RAPPORT

CONCERNANT LES

ARCHIVES CANADIENNES

POUR L'ANNÉE

1905

EN TROIS VOLUMES

(Appendice au rapport du ministre de l'Agriculture)

VOLUME II

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI 1909

[N° 18-1906].

* 1 11 18 1 1 11 11

: : . . . !:

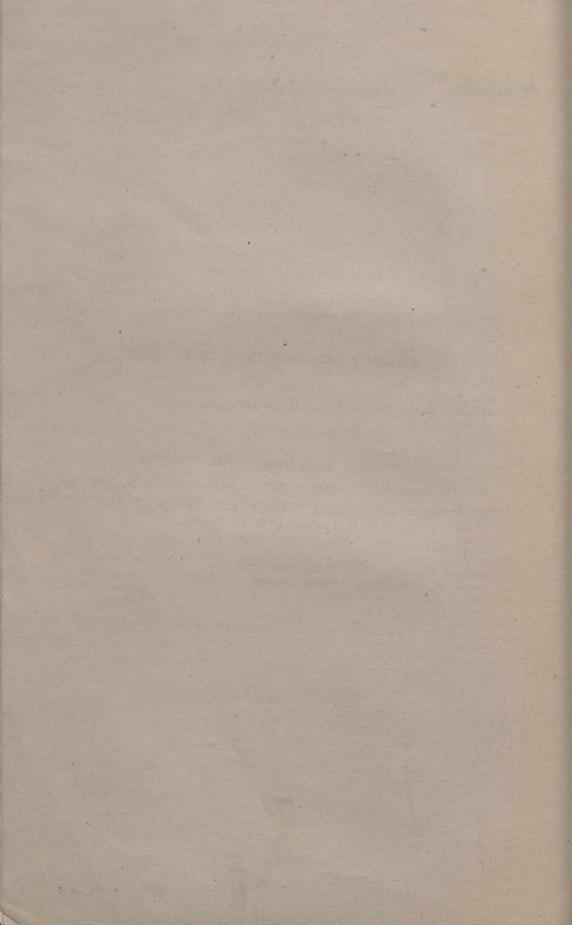
BUREAU DES ARCHIVES, 1905.

L'honorable S. A. Fisher, M.P., ministre de l'Agriculture. George F. O'Halloran, B.C.L., sous-ministre.

COMMIS

M^{ne} M. Casey, M^{ne} M. Greaves, M^{ne} F. McDonald, M^{ne} M. Robertson
 A. Archambault, F. J. Audet, B. Boutet, A. G. Doughty, A. Duff, H. R
 Holmden, R. Laidlaw, D^r L. M. Pelletier.

GÉNÉALOGISTE Placide Gaudet.



RAPPORT

CONCERNANT LES

ARCHIVES CANADIENNES

POUR L'ANNÉE 1905

EN TROIS VOLUMES

TABLE DES MATIÈRES DU VOLUME II

Liste des cartes au Record office.

Journal et recensement de l'île Royale, par le sieur de la Roque, sous la direction de M. le comte de Raymond en l'année 1752, avec plan et index.

Généalogie des familles de l'île d'Orléans et notes sur les archives des différentes paroisses de l'île, par le Rév. P. M. O'Leary, avec index.

Généalogies acadiennes et documents se rattachant à l'expulsion des Acadiens, compilés par Placide Gaudet, et index.

Les matières suivantes sont contenues dans les autres volumes formant le rapport sur les Archives pour l'année 1905:—

TABLE DU VOLUME I

Personnel de la division des archives pendant l'année 1905.

Rapport concernant les Archives Canadiennes, avec index.

Instructions aux gouverneurs (deuxième partie).

Arrêtés du Conseil impérial re île-du-Prince-Edouard, 1767.

Carte d'York, en 1823.

Archives des Fortifications des Colonies et liste des documents additionnels dans la Bibliothèque Nationale.

Plan des fortifications de Québec, par de Léry.

Lettres de Vaudreuil, de Lévis et de Dumas, en 1760, d'après des copies obtenues par l'entremise de M. de la Rogerie.

Plan de la bataille de Sainte-Foy en 1760.

Mémoire sur la Navigation du Canada.

Plan de Québec en 1660.

Sommaire des documents concernant les Colonies, avec un index.

Journal du "Formidable" en 1757, d'après une copie obtenue de M. de la Rogerie.

Journal de "L'Inflexible" en 1757, d'après une copie obtenue de M. de la Rogerie.

Généalogies des familles de la Beauce.

Liste de documents reçus d'Europe.

Liste de livres présentés aux Archives.

TABLE DU VOLUME III

Documents ayant trait à l'histoire politique du Canada, avec index.

.

LISTES DES CARTES AU RECORD OFFICE.

Amérique—Carte des possessions britanniques en, et établissements français et espagnols adjacents, par Henry Popple—1733	arton	35.	N° 4.
Amérique du Nord-Nouvelle carte de l'Empire Britannique dans l', Morden, (ancienne)			7.19
Amérique du N., carte des côtes—1716.			34. 6
Amérique du N.—Carte générale de l'—Samson et Berry—1718	liothè	que	18. 5
Manuscrit.—Amérique du Nord—Vieille carte d'une partie de l', vers 1720. Très curieuse.			7.18
Amérique du N., cartes des mers du nord et des détroits de David et d'Hudson—MortierBiblio	thèqu	e 29.	19. 2
Amérique Septentrionale, carte de l'—D'Anville, 1746			7. 6
en 2 feuilles		27.	17.18
n n n n n n		24.	38.39
" carte de l', Vaugondy	1	1750.	26.97
" " C	arton	36.	Nº 13
" 1752—D'Anville et Bolton. Traduit du français			7.11
Amérique du Nord, carte des colonies anglaises dans l'-Première édition-John Mit-			
chell—1755	11	36.	N° 15
" " " 2e édition	11	35.	11 6
" en 8 feuilles	11	36.	ıı 16
" autre copie	11	36.	" 17
" carte des colonies britanniques dans l'—John Mitchell. 1755—Une autre copie avec des notes manuscrites ajoutées à l'encre rouge.	11	36.	ıı 18
" carte des colonies anglaises dans l'—John Mitchell, 1755—avec des corrections et des additions manuscrites dans la région des rivières Sainte-Croix et			
Saint-Jean	. "	36.	,, 19
Amérique Septentrionale—Carte exacte de l', décrivant et indiquant les possessions anglaises, espagnoles et françaises, conformément au traitéde Paris, 1763—Bowen et Gibson	"	36	,, 20
Amérique septentrionale.—Autre copie en couleurs	"		, 21
Amérique du N.—Carte de l'—d'après le traité de Paris, 1763 —Bowen et Gibson	"	50.	7.1
Amérique du N.—Carte de l'—d'après le traite de l'aris, 1703—Bowen et Groson			1.1
Amérique du Nord-Carte du district indien, du sud de l'Amérique du Nord, dressée d'après les instructions de John Stuart, surintendant des affaires indiennes, par Joseph Purcell, 1775 (?).	"	36.	N° 11
Amérique du Nord—Carte du district indien du sud de l'Amérique du Nord, dressée sur l'ordre de John Stuart, surintendant des affaires indiennes, par Joseph Purcell, 1781,			
très complète et très bien dessinée.	11	36.	, 12
Annapolis Royal—Geo. Seely, 1716.			9.73
Plan des établissements, etc. Transmis dans la lettre du gouv. Shir- ley, 27 avril 1749			9.40
" Carte d'—Des Barres, 1776			1.14
Cartes des arpentages et des terres concédées aux émigrants lovalistes.			
corps licenciés et autres dans le canton Clements et le comté d'An-	11	36.	N° 26
(Reçus le 9 juillet 1786 par M. Gibbons).			00 0
Baie de Bulls et Harbour Grace (Terreneuve). Ancienne carte de			28. 2
Beaubassin (Nouvelle-Ecosse). Esquisse de			9.41
Beaver Harbour. Carte de. Des Barres, 1776			1.41
Pan T.			2.43
Belle-Isle. Carte des détroits de, avec partie des côtes de Terreneuve et du Labrador, d'après des relevés récents. Sayer et Bennett, 1770	"	37.	N° 3

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

Bonaventu ment d	re. Arpentage	et plan de — dans la baie de Chaleur, indiquant l'emplace- etc. John Collins, 1765	a 37.	,, 20	0
Carte de la	frontière. Ca	rte de la frontière nord-est entre la Grande-Bretagne et les définie par le traité. Wyld, 1842"		2	
		-Des Barres, 1776		3.	6
		1 Sound. Des Barres, 1776		3.1	1
		ouvelle-France. MortierBibliothe	eque	29.20	10
		de la Nouvelle-France, 1745		20.1	
"	Partie ori ntale	e de la Nouvelle-France. Bellin, 1745		8.1	13
11	"	n n n n n n n n n n n n n n n n n n n		24.4	11
. 11	Partie occident	ale. Bellin, 1745		8.	2
"	Control of the last of the las	de la partie occidentale. Bellin, 1745		20.5	
. "	Partie occident	tale de la Nouvelle-France. Bellin, 1745 Carte	on 37	. No	41
"	Partie occident	tale de la Nouvelle-France. Bellin, 1755		8.	3 .
"	n	H		24.	42
"	carte française	e du, D'Anville, 1755		7.	14
"	sur deux feuill	les, 1755	2	27.19	20
"	carte français	e duVaugondy		7.	. 3
"	carte du			24	.43
"	carte duVa	wgondy		24	.43
		nce, Vaugondy, 1755		26	.98
Manuscr		Carte des parties habitées du, et carte de la rivière Saint-Laurent,			
		de l'île d'Orléans en remontant—Capt. S. Holland, 1760.		8	.89
"	u	carte des établissements et seigneuries français sur le fleuve Saint- Laurent décrivant en détail les diverses paroisses habitées.— Feuilles 3, 4 et 5.—Henry Coté. (Sans date probablement après 1763.)	. 3	37. N	· 46
u	ıı	carte de la province de Québec.—D'après les relevés du capitaine Carver. Sayer et Bennett, 1776		23	3. 4
"	"	carte de la partie habitée du.—Gauthier et Faden, 1777		25	3. 5
"	"	" " -Faden, 1777			3. 7
"	"	carte de la partie habitée du.—Par C. J. Gauthier—Faden, 1777. Car	rton i		
"	"		.11	37.	43
		de frontière proposées	11	37.	44
"	11	route du,—à partir du fort Pownall sur la rivière Penobscot	11	37.	11 47
"	"	carte d'une partie du,—de la baie de Laval et île de Barnabé dans le fleuve Saint-Laurent auv lacs Huron et Erié, mentionnant les seigneuries et établissements français,—Holland et Collins —1790		37.	18
	, ,,	carte d'une partie du-montrant le golfe Saint-Laurent et les	"	31.	11 40
'		régions qui le bordent,—Holland et Collins—1790	11	37.	, 49
	, ,,	carte d'une partie du—pour l'usage du secrétaire d'Etat de S. M. —Holland—Québec, octobre 1790	"	37. "	49A
	1 11	plan d'une partie de la province de Québec montrant et décrivant l'étendue des biens de l'ordre des Jésuites,—Holland et Collins		97	,, 50
	" "	tracé de la rivière Thames dans les EU. de l'endroit où elle se jétte dans le lac St. Clair à Oxford dans ses confluents supé- rieurs et de là à la tête de la baie de Burlington—montrant la route du lieutenant-gouverneur Simcoe en l'année 1793	"		
Manu	scrits.—Canada	a.—Plan de la province du Haut-Canada, d visée en comtés par ordre de Son Excellence J. G. Simcoe—Wm. Chewett	"	37.	11 51
	" "	double du précédent	"	37.	" 52 " 53
	" "	Carte de la partie de l'ouest du lac Ontario jusqu'à la rivière du Mississipi montrant les frontières entre les Etats-Unis et les tribus sauvages, suivant le traité du 3 août 1795. Gother Mann 1795. "Avec la depâche de lord Dorchester No 7 au		01.	1 00
		duc de Portland"	"	37.	54

DOC. DE LA SESSION No 18	
Canada. – Carte indiquant les frontières du Canada et des Etats-Unis, pour illustrer les opérations des armées anglaise et américaine, Londres, Smith, 1813 Ca	arton 37. " 45
Manuscrits.—Canso ou Canceau.—Ile de—Description en français	19.17
Canso.—Carte du havre et des îles. Capitaine Cyp. Southack. Imprimée par F. Dewing,	
Boston, 1720.	9.70
Manuscrits.—Havre de Canso. Carte marine du, 1732	9.26
et îles adjacentes. Carte marine de—Ch. Morris, 1764	8.75
Manuscrits.—Canso—Plan ou carte marine du détroit du Canso et la rivière des Habi-	
tants. Tho. Wright, 1766	" 37. N° 55
Havre de Canso—Carte marines du. Des Barres, 1776	1.49
" Routes navigables. Des Barres, 1776	2.49
Canso GutCarte marine de. Des Barres, 1776	1.55
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	2.56
Manuscrits. —Cap Canso—Esquisse de la terre du Cap Canso à l'île au Héron, Cap-Breton	9.34
Manuscrits.—Havre de Canso—Carte marine du. Capt. B. Young	9.69
Cap-Breton—Plan ou carte de l'île Royale, 1714	9.30
" Carte de l'île	9.31
" Carte française de, 1714	9.63
" partie de. Des Barres, 1776.	2.54
Cap-Breton—Vues des côtes du. Des Barres, 1777	2.55
Manuscrits.—Cap-Breton—Plan d'une partie des îles du Cap-Breton et Madame et du	
côté sud de la Nouvellle-Ecosse	38. N° 1
Ebauche d'une carte de l'île, divisée par comtés. Des Barres. "Reçue 9 juillet 1786"	" 38 " 2
Tableau des dépenses pour outils, instruments aratoires et matériaux de construction dans l'Île du C. B. du 19 nov.	90 9
1784 au 13 oct. 1787	11 38. 11 3
Cap Codd—Carte du—Des Barres, 1776	13.15
Manuscrits.—Cap Codd—Diamant (Québec) coupes des nouveaux travaux projetés au Cap Diamant. G. Mann, 1791	" 38. N° 4
Plan technique indiquant les altitudes relatives des ouvrages avancés sur le Cap D. Gother Mann, 1791	u 38. u 5
baie de Chaleur, plan de la—levé sur l'ordre de S. Holland, par le lieute- nant J. Pringle et Thos. Watts	381.15
Lac Champlain.—Plan du	11.16
Champlain—Relevé du lac, comprenant le lac Saint-Georges, Crown Point	
et Saint-Jean, fait par W. Brasier, 1762, avec un plan particulier du	90 10
lac 'George', par le capitaine Jackson, 1756. Sager et Bennett, 1776	" 38. " 16
Lac Champlain. —Original du plan précédent.	" 38. " 17
" Carte de, exposant à la fois les réclamations des français et lesconcessions faites aux officiers anglais cassés et aux soldats licenciés. Simon Metcalfe, 1763	,, 38, ,, 18
Champlain—De Saint-Jean à Crown Point, sans nom, sans date.	" 38. " 19
plan d'une partie de, indiquant les postes de Saint-Jean, l'Isle	" 30. " 10
aux Noix, Pointe au Fer et Dutchman's Point. G. Mann,	,, 38. ,, 20
Baie Charlotte, carte marine de la -Des Barres, 1776.	" 13. " 27
Manuscrits.—Charlottetown. Plan de, et des lots de pâturage et des réserves, etc., par ordre du lieutenant-gouverneur Franklin. Charles Morris, 1768	" 38. " 21
Baie de Chebucto—Carte marine de	9.58
Baie de Chedabucto—Carte marine de, Des Barres, 1776.	2.54
Havre de Chibucto-Carte du-avec plan de la ville d'Halifax. John Rocque, 1750 (deux	
copies)	9.83.84
Manuscrits.—Chignecto. Plan du district de. Charles Morris, 1761	9.71
Baie de Chignecto. Carte marine de la—Des Barres, 1776	1.10

		5-0 EDOUARD VI	1, 71. 1500
Havre de Coca	gne. Carte marine	lu. Des Barres, 1776	1.60
u ·	11	0	2.62
Crow Harbour		"	2.49
Manuscrits.		fort reçu avec la lettre du gouverneur Wentworth, 9	11.17
		le—Dans la lettre de Sir H. Moore (n° 31), 16 déc. 1768	11.49
	Digby, Nouvelle-Eco position des émi	sse—Plan du canton, et des lots de terres mis à la dis- grants loyalistes et des corps licenciés	on 38. N° 37
-		Reçu le 9 juillet 1786 par M. Gibbons.	1.38
Egmont Harb	our—Carte marine d	e—Des Barres, 1776	2.40
"	Vivos dos oâtos	de—Des Barres, 1776	2.42
Monusonita		des rives des lacs Erié, Huron et Michigan	00 No 54
		la rive sud, commençant au détroit de Fort Erié et	00. 1. 01
"	finissant à l'entr	rée de la rivière Détroit—H. Ford et P. McNiff, 1789 "	38. " 55
"	Point, avec son	rié le long de la rive nord du lac Erié autour de Long dages. William Chewitt (?), 1793	
"	Cinq Nations-Cart	e de l'expédition du colonel Romer aux—1700	11.29
"	ıı la ca	arte de leurs pays, 1724 (?) Gravée et manuscrite	11.17
Fort Le Ques	sne, au confluent des	rivières Ohio et Monongahéla—Plan du—Payne, 1755	24.57
Manuscrits.	-Fort Pownal-Plan	du chemin de, jusqu'à Québec	10.61
Baie Fréderi	ck—Carte hydrograp	hique de—Des Barres, 1776	1.58
"	"	" " " " " " " " " " " " " " " " " " " "	2.61
Manuscrits.		e la baie de—John Wells, 1714-1715	9.39
"		ine de la partie supérieure de la baie de—Ch. Morris,	9.38
"	" Carte hydr	rographique de la baie de, et de la côte sud	9.17
"		littoral NO. de la baie de Fundy, à commencer de l'em- ure de la rivière Saint-Jean	,, 39. N° 20
"		extrémité occidentale de la baie de ; avec en plus, en scrit, la rivière Sainte-Croix	39 21
Fundy-bai	e de-Carte marine d	e—Des Barres, 1776	1.16
Gambier Ha	arbour—Carte de—De	es Barres, 1776	1.24
Manuscrits.	y compris les	la baie et havre de Gaspey dans la province de Québec, rivières York et Dartmouth, avec indications des lots de	40 37- 1
Comé Ha		marques de John Collins, 1765	1 40. Nº 1
		du—Des Barres, 1778	1.62
	Georgetown-Plan	de—sur l'ile de Saint-Jean, indiquant les pâturages,	9.56
"	Grande Rivière -	— Charles Morris, 1768	, 40. N° 2
		t aux lots de 50 acres—John Collins, 1765	" 40. " 14
"		—Plan du—et de l'île George, 1753.	9.12
"	"	Carte hydrographique du—Ch. Morris, 1759	9.8
"	"	Carte du, et de Tebucta Bay et Cap Sambro—Ch. Morris, 1759	9. 9
11	"	Carte marine du, Des Barres, 1776	1.36
11	. 11	H	2.37
11	"	0 0	2.38
11.	"	routes de navigation pour	9.64
	"	vues du littoral, en couleurs—Des Barres, 1777	2.39
Halifax-	Gravure coloriée de la	a ville,—Des Barres, 1777	2.39
Baie d'Hu		t des rivières et des lacs situés entre les océans Atlantique	40. N° 26

DOC. DE LA SESSION No 18	
Manuscrits.—Lac Huron—Esquisse du—Gother Mann, 1788	29
	.43
" Ile aux Noix—Plan des postes à—indiquant l'état actuel des travaux et ceux que l'on projette afin de les relier ensemble—1789	40
M.S.—Isle aux Noix. Plan des travaux sur l'îsle aux Noix dans la rivière Chambly—avec copie du rapport détaillé, etc., par l'ingénieur—Gother Mann, 12 mai 1790	41
Kennebec (havre de)—Carte marine du—Des Barres, 1776 3	.29
" et rivières Sagadahock—Johnston, 1755 24	.48
Keppel Harbour—Carte marine de—Des Barres, 1776 1	. 39
	2.41
	2.42
Knowles Harbour—Carte marine de—Des Barres, 1776	.39
	.41
Labrador—Carte d'une partie du littoral du—de Grande Pointe à Shecatica avec partie de Cumberland Harbour—relevé fait par Mich. Lane en 1768—Tho. JefferysCarton 40. N°	46
Labrador—Description imprimée et routes de navigation pour une partie du littoral du Labrador, de Grande Pointe, de Great Mecatina à Shecatica—Jefferys, 1769. Se rattachant probablement à la précédente	47
Lac George, rivière Hudson-Plan et vue de la bataille entre les Anglais et les Français,	1.53
ManuscritsLawrence Town, Nouvelle-Ecosse-Carte d'une étendue de terrain ainsi	
	9.20
,,,,	1.32
6, 6, 7,	5A.
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	.26
	.20
Plan d'une partie du comté de, y compris les cantons Chester et New-Dublin, NE., et les terres concédées aux loyalistes émigrés et aux corps licenciés, Par ordre de S. E. le gouv. Parr	51
Manuscrits.—Maine et Nouveau-Brunswick, carte des côtes et rivières d'une partie du— 1787 (?)	54
Manicouagan, baie de, Canada—Carte des côtes de la	57
Mecklenburgh, baie de-Carte hydrographique de. Des Barres, 1776	1.28
Mericonig Sound—Carte hydrographique de—Des Barres, 1776	3.32
Manuscrits.—Merigomish—Plan des arpentages des terres octroyées aux soldats licenciés et aux émigrants loyalistes à Merigomish et Pictou, d'après les ordres du gouv. Parr—Par C. Morris, 1785	59
	1.39
	1.47
	.55
Manuscrits.—Iles Mingan - Plan et description des - Geo. Sproule, 1769	61
Manuscrits.—Miramichi, baie de, Plan de, levé par M. Tho. Wright et M. Chas. Blaskowitz, sous les ordres de M. Samuel Holland	
	64
Rivière Monongahila et fort Quesne, plan du champ de bataille et du campement des troupes, juillet 1755	4.56
Montréal en Canada—Plan de la ville et des fortifications. Jefferys, 1758 2	4.50
	3.42
	0.56
Manuscrits.—Muscodoboit, carte de la baie de—reçue le 30 novembre 1752 avec la lettre	9.18
17	3.13
Manuscrits.—Nouv-Brunswick.—Plan du sud-ouest du—y compris la rivière Saint-Jean jusqu'à Great Falls, indiquant les limites des comtés et des paroisses et des différents lots et concessions octroyés jusqu'à présent dans ce district.—Geo. Sproule et	
Mather Byles, 1786	Nº 7

5-6 EDOUARD VII, A. 1906 Terreneuve.—Carte d'une partie des côtes de—de la baie de Bulls à Placentia.—John Gandy, 1715..... 34.11 34.10 carte des côtes de.—Southwood, 1716..... 28. 2 carte marine de la baie de Bulls, ancienne..... carte générale de l'île, d'après des relevés par James Cook et Michael Lane . . . Carton 41. N° 12

routes de navigation sur la côte quest de.—avec une carte marine	14
Touces de navigation du la constant	" 14
	N° 15
carte marine d'une partie de la côte de—de Pointe-Lance au cap Spear, relevée par Michael Lane, 1773.—Jeffery et Faden, 1774	,, 16
routes imprimées de navigation d'une partie du littoral de—de Pointe Lance au cap Spear (avec carte hydrographique) —M. Lane, 1773	17
carte générale de.—Cook et Lane, 1775	23. 6
carte marine générale, etc.—avec écueils et sondages d'après des relevés par Cook et Lane.—Jefferys, 1775	18
" routes de navigation sur le littoral N. E., de Terreneuve et dans le détroit de Belle-Isle	" 19
Manuscrit.—Niagara, rivière, esquisse de la—du lac Erié au lac Ontario	,, 1
Northumberland, détroits de,—carte marine des—Des Barres, 1776	2.57.58
Manuscrit Nouvelle Ecosse et Acadie Carte marine des côtes de la N. Blackmore, 1715	9.59
Nouvelle-Ecosse - Acadie et Cap-Breton - Carte des côtes de la. Capitaine Tho. Durell, 1736	9. 2
n n n	9. 3
"Nouvelle carte de la, avec vue d'Halifax. Jefferys, 1750	24.49
" Carte d'une partie du littoral de la mer, de Port Senior à Shillingcook.	
C. Morris, 1752	9. 4
Nouvelle-Ecosse—Carte marine du littoral et partie de la baie de Fundy, 1752	9. 5
Nouvelle-Ecosse et Cap-Briton (sic)—nouvelles cartes de Jefferys, 1755	24.45
Manuscrit.—Nouvelle-Ecosse—Grande carte de la—pas de nom ni date mais vieilleCarton	
Carte marine de la péninsule de la Ch. Morris, 1761	9. 6
n n	9. 7
Manuscrit.—Nouvelle-Ecosse—Plan de la Péninsule de la NE. et du comté de Cumber- land—d'après les premiers arpentages, par C. Morris, 1764, montrant les concessions à diverses personnes, le nombre d'acres concédés, etc	42. N° 17
Manuscrit.—Nouvelle-Ecosse—Plan d'une partie de la province, 1765, avec noms des dif- férents cantons colonisés et nombre d'acres dans chacun	9.79
Manuscrit.—Nouvelle-Ecosse—Carte de la—indiquant les terres concédées à Alex. McNutt et autres—dont il est question dans le mémoire du Col. Nutt, 25 avril 1766	9.80
Manuscrit.—Nouvelle-Ecosse—Plan des terres entre Cap Begro et Port Hebear—concé- dées probablement au col. McNutt.—(1766?).	9,82
Nouvelle-Ecosse et Cap-Breton—Carte de la —Jefferys, 1775	23. 8
cartes, plans, cartes marines, etc., 1776	1
" " Des Barres, 1776	2
carte marine de la—Des Barres, 1776	1. 6
carte hydrographique du littoral S.E.—Des Barres, 1776	1.34
" " " " " " " " " " " " " " " " " " " "	2.36
Nouvelle-Ecosse - Carte du littoral S.O., Des Barres, 1776	
Carte du littorial N.E., Des Barres, 1776.	2.58
vues du littoral de la, en couleurs. 1777—Des Barres	2.52
Manuscrit.—Nouvelle-Ecosse—10' + 10' 4" décrivant les nouveaux cantons colonisés d'après le système préconisé dans la proclamation du gouverneur Lawrence. Aucun nom ni date n'apparaissent sur ce magnifique arpentage	
Manuscrit.—Nouvelle-Ecosse—Esquisse des havres de Ramsheg, Tatamagouche et Fox, comté de Cumberland sur la côte nord de la province de la NE., montrant les terres concédées aux loyalistes de W. Chester, etc. Ch. Morris, 1785	

DOO BE			
DOC. DE LA SESSION No 18			
Nouvelle-Ecosse Nouvelle carte de la, et de l'île du Cap-Breton. Jefferys, 1786 Car	ton 4	12.	,, 20
Manuscrit.—Ontario—Relevé du lac, par H. Laforce et Lewis Rotté 1789	11 4	12.	u 21
Mentionné par lord Dorchester.			
Manuscrit.—Paspébiac—Plan de—dans la baie de Chaleur. John Collins, 1765	11 6	12.	27
Manuscrit.—Passamaquoddy—Plan et relevé de, et de la côte de la mer jusqu'à la rivière Saint-Jean. Thos. Wright et Tho. Hurd	11 4	12.	28
Passamaquoddy, baie de, ou baie de Sainte-Croix			10.59
Penobscot, baie et rivière, relevé de, et du passage de Penobscot à Québec, 1764			10.60
" carte marine de. Des Barres, 1776			3.36
et baie de l'Isle Haute. Des Barres, 1776			3.38
Penobscot, baie et rivière. Des Barres, 1776			3.40
Penobscot, rivière—Arpentage de six cantons dans Sagadahock			10.57
plan de la baie et des côtes adjacentes	Carto	n 42.	No 31
Pictou Harbour, carte de. Des Barres, 1776			1.58
-0 n n n			2.61
Placentia, carte marine de la baie de, sur la côte S. de Terreneuve, relevée par Mich.			37 00
Lane, 1772. Faden et Jefferys, 1773.	"~		No 36
Placentia, routes de navigation dans la baie de, par le même	"	42	" 37
Port AmherstCarte marine de-Des Barres, 1776			1.21
" Aylesbury " " "			1.54
" " " " " " " " " " " " " " " " " " " "			2.53
" Campbell " " "			1.23
" baie Buller, Roseway Harbour, île Roseneath, montrant la situation et le plan de la ville de Shelburne, NE. Des Barres, 1781	-11	42	,, 40
" Deux autres copies	11	42	41, 42
Port Daniel, plan de—dans la baie de Chaleur. Montrant la disposition des lots de 50			
acres. Collins, 1765	"	42	. 43
" George—Carte de—Des Barres, 1775			2.48
" HaldimandCarte hydrographique de-Des Barres, 1775			1.21
Hood " 1776			1.57
" " carte marine et vue de " 1776			2.59.60
" Luttrell 1776			2.61
Port Mutton—Esquisse au crayon de, et de la côte de la NE., de là à Port Medway	- 11	42.	N° 44
Nord, carte marine de, Des Barres, 1776			1.41
n n n n n			2.43
" Shediack " "			2.62
Prince Town, sur l'île de Saint-Jean, NE. Plan de—Ch. Morris, 1768	11	42.	N° 45
Québec—Plan de, avec le cours du Saint-Laurent et position de la flotte anglaise en 1690.			0 8
Merrys, 1758			8. 5
Manuscrit.—Québec et les environs—Plan des opérations de 1759. S. Holland, 1760			0. 0
Québec—Plan de la cité, avec une lettre de M. A. Fraser donnant ses aptitudes pour l'ar- pentage et transmettant ce plan et un autre comme premier spécimen, 12 février, 1790.	"	42.	N° 46
Québec, carte de—Et du pays environnant de la pointe O. d'Orléans. Copié par H. Cotés. Probablement celle dont il est fait allusion dans la précédente	11	42.	. 47
Québec, plan de la province de. De Montréal vers l'ouest, avec les lacs Hurons, Ontario et Erié, indiquant les divers établissements des loyalistes, 16 mars, 1790	"	42.	n 48
Manuscrit.—Québec—Trois plans de cantons projetés, "transmis dans la lettre de lord Dorchester à M. Gréville, n° 25."	11	42.	49
Québec-Plan d'une ville et canton de neuf milles de front par 12 miles de profondeur. John Collins, 3 mars, 1790.			
Québec—Plan d'une ville et canton de 10 milles carrés, proposé pour un établissement à l'intérieur. J. Collins.			
Québec—Plan de 9 cantons, sur une feuille. Collins, 24 mai 1790.			

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

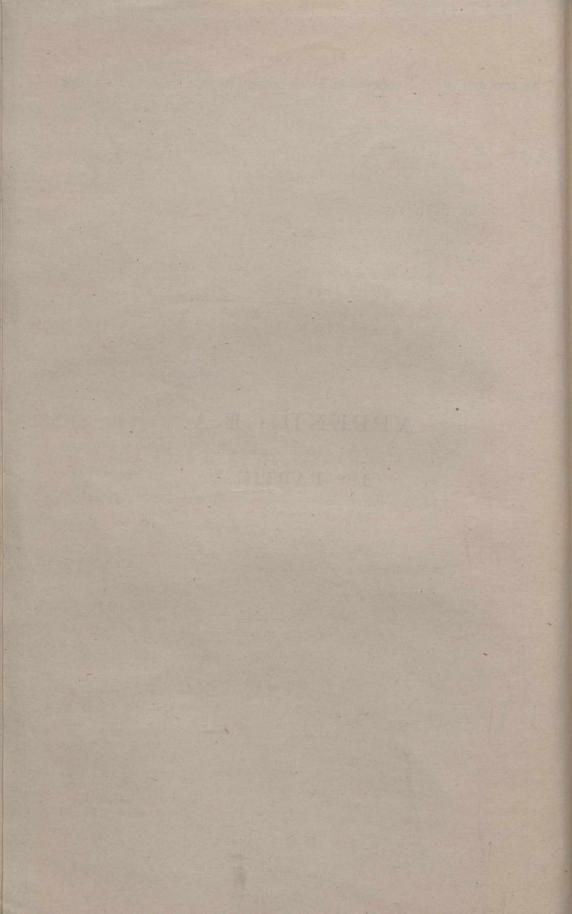
Manuscrit.—Québec—Copie des instructions de lord Dorchester au capitaine Gother Mann d'arpenter les fortifications à Ontario, Niagara, Erié, Détroit et Michillimakinac avec le rapport du capitaine Mann. accompagné des plans suivants:—Transmis dans la dépêche de lord Dorchester, n° 58, 24 octobre 1790	
Plan A.—Esquisse du havre de Kingston.	
B.—Plan du havre de Toronto avec la ville à fonder, etc.	
" C.—Plan de la rivière, de Niagara à Fort Schlosser. Double.	
n D.—Plan de l'entrée de la rivière du lac Erié à Détroit. Duplicata colorié différemment, indiquant le site proposé d'une ville et d'un arsenal vis-à-vis l'île aux Noix.	
Québec—Plan (A) Arpentage de la ville et des fortifications de Québec, avec une partie de la rivière Saint-Charles et les Plaines d'Abraham—Gother Mann, 3 août 1791Carton 42. N° 51	1
Québec—Plan (B) des fortifications de Québec et des nouveaux travaux projetés—G. Mann, 3 août 1791	
Manuscrit.—Québec—Carte d'une partie de la province de, comprenant aussi la Nouvelle- Ecosse, le Nouveau-Brunswick, le Cap-Breton et montrant les cinq grands lacs américains—W. Hall, 1791	3
Québec—Nouvelle carte de la province de, selon la Proclamation royale, par le capitaine Carver et autres—Sayer et Bennett, 1776	4
Québec—Autre copie	5
Manuscrit.—Ramsheg—Plan d'arpentages et de terres concédées aux loyalistes et corps licenciés à Ramsheg—Chas. Morris, 1785. "Reçu le 6 mars 1786 du gouv. Parr" " 43. "	1
Manuscrit.—Roseway Harbour—Esquisse de, montrant le site de la ville de Shelburne " 43. "	8
Manuscrit.—Cap Sable—Carte du cap Fourchu au cap Nègre—Ch. Morris, 1762 9.5	54
Sable (Ile de)—Relevé et carte marine de—Des Barres, 1767	66
" Carte marine et vues de l'-Des Barres, 1776 1.7	78
" Carte marine de—Des Barres, 1776 2.6	63
" Vues des côtes de l'—Des Barres, 1776 2.64.6	65
Dessin colorié de Sand Hills et remarques, 1777	
Baie St-Georges, NE.—Vue de—Des Barres, 1776	60
Fort St-Jean—3 plans et coupes A, B et C du fort Saint-Jean sur la rivière Chambly—Gother Mann, 1792. Transmis dans la lettre du capitaine Mann, 5 janvier 1792.—Datée de Québec, 7 mai 1791	19
	.72
	45
	10
l'ordre et aux instructions des Très Honorables lords commis- saires du Commerce et des Plantations, par le capitaine Holland	.35
	. 7
	.57
Manuscrit.—Rivière Saint-Jean—Plan de et baie Passamaquoddy, par ordre du gouv. Wilmot, indiquant divers cantons alors concédés—Ch. Morris, 1765	20
	.61
" Carte de la—depuis son embouchure jusqu'à Grand Falls " 43. "	21
" Esquisse de la communication entre la baie de Fundy et le fleuve Saint-Laurent par la rivière Saint-Jean—G. Sproule. " 43. "	22
" Plan du littoral nord de la baie de Fundy et de la rivière Saint-Jean, NE " 43. "	23
Plan de la— dans le comté de Sudbury, NE., montrant les cantons et autres étendues de terres concédés —Ch. Morris, copié par G. Sproule	24
Plan de la rivière Ourastook ou Saint-Jean depuis le havre de	
Saint-Jean à Great Falls. Du relevé pris par Dugald Campbell, 1785	25
" Plan de la communication par la rivière Saint-Jean de Frede- ricton, NB., au fleuve Saint-Laurent, avec les établisse- ments dans cette étendue. Un plan superbe—G. Sproule, 1787	V° 26

Manuscrit Rivière Saint-Jean—carte de la Grande-Rivière et des eaux (la première qui ait été faite) de la baie de Fundy à Sainte-Anne ou à Frede-	ton	12	11 27
rick's town.—Capitaine R. Campbell, 1788	ton	10.	8. 1
Manuscrit "Carte marine du,—depuis la mer jusqu'à Québec, ancienne			8.10
Manuscrit "Basse Partie et orientale du fleuve,—Catalogne, 1723"			9.68
Manuscrit carte de la rivière de l'Isle-aux-Coudres au lac Ontario			27.21
Manuscrit "carte réduite du golphe de Saint-Laurent, contenant l'Isle de			21.21
Terreneuve, l'Isle Royale, l'Isle Saint-Jean, etc., 1754." —Avec plu-sieurs observations en français concernant les pêcheries	rto	1 43.	Nº 28
Manuscrit " carte française du,—de son embouchure en haut de Québec	300		9.74
Manuscrit carte marine française de son embouchure à Québec. Champanez, 1755			8.11
Manuscrit carte exacte de la rivière du fort Frontenac à Québec.— Jeffery, 1757			24.44
Manuscrit golfe, carte française présentée à Son Honneur Guy Carleton, à Québec, 1766.			8.12
Manuscrit "plan de l'île Madeleine et autres îles dans le golfe Saint-Laurent, Holland et Haldimand	11	43.	N° 29
Manuscrit "relevé d'une partie de la côte nord de la rivière (n° 3) fait en 1768 par l'enseigne Geo. Sproule	11	43.	ıı 30
Manuscrit "relevé des îles Mingan et de la côte adjacente du Labrador,	"	43.	ıı 31
1769G. Sproule	11	43.	., 31
Manuscrit " Carte du.—Des Barres			3.48
Baie Saint-Pierre.—Carte de la.—1775.			2.50
" 1776			1.51
route de navigation. Carte marine de la-1776			. 2.49
Baie Sandwich, NECarte marine de laDes Barres, 1776			1.45
n n n n n n n n n n n n n n n n n n n			2.45
Saunder's Harbour.—Des Barres			2.41
Manuscrit—Schenectady.—Plan de la ville de			11.2
Manuscrit—Scoudiac ou Scoodick.—Plan de la rivière S. ou Grande Sainte-Croix, d'après un récent relevé.—G. Sproule, 1785	"	43.	N° 41
Scoudiac—Plans des Rivières S. et Magaguadavic, dont la première fut déclarée la véritable rivière Sainte-Croix par les commissaires, 1798. Deux copies	11	N	42.43
Shediack—Havre de. Carte marine du. Des Barres, 1776			1.60
Manuscrit—Shelburne—Plan général des terres arpentées et concédées aux loyalistes émigrés et aux corps licenciés dans le comté de Shelburne, N. E.—Ch. Morris, 1785.	"	44.	Nº 1
Manuscrit—Sorel—Plan de la ville de, sur la rivière Chambly, indiquant les nouvelles for- tifications et les nouveaux lots projetés. G. Mann 1787. Avec copie du rapport du capitaine Mann	"	44.	, 13
Espagnols, baie et rivière des. Carte d'une partie du Cap-Breton			9.60
Manuscrit—Espagnols, rivière des, Carte marine de la. Cyprian Southhack			9.61
Spry Harbour. Carte marine de. Des Barres, 1776			1,41
" " " " " " " " " " " " " " " " " " " "			2.43
Manuscrit—Supérieur. Plan des lacs Supérieur, Michigan, Huron. Erié et Ontario	17	44.	" 7
Manuscrit—Sydney, Cap-Breton. Esquisse de. Montrant les chemins et les établissements, etc., dans les environs, sans nom ni date, mais probablement en 1785 et par Des	"	44.	, 12
Manuscrit—Sydney. Plan de la ville et des environs. Des Barres, 1786	"	44.	" 13
" Plan de la ville. Des Barres, "reçu par M. Gibbons, 9 juillet 1786"	"	44.	" 14
Manuscrit—Sydney, Cap-Breton—Elévation des casernes—Des Barres	"	44.	" 15
" —Elévation du Palais de Justice	"	44.	ıı 16
" Elévation des maisons d'école	11	44.	. 17

5-6 EDOUARD VII, A. 1906 Torbay, N.E.—Carte marine de--Des Barres, 1776..... 1.47 2.46 Relevé de-baie Babacon et rivière Dartmouth-J. Knight, 1790. Faden 1792 " 19 ,, 44. Turks Islands?.... White Haven, N.E.-Carte marine de-Des Barres, 1776..... 1.48 2.47 White Islands Harbour—Carte marine de — Des Barres, 1776............ 1.43 2.44 —carte marine de—Des Barres, 1776..... .. 42 11 44. Manuscrit—York, havre de—plan du—lac Ontario—A. Aitken..... 11 44. , 49

APPENDICE A.

1ère PARTIE.



VOYAGE D'INSPECTION DU SIEUR DE LA ROQUE.

RECENSEMENT.

1752.

Le Journal et recensement du Sieur de la Roque, des Archives à Paris, furent préparés sous les ordres de M. le comte de Raymond en l'année 1752. La Roque commença son travail au milieu de l'hiver et éprouva beaucoup de difficultés dans l'accomplissement de sa tâche. Ce recensement semble avoir été fait avec soin et fournit plusieurs détails très intéressants aujourd'hui. Comme introduction au travail du sieur de la Roque, nous citons une lettre de M. le comte de Raymond au ministre, en date du 5 décembre 1752, car elle renferme les instructions données à l'arpenteur et certains détails concernant ses aptitudes et rend compte de la somme de travail exécuté jusqu'à la fin de l'année.

LETTRE DE M. LE COMTE DE RAYMOND AU MINISTRE.

A Louisbourg 5 décembre 1752.

Monseigneur,

Le batiment qui doit porter les paquets ne se trouve point encore en état de partir

et ne sera vraisemblablement prest que dans huit à dix jours.

Je ne sçais si le Sieur La Roque un des arpenteurs de cette colonie n'est point encore arrivé à Paris où il devoit aller après avoir recueilli une succession à Toulouse. Je serois fâché Monseigneur, qu'avant son arrivée vous ne soyés pas informé du sujet, il est trés bon, remply de zèle et a des talens, c'est le fils d'un mousquetaire du Roy de trés bonne famille et a fort bien servy en France dans la dernière guerre.

Je luy ay fait faire icy des choses surprenantes. C'est luy qui l'hyver dernier a fait généralement tout le tour de l'isle royale pour prendre des connoissances suivant les instructions que je lui avois données de tous les différents ports et havres, chercher la communication de l'isle au Justaucorps qui abrégeroit celle de cette colonie à celle de

l'isle royale de plus de cinquante lieues de mer, ce qui se peut pratiquer.

Je l'avois pareillement chargé de faire un recensement général de tous les habitants, noms par noms tant en hommes que femmes, enfants, leurs âges, leurs professions, combien d'arpens de terre chacun avoit de défrichés, combien ils avoient de bestiaux, leurs différentes espèces, volailles, etc., distinguer les laborieux d'avec ceux qui ne le sont pas, les facultés à peu prés d'un chacun. Il étoit chargé aussi de bien examiner et prendre les connoissances des endroits de l'isle les plus escarpés, ceux qui étoient les plus faciles à une descente, combien chaque hâvre pouvoit contenir de batiments et de combien de tonneaux, les difficultés qu'il pouvoit y avoir pour leur entrée, les roches et les brisants qu'en étoient à portée, les disputes qu'il pouvoit y avoir pour les concessions, enfin une connoissance générale sur tous les objets.

Je luy ay fait faire la même opération l'été à l'isle St. Jean. Il a été comme mon précurseur, et j'ai vû avec plaisir Monseigneur, dans la tournée générale que j'ai faite qu'en reconfrontant par moy même les mémoires qu'il m'avoit donné, ils se sont trouvés

Justes.

C'est un homme qui étant né ce qu'il est désire de se tirer du pair et demande un brevet de sous ingénieur, que je vous prie c'e vouloir bien lui accorder. Monsieur Franquet l'a déjà instruit et il doit se perfectionner pendant son séjour en France; mais en même tems il ne faut pas qu'il cesse d'être arpenteur et ce sont mes conventions avec luy. Il sera icy d'une très grande ressource pour l'arpentement général qu'on doit faire tant dans cette colonie que dans celle de l'isle St. Jean, pour parvenir à un réglement définitif des concessions. Il prendra avec luy les deux autres arpenteurs et il sera trés en état avec les connoissances qu'il a du pays et de chaque concession de bien remplir cette opération.

Je vous prie Monseigneur, de luy accorder non seulement la grâce qu'il a le plus à cœur, mais aussy de luy témoigner quelques bontés et de le faire repartir par les premiers

bâtiments qui viendront icy.

Si vous pouviés nous envoyer un quatrième arpenteur qui sçût du génie et qui eut les parties qu'il faut pour l'arpentement de ces pays cy, ce seroit trés à propos pour accélérer une besogne qui certainement est intéressante. Deux pourroient aller d'un côté et deux de l'autre. Je sçais que quatre arpenteurs entretenus icy seroient de trop; que ce seroit des frais pour le Roy inutils; mais je sçais aussi que quand à présent ils seroient trés nécessaires jusqu'à ce que le cahos fut débrouillé, et toutes les concessions mises en règle et bornées et qu'on ne sauroit trop promptement mettre la main à l'œuvre. On pourroit après n'en entretenir que deux, l'un dans cette colonie et l'autre à l'isle St. Jean. Les deux autres pourroient être placés utilement à d'autres emplois ou repasser en France.

Les Sieurs Chatton et Roche qui sont les deux autres arpenteurs, et dont on ne peut dire que du bien, n'ont point encore reçus la gratification de trois cent livres que vous avés eu la bonté d'accorder à chacun lors de leur passage dans ce pays cy. Je vous prie Monseigneur, de vouloir bien envoyer vos ordres pour qu'ils en soyent payés ; ils ont je vous assure grand besoin de cette petite ressource, ne pouvant subsister icy avec leurs huit cent livres d'appointements.

J'ai l'honneur, etc.

LE COMTE DE RAYMOND.

VOYAGE FAIT PAR LE S' DE LA ROQUE, ARPENTEUR DU ROY.

Par ordre de Monsieur le comte de Raymond Chevalier Seigneur d'Oye, la cour et autres lieux, Maréchal des camps et armées du Roy, Lieutenant pour sa Majesté des villes et chateaux d'Angoulême, Gouverneur et commandant des Isles Royale, S' Jean et autres en dépendantes; le dit voyage fait dans tous les ports, hâvres, ances, rivières, et générallement dans tous les endroits de l'Isle Royale où il y a des habitants commencé le 5 Février 1752.

Ledit jour cinq Février 1752, Nous Joseph de la Roque, en vertu des ordres et instructions de Monsieur le comte de Raymond à nous données, sommes partis de Louisbourg, ville capitale de l'Isle Royale à une heure après midy par un tems de pluye et s'est rendu le même jour sur les quatre heures du soir à l'habitation du Sieur Pierre Boisseau scituée à deux lieues de Louisbourg sur le chemin de Miré, nous avons trouvé dans la dite habitation le nommé Pierre Bonne, ancien soldat de la garnison de Louisbourg, âgé de 61 ans, natif de Saint Pierre de Roumoulou, diocèze de Xaintes, n'ayant aucun métier ny faculté étant au service du dit Pierre Boisseau, nous luy avons demandé l'étendue de ladite concession par qui elle avoit été concédée, en quel tems, la quantité de terrain qu'il y avoit de deffriché, ce qu'il y avait en prerie, en dézert, et enfin à quoy le terrain pouvoit être propre, il nous a répondu qu'il ne sçavoit point l'étendue de la concession, ny ses limites, qu'à l'égard du terrain deffriché il consistoit en une prairie où on avoit fauché et receuilly environ 130 à 140 quintaux de foin, et que la nature du terrain promettoit être un des plus propres et des plus fertiles en foin.

Le dit S' Boisseau n'y a d'aucunne espèce de bestiaux.

Dans cette distance de deux lieues nous n'avons reconnu rien de remarquable, qu'un lac à gauche du chemin qui fournit les eaux au ruisseau de la pointe plate, et celuy-cy les transmet dans la mer du hâvre de Cabarus [sic pour Gabarus], la terre est

couverte par tout de bois de sapin.

Nous sommes partis de la susdite habitation le six à sept heures du matin par un beau soleil pour nous rendre à Cabarus, nous avons suivy le grand chemin encore une demye lieue et ensuitte nous avons pris un chemin plaqué qui nous a conduit au fond de la coupe de la Montagne du Diable sur le bord de la mer du havre de Cabarus, l'on compte que ce chemin à trois lieues de long tous les bois sont de hêtre et la surface de la terre est extrêmement raboteuse.

DE LA BAYE DE GABARUS.

Cette Baye est formée par la pointe du Dehors et par la pointe Blanche, elles gissent environ Nord-Est et Sud-Ouest, l'on estime que la distance de l'une à l'autre est de trois lieues et faisant un circuit de six lieues dans les terres du Nord-Ouest de l'Isle; entre la pointe Blanche et la Cormorandière est scituée la pointe plate à la distance d'une bonne demye lieue de Louisbourg qui est précisement où les Anglois ont fait leur descente et mis à terre l'année 1745; le terrain qui est entre la ville de Louisbourg et la pointe est des plus raboteux et des plus aquatiques, il y a partout en général dix à douze Pieds de tourbe qui ne se tarrira ny ne se condensera jamais par la grande quantité d'eau qu'il y séjourne, et même il ne seroit pas facile à pouvoir y pratiquer des saignées, attendu que presque toutes les mollières sont cintrées par des rideaux qui tiennent dela nature du roc, le fond après les dix à douze pieds de tourbe est d'un mélange de terre grasse et fort mêlée et traversée de roches, le tout ensemble produit une matière pétrifiée et extrêmement difficile à deblayer; touttes ces considérations font juger, que quand même les ennemis auroient tant fait que de descendre dans la partie de la dite baye, ils ne pourroient que trés difficilement faire le transport de leur artillerie à travers un pays aussi impraticable que celuy là ; depuis la dite Cormorandière à la pointe aux Basques ou à la pointe du Dehors on estime qu'il y a quatre lieues de distance, dans cette même distance l'on reconnaît

1. Depuis ladite Cormorandière jusqu'à la coupe de la susdite montagne du Diable, il y a plusieurs ances propres à un debarquement de chaloupes, lesquelles ances sont à une demy lieue, à une lieue et jusqu'à une lieue et demye de distance du local d'une des redoutes projettée sur la dite Cormorandière, où l'on peut descendre sans risque de courir aucun danger de perir, depuis la coupe de la dite montagne jusqu'à la pointe du dehors il y a environ deux lieues où reigne depuis le pied de la dite montagne Jusqu'à un ruisseau qui fait la limite des habitations du Sieur Duchambon et des héritiers du Sieur Rondeau, un banc de Sable d'une demy lieue de long sur 40 à 50 toises de large où l'on peut descendre à tout les marées et par quel tems qu'il fasse, à moins que ce ne fut le tems d'une tourmente manifeste, et que les redoutes projetées sur la pointe plate et sur la Cormorandière puissent s'y opposer par leur éloignement à y porter un prompt secours, mais l'on considère que les deux redouttes projettées seront très utiles pour empêcher que l'ennemy ne fasse sa descente s'y prés de la place comme ce qu'elle a fait dans la dernière guerre et que même quand il seroit descendu sur le dit banc de sable, les chemins impraticables qu'il y a pour venir de là attaquer les dites redouttes et gaigner le chemin de Miré, sont de vrays garants de la sûreté de ces mêmes redoutes, attendu qu'il est moralement impossible de pouvoir faire aucun transport d'aucune espèce d'artillerie quelconque à travers les terres de cette partie là par la coupe à pic des ruisseaux qui la traversent.

Depuis ledit banc jusqu'à la pointe du dehors, on estime qu'il y a deux lieus de distance et à un quart de lieue tirant au Sud, Est une ance où les bâtiments mouillent par quatre et cinq brasses d'eau et à l'abry généralement de tous les vents à l'exception de celui du Nord mais il vient par dessus les terres ; cette baye est propre pour la pêche de la morue, on l'y a faite au commencement de l'établissement de la Colonie fort bonne, elle est aussi abondante en pacage pour y élever beaucoup de bestiaux pour

l'agriculture des terres.

RECENCEMENT.

Des habitations qui ont été concédées dans ladite baye de Cabarus, et des habitans qui y ont établis tant hommes que femmes, garçons, filles, domestiques, trente six mois, bestiaux, goëlettes, batteaux, esquifs, chaloupes, etc.

M. Degouttin, une habitation scituée sur la pointe du dehors, non mise en valeur.

A M^r Daillebou, un terrain scitué le long de la coste non cultivé. M^r Yhierry, un terrain scitué sur la coste ensuitte, non cultivé.

 M^r de S' Övide et aujourd'huy à M^r Du Chambon il y a actuellement deux habitants dessus.

A Mr Rondeau, un terrain scitué au milieu de ladite baye, il y a actuellement un

habitant qui la fait valoir.

Sixton Huiker, laboureur habitant, natif de la Suisse âgé de 42 ans, marié avec Marie Jeanne Esterine, native Dailledan en Suisse, âgée de 35 ans, leurs enfants sont :

Joseph Huiker âgé de 16 ans. Angélique Huiker âgée de 9 ans.

Tous les deux natifs de Louisbourg, ils ont environ deux arpents de terrain deffriché pour faire un jardin dans lequel ils veulent semer de touttes espèces de grains pour essay et sçavoir lequel reussira le mieux ils ont un esquif.

Le terrain sur lequel ils sont établis appartient à Mr Du Chambon.

Jeanne Baudry, veuve de François Clermont, native de Plaisance, âgée de 45 ans, elle a trois enfants qui sont:

François Clermont âgé de 33 ans. Pierre Clermont âgé de 27 ans. Jeanne Clermont âgée de 15 ans. Trois garcons pêcheurs qui sont:

Etienne Daguerre natif de Louisbourg, âgé de 33 ans.

Pierre Tuillier, natif de Dieppe âgé de 27 ans. François Durand natif de Dinant âgé de 27 ans. Trois chaloupes, une truie et cinq petits cochons.

Le terrain sur lequelelle est établie est scitué dans l'ance au Major, dépendant de

l'habitation de Mr Du Chambon.

Pierre Duport, laboureur habitant de cette colonie depuis un an, ayant eu les vivres du Roy pendant un an pour luy et sa famille, lequel est natif de la paroisse de Sonneville en Abbeville, evêché de La Rochelle, âgé de 32 ans, Jeanne Metayer son épouse, native de la même paroisse âgée de vingt quatre ans, ils ont trois enfants, deux garçons et une fille qui sont :

Pierre Duport âgé de 6 ans. Jean Duport âgé de 4 ans. La fille n'est pas baptisée.

Ils ont avec eux Jeanne Rousseau, veuve de Jean Métayer leur mère âgée de 45 ans.

Elisabeth Métayer leur sœur âgée de 18 ans.

Le terrain sur lequel ils sont établis dépend et fait partie de l'habitation de S'Rondeau.

Nous sommes partis dudit Cabarus le huit, sur les sept heures du matin pour nous transporter au hâvre de Fourché où nous sommes arrivés le même jour environ les trois

heures après midy.

Le hâvre de Fourché est scitué sur la coste du Sud-Ouest de l'Isle et à trois lieues de distance de Cabarus, en quittant ledit hâvre de Cabarus nous avons passé sur le lac de l'habitation à Madame Rondeau, qui est derrière le banc de sable cy dessus désigné, en faisant le ouest pendant un quart de lieue, les terres d'alentour sont couvertes de bois franc propre à brûler. En second lieu nous avons pris un portage d'environ quatre vingt toises en faisant le Ouest Sud Ouest, qui nous a conduit sur un second lac qui n'a nulle décharge que celle de la filtration des eaux, il est fort spacieux, nous l'avons suivy deux cent toises en faisant notre même air de vent, et ensuitte nous sommes rentrés dans le bois en faisant le Sud-Ouest un quart de lieu qui nous a fait sortir sur le grand Lac de Carabus, ce lac ferme trois bras qui s'étendent beaucoup dans les terres du Nord, du

Nord-Est et du Sud-Onest. La rivière du Barrachois de Belle feuille y prend sa source et ledit lac de Cabarus n'a point d'autre décharge que ladite rivière qui est dans le bras du Nord. En premier lieu en sortant des bois nous l'avons suivy dans le Sud-Ouest environ 400 toises, et ensuitte un quart de lieue en courant dans le Ouest quart de Nord-Ouest, tous ces bois sont couverts de bois de sapin, à l'extrémité duquel nous avons repris un petit portage d'environ 70 à 80 toises en bois franc qui nous a conduit sur un quatrième lac qui n'a point de nom, nous l'avons suivy dans toutte sa longueur qui est de peu de chose en faisant toujours notre route; les terres de ses environs sont couvertes de bois de sapin, et enfin nous sommes rentrés dans le bois en faisant le Sud-Ouest environ 400 toises qui nous a fait tomber directement sur le fond du Barachois de Belle feuille, toutte cette dernière partie de terre est couverte de toutte sorte de bois franc.

DU BARACHOIS DE RELLEFEUILLE.

Le Barachois de Bellefeuille est beaucoup spacieux, il forme plusieurs bras qui s'enfoncent grandement dans les terres du Nord-Est, du Nord et du Nord-Ouest, nous l'avons traversé d'abord en faisant le Sud-Ouest environ cinq toises et ensuitte dans le Ouest quart de Nord-Ouest un grand quart de lieue, les terres de ses rives ainsy que celles de l'intérieur des terres sont couvertes de mauvais sapin, l'entrée dudit Barachois de Bellefeuille gît Nord et Sud, il y peut à peine à marée haute y entrer une chaloupe et encore faut-il qu'elle soit à vuide, il peut avoir deux toises de large, la qualité du terrain est beaucoup tourbeuse et aquatique, elle n'est propre que pour du pacage, sur la devanture dudit barachois reigne un banc de sable d'un quart de lieue de long sur 30 ou 40 toises de large, il court Nord-Est et Sud Ouest, outre qu'il est scitué en pleine côte au large sur sa devanture, il est remply de hauts fonds et de battures, partant les vaisseaux ne sçauroient y être à l'abry d'aucuns vents et n'y pourroient rester par le moindre vent qu'il feroit un peu fort, d'ailleurs la variété du temps de ce pays reconnue générallement de tout le monde, faira qu'un ennemy ne sera jamais assez imprudent de mettre du monde à terre, tandis qu'il ne sera pas comme scur de rembarquer ses hommes en cas qu'ils fussent repoussés ou que le temps même les y obligeât, mais enfin quand même la constance du temps les favoriseroit, que deviendroient-ils, entreront-ils dans les terres pour venir dans la baye de Cabarus, mais comment passer à travers un païs aussy trempé que l'est celuy que l'on a décrit cy-dessus ; De ce barrachois nous sommes passez Par un annien d'environ 400 toises en faisant le Ouest Sud-Ouest qui nous a conduit sur le Barrachois Marcoche.

Le Barrachois de Marcoche est extrêmement spacieux, il a une lieue de traverse, nous l'avons suivy en faisant plusieurs airs de vent que nous avons réduit au Sud-Ouest, il a plusieurs bras qui s'enfoncent dans les terres d'une lieue, et celuy qui court dans le Nord-Ouest d'une bonne lieue et demie, il forme plusieurs Isles et presqu'isles, tous ses bords sont couverts de bois de sapin, son goulet gît Nord et Sud, sa largeur peut-être de quinze toises, les chaloupes y passent à marée haute chargées, il y a à tribord en entrant une roche et à bas bord un banc de sable qui ne laissent que le passage qu'il faut pour une chaloupe. Sur la devanture dudit barrachois reigne un banc de sable à peu près égal à celuy du Barrachois de Belle feuille, à une lieue au large des deux Barrachois il y a beaucoup de battures qui ne paroissent qu'à mer basse et depuis ledit lac nous avons toujours suivy la coste, elle est remplie de battures et de hauts fonds jusqu'à l'entrée du hâvre de Fourché, ainsy qu'au large, il en est éloigné d'un quart de lieue.

DU HAVRE DE FOURCHÉ.

Le Hâvre de Fourché est un des bons hâvres pour la pêche de la morüe, qu'il y en ait sur la coste, tout ce qui le gâte un peu est la difficulté de son entrée que les hauts fonds rendent difficile. Il se sépare en deux bras, le premier courre dans le Ouest Nord-Ouest, et le second dans le Ouest, ce dernier étoit bien étably avant la guerre, il y avoit douze à quinze familles et touttes bien à leur aize; les Anglois y ont mis le feu partout, à l'exception d'un magasin qu'il y a de cent pieds de long sur l'habitation de deffunt Monsieur Daccarette qui existe encore aujourd'huy et pour y élever beaucoup de bestes à cornes.

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

Partys de Fourché le mecredy neuf du courant en faisant le Nord-Ouest pendant un quart de lieue par des bois de pruches impraticables par leur épaisseur, cette route nous a conduit dans le Lac Ablin, il peut avoir un quart de lieue de long sur deux cents toises de large, il se divise au fond en deux branches, il court environ Nord-Est et Sud-Ouest, tous ses bords sont couverts de sapin, le l'it lac se décharge par un ruisseau dans le Barrachois de la grande Framboise, nous l'avons suivy jusqu'à la rencontre d'un bras dudit Barrachois de la Framboise, qui peut y avoir un demy quart de lieue d'un endroit à l'autre.

DU BARRACHOIS DE LA GRANDE FRAMBOISE.

Le Barrachois de la Grande Framboise est scitué à une demy lieue du hâvre de Fourché, son entrée git Nord Nord-Ouest et Sud Sud-Est, sa largeur peut être reduitte à quatre cents cinquante toises. Il y a deux battures vis à vis le Goulet, il y peut entrer un charoy du port de cinq à six cordes de bois, qu'au large on y peut mouiller. On estime qu'il s'enfonce d'une lieue et demye dans les terres, en jettant plusieurs bras qui s'enfoncent les uns plus que les autres dans la profondeur des terres du Nord-Ouest, en formant plusieurs Isles et presqu'Isles dans son milieu, sa largeur peut être considérée d'une grande demye lieue, tous les bords sont couverts de mauvais bois de sapin, touttes les meilleurs productions de ces Barrachois, ances et lacs ne consistent qu'en foin, vû que le pays est extrêmement aquatique. En quittant le Barrachois nous avons pris un annien d'environ de deux cents toises en faisant sur le Barrachois de la petite Framboise.

DU BARRACHOIS DE LA PETITE FRAMBOISE.

Le Barrachois de la petite Framboise est scitué à deux lieues du hâvre de Fourché et à quatre du St Esprit, son entrée n'est propre que pour y passer avec un canot sauvage, il a une lieue de large Nord Est et Sud-Ouest, et il a plusieurs bras qui s'enfoncent de prés de deux lieues dans la profondeur des terres, ils y forment des Isles et presqu'isles, et l'on prétend que celui du Nord-Est décharge ses eaux par une rivière qu'il y a dans le lac de la rivière de Miré, tous ses bords ainsy que dans la profondeur des terres sont de mauvais sapinage. Depuis ledit Barrachois nous avons toujours suivy la coste jusqu'au Saint Esprit, dans la distance de ces quatre lieues, l'on a reconnu que deux ances où des chaloupes seulement pourroient se mettre à l'abry des mauvais tems, depuis les vents de Ouest quart Nord-Ouest, jusqu'à ceux de Nord Nord-Est, et beaucoup plus en seureté dans l'une des deux que l'on nomme l'ance du Caplan, à l'exception de ces deux endroits le reste de la coste est des hautes terres et roches impraticables par leur extrême escarpement.

DU SAINT ESPRIT.

Le Saint Esprit est bien étably, il est propre pour la pêche de la morue, pour y élever des bestiaux et pour du jardinage, la nature du terrain y étant beaucoup sablonneuse.

Le havre du S^t Esprit est une véritable rade forenne, son entrée gît Est Nord-Est et Ouest Sud-Ouest, les bastiments du port de soixante à soixante et dix tonneaux peuvent y entrer et mouiller dans le milieu de ladite rade, par les dix à douze brasses d'eau à marée haute, il y a deux battures que l'on laisse l'une à tribord et l'autre à bas bord, sur le derrière de ladite rade est un barrachois qui s'enfonce dans les terres du Nord-Ouest environ une lieue, les habitants fauchent le foin qui leur est necessaire sur les bords dudit Barrachois, son goulet git Nord-Est et Sud-Ouest, il y a de l'eau à marée haute pour le passage d'un charoy de quatre à cinq cordes de bois, touttes les terres des environs du S^t Esprit ne sont couvertes que du bois de sapin.

RECENCEMENT.

Recencement des habitants, garçons pêcheurs, trente six mois, bestiaux, goëlettes, batteaux et chaloupes du S' Esprit.

Le Sieur Perrez, habitant, faisant faire la pêche, natif de Plaisance âgé de 42 ans, marié avec Margueritte Dion, native de la Cadie, âgée de 48 ans, ils ont trois garçons pêcheurs, 2 chaloupes, 3 vaches, 3 oyes, 2 poulles d'Inde et 9 poulles.

Le terrain qu'il occupe ne luy a esté concédé que verballement par M^r de S^t Ovide et M^r Lenormant de Mezy, il y a dessus grave et vigneaux pour la sècherie de deux

chaloupes et un grand jardin où ils font venir touttes sortes de jardinage.

François Picard, habitant pecheur, natif de Plehelle, evêché de S^t Brieux, âgé de 39 ans, dont il y en a 24 dans la colonie marié avec Anne Barbudeau natifve du lieu, âgée de 28 ans ; on leur a donné les vivres du Roy pendant deux ans.

Ils ont quatre enfants:
Jullien âgé de huit ans.
Suzanne âgée de cinq ans.
Angélique âgée de deux ans.
Françoise âgée d'un an.
Cinq hommes de pêche:

Jean Gautier âgé de 36 ans, natif de Mandes, evêché de S^t Malo. Julien Thomas natif de Couet, evêché de S^t Malo, agé de 30 ans. Jean Colinet, âgé de 22 ans, natif de Trebedeau, evêché de S^t Malo.

Pierre Briand, natif de St Carlé evêché de St Malo.

Toussaint Picard, natif de Plehelle, evêché de St Brieux, âgé de 17 ans.

Trois autres engagés qui sont à Louisbourg.

Deux chaloupes, une demie chaloupe, une vache et six poulles.

Le S^r François Picard n'a aucune habitation.

Jean Granne, habitant pêcheur, natif de Tadé, evêché de S' Malo, âgé de 35 ans, dont 17 qu'il est dans la colonie, marié avec Marie Papou native de S' Pierre âgée de 30 ans.

Ils ont un garçon et trois filles. :

Augustin âgé de trois ans. Isabelle âgée de sept ans. Agathe âgée de cinq ans. Geneviève âgée de 14 mois.

Neuf hommes de pêche dont il y en a six qui sont à leur pain. Jean Fougère, natif de Chateauneuf, evêché de S' Malo, âgé de 39 ans. André Groey âgé de 24 ans, natif de Caronne, evêché dAvranches.

Toussaint Tramond, âgé de 15 ans, natif de Hebedau, evêché de St Malo.

Julien Papou, âgé de 24 ans, natif du S^t Esprit. Pierre Jourgouche, natif de Bayonne, âgé de 22 ans. Gabriel de Touria, âgé de 30 ans, natif de Bayonne. Deux chaloupes, deux vaches, un veau et six poulles.

L'habitation qu'il occupe luy a été vendue par la veuve Seau. Il n'est point spécifié sur l'acte de vente, le nombre de toises que ledit terrain contient de face ny en superficie.

Georges Barbudeau, M° chirurgien du Saint Esprit, natif de l'Isle d'Oléron, évêché de Saintes, il y a 36 ans qu'il est dans la colonie, marié avec Françoise Vrigneau agée de 52 ans, native de Plaisance, ils ont chez eux Simon Halbert leur neveu natif de l'Isle d'Oléron, âgé de 16 ans. Il est pour rester dans le pays en qualité de chirurgien.

Ils n'ont point de concession du terrain qu'ils occupent, ils y ont un jardin, et point

de bestiaux ny volailles.

Herbe Desroches, habitant pêcheur, natif de Coral, évêché d'Avranche, etant dans la colonie depuis 22 ans, âgé de 35 ans, marié avec Marie Barbudeau native du lieu âgée de 30 ans.

Ils ont trois garçons et une fille. François, âgé de huit ans. Jean, âgé de trois ans. Pierre, âgé de trois mois. Margueritte, âgée de 10 ans.

Louise Duneau, âgée de 14 ans, native de Louisbourg, en qualité de servante.

Trois hommes de pêche :-

Yves Galles, âgé de 30 ans, natif de la paroisse de Guillé, évêché de St Malo.

Alexis Renard, âgé de 30 ans, natif de Ste Broulade de Hol.

Louis Mange, âgé de 23 ans, natif de Carmel, archevêché de Paris.

Une chaloupe, une demy chaloupe, une vache et huit poulles.

L'habitation de pêche qu'il occupe luy a été donnée verballement par M. Bigot, et il y a dessus chaffaux et vignaux pour la sècherie de deux chaloupes.

Isabelle Longue Epée, veuve de deffunt Jean Papou, native de la coste de Plai-

sance, âgée de 52 ans.

Elle a 4 garçons :-Charles, âgé de 29 ans. Julien, âgé de 25 ans. Jean, âgé de 22 ans.

François, âgé de 18 ans, tous natifs du St Esprit.

Le terrain qu'ils occupent leur a été donné verballement par les puissances. Ils y

Jean Clément, habitant pêcheur, natif de la paroisse de Jeffrots, évêché de Coutence, âgé de 45 ans, et il y en a 30 qu'il est dans la colonie, marié avec Marie Brus, âgée de 40 ans, native de la Cadie.

Ils ont cinq garçons et une fille :-

Jean, âgé de 20 ans. Pierre, âgé de 18 ans. Jean, âgé de 11 ans. Pierre, âgé de 9 ans. Chapui, âgé de 10 mois.

Louise, âgée de 4 ans, tous natifs du St Esprit. Une chaloupe, une vache, son veau et 6 poulles.

Georges Bonin, habitant pêcheur, natif du lieu, âgé de 28 ans, marié avec Marie Diers, natifve de Niganiche, âgée de 19 ans.

Ils ont une fille qui n'est point nommée âgée de 21 jours, et Madeleine Diers sa

sœur âgée de 9 ans.

Une cavalle, trois poulles, deux oyes et deux poulles d'Inde.

Le terrain qu'ils occupent leur a été concédé par Messieurs de St. Ovide et Le

Normand mais ils en ont perdu le titre dans la guerre.

Jacques Lirard habitant pêcheur, natif de la paroisse de Plerin, evêché de St. Brieux âgé de 40 ans, et il y en à 26 qu'il est dans la colonie, marié avec Catherine Clément âgée de 22 ans, native du Port Toulouse.

Ils ont une fille Marie âgée de 14 mois.

Deux garçons pécheurs, Nicolas Josse âgé de 18 ans, natif de Quarolle, evêché d'Avranche, Joannis Dharouenant, âgé de 24 ans, natif de Charau, evêché de Bayonne. Cinq poulles. Ils n'ont point d'habitation.

François Le Hardy, habitant pêcheur, natif de St. Modé evêché de St. Malo, marié avec Marguerite Clément âgée de 15 ans natifve du lieu.

Ils ont pour touttes richesses 7 poulles, n'ayant point d'habitation.

Madeleine Robert, veuve de défunt Jean Bradou, native de la cadie, âgée de 52 ans. Elle a trois enfants, deux garçons et une fille Jean Bradou âgé de 24 ans, Pierre Bradou, âgé de 22 ans, Marguerite Bradou, âgé de 18 ans, Etienne Porier, son neveu, âgé de 7 ans.

Tous natifs de l'Isle Royale.

Une genisse et cinq poulles. Elle n'a point d'habitation.

Jean Beaulieu, habitant pêcheur, natif de Bourneuf, evêché de Nantes, âgé de 48 ans et il y en a 30 qu'il est dans la colonie, marié avec Marie Hulin native de Granville, evêché de Coutances âgé de 48 ans.

Ils ont deux garçons : Pierre âgé de 6 ans, Jean âgé de 2 ans.

Quatre poulles, et ils n'ont point d'habitation.

François Bonnieu, habitant pêcheur, natif du lieu âgé de 24 ans, marié avec Margueritte Lavaudière, native du Port Toulouse.

Ils ont un garçon et une fille : Jean âgé de cinq mois, Barbe âgée de 3 ans.

Et pour tous bestiaux une cavalle.

Anselme Blanchard, habitant et métayer deMr Dolabarras, capitaine de port, natif de Cobeguy, âgé de 33 ans, marié avec Marguerite Do ron, native de la cadie, âgée de 32 ans.

Ils ont six enfants : Joseph âgé de 10 ans.

Marie-Marthe âgée de 15 ans.

Isabelle âgée de 7 ans.

Marguerite âgée de 4 ans.

Jeanne, âgée de 3 ans. Cloty, àgée de 2 ans.

Une vache avec sa suite. Ils n'ont point encore fait de defriché.

Nota.—Qu'au Saint-Esprit il y avoit une plus grande quantité de chaloupes avant

la guerre qu'il n'y en a aujourd'huy.

Party du Saint-Esprit le 11 février et arrivé à l'ardoise le même jour à six heures du soir, dans l'espace de six lieues que l'on estime qu'il y a d'un endroit à l'autre, nous avons remarqué, premièrement : que depuis le Saint-Esprit jusqu'à l'ance de la choui, il y reigne un banc de sable où il y vient beaucoup d'herbe, ensuite ladite ance à la chouy, cette ance est bonne pour y mouiller par les vents de Sud Ouest, Nord Ouest et Nord Quart Nord Est, tous les autres y donnent tout aplein dedans. Elle a trois quarts de lieue de circuit, il y a au milieu sept à huit brasses d'eau, il y a deux battures sourds au large de ladite ance que l'on laisse à tribord en entrant. La grande Rivière débouche dans ladite ance, son goulet gît Nord et Sud, elle courre ainsy trois lieues dans la profondeur des terres, et après elle se divise en trois bras, ils s'enfoncent dans le Ouest, dans le Nord-Ouest et dans le Nord. S'y son entrée permettoit à des bâtiments du port de soixante-dix tonnaux d'y passer, ils y monteroient pendant deux lieues, mais elle ne le permet qu'à des voitures qui prennent de six à sept pieds d'eau encore à marée haute, ses bords sont couverts de touttes sortes de bois francs et de beaucoup de pin et de Pruche dans le haut et sur les bords des trois bras. Dans le reste du chemin que l'on estime être de quatre lieues, l'on n'a point reconnu aucun endroit propre à pouvoir donner une retraite sûre à des chaloupes, ce n'est que des escarpements et des chaînes de rochers impraticables avec des voitures, touttes les terres des environs de la mer sont couvertes de bois de sapin et de mauvais pruche.

La baye de l'Ardoise est bonne pour y faire la pêche de la morue. La famille du Sr coste qui s'y refugia dans le tems de la dernière guerre avec les Anglois y fait des bonnes pêches de morues trés marchandes, elle est divisée en deux, celle qui est établie est port petite et en outre exposée aux vents qui viennent du large, mais on l'a préférée à la grande, veu qu'elle ne s'enfonce pas tant dans les terres, et qui se trouve par là exposée à un plus grand volume d'air, dans la grande les bastiments sont à l'abry générallement de tous les vents aussy quand ils sont dans le cas de rester longtems sans aller en voyage, on les y mouille par précaution, elle s'enfonce d'une bonne demy-lieue dans les terres, mais il n'y a de l'eau que pour des chaloupes, tous ses bords sont couverts de bois francs, la nature du terrain est reconnue pour être beaucoup sabloneuse et n'être

propre que pour du foin et pour du jardinage.

RECENCEMENT DE LA FAMILLE DU S' FRANÇOIS COSTE.

François Coste, natif de la paroisse de Martegue, evêché de Marseille, âgé de 90 ans, et il est dans la colonie depuis 30 ans, marié avec Madeleine Martin native du Port Royal âgée de 89 ans.

Ils ont avec eux : Joseph Dugas, âgé de 21 ans. Madeleine Dugas, âgée de 12 ans, leur petit fils.

Louis Mercier âgé de 17 ans, natif du Canada engagé pour un an en qualité de domestique.

5 vaches, 2 cavalles, une truie, 6 poulles et un jardin.

Pierre Boy, habitant pêcheur, natif de St Jean des Camps, evêché de Coutances, agé de 70 ans, il y en a 40 qu'il est dans la colonie, marié avec Marie Coste agée de 56 ans, native du Port Royal.

Ils ont deux garçons et cinq filles :

Joseph, âgé de 19 ans. François, âgé de 17 ans. Judith, âgée de 27 ans. Cecille, âgée de 21 ans. Madeleine, âgé de 17 ans. Charlotte, âgée de 14 ans.

Geneviève, âgée de 11 ans. Un bœuf, 2 vaches, 3 veaux, un toreau, 2 cochons, 7 poulles, une chaloupe et un grand jardin.

Madeleine Coste, veuve de deffunt Barthelemy Petitpas native du Port Royal âgée

de 54 ans.

Elle a cinq garçons et une fille. Jean Petitpas, âgé de 24 ans. Pierre Petitpas, âgé de 21 ans. Claude Petitpas, âgé de 18 ans. Guillaume Petitpas, âgé de 17 ans. Paul Petitpas, âgé de 12 ans. Pelagie Petitpas, âgée de 14 ans. Tous natifs du Port Toulouse.

Un bœuf, 4 vaches, un veau, 2 cochons, 5 poulles, une chaloupe et un grand jardin.

Gervais Brisset, habitant pêcheur, natif de Condé, evêché deBayeu, âgé de 50 ans, il y en a 30 qu'il est dans la colonie, marié avec Marie Joseph Le Roy native du Port Toulouze, âgé de 36 ans.

Ils ont cinq filles:

Marie Josèphe, âgée de 16 ans. Catherine, âgée de 12 ans. Brigide, âgée de 8 ans. Suzanne, âgée de 6 ans. Gervaise, âgée de 3 ans.

Un bœuf, une vache, 2 cochons, 6 poulles, une gouelette du port de 15 cordes de bois, et un jardin ainsy que les autres.

Charles Lavigne, habitant caboteur, natif du Port Royal, âgé de 34 ans, marié avec Madeleine Petitpas âgée de 34 ans, native du Port Toulouse.

Ils ont deux garçons et trois filles :

Benoist, âgé de 3 ans. Joseph, âgé de 5 mois. Anne, âgée de 9 ans. Charles, âgée de 6 ans. Cecille, âgée de 5 ans.

Gilles Poirier, âgé de 13 ans, natif du St Esprit, en qualité de domestique.

Uu bœuf, 4 vaches, un veau, 2 cochons, 7 poulles, un batteau du port de 10 cordes de bois et un jardin.

Joseph Petitpas, habitant pêcheur, natif du port de Toulouse, âgé de 29 ans, marié avec Anne Lafargue, âgée de 25 ans, native du Petit Degra.

Ils ont un garçon de l'âge de 15 mois. Une vache, 5 poulles et un jardin.

Jean Coste, habitant caboteur, natif du Port Royal, âgé de 38 ans, marié avec Madeleine Lafargue, native du Petit Degra, âgée de 29 ans.

Ils ont 4 garçons et une fille. François, âgé de 11 ans. Pierre, âgé de 9 ans. Jean, âgé de 6 ans. Etienne, âgé de 6 mois. Geneviève, âgée de 3 ans. Madeleine, âgée de 16 ans.

'Ambroise Lebaudou, âgé de 24 ans, natif du Port Toulouse en qualité de domestique.

Six pièces de bestes à cornes, une cavalle, deux cochons, 7 poulles, un batteau du

port de 15 cordes de bois et un jardin.

Pierre Brisson, habitant pêcheur, natif de Nantes, âgé de 52 ans, marié avec Anne Boy, native du Port Toulouze, âgée de 33 ans.

Ils ont deux garçons et une fille.

Jean, âgé de 5 ans. Pierre, âgé de 18 mois. Marie, âgée de 11 ans.

Louis Minereau, natif de Rochefort, âgé de 20 ans, engagé pour domestique.

Cinq pièces de bestes à cornes, une cavalle, 2 cochons, 5 poulles, une chaloupe et un jardin.

Noël Amiot, habitant pêcheur, natif de Triveron, évêché de St-Malo, âgé de 40 ans et il est dans la colonie depuis 1728, marié avec Margueritte Boy, native du Port Toulouze, âgée de 30 ans.

Ils ont deux garçons et deux filles.

Jean, âgé de 4 ans, l'autre n'est point encore nommé.

Margueritte, âgée de 8 ans. Madeleine, âgée de 2 ans.

Sept pièces de bestes à cornes, un cochon, 5 poulles, une chaloupe et un jardin.

Le terrain sur lequel la famille de François Coste est établie a esté concédé au Sr Coste par Messieurs de Saint Ovide et de Soubras. Elle contient une demy lieue sur le bord de la mer, le peu de preries qu'il y a sont scituées sur le bord de la grande Baye, ils ne scauroient y ramasser la quantité de foin qu'il leur faut pour la nourriture de leurs bestiaux s'ils n'alloient en faucher sur les terres de Canceau, la grave est fermée par la nature. Il y a des chaffauts et vignaux pour la secherie.

Nota.—Que tous ces habitants ainsy que ceux du Saint-Esprit et ceux de Cabarus

ont eu les vivres du Roy pendant deux ans.

Party de l'Ardoise le treize, et arrivé au Port Toulouse le même jour, l'on estime deux lieues d'un endroit à l'autre, à la distance de deux cents toises de la baye de l'Ardoise établie par le Sieur François Coste, l'on en trouve une seconde qui est fort spacieuse, son entrée gît Sud-Est et Nord-Ouest, l'on y passe par les quatre brasses d'eau, et une fois entrés l'on y mouille par les 15 à 16 pieds, à l'abry des vents du Sud quart Sud-Ouest, de Ouest, de Nord-Ouest de Nord et de Nord quart de Nord-Est, à la vérité ils n'y sont pas en sûreté par des gros vents, vu que le fond n'est qu'un sable mouvant, que partant les bastiments sont sujets à chasser sur leurs câbles et vont se perdre sur les rochers du cap de l'Ardoise ou s'échouer sur un banc de sable qui reigne au fond de ladite baye, elle est peu fréquentée par les marins dans l'automne, parce que c'est le tems des coups de vent, les bastiments n'y vont que pour y charger du bois de corde, un quart de lieue au large, dans le Sud quart Sud-Ouest est scituée une Isle de ce nom qui peut avoir une demy-lieue de superficie, elle est limitrophe aux terres de la grande Isle par le cap du Sud-Ouest de ladite baye, tous ses bords ainsy que dans la profondeur des terres sont couverts de bois franc, en quittant ladite baye l'on prend un annien d'un demy quart de lieue qui conduit sur une espèce de barrachois, après l'on suit la coste pendant un demye lieue avant que de tomber sur le Barrachois des Sept Islots. Ce barrachois est de peu de chose, il y a peu d'eau il est même à croire que dans un tems plus reculé il n'était qu'une prerie, et que les eaux qui inclinent à faire des incurtions dans cette Isle, l'on en voit où effectivement il y a de l'herbe au fond, et il y reste tout au plus un pied d'eau à mer basse. Le fond est beaucoup vasseux, au large il y a sept petites Isles qui luy donnent le nom de Sept Islots, et enfin on prend un chemin plaqué qui conduit au fond du Barrachois de l'Est du Port Toulouze, toute cette partie est couverte de bois mêlé, mais le dominant est le sapin.

DU PORT TOULOUZE.

Le Port Toulouze est scitué à droite en entrant dans le petit passage. L'entrée est fermée par la pointe à Coste scituée sur les terres de l'Isle Royalle et par le cap de

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

la Ronde scituée sur les terres des Isles Madames, il s'en va ainsy trois lieues en courant Est et Ouest, comme sa largeur est inégale, l'on estime qu'elle peut être réduite à 150 ou à 200 toises de large, les bastiments du port de 150 tonneaux ne sçauroient y passer par deux hauts fonds qu'il y a dans le milieu dudit passage qui le traversent, et encore

faut-il être bon pratique pour y passer des petits bastiments.

Le Port Toulouze est fermé par la pointe à Coste et par la pointe de la Briquerie, l'on estime qu'elles gissent Nord Ouest et Sud-Est et qu'elles sont à distance l'une de l'autre de trois quarts de lieues. Il y a un chenal où les bastiments du Roy du port de 30 à 36 pièces de canons entreroient, mais comme il va en serpentant l'on seroit obligé sy l'on vouloit prendre le parti d'y en faire entrer, de balisser ledit chenal à bas bord et à tribord pour que ledit bastiment passât au milieu sans rien craindre de s'endommager Il est dommage que ce port ne soit pas praticable à touttes sortes de vaisseaux, il présente une perspective charmante, très facile à fortifier, mais impossible à pouvoir empêcher à l'ennemy de mettre pied à terre, à moins que d'y construire plusieurs forts sur les différentes pointes qui se présentent propres pour cet effet, depuis la pointe de l'ancienne Intendance aller jusqu'à la rivière à Tillard, dans la dite rivière à Tillard, dans l'ance de la Briquerie, l'on peut partout défendre trés facilement et sans être vû de l'établissement d'aujourd'huy, quand une fois l'on sera prés de terre, l'on estime la briquerie à une bonne lieue de l'établissement, et la rivière à Tillard à trois quarts de lieue. Dans ladite rivière les bastiments du port de cent tonneaux peuvent y entrer et y mouiller à l'abry généralement de tous les vents, son bassin n'est pas absolument grand, mais trés propre pour y mettre des bastiments en sûreté. Les habitants du Port Toulouze y échouent leurs batteaux et goëlettes dans l'hiver. C'est l'unique partie qui est dérobée de la rive de l'établissement du Roy depuis la pointe à Coste à venir audit établissement du Roy, il s'y allonge un banc de sable qui laisse un petit espace entre luy et la terre du Nord où est scitué ledit établissement, et ensuitte entre cedit banc de grave et la terre du Nord, il s'y enfonce un bras qui s'en va dans les terres de l'Est environ une bonne demy lieue, il est aussy facile de descendre dans cette partie que dans la précedente, l'on a reconnu la terre de l'ancienne briquerie pour être pierreuse et non propre pour faire de bonne marchandise. A une demie lieue à l'Est Sud-Est du Port Toulouze est scituée la grande Grave, elle est fermée par la pointe à Pinet scituée à l'Est, et par la pointe à Coste scituée à l'Ouest, son entrée gît Sud-Est et Nord-Ouest les bastiments peuvent mouiller dans cette ance à l'abry généralement de touts vents, ils n'en ont à craindre que ceux qui viennent par dessus les terres, ils y mouillent par les cinq à six brasses d'eau, il y a deux battures scituées vis à vis la pointe à Coste, elles paroissent à marée basse, on les laisse à tribord en entrant au fond de ladite ance, il y a un barrachois qui s'enfonce un bon quart de lieue dans les terres du Nord Ouest. Toute cette partie est couverte de bois meslé.

RECENCEMENT DES HABITANTS DU PORT TOULOUZE.

Jean-Baptiste Martel, habitant caboteur, natif de Québec âgé de 42 ans, marié avec Marie Poujet, native du Port Royal, âgée de 48 ans.

Ils ont 3 garçons et 2 filles. Charles, âgé de 18 ans. Joseph, âgé de 16 ans. Baptiste, âgé de 13 ans. Madeleine, âgée de 11 ans. Epotille, âgée de 8 ans.

4 Bœufs, 8 vaches, un cheval, 11 poulles, 3 cannes, 6 oyes et un jardin.

Le terrain de son habitation luy a été vendu par Jean Clément, ils n'en scavent pas le contenu ainsy qu'une prerie qu'il a dont il tire le foin pour l'hivernage de ses bestiaux.

Jean Boy, habitant caboteur, natif de l'endroit, âgé de 22 ans, marié avec Judict Coujet native de Port Toulouse âgée de 23 ans.

Ils ont une vache avec sa suite, 4 dindes, 5 oyes, 3 poulles et une goëlette.

Le terrain qu'ils occupent leur a esté vendu par le Sr Boudrot, ils y ont un deffriché de peu de chose pour un jardin, ils ont eu les vivres du Roy pour deux ans ainsy que celuy cy dessus.

Nicolas Bériot, habitant caboteur, natif de la cadie, âgé de 49 ans, marié avec Ursulle Gotro, native des Mines, evêché de Québec, âgée de 34 ans. Il y a deux ans qu'ils sont refugiez dans l'Isle.

Ils ont 3 garçons et 3 filles:

Olive, agée de 12 ans. Pierre, agé de 10 ans. Joseph, agé de 7 ans. Marie, agée de 16 ans. Joseph, agé de 14 ans. Madeleine, agée de 4 ans.

Une vache, 3 oyes et 3 poulles. Le terrain qu'ils occupent leur a esté accordé en 1749 par Mr Duhaget, commandant pour lors au Port Toulouze, ils y ont fait un peu de deffriché qu'ils ont mis en jardin et du dezert pour une prerie, on leur a donné les vivres du Roy pour 2 ans.

Pierre Dégre, habitant charpentier, natif de la cadie, agé de 56 ans, marié avec Marie Testard, veuve de défunt Charles Pinet le jeune, native du Port Royal agée de 41 ans.

Elle a 5 enfants de son premier mariage, 3 garçons et 2 filles :

Joseph Pinet, agé de 24 ans. Pierre Pinet, agé de 22 ans. Pierre Pinet, agé de 12 ans. Marie Joseph, agée de 23 ans.

Madeleine Pinet, agée de 15 ans, tous natifs de Port Toulouze.

Le terrain qu'ils occupent actuellement leur a été accordé par Mr de Rouville commandant pour lors au Port Toulouze, ils n'y ont point fait d'autre deffriché que pour un jardin, et un dézert pour des preries, où ils ramassent environ trente quintaux de foin, ils ont eu les vivres du Roy, ainsi que le Roy l'a ordonné.

3 vaches et 9 poulles.

Michel Samson, habitant caboteur, natif de la cadie âgé de 40 ans, et il y en a 25 qu'il est dans la colonie, marié avec Jeanne Testard native du Port Royal, agée de 35 ans, ils ont eu les vivres du Roy deux ans.

Ils ont 4 garçons et 4 filles. Jean, agé de 17 ans. Michel, agé de 13 ans. Sebastien, agé de 11 ans. Fabien, agé de 11 ans. Jeanne, agée de 22 ans. Jeannette, agée de 15 ans.

Judic, agée de 8 ans. Josephe, agée de 3 ans.

Le terrain qu'ils occupent leur a esté accordé verbalement par Messieurs de Saint Ovide et Le Normand. Ils y ont 2 bœufs, 8 vaches et 6 poulles, ils ont deffriché deux à trois arpents de terrain qu'ils ont mis en préries ou le foin vient au mieux, et un jardin où les légumes viennent de même.

Charles Pinet, habitant caboteur du Port Toulouse, natif dudit lieu âgé de 27 ans,

marié avec Jeanne Samson native du Port Royal, agée de 32 ans.

Ils ont un garçon qui n'est point nommé.

Le terrain sur lequel ils sont habitués appartient au S' Samson leur beau père, il leurs en a donné pour bâtir et pour y faire un petit jardin où le jardinage vient au mieux. Ils ont 2 vaches et 6 poulles, on leurs a donné les vivres du Roy pour 2 ans.

Mathieu Samson, habitant caboteur, natif du Port Royal, agé de 42 ans, marié avec

Marguerite Lapierre, native de la cadie, agée de 42 ans.

Ils ont 4 garçons et 3 filles: Pierre Samson, agé de 17 ans. Jean Samson, agé de 16 ans. François Samson, agé de 14 ans. Bruneau Samson, agé de 7 ans. Isabelle Samson, agée de 13 ans. Charlotte Samson, agée de 8 ans. Jeanne Samson, agée de 3 ans.

On leur a donné les vives du Roy pendant deux ans. Ils sont dans la colonie depuis 1730.

Ils ont 3 bœufs, 2 vaches et 7 poulles.

Le terrain qu'ils occupent ne leur a été accordé que verballement par Messieurs de S^t Ovide et Le Normand, ils y ont fait un deffriché pour un jardin, et un dezert de quatre arpents en superficie pour une prairie.

Habraham du Gas, habitant caboteur, natif du Port Royal, agé de 36 ans, marié

avec Marguerite Fougère, native de la cadie âgée de 28 ans.

Ils ont cinq enfants:
Jean Dugas âgé de 13 ans.
Marguerite âgée de 16 ans.
Marie Dugas, âgée de 11 ans.
Geneviève, âgée de 9 ans.
Joseph, âgée de 10 mois.

Ils sont dans la colonie depuis 1719. On leur a donné les vivres du Roy conformé-

ment à son ordonnance.

Le terrain sur lequel il est établi luy a esté donné verballement par Messieurs de Saint Ovide et Le Normand, ils y ont fait un deffriché pour un jardin et le reste est en preries. Et une seconde prerie scituée sur une digue des Isles Madame.

Ils ont en bestiaux, 2 bœufs, 3 vaches, une truie, 7 poulles et un batteau.

Marie Marchand, veuve de deffunt Charles Pinet, native de la cadie âgée de $43\,$ ans.

Elle a 3 garçons et 2 filles. Jean Pinet, âgé de 21 ans. Jean Baptiste, âgé de 13 ans. Jeanne Pinet, âgée de 18 ans. Angelique, âgée de 12 ans.

Le terrain qu'elle occupe a été concédé en forme au S^r Louis Marchand par Messieurs de S^t Ovide et Le Normand, mais ils ont perdu leur concession dans le tems de la dernière guerre, elle n'a d'autre deffriché que pour un petit jardin.

Charles Pinet le jeune, habitant caboteur, natif du lieu âgé de 25 ans, marié avec

Heleine Guedry, native de la Cadie âgée de 22 ans.

Ils n'ont ny bestiaux ny habitation.

Pierre Sauvage, habitant caboteur, natif de la Cadie âgé de 27 ans, marié avec Jeanne Pinet native du Port Toulouse, âgée de 22 ans.

Ils ont Josette Sauvage leur fille âgée de 17 mois ; ils n'ont point d'habitation ny de bestiaux.

Louis Dantin, natif de Paris âgée de 50 ans, marié avec Marguerite La Sonde ; natifve de Saint Pierre, âgée de 36 ans.

Ils ont 4 garçons et une fille. Gabriel Dantin, âgé de 10 ans. Louis Dantin, âgé de 7 ans. Barthélemy, âgé de 4 ans. Joseph Dantin, âgé de 2 ans. Jeanne Dantin, âgée de 9 ans. Un bœuf, une vache et une poulle.

Leur maison est bâtie sur le terrain de Marc la Sonde leur père.

Judith Petitpas, âgée de 60 ans, natifve du Port Royal veuve de deffunt Marc La Sonde.

Elle a deux garçons. Jean Baptiste La Sonde, âgé de 24 ans. Joseph La Sonde, âgé de 21 ans.

Ils avoient une concession en forme du terrain qu'ils occupent par Messieurs de

Saint Ovide et Le Normand mais ils l'ont perdue dans la dernière guerre.

Un bœuf, 3 vaches, deux veaux et quatre poulles, ils font leur foin sur les rives de la rivière à Tillard où sont leurs preries, elles leurs ont été accordées par le même titre que celuy de leur habitation.

Honoré Boucher, natif de la cadie agé de 36 ans, et il y en a 30 qu'il est dans la colonie, marié avec Marie Anne La Sonde, natifve du Port Toulouse, agée de 24 ans.

Ils ont 2 garçons et une fille :

Bellony Boucher, agé de 8 ans, Jean Boucher, agé de 2 ans, Marie Joseph, agée de 4 ans.

Ils ont 2 bœufs, 2 vaches et 4 poulles. Leur maison est sur l'habitation de leur mère.

Michel Boudreau, habitant caboteur, natif de la cadie, agé de 35 ans, marié avec Jeanne Fougère, native du Port Toulouse, agée de 27 ans.

Ils ont un garçon et une fille:

Joseph Boudrot, agé de 2 mois, Jeanne Boudrot, agé de 2 ans.

Un bœuf, une truie, 6 poulles et une goëlette.

Le terrain qu'ils occupent leur a été donné par Messieurs de Saint Ovide et Le Normand. Ils y ont fait un deffriché de peu de chose pour un jardin.

Jacques Coste, habitant constructeur, natif du Port Royal, agé de 47 ans, marié avec Françoise Petitpas, native de la cadie, agee de 45 ans.

Ils ont Claude Coste leur fils, agé de 22 ans.

Ils ont en bestiaux, 2 bœufs, 3 vaches, 2 cochons, un cheval, dix poulles, un bat-

teau et un esquif.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verbalement par Messieurs de Saint Ovide et Le Normand. Ils ne scavoient point l'étendue du dit terrain. Il y a un déffriché pour un jardin seulement.

Joseph Dugas, habitant caboteur, natif de la cadie, agé de 38 ans, veuf de deffunte Margueritte Le Blanc.

Il a un garçon et 4 filles:

Joseph, âgé de 5 ans.

Marguerite, agée de 10 ans.

Anne, agée de 8 ans. Françoise, agée de 3 ans. Marie, agée de 3 ans.

Marie Braud, sa nièce, native de la cadie, âgée de 22 ans.

Un bœuf, 2 vaches, 2 cochons et 12 poulles.

Le terrain sur lequel il est étably a esté concédé à feu son père par Messieurs de Saint Ovide et Le Normand, mais ils ont perdu la concession dans la dernière guerre, on y a deffriché environ deux arpents de terrain en sup rficie où ils ont semé par plusieurs fois des naveaux, mais ils n'y sont jamais venus beaux.

Pierre Boy, habitant caboteur, natif du lieu, agé de 19 ans, marié avec Jeanne Dugas, native de Louisbourg, agée de 22 ans.

Ils sont sur le terrain de Joseph Dugas leur père. Ils ont 2 vaches et 1 poulle.

Claude Clerget, habitant caboteur, natif de la paroisse d'Acre, evêché de Langres, âgé de 60 ans, et il y en a 25 qu'il est dans le pays, marié avec Françoise Lavergne, native du Port Royal, âgée de 50 ans.

Ils ont 3 garçons et 3 filles.

Joseph Petitpas, âgé de 21 ans.

Abraham La Vandière, âgé de 17 ans.

Gabriel Clerget, âgé de 14 ans, natif dudit lieu.

Félicité clerget, âgée de 12 ans.

Françoise Clerget, âgée de 11 ans.

Anne Clerget, âgée de 10 ans.

Ils ont en bestiaux, 2 bœufs, 2 vaches, 2 génisses, et 3 poulles.

18--2

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

Le terrain qu'ils occupent est scitué au fond de la bras d'or. Il leur a été concédé par Messieurs de S' Ovide et Le Normand. On y a fait un dézert d'environ deux arpents en superficie où ils font venir touttes sortes de jardinages.

Jacques Petitpas, habitant du Port Toulouse, est caboteur, natif de Canceau, âgé

de 28 ans, marié avec Françoise Breaud. natifve de la Cadie âgée de 28 ans.

Ils ont Marie Petitpas leur fille âgée de neuf jours.

Un bœuf, une truie, 4 poulles et un batteau, et le terrain qu'ils occupent leur a été cédé par leur mère de son habitation.

Anne Baudreau, veuve de Jean Braud, native de la Cadie, âgée de 54 ans.

Elle a 2 garçons et 4 filles:

Joseph, âgé de 26 ans.

Ermant, âgé de 20 ans.

Marie, âgée de 22 ans.

Anne, âgée de 18 ans.

Marguerite, âgée de 15 ans.

Magdeleine, âgée de 14 ans. Elle n'a point d'habitation, on luy a donné un an de vivres. Ses enfants font le cabotage.

Jean Petitpas, habitant caboteur, natif de la Cadie, âgé de 30 ans, marié avec Françoise Monthory, natifve de la Cadie, âgée de 27 ans, il y a dix ans qu'ils sont établis dans la colonie.

Ils ont Jean leur fils âgé de 5 mois; il est étably sur l'habitation de sa mère.

La nature du terrain du fond de la bras d'or est trés propre pour y cultiver beaucoup de jardinage, ainsy que des pois et autres légumes cependant l'on considère que les brumes y sont aussy abondantes qu'à Louisbourg dans le printemps. Le S^r Petitpas m'a assuré que son père avait semé une année du bled et qu'il y étoit venu fort beau et très bien nourry.

Joseph Vigneau, habitant caboteur, natif de la cadie âgé de 37 ans, marié avec Catherine Arceneau, natifve du Port Royal âgée de 33 ans, il y a 14 ans qu'ils sont

établis dans la colonie.

Ils ont cinq garçons et 2 filles.

Joseph, âgé de 13 ans.

Nicolas, âgé de 11 ans.

Jean, âgé de 10 ans.

Pierre, âgé de 6 ans.

Hippolite, âgé de 3 ans. Rose, âgée de 15 ans.

Marguerite, âgée de 7 ans.

Et en bestiaux: Deux bœufs, deux vaches, 4 cochons, dix poulles et un batteau. Ils ont Baptiste Baren en qualité de domestique, il est pour s'établir dans la colonie.

Ils ont eu une permission verbale de Messieurs Desherbiers et Prevost pour s'établir sur le terrain qu'ils occupent et ils ont fait une prerie dans toute l'étendue du terrain.

Madeleine Soret, veuve de deffunt Pierre du Mas, natifve de Québec, âgée de 46 ans.

Elle a deux garçons et une fille:

Dominique Coulon, âgée de 20 ans, de son premier lit.

Pierre Dumas, âgé de 12 ans, de son second lit.

Margueritte Coulon, âgée de 18 ans.

Il y a vingt neuf ans qu'elle est dans la colonie.

Le terrain qu'elle a, luy a été concédé par Messieurs de S^t Ovide et Le Normand, mais elle en a perdu la concession dans la guerre, elle a mis tout le devant de son habitation en prerie cù elle ramasse environ 130 ou 140 quintaux de foin. Elle n'a point de bestiaux.

Joseph Fougère, habitant caboteur, natif du Port Royal, agé de 36 ans, marié avec Margueritte Coste, natifve du Port Toulouse agée de 32 ans, il y a 28 ans qu'ils sont

dans la colonie.

Ils ont Modeste Fougère âgée de quatre ans.

Marie Madeleine, agée de 12 ans, natifve de la cadie, en qualité de domestique. En bestiaux : uu bœuf, une vache, une génisse, 2 oyes, 4 poulles et la moitié d'un bastiment.

L'habitation sur la quelle il est établi, luy a esté vendue par Claude Dugas.

Claude Dugas, habitant cabôteur, natif du dit lieu, agé de 26 ans, marié avec Madeleine Beliveau, natifve du Port Royal agée de 34 ans, veuve de deffunt Jean Fougère.

Ils ont quatre garçons et 2 filles. Louison Fougère, agée de 18 ans. Jean Fougère, agé de 10 ans. Michel Fougère, agé de 9 ans. Joseph Dugas, agé de 2 mois. Isabeau Fougère, agée de 17 ans. Barbe Fougère, agée de 16 ans.

En bestiaux, deux bœufs, deux vaches, une cavalle, une oye, un cochon et 5 poulles. Un jardin de deffriché et le reste de l'habitation en prerie où il ramasse environ 20 à 30 quintaux de foin.

Le terrain qu'ils occupent leur a été vendu par feu Jean Robert Henry, il n'est Pas specifié snr le contrat de vente l'étendue du dit terrain.

Nicolas Préjean, habitant caboteur du Port Toulouse, natif du Port Royal, âgé de 42 ans.

Il a deux garçons et quatre filles.

Louison, âgé de 18 ans. Gabriel, âgé d'un an. Marie, âgée de 16 ans. Jeanne, âgée de 9 ans. Rose, âgée de 8 ans.

Cecille, âgée de 4 ans. Deux vaches, deux poulles et un batteau.

L'habitation qu'il occupe luy a esté vendue par deffunt Jean Robert Henry. Il y a un jardin et le reste en prerie.

Nicolas Lavigne, habitant caboteur, natif de St-Denis âgé de 68 ans, et il y en a 25 qu'il est dans la colonie, marié avec Marie Anne Demanceau âgée de 43 ans.

Ils ont un garçon et cinq filles.

Nicolas, âgé de 14 ans. Anne, âgée de 19 ans. Marguerite, âgée de 15 ans. Madeleine, âgée de 11 ans. Barbe, âgée de 7 ans. Geneviève, âgée de 2 ans.

Ils ont en bestiaux, deux bœufs, deux vaches, deux toraux, 4 oyes et 7 poulles.

L'habitation sur laquelle ils sont ne leur a esté accordée que par une permission verbale de Messieurs de Saint-Ovide et Le Normand. Ils y ont un deffriché pour un jardin et le reste en prerie.

Orré Marchand, veuve de deffunt Brian, native du dit lieu, âgée de 36 ans.

Elle a cinq garçons et deux filles.

Joseph, âgée de 15 ans. Pierre, âgé de 14 ans. François, âgé de 11 ans. Jean, âgé de 7 ans. Georges, âgé de 4 ans. Jeanne, âgée de 20 ans. Célestine, âgée de 9 ans.

Elle a en bestiaux deux vaches et une truie.

Le terrain qu'elle occupe luy a été concédé par Messieurs de Saint Ovide et Le

Normand, dans la concession il n'est pas dit combien ledit terrain aura de face, mais il est bien spéciffié qu'il aura toutte la profondeur qu'il y a entre le port et le fond de la bras d'or.

Jean Marchand, habitant caboteur, natif du Port Royal, agé de 40 ans, marié avec Geneviève Pouget agée de 35 ans, native dudit Port Royal.

Ils ont deux garçons. Eustache, agé de 2 ans. Louis, agé d'un an.

En bestiaux: quatre bœufs, 2 vaches, 8 oyes, 5 dindes, 8 poulles et un esquif.

Leurs preries sont scituées dans le grand passage depuis la Platrière jusqu'à l'Isle de l'Ours, la distance desdites bornes est d'une lieue où l'on ramasse environ 60 à 70 quintaux de foin.

Ils ont encore deux autres habitations, l'une leur a été donnée verbalement par M. de la Valière sous le bon plaisir de Messieurs de St-Ovide et de Mezy. L'autre leur

a esté vendue par la veuve Boudreau.

Nota.—Que tous ces habitans dénoncés cy-dessus ont eu les vivres du Roy pendant deux ans, à l'exception de plusieurs qui se pleignent ne les avoir pas recus du magazin parce que le garde-magazin leur prenoit l'ordonnance et leur donnoit un à-compte, leur disoit de revenir dans un autre tems, et lorsqu'ils revenoient pour reprendre leur reste de vivres, le sieur Lartigue ne s'en souvenoit plus, et en conséquence ils n'en avoient pas.

RECENSEMENT DES NOMBREUX HABITANTS ACADIENS RÉFUGIEZ DANS L'ÉTENDUE DU COMMANDEMENT DE PORT TOULOUSE.

Jean Boudrot, natif du Port Royal, âgé de 29 ans, marié avec Françoise Harsenot, native de la Cadie, âgée de 23 ans. Ils sont dans la colonie depuis deux ans, et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Ils ont deux garçons et une fille.

Joseph, âgé de 3 ans natif de la Cadie.

Jean, âgé de 2 ans, natif dudit lieu.

Angélique, âgée de 3 mois.

Nicolas La Treille, natif de la Cadie, âgé de dix ans, leur parent.

Ils n'ont ny bestiaux, ny habitation que dix poulles et un batteau qu'il construit pour apporter du bois à Louisbourg.

Baptiste Vigneau, natif du Port Royal, âgé de 25 ans, marié avec Anne Poirier, natifve de la Cadie, âgée de 28 ans, et il y en a un demy qu'ils sont dans la colonie. On leur a donné les vivres du Roy pour deux ans.

Ils ont deux garçons et quatre filles.

Jean Baptiste, âgé de 10 ans.

Amant, âgé de 6 ans.

Marie, agée de 12 ans. Teotiste, âgée de 8 ans.

Marguerite, âgée de 4 ans. Nastazie, âgée d'un an.

En bestiaux: une vache, un veau, une truie, onze poulles et un batteau, et ils n'ont point d'habitation.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été indiqué par M. de Villejoint. Ils n'y ont fait aucun deffriché.

Joseph Poirier, natif de la Cadie, âgé de 47 ans, marié avec Jeanne Godet, natifve du Port Royal, âgée de 35 ans. Il y a deux ans qu'ils sont dans la colonie et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Ils ont un garçon et trois filles.

Joseph, âgé de 15 ans.

Anne, âgée de 18 ans. Marie, âgée de 10 ans.

Modeste, âgée de 4 ans.

En bestiaux: un bœuf, une vache, un veau, 4 cochons, 11 poulles et un batteau. Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné par M. de Villejoint, c'est un dézert que le feu a fait il y a longtems, ils n'y ont point fait aucun deffriché.

Vincent Arceneau, natif de la cadie, âgé de 32 ans, marié avec Margueritte Poirier, natifve du Port Royal, âgée de 21 ans. Il y en a deux qu'ils sont dans la colonie et on leur donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Ils ont une vache pour tout bien.

Le terrain qu'ils ont leur a été donné par Monsieur de Villejoint. Ils n'y ont fait aucun defriché.

Jean Maurice, habitant caboteur, natif de la Cadie âgé de 48 ans, marié avec Isabelle Arceneau, natifve des Mines agée de 37 ans. Il y en a deux qu'ils sont dans la colonie et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Ils ont trois filles et deux orphelins.

Marguerite, âgée de 18 ans.

Anne, âgée de 15 ans. Marie, âgée de 9 ans.

Charles Bourd, âgé de 14 ans. Simon Poirier, âgé de 8 ans.

En bestiaux: 2 bœufs, une vache, 2 cochons, 3 oves, 6 poulles et un batteau.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été indiqué par M' de Villejoint. Ils

en ont deffriché pour un jardin.

Jean Bte Bouteau, habitant du Port Toulouse, natif de la cadie, âgé de 27 ans, marié avec Jeanne Quéry, (Quessy) natifve du Port Royal, âgée de 23 ans. Il y en a dixhuit qu'ils sont dans le pays, on leur a donné les vivres du Roy pour deux ans

Ils ont Marguerite leur fille âgée de 8 mois et Anne Clémenceau, âgée de 7 ans.

Le terrain qu'ils ont mis en valeur leur a été donné par M' de Villejoint. Ils y ont fait un deffriché d'environ deux arpents en superficie pour y faire une prerie et un Jardin, car pour du grain outre que la nature du terrain n'est pas bonne, les brumes qui y séjournent dans le printems l'empêche de produire.

André Temple, natif de la paroisse de Menibu, evêché d'Avranches, âgé de 24 ans, marié avec Marie Devot, natifve de la Cadie, âgée de 22 ans. Il y en a trois qu'ils

sont dans la colonie et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Ils ont Margueritte leur fille âgée de 3 mois.

Le terrain qu'ils occupent leur a été indiqué par M^r de Villejoint. Ils y ont fait un deffriché pour un jardin, et un dézert d'environ quatre arpents en superficie pour

Marie Querie, (Quessy) native de la cadie, âgée de 55 ans, veuve de Pierre Devot.

Elle a Pierre, son fils âgé de 18 ans, et Anne, âgée de 13 ans.

En bestiaux: un bœuf, une vache avec sa suite, une troie, 10 poulles, 3 oyes.

Elle est dans le pays depuis le mois d'aoust dernier et elle reste chez André Temple son beau fils.

Charles Poirier, natif de la Cadie âgé de 30 ans, marié avec Margueritte Vigneau native du Port Toulouse, âgée de 25 ans. Il y a 18 mois qu'ils sont dans le pays, et on leur a donné les vivres du Roy pour trois ans.

Ils ont Charles leur fils agé de 18 mois. En bestiaux : une truie, dix poulles.

L'habitation sur laquelle ils sont établis appartenoit au nommé Langlois habitant des Hes Madames, il l'ur avoit promis en s'y établissant qu'il l'a leur donnoit, mais lorsqu'il a vû qu'il l'avoient mise en valeur et y avoient baty une maison dessus, il s'est retracté de sa parole et leur demande la somme de cent écus pour accommodement.

Joseph Le Blanc, habitant, natif de la Cadie, agé de 55 ans, marié avec Anne Bourg, native des mines, agée de 53 ans. Il y en a trois qu'ils sont dans la colonie et on leur a donné les vivres du Roy pendant ledit tems.

Ils ont deux garçons et une fille.

Alexandre, agé de 20 ans.

Paul, agé de 17 ans.

Anne, agée de 10 ans.

Joseph Le Blanc, agé de 6 ans, son neveu.

Anne Alain, agée de 18 ans, native de la Cadie. Marie Joseph Alain, agée de 15 ans, ses niespces.

Il reste chez eux Alexandre Bourg leur père, natif de la Cadie, agé de 84 ans.

En bestiaux : 25 pièces de bestes à cornes, 16 poulles et un esquif.

L'habitation sur laquelle ils sont appartient à Joseph Dugas leur gendre. Il leur a permis de s'y loger en attendant qu'on leur en donne une.

ANCIENS HABITANS DE LA BRIQUERIE.

Honoré Préjean, habitant caboteur, natif de la Cadie, âgé de 40 ans, marié avec Marie Brossard, native du Port Royal, agée de 30 ans.

Ils ont cinq garçons et trois filles.

Fœlix, agé de onze ans.

Ciprien, agé de cinq ans.

Julien, agé de deux ans.

Deux garçons qui ont deux mois et demy et qui ne sont pas encore nommés.

Marie Anne, agée de 9 ans.

Felicité, agée de 7 ans.

Madeleine, agée de 2 ans.

Thomas Nolen, agé de 27 ans, natif d'Irlande, en qualité de domestique.

En bestiaux : un bœuf, 3 poulles et un barteau. Il est dans la colonie depuis 1732. Le terrain sur lequel est basty le S' Honoré Préjean luy y a été vendu par Charles Boudrot. Il n'a point fait aucun deffriché.

Margueritte Dugas, veuve de deffunt Joseph Boudrot, native du Port Royal agée

de 46 ans.

Elle a deux garçons et une fille.

Louison, agé de 19 ans.

Charles Boudrot, agé de 14 ans. Margueritte, agée de 16 ans.

Joseph Boudrot, habitant caboteur, son fils, natif du Port Toulouse, agé de 20 ans, marié avec Judict Fougère, native dudit lieu, agée de 19 ans.

Ils ont Jeanne, leur fille, agée de 4 mois.

Pierre Boudrot, habitant caboteur, natif dudit lieu, agé de 25 ans, marié avec Josette Dugas, native du petit Saint Pierre, agée de 19 ans.

Ils ont 2 vaches, deux veaux et 8 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a esté donné verbalement par Messieurs de Saint Ovide et Le Normand, il est scitué sur la coste de Saint Pierre. Ils y ont fait un deffriché pour un jardin, et le reste de l'habitation est en pâturage, leurs preries sont dans le barrachois à Descouts sur les terres des Isles Madame, on y pourroit faucher cent quintaux de foin sy une fois elles étoient bien faites, mais on ne les agrandit, et l'on y fauche l'herbe qu'autant qu'ils ont de bestiaux, elles leurs ont été accordées par feu Monsieur La Vallière, commandant au Port Toulouse.

Party du Port Toulouse le vingt Février et arrivé le même jour sur les six heures du

soir à la rivière à Bourgeois.

La rivière à Bourgeois perd ses eaux dans le petit passage à une lieue et demie du Port Toulouse, elle prend sa source dans un grand bassin qui est scitué à un quart de lieue de son goulet dans les terres du Nord de l'Isle Royale, sa longueur est, Est et Ouest, l'on estime qu'elle est d'une demy lieue, à l'égard de sa largeur comme elle est inégale, on l'a réduite à 150 toises, son entrée gît Nord et Sud, dans toutte la longueur d'un quart de lieue que ladite rivière a de court. Il y a 15 à 16 pieds d'eau à marée haute et dans toutte l'étendue dudit bassin, il y en a depuis trois jusqu'à cinq indifféremment, les bastiments du port de cent tonneaux peuvent y entrer et y charger du bois de corde et de construction que les habitants du Port Toulouse y font dans leur hivernement, tous les bords dudit bassin, ainsy que dans la profondeur des terres sont couverts de bois franc.

Party de la rivière à Bourgeois le 21 Février et arrivé le même jour dans l'ance à

Descoust scituée sur les terres des Isles Madame.

En quittant le bassin de la rivière à Bourgeois, l'on prend un portage d'environ un quart de lieue qui est couvert de bois de sapin, il conduit sur la grande ance, elle feroit partie du petit passage s'il n'y avoit sur l'alignement des terres du Nord dudit passage, deux Isles qui y sont seituées et qui sont limitroph l'une de l'autre qui en font la séparation, aux deux extrémités des dités Isles, sont scituées les deux entrées de la dite ance, celle de l'Est est la plus fréquentée, elle gît Nord et Sud, les bastiments du port de cent tonneaux peuvent y passer et aller mouiller dans toutte l'étendue de ladite ance depuis les trois jusqu'à neuf brasses d'eau, celle du Ouest ne peut l'être que par les voitures qui tirent six à sept pieds d'eau et à marée haute, elle gît Nord-Est et Sud-Ouest, la longueur de ladite ance est estimée à trois quarts de lieue, elle courre Est et Ouest sur un quart de lieue de large dans les terres du Nord, tous ses bords sont couverts de bois de sapin, mais en revange dans la profondeur des terres, et à un quart de lieue du rivage il n'y a que du bois franc, et ensuitte nous traversâmes le petit passage au dessus de l'Isle brulée. Il peut avoir de terre dans cet endroit 150 toises.

DES ISLES MADAME, ET DE LEUR PETIT PASSAGE.

Les Isles Madame sont situées au Sud Sud Ouest du Port Toulouse. Il n'y a que le petit passage qui fait separation de cette Isle avec les terres de l'Isle Royale, l'on estime qu'elle a trois lieues de long sur une lieue de large, sa longueur court Est et Ouest ainsy que le passage, et sa largeur Nord et Sud, la nature du terrain n'est pas propre à être cultivée, car outre que dans tout le printems les brumes y séjournent continuellement, la qualité dudit terrain n'est proprement qu'un composé d'une terre argileuse et d'un nombre infiny de pierres bruttes entassées les unes sur les autres, l'intérieur des terres sont couvertes en partie de bois de hêtre et de merisier et le reste en pruche et sapin. Les habitants qui sont établis sur ladite Isle font plusieurs commerces pour pouvoir y vivre, ceux qui ne sont pas adonnés à la pêche de la morue, naviguent pendant l'été, et dans le courant de l'hiver ils font du bois de corde qu'ils vend 9 lb. la corde rendu sur la coste et tous les habitants en général tâchent de pouvoir nourrir quelques pièces de bestes à cornes pour se procurer quelque soulagement, toutte la coste est très praticable en petits bastiments, et fort facile de pouvoir mettre pied à terre généralement partout.

RECENCEMENT DES ANCIENS HABITANTS QUI SONT SUR LES ISLES MADAME SUR LE COSTÉ DU NORD DE L'ISLE SEULEMENT.

Scavoir:

Pierre Bernard, habitant caboteur, natif de Saint Malo, agé de 66 ans, marié avec Cecille Longue Epée, native de la cadie, agée de 50 ans, et il y en a 30 qu'ils sont danc cette Isle.

Ils ont huit enfants, 4 garçons et 4 filles :

François, âgé de 22 ans. Nicolas, agé de 18 ans. Charles, agé de 8 ans. Isaac, agé de 4 ans. Anne, agée de 24 ans. Geneviève, agée de 17 ans. Françoise, agée de 15 ans. Froisille, agée de 10 ans.

En bestiaux: un bœuf, 2 vaches, 2 cochons et 4 poulles.

Le terrain sur lequel il est étably depuis 1720, luy a esté donné verbalement par Messieurs de St Ovide et Le Normand, il y a un beau dézert et beaucoup de terres deffrichées, le Sieur Pierre Bernard a essayé plusieurs fois à y faire venir du bled, il est toujours venu beau en herbe mais il n'a jamais meury.

Jean Bernard, habitant caboteur, natif du lieu, âgé de 30 ans, marié avec Catherine

Langlois, natifve des Isles Madame agée de 28 ans.

Ils ont Madeleine Bernard leur fille agée de 16 mois, et le nommé Pancros, agé de 20 ans, natif de Diepe faisant la pêche dans l'été au petit Degra.

Un bœuf, une vache et six poulles.

François Langlois, habitant depuis 30 ans dans la colonie, natif de Paris, agé de 72 ans, marié avec Madeleine Coumeau, natifve du Port Royal agée de 65 ans.

Ils ont Joseph, leur fils natif du lieu âgé de 18 ans.

Un esquif, 2 vaches, 3 veaux et 2 poules.

Le terrain sur lequel il est étably luy a été donné verbalement par Messieurs de Saint Ovide et Le Normand. Tout le deffriché qu'il y a fait consiste en deux jardins, mais il y a fait un beau dézert qui leur sert de preries.

Pierre Poujet, habitant caboteur, natif du Port Royal âgé de 40 ans, marié avec

Madeleine Langlois, natifve de la Cadie agée de 30 ans.

Ils ont 3 garçons et 2 filles.

Pierre, agé de 9 ans.

Jean, agé de 7 ans. François, agé de 2 ans.

Madeleine, agé de 14 ans.

La dernière n'est pas nommée, elle a trois semaines.

Ils sont établis sur le terrain de Langlois père, ils y ont fait un deffriché d'environ un quart d'arpent en superficie pour un jardin.

Ils ont en bestiaux: 4 vaches, 3 veaux, un bœuf, un cochon et 3 poulles.

François Josse, habitant caboteur, natif de St Glain evêché de Dolle, âgé de 56 ans, marié avec Marie Langlois, agée de 48 ans, native du Port Royal.

Ils ont 5 garçons et 2 filles.

Pierre, agé de 23 ans. Mathieu, agé de 17 ans.

Guillaume, agé de 13 ans.

Gabriel, agé de 11 ans.

Jean, agé de 6 ans.

Joseph, agée de 22 ans.

Aimable, agée de 8 ans.

En bestiaux: 3 vaches, un veau et 3 poulles.

Le terrain sur lequel il est étably, luy a été donné verballement par les puissances, la nature du terrain n'est pas bonne pour être cultivée, tout au plus on peut y faire venir du jardinage avec beaucoup d'engrais.

Mathurin Joseph, habitant pêcheur, natif de Plangrénoy eveché de S^t Brieux, âgé de 45 ans, et il y en a 23 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Gourde native de

Louisbourg, agée de 31 ans.

Ils ont trois filles: Louise, agée de 11 ans.

Elenne, agée de 10 ans.

Cecille, agée de 2 ans, tous natifs des Isle Madame.

Il n'a point de terrain à luy, il est dans l'obligation d'en louer un.

François Josse, habitant caboteur, natif du Port Toulouse agé de 26 ans, marié avec Marie Marguerite Tardif, native de Louisbourg agée de 22 ans.

Ils ont Jeanne leur fille agée d'un an.

Une vache, un batteau.

Le terrain qu'il occupe luy a été donné verballement par les puissances, il y a fait un deffriché pour un jardin d'environ un arpent en superficie.

François Langlois, habitant pêcheur, natif du Port Royal, agé de 44 ans, marié avec Henriette Bernard natifve du lieu âgée de 33 ans.

Ils ont Henriett, leur fille agée de 14 mois.

Deux vaches, un veau et 3 poulles.

Leur maison est bâtie sur le terrain du père Langlois. Ils y on fait un deffriché pour un jardin.

Nicolas Langlois, habitant pêcheur, natif du Port Toulouse, agé de 29 ans, marié avec Isabelle Pouchet, native du Port Royal agée de 27 ans.

Ils ont Nicola leur fils agé de 2 ans.

Deux vaches, 3 veaux, un bœuf, un cochon, 4 poulles. Leur maison est bâtie sur le terrain du père Langlois.

Jean Boujet, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 28 ans, marié avec Marguerite Langlois, native du Port Royal agée de 31 ans.

Ils ont François, leur fils, agé d'un an. 4 vaches, 3 veaux, 2 cochons et 4 poulles.

Leur terrain est le même que celuy de leur père Langlois, Monsieur de Villejoint luy a donné une prerie, qui est scituée dans la rivière à Dumoulin au petit passage. Elle est fort spacieuse, on y ramasse du foin pour nourrir 24 pièces de bestes à cornes.

Tous les habitants cy dessus sont anciens dans la colonie et n'ont eu les vivres du

Roy que pour deux ans.

RECENCEMENT DES NOUVEAUX HABITANTS REFUGIEZ DE LA CADIE SUR LES ILESMADAME,

Scavoir:

Herne Lambert, habitant laboureur, natif de la cadie agé de 65 ans, marié avec Marie Longue Epée, agée de 54 ans, natifve de Cobeyt. Il y a trois ans qu'ils sont dans la colonie, on leur a donné les vivres du Roy pour le dit tems.

Ils ont 2 garçons et 2 filles. François, agé de 21 ans. Ambroise, agé de 19 ans. Jeanne, agée de 15 ans. Isabelle, agée de 14 ans.

Et Olivier Lambert, habitant laboureur, natif de la cadie, marié avec Marie Anne

Pichot natifve du Petit Degra, agée de 17 ans.

Le terrain qu'ils occupent leur a esté indiqué par Monsieur de Villejoint. Ils y font du dezert d'autant que le bois de corde est à la proximité de la coste, car ils n'ont Préféré cet endroit qu'autant qu'ils ont vû que le bois qu'ils y pourroient faire les fairoit vivre, la nature du terrain y est des plus ingratte.

Claude Giroir, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 55 ans, marié avec Ma-

deleine Vincent, natifve du Port Royal, agée de 44 ans.

Ils ont 5 garçons et 3 filles.
Joseph, agé de 23 ans.
Silvain, agé de 14 ans.
Bazille, agé de 11 ans.
Antoine, agé de 8 ans.
Margueritte, agée de 21 ans.
Marie Joseph, agée de 16 ans.

Procède, agée de 5 ans. Il y a trois ans qu'ils sont dans la colonie et on leur a donné les vivres du Roy

pour ledit tems.

En bestiaux: trois bœufs, 2 vaches, un veau, un cochon et 5 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont leur a esté indiqué par Monsienr de Villejoint. Ils ont reconnu que la nature dudit terrain n'étoit pas propre pour être cultivée, ils y ont deffriché du terrain pour un jardin où les choux et les navets qu'ils y ont semé ne sont las venus fort beaux, encore y avoit-on mis une quantité prodigieuse de fumier.

Jean Daniqua, habitant pêcheur, natif de Grave, evêché de Coutances, agé de 40 ans, marié avec Marie Sire native de la cadie, agée de 26 ans.

Ils ont 2 filles.

Marie, agée de 2 ans. Roze, agée de 14 mois.

Il n'a ny habitation ny maison de bastie, seulement dans le bois. Il est dans la colonie depuis le mois d'aoust passé. On luy a donné les vivres du Roy pour un an.

Jean Coumeau, habitant laboureur, natif de la cadie agé de 37 ans, il est veuf.

Il a cinq enfants, 3 garçons et 2 filles.

Jean, agé de 16 ans.

David, agé de 7 ans. Charles, agé de 4 ans. Margueritte, agée de 14 ans. Isabelle, agée de 11 ans. En bestiaux: 2 vaches.

Il y a trois ans qu'il est dans la colonie, et on luy a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Le terrain sur lequel il est étably luy a esté indiqué par Monsieur de Villejoint, il n'y est que depuis l'automne passée, il n'y a fait aucun dézert ny deffriché.

Pierre Gedry, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 28 ans, marié avec Haniez Hiel, native de la cadie agée de 27 ans.

Ils ont pour enfants: Simon, agé de 5 ans. Charles, agé de 7 mois. Marie, agée de 7 ans. Marguerite, agée de 3 ans.

Philippe Turpin, agée de 10 ans, leur nièce.

Ils ne sont dans la colonie que depuis le mois d'aoust et on leur a donné les vivres du Roi pour un an.

Pierre Friel, natif de la Cadie, agé de 74 ans, marié avec Catherine Bourg natifve de la Cadie agée de 68 ans. Ils restent chez Guedry leur beau fils.

Ils ont un bœuf et deux vaches.

Le terrain qu'ils occupent est scitué sur l'Isle à Descoust. Il leur a esté indiqué par Monsieur de Villejoint. Ils n'y ont point fait aucun deffriché.

Etienne Hamet, habitant laboureur, natif de Saint Jean, evêché de Coutances, agé de 66 ans, marié avec Margueritte Benoist, native de la Cadie agée de 56 ans. Il y a deux ans qu'il est dans la colonie et on luy a donné les vivres du Roy pour les trois ans. .

Il a une vache avec sa suitte et 3 poulles.

Le terrain qu'il occupe est scitué dans la petite ance. Il y est par permission de Monsieur de Villejoint, et il y a fait un petit deffriché pour un jardin.

Jean Baptiste Forin, habitant laboureur, natif des Mines agé de 30 ans, marié avec Marie Madeleine Le Blanc native de la Cadie, agée de 26 ans.

Ils ont 2 garçons et une fille.

Olivier Le Blanc Forin agé de 6 ans.

Etienne, agé d'un an.

Marguerittee Theodose agée de cinq ans.

Il y a deux ans qu'ils sont dans le pays, et on leur a donné les vivres du Roy pour trois ans.

Le terrain sur lequel il s'est mis est scitué dans la petite ance. Il y a fait un deffriché pour un jardin.

Jaques Barieau, habitant laboureur, natif de la Cadie, agé de 47 ans, marié avec Marie Turpin, native des Mines, agée de 43 ans.

Ils ont 3 garçons et 6 filles.

Jean, agé de 20 ans. Pierre, agé de 18 ans. Sifroy, agé de 16 ans. Marie Joseph, agée de 22 ans. Margueritte, agée 14 ans. Marie, agée de 12 ans. Précède, agée de 7 ans. Ursulle, agée de 4 ans.

Rosalie, agée de 2 ans.

Margueritte Turpin, agée de 7 ans, sa nièce.

Ils sont dans la colonie depuis le 16 de juillet dernier, et on leur a donné les vivres du Roy pour un an.

Monsieur de Villejoint les a placés sur la pointe à Jacob, depuis ce tems ils se sont bastis et ont deffriché un arpent de terre pour un jardin.

Ils ont un cheval et 4 poulles.

Charles Doiron, habitant laboureur natif de la Cadie, agé de 33 ans, marié avec Marie Madeleine Thibaudau, native du Port Royal agée de 35 ans.

Ils ont 4 garçons et 3 filles:
Baptiste, agé de 10 ans.
Zacarie Amable, agé de 8 ans.
Joseph Marry, agé de 6 ans.
Charles, agé de 6 mois.
Marie, agée de 12 ans.
Madeleine, agée de 4 ans.

Marie Anne, agée de 6 mois.

Il y a trois ans qu'il est dans la colonie avec toutte sa famille, et il n'a uniquement qu'une maison de bastie dans le bois et deux poulles.

Eustache Le Jeune, habitant caboteur, natif de la cadie, agé de 37 ans, marié avec Marie Anne Beriaude native du Port Royal, agée de 25 ans.

Ils ont pour enfants : Agatte, agée de 4 ans. Marie Joseph, agée de 17 mois.

Ils ont six poulles.

Il y a trois ans qu'ils sont dans la colonie, et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit temps

Le terrain sur lequel il est étably luy a été indiqué par Monsieur de Villejoint il est scitué sur la pointe à Jacob. Il n'y a fait qu'un deffriché de peu de chose pour un jardin.

Par tout ce détail il est facile de s'apercevoir, que s'y l'on oblige ces habitans à deffricher la terre et qu'il ne leur soit pas permis de faire la pêche où de s'embarquer dans des bastiments pour faire le cabotage, il est indubitable qu'ils ne scauroient y subsister.

Party le 23 Février de l'ance à Descoust et arrivé le même jour au petit Degrat en

suivant toujours la coste.

De l'ance à Descoust scituée en pleine coste vis à vis directement le Port Toulouze jusqu'au cap à la Ronde, l'on estime la distance d'un quart de lieue dans cette espace l'on ne scauroit y approcher tant les terres sont escarpées au large, il y a beaucoup de battures et de hauts fonds, le cap à la Ronde avec le cap au gros né forment l'entrée de la grande ance du petit Degrat, l'on estime qu'ils sont éloignés l'un de l'autre d'une lieue qu'ils gissent ; l'entrée de ladite ance et qu'elle s'en fonce d'une lieue dans la profondeur des terres, elle garde un grand arrondissement au fond ou à deux cents toises de terre, l'on peut mouiller les bastiments par les cinq à six brasses d'eau et à l'abry de tout les vents que de ceux d'Est Nord Est et successivement jusqu'à ceux de Sud-Est. A l'égard des autres ils viennent par dessus les terres il est vray que par de grands coups de vents comme il en passe icy dans les automnes les bastiments n'y seroient pas en sûreté tant ladite ance est spacieuse, les anglois du tems qu'ils ont été en possession de ce pays y alloient avec des bastiments de trois cents tonnaux y charger du bois de corde. Il y a au milieu trois Islots qui se tiennent tous et paroissent à touttes mers, les petits bâtiments peuvent se mettre à l'abry des vents d'Est et de Sud Est, entre lesdits Islots et terre il y a une batture, l'on peut passer entr'elle et les Islots et encore entre ladite batture et terre, il y a passage indifféremment des deux costés de ladite batture. A l'entrée il y en a une que l'on estime à un quart de lieue du cap à la Ronde, on la laisse indifféremment à tribord et bas bord en entrant, y ayant passage entr'elle et ledit cap à la Ronde. Dans touttes les parties du Ouest Nord Ouest, du Nord et du Nord-Est il n'y a que du bois franc et dans le reste du mauvais sapin.

La dite ance n'est éloignée du petit Degrat que d'un quart de lieue, les eaux de ces deux endroits se communiquoient avant la guerre par le moyen d'un chenal qu'il y avoit, et qu'un coup de mer a remply à son goulet seulement, les charoits du port de 5 à 6 cordes de bois y passoient chargés en bois ou en tout autres effets, ce passage étoit d'une grande commodité aux habitants pêcheurs pour venir à Louisbourg avec les chaloupes

chargées de leurs denrées, ils se trouvoient d'abord qu'ils étoient sortis de la grande ance à travers le barrachois de l'Ardoise, au lieu qu'aujourd'huy ils sont dans l'obligation de sortir par l'entrée dudit hâvre du petit Degrat, de doubler le cap Gros né qui s'avance beaucoup dans la mer, et de se mettre quatre à cinq lieues au large pour atraper l'ardoise, le trajet d'une heure en sortant par ladite ance pour se trouver à travers dudit havre de l'Ardoise et en doublant le cap du gros né ils ne sont pas seurs de le faire en 24 heures, et encore s'ils sont contrariez par les vents ils sont obligés de relâcher plutôt que de risquer de se mettre dix à quinze lieues au large.

Et celuy de pouvoir entrer et sortir avec des chaloupes dudit hâvre du petit Degrat

par quel vent qu'il fit.

L'on prétend que la depense qu'il y auroit à faire pour le rendre aussy praticable qu'il l'étoit cy devant ne monteroit pas à la somme de 300 livres, ce qui est peu de chose vû son utilité. L'on seroit assez volontiers porté à croire que ladite ance seroit propre à des bastiments pour faire leur pêche et d'autant mieux qu'ils ne la font jamais l'automne qui est précisément le tems ou reigne les coups de vents.

Au fonds de ladite ance sur le bord du plain, il y a des graves superbes pour la

seicherie des morues.

DU PETIT DEGRAT.

Le petit Degrat n'est propre que pour y faire la pêche de la morue, aussy tous les habitants qui y sont établis ne font d'autre commerce que celuy là, il y est très abondant et l'on y fait une des plus belles morues que l'on fasse à l'Isle Royale il est scitué sur la coste du Sud-Est des Isles Madame, vis à vis le port de Canceau, l'on estime qu'ils gissent Sud-Sud-Ouest et Nord-Nord-Est et qu'il y a trois lieues de distance d'un hâvre à l'autre.

Le havre du petit Degrat est formé par la pointe à la Rivière scituée sur les terres du Nord Ouest dudit hâvre, et par le cap de fer scitué sur celles du Sud-Est, l'on estime que son entrée à un demy quart de lieue de large, qu'elle gît Nord Est et Sud-Ouest, et que le hâvre s'enfonce d'une demy-lieue dans la profondeur des terres du Nord-Est en conservant toujours sa même largeur à peu de chose prés, à son entrée il y a une batture scituée à cent toises vis à vis ledit cap de fer, on la laisse à tribord en entrant et après que l'on l'a evitée l'on revient ranger ses terres en suivant toujours le chenal qui y passe, l'on ne scauroit fréquenter celle de bas bord en chaloupe à marée basse, ce fonds n'est qu'un composé de roches impraticables.

Ce hâvre n'est praticable qu'à des bastiments qui sont au dessous du transport de 150 tonneaux, les autres en sus n'y scauroient entrer. Il n'y a à marée haute que treize pieds d'eau dans le chenal et lorsque l'on est entré dans ledit havre, l'on mouille les bastiments dans l'anse aux navires, par les quatre et cinq brasses d'eau, elle s'enfonce un

peu dans les terres.

Les terres des environs du petit Degrat sont d'une nature à n'estre point du tout propres pour être cultivées, ce n'est uniquement qu'un composé de mornes de rochers et de quaboulages couvert d'un pied et d'un pied et demy de tourbe sur leur superficie.

RECENSEMENT GÉNERAL

Des hommes, femmes, garcons, filles, bestiaux, goëlettes, batteaux et chaloupes du petit

Degrat, scavoir:

Nicolas Ecard, habitant pecheur, natif de la paroisse de Serance, evêché de Coutances, agé de 52 ans, marié avec Marie Anne Pichaud, veuve de deffunt Jean Embourg, native de Plaisance, âgée de 46 ans.

Elle a de son premier mariage 6 garçons et une fille.

Foelix d'Embourg, âgé de 19 ans. Jean, âgé de 17 ans. Jean Pierre, âgé de 16 ans. Francois, âgé de 14 ans. Martin, âgé de 12 ans. Gerome, âgé de 8 ans.

Isabelle, âgée de 4 ans.

Le Sr Nicolas Ecard a quatre hommes engagés pour la pêche prochaine :

Jean Daribot, natif de Bayonne, âgé de 42 ans.

Martin Detcheberry âgé de 40 ans, natif de St Jean de Luz. Joannis Dorebida, natif de Saint Jean de Luz, âgé de 25 ans.

Bernard Le Basque, natif de Bayonne, âgé de 36 ans.

Ils ont en bestiaux 2 bœufs, 2 vaches, 3 genisses, un cochon, 6 poulles avec leur

coq et deux chaloupes.

L'habitation sur laquelle il est étably a esté concédée à deffunt Jean Embourg en 1722 par Monsieur de Rouville, commandant pour lors au Port Toulouze, sans cependant avoir déterminé la quantité du terrain qu'il pourroit prendre.

Margueritte Rambourg, veuve de deffunt Emanuel, native du lieu, âgée de 29 ans.

Elle a Marie Joseph sa fille âgée de 14 ans.

Le terrain qu'elle a est scitué au fond de la grande ance où il y a deux jardins de deffriché mais ils ne sont pas mis en valeur par un accident qu'elle a d'être muette et d'être revenue dans l'enfance; elle reste avec sa fille chez sa mère.

Nicolas Le Borgne, habitant pêcheur, natif de Diepe âgé de 36 ans, marié avec

Marie Darembourg native du Petit Degra.

Ils ont 2 enfants:

Michel Le Borgne, âgé de 3 ans. Marie Anne, âgée de 14 mois. Gerome Darembourg, âgé de 10 ans.

Françoise Emanuel, âgée de 8 ans, sa nièce.

Trois hommes pour faire la pêche.

Joannis Detcheverry, natif de Dagitery évêché de Bayonne, âgé de 19 ans. Dominique La Reide, natif de Bearix, évêché de Bayoune, âgé de 36. Joannis Detcheverry, natif d'Aquitary, évêché de Bayonne, agé de 58 ans.

En bestiaux : un taureau, 3 vaches, 7 poulles et une chaloupe. Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost l'an 1749, il y a dessus chaffaux, grave et vignaux pour la secherie de deux chaloupes.

Jean La Fargue l'aisné habitant pecheur, natif de Saint Jean de Luz, âgé de 70 ans, marié avec Marie Anne Osselette, native de Plaisance âgée de 58 ans.

Ils ont un garçon et trois filles :

Jean, âgé de 22 ans. Cecille, âgée de 20 ans. Charlotte, âgée de 16 ans. Jeanne, âgée de 14 ans.

En bestiaux: 3 vaches, 9 poulles et 2 chalouppes.

Le terrain qu'il a mis en valeur ne luy a été accordé que verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost. Il y a fait chauffaux, grave et vignaux pour la secherie de deux chaloupes.

Marc Vilalong, habitant pêcheur, natif de Trebeda évêché de Dol, âgé de 47 ans, marié avec Marie Jeanne Osselette native de Plaisance, âgée de 38 ans.

Ils ont six filles:

Marie Jeanne; âgée de 20 ans.

Cecile, âgée de 18 ans.

Marie Anne, âgée de 16 ans.

Marie, âgée de 14 ans.

Margueritte, âgée de 10 ans. Madeleine, âgée de 3 ans.

Ils ont 3 poulles et une chaloupe.

Le terrain qu'ils occupent leur a esté donné verbalement par Messieurs de St Ovide et Le Normand en 1732. Ils y ont fait chaffaux, vignaux et grave pour la secherie de deux chaloupes.

Mathurin Picard, habitant pêcheur, natif de Pleheret evêché de St Brieux, âgé de

35 ans, marié avec Angélique Romain, native du Saint Esprit âgée de 21 ans.

Il a 4 hommes pour faire la pêche prochaine:

Jean Deroches, natif de Caret, evéché d'Avranches, âgé de 34-ans.

Jean Dupont, natif de Vins, evêché d'Avranches, âgé de 31 ans.

Pierre Nourry, âgé de 21 ans, natif de Vins.

Etienne Barbudeau, natif du Saint Esprit, âgé de 16 ans.

Une chaloupe, 3 poulles.

L'habitation de pêche qu'il occupe luy a esté vendue à luy et au nommé Jean Valois de Pierre Brisson la somme de 150 livres. Il y a dessus chaffaux, grave et vignaux pour la sécherie de deux chaloupes, et l'étendue de la concession en est pour quatre.

Jean Baloy, habitant pêcheur, natif de Mouviron, evêché d'Avranches, agé de 50

ans, marié avec Margueritte Beaumont native de Grand ville, âgée de 26 ans.

Ils ont Margueritte Baloy leur fille âgée de 16 mois.

Deux hommes pour faire la pêche.

Robert Guitton, natif de Rennes, âgé de 17 ans.

Allain Reon, natif de Quimper Bossever, evêché de Tréguier, âgé de 2 ans. [sic.]

Deux chaloupes, 3 poules.

Son habitation est mitoyenne avec le nommé Mathurin Picard.

RECENCEMENT DES HABITANTS PÊCHEURS DU PETIT DEGRAT QUI N'ONT POINT D'HABI TATION DE PÊCHE.

Scavoir:

Antoine Vilalong, habitant pêcheur, natif du lieu âgé de 20 ans, marié avec Gene viève Darambourg, native du Petit Degra âgée de 22 ans.

Ils n'ont point d'habitation, ils ont une maison de bastie dans le bois.

Etienne Saux, habitant pêcheur, natif de Plaisance, âgé de 41 ans, marié avec Marie Anne Lafargue âgée de 33 ans, native du lieu.

Ils ont un garçon et 4 filles: Jean Baptiste, âgé de 16 mois. Angélique, âgée de 12 ans. Marie, âgée de 11 ans.

Margueritte, âgé de 8 ans. Charlotte, âgée de 3 ans.

Il y a trente ans qu'il est dans la colonie.

Il a 4 poulles.

Louis Saux, habitant pêcheur, natif du Saint Esprit, âgé de 24 ans, marié avec Marie Jeanne Lafargue, âgée de 27 ans, native du lieu.

Ils ont Etienne Saux leur fils, âgé de 18 mois.

Jean Marechal, habitant pêcheur, natif de Carot, evêché d'Avranches, marié avec Margueritte Doiron, native de la Cadie, âgée de 23 ans.

Ils n'ont point d'habitation de pêche. Il y a vingt ans qu'il est dans le pays.

Il a une goelette avec laquelle il fait la pêche.

François Cardet, habitant pêcheur, natif de Rui, évêché de Vannes, âgé de 55 ans, marié avec Marie Pitre native de la cadie, âgée de 40 ans.

Ils ont Pierre Cardet âgé de 4 ans, et Marie Anne Cardet âgée de 2 ans.

Il y a 35 ans qu'il est dans la colonie.

Jean Daguerre, habitant pêcheur, natif de Saint Jean de Luz, évêché de Bayonne, âgé de 24 ans, marié avec Marie Decheverry, native du Port Toulouse, âgée de 22 ans. Ils ont Jean Daguerre âgé de 4 mois.

Jean Mayet, habitant pêcheur, natif de Plaisance, âgé de 35 ans, mariée avec Claire Langlois, native des Iles Madame, âgée de 47 ans.

Ils ont quatre garçons et une fille.

Jean Marie, âgé de 12 ans. Jean Pierre, âgé de 8 ans.

François, âgé de 6 ans. Le quatrième n'est point nommé.

Marie, âgée de 3 ans.

Un bœuf, une vache et 4 poulles.

Ils ont baty une maison dans le barrachois à Villedieu.

Pierre Giroir, habitant pêcheur, natif de la Cadie, âgé de 24 ans, marié avec Cécille Detcheverry, native des Isles Madame, âgée de 20 ans.

Ils ont un enfant qui n'est pas nommé, et Madeleine Detcheverry, sa sœur, native du Port Toulouse, âgée de 17 ans.

Ils ont baty leur maison dans le bois.

Ils ont deux poulles.

Nota.—Que le havre du petit Degrat est plus que suffisant pour pouvoir placer tous ces habitants qui n'ont point d'habitation de pêche, une fois que l'on aura borné ceux qui en ont, conformément à leurs lettres de concession et que l'on fera restituer au Sieur Hiriart celles qu'il s'est appropriée de son authorité privée, l'on peut dire avec vérité qu'il tient à luy seul et son associé la moitié du havre et les deux tiers de l'autre moitié, et ils est à croire que sy les puissances n'y mettent un bon ordre, qu'ils chasseront tous les habitants les uns après les autres ou les rendront esclaves, ce qui sera dit en son lieu fera voir la vérité de ce que l'on avance.

Julien Rabageois, habitant pêcheur, natif de Vignac, evêché de St Malo, âgé de 24

ans, marié avec Marie Lambert, native de la Cadie, âgée de 22 ans.

Ils n'ont point d'habitation ny de bestiaux quelconques.

Isabelle Toulon, native de Plaisance, âgée de 36 ans, veuve d'Herne Pichot.

Elle a François Pichot, son fils, âgé de 14 ans.

Son habitation de pêche est mitoyenne de celle de M^{me} Gérard, le S^r Herne Pichot en a obtenu une concession en forme de M^r de S^t Ovide et de M^r de Soubras, contenant quarante toises de face sur le bord de la mer sur soixante de profondeur.

Elle n'a que 3 poulles.

RECENCEMENT DES HABITANTS PÉCHEURS QUI FONT LA PÉCHE DE LA MORUE AU PETIT DEGRAT ET QUI N'Y FONT PAS LEUR DOMICILE, SCAVOIR :

Le Sr Pierre d'Aroupet, associé avec le sieur Jean Hiriart natif de St. Jean de Luz âgé de $50~\rm{ans}.$

Il a 37 pêcheurs :

Martin Bourbide, natif de St-Jean de Luz, âgé de 23 ans. Pierre Davidard, natif de St-Jean de Luz, âgé de 33 ans. Pierre Lariard, natif de St-Jean de Luz, âgé de 28 ans. Joanis Courticou, natif de St-Jean de Luz, âgé de 35 ans. Behy Darenesquy, natif de idem, âgé de 24 ans. Bercin Decelot, natif de idem, âgé de 23 ans. Adam de Scilaouna, natif de idem, âgé de 23 ans. Chistonalle Detourbide, natif de idem, âgé de 21 ans. Jean Detourbide, natif de idem, âgé de 18 ans. Sabat Decheverry, natif de idem, âgé de 26 ans. François Fertel, natif de idem, âgé de 40 ans. Jean Domingue, natif de idem, âgé de 40 ans. Christoy Finade, natif de idem, âgé de 20 ans. Pierre La Serre, natif de idem, âgé de 22 ans. Joannis Labonne, natif de idem, âgé de 25 ans. Martin Darost, natif de idem, âgé de 24 ans. Jeannis Degoyet, natif de idem, âgé de 20 ans. Martin Detouriac, natif de idem, âgé de 26 ans. Martin Yvarin, natif de idem, âgé de 25 ans. Mangou Designac, natif de St. Jean de Luz, âgé de 56 ans. Jean Darot, natif de la dépendance de St-Jean de Luz, âgé de 50 ans. Christophe Dafavora, natif de idem, âgé de 32 ans. Pierre Capendia, natif de idem, âgé de 50 ans. Pierre Dechevery, natif de idem, âgé de 31 ans.

Raimond Dalancet, natif de idem, âgé de 33 ans.

Pierre Laray, natif de idem, âgé de 28 ans.

Jean Hivery, natif de idem, âgé de 22 ans.

Bertrand Douzinague, natif de Ridard, âgé de 27 ans.

Joannis Suidide, natif de St-Jean de Luz, âgé de 25 ans.

Martin Mouleret, natif de la dépendance de St-Jean de Luz, âgé de 24 ans.

Thomas Lignognier, natif de idem, âgé de 28 ans.

Michel Degoiry, natif de idem, âgé de 28 ans.

Jean Decheverry, natif de idem, âgé de 20 ans.

Bernard Decheverry, natif de idem, âgé de 20 ans.

Baptiste Decheverry, natif de St Jean de Luz, agé de 23 ans.

Sebastien de Sens, natif de la dépendance de St Jean de Luz, agé de 18 ans.

Joannis Decort, natif de idem, agé de 15 ans,

SIX TRENTE SIX MOIS SCAVOIR:

Martin Clavière, natif de Bayonne, âgé de 33 ans. Bernard Casteex, natif d'Agens, âgé de 18 ans. Ballerie La Guerre, natif de St Jean de Luz, âgé de 30 ans. David de Chenu, natif de idem, âgé de 22 ans. Etienne Darouspet, natif de idem, âgé de 18 ans. Joannis Darouspet, natif de idem, âgé de 13 ans, Dix chaloupes et une goëlette. Au Sr Larcher, négociant en cette colonie 39 hommes. Joannis Daguerre, natif de la dépendance de St Jean de Luz, âgé de 52 ans. Jean de Castillan, natif de la dépendance de St Jean de Luz, âgé de 52 ans. Jean Yvarin, natif de idem, âgé de 49 ans. Bernard Subiet, natif de idem, âgé de 38 ans. Pierre de chapara, natif de idem, âgé de 40 ans. Etienne de Vivaren, natif de idem, âgé de 30 ans. Joannis Larscarbat, natif de idem, âgé de 40 ans. Jean Pentieu, natif de idem, âgé de 30 ans. Pierre La Serre, natif de idem, âgé de 30 ans. Martin Decheverry, natif de idem, âgé de 28 ans. Erimont Cascamond, natif de idem, âgé de 38 ans. Lorent Baschez, natif de idem, âgé de 20 ans. Michel Dechard, natif de idem, âgé de 28 ans. Joannis Delamart, natif de idem, âgé de 21 ans. Joannis Dharoscenca, natif de idem, âgé de 43 ans. Baptiste Dechecé, natif de idem, âgé de 30 ans. Martin Lafargue, natif de la dépendance de S' Jean de Luz, âgé de 19 ans. Laurent de Sabat, natif de idem, âgé de 20 ans. Joannis Dechouactis, natif de idem, âgé de 20 ans. Martin de Bardhot, natif de idem, âgé de 47 ans. Bernard Cassabou, natif de idem, âgé de 32 ans. Nicolas Chabas, natif de idem, âgé de 30 ans. Joannis Dolanide, natif de idem, âgé de 22 ans. Joannis Dexouhouine, natif de idem, âgé de 22 ans. Joannis Doucanard, natif de idem, âgé de 36 ans. Dominique Apostien, natif de idem, âgé de 22 ans. Jacques Maupeau, natif de idem, âgé de 20 ans. Martin de Jean Sena, natif de idem, âgé de 16 ans. Joannis de Bordox, natif de idem, âgé de 21 ans. David de Faouseda, natif de idem, âgé de 38 ans. Pierre Decheverry, natif de idem, âgé de 23 ans. Joannis Faoudo, natif de la dépendance de St Jean de Luz, âgé de 31 ans. Martin de Sibour, natif de idem, âgé de 21 ans. Etienne Pevertui, natif de idem, âgé de 25 ans.

Pierre Cascos, natif de idem, agé de 29 ans. Jean Laleine, natif de idem, agé de 28 ans. Pierre Fagonde, natif de idem, agé de 18 ans. Bernard Doularoy, natif de idem, agé de 19 ans.

Huit chaloupes, un senault, une gouelette et un bateau.

Les Sieurs Hiriart et d'Aroupet font faire la pêche de la morue en société, ils se sont emparés de quatre habitations de pêche de leur propre authorité et aux quels il y a encore des héritiers : scavoir :

Premièrement : De celle de deffunt Beauregard, ou il a pour faire la sécherie de dix chaloupes, lorsqu'il s'en est emparé il y avoit dessus les cabanes et les graves de faittes.

Celle de deffunt Jacques Roland dit la Rivière, il l'a remise en état dans l'étendue de la concession, il y a du terrain suffisamment pour faire la secherie de 12 chaloupes.

Celle de deffunt Duclos et après luy à deffunt des Cousces, celle-cy le Sieur Larcher l'a remise en état, mais dès lors qu'elle l'a été les Sieurs Hiriart et d'Aroupet luy ont cherché querelle et par accomodement le Sieur Larcher leur a payé 40 quintaux de morue marchande et la seconde 50; elle est pour 4 chaloupes.

Et celle de deffunt Jean Osselet ou il a fait pendant deux ans la pêche avec deux

chaloupes, elle est pour la secherie de quatre.

Outre celles là, le Sieur Hiriart en a deux autres à luy appartenantes qui sont trés

étendues desquelles il a des titres.

Les habitants n'ont d'autres preries pour ramasser du foin pour lasubsistance de leurs bestiaux que celuy qu'ils fauchent sur l'Isle verte scituée vis à vis le cap au Gros nez, un quart de lieue au large dans la mer, mais il y a quelque tems que le S^r Pierre d'Aroupet s'en est rendu le principal propriétaire, et ne prétend pas que personne y aille en faucher sans que préalablement ils ne soient munis de sa permission.

Le 26 Février party et arrivé au hâvre du grand Nerichae le même jour.

En quittant le havre du petit Degrat, l'on entre dans le bois; pour se rendre au grand havre de Nerichac, l'on compte qu'il y a une demy lieue de chemin, les terres sont couvertes de touttes sortes de bois.

Le havre du grand Nerichac, fait un des plus beaux ports qu'il y ait dans le pays, il paroît être propre par sa perspective pour y faire la pêche de la morue en bâtiment. Il est fermé par les terres des Isles Madame et par une Isle qui est scituée au large nommée l'Isle de Punot. Il a deux entrées, celle de l'Est est la meilleure, elle gît Nord Est et Sud Ouest, on estime qu'elle a un petit quart de lieue de large. Il y a trois battures vis à vis l'Isle d'entrée, on les laisse à bas bord en entrant. Il faut ranger beaucoup les terres de bas bord pour eviter les dites battures qui sont scituées presque au milieu de ladite entrée. La seconde est à l'Ouest, elle gît Ouest Nord Ouest et Est Sud-Est, elle a environ une demy lieue de large, il n'y a que des bastiments de 40 à 50 tonneaux qui peuvent entrer par cette passe, le hâvre est extrêmement vaste, il s'enfonce une bonne lieue dans les terres du Nord-Est. Les terres sont couvertes de bois france

En quittant le grand Nerichac, l'on entre dans le havre du petit Nerichac. Il n'y peut entrer que des petits bâtiments, sa grandeur ne consiste que dans la grande quantité d'ances et de barachois qui se forment dans l'intérieur des terres, elles sont couvertes de bois franc; ensuitte l'on a suivy toujours la coste jusqu'au cap rouge où on a passé le petit passage pour aller à la rivière des habitants depuis le havre dudit petit Nerichac jusqu'au dit cap rouge, l'on n'y compte quatre lieues et cinq jusqu'à ladite rivière aux habitants. Dès que l'on eût passé ledit passage nous suivîmes les rives droit es du petit passage jusqu'à la rencontre du grand bassin de la rivière aux habitants il transmet ses eaux dans le petit passage de Froncak, l'entrée dudit bassin gît est et ouest, il y a sept brasses d'eau à marée basse, la même quantité d'eau ne reigne pas dans toutte l'étendue dudit bassin qui a une lieue de long courant dans l'Est Nord Est sur un quart de lieue de large, il y en a plus ou moins dans différents endroits mais l'on estime depuis neuf jusqu'à quatre.

Il y a trois battures dans ledit bassin, scituées à un quart de lieue à tribord au large du goulet de la rivière aux habitants, mais l'on considère qu'elles ne sont pas du tout nuisibles pour entrer dans ladite rivière en louvoyant; les habitants de ladite

rivière font la plus grande partie de leur foin sur les bords dudit bassin.

La rivière aux habitants courre environ Nord Nord Est et Sud Sud-Ouest, elle monte ainsy six lieues dans la profondeur des terres en faisant des zix zagues de l'entrée de ladite rivière jusqu'à l'Isle brûlée scituée au milieu d'un bassin que forme ladite rivière, on estime qu'il y a une demy lieue de chemin, c'est l'endroit déterminé jusqu'où montent les bastiments du port de soixante à soixante dix tonneaux ; il n'est pas dit qu'ils ne pussent monter plus haut, mais ils ne scauroient monter au dessus de l'habitation du nommé Guillaume Benoist, et encore pour aller jusques là faut-il être bon pratique, tant le chenal est étroit et va en serpentant il y a partout dans le dit chenal trois et quatre brasses d'eau, mais l'on ne scauroit monter plus haut avec une chaloupe seulement vû le saut de la rivière que l'on estime à cinq quarts de lieue de son goulet.

Le Sieur Guillaume Benoist y a construit un moulin a scie ordinaire, le reste de la dite rivière n'est qu'un platier, l'on y fauche du foin et l'on y pourroit faire de belles preries sy l'on vouloit s'en donner la peine. Les terres sont couvertes de touttes sortes de bois franc et de beaux sapins avec lesquels on fait du bois de charpente et des madriers de deux pouces d'épaisseur sur 12 et 14 de largeur. Il n'y a point a penser de faire de dépense ny d'en faire faire aux habitants pour y taire deffricher les terres pour y recueillir du bled ou du seigle, tout au plus on y fera croître du bled noir de l'avoine et des pois, mais l'on devroit les porter à faire des preries sur les rives de la dite rivière pour la nourriture de leurs bestiaux.

RECENCEMENT GÉNÉRAL DES HABITANTS QUI SONT DANS LA RIVIÈRE AUX HABITANTS.

Joseph Landry, habitant charpentier, natif de la Cadie, agé de 36 ans, marié avec Marie Brau, native des Mines, âgée de 35 ans.

Ils ont 3 filles : Anne, agée de 14 ans, Margueritte, âgée de 9 ans. La troisième,

âgée de 3 mois n'est point nommée. Alexis le Jeune, âgé de 18 ans, son neveu.

Ils ont en bestiaux deux bœufs, quatre vaches, deux genisses, un cochon et cinq poulles.

Il n'a point d'habitation et par la même raison ils n'ont point de deffriché.

Ils sont dans la colonie depuis le quinze du mois d'aoust dernier, et on leur a donné les vivres du Roy pour un an.

Jean B^{te} Landry, habitant laboureur, natif de la Cadie âgé de 60 ans, marié avec Marie Boucherut [Gautrot], native de Pepeguit âgée de 59 ans.

Ils ont Jean Daigle, leur neveu, âgé de 20 ans, et Margueritte Landry leur nièce âgée de 18 ans, native de la Cadie.

En bestiaux: deux bœufs, deux vaches, un toreau, un cochon et 3 poulles.

Ils sont dans la colonie depuis et ont eu les vivres du Roy ainsy que Joseph Landry, leur fils.

Alexis Landry, habitant laboureur, natif de la Cadie âgé de 29 ans, marié avec Margueritte Aucoin native de la Cadie, âgée de 29 ans.

Ils ont 2 garçons : Jean Baptiste, âgé de 3 ans, Joseph, âgé de 2 ans.

Ils ont en bestiaux : 4 bœufs, 5 vaches, un veau, deux cochons, trois poulles.

Ils sont dans la colonie depuis dix huit mois et on leur a donné les vivres du Roy pour un an.

Jean B¹⁰ Landry, habitant laboureur, natif de la Cadie âgé de 39 ans, marié ave^C Marie Joseph LeBlanc native du même lieu âgé de 32 ans.

Ils ont 4 garçons et 2 filles:

Jean, âgé de 13 ans. Joseph, âgé de 11 ans. Charles, âgé de 9 ans. Pierre, âgé de 4 ans. Marie, âgée de 7 ans.

Marguerite, âgée de 2 ans, tous natifs de la Cadie. En bestiaux, 3 bœufs, 2 vaches, 2 cochons et 5 poulles.

Il y a huit mois qu'ils sont dans la colonie et on leur a donné les vivres du Roy pour un an.

Guillaume Benoist, habitant constructeur, et il fait aller un moulin à scic, natif de la Cadie, âgé de 46 ans, marié avec Joseph Benoist native du même lieu âgée de 50 ans.

Ils ont 4 garçons et 2 filles. Pierre, âgé de 22 ans. Michel, âgé de 20 ans. Boniface, âgé de 15 ans. Simon, âgé de 13 ans. Judict, âgée de 18 ans.

Geneviève, âgée de 9 ans, tous natifs de la Cadie.

Ils sont dans la colonie depuis trois ans et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Ils ont en bestiaux, un bœuf, 3 vaches, 4 génisses, un toreau, 3 cochons, 5 poulles. Le terrain qu'ils ont mis en valeur est scitué sur la rive droitte de la rivière aux habitants, mais on ne scauroit continuer à le cultiver par les grandes et fréquentes inondations que la dite rivière fait dans le printems tous les ans à la fonte des neiges, outre qu'elle empêche d'y travailler les denrées y souffrent beaucoup.

Party de la rivière aux habitants le 29 Fevrier et de retour au Port Toulouze le

même jour.

Party du Port Toulouze le 10 Mars, fait routte pour l'Isle de la Sainte Famille et

arrivé le même jour.

L'Isle de la Sainte Famille est scituée dans le lac de la bras d'or, l'on estime qu'elle est à deux lieues du Port Toulouze et à quarante cinq degrez Nord, qu'elle gît dans sa longueur Est et Ouest une lieue, et Nord et Sud dans sa largeur. Comme elle est inégale l'on la reduitte à 300 toises, la qualité du terrain ne paroit pas estre mauvaise, néanmoins on n'y a fait aucunne epreuve sur laquelle l'on puisse constater bien au sur si les denrées que l'on y sèmeroit y croitroient et y muriroient, elle est couverte de toute sorte de bois, mais le dominant est le hêtre et le merizier. Elle est établie depuis que Monsieur l'abbé Maillard Missionnaire des sauvages, a fait le changement de sa mission; les sauvages ne font point leur domicile sur ladite Isle de la Sainte Famille, ils ont leur village sur la terre de la grande Isle (la raison en est que les chiens sauvages devorent tous les bestiaux) vis a vis ladite Isle de la Sainte Famille, le bras qui les sépare est de cent toises de large, et encore ils n'y font leur résidence que pendant l'été, car dans l'hiver ils n'y scauroient vivre et partant ils sont dans l'obligation de se disperser pour faire la pêche et la chasse dans les différentes rivières qui sont dans les terres du Ouest dudit lac de la bras d'or et dans les terres du Nord de l'Isle, et ils ne se rassemblent à la Sainte Famille que pour la Pâque ou la Pentecôte pour y faire leurs dévotions.

Il y a dessus ladite Isle Louis Petitpas, habitant, interprette des sauvages, natif du Port Toulouze agé de 26 ans, marié avec Madeleine Poujet, native dudit lieu agée

de 23 ans.

Baptiste Roma, natif des Trois-Rivières de l'Isle St-Jean, agé de 19 ans.

Et en bestiaux : un bœufs, deux vaches, un cheval, deux cochons, six brebis et six poulles.

On y a fait un deffriché d'environ 36 toises quarrées en superficie que l'on a mis en jardin où les choux et les navets sont venus au mieux, on y a cueilly plusieurs épis de bled, ils étoient d'une quantité qui n'est pas ordinaire et bien garnis, mais l'on considère que ces épis de bled ainsy que les choux et navets sont venus dans cette quantité de terrain deffriché, dans lequel espace l'on avoit mis le fumier que tous les bestiaux cy dessus mentionnez avoient pu pourrir dans un an, laquelle quantité de fumier a produit une couche de six pouces d'épaisseur sur toutte sa superficie, et l'on ne voudroit assurer que lorsqu'on ne mettra pas cette même quantité de fumier dans lesdites terres que les denrées que l'on y semeroit, y viennent avec la même beauté, quantité et en Parfaite maturité.

Party le 11 Mars de la Sainte Famille, fait route pour le fond du ouest de la brador, cabané le soir dans le bois la nuit du 11 au 12 et arrivé le 12 au soir au fond de ladite bras d'or ou l'on a cabané pour passer la nuit. De la Sainte Famille au fond de la brador on y compte six lieues, l'on a presque toujours marché sur la glace, mais où les endroits de ladite bras d'or étoient dégelés l'on étoit obligé d'entrer dans le bois et

18-31

de monter sur nos raquettes pour pouvoir marcher sur la neige, touttes les terres de cette partie de la bras d'or sont couvertes de bois franc et de beaucoup de sapins.

Nous fîmes routte le 13eme du mois de Mars, en faisant le Nord Nord Ouest à travers les bois, nous entrâmes dans une prucière qui a une demy lieue, la nature du terrain ne m'a pas paru aquatique, en second lieu dans une étrière de peu de chose, en troisième lieu dans une seconde prucière, à la vérité il y a de toutte sorte de bois, mais le dominant est le sapin, de trois quarts de lieue qui nous a conduit au pied du talu de la première montagne où il y a un ruisseau de trois à quatre toises de large, nous l'avons montée dans sa plus grande hauteur pour ne pas nous écarter de notre route, son talus quoique rapide un peu ne l'est pas assez considérablement pour empêcher d'y pratiquer un chemin où des voitures pourront monter et descendre étant chargées en faisant circuler ledit chemin. Son talus est fort uni et couvert de bois franc, dans lequel on pourroit faire galoper un cheval et est estimé d'avoir 400 toises tout au plus de long, et ensuitte elle s'en va en montant une demy lieue en formant une pente s'y douce qu'elle est ce qu'il faut pour déterminer les eaux, elle est couverte de toutte sorte de bois.

4° Dans une troisième prucière d'une demy lieue, la nature du terrain m'a paru estre trempée, cependant l'on ne le voudroit pas assurer vû qu'elle seroit sur le plus haut de la montagne; elle nous a conduit en descendant imperceptiblement jusqu'à la coupe d'une montagne à tous égards impraticable, mais de ce point en détournant un quart de lieue le chemin dans l'ouest l'on va trouver le deffaut de la montagne, et en y pratiquant trois ziczacs l'on y fera un chemin plus praticable que ceux par où on a fait monter des pièces de 24 par les chemins de la boime (sic.) Le terrain est couvert de bois mêlé, après avoir descendu ladite montagne nous avons cabané au pied, elle peut avoir un demi quart de lieu de descente, partant nous avons estimé que nous avions fait deux lieues deux tiers de chemin dans lequel espace nous faisons compte de quatre petits

ruisseaux.

Le 14cmc nous nous sommes réunis en route en faisant le Nord Ouest quart de Nord nous avons monté et descendu plusieurs montagnes qui ne dattent de rien pendant deux lieues, tous les bois sont mêlez, ensuitte nous avons descendu une bonne demy lieue imperceptiblement jusqu'à la rencontre de la rivière aux habitants, nous l'avons passée sur un sapin que nous avons été obligé d'abattre, dans son plus étroit que nous avons estimé être de trente pieds tout au plus, elle n'a guerre plus de sept à huit pieds de profondeur, son lit ainsy que celuy de tous les ruisseaux d'alentour que nous avons passé sont d'une nature à faire juger que les terres ne sont point du tout trempées dans cette partie. Il est un composé de sable roux et d'un gros caillou de même, l'eau est extrêmement claire les terres sont reconnues pour être sablonneuses, l'on a suivy un de ses bras pendant un quart de lieue qui nous a conduit au pied de la grande montagne.

Nous l'avons montée en faisant toujours notre route, elle peut avoir un quart de lieue à monter, tous les bois sont du hêtre, elle paroît d'abord impraticable par sa hauteur à pouvoir y faire un chemin qui le soit pour des voitures, mais en le faisant bien serpenter, et en prenant les deffauts de touttes les petites monticules qu'il y a, l'on viendra certainement à bout d'y pratiquer ledit chemin où touttes les voitures monteront et descendront étant chargées, mais l'on doit considérer qu'il y a un grand travail à faire.

Nous avons cabané sur le sommet de ladite montagne.

Le 15^{eme} nous avons pris notre route vers le Nord pendant une lieue, et nous avons laissé par là la rivière à Judac sur notre gauche. Lorsque nous avons eu évité de passer ladite Rivière, nous avons suivy toujours la crête de ladite montagne qui s'en va mourir imperceptiblement au havre des Iles aux Justeaucorps, les terres sont couvertes de bois franc; nous avons, ce jour-là, suivy ladite crête de la montagne une lieue, le mauvais tems nous ayant obligé de tauder, et le 16^{eme} nous reprîmes notre même route du Nord Nord-Ouest, et en suivant toujours ladite crête de la montagne, nous tombâmes sur le hâvre des Isles au Justeaucorps, l'on a estimé ce jour-là que nous avions fait une lieue et demie. Les terres dans cette partie sont généralement couvertes de mauvaises prucières.

Sur les deux Isles du large il y a des carrières de pierre de taille, de laquelle pierre l'on s'est servy pour bâtir les voutes des souterrains du bastion du Roy, pour les portes du bâtiment dudit fort, et pour celles de l'hopital du Roy, et l'on doit avoir reconnu sa

mauvaise qualité, puisque l'on prend le party de la faire venir de France. Il y a encore une espèce d'autre pierre propre pour repasser les outils ; ces deux Isles scituées au large et l'une étant contigue à la grande terre font la bonté dudit hâvre, et sur la grande terre il y a à ce qu'on prétend une mine à charbon.

Après que le Sieur La Roque a eu relevé ledit hâvre et la cote, l'on est rentré dans le bois pour tauder. Tauder est proprement dit faire un trou dans la neige pour y

coucher.

Le 17, le 18, le 19, le 20, nous nous en retournâmes en ratifiant notre chemin, et

nous fûmes de retour au Port Toulouse le 21 dudit mois de Mars.

Séjour au Port Toulouse le 22, le 23, le 24 et parti le 25 dudit mois de Mars pour faire route à la pointe à la Jeunesse, couché la nuit du 25 au 26 à l'Isle de la Sainte Famille et arrivés à ladite pointe à la Jeunesse le 26 au soir. De l'Isle de la Sainte Famille à la pointe à la Jeunesse, l'on estime qu'il y a sept lieues, l'on y va l'hiver par dessus les glaces et l'été en bastiment.

La pointe à la Jeunesse est scituée au goulet du grand Lac de la bras dor, ses terres sont extrêmement hautes et couvertes de touttes sortes de bois mêlé, au raport unanime de tous les habitants, la terre n'est point du tout bonne pour être cultivée, elle est

beaucoup traversée de roches qui empechêroient de pouvoir la labourer.

RECENSEMENT GÉNÉRAL

Des habitants de la Pointe à la Jeunesse.

Jean Benoist, habitant laboureur, natif du Port Royal, agé de 69 ans, marié avec Marie Mirau, native du cap de Sable, agée de 67 ans.

Ils sont dans la colonie depuis huit mois, et on leur a donné les vivrés du Roy pour

18 mois.

Jean Bourg, habitant laboureur, natif de la cadie agé de 36 ans, marié avec Françoise Benoist, agée de 31 ans, native du Port Royal.

Ils ont 6 enfants: 3 garcons et 3 filles.

Martin, âgé de 11 ans. Joseph, âgé de 2 ans.

Le dernier, agé de 4 mois, n'est pas nommé.

Luce Perpétue, agée de 8 ans.

Gertrude, agée de 5 ans. Anne Marie, agée de 2 ans.

Ils ont en bestiaux un bœuf, 2 vaches et 3 cochons.

François Le Blanc, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 38 ans, marié avec Isabelle Dugas, native de la cadie, agée de 31 ans.

Ils ont 5 enfants: 2 garçons et 3 filles.

Joseph, agé de 11 ans. François, agé de 2 ans. Marie, agée de 6 ans Isabelle, agée de 4 ans.

La dernière n'est point nommée, elle a 18 jours.

Ils ont en bestiaux un bœuf.

Charles Hebert, habitant laboureur, natif de la cadie agé de 45 ans, marié avec Marguerite Dugas, native de la cadie, agée de 49 ans.

Ils ont sept enfants, 3 garçons et 4 filles.

Ambroise, agé de 22 ans. François, agé de 17 ans. Olivier, agé de 7 ans. Anne, agée de 19 ans. Isabelle, agée de 15 ans. Luce, agée de 10 ans. Sixte, agée de 5 ans. En bestiaux: une vache.

Ignace Caret, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 75 ans, marié avec Cécille Henry, native du Port Royal, agée de 52 ans.

Ils ont huit enfants: 6 garçons et 2 filles.

Charles, agé de 28 ans. Joseph, agé de 25 ans. Honoré, agé de 23 ans. François, agé de 18 ans. Zenon, agé de 16 ans, Ignace, agé de 8 ans.

Marie, agée de 20 ans. Anne, agée de 12 ans.

Ils ont en bestiaux : deux bœufs, 2 vaches, 10 brebis, 3 cochons, 4 poulles.
Pierre Bourg, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 25 ans, marié avec Ma-

deleine Hebert, native de la cadie agée de 24 ans. Ils ont un enfant qui n'est point nommé.

Deux bœufs et une vache.

Anne Bourg, veuve de deffunt Jean Hebert, native de la cadie, agée de 28 ans.

Elle a deux garçons et une fille.

Bazille, agé de 5 ans.

Jean Bte Hebert, agé de 2 ans.

Sarville [Tharzille] Hebert, agée de 7 ans.

Une vache.

Antoine Henry, habitant laboureur, natif de la cadie agé de 48 ans, marié avec Claire Hebert, native de la cadie agée de 48 ans.

Ils ont sept enfants, 4 garçons et 3 filles.

Joseph, agé de 22 ans. Eustache, agé de 20 ans. Aimable, agé de 10 ans. Paul, agé de 8 ans. Isabelle, agée de 26 ans. Claire, agée de 24 ans.

Madeleine, agée de 18 ans.

Joseph Ebert, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 42 ans, marié avec Cécile Nanson agée de 48 ans.

Ils ont 7 enfants: trois garçons et 4 filles:

Joseph Ebert, agé de 17 ans.

Xavier, agé de 13 ans.

Baptiste, agé de 7 ans. Anne Joseph, agée de 17 ans.

Françoise, agée de 13 ans.

Marie, agée de 12 ans. Isabelle, agée de 8 ans.

En bestiaux, un bœuf, une vache et 2 cochons.

Pierre Brau, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 26 ans, marié avec Margueritte Guedry, native de la cadie, agée de 24 ans.

Ils ont une fille qui n'est point nommée, agée de 21 jours, et Marie Joseph Brau, sa

sœur, native de la cadie, agée de 18 ans.

Un cochon et 4 poulles.

Antoine Brau, habitant laboureur, natif de la cadie agé de 33 ans, marié avec Cécile Bourg, agée de 29 ans.

Ils ont 4 enfants: un garçon et 3 filles:

Blaise, agé de 4 ans.

Angelique, agée de 8 ans.

Cecile, agée de 6 ans.

Suzanne, agée d'un an.

Et en bestiaux : un bœuf, deux vaches, deux veaux, 4 cochons et 6 poulles,

Jean Bte Guerin, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 33 ans, marié avec Marie Madeleine Bourg, native de Beaubassin, agée de 32 ans.

Ils ont 2 garçons:

Jean Pierre, agé de 2 ans.

Le dernier, agé de deux mois n'est pas nommé.

En bestiaux: une vache et 2 cochons.

Dominique Guerin, laboureur, natif de la cadie, agé de 31 ans, marié avec Anne LeBlanc, native de la cadie, agée de 25 ans.

Ils ont trois filles:

Anne Joseph, agée de 5 ans.

Nastay, agée de 3 ans.

Margueritte, agée d'un an.

Deux cochons.

Olive Benoit, habitant laboureur, natif de la Cadie agé de 35 ans, marié avec Anne Part native de Louisbourg, agée de 34 ans.

Ils ont 4 enfants: 3 garçons et une fille:

Olive, agée de 7 ans,

Clement, agé de 4 ans,

Jean, agé de 18 mois,

Marie Ange, agée de 9 ans. Un cochon pour tout bestiaux.

Charles Ebert, habitant laboureur, natif de la cadie agé de 27 ans, marié avec Margueritte Josephe Bourg, native de Beaubassin, agée de 23 ans.

Ils ont 2 garçons: Charles, agé de 2 ans,

Le dernier, agé de cinq mois n'est pas nommé. En bestiaux : un bœuf, une vache et un cochon.

François Ebert, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 38 ans, marié avec Isabelle Bourg, native de la cadie, agée de 32 ans.

Ils ont huit enfants: 4 garçons et 4 filles.

Olive Ebert, agé de 13 ans,

Joseph, agé de 8 ans,

François, agé de 6 ans,

Marin, agé de 3 ans,

Françoise, agée de 11 ans,

Ursulle, agée de 10 ans,

Trazille, agée de 5 ans,

La dernière n'est pas nommée, elle a deux mois.

Et en bestiaux : deux bœufs et 3 cochons.

Charles Guedry, habitant laboureur, natif de la cadie agé de 26 ans, marié avec Madeleine Ebert, native de la cadie agée de 25 ans.

Ils ont 2 filles:

Marie Madeleine, agée de 6 ans. La dernière n'est pas nommée elle a 8 jours.

Et en bestianx: un bœuf et un cochon.

Il a avec luy quatre de ses frères qui sont:

Joseph Guedry, agé de 20 ans,

Jean Femilien, agé de 17 ans,

Augustin, agé de 12, Aniez, agé de 10 ans.

Benjamin Mieux, habitant laboureur, natif de la cadie, age de 24 ans, marié avec Josephe Guedry, native de la cadie agée de 30 ans.

Ils ont deux filles:

Marie Joseph, agée de 2 ans,

Nastay, agée d'un an,

Marguerite Pelagie Brau, agée de 6 ans.

Et un bœuf.

Charles Benoist, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 26 ans, marié avec Marie Joseph Estiboudon, native du Port Royal, agée de 24 ans.

Ils ont un garçon et deux filles:

François, agé de 2 ans,

Marie Madeleine, agée de 5 ans, Margueritte, agée de 16 mois.

Et en bestiaux: un bœuf, une vache et 2 cochons.

Martin Henry, habitant laboureur, natif de la cadie, âgé de 35 ans, marié avec Marie Joseph Benoist, native de la cadie, agée de 29 ans.

Ils ont cinq enfants, 4 garçons et une fille.

Bazile, âgé de 8 ans.

Jean Charles, âgé de 6 ans.

Simon, âgé de 4 ans.

Anne, âgée de 2 ans.

Le dernier n'est pas nommé, il a 15 jours.

Un cochon pour tous bestiaux.

Ambroise Hebert, natif de la Cadie, agé de 40 ans, marié avec Marie Madeleine Bourgnative de la Cadie, agée de 36 ans.

Ils ont six enfants: 4 garçons et 2 filles.

Bazile, agé de 12 ans. Ambroise, agé de 7 ans. Jean Pierre, agé de 5 ans.

Isaac, agé de 2 ans.

Marie Madeleine, agée de 16 ans.

Françoise, agée de 9 ans.

Et en bestiaux : un bœuf et 3 cochons.

Jacques Arete, habitant laboureur, natif du Port Toulouze, agé de 30 ans, marié avec

Roze Alitra, native de la Cadie, agée de 28 ans. Ils ont deux filles : Marie Roze, agée de deux ans.

La dernière n'est point nommée.

Ils n'ont d'aucune espèce de bestiaux quelconques que cinq poulles.

Entre tous ces habitants, ils avoient mis à terre à leur arrivée de la Cadie qui a esté dans le mois d'aoust passé, le nombre de 188 bœufs ou vaches, 42 veaux, 173 moutons ou brebis. 181 cochons et 17 chevaux. Il sera aisé en faisant la récapitulation de voir le nombre de ceux qui sont morts, faute de foin pour les nourrir, ils n'ont seulement point d'eau à leur portée, et tous les habitants demandent d'en sortir, tant ils ont reconnu qu'ils n'y scauroient vivre.

Le Sieur de la Roque est party le 28 au matin de la pointe à la Jeunesse et arrivé

au Port Dauphin le même jour.

En quittant la pointe à la Jeunesse l'on s'embarque sur les glaces pour passer le petit lac de la Bras d'or, et en faisant le nord quart de Nord-Est pendant trois lieues, l'on tombe sur l'Isle Rouge scituée devant le havre de Labadie, et ensuitte l'on fait le Nord-Est une lieue et l'on va directement sur le chemin Rouillé.

Le chemin Rouillé court environ Nord Est, quart de nord et Sud-Ouest quart de Sud, l'on estime qu'il y a deux lieues et demie de long sur dix pieds de large, il est percé en serpentant, ses ponts ne sont point faits ny ses mollières, ny ses montées adoucies, à ses deux extrémités ses falaises sont beaucoup herutes, (sic) et surtout celle qui est au fond de la baye du Port Dauphin, l'on estime qu'elle a au moins trente pieds de haut et à pic.

Les terres des environs du Port Dauphin sont extrêmement hautes et escarpées traversées de blocs de roches entassées les unes sur les autres qui se delittent à proportion que le grand air les saisit et boisée la plus grande partie en bois franc, la nature de son terrain ainsy que sa position n'est point du tout propre à être cultivée, les habitants que l'on y mettra dans l'intention seulement que de faire valoir les terres, mais en leur laissant une entière liberté de faire tout ce qu'ils jugeront à propos pour se procurer leur nécessaire, ils pourront y subsister par la grande quantité de bestiaux qu'ils seront à même de pouvoir y élever, parce que le pays est beaucoup fertile en pacage.

La rade du Port Dauphin est formé par le cap Dauphin scitué sur les terres du Nord et par la pointe basse scituée sur celles du Sud. Les Isles de Libore sont scituées à trois quarts de lieues au large et à l'Est Sud-Est de l'entrée, l'on estime qu'elle a deux lieues de profondeur, que sa largeur entre le cap Dauphin et la pointe basse est plus considérable, mais qu'au fond elle n'a environ qu'une demy-lieue, son port est formé par

deux bancs de sable, l'un est au Nord et l'autre au Sud, il n'y reste entre les deux dits bancs de sable qu'une distance de 70 à 80 toises qui fait l'entrée dudit Port Dauphin, elle gît Nord Est et Sud Ouest ainsy que la profondeur du port, il y a dans la passe douze brasses d'eau et dans toutte l'étendue dudit port. Il y en a depuis 15 jusqu'à 20.

Il y a deux carrières, l'une de pierre à chaux et l'autre de pierre à plâtre, scituées

au milieu de la baye sur les terres du Nord.

RECENCEMENT DES HABITANTS DU PORT DAUPHIN.

Le S' Courtiau, subdélégué de Messieurs les Officiers de l'Amirauté de la ville de Louisbourg, natif de Bayonne, agé de 50 ans, marié avec Marie Geneviève La Forest, native de Rochefort, agée de 43 ans.

Ils ont Catherine La Forest leur nièce, agée de 17 ans, native de Louisbourg.

Deux habitations au Port Dauphin, par concession de Messieurs de Costebelle et de Soubras, la première est scituée sur le bord de la rade, elle contient 150 toises de face sur le bord de la mer, à l'égard de sa profondeur, elle n'est point du tout déterminée ; et la seconde au dessus de l'étang, elle n'a que 20 toises de face.

Il jouit de deux preries dont il n'a pas encore de titres elles sont scituées sur la

rivière de Rouville, elles ont environ sept arpents en superficie.

Et en bestiaux: une vache, une génisse, trois cannes et 9 poulles.

Antoine Massé, étant au service du Sieur Courtiau en qualité de 36 mois.

Julien Gomeriets, natif de Combourg, évêché de S' Malo, engagé pour un an au service du Sieur Courtiau.

Maurice Leveque, natif de Boulau, évêché d'Avranches, agé de 43 ans, et il y en a 35 qu'il est dans la colonie, marié avec Marie Anne Bernard, native du lieu, agée de 35 ans

Ils ont 3 enfants:

Jean-Baptiste, agé de 3 ans.

Marie, agée de 11 ans. Joseph, agé de 8 ans.

Mathurin Doulet, compagnon pêcheur, natif de St Malo, agé de 59 ans.

Une chaloupe et 5 poulles.

Le terrain sur lequels ils sont avoit esté concédé a feu Bernard leur père par Messieurs de Costebelle et Soubras. Ils en ont perdu le titre dans la dernière guerre; ils y ont fait un deffriché pour un jardin où ils ont fait venir touttes sortes de jardinages dans lequel dit jardin il y a six pommiers qui rapportent du fruit, mais il n'y mûrit pas à propos.

Philippe Desmarets, habitant laboureur, natif d'Amiens, âgé de 55 ans, et il y en a trois qu'ils sont dans la colonie, marié avec Marie Anne Rondeau, native de Québec,

agée de 58 ans.

Ils ont cinq poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis ne leur a été donné que verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost.

Julien Fourré, habitant pêcheur, natif de corbé, eveché de S^t Malo, agé de 33 ans, marié avec Marie Anne Du charme, native de Quebec, agée de 21 ans.

Ils ont Julien Fourré natif de la rivière de Miré agé de deux ans.

Ils n'ont point d'habitation dans le pays.

Party du Port Dauphin le 31 Mars et arrivé le mesme jour à la petite Bras d'or. En quittant l'Establissement du Roy nous avons monté la montagne du Sud, elle

En quittant l'Establissement du Roy nous avons monté la montagne du Sud, elle est couverte de toutte sorte de bois, mais le dominant est le sapin, et ensuitte nous l'avons descendue sur la grande Bras d'or. L'on estime qu'elle a une lieue de portage, nous avons passé la grande Bras d'or sur les glaces avec grand risque de périr tant la corro-lée dessous par les dégels qu'il avoit fait pendant cinq à six jours de suitte.

La grande Bras d'or est scituée entre les terres du Port Dauphin et les terres de l'Isle de Verderonne, on estime que depuis son goulet jusqu'au petit lac de ladite Bras d'or il y a sept lieues qui fait la longueur de ladite Isle de Verderonne sur un bon quart de lieue de large, mais son entrée n'a tout au plus que 400 à 450 toises de large; il y a

une batture scituée sur les terres du Port Dauphin, ce qui oblige de venir ranger la dite

Isle de Verderonne et on y passe par les 15 à 20 brasses d'eau.

La petite Bras d'or est établie par M' de la Boularderie, elle est bonne pour la pêche de la morue, pour y cultiver les terres et pour y élever beaucoup de bestiaux, la qualité du terrain n'y paraît pas absolument mauvaise.

RECENCEMENT DES HABITANTS DE LA PETITE BRAS D'OR.

Georges Diliart, habitant pêcheur, natif de chapeau Rouge sur la coste de Plaisance, marié avec Marie Coupeau, native de S' Pierre, agée de 47 ans.

Ils ont huit enfants: 3 garçons et cinq filles.

Alexandre, âgé de 26 ans. Louis, agé de 17 ans. Georges, agé de 10 ans. Marie, agée de 18 ans. Jeanne, agée de 17 ans. Margueritte, agée de 12 ans. Madeleine, agée de 11 ans.

Victoire, agée de 6 ans, tous natifs de la Bras d'or.

Deux hommes de pêche, Joseph Doex, agé de 20 ans, natif de l'évéché de Bayonne. Nicolas Richard, natif de Grandville, agé de 38 ans.

Deux chaloupes et huit poulles.

Le terrain qu'il occupe luy a esté concédé par deffunt M' de la Boularderie. Il y a fait dessus graves et vignaux pour la secherie de deux chaloupes, et un dezert d'environ deux arpents en superficie.

Julien Durand, habitant pêcheur, natif de Plaisance agé de 42 ans, marié avec Madeleine Vincent, native de Niganiche, agée de 22 ans.

Ils ont Bernardine Vincent, native de Niganiche, agée de 15 ans.

Dix hommes de pêche.

Jean Trouvé, agé de 42 ans.

Vincent des Roches, agé de 40 ans.

François Toré, agé de 30 ans. François Trogué, agé de 27 ans.

Jacques Le Troqué, agé de 28 ans. Jean Chesne, agé de 30 ans.

Jean le Moine, agé de 26 ans.

Jacob, agé de 18 ans.

Jean Catelier, agé de 22 ans.

Jean Pierre, natif de St Malo, agé de 19 ans.

Tous les autres sont natifs de Granville, évêché de Coutances.

Il a deux chaloupes, une demy chaloupe et une barquette propre pour la pêche. Le terrain qu'il occupe luy a esté accordé par M' de la Boularderie. Il contient 45 toises de face sur le bord de la mer, à l'égard de sa profondeur elle n'est point déterminée, on y a fait dessus chaffaux, grave, vigneaux pour la secherie de trois chaloupes, et un deffriché de deux arpents en superficie.

François Gouet, habitant pêcheur natif de Plairier, évêché de Dol, agé de 55 ans,

marié avec Marie Montagne, native de Plaisance, agée de 45 ans.

Il ont dix enfants: 6 garçons et 4 filles.

Jean Gouet agé de 25 ans. Barthélemy, agé de 23 ans. François, agé de 21 ans. Jean François, agé de 15 ans. Pierre, agé de 14 ans. La Chesne, agée de 16 ans. Marie, agée de 12 ans. Georges, agé de 10 ans. Fanchon, agée de 4 ans.

Jeanne Onelle, sa fille agée de 18 ans, veuve de Guillaume Messer.

Elle a un garçon agé de 4 ans.

Trois garçons pêcheurs, Pierre Michel, natif de St Brieux, agé de 30 ans.

Jacques Poussard, natif de Plaisance, agé de 23 ans.

Jacques Gresse de Grandville, agé de 45 ans.

Le terrain qu'il occupe luy a esté concédé par M^r de la Boularderie, il a environ cent toises de face sur le bord de la mer. Il y a dessus chaffaux, grave et vignaux pour la sécherie de deux chaloupes. Il y a beaucoup de deffriché et encore plus de dézert.

En bestiaux: une vache, un toreau, 3 chèvres et 12 poulles.

Jean Pichot, pêcheur, natif de Nerichac, agé de 32 ans. Il n'est point marié. Il a avec luy 3 hommes : Jean Rambourg, natif de Grandville, agé de 27 ans.

Les deux autres restent chez Debroise, maître forgeron.

Deux autres petits garçons pour faire la chaudière et caffandiers.

François Pagnon, natif de Grandville, agé de 40 ans.

Tous ces gens sont à Louisbourg, il ne sçait point leur âge. Il a cependant deux chaloupes, mais il a peur que faute de monde il n'en pourra mettre qu'une en pêche. Il,

y a un an qu'il est venu de Gaspé où il étoit étably.

L'habitation qu'il occupe luy a été donnée par M^r de la Boularderie, elle contient environ 80 toises de face sur le bord de la mer, il y a dessus un chaffaux, graves et vignaux pour la sécherie de deux chaloupes. Il a de deffriché suffisant pour semer un quart de bled et un jardin très bon; il a eu les vivres du Roy pour 6 mois.

3 Poulles.

Bazile Borny, pecheur, natif de la coste de Plaisance, agé de 50 ans, marié avec Jeanne Pichot, native de Nerichac, agée de 33 ans.

Ils ont Jean Bazile leur fils, agé de 12 ans.

Deux garçons pecheurs:

Joseph Pinçon, natif de la Bretagne, agé de 55 ans.

Gilles Josse, natif de Combourg, évêché de St Malo, agé de 23 ans.

Une chaloupe, une goelette et 8 poulles.

Il y a un an qu'ils se sont refugiez à Labrador du Cap de Rès, ils ont eu les vivres

du Roy pour six mois.

Le terrain qu'il occupe luy a esté concédé par M^r de la Boularderie, il a cent toises de face sur le bord de la mer; il y a dessus chaffaux, grave et vignaux pour la sécherie de deux chaloupes, et suffisament de terrain deffriché pour pouvoir semer une barrique de bled.

Le terrain que M^r de la Boularderie a fait deffricher sur la petite bras dor est d'environ 100 à 150 arpents, autant pour le moins de dezert. Il y a deux jardins qui sont fort grands où il y a touttes sortes d'arbres fruitiers et surtout beaucoup de pruniers.

Antoine Berteau, dit Lyonnois, habitant depuis un an à la bras dor ; natif de Port aux basques où il géroit les affaires des Anglois, agé de 50 ans, marié en premières nopces dans ce pays là, dont il a eu deux enfants:

Antoine, agé de 24 ans.

Pierre, agé de 19 ans, qui est encore à Boston, avec les Anglois, marié en seconde nopces avec Joseph Lamare, native de Niganiche, agée de 27 ans.

Ils ont cinq enfants: 2 garçons et 3 filles:

Jean Baptiste, agé de 4 ans.

Le dernier n'est pas nommé, il a deux ans.

Joseph, agée de 11 ans. Françoise, agée de 7 ans.

La dernière n'est pas nommée, agée de 9 mois.

En outre il a deux garçons de chaudière qui ont été engagés à Niganiche dont il pas le nom ny l'âge.

Il a sa tante Marie Limier, native de Plaisance, agée de 90 ans.

Il n'a point de bestiaux; deux chaloupes, une troisième qu'il construit.

L'habitation qu'il occupe luy a esté donnée par M. de la Boularderie, elle ne consiste que dans l'étendue d'un banc de grave qui reigne sur le bord de la mer, suffisant pour la pêche de trois à quatre chaloupes, il y a dessus chaffaux, grave et vignaux pour la sécherie des dites chaloupes. Ils n'ont de deffriché que pour un jardin.

DE LA BAYE DES ESPAGNOLS.

La baye des Espagnols est scituée a deux lieues du goulet de la petite Bras dor; elle est formée par les pointes aux pommes scituées sur les terres du Nord et par la pointe basse sur celles du Sud, elles gissent Nord et Sud, l'on estime que leur distance est d'une demy lieue et d'une lieue et demie de son entrée, elle est formée par le banc de sable de Brouillant scitué au Nord de ladite entrée et par celuy de la Berrichon au Sud, le concours de ces deux bancs ne laisse qu'une petite distance pour l'entrée des bastiments, mais assez considérable pour n'avoir rien à craindre. Ils y passent par les huit brasses d'eau, et ensuitte elle se divise en deux bras, l'un court au Sud environ trois lieues dans les terres, il a une petite demy lieue de large à vue de son goulet, et après il s'en va aussy en diminuant jusqu'au fonds où il peut avoir cent cinquante toises à cent soixante de large en formant plusieurs ances qui sont petites et des Isles et presqu'îsles, tous ses bois sont melez mais le dominant est le bois franc, cependant il n'est propre que pour le chauffage, et quelque peu pour la construction des goëlettes, batteaux et chaloupes, tous les habitants asseurent que la nature du terrain est trés propre pour y faire venir touttes

sortes de grains et légumes et aussy de touttes sortes de racines.

L'autre bras court dans le Ouest Sud Ouest ainsy que le goulet de l'entrée, il peut s'enfoncer dans les terres de deux lieues, la nature du terrain est encore meilleure que celle de l'autre bord et surtout celle qui se trouve entre les deux bras qui forme une espèce de presqu'isle qui est adhérente à la grande terre, sa largeur est d'une demy lieue depuis la formation de la pointe qui sépare les deux bras jusqu'aux terres du Nord, il s'en vat ainsy en conservant sa même largeur jusqu'au fond où il y a une rivière dans laquelle on peut monter environ une lieue avec une chaloupe, elle prend sa source d'un grand lac scitué dans les terres du ouest qui peut avoir deux lieues et demie de circuit; l'enceinte de ce lac est toutte de bois franc, il y a peu de sapin, sur les terres du Sud il y a une carrière de pierre à chaux à une lieue et demie du goulet, on entre par les huit brasses d'eau et une fois qu'on est dans la baye on y mouille par les huit et douze brasses dans toutte laditte baye, îl y a une tenüe des plus fortes; le fond est composé d'une vaze forte et tenace à ne pouvoir arracher les ancres qu'avec beaucoup de peine et l'on y trouve plus de 200 livres de fonds attachés aux dites ancres, ce qui prouve evidemment que les vaisseaux n'y scauroient chasser ainsy qu'ils le font au port de Louisbourg ; de quelque costé que les vents viennent ils ne scauroient nuire aux vaisseaux, parce que quand même ils viendroient par l'entrée qui sont de l'Est Nord-Est, on a beaucoup de mer dans le bras du Ouest, on n'a qu'à les mettre dans celuy du Sud où ils seront généralement à l'abry de tous les vents, on ne trouve aucun haut fond ny batture dans tous les environs de l'entrée.

RECENCEMENT DES HABITANTS DE LA BAYE DES ESPAGNOLS.

Jean Cousin, habitant navigateur, natif de S^e Malo agé de 35 ans, marié avec Jude Kedry, native de Boston, agée de 30 ans. Il y a deux ans qu'ils sont établis dans la colonie, on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Ils ont 4 enfants: deux garçons et 2 filles.

Bénony, agé de 9 ans. Jean Baptiste, agé de 5 ans. Marie la Blanche, agée de 7 ans.

Marie Madeleine, agée de 2 ans.

Un bœuf, deux vaches, 2 cochons et 6 poulles, une chaloupe.

L'habitation qu'ils occupent ne leur a esté accordée que verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un petit deffriché ou il est venu beaucoup de fayaux et de navets, en outre un grand dézert d'environ cinq à six arpents en superficie. Ils n'ont point de prérie.

Germain Le Jeune, laboureur, natif de la Cadie, agé de 50 ans, marié avec Marie Guédry, native de la Cadie agée de 40 ans. Ils sont dans le pays depuis 18 mois

et on leur a donné les vivres du Roy pour deux ans.

Ils ont 4 garçons et une fille. Joseph, agé de 22 ans.

Chrisostome, agé de 12 ans. Germain, agé de 11 ans. Paul, agé de 5 ans.

Margueritte, agée de 16 ans.

Une vache et un cochon.

L'habitation qu'ils ont mis en valeur ne leur a esté accordée que verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un deffriché où on pourroit y semer une demy barrique de bled, on y a semé des choux, navets, fayaux et citrouilles, le tout y est venu fort beau et en abondance, en outre ils ont fait un grand dezert d'environ six à sept arpents en superficie.

Paul Guedry, laboureur, natif de la Cadie, agé de 45 ans, marié avec Anne Mus [Mius] native de la Cadie, agée de 43 ans. Il y aura deux ans au commencement d'aoust qu'ils sont à la baye des Espagnols, on leur a donné les vivres du Roy pour deux ans.

Ils ont 5 garçons et une fille.

Jean, agé de 22 ans. Thomas, agé de 19 ans. Paul, agé de 10 ans. Petitjean, agé de 9 ans. François, agé de 2 ans. Margueritte, agée de 20 ans. Deux vaches, 7 cochons.

L'habitation sur laquelle ils se sont établis leur a été accordée par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont deffriché environ deux arpents de terrain en superficie où ils ont fait venir choux, navets et fayaux en abondance, en outre ils ont beaucoup de dezert où ils veulent y en semer cette année.

Jean Olivet, laboureur, natif de Pepiguit, agé de 35 ans, marié avec Josette Hebert, native de la Cadie agée de 25 ans. Il y a bientôt deux ans qu'ils sont dans la colonie, on leur a donné les vivres du Roy pour deux ans.

Ils ont 4 enfants, un garçon et 3 filles.

Jean Foriner, agé de 2 mois. Anne Angelique, agé de 2 ans.

Marie, agée de 6 ans.

Anne Josette, agée de 6 ans.

Anne Josette La Jeune, native du Port Royal, agée de 110 ans, sa mère.

Il n'a point de bestiaux qu'un cochon.

L'habitation sur laquelle ils sont établis leur a esté accordé verbalement par les S^{rs} Desherbiers et Prevost. Il y ont deffriché environ deux arpents et demy de terrain en superficie, on y avoit semé touttes sortes de racines qui y sont venus au mieux, et dezerté

Joseph Guedry, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 38 ans, marié evec Josette Benoist, native de la cadie agée de 24 ans. Ils sont dans le pays depuis deux ans et ils ont eu les vivres du Roy pour ledit tems.

Il ont 3 enfants, un garçon et 2 filles.

Servant, agé de 10 jours. Perrine, agée de 13 ans. Jeanne, agée de 3 ans.

Ils ont pour tout bestiaux un cochon.

L'habitation ou le terrain sur lequel ils se sont établis leur a été donné verbalement Par Messieurs Desherbiers et Prevost. Il y a fait un deffriché d'environ douze arpents où ils y ont recueilly beaucoup de navets, choux et fayaux en quantité et fort beaux.

Antoine Boutin, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 40 ans, marié avec Agathe Bigé [Viger], native du cap de Sable, agée de 40 ans.

Ils ont 7 enfants, 4 garçons et 3 filles.

Jean Baptiste, agé de 17 ans.

Qualier, agé de 12 ans. Joseph, agé de 7 ans. François, agé de 5 ans.

Ruffine, agée de 15 ans. Angelique, agée de 9 ans. Agathe, agée de 18 mois.

Il y aura trois ans au mois de septembre qu'ils sont dans la colonie, on leur a donné

les vivres du Roy pour 33 mois.

Le terrain sur lequel ils se sont établis leur a été accordé par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un deffriché pour semer un demy quart d'avoine et un demy boisseau de pois.

Jean Boutin, père, natif de la cadie, agé de 76 ans. Il est tout seul dans une petite maison que ses enfants lui ont aydé à bastir. Il fait des boyards ou autres menus

ouvrages pour s'amuser.

Paul Boutin, habitant laboureur, natif de la cadie agé de 25 ans, marié avec Eustache Guedry native de la cadie, agée de 21 ans.

Ils ont Pierre Guedry leur frère agé de 11 ans.

Deux brebis et une poulle.

Le terrain sur lequel ils sont leur a esté donné verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un deffriché pour y ensemencer un quart d'avoine et un boisseau de pois.

Charles Boutin, habitant laboureur, natif de la Cadie, agé de 29 ans, marié avec

Joseph Guedry, native de la Cadie, agée de 28 ans.

Ils ont 3 enfants, 2 garçons et une fille:

Jean Charles, agé de 5 ans.

Olive, agé de 3 ans.

Marie Françoise, agée de 3 mois.

Eleine Guedry, sa sœur, native de l'acadie agée de 26 ans.

Joseph Boutin, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 42 ans, marié avec Françoise Pitre, native de la cadie agée de 42 ans.

Ils ont 8 enfants, 5 garçons et 3 filles.

Joseph, agé de 20 ans.
Ambroise, agé de 15 ans.
Bernard, agé de 13 ans.
Paul, agé de 9 ans.
Michel, agé d'un an.
Ufrasine, agée de 18 ans.
Marie, agée de 6 ans.

Anne, agée de 4 ans. Trois brebis et 3 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a esté accordé par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un deffriché de deux arpents en superficie, dans lequel dit terrain l'on avoit semé l'année dernière un quart de boisseau d'avoine et l'on en a receuilly douze boisseaux qui sont 48 quarts, partant chaque grain a produit quarante sept grains pour un de bénéfice.

Il y a trente mois que la famille du nommé Joseph Boutin est dans la colonie et on

leur a donné les vivres du Roy pour 33 mois.

Jean B¹⁰ Le Jeune, habitant laboureur, natif de la coste de l'Est, agé de 26 ans, marié avec Judith Vigne [Viger], native du Cap de Sable.

Ils ont un garçon et une fille.
- Claude Le Jeune, agé de 3 ans.
Geneviève, agé de 5 mois.

Deux brebis, un cochon et deux poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a esté accordé par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un deffriché d'un arpent en superficie. Ils sont dans la colonie depuis deux ans et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Augustin Benoist, natif de la cadie, habitant laboureur agé de 24 ans, marié avec

Margueritte Le Jeune, native de la cadie agé de 22 ans.

Ils ont Margueritte leur fille agé de 16 mois. Et en bestiaux : un cochon et trois poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a esté accordé verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un deffriché à pouvoir semer un quart d'avoine. Jean Le Jeune, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 52 ans, marié avec

Françoise Guedry, native de la cadie agée de 48 ans.

Ils ont 8 enfants, cinq garçons et 3 filles.

Eustache, agé de 20 ans. Gerôme, agé de 17 ans. Grégoire, agé de 15 ans. Barnabé, agé de 11 ans. Jean Charles, agé de 3 ans. Felicité, agée de 13 ans. Eleine, agée de 9 ans.

Anne, agée de 7 ans. Il y a dix-huit mois qu'ils sont dans la colonie et on leur a donné les vivres du Roy pour deux ans.

En bestiaux: 2 bœufs, une truie et 2 brebis.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été accordé par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un deffriché de deux arpents en superficie, ils n'ont d'autres preries que celles qu'ils peuvent découvrir dans le bois.

Olivier Trahan, laboureur, natif de la Cadie, agé de 35 ans, marié avec Isabelle Le

Jeune, agée de 26 ans.

Ils restent avec leur père Jean Le Jeune.

Charles Trahan, habitant laboureur, natif de la Cadie, agé de 31 ans, marié avec Marguerite Boudrot, native du même lieu, agée de 34 ans.

Ils sont dans la colonie depuis trois ans et on leur a donné les vivres du Roy pour

ledit tems.

Ils ont Cécile Boudrot leur fille, agé de 3 ans.

Jean Baptiste Boudrot leur frère, natif de la Cadie, agé de 25 ans.

En bestiaux: 4 bœufs, 4 vaches, 3 veaux et un cochon.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un deffriché d'environ deux arpents en superficie; ils ne sçavent assez se louer de la bonté du terrain, tout ce qu'ils y ont semé en légumes y est venu en abondance et fort beau.

Jean Trahan, habitant laboureur, natif de la Cadie, agé de 66 ans, marié avec

Marie Giroir, native du même lieu, agée de 60 ans. Ils sont dans la colonie depuis trois ans et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Ils ont 4 enfants: un garçon et 3 filles.

Paul Trahan, agé de 19 ans. Lucie, agée de 18 ans. Agathe, agée de 15 ans.

Margueritte, agée de 9 ans.

Allein Gredenguy, natif de Brest, agé de 19 ans.

En bestiaux: un bœuf, deux vaches, deux génisses, un cochon et 5 poulles.

François Marteau, habitant laboureur, natif de Paris, agé de 40 ans, marié avec Françoise Trahan, native de la Cadie, agée de 25 ans.

Ils sont dans la colonie depuis trois ans et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Ils ont Joseph Marteau leur fils, agé de 8 mois.

Honoré Trahan, habitant laboureur, natif de la Cadie, agé de 26 ans, marié avec Marie Corperon, native du même lieu, agée de 33 ans

Il y a trois ans qu'ils sont dans la colonie et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Ils ont un garçon et 2 filles.

Pierre, agé de 2 ans. Marie, agée de 5 ans.

rg ueritte, agée de 3 semaines.

En bestiaux: deux bœufs, deux vaches, deux veaux, deux cochons et une poulle. Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un deffriché de quatre arpents en superficie.

Thomas Commere dit La Chapelle, habitant pêcheur, natif de Plaisance, agé de 85 ans, marié avec Charlotte Vincent, native du même lieu, agé de 68 ans. On leur a donné les vivres du Roy conformément à sa volonté.

Ils ont avec eux Louis Commere, natif de Scatary, agé de 30 ans, marié avec Margueritte Grossin, native du havre de Fourché, agée de 24 ans.

Ils ont un garçon et une fille. Thomas, agé de 18 mois. Charlotte, agée de 4 jours.

Deux chèvres pour tous bestiaux.

Leur habitation de pêche est à Scatary, elle leur a esté donnée en forme par Messieurs de Costebelle et Soubras, elle contient vingt quatre toises de face sur le bord de la mer, et à l'égard de sa profondeur elle n'est point déterminée.

Servant Commere, habitant pêcheur, natif de Scatary agé de 29 ans, marié avec

Anne La Forest, native de Louisbourg, agé de 29 ans.

Ils ont 4 enfants, deux garçons et 2 filles.

Jean, agé de 9 ans. Louis, agé de 4 ans. Marie, agée de 3 ans. Jeanne, agée de 11 mois.

Quatre domestiques y compris un 35 mois:

Yvon Brunet, natif de S^t Malo, agé de 28 ans, marié avec Marie Touze, native de S^t Jean, évéché de S^t Malo, agée de 30 ans.

Yves Carovent, natif de Brest agé de 23 ans, marié avec Margueritte Le Jeune,

native de la cadie, agée de 21 ans.

Nicolas Tenguy, natif de la paroisse d'Ecovignas, évêché de S' Malo, agé de 22 ans. Simon Godet en qualité de 36 mois, natif de Plaisance agé de 17 ans, et il a encore deux ans à faire pour estre libre de son état.

Une chaloupe.

Pierre Benoist, habitant laboureur, natif de la Cadie agé de 48 ans, marié avec Anne Marie Godet native du même lieu, agée de 63 ans.

Il ont Catherine Benoist agée de 20 ans.

Il y a trois ans qu'ils sont dans la colonie et ils ont eu les vivres du Roy pour ledit tems.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a esté donné verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost ; il y a fait un deffriché d'un arpent en superficie.

Jean Benoist, habitant laboureur, natif de la Cadie agé de 25 ans, marié avec Anne

Trahan native du lieu agé de 21 ans.

Il y a deux ans qu'ils sont dans la colonie et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Le terrain qu'ils occupent leur a esté donné verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost. Il y a fait un deffriché d'environ un demy arpent en quarré et deux arpents de dézert.

Charles Roy, habitant laboureur, natif du Port Royal agé de 34 ans, marié avec Margueritte Le Jeune, native du même lieu, agé de 30 ans.

Ils sont dans la colonie depuis un an et on leur a donné les vivres du Roy pour

Le terrain qu'ils occupent leur a esté donné par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un deffriché où ils pourroient semer un demy quart d'avoine et de poix.

Etienne Trahan, habitant laboureur, natif de la Cadie agé de 64 ans, marié avec Françoise Roy, native du Port Royal agé de 46 ans.

· Ils ont deux garçons, Charles, agé de 18 ans.

François, agé de 16 ans.

Ossite Corporan, leur couzine, native du Port Royal, agée de 17 ans.

Il y a trois ans qu'ils sont dans la colonie et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Et en bestiaux : une vache, une truie et 3 poulles.

Le terrain qu'ils occupent leur a été donné par Messieurs Desherbiers et Prevost.

Ils y ont fait un deffriché d'un demy arpent en quarré.

Jean B^{to} Le Jeune, habitant laboureur, natif de la Cadie agé de 24 ans, marié avec Margueritte Trahan, native du même lieu agée de 24 ans.

Ils ont 3 enfants: 2 garçons et une fille.

Jean, agé de 3 ans. Blaise, agé de 2 ans.

Margueritte, agée de 2 mois.

Deux cochons pour tous bestiaux.

Ils sont dans la colonie depuis deux ans et demy et on leur a donné les vivres du Roy pour 33 mois.

Le terrain qu'ils occupent leur a été accordé par Messieurs Desherbiers et Prevost.

Ils y ont fait un deffriché d'un demy arpent en quarré.

Paul Le Jeune, habitant laboureur, natif de la Cadie, agé de 50 ans, marié avec Marie Benoist, native de la Cadie agée de 47 ans.

Ils ont 9 enfants: 3 garçons et six filles.

Paul, agé de 17 ans.
Pierre, agé de 16 ans.
Joseph, agé de 7 ans.
Josephe, agée de 20 ans.
Nastasie, agée de 18 ans.
Reine, agée de 14 ans.
Anne, agée de 10 ans.
Marie Roze, agée de 5 ans.

Eleine, agée de 4 mois. François Roy, natif de la paroisse de Plumeau, evêché de Brest, agé de 50 ans, son

associé dans un esquif qu'ils ont.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un deffriché pour pouvoir semer un quart de bled et un demy quart d'avoine. Ils ont un grand dezert.

Pierre Le Roy, habitant laboureur, natif de la Cadie agé de 28 ans, marié avec

Marie Le Jeune, native du même lieu agée de 24 ans.

Ils ont trois filles: Henriette, agée de 3 ans. Roze, agée de 2 ans. Suzane, agée d'un an.

Il y a trente mois qu'ils sont dans le pays et on leur a donné les vivres du Roy

pour 33 mois.

En bestiaux : une vache et un cochon.

Le terrain qu'ils occupent leur a esté donné verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost.

Charles Le Roy, habitant laboureur, natif de Paris, agé de 52 ans, marié avec Marie Charlotte Chauvet, native de la Cadie, agée de 52 ans.

Ils ont 7 enfants, 3 garçons et 4 filles.

Alexandre, agé de 22 ans. Charles, agé de 18 ans. Alexis, agé de 10 ans. Marguerite, agée de 24 ans. Anne, agée de 16 ans. Martine, agée de 14 ans.

Martine, agée de 14 ans. Ossite, agée de 7 ans.

Jean Fournier son gendre, habitant pêcheur, natif de Québec agé de 33 ans, marié avec Geneviève Le Roy, native de la Cadie agée de 26 ans.

Charles Le Jeune, son gendre, habitant laboureur natif de la Cadie, agé de 23

ans, marié avec Marie Le Roy, native du même lieu agé de 20 ans.

Ils ont en bestiaux: 3 bœufs, 6 vaches, 4 cochons, et 16 poulles.

Il y aura deux ans au 22 de juillet qu'ils sont dans la colonie, et on leur a donné

les vivres du Roy pour ledit tems.

Le terrain qu'il occupe luy a esté donné par Messieurs Desherbiers et Prevost. Il y a fait un deffriché pour un jardin d'environ un demy arpent en superficie et un grand dezert. Il a fait la découverte d'une prerie scituée à une lieue à l'Est Sud-Est de leur habitation pour la nourriture de trois à quatre bestes à cornes.

Joseph Le Jeune, habitant laboureur, natif de la Cadie, agé de 48 ans, marié avec

Cécille Pitre agé de 45 ans.

Ils ont 7 enfants, 6 garçons et une fille.

Joseph, agé de 19 ans et non bon pour la milice.

Bazile, agé de 17 ans.

Chrisostôme, agé de 15 ans.

Olivier, agé de 7 ans.

Athanaze, agé de 5 ans.

Jacques, agé de 2 ans.

Perpétrie, agée de 13 ans.

En bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, un veau, un cochon et deux poulles.

Ils sont dans la colonie depuis deux ans et on leur a donné les vivres du Roy pour

Le terrain qu'ils occupent leur a esté donné verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un deffriché d'environ un arpent en superficie et un grand dezert.

Paul Benjamin, habitant laboureur, natif de la Cadie agé de 27 ans, marié avec Cécile Le Jeune, native de la Cadie, agée de 21 ans.

Ils ont Jean-Baptiste leur fils agé de 4 mois.

Et en bestiaux : 2 bœufs, une vache, un veau et un cochon.

Il y a deux ans qu'ils sont dans la colonie et on leur a donné les vivres du Roy

pour 33 mois.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a esté indiqué par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un deffriché d'environ un arpent en superficie et un grand dezert.

Marcel Trahan, veuve de deffunt Pierre Boutin, native de la Cadie, agée de 27 ans. Elle est dans la colonie depuis deux ans et demy et on luy a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Elle a un garçon et 2 filles.

Alexis, agé de 3 ans.

Marie-Joseph, agé de 6 ans.

Anne, agée de 5 ans.

Alexis Le Jeune, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 27 ans, marié avec Madeleine Le Jeune, native du même lieu, agée de 23 ans.

Ils ont deux filles:

Marie Joseph, agée de 3 ans. Madeleine, agée de 18 mois.

Il y aura trois ans au mois de septembre qu'ils sont dans la colonie et on leur a donné les vivres de Sa Majesté pour 33 mois.

Ils ont 2 cochons, 2 brebis et 9 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un deffriché de peu de chose qu'ils ont mis en jardin, mais ils ont un grand dézert.

Party de la Baye des Espagnols le 5 avril et arrivé sur les quatre heures après midy

à la Baye de l'Indienne.

Depuis le banc de la Berichon jusqu'à la pointe basse l'on estime qu'il y a une lieue et demie de distance. Cette côte courre environ Est Nord-Est et Ouest Sud-Ouest, l'on a reconnu que dans cette espace d'une lieue et demie l'on ne scauroit y descendre tant les fonds sont hauts à la mer basse ils sont a decouvert à plus de cent toises du pied de la falaise. En outre à un bon quart de lieue au large il y a une batture que l'on

compte estre scituée à une demie lieue de ladite pointe basse et à une lieue dudit banc de la Berichon. Et depuis ladite pointe basse au cap Charbon scitué sur l'entrée de la Baye de l'Indienne, on estime aussy qu'il y a une lieue et demie, ils gissent Est Sud Est et Ouest Nord Ouest, après avoir doublé ladite pointe basse à un quart de lieue, l'on trouve une petite ance qui ne datte de rien, cependant lorsque les chaloupes de pêche ne peuvent point gagner leur hâvre, elles se refugient dans cette ance, ce qui prouve qu'elle est en pleine coste, et qu'il n'y a que lorsque les vents viennent par-dessus les terres de l'Isle qu'elles y vont en degrat, ensuitte à un quart de lieue de ladite ance est un barachoix qui s'enfonce un bon quart de lieue dans les terres du Sud Ouest, il peut avoir environ 40 toises de large, on y est à l'abry des vents du Nord Nord-Ouest de Ouest et de Sud Sud Est, et enfin depuis ledit barachoix jusqu'au dit cap au charbon, l'on ne reconnoit aucun endroit qui soit propre à donner une retraitte sûre à des chaloupes.

DE LA BAYE DE L'INDIENNE.

La baye de l'Indienne n'est propre que pour y faire la pêche de la morue et pour y élever beaucoup de bestiaux, son entrée est formée par le cap au charbon, scitué sur les terres du Nord et dudit hâvre, et par celuy du cap de table scitué sur les terres du Sud-Ouest. Ils gissent Nord-Ouest et Sud-Ouest, l'on estime qu'ils sont à une lieue de distance, et qu'il y a quinze à seize brasses d'eau dans leur alignement, et ensuitte le fond va toujours en haussant en progretion jusqu'au goulet de la dite baye qu'il n'y en a que onze pieds dans les plus grandes marées, ladite baye est bornée par un banc de sable qui la traverse depuis les terres du sud ouest, et ne laisse entre les terres du Nord Est qu'un espace d'environ vingt à vingt-cinq toises de large, dans lequel espace l'on charge les bâstiments qui y vont chercher du charbon pour le compte du Roy, c'est l'unique endroit où les bastiments peuvent se mettre pour qu'on puisse les charger, ce qui est bien domage, vu qu'en les chargeant on y laisse toujours tomber du charbon qui remplit ledit goulet, et par une succession de tems il deviendra impraticable.

Derrière ledit banc de sable est un grand barachoix qui s'enfonce prodigieusement dans la profondeur des terres du Ouest, l'on estime sa largeur réduite à trois quarts de lieue sur une lieue de long, sur les rives duquel il y a du foin, et il y en auroit incom-Parablement bien davantage sy l'on vouloit se donner la peine de brûler et de couper ou arracher les racines des brousses de sapin qui y règnent, touttes les terres d'alentour sont couvertes généralement de bois de sapin, il se decharge dans ledit barrachoix trois petites rivières qui viennent dedans la partie du Ouest Nord Ouest et du Nord Nord-Ouest.

RECENCEMENT GÉNÉRAL DE LA BAYE DE L'INDIENNE.

En hommes, femmes, garçons, filles, pêcheurs et Domestiques, bestiaux et bastiments. Baptiste La Guerre, habitant laboureur, natif de Bilbau en Espagne, agé de 50 ans, marié avec Brigide Trahan, native de la Cadie, agée de 35 ans.

Ils ont 8 enfants: 4 garçons et 4 filles.

Jean-Baptiste, agé de 13 ans. Antoine, agée de 8 ans. Charles, agé de 3 ans. Pierre, agé d'un an. Madeleine, agé de 14 ans. Marie Roze, agée de 12 ans. Marie, agé de 6 ans. Isabelle agé de 4 mois.

Et en bestiaux : 8 bœufs, 14 vaches, 3 canes et 8 poulles.

Il y aura trois ans au mois d'aoust prochain qu'ils sont dans la colonie, et on leur a donné les vivres du Roy pour trente trois mois.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a esté donné verballement par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un deffriché d'environ dix arpents en superficie. Pierre Le Gros, habitant charpentier, natif de Paris agé de 34 ans, marié avec Servane Laneau, native de la petite Bras d'or agée de 22 ans.

18-41

Ils ont Margueritte leur fille agée de 2 ans.

On leur a donné les vivres du Roy pour deux ans.

Il n'a d'aucune espèce de bestiaux quelconque.

Le terrain sur lequel il est étably ne luy a point esté donné, il s'y est mis en attendant que l'on luy en donne un de ceux qui ne sont point mis en valeur.

François Le Breton, habitant pêcheur, natif de la paroisse de S' Leger, evêché de Coutances, agé de 48 ans, marié avec Marie Mordan, agée de 32 ans, native de la petite bras d'or.

Ils ont deux garçons et une fille.

François, agé de 12 ans.

Charles, agé de 7 ans. Isabelle, agée de 2 ans.

Trois compagnons pêcheurs.

Nicolas Le Breton, natif de la paroisse de St Leger, agé de 24 ans.

Pierre Josse, natif de la paroisse de Bruvilly, evéché de S' Malo, agé de 41 ans. Julien Fournier, natif de la paroisse de Hedia, evéché de S' Malo, agé de 22 ans. Tous ces compagnons pêcheurs sont dans les sentiments de s'établir dans la colonie.

Il y a 29 ans que le Sieur François Le Breton est dans la colonie, on luy a donné les vivres du Roy pendant 2 ans.

L'habitation sur laquelle il est établi apartient à son beau père. Il s'y est étably en attendant que l'on luy en donne une au dehors du goulet, car sur celle où il est, il ne scauroit y bastir de chaffaux par raport aux bastiments qui y chargent le charbon pour le Roy.

Catherine Le Bon, veuve de deffunt Gabriel Borny, native de Coutances, agée de 38 ans.

Elle a 4 garçons:

Jean Borny, agé de 20 ans.

Gabriel, agé de 15 ans.

Jacques, agé de 12 ans.

André, agé de 3 ans.

Trois compagnons pêcheurs:

Jean Maslarex, agé de 36 ans.

Bertrand Anglade, agé de 27 ans.

Mathieu Mourgue, agé de 30 ans, tous du Departement de Bayonne.

Deux chaloupes et 4 poulles.

On luy a donné les vivres du Roy pour deux ans.

Le terrain de pêche qu'elle occupe luy a esté donné verbalement par Messieurs de S^t Ovide et Le Normand sans luy déterminer l'étendue, elle y a fait grave, vigneaux, chaffaux pour la sécherie de deux chaloupes et un jardin.

François Dauphin, habitant pêcheur, natif de la paroisse de S' Père, evêché de Coutances, agé de 45 ans, marié avec Perrine Mordan, native de la petite Brador, âgée de 23 ans.

Ils ont deux garçons:

François, âgé de 12 ans.

Claude Pierre, agé de 18 mois.

Trois pêcheurs:

Claude Lamort, natif de St Planché, évéché de Coutances, agé de 43 ans.

Pierre Colin, natif de Dinan, evéché de St Malo, agé de 30 ans.

Jean Moreau, natif de Limoges, agé de 19 ans.

Une chaloupe et 11 poulles.

On luv a donné deux ans de vivres.

L'habitation de pêche sur laquelle il est étably a esté accordée à deffunt Jean Villedieu son beau père par les Messieurs de S^t Ovide et de Mezy sans luy avoir delivré aucun titre, ny luy avoir limité l'étendue du terrain; il y a dessus graves, vigneaux, chaffaux pour la secherie de deux chaloupes.

Nicolas, habitant, compagnon pêcheur, natif de Montanes, évêché de Coutances, âgé de 45 ans, marié avec Marie Ebert, native de la Cadie âgée de 50 ans. Il y a 27 ans qu'ils sont dans le pays.

Ils n'ont point de concession du terrain qu'ils occupent ny de deffriché que pour un

petit jardin.

Nota.—Que les graves de ce hâvre ainsy que celles de la petite bras d'or ne sont point faittes avec des pierres comme le sont celles de Louisbourg, mais seulement avec des branches de bouleau et de merizier, la raison en est que la grave faitte avec des cailloux ne prend point assé d'air et la morue y brusle dessus par la grande chaleur qu'il y fait directement dans le mois de Juillet.

Party de la baie de l'Indienne le 7 avril, fait routte pour la baye de Mordienne et

arrivé audit Mordienne le même jour.

Après avoir passé le cap de table, l'on trouve la carrière au charbon, c'est d'où l'on tire le charbon pour les troupes de la garnison, les Anglois y ont construit une espèce de retranchement en piquets pour se mettre à l'abry des insultes des sauvages, il est quarré et à chaque angle il y a un bastion construit de la même étoffe, au milieu du retranchement il y a une blacousse de pièce sur pièce et celle d'en haut étoit pour y mettre des pièces de canon de quatre livres de balle, dehors le retranchement il y a deux corps de bastiments construits en piquets, l'un a soixante pieds de long sur quinze de large, et l'autre en a vingt-cinq de long sur la même largeur que le premier.

L'on ne peut point charger le charbon dans les bastiments qui sont destinés à le voiturer dans tout le tems, il faut qu'il ne fasse point de vent où s'il en fait un peu qui vienne par dessus les terres de l'Isle, sans quoy les dits bastiments n'y scauroient accoster, et les soldats ou d'autres personnes préposés pour tirer le charbon, quand la mer est belle ils hissent une flame à un mât de pavillon qu'il y a à la vue des dits bastiments qui se tiennent dans la baye de l'Indienne, c'est le signal pour aller charger, l'on prétend que cette carrière de charbon va tout le long de la coste jusqu'à la petite bras d'or, à un quart de lieue de chemin de ladite carrière au charbon est le cap de table qui avec le cap percé forment la baye de glace qui est scituée à moitié chemin des deux dites bayes.

Le cap de table est sy haut et sy escarpé, qu'aucun bastiment ne scauroit y accoster sans courir un risque évident de se perdre corps et biens, mais dans ladite baye de glace on y peut descendre avec beaucoup de facilité et de sûreté, elle a une lieue et demie de large et elle s'enfonce dans les terres d'autant, les bastiments y mouillent par les six brasses d'eau à son entrée et à l'abry des vents du Sud et du Ouest pour n'y rien craindre, on y est aussy par ceux du Nord Ouest et du Sud Est, mais quand ils sont forcés l'on n'y seroit pas en sûreté; dans le reste de ladite baye il y a partout depuis deux à trois brasses d'eau, et à 200 toises d'un banc de sable qu'il y a au fond de ladite baye qui la sépare d'avec son barrachoix, il y a au pied dudit banc quatre pieds d'eau à marée haute, l'on ne reconnoit aucune batture ny de hauts fonds dans ladite baye ny au large qu'une seule qui est scituée à une portée de fuzil à balle au large dudit cap percé qui ne datte même de rien.

Le barrachoix de la baye de glace est fort spacieux, il a au moins une lieue d'enfon cement dans les terres du Ouest sur une demy lieue de large, les terres sont couvertes de bois mélé, mais le dominant est le sapin, le reste de la coste n'est point du tout prati-

DE LA BAYE DE MORDIENNE.

La baye de Mordienne n'est bonne que pour y élever des bestiaux, et pour y faire la pêche de la morue quoique cependant l'on ne se soit pas avisé de l'y faire jusqu'è présent, elle est formée par une pointe du cap percé et par le cap Mordienne, l'on estime qu'ils sont à une lieue de distance l'un de l'autre, qu'ils gissent Nord et Sud et l'entrée Est et Ouest, l'on louvoye par les douze brasses d'eau dans ladite entrée, à un bon quart de lieue par les neuf, à une demy lieue par les quatre, à une lieue par les deux et demy qui est vis à vis où est l'établissement d'aujourd'huy, dans toutte cette espace il n'y a Point de chenal, le terrain est uni et ensuitte il y a un quart de lieue jusqu'à la ren-contre d'un banc de sable qui reigne à travers toutte la baye et qui ne laisse qu'un goulet à ces deux extrémités pour entrer dans son barrachoix, l'un au Sud et l'autre

dans la partie du Nord, tout ce fond est plat, il n'y a qu'un pied à un pied et demy à marée basse, et cinq à cinq pieds et demy à marée haute, le goulet le plus pratiqué est celuy du Sud, on y passe par les dix pieds d'eau et ensuitte ce chenal conduit à la fausse baye, on y va en chaloupe, il traverse ledit barrachois qui a une bonne demy lieue de long sur un quart de lieue de large, touttes les terres d'alentour sont couvertes de bois de sapin, mais celles du Nord de ladite baye de Mordienne sont dézertes, les habitans y font presque tous leur foin et à la baye de glace.

RECENCEMENT GÉNÉRAL.

des habitans de la baye de Mordienne.

Scavoir

Claude Teriau, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 56 ans, marié avec Marie Guérin native du même lieu agée de 53 ans.

Ils ont 9 enfants, 3 garçons et 6 filles. Mathieu, agé de 22 ans. Romain, agé de 12 ans. Ignace, agé de 6 ans. Madeleine, agée de 25 ans. Teotite, agée de 23 ans, Margueritte, agée de 20 ans. Françoise, agée de 18 ans. Anne, agée de 14 ans. Eleine, agée de 9 ans.

En bestiaux, un bœuf, 5 vaches, deux cochons, un cheval et 12 poulles.

Il y aura deux ans à la St Michel prochaine qu'ils sont dans la colonie et on leur a

donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Le terrain sur lequel ils sont établis est scitué sur la pointe du Ouest du Lac de Mordienne sur les terres du Sud de la baye, la qualité du terrain ne paroit pas du tout propre a estre bonne pour y cultiver du bled, sa nature est d'être rougeatre, sabloneuse et extrêmement légère. Il n'y a pas plus d'un pied de terre à remuer après l'on trouve la superficie du roc, ils en ont deffriché pour pouvoir semer trois boisseaux d'avoine entre trois habitants qu'ils y sont par une permission de Messieurs Desherbiers et

Pierre Teriau, habitant laboureur, natif de la cadie agé de 58 ans, marié avec Marguerite Guérin, native du même lieu agée de 45 ans.

Ils ont 9 enfants, 4 garçons et 5 filles.

Jean Baptiste, agé de 24 ans. Ancelme, agé de 14 ans. Fabien, agé de 10 ans. Brisset, agé de 8 ans. Margueritte, agée de 20 ans.

Marie Madeleine, agée de 19 ans.

Anne, agée de 17 ans. Françoise, agée de 12 ans.

Geneviève, agée de 4 ans, tous natifs de la cadie.

En bestiaux: 2 bœufs, 4 vaches, un cheval, et 6 poulles.

Joseph Teriau, habitant laboureur, natif de la cadie agé de 23 ans, marié avec Marie Godet, native du même lieu agée de 24 ans.

Ils ont une vache avec sa suitte et 2 poulles.

Germain Teriau, habitant laboureur, natif de la cadie agé de 47 ans, marié avec Catherine Joseph Benoist native du même endroit agée de 40 ans.

Ils ont 10 enfants: 4 garçons et 6 filles.

Chrisostome, agé de 16 ans. Hilaire, agé de 11 ans. Ambroise, agé de 9 ans. Luc, agé de 5 ans.

Marie Joseph, agée de 19 ans.

Anne, agée de 17 ans.

Marie Théodose, agée de 14 ans.

Victoire, agée de 9 ans. Isabelle, agée de 7 ans.

Françoise, agée de 3 ans, tous natifs de la cadie.

En bestiaux: 3 bœufs, deux vaches, un veau, 5 cochons, 2 cheveaux et un cocq.

Il y aura deux ans à la St Michel prochain qu'ils sont dans la colonie et on leur a

donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a esté donné verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost, il est scitué à la fausse baye et ils n'ont fait presque aucun deffriché.

Pierre Guerin, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 40 ans, marié avec Marie Joseph Bourg native du même lieu agé de 39 ans.

Ils ont 7 enfants: 3 garçons et 4 filles.

Pierre, agé de 17 ans. Isidor, agé de 13 ans. Louis, agé de 10 ans. Pelagie, agée de 15 ans. Luce, agée de 8 ans. Gertrude, agée de 6 ans.

Marie Joseph, agée de 3 ans.

Ils sont dans la colonie depuis 18 mois et on leur a donné les vivres du Roy pour 21. En bestiaux 2 vaches, 2 cochons, 6 brebis et 3 poulles.

Marie Joseph Teriau, veuve de deffunt Jean Benoist native de l'Acadie, âgée de

Elle a sept enfants: 4 garçons et 3 filles.

Joseph Benoist, agé de 21 ans.

Baptiste, agé de 13 ans. Jean Louis, agé de 11 ans.

Paul, agé de 9 ans. Anne, agée de 23 ans. Isabelle, agée de 19 ans. Ossitte, agée de 16 ans.

Elle est dans le pays et a eu les vivres du Roy comme les autres cy dessus.

Une truie et deux poules pour tous bestiaux.

François Teriau, habitant laboureur, natif de la cadie âgé de 49 ans, marié avec Françoise Guérin native du même lieu, âgée de 42 ans.

Ils ont 11 enfants: 4 garçons et 7 filles.

Pierre, agé de 18 ans. Théodose, agé de 10 ans. Cirille, agé de 8 ans. Joseph, agé de 2 ans. Marie, agée de 22 ans. Margueritte, agée de 20 ans. Madeleine, agée de 16 ans. Isabelle, agée de 14 ans. Perpétue, agée de 12 ans.

Gertrude, agée de 6 ans.

Anne, agée de 4 ans. Il y aura un an au commencement du mois d'aoust qui vient qu'ils sont dans la colonie et on leur a donné les vivres du Roy pour 9 mois.

En bestiaux: 7 boufs, 9 vaches, 11 brebis. une cavalle, 3 cochons et 4 poulles. Ils n'ont pas fait un pouce de deffriché où ils sont n'ayant point eu le tems par leur changement d'un endroit à un autre, ils sont à la fausse baye depuis la fin du mois de septembre, ils font le foin pour la nourriture de leurs bestiaux sur les bords du barrachoix de Mordienne et sur les bords de la fausse baye, la qualité du terrain est la même

que celle de ladite baye de Mordienne, les habitants ne pourront y vivre qu'autant qu'ils auront une entière liberté de faire ce qu'il leur conviendra pour pouvoir y substituer.

Party le 19 du mois d'Avril de la fausse baye et arrivé le même jour à l'embouchure

de la rivière de Miré.

De la fausse baye à celle de Miré il y a un banc de sable à traverser d'environ trente à trente cinq toises de large.

DE LA BAYE DE MIRÉ.

La véritable baye de Miré est formée par la pointe plate scituée sur les terres du Nord de ladite baye, et par la pointe de catalogne scituée sur celles du Sud, l'on estime qu'elles gissent Nord Nord Ouest et Sud Sud Est, que la distance de l'une à l'autre est d'une demye lieue, qu'à prendre de ladite pointe plate jusqu'à la rivière de Miré trois quarts de lieue, dans cette distance l'on reconnoît plusieurs petites ances trés propre pour un débarquement et sans aucun risque d'être apperçu de l'emplacement de la redoute projetée sur une des pointes de ladite rivière de Miré, et depuis ladite rivière jusqu'à ladite pointe à catalogne on fait compte d'une lieue qui fait précisément la devanture de l'habitation des Pères de la charité; dans ledit espace il n'y a que sur un banc de sable qui reigne sur la devanture de ladite habitation où l'on puisse descendre, mais l'on considère que dans cette partie cy l'on sera découvert de ladite redoute projetée vû que son local est de beaucoup plus elevé et à sa proximité.

La dite baye a une demy lieue d'enfoncement, il y a généralement grande eau partout et à peu de distance de terre, les gros vaisseaux y mouillent par les douze brasses et les goelettes et batteaux par les trois et quatre brasses à cent toises de la terre et d'une barre qui est scituée devant le débouché de ladite rivière, ils y sont à l'abry depuis les vents du Sud jusqu'à ceux de l'Est en faisant le tour du costé du Ouest et du Nord, et il y

a généralement une bonne tenue dans la dite baye.

La Rivière de Miré est scituée comme on vient de le dire cy dessus, entre les deux pointes plates et celle de Catalogne, elle s'enfonce huit à neuf lieues dans la profondeur des terres en courant Est Ouest, les bastiments du port de 15 à 16 cordes de bois y montent quasy jusqu'au bout y charger les denrées du pays qui consistent en bois jusqu'au-

jourd'huy.

Ce que l'on apelle indifférament la baye de Miré est comprise depuis le cap de Mordienne scitué sur le costé du Nord de la dite baye, et par le cap de Menadon scitué sur les terres du Sud, ils gissent Nord Nord Est et Sud Sud Ouest l'on estime que la distance de l'une à l'autre est de deux lieues et demie et cinq lieues de circuit, à prendre indifférament d'un cap à l'autre, dans cette distance est comprise la fausse baye qui n'est éloignée du cap de Mordienne que d'une lieue, les terres dudit cap de Mordienne sont sy hautes et si escarpées qu'il est moralement impossible de les accoster sans courir un danger évident de périr corps et biens, mais en revange l'on peut descendre bien facilement sur le banc de sable de la fausse baye qui fait la séparation des deux dites bayes, l'on la nomme aussy fausse parce qu'elle est à la vue de celle de Miré, et dudit banc de sable à la pointe plate, l'on estime qu'il y a une lieue et demie, et quoique dans cette partie les terres ne sont pas à beaucoup près si hautes, elles ne laissent pas d'estre presqu'aussy impraticables par une chaîne de roche qui règne sur la devanture.

La véritable baye de Miré est le barrachoix de catalogne, que l'on estime qu'il a 200 à 250 toises de large sur une lieue de profondeur dans les terres du Ouest, il conserve la largeur ordinaire pendant une demy lieue et après il s'élargit dans le fond où il forme de petites Isles et presqu'isles, la rivière à Durand y décharge ses eaux, elle vient de dedans les terres du Nord-Ouest, et enfin dudit barrachoix audit cap de Menadon, l'on y fait compte de trois quarts de lieue, l'on y reconnoit plusieurs endroits où l'on

peut descendre par tout tems sans rien risquer.

RECENCEMENT GÉNÉRAL

des habitants de la rivière de Miré.

Scavoir :-

Jean-B^{te} Villedieu, habitant charpentier, natif de Grandville agé de 58 ans, marié avec Catherine Grosset, native de S^t Malo, agée de 45 ans.

Ils ont 5 garçons: Nicolas, agé de 17 ans.

Jacques Cruchon, agé de 17 ans.

Laurent, agé de 7 ans. François, agé de 7 ans.

Louis, agé de 2 ans, tous natifs de Louisbourg.

Pierre Martin Villedieu, habitant caboteur, natif du petit Degra, agé de 26 ans, marié avec Marie Périne Cruchon, native de St Malo agée de 20 ans.

On leur a donné les vivres du Roy pour 18 mois. Ils ont en bestiaux : un cheval, 3 chèvres et 9 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a esté donné verballement par Messieurs Desherbiers et Prevost, il y ont fait un petit deffriché, et ils l'y auroient fait plus grand s'ils n'avoient été inquiettez par un habitant que par cy devant avoit obtenu d'y faire du charbon.

Pierre Varenne, habitant laboureur, metayer des Pères de la charité, natif de Léon, agé de 40 ans, marié avec Madeleine La Bauve native de la Cadie agée de 26 ans.

Ils ont trois filles: Angélique, agée de 6 ans.

Marie, agée de 4 ans. Joseph, agé de 2 ans.

En bestiaux: 2 bœufs, 10 vaches, 3 veaux, 9 brebis, trois cochons, 3 cannes et

La métairie des Pères de la charité a une lieue en quarré de superficie dans son origine mais ils en ont obtenu de Messieurs de St Ovide et de Mezy un suplément de trois lieues, ce qui fait un terrain de quatre lieues en quarré et où ils ont fait faire par leurs métayers environ un deffriché pour pouvoir semer trois barriques d'avoine et un boisseau de bled, ils font faire tout leur foin sur les rives de la rivière.

Jean Guillaume, habitant laboureur, natif de Laitoure, évéché d'Auch, agé de 32

ans, marié avec Marie Boila, native de Busset, evêché de Lerou agé de 31 ans.

Ils ont Catherine agée de 6 ans, et André Durocher leur associé natif de Condon, évéché d'Auch, agé de 45 ans.

Ils sont dans la colonie depuis la reddition de la place par les Anglois et on leur

a donné les vivres du Roy pour trois ans.

En bestiaux: une vache, 12 poulles et trois cannes.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost, il est scitué dans l'ance à Dion, ils y ont deffriché du terrain pour semer une barrique d'avoine, leurs preries sont sur la pointe à Dion.

Laurent Lhermite, habitant laboureur, natif de Coutence, agé de 37 ans, marié

avec Renée Bertrand, native de la Baleine, agée de 28 ans.

Ils ont deux garçons: François, agé de 7 ans. Pierre, agé de 15 mois.

Il y a 22 ans qu'il est dans la colonie et on luy a donné les vivres du Roy pour deux ans.

Le terrain qu'ils occupent leur a esté donné verballement par Messieurs Desherbiers et Prevost en 1750, il est scitué sur la pointe au Razoir, on luy a promis douze arpents de face sur la Rivière en considération d'un terrain qu'il avoit à la Porte Dauphine dont le Roy s'en est emparé, il n'y a point fait encore aucun deffriché.

Marie Le Borgne, veuve de deffunt Jean Bertrand, souhaitteroit s'établir dans la

rivière de Miré, elle y est en hyvernement avec toutte sa famille. Laurent Soly, habitant laboureur, natif d'Espagne, agé de 33 ans, marié avec Jeanne Lécuyer, native de Louisbourg, agée de 22 ans.

Ils ont deux garçons:

Antoine Thomas, agé de 2 ans. Laurent Soly, agé de 4 mois.

On leur a donné trois ans de vivres qui est le tems à peu près qu'ils sont dans la colonie.

Le terrain qu'ils occupent leur a été accordé verbalement par Mr le comte de Raymond lors de sa tournée de Miré, ils n'y ont fait aucun deffriché n'ayant pas eu le tems d'y travailler avant l'abat des neiges, on leur a donné les vivres du Roy pendant trois ans.

Jean Tesse, habitant caboteur, natif du cap Freel, evêché de St Brieux, agé de 53

ans, marié avec Marie Bodard, native de la Cadie, agée de 40 ans.

Ils ont 6 enfants, 5 garçons et une fille:

Pierre, agé de 23 ans. Jean, agé de 15 ans. Baptiste, agé de 14 ans. Etienne, agé de 13 ans. Servant, agé de 4 ans. Marie, agée de 8 ans.

Et en bestiaux : une vache avec sa suitte, 4 poulles et un batteau.

On leur a donné deux ans de vivres.

Le terrain sur lequel il est étably luy a été donné verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost, il est scitué près l'Isle de la Conférance. Il y a fait un dezert d'environ six à sept arpents en superficie et un deffriché de peu de chose pour un jardin.

Jean Mariadé, habitant laboureur, natif de La Chapelle agé de 52 ans, marié avec

Madeleine Benoist native de la Cadie agée de 44 ans.

Ils ont 11 enfants: 6 garçons et 5 filles.

Jean, agé de 23 ans. Pierre, agé de 17 ans. François, agé de 13 ans. Michel, agé de 11 ans. Jean Lucas, agé de 9 ans. Joseph, agé de 6 ans. Marie, agée de 24 ans. Marie Madeleine, agée de 10 ans.

Anne la Blanche, agée de 8 ans.

Judic, agée de 4 ans.

Modeste, agée d'un an, tous natifs de la Cadie, à l'exception de la dernière qui est née à St Pierre.

On leur a donné les vivres du Roy pour deux ans, et ils n'ont point d'habitation

ny de bestiaux, ils sont en hyvernement dans une maison du nommé Tesse.

Mathurin Le Faucheux, habitant laboureur, natif de la paroisse de Jenelay, evêché d'Angers agé de 50 ans, marié avec Geneviève Meran, agée de 54 ans, native de la Chevrotière, evêché de Québec

Ils ont un garçon et une fille. Guillaume, agé de 16 ans.

Marie Louise Angelique, agée de 12 ans.

Guillaume Fromant leur neveu, natif de la Flèche, evêché d'Angers, agé de 14 ans. Mathurin Charboneau, engage pour un an en qualité de domestique, natif de Tremontier, evêché de Poitiers, agé de 21 ans, il est dans le sentiment de s'établir dans la colonie.

En bestiaux: 4 vaches, 3 veaux, 2 brebis, 4 agneaux, trois cannes, 7 poulles et un esquif.

On luy a donné deux ans de vivres.

Le terrain qu'il occupe luy a été donné par une concession en forme de Messieurs de S' Ovide et Le Normand en 1734, l'étendue du terrain est déterminée qui est depuis l'Isle de la Conférance jusqu'à l'ance au Charroy, le terrain entre ces deux lignes Nord et Sud luy apartient sur une demy lieue de profondeur, il y a fait un dezert très considérable et un deffriché où il pourroit semer au moins huit barriques de semence s'il avoit du monde et des bœufs pour travailler, avant la guerre il semoit toujours une barique d'avoine qui luy rendoit une année comportant l'autre douze pour un, un quart de bled noir qu'il luy en rendoit quinze pour un, un quarré de pois luy a toujours rendu dix pour un, un quart de fayaux qui rendent ordinairement quinze pour un, mais pour le bled il n'y a jamais bien reussy; il a une prerie qui luy a été concédée dans le même tems que

son habitation, il en a perdu le titre dans le tems de la guerre, elle est scituée au Nord quart de Nord Ouest de son terrain, on y peut faucher du foin pour nourrir huit pièces de bestes à cornes.

Jean Pierre St Gla, habitant laboureur, natif de St Fristre, evêché de Castres, agé de 30 ans, marié aves Jeanne de la Bonne, native de Begnac, agée de 30 ans.

Ils ont Catherine leur fille, agée de 11 mois.

Le terrain sur lequel ils se sont établis leur a esté accordé par M¹ le comte de Raymond lors de sa tournée de Miré, ils y ont fait un grand dézert cet hyver où ils veulent semer de l'avoine. Il est scitué sur une pointe qui s'avance beaucoup dans ladite rivière qui forme une presqu'isle.

Joseph Gracia, habitant laboureur, natif de Laroque, évêché de Bucaye, agé de 34 ans, marié avec Marie Depontigue native Dourescan, évéché de Bayonne, agée de 32 ans.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a esté donné verbalement par M^r le comte de Raymond, il n'y a pas mal travailé depuis qu'il y est, on leur a donné les vivres du Roy pour deux ans qui est le tems qu'il est dans la colonie.

Luc Le Chené, habitant laboureur, natif de Bordeaux, agé de 34 ans, marié avec

Laurens Seigneux, native de Dinan, agé de 36 ans.

Il est dans le pays depuis deux ans et on luy a donné les vivres du Roy huit mois. Le terrain sur lequel il se devoit bâtir est scitué à la Grande pointe, il n'y a point hyverné cet hyver pour y faire du deffriché.

Thérèse Grueau, veuve de deffunt Guillaume Brebel native de Plandieu, évêché

de Dol, agé de 32 ans.

Le terrain qu'elle occupe luy a esté donné verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost, le deffunt y a fait un deffriché de peu de chose.

Elle a une poulle et deux cannes.

Ignace Tallement, habitant laboureur, natif de Prague agé de 26 ans, marié avec Esperchy, native de Bordeaux, agée de 22 ans.

Ils ont deux filles, Marie agée de 3 ans.

Marie Catherine, agée d'un an.

Il y a deux ans qu'il est dans le pays et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Le terrain sur lequel il est étably luy a été donné verballement par Monsieur le Comte de Raymond, il y a fait un peu de deffriché où il peut semer un peu d'avoine et

Julien Bourneuf, habitant laboureur, natif de Medrillac évêché de St Malo, agé de 36 ans marié avec Jeanne Guedry native de la Cadie, agé de 27 ans.

Ils ont quatre filles: Anne, agée de 12 ans. Jeanne, agée de 9 ans. Julienne, agée de 7 ans. Sophie, agée de 5 ans.

Joseph Guedry, son beau frère natif de la Cadie, agé de 17 ans. Renée Guillaume sa sœur, native de la paroisse d'Argence, agée de 20 ans.

En bestiaux: un cochon et 3 poulles.

Il y a trois ans qu'il est dans la colonie et on luy a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Le terrain sur lequel il est étably est scitué à l'Est de l'habitation de Monsieur, de la Borde, Trésorier de la colonie, il luy a esté donné verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost, il y a fait un beau deffriché dans lequel il peut semer deux quarts d'avoine.

Pierre Courtiau, habitant laboureur, natif de la paroisse de Monmorency, évêché Dax, agé de 31 ans, marié avec Marie Cortieu, native de La Rochelle, agée de 38 ans.

Ils ont un garçon de deux mois qui n'est point nommé.

Pierre La Cane, natif de Bordeaux, agé de 22 ans, engagé pour un an à son service et il est dans les sentiments de s'établir dans la colonie.

En bestiaux: une vache, un toreau, un cochon et 6 poulles.

Le terrain sur lequel il est étably apartient à Monsieur de La Borde, il n'y est que depuis l'automne dernière et il y a fait un petit dezert et un deffriché pour un jardin, il est dans la colonie depuis deux ans et on leur a donné les vivres du Roy pour les dites deux années.

François Gouret, habitant laboureur, métayer de Monsieur de La Borde, natif de la paroisse de Provezieu, évêché de Grenoble, agé de 22 ans, il n'est point bon pour entrer dans la milice, marié avec Toinette Eviard, de la même paroisse, agée de 23 ans.

Ils ont Thérèse leur fille, agée de 18 mois.

Jean Eu, engagé en qualité de domestique jusqu'à la fin de ce mois, natif de S'

Malo, agé de 50 ans, il est pêcheur de sa profession.

Il y aura deux ans à la fin du mois d'Aoust prochain qu'ils sont dans la colonie et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems. Il a fait en tout un dezert et un deffriché où il peut semer un quart d'avoine.

François Chalot, habitant laboureur, métayer de Monsieur de la Borde, natif de Caen, évêché de Bayeux, agé de 49 ans, marié avec Marie Tanère, native de Grandville,

evêché de Coutances, agée de 42 ans.

Ils ont Jean leur fils, agé de 22 ans.

Pierre Comere, natif de Bayeux, agé de 27 ans, engagé pour un an, il est dans le

sentiment de s'établir dans le pays.

Il fait un grand dézert et un deffriché de trois arpents en superficie où il veut semer toutes sortes de grains pour essayer ce qu'il y viendra le mieux, il est dans le pays depuis trois ans et on luy a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Jacques Guilaut, habitant laboureur, métayer de M. de La Borde, natif de la

paroisse de Basse mer, évêché de Nantes, agé de 52 ans.

Il est associé avec le nommé Sébastien Bourneuf, natif de Combourg, agé de 39 ans.

Ils ont 4 vaches, un toreau, 3 veaux de cette année.

Ils y ont fait un grand dezert et un grand deffriché pour semer une barrique de bled.

De trois boisseaux de bled qu'ils ont semé l'année dernière ils en ont receuilly une barrique et demie, il y a 24 boisseaux à la barique, partant il a produit onze pour un de profit, et de deux boisseaux de semence en avoine on a receuilly une barrique et demie qui fait le bénéfice de 17 pour un de profit.

Mathurin Douin, habitant laboureur, natif de Nantes, paroisse St Nicolas, agé de

47 ans, marié avec Marie Catherine Courté natifve Daste en Italie, âgée de 37 ans.

Ils ont deux garçons et une fille.

Mathieu, âgé de 5 ans.

Louis Mathurin, âgé de 4 mois.

Christine, âgée de 2 ans.

Il y a deux ans qu'ils sont dans la colonie et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems

Le terrain sur lequel ils sont leur a esté vendu par la veuve Mathnrin Germain, ils

y ont fait un dezert et un deffriché de peu de chose pour un jardin.

Jean Chapin, habitant laboureur, natif d'Amboise, évêché de Tours, âgé de 32 ans, marié avec Catherine Robert, veuve de deffunt Jean Gerat, native de la cadie, âgée de 57 ans.

Ils ont deux filles:

Jeanne Gerat, âgée de 16 ans. Catherine, âgée de 14 ans.

En bestiaux, 3 vaches, un cheval, 2 cochons et 6 poulles.

Il y aura trois ans au mois d'Aoust prochain qu'ils sont dans la colonie, et on leur a

donné les vivres du Roy pour deux ans.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a esté donné par Messieurs Desherbiers et Prevost par concession qu'il a perdu, ils y ont fait un deffriché pour semer des choux et des navets.

Jacques Chemin, habitant laboureur, natif de la paroisse de Dumeny Briou, évêché de Sez âgé de 37 ans, marié avec Françoise Ange, native de S^t Pierre d'Oleron, âgée de 27 ans.

Ils ont Jeanne Chemin leur fille âgée de six mois.

Ledit Jacques Chemin est dans le sentiment de s'établir dans le haut de la rivière sy le Roy veut lui donner trois ans de vivres. Il a eu son congé comme dezerteur de la troupe.

Party du fond de la baye de Miré le neuf avril et fait route pour l'Isle de Scatary,

et arrivé le même jour.

Le passage du Ménadon est formé par la pointe du Ouest de l'Isle de Scatary et par le cap de Menadon, l'on y passe en faisant plusieurs routtes, le passage par lequel on se trouve détermine celle que l'on doit faire, les caboteurs du pays en sortant de Louisbourg font la routte corrigée l'Est, Sud Est jusqu'à ce qu'ils ont evité le cap de Porta-

nove qui est scitué à l'Est quart de Sud Est de l'entrée du port de Louisbourg.

Les pratiques le connoissent lorsqu'ils appercoivent ledit passage de Menadon, dés lors l'on porte le cap au Nord jusqu'à ce que la pointe aux Chats reste à l'Ouest, elle est scituée dans le havre de Menadon, on l'apperçoit de loin parce qu'elle s'avance beaucoup dans ladite baye, et alors l'on fait le Nord Ouest pour entrer dans ledit chenal du passage de Menadon, et l'on fait toujours la même routte jusqu'à ce que les bastiments ayent doublé les deux Islots du passage en rangeant celuy qui reste à tribord ayant le cap au Nord Ouest où est la bonne passe, car il ne faut pas fréquenter celuy de bas bord, parce qu'il est entouré de hauts fonds et près lesdits deux Islots doublés, il y a à faire le Ouest pour entrée dans la baye de Miré et le Nord Est pour doubler le cap de Mordienne.

Le navire le grand Saint Esprit apartenant au Sieur Rodrigue, armateur de La Rochelle commandé par le Sieur Coindet et chargé pour le Roy ne pouvant gagner le Port de Louisbourg par les vents contraires, fût obligé de relâcher dans la baye de Miré le douze du mois d'octobre de l'année 1750, le treize dudit mois les vents s'étant rangés dans la partie du Nord Est, l'on leva les ancres et l'on appareilla sous les voiles majores. Ils fût question de scavoir sy l'on passeroit par ledit passage de Menadon. Il n'y avoit

aucun officier dudit bastiment qui fût pratique de la coste.

Le capitaine demanda à Mr Dolabarras s'il croyoit qu'il y eût du danger en passant par ledit passage, il luy répondit qu'il y avoit passé avec des bastiments qui étoient pour le moins aussy grands que l'étoit le Grand Saint Esprit, sur quoy le Sieur Coindet se prépara à y passer ayant deux sondes toujours en main, une à basbord et l'autre à tribord que l'on jettoit alternativement, c'est à dire qu'il y en avoit continuellement une dans l'eau, l'on commença à faire l'Est pendant un quart de lieue, où l'on trouve dix à douze brasses d'eau, et ensuitte l'on arriva, mais trop tost au Sud Est pour donner dans ledit passage de Menadon qui fît ranger l'Islot qui est scitué du costé de la terre de l'Isle Royale de trop près, aussy ledit navire y passa par les trois brasses d'eau et il en tiroit de 13 à 14 pieds, au lieu que dans la bonne passe il y en a partout depuis 7 jusqu'à neuf. Les pratiques de l'endroit connoissent lorsqu'ils y sont dés que le cap de Mordienne leur reste au Nord Nord Est et c'est alors qu'ils arrivent au Sud Est et ils sont sûrs d'être dans la bonne eau.

DE L'ISLE DE SCATARY.

l'Île de Scatary n'est propre uniquement que pour y faire la pêche de la morue, sa scituation est une des plus belle pour le commerce, mais malheureusement les ports et les havres n'y sont point sains elle est scituée en mer vis à vis Menadon, l'on estime qu'elle a deux lieues de long courant Est Ouest, et une demy lieue de large Nord Sud. L'Îsle en général n'est qu'un vray rocher, la qualité de son terrain est différente, l'on y en reconnoît de deux espèces, la première est aquatique et tourbeuse, et la seconde est rougeâtre et tirant de la nature du tuf. Elle n'est point du tout boisée, il n'y a d'aucune espèce de bois franc quelconque ny même de sapin ny d'aucune espèce d'epinette propre pour la construction des chaffaux et des vignaux que l'on fait sur ladite Îsle, les habitants sont dans la necessité de l'aller chercher sur les terres de la rivière de Miré ou sur celles du Barachois de Catalogne qui sont ceux qui sont à leur proximité.

DU GRAND ET PETIT HAVRE DE SCATARY.

Le grand et le petit hâvre de Scatary sont les mêmes toutte la difference est que les navires mouillent dans le grand et que dans le petit ils n'y scauroient entrer un esquif

à mer basse sans risquer à se perdre sur les battures et les hauts fonds qui sont parsemez dans toutte l'étendue dudit hâvre. Ils sont formés tous les deux par les pointes du Nord Est ou par les Islots de Scatary, et par celles du Sud Ouest qui se font face l'une et l'autre, elles gissent Nord Est Su l'Ouest, l'on estime que la distance de l'une à l'autre est d'une bonne lieue et la profondeur dudit hâvre d'un quart de lieue, dans cette espace et sur le même air de vent, à un quart de lieue de ladite pointe de l'Est est scituée une petite Isle de 500 à 550 toises de long que l'on nomme l'Isle de la Tremblade ou l'Isle aux Coucous sur 100 à 150 toises de large ou plusieurs particuliers ont fait la pêche de la morue longtems avant la guerre, elle est aujourd'huy totalement abandonnée par eux, cependant il n'y a personne qui se soit mis à même de s'y etablir, elle paroit plus propre pour y faire la pêche avec des bastiments qu'en chaloupes.

Ce que l'on appelle le grand hâvre est formé par les pointes du Nord Est et les Islots de Scatary par la pointe du Nord Est de l'Isle de la Tremblade, par une troisième formée par un grand banc de sable scitué au Nord Ouest de l'entrée et à deux cents toises de l'Isle de la Tremblade, l'entrée gît Est et Ouest, et il y a 15 à 16 pieds d'eau à mer haute, il faut ranger la pointe où les Islots du Nord Est sans quoy l'on échouroit sur les fonds de ladite Isle qui s'avancent beaucoup dans ladite entrée, les bastiments une fois entrés ne risquent plus rien, ils mouillent dans ledit havre par les quatre à cinq

brasses d'eau et à l'abry de touts les vents, en outre il y a une bonne tenue.

Le petit havre est formé par la pointe du Sud Ouest de l'Isle de la Tremblade, par la pointe du Sud Ouest dudit hâvre, et par celle du Nord Ouest de l'entrée du grand hâvre en alignement de la pointe du Sud Ouest de ladite Isle de la Tremblade à celle du Sud Ouest dudit hâvre, environ distance égale, il y a un Ilot qui paroit à toutte mer, il peut avoir 20 à 25 toises de superficie il est entouré d'une sy grande quantité de battures et de hauts fonds que lorsqu'il fait mauvais tems et quoique la marée soit haute, les chaloupes n'osent pas se risquer à y passer, elles aiment mieux faire le tour de ladite Isle, et aller passer par la grande entrée.

Il y a eu dix habitations d'accordées avant la dernière guerre dans le dit havre, une partie par brevet et l'autre verbalement. Ces dits concessionnaires se sont appropriés toutte l'étendue dudit havre sous prétexte qu'ils n'étoient point bornés et que leurs lettres ne leurs en prescrivoient pas, cependant l'on considère que lorsqu'ils seront limités, il y aura du terrain pour y placer dix autres habitants en leur donnant du terrain pour

la sécherie de cinq chaloupes à chacun.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DES HABITANTS QUI SONT DANS LE GRAND HAVRE DE L'ISLE SCATARY.

Pierre Cezard Alexandre Le Grand, habitant pêcheur, natif de la coste de Plaisance, agé de 70 ans, marié avec Madeleine Diars, native de Terre Neuve, agée de 58 ans.

Ils sont dans la colonie depuis 1715, on leur a donné les vivres du Roy pour 2 ans. Ils ont 3 garçons et 2 filles.

Georges Le Grand, agé de 25 ans.

Guy Alexandre, agé de 21 ans.

Louis, agé de 19 ans. Marie, agée de 22 ans. Louise, agé de 17 ans.

Mathurin Guillot en qualité de domestique, natif de Madrignac, evêché de S^t Brieux, agé de 17 ans.

Deux chaloupes et huit poulles.

L'habitation de pêche leur a esté donnée par Messieurs de Costebelle et de Soubras

en 1715 pour y faire la sécherie de six chaloupes.

Julien Jourdau, habitant pêcheur, natif de Jean Servant, eveché d'Avranches, agé de 35 ans, il est dans le pays depuis seize ans, marié avec Marie Phelipeau native du pays, agée de 25 ans.

Ils ont deux garçons et une fille.

Jean, agé de 5 ans. Julien, agé d'un an. Marie, agée de 3 ans.

Guillaume Rubé, compagnon pêcheur, natif de St Martin des champs, evêché d'Avranches, agé de 35 ans.

Deux chaloupes, 2 vaches et 7 poulles.

Le terrain sur lequel il est étably est scitué au fond du grand hâvre, entre les emplacements du nommé Pierre Le Grand et du nommé Philipot, il avoit été concédé avant la guerre à deffunt Jean Durand, ses héritiers ne se sont point encore présentés pour se mettre en possession dudit terrain, Monsieur Prevost le luy a donné à condition que sy les héritiers du deffunt se présentoient, le dit Julien en déguerpiroit.

Jean Philipot, habitant pêcheur, natif de Laide, evêché de Coutances, agé de 50 ans, marié avec Julienne Bassin, native de St Michel des Loups, évêché d'Avranches,

agé de 35 ans. Il y en a 36 qu'il est dans la colonie.

Ils ont 7 enfants: Bazile, agé de 24 ans. Jean, agé de 22 ans. Guillaume Jean, agé de 20 ans. Guy Adrien, agé de 20 ans. Gabriel, agé de 18 ans. Les autres deux sont en France avec leur mère. Un esquif, une chaloupe et 5 poulles.

DE L'ANCE DARANBOURG.

L'ance Daranbourg est scituée sur la coste du Nord de l'Isle de Scatary, elle est formée par la pointe Daranbourg dans la partie de l'Est, et par la pointe des deux cheminées dans celle du Ouest, elle n'est propre que pour y faire la pêche de la morue et surtout en bastiments, les voitures n'y sont point à l'abry des vents que de ceux qui viennent par dessus les terres de ladite Isle, elle n'a de grandeur que pour y placer deux habit habitants.

RECENCEMENT GÉNÉRAL DES HABITANTS DE L'ANCE DARANBOURG.

Le Sr Silvain Jean Semidon Gation, chirurgien, natif de St Servan, évêché de St Malo, agé de 26 ans, marié avec Françoise Faye, native de Bordeaux, de la paroisse de St Loy, agée de 32 ans.

Ils ont trois poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est scitué sur ladite pointe Daranbourg, ils y ont un petit deffriché.

Marie Borgne, veuve de deffunt Jean Nanguety, native de la coste de Plaisance, agée de 54 ans.

Elle a deux garçons et une fille Thomas Nanquety, agé de 17 ans.

Gabriel, agé de 16 ans. Marie, agée de 14 ans. Une chaloupe et 6 poules.

Thomas Poirée, habitant pêcheur, natif de Messy de Roy, evêché de Coutances, agé de 33 ans, marié avec Marie Vincent, native de Scatary, agée de 35 ans.

Ils ont Marie Poirée leur fille, agée de 19 mois.

Quatre trente six mois:

Jean Rabié, natif de Ray, agé de 20 ans.

Etienne Tutier, natif de Dompierre en Aunis, agé de 19 ans.

Bousseau, agé de 18 ans, il ne sçait pas d'où il est. Jean Michel, natif de Rochefort, agé de 21 ans.

Ils finissent leur tems dans le mois de Juin prochain, ils sont dans les sentiments de rester dans le pays.

Trois chaloupes et quatre poulles.

Charles Philbert, habitant pêcheur natif de la Bellière, evêché de Coutances, agé de 33 ans, marié avec Michel Borny native de Scatary, agée de 26 ans.

Ils ont trois garçons et une fille.

Jean, agé de 6 ans. Pierre, agé de 4 ans.

Le troisième n'est point nommé agé de trois mois.

Marie, agée de 2 ans.

Trois de ses frères et une sœur. Joseph Borny, agé de 30 ans. Colas Borny, agé de 19 ans. Thomas, agé de 18 ans.

Anne, agée de 25 ans.

Deux compagnons pecheurs Pierre Perron, natif de la Bellière, agé de 22 ans.

Jean Le Gras, natif de Laval, evéché de St Brieux, agé de 25 ans.

Deux trente six mois Guillaume Beurrier, natif du bourg de Villedieu, evêché de Coutances, agé de 17 ans.

François Beurrier, son frère, agé de 15 ans.

Ils sont pour rester dans la colonie.

Quatre chaloupes, un canot, deux brebis et 8 poulles.

Pierre Le Berteau, habitant pêcheur, natif de Plaisance agé de 48 ans, marié avec Jeanne Borny, native du même lieu agée de 57 ans. Il y a sept ans qu'ils sont dans la colonie.

Ils ont quatre garçons et une fille. Charles Sabot, agé de 35 ans. Barthelemy Sabot, agé de 25 ars. Alexis Sabot, agé de 20 ans. Pierre Le Berteau, agé de 12 ans.

Anne Sabot, agée de 16 ans.

Renée Camer, leur mère, agée de 102 ans.

Michel Chaineau, natif d'Angoulême, agé de 20 ans, engagé en qualité de domestique, il compte rester dans la colonie pendant 3 ou 4 ans.

Un esquif du port de 10 cordes de bois, une vache avec sa suitte, une brebis et 13

poulles.

Antoine Sabot, habitant pêcheur, natif de cap de Ré, agé de 29 ans, marié avee Jeanne Le Grand native de Scata y agée de 23 ans.

Ils ont Jeanne leur fille agée de 3 mois.

Deux chaloupes et 5 poulles.

Guillaume Le Maréchal, habitant pecheur, natif de Carolle, evêché d'Avranches, agé de 40 ans, marié avec Jeanne Sabot, native du cap Breton, agée de 30 ans.

Ils ont 6 enfants: 2 garçons et 4 filles.

Guillaume, agé de 7 ans. Jean Marc, agé de 3 ans. Jeanne, agée de 12 ans. Anne, agée de 10 ans. Madeleine, agée de 8 ans. Marie, agée d'un an.

Une chaloupe.

Jean Dubarbier, habitant pecheur, natif de Bayonne agé de 34 ans, marié a^{vec} Marie Sabot, agée de 24 ans.

Ils ont un garçon et une fille.

Jean, agé de 6 mois.

Marie Jeanne, agée de 3 ans.

Un canot pour vendre et 3 poulles. Sabastia Fond, habitant pécheur, natif de S' Vincent de Piros, evêché d'Ax, agé de

40 ans, il y en a vingt qu'il est dans la colonie, marié avec Guillemette Sabot, native du cap de Ré agée de 27 ans.

Ils ont deux garçons et une fille. Sabastia La fond, agé de 10 ans.

Antoine, agé de 3 ans. Guillemette, agée d'un an.

Six poulles.

Louis Grandville, habitant pecheur, natif de Calais, agé de 35 ans, il y en a 25 qu'il est dans la colonie, marié avec Michelle Sabot, native du cap de Ré, agée de 24 ans.

Ils ont 3 garçons: Louison, agé de 4 ans. Barthelemy, agé de 3 ans. Jean, agé d'un an.

Pierre Trely, natif de la paroisse de la Bellière, evéché de Coutances, agé de 22 ans, en qualité de domestique, il est dans les sentiments de s'établir dans le pays.

Une chaloupe, un canot, 3 brebis et 4 poulles.

Tous ces habitants sont sans habitation de pêche à l'exception de Poirée et de Philbert qui sont établis sur la pointe Darambourg par une permission verbale de Messieurs Desherbiers et Prevost, les autres souhaitteroient aller établir le havre de chetecamps, ils font leur domicile dans les bois, tous les habitants en général de l'Isle de Scatary ont eu les vivres du Roy pour deux ans.

DE L'ANCE DE BELLEFEUILLE.

L'ance de Bellefeuille est scitué sur la même coste de l'Isle de Scatary que la précédente elle est encore beaucoup plus exposée aux coups de vents que celle Darambourg.

Il y a d'étably:

Jean Nicolas de Malvilleu, natif de S^t Malo, agé de 48 ans, marié avec Madeleine Durand native de Scatary, agée de 37 ans.

Ils ont 11 enfants, 7 garçons et 4 filles.

Jean, agé de 18 ans.
Servant, agé de 15 ans.
Charles, agé de 11 ans.
Bazile, agé de 10 ans.
Barthélemy, agé de 8 ans.
Adrien, agé de 5 ans.
Le septième n'est pas nommé.
Elizabeth, agée de 19 ans.
Jeanne, agé de 12 ans.
Jeannette, agée de 4 ans.
Madeleine, agée de 2 ans.

Pierre Brontin, natif de Prouvale, evêché de S^t Malo, agé de 22 ans, engagé pour ³⁶ mois ; il a encore deux ans à faire pour finir son tems, il est dans le sentiment de s'établir dans la colonie.

Trois compagnons pêcheurs dont on ne scait point leur nom ny d'où ils sont.

Trois chaloupes et cinq poulles.

DE MENADON.

Le havre de Menadon est propre pour y faire la pêche de la morue, et les terres sont fertilles en pacages, il est formé par la pointe du Nord Est de Menadon et par la pointe aux chats, elles gissent Nord-Ouest et Sud-Est, l'on estime qu'elles sont éloignées l'une de l'autre d'une demy lieue et la profondeur dudit havre courant dans le Ouest Sud Ouest et Est Nord Est d'une autre demy lieue en formant plusieurs ances dans l'enfoncement depuis ladite pointe aux chats courant dans l'Est Sud Est reigne une barre d'une grande quart de lieue de long sur une largeur de 100 à 150 toises, les marins s'en deffient beaucoup parce qu'elle est en acore et il y a peu d'eau dessus, le meilleur mouillage du dit havre est entre un Islot et la barre aux chats, il est scitué presqu'au milieu dudit havre, et il paroit à toutte mer, les bastiments y mouillent par les quatre à cinq brasses d'eau, ils y sont généralement à l'abry de tous les vents, le plus à craindre est celuy du Nord Est et encore est-il rompu par la pointe du Nord Est dudit havre.

RECENCEMENT DES HABITANS DE LA BAYE DE MENADON.

Remy Bussac, habitant laboureur, natif d'Angoulème, agé de 39 ans.

Il a un bœuf, une vache avec sa suitte et 8 poulles.

Il reste sur le terrain de Madame Carrerot.

Party le 13 d'Avril du havre de Menadon et arrivé le même jour au hâvre de la Baleine.

En quittant le hâvre de Menadon, et après avoir doublé la pointe aux chats, l'on trouve l'ance de ce nom, elle est formée ainsy que l'ance aux cannes qui luy succède et qui s'enfonce beaucoup plus qu'elle dans la profondeur des terres de l'Isle Royale par la dite pointe aux chats et par le cap de Portonove ils gissent Nord et Sud, l'on estime que la distance de l'une à l'autre est de deux lieues par mer, l'on a reconnu que ladite ance aux chats est impraticable par les chaînes de roches qui y reignent, mais au contraire l'ance aux cannes est fort propre pour y descendre et pour y mouiller les bastiments, ils y sont à l'abry des vents d'Est et de l'Est Sud Est à la faveur de l'Isle aux cannes, elle est scituée au milieu de ladite ance, l'on compte qu'elle a 200 à 300 toises de long, 150 à 200 de large, le bon passage est au Nord de ladite Isle, car dans la partie du Sud les chaloupes n'y sçauroient passer à mer basse, sur le fond de ladite ance reigne un grand banc de grave, très propre pour y faire dessus la sécherie de la morue, ladite ance est plus propre par sa situation à y faire la pêche de la morue en bastiment qu'en chaloupe, et de ladite grave au fond du hâvre de la baleine, l'on estime qu'il y a un quart de lieue de chemin, il n'est point tout a fait impraticable aux gens de pied, mais bien à toutte sorte de gros bétail, la raison en est que toutte cette partie là se trouve couverte depuis dix jusqu'à quinze pieds de tourbe, et en des endroits l'on y trouve pas de fonds, et elle est encore beaucoup trempée.

Du cap de Portanove à la pointe à deux doigts scituée à l'entrée du hâvre de la Baleine, l'on estime qu'il y a une lieue de distance, ledit cap et ladite pointe gissent Sud Est et Nord-Ouest, dans cette distance l'on ne reconnoit point d'ance ny d'endroit propre à mettre du monde à terre, elle est parsemée de hauts fonds et de battures entre ledit cap de Portanove et terre, il y a un passage d'un quart de lieue, mais l'on considère

qu'il n'y a point de passage pour une chaloupe.

DU HAVRE DE LA BALEINE.

Le havre de la Baleine n'est propre que pour y faire la pêche à la morue, il est formé par la pointe à deux doigts scituée sur les terres du Nord et par la pointe à Marcoche scituée sur celle du Sud, elles gissent Ouest Nord Ouest et Est Sud Est, l'on estime que la distance de l'une à l'autre est de 400 toises directement dans le milieu de l'entrée, il y a deux grands rochers qui ressemblent de loin à deux baleines et on leur en a donné le nom, l'on laisse les dites deux baleines en entrant à bas bord, en les rangeant on ne risque rien par leurs accords, et entre les dites deux baleines il y a passage pour une chaloupe, entre les dites deux baleines et la pointe à Marcoche, il n'y a passage que pour une chaloupe seulement et encore faut-il qu'il fasse un beau temps. Il n'y a que les bastiments de transport de deux cents tonneaux tout au plus qui peuvent entrer dans ledit hâvre de la Baleine, l'on chenale pour entrer et l'on fait plusieurs airs de vent, l'on y passe par les trois brasses d'eau et l'on y mouille les bastiments au fond par la même quantité d'eau et à l'abry généralement de touts les vents, ledit havre s'enfonce d'environ 800 toises dans les terres en courant Nord Est et Sud Ouest.

RECENCEMENT GÉNÉRAL DES HABITANTS DE LA BALEINE.

Louis Gascot, habitant pecheur, natif de Vins, evêché d'Avranches, agé de 50 ans, marié avec Jeanne Desroches, native de S^t Qua, evêché de S^t Brieux, agée de 30 ans.

Ils ont Marie leur fille, agée de 9 mois.

Neuf hommes pour la pêche, 5 chaloupes, une barque, 3 brebis avec leur suitte et

10 poulles.

Le terrain de pêche qu'il occupe luy a esté vendu par les héritiers de deffunt Georges Tasson pour la somme de cent quintaux de morüe, il contient 90 toises de face sur le bord de la mer du havre, à l'égard de la profondeur elle n'y est point déterminée.

Marie Ostando, veuve de deffunt Thomas Tompique, agée de 60 ans.

Elle a avec elle 4 garçons et 2 orphelins.

André Tompique, natif du lieu, agé de 32 ans, veuve de deffunte Cécile sa femme, il en a eu Etienne André son fils, agé de 9 mois.

Etienne Tompique, natif du pays, agé de 30 ans, marié avec Margueritte Jean Tesse, native de St Pierre, agée de 21 ans.

Thomas Pierre Tompique, agé de 24 ans. Pierre François Tompique, agé de 22 ans.

Pierre Bertrand, agé de 19 ans et non propre pour porter les armes.

Catherine Bertrand, agée de 10 ans, tous natifs, de la Baleine.

Une goëlette du port de 8 cordes de bois et 4 poulles.

Le terrain par eux occupé leur a été accordé par un brevet de la cour en datte du 24 juin 1718, il contient 60 toises de face sur 25 de profondeur, il y a dessus graves et vignaux pour la sécherie de 3 chaloupes.

André Paris, habitant pecheur, natif de la paroisse de Brouillant, evêché d'Auch,

agé de 40 ans, marié avec Perrine Dupont, native de la Baleine agée de 33 ans.

Ils ont 5 enfants: 4 garçons et une fille.

André Paris, agé de 9 ans. Jean Baptiste, agé de 4 ans. François, agé de trois ans. François, agé de 6 mois.

Marie, agée de 14 ans, tous natifs de la Baleine.

Un trente six mois qui finit son tems au courant du mois d'avril, Claude Rousset, natif de Bourges, agé de 24 ans.

Monsieur Imbert fait sur son habitation la pêche avec quatre chaloupes à luy, il

faut demander le nom et le nombre de ses pêcheurs.

Le terrain de leur habitation scitué sur un banc de grave qui s'avance dans le hâvre pour la pêche de six chaloupes leur a été concédé par Messieurs de St Ovide et de Soubras en 1715, elle contient cent toises de face sur le bord de la mer et treize de profend fondeur, il y a dessus deux chaffaux, grave et vigneaux pour la sécherie de six chaloupes, il n'a qu'un esquif avec lequel il a fait la pêche l'année dernière.

Une vache, une brebis, une chaloupe, 14 poulles.

Il demande un supplément de cinquante toises de face qui n'a jamais été concédé à personne et qu'il a mis en valeur.

Catherine Gosselin, veuve de deffunt Jean des Roches, native de la Baleine, agée de

Elle n'a point d'enfants et reste chez le sieur Paris son beau-frère.

Jacques Le Tourneur, habitant pecheur, natif de la paroisse de St Jean des champs evêché de Coutances, agé de 70 ans, marié avec Catherine Roger, native de Sirance, evê ché de Coutances, agée de 75 ans, ils sont établis dans la colonie depuis 1720.

Ils ont Jean Philippe Gingoit agé de 9 ans, leur petit fils.

Neuf pêcheurs:

- natif de la paroisse de Getary evêché de Bayonne, agé de 66 ans. Julien Le Perchoix, natif de la paroisse de Roulout, evêché d'Avranches, agé de 56

Pierre Le Maréchal, natif de la paroisse de Chateauneuf, evêché de St Malo, agé de

Antoine Paris, natif de la paroisse de Heudenemy de l'evêché de Coutances, agé

François Auger, natif de la paroisse de St Pierre de Langy, evêché d'Avranches, agé de 25 ans.

Mathieu Arieux, natif de la paroisse de Gatary agé de 54 ans, Martin Martigon, natif de la paroisse de St Père, agé de 22 ans.

Martin chaud, natif de la paroisse de Gatary, évêché de Bayonne, agé de 21 ans.

Pierre Desmalet, natif de la paroisse de St Père, agé de 22 ans.

Deux chaloupes et quatre poulles.

18-53

Le terrain de leur habitation est scitué dans une ance du fond du havre, elle leur a été concédée par Messieurs de S' Ovide et Le Normand en 1733, il y a dessus un chaffaux, grave et vignaux pour la sécherie de quatre chaloupes.

Le S^r Pierre Le Cerf, natif de Dinan, evêché de S^r Malo, agé de 37 ans, Maître chirurgien, marié avec Thérèse Grandin, native de l'Indienne agée de 30 ans. Il est

dans la colonie depuis 1730.

Ils ont 4 enfants: deux garçons et 2 filles.

Pierre, agé de 10 ans. Clement, agé de 4 ans. Anne, agée de 12 ans.

Marie Jeanne, agée de 18 mois.

Un domestique nommé Julien Poulien, natif de la paroisse de S' Jargot de Sena, evêché d'Avranches, agé de 22 ans, il s'en va faire la pêche cette année chez Madame Dupont à Laurenbec.

Cinq poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis n'a jamais été concédé à personne, il est scitué au fond du havre sur le derrière des habitations de pêche. Ils ont eu une permission verbale de Messieurs Desherbiers et Prevost, il y a baty une maison et deffriché du terrain pour un petit jardin et dezerté un marécage sur le devant pour une prerie.

Le Sieur Daquaret y a fait la pêche avec six chaloupes, et il y a trente hommes

de pêche.

Party du havre de la Baleine le 15 du mois d'Avril, fait route pour le havre de

Laurenbec et y arrivé le même jour.

Depuis la pointe à Marcoche scituée sur les terres du Sud jusqu'à celle de Bordieu scituée sur les terres du Sud-Est du havre de Laurenbec, l'on estime qu'il y a un quart de lieue de distance dans laquelle l'on a reconnu que la grande ance où l'on puisse y descendre avec des chaloupes et de berges, encore est-elle parsemée de battures et de hauts fonds qui paroissent à touttes mers et le reste de la coste est impraticable à tous egards.

DU HAVRE DU PETIT LAURENBEC.

Ce havre n'est propre que pour y faire la pêche de la morue, il s'enfonce un quart de lieue dans la profondeur des terres du nord Nord-Ouest, il est en forme d'une rivière, sa largeur comme elle est inégale l'on l'a reduite à 60 toises, et il est formé par la pointe du Sud-Est dudit havre et par celle de Michel Vallet scituée sur les terres du Ouest Nord Ouest, l'on estime que la distance de l'une à l'autre n'est que de cent toises tout au plus, il y a presque au milieu de la passe une grande roche qui paroit à touttes mers, l'on la laisse à tribord en entrant et l'on vient toujours ranger ladite pointe de Michel Vallet, l'entrée git Nord et Sud et il ne peut tout au plus y entrer que des bastiments de transport de deux cents tonneaux.

RECENCEMENT DES HABITANTS DE LAURENBEC.

Pierre Le Tourneur, habitant pecheur, natif de la paroisse de S^t Aubin des Preaux eveché de Coutances, etably dans ce pays depuis vingt ans; agé de 41 ans, marié avec Marie Prieur, native de S^t Malo, agée de 31 ans.

Ils ont six filles:

Guillemette Vallet, agée de 16 ans.

Marie Vallet, agée de 14 ans.

Perrine, agée de 10 ans.

Geneviève Le Tourneur, agée de 8 ans.

Jeanne, agée de 6 ans.

Perrine, agée de 18 mois.

Deux équipages pour la pêche.

Julien Gasseau, natif de Vins, evéché d'Avranches, agé de 40 ans.

Louis Paucar, natif de St Brieux, agé de 35 ans.

Servant Le Prieur, natif de l'Isle Royale, agé de 24 ans.

Jean Lenoir, natif de Charvé, eveché de Dol, agé de 25 ans.

Jean Lapinet, natif d'Avranches, agé de 45 ans.

René Le Loquet, natif de St Aubin, eveché de Coutances, agé de 22 ans.

François Gourdon, natif de Limoges, agé de 50 ans.

Tous ces hommes sont ambulants, à l'exception de Servant Le Prieur.

Jean Baptiste d'Arnault, natif de St Pierre de la Martinique.

Barthélemy Chapereau, natif de Brive, eveché de Saintes, en qualité de 36 mois.

Louis Gaultier, natif de Dole, agé de 20 ans.

François Collet, natif de Henaut, eveché de St Brieux, aussy 36 mois.

Ils ont deux ans et demy à faire ils sont dans les sentiments de s'établir dans le pays.

Trois chaloupes et demye, 8 poulles et 2 brebis.

L'habitation leur a été concédée par une concession en forme de Messieurs de Saint Ovide et Le Normand de Mezy en datte du 15 may 1736, elle contient 72 toises de face sur le havre et 90 de profondeur, il y a dessus deux chaffaux, graves et vignaux pour la secherie de trois chaloupes.

Perrine Desroches, veuve de François Dupont, habitant pecheur, native de la coste

de Plaisance, agée de 40 ans.

Elle a deux garçons et deux filles. François Dupont, agé de 22 ans.

Pierre, agé de 16 ans. Françoise, agée de 23 ans.

Perrine, agée de 19 ans, tous natifs de Laurenbec.

Trois trente six mois qui finissent leur tems à la fin de ce mois.

Pierre Louis Vieillard, natif de Vailly, eveché de Soissons, agé de 30 ans. Jean Sonier, natif de Tremuzon, eveché de S^t Brieux, agé de 21 ans.

Mathieu Deniseau, natif de Lion, eveché de S^t Malo, agé de 19 ans, ils sont indéterminés s'ils resteront dans la colonie.

Deux chaloupes et dix poulles.

L'habitation qu'elle occupe a esté concédée au nom de François Dupont en 1733 par Messieurs de S^t Ovide et Le Normand, elle porte de face sur le havre 70 toises, à l'egard de la profondeur elle se trouve bornée par la rencontre de deux lignes de séparation, il y a dessus un chaffaux, une grave et des vignaux pour la secherie de quatre chaloupes.

Simon Gaultier, habitant pêcheur, natif de la paroisse de Vins, eveché d'Avranches agé de 46 ans, marié avec Catherine Doigt, native de Lancieux, eveché de S^t Malo, agée

de 32 ans, ils sont établis dans la colonie depuis 1722.

Ils ont six pêcheurs dont il y en a trois qui sont à Louisbourg, ceux qui sont avec luy se nomment:

François Le Bessot, natif de Vins, eveché d'Avranches, agé de 40 ans.

Louis Le Bessot, agé de 33 ans.

René Le Sellier, natif de la même paroisse,

Deux trente six mois qui ont trente mois à faire pour finir leur tems.

Jacques Dupont, agé de 22 ans.

Etienne Dupont, agé de 22 ans, tous deux natifs de Vins.

Deux chaloupes et trois pièces de volailles.

Le terrain qu'il occupe luy a esté vendu par un decret l'an 1738 de deffunt Jean Durand pêcheur pour la somme de 465 livres elle contient 14 toises 4 pieds de face sur le havre sur 66 toises trois pieds de profondeur, il y a dessus un chaffaux, grave et vignaux Pour la secherie de deux chaloupes et un jardin de peu de chose.

Antoine Deroches, habitant pêcheur, natif du lieu, agé de 32 ans, marié avec

Jeanne Boucher, native du petit Degra.

Ils ont 4 enfants et un mineur.

Antoine, agé de 4 ans. Jeanne, agé de 8 ans.

Toinette, agée de 6 ans. Perrine, agée d'un mois.

Jean des Roches, agé de 14 ans.

Trois compagnons pecheurs, un gravier et un trente six mois. Jean Lallemand, natif de Lourendecus, eveché de Coutances, agé de 24 ans.

Jean Poulard de Rennes, agé de 22 ans.

Jean Galles, natif de Gennes, eveché de Genois, agé de 21 ans, ils sont dans le sentiment de rester dans le pays.

Les pecheurs sont:

Joseph Dechery, natif de Sibour eveché de St. Jean de Luz, agé de 45 ans.

Bernard Claverie, natif de Lard, eveché de Bayonne, agé de 30 ans.

Bertrand Le Gué, natif de St. Pierre de Vins, eveché d'Avranches, agé de 50 ans. Ils sont mariés en France.

Deux chaloupes.

Charles Yvon, habitant pecheur, natif de la paroisse de St Jean des champs, eveché de Coutances, agé de 55 ans, il est dans la colonie depuis 1726, marié en seconde nopces avec Mathurine Dohiels, native de la paroisse de Lancieux, eveché de S^t Malo, agée de

36 ans.

Ils ont 6 enfants: 5 garçons et une fille.

Etienne Yvon, agé de 17 ans. Guillaume, agé de 15 ans. François, agé de 13 ans. Louis, agé de 11 ans.

Pierre, agé de 3 ans. Jeanne, agée de 5 mois.

Un pecheur.

Jean Henry, natif de Vignac, eveché de St Malo, agé de 46 ans.

Deux trente six mois, leur tems finit à l'un au commencement du mois de May, et l'autre dans le mois de Septembre.

François Colant, natif de caulé, eveché de St Malo.

Jean Pras, natif de Quesencé, evêché de Treguier, agé de 20 ans.

Trois chaloupes dont il en loue deux, et il fait la pêche avec la troisième, et 3 poulles.

L'habitation luy a esté concédée par Messieurs de St Ovide et Le Normand en 1733, elle contient 23 toises de frond sur la mer du havre et 90 de profondeur, il y a dessus un chaffaux, grave et vignaux pour la secherie de quatre chaloupes.

Monsieur Didion y fait la pêche de deux chaloupes, il donnera le nom de ses pê-

cheurs, une à Pierre Lorent, il reste à Louisbourg.

Margueritte Desroches, veuve de Julien Banet, native de St Pierre sur la coste de Plaisance, agée de 38 ans.

Elle a 3 enfants: 2 garçons et une fille:

Pierre Banet, agé de 14 ans. Jean Pierre, agé de 12 ans. Marie, agée de 17 ans.

Jean Nicolas Camus, natif de la paroisse de Dinan, agé de 20 ans, il est trente six mois, il finit son tems à la fin du mois de May, il est dans le sentiment de rester dans le

pays.

L'habitation leur a esté accordée par Messieurs de St Ovide et Le Normand par une concession en forme en datte du 25 May 1733, elle contient 35 toises de face sur le bord de la mer du havre et 90 de profondeur, il y a dessus un chaffaux, trois cabanes, grave et vignaux pour la secherie de quatre chaloupes appartenant à Monsieur Delort le Jeune, elle luy a loué son habitation n'étant pas capable de la faire valoir par elle même et ne pouvoir avoir de compagnons pecheurs par ailleurs.

Sept poulles.

Jacques Couzin, habitant compagnon pecheur, natif de St Martin de Condé, eveché de Bayeux agé de 26 ans, marié avec Marie Grossin, veuve de deffunt Algrain native de St Servan, agée de 29 ans.

Ils ont trois enfants: 2 garçons et une fille:

Pierre, agé de 2 ans. Julien, agé de 4 mois.

Marie Houze, agée de 5 ans.

Mathurin Briand, natif de St May, eveché de St Malo, trente six mois il finit son tems au 27 de May prochain.

Ils ont trois poulles.

Le terrain sur lequel il s'est étably luy a été accordé verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost, il y a fait un deffriché d'environ un arpent en superficie une grave et des vignaux pour la secherie de deux chaloupes, il n'a point de chaloupe, il espère d'en louer une.

Françoise Desroches, veuve de Jean Dubordieu, native de Plaisance, agée de 48 ans.

Elle a 4 enfants, trois garçons et une fille.

Felix Dubordieu, agé de 24 ans.

François, agé de 22 ans. Simon, agé de 20 ans. Marie, agée de 17 ans.

Josette des Roches, leur nièce agée de 11 ans.

Quatre trente six mois qui finissent leur tems dans le mois de Juillet. Yvon de Kemaire, natif de Treverant evêché de Tréguier, agé de 28 ans. François Henry, natif de Boco, evéché de Treguier, agé de 22 ans. Pierre Bellet, natif de Painvenant, evéché de Treguier, agé de 26 ans.

Jacques Le Neveu, natif de Morlais, agé de 19 ans, ils sont pour rester dans le

pays quelque tems.

L'habitation qu'ils ont mis en valeur étoit cy devant au nommé Le Corps, il leur a esté concédé par Messieurs Desherbiers et Prevost, sous entendu que s'il paroissoit un héritier ou quelqu'un muny d'une procuration desdits héritiers pour mettre l'habitation en valeur que ladite veuve en seroit debouttée, mais le tems s'étant ecoulé sans que personne ait comparu, ladite veuve supplie Messieurs Le comte et Prevost de luy délivrer une concession en forme qu'elle luy soit garante du travail qu'elle et ses enfants y ont fait, il y a dessus un chaffaux, grave, vignaux et des cabanes pour deux chaloupes, elle a une chaloupe et une demy chaloupe pour faire la pêche.

Douze poulles.

Joseph Mirande, habitant, compagnon pecheur, natif de l'Indienne, agé de 32 ans marié avec Ma ie Barbe Elie Le Grand, native de Labrasdor, agée de 24 ans.

Ils ont un garçon et une fille : Jean Baptiste, agé de 3 ans. Josette, agée de 8 mois.

Le terrain sur lequel ils sont établis a été concédé à deffunt Joseph Mirande leur père ils n'ont sceu me dire par qui ny son étendue.

Ils ont 3 poulles.

Georges Chauvin, habitant pecheur, natif de la paroisse de Bassily, evêché d'Avranches, agé de 52 ans, marié avec Marie Mirande native de l'Indienne, agée de 39 ans. Il est dans la colonie depuis 1719.

Ils ont deux garçons.
Joseph, agé de 20 ans.
Pierre, agé de 12 ans.
Trois compagnons pecheurs.

Pierre Poussin, natif de Dinan, eveché de St Malo, agé de 48 ans.

François Norber, natif de La Rochelle, agé de 23 ans.

Gabriel Lemarié, natif de Vins, evéché d'Avranches, agé de 23 ans.

Ils sont ambulants dans la colonie.

Guillaume Bresset, natif de Saint Brieux, agé de 18 ans, en qualité de decoleur.

Une chaloupe et 8 poulles.

Le terrain de l'habitation a été concédé en 1733 par Messieurs de S^t Ovide et Le Normand au nommé Pierre Allain et à son épouse et vendu audit Georges Chauvin pour 70 quintaux de morüe marchande en 1738, ayant 38 toises de face sur le havre, sa profondeur n'y est point déterminée.

Il y a dessus un chaffaux grave et des vignaux pour la secherie de sa chaloupe. Le S' Duplessis, maître chirurgien, natif de Grandville, agé de 43 ans, marié avec Marie Fer.é, veuve de deffunt Beaulieu Collet, native de S' Malo, agée de 38 ans.

Ils ont 5 filles et un garçon: Thomas, agé de 12 ans.

Françoise, agée de 18 ans.

Gillette, agée de 16 ans. Jeanne, agée de 9 ans. Charlotte, agée de 7 ans.

Anne Beaulieu, agée de 18 ans.

Josseline de Rioguain, native de St Malo, agée de 60 ans, leur mère.

Louis Arnault, natif d'Orléans, agé de 20 ans, en qualité de garçon chirurgien, il n'est

point dans le sentiment de rester dans la colonie.

Le terrain sur lequel ils sont établis est scitué au Ouest de l'habitation de Monsieur Boucher, Ingénieur du Roy, ils n'ont point de concession en forme qu'une permission verbale de M^r le comte de Raymond et de M^r Prevost, ils y ont dessus une maison et une seconde qu'ils batissent, un jardin et 15 poulles.

Jacques Perrain, habitant, natif de la paroisse de Pleué, eveché de S^t Brieux, agé de 30 ans, marié avec Marie Jeanne Dupont, native de la même paroisse, agée de 28 ans.

Ils ont un garçon et une fille: Julien François, agé de 12 ans. Marie Anne, agée de 8 ans.

Six poulles.

L'habitation leur a esté vendue par M^r Boucher pour la somme de———. Ils y

font du foin et du jardinage.

François Mallé, habitant pecheur, natif de Bouillon, eveché d'Avranches, agé de 45 ans. Il est dans la colonie depuis 1728, marié avec Anne Marie Le Large, native de Grandville, agée de 45 ans.

Ils ont trois garçons: François, agée de 11 ans. Pierre, agé de 6 ans. Louis, agé de 3 ans.

Six compagnons pecheurs qui sont:

François Le Moine, natif de Saint Jean des champs, eveché de Coutance, agé de 35 ans.

Jean Richard, natif de Kintenay, eveché de S^t Brieux, agé de 17 ans. Louis Chauvin, natif de Bassile, eveché d'Avranches, agé de 23 ans. Brançois Bretet, natif de Berepied, eveché d'Avranches, agé de 20 ans. Julien Megray, natif de Gipé, evéché de Rennes, agé de 31 ans.

Ils sont tous ambulants.

Deux chaloupes.

Le terrain qu'ils occupent leur a esté vendu par le sieur Perrain pour la somme de 300 livres et ils n'y scauroient faire la secherie de deux chaloupes par le peu que ledit sieur Perrain veut leur en céder, ils n'ont point encore passé de contract et ils ont compté la dite somme entre les mains de M' Fizel qui reste caution pour le sieur Perrain, ils souhaitteroient que leur terrain fût borné d'un ruisseau à un autre qui étoit les premières conventions, mais quand ledit sieur Perrain a vu que ledit sieur François Mallé ne pouvoit s'en dédire par la saison avancée il n'a voulu cedder que la moitié de ladite pointe qui se trouve entre les deux ruisseaux.

Ils y ont fait un chaffaux grave et vignaux pour la secherie de deux chaloupes. Jean La Chou, habitant pecheur, natif de Prouvallain, eveché de St. Malo, agé de 55 ans, marié avec Marie Anne Borisse native de Louisbourg, agée de 31 ans.

Ils ont Marie Joseph leur fille agée de 4 ans.

Quatre garçons pecheurs Jean Albane, natif de St. Jean de Luz, agé de 20 ans.

Pierre Amelin, natif de Montiville agé de 50 ans, marié en France.

Jacques Canivet, natif de Normandie, agé de 28 ans.

Julien Chapelle, natif de Normandie.

Ils s'en iront chez eux à la fin de la pêche prochaine. François Danosa, natif de Preiscalet, eveché de Quimper, agé de 26 ans, trente six mois, il finira son tems dans deux ans, il est pour rester dans la colonie.

Une chaloupe et 3 poulles.

Le terrain de l'habitation sur laquelle ils sont étably leur a esté accordé par Messieurs Desherbiers et Prevost, il appartenoit cy devant au nommé Jean Le Bessot, il est mort dans les prisons d'Angleterre, ses héritiers ayant cause sur l'habitation ne se sont point présentés pour recueillir l'héritage y ayant beaucoup de dettes ny les créanciers non plus. Il y a baty une maison, fait une grave et des vignaux pour la secherie d'une chaloupe.

Jean Le Chau, habitant pêcheur, natif de la Lusserne, eveché d'Avranches, agé de 42 ans, marié avec Marie Madeleine Corporon, native de Louisbourg agée de 36 ans.

Ils ont Jean Le Chau leur fils, agé de deux ans.

Quinze hommes pêcheurs dont il y en a huit qui ont mangé ses vivres tout l'hiver

et les autres sept ont hyverné chez des particuliers.

Louis Pepin, natif de Sartilly, evêché d'Avranches, agé de 22 ans, Louis Noblé, natif de Sartilly, eveché d'Avranches, agé de 32 ans, Jean Charles Corporon, natif de l'Isle Royale, agé de 30 ans, Jean Baudry, natif de Marenne eveché de La Rochelle, agé de 33 ans.

Michel Le Roy, natif de Nantes agé de 20 ans.

François Riché, natif de l'Isle Royale, agée de 14 ans.

Jean Baudry, natif de Marenne, evéché de La Rochelle, agé de 11 ans, tous ces pêcheurs sont pour rester dans le pays.

Thomas Cousin, natif de Gené, eveché d'Avranches, agé de 17 ans.

Jean Benoist, natif de la paroisse de La Rochelle, evêché d'Avranches agé de 42 ans.

Herné Brindechamp, natif de Can eveché de St Malo, agé de 25 ans.

Guy Hernand, natif de Laucalu eveché de Dol, agé de 25 ans. Jacques Cacu, natif de Plan, eveché d'Avranches, agé de 60 ans.

Charles Cacu, agé de 22 ans.

René Heruard, natif de Dinan, agé de 44 ans.

Mathurin Renouve, natif de Dinan, eveché de St Malo, agé de 28 ans.

Le terrain qu'ils occupent leur a esté concédé par Messieurs de St Ovide et le Normand en 1733, elle contient de face sur le bord du havre de profondeur. Il y a dessus deux chaffaux, grave et vignaux pour la secherie de trois chaloupes et d'un charoy qu'il a actuellement.

Jude Rode, habitant forgeron, natif de la paroisse de Lolif Rode, eveché d'Avranches, agé de 60 ans, marié avec Angelique Aller, native de la paroisse de S^t Servant,

eveché de St Malo.

Il a Louis son fils habitant pecheur agé de 33 ans.

Ils sont dans la colonie depuis 1720. Ils ont Louis Joseph leur fils agé de 10 mois. Ils n'ont point encore de garçons pecheurs, ils en attendent deux equipages de France. Deux chaloupes et deux demy chaloupes, une brebis avec sa suitte et 5 poulles.

Il a trois 36 mois.

Jean Heu, natif de la paroisse de St Helen, eveché de Dol, agé de 45 ans.

Joseph Malivet, natif de la paroisse Derignac, eveché de Saint Malo, agé de 22 ans. Julien Le Moine, natif de Plené, eveché de S' Malo, agé de 20 ans.

Le premier finit son tems dans le mois prochain et les deux autres dans un an. Margueritte Baudry, native de Marennes, eveché de La Rochelle, agée de 10 ans, sa

Le terrain sur lequel ils sont leur a esté concédé par Messieurs de St Ovide et Le Normand en 1733, il contient depuis l'emplacement des héritiers de deffunt René jus-

qu'à celuy de Desroches. Il y a dessus un chaffaux, grave et vignaux pour la secherie de trois chaloupes.

Adam Perré, habitant pecheur, natif de la coste de Plaisance, agé de 36 ans, marié avec Iacinthe Grandieu, native de l'Indienne, agée de 25 ans.

Ils ont deux garçons. Thomas, agé de 18 mois. Pierre Perré, agé d'un mois. Deux garçons pecheurs.

Jean Nalet, natif de Canadé, agé de 31 ans.

Martin Maurice, natif de la paroisse de Jenac, eveché de Saint Malo, agé de 36 ans.

Deux domestiques engagés jusqu'à la St Michel.

Jacques Amelin, natif de Saint Jean des Champs, eveché de Coutances, agé de 19 ans.

Guillaume Berry, natif de la paroisse de Vignac, eveché de Saint Malo, agé de 55 ans.

Deux chaloupes de pêche et 6 poulles.

Le terrain leur a été concédé par Messieurs de Saint Ovide et Le Normand en 1733, il contient 45 toises de face sur la mer du havre et 90 de profondeur. Il y a dessus un chaffaux, grave et vignaux pour la secherie de deux chaloupes.

Gabriel Le Manquet, veuve de deffunt Etienne Desroches, natifve de la coste de

Plaisance, agée de 70 ans.

Elle a Guillaume Desroches son fils, natif de Lorembec, agé de 27 ans.

Deux trente six mois:

Herne Herbert, natif de Carfanitin, évêché de Dol, agé de 19 ans.

Guillaume Guiton, natif de la paroisse de Montigu, eveché d'Avranches, agé de 18 ans.

Onze hommes pour faire la pêche, trois chaloupes. Il l'a fait sur l'habitation du nommé Adam Perré, n'ayant point d'habitation à luy en propre, celle sur laquelle il a bâty sa maison appartient entre plusieurs frères et sœurs qui ne veulent point luy ayder de la mettre en valeur, disants qu'il n'a qu'à y travailler s'il veut, il supplie très humblement les puissances de vouloir luy donner une permission par ecrit de pouvoir travailler sur ladite habitation, affin que sy après qu'il l'aura mise en valeur les héritiers veulent entrer sur ladite habitation, qu'ils soient dans l'obligation de luy restituer les frais qu'il y aura fait dessus pour la remettre en valeur, ils ont perdu la concession pendant la guerre, il y en a copie au Greffe du Conseil Supérieur.

Jean Gaux, natif de la paroisse de Roulau, eveché de Coutances, agé de 28 ans. Pierre Bourg, natif de la paroisse de Pleumondat, eveché de S' Malo, agé de 58 ans.

François Loiselle, de la paroisse de St Servant, agé de 50 ans.

François Boulier, de la paroisse de Vignac, eveché de S^t Malo, agé de 47 ans. Jean Vallée, de la paroisse de S^t Servant, evêché de S^t Malo, agé de 50 ans. Jean Le Pejoux, de la paroisse de Bron, eveché de S^t Malo, agé de 48 ans. Pierre Goulier, de la paroisse de Modet, eveché de S^t Malo, agé de 27 ans.

Nicolas Le Chenechal, natif de la paroisse de Vezent, eveché d'Avranches, agé de

24 ans.

Raymond de Chegarey, de la paroisse de Bidart, evêché de Bayonne, agé de 32 ans. Betrie Choubecte, de la paroisse de Sarre, eveché de Bayonne, agé de 36 ans.

Joseph Darosteguy, de la paroisse de Durogne, eveché de Bayonne, agé de 36 ans. L'ance du Port La Joye connue sous le nom de l'ance à la Pointe Prime est formée par la pointe de ce nom, scituée sur les terres du Sud Sud Est de l'entrée du Port La Joye, et par la pointe du Nord Ouest et scituée sur celle du Nord Ouest quart de Nord de ladite entrée du Port La Joye, l'on estime que les susdites pointes gissent Sud Est et Nord Ouest, que la distance de l'une à l'autre est de deux lieues et demye en ligne

directe qu'elle a sept lieues de circuit et deux d'enfoncement.

Son chenal gît Nord quart de Nord Est et Sud quart Sud-Ouest jusque dans ledit Port La Joye, il y a généralement partout depuis cinq, six, sept, huit et neuf brasses d'eau à marée basse et un quart de lieue de large; les meilleurs pratiques du pays tiennent que lorsqu'on est par les cinq brasses d'eau que l'on n'est pas dans le véritable chenal, et qu'alors il faut arriver ou venir du Lof suivant le parage où l'on se trouve, l'on laisse à tribord en entrant l'Isle du Gouverneur il faut se deffier de ses hauts fonds qui avancent beaucoup au large et qui sont un composé de roche, elle est d'une figure ronde, elle a une lieue et demie de circuit sur une demye lieue de traverse, elle est basse et boisée en toutte sorte de bois et à bas bord l'Isle du comte Saint Pierre, l'on peut approcher de celle-cy de plus près que la précédente, vû que ses hauts fonds sont en accord, elle a un grand quart de lieue de long sur quatre cent cinquante toises de large,

et boisée en pin, pruche, sapin et dericot, mais peu de ce dernier, à marée basse, l'on y va à pied sec depuis la pointe du Nord Ouest jusqu'à ladite Isle, il y a une barre qui découvre à la mer baissante.

DU PORT LA JOYE.

Le Port La Joye est scitué au fond de l'ance de ce nom, à cinq lieues de la pointe Prime en faisant le circuit de pointe en pointe et à deux lieues de la pointe du Nord-Est. Il est formé par la pointe à la Framboise scituée sur les terres de l'Est, et par celle à la Flame scituée sur celles du Ouest l'on estime que les susdittes pointes gissent Est quart Nord-Est, et Ouest quart Sud-Ouest que la distance de l'une à l'autre est d'environ cinq cents toises, que le chenal passe à egalle distance des susdittes pointes, qu'il n'a guère que trois cents toises de distance et où il reste à marée basse huit brasses d'eau, la rade est à un quart de lieue de l'entrée, elle est entre les pointes à Pierrot et à Margueritte la distance de l'une à l'autre est de sept cents toises et il y a bon mouillage, le fonds vaseux où il se décharge trois rivières, la première venant du Ouest, la seconde du Nord, et la troisième du Nord-Est.

L'embouchure de la rivière du Ouest est formée par la pointe à Pierrot scituée à bas bord en montant, et par la pointe du Nord de ladite rivière l'on estime la distance de l'une à l'autre d'un quart de lieue et qu'elles gissent Nord et Sud de ladite rivière coure présentement quatre lieues dans l'ouest, en conservant à peu près la même largeur, où il y a sur les deux bords seize habitants qui y font la culture des terres, et ensuitte elle prend son cours trois lieues dans le Nord Nord-Ouest où il y a une source d'eau douce, ses bords sont coaverts de toutte sorte de bois, mais le dominant est le bois franc, le terroir est d'une qualité d'argile et les preries y sont assez abondantes.

L'embouchure de la rivière du Nord est formée par la pointe du Ouest et par la pointe de l'Est de ladite Rivière, la distance de l'une à l'autre est de sept toises et elles gissent Est et Ouest, et ensuitte la rivière courre quatre lieues dans la profondeur des terres du Nord, elle est établie par sept familles qui y font la culture dest terres.

Les terres de ses bords sont d'une qualité egalle à celles de la précédente et les mêmes hois

Recencement des habitants du Port La Joye en hommes, femmes et garcons, etc

Jean Henry, dit Maillardé habitant, maître tailleur et laboureur, natif de la paroisse d'Orvin en Suisse, agé de 26 ans et il y a deux mois qu'il est dans le pays étant déserté de Chibouctou, marié avec Anne Barbe, native de la ville de Bienne en Suisse, agée de 32 ans.

Ils ont Henry leur fils agé de 17 jours.

Abraham Louis, garçon ouvrier en indienne, natif de Lideau en Suisse, agé de 20 ans, et il y a six semaines qu'il est dans le pays.

donné vandad

donné verbalement par Monsieur de Bonnaventure.

Jacques Nicolas, maître raffineur en sucre et habitant natif de la dépendance de l'évêché de Beauvais en Picardie, agé de 37 ans, et il y a un mois qu'il est dans le pays, marié avec Marie Aulieu, native de la ville de Neige en Irlande agée de 19 ans.

Port la Joye au bois et il leur a été donné verbalement par M' de Bonnaventure.

Margueritte Mieux, veuve de feu Michel Hebert, native du Cap de Sable, agée de 36 ans et il y en a deux qu'elle est dans le pays.

Elle a 7 enfants: 5 garçons et 2 filles.

Cyprien Hebert, agé de 15 ans. Joseph Nicodème, 13 ans.

Ferdinand, agé de 11 ans. Gregoire, agé de 7 ans. Magloire, agé de 5 ans.

Magdelaine Barbe Hebert, 9 ans.

Geneviève Hebert, 7 ans.

Ils ont en bestiaux une truye et 10 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel elle est établie luy a été donnée par concession de M^{rs} de Bonnaventure et Degoutin, et elle y a fait un deffriché pour un jardin.

Germain Henry, habitant, natif de l'Acadie, agé de 66 ans, et il y en a deux qu'il

est dans ce pays, marié avec Cecille Desveaux, native de l'Acadie.

Ils ont 4 garçons et deux filles. Jean Baptiste, agé de 25 ans.

Pierre, agé de 18 ans.
Joseph, agé de 11 ans.
Amand, agé de 7 ans.
Rosalie, agée de 14 ans.
Magdeleine, agée de 9 ans.

Jean Cayssy, orphelin, natif de l'Acadie, agé de 27 ans.

Ils ont en bestiaux: un taureau, une cavalle, 3 truyes, 4 cochons, 5 oyes et 8 poulles.

Point de terrain.

Francois Siriés, habitant laboureur, natif de la paroisse d'Albourg, evêché de Cahors agé de 38 ans, et il y a 22 mois qu'il est arrivé de l'Acadie, marié avec Anne Edon, native de la paroisse de la tranche, evêché de Grenoble, agée de 37 ans.

Ils ont Rose leur fille agée de 10 mois.

Ils ont en bestiaux : une brebis, un agneau, 1 cochon, 2 oyes et 30 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné par arrantement des mineurs

de Jean Baptiste Mazierre. Ils y ont fait un grand deffriché pour un jardin.

Joseph Benet, habitant laboureur, natif d'Albiac, evêché de Cahors, agé de 30 ans, et il y a 22 mois qu'il est dans le pays, marié avec Jeanne Doillet, native de Cognac, evêché de Cahors agée de 35 ans.

Ils ont un garçon et une fille. Paul, agé de 5 ans 6 mois. Rose, agée de 5 mois.

Ils ont un cochon et 8 poulles.

Le terrain où ils sont etably leur a été donné comme à idem, et ils y ont fait un

deffriché pour un grand jardin.

Le S^r Louis Tonisseaux, négotiant, natif de la paroisse de Balergant, eveché de Québec, agé de 30 ans, et il y a 35 mois qu'il est dans le pays, marié avec Marie Thérèse Dauphin, native de la ville de québec, agée de 37 ans.

Ils ont Louis Marie Tonisseaux agé de 2 ans.

Ils ont en bestiaux: un cheval, une vache, une génisse, un cochon et 30 poulles. Ils tiennent leur terrain pour l'avoir achepté, scavoir: deux arpens de front sur 40 de profondeur de Charles Haché Galland et Geneviève Lavergne sa femme d'une part, et encore deux arpents cinq perches de fasse sur la profondeur qui se trouvera jusqu'au bord du Barachois dit l'ance aux Sauvages, de Louis La Bauve et Marie Landry sa

Jean Baptiste Perial, caporal de la compagnie cy devant de Bonnaventure, habitant natif en Franche Comté, agé de 25 ans et il y en a trois qu'il est dans le pays, marié avec Rozalie Commeau, native dans l'Acadie, agée de 32 ans.

Elle a Joseph Caissy son fils d'un premier mariage, agé de 8 ans.

Anne Caissy, orpheline, native de l'Acadie, agée de 15 ans. Ils ont en bestiaux: une truye, un cochon et 20 poulles.

Ils tiennent leur terrain pour l'avoir arrenté des enfants de feu Jean Baptiste

Mazierre, ledit terrain contient trois arpens de frond sur 40 de profondeur.

Jean Roussin, habitant navigateur, natif de la paroisse de St Thomas de la Pointe à la Caille, eveché de Québec, agé de 38 ans, et il y a quatre mois qu'il est habitant du pays, marié avec Françoise Boudrot, native de l'Accadie, agée de 21 ans.

Ils ont une vache.

Ils n'ont point d'enfants et point de terrain.

RECENCEMENT DES HABITANTS DE LA RIVIÈRE DU OUEST EN HOMMES, FEMMES, ENFANS, ETC.

Jean Bourg, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 69 ans et il y a quinze nois qu'il est dans le pays, marié avec Françoise Aucoin, native de l'Accadie, agée de

Ils ont 4 enfants: un garçon et 3 filles.

François Bourg, agé de 20 ans. Françoise, agée de 28 ans. Anne, agée de 26 ans. Marie, agée de 23 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 vaches, un veau, une truye, 4 cochons et 8 poulles ou poullets. Le terrain où ils sont établis est scitué sur la côte du Sud de ladite Rivière du Ouest et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, ils ont fait un deffriché où ils ont semé trois boisseaux de grain.

Charles Bourg, habitant laboureur, natif de l'Acadie, agé de 32 ans et il y a 14 mois qu'il est dans le pays, marié avec Magdelaine Blanchard, native de l'Acadie, agée

de 26 ans.

Ils ont un garçon et deux filles.

Joseph, agé de 5 ans. Ludivinne, agée de 3 ans. Margueritte Joseph, d'un an.

Ils ont en bestiaux: une vache, un veau, une cavalle, un mouton, deux truyes et deux cochons.

Ils tiennent leur terrain et il est scitué comme le précédent, ils y ont fait un deffriché pour semer deux boisseaux de bled.

Joseph Braud, habitant laboureur, natif de l'Acadie, agé de 40 ans, et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Ursulle Bourg, native de l'Acadie, agée de 38 ans. Ils ont dix filles:

Margueritte Josegh, agée de 16 ans.

Marie Joseph, 15 ans. Ursulle, agée de 12 ans. Perpetue, agée de 10 ans. Elisabeth Françoise, 8 ans.

Luce, agée de 6 ans. Anne Joseph, 5 ans. Angelique, agée de 4 ans. Marie Jeanne, 3 ans. Rosalie, agée d'un an.

Charles Braud, natif à l'Accadie, agé de 26 ans, garçon.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, une vache, 2 genisses, un taureau, une brebis, deux truyes et 2 cochons.

Le terrain où ils sont établis est scitué sur la coste du Nord de laditte Rivière du Ouest et leur a eté donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils y ont fait un deffriché pour semmer environ 4 boisseaux de bled.

Louis Henry, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 30 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Magdeleine Pitre, native de l'Accadie, agée de

Ils ont deux filles: Margueritte Joseph, agée de 2 ans.

Helenne, de deux mois.

Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, une vache, deux genisses, 3 brebis, une truye et 2 cochons.

Le terrain où ils sont etablis est scitué et leur a été donné comme le précédent dans lequel ils ont fait un deffriché où ils pourront semmer quatre boisseaux de grain.

Joseph Pitre, habitant laboureur, natif de l'Acadie, agé de 53 ans, et il y a quatorze mois qu'il est dans ce pays, marié avec Elisabeth Boudrot, native de l'Acadie, agée de 51 ans.

Ils ont 4 garçons:

Pierre, agé de 27 ans.

Joseph, agé de 18 ans.

Paul, agé de 16 ans.

Jean Baptiste, de 14 ans.

Marie Roze, orpheline, native de l'Acadie, agée de huit ans.

Ils ont en bestiaux: 3 bœufs, une vache, un veau, une brebis, 2 truyes et 4 cochons. Le terrain où ils sont etablis est scitué sur la côte du Nord de ladite Rivière du Ouest et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel il a fait un deffriché pour semmer environ quatre boisseaux de bled.

Jean Henry dit Le Neveu, natif de l'Acadie, agé de 48 ans, et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Magdelainne Terriot, native de l'Acadie, agée de 48 ans.

Ils ont 5 enfants: 4 garçons et une fille.

Pierre Henry, agé de 18 ans.

Charles, agé de 16 ans.

Laurent, agé de 11 ans.

François, agé de 6 ans.

Marie, agée de 22 ans.

Ils ont en bestiaux: 3 bœufs, 1 veau, 2 moutons, 2 truyes et un cochon.

Le terrain où ils sont établis est scitué et leur a été donné comme le précédent, ils ont fait un deffriché pour semmer environ 12 boisseaux de bled.

François Pitre, habitant laboureur, natif de l'Acadie, agé de 25 ans, et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Rozalie Henry, native de l'Acadie, agée de 23 ans.

Ils ont une fille.

Victoire Pitre, agée de 18 mois.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, une vache, un veau, un mouton, une brebis et 4

truves.

Le terrain où ils sont établis est situé sur la côte du Nord de la rivière du Ouest et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer environ 4 boisseaux de bled.

Charles Guerin, habitant laboureur, natif de l'Acadie, agé de 27 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Henry, native de l'Acadie, agée de 27 ans.

Ils ont un garçon et une fille.

Marin, agé de 2 ans.

Terzille, agée de 5 ans.

Elisabeth Aucoin, mère dudit Charles Guerin, native de l'Acadie, agée de 74 ans. Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, 1 mouton, une brebis, 2 truyes, un cochon et 14 poulles ou poullets.

Le terrain où ils sont établis est situé et leur a été donné comme le précédent, ils

ont fait un deffriché pour semmer environ 4 boisseaux de bled.

Jean Henry le fils dit Le Neveu, natif de l'Acadie, agé de 21 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Pitre, native de l'Acadie, agée de 21 ans.

Point d'enfants n'étant mariés qu'au mois de Janvier.

Ils ont en bestiaux : deux cochons.

Le terrain où ils sont établis est situé et leur a été donné comme le précédent, et ils ont fait un deffriché pour semmer environ 4 boisseaux.

Charles Pitre, habitant laboureur, natif de l'Acadie, agé de 23 ans et il y a quinze mois qu'il est dans le pays, marié avec Anne Henry, native de l'Acadie, agée de 21 ans.

Point d'enfants n'étant mariés qu'au mois de Febvrier. Ils ont en bestiaux: une vache, 2 cochons et un mouton.

Le terrain où ils sont établis est situé et leur a été donné comme le précédent, ils y

ont fait un deffriché pour semer 4 boisseaux de bled.

Charles Thibodeau, dit Charlie, habitant laboureur, natif dans l'Accadie, agé de 29 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Magdeleine Henry, native de l'Acadie, agée de 26 ans.

Ils ont une fille:

Helenne, agée de 7 mois.

Ils ont en bestiaux: une vache, un veau, un cheval, une brebis, une truye et un cochon.

Le terrain où ils sont établis est situé sur la côte du Nord de la Rivière du Ouest et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils ont fait un deffriché pour semer environ deux boisseaux de bled.

Jean Henry dit le Vieux, habitant laboureur, natif de l'Acadie, agé de 68 ans, et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Hebert, native de l'Acadie, agée

Ils ont 5 enfants: 3 garçons et 2 filles.

Simon, agé de 23 ans. Charles, agé de 15 ans. François, agé de 12 ans. Marie Joseph, agée de 29 ans.

Françoise, agée de 19 ans.

Ils ont en bestiaux: 5 bœufs, 2 vaches, un veau, 3 moutons, 3 truyes et 3 cochons. Le terrain où ils sont établis est situé et leur a été donné comme le précédent, ils ont fait un deffriché pour semmer environ dix boisseaux de bled.

Joseph Terriaud, habitant laboureur, natif de l'Acadie, agé de 53 ans, et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Françoise Melançon, native de l'Acadie, agée de

44 ans.

Ils ont 7 enfants: 5 garçons et deux filles.

Estienne Terriaud, agé de 21 ans.

Jasques, agé de 15 ans. Thomas, agé de 9 ans. Ambroise, agé de 4 ans. Paul, agé d'un an.

Margueritte Susanne, agée de 12 ans. Marie Magdelaine, agée de 7 ans.

Ils ont en bestiaux 2 bœufs, 2 vaches, une génisse, un veau, 2 truyes et un cochon. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé et leur a été donné comme le précédent, ils pourront semmer au printemps prochain environ quatre boisseaux de bled, mais il quitte cet endroit pour aller demeurer à Bedecq et Charles Henry son gendre vient demeurer sur le présent terrain.

Alexis Henry, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 30 ans six mois, il y a neuf mois qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Hebert, native de l'Acadie, agée

Ils ont une fille:

Victoire Henry, agée de 26 mois.

Ils ont en bestiaux: une vache, une brebis, une truye, 3 cochons et 2 poulles.

Ils n'ont point d'habitation et vont demeurer vers Bedecq.

Joseph Henry dit le petit Homme, natif de l'Acadie, habitant laboureur, agé de 45 ans, et il y a deux ans neuf mois qu'il est dans le pays, marié avec Catherinne Pitre, native de l'Acadie, agée de 40 ans.

Ils ont 8 enfants: 3 garçons et 5 filles.

Joseph Henry, agé de 17 ans. Bazille, agé de 13 ans.

Jean Baptiste, agé de 6 ans. Marie, agée de 19 ans. Sephorose, agée de 14 ans. Anne, agée de 13 ans. Margueritte Modeste, agée de 2

Margueritte Modeste, agée de 2 ans. Margueritte Joseph, agée de 3 mois.

Ils ont en bestiaux : 4 bœufs, une vache, un mouton, 3 truyes et 2 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du Nord de laditte rivière du Ouest et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, ils ont un deffriché dans lequel ils ont semmé deux boisseaux de froment et un boisseau d'avoinne.

Charles Henry, habitant laboureur, natif de l'acadie agé de 20 ans, et il y a neuf mois qu'il est dans le pays, marié avec Françoise Josèphe Terriaud, native de l'acadie, agée de 19 ans.

Ils n'ont que deux cochons pour tout bestiaux.

Le terrain où ils sont établis est celuy de Joseph Terriaud leur perre et beau perre, ils ont semmé un boisseau de bled froment et esperre en semmer quatre au printemps prochain.

Jean Pitre, habitant laboureur, natif de l'acadie, agé de 55 ans, et il y a 14 moi⁸ qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Terriaud, native de l'acadie agée de 51 ans.

Ils ont 6 enfants: 3 garçons et 3 filles.

Jean Pitre, agé de 20 ans. Pierre, agé de 18 ans. Enselme, agé de 14 ans. Marie, agée de 30 ans. Elisabeth, agée de 28 ans. Anne, agée de 15 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, 2 veaux, un mouton, 3 brebis, une truye et quatre cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé et leur a été donné comme cy dessus verballement. Ils y ont fait un jardin.

Baptiste Olivier, habitant laboureur, natif de l'acadie, agé de 24 ans et il y a quinze mois qu'il est dans le pays, marié avec Suzanne Pitre, native de l'acadie agée de 22 ans.

Ils ont 3 filles:

Marie, agée de 31 mois.

Margueritte, agée de 18 mois. Magdelaine, agée de 15 jours.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, une vache, 4 genisses, un taureau, une brebis, une truye, 2 cochons et un cheval.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du Nord de la Rivière du Ouest, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils y ont fait un deffriché pour un jardin seullement.

Jean Henry le fils, habitant laboureur, natif de l'acadie agé de 24 ans, et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Caret, native de l'acadie agée de 30 ans.

Margueritte Joseph, agée de 9 ans.

Marie Roze, agée de 8 ans. Marie, agée de 6 ans.

Margueritte, agée de 4 ans. Auzitte, agée de 33 mois.

Annastazie, agée de 4 mois.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, un bellier, 3 moutons, 2 cochons, 2 truyes et 9 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé et leur a été donné comme cy dessus verballement, sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer quatre boisseaux de bled au printemps prochain.

RECENCEMENT DES HABITANTS DE LA RIVIÈRE DU NORD EN HOMMES, FEMMES, ENFANS, ETC.

François Landry, habitant laboureur, natif de l'Acadie agé de 34 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Babin, native de l'Acadie, agée de 32 ans.

Ils ont 6 enfants: 5 garçons et une fille.

Joseph Landry, agé de 16 ans. Jean Charles, agé de 14 ans. Germain, agé de 12 ans. François, agé de 6 ans.

Claude Raphaël, agé de 5 semaines.

Marie Joseph, agée de 10 ans.

Ils ont en bestiaux : 3 bœufs, 5 vaches, 3 veaux, un cheval, 2 brebys, une truye,

un cochon et 24 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, commandant pour le Roy en l'Isle Saint Jean, il est situé sur la côte du Nord de la Rivière de ce nom. Ils y ont fait un deffriché pour semmer environ 16 boisseaux de bled au printemps prochain.

Benjamin Landry, habitant laboureur, natif de l'Acadie agé de 54 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays marié avec Margueritte Babin, native de l'Acadie, agée de

45 ans.

Ils ont 3 garçons et 3 filles. Jean Landry, agé de 19 ans. Mathieu, agé de 16 ans. Joseph, agé de 8 ans, Magdelaine, agée de 13 ans. Marie, agée de 11 ans. Genneviève, agée de 4 ans.

Cecille Melancon, mère dudit Benjamin, native de l'Acadie, agée de 86 ans.

Daniel Le Jeune, natif de l'Acadie, agé de 30 ans.

Roze Landry leur nièce, native de l'Acadie, agée de 18 ans. Magdelaine Dingle, native de Niganiche, agée de 18 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, 2 genisses, un taureau, un veau, une

brebis, une truye, 3 cochons et 21 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verballement par Monsieur de Bonaventure, ils y ont fait un deffriché pour semmer au printemps prochain huit boisseaux de bled.

Augustin Landry, habitant laboureur, natif de l'Acadie agé de 26 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Granger native de l'Acadie agée de 23 ans.

Ils ont un garçon et une fille. Benjamin Landry, agé de 18 mois. Margueritte, agée de 3 mois.

Ils ont en bestiaux 2 bœufs, 2 vaches, un taureau, 2 brebis, 2 truyes, un cochon et

15 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, ils y ont fait un deffriché pour semmer deux boisseaux de bled au printemps prochain.

Charles Landry, habitant laboureur, natif de l'Acadie, agé de 21 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Granger, native de l'Acadie âgée de 19

Ils ont Pierre Landry, leur fils, agé de 6 jours.

Ils ont en bestiaux: un bœuf, 2 vaches, une brebis et 8 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, ils n'y ont point fait de deffriché y ayant peu qu'ils sont sur leur terrain.

Amand Daigre, habitant laboureur, natif de l'Acadie, agé de 40 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Elisabeth Vincent, native de l'Acadie âgée de 34 ans.

Ils ont 6 enfants: 2 garçons et 4 filles.

Simon Daigre, agé de 15 ans.

Pierre, agé de 4 ans.

Margueritte, agée de 10 ans. Magdelaine, agée de 8 ans.

Auzitte, agée de 6 ans.

Marie Joseph, agée de 10 mois.

Ils ont en bestiaux: une vache, deux veaux, une truye et 4 cochons.

Le terrain sur lequel ils se sont établis leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils y ont fait un deffriché pour semmer quatre boisseaux de bled.

Charles Daigre, habitant laboureur, natif de l'Acadie, agé de 38 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Cecille Landry, native de l'Acadie agée de 36 ans.

Ils ont deux filles.

Margueritte Cecille, agée de 2 ans.

Marie, agée de neuf mois.

Remy Daigre, frère dudit Charles natif de l'Acadie, agé de 25 ans.

Marie Joseph, leur sœur, agée de dix ans.

Ils ont en bestiaux : 4 bœufs, trois vaches, un taureau, 2 veaux, une génisse, 2 truyes, 5 cochons et 22 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verbalement par Monsieur de

Bonnaventure, ils y ont fait un deffriché pour semmer six boisseaux de bled.

Alexandre Daigre, habitant laboureur, natif de l'Acadie, agé de 22 ans et il y en a un qu'il est dans le pays, marié avec Elisabeth Granger, native de l'Acadie, agée de 20 ans

Ils ont Charles Daigre leur fils agé de 3 mois.

Ils ont en bestiaux : un bœuf, une vache et une truye.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a ét⁴ donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, ils n'y ont fait aucun deffriché y ayant peu de temps qu'ils sont sur ledit terrain.

RECENCEMENT DES HABITANTS DE LA RIVIÈRE DU NORD-EST EN HOMMES, FEMMES, ENFANS, ETC.

Cote du Nord.

Enselme Boudrot, habitant laboureur, natif de l'Acadie agé de 33 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Geneviève Giroir, native de l'Acadie agée de 31 ans.

Ils ont 3 garçons et une fille.

Enselme, agé de 7 ans. Simon, agé d'un an.

Henriette, agée de 4 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 4 vaches, 4 brebis et deux cochons.

Le terrain où ils sont établis est situé sur la côte du Nord de ladite Rivière et leur a été donné verballement par M^r de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer vingt boisseaux de bled au printemps prochain.

Denis Boudrot, habitant laboureur, natif de l'Acadie, agé de 75 ans et il y en a deux qu'il est dans ce pays, marié avec Anne Vincent, native de l'Acadie agée de 60 ans

Ils ont en bestiaux: 3 bœufs, 2 vaches, 2 cochons, une truye et 2 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verballement par Monsieur

de Bonnaventure, ils y ont fait un deffriché pour semmer 20 boisseaux de bled.

Isidore Daigre, habitant laboureur, natif de l'Acadie agé de 27 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Agatte Bariaud, native de l'Acadie, agée de 21 ans.

Ils ont un garçon: Firmain, agé d'un an.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, une cavalle, 3 brebis, 2 truyes, 3 cochons et 4 poulles ou poullets.

Le terrain où ils sont établis leur a été donné verballement par Monsieur de Bonna-

venture, sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer six boisseaux de bled.

Marie Boudrot, veuve de Pierre Richard, très pauvre, native de l'Acadie, agée de 36 ans et il y en a deux qu'elle est dans le pays.

Elle a 6 enfants: 5 garçons et une fille.

Pierre Richard, agé de 19 ans.

Paul, agé de 17 ans. Joseph, agé de 13 ans. Honoré, agé de 10 ans. Thomas, agé de 6 ans. Marie, agée de 15 ans. Point de bestiaux.

Le terrain sur lequel elle est établie scitué sur la rive du Nord de ladite Rivière du Nord Est, il luy a esté donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, et il luy oste son terrain faute de le faire valoir.

Marie Madeleine Pitre, veuve de Pierre Godet, pauvre, native de l'Acadie, agée de

39 ans et il y en a deux qu'elle est dans le pays.

Elle a 6 garcons et 3 filles: Etienne Godet, agé de 23 ans. Pierre, agé de 22 ans. Dominique, agé de 19 ans. François, agé de 14 ans. C) prien, agé de 12 ans. Joseph, agé de 6 ans. Doratte, agée de 16 ans. Anne, agée de 9 ans.

Marie, agée de 2 ans. Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, une vache, une brebis, une truye et une poulle.

Le terrain où ils sont établis est scitué comme le précédent et leur a été donné verballement par M^r de Bonnaventure, ils y ont fait un deffriché pour semer 32 boisseaux de bled.

Jean Blanchard, habitant laboureur, natif de l'Acadie, agé de 40 ans, et il y a 14 mois qu'il est dans le pays, marié avec Anne Bourg, native de l'Acadie, agée de 30 ans.

Ils ont un garçon et deux filles. Jean Grégoire, agé de 7 ans.

Anne, agé de 5 ans. Cecille, agée de 18 mois.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, une genisse, 5 moutons, une truye, 4 cochons et 3

Le terrain où ils sont établis leur a été donné verballement par M' de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un jardin.

Joseph Bourg, habitant laboureur, natif de l'Acadie, agé de 41 ans 5 mois, et il y a un an qu'il est dans le pays, marié avec Françoise Dugast, agée de 29 ans.

Ils ont 4 garçons et 4 filles: Joseph Bourg, agé de 16 ans. Bernard, agé de 10 ans. François, agé de 40 mois. Jean Baptiste, agé de 3 mois. Agnès, agée de 14 ans. Isabelle, agée de 12 ans.

Marie Françoise, agée de 8 ans. Margueritte Josephe, agée de 6 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, une vache, un veau, 2 truyes et 3 cochons.

Le terrain où ils sont établis leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un jardin.

18-61

Paul Douaron dit le grand Paul, natif à l'Acadie, habitant laboureur, agé de 42 ans, et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Michel, native de l'Acadie, agée de 46 ans.

Ils ont 3 garçons et 6 filles: Pierre Paul, agé de 12 ans. Jean Baptiste, agé de 8 ans. Joseph, agé de 4 ans.

Margueritte Joseph, agée de 17 ans. Anne Appolline, agée de 15 ans.

Blanche, agée de 10 ans. Auzitte, agée de 6 ans. Roze, agée de 2 ans. Helenne, agée de 8 mois.

Ils ont en bestiaux: 4 taureaux, 3 vaches, 2 génisses, 2 truyes, 3 cochons et 25

poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verballement par Mr de Bonnaventure, sur lequel ils ont fait un deffriché dans lequel ils espèrent semmer 8 boisseaux de bled au printemps prochain.

Claude Dugats, habitant laboureur, natif à l'accadie agé de 40 ans et il y a 12 mois qu'il est dans le pays, marié avec Marie Joseph Aucoin, native de l'Acadie agée de 43

Ils ont 5 garçons et 3 filles. Joseph Dugats, agé de 16 ans. Jean Baptiste, agé de 14 ans. Victor, agé de 8 ans. Theodore, agé de 6 ans. Paul, agé de 4 ans. Marie, agée de 9 ans. Angelique, agée de 7 ans. Anre, agée de 5 ans.

Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, 2 vaches, 2 génisses, 3 truyes, 4 cochons et 12 poulles

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verballement par M^r de Bon

naventure sur lequel ils ont fait un desfriché pour semmer deux boisseaux de bled.

Paul Aucoin, habitant laboureur, natif de l'acadie agé de 41 ans et il y a 13 mois qu'il est dans le pays, marié avec Marie La Blanche, native de l'accadie, agée de 37 ans.

Ils ont un garçon et 3 filles. Joseph, agé de 4 ans. Marie Joseph, agée de 8 ans.

Marguerite Susanne, agée de 6 ans.

Terzille, agée de 2 ans.

Ils ont en bestiaux: un bœuf, une vache, un mouton, une truye, 4 cochons et 7 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verballement par Monsieur de

Bonnaventure, et ils ont fait un deffriché pour semmer un boisseau de bled.

Michel Aucoin, habitant laboureur, natif de l'Acadie agé de 75 ans et il y 13 mois qu'il est dans le pays, marié avec Jeanne Bourg, native de l'acadie agée de 69 ans.

Point d'enfants avec eux.

Ils ont en bestiaux : une vache et une truye.

Ils n'ont point de terrain mais ils se sont établis sur le terrain de Paul Aucoin et

Claude Dugast leur fils et gendre.

Le Sr Amand Bugeaud père, négotiant et navigateur, natif à l'Accadie, agé de 51 ans et il y en a quatre qu'il est dans le pays, marié avec Damme Claire Doussets, native de l'Acadie, agée de 37 ans.

Point d'enfants avec eux.

Françoise Blanchard, mère de laditte Damme.

Ils ont en bestiaux: 6 bœufs, 4 taureaux, 9 vaches, 6 voaux, un cheval, une truye, 3 cochons, 5 brebis et 25 poulles et un batteau du port de vingt thonneaux.

Le terrain où ils sont établis leur a été donné par concession accordée par Messieurs de Bonnaventure et de Goutin portant——arpents de frond sur 40 de profondeur. Ils ont fait un deffriché où ils espèrent semmer douze boisseaux de bled au printemps

Le Sr Pierre Gautier, navigateur, natif de l'Accadie agé de 24 ans et il y en a trois qu'il est dans le pays, marié avec Jeanne La Forest, native à Louisbourg, agée de

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs et 6 brebis.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du Nord de ladite rivière du Nord-Est, et il leur a été donné verballement par M' de Bonnaventure. Point de

Le Sr Jean Bugeaud, habitant laboureur, natif de l'Acadie agé de 24 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays marié avec Anne Douville, native au havre Saint Pierre du Nord de cette Ile, agée de 26 ans.

Ils n'ont point d'enfans.

Ils ont en bestiaux deux bœufs, 3 vaches, 2 veaux, un cheval, 2 moutons, 3 brebis,

une truye, 3 cochons, 7 oyes, 7 dindes et 30 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné par le S^r Joseph Bugeaud leur perre et beau perre sur lequel ledit Jean Bugeaud y a fait un deffriché où il a semmé quatre boisseaux de froment et cinq boisseaux d'avoinne, et il esperre semmer au printems prochain 16 boisseaux.

Le S' Joseph Bugeaud habitant laboureur, natif à l'Acadie agé de 53 ans et il y en a trois qu'il est dans le pays, marié avec Marie Joseph Landry, native de l'Acadie, agée

Ils ont trois garçons et 5 filles: Charles Bugeaud, agé de 21 ans. François Placide, agé de 16 ans. Mathurin, agé de 10 ans. Elisabeth, agée de 19 ans. Marie Roze, agée de 17 ans. Anne, agée de 15 ans. Marie, agée de 11 ans. Felicité, agée de 6 ans.

Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, 2 vaches, un veau, deux brebis et leur suitte, une

truye, 2 cochons et 3 poulles.

Le terrain où ils sont établis est situé sur la côte du Nord de ladite rivière du Nord-Est comme les précédents, et leur a été donné par une permission de Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché où ils ont semmé six boisseaux de froment et un demy boisseau de pois, et ils esperrent en semmer 12 boisseaux au printemps prochain.

Joseph Gautier l'ainé, habitant navigateur, natif à l'Acadie, agé de 35 ans et il y en a trois qu'il est dans le pays, marié avec Demoiselle Margueritte Bugeaud, native à

l'Acadie agée de 24 ans.

Ils ont un garçon et une fille. Joseph Gauthier, agé de 3 ans. Elisabeth, agée de 11 mois.

Baptiste Allain, natif à l'Accadie, agé de 12 ans.

Ils ont en bestiaux: 3 bœufs, 5 vaches, 2 génisses, un cheval, 4 veaux, 4 brebis, 3 truyes, 3 cochons, 8 oyes, 30 gelinnes et un batteau du port de 45 à 50 thonneaux.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme les précédents et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils ont fait un deffriché sur lequel ils ont semmé six boisseaux de bled froment et espèrent semmer 12 boisseaux au prin-

Paul Broussard, dit Courtiche, habitant laboureur natif de l'Accadie, agé de 25 ans et il y a 26 mois qu'il est dans le pays, marié avec Magdelaine Landry, native de l'Acadia die, agée de 23 ans 8 mois.

Ils ont un garçon: Jean-Baptiste agé de 2 ans.

Ils ont en bestiaux : 4 bœufs, une vache, 3 taureaux, un cheval, 3 brebis, 4 cochons

Le terrain où ils sont établis est situé comme les précédents et leur a été donné verballement par Mr de Bonnaventure. Ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 11 boisseaux de bled froment et six de pois et ils espèrent semmer au printemps prochain vingt cinq boisseaux.

Le S' Louis Amand Bugeaud, fils, habitant navigateur natif de l'Accadie, agé de

23 ans et il v en quatre qu'il est dans le pays ; point marié.

Antoinne Amand Gautrot, natif à l'Accadie, agé de 20 ans.

Charles Gautrot, son frère, natif de l'Acadie, agé de 17 ans, domestiques.

Ils ont en bestiaux: 11 vaches, 4 veaux, une truve, 4 cochons, un mouton, 10 bre-

bis et 25 poulles.

Le terrain sur lequel il est étably est situé sur la côte du nord de ladite rivière du Nord Est, il luy a été accordé par un permis de Monsieur Benoist en datte de 1749, portant sept arpens de frond sur 40 de profondeur, ce terrain s'appelle la Source à Bellair, il v a un deffriché où ils ont semmé trois boisseaux de froment, deux boisseaux d'avoinne et trois boisseaux de pois, et du guéret pour semmer dix boisseaux de bled.

Damme Marie Allain veuve du S^r Nicolas Gautier, négotiante, agée de 58 ans et il

y en a trois qu'elle est dans le pays.

Elle a deux garçons et 2 filles. Joseph Gautier, agé de 19 ans.

Jean, agé de 11 ans. Elisabeth, agée de 15 ans. Marie, agée de 12 ans.

Guillaume Lagneau, sauvage de nation, natif à Baston, agé de 55 ans.

Elle a en bestiaux: 6 beufs, 4 vaches, 3 genisses, 2 taureaux, 3 veaux, 2 moutons,

2 brebis et 80 gelinnes.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du Nord de la rivière du Nord-Est et est à la source à bel-air, et leur a été donné par un permis de Monsieur Benoist en datte du 24 Janvier 1749 portant sept arpents de front sur 40 de profondeur. Ils ont fait un deffriché où ils ont semé sept boisseaux de bled froment et un boisseau d'avoinne.

Ladite Dame jouit d'un autre terrain situé au lieu de Brouillant de quatre arpens

de front sur 40 de profondeur.

Jacques Langlois dit Jacqui, habitant charpentier et laboureur, natif à l'Accadie, agé de 36 ans et il y en a neuf qu'il est dans le pays, marié avec Marie Joseph Darambour, native de l'Accadie, agée de 25 ans.

Ils ont deux garcons et une fille. Aimable, agé de 4 ans 6 mois. Jasques Mathieu, agé de 20 mois.

Cecille, agée de 6 ans.

Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, 2 vaches, un veau, 3 brebis, 2 truyes, 5 cochons et

douze gélinnes.

Le terrain où ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été accordé verbalement par Monsieur Duchambon. Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé dix boisseaux et demy de bled froment, un boisseau d'avoinne et deux boisseaux de pois et du guéret pour semmer deux boisseaux.

Joseph Michel, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 24 ans et il y a 18 mois qu'il est dans le pays, marié avec Geneviève Du Rambour, native au Port St. Pierre

du Nord de cette Isle, agée de 19 ans.

Ils ont Marie Joseph Michel, agée de 3 mois.

Ils ont en bestiaux : une vache, 2 brebis, une truye, un cochon et 6 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé trois boisseaux et demy de froment et un demy boisseau de pois.

Etienne Charles Philippe dit La Roche, natif de Paris, agé de 37 ans, et il en a

-qu'il est dans le pays, marié avec Marie Mazerolle, native à l'Accadie.

Ils ont cinq enfants, tous garçons.

Jean Baptiste Du Rambour, agé de 15 ans.

Jacques Du Rambour, agé de 13 ans. Joseph Philippe, fils du dit Etienne.

Charles Philippe, agé de 8 ans.

Joseph, agé de 5 ans.

Jean Pierre, agé de 3 ans. Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, une vache, un veau, 3 brebis, une truye, 2 cochons

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du Nord de la rivière du Nord-Est, il leur a été concédé par Messieurs de Pensens et Dubuisson. Ils y ont fait un deffriché de 32 boisseaux et ils en ont semmé cette année 16 boisseaux de froment, un d'avoinne et deux de pois.

Jean Helie, maître tailleur, natif de la ville de Poitiers en Poitou, agé de 46 ans, et il y en a trois qu'il est dans le pays, marié avec Françoise Bonnevie, native de l'Acca-

die, agée de 50 ans.

Ils ont un garçon d'un premier mariage.

Jean B^{te} Olivier, agé de 19 ans.

Jeanne, native de l'Acadie, agée de 30 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 vaches, 2 bœufs, un taureau, 2 genisses, 8 cochons et une vache à Croit.

Le terrain où ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, ils y ont semmé 4 boisseaux et demy de froment et il leur reste du guéret pour en semmer huit.

François Dugay, habitant laboureur, natif de la parroisse de Pluvigné, évéché de Vannes en Bretagne, agé de 50 ans et il y en a 36 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Bonnevie, native à l'Accadie, agée de 48 ans.

Ils ont 6 enfants: 4 garçons et 2 filles.

Charles Dugay, agé de 14 ans.,

Jean Baptiste, agé de 13 ans.

Olivier, agé de 6 ans.

Jasques, agé de 4 ans. Margueritte, agée de 10 ans.

Marie, agée de 19 mois.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, un cheval, une brebis, une truye, 4 cochons et 10

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent. Ils ont fait un deffriché pour semmer cinq boisseaux de bled au printemps prochain.

François Haché Galland, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 45 ans, et il y en a 28 qu'il est dans le pays, marié avec Anne Boudrot, native à l'Accadie, agée de 33 ans.

Ils ont 7 garçons et une fille:

François Silvestre Haché, agé de 16 ans.

Louis, agé de 14 ans.

Jacques Ange, agé de 13 ans. Jean François, agé de 11 ans.

René, agé de 9 ans. Joseph, agé de 4 ans. Charles, agé de 4 mois. Marie Roze, agée de 5 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 4 vaches, 3 genisses, deux taureaux, 4 truyes, 2 cochons, 3 gelinnes, et un moulin à bled composé d'un moulange brun qui n'est tout

au plus entretenu que la moitié de l'année.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du Nord de la rivière du Nord-Est, et leur a été donné par concession par Monsieur Duvivier en datte du premier Juillet 1745 portant 4 arpents de front sur 40 de profondeur, ils ont semmé dix boisseaux de bled froment, 2 de pois, et du guéret pour en semmer 16.

Joseph Pretieux, habitant laboureur, natif de La Rochelle, agé de 63 ans, et il y en a 28 qu'il est dans le pays, marié avec Anne Haché Galland, native de l'Accadie, agée de 48 ans.

Ils ont 3 garçons et une fille. Pierre Prétieux, agé de 15 ans.

Joseph, agé de 13 ans. Louis, agé de 11 ans.

Louise Margueritte, agée de 18 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 2 genisses, un mouton, 5 brebis, une truye et 6

cochons et 2 vaches et 4 veaux acroits.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, et le tiennent par concession à eux accordée par Monsieur Duvivier en ditte du premier Juillet 1745 portant quatre arpents de profondeur, ils ont fait un deffriché où ils ont semmé sept boisseaux de froment, deux boisseaux de seigle et du guéret pour semmer dix-huit boisseaux.

Augustin Doucet dit Justice, habitant laboureur, natif de Québec, agé de 29 ans, et il y en a 18 qu'il est dans le pays, marié avec Anne Marie Pretieux native au Port La Joye de cette Isle, agée de 20 ans.

Ledit Dousset a deux garçons d'un premier mariage.

Jouachim Dousset, agé de 9 ans.

Joseph, agé de 7 ans.

Ils ont en bestiaux : un taureau, une genisse, une brebis, une truye.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du Nord de la Rivière du Nord-Est et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Point de deffriché n'ayant eu ladite permission pour se metre sur ledit terrain qu'au mois de Juin.

François Haché Galland, fils de Marie Genty, habitant laboureur, natif à Louisbourg, agé de 25 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Françoise Olivier, native de l'Acadie, agée de 20 ans.

Ils ont Marie Auzitte, leur fille, agée de 17 mois.

Et en bestiaux: deux bœufs, 2 vaches, une brebis, 9 poulles et une vache à croîts. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné par concession de Monsieur Duvivier. Ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé sept boisseaux de bled froment, et il leur reste en guéret pour en semmer 15 boisseaux.

Jean B^{te} Haché Galland habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 32 ans, et il y en a 29 qu'il est dans le pays, marié avec Anne Olivier, native à l'Accadie, agée de

33 ans.

Ils ont un garçon et une fille. Pierre Paul Haché, agé de 4 mois. Anne Marie, agée de 22 mois.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, une vache, un cheval, un mouton, 3 brebis, une truye,

un cochon et 5 poulles.

Le terrain où ils sont établis est situé comme le précédent et le tiennent par concession à eux accordée par Monsieur Duvivier. Ils ont fait un deffriché de 17 boisseaux de semence dont ils en ont semmé sept boisseaux en bled froment.

Marie Genty, veuve très pauvre de Jean Baptiste Haché Galland, native à l'Acca'

die agée de 48 ans, et il y en a 29 qu'elle est dans le pays.

Elle a 7 enfants: 5 garçons et 2 filles.

Antoinne Haché, agé de 18 ans. Michel, agé de 16 ans.

Joseph, agé de 14 ans. Louis, agé de 12 ans.

Georges, agé de 10 ans.

Marie Joseph, agée de 25 ans. Margueritte Louise, agée de 23 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, une vache, un cheval, un mouton, 2 brebis, 2 truyes, 4 cochons, 5 oyes et 10 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, ils le tiennent par concession de Monsieur Duvivier. Ils y ont fait un deffriché de 32 boisseaux et ils en ont semmé sept n'ayant pû en avoir davantage tant ils sont dans l'indigence.

Michel Deveau, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 33 ans et il y en a *vingt qu'il est dans le pays, marié avec Marie Poirier, native à l'Acadie, agée de 25 ans.

Ils ont un garçon et deux filles. Michel Deveau, agé de 3 ans. Marie, agée de 5 ans.

Louise, agée de 10 mois. Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, une vache, un cheval, un mouton, 4 brebis, 5 truyes,

4 cochons et 9 poulles.

Le terrain où ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Point de deffriché sur ledit terrain n'etant pas bon à cultiver. Ils ont fait leur deffriché sur un terrain situé au havre au sauvage où ils ont semmé six boisseaux de bled froment, un boisseau d'avoinne, un boisseau et demy de pois et du guéret pour semmer dix boisseaux, et tiennent ledit terrain verballement comme le premier.

Charles Haché dit Charlit, habitant laboureur, natif au Port La Joye, agé de 27

ans, marié avec Anne Desveau, native au havre au sauvage agée de 18 ans.

Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, une vache, une genisse, un veau, 2 moutons, 3 brebis,

2 truyes, un cochon et 7 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du Nord de la rivière du Nord Est et au lieu apellé la grande source, il leur a été concédé par Monsieur Dupont Duvivier ils n'y ont fait aucun deffriché ayant reconnu que ledit terrain étoit mauvais. Ils ont fait un deffriché sur le terrain du Roy où ils ont semmé huit boisseaux de bled froment.

Pierre Deveaux, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 29 ans, et il y en a 24 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Haché, native à l'Acadie, agée de 28 ans.

Ils ont deux garçons et une fille. Blaise Deveaux, agé de 5 ans. Charles, agé de 5 mois. Marie Modeste, agée de 2 ans.

François Haché son frère, natif à l'Acadie, agé de 21 ans. Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 taureaux, une génisse, 2 cavalles, un mouton, 4

brebis, une truye, 3 cochons et 17 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été accordé par concession de Monsieur Dupont Duvivier où ils ont fait un deffriché de 16 boisseaux et ils en ont semmé huit.

Charles Poitier, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 27 ans et il y en a trois qu'il est dans le pays, marié avec Marie Blanche Caissy, native à l'Accadie, agée de

Ils ont Modeste Poitier leur fille, agée de 3 ans.

Rosalie Caissy sa sœur, native de l'Accadie, agée de 19 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 taureaux, une vache, un mouton, 2 brebis, une

truye, 3 cochons et 7 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donpar concession de Monsieur Benoist. Ils n'y ont fait aucun deffriché par les raisons cy dessus, et ils ont fait un deffriché sur le terrain du Roy de huit boisseaux de semence.

RECENCEMENT DES HABITANTS DE LA COTE DU SUD DE LA RIVIERE DU NORD EST EN HOMMES, FEMMES, ENFANTS, ETC.

Nicolas Bouchard, habitant laboureur, natif de la paroisse de St Thomas, evêché de Québec, agé de 29 ans et il y en a trois qu'il est dans le pays, marié avec Marie Chiasson, native de l'Accadie, agée de 29 ans.

Ils ont un garçon et une fille.

Nicolas Bouchard, agée de 4 ans.

Marie, agée de 2 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, 2 génisses, 2 taureaux, 2 veaux, 4 moutons,

3 brebis, 3 truyes, un cochon et 10 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du sud de la rivière du Nord-Est et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, où ils ont fait un deffriché dans lequel ils ont semmé cinq boisseaux de bled froment et du gueret pour semmer cinq autres boisseaux.

Pierre Haché, fils de Marie Genty, habitant laboureur natif de l'Accadie agé de 27 ans et il y en a 16 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Douaron, native de l'Acca-

die, agée de 22 ans.

Point d'enfans y ayant peu qu'ils sont mariés.

Magdelaine Douaron, native sur l'Isle St Jean, agée de 2 ans.

Ils ont en bestiaux : deux bœufs, un taureau, une cavalle, 2 brebis, une truye et

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et le tiennent par concession de Monsieur Duvivier en datte du trois janvier 1745 portant quatre arpens de fasse sur 40 de profondeur, ils ont fait un deffriché y ayant peu de temps qu'il est sur ledit terrain.

François Vescot, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 37 ans et il y en a 34 qu'il est dans le pays, marié avec Anne Marie Arceneau, native à l'Accadie agée

de 26 ans.

Ils ont deux garçons et une fille. François Vescot, agé de 7 ans.

Michel, agé de 4 ans. Marie, agée de 2 ans.

Ils ont en bestiaux : 4 bœufs, 4 vaches, 4 taureaux, une genisse, un veau, une

cavalle, 8 moutons, 3 brebis, 4 truyes, 4 cochons et 13 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la cote du Sud de la rivière du Nord Est, ils le tiennent par concession de Monsieur Benoist. Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé 14 boisseaux de bled froment, deux boisseaux d'avoine et un boisseau et demy de pois.

Charles Haché dit Galland, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 53 ans et il y en a 30 qu'il est dans le pays, marié avec Genneviève Lavergne, native à

l'Accadie, agée de 42 ans.

Ils ont deux garçons et 3 filles. Joseph Haché, agé de 8 ans. Jean Baptiste, agé de 2 ans. Louise Genneviève, agée de 22 ans.

Anne, agée de 15 ans. Anne, agée de 12 ans.

Damoiselle Louise Margueritte Poitier Dubuisson, native au Monréal, evêché de Québec agée de 42 ans.

Ils ont en bestiaux: 5 bœufs, 5 vaches, 2 genisses, 3 taureaux, un veau, 8 mou

tons, 14 brebis, 4 truyes, 6 cochons et 5 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été

concédé en partye scavoir :

Un terrain concédé par Monsieur Duvivier en 1745 et le premier de Juillet, por tant cinq arpens cinq perches de front sur 40 de profondeur d'une part, et un autre terrain que ledit Charles Haché a achepté de Joseph Haché son frère dont il nous à représenté la concession accordé audit Joseph Haché par Monsieur Duvivier en datte du 6 Juillet 1745 portant quatre arpents de front sur 40 de profondeur les deux susdits terrains cy dessus étant contigus ne font qu'un seul terrain de neuf arpens cinq perches de front sur 40 de profondeur. Ils y ont semmé 24 boisseaux de bled froment, 3 boisseaux d'avoinne et trois boisseaux de pois.

Pierre Haché Galland, veuf habitant laboureur et navigateur natif à l'Accadie,

agé de 51 ans, et il y en a 30 qu'il est dans le pays.

Il a trois garçons et cinq filles. Louis Haché, agé de 25 ans. Pierre, agé de 23 ans. Jean Baptiste, agé de 17 ans. Genneviève, agé de 21 ans. Marie Anne, agée de 19 ans. Louise, agée de 15 ans. Anne agée de 13 ans. Marie Joseph, agée de 8 ans.

Ils ont en bestiaux: 6 bœufs, 4 vaches, 2 taureaux, 2 veaux, 2 cavalles, 5 moutons,

11 brebis, 7 truyes, 2 cochons et 23 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du Sud de la Rivière du Nord-Est du Port La Joye, ils le tiennent par concession. Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé 32 boisseaux de bled froment, un boisseau d'avoinne, et du guéret pour semmer 16 boisseaux.

Pierre Duval, maître forgeron et laboureur, natif de la paroisse de Songeal, évéché de Rennes, agé de 48 ans, et il y en a 22 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Magdelaine Haché, native de l'Accadie, agée de 42 ans.

Il ont 2 garçons et 4 filles. Jean Pierre Duval, agé de 10 ans. Charles, agé de 6 mois. Marie Joseph agée de 17 ans. Anne, agée de 15 ans. Margueritte, agée de 7 ans. Auzitte, agée de 5 ans.

François Mazierre, orphelin, natif sur l'Isle, agé de 6 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 4 vaches, 2 génisses, un taureau, 2 veaux, une cavalle avec sa suitte, 4 moutons, 18 brebis, 2 truyes, 5 cochons et 50 poulles ou poullets.

Le terrain où ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné par concession de Messieurs Duvivier et Degoutin, et ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 16 boisseaux de froment, 8 boisseaux d'avoinne, et du guéret pour en semmer 17 boisseaux de froment, 8 boisseaux d'avoinne, et du guéret pour en semmer 17

Charles Martin, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 40 ans et il y en a 30 qu'il est dans le pays, marié avec Françoise Carré, native de l'Accadie, agée de 30 avec le dans le pays, marié avec Françoise Carré, native de l'Accadie, agée de 30 ans. Point d'enfants.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 5 vaches, un veau, une cavalle, 5 moutons, 2 truyes, 14 cochons et 16 poulles ou poullets et un batteau.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, ils le tiennent par concession de Messieurs Duvivier et Degoutin. Ils y ont fait un deffriché où ils y ont semmé dix boisseaux de froment, 4 boisseaux d'avoinne et 2 boisseaux de pois.

Barthelemy Martin, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 42 ans, et il y en a trente qu'il est dans le pays, marié avec Magdeleine Carret, native à l'Accadie, agée de

Ils ont six garçons et 4 filles. Pierre Paul Martin, agé de 20 ans. Charles Michel, agé de 18 ans. François, agé de 16 ans. Jacques Christophe, agé de 14 ans. Joseph, agé de 12 ans. Jean Foelix, agé d'un an. Marie Joseph agée de 13 ans. Euphrosinne, agé de 9 ans. Marie Joseph, agée de 7 ans. Jeanne, agée de 3 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 4 vaches, 4 genisses, 9 moutons, 11 brebis, 5 cochons, poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné par concession de Messieurs Duvivier et Degoutin. Ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 40 boisseaux de froment, 15 boisseaux d'avoinne et un demy boisseau de pois, et du gueret pour en semmer 20 boisseaux.

Joseph Martin, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 50 ans, et il y en a 30 qu'il est dans le pays, marié avec Elisabeth Caret, veuve de feu Dousset, native à

l'Acadie, agée de 32 ans.

Ils ont deux garçons et 4 filles. Joseph Doucet, agé de 12 ans.

Pierre, agé de 9 ans.

Margueritte, agée de 13 ans.

Rose, agée de 6 ans.

Marie Joseph Martin, agée de 17 mois.

Anne, agé de 4 mois.

Ils ont en bestiaux: 5 bœufs, une vache, 2 veaux, 2 moutons, 3 brebis, 2 truyes,

4 cochons et 10 poulles ou poullets.

Honnoré Bourgeois, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 52 ans, et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Magdelaine Pichard, natif de la paroisse de Saint Leger, evéché de Chartres, agée de 48 ans.

Ils ont un garçon et une fille.

Margueritte Bourgeois, agée de 17 ans.

François, agé de 15 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 4 vaches, 4 veaux, un cheval, 6 moutons, 12 brebis,

2 truyes, 4 cochons et 12 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du Sud de la Rivière du du Nord Est du Port La Joye, et ils l'ont acquis de Charles Haché comme tuteur et curateur des enfans mineurs et majeurs de feu Renné Rassicot. Ils y ont fait un deffriché de 40 boisseaux de semences, et ils en ont semmé douze de bled froment, 1 boisseaux de baillary [baillarge], 4 boisseaux d'avoinne, et six boisseaux de pois.

RECENCEMENT DES HABITANS DE LA RIVIÈRE DE PEUGIGUIT, LA DITE RIVIERE SITUEE DU COTE DU SUD DE LA RIVIERE DU NORD-EST.

Jean Baptiste Rassicot, habitant laboureur, natif au Port La Joye.

Il a en bestiaux : un bœuf, une truye et un cochon.

Le terrain sur lequel il est étably est situé sur la côte de l'Est de la rivière de Peul giguit, il luy a été donné par concession de Monsieur Benoist sur lequel il a fait un deffriché de dix boisseaux de semence dont il en a semmé 4.

Pierre Galloa, habitant laboureur, natif de la paroisse de St Pierre Langers, agé de 42 ans et il y en a 30 qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Montaury, native

au Port Toulouze, agée de 33 ans.

Ils ont 3 garcons et 2 filles. Foelix Galloa, agé de 7 ans. Jean-Baptiste, agé de 5 ans.

Joseph, agé de 2 ans.

Marie Françoise, agée de 13 ans.

Henriette, agée de 11 ans.

Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, 2 vaches, 2 veaux, un mouton, 6 brebis, 3 cochons et une poulle.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été concédé par Monsieur Benoist et où ils ont fait un deffriché de neuf boisseaux dont ils

ont semmé trois boisseaux de froment et un de pois.

Paul Olivier, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 25 ans et il y en a trois qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Poyrier, native de l'Accadie agée de 27 ans.

Ils ont un garçon et une fille.

Jean Baptiste Olivier, agé de 2 ans. Marie Magdelaine, agée de 11 mois.

Ils ont en bestiaux: 2 boufs, une vache, une genisse, une truye, 7 cochons, 5 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, et ils le tiennent par permission de Monsieur Duchambon et Mr Degoutin, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé huit boisseaux de bled froment, un demy boisseau de pois et du guéret pour 7 boisseaux.

Mathieu Glin dit Cadet, habitant pêcheur et laboureur, natif de la ville de Bayonne agé de 58 ans et il y en a 34 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Martin, native à l'Accadie agée de 54 ans.

Ils ont un garçon et 3 filles.

Jean François Montandy, agé de 25 ans.

Anne Agathe, agée de 27 ans. Marie Joseph, agée de 19 ans. Marie Louise Glin, agée de 16 ans.

Ils ont en bestiaux : 4 bœufs, 3 vaches, 3 veaux, 4 moutons, 3 brebis, 5 truyes, un

cochon et 2 poulles.

Le terrain où ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné par Monsieur Benoist, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé dix boisseaux de froment, un boisseau de pois, et du guéret pour en semmer six.

Pierre Mathurin Girard dit Crespin, soldat de la compagnie cy devant de Monsieur de Bonnaventure, natif de la paroisse de St Coulombin, évéché de Nante, agé de 31 ans et il y en a trois qu'il est dans la collonie marié avec Marie Margueritte Clo-quinet, native du pays, agée de 25 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 3 vaches, 2 veaux, 3 moutons, 3 brebis, 3 truyes,

3 cochons et 8 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été concédé par Messieurs Duvivier et Degoutin. Ils y ont fait un deffriché pour semmer douze boisseaux de bled au printemps prochain.

Jasques Haché, dit Galland, habitant laboureur, natif du pays, agé de 25 ans,

marié avec Anne Boudrot, native du Port Toulouse, agée de 25 ans.

Ils ont un garçon et deux filles. Pierre Haché, agé de 4 ans. Marie, agée de 30 mois. Genneviève, agée de 10 mois.

Louis Racicot, natif sur l'Isle, agé de 13 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 5 vaches, 4 veaux, 6 brebis, un mouton, 2 truyes et 12 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été concédé par Monsieur Duvivier où ils ont fait un deffriché et où ils ont semmé dix boisseaux de bled froment, un boisseau de pois et du guéret pour 14 boisseaux.

Joseph Poirier, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 31 ans, et il y en a un qu'il est dans le pays, marié avec Ursulle Renauld, native à l'Accadie, agée de 30 ans.

Ils ont Marie Poirier, leur fille, agée de 2 ans.

Marie Lapierre, sa mère.

Pierre Renauld son frère, natif à l'Accadie, agé de 18 ans.

Judict, native idem, agée de 16 ans.

Anne, agée de 13 ans. Enselme, agé de 8 ans.

Ils ont en bestiaux: une vache avec sa suitte deux truyes, un cochon et 7 poulles. Le terrain sur lequel ils sont étab'is est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, ils y ont fait un deffriché pour semmer 12 boisseaux au printemps prochain.

RECENCEMENT DES HABITANS DE LA RIVIÈRE DE PEUGIGUIT DU COTÉ DU OUEST.

François Dousset, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 26 ans et il y en a douze qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Jacquemin, native à Louisbourg, agée de 26 ans.

Ils ont en bestiaux: un taureau, une vache, un veau, un mouton, 7 brebis et

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la coste du Ouest de ladite rivière de Peugiguit, il leur a été donné par concession de Monsieur Duvivier. Ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé huit boisseaux de froment et du guéret pour douze.

Pierre Closquinet, habitant laboureur, natif de Louisbourg, agé de 27 ans, marie

avec Marie Joseph Boudrot, native à l'Accadie, agée de 20 ans.

Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, 2 vaches, un veau, 2 moutons, 9 brebis, 2 truyes,

cochons et 6 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné par concession de Messieurs Duvivier et Degoutin sur lequels ils ont fait un deffriché où ils ont semmé 16 boisseaux de bled froment, 6 boisseaux de pois, 6 idem d'avoinne et un guéret pour 16.

Louis Closquinet dit Desmoulins, habitant laboureur, natif en France, agé de 66 ans et il y en a 25 qu'il est dans le pays, marié avec Marguerite Longue épée native à

l'Accadie, agée de 52 ans.

Ils ont 4 garçons et une fille. Louis Closquinet, agé de 22 ans. Jean Baptiste, agé de 19 ans. Joseph, agé de 19 ans. Aimable, agé de 13 ans.

Louise Geneviève, agée de 17 ans.

Ils ont en bestiaux : 9 bœufs, 6 vaches, 4 génisses, un taureau, un cheval, une cavalle et sa suitte, 8 moutons, 15 brebis, 14 cochons, 8 truyes, 20 poulles et poullets.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné par concession de Messieurs Duvivier et Degoutin sur lequel ils ont fait un deffri ché de 64 boisseaux où ils ont semmé 32 boisseaux de froment, 14 idem de pois et 10 idem d'avoinne.

Robert Hengo, habitant laboureur, natif en la paroisse de Carolle, evéché d'Avranche, agé de 36 ans et il y en a 18 qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Haché, veuve de feu Jacquemin.

Ils ont deux garçons et trois filles. Jean François Hengo, agé de 9 ans.

Michel, agé de 7 ans.

Marianne Jacquemin, agée de 18 ans. Marie Louise Jacquemin, agée de 16 ans.

Magdeleine Hengo, agée de 11 ans.

Ils ont en bestiaux : 4 bœufs, 4 vaches, 3 veaux, un cheval, 12 moutons, 12 brebis, 3 truyes, 7 cochons et 10 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et luy a été donné par concession de Monsieur Duvivier, il y a fait un deffriché de 32 boisseaux dont il en

a semmé cinq en bled froment et 3 idem en pois.

Louis Vallet, dit Langevin, extrêmement pauvre, soldat cy devant de la compagnie de M. Dangeac, natif de la ville d'Angers, agé de 47 ans et il y en a 19 qu'il est dans le pays, marié avec Brigitte Pinet, native dans le Cannada agée de 33 ans.

Ils ont un garçon infirme et 4 filles.

Louis Vallet, agé de 18 mois. Margueritte, agée de 17 ans.

Louise, agée de 9 ans. Rose, agée de 7 ans. Marie, agée de 5 ans.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, ils l'ont acquis pour la somme de 70 livres de Michel Hebert sur lequel ils ont fait un deffriché où ils ont semmé six boisseaux de bled froment, deux boisseaux de pois et du guéret pour en semmer 30 boisseaux au printemps prochain.

Ils ont en bestiaux : 5 bœufs, une vache, un veau, une cavale avec sa suitte, 3 mou

tons, 8 brebis, 3 truyes, 4 cochons et 10 poulles ou poullets.

Jean Lucas dit Bergerac soldat de la compagnie de Montalembert, il est seul, sa femme l'ayant quitté.

Le terrain sur lequel il est étably luy a été donné par concession de Monsieur Duvivier, il y a fait un deffriché de 32 boisseaux dont il en a semmée cinq en bled froment et 5 boisseaux en pois.

Jacques Leblanc, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 57 ans, et il y en a quatre qu'il est dans le pays, marié avec Cecille Dupuis, native à l'Accadie, agée de 55 ans.

Ils ont 4 garçons et deux filles.

Jean Pierre Le Blanc, agé de 25 ans.

Joseph, agé de 23 ans. Dominique agé de 21 ans. Cazimire, agé de 19 ans. Françoise, agée de 26 ans. Margueritte, agée de 16 ans.

Ils ont en bestiaux: 8 bœufs, 6 vaches, une genisse, 3 veaux, 2 taureaux, 2 chevaux, 5 brebis, 3 truyes, 3 cochons, et 25 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du sud de la rivière du Nord-Est du Port La Joye où ils ont semmé dix boisseaux de bled froment, un boisseau d'avoinne et sept boisseaux de pois, et un guéret pour en semmer douze boisseaux et ils ont aussy un moulin à scie.

Abraham Landry dit Chaques, veuf habitant de l'Accadie, agé de 52 ans et il y

en a quatre qu'il est dans le pays.

Il a deux garçons:

Charles Landry, agé de 22 ans.

Joseph, agé de 18 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, une vache, 3 taureaux, une truye, 4 cochons et 8

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, ils ont semmé cinq boisseaux de bled froment, 3 boisseaux de pois et du guéret pour semmer 6 boisseaux de bled.

RECENCEMENT DES HABITANS DE LA RIVIERE DU MOULIN-A-SCIE SCITUE SUR LA COSTE DU SUD DE LA RIVIERE DU NORD-EST DU PORT LA JOYE.

Jacques Leblanc, habitant et maître de scie, natif à l'Accadie, agé de 57 ans, et il y en a quatre qu'il est dans le pays, marié avec Cécille Dupuis, native à l'Accadie, agée de 55 ans.

Ils ont 4 garçons et 2 filles.

Jean Pierre Le Blanc, agé de 25 ans.

Joseph, agé de 23 ans. Dominique, agé de 21 ans. Casimire, agé de 19 ans. Françoise, agée de 26 ans. Margueritte, agée de 16 ans.

Ils ont en bestiaux: 8 bœufs, 6 vaches, une genisse, 3 veaux, 2 taureaux, 2 che-

vaux, 5 brebis, 3 truyes, 3 cochons et 25 poulles. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la coste du Sud de la Rivière du Mord-Est et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel dit. dit terrain ils y ont fait un deffriché de six arpents en superficie et où ils ont semmé dix l dix boisseaux de bled froment, un boisseau d'avoinne et sept boisseaux de pois.

Abraham Landry dit Jacquet, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 52 ans et il y en a quatre qu'il est dans le pays.

Il a deux garçons : Charles Landry, agé de 22 ans.

Joseph, agé de 18 ans.

Il a en bestiaux : 2 bœufs, une vache, 3 taureaux, 3 brebis, 5 truyes, 4 cochons et 8 poulles.

Le terrain sur lequel il est étably est situé comme le précédent et luy a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel il a fait un deffriché de trois arpents en superficie et où il a semmé cinq boisseaux de bled froment et trois idem de

Estienne Terriaud, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 26 ans, et il y en a deux qu'il est sur l'Isle, marié avec Helenne Landry, native à l'Accadie, agé de 28

ans.

Ils ont un garçon et une fille. Joseph Terriaud, agé de 4 ans. Françoise, agée de 10 mois.

. Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, 2 taureaux, 2 génisses, 5 brebis, 5 truyes,

4 cochons et 7 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils y ont fait un deffriché de trois arpents en superficie et où ils ont semmé 4 boisseaux de bled froment et 4 idem

Enselme Landry, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 34 ans et il y en a trois qu'il est dans le pays, marié avec Marie Magdelaine Leblanc native de l'Accadie,

agée de 32 ans.

Ils ont Jean Pierre Landry, agé de neuf mois.

Ils ont en bestiaux : 6 bœufs, 5 vaches, 2 taureaux, un cheval, 3 brebis, 4 truyes,

4 cochons et 15 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils y ont fait un deffriché de trois arpents et demy en superficie où ils ont semmé cinq boisseaux de bled froment et quatre boisseaux de pois.

Prosper Thibaudeau, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 27 ans, et il y a 22 mois qu'il est dans le pays, marié avec Helenne Bariaud, native à l'Accadie, agée de

Ils ont trois filles:

Doratte Thibaudeau, agée de 6 ans.

Margueritte, agée de 4 ans. Auzitte, agée de 18 mois.

Ils ont en bestiaux : 4 bœufs, une vache avec sa suitte, 2 truyes, 4 cochons et 30 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé au Sud de la Rivière du Nord Est, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel dit terrain ils ont fait un deffriché de 4 arpents en superficie.

Joseph Tibaudeau, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 53 ans et il y a 22 mois qu'il est sur l'Isle, marié avec Marie Joseph Bourgeois, native à l'Accadie agé de

50 ans.

Ils ont 6 garçons et une fille. Olivier Thibaudeau, agé de 23 ans.

Ustache, agé de 20 ans. Joseph, agé de 18 ans. Charles, agé de 15 ans. Firmain, agé de 10 ans.

Roze, agée de 8 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, une truye et 5 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été verbellement par Manieure le Resident et leur a été verbellement par Manieure le Resident et leur a été verbellement par Manieure le Resident et leur a été verbellement par Manieure le Resident et leur a été verbellement par Manieure le Resident et leur a été verbellement par Manieure le Resident et leur a été verbellement par le précédent et leur a de le précédent et le pr donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel ils ont fait un deffriché de six arpents en superficie.

Antoinne Thibaudeau, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 56 ans, et il n'y a que deux mois qu'il est sur l'Isle, marié avec Susanne Commeau, native à l'Accadie,

agée de 47 ans.

Ils ont cinq garçons et 5 filles.

Ambroise Thibeaudeau, agé de 26 ans.

Blaise, agé de 23 ans. Simon, agé de 20 ans. Silvain, agé de 18 ans. Bonnaventure, agé de 15 ans. Marie Susanne, agée de 13 ans.

Elisabeth, agée de 10 ans. Margueritte, agée de 8 ans. Anne, agée de 6 ans.

Doratte, agée de 2 ans. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure.

Jasques Seilier, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 55 ans et il n'y a que deux qu'il est dans le pays, marié avec Blanche Hebert, native à l'Accadie, agée de 25 ans.

Ils ont 4 garçons.

Pierre Sellier, agé de 7 ans.

Noël, agé de 5 ans. Jasques, agé de 4 ans. Jean, agé de 18 mois.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, et ils n'y ont fait aucun deffriché.

Claude Gautrot, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 35 ans, et il en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Genneviève Hebert, native à l'Accadie, agée de 35 ans.

Ils ont trois garçons et 2 filles: Jean Baptiste, agé de 7 ans.

Joseph, agé de 5 ans. Michel, agé de 9 mois. Anastasie, agée de 13 ans. Marie, agée de 3 ans.

Ils ont en Bestiaux; 2 bœufs, 2 vaches, 2 veaux, 3 cochons et 15 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché de 4 arpents en superficie.

Jean Hebert, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 30 ans et il y en a trois qu'il est dans le pays, marié avec Marie Hebert dit Joli cœur, native à l'Accadie, agée de 20 ans.

Ils ont un garçon et une fille: Jean Baptiste, agé de 3 mois.

Marie, agée de 5 ans.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils n'y ont fait aucun deffriché.

Louis Hebert dit Baguette, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 58 ans et y en a trois qu'il est dans le pays, marié avec Marie La Bauve, native à l'Accadie, agée de 60 ans.

Ils ont un garçon et 2 filles: Jean Hebert, agé de 22 ans. Teotiste, agé de 18 ans. Modeste, agé de 15 ans. Ils ont un cheval.

Le terrain où ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, ils y ont fait un deffriché de deux arpents en

Allain Bugeauld, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 24 ans et il n'y a qu'un mois qu'il est sur l'Isle, marié avec Marie Granger, native à l'Accadie, agée de 21

Ils ont un garçon agé de 9 mois :

Ils ont en bestiaux : 4 bœufs, une vache, une génisse et un veau.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été

donné verballement par Monsieur de Bonnaventure.

Allain Bugeaud, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 48 ans et il y en a un qu'il est dans la collonie marié avec Magdeleine Boudrot, native à l'Accadie, agée de 47 ans.

Ils ont deux garçons et 7 filles.

Pierre Bugeaud, agé de 19 ans. Simon, agé de 11 ans.

Elisabeth, agée de 21 ans.

Margueritte, agée de 17 ans.

Anne, agée de 15 ans.

Marie, agée de 9 ans.

Joseph, agée de 7 ans.

Ursulle, agée de 5 ans.

Ozitte, agée de 5 mois.

Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, 2 vaches, 2 génisses, 2 chevaux, une truye, 4 cannes et 20 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché de 6

arpents en superficie.

Joseph Sellier, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 46 ans et il y en a trois qu'il est dans le pays, marié avec Anne Hebert, native à l'Accadie agée de 32 ans.

Ils ont deux garçons et 3 filles. Amant Seillier, agé de 8 ans.

Abraham, agé de 6 ans.

Marie, agée de 12 ans.

Elisabeth, agé de 10 ans.

Margueritte, agée de 3 ans.

Ils ont en bestiaux : un bœuf, 4 vaches, 3 génisses, 4 veaux, 1 cochon et 19 poulles Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et sur lequel ils ont fait un deffriché de 3 arpents en superficie.

Michel Aucoin, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 48 ans et il y en a un qu'il est sur l'Isle, marié avec Marie Joseph Henry, native à l'Accadie agée de 41 ans.

Ils ont six filles:

Marie Joseph Aucoin, agée de 22 ans.

Margueritte, agée de 18 ans.

Magdeleine, agée de 15 ans.

Geneviève, agée de 11 ans.

Elisabeth, agée de 8 ans.

Ozitte, agée de 5 ans.

Ils ont en bestiaux: 5 moutons, 6 cochons et 9 poulles. Ils n'ont point encore de terrain déterminé pour s'établir.

Michel Caissy, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 38 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Henry, native à l'Acadie agée de 21 ans.

Ils ont deux filles:

Marie Caissy, agée de 3 ans.

Marie Geneviève, agée d'un an.

Ils ont en bestiaux : une genisse, une brebis, 3 cochons et une poulle.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du Sud de la Rivière du Nord-Est, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, ils y ont fait un deffriché de deux arpents en superficie et où ils ont semmé deux boisseaux et demy de bled froment et 3 boisseaux et demy de pois.

Pierre Boisseau, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 30 ans et il y en & deux qu'il est dans le pays, marié avec Magdelaine Boudrot, native à l'Accadie, agée

de 28 ans.

Ils ont un garçon et une fille: Pierre Boisseau, agé de 11 mois.

Marie, agée de 3 ans.

Fœlix, leur parant, natif à l'Accadie, agé de 29 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, une genisse, 2 brebis, 2 cochons et 12

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, ils y ont fait un deffriché de deux arpents en superficie et où ils ont semmé huit boisseaux de bled froment.

Thomas Douaron, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 53 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Anne Giroir, native à l'Accadie, agée de 48 ans.

Ils ont 10 enfants, 4 garçons et 6 filles:

Paul Douaron, agé de 21 ans.

Charles, agé de 14 ans. Alexandre, agé de 12 ans.

Jasques, agé de 10 ans. Roze, agée de 22 ans.

Magdelaine, agé de 18 ans.

Anne, agée de 8 ans.

Marie Marthe, agée de 6 ans.

Elisabeth, agée de 5 ans.

Margueritte, agée de trois ans.

Ils ont en bestiaux : un bœuf, une génisse, 2 truyes, un cochon et 33 poules.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du Sud de la Rivière du Nord Est, il leur a été donné par M. de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché de deux arpent: en superficie et sur lequel dit terrain ils ont semmé deux boisseaux de

Bennony Douaron, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 27 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Boisseau, native à l'Accadie, agée de

Ils ont 3 garçons:

Simon Gregoire, agé de — ans.

Pierre, agé de 34 mois. Ignasse, agé de 6 semennes.

François Boisseau, perre, natif de Paris, agé de 66 ans. Jeanne Boisseau, native de l'Accadie, agée de 21 ans.

Ils ont en bestiaux : 4 bœufs, une vache, une génisse, un veau, une truye, un cochon et 25 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par M. de Bonnaventure, sur lequel dit terrain ils y ont fait un deffriché de train de la companye de trois arpents en superficie et où ils ont semmé deux boisseaux et demy de bled fro ment, et un boisseau d'avoinne.

Michel Hebert, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 50 ans et il y en a trois qu'il est sur l'Isle, marié avec Claire Boisseau, native à l'Accadie agée de 39 ans.

Ils ont 8 garçons et une fille : Joseph Hebert, agé de 22 ans.

Claude, agé de 19 ans. Pierre, agé de 15 ans.

Benoist, agé de 14 ans.

Amable, agé de 13 ans.

Jean, agé de 10 ans. François, agé de 2 ans.

Joseph, agé de 7 mois.

Marie Anne, agée de 18 mois,

Et en bestiaux: 4 bœufs, 2 vaches, 2 génisses, 3 brebis, 4 truyes, 3 cochons et 30 poules.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel dit terrain ils y ont fait un deffriché de 11 arpents en superficie et où ils ont semmé 36 boisseaux de bled froment, et un boisseau et demy de pois.

Paul Boudrot, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 49 ans et il y en a deux qu'il est dans la collonie, marié avec Marie Joseph Duaron, native de l'Accadie, agée de

40 ans.

Ils ont deux garçons et 3 filles: Jean Charles Boudrot, agé de 12 ans. Bazille, agé de 4 ans. Margueritte, agée de 17 ans.

Françoise, agée de 14 ans. Anne, agée de 7 ans.

Charles Duoaron leur père natif à l'Accadie, agé de 90 ans et infirme, marié avec Françoise Godet native à l'Accadie, agée de 85 ans.

Ils ont en bestiaux : 5 bœufs, 4 vaches, une truye et 4 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la Rivière des blancs et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel dit terrain ils ont fait un deffriché de cinq arpens en superficie où ils ont semmé sept boisseaux de bled froment et 8 boisseaux d'avoinne.

Pierre Barriaud, natif à l'Accadie, agé de 45 ans et il y en a deux qu'il est dans le

pays, marié avec Véronique Giroir, native à l'Acadie, agé de 44 ans.

Ils ont deux garçons et 7 filles.

Jean Baptiste Barriaud, agé de 19 ans.

Olivier, agé de 15 ans.

Marie Blanche, agée de 17 ans.

Anne, agée de 13 ans. Anastasie, agée de 11 ans. Pelagie, agée de 9 ans. Frozinne, agée de 7 ans. Marie, agée de 5 ans. Helenne, agée d'un an.

Et en bestiaux : quatre bœufs, une vache, un veau, un mouton, 5 brebis, 2 truyes,

5 cochons et 25 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel dit terrain ils ont fait un deffriché de huit arpents en superficie et où ils ont semmé 7 boisseaux de bled froment et sent hoisseaux d'avoirne. froment et sept boisseaux d'avoinne.

Pierre Boudrot, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 40 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Duaron, native à l'Accadie, agée de 36 ans.

ans.

Ils ont deux garçons et 7 filles: Firmain Boudrot, agé de 7 ans. Jasques, agé de 4 ans. Marie Blanche, agée de 18 ans. Anne, agée de 16 ans. Marie, agée de 14 ans. Magdeleine, agée de 12 ans. Marie, agée de 10 ans. Nastazie, agée de 8 ans. Ufrozinne, agée de 6 ans.

Judict, agée de 12 jours. Et en bestiaux : quatre bœufs, 3 vaches, 3 génisses, 5 brebis, 2 veaux, une truye,

6 cochons et 10 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la rivière des Blancs, il leur a été verballement par Monsieur de Perrain sur la rivière des Blancs, il leur a été verballement par Monsieur de Perrain sur la rivière des Blancs, il leur a été verballement par Monsieur de Perrain sur la rivière des Blancs, il leur a été verballement par Monsieur de Perrain sur la rivière des Blancs, il leur a été verballement par Monsieur de Perrain sur la rivière des Blancs, il leur a été verballement par Monsieur de Perrain sur la rivière des Blancs, il leur a été verballement par Monsieur de Perrain sur la rivière des Blancs, il leur a été verballement par Monsieur de Perrain sur la rivière des Blancs, il leur a été verballement par Monsieur de Perrain sur la rivière des Blancs, il leur a des la rivière des Blancs de la rivière des la rivière donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils y ont fait un deffriché de huit arpents en superficie et con ils contracture. arpents en superficie et où ils ont semmé 5 boisseaux de bled froment, 8 boisseaux d'avoinne et un boisseau de pois d'avoinne et un boisseau de pois.

Jean Daigre, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 54 ans et il y en a un qu'il est dans le pays, marié avec Marie Braud, native de l'Acadie agée de 46 ans.

Ils ont trois garçons et neuf filles.

Jean Daigre, agé de 22 ans. Charles, agé de 19 ans.

Paul, agé de 11 ans.

Françoise, agée de 24 ans.

Catherine, agée de 23 ans.

Felicité, agée de 18 ans.

Roze, agée de 16 ans.

Marie, agée de 13 ans.

Hursulle, agée de 9 ans.

Margueritte, agée de 8 ans.

Jeanne Joseph, agée de 4 ans.

Elisabeth, agée de 3 ans.

Et en bestiaux: 2 bœufs, 5 vaches, un veau et 2 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel dit terrain ils ont fait un defici. deffriché de trois arpents et demy en superficie et où ils ont semmé un demy boisseau de bled froment et un demy boisseau d'avoinne.

Petit Paul Duaron, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 39 ans et-il y en qu'il est dans le pays, marié avac Marie Richard, native de l'Acadie agée de 40 ans.

Ils ont un garçon et 4 filles:

Paul Michel Duaron, agé de 12 ans.

Marie Joseph, agée de 15 ans.

Margueritte Modeste, agée de 8 ans.

Elisabeth, agée de 5 ans. Judith, agée de 7 mois.

Et en bestiaux: un cochon et 6 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé dans l'ance à Dubuisson, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel dit terrain ils ont fait un deffriché de deux arpents en superficie.

Antoine Barriau, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 26 ans et il y en de 10 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Blanche (Doucet), native de l'Acadie, agée

Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, un cochon et une poulle.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel dit terrain ils ont fait un defficial

defiriché d'un arpent et demy en superficie.

Antoinne Barriau perre, habitant laboureur, natif à l'Acadie agé de 55 ans, et il y en a d'acadie, marié avec Angélique Thibaudeau, native à l'Acadie, en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Angélique Thibaudeau, native à l'Acadie, agée de 48 ans.

Ils ont trois garçons et 4 filles: Simon Barriau, agé de 21 ans. Jean Charles, agé de 16 ans. Hustache, agé de 14 ans. Félicité, agée de 24 ans. Marie, agée de 19 ans. Marie Blanche, agée de 12 ans. Margueritte Joseph, agée de 10 ans.

Et en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches et une truye. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel dit terrain ils ont fait un deffriché de trois arpents en superficie et où ils ont semmé cinq boisseaux de bled

Pierre Vincent dit Clément habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 30 ans et il y Pierre Vincent dit Clément habitant laboureur, natural l'Accadie agée de 30 ans 22 qu'il est dans le pays, marié avec Roze Barriot, native à l'Accadie agée de

Ils ont un garçon et une fille. Hesidore Vincent, agé de 4 ans.

Anne, agée de 8 ans.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel dit terrain ils ont fait un deffriché de deux arpents en superficie.

Joseph Savary, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 33 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Françoise Barriaud native à l'Accadie agée de 27 ans.

Ils ont un garçon et une fille : Joseph Savary, agé de 4 ans.

Marie, agée de 2 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs et 4 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel dit terrain ils ont fait un deffriché de trois arpents en superficie.

Jean Baptiste Duaron, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 27 ans et il en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Elisabeth Boudrot, native de l'Accadie, agée de 27 ans.

Ils ont un garçon et 2 filles: François Duaron, agé de 3 ans. Margueritte, agée de 5 ans. Genneviève, agée de 4 mois.

Et en bestiaux : 4 bœufs et un cheval.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel dit terrain ils ont fait un deffriché de 3 arpents en superficie.

Jean Barriaud, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 22 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Duaron, native à l'Accadie, agée de 20 ans.

Ils ont Marie Barriaud leur fille agée de 21 jours.

Et pour tout bestiaux un cochon.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel dit terrain ils ont fait un deffriché de 3 arpens.

Charles Boudrot, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 27 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Joseph Doucet native de l'Aceadie, agée de 28 ans.

Ils ont 3 filles:

Marie Boudrot, agée de 4 ans. Margueritte, agée de 3 ans. Nastazie, agée de 18 mois.

Et en bestiaux: 2 bœufs, 3 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel ils ont fait un deffriché de deux arpents en superficie.

Charles Terriaud, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 60 ans, et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Angélique Duaron, native de l'Accadie.

Ils ont 4 garçons et 2 filles: Honoré Terriaud, agé de 22 ans.

Charles Terriaud, idem. Jean, agé de 15 ans. Joseph, agé de 12 ans. Anne, agée de 25 ans. Marie, agée de 18 ans.

Et en bestiaux : 4 bœufs, 2 génisses, une truye et un cochon.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé dans l'ance aux Morts, et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel ils ont fait un deffriché de six arpents en superficie et où ils ont semmé 11 boisseaux de bled froment.

Honnoré Duaron, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 38 ans, et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié en seconde nopce avec Bonne Savary, native à l'Accadie agée de 27 ans.

Ils ont 8 enfants: 3 garçons et 5 filles.

Joseph Duaron, agé de 16 ans.

Alexis, agé de 14 ans.

Claude Duaron, frère, agé de 25 ans. Théodore Duaron, agé de 12 ans.

Cécille, agée de 10 ans. Marie Joseph, agée de 8 ans.

Margueritte Savary, agée de 23 ans. Margueritte Joseph, agée de 19 ans.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché de

François Poirier, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 33 ans, et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Cecille La Bauve, native à l'Accadie agée de 35 ans.

Ils ont un garçon et 4 filles: Pierre Poyrier, agé de 20 mois.

Marie, agée de 6 ans. Clotilde, agée de 4 ans.

Marie Magdeleine, agée de 3 ans. Anne Modeste, agée de 5 mois.

Et en bestiaux: 4 bœufs, 3 vaches, une génisse, un veau, une truye, 5 cochons, 9 brebis et sept poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé dans la petitte Ascension, ils l'ont acquis pour la somme de 300 livres du nommé François Haché Galland et où ils ont fait un deffriché de 5 arpents en superficie.

Louis La Bauve, habitant laboureur et navigateur, natif à l'Accadie agé de 38 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Landry, native à l'Accadie, agée de 35 ans.

Ils ont 3 garçons et 2 filles: Amant Labauve, agé de 11 ans.

Bazille, agé de 8 ans. Estienne, agé de 18 mois. Magdelenne, agée de 19 ans. Helenne, agée de 6 ans.

Et en bestiaux: 2 bœufs, une vache, une breby, une truye, 4 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est le même que celuy de François Poirier, ils y ont aussy fait un deffriché de 5 arpents en superficie.

Olivier Daigre, habitant laboureur, natif à l'Accadie âgé de 21 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Ursulle Landry, native à l'Accadie agée de 28 ans.

Ils ont Louis Daigre leur fils, agé de 6 mois.

Et en bestiaux : 2 bœufs, une vache, un veau, un cheval, un mouton, 4 brebis et 8

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du Sud de la petitte Ascension, ils l'ont acquis pour la somme de 300 livres du nommé François Haché Galland, ils y ent fait un deffriché de 4 arpents en superficie.

Bernard Savary, habitant laboureur, natif à l'accadie âgé de 40 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Michel, native à l'Accadie agée de 35 ans.

Ils ont 8 (sic) garçons et 5 (sic) filles:

André Savary, agé de 17 ans. Jean Baptiste, agé de 14 ans.

Isaac, agé de 9 ans. Charles, agé de 3 ans. Louis, agé de 13 mois. Agnesse, agée de 10 ans. Roze, agée de 7 ans.

André Savary perre, natif à l'Accadie, agé de 60 ans.

Il a 3 garçons et trois filles: Charles Savary, agé de 25 ans. Jean Baptiste, agé de 20 ans. Charles Olivier, agé de 13 ans. Margueritte, agée de 23 ans. Margueritte Joseph, agée de 21 ans.

Françoise Anastazie, agée de 18 ans.

Il ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, 2 cochons et huit poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils y ont fait un deffriché de trois ar pents en superficie.

Paul Hebert, imbécille habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 35 ans et il y en a trois qu'il est dans le pays marié avec Marie Michel, native à l'Accadie, agée de 32

Ils ont deux garçons et 2 filles: François Hebert, agé de 10 ans. Louis, agé de 8 ans. Théotiste, agée de 7 ans.

Margueritte, agée de 6 mois. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé dans l'ance aux Pirogues, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, ils y ont fait un deffriché pour

semmer six boisseaux de bled.

Jean Baptiste Marquis, habitant laboureur, natif à Saint Malo, agé de 50 ans, marié avec Marie Clément, veuve de deffunt Paul Laruine, native à l'Accadie, agée de 45 ans.

Ils ont 4 garçons et 4 filles:

Jean Baptiste Marquis, agé de 20 ans.

Paul, agé de 16 ans.

Jean Michel Laruine, agé de 18 ans.

Pierre, agé de 16 ans.

Marie Joseph Marquis, agée de 18 ans. Anne Marguerite Laruine, agée de 15 ans.

Judict, agée de 10 ans. Roze, agée de 7 ans.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils y ont fait un deffriché de deux arpens en superficie.

Paul Michel Hebert, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 27 ans, et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Roze Hebert, native à l'Accadie, agée de 22 ans.

Ils ont Jean Michel leur frère, agé de 19 ans.

Rose leur sœur, agée de 10 ans.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été verballement, par Monsieur de Pour le précédent, il leur a été verballement, par Monsieur de Pour le précédent, il leur a été verballement, par Monsieur de Pour le précédent, il leur a été verballement, par Monsieur de Pour le précédent, il leur a été verballement, par Monsieur de Pour le précédent, il leur a été verballement, par Monsieur de Pour le précédent, il leur a été verballement, par Monsieur de Pour le précédent de le précédent d deffriché pour semmer huit boisseaux de bled froment.

Jean Vincens, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 40 ans, et il y en de deux qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Hebert, native à l'Accadie, agée de 25 ans

Ils ont 3 garçons et 5 filles: Jean Vincens, agé de 18 ans. Jeromme, agé de 13 ans. Joseph, agé de 2 ans.

Margueritte, agée de 20 ans. Blanche, agée de 15 ans. Marie Joseph, agée de 10 ans. Anastazie, agée de 9 ans. Elisabeth, agée de 6 ans.

Et en bestiaux : deux cochons et 8 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer 8 boisseaux de froment.

Charles Hebert, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 60 ans, et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Catherinne Saunnier, native à l'Accadie, agée de

40 ans.

Ils ont 5 garçons et 2 filles: Joseph Hebert, agé de 19 ans. Simon, agé de 15 ans. Jean, agé de 13 ans. Pierre, agé de 7 ans. François, agé de 3 ans. Marie, agée de 20 ans. Hursulle, agé de 18 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs et 3 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché de deux arpents en superficie.

RECENCEMENT DE L'ANCE AU COMTE SAINT PIERRE.

François Gautrot, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 67 ans et il y en a deux qu'il est dans la collonie, marié avec Marie Vincens, native à l'Accadie, agée de

Ils ont 3 garçons et 3 filles: François Gautrot, agé de 28 ans. Charles, agé de 22 ans. Pierre Mathurin, agé de 18 ans. Magdelaine, agée de 30 ans.

Marie, agée de 26 ans. Margueritte, agée de 24 ans.

Ils ont en bestiaux: un bouf, 2 vaches, un cheval, 5 cochons et 3 poulles.

terrain sur lequel ils sont établis est situé dans l'ance au comte S' Pierre, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché de trois arpents en superficie.

Jean Gaudrot, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 43 ans et il y en a un qu'il est dans le pays, marié avec Elisabeth Sire, native à l'Accadie, agée de 34 ans.

Ils ont un garçon et 4 filles: Charles Gautrot, agé de 2 ans. Marie Joseph, agée de 15 ans. Anne, agée de 13 ans. Margueritte Tersille, agée de 8 ans.

Françoise, agée de 6 ans.

Ils ont en bestiaux: 3 cochons et 10 poulles. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer trois boisseaux de bled froment.

Jean Sire, habitant laboureur, natif à l'Accadie, âgé de 36 ans et 1 y en a deux

qu'ils sont dans le pays, marié avec Marie Joseph Gautrot, agée de 40 ans.

Ils ont 4 garçons: Jean Sire, agé de 13 ans. Pierre, agé de 11 ans. Joseph, agé de 4 ans. Charles, agé de 3 ans.

Et en bestiaux: un cheval, 2 cochons et 4 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché

Joseph Deschamps dit Cloche, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 42 ans. et il y en a trois qu'il est dans le pays, marié avec Judict Duaron, native à l'Accadie

agée de 32 ans.

Ils ont 5 garçons et 3 filles: Philippe Deschamps, agé de 16 ans. Louis, agé de 14 ans. Augustin, agè de 12 ans. Jean Baptiste, agé de 6 ans. François, agé de 4 ans. Eufrozinne, agée de 18 ans. La Blanche, agée de 8 mois.

Elisabeth, agée de 18 mois.

Et en bestiaux: 8 cochons et 20 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer 3 boisseaux de bled froment.

RECENCEMENT DE L'ANCE AU MATELOST.

Honoré Lavache, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 26 ans et il y en 3 deux qu'il est dans le pays marié avec Magdeleine Daigre, native de l'Accadie, agée de 27 ans.

Ils ont un garçon et une fille :

Jean Baptiste Lavache, agé de 5 ans.

Marie Modeste, agée de 2 ans.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé dans l'ance au Matelost, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, ils y ont fait un deffriché pour semmer 2 boisseaux de grain.

Louis Sire, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 60 ans et il y en a trois qu'il est sur l'Isle, marié avec Marie Joseph Michel, native à l'Accadie agée de 50 ans.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour un jardin.

Ils ont 2 garçons et 3 filles: Charles Sire, agé de 26 ans.

Paul, agé de 21 ans.

Marie Joseph, agée de 28 ans. Margueritte, agée de 25 ans.

Marie Magdeleine Prince, native à l'Accadie, agée de 30 ans.

Et en bestiaux : une genisse, 2 truyes et 20 poulles.

Joseph Vincens dit Clément, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 38 ans et il y en a deux qu'il est dans l'Isle marié avec Margueritte Hébert native à l'Accadie, agée de 36 ans.

Ils ont 3 garçons et 3 filles: Joseph Vincens, agé de 11 ans. Alexis, agé de 8 ans. François, agé de 6 ans. Margueritte, agée de 10 ans. Agatte, agée de 4 ans.

Anne Geneviève, agée de 20 mois.

Et en bestiaux : un cheval, 3 cochons et 3 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils y ont fait un deffriché pour semmer 8 boisseaux de bled froment.

François Clement, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 27 ans, et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Douaron, native à l'Acadie agée de

Ils ont un garçon et une fille: Amant George, agé de 4 ans. Marie, agée de 18 mois.

Et en bestiaux: 1 cochon et 3 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel dit terrain ils ont fait un deffriché pour un jardin.

Jean Douaron, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 23 ans et il y en a un qu'il est dans le pays, marié avec Anne Cerié, native à l'Acadie agée de 17 ans.

Ils ont en bestiaux : un cochon et une poulle.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour un jardin.

Philippe Douaron, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 33 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Ursulle Le Jeune native à l'Accadie agée de 33

Ils ont un garçon et 4 filles: Firmain Joseph, agé de 6 ans. Marie Joseph, agée de 10 ans. Gertrude, agée de 8 ans. Magdelaine, agée de 4 ans. Margueritte, agée de 15 mois.

Et en bestiaux: 2 vaches, 3 cochons et un cheval.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché d'un arpent en superficie.

Joseph Billerois, habitant laboureur, natif à Verny fontaine, evéché de Besançon, agé de 26 ans et il y a trois mois qu'il est dans le pays, marié avec Brigitte Foret, native A l'Accadie agée de 23 ans.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer 2 boisseaux de froment.

François Rullier, habitant laboureur, natif de la paroisse de Crideville, evesché de Bayeux agé de 43 ans et il y en a cinq qu'il est dans le pays, marié avec Anne Forest, native à l'Accadie agée de 43 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 3 vaches, 4 veaux, une génisse, 5 cochons et 3 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché e cinq arpens en superficie.

Pierre Aucoin, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 44 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Elisabeth Breaud, native à l'Accadie agée de 37 ans.

Ils ont 3 garçons et cinq filles: Pierre Aucoin, agé de 16 ans. Charles, agé de 7 ans. Jean Baptiste, agé de 18 mois. Marie Blanche, agée de 18 ans. Magdelaine, agée de 17 ans. Elisabeth, agée de 13 ans. ····, agée de 10 ans.

Veronique, agée de 5 ans.

Et en bestiaux: un bœuf, une vache, 4 truyes, un cochon et 6 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel dit terrain ils ont fait un deffriché d'un arpent en superficie.

Claude Trahant, habitant laboureur, natif à l'Accadie, âgé de 58 ans et il y en a

deux qu'il est dans le pays.

Il a deux garçons et 7 filles: Auguste Trahant, agé de 17 ans. Fiacre, agé de 12 ans. Auzitte, agée de 25 ans. Margueritte, agée de 23 ans. Blanche, agée de 21 ans.

Magdelaine, agée de 19 ans. Anne, agée de 15 ans.

Elisabeth, agée de 10 ans. Rozalie, agée de 7 ans.

Et en bestiaux: 4 bœufs, 3 vaches, une genisse, 2 veaux, un cheval, 5 cochons et 2 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché

pour semmer des raves.

François Lavache, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 55 ans et il y en a deux qu'il est dans la collonie, marié avec Marie Vincens, native à l'Accadie, agée de 46 ans.

Ils ont 3 garçons et 2 filles: Alexis Lavache, agé de 21 ans. Jean Charles, agé de 12 ans. Joseph, agé de 7 ans. Margueritte, agée de 10 ans.

Anne, agée de 4 ans.

Et en bestiaux: 4 bœufs, 8 vaches, un taureau, 8 veaux, 2 cheveaux, 4 truyes, 3

cochons et une poulle.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché de huit boisseaux de bled froment.

Joseph Trahant, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 38 ans et il y en 8 deux qu'il est dans le pays, marié avec Anne Terriaud, native à l'Accadie, agée de 33 ans.

Ils ont 3 garçons et 2 filles: Joseph Terriaud, agé de 16 ans.

Mathurin, agé de 8 ans. Jean, agé de 3 ans. Marie, agée de 5 ans.

Margueritte, agée de 3 mois. Et en bestiaux: 4 bœufs, 2 vaches, un taureau et 2 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel dit terrain ils ont fait un deffriché pour semmer trois boisseaux de bled froment.

Claude Guedry, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 38 ans et il y en a deux qu'il est dans la collonie, marié avec Anne Terriaud, native à l'Accadie, agée de 38 ans.

Ils ont 3 garçons:

Jean Baptiste Guedry, agé de 5 ans.

Joseph Marie, agé de 2 ans. Pierre Janvier, agé de 2 mois.

Et en bestiaux: une vache, un veau, un taureau, une truye et 5 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été verballement par Monsieur de Bonnaventure. donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer trois boisseaux de bled froment.

Joseph Lucas, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 29 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Lejeunne, native à l'Accadie, agée de 24 ans.

Ils ont un garçon et une fille: Joseph Mary Lucas, agé de 2 ans. Margueritte Thérèse, agée de 5 ans.

Ils ont en bestiaux: une cavalle et 3 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour un jardin.

Paul Trahant, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 49 ans et il y en a deux

qu'il est dans le pays, marié avec Marie Boudrot, native à l'Accadie agée de 49 ans.

Ils ont 2 garçons et 5 filles: Charles Trahant, agé de 12 ans. Estienne, agé de 10 ans. Marie, agée de 16 ans. Margueritte, agée de 15 ans. Brigitte, agée de 8 ans. Elisabeth, agée de 6 ans. Marie, agée de 3 ans.

Et en bestiaux: 2 bœufs, une vache, un veau, 3 cochons et 3 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché

René Roy, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 48 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Joseph Daigre, native à l'Accadie, agée de 35 ans.

Ils ont un garçon et 3 filles: Jean Baptiste Roy, agé de 3 mois. Marie Joseph, agée de 8 ans. Margueritte, agée de 4 ans.

Anne Magdelaine, agée de 28 mois.

Et en bestiaux : une vache, une genisse, un veau, 6 cochons et 2 poulles. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été

donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour un grand jardin.

Jean Baptiste Trahant, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 47 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Catherine Boudrot, native à l'Accadie agée de 47 de 47 ans.

Ils ont 2 garçons et 6 filles: Charles Joseph, agé de 11 ans. Pierre Helie, agé de 7 ans. Magdelaine, agée de 16 ans. Marie Monique, agée de 14 ans. Roze, agée de 12 ans. Radegonde, agée de 9 ans. Elisabeth, agée de 6 ans. Margueritte, agée de 26 mois.

Et en bestiaux : deux bœufs, 2 vaches, 2 veaux, un cheval, 5 cochons et 15 poulles. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché de de de deux arpents en superficie.

Joseph Daigre, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 56 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Magdelaine Gautrot, native de l'Accadie agée de

Ils ont 3 garçons et 2 filles: Allain Daigre, agé de 28 ans. Jean-Baptiste, agé de 19 ans. Simon Joseph, agé de 13 ans. Margueritte, agée de 26 ans. Anastasie, agée de 17 ans.

Et en bestiaux : 2 bœufs, 12 cochons et 9 poulles.

Le terrain sur lequel il sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché de deux arpents en superficie.

Claude Trahant le Jeune, natif de l'Accadie, agé de 34 ans et il y en a deux qu'il

est dans le pays, marié avec Anne Leblanc, native de l'Accadie, agée de 32 ans.

Ils ont trois garçons:

Jean Baptiste, agé de 5 ans. Joseph Firmain, agé de 3 ans.

Joseph, agé de 2 ans.

Et en bestiaux : deux bœufs une vache et 4 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel ils ont fait un deffriché de deux arpens.

Pierre Gautrot, natif à l'Accadie, agé de 58 ans demeurant chez le nommé Claude

Trahant.

Claude Leblanc, natif à l'Accadie, agé de 56 ans, veuf dont il a un garçon et 2 filles

Paul Leblanc, agé de 9 ans. Magdelainne, agée de 20 ans. Genneviève, agée de 11 ans.

Demeurant tous chez le nommé Claude Trahant.

Jean Baptiste Lejeune, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 30 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Clemenceau, native à l'Accadie.

Ils ont 4 garçons et une fille: Joseph Le Jeune, agé de 9 ans. Jean Baptiste, agé de 7 ans. François Olivier, agé de 3 ans.

Victor, agé de 8 mois. Marie, agée de 5 ans.

Et en bestiaux : une vache, un veau et 4 truyes.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer deux boisseaux de bled froment.

Charles Benoist, habitant laboureur, natif à l'Accadie âgé de 58 ans et il y en & deux qu'il est dans la collonie, marié avec Magdelaine Terriaud, native à l'Accadie, agée

de 58 ans.

Ils ont 2 garçons et 4 filles:

Jean Charles Benoist, agé de 6 ans.

Pierre, agé de 10 mois. Marie, agée de 16 ans. Anne, agée de 13 ans. Françoise, agée de 11 ans. Judict, agée de 8 ans.

Ils ont en bestiaux : un bœuf, une vache, un veau et 4 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été verbellement par Manaigne de D. donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché de trois boisseaux de bled froment.

Abraham Benoist, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 42 ans et il y en 8 deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Joseph Le Jeune, native à l'Accadie, agée de 34 ans.

Ils ont deux garçons et 5 filles: Jean Benoist, agé de 18 ans. Joseph, agé de 2 mois.

Margueritte, agée de 16 ans.

Marie Magdelaine, agée de 12 ans.

Joseph, agée de 14 ans. Pelagie, agée de 10 ans.

Marie, agée de 5 ans.

Et en bestiaux : deux bœufs, 2 vaches, 2 genisses, 5 truyes et 5 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché d'un arpent.

Claude Benoist, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 31 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Elisabeth Terriaud, native à l'Accadie, agée de

Ils ont 2 garçons et 4 filles: Gregoire Benoist, agé de 8 ans. Daniel, agé de 4 ans. Lablanche, agée de 11 ans.

Anne, agée de 6 ans.

Marie Joseph, agée de 4 ans. Margueritte, agée de 2 mois.

Et en bestiaux : un cheval et une truye.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé dans l'ance au Matelost et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriche pour semmer trois boisseaux de bled froment.

RECENCEMENT DES HABITANTS DE LA GRANDE ANCE.

Jean Landry, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 51 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Lablanche, native de l'Accadie agée de

Ils ont : Charles Landry, leur neveu, agé de 19 ans.

Théodose Boudrot leur nièce agée de 15 ans.

Et en bestiaux : 3 bœufs, 5 vaches, 3 genisses, un cheval et une brebis.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé au fond de la Grande Ance, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel dit terrain ils ont fait un defiriché pour semmer 4 boisseaux de bled froment.

Honoré Landry, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 38 ans et il y en a deux qu'il est sur l'Isle, marié avec Magdelaine Gautrot, native de l'Acadie agée de

Ils ont 2 garçons et 2 filles: Enselme Landry, agé de 9 ans. Honoré, agé de 5 ans. Magdelaine, agée de 2 ans.

Joseph, agé de 8 jours.

Et en bestiaux: sept beufs, 2 vaches, un veau et 4 cochons. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer 6 boisseaux de bled froment.

Estienne Melançon, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 30 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Françoise Grangerre, native à l'Accadie agée

Ils ont un garçon et 2 filles : Joseph Melançon, agé de 4 ans. La Blanche, agée de 2 ans. Elisabeth, agée de 4 mois.

Paul Granger, agé de 30 ans, frère. Margueritte, agée de 13 ans, sa sœur.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 3 vaches, 2 genisses, deux veaux et 5 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer 6 boisseaux de bied froment.

Prosper Landry, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 26 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Anne Josette Boudrot, native de l'Accadie, agée

Ils ont Margueritte Landry leur fille agée de 5 semaines.

Joseph Landry, son frère, agé de 20 ans. Mathurin Boudrot, son frère agé de 10 ans. Et en bestiaux: 3 bœufs, 3 vaches et 2 veaux.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verba'lement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer 4 boisseaux de froment.

François Raimond, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 32 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Cecile Landry, native de l'Accadie agée de 28

Ils ont Paul Raimond leur fils agé de 2 ans.

Catherine Boudrot, native à l'Acadie, agée de 8 ans.

Et en bestiaux: 2 bœufs, 3 vaches, un veau, 2 brebis, 2 cochons et 8 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur donné verbellement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriche pour semmer 2 boisseaux de bled froment.

Pierre Claude Hertrement, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 58 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Joseph Terriau native à l'Accadie,

agée de 52 ans.

Ils ont deux garçons et une fille :

Pierre agé de 21 ans. François, agé de 17 ans. Marie Joseph, agée de 17 ans.

Et en bestiaux : 2 bœufs, une genisse et un cochon.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer 3 boisseaux de bled froment.

Amant Pitre, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 28 ans et il y en a un qu'il est dans le pays, marié avec Geneviève Hertrement, native à l'Accadie, agée de 28

Ils ont 3 garçons et une fille: Bazille Pitre, agé de 15 ans. Tranquille, agé de 4 ans. Ambroise, agé de 3 ans. Anne, agé d'un an.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 3 vaches, un veau, 2 cochons et 3 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un déffriché pour semmer trois boisseaux de bled froment.

Antoinne Leprince, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 32 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Cecile Hertrement, native à l'Accadie, agée de 25

Ils ont un garcon et 5 filles: Firmain Leprince, agé de 6 ans. Marie, agée de 7 ans.

Ozitte, agée de 5 ans.

Magdelaine, agée de trois ans.

Ils ont en bestiaux : une vache et 3 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été verballement par Monsieur de Personne le précédent et il leur a été verballement par Monsieur de Personne. donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer 3 boisseaux de bled froment.

Emilliant Segoilliot dit sans chagrin, habitant et sergent par cy devant dans la compagnie de Monsieur Benoist, natif de Casthelineau en Bourgogne, agé de 35 ans, marié avec Elisabeth Blanche Lavache, native à l'Accadie, agée de 17 ans.

Ils ont en bestiaux: 6 bœufs, 4 vaches, 2 truyes, 5 cochons et une poulle.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils n'y ont fait aucun deffriché.

Antoine Boudrot, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 60 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Cecille Brassaud, native à l'Accadie, agée de 57 ans.

Ils ont 3 garçons et 3 filles: Joseph Boudrot, agé de 31 ans.

Prudent, agé de 18 ans. Theodore, agé de 17 ans. Anne, agée de 22 ans. Aniesse, agée de 13 ans.

Ignasse Boudrot leur neveu, orphelin de père et de mère, agé de 4 ans.

Ils ont en bestiaux 2 vaches, 2 cochons et 3 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour un jardin.

Alexis Breaud, veuf, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 30 ans et il y en a un qu'il est sur l'Isle.

Il a 4 filles:

Magdelainne, agée de 6 ans.

Anne, agée de 5 ans.

Marie Ozitte, agée de 3 ans. Marie Victoire, agée de 11 mois.

Il a en bestiaux : 2 bœufs, une vache et 2 cochons.

Le terrain sur lequel il est étably est situé comme le précédent et il luy a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel il a fait un deffriché d'un arpent

Jean Douaron, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 25 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Anne Thibaudeau, native à l'Accadie, agée de 23 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, une vache et 6 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé au fond de la grande Ance et il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deficiel deffriché d'un arpent.

Alexis Douaron, veuf, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 29 ans, il y en a deux qu'il est dans le pays.

Il a 3 garçons:

Grégoire, agé de 8 ans. Joseph, agé de 6 ans. Théodore, agé de 3 ans.

Et en bestiacx: 2 bœufs, un cheval et 2 cochons. Le terrain sur lequel il est étably est situé comme le précédent et il luy a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et il n'y a fait aucun deffriché.

Margueritte Barriaud, sa mère, native à l'Accadie, agée de 58 ans. Jean Hebert, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 42 ans et il y en a deux qu'il est sur l'Isle, marié avec Veronique Sire, native à l'Accadie, agée de 23 ans.

Ils ont 3 garçons et 4 filles: Pierre Hebert, agé de 17 ans.

Joseph, agé de 4 ans.

Jean Baptiste, agé de 3 ans.

Marie, agée de 16 ans.

Margueritte, agée de 15 ans. Anne, agée de 9 ans.

Roze, agée de 7 ans.

Et en bestiaux: 6 bœufs, 6 vaches, 2 veaux et un cochon.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché d'un arpent en quarré.

Victor Boudrot, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 24 ans et il y en a

deux qu'il est dans le pays, marié avec Catherine Hebert, native à l'Accadie.

Ils ont Magdelainne Boudrot, orpheline, native à l'Accadie, agée de 17 ans.

Ils tiennent leur terrain d'une portion de l'habitation d'Antoine Boudrot leur perre. Olivier Daigre, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 34 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Angélique Duaron, native à l'Accadie, agée de 32 ans.

Ils ont 5 garçons et 3 filles:

...... Daigre, agé de 8 ans.

Charles, agé de 6 ans.

Paul, agé de 3 ans.

Joseph, agé de 2 ans. Pierre, agé de 2 mois.

Margueritte, agée de 12 ans.

Ozitte, agée de 7 ans.

Roze, agée de 5 ans.

Et en bestiaux : 3 boeufs, 3 vaches, 4 génisses, 2 veaux, une cavalle et une truye. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer trois boisseaux de bled froment au printemps prochain.

Joseph Leprince, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 38 ans et il y en a un qu'il est dans le pays, marié avec Marie Ozitte Pitre, native de l'Accadie, agée de 23 ans.

Ils ont Joseph Olivier Prince leur fils, agé de 20 mois.

Et en bestiaux : une vache, un veau, 2 truyes, 8 cannes et 12 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer 6 boisseaux de bled froment.

Alexandre Chauvel, [Chauvet] habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 32 ans et il y a 26 mois qu'il est dans le pays, marié avec Catherine Josette Prince, native l'Accadie, agée de 30 ans.

Ils ont deux garçons et une fille: Mathurin Chauvel, agé de 5 ans. Jean Baptiste, agé de 3 ans. Margueritte, agée de 14 mois.

Et en bestiaux : une truye, 2 cochons et une poulle.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer 6 boisseaux de bled.

RECENCEMENT DES HABITANTS DE LA GRANDE ASCENSION.

Joseph Dugas, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 52 ans et il y a 15 mois est dans le pays, marié avec Apre M qu'il est dans le pays, marié avec Anre Marie Hebert, native de l'Accadie, agée de 50 ans.

Ils ont deux garçons et 4 filles : Joseph Dugas, agé de 10 ans.

Jean, agé de 8 ans.

Margueritte, agée de 18 ans.

Elisabeth, agée de 15 ans.

Françoise, agée de 13 ans.

Anne, agée de 5 ans.

Et en bestiaux: 5 bœufs, 3 vaches, 7 moutons, 3 brebis, 4 cochons et 5 poulles. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé à l'Est de la Rivière de la grande ension, il leur a été donné varballement. Ascension, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmen deux bei ont fait un deffriché pour semmer deux boisseaux de bled au printemps prochain.

François Henry, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 36 ans et il y a 13 mois qu'il est dans le pays, marié avec Marie Dugast, native à l'Accadie agée de 30 ans. Ils ont deux garçons et trois filles :

Basille Henry, agé de 11 ans.

Joseph, agé de 9 ans.

Margueritte Joseph, agée de 7 ans.

Elisabeth, agée de 4 ans.

Victoire, agée de 18 mois.

Et en bestiaux: 3 bœufs, 2 vaches, 4 genisses, 3 brebis, une truye, 3 cochons et 10

Le terrain sur lequel ils se sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et sur lequel ils ont fait un deffriché Pour semmer deux boisseaux de bled au printemps prochain.

Ambroise Dugast, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 23 ans et il y a 13 mois qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Henry, native à l'Accadie, agée de

Ils ont Ambroise Dugast leur fils agé de 10 mois.

Et en bestiaux: deux bœufs, 2 vaches, 2 génisses, une cavalle, 3 moutons, 5 brebis, une truye, 2 cochons et 2 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel dit terrain ils ont fait un defficial deffriché pour semmer un boisseau de grain au printemps prochain.

Pierre Dugast, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 20 ans et il y a 13 mois qu'il est dans le pays, marié avec Anne Joseph Hebert, native de l'Accadie, agée

Ils ont en bestiaux : 2 vaches seulement.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel ils ont fait un deffriché pour un jardin.

Claire Dugast, veuve de feu Jean Hebert agé de 46 ans, et il y en a un qu'elle est dans le pays.

Elle a deux garçons et six filles : Pierre Hebert, agé de 17 ans.

Jean, agé de 12 ans.

Françoise, agée de 21 ans.

Elisabeth, agée de 19 ans.

Anne, agée de 15 ans.

Helenne, agée de 10 ans. Marie Joseph, agée de 8 ans.

Victoire, agée de 5 ans.

Et en bestiaux: 3 bœufs, une vache, un taureau, 3 moutons, 2 truyes et 2 cochons. Jean Lejeunne, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 28 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Blanche, native de l'Accadie agée

Ils ont un garçon et une fille ; Mathurin Lejeunne, agé d'un an.

Rosalie, agée de 3 ans.

Et en bestiaux : deux bœufs, une vache, un veau, deux truyes et un cochon.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été deux de terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le precedent, le deux de le terrain sur lequel ils ont fait un deffriché de denx arpents en superficie.

Prançois Guerin, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 34 ans et il y en a deux qu'il est sur l'Isle, marié avec Geneviève Mieux, native de l'Accadie, agée de 32 ans. Ils ont deux filles:

Margueritte Geneviève Guerin agée de 5 ans.

Marie Roze, agée de 3 ans. Et en bestiaux : quatre cochons et 12 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la rive du Ouest de la rivière de l'Est de la grande Ascension, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonna venture et ils y ont fait un deffriché pour semmer quatre boisseaux de bled au printemps

Eloy Lejeunne, habitant laboureur, agé de 28 ans et il en a deux qu'il est dans le pays, natif de l'Accadie, marié avec Rosalie Mieux, native de l'Accadie, agée de 27 ans.

Ils ont deux garçons et une fille : François Lejeune, agé de 5 ans. Jean Baptiste, agée de 3 ans. Marie Joseph, agée de 11 mois.

Et en bestiaux: une vache, un veau, 3 cochons et 15 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel dit terrain ils ont fait un deffri ché pour semmer quatre boisseaux de bled au printemps prochain.

Paul Benoist, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 48 ans, et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Vinet, veuve de feu Corporon, native à l'Acca-

die agée de 43 ans.

Ils ont trois garçons et 6 filles: Jean Charles Corporon, agé de 15 ans. Antoinne Benoist, agé de 11 ans. Jean Benoist, agé de 9 ans. Josette Benoist, agée de 22 ans. Françoise, agée de 17 ans. Marie, agée de 15 ans. Elisabeth, agée de 13 ans. Rose, agée de 7 ans. Collastique, agée de 5 ans.

Et en bestiaux : trois bœufs, 4 vaches, un veau et six cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la pointe du Ouest de la grande Ascension, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel dit terrain ils ont fait un deffriché pour semmer 12 boisseaux de grain au printemps

Paul Benoist fils, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 25 ans et il y a 26 qu'il est dans le neve marié que M. mois qu'il est dans le pays, marié avec Marie Magdelainne Douaron, native de l'Accadie

agée de 19 ans.

Ils ont un garçon et une fille: Joseph Benoist, agé de 3 ans.

Agatte, agée de 2 ans.

Et en bestiaux: un cheval, 3 truyes et 3 poulles. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été verballement par Monsieur de Pour donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel terrain ils ont fait un def-friché pour semmer six hoisseans de carie friché pour semmer six boisseaux de grain au printemps prochain.

Pierre Carret, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 25 ans et il y en a trois est dans le pays, marié avec. Appe Carret qu'il est dans le pays, marié avec Anne Gautrot, native à l'Accadie agée de 26 ans.

Ils ont Firmain Carret leur fils agé d'un an.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été verballement par Monsieur de Porte de la Po donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour un jardin seulement. pour un jardin seulement.

RECENCEMENT DES HABITANS DE LA POINTE AU BOULLEAU SITUÉE A L'EST DE L'ENTREE DE LA RIVIERE DE LA GRANDE ASCENSION.

Ambroise Guillot, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 24 ans, et il y a 26 qu'il est dans le pays, marié avec Theoriste. mois qu'il est dans le pays, marié avec Theotiste Daigre, native de l'Accadie, agée de 24 ans.

Ils ont Margueritte Blanche Guillot leur fille, agée de 5 mois. Paul Severain Bertrand, natif à l'Accadie, agé de 15 ans.

Et en bestiaux : une génisse.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la pointe au Boulleau, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, et ils yont fait un deffriché pour semmer 12 boisseaux de grain au printemps prochain.

François Daigre, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 48 ans et il y a 26 mois qu'il est dans le pays, marié avec Marie Boudrot, native à l'Accadie, agée de 40 ans.

Ils ont un garçon et 5 filles:

François Marie Daigre, agé de 16 ans.

Margueritte, agée de 18 ans. Anne, agée de 15 ans. Helenne, agée de 13 ans. Marie, agée de 11 ans. Françoise, agée de 9 ans.

Et en bestiaux : trois boeufs, une vache, deux truyes, un cochon et 2 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, et sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer 12 boisseaux de grain au printemps prochain.

Alexis Daigre, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 24 ans, et il y a 26 mois qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Douaron, native à l'Acadie, agée de

Ils ont en bestiaux: un boeuf, une vache et 2 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, et sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer deux boisseaux de grain au printemps prochain.

RECENCEMENT DE LA FAMILLE DE PIERRE HENRY ETABLYE A L'ANCE DE LA BOULLOTIERRE.

Pierre Henry, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 46 ans et il y a 14 mois qu'il est dans le pays, marié avec Anne Aucoin, native à l'Accadie, agée de 46 ans.

Ils ont 5 garçons et 4 filles: Pierre Henry, agé de 19 ans. Paul, agé de 18 ans. Antoine, agé de 16 ans. Barthelemy, agé de 7 ans. Thimotée, agé de 5 ans. Jeanne, agée de 14 ans. Anastazie, agée de 12 ans. Elisabeth, agée de 10 ans.

Marie Josette, agée de 17 mois.

Et en bestiaux : deux boeufs, 2 vaches, une génisse, un veau, un taureau, 4 truyes

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé dans l'ance de la Boullottière, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semmer 12 boisseaux de grain au printemps prochain.

RECENCEMENT DES HABITANS DE LA POINTE PRIME.

François Douaron, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 38 ans et il y a 26 un_{ois} qu'il est dans le pays, marié avec Magdelainne Tilliac, native à l'Accadie, agée de 35 ans

Ils ont deux garçons et 4 filles : Ambroise Douaron, agé de 6 ans. François, agé de 4 ans. Ozitte Josette, agée de 12 ans. Magdelaine Angélique, 10 ans. Blanche, agée de 8 ans. Marie Joseph, agée de 5 mois.

Et en bestiaux: une vache, un veau, un taureau, un cheval et un cochon.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé à la Pointe Prime, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, et ils y ont fait un deffriché pour semmer 12 boisseaux de grain au printemps prochain.

Noël Douaron, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 70 ans et il y a 26 mois qu'il est dans le pays marié avec Marie Henry, native à l'Accadie agée de 72 ans.

Îls ont avec eux Jean-Baptiste Douaron leur petit fils natif à l'Accadie agé de 17 ans.

Et en bestiaux : deux vaches avec leur suitte.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer 12 boisseaux de grain au printemps prochain.

Joseph Douaron, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 36 ans et il y a 26 mois qu'il est dans le pays, marié avec Marie Tilliard, native à l'Accadie agée de 38 ans.

Ils ont 4 garçons et 4 filles:

Paul Helie Douaron, agé de 17 ans.

Laurent, agé de 10 ans. Joseph, agé de 8 ans. Grégoire, agé de 2 mois. Magdelaine, agée de 14 ans. Marie Roze, agée de 12 ans. Anastazie, agée de 6 ans.

Anne Marie agée de 3 ans.

Et en bestiaux: deux bœufs, 4 vaches, 4 veaux, 2 cavalles, 2 cochons et 5 poulles Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été verballement, par Mongique de Pour donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, et ils y ont fait un deffriché pour semmer 24 boisseaux de grain au printemps prochain.

Claude Leprince, habitant laboureur, natif à l'Acadie, agé de 24 ans et il y a 26 qu'il est dans le pare marié que M mois qu'il est dans le pays, marié avec Magdelainne Douaron, native à l'Accadie agée de

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, une vache, un veau et 3 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, et ils y ont fait un deffriché pour semmer six boisseaux de grain au printemps prochain.

Louis Mathieu, habitant laboureur, natif à Boston agé de 48 ans, et il y a 26 mois qu'il est dans le pays marié avec Magdelainne Pitre, native au Cap de Sable, evesché de Québec, agée de 47 ans.

Ils ont Baptiste Olivier Douaron leur fils, agé de 18 ans, Hémilienne Perpétuité

Douaron leur nièce orpheline, native à l'Accadie, agée de 12 ans.

Et en bestiaux : quatre bœufs, 3 vaches, 2 veaux, 3 truyes et 2 cochons. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné allement par Monsieur de Represent sur le précédent, il leur a été donné

verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semmer 16 boisseaux de grain au printemps prochain.

Paul Douaron, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 43 ans et il y a 26 mois qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Benoist, native à l'Accadie, agée de 42 ans.

Ils ont un garçon et une fille :

Pre Paul Douaron agé de 15 ans natif à l'Accadie.

Pelagie Benoist, native à l'Accadie agée de 11 ans, leurs neveux orphelins. Et en bestiaux : deux bœufs, 3 vaches, un veau, un taureau, une truye et un on. cochon.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été verballement par Monsieur de Bonnaur t donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semmer 16 hoisseaux de crair en mistre de la proposition de la crair en mistre de la crair e semmer 16 boisseaux de grain au printemps prochain.

Charles Douaron, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 24 ans et il y a 26 qu'il est dans le pays, marié avec Arra Cout à l'Accadie agé de 24 ans et il y a 26 mois qu'il est dans le pays, marié avec Anne Gertrude Benoist, native à l'Accadie, agée de 19 ans.

Ils ont en bestiaux : un bœuf, 2 vaches, 2 veaux, une truye et un cochon.

Le terrain sur lequel ils sont établis est le même que celuy de leur perre, ils y ont

fait un deffriché pour semmer huit boisseaux de grain au printemps prochain.

Jean Arcenaud, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 27 ans, et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Joseph Douaron, native à l'Accadie agée

Ils ont un garçon et 2 filles: Alexis Arcenaut, agé de 6 ans. Margte, Joseph, agée de 3 ans. Marie Blanche, agée de 2 ans.

Et en bestiaux: 4 bœufs, une vache, 3 génisses et 3 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé à l'Est Sud Est de ladite ance de la Pointe Prime, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semmer huit boisseaux de bled au printemps prochain.

Jean Baptiste Henry, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 44 ans et il y en

a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Magdelaine Mieux, agée de 42 ans.

Ils ont 8 garçons: Joseph Henry, agé de 19 ans. Jean Baptiste, agé de 17 ans. Paul, agé de 13 ans. Louis, agé de 11 ans. Bazille, agé de 9 ans. Charles, agé de 7 ans.

Clement, agé de 4 ans. Firmain, agé de 10 mois.

Marie Boudrot, orpheline, agée de 21 ans.

Et en bestiaux: quatre bœufs, une vache, 2 veaux, une truye et 2 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semmer boisseaux de bled froment et 4 boisseaux d'avoinne au printemps prochain.

Michel Pitre, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 46 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Magdelaine Douaron, native à l'Accadie, agée

Ils ont 4 garçons et 3 filles: François Pitre, agé de 19 ans. Charles, agé de 17 ans. Paul Michel, agé de 14 ans. Simon, agé de 13 ans. Theotiste, agée de 21 ans. Marie Magdelaine. agée de 16 ans.

Euphrosinne, agée de 8 ans.

Et en bestiaux: deux bœufs, une vache et 6 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semme verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semme verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semme verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semme verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semme verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semme verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semme verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semme verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semme verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semme verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semme verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semme verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semme verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semme verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semme verballement par le contract de la contract d semmer dix boisseaux de bled et huit boisseaux d'avoinne au printemps prochain.

Claude Arcement [Arcenault] habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 25 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Angélique Douaron, native à l'Accadio cadie agée de 24 ans.

Ils ont un garçon et 2 filles: Firmain, agé de 2 ans.

Suzanne Angelique, agée de 5 ans. Theotiste Helenne, agée de 3 ans.

Ils ont en bestiaux : deux bœufs, une vache, un veau et deux cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer six boisseaux de bled et 6 boisseaux d'avoinne au printemps prochain.

Herni Guillot, habitant laboureur, natif de Doix, eveché d'Angers, agé de 59 ans.

Il a Marie Josephe Guillot, sa fille, agée de 29 ans. Jean Baptiste Guillot, natif à l'Accadie, agé de 31 ans.

Il a un garçon et 2 filles: Charles Olivier, agé de 6 ans. Elisabeth, agée de 4 ans. Marie Joseph, agée de 2 ans.

Et en bestiaux : deux vaches et un veau.

Le terrain sur lequel il est étably est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer 4 boisseaux de bled au printemps prochain.

René Guillot, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 26 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Roze Daigre, native à l'Accadie, agée de 20 ans.

Il ont en bestiaux : un bœuf, une vache, un veau et 6 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer six boisseaux de bled et six idem d'avoinne au printemps prochain.

RECENCEMENT DES HABITANS DE L'ANCE A PINNET.

Olivier Boudrot, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 41 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Henriette Guérin, native à l'Accadie, agée de 40 ans.

Ils ont deux garçons et 3 filles: Bazille Boudrot, agé de 6 ans. Mathurin, agé de 3 ans. Margte Joseph, agée de 10 ans. Magdene Joseph, agée de 8 ans. Anne Marie, agée de 7 ans.

Et en bestiaux : deux bœufs, 4 vaches, 2 veaux, un taureau, une génisse, 5 cochons

et 23 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé au fond de l'ance à Pinet au sud de ladite ance, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, sur lequel ils ont fait un deffriché que pour un jardin seulement.

Charles Boudrot, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 42 ans et il y a 14 mois qu'il est dans le pays, marié avec Cécille Terriaud, native à l'Accadie agée de 45 ans.

Ils ont deux garçons et une fille : Charles Olivier, agé de 16 ans. François, agé de 14 ans.

Cécille, agée de 6 ans.

Et en bestiaux: quatre bœufs, 5 vaches, un veau, un cheval, une brebis, 3 truyes, 2 cochons et 4 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour un grand jardin.

Jean Apart, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 32 ans et il y en a deux

qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Joseph Braud.

Ils ont un garçon et une fille: Joseph Baptiste, agé de 2 ans. Margueritte Joseph, agée de 5 ans.

Et en bestiaux : deux bœufs, une vache, un veau, une truye et 6 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été verballement par Marie de la leur a été verballement par Marie de la leur a été verballement par Marie de la leur a été verballement par le leur de leur de le leur de le leur de le leur de leur de le leur de le leur de leur de leur de le leur de le leur de leur de leur de le leur de le donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour un jardin seulement.

François Michel fils, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 32 ans, et il y a 14 mois qu'il est dans le pays, marié avec Marie Joseph Bourg, native à l'Accadie agée

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, une vache, une génisse, 2 truyes, 4 cochons et 4 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer trois boisseaux de bled au printemps prochain.

Jean Michel, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 27 ans et il y a 14 mois qu'il est dans le pays, marié avec Martinne Bourg, native à l'Accadie, agée de 28 ans.

Ils ont 2 filles:

Anne Agathe, agée de 4 ans. Margueritte, agée de 2 ans.

Et en bestiaux: un bœuf, une vache, 3 truyes et trois cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer trois boisseaux de grain au printemps prochain.

François Michel perre, natif à l'Accadie, agé de 63 ans, et il y a 14 mois qu'il est

dans le pays, marié avec Elisabeth (Le Juge), native à l'Accadie, agée de 65 ans.

Ils ont deux garçons et 5 filles: Joseph Michel, agé de 17 ans. Pierre, agé de 14 ans. Margueritte, agée de 19 ans.

Catherine, agée de 16 ans. Félicité, agée de 11 ans.

Françoise Perpétue, agée de 9 ans.

Anne Benoist fille de ladite Elisabeth Le Jeuge, agée de 22 ans.

Et en bestiaux : deux bœufs, une génisse, une truye, 2 cochons et une poulle. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un deffriché pour semmer 4 boisseaux de grain au printemps prochain.

Ambroise Naquin, natif de l'Accadie agé de 27 ans et il y en a deux qu'il est dans

le pays, marié avec Isabelle Bourg, native à l'Accadie, agée de 20 ans.

Ils ont Isabelle Naquin leur fille agée de 2 ans.

Et en bestiaux: deux bœufs, 2 vaches, un veau, un cheval, une breby, 4 cochons et deux poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du Sud de l'Ance à Pinet il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un defficiel à été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semmer un boisseau et demy de grain.

Jasques Naquin, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 51 ans et il y en a

un qu'il est dans le pays, veuf de deffunte Jeanne Melançon.

Il a 3 garçons et trois filles: Jasques Naquin, agé de 24 ans.

Joseph, agé de 20 ans. Pierre, agé de 17 ans. Margueritte, agée de 25 ans. Elisabeth, agée de 19 ans. Marianne, agée de 14 ans.

Pierre Melançon, natif de l'Accadie agé de 80 ans, son beau perre. Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 2 vaches, un veau, une cavalle, 7 brebis et 4

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semmer deux boisseaux de bled au printemps prochain.

François Naquin, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 48 ans, et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Angélique Blanchard, native à l'Accadie, agée de 45 ans.

Ils ont 4 garçons et 6 filles: Jean Baptiste, agé de 23 ans. François, agé de 19 ans. Charles, agé de 14 ans. Joseph, agé de 12 ans.

Angélique, agée de 21 ans.

Anne, agée de 18 ans.

Marianne Nastazie, agée de 11 ans.

Ursulle, agée de 7 ans. Tersille, agée de 4 ans. Marianne, agée de 2 ans.

Isaac Hebert, agé de 3 ans, son petit fils.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 2 vaches, 3 veaux, 8 brebis et 5 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semmer trois boisseaux de bled au printemps prochain.

Pierre Dugas, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 43 ans et il y en a un

qu'il est sur l'Isle, marié avec Elisabeth Bourg, native à l'Accadie agée de 40 ans.

Ils ont 3 garçons et 5 filles: Jean Dugas, agé de 16 ans. Pierre, agé de 6 ans. Prosper, agé d'un an. Marie, agée de 18 ans.

Marie Joseph, agée de 15 ans. Elisabeth, agée de 13 ans. Aniesse, agée de 11 ans. Ozitte, agée de 10 ans.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du Sud de l'Ance à Pinet il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semmer deux boisseaux de bled au printemps prochain.

Charles Pitre, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 32 ans et il y en a un

qu'il est sur l'Isle, marié avec Anne Thibaudeau, native à l'Accadie agée de 31 ans.

Ils ont un garçon et deux filles: Jean B ptiste, agé d'un an. Marie Marthe, agé de 6 ans

Ozitte, agée de 4 ans.

Ils ont en bestiaux: 3 bœufs, 5 vaches et 4 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semmer quatre boisseaux de bled au printemps prochain.

Paul Henry, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 20 ans et il y en a un qu'il est sur l'Isle, marié avec Théotiste Thibaudeau, native à l'Accadie, agée de 27 ans.

Ils ont deux garçons et une fille : Athanase Henry, agé de 6 ans. Firmain, agé de 2 ans.

Magdelaine Joseph, agé de 4 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, une vache, une breby, un taureau et 5 cochons. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été verballement par Monsieur, de Ronnesseur de R donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semmer quatre boisseaux de bled au printemps prochain.

Alexandre Gautreau, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 34 ans et il y en a un qu'il est sur l'Isle, marié avec Margueritte Hebert, native de l'Accadie, agée de 27 ans

27 ans.

Ils ont trois garçons et une fille: François Hilaire, agé de 7 ans.

Alexandre, agé de 3 ans. Marin, agé d'un an.

Jullienne, agée de 5 ans. Victor Gautreau, natif à l'Accadie, agé de 13 ans, son neveu.

Ils ont en bestiaux : une vache et 4 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été verballement par Monsieur de P donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, et ils y ont fait un deffriché pour semmer deux hoisseaux de blad au minimum de precedent, il leur au semmer deux hoisseaux de blad au minimum de precedent, il leur au semmer deux hoisseaux de blad au minimum de precedent, il leur au semme le precedent pour semme le pre semmer deux boisseaux de bled au printemps prochain.

François Gautreau, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agée de 74 ans et il y en a un qu'il est dans le pays, marié avec Louise Aucoin, native à l'Accadie, agée de 72 ans. Ils ont Marie Magdelaine Gautreau leur fille, agée de 25 ans.

Ils ont en bestiaux: une vache et 4 cochons.

François Gautreau, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 28 ans et il y en a un qu'il est sur l'Isle, marié avec Marie Leblanc, native à l'Accadie agée de 23 ans.

Ils ont 3 garçons :

Jean Baptiste, agé de 3 ans. Joseph, agé de 19 mois.

Charles Gautreau orphelin, agé de 17 ans, leur neveu. Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, une vache et 5 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du Sud de l'ance à Pinet, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semmer trois boisseaux de bled au printemps prochain.

René Aucoin, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 41 ans et il y a 14 mois qu'il est sur l'Isle, marié avec Magdelaine Michel, native de l'Acadie agée de 35 ans

Ils ont un garçon et 5 filles: François Marin, agé de 8 mois. Marie Magdelaine, agée de 14 ans. Ozitte, agée de 12 ans. Elisabeth, agée de 9 ans. Anne Lablanche, agée de 6 ans.

Margueritte Joseph, agée de 5 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, une génisse, 3 truyes, 4 cochons et 5 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure et ils y ont fait un deffriché pour semmer quatre boisseaux de bled au printemps prochain.

Pierre Gautreau, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 44 ans et il y a 15 mois qu'il est dans le pays marié avec Elisabeth Terriaud, native à l'Accadie agée de 42 ans.

Ils ont 7 garçons et 3 filles:
Pierre Landry, agé de 20 ans.
Theo, agé de 14 ans.
Bazille, agé de 11 ans.
Honoré, agé de 9 ans.
Benoist, agé de 3 ans.
Pierre Melançon, agé de 17 ans.
Joseph, agé de 15 ans.
Aniesse Gautreau, agée de 18 ans.
Marie Joseph, agée de 7 ans.
Roze, agée de 5 ans.

Ils ont en bestiaux: 3 bœufs, 2 vaches, 2 cavalles, une breby, 6 cochons et 3 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, et ils y ont fait un deffriché pour semmer trois boisseaux de bled et deux boisseaux d'avoinne au printemps prochain.

L'ance du havre à Mathieu est situé sur la coste du Sud de l'Isle Saint Jean à trois lieues de la presqu'Isle des Trois Rivières, et à six lieues de la pointe de l'Est, elle est formée par le cap à David situé sur les terres du Sud et par le cap à la Soury sur celle du Nord, ils gissent Nord et sud, l'on estime que la distance de l'un à l'autre est d'une lieue et qu'elle s'enfonce d'une demie lieue dans la proffondeur des terres du Ouest, et elle conserve sa même largeur à peu de chose prest; au fond de son extrémité il y a deux havres que l'on nomme l'un le havre à Mathieu, non étably situé au Nord de laditte ance et courant à l'Ouest une lieue dans la profondeur des terres.

Comme l'on a reconnu sa largeur innégalle l'on l'a réduitte à 200 toises, au milieu duquel il y a un chenal de 20 toises de largeur où il y a à marée basse 8 à 9 pieds d'eau et les terres des environs de ce havre sont couvertes de touttes sortes de bois francs.

A l'autre extrémité de la susditte ance est situé le havre la Fortune et court une lieue et demie dans la profondeur des terres du Sud-Ouest sa largeur est estimée être de 300 à 350 toises dans sa plus grande largeur et son chenal est de 7 à 8 pieds d'eau en marée haute sur sa barre.

La qualité des terres est propre à être cultivée, et les habitans qui s'y sont réfugiés

dans le tems de la dernière guerre s'en louent beaucoup.

Les preries sont situées sur les rives de ces Rivières, elles donnent une assés grande quantité de foin pour la nourriture des bestiaux que les habitans ont actuellement, mais l'on considère que sy l'on les agrandissoit il y en viendroit pour en nourrir un plus grand nombre, et toutes les terres des environs sont couvertes de toutes sortes de bois mêllé, et les habitans n'y ont point reconnu d'aucune espèce de carrière.

RECENCEMENT DES HABITANS DU HAVRE LA FORTUNE EN HOMMES, FEMMES, ENFANS, ETC.

Scavoir:

Joseph Le Prieur, habitant navigateur, natif du Port Royal en Acadie agé de 49 ans et il y en a 30 qu'il est dans le pays, marié avec Marguerite Olivier, native de Beaubassin agée de 29 ans.

Ils ont eu de leur mariage 3 garçons et une fille:

Emanuel Le Prieur, agé de 9 ans.

Rocq, agé de 7 ans.

Jean Baptiste, agé de 5 ans.

Marie, agée de 3 ans.

Ils ont en bestiaux: 6 bœufs, 6 vaches, deux genisses, 4 veaux, 5 brebis, 5 cochons

et 20 poulles, une goëlette du port de 26 tonneaux, une autre du port de 15 idem.

Le terrain sur lequel ils se sont nouvellement établis est situé sur la rive droitte du havre la Fortune, ils n'ont d'autres titres que celuy de pocession et une permission verballe de Monsieur de Bonnaventure, commandant pour le Roy à l'Isle Saint-Jean, il y ont fait un grand deffriché où ils auroient semmé 28 boisseaux, s'ils les avoient eus, et ils n'en ont semmé que 9 boisseaux et demy de bled froment, un demy boisseau de seigle, un demy boisseau d'orge, 4 boisseaux et deny de pois, deux boisseaux d'avoinne partant ils en eussent encore semmé 11 boisseaux de plus.

Cristophe Delanne, habitant laboureur, natif de la paroisse de Perier, evêché d'A vranche en Normandie, agé de 47 ans, et il y en a 23 qu'il est dans le pays, marié avec

Marguerite Caissy, native de Beaubassin, agée de 25 ans.

Ils ont de leur mariage 5 enfants, 4 garçons et une fille. Pierre Delanne, agé de 13 ans.

Jean, agé de 9 ans. Jacques, agé de 6 ans. Jean, agé de 30 mois. Geneviève, agée de 7 ans.

Ils ont en bestiaux : 4 bœufs, 3 vaches, un veau, quatre brebis, 4 cochons et 4

gélinnes

Le terrain sur lequel ils se sont établis est contigu avec celuy de Joseph Le Prieur, ils y ont fait un grand deffriché où ils ont semmé 8 boisseaux de bled froment, 4 idem d'avoine, un boisseau et demy de pois, un demy idem d'orge, un demy idem de bled noir, et un morceau de terre de deux boisseaux de semmence semmé en navets, et il leur reste encore de terre prète à semmer pour 8 boisseaux de semmence.

Pierre Le Prieur, habitant laboureur, natif du lieu de St Pierre du Nord de cette Isle agé de 27 ans, marié avec Judich Chiasson, veuve de feu Charles Lacroix dit Durel,

native de l'Accadie agée de 39 ans.

Elle a 6 enfants de son premier mariage et 2 du segond.

Scavoir, 2 garçons et 6 filles:

Charles Lacroix, agé de 13 ans. Pierre Le Prieur, agé de 4 ans.

Marie Lacroix.

Marguerite Lacroix, agées de 21 ans.

Anne, agée de 18 ans. Judich, agée de 16 ans. Marie Anne, agée de 7 ans. Marie Le Prieur, agée de 2 ans.

Ils ont en bestiaux: 3 bœufs, 2 vaches et une brebis.

Le terrain sur lequel ils se sont établis est situé au Sud Ouest de celuy de Joseph Le Prieur son frère, ils y ont fait un deffriché où ils n'ont pû semmer que 6 boisseaux de bled froment faute d'en avoir davantage, leur terrain étant assés étendu pour en recevoir 18 boisseaux.

Joannis Laborde, habitant laboureur, natif de la paroisse de la Bastide, evêché de Bayonne, agé de 34 ans et il y en 12 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Le Prieur, native au lieu de Saint Pierre du Nord de la présente Isle agée de 32 ans.

Ils ont 5 enfants de leur mariage, 3 garçons et 2 filles :

Guillaume Laborde, agé de 12 ans. Charles François, agé de 9 ans. Jean Baptiste, agé d'un an. Marie, agée de 6 ans. Marguerite, agée de 3 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 5 vaches, 4 veaux, un mouton et 9 gélinnes.

Le terrain sur lequel ils se sont établis est situé sur le bord gauche du havre la Fortune, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé dix boisseaux de froment et un demy boisseau de pois.

Joseph Leblanc, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 40 ans et il n'y en a qu'un qu'il est dans le pays, marié avec Marie Bourg, native de l'Accadie, agée de 35

Ils ont 5 enfans de leur mariage, 5 garçons:

Ambroise Le Blanc, agé de 14 ans. Simon Joseph, agé de 12 ans.

Benony, agé de 3 ans. Charles, agé de 4 mois. Joseph, agé de 8 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 6 vaches, 5 veaux, un cheval, 6 cochons et 14 poullets

Le terrain sur lequel ils se sont établis leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure commandant en le présente Isle au Sud ouest de l'habitation de Joannis I naventure commandant en le présente Isle au Sud ouest de l'habitation de Joannis I naventure boisseaux de froment. nis Laborde, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé quatre boisseaux de froment.

Abraham Daigre, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 47 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Boudrot, native de la paroisse de St Charles, evêché de Québec, agée de 44 ans.

Ils ont 9 enfans de leur mariage, 7 garçons et 2 filles:

Aimable Daigre, agé de 21 ans.

Jean, agé de 20 ans. Jean Eloy, agé de 14 ans. François Marie, agé de 12 ans. Pierre, agé de 10 ans. Joseph, agé de 5 ans. Nicolas, agé de 2 ans.

Margueritte, agée de 23 ans. Marie Rosallie, agée de 16 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, un veau, une brebis, 3 cochons et 4 ge-

Le terrain sur lequel ils se sont établis est situé sur la rive droitte du dit hâvre, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, commandant à l'Isle

Saint Jean, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé deux boisseaux de froment 2

boisseaux de pois et un boisseau d'avoine.

Partis le 11 du havre de la Fortune et fait routte pour la pointe de l'Est, situé ainsy que l'on l'a dit à six lieues du précédent havre, après avoir doublé la pointe du havre à Mathieu, nous avons passé un peu au large du havre à la Souris, l'on a apperçu qu'il s'enfonce dans la profondeur des terres du Nord d'une lieue et demye, et qu'il jette un bras dans la partye de l'Est l'entrée dudit havre n'est pratiquable qu'à des chaloupes et avec des charrois du port de 3 à 4 cordes de bois, ensuitte nous avons apperçu les petits havres qui courent l'un à l'Ouest et l'autre au Nord Ouest, ils ne sont pratiquables qu'à des chalouppes seulement, dans toute cette contrée il y a peu de foin, les terres y paroissent être d'une qualité à pouvoir être cultivées, et elles sont couvertes de toutes sortes de bois francs propres pour la construction des petits bâtimens et chalouppes, ces deux havres sont à la distance l'un de l'autre d'une lieue, et à deux lieues du havre de la Fortune, ensuitte après avoir fait deux lieues, nous nous sommes trouvés au travers le havre de l'Echourie, son entrée court Nord et Sud, elle est estimée être de cent toises de long, et après ledit hâvre se disperse en deux bras, ils courent Est et Ouest ainsy que la coste, celuy de tribord en entrant peut avoir une lieue de long sur un quart de lieue de large, et celuy de basbord de trois quarts de lieue, il y a beaucoup de foin sur les rives dudit havre et il n'est praticable qu'aux chalouppes, l'on considère que ce havre ne feroit qu'une grande ance sy le vent n'y eût élevé des dunes de sable qui en font la séparation d'avec la mer, et enfin après avoir encore fait deux lieues, nous avons doublé la pointe de l'Est elle se trouve déserte le feu ayant passé dans cette partye et ses habitans sont établis à deux lieues de laditte pointe sur le costé du Nord.

Le terrain où les habitans sont établis est des plus avantageux pour être cultivé, quoyque cependant ils n'ayent point du tout ensemencé cette année mais à la vérité c'est faute de semence, et sy le Roy ne leur fait un don ou prest pour qu'ils puissent ensemencer au printemps prochain, ils sont dans l'impossibilité de pouvoir se relever, étant dès aujourd'huy dans la dernière des indigences par la grande mortalité de leurs bestiaux.

RECENCEMENT DES HABITANS DE LA POINTE DE L'EST, EN HOMMES, FEMMES, ENFANS.

Noël Pinet, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 70 ans et il y en a 12 qu'il est dans le pays, marié avec Rose Henry, native de l'Accadie agée de 50 ans.

Ils ont avec eux un garçon et une fille :

Charles Pinet, agé de 18 ans. Anne, agée de 13 ans.

Ils ont en bestiaux: 3 beufs, 2 vaches, une génisse, une cavalle, 7 moutons et 9 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été concédé par Messieurs Duchambon et Dubuisson, ils ont fait un deffriché où ils semmoient tous les ans ordinairement 40 boisseaux de grain et les semmeront au printemps prochain sy on leur donne de la semmence.

Antoine Dechevery, habitant pêcheur et laboureur, natif de Bayonne, agé de 40 ans et il y en a 25 qu'il est dans la colonie, marié avec Marie Pinet, native du Canada, agée de 30 ans.

Ils ont 6 enfans, 5 garçons et une fille : Denis Dechevery, agé de 11 ans.

Antoine, agé de 10 ans.

François, agé de 8 ans.

Pierre, agé de 6 ans.

Jean, agé de 4 ans. Marie, agée de 6 mois.

Ils ont en bestiaux: 6 bœufs, une vache, une genisse, 2 veaux, une cavalle, 6 brebis, 4 cochons et 3 gélinnes.

Le terrain sur lequel ils se sont établis leur a été donné par Noël Pinet leur père, ils ont fait un deffriché où ils pourront semmer 36 boisseaux de grain au printemps pro-

Jean Baptiste Pinet, habitant pecheur et laboureur, natif de Québec, agé de 41 ans, marié avec Jeanne Pillot, native de La Rochelle, agée de 24 ans.

Ils ont 3 garçons:

Charles Pinet, agé de 4 ans.

Bazille, agé de 3 ans.

Jean Baptiste, agé de 2 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 boeufs, une vache, un veau et 4 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis fait une partye de l'habitation de leur père, ils y ont fait un deffriché où ils pourront semmer 20 boisseaux de grain sy on leur en donne. Pierre Pinet, habitant laboureur, natif au petit Degrat, agé de 24 ans, marié avec Geneviève Trahant, native de l'Accadie, agée de 22 ans.

Ils ont 3 garçons: Jean Pinet, agé de 3 ans. Pierre, agé de 2 ans. Paul, agé de 6 semennes.

Ils ont en bestiaux: 2 boeufs, 2 vaches, un veau, un mouton et un cochon.

Ils sont établis sur l'habitation de Noël Pinet leur père ; ils y ont fait un deffriché où ils pourroient semmer 32 boisseaux de grain sy ils en avoient.

Partis le 13 et fait routte pour l'étang d'u noffrage, l'on a toujours suivy la mer pendant six lieues que l'on compte de chemin depuis l'établissement de la pointe de l'Est

audit étang du noffrage.

Dans cet espace l'on a rien reconnu de remarquable, les terres sont désertes par l'accident du feu et à peu de distance de la coste, les terres se trouvent couvertes de bois france. franc, toutes les terres des environs sont bonnes à produire toutes sortes de grains et racines, le tout y vient avec abondance, l'habitant qui y est étably n'a pû semmer cette année faute de semmence, mais le peu de bled froment qu'il y a de semmé est un des plus beaux qu'il y a sur l'Isle, les epys sont longs, gros et bien garnis, l'etang du noffrage s'enfonce d'un quart de lieue dans la profondeur des terres du Sud Ouest, l'on a rédnit réduit sa largeur à 80 toises, à son extremité il s'y decharge un long ruisseau qui ne tarie. taris jamais, il est entretenu par deux grandes sources qui sont situées à deux lieues et dem demye dans la profondeur des terres d'Ouest Sud Ouest, il y a assés d'eau pour y construire dans la profondeur des terres d'Ouest Sud Ouest, il y a assés d'eau pour y construire dans la profondeur des terres d'Ouest Sud Ouest, il y a assés d'eau pour y construire des la profondeur des terres d'Ouest Sud Ouest, il y a assés d'eau pour y construire des la profondeur des terres d'Ouest Sud Ouest, il y a assés d'eau pour y construire des la profondeur des terres d'Ouest Sud Ouest, il y a assés d'eau pour y construire des la profondeur des terres d'Ouest Sud Ouest, il y a assés d'eau pour y construire des terres d'Ouest Sud Ouest, il y a assés d'eau pour y construire des terres d'Ouest Sud Ouest, il y a assés d'eau pour y construire des terres d'Ouest Sud Ouest, il y a assés d'eau pour y construire des terres d'Ouest Sud Ouest, il y a assés d'eau pour y construire des terres d'Ouest Sud Ouest, il y a assés d'eau pour y construire des terres d'Ouest Sud Ouest, il y a assés d'eau pour y construire des terres d'Ouest Sud Ouest, il y a assés d'eau pour y construire des terres d'Ouest Sud Ouest, il y a assés d'eau pour y construire des terres d'Ouest Sud Ouest, il y a assés d'eau pour y construire des terres d'eau pour y construire des terres de la construire de la const truire des moulins à bled et à scie, mais l'on a reconnu que pour ce dernier il est inutille d'y penser vû qu'il n'y a point d'aucune espèce de bois propre à scier, les environs dudit ruisseau n'étant remplis de bois franc tout au plus bon que pour la construction des

Partis le 14 et fait routte pour St Pierre du Nord, l'on fait compte d'un endroit à l'autre de six lieues de chemin dans cette distance l'on a reconnu aucune particularité qui meritat attention.

DESCRIPTION DU HAVRE St PIERRE.

Le havre S' Pierre est situé sur la coste du Nord de l'Isle Saint Jean, il est propre pour y faire la pêche de la molue, et on l'y fait pour l'ordinaire plus abondante que sur l'Isle D Piele Royale mais à la vérité d'une qualité beaucoup moins inférieure que celle que l'on fait su fait sur cette dernière Isle, l'on en trouve la deffaite à Louisbourg que pour les envoys des molifiette dernière Isle, l'on en trouve la deffaite à Louisbourg que pour les envoys des molifiette dernière Isle, l'on en trouve la deffaite à Louisbourg que pour les envoys des molües que les négotiants de cette ville font aux Isles de la Mérique; les terres y sont aux Isles de la Mérique; les terres y sont aussi propres pour être cultivées, les habitans qui y sont établis font l'un et l'autre commen. commer, e avec succès, celles que les particuliers ont pû ensemencer cette année, présente aux yeux une des plus belle perspective que l'on puisse souhaitter par leur beauté.

L'entrée du havre est fermée par des dunes de sable, l'on estime que la distance de l'une à l'autre est de 350 toises, et qu'elles gissent Est et Ouest, il n'y a que les bâtimens cui l'entrée ne soit permise à marée mens qui tirent de huit à neuf pieds d'eau pour qui l'entrée ne soit permise à marée haute haute. Le chenal gist Nord et Sud, il y a partout des 15 à 16 pieds d'eau, et s'il n'étoit la barre que les différents courants des eaux des plattiers y forment, les navires

du port de 300 tonneaux y entreroient sans aucunes difficultés, il faut venir renger à 100 toizes la dune du Ouest pour entrer dans ledit havre et après l'on passe à 20 ou à 30

toizes tout au plus du chaffau du sieur Aubin.

L'on seroit assés d'avis de croire que sy l'on jettoit une levée à prendre depuis le pied de la dune de l'Est jusqu'au bord du chenal et assés ellevée pour forcer les eaux qui entrent et qui sortent du havre Saint Pierre, ainsi que de sa rivière de passer par ledit chenal et des lors les dits courants des eaux ne passant plus sur les dits platiers, il seroit suffizamment rapide pour enlever laditte barre qui fait précisément l'inconvénient dudit

L'établissement du havre St Pierre paroit d'une assés grande conséquence aujour d'huy, tant par le commerce de sa molüe que par celuy qu'il sera à même de pouvoir faire dans l'intérieur de l'Isle, sy toute fois elle s'établit ainsy qu'il semble le paroître, pour penser sérieusement à tout ce qui peut rendre son établissement solide et durable, l'on doit considérer la culture des terres avec les eslèves des bestiaux de toutes les espèces, comme le pivot sur lequel toute la machine doit tourner, attendu qu'autant que les habitans pêcheurs seront dans la nécessité de tirer toutes leurs fournitures de pêche et vivres des marchans de Louisbourg, ou d'autres marchans forins qui y viennent les fournir icy, ils se trouveront toujours de l'arriéré de leur pêche par le prix excessif qu'ils leur vendent leurs marchandises et des prix modiques qu'ils leur donnent de leur molüe, au lieu que sy les dits habitans avoient la faculté de tirer de leur crû pain, beurre, viande, hardes et linge ce qui fait les principaux objets, et qu'ils principaux ne fussent obligés de prendre chez les dits marchands que le sel, les lignes, les ameçons, etc, ils seroient à même de donner leur molüe à un moindre prix et ils y trouveroient un plus grand bénéfice.

RECENCEMENT DES HABITANS DE SAINT PIERRE DU NORD.

—, agé de 54 ans, marié Louis Beaulieu, habitant laboureur, natif deavec Margueritte Oudy, native de l'Accadie, agée de 34 ans.

Ils ont 7 enfants, 3 garçons et 4 filles:

Pierre Beaulieu, agé de 19 ans.

Jean Louis, agé de 13 ans.

Jasques, agé d'un an.

Marie Jeanne, agée de 11 ans.

Helenne, agée de 7 ans.

Marie Louise, agée de 6 ans.

Margueritte, agée de 3 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 3 vaches, 3 taureaux, une truye, 5 cochons, un bellier,

12 brebis et 3 gelinnes.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la rive du Nord de la Rivière Saint Pierre, il leur a été concédé en 1736 par Messieurs Despiet de Pensens et Dublisson le concession d'été de la littre du Nord de la litre publissen le concession d'été de la litre publissen le concession d'été de la litre publisse de l buisson, la concession a été ommologuée par Messieurs de Brouillant et Le Normant, ayant 5 arpents, 8 perches, 9 pieds de fasse sur ladite Rivière, sur ce qui se trouvera à prendre depuis le bord de laditte rivière exclusivement jusqu'aux dunes.

Ils y ont fait un grand desert et un deffriché où ils ont semmé 20 boisseaux de froment et 2 beiergen de desert et un deffriché où ils ont semmé 20 boisseaux bled froment et 2 boisseaux de pois, et il leur reste en guéret le champ de 24 boisseaux

qu'ils n'ont pû semmer, faute par eux d'avoir du grain.

Jean Oudy, habitant pêcheur et laboureur, natif de l'Accadie agé de 29 ans, et il y en a 22 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Blanchard, native de l'Accadie, agée de 23 ans.

Ils ont Jean Baptiste leur fils agé de 10 mois.

Rosalie Blanchard sa sœur agée de 9 ans.

Ils ont en bestiaux : 2 vaches, une cavalle, 10 brebis, 2 truyes et 11 gelinnes poullets.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la coste du Nord de la Rivière Saint Pierre, ils y sont établis depuis le mois d'Aoust dernier avec la permission verballe de Mi de Bonnavantere de Mr de Bonnaventure.

Ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé deux boisseaux et demy de bled froment, un boisseau de pois et un demy boisseau d'avoine.

Jean Lacroix, dit canniche, habitant pecheur et laboureur, natif de Bayonne, agé de 40 ans, et il y en a 26 qu'il est dans la colonie, marié avec Cecille Oudy, native à l'Accadie, agé de 39 ans.

Ils ont 5 enfans, 3 garçons et 2 filles:

Ils ont en bestiaux : 6 bœufs, 4 vaches, un taureau, 15 brebis, un veau, 6 agneaux,

4 cochons, 2 truyes et 5 gélinnes.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la coste du Nord de la Rivière Saint Pierre, il contient de fasse sur laditte rivière arpents pieds sur toute la profondeur qu'il y a exclusivement jusqu'aux dunes.

Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé 9 boisseaux de bled froment et un bois-

seau de pois, et il leur reste en guéret pour semmer 9 boisseaux. Martin Tchiparé, habitant pêcheur et laboureur, natif de Bayonne, agé de 38 ans et il y en a 24 qu'il est dans la colonie, marié avec Marie Oudy, native de l'Accadie, agée de 36 ans.

Ils ont 6 enfans, 3 garçons et 3 filles:

Jacques martin, agé de 14 ans.

Pierre, agé de 8 ans.

Martin, agé de 2 ans. Marie Anne, agée de 13 ans.

Cécille, agée de 11 ans. Magdelaine, agée de 4 ans.

Guillaume Gallet, natif du lieu de Tchiparé.

agé de 22 ans, domestique audit

Ils ont en bestiaux: 5 bœufs, une vache, deux génisses, un veau, 5 moutons, 3

brebis, 2 agneaux, 2 cochons, 3 truyes, 8 oyes, 10 gélinnes et une chaloupe. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la coste du Nord de la rivière Saint Pierre, il leur a été concédé par concession, mais ils n'ont pu nous la produire l'avent pierre, il leur a été concédé par concession, mais ils n'ont pu nous la produire l'avent sommé 12 hoisseaux de bled frol'ayant perdue, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment de perdue, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment de perdue, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment de perdue, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment de perdue, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment de perdue, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment de perdue, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment de perdue, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment de perdue, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment de perdue, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment de perdue, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment de perdue, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment de perdue, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment de perdue, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment de perdue, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment de perdue de per ment, et un boisseau et demy de pois, et il leur reste encore de guéret pour semmer 9 boisseau et demy de pois, et il leur reste encore de guéret pour semmer 9

Claude Oudy, habitant pecheur et laboureur pauvre, natif de l'Accadie, agé de 40 ans, et il y en a 30 qu'il est dans le pays, marié avec Angelique Potier, native de Beaubassin agée de 29 ans.

Ils ont 8 enfans: 2 garçons et 6 filles:

Claude Oudy, agé de 12 ans. Jean Baptiste, agé de 5 ans.

Marie Henriette, agée de 8 ans.

Cecille, agée de 6 ans. Monique, agée de 4 ans.

Marie Joseph, agée de 3 ans. Marie Anne, agée de 2 ans.

Marie Magdelaine, agée d'un mois.

Ils ont en bestiaux: un bœuf, 6 moutons, 2 brebis, un cochon et 56 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé au nord de la Rivière Saint-Pierre il leur à été concédé par Messieurs de Pensens et Dubuisson et ommologué par Messieurs de Brouillant et Lenormant. Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé 2 boisseaux de froment at ils ont semme 20 hoisseaux. froment et il leur reste en guéret pour en semmer 20 boisseaux.

La veuve de Jacques Oudy, native de l'Accadie, agée de 55 ans et il y en a 24 qu'elle est dans le pays.

Elle a sept enfans, 4 garçons et 3 filles.

Pierre Oudy, agé de 28 ans. Joseph, agé de 20 ans. Etienne, agé de 16 ans.

Charles, agé de 14 ans. Anne, agée de 24 ans. Magdelaine, agée de 17 ans. Cecille, agée de 12 ans.

Elle a en bestiaux : 8 bœufs, 4 vaches, 2 taureaux, 2 genisses, 8 moutons, 10

brebis, 8 cochons, 30 oyes et 8 gelinnes.

Le terrain sur lequel elle est établie est situé sur la coste du Nord de la rivière Saint-Pierre, il leur a été concédé par Messieurs de Pensens et Potier Dubuisson, et ommologué par Messieurs de Brouillant et Le Normant en datte du 20 juillet 1736, elle contient 5 a pents 6 perches de fasse sur laditte rivière, et sur ce qui se trouvera exclusivement jusqu'aux dunes pour sa profondeur. Ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 24 boisseaux de froment, 6 boisseaux de pois, 6 boisseaux d'avoine et un de graine de lin et ils ont encore du guéret pour semmer 22 boisseaux.

Jacques Oudy, habitant pêcheur et laboureur, natif de l'Accadie agé de 30 ans et il y en a 24 qu'il est sur l'Isle, marié avec Marie Magdelaine Dousset native de

l'Accadie agée de 26 ans.

Ils ont Marie Magdelaine leur fille agée de 9 mois.

Ils ont en bestiaux: 2 vaches, 4 brebis, une truye et 3 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé au nord de la rivière Saint-Pierre, ils n'ont d'autres titres que celuy de pocession et une permission de Monsieur de Bonna-venture commandant pour le Roy en cette Isle. Ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé trois boisseaux de bled froment et un boisseau de pois.

Jean Baptiste Vescot, habitant laboureur, natif de la paroisse de Saint Jouachim, evêché de Québec, agé de 62 ans et il y en a 24 qu'il est dans le pays, marié avec Marie

Chiasson, native de Beaubassin, susdit evêché.

Ils ont 6 enfans, 3 garçons et 3 filles.

Jean Baptiste, agé de 22 ans.

Pierre, agé de 16 ans.

Joseph, agé de 14 ans. Angelique, agée de 24 ans.

Anne, agée de 20 ans. Rosalie, agée de 8 ans.

Ils ont en bestiaux : 8 bœufs, 8 vaches, 8 veaux, un cheval, une cavalle, 30 brebis ou moutons, 17 cochons, 21 oyes, 11 dindes et 12 poulles, et un moulin à bled situé entre Saint Pierre et le point d'Alle dindes et 12 poulles, et un moulin à bled situé

entre Saint Pierre et la pointe de l'Est.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé au Nord Est du havre Saint Pierre, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 40 boisseaux de bled froment, 11 boisseaux d'avoine, 3 boisseaux de pois et 4 boisseaux de seigle, et il leur reste encore en gueret de quoy semmon 32 boisseaux. de quoy semmer 32 boisseaux. Ils tiennent le susdit terrain par concession de Messieus de Pensens et Dubuisser en datte de 10 Tennent le susdit terrain par concession de Messieus de Pensens et Dubuisson en datte du 18 Juillet 1736, ledit terrain contient 5 arpents de front sur la profondeur qui co traccation de Messille de front sur la profondeur qui co traccation de Messille de front sur la profondeur qui co traccation de Messille de front sur la profondeur qui co traccation de Messille de front sur la profondeur qui co traccation de Messille de front sur la profondeur qui co traccation de Messille de front sur la profondeur qui contract de messille de front sur la profondeur qui contract de messille de front sur la profondeur qui contract de messille de front sur la profondeur qui contract de messille de front sur la profondeur qui contract de messille de front sur la profondeur qui contract de messille de front sur la profondeur qui contract de messille de front sur la profondeur qui contract de messille de front sur la profondeur qui contract de messille de front sur la profondeur qui contract de messille de front sur la profondeur qui contract de messille de front sur la profondeur qui contract de messille de front sur la profondeur qui contract de messille de front sur la profondeur qui contract de messille de front sur la profondeur qui contract de messille de messill de front sur la profondeur qui se trouvera exclusivement jusqu'aux dunes que l'on dit être dix arpents. Els jouissent d'arrents exclusivement jusqu'aux dunes que l'on dit être dix arpents. ils font leur foin, situé au grand étang dans la partye du Nord de cette Isle par un cer-tifficat, de feu Manzieur Patient de la partye du Nord de cette Isle par un certifficat de feu Monsieur Potier Dubuisson, en datte du 22 Juillet 1738, par lequel il est dit que ledit terrain leur a cté accorde dit que ledit terrain leur a été accordé par moitié avec Jacques Oudy et de concert avec Monsieur de Pensens Monsieur de Pensens.

Pierre Bonnière, habitant tailleur et laboureur, natif de la paroisse de Raquiel, eveché de Rennes, agé de 43 ans, et il y en a deux qu'il est refugié de l'Accadie avec sa famille sur cette Iele manié avec Mandalle. sa famille sur cette Isle, marié avec Magdelaine Forest, native de Cobeguit en laditte Accadie, agée de 35 ans

Accadie, agée de 35 ans.

Ils ont 6 enfans, 3 garçons et 3 filles. Michel Joseph, agé de 17 ans. Jean Jacques, agé de 16 ans. Charles, agé de 8 ans. Marie Madelaine, agée de 19 ans. Rose, agée de 14 ans. Anne, agée de 11 ans.

Ils ont en bestiaux : 3 bœufs, 2 vaches, un veau, une truye, 4 brebis, 11 poulles. Le terrain où ils sont établis est situé à une demy lieue dans la profondeur des terres du Sud de l'établissement de Saint Pierre du Nord, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, ils n'y ont fait qu'un deffriché pour un jardin.

Ledit Sieur Bonnière jouit d'un autre terrain qu'il a achepté d'Anne Daigre, veuve de feu Etienne Poitevin, situé au Sud de l'habitation du Sieur François Douville à la pointe de S' Pierre, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 8 boisseaux de bled

Pierre Bonnier fils, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 21 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Anne Granger, native de l'Accadie agée de 21

Ils ont en bestiaux : un bœuf, une vache et 8 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé au Sud Ouest de l'habitation de Pierre Bonnière leur père, il leur a été accordé verballement par Monsieur de Bonnaventure, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 5 boisseaux de bled froment, et du gueret pour en semmer cinq autres boisseaux.

Mathurin Thenière, habitant pecheur et laboureur, natif d'Avranches en Normandie, agé de 60 ans et il y en a 10 qu'il est dans le pays, marié avec Anne Daigre, native de l'Accadie, agée de 80 ans.

Ils ont Anne Noyer leur pettite fille, agée 8 ans.

Une vache avec sa suitte.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé-dans l'intérieur des terres à une demy lieue de la paroisse sur le grand chemin de la grande Source, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé un boisseau et demy de bled froment.

François Legendre, habitant laboureur, natif de Saint Malo, en Bretagne, agé de 27 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marguerite Labauve, native de l'a de l'Accadie, agée de 25 ans.

lls ont Henriette Legendre leur fille, agée de 18 mois.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, 1 cochon et 3 gelinnes.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé au Sud du havre Saint Pierre, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, ils y ont fait un grand deffriché où ils où ils ont semmé 2 boisseaux et demy de bled froment, et un boisseau et demy de pois.

Charles Emanuel, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 45 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Claire Daigre, native à l'Accadie, agée de 52 ans.

Ils ont cinq garçons et une fille. Jean Emanuel, agé de 18 ans.

Marcel, agé de 15 ans. Pierre, agé de 13 ans.

Alexis, agé de 10 ans. Paul, agé de 8 ans.

Marie, agée de 16 ans.

Ils ont en bestiaux: 3 bœufs, 3 vaches, une genisse, deux veaux et 2 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé au Sud du havre Saint Pierre, à une dem le terrain sur lequel ils sont établis est situé au Sud du navre Same le Bonnare de Bonnare de dans l'intérieur des terres, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnare de dans l'intérieur des terres, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnare de dans l'intérieur des terres, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnare de dans l'intérieur des terres, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnare de de dans l'intérieur des terres, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnare de dans l'intérieur des terres, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnare de dans l'intérieur des terres, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnare de dans l'intérieur des terres, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnare de dans l'intérieur des terres, il leur a été donné verballement par Monsieur de l'intérieur des terres, il leur a été donné verballement par Monsieur de l'intérieur des terres, il leur a été donné verballement par Monsieur de l'intérieur des terres, il leur a été donné verballement par Monsieur de l'intérieur des terres de l'intérieur des terres de l'intérieur des terres de l'intérieur des terres de l'intérieur de l'inté Bonnaventure. Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé un boisseau de pois et ils ont du guéret pour semmer 24 boisseaux au printems prochain.

M. Delaborde, négotiant, natif de Coulombe, archevêché de Paris, agé de 48 ans et il y en a 11 qu'il est dans le pays, marié avec Anne Verrieu, native du présent lieu, agée de 27 ans.

Ils ont de leur mariage deux garçons.

François, agé de 8 ans. Louis, agé de 2 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, un cheval, 11 oyes et 8 poulles.

Le terrain qu'ils occupent leur a été donné verballement par Messieurs Duchambon et Dubuisson en 1742, ils y ont fait un deffriché où ils pourront semmer 32 boisseaux de grain au printems prochain.

18-91

Ledit Sieur Delaborde tient une chalouppe.

Pierre Dubocq, habitant laboureur, natif de Rouen, agé de 42 ans et il y en 20 qu'il est dans le pays, marié avec Suzanne Lemercier, native de Saint Machoux, eveche de Rouen, agée de 50 ans.

Ils ont 4 enfans: 2 garçons et 2 filles.

Pierre, agé de 16 ans. Jacques, agé de 9 ans. Magdelaine, agée de 16 ans.

Marie, agée de 11 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 brebis et 8 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verballement par Messieurs Duchambon et Dubuisson en 1743, ils y ont fait un deffriché où ils pourront semmer 10 boisseaux de grain sy on leur en donne, car il paroit être dans une très grande indigence

Suzanne Berloin, veuve de feu George Mausel, native de la ville et paroisse de

Saint Jean d'Angelly, agée de 45 ans et il y en a 33 qu'elle est dans le pays. Elle a en bestiaux : 7 boeufs, 2 vaches, 18 brebis, 6 cochons, 3 truyes, 24 oyes, 6

dindons et 32 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel elle est etablye luy a été donné verballement par Messieurs Duchambon et Dubuisson en 1741 sans qu'elle en scache le contenu, elle y a fait un deffriché où elle a courte 10 h deffriché où elle a semmé 10 boisseaux de bled froment, un boisseau de pois et un boisseau d'avoine et elle a encore du terrain pour semmer 20 boisseaux de grain.

François Durocher, habitant laboureur, natif de l'evêché de Rennes, agé de 80 ans et il y en a 33 qu'il est dans le pays, marié avec Elisabeth Brunau, native de Sainte en Xaintonge, agée de 69 ans.

Ils ont pour tout bestiaux : une vache avec sa suitte.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été vendu par deffunt Etienne Thomas en 1726 pour la somme de 112 livres, ils y ont fait un deffriché où ils pourroient semment 24 boisseaux de bled.

Guillaume Patris, habitant pêcheur et laboureur, natif de Saint Brieux, agé de 38 et il y en a 20 qu'il est dans le result part de saint Brieux, agé de 38 def. ans, et il y en a 20 qu'il est dans le pays, marié avec Françoise Chiasson, veuve de def funt Guillaume Gallet, native de l'Accadie, agée de 46 ans.

Ils ont 6 enfans: 4 garçons et 2 filles. Guillaume Gallet, agé de 22 ans. François Gallet, agé de 12 ans. George Patris, agé de 8 ans. Paul, agé de 5 ans.

Françoise, agée de 15 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 boeufs, 2 vaches, un veau, 6 moutons, un cochon, 2 oyes et

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été concédé en forme par Messieurs Aubert et Dubuisson en 1723, mais ils n'ont pu la produire parce qu'elle a esté bruslée dans l'incendie de 1724. dans l'incendie de 1724. Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé 3 boisseaux de froment, et il leur roste du contratte de 1724. ment, et il leur reste du guéret pour semmer 37 boisseaux.

Jean Le Breton, habitant pêcheur et laboureur, natif de Saint Malo, agé de 63 ans y en a 28 qu'il est deux le pays mari et il y en a 28 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Bertrand native de l'Accadie agée de 50 ans.

Ils ont 6 enfans: 5 garçons et une fille.

Charles, agé de 25 ans. François, agé de 23 ans. Jean, agé de 20 ans. Joseph, agé de 19 ans.

Bonnaventure, agé de 12 ans. Marguerite, agée de 24 ans.

Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, 2 vaches, 2 veaux, une génisse, 5 brebis, 3 truyes, 3 cochons et 6 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été concédé par Messieurs de Pensens et Dubuisson, mais ils ont perdu le contract. Ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé

8 boisseaux de bled froment, et 2 idem de pois.

Simon Billard dit la Valleur, habitant serrurier, soldat cy devant de la compagnie de Monsieur de Bonnaventure, natif de Paris, agé de 43 ans et il y en a 23 qu'il est dans la colonie, marié avec Marie Joseph Charpentier, native du havre Saint Pierre du Nord, agée de 28 ans.

Ils ont 3 enfans: 1 garçon et 2 filles.

Simon Billard, agé 11 mois. Marie Rose, agée de 5 ans. Louise, agée de 3 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 2 vaches, 2 veaux, 4 moutons, 4 brebis, une cavalle et sa suitte, une truye, 4 cochons et une chalouppe.

Ils ont fait un deffriché où ils peuvent semmer 10 boisseaux de grain.

Le dit Billard possède un autre terrain dans le bois où il a un deffriché pour semmer 8 boisseaux de bled, cette dernière habitation est située dans la rivière à Charles, à une lieue du havre St. Pierre.

Ils y ont en bestiaux: 13 oyes et 18 poulles.

Joseph Jacquet, habitant pecheur, natif de Grandville en Normandie, agé de 35 ans et il y en a 12 qu'il est dans le pays, marié avec Elisabeth Boulanger native du havre Saint Pierre du Nord de cette Isle, agée de 30 ans.

Ils ont 5 enfans de leur mariage, 3 garçons et 2 filles.

Joseph Jacquet, agé de 8 ans.

Antoine, agé de 3 ans. Jacques, agé de 8 mois.

Marie Françoise, agée de 10 ans.

Thérèse, agée de 5 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, 1 génisse, 2 veaux, 2 brebis, 2 cochons.

Ils ont achepté leur maison 50 livres de Pierre Gallon, et leur terrain par un permis de Monsieur Degoutins, en datte du 13 9 bre 1750. Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé deux boisseaux de bled froment et du gueret pour semmer 14 boisseaux au brint printems prochain.

Le Sr Louis Bernard, habitant pêcheur et laboureur, natif de Chartres en Beauce, agé de 52 ans, et il y en a——qu'il est dans le pays, marié avec Magdelaine Simon, hative à Louisbourg agée de 34 ans.

Ils ont 5 enfans, 4 garçons et une fille.

Louis Bernard, agé de 16 ans.

Pierre, agé de 10 ans. Hustache, agé de 3 ans. Simon, agé de 9 mois. Anne, agée de 11 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 brebis.

Ils tiennent leur terrain pour l'avoir achepté 80 livres de Jean Chesnay comme il parcît par le certificat dudit Chesnay en datte de 1738. Ils ont fait un deffriché pour enseme ensemencer 20 boisseaux et ils n'ont rien semmer depuis 3 ans, faute de semmence.

Nicolas Hango, pêcheur, natif de Verly, evêché de Coutance, agé de 36 ans et il y Nord de cette Isle, agée de 23 ans. ; qu'il est dans le pays, marié avec Anne Gallais, native du havre St Pierre du

Ils ont 4 enfans, 3 garçons et une fille.

Vincent Hango, agé de 7 ans.

Simon, agé de 5 ans. Louis, agé de 32 mois.

Marie Rose, agée de 10 mois.

lls ont en bestiaux: 3 brebis, une truye et un cochon.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verballement par Monsieur Duchambon, Commandant en cette Isle, ils ont fait un deffriché où ils ont semmé 4 boisseaux au prinseaux de froment et un boisseau de pois, et du guéret pour semmer 4 boisseaux au prin-

tems prochain, la susditte habitation est située sur la rivière à Charles, à une lieue du

havre St Pierre du Nord. André Renauld, pauvre habitant laboureur, natif de la paroisse de Mattes en Xaintonge, agé de 60 ans et il y en a 26 qu'il est dans le pays, marié avec Jeanne Roger, native de La Rochelle, agée de 40 ans.

Ils ont deux garçons.

Mathurin Renauld, agé de 10 ans.

André, agé de 8 ans.

Ils ont en bestiaux : une vache et sa suitte, une genisse, 2 brebis et 2 cochons. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé au hâvre Saint Pierre et leur a été accordé par concession de Messieurs de Pensens et Dubuisson, ils ont du guéret pour semmer 24 boisseaux, ils n'y a rien de semmé n'ayant pû avoir de semmence.

Le Sr Emard de Thezen du Dauphiné, négotiant, agé de 43 ans et il y en a trois

qu'il est dans le pays.

Jacques Meunier, natif de Balle, en Suisse, sorty de chés les Anglois, agé de 18 ans

domestique audit Sr Emard.

Bazille Boudrot son mestayer, natif de l'Accadie, agé de 30 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Giroire, native de l'Accadie, agée de 30 ans. Ils ont 3 enfans, un garçon et 2 filles.

Pierre Paul Boudrot, agé de 8 ans.

Marie Joseph, agée de 4 ans. Euphrosinne, agée de 2 ans.

Ils ont en bestiaux : 5 bœufs, 3 vaches et leurs suittes, 4 oyes, un cheval, 5 brebis et 10 poulles.

Ledit sieur Emard tient ledit terrain pour l'avoir achepté de Monsieur Saint Vil

lemay. Ils ont fait un deffriché pour semmer 96 boisseaux au printems prochain. Marie Ducloux, veuve de feu Michel Loyal dit Mignet native du cap Breton, de 38 ans, chargée de 5 enfans, 2 garçons et 3 filles.

Michel Loyal son fils aîné, 13 ans.

Jacques, agé de 10 ans.

Marie Rose, agée de 12 ans.

Charlotte, agée de 7 ans. Modeste, agée de 4 ans.

Elle a en bestiaux: 4 bœufs, 3 vaches, 2 veaux, une cavalle, un bellier, 6 brebis, une truye, 10 oyes et 8 poulles.

Le terrain où elle est établie est situé au havre Saint Pierre du nord de cette Isle où elle a semmé 5 boisseaux et demy de froment, un boisseau et demy d'orge, un boisseau d'avoine, un demy boisseau de pois et du guéret pour semmer 24 boisseaux.

Ladite veuve tient son terrain par concession accordée par Messieurs de Pensens et Dubuisson en datte du 20 Juillet 1736 et légallisée de Messieurs de Brouillant et Lenorment.

Robert Mancel, habitant pêcheur, natif de la paroisse de la Luzerne, evêché d'Avrant ches, agé de 32 ans et il y en a trois qu'il est dans le pays, marié avec Jeanne Goupy, native du même lieu agée de 32 ans.

Ils ont un garçon et une fille.

Blaise, agé de 3 ans.

Suzanne, agée de 17 mois.

Ils ont en bestiaux: une vache avec sa suitte, un mouton, 4 brebis, un cochon, une truye, 20 oyes, 5 poulles, 2 chalouppes et la moitié d'un batteau.

Marie Simon, veuve de feu Domminique Duclaud, native de l'Accadie agée de 55 elle a Simone sa niesse agée de 18 apr elle Ils n'ont point d'habitation. ans, elle a Simone sa niesse agée de 18 ans, elle reste avec son fils.

Jacques Dominique Duclaud, habitant pécheur, natif du présent lieu, agé de 31 marié avec Marie Vescot, native de l'Association de l'Associatio ans, marié avec Marie Vescot, native de l'Accadie agée de 28 ans.

Ils ont deux filles:

Marie Françoise, agée de 2 ans. Marie Joseph, agée d'un an.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 6 vaches, 5 veaux, 15 brebis, un cheval, 10 cochons, 20 oyes, 3 dindes et 40 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel ils sont leur a été concédé par Messieurs Duchambon et Dubuisson, ils ont semmé 10 boisseaux de bled. Il tient une chalouppe avec Joseph Du-

Joseph Dumont, habitant pêcheur et laboureur, natif du petit Degrat, agé de 38

Il a 4 filles:

Anne, agé de 13 ans. Marie, agée de 11 ans. Helenne, agée de 5 ans.

Suzanne, agée de 18 mois.

Il a: trois beufs, 3 vaches, 2 génisses, 15 moutons, 3 cochons, 10 oyes et 4 poulles. Le terrain sur lequel il est établi il y a semmé quatre boisseaux de bled froment.

Marie Joseph Chenel, veuve de feu Morel, native de l'Accadie, agée de 50 ans.

Elle a 3 garçons:

Joseph Charpentier, agé de 22 ans.

Louis, agé de 20 ans. Joseph, agé de 15 ans.

Elle a en bestiaux: 4 bœufs, une vache, 2 veaux, 15 moutons, 5 cochons, 15 oyes, 18 dindes, 30 poulles ou poullets.

Le terrain qu'elle fait valloir est dans la rivière, elle y a fait un deffriché où elle a semmé 10 boisseaux de bled froment, et elle a encore du guéret pour semmer 24 boisseaux de bled froment, et elle a encore du guéret pour semmer 24 boisseaux de bled froment, et elle a encore du guéret pour semmer 24 boisseaux de bled froment, et elle a encore du guéret pour semmer 24 boisseaux de bled froment, et elle a encore du guéret pour semmer 24 boisseaux de bled froment, et elle a encore du guéret pour semmer 24 boisseaux de bled froment, et elle a encore du guéret pour semmer 24 boisseaux de bled froment, et elle a encore du guéret pour semmer 24 boisseaux de bled froment, et elle a encore du guéret pour semmer 24 boisseaux de bled froment, et elle a encore du guéret pour semmer 24 boisseaux de bled froment, et elle a encore du guéret pour semmer 24 boisseaux de bled froment, et elle a encore du guéret pour semmer 24 boisseaux de bled froment, et elle a encore du guéret pour semmer 24 boisseaux de bled froment, et elle a encore du guéret pour semmer 24 boisseaux de bled froment de la contract de la cont seaux, et une seconde terre qu'elle fait valloir en pêche sur la pointe du havre Saint Pierre du Nord.

Le S^r Charles Jousseaume négotiant, natif de Saint Martin de Villeneuve, evêché de La Rochelle en France, agé de 30 ans et il y en a trois qu'il est dans le pays, il est marie, Rochelle en France, agé de 30 ans et il y en a trois qu'il est dans le pays, il est marie, Rochelle en France, agé de 30 ans et il y en a trois qu'il est dans le pays, il est marie, Rochelle en France, agé de 30 ans et il y en a trois qu'il est dans le pays, il est marie, Rochelle en France, agé de 30 ans et il y en a trois qu'il est dans le pays, il est marie de l'Accadie, agée de marié depuis un mois avec Damoiselle Magdelaine Bugeaud, native de l'Accadie, agée de

Il est logé à loyer dans la maison de la veuve Morel.

Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, 3 cochons, 5 oyes, 5 poulles, 2 chalouppes de pêche et la moitié de deux batteaux, l'un avec Robert Mancel et l'autre avec Jacques Galland et femoitié de deux batteaux, l'un avec Robert Mancel et l'autre avec Jacques Galland et fournisseur de 7 chalouppes.

Ledit Sieur Jousseaume a pour domestique un 36 mois, nommé Claude Duriaud, de Quintin, evêché de S' Brieux en Bretagne, agé de 16 ans.

Ledit Sieur Jousseaume n'a point encore d'autre terrain que 30 pieds en quarré qu'il a achepté de la veuve Morel.

François Jolly, habitant pêcheur, natif de Paramé, evêché de Saint Malo, agé de

Jean Le Vieux, natif du lieu de Soubise, evêché de Sainte en Xaintonge, agé de 60 ans, tous les deux garçons et associés.

Ils ont en bestiaux : 2 cochons et 4 gelinnes.

Le terrain qu'ils occupent est situé au Sud quart Sud Ouest de la baye Saint Pierre qui leur a été donné verballement par Monsieur ont semmé huit boisseaux de bled froment, un boisseau et demy de seigle, trois quarts de bos de la contract pour semmer 3 boisseaux. de boisseaux de bled froment, un boisseau et denny de boisseaux.

de boisseaux de pois, et du guéret pour semmer 3 boisseaux.

Magdelaine Poitevin, veuve de Guillaume Prieur dit Dubois, native de l'Accadie, aged de 50 ans et il y en a 32 qu'elle est dans le pays.

Elle a 3 garçons: Pierre, agé de 23 ans. Guillaume, agé de 19 ans. Louis, agé de 13 ans.

André Dugay, orphelin, agé de 7 ans.

Le terrain sur lequel elle est établie est situé au hâvre Saint Pierre dans la partye du Nord de cette Isle, elle tient ledit terrain par concession accordée par Messieurs de

Pensens et Dubuisson, elle a declaré que laditte concession a bruslé lors de l'incendie il v a 14 ans.

Ils ont en bestiaux: 3 boeufs, 4 vaches, un veau, 8 brebis, 2 cochons, 5 oyes et 5

poulles.

Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé deux boisseaux et demy de bled froment, et du guéret pour semmer 60 boisseaux au printemps prochain.

Laditte veuve et ses enfans jouissent comme dessus d'un autre terrain situé au haut de la rivière du Nord Est du Port La Joye où ils ont semmé 8 boisseaux de grain.

Jacques Le Prieur, dit Dubois son fils, natif aux Isles Michaud sur l'Isle Royale, habitant pêcheur et laboureur, agé de 35 ans et il y en a 32 qu'il est dans le pays, marie depuis peu avec Margueritte Michel dite Laruine, native de l'Accadie, agée de 20 ans.

Ils n'ont pour tout bestiaux qu'un mouton et 3 poulles.

Le terrain qu'ils occupent est situé tout au haut de la rivière du Nord Est du Port

la Joye, ils y ont fait un deffriché pour semmer 8 boisseaux de bled.

Joseph Fricond dit Picard, habitant, soldat de la compagnie de Stimauville du Departement de l'Isle Royale, natif du bourg d'Au, province de Picardie, jurisdiction de la ville d'Eu, agé de 30 ans et il y en a 15 qu'il est dans la colonie, marié avec Margueritte Prieur, native au havre Saint Pierre de l'Isle Saint Jean, agée de 20 ans.

Ils ont deux garcons: Joseph, agé de deux ans. Jean Louis, agé de 5 mois.

Ils ont en bestiaux: 2 vaches, un veau et 2 gelinnes.

Ils ont leurs portions des habitations de Magdelaine Poitevin, veuve Prieur leur

Le Sr Claude Antoine Duplessis, habitant chirurgien, natif de Saint Quentin en Picardie, agé de 43 ans et il y en a qu'il est dans le pays, marié avec Catherine Le Jeune, native en Accadie, agée de 49 ans.

Ils ont 3 enfants: un garçon et 2 filles.

François Marin, agé de 3 ans. Nastazie, agée de 15 ans. Marie Louise, agée de 13 ans.

Louis La Bauve, orphelin, natif de la coste de l'Est en Accadie, agé de 12 ans.

Ils ont en bestiaux : une cavalle, une vache, un veau et 6 gélinnes.

Leur habitation est située au havre Saint Pierre de l'Isle Saint Jean qu'ils tiennent en faveur d'une requette qu'ils avoient présentée à Monsieur Prevost en 1750, laquelle ditte Requette auroit été renfermée sous le scellé parmy les papiers de Monsieur Degoutins après sa mort.

Claude Chatel, habitant pecheur, natif de Saint Michel des Loups en basse Normandie, évêché d'Avranche, agé de 38 ans et il y en a 18 qu'il est dans le pays, ledit

Châtel n'est point marié

Il a en bestiaux : 2 boeufs, une vache, un veau, 10 brebis et une truye.

Le terrain où il est etably est situé au susdit havre et il l'a achepté la somme de 35 livres de Michel Duffaut comme il paroit par la vente faitte en 1743 et le 17 May. Il a fait un deffriché où il a semmé 11 boisseaux de froment, un boisseau un quart de pois, et du guéret pour semmer 8 boisseaux.

Jacques Montaury, habitant pecheur et laboureur natif du havre Saint Pierre sur l'Isle Royale, agé de 31 ans et il y en a 25 qu'il est dans le pays, marié avec Magde

laine Quimine, native de l'Accadie agée de 31 ans.

Ils ont 4 enfans, 3 garçons et une fille. Grégoire Montaury, agé de 5 ans. Jean Baptiste, agé de 3 ans.

Joseph, agé d'un an.

Marie Rose, agée de 6 ans.

Ils ont en bestiaux: 8 bœufs, 3 vaches, 2 veaux, 5 brebis, 7 cochons, 5 oyes, 6 poulles et 12 poullets.

Le terrain où ils sont etablis est situé au susdit havre Saint Pierre de l'Isle Saint et il est par moitié avec Mathieu Clair de l'Asle Saint

Jean et il est par moitié avec Mathieu Glain de la rivière de Peugiguit.

Le dit Montaury a un autre terrain au lieu appellé les Etangs où ils ont fait un deffriché et y ont semmé huit boisseaux de bled froment et quatre boisseaux de pois et du guéret pour semmer 12 boisseaux de grain.

Geneviève Poitevin, veuve de David Despoyes, pauvre, native de l'Accadie agée de

36 ans chargée de 6 enfans, 4 garçons et 2 filles.

Jean François, agé de 11 ans.

Charles, agé de 9 ans. Jean, agé de 6 ans. Ruffin, agé de 2 ans.

Marie-Madeleine, agée de 13 ans.

Appolline, agée de 5 ans.

Elle a en bestiaux : 2 brebis, une génisse et 2 poulles.

Le terrain où elle est établie est situé au havre Saint Pierre de cette Isle Saint

Jean et luy est venu de succession.

Elle jouit d'un autre terrain situé au lieu appellé les Etangs et qui a été accordé à veuve ne peut ensemencer son terrain attendu sa grande misère, et il y a environ 30 ans que laditte veuve est dans le pays.

Le Sr Louis Aubin Le Buffe, habitant pêcheur, natif de Saint Michel des Loups Oniversandie, agé de 36 ans et il y en a 22 qu'il est dans le pays, marié avec Anne

Quimine, native de l'Accadie, agée de 30 ans.

Ils ont deux filles. Modeste, agée de 4 ans.

Marie Françoise, agée de 30 mois.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 3 vaches, 2 genisses, 2 veaux, une cavalle avec sa

suitte 10 brebis, 6 cochons et 3 poulles.

Le terrain où il est étably est situé dans une partye du havre Saint Pierre du nord de l'Isle Saint Jean, au lieu appellé le Nigeagant, ils tiennent ledit terrain pour l'avoir achepté du Sieur Charles Le Buffe, frère audit Aubin, comme il paroit par la vente faitte entre eux en datte de 1749, signé Bernard, notaire Royal.

Ils ont fait un deffriché et ont semmé 8 boisseaux de froment et du guéret pour semmer 16 boisseaux. Ils tiennent un autre terrain dans les étangs où ils y ont du deffriché pour semmer 32 boisseaux. Ils ont une chalouppe et en ont perdu une il y a

quelques jours.

Ils ont aussy trois 36 mois, tous les trois natifs de Bretagne.

Ils ont aussy Margueritte Quimine sœur et belle sœur des dits Sieur Aubin et sa

femme, native de l'Accadie, agée de 16 ans. Charles Fouquet, habitant pecheur, natif d'Avranche en Normandie, agé de 50 ans et il y en a 30 qu'il est dans le pays marié avec Marie Poitevin, native de l'Accadie, agée de 37 ans.

Ils ont 9 enfans, 5 garçons et 4 filles.

Louis Fouquet, agé de 24 ans. Jean Aubin, agé de 22 ans. Jean Martin, agé de 14 ans. Simon, agé de 6 ans.

Charles, agé de 8 mois.

Marie Françoise, agée de 16 ans.

Anne, agée de 12 ans. Elisabeth, agée de 8 ans. Françoise, agée de 4 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 3 vaches, 2 genisses, 4 veaux, 12 moutons ou brebis, 7 cochons, une cavalle et sa suitte et 15 poulles ou poullets.

Ils tiennent ledit terrain par concession qui leur a été accordée par Messieurs Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé 8 boisseaux de bled et du guéret pour en semmer 24 n'ayant pû semmer davantage faute de semmence.

Denis Le Gatz evêché de Coutance en Normandie, agé de 62 ans et il y en a 35 qu'il est dans le Pays marié avec Dame Marie Rogé, native de La Rochelle, agée de 42 ans.

Ils ont 4 garçons et 3 filles. Jacques, agé de 24 ans. François, agé de 17 ans. Philippe, agé de 11 ans. Pierre, agé de 9 ans. Françoise, agée de 18 ans. Louise, agée de 14 ans. Marguerite, agée de 3 ans.

Ils ont en bestiaux: 8 bœufs, 8 vaches, 4 genisses, 8 veaux, un cheval, 22 brebis, 9 cochons, 4 oyes et 50 poulles ou poullets et 20 dindes ou dindonneaux.

Le terrain où ils sont établis est situé au lieu du Nigeagant où il ont fait un

deffriché où ils ont semmé 60 boisseaux de bled froment et du guéret pour autant.

Ils ont un autre terrain au lieu appellé le fond des Etangs où il y a un moulin à bled, ledit terrain où est le moulin leur a été accordé par une permission de Monsieur de Bonnaventure en datte de 1750, et le premier et celuy qui suit leur ont été accordés par Messieurs de Pensens et Potier Dubuisson dont ils ont les concessions en datte de 1736.

Le dit terrain qui suit et qui leur appartient est situé au lieu appellé la pointe au havre Saint Pierre du Nord où ils ont fait un deffriché pour un jardin, et le restant leur sert de grave pour la molue. Ils ont un batteau et deux chalouppes à pêches. Ils ont été insendiés où ils ont perdu tous leurs effets et leur maison qui a été consommée par le

Le S^r Louis Talbot, habitant pêcheur, natif de Bar le Duc en Barrois, province de Lorraine, agé de 45 ans, et il y en a 20 qu'il est dans le pays, marié avec Françoise Douville, native du havre Saint Pierre du Nord de cette Isle, agée de 30 ans.

Ils ont 4 garçons. Charles Louis, agé de 9 ans. Joseph, agé de 7 ans. Jean François, agé de 4 ans. François, agé de 7 mois.

Ils ont en bestiaux: 8 bœufs, 4 vaches, 2 genisses, 4 veaux, un cheval, 16 brebis,

7 cochons, 34 oyes, 12 dindes, 60 poulles et poullets.

Le terrain où ils sont établis est situé au lieu appelé le Nigeagant où ils ont un deffriché pour semmer 40 boisseaux de grain et ils les ont semmé cette année. Ils ont deux chalouppes de pêche.

Jean Delannois, habitant pêcheur et laboureur, natif de la paroisse de Saint-Quast, evêché de Saint Brieux, agé de 50 ans, et il y en a 28 qu'il est dans le pays, marié avec

Marie Arsenaud, na ive de l'Accadie agée de 32 ans.

Ils ont 7 enfans, 4 garçons et 3 filles.

Hustache, agé de 14 ans. Jacques, agé de 12 ans. Paul, agé de 6 ans. Jean, agé de 3 ans. Suzanne, agée de 11 ans. Marie, agée de 5 ans. Magdelaine, agée d'un an.

Magdelaine, agee d'un an. Ils ont en bestiaux : 4 bœufs, une vache, une génisse, 2 taureaux, un veau, 7

brebis, 6 oyes, 20 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur le costé Ouest du havre aux Sauvages, il leur a été donné par concession de Messieurs de Pensens et Dubuisson, hommologuée de Messieurs de Brouillant et Le Normant en datte du 20 Juin 1736. Elle contient quatre arpents de fasse, sur 40 de profondeur, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 6 boisseaux de bled froment, et ils ont du guéret pour semmer 4 boisseaux.

Jacques Devaux père, habitant pêcheur et laboureur, natif de l'Accadie agé de 50 ans et il y en a 28 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Potier, native de l'Accadie,

agée de 50 ans.

Ils ont 2 garçons et une fille.

Jean, agé de 25 ans. Joseph, agé de 22 ans. Marie, agée de 18 ans.

Ils ont en bestiaux: 6 bœufs, 5 vaches, 2 génisses, 2 taureaux, 3 veaux, 28 moutons,

12 cochons et 50 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la coste du Ouest du havre aux Sauvages, il leur a été donné par concession de Messieurs de Pensens et Potier Dubuisson en 1736, et omologuée de Messieurs de Brouillant et Le Normant, il contient 4 arpens de fasse sur 40 de profondeur, ils y ont fait un deffriché, où ils ont semmé 24 boisseaux de froment, et il leur reste du gueret pour semmer 56 boisseaux.

Jean Baptiste Duvivier, extremement pauvre, natif de St Michel des Loups, evêché d'Avranche, agé de 50 ans et il y en a 29 qu'il est dans le pays, marié avec Madelaine

Caissy, native de l'Accadie, agée de 34 ans.

Ils ont 6 enfans: 3 garçons et 3 filles. Pierre, agé de 15 ans. Jacques, agé de 8 ans.

Jean, agé de 3 ans. Marie, agée de 13 ans. Theotiste, agée de 11 ans. Henriette, agée de 5 ans.

Ils ont en bestiaux: 3 boeufs, une vache, un veau, un cheval, 6 brebis, 6 cochons

et 3 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur le costé du Ouest du havre aux Sauvages, il leur a été concédé par Messieurs de Pensens et Dubuisson en 1736, et homologuée par Messieurs de Brouillant et Le Normant. Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé 3 boisseaux de bled froment, et du guéret pour semmer 4 boisseaux et demy.

Jacques Devaux, habitant laboureur, natif en l'Accadie, agé de 26 ans et il y en a 24 qu'il est dans le pays, marié avec Madelaine Robichaud, native de l'Acadie.

Ils ont: 2 boeufs, une vache, un veau, une brebis et une truye.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte du Ouest du havre aux Sauvages, ils n'ont qu'une permission verballe de Monsieur de Bonnaventure. Ils y ont fait un deffriché où ils pourront semmer 8 boisseaux.

Cristophe Potier, habitant pêcheur et laboureur, natif de l'Accadie agé de 38 ans et il y en a 31 qu'il est dans le pays, marié avec Anne Boudrot, native du Port Toulouse, agée de 29 ans.

Ils ont 5 filles: Marie, agée de 11 ans. Anne, agée de 11 ans. Charlotte, agée de 8 ans.

Margueritte, agée de 5 ans. Marie, agée de 18 mois.

Ils ont en bestiaux: 2 boeufs, 2 vaches, 2 genisses, un taureau, 2 veaux, 8 moutons, 3 cochons et 10 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur la côte de l'Est du havre aux sauvages, il leur a été donné par concession de Messieurs de Pensens et Potier Dubuisson en 1736, et homologuée par Messieurs de Brouillant et Le Normant, elle contient 4 arpents de front sur 40 de profondeur. Ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 10 hoi. 10 boisseaux de bled froment et ils ont du guéret pour en semmer six.

Julien Compagnon, habitant pecheur et laboureur, natif de la paroisse de Saint Michel des Loups, evêché d'Avranche en Normandie, agé de 23 ans et il y en a quatre qu'il est dans le pays, marié avec Cécille Nivrat (Nuirat), native de l'Accadie, agée de 39 ans.

Ils ont 6 enfans: Jean Poitier, agé de 22 ans. Christophe, agé de 18 ans. Louis, agé de 16 ans. Henriette, agée de 13 ans.

Suzanne, agée de 5 ans.

Marie Compagnon, agée d'un an.

Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, 2 vaches, 2 taureaux, une génisse, un veau, 6 mou-

tons, une cavale, 9 cochons et 30 poulles ou poullets.

Le terrain où ils sont établis a été concédé à feu Louis Poitier par Messieurs de Pensens et Dubuisson en 1736 et homologué par Messieurs de Brouillan et Le Normant. Ils y ont fait un destriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment, et il leur reste encore du guéret pour en semmer 28 boisseaux.

Michel Ouvray, habitant pêcheur et laboureur, natif en la paroisse de Vir, evêché de Bayeux, age de 25 ans, et il y en a trois qu'il est dans le pays, marié avec Elisabeth

Poirier, native de l'Accadie, agée de 23 ans.

Ils ont Jean François leur fils, agé de 10 mois. Ils ont une vache, un veau, un cochon et 4 poulles.

Le terrain où ils sont établis est situé sur le bord de l'étang de Saint Pierre, ils y sont par permission de Monsieur de Bonnaventure. Ils y ont fait un deffriché où ils

ont sommé six boisseaux de bled froment et un boisseau de pois.

Jean Quimine, habitant pecheur et laboureur, natif de l'Accadie agé de 23 ans et il y en a dix qu'il est dans le pays, marié avec Magdelaine Terriaud, native à l'Accadie,

agée de 23 ans.

Ils ont en bestiaux : une vache, un cochon et 2 oyes.

Ils n'ont point encore d'habitation, ils restent chés Jacques Quimine père audit

Jacques Quimine, habitant pecheur et laboureur, natif de France, vallétudinaire agé de 60 ans, marié avec Marie Chiasson, native de l'Accadie, agée de 58 ans et il y en a dix qu'ils sont dans le pays.

Ils ont 4 enfans, un garçon et 3 filles:

Pierre Quimine, agé de 26 ans.

Judicth, agée de 20 ans.

Françoise, agée de 18 ans.

Marguerite, agée de 14 ans.

Ils ont en bestiaux : 4 bœufs, 4 vaches, 2 veaux, 3 génisses, 4 moutons, 8 cochons,

8 oyes et 18 poulles ou poullets.

Le terrain où ils sont établis est situé à l'Est de l'étang de Saint Pierre et leur a été concédé par Messieurs de Pensens et Dubuisson, ils y ont semmé 9 boisseaux de froment et quatre boisseaux de pois et du guéret pour semmer 16 boisseaux, laditte concession ayant été homologuée par Messieurs de Brouillant et Le Normant.

Marie Chiasson, veuve de feu Joseph La Foresterie, native de l'Accadie, agée de 60

ans, et il y en a 30 qu'elle est dans le pays.

Elle a deux garçons. Joseph, agé de 22 ans. Jean, agé de 20 ans.

Ils ont en bestiaux : 4 bœufs, 4 vaches, 4 génisses, 4 veaux, 2 chevaux, 20 moutons

ou brebis, 5 cochons, 5 dindes et 50 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel elle est établie est situé sur le bord du chemin de Saint Pierre au havre au Sauvage et luy a été concédé par Messieurs Duchambon et Dubuisson, et homologué par Messieurs de Brouillant et Le Normant. Elle a fait faire un deffriché où elle a semé 13 boisseaux de bled froment et un boisseau d'avoine et il luy reste de terre en guéret pour semmer 32 boisseaux.

Jean Arnauld, habitant pecheur et laboureur, natif de Rochefort, agé de 48 ans et il y en a 28 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Poitier, native de l'Accadie, agé de

32 ans.

Ils ont 7 enfans, un garçon et 6 filles. Jean Arnauld, agé de 13 ans. Marie, agée de 18 ans. Rose, agée de 16 ans. Colette, agée de 13 ans. Veronique, agée de 5 ans.

Sevrienne, agée de 3 ans. Magdelaine, agée de 5 mois.

Ils ont en bestiaux, 2 bœufs, 3 vaches, une génisse, 5 moutons, 3 cochons et 30

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé sur le bord du chemin du havre Saint Pierre au havre au Sauvage, il leur a été concédé par Messieurs de Pensens et Dubuisson il contient 4 arpents de front sur 40 de profondeur sur lequel ils ont fait un deffriché de dix boisseaux. Ils n'ont point semmé.

Pierre Grossin, habitant pêcheur et laboureur, natif de la paroisse de Carolle, evêché d'Avranche, agé de 44 ans et il y en a 25 qu'il est dans le pays, marié avec Cécille

Caissy, native de l'Accadie, agée de 38 ans. Ils ont 8 enfans, 3 garçons et 5 filles.

Michel Grossin, agé de 18 ans.

Jacques, agé de 8 ans. Pierre, agé de 7 ans. Cécille, agée de 15 ans.

Magdelaine, agée de 14 ans.

Anne, agée de 12 ans. Marguerite, agée 6 ans. Rose, agée de 3 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 3 vaches, 3 taureaux, 2 génisses, un veau, un cheval,

11 moutons, 4 cochons et 3 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé aux étangs et leur a été concédé par Messieurs de Pensens et Dubuisson et homologué par Messieurs Duquesnel et Bigot, il contient 4 arpents de front sur 40 de profondeur, ils y ont fait un deffriché de 45 boisseaux de semences et ils n'en ont semmé que 5 boisseaux de bled froment et 8 idem de

François Chiasson, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 60 ans et il y en a 25 qu'il est dans le pays, marié avec Anne Dousset, native de l'Accadie, agée de 48 ans. Ils ont 7 enfans, 5 garçons et 2 filles.

Jean Chiasson, agé de 25 ans.

François, agé de 22 ans. Joseph, agé de 19 ans. Louis, agé de 13 ans. Crisostôme, agé de 3 ans.

Anne, agée de 16 ans. Marie, agée de 12 ans.

Ils ont en bestiaux: 6 bœufs, 6 vaches, un taureau, 2 genisses, 5 veaux, 20 moutons, 12 cochons et 20 poulles ou poullets.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé du costé du Ouest du havre au Sauvage, il leur a été concédé par Messieurs de Pensens et Dubuisson. Ils y ont fait un destrible en ont semmé 24 boisseaux de bled un deffriché pour semmer 68 boisseaux dont ils en ont semmé 24 boisseaux de bled

Michel Grossin, habitant pecheur et laboureur, natif de Carolle, evêché d'Avranche agé de 47 ans et il y en a 25 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Caissy, native de l'Accel. l'Accadie agée de 44 ans.

Ils ont neuf enfans, 3 garçons et 6 filles.

Jacques Grossin, agé de 13 ans.

Louis, agé de 10 ans. Michel, agé de 6 ans. Marie Louise, agée de 18 ans. Marie, agée de 16 ans

Henriette, agée de 7 ans. Brigitte, agée de 4 ans. Françoise, agée de 3 ans.

Marie Magdelaine, agée de 6 mois.

Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, une vache, un veau, 10 moutons, 2 cochons et 6 poulles.

Le terrain où ils sont établis est situé au Sud des Etangs de Saint Pierre. Ils ont fait un deffriché pour y semmer 32 boisseaux et ils en ont semmé une partye de 8.

Paul Caissy garçon, habitant pecheur et laboureur natif de l'Accadie, agé de 21

ans et il y en a trois qu'il est dans le pays.

Il a en bestiaux : 2 vaches, un veau et 5 cochons.

Le terrain qu'il occupe est situé au Sud quart Sud Ouest des étangs de Saint Pierre il a acquis ledit terrain, la somme de 100 livres de Cristophle Delanne son beau frère le 15 May de la présente année. Il y a un deffriché pour semmer 24 boisseaux de grain, et il n'en a point semmé fautte d'en avoir.

Joseph Tudal, habitant pêcheur, natif de Saint Malo agé de 40 ans et il y en a 21 qu'il est dans le pays, marié avec Anne Labauve, native de l'Accadie agée de 42 ans.

Ils ont 5 enfans, 2 garçons et 3 filles.

Joseph Tudal, agé de 13 ans.

François, agé de 2 ans.

Marie Joseph, agée de 11 ans.

Pelagie, agée de 7 ans. Louise, agée de 5 ans.

Laditte Anne Labauve a deux garçons avec elle de son premier mariage.

Jean Benoit, agé de 22 ans.

Pierre, agé de 18 ans.

Ils ont en bestiaux : une vache et sa suitte.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé au havre au Sauvage, il leur a esté concédé par Messieurs Duchambon et Dubuisson, ils y ont fait un deffriché de 15 boisseaux, mais ils n'ont point semmé faute de semence.

Jean Chainay, habitant pecheur, natif de l'Accadie agé de 50 ans et il y en a 25 qu'il est dans le pays, marié avec Anne Poitier, native de l'Accadie, agée de 40 ans.

Ils ont 5 enfans, 3 garçons et 2 filles.

Jean Baptiste, agée de 22 ans.

Joseph, agé de 12 ans. Charles, agé de 9 ans.

Geneviève, agée de 5 ans. Marie, agée de 4 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, 2 veaux, 12 brebis et 8 cochons.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé au hâvre au Sauvage, ils le tiennent par concession de Messieurs Duchambon et Dubuisson.

Ils y ont fait un deffriché de 32 boisseaux de semence et n'ont point ensemence. Pierre Livois, habitant pecheur et laboureur, natif de la paroisse Dargues, evêche d'Avranche en Normandie, agé de 30 ans et il y en a 12 qu'il est dans le pays, veuf de feu Marie Daigre.

Il a Marie Anne Livois, sa fille, agée de 5 mois.

Et en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, un veau et 3 poulles.

Le terrain sur lequel il est étably est situé du coté du Sud des Etangs de Saint Pierre, il a acquis ledit terrain de Jouannis Laborde, il y a fait un deffriché où il a semmé b

boisseaux et demy de bled froment.

Party du havre Saint Pierre le 17 août et fait routte pour Tracadie, la distance d'un havre à l'autre est de quatre lieues, l'on a reconnu rien de remarquable dans cet espace de chemin, que le havre au Sauvage et des dunes de sable qui règnent partout sur le bord de la mer sur lessarelle : le bord de la mer, sur lesquelles il y croît beaucoup de foin, et sur leur derrière l'on y pratiqueroit des preries considérables à peu de frais, sy l'on les concédoit par de petites parcelles à ceux qui en auroient besoin.

Le havre au Sauvage est situé sur la coste du Nord et à une lieue de Saint Pierre, il est propre pour y faire la pêche de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture des terres, il s'enfonce d'une de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture des terres, il s'enfonce d'une de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture des terres, il s'enfonce d'une de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture des terres, il s'enfonce d'une de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture des terres, il s'enfonce d'une de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture des terres de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture des terres d'une de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture des terres de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture des terres de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture des terres de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture des terres de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture des terres de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture des terres de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture des terres de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture de la molüe en chalouppe seullement et pour la culture de la molüe en chalouppe seullement et pour l des terres, il s'enfonce d'une demy lieue dans la profondeur des terres du Sud et après il se divise en deux bras. L'un actual du se divise en deux bras l'une demy lieue dans la profondeur des terres du Sud et après il quel il se decharge un ruisseau qui fait aller un moulin à grain, et l'autre court dans le

Ouest Nord Ouest une demie lieue sur les costés duquel sont établis plusieurs habitans et où ils ont le plus beau bled qui soit sur l'Isle.

DU HAVRE DE TRACADIE.

Le havre de Tracadie est étably par huit familles, et deux qui sont établis à l'Etang

des Berges, à trois quarts de lieue de distance dudit havre de Tracadie.

Il est propre ainsi que le havre Saint Pierre pour la pêche de la molue et la culture des terres. Les habitans qui y sont établis font l'un et l'autre avec succès. L'entrée est formée par la coupe des dunes, les deux extrémités gissent Est et Ouest, l'on estime la distance de l'une à l'autre de 200 à 250 toises, au milieu duquel il y a un chenal de 60 brasses de large, il court Nord Nord-Est et Sud Sud-Ouest, où il y a dans toute sa longueur depuis 15 à 16 pieds d'eau à marée haute, mais une barre de sable qui le traverse un peu au large ne permet l'entrée qu'à des bâtiments qui prennent depuis onze à 12 pieds d'eau, et laditte barre court ordinairement Est et Ouest.

Ce havre est fort spacieux et il s'enfonce de deux lieues derrière les dunes de l'Est, et d'une bonne lieue dans les terres du Sud, il conserve sa largeur ordinaire jusque dans

son extrémité.

Les habitans sont établis sur la coste du Ouest du dit hâvre, les terres qu'ils ont mises en valleur sont en partye ensemencées cette année, et dans le général la récolte y paroît assés belle, les terres y sont couvertes de toutes sortes de bois et les bords du havre qui sont situés dans les parties de l'Est Sud-Est et du Sud Sud-Est sont remplis de preries où il y a de l'herbe à pleine faux, et il seroit encore très facille de les agrandir avec peu de travail, et par là l'on trouveroit le moyen de pouvoir y placer encore plusients sieurs habitans.

Le moyen le plus convenable que l'on prévoit pour l'agrandissement des dittes preries seroient d'en concéder à chaque particulier une portion qui seroit suffisante pour la pour de la pour famille sy par la nourriture du nombre des bestiaux qu'il faut ordinairement à chaque famille, sy par la suitte du nombre des pestiaux qu'il faut ordinairement de la suitte du tems les habitans veullent garder le croît de leurs bestiaux, ils se trouveront dans la du tems les habitans veullent garder le croît de leurs bestiaux, ils se trouveront dans la company de la c dans la nécessité de les agrandir et de les nétoyer tout autour, ainsi à proportion qu'ils augmenteront de bestiaux ils agrandiront leurs preries.

RECENCEMENT DES HABITANS DE TRACADIE EN HOMMES, FEMMES, ENFANS, ETC.

Jacques Haché dit Galland, habitant navigateur et laboureur, natif de l'Accadie, agé de 40 ans et il y en a 16 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Joseph Boudrot, native à l'Accadie, agée de 32 ans.

Ils ont 7 enfans, 4 garçons et 3 filles:

Jacques Philippe, agé de 14 ans.

Joseph, agé de 10 ans. Charles, agé de 8 ans.

Syprien, agé de 4 ans.

Marie Jeanne, agée de 12 ans.

Marie, agée de 5 ans. Anne, agée d'un an.

Is ont en bestiaux: 6 bœufs, une vache, 5 brebis, 4 cochons, 5 oyes et 6 poulles. Le terrain qu'ils occupent leur a été donné verballement par Messieurs Duchambon et Dubuisson, où ils ont fait un deffriché pour semmer 24 boisseaux de grain, et ils en ont semmé 15 de division, où ils ont fait un deffriché pour semmer 24 boisseaux de grain, et ils en ont semmé 15 de division de divisi semme 15 de bled froment, trois de pois et un demy boisseau d'avoinne.

Charles Boudrot, habitant laboureur et navigateur, natif de l'Accadie, agé de 40 et il response partire du Port ans, et il y en a 39 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Fougère, native du Port Toulouse, agée de 29 ans.

Ils ont 4 enfans : un garçon et 3 (sic) filles.

Jean, agé de 11 ans.

Theotiste, agée de 9 ans. Marie, agée de 5 ans.

Ils ont en bestiaux : 3 bœufs, 4 vaches, 6 veaux, 2 moutons, 3 brebis, 3 cochons et ales. 7 poules.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verballement par Messieurs Duchambon et Dubuisson. Ils y ont fait un deffriché dans lequel ils ont semmé 7 boisseaux et demy de froment, et un de pois.

Pierre Boudrot, habitant pêcheur et laboureur, natif du Port Toulouse, agé de 30

ans, marié avec Cecille Vescot, native de l'Accadie, agée de 26 ans.

Ils ont un garçon et une fille. Foelix Boudrot, agé de 2 mois. Marie Joseph, agée de 19 mois.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verballement par Messieurs de Pensens et Dubuisson, ils ont fait un deffriché où ils ont semmé 10 boisseaux 1 de bled froment, et 3 boisseaux ½ de pois, et il leur reste de terre en guéret pour la semence de 8 boisseaux.

Charles Bourg, habitant pêcheur et laboureur, natif de l'Accadie agé de 58 ans et il en a 24 qu'il est dans le pays, marié avec Anne Boudrot, native de l'Accadie, agée de 44 ans.

Ils ont 12 enfans, 7 garçons et 5 filles.

Charles, agé de 25 ans. Pierre, agé de 21 ans. Louis, agé de 19 ans. Paul, agé de 11 ans. Ange, agé de 4 ans. Joseph, agé de 18 mois. Anne, agée de 17 ans. Marguerite, agée de 15 ans. Elisabeth, agée de 13 ans. Magdelaine, agée de 8 ans. Gertrude, agée de 5 ans.

Ils ont en bestiaux : 4 bœufs, 4 vaches, 3 génisses, deux veaux, 18 brebis, 9 cochons,

7 oyes, 7 poulles et une chalouppe de pêche.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verballement par Messieurs de Pensens et Dubuisson, sur lequel ils ont fait un deffriché où ils ont semme 25 boisseaux de bled froment et 5 boisseaux de pois et du guéret pour semmer 20 boisseaux.

Michel Bourg, habitant pecheur et laboureur, natif de l'Accadie agé de 60 ans et il y en a 24 qu'il est sur l'Isle, marié avec Anne Boudrot, native à l'Accadie agée de 50

Ils ont 7 enfans, 4 garçons et 3 filles.

Michel, agé de 30 ans. Joseph, agé de 25 ans. Abraham, agé de 23 ans. Pierre, agé de 13 ans Anne, agée de 27 ans. Marie, agée de 19 ans. Magdelaine, agée de 14 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 4 vaches, 3 veaux, 8 brebis, 15 cochons, 2 truyes. 17

poulles ou poullets et une chalouppe. Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verballement par Messieurs de Pensens et Dubuisson, sur lequel ils ont fait un deffriché de 64 boisseaux et dont ils en ont semmé la moitié.

François Boudrot dit Manne, habitant laboureur et pecheur, natif de l'Accadie, agé de 61 ans et il y en a 25 qu'il est dans le pays, marié avec Jeanne Landry, native de

l'Accadie.

Ils ont 6 enfans, 3 garçons et 3 filles.

Joseph, agé de 29 ans. Charles, agé de 18 ans. François, agé de 8 ans. Judich, agée de 20 ans. Louise, agée de 16 ans.

Elisabeth, agée de 10 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 4 vaches, trois genisses, une cavalle, 20 brebis, 27

poulles ou poullets et une chalouppe de pêche.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verballement par Messieurs de Pensens et Dubuisson, ils y ont fait un deffriché de 86 boisseaux de semence, et ils en ont semmé cette année 32 boisseaux de bled froment et six boisseaux de pois.

Louis Belliveaux, habitant navigateur et laboureur, natif de l'Accadie, agé de 44 ans et il y en a 23 qu'il est dans le pays, marié avec Louise Haché, native de l'Accadie,

agée de 36 ans.

Ils ont 6 enfans, 3 garçons et 3 filles.

Jean, agé de 16 ans. Joseph, agé de 10 ans. Athanase, agé de 5 ans.

Louise Felicité, agée de 14 ans.

Anne, agée de 12 ans. Marie, agée de 3 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 4 vaches, 2 génisses, 4 moutons, un veau, 6 brebis, 2

truyes, 10 cochons et 2 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verballement par Messieurs de Pensens et Dubuisson, ils y ont fait un deffriché de 50 boisseaux de semence et où ils en ont semmé 25 boisseaux de bled froment et 5 boisseaux de pois.

Claude Boudrot, habitant pecheur et laboureur, natif de l'Accadie, agé de 50 ans, et il y en a 31 qu'il est dans le pays, marié avec Judich Belliveaux, native de l'Accadie, agée de 46 ans.

Ils ont 6 enfans, 3 garçons et 3 filles.

Claude, agé de 20 ans. Michel, agé de 17 ans. Pierre, agé de 8 ans. Marie, agée de 16 ans. Marguerite, agée de 14 ans.

Louise, agée de 11 ans.

Ils ont en bestiaux: 3 bœufs, 3 vaches, un taureau, 3 veaux, une cavalle, 4 cochons, une truye, 5 poulles et une chalouppe.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verballement par Messieurs de Pensens et Dubuisson, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 22 boisseaux de bled f_{roment}, deux boisseaux d'orge et 4 boisseaux de pois.

RECENCEMENT DES HABITANS DE L'ETANG DES BERGES EN HOMMES, FEMMES, ENFANS, ETC.

Joseph Boudrot, habitant pecheur et laboureur, natif du Cap Breton, agé de 33 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Margueritte Chiasson, native de l'Accadie, agée de 25 ans.

Ils ont une fille Marie Boudrot, agée de 2 ans.

Ils ont en bestiaux: un boeuf, 2 vaches, une genisse, 3 cochons, 2 gélinnes et une chalouppe.

Le terrain où ils sont établis est situé à l'étang des Berges, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils y ont fait un deffriché pour semmer 6 boisseaux de grain.

Jacques Chiasson, habitant pecheur et laboureur, natif de l'Accadie, agé de 69 ans et il y en a deux quil est dans le pays, marié avec Marie Arceneau, native à l'Accadie. Ils ont 7 garçons et 2 filles.

Pierre, agé de 27 ans. Paul, agé de 25 ans. Jacques, agé de 23 ans. Michel, agé de 21 ans. Joseph, agé de 15 ans.

Jean, agé de 12 ans. Amand, agé de 7 ans. Magdelaine, agée de 18 ans. Elisabeth, agée de 14 ans.

Marie Joseph Hebert, native de l'Accadie, agée de 6 ans.

Ils ont en bestiaux: 10 boeufs, 9 vaches, 7 veaux, une cavalle, 9 cochons et 15 poulles.

Le terrain où ils sont établis est situé à l'étang des Berges et il leur a été donné

verballement par Monsieur de Bonnaventure.

Partis de Tracadie et fait routte pour Macpec (Malpec), une heure après notre départ nous nous trouvâmes à travers le havre du petit Racico, son entrée gist Nord Nord Est et Sud Sud Ouest, elle n'est praticable qu'en chalouppe seullement, encore faut-il que la mer soit haute et par un beau tems, les terres des environs du dit hâvre sont couvertes de toutes sortes de bois franc, propre pour la construction des goëllettes, batteaux et

chalouppes et d'une bonne qualité pour être cultivées.

Sur les six heures du soir étant par le travers du havre du grand Racico par un vent forcé qui nous obligea d'y relâcher, ce havre est situé sur la coste du Nord à huit lieues de Saint Pierre, l'on a reconnu que son entrée gissoit Nord Est et Sud Ouest, qu'elle a environ cent toises de large et qu'il n'y a que les batiments du port de 30 à 40 tonneaux pour qui l'entrée en soit accessible; en suitte le susdit havre se subdivise en deux bras, l'un court dans l'Est Sud Est trois lieues et à la rencontre du petit Racicot, l'on ne sçait point la quantité d'eau qu'il y a, et l'autre court une demie lieue dans le Sud Ouest où les bâtiments mouillent ordinairement par les trois à quatre brasses d'eau et dans lequel il se décharge deux rivières situées l'une au milieu et l'autre à son extremité, elles viennent toutes les deux de trois à quatre lieues de dedans l'intérieur des terres du Ouest Nord Ouest, elles sont considérablement rapides et partant propres pour y construire des moulins à bled et à scier, d'autant plus que les environs dudit havre et des dittes rivières sont remplis des bois propres pour toutes sortes de constructions.

Partis dudit havre le 23 par un vent de Nord Nord Ouest qui nous contraignit toujours d'aller à la nage, et sur les onze heures s'étant renforcé il nous obligea de rela-

cher dans le petit havre.

Ce havre est situé ainsi que les autres sur la coste du Nord, à onze lieues de Saint

Pierre et trois lieues de l'entrée de l'Est du havre de Macpec.

L'on a reconnu que son entrée gissoit Nord Nord Est et Sud Sud Ouest, qu'elle 100 à 150 toises de large, un chenal dans son milieu de 30 à 40 et dans lequel il y a de 10 à 11 pieds d'eau à marée haute, l'on y a encore reconnu qu'entiennement il y a el des particuliers qui y ont fait la pêche en bâtimens, il est à peu près formé comme la golfe d'une rivière il c'enforce de la peu près formé comme que golfe d'une rivière, il s'enfonce ainsi d'une lieue dans la profondeur des terres du Sud

Il y a deux rivières qui sont situées sur la coste du Ouest dudit havre, elles vien nent de l'intérieur des terres du Ouest Sud Ouest, et elles sont ainsi que les précédentes propres au même usage, y ayant les mêmes facultés.

Le vent s'étant rangé dans la partie du Sud Ouest nous reprîmes notre routte et en

fin nous arrivâmes au havre de Macpec sur les cinq heures du soir.

MEMOIRE SUR LE HAVRE DE MACPEC.

Le havre de Macpec est situé sur la coste du Nord et à seize lieues du havre Saint Pierre est étably par 32 familles qui y font la culture des terres, il seroit aussy propre pour y faire la pêche de la molue, et l'on ne scauroit certainement trop porter les habitans à l'y faire d'autent plus que l'andreit habitans à l'y faire d'autant plus que l'endroit y invitte luy même par sa situation qui est une des plus avantageuses de l'Italiane de l'invitte luy même par sa situation qui est une des plus avantageuses de l'Isle pour y faire la seicherie des molües à la faveur de plusieurs Isles qui sont directement situées devant ledit havre où il ne manque point d'air, et elles font la bonté et la seureté dudit la d'air, et elles font la bonté et la seureté dudit havre.

L'on a reconnu qu'au havre de Macpec il y a quatre entrées différentes, la première gist Est et Ouest, elle est formée par la pointe du Sud Ouest située sur la grande terre de l'Isle Saint Jean et par la pointe du Nu Du Sud Ouest située sur la grande per la l'Isle Saint Jean et par la pointe de Nu Du Sud Ouest située sur la grande per la pointe de Nu Du Sud Ouest située sur la grande per la pointe de Nu Du Sud Ouest située sur la grande per la pointe de Nu Du Sud Ouest située sur la grande per la pointe du Sud Ouest située sur la pointe de l'Isle Saint Jean, et par la pointe du Nord Est de la petite Isle de l'entrée de l'Est,

L'on estime que la distance d'une pointe à l'autre est de 800 toises, qu'elles gissent Nord Est et Sud Ouest et qu'il y a entre deux un quart de lieue de louvoyage avec des bâtimens qui prennent de 12 à 13 pieds d'eau y en ayant générallement partout trois brasses à marée basse. La seconde gist Nord Nord Est et Sud Sud Ouest, elle est formée par la pointe du Ouest Nord Ouest de laditte petite Isle de l'entrée de l'Est, et par celle de l'Est Sud Est de l'Isle de l'entrée du Nord Ouest. L'on estime cette entrée plus large que la précédente dans son étendue mais avec cette différence que celle cy à un chenal que l'on estime être seulement de 300 toises de large et dans lequel il y a denni. depuis cinq à six brasses d'eau à marée basse, et depuis six à sept à marée haute; il n'y a que ces deux entrées qui soient praticables à des bâtimens de quelque espèce qu'ils puissent être, à l'egard des deux autres elle ne sont accessibles qu'à des chalouppes uniquement.

DES ILES QUI SONT SITUÉES AU MILIEU DU HAVRE.

L'Isle des sauvages située dans le havre de Macpec et à une demie lieue des entrées de l'Est et du Nord-Ouest, elle se trouve par sa situation d'une grande facilité pour entrer avec des bâtimens dans le dit havre, et pour aller mouiller par la bonne eau ; pour cet effet dès lors que les bâtimens sont une fois en parages pour donner dans l'une des den deux sus dittes entrées, ils n'ont qu'à faire porter directement le cap sur laditte Isle aux sauvages, ils seront toujours assurés d'être dans le milieu des chenals car ils concourent d'aux sauvages, ils seront toujours assurés d'être dans le milieu des chenals car ils concourent d'aux sauvages, ils seront toujours assurés d'être dans le milieu des chenals car ils concourent d'aux sauvages, ils seront toujours assurés d'être dans le milieu des chenals car ils concourent d'aux sauvages, ils seront toujours assurés d'être dans le milieu des chenals car ils concourent d'aux sauvages, ils seront toujours assurés d'être dans le milieu des chenals car ils concourent d'aux sauvages, ils seront toujours assurés d'être dans le milieu des chenals car ils concourent d'aux sauvages, ils seront toujours assurés d'être dans le milieu des chenals car ils concourent d'aux sauvages, ils seront toujours assurés d'être dans le milieu des chenals car ils concourent d'aux sauvages, ils seront toujours assurés d'être dans le milieu des chenals car ils concourent d'aux sauvages, ils seront toujours assurés d'être dans le milieu des chenals car ils concourent d'aux sauvages de la concourent de rent depuis 3 à 400 brasses au large des deux sus dittes entrées, jusqu'à ce qu'ils se rencontrent à 5 à 600 brasses de laditte Isle aux sauvages, et ensuite ils approcheront des terres du Ouest autant qu'ils le jugeront convenable à la force des bâtimens, et où ils mouilleront indifféremment partout par les six à sept brasses d'eau.

A l'Ouest Sud Ouest de laditte Isle aux sauvages il y en a une seconde que l'on a concédée entiennement à feu Monsieur Courtin, prêtre et Missionnaire des sauvages dont elle reference de la précédente d'environ elle Porte le nom d'Isle à Monsieur Courtin, elle est éloignée de la précédente d'environ 800 toises dans le Ouest Nord Ouest, l'on estime qu'elle a une lieue de periférie sur 800 toises dans le Ouest Nord Ouest, l'on estime qu'elle a une lieue de periférie sur 800 toises dans le Ouest Nord Ouest, l'on estime qu'elle a une lieue de periférie sur 800 toises dans le Ouest Nord Ouest, l'on estime qu'elle a une lieue de periférie sur 800 toises dans le Ouest Nord Ouest, l'on estime qu'elle a une lieue de periférie sur 800 toises dans le Ouest Nord Ouest, l'on estime qu'elle a une lieue de periférie sur 800 toises dans le Ouest Nord Ouest, l'on estime qu'elle a une lieue de periférie sur 800 toises dans le Ouest Nord Ouest, l'on estime qu'elle a une lieue de periférie sur 800 toises dans le Ouest Nord Ouest, l'on estime qu'elle a une lieue de periférie sur 800 toises dans le Ouest Nord Ouest, l'on estime qu'elle a une lieue de periférie sur 800 toises dans le Ouest Nord Ouest, l'on estime qu'elle a une lieue de periférie sur 800 toises dans le Ouest Nord Ouest, l'on estime qu'elle a une lieue de periférie sur 800 toises dans le Ouest Nord Ouest, l'on estime qu'elle a une lieue de periférie sur 800 toises dans le Ouest Nord Ouest, l'on estime qu'elle a une lieue de periférie sur 800 toises de la lieue de periférie sur 800 toises de la lieue de le lieue de toises dans le Ouest Nord Ouest, l'on estime qu'ene à une neue le bois franc de diamettre, ses terres sont hautes et boisées en touttes sortes de bois franc

comme érables, pleines, merisiers, chêne mais peu de ce dernier, etc. Il est aizé de s'apercevoir que le havre de Macpec est fermé par une Isle qui est située directement devant son entrée et qu'elle en fait la bonté et la seureté des bâtimans comme il est déjà dit, et qu'enfin les trois différentes entrées qui se sont pratiquées en trois différentes entrées qui se sont pratiquées en trois différentes entrées qui forment avec les deux trois différens endroits de cette Isle l'ont subdivisée en trois qui forment avec les deux extremités dudit havre les quatre entrées que l'on a desduittes cy dessus l'on est d'autant mient du dit havre les quatre entrées que l'on a desduittes cy dessus l'on est d'autant mient du dit havre les quatre entrées que l'on a desduittes cy dessus l'on est d'autant mient du dit de la contra del contra de la contra del la contra de la contra de la contra del la contra del la contra del la contra del la c mieux fondé à le penser que le courant des eaux sont extrêmement rapides aux mers montantes et descendentes tant la capacité du havre est spatieuse, de plus encore l'entrée la plus Ouest n'a été pratiquée en 1750 par un coup de vent qu'il fit et rompit les dunes de sabl

de sable que la rapidité des courants des eaux ont empêché qu'elles ne se soient réunies. L'on estime qu'à prendre de la pointe du Nord Ouest de l'entrée de l'Est jusqu'à la pointe du Ouest de l'entrée de ce nom, il y a deux lieues et demie de distance qui courent Est s. du Ouest de l'entrée de ce nom, il y a deux lieues et demie de Cales et des entrées Est Sud-Est et Ouest Nord-Ouest qui fait ensemble la longueur des Isles et des entrées du handelest et Ouest Nord-Ouest qui fait ensemble la longueur des Isles et des entrées de l'Est et du du havre de Macpec. Ensuitte à prendre depuis les deux dittes entrées de l'Est et du Nord O Nord Ouest du dit havre jusqu'au fond de la baye l'on y compte deux lieues où l'on monte avec des bâtimans du port de 100 à 150 tonneaux, après quoy ledit hâvre se divise en dour le la la Sud Est environ une lieue à l'extrémité duquel vise en deux bras, l'un court dans le Sud Sud-Est environ une lieue à l'extrémité duquel il y une petite rivière qui décharge ses eaux, elle vient d'une source qui est située à une dema l'est rivière qui décharge ses eaux, elle vient d'une source qui est située à une dema l'est et le segond court dans l'Ouest Sud une demy lieue dans l'intérieur des terres du Sud; et le segond court dans l'Ouest Sud Ouest troi lieue dans l'intérieur des terres du Sud; et le segond court dans l'Ouest Sud Ouest trois lieues dans l'intérieur des terres du Sud; et le segond court de la prendre de la lieues dans lequel on monte à deux lieues avec des petits bâtimans. A prendre de la lieues dans lequel on monte à deux lieues avec de canal ou rivière qui court dre de la pointe du Ouest dudit havre, il y a une espèce de canal ou rivière qui court dans le la pointe du Ouest dudit havre, il y a une espèce de canal ou rivière qui court dans le Nord-Ouest jusqu'au havre de Cachecampec praticable avec des chalouppes seu-lement. lement, partant il y a communication d'un havre à l'autre par l'intérieur des terres quoy qu'ils soit le la communication d'un havre à l'autre par l'intérieur des terres quoy qu'ils soient éloignés l'un de l'autre de 6 lieues.

Les terres des environs du havre de Macpec sont d'une qualité supérieure à celle de 8¹ Pierres des environs du havre de Macpec sont d'une quante superiorier de la Rivière du Nord Est et même de toutes celles que l'on a visitté jusqu'icy qu'icy, cependant les habitans qui y sont établis n'ont pû ensemencer leurs terres cette

année, mais il est à considérer que cela a été occasionné par les mauvaises années que ces pauvres habitans ont supporté pendant trois ans consécutifs, la première a été occasionnée par des mullots, ces animaux sont faits de la même forme que les souris qui trouvent leurs domicilles dans nos campagnes de France et surtout dans la Champagne où ils font à deux et trois pieds de profondeur dans l'intérieur des terres des amats de grains pour subsister un certain tems, et après ils dorment six mois de l'année, c'est uniquement dans cette prevoyance que ceux de ce pays ne les ressemblent pas, car dès lors qu'ils eurent totallement devoré les campagnes, ils se précipitèrent dans l'eau où ils se noyèrent, le nombre en etoit sy prodigieux qu'ils formoient comme des espèces de digues sur la surface des eaux, sans compter que tous les bords des lacs, rivières, ances et ruisseaux en étoient tous remplis, les préjugés vulgaires n'hesittent pas longtems à décider que ce fléau avoit été jetté sur l'Isle par quelque mauvais esprit, le soupçon tomba sur le nomme Saint Germain dit Perigord, et ledit soupçon étant venu à la connoissance des Sauvages qui prirent ledit Périgord, le firent mourir et l'enterrèrent sur l'Isla du comta Saint Piant principal de la contra sur l'Isla du comta Saint Piant principal de la contra sur l'Isla du comta Saint Piant principal de la contra sur l'Isla du comta Saint Piant principal de la contra sur l'Isla du comta Saint Piant principal de la contra sur l'Isla du comta Saint Piant principal de la contra sur l'Isla du comta Saint Piant principal de la contra sur l'Isla du comta Saint Piant principal de la contra sur l'Isla du contra sur l'I l'Isle du comte Saint Pierre situé à bas bord en entrant au Port La Joye.

Le second a été occasionné par des légions innombrables de sauterelles qui étoient d'une grosseur prodigieuse, elles etoient d'une espèce sy vorasse qu'elles ravagèrent les grains et toutes les légumes, mêmes jusqu'au foin et aux bourgeons des arbres ; et la dernière leur bled a été totallement échaudé. Ce sont ces trois années d'angoisse qui ont réduit ces pauvres habitans dans la dernière des indigences, il y en a et le plus grand nombre parmy eux qui n'ont vû du pain il y a au moins six mois et qu'ils ne subsistoient que des coquillages qu'ils ramassent à marée basse sur les rivages du havre, il est encore certain que sy le Roy ne leur fait un don gratuit où un prêt en grains pour qu'ils puissent ensemencer leurs terres au printems prochain, ils seront dans la dure nécessité, de déguernir de l'endroit nécessité de déguerpir de l'endroit, s'ils n'y veulent pas mourir de faim, n'y pouvant

faire d'aucune espèce de commerce.

L'on doit sentir aujourd'huy par l'état actuel où les habitans du havre de Macpec sont réduits, l'importance et la nécessité absolue qu'il y a de leur permettre et même de les porter à y faire la pêche de la molüe, de tous temps cela a été un préjugé dans lequel l'on est tombé faute d'expérience que de croire que les habitans qui font la pêche négligent la culture des terres, le havre de Saint Pierre et celui de Tracadie sont des preuves certaines et evidentes du contraire, les deffrichés considérables que ces habitans y ont fait et j'auzerai dire que la pêche est un moyen incontestable pour aider à la culture des terres, parce qu'elle donne l'aisance d'avoir des domestiques et des bestiaux faute desquels les terres resteroient toujours incultes.

Ce n'est pas le seul avantage qui en résulteroit aux habitans et on peut le poset comme un fait certain et vérédicque de ce que l'on va établir qui est que sy les habitants avoient jamais un pareil malheur, comme l'on dit que cela arrive tous les dix ans l'accord des courtes l'establication de l'ordination de la comme l'ordina l'egard des sauterelles, et ordinairement chaque année où il y a de la fesne, l'année en suitte l'on est comme car l'année et l'année et suitte l'on est comme car l'année et l' suitte l'on est comme sûr d'avoir des mullots, ils se trouveroient par la pêche à même de

supporter la perte que ces animaux pourroient leur occasionner.

L'on a été reconnoître une veine de terre grasse situé sur le terrain d'Ambroise nabé (Martin) et sur le bord du havre de Macpec, l'on l'a reconnue pour être d'une qualité requise pour en faire de la brique étant grasse, dousse, glaise et non pierreuse, l'on en a fait embarquer un quart à bord d'un batte embarquer un quart à bord d'un batteau commandé par Joseph Boudrot avec un billot de bois de cèdre pour porter à Louisbourg à l'alla bois de cèdre pour porter à Louisbourg à l'addresse de Monsieur Pichon secretaire de Monsieur le comte de Raymond Monsieur le comte de Raymond.

Le bois des environs du havre de Macpec ainsy que de ses rivières sont fort beaux et il y en a générallement de touttes les espèces comme pins, prusses, erables, pleines,

merisiers, hêtres, fresnes, chenes, boulleaux, cedres, etc.

Entre le havre de Cascampec, situé sur laditte coste du Nord à six lieues de Mac pec et à sept lieues de la pointe du Ouest et de la grande ance située sur la coste du Sud de l'Isle Saint Jean à lieues de la litte Bedec est une grande cedrière que l'on estime avoir deux à trois lieues de circonférence où il y a des cèdres communément de quatre pieds de diamettre et de deux brasses et demie de périférie demie de périférie.

RECENCEMENT DES HABITANS DE MACPEC EN HOMMES, FEMMES, ENFANS.

Joseph Arceneau, habitant laboureur et navigateur, natif de l'Accadie, agé de 35 ans, et il y en a 23 qu'il est dans ce pays, marié avec Marguerite Boudrot, native du Port Toulouse agée de 29 ans.

Ils ont 5 enfans, 4 garçons et une fille.

Pierre Arcenaud, agé de 10 ans.

François, agé de 8 ans. Cyprien, agé de 6 ans. Joseph, agé de 4 ans. Anne, agée de 15 mois.

Antoine Arcenaud, natif de l'Accadie, agé de 30 ans, son frère.

Ils ont en bestiaux: 2 beufs, une vache, 4 brebis, un mouton, 3 cochons, 6 poulles et un batteau.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été concédé par Messieurs Duchambon et Dubuisson en datte du cinq Septembre 1742, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment et 2 idem de pois et du guéret pour en semmer 25 boisseaux.

Abraham Arcenaud, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 34 ans, et il y en a 23 qu'il est dans le pays, marié avec Marguerite Mirat [Nuirat], native à l'Accadie, agée de 30 ans.

Ils ont 3 garçons et 2 filles. Joseph, agé de 9 ans. Pierre, agé de 4 ans. Jean, agé de 4 ans. Marguerite, agée de 7 ans.

Rosalie, agée de 2 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 2 vaches, un veau, 3 moutons, 3 brebis, 4 cochons et quatre poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été concédé par Messieurs Duchambon et Dubuisson, ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment, un boisseau d'orge et un boisseau de pois et du guéret pour en semmer environ 18

Julien Desroches, habitant laboureur, natif de la paroisse de Carolle evêché d'Avranche en Normandie, agé de 35 ans, et il y en a 21 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Arcenaud, native de l'Accadie, agée de 27 ans.

Ils ont 3 garçons. Julien, agé de 7 ans. Foelix, agé de 5 ans. Joseph, agé de 2 ans.

Ils ont en bestiaux: un bœuf, une vache, 6 moutons, 10 brebis et une poulle.

Ils tiennent leur terrain par concession accordée par Messieurs Duchambon et Dubuisson et homologuée de Messieurs les Gouverneur et Ordonnateur de l'Isle Royale. Ils ont fait un deffriché sur lequel ils ont semmé 4 boisseaux de froment et du guéret pour en som en semmer 12 boisseaux.

Louis Desroches, habitant pecheur et laboureur, natif comme son frère cy dessus, agé de 40 ans, marié avec Marguerite Arcenaud, native de l'Accadie, agée de 40 ans. Ils ont 8 enfans, 3 garçons et 5 filles.

Hustache, agé de 16 ans. Alexandre, agé de 12 ans. Joseph, agé de 9 ans. Rosallie, agée de 20 ans. Marie Joseph, agée de 14 ans. Marie Anne, agée de 10 ans. Henriette, agée de 5 ans.

Anne, agée de 2 ans. Ils ont en bestiaux: 2 boeufs, une vache, un veau, 2 moutons, 10 brebis et 4 cochons.

Ils tiennent leur terrain par concession accordée par Messieurs Duchambon et Dubuisson et homologuée par Messieurs les Gouverneur et Ordonnateur de l'Isle Royale dont ils n'ont qu'un certificat. Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé deux boisseaux de froment et du guéret pour en semmer 21 boisseaux.

Jean Arcenaud, fils de Jacques, natif de l'Accadie, agé de 23 ans, habitant laboureur et il y a 11 ans qu'il est dans le pays, marié avec Magdelaine Boudrot, native du

Port Toulouse, agée de 25 ans.

Ils ont Joseph, leur fils, agé d'un an.

Ils ont en bestiaux: un boeuf, 2 vaches, un mouton, une brebis, 2 cochons, une

Ils tiennent leur terrain verballement de Monsieur de Bonnaventure. Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé 6 boisseaux de froment, un demy boisseau d'avoine et un idem de pois.

Alexis Dugats, habitant forgeron et laboureur, natif de l'Accadie, agé de 45 ans et il y en a un qu'il est dans le pays, marié avec Marie Bourg, native de l'Accadie, agée de

Ils ont 9 enfans: 5 garçons et 4 filles.

Pierre, agé de 20 ans. Jean, agé de 15 ans.

Mathurin, agé de 12 ans.

Regis, agé de 5 ans.

Syprien, agé de 3 ans.

Elisabeth, agée de 18 ans. Magdelaine, agée de 14 ans.

Victoire, agée de 10 ans.

Marie, agée d'un an.

Ils ont en bestiaux : 4 boeufs, 2 vaches, 2 veaux, une génisse, un mouton, une brebis et un cochon.

Ils tiennent leur terrain verballement de Monsieur de Bonnaventure. Point de deffriché.

Marguerite Richard, veuve de Claude Arcenaud, native de l'Accadie, agée de 45 ans et il y en a 15 qu'elle est dans le pays.

Elle a 9 enfans, 4 garçons et 5 filles.

Claude Arcenaud, son fils aîné, agé de 24 ans.

Paul, agé de 20 ans.

Ambroise, agé de 14 ans.

Joseph, agé de 11 ans.

Magdelaine, agée de 21 ans.

Anne, agée de 18 ans.

Judich, agée de 16 ans.

Rose, agée de 9 ans.

Anastazie, agée de 7 ans.

Elle a en bestiaux: 7 boeufs, 3 vaches, 4 génisses, un cheval, 7 moutons, 8 brebis, 2 truves, un cochon et une gélinne.

Ils tiennent leur terrain par concession qui leur a été accordée par Messieurs

Duchambon et Dubuisson en datte du 6 Septembre 1742 et homologuée.

Ils ont un deffriché dans lequel ils ont semmé 19 boisseaux de froment, un boisseaux d'orge, 3 boisseaux d'avoine, un boisseau de pois et du guéret pour semmer 32 boisseaux.

Pierre Arcenaud, fils de Jacques, habitant laboureur natif de l'Accadie agé de 27 et il v en a 11 qu'il est de rale restaur la proprie de 27 et il v en a 11 q ans, et il y en a 11 qu'il est dans le pays, marié avec Magdelaine Landry, native l'Accadie agée de 25 ans.

Ils ont Marie Arceneau leur fille agée d'un an.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, un mouton et 2 brebis.

Ils ont fait un deffriché dans lequel ils ont semmé 6 boisseaux de froment et 3 boisseaux de pois, point de guéret.

Pierre Arceneau, veuf habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 52 ans et il y en a 21 qu'il est dans le pays.

Il a 7 enfans, 4 garçons et 3 filles.

Pierre, agé de 24 ans. Claude, agé de 21 ans. François, agé de 17 ans. Louis, agé de 14 ans. Marguerite, agée de 15 ans. Anne, agée de 11 ans.

Henriette, agée de 9 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 4 génisses, 3 moutons, 2 brebis et une truye.

Ils tiennent leur terrain par concession qui leur a été accordée par Messieurs Duchambon et Dubuisson. Ils ont fait un deffriché pour semmer environ 50 boisseaux de bled, mais ils n'ont point semmé cette année faute par eux d'avoir de semence.

Pierre Poirier, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 42 ans et il y en a 11 qu'il est dans le pays, marié avec Louise Caissy, native de l'Accadie agée de 35 ans.

Ils ont 8 enfans, 3 garçons et 5 filles.

Pierre, agé de 18 ans.
François, agé de 12 ans.
Joseph Isidore, agé de 6 ans.
Marie, agée de 15 ans.
Appolinne, agée de 10 ans.
Magdelaine, agée de 8 ans.
Anne, agée de 4 ans.

Marie Modeste, agée de 15 mois.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 4 vaches, 2 veaux, 13 brebis, une truye, 4 cochons gélinnes.

Ils tiennent leur terrain verballement de Messieurs Duchambon et Dubuisson. Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé 14 boisseaux de froment, 2 boisseaux de pois, et du guéret pour semmer 24 boisseaux.

Honoré Commeau, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 37 ans et il y en 38 ans. Honoré Commeau, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 37 ans et il y en 38 ans.

Ils ont 6 enfans, un garçon et 5 filles.

Joseph, agé de 4 ans.
Marie, agée de 15 ans.
Rose, agée de 13 ans.
Anne, agée de 10 ans.
Monique, agée de 7 ans.
Marguerite, agée de 18 mois.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, 3 veaux, 8 moutons, 2 brebis, 6 cochons.

Ils tiennent leur terrain par concession accordée par Messieurs Duchambon et Dubuisson en datte du 6 Septembre 1742 et homologuée par Messieurs les gouverneur et Ordonnateur de l'Isle Royale. Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé 10 boisseaux et demy de froment et 5 boisseaux et demy de pois et du guéret pour semmer huit boisseaux.

Alexandre Richard, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 57 ans et il y en a de 47 ans.

Alexandre Richard, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 57 ans et il y en a de 47 ans.

Ils ont 3 garçons et 3 filles.
Jean Richard, agé de 15 ans.
Joseph, agé de 11 ans.
Victor, agé de 5 ans.
Anne, agée de 17 ans.
Catherine, agée de 13 ans.
Jeanne Rosallye, agée de 9 ans.

Ils ont en bestiaux : 4 bœufs, 2 vaches, une genisse, 6 brebis, 4 cochons, 17 oyes et

20 gélinnes. Ils tiennent leur terrain verballement de Messieurs Duchambon et Dubuisson. Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé 10 boisseaux et demy de froment et 3 boisseaux de pois et du guéret pour semmer 20 boisseaux.

Ambroise Barnabé, veuf, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 49 ans et il y en a dix qu'il est dans le pays.

Il a 7 garçons et deux filles. Ambroise, agé de 18 ans. Joseph, agé de 16 ans. Michel, agé de 14 ans. Pierre, agé de 12 ans. Jean, agé de 10 ans. François, agé de 6 ans. Paul, agé de 4 ans. Marguerite, agée de 19 ans.

Marie, agée de 8 ans Il a en bestiaux : 2 bœufs, une vache, une génisse, un mouton, 7 brebis et 5

cochons. Il tient son terrain par concession accordée par concession de Messieurs Duchambon et Dubuisson en datte du — 1742, et homologuée par Messieurs les Gouverneur et Ordonnateur de l'Isle Royale. Il a fait un deffriché où il a semmé 16 boisseaux de froment, un boisseau d'avoine, un boisseau de pois et du guéret pour semmer 32 boisseaux.

Paul Daigre, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 29 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Hebert, native de l'Accadie agée de 22 ans.

Ils ont deux filles.

Marie, agée de 4 ans. Agnès, agée de 18 mois.

Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, 3 vaches, un taureau, 2 veaux, un cheval, 7 brebis, 4 cochons et 4 gelinnes.

Ils tiennent leur terrain verballement de Monsieur de Bonnaventure. Ils ont semmé 8 boisseaux sur un terrain voisin, ils n'ont point encore de deffriché que quelque peu de bois coupé.

Jean Commeaux, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 32 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Henry, native de l'Accadie, agée de 29 ans.

Ils ont un garçon et une fille. Jean Baptiste, agé de 7 ans. Magdelaine, agée de 2 ans.

Ils ont en bestiaux: 3 bœufs, une vache, un veau, 2 brebis et une truye.

Ils tiennent leur terrain par concession accordée par Messieurs Duchambon et —1742, et homologuée par Messieurs les Gouverneur et Dubuisson en date du-Ordonnateur de l'Isle Royale. Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé 9 boisseaux de froment et du guéret pour semmer 3 boisseaux.

Michel Richard, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 20 ans, et il y en a 11 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Dugast, native de l'Accadie agé de ans. Ils n'ont point encore d'enfans.

Ils ont en bestiaux: une vache, sa suitte et 2 brebis.

Ils tiennent leur terrain verballement de Monsieur de Bonnaventure, ils n'ont point de deffriché n'étant qu'étably.

Pierre Richard, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 22 ans et il y en a 11 qu'il est dans le pays, marié avec Marguerite Dugast, native à l'Accadie agée de 17 ans.

Point d'enfans n'étant mariés que depuis peu. Ils ont en bestiaux: une vache et sa suitte.

Ils tiennent leur terrain verballement de Monsieur de Bonnaventure. Point de deffriché.

François Blanchard dit Gentilhomme, natif de Saint Marc le Blanc en Bretagne, agé de 66 ans et il y en a 40 qu'il est dans le pays et 15 qu'il est habitant de Macpec,

Il a 7 enfans, 2 garçons et 5 filles. François, agé de 14 ans.

Jean, agé de 10 ans.

Marguerite, agée de 20 ans.

Catherine, agé de 17 ans et 6 mois.

Cecille, agée de 12 ans. Rosallie, agée de 8 ans. Agatte, agée de 6 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, une vache, 2 génisses, un veau, 13 brebis, 2 cochons,

Il tient son terrain par concession accordée par Messieurs Duchambon et Dubuisson. Point semmé cette année faute de semence, mais il a du guéret pour semmer 24 bois-

Abraham Arcenaud, dit le petit Abraham, natif de l'Accadie, agé de 50 ans il y en a 11 qu'il est dans le pays, habitant laboureur, marié avec Marie Joseph Savoye agée de 42 ans.

Ils ont 10 enfans, 5 garçons et 5 filles:

Jean Baptiste, agé de 16 ans.

Jacques, agé de 12 ans.

Joseph, agé de 8 ans.

Hilarion, agé de 4 ans.

Baptiste, agé de 2 ans. Anne, agée de 20 ans.

Marie Joseph, agée de 18 ans.

Anne Anastasie, agée de 14 ans.

Marguerite, agée de 10 ans.

Martine, agée de 6 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, 2 veaux; 5 moutons, 8 brebis et 3 cochons. Le terrain sur lequel ils sont établis est situé au Ouest du havre de Macpec, il leur a été donné par Messieurs Duchambon et Dubuisson sur lequel ils ont fait un deffriché où ils pourront semmer 32 boisseaux de bled, ils n'ont semmé que 6 boisseaux et demy de fra de froment n'ayant pas davantage de semence.

Charles Arcenaud, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 50 ans et il y en a 24 qu'il est dans le pays, marié avec Cécile Braud, native à l'Accadie agée de 48 ans.

Ils ont 4 garçons et une fille.

Charles, agé de 21 ans.

Claude, agé de 16 ans. Joseph, agé de 14 ans.

Hurbain, agé de 12 ans.

Auzide, agee de — ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 3 vaches, 3 veaux, un cheval, 3 moutons, 12 brebis, une truye, 10 cochons et 6 gélinnes.

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé à l'Ouest dudit havre et leur a été donné par Messieurs de Pensens et Dubuisson. Ils yont fait un deffriché où ils ont semmé 40 boisseaux de froment et un boisseau de pois et il leur reste du guéret pour semmer 49 leur reste du guéret pour semmer 48 boisseaux qu'ils n'ont pu semmer faute de grain.

Joseph Boudrot, habitant laboureur et navigateur, natif du Port Toulouse, agé de 35 ans, marié avec Rose Arcenaud native de l'Accadie, agée de 30 ans.

Ils ont 6 enfans: 2 garçons et 4 filles:

Joseph Boudrot, agé de 8 ans.

Charles, agé de 5 ans. Marie, agée de 6 ans.

Anne, agée de 4 ans.

Marguerite, agée de 2 ans.

Marie Joseph, agée de 3 mois

Ils ont en bestiaux : 3 bœufs, une vache et sa suitte, 5 brebis, 3 cochons et une

Le terrain sur lequel ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné par Messieurs Duchambon et Dubuisson. Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé 4 boisseaux de froment et du guéret pour semmer 12 boisseaux.

Marie Poirier, veuve de Jacques Arcenaud, native de l'Accadie, agée de 50 ans.

Elle a 2 garçons:

Alexandre, agé de 20 ans.

Paul, agé de 15 ans.

Ils ont en bestiaux : 4 bœufs, 3 vaches, une génisse, un veau, 3 moutons, 3 cochons

et 3 gelinnes.

Le terrain sur lequel elle est établie est situé au haut de la rivière du Ouest, il avait été concédé à feu Jacques Arcenaud par Messieurs Duchambon et Dubuisson. y ont fait un deffriché où ils ont semmé dix boisseaux de bled froment, 2 boisseaux de pois, un boisseau d'orge et du guéret pour semmer 20 boisseaux.

Jean Arcenaud, fils de Charles, habitant laboureur natif de Macpec, agé de 23 ans,

marié avec Magdelaine Boudrot, native au Port Toulouse agée de 22 ans.

Ils ont André Arcenaud leur fils, agé de 8 mois.

Et en bestiaux: 2 bœufs, une vache, 2 brebis et 2 cochons.

Le terrain où ils sont établis leur a été donné verballement par M. de Bonnaventure en 1751. Ils ont fait un deffriché où ils ont semmé 7 boisseaux de bled froment.

Pierre Arcenaud, habitant laboureur, natif de Macpec agé de 23 ans, marié avec Judich Boudrot, native du Port Toulouse agée de 20 ans.

Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, une vache, une génisse, 5 brebis, 3 cochons et 2 ge

Le terrain sur lequel ils sont établis est le même que celuy de Jean Arcenaud son frère gémeaux.

Jean Baptiste Hent [Huot (?)], natif de l'Ile d'Orléans, paroisse Saint Jean, evêché de Québec agé de 19 ans et il n'y a qu'un an qu'il est dans le pays, marié avec Thérèse Arcenaud, native de Macpec agée de 20 ans

Ils ont pour tout bestiaux: une génisse, 3 brebis et 3 gélinnes. Ils sont établis sur le terrain de Pierre Arcenaud leur père.

Paul Richard, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 27 ans et il y en a 11 qu'il est dans le pays, marié avec Herre Boudrot, native du Port Toulouse, agée de 23 ans.

Ils ont deux garçons et une fille.

Joseph, agé de 5 ans. Charles, agé d'un an. Marie, agée de 2 mois.

Ils ont en bestiaux : un bœuf, 2 vaches, 2 veaux et 5 brebis.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure où ils ont fait un deffriché pour semmer deux boisseaux de bled.

François Doucet, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 58 ans et il y en a 11 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Lapierre, native de l'Accadie agée de 40 ans.

Ils ont 8 enfans, 4 garçons et 4 filles.

Michel, agé de 17 ans. Cristophle agé de 9 ans. Jean, agé de 8 ans. Marin, agé de 3 ans. Marguerite, agée de 22 ans. Marie Joseph, agée de 16 ans.

Françoise, agée de 12 ans. Anniès, agée de 5 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, une vache, un veau, 2 moutons, 5 breb is et 3 cochons.

Le terrain qu'ils occupent leur a été donné par les sieurs Duchambon et Dubuisson sur lequel ils ont fait un deffriché où ils ont semmé 12 boisseaux de bled froment, et il leur reste de la terre en guéret pour semmer 14 boisseaux.

Charles Doucet, habitant pêcheur et laboureur, natif de l'Accadie agé de 30 ans et il y en a 11 qu'il est dans le pays, marié avec Jeanne Boudrot, native de Tracadie

agée de 22 ans.

Ils ont 2 filles.

Anne, agée de 4 ans. Marguerite, agée de 2 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, une vache, un veau, 4 brebis et 5 cochons.

Le terrain sur lequel il est étably luy a été donné par Messieurs Duchambon et Dubuisson. Ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 10 boisseaux de bled froment, et un boisseau et demy de pois, et il leur reste en guéret pour semmer huit boisseaux.

Jacques Arceneaux, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 30 ans et il y en a 10 qu'il est dans le pays, marié avec Marie Joseph— - native du même lieu,

agée de 20 ans.

Ils ont 3 filles.

Rose, agée de 3 ans.

Eufrozine, agée de 4 ans. Magdelaine, agée de 3 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, un taureau, 2 brebis et 6 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné par Messieurs Duchambon et Dubuisson. Ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 8 boisseaux de bled froment. Louis Giroir, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 36 ans et il y en a deux

qu'il est dans le pays, marié avec Marie Thibaudeau, native à l'Accadie agée de 28 ans.

Ils ont 6 enfans, 3 garçons et 3 filles.

Gervais, agé de 8 ans.

Firmain, agé de 3 ans.

Charles, agé de 8 mois.

Marguerite, agée de 15 ans. Anne Theodose, agée de 13 ans.

Marie Joseph, agée de 6 ans.

Ils ont un cochon pour tout bestiaux.

Le terrain sur lequel il est étably est situé sur la coste du Nord de la rivière de Macpec, ils n'y sont que depuis le 25 de Juillet dernier. Ils y ont fait un deffriché d'envi. d'environ un arpent.

Joseph Le Blanc, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 34 ans et il y en a un qu'il est dans le pays, marié avec Magdelaine Giroir, native à l'Accadie agée de

Ils ont 6 enfans, 2 garçons et 4 filles.

Bazille, agé de 11 ans.

Joseph, agé de 9 ans. Marie, agée de 7 ans

Elisabeth, agée de 5 ans.

Marguerite, agée de 3 ans.

Magdelaine, agée de 8 mois. Ils n'ont point de bestiaux.

Le terrain sur lequel ils sont établis depuis l'automne dernier est situé comme le Ils y ont fait un deffriché d'environ deux arpents en superficie.

Joseph Arceneau, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 27 ans et il y en a 15 qu'il est dans le pays, marié avec Anne Doucet, native à l'Accadie agée de 27 ans.

Ils ont Anne leur fille agée de 18 mois.

Ils ont en bestiaux: 5 bœufs, 2 vaches, 2 veaux, 6 brebis, un mouton, 5 cochons, 2 oyes et 12 poulles.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été concédé par Messieurs Duchambon et Dubuisson. Ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 15 boisseaux de bled froment deux la contract pour semmer quinze boisseaux. et deux boisseaux de pois et ils ont de la terre en guéret pour semmer quinze boisseaux.

L'on est party du hâvre de Macpec dans un canot, l'on a traversé avec trois lieues de baye et l'on a été debarqué dans un petit ruisseau qui ne datte de rien, il n'est entretenu que par la filtration que les eaux font dans les parties des terres qui sont tourbeuses et aquatiques, sur le bord duquel l'on a pris un chemin qui court une lieue dans le Sud, il est praticable en charrette et il traverse d'une baye à l'autre, les terres sont couvertes de toutes sortes de bois mais le dominant est le hérico.

DU HAVRE DE BEDEC

Le havre de Bedec est etably par huit familles, il est situé sur la coste du Sud de

l'Isle Saint Jean, à 16 lieues du Port La Joye et à 8 de la Baye Verte, les terres des environs dudit havre sont bonnes pour être cultivées et ses bords sont remplis de

L'entrée est formée par la pointe de l'Isle de Bedecq située sur les terres de l'Est, et par la pointe du Ouest Nord Ouest situé sur celle du Ouest, elles gissent Est Sud Est et Ouest Nord Ouest et qu'elles sont éloignées de trois quarts de lieux, le chenal gist Nord Est et Sud Ouest, l'on estime qu'il a un quart de lieue de large et qu'il y a de quatre à cinq brasses d'eau à marée basse, après que l'on a doublé laditte Isle de Bede's ledit havre se divise en deux, l'un court dans le Nord Est environ une lieue et demie et l'autre trois quarts de lieue dans le Sud Est, l'on peut mouiller indifféremment dans l'un et dans l'autre par les 4, 5 et 6 brasses d'eau à marée basse, mais pour mouiller le plus sûrement il faut mouiller dans celuy du Sud Est qui est à l'abry générallement de tous les vents.

RECENCEMENT DES HABITANS DE BEDEC EN HOMMES, FEMMES, ENFANS, ETC.

Jean Robichaud, dit cadet, habitant laboureur, natif de l'Accadie agé de 59 ans et demy et il y a 14 mois qu'il est dans le pays, marié avec Marie Leger native de l'Accadie, agée de 53 ans et demy.

Ils ont 7 enfans, 5 garcons et 2 filles.

Joseph, agé de 34 ans. Jean, agé de 31 ans. René, agé de 26 ans. Pierre, agé de 22 ans. François, agé de 18 ans. Marie Joseph, agée de 16 ans.

Anne, agée de 13 ans.

René Blanchard, orphelin, natif de l'Accadie, agé de 5 ans.

Ils ont en bestiaux : 4 bœufs, 9 vaches, une génisse, 4 veaux, un taureau, un mou ton, 2 brebis et 5 cochons.

Le terrain où ils sont établis est situé au Nord de la rivière de Bedecq. Ils ont

fait un deffriché où ils pourront semmer 16 boisseaux de froment.

Jacques Guedry dit Grivoye, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 28 de et il y a 14 mois qu'il est de val ans, et il y a 14 mois qu'il est dans le pays, marié avec Brigite Le Jeune, native de l'Accadie, agée de 34 ans.

Ils ont 3 filles:

Marie Joseph, agée de 6 ans. Victoire, agée de 4 ans. Marie, agée de 2 ans.

Ils ont en bestiaux: une vache, une genisse et 4 cochons.

Le terrain où ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné ver ballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils ont fait un deffriché où ils ont fait un grand jardin.

Alexis Terriaud, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 26 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Magdelaine Robichaud, native à l'Accadie, agée

de 26 ans.

Ils ont 3 enfans: 2 garçons et une fille.

Pierre Alexis, agé de 3 ans.

Louis, agé de 17 mois.

Magdelaine Geneviève, agée de 4 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, un veau, un cheval et 4 cochons.

Le terrain où ils sont établis est situé comme le précédent, il leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils n'ont point de désert, ayant toujours esté

Joseph Terriaud dit le Bonhomme, habitant laboureur, natif de l'Acadie, agé de 24 ans et il y a 13 mois qu'il est dans le pays, marié avec Marie Joseph Pitre, native à l'Accadie, agée de 21 ans.

Ils ont un garçon:

Pierre Paul, agé de 7 mois.

Ils ont en bestiaux: 2 boeufs, une vache, un cheval, un mouton, un cochon.

Le terrain où ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils y ont fait un deffriché où ils espèrent semmer au printems 3 boisseaux.

Ils ont avec eux Paul Pitre leur frère, natif à l'Accadie, agé de 10 ans.

Pierre Lejeune père, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 70 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Jeanne Benoist, native de l'Accadie, agée de 60 ans.

Ils ont un garçon et une fille:

Joseph, agé de 21 ans.

Marguerite, agée de 24 ans.

Ils ont en bestiaux: 3 bœufs, une vache et 2 cochons.

Le terrain ou ils sont établis est situé à la coste du Sud de la Rivière de Bedecq et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils y ont fait un deffriché pour semmer 4 boisseaux de bled au printems prochain.

Pierre Le Jeune, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 32 ans et il y a 21 mois qu'il est dans le pays, marié avec Marie Le Blanc, native à l'Accadie, agée de 34

Ils ont 4 enfans, 2 garçons et 2 filles:

David, agé de 7 ans.

Enselme, agé de 6 ans.

Anne, agée de 3 ans.

Marie Blanche, agée de 8 mois.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, une vache, 2 cochons et une poulle.

Le terrain où ils sont établis est situé au Sud de la Rivière Bedecq, ils le tiennent verballement de Monsieur de Bonnaventure, ils y ont fait un deffriché où ils pourront semmer 4 boisseaux de bled.

Jean Froiquingont, habitant laboureur, natif de Plouanne, evêché de Saint Malo agé de 37 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Anne Lejeune, native de l'A de l'Accadie, agée de 35 ans.

Ils ont un garçon et 2 filles:

Joseph, agé de 7 ans.

Véronique, agée de 5 ans. Anne Marie, agée de 6 mois.

Ils ont en bestiaux : un cochon, ayant tout perdu l'hiver dernier.

Ils tiennent leur terrain verballement de Monsieur de Bonnaventure, et ont fait un deffriché pour semmer 3 boisseaux de bled.

Augustin Le Jeune, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 26 ans, et il y a Augustin Le Jeune, habitant laboureur, natif a l'Accadie age de l'Accadie, agée de la la l'Accadie, a

Ils ont une fille: Marie Joseph, agée d'un an.

Point de bestiaux.

Le terrain où ils sont etablis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils y ont fait un deffriché pour semmer 3 boisseaux de bled.

RECENCEMENT DES HABITANS DE LA TRAVERSE EN HOMMES, FEMMES, ENFANS, ETC.

Pierre Blanchard père, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 60 ans et il y en a un qu'il est dans le pays, marié avec Françoise Braud, native à l'Accadie agée de 59 ans.

Ils ont 3 garçons et une fille: Jean Baptiste, agé de 22 ans. Joseph, agé de 19 ans.

Charles, agé de 16 ans. Marie Magdelaine, agée de 25 ans.

Ils ont en bestiaux : 6 bœufs, 2 vaches, un veau, 3 cochons et un cheval.

Le terrain où ils sont établis est situé au Nord Ouest de la rivière de la Traverse et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils ont fait un deffriché où ils ont fait un grand jardin.

Pierre Blanchard fils, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 30 ans et il y en a un qu'il est dans le pays marié avec Marie Hebert, native à l'Accadie, agée de 25 ans.

Ils ont un garçon, Jean Pierre, agé de 20 mois.

Ils ont en bestiaux: un bœuf, une vache et 3 cochons.

Le terrain où il est etably est situé comme le précédant et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils ont fait un deffriché où ils ont fait un jardin.

Jean Baptiste Boudrot, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 70 ans et il y en aura un qu'il est dans le pays marié avec Louise Saunier, native à l'Accadie agée de 58 ans.

Ils ont 3 enfans, un garçon et 2 filles.

Honnoré, agé de 24 ans. Anastazie, agée de 19 ans.

Marie Magdelaine, agée de 16 ans.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, 2 vaches, un veau et 3 cochons.

Le terrain où ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné ver

ballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils ont un deffriché où ils ont fait un jardin Zacharie Boudrot, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 31 ans, et il y en a un qu'il est dans le pays marié avec Marguerite Daigre, native à l'Accadie, agée de 24

Ils ont un garçon et une fille.

Paul, agé d'un an. Marie, agée de 3 ans.

Marguerite Boudrot, orpheline, native à l'Accadie, agée de 10 ans.

Ils ont en bestiaux: 4 bœufs, 3 vaches et leurs suittes, un cheval et 2 cochons. Le terrain où ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné ver-

ballement par Mousieur de Bonnaventure, et ils y ont fait un jardin. Antoine Boudrot, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 35 ans et il y en a un qu'il est dans le pays, marié avec Brigitte Apart, native à l'Accadie, agée de 25 ans.

Ils ont un garçon : Jean Baptiste, agé de 4 ans.

Alexis Apart, infirme, frère à laditte Brigitte, natif à l'Accadie, agé de 27 ans.

Ils ont en bestiaux : 2 génisses, un cheval et un cochon.

Le terrain où ils sont établis est situé au Nord Ouest de la rivière de la Traverse et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, où ils y ont fait un jardin.

Partis de la rivière de la traverse le 31 Aoust et fait routte pour la rivière des Blonds, l'on a toujours suivi la coste jusqu'à l'embouchure de laditte rivière des Blonds. L'on estime que la distance d'une embouchure de rivière à l'autre il y a trois lieues, dans cet espace de chemin l'on a reconnu rien qui fût remarquable, les terres sont couvertes de toutes sortes de bois meslé.

La Rivière des Blonds s'enfonce de quatre lieues dans la profondeur des terres du Nord, les habitans sont établis des deux costés de laditte Rivière et à une lieue de sont entrée, les terres que l'on y a deffrichées promettent beaucoup et les autres sont convertes de toutes sont de heir autres principales de la contra del contra de la contra del la contra del la contra del la c couvertes de toutes sortes de bois propres pour des constructions, il y a beaucoup de foin sur les bords de laditte visible et la ladit et la ladi sur les bords de laditte rivière et elle n'est praticable qu'en chaloupe seulement.

RECENCEMENT DES HABITANS DE LA RIVIERE DES BLONDS, EN HOMMES, FEMMES, ENFANS. ETC.

François Reneauld, habitant laboureur, natif à l'Accadie agé de 25 ans, et il y a 21 mois qu'il est dans le pays, marié avec Françoise Commeau native à l'Accadie, agée de

Ils ont 3 filles.

Marie Tompic, agée de 15 ans, fille d'un premier mary de la ditte Commeau.

Theotiste Reneau, agée de 20 mois.

Rose, agée de 5 mois.

Ils ont en bestiaux : 2 vaches, 2 veaux, 3 cochons et une géliune.

Le terrain où ils sont établis est situé au Nord Ouest de laditte Rivière et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils y ont fait un deffriché pour semmer deux boisseaux au printems prochain.

Pierre Robichaud dit cadet, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 45 ans et il y a 21 mois qu'il est dans le pays, marié avec Suzanne Brasseau, native à l'Accadie agée de 45 ans.

Ils ont 8 enfans, 3 garçons et 5 filles.

Pierre, agé de 15 ans. Olivier, agé de 10 ans.

Phirmain Fœlix, agé de 19 mois.

Suzanne, agée de 19 ans. Marie Rose, agée de 16 ans.

Marie Anne, agée de 14 ans. Anastasie, agée de 8 ans.

Marie Joseph la Blanche, agée de 3 ans.

Ils ont en bestiaux : un bœuf, un taureau, 2 vaches, 2 génisses, 4 cochons et 4

Le terrain où ils sont établis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, et ils y ont fait un deffriché pour semmer 6 boisseaux de bled au printems prochain.

Alexandre Bourg, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 43 ans, et il y a 21 m_{ois} qu'il est dans le pays, marié avec Ursulle Hébert, native à l'Accadie, agée de 36 ans

Ils ont 6 enfans: 3 garçons et 3 filles.

Joseph, agé de 16 ans.

Raymond, agé de 6 ans. Gregoire, agé de 30 mois.

Marie Magd^{ne}, agée de 14 ans. Anne Marg^{te}, agée de 10 ans.

Anne Radegonde, agée de 8 ans.

Ils ont en bestiaux : 2 boeufs, une vache, 2 genisses, un veau et 5 cochons.

Le terrain où ils sont etablis leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, il est situé à la coste de l'Est de laditte rivière. Ils ont fait un deffriché pour semmer 6 boisseaux au printems prochain.

François Bourg, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 35 ans et il y en a un qu'il est dans le pays, marié avec Marguerite Hebert, native de l'Accadie, agée de 38 ans

Ils ont 5 enfans: 2 garçons et 3 filles.

Charles, agé de 12 ans. Jean, agé de 10 ans.

Françoise, agée de 6 ans.

Marguerite, agée de 4 ans. Marie, agée d'un an.

Ils ont en bestiaux: 2 boeufs, une vache, une génisse et 4 cochons. Le terrain où ils sont etablis est situé sur la coste de l'Est de la rivière des Blonds et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils y ont fait un deffriché pour semmer 6 boisseaux de bled.

Jean Bourg, habitant laboureur, natif à l'Accadie, agé de 45 ans et il y en a un qu'il est dans le pays, marié avec Marie Pitre, native à l'Accadie, agée de 46 ans.

Ils ont 5 enfans: 3 garçons et 2 filles.

Jean, agé de 17 ans. François, agé de 14 ans. Charles, agé de 6 ans. Marguerite, agée de 10 ans. Marie, agée de 8 ans.

Ils ont en bestiaux: 3 boeufs, une vache, 3 génisses et 5 cochons.

Le terrain où ils sont etablis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils y ont fait un deffriché pour semmer 6 boisseaux de bled au printems prochain.

RECENCEMENT DES HABITANS DE LA RIVIÈRE AU CRAPEAU EN HOMMES, FEMMES, ENFANS, ETC.

Louis Bourg, habitant laboureur, natif au Port Royal en Accadie, agé de 65 ans et il y a 22 mois qu'il est dans le pays, marié avec Cecile Michel, native à l'Accadie, agée de 58 ans.

Ils ont 7 enfans: 3 garçons et 4 filles.

Hustache, agé de 30 ans. Louis, agé de 22 ans. Charles, agé de 15 ans. Marguerite, agée de 25 ans. Elisabeth, agée de 24 ans. Marie Magdne, agée de 19 ans. Anne Joseph, agée de 8 ans.

Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, 4 vaches, un veau, 4 cochons et 10 gelinnes. Le terrain où ils sont etablis est situé à la coste de l'Est de laditte rivière et leur a esté donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils y ont fait un deffriché

pour semmer 4 boisseaux de bled.

Jean Baptiste Bourg, habitant laboureur, natif en Accadie, agé de 29 ans et il y a 22 mois qu'il est dans le pays, marié avec Françoise Douaron, native à l'Accadie.

Ils ont un garçon: Jean Casimir, agé de 7 mois. Ils ont en bestiaux: 2 vaches et 2 cochons.

Le terrain où ils sont etablis est situé comme le précédent et leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure. Ils y ont fait un deffriché pour semmer boisseaux de bled.

RECENCEMENT DES HABITANS DE L'ANCE DU NORD OUEST, EN HOMMES, FEMMES ET ENFANS.

François Nogues, habitant laboureur, natif de la paroisse de Piriac, evêché de tes, agé de 50 ans et il v en a deux qu'il et la paroisse de Piriac, evêché de la paroisse de Piriac, evêché de Nantes, agé de 50 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Magdelaine Douaron, native à l'Accadie, agée de 47 ans.

Ils ont 2 garçons et 4 filles: François, agé de 15 ans. François Joseph, agé de 10 ans. Marguerite, agée de 22 ans. Catherine Joseph, agée de 19 ans. Anne Théotide, agée de 12 ans. Marie Magdne agée de 6 ans.

Marie Trahant leur mère agée de 80 ans.

Ils ont en bestiaux : 2 bœufs, 3 vaches, 2 génisses, un veau, un mouton, une brebis, 2 cochons, une truye et une poulle.

Le terrain où ils sont établis leur a été donné verballement par Monsieur de Bon naventure. Ils y ont fait un deffriché où ils pourront semmer 5 boisseaux de bled.

Mathieu Brasseux, habitant laboureur, natif de l'Accadie, agé de 50 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Anne Marie Pitre, native à l'Accadie, agée de

Ils ont 11 enfans, 5 garçons et 6 filles:

Pierre, agé de 21 ans. François, agé de 15 ans. Mathurin, agé de 13 ans.

François Xavier, agé de 11 ans. Jean Baptiste, agé de 6 ans. Anthiotiste, agé de 24 mois. Margte Joseph, agée de 19 ans. Brigitte, agée de 17 ans. Elisabeth Gertrude, agée de 7 ans.

Marie Joseph, agée de 4 ans.

Pellagie, agée de 2 mois.

Ils ont en bestiaux: 2 bœufs, une génisse, 2 moutons, 5 brebis, 2 cochons et une gélinne.

Le terrain sur lequel ils sont etablis leur a été donné verballement par Monsieur de Bonnaventure, et ils y ont fait un deffriché où ils ont semmé 6 bois eaux de bled.

Jean Baptiste Godet, habitant laboureur, toujours malade et pauvre, natif de l'Accadie agée de 50 ans et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Marie Joseph Darois, native à l'Accadie, agée de 42 ans.

Ils ont 6 enfans, 2 garçons et 4 filles:

Joseph Ignasse, agé de 9 ans. Paul Marie agé de 3 ans. Marguerite, agée de 21 ans. Anne Joseph, agée de 18 ans. Marie Blanche, agée de 16 ans. Marie Magd^{ne}, agée de 11 ans.

Ils ont en bestiaux: un bœuf, 2 vaches, un veau, une truve, 6 cochons et une

Ils tiennent leur terrain comme le précédent. Ils y ont fait un deffriché où ils pourront semmer 2 boisseaux de bled.

RECENCEMENT DES HABITANS DE L'ANCE AU SANGLIER, EN HOMMES, FEMMES, ENFANS, ETC.

François Tureaud, pauvre habitant cloutier, n'ayant pas le moyen d'achepter de quoy travailler de sa vocation, ledit Tureaud, natif de la paroisse de Saint Pierre du Doy en Enjou, agé de 24 ans, et il y en a deux qu'il est dans le pays, marié avec Catherine D. rine Douaron, native à l'Accadie agée de 35 ans.

Ils ont 4 enfans, 3 garçons et une fille:

Annaclet, agé de 9 ans. Jean Baptiste, agé de 7 ans. François, agé de 3 ans. Marie Joseph, agée de 11 ans.

Ils ont en bestiaux: un cochon et 12 poulles ou poullets.

Ils tiennent leur terrain verballement de Monsieur de Bonnaventure où ils ont fait un deffriché pour un grand jardin.

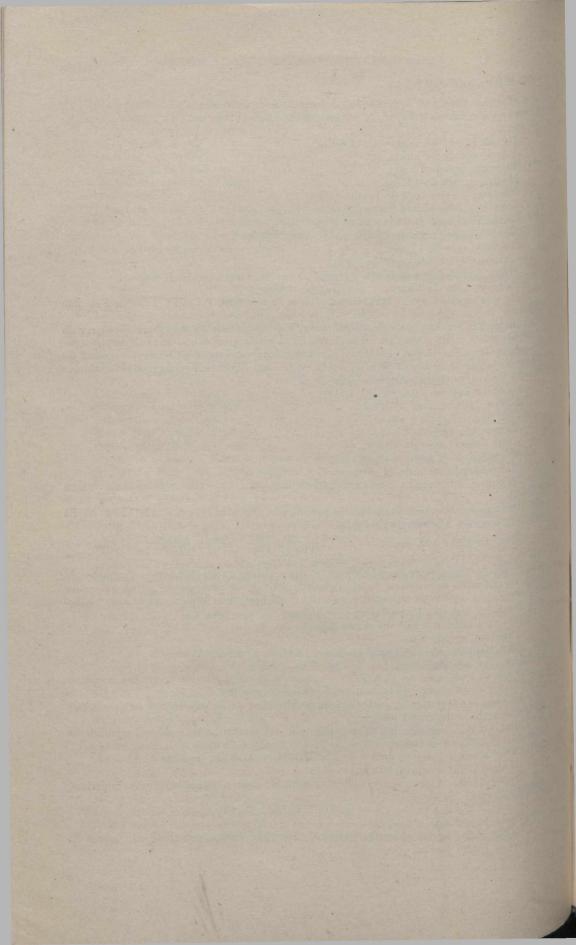
Michel Join, extrêmement pauvre, habitant laboureur, entien soldat, natif de la ville de S int Maslo en Bretagne agée de 46 ans et il y a 22 mois qu'il est dans le pays, marià

marié avec Marie Impérisse, native de Port Royal en Accadie, agée de 46 ans. Ils n'ont point d'enfans de leur mariage.

Marie Marthe André, veuve, fille d'un premier mary de laditte Marie Impérisse,

François Marie Lecchis, fils de laditte Marthe, agé de 5 mois. Point de bestiaux.

Ils tiennent leur terrain verballement de Monsieur de Bonnaventure sur lequel ils ont fait un grand jardin. 18-11



INDEX

Allain, Dame Marie, veuve, Rivière du Nord Est, Page 86.
Amiot, Noël, Baye de l'Ardoise, p. 13.
Ance à la Pointe Prime, p. 74.
Ance à Pinet, p. 120.
Ance Darambourg, p. 63.
Ance de Bellefeuille, p. 65.
Ance du Havre à Mathieu, p. 123.
Ance aux Cannes, p. 66. Ance aux Cannes, p. 66. Ance aux Cannes, p. 90.
Ance à Descoust, p. 27.
Ance aux Navires, p. 28.
Ance dux Navires, p. 28.
Ance de la Choui, p. 11.
André, Marie Marthe, veuve, Anse au Sanglier,
p. 161.
Anone Cantal Saint-Pierre, p. 105. André, Marie Marthe, veuve, Ause au Sanglier P. 161.

Ance au Comte Saint-Pierre, p. 105.
Ance au Matelost, p. 106.
Ance au Matelost, p. 106.
Ance de la Boullotièrre, p. 117.
Ance du Nord-Ouest, p. 160.
Apart, Alexis, La Traverse, p. 158.
Apart, Jean, Ance à Pinet, p. 120.
Arcenaud, Jean, Pointe Prime, p. 119.
Arcenaud, Jean, Pointe Prime, p. 119.
Arcenaud, Charles, Macpec, p. 153.
Arcenaud, Abraham, Macpec, p. 149-153.
Arcenaud, Jean, Macpec, p. 150-154.
Arceneau, Jean, Macpec, p. 150-154.
Arceneau, Pierre, Macpec, p. 150-154.
Arceneau, Pierre, Macpec, p. 150-154.
Arceneau, Vincent, Port Toulouse, p. 21.
Arceneau, Vincent, Port Toulouse, p. 21.
Arceneau, Pierre, Macpec, p. 155.
Arete, Jacques, Macpec, p. 123.
Aucoin, Michel, Rivière du Moulin à Scie, p. 98.
Aucoin, Michel, Rivière du Nord Est, p. 84.
Aucoin, Paul, Rivière du Nord Est, p. 84.
Aucoin, Pierre, Anse au Matelost, p. 107.

Baloy, Jean, Petit Degrat, page 30. Barachois de Bellefeuille, p. 7. Barachois de Catalogne, p. 56. Barachois de Mordianna, p. 55. Barachois de Catalogne, p. 56.
Barachois de Mordienne, p. 55.
Barachois de la Grande Framboise, p. 8.
Barachois de la Petite Framboise, p. 8.
Barachois de la Petite Framboise, p. 8.
Barachois de Marcoche, p. 7.
Barbudeau, Georges, St. Esprit, p. 9.
Barnau, Jacques, Isles Madame, p. 26.
Barnau, Jacques, Isles Madame, p. 26.
Barriau, Antoine, Riv. du Moulin à Scie, p. 101.
Barriau, Antoine, père, R. du Moulin à Scie, p. 101. Barriau, Antoine, Riv. du Moulin à Scie, p. 101.
Barriau, Antoine, Riv. du Moulin à Scie, p. 101.
Barriaud, Jean, Rivière du Moulin à Scie, p. 102.
Barriaud, Jean, Rivière du Moulin à Scie, p. 102.
Beaudreau, Anne, veuve, Port Toulouse, p. 18.
Baudry, Jeanne, veuve, Baye de Gabarus, p. 6.
Baye de Gabarus, p. 5.
Baye de Glace, p. 53.
Baye de l'Ardoise, p. 11.
Baye de Miré, p. 56.
Baye de Mordienne, p. 53.
Baye de Mordienne, p. 53.
Baye de Sepagnols, p. 44.

Beaulieu, Jean, St. Esprit, p. 10.
Beaulieu, Louis, St. Pierre du Nord, p. 128.
Belliveaux, Louis, Tracadie, p. 145.
Benet, Joseph, Port la Joye, p. 76.
Benjamin, Paul, Baye des Espagnols, p. 50.
Benoist, Abraham, Ance au Matelost, p. 110.
Benoist, Augustin, Baye des Espagnols, p. 46.
Benoist, Charles, Ance au Matelost, p. 110.
Benoist, Charles, Pointe à la Jeunesse, p. 39.
Benoist, Claude, Ance au Matelost, p. 111.
Benoist, Guillaume, Rivière aux Habitants, p. 35.
Benoist, Jean, Baye des Espagnols, p. 48.
Benoist, Jean, Pointe à la Jeunesse, p. 37.
Benoist, Jean, Pointe à la Jeunesse, p. 37.
Benoist, Jean, Grande Ascension, p. 116. Benoist, Jean, Pointe à la Jeunesse, p. 37.
Benoist, le Sieur Guillaume, Isle Brulée, p. 34.
Benoist, Paul, Grande Ascension, p. 116.
Benoist, Paul, fils, Grande Ascension, p. 116.
Benoist, Pierre, Baye des Espagnols, p. 48.
Benoit, Olive, Pointe à la Jeunesse, p. 39.
Bériot, Nicolas, Port Toulouse, p. 15.
Berloin, Suzanne, veuve, St. Pierre du Nord, p. 132.
Bernard, Jean, Isles Madame, p. 23.
Bernard, le sieur Louis, St. Pierre du Nord, p. 133.
Bernard, Pierre, Isles Madame, p. 23.
Bernard dit Lyon, Antoine, Petite Bras d'Or, p. 43.
Beurrier, Guillaume, Ance Darambourg, p. 64.
Billard dit la Valleur, Sim., St. P're du Nord, p. 133.
Billard dit Jean, Anselme, St. Esprit, p. 11.
Blanchard, Anselme, St. Esprit, p. 11.
Blanchard, Jean, Rivière du Nord Est, p. 83.
Blanchard, Pierre, fils, La Traverse, p. 158.
Blanchard, Pierre, père, La Traverse, p. 158.
Boisseau, Sr. Pierre, chemin de Miré, p. 4.
Bonin, George, St. Esprit, p. 10.
Bonne, Pierre, p. 4. Boisseau, Sr. Pierre, chemin de Miré, p. 4.
Bonin, George, St. Esprit, p. 10.
Bonne, Pierre, p. 4.
Bonnier, Pierre, fiis, St. Pierre du Nord, p. 131.
Bonnière, Pierre, fiis, St. Pierre du Nord, p. 130.
Bonnieu, François, St. Esprit, p. 10.
Borgne, Marie, Ance Darambourg, p. 63.
Borny, Bazile, Petite Bras d'Or, p. 43.
Bouchard, Nicolas, Rivière du Nord Est, p. 89.
Boucher, Honoré, Port Toulouse, p. 17.
Bouget, Jean, Isles Madame, p. 25.
Boudreau, woir aussi Boudrot.
Boudreau, wir aussi Boudreau.
Boudrot, Joseph, La Briquerie, p. 22.
Boudrot, Voir aussi Boudreau.
Boudrot, Pierre, La Briquerie, p. 22.
Boudrot, Antoine, Grande Anse, p. 113.
Boudrot, Antoine, La Traverse, p. 158.
Boudrot, Charles, Rivière du Moulin à Scie, p. 102.
Boudrot, Charles, Rivière du Moulin à Scie, p. 102.
Boudrot, Charles, Tracadie, p. 143.
Boudrot, Charles, Ance à Pinet, p. 120.
Boudrot, Denis, Rivière du Nord-Est, p. 82.
Boudrot, Jean, Port Toulouse, p. 20.
Boudrot, Joseph, Macpee, p. 153.
Boudrot, Joseph, Macpee, p. 153.
Boudrot, Joseph, Macpee, p. 153.
Boudrot, Marie, veuve, Rivière du Nord Est, p. 83.
Boudrot, Pierre, Rivière du Moulin à Scie, p. 100.
Boudrot, Pierre, Rivière du Moulin à Scie, p. 100.
Boudrot, Pierre, Rivière du Moulin à Scie, p. 100.
Boudrot, Pierre, Rivière du Moulin à Scie, p. 100.
Boudrot, Pierre, Rivière du Moulin à Scie, p. 100.
Boudrot, Pierre, Tracadie, p. 144.

163

Boudrot, Victor, Grande Anse, p. 114.
Boudrot, Zacharie, La Traverse, p. 158.
Boutin, Antoine, Baye des Espagnols, p. 45.
Bourg, Alexandre, Rivière des Blonds, p. 159.
Bourg, Charles, Tracadie, p. 144.
Bourg, François, Rivière des Blonds, p. 159.
Bourg, Jean, Pointe à la Jeunesse, p. 37.
Bourg, Jean, Rivière des Blonds, p. 160.
Bourg, Jean, Rivière des Blonds, p. 160.
Bourg, Jean, Rivière du Ouest, p. 77.
Bourg, Jean, Rivière du Ouest, p. 77.
Bourg, Jean Baptiste, Rivière au Crapeau, p. 160.
Bourg, Joseph, Rivière du Nord Est, p. 83.
Bourg, Louis, Rivière au Crapeau, p. 160.
Bourg, Honoré, Rivière du Nord Est, p. 83.
Bourgeois, Honoré, Rivière de Miré, p. 59.
Bourneuf, Julien, Rivière de Miré, p. 59.
Bourneuf, Sebastien, Rivière de Miré, p. 60.
Boutin, Oharles, Baye des Espagnols, p. 46.
Boutin, Jean, père, Baye des Espagnols, p. 46.
Boutin, Joseph, Baye des Espagnols, p. 46.
Boutin, Paul, Baye des Espagnols, p. 46.
Boutin, Paul, Baye des Espagnols, p. 46.
Boutin, Paul, Baye des Pappnols, p. 11.
Boy, Pierre, Baye de l'Ardoise, p. 11.
Boy, Pierre, Baye de l'Ardoise, p. 11.
Boy, Pierre, Port Toulouse, p. 17.
Bras d'Or, p. 35.
Brasseux, Mathieu, Anse du Nord-Ouest, p. 161.
Brau, Antoine, Pointe à la Jeunesse, p. 38.
Brau, Pierre, Pointe à la Jeunesse, p. 38.
Brau, Pierre, Pointe à la Jeunesse, p. 38.
Brau, Pierre, Baye de l'Ardoise, page 12.
Brisson, Pierre, Baye de l'Ardoise, page 12.
Brisson, Pierre, Baye de l'Ardoise, page 12.
Brisson, Pierre, Baye de l'Ardoise, p. 13.
Brisset, Gervais, Baye de l'Ardoise, p. 13.
Broussard dit Courtiche, Paul, Rivière du Nord Est, p. 85.
Bugeaud, Allain, Rivière du Moulin à Scie, p. 97.
Bugeaud, le Sieur Amand, fils, Rivière du Nord Est p. 86.
Eugeaud, Allain, Rivière du Nord Est, p. 85.
Bugeaud, Jean, Rivière du Nord Est, p. 85.
Bugeaud, Sieur, Joseph, Riv. du Nord Est, p. 85.
Bugeaud, Sieur, Joseph, Riv. du Nord Est, p. 85.
Bugeaud, Sieur, Joseph, Riv. du Nord Est, p. 85.
Bugeaud, Sieur, Joseph, Riv. du Nord Est, p. 85.

C

Caissy, Michel, Riv. du Moulin à Scie, page 98.
Caissy, Paul, St. Pierre du Nord, p. 142.
Camus, Jean Nicolas, Laurembec, p. 70.
Canceau, p. 13.
Cap à David, p. 123.
Cap à David, p. 127.
Cap à la Ronde, p. 27.
Cap à la Ronde, p. 27.
Cap à la Soury, p. 123.
Cap au Charbon, p. 51.
Cap au Charbon, p. 51.
Cap de Fer, p. 28
Cap de l'Ardoise, p. 13.
Cap de Menadon, p. 56.
Cap de Mordienne, p. 56.
Cap de Mordienne, p. 56.
Cap de Portanove, p. 61.
Cap de Table, p. 51.
Cap de Table, p. 51.
Cap Percé, p. 58.
Cardet, François, Petit Degrat, p. 30.
Caret, Ignace, Pointe à la Jeunesse, p. 37.
Carret, Pierre, Grande Ascension, p. 116.
Chalot, François, Rivière de Miré, p. 60.
Chainay, Jean, St. Pierre du Nord, p. 142.
Chapin, Jean, Rivière de Miré, p. 60.
Chatel, Claude, St. Pierre du Nord, p. 136.
Chaton, sieur, p. 4.
Chauvet, Alexandre, Grande Anse, p. 114.
Chenvel, Marie Jos., veuve, St. Pierre du N., p. 135.
Chiasson, François, St. Pierre du Nord, p. 141.

Chiasson, Jacques, Etang des Berges, p. 145.
Chiasson, Marie, veuve, St. Pierre du Nord, p. 140.
Chemin, Jacques, Rivière de Miré, p. 60.
Clément, François, Anse au Matelost, p. 107.
Clément, Jean, St. Esprit, p. 10.
Clerget, Claude, Port Toulouse, p. 17.
Closquinet dit Desmoulins, Louis, Rivière de Peugiguit, p. 94.
Closquinet, Pierre, Rivière de Peugiguit, p. 94.
Commeau, Honoré, Macpec, p. 151.
Commeaux, Jean, Macpec, p. 152.
Commere, Servant, Baye des Espagnols, p. 48.
Commere dit Lachapelle, Thomas, Baye des Espagnols, p. 48.
Compagnon, Julien, St. Pierre du Nord, p. 139.
Cornorandière, p. 5.
Coste, Jacques, Port Toulouse, p. 17.
Coste, Jacques, Port Toulouse, p. 17.
Coste, Jean, Baye de l'Ardoise, p. 12.
Coste Madeleine, veuve, Baye de l'Ardoise, p. 11.
Coumeau, Jean, Isles Madame, p. 25.
Courtiau, le sieur, Port Dauphin, p. 41.
Ccurtiau, Pierre, Rivière de Miré, p. 59.
Cousin, Jean, Baye des Espagnols, p. 44.
Couzin, Jacques, Laurenbec, p. 70.

T

Daquaret, le sieur, Havre de la Baleine, p. 68. Daguerre, Etienne, p. 6. Daguerre, Jean, Petit Degrat, p. 30. Daigre, Abraham, Havre la F rtune, p. 125. Daguerre, Jean, Petit Degrat, p. 30.
Daigre, Abraham, Havre la F rtune, p. 125.
Daigre, Alexandre, Rivière du Nord, p. 82.
Daigre, Alexis, Pointe au Boulleau, p. 117.
Daigre, Charles, p. 82.
Daigre, Charles, p. 82.
Daigre, François, Pointe au Boulleau, p. 117.
Daigre, Joseph, Rivière du Nord, Est, p. 82.
Daigre, Jean, Rivière du Moulin à Scie, p. 101.
Daigre, Joseph, Anse au Matelost, p. 109.
Daigre, Olivier, Grande Anse, p. 114.
Daigre, Olivier, Rivière du Moulin à Scie, p. 103.
Daigre, Paul, Maepec, p. 152.
Daillebou, T. M., p. 6.
Daniqua, Jean, Isles Madame, p. 25.
Dantin, Louis, Port Toulouse, p. 16.
Dauphin, François, Baye de l'Indienne, p. 52.
Dechery, voir aussi Detchevery.
Dechevery, Antoine, Pointe de PEst, p. 126.
DeGoutin, M., Pointe de Dehors, p. 6.
Degre, Pierre, Port Toulouse, p. 15.
Delaborde, Sieur, St. Pierre du Nord, p. 131.
Delanne, Christophle, Havre la Fortune, p. 124.
Delannois, Jean, St. Pierre du Nord, p. 138.
Deschamps dit Cloche, Joseph, Anse au Comte
Saint-Pierre, p. 106. Delannois, Jean, St. Pierre du Nord, p. 130-comte Saint-Pierre, p. 106.
Desmarets, Philippe, Port Dauphin, p. 41.
Deroches, Antoine, Laurenbec, p. 69.
Desroches, Françoise, veuve, Laurenbec, p. 71.
Desroches, Herbe, St. Esprit, p. 9.
Desroches, Herbe, St. Esprit, p. 9.
Desroches, Julien, Macpec, p. 149.
Desroches, Louis, Macpec, p. 149.
Desroches, Mgte, veuve Banet, p. 70.
Desroches, Mgte, veuve Banet, p. 70.
Desroches, Mgte, veuve Banet, p. 70.
Deveau, Michel, Rivière du Nord Est, p. 89.
Deveaux, Jacques, St. Pierre du Nord, p. 138-139.
Deveaux, Pierre, Rivière du Nord Est, p. 89.
Didion, M., Laurenbec, p. 70.
Diliart, George, Petite Bras d'Or. p. 42.
Doiron, Charles, Isles Madame, p. 27.
Douaron, Alexis, Grande Anse, p. 113.
Douaron, François, Pointe Prime, p. 117.
Douaron, Bennony, Rivière du Moulin à Scie, p. 99.
Douaron, Charles, Pointe Prime, p. 118.
Douaron, Charles, Rivière du Moulin à Scie, p. 100.
Douaron, Jean, Anse au Matelost, p. 107.

Douaron, Jean, Grande Anse, p. 113.
Douaron, Joseph, Pointe Prime, p. 118.
Douaron, Noël, Pointe Prime, p. 118.
Douaron, Paul, Pointe Prime, p. 118.
Douaron dit le Gr. Paul, Paul, Riv. du N.E., p. 84.
Douaron, Philippe, Anse au Matelost, p. 107.
Douaron, Thomas, Riv. du Moulin à Scie, p. 99.
Douin, Maturin, Rlv. de Miré, p. 60.
Doucet, voir aussi Doussett.
Doucet, Charles, Macpec, p. 155.
Doucet, Charles, Macpec, p. 154.
Dousset, voir aussi Doucet.
Dousset, voir aussi Doucet.
Dousset, François, Rivière de Peugiguit, p. 93.
Douville, Sieur François, Pte de St. Pierre, p. 131.
Douville, Sieur François, St. Pierre du N., p. 137.
Duaron, voir aussi Douaron.
Duaron, voir aussi Douaron. Duaron, voir aussi Douaron. Duaron, voir aussi Douaron. Duaron, Honnoré, Rivière du Moulin à Scie, p. 103. Duaron, Honnoré, Rivière du Moulin à Scie, p. 102. Duaron, Jean Baptiste, Riv. du Moul. à Scie, p. 102. Duaron, Petit Paul, Riv. du Moulin à Scie, p. 101. Dubarbier, Jean, Ance Darambourg, p. 64. Dubocq, Pierre, St. Pierre du Nord, p. 132. Duchanbon, Sieur, page 6.
Duchanbon, Sieur, page 6.
Ducloux, Marie, veuve, St. Pierre du Nord, p. 134.
Ducland, Jacq. Dominique, St. Pierre du N., p. 134.
DuGas, voir aussi Dugas et Dugast.
Dugas, Alexia Magaga, p. 150. Duclaud, Jacq. Dominique, St. Pierre ud 1997.
Dugas, voir aussi Dugas et Dugast.
Dugas, Alexis, Macpec, p. 150.
Dugas, Alexis, Macpec, p. 150.
Dugas, Claude, Port Toulouse, p. 16.
Dugas, Joseph, Grande Ascension, p. 114.
Dugas, Joseph, Port Toulouse, p. 17.
Dugas, Marguerite, veuve, La Briquerie, p. 22.
Dugas, Pierre, Ance à Pierre, p. 122.
Dugast, Ambroise, Grande Ascension, p. 115.
Dugast, Claire, veuve, Grande Ascension, p. 115.
Dugast, François, Rivière du Nord Est, p. 84.
Dumont, Joseph, St. Pierre du Nord, p. 135.
Duplessis, Ie Sieur, Laurenbec, p. 72.
Duplort, Pierre, Baye de Gabarus, p. 6.
Durand, François, p. 6.
Durand, Julien, Petite Bras d'Or, p. 42.
Duval, Pierre, François, St. Pierre du Nord, p. 132.
Duval, Pierre, Rivière du Nord Est, p. 91.
Duval, Pierre, Rivière du Nord Est, p. 91.
Duvier, Jean Baptiste, St. Pierre du Nord, p. 139.

Ebert, Charles, Pointe à la Jeunesse, page 39. Rhert, François, Pointe à la Jeunesse, p. 39. Ebert, Joseph, Pointe à la Jeunesse, p. 38. Ecard, Nicolas, Petit Degrat, p. 28. Etang des Berges, p. 145. Etang du Noffrage, p. 147. E_{tang} des Berges, p. 127.

Fausse Baye, page 56. Fausse Baye, page 56.
Rorin, Sabastia, Anse Darambourg, p. 64.
Rorin, Jean Baptiste, Isles Madame, p. 26.
Fongere, Jean, St. Esprit, p. 9.
Fougere, Joseph, Port Toulouse, p. 18.
Rournier, Jean, p. 49. Fougere, Joseph, Port Toulouse, p. Ronrier, Joseph, Port Toulouse, p. Ronrier, Jean, p. 49.
Fouquet, Charles, St. Pierre du Nord, p. 137.
Fouquet, Unien, Port Dauphin, p. 41.
Friangent, Jean, Bedec, p. 157.
Frianget, M. p. 4.
Friel, Pierre, Isles Madame, p. 26.
Fronçak, p. 33.

Galland, François Haché, Rivière du Nord Est, Galland, Jean Bte, Haché, Riv. du Nord Est, p. 88.

Galland, Pierre Haché, Riv. du Nord Est, p. 90. Gallet, Guillaume, St. Pierre du Nord, p. 129. Galloa, Pierre, Rivière du Peugiguit, p. 92. Gascot, Louis, Havre de la Baleine, p. 66. Gation, la Siana Silvaia. La Cartina Gation, le Sieur Silvain Jean Semidon, Ance Darambourg, p. 63. Gautrot, Jean, Anse au Comte Saint-Pierre, p. 105. Gautrot, Jean, Anse au Comte Saint-Pierre, p. 105. Gautier, Simon, Laurenbec, p. 69. Gautier, Joseph, l'aîné, Rivière du Nord Est, p. 85. Gautier, le Sieur, Pierre, Rivière du Nord Est, p. 85. Gautreau, Alexandre, Ance à Pinet, p. 122. Gautreau, François, Ance à Pinet, p. 123. Gautreau, Pierre, Ance à Pinet, p. 123. Gautreau, Pierre, Ance à Pinet, p. 123. Gautreau, Pierre, Ance à Pinet, p. 123. Gautrot Claude, Rivière du Moulin à Scie, p. 97. Gautrot Claude, Rivière du Moulin à Scie, p. 97. Gautrot Claude, Rivière du Moulin à Scie, p. 97. Gautrot, François, Anse au Comte St. Pierre, p. 105. Gautrot, Pierre, Anse au Matelost, p. 110. Gedry, voir aussi Guedry. Gedry, Pierre, Isles Madame, p. 26. Genty, Marie, veuve, Rivière du Nord Est, p. 88. Girard dit Crespin, Pierre Mathurin, Rivière de Grard dit Crespin, Pierre Mathurin, Riviere de Peugiguit, p. 93.
Giroir, Claude, Isles Madame, p. 25.
Giroir, Louis, Macpec, p. 155.
Giroir, Pierre, Petit Degrat, p. 31.
Glin dit Cadet, Mathieu, Riv. de Peugiguit, p. 93.
Godet, Jean Baptiste, Anse du Nord-Ouest, p. 161.
Gouet, François, Petite Bras d'Or, p. 42.
Gouret, François, Rivière de Miré, p. 60.
Gosselin, Catherine, veuve, Havre de la Baleine Gosselin, Catherine, veuve, Havre de la Baleine, Gracia, Joseph, Rivière de Miré, p. 59. Grand Etang, p. 130. Grand Nerichac, p. 33. Grand Nerichae, p. 38.
Grand Saint-Esprit, historique du navire, p. 61.
Grande Anse, p. 111.
Grande Ascension, p. 114.
Grande Baye, p. 13.
Grande Grave, p. 14.
Grande Rivière, p. 11.
Grande Rivière, p. 11.
Grande Rivière, p. 15. Grande Rivière, p. 11.
Grandville, Louis, Ance Darambourg, p. 65.
Granne, Jean, St. Esprit, p. 9.
Grade Ance du Petit Degrat, p. 27.
Grossin, Michel, St. Pierre du Nord, p. 141.
Grossin, Pierre, St. Pierre du Nord, p. 141.
Grueau, Thérèse, veuve, Rivière de Miré, p. 59.
Guedry, Charles, Pointe à la Jeunesse, p. 39.
Guedry, Claude, Anse au Matelost, p. 108.
Guedry, Joseph, Baye des Espagnols, p. 45.
Guedry, Joseph, Rivière de Miré, p. 59.
Guedry, Paul, Baye des Espagnols, p. 45.
Guérin, Charles, Rivière du Ouest, p. 78.
Guérin, Cominique, Pointe à la Jeunesse, p. 39. Guérin, Charles, Rivière du Ouest, p. 78. Guérin, Dominique, Pointe à la Jeunesse, p. 39. Guérin, François, Grande Ascension, p. 115. Guérin, Jean Bte, Pointe à la Jeunesse, p. 38. Guérin, Pierre, Baye de Mordienne, p. 55. Guilaut, Jacques, Rivière de Miré, p. 60. Guillaume, Jean, Rivière de Miré, p. 57. Guillot Ambroise, Pointe au Boulleau, p. 116 Guillot, Herné, Pointe Prime, p. 119. Guillot, Mathurin, Isle de Scatary, p. 62. Guillot, René, Pointe Prime, p. 120.

Haché dit Charlit, Charles, Rivière du Nord-Est, Haché dit Galland, Charles, Rivière du Nord-Est, p. 90. Haché dit Galland, Jacques, Rivière du Peugiguit, p. 93.

Haché dit Galland, Jacques, Tracadie, p. 143.

Haché, Pierre, Rivière du Nord-Est, p. 90.

Hamet, Etienne, Isles Madame, p. 26.

Hango, Nicolas, St. Pierre du Nord, p. 133.

Havre de Cheticamps, p. 65.

Havre à Mathieu, p. 123.

Havre aux Sauvages, p. 139.
Havre de Bedec, p. 148-156.
Havre de Casampec, p. 147.
Havre de Casampec, p. 148.
Havre de Fourché, p. 6, 7.
Havre de l'Echourie, p. 126.
Havre de Malpec, p. 146.
Havre de Petit Laurenbec, p. 68.
Havre de Paule, p. 124.
Havre de Iracadie, p. 143.
Havre de Tracadie, p. 143.
Havre de Tracadie, p. 143.
Havre, St. Pierre, p. 127.
Hebert, Ambroise, Pointe à la Jeunesse, p. 40.
Hebert, Charles, Rivière du Moulin à Scie, p. 105.
Hebert, Jean, Grande Anse, p. 113.
Hebert, Jean, Rivière du Moulin à Scie, p. 97.
Hebert dit Baguette, Louis, Rivière du Moulin à
Scie, p. 97.
Hebert, Michel, Rivière du Moulin à Scie, p. 104.
Hébert, Paul, Rivière du Moulin à Scie, p. 104.
Hébert, Paul, Rivière du Moulin à Scie, p. 104.
Helie, Jean, Rivière du Nord-Est, p. 87.
Hengo, Robert, Rivière de Peugiguit, p. 94.
Henry, Alexis, Rivière du Ouest, p. 79.
Henry, Alexis, Rivière du Ouest, p. 80.
Henry, Germain, Port la Joye, p. 76.
Henry, Jean Baptiste, Pointe Prime, p. 119.
Henry, Jean, Laurenbec, p. 70.
Henry, Jean, Laurenbec, p. 70.
Henry, Jean Baptiste, Pointe Prime, p. 119.
Henry, Jean Baptiste, Pointe Prime, p. 119.
Henry, Jean Baptiste, Pointe Prime, p. 179.
Henry dit le Neveu, Jean, le fils, Rivière du Ouest, p. 78.
Henry dit le Neveu, Jean, Rivière du Ouest, p. 78.
Henry dit le Neveu, Jean, Rivière du Ouest, p. 79.
Henry dit le Neveu, Jean, Rivière du Ouest, p. 79.
Henry dit le Neveu, Jean, Rivière du Ouest, p. 79.
Henry dit le Neveu, Jean, Rivière du Ouest, p. 79.
Henry dit le Neveu, Jean, Rivière du Ouest, p. 79.
Henry dit le Neveu, Jean, Rivière du Ouest, p. 79.
Henry dit le Neveu, Jean, Rivière du Ouest, p. 79.
Henry dit le Neveu, Jean, Rivière du Ouest, p. 79.
Henry, Louis, Rivière du Ouest, p. 79.
Henry, Paul, Anse à Pinet, p. 122.
Henry, Paul, Anse à Pinet, p. 122.
Henry, Pierre, Anse de la Boullotière, p. 117.
Hertvrement, Pierre Claude, Grande Anse, p. 112.
Hent, Jean Baptiste, Macque, p. 154.
Hiriart, le Sieur, Petit Degrat, p. 31.

T

Ile à Monsieur Courtin, p. 147.
Imbert, M., Havre de la Baleine, p. 67.
Introduction, p. 3.
Isle aux Cannes, p. 66.
Isle aux Coucous, p. 62.
Isle aux Justaucorps, pp. 3, 36.
Isle Brulée, p. 23.
Isle de la Sainte Famille, p. 35.
Isle de la Tremblade, p. 62.
Isle de Punot, p. 33.
Isle de Scatary, pp. 61-62.
Isles des Sauvages, p. 147.
Isle de Verderonne, p. 41.
Isle du Comte Saint-Pierre, p. 74.
Isle du Gouverneur, p. 74.
Isle Rouge, p. 40.
Isle Saint-Jean, pp. 3, 123.
Isle Saint-Jean, pp. 3, 123.
Isle Madame, p. 23.

J

Jacquet, Joseph, St. Pierre du Nord, p. 133. Join, Michel, Anse aux Sangliers, p. 161. Jousseaume, Sieur Chax., St. Pierre du Nord, p. 135. Joseph Mathurin, Isles Madame, p. 24. Josse, François, Isles Madame, p. 24. Jourdau, Julien, Isle de Scatary, p. 62. I

La Bauve, Louis, Riv. du Moulin, page 103.
La Boularderie, M. de, Petite Bras d'or, p. 43.
La Borde, Joannis, Havre la For. 125.
La Briquerie, p. 22.
La Chou, Jean, Laurenbec, p. 74.
Lac de Gabarus, p. 6.
Lac de Gabarus, p. 54 La Borde, Joshins, Havre is For Esc.

La Briquerie, p. 22.

La Chou, Jean, Laurenbec, p. 74.

Lac de Gabarus, p. 6.

Lac de Mordienne, p. 54.

Lacroix dit Canniche, Jean, St. Pierre du N., p. 129.

La Guerre, Baptiste, Baye de l'Indienne, p. 51.

Lambert, Herne, Isles Madame, p. 25.

Lambert, Olivier, Isles Madame, p. 25.

Lamort, Claude, Baye de l'Indienne, p. 52.

Lamdry dit Jacquet, Ab., Riv. de Peugiguit, p. 95.

Landry dit Jacquet, Ab., Riv. du Moul. à Scie, p.

Landry, Alexis, Rivière aux Habitants, p. 34.

Landry, Augustin, Rivière du Nord, p. 81.

Landry, Benjamin, Rivière du Nord, p. 81.

Landry, Charles, Rivière du Nord, p. 81.

Landry, Enselme, Rivière du Nord, p. 81.

Landry, François, Rivière du Nord, p. 81.

Landry, François, Rivière du Nord, p. 81.

Landry, Jean Baptiste, Riv. aux Habitants, p. 34.

Landry, Jean Baptiste, Riv. aux Habitants, p. 34.

Landry, Jean Baptiste, Riv. aux Habitants, p. 34.

Landry, Joseph, Rivière aux Habitants, p. 34.

Landry, Joseph, Rivière aux Habitants, p. 34.

Landry, Joseph, Rivière aux Habitants, p. 34.

Landry, Frosper, Grande Anse, p. 112.

Langlois, François, Isles Madame, p. 24.

Langlois, Fran Lebuffe, Sieur Louis Aubin, St. P. du Nord, P.
Le Chau, Jean, Laurenbec, p. 73.
Le Chené, Luc, Rivière de Miré, p. 59.
Le Cerf, Sieur Pierre, Havre de la Baleine, p. 58.
Le Faucheux, Mathurin, Rivière de Mire, p. 58.
Le Faucheux, Mathurin, Rivière de Mire, p. 58.
Le Grand, Pierre Cezard Alex., Islede Scatary, p. 62.
Le Grand, Pierre Cezard Alex., Islede Scatary, p. 62.
Le Gué, Bertrand, Laurenbec, p. 70.
Le Hardy, Francois, St. Esprit, p. 10.
Le Jeune, Alexis, Baye des Espagnols, p. 50.
Le Jeune, Charles, p. 49.
Le Jeune, Eloy, Grande Ascension, p. 116.
Le Jeune, Eustache, Isles Madame, p. 27.
Le Jeune, Germain, Baye des Espagnols, p. 44.
Le Jeune, Jean, Baye des Espagnols, p. 41. Le Jeune, Germain, Baye des Espagnols, P.
Le Jeune, Jean, Baye des Espagnols, p. 47
Lejeune, Jean, Grande Ascension, p. 115.
Le Jeune, Jean Bte., Baye des Espagnols, p. 49.
Le Jeune, Jean Baptiste, Anse au Matelost, P.
Le Jeune, Joseph, Baye des Espagnols, p. 50.
Le Jeune, Paul, Baye des Espagnols, p. 49.
Lejeune, Pierre, Bedec, p. 157.
Lejeune, Pierre, Bedec, p. 157.

Le Maréchal, Guillaume, Anse Darambourg, p. 64.
Le Mauquet. Voir "Mauquet."
Le Prieur dit Dubois, Jacq., St. P. du Nord, p. 136.
Le Prieur, Joseph, Havre la Fortune, p. 124.
Le Prieur, Pierre, Havre la Fortune, p. 124.
Leprince, Antoine, Grande Anse, p. 112.
Leprince, Claude, Pointe Prime, p. 118.
Leprince, Joseph, Grande Anse, p. 114.
Le Roy, Charles, Baye des Espagnols, p. 49.
Le Roy, Pierre, Baye des Espagnols, p. 49.
Le Tourneur, Jacques, p. 67. Le Roy, Pierre, Baye des Espagnols, p. 10.
Le Tourneur, Jacques, p. 67.
Le Tourneur, Pierre, Laurenbec, p. 68.
Le Vêque, Maurice, Port Dauphin, p. 41.
Le Vieux, Jean, St. Pierre du Nord, p. 135.
Lihermite, Laurent, Rivière de Miré, p. 57.
Livois, Pierre, St. Esprit, p. 10.
Livois, Pierre, St. Pierre du Nord, p. 142.
Longue Epée, Isabelle, veuve, St. Esprit, p. 10.
Lucas dit Bergerac, Jean, Riv. de Peugiguit, p. 95.
Lucas, Joseph, Anse au Matelost, p. 109.

Macpec, page 146.
Maillard, l'abbé, Ile de la Sainte Famille, p. 35.
Mayet, Jean, Petit Degrat, p. 30.
Malville, Francois, Laurenbec, p. 72.
Malvilleu, J., Nicolas de, Ance de Bellefeuille, p. 65
Marcland, Jean, Port Toulouse, p. 20.
Marchand, Jean, Port Toulouse, p. 16.
Marchand, Orré, veuve, Port Toulouse, p. 19.
Maridé, Jean, Petit Degrat, p. 30.
Marchand, Jean, Petit Degrat, p. 30.
Marchand, Jean, Petit Degrat, p. 30.
Maridé, Jean, Rivière de Miré, p. 58.
Marquis, Jean Bapti., Riv. du Moulin à Scie, p. 104.
Marteau, Francois, Baye des Espagnols, p. 47.
Martin, Barthélemy, Rivière du Nord-Est, p. 91.
Martin, Charles, Rivière du Nord-Est, p. 91.
Martin, Joseph, Rivière du Nord-Est, p. 92.
Mauquet, Gabrielle, veuve, Laurenbec, p. 74.
Melancon, Estienne, Grande Anse, p. 111.
Michel, Francois, père, Anse à Pinet, p. 121. Melançon, Estienne, Grande Anse, p.
Menadon, p. 65.
Michel, François, père, Anse à Pinet, p. 121.
Michel, François, fils, p. 120.
Michel, Jean, Anse à Pinet, p. 121.
Michel, Joseph, Rivière du Nord-Est, p. 86.
Mieux, Benjamin, Pointe à la Jeunesse, p. 39.
Mirande, Joseph, Laurenbec, p. 71.
Montagne du Diable, p. 5.
Montaury, Jacques, St. Pierre du Nord, p. 136.

Naquin, Ambroise, Anse à Pinet, page 121.
Naquin, François, Anse à Pinet, p. 121.
Naquin, Jacques, Anse à Pinet, p. 121.
Nicolas, Baye de l'Indienne, p. 53.
Nogues, François, Anse du Nord-Ouest, p. 160.

Olivet, Jean, Baye des Espagnols, p. 45.
Olivier, Baptiste, Rivière, du Ouest, p. 80.
Ostando, Marie, veuve, Havre de la Baleine, p. 67.
Oudy, Claude, St. Pierre du Nord, p. 129.
Oudy, Jean, St. Pierre du Nord, p. 130.
Oudy, Jean, St. Pierre du Nord, p. 128.
Oudy, veuve de Jacques, St. Pierre du Nord, p. 129.
Oudy, Michel, St. Pierre du Nord, p. 129.

P Paris André, Havre de la Baleine, page 67.
Patris Guillaume, St. Pierre du Nord, p. 132.
Pères de la Charité, Baye de Miré, p. 56.
Perial, Jean Baptiste, Port la Joye, p. 76.
Perrain, Jacques, Laurenbec, p. 72.
Perré, Adam, Laurenbec, p. 73.
Perrez, le Sieur, St. Esprit, p. 9
Petit Degrat, p. 27-28.
Petit Nerichac, p. 33.
Petite Bras d'Or, p. 41-42.
Petitpas, Jacques, Port Toulouse p. 18.
Petitpas, Jean, Port Toulouse, p. 18.
Petitpas, Jean, Port Toulouse, p. 18.
Petitpas, Judicth, veuve, Port Toulouse, p. 16.
Petitpas, Louis, Isle de la Sainte Famille, p. 35.
Petit Racico, p. 146. Petitpas, Louis, Isle de la Sainte Famille, p. 35.
Petit Racico, p. 146.
Philbert, Charles, Ance Darambourg, p. 63.
Philippe, dit la Roche, Etienne Charles, Rivière du Nord Est., p. 86.
Philippt, Jean, Isle de Scatary, p. 63.
Picard, François, St. Esprit, p. 9.
Picard, Mathurin, Petit Degrat, p. 29.
Pichot, Jean, Petite Bras d'Or, p. 43.
Pinet, Charles, Port Toulouse, p. 15.
Pinet, Charles, Port Toulouse, p. 16.
Pinet, Jean Baptiste, Pointe de l'Est, p. 127.
Pinet, Noël, Pointe de l'Est. p. 126.
Pinet, Pierre, Pointe de l'Est. p. 127.
Pitre, Amant, Grande Anse, P. 112.
Pitre, Charles, Ance à Pinet, p. 122.
Pitre, Charles, Rivière du Ouest, p. 79.
Pitre, François, Rivière du Ouest, p. 78. Pitre, François, Rivière du Ouest, p. 78. Pitre, Jean, Rivière du Ouest, p. 80. Pitre, Joseph, Rivière du Ouest, p. 78. Pitre, Marie Madelaine, veuve, Rivière du Nord Est, p. 83. Pitre, Michel, Pointe Prime, p. 119. Pitre, Michel, Fonda.
Pointe à Coste, p. 13.
Pointe à deux Doigts p. 66.
Pointe à Jacob, p. 27.
Pointe à la Framboise, p. 75. Pointe à la Framboise, p. 76. Pointe à la Jeunesse, p. 37. Pointe à la Rivière, p. 28. Pointe à Marcoche, p. 68. Pointe à Margueritte, p. 75. Pointe à Riarguer per propose à Pierrot, p. 75.
Pointe au Boulleau, p. 116.
Pointe aux Basques, p. 5.
Pointe aux Chats, p. 61. Pointe aux Pommes, p. 44. Pointe Basse, p. 40. Fointe Basse, p. 40.
Pointe Blanche, p. 5.
Pointe de Catalogne, p. 56.
Pointe de la Briquerie, p. 14.
Pointe de l'Est, pp. 123-126.
Pointe de St. Pierre, p. 131. Pointe des deux Cheminées, p. 63.
Pointe du Dehors, p. 5.
Pointe du Ouest, P. 148.
Pointe la Flame, p. 75.
Pointe à Pinet, p. 14.
Pointe Plate, pp. 5, 56.
Pointe Prime, p. 75-117.
Poirée, Thomas, Ance Darambourg, p. 63.
Poirier, Charles, Port Toulouse, p. 21.
Poirier, François, Rivière du Moulin à Scie, p. 103.
Poirier, Joseph, Rivière de Peugiguit, p. 93.
Poirier Joseph, Port Toulouse, p. 20.
Poirier, Marie, veuve, Macpec, p. 154.
Poirier, Pierre, Macpec, p. 151.
Poitevin, Geneviève, veuve, St. Pierre du Nord, p. 137. Pointe des deux Cheminées, p. 63. p. 137. Poitevin, Magdelaine, veuve, St. Pierre du Nord, p. 135.

Poitier, Charles, Rivière du Nord Est, p. 89. Port de Canceau, p. 28. Port Dauphin, p. 41-42. Port La Joye, p. 75. Port Toulouse, p. 14. Potier, Christophe, p. 139. Poujet, Pierre, Isles Madame, p. 24. Préjean, Nicolas, Port Toulouse, p. 19. Préjean, Honoré, La Briquerie, p. 22. Pretieux, Joseph, Rivière du Nord Est, p. 88.

Quessy, Marie, veuve, p. 21. Quimine, Jacques, St. Pierre du Nord, p. 140. Quimine, Jean, St. Pierre du Nord, p. 140.

Rabageois, Julien, Petit Degrat, p. 31. Rambourg, Margueritte, veuve, Petit Degrat, p. 29. Raimond, François, Grande Anse, p. 112. Rassicot, Jean Baptiste, Rivière de Peugiguit, p. 92. Raymond, le Comte de, p. 3-4. Lettre d'instruction du, p. 3.

Reneauld André, St. Pierre du Nord, p. 134.
Reneauld, François, Rivière des Blonds, p. 159.
Richard, Alexandre, Macpec, p. 151.
Richard, Marguerite, veuve, Macpec, p. 151.
Richard, Michel, Macpec, p. 152.
Richard, Paul, Macpec, p. 154.
Richard, Pierre, Macpec, p. 154.
Richard, Pierre, Macpec, p. 159. Richard, Paul, Macpec, p. 154.
Richard, Pierre, Macpec, p. 152.
Rivière à Bourgeois, p. 22.
Rivière à Charles, p. 133.
Rivière à Durand, p. 56.
Rivière à Tillard, p. 14.
Rivière au Crapeau, p. 160.
Rivière aux Habitants, p. 33.
Rivière de Bedecq, p. 156.
Rivière de la Grande Ascension, p. 116.
Rivière de Miré, p. 56. Rivière de la Grande Ascension, p. 116.
Rivière de Miré, p. 56.
Rivière de Peugiguit, p. 92.
Rivière des Blonds, p. 159.
Rivière du Moulin à Scie, p. 95.
Rivière du Mord, p. 75.
Rivière du Nord-Est, p. 75.
Rivière du Ouest, p. 75.
Rivière du Ouest, p. 75.
Rivière du Traverse, p. 158.
Robert, Madeleine, veuve, St. Esprit, p. 10.
Robichaud dit Cadet, Jean, Bedec, p. 156.
Robichaud dit Cadet, Pierre, Rivière des Blonds, p. 159. 159. 159.
Roche, sieur, p. 4.
Rode, Jude, Laurenbec, p. 73.
Rondeau, M., Gabarus, p. 6.
Rouillé, chemin de, p. 40.
Rousseau, veuve de Jean Métayer, p. 6
Roussin, Jean, Port la Joye, p. 77.
Roy, Charles, Baye des Espagnols, p. 48.
Roy, François, Baye des Espagnols, p. 49.
Roy, René, Anse au Matelost, p. 109.
Rubé, Guillaume, Isle de Scatary, p. 63.
Rullier, François, Anse au Matelost, p. 107.

St. Esprit, p. 8.
St. Germain dit Périgord, sa mort, p. 148.
St. Gla, Jean Pierre, Rivière de Miré, p. 59.
St. Ovide, M. de, p. 6.
St. Pierre du Nord, p. 128.
Sabot, Antoine, Ance Darambourg, p. 64.
Samson, Michel, Port Toulouse, p. 15.
Samson, Michel, Port Toulouse, p. 16.
Sauvage, Pierre, Port Toulouse, p. 16.
Saux, Louis, Petit Degrat, p. 30.
Saux, Louis, Petit Degrat, p. 30.
Savary, Bernard, Rivière du Moulin à Scie, p. 103.
Savary, Joseph, Rivière du Moulin à Scie, p. 102.

Sellier, Jacques, Rivière du Moulin à Scie, p. 97. Sellier, Joseph, Rivière du Moulin à Scie, p. 98. Segoilliot dit Sans Chagrin, Emilliant, Grande Anse, p. 113. Simon, Marie, St. Pierre du Nord, p. 134. Sire, Jean, Anse au Comte Saint Pierre, p. 105. Sire, Louis, Anse au Matelost, p. 106. Siriés, François, Port la Joye, p. 76 Soly, Laurent, Rivière de Miré, p. 57. Soret, Madeleine, veuve, Port Toulouse, p. 18.

Talbot, Louis, St. Pierre du Nord, page 138.
Tallement, Ignace, Rivière de Miré, p. 59.
Tchiparé, Martin, St. Pierre du Nord, p. 127.
Temple, André, Port Toulouse, p. 21.
Teriau, Claude, Baye de Mordienne, p. 54.
Teriau, François, Baye de Mordienne, p. 54.
Teriau, Germain, Baye de Mordienne, p. 54.
Teriau, Joseph, Baye de Mordienne, p. 54.
Teriau, Joseph, Baye de Mordienne, p. 54.
Teriau, Joseph, Baye de Mordienne, p. 54.
Teriau, Marie Joseph, Baye de Mordienne, p. 55.
Teriau, Pierre, Baye de Mordienne, p. 54.
Terriaud, Alexis, Bedec, p. 156.
Terriaud, Charles, Riv. da Moulin à Scie, p. 96.
Terriaud, Etienne, Rivière du Moulin-à-scie, p. 96.
Terriaud dit le Bonhomme, Joseph, Bedec, p. 157.
Tesse, Jean, Rivière de Miré, p. 58.
Thenière, Mathurin, St. Pierre du Nord, p. 134.
Thibaudeau, Antoine, p. 96.
Thibaudeau, Antoine, p. 96.
Thibaudeau, Joseph, Rivière Moulin à Scie, p. 96.
Thibaudeau, Prosper, Riv. du Moulin à Scie, p. 96.
Thibodeau dit Charlie, Charles, Riv. Ouest, p. 79.
Thiery, M., p. 6. Thiory, M., p. 6.
Tompique, Etienne, Havre de la Baleine, p. 67.
Tonisseaux, Louis, p. 76.
Toulon, Isabelle, veuve, Petit Degrat, p. 31. Toulon, Isabelle, veuve, Petit Degrat, p. 31.
Trahan, Charles, Baye des Espagnols, p. 47.
Trahan, Etienne, Baye des Espagnols, p. 48.
Trahan, Honoré, Baye des Espagnols, p. 47.
Trahan, Jean, Baye des Espagnols, p. 47.
Trahan, Jean, Baye des Espagnols, p. 47.
Trahan, Marcel, veuve, Baye des Espagnols, p. 47.
Trahan, Olivier, Baye des Espagnols, p. 47.
Trahant, Claude, Anse au Matelost, p. 108.
Trahant, Claude, Anse au Matelost, p. 109.
Trahant, Jean Baptiste, Anse au Matelost, p. 109.
Trahant, Joseph, Anse au Matelost, p. 109.
Trahant, Paul, Anse au Matelost, 109.
Trely, Pierre, Ance Darambe urg, p. 65.
Trois Rivières, p. 123.
Tudal, Joseph, St. Pierre du Nord, p. 142.
Tuillier, Pierre, p. 6.
Tureaud, François, Anse au Sanglier, p. 161.

Vallet dit Langevin, Louis, Riv. de Peugiguit, P 94.

Varenne, Pierre, Rivière de ré, p. 57.

Varenne, Pierre, Rivière du vord Est. p. 90.

Vescot, François, Rivière du vord Est. p. 90.

Vescot, Jean Baptiste, St. P erre du Nord, p. 130.

Vigneau, Baptiste, Port Toulouse, p. 20.

Vigneau, Joseph, Port Toulouse, p. 18.

Vilalong, Antoine, Petit Degrat, p. 30.

Vilalong, Marc, Petit Degrat, p. 29.

Villedieu, Jean Bte., Rivière de Miré, p. 56.

Villedieu, Pierre Martin, Ri Are de Miré, p. 104.

Vincens, Jean, Rivière du Moulin à Scie, p. 104.

Vincent dit Clément, Joseph, Anse au Matelost, p. 106.

Vincent dit Clément, Pierre Rivière du Moulin à Scie, p. 101. Scie, p. 101.

Yvon, Charles, Laurenbec, p. 70.

APPENDICE A.

2ème PARTIE.

GÉNÉALOGIE DES FAMILLES DE L'ILE D'ORLÉANS.

La généalogie ici imprimée a une importance considérable par le fait que nous trouvons des descendants des familles nées à l'île d'Orléans non seulement dans les paroisses des alentours de Québec, mais souvent bien au delà des bornes de la province. Le manuscrit, qui représente une grande partie du travail des meilleures années de feu l'abbé Michel Forgues (1), appartient à la paroisse de Saint-Laurent, île d'Orléans, et est maintenant publié avec l'autorisation et l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec. Un grand nombre de chercheurs font, à l'heure actuelle, des recherches généalogiques et la publication du présent travail facilitera beaucoup leurs investigations en retraçant jusqu'à la souche de nombreuses familles.

Les paroisses sur l'île d'Orléans sont les suivantes :—

Sainte-Famille.

Saint-François.

Saint-Jean.

Saint-Laurent.

Saint-Paul.

Saint-Pierre.

Sainte-Pétronille.

Dans l'appendice, on trouvera un sommaire des Archives des différentes paroisses. Les renseignements qu'il contient seront mis en ordre systématique pour faire partie du guide aux sources de l'histoire du Canada, actuellement en voie de préparation.

(1) Abbé Michel Forgues, ptre, né à Saint-Michel de Bellechasse le 13 février 1811, fils de Michel Forgues et de Marie-Anne Denis.

Ordonné prêtre, 23 septembre 1837.

Professeur au Séminaire de Québec, 1837.

Vicaire de Saint-Roch, 1837.

Curé de Sainte-Marguerite, comté de Dorchester, 1840.

Curé de Sainte Marie de la Beauce, 1845.

Sous-économe, Séminaire de Québec, 1847.

Curé de Sainte-Monique (Nicolet), 1848.

Curé de Saint-Gervais (Bellechasse), 1849.

Econome du Séminaire de Québec, 1849.

Curé de Saint-Germain (Rimouski), 1859.

Retiré du ministère, réside à Saint-Michel, 1861.

Curé de Saint-Laurent, I. O., 1865.

Mort le 28 novembre 1882.

En 1854, il s'occupa activement de la fondation de l'Université Laval.

EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS USITÉES DANS LA GÉNÉALOGIE DES FAMILLES DE L'ILE D'ORLÉANS.

A. G	Ange-Gardien.	S. Frs	Saint François, I. O.
В	Beaumont.		
Bpt			
Bert			
Chs. Brg			
C. R	Château-Richer.		
I	L'Islet.		
L			
Q	Québec.	S. P	Saint-Pierre, I. O.
S. A	Sainte-Anne.		
S. Aug	Saint-Augustin.		
S. Chs			
S. F	Sainte-Famille, I. O.	s. v	Saint-Valier.

GÉNÉALOGIE DES FAMILLES DE L'ILE D'ORLÉANS

Compilée par le Révd M. Michel Forgues, Ptre

Note—L'original est conservé aux Archives de la paroisse de St-Laurent—Ile d'Orléans.

P. M. O'LEARY, PTRE.

ADAM.

1	T			
7	Jean		Marie Mezerai.	
	Louise			
	M. Anno		Frs. Loquel. Q 1712	
	René		Guill. Couture S.L. 1713	
	Теспе			
9	Jean Baptiste	4		
4		(1)	Anna Maillan D 1000	
	Ignace	(1)	Anne Maillou B. 1696	
3	Jose D		Cath. Guillet, Ba-	
	Baptiste	(1)	Cath Guillet Ba-	
	THE REAL PROPERTY.	(-)	tiscan. 1708	
4	197200		orgenti.	
	M. Louise M. Marthe	(2)	Susanne Lacasse B. 1720	
	M M Louise		J. B. Bissonnet B. 1751	
	D: Marthe		Jos. André Samson. 1755	
	Osenh			
	Le man		TT . T	
	Joseph		Ursule Lefebvre S.M.1754	
	Tosebu			
	Jacques			
-				
0	René	101	34 : 35 D	
	Françoise	(2)	Marie Maupas. B. 1734	
	rençoise		Aug. Fraser. B. 1763	
			2° Jacq. Beaucher B.1781	
6	Marguerite Joseph (1987)		Ant. Dutile B. 1764	
	Joseph (1°No.	1/41		
7	Pierre (1° No. Marie)(4)	M. Jos. Plante S.M. 1753	
	Marie I No.)(4)	Aug. Boldue S. V. 1753	
	Varie		Aug. Polequin S.M. 1778	
	Angélique		Aug. Boldue S. V. 1753 Aug. Polequin S.M. 1778 Michel Boilard S.M. 1789	
	Françoise		Michel Bollard S.M. 1709	
	11		Michel Turgeons, M. 1782	
			2° Ant. Gendreau S. M1822	
	Jan "		3º Louis Roy S M 1830	
	Josette		Jos. Lacasse S.M. 1782	
	11		oo D	
-			2º Pierre Desch-	
8	Joseph (2dm)		esnes S. V. 1820	
9	Jacques (2dm)	(4)	Angé BissonnetS.M. 1775	
	acques	(4)	M. Mad. MichonS. Chs1775	
0	D. 11	(-)	M. Mad. Micholb. Cherrio	
LU	Pierre (2dm)	141	35 ' D C CI 1505	ı
	Rose (2ªm)	(4)	Marie Patoine S.Chs.1787	ı
	Maron		J.B. Quemeneau S.G. 1815	ı
	Marguerite Pierro		Frs. Filteau S.G. 1820	ı
			20000	ı
	Le même		Manamonita Foun	ı
17	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE		Marguerite Four-	ı
1	Jacques Jacques	101	nier S.G.1799	ı
	Jacques	(9)	Eliz Senechal S.G. 1796	ı
12	Jacques Pierre Jean	-		ı
	rerre	(10)	M Anna Madani C Citoon	ı
10	Jean	(10)	M. Anne Nadeau S. G1809	ı
	100-			ı
14	Jean	(11)	Rosalie Roy S.V. 1819	1
	call	(12)		ı
		()	" diferimoneau p.1.p.1001	ı
		AT	ATOTE	
		AL.	NSE.	I
1	Jean			1
			Angelique Folkne	ı
9	Joseph		Triberidge Lough	I
4	UOSenh	(1)	35 . D / 0 m	ı
		(1)	Marie Posé S. Tho. 1712	
	Clement			I
3	Clement			I
1	rement	(2)	Marie Proulx S.Tho. 1756	1
		(4)	Marie I rouix 5.110. 1/90	ı

AINSE.

4	Marie Anne Marie Louise Marguerite FrançoisMarie M. Françoise Elizabeth Marguerite Louise François	e(2)	Jean GourdeauS. Thomas Fse Clement S.M. 17 Jos. Lecours S.G. 17 Etn. Patouel " 17 Jos. Couture " 17	781 795 761
5	Jean François Marguerite Louise Archange Stanislas Charles	(4)	Chs. Monmeny " 18 Etn. Marseau " 18	787 321 323 326
6	Jean	(4)	Charlotte FortierS.G.17	796
	Stanislas	(5)	Marie Asselin S.G. 18	
8	Charles	(5)	Marie Terrien S.G. 18	
	François	(4)	M. L. Noel	
	Alexis	1-1		
10	Alexis	(9)	M. Jos. Fortier S.I. 18	326
	Jean Bernard	(0)	M. Mad. DeBure Q. 16	
	Marie		Frs. Milliet S.J. 17	702
	Marie		2° Robert VermetS.F17	
	Nicolas		2 Teoder Comos, 11	00.
	Charles			
	Jean			
2	Nicolas	(1)	Marie Bruneau Q. 17	707
	Jean	(1)	Marie Bourbeau	
	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	1-1	Cho. bourg 17	712
4	Charles	(1)	Genev. Martin S. Aug16	
	Marie .	'	Ls. Gautier S. Foye 17	
	Charles			
			Charlotte Chevigny	
5	Charles	(4)	S. Foye 17	726
		The last		

ALAIRE-DALAIRE.

1	Sebastien Jean		Pèrine Fleurissonne	
2	Charles Jean François	(1)	Périne Terrier Q. 1	1662
3	Jean Charles Marie Catherine Françoise	(1)	Cath. Lefebvre Q. 1 Pierre Dubeau S.Frs. 1 Gab. Chamberlan " 1 Jacq. Bidet " 1	1684 1694
4	François Louis Etienne Joseph	(9)	Foo Simont Contu	1800
4	Louis Etienne	(2)	Fse. Simart Contr.	168

18-12

ALAIRE-DALAIRE.

	HUZHI	-	DILLIII.
5	François	(2)	Marg. Eliz. De-
			rome Q. 1693
	Marg. Elizabe	th	Simon Jolin S.I. 1711
	François Nicolas		
6	Charles	(3)	Marie Bidet S.I. 1691
. 0	Catherine	(0)	Jos. Lavoie S.Frs. 1726
	"		2º Jos. Savard S. Frs. 1727
	M. Thérèse		2º Jos. Savard S. Frs. 1727 Simon Talbot S. V. 1734
	Alexandre		
	Charles		
	Joseph		
7	Jacques François	(3)	Anne Labbé S.Frs. 1694
190	M. Anne	(0)	Michel Gautron B. 1714
	Angélique		Ls. Portelance " 1725
	M. Charlotte		Chs. Paquet " 1725
	Elizabeth		Pierre Albert " 1727
	M. Josette Françoise Bégi		J. B. Lacasse " 1734
	Marguerite	10	J. B. Lacasse 1734 Jos. Gauthier 1740 Jean Turgeon Q. 1723
	Louis		1 1 1 20
	Joseph		The state of the s
8		(3)	M. Anne Bilo-
0	Lania	(9)	deau S.Frs. 1705
9	Louis M. Josette	(3)	Anne Asselin S.F. 1706 Raphael Gagné
	M. O OSCULE		S.Frs. 1729
	Marthe		Jos. Lemelin " 1740
	Catherine		J. B. Gendreau " 1742
	Genéviève		Michel Labbe " 1749
	Ls. Sebastien		
	Pierre Joseph		THE RESERVE OF THE PARTY OF THE
10		(3)	Mad. Bidet S.I. 1706
-	Marguerite	(0)	Pierre Valière S. V. 1732
	Marie		Nic. Chamberlan " 1734
	Françoise		Pierre Le Roy " 1737
	Agathe		Etn. Carrière " 1739
	Geneviève		Jos. Carrière 1737 2° Frs. Couturier
	"		S.M. 1751
	"		3°Etn. Corriveau " 1755
	M. Josette		Jos. Daniau " 1741
	Pierre		
11	Joseph	(4)	Carron Pasing S. Tan 1500
11	Louis Le même	(4)	Genev. Racine S. Jos. 1730 Angè. Siselin S. Frs. 1732
12		(5)	Geney, Moleur B 1793
13	François	(5)	Genev. Moleur B. 1723 M. Jos. Moleur B. 1738
14	Alexandre	6)	M. Jos. Moleur B. 1738 Cath. Bidet S.M. 1708
	Pierre		
	Louis		THE RESIDENCE SE
15	François Charles	(6)	Marie Asselin S. Frs. 1722
10	M. Josette	(3)	Jos. Thibaut S.F.S. 1744
16	Joseph (6)	Anne Gagnon, C.B. 1736 Ls. Gautron S.J. 1755 2° Etn. Vallée S.M. 1761
	M. Anne	171	Ls. Gautron S.J. 1755
			2 Etn. Vallée S.M. 1761
	M. Josette		Jos. Marie Pepin
	Etienne		S.F. 1757
	Le même		Genev. Dufresne S.L. 1746
	Jean Baptiste		1,10
17	Jacques	(6)	Angé, Cloutier S.M. 1724
	M. Madeleine		Ls. Delage S.F. 1756
10	François	7	Mann Dunnest () 1700
18		(7)	Marg. Provost Q. 1738 Marie Chamart " 1745
19	Le même Joseph	(7)	Marie Chamart " 1745 Charlotte Renaud
10	озвери		Chs. Brg. 1731
	Isabelle .		Pierre Dion B. 1761
	Charlotte		Pierre Roy " 1760
	Josette		Pierre Bussière S. R. 1771
	M. Anne		Bernard Boucher " 1772
	Marguerite		J. B. Nadeau " 1767!

ALAIRE-DALAIRE

ALAIRE-	-DALAIRE
Marguerite	2° Chs. Couture S.Tho. 1784
Pierre Joseph	
Louis 20 Jean	M. Mad. Fontaine
François 21 Ls. Sébastien (9)	M. Jos. Marseau S.Frs. 1727
Louis 22 Pierre (9) Joseph Marie	G P 1744
Michel François Le même	M. Ange, Monmeny
23 Joseph (9)	
M. Louise Joseph Le même	Vic. Martineau "
Angelique	Ls. Nadeau " 2° Frs. Martineau 1709
Marie M. Catherine	Ls. Coulombe S Frs. 1803 Jacq. Blouin " 1817
M. Anne Louis	Ls. Gagnon "
24 Pierre (10) Marie	S. M. 1773
Ursule Joseph Marie	Gaspard Lacasse "
Pierre 25 Joseph 26 Etienne (10)	Dorothée Helie S.V. 1735 M. Chs. Lavoie B.St.P. 1747
Etienne 27 François Marie Pierre	Marie Chabot " 1700 Ant. Coté S.H. 1785
28 Pierre (14)	S. V
M Geneviève	Athanase Fradet S.V. 1765 S.V. 1772
Françoise Joseph Charles	Athanase Fradet S.V. 1765 S.V. 1772 Aug. Couture S. V. 1772
Le même	M. Anna Boissel Bert. 1774
A Louis Le même (14)	V. de Jean Durand M. Jos. Thibaut SV. 1736 M. Anna Leraux Levis St. Chs. 1743 Med. Design S. M. 1743
29 François (14) Françoise	Jos. Chs. Gagnon SV 1762
30 Etienne (16)	
Josette Etienne François Joseph Henri	Olivier Frs. Assi- lin S.J. 1794
31 JeanBaptiste(16) 32 François (17) 33 Joseph (19)	M. Anne Landry S.J. 1784 M. Anne Delage S.J. 1755 Geney Couillard B. 1755
34 Louis (19) Géneviève Françoise Madeleine	Fse. Couillard S.M. 1791 Ign. Coté B. 1795 Jean Le Roy B. 1800
Cécile M. Anne	Aug. Valière J. B. Roy B. 1801 2° J. B. Gosselin S.H. 1815 Basile Fortier S.Chs. 1807
Louis	

-, 020010	IN INO 18	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	
ALAIRE 35 D	DALAIRE.	ALAIRE-	-DALAIRE.
35 Pierre 36 François (19) (20)	M. Genev. Mer-	Geneviève	Jos. Roy S. V. 1805 Etn. Langlais " 1819
M. Josette Thérèse	cier S. F.S. 1766 Firmin Doison S. F.S. 1787 Jacque Tangue 11795		Jac. Labrecque S.G. 1812 Genev. Hélène Emond S.J. 1795
Con	2° Pierre Noel Picard 1821	Marie Justine	Jos. Picard S.Frs. 1817 Prisque Paré "1833
Geneviève Louis Auguste	Ant. Mercier " 1807	Joseph	Ign. Trudel " 1840
Joseph			M. Thècle Pepin S. F. 1811 M. Chs. Emond S. Frs. 1820
(21)	Thérèse Deblois S.Frs.1755		Jacq. Plante S.J. 1825 Jean Emond S.J. 1838
Le même M. Josette	M. Ls. Fradet S.M 1760 André Basquet 11787	Joseph Etienne	
M. Louise François	2º J. B. Marcoux " 1814 J. B. Bonneau " 1789	Catherine	Josette Turcot S.J. 1809 Ed. Audibert " 1835
Usenh Mani (aa)	Angé. Doré S.M. 1773	M. Louise	Frs. Martineau 1841 Frs. Gosselin S.L. 1847
M. Angelique Françoise Joseph	J. B. Langlois S.F.S. 1805 Jos. Martineau 11806	Henriette	Pierre Dion " 1848 Ant. Helie " 1851
Marie Ignace		Josette Paul	Magl. Blouin " 1858
Le même	M. Marg. Buteau	François Xavier Joseph	
Luce Marguerite	S.F.S. 1796 J. B. Beaudoin 11825 J. B. Bandoin S.V. 1825		Marg. Emond S.J. 1812 Eloi Coulombe
39 Michel	5. D. Daudoni S. V. 1020		J. B. Cochon S. Frs. 1846
M. Pélani	Jos. Audet S.G. 1803	Magloire 55 Louis (34)	Mad. Couture S.Chs. 1802
Lacienne	Ls. Clement S. H. 1809	Celeste	Marg. Mercier N. 1797 Etn. Cadrin 1825
François (22)	M. Jos. Edmond	Joseph	Jos. Gendron S.F.S. 1826
41 Joseph (23)	L. S. Genest S.H. 1803	Louis Le même	Mad. Quemen-
49 Louis	S.Frs. 1772		eur S.F.S. 1805 J. B. Boutin S.V. 1841
M. Louise	M. Ls. Pepin S.Frs. 1803 Elie Gagnon "1831 Etn. Magl. Fontaine	Emerina Luce	Cath. Morin S.F.S. 1797 Magl. Gontier S.V. 1826 Hubert Gontier 11829
Reparate Catherine	Ls. G agné " 1845 " 1848	Augustin*	NarcisseGendronS.V.1831
43 Jos M.	J. B. Verret " 1846	Louis Ephrem	
Josetta	M. Jcs. Lacasse S.M. 1777		Marie Doiron S.F.S. 1797
rean Marie	Pierre Royer S.G. 1821	Marguerite	Ant. Roy S.G. 1830 Michel Roy " 1825
Marie (24)	Natalie Chabot S Chs 1778	Augustin Joseph	
Theotiste Marone	Aug. Audet S.G. 1801 Jean Royer 1806		M.Chs.Picard S.F.S.1800
Athalia	Frs. Genest " 1809	Marguerite	Antoine S.V. 1820 Frs. Roby " 1823
audith	Jacq. Baudoin " 1815 Michel Corriveau " 1818	Augustin	Germ. Jolin " 1833
Etienne (26)	Osite Vict. Blouin	60 François (37)	I. Thècle Pepin S.F.1811 Marie CoutureS.Chs.1788
46 Etienne Pierre (27)	St. Anne 1774 Susanne Buteau	Geneviève	Jacq. Helie S.M. 1818 Jean Lefebvre " 1838 2° Ls. Blais " 1862
47 Louise	Ls. Tardif S. H. 1810	Reine	Frs. Fortier " 1840 Paul Mercier " 1846
48 Charles	Veuve Pierre Roy S.V. 1757	André Jean	
M. Gouise	M. Jos. Boldue S. V. 1774 Jos. Gagnon 11800	Pierre	Thérèse ButeauS. F.S. 1799
M. Geneviève M. Angélique Marguerite	Frs. Dubord " 1817 Ign. Hélie " 1824		M. Angé Langlois S.F.S. 1807
49 Charles	Ls. Clavet S. Tho. 1801	Apolline	Noel Campagna S.F.S. 1831
50 Pierre Noel	Marie Pouliot S. L. 1780 Marie Pouliot		Jean Cadrien S.V. 1828 Frs. Buteau " 1862

	ALAI	RE-	-DALAIRE.	-
	Olvier			
co	m	(00)	1 1 7 1 0 7 7 7	0.40
	Thomas Etienne	(38) (39)	Angele Fradet S.F.S.1 Marie Clément S.H. 1	
	Louis		The Continue of the Land	
65	Joseph	(3.1)	M. Anne Gosselin	919
66	Louis	(42)	S.H. 1 Cath. Dalaire S.Frs. 1	
67		(43)	M. Anne Audet S.G. 1	1802
68	M. Anne Jean Marie	(43)	Pierre Roy " 1 Mad. Mercier S.G. 1	818
00	Madeleine	(40)	Jos. Labbé S.G. 1	
co	Jean D:	1111	A /T . 0.01 1	004
09	Pierre . Archange	(44)		828
	Euphrosine		Dom. Mercier " 1	830
	M. Anne Angèle		17 1 7	836
	Romain		Alexis Roy " 1	1000
70	Pierre	1451	a m: ara	-0-
	Etienne Charles	(45) (48)		808
	M. Josette	,,	Jos Krochii "	836 1
	Le meme M. Desauger	13	Marg. Bissonet S.V. 1	826
	Cyrille Cyrille		Jos, Lemieux " 1	000
72	Joseph	(51)		
	Adelaid Catherine			842
15-176	Joseph	(2-1)		1
73	Joseph M. Anne	(52)		832
	Marcelline		F. X. Blouin " 1	857
	Philomène			864
	Rose Jean		Jos. Boissonneau " 1	1865
74	Etienne	(52)	Cath. Geguère S.J. 1	1835
75 76	Paul Frs. Xavier	(53) (53)	Justine Blouin S.J. 1 Cath. Picard S.Roch.	843
77	Joseph	(53)	M. Anne Demeule	
78	Magloire	(54)	S.J. 1 Marie Campagne	1857
			S.Frs. 1	846
79	Louis	(56)	Angile Quemenneur S.Chs. 1	1832
Pierre			D. Olis.	1002
Louis	Tozonh	(EC)	Communicación C V 1	1001
00	Joseph Marie	(56)	Genev. Langlois S. V. I Jos. Hudson Bert. 1	
04	Joseph	/~~\		
81	Augustin	(57)	Theotiste Gagnon S.V. 1	829
	Louis	(57)		830
	Jean Baptiste Ephrem	e(57) (57)	Julie Coté S.V. 1 Adé Boulet Bert. 1	831
85	Joseph	(58)	Louise Audet S.G. 1	824
86	Augustin	(58)	Marie Audet S.G. 1	825
88	François Augustin	(58) (59)	Adé Roy S.G. 1 Marg. Mercier S.V. 1	826
89	Jean	(60)	Félicité Métivier	3
90	André	(60)	M. Jos. Cotin S.M. 1	825
	Pierre	(60)	Desanges Gagnon	
	Le même		M. Anne Eliz. Tur-	844
			geon S.M. 1	849
92	Olivier	(62)	M. Philoméne Le-	959
93	Louis	(64)	blanc S. Chs. 1 Justine Labrecque	800.
	Lamin		S.Chs. 1	
94	Le même Jean	(68)	Marie Couture S.Chs.1 Charlotte Cameron	.602
			S.G. 1	826
9	Romain Pierre	(69)	M. Esther Denis S.Chs. 1	852
	Louis		D. Olls. 1	

ALAIRE-DALAIRE.

96 Pierre 97 Cyrille 98 Joseph	(71)	Marie Trudel S.Chs. 1836 Eliza Odile Roy S.V. 1855 M. Natalie Pepin
99 Jean	(73)	Theotiste Giguère S.F. 1855 S.F. 1839
100 Joseph 101 Pierre 102 Louis	(95)	M. Elise Lebrun S. Chs. 1856
103 Jean Sophie	(95)	M. Chs. Carmail René Chabot S.Chs. 1860

AMAURY-MAURY.

1 Jean Marguerite Françoise Michel		Marie Vigny J. B. Leblond S.Frs. 1711 2º Frs. Asselin S.F. 1719 Nic. Leblond " 1725
2 "	(1)	M. Anne Guimon S. Anne 1713
Marie		Dom. Dompierre S.Frs. 1739

ARBOUR.

1	Michel Marie Jean Baptiste Michel François		Coutansineau Q. 1671
	August		
2		(1)	M. Cath. Proulx Pte. Trembles 1700
3	Michel	(1)	M. Barbe Morin
	Jean Antoine		
4	Frs. Augustin		
5	Genevieve		Ant. Pepin S.F.S. 1745
	Michel		D-+ 1741
6	Jean	(3)	Cecile Lemieux, Bert. 1744 Etn. Remillard S.V. 1782
	TIL. O OSCUCO		Edil. Reminara
7		(3)	Marthe Lemieux Bert. 1744 M. L. Boutin, S.F.S. 1753
8	Michel	(5)	M Le Boutin S.F.S.

7	Antoine	(3)	Marthe Lemieux	744
		1	Marthe Lemieux Bert.	753
8	Michel	(5)	M. Ls. Boutin S.F.S.	204
	Reine		Isaac Morin "	807
	M. Josette			809
	Barbe		Chs. Ducourberon "	000
	Ls. Jerome			
	Pierre			
	Chrysostôme			-05
0	M:-1-1	101	TID LEFS.	130

9 Michel Le même	(8)	Ursule Proulx S.F.S. 1790 M. Anne Labrecque S.G. 1807
Simon		-06

10	Ls Jérome (8) M. Marguerite	M. Ls Remillard S.G. 1850 Ed. Terrien S.M. 1850	
11	T .	Maria Breaky S.G. 1801	

11	Pierre (8)	Marie Brochu S.G.
	M. Marguerite	Michel Quemenneur S.V. 1821 Etn. Vallée S.V. 1821
	Euphrosine	Etn. Vallée S.V. 1821
	Angèle	Alexandre Bélanger 1940

Chrysostôme			
Antoine			
Eustache		-	16

12	Chrysostôme	(8)	Free Marseau S.F.S. 1800	
13	Simon	(9)	M. Rose Mercier 1831	

14 Louis	(10)	M. Mad.	Leblond S.V.	1828
----------	------	---------	--------------	------

DOC

OC.	DE LA SESS	2101	N N = 40
	-1, 050	5101	N NO 18
72		AR	BOUR.
16	Eustache Antoine Mighal	(11)	Genev. Thibaut, Bert. 1832
1-	Michel	(11)	Sophie Jolin S.V. 1845
17	Chrysostôme Michel	(11)	Sophie Mercier S.V. 1846
-0	Le même		
10			Marcelline Fradet S.V. 1865
40	Michel	(16)	Victoria Thivierge
			S.V. 1867
		AR	GUIN.
1	François		M. Anne Belleau
	Marie		J. B. Deschamps
0	Joseph		S.H. 1766
4	"		M. Anne Boucher
	M. Anne		S.H. 1775
			Jacq. Carbonneau S.H. 1815
	M. Louise Jean Baptiste Joseph		Alexis Roy " 1819
3	Joseph	9	
0	Baptiste	e(2)	Modest Labrecque
4	Joseph	(2)	Marie Fortier S.G. 1804
1	ARRI	VE-	-LARRIVÉ.
1	Jean Jeanne		Jeanne Barberet
	OSenh		Jean Demers S.F. 1696
2	Jean Baptiste Maurice	9	
	-41166		Jacquette Touraud
	Le même		Fse Pednelle S.F. 1670
	Mannie		Olivier Levesque S.F. 1723
	Tangar		
3	Simon Jean D.		
	M. Anne	e.(1)	Cath Poiré Levis 1700 Claude Boilard B, 1738
	Jean P		Claude Boilard B. 1738 Jacques Lis B. 1753
4	Jean Baptiste Joseph	•	
-	M. Josette	(1)	Louise L'heureux S. F.1716
			Ls Deblois " 1743
5	Joseph François Hélàn		
			Marie Laine S.Frs. 1703
	471 . 00-11		Pierre Beneto Bert. 1722 Jean Lambert S F S 1740
	Francei		Jean Lambert S.F.S.1740 Jean Dodier S.F.S. 1744
6	Jean Baptiste	9	
	Maurice M. Thérèse	(2)	
7	Si		Isidore Landry S. Frs. 1731
		(2)	Cath. Garant S. Frs. 1704
9	Marguerite Joseph	(3)	Marg. Lis. B. 1745 Jos. Gautier S.M. 1772
	Cathe	(3)	Jos. Gautier S.M. 1772 Therèse Begin Lévis 1744
			Chs. Girard S.R. 1769
4.	Michel		THE REAL PROPERTY.
	OSERL	11	A
11	Joseph François	(4)	Marie Lefebvre S.R. 1757
	ançois	(5)	M. Genev. Gaudin
	M. Josette M. Gor		Levis 1730 Levis 1730
	Manachevieve		Jean Montigny S.F.S. 1753 Chs. Morin " 1753
10.00	dean		Urbain Cadrin S.M. 1774
	François Joseph		
	oph		

	ARR	IVÉ-	-LARRIVÉ.
	Jean Baptis Jean		M. Jos. Paré S.F.S. 1742 Marg. Lemelin Pierre Drapeau S.Chs 1782
14	Angélique Jean		Marg. Gourdeau
15	Charles Joseph Pierre	(8)	M. Ls Bourget Lévis 1778
16	Michel Catherine	(9)	
	Therèse M. Josette		Jos. Lefrançois Abraham Boulet B. 1815 Jos. Blais B. 1817
	Marie Abraham		Jos. Talbot 1824
17	Etienne Charlotte	(9)	Marg. Gontier S. Chs. 1780 André Bissonnet "1801
10	Etienne	(20)	Etn. Lacroix " 1814
	Joseph JeanFrançoi		Marg. Fradet S.V. 1790 Thérèse Talbot S.F.S.1761
	M. Josette Marthe		Jérome Richard, Bert. 1786 Michel Marcoux S. Chs 1788
	M. Madeleir Charlotte	ne	Frs Leclaire " 1805 Laurent Couture S.G.1796
	M. Josette Jean		Jean Frs Lacroix SM 1799
20	François Joseph	(11)	M. Jos. Boutin S.P.S.1764
	M. Josette		Pierre Noel Boulet S.F.S. 1787
21	Le même Charles	(14)	M. Genev. Gosselin S.M. 1788 M. Chs. Filteau
21			S. Chs. 1783 J. B. Gosselin B. 1822
		4	
	Joseph Charles	,	o. b. Gosselli D. 1022
22 23	Joseph Charles Benoni Pierre	(15)	M. La Paradis S.H. 1812
22 23	Joseph Charles Benoni Pierre	(15)	M. La Paradis S.H. 1812
22 23	Joseph Charles Benoni Pierre Abraham M. Celelanir M. Louise Hombelin Lucie	(15)	M. La Paradis S.H. 1812
23	Joseph Charles Benoni Pierre Abraham M. Celelanir M. Louise Hombelin Lucie Edward	(15) (16) re	M. Ls Paradis S.H. 1812 M. Ls Bégin Lévis 1822 Hubert Bourrassa B. 1847 Michel Carrier B. 1847 Jacq. Shinek B. 1854 Alexis Thérer B. 1854
23	Joseph Charles Benoni Pierre Abraham M. Celelanir M. Louise Hombelin Lucie Edward Etienne François Xa Ignace	(15) (16) e	M. La Paradis S.H. 1812
23	Joseph Charles Benoni Pierre Abraham M. Celelanim M. Louise Hombelin Lucie Edward Etienne François Xa Ignace Edward	(15) (16) re (17) avier	M. Ls Paradis S.H. 1812 M. Ls Bégin Lévis 1822 Hubert Bourrassa B. 1847 Michel Carrier B. 1847 Jacq. Shinek B. 1854 Alexis Thérer B. 1854 Thérèse Royer S. Chs. 1804 M. Jos, Nadeau
23	Joseph Charles Benoni Pierre Abraham M. Celelanir M. Louise Hombelin Lucie Edward Etienne François Xa Ignace Edward Jean Françoi	(15) (16) re (17) avier	M. Ls Paradis S.H. 1812 M. Ls Bégin Lévis 1822 Hubert Bourrassa B. 1847 Michel Carrier B. 1847 Jacq. Shinek B. 1854 Alexis Thérer B. 1854 Thérèse Royer S. Chs. 1804 M. Jos. Nadeau S. Chs. 1789 Ant. Plante S. Chs. 1819
23	Joseph Charles Benoni Pierre Abraham M. Celelanir M. Louise Hombelin Lucie Edward Etienne François Xa Ignace Edward Jean Françoi	(15) (16) re (17) avier	M. Ls Paradis S.H. 1812 M. Ls Bégin Lévis 1822 Hubert Bourrassa B. 1847 Michel Carrier B. 1847 Jacq. Shinek B. 1854 Alexis Thérer B. 1854 Thérèse Royer S. Chs. 1804 M. Jos, Nadeau
23	Joseph Charles Benoni Pierre Abraham M. Celelanir M. Louise Hombelin Lucie Edward Etienne François Xa Ignace Edward Jean Françoi Thérèse Josette Archange Jean Franço Augustin	(15) (16) (17) (17) (17) (17) (18)	M. Ls Paradis S.H. 1812 M. Ls Bégin Lévis 1822 Hubert Bourrassa B. 1847 Michel Carrier B. 1847 Jacq. Shinek B. 1854 Alexis Thérer B. 1854 Thérèse Royer S. Chs. 1804 M. Jos. Nadeau S. Chs. 1789 Ant. Plante S. Chs. 1819 André Clement S. Chs. 1819 Jacq. Labrecque
24 25	Joseph Charles Benoni Pierre Abraham M. Celelanir M. Louise Hombelin Lucie Edward Etienne François Xa Ignace Edward Jean Françoi Thérèse Josette Archange Jean Franço Augustin Charles Michel	(15) (16) e (17) vvier (17)	M. Ls Paradis S.H. 1812 M. Ls Bégin Lévis 1822 Hubert Bourrassa B. 1847 Michel Carrier B. 1847 Jacq. Shinek B. 1854 Alexis Thérer B. 1854 Thérèse Royer S. Chs. 1804 M. Jos. Nadeau S. Chs. 1789 Ant. Plante S. Chs. 1819 André Clement S. Chs. 1819 Jacq. Labrecque
24 25	Joseph Charles Benoni Pierre Abraham M. Celelanir M. Louise Hombelin Lucie Edward Etienne François Xa Ignace Edward Jean Françoi Thérèse Josette Archange Jean Franço Charles Michel Joseph Charles	(15) (16) e (17) vvier (17)	M. Ls Paradis S.H. 1812 M. Ls Bégin Lévis 1822 Hubert Bourrassa B. 1847 Michel Carrier B. 1847 Jacq. Shinek B. 1854 Alexis Thérer B. 1854 Thérèse Royer S. Chs. 1804 M. Jos. Nadeau S. Chs. 1789 Ant. Plante S. Chs. 1819 André Clement S. Chs. 1826 Jacq. Labrecque S. Chs. 1826 Judith Durand B. 1815
24 25 26 27 28	Joseph Charles Benoni Pierre Abraham M. Celelanir M. Louise Hombelin Lucie Edward Etienne François Xa Ignace Edward Jean Françoi Thérèse Josette Archange Jean Franço Augustin Charles Michel Joseph Charles Louis Bénoni	(15) (16) (16) e (17) (17) (17) (17) (17) (17) (17) (17)	M. Ls Paradis S.H. 1812 M. Ls Bégin Lévis 1822 Hubert Bourrassa B. 1847 Michel Carrier B. 1847 Jacq. Shinek B. 1854 Alexis Thérer B. 1854 Thérèse Royer S. Chs. 1804 M. Jos. Nadeau S. Chs. 1789 Ant. Plante S. Chs. 1819 André Clement S. Chs. 1819 André Clement S. Chs. 1826 Jacq. Labrecque S. Chs. 1826 Judith Durand B. 1815 Marg. Coüet B. 1822 Genev. Bergeron B. 1833
24 25 26 27	Joseph Charles Benoni Pierre Abraham M. Celelanir M. Louise Hombelin Lucie Edward Etienne François Xa Ignace Edward Jean Françoi Thérèse Josette Archange Jean Franço Augustin Charles Michel Joseph Charles Louis Bénoni Edward	(15) (16) (17) vier (21) (21) (21) (23)	M. Ls Paradis S.H. 1812 M. Ls Bégin Lévis 1822 Hubert Bourrassa B. 1847 Michel Carrier B. 1847 Jacq. Shinek B. 1854 Alexis Thérer B. 1854 Thérèse Royer S. Chs. 1804 M. Jos. Nadeau S. Chs. 1804 M. Jos. Nadeau S. Chs. 1819 André Clement S. Chs. 1819 André Clement S. Chs. 1826 Jacq. Labrecque S. Chs. 1826 Judith Durand B. 1815 Marg. Coüet B. 1822 Genev. Bergeron B. 1833 Flore McIntyre B. 1857 Charlotte Gosselin
24 25 26 27 28 29 30 31	Joseph Charles Benoni Pierre Abraham M. Celelanir M. Louise Hombelin Lucie Edward Etienne François Xa Ignace Edward Jean Françoi Thérèse Josette Archange Jean Franço Augustin Charles Michel Joseph Charles Louis Bénoni Edward	(15) (16) (16) (17) (17) (17) (17) (17) (17) (17) (17	M. Ls Paradis S.H. 1812 M. Ls Bégin Lévis 1822 Hubert Bourrassa B. 1847 Michel Carrier B. 1847 Jacq. Shinek B. 1854 Alexis Thérer B. 1854 Thérèse Royer S. Chs. 1804 M. Jos. Nadeau S. Chs. 1789 Ant. Plante S. Chs. 1819 André Clement S. Chs. 1819 André Clement S. Chs. 1826 Judith Durand B. 1815 Marg. Coüet B. 1822 Genev. Bergeron B. 1833 Flore McIntyre B. 1837

 33 JeanFrançois(25)
 Frse. Roy
 S. V. 1815

 34 Michel
 (25)
 Basilisse GuilmetS. V. 1819

 35 Augustin
 (25)
 Thérese Baudoin Bert. 1831

 36 Charles
 (25)
 M. Fse. Roy
 S. G. 1812

 37 Louis
 (27)
 Celina Boilard
 B. 1853

					5-6	EDOUARD VII, A.
	AI	RSE	NEAU.		ASS	ELIN.
1	Charles		Marg. Poirier	5 THE	Angélique	Jos. Lainé S. Frs 1755 2° Jean Marie Emond
2	Jean Abraham Marie		Agnes Cyr Jos. Cochon S.M.	1772	Jean -	2° Jean Marie Emond S.J. 1761
3	André Jean	(1)	Fse. Dumas S.L.	1764	Joseph Jacques	
4	André Susanne		Marie Forgues S.M. André Lacroix S.G.	1775 13	Louis (5)	M. Marthe Marseau S. Frs 1728
	Françoise		Chs. Denis S.G.	1804	M. Josette	Claude Bélanger " 1759
	Françoise Angèle		2° Michel GautronSG Ant. Balan S.M.		Marthe Elizabeth	Pierre Fabartier " 1759 J. B. Bibeau S.J. 1748
	André	(4)				1736
9	André	(4)	Genev. Diers S.G.	THE PARTY		Jos. Merciel D.L.
		188	ELIN.	15	Jean Baptiste (6)	M. Martine Michael D 1724
7		100		16	Jacques (6)	M. Mad. Audet S. 1752
	David Pierre		Cath. Boudard		M. Madeleine	Jacq. Aveline " 1700
2	Jacques M. Madeleine		Louise Roussin S.R. Guill Beaucher S.F.		Louis Nicolas (6)	Marie Leblanc S.J. 1732
	Louise		Jacq. Pichet "		Trungons	111. 000. 1000
	Jacques Pierre				M. Madeleine M. Rose	Pierre Audet "
	Thomas Nicolas			19	François Louis (6)	Thérèse Ratte Pierre Paradis Jean Bazin S.P. 1734 V. 1774 S.V. 1774
	Michel				Thérèse	Pierre Paradis CV 1774
3	Pierre M. Anne	(1)	Louise Beaucher S.F. Ls. Dalaire	1769	M. Angélique Marie	Jean Bazin Jean Gosselin Ant. Morel
	Louise Marguerite		Nicolas Rioux " Jean Letourneau "	1710	Genevièye Louis	Ant. Morel "
	Charles		Jean Detourneau 11	20	Joseph (6)	Perpétue Audet S.L. 1746 M. Mad. Gobeil S.J. 1751 Les Transet
	Jacques François				Le même M. Madeleine	Jos. Turcot S.F. 1705
4	Jacques Geneviève	(2)	Marie Morisset S.F. Jos. Gendron S. Frs.		M. Angélique M. Josette	rrs. raschai 1800
	Madeleine		Pierre Mercier "	1718 21	Jean Baptiste	Ls. Faucher M. Thérèse Bazin SV1728 M. Chs. Talbot
	Françoise				Joseph Le même	M. Ons. Land
	Jacques Le même		Barbe Trudel A.G.	1710	M Josette	M. Mad. Mercier Bert. 1739 Bert. 1761 Jean Lainé S. Frs. 1768 Derothé Foucher S. F. 1768
5	Thomas	(2)	Genev. Leclaire SFrs.	1694 23	François (10)	Dolothe Foucher
	Geneviève Marie			1722	M. Geneviève	Jos. Létourneau S.F. 1791
	Angelique			1727 1732	M. Thècle Marguerite	Jos. Létourneau S.F. 1791 François Gagnon " 1799 Etn. Drouin " 1803 Julien Mercier " 1803
	Louis Michel				Rose André	Julien Mercier "
0	Jean	(0)	3F 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	1501	Andre	
6	Nicolas Marguerite	(2)	Marg. Gagnon S.F. Barth. Voyer	1794	François	
	Jean Baptiste		2° Jos. Isabel "	1737	Jean Baptiste	1757
	Jacques Nicolas			24	André (10) Marguerite	M. Ls Drouin S. Frs. 1757 Jacq. Gagné " 1781
	Le même		M. Rene Turcot SF		M. Louise	Ls. Gagnon " 1782
	Josette M. Thècle		Simon L'heureux " Frs. Deblois "		Thècle Elizabeth	J. Marie Gagne " 1782
	Joseph Louis				M. Charlotte M. Josette	Frs. Guion Jacq. Baudoin, S.F. 1791
	Pierre	(2)	Eliz Jahan S.F.		Olivier Frs	
	Michel Le même	(2)	Anne Gagnon S.R. I Marthe LemieuxS F.		Basile (10) M. Anne	Anne Couture S.F. 1797 Jacq. Martineau S.F.1797
	Chas. Jacques François	(3)	Marg. Drouin S.F. Marg. Amaury S.F.	1711 1719	Amand François	
	François	(0)	The state of the s		Père Chryslogue	
	André Basile			26	Pierre Phillippe	Genev. Toussaint M. 1789
11	Jacques Marthe	(4)	Anne Trudel A.G. I André Poire S.V. I		M. Anne Phillippe	Genev. Toussaint Jos. Beaudoin S.M. 1789
	Thérèse		Chs. Bélanger S.V.	1751 27	François (11)	M. Anne Gautron S.M. 1751
	François Noël	-	01 II II I		M. Anne	Michel Goulet S. 1779
12	Jean Cécile	(5)	Cécile Trépanier S.R.: Jean Guion S. Frs		M. Angélique M. Anne	Frs. Bruneau " 1785 J. B. Ruel " 7 1788
	Claire		Jos. Roy "		Marguerite	J. B. Ruel Aug. Chamberlan S. V. 1788

	SELIN.
Pierre	
28 Noël (11)	
(11)	M. Angé. Gautron S.M.
M. Josette	1756. Frs. Denis, S.M 1782
TYL. I Dootte	Frs. Denis, S.M 1782 2°Chs. Lacasse S.Chs.1785
M. Thérèse	J. B. Paré S.Ch. 1783
Michel	J. B. Paré S.Ch. 1783 2° Jacq. Gendron S.G. 1785
Jean Rontint	
Pierre (12)	
M. Angelli (12)	
M. Angélique Geneviève	René Picard " 1783 Jos. Beaudoin, S. Frs 1778
"	2° Etn. Couillard S.J 1788
30 Joseph	
	M. Jos. Martineau
Geneviève	S. Frs. 1766 Jos. L'heureux " 1788
31 Jacous	
	Thècle Lainé S.J. 1767
32 Louis (13)	Marie Deblois, S.F. 1754
34 France: (16)	Perpétue Dorval S.F 1767 M. Rose Vaillancour S.F
95) (18)	M. Rose Vaillancour S.F
35 Louis (19)	Louise Paquet S.F 1775
36 François (23)	Bothse Laquet S.F 1110
	M. Abondante Loiseau
M. Abondante M. Rose	Jos. Beaucher " 1806
M. Rose	J. B. Loignon " 1806
Marguerite Ursule	J. B. Loignon " 1806 Jacq. Poulin " 1811
10	Frs. Foucher " 1824
Marie Charles	2º Frs. Penat " 1829 Jacob Pedeak Q.
D. Daptiste	AND DESCRIPTION OF THE PERSON
37 Jean Baptiste	AND DESCRIPTION OF REAL PROPERTY.
М. Т. (23)	M. Jos. Deblois S.F. 1782
Mario	Jean Guion " 1814
Marone	Claude Guion " 1821
Geneviève David	Isaïe Asselin " 1825 Jos. Asselin " 1828
France	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
rartin	
38 André (23)	
	M. Brigitte Gaulin
Marguerite André	Prisque Paquet " 1813
Louis	130 2 4 4 4 5
LAMA	Mania Fanahar 1505
Madeleine	Marie Faucher " 1797 Pierre Noël Gosselin
MI	S.F. 1816
Sanh	J. B. Primont " 1830
39 Olivier France	

Olivier Frs (24) M. Jos. Dalaire S.J 1794

40	Amand	(-1)	M. Jos. Dalaire	10.0	1199
	Marguerite M. Thècle	(25)	The record oboth,	S.F.	1792
	M. Theolo		Jos. Racine	11	1827
	Isaïe		Ls Racine	11	1831
41	D:				

	Pierre M. Louise Marie M. Josette Pierre Joseph François Ferdinand Régis		Marie Drouin Tho. Tardif Clément Plante Frs. Dupont	. s.P.	1847 1839
--	--	--	--	--------	--------------

ASSELIN.

42	François	Mad. Létourneau
	Le même	Ange Griffart " 1841
a	Pre Chrysologue	M. Cath. Campagna
	M. Catherine M. Adelaïde	S. Frs. 1804 Germ. Baudoin " 1830 Jean Zacharie Taillon S.P 1845
	Joseph	5.1 1040
44	Philippe	M. Jos. Picard S.V. 1775
45	Pierre (27) M. Rosalie	M. Ls. Roy S.M. 1782 Amb. Aubé " 1806 2° Claude Audet S.M. 1814
	M. Françoise M. Louise	Jos. Couture 11809 Jean Philippe Filion
	Anastasie Antoine Louis	S.M. 1814 Pierre Boucher " 1820
46	Jacques (27)	Josette Gosselin S.V.
	Josette	Michel Bétie S.M. 1813 2° Jos. Denis " 1836
	Marie Jacques	Stanislas Ainée S.G. 1813
	Le même Françoise	Fse Dupont " 1801 Ant. Ouellet " 1829
47	Michel Michel	Josette Gosselin
48	Pierre (28) Geneviève	M. Fse. Boulet S.F. 1757
	Marie Marie	Jos. Boulet S.G. 1810 Aug. Ratte S.G. 1813 Frs. Verical S.G. 1814
	Hélene	Abraham Baudoin S.G. 1820
	Pierre Le même	Josette Bruneau S.G. 1828
49	Michel (28)	V. d'André Lavoie
**	Michel Noël	
-50	JeanBaptiste(28) Geneviève	M. Chs. Patry S.M. 1797 Michel Martineau S.M. 1831
	Julie"	2° Frs. Mercier 11857 Paul Gautron 11837
	Charles Jean Baptiste	
51	Le même Joseph (30)	M. Jos. Roy S.V. 1824 M. Anne Gaulin
	Marie	S. Frs. 1800 Ls. Dompierre S. F. 1828
52	François Philippe (31)	M. Ange Mimaux
	Jacques (36)	Jean Viau S.V. 1778 M. Jos. Bidet S.J. 1798
	M. Anne François (36)	M. Ange Mimaux Jean Viau S.V. 1778 M. Jos. Bidet S.J. 1798 Ls Mercier S.L. 1840 M. Jos. Foucher S.F. 1806
	Marguerite Marie	Aug. Beaucher S.F. 1834 Ant. Pepin S.F. 1837 Basile Canac S.F. 1841
	Constance François Xavier	
55	Jean Bapti'e (36)	Luduvine Guérard S.F. 1813
	M. Luce	Eustache Beaucher S.F. 1842
	Adelaïde Hombeline	S.F. 1842 Jos. Drouin S.F. 1846 F. X. Martineau S.F.1854 J. B. Lamoth S.F. 1855
	M. Josette Justine	Onesime Lamothe
	Abraham	S.F. 1864

		ASS	ELIN.	
56	David Marguerite	(37)	Marg. MartineauS. F.1811 Frs. Asselin S. Frs. 1832	
57	David François Le même	(37)	Marie MartineauS.F.1813 Theotiste Dion S.F. 1824	
	Pierre Martin	(37) (37)	Theotiste Dion S.F. 1824 M. Ls Pouliot S.F. 1816 Ange Jolin S.F. 1817	1
00	Marie		Ange Jolin S.F. 1817 Jean Beaucher S.F. 1837	
	M. Adelaïde Julie		Jean Beaucher S.F. 1837 Edward Dion S.F. 1841 F. X. Gagnon S.F. 1846 F. X. Canac S.F. 1854	,
	Justine		F. X. Canac S.F. 1854	
	Martin Pierre			
60	André	(38)	Reparate Guérard	
	Justine		F. X. Gagnon S.F. 1820 S.F. 1848	8
	François Xa Joseph	vier		
	André			
61	Athanase Louis	(38)	Marie Ouvrard	
	M. Celina	(00)	Pierre Narcisse Dion	. 8
62	Jacques	(39)	S.Frs. 1862 Emilie Vézina S.F. 1816	
	Philomène Celina		J. B. Giguère S.F. 1860	8
			Joachim Letourneau S.F. 1867	
	Eusèbe François Xa	vier	ALLE AND THE PARTY OF THE PARTY	
63		(40)	Angèle Asselin Cap. S.	
,	M. Louise		Ingnace Jacq. Nic Tradel S. M. 1861	
	Hono Romuald	rine		
64	Isaîe		M. Marg. AsselinS.F.1825	
	Le Même Joseph	(41)	Angèle Turcot S.F. 1829	(
	Pierre			
65	Evariste Pierre	(41)	M. Anne Martineau	
			S.F. 1824	:
	Mathilde Martin		Jean Leblond S.F. 1852	(
66	François Xa Joseph	vier (41)	Genev. Asselin S.F. 1828	(
00	Geneviève	(11)	Jean Samuel Lang-	10
	Joseph		lois S.P. 1851	10
67		(41)	M. Julie Lessard	10
	Ferdinand	(41)	S. Frs. 1836 Marcelline Canac S. F. 1851	10
69	Regis	(41)	Pétronille Martineau S.F. 1855	10
	Joseph (1erm)		M. Anne TurcotteSJ.1813	10
	Chrysostôme Joseph (2 ^m m)		M. Jos. Dubé, Lévis 1836 Justine Drouin S.F. 1846	10
	Justine		F. X. Asselin S.F. 1867	
10	Joseph	(42)	A. Flavie Beaucher S.F. 1837	11
	Philomène Flavie		Jos. Poiré S.F. 1863 Geo. Gagné S.F. 1868	11
74	Antoine	(45)	Cath. Balan S.V. 1812	
	Geneviève Antoine		Ls. Cotin S.M. 1839	11
75	Abraham		Angèle Mathieu S.P.S. 1822	
	Elizabeth		Jos. Fournier S.P.S. 1840	
76 77	Jacques Michel	(46) (47)	M. Jos. Patry S. Chs. 1813	
78	Pierre	(48)	Ursule Brochu S.G. 1828 Marg. Roy S.G. 1809	
79	Michel	(49)	M. Viet. Marcoux S.Chs. 1812	
	Angèle		Jos. Lacroix S.Chs. 1839	
	Hermine		Honoré Clément S.Chs. 1853	
	M. Victoire		Pierre Clément S.Chs. 1855	
			D.Ons. 1899 (

		ASS	ELIN.
	Pierre		
	Charles		
	Edmond Joseph		
	Marc		
80	Noël	(49)	S Chs. 1000
-81	Charles	(50)	Fse. Bacquet S. H. 1856
82	M. Angel Fl Jean Baptist		M. Jos. Chamber 1831
	Philomène		Geo. Theophite Trem 1860
83	François	(51)	Marg. Asselin S. Frs. 1832
84	Nicolas François Xa	v-	
	ier	(54)	M. Adé. Deblois S.F.1832
	Narcisse Paul		
85	Abraham	(55)	Albine Lamothe S.M. 1850
00	D:1	(50)	Add The and S HTS.
87	David Florentin	(56)	Angè. Thibaut S.H.
88	Jean Baptis Martin	(59)	Henriette Foucher 1843
			Henriette Foucher S.F. 1843
89	Joseph Pierre	(59)	Julie Létourneau F 1860
	André Atha	-	5.1.
01	nasse	(60)	Henriette Poulin S.F. 1847
91	Francois Xa	(60)	C 1 1000
92	Joseph	(60)	Seraphiné Dion S.F.
93	Eusèbe	(62)	Domitelle Ferland P. 1862
94	Francois Xa	(62)	Justine Asselin S.F. 1867 Hermine McNeil
95	Romuald	(63)	S.M. It
96	Joseph	(64)	Philomène Canac S.F. 1860
97	Evariste	(64)	Justine Letourneau S.F. 1860 S.F. 1862 Adè Leblond S.F. 1862
98	Pierre	(64)	Adè Leblond S.F.
99	Francois Xa	- (65)	Claudine Letourneau 1850 Zoé MartineauS. S.F. 1852 Sarah Leclaire S.P. 1851 Genev Bacquet S.M. 1841
100	vier Martin	(65)	Zoé MartineauS.S.F. 1855
	Joseph	(66)	Zoé MartineauS.S.F. 1855 Sarah Leclaire S.P. 1811 Genev. Bacquet S.M. 1841 Hèlène Clement S.M. 1840
102	Antoine	(74)	Genev. Bacquet S.M. 1841 Hèlène Clement S.M. 1840 Luce Lebrun S.M. 1840
103	Pierre Marc	(79)	Hèlène Clement S. M. 1840 Luce Lebrun S. M. 1840 Ange Lacroix S. M. 1850 Zoe Roy
	Charles	(79) (79)	Ange Lacroix S.M. 1859
	Joseph	(79)	Ange Lacroix S.M. 1859 Zoe Roy S.V. 1859 Felicité Lacroix S. M. 1859 M. Vict. Fortier S. Fris 1857
107	Edward	(79)	Felicite Lacroix S. Frs 1857
108	Nicolas Désiré	(83)	Felicité Lacroix S.M. 1857 M. Vict. Fortier S. Frs 1857
109	Paul	(84)	Séraphine Foucher S.F. 1863
110	Narcisse	(84)	TT 1 1' - Drolli 4069
	Jean Baptist Joseph		Esther Lemelin S. Chalest Celina Vaillancour Celina Vaillancour
			Esther Lemelin S. College Celina Vaillancour S.F. 1865 Rose Rouleau S.L. 1880
			TOTA
		Al	JBÉ.
1	André (Ang		Geney, Fradet D. 1730
	M. Geneviè M. Agathe	ve	Aug Roy " 1791
	M. Louise		
	II		2º Jos. Marie Ros V. 1754
	M. Josette		leau " 1751
	M. Anne		TOTAL TOTAL !!
	11		2° Michel Balan Bert 1759
	Andrá		

M. Josette M. Anne 11 André

AUBÉ					
	Angust:				
	Augustin Boniface				
	Flerre				
2	Francois		THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IN COLUMN TO THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IN COLUMN TW		
	Andre	(1)			
3	Augustin	(1)	M. Anne Lemieux	. 1748	
		(1)		t. 1751	
	Guillaume Joseph				
	Jean Rontist				
4		(1)	M Jos Blais Ber	1758	
5	M. Josette	(-)	M. Jos. Blais Berr Etn. Lebrun S. V	. 1774	
	Boniface Madeleine	(1)	M. Mad. Blais Ber	t. 1762	
	oseph		Chs. Morisset S. Chs	s. 1789	
	André				
	Boniface André				
	Le même		M A Danielan		
6			M. Anne Beaucher	1799	
0	François	(1)	M. Judith Tangué		
	Genevière		S.V	. 1762	
		P	Frs. Bolduc	1791 1798	
	M. Josette		Jean Blais Jos. Jobin	1803	
	M. Josette M. Louise M. Charlotte Francoise		André Blais	1808	
	Françoise Ross		Jacq. Thivierge	1814	
			Michel Blais Frs. Cochon S.C	1818 4. 1813	
	François		Tis. Cochon Die	. 1010	
7	Antoine Baptiste				
0			Vict. Letourneau		
0	Cullaren	(3)	Marie Roy S. V	. 1786	
9	Marie Jean Baptiste M. Anne		Fred. Daigle S.Chs	s. 1851	
	M. Anne	(3)	M. Anne Pouliot S.	3.1786	
	Mano		André Brochu S.G Frs. Patry S.G Michel Labbé S.G	1818	
	Angélique Rosalie		Michel Labbé S.G	1826	
	(XIII) OTTO		Ls. Vien E	3. 1825	
	Prisque France				
70	Di ançois				
10		191	T DI D	1709	
		(3)	Louis Blouin Bert	1. 1818	
	Archange		Pierre Couture S.G. Amb. Limieux S.G.	1821	
	"		2° Pierre Boisson-		
	Marcel		neau S.G	1827	
10	Rabriel		CONTRACTOR OF STREET		
11		100	35 7 0	F 4500	
	Le mâm	(5)	M. Jos. Gautron S.M.	1.1792 is 1797	
	M. Charles		M. Ls Dussaut, Lev F. X. Baudoin S.Ch	s. 1821	
	M. Charlotte M. Josette		Ls Goulet S.Ch	s. 1844	
	Andrá		Ls Leclaire S.Chs	s. 1829	
17.5	Bantieto				
12	Bonifes				
	André	(5)	Vict. Genest S.Chs	s. 1793	
	Le même		Julienne Pepin		
	M.A.		S.Chs	s. 1799	
			Pierre Lefebvre S.G	1823	
	Mario		Jean Audet S.G	r. 1828	
13	Louis Joseph		Magl. Morin S. V	. 1837	
14		(5)	M. Marthe Roy S.M	1.1796	
15		(5)	Rosalie Asselin S. M Marg. Bolduc S. V André Roby S. V	1. 1806	
		(6)	Marg. Boldue S. V.	1899	
	Jean Baptiste Le même		Libert Hoby S. V	. 1020	
	TICINO		Barbe Roby S.V	. 1820	
				10	

		AT	JBÉ.
	Euphemie		F. X. Guilmet S.V. 1849
	Francois Xa	vier	F. 22. Ottimet 5. v. 1648
16	Pierre Jean Baptist	e (6)	M. Mad. Gosselin
17	André		S.V. 1807 Euphrosine Beaulieu S. Marguerite
	M. Angèle		Jos. Goupy B. 1841
18	Pierre Jean Baptist	(7)	Marie Couture S.G. 1819 M. Genev: Lacroix
19	Jean Dapust	e (a)	S.G. 1811
00	Michel	(0)	Man Tari G G 1010
20 21	Guillaume Prisque	(9)	Marg. Lacroix S.G. 1816 Marg. Bilodeau
		-	S.Chs. 1828
22	François	(9)	Filicité Dangucuger B. 1829
	François Le même		Marie Couture B. 1834
	Ferdinand		
23 25	Pierre Raimond	(9) (10)	Angé. Couture S. Chs. 1834 Josette Lenrieux S. G. 1821
	Gabriel	(10)	Marcelline Boissonneau
00	Manual	(10)	S.H. 1831
	Marcel André	(10) (11)	Ursule BouchardS. V.1832 Archange Leclaire
			S. Chs. 1825
	Eulalie		Hilaire Couture S. Chs. 1852
28	JeanBaptiste	e(11)	Henriette Marseau
90	Etienne	(11)	S. V. 1827 Cath. Chabot S. Chs. 1827
20	Adèle	(11)	Paul Boulet S Che 1853
	Catherine		Chs. Coté S. Chs. 1853 Abraham Leblond
	Virginie		S. Chs. 1857
	Philomène		Pierre LeblondS.Chs.1860
	Etienne André	(12)	Marthe Bisson S. Chs. 1818
29	Louis	(12)	Marg, Charron S.G. 1824
30	Amable Mathilde	i a	Fse. Lefebvre S. Anselme Nic. Boulet S. Chs. 1856
	Calixte		
32	Jean Baptiste	e(15)	Apolline Marseau S.V. 1838
.33	Francois Xa		
34	vier François Xa	(15)	Luce Gautron S.V. 1850
94	vier	(15)	Mathilde Roy S.V. 1858
35	Pierre	(15)	Agnès Guilmet S.V. 1858
36 37	Michel François	(19) (22)	Eliz. Perrin B. 1826 M. Ls Nadeau B. 1852
38	Ferdinand	(22)	Gertrude Goupy S.M. 1865
39	Etienne	(29)	Marg. Bourassa S. Chs. 1858
	Calixte	(31)	Octavie Bouffart S. V. 1869
41		4394	
		AU	BIN.
1	Pierre		Marie Paradis S.P. 1693
	Jean Gabriel		
	Pierre		
2	Charles Jean		Eliz. Chesnay S.P. 1724
	Pierre		Eliz. Chesnay S.P. 1724 Marg. Marcoux S.P. 1730 Philippe Noel S.P. 1755
	Agathe M. Thérèse		Philippe Noel S.P. 1755 J.B. Roy Audy S.P. 1763
	Louis		ESTATE OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE P
1	Le même Gabriel	(1)	Genev. Couture S.P. 1752
4	Thérèse	(1)	M. Jos. Leclaire S.P. 1741 Ign. Roberge S.P 1760
	Charles	(1)	Genev. Blouard S.P. 1767
0	Joseph Jacques		M. Anne Michaud
}			

5-6	EDOL	JARD	VII,	A.	1906
-----	------	------	------	----	------

AUBIN.

7	Louis Marguerite M. Angélique Thérèse Agathe Pierre	(3)	Genev. Noel Pierre Bédard Ign. Roberge Pierre Pichet Jos. Couture	S. P.	1767 1788 1797 1798 1802
8	Louis Jacques	(6)	Marthe Rousse	au	

M. Marthe Le même Rose Marguerite. Angélique

S.P.S. 1763 Jos. Carrier M. Mad. Gagné 11 1794 1782 Laurent Bacquet S.G. 1814 Chs. Carbonneau " 1816 Jacq. Labrecque " 1820

François 9 Joseph 11

M.Chs. Frechet S.An.

10 11 11 Pierre Marguerite

Genev. Crépeau " 1799 Jean Godbout S.F. 1819 2°NarcisseTessier " 1845 (7) Eliz. Mirand S.P. 1807 Aug. Nolin "1831 1840

M.Chs. Leclaire S.P. 1770

Elizabeth Henriette Isidore

2° Jean Collard ** Jean Jalbert 1841 Fse. Croteau

13 Jean Baptiste Charles 14 François

Judith Audet S.G. 1810 (11) M. Anne Crepeau

16 Charles Louis

1 Nicolas Marie

15 Louis

S.P. 1826 M. Jos. Ferlant 11 1824 M. Jos. Miville S. André (13)

Joseph 18 Isidore

(12) Henriette Gosselin S.L. 1838 (12) Scolastique Goulet

Mad. Després S.F. 1670

MauriceCrepeau S.J. 1702

19 Leon S.P. 1844 M. Hombéline Jean Pie Ferlant " Ignace Leon

20 Joseph 20 Joseph (17) Marie Fortin S.V. 21 Ignace Leon (19) M. Demerine Poulin S.V. 1856 S.P. 1867

AUDET-LAPOINTE.

Nicolas Pierre Joseph François Innocent Joa him (1) M. Ls. Chabot S.L. 1697 Jacq. Turcot "1726 Mathurin Boilard "1729 Pierre Frs. Pouliot "1730 Nicolas M. Madeleine Marie M. Anne Genevieve Aug. Dumas Thérèse Jacq. Gendron B. 1743

Jean Louis Marie Dumas Pierre Terrien Pierre S.J. 1698 (1) M. Madeleine 1726 11 Geneviève Pierre Letang 11 1758 Guillaume

Pierre (1) Jeanne Pouliot S.L. 1703 4 Joseph S.J. 1732 M. Josette Jos. Turcot 2° Ign. Terrien Ant. Viger 11 Catherine 1751

Jean François Joseph Gabriel

AUDET-LAPOINTE.

5 Jean Baptiste (1) M. Ls. Godbout S.L. 1708 Jos. Asselin " 1746 Simon Lheureux " 1750 Perpetue M. Angélique M. Madeleine M. Charlotte Jacq. Asselin Ls. Terrien Pierre Jean Baptiste

Mary Bernard S.L. 1709 Jean Gaulin " 1733 6 François (M. Marguerite (1) M. Madeleine Marc Dufresne Jean Francois François

Louis Pierre Innocent

8 Joachim 9 Joseph M. Charlotte Joseph Le même

Basilesse Guillaume Le même

10 Jean M. Anne Marie M. Geneviève M. Madeleine M. Thérèse M. Cécile M. Louise Jean Pierre

Laurent Louis Marie Angélique M. Louise Catherine Thérèse Louis

12 Antoine M. Anne Louis

Charles Barthe Ignace Pierre

François Gabriel 14 Guillaume François Gabriel

15 Jean M. Anne Louis

Louis

Louis

20 Pierre

Le même 16 Jean François (4) 17 Joseph 18 Gabriel

(4)

Jean Baptiste 19 Jean Baptiste (5) Le même

21 François Marguerite Marie

Jean François

1710 1716 1725 Genev. Lemelin "Louise Roberge M. Chs. Jahan S.J. Ant. Fontaine

> M. Anne Terrien " Jean Marie Lainé "

M. Jos. Plante M. Anne Joanne S. L. Alexis Picard 11 Ls. Coulombe Chs. Diers Florent Dubeau 1761 J. B. Brunet 1763 Henry Roy Laurent Lemelin "

Angé Drapeau B. 1741 Chs. Fortier S.Chs. 1773 Pierre Royer 1777 Pierre Gosselin 1778 Pierre Belleau S.H. 1790 Chs. Penin Chs. Pepin

M. Jos. Pepin S.J. 1771 Frs. Fontaine

(3) Marie Labrecque S. L 1727

(3) M. Mad. Turcot S.F. 1742

Marie Dabret Chs. Nadeau S.Chs. 1776

Marg. Emond S. Chs. 1765 Marie Joseph Marie Pepin M. D. 1732 S.J. 1732 M. Félicite Hautbois S.R. 1753 Baie des Chaleurs

Cath. Rondeau S.J. 1732 Angé Charlan S.F. 1750 2º M. Thérèse Thibaut S.F.S. 1752

(6) M. Mad. Baillargeon 736 S.L. 1763 Jacq. Létourneau S. L. 1763 John Leglaire 1777 2° Pierre Beaucher " 1777

AUDET-LAPOINTE.

	Louis			
	Pierre			
	August			
	Augustin			
99	Le même		M. Anne GosselinS. 1	1.1762
44	Jean Francoi	s(6)	Génev. Leclaire S. L Alexis Dumas Ls. Lemelin " Ant. Turgeon " Jacq. Godbout "	1742
	François	2(0)	Aloria Dumaa	1770
			Alexis Dumas "	1770
	M. Madel		Ls. Lemelin "	1772
	M Lauelein	е	Ant. Turgeon "	1773
	M. Madelein M. Josette		Jacq. Godbout "	1781
		е		
99	Françoise			
43	Lierre	(6)	E- M-11- GT	1710
	Françoise .	(6)	Fse. Mailly S.L.	. 1749
	Louis .		Martin Dinhard Ber	t.1775
24	Louis			
	Meni	(6)	Marg. Dumas S.L. Jean Shafer S.L. Nic. Meyer	. 1750
	Marie		Jean Shafer S.L.	1784
25	Geneviève		Nie Mover	. 1784 1785
40	Jean Baptist	0	M A math Contract	
			M. Agathe Greffart	
	M. Charlotte		Gab. Royer S.J	t 1746
		,	Gab. Royer S.J	. 1769
	Pierre		J. B. Paquet "	1789
26	François			
20	oosenh	(9)	Mana Thiriana & 1	1750
	Marononia	(0)	Marg. Thivierge S.J. Laurent Fortier "Jean S. Pierre"	. 1700
			Laurent Fortier "	1784
			Jean S. Pierre "	1786
	Joseph Guillaume Nicola			
	Guill			
	N: Nillaume			
97	Jean Baptist	A		
41	Guillaume M, Angèliau	(0)	M A DI OT	1700
	M, Angèliqu M, Anne	(9)	M. Ange Delage S.J. Laurent Thivierge	. 1703
	M. Anno	е	Laurent Thivierge	1790
	Basilisse		J. B. Timblay Pierre Coulombe	1799
	Mich		Pierre Coulombe	1801
	Michel Olivi	er		
90	Antoine			
40	vean	(10)	G - G' 1' GT	1001
	Thérèse.	(10)	Genev. Civadier S. L.	. 1784
	- 000,		Joachim Gosselin	
	Angélique		S. Chs	. 1781
	Agenque		Ant. Letourneau "	1793
	Nisathe		Jos. Turgeon "	1793
	Agathe Nicolas		I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	1100
20	Jean Laurent Margue			
~0	Laurent	(10)	M GILGI	1000
	Marguerite Marie	(10)	Marg. CoulombeS. I. Jos. Leclaire Pierre Bernard S. V	. 1763
	Marie		Jos. Leclaire "	1796
	Pélagie La		Pierre Bernard S. V	. 1797
	Langle		J.B. Beaucher S.F.S	3.1801
	Laurent			
	Dullaume			
30	Henri Pierre			
10	Llerre	(10)	0 7"	
21	- 0 - 0 - 0 - 0	(10)	Genev. Létourneau	
01	Louis		S.P	. 1769
23	44OH10	(11)	Genev. Ferlant S. Ch	s.1762
0.	Hélène	(12)	Hélène Langlois S.I. Jos. Blouin S.J	. 1770
350		100	Jos Blouin S.I	1794
00	Charle			
00	Unanla	(12)	M. Anne Langlois S. I	1773
	M. Anne	(12)	M. Anne Langlois S. J	1.1773
	M. Anne		M. Anne Langlois S. J	1.1773
	M. Anne		M. Anne Langlois S. J	1.1773
	M. Anne Pierre Barthélemie		M. Anne Langlois S. J Jos. Dalaire S. J M. Reine Boucher	. 1773 . 1802
	M. Anne		M. AnneLanglois S. J Jos. Dalaire S. J M. Reine Boucher S. Chs	. 1773 . 1802

M. Anne
Euphrosine
Eustache
Jean Baptiste
Barthélemie
Pierre
Lignace
Jignace
(1) Jos. Fortier Ls. Verieul S.G. 1809 " 1812

(12) Théotiste Bilodeau S. Chs. 1774 André Hélie S.H. 1809 Marie François Charles Louis

	AUDETLAPOINTE.						
		Joseph					
	36	Antoine	(12)	Marg. Lecours S. Ch	is.	1774	
		Marguerite	-	Etn. Gontier		1797	
		Catherine		Etn. Gontier Etn. Couture Jos. Royer		1797	
		Françoise		Jos. Rover		1803	
		Elizabeth		Jos. Bisson		TOOM	
		Victoire		André Bernier		1803	
		Angélique		AlexandreDuquet	1	1809	
		"		2° Ls. Morin		1814	
		Antoine					
		Jean Baptist	e				
	37	Antoine		Marg. Couture			
		Le même		Thérèse Couture S.	G.	1751	
		Angèle		J. B. Paquet S. Cl	ıs.	1817	
		Luce		Aug. Picard		1835	
		Elie					
		Antoine					
		Marc					
	00	Marcel	(+0)	AF T 1 T 11			
	38	François	(13)	M. Joseph Lebland	-		
	-	C1 1	(40)	Marie Gobeil S. M. Ange Pepin S.	J.	1764	
		Charles	(13)	Marie Gobell S.	F.	1765	
	40	François	(14	M. Ange Pepin S.	J.	1773	
		Le même		M. Jos. Drouin "		1782	
	44	François	(11)	77 77 0 7	T	1001	
	41	Gabriel	(14)	Fse. Vermet S.I			
	10	Le même		M. Angé. Guion "		1801	
	42	Louis	(15)	M.Chs.Gosselin		1770	
		Charlette		S. Ch	S.	1010	
		Charlotte		J. B. Fortier S.C			
		Marie				1825	
		Adelaïde		Frs. Dion		1826	
		Gabriel Pierre					
		Lemême		Poins Tomans S	7	1007	
		Te meme		Reine Lamare S.C	х.	1021	
	43	Louis	(18)	v. d'Ignace Roy. Genev. Nadeau Ber	+	1800	
	44	Jean Baptiste	(18)	Marie Garont S.	Y	1787	
			(20)	Angé. Lepage S.C.			
		Louis Louis	(21)	Thecle Fortier	10.	20	
	TU	M. Genevièv		Thecle Fortier Jean Dumas S.	Τ.	1804	
		M. Josette	0	Pierre Cinquars	ш.	1796	
		Guillaume		Tierre Omqinars		1100	
		Louis					
		Jean					
	47		8(21)	Thérèse Létournea	17		
		o curre rungon	0(21)			1763	
	48	Pierre	(21)	Angé. Fournier S.C	he	1772	
	10	Angélique	()	J. B. Garant S.	7	1792	
		Josette		Pierre Garant "	4.	1798	
		Marie		Ign. Nadeau		1813	
		Claude		The Tradema		1010	
		Augustin					
		Louis					
		Pierre					
		Michel					
		Jean					
		Joseph					
	49	Augustin	(21)	Marie Nadeau S.C.	ns.	1773	
		Marie	, ,	Frs. Patouel S.C			
		Angélique		Frs. Moor		1810	
		Augustin					
		Jean					
		Guillaume					
	50	Jean Baptiste	e(22)	Genev. Langlois S.	L.	1776	
	1	M. Victoire		Jos. Chabot	-	1804	
		Françoise				1845	
		Antoine					
		Pierre					
		Jean Franço					
	51	Marc	(22)	M. Anne Gendreau	1		
		The state of the s	The state	N.	Li.	1778	
		Charlotte		René Tangué S.C	i.	1806	
		Judith		Frs. Aubin	1	1810	
		Jean .					
1		François					
31/2							

AUDET-LAPOINTE.

	AUDET-	LAPOINTE.
	Gervais	
52	François (22)	M. Anne Godbout
		S.L. 1786
	Jean	
	Frauçois	The state of the s
53	Pierre	C N 1 CH 1000
-		Genev. Nadeau S. Frs. 1800
94	Pierre (25) M. Madeleine	M. Rose Asselin S.F.1770
55	François (25)	Jos. Curadeau S.J. 1801 M. Frse Delage, S.J.1789 Julien Rcusseau SL. 1819
00	Marie	Julien Rousseau SL 1819
	François	o direit recussous isin 1010
	Joseph	
	Jean Baptiste	
	Le même	Marg. Chatigny, S.J.1803
	Cécile	J. B. Morin " 1823
=0	Louis	M ' D D 1
96	Gabriel	Marie Desnoyers, Baie des
	Anquetin	Chaleurs.
	Augustin Joseph	
57	Joseph (26)	M.Chs. Lebrun S.Chs.1789
	Le même	Scolastique Thibault
	THE PERSON NAMED IN	S.Chs. 1825
58	Nicolas (26)	M.Jos. Audebert S.J.1787
59	Guillaume (26)	Marie Goupy S.M. 1792
	Julie	Chrysostine Leclair
	Habout	S.G. 1823
	Hubert	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR
60	Joseph Benoit (26)	Agathe Poulet S.P. 1791
00	Marguerite (20)	Ls. Servant S.J. 1826
61	Jean Baptiste(26)	Brigitte Lebrun S.G. 1793
	Pierre	
62	Antoine (27)	Agathe Thibault " 1789
63	Louis (27)	Angé. Tremblay S.J. 1793
64	Michel Olivier	
	(27)	M. Ls. Tremblay S.J. 1803
	M. Louise	Ant. Gosselin S.J. 1825 Ant. Fortier S.J. 1830 Abraham Royer S.J. 1830
	M. Louise	Ant. Fortier S.J. 1830
	Marguerite	Abraham Royer S.J. 1830
	Julie Luce	Frs. Pouliot Ls. Dion
	Narcisse	Ls. Dion
	Jean Baptiste	The same of the last of the la
	Michel	II. Single Sans Life
	Joseph	STATE OF THE PARTY
65	Jean (28)	
66	Nicholas (28)	M. Fse. Vallée S.M. 1787
-	Paul	
67	Henri (89)	M. Jos. Mercier S. V. 1785
	M. Charlotte	Ls. Lemieux S. V. 1809
	M. Marguerite	Mighel Rome ad S. V. 1814
	M. Angélique Louise	Jean Roy S V 1990
	Geneviève	Ls. Lemieux S.V. 1809 Etn. Remillard S. V. 1814 Michel Bernard S.V. 1817 Jean Roy S.V. 1820 Jos. Patoiiel S.V. 1821 Jean Roy S.V. 1831
	M. Josette	Jean Roy S.V. 1831
	Michel	2001
	Louis	
	Henri	
68	Laurent (29)	M. Mad. Gosselin S. L. 1789
	M. Madeleine	Amb. Dumas S.L. 1812
	Laurent	
	Antoine	
00	Joseph	Many Day C 77 1001
69		Marg. Roy S.V.1801
70 71	Pierre (33) Eustache (34)	Marg. Buteau S.G. 1803 M. Vict. Letellier S. V. 1801
72		Marie Baillargeon
. 4	1 10110 (04)	S.G. 1803
	François	D.G. 1600
73	Ignace (34)	M. Anne Baillargeon
	(02)	S.G. 1803
	Barthélemi (34)	Angèle Boutin S.G. 1803
75	JeanBaptiste(34)	TheodisteBoutinS.V.1825
	Joseph (35)	Marie Dalaire S.G. 1803

AUDET-LAPOINTE.

			Ant. Roy B. 1338
	Marie		12 1800
	Angèle		Jos. Turgeon 2º Pierre Terrier B. 1847
	Pierre		
	Jean Baptist	te	
77	François François	(35)	M. Jos. MercierS. Chs. 1818
	M. Josette	(00)	Pierre Labrecque
		*	S. Chs. 1840
	Marguerite		Chs. Vien S.Chs. 1841 Pierre Vien S.Chs. 1841
	Marcelline François		
78	Charles	(35)	Agathe Bedard S.G. 1813
	David	(00)	a al-a 1829
79	Louis	(35)	Césarie Duquet S. Chs. 1829 Ange Duquet S. Chs. 1803
81	Antoine	(36)	Mad. Boulet
01	Le même		Charlotte Tangue -00
00	T D	100)	5. 4.
82	JeanBaptiste	e(36)	Anastasie Gosselin S. Chs. 1810 S. Chs. 1828 Jos. Mercier S. Chs. 1812
	Anastasie		Jos. Mercier S.Chs. 1820
	Le même		Jos. Mercier S. Chs. 1812 M. Ls. Pelchat S. Chs. 1825 Ls. Couldt S. Chs. 1825
	M. Victoire M. Emélie		Lis. Goulet 2 Cha 1800
	Jean Jean		Ls. Leclaire S.Chs.
	Joseph		
	Pierre		T . C. T .
83	Charles		Josette St. Louis Louis Roy S.G 1825
84	Marguerite Marc	(37)	Charlotte Campeau
		(0.7	D.C.
85	Elie	(37)	Constance Gosselin S.Chs. 1819
86	Antoine	(37)	Susanne Couture S.Chs. 1823 S.C.C. 1829
87	Marcel	(37)	Marie Godbout S. C.
88	François	(40)	
	Julie		Frs. Bouchard S.J. 1825 Ant. Fontaine S.J. 1826 S.J. 1827
	M. Madelein	ne	Ant. Fontaine S.J. 1827
	Cécile		Jos. Marie Plante S.
	Barbe		
	Emerence		Etn. Thivierge S.J. 1835
	François Isa	ac	a V 1808
89	Gabriel	(42)	M.Marg.Fortier S.V.1808
	Louis Gabriel		
	Thomas		7 1828
90	Pierre	(42)	Marg. Guay S.G 1828
04	Laurent	(40)	M Ch- Casselin .=05
	Louis	(46)	M. Chs. Gosselin S.Chs. 1795
92	Guillaume		Vict. Baillargeon S.L. 1807 David Choret S.L. 1838
	Justine		David Choret S.L. 100
	Pierre		
	Louis David		
	Guillaume		
	François	1400	C D :11-weenn ood
93	Jean	(46)	Genev. Baillargeon S.L. 1839
	Geneviève		Alexis Poliguin 31 1841
	Angèle		Alexis Poliquin B. 1847 Michel Turgeon S. M. 1847 Jean Gualbert Martineau
	Sophie		Michel Turgeon S.M. Jean Gualbert Martineau S.M. 1850
	Jean		
	George		
	Pierre	-	00
94	François Xar Pierre	(48)	Marg. Bouchard S. G. 1799
UT	Antoine	(10)	Marie Diers S.G. 1800
95	Augustin	(48)	Marie Diers S.G. 1820
	Marie		Marie Diers S.G. 1820 Alexis Leclaire S.G. 1820

AUDET	LAPOINTE.	
Barbe		- 11
Geneviève	Féreol Roy S.G. 1824 Frs. Gontier S.G. 1826	11
101118 (AO)	M. Ls. Pelchat S. Chs. 1801	11
Tharsille Marcelline	Vital Lemieux 11 1855	11 12
Whichel	Jos. Roy S.M. 1841	12
Louis Francois V	Support Office Street 2	12
François Xavier Jean Baptiste		15
97 Mi-line		12
Cecile	M. Chs. Frogue S.G. 1806 Jacq. Gagnon 11 1828	15
98 Claud		15
	Rosalie Asselin S.M. 1814 Marie Quéset S.G. 1826	
John Longon L	Archange Nadeau	
Le même	S.G. 1808	
	Cecile Lefebvre S. Chs. 1818	
100 Cécile . 101 Jean (48)	Alexis Couture " 1840	1
Jean (40)	ArchangeLasantéS.G.1807 Louise Dalaire S.G. 1805	
Louise	Jos. Alaire " 1824	
Augustin (40)	Marie Dalaire S.G. 1801	
	Lug. Alaire " 1825 Pierre Gagnon " 1829	
Marguerite Augustin	Pierre Gagnon " 1829	1:
Pierre	A TOTAL A SALES AND A SALES AN	
103 Guillaume Guillaume (49)	M. Ls. Genest S.G. 1823	1
104 Antoine (50)	Marg. Baillargeon	1
Mon.	S.L. 1819	1
Antoine Pierre (50)	Laurent Godbout ii 1841	
105 Pierre M S4 (50)	Vict. Fontaine S.J. 1822	
M. Séraphine	Jos. Zoel Tremblay S.L. 1864	1
Zéphirin	5.12. 1004	
106 François Xavier Jean (51)	M. d. D. H. S.C. 1909	
Maria	Marthe Ratté S.G. 1802 Pierre Caman " 1827	
Marguerite Jean	Ant. Fournier " 1830	1
107 Gervais (51)	M. Anne Chamberlan	1
11	S. G. 1811	1
	Pierre Guay B. 1849 Vict. Thibaut S.G. 1820 Isidore Fradet S.M. 1846 M. Ls. Turcot S.F. 1814	1 1
109 Jean Victoire	Isidore Fradet S.M. 1846	
Julia (52)	M. Ls. Turcot S.F. 1814 Frs. Regis Dion 11 1839	1
Emilie	Moise Létourneau	1
M. Esther	S.F. 1843	1
	Jean Vaillancour " 1853 Chs Deblois " 1855	1
Jean Elie Jean		4
Pierre 110 Pierre 111 France (52)		1
111 François (52) 112 François (52)	Justine Guérard S.F. 1826	1
	Luce De Viller Angèle Audibert S.J.1812	1
MT	Jos. Pepin " 1836	
	Jos. Pepin " 1836 Ls. Poulin " 1842 F. X. Thivierge " 1842	1
Jérémie Paul	r. A. Illivierge ii 1042	1
François 113 Joseph	Augit .	
113 Joseph (55)	M. Anne Hélie S.J. 1815	
114 Jean Baptiste (55) La même	Mad. Gosselin S.J. 1823	
Q,	Constance Boissonneau S,J. 1835	
115 Séraphine Louis (55)	Nazaire Pepin " 1858	
	Marie Labrecque S.Chs. 1828	
Florence	Michel Lacroix S.V. 1856	

AUDET-LAPOINTE.

116 Magloire		Luce Lemicux, Lévis
Le même		Angèle Lepage B. 1841 Marie Pepin S.J. 1819 Marie Pepin S.J. 1827
117 Augustin	(56)	Marie Pepin S.J. 1819
118 Joseph	(56)	Marie Pepin S.J. 1827
119 Joseph	(59)	Marie Leclaire S.G. 1822
120 Hubert 121 Pierre	(59)	Marie Leclaire S.G. 1822 Angé, Guay S.G. 1827
121 Pierre	(62)	Cécile Leclaire S.G. 1822
122 Michel	(64)	M. Cath. Ginchereau
STATE OF THE PARTY		S. Frs. 1832
123 Jean Baptiste	2(64)	Cécile Pepin S.J. 1845
124 Joseph	(64)	Marcelline Blouin
40V 37 .	(04)	S.J. 1847 M. Anne Dalaire S.J. 1851
125 Narcisse	(64)	Marg. Chabot S. Chs 1812
126 Paul	(66)	Ls. Fournier " 1838
Marguerite		Anselme Rouillard
Catherine		S.Chs. 1840
Olive		Pierre Pepin " 1845
Hermine		Pierre Pepin " 1845 Modiste Naud " 1849
Charles		
127 Michel	(67)	Marg. Picard S.F.S. 1813
M. Marthe		Etn. Fréderic Cochon
		S.M. 1841
Marguerite		Ed. Carbonneau " 1848 Frs. Gontier S. V. 1845
Soulange		Frs. Gontier S. V. 1845
Michel		
Louis		2 1 D/ 11 10 TF 1014
128 Louis	(67)	Cath. Rémillard S. V. 1814
M. Emilie M. Luce		Adrien Marseau 1835 F. X. Herpe 1835 Marg. Roy S.G. 1829 Basile Chabt S.Chs 1864
M. Luce	(07)	Many Day S C 1899
129 Henri	(67)	Pacile Chabet S Che 1864
Sara	(68)	M. Jos. Beaulieu
130 Antoine		Genev. Pouliot S.L. 1813
131 Laurent	(00)	Jean Couture
Salomé		Frs. Godbout S.L. 1858
Geneviève Jérome		Tra. Godootto prani
Le même		Marie Cinquars S.L. 1839
132 Joseph	(68)	
102 0 0000	(/	S.L.1833
Marguerite		Jos. Emond "1871
Cyrille		
Joseph	1	
133 François	(72)	Hermine Corriveau
7.	(70)	Josette Turgeon B. 1839 Adé Turgeon B. 1841 M. Ls. Turgeon B. 1844 M. A. Turgeon B. 1844
134 Pierre	(76)	Adá Turgeon B 1841
135 François 136 Jean Baptist	(76)	M La Turgeon B 1844
136 Jean Baptist	e(70)	M. Ange Lacasse
137 François	(11)	S.Chs. 1834
138 David	(78)	" 0 1 1
150 David	(10)	S.Chs. 1842
139 Jean	(82)	AnastasieCoté S. Chs. 1840
140 Pierre	(82)	Anastasie Chabot
		S.Chs. 1840
141 Joseph	(82)	Caroline Turgeon
		5. Chs. 1004
142 Jean Baptis	te	M. Henriette Finley Q.
Jean Leon		
143 Prosper		Flore Gaumont M. Eudoce RuelS. Chs1843
Le même	100	M. Eudoce Rueis. Chs1643
144 Paul		Marg. Gosselin Genev. Gosselin S. Chs 1845
Le meme	(90)	
145 Frs. Isaac	(88)	M. Chs. Helio C.e. 1020
François Isa	(89)	Marg. Bilodeau S.G. 1827
146 Gabriel 147 Thomas	(89)	Eliz Boulet S.G. 1830
147 Thomas 148 Louis	(89)	
149 Laurent	(90)	M. Anne Paquet
110 Laureno	(00)	S.Chs.1862
150 Guillaume	(92)	Zoé Gagnon Bert. 1842
151 Louis	(92)	Theodiste PichetS.L.1843
M. Aurélie	13.11	Damase Pouliot " 1864
M. Sara		Frs. Dion " 1865 Ed. Maronda " 1865
M. Josephi	ne	Ed. Maronda " 1865
Louis		

AUDET-LAPOINTE.

	AUL)E1-	LAPOINTE.
150	Pierre	(09)	A 44 D ST 1045
102		(92)	Adé Dumas S.L. 1845
150	Le même	(00)	M. Jos. Campeau "1863 Apolline Beaudoin "1854
153	David	(92)	Apolline Beaudoin 1894
154		(92)	M. Emélie Langlois "1869
199	OCCUL	(00)	Genev. Poliquin S.M.1837
400	M. Luce Je	anne	Edmond Patry " 1864 Emelie Méridie " 1838
156	Pierre	(93)	Emelie Méridie " 1838
	M. Genev. A M. Luce Ol	Arcad	Jos. Nap. Fraser " 1862
	M. Luce Ol	ympe	Pierre Damien Cotin" 1865
	Albert		
157	François X	avier	
		(93)	Renaud
158	George	(93)	Luce Anastasie Beaucher
			B. 1844
	Antoine	(94)	MartheLemieux S.G.1826
160	Augustin Louis	(95)	Mana Danagan 66 1996
161	Louis	(96)	M. Angèle Gontier " 1827
	M. Salomé		Frs. Plante S.Chs. 1859
	Gervais		
162	77/1	(96)	M.Chs Bernier S.Chs 1833
163		(96)	M. Chantal Goupy
	François X	avier	S M 1840
	I rungoto I	(96)	M. Vict. Gautron "1840 Emile Paquet "1848
165	JeanBaptis	te(96)	Emile Paquet " 1848
166	Michel	(97)	
167	Louis	(101)	Sophie Maranda S. I. 1859
168	Michel Louis Pierre	(102)	Sophie Maranda S. L. 1859 Marg, Dalaire S. G. 1809 Prudent Talbot "1829 Genev. Gagnon S. V. 1829 Emélie Gagnon S. G. 1830 Maria Carr
100	Marguerite	(102)	Prudent Telbet " 1890
169		(102)	Concy Cooper S V 1820
		(102) (103)	Emálio Carmon S C 1820
171		(103) (104)	Marie Côté S.L. 1846
	Antoine Zephirin	(104)	Marie Cote D.L. 1040
172	Zepuirin	(105)	Aurée Morisset S.L. 1861
173	François X	avier	37 . D 1 66 1001
15.4	T	(105)	Marie Ruel 1861
174	Jean	(106)	Marie Ruel "1861 Judith Aubé S.G. 1828 Adé Ferland S.F. 1846
170	Jean	(109)	Ade Ferland S.F. 1846
176	Jean Elie	(109)	Philomène Clusiau
	D'	(400)	S.P. 1860
177	Pierre	(109)	
			S.F. 1862
178	Jérémie	(112)	Cécile Campeau S.L.1841
	Le même		Marie Pouliot S.J.
179	Paul	(112)	M. Caroline Plante
			S.P. 1846
	M. Caroline	е	Ls. Jos. Conture " 1867
180	François Charles Michel Louis	(112)	S.P. 1846 Ls. Jos. Conture "1867 Eliz. Pouliot S.J. 1845
181	Charles	(126)	Leocadie Roy S.Chs. 1847
182	Michel	(127)	MarieBilodeau Bert. 1840
183	Louis	(127)	Emérentienne Pilote
			S.M. 1842 Théotiste PichetS.L. 1864
184	Jérome	(131)	Théotiste PichetS.L. 1864
185	Jérome Cyrille	(132)	M. Eugénie Chabot
			S.E. 1865
186	Joseph	(132)	Arthémise Pouliot_
		()	S.L. 1872
187	Jean Léon	(142)	
10.	o cum alcom	(112)	B. 1843
188	Frs. Isaac	(145)	Séraphine Labrecque
100	T YOU TOURS	(110)	
180	Louis	(151)	Salomé Audet S.L. 1876
	Albert	(156)	M. Olymphe Zéphirine
100	LIDEIU	(190)	Roy S.V. 1868
			10y 5. v. 1808

AUDIBERT-LAJEUNESSE.

1 Etienne	Cath. Bochon S.F. 1699
M. Madeleine	Claude Campeau S.F.1732
Dorothée	Chs. Plante " 1740
M. Josette	Claude Lefebvre 1742
Jean François	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE
Etienne	AL THE SHOP HE I
Joseph	STATE OF THE RESIDENCE OF THE PARTY OF THE P
2 Etienne (1)	M. Mad. FontaineS. J. 1739
M. Madeleine	Jean Vivier " 1763
M. Josette	Nicolas Audet " 1787

AUDIBERT-LAJEUNESSE.

3	Jean François M. Charlotte Prisque Pierre Noël Jean Marie		M. Mad. Plante S.F. 1742 Ls. Baillargeon " 1779
4	Joseph	(1)	M. Angé. Greffart S.J. 1744
5	Prisque		M. Anne Letourneau 1775
6	Le même Antoine François Joseph Jean Laurent Edouard Pierre Noël M. Madeleine M. Charlotte Marguerite Angèle Marie Jean Marie Joseph	(3)	Marg. Curadeau S.J. 1778 Pierre Dufresne 1809 Michel Turcot 1812 Pierre Labresque 1812 Frs. Audet 1812 Eméry Blouin 1817
7	Jean Marie	(3)	Eliz. Hélie S.J. 1782
8	Jean Antoine		Archange Thivierge S.L. 1821
10	François Jean	(G)	Angé. Coulombe S.J. 1830
10		(5)	S.L. 1821

12	Joseph	(5)	Adé Gosselin S.J. 1835 Cath. Dalaire S.J. 1835
13	Edouard	(5)	Cath. Dalaire S.J. 1961
	Euphémie		Cath. Dalaire S.J. 1861 Fabien Frenet S.L. 1871
	M. Emma		Napoléon Rouleau " 1871 Napoléon Rouleau " 1877
	M. Octavie		J. B. Coulombe " 1877
	Célestin		
	Damase		
	Nazaire		7 1022
14	Jean Marie	(6)	M. Thécle Coté S.F. 1822

TI	Jean Maile	(0)	Tr. There con	1840
	M. Angélique		Gatien Jolicœur	" 1843
	Flavie		Michel Cookson	" 1850
	Apolline		Marcel Noël	11 1000
15	Jean Joseph	(6)	Marg. Hélie	S.J. 1819 M. 1829

Le même	PUBL	Genev. Brochu S.M. 1843 Mad. Coulombe S.H. 1843
16 Jean	(8)	Mad. Coulombe S. H. 1010
Jean	401	Tho.
17 Célestin	(13)	Delvine Blanchet S. Tho.
18 Damase	(13)	Philomème Pouliot 1865

		S. L. 1007
19 Nazaire	(14)	M. Angèle Pepin S. L. 187
20 Jean	(14)	S. L. 1807 M. Angèle Pepin S. L. 1877 Scolastique Crépeau Scolastique Crépeau 1840

21 Jean (16) FélicitéGagnonS.Chs. 1841 BACON.

	2012	00111
l	Gilles	Marie Fournier Q. 1647
2	Eustache (1)	Louise Guimon Nic. Martin (J.R. 1696 1703
	M. Argélique Louise	Denis Constantin "
	M. Françoise Jeanne	Guill. Thibaut Zach. Cloutier
	Eustache Joseph	
	Noël	a G 1711

3	Eustache	(2)	Mad. Cloutier S.G. 1716
4	Joseph	(2)	Mad. Cloutier S.G. 1716 Dorothée Cloutier 1743
	Madeleine		Ls. Langlois " 1755
	Dorothée		o. D. Taion
5	Noël	(2)	M. Chs. Morin Isidore Coté S.P.S. 1758
	M. Angélique		Isidore Coté S.P.S. 1789
	11		Jos. Frs. Munville 1763
	Thérèse		Ls. Campbell " 11"

BACON.

Joseph	Marie
Alexis	

6 Jos. Marie (5) M. Mad. Lavergne S.P.S. 1752

7 Alexis (5) M. Genev. Picard S.P.S. 1766 M. Geneviève Laurent Picard " 1794 M. Elizabeth Charles Denis 1794 Alexis

Eustache M. Fse. Picard

Eustache 9 Eustache (8) M. Angé. Letourneau S.P.S. 1780 M. Angélique Jean François Morin S.P.S. 1803 M. Charlotte Ls. Blais 1806 M. Rosalie 11 M. Geneviève Ls. Nicols 1807

Eustache Joseph 10 Alexis

(7) Charlotte Couture

Pierre Celestin Blanchet

S.P.S. 1823

S.Tho. 1814

S.M. 1799

11 Eustache S.Chs. 1786 Flavie Gagne S.P.S. 1825 Le même 12 Joseph Mag. Guénet S.Chs. 1840 M. Mag. Fournier

RACQUET-LAMONTAGNE.

1 François Anne Philippe Q. 1671 François

2 François (1) M. Isabelle Guénet S.M. 1710 Marie S.M. 1739 Ls. Lacroix M. Louise Hélène Thomas Plante S.M. 1747 Ths. Quéret S.M. 1750 Pierre Joseph Jean Baptiste Simon

André François M. Josette M. Marcelline M. Elizabeth M. Portelance Ant. Bissonet S.M. 1763 Frs. Molleur S.M. 1773 Chs. Michon S.M. 1775 Louise Louis Terrien S.Chs. 1786 François

4 Pierre S.M. 1760 Agnès Cyr Mag. Monmény S.M.1741 Marguerite Robert Leonard Roussel S.M. 1771

Pierre Louis Simon François

Le même 5 Joseph M. Anne Marie Dorothé Brochu S. M. 1776 Agathe Goupy S.M. 1747 Jean Hélie S.M. 1783 Pierre Rousseau S. M. 1786 Agathe Céleste Lacroix S.M. 1787 J. B. Bissonnet S.M. 1794 Françoise M. Josette Michel Lacroix S.M. 1793 2º Chs. Hébert Gouillard

Amable André Joseph Pierre

6 Jean Baptiste (2) Angelique M. Angé Quéret S. M. 1750 Marie Nicolas DanieauS.M.1775 Chs. Lacroix S.M. 1779 Guill. Nadeau S.M. 1783 Judithe Françoise Jean Baptiste Ant. Couture S.M. 1787 Joseph

BACQUET-LAMONTAGNE.

7 Simon (2) Marcelle Gautron S.M. 1750 S.M. 1781 Paul Mercier M. Marguerite M. Judithe Jean François Trudel S.V. 1776

Simon Mad. Gaboury S.H. 1773 Marg. Quéret S.M. 1758 Jos. Labrecque S.Chs. 1795 J. B. Paquet S.Chs. 1797 Le même André Charlotte Natalie Joseph Jean

André 9 François Angé Corriveau S. V. 1763 Marie Chs. Drapeau S.Chs. 1795 François

10 Pierre M. Anne Balan Bert. 1766 Frs. Fradet Ls. Vien Jos. Dion Ls. Theverge Marie S.M. 1795 S.M. 1797 M. Louise M. Anne M. Marguerite S.M. 1798 S.M. 1799 S.M. 1804 Paul Mercier Françoise Genev. Dion Jean Forgues S.M. 1788 Le même S.M. 1806 Geneviève J. B. Lemieux S.M. 1828 Angèle Pierre Jean

Jacques 11 Simon M.Chs. Girard S.Chs. 1779 V. de Pilippe Munso. V. de l'Inppe Munso.
Marie Gosselin S. Chs. 1782
Amb. Goulet S. G. 1823
2° J. B. Tangué S. G. 1820
Jos. Godbout S. G. 1817
J. B. Toussaint S. G. 1820 Le même Marie Catherine Madeleine Pierre Corriveau S. G. 1828 Marcelline Simon

Jean 12 François (4) Charlotte Morin S.F.S. 1786 S.G. 1816 Thérèse Jean Lacasse Charlotte Ls. Tangué S.G. 1808 2° Pierre Roy S.G. 1811

Pierre

François

Le même

Le même

Catherine Joseph

Le même

Le même

M. Josette

Marguerite

Françoise

M. Anne

Augustin

Amable Pierre

Marie

16 Amable

Magloire Louis 13 Louis (4) Marie Lemelin S.M. 1794 Frs. Blouin S.J. 1827 2º J. B. Servant S.J. 1831 M. Anne

> M. Ls. Plante S.J. 1803 Euphrosine Dubé S.Chs. 1807

(5) M. Jos. Lefebvre 14 Pierre S.M. 1780

Pierre Le même Mad. Ratte S.Chs. 1798 Pierre Godbout S.G. 1825 Jacq. Nicole S.G. 1826 Josette Madeleine 15 Joseph M. Josette M.Jos. Gosselin S.M.1776

arichel Roy S.M. 1776 2° Jos. Bacquet S.M. 1833 Guill. Roy S.M. 1000

Mad. Civadier S.M. 1786 Mad. Civadier S.M. 1786
Marie Collet S.V. 1820
M. Anne Patry S.M.1786
Louis Cotin S.V. 1808
Pre. Chrysostome Fortin
S.V. 1818
Pierre Queret S.V. 1819

Laurent Roy 1821 11 Urbain Cadrin 1831

BACQUET-LAMONTAGNE.

17 André (5) M. Joseph Dalaire S.M. 1787 André Joseph Pierre

18 Jean Baptiste (6) M. Genev. Roy S.V. 1791 S.M. 1827 Jacq. Blais Benj. Couët M. Lucie M. Geneviève 1828 11 Angèle Marcel Nicole 1840 Jean Baptiste Joseph

Eustache 19 Joseph

(6) M. Thérèse Mercier S.M. 1795 20 Simon (7) M. Cath. Rousseau

S.M. 1779 Aug. Thibaut S.G, 1807 J. B. Balan " 1815 Catherine Marguerite Simon Jean

Guillaume Laurent

21 Joseph (8) M. Chas. Richard S.Chs. 1784 Pierre Ballargeon Charlotte S.G. 1812 " 1814 Louise Jos. Godbout

Frs. Dessaint " 1820 " 1822 Marguerite Josette Michel Dessaint Jacq. Mercier S.M. 1820 Marie François Joseph

22 Jean (8) Reine Gontier S.Chs 1787 M. Jos. Terrien 1794 (8) Angé Gontier 1794 Le même 1794

André Reine Frs. Labrecque 1805 M. Josette Jos. Pelchat 1815 André Louis

24 Françoise (9) M. Reine Lessart

S.M. 1795 25 Pierre (10) M. Angé Racine " 1812 Jos. Corriveau Ant. Asselin Angélique 1841 11 Geneviève 1841 ** " 1842 Marie Augustin Roy Pierre Corriveau " Anne 1847 M. Angèle Sam Richard Dominique S.M. 1849 Nicl. McNeil M. Josette 1856

Ambroise 26 Jean (10) M. Anne Gautron

S.M. 1828 V. de Robert Racine Luce Edward Borlard S. M. 1843 Jean

Jacques Agathe Brochu S.V. 1836 Marie Roy S.G. 1810 Jean Chabot S. Chs. 1843 28 Simon (11)Françoise Simon

29 Pierre Fse. Goulet S.G. 1812 30 Jean (11)Marg. Dessaint " 1822 M. Angé Gautron S.G. 1843 Louis

Marg. Gautron 1826 Ange Noel 1821 Marie BrousseauS. M. 1801 Magloire (12)33 François 34 Pierre (13) (14)

Archange Belanger 35 Joseph S.M 1806 Landry Poliquin " 1834 Frs. Modeste Bourassa Ursule Archange

S.M. 1836 Cécile Simon Marcoux " 1839 Emilie Frs. Rousseau 1842 M. Marcelline M. Malvina Ignace Hallé 1849 11 Benj. Hallé Ls. Damas 1850 11 Julienne 1852 Jean Baptiste

BACQUET-LAMONTAGNT

Honoré André François Joseph

S.M. 1811 16) Fse. Dorval Amable 1829 Françoise Chs. Asselin 17 2° Alexandre Chamberlan S.M. 1836

" 1833 " 1816 Frs. Trépanier (16) Hélène Tangué Julie S.V. 1848 Pierre Marcelline Ant. Gagnon 1857 Emile André Roy Chs. Domicile Cotin S.V. 1858 Adélaïde 1867 11 -Soulange Anaclet Roy 1866

Domitille Jean Frs. Blais Marie Lefebvre S.V. 1829 Michel 38 Augustin

S.M. 1812 39 André Genev. Coté Françoise Gagnon 40 Joseph S.M. 1813

François Joseph Jean Baptiste Michel Honoré

Marie Paquet S.M. 1823 Tre même (17) Angèle Marcoux S. Chs. 1818 41 Pierre

Magloire Gosselin S.M. 1839 Angèle 1842 Ursule Honoré Roy 1840 Edward Pouliot " Jos. René Martineau S.M. 1848 Julienne

1848 Jos. Martineau " 1852 M. Malvina Pierre Dennis 11 Jos. Cyrille Samson S.M. 1859 Marie Aladie

J. B. Theotime Couture S. M. 1860 Emilie M. Zephirine Jean Denis

Romuald M. Mad. Morisset S.M. 1813 42 Jean Baptiste

Honoré S.M. 1815 43 Eustache (18) M. Angèle Tangué 1841 Pierre Ruellan 11 Julie 1861

M. Thècle Prudent Dumas Joseph Honoré Ferdinand

M. Ls. Patry S.M. 1845 Adé Corriveau S.M. 1851 Le même 44 Joseph M. Anne Chamberlan 45 Simon S.M. 1803

S.G. 1804 (20) Josette Carbonneau Le même 1825 1828 11 Archange Michel Tangué 1820 Ls. Pelchat Françoise

(20) Marg. Brochu S.G. 1843 Ls. Fortier S.F.S. 1843 Le même 46 Jean Reine Simon

(20) Marg. Pepin S.Chs. 1807 André 47 Guillaume Guillaume

S.G. 1814 Laurent (20) Rose Aubin Abraham

S.G. 1804 " 1824 49 Joseph Marie Roy (21) Frs. Bruneau Marie 1823 Le même Angé Leclaire -11

(21) M, Genev. Fradet S.M. 1817 S.M. 1805 50 François 51 André

DOC. DE LA SESSION No 18

	TU OFO	2101	NO 18				
	BACQUE	T-L	AMONTAGNE.	BAILLARGEON.			
	Marie		Jacq. Garant S.G. 1826	1.	Tean		Marg. Guillebourday
52	Louis	(23)	Jacq. Garant S.G. 1826 Véronique Pelchat	-	Cuit		Q. 1650
		(20)	S.G. 1816		Teanne		Jean Labreque C.R. 1664
	Edward		S. Anselm		"		2° Pierre Burlon S.F. 1674 3° Ant. Mondaine S.L1681
53	Ambroise	1001	Mr. mi / No. Delemin		Jean		3 Ant. Mondaine S. 11061
		(25)	M. Thérèse Polequin S.M. 1839		Vicolas		
54	Jean	(26)	M. Mathilde Couët		Le même		Esther Gaudreau Q. 1666
55	Simon	()	S.M. 1853			1)	Jeanne Godbout S L 1683
		(28)	Cath. Brodrique B. 1839		M. Madeleine		Aug. Coté L.L. 1710 Pierre Coté S.P. 1707
56	Joseph	(95)	V. de Denis Favard Genev. CorriveauS. M 1829		Marie Nicolas		Tierre couc D.I. II.
01	Andrá	(35) (35)	Adé Bétil S.M. 1831		Jean		
98	François	(35)	M. Anne Roussel			(1)	Anne Crépeau S.P. 1683
			S.M. 1832		M. Angélique		Pierre Langlois S.L. 1701
	M. Mathilde	9	Pierre Corriveau 11851 Romuald Bacqut 11857		Paul Le même		Jeanne Rouleau S.L. 1707
	M. Jos. P	hilo	Marjorique Roy B. 1858		Susanne		Pierre Dumas " 1725
		11110.	Marjorique Roy D. 1000		Louis		T
59	Annibal			4		(2)	Marg. Leclaire S.L. 1711 Jacq. Létourneau 1739
	Canbaptist	e(35)	M. Susanne Bélanger F.S.M. 1843		M. Madeleine Marguerite		Théophile Greffart 1755
	Marie Sall		F.S.M. 1843 André Hélie S.M. 1862	118	in an a control		2º Ignace Martel " 1766
	Delphino		Nap. Pacquet 11 1863		Marie		Louis Chabot " 1763
60	Jacques Honoré				Joseph		
		(35)	M. Angèle Philomène La-		Louis Antoine		
61	Michel	(37)	croix S.M. 1854 M. Sophronie Roy			(2)	Marie Denis S.L. 1723
					M. Madeleine		Frs. Audet " 1736
	Michel, fils d	eJos	M. Anne Dabouville		Geneviève		Jacob Belanger ii 1740 Cath, Isabel ii 1725
	et de Mad. iveau, dit	Dor-	G. 1884		Le même Cécile		Cath. Isabel " 1725 Pierre Labresque " 1755
		La-			Madeleine		Antoine Gosselin " 1762
63			Jean Jobin B.B. 1844		Marguerite		Jos. Godbout " 1773
	Michel	(40)	Marcelline Morin		Jean		
64	Joseph	(40)	S. M. 1815		François	(3)	M. Mad. LeRoy S.L. 1729
		(40)	Mathilde Martineau S.M. 1835		Paul Louis	(3)	Marie Dumas S.L. 1739
65	Olympe		Damase Gagnon S. M 1862		Charles		
	" ean Baptist	te(40)	Constance Mercier		Louis		
66	Honoré		10:22: 20:20		Nicolas Charles		
		(40)	M. Eudore Cotin S.M. 1845			(4)	Thérèse Dorval S.P. 1756
68	François	(40)	Zoé Herpe S.V. 1846		Thérèse	1=/	J. B. Rousseau S.L. 1786
	romuald	(41)	M. Flore Délina Bacquet		Louis	141	Hélène Noël S.P. 1754
69	Honoré	(40)	S.M. 1851			(4) (4)	Eliz Chabot S.L. 1763
"	Joseph Joseph	(42) (43)	M. Elie Ruellan S. M. 1855 M. Flaviè Denis		Euphrosine	(1)	Jos. Thivierge S.J. 1794
	Anne	(10)	S. Chs. 1843				2º Etienne Roy " 1816"
	Philomène		Frs. Chs. Dumas S.M 1865		Jean Baptiste	121	Gertrude Labresque
71	Tomene		Romuald Morrisset	111	Jean	(0)	S.L. 1761
79	Honoré	(43)	S.M. 1864 Anatole Ruellan S M 1846		Le même		Louise Côté S.Chs. 1767
	rerdinand		M. Anne Ange Veau		Le même		Véronique Marotte " 1778
75	2 9:		S.M. 1850	12	François	(5)	M. Jos. Roy, S. V. 1776 Pierre Audet S.G. 1803
		(46) (46)		188	Marie M. Anne		Ignace Audet " 1803
E	Guillaume		Luce Langlois S.V. 1834 M. Anne Fagot, Levis		Judith		Frs. Goulet " 1812
7	5 41		1829		Pierre		
7	abraham Edward	(48)	M. Angé Ichard S. M. 1847		Paul	(7)	Judith Rouleau
7	7 73	(52)	M. Zoé Couture S.Chs. 1842	15	Charles François	(1)	o action atomics
-	7 François	(58)		1 185	Jean		
7	8 Jacques	nibal.	Gautron S.M. 1856		Simon	/m>	The Andrea T Atommoon
	santon	(59)	M. Delphine Corriveau		Nicolas	(7)	Thérèse Létourneau S.L. 1777
	BACT	AFT	T—BARTHEL S.V. 1870	1 919	M. Josette		Louis Pouliot " 1813
	1 Anta	TILL	I—DARTHED	1	Victoire		Guill. Audet " 1807
	Antoine		Angé Pole Hesse	1	Geneviève		Jean Audet " 1809
	antoine	141	35 4 T. C. T. C. T. C. T. C.	988	Angèle		Ls. Abraham Delisle S.L. 1811
	Angel-	(1)	M. Anne Jolin S.F.S. 1791 Chs. Richard 1815	The same	Marguerite		Ant. Audet " 1819
			Chs. Richard ii 1819	The same	Nicolas		35 CT 1 1 1 CT 1000
	Antoine Godfroi	(2)	Ursule Morin S.F.S. 1824	15	Louis	(7)	
	4 Godfroi		The second second second		Marguerite		Jos. Lefebvre S.H. 1807 Alexis Longchamp 11812
	September 1		Marie Naud S.Chs. 1858	1	Charlotte		the and assume the same of the

BALAN-LACOMBE.

BAILLARGEON.

	BAILLARGEON.				
	M Francoise		Drawn Tanashama 1016		
	Louis	,	Pierre Longchamp " 1816		
	Nicolas				
16	Jean		Véronique Clement		
10	o can		S.Chs. 1812		
	Véronique		5. Chs. 1012		
	Paul				
	Charles				
17	Louis	(8)	Marie Nadeau S.Chs.1785		
	Marie	(0)	J. B. Goulet S.G. 1809		
	11		2º Ant Coriveau " 1816		
	Madeleine		2º Ant. Coriveau " 1816 Paul Baillargeon " 1815		
	Rosalie		Léon Gosselin " 1827		
	Geneviève		Léon Gosselin 1827 J. B. Brisson 1829		
18	Jean Baptiste	(10)	Marg. Couture S.G. 1796		
	Marguerite	()	Frs. Roy " 1822		
	Pierre		100		
	Jean		The state of the s		
	Alexis				
	Ambroise				
19	Pierre	(12)	CharlottePaquet S.G.1812		
Hill	Le même		Marie Clement " 1844		
20	Paul	(12)	Marie Clement " 1844 Mad. Baillargeon " 1815		
21	Charles	(7)	Marie Canac S.H. 1792		
	Jean	,			
	Charles				
22	Louis		Marg. Charrier S.H. 1815		
	Le même		Marg. Charrier S.H. 1815 Rose Vallière S.G. 1829		
A	Nicolas	(15)	M. Jos. Canac S.H. 1809		
	François	(13)	M. Jos. Canac S.H. 1809 M. Ls. Langlois		
		WHEEL SHA	Cap St. Ign. 1797		
	Charles Fran	içois	Né le 26 avril 1798—Evê-		
			que de Québec.		
24	Simon	(13)	Judith Lepage S. Chs. 1806		
	Jean	(13)	Marg. Lepage " 1808		
	Marguerite		Marg. Lepage " 1808 Jos. Tangué " 1827		
	Emélie				
	Angèle		Ls. Roumillard " 1827		
	Sophie		Ls. Roumillard 1827 Benj. Terrien 1838		
	Jean Baptist	e	2300		
	Le même	-	Susanne Terrien		
			S. Chs. 1827		
	Zoé		Jac. Couture " 1848		
	Magloire				
26	Nicolas	(14)	Marie Delisle S.L.1811		
26	Nicolas Marguerite	(14)	Bruno Létourneau " 1850		
26	Nicolas Marguerite Marcelline		Bruno Létourneau " 1850		
26	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange		Marie Delisle S.L.1811 Bruno Létourneau "1850 Cyprien Baudoin "1853 Adolphe Pepin "1851		
26	Nicolas Marguerite Marcelline		Bruno Létourneau " 1850		
26	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph		Bruno Létourneau " 1850		
	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert		Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851		
	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul		Bruno Létourneau "1850 Cyprien Baudoin "1853 Adolphe Pepin "1851 Marg. Gourgue S.M. 1805		
	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert		Bruno Létourneau "1850 Cyprien Baudoin "1853 Adolphe Pepin "1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin		
	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul		Bruno Létourneau "1850 Cyprien Baudoin "1853 Adolphe Pepin "1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827		
	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline		Bruno Létourneau "1850 Cyprien Baudoin "1853 Adolphe Pepin "1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827		
	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise		Bruno Létourneau "1850 Cyprien Baudoin "1853 Adolphe Pepin "1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu "1823 Barth Leclaire "1831		
	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline		Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2° Léonard Brochu " 1823 Barth Leclaire " 1831 Jean Olivier Briart " 1832		
	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie		Bruno Létourneau "1850 Cyprien Baudoin "1853 Adolphe Pepin "1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu "1823 Barth Leclaire "1831		
	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie Paul	(16)	Bruno Létourneau "1850 Cyprien Baudoin "1853 Adolphe Pepin "1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu "1823 Barth Leclaire "1831 Jean Olivier Briart "1832 2° Frs. Charrier "1853		
27	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie "aul Charles	(16)	Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu " 1823 Barth Leclaire " 1831 Jean Olivier Briart " 1832 2º Frs. Charrier " 1853 Marg. Perron Levis 1821		
27	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie "Paul Charles Pierre	(16) (16) (18)	Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu " 1823 Barth Leclaire " 1831 Jean Olivier Briart " 1832 2º Frs. Charrier " 1853 Marg. Perron Levis 1821 Angé Jolin S.G. 1819		
27 28 29	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie "Paul Charles Pierre Jean	(16) (16) (18) (18)	Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu " 1823 Barth Leclaire " 1831 Jean Olivier Briart " 1832 2º Frs. Charrier " 1853 Marg. Perron Levis 1821 Angé Jolin S.G. 1819 Marie Boutin " 1841		
28 29 30	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie "Paul Charles Pierre Jean Alexis	(16) (16) (18) (18) (18)	Bruno Létourneau "1850 Cyprien Baudoin "1853 Adolphe Pepin "1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu "1823 Barth Leclaire "1831 Jean Olivier Briart "1832 2º Frs. Charrier "1853 Marg. Perron Levis 1821 Angé Jolin S.G. 1819 Marie Boutin "1841 Ursule Langlois S.G. 1874		
28 29 30 31	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie Paul Charles Pierre Jean Alexis Ambroise	(16) (16) (18) (18) (18) (18)	Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu " 1823 Barth Leclaire " 1831 Jean Olivier Briart " 1832 2º Frs. Charrier " 1853 Marg. Perron Levis 1821 Angé Jolin S.G. 1819 Marie Boutin " 1841		
28 29 30	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie "Paul Charles Pierre Jean Alexis	(16) (16) (18) (18) (18)	Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2° Léonard Brochu " 1823 Barth Leclaire " 1831 Jean Olivier Briart " 1832 2° Frs. Charrier " 1853 Marg. Perron Levis 1821 Angé Jolin S.G. 1819 Marie Boutin " 1841 Ursule Langlois S.G. 1874 Cécile Paquet S.G. 1876 Charlotte Rousseau		
28 29 30 31 32	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie "Paul Charles Pierre Jean Alexis Ambroise Jean	(16) (16) (18) (18) (18) (18) (18) (21)	Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu " 1823 Barth Leclaire " 1831 Jean Olivier Briart " 1832 2º Frs. Charrier " 1853 Marg. Perron Levis 1821 Angé Jolin S.G. 1819 Marie Boutin " 1841 Ursule Langlois S.G. 1874 Cécile Paquet S.G. 1876		
28 29 30 31 32 A	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie Paul Charles Pierre Jean Alexis Ambroise Jean Charles	(16) (16) (18) (18) (18) (18) (21) (21)	Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu " 1823 Barth Leclaire " 1831 Jean Olivier Briart " 1832 2º Frs. Charrier " 1853 Marg. Perron Levis 1821 Angé Jolin S.G. 1819 Marie Boutin " 1841 Ursule Langlois S.G. 1874 Cécile Paquet S.G. 1876 Charlotte Rousseau S.G. 1870 Fse. Dupile S.H. 1814		
28 29 30 31 32 A	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie Paul Charles Pierre Jean Alexis Ambroise Jean Charles Jean Baptist	(16) (16) (18) (18) (18) (18) (21) (21)	Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu " 1823 Barth Leclaire " 1831 Jean Olivier Briart " 1832 2º Frs. Charrier " 1853 Marg. Perron Levis 1821 Angé Jolin S.G. 1819 Marie Boutin " 1841 Ursule Langlois S.G. 1874 Cécile Paquet S.G. 1876 Charlotte Rousseau S.G. 1870		
28 29 30 31 32 A	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie Paul Charles Pierre Jean Alexis Ambroise Jean Charles Jean Baptist	(16) (18) (18) (18) (18) (21) (21)	Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu " 1823 Barth Leclaire " 1831 Jean Olivier Briart " 1832 2º Frs. Charrier " 1853 Marg. Perron Levis 1821 Angé Jolin S.G. 1819 Marie Boutin " 1841 Ursule Langlois S.G. 1874 Cécile Paquet S.G. 1876 Charlotte Rousseau S.G. 1870 Fse. Dupile S.H. 1814 M. Ls. Couture SChs. 1837 Chs. Bolduc " 1862		
28 29 30 31 32 A	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie "Paul Charles Pierre Jean Alexis Ambroise Jean Baptist M. Caroline	(16) (18) (18) (18) (18) (21) (21)	Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu " 1823 Barth Leclaire " 1831 Jean Olivier Briart " 1832 2° Frs. Charrier " 1853 Marg. Perron Levis 1821 Angé Jolin S.G. 1819 Marie Boutin " 1841 Ursule Langlois S.G. 1874 Cécile Paquet S.G. 1876 Charlotte Rousseau S.G. 1870 Fse. Dupile S.H. 1814 M. Ls. Couture SChs 1837 Chs. Bolduc " 1862 Marg. Catellier S. M. 1842 Marg. Catellier S. M. 1842		
28 29 30 31 32 A	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie Paul Charles Pierre Jean Alexis Ambroise Jean Baptist M. Caroline Magloire	(16) (18) (18) (18) (18) (21) (21) (21)	Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu " 1823 Barth Leclaire " 1831 Jean Olivier Briart " 1832 2° Frs. Charrier " 1853 Marg. Perron Levis 1821 Angé Jolin S.G. 1819 Marie Boutin " 1841 Ursule Langlois S.G. 1874 Cécile Paquet S.G. 1876 Charlotte Rousseau S.G. 1870 Fse. Dupile S.H. 1814 M. Ls. Couture SChs 1837 Chs. Bolduc " 1862 Marg. Catellier S. M. 1842 Marg. Catellier S. M. 1842		
28 29 30 31 32 A 33 34 35	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie Paul Charles Pierre Jean Alexis Ambroise Jean Baptist M. Caroline Magloire	(16) (18) (18) (18) (18) (21) (21) (21) (25) (25)	Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu " 1823 Barth Leclaire " 1831 Jean Olivier Briart " 1832 2º Frs. Charrier " 1853 Marg. Perron Levis 1821 Angé Jolin S.G. 1819 Marie Boutin " 1841 Ursule Langlois S.G. 1874 Cécile Paquet S.G. 1876 Charlotte Rousseau S.G. 1876 Charlotte Rousseau S.G. 1870 Fse. Dupile S.H. 1814 M. Ls. Couture SChs 1837 Chs. Bolduc " 1862 Marg. Catellier S.M. 1842 Genev. Turgeon S.L. 1849		
28 29 30 31 32 A 33 34 35	Nicolas Marguerite Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie Paul Charles Pierre Jean Alexis Ambroise Jean Baptist M. Caroline Magloire Benjamin Gilbert	(16) (16) (18) (18) (18) (18) (21) (21) (25) (25) (26)	Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu " 1823 Barth Leclaire " 1831 Jean Olivier Briart " 1832 2º Frs. Charrier " 1853 Marg. Perron Levis 1821 Angé Jolin S.G. 1819 Marie Boutin " 1841 Ursule Langlois S.G. 1874 Cécile Paquet S.G. 1876 Charlotte Rousseau S.G. 1876 Charlotte Rousseau S.G. 1876 Charlotte Rousseau S.G. 1876 Charlotte S.M. 1841 M. Ls. Couture SChs 1837 Chs. Bolduc " 1862 Marg. Catellier S.M. 1842 Genev. Turgeon S.L. 1849 M. Marthe Chatigny		
28 29 30 31 32 A 33 34 35 36	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie Paul Charles Pierre Jean Alexis Ambroise Jean Baptist M. Caroline Magloire Benjamin Gilbert M. Célanie	(16) (18) (18) (18) (18) (21) (21) (25) (26) (26)	Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu " 1823 Barth Leclaire " 1831 Jean Olivier Briart " 1832 2º Frs. Charrier " 1853 Marg. Perron Levis 1821 Angé Jolin S.G. 1819 Marie Boutin " 1841 Ursule Langlois S.G. 1874 Cécile Paquet S.G. 1876 Charlotte Rousseau S.G. 1876 Charlotte Rousseau S.G. 1870 Fse. Dupile S.H. 1814 M. Ls. Couture SChs 1837 Chs. Bolduc " 1862 Marg. Catellier S.M. 1842 Genev. Turgeon S.L. 1849		
28 29 30 31 32 A 33 34 35	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie Paul Charles Pierre Jean Alexis Ambroise Jean Baptist M. Caroline Magloire Benjamin Gilbert M. Célanie	(16) (16) (18) (18) (18) (18) (21) (21) (25) (25) (26)	Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu " 1823 Barth Leclaire " 1831 Jean Olivier Briart " 1832 2º Frs. Charrier " 1853 Marg. Perron Levis 1821 Angé Jolin S.G. 1819 Marie Boutin " 1841 Ursule Langlois S.G. 1874 Cécile Paquet S.G. 1876 Charlotte Rousseau S.G. 1870 Fse. Dupile S.H. 1814 M. Ls. Couture SChs 1837 Chs. Bolduc " 1862 Marg. Catellier S.M. 1842 Genev. Turgeon S.L. 1849 M. Marthe Chatigny S.P. 1847		
28 29 30 31 32 A 33 34 35 36	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie "Aul Charles Paul Charles Pierre Jean Alexis Ambroise Jean Charles Jean Baptist M. Caroline Magloire Benjamin Gilbert M. Célanie Joseph	(16) (18) (18) (18) (18) (21) (21) (22) (25) (26) (26) (26)	Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu " 1823 Barth Leclaire " 1831 Jean Olivier Briart " 1832 2º Frs. Charrier " 1853 Marg. Perron Levis 1821 Angé Jolin S.G. 1819 Marie Boutin " 1841 Ursule Langlois S.G. 1874 Cécile Paquet S.G. 1876 Charlotte Rousseau S.G. 1870 Fse. Dupile S.H. 1814 M. Ls. Couture SChs 1837 Chs. Bolduc " 1862 Marg. Catellier S.M. 1842 Genev. Turgeon S.L. 1849 M. Marthe Chatigny S.P. 1847 Geo. Bélanger " 1866 Rose de Lima Pepin S.J. 1850		
28 28 30 31 32 A 33 34 35 36	Nicolas Marguerite Marcelline M. Soulange Benjamin Joseph Gilbert Paul Apolline M. Louise Marie Paul Charles Pierre Jean Alexis Ambroise Jean Baptist M. Caroline Magloire Benjamin Gilbert M. Célanie	(16) (18) (18) (18) (18) (21) (21) (25) (26) (26)	Bruno Létourneau " 1850 Cyprien Baudoin " 1853 Adolphe Pepin " 1851 Marg. Gourgue S.M. 1805 Théodule Gosselin S.Chs. 1827 2º Léonard Brochu " 1823 Barth Leclaire " 1831 Jean Olivier Briart " 1832 2° Frs. Charrier " 1853 Marg. Perron Levis 1821 Angé Jolin S.G. 1819 Marie Boutin " 1841 Ursule Langlois S.G. 1874 Cécile Paquet S.G. 1876 Charlotte Rousseau S.G. 1870 Fse. Dupile S.H. 1814 M. Ls. Couture SChs 1837 Chs. Bolduc " 1862 Marg. Catellier S.M. 1842 Genev. Turgeon S.L. 1849 M. Marthe Chatigny S.P. 1847 Geo. Bélanger " 1866		

	BALAN	-	LACOMBE.
1	Pierre		Renée Bisitte Q. 1672
7	Marie		Pierre Bissonnet S.M. 1692 1701
			Noël Laforme " 1701
	Henriette		Noël Laforme 1701 Noël Laforme 1693 Chs. Dussant Q 1905 Mathieu Guay Q 1905 LeanCaulombe S. Tho. 1706
	Marguerite		25 11 0 - 0 1900
	Jeanne		JeanCoulombe S. Tho. 1706
	Jean Baptiste		o can contoin so
	Etienne		
	Pierre		
	Michel		+000
2	Jean Baptiste (1	1)	Jeanne Maillou B. 1699
45	Jean Baptiste	-/	- 1016
	Le même		Marie Vandet S.M. 1716 Jos. Goupy "
	M. Anne		Jos. Goupy "
	Joseph		
	Gabriel		
3	Michel (3	3)	Mad. Turmel Q.
	Michel		
	Le même		M. Chs. Savard 1726
			M. Chs. Savard Chs. Bourg. 1726 Chs. Frs. 1708
4	Pierre (1	1)	Chs. Bourg. 1708 Eliz. Chartier S. Frs. 1708
	Joseph		77 - 1715
	Le même		Eliz. Pepin S. Frs. 1715
1	Michel	38	
5	Etienne (1	1)	Mad. Brassard 7 1729
6	Jean Baptiste (2	2)	Marg. Helie S. V.
7	Joseph (2	2)	Mad. Brassard Q. 1710 Marg. Hélie S. V. 1729 Hélène Chamberlan S.M. 1748
	TIN 1 1		
	Thérése		Ant. Gondreau S. Tho. 1786 S. G.M. 1752
40	0111	-	M. Fse. Goupy S.M. 1752 Frs. Coté " 1788
-8	Gabriel (2	2)	M. Fse. Goupy S. M. 1788
	Marguerite		Frs. Cote Che 1786
	Françoise		Frs. Coté Pierre Dion S. Chs. 1786 Simon Bisson " 1787
	Madeline		Simon Bisson "
	Joseph		
0	Antoine	31	as and David
9	Michel (3)	Madeleine Pepin S. Frs. 1752
10	I	11	M. Anne Coulombe 1736
10	Joseph (4	1)	M. Anne Coulombe Bert. 1736
	37 T		
	M. Josette		J. B. Nadeau " 1766
	M. Anne		J. B. Nadeau "1766 Pierre Basquet Bert. 1766 1771
	Marguerite		Nicolas Fradet "
	Françoise		
	Joseph Pierre		
	Le même		M Cha Oneret Bert. 1750
	M. Charlotte		Michal Patry "
	M. Charlotte		2º Aug Morgier S. M. 1781
	Jean Baptiste		M. Chs. Quéret Bert. 1756 Michel Patry 2° Aug. Mercier S.M. 1787
	Charles		
11	Michel (4	1)	M. Anne Aubé Bert. 1759 Esidore Guilmet " 1794
11	Marie	-1	Esidore Guilmet " 1794
	Charles		2
13		3)	M. Mad. Momeny S.M. 1795
	1	,	S.M. 1900
	Le même		VI. FSE. DOUIEau
14		0)	M. Jos. Carbonneau Bert. 1765 Bert. 1787 Jos. Gantron S.V. 1787
			Bert. 1787
	M. Josette		Jos. Gantron S. V. 1787
	M. Marthe		Jos. Nadeau 1801
	M. Ursule		Pierre Roy 1809
	M. Marthe M. Ursule M. Victoire		Gab. Belanger 1801
	Marie		Frs. Roy " 1811
	Marguerette		Pierre Veau
	Françoise		
130	Joseph		CARL CONTRACTOR OF THE PARTY OF
15	François (1	0)	M. Anne Simart S. M. 1771
		3	D. M. 1794
	M. Anne		Aug. Dorval S. 1796
	M. Charlotte		Jos. Denis " 1799
	M. Angélique		rain. DOV
	Le même		M. Ls. Leclair S.V. 1813 Pierre Fortin S.V. 1813
	M. Louisc		Pierre Fortin S.V. 1783 Merry Plais Bert. 1783
16		0)	Mary Diais
	Marie		Pierre Hebert " 1819
	Charlotte		Isidore Bernier "

BALAN-LACOMBI	BE	M	01	C	LA		N	A	I	BA	
---------------	----	---	----	---	----	--	---	---	---	----	--

17 Jean Baptiste(10)	Marie Chamberlan	
Jean Baptiste	S.M.	1789

19 Charles (10) M. Mad. Fournier S. Tho. 1778 M. Elizabeth Frs. Paquet Bert. 1798 M. Angéle M. Françoise Ls. Mercier 1812 11 Jos. Talon 1814 2° Marcel Kersack

20 Charles S.P.S. 1817 (11) M. Hélène Gosselin S.V Geneviève Frs. Délanteigne S.G. 1845 Hélène Jos. Délanteigne " 1828 Ls. Goulet " 1829 Adélaide 21 Joseph

(14) M. Cath. Gautron Ant. Asselin S.W. 1812 2° Prisque Fiset S.M. 1825 Laurent Fortier S.V. 1823 Basile Blouin "1823 M. Catherine M. Archange M. Victoire Féréal Françoise Le même

M. Archange Bouten S.V. 1812 Barthélemi 22 François (14) M. Jos. Roy S.V. 1797

François Xavier Antoine (8) Eliz. Lebel S.Tho. 1794 Antoine

Louis 24 Charles Julie Marg. Turgeon Flavien Letellier S. V. 1833 Edmond Francois Xavier

Prudent 25 Pierre Jean Baptiste(17) Marg. Bernier S.F.S 1813 27 Joseph Marg. Bacquet S.G. 1815 Archange Dessaint (17)

28 François S.G. 1819 (21)Angèle Bouchard Féréol S.V. 1820

11 1829 Barthélemi Julie Bouchard Adé Cochon François Xa-(22) Sophie Turgeon

32 François Ré- (23) Henriette Fortin Beauce 1821 Louis

33 Antoine M. Angèle Arseneau Flavie S.M. 1816 Ed. Terrien Le même 1832 Geneviève Marg. Cochon Jos. Dion 1821 1846 Antoine

34 Louis M. Martha Plante 35 François Xa- (24) S.M. 1822

Marg. Mercier S.P.S1825 M. Zoé M. Esther Hermine F. X. Belanger S.V. 1844 F. X. Morin 11845 Geo. Helie 11849 Hélène 36 Edouard J. B. Huret ii 1860 Cecile Bouchard ii 1835 Luce Mercier S.M. 1843 Prudent (24)Louis (24)Antoine Anastasie Terrien " 1857

BARET.

(33)

1 Pierre Marie Mad. Bélenger C.R. 1689 Jean Mercier S. Anne 1718 Dorothée Vandal Le même

Luce Voisin

1854

Joseph

BARET

Angélique Ignace Emond S. Anne 1734 2° Simon Turcot S. Frs. 1759 Dorothée Alexis Dompierre " 1746 M. Anne Compagna S.Frs. 1775 3 Pierre

BARILLAU.

2 Nicholas (1) Ursule Gautron M. Josette Frs. Trahan S.Chs. 1759 Antoine Angé Thibodeau Charles Charles (13) Marie Bilodeau S. Chs 1761 Marg. Terrien S.G. 1792 V. de Guill. Fortier Le même Le même Francoise Bolduc S.G. 1801 V. de Ls. Plante

BAUDON-LARIVIÈRE.

Marg Vericul S Jacques Chrétien 1 Jacques S.F. 1690 Marie S.Frs. 1713

Jacques 2 Jacques (1) M.Fse. Buteau S.Frs 1731 J. B. Bidet " 1757 Marguerite S.P. 1755 Jos. Coté Marie François Jean

Reine Chrétien S. Frs 1745 3 Francois 4 Jean Hélène Pepin " 1754 Jos. Martineau " 1778 Thérèse Marie Jacq. Gagné S.F. 1810 Jacques Joseph

(4) Josette Asselin Q. S.F. 1791 5 Jacques Jean

6 Joseph (4) M. Ls. Terrien S.J. 1784 (5) Brigitte Dalaire Lévis 1827 Jean

BATIDOIN.

1 Jacques Fse. Durand Françoise Pierre Blais Jacques Louis

Marie 2 Jacques M. Françoise 1) Cath. Morin S.Tho. 1699 Frs. Marseau Bert. 1729 Jacq. Marseau " Marguerite Jacques Joseph

3 Louis Angé Roy S.M. 1705 Angélique M. Madeleine Gab. Blouin S.Frs. Jos. Frs. Dandurand S.Frs. 1739 Bert. 1729 Q 1728

Claude Coté Geneviève Joseph 4 Marc M. Thécle Catherine (1) Eliz. Lapage S.Frs. 1711 Jos. Buteau 1736 Frs. Turcot 1742

Germain Joseph

5 Jacques (2) Marg. Mercier S. Anne 1727 Jacques

6 Joseph M. Louise Mad. Leclaire S.L. 1730 Frs. Gaudin Bert. 1758 Chs. Rousseau Marie François Jacques

BAUDOIN.

Le même Marg. Guay B. 1744 François Marg. Lacasse S.Chs.1763 Genev. Talbot J. B. Roy S.F.S. 1762 Le même Pierre M. Fse. Osithe Jos. Gendron Scolastique 1773 Geneviève Rémi Fouillet Marie Jos. Danian 1784 Jacques Jacques François Antoine Louis François Pierre 8 Joseph Le même M. Osite

(3) Marg. Boutin Bert. 1749 Ange. Gaudin S.F.S. 1754 Jos. Garant "1784 2° Ign. Noël "1813 Jacq. Garant "1798 Ant. Morin S.M. 1794 M. Josette M. Louise Joseph Jean Baptiste Antoine

9 Germain (4) M. Ls. Thibault S. Tho. 1739

Germain Joseph 10 Joseph Madeleine Catherine

(4) M. Mad. Toupin S. R. 1745 Ls Gosselin S. Frs. 1763 Jean Marie Talon 11 1775 Ursule Aug. Genchereau . 1879 Joseph

Jos. Boutin

M. Angé. Picard

(6) M. Genev. Rolandeau

Pierre Isabel S.F.S. 1782

S.P.S. 1752

S.F.S. 1779

S.P.S. 1754

11 Jacques M. Josette Louis Le même

M. Genev. Vermet Bert. 1759 S.F.S. 1781 Ant. Morin M. Isabelle Ls. Boutin "2° Basile Dionne " Marguerite 11 1788 1809 M. Thérèse Frs. Roy 1801 André

Louis Jacques 12 Joseph M. Josette Nicolas Jacques

Joseph Genev. Picard S.F.S.1780 Le même Pierre Tangué " 1798 M. Geneviéve François

Joseph 13 Jacques M. Thérèse

sonneau S.E.S. 1761 Jos. Marie Que-Bert. 1782 meneur Jacq. Rémillard " 1789 1797 1798 M. Catherine Pierre Mercier "Ls. M. Binnal " Madeleine M. Josette 11 M. Elizabeth Pierre Guilmet 1804

(6) M. Thérèse Bois-

Jacques François Le même M. Ursule Tangué Bert. 1804 14 François (1er

M.) (6) Genev. Marcoux S. M. 1765 Alexandre François Jean Baptiste Le même

M. Pelaque Labrecque S.H. 1791

15 François (2 m) (6) Marie Viger S.Chs. 1476 Pierre

BAUDOIN.

S.F.S.1765 François Angé Paré Frs. Mathieu 16 Pierre (7) M. Geneviève 1801 André Rolandeau " M. Théotiste Pierre Louis

(7) M. Angé. Gagnon 17 Antoine S.F.S. 1772 Marguerite J. B. Gagnon 11 M. Josette Pierre Catellier Joseph Marie Louis Pierre

Jean Baptiste 18 Jacques Fran (7) M. Thérèse Thibault S.F.S. 1773 çois M. Genev. Boutin 1779 Ls Isaac Turcot S.V. 1808 Le même M. Reine Pierre

Germain (7) Fse. Fregeot S.F.S. 1775 Jean Coté J. B. Patry Jean Coti 19 François Marguerite François Jacq. Catellier M. Barbe Gaudin 1801 Louise Le même Joseph

20 Louis (7) M. Ls. Lemieux Pierre Leclair M. Louise 21 Jean Baptiste (8) M. Ls Picard S.F.S. 1786 Adelaïde Jos. Noël S.V. 1815 M. Louise Ant. Richard 1817 M. Françoise Lit. Control 1817 Louis

M. Louise M. Françoise Isidore Corriveau " 1823 Marguerite Chs. Brochu Isidore Boileau S.G. 1818 Ls. Roy S.F.S. 1831 Rosalie M. Archange Ls. Roy M. Jos. Blais S.F.S. 1789 Jacq. Cochon Jacq. Roy 1841 Jean Baptiste Antoine Marguerite

Marie M. Anne Asselin S. M. 1789 M. Jos. Buteau Bert. 1770 Joseph 23 Joseph 24 Germain

M.Chs. Gosselin S.H.1777 Marg. Dumas S.F.S. 1781 Pierre Martineau Germain Le même Joseph M. Thècle

Bert. 1804 Marie Jos. Mercier Paul Jean Baptiste Joseph

26 Joseph Marie Catherine M. Louise

François M. Louise Thérèse

Catherine François Germain Marc

Louis M. Anne Louise Joseph Louis 29 Jacques

> Pierre Jacques Jérome Abraham

(10) Genev. Asselin S. Frs. 1778 Chs. Maranda " 1799 Frs. Gosselin " 1799 1817 Michel Emond Susanne Hallé 1802 Pierre Hélie S.H. 1819 Pierre Daniau 2° Jean Ruel Isaac Fortier 11

(11) M. Ls. Jolivet S.F.S.1785 Eustache Doiron S V 1819 1822 Jos. Roy

(11) M. Anne Gautron S. H. S.F.S. 1788

DOC. DE LA SI

-	OC. DE LA SESSION No 18					
				JDOIN.		
		Felix	DILL	DOIN.		
	20	Nocil				
	. 00	Louis (2m m	(11)	M. Anne Roy S. Tho. 1793		
	31	André	(11)			
		Archange	(11)	Cath. Roy S. V. 1795 Amb. Gagnon 11846		
	32	Louis Jacques Francis	(19)			
		Françoise	(12)	M. Ls. Blais S.F.S. 1787 Aug. Rov S.V. 1812		
		M. Louise		Aug. Roy S.V. 1812 2° F.X.Boivin S.F.S. 1844 Jos. Brousseau S.V. 1817 Ltn Roy 1845		
		TIATOTIAmto		Etn. Roy 1845		
		Josephis Japtis	te	1101 100y 11 1010		
	33	Joseph	(12)	M. Agathe Terrien		
	34	Nicola	(12)	S.F.S. 1787		
		Nicolas Angèle	(12)	N. Ls. Guilmet S. V. 1797		
		M. Esthan		Jean Boissonneau ii 1839 J. B. Roy ii 1840		
		David Nicolas				
		Andrá				
		Florent				
	35		(19)	Angé Pouliet Q II 1014		
	96		(12) (12)	Angé Pouliot S. H. 1814 M. Julie Goupy S. M. 1809		
		Francois	, ,	P, 5121 2000		
		Le même		Marg. Labreque		
	37	Francoi	10-	S.Chs. 1825		
		François Thérèse	(13)	S.Chs. 1825 Louis Langlois S.F.S.1698 Aug. Larrivé Bert. 1831		
		Louise		Ignac. Quemeneur		
	20	Germain		Bert. 1837		
	98	decompa	(13)	M. Anne Blais Bert. 1801		
		Paschal	, ,	Aug. Lessart " 1830		
	30	Jacques		AND THE PERSON NAMED IN		
	99	Lançois	(14)	Marg. Pilote S.H. 1789		
	40	Le même Alexandre		Marg. Pilote S.H. 1789 Marg. Boulet S.V. 1810 Marie Roy S.M. 1798		
	41			Marie Roy S.M. 1798 S.H.		
	42	Francei	e(14)	Marie Poleguin S. H. 1807		
	49	W 3010		Marg. Gosselin S.G. 1805 Etn. Réaume S.Chs. 1832 M.Anne Tailleur S.P.1817		
	11)		(15)	M. Anne Tailleur S. P. 1832		
		Famitille		Aug. Cantin " 1841		
	44	LOTTE	(16)	Aug. Cantin " 1841 Aug. Nolin " 1843 Fse. Fournier S.F.S. 1797		
				Lambert Moren " 1816		
		Luce Marie		Lambert Moren " 1816 Jos. Fournier " 1826 Frs. Fradet " 1829 Tho. Quemeneur " 1840		
	45	Anastasie Pierre	erite	Tho. Quemeneur 1840		
			(16)	M. Ange Mathieu		
		Euphrosine		Jules Isidore Blanchet		
	46	Pierre		Q D Q 1939		
			(17)	Susanne Chartier		
	1	Claire Le mân		Jos. Leclaire S.H. 1821		
	47	Le même Louis	(17)	Angé Gosselin " 1813		
	10	oseph Marie	e(17)	Angèle Talbot " 1811 M. Genev. Rémillard		
	49	Jean Baptiste	(4-1)	S.V. 1812		
	50	D:	e(17)	Rosalie Quemeneur		
	-0	Pierre	(18)	S.F.S. 1822 Marie Thivierge		
		Marcelline Ross	EN	S.F.S. 1803		
				Hubert Jolin S.V. 1828 Ls. Roy 1822		
		Brigitte Fabien		Frs. Gosselin " 1842		
	51	Pierre		With the latest the la		
		Germain Flavie	(18)	M. Adé Morin S. Tho 1810		
		-10		Ephrem Jolin S.V. 1830		
	1					

		BAU	DOIN.	
	M. Jeanne		Ls. Bernard S.V.	1845
52	Germain Joseph	(19)	Marie Morin S.F.S	1803
	Marcelline Louis	(20)	Ls. Campagna "Marg. Paquet S Chs	1836 1820
	M. Angèle		Pierre Lainé	1841 1845
54	Le même Jean Baptiste	(21)	Angèle Dalaire S.V.	1825
55	Zoé Joseph	(22)	Paschal Corriveau " Archange Boutin	1853
56	Germain	(24	S.F.S.) Rosalie Gagné S.H.	1827 1790
	M. Rose		J. B. Gosselin S.H.	1815
	François Xa Ambroise		TO T (
57	Joseph Marie	e(25)	Fse. Létourneau S.P.S.	1803
	Joseph François Xa	vier		
58	Jean Baptiste François Xav	e(25)	M. Anne Dion Bert.	1809
59	Paul	(25)	Rosalie Talon S. Tho.	1819
	Le même		M. Anne Gosselin S.F.S.	1829
60	Germain	(27)	M. Archange Nadeau S.H.	1807
	Le même Le même		Cath. Fortier S.H.	1810
61	François	(27)	Marg. Lacasse S.Chs. Marie Nadeau S.H. M. Ls. Blouin S.H. Marg. Rousseau S.V.	1805
	Marc Louis	(27) (28)	M. Ls. Blouin S.H. Marg. Rousseau S.V.	1815 1812
	Anastasie Michel		Michel Lacroix	1848
2.4	Hubert	(00)	M Conin Comes	
	Joseph		M. Genev. Gagnon S.V.	1823
	Pierre	(29)	S.M. 1	1813
66 67	Jacques Noël	(29) (29)	Athalie Dalaire S.G. Reine Gagné S.H.	1815
	Noël Pruden		Troine dugite Dilli,	.010
68	Joseph Abraham	(29)	Hélène Asselin S.G.	
69 70	Félix Jérôme	(29) (29)	Angé Roy S.G. I Marie Gosselin	1830
71	Charles	(30)	S.Chs. S. Marie	1833
72	Louis	(31)	Thérèse Filteau B. Genev. Bolduc S.M.	1836
	André Nicolas		Reine Patry S.H.	
74	Joseph Honoré		Angé Aubé	
75		(32)	M. Anne Corriveau S.G.	822
76	Jean Baptiste		Marie Jolin S.V.	1834
		(34)	Marg. Quemenuer S.F.S. 1	1836
78	Louis Florent	(34)	Marg. Morin S.V.	1836
79	Hubert	(34)	M. Zoé Dalaire S. V.	1840
30	Nicolas	(34)	Archange Jolin S.V. I Marie Gagné S.V. I Luce Clement S.M. I	1840
31 23	David Louis Anselm	(34)	Luce Clement S. W.	1843
33	François	(36)	M. Anne Gagnon S. M.	1845
34	Germain	(37)	Cath. Asselin S. Frs. 1	830
35	Jacques	(38)	Marie Rosalie Bert. 1	
36	Paschal	(38)	Marie Paquet Bert.	
37	Fabien	(50)	Marcelline Martineau S.F.S	
88	Pierre	(50)	Marcelline Blanchet	
39	Germain	(51)	Isabelle McNeil	1852
00	Ambroise	(56)	Apolline Morriset	
	Apolline		David Audet S.L.	

			5-6 EDOUARD V	II, A. 1900
BAI	UDOIN.	BEAUCE	HER-MORENCY	
Vitaline Cyprien	Frs. Pouliot S.L. 1858 2°Frs. Coulombe S.L.1867	Louise Marguerite Claire	2° Nic Leblone Chs. Leclaire Jean Clavet	" 1684 G D 1700
92 Joseph (57) 93 François Xa-	M. Ls. Aubé S.Chs. 1820 Mad. Labbé S.Frs. 1829	Martin Guillaume Joseph	2° Jean Valière	S F 1686
94 François Xa-	Eulalie Blais Bert. 1839 M. Mathilde Mercier S.M. 1845	2 Martin 3 Guillaume Marie Dorothée	(1) Thérèse Gaulin (1) Marie Asselin Frs. Bilodeau Jean Trépanie	" 1717 " 1728
	Adé Vien S.M. 1855 Euphrosine Lemieux S.V. 1840	Geneviève Guillaume Joseph	Clement Forti	
96 Hubert (63) 97 Joseph (67)		Hilaire 4 Joseph	(1) Marthe Lemie	11X 4008
98 Noël Prudent(67)	Henriette Labrecque B. 1849	Marth	Cap St. Jean Guion	Ignace 1698 S.F. 1719 1775
	Marie Pénin S.Chs. 1853 Philomène Fournier S.Chs. 1861	Angélique M. Brigitte M. Thècle	Jos. Gendron Jos. Guion Jacq. Pichel	" 1730 " 1733 " 1733
AND DESCRIPTION OF THE PARTY OF	Philomène Bernier S.Chs. 1862	M. Josette Basile	Ls. Pichel	
	Marcelline Baillargeon S.L. 1853	Joseph 5 Guillaume Angélique Gertrude	(3) Eliz. Gendron J. B. Premont Jacq. Drouin	" 1726 " 1756 " 1764
1 Pierre	Marg. Leblanc Q. 1670	Joseph Le même	Genev. Duouin	1756 1 1728
Marguerite Angelique François	J. B. Roy Gull Roy	6 Hilaire Louise	(3) Fse. Simon Frs. Gagnon 2° Ign Avase	" 1748 " 1758
2 François (1) M. Thérèse Jean Baptiste Louis	Fse. Cadrin S.M. 1701 J. B. Asselin S.V. 1728	Augustin Le même 7 Joseph	M. Jos. Gagno (3) Genev. Huot Jos. Alex. Gira Ant. Turgeon	n A.G. 1737 A.G. 1737 ord B. 1759
3 Jean Baptiste (2) M. Claire	Angé Ratté S.P. 1744 Robert Robertson S V. 1764	Angélique Dorothée Geneviève Marguerite	Ant. Turgeon Frs. Turgeon J. B. Fournier	" 1785 " 1771
Marie Jean Antoine	Frs. Deblois S.H. 1791	M. Josette Guillaume	Jean Couture 2° Jos. Patry	S.M. 1783
4 Louis (2) M. Charlotte Augustin Louis	Charlotte Ricasse S.V.1744 Frs. Pouliot S.Chs. 1769	Joseph Jacques Michel 8 Basile	(A) M. Tan Chion	S.F. 1734 1763
5 Jean (3) M. Angélique M. Charlotte 6 Antoine	M. Angé. Asselin S.V.1774 Jos. Dorval 1798 Frs. Marceau 1798 M. Chs. Roy 1779		(4) M. Jos. Guion ude J. B. Cornelies Aug. Roy	Q. 1791
M. Charlotte Rosalie – M. Julie M. Anne	Michel Clavet 1. 1805 Jean Marie Roy 1. 1805 Nic Bernard 1. 1814	Pierre Basile 9 Joseph Basile	(4) M. Genev. Auk	pé S.V. 1735
M. Biliane Antoine	Pierre Leclaire " 1814 1842	André	(5) M. Marthe Lo	emon -re
	Marie Gendreau S.L. 1723 Olivier Bêtel S.Chs. 1800		Basile Deblois	1780
8 Augustin (4) Catherine	Genev. Quéret " 1778 Ls. Labrecque " 1799	Louise Thèrèse	Ign. Faucher Frs. Deblois	200
	Angé Gagné Marie Blouin S.H. 1812 M. Marg. TalbotS. Tho. 1801 Guill Lomieux Bort 1831	M. Catherine	(6) M. Cath. Canada Jos. Vericue	c " 1762 " 1807
M. Marguerite M. Charlotte Caroline Anastasie	Guill. Lemieux Bert. 1831 Jos. Gaulin S.V. 1835 J. B. Dubreuil 1843 Aug. Morin 1846	Lazare Joseph François Jacques		- 1786
11 Antoine 12 M. Reine	M. Marg. Blais S.H. Magl. Ferlent S.P. 1849	Le même Ignace	Marie Ruel	S. L. 1786 B. 1775
BEAUCHER	R-MORENCY.	12 Joseph 13 Guillaume	(7) M. Anne Turge (7) M. Angé, Turge Jos. Abraham	Dangu -07
1 Guillaume Marie Louise	Marie Paradis Frs. Racine Pierre Asselin Q. 1656 S.F. 1676	M. Angélique Marguerite Rosalie	Jos. Abraham enger Ls. Prov st Chs. Labresque	B. 1805 " 1805

BEAUCHER-MORENCY

BEAUCH	LER	-MORENCY.
Guillaume		
Usenh		DESCRIPTION OF THE PARTY OF THE
(rabmol		
Samos b II		M. Fse. Adam B. 1781
Angeliane		Michel Letellier " 1802
15 Mistal		
rectifi	(7)	M. Anne Turgeon " 1793
Julie Eléonore		T D 1014
16 Charles 17 Basile	(8)	Ignace Fiset B. 1814 Dorothée DrouinS.F.1757
	(0)	M. Fse. Picard S.F.S. 1758
M. Hrangeis		Jérome Paré " 1783
M. Madeleine		Jérome Paré " 1783 Ls. Gagné " 1784 Jos. Carbonneau " 1793
Pierre Pond		Jos. Carbonneau " 1793
		District Control of the Control of t
Dasile		THE PROPERTY OF
Jean Baptiste		
Louis		
40 Pion	10)	
13 Alexandra	(8)	Marie Audet S.L. 1777
M. Victoire	(8)	M. Anne Leclaire 1777 Basile Canac S. F. 1807
		Pierre Faucher " 1877
Lacandre		1 2311
20 André	100	
	(9)	Mad. Boutin Bert. 1763
21 Basile	(9)	Genev. Mercier " 1807 M. Genev. Morin
	(0)	Q D Q 1775
M. Josette		Chs. Abraham Roy
Geneviève		Chs. Abraham Roy S.V. 1807
		J. B. Bilodeau Bert. 1808
Joseph Basile		Jacq. Mercier " 1812
Basile		MARKET THE PROPERTY OF
Louis		
22 François Xav	ier	
Marguerite M. Josette. Catherin		M. Jos. Roberge S.P 1793
M. Josette		Ign. Paradis S F. 1824
Catherine M. T.		Ign. Paradis S F. 1824 Frs. Gagnon " 1824 Frs. Gagnon " 1829 Jos. L'heureux " 1832 Ls. L'heureux " 1840 Ed. Lavoie " 1835
		Jos L'heureux " 1832
Henriette Thérèse		Ls. L'heureux " 1840
		Ed. Lavoie " 1835
Flerro		Celestin Poulin " 1844
23 Diseph		
23 Pierre		Anastasie Asselin
		S. Marie
Le même		M. Mélanie Vaillancour
24 François	/111	S.T. 1827 Genev. Foucher S.F. 1795
	(11)	Genev. Foucher S.F. 1795
Angelo		Michel Drouin " 1827 Barth. Deblois " 1831
Francois Joseph		201011. 12001015 11 1001
25 Jacobin		THE RESERVE OF THE PARTY OF THE
	(11)	0.1 7 1 27
26 T	(11)	Cath. Foucher S.F. 1800
26 Joseph	(11)	S. Marie Abondance Asselin
27 T	,/	S.F. 1801
28 Ignace	(11)	Angèle Paradis S.P. 1845
Let ma	(11)	Reine Pichet " 1812
M. Léocadie		Marg. Plante " 1821
29 Guillaume	(13)	Ferd. Drouin 11 1852
	(19)	M. Ls. Dangucuger S.Chs. 1803
Le même Eméme		Agathe Labrecque B 1805
Emérance Magloire		F. X. Corriveau " 1839
Fabier		State of the late of the late of
daggo		
Cannol		NAME OF TAXABLE PARTY.
Carrie .		
Cyprien		

BEAUCHER-MORENCY.

	DEAUCI	IEA	-MORENCY.
30	Joseph ((11)	M. Archange Richard
	T21 :		B. 1815
	Flavie Mathild		Chs. Ed. Turgeon " 1841 Didase Patry " 1845
	Jos. Theophil	e	Didase Patry 11 1845
31		13)	M. Félicitè Guay
			Lévis. 1826
90	M. Scholastiq		Etn. Couture B. 1846
32	Jacques (14)	Marg. Turgeon " 1010
	Marguerite M. Fermine		Jos. Mercier " 1833 Philippe Vien " 1835
	M. Desange	4	Ludger Buellan " 1853
	Luce Anastas		Geo. Audet S.R. 1844
	Francois Apo	1-	
	linaire Jean Stanisla	Q	
	Jacques Georg	res	
33	Basile ((17)	M. Jos. Chartier
	Diame		S.F.S. 1785
	Pierre Le même		M. Ls. Gagnon " 1799
	Jean Baptiste		in Do. Gagnon ii 1100
34			M. Judith Chartier
	N. T. Y.		Jos. Blais S.F.S. 1792 S.P.S. 1815
25	M. Julie Joseph	(17)	
00	ooseph	(11)	S F.S. 1795
	Joachim		AT COMMENT OF THE PARTY OF THE
90	Jacques	(17)	M M - D-
36	Jacques	(17)	M. Marg. Denis S.Chs. 1800
	Angèle		
37	Jean Baptiste	(17)	Pélagie Audet S F.S 1801
	Pilagie		Ls. Tangué S.V. 1829 Jos. Rémillard " 1829
	M. Angèle Jean Baptiste		Jos. Remillard " 1829
38	Louis	(17)	Eliz. Boutin Bert. 1808
	Alexandre		Fébronnie Martineau
		(10)	S.T. 1801
40	Jean	(19)	Hélène Martineau S.F. 1807
	Flavie		Jos. Asselin " 1837
	Eustache		
	Jean .		
41	François Basile	(21)	M. Rosalie Blais Bert 1806
42	Joseph	(21)	M. Anne NadeauS. V. 1810
43	Joseph Louis	(21)	Sophie Proulx Bert. 1828
44	François	(21)	Apolline Carbonneau
	Xavier		Bert. 1843
45	Pierre	(22)	Marie Savoie S.F. 1824
	Joseph	,,	7
	Pierre	1011	G D C C C T 1010
46	Joseph Justine	(24)	Genev. Prémont S.F.1846 Abraham Letourneau
	Justine		S.F. 1856
	II to the second		2° Alexis Lamothe
	A		S.F. 1863
	A nastasie Léocadie		F. X. Faucher 11856 Jos. Drouin 11819
	Adelaïde		Ls. Drouin " 1862
	François Xa	vier	
	Joseph		37 1 D.
47	François	(24)	M. Anne Boissonneau S.F. 1820
	Mathilde		J. B. Drouin " 1848
	François Xa	vier	
48	Joseph	(24)	Scholastique
10	Augmetin	(24)	Letourneau S.F. 1831 Marg. Asselin " 1834
43)	Augustin Philomène	(24)	Frs. Letourneau " 1857
	Le même		Luce Ferland " 1848
	Joseph ·	(29)	Cécile Filteau B. 1837
51	Gabriel	(29)	Hélène Turgeon B. 1838

BEAUCHER-MORENCY.

	Diffe	1111	i mommio i	
52	Fahien	(29)	Hermine Turgeon B.	1841
53	Fabien Magloire	(29)	M. Angé. Labrecque	
00	Magione	(20)	B. Hilge. Habrecque	1846
54	Cynnion	(99)	M. Félicité Patry B.	1851
55	Tog Théophile	(30)	M. Félicité Patry B. M. Délima Couture	1001
00	oos. Theophin	c(00)	S. Chs.	1851
56	JeanStanisla	(99)		
57	Jacques	(32)	M. Séraphin Turgeon	
91	Georges	(04)	B.	
58	Frs. Apolli-	(39)	Eulalia Carolina	
	The second secon		TI TO	1850
50	Pierre Pierre	(22)	M La Bágin S H	1919
60	Toon Bontist	(32)	Ursule Boivin S.F.S.	1893
00	Manaellina	3(33)	Didace Naud S.Chs.	1950
61	Marcelline Joachim	(95)	Mana Nadany Lávia	
60	Jacques	(25)	Marg. Nadeau Lévis Cath. Campagna	
02	Jacques	(00)	Cath. Campagna	1022
69	Toon Pontint	(27)	Tulio Danion S F S	1000
64	Tean	(40)	Maria Agalia S.F.S.	1927
65	Fuetoche	(40)	Adó I otouppour	1830
00	Lustatene	(40)	Tues Assolin	1949
	Le meme		Dhilong Tobland	1065
ce	Francois	(10)	Mathilda Tanballa	1009
00	François	(40)	Cath. Campagna F.R.S. Julie Daniau S.F.S. Marie Asselin S.F. Adé Letourneau Luce Asselin Phileas Leblond Mathilda Isabelle Letourneau S.F.	1849
	Toronh		Letourneau B.F.	1042
	Joseph Le même		Sánanhin TablandS F	1955
67	Piones	(45)	Séraphin Leblond S.F.	1855
60	Logoph	(45)	Justine Drouin Marcelline Deblois	1850
60	François Xa	(40)	MarcellineDebioisii	1000
00	vier vier	(46)	M Justine Dion	1864
70	Tosoph	(46)	M. Justine Dion "Cécile Drouin "	1858
77	François Xa.	(47)	M Antoinette	1000
11	vier vier	(11)	M. Antoinette Leblond S.F.	1845
79	Togenh	(66)	Zenaide Leblond "	1869
14	Oosepii	(00)	Zenarde Lebiond 11	1000
		BÉC	HARD.	
		-	THE REAL PROPERTY.	
1	Louis Réné		M. Anne Vaillan-	

	Joseph	(66)	Zenaide Leblond " 1	
		BÉC	CHARD.	
1	Louis Réné Anne Jacques Louis		M. Anne Vaillan- court S.F. 1 J. B. Lepage S.M. 17	691 737
2	Jacques	(1)	Mad. Lecours S.M. 17	743
	Joseph Louis M. Louise M. Anne M. Josette Joseph Louis Angélique	(2)	Marie Guénet B. 17 Ls. Côté "17 Jacq. Taillon "17 Jean Jacq. Guay "17 M. Ls. Custeau S.G.17 Frs. Roy "18 Frs. Chouinard "18	741 742 742 781 810
5	Jean Le même Jean	(4)	Ursule Couturier 11 17 Julie Doutile 11 18	791
		BED	OARD.	
1	Isaac Jacques		Marie Girard	

(1) Isabelle Doucinet 2 Jacques Thomas 1666 Charles François 3 François (2) Marie Auclair Chs. Brg. 1696

Pierre 4 Thomas

(2) Jeanne Fse Huppé, Beauport 1707

Jacques Joseph Paul 5 Charles (2 (2) Eliz. HuppéBeauport 1712 Jean Baptiste 6 Pierre

(3) M. Ls. Garneau Chs. Brg. 1732

7 Jacques Jo-seph (4) Lse. Vachon Chs. Brg. 1736

5-6 EDOUARD VII, A. 1906 BEDARD.

		BE	DARD.
	Alexis		
8	Paul Paul	(4)	Genev. Niel S.P. 1757
	Jean Baptis	ste (5)	
	T T		M. Mad. Paquet Chs. Brg. 1751
	Tho. Laure	nt	
10	Pierre François		M. Thérèse Leclair
10	Tançois		M. Thérèse Leclair S.P. 1664.
10	a Louis		Josette Berthiaume
4.0	Louis		THE CASE OF THE CA
10	b Jean Bapti Jean Baptis	ste	Thérèse Levaux
10	François	310	Angé. Paradis
	Francois		No. of the State o
10^{d}	François		Josette Léonard
100	Gabriel		Mad. Berthiaume
10	Charles Etienne Ch	arles	Mad. Derthaume
11	Alexis	(7)	Fse. Cliche 1770
			Chs. Bourg.
	Le même		Thérèse Montigny S.P. 1801
19	Louis	(10a)	
12	Louis	(10-)	Genev. Ratel Chs. Berg. 1771
	Jacques		
13	Tho. Laure	nt (9)	Gertrude Gendreau S.L. 1780
	Pierre		5.11.
	Joseph		
	François		
14	Jean	(10 ^b)	M. Thérèse Ratté Chs. Brg. 1773
	Baptiste		Chs. Brg. 2
	Ambroise Jean		
	Pierre		- 1788
	Pierre	(9)	
16	Jean		Genev. Roy Ant. Patoine S.G. 1821
17	Geneviève	(10)	
1,	Jacques	(12)	Angé Langevin Chs. Brg. 1804
	François		
18	François	(10c)	Scholastique Bernard Chs. Brg. 1792
	T		Chs. Dig.
19	François Etienne		M. Marg. Bédard
10	Holomic		M. Marg. Bédard Chs. Brg. 1784
	Marguerite		Pierre Kousseau P. 4013
	Agathe		Chs. Audet " 1820
	Marie Angélique		Chs. Audet " 1820 Ant. Guay " 1824 Jos. Morin " 1824
	Etienne		oos, morn
	Ambroise		Marg. Naud S.H. 1801
20	Ambroise	(14)	Marg. Naud S.H.
	Le même		M. Osalie Baudoin S.F.S. 1913 Fse. Valiere S.H. 1803 Charlette Caté S.H. 1815
21	Jean	(14)	Fse, Valiere S.H. 1805
4	Jean	1/	7 TT 1815
	Le même		Charlotte Cote co-
22	Pierre	(14)	M. Ange Lasante S.H. 1800
23	Pierre		Agathe Boissonneau
THE .	Pierre		n 1814
24	Pierre	(13)	Marie Hebert GP 1822
25	François	(13)	Marie Hebert B. 1822 M. Jos. Crépeau S. P. 1822
26	François Joseph	(13)	
27		(17)	
	François	(18)	M. Ls. Villeneuve 1823
-	THE RESERVE	THE	Chs. Dig.
90	Théodore	1/10d)	Fee Ougret Chs. Brg. 1828
29	Jean Gabriel	(10.)	S. Claire S. Claire
	Le même		
30	Etienne	(10e)	M. Flavie Cote S.F. Mad. Parent, Beauport 1823
	Charles		THE RESERVE THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO I

Charles

Louis

0200101	1 110 10	
	DARD.	BÉGIN.
31 Louis Simon Etienne Simon	Charlotte Bourbeau	22 Charles Rosalie Samson Lévis 1832 Charles
33 Ambrei (19)	Marg. Terrien S.G. 1813 Marie Noël " 1823	23 Charles M. Rose Pouliot S.L. 1865
(20)	Théotiste Dessaint S.V. 1838	BELLAY.
Stanislas Pierre (33)	Marie Hébert S.Frs. 1833	1 Guillaume Jeanne Repnel François
François (25)	Scholastique Vézina S.P. 1850	2 François (1) M. Genev. Daniau S.V. 1747
Le même 37 Théodore (28)	Henriette Lepage S.Chs. 1855	Le même Marie Freyot S.F.S. 1749 M. Félicité Pierre Monmemy
38 T.oui-	M. Célina Fournier S.Chs, 1854	Françoise J. B. Martin S.V. 1774
Etienne Ver- (31)	M. Jos. Belzemire Couet	BÉLANGER.
	S.M. 1865 Marie Turgeon B. 1870	1 François Marie Guion Q. 1637
Bì	ÉGIN.	Charles Louis
1 Lonie		Nicolas .
Jaconne	Jeanne Durand Q. 1668	Jean François Jacques
Jean Baptiste Etienne		2 Nicolas (1) Marie Rinville Q. 1660
- Jean Ranting	Louise Carrier, Lévis.1714	Nicolas 3 Charles (1) Barbe Cloutier S.R. 1663
Charles Louis Joseph		Charles
	M. Genev. Rochon, Lévis	4 Jean François (1) Marie Cloutier S.R. 1671 Pierre Paul
Charles D.	1722	Jean François
Louis Etienne		Charles Ignace
4 Jacques (1)	Genev. Rochon, Lévis	5 Louis (1) Marg. Lefrançois S. R. 1682
o Charles Louis (2)	Susanne Duquet, Lévis 1744	François 6 Jacques (1) Eliz. Thibault
Charles	1744	Cap. S. Ign. 1691
	M. Anne Huot, Lévis	François 7 Nicolas (2) Marie Magnan
Francois	1751	Chs. Brg. 1699
Antoine		Ignace Joseph
7 Jean Baptiste Jean Baptiste Le même	M. Ls. Bourassa	8 Charles (3) Genev. Gagnon S. Anne 1692
Louis 8 Louis	Gertrude PouliotS.L.1750	Prisque Charles
M. Rose (3)	M. Genev. Lacasse B.1753 Chs. Chenier S.H. 1789	Pierre 9 Jean François (4) Genev. Thibault
M Ch	J.B. Turcot " 1800	Cap. S. Ign. 1699
Pierre Antoine	André Pilet " 1801	Ignace Louis
*Ulchol		Le même M. Ls. Caron
9 Charles B		Cap. St. Ign. 1736 10 Charles (4) Jeanne Emond
9 Charles Etien- (3)	Marthe Turgeon	Cap. S. Ign. 1713
11 D 168	M. Jos. Lacasse B. 1756 B. 1780	11 Ignace (4) Jeanne Angé. Vaillan- cour Islet. 1706
19 A 11 (018 (C)		Ignace
M. A Baptiste (7)	M. Chs. Boilard B. 1788 Reine Roberge S.P. 1793 Louise Couture Lévis 1778 Ls. Turgeon 1807	12 Pierre Paul (4) Claire Fournier Cap. S. Ign. 1742
M. Angelique Marguerite 14 Joseph	Ls. Turgeon 1807	13 François (5) Genev. Cloutier
T-0PH (7)	Germ. Broussean S. M. 1834 Véronique Carrier Lévis	Cap. S. Ign. 1711 Geneviève Jean Gaudreau Islet. 1733
richel		François Jos. Gaudreau 1734 Jean Baptiste
16 Etion	M. Marg. Gouillard S. H. 1787	14 François (6) Genev. Doyon A.G. 1716
18 101E	M. Jos. Dion S. H. 1788	15 Joseph (7) Cath. Lefrançois S.F.1735 Le même Genev. Baillargeon
19 François (8)	M. Vict. Chabot S.V. 1804 M. Ange. Chabot SV.1804	S.L. 1740
	Véronique Crépeau	16 Ignace (7) Genev.Gagné S.V. 1746 M. Marguerite Isaac Langlois
Emérence	Agathe Poiré Lévis 1804 Benoit Jos. Létourneau	S.P.S. 1773
20 Etienne Le ma	Emélie Dumont B. 1852	Françoise Aug. Morin S.P.S. 1779
21 Joseph	Ange Guay B. 1839	M. Anne Alexis Morin 1784 M. Reine Pierre Bélanger 1786
(14)	Euphrosine Roberge S. P. 1826	François Jean Baptiste
	18-	
	10-	AND THE RESIDENCE OF THE PARTY

BÉLANGER.

BELANGER.					
17	Pierre		Genev. Lessart		
18	Jean Gabriel Alexis		Genev. Lessart		
			Isle aux Coudres		
19	Le même Pierre	(8)	Susanne Paquet S.L. 1793 Marthe Couillard S. Tho. 1716		
. 00	Genev. Régîs	101	Ls. Thibault 1750 Eliz. Fournier S. Tho. 1723		
20	Charles Elizabeth	(8)	Jos. Coté		
	Charles Louis		Total opposit of the		
21	Presque Marie	(8)	Genev. Gosselin S. L. 1724 Pancrace Catellier		
	Geneviève Elizabeth		S.V. 1749 Pierre Lacroix " 1751 Paschal Corriveau " 1760		
00	Jacques	(0)			
22	Louis	(9)	M. Angé Vaillancour Islet 1734 Genev Nadeau Bart 1753		
23	Le même Ignace	(9)	Genev. Nadeau Bert .1753 Marie Desmoliers Islet 1738		
94	Le même	(11)	Helène Pepin S. Frs. 1749 Marg. Thibaut Islet 1735		
25	Jean Baptiste	(11) (13)	Brigitte Buteau S.F.1742 M. Anne Brisson Islet		
26	Joseph				
27	Jean Gabriel ((17)	M. Vict. Bernier Cap.S.Ign. 1758		
	J. B. Prosper		Cup.o.ign. 1700		
28		(16)	M. Ls. Morisset S.M.1786		
	Archange Guillaume		Jos. Baquet S.M. 1806		
29	François Jean Baptiste	(16)	M. Reine Boulet S.F.S. 1785		
	Agathe		Bonaventure Morin S.F.S 1826		
	M. Reine		J. B. Prosper Bélanger S.P.S. 1812		
	M. Marguerit	e	Jos. MarcBlais S.P.S. 1818 2° Aug. Simoneau S.P.S. 1833		
	Pierre		0.1.0, 1000		
30	Jean Baptiste Charles	(20)	Thérèse Asselin S.V. 1751		
31		(20)	M. Mad. Vallée S.V.1752		
32		(21)	M. Anne Bolduc S. V.1764 M. Ls. Rousseau S. M.1768		
	Marie		M.Ls. Rousseau S.M.1768 André Blais S.V. 1788 Denis Roy S.V. 1795		
	M. Josette Marguerite		Jos. Marie Couture		
	M. Angèle		Thomas Roy S.V. 1804 S.V. 1808		
	Prisque Jean Baptiste	,			
	Jacques Gabriel				
Pierre 33 Jean Baptiste(26) M. Clotilde Rousseau					
34 Pierre (27) M. Reine Bélanger					
S.P.S. 1786 35 J. Bte. Pros-(27) M. Reine Bélanger					
per S.P.S. 1812					
30	Charles Paschal Charles	(91)	M. Reine AinseS. Tho. 1777		
37	François ((28)	Marie Bêtie S.M. 1810 Lean Blais S.M. 1828		
	Flavie Apolline		Jean Blais S.M. 1828 Frs. Dubord S.M. 1837		
	Marcelline		Ls. Cadron S.M. 1842		

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

BÉLA	ANGER.
Prudent	
Joseph	M. D lie Plais
38 Guillaume (28)	M. Rosalie Blais S.P.S. 1819 S.P.S. 1843
M. Susanne	J. B. Basquet S.M. 1843
François Xavier	
Le même	Eliz. Sheen S.Chs. 1840 M. Adé Letellier B. 1819
39 Pierre (29) 40 Jean Baptiste(20)	Pheomore Dermies a 1830
41 Pierre	Eléonore Bernier S.P.S. 1833 M. Angé Perron Grondines Los Reaughamp S.V.1820
M. Angélique	M. Angé Perron Grond Jos. Beauchamp S. V. 1820
Joseph 42 Joseph	a mla
Marie	Ant. Gontier S. Char
"	2º Etn. Couture S.Chs. 1841
Augustin	1788
43 Jacques Angèle	Thérèse Brochu S.V. 1788 J. B. Boulet S.G. 1816 Pierre Fradet S.G. 1821 Laurent Lebrun S.G. 1826 Pierre RémillardS.G. 1826
Basilisse	Pierre Fradet S.G. 1826
Soulange Angélique	Laurent Lebrun S.G. 1826 Pierre Rémillard S.G. 1826
Prisque	
François Xavier François	
Jacques	J. B. Rousseau S. G. 1815 M. Ls. Roy S. V. 1795 Frs. Roy S. G. 1820 Frs. Roy Catellier S. G. 1826
Thérèse 44 Prisque (32)	M. Ls. Roy S. V. 1790
Françoise Marie	Frs. Roy S.G. 1826 Pierre Catellier S.G. 1826
Clarisse	Pierre Roy
Magloire Louis	1707
45 Pierre (32)	Marg. Roy S. V. 1797 Jos. Collet S. H. 1820
Soulange François Xavier	Jos. Collet S.H.
Pierre	25 4 (D) ad at
Le même	M. Angé Picard S.P.S. 1811
Flavien	M. Genev. Roy S.V. 1800 Ls, Catellier S.V. 1825 2º Jos. Fortier S.V. 1832 Paul Gourgue S.V. 1833
46 Jean Baptiste(32) M. Angèle	Ls. Catellier S. V. 1832
11	2º Jos. Fortier S. V. 1833
Archange Tho. Leonard	Taill Gourgue
Misael Laurent	
Damase ·	M. Viet. Balan S. V. 1803 Reine Leclaire S. V. 1823 Jos. Gosselin S. V. 1827
47 Gabriel (32) Adélaïde	M. Vict. Balan S. V. 1825 Reine Leclaire S. V. 1827
Julie	Jos. Gosselin S.V.
Edouard Le même	M. Annie Talbot S. 1811
	S.1.57 1840
Caroline M. Julie Desan-	Tinbert Valier Lain
ges	S.V. 1800
Carmel	Théodore Turgeon S. V. 1853
Prudent	
Henri*	
Norbert Gabriel	
François	M. Claire Mignot 1801
	M. Claire Might 1800 S. Tho. 1810
Le même Le même	M. Genev. BlaisS. Tho. 1810 M. Vict. Simoneau M. Vict. Simoneau
	S.P.S.
49 Paschal (37)	
50 Prudent	Césarie Blais S. W. 1841
51 Joseph (37)	M. Marthe Tang-18, 1839 S. Chs. 1839 Césarie Blais S. V. 1839 Hélène Morisset S. M. 1844

BÉLANGER. BÉLANGER.					
	INGER.	BÉLANGER.			
52 François (38) Xavier 53 François (38)	M. Zoé Balan S. V. 1844	85 Joseph (70) Marie Bélanger S.V. 1870 86 Etienne (73) Philomène Letellier			
o soseph (41)	Florence Cotin S.M. 1849 M. Ange Blanchet	87 Henri (74) M. Honorine Bélanger			
55 Augustin (42)	M. Claire Bernier	BERGERON. 1 André Marie Dumay			
56 Jacques (43) 57 Prisque (43)	S.P.S. 1811 Marie Corriveau S.G.1819 Emérence Goulet	André Jacques			
58 F	S.G. 1828 Emérentinne Roy	Jean 2 André (1) Marie Guernon			
Joseph 59 From	S.V. 1831	Pierre Pte Temble 1694			
60 Marier	M. Emile Gosselin S. V. 1847 Adé Roy S. G. 1830	3 Jean (1) Marg Guéron Pte Temble 1699 M. Mde Ferland S.P. 1711			
61 Louis (44) 62 Pierre (45)	Sophie Dessaint S.G. 1830 M. Anne Quemineux	4 Jacques (1) M. Ls. Guernon Pte Tremble 1704			
63 François Xa vier (4)	S.H. 1820 Mde. Gagnon S.Chs. 1833	5 Pierre (2) M. Mde Poulet S.P. 1730 6 Joseph Marie Croteau			
65 Louis (45)	Mary Roussel S.V. 1845	Joseph Le même Genev. Bussière S.P. 1749 7 Joseph (6) Cécile Turgeon S.M. 1761			
66 François	S. Tho. Fse. Langlois	M. Charlotte Alexander Boilard B.1791 Jean			
Jos. Clovis 67 Jean-Baptiste filsde J-B. et de	Rosalie Grenier S.	Joseph 8 Jean (7) M. Jos. Bussière B. 1797			
C. Ls. Bédard	Marie 1812	M. Josette Michel Guay 1823 Geneviève Bénoni Larivé 1833 Bénoni			
Pierre 69 Thos. I	Cath. Goulet	Jean-Baptiste 9 Joseph (7) Marie Hélie S. Chs. 1812			
Flore	Julie Brochu S.V. 1826	10 Jean-Baptiste Marie Guénard M. Charlotte Ang. Mateau 1840			
Gelina Julia	Ludger Lemieux "1853 Ferd. Lemieux "1854 Adolphe Blais "1861	M. Angèle M. Christine J. B. Nadeau 1841 2° Evariste Baugy 1856			
Elizabeth Agnès Jacob	Jos. Michel Paré "1861 F. X. Coulombe "1866	Joseph 11 Athanase Flavie Bélanger			
Damase (46)	Marg Martineau	Salem 12 Jean Baptiste (8) Henriette Fontaine B. 1836			
M. Symphorose	S.F.S. 1832 Paul Bouchard S.V. 1858 Prophile Coté " 1865	Le Même M. Rosalie Duperron B. 1846			
M. Egyptienne	Hilaire Quémeneux S.V. 1867	13 Bénoni (8) M. Chs. Boilard B. 1839 14 Joseph (10) Emélie B. 1842			
Li cellul	Rose Dumas S.M. 1837	15 Salem (11) Sara Couillard, St- Chs. 1860			
72 Laurent (46) 73 Edouard (47)	Célarine Fournier S. Chs. 1846 Angé Fontaine S.V. 1834	BERNARD.			
Du.	Emérentienne Roy S.V. 1830	1 André Marie Giton Q. 1676 M. Anne Frs. Paquet S.L. 1703			
Marie (47)	Marie Gourgue S.V. 1841 Jos. Bélanger "1870	Marguerite Frs. Audet S.L. 1709			
Henri Le même 75 Gabriel (47)	Sophie Roy S.V. 1855	4 5 Mathurin Marie Amiot			
T meme	M. Osite Roy S.V. 1848	Pierre 6 Pierre (5) Genev. Giroux, Beau-			
M. How . (47)	M.Emérence Dion "1855 Cath. Harpe S.V. 1842 Henri Bélanger "1869	Jacques (5) Genev. Giroux, Beau- port 1730			
78 Prançois (47)	Emilien Ruel "1870 M. Zoé Mercier S.V. 1843	7 Jacques (6) M. Thérèse Lefebvre Chs. Brg. 1753			
80 Joseph (58)	Macelline Veau S. V. 1851 M. Cath. Garant S. V. 1870 M. Jos. Bernier	M. Charlotte Marguerite Thérèse M. Charlotte Jos. Bolduç S. V. 1787 J. B. Bolduc S. V. 1788			
81 Jos. Clovis (66)	M. Jos. Bernier S.P.S. 1833 Céleste Arch. Perras	Le même M. Marthe Fredet			
82 Gaspard (67)	S. Chs. 1835 Marie Verret "1852	Geneviève Michel Bolduc S.V, 1789 Basilisse Pierre Catellier S.V. 1794			
83 Pierre 84 Jacob (68)	Constance Dumas S. Chs. 1847 Sophie Couture S.P.1857	M. Françoise Chs. Dallaire S.V. 1808 Céleste Etn. Guenet S.G. 1804 Antoine			
00000	M. Lucie Roy S. Chs. 1862	Jacques 141			

35 Nicolas

BERNARD.

	2 1	DEIL.	NARD.
8	Pierre Scolastique		M. Jos. Pageot Frs Bédard, Chs. Bourg
9	Michel Pierre Godfroi Pierre		M. Chs. Cotin
10	François Antoine Louise	(1)	M. Ls Dutile, Bert. 1801
11 12	Jacques Michel	(1) (8)	M. Ls Dutile, Bert. 1801 Pierre Labbé S.G. 1827 Marie Boulet, Bert. 1800 Genev. Bonnet, S. V. 1788 Luce Cotin 1820 Ant. Fradet 1824
	Marie M. Genevièv Olivier	е	Luce Cotin 1820 Ant. Fradet 1824 Michel François Xavier
	Le même	oia	M. Ange Audet, S.V. 1817
	Pierre Franç Joseph	ois	
13	Pierre	(9)	M. Anne Audet, S.V.
14	M. Anne Pierre François	(9)	Magl. Bisson S.V. 1838 M. Anne Beaucher, B.
	Godfroi	(9)	1797
	Michel		M. Agathe Cochon, S.V. 1802
16	Louis Charles M. Angéliqu Marguerite Nicolas Guillaume	е	M. Ange Faucher Aug. Larue, S.V. 1814 Michel Richard 1815
	Louis Le même		M. Fse. Tangué, S.V.
17	Michel	(12)	M. Eliz. Blais, Bert.
	Julie Elizabeth		Michel Mercier, S.V. 1834
18	François X. M. Adelaide	(12)	Marie Picard S.V. 1824 Jos. Perrat S.V. 1843
	Pierre Frs. Elizabeth Michel Pierre	(12)	2° Abraham Guay S.V. 1840 Marie Picard S.V. 1824 Jos. Perrat S.V. 1843 Reiné Roy S.V. 1839 Pierre Roberge S.V. 1870
	Olivier	(12)	Anastasie Garant S.Fs. 1833 Clarisse Roy S.V. 1841
21 22	Joseph Pierre	(12) (12)	Clarisse Roy S.V. 1841 Adé Chamberlan S.P.S. 1829
	Guillaume Ferd. Mathie	eu	Genev. Guay Cécile Lacasse
	Rémi Jean		Occile Lacasse
25 26	Michel Louis	(15) (15)	Sophie Lemieux S.V. 1837 M. Jeanne Baudoin
27	Angélique Charles	(16)	Julie Bazin S.V. 1845 F. X. Tangué S.M. 1840
28	Nicolas Louis		Archange Richard S.V. 1816
	Angélique Le même Esther		Jos. Leclaire S.F.S. 1841 Marie Mercier S.V. 1820 Pierre Boutin S.V. 1848
	Guillaume	(16)	Archange Richard S.F.S. 1827
	Michel Pierre	(19)	Virginie Mercier S. V. 1867 M. Olympe Roy S. V. 1870
31	Tierre	(19)	11. Olympe 100y 15. V. 1870

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

(26) Soulange Bouillard S.V. 1847

BERNARD.

32 33	Ferd Mathieu(22) Jean (23)	Marg. Fortier S.V. 1854 Philomène Dalaire S.J. 1864
		Emerence Thibaut 1835

BÉTIL

		100		
1	Charles Marie Victoire M. Angélique M. Reine M. Josette Marguerite Olivier		Angé. Greffart S.V. 1763 Michel Asselin S.M. 1792 Jean (Plante) " 1794 Jos. Gourgue " 1805 Pierre Mercier " 1791 Pierre Fortin " 1791 2° Chs. Pepin S. Chs 1806 Jos. Goulet " 1803	
2	Michel Michel (1)	Marie McNeil S.M. 1784	

Frs. Belanger "M. Fse. Mercier" Marie 1831 Le même André Bacquet " Adelaide François Michel Roy Pierre Joseph

Josette Asselin S.M. 1813 Thérèse Bazin S.Chs 1800 Ezéchiel Nolin " 1841 Edmond Le même 3 Olivier Luce Louis

Archange Roy S. Chs 1824 Eliz. Pouliot S.G. 1830 Jos. Lacroix S.M. 1857 Naz. Pouliot 1826 4 Joseph 5 Edouard . Rose Elizabeth 6 Pierre (2) Anastasie Cosset "

 (5) M. Anne Mercier SG 1830
 (6) Luce Lacroix S.M. 1861 Romuald 8. Romuald

Antoinnette Grenier Q. 1656

BERNIER.

9	Philippe Pierre Charles Jean Baptiste 2 Pierre (1) Fse. Boulet	S.Tho. 1689
4	Pierre Basile	0.2
	Jacques	
	Joseph	
0	Jean Baptiste	iony an
3	3 Charles (1) M. Anne Lei	nieux S.Ign. 169

Alexandre Isidore André Pierre Charles

Louis

1 Jacques

S. Anne 1694 Ls. Maurice Keroack C.S. Ign. 1732 Ursule Caron 4 Jean Baptiste (1) Genev. Caron Louise

(1) Ursule Caron S. Anne 1701 5 Philippe Jeanne Bourré Chs. Burg. 1693 6 André

André 7 Jacques Islet 1738 (2) Eliz. Guay 8 Joseph Mad. Caron Pierre Carbonneau Madeleine

eau 1757 Islet 1727 9 Pierre Basile (2) M. Jos. Fortin

LA SESSION No 18							
BER	NARD. Z	BER	NARD.				
	Claire Fortin C.S. Ign 1734 Ls. Vermet " 1764	Joachim Bernard	do an a day				
12 Isidore (3)	Frs. Gagné " 1787 M. Ls. Fortin " 1723 Ursule Belleau " 1726	Gervais Nicolas 34 Jean	M. Fse. Blais				
M. Victoire (3)	Ange Buteau Bert. 1734 Genev Belanger Islet 1740 Ls. Letourneau 11764	Félix Paul (23)	Cath. Gosselin S.Chs.1796 S.H.				
15 Pierre (3)	Ls. Lemieux C.S. Ign 1761 M. Ls. Guemont	36 André Victoire	Vict. Audet S.Chs. 1803 Ign. Fournier " 1876				
16 André Joachim Paul (6)	C.S.Ign. 1742 M. Fse. Larivière Q. 1724	Marie Luce M. Charlotte Pierre	Jacq. Royer 11838 Marcel Chabot 11840 Pierre Bouchard 11845				
17 Nicholas	Marg. Galarneau	37 Charles Félicité (24)	Marg. Valière S.G. 1791 Frs. Dupile S.P. 1819				
Jean Baptiste Joseph	M. Cath. Bouchard S Tho	38 Jacques (24) M. Angélique	Mad. Terrien S.G. 1799 Jos. Chevanel S.Chs. 1831				
Véronique Joseph Charles	Jos. Fournier S. Tho. 1759	39 Charles (27)	M. Angé. Chartier S.P.S. 1796				
M. Claire	M. Thérèse Dionne C.S.Ign.	Louis (30) 41 Joseph (30) 42 Paul (32)	M.Ls. Michon S. Frs. 1806 Marie Belleau S. H. 1811 Charlotte Surgeon				
20 Albert	Martin Morin S.P.S 1814 M. Genev. Adelaïde	M. Charlotte M. Aussile	S.H. 1810 Etn. Audet S.Chs. 1833 Jos. Gosselin " 1840				
21 Basile M. Geneviève	M. Anne Guion C.S.Ign.	Angéle Paul	Aug. Gautron " 1849				
Jean D.	Etn. Gaumont S. Tho. 1795	Le Même	Brigitte Vaillancour S.F. 1836				
M. Anne François	Françoise Lis B. 1754 Ignace Ruel S.Chas. 1781	43 Joachim (32) Marie Perpetue	M. Jos. Samson S.H. 1819 Pierre Dupont S. Chs. 1845 Vital Charier "1848				
23 André Paul	Chs. Letourneau 1785	Vitalene Philomène Joachim	Michel Emond 11 1858 Ls. Baudoin 11 1862				
Thérèse	S.Chs. 1763	44 Charles (32)	Scolastique Pelchat S.Chs. 1828				
Marguerite André	Jos. Leroux " 1797 Frs. Leblond " 1798 Alexis Pouliot " 1808	Rosalie Léocadie Diace	Pierre Pelchat " 1856 Jos. Filteau " 1856				
Paul 24 Jan		Cyprien 45 Nicolas (33)	Marg. Samson S.H. 1817				
Madeleine Charles	Louis Reneaud Chs. Brg. 1770 Berth. Terrien S.G. 1799	46 Joachim (33) 47 Bernard (33)	Marie Ruel S.G. 1820 Charlotte Fournier S.G. 1824				
racques	Seron. Terrien S.G. 1735	48 Gervais (33)	M. Anne Boutillet S.Chs. 1829				
M An Baptiste(17)	Marie Hébert S.G. 1801 Marg. Cagnac S.T. 1756	49 Pierre Isidore	T G . D . 1 G G T				
Marie Marguerite 26 Joseph (18)	Michel Fortier S.H. 1812 Frs. Dumas 1814 Ls. Isabel 1817	50 Amable Joseph 51 Germain	Vict. Couillard C.S. Ign. Adé Blais S.P.S. 1817				
27 Charles (18)	M. Anne Blandeau Bert, 1758	M. Elizabeth Didime Frédéric	Chérubin Gagné " 1846				
28 Amable (10)	Thérèse Picard S.P.S.1770		Emerance Clavet				
30 Albert (20)	M. Mad. Lepage S.Frs. 1787 M. Ls. Bilodeau S.V. 1791	Le Même 53 Pierre (36)	S.Thos. 1833 Marie Colombe Bert. 1844 Emelie Chabot S.Chs. 1843				
Joseph	M. Anne Chiasson Gab. Bontin S.H. 1809	54 Paul (42)	Vitaline Samson				
Louis 31 JeanBaptiste(21) 32 Joachim Louis (22)	M. Vict. Roy S.V. 1794	55 Joachim (43)	M. Marg. Rousseau S.Chs. 1849				
Joack: (22)	Louise Fortier S. Chs. 1781 Chs. Ruel " 1801	Le Même 56 Didace (44)	Agnes Couture " 1851 M. Dina Blais " 1852				
Paul Le Même		57 Cyprien (44) 58 Isidore (49)	Caroline Chabot 11859 Charlotte Balan Bert. 1815				
Francoise	M. Ls. Boutillet S.Chs. 1793 Jos. Couture " 1823	59 Joseph (50) 60 Didine Frederic (51)	Henriette Dion " 1840 Archange Langlois				
André Marguerite (22)	Marg. Turgeon S. Chs. 1782	61 Joseph	S.V. 1843 Adé Paré S.Thos.				
"	Jos. Laine 1810 Marg. Marcoux 1819	Alphé	M. Jos. Roy S.V. 1856				

DIDEM DEGDERAR

BIDET-D	ESRUSSEL.	BILODEAU.			
1 Jacques	Fse. Desfossés S.F 1669	Pierre			
Marie	Chs. Dalaire S.J. 1691	Joseph			
Françoise	Pierre Hélie " 1692	Michel Domi-			
Jeanne	Martin Dupas " 1700	nique			
Madeleine	Jos. Dalaire 1706	Augustin			
Elizabeth	Antoine Pepin " 1739	7 Gabriel Eliz. Roy Isabelle Pierre Dodier Bert. 1744			
Catherine	Louis Terrien " 1700 2º Alexandre Alaire	Isabelle Pierre Dodier Bert. Madeleine Jean Valier Boutin 1746			
THE RESERVE	S.M. 1718				
Jacques	5.14. 1/10	M. Marthe Pierre Boutin 1751			
	Fsa. Dalaire S.M. 1701	Jean Baptiste			
M. Françoise	Jos. Dion S.V. 1729				
Louis					
Jacques		W. Angenque Fierresimoneau 1744			
	Hélène Dion S.V.1728	W. Anne Micolas Hene 1751			
M. Josette	Pierre Alexis Roy " 1751				
the same of	2° Etn. Paradis 11790 3° Aug. Roy 11798	rançoise Ls. Leroux			
M, Hélène	3° Aug. Roy 1798 Pierre Roy 1755				
M, Helene	2° Ant. Fortier " 1766	9 François (3) Marg. Beaucher S.F. 1717			
4 Louis (2)					
M. Josette	Frs. Hébert S.J. 1770				
Jacques		François 10 Jacques Gabriel (3) M. Fse. Paquet B. 1741			
Jean Baptiste		10 Jacques (3) M. Fse. Paquet D.			
5 Jean Baptiste	Eliz Asselin	GROTICI			
Le même	Marg. Baudoin S. Frs. 1751	Louis			
6 Jean Baptiste (4)	M. Mad. Lefebvre S.J.1776	Jacques 11 Gabriel (3) Suzanne Bissonnet 1731			
M. Marguerite	Jos. Marie Plante 11 1792	11 Gabriel (3) Suzanne Bissonnet Bert. 1731 Bert. 1754			
M. Madeleine	Ign. Giguère " 1798	Marguerite Chs. Blanchet "1788			
M. Catherine	Jos. Pichet 1803	Marie Pierre Isabel S.H. II			
Françoise	Ls. Pichet " 1818	Pierre			
M. Angèle	Jos. Lefebvre " 1819	Louis			
Jacques	M. Jos. Blouin 1777	Gabriel			
M. Josette	Jacq. Asselin " 1798	Joseph 12 Jean Eliz. Gagné S. Frs. 1742			
8 Alexis	Marg. Mathurin Q.				
BILO	DDEAU.	Théotiste Ign. Audet S. Chs. Pierre			
DIL	DEAU.	Joseph 370			
1 Jacques	Genev. Longchamps	Joseph Le même Genev. Roberge S. Chs. 1764 M. Anne Etn. Leclaire "			
Charles and the second	Q. 1654				
Simon		Geneviève Pierre Roy 1804			
Antoine		Geneviève Pierre Roy Jos. Daniau S. Chs. 1804			
Jean	TH. T. 11 0 TH 4000	Zachario			
2 Jean (1)		Jean Baptiste			
Le même M. Anne	Marg. Jehan "1684 Etn. Dalaire S.Frs 1705	Charles Ignace			
Elizabeth	Ls. Morin 1721	Francois 1550			
Jean	230, 210711	François 13 Jacques M. Louise (5) Marie Plante S.Frs. 1750 Rayth Gobiel S.J. 1776			
Jacques	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR				
3 Antoine (1)	Genev. Turcot S.Frs.1685	François 14 Jean Valier (6) M. Jos. Mercier Bert. 1794 M. Marthe Michel Lemieux 1799			
Marie	Chs. Laignon 1734	14 Jean Valier (6) M. Jos. Mercier Bert. 174 M. Marthe M. Josette Jacq. Carbonneau V. 1759			
Elizabeth	Pierre Deblois " 1720	M. Marthe Michel Lemieux " 1799			
Françoise Anne	Jos. Daniel " 1726 J. B. Paquet " 1731 Jean Emond " 1736	M. Marthe Michel Lemieux 1789 M. Josette Jacq.Carbonneau 7,785 M. Elizabeth Amable Lemieux 8,7180 Amable Lemieux 1780			
Geneviève	J. B. Paquet 1731 Jean Emond 1736	M. Elizabeth Amable Lemieux S. V. 1890 Michel 2° Aug. Morin Bert. 1890			
François	1100	Michel Zang. Michel			
Antoine		Jean Baptiste			
Jacques		Augustin			
Gabriel	1 m an an	Jacques Delan cel			
	Anne Turcot S.F. 1689	15 Gabriel (6) M. Genev. Balan S.Tho. 1764 Geneviève Ant. Coté S.H. 1788			
Angélique Marie	Frs. Langelier S.Frs.1721 Frs. Gendron 1726	Geneviève Ant. Coté S.H. 1788			
Elizabeth	Gab. Gendron " 1728	Geneviève Ant. Coté S.H. 1788 M. Elizabeth Ls. Boutin			
Hélène	Jos. Dompierre " 1736				
Agnès	Pierre Paquet " 1736	Gabrial			
5 Jean (2)	Marie Turgeon B. 1716	Ignace Part, 1767			
Marie	Frs. Asselin S.Frs. 1749	16 Joseph (6) Genev. Clément Berur			
Louise	Réné Meneux 1747	16 Joseph (6) Genev.Clément Bernard 17 Pierre (6) M. Mad. Vadboncœu 1768 Levis 1791			
Jacques		W. Tania All & Bamier S.V. 179			
Jean	Manie Monie S The 1700	M. Louise Albert Berniel			
6 Jacques (2) Jean Valier	Marie Morin S.Tho. 1720	Bert. 1880			
Gabriel		nique Herme Thérèse Isabel S. Chs. 1819 Marguerite Germ. Gosselin S. H. 1819			
Le même	Angé. Boutin Bert. 1730	nique Le même Marguerite Victoire Thérèse Isabel S.Chs. 1812 Germ. Gosselin S.H. 1816 Jos. Filteau "1817			
Marie	Jos. Daniau 1758	Victoire Jos Filteau " 1811			
Geneviève	AndréCarbonneau " 1762				

		010	11 110 10				
	. 1	BILO	DEAU.		1	BILO	DEAU.
19	Augustin	(6)	M. T.a. Carlesson	1705	200	Maria	The Co
	Margnerita	(0)	M. Ls. Carbonneau Simon Morin	1811	98	Marie Angé. Alice	Tho. Ga Ls. Hue
	ooseph		Simon Morin	1011	37		M. Chs.
20	Augustin				D. D. S.	(12)	
	Jean Baptist M. Josette	e (7)	M.Jos. Boucher Bert			Angèle	Hyacin
	M. Genevià		Ls. Nadeau "		The second	And the same of	
	LIUIIS VICTOR		Jacq. Boutin "	1787		Marguerite	Gab. A
	voenn Man	e				Charles Joseph	
	Mauriel				38	Zacharie (12)	Marg.L
21	Jean Baptist	e			1 2 2 3	Marguerite	Presque
	Jacques	(7)	M. Claire Daniau		1	Adélaïde	Jacq. D
	M. Claire		S.F.S		1	Anselme	
	Caprie		J. B. Guilmet Bert.	1795	20	Zacharie	Vatalia
	Jean Rontin	e				Ignace (12) François (13)	
22	PALLIDA	The second			10	Marguerite	Anable
23	François Pierre	(9)	Céleste Rocho n S.F.	1756	1001	M. Josette	Chs. De
1000	Alexis		Marie Chartier			François	
24	Jacomos	1000			41	JeanBaptiste(14)	
	All Conins	(10)	M. Ls. Chartier S. V.		200	M. Elizabeth	Lamber
			MichelLefebyre S.M			M. Thérèse	Gab. Bi
25	Joseph		Nic. Filteau S.Chs.		ieur	Jean Baptiste	Gab. Di
40	Gammal	(10)	Eliz. Gosselin S.V.	1757	49		M. Ann
	Jean Baptist	e	Zim Goodin D. T.	1,0,	12	111811111111111111111111111111111111111	
	Antoine Joseph				N SAME	M. Thérèse	Joseph Michel
	Le man				1 1892	Julie	Michel !
	Le même Marie		M. Anne Plante S. M		120.00	M. Anne	Pierre I
	Jean Band		Jos. Labrecque S.G.	1802	3-100	Michel	
		.6			1 100	Jean Ambroise	
26	Lionio				1	Joseph	
	Louis Marie	(10)	Marg. Peltier S.F.S.	1775	1	Le Même	Marg. F
27	Gabriel		Jos. Gosselin S.G.	1827	Die German	Marguerite	Féréol I
28	Lierro	(11)	M. Anne Morin Bert.		43	Jacques (14)	
	Margoll:	(11)			19-4-2	Luce	TALL SHARE
			Alexis Gagné "		THAT	Michel J. B.,	Auguste
	Pierre		Alexis Pouliot "	1790		Le Même Louis	M. Ang
	Jean Baptist	е			44	Michel (14)	Marie R
	Le même Louise		Louise Denis "	1782	1 20 11	M. Emérentienne	
00	Françoise		Michel Roy S.G.	1801	THE THE	Marie	Antoine
29			Pierre Thibault	1804	No.	Clotilde	Ant. Ta
	W Carl .	(11)	Cath. Paré S.Chs.	1777	1	Michel	M M. J
	M. Anne		Nic. Quéret S.G. J. B. Guilmet S.H.	1799		Gabriel (15) Ignace (15)	M. Mad M. Marg
30			Agathe Fouquet "			Pierre (15)	M. Ange
		(11)	M. Mad. Guilmet	1000		Augustin (19)	M. Ann
31	Louis		Bert.	1768		(100)	
32	Darth 11 .		Louise Chartier			Joseph (19)	Vict. Na
02			The contract of the contract o		50	JeanBaptiste(20)	M. Chri
33	Jean		Thérèse Faucher S.1	fran.	T CERT	Doing	Los Por
	Joseph	(12)	M. Genev. Lemelin		T THE	Reine M. Reine	Jos. Rou Frs. Pile
	Gon	1/		1772	10000	Madeleine	Ambrois
	Geneviève M. Ch		Frs. Roy S Chs.	1796		M. Christine	Jean Fr
	M. Charlotte Charles		Clément Bisson "	1804		THE REPORT OF	bault
	Osenh					M. Louise	Germ. G
34	O decorre					Jean	
	1 lerro	(12)	Susanna Camaon & C	1709	51	Joseph Jos. Marie (20)	Thérèse
	Angelia	(12)	Susanne Samson S.G. Jos. Chabot	1814		Gabriel (20)	Fse. Dan
	Josette Pierre		Frs. Fortier	1820	02	Reine	Thos. L
200	Unsant				N. CFRE	Angèle	Aug. Pa
35	T ranco.					Gab. Toussaint	
		(12)	Genev. Fournier "	1793	10000	Joseph	
			Etn. Gontier	1811		Tonia Maria (90)	M. Ls. M
	Tenon:		Jos. Ruel Henri Guay	1820 1821	53	Louis Marie (20) M. Josette	André T
			Ls. Duprat	1826	1-100	Luce	Aug. Bil
	Pierre Edmo	nd		2020	The state of the s	Julie	Ls. Guil
20	Jean				DES	Marie	J. B. Ta
36	Jean Ross	140	The parties		1 1 1 1 1	Thérèse	Jos. Car
	Marguerite	(12)	Marg. Fortier S.Chs.			M. Riene	J.B.
	0.01108		Ant. Plante	1827		Louis	

	Marie	Tho. Gautron 1840
	Angé. Alice	Ls. Huert 1847
97	Charles (10)	M Ch. T
01	Charles (12)	M. Chs. Lacasse
		S.Chs. 1800
	Angèle	Hyacinthe Rémillard
	35 %	S.G. 1845
	Marguerite	Gab. Audet 1827
	Charles	
	Joseph	
00		M T 0 00 4000
38	Zacharie (12)	Marg. Lacasse S. Chs. 1800
	Marguerite	Presque Aubé " 1828
	Adélaïde	Jacq. Denis " 1833
		owed. Dellis ii 1000
	Anselme	
	Zacharie	
30	Ignace (12)	Natalie Lacasse " 1804
40	François (13)	M Ion I abby C Eng 1709
40		M.Jos. Labbé S.Frs. 1783
	Marguerite	Anable Durand " 1821 Chs. Demeule S.F. 1812
	M. Josette	Chs. Demeule S.F. 1812
	François	SHIP CONTRACTOR OF THE PARTY OF
14		M IN: M D . 1500
41	JeanBaptiste(14)	
	M. Elizabeth	Lambert Bilodeau
		S.F.S. 1815
	M Thousan	Cab Pilodean C W 1001
	M. Thérèse	Gab. Bilodeau S.V. 1821
	Jean Baptiste	
49	Augustin (14)	M. Anne Carbonneau
14	1108 (11)	Port 1700
	7.F (M) 1.1	Joseph Marie S.F.S. 1812
	M. Thérèse	Joseph Marie S. F.S. 1812
	Julie	Michel Lee S.P.S. 1821
		Diame Fuedet CC 1005
	M. Anne	Pierre Fradet S.G. 1825
	Michel	
	Jean	
	Ambroise	
	Joseph	
	Le Même	Marg. Patoine S.G. 1801 Féréol Brochu 1825 M. Anne Denis S.V. 1794
	Managemite	Edward Buscher 1995
-	Marguerite	rereof brochu ii 1829
43	Jacques (14)	M. Anne Denis S.V. 1794
	Luce	1842
	Michel J. B.,	
		Auguste, Joseph
	Le Même	Auguste, Joseph M. Angé Roy Bert. 1816
	Louis	
		M D C TT 100"
44	Michel (14)	Marie Roy S. V. 1805
44	M. Emérentienne	Jacq. McNeil 11 1838
44	M. Emérentienne	Jacq. McNeil " 1838
44	M. Emérentienne Marie	Antoine Queret " 1040
44	M. Emérentienne Marie Clotilde	Jacq. McNeil 1838 Antoine Quéret 1840 Ant. Tangué 1841
44	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel	Ant. Tangué " 1841
	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel	Ant. Tangué " 1841
45	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15)	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797
45	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15)	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800
45 46 47	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15)	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806
45 46 47	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15)	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard
45 46 47	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15)	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard
45 46 47 48	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19)	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M.Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806
45 46 47 48	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19)	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829
45 46 47 48 49	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19)	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M.Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806
45 46 47 48 49	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19)	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S. F. S. 1775
45 46 47 48 49 50	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20)	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S. F. S. 1775
45 46 47 48 49 50	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S. F. S. 1775
45 46 47 48 49 50	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808
45 46 47 48 49 50	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808
45 46 47 48 49 50	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 AmbroiseBédard " 1813
45 46 47 48 49 50	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thi-
45 46 47 48 49 50	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine	Ant. Tangué " 1841 Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814
45 46 47 48 49 50	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine	Ant. Tangué " 1841 Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814
45 46 47 48 49 50	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine M. Louise	Ant. Tangué " 1841 Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814
45 46 47 48 49 50	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine M. Louise Jean	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814
45 46 47 48 49 50	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine M. Louise Jean Joseph	Ant. Tangué " 1841 Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814 Germ. Gagné " 1818
45 46 47 48 49 50	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine M. Louise Jean Joseph Jos, Marie (20)	Ant. Tangué " 1841 Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814 Germ. Gagné " 1818 Thérèse Paré S.F.S. 1788
45 46 47 48 49 50	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine M. Louise Jean Joseph Jos, Marie (20)	Ant. Tangué " 1841 Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814 Germ. Gagné " 1818 Thérèse Paré S.F.S. 1788
45 46 47 48 49 50	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Pierre (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine M. Louise Jean Joseph Jos. Marie (20) Gabriel (20)	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814 Germ. Gagné " 1818 Thérèse Paré S.F.S. 1788 Fse. Daniau Bert. 1785
45 46 47 48 49 50	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine M. Louise Jean Joseph Jos. Marie (20) Gabriel (20) Reine	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814 Germ. Gagné " 1818 Thérèse Paré S.F.S. 1788 Fse. Daniau Bert. 1785
45 46 47 48 49 50	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Pierre (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine M. Louise Jean Joseph Jos. Marie (20) Gabriel (20)	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814 Germ. Gagné " 1818 Thérèse Paré S.F.S. 1788 Fse. Daniau Bert. 1785
45 46 47 48 49 50	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine M. Louise Jean Joseph Jos, Marie (20) Gabriel (20) Reine Angèle	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814 Germ. Gagné " 1818 Thérèse Paré S.F.S. 1788 Fse. Daniau Bert. 1785
45 46 47 48 49 50 51 52	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine M. Louise Jean Joseph Jos. Marie (20) Gabriel (20) Reine Angèle Gab. Toussaint	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814 Germ. Gagné " 1818 Thérèse Paré S.F.S. 1788 Fse. Daniau Bert. 1785
45 46 47 48 49 50 51 52	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine M. Louise Jean Joseph Jos, Marie (20) Gabriel (20) Reine Angèle	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814 Germ. Gagné " 1818 Thérèse Paré S.F.S. 1788 Fse. Daniau Bert. 1785
45 46 47 48 49 50	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine M. Louise Jean Joseph Jos, Marie (20) Gabriel (20) Reine Angèle Gab. Toussaint Joseph	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S. F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814 Germ. Gagné " 1818 Thérèse Paré S. F.S. 1788 Fse. Daniau Bert. 1785 Thos. Lemieux " 1822 Aug. Paré " 1841
45 46 47 48 49 50 51 51 52	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine M. Louise Jean Joseph Jos, Marie (20) Gabriel (20) Reine Angèle Gab. Toussaint Joseph	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S. F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814 Germ. Gagné " 1818 Thérèse Paré S. F.S. 1788 Fse. Daniau Bert. 1785 Thos. Lemieux " 1822 Aug. Paré " 1841
45 46 47 48 49 50 51 52	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine M. Louise Jean Joseph Jos. Marie (20) Gabriel (20) Reinc Angèle Gab. Toussaint Joseph Louis Marie (20)	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S. F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814 Germ. Gagné " 1818 Thérèse Paré S. F. S. 1788 Fse. Daniau Bert. 1785 Thos. Lemieux " 1822 Aug. Paré " 1841 M. Ls. Mercier Bert. 1791
45 46 47 48 49 50 51 52	M. Emérentienne Marie Clottilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine M. Reine M. Christine M. Louise Jean Joseph Joseph (20) Gabriel (20) Reine Angèle Gab. Toussaint Joseph Louis Marie (20) M. Josette	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814 Germ. Gagné " 1818 Thérèse Paré S.F.S. 1788 Fse. Daniau Bert. 1785 Thos. Lemieux " 1822 Aug. Paré " 1841 M. Ls. Mercier Bert. 1791 André Tangué " 1812
45 46 47 48 49 50 51 52	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine M. Louise Jean Joseph Jos. Marie (20) Gabriel (20) Reinc Angèle Gab. Toussaint Joseph Louis Marie (20)	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau 1813 Jean Frs. Pilote 1808 Ambroise Bédard 1813 Jean Frs. Thibault 1814 Germ. Gagné 1818 Thérèse Paré S.F.S. 1788 Fsc. Daniau Bert. 1785 Thos. Lemieux 1822 Aug. Paré 1812 M. Ls. Mercier Bert. 1791 André Tangué 1812 Aug. Bilodeau 1826
45 46 47 48 49 50 51 52	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine M. Louise Jean Joseph Jos. Marie (20) Gabriel (20) Reine Angèle Gab. Toussaint Joseph Louis Marie (20) M. Josette Luce	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau 1813 Jean Frs. Pilote 1808 Ambroise Bédard 1813 Jean Frs. Thibault 1814 Germ. Gagné 1818 Thérèse Paré S.F.S. 1788 Fsc. Daniau Bert. 1785 Thos. Lemieux 1822 Aug. Paré 1812 M. Ls. Mercier Bert. 1791 André Tangué 1812 Aug. Bilodeau 1826
45 46 47 48 49 50 51 52	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine M. Louise Jean Joseph Jos. Marie (20) Gabriel (20) Reine Angèle Gab. Toussaint Joseph Louis Marie (20) M. Josette Luce Julie	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau 1813 Jean Frs. Pilote 1808 Ambroise Bédard 1813 Jean Frs. Thibault 1814 Germ. Gagné 1818 Thérèse Paré S.F.S. 1788 Fsc. Daniau Bert. 1785 Thos. Lemieux 1822 Aug. Paré 1812 M. Ls. Mercier Bert. 1791 André Tangué 1812 Aug. Bilodeau 1826
45 46 47 48 49 50 51 52	M. Emérentienne Marie Clottide Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine M. Reine M. Christine M. Louise Jean Joseph (20) Gabriel (20) Reine Angèle Gab. Toussaint Joseph Louis Marie (20) M. Josette Luce Julie Marie	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814 Germ. Gagné " 1818 Thérèse Paré S.F.S. 1788 Fse. Daniau Bert. 1785 Thos. Lemieux " 1822 Aug. Paré " 1841 M. Ls. Mercier Bert. 1791 André Tangué " 1812 Aug. Bilodeau " 1826 J. B. Tangué " 1834
45 46 47 48 49 50 51 52	M. Emérentienne Marie Clotilde Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine Madeleine M. Christine M. Louise Jean Joseph Jos. Marie (20) Gabriel (20) Reine Angèle Gab. Toussaint Joseph Louis Marie (20) M. Josette Luce Julie	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thi- bault " 1814 Germ. Gagné " 1818 Thérèse Paré S.F.S. 1788 Fse. Daniau Bert. 1785 Thos. Lemieux " 1822 Aug. Paré " 1841 M. Ls. Mercier Bert. 1791 André Tangué " 1812 Aug. Bilodeau " 1826 Ls. Guilmet " 1826 Ls. Guilmet " 1826 Ls. Guilmet " 1834 Jos. Carbonneau " 1843
45 46 47 48 49 50 51 52	M. Emérentienne Marie Clottide Michel Gabriel (15) Ignace (15) Pierre (15) Augustin (19) Joseph (19) JeanBaptiste(20) Reine M. Reine M. Reine M. Christine M. Louise Jean Joseph (20) Gabriel (20) Reine Angèle Gab. Toussaint Joseph Louis Marie (20) M. Josette Luce Julie Marie	Ant. Tangué " 1841 M. Mad. Fradet B. 1797 M. Marg. Plante S. H. 1800 M. Angé " 1806 M. Anne Menard Bert. 1806 Vict. Nadeau " 1829 M. Christine Boulet S.F.S. 1775 Jos. Rouleau " 1799 Frs. Pilote " 1808 Ambroise Bédard " 1813 Jean Frs. Thibault " 1814 Germ. Gagné " 1818 Thérèse Paré S.F.S. 1788 Fse. Daniau Bert. 1785 Thos. Lemieux " 1822 Aug. Paré " 1841 M. Ls. Mercier Bert. 1791 André Tangué " 1812 Aug. Bilodeau " 1826 J. B. Tangué " 1834

BILODEAU.

54		ODEAU.
-	JeanBaptiste(2)	1) Marie Mercier Bert. 1783
	Marie	Gug. Carbonneau " 1842
	Thérèse	HyacinthePicard " 1823
-	M. Angéle	J. B. Bouchard " 1830
NIE I	Julie	Paschal Bilodeau " 1836
	Marguerite	Paschal Bilodeau ii 1836 Pierre Boulet S.F.S. 1834
	Charles	210110 1001100 1011 101 1001
	Jean Baptiste	
55	Gabriel (2)	1) Angé Daniau Bert. 1787
	Françoise	
	Ursule	Jos. Boldue S. V. 1821 Frs. Guilmet " 1822
	Gabriel	Pierre Lambert
56	Jacques (2)	
	- 11-1	Guilmet " 1790
57	Alexis (28	
	Joseph (24	1) M. Claire Moreau
	(-	S. Thos. 1778
	Marie	Aug. Guilmet S.Chs. 1804
	Le même	M. Anne Bourassa
		Levis 1795
59	Joseph 28	Marie Lacasse S.G. 1786
	Marie	Michel Blais " 1825
	Pierre	1 1000
60	JeanBaptiste(43	5) Marie Gontier S.Chs.1791
	Michel	Théotiste Gontier
	Jean Bte.	
62	Antoine (2	5) Angé Couture S.G. 1795
134.7	Geneviève	Chs. Clément S.Chs. 1830
	Charles	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
	Antoine	
	François	
	Le même	Genev. Forgues S.M.1827
63	Jean (2	5) M. Anne Roy " 1803
	Baptiste (2°)	
64	Gabriel (2	5) Josette Goulet S.G. 1804
	Charles	
	François	
65		5) M. Fse. Labrecque
-		S.M. 1807
	Magloire	0.22.200
	Le même	Marg. Brochu S.G. 1823 Genev. Morin S.V. 1843
	M. Louise	Geney Morin S.V. 1843
	Flaorie	Michel Roy S.M. 1849
66	Pierre (28	B) Dorothée Morin
	(2)	S. F. S. 1787
	Marie	Jos. Dion S. Chs. 1806
		000. 21011 10. 0110. 200.
67	Jean Baptiste(28	8) Cécile Thibault S.G. 1797
CIL II	Julie	Jacq. Gosselin " 1828
		oucq. Cosselli II 1020
68	Louis	
68	Louis Barthélemie (3:	1) Josette Blanchet S.G. 1791
68	Louis Barthélemie (3: Marie	1) Josette Blanchet S.G.1791 Barnabé Shinck 11724
68	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire	1) Josette Blanchet S.G.1791 Barnabé Shinck 1724 Gab. Blais 1821
68	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise	1) Josette Blanchet S.G.1791 Barnabé Shinck 1724 Gab. Blais 1821 Jos. Pepin 1825
68	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette	1) Josette Blanchet S.G.1791 Barnabé Shinck 1724 Gab. Blais 1821 Jos. Pepin 1825
68	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange	1) Josette Blanchet S.G.1791 Barnabé Shinck # 1724 Gab. Blais # 1821 Jos. Pepin # 1825
	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François	1) Josette Blanchet S.G.1791 Barnabé Shinck 1724 Gab. Blais 1821 Jos. Pepin 1825
	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François	1) Josette Blanchet S. G. 1791 Barnabé Shinck " 1724 Gab. Blais " 1821 Jos. Pepin " 1825 Jacq. Boutin " 1827 Jos. Guilmet " 1829
	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François	1) Josette Blanchet S.G. 1791 Barnabé Shinck 1724 Gab. Blais 1821 Jos. Pepin 1825 Jacq. Boutin 1827 Jos. Guilmet 1829 2) Marg. Perrot
	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François Jean (3: Isaïe	1) Josette Blanchet S.G. 1791 Barnabé Shinck 1724 Gab. Blais 1821 Jos. Pepin 1825 Jacq. Boutin 1827 Jos. Guilmet 1829 2) Marg. Perrot
69	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François Jean (3: Isaïe François	1) Josette Blanchet S.G.1791 Barnabé Shinck " 1724 Gab. Blais " 1821 Jos. Pepin " 1825 Jacq. Boutin " 1827 Jos. Guilmet " 1829 2) Marg. Perrot S. Marie 1801
69	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François Jean (3: Isaïe François Charles (3:	1) Josette Blanchet S.G.1791 Barnabé Shinck
69	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François Jean (3: Isaïe François	1) Josette Blanchet S.G. 1791 Barnabé Shinck
69	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François Jean (3: Isaïe François Charles (3: Joseph (3:	1) Josette Blanchet S.G. 1791 Barnabé Shinck " 1724 Gab. Blais " 1821 Jos. Pepin " 1825 Jacq. Boutin " 1827 Jos. Guilmet " 1829 2) Marg. Perrot S. Marie 1801 2) Genev. Fontaine S.H. 1801 M. Jos. Morisset S. Chs. 1804
69	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François Jean (3: Isaïe François Charles (3: Joseph (3: Reine	1) Josette Blanchet S. G. 1791 Barnabé Shinck
69 70 71	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François Jean (3: Isaïe François Charles Joseph (3: Reine Marcel Joseph	1) Josette Blanchet S.G. 1791 Barnabé Shinck " 1724 Gab. Blais " 1821 Jos. Pepin " 1825 Jacq. Boutin " 1827 Jos. Guilmet " 1829 2) Marg. Perrot S. Marie 1801 2) Genev. Fontaine S.H. 1801 M. Jos. Morisset S. Chs. 1804
69 70 71	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François Jean (3: Isaïe François Charles Joseph (3: Reine Marcel Joseph	1) Josette Blanchet S.G. 1791 Barnabé Shinck " 1724 Gab. Blais " 1821 Jos. Pepin " 1825 Jacq. Boutin " 1829 Jos. Guilmet " 1829 2) Marg. Perrot S. Marie 1801 2) Genev. Fontaine S.H. 1801 M. Jos. Morisset S. Chs. 1804 Pierre Paradis " 1835
69 70 71	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François Jean (3: Isaïe François Charles (3: Joseph (3: Reine Marcel Joseph Jacques (3:	1) Josette Blanchet S.G.1791 Barnabé Shinck
69 70 71	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François Jean (3: Isaïe François Charles (3: Joseph (3: Reine Marcel Joseph Jacques (3: M. Françoise	1) Josette Blanchet S.G.1791 Barnabé Shinck
69 70 71	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François Jean (3: Isaïe François Charles (3: Joseph (3: Reine Marcel Joseph Jacques (3: M. Françoise Esther	1) Josette Blanchet S.G.1791 Barnabé Shinck
69 70 71	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François Jean (3: Isaïe François Charles Joseph (3: Reine Marcel Joseph Jacques (3: M. Françoise Esther Marie	1) Josette Blanchet S.G.1791 Barnabé Shinck
69 70 71	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François Jean (3: Isaïe François Charles (3: Joseph (3: Reine Marcel Joseph Jacques (3: M. Françoise Esther Marie Iguace	1) Josette Blanchet S.G.1791 Barnabé Shinck
69 70 71 72	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François Jean (3: Isaïe François Charles (3: Joseph (3: Reine Marcel Joseph Jacques (3: M. Françoise Esther Marie Iguace Figuace Fierre (5:	1) Josette Blanchet S.G. 1791 Barnabé Shinck " 1724 Gab. Blais " 1821 Jos. Pepin " 1825 Jacq. Boutin " 1829 2) Marg. Perrot S. Marie 1801 2) Genev. Fontaine S.H. 1801 M. Jos. Morisset S. Chs. 1804 Pierre Paradis " 1835 3) Eliz. Dessaint S.Chs. 1812 Zeph. Turgeon B. 1846 Geo. Carrier B. 1850 Ls. Boilard " 1852 4) Agathe Leclaire S.G. 1817
70 71 72	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François Jean (3: Isaïe François Charles (3: Joseph (3: Marcel Joseph Jacques (3: M. Françoise Esther Marie Iguace Pierre (5- Joseph (3:	1) Josette Blanchet S.G. 1791 Barnabé Shinck " 1724 Gab. Blais " 1821 Jos. Pepin " 1825 Jacq. Boutin " 1829 2) Marg. Perrot S. Marie 1801 2) Genev. Fontaine S.H. 1801 3) M. Jos. Morisset S. Chs. 1804 Pierre Paradis " 1835 3) Eliz. Dessaint S.Chs. 1812 Zeph. Turgeon B. 1846 Geo. Carrier B. 1850 Ls. Boilard " 1852 4) Agathe Leclaire S.G. 1817 4) Marie Leclaire S.G. 1817
69 70 71 72	Louis Barthélemie (3: Marie Victoire Louise Josette Archange François Jean (3: Isaïe François Charles (3: Joseph (3: Reine Marcel Joseph Jacques (3: M. Françoise Esther Marie Iguace Pierre Joseph (3: Barnabé (3:	1) Josette Blanchet S.G.1791 Barnabé Shinck

	5-0 EDOOAND VIII						
	BILODEAU.						
77	Pre. Edward (35)	Martine Hombeline Couture Levis 1840					
78	Pierre	M. Anne Blais					
	Marie Jérome	Ls. Lavoie S M. 1842					
	François Xavier						
79	Antoine M. Marcelline	M. Chs. Alaire					
	M. Marcelline Le Même	M. Chs. Alaire Ant.Picard S. F. S. 1843 Fse. Langlois S V. 1821					
80	Charles, fils de Jacq. Françoise	Cath. Marcoux S. Marie 1891					
	et de Catheriue	D. 114					
	Marcoux	The state of the s					
81	Charles Joseph (37)	Fs. Ruel S.G. 1829					
82	Charles (37)	Angé. Paquet S.Chs. 1930					
83	Zacitalio (00)	III. Ange. Dem					
84	François Xavier Anselme (38) François (40)	Archange Gosselin 1850					
85	François (40)	Archange Gosselin i 1809 Thérèse Dion S.F. 1804					
86	François (40) Jean Baptiste (41)	Genev Boucher Bert 1817					
87	Michel (42) Jean (42)	Louise Blouin S.G. 1823 M. Anne Gosselin " 1824					
89	Ambroise (42)	M Anne Penin " -205					
	Joseph (42)	Eliz. Bernier Levis 1826					
91 92	Augustin (43) JeanBaptiste(43)	Luce Bilodeau Bert. 1826 Cath. Guilmet " 1830					
93	Michel (43)	M. Claire Devroy 1931					
94	Joseph (43)	Soulanges Roy " 1842 Cath. Mercier " 1842					
95 96	Louis (43) Michel (44)						
00		M. Antoinette Parant S.V. 1831					
07	Théodore	Maria Managarite					
91	Joseph (50)	Marie Marguerite S. P. S. 1807					
	Jean (50)	M. Marg. Morin S.F.S. 1812					
99	Gabriel Tous-	M. Luce Roy Bert. 1819					
100	Joseph (52)	M. Ls. Carbonneau					
		Beru. 1845					
101	Caroline Louis (53)	J. B. Mercier " 1840					
	JeanBaptiste(54)	M. Mad. Blouin "					
	Le même	Euphémie Bilodeau 1843					
103	Charles (54)	Reine Blais Bert. 1823					
	Gabriel (55)	M. Thérèse Bilodeau 1821					
105	Pre. Lambert (55)	D. 1.					
100	re-Edinbert (ee)	M. Eliz. Bilodeau S. F. S. 1815 Michel Audet Bert. 1843 J. B. Bilodeau " 1844					
	Marie	Michel Audet Bert. 1843					
	Euphémie Restitul	Fred. Etn. Cochon "					
400	Hubert	T . D 1 CG 1819					
$\frac{106}{107}$	Tierre (00)	Marie Boucher S.G. 1819 Marie Labreque S.G. 1812 Marie Contier S.Chs. 1820					
108	JeanBaptiste(61) Antoine (62)						
	Antoine						
109	Charles (62) M. Desanges	Angé Bourgue S.M. 1823 Jos. Hélie S.M. 1858 1860					
	Hermine	Naz. Gagnon " 1961					
	Agnès	Jos. Lacroix "					
	Louis	THE RESERVED TO SHARE SHOWING THE PARTY OF T					

Hermine Agnès Louis 110 François

Marie 111 Jean 112 Charles

112 Charles 113 François 114 Magloire 115 Louis 116 François 117 François 118 Isaie 119 Joseph

(62) Charlotte Renaud
S. G. 1824
S. G. 1830
(63) Louise Gagné Lévis 1830
(64) Phébée Turgeon B. 1841
(65) Genev. Emond S. M. 1847
(66) Marg. James S. J. 1849
(68) Ange Marcoux S. J. 1830
(69) Adé Vallée S. G. 1827
(69) Sophie Pepin S. F. 1841
(71) MarieBrousseau S. M. 1838

020	3101	N NO 18			
I.	BILO	DEAU.	1	BIS	S
120 Marcel	(71)	G 1: E E 100			70
		Sophie Fraser B. 183			E
Francois-	(72)	AnastasieTurgeon B. 184			L
193 Xavier	(78)	Onita MaNail S V 194	David		
123 Jérôme	(78)	Osite McNeil S.V. 184			
194 00	(10)	Mathilde Pepin S. Chs. 185	Paschal 13 Louis		D
124 Charles	(80)	Lorette Talbot S. F.S. 184			-
rancois.	(00)	Henriette Queret	14 Clément		N
Xavier	(83)	Tremiente Querer	Clément		-
126 Jean	(00)	S. Chs. 185		de	N
		Ursule Bégin	Jean et de l		5.
Le même Théodore		Angé Trudel S. Chs. 185			
128 Hubert	(96)	Lucie Tangué S.V. 185	1		
Tabert (105)	M. Desanges Blair	Régis		
129 Louis		S.F.S. 184		(7)	E
	(109)	M. Osite Philomène	Magloire		
130 Ant.		Roy S. Chs. 1860			
-Intolne (108)	Léonce Méthat	Pierre		
		S. Roch. 185	5 17 Jean-Baptiste	(7)	N
			Charles		
	BIS	SSON.	18 Bénoni (1	.0)	A
1 Gervais			Marie		L
		Marie Lerreau 163	5		
2 Réné Cervai	S	M. Mde Bouthet Q. 166	Angèle		C
Simon	s(1)	M. Mde Bouthet Q. 166	4 Hermine		T
3 Simon			19 Antoine (1	(0)	C
	(2)	Fse Labadie	The Manager of Mindle		TE
Charlotte		Pte Tremble 170		11)	A
		Ant. Hélie B. 174		(1)	N
LiOnio		0	22 Jacques (1	11)	T
Dusann		Susanne Samson	TELL THE ALMOST		-
1 96001		Ls. Picard S. Chs. 1780	0 23 Paschal (1	(2)	N
			George He play May 16 p. 1 sp		-
Usenh	101	0 7 7 7 17 17		2)	M
	(3)	Susanne Lacasse B. 174		2)	L
Susanne	e	Ant. Boutin S.V. 1780	0 26 Clément (1	(3)	N
		Frs. Taillon S.G. 1783		41	7
Ollion			27 Clement (1	(4)	N
Unarlas			00 P	~	77
				(5)	E
Melchion		MI DI		(6)	N
		M. Ls. Dubois		(6)	N
Geneviève		M. Ls. Jabon S. Chs. 175	8 31 Magloire (1	(6)	N
	(1)	Pierre Cadieu S.M. 178	99 Charles /1	71	TA
Françoise	(4)	Marg. Lemelin 176	5 32 Charles (1	7)	N
Nr		Frs. Lepage 1794 Ant. Côté 1833		26)	A
Marie					
Joseph		Michel Dubé 1798	BIS	an	TAT
	A		DIS	20	TA.
8 Paschal 9 Charles	(4)	Mana Tomion & Cha 177	5 1 Pierre		7
9 Charles		Marg. Terrien S.Chs. 177 M. Chs. Terrien			J
	(0)	S. Chs. 177	Anne		2
Le même		Angé Gontier " 179	Marie		J
de meme		Angèle Beausoleil	Marie		2
10 Joseph		S.L. 180			-
MT	(5)	Marie Terrien S.Chs. 178	2 Jean		
M. Josette	1-1	Ant. Gaulin " 181	1 Jacques		
		Jos, Naud " 181			
Françoise Angelia		Jos, Naud " 181 Frs. Rousseau " 181	2 Pierre	(1)	TV
Mantl		Julien Pigeon " 181"		(-)	-
Judith		André Aubé " 181			
Geneviève		Ls. Mercier " 182		(1)	C
		Bénoni Corriveau	Charlotte	-/	C
Christine		S. Chs. 182			G
		Jos. Gontier " 1830			
ognom:		Frs. Cochon " 184		(1)	F
11 Antoine			Marie		J
		THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	M. Françoise		J
	(5)	Mad. Balan S. Chs. 178'	7		2
1 Anno		Etn. Labrecque S.G. 1819	9 Susanne		G
0.8000		COLUMN COLUMN COLUMN	5 Jacques	(1)	N
rution			Dorothée		P
12 Pe même		31 1 0 11	"		2
12 Paschal	1=1	Mad. Gaudin S.G. 1820	Susanne	101	C
THE PERSON NAMED IN	(9)	Marg. Pénin S. Chs. 179	6 Jean Baptiste	(2)	G

BISSON.

		BIS	SON.
	Marguerite Elizabeth		Barth. Rosa S.J. 1837 Ls. Chrétien S.V. 1839
	David Prosper Paschal		
13	T		Dorothé Corriveau
14	Clément Clément		M. Anne Raimond
15			Marg. Parent S. Marie 1797
16	Régis Joseph Magloire	(7)	Eliz. Audet S. Chs. 1805
	Antoine Pierre		
17		e(7)	M. Anne Denis S. Chs. 1809
18	Bénoni Marie	(10)	Agathe Côté S. Chs. 1824 Laurent Eugène Car-
	Maile		rier S. Chs. 1848
	Angele		Chs. Provost ". 1864
19	Hermine Antoine	(10)	Télesphore Drolet " 1852 Charlotte Turgeon
10	Antome	(10)	S. Chs. 1828
	Simon	(11)	Angé Labrecque S.L.1810
21	Pierre Jacques	(11) (11)	M.Ls. Monminy S.M.1819 Théotiste Dessaint
20	vacques	(11)	S.G. 1821
23	Paschal	(12)	M. Anne Carbonneau S.G. 1823
24	Prosper	(12)	M. Anne Blouin S.F. 1832 Louise Renaud S.P. 1845
	David Clément	(12) (13)	Marie Côté S. Chs. 1800
20	Amable	(10)	Marie Cote S. Chs. 1800
27	Clement	(14)	M. Chs. Bilodeau
28	Regis	(15)	S. Chs. 1804 Emérence Penin S. J. 1836
29	Antoine	(16)	Emérence Pepin S.J. 1836 M. Jos. Leblond S.V. 1834 M. Esther Ratté S.V. 1836
30	Pierre	(16)	M. Esther Ratté S. V. 1836
	Magloire	(16)	M. Anne Bernard S.V. 1838
32	Charles Amable	(17) (26)	Marg. Plante S.J. 1839 Marg. Belan S.H. 1819
		-	
	BI	sso	NNET.
1	Pierre		Marie D'Albon Q. 1668 Jos. Bonneau S.F. 1696
	Anne		Jos. Bonneau S.F. 1696 2° Martin Leblond B. 1704
	Marie		2° Martin Leblond B. 1704 Jos. Forgues S.M. 1696 2° Jean Ouimet B 1705
	André		The successive services
	Jean		
	Jacques Pierre		
2	Pierre Jean Baptist		Marie Balan S.F. 1692
2	Jean"	(1)	Charlotte Davenne
	Charlotte	(1)	Chs. Filibot S.M. 1708
	Susanne Charles		Gab. Briais B. 1714
4	André	(1)	Fse. Guilmet S.J. 1702
	Marie		J. B. Monmeny B. 1743 Jos. Goupy S. V. 1728
	M. Françoise		2° Jean Marie Leblanc
	Susanne		Gab. Belodeau Bert. 1731
5	Jacques	(1)	Marie Vandet S.M. 1709
	Dorothée		2° Jean Pilote S.V. 1734
	Susanne	FER	Paul Boulet 1730 2° Jean Pilote S.V. 1734 Claude Lefebvre B 1736
6	Jean Baptiste	e (2)	Genev. Chamberlan B1720

BISSONNET.

M. Josette Ls. Plante S.M. 1740 1750 Marie Simon Queret " 1750 Jean Guibert, Bert. 1783 M. Anne Jean Gabriël

7 Jean Baptiste (2) M. Thérèse Hélie

S.V. 1726 Marguerite Jos. Quéret S.M. 1754 Marguerite 2° Pierre Clément

S.M. 1760 1754 M. Louise Jos. Jolivet Louis Antoine

Joseph Jean Baptiste

(3) Marie Quemeneur 8 Charles S. Frs. 1727 Pierre Martineau " 1746 Maria Pierre Boivin " 1757 (6) M. Jos. Pepin S.M. 1748 V.de Jean Landique Louise 9 Gabriël

Jacques Gabriël Le même

M. Mad. Mateau S. M. 1753 V. de Frs. Landique M. Claire Queret S. M. 1748 M. Félicité Fregeot S. V. 1757 10 Jean Le même

" 1770 B 1751 M. Rose Frs. Guilmet M. Ls. Adams B 1751 J. B. Pepin S.M. 1773 M. Eliz. Morin 1768 V. de Ls Marie Michon 11 Jean Baptiste (7) M. Louise Le même

Jean Baptiste Angé Nadeau S.M. 1786 Le même 12 Louis M. Angélique

(7) M. Angé Queret S.M. 1756 Jas. Adam 1775 (7) M. Mad. Frontigny S.M. 1761 13 Antoine V. de J. B. Chabot

(7) M. Jos. Bacquet S. M. 1763 14 Antoine

Michel André Jacques Le mênie

Pierre

M. Chs. Terrien

S. Chs. 1799 S.M. 1763 " 1793 " 1796 Marie Pepin 15 Joseph M. Françoise M. Geneviève Jos. Guenet Pierre Coté Frs. Mercier Marie 1821 Louis Joseph

Jean Baptiste 16 Jacqs. Gabriël (9) 17 Jn. Baptiste (11) M. Anne Blais S.V. 1771 Fse Bacquet S.M. 1794 Jean Baptiste Le même

Angile Roy S.M. 1833 Eloi Octave Tangué 1854 M. Philomène (14) 18 Pierre Marie O'Neil Bert 1789 M. Rose M. Madeleine Chs. Couture S.M. 1815 Basile Faucher " 1828 Jacques Bolduc " 1825 Chs. Dalaire S. V. 1826 Angèle Marguerite Jean Baptiste Pierre

Eliz. Couture S.M. 1836 V. d'Etn. Pepin Le même (14) Marg. LabrecqueS. M.1796 19 Pierre Jacq. Gendron " 1840 F. X. Blais " 1841 Jos. Hubert Blais " 1848 Angèle Archange Madeleine

Pierre Louis Thomas

BISSONNET.

(14 M. Claire Lorandeau S.M. 1799 20 Michel M. Claire Aubin 21 Michel

J. B. Guilmet S.M. 1821 (14) M.Chs.Larrivé S.Chs. 1801 Marie André Elizabeth J. B. Lefebvre André

(14) Cath. Lemelin S.Chs.1810 Jean Huart 1842 23 Jacques Julie Marguerite Félix Flavien

M. Jos. Dodier S.V. 1798 M. Cath. Furois S.M. 1787 Joachin Gosselin " 1808 24 Antoine (25 Joseph (M. Catherine (14) (15) Joseph

26 JeanBaptiste(15) Sr. S. Lanoue, veuve de Jacq. Roy S. V. 1791 Reine J. B. Boutin, S.G. 1820 Jean Baptiste

M. Ls. Lacroix S.M. 1805 Marg. Goupy S.M. 1802 Frs. Roy S.G. 1826 J. B. S.G. 1828 Le même 27 Louis Marguerite Basilisse J. B. Sylvestre " 1828 Louis Gervais

M. Reine Rémillard 28 Pierre Jos. Bolduc S.M. 1820 1819 Julie Louise Gagnon " 29 JeanBaptiste(17) M. Louis J. B. Blais Le même Olive Morin Jean Baptiste

(18) M.Anne Catellier S.V. 1819 30 Pierre

Vilbon 31 JeanBaptiste(18) 32 Pierre (19) 33 Thomas (19) 34 Louis

Jos. Damase
Basilisse Denis S.M. 1828
Marg. Tangué | 1834
Julie Tangué | 1834
Rose Gagnon | 1839
Marg. Keroack S. P.S. 1841
Honoré Roger S.M. 1841
Ls. David Gautron | 1851 (19) 35 Joseph (25)Marguerite M. Susanne Joseph

36 Jean Baptiste Luce Emond Lucien Joseph

Marg. Leclaire S. Chs. 1828 Marie Gontier M. Fse. Lacroix S. M. 1819 Angé Palentier S. M. 1828 Ferdinand André (22)38 Flavien (23)Angé. Roberge S.G. 1828 39 JeanBaptiste(26)

40 Louis (27)Constance Quéret 41 JeanBaptiste(29) S. M. 1857 M. Malvina Tangué " 1854 Susania M. Malvina Tangué " 1854

Susarie Mercier " 1854 Lorice Gercier " 1963 Louise Gagné
Eléonore Bolan S. V. 1849
Marg. Lecours S. Claire
M. Célina Morisset
M. 1862 43 Joseph (30)Le même Damase 45 Louis (40)

Le même M. Angèle Catellier 1840 Flavie Shinck B. 1852 Marie Labbe S. J. 1857 46 Joseph (35)47 Lucien (36)

48 Joseph (36)S.L. 1863 Philomène Leclaire 49 Ferdinand (36)

BIZEAU-LAROSE.

Mad. Bergerat Montréal 1696 B. 1716 Jean Roy 1 Jean Jeanne Chs. Quénet Cath. Gertrude Forgues Montréal 1703 1733 Geneviève Le même

M. Charlotte Jos. Plante Marie Bernier Lévis 2 Jean Baptiste Jean Baptiste 3 Jean Baptiste (2) Marie Vermet Bert. 1751

0200101				
	AIS.	I BOOK	BL	AIS.
1 Pierre Pierre	Anne Perrat S.F. 1669	1075	Jean	
Antoine		11	Augustin Michel (2)	M. Fse Lizotte
Jacques Le même	All engals	11		S. Anne 1741
	Eliz Royer S.J. 1689		Françoise M. Louise	Ant. Talbot S.P.S. 1763 Simon Fournier # 1782
4 Flower	Fse. Baudoin 1695		Michel	Dimon Pourmer 1102
MI. JOSetto	Guill. Lemieux Bert.1726 Jos. Marie Blouin 11734		Louis Joseph	
Jean Baptiste Joseph	Jos. Marie Blouin " 1754	12	Jean Baptiste	Angé Dumont
Allomatic		D. France	Town Doublists	Q.
Louis Michel		13	Jean Baptiste Augustin (2)	M. Mad. Fortier
Pione		1111	The state of the s	S.F.I.O. 1744
o Antoino	Jeanne Lamy S.M. 1705		M. Elizabeth Marguerite	J. B. Mercier Bert. 1757 Amb. Gagné " 1765
Pierre	Pierre Ménard Bert. 1735	18.7	M. Madeleine	Pre. Simon Corriveau
Antoine		No.	M. Angélique	Michel Gagné H 1771
Le même	Ambroise Fournier	1	M. Josette	Pierre Aubé " 1758
M. Anne	J. B. Leprince Bert. 1738	10 45	André	2° Ls. Lemieux S.V. 1789
Marie	Nicholas Morisset	1	Augustin	
Dorothée .	Jean Thibaut S.V. 1747	The state of	Jean Baptiste François	
Jacques (1)		No. 15	Pierre	
(-/	Ang. Louise Cartier 3 Riv. 1713	14	Joseph Pierre (3)	Eliz. Mercier Bert. 1734
5 François (1) 6 Jean Baptiste (2) Marguerite	M. Marthe Amelot Q 1727	11	Marie	Jean Boucher S.V. 1761
Marguerite (2)	Marg. Le Roy S.V. 1726 Jos. Boissonneau		Elizabeth M. Anne	Frs. Goulet " 1763 Pierre Guenet " 1771
M. From .	Bert. 1747	10	Pierre Paul	Tierro catorio
	Guill.Lemieux 1750 Etn. Remillard 1757	15	Joseph Antoine (3)	Marie Chartier Bert. 1731
M. Lanieleine	Boniface Aubé " 1762	10		M. Jos. Corriveau
All Kom	Ls. Gégu " 1765 Pierre Blanchet " 1867	1 333	M. Anne	Jac . Gab. Bissonnet
M. Josette	Pierre Gaudin " 1755	0.71	M. Anne	S.V. 1771
Jean Baptiste	2° Ant. Marseau " 1755	10	Jacques (3)	Louis Lacroix S.V. 1747
François Augustin		10	M. Josette	Ls. Barnabé Bouton
		ISIB	Madalaina	Jacq. Labreque 11778
	Eliz. Bilodeau	1	Madeleine Jacques	Jacq. Daoreque ii 1110
	Aug. Picard Bert. 1742 Jacq. Chartier 1751		Etienne Thomas	
M. Josephieve	Pierre Morin " 1751	17	Pierre	Mary Isabel
4 4/1. Omin	Jean Fortin " 1761 Jos. Gagné S.P.S. 1757	. 10	Michel	Angé Mangion Pout 1765
Eugustin (2)	Jos. Gagné S.P.S. 1757 Genev. Brocher Bert 1730	18	Augustin (6) Angélique	Angé Mercier Bert. 1765 Jean Frs. Chrétien
9 Louis	J. B. Morin " 1753		M Charlette	J. B. Dutile Bert. 1790 1807
M. Louise	Jos. Toussaint Gagné	I HOLE	M. Charlotte Marguerite	Jacq. Lessart " 1813
Angélique	Frs. Talbot Bert. 1757	THE REAL PROPERTY.	M. Marthe M. Françoise	Jos. Boulet " 1819 Andre Proulx " 1844
M E	Basile Bouchard " 1763	1855	Augustin	Andre Frontx 11 1044
	Pierre Daniau 1773 Ignace Fortin 1777	1 500	Lazare Michel	
M. Elimi	Jos. Morisset " 1777	65	François	
Françoise	J. B. Morin " 1790		Louis Jean Baptiste	
Augustin			Jean Baptiste	
10 Joseph (2)		10	Joseph Jean Baptiste	Ange Mercier
	Car Other adological to the Till To	1	André	
M. Françoise	J. B. Picard S.P.S. 1761 Pierre Fournier 11764	20	Jean Baptiste	M. Anne Mercier Bert. 1771
"	2° Frs. Hyacinthe		M. Anne	Aug. Mercier " 1794
M. Anne M. Reine	Peltier S.P.S. 1778 Aug. Talbot " 1778	100	Catherine Marguerite	J. B. Gaulon 11 1797 Pierre Mercier 11 1804
	J. B. Martineau " 1767	1 101	Pierre	1001
André Joseph	Marian Ed Vision	1 45	Augustin Antoine	
LOma			Michel	
Pierre		1	Jean Baptiste Le même	Eliz. Buteau, Bert. 1788
		WILL THE	TIO III OIL	2000

BLAIS.

21 André (6) Marthe Blanchet S.P 1767 Ant. Talbot, Bert. Aug. Lessart, " Marthe Geneviève André Marie Belanger, S.V 1788 IsidoreCochon, S.P.S. 1820 Le même Charlotte Rosalie Pierre Samson, " 1825 Fréderic Joseph Andre Toussaint Jacques 22 François M. Roger

(6) Marg. Blanchet Bert. 1772 J. B. Guilmet, "1794 Jos. Gaupy, "1797 Eustache Plante, "1799 Marguerite Madeleine Le même Marg. Roy, S.Chs. Ign. Lecours 1780 Marie 1818 Féréol Augustin François

Thérese Morin Jos. Marie Carbonneau.

(9) Genev. Gaulin S.P.S. 1757

Germ. Landry "

Jos. Quemeneur "Ant. Baudoin "

Jacq. Langlois "

Vict. Quemeneur

Frs. Boulet, S. F. S. 1784

Ls. Savoie " 1813 J. B. Dumas " 1817 Jos. Guilmet, S.V. 1841

1769

1787

1787 1789

1795

1827

S.F.S. 1788

11 1786

23 Jean Baptiste Thérese

Bert. Chs. Blanchet, Bert. 1779 Reine Pierre Balan " 1783 Marg. Morin J. B. Gendron S.P.S. 1786 Marguerite Pierre M. Louise Marguerite Frs. Rocher, Pierre Noël

Alexis 25 Louis Geneviève M. Louise Catherine M. Josette Françoise Louis Le même

Joseph

Victoire M. Marthe Françoise Jean Baptiste François

Joseph 26 Aug. Louis (9) M. Eliz. Beaupied S.P.S

Michel Augustin Jean Baptiste

(9) Thérese Dougot S.V. 1784 Ant. Blais, Bert. 1803 François Marie 28 Pierre M. Bonne Dessaint, (9)

S.P.S. 1786 (10) M. Jos. Pare, S.F.S. 1773 Abraham Rouleau , 1795 29 Joseph M. Josette Jos. Morin, " 1799 M. Francoise Chs. Goupy M. Reiné 11 1813 Frs. Boulet, S.P.S. 1816 Véronique Joseph Louis

30 Michel (10) Marg. Mercier S.F.S. 1775 Jean Olivier Bernier, S.P.S. 1803 Germ. Bernier, S.P.S.1817 M. Françoise M. Adelaide

Michel Joseph 31 Jean

(10) M. Fse. Fontaine, S.P.S. 1778 " 1818

Paul Côté. Anne Julie Ls. Rousseau Joseph Marie Jean Baptiste Thomas

Félix 32 Pierre (10) M. Jos. Dessaint,

BLAIS.

S.P.S. 1780 Paul Fournier, " Jeanne Fse. 1823 M. Bibiane Tho. Fournier 11 1823 Gab. Grégoire, M. Angélique Jos. Théophile

(10) M. Genev. Blanchet, S.P.S. 1781 e Aug. Gagné, S.P.S. 1801 33 André M. Geneviève 34 Louis (10)

M. Gagné, S.P.S. M. Roger Blanchet, S.P.S. 1813 S.P.S. 1819 1822 M. Roger Pélagie Guill. Bélanger, "
Jos. Couët " M. Rosalie M. Charlotte Joseph Marc Benjamin Louis

35 Augustin (10) M. Genv. Terriau, S. P.C. 1785 S.P.C. 1769 1805 Michel Picard, "1810 Louisê Paré, S.F.S. 1793 M. Geneviève M. Charlotte Le même

Augustin Noël 36 J. Baptiste (12) 37 Pierre (13) Angé Monmeny S. M. 1757 Angé Monmeny S. M. S. Rosalie Fournier, S. P.S.

Frs. Morin, S. H. Chs. Demers, " Frs. Cantin" M. Rose M. Reine 1794 M. Josette M. Geneviève Ign. Paradis, Michel Louis

38 J. Baptiste (13) M. Jos. Rémillard, Bert, 1762 " 1783 " 1788 J. B. Daniau, M. Josette Pierre Bouchard 1788 Aug. Bolduc, S. V. 1788 M Mad. Boucher, 1783 M. Archange M. Françoise Le même

Bert. 1783 1802 M. Madeleine M. Thècle Ls. Dessaint, Pierre Roy, S. V. 1808 François (13)

Marie Lecours S.Chs.1772 M. Eliz. Michon 39 André 40 Joseph S.Tho. 1773 (13)André Ls. Blouin Bert. 1798 Rose

Bert.1806 2° Basile Beaucher 1801 André Picard M. Angélique 1802 Guill. Boucher J. B. Belleau M. Madeleine 1806 M. Archange 1813 M. Angèle M. Anne Chs Roy 1824 J. B. Lecomte Jean Joseph

M. Anne Mercier S.F.S.1773 41. Augustin " 1806 Jacq. Baudoin Bert. 1801 Pierre Fontaine M. Angélique M. Anne Pierre Louis

M. Jos. Coulombe Le même Bert. 1791 11 Marie Michel Denis

S.P.S. 1777 S.H.1807 (13) M. Bonne Gagné 42 François " 1808 Jean Paradis Thérèse 1809 M. Josette Jos. Couture 2° Pierre Bussière " 1815 Charles Bussière " 1815 M. Bonne Charles Paschal Bussière S.H. 1815 M. Euphrosine

Ambroise Augustin

BLAIS.

BLAIS.						
43 Josep	h	M T - C 1 - C Ch - 1769				
		M. Ls Goulet S.Chs. 1762 Michel Guilmet S.V. 1804				
ousen	h					
Andre						
Franc	ois					
FILLOFF						
Miche Miche						
rierre	Paul (14)	M. Amy Guenet				
Le mé	ême	0.0115. 1110				
		S.Chs.1777				
Gener	uerite	J. B. Terrien " 1796 Jos. Nadeau " 1799				
Cathe	leve	Jos. Nadeau 1799				
Marie		Jaco Brochu u 1817				
M. C€	uerite viève orine ecile	Pierre Terrien 11814 Jacq. Brochu 11817 Pre. Michel Blanchet				
JOSEN	h	S.F.S. 1821				
amillo	17700 -					
Tactie						
45 Jacon	Baptiste					
46 Jacqu	Baptiste les (15) les [(16)	M. Jos, Ratté S.Chs.1773				
11	((10)					
M. Fr	rançoise	Etn. Viau 1804 Jos. Pepin S.M. 1801				
Bright	derite	Jos. Pepin S.M. 1801				
47 Etien	rançoise uerite ete ne (16)	Frs. Plante S.G. 1802 M. Ls Corriveau				
M To	(10)	S.V. 1785				
M. A.	izabeth	Jacq. Bédard S.H. 1807				
Franc	ngenque	Guill. Grenier " 1814				
48 The	ies	Jacq. Bédard S.H. 1807 Guill. Grenier " 1814 Ls Côté " 1818				
49 Mich	tes (16) (17) (11)	M. Angé. Dodier S. V. 1794				
50 Miche	(17)	M. Eliz. Tangué " 1767				
51 T	(11)	Charlotte Fournier S.P.S.1769				
U dasan	L	0.1.0.1.00				
M. Fi	Ouise	Jos. Bossé " 1804				
		Gab. Maufait " 1821				
UOSAN	h					
Louis	Bont'					
Franc	ois V .					
Angel	le Aavier	Philippe Vineault				
Marie		Louis Caseault				
52 Louis	te (11)					
Le mé	ême (11)	Jos. Bernier Gabriel Roy B. 1781				
		M. Anne Bossé, Cap St. Ign. 1786				
. M	arguerite	Chs. Aug. Vilbon Larue				
		S.P.S. 1831				
Jean .	D	Théotiste Beaulieu				
		T C 1 D+ 1705				
55 Augu	stin (10)	N. T. M				
56 Frran	stin (18) Cois (18) Baptiste (18)	M. Jos. Mercier " 1788 Brigitte Buteau " 1801				
57 Jean I	Gois (18) Saptiste (18) Saptiste (19)	M. Jos. Corriveau 1801				
Mario	1 2000(10)	M. Marg. Mercier " 1802				
Franc		Aug. Buteau " 1826				
		Genev. Marcoux Bert. 1813				
Julio	rine	J. B. Blas " 1838				
to Lean	dre	Jos. Buteau " 1839				
59 Misep	h (10)	Marg. Picard S.Tho. 1807				
60 Louis	el (17)	Constance Côté Bert. 1808				
61 Lazar	(18)	Marie Denis " 1817				
andre	é /10/	Marie Boulet S.F.S, 1823				
63 Jean	é Nazaire	Marg. Bouchard S.V.1812				
-can I	é Nazaire Baptiste(30)	M. Thérèse Peltier				
Bot B		S.P.S. 1795				

BLAIS

	Marie	Aug. Carbonneau
		Bert. 1823
64	Jean Baptiste	M. Thècle Dutile
0.4	1 10110 (20)	• Bert. 1798
65	Augustin	M. Ls Mercier " 1800 Frs. Samson S.G. 1823
	Marguerite Louise	Mag. Lacroix " 1827
	Jean Baptiste	
	Augustin	Aug Valière S.C. 1995
66	Le même Antoine (20)	Aug. Valière S.G. 1825 Marie Blais Bert. 1803
	M. Rose	Marie Blais Bert 1803 Jos. Joneas "1824 Jean Laurent Roy "1829
	M. Anne Antoine	Jean Laurent Roy . 1829
67	Michel	Reine Corriveau Bert. 1804
	Marguerite Jean Baptiste	Simon Lessart " 1838
	Antoine	
68	André (21)	M. Ursule Vermet
	Geneviève	Jos. Guilmet " 1822
	Marguerite	Jos. Guilmet " 1822 Pierre Mercier " 1830 Laurent Ratté S.V. 1822
	Marie Louis Emélie	Laurent Ratté S.V. 1822 Pierre Guénet S.F.S 1834
	Toussaint	Flerre Guenet S. E. S. 1834
	André	
69	François Jean Baptiste	M. Fse. Vermet
00	Elizabeth	Michel Bernard Bert.18 1
	Françoise	Pierre Corriveau
	Emelie	Pierre Roy S.F.S. 1812 S.G. 1822
	Olivier	
	Jean Baptiste Gabriël	
70	Jacques	Eliz. Létourneau
	Le même	Adé Boulet S.F.S. 1826
71	André Tous- (21)	M. Claire Fournier
	saint	S.P.S. 1814
	Catherine M. Delphine	Pierre Gagné " 1840 Frs. Daniau S.F.S. 1835
	André	
72	Joseph (21) Le même	Sophie Têtu S.Tho. 1818 M. Fse. Chamberlan
		S.P.S. 1824
73	Fredéric (21)	Perpétue Blanchet S.P.S. 1839
74	François (22)	Marie Hébert S.Chs. 1810
75	Augustin (22)	M. Chs. Paquet. B 1845
	Fériol (22) Louis (29)	Marg. Harnois
	M. Angèle M. Céleste	Jos. Mercier S.F.S. 1842 Jos. Chabot " 1844
	M. Céleste Marguerite	Jos. Chabot " 1844 F. X. Leroux " 1825
80	Pierre Noël (24)	M. Genev.Picard S.P.S. 1777
81	Alexis (24)	M. Genev. Proulx
		S.Tho. 1786
	Louis Jean Baptiste	
82	Joseph (24)	M. Genev. Gagné
	Marie	S.P.S. 1803 Félix Blais " 1842
	M. Desanges	Hubert Bilodeau
	Joseph	S.F.S. 1842
	Le même	Thérèse GaudinS.P.S1834
83	Louis (25)	
	E. Victoire	Jos. Buteau S.F.S. 1793 S.F.S. 1823
	E. Victoire M. Rose	F. X. Pénin " 1820
	Françoise Elizabeth	J. B. Boulet 1831 Ls Boutin S.F.S. 1837
	13/12abetil	135 Doubli 5.F.B. 1884

BLAIS.

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

BLAIS.

	DI	IAID.			DL	ZZZO.
Jacq	2911		108	Joseph	(40)	Rosalie Dubord Tho 1815
Josep			100	oosopii	(10)	Rosalie Dubord S.Tho. 1815
	çois Xavier			Marcelline		F. X. Brochu S. V. 1842 S. Wargier Bert. 1845
84 Fran	cois (25)	M. Genev. Quemeneu		Elizabeth		L. S. Mercier Bert. 1845
01 1100	(==)	Lotbinière S.F.S. 18	814	André		
85 Josep	oh (25)	M. Julie Beaucher		Le même		M. Claire Morin S.F.S. 1824 1801
00 3000		S.P.S. 18	815			S.F.S. 1801
Adél	aïde	Pierre Boulet S.F.S. 19		Pierre	(41)	Marg. Boissel Bert. 1801 Chs. Bilodeau " 1823
M. J			843	Reine		Chs. Bilodeau 7 c 1805
	Baptiste(25)		831 110	Louis	(41)	Chs. Bilodeau "S.F.S. 1805 Marg Langlois S.F.S. 1805 Frs. Brochu Bert. 1823 M. Los Gagné S.P.S. 1820
87 Augu		M. Anne Dion " 18		Marguerite		M. Jos. Gagné S.P.S. 1820 M. Viet Dubé " 1825
M. A		Godfroi Guilmet " 18		Le même		111.008. Cagno
	beth			11		
Flav		Athanase Guilmet . 18	845 111	Ambroise	(42)	Roger Fontaine S. II. 1813
Davi				Augustin	(42)	Marie Gosselin "V 1791
Augu	astin			Joseph	(43)	Roger Fontaine S.H. 1813 Marie Gosselin " 1791 Genev. Guilmet S.V. 1825 F. X. Lapage " 1834
88 Jean	Baptiste(26)	Marg. Mercier Bert. 18	812	M. Genevièv	7e	
89 Mich	el 26)	Rose Wells " 18	825	M. Rose		Tho. Gautron "
Adol	phe			Michel		
90 Josey	oh (29)	M. Dorothée Robin		Louis		
THE PERSON NAMED IN		S.F.S. 13		Jacques		
Len	ême	Marie Lemieux " 1	843	Simon		
91 Mich	(30)	M. Fse. Couillard	000	Joseph	(10)	35 VI I Tamieux 400
		S. Tho. 1	800 114	Michel	(43)	M. Vict. Lemieux Bert. 1798 Bert. 1825
Désa	n	Pierre Bonneau	000	0		Jac. Rouillard S.G. 1825 Simon Mercier " 1820
A SERVE		S.P.S. 18		Geneviève		Size Mountain 1820
Eliza		Ls. Morin S.P.S. 1	829	Angéle		Simon Mercier " 1830 Marcel Théberge " 1830
Thér	ese	Ls. Norbert Blanchet	020	Marcelline		Marcel Thebergo
	and salled	S.P.S. 1	839	Jean		Marie Bilodeau S.G. 1825 M. Marg. Aubé S.V. 1798
M. F	rançoise	Jos. Prudent Picard	00= 115	Le Même	(49)	Marie Bilodeau S. G. 1798 M. Marg. Aubé S. V. 1826 Narcisse Tangué " 1834
ma		S.F.S. 1	829 119	Jean	(43)	
	sphore			Geneviève		Tage Maggett " 189
	ine Hubert			M. Josette		Narcisse Tangué " 1834 Jacq. Masseau " 1839 Prudent Belanger " 1836
	Baptiste	M C C :111		Césarine		
92 Jose	ph (30)	M. Genev. Couillard	011	Françoise		Ant. Morin S. III.
35 7	11 /	S.Tho. 1		Michel		
	lléonore	Aug. Morin S.F.S. 18	000 110	Jean	(19)	M. Marthe Guilmet 1802
	nne Saly	Frs. Quemeneu 1	839 116	François	(45)	M. Marthe Guilmet S.V. 1802
Alfre		M Cath Farming		Francois		- 1908
93 Jose	pn Marie(31)	M. Cath. Fournier S.P.S. 18	000 117	François André	(42)	M. Ls. Aubé S.V. 1808
0.11				Le même	(40)	
	erine	André Talbot " 1	997	The meme		M. Barbe Chabot S. V. 1811
Ange		Jacq. Garant S.Chs. 1	021	Narcisse		
Apol		Jacq. Blais " 1	843 118	Louis	(43)	Thérèse Brochu - 1810
O4 Toon	nême	M. Ls. Pîgeon " 1 Fse. Côté S.P.S. 1		Livers	(10)	Thérèse Brochu S. V. 1810
95 Thor	$nas \qquad (31)$	Sophie Côté " 1	828	Le même		Sussane Gourgue " 1815 Marthe S.Chs. 1799
96 Félix			110	Pierre	(44)	Marthe S.Chs.
97 Jos.		Marg. Durand " 1	820 120	JeanBaptist	e(44)	M Vict (+911111011 - 1812
ph ph	ile (02)	Tally Darwing in 1	THE REAL PROPERTY.		1	Marthe M. Vict. Gautron S.V. 1812 J. B. Carrier S.Chs. 1843
	iême	M. Euphrosine Blanch	iet	Marie		T B Carrier S. Ulls.
LIC II	The same to be	S.P.S. 1		Jean Baptis	te	Adé Roy S.Chs. 1826 1852
Loui	s Théophile	The state of the s	Series Series	Le même		Adé Roy S. Chis. 1852
98 Loui	s (34)	M. Chs. Bacon " 18	806	M Dina		Didace Berniel "
	harlotte	Tho. Fournier " 1	834 121	Guillaume	(44)	M. Jos. Lacroix S.Chs. 1820 S.Chs. 1823
Hub	ert			AND PARTY		
Fran	çois Xavier			Joseph	(44)	Josette Coté S.M. 1805 M. Ls. Coté S.Chs. 1805 Marg Fournier - c. 1799
Etie	nne			Jacques	(47)	M. Ls. Cote S.C.
Fréd	éric	a Di	124	Joseph	(51)	Marg. Fournier S.P.S. 1799 S.P.S. 1838
99 Jean	Baptiste	Cath. Belanger	200			T.s Genest
So		T V D I . D	090	Marg. Ma-		Ls. Genest "
Eula		F. X. Baudoin Bert 18	839	thilde		
	Baptiste Sota	35 35 D/1		Prudent		
100 Jos.	Mare (34)	M. Marg. Bélanger S.P.S. 1	818	Charles François Xa	A LINE	
101 D	, (94)	Césarie Coté S.P.S. 1		François Xa		- a 1825
101 Benj		Cesarie Cote S.I.S. I	000	Le même		Marg. Guénet S.F.S. 1825 M. Ls. Fournier 1806
	re Veuf de	Mara Leclaire S Cha 1	802 195	Michel	(51)	M. Ls. Fournier 1806
Len	leine	Marg. Leclaire S. Chs. 1. Angé Lepage "11		1.1101101	(01)	M. Ls. Fournier S. Tho. 1806
102 Ang	Noël (35)	Angé Lepage " 1 Dorotheé Delagrave		Louis		
103 Aug.	14061 (99)	S.P.S. 1		Le même		M. Adé Harmais S.P.S. 1836
104 Loui	s (37)	M. Aime MorinS.H. 1		The state of the s		S. P. S. 1836
M. A		Jos. Rousseau " 1		Elizabeth		M. Ade Harman S.P.S. 1836 S.F.S. 1836 Pierre Joly S.F.S. 1836
105 Mich		Angé Noël " 1		Anselme, J.	В.	W Protre Cure 180
106 Fran		Marie Marcoux Bert.1		Control of artist		Lambert Q.D.S.F.S.
107 Jean	(40)	M. Marg. Roy S.H. 1		Narcisse		Lambert Q.Dec. S.F.S. Luce Quemineur S.F.S.

BLAIS.

	AIS.
Benjamin	Henriette Morin S.P.S.
Offezimo	
Melanie	Pierre Picard "Paul Samson "
127 Jean P	Phidime Rousseau "
can Daptiste (51)	Phidime Rousseau "Charlotte Delagrave S.P.S. 1823
	N. 1 . N. 1020
	Marie Genest S.J. 1818 M. Jos. Larrivé B. 1817
	M. Chs. Cloutier
François Xavier	M. Chs. Clouder
130 François Xavier François (57)	Onesime Mercier
131 Ton-1	Bert. 1845
132 And (57)	Célina Bolduc S. V. 1854
129 zaire Na- (62)	Anastasie Guilmet
133 JeanBaptiste(63)	S.F.S. 1839 M. Marthe Terrien
	Bert. 1825
134 Augustin (65)	M. Angè Samson S. H. 1818
135 JeanBaptiste (65) 136 Antoine (66)	Genev. Roy S.G. 1826
137 1 (00)	Mabor Bert. 1844
	Rosalie Roy Bert. 1838
139 Toussaint (68)	Cath. Blais 1838
(08)	M. Soulange Joneas
140 André 141 François (68)	M. Ls. Blais Bert. 1818
142 Trançois (68)	Resalie Picard 1832 Rosalie Picard 1817 Viot Piloter S.C. 1821
143 Can Baptiste (69)	Rosalie Picard " 1817
143 Gabriel (69) 144 Olivier (69) 145 André (71)	vict. Dirodeau S.G. 1021
145 André (69)	Vict. Fortier S.G. 1823 Eliz. Guilmet Bert. 1845
146 Louis (71)	Eliz. Guilmet Bert. 1845
144 Olivier (69) 145 André (71) 146 Louis (52) Praxède (52)	Marie Genest S.J. 1818
Sophronie Odile	J. B. Pouliot S.P.S.
Anselmie	Aug. Casgrain "
1 to	Dr. Onésime Pelletier
147 Louis (81)	S.P.S
149 7 (81)	M. Angé Keroack S.P.S. 1822
148 JeanBaptiste(81) 149 Joseph	Genev. Morin S.P.S. 1829
100 100 1	Josette Garant S. F.S. 1824
	Marc Turgeon S G 1828
151 Frudent François Xa- (83) vier	
vier (83)	M. Reine Goupy
159 7	as the second
152 Jacques (83)	S.F.S. 1832 Emérence Domingue
103 D	Emérence Dominque S.F.S. 1837
155 Antoine II (87)	Luce Bilodeau Bert. 1842
155 Augustin (87) Antoine Hu- (91)	M. Soulange Peltier
Telegal.	0.1.0.1040
157 r. (91)	M. Mad. Blanchet
158 Ale Baptiste(91)	S.P.S. 1837 M.Ls. Bissonnet S.M.1845 Adèle Césairie Pepin
Alfred (92)	Adèle Césairie Pepin
150 7	S.M. 1852
Hubert Hubert	Angéle Gagnon S.V. 1849 Marg. Roy S.V. 1841 Ev. de Rimouski
And. (30)	Marg. Roy S.V. 1841
160 Ls. Théophile (97) Hubert (98) André Albert Le même	Ev. de Rimouski
rançois Xa. (00)	Mad. Bissonet S.M. 1848
162 Etn B (98)	Archange Bissonnet S. M. 1846
Trederic (98)	Flavie Adéline Cor-
163 Jean Bondin	riveau S.V. 1857
JeanBaptiste(99) Soter	Anastasie Bouillard
165 And (89)	Julie Bélanger S.V. 1837 Julie Bélanger S.V. 1861
control (100)	Mathilda Proche
166 Louis (108)	Mathilde Brochu S.V. 1842
Lieur	Saly Blass
Le même Jean François Le même	Anne Tangué S. V. 1858
Le même	Anne Tangué S. V. 1858 Eléonore Couture
eme	Domitille Basquet " 1867

BLAIS.

		DL	AID.
168	Joseph David	(113)	Marg. Bourassa S.V.1816
169	Jean Michel Le même	(113)	Fse. Aubé S.V. 1818 Mad. Mercier S.Chs. 1822
170	Luce Jacques	(113)	Jean Blais " 1846 M. Luce Basquet
	Le même Elizabeth		S. Chs. 1827 Apolline Blais S. Chs. 1828 Ed. Marcoux 1853
	Louis		Eco Line
171	Joseph Simon	(113)	Henriette Gautron S.V. 1829
172	Vilbon Louis	(113)	Henriette Pruneau S.G. 1829
	Jean	(114) (115)	Eliz. Gosselin S.G. 1824 Flavie Bélanger S.M. 1828
1/4	Jean M. Césarie	(110)	Pierre Chabot S.V. 1857
	Saly Adolphe		Geo. Aug. Roy 11 1765
175	Jean Bapti Michel	ste (115)	M. Désanges Tangué
			S.V. 1841 Marie Nadeau S.G. 1829
176 177		(116) (117)	Flavie Talbot S.V. 1848
178	Jean Bap- tiste	(120)	M. Ls. Pelchat S. Chs. 1840
	François Xavier	(124)	Luce Picard S.P.S. 1844
180	Prudent M. Désange	(124) es	Angé. Conture Lévis 1837 Honoré Marmen S. P. 1868
	M. Malvin	a	J. B. Octave Gour- deau S.P. 1863
101	Godfroi Pr Charles		
		(124)	Flavie Chamberlan S.F.S. 1837
	Michel	(125)	Marcelline Daniau S.Chs. 1836
	Narcisse	(126)	Luce Quemeneur S.F.S. 1863
184	François Xavier	(129)	Marg. Cochon S.M. 1832
185	Prudent	(150)	Malvina Corriveau S. V. 1865
186	Jean Le Même	(168)	Luce Blais S. Chs. 1846 Marcelline Gautron
	David Louis	(168) (170)	S. Chs. 1846 M. Chs. Gautron 1848 Geneviève Dalaire
189	Joseph.	(170)	Marcelline S.M 1862
	Vilbon	(171)	Turgeon S.M. 1862 M. Georgina
191			Patouel S.V. 1862 Desanges Roy S.V. 1857
	Adolphe Adolphe	(174)	Adélina Gautron S.V. 1864
193	Godfr. Prud	1.(180)	Adé. Gourdeau S.P. 1860
		BLAI	NCHET.
1	Pierre M. Madele	ine	Marie Fournier Q. 1670 Vincent Chrétien
			S. Tho. 1699 2º Chs. Picard S. Tho. 1709
	Pierre Alp Guillaume	honse	
	Jean Louis		
2	Pierre Alpl	h. (1)	Louise Gagné Cap St. Ign. 1699
	M. Anne M. Reine		Laurent Michon Jos. Lessart
	Noël		

BLANCHET.

BLANCHET.

Louis Pierre 3 Guillaume (1) M. Anne Gagné S. M. 1705 M. Gertrude Halin Boivin S.Tho. 1747 M. Marthe Jos. Buteau Cap S.Ign. 1749 (1) M. Genév. Gagné 4 Jean Bert. 1712 Geneviève J. B. Morin 2° Ls. Thibault S.F.S. 1761 Pierre Genev. Rousseau J. B. Morin S.P.S. 1756 Le Même Geneviève Michel Quemeneur M. Claire S.P.S. 1763 J.B. Thibault S.P.S. 1763 M. Louise Charles André Alexis Jean Baptiste Augustin M. Ange Joby Bert. 1723 Jos. Couture S.P.S. 1749 J. B. Morin S.P.S. 1751 Simon Talbot S.P.S. 1753 Prisque Mathieu 5 Louis M. Louise Angélique M. Geneviève Marguerite S.P.S. 1754 Jos. Marie Picard M. Angélique S.P.S. 1761 Pierre Jean Baptiste Louis M. Jos Picard Jos. Cloutier S.P.S. 1754 6 Joseph M. Angélique Pierre Jacques Joseph M. Jos. Joly Bert. 1723 Pierre 8 Noël M. Xainte Fortin Islet 1731 (2) Génev. Fontaine 9 Louis Jacques M. Genev. Gagnon Le même S.F.S. 1761 M. Jos. Fournier 10 Jean M. Josette Germ. Gaudreau S.P.S. 1768 Joseph Jean Baptiste 11 Simon Frs. Bouchard J. B. Huset S.P.S. 1766 M. Françoise Cath. Rousseau
Jos. Fontaine S.H. 1773
Jos. Lefebvre S.H. 1792 Pierre 12 Louise M. Hélène Antoine Pierre (4) M. Gad. Gagné Islet 1740 Pierre Bernard Gabriel M. Angé Gerbert 14 Augustin Cap S. Ign. 1752 Jos. Marie Lévesque S.P.S. 1774 M. Angélique Pierre Blanchet Rosalie S, P.S. 1780 M. Josette Chs. Kiroack S.P.S. 1801 Hyacinthe Marg. Bilodeau Bert. 1754 15 Charles Marguerite M. Josette Frs. Blais Bert. 1772 Michel Gagnon S. V. 1784 2° Noël Gerbert 11 Bert. 1806 3° Frs. Pouliot Bert. 1823 11

(4) M. Mad. Frégeot S.F.S. 1765

S.G. 1787

Frs. Aime

Charles

M. Louise

16 Alexis

		None	-01
	Josette	Berthe Bilodeau S.G. 1	791
	Reine	J. B. Guay S.G. 1	791
	Alexis	o. D. Gang	-00
17	Andrá (4)	Fse Buteau Bert. 1	700
18	André (4) Jean Baptiste (4)	Angé DessaintS. P.S. 1	710
10	Marguerite (4)	Fse Buteau Bert. I Angé Dessaints. P. S. 1 Ant. Fortin S. G. 1 2° Ls. Cochon S. V. I Chs. Goulet S. G. 1 Jos. Talbot S. G. 1 M. Marg. Jalbert	791
	Marguerite	2º La Clochon S.V. I	810
	Ammólique	Cha Coulet S.G. 1	800
	Angélique	Tog Talbot S.G.	801
10	Marie Louis (5)	M. Marg. Jalbert	-17
13	Louis (5)	Can S. Ign. 1	741
	M. Maromonita	M. Marg. Jalbert Cap S.Ign. 1 Ls. Lemieux S.P.S. 1 J. B. Picard S.P.S. 1	779
-	M. Marguerite	T P Piggrd S.P.S. 1	780
	Madeleine Paschal	J. B. Fleard	
	Joseph		
	Pierre		-00
90	Louis Pantista (5)	Genev.Picard S.P.S. 1 André Blais S.P.S. 1 Ls. Blais S.P.S. 1 J. B. Morin S.P.S. 1 Ls. Couture S.P.S. 1	700
20	Jean Baptiste (5)	André Plais S.P.S. 1	781
	M. Genevieve	Ta Plais S.P.S. 1	784
	M. Roger	LS. Dials	790
	M. Pelagie	J. B. Morin S.P.S. 1	792
	M. Angélique Joseph Marie	Ls. Couture 5.2	
01	André	M. Blais Bert. 1767	
21	Pierre (5)	M. Diais Bero.	
	Pierre		
	Jean Baptiste	Danilia Dlanchet	ann.
	Le même	Rosalie Blanchet S.P.S.1	780
	Rosalie	J. B. Peltier " 1	799
		Frs. Noël Cloutier "	790
	M. Judith Pierre Michel	Frs. Noel Clouder	
	Louis		
	André		755
99	Hubert	Dont 1	700
44			1005
	Jacques	Mad. Vermet Bert.	675
	Marguerite	Julien Fontaine Bert. 1	675 759
	Marguerite Joseph	Julien Fontaine Bert. 1 Genev. Samson S.P.S.1	759
	Marguerite Joseph M. Angélique (6)	Julien Fontaine Bert. 1 Genev. Samson S.P.S.1	759
	Marguerite Joseph M. Angélique (6) Geneviève	Julien Fontaine Bert. 1 Genev. Samson S.P.S.1	759
	Marguerite Joseph M. Angélique (6) Geneviéve Abraham	Mad. Vermet Bert. 1 Julien Fontaine Bert. 1 Genev. Samson S.P.S. 1 Pierre Couture "Etn. Normandeau S.G. 1	759
	Marguerite Joseph M. Angélique (6) Geneviéve Abraham Pierre	Julien Fontaine Bert. 1 Genev. Samson S.P.S.1	759
23	Marguerite Joseph M. Angélique (6) Geneviéve Abraham Pierre Jean Baptiste	Mad. Vermet Bett. 1 Julien Fontaine Bett. 1 Genev. Samson S.P.S. 1 Pierre Couture "Etn. Normandeau S. G. 1	759 793 796
23	Marguerite Joseph M. Angélique (6) Geneviéve Abraham Pierre	Mad. Vermet Bett. 1 Julien Fontaine Bett. 1 Genev. Samson S.P.S. 1 Pierre Couture "Etn. Normandeau S. G. 1	759 793 796
23	Marguerite Joseph M. Angélique (6) Geneviéve Abraham Pierre Jean Baptiste Pierre (6	Mad. Vermet Bett. 1 Julien Fontaine Bett. 1 Genev. Samson S.P.S. 1 Pierre Couture Etn.Normandeau S.G.1 M. Marthe Cloutier S.P.S. 1	759 759 793 796
23	Marguerite Joseph M. Angélique (6) Geneviéve Abraham Pierre Jean Baptiste Pierre (6) Joseph	Julien Fontaine Bert. 1 Genev. Samson S.P.S. 1 Pierre Couture "Etn. Normandeau S. G. 1 M. Marthe Cloutier S.P.S. 1 M. Jer. Oppmeneur	759 793 796
23	Marguerite Joseph M. Angelique (6) Geneviève Abraham Pierre Jean Baptiste Pierre (6) Joseph M. Josette	Mad. Vermet Bett. 1 Julien Fontaine Bett. 1 Genev. Samson S.P.S. 1 Pierre Couture Etn.Normandeau S.G.1 M. Marthe Cloutier S.P.S. 1	759 759 793 796
23 24 25	Marguerite Joseph M. Angelique (6) Geneviève Abraham Pierre Jean Baptiste Pierre (6) Joseph M. Josette Joseph Marie	Mad. Vermet Bett. 1 Julien Fontaine Bett. 1 Genev. Samson S.P.S. 1 Pierre Couture Etn. Normandeau S.G. 1 M. Marthe Cloutier S.P.S. 1 M. Jos. Quemeneur Ls. Fontaine S.P.S. 1	759 793 796 761 776
23 24 25 26	Marguerite Joseph M. Angélique (6) Geneviéve Abraham Pierre Jean Baptiste Pierre (6 Joseph M. Josette Joseph Marie Alexandre	Mad. Vermet Bett. 1 Julien Fontaine Bett. 1 Genev. Samson S.P.S. 1 Pierre Couture Etn. Normandeau S.G. 1 M. Marthe Cloutier S.P.S. 1 M. Jos. Quemeneur Ls. Fontaine S.P.S. 1	759 759 793 796
23 24 25 26	Marguerite Joseph M. Angélique (6) Geneviéve Abraham Pierre Jean Baptiste Pierre (6 Joseph M. Josette Joseph Marie Alexandre	Mad. Vermet Bet. 1 Julien Fontaine Bett. 1 Genev. Samson S.P.S. 1 Pierre Couture "Etn. Normandeau S. G. 1 M. Marthe Cloutier S. P. S. 1 M. Jos. Quemeneur Ls. Fontaine S.P.S. 1 M. Ls. Pepin Frs. Cloutier S.P.S. 1	759 793 796 761 776
23 24 25 26	Marguerite Joseph M. Angélique (6) Geneviéve Abraham Pierre Jean Baptiste Pierre (6 Joseph M. Josette Joseph Marie Alexandre	Mad. Vermet Bet. 1 Julien Fontaine Bett. 1 Julien Fontaine Bett. 1 Genev. Samson S.P.S. 1 Pierre Couture Etn. Normandeau S.G. 1 M. Marthe Cloutier S.P.S. 1 M. Jos. Quemeneur Ls. Fontaine S.P.S. 1 M. Ls. Pepin Frs. Cloutier S.P.S. 1 M. Ls. Souny "	759 759 798 761 776 7778
23 24 25 26	Marguerite Joseph M. Angelique (6) Geneviève Abraham Pierre Jean Baptiste Pierre (6) Joseph M. Josette Joseph Marie	Mad. Vermet Bet. 1 Julien Fontaine Bett. 1 Julien Fontaine Bett. 1 Genev. Samson S.P.S. 1 Pierre Couture Etn. Normandeau S.G. 1 M. Marthe Cloutier S.P.S. 1 M. Jos. Quemeneur Ls. Fontaine S.P.S. 1 M. Ls. Pepin Frs. Cloutier S.P.S. 1 M. Ls. Souny "	759 759 798 761 776 7778
23 24 25 26 27	Marguerite Joseph M. Angélique (6) Geneviéve Abraham Pierre Jean Baptiste Pierre (6) Joseph M. Josette Joseph Marie Alexandre M. Louise Le même Jacques (9)	Mad. Vermet Bet. 1 Julien Fontaine Bett. 1 Julien Fontaine Bett. 1 Genev. Samson S.P.S. 1 Pierre Couture Etn. Normandeau S.G. 1 M. Marthe Cloutier S.P.S. 1 M. Jos. Quemeneur Ls. Fontaine S.P.S. 1 M. Ls. Pepin Frs. Cloutier S.P.S. 1 M. Ls. Souny "	759 759 798 761 776 7778
23 24 25 26 27	Marguerite Joseph M. Angélique (6) Geneviéve Abraham Pierre Jean Baptiste Pierre (6) Joseph M. Josette Joseph Marie Alexandre M. Louise Le même Jacques (9)	Mad. Vermet Bet. 1 Julien Fontaine Bett. 1 Genev. Samson S.P.S. 1 Pierre Couture Etn. Normandeau S.G.1 M. Marthe Cloutier S.P.S. 1 M. Jos. Quemeneur Ls. Fontaine S.P.S. 1 M. Ls. Pepin Frs. Cloutier S.P.S. 1 M. Jos. Soucy M. Genev. Grondin Vve St. Jos. Beauce 1	761 776 777 777 777 764
23 24 25 26 27	Marguerite Joseph M. Angélique (6) Geneviéve Abraham Pierre Jean Baptiste Pierre (6) Joseph M. Josette Joseph Marie Alexandre M. Louise Le même Jacques (9)	Mad. Vermet Bet. 1 Julien Fontaine Bett. 1 Genev. Samson S.P.S. 1 Pierre Couture Etn. Normandeau S.G.1 M. Marthe Cloutier S.P.S. 1 M. Jos. Quemeneur Ls. Fontaine S.P.S. 1 M. Ls. Pepin Frs. Cloutier S.P.S. 1 M. Jos. Soucy M. Genev. Grondin Vve St. Jos. Beauce 1	761 776 777 777 777 764
24 25 26 27 28	Marguerite Joseph M. Angélique (6) Geneviéve Abraham Pierre Jean Baptiste Pierre (6) Joseph M. Josette Joseph Marie Alexandre M. Louise Le même Jacques (9) Jacques Joseph (10)	Mad. Vermet Bett. 1 Genev. Samson S.P.S. 1 Pierre Couture Etn. Normandeau S.G. 1 M. Marthe Cloutier S.P.S. 1 M. Jos. Quemeneur Ls. Fontaine S.P.S. 1 M. Ls. Pepin Frs. Cloutier S.P.S. 1 M. Jos. Soucy " M. Genev. Grondin Vve St. Jos. Beauce 1 M. Mad. Cloutier S.P.S. 1	761 776 777 777 777 764
24 25 26 27 28	Marguerite Joseph M. Angelique (6) Geneviève Abraham Pierre Jean Baptiste Pierre (6) Joseph M. Josette Joseph Marie Alexandre M. Louise Le même Jacques Joseph (10) John Baptiste (10)	Mad. Vermet Bett. 1 Genev. Samson S.P.S. 1 Pierre Couture Etn. Normandeau S.G. 1 M. Marthe Cloutier S.P.S. 1 M. Jos. Quemeneur Ls. Fontaine S.P.S. 1 M. Ls. Pepin Frs. Cloutier S.P.S. 1 M. Jos. Soucy " M. Genev. Grondin Vve St. Jos. Beauce 1 M. Mad. Cloutier S.P.S. 1	761 776 761 777 764 764 777 764 7775

M. Agathe Roy S.V 1768 Lse. Gagné S.H. 1794

(13) M. Thérèse Chamberlan

(13) M. Anne Gilbert Cap. S. P.S. Irgn. 1790

(14) M. Eliz. Fournier S.P.S. 1785 1779

(16) Cécile Fournier S.G. 1793

(15) Reine Blais Bert.

Pierre Boulet "

(12)

Antoine

Louis

31 Gabriel

M. Louis

Antoine

32 P. Bernard

Pierre

34 Charles

35 Alexis Pierre

33 Hyacinthe

M. Reine

Charles

François

Le même

BLAI	NCHET.	
36 Louis Marie (19)	M. Jos. Oucellet Islet	61 (
M. Archange Le même 37 Joseph (19) 38 Paschal (19)	Jos. Lacroix S. M 1802 Luce Bernier S.P.S 1834 M. Eliz Garant S.M.1780	62 H 63 H F 64 Z
⁵⁹ Pierre (19)	M. Ls. Chrétien S.P.S. 1794	65 P
40 Louis Marie Victoire 41 François Charles	Marie Couillard Jacq. Richard B. 1802 M. Thérèse Lamy S. Thos	66 J 67 H
42 André (20)	M. Genev. Létourneau S.P.S. 1769	68 J
Marcelline M. Natalie M. Geneviève	J. B. Fontaine S.P.S. 1831 Ls. Picard " 1832 Aug. David Talon S.P.S. 1832	69 J 70 A 71 I
Perpetue Le même	Frédéric Blais S.P.S.1839 Genev. Chritien	72 T
43 Jos. Marie (20 M. Euphrosine	S.P.S. 1834 M. Euphrosine Cloutier Jos. Théophile Blais S.P.S. 1844	73 G 74 A 75 A
Jules Isidore Pie Célestin	13.1.13. 1011	76 N
44 Pierre (21) Joseph Folio	Claire Dambourgés S.P.S. 1790	77 I 78 J
Augustin 45 JeanBaptiste(21)	M. Angé Samson	79 A 80 F
Louis (21)	M. Ls. Gosselin	81 Z
Cidulie Albert Louis Damase	S. Chs. 1805 Jos. Jolivet " 1854	82 J
47 André	Rosalie Roy S. Chs. 1821	1 2
Julie Olive André	M. Cécile Blais S.F.S. 1821 Julie Provost S.Chs. 1846 Etn. Plante " 1840	3 F L 4 A N
Magloire Thomas (21)	M. Mad. Morin	1 L 5 J
M. Madeleine	S.Roch des Aunets 1813 Telesphore Blais S.P.S. 1837	6 L
(23)	M. Vict. Morin S.P.S. 1784	1 G
52 JeanBaptiste(28)	M. Ls. Turgeon S. Chs, 1789	M
M. Angileque Jean Baptiste Abraham (23)	Jos. Belanger S.V. 1814	M
Marcelline Marie Luce	M. Thérèse Fournier S.P.S. 1803 Pierre Baudoin S.V. 1832 Ls. Théberge "1835	2 G
54 Joseph M	Ls. Théberge " 1841	M M M
acques (97)	Agathe Godbout B. 1780 Alexis Fluet S.G. 1806 Susanne Tailleur S.P.1788	· M
Madeleine (27) 56 Louis Etienne (29) 57 Antoine (30) Louis (30)	Philippe Charet in 1809 Cath. Brousseau S.M.1821 Genev. Ferlant S.H. 1783	1 M M
Le même (30)	Louise Gagné S.G. 1800 Genev Godbout S.H.1805	G
60 Charles (32) (41)	Cath. Clément S. Chs. 1817 M. Thérèse Talon	A Ca

S.P.S. 1811

18-15

BLANCHET.						
61	Charles	(34)	Marg. Guilmet Bert. 1807			
62	Pierre	(35)	Genev. Clément S.M. 1826	,		
63	François	(35)	Marg. Fradet " 1829	,		
	François					
64	Zacharie, fils	de	M. Anne Daniel Q. 1791			
	Jacq.and de	eM.	Riv. du Loup			
	Agnès Dod					
	Zacharie					
65	Pierre	(38)	Marg. Gagnon S.V. 1817	-		
66	Joseph	(43)	M. AnneTalbotS. P.S. 1822	E.		
67	Pierre Celes-					
	tin	(43)	M. Genev. Bacon			
			S.P.S. 1823	į.		
68	Jules Isidore	(43)	Euphrosine Anastasie			
	1		Baudoin S.P.S. 1832	-		
60	Locoph Foliv	(11)	Marc Pigard 1990	e.		

Joseph Felix (44) Augustin (44) Marg. Picard " 1820 M. Luce Picard " 1821 (46) M. Emélie Lavergne S.P.S. 1823 ouis (46) M. Anne Couture Damase

S.Chs. 1839 (46) M. Caroline Turgeon S.Chs. 1846 (46) Adéline Couillard B. 1848 dodfroi Albert (49) ndré

Mélamie Turgeon S.Chs. 1861 Marg. Mercier 1863 Therese Blais S.P.S. 1839 Magloire (49) Ls. Norbert (50) eanBaptiste(52) M.Ange.Gosselin S.Chs. 1813

oseph Marg. Dépont S.V. 1836 M. Vict. Jahan 1862 Basillisse Coullard braham (63)rançois (64)Lacharie S.Tho. 1826 S.M. 1851 Jos. Dorval S.M. 1851 (78) Vitaline Quemenneur S.V. 1857 Eulalie oseph

BLEAU.

rançois le même Bernier Frs. Lemoine S.M. 1760 M. Mad. Bluteau Ls. Paquet S.M. 1765 2° Etn. Monmeny 1776 Mad. Monmeny 1777 Marie Nelin 1777 ntoine I. Josette e même Marie Nolin ean e même M. Anne Lacasse S.Chs. 1758

BLONDEAU.

Mad. Beauchamp
Isle Verte 1730
Frs. Mercier Bert. 1754
2°Aug. Mathieu 11798
Jos. Bernier 11758
Jos. Gautron S.V. 1766 ermain I. Agathe I. Anne I. Louise ermain (1) Eliz.BonchardS.Tho.1765 M.ReineLessartS.M.1773 Jos. Lainé S.V. 1795 Jos. Marseau 1804 Jos. Fortin 1808 ermain e même I. Reine . Madeleine I. Josette

BLOUIN. .

Marie Carreau C.R. 1669 **Iédéric** Chs. Campagna S.J. 1662 Larie eneviève Jean Letarte 2° Pierre Tardif A.G.1722 11 Ls. Letoureau S.J. 1796 Claude Guion "1700 Ant. Pepin "1722 nne atherine Madeleine

			3-0 EBOOAND VIII			
	Gabriel BLC	DUIN.		François BLC	DUIN.	
	Jean	COLD STREET, ST. 2		Joseph		
	Jacques			Emery		
2	Jean (1)	Mad. Langlois S. Tho. 1700		Gabriel	M. Cath. Blouin S.J.1774	
	Joseph Marie Gabriel			Le même Louis	WI. Cath. Blodin -	
	Le même	Cath. Trudel A.G. 1725	14	René	M. Jos. Plante S.J. 1706 J. B. Ferlant S.J. 1786	
3	Jacques (1)	M. Genev. Racine		M. Angélique	J. B. Ferlant G T 1792	
	Togonh	S. Anne 1708		M. Elizabeth M. Anne	Etn. Boissonneaus. 1793 Chs. Blouard S.J. 1793	
	Joseph Le même	Genev. Plante S.J. 1715		René		
	Geneviève	Jos. Marie Thivierge		Le même	M. Jos. Niel S.P. 1788	
		S.J. 1746	15	Jacques (4)	M. Céleste Rochon S.F. 1761	
	Angélique	2°Aug. Manseau " 1756 Gervais Pepin " 1743	a since	Etienne		
	M. Josette	Jacq. Tremblay " 1756	16	Paul	Hélène Gagnon 1775	
	M. Louise	Jacq. Tremblay 11756 Jos. Leblond 11773		TT (3.1	Ls. Pichet S. F. 1830 S.F. 1847	
	M. Anne	Jos. Boissonneau " 1777 Ignace Gosselin " 1787		Hélène M. Josette	Ls. Pichet S.F. 1817 Michel Savoie S.Frs. 1817	
	Marguerite Charles	Ignace Gosselin " 1787		Gabriel Gabriel	Michel Bavole 2	
	Jacques	A THE MANAGERY		Jean Baptiste		
4	Gabriel (1)		17	Gabriel	M. Angé Audebert Job. Fortier S.J. 1808	
	Marguerite Madeleine	J. B. Gaulin " 1742 Jos. Dion " 1752		M. Angèle Joseph		
	Marie	Jos. Meneux " 1847	18	Joseph (5)	M. Jos., Leclaire S.P.1764 Ant. Pepin S.J. 1795	
	_"	2°Jean Guion S.F. 1751		M. Madeleine	Ant. Pepin S.J.	
	Jean Baptiste René			Jean François Joseph		
	Louis			Le même	M. Mad. Goupy S.M.1774	
	Jacques	The state of the s		Barthélemi		
	Gabriel	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	10	Paul Jean (5)	M. Chs. Lescabut 1773	
	François Paul	A THIS HAND A SECOND	19	Jean (5),	M. Chs. Lescabut S. Frs. 1773 S. Frs. 1800	
5	Joseph Marie (2)	M. Jos. Blais Bert. 1734		M. Jos. Natalie	Jacq. Blouin 5. 1 1813	
	Geneviève	Basile Thivierge S.J. 1754		M. Marguerite Jean François	J. B. Turcot S.J.	
	M. Josette M. Catherine	Jos. Lacroix S.J. 1755 Frs. Blouin S.J. 1774		Joseph Joseph	- + 1778	
	M. Marguerite	Jos. Perrot S.J. 1763	20	Charles (5)	M. Jos. Tremblay S.J. 1778 Ursule Blouin S.J. 1812	
	M. Anne	J. B. Coté S.P.S. 1771	01	Le même		
	Joseph Jean		21	Gabriel (6)	M. Genev. Mercier 1763 Bert. 1786	
	Charles			M. Geneviève	Jos. Lemieux Dei 1793	
	Le même	Mad. Turcot S.F. 1751		M. Louise	Jos. Aubé Bert. 1794 Nicolas Pouliot Bert. 1794 Bert. 1815	
6		Ange BaudouinS. Frs. 1739 André Picard Bert. 1774		M. Marguerite M. Geneviève	Nicolas Pouliot Bert. 1815 Frs. Bolduc Bert. 1815	
	M. Angélique Gabriel	Andre Floate Bert. 1111		1 1 T T	.:_0911	
7	Joseph (3)	M. Mad. Mercier	22	Pierre (7)	M. Dorothée Martineau S.F. 1764	
	M. Josette	S. Anne 1737 Jos. Gagnon 1763		Jacques		
	Pierre	oos. Gagnon	23	Jacques (9)	M. Mad. Leblanc S.J. 1773 Jos. Blouin S.J. 1807	
8		M. Mad. Tremblay		M. Madeleine		
	M Madalaina	Jos. Boissonneau S.J. 1785		Elizabeth	2° Jos. Lainé S.J. 1809 Frs. Dessaint S.J. 1809	
9	M. Madeleine Jacques (3)			Jacques	- 7 1783	
	M. Geneviève	Frs. Leblond S.J. 1777	24	Charles (9)	M.Chs.ThiviergeS.J. 1813 Chs. Leblanc S.J. 1826	
	Jacques Charles			Charlotte M. Josette	Chs. Leblanc S.J. 1826 Jos. Paquet S.J. 1819	
	Louis	PER		M. Madeleine	Jos. Paquet S.J. 1819 Louis Pepin S.J. 1819	
10	Gabriel (4)	M. Mad. Perrot S.F. 1741		Charles		
	M. Madeleine	Berth. Terrien S.J. 1761 2° Ls. Bussière S.Chs. 1791		Jacques		
	Elizabeth	J. B. Fortier S.J. 1775		François	- T 1790	
	M. Catherine	Basile Plante S. J. 1776	25	Louis (9)	M. Jos. Drouin S.J. 1790 Pierre Gautier S.J. 1819	
11	Jean Baptiste	M. Anne Delage S.J.1754		Sophie	TICITO CHOCOS	
	M. Anne M. Thérèse	Frs. Théberge S.F.S. 1783 Ls. Fontaine S.F.S. 1784	26	Joseph Joseph (11)	Mad Angé Remillard 1784	
	M. Louise	Frs. Fontaine S.F.S. 1787	20	cocpi (II)	Mad. Angé Remillard S. V. 1784 S. H. 1811 Jos. Aubé S. H. 1811	
	Madeleine	Jacques PicardS.F.S.1889		Marie	Jos. Aubé S.II.	
10	Joseph (4)	Angé Roberg e S.P. 1755		François Pierre		
12	Louis (4) M. Charlotte	Barth. Pepin S.J. 1801		Joseph	Josette S.J. 1786 1816	
	M. Josette	Jacq. Bidet S.J. 1777	27	Emery (12)	Josette S.J. 1816 Cha Playin " 1890	
	The days	2º Guil. Terrien S.J. 1793		M. Ursule	Chs. Blouin " 1820 Fre Compagna " 1822	
	Eméry Pierre	do not be made		Apolline M. Josette	Pionno Blomm " 1879	
13	François (4)	Hélène Leclaire S.P. 1755		Julienne	Ls. Poulin " 1821	
A L	Marie	Jos. Bazin S.H. 1812		M. Thérèse	Jos. Lainé "	

M. Charlotte		DUIN.			BL	OUIN.
Charlotte	4	Ls. Lainé , 1827	and the same	Francoia		
47118616	The same		The state of the s	François		
Emery		Ant. Turgeon " 1836	10	Louis	0/91)	M Cath Camina
10mm			40	JeanBaptist	$e(z_1)$	M. Cath. Corriveau
8 Pierre	(10)	M M M M 1804		a .1 ·		S.V. 1808
Marguerite	(12)	Marg. Moreau S.G. 1794	The state of the s	Catherine		J. B. Couillard Bert. 1826
Marie		Jos. Fournier " 1817		Le même		M. Angé Bergevin
Judith		Ls. Plante " 1820	Page -		N. S. S.	Bert. 1816
Chorl-		J. B. Mercier " 1823	1	Amable Naz	zaire	
9 François			47	Jacques	(22)	M. Cath. Dalaire
Togoth 35	(13)	Angé Pouliot S.J. 1781	100	Dine Bridge		S. Frs. 1807
Joseph Mari		THE REPORT OF THE PARTY OF THE	48	Jacques	(23)	Josette Natalie Blouin
Jean Franço Joseph	is	THE RESERVE TO SERVE THE RESERVE THE RE			,	S.J. 1800
	(13)	M. Jos. Cochon S.J. 1788	THE REAL PROPERTY.	Benjamin	-1-1	2.0.200
Alexis	-		STATE !	Jacques		
Gabriel			49	Charles	(24)	M. Cath. Hébert S.J.1812
Emery	(13)	Marg. Hélie S.J. 1790	10	Charles	(21)	111. Cum 110001, 0.9.1012
Gabriel	(13)	Gertrude Grenet S.H. 1800		Joseph		
1 Louis			Total T			M Anna Tahuasana
	(19)	M. Angèle Cochon	The last	Le même		M. Anne Lebrecque
Le même		S.J. 1808	1	4 17		S.J. 1819
nene	17 13	Ursule Fontaine S. H.1816		Angèle		Ls. Pepin " 1842
M. Josetta	(14)	Genev. Terrien S. J. 1786	1000	M. Anne		Tho. Theberge " 1845
Geneviore		Frs. Pouliot " 1808	Name of the last	Cécile		Jos. Hébert " 1857
Euphrosine		Jos. Blouin " 1809		Jean		
Marie		Pierre Labrecque " 1822	13 187	François		
-m116		Laurent Thivierge	1 3 1 3		. 4	
Réné		S.J. 1814	The same	Paul		
Eme			PERSONAL PROPERTY.	Pierre		
Emery Pierre			1 34 6	Guillaume		
Fierre			50	Jacques	(24)	M. Anne Délage S.J.1815
François			00	Apolline	(41)	Geo. Turcot " 1846
ean			1000	Marcelline		
Paul			51		(94)	Paschal Langlois S.J. 1849
Guillaume				Joseph.	(24)	Genev. Labrecque " 1823
Etienne Etienne	(15)	M Anni Pal		François	(24)	
	(19)	M. Angé Roberge	93	Joseph	(25)	Marie Turcot S.F. 1831
M. Olive		S.P. 1787	54	François	(26)	Angé Quéret S.V. 1806
M. Ann-		Jacq. Gosselin S.F. 1820		Le même		Angé Quéret S.V. 1806 Mad. Tangué " 1836
General		Prosper Bisson " 1832		Pierre	(26)	Cath. Plante S.Chs. 1816
Joseph		J. B. Gosselin " 1832	56	Joseph	(26)	Marie Plante " 1816
Le même			58	Emery	(27)	Josette Terrien S.J. 1838
		Abondance Tremblay		Pierre	(27)	Justine Leblanc " 1839
4 Gabriel		S.F. 1815		Charles	(28)	Louise Morisset S.G. 1823
Jabriel	(16)	Marg. Dupuis S.J. 1804		JeanFrançoi		Euphrosine Delisle
CanBaptiste	e(16)	M. Ls. Martineau		o cuit rungo.	2(20)	S.J. 1808
6 Joseph	,	Marg. Dupuis S.J. 1804 M. Ls. Martineau S. Frs. 1807	308	Justine		Paul Dalaire " 1848
	(17)	Hélène Audet S.J. 1794	9939	Françoise		Taut Dangite ii 1046
Art. Anall	120)	T D O' '' doo'	61		0/201	M Angé Poquet 1016
Angélique Hála			01		6(20)	M.Angé Paquet " 1812
		Chs. Labrecque " 1847		Jérémie T	200	
Crimilia.		Jérémie Turcot " 1852		Jean Baptist	te	
Gabriel				Joseph		
	(10)	M . DI	1	Ferdinand	1001	35 1 / mi
JeanFrançoi	(18)	Mad. Blouin S.J. 1798	62	Gabriel	(30)	M. Angé Thivierge
rangon	s(18)	Véronique Roy S.M. 1806	1800			S.J. 1810
1 1)		V. de Chs. Dubord	12414	Adelaïde		Frs. Dumas " 1832
Faul	(18)	Vict. Turcot S.J. 1813	147	François		
Barthel		Marie Gosselin	1	Louis		3000 3000
Barthelemi	(18)		1	Paul		
Barthelemi		S. Chs. 1805	1			
M. Margueri	ite	Simon Gosselin " 1822	-	Joseph		
M. Margueri Joseph	ite	Simon Gosselin 11 1822		Joseph Magloire		
M. Margueri Joseph Paul Jean	ite	Simon Gosselin 11 1822	63	Magloire	(30)	Mad. Thivierge S.J. 1818
M. Margueri Joseph Paul Jean	ite	Simon Gosselin 11 1822	63		(30)	
M. Margueri Joseph Paul JeanFrançoi	ite	Simon Gosselin " 1822 Genev. Blouin S. J. 1809 Marg. Turcot S.J. 1810	BULL	Magloire Alexis		
M. Margueri Joseph Paul JeanFrançoi Marguerite Cécile	ite	Simon Gosselin " 1822 Genev. Blouin S. J. 1809 Marg. Turcot S.J. 1810 Magl. Demeule " 1836	BULL	Magloire Alexis René	(30) (32)	Cécile Pepin S.J. 1811
M. Margueri Joseph Paul JeanFrançoi Marguerite Cécile	ite	Simon Gosselin " 1822 Genev. Blouin S. J. 1809 Marg. Turcot S.J. 1810	BULL	Magloire Alexis René Christine		Cécile Pepin Frs. Blouin " 1832
M. Margueri Joseph Paul JeanFrançoi Marguerite Cécile Jean Gabriel	ite (19) s(19)	Simon Gosselin " 1822 Genev. Blouin S. J. 1809 Marg. Turcot S.J. 1810 Magl. Demeule " 1836 Frs. Blouin " 1851	BULL	Magloire Alexis René Christine Emélie		Cécile Pepin S.J. 1811 Frs. Blouin " 1832
M. Margueri Joseph Paul JeanFrançoi Marguerite Cécile Jean Gabriel	ite (19) s(19)	Simon Gosselin	64	Magloire Alexis René Christine Emélie Charles	(32)	Cécile Pepin Frs. Blouin Paul Blouin 1832 1 1842
M. Margueri Joseph Paul Jean Françoi Marguerite Cécile Jean Gabriel Amable	ite (19) s(19)	Simon Gosselin " 1822 Genev. Blouin S. J. 1809 Marg. Turcot S.J. 1810 Magl. Demeule " 1836 Frs. Blouin " 1851 M. Jos. Lemieux Bert. 1792	64	Magloire Alexis René Christine Emélie Charles Emery		Cécile Pepin Frs. Blouin Paul Blouin Marie Audibert Paul Blouin
M. Margueri Joseph Paul JeanFrançoi Marguerite Cécile Jean Gabriel Marie Louis	ite (19) s(19)	Simon Gosselin	64	Magloire Alexis René Christine Emélie Charles Emery Ursule	(32)	Cécile Pepin Frs. Blouin Paul Blouin " 1833 Marie Audibert " 1844 Jos. Fradet " 1844
M. Margueri Joseph Paul Jean Françoi Marguerite Cécile Jean Gabriel Marie Louise	ite (19) s(19)	Simon Gosselin	64	Magloire Alexis René Christine Emélie Charles Emery	(32)	Cécile Pepin Frs. Blouin Paul Blouin Marie Audibert Jos. Fradet Chs. Lainé Q 1.1817 1.1817 1.1817 1.1817 1.1817 1.1817 1.1817 1.1817 1.1817 1.1817 1.1817 1.1817 1.1817
M. Margueri Joseph Paul JeanFrançoi Marguerite Cécile Jean Gabriel Marie Louise Victoire Basil	ite (19) s(19) (21)	Simon Gosselin " 1822 Genev. Blouin S. J. 1809 Marg. Turcot S.J. 1810 Magl. Demeule " 1836 Frs. Blouin " 1851 M. Jos. Lemieux Bert. 1792 Jean Brochu S.G. 1813 Michel Bilodean " 1817 Jacq. Lefebyre " 1846	64	Magloire Alexis René Christine Emélie Charles Emery Ursule Julie	(32)	Cécile Pepin Frs. Blouin Paul Blouin Marie Audibert Jos. Fradet Chs. Lainé Q S.J. 1811 1832 1 1842 1 1842 1 1842 1 1843 1 1843
M. Margueri Joseph Paul Jean Françoi Marguerite Cécile Jean Gabriel Amable Marie Louise Victoire Basile Marie	ite (19) s(19) (21)	Simon Gosselin " 1822 Genev. Blouin S. J. 1809 Marg. Turcot S.J. 1810 Magl. Demeule " 1836 Frs. Blouin " 1851 M. Jos. Lemieux Bert. 1792 Jean Brochu S.G. 1813 Michel Bilodean " 1817 Jacq. Lefebyre " 1846	64	Magloire Alexis René Christine Emélie Charles Emery Ursule	(32)	Cécile Pepin S.J. 1811 Frs. Blouin " 1832 Paul Blouin " 1844 Marie Audibert " 1845 Jos. Fradet " 1845 Chs. Lainé " 1856 F. X. Terrien " 1856
M. Margueri Joseph Paul JeanFrançoi Marguerite Cécile Jean Jean Amable Marie Louise Victoire Basile Marie	ite (19) s(19) (21)	Simon Gosselin 1822	64	Magloire Alexis René Christine Emélie Charles Emery Ursule Julie "Marcelline	(32)	Cécile Pepin Frs. Blouin Paul Blouin Marie Audibert Jos. Fradet Chs. Lainé Fr. X. Terrien Frs. Hébert Q 1832 1813 1814 1832 1843 1856 1856 1856 1856 1856 1856 1856 1856
M. Margueri Joseph Paul Jean Marguerite Cécile Jean Amable Marie Louise Victoire Basile M. Apolline M. Apolline	ite (19) s(19) (21)	Simon Gosselin " 1822 Genev. Blouin S. J. 1809 Marg. Turcot S.J. 1810 Magl. Demeule " 1836 Frs. Blouin " 1851 M. Jos. Lemieux Bert. 1792 Jean Brochu S.G. 1813 Michel Bilodean " 1817 Jacq. Lefebvre " 1846 M. Anne Harpe S. V. 1797 J. B. Bilodeau Bert. 1817	64	Magloire Alexis René Christine Emélie Charles Emery Ursule Julie "arcelline Eléonore	(32)	Cécile Pepin Frs. Blouin Paul Blouin Marie Audibert Jos. Fradet Chs. Lainé F. X. Terrien Frs. Hébert Nazaire Pepin S.J. 1811 1832 1842 1846 1855 1856 1856 1857 1857 1857 1857 1857 1857 1857 1857
M. Margueri Joseph Paul Jean Françoi Marguerite Cécile Jean Gabriel Amable Louise Victoire Basile Marie M. Apolline M. Apolline	ite (19) s(19) (21)	Simon Gosselin 1822	64	Magloire Alexis René Christine Emélie Charles Emery Ursule Julie "Marcelline	(32)	Cécile Pepin Frs. Blouin Paul Blouin Marie Audibert Jos. Fradet Chs. Lainé Frs. Hébert Nazaire Pepin Michel Quemeneur
Paul Paul Paul Paul Paul Paul Paul Paul	ite (19) s(19) (21)	Simon Gosselin " 1822 Genev. Blouin S. J. 1809 Marg. Turcot S.J. 1810 Magl. Demeule " 1836 Frs. Blouin " 1851 M. Jos. Lemieux Bert. 1792 Jean Brochu S.G. 1813 Michel Bilodean " 1817 Jacq. Lefebvre " 1846 M. Anne Harpe S.V. 1797 J. B. Bilodeau Bert, 1817 J. B. Bolduc " 1824	64	Magloire Alexis René Christine Emélie Charles Emery Ursule Julie "Marcelline Eléonore Philomène	(32)	Cécile Pepin Frs. Blouin Paul Blouin Marie Audibert Jos. Fradet Chs. Lainé Frs. Hébert Nazaire Pepin Michel Quemeneur
M. Margueri Joseph Paul Jean Marguerite Cécile Jean Jean Gabriel Marie Louise Victoire Basile Marie Marie	ite (19) s(19) (21)	Simon Gosselin " 1822 Genev. Blouin S. J. 1809 Marg. Turcot S.J. 1810 Magl. Demeule " 1836 Frs. Blouin " 1851 M. Jos. Lemieux Bert. 1792 Jean Brochu S.G. 1813 Michel Bilodean " 1817 Jacq. Lefebvre " 1846 M. Anne Harpe S. V. 1797 J. B. Bilodeau Bert. 1817	64	Magloire Alexis René Christine Emélie Charles Emery Ursule Julie "arcelline Eléonore	(32)	Frs. Blouin " 1832 Paul Blouin " 1844 Marie Audibert " 1845 Chs. Lainé " 1855 F. X. Terrien " 1856 Frs. Hébert " 1855 Nazaire Pepin " 1857

5-6 EDO	OUARD VII, A. 1906
BLOUIN. BLOUIN	
Marg. Plante S.Frs. 1820 104 Charles (65) Mac (67) Marg. Plante S.Frs. 1820 106 François-Xa-(67) Mar	arcelline PepinS.J.1852 ad. Pouliot S.J. 1860 arie Gaulin S.F. 1849 arcelline Dalaire S.J.1859
Jean 68 François (32) Julie Cotin S.J. 1825 107 Ferdinand (68) Sars 108 Ant. Hubert (68) Car.	ra Pedeak S.J. 1850 r. Hort. Verginie Roy v. 1864
Le même M. Barbe Roy S.V. 1837 109 Hubert (69) M. Antoine Hubert (71) Care	Anne Pepin S.J. 1865 roline Drauin S. F. 1855 roline Drauin S. J. 1846
70 Paul (32) Marg. Simard " 1834 113 Edouard (72) Julie	raphine Pichets. J. 1850 ile Tangué S.J. 1854 lie Blouin S.J. 1854
71 Joseph (33) Marie Lamothe S.F. 1831 Marie Bruno Prémont 1862 Vier Vier Vier Vier Vier Vier Vier Vier	Picard S.Frs. 1861
72 Guillaume (36) M. Jos. Cochon S.J. 1819 M. Josette Samuel Fortier 1840 Henriette Jos. Dupuis 1851 Luce 1852 116 Olivier (77) Scol. 117 François Xa (91) Hen	plastique Tanque 1838
	é Toussaint S.J. 1857 é Dion S.J. 1865
Edouard 120 Joseph (113) M. A	é Dion Aurelie Leclaire S.L. 1878
73 Gabriel (36) Marie Emond S.J. 1822 S.H. 74 Paul (41) Adé Simard S.J. 1843 BLOUAR	RD.
Theophile 75 Jean (42) Emélie Marseau 1 Mathurin Mar	arg. Poulet S.F. 1671 B. Ratté S.P. 1698 1700
76 Basile (44) M. Vict. Balan S.V. 1823 Marquerite Jean Le même Rosalie Bolduc S.M. 1827 Anne Jean	an Goulet " 1709 an Roberge " 1717 Jean Cochon "
78 François (35) Adé Brochu S.V. 1826 79 Louis (45) Mad.Brousseau Bert.1823 80 Amable Na- (46) Delphine Fortin S.V.1840 Jean Baptiste 2 Mathieu (1) Mad 3 Jean-Baptiste (1) Mar	ad. Ferlant S.P. 1707 arie Roberge S.P. 1711 erre Leclaire " 1735
Le même Marie Gaulin " 1841 Geneviève Chs.	s. Asselin " 1767 s. Aubin " 1767 ine Montigny S.P. 1761 B. Volant de 1785
85 Jean (49) Marie Roberge " 1850 86 François (49) Marie Hébert " 1853 Reine Chs	Champlain S.P. 1793
of Louis (10) Demoise Caractera	Anne Blouin S.J. 1793
90 Guillaume (49) Julie Turcot 1863 91 François (60) Cath. Gosselin S.J. 1831 1 Jean Jear Catherine Chs. Langlois 1856 Claude	anne Maranda Q. 1680
Louis Adeline Jean François-Xavier 92 Jérémie Cath. Pichet S. J. 1841 Jean-Baptiste Mathieu 2 Mathieu M. Thérèse Ls.	rie Audet S.L. 1729 Bourré B. 1761 1764
93 Joseph Henriette PoulinS.J.1841 M. Anne J. B 94 JBaptiste (61) Ursule Pichet S.J. 1841 Catherine Jos. 95 Ferdinand (61) Justin TheviergeS.J.1857 2° Justin Theorems J. 1887 2° Justin Theorems J. 1889	B. Nadeau S.W. 1783 s. Guay S.W. 1783 Jos. Gosselin "
Tuming Jos Pichet 1864 Claude	arg. Palin Q. 1698 Genev. Valière S. P1720 Anne Larrivé B. 1738
Joseph 97 Magloire (62) Josette GodboutS.L 1832 M. Josette Jacca Le même Josette Dalaire, S. Crox Alexandre	cq. Girard " 1799"
98 Paul (62) Emelie Blouin S.J. 1844 6 Claude (4) M. I 99 Louis (62) Angé Dupuis S.J. 1844 Le même Marg. Jahan 1857 Marguerite Jos.	Fse. Bourré, Chs. 1761 Bourg 1785 s. Bourassa B. 1788 1788
100 Joseph (62) Ange Labrecque 1848 M. Charlotte Frs.	s. Begin " 1796 erre Valière " 1796

DOC. DE LA SESSIO	N No 18		
BOI	LARD.	BOI	LARD.
7 Augustin M. Catherine Michel Le Même 8 Alexandre M. Charlotte (5)	Control of the contro	M. Charlotte M. Josette Catherine Marie Joseph	Ant. Gosselin " 1789 Jos. Valière " 1802 André Dupont " 1807 J. B. Dupont " 1807 2° Aug. Pilote " 1817
Cecile 9 Louis M. Josephine M. Charlotte	Charlemagne Couil- lard B. 1813 Jos Amable Couil- lard B. 1813 M. Ch. Labrecque B. 1798 Chs. Guay B. 1831 Bénoni Bergeron B. 1839	Antoine 11 Louis M. Angélique Françoise Le même Marguerite 12 Jean Baptiste (8) 13 Antoine (10)	Angé Lacasse B. 1755 Ls. Canier "1786 Ls. Mariage "1797 M. Marg. Plante S. M. 1775 Pierre Blais Bert. 1801 Genev. Queret S. M. 1774 Marg. Roy S. Chs. 1794
To Glanda	M. Eliz. Hélie Levis.1789 Jos. Roy S. G. 1819 Ls. Lessard S. G. 1847 Ursule Boulet S. G. 1815	13 Antoine (10) Marguerite Antoine Le même Charles Le même	Timothé Garant S. G. 1812 Charlotte Valière S. G. 1799 M. Anne Gonthier
11 Joseph M. Charlotte François Etienne Joseph Charles	V. de Simon Talbot Susanne Girard J. B. Labrecque 1830		Marg. Bussière B. 1801 F. X. Couture 1829 J. B. Roy S. Chs. 1835 Michel Poliquin S. Chs 1825 2° Pierre Quemeneur S. M. 1833
14 Antoine (9) 15 Isidore (10) 16 François (11) 17 Etienne (11) 18 Joseph (11)	Luce Bacquet S. M. 1843 Judith Roy S. G. 1828 Rosalie Baudouin S.G1818 M. Anne Filteau B. 1828 M. Ls. Guav B. 1829	16 Charles (13)	Pierre Fortin " 1839 Marguerite S.G. 1842 Charlotte Gosselin S.G. 1830 Angé Labrecque
Henriette Prudent Joseph Louis	Marg. Guay Levis. 1822 Ls. Larrivé B. 1853 Frédéric Rousseau " 1859	BOISSONNEA 1 Vincent Isabelle	S. Chs. 1835 U—ST. ONGE. Anne Colin S.F. 1669 René Desloriers S.J. 1694
20 Prudent (18) 21 Louis (18)	Vict. Gontier Lévis. 1831 Cath. Turgeon B. 1846 Henriette Dubé B. 1857 Marie Bilodeau B. 1852		J. B. Gélina " 1700 Anne Jeanne Poisson S.L. 1685
1 Jacques Marguerite Noël ' Gilles Guillaume 2 Noël	Marie Herepel Etn. Bouchard 1687 2° Julien Joyau 1687	Thérése 3 Jean (1) Elizabeth Nicolas Joseph Pierre 4 Jean Baptiste	Chs. Lefebvre S.J. 1741 Marg Choret S.F. 1707 Pre. Noël Plante S.J. 1746 2° Claude Guion " 1783 Josette Demeule
François Claude Louis Pierre Noël	Marie Morin Q. 1669 Pierre Lefebvre B. 1704	Madeleine M. Josette M. Louise Joseph	Gab. Dufour S.J. 1756 Ls. Emond 1757 Guill. Terrien 1764 2° Ant. Coulombe 1772
5 Claude (1) Marguerite Marthe 6 Pierro M	Louise Leblanc Marg. Salois S. F. 1697 Marg. Morin 1693 Ls. Bourbeau Q. 1717 J. B. Levitre 1721 Louise Gesseron J. B. Labrecque B. 1727 Pierre Forgues 1737	5 Nicolas Anne Françoise M. Josette M. Thérèse M. Angélique Pierre Nicolas	Anne Fse Tangué S.V. 1734 Michel Philippe Daniau S.F.S. 1758 J. B. Marseau S.F.S. 1758 Jaq. Baudouin 1761 Noël Roy Bert. 1767
Louis Charles 7 Louis 8 Pierre Catherine (2)	J. B. Caron "1745 Genev. Coté A. G. 1707 Ursule Caron Ls. Pouliot S. Chs. 1770	Joseph Le même Nicolas François 6 Pierre (3) Marie Françoise 7 Joseph (3)	Génév. Plante S. F.S. 1755 Génév. Gontier B. 1740 Gab. Duquet S. Chs. 1763 Jean Plante " 1723 Marg. Blais Bert. 1747
9 Jean Baptiste 10 Charles (6)	2° Frs. Coté " 1798 Angé Gosselin S. V. 1763	Victoire Marguerite M. Madeleine	Frs. Thibaut S.F.S. 1787 Ignace Fortier 1789 Jean Marie Fradet S.F.S. 1791

BOISSONNEAU-ST. ONGE.		BOISSONN	EAU-ST. ONGE.
Nicolas Joseph	21	Louis (9) M. Reine Mercier S.F.S. 1798 S.F.S. 1831
Michel		Marcelline	Gab. Aube S.F.S. 1012
Jean Baptiste	La test E . Se	M. Zoé M. Lorette	Jos. Canac 1842
8 Joseph (4) Anne Mad. Blouin	Г. 1785	Louis Louis	Magl. Morin
M. Marguerite Jos. Demeule S.J	Г. 1809	Pierre	
	1801	Vital	B) M. Eliz. Morriset 1792
M. Josette Ls. Abraham Del s	r. 1819	Louis (1	B) M. Eliz. Morriset S.M. 1792
M. Anne Frs. Beaucher S.F.		Le même	M. Eliz. Guérard 1 1802
Jean François	94	Etienne (1	
Amable Pierre	24	Marguerite (1.	2) M. Eliz. Blouin S.J. 1816 Jean Charlan " 1827
Joseph	E THE PARTY	M. Elizabeth	Martin Giguère " 1834
9 Pierre Nicolas (5) Thérése Genderon	8. 1763	Angèle Jean	Louis Moor "
Marguerite Chrysostome Duma		Joseph	
. S.F.	S. 1796	Pierre	
M. Thérèse Etn. Boulet m M. Angélique Frs. Morin	1797	Louis Nicolas (1	3) —— Mathurin — 1002
Françoise Pierre Canac S.I	2. 1797 26	Joseph (1	3) — Mathurin 3) Cath. Buteau S.F.S. 1822 3) Flavie Bolduc S.V. 1825
Pierre			D) I lavio Dolado
Louis 10 Joseph (5) Mad. Boutin S.F.S		ocan (1	S.V. 1855
Geneviève And. Thibaut	1806 29	Pierre (1	3) M. Emélie McNeil S.M. 1847 S.W. 1839
	I. 1807 I. 1802 30	Jacques	Josette Gagnon S. V. 1839
Marguerite Michel Mercier		Jacques	Josephe Queren
12 Joseph Marie M. Jos. Asselin M. Louise J. B. Bégin S.F.	I. 1795	Le même	Marcelline Richard S.V. 1845
Madeleine Claude Vaillancour		François- (1	8) Henriette Gagnon S.J. 1843
S.c	J. 1801	Variou	S.J. Terrien
Etienne Louis	33	Damase (1	8) M. Hombeline Terrien S.L. 1853 S.L. 1879
13 Nicolas (7) Marie McNeil S.V	7. 1789	Belzimire	Pierre Gosselin " 1850
M. Anne Firmin Bois	1811 34		Pierre Gosselin "1850 9) Emélie Demeule S.J. 1810 0) Marg. Rouleau S.R. 1831 Los Gaulin S.F.S. 1831
Marcelline Jos. Fortier Angile Pierre Leblond		Pierre (2 Marguerite	0) Marg. Rouleau S.R. 1831 Jos. Gaulin S.F.S. 1835 Joseph Paré " 1841
Archange Jacq. Fradet S.M.		Elizabeth	o opebu T mr
Nicolas	20 45 M	M. Angèle Pierre	Luc Boulet " 1832
Jean Prudent		Le même	Genev. Talbot " 1827
Pierre			Genev. Talbot ". 1827 1) Archange Aubé S.L. 1827 1) Constance Morin
Joseph 14 Jean Baptiste (7) M. Eliz. Buteau	37	Vital (2	
	S. 1777 38		1) Eliz. Turgeon 1851
Elizabeth Jos. Jolin Le même M. Chaire Lamand	20	M. Elizabeth Thomas (1	Jos. Gautron 4) Marie Couture 4) Thècle Noël S.P. 1822 S.P. 1822 S.P. 1865
Thomas		M. Olive	Nazaire Chatigny 1 1820
Louis Augustin			4) Cécile Rousseau S.F. 1827 4) Marie Giguère S.J. 1827
15 Joseph (7) M. Genev. Gagnon		François Xavi	er
M. Geneviéve Michel Guilmet S.	S. 1775 V. 1813 43	Joseph (2	4) M. Angèle Giguère 1827
	1814		4) M. Angèle Giguère S.J. 1827 S.Frs. 1837
Jacques	7 1701 44	Pierre (2	4) Vict Labbé S. Frs. 1837 (4) Coth Domnierre 1853
A Joseph (8) Eliz. Helie S.I	V. 1791 45 H. 1799		S. Frs. 18
17 Jean François (8) Julie Pouliot S.	J. 1803 46	Pierre (3	5) M. Restitut Couture 1836 S. Frs. 1836
Julie Frs. Hébert 2° Jean Plante	1832	Z.	5
Constance J. B. Audet	1835	Xavier (4	2) Eléonore Labrecque 1865 S.J. 1865
Madeleine Magl. Pichet		Toronh //	(2) Rose Dalaire S.J. 1865
18 Pierre (8) M. Angile Pepin (8) Soulange Frs. Curadeau		Joseph (4	2) Rose Dalailo
Cécile Jos. Terrien	1839		BOIVIN
Christine 2° PierreCoulombe F. X. Gagnon		Pierre	Etiennette Fafart
Damase	1010		Etiennette Fafart 3 Riv. 1664
François Xavier	T 1991	Marie	Jos. Simard S. Anne 1702
19 Amable (8) Ursule Pichet S.1 François	J. 1021	Augustin Pierre	
20 Pierre (9) Marg. Morin S.F.	S. 1789	Jean	
Pierre	1 1 1 1	Charles	

LA SESSION No 18	
BOIVIN.	BOLDUC.
2 Pierre (1) M Anne Paré	
(-) Lil. Lillio I ale	François
3 Charles (1) Anne Aimée Poulin	Paul 4 Zacharie (2) G. Jeanne Meunier
4 Jean S. Anne 1714	
(1) Mad. Simard	Zacharie
5 Augustin (1) Barbe Gagné S. Anne 1825	
Flerre	Marguerite Pierre Forgues S.V. 1745 Angélique Pierre Adam " 1753
Le même Reine Simard	M. Agathe Jos. Pilote " 1764
6 Pierre S. Anne 1825	
Le même	Jacques 6 Pierre (2) M. Jos. Leblond S.F. 1728
Le même Louise Bissonnet : 1757 M. Jos. Morin S.F.S. 1767	
Hélin	M. Josette Aug. Balard 11764
M. Gertrude Blanchet	00 71 71 71 70 00
	Pierre 2 Chs. Barillau S.G. 1806
8 Pierre Togette Poutin	Joseph
Le même Josette Boutin	7 Joseph (2) Thérèse Poulin S. Joa. 1727
Cath. Robitaine,	M. Anne Jacq. Bélanger S.V. 1764 Pierre
Catherine Ls Létourneau S.V. 1781	
The Etn. Corriveau 1 1785	Agnès Aug. Roy S.M. 1774
10 Simon (6) Marie Deblois S.F. 1799 (7) M. Genev. Gagnon	9 Zacharie (4) M. Anne Poulin S. Joa. 1756
M. F. S. F.S. 1767	
M. Euphrosine Geneviève Jos Gagnon 1793	
Sillion " Tito	Jean Baptiste 11 Louis (5) Angé. Mercier Bert. 1751
Jean-Baptiste François	Le même M. Marthe Couture B.1754
Michel	Le même M.Jos. LabrecqueS. V.1760
11 Joseph	Catherine Jos. Roy 1790
(7) M. Scolastique Chiasson S.F.S. 1773	Marie Michel Boissonneau " 1791 Joseph
	François
12 Simon S.M. 1707	Michel
Ursula (7) Iteme Gagnon 3.F.S.1132	
Elizabeth J. B. Beaucher ii 1823 Margoli: J. B Morin ii 1837	Jacques Charles
Marcelline J. B Morin 1837 Françoise Jos. Samson 1843 Chs. Langlois S. V. 1819	Michel
	13 Pierre (6) M. Genev. Guilmet S. V. 175
M. Sophie Felix Belanger # 1821 Ant. Mercier # 1829	M. Josette Chs. Dalaire "1774 2° Jean Gagné "1789
	Pierre
François Xavier Simon	14 Joseph (6) M. Marg. Pilote S.M.1761
	Etienne
13 Jean Baptiste (9) Marg. MarseauS. F.S. 1797 Brigitte Flavier Duchespean	Joseph Pierre
Flavien Duchesneau	15 Pierre (7) Eliz. Cloutier S.R. 1752
A Minime Marg Pagnet 1807	Marguerite Chs. Tangué S. V.1781
Reine Fee Picard	Pierre Jean Baptiste
14 F	16 Pierre M. Ls. Roy
	M. Louise Michel Gautron S.V. 1790
16 Sine Fra Margan S F S 1844	" 2° Pierre Denis S.G. 1828 Michel
	Louis
(12) Angé. Samson S.G.1828	Ammuntin
V. d'August Blais.	François 17 JeanBaptiste(10) Marg. Filion S.Joa.1760
18 François Xa-(12) Fse. Baudouin S.F.S.1844	17 JeanBaptiste(10) Marg. Filion S.Joa.1760 M. Josette Aug. Bernard Marseau
	S.V. 1797
BOLDUC.	Marie J. B. Quemeneur 1797
1 Louis Louis (1) Eliz. Hubert Q. 1668	Marguerite Frs. Aubé "1799 Jean Baptiste
Rom!	Paul
4 Louis	18 Joseph (11) Marg. Bernard S.V.1787
Tierro (1) Louis Caron S. Anne 1097	Marie Pierre Corriveau "1812 M. Louise J. B. Hélie "1813
oseph	M. Louise J. B. Hélie "1813 François Xavier"
René	Guillaume
	Louis
3 Louis Le même Agnès Dufour Agnès Lebland S F 1798	Joseph Pierre
Agnès Leblond S.F. 1728	19 Miche (11) Genev. Bernard S.V.178

BOLDUC.

	В	OI	LDUC.	1
90	Tuenasia		Conor Planin Pont	1015
	François Jacques (1	2)	Genev. Blouin Bert. M. Thérèse Cadrin	The same of
21	o acques (1	-,	S.V. 1	1783
	Le même		Suzanne Roy S.V.	1791
	Geneviève		Antoine Pigeon S.M.	1820
	Rosane		Basile Blouin "	1827
99	Alexis	2)	M La Voisin S V 1	1701
20	Charles (1 Marie	4)	M. Ls. Voisin S.V. I J. B. Dumas "J. B. Quemeneur S.M. I	1842
	Marguerite		J. B. Quemeneur S.M.	1840
	Antoine			1000
23	Michel (1	2)	M. Anne Lacroix S.M.	1894
01	Le même	01	M. Ls. Rémillard Genev. Bruneau S.V.	1797
24	Pierre (1	3)	Genev. Bruneau S. V.	1809
	Maria		J. B. Dépont Jos. Mercier	1806
	Pierre		obs. Hereici	1000
	Le même		Eliz. Lorandeau S.M.	1793
	Elizabeth		Chs. Lainé S.V. Jos. Cochon "Drudent Lefebvre"	1814
	Marguerite		Jos. Cochon	1821
	Louise Flavie Julie		Prudent Leiebvre " Prudent Boissonneau	1024
	Flavie oune		S.V.	1825
	11		2º Jean Morin	
	Jacques			1
	Joseph			
0-	Augustin	1.41	Mai Galia GM	1701
25	Etienne (1 Marguerite	L4)	Marie Cadrin S.M. Michel Roy	1837
	Etienne		AND THE REAL PROPERTY OF THE PARTY OF THE PA	
26	Joseph (1	(4)	Ursule Cadrin S.M.	1802
27	Joseph (1) Pierre (1)	4)	Ursule Cadrin S.M. Reine RémillardS.F.S.	1787
	Marguerite		Bénoni Tangué S.Chs.	1819
	Joseph			I PATE
98	Jacques Pierre (1	5)	M. Jos Corriveau S M	1771
20	M. Madeleine	10)	M.Jos. Corriveau S.M. Nicolas Roy S.V. Frs. Rousseau	1795
	Madeleine		Frs. Rousseau	1801
	Pierre			
	Etienne			-
	Jean Baptiste			
90	Joseph	15)	Thárèse Bernard S V	1788
30	Michel	LUJ	Rosalie Roy	1783
	M. Marguerite	9	Thérèse Bernard S.V. Rosalie Roy " Jos Labbé S.M. J. B. Talbot "	1816
	Marie		J. B. Talbot "	1807
	Michel			
31	Augustin (J. M. Archange	16)	M. Fse. Blais S.V.	1788
				1808 1810
	Marguerite M. Victoire		Paul Catellier	1828
	Jean Bantiste			The state of
32	François (1	16)	Genev. Aubé S.V. Alexis Mercier "	1791
	M. Geneviève M. Louise		Alexis Mercier "	1814
	M. Louise		Louis Roy "	1817
	François Joseph			
	Louis			
	Pierre			
33	Louis (1	16)	M. Jos. Roy S.V.:	
	M. Josette		Jos. Goulet	
	Angèle Louis			1819 1820
	Victoire			1823
	Luce			1834
	M. Cécile			1839
	Isidore			PER
	Louis			FIELD
21	Joseph Paul (1	17)	M. Ls. Paré S.Joa.	1763
94	Marie	1)	Pierre Roy S.V.	1794
	M. Louis		Paul Marseau "	1797
	Pierre			
34	JeanBaptiste(1	17)		
95	M. Josette			1821
30	Louis		Josette Naud	1

5-6 EDOUARD VII, A. 1906 BOLDUC.

1				Q X7 1795
HE .	Marguerite		Jacq. Morin	S.V. 1795 Bert. 1821 S.V. 1827
36		(17)	Angèle Lessart	Bert. 1827
37	Louis	(18)	Eliz. Brochu	D. V. Z
	Le même		Jeanne de Chan	Bert. 1837
90	D:	(10)	Tues Démilland	S.G. 1828
90	Pierre Pierre	(10)	Luce Rémillard	
39		(18)	Luce Lessart	S.V. 1830
00	vier vier	(10)	Luce Lessait	
40	Guillaume	(18)	Sophie Mercier	1841
	Antoine	(22)		Ths. 1821
	Le même	()	Marie Boulet & Genev. Guibord	S.V. 1820
	Charles			S.M.1817
	Alexis		Marie Lacroix	
43	Pierre	(24)	Genev. Ratté	1836
	Geneviève		Ls. Beaudoin	, 1839
	Sophie		Théodore Tangu	ie '' 1843
	Emélie Archange		Jacques Fradet Tho. Abraham	
	Archange		1110. Abraham	S.V 1846
	Michel			
	Louis			
	François Xa	vier		
	Jacques		The same of the sa	S.V.1820
	Jacques	(24)	Marie McNeil	
	Joseph	(24)		1834
46			Mad. Mercier	~ 34 1824
47		(25)	Marie Roy	S.M. 1850
40	Marguerite	(07)	J. B. Baudouin Julie Bissonnet	" 1820
40	Joseph Antoine	(21)	June Dissonner	
49	Jacques	(27)	Angèle Bissonne	et _ 1095
10	one ques			D. 111.
50	Pierre	(28)	M. Anne Richa	rd - 1803
100		(,		rd S.M. 1803
	Edouard			
	Joseph			
	Pierre			
	Antoine	(00)	D . T	S.M. 1814
51	Etienne	(28)	Reine Lefebvre Angé Fortier	S.G. 1824
50	Le même	(28)	Angé Rousseau	S.M. 1824 S.G. 1819 S.G. 1819
	Jean Bapte. Joseph	(28)	34 11' Degg	amt ook
00	ooseph	(20)	Marcelline Dos	S.F.S. 1820
54	Michel		Genev. Gontier	
1	Michel			S.M. 1808
55	Michel	(30)	M. Jos Ratté	S.M. 10
	Archange	The same	Ant. Chamberla	n 1839
				S.M. 1839 S.M. 1839
	Christine		Frs Pilote	D.10
	Michel		Olivo Fradot	S.M. 1849
56	Le même Louis, fils	de	Olive Fradet	
00	Ls. Marie	et		
	d'Agnès Pe		M. Placide Cun	ningham 1823
		137		N. W.
	M. Zéloide		Michel Carbon	s.P. 1837
7 1	1			D. T.
57	Jacques		Marie Fafart	S.M. 1851
	Emérentienr	ie	Ant. Bolduc	D.
	Jacques			
50	Henri François		Génev. Audet	
90	Nazaire		Genev. Mudeo	
59	Charles		Marg. Baudoin	
1	Charles			
	Antoine			All Sans
		14/1/2		Bort. 1824
60	Jean Bte	(31)	Apolline Blouir Léandre Blais Jérôme Urbain	S.V. 1854
	Célina		Léandre Blais Jérôme Urbain	Vézina 1857
	Philomène		Jerôme Urbain	Vézina S.V. 1857
	Flore		Octave Corrives	u 1967
	FIOLE		Octave Corriver	s.v. 1867
	Théophile	-		
	Siméon	11		

DOC. DE

noc.	DE LA SES	SIO	N No 18				
					-	enteres .	
61	To.	BOI	LDUC.		BONNEAU-	-LABÉCASSE.	
	François Emélie Désanges	(32)	M. Louis Roy S.V. 1818 Magl. Lemieux S.V. 1844		Marie	2° Jos. Marie Boulet S.F.S. 178	57
	Piançois Xav	ier	Thos Boutin S.V. 1853		Thérèse Zacharie	Ls. Véricol S.Frs. 17	53
02	Joseph	(32)	M. Angèle Roy S.M. 1821	1812	Jean Baptiste Pierre		
63	Pierrocitiii	ie	Olivier Corriveau	6		Mad. Parent Beauport 17:	27
64	Louis	(32)	Félicité Dubord S.M. 1827 M. Eliz. Théberge	0.000	M. Anne Jean Baptiste (5)	André Turgeon B. 176 Dorothée Coté S.P. 176	60 43
65	François Xa Louis	vier (32)	S.G. 1827 M. Marg. Tangué	L Still	M. Josette M. Victoire	Etn. Dalaire S. Frs. 176 Frs. Champagne S. Frs. 176 2º Jos. Emond S. J. 183	69
66	Victoire		Nazaire Bolduc S. Chs. 1845			M. Jos. Noël S.P. 173 M. Jos. Gosselin S. Tho. 173	57 51
	Juli.	(33)	Julie Fse Lessart S.M. 1838	mil	M. Choquette Thérèse	Roy S.F.S. 177 Jean Frs. Mercier	75
67	100-1	1001	Chs Hélie			S.F.S. 178	
00	Pierre	(33) (34)	Marg. Gagnon S.V. 1835 M. Thérèse Marseau		Louise Reine	Jacq. Leclaire S.F.S. 178 Pierre Morin S.F.S. 179	
	Louise		Pierre Paquet S.M. 1797 S.G. 1818	1	Pierre Basile		
69	Angélique Pierre Pierre		Ls Lemieux S.G. 1822	10	Jean Baptiste	Judith Duchèsne S. Anne la Pocatiè	re
.0	Flerre	(36)	Joséphine Lacroix B. 1848 M. Anne Mercier	11	Jean Baptiste Pierre (9)	M. Anne Thibaut	
71	Charles		S.Chs. 1853 M. Caroline Baillargeon	11	M. Françoise	S.F.S. 179	
72	Mist .		S. Chs. 1862		Julie Julie	Pierre Paré S.V. 180 Jos. Langlais 183	
		(42)	Sophie Talbot S.M. 1839		M. Flavie	J. B. Morin 183	35
75	Jacques Lacques	(43)	Angé Quéret S.M. 1842		M. Archange	Jean Naud 183	
76		(43)	Marie Thivierge S.M. 1843 Eliz. Quéret S.V. 1869		Marguerite M. Anne Romaine	Jean Lacasse 184 Chs. Lacasse 189	
	THEOINE.	(48)	M. Emérentienne Bolduc	12		M. Anne Morin	10
77	Pie		S.M. 1851			S.V. S.F.S. 179	
		(50)	Luce Fradet S.G. 1828		Marie Loop Pontists	Michel Cochon S.V. 183	30
	osebu	(50)	M. Marg. Roby S.M. 1834 Angèle Gasselin		Jean Baptiste Prudent		
80	Edouard		S. Chs. 1835		Basile		
81	Michel Michel	(50)	Sophie Langlais S.V. 1839		Pierre	T . D	00
83	Jachel	(55)	Angé James S.G. 1826 Anastasie Savoie S.V. 1840	13	M. Louise	Jacq. Durand S.Frs. 183	
84	Jacques Henri	(57)	Julie Cochon S M 1842		Jean Baptiste	sacq. Durand B.Fis. 10.	
		(57)	Vitaline Roy S.M. 1854		Pierre		
87	Charles	(59)	Viet. Bolduc S.Chs. 1845 M. Luce Roy S.V. 1857		Le même	M. Ls. Martel Isle aux Coudres 180	05
	ruttoine	(59)	M. Luce Roy S.V. 1857 Vitaline Fournier		Marie	Jacq. Quemeneur S.L.184	
88	Théophile Siméon		S.Chs. 1859		M. Louise	Jos. Bouffard S.L. 182	27
09	Siméon Siméon	(60)	Philomène Roy S.V. 1866		Judith	Chs. Coulombe S.L. 184	
		(00)	Cath. Emélie Forgues S.M. 1866		Elizabeth	2º Ls. Godbout S.L. 186 Jos. Coulombe S.L. 186	
	Le même		M. Arthemise Roy		Joseph	50s. Coulombe 13.11. 10	10
90	Frs Xavier	1011	S.V. 1870	14	Charles	Fse Vaillancour	
01	Pierre M. D.	(61)	Emélie Couët S.M. 1847 Philippine Roy S.V. 1848	15	Charles Basile (12)	M. Genev. Morin S.M.183	37
	Belzimire			19	Joseph (12)	M. Genev. Morin S. M. 186	01
92	Frs Xavier	(64)	M. Charles Roy S.Chs-1861	16	JeanBaptiste(12) Prudent	Angèle Boulet S.F.S. 184	42
93	Pierre				JeanBaptiste(13)	Marie Gagné S.F. 181	15
		(68)	Josette Rémillard			Eliz. Genest S.P. 185	
	PON		S.M. 1825			Genev. Bouffard S.L. 183 Désanges Blais S.P.S. 183	
	DONNE	IU-	-LABÉCASSE		Pierre	M. Celeste Fournier S.T.	
	Joseph		M. Anne Lelong S.F. 1670		Le même	M. Genev. Samson S.P.S. 181	14
	He man					Theotiste LeblondS. G. 185	28
	- can		Mad. Duchesne S. Frs. 1684	23	Joseph (15)	Emélie Marcoux S.Chs. 186	62
	Augustin Dominique Basile				BOU	CHARD.	The same
9	Basile			1008		I I D C I	
	oseph	(1)	Anne Bissonnet S.F. 1696	1	Nicolas	Anne LeRoy S. Anne S. Tho. 167	70
3	Jean		S.M.		Angélique	Ls. Bossé Cap. St. Ign. 169	
2	Domin:	(1)	Eliz. Gagné S.Frs. 1708		Eliz. Agnès	Chs. Fournier Cap.St.Ign	n.
		(1)	Fse. Gingras Q. 1716		Tila Amia	2º Los Morin Can St Im	
	Marie	(1)	Genev. Gagné Q. 1713 Jean Jolin S. Frs. 1740		Eliz. Agnès	2° Jos. Morin Cap.St.Ign 170	
			D.110, 1110				

5-6 EDOUARD VII, A. 1906 BOUCHARD.

BOUCHARD.

Nicolas Charles Pierre Ignace Pierre 2 Ignace Marguerite (1) M. Jeanne Roy Bert. 1712 Aug. Guimet Bert. 1735 Pierre Terrien M. Angélique Bert. 1739 Jos. Pruneau M. Josette Jos. Pruneau Bert. 1752 Thos. Denis Bert. 1766 Pierre Pruneau S.V. 1754 Isabelle M. Claire Joseph Guillaume Basile

Nicolas (1) Anne Viau S.G. 1709 Pierre (1) Marie Fournier S. Tho. 1709 Joseph (4) Marg. Caron

5 Pierre Augustin Pierre Charles

Joseph Marie 6 Charles (1) M.Jos. Corriveau S.V.1749 J. B. Quemeneur S.V.1769 Paul Gougue S.V. 1769 Angélique Françoise Charles

S.V. 1750 11 1783 Pierre (1) Ursule Roy J. B. Brochu M. Ursule Nicolas Pierre Charles

8 Joseph M. Josette (2) M. Mad. Boutin Bert 1746 Aug. Morin Aug. Morin "1781 Monique Boulet S. F. S. 1750 1781 Guillaume Ignace Augustin

10 Basile (2) M. Anne Blais Bert. 1765 Le même Cath. Minier Islet. 1781 Basile

11 Pierre Marie Talbot S.P.S. 1761 Fse. Picard Chs. Samson 12 Augustin " 1771 M. Françoise M. Madeleine 1790 René Toussaint Morin

S.P.S. 1791 M. Mad. Morin " Le même 1784 M. Madeleine M. Marguerite Ign. Létourneau " 1806 Prosper Goudreau S.P.S. 1813 M. Françoise J. B. Lemieux S.F.S. 1821

Pierre Augustin

Augustin 13 Charles (5) Angé Cloutier S.P.S. 1774 Marie Frs. Picard " Pierre Joseph

Charles 14 Joseph Marie (5) Theotiste Gagné S.Tho. 1775 Ant. Chamberlan S.M.1798 Theotiste

Joseph Marie (4) Eliz. Couillard S. Tho 1744 15 Joseph Le même Marg. Coté " 1749 Jean Baptiste

16 René Marie Cyr Louis

Josette Quéret S.G. 1795 (6) M.Angé Chretien S.V.1776 J. B. Hélie " 1806 (6) Cécile Solien " 1784 Le même Charles M. Françoise 18 Charles

Cécile Frs. Turgeon Gab. Mercier 1804 11 M. Ursule 1808 11 Julie Féréol Balan 1829 11 Bénoni Roy Barbe 1833

(1) Marg. Brochu André Blais Nicolas 1785 11 Marguerite 1812 11 Frs. Balan 11 1820 Angèle

Nicolas Etienne Jérémie Pierre

(7) M. Archange Blais Bert. 1788 S. V. 1809 20 Pierre 1821 Pierre Roy M. Archange Jacq. Fournier Ls. Pepin Séraphine M. Ursule 1832 2° Manuel Aubé 11 Sophie Adé Abel Rousseau Cécile Ed. Balan Pierre

Jean Baptiste (9) Reine Langlois S.F.S. 1777 21 Ignace M. Josette Frs. Baudry

Ignace (9) Marg. Clément S.H. 1785 22 Augustin

Jean Baptiste
23 Pre, Augustin(12) M. Marg. Denis S. Chs 1808
S. Cleuré
S. Cleuré
Angé Morin S.F.S. 1832
24 Augustin (12) M. Marg. Talbot "
25 Pierre (13) M. Therèse Picard
S.P.S. 1801

S.P.S. 1801 1827 Emérentienne Jos. Mondina Prudent Gendreau S.P.S. 1831 Théodore

Noël (13) M. Dorothée Simoneau S.P.S. 1805 26 Charles Charles

S. Tho 1820 François Xavier 27 Joseph Marg. Coté Charles Thomas

28 Joseph Marie(14) Cath.ChamberlanS.M.1793
Marie
Euphrosime
Joseph
Fr. X. Brochu
" 1836 M. Anne Gagnon " 1875 Geo. Chamberlan " 1847 Joseph Le même M. Hermine Geo. Chamberlan "154" Marcelline Jos. Tangué S. V. 1844 29 JeanBaptiste(15) M. Vict. Oresteille S. Tho. 1717

Chs. Frs. Simoneau Françoise Joseph

Frs. Brousseau S.Tho 1801 Etienne Le même Alexis 31 Louis

(16) Marg. Lacasse S. Chs. 1778 Pierre Audet S. G. 1799 Marguerite Pierre Louis Réné

S.G. 1808 Levis 1839 (18) Marie Guilmet Nicolas Marguerite Jos. Couture, David

S. V. 1812 Pierre M. Victoire 33 (19 Vict. Roy Michel Eustache S. V. 1833 Letellier

S. V. 1822 Pierre (19) Eliz. Searle Etienne Etienne

(19) M. Anne Kéroack S.P.S 35 Jérémie 36 Pierre (20) Eliz. Enouf

37 JeanBaptiste(20) M. Angèle Bilodeau Bert.

38 Ignace (21) Marg. Morin S.F.S. 1896. 39 JeanBaptiste(22) M. Anne Baudoin S. H. 1890. 40 Noël (25) M. Ls. Henriette Berne. 41 Pro. V. 41 Frs. Xavier (26) M. Rose Coté S.P.S. 1839 42 Charles (26) Luce Picard S.F.S. 1836

BOUCH	ADD
48 Ch m	AKD.
43 Chs. Thomas (27) M	. Edwidge Martineau
11 Paul (27) M	. Symphorose Belanger
45 Joseph (28) Jo	S.V. 1858
10 soseph (29) M.	sette Pepin S.M. 1835 Vict. Rousseau
47 Alexis (29) M	S.P.S. 1820 Sophie Picard S.P.S.
48 Etienne (29) M	. Genev. Rousseau
Le même M	S.P.S. 1827 arg. Minville S.P.S.
49 Basile (10) M	1840
	Jos. Demeule S.L. 1805 arg. Rousseau S.F.S. 1804
51 Louis (31) Ma	arg. Labrecque S.G. 1804
52 D: PH	
	arie Turgeon B 1814
54 Bernard (32) M	arie Samson, Levis 1837
	elicité Tremblay
D:	
I IAPPO	STATE OF THE PARTY
14)][0	ngele Leclaire
	s. Pepin S.Chs. 1852 c. Couture 1857
	s. Couture "1857 sette Tremblay
58 Gédéon Henri	secte Hemolay
	odeste Patry S. Croix
59 Pictusippe	
	Ursule Mercier S.V.
60 Etienne (34) M	1826
	. Vitaline Gagnon
61 Joseph (51) M	S. Chs. 1852 arg. Baudry Levis 1837
62 François (51) M 63 Pierro (54) Ju	lie Audet S.J. 1825
(55) M	. Chs. Bernier S.Chs.
64 C43,	1845
	arie Roger S.J. 1855
1 (58) Sa	ra Labrecque S.L. 1861
1 Quatrin BOUCI	IEK.
2 Elie	eanne Denis
Elie M	. Mad. Boucherie
Elie M 3 Jean (1) M	. Mad. Doddherie
	ad. Paré S. Anne 1678
* Elia	
	nérèse Montambaut
5 François M	S.F. 1700
E-maries	Anne Demers S. Nic
François Gignace Charles	
Chace Fe	e. Pouliot S. Nic
15 (6)	7 C

(3) Mad. Gravel, Jacob Notau

Marg. Carbonneau Bert.
1726
Alexis Gagné Bert. 1743
Joseph Isabel Bert. 1749
Jean Morel S.P.S. 1764
(6) Marg. Filteau B. 1733
(5) Marie Rémillard S. V. 1758
M. Jos. Couture B. 1763
(5) Eliz. Couture S. V. 1760
(7) Genev. Vermet S. Chs.
Bert. 1733
Paul Gaumont 1766
2° Boniface Aubé

S. Chs. 1799 " 1773

30 Pierre

Josette

Paul Gaumont 2º Boniface Aubé

Bart. Audet

J. B. Bilodeau Bert 1742

M. Josette Paschal

Joseph Le même

Catherine
Marguerite
Catherine
8 Charles
9 Charles
Le mâme

Le même 10 François 11 Paschal

M. Anne

11

Reine Bernard Jean

BOUCHARD.

		00	JIIAIU.			
	Peirre					
	Le même		Marie Hélie	S. Chs.	1755	
	Marie		Marie Hélie Alexis Bilodeau M. Anne Picard	1 11	1785	
12	Joseph	(7)	M. Anne Picard	S.F.S.	1753	
			J. B. Blais	Bert.	1779	1
	Angélique Marguerite		J. B. Blais Jacq. Quirouet J. B. Quéret	11	1779	h
	Marguerite		J. B. Quéret	- 11	1793	
	Joseph					
	Jean					
13	Jean		Marie Guilmet	****		
	M. Josette		Ls. Chatigny S	. Chs.	1772	
	M. Charlotte	,	J. B. Lepage	11	1785	
	Jean					
	-					
	Charles					
	Le même		Marie Roy Ls. Paradis Ls. Morisset Ls. Rouleau	S.V.	1770	
	Marie		Ls. Paradis	S.Chs.	1800	
	Marguerite		Ls. Morisset	"	1812	
	Louise		Lis. Rouleau	"	1822	
14	Augustin		Mana Franket			
14	Etienne		Marg. Frechet	D	1786	
15	Josette Charles		Marg. Fréchet J. B. Nadeau Agathe Coté	D.	1100	
19	Charles Fran	nois	Againe Cote			
	Jean	içois				
16	Jean	(11)	Maria Rlais	SV	1761	
10	Maria		Marie Blais Zach Couture			
	Joan Maria		Zach Couldre	D. Ons	1100	
17	Bernard	(11)	M. Anne Dalair Frs. Bernard	ASM	1772	
	Le même François	(11)	Frs. Bernard	11	1797	
	François		I Ibi Dolling		7	
18	Pierre		M. Théotiste G	ontier		
					1785	,
	Marie		Nic. Gontier	11	1806	
	Marguerite		Jos. Denis	S.M.	1824	
19	Joseph	(12)	M. Genév. Isab	el Bert.	1787	
	Marguerite		Nic. Gontier Jos. Denis M. Genév. Isab Jos. Mercier Frs. Pelchat	11	1826	
	Marie		Frs. Pelchat	S.F.S	1827	
	Laurent					4
	Le même		M. Anne Jolin	S.F.S.	1833	
20	Jean	(12)	M. Eliz. Coutu	re		
			Frs. Pelchat M. Anne Jolin M. Eliz. Coutu	S.P.S.	1791	
	Jean Baptist	е		Q TT	1000	
	Le même		M. Anne Duma M. Jos. Cloutie	is S.H.	1805	
21	Jean Baptist	te	M. Jos. Cloutie	er		
	Guillaume					
22	Veuf de Fs	e Po	M. Rose Boivin	Mania	1700	
		ега	ré S.	Marie	1790	
	Pierre Le même		Mad. Lepage	SM	1894	
93	Jean	(22)	Marie Labrecqu	10.111.	1024	
20	o can	(20)	marie Labrecq	S. Chs.	1786	
	Michel			. 01101	2,00	
	Charles					
24	Charles	(13)	M. Reine Mim	aux		
		()		S.H.	1802	
	Pierre					
25	Augustin		Judith Nadeau			
			\$	S. Chs.	1806	
	Judith		Alexandre Cou	ture		
				S.Chs.	1832	
	Augustin					
26	Charles Fran	çois	Angé Bourrassa Mad. Brault	a Levis	1785	
	Le même		Mad. Brault	S.P.	1807	
27	Jean	(15)	Marie Deslisle	S.H.	1804	
4	4	140	35 . 77 1	0.35	1805	
28		(16)	Marie Helie	S.M.		
	Marie		Pierre Bilodeau			
	Marguerite		Adrien Remilla		1822	
	Françoise		Jean Pouliot	"	1824	
	Gervais					
	Jean					
20	Charles François	(17)	M. Jos. Crepea	SP	1798	
to the	TIMESON	1461	man o our orchod	to Public a	4100	

Theotiste Fortier Jos. Lemieux S.G. 1824

BOUCHARD.

31 Michel fils Marg. Viger, Marie de Prisque Beauce 1791 Marg. Huot Le même Euphrosfme Dion

S. Frs. 1823 Fse. Guilbeau S. Joa. 1806 32 Jacques fils de Jacq. et Dor-othée Alaire. Louis

33 Laurent

(19) Thède. Marcoux Bert. 1817 39 J. Baptiste 35 Guillaume (20) M. Mad. Patry S. H. 1820 (21) M. Mad. Blais Bert. 1812 36 Pierre (22)Anastasie Asselin

S.M. 1820 37 Charles Fse. Couture S. Chs. 1813 M. Ls. Noel 38 Michel (23)S.L. 1832 39 Pierre (24)Archange Nadeau B. 1846 (25) M. Fse. Coutere

40 Augustin

S. Chs. 1830 11 1859 Angéle Oliver Peltier Alexandre (28) M. Cécile Gautron

41 Jean Le même

S.V. 1818 S.V. 1818 Luce Labrecque S.G. 1824 (28) Marg. Lemieux S.G. 1823

42 Gervais 43 Charles

44 Louis

Agnès Thibaut S.G. 1824 (32)Christine Gagné

S. Frs. 1843 (40) Hermine Labrecque 45 Alexandre B. 1859

BOUFFART.

1 Jacques Jacques Anne Leclaire Guill. Couture Anne Catherine Marguerite Pierre Couture S.P. 1680 S.L. 1703 1709 1727 Jean

François 2 Jean

(1) M. Fse. De Caruel

S.L. 1709 Geneviève Jean Chabot 1637 J. B. Coté M. Louise 1733 Jacques 3 François M. Anne Fournier

Pierre Ignace Jean Baptiste Basile Ambroise

4 Jacques (2) M. Genév. Gosselin

S.L. 1731 Frs. Morin Chs. Paquet M. Françoise S.L. 1753 Françoise Elizabeth B. 1762 Ant. Labrecque S.M. 1775 Pierre Jacques Antoine Antoine

5 Jean Baptiste (3) Fse. Maranda S.L. 1756 Le même Marg. Leclaire 1762 Basile Louis

6 Pierre (3) M. Angèle Cochon Jean

Jacques Pierre Louis

Ignace M. Françoise (3) Fse. Pouliot S.P. 1762 S.L. 1789 Jean Godbout Ignace Le même Marie Gendreau 1775 Marie Ls. Abraham Delisle

S.L. 1802 Louise

BOUFFART.

(3) M. Thérèse Pouliot S.V. 1773 8 Basile Louis Marie

Louis

(3) Marie (Goulet) S.H. 1773 Jacq. Hélie " 1808 Claude Lacroix " 1809 9 Ambroise Thérèse Madeleine François Jacques Ambroise

Le même . 10 Jacques 1I Antoine

Mad. Belleau (4) Anne Dufaut S.P.S. 1763 (4) Genev. Fournier " (4) M. Mad. Turcot S.J. 1769 Joseph 12 Pierre

13 Antoine

(4) M. Jos. Guilmet S. Tho. 1774 S.L. 1798 1833

Fse. Rouleau

Jos. Clément

(5) M. Susanne Labonté

S.P. 1829

Antoine 14 Louis Scolastique Marguerite Jean Elie Pierre

Chs. Rousseau Louis

Jude 15 Basile

S.P.S. 1807 M. Susanne Pierre Langlois S.P. 1799 S.P. 1801 S.L. 1826 Edouard (6) Marie Noël (6) Mad. Noël Frs. Nolin 16 Jean Pierre Françoise M. Madeleine

Apolline Pierre

Abraham Corriveau S.L. 1830 1836 Basile Corriveau

18 Louis

S. Chs. 1804 (6) M. Jos. Lecours

(6) M. Marthe Leroux S.L. 1806 19 Jacques (7) Véronique Maranda 20 Ignace

Charlotte Jacques Ignace

S.L. 1798 Abraham Simart "

21 Louis Geneviève Joseph

S.L. 1798 " 1835 (7) Fse. Godbout Jos. Bonneau 1858 2° Frs. Cinqmars

Ignace David Ls. Marie Thérèse Marie David

(8) M. Mad. Fradet S.V. 1801 Raphael Tangué " 1838 Pierre Corriveau " 1838

Louis 23 Louis 24 Ambroise 25 Françoise (8) M. Ls. Nadeau S.G. 1806 (9) M. Mad. Hélie S.H. 1798 (9) Marg. Lacroix S.M. 1808 (9) Arabayan S.M. 1808

26 Jacques

(9) Archange Fontaine S.H. 1812

(11) M. Théotiste Picard S.P.S. 1791 S.P.S. 1818 27 Joseph , M. Théotiste Augustin Bert. 1798 Joseph

(13) Marg. Wells Antoine Jean Baptiste Charles

Louis Le même 30 Jean

S.G. 1824 (14) Marg. Mercier S.G. 1829 Angele Corriveau S.L. 1829

31 Pierre Anastasie (14) Angele Corriveau S.L. 1830 (14) Michel Archange Lacroix S.L. 1830 (14) Fse. Prémont S.P. 1831 S.L. 1854 (14) Fse. Prémont Frs. Alain

BOUFFART.	BOULET.
Etienne	
32 Jude (14) Anastasie Fleury	Augustin Alexis
33 In: S.P.S. 1838	Louis
33 Elie S.P.S. 1838 34 Edouard (14) Olive Rousseau S.M. 1839 (15) M. Chs. Picard S.P.S. 1835	4 Martin (1) Fse. Nolin S.P. 1698
35 Pignard (15) M. Chs. Picard S. P.S. 1835	Elizabeth Jos. Denaut S.P.S. 1728
(-1) Litting. Crepeate 10.1. 1020	Angélique Etne. Corbin Q. 1733
Louis S. Croix	Alexis
fina - ·	Jacques 5 Joseph (2) Monique Meunier S. Anne
36 Ignace (20) Natalie Labrecque	1723
37 Jan S.J. 1825	Monique Guill. Bouchard S.F.S.1750
Mario	Marguerite Jean Laurent Roy 11754
M Delin Ant. Carrier 5.11. 1012	M. Josette Jean Fradet S.F.S. 1759
	M. Génévieve J. B. Jolin 1762 Françoise Alexandre Roy 1764
00 Joseph (01) 35 T D GT 1007	M. Madeleine Alexandre Roy " 1764 Pierre Fontaine " 1774
Alexis (-1) 11. 10. Donnetta O. 1. 1021	Antoine
Louis 39 Ignace (21) Angèle Pouliot S.L. 1837	Augustin
W. Coloni	6 Jean Baptiste Marie Asselin S.Frs. 1727
Louis Achille Ferd. Labrecque " 1858	M. Thérése Etn. Dion S.F.S. 1756
George	Madeleine Mathurin Gagnon " 1760 Geneviève Mathurin Dubreuil " 1766
Time I Ut	Jean Marie
Louis (22) 35	Joseph Marie
Philipeme Marie Gagnon 11837	7 Guillaume (2) Mad. Miville S.P.S. 1727
	Geneviève Laurent Cloutier S. Tho
	Le même M. Anne Dandurand
	S.Tho. 1734
	Jacques
Edouard 45 Joseph Marie Bilodeau Marie Bilodeau	François Xavier
	8 Louis (2) M. Eliz. Chiasson Bert1730
To Féréal	9 Louis M. Genev. Daniau Bert 1731
	Jacques 10 Paul (2) M. Claire Minville S.Tho.
47 JeanBaptiste(28) Archange Pruneau Bert 48 Ct. 1826	1731
	M. Claire Guill.GaumontS. Thos. 1767
Tillo (=0) Tilling, Dutilison D.I.D. 1001	Paul
(91) Enhomene concher S. c.	11 Martin (2) Louise Lemieux Cap S.
50 Louis 51 France (35) Marie Doncourt S.L. 1858	Ign. 1736 12 Paul (3) Dorothée Bissonnet S.M.
52 D. angols (35) Ursule Guérard S.L. 1863	1830
	13 François (3) M. Anne Dubois,
	Lévis 1732
	14 Pierre (3) Cath. Albert Lévis 1733 15 Augustin (3) Susanne Samson 1732
56 Georges (39) Cédulie CinqmarsS.L. 1877 57 Edores (39) Fse. Laroche Q. 1866	15 Augustin (3) Susanne Samson " 1732 16 Louis (3) Angé Samson " 1739
57 Edouard (39) Fse. Laroche Q. 1866 (44) M. Esther Goulet S.P. 1852 (45) Sophie Marseau S.F. 1867	17 Alexis (3) Génev. Samson 1745
(45) Sophie Marseau S.F. 1867	S.H.
	Elizabeth Ls. Goupy S.M. 1766
BOULET.	Le Même Fse. Ferland Levis 1756 M. Francoise Jos. Morel S. H. 1807
1 Robert Fse. Grenier	M. Françoise Jos. More! S.H. 1807 Joseph M. Jos. Chiason Bert. 1750
	18 Jacques (4) Eliz. Fournier S. Tho. 1750
Jacques Pierre Bernier S. Tho. 1689	19 Alexis (4) Aug. Rousseau " 1763
Laul	Françoise
Martin	Alexis
Jacques -	Joseph 20 Jacques Agathe Morin
THE CONTRACT OF THE PROPERTY O	M. Marthe Jos. Caouet S.F.S. 1744
Guillaume Pierre Morin " 1707 Paul	M. Louise Jos. Pepin " 1750
Jean Parte	Agathe Jacq. Marceau " 1751
Martin	Michel
9 08eph	Jean Robert
Louis	21 Jacques Jeanne Terrien
Louis Paul (1) Fee Pagnet () 1695	Le Même Marg. Isabel S.F.S. 1751
M. F (1) 1 Sc. 1 aquet 2. 1000	THE STATE OF THE S
Genevial Ant. Goupy S. Tho, 1724	22 Pierre M. Ls. Langlois
	M. Thérèse Ls. Pepin S.F.S. 1702 M. Josette Jos. Fradet 1764
Elizabeth Jean Courtois Levis 1734	M. Josette Jos. Fradet " 1764 Jean Baptiste
Pierre 2° Frs. Felant " 1755	Joseph
Paul	Pierre
Françoise	23 François Véronique Morin,
Trial Comments of the Comments	S.Tho.

Jacques

Ursule

Etienne

Joseph Alexis

Alexis François

Dorothée

40 Joseph

M. Geneviève

Euphrosine

M. Louise

Marguerite

Marguerite

Paul

38 Joseph

BOULET.

BOULET. (22) M. Jos. Courteau, S. Tho. 1743 Frs. Dutile S.F.S. 1770 Le Même M. Jos. Rousseau, 41 Pierre S.P.S. 1766 Frs. Dutile J. B. Fortin, M. Claire M. Josette Agathe Gendron Cap.St.Ign. 1807 (20) 2 M.Mad. Terrien S.J.1745 42 Jean Baptiste J. B Bilodeau S.F.S. 1775 24 Jean Ant. Paré S.F.S. 1777
J. B. Bélanger S.F.S. 1785
Jacq. Talbot S.F.S. 1786 M. Madeleine M. Christine Jacq. Quemeneur S.T.S. 1764 M. Agathe Philippe Chartier " 1773 Paschal Richard " 1784 Madeleine M. Josette Marguerite Guillaume Reine M. Louise Pierre Pierre Noel Joseph Marie Pierre Jean Baptiste Jean Baptiste 25 Robert (20) M. Genev. Gendron, Bert. 1748 43 Joseph Pierre Asselin S.F.S. 1787 44 François M. Françoise M. Geneviève Frs. Terrien Jean Baptiste Jacques Robert Joseph François 26 Michel (20) Genev. Audet, S.F.S. 1757 46 M. Anne Tangué S.V.1752
 Jacq. Boulet S.F.S. 1781
 Jos. Goupy S.Chs. 1788
 Alexandre Couture B. 1804 M. Josette 27 Augustin François Marie Pierre Pierre Guillaume Françoise Joseph (5) Génev. Jolin S.F.S. 1766 28 Antoine Marguerite Jean Marie Frs. Baudoin S.V. 1810 François 29 Louis Ursule Rousseau Marie Joachim Marois S.H. 1787 Jacobée Cloutier, S.Tho. Henri Marguerite 30 Louis Jean Louis 53 Joseph Marie Langlu? 31 Lazare 54 Jean Marie Jacques 32 Jean Marie (6) M. Anne Fortier S.F.S 1756 55 François Marguerite M. Thérèse M. Louise J. B. Gagnon S.F.S. 1777 Basile Roy M. Géneviève Jos. Roy 1786 Jacques Aug. Roy J. B. Gagnon 56 Henri Françoise 1786 1798 Victoire Marguerite Thérèse Jean 33 Jos. Marie M. Josette Le Même M. Catherine (6) Marie Bonneau S.F.S. 1757 Eustache Morin " 1777 M. Angé Monmaeny S.F.S. 1799 Josette 57 Louis (7) Angé Picard S.P.S. 1764 58 Jacques 34 Jacques Jean François Pierre Rosalie (7) M. Marg. Labonté. Jean Baptiste 35 Frs-Xavier S.Tho. 1775 Jacques Ant. Boldue S.Tho. 1821 60 Jean M. Anne François Gabriel 61 Pierre (9) M. Eliz. Morin S. Tho. 1763 36 Jacques

(10) Genev. Ruel S.Tho. 1762

(17) Louise Couture S.H. 1787

(19) Héléne Coté S. Tho. 1776

(19) M. Anne Ainse S.P.S. 1778

Jacq. CarbonneauS. H. 1807

1782

1782

1786

1805

S.P. 1818

11

Jos. Fournier Simon Talbot

Pierre Langlais

Etn. Fournier

Frs. Noël

Ls. Talbot

S.F.S. 1762 (22) Marg. Paré Genev. Morin 45 JeanBaptiste (24) Eliz. Rousseau S.F.S. 1780 Elizabeth Etn. Robin S.F.S. 1812 M. Angèle Ant. Ratté S.F.S. 1843 Pierre Noel (24) M.Jos, Larrivé S.F.S. 1781 J. B. Guilmet S.F.S. 1814 (24) M. Ls. Gagnon S.P.S. 178
 (24) Jeanne Lacasse S. Chs. 178
 (25) Marie Fradet S.V. 1784 48 Guillaume
49 Robert
M. Josette
50 Jacques
François
Geneviève
Marguerite
52 JeanBaptiste (25)

43 Jeanne Lacasse S. Chs. 1784
(25) Marie Fradet
S. M. 1811
Pierre Goulet
S. M. 1811
Etn. Cochon
S. M. 1817
Frs. Théberge
S. M. 1816
Frs. Théberge
S. M. 1817
Frs. Théberge
S. M. 1796 Alexandre Cloutier S.G. 1820 Mad. Cloutier S.F.S. 1810 Genev. Pigeon S. F. S. 1807 Jérémie Champagna S. F. S. 1841 (28) M. Maud. Morin S.H. 1774 (29) Josette Alaire S.H. Michel Bourassa " 1804 J. B. Carrier Pierre Longchamps 1804 Pierre Lambert (30) M. Genev. Jacques S.F.S. 1774 (31) M. Rosalie Boulet S.F.S. 1896 S.H. 1806 Jacq. Cote (32) M.Anne Mcrcier S.H. 1819 (34) M. keine Blanchet 1803 Bert. 1804 62 JeanFrançois(34) M. Reine Guilmet 63 Frs. Gabriel (35) M. Marthe Campagna 1801 Etienne Célestin S.P.S. 1788 (36) M. Genev. Colin 64 Jacques (37) M. Thérèse Boissonneau S.F.S. 1797 S.G. 1810 65 Etienne (38) Genev. Asselin S.G. 189 (89) Genev. Fournier S.Tho. 1807 66 Joseph 67 Alexis 68 François (39) M. Marg. Pepin S. F. S. 1831 69 JeanBaptiste (42) Marg Morin " 1799 Louise Aug. Mercier " 1799

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

S.F.S. 1750

BOULET.							
M. Rosalie	E- B						
oune	Frs. Roy S.F.S. 1819						
Adélaïde	Michel Pelchat " 1824 Jacq. Blais " 1826						
Maria	D' T 1000						
M. Agathe	Vita Gagnon " 1836						
voseph Parad	. In oughon						
Jean Baptiste Pierre							
70 Pierre	Marie Morin S.F.S. 1790						
(42)	Marie Morin S.F.S. 1790 M. Chas. Rolandeau S.F.S. 1784						
W. Charlett	Ls. Picard S.F,S, 1784 S.F.S. 1807						
	Pierre Samson " 1808						
Reine M. T.	2 Chas. Fournier " 1830						
M. Louise Marie	Jaq. Gagnon 11 1821						
Joseph	Lazare Blais " 1823						
Flerre							
dacomos							
71 François							
oseph Marie (42)	M. Roger Chartier						
M. Soulange							
Angèle	PierreLecomte S.F.S. 1841						
	J. B. Prudent Bonneau						
Marguerite	S.F.S. 1842 André Brochu S.F.S. 1846						
72 About	Andre Brochd S.F.S. 1846						
72 Abraham Le Mân	M. Archange Couillard						
73 Francine	Therese Larrivé B. 1815						
	M. Thérèse Coulombe						
M. Françoise Françoise	S.P.S. 1787						
François	Ant. Plante S. Chs 1800						
Jean Baptiste							
74 Joseph Nicel							
Nicolas 75 Jacobas	M. Thérèse Coulombe						
75 Joseph 76 France. (45							
76 François (45) 77 François (45)	Louise Coté S.G. 1823						
70 T WILCOIS (AC	Julie Valcourt S.F.S. 1834						
79 Jacques (52) 80 Jacques (55)	Mana Claution & C 1010						
80 Jacques (55)	Esther Richard S. V. 1855						
acques (58							
81 Jean Bantist (70	S.H. 1806 Angéle Belanger S.G. 1816 Chs. Genest S.V. 1833						
Marguerite Marguerite	Angéle Belanger S.G. 1816						
Paul	Chs. Genest S.V. 1833 Marie Mercier						
83 Michel	Marie Mercier						
Celestin(63	M. Flavie Brousseau S.F.S. 1843						
84 Joseph Al	S.F·S. 1843						
PHA16X18(66)	Homein T. I.						
Pu Pru- (60	M- ' C 1 C T C 100						
86 Jones dent	Marie Gendron S.F.S 1825						
87 D. Daptisto (60)	Fse. Blais " 1831						
	Adé Blais " 1842						
	Julie Dessaint " 1808						
Mapacrite							
89 Fierre	Ed. Morisset " 1839						
Tangoi	Vermiana Plaia C D C 1010						
Constance (70	VeroniqueBlais S.P.S.1816 Jos. Prudent Gendron						
M. A	S.F.S. 1839						
M. Angélique 90 Joseph	Tho. Samson " 1841						
	Théotiste Nover 11 1828						
91 Jacques (70)							
(71	Marg. Bernier " 1831 M. Angèle Boissonneau						
93 Joseph	S.F.S. 1841						
	M. Anne Lainé S.H. 1814						
94 François Xavier							
94 Jean Baptiste Elizabeth	Eliz Mansion C.C. 1014						
Elizabeth Le même	Eliz. Mercier S.G. 1814 Tho. Audet " 1830						
Heme	M. Chs. Roger S. Chs. 1816						
	2010						
	SHE SHALL SHE WAS A SHE WA						

BOULET.

95	Francois		Judith Gontier S.G.	
	Nicolas	(74)	M.Jos. Turgeon S.Chs	1825
	Nicolas			
97	Michel	(82)	M. Emercé Roby S.V	1859
98	Pierre	(88)	Marie Nadeau S.Chs.	1837
99	François X		M. Anne Tangué "	
	vier			
100	Damase	(93)	Hermine Fournier	
101	Paul	(93)	Adé Aubé S.Chs.	1853
	Nicolas		Mathilde Aubé "	
		BOU	RASSA.	
			1	
1			M. Cath. Sénéchal	

2 FrançoisModeste	M. Judith Tar	ngue
		S.M. 1792
Archange	Aug. Goulet	S.Chs. 1836
Victoire	Frs. Cochon	" 1852
FrançoisModeste		
3 François Mo- (2)	Archange Bec	quet
deste		S.M. 1836

BOURGET.

1	François		Julie Sampson	
	Charles			
	François			
0	Pierre		Fse. Guay	
4			rse. Guay	
	Pierre		35 0	
3	Charles		Marg. Sampson	
	Charles			
	François		M. Anne Ruel S.L. 17	
5	Charles	(1)	Genev. Paradis Lévis 17	93
	M. Thérèse		Jos. Guay B. 18	16
	Euphrosine		Jos. Guay B. 18 J. B. Guay " 18	21
	Charles			
	François			
	Féréal			
	Jean			
0	The state of the s	101	TT 1 0 . T/ : 15	
6	Pierre	(2)	Ursule Carrier Lévis 17	96
	Guillaume			
	Guillaume		Angé Ruel S.L. 17	
8	Charles	(3)	Félicité Begin Lévis 18	19
	Pierre			
9	Charles	(5)	Emmélie Turgeon B. 18	17
	Marie		Eugéne Bilodeau " 18	
10	François	(5)		23
10	M. Geneviève	101	Honoré Polequin S.M.18	
	François		Honore Polequin D. H. Te	10
11	Fèréol	(5)	M Montho Tunggon D 19	90
			M. Marthe Turgeon B. 18	
	Jean		JulieChamberlan S.M.18	100
13	Pierre	(8)	M. Desanges Morin	
			S.M. 18	45
14	Francois (10)	M. Eléonore Poliquin	
			S.M. 18	48

BOUTIN.

1 Antoine Jean Baptiste	Genev. Gaudin Q.	1665
Louis 2 Jean Baptiste (1)	Jeanne Audibert Q.	
M. Madeleine Angelique Jean Baptiste	Pierre Vermet Bert. Jacq. Bilodeau	
Louis Jean Baptiste		
5 Louis (2) Le même	Mad. Hélie S.J. M. Chs. Chare	$1658 \\ 1720$
M. Charlotte Jean Valier	Pierre Dumas S.L.	1747
Louis	Coth Delandan	
4 Jean Baptiste (2)	S. Tho.	1717
Madeleine	Jos. Bouchard Bert.	

	ВО	UTIN,		1			OUTIN.
	Marguerite Jean François Pierre Louis	2° André Beaucher "Jos. Baudoin Bert.	1749	BARR.		Angèle Marguerite Angélique Marie	Barth, Audet S.G. 1805 Frs. Roy " 1817 Jos. Dupont " 1821 Jean Baillargeon" J. B. Audet S.V. 1845
5	Thérèse M. Louise Madeleine M. Anne Geneviève M. Josette	M. Anne Mercier Bert Jean Guibert Michel Arbour S F.S. Jos. Boissonneau Jos. Buteau Jacq. Baudoin Jos Larrivé S.P.S.	1771	150 MI	18	Joseph	Josette Bilodeau S.G. 1827 M.Angé Bisson S.V. 1780
6	Jean Louis Joseph Jean Baptiste (2)	Genev.Bousseau Bert	. 1773	- 1 M	19		M.CécileGosselin S.V.1787 S. H.
	M. Charlotte Ls. Barnabé Antoine Jacques Le même	Marie Ménaux S.F. Ls. Roy S.V. M. Rose Gaudet S.V.	1772 1767		20	M. Cécile Archange	M. Ursule Marseau SV 1796 J. B. Hoffman " 1821 Eustache Gagné " 1823 Julien Fleury " 1823
8	Jean Valier (3) Pierre Jean Baptiste Joseph	Mad. Bilodeau Bert.	1746	•	21	Joseph	M. Angé Coté S.V. 1798 Ls. Genest " 1824
	Le même M. Madeleine M. Cécile M. Archange Marguerite	M. Mad. Isabel Bert. Ant. Guillot S.V. J. B. Lebrun " Jos. Balan " Etn. Coté "	1769 1793 1807 1812 1800			Jean Baptiste Paul	M. Rose Marseau S.V. 1798 Pierre Garant S.V. 1832
9	Paul François	2° Jos. Roy S.G. M. Anne Guignard	1827	100	23	François (8) Céleste Sophie	M. Genev. Gosselin S. V. 1803 Alexandre Ratté S. V. 1833 Frs. Marcotte "1837
	Isabelle	Jos. Isabel Bert. 2° Jos. Bonnet " 3° Ls. Boucher "	1783 1794 1808			Geneviève M. Marthe Anastasie	Jos. Roy " 1840 Félix Roy " 1826 Jos. Faucher S. G. 1830
	M. Anne Nicolas François Jacques André	J. B. Campagna "	1795		24	Louis Nicolas Fran- (9) çois Marie	Jeanne Buteau Bert. 1778 Aug. Violette 77 1811
10	Pierre (4) M. Marthe		1772		OF.	M. Reine Lazare Charles	Aug. Violette Moïse Beaulieu S.V. 1811 M. Genev. Bilodeau Bert. 1787
11	M. Elizabeth Jean Baptiste	Pierre Guilmet Eliz. Mercier Jac . Fournier "	1789 1757 1788			Conoviduo	Mighal Queret S.V. 181
	Gabriel Louis Le même Le même	Genev. Gagnon Bert. SusanneGagnonS.F.S.			26	201001100	M. Jos. Picard S.P.S.1793 Chs. Vincent Pepin S.F.S. 1835
12	Susanne Joseph Pierre	J. B. Joly S.H. Mad. Turcot	1808			Piomo	Marie Bilodeau S.H. 1788
13	Louis Le même (5)	Henri Nicole S.J. M. Jos. Fortier S.F.S. M. Ls. Mahneux			28	Véronique M. Françoise	Véronique Duperron S.H. 1789 Pierre Couture Jos. Rouleau " 1812 1813
14	Michel Joseph Basile Jean (5)	M. Fse. Peltier S.F.S.	1767		90	Jean Baptiste Le même (11)	Marie Létellier " 1808 M. Urople Côté " 1809
	Françoise Jean François Joseph (5)	Pierre Lefebvre "	1795 1779		30 31	Gabriel (11) Louis Jean Baptiste	M. Marg. Bernier Josette Roy
	Louis Charles	Jos. Lacasse S.G. Eloi Roy "	1771 1801 1802 1816			Louis François Louis Marie Rosalie Angélique Louis	Marie Moor Marie Caron, (?) Garreau J. B. Bourbeau S.G. 1815 Frs. Plante Frs. Campeau "1823
	Jacques Jacques (7)	Théotiste Chabot S.Chs.	1778			Charles Jacques Jean Baptiste	

		0010	N NO 18				
0.		BO	UTIN	1		во	U
34	Louis Françoise	(13)	Marg. Baudoin S.F.S.1788 J. B. Gagnon S.V. 1818	61 62	Pierre Antoine	(27) (27)	M
35	Louis Basile Basile	(13)	M. Jos. Dubé S.P.S. 1795		François	(,	
36	Joseph	(19)	D 35 : 037 1500	00	Le même	(00)	El
	richel	(13)	Fse. Morin S.V. 1796 M. Anne Dupont	64	JeanBaptiste JeanBaptiste Francois		Th Vi Ma
	Archange Rose	s(14)	S.F.S. 1805 M. Thérèse Roy S.F.S.1792 Jos. Baudoin " 1827	4 66 67		(33)	Ai
	Jean Franço		Chrysostôme Dumas S.F.S. 1827	68		(33)	Ma M
9/	Tacate	ols			Louis	(33)	M
40	1 000	(15)	M Mana Carlin G W 1015		Jean Baptist	е	Fi
		(16)	M. Marg. Gaulin S. V.1815 Louise Corriveau S.G.1794	3935			M
	Charles	(16)	Louise Lacasse " 1799	71	Augustin		M
	Louise Clémentine		Chs. Valière " 1820 Paschal Quemeneur		Joseph Godfi	roi	
	Joseph		S.G. 1829		Abraham		
42		1400		72	Augustin		M
42		(16)	Rosalie Terrien S.G. 1804		Augustin		7.
	Fatherine	(11)	Cath. Télémer " 1804 Eloi Lecours " 1826		Pierre Jean Baptist	0	Ma
44	1 And COIS			74	Henri		A
45		(17)	Marg. Mercier S.G. 1809		Henri Miche	1	
		(18)	Genev Goung S Chs 1807	75	Charles		M
			Frs. Gaumont " 1829 Laurent Morin " 1847 Godfroi Bégin Lévis 1839		Le même		M
	Adélaïde Louis		Godfroi Bégin Lévis 1839	76	Louis	(34)	A
11					Basile		M
45	Jacques Joseph	(19)	Ti: 01 1 1 0 01 1010	=0	T 1 .	1021	7.5
	Henriette	(18)	Eliz. Chabot S.Chs. 1812 M. Anne Naud "1812		Joseph	(35)	
48	Le même Simon	(18)	Jacq. Frs. Gravel B. 1845 Marie Gaudin "1824 M. Vict. Leclaire		JeanFrancois Lazare	(38)	
	Simon		S.Chs. 1816			(38)	
45	Le même Pierre		Josette Fortier S.G. 1821	82	Joseph	(41)	IVI
50	France		M. Rose Morisset S. H. 1820		François	(43)	H
	Desange	4	M. Anne Audet S.V. 1826 Théodore Rémillard			(45)	
5	Jean Baptist Sophie	e(20)	S.V. 1857 M. Ls. Hearn 1821 Michel Corriveau 1848			(45)	
1	-schit	(21)	M. Anastasie Lemieux		Simon	(48)	
	M. Zoé		Frs. Félix de Valois Gau-			(52) (53)	De
	Delvina Aussile		Gaspard Tangué " 1844	89		(53)	Sé De
5	Aussile Cyrille Thomas		Ls. Chabot " 1858		François		Sy
		(21)	Mathilde Lemieux	91	Pierre	(49)	Es
	Emmélie Jean		Geo. Fagot S.V. 1829	E A SELECT	Jean Baptiste	(70)	M.S.
	Thomas			9;	3 Joseph L.	(71)	7
5	Paul Paul			94	Godfroi Abraham	(71)	
56	Jean Baptist	(22) e(22)	Marg. Roy S.F.S. 1834 Julie Alaire, S. V. 1841 Henriette Gourgue,	95	Augustin	(72)	
5	Charl		S. V. 1843	96	JeanBaptiste	e(73)	H
	T WIE URrito	(24)	Mad. Fortier Bert. 1808	97	Henri Miche	1(74)	E
5	Lazare Louis		J. B. Turgeon " 1841		Louis	(57)	
	Tazare	(24)	M. Genev. Brousseau		Narcisse Pierre	(58) (59)	
59	Nane:	(-1)	S.V. 1819		Tierre	(00)	141
1203	Hervies	(25)	Maria C. 1. C. T. 100			OTI	TI
6	Henriette Pierre Francois	(20)	Marie Cochon S.V. 1827 Geo. Roy 1858	1		BOU	
	rancois	(26)	Marie Morin S.P.S. 1822		Pierre		Ja

TIN.

	200	
61 Pierre	(97)	M Genev Coté S H 1916
62 Antoine	(27)	M. Genev. Coté S.H. 1816 Charlotte Langlais
02 Amonie	(21)	Charlotte Langlais
Thomasia		S. P. 1817
François		T21 / 3.5
Le même		Eléonore Marcoux
00 T T	(00)	S.P. 1864
63 JeanBaptiste		Thérèse Langlais S.H.1819
64 Jean Baptist		Vict Guenet SP 1814
65 Francois	(32)	Marie Cameron S.G. 1829
66 Louis 67 JeanBaptist	(33)	Marie Cameron S.G. 1829 Angéle Roy S.G. 1813
67 Jean Bantist	e(33)	Reine Bissonnet S G 1820
68 Charles	(33)	Reine Bissonnet S.G. 1820 Marie Labbé S.G. 1824
00 Charles	(00)	M Mana Comisson
CO T	(99)	M. Marg. Corriveau
69 Jacques	(33)	S. Chs. 1833
70 Louis		M. Ls. Mercier
Jean Baptis	te	
		Fils de Michel et de
		M. Agathe Boucher
71 Augustin		Marie Grégoire Ste.
		Marie St. Isidore 1821
Joseph Godf	roi	Little Du Islante 1821
	101	
Abraham		M Too Com
72 Augustin		M. Jos. Gagné
Augustin		/
73 Pierre		Marie Gosselin
Jean Baptist	te	
74 Henri		Agathe Lortie
Henri Miche	el le	
75 Charles		Marcelline Leclaire
Le même		M. Chs. Carrier S.Chs.
-0 T .	70.65	1857
76 Louis	(34)	Angé Corriveau S.V. 1817
77 Basile	(35)	M. Mad. Quemeneur
		S.H. 1817
78 Joseph	(35)	M. Marg. Corriveau
		S. V. 1822
79 Jean Francoi	s(38)	Eléonore Morin S.F.S. 1828
80 Lazare	(38)	Marcelline Laurandeau
ov Lazare	(00)	Marcelline Laurandeau
01 T :	(00)	S.F.S. 1829
81 Louis	(38)	Eliz. Blais S. F. S. 1837
82 Joseph	(41)	M. Marg. Corriveau
		S.V. 1830
83 François	(43)	Héloise Dessaint
		S.F.S. 1841
84 Louis	(45)	Angèle Fournier S.Chs.
Of Louis	(10)	
Of Wassasia	(15)	Mana Fournier C Cl
85 François	(49)	Marg. Fournier S.Chs.
00 00	1470	1848
86 Simon	(48)	Theotiste Goulet
		S. Chs. 1841
87 Cyrille	(52)	Zélie Roy S. V. 1859 Désanges Bolduc S. V. 1813
88 Thomas	(53)	Désanges Boldue S. V. 1813
Le même		Séraphine Dion 1970
89 Jean	(53)	Séraphine Dion 11870 Delphine Ratté S. V. 1863
	(60)	Symphonianna M
90 François	(02)	Symphorienne Marcoux
Of D'	1100	S. P. 1864
91 Pierre	(49)	Esther Bernard S. V. 1848
92 Jean Baptist	e(70)	S. P. 1864 Esther Bernard S. V. 1848 M. Ls. Corriveau S. V. 1848
		S. Anselme.
93 Joseph L.		
Godfroi	(71)	Zoé Chabot S. Chs. 1850
94 Abraham	(71)	Perpétue Denis S. Chs. 1853
95 Augustin	(79)	Caroline Fournier
oo Augustin	(14)	Caroline Fournier
Of Tax Danie	(79)	S.Chs. 1851
96 Jean Baptist	e(73)	Hortense Clément
	2100	S., Chs. 1851
97 Henri Miche	e1(74)	Emélie McNeil S.V. 1869
98 Louis	(57)	Sophie Tangué Bert. 1843
99 Narcisse	(58)	Sophie Tangué Bert. 1843 Angé Naud S. Chs. 1853
99 Narcisse 100 Pierre	(59)	M. Emélie Turgeon
TOTAL TOTAL	100)	S.V. 1864
		D. V. 1804
THE RESERVE	POT	TITTET
	1 25 7 1 1	TILLET.

BOUTILLET.

Jacqueling Vandandaigne Beauport 1699 1 Pierre

BOUTILLET.						
M. Françoise M. Charlotte	Jos. Cyr. Isle Jésus 1725 Jean Berthiaume Chs.					
Le même	M. Anne Allard Chs. Bourg 1714					
2 Jacques Joseph	Marie Deslorier					
3 Joseph (2	Genev. Fafart A. G. 1761					
Pierre 4 Pierre (3)	Marie Vérieul C. R. 1793					
Le même 5 Simon	M. Jos. Fournier B 1796 M. Ls. Langlois					
M. Louise	Joachim Bernier S. Chs.					
Françoise	2° Jos. Mercier 11 1815 Alexandre Lefebvre S.Chs. 1801					
Charles Jacques	5.018. 1001					
Simon	Judith Fortier S.Chs. 1789					
7 Jacques (5)	Marie Charrier " 1797					
Marie Simon (5)	Pierre Marcoux S.G. 1819 Marie Voisin S.H. 1793					
	DAUT.					
1 .Fean	Marie Crête Q. 1687					
Toon Hilaino						
M. Louise M. Josette	Jos. Lacroix S.M. 1739 Noël Roumillard 1741					
M. Elizabeth M. Angélique	M. Jos. Paquet Q. 1716 Jos. Lacroix S.M. 1739 Noël Roumillard 1741 Frs. Morin S.P.S. 1753 Ls Valière 1772					
	-LEJEUNE.					
1	220 201121					
	Mad. Deblois S.Frs. 1757					
Jean	M. Ls. Forgues S.Chs. 1766					
5 François Olivier	Fan Forming					
Charlotte Angélique	Guill. Labrecque " 1812					
Marguerite "	2 Pierre Lacasse ii 1823 Ls. Gontier ii 1821					
François Antoine	T 14 D 111 1007					
Le même Jean Olivier	Josette Dutile " 1807 Charlotte Dutile " 1803					
6 François (5) François	Charlotte Dutile " 1803					
Adélaide	Thérèse Gontier 1810 Frs. Fradet 1830					
8 Antoine Olivier Le même	Domitille Plante					
9 Jean Olivier (5)	S.Chs. 1855 Marie Baillargeon S.Chs. 1832					
Apolline	Dominique Morisset S.Chs. 1860					
0 François (6)	M. Anne Vallée S.G. 1826					
BRI	SSON.					
1 René Réné	Anne Vezina					
	Genev. Testu A.G. 1696					
François Joseph René	Maria Tatantus 1000					
	Marie Letartre Guill. Gravel C.R. 1783					

BRISSON.
Charles François
Ignace 4 René (2) M. Anne Doyon " 1719
5 Joseph François (2) Marg. Perrot S. Anne 1720
(3) Brigitte Tremblay (1730)
Marie Laurent Couture S.M. 1702
Michel
François 7 Ignace (3) Marg. Lavoie Baie S. Paul 1731 S. M. 1773
8 Jean Hilaire (6) M. Anne Roy 1794 M. Louise Frs Coté
Pierre Noël 9 François (6) Thérèse Fortier S.V. 1814
M. Charlotte Frs. Talbot S.V. 19 Joseph
10 François M Anne Fradet
11 Michel (6) M. Ls. Fradet S. III
12 Pierre Noël (8) Marie Coté S.G. 1820
Joseph Ers Morin " 1828
M. Anne Frs. Lectaire
Jean Baptiste 13 Joseph (9) M. Angé. Carbonneau 1814 Rert. 1806 G. Chs. 1806
14 François (10) Geney Comeau P. 1800
15 " (11) M. Rose Gautron S.M. 1844 Marcelline Edouard Roy " 1851
Jean
Georges David
16 JeanBaptiste(12) Genev. Baillargeon S. G. 1829 S. G. 1829 J. M. 1838
17 Jean (15) Angèle Roussel S.J. 1840 18 David (15) Génév. Pouliot S.J. 1848 S.J. 1848
David 16 JeanBaptiste(12) Genev. Baillargeon S.G. 1829 S.G. 1838 17 Jean (15) Angèle Roussel S.M. 1838 S.J. 1846 18 David (15) Génév. Pouliot S.M. 1848 S.J. 1848 BROCHU.
1 Louis René Gaschet Jean René Gaschet
Louis Rene Gaschet Jean 2 Jean 2 Jean (2) Nicole Saulnier S.F. 1692 1696 Noël Lebrun 1697 1697 1697
Anne Noël Lebrun " Jean (2) Marie Delaunay Q 1697
Bert 1733
Marguerite J. B. Gagne S. V. P.
Jean Baptiste 4 Jean Baptiste 4 Jean Baptiste 6 Jean Baptiste 6 Jean Baptiste 7 Jean Baptiste 8 Jean Baptiste 9 Jean Baptiste
Agathe Michel Garant S. V. 1750
Desguel N.
Pierre Louis
Le même Susanne Garant S. 1760
M. Louise Olivier Nicole 1761 M. Susanne Jacq. Roy 1760 M. Susanne Jacq. Roy 1760 M. Susanne Jacq. Roy 1760
M. Susanne Jacq. Roy 1776 M. Susanne Jacq. Roy 1756 Jean Baptiste (4) M. Agathe Roy V.1785 Margnerite Nicolas Bouchards V.1785
5 Jean Baptiste (4) M. Agathe Roy Marguerite Nicolas Bouchard V.1788 Thérèse Jacques Bélanger "
Michel Jean Baptiste
André Thomas

- 32351011 NO 18									
BROCHU.				1	BROCHU.				
	Charles			1		TT		W-1-14-E G G 1632	
	· Commit			100		Ursule Pierre		Michel Asselin S.G. 1828	
6	Pierre	(4)	Genev. Roy S.V. 175	3		Antoine			
	M. Geneviève	1-1	J. B. Helie " 178			François			
	ALL HOSOtto		Ignace Denis , 179			Michel	300		
	Marguerite André		Michel Gagnon " 179		16	Louis	(7)	Génev. Leclaire S.V. 1785	
	Francoi			A CONTRACTOR		Marguerite		Chs. Paquet S.M. 1822	
7	Lionis	(4)	Marc Par SV 175	0		Françoise Geneviève		André Gosselin 1828 Jos. Audibert 1829	
	Onia	(1)	Marg. Roy S. V. 175			Pierre		Jos. Audibert " 1829	
-	bean Baptiste	(5)	M. Ursule Bouchard	Terror.		Jacques			
	Maronowita	Total State	, N. 1 . 110			François Xa	avier		
	H. Anno		J. B. Lemieux " 1809		4 111	Louis	(0)	M E /1: B - C W 1010	
			Paul Martineau " 181 Frs. Chabot " 182		17	Thomas Emélie	(8)	M. Emélie Roy S.V. 1812 Sévère Théberge " 1868	
			Jos. Roy 11 182			Aurélie		Frs. Morrisson 1869	
	The Baptiste	9	. 100	1		Narcisse			
9	Joseph					Thomas	-		
		(5)	M. Anne Poliquin		18		ie (8)	N. Archange Roy S. V. 1820	
	M. Charlotte		S.Chs. 178			Marcelline		Damasse Corriveau M. S.V.1846	
			Jean Chabot " 182			Césaire		Jacq. Roy S.V. 1852	
	M. Anne Jacques		Michel Rousseau " 181			Lucie		Pierre Quéret " 1853	
	Jean			100		Delphine		F. X. Lainé " 1858	
	Féréol			1 30		Adelaïde		Laurent Roy " 1859	
	Joseph			- 1 200		Théodore Venceslas			
	Charles André			1500	19	Jean	(9)	Marie Blouin S.G. 1813	
188	André M. Lucie	(5)	M. Anne Tangué S. M. 179	3		Charles	(9)	Marie Fortier S.H. 1815	
	Julie		Amable Paquet S.V. 1818	3	20	Jacques	(9)	Marie Blais S. Chs. 1817	
			Tho. Léonard Bélanger			Féréol	(9)	Marg. Bilodeau S.G. 1825	
	Sophie		S.V. 1820		22	André	(10)	Angèle Beaucher	
	IVI A		Chs. Gourge 11 1833 Vilmère Roy 11 1833			Zoé		Jean Royer " 1852	
	Vilmère Luc		Timerertoy ii 105	1		Nazaire		sean royer ii 1852	
	Andrá			1.000		André			
	L'éréal		State of the state			Le même		Marg. Boulet S.F.S. 1840	
	Leonard			180		Féréol		Adé Couture S. Chs. 1832	
	Llerro				24	Léonard	(19)	Apolline Baillargeon S. Chs. 1833	
	Le même		Ange Langlois S.V. 1836	;	25	Luc	(10)	M. Zoé Chabot S. V. 1834	
11	Thomas		V. de Jos. Alaire		26	Vilmère	(10)	Genev. Chabot S.V. 1844	
		(5)	M. Euphrosime Lemieux			Pierre	(10)	Susanne Guénet S.G. 1819	
	Adélaïde El:		Frs. Blouin S.V. 1800			Stanislas	(11)	Emélie Roy S.V. 1829	
	THIZ DOLL		Frs. Blouin " 1826 Ls. Bolduc " 1827		29	Fançois- Xavier	(11)	Marceline Blais S.V. 1842	
	Agathe Sophie		Jacq. Bacquet " 1836		30	Pierre	(12)	Natalie Naud S. Chs. 1850	
	Uathan'		Frs. Régis Roy " 1840			Stanislas	(13)	Sara Roy Bert. 1843	
			Edouard Genest " 1842		32	André	(14)	M. Anne Aubé S.G. 1807	
	E Canislas		André Blais " 1842		32	André François		M. Génev. Aubé	
12	Michael Xav	ier		1		Charles		II. Genev. Aube	
	Enlat:	(5)	Fse. Quirouet Bert. 1803			Joseph	(14)	Marie Fradet S.G. 1811	
70	Pierre		Chs. Penin S.G. 1830	100		Frédéric			
	Charles	(5)	M T. II. G W 1000	1 7.5		Léandre			
14	Stanislas André	(9)	M. Ls. Herpe S.V. 1802			Joseph André	(14)	M. Anne Gontier S.G. 1819	
	Marie	(6)	Marie Roy S.V. 1781			Louis		Emérentienne Langlois	
	Mario		Pierre Arbour S.G. 1801					S V 1830	
	Marguerite		Frs. Rémillard " 1826	1	37	Antoine	(15)	Apolline Fradet S.M. 1810	
	T !!		Jean Bacquet " 1809			Emélie		Léandre Brochu " 1860	
	Louise M. A		2º Ls. Bilodeau " 1823			Apolline Antoine		Marcel Pepin S. Chs. 1846	
	M. Anne Thérèse		Jean Quéret " 1810 Jos. Roby " 1810			Jean			
	Angelo		Frs. Morin " 1824			Michel			
	Anoral:		Frs. Langlois " 1826	-	38	François		Marg. Blais Bert. 1823	
			Basile Thibault " 1827			Michel		Sophie Guilmet Bert. 1824	
	JOSEPI.		TO STATE STATE OF THE			Pierre		Marg. Tangué S.V. 1828 M. Ls. Lefebvre S.M. 1810	
-	André André					Pierre Angèle	(10)	Pierre Labbé " 1831	
- 4	Trance:			1		Luce		Ls. Couture n 1835	
	Marguerite Victoria	(6)	Marceau S.V. 1788			Eulalie		Jean Fortin " 1845	
	Victoire		Chs. Vien S.M. 1814	1 35		Le même	(4.0)	Louise Clément " 1830 *	
	Reine		Jean Quemeneur				(16)	Génev. Goupy S.M. 1830	
	-reine		J. B. Lepage S. Chs. 1824			Adéline Jacques		Jos. Gagnon " 1864	
				-161		Jacques			
			10-	102					

		0-0 EBOOMIS THE
	BROCHU.	BROUSSEAU.
43 Louis 44 François-	(16) Marg. Garant S. Chs. 1816	8 Augustin (4) Fse. Boulet S. Tho. 1763 François J. R. Bouchard " 1801
Xavier	(16) Euphrosine Bouchard S.M. 1836	Augustin 9 Joseph Céleste (3) M. Cath. Lacroix S.M.1779 Ls. Tangué S.V. 1807 Ls. Tangué S.V. 1818
Le même	Anastasie Turgeon S.M. 1853	M. Thérèse Jos. Tangué " 1816
45 Joseph Joseph	(9) Brigitte Galbert S.H. 1810	M. Geneviève Lazare Boutin " 1843
46 Etienne André	Marg. Faneuf	M. Angélique Ant. Talbot "Antoine"
47 Narcisse 48 Thomas	(17) Emélie Tangué S.V. 1842 (17) Rose Catellier S.V. 1853	Joseph François 10 Joseph (6) Geney, Dumas S.L. 1804
49 Théodore	(18) M. Délima Tangué S.V. 1857	M. Geneviève Ant. Noël " 1833
50 Wenceslas 51 Nazaire	(18) Marie Lepage S.V. 1858 (22) M. Angé Charrier	Geneviève Frs. Gosselin " 1836 Marguerite Edouard Dumas "
52 André	S. Chs. 1850 (22) Henriette Chabot	Magloire Joseph
53 André	(32) Eliz. Labbé S.G. 1855 S.G. 1826	Pierre
54 Charles	(33) M. Marg. Baudouin S. V. 1833	11 Pierre (3) Marie Bacquet S.M. 1815 Marie Jean Bte. Ruel S.H. 1819 Geneviève Basile Plante "
55 Joseph	(34) M. Jos. Dalaire S.V. 1836 (34) M. Jos. Dalaire S.V. 1836	André
55 Joseph Philomène	Gaspard Vaillancour S.V. 1865	12 François (3) Marg. Couture S. Chs. 1820
Joseph		Jacques
56 Frédéric	(34) M. Marcelline Morisset S.M. 1841	François 13 Germain Marie (7) Angé Couture S. Chs. 1811 1833 1833 1839
57 Léandre 58 Antoine	(34) Emélie Brochu S.M. 1860 (37) Luce Chamberlan	Marguerite Michel Tangué " 1834
59 Michel	S.M. 1838 (37) M. Eliz. Chamberlan	Le même Marg. Bégin M. Ls. Rebecca Gagné S.M. 1847
60 Jean	S.M. 1844 (37) Henriette Cochon S.M 1849	14 Augustin (8) M. Mad. McKinnal, 1798 Bert, 1823
61 Jacques	(42) Marie Pruneau S. Chs. 1854	Madeleine Le Blouin " 1910
62 Joseph 63 André	(45) Genev. Théberge S. V. 1839 (46) Philomène Nadeau	15 François (9) M los Alaire Di
64 Joseph	S. Chs. 1863 (55) Cath. Lemelin S.V. 1863	Nazaire 16 Antoine Simon 19) Pélagie Tangué S.V. 1807
at Design	DROTTGGELTT	Antoine - 1818
	BROUSSEAU.	Tuoio Michal Queret "
1 Pierre	M. Thérèse Bernard Q. 1704	17 Joseph (9) M. Ls. Baudewin S. Claire S. V. 1817 M. Flavio February Roulet 1443
Pierre Antoine		M. Flavie 18 Magloire (10) M. Anne Nadeau S. L. 1840 M. Anne Nadeau S. L. 1840 M. Labreeque T. 1850
2 Pierre	(1) Genev. Parent, Beauport 1727	M. Anne Nadeau 19 Joseph (10) M. Jos. Labrecque S. I. 1850
Simon Charles		20 Pierre (10) Rose Gendreau S.L. 1820
3 Antoine Louise Eliz.	(1) Louise Eliz. Gagnon Q. 1746 Nicolas Morisset S. M. 1775	20 Pierre (10) Rose Gendreau S.L. 1890 A Jean Baptiste(11) Tharsill Cadoret S.H. 1891 21 André (11) M. Chs. Turgeon S.H. 1833
Joseph Le même	M. Ls. Dalaire Q. 1756	22 Jacques (12) Marie Goulet S.G. 1825
M. Anne Marie	Paul Veau S.M. 1787 Pierre Bacquet 1801	24 Nazaire (15) M. Ls. Parent S.F.S. 1849
Marguerite Marguerite	Jacq. Naud S.Chs. 1783 Thos. Corriveau S.V. 1790	25 Simon (16) Marg. Richard S.M. 1841
Pierre François	W D	
4 Michel Augustin	Marg. Dussant	BRUNEAU.
5 Charles Marie	(2) Félicite Spinard Q. 1773 Pierre Pouliot S.L. 1783	1 René Jeanne Anne Poitre ^{au} 166 ³
6 Simon Joseph	(2) Marie Rouleau S.L. 1773	François Nicolas
7 Antoine Angéle	Angé Moreau Laurent Lacroix S.M.1804	2 François (1) Marie Provost François
Félicité .	2° Jos. Gautron 1834 Jos. Fontaine 1810	3 Nicolas Le même (1) Mad. Lafleur Anne Leroux, Chs. Bourg Anne Leroux, Chs. Bourg
Catherine	André Lacroix " 1812 2° Etn. Blanchet " 1821	4 François (2) Mad. Bourgouin, Beauport
Germain		

D0	
Charles BRUNEAU.	BUSSIÈRE.
Charles (4) M. Ls. Lamothe, Beauport	9 Jean Baptiste (3) Josette Poiré, Lévis 1741 M. Josette Ls. Crépeau 1770
M. François M. Louise Guill. Corriveau S.V. 1773 Louis Coté	M. Josette Ls. Crépeau " 1770 Pierre
Marquents Louis Coté " 1775	François
Venevious	10 Louis (5) Gertrude Ratté S.P. 1761
W . Coott	11 Louis (6) Thérèse Leclaire 1765 M. Thérèse Pierre Tardif S.H. 1786
UUSANA	M. Thérése M. Josette Pierre Tardif André Forgues 11 1807
Charles Charles François	Etienne
Unarios	Louis
(5) III. Eliz. Colliveau	Léger
Marie Jaca Cuilmet S.V.1772	Le même Mad. Blouin S.Chs. 1791
Joseph Jacq. Guilliet II 1001	Le même M. Anne Déport S.G.1808 12 Pierre Paul (8) Fse. Fournier S.P.S. 1774
Charles 7 François (5) M. Angé, Asselin S. V. 1779	M. Françoise Ls. Lehoux S.H. 1807
Tabeois	M. Louise Alexandre Filteau 1811
Charles	Joseph Magloire M. Paschal Lévis
Jean Danie	13 Pierre (9) Josette Dallaire S.M. 1771 M. Josette Jean Bergeron B. 1797
Joseph (5) Marie Ruel S Chs 1788	Marguerite Jos. Boissel " 1801
	Françoise Jos. Labrecque " 1806
Francois	M. Charlotte Ant. Blanchet S.H. 1796
	Rosalie Pierre Paradis " 1797 Pierre
Chs. Ratté " 1826	Victor
10 Charles	Le même Marie Gosselin S.Chs. 1825
Maronowit-	14 François (9) M.Fse. Fontaine S.M.1771
Henriette Aug. Audet "1826 Ls. Blais "1829	15 Louis (11) Mad. Roy B. 1792
Baptiste (7) Marie Labrecque 1807	Louis 16 Ludger (11) Marg. Noël S.H. 1810
12 Joseph Frs. Roy 11828 Angé Philippe 11810	17 Etienne (11) Judith Paradis S.G. 1822
Le même Angé. Philippe " 1810 Louis Morin " 1825	18 Sévère (12) Ursule Quemeneur
ocan partition in London	S.H. 1808
14 T Supulste	19 Charles Pas M. Euphrosine Blais chal (12) S.H. 1815
10 F. (8) Josette Gosselin S (+ 1894)	20 Jos. Magloire(12) M. Jos. Filteau B. 1815
16 Jean Bantist (10) Marie Bacquet " 1824	Joseph Magloire
16 JeanBaptiste(14) Philomène Lemelin Charl S.Chs. 1862	21 Pierre (13) M. Agathe Poliquin
Charles (6) M. Mad. Gagné S. P. S. 1862	S.M. 1804 22 Victor (13) Angé Gosselin S.Chs. 1811
	23 Edouard Angé Gosselin
BUSSIÈRE,	Charles .
Jacques Noelle Gossard S.F. 1671	Le même Fse. Roy S.M. 1826 24 Charles M. Anne Bacon Q.
Jean Noelle Gossard S.F. 1671 Jean (1) Ursule Pondeev S.P. 1692	24 Charles M. Anne Bacon Q. Charles
tradelois (1) Orsule Rondeau S.1.1033	25 Louis (15) Marie Turgeon B. 1819
	26 Joseph Marie Guilmet S.H.
M. Marthe Frs. Lafrance 1737 Maurice Michel Jean	Pierre
Jean S.P. 1744	27 Joseph Magloire Mathilde Labrecque B. (20) 1847
August:	28 Charles (23) M. Anne Mercier S.Chs.
	1841
Daoriel	Philomène Wilmer Duquet S. Chs. 1861
Jean	29 Charles (24) Genev. Langlois Bert. 1834
veronione (2) I se. Dupile S.I. 1710	30 Pierre (36) Olive Labrecque B. 1856
Jacq. Rousseau 1744	31 François M. Jos. Genest
Marie 3° Pierre Gauvin S.L. 1773 Genevia Jos. Cloutier S.P. 1747	Le même Marg. Leclaire S. Chs. 1863 32 Paul Delphine Bochet
Jean D. Jos. Bergeron u 1749	32 Paul Delphine Bochet Le même Damaris Pouliot S. J. 1865
Daptiste	
M. Chs. Nadeau B. 1758	DITTELATI
François M. Thérèse (2) M. Chs. Lecompte 11726 (2) M. Anne Ferland S.P.1733	BUTEAU.
Louis Michel Parent 1 1769	1 Pierre Perette Loriot S.F. 1671
Le ma	Madeleine Pierre Duchesne S. Fro.
	1701
6 Gabes Amb Roberge S P 1788	Madeleine (2) Dominique Gagné S. Fro.
	Claire J. B. Gagné S. Chs. 1706
7 Pouls J. B. Perrot " 1769	Marguerite Jos. Vericul " 1706
	2º J. B. Leblond " 1710
	M. Françoise Jacq. Baudon 1740 2° Frs. Dupont 1723
M. Charlotte Pierre Paul Genev. Parant Pierre Crépeau S.H. 1778	Pierre 2º Frs. Dupont " 1723
raul	François

	1	BU'.	reau.
2	Pierre	(1)	Marie Carbonneau S.Frs.
	Marie Angélique Pierre		Jacq. Corriveau S.V. 1724 Aug. Bernier Bert. 1734
3	Joseph François François		Marie Ginchereau S.Frs.
4	Joseph Joseph	(2)	M. Thècle Baudoin S. Frs.
	Le même		Ursule Guimont Cap. S. Ign. 1742
	M. Ursule M. Josette Jeanne Elizabeth Lazare Joseph		J. B. Proulx Bert. 1763 Germ. Baudoin " 1770 Nic. Frs. Boutin " 1778 J. B. Blais " 1788
5	André Pierre	(2)	Brigitte Fournier S.P.S.
	M. Brigitte M. Susanne M. Marguerit	е	Jean Moïse Morin S.F.S. Pierre Alaire "1785 Jos. Dalaire S.F.S. 1796 2° Jacq. Plante "1807
6	Jacques Joseph	(3)	M. Marth Blanchet Cap
	M. Elizabeth		J. B. Boissonneau S.F.S. 1777
7		(3)	M. Anne Tangué S. V. 1744 André Blanchet Bert. 1769
8	Joseph Joseph		Ursule Dumas
9	Jacques Joseph Joseph	(4)	M. Anne Boutin S.F.S.1766
	Le même		M. Thérèse Fortin S.F.S.
	Thérèse		Ign. Dalaire S.F.S. 1799 2 ^b Ls. Proulx 1805
40	Marg. Reine Louis		J. B. Labrecque " 1803
	Lazare André Brigitte Jacques	(4)	Marg. Marcoux Bert. 1780 Brigitte BrissonS. Tho. 1774 Frs. Blair Bert. 1801
12	Jacques Lazare Joseph	(5)	Brigitte Fournier S.Tho.
13	Basile Angèle Marie M. Julie Marguerite Soulange	(5)	M. Jos. Fortin S.V. 1797 Isidore Bernier S.F.S. 1825 Guill. Lemieux 1827 Michel Litourneau 1829 Paschal Mercier 1830 Mag. Valière 1840
14	Francois Joseph M. Christine Thècle Augustin	(7)	Cath. Hall Bert. 1794 Jacq. Cochon "1824 Jos. Hébert "1837
15	Joseph Jacques Marguerite Cecile		Marg. Chabot S. Chs. 1783 Pierre Audet S.G. 1803 Pierre Filteau " 1807
16	Jacques Le même Joseph Catherine M. Françoise Bénoni Louis Joseph Jean Baptiste	(9)	Justine Roy S.V. 1790 Fse. Mercier S.F.S. 1788 Jos. Boissonneau 11822 Jos. Pepin S.P.S. 1822
	Taperote		

		TEAU.
10	T (0)	Marg. Daniau S.F.S. 1798 Biogra Gagnon " 1834
	Louis (9) M. Reine	Pierre Gernon " 1834
	Marguerite	
	Angéle	Pierre Laine " 1837 Jos. Laine " 1837
	Pierre	o oo, Little
		a 1 1806
18	Jacques (11)	Genev. Lemieux S.H.1806 Geneviève Théotiste Le.
19	Joseph	a D S los
	~	mieux D.I.
	Genev. Théotiste.	
90	Tamana (19)	Létourneau S F.S. 1841 MarcellineCadrin S. V. 1841 Brigitte Alaire " 1832
20	Erangois (12)	Brigitte Alaire "
21	François (15)	MarcellineCadrin S. V. 1832 Brigitte Alaire S. H. Marie Blais Marie Fortier M. Vict. Blais S. F. S. 1823 M. Vict. Blais S. F. S. 1823
22	Augustin (14)	Marie Blais Bert. 1839
23	Joseph (14)	Julie Blais 7 1812
24	Jacques (15) Joseph (16)	Marie Fortier S. F.S. 1823
25		Marie Fortier S.H. 1823 M. Vict. Blais S.F.S. 1823
00	Joseph Honoré	
26	Louis (16)	M. Honorée Turgeon S.V. 1844
27	JeanBaptiste(16)	M. Julie Langlais 1 g 1831
28	Bénoni (16)	Euphémie Morin "
90	Bénoni Piorre (17)	Thècle Picard S.F.S. 1835 M. Olive Roy "
	Pierre (17) Louis (17)	M. Olive Roy "
31	Basile (17)	M. Olive Gagné 1946
or	Le même	Marg. Mercier Bert. 1855
32	Joseph Ho- (25)	Flore Letellier S.V.
	noré	M. Olive Gagné Marg. Mercier Flore Letellier Perpétue Corriveau 1566
33	Bénoni (28)	Perpétue Corriveau S.V. 1866
	CA	DRIN.
1	Nicolas	Fse. Delaunay S.F. 1679 Micelas Morisset 17 1701
1	Anne	Fse. Delaunay S.F. 1019 Micolas Morisset Nicolas Roy S.M. 1701 Frs. Bazin 7 1715 Laurent Terreau 7 1715
	Claire	Nicolas Roy S.M. 1701
	Françoise	Frs. Bazin Laurent Terreau Q. 1715 1716
	Marie	Laurent Terreau V 1716
	Marguerite	Laurent Terreau S. V. 1716 Robert Vermet S. V. 1742 2° Pierre Gagne Bert. 1747
	D: "	2º Pierre Gagne Ber
9	Pierre (1)	Months Margan S. V. 1749
4	M. Marthe	Jos. LeRoy S.M. 173 Jos. LeRoy 1776 2° Frs. Mercier 1754 Pre. Arsène Daniau 1772 J. B. Tangué 1772
	III. Marono	2° Frs. Mercier 1754
	M. Hélène	Pre. Arsène Daniau " 1772
	Marguerite	J. B. Tangué "
	CENTIL	
	Pierre	
2	Paul Urbain (2)	M Therese Fortier 1752
0	Orbain (2)	M. Thérèse Fortier S. M. 1752 S. W. 1783 Jacq. Bolduc Marg. Larrivé M. 1756
	Thérèse	Jacq. Bolduc S.V. 1774
	Le même	Marg. Larrivé S.M.1756
4	Pierre Alexis (2)	Marg. Larrivé S.M. 1756 M. Chs. Fortin S.M. 1777 M. W.
	M. Martine	Frs. Mercier 1799
	Elizabeth	Marg. Larrive M. Chs. Fortin Frs. Mercier Frs. Lafontaine Joseph Marseau " 1892
	M. Anne Pierre	Joseph Marseau "
	Etienne	
	Jean Baptiste	Ursule Mercier S.M. 1765
5	Paul (2)	
	Marie	Etn. Bolduc " 1794
	M. Marthe	Etn. Bolduc " 1794 Chs. Dubord " 1802 Jos. Bolduc " 1808
	Ursule	Frs. Alexis Roy 1816
	M. Madeleine	Frs. Alexis nos " 101"
	Doul	2' Ls. Gagnon
6	Paul Urbain	Marg. Morisset
0	Joseph	Genev. Bisson S.M.1788
7	Pierre Alex- (4)	Genev. Bisson S.M.
100	andre	
	Marie	Simon John
	Françoise	Simon Jolin S.M. 1825 Laurent Guilmet "1825

	020		IN NO 18
		CA	DRIN.
8	Josette		Ant. Guilmet S.M.1846
0	Etienne	(4)	M L. Roy SM 1707
	M. Louise M. Angèle		I B Landlein Q V 1001
	THATCOLLING		Jos. Chrétien " 1834
	Littlenno		Lazare Buteau " 1841
0			
10	Paul Baptiste	e (4)	Marie Lepage S.Chs. 1807 Archange Bolduc S.V. 1808
	Louis	(5)	Archange Bolduc S. V. 1808
	Panil		
11	Joseph	(0)	
		(6)	Marg. Lefebvre S.M. 1802 J. B. Marseau "1842 Céleste Alaire S.V. 1845 F. V. Marin S.F. 1844
12	Lillenno	(8)	J. B. Marseau 11 1842
		(0)	F. X. Morin S.F.S.1844
	Le meme		M. Anne Rousseau
13	Urbain		S.V.1834
		101	M. Anne Bacquet " 1831
19	10222	(8)	Marg. Dalaire " 1828
		(10)	Marcelline Belanger
-	Paul	(10)	Marie Pigeon S.M. 1842
	Marguerite	,	Telesphore Drolet " 1864
		0.	35.135
1	D:	UA	MAN.
-	Pierre (1)		M.Chs. Daniau S.P.S.1802
			Pascal Corriveau S.G.1825
	Digital Diffe		Jean Dalaire " 1846
2	LIAPPO	145	
	(1)Soldatécos:	(1)	Marie Audet S.G.1827
		sais.	THE PARTY OF
1		AM	IERON.
1	· lobe		
	John		M . D D
	have		M. Anne Fraser, Ecosse
	Thomas Thomas M. Cl.	(1)	M. Fse Roy S V 1772
	Thomas Thomas M. Cl.	(1)	M. Fse Roy S V 1772
	Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise		M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799
	Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise Jean P.		
2	Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise Jean Baptiste		M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon # 1792 Gab. Dangueuger # 1799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816
2	Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise Jean Baptiste		M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon # 1792 Gab. Dangueuger # 1799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816
2	Thomas Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise Jean Baptiste Antoine Jean Baptiste Rosalie		M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809
2	Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Françoise Jean Baptiste Antoine Jean Baptiste Rosalie Ancili		M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811
2	Thomas Thomas Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise Jean Baptiste Antoine Jean Baptiste Rosalie " Angélique Marro		M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon # 1792 Gab. Dangueuger # 1799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815
2	Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise "Jean Baptiste Antoine Jean Baptiste Rosalie "Angélique Marguerite Marguerite		M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 11820
2	Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Françoise Jean Baptiste Antoine Jean Baptiste Rosalie Angélique Marguerite Archange Soule.		M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1820 Alexandre Pouliot 11825
2	Thomas Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Françoise Jean Baptiste Antoine Jean Baptiste Rosalie Angélique Marguerite Archange Soulange Thomas		M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 11820
2	Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise Jean Baptiste Antoine Jean Baptiste Angélique Marguerite Archange Soulange Thomas Prisque Lazare	(2)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1820 Alexandre Pouliot 11825
2	Thomas Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Françoise Antoine Jean Baptiste Antoine Jean Baptiste Angélique Marguerite Archange Soulange Thomas Prisque Lazare Lazare Lazare	(2)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1820 Alexandre Pouliot 11825
3	Thomas Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Grançoise Jean Baptiste Antoine Jean Baptiste Rosalie Angélique Archange Soulange Thomas Prisque Lazare Jean Baptiste Maglei	(2)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1820 Alexandre Pouliot 11825
3	Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Gharlotte M. Françoise Jean Baptiste Antoine Jean Baptiste Angélique Marguerite Archange Soulange Thomas Prisque Jean Baptiste Jean Baptiste Magloire Magloire	(2)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1820 Alexandre Pouliot 1825 Jos. Bigaouette 1827
3 3	Thomas Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Françoise Antoine Jean Baptiste Antoine Jean Baptiste Rosalie "" Aargelique Aarguerite Archange Soulange Thomas Prisque Lazare Lazare Magloire Antoine Antoine	(2)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1820 Alexandre Pouliot 1825 Jos. Bigaouette 1827
3	Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise "Jean Baptiste Antoine Jean Baptiste Angélique Marguerite Archange Soulange Thomas Prisque Lazare Jean Baptiste Magloire Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine	(2)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1820 Alexandre Pouliot 11825
3 3	Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise "Jean Baptiste Antoine Jean Baptiste Angélique Marguerite Archange Soulange Thomas Prisque Lazare Jean Baptiste Magloire Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine	(2)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1820 Alexandre Pouliot 1825 Jos. Bigaouette 1827
3 4 5 6	Thomas Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Charlotte M. Françoise M. Charlotte M. Françoise Jean Baptiste Antoine Angélique Marguerite Archange Soulange Thomas Prisque Lazare Lazare Lazare Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine M. Françoise M. Françoise	(2)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1820 Alexandre Pouliot 1825 Jos. Bigaouette 1827 M. Ls. Bourque S.V. 1797 M. Ls. Warren Labadie
3 4 5 6	Thomas Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Charlotte M. Françoise M. Charlotte M. Françoise Jean Baptiste Antoine Angélique Marguerite Archange Soulange Thomas Prisque Lazare Lazare Lazare Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine M. Françoise M. Françoise	(2)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1820 Alexandre Pouliot 1825 Jos. Bigaouette 1827 M. Ls. Bourque S.V. 1797 M. Ls. Warren Labadie Angé Lemolleux Jos. Nadeau B. 1832
3 4 5 6	Thomas Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Grançoise M. Françoise M. Françoise Antoine Jean Baptiste Angelique Marguerite Archange Soulange Thomas Prisque Lazare Lazare Jean Baptiste Magloire Antoine Antoine Antoine Antoine Angustin M. Françoise Prisque Adelari	(2)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1820 Alexandre Pouliot 1825 Jos. Bigaouette 1827 M. Ls. Bourque S.V. 1797 M. Ls. Warren Labadie Angé Lemolleux Jos. Nadeau B. 1832 Claire Flavie L'heureux
2 3 4 5 6 7	Thomas Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Gaptiste Antoine Jean Baptiste Antoine Jean Baptiste Angélique Marguerite Archange Soulange Thomas Prisque Lazare Lazare Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine M. Françoise Prisque Prisque	(2)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1820 Jean Henri 1825 Jos. Bigaouette 1827 M. Ls. Bourque S.V. 1797 M. Ls. Warren Labadie Angé Lemolleux Jos.Nadeau B. 1832 Claire Flavie L'heureux S.F. 1819
2 3 4 5 6 7 8	Thomas Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Grançoise M. Françoise Jean Baptiste Antoine Jean Baptiste Rosalie Angélique Marguerite Archange Soulange Thomas Prisque Lazare Jean Baptiste Magloire Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Arsançoise Prisque Adelaïde Prisque Adelaïde Prisque	(2)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1820 Alexandre Pouliot 1825 Jos. Bigaouette 1827 M. Ls. Bourque S.V. 1797 M. Ls. Warren Labadie Angé Lemolleux Jos. Nadeau B. 1832 Claire Flavie L'heureux S.F. 1819 Jean Campagna S.J. 1858
2 3 4 5 6 7 8 9	Thomas Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Charlotte M. Françoise M. Charlotte M. Françoise Antoine Jean Baptiste Angelique Angelique Archange Soulange Thomas Prisque Lazare Jean Baptiste Magloire Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine M. Françoise Prisque Prisque Adelaïde Prisque Magloire Magloire	(2)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1820 Jean Henri 1825 Jos. Bigaouette 1827 M. Ls. Bourque S.V. 1797 M. Ls. Warren Labadie Angé Lemolleux Jos. Nadeau B. 1832 Claire Flavie L'heureux S.F. 1819 Jean Campagna S.J. 1858 Marg. Rouleau S.L. 1831
2 3 4 5 6 7 8 9 10	Thomas Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Charlotte M. Françoise M. Charlotte M. Françoise Antoine Jean Baptiste Antoine Angélique Magluerite Archange Soulange Thomas Prisque Lazare Jean Baptiste Magloire Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine M. Françoise Prisque Adelaïde Prisque Magloire Thomas Lazare Lazare Angelique Magloire Thomas Lazare Lazare Magloire Thomas	(2) (3) (3) (3) (3)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1820 Alexandre Pouliot 1825 Jos. Bigaouette 1827 M. Ls. Bourque S.V. 1797 M. Ls. Warren Labadie Angé Lemolleux Jos. Nadeau B. 1832 Claire Flavie L'heureux S.F. 1819 Jean Campagna S.J. 1858 Marg. Rouleau S.L. 1831 Marie Canage S.G. 1821
2 3 4 5 6 7 8 9 10	Thomas Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Charlotte M. Françoise Antoine Jean Baptiste Angelique Marguerite Archange Soulange Thomas Prisque Lazare Jean Baptiste Magloire Antoine Ant	(2) (3) (3) (3) (3)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1820 Alexandre Pouliot 1825 Jos. Bigaouette 1827 M. Ls. Bourque S.V. 1797 M. Ls. Warren Labadie Angé Lemolleux Jos. Nadeau B. 1832 Claire Flavie L'heureux S.F. 1819 Jean Campagna S.J. 1858 Marg. Rouleau S.L. 1831 Marie Canage S.G. 1821
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	Thomas Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Charlotte M. Françoise M. Charlotte M. Françoise Antoine Jean Baptiste Anglique Marguerite Archange Soulange Thomas Prisque Lazare Lazare Jean Baptiste Magloire Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine M. Françoise Prisque Magloire Thomas Lazare Jean Baptiste Magloire Magloire Thomas Lazare Jean Baptiste Marie Le mâs	(2) (3) (3) (3) (3)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1820 Jean Henri 1825 Jos. Bigaouette 1827 M. Ls. Bourque S.V. 1797 M. Ls. Warren Labadie Angé Lemolleux Jos. Nadeau B. 1832 Claire Flavie L'heureux S.F. 1819 Jean Campagna S.J. 1858 Marg. Rouleau S.L. 1831 Marie Canac S.G. 1821 Marg. Giguère S.Tho. 1838 Marie Houde S.G. 1809 Frs. Bouton 1829
2 3 4 5 6 7 8 9 10	Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Charlotte M. Françoise Jean Baptiste Antoine Jean Baptiste Rosalie " Angélique Marguerite Archange Soulange Thomas Prisque Lazare Jean Baptiste Magloire Antoine Antoine Antoine Antoine M. Françoise Prisque Prisque Prisque Magloire Thomas Lazare Jean Baptiste Magloire Thomas Lazare Jean Baptiste Magloire Thomas Lazare Jean Baptiste Marie Le méme	(2) (3) (3) (3) (3) (3) (3)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1825 Jos. Bigaouette 1825 Jos. Bigaouette 1827 M. Ls. Bourque S.V. 1797 M. Ls. Warren Labadie Angé Lemolleux Jos.Nadeau B. 1832 Claire Flavie L'heureux S.F. 1819 Jean Campagna S.J. 1858 Marg. Rouleau S.L. 1831 Marie Canac S.G. 1821 Marg. Giguère S. Tho. 1838 Marie Houde S.G. 1809 Frs. Bouton 1829 Marie Blanchet 1825
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 11 13	Thomas Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Charlotte M. Françoise Antoine Jean Baptiste Angelique Marguerite Archange Soulange Thomas Prisque Lazare Jean Baptiste Magloire Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Lazare Jean Baptiste Magloire Le mēme Le mēme Antoine Antoine	(2) (3) (3) (3) (3) (3) (3) (5)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1825 Jos. Bigaouette 1825 Jos. Bigaouette 1827 M. Ls. Bourque S.V. 1797 M. Ls. Warren Labadie Angé Lemolleux Jos.Nadeau B. 1832 Claire Flavie L'heureux S.F. 1819 Jean Campagna S.J. 1858 Marg. Rouleau S.L. 1831 Marie Canac S.G. 1821 Marg. Giguère S. Tho. 1838 Marie Houde S.G. 1809 Frs. Bouton 1829 Marie Blanchet 1825
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 11 13	Thomas Thomas Thomas M. Charlotte M. Françoise M. Charlotte M. Françoise M. Charlotte M. Françoise Antoine Jean Baptiste Anglique Marguerite Archange Soulange Thomas Prisque Lazare Lazare Jean Baptiste Magloire Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine Antoine M. Françoise Prisque Magloire Thomas Lazare Jean Baptiste Marie Le mâss	(2) (3) (3) (3) (3) (3) (3) (5)	M. Fse. Roy S.V. 1772 Tho. Fitty Gibbon 11792 Gab. Dangueuger 11799 2° Jos. Royer S.Chs. 1816 Rosalie Roy S.V. 1788 Jean Jalbert S.G. 1809 2° Eustache Roy S.V. 1811 Michel Couture S.G. 1815 Jean Henri 1825 Jos. Bigaouette 1827 M. Ls. Bourque S.V. 1797 M. Ls. Warren Labadie Angé Lemolleux Jos.Nadeau B. 1832 Claire Flavie L'heureux S.F. 1819 Jean Campagna S.J. 1858 Marg. Rouleau S.G. 1821 Marg. Giguère S.Tho. 1838 Marie Houde S.G. 1809 Frs. Bouton 1825 Marie Blanchet 1825

C	AN	IPAGNA.	
1 Charles		Mad. Blouin S.J.	1692
Marie		Louis Gaulin S.Frs.	1717
Geneviève Joseph		Noël Paquet ",	1728
Simon			
Jacques			
2 Simon Le même	(1)	Hélène Lepage S.Frs. M. Anne Pepin	1739
M. Anne			1775
3 Joseph	(1)	M Mad Canac S F	1745
Angelique Marie		Ls Gagnon S.Frs. J. B. Jean " Henri Nicole "	1778
M. Rose		Henri Nicole "	1798
Augustin			
Jean a3 Jacques		Eliz. Morin S. Tho.	1721
Jacques		Eliz. Moriii O. 1110.	1101
4 Jacques	(3a)	Marie Michon S.Tho.	
M. Rose Jacques		Jos. Carbonneau "	1781
Jean Baptist	е		
François		0 7 1 07	
5 Augustin Le même	(3)	Genev. Landry S. Frs. Susanne Charron S.G.	1800
Le même		Louise Henri	1811
THE PROPERTY.	(0)	V. d'Amond Come	au .
6 Jean M. Cathorino	(3)	M. Mad. Gagnon Pre. Crysologue Assel	in
M. Catherine M. Elizabeth		Pierre Picard	111
M. Louise M. Louise		Chs. Guérard	
M. Louise		Jean Pepin Pierre Chatigny	
M. Josette Joseph		Tierre Changny	
Augustin			
François Jean			
7 Jacques	(4)	Agathe Roy Bert.	1778
		V. de Jean Bouffert	
M. Marthe		Frs. Gab. Boulet S.Tho.	1801
8 Jean Baptiste	(4)	M. Anne Boutin Bert.	
M. Anne		Chs. Veau S.G.	
M. Anne Le même			1813 1799
Marie		Jos. Quemeneur	1830
Etienne	(4)	M Mana Managan	
9 François	(4)	M. Marg. Marseau S.F.S.	1795
Jérémie			
Noël Louis			
Hubert			
10 Jean	(6)	M. Angé Boucher	1000
Catherine		Jacq. Beaucher S.Frs.	1833
Marie		Magloire Dalaire	
Michel			-
Jean 11 Augustin	(6)	M. Marg. Terrien S.J.	1820
12 François	(6)	Appolline Blouin "	1820
Le même Henriette		Louis Marseau S.Frs. Léandre Lepage "	1825 1845
Sophie			1849
Louise		Ls. Gendreau "	1855
Marie Jean		Jos. Marseau "	1859
Le même		Domitille Paradis S.P.	1856
13 Joseph		Cath. Guion S.F.	
14 Etienne 15 Noël		Marg. Fournier S.G. 1 Appolline Dalaire	1826
10 Ivoer	(0)	S.F.S.	1831
16 Jérémie	100	Marg. Robin "	1835
Le même 17 Louis	(9)	Marg. Boulet S.F.S. Marcelline Beaudoin	1841
II Liouis	(0)	S.F.S.	1836

	CAM	PAGNA.	(CANA	.C-	-MARQUIS.	
		Cath. Pepin S.F.S. Flore Lessart	1846 1862		M. Monique		Aug. Martineau S.F.	1770
20		Adé Cameron S.J. Marie Coté Nap. Hudon S.L.	1858 1866	3	Charles Joseph M. Madeleine M. Geneviève		M. Mad. Drouin " Jos. Giguère " Michel Giguère "	1730 1763 1763 1767
		Sophie Minville S.P.S			M. Claire M. Claire		Pierre Pichet " 2° Jos. Lessart "	1775
1	Louis (Ecosse)	Thérèse Bacon S.P.S.	1763		M. Marguerite M. Rose Pierre	е	Amador Turcot "Jos. Meneux"	1775
	M. Thérèse M. Angélique Jacques		1784 1787	4	Francoise	(1)	Marg. Drouin S.F. J. B. Bernier	1730 1756 1758
2		Thérèse Coté S.P.S. IPEAU.	1802		Catherine Marie M. Rose		Jean Marseau "Jos. Marie Pepin "Denis Vérieul S.Frs	1761
1			1000		Jean			
	Etienne François	Cath. Paulo Montréal			Etienne François	(1)	Marthe Paquet S.F. M. Mad. Fortier " Etn. Mad. Drouin "	1744
	Claude	Mad. Brossard " Mad. Audebert S.J.	1698	.0	Charles Marie Basile	(2)	Etn. Mad Drouin "	1800
	Le même Elizabeth	Isabelle Fortier Frs. Pouliot S.L.	1763		Antoine			1767
	Marie Louise Louis Célestin	Jos. Gosselin "Frs. Godbout"	1773 1778		Pierre Geneviève Marie	(3)	Genev. Leclair S.P. Ant. Gobeil S.F. Frs. Vaillancour	1793 1800
4			1778		Pierre François			
	M. Angélique Cécile Louis	Ulric Tremblay "Jérémie Audet "	1815 1841	8	Charles François Marguerite	(3)	Thérèse Gaulin S.F. Pierre Deblois "	1812
	François Michel				Francois			1763
5	M. Josette M. Charlotte	Josette Couture S. Chs. Frs. Rousseau S.G. Marie Audet "		9	Jean		Judith Pepin, S. Ann Jos. Giguère S. F.	
	Antoine François Charles			10	François Etienne Marie	(4)	Thérèse Colin S.Frs. Chs. Baillargeon S.H. Pierre Delenteigne	1764
6		Archange Richard B. Barth. Nadeau B.			Thérèse Thérèse		Pierre Delenteigne " 2° Frs. Naud "	1799 1791
7		M. Anne Coulombe S.L.	THE PARTY NAMED IN		Marguerite Madeleine		J. B. Bernier Etn. Delâge	1800 1800
8	Michel (4)	M. Jos. Coulombe S.L. 1	1820		Françoise Josette Le même		Nic Raillargeon	1797
	M. Josette François	Pierre Audet "			Basile Victoire	(0)	Anne Lemieux Vict. Beaucher Jos. Drouin Bert. S.F.	1826
0	Louis Michel Antoine	M Pomótus Biganatt	0		François Régis Basile	S		
9	M. Félicité M. Felicité	M. Perpétue Bigouett Fabien Blais Q. 2° Jean Frs. Martinea			Louis François Pierre	(6)	M. Anne Gaulin S.F. Marie Pépin	1816
	François	Angé Boutin S.G.	1723 1818		Antoine Le même	(0)	Maria Guérard "	1797
12	Michel (8)	Angèle Terrien "Célina Denis "	1853 1855	14	Pierre Françoise	(7)	Marie Guérard Frs. Boissonneau S.F J. B. Létourneau S.F Frs. Letourneau	1845
	François (8)	Célina Denis "	1858		Apolline M. Justine		Frs. Letourneau "Marc Turcot"	1831 1833
		-MARQUIS.	1000		Brigitte FrançoisNarcis	sse	Frs. Lebiond	
1	Reine M. Thérèse	Jeanne Nauric S.F. Tho. Chrétien "J. B. Genchereau S.F.	1688 1710 1719		Joachim François Marie	(7)	The Cameron "	1803 1821 1828
	M. Thérèse Catherine	2° J. B. L'heureux " Frs. Drouin S.F.	1730 1719		Tulianna	(100)	Joachim Plante " CharlotteRéaume S.R	
	M. Josette Marc Antoine Joseph	Pierre Drouin	1730		Etienne			
	Jean Baptiste François			17	François	(8)	M. Thècle Deblois S. Frs. Pierre Prémont S. F.	1808
2	Marc Antoine(1) Marie	Cath. Laignon S.F. Jos. Campagna	1726 1745		Constance Constance		2° Benj. Turcot "	1843 1836 1844
	Le même Catherine	Cath. Boisjoly Aug. Beaucher S.F.	1762		M. Ludivine M. Olive		Edouard Poulin Olivier Drouin	103

	JL LA SE	SSIC	N No 18				
	CAN	IAC-	-MARQUIS.	1		CA	NTIN.
			MARGOIS.			UB	INTIN.
18	François Joseph			(6 Charles	(4)	Ursule Leclaire S.P. 1743
19	Jean	(8)	Reine Paradis S.P. 1811		Christine		Jean Vézina A.G. 1778
	Margueria	(9)	Marie Lepage S.F. 1791		Ursule		Frs. Huot A.G, 1782
	M. Thècle		Aug. Côté " 1814	7	Ambroise	(4)	M. Dorothée Leclaire
	bean		Pierre Demeule " 1827	38	Mr. Amel		S.P. 1748
	Francois				M. Agathe Marie		Pierre Langlois S.P. 1781 Jean Poulet S.P. 1785
20					Ambroise		Jean Founet S.I. 1765
	François	(9)	M. Thècle Lepage	8			Mad. Gosselin S.H. 1785
	Julienne		S.Frs. 1802		Michel		
	diffenne		Stanislas Ubald Duprat		Ambroise	(7)	M. Vict. Chabot S.P. 1775
Pari	François		S.F. 1838		Christine		Aug. Nolin S.P. 1810
21	Dasila	(11)	0	1 200	Cécile		Jos. Marcoux S.P. 1815
		(11)	Constance Asselin " 1841	TO SEE	Adrien		
44	FrançoisRég	is(11)M. Hombeline Lamothe S.F. 1856		Joseph Ambroise		
23	Louis		S.F. 1856	10	Joseph	(9)	Marg. Tessier S.P. 1803
24	François		Martin Drouin " 1853		Marguerite	(0)	Aug. Plante S.P. 1818
	rançois	(11)	Sophie Bilodeau	1	Clément		
	M. Zoé		S. Marie 1837		Le même		M. Angé Martel S.P. 1837
	Anastosia		Ferd. Gosselin S.F. 1863		Ambroise		Louise Simoneau S.H. 1805
25	Démérise		Ferd. Royer " 1868	11	Adrien	(9)	Cécile Noel S.P. 1807
20		(14)	Jos. Deblois " 1868	To the	Justine		Ignace Paradis S.P. 1838 Prosper Tailleur S.P. 1841
	Lançois	(14)	Marg. Létourneau ii 1825 Hombeline Gagnon ii 1844		Victoire M. Esther		Magl. Ferland S.P. 1845
27	Narcisse	()	Trombeline dagnon ii 1044	P-TPER	Firmine		Jean Bruno Paquet
1	rançois	(15)	Archange Daniau				S.P. 1848
28	Joseph		S.Chs. 1833		Vénéranda		Jean Bruno Goulet
			M. Marg. Lizotte				S.P. 1848
20	Edouard .		- Kamouraska		Cécile		Laurent Paquet S.P. 1851
49		(16)	Man D. 1:-+ C C 1990	12811	Adrien		
30	Joseph	(10)	Marg. Pouliot S.G. 1820		Joseph Augustin		
31	Etienne François	(16)	Eliz. Fortier " 1828	19	Michel	(8)	Euphrosine Chabot B. 1809
		(17)	Sophie Poulin S.F. 1832		Clément		Rosalie Leclaire, Gentilly
	Philomène M. Eléonore Francisco		Jos. Asselin " 1860	1000		()	S.P. 1831
90	François Xa		Frs. Philias Giguère 1862	14	Adrien	(11)	Marcelline Ferland
92	Jean Can	Vier	TO 1 Day of the		STATE OF THE PARTY		S, P 1841
	Varalina	(19)	Thérèse Deblois S. Frs. 1824	15	Augustin	(11)	Domitille Baudouin
	AVI MI	le	Gilbert Drouin S.F. 1847 Ferd. Asselin "1857	16	Joseph	(11)	S.P. 1841 M. Mad. Goulet S.P. 1854
	M. Thérèse		Olivier Drouin " 1858		Fils de Ls. et		
	E guerite		Pierre Racine " 1859	(1)	115 00 130,00	40 00	·
33	François Pierre						
34	Pierre Pierre	(19)	Hélène Foucher S.F. 1824		CARBONI	VEA.	U—PROVENÇAL.
		(19)	Basilisse Létourneau		***		35 T 1 0 D 1000
	Basilisse		Paul Deblois S.F. 1831	1	Hespery		Marg. Landry S.F. 1672
35	brichel		Paul Deblois " 1857	TALES O	Marie Thérèse		Pierre Buteau S.Frs. 1678 Pierre Menanteau
36	François Pierre	(20)	M. Jos. Lasalle S. Frs. 1841	FEE	Therese		S.Frs. 1701
	crite	(21)	Philomène Drouin		Thérèse		2° Frs. Quenneville
37	10.3		S.F. 1868		Marguerite'		J. B. Nadeau Bert. 1721
38	Joseph	(28)	M. Jos. Gosselin S.V. 1827		Marguerite		2° Jean Boucher Bert. 1726
30	D	(29)	M. Zoé Bissonneau	BARRIE .	Jean		
40	François Xa.	(31)	S.F.S. 1842 Justine Asselin S.F. 1854	3/11/20	Barthélemi		
40	Free	(01)	oustine Asselli S.F. 1894	9	Jacques	(1)	Génév. Martin
41	Michal	(32)	Marg. Guérard S. Frs. 1862	- 4	Jacques Jacques	(1)	Genev. Martin
	ricuel	(34)	Philomème Paradis	1.775	Jean Baptist	te	
			S.F. 1859	3	Jean		Gertrude Lepage
		CA					S.Frs. 1722
1	17.	CAL	NTIN.		Barthélemi		Génev. Nadeau S.V. 1726
-	Nicolas		Mad Poulsis O 1000	5	Jacques	(2)	Jeanne Guimon
	Denie		Mad. Roulois Q. 1660	I SEE	Augustin Mi	ichel	S. Anne 1725
	Charles Louis			1-2-1-	Jacques Jacques	onei	
2				1	André		
3	Charles		Ursule Gaudin A. G. 1689	6	Jean Baptist	te	Isabelle Lefebvre
4	7		M. Mad. Vézina				Bert. 1729
4	Louis		A. G. 1703		Marguerite		Jos Lessart " 1758
	M. Two. T	(1)	Marie Mathieu A. G. 1701	- Binto	M. Josette		Jos Balan " 1765
			Pierre Paradis S.P. 1744		Isabelle Taganh Mani		Frs Letellier " 1771.
	Charles				Joseph Mari	6	
	Ambroise Louis			7	Pierre Jacques	(5)	M. Anne Chartier
	July	(4)	Marg. Leclaire S.P. 1739		vacques	(0)	Bert. 1751

S.G. 1830

CARBONNEAU-PROVENÇAL

M. Anne Michel Dominique Bilo-Bert. 1771 deau Jacque Prisque Corriveau Reine Ursule Bert. 1787 M. Louise Aug. Bilodeau S.V. 1785 Isidore Jacques André Joseph

8 August. Michel (5) Fse Ursule Lemieux

Bert. 1761 Aug. Bilodeau Mad. Gaulin J. B. Ménard 1789 1778 M. Anne 11 Le même M. Victoire 1798 Joseph

André M. Angélique (5) Genev. Bilodeau Jos Brisson 1762 1814 S.H. 1791 Géneviève Michel Guay André Jacques

10 Pierre Josette Felicité

(6) M. Mad. Bernier Islet 1757 Simon Basquet S.G. 1804 Ant. Godbout 1812 Clément Couillard M. Géneviève S.V. 1807

Joseph Marie Dieudonné Pierre Charles

11 Joseph

(7) M. Rose Campagna S. Tho. 1781 André Damiau Bert. 1806 Louis Wabur " 1808 M. Josette Aug. Brousseau Aug. Mercier Jacq. Lemieux Jacq. Guilmet Louise M. Anne M. Louise Bert. 1812 Bert. 1817 Archange Bert. 1823 Victoire Laurent Lemelin S.G. 1815 Jean Baptiste

Angé Poiré S V. de P. Lacroix M. Anne Lemieux S.G. 1813 Le même Le même

Bert. 1815 12 Joseph Marie (6) Thérèse Blais Marie Josette M. Christine Jean Bourgot Bert. 1769 Bert. 1801 Bert. 1803 M. Marthe Pierre Guilmet Bert. 1805 Isabelle Nicolas Pouliot Bert. 1818 Catherine Jean Pouliot S.G. 1815 Joseph Marie Jean Baptiste Simon François

Pierre 13 Jacques M. Louise (7) M. Jos. Bilodeau Bert. 1779 J. B. CarbonneauBert. 1805 2º Pre. Noel Quémeneur M. Louise

Bert. 1833 M. Marguerite Simon Carbonneau

Bert. 1808 Bert. 1814 S.V. 1821 M. Josette Ls. Gautier M. Marthe Pierre Pigeon Grégoire Jean Baptiste

Augustin (7) M. Ls. Daniau J. B. Patry 14 Isidore Bert. 1802 S.G. 1822 J. B. Guay S.G. 1825 Isidore

(7) M. Marthe Lavoie Bert. 1804 15 André André 16 Joseph (8) M. Vict. Rémillard

Olivier 17 Jean Marie (10) M. Ls. Quéret S.V. 1795

S.V. 1804

CARBONNEAU-PROVENÇAL.

(10) Mag. Monmeny S.M. 1797 (10) M. Eliz. Tangué Bert. 1792 Chs. Cochon S.G. 1802 Jos. Bilodeau Bert. 1819 Ava. Cochon S.G. 1802 18 Dieudonné 19 Pierre Angé Guénet S. Chs. 1809 Angé Guénet S. Chs. 1809 Edouard Dessaint S. G. 1830 Marie Chessaint S. G. 1830 Elizabeth M. Louise Le même Madeleine

(10) Marie Chamberland 20 Charles S.G. 1796 S.G. 1822 Guill. Isabel M. Anne Charles

Pierre Dieudonné Le même

Marie Nadeau Damase Cochon S.V. 1862 21 JeanBaptiste(11) Angèle Carbonneau M. Adèle

Edouard M. Barbe Roy S.V. 1790 Marg. Beaucher S.F.S. 1793 Michel Picard S.F.S. 1820 22 Joseph Marie(12) Le même Marie Bert. 1824 M. Marguerite Jos. Lessard Bert. 1826 J.B. Carbonneau Bert. 1826 Angèle Joseph Augustin

M. Thérèse Marcoux Bert. 1808 Le même Fabien Guilmet Bert. 1830 M. Rose

Pierre (12) Françoise Blais S.F.S.1812 François (12) M. Anne Pouliot S.G.1821 JeanBaptiste(12) M. Ls. Carbonneau 24

Bert. 1830 F. X. Beaucher Bert. 1843 Jos. Fournier S.F.S. 1839 M. Louise Apolline Catherine

(12) M. Marg. Carbonneau Bert. 1808 26 Simon Zacharie Nadeau Bert. 1840 Soulange Michel

Jacques S.H. 1807 Marg. Boulet S.H. 1815 M Anne Arguin S.J. 1820 Eliz. Plante S.H. 1791 Jacques Le même Le même S.H. (9) Genev. Guay S.G. 1823

André M. Anne Paschal Bisson André 29 JeanBaptiste(13) M. Reine Bilodeau S.V. 1820

Ursule Chrétien Bert. 1826 Marie Bilodeau Bert. 1823 Marie Blais Bert. 1823 Ramil Gille Bert. 1823 Le même 30 Grégoire 31 Augustin

Rosalie Chrétien Bert. 1828 (13)André (13)(14) Françoise Lemelin 33 Isidore S.M.

Bert. 1830 Bert. 1833 Thècle Mercier André S.G. 1816 35 Olivier (16) Soulange Dion

S.G. 1824 36 Charles (20)Marg. Aubin Agnès Thibaut 1827 (20)S.G. Marg. Pouliot 38 Dieudonné (20)(22) Constance Keroack 39 Augustin

S. P.S. 1827 Bert. 1834 Joseph Reine Lessard Le même Angèle Proulx Samuel Minard Bert. 1841 41 Jacques

S.M. 1848 Bert. 1824 Angèle 42 Edouard Marg. Audet Bert. 1835 Genev. Lessard Eliz. Blais Joseph Le même

Thérèse Bilodeau Bert. 1843 Le même (22) M. Delphine Guilmet Bert. 1837 44 Dieudonné

S.P. 1837 (26) M. Zeloïde Bolduc 45 Michel

(26) M. Marthe Lessart Bert. 1841 46 Jacques

0	C.	DE LA SES	SIO	N No 18
				UPROVENÇAL.
	47	And.		
		Joseph	(28) (39)	Louis Nadeau S. Chs. 1815 Constance Paquet
	10	Dieudonnė Le mėme		S. Chs. 1849 Sophie Coté M. Anne Vien B. 1854
			0.17	
	1		CA	RON.
	1	Robert Robert Pierre		Marie Crevet Q. 1637
	2	Michel		Jeanne Allard
	3	Robert	(1)	Marg. Cloutier S. Anne 1674
		Augustin	(1)	marg. Clouders. Anne 1074
	4	Pierre	-	The state of the state of the
		François Joseph	(1)	Marie Bernier 2. 1768
				Eliz. Bernier
		Vital Vital	(2)	Marg. Gagnon S.R. 1686
	1	Ignaco	(3)	Marie Gaulin S.F. 1707
	0	Marthe Jean Baptist		Jos. Fortier Islet 1749
		Augustin Ignace	(3)	M. Mad. Gaulin S.F. 1712
	70	Claude	(3)	M. Marthe Gaulin
		François	(4)	Genev. Domingo S.F. 1716
	11	François Louis		Cap. S. Ign. 1710
				Marie Lemieux
		Charles Claude		Cap. S. Ign. 1727
	A	Touride		Mad. Pepin
	13	Vital		Agnes Paulin
		oseph		Charlotte Joliette S.L.1735 Fse Sausier
	15	Joseph Jean Bont:	-	r se bausier
	17	Augustin	(8)	Mad. Boissel B. 1745 Therèse Guion S.T. 1738 M. Eliz. Roy-Audy
		-suace	(8)	M. Eliz. Roy-Audy
	100	Ignace François Le môre		S. Anne 1750
		тет		Eliz. Cloutier Islet 1740 M. Anne Coriveau
	19	Bonaventure		S.V. 1753 M. Claire Langelier
		Taring and a second		Islet 1757
	20		(11)	M Elin Dinnel Dent 1769
	22	Pierre Learne	(17)	M. Eliz. Picard Bert. 1762 M. Eliz. Emond S.Frs. 1776 M. Mad. Fortin Islet 1783
		Jean		M. Mad. Fortin Islet 1783
			(19)	Vict. Kérvack
	24	Bonaventure		Cap. S. Ign. 1785
		The contract of the contract o	(12)	Josette Giguière S. Anne 1754
		ean		
	26	Jean D		Josette Paré S. Anne 1774 Jacq. Roy S.G. 1795
	27	Jean Baptiste Jean Baptiste	9	Théotiste Gauvin
1	40	Bonon	(22)	Marg. Gosselin S.Chs. 1810
	29	Bonaventure Etienne Pre	(23) (24)	M. Rosalie Martineau 1828
		Pre. Ls. Gor	iza-	Marie Taillon S. Anne 1809
1		François Xav	ier	
		2018		Marg. Lemieux

CA	RON.
Edouard	
31 JeanBaptiste (26)	M. Onésime Gagné S.P.S. 1838
32 Grégoire	Esther Vaillancour
Le même	S. Bernard M. Perpétue Couture
33 Joseph (14)	S. Chs. 1845 Pélagie Simard S. Joa. 1773
Le même 34 François Xavier	Mad. Martineau S. Frs. 1804 Eliz. Pichet S. P. 1847
35 Pre. Ls. Gonza-	Eliz. Fichet S.F. 1841
gue (29)	Marie Tailleur S.P. 1848 Cédulie Couillard B. 1852
和创新发生创发的对外	RRÉ.
1 Pierre Josette	Anne Thiery Acadie Pierre Carreau
CAR	REAU.
1 Joseph Geneviève	Barbe Letarte A.G. 1696 Louis Giroux " 1719
Pierre	Louis Giloux " 1719
Joseph	Maria Dauliat S.T. 1791
Le même 2 Pierre (1)	Marie Pouliot S.L. 1721 Jeanne Pouliot S.L. 1723
	Pierre Charier " 1746
Pierre	
3 Joseph (1)	Mad. Pouliot " 1725
4 Pierre (2) Marie	M. Josette Carré " 1763 Louis Coulombe " 1785
	M. Louis Demeule S J.1771
	201110
CIT	DIE
CAL	RRIER.
1 Jean	Barbe Hallé Q 1670
Charles (1)	Marie Gesseron Lévis 1699
Charles (1)	Marie Gesseron Levis 1033
3 Charles (2)	Véronique Quay Lévis 1727
	J. B. Paradis " 1755
Joseph Charles	
	Susanne Duquet
Jean Baptiste	
5 Charles (3)	M. Anne Pichet S.P. 1752
Geneviève (3)	Michel Rousseau S.H. 1791 Jos. Bourassa " 1794
M. Louise Ignace	os. Bourassa ii 1754
Joseph	
Louis	
Antoine 6 Joseph (3)	Véronique Drapeau
The state of the s	Levis 1766
Marguerite	J. B. Ignace Roy B. 1792
Geneviève	Jean Rouleau " 1795
Françoise François	Jos. Jolivet " 1807
Le même	Thècle Coté " 1797
Le même	M. Angé Lefebvre " 1810
Germain 7 Lean Pantisto	Cath Bágin
Jean Ignace	Cath. Bégin
8 Pierre	Angé Amiot
Le même	Ursule Agnès Denis S.M. 1765
	M. Anne Poiré
Jean Baptiste 10 Jean Baptiste (4)	M. Angé Lacasse SM 1778
Joseph	M. Angé Boissel B. 1786
12 Ignace (5)	Marg. Patry S.M. 1798
13 Joseph (5)	Marg. Patry S.M. 1798 M. Jos. Paris S.V. 1799

CARRIER.

14		
	Antoine (5)	M. Thérèse Fontaine S.H. 1805
15	Ignace	Genev. Huart
	François '	
	Le même	Marie Belleau S.H. 1789
16	François (6)	Genev. Paquet B. 1793
17	Germain (6)	Hermine Pelchet
		S.Chs. 1836
18	Etienne	Charlotte Begin
	Jean Baptiste	
19		Cécile Filteau B. 1795
00	Jean Baptiste	C C 1 C TT 1000
20	Jean Daptiste (9)	Genev. Gendron S. H. 1805
91	Le même Joseph (10)	M. Angé Gautron B. 1839 M. Archange Nadeau
2.1	o oseph (10	S.H. 1808
22	François (15	Marg. Carrier Levis 1811
	François	and a second
23	Jean Baptiste (18)	M. Frs. Guenet " 1810
	Jean Baptiste	
	100	Christine McPhee
24	Joseph	Q
	Le même	Henriette Moreau B. 1831
A	Joseph	Thérèse Crête
	Jean	
95	Joseph Toon Pontisto	Genev. Lemieux Lévis 1815
20	Jean Baptiste François	Genev. Lenneux Levis 1819
26	Frederic	Marg. Brulot
20	Michel	nating. Druiot
27	Jean	A. Véronique Demers
		S. Marie 1821
	Jean	
		A. M. Chs. Labrecque
28	Joseph (24)	S. Marie 1819
00	Georges	A 11 77 1 D 1000
29	Jean Baptiste (19	Angèle Nadeau B. 1823
30	François (ZZ	Angèle Fortin S.Chs. 1845 Marie Blais " 1843
32	Francois (25)	Marie Blais " 1845
04	François (25)	M. Domitille Turgeon B. 1850
33	Michel (26)	
00		
34		M. Sara Turgeon " 1849
		M. Sara Turgeon 11849 Esther Bilodeau 11850
	Jean (27) Georges (28)	M. Sara Turgeon 11 1849 Esther Bilodeau 11 1850
	Jean (27) Georges (28)	M. Sara Turgeon "1849 Esther Bilodeau "1850 RE—LEBRUN
35	Jean (27) Georges (28) CARRIE	M. Sara Turgeon "1849 Esther Bilodeau "1850 RE—LEBRUN
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël	M. Sara Turgeon 1849 Esther Bilodeau 1850 RE—LEBRUN Anne Brochu S.J. 1696 Michel Gautron S.V. 1716
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël M. Anne Angélique	M. Sara Turgeon # 1849 Esther Bilodeau # 1850 RE—LEBRUN Anne Brochv S.J. 1696 Michel Gautron S.V. 1716 Joseph Gautron # 1725
35	Jean (27) Georges (28) CARRIE Noël M. Anne Angélique Marguerite	M. Sara Turgeon 1849 Esther Bilodeau 1850 RE—LEBRUN Anne Brochv S.J. 1696 Michel Gautron S.V. 1716 Joseph Gautron 1725 Etn. Veau 1727
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth	M. Sara Turgeon # 1849 Esther Bilodeau # 1850 RE—LEBRUN Anne Brochu S.J. 1696 Michel Gautron S.V. 1716 Joseph Gautron # 1725 Etn. Veau # 1727 Joseph Mercier # 1729
35	Jean (27) Georges (28) CARRIE Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse	M. Sara Turgeon 1849 Esther Bilodeau 1850 RE—LEBRUN Anne Brochv S.J. 1696 Michel Gautron S.V. 1716 Joseph Gautron 1725 Etn. Veau 1727
35	Jean (27) Georges (28) CARRIÈI Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph	M. Sara Turgeon # 1849 Esther Bilodeau # 1850 RE—LEBRUN Anne Brochu S.J. 1696 Michel Gautron S.V. 1716 Joseph Gautron # 1725 Etn. Veau # 1727 Joseph Mercier # 1729
35	Jean (27) Georges (28) CARRIE Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph Etienne	M. Sara Turgeon # 1849 Esther Bilodeau # 1850 RE—LEBRUN Anne Brochu S.J. 1696 Michel Gautron S.V. 1716 Joseph Gautron # 1725 Etn. Veau # 1727 Joseph Mercier # 1729
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph Etienne Noël	M. Sara Turgeon Esther Bilodeau RE—LEBRUN Anne Brochu Michel Gautron Joseph Gautron Joseph Mercier Pierre Dodier 1849 1850 1849 1850 1849 1849 1849 1849 1850 1849 1849 1849 1849 1849 1849 1849 1849
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph Etienne Noël	M. Sara Turgeon Esther Bilodeau "1850 RE—LEBRUN Anne Brochv Michel Gautron S.V. 1716 Joseph Gautron "1725 Etn. Veau "1727 Joseph Mercier Pierre Dodier "1730 M. Genev. Alaire
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph Etienne Noël	M. Sara Turgeon Esther Bilodeau RE—LEBRUN Anne Brochu Michel Gautron Joseph Gautron Joseph Mercier Pierre Dodier 1849 1850 1849 1850 1849 1849 1849 1849 1850 1849 1849 1849 1849 1849 1849 1849 1849
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph Etienne Noël Joseph (1) Geneviève Pierre	M. Genev. Alaire Esther Bilodeau " 1849 " 1850 RE—LEBRUN Anne Brochv Michel Gautron S.V. 1716 Joseph Gautron " 1725 " 1727 " 1729 " 1730
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph Etienne Noël Joseph (1) Geneviève Pierre	M. Genev. Alaire Guill. Guion State Turgeon 1849 1850 RE—LEBRUN Anne Brochv Michel Gautron S.V. 1716 Joseph Gautron 1725 Etn. Veau 1727 Pierre Dodier 1729 1730 M. Genev. Alaire S.V. 1737 Guill. Guion S.M. 1765
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph Etienne Noël Joseph (1) Geneviève Pierre	M. Genev. Alaire Guill. Guion State Turgeon 1849 1850 RE—LEBRUN Anne Brochv Michel Gautron S.V. 1716 Joseph Gautron 1725 Etn. Veau 1727 Pierre Dodier 1729 1730 M. Genev. Alaire S.V. 1737 Guill. Guion S.M. 1765
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph Etienne Noël Joseph (1) Geneviève Pierre	M. Genev. Alaire Guill. Guion State Turgeon 1849 1850 RE—LEBRUN Anne Brochv Michel Gautron S.V. 1716 Joseph Gautron 1725 Etn. Veau 1727 Pierre Dodier 1729 1730 M. Genev. Alaire S.V. 1737 Guill. Guion S.M. 1765
35	Jean (27) Georges (28) CARRIE Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph Etienne Noël Joseph (1 Geneviève Pierre Jean Etienne Le même Marguerite	M. Genev. Alaire Esther Bilodeau " 1849 " 1850 RE—LEBRUN Anne Brochv Michel Gautron S.V. 1716 Joseph Gautron " 1725 " 1727 " 1729 " 1730
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph Etienne Noël Joseph (1) Geneviève Pierre Jean Etienne (1) Le même Marguerite Louis	M. Genev. Alaire Guill. Guion State Turgeon 1849 1850 RE—LEBRUN Anne Brochv Michel Gautron S.V. 1716 Joseph Gautron 1725 Etn. Veau 1727 Pierre Dodier 1729 1730 M. Genev. Alaire S.V. 1737 Guill. Guion S.M. 1765
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph Etienne Noël Joseph (1) Geneviève Pierre Jean Etienne (1) Le même Marguerite Louis Jean Baptiste	M. Genev. Alaire Guill. Guion State Turgeon 1849 1850 RE—LEBRUN Anne Brochv Michel Gautron S.V. 1716 Joseph Gautron 1725 Etn. Veau 1727 Pierre Dodier 1729 1730 M. Genev. Alaire S.V. 1737 Guill. Guion S.M. 1765
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph Etienne Noël Joseph (1) Geneviève Pierre Jean Etienne (1) Le même Marguerite Louis Joseph (28)	M. Genev. Alaire Guill. Guion Agathe Alaire S.V. 1737 Guill. Guion Agathe Alaire Agathe Alaire Agathe Alaire Marg. Boldue S. Joa. 1742 Louis Fontaine S. P.S. 1773
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph Etienne Noël Joseph (1) Geneviève Pierre Jean Etienne (1) Le même Marguerite Louis Jean Baptiste	M. Genev. Alaire Guill. Guion State Turgeon 1849 1850 RE—LEBRUN Anne Brochv Michel Gautron S.V. 1716 Joseph Gautron 1725 Etn. Veau 1727 Pierre Dodier 1729 1730 M. Genev. Alaire S.V. 1737 Guill. Guion S.M. 1765
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph Etienne Noël Joseph (1) Geneviève Pierre Jean Etienne (1) Le même Marguerite Louis Jean Baptiste Joseph Noël	M. Genev. Alaire Guill. Guion Agathe Alaire S.V. 1737 Guill. Guion Agathe Alaire Agathe Alaire Agathe Alaire Marg. Boldue S. Joa. 1742 Louis Fontaine S. P.S. 1773
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph Etienne Noël Joseph (1) Geneviève Pierre Jean Etienne (1) Le même Marguerite Louis Jean Baptiste Joseph Noël Etienne	M. Genev. Alaire S.V. 1737 Guill. Guion S.V. 1743 Mad. Dupuis " 1849 " 1850 " 1765 " 1729 " 1730 " 1730 " 1730 " 1730 " 1742 Louis Fontaine S.P.S.1773
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph Etienne Noël Joseph (1) Geneviève Pierre Jean Etienne Le même Marguerite Louis Jean Baptiste Joseph Noël Etienne Joseph François	M. Genev. Alaire Guill. Guion S.V. 1737 Guill. Guion S.V. 1739 Marg. Boldue S. V. 1739 Marg. Boldue S. V. 1739 M. Ursule Roy S. V. 1743 Mad. Dupuis S. Marie
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph Etienne Noël Joseph (1) Geneviève Pierre Jean Etienne (1) Le même Marguerite Louis Jean Baptiste Joseph Noël Etienne Joseph	M. Genev. Alaire Guill. Guion S.V. 1737 Guill. Guion S.V. 1738 Marg. Boldue S. V. 1739 Marg. Boldue S. V. 1743 Mad. Dupuis S. Marie Gertrude Deblois
35	Jean (27) Georges (28) CARRIEI Noël M. Anne Angélique Marguerite Elizabeth M. Thérèse Joseph Etienne Noël Joseph (1) Geneviève Pierre Jean Etienne Le même Marguerite Louis Jean Baptiste Joseph Noël Etienne Joseph François	M. Genev. Alaire Guill. Guion S.V. 1737 Guill. Guion S.V. 1739 Marg. Boldue S. V. 1739 Marg. Boldue S. V. 1739 M. Ursule Roy S. V. 1743 Mad. Dupuis S. Marie

Jean Baptiste Armand

	CARRIE	ER	E-LEBRUN.	
7	Pierre ((2)	Reine Roy S.V. Pierre Chartier S.G.	1772 1804
8	Angélique Pierre Jean	(2)	D : : C +	1771
	Charlotte	(-)	Joseph Audet S.G.	1789 1793
	Brigitte Josette			1793 1796
	Céleste		Pierre Roberge " Louis Roberge " Lossub Goulet "	1804
	Monique Jean		Joseph Goules	
9	Louis	(3)	M. Anne Mercier S.M.	1771 1824
	Françoise		Michel Lacroix	1820
	Marie M. Anne		Jacques Nicole Michel Gagné S.H.	1800
	Paschal Jean			
10	Etienne Jean Bantiste	(3)	Catherine Sampson, I	évis
10	Taranta	(9)		
	Joseph	(3)	Dorothée Lemelin S.P.S.	1769
11	Joseph Marie	(4)	M. Chs. Denis S.Chs. Nicolas Morriset	
			S.Chs.	1801 1807
	Reine		Thomas Roy Pierre Roy "	1812
	Pierre		Pierre Roy "	
12	Jean Baptiste Etienne	(4)	M. Joseph Aubé S. V.	1774
	Le même	(-/	D. 7	
13	Armand	(6)	M. Reine Paré S.F.S. Marg. Gourdeau S.P. Marg. Lasante S.G. Jean Thibaut.	1801
14	Pierre Marguerite	(7)		
15	Archange Jean	(8)	André Lacroix Mara Goulet S.G.	1800
10	Brigitte	(0)	André Lacroix Marg. Goulet S.G. Pierre Pouliot S.G. Isidore Létourneau	1022
	Archange		S.G.	1026
	Margueritte Monique		Michel Talbot Etienne Rémillard "	1826
	Etienne			1009
a	Jean Baptiste Etienne	(9)	M. Bonne Blais S.H.	1812
16 17	Paschal Jean	(9) (9)	M. Bonne Blais S.H. Marg. Lessart S. M. M. Marg. Denis S.M. Marc Asselin	1810
	Luce Romain	,	Marc Asselin "	
	Joseph			
	Charles Louis		S. M.	1827
	Le même Soulange		Angé Chabot S.M. Aug. Mercier	1863
18	Pierre (11)	Aug. Mercier Marg. Tangué S. Chs. J. B. Turgeon	1827
10	Michel	17)	M. Cécile Boutin S.V. Louis Gautron S.Chs.	1807
19	Marcelline	11)	Louis Gautron S. Chs.	1836 gué
	Marie Louise		Anselme Prosper 12. Chs.	1841
20	M. Charlotte		(Thomas Boutill	
20	Etienne Angèle		Félicité Samson Thomas Roy S. Chs. Jos. Alexis Boulet S. Chs.	1000
	Hermine		Jos. Alexis Boulet S. Chs.	1830
21	Laurent Charles		S. Chs. Soulange Biloyer S.G. M. Genev. Dessaint	
41	Joseph		M. Genev. Dess.	.002

DE LA SESSION No 18	
CARRIÈRE—LEBRUN.	CATELLIER.
27 Louis (17) Constance Couture	Pierre
28 Michel Narcisse (18) Angé Pouliot S.Chs. 1855 Narcisse	Antoine Le même M. Ls. Quemeneur S.F.S. 1825
29 Le même Laurent M. Anne Pigeon S.M. 1845 (20) Soulange Bélanger	Caroline David Goupy S.M. 1846 8 Paul (3) M. Viet. Bolduc S.V. 1828
Soulange S.G. 1826 Laurent Justinien Gagnon S. Chs. 1852	9 Joseph (4) CharlotteGodboutS. L. 1823 10 Pierre (4) Marie Bélanger S. G. 1826 11 Prisque (5) Marg. Masseau S. V. 1824
Laurent Eugène Pierre Dalaire S. Chs. 1856	Le même M. Čath. Roy B. 1846 V. d'Ant. Roy
00 10con1	Adolphe 12 Joseph (5) Marie Quemeneur S. V.1824
32 I. R. (28) Angelel Lacroix S. Chs. 1862	12 Joseph (5) Marie Quemeneur S. V. 1824 Catherine Ant. Hubert Roy 11857
Le même (29) Marie Bisson S. Chs. 1848 M. Angèle Floride	Caroline Frédéric Roy 1860 M. Philomène Jos. Leger Corriveau
Asselin S.M. 1856 (29) AngèleMarcouxS.Chs.1852	Théodore S.V. 1863
34 Amable Lucie Lucie Dubuc Communication S. Vital	Napoléon 13 Louis (5) M. Angèle Bélanger
Virginie François Guay S.Chs.1859 Laurent Gosselin " 1862	Marie Sara Jean François Lamare
CARSONNE.	Rose Thomas Brochu 1853
Henri	14 Pierre (5) Marg. Lemieux 1835 Pierre
Robert Eliz. Jean	15 Paulin (6) Marg. Chamberlan
Le même (1) Genev. Gobeil S.P. 1821 Dorothée Martineau	Philomène Florent Gagnon 1858
S.F. 1848	Le même Constance Pouliot " 1843
CARUEL.	16 Michel (6) " Chamberlan S.M. 1839
1 Charles	17 Pierre (7) Clotilde Tangué " 1838
Marie Dubuc Jean Bouffart S.Q. 1709	18 Antoine (7) Adelaïde Dion 1846 19 Adolphe (11) Luce Roy S.V. 1868
Marie Louise 2° Pierre Gosselin 11717 J. B. Ducas 11715	20 Napoléon (12) M. Délima Mercier S.V. 1861
CATELLIER.	21 Théodore (12) M. Malvina Corriveau S.V. 1862
1 Paneres	22 Pierre (14) M. Poméla Corriveau
Jacon-	S.V. 1866
Terre	CASAULT.
Joseph 2. Prisque 3. Jacob (1) M. Judith Mivilles V 1780	1 Jean Marie Dubosque
3 Jacques 4. Josette 4. Pierre Randouin S. M. 1813	Jean Jean (1) M. Mad. Voyer S.V. 1721
Angelo Pierre Baudouin S. M. 1813	Jean 3 Jean Baptiste Rosalie Michon S. Tho. 1767
Paul Ant. Létourneau 11813 Jacques	Rose Angèle J. B. Talbot "1789
Pierre M Mod Viignoons V 1799	M. Geneviève Charles Faucher 1795 Jean Baptiste
THE TOP THE	François
Pice Pin Dashisso Delhard ii 1101	4 Pierre Marie Dion Q.
Osenh	Clément 5 Jean (2) Fse Ruel S.L. 1765
M. Anne Roy " 1796 Prisque Pierre Bissonnet " 1819	Le même Genev. Chabot " 1793
Louis Joseph	6 Jean Baptiste (3) Mad. Mathieu S.V 1804 Susanne Bernier S. Tho.
6 Jacques (3) Louise Bandonin	A François (3) M. Angé Morin S.P.S.
	7 Clément (4) 1806
Marie S.F.S. 1808 M. Angèle Laurent Noël S.M. 1839 Con Joseph Bissonnet 1840	Olive Pre Féréol Gagné S.F.S. 1836
	Marie Blais S.P.S.
Lucio Jean Gourgue 11845	Louis 1807 ou 1808
Michal J. B. Roy " 1848	CHABOT.
7 Pierre	1 Mathurin Marie Mésange Q. 1661
(a) M. Jos. Baudouin	Marie Charles Pouliot S. L. 1689 M. Louise Antoine Pouliot 1696
Margne Louis Gagnon S.M. 1840	M. Louise Nicolas Audet 1 1697
Madeleine Magl. Baillargeon 1842 Paul Goupy S. Chs. 1847	Marguerite André Pouliot 1699 Antoine Curé de Ste. Anne
30 Gupj 15.0.16. 1911	

CHABOT.

CHABOT.

Michel Joseph Jean François Michel

M. Thérése Michel Le même François Joseph

3 Joseph Joseph Pierre

Jean M. Louise Anne Jeanne Antoine Jean Jean Baptiste

5 François 6 Michel François M. Josette

Augustin Joseph M. Reine M. Véronique M. Victoire M. Josette Joseph

Joseph Isabelle Louis

10 Pierre 11 Jean Marie Pierre Le même M Geneviève Marie Louise M. Françoise Joseph

Antoine Madeleine Marie Anne Geneviève Antoine François.

Madeleine M. Geneviève Francois Jean Baptiste Gabriel

14 Michel Jean Baptiste

15 Michel Marguerite 16 Augustin

François

Joseph 18 Louis 19 Pierre Thérése Theotiste Natalie Marguerite

Agathe

(1) Thérése Legardeur Frs. Larchevéque 1706

Angé Plante C.R. 1690

Françoise Pouliot

Eléonore Enaut S.P. 1692 Charles Delengré S.L. 1727 Julien Gendreau S.L. 1728 Ant. Frs. Dorloge " 1741

(1) Marg. Noël S. L. : Mad. Charron Lorette S. L. 1698

Ursule Ferlant S. P. 1730 Augustin Coté " 1764 (2) Ursule Crépeau S. P. 1734

Chs. Labrecque 1769 11 Frs. Julien 1769 Amb. Cartin Pierré Nolin

(3) Mad. Coulombe S. L. 1733 Ant. Baillargeon " 1763 (3) Cécile Jeanne S. L. 1741

Marie Dufresne S. L. 1718 François Pouliot " Génév. Bouffart S. L. 1737 Ant. Couture " 1767 Ant. Couture " 1767 François Pouliot S.L. 1775 Charles Pouliot " 1777

(4) Mad. Leclaire S. L. 1741 Eustache Roy " 1763 Basile Dion 1767 Gabriel Paradis 1781 Jean Cazeau

13 Jean Baptiste (4) Mad. Frontigny S.L. 1746 Charles Giguere S. Chs 1769 Jos. Paquet S. M. 1773

> Dorothé Cochon S. Joa. 1730

M. Anne Gendron S. F. S. 1740 Mathurin Gagnon S. F. S. 1768

(7) M. Marg. Noel S. P. 1764

(8) Cath. Paquet S. P. 1764
(9) Marie Baillargeon S.L.1763
11) Thérése Leclaire S.L. 1752
Victor Hébert S.Chs. 1773 Jacques Boutin " 1778 Pierré Dalaire 1778 Jacques Buteau "Laurent Poiré" 1783 1790

Jean Pierre Basile Louis

20 Joseph Marie M. Catherine Vèronique Joseph Le méme

Antoine Pierre Ursule M. Angélique M. Victoire M. Barbe Le même Félicité Anastasie Lucie Pierre

André François Angélique Cécile Françoise Catherine Justine Pierre François

Alexis Ambroise Gabriel Julien Laurent 24 Jean-Baptiste

Marie Marguerite Euphrosine

Emélie Jean-Baptiste 25 JeanBaptiste(13) Genev. Lafontaine

Geneviève Geneviève Marie

26 Gabriel 27 François Etn. Nadeau S. Chs. 1791 Jos. Fontaine S.H.1800 Michel Rouss S. Chs. 1793

Jean-Baptiste Le même Louis François Joseph

François 28 Jean-Baptiste

(14) M. Thérèse Dupont S.F.S. 1762

(16) M. Mad. Turcot S.P. 1803 e Louis Pichet " 1823 Michel 29 François Louis Pichet M, Madeleine François 30 Jean (19) M. Marg. Lacasse S. Chs. 1781 Amb. Vien S. Chs. 1815

Amb. Vien

M. Josette Jean-Baptiste Louis Joseph Pierre Landry

Antoine

Le même

S. Chs. 1789 M. Anne Cochon

M. Thérèse Gosselin 11 Louis Rouleau Ant. Gosselin 1801 1804 Francois Gosselin "

M. Angé Paquet S.J. 1782 M. Josette Ruel S.P. 1770 M. Ursule Tangué SV 1770 Joseph Leclairé "1804 Ant. Bégin Pierre Bégin 1804 11 1811 1797 1818 André Blais M. Ls. Dorval Amable Baudet 1821 1846 Michel Roy Hubert Roy

S.J. 1784 S.L. 1810 (12) M. Fse Pepin Etn. Pelchat S. Chs. 1812 Laurent Genest 1827 1831 Etn. Aubé Bénoni Marcoux

> M. Luce Fortin S. Chs. 1805 1812 Pierre Labrecque "B. 1809 1818 Paul Audet Michel Cantin

The same Frs Nadeau

Marie Lacasse S.Chs. 1782

(13) Marie Lucas S. Chs. 1768.
(13) M. Brigitte Fortier S.M. 1783

-1, 050010			
	HABOT.		
Elizabeth	Jacques Boutin " 181	12	Célina
Marie Anne Angélique	Charles Charrier " 186		Samuel
	Jean Lebrun S.M. 182	27	Louis
1	Marg. Lamothe S. Chs. 178	35	André Pierre
M. Charlotte	Joseph Fournier " 181	1 49	Francois
Marguerite Marie	François Nolin " 181	1 50	François Michel
Luce	Joseph Genest " 181	3 51	François
Jean	F. X. Genest " 182	23	Marie
François Basile		52	Pierre
Dasile	M. Jos. Provost		
M. Josette	S. Chs. 178		M. Madele
Maronomto	J. B. Leclaire S. Chs. 181 Etn. Couture "181		Pierre Le même
TIGHA			Jean Bapt.
Angélique Geneviève	Jos. Lacasse " 181		
	Louis Couture	00	Esther
Pierre	S.Chs. 182	52	Anastasie
Louis Charles			Sophie
		54	Louis
Joseph	Marg. Naud S. Chs. 179	00	M Hami
Tancore	Victoire Audet S.L. 180 David Bouffart " 185		M. Hermin Romain
Joseph Pierre	David Bounary ii 166	""	Louis
		THE REAL PROPERTY.	Marcel
	M min'n an an		Delphine
Mabriel (23	M. Thibé Roy S.V. 185 Marie Lemieux Lévis 181	5 55	Rémi Joseph
37 Pi Anne	Michel Roy " 183	36	Suz. Marce
	Michel Roy " 183 Marg. Enouf B. 182	21	Scolastique
3013 (23)	Agathe Fournier B. 182	21	Carbin .
Césarie Margue	S. Isidore		Sophie M. Angèle
39 1	Herménégilde Vien B.185	8 56	Landry
	Louise Samson, Lévis 182	7 57	Antoine
	Archange Moreau S.L. 182	19	Tana
Henri 41 Julien (13)		.08	Jean Marie Loui
A A Avie	Susanne Carrier Lévis 183	30	Zoé
Mario	Marg. Lemelin S. Chs. 183	4	Eudoxie
	Edouard Huart " 185		Emélie
43 Jean-Baptiste	Cyp. Bernier " 185	13	Charles Luc
Mario T . (24)	M. Jos. Guay B. 182	1	Laurent
Jean Parilise	Frs Remidion " 184	3 59	François
Pierre Paptiste			Le même
44 Jean-Baptiste	Thérèse Couture	60	Pierre
(25)	S. Chs. 180	5	Elizabeth
	S. Claire		Basile
Le même	Marg. Trahan S.L. 181		Louis
M. Marguerite 45 Louis (25)	Denis Naud S. Chs. 184	0	Joseph
46 France: (25)	Marie Pénin S. Chs. 180	4 62	Charles
	Charlotte Lacasse S. Chs. 180		Ferdinand Pierre
François Jean	S. Chs. 180	00	rierre
OSenh		64	Joseph
	M. Jos. Gontier		M. Athanïs
M. Josette	Amable Coté " 183		Marie Luce Joseph
Marcelline Emélie	Marcel Leclaire " 183		Bernard
Henricht	Pierre Bernier " 184		M. Eugénie
	André Brochu " 185		Natalie
Tancois	Philippe Fournier 185	9 06	Ambroise
Joseph		67	Honoré
	THE TO		Antoine
(44)	Eliz. Herant Dominique	1	Adèle
Marie Zoé	Luc. Brochu S. V. 183	4 69	Antoine
M. Joseph	Vilmére Brochiu " 184	4	Le même
Elizabeth	Jean Fortin " 184		Jean Bapt.
*****	F. X. Marseau " 185	71	Pierre
All Control of the Co			

		СН	ABOT.
	Célina Samuel Louis		Simon Fortin S.V. 1857
49 50 51	André Pierre François Michel François Marie	(27) (28) (29)	M. Anne Dodier S. F. S. 1798 Genev. Couture S. P. 1829 Héliodore Ulric Plante
52	Pierre	(30)	S.P. 1867 Genev. Gosselins. Chs. 1810
	M. Madelein Pierre	е	S.Lazare Tho. Samson S.Chs. 1845
53	Le même Jean Bapt.	(30)	Esther Genest S.G 1830 Marg. Marcoux S.Chs. 1813 S.H.
	Esther		J. B. Theotime Couture S.Chs. 1842
54	Anastasie Sophie Louis	(30)	Pierre Audet S.Chs. 1843 Romain Lebrun S.M. 1848 M. Anne Richard S.Chs. 1813
	M. Hermine Romain Louis Marcel Delphine Rémi		Jacques Fournier B. 1840
55	Joseph Suz. Marcell Scolastique	(30) ine	Angèle Bilodeau S.G. 1814 Chs. Fournier S.Chs. 1839 Pre. Narcisse Turgeon S.Chs. 1839
56 57	Sophie M. Angèle Landry Antoine	(30)	Louis Audet S.Chs. 1840 Hubert Couture " 1853 Ménalie Nolin S.Chs. 1819 Barbe Labrecque " 1827 S.Claire
58	Jean Marie Louise Zoé Eudoxie Emélie Charles	(31)	M. Ls. Brochu S.Chs. 1819 Ant. Pacquet "1843 Jos. Godfroi Boutin" 1850 Antoine Plante "1856 Damase Paquet "1858
	Luc Laurent		
59		(31)	M. Apol. Brochu S. V. 1820 S. Claire Angèle Ruel S. Chs. 1826
60	Le même Pierre Elizabeth Basile	(32)	Angèle Ruel S.Chs. 1826 Marg. Couture S.Chs. 1820 Olivier Morin "1852
61	Louis	(32)	Emérence Couture S.Chs. 1827
	Joseph Charles Ferdinand		Marie Paquet S.Chs. 1827
	Pierre		Marg. Petitgrew Isle Verte
64	Joseph M. Athanïse Marie Luce Joseph	(34)	M. Ls. Denis S.L. 1840 Zeph. Denis " 1860 Malcolm Blackburn " 1876
65	Bernard M. Eugénie Natalie	(34)	Natalie Labrecque SL. 1842 Cyrill Audet S.L. 1865 François Denis 1869
66	Ambroise	(40)	Scolastique Leclaire S.Chs. 1852
	Honoré Antoine Adèle	(40)	Leonie Poulet S.Chs. 1861 Josette Hamel Alexandre Lefebvre S.Chs. 1854
69	Antoine Le même		Caroline Boutin Marie Gaumon S.Chs. 1864
	Jean Bapt. Pierre	(43) (43)	Marcelline Nadeau B. 1847 Angèle Roy B. 1855

S.G. 1796

CHABOT.

	François Jean	(46) Angé Couture S.Chs. 1830 (46) Fse. Bacquet S.Chs. 1843
71	Tosonh	S.Claire S.Claire

S.F.S. 1844 (47) Marg. MarcouxS.Chs. 1855 (47) Emile Paquet S.Chs. 1861 75 Joseph

76 François (48) M. Adé Roy S.V. 1857 (48) M. Césarie Blais S.V. 1857 (48) Osite Boutin S.V. 1858 (48) Soulange Fortin S.V. 1846 Samuel 78 Pierre 79 Louis Andre Narc.

Pierre Adé Trudel S.Chs. 1846 81 Adé Trudel S.Chs. 1846 Luce Bernier S.Chs. 1840 Marcel (54)83 Louis (54) M. Anne Leroux

S.Chs. 1841 (54) Marg. Terrien S.Chs. 1850 (54) Anastasie Nadeau B. 1857 (54) Sophie Dalaire S.Chs. 1860 (58) Louise Alice Fournier 84 Delphin 85 Romain 86 Rémi

Charles S.Chs. 1857 (58) Rosalie Fournier 88 Luc

S.Chs. 1857 89 Laurent (58) Hélène Marcoux S.Chs. 1858 S.Chs. 1864

(60) Sara Audet S.C (61) Léocadie Gosselin 90 Basile 91 Joseph S.Chs. 1855

(62) Cédulie Couture 92 Ferdinand S.Chs. 1863 93 Jos. Hermé- (64) Séraphine Cédulie Pepin négilde S.L. 1872

CHAMBERLAN.

1 Simon Marie Boileau S.F. 1669 Michel Chartier S. Frs. 1688 Catherine Frs. Quemeneur " Marie Simon Gabriel

Ignace (1) Eliz. Rondeau S.F. 1692 Aimé Lecompte Q. 1716 Cath. Dalaire S.Frs. 1694 2 Simon Angélique Q. 1716 Gabriel Pierre Mercier S.F. 1717 Jean Baptiste

Etienne (1) M. Mad. Rondeau S.J.1699 Jean Frs. Lemoine Ignace M. Madeleine

J. B. Monmény S.M. 1736 Jean Bissonnet B. 1790 M. Catherine Génévieve Jean Pierre Ignace

5 Jean Baptiste (3) M. Marg. Lumina, V. de Jos. Peltier S. F. 1723 Jean Baptiste

(3) Mad. Laignon S.F. 1731 (4) M. Jos. Filteau S.V. 1727 Aug. Thibaut B. 1748 6 Etienne Pierre M. Josette .B. 1748 S.V. 1727 Marie Gautron Ignace Hélène Jos. Balan S.M. 1748

Michel M. Jos. Terrien S.J. 1741 (4) Marg. Lefebvre S.V. 1729 Jean Frs. Pilote S.M. 1754 Le même Jean Marie Anne Joseph

Joseph Fse. Mateau S.M. 1757 (4) M. Mad. Alaire S.V. 1734 Le même 10 Nicolas Pierre Maupas S.M. 1764 M. Josette Joseph Marie

11 Michel (5) Françoise Garant S.M. 1750

Pierre Marie

CHAMBERLAN.

12 Jean Baptiste (5) Ursule Lemieux Cap.S.Ign. 1753

Joseph Marie (9) M. Angé Lepage S.M. 1753 (9) Genev. Morin S.P.S. 1759 Gabriel Blanchet S.P.S. 1786 13 Joseph 14 Joseph Marie Thérèse Augustin Charles Jean Baptiste

15 Joseph Marie (10) M. Anne Fradet S.M. 1765 Catherine Jos. Marie Bouchard Joseph S.M. 1798 1803 Simon Bacquet

J. B. Balan

2° Chs. Carbonneau Marie Anne 1789 Marie Marie

Laurent Joseph Antoine

S.M. 1810 Le même 16 Pierre Marie (19) Ursule Roy "B. 1815 M. Anne Goupy Marie Pierre Ouimet Joseph Marie .Tean

Louis Louis A JosephMarie (12) M. Rose Gaudin S.P.S. 1790

(14) Thérèse Sénéchal 17 Charles S.P.S. 1787 1817 Ant. Bouffart J. B. Lecomte M. Charlotte 11 1820 Thérèse 11 M. Françoise Jos. Janvier Blais S.P.S. 1824 1826 Ignace Chartier "Pierre Bernard" Adélaîde Charles

18 Jean Bapt. (14)M. Julienne Sénéchal S.P.S. 1792 1819 M. Thérèse Benoit Pellerin 1827

(14) Marg. Asselin S.V. 1788 Roch Nadeau S.Chs. 1815 Marguerite Augustin Marie Anne Alexandre Joseph Felix

(14) Marie Fortier S.P.S. 1810 (15) Hélène Forgues S.M. 1791 Gervais Audet S.G. 1811 Chas. Morisset S.M. 1818 Jean 20 Joseph Joseph Marie Anne Hélène Joseph

M. Théotiste Bouchard S.M. 1798 u " 1829 22 Antoine Simon Corriveau " Marguerite 1835 2° Paulin Catellier " 1839 Marguerite Constance Michel Catellier " 1843 Proper Roy Adélaïde

Antoine (15) Apolline Gosselin S.M. 1808 1838 23 Laurent S. M. 1838 1844 Ant. Brochu Olivier Morin Michel Brochu Luce Apolline M. Elizabeth Antoine 1844

Jean M. Agathe Vien B 1822 Reine Bilodeau S.M. 1845 Le même 1805 Le même 24 Joseph Marie(16) Josette Forgues 1831 Josette J. B. Asselin 11 Jean Bourget Julie Majorique Rousseau S.M. 1846 Adélaïde

Hubert Joseph George

	СН	AM	BERLAN.		
25	Jean	(10)	Marg. Gautron Féréol Dorval Michel Jahan	0 35	1000
	Marie	(10)	Marg. Gautron	S.M.	1803
	Marguerite		Michel Jahan	11	1820
	Too				
26	Dra.	1101	Mr. A. Di . G	7 77	1010
		(10)	M. Anne Plante S. Julie Gagné S.	D.V.	1812
48	Joseph	(19)	Archange Penin	1.0.	1005
29	T		S.1	Chs.	1822
00	HO zee	(19)	Genev. Nadeau Louise Couture S.	S.G.	1827
31	Alexandre	(19)	Louise Couture S. François Bacquet M. Marthe Nade	S M	1836
04	Joseph	(21)	M. Marthe Nades	au	1000
33	Charles		9	S.M.	1818
2.	François Xav	rion	Genev. Gagnon	b - d	100
94	Antoine	(22)	Angèle Mercier	S.M.	1828
	Eurle Celina	1	J. B. Toussaint	11	1854
	Narcisse		S. R. Angèle Mercier J. B. Toussaint F. X. Roy	0	1861
25	Elzéar				
36	Antoine	(23)	Archange Bolduc	S.M.	1839
	ean	(23)	Archange Bolduc Henriette Langlo	ois	
-37	Joseph George	(94)	M. Jos. Gautron M. Hermine Bouc	S.V.	1848
30	George	(24)	M. Jos. Gautron M. Hermine Bouc	bard.	1832 S M
40	Vital	(24)	Anastasie Dion	S.M.	1839
41	Joseph George Hubert Vital Jean	(25)	Anastasie Dion Genev. Forgues Céleste Labbé	11	1833
	Adelordo	(25)	Céleste Labbé François Tangué	S.G.	1829
42	Jean		François Langue	D. IVI.	1004
	François Xa-				
43	Narcisso	(33)	M. Rose Lemieux	S.M.	1845
44	Elzéar	(34)	Victoire Gosselin	11	1854
10	Jean	(41)	M. Rose Lemieux Victoire Gosselin Henriette Fauche Agathe Molleur NTAL.	S.L.	1861
1	Pierre	CHA	NTAL.		
	Marie Claire		Angé. Martin	S.P.	1696
	Marie Claire		2º Jos Godbout	11	1748
	M A Claire		3° Chs. Roberge	11	1762
	Angeliqu	е	Angé. Martin Frs. Barbin 2° Jos. Godbout 3° Chs. Roberge Pierre Charlan	- 11	1733
			FRANCEUR.		
1	Claude				
			Jacqueline Desbor		1650
	Noël Denis			d.	1652
	Marie Appe		Jeanne Peltier	Q.	1661
	Anne Mille		Bené Benyahan	S.F.	1681
	Genevil		Pierre Paris	11	1691
	Marie		Louis Bluteau	11	1702
	Marie		Jeanne Peltier Jacq. Gendron René Beaucher Pierre Paris Louis Biuteau Pierre Paquet 2° Jean Filiau	"	1694
	Jean Joseph		2 Jean Finau	4.	1/11
	Joseph Gabriel				
2	Calmin I				BLI
4	Denis	(1)	M. Anne Létours	10911	
	Elizabeth	(-)	Linno Letouri	S.F.	1681
			Ls. Aug. Gagné S.		
3	ue man		Mario Cantion	S E	1699
	Noël Marie	.(1)	Marie Gautier Marie Turcot	S.F.	
	Taria D ,	-	Jean Paquet	S.J.	1682 1708
4	Joseph Joseph		Pierre Rouillard		1719
5		(1)	Anne Paré	S.F.	1601
6	Gabriel	(1)	M. Angé. Arbour	O.F.	1710
7	Will Dine I	(1)	Eliz. Testu	S.F.	1708
	"Make Property "	(1)	Marg. Drouin	11	1715
	Joseph Mari Jean Bank	е	Ignace Ratté	"	1747
	Jean Baptist	e			The Contract of the Contract o

CHARLAN-FRANCŒUR.

8	Pierre	M. Jeanne Guilmet	
	Marie Josette	Pierra Coté ST	1734
	Felicite	Joseph Turcot	1740
	Angélique -	Pierre Audet Jacques Hélie 2° Frs. Godbout	1750
	Marie Thérése	Jacques Hélie	1758
	Marie Thérèse	2° Frs. Godbout "	1783
	Fierre		
9	Joseph (5)	M. Anne Gagnon S.F.	1707
10	François	and a suppose of the	2101
	Marie Thècle	J. B. Paquet S.J.	1760
	Diamo		
11	Joseph Marie (7)	Véronique Ratté S.P., Marg. Thivierge S.F. Louis Pichet S.P. J. B. Chatigny "2° Pierre Letellier S.P.	1746
	Le même	Marg. Thivierge S.F.	1760
	Julienne	Louis Pichet S.P.	1801
	Marguerite	J. B. Chatigny	1802
	Marguerite	2° Pierre Letellier S.P.	1816
12	Jean Baptiste (7)	Félicité Guion S.F.	1756
	Le même	M. Thècle Marseau " M. Angé. Chantal S.P. M. Anne Defoy S.F. Jean Vermet S.J.	1810
13	Pierre (8)	M. Angé, Chantal S.P.	1733
14	Pierre (10)	M. Anne Defoy S.F.	1751
	Marie Anne	Jean Vermet S.J.	1783
	Pierre	Cath. Gendreau S.L. Claude Vaillancour S.J.	
15	Pierre (14)	Cath. Gendreau S.L.	1772
	Marie	Claude Vaillancour S.J.	1804
	Jean		
16	Jean (16)	Marg. Boissonneau "	1816
	Marguerite	Firmin Tangué "	1841
			1011
	CHA	ARRIER.	
2	Etienne	Marthe Bourassa	
	Pierre		
3	Pierre (2)	Jeanne Carreau S.L. Michel Delanteigne	. 1746
	Marie Jeanne	Michel Delanteigne	
			. 1766
	Pierre		
	Le même	M. Jeanne Poliquin	
		S Che	s. 1758
	Claire	Pierre Fortin François Leblanc Alexis Langlois Ignace Roy Joseph Morin	1786
	Judith	François Leblanc "	1792
	Cécile Marguerite Marie	Alexis Langlois	1792
	Marguerite	Ignace Roy	1799
	Marie	Joseph Morin	1803
	Laurent		
	Charles		
4	Pierre (3)	Cath. Gosselin S.Chs	3. 1772
	Catherine	Ignace Lecours "	1790
	Le même	Véronique Fortier "	1775
	Véronique	Joseph Couture "	1794
	Marie	Ignace Lecours Véronique Fortier Joseph Couture Jacques Boutillet J. B. Delanteigne Cath. Lefebyre Lovis Bailburgers Lov	1797
	Marie Anne	J. B. Delanteigne	1808
5	Laurent (3)	Cath. Lefebvre	1796
	Marguerite	Louis Baillargeon S.I	I.1815
	Madeleine		
6		M. Rose Begin S.I	H.1789
	Charles	All and the second street of	
	Le même		
		S.Tho	. 1797
	Félicité	Joachim Plante S. Cha	s. 1835
	Pierre		
	François		
	Bénoni	351 001 000	
		M. Anne Chabot S. Ch	
9	Pierre (6)	M. Angé. Leclaire "	1822
		Nazaire Brochu "	1850
	Restitut	Laurent Nadeau "	1753
	Vital	35 02 7 1	126
		M. Olive Leclaire "	1831
11		D / D	1853
12	Vital (9)		1843
	CITADDON	TARREDATA	
	CHARRON-	-LAFERRIÈRE.	
16	T D	A 32 A	4000
1	Jean Baptiste	Anne d'Anneville Q	1669

1	Jean Baptiste	Anne d'Anneville Q 1669
	M. Madeleine	MichelChabot Lorette 1703
	M. Madeleine	2° Alexis Bleau 1710

CHARRON-LAFERRIÈRE.

2	Jean Baptiste (1)	Genev. Dupile S. Aug. 1710
	M. Angelique	Alexandre Blanchard
		S.P. 1727
	Geneviève	Simon Pradet " 1730
	Madeleine	Jean Fleuret " 1730
	Madeleine	Etienne Samson B. 1739
	Marie Louise	Louis Dechaune " 1739
	Marie Cécile	Joseph Mimaux S.M. 1746
	Marie Thècle	Joseph Ouellet " 1749
	Marguerite	François Vigneau " 1751
	Jean	
0		3F T C T ' 1800

(2) M. Jos. Samson Levis 1739 e J. B. Forgues S.M.1775 e 2° Olivier Campagna S.G. 1800 Marie Susanne Marie Susanne

Jean Michel Le même Marguerite Marie Claire 4 Michel

Jean Baptiste

Etn Roy S.G. 1829 Jean Gervais S.P.S. 1789 (3) Marie Jos. Proulx S. Tho. 1791 Antoine Dubé S. P.S. 1819 (3) M. Mad. Clément

5 Jean Marie Anne Angélique Jean 6 Jean

Luice

S.M.1765 S.G.1765 J. B. Plante Louis Noël " 1811

M. Jos. Picard S.P.S.1766

(4) Marie Jos. Lacroix

S. V.1790 Marg. Marcoux Louis Aubé S.G. 1824 Michel Louineau " 1830 7 Joseph Marguerite Angele Joseph 8 Joseph (7) Brigitte Louineau S. V. 1827

CHARTIER.

1 Michel Michel Marie Magnié

Pierre Gagnon

Charles 2 Michel

Elizabeth

(1) Cath. Chamberlan S.Frs. 1688 Pierre Balan 1708 11

Anne Picard S.Tho. 1704

Antoine Blais Bert. 1731

Charles Gabriel Le même Marie Isabelle Philippe Louis François Le même Le même

Jeanne Grondin Q. 1722 Marie Shinck S.Frs. 1734 Louise Lemaitre Q. 1694

Charles Charles Michel 5

(2) Marie Carrier Lévis 1720 (2) M. Jeanne Cosance Q.1727

Joseph (2) Mad. Lefebvre Bert. 1728 Louis Marie Louise Marie Louise Thérèse M. Catherine

Mad. Lefebvre Bert. 1/20 Jacques BilodeauS. V. 1751 2° J. B. Custeau S. G. 1789 Jean Hébert S. M. 1764 Pierre Plante 1771 Louis 7. Philippe Marie Anne

Le même 8 François Marie François Joseph Jean

(2) Eliz. LeRoy Bert.1730 V. de Gab. Bilodeau Jacq. CarbonneauBert.1751 Angé Boulet S.F.S.1773 (2) Thérèse Chartré Bert.1738 Michel Dubord

5-6 EDOUARD VII, A. 1906 CHARTIER.

S.F.S.1792

Bert. 1793

S. G.1808

9 Jacques Mad. Blanchet Chrysostôme Langlois S. P.S. 1763 Reine Jacques

Cap St. Ign.1737
Joseph RouleauS.P.S.1764
M. Eléz. Thibaut
Joseph Blanchet S.P.S. 1764
Marg. Morin S.P.S. 1764
Basile Gagnon S.F.S. 1784
Basile Respector Le même Rose Guillet Rosalie

Jacques M. Madeleine

12 Michel Marguerite Marie Josette Marie Roger

Basile Beaucher " Jos. Marie Boulet Pierre Beaudoin " Susanne Reine Paschal Corriveau

2ºPierre Rémillard Reine

Ignace
13 Jean-Baptiste
M. Françoise
Philippe
Jean-Baptiste

Marie Jos. Morin Gab. Thibaut S.P.S..1788 André Joseph

S.M.1761 14 Joseph (5) Eliz. Dufour S. (9) Marie Louise Blais Bert. 1751 Bert. 1753 15 Jacques 16 Louis Mad. Talbot

(8) Marie Ls. Fondiami Bert. 1774 17 François (8) M. Eléz. Guignard 18 Joseph

Bert. 1774 Bert. 1778 (8) Thérèse Hill 19 Jean 20 Jean-Baptiste

Marie Angé Cloutier Charles BernierS.P.S. 1786 Génév. Picard S.F.S. 1788 Michel Vital Létourneau M. Angélique Ignace 12 M. Marguerite

2°Louis Quemeneur S.F.S.1809 S.F.S.1810 Jean Frs, Movie M. Marguerite Jean Frs. Morin Susanne Roy S.F.S. 1837 Véronique Fortier Marie Louise Le même

Pierre Pierre S. F.S. 1787 23 JeanBaptiste(13) M. Genev. Picard

Aug. Etn. Morin S.P.S. 1812 Adélaïde 1816

11 2° Jos. Caron Adélaïde Joseph Simoneau "Antoine Talbot" 1839 Marie Angèle Emérentienne Ignace

(13) M. Anne Picard S.H. 1815 e Louis Gontier S.H. 1815 (13) Marg.LemieuxS. F. S. 1795 (13) Rosalie Fontaine S. P.S. 1796 24 André M. Geneviève Philippe S.P.S.1796 26 Joseph

....... 27 Pierre Marg. Gagné.. S.G.1804 Narcisse

(22) Angé. Lebrun S. (23) Rose Chamberlan S. P. S. 1826 Pierre 29 Ignace (27) Marie Zoé Mercier S.M 1850 30 Narcisse

CHATIGNY.

M. Angé Martin S.P.1736 François Jahan S.P.1736 1 Pierre Françoise M. Catherine Joseph Drouin Pierre S.P.1742 1767 Louis

(1) Marg. Ratté Pierre Thivierge 2 Pierre Marie

	TIGNY.	
Charlotte Charlotte	Joseph Racine " 1784 2° François Pichet " 1811	18
Marguerita	Francois Vérieul " 1797	
Marie Geneviève	François Audet S.J.1801 Gabriël Pepin 1785 Louis Rouleau S.L.1786	1
Jean-Baptiste Louis		2
Pierre Laurent François 3 Louis (1)		
, (1)	Marie Anne Leclaire S.P 1750	
Angélique Louis Pier	Jacques Hélie S.J.1785	3
Pierre Paul Régis		
4 Pierre Laurent(2)	M. Reine Paradis S.P.1783 Pierre Dufresne " 1812	
	Pierre Dufresne 1812 Antoine Marcel 1816	4
5 François	Cath. Roberge S.P.1786	5 6
Catherine Marguerite	Ignace Pichet 1816 Pierre Côté 1821 Pierre Alain 1822	
	Pierre Alain 1822 Jean Racine S.P. 1828	
6 Jean Baptiste (2)	Mara Charlen S.P. 1802	1
7 Louis (2)	Marg. Charlan S.P. 1802 J. B. Gagné S.G. 1827 Géneviève Giguère	2
8 Louis (3)	S.F. 1787	
(0)	Marie Jos Boucher S.Chs. 1773	
9 Pierre Main (3)	François Royer S.H. 1808 Cath. Viger S.Chs. 1777	3
Madelsi Anne	Raphael Landry S.G. 1808	
Elizabett	Laurent Gosselin " 1809 Joseph Dorval " 1812 Louis Hizoir S.G. 1813	
Pierre Pierre 10 Paul (3)	Louis Hizoir S.G. 1819	4
T . (0)	M, Génev. Hayot	
A Le même Frs Régis (3)	S. Chs. 1778 Eliz. Lacroix S.M. 1797 M. Anne Clément	5
Louise	S.H. 1784	5 6
Géneviève Louis Pierre	Charles Carrier ii 1817 Antoine Tangué ii 1820	
12 Pierre (9)	Eliz. Badeau Q. 1819 Michel Moreau S.G. 1819	1
(4)	Constance Paradis	0
Angèle Constance Théotics	Louis Couture S.P. 1812	3
Mario	Louis Pepin 11843 Joseph Dupile 11844 Cillary Park 11844	
Margeli. Arthe	Gilbert Baillargeon i 1847 Ls Elz. Gendreau ii 1861 Jos Ed. Gosselin S.F. 1839	5
13 Pierrols	Marie Roberge S.P. 1816	3
Timothé Nazaire A Jean (5)	marie Roberge S.I. 1010	- 6
(7)	Charlotte Gaudreau	0
Le même 14 Pierre (0)	M. Roger Fontaine	
P: (8)	Joseph Campagna	
15 François 16 Timoth (12)	A.G. 1810	-
	Françoise Bonne S.P. 1859 Marie Louise Deblois	7

CHATIGNY.

18			Luce Labbé Marie Tangué	
	CI	HE	VANEL.	
1	François Pierre		Marie Claimon	t
2		(1)	M. Ange Malbe	euf
	M. Angélique		Pierre René Me	S.P.S.1757 orin S.P.S.1791
	Geneviève		Joseph Dumas	
3	Pierre Pierre Geneviève Augustin Joseph Pierre	(2)	Marie Anne Le Antoine Dubé	page S.G. 1830
	Pierre	(3)	Marg. Roy	S.G. 1817
5	Le même Augustin Joseph		Victor Picard Mad. Lacroix M. Ange Berni	S.G. 1823
				S.Chs. 1831
	CHISS	ON	-GIASSON.	
1	Jean Michel		Jeanne Bernare	d

Michel

Mad. Martin Q. 1683 (1) Marg. Mourier S.J. 1706 Louis + oulet Sert. 1730 Jacq. Boulet 1730 Frs. Gaudreau 1731 Le même Michel M. Elizabeth Marie Josette Marie Hélène Louis Louis (2) Génev. Quemeneur S.F.S. 1745

M. Scholastique Jos Boivin 11 1773 11 1780 Benj. Langlois 1780 Basile Thibaut S G. 1788 Marie Louise Marie Jean Baptiste Pierre

Jean Baptiste (3) M. Eliz. Langlois S.F.S. 1776 Thérèse Michel Jean Guillot S.G. 1821

" 1787 " 1815 Pierre (3) Angèle Dutile Michel (4) Ange Paquet

		CH	ORET.		
1	Mathieu Joseph Jean		Sébastienne Veil	lon	
2	Joseph Jean	(1)	M. Ange Loignon	S.F.	1676
3	Jean Marguerite	(1)	Claire Boucher Jean Boissonneau	S.L	1684 .1707
	Jean Pierre	(2)	Thérèse Trudel	A.G.	1711
5	Pierre Le même Agathe Ignace	(4)	M. Anne Paradis Thérése Nolin Jac. Girardin	S.P.	1741 1745 1794
- 6	Ignace Marie Louise Marie Louise Judith Geneviève Philippe		M. Thècle Noël Ignace Paradis 2º Frs. Poulet Pierre Roberge Nicolas Dumas	S.P. S.P. S.P.	1778 1810 1824 1815 1807
	Jean Pierre				

Philippe (6) Mad. Blanchet S.P. 1809 Laurent AudibertS.P. 1809 Laurent AudibertS.P. 1831 (6) Mad. Paradis S.P. 1816 (6) Genev. Gagnon S.F. 1807 Madeleine 8 Jean

9 Pierre Adélaïde François Gosselin S.L. 1827

(13) M. Olive Boissonneau S.P. 1865 $18 - 17\frac{1}{2}$

(12) Françoise Bonne S.P. 1859 (13) Marie Louise Deblois S.P. 1860

47 Nazaire

CHORET.

10 David (9) Marie Bédard Chs. Bourg. 1830 Le même Justine Audet S.L. 1838

CHRETIEN.

Cath. Chrétien Niverd Jacques Michel Vincent

2 Michel (1) Marie Meunier Q. 1665 Jean Charles Jean Baptiste

3 Vincent (1) Anne Leclaire 1668 Nicolas Groinier S. E. 1687 Anne Marie Madeleine Charles Guérard S.E. 1697 Vincent Jacques Jean Thomas

François (2) Mag. Coeur Chs. Bourg. 1692 4 Michel

Jean Baptiste 5 Jean Charles (2) Marg. Roy Chs. Bourg. 1694 Jacques Choret Chs. Bourg. Madeleine Geneviève Jean Michel Parent

Chs. Bourg. 1728 6 Jean Baptiste (2) Cath. Roy Chs. Bourg. 1703

Vincent (3) Mad. Blanchet S. Tho. 1699 Vincent

M. Mad. Louineau Chs. Bourg. 1701 8 Jean

Joseph 9 Thomas Reine Canac S.F. 1710 Frs. Baudon S.Tho. 1748 Reine Joseph

10 François (3) Louise Migneron (3) Marie Baudon S.Frs. 1713 11 Jacques

12 Jean Baptiste (4) Jeanne Eliz. Bédard Chs. Brg. 1723 13 Louis Eliz. Hélie S.H.S.V. 1761 Eliz. Hélie S.H.S.V. 1761 François Terrien S. V. 1784 M. Elizabeth

Antoine 14 Vincent Marie Lefebvre S. Tho. 1716 15 Joseph (8) Marie Paquet S.M. 1740

(9) M. Gertrude Jolin 16 Joseph 17 Jean (S. Malo) Thérèse Fse. Behier S.V. 1741

18 Jacques Julienne Moisie Ev.d'I. Charles François

(6) Marie Angé Cotin Q. 1744 Chs. Bouchard S. V. 1776 Louis M. Angélique Louis

20 Antoine (13) M.Chs. RémillardS. V.1792

21 Charles François
(18) Ursule Guimont V. de Jos.
Bert. 1765 Jean François

(18) Buteau
is
(19) Mad. Daniau V. de Pre.
Gautron S.V. 1780
Cath. Roy S.V. 1782
S.V. 1808 22 Louis Le même Marie Céleste Joseph Louis

23 JeanFrançois(21) Angé Blais Bert. 1790 Ursule J. B. Corriveau Bert. 1826 Rosalie André Corriveau Bert. 1828 François

24 Louis (22) Marguerite Roy S.M. 1810 Louis

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

CHRETIEN. (22) M. AngèleCadrin S. V.1834 Marie Ruel 25 Joseph 26 Jacques

Pierre (23) Rosalie Corriveau Bert. 1818 François Fabien

S.V. 1819 François Louis (24) Eliz. Bissson Pierre

B. 1854 M. Délima Guay B. 1850 Marie Naud S. Chs. 1850 1818 Pierre Odile Fournier S. Chs. 1818 30 François

31 Fabien M. Célina Plante S. M. 1864 32 Pierre Eléonore Pruneau Pierre Vital Létourneau S.Chs. 1863 Cecile

CHYSTOPHE-SAUVAGE.

1 Thomas (Sau-Anne Denis Acadie vage) Jacques (Chy sostophe)

(1) Genev. Couture S.V. 1758 V. de Jacq. Rémillard 2 Jacques (Chys tophe

Jacques 3 Jacques (2) Ange. Richard Jos. Asselin Angélique Jacques Joseph Julien

Michel Louis Clément S. Chs. 1815 2° Chs. Gagné (6) Ange. Daniau S. G. 1806 Josepha Charles 4 Jean S.G. 1806 Marie Anne Marie Anne

Jacques Le même Marie

Josette Quemencur 1823 Josethe Gautron 1830 (3) Marg. Fontaine S.G. 1810 (3) M. Louis Turcot S.F. 1810 (3) Marg. Lebrecque S.G. 1821 6 Julien Michel 8 Joseph

CINQMARS—GOBLIN DIT ST. MARS.

Cath. Boisandré Q 1663 Fse. Chapelain S.L. 1692 Marc. Antoine Le même Pierre

(1) Genev. Bélanger C.R. 1727 Jacq. Denis S.P. 1764 Pierre Marie Louise Pierre Charles Guillaume

(2) Angé. Isabel (2) Eliz. Ruel 3 Charles Guillaume Pierre François Guillaume

(2) Thérèse Ferlant S.P. 1782 Louis Roberge Pierre Marguerite

Louis Roberge Marie Audet S. L. (4) Marie Audet S. L Louis Labrecque " Pierre Geneviève Laurent Audet Marie Pierre

(4) M. Anne Gadbout S.L.1796 François Guillaume Amb. Coulombe Charles Gosselin Elizabeth Marie Anne Marie Louise

(2 Noces) Frs. Chouinard Guillaume

(4) M. Anne LangloisS, L. 1803 Green T. Langlois S, L. 1803 Pierre François Greg. Labrecque " Marie Louise François Pierre David

CINQMARS-GOBLIN DIT ST. MARS.

	Charles		
9		Marie Noël S.L.	1838
10	France:	S. Féréol	1050
41	Flame	Génev. Bouffart S.L. Marg. Fournier S. Cha	
12	Salamine (7)	Judith Rouleau S.L.	1824
	Julie	Pierre Denis S.L.	1854
		Pre. Celestin Lefran- çois S.L.	1854
	M. Anne Celanire	Joseph Plante S.L.	1855
	Marie Louiss	Joseph France S.L.	1000

Julien Gravel Damase Pierre Billarmin

13 François 14 Pierre Angèle Rosalie Caroline Marie Sophie Adélaïde

(8) Charlotte Pouliot S.J. 1836 (8) Angèle Labrecque S.L. 1837 François Denis "1867 François Paradis "1869 Jean Cyrille Grenier 1869 1870 Pierre Roberge Edouard Leclaire 1876 David

15 David 16 Charles Marcelline Noel S.L. 1848 17 Pierre Bellar-(8)

min (12) Adéline Plante C.R. 1869 (12) Philoméne Curodeau 18 Damase

19 David S.J. 1870 (14) M. Adeline Gadbout S.L. 1875

CIVADIER.

1 Louis Agnés Olivier S.F. 1669 Jeanne Joachim Molleur S.L. 1693 Michel Molleur S.L. 1694 M. Françoise Marie Jacq. Laneuville 1702 Jean Ginchereau 1703 Anne Antoine

Antoine Q. 1707 Marguerite (1) Marie Domingo Philippe Benoit S. L. 1732 Pierre Roberge 1747 Jean Audet 1754 Marie Geneviève Louise Michel Roberge Joseph Ignace

Antoine 3 Joseph Antoine Madeleine Madeleine

Ignace

(2) Marie Gosselin S.L. 1746 (2) M. Mad. Couture S.L. 1746 Pierre Clément S. Chs. 1779 2° Jas. Bacquet S.M. 1786 (2) Gertrude Roberges L.1753 Marie Anne J. B. Rousseau S.L. 1807

CLAND.

1 Jean Baptiste Jean Baptiste Marie Peltier Allemagne.

2 Jean Baptiste Jean Baptiste (1) M. Louise Langlois S.F. S.F.S 1793 M. Angélique Chs. Mercier S.V.1815 Jean Baptiste 3 Jean Baptiste (2) M. Reine Roy S.P.S 1828

CLAVET.

1 Jacques Michel Marg. Fontaine 2 Michel Simon Cath. Thibaut S.V. 1760 Louis Michel

3 Simon (2) M. Angé Hamel S.Tho. 1799 M. Martine Narcisse Tho. Couillard 11 Louis

(2) Marg. Dalaire S.Tho. 1801 Felix Bernier " 1833 Emérence 1833

CLAVET.

		Jean Labrecque Magl. Gaumont J. B. Mercier	11	1846
5	Charlotte	M. Chs. Bazin Pierre Pepin	S.V. S.J.	1805 1835
	Marguerite Ignace	Cyriac Soucy Adé Boulet S. Roch	S.M. de Q	1839

Fabien 8 Narcisse

(3) M. Anne Turgeon S.M. 1841

S.J. 1733

(6) M. Rose Roy S.M. 1847 9 Fabien

CLÉMENT-LABONTÉ.

1 Léonard Marie Marie Josette Jeanne Marie Anne	Jeanne Morisset Jos. Denis Pierre Gosselin Jos. Plante J. B. Forgues	B. 1722
Ignace Louis		

(1) Marie Mad. Plante 2 Louis

S.M. 1761 1765 Noel Simart Marie Ignace Pilote M. Catherine Jos. Forgue Madeleine Louis Pierre Ignace

Joseph François. Joseph

(1) Marie Fse. Dubeau 3 André S.V. 1738 Augustin Roy "2° Jacq. Labrecque 1757 M. Angélique 11

M. Angélique S. V. 1770 Jacq. Blais 1780 Jean Charron S.M. 1765 Nicolas Gontier S.Chs. 1776 (1) M. Véronique Fleuret M. Brigitte M. Madeleine Marie Louise

4 Ignace S.M. 1749 Joseph Roy Pierre Forgue 1768 M. Geneviève 11 Marguerite Joachim Lainé S.H. 1788 Félicité Michel

Ignace Pierre (2) Genev. Gosselin S.M. 1758 Louis Regis Chatigny S.H. 1784 Aug. Gautron S. Chs. 1774 Marie Anne Geneviève Pierre Delenteigne Thérèse S.H. 1788

Louis Augustin

(2) Marg. Bissonnet S.M. 1760 Genev. Pouliot 1764 Marie Fournier S.Chs.1769 Pierre Le même Le même Françoise Fortin S.M.1771 Mad. Civadier S. Chs.1779 Le même Le même

(2) Marie Goupy S.M. 1762 Aug. Bouchard S.H. 1785 Jean Jolin S.Chs. 1779 7 Joseph Marguerite Louise

Joseph 8 Joseph François M. Angé Forgue S.M. 1771 Louis Joseph Charles

François S.M. 1773 (2) Mad. Cochon Michel Louis Roy 1805 Madeleine Pierre Brochu 1830 Louise Michel Lefebvre Judith S.Chs. 1819

CLÉMENT-LABONTÉ.

CLÉMENT—LABONTÉ.				
	Tournh			
10	Joseph Ignace	(9)	M Anno Contuna	
10	ignace	(4)	M. Anne Couture S.Chs. 1777	
	Joseph		D. Ch5. 1111	
	François			
	Ignace			
11		(4)	Agathe Gontier S.Chs.1789	
	Judith		Jos. Couture " 1810	
	Agathe		Pierre Vien " 1815	
	Marie		Antoine Gosselin 1821	
	Geneviève Jean Baptiste		Jos. Richard " 1830	
12	Tonace	(4)	Genev Fradet S M 1790	
	Ignace Judith	(1)	Genev. Fradet S.M. 1790 Magl. Tangué "1836	
	Geneviève		Pierre Blanchet " 1826	
	Charles			
	Joseph			
	François			
	Michel			
	Jean More		The second second	
13	Marc Michel	(4)	Cécile Gontier S.Chs. 1794	
	Jacques	(1)	M. Thècle Balan	
	Geneviève		Jos. Bilodeau Bert. 1767	
15	Louis		M. Thècle Balan	
	Jacques			
16	André		Mad. Boissel	
10	André		35 1 35 1	
17	Henri		M. Anne Montigny Louis Cochon S.V. 1798	
18	Marie Anne Paul		M. Anne Guénet	
10	Louis		M. Anne Guenet	
19		(5)	Louise Fortier S.H. 1794	
	Augustin	(-)		
20	Louis	(5)	M. Anne Fortier " 1783	
	Marie Anne			
	Marie		Nic. Tangué "1806 Etn. Dalaire "1809 Denis Collet "1820	
	Marguerite		Denis Collet " 1820	
	Louise		Jean Monmeny " 1820	
	Le même		Genev.Lefebvre	
	Tie meme		S.Chs.1803	
	Joseph		D. Chi. 1000	
21	Joseph	(7)	M. Marg. Pilet S.H. 1791	
. 22	François	(8)	M. Anne Terrien 1792 Ursule Gautron 1804	
23	Joseph	(8)	Ursule Gautron " 1804	
0.4	Marie	(0)	Pierre Baillargeon S. G. 1824	
24	Charles	(8)	Marie Moresset S.H. 1811 J. B. Bouton S.Chs. 1857	
	Hortence		J. B. Bouton S.Chs. 1897	
	Augustin François Xav	ior		
25	Louis	(8)	M. Anne Bodfil 11 1815	
26	Joseph •	(9)	M. Anne Hélie S.M. 1806	
	Luce	2	M. Anne Hélie S.M. 1806 Ls. Anselme Baudoin	
	37'. 1'		S.M. 1842	
	Vitaline		Jean Dion " 1859	
	Michel Toon Bantisto		STATE OF STREET	
97	Jean Baptiste Jacques (15)	M. Louis Corriveau	
21			S V 1784	
28	Ignace (10)	Marg. Pouliot S.Chs. 1804	
No. Co.	Charles	,		
	Le même		M. AnneMarseau S.G. 1812	
29		10)	Marie Fortier S.G. 1807	
00	Le même	100	M. Jos. Goulet S. Chs. 1813	
30	François (10)	M. Euphrosine Roy	
	M Archance		S.G. 1818 Antoine Albert S.V. 1850	
31	M. Archange	11)	Olive Gosselin S. Chs. 1829	
91	François	11)	Onve Gosselli B. Ons. 1029	
32		12)	Mad. Forgue S.M. 1820	
	François	-	J. B. Clément " 1843	
33	Joseph (12)	Angéle Gagnon " 1821	
34	Michel (12)	Luce Morisset " 1822	
35	François (12)	Angèle Coté " 1828 Rosalie Veau " 1835	
			Rosalie Veau 11 1835	

36	Jean	(12)	M. Anne Coté S.M. 1839
	Marc André	(12)	S. Claire BasilisseGoulet S. Chs. 1797 Aug Goulet S. Chs. 1831
00	Archange	(10)	Aug. Goupy Pierre Lacroix S.M. 1819

CLÉMENT-LABONTÉ.

André (16) BasilisseGoulet S. Chs. 1731
Archange
Angelique Elizabeth
Hélène Marguerite Marguerite Pierre Joseph

André Le même Honoré 39 Louis (18) Genev. Dion d'H 1820

Honore
39 Louis
40 Augustin
41 Louis
42 Joseph
(20) Marie Morin S.Chs. 1840
(20) Marie Morin S.Chs. 1840
(20) Marie Morin S.Chs. 1840

43 François Xav- Angèle Daigle "
ier (24)
44 Augustin (34) M. Jos. Lecours "

45 Michel (26)

46 Jean Baptiste (26)

47 Augustin (34) M. Jos. Lecourier Pepin Emérentienne Pepin S.M. 1838

Françoise Clément S.M. 1843

46 JeanBaptiste (26) S.M. 1634 47 Charles (28) Genev. Bilodeau S. Chs. 1830 48 François (31) M. Angé Leblanc 1830 49 Joseph (32) M. Justine Veau 1850 50 Joseph (38) Louise Ruel S.G. 1830 51 Joseph (38) Louise Ruel S.G. 1830

50 Joseph (38) Louise Ruel S.G. 1830 51 André (38) Luce Rousseau S.Chs. 1830 52 Pierre (38) M. Vict. Asselin "

Pierre 53 Honoré 54 Pierre (38) Hermine Asselin (52) Louise Faucher S.M. 1862

CLOUTIER

1 Zacharie Xainte Dupont Charles Jean

Zacharie 2 Jean Jean (1) Marie Martin Q. 1648.

3 Zacharie Pierre Charles (1) Mad. Barbe Aymant

Charles
4 Charles
Jean
Zacharie
Q 1659

5 Jean (2) M. Eliz. Morisset C.R. 1679 François

6 René (3) Marie Leblanc Louis Jean Baptiste

7 Charles (3) Anne Thibaut Angélique Jacq. Alaire Charles (5) Anne Thibaut C.R. 1704 Charles (7) Anne Thibaut C.R. 1704 Charles (7) Anne Thibaut C.R. 1704 Charles (7) Anne Thibaut C.R. 1704 Charles (8) Anne Thibaut C.R. 1704 Charles (8) Anne Thibaut C.R. 1704 Charles (9) Anne Thibaut C.R. 1704 Charles (1) Char

Charles
8 Jean
9 Zacharie
Zacharie
(4) Anne Morisset
S.F. 1702
S.R. 1708

10 Louis (6) M. Anne Thibault Cap.S. Ign. 1703

11 Jean Baptiste (6) Marie Gerbert Cap.S. Ign. 1706 Pierre Paul

Pierre
12 Joseph Eliz. Morin
Laurent
Jean Baptiste
Joseph

Le même M. Mad. Lefebvre S. Tho. 1733 Maria Marthe 'Pierre Blanchet S.P.S' 1763

CLOUTIER.

	CLO	71	UTIER.
	Eustache		
	Prancoia		
	TIPVIO		
19	[bowl		
70	Vanna		M. Fse. Toupin
	Charlotte M. F.		Jos. Gosselin S.P.S. 1760
	M. Françoise		Jos. Marie Letourneau
	Angélique		S.P.S. 1766
- 14			Chs. Bouchard " 1774
14	Trancoia (*	11	M. Anne Filion S. Joa. 1752
15	François (5	1.	11111101111011010111102
)	Marg. Gravel C.R 1721
			Etn. Réaume " 1751
16	Dasi a	7.\	M . M GT 1805
)	Marie Moreau S.L. 1735
71	Zachamio (o	11	M. Hélène Alaire S.J.1739 Agnés Bélanger C.R. 1737
18	Jean Baptiste		and a comment of the state of t
	Pierre Paul (11	()	Genev. Gaudreau
	Le même		S.Tho. 1741
. 19	Tlerre /11	1	Angé. Turcot S. Fras. 1743
20	André (11	-)	Genev. Langelier Islet 1746
21		1	Marie Bussiére S.P. 1747
	Laurent (12	2)	M. Genev. Boulet
	M. Angélique Marguerite		Ant. Rousseau S.P.S. 1781
	"		Pierre Gagné " 1797 2° Olivier Jacq. Mondena S.P.S. 1800
	T		S.P.S. 1800
	Laurent		
22	François François		
23	Jean Baptiste (12	3)	Marie Morin 1753
24	Aloni	- /	Tingo Dianoneo II Lion
26		2)	M. Mad. Picard " 1766 Eliz. Gagné " 1773
-0		-1	M. Ange Thibault
	Pierre Michel		
27			
			M. Marg. Bélanger
	Marie Pélagie M. Elizal		Cap. S. Ign. 1765 Jos. Fortier S. H. 1785
	Linzabeth		Ant. Létourneau
28	Charles		S.P.S. 1795
		3)	M. Marthe Picard
20	Marie Marthe Francois		S.P.S. 1765
30	François (14	(1	Louis Keroack 1788 Marg. Faucher S.F. 1780
	Charles (15	5)	Genev. Moreau C.R. 1748
	E meme		Genev. Moreau C.R. 1748 Françoise Dion "1760
31	Francoi M		
	François Noël M. Euphrosime		Cath. Peltier Jos. Blanchet S.P.S. 1793
	Jean Baptiste (17)	Louise Gagnon S. Annel 774
33	André (10		
54	112000 1 120	1)	M. Reine Morin S.P.S.1778
35	7 (2)	1)	M. Louise Blanchet S.P.S. 1777
- 00	Laurent (2)	1)	
		-1	Gervais Pepin S.G. 1820
36	ALLICHAL		Joseph Gagné S.P.S. 1823
	Marguerite (26	5)	Charlotte Morin Islet 1786
	Jr. "		Charles Bruneau S.G. 1806
	Marie"		2° François Lainé 1822 Marc Garant 1806
1334	Michel		2° Jean Labbé ii 1819
37			
	-VI 2 non (2)	3)	Mad. Fortin Islet 1786
			Jean Boulet S.G. 1819
38	am have		
3))	Rose Réaume C.R. 1799
	France .	1	

François

CLOUTIER.					
00				1	
39		31)		P.S.	
	Euphrosine François Noël		Charles Leclaire		1822
40	Zacharie			C.R.	
			Marie Geneviève	S.G.	
43	Alexis (5	S.P.S	1818 1820]
44	François (François Noël	38)	Marg. Goulet M. Anne Noël M. Gertrude Pic	S.G.	1823
	M. Philomène		Honoré Dion S	P.S. Frs.	1827 : 1861
46			Philomène Droui	n S.F.	San J
47	Joseph Joséphine		Perpétue Girard Louis Lefebvre	S.L.	
48	Jean Edouard		Marie Maranda		
49	Prisque		Josette Dufresne	,	
50	Prisque Edouard (48)	M. Esther Corri	veau S.V.	1946
51	Prisque (49)	Emelie Ginchera	u	
		TT		Frs.	1049
		الماز	JSIAU.		
1	Augustin Geneviève		Marc. Lucas, Le François Dupile	vis S.P.	1799
	Marguerite		François Dupile François Leclaire	3 11	1811
2	Joseph Joseph	(1)	M. Joseph Pculie	Chs.	1709
9	Joseph	(9)	Genev. Paradis		
4	Joseph		Zoe Binet		1010
	M. Philomene		Jean Eliz. Audet	S.P.	1860
	COCHON	—I	LAVERDIÈRE.		
1	Jacques		Jeanne Abraham		
2			Charlotte Estole		
3	René Jacques		Burte Delphine		
	Jacques			S.R.	
4	René Anne		Anne Langlois Egn. Terrien	S.F. S.J.	1670 1706
	Louis René				
5	François Jacques	(3)	Jeanne Verreau	S.R.	1703
	Joseph Louis	(4)	Cath. Dumas	S.J.	1688
	Véronique Marguerite	1	Louis Plante Pierre Plante		1732 1726
	Joseph Marie		I forre I amino		1,20
	Louis Pierre Noël		Jeanne Dubeau	Q T	1710
1	René Véronique		Jean Frs. Noël Pierre Labbé	S.V.	1733
	Agnés M. Françoise		J. B. Labbé		1741 1744
	René Henri				
	François	(8)	Jeanne Plant Agnes Malbœuf	S.J.	1711
. 9	Joseph Marie		Ant. Nadeau	S.H.	1782
10	Madeleine Louis	(6)	Cath. Marchand	S.V. S.J.	1732
	Geneviève Louise		Jos. Drouin Pierre Gautron	11	1755 1755

2

2

Hermine

Adélaïde

Esther Seraphine

Nazaire

Damase

Philomène

Nazaire

41 Augustin 42 Julien

43 François

Julie Olive

44 Pierre

Julie

Michel

Le même

Le même

Le même

Le même

Emelie

39 Jacques

40 Michel

M. Hermine

36 Michel

38 Louis

COCHON-LAVERDIERE.

J. B. Blouin " 1773 Michel Clément S.M. 1773 M. Catherine M. Madeleine François Joseph Louis Le même Rose Coulombe S.L. 1773
Joseph Marie (6) M. Mad. Denis B. 1738
Marie Josette Pierre Tangué S.V. 1759 Pierre Ferlant S.Chs. 1764 Marguerite Joseph Pierre Noël (6) Marie Le Roy Michel Queret S.Chs.1781 Françoise Marguerite Jacq. Lavoie . 11 Charles 140uis Joseph 3 René (7) M. Genev. Thebaut S.M. 1744 S.V. 1770 1780 Marie Josette Joseph Roy Joseph Couture 1780 (7) M. Ls. Loriaux? Glorieux? Marie Henri S.V. 1761 S.H. 1808 Pierre Joneas M. Charlotte Louis Henri François (10) M. Jos. Guerard S.J. 1765
te Joseph Blouin " 1788
Joseph Giguère " 1794
Antoine Fortier " 1794
e Laurent Marcoux " 1818
e J. B. Giguère " 1798
Joseph Emond " 1799
2° François Turcot " 1810 15 Louis Marie Josette Cécile Marie Thécle Marie Thécle Marie Louise Angélique Angélique 2°François Turcot " Martin Giguère " 1810 Madeleine 1801 Angéle Louis Blouin 1808 Louis (10) Marie Arseneau S.M. 1772
 (10) Cath. Patry S.M. 1773
 Gab. Pichet S.J. 1810 François Catherine François Lefebvre S.J.1815 Joseph Jean M. Jos. Demeule S.J. 1807 (11) Françoise Roy S.V. 1767 J. B. Boulet S.M. 1796 Le même Joseph M. Clotilde Joseph Cath. Gontier S.Chs. 1775 dière) Catherine Ant, Gautron S.M. 1816 Etienne Le même Marie Guillot S.V. 1792 Ant. Balan S.M. 1821 Marguerite Joseph Lacroix "Joseph Terrien S.M. Ant. Thivierge Louise 1821 Madeleine Marie 1837 Joseph M. Agnés Beausoleil J. B. Chabot S.Chs. 1789 Jean Marie Ruellan Marie M. Elizabeth

16 Joseph 19 Etienne (Laver-20 Joseph (12) Marie Habran S.V. 1783 21 Charles Féréol Turgeon S. Chs. 1809 Ant. Plante "1810 Marie Barbe Barbe 2° Michel Marcoux , 1832 Charles Jacques Noël Jean Baptiste Michel 22 Joseph (12) Marthe Marseau S.V. 1783 Godfroi Bernard " 1802 Genev. Coulombe " 1789 Marie Agathe Le même M. Rose Fortin " Le même (12) Françoise Habran ii 1787 J. B. Vermet ii 1810 François Fortier S.V.1824 23 Louis Françoise Marguerite

COCHON-LAVERDIERE.

	Michel Augustin Louis Julien Jacques Isidore Olivier			
4	Louis Henri	(14)	M. Hélène Deschamps Levis	179
5	Le même François (Marie Louise François	(14)	M. Anne Clément S. V. M. Victor Roy S. V. Amb. Pelchat S. Chs.	179 179 182
	Fierre		Rose Aubé S.G. Marie Emond S.J.	181
	M. Archange		Jos. Pepin "	
7	Joseph Joseph	(17)	M. Jos. Labreque S.L.	.110
8	Jean Louis	(17)	M.Cath. LepageS.Frs. Marg. Ragagnon?	,100
	Marie Julie Françoise			179: 182: 182: 182: 182:
1	Marguerite M. Mélanie Julie		F. X. Blais Tho. Duquet Jacq. Bolduc	181 183 183 184
234	Joseph Charles (Jacques	(19) (21) (71)	Marg. Turgeon S.M. Eliz. Carbonneau S.G. Véronique Baillar geon S.Chs.	182 180 181 183
	M. François	(1)	Chrysostome Roy"	183

Etn. LeClaire (21) Angé. Pouliot

37 Jean Baptiste(21) Marie Pouliot S.Chs. 1825

(21) Veronique Daniau

(23) M. Marg. Blanchet

M. Marg. Blanchet "Hilaire Masseau "J. B. Thibaut

(23) Marie Bonneau S. V. 1830 Guill. Mercier " 1857 (23) M. Christine Buteau

(23) Marie Dupont S.M. 1833 (23) Marie Guilmet Bert. 1849 (25) Marg-Tangué S.Chs. 1819 Jos. Pouliot " 1856 F. X. Pilote "

Vict. Bisson

M. Jos. Dorval "

Em. Baillargeon

45 JeanBaptiste(26) M. Archange Turcot

Edouard Rousseaun

Vict. Bourassa Eliz. Pepin S. Chs. André Dupont

Damase Thibaut

1823

1840

1850

1842

1851

1841

1831 1862

S.J. 1824

S.G.

S.V. 1813

OC.	DE LA SES	SIO	N No 19
	COCITOS	-	10 18
	TOCHON	N-]	LAVERDIERE.
	Henriette		Jos. Dompierre S.J. 1859
46	Jean Baptiste Joseph	(97)	M. Jos. Terrien S.J. 1826
47	Joseph	(21)	M. Jos. Terrien S.J. 1826
48	Joseph	(29)	Rose Pepin S.M. 1839 Marg. Bolduc S.V. 1821
	Désanges	(30)	Marg. Bolduc S.V. 1821 Pierre Séverin Joncas
	How.		S.V. 1849
49	Henriette Jacques Etn France	(90)	Jean Brochu S.M. 1849
90	Etn. Frédéric	(30)	Marg. Baudouin S. F. S. 1833 M. Marthe Audet S. M. 1841 Restitut Bilodeau Bert.
	Le même	1/	Restitut Bilodeau Bert.
51	Pierre		Clariana Francis
52	Le même Dames		Clarisse Fradet M. Alvine Cameron B. 1853
53	Nazaire Nazaire	(38)	M. Alvine Cameron B. 1853 Genev. Rochet S.V. 1855 M. Tharsile Roy S.V.1842 M. Césarie Pigeon S. V.1856 Charlotte Rlais
55	Nazaire Leid	(38) (40)	M. Tharsile Roy S. V.1842
-00	Isidore M. Cédulie	(40)	Charlotte Blais
56	Michel	(49)	Ludger Margager S V 1869
58	Jean Baptiste	(45)	Sophie Delaire S Fre 1856
59	Toseph	(46)	Adá Langlaia S T 1956
60	Marie Cédulie	(23)	M. Chs. Blais S.P.S. 1820
00	Olivier Cédulie	(23)	M. Chs. Blais S.P.S. 1820 Ludger Marseau S.V. 1868 Clotilde Picard S.P.S. 1838
		()	Cloude 1 Icard S.1. S. 1000
		TO	LARD.
1	Thom-		HAND.
			Marie Louise Crépin
			Henri Avare S.P. 1844
	Le même		M. Félicité Jobidon
2	Jean	(1)	S.P. 1825
		(1)	Eliz. Aubin S.P. 1840
,		CO	LLET.
1	Alix		Manie Man En de Ivan
2	François François Marie		Marie Mau Ev. de Lyon
	Marie	(1)	M. Marg. Tangué S. V 1762
	Josette		Jos. Bacquet 1820
	M. Geneviève		François Leclaire S. Chs. 1794
	D Geneviève		Jos. Marie Gaulin
	Denis François		S.F.S. 1800
		(0)	30 . 7
	Denia	(2)	Marie Leclaire S.Chs. 1792
	Joseph Le même Francis		The same of the sa
		(9)	Genev. Couture S.H. 1815 Ursule Duquet S.Chs. 1794
	M. Suerite	(4)	Alexis Coulombe " 1821
5	Charles	10:	Pierre Nolin " 1824
6	T	(3)	Rosalie Genest S.H. 1830
7	Joseph Denis	(0)	Soulange Bélanger S.H, 1820
	1118		Marg. Clément S.H. 1820
	(MEAU
1	Amand		
-	T		Marie Coulombe,
	Le même		M. Anne Taillon
-	Marie Anne Genevière		S. Chs. 1772
(Geneviève Viete:		Louis Pénin 1800
			Frs. Brisson "1806 Louis Terrien S.M. 1821
	Jean D.		Jours Terrien S.M. 1821
	Le même		N
	Amand		Marie Louise Jacques S.F.S 1806

Marie Louise Jacques S.F.S 1806 Marie Babineau Aug. Lacroix S.Chs. 1783

² Amand Marie

	C	01	MEAU.
*2			
9	Joseph	(1)	Agathe (Pénen) S. Chs. 1801
	Marguerite		Abraham Marseau S.Chs. 1849
4	Joseph Jean Baptiste		Marie Jos. Mercier
5	Joseph		M. Marth. Pepin
	CODNETTE)	S. Chs. 1823
	CORNELLE	· -	-GRANDCHAMP.
1	Pierre Cécile Pierre		Marie Certain Charles Dubé S.F. 1721
2		(1)	Marie Louise Lehoux S.F. 1720
	Geneviève		Michel Morin Jacq. Turcot 1757 1762
4	Thérese Marie Anne		Michel Morin Jacq. Turcot Jean Leclaire 1757 1762 1764
	Pierre		1101
3	Jean Baptiste	2)	Agathe Leclaire S.P. 1752
4	Jean Baptiste	2)	Agathe Leclaire S.P. 1752 M. Thérèse Gertrude Beaucher S.F. 1763
	Thérèse		Beaucher S.F. 1763 Chs. Loiseau S.F. 1792
	COR	RI	VEAU.
1	Etienne Jacques Etienne Pierre		Catherine Bureau S.F. 1669
2	Guillaume Jacques (M. Angélique	1)	Fse. Gaboury S.M. 1693 Jacques Badeau Q. 1725
	Jacques		M. Mad. Larcheveque
2			Q. 1728 Louise Fse. Gaboury
U		1)	S.M. 1700
	Le même Madeleine		Jeanne Rabouin S.F. 1703 Philippe Martineau S.V. 1727
	Geneviève		Pierre Allaire " 1733
	Marguerite Marie Anne		Aug. Marceau 1737 Louis Canuel 1741
	Jacques		Louis Cander II 1741
	Jean-Baptiste Etienne		
4	Pierre (1)	Anne Gaboury S.M. 1702
	Anne Louis		Anne Gaboury S.M. 1702 Etienne Veau S.V. 1724
	Joseph		Louis Terrien " 1726
	La mâma		Ambroise Fournier S.V. 1741
5	Guillaume (2)	S.V. 1741 Marie Rémillard S.M. 1709 Joseph Hélie S.V. 1727 Avg. Roylet 1733
	Marie M. Susanne		Aug. Doulet II II Do
6	Jean		Françoise Hélie (1)
	Marguerite Marie		Ignace Isabel S.V. 1738 Antoine Blais 1743
	Marie		Antoine Blais " 1743 2°Louis Labrecque " 1771
	Marie Anne (Seneviève	2)	François Caron " 1753 Charles Pouliot " 1761
	Angélique		François Bacquet " 1762
7	François Jacques (:	2)	Marie Buteau S.V. 1724
	Catherine		Marie Buteau S.V. 1724 Pierre Pacaud S.V. 1761
	(1) Epouse e 2º noce		J. B. Monmeny
	M. Basilisse		Jos. Gaboury S.V. 1761
	M. Basilisse Jean Guillaume		2º André Poiré " 1785
	Pierre Simon		

CORRIVEAU.

CORRIVEAU.

Joseph Paschal Jacques 8 Jacques Ange Gautron 9 Pierre (3) M. Eliz. Fortin Cap. S. Ign. 1751 Charles Bruneau S.V. 1772 Etienne Blais " 1785 M. Elizabeth Marie Louise Théotiste François Roy 1791 Etienne M. Brigitte Clouet 11 1754 Ignace Veau 1779 10 Jean Baptiste Marie Jean Baptiste Etienne Marie Josette (3) M. Genev. DalaireS. M. 1755 Pierre Bolduc i 1771 (4) M. Fse Bolduc S. Jos. 1727 Charles Bouchard S. V. 1749 12 Joseph Josette Josette Louis Dodier " 1761 iz. Courteau " 1747 (6) Eliz. Courteau 13 François (7) Louise Jeanne Dupéré 14 Jacques Bert. 1752 S. V. 1783 M. Angélique Jos. Roberge Marie Louise Jacq. Clément S.V. 1784 Basile Charles Michel Jacques M. Genev. Falardeau Le même S.V. 1783 M. Françoise Marguerite . 15 Joseph M. Angélique Joseph Louis Thomas S.V. 1773 " 1791 " 1803 " 1813 Le même M. Rose Roy Elizabeth Marie Cécile Pierre Gautron Paul Gourgue Raphael Tangué M. Basilisse S. V. 1815 Marie Ant. Fleury Isidore Antoine (7) Eliz. Bélanger Frs. Gagné J. B. Blais 16 Paschal S. V. 1760 M. Elizabeth Bert. 1791 " 1801 Marie Josette Reine Michel Blais " 1804 " 1794 Marie Reine Jos. Morceau 2º Jacq. Baudouin S.J.1822 Marie Reine Jacq. Prisque Paschal Mad. Blais Bert. 1766 M.Chas. Tangué S.V. 1769 Hyacınthe Rémillard 17 Pierre Simon Le même M. Françoise S.V. 1776 " 1796 J. B. Corriveau 2° Frs. Parant Pierre Denis M. Victoire M. Victoire 1815 Marie S.M. 1787 Jos. Lemelin J. B. Fradet 1796 Marie Josette 11 M. Catherine 1800 11 Michel Goupy M. Basilisse M. Barbe 1800 11 Pierre Goupy 1803 11 Jos. Paquet Jacq. Fleury Marguerite 1803 n Madeleine Simon Etienne Le même Josette Lacroix 1789 Bénoni Joseph 18 Jean Guill- (7) M. Genev. Gagnon aume S.M. 1768 M.Fse Bruneau S.V. 1773 Le même Antoine Harpe J. B. Blouin J. B. Harpe Marie Anne 11 1803 M. Catherine 1803 11

Françoise

Joseph

	COR	RIVEAU.
	Louis	
	Guillaume	2 X7 1785
19	Etienne (9)	M. Cath. Boivin S.V. 1785 M. Vict. Corriveau S.V. 1796
20	Jean Baptiste (10)	M. Vict. Corriveau S.V. 1796
		D. **
91	Jacques (14)	Thánhao Nadeall
21	Jacques (14)	Thérèse Nadeau S. Chs. 1781
22	Basile (14)	S. Chs. 1785 M. Joseph Hélie S.V. 1785 Jacq. Roy S.V. 1803 Michel Veau M. Anne Fortier S.M. 1793 M. Anne Fortier S.M. 1793
	Marie Louise	Jacq. Roy S. V. 1804
	Marie Louise	Michel Veau 1793
23	Michel (14)	Michel Veau M. Anne Fortier S.M. 1793 Frs. Couture S.Chs. 1821
	Marie	Frs. Couture S. G. 1823
	Marie	M. Anne Fortier S.M. 1797 Frs. Couture S.Chs. 1821 Guill. Turgeon S.G. 1823 Louis Bouffard Ant. Forgues B. 1822
	Marguerite	Ant Forgues B. 1802
	Abraham	Zino. Porgues
	Basile	
	Bénoni	
	Michel	Marie Marseau S.L. 1829 Ange Tangué S.G. 1797 Ls. Gangné S.Chs. 1827 Clément Royer S.Chs. 1827 Laca Bontin "2517
94	Le meme	Marie Marseau S.G. 1791
44	Geneviève (14)	Ls Ganoné " 1827
	M. Françoise	Ls. Gangné Clément Royer S. Chs. 1827 Jacq. Boutin "F 1817
		Jacq. Boutin "V 1817
	Angelique	Louis Boutin
	Charles	" d 1793
95	Le même Pierre	
20	Louise	Louise Demeule Louis Boutin S.G. 1794 Louis Boutin S.G. 1785
26	Joseph (15)	Louis Boutin M. Jos. Roy Michel Maurice S.G. 1785 S.V. 1785
	Marie Josette	Michel Maurice "
	Pierre	
	Joseph Alexis	
27	Louis (15)	Marthe Gosselin Chs. 1734
		D.C日 1790
	Le même	M Ls Morisset D. L.
90	Nicolas	Cécile Roy S.V. 1796 Raphael Tangué 1827
20	Mario Cácilo	Raphael Tangué " 1827
	Marie Josette	J. B. Thibaut " 1830
	M. Marguerite	Raphael Tangué " 1827 J. B. Thibaut " 1830 Jos. Boutin "
	Fierre	
	François-Xavier	
	Thomas Le même	M Fee Bandouin - 1917
		S. V. 1839
	Marie Louise Marie Esther	André Langlois S. V. 1841
	Marie Esther	Ed. Cloutier " 1848
	Marie Louise	M. Fse. Baudouin S.V. 1817 S.V. 1839 André Langlois S.V. 1841 Ed. Cloutier 1848 J. B. Bouton 14700
29	Thomas (15)	Marc Brousseau S.V.II
-	(10)	Marg. Brousseau S.V.1790 Génev. Baillargeon S.G. 1816
	Antoine (15)	
91	Toos Dei(10)	M Thoule Carbonneau
10	acq. rrisque(16)	M. Ursule Carbonneau Bert. 1787 Bert. 1819 Frs. Chrétien Bert. 1824
	Rosalie	Frs. Chrétien Bert. 1824
	Marie Luce	Frs. Mercier QV. 1822
	M. Marguerite	Jos. Boutin S. V.
	François	Bert. 1793
39	Jean Paschal (16)	Reine Chartier Dog 1817
02	Marie	Jacq. Bélanger S.G. 1824
	Reine	Ign. Quéret "
	Paschal	
20	Pierre	Mad. Mercier S.M. 1799 1821
00	Simon (17) Madeleine	Mad. Mercier S.M. 1821 Jean Racine "
	René	
	T)'	49
0.	Simon	N. G. tuna S.G. 1810
34	Etienne (17)	Marg. Conture S.M. 1815
36	Bénoni (17)	Marg. Couture Marg. Gendron Louise Couture S.G. 1818 S.M. 1814 S.G. 1816
00	Donoit (11)	Marg. Gendron S.M. 1816 Louise Couture S.G. 1816

1803

D

	DE LA SES	ORE	RIVEAU.	. 1		
37	Joseph		M. Marg. Tangué		67]	T ₁ O
	Marguerite	()	S.V.			
	Autelanda		Jos. Gagnon S.V.	1821		Da Le
	Marie Angell	е	Jean Herpe J. B. Quemeneur S.M.	1832	68	
	Joseph		o. D. Wdemeneur D. M.	1000		Fla
38	Guillanna	/101	35 D W 1015		STATE OF	
		(18)	Marg. Rouillard S.M. Michel Dessaint	1797		М.
	Géneviève		Joseph Bacquet "	1821 1829		Tos
	Géneviève Adélaïde		2 Jean Forgues "	1861]	Fe:
	Lancora		Joseph Bacquet "	1851	69 .	Jea
	Cillianna				1	Dé
	Fréderic					Dé
39	TIOILIS		35 0/ n n 0 77	1000		Ma
	Cecila		M. Cécile Roy S.V. Jean Roy	1803 1823		Pe M.
	Emérentienn Louis	e	Jean Roy "Ign. Létourneau"	1839		M.
	François-Xa			100		M.
40	Jean Baptist	vier		TELE		Lo
41	Pronei	(23)	Judith Dalaire S.G.	1818		Oc El:
42	Bénoni Abraham Basile	(23)	Génev. Bisson S.Chs. Mad. Bouffard S.L.	1826]	Ph
43	Basile Basile	(23)	Mad. Bouffard S.L.	1830	70	Mi
		(40)	Apolline Bouffard S.L.		71	Fr. De
**	Charles	(24)	Archange Dalaire	1000	72 (
45	Pierro		S.Chs.	1828		
	Marie E- /1	(26)	Marie Bolduc S.V.	1812	73 74 7	
		ite	Elise Dangueur Jean Mercier Frs. Andet	1842 1843	75	
			Frs. Audet	1846	76]	Pa
	Flerro				77 .	Je
	Tilopol				78	Pi.
46	Frs. Anaclet				10	LI
47	Joseph Alexis	(26)	Marg. Turgeon S.G.	1820	79]	Pie
49	T .	(26)	M. Euphrosine Dorva		80	
50	Louis Thomas	(27)	Marg. Boutin S.F.S.	1816	81	Le Da
	rnomas	(28)	Margallina Thaharga	1010		
91	Frs Xavier		S.F.S.		82]	
	François Xa	Vier	M. Dina Patry B.	1835	83 .	0
52	P: meme		Emérence Beaucher B.	1839	84]	Lo
		(28)	Marie Bouffart S.V.	1838		
55	François Jean	(28)	Desanges Laine	1850	85 (
		(31)	Cécile Lavoie Bert. M. Angèle Nadeau	1810	86 I 87 I	
56	Pierre		Bert.	1818	88]	
	I Deron-	(32)	Thérèse Tanguè S.V.	1819		Le
	Laschel		Hubert Habar Bert.	1846		
-	Le même		Marcelline Bacquet			
57	Paschal	(90)	S.G.	1828	1.	
58	René	(32)	Cath. Cameron S.G.	1825		Sir
-0	Jean D:	(33)	M. Angé Gagnon S. M.	1824		Lo Lo
20	Pierre	-		1021		Ma
99	Tienno	(99)	9-11-0 035	1000		Ma
		(55)	Sophie Gagnon S.M.	1828		No.
-	Le même Adélaïde		Adé Gourgue S.M.	1835		Lo
60	Simon Simon	1001	Telesphore Roy "	1862		Ma
61	Je	(33)	Marg. Chamberlan	1000	-	Г
	Joseph Piore	(37)	M. Fse Cagnon S.M.	1829	3.	Lo
62	Dierre		The Cagnon S. M.	1021		Je
64	Guillaume François	(37)	Marg. Gagnon S.M.			No
	d chois	(38)	Louise Morisset "	1819		Gu
65	Tadange	(00)	Angèle Couillard B. Flavien Golet S.L.	1825		Pie Le
66	Frédéric Frédéric	(38)	Angé Bacquet S.M.	1841		Ma
	TIL	(38)	M. Marg. Mercier			M.
			S.M.	1854		Ge

(37) Marg. Gagnon S.M. 1840 (38) Louise Morisset " 1819 (38) Angèle Couillard B. 1825 Flavien Golet S.L. 1847 (38) Angè Bacquet S.M. 1841 (38) M. Marg. Mercier S.M. 1854

CODDINE

CORRIVEAU.					
67	Louis	(39)	M. Marg. Marse	eau	
	Miles of Health			S.V.	1827
	Damase Le même		Adé Herpe	s.v.	1839
68	Frs Xavier		Flavie Dessaint	S.F.S.	1830
	Flavie Adèlia	ne	Etn. Frédéric B	S.V.	1857
	M. Malvina		Théodore Cateli		1001
7	T T /			S.V.	1862
	Joseph Léger Ferdinand				
69		(39)	Perpétue Dessai	nt	
	Délima		Eusébé Roy	S.F.S. S.V.	1837 1860
	Délima		2° Jacq. Lainé Prudent Blais	11	1866
	Malvina		Prudent Blais	11	1865
	Perpétue M. Poméla		Benoni Buteau Piérre Catellier	n 11	1866 1866
	M. Valine M. Mathilde		Uldéric Fortin	- 11	1870
	M. Mathilde		Stanislas Roy	11	1870 -
	Louis Nazair Octave	е			
	Elzéar				
70	Philéas	(45)	Sanhia Boutin	QV	1949 -
70 71	Michel Frs Anaclet	(45)	Sophie Boutin Emélie Helie	D. V.	1848
	Delphine		Jacq. Bacquet	11	1870
72	Olivier	(45)	M. Marcelline H	Bolduc	1950
73	Pierre	(45)	Archange Helie	S.M. S.V.	1857
74	Nicolas	(27)	Archange Helie Brigitte Lacroix M. Eliza Turgeo	S.G.	1828
75	Frs Xavier	(51)	M. Eliza Turgeo Zoé Baudouin	n B.	1857
77	Paschal Jean	(58)	M. Belzemire L	etellie	r 1000
				S.M.	1856
78	Pierre	(58)	M. Mathilde Ba	S.M.	
79	Pierre	(59)	Julie Helie M. Fse Roy	S.M. S.M.	1853
80		(61)	M. Fse Roy Anne Bacquet	S.M.	1840
81	Le méme Damase	(67)	Marcelline Broc	hu	
00	77 71 1			S.V. S.V.	1846
82	Ferdinand Jos Ludger	(68)	Sophie Talbot M. Philomène C	S. V.	1804 er
				S. V.	1863
84	LouisNazaire	e(69)	Eulalie Roy	S.V.	1801
85	Octave	(69)	Flore Boldue	11	1867
86	Elzéar		Marcelline Fleur		1869
87	Philéas Paschal	(69)	Sara Lamare Sophie Audet	11	1870
-	Le même		MarcellineVien	S.Chs.	1860
		CC	OTÉ.		
1	Jean Simone		Anne Martin Pierre Soumand	Q.	1635 1649
	Louise		Jean Grignon		1663
	Louise				
	Martin Mathieu				
	Noël				
0	Jean	(4)	Til: Tanalaia	0	1007
2	Louis Madeleine	(1)	Eliz. Langlois Louis Lemieux	d.	1667
			Cap.S	S.Ign.	1682
2	Louis Jean	(1)	Anne Couture	0	1667
0	Jean Baptist		Tallo Colletto	d.	2001
	Noel				
	Guillaume Pierre				
	Le même		Genev. Verdon	Q.	1686
	Marie		André Allier	- 11	1733
	M. Charlotte Geneviève		François Tinon Louis Boissel	A.G	1709
	Cidorioro		Will a CADOVA	22101	2,50

P. 1698 B. 1740

COTÉ.

Joseph	20 Martin (6) Marg. Ferlant S.
Jean	Marguerite Joseph Lacasse
Ignace	Jean Francois
Gabriel	Etienne
Martin (1) Susanne Pagé C.R. 1667	
Marie, Guill. Couture S.P. 1691	
Elizabeth Pierre Pichet " 1703	
Marguerite André Parent	21 Pierre Mathieu
Marguerite 2° Noël Marcoux, Beaupor	
Pierre 1701	Marie Anne Pierre Coulombe
Jean	Madeleine J. B. Poulet
Noël Hélène Graton	Marie Josette Louis Goulet
Louise Annette Jaladon S.P. 1698	
Anne François Posé " 1710	Joseph
Jacques	22 Mathieu (6) Françoise Dupile S.

6 Mathieu (1) Eliz. Gravel François Gosselin S.P. 1688 M. Charlotte Marie Anne Louis Pichet 1710 11 Pierre Mathieu Martin

Augustin

COTÉ.

7 Louis (2) Génév. Bernier Cap. S. Ign. Joseph Paul Isidore Joseph Jean

8 Jean Baptiste (3) Françoise Choret S.P. 1695 Seignuer de l'Isle Verte (3) M. Mad. Drouin S.F. 1696

Noël Pierre 10 Pierre (3) M. Chs. Rondeau S.P. 1707 Ursule Louis Langlois Augustin

Clotilde Amelot
(3) Thérèse Huot 11 Guillaume L. 1719 A.G. 1711 12 Joseph Joseph Le même Jeanne Roussin A.G. 1730

Gabriel 13 Jean (3) Mad. Huot A.G. 1716 Ignace

14 Ignace (3) Véronique Hébert A.G. Jacq. Poliquin S. Chs. 1751 J. B. Valière 1757 Marie Véronique 11 1757 Joseph Goulet "Etienne Turgeon " " 1775 " 1775 Angèlique Thecle Thècle 2º Joseph Carrier Q. 1797 Joseph

Louis Augustin 15 Gabriel Cecile Gosselin Q. 1739 16 Jean M. Anne Langlois Beauport 1694 Louis Pichet

S.P. 1710 Marie Anne Charles Roberge " 1720 " 1720 M. Madeleine Marie Thérèse Jean Leclaire François Leclaire Q. 1732 Charles Lerreau Q. 1740 Marie Hélène Marie Louise Pierre Jean

Marie Baillargeon S.P. 17 Pierre Augustin Dupile S.P. 1748 Madeleine Ursule François Paradis " 1749

Joseph 18 Jacques (5) Mad. Rondeau S.P. 1706 (5) M. Mad. Baillargeon S.L. 9 Augustin

J. B. Rousseau S.P. 1751 2° Jean Godbout S.L. 1762 Ign. Leclaire S.P. 1748 Marie Josette Marie Josette M. Madeleine François Joseph Pierre

(7) Eliz. Couillard S. Tho. 1716 Pierre (7) Marg. Couillard B. 1726 (7) M. Génév. Bouchard 23 Joseph 24 Joseph

Germ. Morin S.P.S. 1760 25 Isidore Thérèse Joseph Jean Baptiste

M. Anne Bacon S.P.S.1758 Le même (7) Marthe Fortin Cap S. Ign. 26 Jean Jean Baptiste (7) Genev. Langlois S. Tho. Paul

Charles Couillard " Véronique Joseph (9) Dorothée Marseau S.Frs. 1720

28 Pierre J. B. Bonneau Dorothée Michel Emond M. Angèlique Jean Marie Antoine Joseph

(10) M. Jos. Chabot S.P. 1764 e Ant. Couture (12) Anne Jobidon C.R. 1740 Jacques 29 Augustin M. Angélique 30 Joseph

Hélène Pichet S.P. 1768 M. Jos. Paradis A. I753 François Hébert A. I782 2° Charles Fortier S. J. 1794 2° Charles Fortier S. J. 1798 Mad. Riopel A. G. 1788 Michel Gabriel (12) Hélène Pichet (13) M. Jos. Paradis Ignace (Marie Josette Marie Josette Le même Jean Huot Madeleine

Joseph S.Chs. 1757 1782 e " 1785 (14) M. Angé. Valière 32 Louis Pierre Vincent Marie Joseph Leclaire Marie Anne

S.M. 1770 Louis Jacques Schink S. Chs. 1791 M. Ls. Bruneau S. V. 1775 Augustin Nadeau Le même Angélique Le même S.Chs. 1804 Marie Josette

Jacques Blais Marie Louise Abraham Joseph

(14) M.Jos. Couture S.Chs. 1762 Paschal Gendron " 1789 33. Augustin Marguerite Ignace Jean

(14) Marie Turgeon S.M. 1768 Louis 34 Joseph Joseph Jean Baptiste Louis

Cath. Côté S.Chs. 1797,
Angé. Guay B. 1817,
(16) Genev. Trépanier C.R.1721,
(16) Marg. Délage S.L. 1726,
André Provost S.P. 1769,
François Crépeau " 1769, Le même Le même 35 Jean 36 Pierre Marie Louise Geneviève

	DE LA SESSIO	N No 18			
	C	OTÉ.		C	OTÉ.
	Mana				
	Pierre Joseph	J. B. Langlois 1769	mar.	Marie Charlotte	Frs. Dupuis S.H. 1783 Ls. Lacasse " 1790 Pierre Noël Quemeneur
	Therese Therese	Marie Paradis S.P. 1750 Amb. Leclaire " 1765 2° Gab. Rouleau " 1777	- Seet		Jos. Boutin S. V. 1798 Pierre Fortier " 1799
	Marie Josette Marie Geneviève	Louis Pichet " 1774 Germ. Ratté " 1779	1	Michel Le même	Marie Suzor S.Chs. 1791
	Angélique Pierre	Pierre Roberge " 1787 François Hallé " 1810	57		Marie Eliz. Hélie S. H. 1801 Marie Ange Terrien S. J. 1757
90	Trançois Louis	Hélène Thivierge	58	Antoine Jacques Marguerite	Marg. Gendron S.F.S.1762 Jos. Morin S.H. 1787
39	Jean Baptiste Claude	M. Genev. Baudouin	125	Marie Geneviève	Jean Baptiste Cantin S.H. 1791
40	Charles Claude	Q. 1728	I MOSK	Madeleine Team Maria	Ls. Curadeau 11801
41	François (19)	Agnès Rousseau S.L. 1751	1	Jean Marie Augustin Jacques	
	Joseph (19)	Genev. Godbout S.L. 1762 Thérèse Dorval "1763	59	Ambroise Michel (30)	Brigitte Thibaut S. Aug.
	From		60		Marie Huot A.G. 1811
20	Marie Marie	M. Ls. Bouffart S.L. 1733 Laurent Gosselin	61	Bonaventure	Marie Vincent S.G. 1784
	Geneviève Thérèse	S.Chs.1757 François Guénet " 1759	62	Louis Joseph (32)	Genev. Forgue S.M. 1808
	4011100	Claude Drapeau " 1762		Abraham (32)	Marie Fse. Tangué
44		Jean Baillargeon " 1767 Amb Coulombe " 1780	- SAN	Françoise	S.Chs. 1808 Pierre Inconnu 11830
	Mario Mario (20)	Amb. Coulombe 1780 M. Cath. Paquet S.L. 1737 Chas. Proyest S. Chs. 1764	64		Genev. Dalaire B. 1791
			DOM:	Marie	Chs. Auclair S. Henri 1820
	Vacabana.	Gab. Renaud " 1769 2° Joseph Côté " 1797		Ignace Louis	
44	Marie Josette François	Augustin Tangué " 1775	65		Fse. Pilote S. Henri 1798
45	Litenne (20)	Marie Gontier B. 1739		Angèle Louise	Philippe Pelchat S.G.1821 Jos. Boulet " 1823
46	Loseph		- Desir	Archange	Chs. Pouliot " 1821
	E (20)	M. Ls. Béchard B. 1741 Eliz. Gontier 1747	66		Marie Anne Gautron S.H. 1806
48	Joseph		67	Louis /	Genev. Carrier
49	P: Baptiste	Marie Baudon S.P. 1735		Le même	Thérèse Pouqueville S. Marie 1776
50	$Joseph \qquad (22) $ (25)	Josette Charlan S.F. 1734 Véronique Mathieu		Marie Amable	J.Bte. Simoneau, S.H.1805
	Monique Thérèse	Aug. Proulx S.P.S. 1770	68	Jacques Joseph (34)	Genev. Claisse B. 1790
	Joseph Baptiste	Jacq. Campbell " 1802		Louis (34) Françoise	Louise Munro "1793 Chs. Tangué "1816
	Isidon			Le même	Marie Ls. Turgeon S.M. 1803
51	Etienne Jean B		1	Luce Luce	J. Bte. Hélie B. 1829 2° Benoni Roy 1836
	Geneviève (25)	M. Anne Blouin S.P.S.1771 Jacq. Talbot 1798	THE .	Bénoni	
	THEADNA	T D ' 1000	70	Thomas Jean Baptiste (34)	Marie Chs. Munro B. 1794
52	JeanBaptiste(26)	M. Marthe Boulet		Marie Pierre	Nic. Pouliot " 1824
53	Joseph			Jean Baptiste George	
54	Joseph (27)	Eliz. Bélanger S.Tho. 1767	1000	François Xavier	Mana Pauliel CD 1550
04	Tangai	Genev. Plante			Marg. Barbel S.P. 1752 Thérèse Ferland " 1765
	Agrati Françoise	Frs. Noël S.P. 1780	12	Thérèse	Ign. Paquet " 1786
	Tueclo	9. D. Faradis 11. 1/81	1	Angélique Madeleine	Basile Thivierge S.P. 1792 Frs. Simard " 1794
	Jean P.	Pierre Noël Fortier 11784 Jacq. Gourdeau 11787		Madeleine Marie Josette	Barth. Paquet " 1803
	Jean Baptiste Gabriel		1	Joseph	
55	François		73	Joseph Jean Marie	Marie Fse. Morin
50	Marie (28)	Marie Marthe Ruel S.L. 1747		Paul	16 1 7 1 7
100	Joseph (28)	Marie Thècle Emond	74	Joseph (37)	Marie Reine Crépeau S.P. 1793
		S. Frs. 1753	I want	Scolastique	Jacq. Roberge " 1833

VII, A. 1906

		5-6 EDOU	IARD VII, A. 1906
COTÉ		COTÉ.	
Euphrosine Frs.	. Régis Roberge S.P. 1836	92 JeanBaptiste(50) Félicite 93 Jean Paul (51) Marie	THOICE - 10 G 1/90
	rèse Roberge 11 1803	Thérèse Etn. P	roulx " 1820 1837
	S.Tho. 1775	Françoise Pierre Chs. Théophile	Poitras "1784
Le même Vér Alexis	onique Cornelier S.Tho. 1781	delicatore ous. de	19110
77 JeanBaptiste(38) Mar	rie Roger Aubin S.Tho. 1793		ournier " 1788 umont " 1813 umont " 1811
François 78 Charles (39) Eliz		Le même Marie I 96 François (54) Mad F	Marg. Morin " 1798 Fortier S. Pierre 1798
Claude Marie Madeleine Ls.	Roy S. Michel 1794	Hélène Gab. B	Bureau " 1817
Jean	re Dupont 1804		Iarie Audibert S. Jean 1812 1822
. François Abel 80 Louis Ang	gé Lacasse	Euphrosine Jean R Augustin François	oger
Antoine	rg. Gosselin S.Lr. 1790	97 Jean Baptiste (54) Mad. R	ouleau S. Pierre 1798
Cécile Ant Marguerite Etn Antoine	Rouleau " 1824 Paradis " 1842	98 Gabriel (54) Genev. 99 Antoine (57) Marie	Prémont S.Frs.1798 Genev. Bilodeau S.Henri 1783
Joseph	rg. Godbout S.G. 1794	Le même Marie . Marie Etn. G Marie Anne Chs. M	Alaire " 1814 uillot " 1820
Noël Joseph		100 Antoine Génev. Marie Chs. T	Couillard remblay 1804
	. Lecours S.G. 1823	Marie Victoire Aug. V Marie Louise Jean F Marguerite Jos. Bo	erieul " 1819
	ac Filion 1830 nis Nadeau S.Chs.1768	101 Ambroise (58) Marie	Thècle Piches 1795
	rie Hélène Tangué S.M. 1778	102 0 1109 (00) 110511110	Boulet " 1810
Catherine Alex Angélique Chs	ment Bisson S. Chs. 1800 xis Couture 1803 Pouliot 1809	103 Augustin (58) Marg. 104 Jean Marie (58) Susann 105 JeanBaptiste(59) Josette	e Cantin "
85 Joseph (45) Eliz	lichel Roy 1812 h. Boissel 1798 z. Lemelin S.M. 1778		Marchand 1813
Marie Pier Geneviève And	rre Noël Brisson " 1796 dré Bacquet " 1812	106 Ignace (60) Ange I 107 Louis (61) Genev.)rouin N. 7 1793
Louis Joseph 86 François (47) Mar	rie Ls. Proulx	107 Louis (61) Genev. 108 Bonaventure (61) Marg. 109 Ignace (64) Marg. I 110 Louis (64) Fse. B	Fortier S. Henri 1814 1818 lais " 1807
Joseph Le même Mar	S. Chs. 1775 rg. Balan S.M. 1788	111 Jacques (67) Marie 1 112 Amable (67) Charlot	tte Fontaine . 1809
Josette Jos. 87 JeanBaptiste(48) Mar	Blais 1 1823 rie Ls. Turgeon 1 1767	Le même Marie 113 Bénoni (69) Marie 1	S. Henri 1828 Julien S. Pierre 1828 Reine Théberge S. M. 1829
	hel Gagnon " 1802	114 Thomas (69) Marie	Ange Fontaine
Jean Pierre	rieLs.Gagné S.P.S.1801	Marie Ursule Jos. Bo	Morin S. Hell 1809 outin " 1811
Marie Josette J. H Sophie Tho	Bte. Harnais " 1823 mas Blais " 1828	Josette Pierre . Marie Geneviève Pierre .	Ferlant " 1816 Boutin "
Césarie Ben	j. Blais 1838 rie Genev. Lefebvre	Marie Angélique Michel Christine Pierre	S. Vallet 1820 Sylveste !! . 1823
	S. Tho. 1802 Langlois S.P.S. 1827 onique Mercier	116 JeanBaptiste(70) Ange F Flavie Pierre'	
Marie Rose Frs.	S. Tho. 1811 -X. Bouchard S.P.S. 1835	Jean Baptiste 117 François (70) Marie Xavier	Ls. Turgeon S. Chs. 1825
	ette Coulombe S. Tho. 1812	118 Pierre (70) Angèle	Shinck S. Michel 1820 S. Michel 1831
Olive Frs.	-Xavier Caron S.P.S.1838	Le même Julie R 119 Georges (70) Marie	Jos. Martin B. 1827

OC.	DE LA SES	SIOI	N No 18		
COTÉ.					
	Mania Gar				
120	Marie Célina Joseph		Honoré Turgeon B.1859 Maria Martal S. Biorre 1800		
	Ineotiste		Marie Martel S. Pierre 1800 Pierre Leroux " 1830		
	Marthe Joseph		Pierre Leroux 11 1830 Ls. Gencheau 11 1837		
10.					
121	Paul	(73)	Genev. Lemieux		
	Paul	(10)	S.Tho. 1772		
122	Jan. 35 .	(50)	15 D W . G DW . 1555		
100	Constance Charles Scolesti	(73)	Marg. Daillet S. Tho. 1777 Michel Blais Bert. 1808		
123	Charles	(74)	Rosalie Gendreau S.L.1831		
	Colastique		Romule Christophe Racine		
124	Alexis	(76)	S. Pierre 1858		
	uean-Ronti	(10)	Angé Gendreau S.L.1819 Marie Ls. Nadeau		
	Sophie Margue		Angé Gendreau S.L.1819 Marie Ls. Nadeau Jean-Baptiste Guay B.1830 Chs. Goulet B.1830 Ed. Girond B.1837		
70	Marguerite Adélaïde		Chs. Goulet B.1830 Ed. Girard B.1837		
126	ousenh		Eu. Gilaiu D. 1001		
	Tulle		Eliz. Baron JBte. Alaire S. Valier 1831		
127	Josette Louis		Frs. Roby " 1836 Genev. McNeil "		
190	Amable		Genev. McNeil		
128	Jean-Baptist Marie Rose	e ·	Marie Chs. Dubé 3 Pistoles		
129	Marie Rose Jean-Baptist Jean-Baptist		Chs. Paquet B.1835		
190	Jean-Baptist	te	Brigitte Ratté		
190		ie.	Marie Jos. Jacques Québec		
			Théotiste Tangué		
131	Amable		S. Chs. 1833		
139	Edouard				
-02	rançois.	(77)	Emélie Létourneau		
133	D		S P S 1829		
134		(79)	Marg. Leclaire S. Chs.1800 Marg. Beaudoin S. F.S.1805		
-30	Abel	(79)	Marie Angé Pilet		
136	Antoine Le mân	(0.0)	Marie Angé Pilet S. Henri 1802		
	Le même.	(80)	Marie Marcoux S.G.1802		
137	Joseph		Marie Fse. Bisson S. Chs. 1835		
200	Marie Marie	(81)	Maria Rrisson S G 1820		
138	Mathild		Ant. Audet S. Laurent 1846		
139	Antoine Jean	(81)	Ant. Audet S. Laurent 1846 Ls. Bouffart Québec 1866 Eliz. Huot S. Laurent 1826		
	Can	(82)	Mad. Fortier S.G.1819		
140		(00)	T 7 1 0 0 0 100"		
149	12 CHILL	(82)	Fse Boulet S.G.1825		
143	Noël Joseph Apoll:	(82)	Cath. Goulet " 1826 Angé Couture " 1827		
	Apolline	(84)	Marie Che Roy S Che 1798		
	Marie Charl	otto	Marcel Monmeny 11831		
	Anast Charl	otte	Marcel Monmeny 1831 JBte Côté 1836 2°Jos. Mercier 1842 Jean Audet 1840		
	Martin		Jean Audet " 1840		
	Marcel				
144	Joseph Joseph				
		(85)	Marie Angé Gagnon		
	Angèle		S.M.1802 Frs. Clément S.M.1825		
	Llerno		ers. Clement 5.M. 1825		
	Le même		Marie Anne Fradet		

	Anoli	(04)	Marie Chs. Roy	S. Uns. 1798
	Apolline		Marcel Monme	nv 1831
		++0	T Dt- Coti	1000
	Marie Charle	1000	Marcel Monme JBte Côté	11 1000
	Anach	tte	2° Jos. Mercier	11 1842
	Mastasie		Jean Andet	1840
	Martin		JBte Côté 2°Jos. Mercier Jean Audet	" 2020
74.	Joseph			
144	Joseph Joseph			
	osebu	(85)	Marie Angé Ga	agnon
		(00)	maile Ange of	G 7/ 1000
	Angèle			S.M.1802
	Pierre		Frs. Clément	S.M.1825
	Lond			
	Le même		Marie Anne F	madat
			Marie Anne r	
	Anne			S.G.1812
	406		Marc Clément	S.M.1839
	Louise		Marc Clement Nicolas Roy	1846
	Dourse		A time I toy	1014
	Clinha.		Antoine outu	
4	André		Paul Lacroix	, 11 1858.
145	Louis			
	André Louis Fra	(85)	Anna Tanana	Q C 1900
140	Tancois	(00)	Ange Tangué	5.6.1003
145	Pierre Pierre			
141	Pierre	(86)	Fse. Trahan	S. Chs. 1807
	rette	(87)	Marie Genev.	Riggonnet
		(00)	marie Genev.	
	Agathe			S.M.1796
			Bénoni Bisson	S. Chs. 1824

COTÉ.

	Marie Genev Marie	riève	Jos. Gagnon S. Chs. 1825 Jean-Baptiste Couture S. Chs. 1840
	Flavie		Jos Damase Provost S. Chs.1847
	Michel Jean		
148	Pierre Jean	(87)	Hélène Forgue S.M.1797
140	Marie	(01)	Jacq. Quéret S.G.1821 Gab. Terrien S.G.1822
	Félicité Olive		Frs. Gosselin S.G. 1825
	Benoni Jean	(07)	Marg. Boutin S. Valier 1800
149	Etienne Marguerite Erangois	(01)	Ant. Couture S.G.1824
150	François Augustin Norbert	(94)	Cath. Couillard S.Tho.1815
151		(96)	Marg. Canac S. Frs. 1814 Jean Damase Godbout
152	François	(96)	S. Pierre 1852 Marie Anne Maupas
	Pierre		S. Pierre 1807 Marg. Chatigny
			S. Pierre 1821 Marie Ange Picard
101	phile Théophile	, (00)	S.P.S.1833
	Joseph Paul		Angé Roy Mathilde Gagnon
1.70	Joseph Vale	ro	Isle Verte
157	Louis Françoise		Marie Ange Fabas S. Tho. Jean Baptiste Blais
158		(116)	Jean Baptiste Blais S.P.S. 1814 Marie Vien B. 1851
159	Jean Bapt.	(116)	Marie Célanire Talbot B. 1851
160	Joseph	(120)	Scolastique Gosselin S. Pierre 1830
	Génev. Adè	le	Jean Basile Goulet S. Pierre 1855
	Marie Philo	mène	Narcisse Drouin
	Marie Célin	a	S. Pierre 1862 Narcisse Nap. Roberge S. Pierre 1869
	Joseph Octa		
161	Magloire	(120)	Marie Marthe Goulet S. Pierre 1846
	Marie Célin	a	Victor Ferland S. Pierre 1867
162	Paul	(121)	Marie Anne Blais S.P.S. 1818
163	Thomas Amable	(127)	Marie Jos Chabot
			S.Chs. 1832 Marie Chs Coté
			Pauline Létourneau
	Charles		S.F. 1838 Cath. Aubé S.Chs. 1853
	Joseph	(143)	Véronique Gosselin
	Angèle		Jean Durand S.Chs. 1853
	Le même Léocadie	14	Julie Turgeon S.Chs. 1841 Jos.Couture S.Chs. 1861
	Martin		Damasile Gagnon S.M. 1843
	Marcel Pierre		Marie Gontier S.Chs. 1848 Marie Jos Marcoux
	Le même		S.M. 1832 Emérence Gagnon
			S.M. 1862

COTÉ.

171 André (144) Constance Catellier S.M. 1844 Henriette Ratté S.M. 1858 Le même 172 François (145) Philomène Couture

S.Chs. 1862 (147) Marg. Paquet S.Chs. 1826 174 Michel (147) Constance Mercier

S.Chs. 1830 S.Chs. 1853 Marie Constance Tho. Picard Frs Guénet S.Chs. 1861 Léocadie (147) Julie Couture S.Chs. 1840 175 Jean

176 Jean 177 Bénoni 178 François (147) June Couture S. Chs. 1840 (148) Génev. Marcoux S.G. 1821 (148) Marg. Couture S. Chs. 1836 (149) Fse Dion S.G. 1829 (150) Génev. Thibault

179 Norbert S. Valier 1840

(154) Agnès Bélanger S. Valier 1865 180 Théophile

181 Joseph (155) Angèle Turgeon B. 1853 182 Joseph Va. (156) Philomène Noël S. Laurent 1856 lère

183 Joseph Oc- (160) Apoline Célina Goulet tave S.P. 1862

184 Edouard (160) Luce Dion S.Frs. 1862 185 Thomas (162) Euphrosine Shinck B. 1849

COTIN-DUGAL

1 Jugal Etiennette Baudon Que. 1672 Jean Pénisson S. Aug. 1707 Jean Béland S. Aug. 1710 Ant. Gaboury S. Aug. 1713 Elizabeth Marie Françoise Mathieu Louis Joseph Jean Baptiste

Charles 2 Louis (1) Jeanne Béland

Pte Tremble 1709 (I) Charlotte Meunier 3 Mathieu

S. Aug. 1709 Marie Thérèse Ls Chrétien Qué. 1744 Marie Sévigny Le même

(1) Marie Chs. Gaboury 4 Joseph S. Aug. 1709 5 Charles (1) Thérèse Gaboury

S. Aug, 1720 6 Jean Baptiste (1) Mad. Bourbeau S. Aug. 1722

Pierre Marie Thivierge S.F.S. Gab. Frs Ferland Géneviève

S. Valier 1780 Charlotte Fluet? Turet? 9 Augustin Chs Bourg. B. 1783

Pierre Maupas Madeleine Pierre 10 Louis

Mad. Bernard S.M. 1803 S.M. 1822 Marie Anne Aug. Morin Julie Barth. Pepin 2° Frs Blouin S. Jean 1825 Julie Louis

Pierre François Xavier Pierre (9) Fse Lacroix S. Michel 1789

Marie Claire . Jean Bte Langlois S.F.S. 1819 Luc or Elie

(10) Marie Jos Bacquet S. Valier 1808 Ant. Pouliot S. Michel 1835 12 Louis Soulanges Marie Josette André Dalaire S. Michel 1838

COTIN-DUGAL.

Frs Bélanger S. Michel 1849 Florence Charles Domicile Louis David François

S. Michel 1812 13 Pierre (10) Pélagie Picard Marie Pélagie Paul Lacroix S. Michel 1847

Honoré Bacquet S. Michel 1845 Paul Turcot S. Jean 1845 Marie Eudoce Josette Narcisse

Pierre Louis Le même

Euphrosine Paquet S. Michel 1842

15 Michel (10) Sophie Gautron S. M. 1830 16 Luc ou Elie (11) Marie Bernard S. V. 1820 17 Louis (12) C

Marie Honorine Romuald Alphonse Gagne Olympe St. Michel 1865

St. Michel 1843 1846 (12) Marg. Martineau 18 David Julie Roy Le même

(12) Anastasie Martineau S.M. 1842 19 François

 20 Charles Domi-(12) Adé. Bacquet St. Valier 1858 cille
 21 Pierre (13) Fse. Gontier S. Laurent 1841 Pierre Damien

22 Narcisse (13) Caroline Dion St. Michel 1845

(13) Henriette Trépanier 1845 St. Valier 1845 23 Louis B. 1851 24 Charles

(16) Marie Paquet (21) Marie Luce Olympe Audet St. Michel 1865 25 Pierre Damien

COUET.

S.F. 1669 1 Michel Marie Mauger Marie Jean Leclaire Mad. Deleugré Louis St. Michel 1791 Aug. Tangue Catherine

Louis (2) Marie Marg. Fortin S.M. 1784 S.M. 1812 Joachim Valière S.M. 1812 3 Louis Marie Louis André

Michel Joseph (3) Thérèse Gautron 4 Louis

Benjamin

St. Michel 1810 el " 1836 Pierre Bêtel " Anastasie Jos. Roy "Nazaire Marcouse Emélie St. Michel 1842 Elisabeth

Jacques Louis Prosper (3) Louise Roy S.M. 1819 (3) MarieChs. Blais S.P.S. 1829 (3) Marie Gánás B 5 André 6 Joseph

(3) Marie Génév. Bacquet S.M. 1828 Benjamin Fs. Xavier Bolduc St. Michel 1847 1853 Emélie

Marie Mathilde Jean Bacquet "

COUET.

	Eliz. Nadeau St. Mich 1831
10 Progressite	Marie Rose Chouinard Chs. Larrivé B. 1822
	Cath. Turgeon S.M. 1841 Etn. Semin Bedard
zemire	CAF 100

S.M. 1865 11 Louise (5) Euphrosime Marcoux S.M. 1843 Le même Marie Eliz, Fradet

S.M. 1852 12 Jacques (4) Reiné Coté St. Valier 1854

COUILLARD.

1 Guillaume Guillemette Hebert Que. 1621 Charles Guillaume

2 Guillaume (1) Génév. Després Que. 1653 Louis Jacques

3 Charles Tho- (1) Marie Paquet \ Que. 1668 Charles Marie (1) Le même Marie Louise Couture 1688 Marguerite Alexandre Morel B. 1724

Marie Anne Jean Bte. Ge Marie Françoise Ls. Turgeon B. 1726 Jean Bte. Gérard B. 1727 B. 1758 Pierre Louis Charles Louis (2)

(2) Marie Vandry Le même Elizabeth Que. 1680 Marie Fortin Que. 1688 Jos. Coté S. Tho. 1716 Paul

5 Jacques (3) Eliz. Lemieux S. Pierre Belanger S. Tho. 1716 (2) Eliz. Lemieux S.Tho. 1691 Marthe

Marie Madeleine Ls. Chs. Couillard Clement S.Tho. 1728

Joseph 6 Charles Marie (3) Fse. Couture B. 1726

7 Louis Charles (3) Marie Mad. Couillard S.Tho. 1728 Charles

Pierre (3) Eliz. Nadeau B. 1727
Jean Bte. Guenet B. 1753
Jean Maurice B. 1761
Augustin Roy S.Chs. 1765 Marie Anne Isabelle Louise Marie Augustin Roy S.Chs. 1765 Henri Roy St. Michel 1767 François

9 Joseph He-(3) Genev. Turgeon bert B. 1729 Geneviève B. 1755 B. 1761 Marguerite Jos. Dalaire Jean Guay Tho. Guenet Cécile Marie B. 1766 Jean Bte. Gosselin

S.Chs. 1759 Françoise Joseph Hebert Ls. Dalaire St. Michel 1768

10 Paul 11 Joseph (4) Marie Jos. Couture B. 1732 (5) Génév. Caron Islet 1733

Joseph 12 Clement (5) Marie Cath. Denaut Clement S. Tho. 1738 Etienne

(1) Souche des Couillard de Beaumont.

Souche des Couillard Dupuis.
Souche des Couillard Dupuis.
Seigneur de l'Islet et de St. Jean Port Joly.
Souche des Couillard Des Prés.

COUILLARD.

13 Charles (6) Marie Fse. Boilard B. 1757 Charlotte Françoise Nicolas Pénin B. 1781 Charlotte Jean Bte. Lacasse B. 1785 Thérése Claude Dubord B. 1791 (7) Véronique Cotè S. Tho. 14 Charles

Jean Baptiste

Marie Jos. Blanchet Frs. Vallée S. Henri 1782 Ls. Hallé S. Henri 1783 15 Jacques Marie Reine Marie Louise M. Marguerite Michel Bègin S. Henri 1787 Francois

16 François (8) Marie Jos. Molleux B. 1756

17 Joseph Hebert(9) Mad. Filteau M. Madeleine Jos. Couture Francoise Ant. Turgeon B. 1763 B. 1785 B. 1796 Francoise Ls. Couture S. Chs. 1803 Francoise Charles Hebert

Marie Fournier S. Tho. 1763 18 Joseph (1 M. Madeleine M. Geneviève Gab. Thibault S. Tho. 1786 Aug. Mathieu S. Tho. 1789 Joseph

Jean Baptiste Marie Chs. Fournier 19 Jacques

Jacques 20 Clément (12) Marie Fse. Dubeau S. Valier 1778 Michel Roy S. Chs. 1817 Marie Josette

Clément 21 Etienne (12) Marie Genev. Asselin S. Jean 1788 Ls. Guèrard S. F. 1815 Ls. Marie Pepin S.F. 1823 M. Madeleine

Marie Josette 22 JeanBaptiste(14) Marie Chs. Couillard S. Tho. 1788

Jean Baptiste 23 Charles Fse. Dessaint Julie Jean Bte. Marcoux S. Michel 1809 Frs. Gosselin S. Michel 1822 Emérentienne Flavien

Hilaire Joseph 24 François (15) Marie Cath. Judith

Tangué S. Michel 1787 Jean Emond S. Henri 1811 Véronique 25 Charles Hébert Marie Apolline Nadeau B. 1787

Claude Nollet S. Chs. 1805 Marie Apolline Marie Apolline 2° Pierre Bédard B. 1814 Joseph Charles

Marie Jos. Baequet
S. Michel 1799 Le même Jacq. Richard S. Michel Archange 1834 B. 1825

Angèle Frs. Corriveau Marie Josette Jean Roy B. 1826 Tean

(18) Marie Mathieu S.P.S. 1786 26 Joseph 27 JeanBaptiste(18) Marie Ls. Vézina Cap

S. Ign. 1798 Jean Baptiste (19) Marie Reger Damour 28 Jacques

S. Tho. 1789 Fse. Laberge S. Tho. 1797 Le même Marie Claire Bernier Le même S.Tho. 1800

Abraham Thomas

(20) Marie Genev. Carbon-neau S. Valier 1807 29 Clément Marie Angèle Jos. Lepage S. Chs. 1830 Marie

COUILLARD.

30 JeanBaptiste(22) Theodore Bernier S. Tho. I818 Charlemagne Joseph Amable

30 Joseph (23) Genev. Ménard (23) Genev. Morisset S. B. 1813 32 Flavien Michel 1822

(23) Fse. Lacroix S. Michel 1831 Salem Bergeron SChs. 1860 33 Hilaire Sara 34 Charles B. 1808

(25) Angéle Roy B (25) Cécile Turgeon E (25) Marie Turgeon B Marie Jos. Vigneau 35 Joseph B. 1816 36 Jean B. 1827 Michel

Michel (37) Marg. Dion Cap S. Ign 1801 Eusèbe 39 JeanBaptiste(27) Cath. Blouin Bert. 1826 (28) Martin Clavet S. Tho. 1833 40 Thomas

Auguste 41 Abraham (28) Anastasie Dion S

Michel 1845

42 Marie (29) Justine Gagnon SChs. 1841 43 Charlemagne (30) Marie Chs. Boilard B.1813 44 Joseph (30) Cécile Boilard B. 1813 Amable Thomas Roy Jos. Ménard Flavie B. 1836 Caroline

B. 1846 Adéline Cédulie Albert Blanchet B. 1848 Ed. Caron B. 1852 Frs. Etn. Hudon B. 1852 Henriette Thaiselle Jos. Prudent Fournier B. 1856 Maxime

45 Paul Marie Jos. Chamberlan Marie Angé McCarthy Kamouraska B. 1831 Le même

46 Augustin Reine Lessart Bert. Jean Baptiste

Rémi Scolastique Caron Pre. Celestin Lavergne Marie Zoé Bert. 1844

(38) Julie Gosselin St. Valier 1839 48 Eusèbe 49 Thomas Pre(40) Anne Aurélie Gautier Auguste St. Michel 1855

50 Maxime (44) Marie Adélina Enouf B.1858 51 Jn. Baptiste (46)

COULOMBE.

1 Louis Jeanne Boucand S.F. 1670 Chs. Paquet St. Laurent 1694 Jeanne Pierre Labrecque St. Laurent 1694 Marie Marthe Pierre Bouvet Que. 1703 2° Tho. Foru Que. 1727 Claude Bernard Que. 1713 Marguerite Marguerite Angélique Catherine Pierre Prudhomme Que. 1716 Louis Jean

Nicolas 2 Nicolas (1) Anne Maillou B. 1794 3 Jean S Tho. 1706 (1) Jean Balan Marie Jacq. Nollet B. 1727 Alexis

François Le même Marie Leblond

St. Michel 1716 Jos. Balan Bert. 1736 Marie Anne (1) Hélène Poulet St. Pierre 1710 Jos. Chabot St. Laurent 1733 4 Louis Madeleine Catherine Ls. Rouleau Jean Bte. Vaillancour Marguerite St. Laurent 1743

1748 1748 Elisabeth Michel Magnan 11 Hélène Laurent Moreau - 11 Rosalie Ign. Noël 1763 11

COULOMBE.

	Rosalie	2° Ls. Cauchon St. Laurent 1773 1752
	Marie	St. Laurent 1752 Michel Vallée " 1752
	Pierre Louis	
		1733
5	Alexis (3)	M. Mad. Groissart Bert. 1733 Amand Comeau Bert. 1767
	Marie Geneviève	Amana Comeau Dont 1669
	Geneviève	G V 100
	M. Madeleine	J. B. Picard S.P.S. 1774
	M. Madeleine	2° Jos. Daigle S.P.S.
	Augustin Louis	
	Toon Pontista	Contract of the Contract of th

François 6 François Bert. 1746 (3) M. Jos. Lavoie Joseph François

S.L. 1734 S.L. 1763 Louis (4) Marg. Pouliot Marguerite Laurent Audet Louis S.P. 1739 Pierre (4) M. Anne Côté

(4) Genev. Magnan Chs. Bourg 9 Antoine Jean Marie Gontier S.L. 1787 Geneviève Antoine

Louis Pierre Le même Anne Gendreau M. Anne Frs. Campeau Jacq. Christophe

(8) Susanne Valière S.P.S 1756 J. B. Monmeny S.P.S. 1778 Isaac Zach. Tondreau S.P.S. 1787 Sulvert S.P.S. 1787 10 François M. Susanne Marie

M. Thérèse M. Roger Sylvestre Sylvestre S.P.S. 1791

Mad. Cyr. S.F.S. 1766 Genev. Guignard Bert. 1776 M. Angé Lessart Bert. 1779 Ls. Morin Bert. 1813 J. B. Vermet Port 1803 Joseph 11 Jn. Baptiste (5) M. Mad. Cyr. 12 Augustin 13 Louis Marguerite Bert. 1824 M. Sophie M. Josette M. Charlotte

Prudent Guilmet Bert. 1833 François 14 Joseph M. Genev. Morin Louis

(6) Mad. Gendron S.F.S. 1767 Aug. Blais Bert. 1791 (6) M. Eliz. Fournier Bert. 1783 Che Fre. Si. Bert. 1898 15 François M. Josette Joseph M. Josette M. Josette Chs. Frs. Simoneau Bert. 1808 2° Etn. Côté S. Tho. 1812 Chs. Thibault Bert. 1823 Hilami Chs. Thibault Bert. 1825 Hilarion Thibault Bert. 1825 Marguerite M. Luce

S.L. 1757 S.L. 1780 S.L. 1784 Joseph Louis (7) Marie Audet Marie Jos. Ruel M. Louise Philippe Braun Ambroise Louis Pierre

S.L. 1805 Antoine 18 Jacq. Chrys- (9) M. Ls. Pouliot tophe M. Louise

(8) M. Ls. Boisonneau S.J. 1772 Jean Marie Pepin S.J. 1798 Pierre Noal Company. 19 Antoine M. Anne Madeleine

Laurent Marcoux S.J. 1825 Euphrosine Bénoni (9) Josette Dufresne S.L. 1780 Pierre 20 Louis

Thérèse

COULOMBE. M. Louise Ant. Langevin S. L. 1801 J. B. Leblond S. L. 1814 Michel Campeau S. L. 1820 Geneviève M. Josette Frs. Réaume S.L. 1820

Louis Pierre Mad. Godbout S.L. 1785 M. Anne Prisque Métayer S.L. 1823 Madeleine Jean Audibert S.H. 1813 Joseph

Joseph M. Louise (10) Marie Gaudreau S.P.S.1790 Jos. Gagné M. Brigitte 1818 Jos. Létourneau " 1821 Marie Jos. Guilmet 1827 11 Rose M. Marguerite Jean Baptiste Alexis Picard 1830 Jos. Langlois S.F.S. 1810

François (13) Marie Sénéchal S.F.S.1812 24 Louis (14) M. Anne Gaumont

25 Joseph S.P.S. 1796 Bert, 1817 (16) Marie Hébert Marie Felix Bernier 1844 François Xavier

Ambroise M. Jos. Coté S. Chs. 1780 Frs. Métivier S. Chs. 1815 Chs. Gosselin S. Chs. 1826 M. Josette Marguerite 2° Ferd. Morin S. Chs. 1840 Ambroise Etienne Laurent

Alexis Le même Ursule Duquet S.Chs. 1833
(17) M. Ls. Carreau S.L. 1785
Frs. Godbout S.L. 1808
2° Frs. Audibert S.L. 1828 27 Louis Angélique 2° Frs. Audibert Marguerite Jos. Pouliot S.L. 1821 Ambroise

Le même M. Anne Fille adoptive Marie Dalaire S.Frs. 1803 Jos. Audet S.L. 1833 Jos. Audet Charles Joseph

28 Antoine (17) Cath. Lepage S.J. 1795 e Prisque Metayer S.L. 1816 1813 M. Catherine Elizabeth M. Louise Chas. Dumas 11 1813 11 1815 Chs. Labrecque Geneviève Michel Henri Peltier S.L. 1829

Antoine François Olivier 29 Pierre

(17) M. Anne Labrecque S.L. 1806 30 Pierre Marie (19) Basilisse Audet S.J. 1801 Jos. Bedame 1824

Alexis Bénoni (19) Marie Gosselin 11 1815 Louis (20) Cath. Fontaine Pierre " 1812

Jean 33 Joseph Joseph (21) Marg. Labrecque S.J. 1838 Jean Baptiste (22) Emélie Mercier Bert. 1831 François Xa- (25) Agnès Bélanger S.V. 1866

vier 36 Ambroise

(26) M. Anne Gosselin S. Chs. 1807 Anastasie M. Marcelline Frs. Marseau S.Chs. 1838 David Audet S.Chs. 1842 Aug. Pigeon S.M. 1847 Angèle Louis Charles Le même

Alexis Marie Goulet S.Chs. 1829 (26) Marg. Collet S.Chs. 1821 Dmé J. B. Naz. Gautron Restitut Salomé S.Chs. 1862

COULOMBE.

38	Laurent	(26)	Marg. Guay	В.	1823
39	Etienne	(26)	M. Ls. Denis	S.L.	1827
	Louise		Jean Noël	11	1847
40	Ambroise	(27)	Eliz. Cinquars	- 11	1824
	Eléonore		Elie Ouimet	- 11	1850
	Elisabeth		Ls. Langlois	11	1850
	Ambroise				
	François				
	Diamo				

41 Charles (27) Cécile Curadeau S.L. 1831

Charles Le même Judith Bonneau S.L. 1849 42 Joseph Eliz. Bonneau " 1849 (28) Fse. Denis " 1823 Luc. Terrien S.Chs. 1843 (28) Marie Gosselin S.L. 1831 43 Antoine Eléonore 44 François Gev. Ruel "1861 Olivier Coulombe S.L. 1861 Eugène Jalbert S.L. 1865 M. Catherine Françoise

M. Adelaide 45 Olivier Fse. Gontier S.J. 1836 Olivier

Marg. Ginchereau'S. B. 1827 46 Alexis Eloi Marie Boucher S. Joa. Frs. & Suz. Lavoi

Eloi 48 Joseph Marg. Morisset S. Isidore Michel

Pierre (32) Justine Pouliot S.L. 1845 Cécile Boissonneau Le même

50 Jean M. Mathildel M. Lumina (32) Mathilde Gosselin S. L. 1851 Jean Maranda S.L. 1875 Michel Gosselin S.L. 1878 Jean Baptiste

51 Louis 52 Charles

53 Ambroise 54 Pierre François Le même

e
(36) Cath. Lacroix S.M. 1851
(36) Ursule Lacroix S.M. 1859
(40) Sophie Langlois S.L. 1852
(40) Cécile Giguère S.Frs. 1861
(40) Vitaline Baudoin S.L. 1867
Philomène Turcot S.F. 1881
(41) Marie Godbout Que,
(45) Fse. Coulombe S.L. 1861
Anne Labrecque S.L. 1856
(47) Marie Dalaire S.Frs. 1846
(48) Olive Plante S.Chs. 1854
(50) M. Octavie Audebert 56 Charles Olivier Le même 58 Eloi

59 Michel (50) M. Octavie Audebert 60 Jean Bapt.

S.L. 1877 COUTURE.

Anne Aymard

1 Guillaume Que. 1649 Charles Guillaume Jean Baptiste Joseph Eustache 2 Joseph. (a) (1) Anne Marret A.G. 1686

Jean Bte-Jos?

Charles (B) (1) Marie Huart Levis. 1690 Pierre Ruel Marie B. 1709 Guill. Le Roy B. 1712 B. 1716 Geneviève Jos. Le Roy Ign. Labrecque Jeanne M. Louise B. 1724 B. 1730 Pierre Le Roy Marguerite

Joseph 4 Guillaume (1) M. Mad. Coté S.P. 1691 Guillaume Joseph

Augustin Jean Baptiste Pierre Nicole Bouffard S.L. 1703 Le Même

(a) Souche des Couture Lamonde. (B) Souche des Couture Lafresnoy.

-181 18-

COUTURE.

	Marguerite		Gab. Gosselin	S.T. 1739
			Ant Cinadian	S. I. 1740
	M. Madeleine	,	Ant. Civadier	S.L. 1740
	Geneviève		Pierre Aubin	S.P. 1752
	Clément			
	Le même		M. Anne Adam	S.L. 1713
	Françoise		Pierre Fournier	
			rierre rourmer	D. 1740
	Laurent			
	Alexis			
	Louis			
5	Eustache (c)	(1)	Marg. Bégin Jacq. Guay Frs. Suzor	Levis, 1695
-	Marie	(-)	Jaca Guay	B 1793
	Thingh +h		Fac Carre	B. 1723 B. 1733
	Linsabeth		rrs. Suzor	B. 1733
	Philippe Oliv	ier		
	Le Même		Fse. Huart	Levis. 1701
	Angélique		Fse. Huart Ls. Turgeon Paul Couillard Chs. Forgues	B. 1728
	M Josette		Paul Couillard	B. 1732
	M. Josette M. Louise		Cha Farmard	D. 1740
	M. Louise		Ons. Forgues	D. 1740
	Joseph			1
	Charles			
	Louis			
	Nicolas			
C		(1)	Toonno Huant	Lovie 1605
0		(T)	Jeanne Huart	Levis. 1095
1	Charles	100		O. T. 4865
7	Jean Baptiste	(2)	Marg. Leclaire	S.P. 1720
	Marguerite		Ign. Létourneau	S.P. 1744
	Le Même		Eliz, Gosselin	S.P. 1732
	M Théala		Ign. Létourneau Eliz. Gosselin Pierre Jobin Basile Asselin	S P 1769
	M. America		Pacile A 1	S.I. 1702
	M. Anne		basile Asselin	S.F. 1736
	Marguerite Le Même M. Thécle M. Anne Thérèse		J. B. Bigaouet	
			Chs. I	Bourg. 1768
	Thérèse		2° Jean Roy	HER SHEET
				Roure 1779
0	Toronk	100	Conou Table	Bourg. 1772
8	Joseph	(2)	Genev. Leclaire	0.0
	Josette		Pierre Godbout	S.P. 1747
	Geneviève		Aug. Langlois	S.P. 1747
	Dorothée		Jacq. Johin	S.P. 1749
	Agathe		J. B. Jolin	S.P. 1754
			Tri Di O'Ulli	C.T. 1101
			Nia Alama lan	71100
	Véronique		Aug. Langlois Jacq. Jobin J. B. Jolin Nic. Alexis Jaco	ques
	The second of		Nic. Alexis Jaco	ques S.P. 1771
	Joseph		Nic. Alexis Jaco	ques S.P. 1771
	Joseph			S.P. 1771
9	Joseph Augustin	(3)		S.P. 1771
9	Joseph Augustin Joseph	(3)		S.P. 1771
9	Joseph Augustin Joseph Thérèse	(3)	Angé Roy Paul Bernier	B. 1731 S.Chs. 1763
9	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte	(3)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin	B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765
9	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine	(3)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin	B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765
9	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte	(3)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun	B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1767 S.Chs. 1771
9	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte	(3)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun	B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1767 S.Chs. 1771
9	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique	(3)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun	B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1767 S.Chs. 1771
9	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine	(3)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin	B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1767 S.Chs. 1771
9	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre	(3)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun	B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1767 S.Chs. 1771
	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne		Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin	B. 1731 3. Chs. 1763 3. Chs. 1765 5. Chs. 1767 3. Chs. 1771 5. Chs. 1771 3. Chs. 1782
	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne		Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin	B. 1731 3. Chs. 1763 3. Chs. 1765 5. Chs. 1767 3. Chs. 1771 5. Chs. 1771 3. Chs. 1782
	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne		Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin	B. 1731 3. Chs. 1763 3. Chs. 1765 5. Chs. 1767 3. Chs. 1771 5. Chs. 1771 3. Chs. 1782
	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne		Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin	B. 1731 3. Chs. 1763 3. Chs. 1765 5. Chs. 1767 3. Chs. 1771 5. Chs. 1771 3. Chs. 1782
	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth		Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Mad. Lacasse Ls. Gontier Pierre Lecours	B. 1731 B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1767 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1772 B. 1722 B. 1745 B. 1746
	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine		Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Mad. Lacasse Ls. Gontier Pierre Lecours J. B. Gosselin S. Gosselin	B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1772 B. 1742 B. 1745 B. 1746 S.Chs. 1751
	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth		Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Mad. Lacasse Ls. Gontier Pierre Lecours J. B. Gosselin Pierre Jos. Mer	B. 1731 B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1767 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1782 B. 1745 B. 1745 B. 1746 S.Chs. 1751
	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile		Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Mad. Lacasse Ls. Gontier Pierre Lecours J. B. Gosselin Pierre Jos. Mer	B. 1731 B. 1731 B. 1731 Chs. 1763 S. Chs. 1765 S. Chs. 1767 S. Chs. 1771 S. Chs. 1771 S. Chs. 1771 S. Chs. 1771 S. Chs. 1772 B. 1745 B. 1746 S. Chs. 1751 cier Chs. 1761
	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Ellisabeth Catherine Cécile		Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Mad. Lacasse Ls. Gontier Pierre Lecours J. B. Gosselin Pierre Jos. Mer	B. 1731 B. 1731 B. 1731 Chs. 1763 S. Chs. 1765 S. Chs. 1767 S. Chs. 1771 S. Chs. 1771 S. Chs. 1771 S. Chs. 1771 S. Chs. 1772 B. 1745 B. 1746 S. Chs. 1751 cier Chs. 1761
10	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Cécile Joseph	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Mad. Lacasse Ls. Gontier Pierre Lecours J. B. Gosselin Spierre Jos. Mere 2° Chs. Fournier	B. 1731 8. Chs. 1763 8. Chs. 1765 8. Chs. 1776 8. Chs. 1771 8. Chs. 1771 8. Chs. 1772 B. 1745 B. 1746 6. Chs. 1751 cier 6. Chs. 1761 Bert. 1780
10	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Cécile Joseph	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Mad. Lacasse Ls. Gontier Pierre Lecours J. B. Gosselin Pierre Jos. Mer 2° Chs. Fournier Charlotte Turge	B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1765 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1772 B. 1745 B. 1746 S.Chs. 1751 cier C.Chs. 1751
10	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Joseph Guillaume	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Mad. Lacasse Ls. Gontier Pierre Lecours J. B. Gosselin Pierre Jos. Mer 2° Chs. Fournier Charlotte Turge	B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1765 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1772 B. 1745 B. 1746 S.Chs. 1751 cier C.Chs. 1751
10	Joseph Angustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Cécile Joseph Guillaume M. Marthe	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Mad. Lacasse Ls. Gontier Pierre Lecours J. B. Gosselin Pierre Jos. Mer 2° Chs. Fournier Charlotte Turge	B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1765 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1772 B. 1745 B. 1746 S.Chs. 1751 cier C.Chs. 1751
10	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Joseph Guillaume M. Marthe M. Josette	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin S' Charlotte Turge Ls. Bolduc Chs. Boucher	B. 1731 B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1772 B. 1745 B. 1746 S. 1745 B. 1746 B. 1746 B. 1746 B. 1746 B. 1746 Bert. 1780 Dn B. 1722 B. 1754 B. 1763
10	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Joseph Guillaume M. Marthe M. Josette Elisabeth	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Serre Jecours J. B. Gosselin Pierre Jos. Mer Charlotte Turget Ls. Boldue Chs. Boucher Frs. Boucher	B. 1731 B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1772 B. 1745 B. 1745 B. 1746 S.Chs. 1751 cier C.Chs. 1761 Bert. 1780 Dn B. 1722 B. 1743 B. 1746 S.Chs. 1761 S.Chs. 1761 S.Chs. 1761 S.Chs. 1763 S.V. 1766
10	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Joseph Guillaume M. Marthe M. Josette Elisabeth Thérèse	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin S' Charlotte Turge Ls. Bolduc Chs. Boucher	B. 1731 B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1772 B. 1745 B. 1746 S. 1745 B. 1746 B. 1746 B. 1746 B. 1746 B. 1746 Bert. 1780 Dn B. 1722 B. 1754 B. 1763
10	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Joseph Guillaume M. Marthe M. Josette Elisabeth	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Serre Jecours J. B. Gosselin Pierre Jos. Mer Charlotte Turget Ls. Boldue Chs. Boucher Frs. Boucher	B. 1731 B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1772 B. 1745 B. 1745 B. 1746 S.Chs. 1751 cier C.Chs. 1761 Bert. 1780 Dn B. 1722 B. 1743 B. 1746 S.Chs. 1761 S.Chs. 1761 S.Chs. 1761 S.Chs. 1763 S.V. 1766
10	Joseph Angustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Joseph Guillaume M. Marthe M. Josette Elisabeth Thérèse Guillaume	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Serre Jecours J. B. Gosselin Pierre Jos. Mer Charlotte Turget Ls. Boldue Chs. Boucher Frs. Boucher	B. 1731 B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1772 B. 1745 B. 1745 B. 1746 S.Chs. 1751 cier C.Chs. 1761 Bert. 1780 Dn B. 1722 B. 1743 B. 1746 S.Chs. 1761 S.Chs. 1761 S.Chs. 1761 S.Chs. 1763 S.V. 1766
10	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Joseph Guillaume M. Marthe M. Josette Elisabeth Thérèse Guillaume Jean	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin S Mad. Lacasse Ls. Gontier Pierre Lecours J. B. Gosselin S Pierre Jos. Mer 2° Chs. Fournier Charlotte Turget Ls. Boldue Chs. Boucher Frs. Boucher Jean Fournier	B. 1731 B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1772 B. 1745 B. 1746 S.Chs. 1751 cier C.Chs. 1761 Bert. 1780 Dn. B. 1722 B. 1763 S.V. 1766 S.M. 1759
10	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Joseph Guillaume M. Marthe M. Josette Elisabeth Thérèse Guillaume Jean Augustin	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Mad. Lacasse Ls. Gontier Pierre Lecours J. B. Gosselin S 2° Chs. Fournier Charlotte Turge Ls. Bolduc Chs. Boucher Frs. Boucher Frs. Boucher Frs. Boucher General Gosselin Eliz. Turgeon	B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1765 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1772 B. 1745 B. 1746 S.Chs. 1751 cier J.Chs. 1761 Bert. 1780 Don B. 1722 B. 1754 B. 1763 S.V. 1766 S.M. 1759 B. 1723
10	Joseph Angustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Joseph Guillaume M. Marthe M. Josette Elisabeth Thérèse Guillaume Jean Augustin Elizabeth	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin S Mad. Lacasse Ls. Gontier Pierre Lecours J. B. Gosselin Pierre Jos. Mer S 2° Chs. Fournier Charlotte Turge Ls. Bolduc Chs. Boucher Frs. Boucher Jean Fournier Eliz. Turgeon Jos. Roberge	B. 1731 S. Chs. 1763 S. Chs. 1765 S. Chs. 1771 S. Chs. 1771 S. Chs. 1771 S. Chs. 1771 S. Chs. 1772 B. 1746 S. Chs. 1751 cier S. Chs. 1761 Bert. 1780 on B. 1722 B. 1754 B. 1763 S. V. 1766 S. M. 1759 B. 1723 " 1742
10	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Joseph Guillaume M. Marthe M. Josette Elisabeth Thérèse Guillaume Jean Augustin Elizabeth Marthe	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin S' Charlotte Turge Ls. Bolduc Chs. Boucher Jean Fournier Eliz. Turgeon Jos. Roberge Marc Isabel	B. 1731 B. 1731 S. Chs. 1763 S. Chs. 1765 S. Chs. 1767 S. Chs. 1771 S. Chs. 1771 S. Chs. 1771 S. Chs. 1772 B. 1745 B. 1746 S. Chs. 1761 Bert. 1780 on B. 1722 B. 1754 B. 1763 S. V. 1766 S. M. 1759 B. 1723 " 1742 " 1742
10	Joseph Angustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Joseph Guillaume M. Marthe M. Josette Elisabeth Thérèse Guillaume Jean Augustin Elizabeth	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin S Mad. Lacasse Ls. Gontier Pierre Lecours J. B. Gosselin Pierre Jos. Mer S 2° Chs. Fournier Charlotte Turge Ls. Bolduc Chs. Boucher Frs. Boucher Jean Fournier Eliz. Turgeon Jos. Roberge	B. 1731 S. Chs. 1763 S. Chs. 1765 S. Chs. 1771 S. Chs. 1771 S. Chs. 1771 S. Chs. 1771 S. Chs. 1772 B. 1746 S. Chs. 1751 cier S. Chs. 1761 Bert. 1780 on B. 1722 B. 1754 B. 1763 S. V. 1766 S. M. 1759 B. 1723 " 1742
10	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Joseph Guillaume M. Marthe M. Josette Elisabeth Thérèse Guillaume Jean Augustin Elizabeth Marthe	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Seriere Lecours J. B. Gosselin Pierre Lecours J. B. Gosselin Pierre Jos. Mer Charlotte Turge Ls. Boldue Chs. Boucher Frs. Boucher Jean Fournier Eliz. Turgeon Jos. Roberge Marc Isabel Jean Goulet	B. 1731 B. 1731 S. Chs. 1763 S. Chs. 1765 S. Chs. 1767 S. Chs. 1771 S. Chs. 1771 S. Chs. 1771 S. Chs. 1772 B. 1745 B. 1746 S. Chs. 1761 Bert. 1780 on B. 1722 B. 1754 B. 1763 S. V. 1766 S. M. 1759 B. 1723 " 1742 " 1742
10	Joseph Angustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Joseph Guillaume M. Marthe M. Josette Elisabeth Thérèse Guillaume Jean Augustin Elizabeth Marthe Angélique Genevieve	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin S' Charlotte Turge Ls. Bolduc Chs. Boucher Jean Fournier Eliz. Turgeon Jos. Roberge Marc Isabel	B. 1731 B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1782 B. 1745 B. 1746 S.Chs. 1751 cier C.Chs. 1761 Bert. 1780 Dn. B. 1722 B. 1763 S.V. 1766 S.M. 1759 B. 1723 " 1742 " 1742 " 1742 " 1748
10	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Joseph Guillaume M. Marthe M. Josette Elisabeth Thérèse Guillaume Jean Augustin Elizabeth Marthe Angélique Geneviève Alexandre	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Seriere Lecours J. B. Gosselin Pierre Lecours J. B. Gosselin Pierre Jos. Mer Charlotte Turge Ls. Boldue Chs. Boucher Frs. Boucher Jean Fournier Eliz. Turgeon Jos. Roberge Marc Isabel Jean Goulet	B. 1731 B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1782 B. 1745 B. 1746 S.Chs. 1751 cier C.Chs. 1761 Bert. 1780 Dn. B. 1722 B. 1763 S.V. 1766 S.M. 1759 B. 1723 " 1742 " 1742 " 1742 " 1748
10	Joseph Augustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Etienne Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Joseph Guillaume M. Marthe M. Josette Elisabeth Thérèse Guillaume Jean Augustin Elizabeth Marthe Angélique Genevieve Alexandre Louis	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Seriere Lecours J. B. Gosselin Pierre Lecours J. B. Gosselin Pierre Jos. Mer Charlotte Turge Ls. Boldue Chs. Boucher Frs. Boucher Jean Fournier Eliz. Turgeon Jos. Roberge Marc Isabel Jean Goulet	B. 1731 B. 1731 S.Chs. 1763 S.Chs. 1765 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1771 S.Chs. 1782 B. 1745 B. 1746 S.Chs. 1751 cier C.Chs. 1761 Bert. 1780 Dn. B. 1722 B. 1763 S.V. 1766 S.M. 1759 B. 1723 " 1742 " 1742 " 1742 " 1748
10	Joseph Angustin Joseph Thérèse M. Charlotte Madeleine Brigitte Angèlique Catherine Alexandre Jean Baptiste Marie Elisabeth Catherine Cécile Cécile Joseph Guillaume M. Marthe M. Josette Elisabeth Thérèse Guillaume Jean Augustin Elizabeth Marthe Angélique Genevieve Alexandre Louis Augustin	(4)	Angé Roy Paul Bernier Ant. Gosselin Frs. Gosselin Jean Lebrun Ls. Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Jean Gosselin Seriere Lecours J. B. Gosselin Pierre Lecours J. B. Gosselin Pierre Jos. Mer Charlotte Turge Ls. Boldue Chs. Boucher Frs. Boucher Jean Fournier Eliz. Turgeon Jos. Roberge Marc Isabel Jean Goulet	B. 1731 B. 1731 S. Chs. 1763 S. Chs. 1765 S. Chs. 1767 S. Chs. 1771 S. Chs. 1771 S. Chs. 1771 S. Chs. 1772 B. 1745 B. 1745 B. 1746 S. Chs. 1751 cier C. Chs. 1761 Bert. 1780 DD B. 1722 B. 1754 B. 1763 S. V. 1766 S. M. 1759 B. 1723 " 1742 " 1742 " 1743 " 1749

1	-1	Source	ho d	~~ (Yante	D D	-11	

	0	OU	TURE.
	Marie		
	Marie		
	Geneviève		2° Frs. Fradet S.M. 1754 Jacq. Rémillard S.M. 1754
	Geneviève		2 Jacq. Chrystoph S.V. 1758
	Geneviève		3° Pierre Rouleau S.Chs. 1767 1732
14	Joseph M. Josette	(4)	Susanne Turgeon B. 1732 Aug. Coté S.Chs. 1762 Aug. Clement S.Chs. 1777
	M. Anne Alexandre		Ign. Clement S.Chs. 1777
	Etienne		
	Clément	(4)	Mad. Gosselin S.L. 1733
	Guillaume		
16	Clément Louis	(4)	Fse. Girard B. 1744
	M. Françoise Régis		Fse. Girard Bénoni Fournier Etn. Gontier S.M. 1775 M. Arres Fournier
17	Alexis	(4)	M. Anna Fourmer of 1748
18	Le même Laurent		M, Fse. Langlois S.P. 1786 M. Jos. Grandier S.M. 1750
10	Laurent	(4)	1762
	Le même Marie		Marie Brisson S.M. 1788 Frs. Delaire S.Chs. 1793 Laurent Fortier "
	Susanne Jean		
	Antoine Jacques		Marie Morin
20	Alexis André		M. Mad. Morin
21	Joseph	(5)	Angé Guay B. 1728
	Le Même Joseph	(0)	Angé Guay Eliz. Bonrassa Lévis 1733
99	Etienne Joseph	(5)	Genev. Fournie B. 1756 Guill Conture 1763
22	M. Josette		Guin. Couloure
23	Joseph Louis	(5)	M. Jeanne Valière B. 1737 Nia Gossalin S.Chs. 1757
	Marie Pierre	(3)	M. Jeanne Valière B. 1757 Nic. Gosselin S.Chs. 1757
	Charles Louis		, p 1739
	Charles Nicolas	(5) (5)	Charlotte Girard B. 1739 Elliz. Joncas S. Tho. 1749 Ls. 1sabel S. Chs. 1773 Jos. Boulet S. H. 1787
	Elizabeth Louise		Ls. 1sabel S.Chs. 1787 Jos. Boulet S.H. 1787
	Etienne Charles		
	Le même Thérèse		Thérèse Pichet Levis 1760 Etn. Coutiure S.Chs. 1787 Chs. Couture " 1797
	Marguerite M. Josette		
	Michel		Alexandre Turgeon S.Chs. 1803
	Louis		
00	Jean Baptiste Joseph	100	M. I. D. II.
26	Charles Marie	(6)	Marie Poliquin Chrysostome Langlois S.P.S. 1765
	Joseph		D.1.
27	Augustin	(8)	Genev. Jobin Chs. Bourg 1764 Chs. Bourg 1772
28	Joseph M. Madeleine		Jacq. Roberge " 1802
29	Joseph Etienne		- 1766
1	Thérèse Angèle	(-)	There'se Girard S.M. 1791 Ant. Audet S.G. 1795 Ant. Bilodeau 1796
	Marguerite Etienne		Ant. Bilodeau 1796 J. B. Baillargeon 1, 1796
	Estenne		

S.L. 1800

S.L. 1820

S.G. 1786

S.G. 1811

DOC. DE LA SESSION No 18

LA SESSION No 18					
COUTURE.					
30 Alexandre Madeleine Madeleine Alexandre 31 Joseph Joseph Jean (9) Maud. Mercier S. Chs. 1782 Ls. Dalaire " 1802 2° Ed. Marseau " B. 1842 (10) Marg. Gosselin S. Chs. 1753	22				
François Le même M. Charlotte	1				
Z acharie Pierre 32 Guillaume (11) M. Jos. Dangueuger					
M. Josete Angélique Jacques Jacques M. Josete Jean Poulet B. 1756 B. 1756 B. 1756 B. 1756 B. 1756 B. 1756	5				
Joseph (11) M. Jos. Beaucher S. M. 1771					
Jean Baptiste 34 Augustin Joseph François Le Même Pierre Guay B. 179: Pierre Guay B. 179: Augustin Joseph François Le Même Anastasie Doison	3				
M. Charlotte Anastasie Le même Thérèse Michel Dubé Fse. Alaire S.V. 1779 Alexandre Terrien	302				
35 Alexandre (12) Cath. Frontigny 36 Louis S.Chs. 1756					
37 Charles (12) M. Ls. Huart S.M. 1758 (14) M. Jos. Gosselin	9				
M. Josette M. Charlotte Alexandre Charles Joseph	5				
38 Alexandre Alexandre Marguerite M. Louise M. Josette Alexandre Charles M. Jos. Nolin S.Chs. 1789 Louise Pouliot Frs. Brousseau S.Chs. 1799 J. B. Couture S.Chs. 1799 Jos. Turgeon S.Chs. 1799	3 7 7				
Jos. Paschal Joseph					

Joseph

Etienne

Cécile Thérèse

Angélique M. Josette

Marguerite

M. Marguerite

Jean Baptiste

Guillaume 41 Guillaume

M. Josette

Antoine

Marie

Etienne

Joseph

Pierre 40 Clément

Pierre

Alexis

Etienne

J. B. Roy

Genev. Chabot Jean Leclaire

Alexis 46 Jacques (19) Angé Gagné S.P.S. 1751 (20) M. Ls. Blanchet S.P.S. 1749 Joseph M. Elizabeth Jean Boucher S.P.S. 1791 Joseph M. Ls. LemieuxS. Tho. 1766 Le même (20) M. Fse. Picard S.P.S. 1766 (21) Marg. Turgeon B. 1753 Frs. Valière B. 1780 48 André 49 Joseph Marguerite Charles Joseph Etienne Paul Louis (21) M. Mad. Turgeon B. 1761 Jos. Poiré B. 1786 50 Etienne B. 1786 M. Josette Alexandre Filteau B, 1788 Elizabeth 51 Joseph (23) M. Jos. Turgeon S. Chs. 52 Pierre Jean Rousseau S.Chs. Angélique Frs. Genest S.Chs. 1795 Marguerite Pierre (22) Marie Guénet S.Chs. 1763 (22) Marie Guenet Breuz. (23) Génév. Marchand Levis 1771 53 Louis 54 Charles Charles Levis 1781 Le même M. Ls. Poiré Joseph Jean (25) Génév. Nolin S.Chs. 1783 55 Etienne Frs. Fortier S.Chs. 1817 M. Angèle Ant. Audet J. B. Lacasse 1823 -11 Susanne 1828 M. Josette Jean Baptiste François Xav-(14) Ange Paquet Frs. Nolin S.Chs, 1753 S.Chs. 1789 ier Etienne Amb. Lemieux S.Chs. 1797 Charles Jean Goulet S.Chs. 1799 S.Chs. 1805 J. B. Chabot Antoine S.Chs. 1814 Joseph Pierre (25) Marg. Dalaire S.Chs. 1784 56 Charles Charles Etienne (25) Marg. Ainse Etn. Corriveau S.G. 1794 Marie Dangueuger B. 1762 57 Joseph Frs. Xavier Turgeon S.Chs. 1798 " 1813 Marguerite Bénoni Corriveau Louise M. Ls. Couture S.Chs.1797 Fse. Couillard S.Chs. 1803 58 JeanBaptiste(25) (25)Louis Felix Chamberlan | 1831 Fréderic Lainé | 1843 Louise Rosalie Charles B. 1763 B. 1789 M. Jos. Couture Ls. Letellier Louis Fse. Gosselin S.G. 1809

60 Michel

M. Angèle

S.L. 1767

S.L. 1796

COUTURE.

Marguerite

Cécile

43 Augustin Augustin 44 Laurent

> Le même Marie

Laurent

Antoine

45 Jean Sophie Hubert Jean Baptiste

Le même Rosalie

Antoine Joseph Alexis

Pierre Huot

Amb. Leclaire

M. Ls. Boulet

Ls. Fortier

(18) Madeleine (Boulet) S.Chs. 1784 Marie Pouliot

(18) M. Jos. Royer S.Chs. 1796 Michel Audet S.Chs. 1835

Ls. Ed. Turgeon S. Chs.

Charlotte Larrivé S.G.1796

Ls. Quéméneur S.G. 1827

COUTURE.

	Pierre Aubé " 1834
M. Louise	J. B. Baillargeon 11837
Julie M. Rose	Jean Coté " 1840 Prisque Vien " 1842
M. Rose M. Délima	Théophile Beaucher
DAI DOMINIO	S.Chs. 1851
* Perpétue	Marcel Labbé " 1855
Jean Baptiste	
Louis (96)	Granno Char C Cla 1871
61 Joseph (26) Joseph	Susanne Guay S.Chs. 1771
	M. Agathe AubinS.P.1802
Geneviève (26)	Frs. Chabot " 1829
Elizabeth	Pierre Rouleau " 1830
Marie	Tho. Boissonneau 11 1833
M. Olive	Ls. Rousseau # 1837 Frs. Crépeau # 1840
Basilisse	Frs. Crépeau " 1840 Magl. Tessier " 1841
Sophie M. Emélie	Magl. Tessier " 1841 Firmin Rousseau " 1845
Olivier	1 1010
Louis	A Alexander Service Control of the C
Jean (20)	0.11 1.11 0.01 1=0=
64 Alexandre (20)	Cath. Audet S.Chs. 1797
64 Alexandre (30)	M. Fse Ruel " 1809 Aug. Boucher " 1830
M. Françoise M. Francoise	2° Amb. Naud 11 1862
M. Restitut	Pierre Boissonneau
THE RESIDENCE OF	5.1.5. 1830
M. Angèle	Ls. Turgeon B. 1837
Alexandre (21	Conor Power & Cha 1770
65 Joseph (31 M. Angélique	Genev. Royer S.Chs. 1779 Victor Olivier Sénéchal
m. mgenque	S.H. 1803
Geneviève	Denis Collet " 1815
Angèle	Aug. Clément " 1820
Joseph	
	M. Chs. Dion B. 1787
Elizabeth Joseph	Raphaël Corbeau S.G.1808
67 Ican (21)	Cécile Roy S.Chs. 1790
68 Zacharie (31	Marie Boucher S.Chs. 1785 Pierre Gautron S.G. 1824
Scholastique	Pierre Gautron S.G. 1824
Michel	
Jean	
Zacharie Pierre	
69 Pierre (31	M. Anne Godbout S. G. 1802
70 Louis (32	 M. Anne Godbout S. G. 1802 M. Jos. Lacroix S. Chs. 1793 Thérèse Roberge S. P. 1798 M. Chs. Paquet B. 1808
71 Jacques (32	Thérèse Roberge S.P. 1798
72 Jean Bap- (32)	M. Chs. Paquet B. 1808
tiste	
M. Louise Sophie	Michel Turgeon 1837
Adélaïde	Noël Fontaine ii 1835 Michel Turgeon ii 1837 Ls. Baudoin S.Chs. 1843
Adélaïde	2° Frs. X. Turgeon
T D	S. Chs. 1860
Jean Baptiste	M Angé Dies D 1001
Le même 73 François (34	M. Angé Dion B. 1831) Genev. Couillard S. H. 1801
73 François (34 74 Joseph (34 75 Charles (37	M. Mad. Valière S.H.1801 M. Ls. Coté S.Chs. 1787 Flavien Lambert S.H. 1812
75 Charles (37	M. Ls. Coté S.Chs. 1787
M. Josette	Flavien Lambert S.H. 1812
Charles	
Pierre	Váronique Charier
76 Joseph (37) Véronique Charier S.Chs.1794
Véronique	Chs. Drapeau S.M. 1816
Angélique	Noel Coté S.G. 1827
77 Alexandre (37	Chs. Drapeau S.M. 1816 Noel Coté S.G. 1827) M. Ls. Lacroix S.M. 1793
M. Louise	Uns. Labrecque S. Uns. 1813
78 Joseph (38) Thérèse Leclaire S.V. 1786
Alexandre Jean Baptiste	
François Xavie	r
André	the state of the s
Benoit	
	The second secon

	COUTURE.
Alexandre Le même	(38) M. Angé Guay S. Chs. 1787 B. 1804 Fse. Boulet

30	Le même Charles Joseph Pas-	(38) (38)	Marg. Couture S.Chs. 1797 Marie Lecours S.G. 1802	
	chal			

82	Etienne	(39)	Thérèse Couture S. Chs.	1787
	M. Josette Marguerite		Ambr. Naud "Etn. Lemelin "	1814
	Angèle		Alexandre Marcoux	1815

		S. Chs.	10-
Louise	Théophile	Turgeon S. Chs.	1834

83	Etienne Antoine Françoise Marie Marguerite François Charles Gervais	(39)	Fse. Bacquet Chs. Boucher Etn. Couture Pierre Royer	S.M. S.Chs.	1787 1813 1817 1825
	Joseph Etienne			7.0	1792

84 Pierre Marie	(39) M. Ls. Ruel Pierre Aubé	S.G. 1819
Diame	Tierre Attoc	1703

85	Joseph	(39)	Isabel Ruel	S.Chs. 1100
	Antoine Lean Bantist			- 1786

86	Pierre	(40) Thérèse Molleur (40) Marie Drapeau S.Chs.1	790
87	Etienne	(40) Marie Drapeau S. Chi.	821
	Scolastique	(40) Jean Bte. Paquet " 1	834
	M. Josette	Jean Lacasse "	
	Etienne	1	812

	Etienne		Jean Lacasse	1812
	Le niême	1 50	M. Anne Gosselin "	1012
88	François Guillaume	(40)	Scolastique Thibault	1794

	Scolastique			S. Chs. 1820
	Marguerite		Pierre Chabot	S. Chs. 1803 B. 1834 B. 1803
39	Alexis	(40)	Cath. Coté	S. B. 1834
	Mario		The Archo	10113

00	Marie	Frs. Aubé	1803
90	Jean Bap- (40)	Frs. Aubé Rosalie Quéret S. Chs	
91	tiste Michel	Marie Pouliot	-00

92	Michel Antoine	(42)	M. Angé Côté	S.P. S.L.	Lov
93	Alexis	(49)	Julie Rouleau	S. L.	1827
	Scolastique		Olivier Couture	CT.	181
94	Joseph	(42)	M. Anne Fortier	OH.	180
95	Augustin	(43)	Olivier Couture M. Anne Fortier Véronique Bégin	D.11	-40

	Augustin		a C 1811	
16	Laurent	(44)	Marthe Lainé S.G. 1819 Marie Quemeneur S.G. 1829	
7	Antoine	(44)	MarieQuemeneur S. C.	
200	700	1	TE I T LOTTO OCO	

98	tiste	(40)	M. Anne Leci	S. Chs. S. Chs.	1826
99	Hubert	(45)	Marg. Girard	S.Cns.	1857
	Marguerite Marc		René Gagné		
	Joseph				
	Hubert				.010

	Romain		g Chs. 1840
100	Alexis	(45)	Cécile Audet S. Chs. 1840 François Côté S. M. 1862 François Côté S. W. 1780
	Philoméne		François Côté CV. 1780
101	Joseph	(47)	
	M. Barbe		
	Félicité		Jos. Roy 1821
	Euphrosime		Prudent Proulx "

102	Joseph Marie Joseph (49) Madeleine M. Josette Charles Etienne Bénoni	M. Mad. Couillard B. Jos. Turgeon " Ls. Patry "	1785 1809 1822
	Joseph		

	SESSIO	N No 18						
	COL	TURE.		1			COL	TURE.
109 00 -	000	TOILE.					000	TORE.
103 Charles	(49)	Josette Filteau	В.	1790	130	Joseph	(66)	Genev. Dompierre S.F. 1819
M. Jose	tto	Frs. Octeau	11	1819	131	Jean	(68)	Thérèse Labrecque
104 Marguer Louis	ite	Barthe Paquet	11	1838	400		1001	S.G. 1814
M. Ange	(49)	Angé. Blanchet	S.P.S.	1792		Michel	(68)	Angé. Cameron " 1815
		Germ. Broussea		1011		Zacharie	(68)	Adé Lemieux " 1825 Maxime Goulet S.V. 1850
Le mêm	e	Thérèse Gosselin	Chs.			Adelaïde Le même		M. Mad. Lemieux S. M. 1830
Emérend	e	Ls. Chabot	11		134	Pierre	(68)	Archange Fleury S.G.1826
Olive			S.M.					Marie Fortin B. 1834
Joseph						Pierre	(75)	Véronique Boutins
105 Etienne								S.H. 1812
Stanislas	(49)	Eliz. Pouliot	S.Chs.	1792	137	Charles	(75)	M. Rose Bissonnet
10e Etienne				1000		Emélie		S.M. 1815 Pierre Quéret S.Chs. 1835
106 Paul	(49)	M. Jos. Beauch	ow	1100		Le même		Marg. Denis S.M. 1829
			.P.S.	1804	138	Alexandre	(78)	Félicité Dangueger B.1820
Marguer	rite	Chs. Leclaire				M. Zoé	(10)	
	3	Féréol Brochu				Alexandre		
Olivier Vital				See		Bénoit		Angèle Lacroix S. Chs. 1814
107 Pierre				1816		André		M. Marg. Lacasse " 1821
100	(54)	M. Angé. Blanc		1500		Marie		Léon Patry " 1846
108 Charles	(5.4)	M DA	3.P.S.	1793		André Louis		
		M. Désanges Me	Chs.	1799		Le même		Fse. Picard " 1847
Angelique	ue	Frs. Chabot	o. Ons.		141	JeanBaptist	e(78)	Angèle DangueugerB.1824
113000		Chs. Couture		1831		Frs. Xavier		Marg. Boissel " 1829
Martin (Obiline	Pre. Ed. Bilode				Etienne	(82)	Marg. Chabot S.Chs. 1814
Victoire			Lévis :	1840		M. Anne		Damase Blanchet " 1839
109 Le mêm		Florent Fournie	r B.	1847		Elizabeth		Frs. Roy 1850
109 Joseph		Marg. Ruel S	Chs.	1822		Julie		Ant. Fournier " 1851
110 Jean		Angé. Gourdeau Monique Gourde			144	Frédéric François	(83)	Marie Corciveau " 1821
	(55)	M. Anne Fortier	SH		144	Flavie	(00)	Stanislas Couture " 1856
JeanBar	tiste(55)	M. Anne Fortier M. Angèle Merc	eier	1000		Etienne		
MA		5	Chs.	1812	145	Joseph	(83)	Agathe Leblanc S.G. 1821
M. Ange M. Zoe	le	Nic. Pouliot		1831	146	Gervais	(83)	Angé Royer " 1825
Wario		Ed. Bacquet		1842		Charles		Mad. Couture S.Chs. 1831
J. B TIL	dat.	Ls. Dalaire	11	1852		Etienne		Basilisse Pénin S.G. 1830
	eotine			3779		Pierre Antoine		Louise Aubé 11818 Ange MonmenyS. Chs. 1819
113 Joseph					100	Louise	(00)	Jos. Fournier B. 1844
	(55)	Marie Hizoir	S.G.	1816	151	JeanBaptist	e(85)	Genev. GosselinS. Chs. 1821
Guarles		Marie Hizoir	11		102	Abraham	-()	
Charles Joseph 116 Frank					152	Etienne		Cath. Duquet " 1825
116 Francois	(55)	Angé. Gosselin Marthe Mercier	S.G.	1841		François	(87)	M. Reine Pilote 11839
lia Vier	Aa- (55)	Marthe Mercier	S.Chs.	1823	154	Louis		Angé Dumont Lévis 1817
Alltoine					155	Le même Michel	(01)	Marie Giguère S.F. 1829 Marg. Leclaire S.G. 1820
reall		Marg. Côté	S.G.	1024		Augustin		Reine Roberge S.P. 1827
118 Le mêm Etienne Marie	е	Louise Côté	S.M.	1844		Antoine	(00)	Marie Marteau (Mataut)
Lilenna	(56)	M. Anne Forgu			Section 1	Marguerite		Chs. Frs. Lizotte B. 1857
Marie Constan		Jos. Lebrun			158	Alexis		Marg. Mateau
				1855		Le même		Marg. Dion S.M. 1847
Ann.		Frs. Leblanc		1855		Jean		Marie Veau
				1856		Jacques Jenjamin		
Wildeloin		Pierre Lacroix	11	1864		Joseph		Thérèse Doyons S. Jos. 1822
- Lancois				Soul!	100	11		Jos. et Pélagie Lemieux
119 Charles	е	Marie Bélanger	S. Chs.	1841				Lévis Beauce
onaries	(56)	Martiane Rémil				Hilaire		
120 T			S.V.		161	Jean *		Rosalie Côté
121 Charles		Louise Brochu		1835	100	Jean	(00)	M. Célinar Gagnon
199 7	(99)	Archange Gauti		1940	102	Marc	(99)	S.M. 1858
123 Tean Bar	tiste(60)	Maria Catá	S.Chs.	1840	163	Hubert	(99)	M. Angèle Chabot
123 Louis 124 Joseph 125 Olivia	(60)	Marie Côté Marie Bouchard		1857	100		()	S.Chs. 1853
125 Olivier	(00)	Fse. Asselin	S.M.		164	Romain		Emélie Pepin " 1859
TATEL		Scholastique Co	uture		165	Joseph		Léocadie Côté " 1861
126 Louis	1000		S.L.		166		(101)	Marg. Bélanger S.V. 1804
127 Louis Jo	(62)	Angèle Chatign	y S.P.	1842	***	Frédéric	(109)	Marie Moor B. 1822
127 Louis Jo		Canatan D	nin.	3.	167		(102)	Marie Moor B. 1822 Tho. Paquet "1852
128 47	(72)	Constance Rous		1846	169	Domitille Charles	(102)	Lucie Goupy S.M. 1827
128 Alexand 129 Joseph	re (64)	Judith Boucher	S.P.		108	M. Alviné	(102)	Geo. Monmeny B. 1858
		Judith Clément			169		(102)	Véronique Letang 11 1858
Le mêm	е (55)	Céleste Denis	S.G.			Onésime		
			The state of the s					

5-6 EDOUARD VII, A. 1906 CRÉPEAU. S L. 1703 (1) Mad. Lémelin 1726 1734 1748 1758 3 Robert Ant. Gosselin Jos. Maranda 11 Marguerite it Françoise Ant. Gosselin Ant Béleau 11 Marie Marie Anne J. B. Dorval Geneviève M. Hélène 11 Pierre Ratté Joseph Marg. Labadie 4 Guillaume 1725 Pierre (2) Marg. Ratté Eliz. Mateau Jean Langlois Jean Langlois 1777 Ant. Cadoret 1783 Ls Plante C.R. 1746 2° Jos. Pépin 1774 Dominique Poulin 1754 2° Ls Hélie S. Joa. 1789 (2) M. Jos Leclaire S.P. 1789 (2) Genev. Turcot S.F. 1785 Laurent Gosselin S.P. 1765 Ign. Martel 1773 Basile Le même M. Louise M. Elizabeth M. Josette Thérèse 6 Louis 7 Joseph 1773 1774 1780 1735 1763 Geneviève M. Angélique Marie Anne Marie Thérèse 8 Jean Baptiste (2) Marie Anne Marie Louise Marie Louise 11 Ls Tremblay Marie Louise Louis Jean Charles 1752 François Pierre (2) Josette Dorval Michel Joseph 1746 Pierre (3) Marg. Dorval "Ls Célestin Campeau S.L. 10 Joseph Marie Rose 1790 1791 1791 Jos. Chs. Jeanjoux " Hélène Jos. Marie Gagnon (4) M. Fre. Martel S.P. Pierre Pichet S.J. Marie Anne 11 Pierre 1830 Geneviève Frs. Fertier Marie (8) M.Jos.Bussière Lévis 1770 Frs. Boucher S.P. 1798 Pierre Ch. 1801 Pierre Louis Marie Josette Pierre Gendreau Marie Jean 1764 1769 1795 1799 1808 1793 1796 1803 Pierre (8) M. Thècle Ratté (8) M. Reine Ratté 13 Jean 11 14 Charles 11 Jos. Côté Marie Pierre Aubin Jos. Poulin 11 Geneviève Angélique (8) Gene. Côté Michel Patry 15 François Marie 11 Marie Reine Chs. Goulet 11 1804 Pierre Valière Geneviève Pierre Gariépy Thérèse (9) Charotte Bussière S. H. 1778 Jacq. Nicole François 16 Pierre Jacq. Nicole Gab. Royer S.G. 1810 Archange Marie Joseph Maurice (9) Véronique Carrier Lévis 1781 17 Joseph S. V. 1784 (11) Euphrosine Thivierge 1913 S.J. 1940 18 Michel 19 Pierre S.J. 1840 S.J. 1844 Jean Audet Scolastique Maurice Pépin S.J. 1848 Timothée Tremblay S.J. 1848

S.J. 1851

Jos. Tremblay

Flavie

Clavie

Florence

COUTURE

COUTURE.	1
170 Benoni (102) M. Ls. Goupy S.M. 1839	
Charles	
171 Joseph (104) Fse. Bernier S.Chs. 1822 172 Louis (104) Genev. Chabot " 1822 173 Etienne (105) Marie Couture " 1817 Marguerite Jacq. Laine " 1843 Marie La Nand " 1846	
172 Louis (104) Geney Chahot 1822	
173 Etienne (105) Marie Couture 1817	
Marquerite Jaca Lainé 1843	
Marguerite Jacq. Lainé ii 1843 Marie Ls. Naud ii 1846 M. Perpétue Greg. Caron ii 1845 Geneviève Pierre Charrier ii 1857 M. Zoé Ovide Voisin ii 1852	8
M. Perpétue Greg. Caron " 1845	
Geneviève Pierre Charrier 1 1857	
M. Zoé Ovide Voisin " 1852	
Etienne Cylde Volsin # 1882	
174 Stanislas M. Flavie Lefebvre	
S.Chs. 1829	
Stanislas S. Chs. 1020	
Etienne	
175 Olivier (106) Genev. Labrecque B. 1839	
176 Vital (106) Luce Gaumont S.Chs. 1843	
177 J. B. Théo-(112) M. Esther Chabot " 1842	,
tine	
Le même Emilie Bacquet S.M. 1860	1
178 Charles (114) Marg. Patry S.Chs. 1844	۰
178 Charles (114) Marg. Patry S.Chs. 1844 179 Jean (117) Salomé Audet S.L 1856 Salomé Adolphe Cantin S.L. 1878	
Salomé Adolphe Cantin S.L. 1879	
180 Ignace Anastasie Lefebvre Lévis	
George Anastasie Lefebyte Levis	
181 François (118) Angé Duquet S.Chs, 1822)
182 Magloire (118) Angèle Naud " 1841	
Pierre (110) Angele Ivada (1104)	4
183 Louis Jo- (126) M.Caroline AudetS. P.1867	7
seph	
184 Alexandre (138) Vict. Voisin S.M. 1843	3
184 Alexandre (138) Vict. Voisin S.M. 1848 185 André (140) M. Désanges Mercier	
S. Chs. 1847	7
186 Louis (140) Marie Nadeau S.Chs. 1859	1
187 Frédéric (143) M. Ls Rosalie Naud	
S Che 1840).
Virginie Chs. Pépin " 1861	
Virginie Chs. Pépin " 1861 Cédulie Ferd. Chabot " 1863	3
Cédulie Ferd. Chabot " 1865 188 Etienne (144) M. Scolastque Beaucher	
B. 1840	3
189 Abraham (151) Hombéline Mercier	
S.V. 1840)
190 Binjamin (159) Fse. Poliquin S.Chs. 1848	3
101 Tanguage (150) Zoo Baillargoon 1846	2
191 Jacques (159) Zoé Baillargeon (1848) 192 Hilaire (160) Eulalie Aubé (1852) 193 Jean (161) Eliz. Marseau S. V. 1861 (1862) Eliz. Marseau S. V. 1861 (1862) Eliz. Marseau S. V. 1861 (1862) Eliz. Calaboratoria	>
193 Jean (161) Eliz Marseau S V 1861	1
194 Frédéric (166) Eliz. Côté S.F.S. 1830	3
195 Onésime (169) Apolline Plante S.L. 1854	1
Anne Jos Tessier . 1874	1
Anne Jos. Tessier 1874 196 Charles (170) Anastasie Fortier S.V.186	1
197 Etienne (173) Emelie Mercier S Che 1830	9
198 Etienne (174) Sonhie Genest 185	3
199 Stanislas (174) Flavie Couture 1850	5
200 Georges (180) Marie Roy 1840	6
198 Etienne (174) Sophie Genest "185: 199 Stanislas (174) F [†] avie Couture "185: 200 Georges (180) Marie Roy "184(201 Pierre (182) Marie Mercier S.M. 186:	1
Total Transferred D.M. 100.	Re .

CRÉPEAU.

1 Maurice

Marg. Laverdure

	Anne		Nic Baillargeon	S.P.	
	Marguerite		Geo. Plante	- 11	1685
	M. Madeleine		Pierre Dufresne	11	1692
	Geneviève		Jean Pichet	11	1700
	11		2° Chs. Pouliot	11	1703
	Maurice				
	Robert				
2	Maurice	(1)	Marie Audet	S.J.	1702
	Geneviève	, ,	Gab. Gosselin	S.P.	1726
	Hélène		J. B. Ferlant	11	1732
1	Ursule		Joseph Chabot	11	1734
	Basile				
	Joseph				
	Jean Baptiste				
	Louis				
	Pierre				
	TIGHT				

Alexia CRÉPEAU.	,	C	Tamoa
Di		C	USTOS.
40 Jean (10) 35	ne Turcot S.P. 1838	Jean Baptiste	Mad Falandan
Manne Ls. Aul	bin S.P. 1826	3 Jean Baptiste (2)	Chs. Bourg 1754
Inerese / T:	Bouffart S.P. 1829	Jean Baptiste	
	Pichet S.P. 1831 exis Godbout	Le même	Ursule Caron S.Chs. 1763 V. de P. Boissel
Basilisas	S.P. 1847	Marie Louise	Jos. Béchard S.G. 1781
Flerre	eclaire S.L. 1843	Le même	M. Mad. Gontier S.Chs. 1768
Tierra (10) 35 1 -	Joil C D 1010	Le même	Louise Chartier S. Chs 1789
22 Farguerite Pierre	Courdeau O	4 Jean Baptiste (3)	S.Chs. 1780
Tarre Deetto T. D	Pichet S.P. 1800		YR.
23 Joseph			I IV.
	guemeneur S.F.S. 1809	1 Jean Pierre	M. Jos. Gottereau, Acadie
^a Maurice (16) M. Gene	ev. Métivier	Jean	
24 11 .	S.H. 1812 Iartineau S.J. 1843	2 Paul Le même	Marg. Daigle Marie Dubois S. Chs 1758
(19) Maro I	Labrecque	3 Pierre	Marg Hébert, Acadie
26 P:	S.Chs. 1839 Pichet S.P. 1839	N. Madeleine Marie	J. B. Coulombe S.F.S.1766 JeanMarieFradetS. V.1770
28 Ignas (20) Basilisse	e CoutureS. P. 1840		Zith Trahan S.F.S. 1760
(22) Sophie I	Marcoux S.P. 1841	5 Jean	Fse. Malboeuf S.P.S. 1761
CURODEAU	The large of the l	DA	AIGLE.
1 Pierre Pierre Fse. Hu	ot A.G. 1733	1 André	Thérèse Proulx
Le mâm	Connelin 0.1740	9 Tagonh	Pte. Trembles 1711
2 Pierre Pierre I	Dalaire S.J. 1767	2 Jcseph Anastasie	Mad. Gottereau, Acadie Pierre Naud S.V. 1760
Maronomit (1) Maig. O	Hosselin S.J. 1754 Noël Audebert	Joseph 3 René	Mad Hábort S Posha
Francoi.	S.J. 1778	Joseph	Mad. Hébert, S. Roche
Marie Isaac Ti	mothée Delisle S.J. 1780	4 Jean Paptiste Le même	Blanche Trahan, Acadie Marie Trahan S.Chs. 1759
Madel: Abrahan	n Delisle S.J. 1787	5 Charles	M. Anne Royer St. Antoine
MI. (!ha-1 Liug. D)		Jean Baptiste 6 Joseph (2)	Marg. Guilbean S.F.S.1762
Joseph	5.0.17.70	7 Joseph (3)	Marie Coulombe S. P.S. 1771
Di Di		8 Jean Captiste (5) Jean Marie	Thérèse Tangué S.V. 1781
		André	A CONTROL OF THE PARTY OF THE P
Chs. Eu	Bornay Q 1787 phrosine Delisle	Pierre 9 Jean Marie (8)	Marie Lepage S.V. 1802
Marcon	S.J. 1787	Françoise	Flavien Terrien S.Chs. 1835
Marie II. Pierre M	Iercier S.J. 1822	Jean Le même	Marg. Leblond S.Chs. 1841
Cécile Jos. Pou Archange Chs. Con	aliot S.J. 1822		Apolline Gosselin
Soular Jos. Lec	elaire S.L. 1850	Angèle	S.Chs. 1813 F. X. Clement S.Chs. 1843
Piançois 113. Itue	el S.P. 1828	11 Pierre (8)	Angé. Gosselin S.Chs. 1821
5 Joseph	PERSONAL PROPERTY OF	Ferdinand André	
6 Tançois	udet S.J. 1801		Louise Thibaut S.G. 1827 M. Zoé Couture S.Chs. 1845
7 François (2) Mad. Co	oté S.H. 1801		Marie Aubé S. Chs. 1837
8 Pie	ange Thivierge S.J. 1813	DANI	DURAND
Pierre (4) Angéle I	Labrecque S.J. 1815	10000000000000000000000000000000000000	
(5) M. Souls	ange Boissonneau	1 Antoine Elizabeth	Marie Vérieul S.F. 1696 Jacq.Gendreau S.Tho.1722
Demerise T Di	S.J. 1835	Marie Anne	Guill Boulet " 1734
10 Pierro		Joseph Frs. Antoine	
11 Dugene (O) Agnes R	toyer S.J. 1846		M. Mad. Baudouin
12 Eugène (9) Marg. P	epin S.J. 1858	3 Antoine (1)	Véronique Proulx
(10) M. Célin	ne Pepin S.J.		S.Tho. 1738
CUSTOS.		Marie Louise Jacques	Frs. Fortin S.P.S. 1766
Pierre Jacones Ar	oppion 1001	Charles	
Jean		Jean Baptiste 4 Jean Baptiste	Eliz. Morin S.Tho. 1763
(1) Cath. Fa	nuteux		S.Tho.

DANDURAND.

Jean Baptiste Charles 5 Jacques

(3) M. Reine Morin S. Tho 1777 S.Tho

S.P.S. 1820

Pierre Bernier S.F.S. 1810 Marie Reine Judith Jos. Larrivé B. 1815 Joachim Gosselin S.H.1816 Marie Pélagie Madeleine Jos. Mercier Pierre Mercier 11 1820 Marie Anne 1820 Jacques

6 Jean Baptiste (4) M. Mad. Rousseau

S.P.S. 1796 (4) M. Mad. Rousseau S.P.S. 1802 7 Charles

8 Charles (3) Josette Morin S.Tho. 1782 S. Tho. Jos. Théophile Blais Geneviève

Charles Pierre Felix

(5) Marg. Lacasse S Chs. 1801(8) Fse. Marseau S.F.S. 1808 9 Jacques (8) Fse. Marseau S.1 (8) M. Rosalie Picard 10 Charles

11 Pierre S.F.S. 1820 (8) M. Rosalie Proulx S.F.S. 1825 12 Felix

DANGUEGUER.

1 Jean Ange Roulois B. 1758 Marie Josette Guill. Couture Angélique Jos. Dam. Poliquin B. 1752 Clément Couture B. 1762 Marie Jean

Pierre 2 Jean (1) Thérése Terrien S.J. 1763 Généviève Ant. Ratté B. 1788 Guill. Beaucher S. Chs. 1803 Louise

Jos. Abraham Gabriel

3 Pierre Pierre (1) M. Marg. Lacroix S.M. 1779 Jos. Abraham (2) M. Angé Beaucher B. 1797 Félicité Alexandre Couture B. 1820 2° Frs. Aubé J. B. Couture Félicité B. 1829 Angéle B. 1824 F. X. Turgeon Adelaïde B. 1833 Jean Gabriel Germain Elisé

5 Gabriel (2) M. Fse. Cameron S. V. 1797
(4) Clotilde Fournier B. 1829
(4) Marg. Vict. Turgeon 6 Jean

Germain B. 1831 (4) Henriette Labrecque 8 Gabriel B. 1839

9 Elisé (4) M. Emélie Corriveau S.V. 1842

DANIAU-LAPRISE.

M. Ls. Michaud 1 Jean S. 1670 Armand Lavergne Marguerite S.M. 1693 S.M. 1700 M. Françoise Frs. Picard Jacques Le même. Fse. Rondeau S.J. 1686 Jean Joseph Guillaume

(1) Louise Picard S.Tho. 1702 Ant. Morin S.P.S. 1734 Etn. Fontaine S.P.S. 1737 2 Jacques Marguerite M. Marthe Ls. Boulet M. Geneviève Bert. 1731 Jean Baptist

DANIAU-LAPRISE.

(1) Marthe Lamy 3 Jean Fse. Guilmet Pierre Rouleau Le même Louise Mad. Pierre Patry M. Madeleine Jean Joseph

Marg. Malboeuf S.M. 1748
V. de Pre Gagné
Marg. Guenet
Michel Tangué
Genev. Lamy
Frs. Belloy
S.W. 1747 Le même Le même M. Louise 4 Guillaume

M. Geneviève Pierre Arséne Susanne Dumont Bert. 1736 Guillaume Le même

Jeanne Guimon Bert. 1743 Ange Lepage Bert. 1730 Le même Ange Lepage Bert. 1758 Marie Bilodeau Bert. 1758 Jean Valière Nadeau Bert. 1780 Joseph Le même Bert. 1780 M. Génévieve

Gab. Bilodeau Bert. 1788 Pierre Guilmet Bert. 1798 Claire Emond Claire Bert. 1798 Françoise Ursule M. Thécle Claire Blanchet Jacq. Bilodeau S.F.S. 1749 6 Jean Baptiste

M. Claire Jean François Joseph Michel Philippe

J. B. Gagné S.F.S. 1751 Joseph Marie Josette Pierre Morin S.P.S. 1756 Jos. Talbot S.P.S. 1762 Marie Rousseau François Marie Reine Prisque Pierre

Mad. Plante S.J. 1747 Pierre Gautron S.F.S. 1767 Jean Mercier S.F.S. 1771 Frs. Gagnon S.F.S. 1786 Jean Baptiste Jean Baptiste (2) M. Madeleine M. Geneviève Rose Pierre

(3) Thérèse Guénet B. 1740 (3) M. Jos. Dalaire S.M. 1741 André Forgues S.M. 1766 Réné 10 Jean 11 Joseph Marie Josette Joseph

Nicolas 12 Pierre Arsène (4) M. Héléne Cadrin S. M. 1797 1797 Chs. Girard Marguerite Pierre Jean Baptiste

S. M. 1762 Joseph 13 Guillaume (4) Isabett Noël S. M. 176 Genev. Morin J. B. Rousseau S.P.S. 1772 14 François Madeleine Pierre Joseph

(6) Anne Fse. Boissonneau S. F. S. 1786 Fse. Plante S. Chs. 1786 Di. Ohs. 1815 François 15 Michel Philippe Pierre Fradet S. Chs. 1816 François Thérèse

(6) Ursule Richard S.F.S. 1761 Véronique Tangué C. 1804 Joseph Joseph Le même

veronique Michel Cochon S. G. 182 17 Jean François (6) Marg. Morin S. F. S. 176 Le même Agathe Boulet S. F. S. 177 Marie Reine Jean Garant S. F. S. 180 Jean Bartist

Jean Baptiste
Jean Baptiste (8) M. Jos. Morin Bert 1788
M. Josette
Ant. Gagné S. P. S. 1780
Joseph

DANIAU—LAPRISE.								
Len	nême			Euphr		. Т :		
	ouise					SP	S	1775
TAT. (harlott	9	Ant	Dass re Car	ylva	S.F	S.	1797
19 Priso	Baptist	e (e)	a	To Oth	110011	0.1	٠٠.	1002
Le n	Baptist que nême	(8)	M.	ev. Pla Claire	Rola	S.F	.s.	1762
r ler	re	(8)	M. (Genev.	Roi	18868	111.	1100
M. I	Reine rése évieve		Pier	re Gui xis Lar Duper	lmet	S.P.	S.	$1770 \\ 1792$
Géne	évieve		Ale	xis Lar	nglo	is S.	H.	1802
Ang	éle		Oliv	ier Du	rron	on S	н.	1805
21 Pier	éle re re guerite Abraha Baptist	(9)	Fso	Blois		D	mt	1779
Rene	guerite	(0)	Ls.	Butea	u S	S. F.	S.	1798
22 Pean	Baptist	e e						
		(9)	M.	Gertru	ide (Quér	et	
23 Joses 24 Nico	hu	(11)	M. A	noe P	allat	ions	V.	1800
25 D.	las	(11)	IVI :	mora	Paga	tores		
25 Pierr Mari	re .	(12)	Rose	Furo	is	S.	M. M.	1775
Len	iême	,	Mic	hel Vi	en	S.	M.	1807
Pier	re le Louise lême		IVI.	teine .	Rich	S.	M.	1802
26 Josep	ph	(12)	MI	s Tol	in	a	U	1704
28 Fran	Baptiste	(12)	M	Jos. A	rguir	nS.	H.	1808
Ano	re ph Baptiste çois	(14)	Vérd	onique	Gai	dre	au	1775
u ean	11.		Jacq	. Sauv	age	S.	G.	1806
Fran	000							
29 D.	çois iême		M. 1	Pélagie	La	bont	é	
30 T	е.	(11)	TIL.	1 0		0 L .	N.	1818
31 Josel	re . ph ph	(14)	Mar	ie Bau	doin	S.F	`.S.	1784
Marc	ange celline Euphros		Frs.	Canac	: 5	S. C	hs.	1835
Mich.	Euphros el	sine	Amb	. Nau	d a	s. Cl	ns.	1839
32 Jacq	ues							
M.	ues Baptiste	(17)	M. (claire I	Lemi	eux		
33 Mari	- raile		J B	Mana	0011	CIT	S.	1816
F.	11	(18)	M. J	os. Pe				
Joset	çoise		Greg	. Filte	22.11	S.	S. H.	1782 1812
34 Jean	çoise te e		Frs.	Nollet	t	S.	H.	1816
M. F	e Baptiste rançoise	(18)	M. J	os. Bla	ais	Ber	t.	1783
M. J.	Jones				S	. P.	nt S.	1803
Engl	oserre.		Mare	cel Thi	ibau	lt		
Angè	rosine		Jacq	Bern	nier	. P. S.P.	S.	1806
Gene	Vidua		TYNIS	Hain A	Anti	D. F	-13-	1825
oo Chanl	Julie		Chs.	Fontai Lemie	XIII	S.P.	S.	1824
-drs	6		M. L	s. Pica re Car	ard			
Andr	é			- Oal	. DOIL			1802
36 Francisco	les		7					
37 Pier	318		Julie	Garne	eau (?)	7	
Jouis Pierre			J. B.	Bouclése Ba	her S	SER	S. H	1826
20 4 10m						~ ~.		
han	Abra-	(21)	M. M	Iarg. N	Mori	n S.I	M.	1802
				1				

DANIAU-LAPRISE.

	Pierre	
39	JeanBaptiste(21)	Marg. Morin S. F. S. 1803
	Jean Baptiste	
40	Pierre (25)	Rosalie Duchesne
11	T M: (00)	S.F.S. 1834
41	Jean Marie (28)	M. Barbe Vallée S.P.S. 1812
	Marie	Abraham Leclaire
	Zizwi io	S.P.S. 1838
42	François (28)	M. Delphine Blais
		S. F. S. 1835
43	Michel (31)	Eudore Poliquin
		S. Chs. 1836
44	Jacques (31)	Natalie Monmeny
1=	Pierre (33)	S. Chs. 1842
40	Le même	Marie Leclaire S. H. 1813 Angé Gagnon S. Chs. 1815
-	Pierre	Ange Gagnon S. Cus. 1019
		M. Vict. Mercier Bert. 1807
		Josette Godbout S.G. 1816
	André (35)	Rose Carbonneau Bert. 1806
48	Louis (37)	Marcelline Noel S.P. 1841
49	Pierre (37)	Huméland Martel S.P. 1841
	Pre. Siméon	3F 4 D 31 4 G 3F 1000
		M. Anne Pouliot S. M. 1833
		Genev. Gagnon S.F.S. 1832 Adéline Denis S.L. 1855
		Belzémire Genest S.P. 1866
00	1 10. Simeon (43)	Deizemire Genest S.1. 1800
	DA	NIEL.
-		
1	Thomas	Barbe Poisson

Joseph	
Le même	Susanne Lefebvre, V.
	de Jean Plante S.J. 1715
M. Geneviève	Frs. Prudhomme S.P. 1747
2 Joseph (1)	Fse. Bilodeau S. Frs. 1726
Joseph	
3 François	Agathe Terrien
Marie	Pierre Verpillot
	S. Chs. 1763
Marie	Jos. Roy S. Chs. 1765
Joseph	
Le même	M. Cath. Turgeon B. 1756
4 Joseph (2)	M. Ls. Lamare S.P.S. 1756
5 Joseph (3)	M. Fse. Dion S.F.S. 1774
DA	RVEAU.

		DA	RVEAU.			
1	François Jean		Marie Savard Pte. Tremble			
2	Jean Marie	(1)	Reine Gagnon S.F.S. 1803 Pierre Gontier S.G. 1821			
	Archange Angèle Le même Fréderic		F. X. Patoüel S.G. 1829 Michel McCarthy S.G. 1830 M. Marg. Fortier S.V. 1810			
3	Le même Fréderic	(2)	Scolastique Patry S. V. 1844 Eléonore Théberge S. V. 1842			
	DERLOIS					

1 Grégoire	Fse. Viger	S.R. 1662
Reine	Sixte Lerreau	S.F. 1694
Marie	J. B. Dupont	S. F. 1695
Jean Baptiste		
Joseph		
Germain		
Jean		
2 Joseph (1)	Marg. Rousseau	
Madeleine	Etn. Bluteau	S.F. 1709

Anne Marguerite Simon Joseph Noel Couët Jean Paquet S. Frs. 1717

DEBLOIS

	DEBLOIS.						
	T T						
	Jean Baptiste						
0	Le même		Marie Lefort S. Frs. 1718				
3	Jean (1	L)	Fse. Rousseau S. Frs. 1688				
	Françoise		Marie Lefort S. Frs. 1718 Fse. Rousseau S. Frs. 1688 Jacq. Labbé S. Frs. 1709 Chs. Paradis S. Frs. 1714 Mathieu Parent S. Frs. 1721 Genet Lempitre, O. 1706				
	Claire		Chs. Paradis S. Frs. 1714				
	M. Marthe		Mathieu Parent S. Frs. 1721				
	Le même		Genev. Lemaitre Q. 1706 Marg. Meunier S.Frs.1719 M. Mad. Dupont S.F. 1696				
4	Le même	11	Marg. Meunier S. Frs. 1719				
4	Germain (1	L)	M. Mad. Dupont S.F. 1696				
	M. Marthe M. Madeleine		Chs. Laignon S.F. 1732 Pierre Drouin S.F. 1734 Chs. Loiseau S.F. 1746 Pierre Serand S.F. 1752 2° Jean Rocray S.F. 1760				
			Clark Drouin S.F. 1734				
	Marie		Chs. Loiseau S.F. 1740				
	Angélique		9º Ton Donner C F 1760				
	Angélique Germain		2 Jean Rocray S.F. 1700				
	Pierre						
5		11	Louise Poltion S F 1702				
9	Jean Baptiste (1	1)	Louise Peltier S.F. 1703 M. Mad. Labbé S.Frs.1710 Ant. Gagnon S. Frs. 1760 Chs. Poulin S. Frs. 1744 Chs. Landry S. Frs. 1746 Aug. Landry S. Frs. 1748				
	Le même Madeleine		Ant Compan S Fra 1760				
	Claire		Cha Poulin S Fra 1744				
	Catherine		Cha Landay & Fra 1746				
	Félicité		Aug Landry S. Frs. 1748				
	Pierre		11dg. 11dlidly 15. 113. 1140				
	Jean Baptiste						
	Joseph						
	François		Agathe Poulin				
	Agathe		Agathe Poulin Michel Morisset S.F. 1745				
	Marie		Ls. Asselin S.F. 1754				
	François						
	Charles						
	Pierre						
	Le même		Gertrude Vérieul				
			S. Frs. 1723				
	Marie		Frs. Dubé S. Frs. 1757				
	M. Gertrude		Frs. Dubé S. Frs. 1757 Frs. Lebrun S.F. 1765				
	Basile		The supplied of the supplied o				
7	Simon		Marg. Guérard S. Frs. 1716				
	Thérèse		Ls. Dalaire S. Frs. 1753 Jos. Lejeune S. Frs. 1757				
	Madeleine		Jos. Lejeune S. Frs. 1757				
	Louis						
	Charles -						
	François		35 11 35				
0	Le même	11	Marthe Marseau				
	Jean Baptiste (2	(2)	Angé Dumont Que. 1719				
9	Joseph (2	2)	Veronique Martineau				
10	Commain	1)	S. Frs. 1724				
	Germain (4) Pierre (4)		Cath. Lehoux S. F. 17378				
11	Tierre (1)	M. Cath. Letourneau				
	Anastasie		S.F. 1745 Urbain Thibodean				
	22200000010		S.F. 1777				
	Catherine		Jos. Perrot S.F. 1777				
	Chs. Maxine		D.E. 1111				
	Chs. Maxine Pre Chrysologu	e					
12	Jean Baptiste (5)	Cath Gagné S. Frs. 1737				
	Marie Anne		Jean Gagnon S. Frs. 1755				
	Jean Baptiste						
62	Joseph (8	5)	Marie Fournier S.Frs.1742				
	Le mêne		M. Dorothée Coté " 1774				
	Pierre (8		Angé Fugère " 1747				
A	Louis (5)	Ursule Levasseur "				
44	Etienne						
15	François (6	5)	Marie Guion S.F. 1747				
	Abondance		Michel Tremblay " 1774				
	Josette		J. B. Asselin " 1782				
10	François	-					
16		5)	Marthe Asselin S.F. 1749				
	Basile						

(6) Marie Guérard S.Frs. 1749

(6) Marthe Lehoux S.F. 1762

1794

1799

Jos. Laurent "

Jos. Boivin

Basile

17 Pierre

18 Basile

Charles

Charlotte

Ambroise

Marie

Basile François

DEBLOIS.

Charles Marie	in the same	(7)	Eliz. Fugère S.Frs. Jos. Martineau "	1741
Charles	in the		M. Jos. Larrivé S F.	1743
Louis	(7)	M. Jos. Larrive	1740

Le même Hyacinthe Martineau S.Frs. 1764 Louise

Marie Victoire Jos, Lerreau "
21 François M. Thérèse Asselin F.S. 1753

Le même Marie Bazin S.H. 1791
22 Chs. Maxime (11) Thérèse Tringue S.F. 1776
23 Pre, Chryso- (11) M. Angé Giguère "
1759

(12) Mad. Gagnon S.Frs. 1759 logue 24 Jean Bap-

(15) Marg. Poulin S.F. 1776 Jos. Martineau " 1812 Etn. Drouin " 1873 (16) M. Jos. Baudon S. Frs. 1773 Frs. Canac. " 1786 tiste 25 François Marguerite Marie

M. Mad. Pepin S.F.

Frs. Dorval 15 Ls. Guérard Beaucher M. Anastasie Beaucher

S.F. 1780

26 Charles M. Thécle Jean Marie Pierre Basile François Joseph

Le même M. Josette Madeleine 27 Basile

28 Pierre Marie Avare

S. Marie Pierre Sussanne Deblois 29 Basile

Louis Louis Fse. Baudouin 30 Pierre Bert.

Pierre (18) M. Abondance Avare 1792 S.F. 1799 31 Basile

Jean Lheureux
F. X. Asselin
J. B. Martineau
Jean Canae
S. Frs. 32 François M. Marthe 1832 M. Adelaide Olive Thérèse Barthelemi

(18) Marg. Faucher S.F. 1807 (19) Thécle Gagnon S.Frs. 1704 (26) Cath. Morel V. de Frs. Dompiere Edouard Guérard S.Frs. 1829 Thérèse Pouliot S.L. 1801 (26) M. Jos. Pepin S.Frs. 1809 S. Marie 1780 Paul 33 Ambroise 34 Charles 35 François

Catherine

Lemême 36 Basile A Etienne Etienne

M. Ls. Lemelin S.Frs. 1808 M. Angé Dorval S.F. 1819 Marg. Canac Jos. Hébert Chs. Guérard S.Frs. 1849 37 Joseph 38 Jean Marie (26)(26)Pierre Ludivine Marguerite

Pierre

| Jos. Jolin | Jos. Jolin | Jos. Jolin | S.F. 183| | S Charles Marcel 40 Pierre 41 Joseph Julienne

Joseph 42 Louis

43 Pierre 44 Barthélemi Marie Marcelline

oc.	DE LA SES	SIO	N No 18		
			BLOIS.		1
-	Barthélemi				
45	Paul Paul	(20)	C	~ 77	4004
	Géneviève	(02)	Genev. Drouin Pierre Demeule	S.F.	1831
	Marie		Anselme Drouir	"	1858
	Taul		Tinseine Drouit	1 11	1000
46	Joseph Pierre				
47	Marre	(39)	Marie Lengoe S	Frs	1846
48	Charles	(39)	Eliz. Gosselin	S.L.	1852
49	Joseph	(39)	Marie Lepage S Eliz. Gosselin Susanne Audet Euphrosine Pou	S.F.	1855
		(41)	Euphrosine Pou	liot	
20					1815
90	Etienne	9001	M. Ls. Faucher Célestin Montig		The same
	Olive	90%)	M. Ls. Faucher	S.M.	1825
	Nr .		Célestin Montig	ny	1000
51	Barrie Louise		Timothée Chatia	D.I.	1860
52	Parthélemi	(44)	Angéle Penin	SE	1864
53	Joseph	(45)	Basilisse Canac		1857
54	Joseph	(49)	Cath, Hélie	11	1839
	-Pil	(45)	Timothée Chatig Angéle Pepin Basilisse Canac Cath. Hélie Démerise Canac	11	1868
		DE	TACE		20
1	N:	DE	LAGE		
1	Nicolas Charles		Marie Petit	Q TO	1660
2	Charles Charles		Marie Manseau Marg, Plante	D.F.	1009
	Charles	(1)	Marie Manseau	ST	1697
	Le mêm		Little		2001
	Marguerit		Marg. Plante	S.J.	1706
	Marie Anna		Pierre Coté	S.L.	1726
	Geneviève		Ls. Labrecque	11	1730
	Geneviève		Jos. Pepin	211	1730
3	Clan		Marg. Plante Pierre Coté Ls. Labrecque Jos. Pepin 2º Gab. Filteau Mad. Pouliot M. Jos. Plante Basile Fortier Frs. Dalaire Jean Blouin Jacq. Gaudreau Gull Audet Jos. Drouin	S.J.	1744
1	Unarles	(2)	Mad Poulist	OT	1700
	Madaline	(2)	M Jos Planta	S.L.	1795
	Mario		Basile Fortier	D.0.	1751
	M. Monine		Frs. Dalaire	.,	1754
	Elizabeth		Jean Blouin	11	1754
	M. Angoli-		Jacq. Gaudreau	11	1761
	Marie Louiss	3	Guill Audet	11	1763
4	Louis		Jos. Drouin	"	1783
	Louis Mari	(3)	Mad Dat		1550
		(0)	Mad. Dalaire Etn. Turcot	11	1704
	Joseph Charles Es:		Lin. Lurcot	11	1194
-	Etienne				
9	Etienne Jaan				
		(2)	M. Blanche Dou	cet	
6	M. Françoise		Frs. Audet Mad. Lefebvre M. Ls. Thivierge M. Anne Huot Jacq. Blouin Jos. Dupuis Mad. Canac Marie Picard S	Que.	1761
7	Cheph 30186	(4)	Frs. Audet	S.J.	1789
	Lema	(4)	M La Think	11	1786
	Marie	(4)	M. Anne Huet	"	1709
	Marie Anne		Jacq. Blouin	0	1812
Α.	Charles		Jos. Dupuis	11	1822
8	Ltienne	1.11	The state of the s	OFFICE PROPERTY.	
-	Charles	(4)	Mad. Canac	S.H.	1800
	Day	(1)	Marie Picard S	.Frs.	1822
1750	DELANTE	TOT	7	TIP	-
1	Jean N.	101	NE—LANTAGN Marie Gérard Ev. d'Avra	L	150
	ricolas		Marie Gérard		100
2	Jean Michel		Ev. d'Avra	nches	The Park
1	Jean Michel Jean Michel	173			-
	Pic	(1)	M. Jeanne Chari	ier	
	Lerre	-	S.	.Chs.	1766
	Le même Marie		Agotho O	CIBE	1770
	Marie		Agathe Ouimet	D.M.	
	Marie Anne François	All La	Frs. Vallée Gab. Thibaut		1790
	rean Rome				1802
3	Jean Baptiste Joseph Frank				
	rançois	100	SEPTEMBER OF SERVICE		188
	Max:	(2)	Marie Anne Fort	tin	
	Anne		Marie Anne Fort Féréal Labreque	S.V.	1804
			Leteal Labreque	D. G.	1827

DELANTEIGNE-LANTAGNE

DELANTEIGN	E-LANTAGNE.
François	
Joseph 4 Jean Baptiste (2)	Marie Anne Charier
THE RESERVE OF THE RE	S.Chs. 1808 Constance Gaudreau
5 François (3)	Genev. Balan S.M. 1813 S.G. 1825
6 Joseph (3)	Hélène Balan " 1828
7 Pierre (2)	Thérèse Clement S.H. 1788
	Thérèse Canac " 1791
Angélique 8 Joseph (2)	André Hélie 1815 Cath. Fortier 1802
Catherine	Jos. Turcot " 1820
DELA	UNAY
	Cath. Bernard
Catherine	Jean Larchevèque C.R.1683
2 Nicolas	Antoinette Durand
Françoise	Nicolas Cadrın S.F. 1679
	Nicolas Cadrin S.F. 1679 Frs. Morvent "1694
Nicolas	
	Jeanne Ceillier
Claude 4 Gilles	Louise Dubois
Pierre	Douise Duoois
5 Pierre (4)	Frs. Pinguêt Que. 1645
Henri	D : T 1: CT 1000
A Claude (3) 1 6 Henri (5) 1	Denise Leclaire S.F. 1669 Frs. Crête Beauport 1679
M. Françoise	Jean Brochu Que, 1697
M. Françoise	2° Jacq. Griffart
Marguerite 1	Pierre Belanger
7 Nicolas (2) 1	Beauport 1700 Eliz. Rainville Que. 1695
8 Julien	Fse. Perreau Ev. de Dole
Nicolas	
9 Nicolas (9) A	Angé Roy Bert. 1729
M. Angélique	Baptiste Rogerie " 1749
DELI	EUGRE
1 Jacques 1	Marie Taupier Que. 1661
	Jean Plante S.F. 1687
Jacques (1) (Cath. Gèndreau C.R. 1688
1 DEFOU	RNEAU
2 Jean Baptiste (1) V	Véronique Cochon
Véronique J	J. B. Roy S.V. 1753 J. B. Remillard " 1764
Elizabeth	J. B. Remillard " 1764
DELI	SLE.
1 Louis I	Louise des Granges
Marie Louise (Chs. Robitaille Que. 1669
Traile Louise	Pte. Trembles 1705
Antoine (1) I	M. Cath. Faucher
	Pte. Trembe 1694
M. Catherine J M. Catherine 2	Tean Amiot 11 1722
	Pte. Tremble 1734
Ls. Joseph	5 3 5 1 m · ·
3 Louis Joseph (2) I	M. Mad. Toupin Pte. Tremble 1724
Louis Joseph	1 to. Tremole 1/24
Jean Baptiste	
4 Louis Joseph (3) M	I. Gertrude Lemieux
	Cap. S. Ign. 1749 Lévis
M. Françoise	Aug. Dion S.J. 1774
Marguerite I	Pierre Fontaine " 1780

" 1810

S.L. 1811

S.J. 1819

1802

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

DELISLE.

2° Jean Boucher S.H. 1804 Marguerite Geneviève Louis Gobeil S.J. 1784 Chs. Euphrosine Frs. Curodeau Chs. Euphrosine 2º Frs. Blouin 1808 Isaac Timothée Louis Abraham Joseph A Jean Baptiste (3) Genev. Lemieux

Cap. S. Ign. 1751

(4) Eliz. Leblanc S.J. 1777 (4) Fse. Curodeau 6 Isaac Tim-S.J. 1784 othée Angélique Marie Louise Joseph Ratté S.H.1802 " 1807 Pierre Dutile 1809 Archange Louis Roberge

Joseph Tardif Madeleine Joseph 7 Louis Abra- (4) Marie Curodeau S.J. 1787 ham Nicolas Baillargeon

Louis Abraham Le même Théotiste Marie Bouffart Marguerite

Marie

Ant. Noël Frs. Maranda S.J. 1825 S.L. 1831 Alexis Joseph Marie Noël 1811 Le même Félix Maranda 1839 Emélie

M. Jos. Boissonneau

Jean Baptiste Le même

François Xavier

(6) M. Anne Lemieux 8 Joseph Lévis 1808 9 Louis Abra- (7) Angèle Baillargeon

S.L. 1811 ham 10 Joseph (7) Marie Maranda S.L. 1829 Félix

Le même Fse. Audet S.J. 1831 11 Alexis (7) Josette Pepin Léocadie Paul Paquet 1854 Aug. Lemieux Ls. Hébert Sara 1859 Adélaïde 1860

12 Jean Baptiste (7) Marie Godbout S.L 1839 Angèlique Del-F. X. Grenier 1873 11 phine Ismael Désiré Zéphirin

13 François Xa- (7) Henriette Gosselin S.J. 1842 vier Ismael (12) Louise Roberge S.L. 1870 Caroline Labrecque 15 Désiré

S.L. 1870 (12) Dina Duchesne S.L. 1876 16 Zéphirin

DEMEULE.

1 Jose h Marie Dubeau S.J. 1707 Angélique M. Monique Pierre Moreau 1742 11 Ls. Tremblay
Frs. Moor
2° Jean Carreau 11 1753 Marie Louise 11 Marie Louise 1771 J. B. Boissonneau Josette François Jean Baptiste

S.F. 1748 S.J. 1778 2 Françoise Fse. Perrot Marie Anne Jos. Loignon Françoise Pierre Pichet 1792 11 Louise J. B. Landry 1798 Frs. Cochon 1807 Josette François Joseph

Charles 3 Jean Baptiste (1) Cath. Poulin C.R. 1741

DEMEULE.

1773 1805 Angé Pepin (2) Eliz. Denis Basile Bouchard Le même S.L. 4 François Marie Josette 5 Joseph Mad. Pepin S.J Pierre Descombes " Madeleine

Joseph François Pierre 6 Charles

Le même 7 Joseph

(2) M. Anne Labrecque S.L. 1788 Josette Bilodeau S.F. 1812 (5) M. Marg. Boissonneau S.J. 1809 1850 Marcel Letellier " Marie Anne

Marie Magloire Joseph François Pierre

Emélie Marie Anne Pierre Le même 10 Joseph

11 Magloire 12 Pierre

Laurent Gosselin " (5) Mad. Giguère S.J. 1814
 (5) M. Thècle Canac S.F. 1827 Frs. Boissonneau S.J. Jos. Dalaire

1836 Marie Fortier Théotiste Pepin S.J. Marg. Blouin (9) Genev. Deblois

DENIS-LAPIERRE.

Jean Baillargeon S.L. 178
Jean Pouliot S.L. 179
Ls. Roulean 1 Pierre Marie Anne Marguerite Charles Joseph

Jacques 2 Charles M. Madeleine

(1) Mad. Pichet S. V.S.L. 1719 Jos. Marie Cochom S. V. 1746 J. B. Racine S. V. 1746 Nicolas Herpo S. V. 1796 Marguerite Marie Charles Etienne

(1) Marie Clément S.M.B. 1743 Frs. Alarie S.M. 1743 3 Joseph 2º Aug. Rémillard Madeleine Madeleine Marie Josette Thérèse Ursule Agnès Ursule Agnès

Clotide Marguerite Elizabeth Elizabeth Pierre 4 Jacques

2º Jos. Saillard S.M. Jacq. Bolduc (1) Véronique Mathieu

Ls. Fortier Véronique Lis, Fortier Pierre Godbout S.L. 1763 Thomas Moor 2° Frs. Demeule S.J. 1779 Michel Lacroix S.M. 1871 2° Jos. Lemelin S.M. 1789 Marie Anne Isabelle Isabelle Marie Anne Marie Anne Nicolas Lefebvre S.M. 176 Geneviève Nicolas Jacques Jos. Marie

5 Charles M. Charlotte Elizabeth Geneviève M. Marguerite

François

Jos. Letlaire S. Chs. 178 Chs. Letlaire S. Chs. 178 Chs. Beaulieu S. Chs. 178 Pierre Bilodeau S. Chs. 178 Jos. Létourneau S. Chs. 178 (2) M. Ls. Fradet

DENIS-LAPIERRE.

M. Marguerite	
Etienne Charles	S.Chs. 1800
Le même	Déganges Matte

V. de Phil. Picard

6	Etienne			S.Chs.1797
	Marie	(2)	Eliz. Leclaire	S.M. 1765
	Marie Anne		Nicolas Tangué	
	Lillza hoth		Jacq. Bilodeau	S.V. 1794
	Judith		Ant. McNeil	S.V.1795
	Etienne		J. B. Roy	S.V. 1803
	Le même		3.5 7711 77	~ ~ ~ ~ ~ ~

M. Eliz. Bacon S.P.S.1794 Pierre M. Anne Fortier S.M.1753 Françoise Louis Guay S.M. 1782 Geneviève S.M. 1783 S.M. 1785 Jacq. Ratté Gab. Gagnon Marie Anne Marie Ls. Leclaire S.M. 1786 Philippe Leclaire S.M.1793 2º Frs. Nic. Roy S.G. 1800 Marguerite Marguerite Joseph Pierre

Ignace Michel 8 Nicolas François (4) Charlotte Isabel S.L. 1762 Joseph Louis

9 Jacques Marie (4) M. Ls. Cinquars S.P.1764 Guill. Turgeon S.L. 1786 Pierre Pouliot S.L. 1800 Thérèse Geneviève Jacques Ant. Godbout S-L. 1804 Charles

Pierre 10 Pierre 10 Joseph Marie (4) Hélène Quéret M. Hélène Ant. Goupy M. Le La Repople S.M. 1771 S.M. 1794 Marie Anne Michel Forgue S.M. 1801

Joseph Pierre 11 François 12 Joseph (4) M. Jos. Asselin S.M. 1782 M. Anne Moyen? Cécile Hebert S.G. 1792 Le même Marguerite Angele S.G. 1792 Cécile Heber Chs. Couture S.M. 1020 Jean Marie Tangué S.Chs.1832

Augustin Joseph 13 Charles

(5) M. Genev. Leclaire Marguerite S.Chs. 1780 Pre. Aug. Bauchard S.Chs. 1808 J. Bisson S.Chs. 1809 Marie Anne Etienne Charles

14 Etienne M. Angélique M. Louise (5) Angé Ferlant S.Chs. 1782 J. B. Pelchat S.Chs. 1804 Chs. Tardif S.Chs. 1806 Etienne Le même

15 Etienne M. Mad. Picard S. F. S. 1800 Marie Roy S. V. 1800 Mag. Marseau S. V. 1782 Jean Lebrun S. M. 1815 16 Joseph (6) Marie Roy (7) Mag. Marseau Jean Lebrun Marguerite Marie Anne Marie Reiné Ls. Leclaire Jean Voisin Jos. Couture S.M. 1817 Céleste Victoire S.M. 1820 S.G. 1823 Joseph Aug. Roy S.G. 1827 Charles

17 Augustin Pierre Charlotte (7) Marie Corriveau S.M. 1787 Marie Jean Paquet Ls. Voisin S.M. 1806 S.M. 1809 Marie Marie Angèle 2º Jacq. Kéroack S.M. 1825 Paul Marseau S.M. 1813

38 Joseph

Louise

DENIS-LAPIERRE.				
	Catherine Madeleine Pierre		Jacq. Gendron S.M. 1816 Magloire Forgue S.M.1821	
	Joseph			
	Le même Le même		Louise Bolduc S.G.1828 Scolastique Thibault	
18	Ignace Marie	(7)	S.Chs.1839 M. Jos. Brochu S.V.1793 Ls. Blais Bert.1817	
	Françoise		Ant. Quemeneur " 1818	
19 20		(7)	Marie Blais " 1808 Josette Turgeon	
20	Louis		S Cha 1706	
	Josette	(0)	Aug. Morin S. G. 1819 Cécile Gosselin S. L. 1799 Ignace Roberge 1831 Jos. Gosselin 1836 J. B. Gosselin 1842	
21	Erançois	(8)	Cécile Gosselin S.L.1799	
	Cécile Soulange		Jos. Gosselin " 1836	
	Flavie		J. B. Gosselin " 1842	
	Jean			
	Joseph Nicolas Pierre			
22	Joseph	(8)	Angé Labrecque S. L. 1818	
	M. Zoé M. Zoé M. Flavie		Jacq. Fournier S. Chs. 1839	
	M. Zoe		2°Etn. Labrecque " 1840 Jos. Bacquet " 1843	
	Hermine		Chs. Picard " 1843	
	Dominique		Jos. Bacquet " 1843 Chs. Picard " 1843 Gev. Gagnon " 1847	
	Pierre Jean			
23	Charles		Louise Godbout S.L 1798	
	M. Françoise Marie Louise		Ant. Carlombe "1828 Etn. Coulombe "1827 Chs. Terrien "1830	
	Angèle		Chs. Terrien " 1830	
04	Elizabeth	(0)	Chs. Terrien 1830 Pierre Pouliot S.J. 1826 Marie McDonnel S.L. 1800	
24	Jacques Pierre	(9)	Genev Blackburn	
20	Charlotte	(0)	Genev. Blackburn Noël Couture	
PE	Geneviève		Etn. Gosselin Lévis 1833	
	Marie Louise Pierre		Jos. Chabot S.L.1840	
26	Joseph	(10)	M. Chs. Balan S.V.1796 Paul Fradet S.M.1824	
	Marie Basilisse		Paul Fradet S.M.1824 J. B. Morisset 1828	
	Marie Anne		J. B. Morisset " 1828 André Gosselin " 1831	
	Joseph			
27	Le même Pierre	(10)	Marg. Boucher S.M.1824 M. Rosalie Dodier	
	Pierre		S.V.1803	
28	Augustin	(12)	Anne Philippe Lévis 1830	
29	Joseph		Genev. Guay " 1833	
30	Charles	(13)	Fse. Arseneau - S.G.1804	
31	Françoise Etienne	(13)	Félix Gautron 1830 M. Angé Morrisset	
-		(20)	S.Chs.1805	
	Angélique		Zacharie Bilodeau 11 1830	
	M. Esther Perpétue		Romain Dallaire 11 1832 Abraham Boutin 11 1853	
	Jacques		*	
20	Cyprien		M Ganay Contin	
32	Etienne M. Genevièv		M. Genev, Cantin Benoni Gosselin S. Chs. 1822	
33	Etienne	(14)	M. Marg. Demers Lévis 1819	
34	Joseph	(16)	M. Mad. Mercier S.M.1814	
0~	Le même	(10)	Josette Asselin " 1836	
35	Charles Victoire	(16)	Vict. Furois 1815 Frs. Thivierge 1838	
	Charles			
36	Augustin		Marie Quéret " 1821	
37 38	Pierre Joseph	(17) (17)	Angèle Forgue " 1817 Louise Bolduc S.V. 1820	

Alexis Leclaire S.M.1842

DENIS-LAPIERRE.

	Flavie		Michel Ed. Gautron
	T .		S.M.1848
	Le même		Soulange Mercier 11834
90	Le même Jean	(91)	Sophie Tangué S.Chs. 1851
95	M. Célina	(21)	
	Jean-Baptist	to	Ls. Campeau " 1855
	François	00	
	Zéphirin		
	Pierre		
40	Nicolas	(21)	Marie Maheux S. Roch 1836
10	M. Adéline	(21)	
	Philomène		Marg. Gosselin " 1858
	Soulange		Pierre Daniau S.L.1855 Marg. Gosselin "1858 Frs. Pouliot "1858
	Agnès		Jos. Maranda " 1865
	François		
	Jean		
	Louis		
	Isaïe		
	Didase		
41	Joseph	(21)	Marg. Genest S.L.1832
7	Philomène		F.X. Turcot S.F.1867
42	Pierre	(21)	
10	D'	(00)	S.L.1854
43	Pierre	(ZZ)	M. Malvina Bacquet
11	Dominiono	(99)	S.M.1812 Philomène Samson
44	Dominique	(44)	S.Chs.1859
45	Jean	(22)	M. Zéphirine Bacquet
10	ocan	(22)	S.M.1860
46	Pierre	(25)	0.11.1000
	Joseph	(26)	Marie Gontier S.M.1836
	Pierre	(27)	Marg. Bédard Lévis 1829 Adé Bilodeau S.Chs. 1823
49	Jacques	(31)	Adé Bilodeau S.Chs. 1823
	Cyprien		M. Jos. Naud " 1842
51	Charles	(35)	M. Henriette Perrot
000	L		S.M.1850
52	Zéphirin	(39)	M. Athanaïse Chabot
-		(00)	S.L.1860
	François		Natalie Chabot S.L. 1869
	JeanBaptiste		M Milania Dankint doma
	Pierre	(39)	M. Mélanie Pouliot " 1871
57	François Jean	(40)	Angèle Cinquars 11867 Adèle Labrecque 11868
		(40) (40)	Adèle Labrecque " 1868
		(40) (40)	A THE RESERVE AND A SHARE OF THE RESERVE AND A S
00	Louis Isaie	(40)	
		TYI	трорт

DEPORT			
1	Laurent		Claude Mariette Ev. de Coutances
2	Jean Jean	(1)	M. Mad. Guignard Bert. 1739
	Marie Anne Marie Anne M. Josette Jean Noël		Frs. Plante S.V. 1770 2° Ls. Bussière S.G. 1808 Frs. Thibault S.F.S. 1796
3	Jean Noël		M. Claire Chouinard S. Tho. 1768
	Marguerite Françoise Jean Noël	-	Alexandre Roy S.F.S.1783 Jacq. Asselin S.G. 1801
	Le même Marie Anne		M.Fse. Marseau S.F.S. 1781 Michel Boutin S.F.S. 1805
	Marie Anne M. Barbe Félix		2° J. B. Doiron S.F.S.1810 Pierre Théberge S.V. 1821
4	Jean Baptiste Jean Noël Marguerite Louise		LouiseFontaine S.F.S.1795 Aug. Théberge S.G. 1827 Jos. Théberge "1830
5	Ignace Jean Baptiste Marguerite Jean Baptiste	(3)	M. Genev. Bolduc S. V. 1802 Abraham Blanchet 11 1836

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

DEPORT.

DESCOMBE

	DINOUNIEDE
1 Pierre Pierre 2 Pierre Catherine Emélie	Marie Roux Bordeau (1) Mad. Demeule S.J. 1813 Prisque Cameron " 1845 Gab. Dupuis " 1857
Pierre François 3 Pierre 4 François	(2) SoulangeThivierge 11844 (2) Domitille Létourneau S.F. 1855

DESRUISSEAUX

1 Joseph	Adé Lebrun	S.P. 1821 S.F. 1820
Catherine Julie	Chs. Fournier Frs. Pepin	S.F. 1820
2 Joseph Marguerite		S. V. 1822

DESSAINT-DE SAINT-PIERRE

1 D:	Maria Carbert S.F. 16/2
1 Pierre	
Marie Anne	Jacq. Soulard Riv. Ouelle 1699 1701
Madeleine	Philippe Ancelli " 1710
Elizabeth	Admon Thiboutou 1711
M. Barbe	Cha Pollotier 1712
Marie Louise	Jean Gauvin Jos. Peltier S. Anne 1728
M. Ursule	Jos. Peltier S. Anne
Alexandre	
Pierre	
Tomogo	

2 Pierre	(1) Marie Gagnon Riv. Quelle 1712
Le même	M. Hélène Leclaire Islet 1727

Le meme	M. Helene Lect 138et 1728
Alexandre	(1) Marie Chouinard "
Louis Henri Ignace	M. Mad. Peltier

	Louis Henri (3)	M. Anne Denauts. Tho. 1740 Marie Proulx S. Tho. 1740
6	Ignace (4)	Marie Proulx 5.1
	Joseph	-753
	Ignace	M. Mad. MorinS. Tho. 1753 M. Mad. Prouls " 1769 M. Mad. Prouls " 1797
	Le même	M. Mad. Moring. 1707
	AND ILLUILLO	111. 11110000 11 1000
	Marie	Chs. Charier
	M. Modeste	Chs. Gaudreau Chs. 1802
	M. Victoire	Ant. Morin S. C. 181
	Elizabeth	Jacq. Bilodeau "
	Louis	
	Charles	

7	Thomas Jean Chrysos-	Ange Richard
2	tôme	J. B. Blanchet S.P.S. 1774 J. B. Dubé " 1776
	Angélique	J. B. Blanchet S. 1176
	Erançoise	
	Marguerite	Guill. Lemieux
	M. Josette	Pierre Blais
	M. Bonne	D' Dlaig
	Marie Anne	J. B. Gagne . Talbotto
	M. Madeleine	J. B. Gagné Michel Toussaint Talbot S.P.S. 1810
		D. 2

8	Charles Pie Michel Joseph Marie	M. Mad. Sauc	ier s.Roch.
	D:		

0	oosepn	Marie	TV.L.	Mau.	D.
9	Pierre Ignace	(6)	M.	Thérèse '	Talbot S.P.S. 1763

LA SESSION No 18					
DESSAINT-DE SAINT-PIERRE.	DESTROISMAISONS—PICARD.				
M. Marguerite Frs. Talbot S.F.S. 1798	Marguerite J. B. Malbæuf				
M. Françoise Jacq. Roy " 1791 Thérèse Jon Dalaire " 1799	Cap S. Ign.1692				
Mario D. Ign. Dalaire " 1799	Marie Jean Rousseau				
Michel	Cap S. Ign. 1699				
Con -	Louise Jacq. Daniau S.Tho.1702 Geneviève Robert Vaillancour				
10 Joseph Marie (6) Mad. Pepin " 1773	S.Tho.1704				
France: Ls. Gosselin S.G. 1803	Anne Michel Chartier 11704				
Tgnace	Agathe Pierre Proulx 1711				
Ann	François Charles				
11 Louis 12 Charles (6) M. Mad. Blais Bert. 1802 (6) Marg Boulet S Tho. 1790	Jacques				
	2 Philippe Hélène Maranda				
13 Charl Pierre Boulet S. F.S. 1808	Geneviève J. B. Blanchet S.P.S. 1760				
14 Michal S.P.S.1794	Philippe Jacq. Boulet 1764 3 François (1) Marie Daniau S.Tho.1700				
	M. Geneviève J.B. Morel S.P.S. 1764				
Rose (7) Fse. Pouliot S.G. 1794 Marguerite Barnabé Lainé 1820 Jean Bacquet 1822	François				
Tidheone Ti	4 Charles (1) Mad. Blanchet S. Tho. 1709				
	Marguerite Ant. Létourneau 1736 Augustin				
Flavie Louis Bélanger ii 1830 Simon Pierre Turgeon ii 1830	Charles				
Joseph	5 Jacques (1) M. Mad. Peltier S.P. 1710				
	Angélique Jacq. Beaudoin S.P.S.1752				
Francois	Alexis Louis				
Archange Labbé Archange Labbé Jos. Balan S.G. 1819	Jean Baptiste				
François	6 Pierre Mad. Picard S. Tho. 1711				
**Hebel	Madeleine Pierre Gagné S.P.S.1764				
Le même 16 Pierre Marg. Bacquet S.G. 1820 17 Lere (8) M. Claire Morin S.P. S. 1788	7 François (3) Eliz. Ursule Rousseau Islet 1730				
17 Lerre (8) M Claire Morin S P S 1788	Ursule JulienBeaupied S.P.S.1752				
Tillebel 1 Till Teopo Tilletin 11 Tille	M. Josette Jean Marie Michon " 1757				
Manager 11.	Pierre				
M. Flavie Jos. Bolduc S.F.S. 1826 M. Plavie F. X. Corriveau II 1830	Gabriel François				
The erpetue J. B. Corriveau 1837	8 René Fse. Morin				
Eloïso Jean Bédard S.V. 1838	M. Françoise Eustache Bacon S. F. S. 1752				
Marcol Frs. Boutin S.F.S 1841	M. Françoise J. B. Rousseau " 1754				
Didace	René 9 Louis Ann Proulx				
François Xavier Thomas (6) Marie Anne Beaucher	M. Madeleine Simon Mercier S.P.S.1751				
(6) Marie Anne Beaucher	M. Madeleine 2º Ls. Gagnon " 1661				
Prudent Que. 1797	Thérèse Alexandre Nadeau 1757 Anne Aug. Gendron 1757				
20 Augustin 21 Ignace 22 François (10) VéroniquePelchatS.G.1811 (10) Marg. Penin S.Chs. 1821 Eliz. Blouin	Marie Louise Chs. Daniau 1760				
22 François (10) Marg. Penin S.Chs. 1821	M. Thérèse Aug. Talbot 1781				
Eliz. Blouin	Jean François				
23 Michel S. Antoine de Tilly (14) M. Marg. Corriveau	Louis Gabriel				
(14) M. Marg. Corriveau	Augustin				
24 C: C M 1001	10 Jacques Frs. Marie Anne Morin				
(14) Olympiada Picard	Marie Anne Jos. Boucher S.F.S. 1753 M. Marthe Pierre Noël Terrien				
26 France: S.P.S. 1838	M. Marthe Fierre Noel Terrien S. F.S 1755				
27 Michel (15) M. Anne Lacroix S.G.1821	M Françoise Basile Beaucher " 1758				
29 Edouard (15) Joseph Bacquet " 1822	Madeleine Basile Morin 1771				
29 Marcel 30 Francois (15) Mad. Carbonneau 1830 (18) Julie Morin S.F.S.1835	Marie Josette Ign. Gagné 1780				
rancols (10) M II	Geneviève Jos. Coupard 1780				
51 Dida S.F.S. 1841	2° Frs, Cloutier " 1784				
33 Millent (19) More Disard 1999	Augustin				
34 I Chel Salami Daltin C T 1040	Jacques Philippe				
allower: (22) Marg. Leclaire S.M. 1841	Joseph				
	11 Charles (4) Marthe Bouchard				
Decree Ls. Turgeon S.Chs. 1855	Marie Martha Chs. Cloutier S.P.S. 1765				
DESTROISMAISONS—PICARD.	Françoise Aug. Beuchard 1771				
	Joseph Marie				
	Jean Baptiste				
	Charles Le même Eliz Nolin 1752				
Angélique Françoise Cap S. Ign.1692 2º Jean Langlois S. Tho.1714 Chs. Langelier	12 Augustin (4) M. E.iz. Blais Bert. 1742				
	El sabeth Chs. Caron " 1762				
Cap S. Ign. 1692	Geneviève Jean Boulière n 1768				
18-	-19				
The second second second second second					

DESTROISMAISONS-PICARD.

	Marie Marthe		Paul Mercier Bert	. 1796
13	Pierre Noël		M. Mad. Morin	
	M. Geneviève		Jos. Thibaut S.F.S	. 1768
	Pierre Noël			
14	Jacques		M. Genev. Gagné	
	M. Geneviève		Ls Pruneau S.P.S	. 1762
	Augustin			
15	Augustin		M. Fse. Langlois	
	M. Madeleine		Alexis Cloutier S.P.S	
	Marie Josette		J. B. Charron	
	M. Françoise		André Couture	
	M. Geneviève		Pierre Noël Blais	
	Augustin		I lefte Roef Blais	Titt
10	Augustin		M Commun Tools 1	
10	Joseph		M. Genev. Isabel	
	M. Geneviève			
	Madeleine	~ 1	Ant. Marseau	1778
17	Alexis ((C	M. Anne Audet S.L	. 1750
	Louis			
	Le même		M. Ls Morin S.P.S	
Mar.	M. Angélique		Pierre Bélanger "	1811
18	Louis Marie (5)	Marie Talbot "	1751
	Thérèse		Chs. Bernier "	1770
	Louis Marie			
	André			
	Jean Baptiste			
19	Jean Baptiste ((5)	M. Jos. Blais	1761
	Charlotte	-	Ant. Fortier S.Chs	. 1785
	Marie		Frs. Goyer "	
	M. Françoise		Frs. Terrien	1796
	Angustin			
20	Philippe (2)	Marg Huret S.P.S	1759
20	Marquerite	-)	Marg. Huret S.P.S Ant. Gagné	1784
	M. Françoise		Jean Frs. Hopper "	1787
	M. Prançoise		Jean Fis. Hopper "	1101

	M. Françoise	Jean Frs. Hopper	11	1787
	M. Théotiste	Jos. Bouffart	11	1791
	M. Madeleine	Paschal Blanchet	11	1793
	M. Geneviève	André Proulx	11	1804
	Philippe .			
	Louis			
	Jean Baptiste			
	François			
21	Pierre	(7) M.Jos. Mercier S	.F.	8.1754
	Geneviève	Jos. Baudoin		
		00 T (1)		4700

te Philippe Asselin S.V. 1775 (7) M. Marthe Michon Marie Josette 22 François S. Tho. 1761 Jos. Marie Jean Baptiste

23 Gabriel (7) M. Genev. Martin (8) Thècle Pichet S.F. S. 1766
(8) Thècle Pichet S.F. 1755
Ign. LétourneauS.F.S. 1779
Jos. Noël Gagnon " 1790
e Pre. Basile Létourneau 24 Réné M. Geneviève M. Françoise M. Marguerite S.F.S. 1790

Michel René Jacques Pierre Noël

Le même M. Mad. Gagnon 1777

25 Augustin (15) M. Jos. Gosselin S. Tho. 1760
M. Madeleine Ls Vallée S. P. S. 1786

26 Jean François (9) M. Fse. Terrien S. F. S. 1756

Marie Louise J. B. Baudoin 1786 Pierre J. Bte. Chartier M. Geneviève S.F.S. 1787 1790 Michel Picard Marie Josette Françoise Jean Françoise Jos. Bacquet S.Chs. 1784

27 Gabriel (9) Marie Morin S.P.S, 1762

(9) Genev. Mathieu

Ls Toussaint

Chs. Guay

André Picard 28 Louis 1763 M. Geneviève 1790 11 M. Barbe 1794 Marie Josette 1807 Marguerite Etienne Roy S.G. 1809

DESTROISMAISONS-PICARD.

Michel		
Jean Baptiste		
Joseph	(0)	

(9) M. Chs. Marotte S.P.S. 1775 29 Augustin (10) M. Chs. Drapeau S. Chs. 1769 Marg. Pelchat "1811 J. B. Gautron "1885 Jos. Mercier "1840 30 Joseph Le même Angèlique Marguerite Jacques Joseph

André Boutin S.P.S. 1770 2° Jos. Fontaine S.P.S. 1815 Michel Boivis (10) M. Reine Gendron 31 Jacques Marie Josette Marie Josette Reine Françoise Pierre Quemeneur S.P.S. 1801 Marie Rose

1800 Marie Thérèse
Marie Charlotte

Marie Gagné

Jos. Fontaine
Pierre Bouchard S.P. 51801

Jos. Marie Gagné
1800 Jacq. Siméon

32 Augustin (10) Reine Morin S.F.S. 1771 33 Philippe (10) Angé Matté S.Chs. 1775 34 Pierre René Fils M. Jeanne Alain Bert. 1765 de Jacq.—Nerv de Jacq.—Neuv. et Pre. Noël Marie Anne M. Madeleine André Chartier S.P.S.1792 Frs. Ruel Aug. Daniau Etn. Denis S.F.S. 1800

M. Françoise M. Marguerite Jos. Thomas Laurent M. M. Georgine Ouel Jean Emond S.J. 1791 Jacq. Plante S.Frs. 1801 35 Pierre M. Georges Marie Anne Yves

Pierre Michel 36 JeanBaptiste(11) M. Mad. Coulombe S.P.S. 1758 ie " 1769 t " 1769 1800

37 Joseph Marie(11) M. Anne Lavoie
38 Charles (11) M. Jos. Talbot
M. Charlotte Aug. Alaire S.F.S.
39 Augustin (12) Marg. Guilmet Bert.
Marguerite Ls. Pellerin 1780 1805 Marguerite M. Archange M. Madeleine 1815 Gab. Fortier Frs. Fortier

Augustin
40 Pierre Noël (13) Agathe Gagnon S.P.S.1768
M. Madeleine Frs. Fortier S.F.S 1788
M. Agathe Pierre Noël Pierre Noël

42 Louis (17) Susanne Bisson S. Chs. 1780 43 Louis Marie (18) M. Genev. Bélanger Marie Anne Jos. Fournice Marie Modeste J. B. Fontaine Frs. Peltier S.M. 1812 M. Marguerite J. B. Fournier S. F.S. 1823 Pélagie Julie Josette Louis Marie Antoine

M. Mad. Peltier S.P.S. 1800 Angé Blouin Le même (18) Angé Blouin " 44 André M. Marguerite M. Angelique Etn. Samson Ant. Talbot Ls. Roberge 1814 Julie 1807 André Le même

M. Jos. Picard Chs. Théophile Coté S.P.S. 1833 M. Angélique 11 Olivier Cochon Clothilde André

DESTROISMAISONS--PICARD.

- THOISMA	ISONSPICARD.	
Joseph Joseph		T
10 . Gan D	Mad. Blanchet S.P.S. 1786	68 N
Augustin (19)	Mad. Blanchet S.P.S. 1786 Cath. Pénin S. Chs. 1808 André Couture 11847	00 1
Françoise	André Couture " 1847	1
Rose	André Couture 11847 Jean Duguet S.Chs. 1862	The state of
Charles		69 A
Augustin 47 Jean P		1
M. Apartiste(20)	Marg. Fournier S.P.S.1792	1
		I
Margnonita	Frs. Thibaut 1813 Jos. Felix Blanchet 1820 Aug. Blanchet 1821	HO T
Marie Luce M. Gertrude	Jos. Felix Blanchet 11 1820	70 I
	Aug. Blanchet " 1821	,
Joseph Joseph	Frs. Noël Cloutier " 1827	, N
49 François (20) 50 Louis. (20) 51 Jos Mari	Manie Panchand 1900	, i
50 Louis. (20)	Marie Bouchard " 1800 Marg. Talbot " 1825	, i
51 Jos. Marie (22) 52 Jean Bantist (22)	maig. Taiout ii 1025	1
	Mad. Guilmet Bert. 1788	F
Rosalie Rosalie	J. B. Blais " 1817	
53 René (24)	and the same of th	N
	M. Angé Asselin S.J. 1783 M. Albondante Guérard	Ĩ
Le meme	M. Albondante Guérard	71 A
M 4		1
M. Angelique	J. B. Drouin S.Frs. 1811	I
Frs. Remi Flavien Le même		
Manuelle	Marg. Perrot S.F. 1799	72 J
Marguerite 54 Jacques (24)	Jean Ginchereau S.F. 1826 Mad. Blouin S.F.S. 1789	V
Michel (24)	Mad. Blouin S.F.S. 1789	2770
		F
56 Jean Fran (24)	M. Jos. Picard S.F.S. 1791 Louise Belanger " 1792	(
COIS	Louise Belanger " 1792	-
Adelaïda		I I
	Pierre Morin 1815 Guill, Bernard 1827	73 I
vean Eromoni	Guin. Dernard ii 1021	7
Jean Baptiste		I
- *0116 100 (04)	M. Marthe Caron	The state of
fils de René	St. Roch 1788	O J
	Michel Audet S.F.S. 1813	74 A
-della Vinnela		A
Marie Marthe	2° Abraham Fournier	75 A
Mari a	S.F.S. 1830	76 J
Marie Cécile	Jos. Morin " 1822	77 E
Marie Josette Thècle	Jos. Morin " 1822 Amb. Vien " 1824	I
	Pierre Buteau " 1835	I
Jos. Prudent Noël		78 C
of Angeres		79 A
Victoire	Théotiste Thibaut	80 J
	Pierre Chevanel	
Madeleine Basile	S.F.S. 1824	81 A
Basile	J. B. Talbot " 1824.	82 J
		09 1
60 Jean Baptiste(28)	Marie Pruneau Bert 1809 M. Chs. Blais S.P.S. 1810	83 I
Michel (28)	Marie Pruneau Bert 1809 M. Chs. Blais S.P.S. 1810 Ed. Bouffart S.P.S. 1835 Jos. Dessaint S.P.S. 1839	1
L'USPIO++-	THE R. LEWIS CO., LANSING, MICH. 491, 191, 191, 191, 191, 191, 191, 191,	N
Olympiade	Jos. Dessaint S.P.S. 1835 Fre Coté S.P.S. 1839	1
reneviève	Frs. Coté S.P.S. 1836	i
61 Le même	Jos. Dessaint S.P.S. 1839 Frs. Coté S.P.S. 1836 Fse. Blais S.P.S 1832 Sophie Laboreous P. 1842	Î
62 Jacques (30)	Fse. Blais S.P.S 1832 Sophie Labrecque B. 1842 Hermine Dalaire	1 10557
		1
63 Jacq. Simeon (31) 64 Angélique	S.Chs. 1796	F
Angellimeon (31)	Marguerite S. Chs. 1796	1
64 Jos Theon (31)	Ls. Nollet S. Chs; 1831	I
64 Jos. Thomas (34)	M. Reine Rouleau	84 N
a. M. Mana		
65 M. Marguerite Laurent (34)	Amb. Fortier S.H. 1815	85 J
(34)	M. Genev. Bacon	3 CE 10
06 Pion	S.P.S. 1794	
Marie	M. Chs. Emond S.J. 1792 Chs. Delage S. Frs. 1822	86 J
Michel	Chs. Delage S. Frs. 1822	07 3
uean		87 1
a. Flerra		88 .
I Vee	Isabelle Gagné S.J. 1795	89 1
(55)		
	18–	$-19\frac{1}{2}$

	DESTROISM	[A	ISONS—PICARD.
68	Le même Michel (3	35)	Modeste Verieue S-F. 1808 M. Vict. Gagné
			J. B. Forceville
			S. Frs. 1852
69	Augustin (39)	Rose Guilmet Bert. 1812
	Mathilde		J. B. Dorval S. Chs. 1835
	Magloire		
	Thomas		
	Le même		Luce Audet S. Chs. 1835
	Amélie		Magloire Roy S.Chs. 1864
70		(0)	M. Rosalie Brie
.0	richie ricer (1	S. Tho. 1796
	Marie Agathe		J. B. Daneau S.P.S. 1820
	Marie Sophie		Alexis Bouchard
	M. Constance		Pierre Guénet S.P.S. 1837
	Marie Rosalie		Pierre Dandurand
	Titulio Itosulio		S.F.S. 1820
	Françoise		Jean Frs. Létourneau
	T. T		S.F.S. 1820
	Marie Louise		Ls. Thibaut S.F.S. 1836
	Le même		Thérèse Alaire S.F.S. 1821
71	Antoine (4	(3)	Ls. Thibaut S.F.S. 1836 Thérèse Alaire S.F.S. 1821 Angé Bernier S. Tho. 1797
11	Marie Luce	-1	F. X. Blais S.P.S. 1824
	Le même		M. Angé Lavergne
	and the same		S.P.S. 1816
72	Joseph (2	28)	Marg. DessaintS. Tho. 1807
STREET	Marguerite.	1	Prudent Dessaint
	THE CHECK		S.P.S. 1833
	Flavie		Marcel Talbot S.P.S. 1834
	Geneviève		Frs. Narcisse Bouchard
			S.P.S. 1835
	Louis		
73	Louis Marie (4	(3)	Fse. Harnais S.P.S. 1802
	M. Catherine		Ls. Greg. Kéroack
	-		S.P.S. 1825
	Le même		M. Chs. Boulet
	Tonio		S.F.S. 1807
74	Louis	11)	M. Angé Blais Bert. 1801
11	André (1-m) (1.1)	M. Ange Diais Dett. 1001
75	André (2nm) (14)	Vict Guénet SPS 1835
76	Joseph (4	4)	Vict. Guénet S.P.S. 1835 Eliz. Talbot S.P.S. 1839
77	Hyacinthe (4	4)	M. Adé Normand
E-Jose	Hyacinthe	-	
	La mêma		Thérèse Bilodeau Bert.
78	Charles (4	16)	Rosalie Denis S. Chs. 1843
79	Augustin (4	6)	Marg. Roy S.M. 1846
80	Joseph (4	8)	Rosalie Denis S. Chs. 1843 Marg. Roy S.M. 1846 Marie Létourneau
			S. P. S. 1827
81	Alexis (5	2)	Rose Coulombe S.P.S.1830
82	Joseph (E	13)	Marie Dalaire S. Frs. 1817 F. X. Dalaire S. Roch.
00	Catherine	10	T. A. Dalaire S. Roch.
83	Frs. Réné (8	100)	M. Vict. Lepage
	Madalaina		Paul Cassalin S. T. 1811
	Madeleine		Pione Plants C T 1942
	Morio Longia		Paul Pouliot S.J. 1842
	Désenges		S.F.S. 1817 Paul Gosselin Pierre Plante Paul Pouliot Paul Pouliot S.J. 1842 S.J. 1847 Jos. Pouliot S.J. 1854
	Rose de Lima		Jos. Désiré Proulx
	Trose de Dinia		S.J. 1861
	Marie		Cvp. Langlois S. Frs. 1838
	Réparate		Cyp. Langlois S. Frs. 1838 Etn. Turcot S. Frs. 1845
	Moïse		
116	Réni		
84	Michel (5	(4)	Marie Carbonneau
	-	- 01	S.F.S. 1820
85	JeanFrançois(96)	M. Jos. Gendron
	Antoine		S.F.S. 1815
00	Antoine Loan Bantistel	56	Emérence Morin
80	Jean Dapuste	90	S.F.S. 1830
97	Noël (8	(7)	M. Fse. Morin S.F.S. 1820
	Joseph (5	7)	M. Fse. Blais S.F.S. 1825
00	Prudent		512.15. 1020
89		58)	Reine Roy S.F.S. 1812
193		-	
1/1			

DESTROISMAISONS-PICARD.

90	Jean (66	6) Cath. Hélie	S.J. 1813
	Marie Anne	Jos. Gosselin	S.J. 1850
	François Régis		
	Joseph		

91 Pierre Marie (66) Eliz. Campagna S. Frs. 1820 Flavien Marseau S. Frs. 1850

Joseph
92 Michel (66) Marie Dompierre
S.Frs. 1820
Modeste
Olivier
Pierre
Joseph

François Xavier 94 Magloire (69) M. Ls. Lacasse S.Chs.1846 94 Thomas (69) Constance Coté S.Chs.1853 95 Louis (72) Olympiad Proulx

95 Louis (72) Olympiad Proulx S.P.S. 1836 96 Louis (73) M. Natalie Blanchet

97 André (74) M. Jos. Coulombe Bert 1824

98 Hyacinthe (77) Clarisse Guilmet Bert 1846 99 Moïse (83) Jules Lepage S. Frs. 1852 100 Antoine (85) Marcelline Bilodeau

| S.F.S 1843 | 101 Frs. Régis | (90) Marg. Gosselin S. Frs. 1846 | 102 Joseph | (90) Marie Louise | S.J. 1833 | 103 Joseph | (91) M. Marcelline Rouleau

S.L. 1853 104 Olivier (92) Lucie Lepage S. Frs. 1853 (92) Clémentine Gagnon S. Frs. 1855

106 Joseph (92) M. Genev. Pepin S. Frs. 1858

107 Frs. Xavier (92) Pétronille Lepage
S. Frs. 1861
108 René (83) Josette Labbé S. Roch 1839

Léa Théophile Blouin
S. Frs. 1861
DICK

1 Amable Julie Mignot

Joseph 2 Joseph 3 Joseph 4 Joseph 5 Gabriël Kamouraska 10 Marie Terrien S.J. 1818 6 Gabriël

Thomas
3 Joseph
(2) Ursule Hélie S.J. 1842
4 Gabriël (2) Emélie Noël S.J. 1842
5 Thomas (2) Adé Pépin S.J. 1852

DIERS? DIARS?

1 Pierre Charlotte Mondain Q. 1714 Charles Charles Genev. Audet S.L. 1757 Charles (2) Genev. Denis S. Chs. 1780 Aug. Audet S.G. 1800 André Arseneau S.G. 1807 4 Charles Marie Geneviève Jean Fournier S.G. 1823 Marie Charles Etienne Jean

Joseph Le même M. Ls. Leclaire S. Cbs. 1806 Charles (4) Hélène Goulet S. G. 1802

6 Charles (4) Helene Goulet S.G. 1802 6 Etienne (4) M.Anne TellemerS.L.1806 Charles (4) Cécile Lacasse S.G. 1810

8 Joseph (4) M. Mad. Monmeny S. Chs. 1811 9 Charles (6) Marie Roy B. 1849 DION-GUYON.

1 Jean Mathurine Robin Frs. Bélanger Q. 1637 Jean François Simon Claude Denis

Michel
2 Jean
(1) Eliz. Couillard Que. 1645
Guillaume

Guillaume Que. 1653 Gervais Rochon S.F. 1671
Pierre Racine S.F. 1682
Etn. Roci 3 Simon Louise Racine (1) Cath. Colin Claude Madeleine Louise Etn. Racine Catherine S.F. 1688 Rénée Jean Pepin Chs. Gravel, S. Anne 1689 Françoise Claude Jean Gervais

Le même
5 Denis
6 Michel
7 François
8 Guillaume
Joachim
1 Le même
1 Marg. Remodière S. F. 1688
(1) Eliz. Boucher Que. 1659
(1) Genev. Marsolet Que. 1662
(2) Jeanne Toupin C. R. 1688

Joachim 9 Claude (4) M. Mad Lehaux S.F. 1688 M. Madeleine Bertrand Perrot S.F. 1715 Jean

François
Le même
Catherine
Anne
M. Josette
Elizabeth
Elizabeth
Elizabeth
Cath, Blouin
Pierre Guinard
Chs. Giguère
Basile Beaucher
Frs. Patenotre
S.F. 1734
S.F. 1734
S.F. 1738
S.F. 1748
S.F. 1748

Thérèse Aug. Caron S.F. 1738 Claude Joseph

M. Madeleine
Angélique
Angélique
Angélique
Marie Anne
Marie Josette
Hélène
Claude
Joseph

(4) Marie Pepin
S. F. 1688
Ls. Saint-Jean S. Frs. 1708
Denis Gagné S. Frs. 1715
2° Aug. Landry S. Frs. 1715
2° Aug. Landry S. Frs. 1728
2° Etn. Bluteau S. Frs. 1734
Ls. Malet
S. Frs. 1728
Jacq. Bidet
S. V. 1728

11 Gervais
Catherine
M. Madeleine
Agathe
M. Françoise
M.

M. Françoise Ant. Jacq. Perrot S. F.

12 Joachim (8) Eliz. Agnès Morin S. P. S. 1727
S. P. S. 1731
Elizabeth Pierre Gagnon S. Frs. 1751

13 Joachim
M. Jeanne
M. Jeanne
M. Gendron S.F.S. 1762
M. Catherine
M. Françoise
M. Françoise
M. Françoise
Frs. Godbout S.F.S. 1764

M. Françoise
M. Françoise
M. Françoise
M. Françoise
M. Françoise
Tribuna

Françoise
S.F.S. 1765
Morin
S.F.S. 1774
3° Jos. Daniel S.F.S. 1774

Etienne (9) Marthe Beaucher S.F. 1719 S.F. 1747 S.F. 1751 S.F. 1756 S.F. 1756 S.F. 1756 S.F. 1751 S.F. 1767 14 Jean Marie Frs. Deblois Marie Anne Jos. Drouin Thècle Etn. Drouiu Félicité J. B. Charlan Basile Turcot Elisabeth Laurent Turcot Jacq. Plante M. Madeleine M. Charlotte

Jean

DION-GUYON.

19	Marie Josette Marie Thècle Marie Claude Jean Baptiste Guillaume Basile Louis	(9)	M. Brigitte Beauch S. Ls. Jos. Mercier Be Pierre Frechet Be Louis Roy Be	F. ert. ert.	1754
a15	Joseph Francei				

(9) Marg, Lessart S. Anne Chs. Cloutier C.R. 1760 Françoise Pierre

16 Claude (9) Brigitte Gaulin S.F. 1741 Claude 17 Claude

(10) Fse. Gagnon Claude Joseph Jean François Benjamin

18 Joseph (10) M. Fse. Bidet S.V. 1729 Ant. Fontaine S.F.S. 1775 Marie Louise Augustin Louis

Etienne (13) Thérèse Boudet S.F.S.1756 Marie Josette Etienne Bégin S.H. 1788 Gabriel Audet S.H. 1801 M. Angélique M. Thérése Frs. Lefebvre S.H. 1803 Joachim

20 Jean (14) M. Cath. Blouin S.F. 1751 Jean Jacques

Le même 21 Joseph 22

M. Jos. Lacroix S.F. 1794 (14) M. Mad. Blouin S.J. 1752 (15) Marthe Roy S.V. 1751 Guill. Lemieux Bert. 1773 (15) Genev. Morisset S.M. 1754 Joseph Marthe 23 Jean Baptiste

Le même S.F.S. 1770 Mad. Paré Marguerite Michel Couillard Cap. S. Ign. 1801

24 Guillaume (15) M. Genev. Lebrun S.M. 1765 M. Geneviève Pierre Bacquet S.M. 1788 Ls. Fournier S.M. 1803 M. Marguerite Marie Joseph Jos. Dodier S.M. 1807 Eloi Pierre Prisque

Jean Baptiste Basile (15) M. Anne Chabot S.L. 1767 Marie Anne Joseph Aug. Blais Bert. 1804 Basile

Louis (15) M. Marg. Racine S.M.1772 ite Henri Marie Lemieux M. Marguerite Bert. 1793 Marie Barbe Marie Anne Pierre Gosselin Bert. 1805

J. B Baudouin Bert. 1809 Frs. Gaudreau Bert. 1822 J. B. Remillard Bert. 1830 M. Geneviève Thécle Louis Thomas Joseph 27 Claude

(15) M. Jos. Rémillard 28 Claude (16) Marie Gagné S. Frs. 1782 M. Brigitte M. Catherine Jean Lescabiet S.Frs. 1800 Marie Ls. Letourneau S.F. 1807 Martin Martineau

Joseph S.F. 1818

DION-GUYON.

Claude	Génev. Martineau
	S.Frs. 1744
Marie Thécle	J. B. Emond S. Frs. 1776
	Ls. Clément S.G. 1799
	2° Michel Terrien
0.000	S.Chs. 1814
Joseph	0.010.1011
François	
	M. Eliz. Boissonneau
Te meme	
-	S.J. 1783

30 Jean (17) Cécile Asselin S. Frs. 1745 31 Joseph (17) M. Félicité Martineau S. Frs. 1745 Jos. Dompierre S. Frs. 1770 Ls. Emond S. Frs. 1778 Félicité M. Brigitte Joseph François

32 François (17) Thécle Martineau S.Frs. 1757 A François M. Claire Durand François

33 Benjamin (17) Mad. Landry S.Frs. 1766 Marg. Rambuse Ev. de Hanovre 34 Jean

Pierre 35 Pierre (15) A Eliz. Dalaire B. 1761 M. Charlotte Frs. Cantin B. 1787 Marie Anne Jos, Girard Marie Elisabeth J. B. Tangué Marie Elisabeth 2° Ls. Fleury B. 1790 B. 1790 S.M. 1802 Charles Joseph Pierre Le même

Charlotte Morin S.G. 1808
V. de Michel Cloutier
(18) Thérèse Delisle S.J. 1774
Ls. Gagné S.J. 1792
Frs. Bilodeau S.F. 1809
Jos. Campagna S.F. 1818 36 Augustin (1) M. Geneviève Thérèse Catherine Amand Jacques

(18) M. Angé Loignon S.F. 1776
ue Jos. Emond S.Frs. 1789
se Ant. Levasseur S.Frs. 1820
(19) Marg. Terrien S.Chs. 1792
(20) M. Ls. Filteau S.F. 1782
se Amb. Létourneau 37 Louis M. Angèlique Marie Louise M. Euphrosine

38 Joachim 39 Jean Marie Louise S.F.

Mad. Létourneau S.F. 1810 Mad. Gagné S.F. 1786 Le même 40 Jacques (M. Madeleine (20) Mad. Gagné e Michel Turcot S.F. 1811 Jacques

41 Joseph (24) M. Anne Bacquet S.M. 1878

S.G. 1886 Pierre Tangué Marie Anne Germain M. Agathe Marseau Le même

S.V. 1808 (24) M. Jos. Tangué S.M. 1801 Ant. Fournier S.G. 1822 42 Eloi Josette Pierre Roy Angèlique S.G. 1823 Angèle Leblanc S. Chs. 1821 Le même Angèle Eloi S.M. 1847 Ferd. Fortier

(24) M. Fse. Forgues S.M. 1803 43 Pierre Jos. Ruel 2° Frs. Coté Françoise S.G. 1825 S.G. 1829 Françoise 44 Prisque (24) M. Agathe Leclaire

S. V. 1808 S. V. 1855 S. V. 1870 Gab. Bélanger M. Emérence Séraphine Tho. Boutin

DION-GUYON.

			-GUION.
	Marie Esthe	r	J. B. Lemieux S.M. 1846
	Emélie		Isaac Marcoux S.M. 1846
4	Jean Bapt.	(24)	Isaac Marcoux S.M. 1846 Marg. Racine S.M. 1810 Marie Bilodeau S.Chs. 1806
46	Joseph	(25)	Marie Bilodeau S. Chs. 1806
	Marie		Pierre Vallée S.Chs. 1825
47	Joseph Marie Louis Soulange	(26)	Pierre Vallée S.Chs. 1825 M. Marthe Roy S.V. 1803
	Soulange		Olivier Carbonneau
	Henriette		Jos. Bernier Bert. 1840 Marg. Tellemer S.M. 1806
10	Etienne	1001	Con the Service of the Service
48	Thomas	(26)	Marg. Tellemer S.M. 1806
40	Thomas	1001	Marg. Lemieux S.F.S. 1810 Ed. Mercier Bert. 1846
49	Joseph	(26)	Marg. Lemieux S.F.S. 1810
	Scolastique		Ed. Mercier Bert. 1846
	Nazaire Joseph		
	Jean Baptist	0	
	George		
5	0 Joseph	(28)	M. Ls. Mercier S.M. 1812 Pierre Lemieux S.M. 1840
	Marie	(20)	Pierre Lemieux S M 1840
	Anastasie		Herbert Chamberlan
			S M 1839
	Anastasie		20 A broken Classilland
			S.M. 1845
	Marcelline		J. B. Goupy S.M. 1845 J. B. Goupy S.M. 1846 Varcisse Cotin S.M. 1846 Jos. Lacroix S.M. 1846 Josette Asselin S.F. 1814 Laurent Vaillancour
	Caroline		Narcisse Cotin S.M. 1846
	Esther		Jos. Lacroix S.M. 1846
51	Jean	(28)	Josette Asselin S.F. 1814
	Marie		Laurent Vaillancour
	a' ''		S.F. 1843
	Genevieve		Pierre Paquet S.F. 1845
	Frs. Régis		
59	Claude	1901	Manie Assalia C T 1001
	La mêma	(40)	Marie Asselin S.F. 1821 Emélie Létourneau
	Te meme		Emelle Letourneau
	Séraphine		Joe Accelin S.F. 1040
	Justine		F X Resucher S F 1864
53	Joseph	(29)	Mad Guérard S Fra 1771
	M. Madelein	6	Jos Hebert S F 1793
	Marie		Frs. Lemelin S.F. 1812
	Jean Marie		Jos. Asselin S.F. 1840 S.F. 1858 F. X. Beaucher S.F. 1864 Mad. Guérard S.Frs. 1771 Jos. Hebert S.F. 1793 Frs. Lemelin S.F. 1812
	François		
	Joseph		
54	François	(29)	M. Chs. Asselin S. Frs. 1782 Josette Plante S.J. 1785 Ls. Jolin S.G. 1809
55	Louis	(29)	Josette Plante S.J. 1785
	Josette		Ls. Jolin S.G. 1809
	Louis		
20	Le meme	1011	M. Mad. Ratté S.M. 1816
90	Joseph	(31)	Therese Racine
	M Madalain		S. Anne. 1774
	M. Tháotisto	6	Frs. Dupont S.Frs. 1810
57	François	(31)	Frs. Dupont S.Frs. 1810 Frs. Asselin S.Frs. 1824 M. Ls. Martineau
-	- tunçono	(01)	S. Frs. 1788
	M. Angèlique	9	
	François		2.20101 2.10110101
A	Louis		Josette Boirard
	Charles		
58	Pierre		Marg. Lescabiét
	Marguerite		Josette Boirard Marg. Lescabiét Jos. Queret S.G. 1803 Fse. Balan S.Chs. 1786
59	Pierre	(34)	Fse. Balan S.Chs. 1786
	-		
00	Joseph	(0-1)	
60		(35)	Thérèse Gosselin S.G. 1790
	Joseph		M D . O .
	Le même		M. Reine Dessaint
	Franccia		S.F.S. 1804
	François Bénoni		
	Protais		
61		(35)	Cath. Lacroix S.M. 1797
14	Catherine	(00)	Cath. Lacroix S.M. 1797
	Julie		Ant. Goupy S.M. 1822 Jos. Lefebvre S.M. 1826
	Charles		1.11. 1020

Charles

Jean Baptiste

	1)10N-	-GUYUN.
62	Joseph (35)	M. Thérèse Dessaint S.F.S. 1799
	Marie Angèle Archange	J. B. Couture Ls. Oct. Paquet Etn. Patoijel B. 1831 B. 1832 B. 1836
	M. Marguerite Frs. Remi	Etn. Patouel B. 1800
20	Joseph Ignace	35 T 1 C Frs 1807
03	Amand (35) Catherine Jacques	Marg, Lemelin S.Frs. 1807 René Labbé " 1844
	Louis Joachim	4010
24		N. I. T. C. Frs. 1819

(36) Mad. Lemelin Thérèse Dion 65 François François 66 Joseph Marg. Jobin Lorette Joseph

Louis 67 Basile (25) Maud. Couillard S. Tho. 1807 S.G. 1828 Jean Lemelin Madeleine 68 Jean Baptiste Marie Campagna Jean Baptiste 69 Jacques (40) Louise Giguère

S. Anne 1820 Edouard Marie Pichet S.F. 1837 F. X. Vaillancour " 1860 Le même Rose de Lima Honoré

S.G. 1825 S.M. 1843 (41) Marie Audet (42) Marg. Morin (47) Henrietta Proulx 70 Germain 71 Eloi 72 Etienne 73 Thomas

(48) Marie Dupont S.Chs. 1826 (49) M. Flavie Morin Bert. 1745 (49) Césaire Roy S.V. 1846 (49) Adelaîde Lomion. 74 Joseph 75 Georges 76 Jean Bapt. Bert. 1846 S.V. 1855 S.F. 1839 77 Nazaire 78 Frs. Régis 79 Pierre (49) Déline Roy(51) Julie Audet(51) Luce Dalaire

(53) Louise Morel S. Anne 1797 Chs. Guarant Chs. Guérard S. Arne 1130 Chs. Guérard S. Frs. 1830 Jos. Marseau S. Frs. 1838 Nic. Mathieux S. Frs. 1839 80 Joseph Marie Angèle Marie Emélie Marie Céleste François

81 Jean Marie (53) M. Marg, Morel S. Frs. 1808 82 François M. Thècle Drouin 1800 S.F. 1800

Jean Lasalle S. Frs. 1831 Michel Emond 1840 Scolastique Michel Emond " 1842 Thècle Lucie Frs. Lessart Ignace Jean Baptiste Le même Marie Emond S.Frs. 1822 Angéle

Aug. St. Hilaire
S. Frs. 1845
S. Frs. 1816
S. Frs. 1816
S. G. 1816
S. M. Luce Guérard S. F. 1818
Ls. Larrivé S. Frs. 1852 83 Louis 84 François Justine Pierre Narcisse

(49) M. Ls. Guilmet S.M. 1817 (59) Angèle Terrien de Alexis Couture 1845 David 85 Pierre 86 Joseph Marguerite Joseph

(32)^a Fse. Guimon Cap.S.Ign. 181⁴ 87 François François

(57)^a Ursule Cloutier S.Tho. Tho. Fournier S.F.S. 1840 Marie Lasanté St. Ant. 88 Charles Jean Baptiste François Xavier

DION-GUYON.	DIONNE.
90 Januari	1 Antoine Cath. Yvory
	Anne Bernard Lainé Que. 1665
J. Joseph W. J. B. C. C. S.	M. Madeleine Chs. Lenormand , 1691
Margurite Pierro Richard S M 1858	Marie Pierre Benoit S,Frs. 1694
Eusèbe Le même Geney, Balan S.M. 1846	Anne Barth. Gobeil 11697
Onet State of District Parties	Catherine Jos. Michaud " 1702 Jean
"2 JOSeph (60) E 31 : G C 1000	2 Jean (1) M. Chs. Mignot C.R. 1694
Le même Pegalia Calvertus 1999	Augustin
	3 Augustin (2) Marie Paradis S.P. 1726
93 François Abraham 4 Abraham	A Joseph M. Mad. Meneur
	Germain 4 Germain (A) Thérèse Fournier S.Tho.
	4 Germain (A) Therese Fourmer S. Tho.
Charles (at 35	Basile
Julienne Ni 1 T	5 Basile Marg. Boudouin S.F.S.
Names	1806
	DODIER.
98 Joseph (62) Marie Pepin B. 1831 B. 1826	1 Jacques Cath. Caron C.R. 1662
ignace (ca) m / D . 1 D 1000	Angé
Chs. Théophile	2 Angé (1) Marg. Paré S. Anne 1699
100 F. Daptiste	Pierre
101 Jacques (62) M. Ls. Chabot B. 1843 102 Jacques (63) Marie Emond S.Frs. 1835	Jean 3 Pierre (2) M. Thérèse Lebrun S.V.
102 Louis (63) Marie Emond S.Frs. 1835 103 Louis (63) Luce Audet S.J. 1842	3 Pierre (2) M. Therese Bestun S. 7.
103 Joachim (63) Luce Audet S.J. 1842 (63) M. Léocadie Lamothe	Marie Alexis Fauchon S.V. 1762
101 From S.F. 1847	Marie Frs. Gagné S.M. 1750
Jean (65) Mad. Racine S. Anne 1821	Joseph
100 Joseph	Louis Le même Isabelle Bilodeau Bert. 1744
VIIIA CT 1000	Le même Isabelle Bilodeau Bert. 1744 Elizabeth Frs. Wells "1761
Léandre Pouliot S.J. 1851	Elizabeth 2º J. B. Thibaut a 1776
Magleiro Penin S. I 1861	4 Jean (2) M. Ls. Larrivé S.F.S. 1744
106 Tallel Jean Blouin S.J. 1865	5 Francois Marie Robert, Diocèse
107 Jean Baptiste (68) M. Jos. Lemelin S.F. 1828 108 Edouard (69) Add Assalin S.F. 1845	Nicolas du Temple
108 Edouard (69) Adé Asselin S.F. 1828 109 Hourd (69) Adé Asselin S.F. 1845	6 Joseph (3) Fse. Molleur B. 1758
109 Honoré 110 Honoré 110 France (69) Marie Vaillancours. F. 1845	Le même Chrystine Roy S.V. 1769
110 François (69) Marie Vaillancours. F. 1864 Luce (80) Cath. Lasalle S. Frs. 1826	Chrystine Germain Roy " 1794
Eléonore Edouard Coté " 1862	M. Angèlique Thomas Blais 1794 Marie Josette Ant. Bissonnet 1798
Timecoia	Marie Josette Ant. Bissonnet 1798 Marie Josette 2° Henri Peltier 1809
Dasile	Marie Rosalie Pierre Denis " 1803
Honoré	Joseph
Jean Baptiste 111 Joseph (80) M. Angé GuérardS.F.1825	Jean Baptiste
1811ace (00) C 11 T 1: C T 1000	Pierre 7 Louis (3) M. Jos. CorriveauS. V.1761
113 Jean for Savier (82) Cath. Langlois S. Frs. 1828	8 Nicolas (5) Genev. Lemoine S.M. 1765
Daptiste(82) M. Hombeline Lepage	Antoinette Jos. Lacroix S.F.S. 1794
	Marie Anne Michel Chabot S.F.S. 1798
Narcisse (84) M. Céline Asselin S. Frs. 1862	9 Pierre (6) M Eliz. Letellier S.V.1794 M. Françoise Paul Roy S.V. 1808
115 David (84) Ludivine GosselinS.P.1864	Marie Jacq. Alexis Roy S. V. 1810
117 Boseph (86) Marg Maindel S.M. 1847	Marie 2° Rémi Rémillard
118 Francois (87) AnastasieLessartBert. 1837	S. Fr. 1843
Touggaint S. I 1858	Le même Angé Royer S.G. 1795 Angélique Ls. Dion S.G. 1816
	Angélique Ls. Dion S.G. 1810 Françoise Frs. Moreau S.G. 1821
	Marguerite Jacq. Labbé S.G. 1821
Tanam (09) full Cochen C P 1957	Marguerite André Gontier S.G. 1826
Le même 123 Jean 123 Ch., (92) Vitaline Clément S.M. 1859	10 Joseph Marie Dion S.M. 1807 11 Jean Baptiste (6) Marie Lacroix S.V. 1817
123 Charles (92) Vitaline Clément S.M. 1859 124 Napol (96) Belzémire Forgue	[1 Jean Daptiste (0) Marie Bacroix C. 1. 1021
124 Napoléon (96) Belzémire Forgue (96) Chs. (99) M. Célina Roy B. 1858	DOIRON.
(99) M Celina Roy B. 1858	77 77 77 77
Théophile 126 Jean Baptiste(99) Rosalie Gontier S.Chs. 1863 128 Pean; (104) Delima Pepin S.Frs. 1856	1 Honoré Fse. Boudreau
Jean (104) Deline Bonie S. Chs. 1863	Alexis 2 Joseph Fse. Foret
128 Basile (104) Delima Pepin S.Frs. 1856 129 January (110) Anastasie PepinS.Frs. 1854	Rosalie Chs. Boissel S. Chs. 1703
129 Jean (110) Anastasie PepinS. Frs. 1854 130 Heart (110) M. Ls. GuérardS. Frs. 1861	Anastasie Aug. Couture S. Chs. 1766
10noré (110) Philomène Cloutier S. Frs.	Joseph
131 p	3 Philippe Ursule Lejeune Anne Etn. Roy S. Chs. 1761
THEORY (110) NE 11 11 T C The	Anne Etn. Roy S. Chs. 1761 4 Paul Marie Richard
Xavier (112) Mathilde Lessart S.Frs. 1855	Marguerite Frs. Jolivet B. 1765
1000	

DOIRON.

Aug. Morin] Elisabeth B. 1767 Pierre 5 Honoré Bonne Savary Acadie Amand Jean Baptiste Firmin

(1) Natalie Michel S.Chs. 1761 6 Alexis Marie Forgue S. Chs. 1767 Thérèse Terrien B. 1792 Joseph (2) Pierre

Amand M. Angé Gagnon S.F.S. 1774 S.F.S. 1797 Ignace Marie Jos. Alaire S.I 10 Jean Baptiste (5) M. Genev. Gagné

Jean Baptiste

Ignace 11 Firmin (5) M. Jos. Alaire S. F.S. 1787 André Roy S. G. 1827 Marie Anne Eustache Joseph Basile Firmin

12 Ignace (10) Mad. Fradet S.F.S. 1801 Madeleine Ls. Théberge S.V. 1824 13 Jean Baptiste(10) M. Anne Dépont

S.F.S. 1810 14 Basile (11) Fse. Fradet S.G. 1814 (11) M. Anne Baudoin S. V. 1819 Cath. Grubell S.M. 1822 (11) Marie Gontier S.G. 1819 15 Eustache Le même

16 Firmin 17 Joseph (11) Genev. Guilmet S.G. 1827

DOMPIERRE.

1 Charles Agnes Latouche S.F. 1669 Catherine Robert Emond S. Frs. 1694

2 René (1) Marie Duchesne S. Frs. 1699

Marc Joseph Dominique

Alexis 3 Marc Charlotte

(2) M. Chs. Emond S. Frs. 1727 Pierre Longchamp S. Frs. 1748 Scolastique Aug. Landry S. Frs. 1750 Thérèse Pierre Desbiens S. Frs. 1759 4 Joseph Héléne Bilodeau

S. Frs. 1736 Geneviève Toussant Dupont S. Frs. 1761

Genev. Fugere S. Fs. 1742

Joseph 5 Dominique (2) Marie Maury S. Frs. 1739 Le même Joseph

Louis François

6 Alexis. 7 Joseph (2) DorothéeBarret S. Frs. 1746 (4) M. Jos. Pepin S.Frs. 1757 Pierre Lerreau S.Frs. 1781 Marie Josette

Joseph 8 Joseph (5) Félicité Guion S. Frs. 1770 Chs. Guérard S. Frs. 1803 Ls. Gagné S. Frs. 1833 Marie Josette Louise 2º J.B.Drouin S.Frs. 1855 Louise Marie Tho. Loyd S.F. 1822 Joseph Marie

François 9 Joseph (7) Thérèse Guérard

S. Frs. 1786 Marg Gaulin S. Frs. 1798 M. M. Guérard S. F. 1793 Le même 10 François S. Frs. 1833 Marie Charles Jos. Pepin .Joseph

DOMPIERRE.

11 Joseph Marie (8) Marie Vérieul S.F. 1796 S.F. 1819 Jos. Couture S.F. 1819 Michel Picard S. Frs. 1820 Geneviève Marie F.X. Bourbeau S. Frs. 1831 Jos. Jubeau S. Frs. 1849 Catherine Angélique Joseph Marie Charles Louis

Joseph M. Mad. Pepin S.F. 1822 12 Joseph Ls. Boissonneau S. Frs. 1853 Catherine S. Frs. 1848

Delphine Chs Gaulin S.F. 1824 13 François 14 Charles (10) Marie Pepin (10) M. Vict. Emond S. Frs. 1827

S. Frs. 1847 Christine Pepin Le même (10) Marie Asselin S. Frs. 1828 (11) Marg. Turcot S.J. 1829 S.J. 1829 15 Louis 16 Jos. Marie Pierre Pepin S. Frs. 1852 Marguerite

(11) Flavie Pepin S. Frs. 1840 Joseph 17 Charles 18 Louis

(11) M. Luce Gagnon
S. Frs. 1825
(11) Marie Pepin S.F. 1825
(16) Henriette Cochon S F. 1859 19 Joseph 20 Joseph

DORVAL-BOUCHARD.

M. Mad. Cloutier C.R. 1679 Gab. Nolin S.P. 1704 2º Jos. Godbout S.P. 1720 Ign. Ratté S.P. 1705 Pierre Paradis S.P. 1701 J. B. Gaulin S.P. 1714 1 Jean M. Madeleine M. Madeleine Hélène Marguerite J. B. Gaulin Frs. Turcot S.P. 1714 Marie Thérèse Geneviève 2º Gervais Faucher Geneviève S.F. 1731

Jean Baptiste Pierre

Montréal 1695 S.P. 1705 S.P. 1743 Antoinette Chouart Le même 2 Jean Baptiste (1) Eliz. Paradis Marie Rose Pierre No'in Jean Baptiste

Charles

Louis

M. Anne Paradis S.P. 1709 Ignace Ratté S.P. 1730 Alexis Langlois S.P. 1745 2° Gab. Ferland S.P. 1750 3° Pierre Crépeau S.P. 1752 4° Ant. Nadeau S.P. 1791 Jos. Crépeau S.P. 1746 Pierre (1) M. Anne Paradis S.P. 3 Pierre Marie Anne Marie Josette Marie Josette Marie Josette Marie Josette Marguerite Pierre Ignace

Le même Thérèse Marie Rose Marie Rose

Dorothée Langlois

S.P. 1730
S.P. 1749
S.P. 1749
S.P. 1749
S.P. 1761
S.P. 1761
S.P. 1761
S.P. 1761
S.P. 1772
S.P. 1772
S.P. 1774
Aug. Roy
Pierre Roy
Ls. Baillargeon
2° Jos. Coté
Pierre Dubeau
C.R. 1741 Pélagie 4 Charles Josette Catherine Geneviève Thérèse Thérèse C.R. Françoise Pierre Dubeau Charles

Joseph 5 Jean Baptiste (2) Genev. Crépeau S.P. 1732 Geneviève Ls. Nadeau S.P. 1755

LA SESSION No 18	
DORVAL—BOUCHARD.	DRAPEAU.
6 Pierre Marie Reine Paul Comtois Pierre 7 Pierre M. Perrottus (3) Agathe Ratté S.P. 176 S.P. 176 S.P. 176	Marie Jean Hallé Lévis. 1695 M. Charlotte Clément Le Sieur Qué. 1716
M. Jos. Monique Etn. Racine S.F. 176 M. Jos. Monique 2º Jos. Griffart S.F. 176 8 Ignace (3) M. Ls. Crépeau S.P. 177	77 Pierre 2 Jean Baptiste (1) Ursule Bolduc Lévis 1740 14 Le même Périnne Lacroix B. 1708
(3) M. Anne Langlois	3 Pierre (1) Anne Lacroix B. 1710
10 Charles Marie Marie Marie Frs. Pichet S.P. 178 S.P. 178 S.P. 179 Frs. Pichet S.P. 179 S.P. 170	B4 Le même Marie Lis B. 1718 16 Angélique Ls. Audet B. 1741 168 Elizabeth Ls. Gosselin B. 1755
François 11 Joseph M. Geneviève Marie Louise Augustin Ign. Gosselin S.P. 177 Ange Thibault S.V. 176 S.V. 176 S.V. 176 S.V. 176	M. Charlotte 2°Jos. Picard S.Chs. 1769 Claude Antoine 4 Jean Baptiste (2) M. Ls. Bégin Lévis 1741
Joseph 12 Jean Baptiste (4) Mad. Garneau Che Bourg 17	5 Antoine Marie J. B. Paquet S.L. 1788 Joseph Pierre
Marie Pélagie Madeleine Marie Pélagie Frs. Gagné S.F. 180 S.F. 180 S.F. 180	Le même Marg. Naud S.V. 1773 6 Jean Baptiste (3) M. Rose Ferlant S.P. 1752 7 Claude (3) Thérèse Coté S.Chs. 1762 Marie Etn. Couture 1790
M. Angel. (10) M. Eliz. Godbout S. F. 178	Claude 8 Joseph (5) Mad. Guilmet " 1776 Pierre
François S F. 181	2 Le même Angé Forgues S.H.: 1809 9 Pierre (5) Angé Larrivé S.Chs. 1782
Marie Louise Augustin Antoine Pierre Jean Baptiste 16 J. Rasti	11 • Pierre Charles Michel Le même Marie Bacquet S. Chs. 1795 10 Claude (7) Génév, Gagnon S. Chs. 1785 A Pierre (8) W Vist Labbin S. H 1802
Le même M. Ls. Gousse S.V. 178 Jean Baptiste	S.M. 1806 S.V. 1860 Julien
Thérèse Taillon S.V. 181 (11) Euphrosine Lefebvre M. Euphrosine Lefebvre S. Tho. 179	DROUIN.
Joseph Ignace Le même 18 Pierre 19 France: (13) Thérèse Dupile S.P. 180	Marguerite Jean Gagnon 11674 Catherine Michel Roulois 11676 Catherine 2° Guill Simon 11688 Nicolas
20 Augustin 21 Pierre (15) Marg. Fortier S.Chs. 182 22 Jean Bap. (15) Angéle Fournier 188	5 Etienne 2 Nicolas (1) Marie Loignon C.R. 1674 2 M. Madeleine Noël Cote S.F. 1696 4 Jeanne Hypp Lehoux 1699
23 Jean Ban. (15) 25 S.Chs. 183	Elizabeth Guill. Leduc 11704 Catherine Jos. Leblond 11706 Marguerite Chs. Jacq. Asselin S. F. 1711
Antoine S.Chs. 184 25 Louis (15) Archange Lacasse 1184 Louis (16) Marie Goung S.M. 189	7 Pierre Nicolas
26 Féréol (16) Marg. Chamberlan	Joseph Etienne (1) Cath. Loignon S.F. 1682 Marie Pierre Crête C.R. 1709
28 Joseph (17)	Agnès Jean Poulin 1714 Etienne
29 Joseph (17) Fse. Chatigny S.G. 181 30 Frs. Xavier (19) Marie Drouin S.F. 185 31 Louis (19) Marie Drouin S.F. 185 (25) Dina Filteau B- (25) Eulalie Blanchet 185	9 Marie Jos. Canac S.F. 1730 1 Marguerite J. B. Canac " 1730 Marie Louise J. B. Leblond " 1731

Dorothée

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

DROUIN.	
Jos. Martineau 2°Chs. Beaucher	9 17

1743 Dorothée Frs. Perrot Brigitte 1743 Pierre Etienne (2) Genev. Perrot Nicolas S.F.1717 Catherine

Aug. Defoi Guill. Beaucher Chs. Defoi Jos. Trudel " 1754 " 1756 Geneviève Marie -11 M. Françoise Joseph Etienne

Jacques François (2) Cath. Canac Ls. Bidet S.Frs.1742 Marie Josette Marie Louise André Asselin 11 Joseph Le même

Eliz. Fontaine S.J.1756 (2) M. Chs. Aubert C.R.1719 Joseph Pierre Roy Que.1768 Catherine Joseph

Etienne (3) Cécile Paré S. Anne 1716 (4) M. Jos. Canac S.F. 1730 M. Mad. Deblois " 1734 Pierre Le même Jos. Perrot 1767 Marie 11 Aug. Marseau M. Madeleine Chs. Amable Jérôme Jean-Baptiste Joseph

Félix (4) Marg. Rochon S.F. te Jean Simart 10 Etienne S.F. 1744 M. Marguerite 1764 J. B. Simart
J. B. Martineau
J. B. Turcot M. Pauline 1770 1777 11 M. Madeleine 11 Marie Anne Etienne Joseph

(5) M. Angé Chaussé S.F.1745
V. de J. B. Lehoux
Vincent Rioux S.F.1766
Frs. Létourneau " 1767
M. Anne Guion " 1751 11 Joseph Julienne M. Madeleine Le même Jos. Maxime Jean Baptiste

(5) Thècle Guion Jos. Faucher 12 Etienne Marie Thècle S.F.1756 1775 1782 11 11 Jacq. Martineau Geneviève

(5) Gertrude Beaucher "Michel Turcot" 13 Jacques 1764 Geneviève Thècle 1786 Jos. Pepin 1790 Jacques Joseph Michel

14 Joseph (6) Genev. Cochon S.J.1755 Marie Josette Frs. Audet " 1782 2°Ls. Blouin " 1790 Marie Josette Pierre Lefebvre Catherine Frs. Painchaud S.Frs. 1782
Jean Marie Labbé "1798
Etn. Samson S. H. 1801
M. Ls. Delâge S. Frs. 1783
M. Anne Langlois
Frs. Guigard M. Angélique Geneviève M. Madeleine Le même 15 Joseph

Angelique Frs. Guirard S.F.1799
16 Joseph (7) M. Chs. Chatigny S.F.1748
17 Jean Baptiste (9) Thérèse Goulet S.P.1767-

Pierre François Josette Roberge S.P.1793 Chs. Loignon S.F.1801 Le même M. Josette 2°Frs. Pepin Jos. Terrien S.F.1806 S.F.1802 M. Josette M. Mathilde Etienne

(9) Genev. Prémont S.F.1771 18 Jérôme Jérôme.

S.F.1771

19 Chs. Amable (9) Marie Perrot

Chs. Amable ((10 M. Angé Loiseau S.F.1768 Joseph

20 Etienne (10) Marie Prémont S.F. 1777 Pierre Asselin " 1799 Etienne 21 Joseph 1799 Marie Jos. Lemelin Marguerite Jean Baptiste

DROUIN.

Joseph François

22 Jean Baptiste(11) M. Thècle Crépeau S.P. 1780 S.F.1800 Marie Thècle Frs. Dion

Laurent Gosselin " Geneviève Joseph

Le même Marie Guérard S.Frs.1799
Archange Jos. Trudel S.F. 1825
23 Jos. Maxime (11) M. Ls. Bélanger J. B. Roberge Angélique Jos. Hébert 1821
Agrie Anne Michel Pichet 1821 (13) M. Anne Létourneau

S.F.1795 S.L.1798 24 Jacques 25 Joseph (13) Vict. Dufresne Joseph Jacques Flavien

Edmond Etienne (13) Fse. Dufresne Frs. Lemieux 26 Michel Françoise Michel

(9) M. Anne Paré S. Jos. Beauce 1780 27 Jos. Félix Joseph

Jean (17) Genev. Giguère (17) Marg. Asselin Frs. Marcoux S.F. 1789 S.F. 1827 Pierre 28 Pierre 29 Etienne Marguerite

Etienne Marie Deblois
(17) Marie Loignon Le même 30 François (18) Mad. L'heureux 31 Jérôme

S. Marie S.F. 1799 Gagné S.F. 1798 Cantin Lévis 1821 Poulin S.F. 1792 (19) Josette Gagné 32 Joseph 33 Chs. Amable (19) Louise Cantin 34 Etienne (20) Josette Poulin

Abraham Letourneau S.F. 1827 Gervais Pepin S.Frs. 1813 Michel Pepin S.Frs. 1813 Jos. Pepin S.Frs. 1839 M. Veneranda Catherine Josette Marguerite S.F. 1806 S.F. 1831 S.F. 1838 S.F. 1849 Etienne Marie Canac Le même Paul Deblois Geneviève

Taul Debiols

Ed. Lefrançois
Michel Morin
(21) Marie Plante
F. X. Létourneau
S.F.
Etn. Parant
S.F.
Etn. Parant
S.F. S.F. 1849 Angèle Josette 35 Joseph Marie 1853 1855 S.F. Adelaïde Ls. Canac Martine Caroline Narcisse Asselin S.F. Hombeline

(21) Angèle Plante S.Fr. 1836 Ed. Drouin Zach. Cloutier S.F. 1853 S.F. 1853 Marcel 36 François Justine Philomène

Narcisse

François Xavier 37 JeanBaptiste(21) M. Fse. Loignon S.F. 1819 Gilbert Jean Baptiste

DE LA SESSIC	N No 18	
	ROUIN.	DROUIN.
Elie		
Olivier		67 Célestin (41) Elise Leblond S.F. 1855
Alani		68 Jacques (41) Justine Hélie 1857 69 Flavien (42) Hombeline Giguère 1860
38 Pierre (21)	Marie Lasalle S.Frs. 1819	70 Anselme (46) Marie Deblois " 1858
39 Joseph (21)	M. Thérèse Ferlant	71 Louis (46) Adé Beaucher " 1862
M. Clotila	S.Frs. 1811	72 Joseph (51) Adé Asselin " 1846
L. Homboli	Frs. Hébert S.F. 1846	Le même Léocadie Beaucher 1 1857 73 Thomas (54) M. Ls Trudel 1 1857
	Ls. Prémont S.F. 1846 Pierre Plante S.F. 1846	73 Thomas (54) M. Ls Trudel 1857 74 Pierre (56) Marie Paquet S.M. 1843
	rierre riante S.F. 1040	75 Frs. Xavier (36) M. Brigitte Faucher
40 JeanBaptiste(22) Vénéranda	Angé Picard S.Frs. 1811	S.F. 1842
Angeliano	bean vaniancour S. F. 1055	Marie Célina F. X. Paradis " 1862
	Ignace Coté S.F. 1838 Jos. Asselin S.F. 1846	DUBÉ.
Inlama.	Jos. Asselin S.F. 1846 Benj. Thivierge S.F. 1856	DODE.
Célestin Ferdinand	, and a second	1 Mathurin Marie Campion S.F. 1676
"USEDD (OF	V 77: - G	Mathurin
Mamo	Vict. Canae S.F. 1826 F. X. Dorval S.F. 1851	Louis 2 Mathurin (1) Anne Miville, Riv.
Séraphine	Jos. Lamothe S.F. 1863	Ouelle 1691
Philomène Célestin	Pierre Canac S.F. 1868	3 Louis (1) Angé Boucher, Riv.
		Ouelle 1697
Tlavien (or) M.SophieLeblondS.F.1831	4 Joseph Marie Morin Islet François
43 Favien	M.SophieLebiondS.F.1831	5 Jean Baptiste M. Rose Morin
	Justine Drouin S.F. 1836	M. Madeleine J. B. Thibaut S.P.S. 1773
	Cath. Emond S. Frs. 1837	Marie Rose Jacq. Langlois 11777
	Justine Letourneau S.F. 1840	Marie Reine Jos. Gilbert 1786 Marie Josette Basile Boutin 1795
46 Michel (26	Angèle Hébert S.F. 1847	Marie Josette Basile Boutin " 1795 Antoine
Justine (26) Marie Beaucher S.F. 1827	Jean Baptiste
Anselme	Pierre Beaucher S. F. 1855	Jean Baptiste
		6 François (4) Marie Deblois S.Frs. 1757. Euphrosine Ls Bacquet S.Chs. 1807
47 Joseph 48 Jean (27	Marg. Tremblay S.F. 1810	Euphrosine Ls Bacquet S.Chs. 1807 2° J. B. Fortier " 1821
TIONNO (2)	M. Reine Martel S.F. 1813	7 Michel Fse. Fournier
(27) M. Angèle Gagnon	Rosalie Chs. Plante S.J. 1805
00 107	S.F. 1819	Le même Marie Bisson S.Chs. 1798
	Genev. Savoie S.F. 1827 Marie LétourneauS.F. 1820	Louis 8 Michel Anastasie Couture
Anastasie	Frs. Emond S.F. 1843	Le même M. Jos. Pouliot S. Chs. 1811
AIID	Pierre LetourneauS. F. 1846	9 Jean Baptiste (5) Fse. Dessaint S.P.S. 1774
M. And	Onésime Turcot S.F. 1853	Euphrosine LsMarieHudon S.F.S.1807 Geneviève Frs. Fradet S.G. 1818
1 -110	Ant. Morin S.F. 1853 Jos. Beaucher S.F. 1858	Geneviève Frs. Fradet S.G. 1818 Marie Josette J. B. Gosselin S.V. 1819
Marcol	3.1. 1000	Antoine
Marie 53 Narie	Marie Mercier S. Anne 1846	10 Antoine (5) Vict. Létourneau
Narcisse	Bruno Marseau S.F. 1869	Marie Victoire Ls Blais S.P.S. 1784
54 François	M. Philomène Coté S.P. 1862	Louis Louis
rançois	Marie Gagnon Veuve	Joseph
nn	de Marie Cardinal	Antoine
Thomas François Angel:	S. Marie 1820	11 Jean Baptiste (5) M. Jos. Simoneau S.P.S. 1801
Angelia	Marie Audet S. Anselme	12 Louis (7) M. Angèle Pouliot
56 Pierrence	René Pelchat B. 1834	S.Chs. 1819
Pictre	Ls. Turgeon B. 1834	13 Antoine (9) Angé Goulet S.G. 1804 Angélique Jean Lainé "1822
57 Pierre Jean Baptiste Le même	M. Ls. Fress	T T 1996
Le même	Marie Lamothe	Antoine
50 r	Louise Dompierre	14 Antoine (10) Luce Charron S.P.S. 1819
58 Joseph	S.Frs. 1855	15 Joseph (10) M.Marg, Gaumon 1824 16 Louis (10) Cath, Wells Bert, 1833
59 Cima	Angèle Drouin F. X. Royer S.F. 1864	16 Louis (10) Cath. Wells Bert. 1833 17 Antoine (13) Genev. Chevanel S.G. 1830
60 Jean Rossis (37	Caroline Canac S.F. 1847	18 Antoine Luce Lapièrre
61 Pu) Mathilde Beaucher	Henriette Prudent Boilard B. 1851
	S.F. 1848	19 Laurent Pétronille Dessaint S.Luce
62 Olivier (37 63 Alexis (37 64 Olivier (37	The Debiols D. L. 1000	Séraphine Jean Lacroix S.J. 1861
64 Olivier (37	Philomène Ferlant S. F. 1858	
65 Fendine (39	9) M. Olive Canac	DUBEAU.
ordinand (40	Martine Gagnon	1 Warrent Many Dami
oo Célent:	D) Léocadie Beaucher	1 Toussant Marg. Dami Pierre
Le même (40	S.P. 1852 A.G. 1855	Le même Anne Jousselat Qué. 1678
-reitle	Cécile Turcot S.J. 1858	Jacques

DUBEAU.

2 Pierre (1) M. Fse. Alaire S.Frs. 1684 Pierre Gagné " 1725 Angèlique 1725 S.J. 1707 Marie Jos. Demeule Jeanne René Cochon .. 1710 Jean Louis Pierre

3 Jacques (1) Cath. Bédard

Chs. Bourg 1704 vel C.R. 1728 (2) Angé Gravel 4 Jean Florent

Louis 6 Pierre

 (2) M. Jos. Filteau S.V. 1729
 (2) M. Angé Réaume C.R.1716
 André Clément S.V. 1738 M. Françoise Pierre (6) Fse. Dorval C.R. 1741

7 Pierre M. Françoise

Frs. Fleury S.V. 1762 2° Clement Couillard S.V. 1778

8 Florent Madeleine (4) Marie Audet S.L. 1759 Jos. Leclaire S.P. 1798

DUBOIS.

1 Jacques Cath. Veillot Qué. 1667 Pierre Francois

Clément 2 François 3 Pierre 4 Clement

Le même

(1) Marie Guay Qué. 1695 (1) M. Anne Maillou B. 1699 (1) Cath. Labrecque S.L. 1700 Anne Jonin B. 1706 V. de Pre Rondeau Marie Plante

Philippe

Philippe (5) Génév. Ferlant S. P. 1746 Anne Vincent Paul Cyr S. Chs. 1758 7 Jean Marie M. Anne Rousseau S. Gillie Augustin Patrice

9 Patrice

(8) Marie Martel S. P. 1832

DUBORD.

1 Joseph Marie Laviolette Joseph

Joseph (1) Genev. Marand S. P. 1719 Marie Lamothe Que. 3 Jean Baptiste

Michel 4 Michel Claude

(3) Marie Chartier Bert. 1761 M. Anne Ménard B. 1794 Félicité Doré

Le même 5 Charles Charles

François 6 Jean Baptiste M. Fse. Choret

Jean Baptiste 7 Claude

(4) Thérèse Couillard B. 1791(5) M. Marthe Cadrin

S. M. 1837

8 Charles Marguerite J. B. Lacroix S. M. 1826 Félicité Pierre Bolduc S. M. 1827 Emélie Olivier Morin S.M. 1830

(5) Marg. Herpe Jos. Royer 9 François V. 1800 Marie S. G. 1830 François Le même M. Genev. Dalaire

10 Jean Baptiste (6) Marie Leclaire S. L. 1795 11 François (9) Apolline Bélanger

DUBREUIL.

1 Jean Isabelle Martineau Montreal 1682 Le même Marg. Gautier S. F. 1686

DUBREUIL.

Génév. Blanchet 2 Jean Baptiste Ls. Marie Gendreau S. F. S. 1754 M. Geneviève

Mathurin Jean Baptiste

3 Jean Baptiste (2) M. Angé Gagnon S.F.S. 1759

S.F.S. 179 e Aug. Guilmet S.F.S. 1796 (2) Genev. Boulet S.F.S. 1766 Clámont B. 1885 Marie Thérése M. Marguerite Mathurin Clément Fradet S.F.S. 1785 Génévieve

Genev. Coupart S.F.S. 1776 S.F.S. 1784 Louise Gagnon S.F.S.1784 Le même Le même

Blaise Jean Baptiste (4) M. Claire Guilmet V. 1816 5 Blaise

Jean Baptiste

7 Jean Baptiste (5) Caroline Bazin S. V. 1848

DUCHESNE.

Cath. Rivet S. Frs. 1684 Jos. Bonneau S. Frs. 1699 René Dompierre Bert 1712 Tho. Laforet 1 Pierre M. Madeleine Marie Tho. Laforet Rosalie

(1) Mad. Buteau S. Frs. 1701 Pierre 2 Pierre

DUCROT-LATERREUR.

M. Jeanne Pierre Jean de Boulogne Qué. 1725 1 Antoine

(1) M Jos. Dube Michel Roy S. Chs. 1895 2º Pierre Naud S. Chs 1855 2 Pierre Marie Josette Marie Josette Joseph

(2) Théoliste Keroack S. F. S. 1817 3 Joseph

Narie Vict. Gourgue S.Chs. 1821 Pierre Pilote S. Chs. 1836 Le même Henriette

DUFAUT.

1 Gilles Fse. Simon Gilles

(1) Véronique Plante S.G. 1733 Frs. Bussière S. F. 1751 2 Gilles Marie Anne Basile

Charles 3 Basile 4 Charles

(2) Mad. Leclaire (3) M. Ls. Jolin S. Frs. 1778

DUFRESNE.

1 Pierre Anne Françoise Jeanne Jeanne Catherine Catherine Pierre

Guillaume Pierre Marie M. Madeleine Jeanne Marie Anne Geneviève Louis

Augustin

Anne Patin Jean Létourneau S. F. 1673 René Miniau S. L. 1685 2º Gab. Rouleau S. L. 1685 Guill. Rouleau S. L. 1685 2º Claude Plante S. L. 1706 2° Claude Plante S. L. (1) Mad. Crépeau Jean Chabot Frs. Mailly 11.

J. B. Braconnier Chs. Michon Jos. Dalaire

DUFRESNE.

DU:	FRESNE.
Mana	
Mare 3 Guille	
Mariaume (1	Genev Ruel ST. 1709
Thánh	Ls. Prouly 1730
Therese	Jos Morin 1790
Goragi	2° Chs Mathieu 1725
Joneviève	C.) Genev. Ruel S.L. 1702 Ls. Proulx " 1730 Jos. Morin " 1730 2° Chs. Mathieu " 1735 Amand Gaumon " 1735 OM. Anne Lemelin " 1735 Ls. Godbout " 1755 Ls. Godbout " 1757 Guill. Gillet Sérindac Bert.
4 Loseph	Tanana Gaumon ii 1755
Mounts (2	M Appe Tamalia 1799
Marie Anne	Pierro Codhout 1752
M. Madeleine	Le Codhest 1755
Marie	Guill Cillat Chi I D
5 Mugustin) Mad. Audet "1738 Ant. Gobeil "1773 Chs. Gobeil S.J. 1780
Marc (9	Mad 4 1
M. Madeleine	Mad. Audet " 1738
Marie Louise	Ant. Gobeil " 1773
ean Francois	Chs. Gobeil S.J. 1780
Louis	the state of the s
Augustin (a	Agnès Leclaire S.L. 1749 M. Jos. Leclaire "1753 Ls. Coulombe "1780 Laurent Labrecque
Joseph	Agnès Leclaire S.L. 1749
Josette (3	M. Jos. Leclaire " 1753
Geneviève	Ls. Coulombe " 1780
revieve	Ls. Coulombe " 1780 Laurent Labrecque 1785
Marie	Laurent Labrecque S.L. 1785 Prisque Audibert " 1792 Michel Drouin " 1798 Jos. Drouin " 1798 Etn. Faucher " 1810 Marie Royer S.Chs. 1784 M. Angé Gobeil S.J. 1774
Francoi	Prisque Audibert 1799
Victor	Michel Drouin 1709
There	Jos. Drouin
Guille	Etn Fancher
8 Auguste	1 1810
9 Jagustin (4	Mario Poron G. Cl. 1701
Piancois (6	Marie Royer S.Chs. 1784
Pierre François (6 10 Louis Joseph Louis Guillaume (7)	M. Ange Gobell S.J. 1774
Jours (6	MIDIN
Toseph	M. Ls. Bésillau S.L. 1779
11 Cours	
Guillaume (7	T
11 (1) Josette Létourneau S.L. 1791
Marie Josette	Etn. Royer S.L. 1791 Pierre Goulet " 1820 " 1815
Thérèse 12 Pierre F	Etn. Royer " 1820"
Pierre From	Pierre Goulet " 1815
12 Pierre Fran- (9	
Pierre Learne	Mad. Audibert S.J. 1809 Reine Chatigny S.P. 1812 M. Anne Pichet 1809 Marg. Labbé S.L. 1813 M. Désanges Gobeil S.P. 1832 Louis Carrier
12 Le même	
Louis Louis	Reine Chatigny S.P. 1812
Joseph (10)	M. Anne Pichet 1809
15 Pierro (10	Marg. Labbá ST. 1813
(12)	M. Desanger Cabail
16 Maro	C D 1000
Maro	Louis Comiss
17 Tonges	Louis Carrier Eliz. Benoit Constance Noël S.L. 1848 M. Narcisse Trudel S.M. 1857
Candint	Eliz D
18 Marida	Eliz. Denoit
19 Candia (16)	Court 37 0 7
andide (17)	Constance Noel S.L. 1848
(11)	M. Narcisse Trudel
	S.M. 1857
DI	Tario
1 Ch. DI	MAS.
1 Charles	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR
2 Arançois	Anne Lemaire
Pierre 3 Francis	Anne Dubornais Marg. Foy Ls. Cochon Ls. Marseau Pierre Andet
Crançois	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE
Tatherine (1)	Marg. Foy 1668
Peanne	Ls. Cochon S.J. 1688
Marie	Ls. Marseau " 1697
François Charles	Pierre Audet " 1698
Charles 4 Pierre	rierre Audet " 1698
ALIDA	
	Louise Vailllancour
5 François Madela: (3)	disc vaimancour
Madeleine (3)	Marie Gervais S.L. 1698 S.L. 1689
Mariellne	
France	Guill. Fortier " 1711
LIATTE	Ls. Baillargeon " 1739
Ana	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH
Charles Georgia	ETC - COLUMN TO THE REAL PROPERTY.
George	THE PARTY OF THE P
Lema	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T
Le même	7
	Jeanne Rouleau " 1717

DUMAS.

N:1	
Nicolas 6 Charles (3)	Fse. Rondeau S.P. 1693
M. Françoise	Jean Fournier
Carl Manual Salaria	Cap. S. Ign. 1718 Marie Guignard S.M. 1702
Le même	Marie Guignard S.M. 1702
Le même	Marthe Garant B. 1712 Marg. Rouleau S.L. 1717
Marguerite (5)	Marg. Rouleau S.L. 1717
Marguerite	Laurent Labrecque
Marguerite	2° Ls. Audet 1750 1746 1746
Catherine	Ls. Gaulin " 1746
François	
Pierre Laurent	
	Susanne Baillargeon
0 110110 (0)	S.L. 1725
9 Augustin (5)	Genev. Audet " 1733
Joseph	35 4 0 33 4 4500
10 Georges (5)	M. Anne Godbout " 1725 Ursule Gaudin " 1733
Alexis	
12 Nicolas (5)	M. Anne Fortier S.J. 1754 Fse. Ruel S.L. 1747
13 François (7)	Fse. Ruel S.L. 1747
M. Francoise	Jean Arseneau " 1764 Alexis Grenier " 1775
François	Alexis Grenier " 1775
Louis	
14 Pierre (7)	Charlotte Boutin " 1747
15 Laurent (7)	Gertrude Ruel S.L. 1751 Jean Poliquin S. Chs. 1707
Marguerite Claire	Jean Poliquin S. Chs. 1707 Jean Fournier S. Chs. 1775
Claire Laurent	Jean Fourmers. Chs. 1775
François	
16 Joseph (9)	
	Jos. Beaudouin S.F.S. 1781
Joseph Le même	Marg. Bourque S.F.S. 1768
	J. B. Talon S. F.S. 1787
Reine	Amable Paré S.F.S. 1798
Chrysostine	
Augustine 17 Alexis (11)	Fse. Audet S.L. 1770
Françoise (11)	Guill. Petitgros S.L. 1799
Jean	
Ambroise	
Nicolas François	
Charles	
Chrysologue	
18 François (13)	Thérèse Rousseau S. L. 1773
M. Geneviève Antoine	Jos. Brousseau S.L. 1804
François	
Laurent	
19 Louis (13)	Mad. Rousseau S.L. 1783
Madeleine Félicité	J B Demers S H 1815
Alexis	Pierre Pichet S.H. 1810 J. B. Demers S.H. 1815
20 François (15)	Marie Gautron S. Chs. 1780
Marie Anne	J. B. Boucher S.H. 1805
François Jean Baptiste	
21 Laurent (15)	Mad. Roy S.V. 1781
Charles	Enfant adoptif
	Mad. Marseau S.F.S. 1792
Jean Baptiste Le même	Genev. Chevanel
Le meme	S.F.S. 1801
Antoine	
23 Chrysostim (16)	Marg. Boissonneau
Marguerite	S.F.S. 1796 Pierre Paré S.F.S. 1818
Chrysostim	
24 Augustin (16)	M. Fse. Picard S.P.S. 1799
Antoine	
Joseph	

DUMAS.

25 Jean Nicolas Henriette Adelaïde Nicolas Edouard

(17) Génev. Audet (17) Génev. Choret Ant. Godbout S.L. 1804 S.L. 1807 S.L. 1844 Pierre Audet S.L. 1845 (17) Vict. Langlois S.L. 1809

François Rose Victoire Adelaïde François Ambroise

Misaël Bélanger S.M. 1837 Gab. Bélanger S.M. 1841 S.V. 1845 F. X. Larue (17) M. Eliz. Avoine S.L. 1809 Mad. Audet S.L. 1812

Le même Jean Chrysostim Charles

(17) Eliz. Coulombe S.L. 1813(18) Marie Langlois S.L. 1808

Mad. Audet S.L. 181 (17) Susanne Coté Isle Verte

François François Le même 32 Antoine

31

M. Ls. Patry S.L. 1817 (18) Thérèse Bourget Lévis 1809

Lévis 1835

Emélie Thérèse Antoine Louis Laurent

Prudent Morin Lévis Frs. Dumont (18) Josette Roberge S.P. 1816 Jean Forgue S.L. 1855

J. B. Hallé

Marie Eloi A. Alexis

34

(19) Susanne Gosselin S.H. 1817 (20) Marie Bernier S.H. 1813

François 35 Charles Marie Josette Angèle Constance

François

(21) Josette Nadeau S. Chs. 1809 Jos. Leclaire S. Chs. 1833 Jacq. Lefebvre S. Chs. 1833 Gaspard Bélanger S. Chs. 1847

Charles Joseph Laurent Augustin

36 Jean Bap- * (22) M. Marthe Blais S.F.S. 1817 Prudent

(22) Marie Langlois S.F.S. 1826 37 Antoine (23) Rose Boutin S.F.S. 1827 (24) Osite Thibaut S.V. 1838 (24) Fse. Martineau S.F.S. 1841 38 Chrysostim Antoine 40 Joseph

Nicolas (26) Thérèse Pouliot S.L. 1884 Célestin Jos. Napoléon

Edouard François M. Constance Frs. Charles

55 Augustin

(26) Marg. Brousseau S.L. 1836 (27) Constance Morin S.M.1841 Tho. Nicole S.M. 1863

S.H.

" 1860 " 1869

1875 11

1853

Lévis

44 Louis Josette Langlois

45 Jean Bap-(20) Fse. Chouinard S.H. 1807 tiste S. Isidore

Marie Bolduc S.V. 1842 Adé Blouin S.J. 1832 Le même 46 François (31) Adé Blouin Eléonore Pierre Langlois S.L.1859 Marcelline F. A. Terrien Marie Jean Leclaire Philomène Nazaire Dumas

M. Anne Bourget Antoine 48 Louis (32)Samson 49 Eloi Marie Disputeau (33) Zoé Vien S.L. 1866 50 Olivier

François (34)Marg. Lecours S. Chs. 1840 52 Charles (35) Josette Gosselin " 1832 53 Laurent M. Chs. Leclaire " 1833 Hermine Gontier " 1835 (35)1833 54 Joseph

M. Mad. Gosselin "

DUMAS.

(36) M. Thécle Bacquet SM. 1861 57 Jos. Napoléon (41) Genev. Godbout S. L. 1845 58 Célestin (41) Marie Roberge S. M. 1865 59 Frs. Charles (43) Anne Bacquet S. M. 1865 60 Louis (44) L. J. 1862

(44) Julienne Bacquet " 60 Louis

DUMET-DEMERS.

Jeanne Redie 1 Jean Jean (1) Jeanne Larrivé S.F. 1696 Nicolas Jean 3 Nicolas (1) Anne Rochon M. Anne Dussaut

Jean Jean 5 Jean

Lévis 1764 (4) Véronique Roberge Joseph Genest S.H.1780

Marie Anne Jean Charles 6 Jean

(5) M. Hélène Leclaire
(5) M. Reine Blais
(5) M. Reine Blais
(5) S. Nic. Charles Thérèse Gagnon Louis Jos. Marie

Louis M. Jos. Simonneau Cap S. Ign. 1791 8 Etienne M. Marg. Demers Louis Etn. Louis

(7) M. Mad. Paquet S. M. 1761, (7) Genev. Huart Lévis 1732, (8) M. Fse. Paquet S. J. 1761, (8) M. 1821, 9 Jos. Marie 10 Louis Fse. Paquet S.J. 1824

(8) M. Jos Nadeau Marie Blais C. Chs. 1860 Le même

Louis Chs. Leclaire S.Chs. 1860 Louis M. Eugénie

DUMONT-LAFLEURE.

S.J.1691 Cath. Topsan Jean Nadeau Jean Royer 1 Jean Marie Anne Catherine

(1) Anne Journeroch S.J. 1702 René Pruneau S.M. 1716 Michel Masson S.V. 1633 Guill Denision Sept. 1736 2 Julien Susanne M. Madeleine M. Susanne Guill. Daniau François .Toseph

(2) Pierre Lacroix B. 1721 (2) Louise Guichard S. V. 1721 Julien • (2) Pierre Lacroix 3 François Julien Marie Josette 2º Jos. Plante S.P.S.1753 Marie Josette Julien

(4) M.Jos. Goulet S. Chs. 1751 DUPAS, Jeans 5 Joseph 6 Julien

1749

1 Guillaume S.J. Mathurin (1) Jeanne Bidet Mathurin 11 Ant. Fortier Ls. Delage 2° Ignace Gosselin M. Françoise Charlotte

DUPERRON-LAVERTU.

S.H. 1785 " 1783 " 1787 " 1791 1 Jean Guillaume Josette Alaire Etn. Couture J.B. Huart Josette Marie Rose J. B. Boutin J. B. Forcade Véronique M. Françoise Frs. Roberge Ls. Marie Gaudreau S.H. 1802 Marie Reine M. Marguerite

Jean Guillau Pierre

Charlotte

DUPERRON-LAVERTU.

2 Jean Guil- (1)	M. Mad. Simoneau
Josette	S.H. 1784
W Mada,	Jos. Goulet S.G. 1810
	Jos. Labrecque S.M. 1818
M D (1)	Marg. Couture Lévis 1805
M. Rosalie (1)	J.B. Bergeron B. 1846
4 Louis	Marie Vermet
	Frs. Roberge S.H.1810
Louis	
Olivier	
E THVIER	

5 Louis 6 Jean (4) Genev. Daniau S.H.1805 (4) Thècle Ferland 1809 Ant. Godbout S. L. 1859 2° Régis Leblond S. L. 1870 Louis Ruel S. Chs. 1824 (4) Angèle Daniau S.F. 1817 Reine Reine Le même 7 Olivier

DUPILE.

1 René	Anne Lajoue Pte. Tremb	ole
René Geneviève Françoise Le même	Jacq. Vermet S. Aug. 17 J. B. Charron " 17 Mathieu Coté S.P. 17 2º Jean Bussière " 17	82 06 10 10
Thérèse M. Françoise Augustin	Jean Gosselin " 17 J. B. Michaud	

Augustin (1) Fse. Hébert Marie Dorothie S.P. 1719 Frs. Langlois Frs. Tailleur Thérèse 1741 1749 Marguerite. Madeleine Pierre Tailleur Jacq. Noël 1749 Augustin 1757 Pierre

Augustin Angélique (2) Angé Coté Jos. Nolin S.P. 1748 11 Marie 1776 Thérèse Prisque Plante 1776 Augustin Ant. Paradis Le même François Agathe Nolin " 1768

Pierre Geneviève (2) Genev. Tailleur Que. 1751 Pierre Richard S.P. 1779 Ls. Noël S.L. 1788 Madeleine Augustin

Augustin Therèse (3) Thérèse Nolin Cécile Pierre Dorval " 1800 Jean Quemeneur " 1818 Augustin Joseph

François Thérèse (3) Genev. Clussau S.P. 1799 Marguerite M. Henriette Ls. Noël 1820 11 Chs. Maranda 1824 11 Angélique Frs. Aubre | 1829 Isaac Gourdeau | 1833 Le même Joseph Felicité Bernier ir 1819 Augustin Marguerite

(4) M. Ls. Forgue S.F.B. 1808 Chs. CoutureS. H. Lévis1828 Chs. Baillargeon S.F. 1814 (5) M. Fse. Noël S.P. 1804 Jos. Maranda 11 1822

J. B. Tremblay " 1865

Augustin Françoise Sophie 9 Joseph 10 Joseph Jean Gourdeau (5) M. Mad. Greffart S.F.1809
(6) Théotiste Chatigny
S.P. 1844 Marie Célina

DUPONT.

Françoise

1 François Marie Susanne Jarel C.R. 1663 François Germain Deblois S.F. 1696 Jean Baptiste

DUPONT.

	Louis			
2	François (1)	Marg. Rousseau	S.F.	1688
	M. Madeleine	Chs. Cochon	11	1715
3	Jean Baptiste (1)	Marie Deblois	11	1695
	Jean Baptiste			
	François			

4 Louis (1) Jeanne Paradis S.P. 1701 J. B. Martineau S. Frs. 1728 Marie Anne Marc Jean Baptiste

(3) Marie Buteau S.Frs. 1726 Jean Baron " 1754 5 François Madeleine Toussaint

Toussaint
François
6 Jean Baptiste (3) Marie Leblond S.Frs. 1723
7 Jean Baptiste (4) Genev.L'heureux S.F. 1736
Geneviève Aug. Vériel S.F.S. 1755
Marie Thérèse J. B. Chabot 1762
Marie Josette Clement Langlois 1765 Joseph

Jean Baptiste (4) Marthe Gagné S.Frs. 1731 8 Marc Louis

M. Mad. Guignard J. B. Girard S.M. 1769 (5) Mad. Marseau S.Frs. 1758 Jos. Gagné S.F. 1804 Jean Baptiste Madeleine 10 François

Marguerite François (5) Genev. Dompierre 11 Toussaint

S.Frs. 1761 12 Jean Baptiste (7) Josette Théberge • 1773 M. Marguerite J. B. Marseau S.M. 1808 Pierre François André Joseph

Le même Marie Boissel S.Chs. 1807 Thomas Dion S.Chs. 1826 Marie 13 Joseph (7) Marie Labrecque .. 1775 14 Louis Jean Baptiste (8) Josette Caron S. Anne 1765

(10) Mad. Dion 15 François S.Frs. 1810 François

16 Pierre (12) M. Fse. Coté (12) Cath. Boissel S.M. 1804 S.Chs. 1807 17 André André

18 François (12) Marie Fradet S.M. 1809 Aug. Cochon (12) Jean Gagnon Marie S.M. 1841 Sophie Pierre François

(12) Angé Boutin 19 Joseph S.J. 1818 (14) Susanne Racine 20 Jean Bapt.

S. Anne. 1832 Ed. Elz Métayer S.F. 1869 (15) Josette Asselin S.Frs. 1842 Philomène 21 François

(17) Julie Cochon S.Chs. 1841 (18) Lucie Gautron S.M. 1844 (18) Angèle Fortier S.M. 1845 22 André 23 François 24 Pierre

DUPRAC-DUPRAT.

1 Jean Robert Marg. Cochon René

(1) Genev. Gosselin S.P. 1716 M. Ls. Dupart 2 René 3 Etienne Louis Le même Reine Provost

(3) Marie Bilodeau S.G. 1826 Louis 5 Stanislas Julienne Canac S.F. 1838

DUPRÉ.

1 Jean Baptiste Cath. Brouage Juchereau Duchesnay Catherine S.P. 1778

DUPRÉ.			DU	QUET.
2 Martinal Marie Solège-Bayoni	ne	Cécile		Chs. Morin S H. 1803
Sauveur (2) Angèle Gautron S.M	1840	Ignace Roch		
Le même Marg. Gagnon S.M		Etienne	(4)	Marie Gontier S.Chs. 1767
DUPUIS-ST. MICHEL.		Catherine		J. B. Mercier S. Chs. 1810
		Gabriel		
1 Louis M. Chs. Fontaine S.J Marguerite Gab. Blouin S.J		Thomas Etienne		1919
M. Charlotte Etn. Turcot S.J		Joseph	(5)	Angé Gosselin S.Chs. 1812 Mad. Terrien S.Chs. 1828 M. Being Jalbert S.H. 1800
Louis Joseph	A	Le même François		Mad. Tellion a II Ison
François	9	Joseph	(6)	M. Reine Jalbert S. H. 1796 Marg Mimaux S. Chs. 1796 Prudent Lainé S. H. 1819
	. 1808	Marguerite Joseph		
Marguerite Geo. Hèlie S.J	. 1844 10	Ignace	(6)	Eliz. Pouliot S.Chs. 1817 Jos. Rouleau S.Chs. 1847
Marie Louise Michel Fradet S.J Louis	. 1858	Henriette Pierre		
Joseph	4	Ignace	(6)	Marie Morisset S.H. 1810 Marg Gosselin S.Chs. 1796
François 3 Joseph (1) M. Ls. Lefebvre S.J.		Roche Etienne	(7)	
Le même Marie Delage S.J. Cécile F. X. Théberge S.J.	1822	Marguerite Mathilde		Jean Royer S. Chs. 1822 Ant. Turgeon S. Chs. 1822 S. Chs. 1825 S. Chs. 1825 S. Chs. 1825
Julie Ls. Bourbeau S.J.		Catherine		Ant. Turgeon S. Chs. 1825 Etn. Gouture S. Chs. 1829 Ls. Audet S. Chs. 1829
Joseph Paul	NE FILTE	Césarie Delphine		Jacq. Labrecque Che 1837
Gabriel	1000	E Blanca March		S. Chs. 1850
4 François (1) M. Jos. Lefebvre S.J. 5 Louis (2) Eliz. Jahan S.J.	1825	Archange Alexandre		Frs. Paquet S.Ch.
Elisabeth Jean Plante S.J.	. 1863	Isidore	(=)	Marg. Marseau S.M. 1814 Laurent Noël S.M. 1852
6 François (2) Flavie Lemelin S. Frs Le même Cécile Hèlie S. J.	1855	Gabriel Marguerite	(7)	Marg. Marseau S.M. 1852 Laurent Noël S.M. 1852
7 Joseph (2) Henriette Blouin S.J.	1851	Vilmère Jean		
8 Joseph Judith Grondin S. Marie.		Alexandre	(7)	Angé Audet S.Chs. 1809 Frs. Gouture S.Chs. 1832 S.Chs. 1839
François M. Pre. Coté Thomas	14	Angélique Thomas	(7)	Molania Cochon D. 1829
9 Joseph (3) Luce Blouin S.J.	1852 15	Loseph	(9)	Mélanie Cochon S.M. 1829 Adé Guénet Lévis 1829 Marie Bernier S.Chs. 1852 Marg. Lenelin S.Chs. 1852
10 Paul (3) Vitaline Gontier S.J. 11 Gabriel (3) Marie Descombe S.J.		Pierre Ignace	(10)	Marie Bernier S. Chs. 1852 Marg. Lemelin S. Chs. 1822 Rosalie Nadeau S. Chs. 1824
	1854 18	Alexandre	(11)	Marg. Lenelin S.Chs. 1822 Rosalie Nadeau S.Chs. 1824 M. Anne Pepin S.Chs. 1834 Marie Languedor
DUQUET.		Isidore Pierre		Mania Languedor
ABIT OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY.		Le même		Euphrosine Bacques, 1840
1 Jean Cath. Ursule Amiot Pte. Tremb	s. 21	Vilmère	(12)	DL: Lambro Bussier 4861
Rosalie Ign. Carrier Lévis. Jean Baptiste				Rose Picard S. Chs. 1862
Gabriel	S and codes	Jean	(12)	Rose I learer
2 Jean Baptiste (1) Genev. Hallé Lévis. 3 Gabriel (1) Genev. Hallé Lévis.			DIII	RAND.
Gabriel	AL .			
Le même M. Mad. Grondeau Lévis.		Pierrre		M. Jos. Robichard Cap. S. Ign.
4 Gabriel (3) Marie Lis B.	1739	Jacques		
Geneviève Jean Rouleau S.Chs. Gabriel	1700	Abraham Amable		M. Agathe Roy S.V. 1791
Joseph	2.	Jacq. Abr'm	(1)	M. Agathe Roy
Etienne 4 Gabriel (4) M. Genev. Boissonnes	u ,	Jacques		a V. 1790
Louise J. B. Fortier S.Chs.		Amable		III. I No. 100
Ursule Frs. Collet S.Chs.	1794 4 .	Amable	(2)	Marg. Bilodeau S.Frs. 1821
Ursule 2° Frs. Nolin S.G. Ursule 3° Amb. Colombe	1814	Amable		4092
S.Chs.	1835 5	Jacques	(2)	M. Ls. BonneauS. F. 1859
Marie Pierre Roger S.Chs. Angèlique Amb. Audet S.Chs.		Amable François	(4)	Mario Candin
Angèlique 2° Gervais Lacasse		François		St. Lazare
Joseph S.G.		Jean Jean		1290
6 Joseph (4) Cécile Gontier S.Chs.	1767 9 1	François	(7)	Trecords and the State of the S
Marguerite Jacq. Lefebvre S.H. Joseph		Sophie Antoine		1050
François Le même M. Ls. Poliquin S. Chs.	10 .	Jean	(8)	Angèle Coté Désanges Roy S. Chs. 1849 S. V. 1849
21. 13. 1 onquino. Ons.	11 2	Litoine	(0)	Comme
	A COLUMN			

DUSSAUT-LAFLEUR.

1 Elie Pierre	Mad. Nicolet	Que. 1663
Charles Jean		
François 2 Pierre		

(1) Marie Rouleau 3 Jean François (1) Mad. Bourassa Levis 1692
Madeleine F. X. Couture Que. 1687 Pierre Jean

4 Charles (1) Henriette Balan S.M. 1693 5 Pierre

(3) Genev. Huart (3) Ange Huart 6 Jean Levis 1728 Geneviève Jacq. Leclair Jos. Poiré Marie Balan Levis 1758 Françoise S.Chs. 1778 Jean Marguerite

Paul Blais Jean Baptiste S.Chs. 1777 Elénore Pagé Aug. Lepage Adé Talbot Malvina S.Frs. 1856 Marcel Charles

10 Charles (9) Césarie Pigeon S.V. 1860

DUTILE.

1 Antoine (1) Genev. Delisle Antoine

Antoine (1) Ursule Lefebvre E. M. 1740 Frs. Gosselin B. 1763 Marie Marie Anne Michel Garant S.M. 1773 Antoine François Michel

Antoine (2) Marg. Adam
Pierre Chiasson
Jean Pouliot
S.G. 1787
S.G. 1795 Angèle Madeleine Marie Julie S.G. 1808 Jos. Rousseau Math. Jean Béchard S.G. 1810 Antoine

Jean Jacques Pierre Michel

(2) Marie Gosselin S.M. 1772 Francois M. Jos. Boulet S.F.S. 1770 Pierre Blais Bert. 1798 Marie Thécle Marie Louise Ant. Bernard Frs. Lejeune Charlotte Bert. 1801 S.G. 1803 S.G. 1827 Charlotte .Josette 2° Jean Labbé Jean Baptiste Frs. Lejeune S.G. 1807

Antoine Marguerite (3) Josette Guay S.G. 1797 Jacques Etienne Roy S.G. 1820 Jean (3) Marie Gagné S.H. 1806 Marguerite Marie Giguère S.G. 1799 Pierre

Marie Giguere
Pierre Mercier
1828
M. Ls. Delisle
S.H. 1807
Ange Monmeny
S.G. 1810
M. Chs. Blais
Bert. 1807 Marth 9 Jean Baptiste (5) Le même 10 Joseph Julie Goulet S.Chs. 1840 Rosalie Daniau

EMOND.

1 René M. Madeleine Marie La Fay Nicolas Dupuis Qué. 1663 Jean Pruneau S. Frs. 1691 Frs. Bretonnet S. F. 1706 Susanne Anne Robert René

Robert François (1) Cath. Dompierre S.Frs. 1694 Michel Gervais Jean Ignace

EMOND.

(1) Louise Senelle 1697 3 René M. Charlotte Marie Dompierre S.Frs.

3A René Louise Picard François Jos. Gendron Bert. 1730 (2) Anne Guimon S. Frs. 1717 Jean

Jean

Francois 5 Francois (2) Fse. Asselin S.Frs. 1727 Joseph

Louis Jean Marie 6 Michel Agathe Ginchereau S.Frs. 1728 S.Frs. 1753 1755 Jos. Coté Thècle

Jos. L'heureux Ls. Gagnon 0 Louise Madeleine 1762 11 Michel Le même Marg. Gagnon S. Frs. 1762 (2) Louise GuimonS. Annel731

Gervais Denis Gagné S.Frs. 1746 Mad. Mercier "1764 (2) Angé Barret S.Anne 1734 Marie Louise Le même Ignace Jean

(4) Genev. Bilodeau S. Frs. 9 Jean

Louis Pepin 1757 Madeleine 1761 1748 Ls. Boissieu Genevieve 11 Genev. Gendron Le même Marie Josette M. Elizabeth Jean Lescabiet Ignace Caron $\frac{1775}{1776}$ 11 S.J. 1792 Pierre Picard Charlotte

Jean Baptiste (4) Eliz. Gendron S.Frs. 1741 Jos. Plante " 1765 Ls. Miray " 1770 10 Francois Isabelle Marie Louise Marie Josette S.F.S 1781 Frs. Dalaire Joseph

Louis Marie Blanchard Acadie 11 Jean Pierre

Joseph (5) Marie Jolin S.Frs. 1755 Marg, Gagnon "Marg, Gagnon "M. Jos. Boissonneau S. J. 1757 Le même 1756 13 Louis

Jos. Lainé Frs. Turcot S.J. 1782 " 1785 S.J. 1761 Marie Josette Ange Asselin 14 Jean Marie (5) Geneviève Michel Paquet " 1790 " 1794 Marie Ls. Cochon Le même Cécile Leclaire S.L. 1773

Joseph 15 Michel (6) Angé Coté S.P. 1753 S.Frs. 1787 Angélique Ls. Baugy Jean Baptiste

Michel 16 Jean (8) Félicite Gagnon S.Frs.1765 17 Jean Baptiste (9) M.Théele Guion S.Frs.1776 M. Charlotte Aug. Labbé S.Frs.1799

François Georgine Picard S.J. 1791 Le même 18 Joseph M. Jos. L'heureux S. Frs.

S.Frs. 1800 M. Charlotte Jos. Dalaire Jos. Potin Marie S.J. 1793 Geneviève Etn. Dalaire 11 1795 Joseph Augustin

M. Vict. BonneauS.J.1819 Le même (10) M. Bugitte Guion S. Frs. 19 Louis

20 Jean Pierre (11) Thérèse Fradet S.V. 1767 Marie Josette Jos. Gautren G.V. 1767 Marie Josette Thérèse Jos. Gautron S.M. 1788 Jos. Paquet Bert. 1793 Bert. 1793 Felix Gautron " 1798 J. B. Letourneau " 1800 Françoise Marguerite

Pierre 21 Michel

EMOND.

(15) Eliz. Gosselin S.H. 1781

	Marie Louise	e	Frs. Leblanc S.Frs. 1804
	Marie		Frs. Leblanc S.Frs. 1804 Frs. Dion " 1822
	T lette		av dat l
	Jean Baptist Michel	e	NAME OF THE OWNER OWNE
	Augustin		
22	Joseph	(14)	M. Angé Cochon S.J. 1799 Gab. Blouin " 1822
	Marie		Gab. Blouin " 1822 Jos. Dion " 1827 Jos. Dalaire " 1832
	Madeleine Catherine		Jos. Dion " 1827
	Catherine		Jos. Dalaire " 1832
	Joseph Jean		Maria Caracteria Carac
23		(15)	M. Fse. Plante S.J. 1794
	tiste		
24	François	(17)	M. Mad. L'heureux
	NT X7:-4-:		S. Frs. 1805
	Voneranda		Pierro Régume 1823
	Catherine		Etn. Drouin " 1837
	Luce		Magl. Morin " 1843
	Ursule		Chs. Dompierre 1827 Pierre Réaume 1833 Etn. Drouin 1837 Magl. Morin 1843 J. B. Laurent 1853 J. B. Ginchereau 1859
	Marie François		J. B. Ginchereau " 1859
	Tançois La mêma		Eliz. Giguère S. Anne 1837
	Le même		Eliz. Giguère S. Anne 1837 M. Ls. Unity McLean
			S. Frs. 1840
25	Joseph	(18)	M. Angé Guion S. Frs. 1789
	M. Victoire		Jos. Verret S.J. 1826
96	Augustin	(18)	Cath. Marseau S.J. 1794
20	Marguerite	(10)	Henri Dalaire " 1812
	Catherine		Henri Dalaire " 1812 Frs. Plante S.F. 1818 Marie Gaulin S.Frs. 1804
	Le même		Marie Gaulin S.Frs. 1804
27	Joseph	(90)	Thècle Daniau Bert. 1798 Jean Baptiste " 1830
21	Luce	(20)	Jean Bantiste 1830
	Pierre		o can Dapuiste ii 1000
	Joseph		AND THE
	Basile		7.1 0 11 0 7 1000
28	Pierre	(21)	Brigitte Gaulin S.Frs. 1806
	Marie		Jaca Dion " 1835
	Hombeline		Ed. Filion " 1835 Jacq. Dion " 1835 Ls. Marseau " 1843
	Emérentienn	e	Jean Marseau " 1853
-00	Augustin	(01)	M. T. D. J.
29	Michel	(21)	M. Ls. Baudouin S.Frs. 1807
	Marie Julie		Amable Hébert " 1840
	Michel		2200010 11 2010
30	T T		
00		(21)	Josette Pepin S.F. 1814
	tiste	(21)	AND THE RESERVE OF THE PARTY OF
	tiste Adélaïde François X au	vier	David Asselin S.Frs. 1857
31	tiste Adélaïde François Xav Augustin	vier (21)	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822
31	tiste Adélaïde François Xav Augustin	vier (21)	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822 Angé Miville
31	tiste Adélaïde François Xav Augustin Jean Baptist	vier (21)	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822
31 32	tiste Adélaïde François Xav Augustin Jean Baptist Henri	vier (21)	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822 Angé Miville Cap. St. Ign.
31 32	tiste Adélaïde François Xav Augustin Jean Baptist Henri Pierre	vier (21)	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822 Angé Miville Cap. St. Ign. Julie Dessaint S.P.S.
31 32	tiste Adélaïde François Xav Augustin Jean Baptist Henri	vier (21)	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822 Angé Miville Cap. St. Ign. Julie Dessaint S.P.S. Magloire Bilodeau
31 32 33	tiste Adélaïde François Xav Augustin Jean Baptist Henri Pierre Geneviève	vier (21)	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822 Angé Miville Cap. St. Ign. Julie Dessaint S.P.S. Magloire Bilodeau S.M. 1847
31 32 33	tiste Adélaïde François Xav Augustin Jean Baptist Henri Pierre Geneviève Joseph	vier (21)	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822 Angé Miville Cap. St. Ign. Julie Dessaint S.P.S. Magloire Bilodeau
31 32 33	tiste Adélaïde François Xav Augustin Jean Baptist Henri Pierre Geneviève Joseph Joseph	vier (21) se	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822 Angé Miville Cap. St. Ign. Julie Dessaint S.P.S. Magloire Bilodeau S.M. 1847 Eliz. Fauchon S.J. 1835
31 32 33	tiste Adélaïde François Xav Augustin Jean Baptist Henri Pierre Geneviève Joseph Joseph Jean	vier (21) se	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822 Angé Miville Cap. St. Ign. Julie Dessaint S.P.S. Magloire Bilodeau S.M. 1847 Eliz. Fauchon S.J. 1835 Justine Dalaire S.J. 1838
31 32 33 34 35 36 37	tiste Adélaïde François Xav Augustin Jean Baptist Henri Pierre Geneviève Joseph Joseph Jean François Augustin	(21) (22) (22) (24) (25)	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822 Angé Miville Cap. St. Ign. Julie Dessaint S.P.S. Magloire Bilodeau S.M. 1847 Eliz. Fauchon S.J. 1838 Justine Dalaire S.J. 1838 Marie Drouin S.F. 1843 Louise Plante S.Frs. 1828
31 32 33 34 35 36 37 38	tiste Adélaïde François Xav Augustin Jean Baptist Henri Pierre Geneviève Joseph Joseph Jean François Augustin Joseph	(21) (22) (22) (24) (25) (26)	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822 Angé Miville Cap. St. Ign. Julie Dessaint S.P.S. Magloire Bilodeau S.M. 1847 Eliz. Fauchon S.J. 1835 Justine Dalaire S.J. 1838 Marie Drouin S.F. 1843 Louise Plante S.Frs. 1828 Marie Marseau S.Frs. 1828 Marie Marseau S.Frs. 1831
31 32 33 34 35 36 37 38 39	tiste Adélaïde François Xav Augustin Jean Baptist Henri Pierre Geneviève Joseph Joseph Jean François Augustin Joseph Pierre	(22) (22) (22) (24) (25) (26) (27)	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822 Angé Miville Cap. St. Ign. Julie Dessaint S.P.S. Magloire Bilodeau S.M. 1847 Eliz. Fauchon S.J. 1835 Justine Dalaire S.J. 1838 Marie Drouin S.F. 1843 Louise Plante S.Frs. 1821 Raire Marseau S.Frs. 1831 Reine Roby S.G. 1824
31 32 33 34 35 36 37 38 39	tiste Adélaïde François Xav Augustin Jean Baptist Henri Pierre Geneviève Joseph Joseph Joseph Jean François Augustin Joseph Pierre Basile	(22) (22) (22) (24) (25) (26) (27)	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822 Angé Miville Cap. St. Ign. Julie Dessaint S.P.S. Magloire Bilodeau S.M. 1847 Eliz. Fauchon S.J. 1835 Justine Dalaire S.J. 1838 Marie Drouin S.F. 1843 Louise Plante S.Frs. 1828 Marie Marseau S.Frs. 1828 Marie Marseau S.Frs. 1831
31 32 33 34 35 36 37 38 39 40	tiste Adélaïde François Xav Augustin Jean Baptist Henri Pierre Geneviève Joseph Joseph Jean François Augustin Joseph Pierre	(22) (22) (22) (24) (25) (26) (27)	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822 Angé Miville Cap. St. Ign. Julie Dessaint S.P.S. Magloire Bilodeau S.M. 1847 Eliz. Fauchon S.J. 1835 Justine Dalaire S.J. 1838 Marie Drouin S.F. 1843 Louise Plante S.Frs. 1821 Raire Marseau S.Frs. 1831 Reine Roby S.G. 1824
31 32 33 34 35 36 37 38 39 40	tiste Adélaïde François Xav Augustin Jean Baptist Henri Pierre Geneviève Joseph Joseph Jean François Augustin Joseph Pierre Basile Michel Joseph Augustin	(22) (22) (22) (24) (25) (26) (27) (27) (27)	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822 Angé Miville Cap. St. Ign. Julie Dessaint S.P.S. Magloire Bilodeau S.M. 1847 Eliz. Fauchon S.J. 1838 Marie Dalaire S.J. 1838 Marie Dalaire S.F. 1843 Louise Plante S.Frs. 1828 Marie Marseau S.Frs. 1831 Reine Roby S.G. 1824 Sophie Wells Bert. 1830
31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 40 42	tiste Adélaïde François Xav Augustin Jean Baptist Henri Pierre Geneviève Joseph Joseph Jean François Augustin Joseph Pierre Basile Michel Joseph Augustin François	(22) (22) (22) (24) (25) (26) (27) (27) (27) (28)	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822 Angé Miville Cap. St. Ign. Julie Dessaint S.P.S. Magloire Bilodeau S.M. 1847 Eliz. Fauchon S.J. 1835 Justine Dalaire S.J. 1838 Marie Drouin S.F. 1843 Louise Plante S.Frs. 1828 Marie Marseau S.Frs. 1831 Reine Roby S.G. 1824 Sophie Wells Bert. 1830 Angéle Wells Bert. 1833 Marie Lemelin S.Frs. 1843
31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 40 42	tiste Adélaïde François Xav Augustin Jean Baptist Henri Pierre Geneviève Joseph Joseph Jean François Augustin Joseph Pierre Basile Michel Joseph Augustin	(22) (22) (22) (24) (25) (26) (27) (27) (27) (28)	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822 Angé Miville Cap. St. Ign. Julie Dessaint S.P.S. Magloire Bilodeau S.M. 1847 Eliz. Fauchon S.J. 1835 Justine Dalaire S.J. 1838 Marie Drouin S.F. 1843 Louise Plante S.Frs. 1828 Marie Marseau S.Frs. 1821 Reine Roby S.G. 1824 Sophie Wells Bert. 1833 Angéle Wells Bert. 1833
31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 40 42	tiste Adélaïde François Xav Augustin Jean Baptist Henri Pierre Geneviève Joseph Joseph Jean François Augustin Joseph Pierre Basile Michel Joseph Augustin François	(22) (22) (22) (24) (25) (26) (27) (27) (27) (28)	David Asselin S.Frs. 1857 Thérèse Lemelin S.L. 1822 Angé Miville Cap. St. Ign. Julie Dessaint S.P.S. Magloire Bilodeau S.M. 1847 Eliz. Fauchon S.J. 1835 Justine Dalaire S.J. 1838 Marie Drouin S.F. 1843 Louise Plante S.Frs. 1828 Marie Marseau S.Frs. 1831 Reine Roby S.G. 1824 Sophie Wells Bert. 1830 Angéle Wells Bert. 1833 Marie Lemelin S.Frs. 1843

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

44	François	(30)	Eléonore LepageS. Frs. 1856
	Xavier Henry Joseph	(32)	Eliz. Morin S.F.S. 1841 Eulalie Peltier S.L. 1858

EMOND.

(34) Eulalie Petter Marg. Audet 1871 (40) Vitaline Bernier S. Chs. 1858 (42) Cath. Gagnon S. F. 1849 te Séraphine Hamel Emélie Gobeil S. J. 1856 47 Michel 48 François (4 49 Jean Baptiste Le même

ENOUF.

Le même

1 Guillaume Jean

2 Charles Elizabeth Marguerite Louise Adélaïde Sophie	Louis Fournier Pierre Bouchard Pierre Chabot Jean Marie Maupas B. 1827 Pierre Roy J. B. Dion " 1829 J. B. Dion
Jean Charles Abraham 3 Charles	(2) Esther Labrecque B. 1832 1858

M. Adélaïde 4 Abraham 5 Jean Maxime Couillard ". 1838 (2) Seconde Fiset (2) M. Desneiges Turgeon S.M. 1838

Ambroise Bergevin Beauport 1694

FALARDEAU.

	Guillaume	
	René	
	Louis François	21
2	Jean (1)	Marie Bélanger Chs. Bourg 1781
3	Guillaume	Jeanne Renaud Bourg 1715
	Madeleine	Ls. Jacques Chs. Bourg 1762
	Jean	
	Réné	1 3
4	Réné	M. Chs. Renaud Chs. Bourg 1727
	Madeleine	J. B. Custos Bourg 1722
5	Louis François	Eliz. Gervais Chs. Bourg 1721
C		
7	Jean (3)	Mad. Bédard Bourg 1741
-	Jean (5)	Mad. Bédard Chs. Bourg 1744 Alavis Boiyin S.P. 1788
	Madeleine	Alexis Boivin
8	Réné (3)	Alexis Boivin Marie Beaumont Chs. Bourg 1740 Chs. Bov. 1783 Jacq. Corriveau S. V. 1783 2º Jean Frs. Hélie S. V. 1788
	M. Geneviève	Jaca Corriveau S. V.
	M. Geneviève	Jacq. Corriveau S. 2º Jean Frs. Hélie S.V. 1788
	A.A. C. CIIC VIOVO	S. V.

FAUCHER.

	-09
1 Charles	Louis Cotin Pierre Tangué S.M. 1793
Marguerite	Pierre Tangue
Charles	mort
2 Joseph	Mad. Morin Beauport
Basile	
3 Charles (1)	M. Genev. Casault 1795 S. Tho 1823 Jos Furois S.M. 1824 Fra Talbot S.M. 1824
	S. S.M. 1824
Marie Julie	Jos Furois S.M. 182
M. Geneviève	
Marie Louise	Eustache Forgues S.M. 1824
	S.M. 1839
M. Sophie Emélie	Ls Fontaine LS.M. P.
M. Sophie Emélie	Eustache Forgues M. 1827 S. M. 1827 Ls Fontaine S. M. 1839 2° Paul Latouche S. M. 1839

EALIGHED	MEDI AND		
FAUCHER.	FERLAND.		
George	Pierre Jos. Gontier S.Chs. 1782 Etienne		
Narcisse	6 Jean (2) Marie Paquet S.F. 1741		
Ch. 1 Mad. Dissonnet S. W. 1820	Thérèse Frs. Gosselin S.L. 1773		
6 George Vve de Geo. Coté	Benoit 7 François (2) M. Fse Fortier S.J. 1735		
Henrick (3) M. Ls. de Viller	S.H.		
Louise Elzéar Chamberland S.M. 1861	Geneviève Ls. Audet S.Chs. 1762 Geneviève 2° Ant. Blanchet S.H. 1783		
7 Narojas Pierre Clément S.M. 1862	Le même Eliz. Boulet Lévis 1755		
tatoroior que.	8 Gabriel (2) Mad. Goulet S.P. 1747 9 Joseph (2) M. Anne Ratté S.F. 1753		
FAUCHON.	10 Jean Baptiste (3) Hélène Crépeau S.P. 1732		
1 Jean Anne Lereau, év.	Rénée Jean Noel S.P. 1754 Marie Thérèse Jos. Coté S.P. 1765		
Alexie d'Avranches	Marie Thérése 2° Pierre Cinquars		
² Alexis	Marie Hélène Jos. Grenier S.P. 1782 S.P. 1770		
Mario Josette Jos. Chouinard S.P.S. 1780	Marie Thècle Frs. Simart S.P. 1772		
	Jean Pierre		
Jos. Quemeneur	11 Gabriel (4) Josette Dorval S.P. 1750		
Marquorit S.P.S. 1792	12 Pierre (4) Josette Roberge 1785 Marie Josette Bénoni Fontaine S.H. 1804		
Joseph 2º Jos. Leblond S. P.S. 1806	Thècle Jean Duperron " 1809		
3 Joseph (2) Genev. Fournier	Reine Pierre Isabel " 1815		
General S.F.S. 1800	Joseph Pierre		
Francoise 5. D. Hebruit 5.0. 1020	13 Frs. Gabriel (4) Genev. Cotin S.V. 1780		
Elizabeth Joseph Frs. Lebrun S.G. 1827 Joseph S.J. 1835	14 Louis, (4) Angèle Montigny S.P.1773 Jean		
10777	15 Gabriel (4) Thérèse Guay Lévis 1786		
4 Joseph 5 Louis (3) Anastasie Boutin S.V. 1826 (3) Thiotist Finds S.C. 1899	Marguerite Chs. Vérieul S.H. 1806 François		
Marie (3) Théotiste Fradet S.G. 1828	Gabriel		
	16 Pierre (5) Marg. Cochon S.Chs. 1764 17 Etienne (5) Marg. Gontier 1774		
FERLAND.	Marie Frs. Terrien " 1794		
1 François Jeanne Fse Milois	18 Benoit (6) M.Pélagie Dorval S.P.1772 19 Jean (10) M. Josette Noël 11 1761		
Margnesia S.F. 1679	Pierre		
	Jean Baptiste Louis		
Maduleine Mathieu Blouard S.P. 1707	20 Pierre (10) M. Jos. Plante S.P. 1771		
Ursule 2º Jean Bergeron S.P. 1711 Ursule 2º Jean Peltier S.P. 1710 2º Fyr Chelet S.P. 1720	Agathe Paul Paradis 11806 Josette Jos. Marie Gagnon 11808		
Jean Banda 2 Frs. Chabot S.F. 1750	Catherine Olivier Goulet " 1812		
E-stel	M. Angélique Prisque Roberge " 1819 Laurent		
François François Maria (1) Anne Goulet S.P. 1708	Ambroise		
	Louis Romain		
Marie D Paul Bussière S.P. 1744	Olivier		
	Pierre A Pierre (12) Josette Côté S.H. 1814		
Joseph Gabriel	B Joseph (12) Genev. Nadeau " 1814		
François	21 Guillaume Angé Matte Angèlique Etn. Denis S.Chs. 1782		
3 Jean Renti	22 Jean Genev. Gosselin S.P. 1803		
Madeleine Michel Montigny	Dorothée Ls. Gendreau (1831) Marie Reine Etn. Poulet (1835)		
Genev: 2 S.P. 1730	Jean		
Jean Baptiste Gabriel (1) Marg Coulet S.P. 1746	Edouard A Gabriel (15) M. Anne Joneas S.H. 1810		
Gabriel W. (1) Marg. Goulet S.P. 1719	23 JeanBaptiste(19) M. Angé Blouin S.J. 1786		
	Josette Chs. Paradis S.P. 1810 Josette 2° Chs. Aubin 1824		
Gabriel Pierre	Angélique Pierre Trudel " 1811		
Le mêm -	Marie Anne J. B. Langlois 11815 Rose Jos. Gosselin 11818		
M. Mad Jos. Gosselin S.P. 1765	Rose Jos. Gosselin "1818 Théotiste Laurent Gosselin "1818		
Louis 5 Pierre (2) Common Could C.P. 1773	Etienne		
angelia (4) Genev. Goulet S.P. 1742	Jean Baptiste 24 Louis (19) Marg. Deblois		
Schevier os. douby S.Chs. 1112	Marie Thérèse Jos Drouin S.Frs. 1811		
Aug. Mercier S.Chs. 1775	Alexis		
10-	~2		

FERLAND.

	F	ER	LAND.		
	T				
0.	Louis	10)	Marg. Mirand	u D	7000
20	Pierre (19)	Marg. Mirand	S.P.	1803
	Marie Edilire		Moïse Poulin	11	1843
	Victor.				
00	François		1		1
26	François	15)	Anastasie Nadea	u	
			S. Marguerite	S.H.	1808
	François		M. Thérèse Parac		-
27	Laurent (20)	M. Therese Parac	iis	
				S.P.	
	Marie Esther		Jean Roberge	11	1852
	Flavien			1	
28	Louis (20)	Marie Goulet Angé Thivierge Marie Vézina	11	1819
29	Romain (20)	Angé Thivierge	in	1824
30	Olivier (20)	Marie Vézina	11	1825
	Pre. Chrysolog	rue			V.P.S.
31	Ambroise (20)	Angèle Vézina Eusèbe Asselin	11	1831
	M. Domitille		Eusèbe Asselin	11	1862
	Narcisse				
32	Pierre (20)	Angèle Plante		
	Marcelline	-	Adrien Cantin	S.P.	1841
33	Jean		Adrien Cantin M. Félicite Gend	reau	TRANSPORT
	THE PERSON NAMED IN		AND 1915 BUILDING	S.P.	1832
	Angé Colette		Pre. Chrysologue	Fer	lant
	0		Journal	S.P.	1852
	M. Delphine		Chs. Alfred Mara	anda	
			Frs. Paradis	S.P.	1856
	Marie		Frs. Paradis	11	1857
	Jean Pie				The second
34	Edouard (22)	Marcelline Parad	is	1
			M. Anne Poulin	S.P.	1840
35	Jean Baptiste(23)	M. Anne Poulin	S.F.	1823
	Marie Anne	7	Ignace Plante Frs. Pichet	S.P.	1846
	M. Apolline		Frs. Pichet	11	1855
	Théophile				
	Phydime Aug				
	Jean Baptiste				
36	Etianna (92)	Appolline Gossel	in	200
			Luce Pepin Jean Audet Aug. Beaucher M. Angé Goulet	S.P.	1828
37	Louis (24)	Luce Pepin	S.J.	1815
	Adélaïde		Jean Audet	S.F.	1846
	Luce		Aug. Beaucher	11	1848
	Le même		M. Angé Goulet	S.P.	1836
	Philomène		Alexis Drouin	S.F.	1858
	Alexis				
.38	Alonia /	24)	Marie Goulet	CI D	
	WIGYIS (D.I.	1821
	Marie	THE	Pierre Godbout	5.1.	1821 1846
	Marie	17/3	Pierre Godbout	5.1.	1821 1846
39	Marie		Pierre Godbout Soulange Turcot	"	1846
	Marie Alexis François		Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot	" S.F. S.J.	1846 1835 1859
	Marie Alexis François		Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot	" S.F. S.J.	1846 1835 1859
	Marie Alexis François		Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot	" S.F. S.J.	1846 1835 1859
	Marie Alexis François		Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot	" S.F. S.J.	1846 1835 1859
	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor M. Rosalie	25)	Pierre Godbout Soulange Turcot	S.F. S.J. S.P. S.P.	1846 1835 1859
	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor M. Rosalie Delphine Céli	25)	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl	S.F. S.J. S.P. S.P.	1846 1835 1859 1839 1864
40	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor (M. Rosalie Delphine Céli	(25) na	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl	S.F. S.J. S.P. S.P. ante S.P.	1846 1835 1859 1839 1864 1867
40	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor (M. Rosalie Delphine Céli	(25) na	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl	S.F. S.J. S.P. S.P. ante S.P.	1846 1835 1859 1839 1864 1867
40	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor (M. Rosalie Delphine Céli	(25) na	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl	S.F. S.J. S.P. S.P. ante S.P.	1846 1835 1859 1839 1864 1867
40	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor (M. Rosalie Delphine Céli	(25) na	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl	S.F. S.P. S.P. ante S.P. F.S. S.P.	1846 1835 1859 1839 1864 1867 1840 1840
40	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor (M. Rosalie Delphine Céli Pierre Victor François (Flavien (Ange Elvine	(25) na	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl	S.F. S.P. S.P. ante S.P. F.S. S.P.	1846 1835 1859 1839 1864 1867
41 42	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor M. Rosalie Delphine Céli Pierre Victor François (Ange Elvine Flavien	25) na (26) 27)	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl Cath. Talbot S. M. Ange Vézina Ls. Phéléas Gagn	S.F. S.P. S.P. ante S.P. F.S. S.P. S.P. S.P. S.P.	1846 1835 1859 1839 1864 1867 1840 1840
41 42	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor M. Rosalie Delphine Céli Pierre Victor François Glavien Ange Elvine Flavien Pre. Chry-	25) na (26) 27)	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl	S.F. S.J. S.P. S.P. ante S.P. F.S. S.P. ion S.P.	1846 1835 1859 1839 1864 1867 1840 1866
40 41 42 43	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor (M. Rosalie Delphine Céli Pierre Victor François (Flavien Ange Elvine Flavien Pre. Chry- sologue	25) na 26) 27)	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl Cath. Talbot S. M. Ange Vézina Ls. Phéléas Gagn Angé Colette Fer	S.F. S.J. S.P. S.P. ante S.P. F.S. S.P. ion S.P. clant	1846 1835 1859 1839 1864 1867 1840 1840
40 41 42 43	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor (M. Rosalie Delphine Céli Pierre Victor François (Flavien Ange Elvine Flavien Pre. Chry- sologue	25) na 26) 27)	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl Cath. Talbot S. M. Ange Vézina Ls. Phéléas Gagn	S.F. S.J. S.P. ante S.P. F.S. S.P. s.P. s.P. s.P. s.P. s.P. s.P. s	1846 1835 1859 1839 1864 1867 1840 1840 1866
41 42 43 44	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor (M. Rosalie Delphine Céli Pierre Victor François (Flavien Ange Elvine Flavien Pre. Chry- sologue Narcisse	. (25) ma (26) (27) (30)	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl Cath. Talbot S. M. Ange Vézina Ls. Phéléas Gagn Angé Colette Fer M. Zéloïne Goule	S.F. S.J. S.P. S.P. ante S.P. F.S. S.P. S.P. S.P. S.P. S.P. S.P.	1846 1835 1859 1839 1864 1867 1840 1866
41 42 43 44	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor (M. Rosalie Delphine Céli Pierre Victor François (Flavien Ange Elvine Flavien Pre. Chry- sologue Narcisse	. (25) ma (26) (27) (30)	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl Cath. Talbot S. M. Ange Vézina Ls. Phéléas Gagn Angé Colette Fer	S.F. S.J. S.P. S.P. ante S.P. S.P. S.P. S.P. ion S.P. ct S.P. in	1846 1835 1859 1839 1864 1867 1840 1840 1866
41 42 43 44	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor (M. Rosalie Delphine Céli Pierre Victor François (Flavien Ange Elvine Flavien Pre. Chry- sologue Narcisse (Jean Pie	25) na 26) 27) 30) 31)	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl Cath. Talbot S. M. Ange Vézina Ls. Phéléas Gagr Angé Colette Fer M. Zéloïne Goule M. Célina Gossel	S.F. S.P. S.P. S.P. S.P. S.P. S.P. S.P.	1846 1835 1859 1839 1864 1867 1840 1840 1866
41 42 43 44	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor (M. Rosalie Delphine Céli Pierre Victor François (Flavien Ange Elvine Flavien Pre. Chry- sologue Narcisse	25) na 26) 27) 30) 31)	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl Cath. Talbot S. M. Ange Vézina Ls. Phéléas Gagn Angé Colette Fer M. Zéloïne Goule M. Célina Gossel M. Hombeline A	S.F. S.J. S.P. S.P. S.P. S.P. S.P. S.P. S.P	1846 1835 1859 1839 1864 1867 1840 1866 1852 1860
41 42 43 44 45	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor (M. Rosalie Delphine Céli Pierre Victor François (Flavien Ange Elvine Flavien Pre, Chry- sologue Narcisse (Jean Pie) (Le même	. (25) ma (26) (27) (30) (31) (33)	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl Cath. Talbot S. M. Ange Vézina Ls. Phéléas Gagr Angé Colette Fer M. Zéloïne Goule M. Célina Gossel M. Hombeline A	S.F. S.J. S.P. S.P. S.P. S.P. S.P. S.P. S.P	1846 1835 1859 1839 1864 1867 1840 1840 1866 1852 1860 1862 1869
41 42 43 44 45	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor (M. Rosalie Delphine Céli Pierre Victor François (Flavien Ange Elvine Pre. Chry- sologue Narcisse (Jean Pie Le même Jean Bap- (. (25) ma (26) (27) (30) (31) (33)	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl Cath. Talbot S. M. Ange Vézina Ls. Phéléas Gagn Angé Colette Fer M. Zéloïne Goule M. Célina Gossel M. Hombeline A	S.F. S.J. S.P. S.P. S.P. S.P. S.P. S.P. S.P	1846 1835 1859 1839 1864 1867 1840 1840 1866 1852 1860 1862 1869
40 41 42 43 44 45	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor (M. Rosalie Delphine Céli Pierre Victor François (Flavien Ange Elvine Flavien Pre. Chry- sologue Narcisse (Le même Jean Bap- tiste	. (25) na (26) (27) (30) (31) (35)	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl Cath. Talbot S. M. Ange Vézina Ls. Phéléas Gagn Angé Colette Fer M. Zéloïne Goule M. Célina Gossel M. Hombeline A Flavie Gosselin	S.F. S.J. S.P. S.P. ante S.P. F.S. S.P. oon S.P. lant S.P. in S.P. ubin S.P. ubin S.P. s.P. s.P.	1846 1835 1859 1839 1864 1867 1840 1840 1866 1852 1860 1862 1869
41 42 43 44 45	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor (M. Rosalie Delphine Céli: Pierre Victor François (Flavien Ange Elvine Flavien Pre. Chry- sologue Narcisse (Jean Pie Le même Jean Bap tiste Phydime (1)	. (25) na (26) (27) (30) (31) (35)	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl Cath. Talbot S. M. Ange Vézina Ls. Phéléas Gagr Angé Colette Fer M. Zéloïne Goule M. Célina Gossel M. Hombeline A	S.F. S.J. S.P. S.P. S.P. S.P. S.P. S.P. S.P. S.P	1846 1835 1859 1839 1864 1867 1840 1840 1866 1852 1860 1862 1869 1846
40 41 42 43 44 45 46 47	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor (M. Rosalie Delphine Céli Pierre Victor François (Flavien Ange Elvine Pre, Chry- sologue Narcisse (Jean Pie Le même Jean Bap tiste Phydime Aug.	25) na 26) 27) 30) 31) 33) 35)	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl Cath. Talbot S. M. Ange Vézina Ls. Phéléas Gagr Angé Colette Fer M. Zéloïne Goule M. Célina Gossel M. Hombeline A Flavie Gosselin Luce Philine Gos	S.F. S.J. S.P. S.P. ante S.P. F.S. S.P. S.P. ton S.P. tlant S.P. ts. S.P. ubin S.P. ubin S.P. selin S.P. selin S.P. selin S.P. selin S.P.	1846 1835 1859 1839 1864 1867 1840 1840 1866 1852 1860 1862 1869 1846
40 41 42 43 44 45 46 47	Marie Alexis François Luce Sérénus Victor (M. Rosalie Delphine Céli Pierre Victor François (Flavien Ange Elvine Pre, Chry- sologue Narcisse (Jean Pie Le même Jean Bap tiste Phydime Aug.	25) na 26) 27) 30) 31) 33) 35)	Pierre Godbout Soulange Turcot Pierre Pouliot Rosalie Goulet Frs. Leclaire Jos. Eustache Pl Cath. Talbot S. M. Ange Vézina Ls. Phéléas Gagn Angé Colette Fer M. Zéloïne Goule M. Célina Gossel M. Hombeline A Flavie Gosselin	S.F. S.J. S.P. S.P. ante S.P. S.P. ton S.P. S.P. ton S.P. telant S.P. telant S.P. telant S.P. selin S.P. sellin S.P. selin S.P. seli	1846 1835 1859 1839 1864 1867 1840 1840 1866 1852 1860 1862 1869 1846

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

5-0	EDOUARD VIII, 7.
	RLAND.
49 Alexis (37)	M. Lumena Lamothe S.F. 1857
50 Alexis	Archange Desroches S. Stan.
M. Adelaïde	Frs. Marcellin Noel S.P. 1855
Alexis 51 Alexis (38)	M. Anne Godbout S.P. 1846
52 Serenus (39)	M. Caroline Montigny
	Julie Philomène
55 Alexis (50)	Gagnon S.P. 1856 M. Aglaé Paradis S.P. 1856
FIL	TEAU.
Say V. S. veilled of	GW 1 G 1 Oue, 1666
1 Nicholas Marguerite Susanne Nicholas	Gillette Savard Yves Durocher Jean Mimaux Que. 1666 Que. 1719 S.J. 1698
Gabriel	
Pierre	
Jean Baptiste	
2 Nicholas (1)	Susanne Mourier S.J. 1699 Ese Maillou B. 1699
Le même	Fse. Maillou
Marie Josette	S.V. 1727
Marie Josette	2° Ls. Dubeau S. V. 1734
Marie Josette	3° Chs. Lacasse S.V. 1735
M. Angelique	Pierre Paquet S.M. 1738
Geneviève	Jos. Rov S.M. 1732
M. Françoise	Ls. Paquet S.M. 1739
Susanne	Claude Chauveau Que. 1747
Pierre	Fse. Maillou Pierre Chamberlan S.V. 1727 S.V. 1739 S.V. 1739 S.V. 1739 S.M. 1735 Jean Polequin Pierre Paquet Jos. Roy Ls. Paquet Julien Lavigne Claude Chauveau Que. 1747 Claude Chauveau Que. 1742
3 Gabriel (1)	
Gabriel 4 Pierre (1)	Marie LeRoy _ R 1733
Marie (1)	Marie LeRoy Chs. Boucher B. 1733
Marguerite	Jos. Brunel D. 1754
Marie Marthe 5 Jean Baptiste (1)	Pierre Guay M. Ese LeRoy B. 1721
	M. I se. Lettoj
François Jean Baptiste	Marie Rainville Que. 1736 Marg. Noel S.P. 1749 André Forgue S.M. 1776 Ls. Fortier S.Chs. 1782
6 Joseph (1)	Marie Rainville S.P. 1749
7 Pierre (2) M. Marguerite	André Forgue S.M. 1782
Louise	Ls. Fortier S.Chs. 11
Pierre	1714
8 Gabriel (3)	Génév. Délage S.J. 1744 B. 1750
9 François (5)	Marie Guay
A François Jean Baptiste	M. Fs. Choret
	Chs. Larrivé S.M. 1783
Josette	Chs. Larrivé S.M. 1790 Chs. Couture B. 1760 Marg Guay S. H. B. 1767
10 Jean Baptiste (5)	Chs. Couture Chs. Couture Marg. Guay S. H. B. 1760 Marg. Guay S. H. B. 1797 Jos. Turgeon Jean Carrier B. 11797 B. 1795
Cécile	Jean Carrier B. 11
Alexandre	The second secon

13 Pierre 14 Nicolas

Cécile
Alexandre
Joseph
Jean Baptiste
11 Jean
Madeleine
Madeleine
12 Antoine
Marguerite
Marie Louise
13 Pierre

Marg. Fréchet S. Nicolas
Jos. Couillard B. 1765
2° Ant. Gendreau B. 1779
M. Jos. Melote
Jos. Pichet S. J. 1775
Jean Dion S. F. 1782
(7) Angé Pouliot S. Chs. 1785
(7) Vict. Bilodeau S. H.
S. Chs. 1796

DOC. DE LA SESSION No 18						
	LTEAU.	FISET.				
15 Pierre	Angé Cuillet					
16 Therre	Angé Guillet	6 Louis	M. Anne Voyer C.R. 1711			
Marie Togothe	Charlotte Roy B. 1795	8 0 T	M M I D			
Vatherine	Jos. Magl. Bussiére B. 1815 Simon Octeau B. 1821	9 Louis Pierre	M. Mad. Bon			
Marguerite Charlotte	Gab. Girard B. 1823	10 Jérôme Chs.				
Théotiste Hubert	Jacq. Lainé B. 1824 Chs. Baudouin B. 1834	Ange Dupuis Louis	S. Foy 1751			
Joseph		11 Pierre (9	Félicité Lacroix S.M. 1781			
		12 Louis (10) Marie Louise	Angé Coté A.G. 1786 Frs. Quemeneur			
17 Alexandre (10) François	Eliz. Couture B. 1788	The state of the s	S. Tho. 1824			
Jean Baptiste Alexandre		Ignace Louis				
Oseph		13 Charles	Ange Ouvrard Qué.			
Antoine		Prisque 14 Louis (12	Mary Cantin A.G. 1814			
Jean Ban- (10	M. Ls. Bussière S.H. 1811	Abraham	Talia Elamana Bassahan			
UISTA	Fse. Paquet S.Chs. 1792	15 Ignace (12	Julie Eleonore Beaucher B. 1814			
Marguerite Cécile	Jean Labrecque B. 1828	Seconde	Abraham Enouf B. 1838			
Maria Baptiste 9A	Jos. Beaucher B. 1837 M. Anne Turgeon Que.1798 J. B. Talbot B. 1826	Julie Eléonore 16 Prisque (13	Frs. Turgeon B. 1839 Cath. Balan S.M. 1825			
THATTA A	D. 1020	M. Elizabeth	Pierre Rosseau S.M. 1855			
20 Pione Baptiste		Marie Délima Michel	Tho. Grenier S.M. 1853			
	Cécile Buteau S.G. 1807	17 Barnabé Olivier				
A Joseph (17)	Angé Mercier S.H. 1813 Mad. Rousseau S.G. 1817	Le même	Julie Calixt Frechet S.M. 1848			
B And Pil	Vict. Bilodeau S.H. 1816		Délina Patry B. 1845			
22 François (17) 23 Jn. Bantin (17)	Angèle Morin S.H. 1819 Marg. Adam S.G. 1820	19 Michel (16	Julie Leroux S.M. 1850			
Le même (17)	W Anne lames S H 1816	FL	EURY.			
24 Jn. Baptiste (16) Philomene	M. Ls. Fortin	1 Richard	Louise Lahaudé Normandie			
25 Joseph	Benoni Roy B. 1852	André				
25 Joseph Dina	Josette Orteau Lévis 1823	François 2 Andrè	M. Jos. Tangué S.V. 1760			
Marcelli	Ls. Dorval B. 1850 Damase Labrecque B. 1851	Marie Josette Marie Rose	J. B. Gautron S.V. 1782 Alexis Leclaire S.V. 1787			
Marie Zoé Louis	J. B. Roy B. 1855	Marie Rose	2° Michel Letellier			
40 Hubani	Angèle Roy B. 1827	Jacques	S.V. 1803			
Anoolo	Marg. Labrecque	Felix				
	Jean Patry S. Chs. 1844	André Antoine				
29 Joseph (24)	Euphrosine Maupas B. 1826 Léocadie Bernier	Julien	21 4 21			
30 Louis	S Chs 1858	Le même	M. Anne Morin S.F.S. 1795			
	M. Tharsile Fournier	3 François	Fse. Dubeau S.V. 1762			
31 Damase (27)	Marie Marcoux B. 1856	M. Françoise François	Olivier Nicole S.V. 1797			
	S. Chs. 1858	Louis	Louise Gautron S.V. 1790			
FIT	SBANK.	4 Antoine (2) Le même	Louise Lessart S.M. 1793			
Tharles .	Marie Ménage	Le même Anastasie	Marie Corriveau S. V. 1815 Judes Bouffart S. P. S. 1838			
Le même 2 Charles Anto:	Genev. Nadeau S.M. 1795	5 Félix (2)	Génév Rémillard S. V.1794			
3 Antoine (2)	Marg. Bourassa	M. Geneviève Ursule	J. B. Racine S.V. 1813 Ignace Plante S.J. 1835			
(2)	Angèle Turgeon S.M. 1816	Félix				
F	ISET.	Jacques André Olivier	Thibot			
I Frs Al		Julien				
Joseph	Denise Savard C.R. 1664	Le même	M. Thérèse Gagné S.V. 1812			
Charles			Marie Marseau " 1794			
Tançois		Le même 7 Julien (2)	M. Chs. Vallée " 1801 Marie Rémillard " 1804			
	M Day's D	Archange	Pierre Couture S.P. 1826			
Charles (1)	M. Renée Bezeau Aimée Jolivet A.G. 1671	Julien 8 Jacques (2)	Mad. Corriveau S.M. 1810			
Marie (1)	M. Fse. Grenier A.G. 1682	9 François	Margt. Forgue " 1788			
5 François (1)	Jean Valière A.G. 1726 M. Anne Page	François 10 Louis (3)	Paul Racine " 1818 Eliz. Dion S.M. 1802			
	Pte. Trembles 1708	Carried and and	V. de J. B. Tangué.			

FLEUR	Υ.

	1	FLE	EURY.
11	Félix	(5)	Archange Gautron
11	Tenx	(0)	S.V. 1882
	Marcelline	I	Pierre Tangué " 1859
	Marcelline		2° Elzear Čorriveau S V 1869
12	Julien	(5)	S.V. 1869 Archange Boutin S.V. 1823 Fse. Thibaut S.G. 1827
13	Jacques	(5)	Fse. Thibaut S.G. 1827
14	Andre Olivier	(5)	M. Olive Beaucher Bert. 1828
15	Julien	(7)	Théotiste Turgeon
			S.G. 1829
		FLJ	ÉBOT.
1	Charles		Anne Geoffroy S.F. 1670
	Le même		Marg. Bousselot " 1673
	Jean Charles		
	Le même		Isabelle Roy S.J. 1683
-	Special State of Stat	(1)	V. d'Ant Leblanc.
1	Jean	(1)	Marie Selle S.J. 1701 V. de Nic. Guilmet.
3	Charles	(1)	M. Chs. Bissonnet
	M. S. males		S.M. 1718
	F	UN	TAINE.
1	Etienne		Marie Conile S.L. 1683
	Marie		Philippe Paquet S.J. 1700
	Madeleine Marguerite		Jean Pepin S.J. 1703 2° Barth. Ferrin S.J. 1721
	Marguerite		3° Pierre Lepage " 1744
	Marguerite		4º Jacq. Ouimet " 1752
	Geneviève Angélique		Pierre Moreau " 1710 Jean Frs. Thivierge
	Angenque		S.J. 1714
	Elizabeth		Ls. Fortier S.J. 1717
	Elizabeth Jeanne		2º Frs. Drouin " 1756
	Jeanne		Gervais Pepin " 2° Jacq. Griffart S.J. 1732
	Jeanne		2° Jacq. Griffart S.J. 1732 3° J. B. Monmeny S.J. 1764
	Etienne		
	Antoine Pierre		
2	Etienne	(1)	Anne Mineau S.L. 1706
	Angélique		Frs. Nollet S.V. 1754
	M. Jeanne M. Jeanne		Joachim Dion 2° Jacq. Frégeot
			S. F.S. 1771
	Philippe		
A	Etienne Etienne		Mad. Fournier
1	Cécile		Denis Morin S.P.S. 1750
	Cécile		2º Jos. Blanchet " 1784
	Marguerite		Pre. Noel Malboeuf S.P.S. 1761
3	Pierre	(1)	Mad. Pepin S.J. 1722
	M. Madeleine	13	Etn. Audibert " 1739
	Le même François		M. Jos. Gosselm 1739
4	Antoine	(1)	Angé Godbout S.L. 1726
	Angélique	S. S. S.	Claude Fortier S.J. 1749
	Joseph Marie Antoine		STREET, STREET
	Jean Baptiste		
	Le même		M. Ls. Guion S.Frs. 1775
	Louise Etienne		Jos. Hamel S.P. 1809
5		(2)	Anne Fse. Terrien
	The state of the		S. V. 1736
6	Philippe Etienne	(9)	M Mortho Danian
0	Etienne	(4)	M. Marthe Daniau S.F.S. 1737
6 A	Etienne		Cath. Gaudin
7	Joseph Louis	(2)	M. Ls. Plante S.J. 1763
	François Le même	(9)	M. Ls. Plante S.J. 1763 M. Anne Audet 11771
8	Antoine	(4)	M. Chs. Audet " 1753
			1

FONTAINE.

FONTAINE.								
	M. Charlotte	Ls. Dupuis S.J. 1778						
9	Pierre Noel Jean Baptiste (4) M. Françoise M. Francoise	Fse. Fortier S.J. 1754 Frs. Bussière S.M. 1771 2° Jean James S.H. 1785						
10 11 12 13	Joseph Marie (4) Etienne (4) Philippe (5) Joseph (6 A)	Angé Pouliot S.L. 1700 Gertrude Turcot S.J. 1800 Ursule Montigny S.V. 1763 Eliz. Huart						
	Louis Elizabeth M. Françoise M. Françoise Julien Louis Pierre Joseph	Chs. Gerbert S.P.S. 1777 Jean Blais " 1785 Jos. Rousseau " 1785						
	René Le même	M. Jos. Blanchet S.P.S. 1776 S.P.S. 1820						
	Louis	Paul Lacroix S.M.						
14	Jean Baptiste Pierre Noël (8) Marguerite Catherine	Marg. Delisle S. J. 1780 Jos Tremblay S. J. 1806 Ls. Coulombe Pierre Audet S. J. 1822						
	Pierre Joseph							
A 15	Joseph (9) Louis (13) Marguerite	Génèv. Chabot S. H. 1800 Marg. Lebrun S.P.S. 1773 Jean Marie Turgeon S. H. 1800						
	Angélique Roger Victoire Ursule Louis	Marg. Lebrun S.L. Jean Marie Turgeon S. H. 1800 S. H. 1800 S. H. 1803 Amb. Blais Frs. Labrecque S. H. 1811 Frs. Labrecque S. H. 1816 S. H. 1816 Marg. Blanchet Bert. 1775						
16 17	Joseph Julien (13) Joseph (13) Rosalie M. Angélique Joseph	Rose Gerbert S. P. S. 1796 Jos. Chartier S. P. S. 1798 Ant. Langlois S. P. S. 1798						
	Le même Le même	Marie Simonneau S.P.S. 1782 M. Jos. Picard S.P.S. 1815						
18 19 20	Edouard René (13) Pierre (13) Jn. Baptiste (13)	Marie Vallere S.F.S. 176						
		M. Jos. Patry S. M. 1804 M. Ls. Longchamp S. H. 1813 Fse. Lacroix S. M. 1819						
	Flavien	(2 m) Angéle Gosselin S. M. 1825						
23	Louis (13) Louis Le même	M. Jos. Blanchet						
	Archange Archange Marie Josette Jean Baptiste	M. Mad. Petter Th. 1799 S. Tho. 1799 Aug. Talbot S. P. S. 1893 2 Frs. Ratté S. H. 1893 Noel Roy S. P. S. 1891						
24	Bénoni Pierre (14)	Marg. Mercier S. J. 1788 Marg. Mercier S. J. 1812 Jacques Bouffart S. H. 1812 Julien Sauvage S. H. 1815						
25	Archange Marguerite Josette Louis (14)	Julien Sauvage S. H. 1810						
20	Abraham (14)	Marg. Thivierge S.J. 1819						

-2001014 140 18	
FONTAINE.	FORGUE.
26 Antoine Pierre (14) M. Mad. Audet S.J. 18	
27 Joseph (15) Félécite Brousseau S. M. 18	Marie Louise Jean Briart S.Chs. 1766
28 Louis (15) M. Emélie Sophie Faucher S.M. 18	Elisabeth Ant. Hélie " 1770
parti en Australie M. Marg. Picard	Catherine Jos. Guay Levis 1781 Charlotte Ls. Turgeon 1787
Margue Thomas Coté S.P.S. 18	30 Antoine 7 Joseph (4) M. Jos. Denis S.M. 1745
Henriette Ls. Blanchet S. F. S. 18 J. B. Bergeron B. 18	M. Madeleine Nicolas Monmeny 1771 8 Pierre (4) Marg. Bolduc S.V. 1745
Noël Etieppo M	M. Angélique 2° Jos. Drapeau S.H. 1809
Joseph Jean Baptiste	Marguerite J. B. Paré S.M. 1785 Marie Pierre Lepage 1785 Pierre
30 Edouard (17) Desanges Gagne	André
31 Fla. Hombeline Lefebure	Louis Marie
Jean Partie (23) Modeste Picard S.P.S.18	Jean
A Disoph	9 Jean Baptiste (4) M. Anne Clément S.M. 1749
Plerro (20) Marie Cote S. H. 18	Marie André Arseneau 1775 Marie Anne Ls. Bertrand 1782
M. Angélique M. Angè Blais Prudent Laurent Belanger S.V.18	Marie Anne Ls. Bertrand 1782 Marguerite Frs. Fleury 1788
34 Tar. Sophia Cincheseau	Marie Louise Aug. Dupile B. 1788
35 ierre (25) S. Frs. 18	Jean Michel François
37 Fall (29) Génày Danier C D C 19	51 Le même M. Susanne Charron
38 Jn. Baptiste (29) Angéle Labrecque B. 18 39 Noël S.P.S. 18	24 S.M. 1775 31 Susanne J. B. Roy S.G. 1801
39 Noël (29) Marcelline Blanchet S.P.S. 18	Victoire Ed. Auclair 1810
40 Etienne (29) M. Ls Couture B. 18	31 10 Michel (4) M. Jos. Gosselin S.M. 1751 35 11 André (4) M. Jos. Daniau 1766
41 Jn. Baptiste (29) M. Ls. Dalaire S.Frs. 18	A 11 Antoine (6) Cath. Gesseron B. 1803
41 J. Magloire (29) M. Ls. Dalaire S.Frs. 18 42 Prudent (32) Henriette Gautron 5. V. 18	Marie Frs. Rousseau 11830 Julie Jean Nadeau 11834
42 Prudent (33) Anastasie Lainė S. V. 18	41 Antoine 44 12 Pierre (8) Marg. Clément S.M. 1773
FORGUE.	Charlotte Michel Audet S.G. 1806
Jean D:	Marie Michel Rémillard 1808 Judith Michel Gautron 1814
Anne Marie Robineau Qué. 16	68 Pierre
M. Francoise Cath. Gertrude Joseph Jean Portelance Levis 16 Bernard Gontier B. 16 J. B. Bizeau Montréal 17	98 13 Joseph (8) Mad. Clément S.M. 1773
	Marie Ls. Lacroix S.Chs. 1819
Jacques Joseph M. A. (1) Marie Bissonnet S.M. 16	Mario Louise Jos Guilmet SH 1802
Tangelique Tan M.	96 André 15 Louis Marie (8) Dorothée Labrecque
Jacques Marie (1) M. Anne Le Roy B. 17 Marie Anne Frs. Marinier B. 17	B. 1780
Marie Anne Charles J. B. Dutartre B. 170 Marie Anne J. B. Dutartre B. 170	Le même Marie Lacroix S.M. 1819 16 Jean Baptiste (8) M. Mad. Ruel 1780
Charles J. B. Dutartre B. 17	Françoise Jos. Terrien S.G. 1812
OSON	Euphrosine Frs. Terrien ii 1829 Angèle Pierre Patoüel ii 1830
Marie Josette (2) Marg. Paquet B. 17 Jos. Maupas S. M. 17	17 André
Mario T 2 Jean Mario Ruellan	17 Jean François (8) M. Genev. Helie S.M. 1788
There Jean Lacroix S M 17	
	Madeleine Chs. Clément 1820
Mario Jouise 2 Jean Lefebyre S M 17	77 18 Michel (8) M. Anne Lacasse B. 1790
Joseph Jos. Mimaux S.M.	Le même Marg. Girard S.Chs. 1816 19 Jean Michel (9) M. Hélène Roy S.V. 1773
year D	Hélène Jos. Chamberlan S.M. 1791
Plarne	Hélène 2° Jean Coté 11 1797 Susanne Elie Gontier 11 1797
	M. Françoise Pierre Dion " 1803
5 Pierre Cath. Pruneau 174 (3) Marie Valière B. 173	Marie Anne Etn. Couture 11806 Josette Jos. Chamberlan 11809
D. I/C	Joseph Joseph Joseph John John John John John John John Joh

FORGUE.				FORT1ER.			
	M. Genevièv	'e	Alexis Poliquin S.M. 1812		Jos. Marie		
	M. Angèle	M	Pierre Denis " 1817	TISSI !	Antoine		
	Michel Jean Baptis	to		2	Claude Jean Baptiste (1)	Mad Ruel	S.L. 1708
	Charles	UC .	The state of the s	100	Jean François	Mau. Ituei	
00	Magloire	(0)	M A		Jean François		
	François Jean		M. Angé Fortin S.V. 1783 Marthe RémillardS.G.1809		Clément Jean Baptiste		
22	Pierre		Marg. Gautron S.V. 1814	1 317	Basile	100	S.L. 1708
Δ	Pierre André	(18)	M. Jos. Bussière S.H. 1807		Michel (1) Pierre Noël (1)	Ange Manseau Anne Leclaire	11 111
			M. Mad. Masseau		There were (1)	S.	Antoine S.L.1731 S.Y. 1734
04	Y.H. dablot	(11)	S.Frs. 1815	11281	M. Madeleine	Thomas Isabel	
	Antoine Michel		^a Marg. Corriveau B. 1832 M. Anne Denis S.M. 1801		Marie Anne Marie Louise	Frs. Roy Pascal Mercier	Bert. 110
	Marie Anne		Chs. Dion " 1815		Marie Thérèse	Urbain Valier	S.M. 1752
	Eustache Pantaléon				Pierre Noël		D.2
26	Jean	(19)	Genev. Bacquet " 1806		Louis		S.L.1711
	Angèle		Jos. Paquet " 1832	6	Guillaume (1)	Mad. Dumas Jean Frs. Poulice	t S.J.1753
	Geneviève Marcelline		Vital Chamberlan " 1833 Ursine Mercier " 1844	CHINE L	Marie Josette Angélique	Pierre Noël Laf	
	Simon		and the			PARAMETER (22)	1709
97	Guillaume Charles	(10)	Barret Malbaie	Trans.	Elizabeth Marie Anne	Jos. Gosselin Frs. Labrecque	1110
	Magloire		Mad. Denis " 1821		Geneviève	Ls. Lacroix	S.M.1750
	Jean		Luce Couture	MAL	Guillaume		17
30	Pierre Pierre	(22)	Marie Plante S.J. 1841	7	Joseph Louis (1)	Eliz. Fontaine	S.J.1717 " 1754
	André		Angé. Couture Levis 1803		Marie Anne	Nicolas Dumas	
99	Alexis		V. de Ls. Cadoret Louise Théberge	1000	Brigitte	Pierre Jahan (Voir B. 11	Féb. 1750)
04	Jean		Louise Theberge	The state of	Pierre Noël	(VOIT D. 11	G T 1721
33	Eustache	(25)	M. Ls. Faucher S.M.1824	8	Joseph (1)	Susanne Plante	5.0.
	Emélie Julie Sophie	H .	Soter Ruellan " 1852 Himère Ruellan " 1853	TOTAL	(Notaire) M. Madeleine	Frs. Mercier	" 17 ⁴⁷ " 17 ⁴⁹
	Euphrémie		Jean Morisset " 1866	1881	Marie Josette	Rosalie Gosselin	1 " 112
	Luce			San S	Jean		
34	Narcisse Pantaleon	(25)	Cath. Emélie Turgeon	dian's	Joseph Ambroise	A commence of	
	and out to the land	(=0)	S.G. 1842		Le même	M. Jos. Filteau	S.J.1754 1762
	Emélie Belzémire		Siméon Bolduc S.M.1866 Chs. Dion " 1872	That I	M. Françoise Catherine	J. B. Fontaine Ls. Goupy	S.J.1762
	Amedine		Chs. Dion " 1872 1880		M. Geneviève	Jean Plante	S. M. 1765 1764
	Léocadie		1882		Thérèse	Frs. Brisson	
	Adélard Solyme.			Van T	Nicolas Antoine		
35	Jean		Céleste Thibaut	9	Charles (1) M. Charlotte Charles	Fse. Blouin	~ 5.J.1756
	Le même Le même		Marie Dumas S.L.1855 Genev. Corriveau S.M.1861	MARKET &	M. Charlotte Charles	LaurentThivier	800
36	Siméon	(26)	Marie Paquet 11 1839	100	François		
	Guillaume	(26)	Genev. Martineau	10	Nicolas	T D	S.J.1732 1753
	Pierre Jean	(29)	HenrietteCoutureS.G.1824 M. Bibiana Roy S. Chs. 1863	10	Antoine (2) M. Françoise	Fse. Dupas Basile Plante	11 - 1760
			S. Lazare		M. Françoise	2º Jos. Lacroix	
	Narcisse Adélard	(33) (34)		11	Jean François (2)	Brigitte Pepin Frs. Gaulin	11- 1774
	Solyme	(34)		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Marguerite M. Brigitte	Jos. Gourgue	S. V. 1774 S. M. 1813
28	B HALLS BUT		DOLLAR		M. Brigitte	2° J.B. Morin	5.11
		FO.	RTIER.	1000	François Le même	Fse. Jahan	S.J.1757 S.H.1787
1	Antoine		Mad. Cadieu	0000	Marie	Ls. Gosselin	S.H.
			Gervais Pepin S.L.1698	174	Alexis		
	Antoine Jean Baptist	e	FE True Breitelle	SECTION	Jacques Pierre		
	Charles			GETT .	Antoine		
	Michel Pierre Noël			BOLL :	Laurent Ignace		S.J. 1747 1754
	Guillaume			12	Claude (2)	Angé Fontaine	S.J. 1754 S.J. 1816
	Louis			13	Joseph Marie (2)	Marg. Pouliot	S.J. 1816 S.L. 1816
9	Joseph Antoine	(1)	Mad. Noël S.L. 1706	11100	Marie Anne Guillaume	Jos. Couture	STATE OF THE PARTY OF
1	Marie Anne		Jean Chs. Pepin S.J.1744	1411	François		
N.	Angélique		Jean Frs. Gosselin " 1749	13.40	Charles		
	Dorothée Jean Franco	is	J. B. Martel " 1750	CONT.	Joseph Jean		*
		Part I		303			

	DMITTE	
Loui	RTIER.	FORTIER.
Louis Clément (3)	Cónso Para 1 O T 170	Thomas
	Génev. Beaucher S.J. 1732 S.F.S.	Pierre Louis
Le même Marie Anne	Fse. Labrèque S.L. 1733	Laurent
	Jean Marie Boulet S.F.S. 1776	Gabriel Joseph
Marie Josette Marie Thècle	Ls. Boutin S.F.S. 1761	Antoine
	Paschal Mercier S.F.S. 1766	26 Joseph (8) M. Anne Racine S.M. 1757 Marie Anne Philippe Richard S.M. 1785
Marie Thérèse Angèlique	Jos. Buteau S.F.S. 1771	Marie Anne Philippe Richard S.M. 1785 M. Madeleine Ls. Lessard S.M. 1790
	Ls. Paré S.F.S. 1775	27 Nicolas (8) M. Ls. Garant S.M. 1772
15 Jean Baptiste (3) Thècle	Thècle Plante S.J. 1739	28 Pierre Genev. Clément Qué.
M. Madala:	Lis. Audet D.v.	Pierre (a) G N I G D 5549
Jean Baptiste Louis	Ignace Gravel S.J. 1769	29 Charles (9) Genev. Noel S.P. 1743 M. Madeleine Chs. Canac S.F. 1771
Joseph		Marie Anne Jean Marie Plante
		S.F.S. 1780 Le même M. Agnès Pacquet
bean François (3)	M. Clotilde Talbot	S.J. 1768
W. Manous	S.F.S. 1745 Valier Lepage S.F.S. 1790	François Louis
Jacons	Lepage 5.1.6. 1130	Le même Marie Martel S.P. 1777
1 lerno		Guillaume 30 Jean François (9) M. Jos. Martel S.P. 1744
Francois		M. Madeleine Frs. Coté S.P. 1778
		Marie Josette Pierre Noël Plante S.J. 1776
17 Basile Angèlique (3)	Mad. Delage S.J. 1751	Marie Rose Jean Frs. Gobiel S.J. 1773
Francois	J. B. Roy S.F.S. 1788	M. Françoise Jos. Pacquet S.J. 1782
Doseph		Géneviève Jos. Plante S.J. 1794 Laurent
Lonia	V/ D CT 1515	Antoine
(0)	Véronique Denis S.L. 1747 S.Chs.	Charles François
Veronique Véronique	Pierre Charrier S.Chs.1775	31 Nicolas (9) Agathe Ratté S.F. 1751
	2° Ls. Jolin S.Chs. 1782 3° Pierre Quénet S.G. 1819	32 François (11) Josette Jahan S.J. 1767
Tottise	Joachim Bernier	33 Ignace (11) Marie Coupard S.F.S. 1784
Judith Marie	S.Chs. 1781 Chs. Boutiller S.Chs. 1789	Marguerite Ls. Louineau S.V. 1837 Ignace
Mario A	Pierre Turgeon S. Chs. 1794	Le même Marg. Boissonneau
201100	Louis Clément S.H. 1783	M. Marguerite Jean Darveau S.V. 1810
Louis Pierre		Françoise Pierre Gagnon S.V. 1810
Pierre Noël (5)	Génev. Poulet S.P. 1752	Louis François
20 Guillann	S. Antoine.	34 Antoine (11) Charlotte Picard
21 Joseph (6)	Marg. Thivierge	Marie Jos. Arguin S.G. 1811
The many	Marg. Roy S.V. 1739	Antoine
M. Geneviève	Eliz. Noël S.P. 1749 Jos. Hélie S.M. 1768	François 35 Laurent (11) Susanne Couture
22 D. 418	All College Colleges 1 200	S.Chs. 1793
23 Ambroise (7) (8)	Mad. Turcot S.J. 1761 Brigitte Tremblay	Susanne Michel Terrien S.G. 1816 36 Alexis (11) M. Angé Monmeny
General	S.J. 1750	S.M. 1796
	Amb. Nadeau S.Chs. 1790 J. B. Bilodeau S.Chs. 1795	M. Angélique Michel Roussel S.M. 1842 M. Angélique 2° Pierre Dupont S.M. 1845
Marie Ante	Frs. Chabot S.M. 1783	M. Angélique 2º Pierre Dupont S. M. 1845 Oliver
Ambroise	Michel Corriveau S.M.1793	Alexis
Joseph Pierre		37 Pierre (11) M. Anne Coté S.V. 1799 38 Jacques (11) M. Jos. Lacroix S.M. 1809
24 Jean Baptiste		39 François (13) Madeleine Amiot
24 Jean Baptiste M. Mad J. (8)	Louise Tremblay S.J. 1755	Qué. 1787 François
Jean Bantisto	André Helie S.M. 1785	Le même Mad. Beatrice Poulin
Le même 25 Antoine (8)	Cécile Nadeau S.M. 1771	Richard
(8)	M. Genev. Fradet	Romuald
Marie Anne Le mân	J. B. Monmeny S.M. 1762	Felix 40 Charles (13) M. Ls. Flanagain
M. M.	Louise Queret S.M. 1775	Qué. 1795
M. Archange Marie I	Gab. Audet S. V. 1803 Frs. Guay S. V. 1809	A Joseph (13) Rose Laurent Qué. 1785 B Guillaume (13) Cath. Duprat Qué. 1789
Marie Louise	Eustache Fortin S. V. 1815	C Jean (13) Eliz. Borne Qué. 1798

			5-6 EDOUARD VII, A. 1906
	F	ORTIER.	FORTIER.
D	Louis (1	3) M. Anne Contant Qué. 1801	56 Louis (18) Louise Filteau S.Chs. 1782 57 Pierre (18) Claire Charier S.Chs. 1786 Marie Advier Rémillard and 1
41	Joseph (1	4) M. Anne Masseau S.F.S. 1776	Maile Author Louisian a Commission
42	Marie Anne François (1 Marie Anne Marie Anne François	Frs. Fradet : S.F.S. 1793 5) Cath. Patry S.M. 1773 Jean Frs. Naud S.H. 1801	Judith Michel Roy S.G. 1819 Madeleine Jean Coté S.G. 1819 Pierre Charles
	Le même Jean Bapt. (1	Marie Jolin S.H. 1791 5) Eliz. Blouin S.J. 1775 5) M. Fse. Thivierge S.J. 1776	58 Louis (21) M. Jos, Boucher Ber 1802 M. Marguerite J. B. Mercier 1808 Madeleine Chas. Boutin 1821 Julie Denis Gagné 1823
	Helène Rosalie M. Françoise Louis	Jacq. Plante S.J. 1809 Frs. Gagné S.J. 1818	Rose Aug. Guilmet S.V. 1845 Le mênie M. Marg. Roy S.M. 1777 59 Ambroise (23) Charlotte Queril S.M. 1776 Charlotte Jean Ainse S.V. 1807 Marie Appe
	Job	5) Eliz. Thivierge S.J. 1776	Marie Jos. Chamberlan S. P. 31810
47	Françoise (1 Marie Anne Geneviève M. Madeleine Marie Anne	6) Marie Gagné S.P.S. 1775 6) M. Anne Gagné S.P.S. 1779 Jos. Lebrun S.H. 1796 Ignace Gagnon S.H. 1800 Paul Roy S.H. 1815 Chas. Fortier S.H. 1817 6) Hélène Leclaire S.H. 1782 Mayer Papadia S. H. 1782	60 Jean Baptiste (23) M. Ls. Duquet S. Chs. 1786 Marie Josette Simon Boutin Charlotte Etn. Turgeon Marie Anne Chs. Samson Charles Lagrange Charles Lagrange Chs. Duquet S. Chs. 1786 S. G. 1821 S. G. 1822 B. 1820
	Marie Pélagie Pierre	Marg. Paradis S.H. 1786 Chs, Brochu S.H. 1815 Jean Miller S.G. 1828	Jean Baptiste 61 Joseph (23) Fse. Lepage S.Chs. 1791 Joseph Joseph Pierre (23) M. Jos. Bétel S.M. 1791 Pierre (23) M. Jos. Bétel Chs. 1821
49	Jean Baptiste Ant. Jacques (1	6) M. Agathe Quémeneur S.F.S. 1787	Pierre (23) M. Jos. Bétel Françoise Ant. Gosselin Marguerite Aug. Dorval S. Chs. 1822 Michel
	Marie	Michel Morisset S.F.S. 1809	Joseph
50	M. Clotilde François Pierre (1		M. Françoise Jacq. Langlois S.G. 1812 Basilisse Etn. Thivierge S.G. 1812
	Le même	S.F.S. 1790 Marg. Fournier	Jean Baptiste M. Jeanne Langlois S. 1812
51	Marguerite Guillaume Jean Charles	André Gagnon S.G. 1821 Marg. Terrien	Marie Euphrosine Dubé S. Clist 1821
52	Joseph Marguerite Basile (1	7) Pelagie Cloutier S.H. 1785 Ign. Coté S.H. 1814	64 Jean (24) Thérèse Nadeau Levis
53	Joseph Isaac Michel François (1	7) Mad. Picard S.F.S. 1788	Jean Baptiste Jean Baptiste 5 Joseph (25) M. Jos. BlondeauS. V. 1808 Thomas (25) Marie Roy Joseph
	M. Marguerite Marie Agathe M. Archange		67 Pierre (25) M. Brigitte Nadeau 1808 Emélie Jos. Turge n B. 1835
	Pierre Françoise Joseph		Pierre 68 Laurent (25) M. Archange Balan S.V.
54	Felix (1 Catherine	7) Cath. Létourneau S.H. 1789 Germ. Boudoin S.H. 1810	69 Gabriel (25) M. Archange Picard 1819
	Marie Marguerite Victoire Antoine	Jacq. Buteau S.H. 1812 F. X.Lefebvre S.H. 1813 Olivier Blais S.G. 1823	70 Louis 71 Pierre 72 Louis 73 François François François (28) M. Chs. Girard Bert. 1792 (29) M. Ls. L'heureux S. F. 1784 (29) M. Jos. Pichet
55	Angelique	8) Marie Audet S.Chs. 1703 Guill. Prosper Mercier S.H. 1793	Le même Marie Cropeau S.Frs. 1819
	Marie Louise Catherine Thérèse	Ls. Bougy S.H. 1794 Aug. Clément S.H. 1796 Jos. Délenteigne S.H.1802 Frs. Lainé S.H. 1806	T. A. C. Shoreall "
	Véronique Louis Ambroise Pierre	Frs. Lainé S.H. 1806 Ls. Morin S.H. 1814	75 François (30) M. Eliz. Plante S.J. 1776 Marie Josette Ls. Genest S.M. 1821 Madeleine Alexis Fortier S.M. 1821 Joseph
	Charles	And in Habbart	François

DE LA SESSION No 18	
FORTIER.	FORTIER,
76 Laurent	Sino.L.
M. Elizabeth Size Ander S.J. 1104	112 Charles (57) Olive Couture S.M. 1826 112 JeanBaptiste(60) Charlotte Audet S.G. 1818
Marie Joseph Michel Lemieux " 1825	114 Charles (60) Luce McIntyre S.Chs.1820
Tal Pliemto T	Le même Thècle Servant S. Chs. 1841
77 Charles	115 Joseph (61) Marg. Lacasse S.Chs. 1821 116 Michel (62) Genev. Quemeneur
Antoine Cost S.J. 1794	S.M. 1824
Marquest Theche Cochon S.J. 1194	117 Joseph (62) Marg. Pouliot S.Chs. 1824 118 JeanBaptiste(63) M. Agathe Langlois
Justine J. B. Turcot " 1814	S.V. 1815
Antoine lerre loussaint " 1818	119 Paschal (63) Fse. Gagné S.G. 1822
François 79 Ignace (33) Rose Lebland S V 1920	120 JeanBaptiste (64) Brigitte Morin S.H. 1808 121 Charles Marie Blouin
Trancois Leose Leolond B. v. 1000	Charles
Marguerite (53) Marg. Cochon S.V. 1824 Ferd. Mathias Bernard	122 André Angé Lemieux Majorique
Anastusia S. V. 1854	123 Joseph (66) Esther Turgeon S.V. 1848
Louis Chs. Couture 1864 81 Louis (32) Vin C	124 Pierre (67) Angé Gontier Levis 1838 125 François (73) Luce Hélie S.J. 1837
Le man (33) Vict. Gagnon S.V. 1830	Le même Marie Boissonneau
OZ Ant . Reine Progret C I C 1049	S.J. 1848
François (35) M. April Control C. Cl.	126 Joseph Luce (75) Marg. Thivierge S.J. 1812 Ls. Poulin S.J. 1838
	Apolline F. X. Labbé S.J. 1864
Ollvier S.M. 1021	Léandre 127 François (75) Josette Bilodeau S.G. 1820
	Rose de Lima Frs. Rousseau S.G. 1841
	128 Laurent (76) Mad. Pepin S.J. 1808 Marcelline Jacq. Boutin S.J. 1840
	Marcelline Jacq. Boutin S.J. 1840 Scolastique Léandre Fortier S.J. 1849
	Antoine
A June 2001st Laschereau	129 François (78) Marg. Lainé Damase
Octar	François
89 Félix (20) S Bert. 1833	130 Antoine (78) M. Ls. Audet S.J. 1830 Marie Narcisse Leblanc S.J. 1854
	Marie Narcisse Leblanc S.J. 1854 Philomène Pierre Blouin S.J. 1857
	131 Louis (80) Sophie Goupy S.M. 1855
rançois (49) M M M of Co	Le même Adelina Fortier S.V. 1867 132 Achille (87) Hermine Fortier S.M.1849
5 H 1806	133 Job (93) Archange Terrien S.J.1834
93 Job (44) Geneviève TherienS.J.1815 Emélie (45) M. Angèle Blouin S.J.1808	134 Samuel (93) M. Jos. Blouin S.J. 1840 135 Charles (97) M. Anne Fortier S.H.1817
Mario Jos. Beland 1836	136 Philippe (97) Ursule Talbot S.G. 1821
Samuel Pierre Demeule " 1841 Job	137 Charles (121) M. Célanire Hélie B. 1853
	138 Majorique (122) M. Ls. Roy B. 1854 139 Léandre (126) Scolastique Fortier
94 Pierre 95 Jean M. Mad. Pepin S.J. 1848 (48) Marg Control S.M. 1849	S.J. 1849
96 Dan Baptisto 100 Tr. Gautron S.M. 1820	140 Antoine (128) Leocadie Servant S.J. 1854 141 François (129) Chrestine Racine S.J. 1853
Jean Charles (51) Ursule Terrien S.H. 1816	142 Damase (129) M. Dina LepageS. Frs. 1860
97 Jean Charles (51) Josette Leclaire S.J. 1846 Angélique Etn. Bolduc S.G. 1824 Etn. Bolduc S.G. 1824	FORTIN.
Philips Etn Canac SC 1898	
98 Basile (52) M A D 1	1 Julien Genev. Gamache Que. 1652 Barbe Pierre Gagnon C.R. 1669
99 T (52) M. Anne Dalaire	Barbe 2º Pierre Lessard
	S. Anne 1690
Tichel Allie Audet S. G. 1809	Geneviève Noël Gagnon S. Anne 1690 Charles
Saac Ceche Roy S. H. 1820	Jacques
102 France: Cecile Boldne S. V. 1839	Eustache Joseph
	Pierre
Reine Dalaire S.M. 1840 (53) Julie Cochon S.V. 1828 (53) Myrodling P. 201	2 Charles (1) Xainte Cloutier C.R. 1681 Geneviève Ls. Lemieux Islet 1705
105 . Carcelline Doissonneau	Elizabeth Frs. Guimont " 1714
106 S.V. 1826	Marie Anne Joseph Caron " 1711
107 Louis (55) Eliz. Jalbert S.H. 1818	Louis Charles
100 Fulbroise Ursule Nadeau S.H 1810	3 Jacques (1) Cath. Biville Qué. 1689
Pierre (55) Mara Daniel C. II. 1010	Joseph Baie St. Paul
Ill Tarle Godbout S.L. 1810	Jacques
Ls. Filion S.G. 1829 (57) Marie Couture S.G. 1811	4 Joseph (1) Agnès Cloutier C.R. 1691 Louis Marie
Oddile 5,17. 1811	Louis Mario

Louis

5 Eustache

Claire

Marie Louise

30

31 Pre Chryso gue Frs. Régis 32 Eustache Marie Adéline Eustache Jean 33 Antoine Marguerite Eustache Joseph

Pierre

Pierre Jean

gis

Le même 37 Nicolas Nicolas 38 Jean

Jos. Edonard

Joseph Prosper

35 Joseph Marie(26) Fse. Goupy

36 Ignace Pierre(24) M. Ls. Balan Marie Noël Tangué Adélaïde Magl. Lacroix

39 Barthélemi (29) Marg. Jolin 40 François Ré- (31) Luce Roy

34 Louis Michel (26) M. Jos. Terrien S.J. 1789

Félicité Métivier (24) M. Jos. Turgeon

(24) M. Marianne Morrisset S.M. 1828

S.M.1799

S. V.1813

S.M.1824 1848

S.V.1841 S.M.1851

VADIENNES	
5-6	EDOUARD VII, A. 1906
	ORTIN.
Eustache	
Pierre Chrysol-	
ogue	Hélène Bidet S.V. 1766
23 Antoine (12)	Hélène Bidet S.V. 1766 Frs. Forgue "1787 J. B. Gautron "1787 Eustache Roy "1797 Basile Buteau Frs. Delenteigne "1804 M. Chs. Queret M. Mad. Blais Frs. Marseau 2° Pierre Pelchat S. G. 1816 M. Eliz. Plante S. J. 1789
M. Angelique	Frs. Forgue 1787
M. Françoise M. Vietoine	J. B. Gautron 1793
M. Josette	Resile Ruteau " 1791
Marie Anne	Frs Delenteigne "
Antoine	1808
Le même	M. Chs. Queret " 1777
24 Ignace (12)	M. Mad. Blais Bert. 1800
M. Madeleine	Frs. Marseau S. 1816
M. Madeleine	2º Pierre Pelchat S.J. 1789
. Nicolas	M. Eliz. Plante
Jean	
Ignace	
Pierre	The Transfer of the State of th
	M. Jeanne Méthot
ol .V S mongail is	Isle aux Grues V. 1777
Marie Josette	Isle aux Grues Ant. Simart S.V. 1777 Genev. Bélanger M. 1780
M Marguerita	Genev. Bélanger Ls. Coiiet S.M. 1780
Joseph Marie	Ls. Collet
Louis Michel	
27 Joseph (Genev. Fortin Jos. Pepin Jacq. Blouin "151
Louise	los. Pepin S. 1825
Marie Anne	Jacq. Blouin
A Joseph (10)	zenev. Fournier S. Tho. 1751
28 Charles	ngé Fournier
Amming the fire and the	Angé. Fournier S.J. Port Joly Ant. Gaudreau S.R.S. 1819
Marie Claire	Int. Gaudreau S. R S.
29 Jean Baptiste(19) A	Caner Fournies 1799
	os Théberge S. Tho. 1824 S. V. 1824
Madeleine J Barthiaume	os. Théberge
La mana	Claire Boulet 1817
Le même N	I. Claire Boulet Cap S. Ign. 1817 Cap S. Ign. 1817 Prierre Théberge S. V. 1828 Prierre Théberge S. V. 1840 Prierre Théberge S. V. 1840 Prierre Théberge S. V. 1840 Prierre Théberge S. V. 1828 Prierre
Marie P	ierre Théberge S. V. 1840
Marguerite F	rs. Deschamps " 1828
Le même J	osette Morin " 1837
Le même M	Iarie Louineau "
30	1813
31 Pre Chrysolo-(22) M	larg. Bacquet
gue Fra Régis	1815
Frs. Régis 32 Eustache (22) M Marie	
Marie Jo Adéline L	os. Aubin " 1867
Adéline L	s. Fortier "
Eustache	-07
Jean	D1-shet S.G. 1791
Jean 33 Antoine (23) M Marguerite Eustache	arg. Blanchet S. V. 1811
Eustache	an Roy

Marie Louise	- LICITION DOLLING
· Conomière	Cap. S. Ign. 1723
Geneviève Marthe	Jos. Lemieux " 1729
Marthe	Jean Coté " 1729
Martine	2° J. B. Langlois
Jos. Eustache	S. Tho. 1734
Francis	
François	
Pierre	
Jean Baptiste	attant.
Louis	AND THE PROPERTY OF THE PARTY O
6 Pierre	1) M. Gertrude Hudon
	Pir Onalla 1007
Marie Josette	Pacila Damina T. L. 1808
Marie Anne	Jean Dorval " 1729
M. Madeleine	Jean Dorval 1729 Jos. Bouchard 1734
	Julien Chouinard " 1741
rierre	All and the second seco
Jean Baptiste	Stale (III) and Albert III
Joseph	Desire injune Senting
Louis	Ask licy onitions los
7 Charles (2) Louise Guimont
	Can. S. Ion 1719
8 Louis (2) Anne Bossé
	Cap. S. Jon. 1714
Le même	Mad. Langelier 1725
M. Madeleine	Pierre Fournier S. Tho. 1766
9 Jacques (3) Genev. Lacroix
	S. Anne 1721
10 Joseph (3	3) Marg. Letourneau S. F. 1727
Joseph	, 8. 200 ar noad D.1 .1/2/
	Dorothée Gaulin
MELLET DRUME I MEET	S. Anne 1728
Marie	Jos. Barth. Richard
Le même	M. Marthe Plante S.J. 1752
Marie Anne	Jos Toillon C V 1700
Catherine	Jos. Taillon S.V. 1766 Ls. Voisin 1773
M. Madeleine	Jean Isabel " 1777
Marie Rose	
Eustache	Jos. Cochon " 1790
12 Louis Mario 14	Man Tall 1 Car
M Charlette	Marg. Leblond S.V. 1728
Mario Anno	Pierre Cadrin S.M. Pierre Denis
Marie Anne	Fierre Denis
Françoise	Z Alexis Roy
Conquiène	Pierre Clément
Geneviève	Eustache Roy
Ignace	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T
Antoine	M. I. D
13 François (5)	Mad. Richard
Reine	Pierre Morin
14 Pierre (5)	Cap. S. Ign. 1742
14 Fierre (5)	Louise Caron
15 In Fact 1 (8)	Cap. S. Ign. 1719
15 Jos. Eustache (5)	
10 T	Cap. S. Ign. 1725
16 Louis (5)	Marie Blanchet
17 T D	Cap. St. Ign. 1730
17 Jean Baptiste (5)	Angé Richard
	Cap. St. Ion 1751
18 Pierre (6)	Marg. Chouinard
10 T	Islet 1730
. 19 Jean (6)	Marthe Richard
	Can S Ten 1794
Le même	M. Jos. Blais Bert. 1761
A Rene	Charlotte Normand
Jean Baptiste	CONTROL OF THE PARTY OF THE PAR
20 Louis (6)	Marie Préjean Islet 1742
21 Joseph (6)	Marthe Caron Islet 1742 Mirthe Caron Islet 1749
TIL TILAGETETHE	Flerre Cloutier 1786
22 Eustache (11)	M. Chs. Bernard S. V. 1786
Marie	Ls. Fortier " 1811
M. Charlotte	
	Ls. Labrecque " 1821

FORTIN.

(1) Louis Cloutier

J. B. Bernier "Alexandre Bernier

Cap. S. Ign. 1693

1734

FORTIN.	FOUCHER.
41 Jean Baptiste Cath. Lémelin	Etienne
	Pierre
42 France Pierre Roy 1846	François
43 Jean (32) Rose Bazin S.V.1842 (32) Philomène Thivierge	11 Jean Baptiste (6) M. Dorothée Godbout
44 Eugh , S V 1863	12 Louis (6) M. Jos. Asselin 1803
Delphine , (33) M. Vict. Roy S. V. 1817	13 Pierre (6) Reine Provost " 1801
Amable Naz. Blouin	Archange Frs. Lasalle " 1824
Soulange André Narcisse Chabot	Jean 14 Ignace (9) Louise Beaucher " 1799
Mario Z. S. V. 1846	Marie Marthe J. B. Lamothe "1799" 1825
Simon Praxède Roy S. V. 1847	Marie Louise Magl. Savare " 1827
1000	M. Geneviève Jean Pichet 1831
45 Joseph (33) M. Ursule Roy " 1831	Thérèse Frs. Guérard 11831 M. Adelaïde F. X. Giguère 11839
46 Joseph Pros- (33) Angèle Bélanger S.V.1832	M. Brigitte F. X. Drouin 1842
per Pros- (33) Angèle Bélanger S.V.1832	M. Brigitte 2° Jean Vaillancour , 1858
	Henriette Martin Asselin 1843
Octave Télesphore Vien S. V. 1869 Uldéric	Jacques 15 Etienne (10) Thérèse Dufresne S.L.1810
- Uldgen	16 Pierre (10) Josette Beaucher S.F. 1823
	17 François (10) Ursule Asselin 1824
49 D: (35) Viet Plants C C 1999	18 Joseph Genev-Fournier Elisabeth Jos. Emond S.J. 1835
50 Jean (36) Julie Bance S.G. 1828 51 Jean (36) Julie Bance S.M. 1839	Elisabeth Jos. Emond S.J. 1835 19 Jean (13) Adé Dalaire S.Frs. 1842
	20 Jacques (14) Josette Gosselin S.J. 1829
52 Jos. Edouard (38) M. Rose Gosselin in 1861 53 Jean (44) M. Jos. Chahot, S. V. 1845	Josette Régis Gagnon S.F. 1848
54 Simon (44) M. Jos. Chabot S. V. 1845	Philomène Elie Bouffart 1860 Seraphine Paul Asselin 1863
55 October (44) Colina Chalant dorn	Joseph Faul Assenti
56 Ludger (46) Delphine Roy "1860" (46) Philomona Tangué	François Xavier
	Jacques (10) 11 T/2
Q V 1970	21 Joseph (10) Ade Létourneau S.F. 1855 22 François Xa-(10) Anastasie Beaucher
FOICHED	vier S.F. 1856
1 Gerve:	23 Jacques (10) Philomène Létourneau
	S.F. 1857
Jacques Gabriel	FOUGÈRE.
Augustin Gervais (1) Gerov Donal C F 1721	
Gervajs	1 Simon Anne Gensay
M D (1) (2000) D 1 C T 1791	
Joseph Conthée Pro A. Dorvai S. F. 1751	Pierre
Jean Baptiste Genev. Dorval S.F. 1751 Frs. Asselin " 1748	
Jean Baptiste Jean Baptiste Gabriel M. A. C. (1) Marie Gendron S. F. 1734	Perre 2 Pierre 3 Angèlique Angèlique Angèlique 2 Jean Lefebyre 11751
Jean Baptiste 3 Gabriel M. Angélique (1) Marie Gendron Gabriel (2) Genev. Dorval Frs. Asselin (1) 1748 Marie Gendron S.F. 1734 Gabriel (2) Marie Gendron Gabriel (3) Marie Gendron (4) Marie Gendron (5) F. 1734 (6) Gabriel (7) Marie Gendron (8) F. 1734 (9) Gabriel (1) Marie Gendron (2) Gabriel (3) Gabriel (4) Marie Gendron (5) F. 1731	Pierre 2 Pierre Angèlique Angèlique Angèlique Geneviève (1) M. Ls. Vérieul S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre 1751 Dominique Dompierre
Jean Baptiste Gabriel M. Angélique (1) Marie Gendron Gabriel Jean Baptiste M. Angélique (2) Marie Gendron Chs. Chala Gabriel Jean Baptiste	Perre 2 Pierre 3 Angèlique Angèlique Angèlique 2 Jean Lefebyre 11751
Jean Baptiste Gabriel M. Angélique (1) Marie Gendron Gabriel Jean Baptiste M. Angélique (2) Marie Gendron Chs. Chala Gabriel Jean Baptiste	Pierre 2 Pierre Angèlique Angèlique Angèlique Geneviève (1) M. Ls. Vérieul S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre 1751 Dominique Dompierre
Jean Baptiste M. Angélique Gabriel M. Angélique Chs. Chala Jean Baptiste Jacques M. Marguerite Jacques M. Marguerite Jacques	Pierre 2 Pierre Angèlique Angèlique Geneviève (1) M. Ls. Vérieul S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre 1751 Dominique Dompierre S.Frs. 1742 FOURNIER.
Jean Baptiste Jean Baptiste M. Angélique Chs. Chala Jean Baptiste Jacques M. Marguerite Jacques Jacques Joseph Generol Frs. Asselin Jacques Joseph Gabriel Jean Baptiste Jacques Joseph	Perre Pierre Pierre One One One One One One One One One On
Jean Baptiste Jean Baptiste M. Angélique Chs. Chala Jean Baptiste Jacques M. Marguerite Jacques Jacques Joseph Generol Frs. Asselin Jacques Joseph Gabriel Jean Baptiste Jacques Joseph	Perre Pierre Pierre One Angèlique Angèlique Geneviève (1) M. Ls. Vérieul S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebyre in 1751 Dominique Dompierre S.Frs. 1742 FOURNIER. 1 Gilles Guillaume Cuillaume One Gagnon Normandie Guillaume One Gagnon Normandie Guillaume One Gagnon Normandie One Gagnon
Jean Baptiste Jean Baptiste Gabriel Jean Baptiste M. Marguerite Jacques M. Marguerite Jacques M. Marguerite Jacques Jacques Joseph Augustin J. Angé Giguère J. Ang	Perre Pierre Pierre One One One One One One One One One On
Jean Baptiste Gabriel M. Angélique Chs. Chala Jacques M. Margues Joseph Augustin Joseph Juan-Baptiste Joseph Marie Anne Jos. Giguère Jos. F. 1748 Frs. Asselin " 1748 Thérèse Meneux S.F. 1737 Frs. Cloutier " 1780 Joseph Augustin Marie Anne Jos. Giguère S.F. 1745 Marie Anne Jos. Giguère S.F. 1745 Jos. Giguère S.F. 1745	Perre Pierre Pie
Jean-Baptiste Jean-Baptiste Gabriel Jean-Baptiste Gabriel Jean-Baptiste Jacques Jacques Jacques Jacques Jacques Joseph Augustin Jean-Baptiste Jacques Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Jean-Baptiste Joseph Jean-Baptiste Joseph Joseph Jean-Baptiste Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph	Perre Pierre Pierre One One One One One One One One One On
Jean Baptiste Gabriel M. Angélique Gabriel M. Angélique Chs. Chala Jean Baptiste Jacques M. Marguerite Jacques Jacques Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Juan-Baptiste Marie Gendron Joseph Frs. Choutier 1780 Joseph Jacques Joseph Juan-Baptiste Joseph Jean-Baptiste Le même M. La Hart C. F. 1734	Perre Pierre Pierre Angelique Angelique Geneviève (1) M. Ls. Vérieul S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre " 1751 Dominique Dompierre S.Frs. 1742 FOURNIER. 1 Gilles Guillaume 2 Guillaume 2 Guillaume Marie Agathe Jacquette Françoise Joseph (1) Fse. Hébert Pierre Blanchet " 1670 Ls. Gesseron " 1671 Jean Proulx " 1673 Jacq. Boulet S.Tho. 1786
Jean Baptiste Gabriel Jean Baptiste Gabriel M. Angélique Chs. Chala Jacques M. Margues Joseph Augustin Joseph Julian Baptiste Joseph M. Margues Joseph M. Angé Giguère Joseph M. Anne Crépeau S.F. 1737 Marie Anne Jos. Giguère Jean-Baptiste Jean-Baptiste Julianne Julianne M. Ls. Huot J. M. Margues M. Ls. Huot J. M. M. M. Ls. Huot J. M.	Perre Pierre Pie
Jean Baptiste Jean Baptiste Gabriel M. Angélique Chs. Chala Jacques M. Marguerite Jacques Jacques Joseph Augustin Julian-Baptiste Julian-Baptiste Julian-Baptiste Joseph Marie Gendron Chs. Chala "1763 Jacques Joseph Jacques Joseph Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Julian-Baptiste J	Perre Pierre Pierre Angèlique Angèlique Geneviève (1) M. Ls. Vérieul S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre " 1751 Dominique Dompierre S.Frs. 1742 FOURNIER. 1 Gilles Guillaume Guillaume 2 Guillaume Marie Marie Marie Pierre Blanchet " 1670 Ls. Gesseron " 1671 Jean Proulx " 1673 Jean Proulx " 1674 Jean Proulx " 1675 Jean Proulx " 1675 Jean Proulx " 1676 Jean Proulx " 1676 Jean Proulx " 1678
Jean Baptiste Jean Baptiste Gabriel M. Angélique Chs. Chala Jacques M. Marguerite Jacques Jacques Joseph Augustin Julian-Baptiste Julian-Baptiste Julian-Baptiste Joseph Marie Gendron Chs. Chala "1763 Jacques Joseph Jacques Joseph Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Julian-Baptiste J	Perre Pierre Pie
Jean-Baptiste (2) M. Angé Giguère S.F. 1737 Jacques (1) Thérèse Meneux S.F. 1737 Jacques (2) M. Angé Giguère S.F. 1745 Marie Anne Jos. Giguère S.F. 1745 Jean-Baptiste Julienne J	Perre Pierre Pie
Jean Baptiste Jean Baptiste Gabriel M. Angélique Chs. Chala Jacques M. Marguerite Jacques M. Marguerite Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Julienne	Perre Pierre Pierre Angelique Angelique Geneviève (1) M. Ls. Vérieul S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre 1751 Dominique Dompierre S.Frs. 1742 FOURNIER. 1 Gilles Guillaume Guillaume 2 Guillaume Marie Agathe Jacquette Françoise Joseph Jean Simon Pierre Charles Louis 3 Hugues Jeanne Huguet Larochelle
Jean Baptiste Jean Baptiste Gabriel M. Angélique Gabriel Jacques M. Marguerite Jacques M. Marguerite Joseph Augustin Joseph Augustin Jean Baptiste Julienne Julie	Perre Pierre Pierre Angelique Angelique Geneviève (1) M. Ls. Vérieul S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre " 1751 Dominique Dompierre S.Frs. 1742 FOURNIER. 1 Gilles Guillaume Guillaume Pierre Agathe Jacquette Françoise Joseph Jean Simon Pierre Charles Louis Hugues Nicolas (1) M. Ls. Vérieul S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre " 1751 Dominique Dompierre S.Frs. 1742 FOURNIER. (1) Fse. Hébert Que. 1651 Pierre Blanchet " 1670 Ls. Gesseron " 1671 Jean Proulx " 1673 Jacq. Boulet S.Tho. 1786
Jean Baptiste Jean Baptiste Jean Baptiste Jacques Jacq	Perre Pierre Pierre Angelique Angelique Geneviève (1) M. Ls. Vérieul S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre 1751 Dominique Dompierre S.Frs. 1742 FOURNIER. 1 Gilles Guillaume 2 Guillaume Marie Agathe Jacquette Françoise Joseph Jean Simon Pierre Charles Louis 3 Hugues Nicolas 4 Nicolas 4 Nicolas Françoise (2) M. Ls. Vérieul S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre 1751 Dominique Dompierre S.Frs. 1742 Koëlle Gagnon Normandie (1) Fse. Hébert Que. 1651 Pierre Blanchet 1670 Ls. Gesseron 1671 Jean Proulx 1673 Jacq. Boulet S.Tho. 1786 Jacq. Boulet S.Tho. 1786 Jeanne Huguet Larochelle Nicolas Angelique S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre 1751 Dominique Dompierre S.Frs. 1742
Jean Baptiste Joseph Augustin Jean-Baptiste Julieune Julieune Julieune Julieune Julieune Jacques Jacques Jacques Jean-Baptiste Jean-Baptiste Jean-Baptiste Jean-Baptiste Jean-Baptiste Jean-Baptiste Julieune Jul	Perre Pierre Pierre Angelique Angelique Geneviève (1) M. Ls. Vérieul S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre 1751 Dominique Dompierre S.Frs. 1742 FOURNIER. 1 Gilles Guillaume 2 Guillaume Marie Agathe Jacquette Françoise Joseph Jean Simon Pierre Charles Louis 3 Hugues Nicolas 4 Nicolas Françoise Françoise Françoise Françoise Françoise Françoise Françoise Angelique Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre 1751 Dominique Dompierre S.Frs. 1742 FOURNIER. 1 Gilles Guillaume Pierre Blanchet 1670 Ls. Gesseron 1671 Jean Proulx 1673 Jacq. Boulet S.Tho. 1786 Jacq. Boulet S.Tho. 1786 Jacq. Boulet S.Tho. 1786 Pierre Lefebvre S.F. 1697 Pierre Lefebvre S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 Pierre Deblois S.Frs. 1742
Jean Baptiste Jacques Jean Baptiste Julienne Julienne Julienne Julienne Julienne Julienne Julienne Jacques	Perre Perre Pierre Pier
Jean Baptiste Joseph Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Julienne	Perre Pierre Pierre Angelique Angelique Geneviève (1) M. Ls. Vérieul S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre 1751 Dominique Dompierre S.Frs. 1742 FOURNIER. 1 Gilles Guillaume 2 Guillaume Marie Agathe Jacquette Françoise Joseph Jean Simon Pierre Charles Louis 3 Hugues Nicolas 4 Nicolas Françoise Françoise Françoise Françoise Françoise Françoise Françoise Angelique Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre 1751 Dominique Dompierre S.Frs. 1742 FOURNIER. 1 Gilles Guillaume Pierre Blanchet 1670 Ls. Gesseron 1671 Jean Proulx 1673 Jacq. Boulet S.Tho. 1786 Jacq. Boulet S.Tho. 1786 Jacq. Boulet S.Tho. 1786 Pierre Lefebvre S.F. 1697 Pierre Lefebvre S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 Pierre Deblois S.Frs. 1742
Jean Baptiste Jacques Joseph Josep	Perre Pierre Pierre Angelique Angelique Geneviève (1) M. Ls. Vérieul S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre " 1751 Dominique Dompierre S.Frs. 1742 FOURNIER. 1 Gilles Guillaume Guillaume Pierre Blanchet " 1670 Ls. Gesseron " 1671 Jean Proulx " 1673 Jacqueste S.Tho. 1786 Jacques Jean Huguet Larochelle Nicolas Nicolas Nicolas Nicolas Françoise
Jean Baptiste Jean Baptiste Jean Baptiste Jacques M. Angélique Jacques M. Marguerite Jacques M. Marguerite Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Julienne Jean-Baptiste Julienne Jean-Baptiste Julienne Jacques Jacques Jacques Jean-Baptiste Julienne Jerre Julienne Jacques Jacques Jacques Jacques Jacques M. Ls. Huot Jacques Jacques Jacques M. Ls. Huot Jacques Joseph Jacques Jacques Jacques Jacques Jacques Jacques Jacques Joseph Jacques Jacques	Perre Pierre Pierre Angelique Angelique Geneviève (1) M. Ls. Vérieul S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre 1 1751 Dominique Dompierre S.Frs. 1742 FOURNIER. 1 Gilles Guillaume 2 Guillaume Marie Agathe Jacquette Françoise Françoise Louis 3 Hugues Nicolas Nicolas Françoise
Jean Baptiste Jean Baptiste Jean Baptiste Jacques M. Angélique Jacques M. Marguerite Jacques M. Marguerite Joseph Jacques Joseph Jacques Joseph Julienne Jean-Baptiste Julienne Jean-Baptiste Julienne Jacques Jacques Jacques Jean-Baptiste Julienne Jerre Julienne Jacques Jacques Jacques Jacques Jacques M. Ls. Huot Jacques Jacques Jacques M. Ls. Huot Jacques Joseph Jacques Jacques Jacques Jacques Jacques Jacques Jacques Joseph Jacques Jacques	Perre Pierre Angelique Angelique Geneviève (1) M. Ls. Vérieul S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre 1751 Dominique Dompierre S.Frs. 1742 FOURNIER. 1 Gilles Guillaume 2 Guillaume Marie Agathe Jacquette Françoise Joseph Jean Simon Pierre Charles Louis 3 Hugues Nicolas 4 Nicolas 4 Nicolas Françoise
Jean Baptiste Jacques Joseph Josep	Perre Pierre Pierre Angelique Angelique Geneviève (1) M. Ls. Vérieul S.F. 1703 Pierre Deblois S.Frs. 1741 2° Jean Lefebvre 1751 Dominique Dompierre S.Frs. 1742 FOURNIER. 1 Gilles Guillaume 2 Guillaume Marie Agathe Jacquette Françoise Françoise Louis 3 Hugues Nicolas Nicolas Françoise

F	0	TT	D	NI	T	TA	D
F	U	U	n	TA	T	P)	n.

Françoise 2º Phil. Ign. Gravel Cap S. Ign. 1738 Joseph Jean François (2) Marie LeRoy 6 Jean Que. 1687 Cécile Ls. Thibault Cap S. Ign. 1716 J. B. Durand 1726 Anne 11 Nicolas Jean Ambroise Augustin Charles 7 Simon (2) Cath. Rousseau S.P. 1791 Pierre Bouchard S. Tho. 1709 Marie Simon Joseph (2) Marie Caron 8 Louis Cap S. Ign. 1796 Louis (2) Marie Isabel S.Tho. 1795 Nic Thivierge S Tho. 1725 9 Pierre M. Charlotte 1729 Angèlique Marie J. B. Gosselin 11 Jos. Lepage 1729 10 Charles (2) Eliz. Bouchard Cap. S. Ign. 1799 Chs. Bélanger S. Tho. 1723 Elisabeth Joseph Charles Basile Mad. Poirrier V. de Blais 11 Guillaume Pierre 12 Michel (4) Marie Bariaut Que. 1702 13 Jacques (4) Marie Blanchon B. 1708 Jos. Couture Jacq. Turgeon Jos. Turgeon " 1736 " 1742 Geneviève Marie Marie Anne " 1750 Jean Jacques Etienne Antoine Alexandre Augustin 14 Jean (4) M. Mad. Fradet " 1711 Jos. Monmeny S.M. 1739 Geneviève François (5) Eliz. Gagné 15 Joseph Cap. S. Ign. 1710 Alexis Boulet S.Tho. 1740 M. Ls. Jones " 1717 Elisabeth (5) M. Ls. Joneas é J. B. Hélie S.P.S. 1750 16 Jean Genev. Salomé Pierre (5) Eliz. Bélanger S.Tho. 1727 Frs. Gosselin " 1750 François Geneviève Thomas (6) Barbe Thibault 18 Nicolas Cap. S. Ign. 1714 19 Charles (6) Louise Gravel Cap. S. Ign. 1708 (6) M. Fse. Dumas 20 Jean Cap. S. Ign. 1718 (6) Eliz. Gravel Augustin M. Fse. Bélanger Le même Cap. S. Ign. 1735 Genev. Guillet Islet 1729 22 Ambroise Genev. Gamache Le même Cap. S. Ign. 1734 Prisque 23 Simon (7) Marthe Bouchard Pierre Buteau S.P.S.1749 M. Angé Ruel S.L. 1732 Brigitte

(8) Angé Bossé

Cap. S. Ign. 1722

Joseph 25 Louis

FOURNIER.

Marie	Marthe Thérèse	Ign. Dersaint S. Germ. Dionne	Tho.	1758 1766
Benoni		m ll-ot		-04

M. Fse. Talbot Aug. Mathieu S.P.S. 17 26 Jean M. Ursule Michel Blais S.P.C. 1769 Charlotte Simon

Marie Talbot François Pierre

28 Joseph Dorothé Plante J. B. Malboeuf S.P.S. 1754 J. B. Malboeuf S.P.S. 1765 Geneviève Rosalie Pierre Blais Geneviève Ant. Bouffart Aug. Valière Jos. Valière Marie Reine 11 Rosalie Pre. Paul Bussière S.P.S. 1774 Françoise

(10) Angé Langlois S. Tho. 1725 Jos. Fortin " 1751 29 Charles Geneviève Pre. Basile Joseph

(10) Marg. Joanne S.Tho. 1734 Frs. Gosselin S.Chs. 1769 (10) M. Mad. Langlois 1736 Pierre Morin S.P.S. 1771 30 Joseph Elizabeth Pierre Basile (10) Thérèse Pre. Noel Gromelin S.V. M. Madeleine

Jos. Gaulin S.P.S. Jos. Valière " Marguerite Rosalie Pierre Basile Pierre Paul

Marie Joliet S.Tho. 1783 Jos. Coulombe Bert. 1783 32 Joseph M. Elizabeth Guillaume

(13) Marie Boutillet S.G. Chs. Labrecque S.M. 1733
J. B. Paquet S.M. 1780
Jean Turgeon B. Mathurin Labrecque B. 1799
Chs. Chs. L. Aug. 1799 Augustin Marie Marguerite Angèlique Marie Anne Marie Josette Lévis Chs. Guay Augustin Antoine

Cath. Turgeon Lévis. Amb. Nadeau S. Chs. 1789 J. B. Moreau " 34 Jacques Louise Françoise Jacques

Charles (11) Fse. Couture (13) M. Fse. Guay J. B. Turgeon 35 Pierre Antoine M. Charlotte Pierre Boutillet B. Josette Jean Baptiste

Joseph M. Chs. Labrecque 1770 S.Chs. 1797 Le même Ls. Baudoin S.F.S. Françoise François

Joseph B. (13) Marie Gosselin B. Pierre Audet S.Chs. 37 Jean Angèle 2° Pierre Adam " Pierre Clément " Angèle Marie Jean François

Joseph (13) Eliz. Roy (13) Marie Turgeon 38 Jacques 39 Alexandre Marie Michel Bois Joseph Jacques

Antoine (13) Josette Paquet S.M. 1766 Alexandre 40 Etienne 41 Jean Baptiste Cath. Létourneau

42 François (14) Ursule Thibault S.M. 1749

FOURNIER.

			RNIER.
43	Pierre Basile	(16)	M. Mad. Morin
	T	(10)	M. Mad. Morin
	Francoica		D. 1110. 1/40
	Victoire		J. B. Gaumont " 1781
	Llerra		
	rançois		
41	Joseph		M. Mad. Morel S. Tho. 1752 Chs. Balan " 1778
11		(17)	M Med Monel C Th - 1770
	M. Madelein	e (M. Mad. Morel S. Tho. 1752 Chs. Balan "1778 J. B. Thibault "1788 Jean Pruneau "1789
	Marie Josett	e	J P Thibault
	Marie Roger		Jean Puncan 1788
	Charles		bean I runeau " 1789
	T rangore		
45	Le même		M. Anne Pouliot S.V. 1779
	Le même Joseph	men i	M. Jos. Dumontier
	Ton		S.Tho. 1751
	Le même		M. Ls. Robin " 1754
	Le même		1754
	Louis		
	Joseph		
46	Thomas		
40	Charles Le mâ		Joseph Lambert
	Le même		Cath. St. Laurent
	Lema		Louis 1797
47	Le même Prisone		Marg. Tangué S.G. 1818 Thérèse Simoneau Cap S. Ign 1764
	risque	22	Thérèse Simoneau
	M The		
	M. Thérèse		Jos. Marie Pinot
	Aug Mr.		S.P.S. 1786
48	Aug. Magl. Bénoni Mario I		
	Mario T .	(25)	Louise Damour S. Tho. 1761
	Marie Louise	9	Genev. Gagné " 1788
49	Le mème Simon		W. Higo Couture B 1771
	M. El:	(26)	Eliz. Thibault S. Tho. 1753
	M. Elizabeth	1	Hyacinthe Blanchet
			S.P.S. 1785
	Marguerite Rosalie		J. B. Picard S.P.S. 1785 S.P.S. 1792
	M. Gon		Philippe Picard " 1793
	M. Genevièv Simon	е	Too (13 0 D C) 1700
~.	Pierre		
2]	Joseph	(27)	M. Fse. Blais S.P.S. 1764
*	Pol	(29)	Marie Rousseau " 1755
92	Pre. Basil	(00	Fse. Robin S.Tho. 1754 Isidore Morin " 1778
	Brigitte	(29)	Fse. Robin S.Tho. 1754
	M. France:		Isidore Morin " 1778
	D. TOTICOISE	3	In Dal and area
93	Pierre Basil	104	M. Ls. Simoneau S. Tho. 1775
	Dasile	(31)	M. Ls. Simoneau S. Tho.
54	Antoine D:		1775
14	Pierro D.		
			M. Ls. Talbot S.P.S. 1791
			PélagieGautron S. F.S. 1795
50	Guillaumo	190	PélagieGautron S. F. S. 1795 Louise Turgeon S. H. 1811 Marie Rouillard S.V. 1766 Marie Roy B. 1786 Jos. Gravel B. 1815 Joachim Paquet B. 1818 Frs. Chalot R. 1821
00	Augustin	(32)	Marie Rouillard S.V.1766
	Cécile	(33)	Marie Roy B. 1786
	Apolline		Jos. Gravel B. 1815
	Agathe		Joachim Paquet B. 1818
	Clothilde Michel		
			Jean Dangueuger B. 1829
57			THE RESERVE TO STATE OF THE PARTY OF THE PAR
50	Antoine Jacon	190	The state of the s
20		(33)	M. Chs. Roy B. 1802
	Jacques	(04)	Marie Guenet S. Chs. 1776
		-	
		e	
50	Charles		Marie Labbé S.G. 1785
-0		19.1	
	Catherine	(34)	Cath. Gontier S. Chs. 1783
			Prisque Quemeneur
	Josette		S. Chs. 1803
			Lazare Trahan " 1810
	LOITIO		Pierre Dorval " 1824
	I are		
	Jacques Joseph		

FOURNIER.

FOURNIER.					
60 Jean Baptiste (36)	Marg. Beaucher B. 1785				
Angola	Frs. Turgeon B. 1818				
Françoise	Pierre Guay B. 1831				
	Michel Fournier B. 1837				
Germain Lean Pantists					
Jean Baptiste	Angé Turgeon S.Chs. 1787				
Pierre	Ange tingeon S.Chs. 1707				
Joseph					
Antoine	AND DIVISION OF				
62 Françoise (36)	Thécle Morin S.Chs. 1809 Marie Louise " 1813				
	Marie Louise " 1813 Fra Poutin 1949				
Marguerite Caroline	Frs. Boutin " 1848 Jos. Nolin " 1848				
Louise Alice	Chs. Chabot " 1857				
Marie Rosalie	Luc. Chabot " 1857				
Vitaline	Ant. Boldue " 1859				
Philomène	Honoré Baudoin " 1861				
64 Joseph Geneviève (37)	Hélène Goulet " 1768 Frs. Bilodeau S.G. 1793				
Cécile	Alexis Blanchet " 1793				
Hélène	Etn. Turgeon " 1797				
Rose	Frs. Rousseau " 1804				
Augustin	TI / 1 - C C M 1700				
	Thérèse Couture S.M. 1769				
Jean Joseph					
Étienne					
Louis					
Charles	G T 1: GGL 1700				
Le même	Genev. Leclaire S.Chs. 1789				
Geneviève Le même	Lazare Patry " 1810 Charlotte Gosselin " 1796				
66 Joseph	M. Jos. Plante S. Jean				
	Port Joly				
Olivier					
67 Alexandre (39)	Marg. Turgeon B. 1794 Frs. Bellay B. 1817				
Honoré Marguerite	Frs. Bellay B. 1817 Ign. Levesque B. 1819				
Germain	ign. Devesque				
Jean Baptiste					
Léon	T 4000				
	M. Eliz. Roy B. 1800				
69 Antoine Judith	Judith Nadeau B. 1802 Thomas Roy S.G. 1826				
Antoine	Thomas 100y 2. c. 1020				
70 Jacques (39)	Genev. Roy B. 1802				
Apolline	Ls. Godbout S.L. 1851				
Amable					
Guillaume Le même	M. Hermine Chabot B.				
	1840				
71 JeanBaptiste(41)	M. Marthe Gagné S. Tho.				
35 1 00 ()	1779				
Marie Thérèse	Abraham Blanchet S.P.S. 1803				
M. Catherine	Jos. Marie Blais S.P.S.				
1912 Million Date of Section	1806				
M. Victoire	Jos. Gosselin S.P.S. 1820				
Jean Baptiste	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR				
Joseph 72 Jacques (41)	M. Eliz. Boutin Bert. 1788				
73 Pierre (43)	M. Mad. Fortin S.Tho.1766 M. Jos. Proulx 1769 Pierre Fortier 1792				
Le même	M. Jos. Proulx " 1769				
Marguerite	Pierre Fortier " 1792				
Marie Josette	Jos. Blanchet " 1800 André Toussaint Blais				
Marie Claire	S.Tho.1814				
André	The Continue of the Continue o				
Pierre					
Louis (42)	M Med Boulet C.M.				
74 François (43)	M. Mad. Boulet S. Tho.				
Marguerite	Jos. Blais S.P.S. 1799				
75 Joseph (43)	Genev. Boulet S.Tho. 1782				
Marie Louise	Genev. Boulet S.Tho. 1782 Michel Blais " 1806				

FOURNIER.

Paul Etienne Joseph (44) Genev. Laberge S. Tho. 1775
 ie J. B. Fortin " 1792
 M. Jos. Ainse S.P.S. 1781
 (44) Cécile Couture Bert. 1780 76 François (4 M. Geneviève Le même Charles Charles Le même Thérèse Lemieux Bert. 1816 M. Mad. Lefebvre S.Tho. 1792 78 Pierre Pierre 79 Joseph (45) Thérèse Nicole S. Tho. 1784 Thomas Louis (45) Genev. Proulx S. Tho. 1797 Thomas 81 Thomas (45) M. Hélène Proulx S.Tho. 1804 Thomas 82 Joseph Marie Proulx Joseph 83 Frs. Felix M. Anne Bélanger Augustin Charles M. Jos. Aubert Geneviève Jos. Faucher S.F.S. 1800 Marie Guénet 85 Antoine Jacques Auguste (47) M. Susanne Guav S. H. 1799 Magloire (49) M. Ls. Blais S.P.S. 1782
(52) M. Marg. Morin S.P.S. 1792
(53) Apolline Gautron S.M. 1816 Simon 88 Pre. Basile 89 Antoine (56) Louise Turgeon B. 1814 90 Augustin Jos. Raimond PatryB.1835 Maxime Paquet B. 1845 Anastasie Maxime Paquet Hermine Samuel (56) M. Vic. Turgeon B. 1831 Marg. Fournier B. 1837 Genev. Turgeon B. 1846 (58) Angé Couture S.H. 1803 91 Michel Le même Le même 92 Jacques 93 JeanBaptiste(58) Josette Couture Levis 1810 Emélie Geo. Quemeneur S.P. 1845 Sophie Pierre Gobeil S.J. 1848 Barthélemi 94 Charles (56) Cath. Desruisseaux S.P. 1821 (59) Marg. Gosselin S. Chs. 1815 Marc Pepin S. Chs. 1839 ges Chs. Marcoux S. Chs. 1843 95 Louis Hermine M. Desneiges M. Célina Théodore BedardS. Chs 1854 J. B. Jos. Eugène M. Apolline Gosselin S.Chs. 1856 Ls. Frédéric Firmin (59) Marg. Blouin S.G. 1817 96 Joseph M. Anne MorissetS.G. 1828 Le même (59) Marie Roy S.Chs. 1820 Prosper Naud S.Chs. 1842 Benoni Naud S.Chs. 1847 Jacques Rosalie Marie Louise Damase Blanchet Hermine S.Chs. 1851 S.Chs. 1853 Frs. Plante Constance Odile Frs. Plante S.Chs. 1853
98 JeanBaptiste(60) Marie Chabot S.Chs. 1816
Marie Louise Raimond Naud B. 1844
M. Marcelline Féréol Ed. Turgeon B. 1848 M. Marcelline M. Thassile Ls. Filteau B. 1856 Florent Jean Baptiste Louis 99 Germain (60) M. Marg. Turgeon B.1828 Rose David Ouimet B. 1850 Edouard 100 Joseph (61) Charlotte Chabot

M. Charlotte

Jos. Naud

S.Chs. 1811

S. Chs. 1836

Joseph

FOURNIER.					
	M. Célanire		a Che 1846		
	Joseph		w ml a 1820		
10	Le même L'Antoine	(61)			
	Angèle		Ls. Boutin S. Chs. 1836 Marg. Prevost S. Chs. 1846 Les Prouly S. Chs. 1846		
	Marguerite Bisane		Jos. Proulx S.Chs. 1840		
	M. Christin	e	Herménégilde Plante 1863		
	Philomène		Damase Voisin S.Chs. 1864		
	Jos. Pruder Antoine				
102	Pierre Marie	(61)	M. Anne Morisset		
	Caroline		M. Anne Morisset Marcel Hébert S.Chs. 1847 Aug. Boutin S.Chs. 1851 Tolombore Morisset		
	Philomène		Telesphore Morisset S.Chs. 1864		
	Joseph		G M 1797		
103	Augustin Augustin	(64)	Agathe Goupy S.M. 1797		
	Joseph				
104	Ignace Jean	(65)	Claire Dumas S.Chs. 1795 Rep. Bernier S.G. 1824 S.G. 1824		
103	Charlotte	(00)	Claire Dumas Ben. Bernier Ignace Ruel S. Chs. 1824 S.G. 1824 S.G. 1828		
	Restitut Jean				
105	Joseph	(65)	Angé Lebrun S.Chs. 1801 Garm Ruel S.G. 1825 S.G. 1828		
	Sophie Geneviève		Bénoni Dion S.G. 1829		
106	Angélique Louis	(65)	Angé Lebrun S.Chs. 1825 Germ. Ruel S.G. 1828 Bénoni Dion S.G. 1828 Ls. Patouel S.G. 1829 M. Marg. Dion S.M. 1803 Etn. Campagna S.G. 1826		
100	Marguerite	(00)	M. Marg. Dion S.M. 1826 Etn. Campagna S.G. 1826		
107	Louis Etienne	(65)	Marie Patry S.Chs. 1805		
108	Charles	(65)	Marie Patry S.Chs. 1808 Véronique Terrien S.Chs. 1814		
	Joseph				
109	Olivier Le même	(66)	Angèle Caron M. Fse. Morin S.P.S. 1822 Marg Roy S.M. 1803		
	JeanBaptist		M. Fse. Morin S.P.S. 1803 Marg. Roy		
	Jacques Jean Baptis	te			
111	Antoine	(67)	Many Chink B. 1821		
1112	Léon	(67)	Adé Turgeon G G 1830		
113	Antoine	(69)	Marg. Shink Adé Turgeon Marg. Audet M. Ls. Labrecque M. Ls. Labrecque M. Ls. Labrecque M. Ls. Labrecque M. Ls. Labrecque		
114	Gamanno	(10)	M. Ls. Labrecque S.L. 1840 S.L. 1854		
115	Joseph	(70) (71)	M. Ls. Laliberté S.L. 1854 Eléonore Baudoin S.F.S. 1826 S.F.M. 1828		
115	Toon Pon	(771)	M. Jos. Gosselin S.M. 1828		
117	tiste	(11)	M. Jos. Gossein		
118	Joseph Le même		Louise Rafou? Agathe Gosselin S.P. 1803 Angé Carrier		
119	Joseph		Tringo Omita		
120	Joseph Jacques		Marg. Langevin S.Tho.		
	Jacques Alexandre		Marg. Fournier		
121	Charles				
122	André Louis		Agathe Pilote		
123	Abraham		M. Marthe Picard S. Claire		
	Philippe				
124	Antoine	al pla	Sophie Hoffman Que.		
	Honoré		Thérèse Labrecque S. Chs. 1801		
125	Pierre	(73)	Tr D December 1910		
126		(73)	D. 1800		
127 128	André Paul	(73) (75)	M. Jos. Dion Jeanne Blais Marg. Boulet S. Tho. 1817		
129	Etienne	(75)	Marg. Boulet S.Tho.		
	Joseph				

· FOUR	NIER	FRADET	
130 Jan 1	M. Marg. Morin	A Administration of the Company of t	1711
131 Charl	S.P.S. 1821 Véronique Quirouet	Augustin	
P. /:	Bert. 1807		1735
	Ant. Talbot Bert. 1828 Sénév. Morin S.P.S. 1820		$1742 \\ 1746$
-nomas (79) N	M. Chs. Flavie Blais		1749
134 TL	Bibiane Blais S.P.S. 1834 S.P.S. 1823	François	
136 I nomas (81) E	Cliz. Asselin S.P.S. 1840	3 Augustin (2) Genev. Leclaire S.L.	1730
	M. Anne Picard S.P.S. 1802	Marie Louise Ls. Dalaire S.M. Marie Louise 2°Michel Brisson "	
137 Augustin (83) M	M. Fse. Fournier	Marie Anne Jos. Chamberlan "	1778 1765
Total	Cap. S. Ign. 1802	M. Geneviève Ant. Fortier S.V.: Augustin	1762
139 Sacques (85) J	Judith Tangué S. Chs. 1807	Joseph	
	Sephérine Patry B. 1845 Sophie Gourdeau L.P. 1851	Jean Jacques	
rederic (95) J	udithe Tangué	Le même M. Ls. Lemieux Bert.	1754
1 irmin (95) N	M. Anne Gagnon	Guillaume 4 Jacques (2) Eliz. Leclaire S.L.:	1725
143 Fl	S.Chs. 1848	Marguerite J. B. Guilmet S.V.	1751
ean Bap- (98) 1	Vict. Couture B. 1847 Marie Turgeon S.Chs. 1848		1753 1753
145 T 01860		Geneviève J. B. Guilmet "	1757
147 Ldouard (99) N	Constance Lacasse B. 1852 M. Eliz. Vien B. 1859	Jacques Le même Thérèse Ayot "	1736
	Delphine Naud S. Chs. 1841	Marie Marthe Jacq. Bernard "	1767
149 Joe D	Constance Rippon S.Chs. 1844		1764 1784
150 dent (101) T	harsile Couillard B. 1856	Athanase	
150 Joseph (102) E 151 Joseph (103) A	Culalie Tangué S.Chs. 1860	Jean Marie Jean François	
159 Tacques	dé Gontier S.G. 1821	Nicolas	1754
153 August. (103) V	Vict. Bernier S.Chs. 1826	5 François (2) M.Marg.Couture S.M.1 Marie Louise Michel Leclaire S.M.1	
(103) M	1. Euphrosine Goupy	Marie Louise Michel Morisset S.M.1	1785
Le même M	S.M. 1830 I. Anne Morisset	Marie Anne Jean Jos. Lacroix S.M.1 Geneviève Ign. Clément S.M.1	
154 Jean (104) N	Iarg. Denis S.M. 1865 S.G. 1823	Joseph Francois	
Top Louis	osette Dalaire S. Chs. 1827	François Le même Fse. Jahan S.M.1	
Thomas (106) M Joseph (108) A	Iarg. Audet S.Chs. 1838	6 Augustin Isabelle Tangué S.V.1 Marie Josette J. B. Jolin S.F.S.1	
157 r (108) A	angèle Rémillard	Etienne	1,00
Jean Bap- (110) B	S. Chs. 1842 Brigitte Pelchat S.G. 1827	Augustin Jacques	
7 4000	2.5 100 1 010 nav 15. Ct. 102,	Clément	
150 acques (110)	oé Denis S.Chs. 1839	François Joseph	
160 Antoine (110) J. (110) J. (110) J. (110) F.	ulie Couture S Chs 1851	Le même Agathe Langlois	100
(190) g	lavie Lainé S.G. 1830 éraphine Bouchard	S.F.S.1 7 Jean Baptiste (3) M. Jos. Boulet S.F.S.1	1786
To- Charles	S. V. 1821 I	Marie Jos. Gontier S.G.1	1797
Sinor Sinor	oséphine Turgeon B. 1836 enev. Martineau	Marie Anne Jos. Lemieux " 1 André	1019
Philippe (199)	aroline Chabot S.F. 1845	Joseph Pierre	
JBS To	S Cha 1855	Antoine	
deeph (100)	urélie Roy S.V. 1865 élicité Leblanc	Jean Baptiste 8 Joseph (3) M. Jos. Boulet S.F.S.1	764
167 Jean Ron	S Chs 1848 1	Pélagie Etn. Roy S.M.1	786
Jacon	enev. Gagnon S.V. 1836	9 Jacques (3) M. Rose Cirier S.Chs.1 M. Madeleine Gab. Bilodeau B.1	
	Iarie Bilodeau S. Chs. 1848	François	
can (Loc) It	osalie Quéret S. Chs. 1863 Juce Robitaille S. Frs. 1853	Jacques Guillaume	
T. T.		10 Guillaume (3) M. Ls. Gautron S.M.1	
Thom	DET	T D D	1810 1812
Jean A	nne Roussé Bordeaux	M. Catherine Aug. Marseau " 1	1812
(1) denouil (1) de	eanne Hélie S.P.1692	Marie Anne Jos. Gagnon " 1 Laurent	1824
	ndré Aubé S.V.1713	Paul 11 Jacques (4) M. Thérèse Jolin	
Marie Josette Je	os. Roy " 1729 ean Métivier " 1738	11 Jacques (4) M. Thérèse Jolin S.F.S.1	762

18—21

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

FRADET	FRADET
12 Athanase (4) M. Genev. Dalaire	François
Le même Marie Gontier S.Chs.1871	André 28 Pierre (7) Thérèse Daniau S.Chs. 1815 S.Chs. 1795
13 Jean Marie (4) Marie Cyr S.V.1770 Marie Louise Théodore Langlois 1791	29 François (9) Marie Bacquet S.M. 1803
M. Madeleine Ls. Marie Bouffart 1801 Marie Julie Michel Paquet 1812	31 Guillaume (9) Eliz. Lecours " 1828
M. Charlotte Julien Mercier " 1818 Le même M. Mad. Boissonneau	Théotiste Ls. Fauchon S.V. 1812 32 Laurent (10) M. Eliz. John S.V. 1842
S. F. S. 1799 14 Nicolas (4) Marg. Balan Bert. 1771	Reine Simon Bacquet a F g 1845
Marguerite Jos Larrivé S.V.1790	Office Milener Bolduc
15 Jean François (4) M. Judithe Bacquet S.V.1776	Jacques Paul (10) M. Anne Denis S.M. 1824 M. Clasiero Piorre Cocken " 1847
Marie Jacq. Roby S.M.1799 16 François (5) M. Jos. Lacroix " 1779	M. Clarisse Pierre Cochon " 1852 M. Elizabeth Ls. Couet "
17 Joseph Marie (5) M. Jos. Pruneau 1789 Frs. Dupont 1809	Paul 34 Jean M. Mad. Fradet S.V. 1770
M. Geneviève Frs. Bacquet " 1817 Jacques	Marguerite Jean Roy S.V. III 35 Joseph Ursule Lemieux
18 Augustin M. Ls. Langlois S.F.S.1779	Joseph (25) Maria Oudrot S.G. 1814
M. Madeleine Ignace Doiron " 1801	37 Jacques (17) Archange Boissonneau S.M. 1818
M. Madeleine 2° Ant. Gagnon " 1803 Marguerite Basile Gagnon " 1805	38 Augustin M. Celeste Mercier 1809
Marie Reine Ant. Boivin S.V. 1819 Marie Jacq. Langlois "1838	39 Clément (19) Cath. Morin S.H. 1830
Augustin 19 Clément (6) M. Genev. Dubreuil	
Françoise Pierre Morin S.G.1810	Le même 40 Pierre Le même Marie Roy Marie Roy Marie Roy Marie Roy Marie Roy Angé Pouliot Angé Pouliot "" Le même Marie Roy Marie Ro
Françoise 2°Basile Doiron 11814 Marie Jos. Brochu 11811	41 Antoine (19) M. Genev. Bernard S.V. 1824 42 François (22) Eliz Patouel S.G. 1821
Louise Michel Gontier # 1817 Marguerite J. B. Caron S. P.S. 1816	42 François Le même (22) Eliz. Patouel S.G. Boudouin Luce Marg. Boudouin 829 S.F. S. 187
Pierre Antoine	Le mêne Luce Mars. Boudoun 1829 5. F. S. 1817 43 Antoine (24) M. Marthe Aubé S. M. 1817 Luvent Guilmet 4, 1832
Clément	
20 Jacques (6) Thérèse Dubreuil S.F.S.1790	Hombélina Fre Cosselin " 1841
Marguerite Aug. Nadeau S.G.1830	Le même Archange Terrien 1858 Le même Louise Dupuis 1845
21 Joseph (6) M. Anne Marseau S.F.S. 1790	45 Joseph (24) Ursule Blouin S.F. 1807 Le même Marie Sucrard S.F. 1813
Le même M. Vict. Chouinard S.F.S. 1795	Marcelline Ant Thibaut S. 1841
Le même M. Thècle Greffart S.F.S. 1800	Marie Osite Jos, Louineau Jean Baptiste Josette Roy S.G. 1822
22 François (6) M. Anne Fortier S.F.S. 1793	10 70
Luce Pierre Bolduc S.G. 1828	1820
Marie Michel Gautron " 1828 Marguerite Pre. Romain Trahan	50 François (26) Ade Briart
François S. Chs. 1843	50 François (26) Ade Briart 51 JeanBaptiste(27) Ursule Leclaire S. Chs. 1819 52 André (27) Angé Gautron 53 G. 1818
23 Etienne (6) Genev. Rousseau S.F.S. 1799	52 André (27) Angé Gautron 1815 53 François (27) Ganey Dubé # 1845
24 Antoine (7) M.Marg. Hélie S.M. 1795 Marguerite Frs. Blanchet 11829	Marie Etn. Ducheshou
Antoine Joseph	François Le même Marg. Morisset S.M. 1825 Laggues (32) Emelie Bolduc " 1846
Michel Le même Monique Guay Lévis 1813	55 Paul (22) Maria Poussel d 1813
25 Jean Baptiste (7) Cath. Corriveau S.M. 1800	A Joseph (35) Marie Quéret S.G. Asselin 56 Jacq. Nic. (37) M. Ls. Honorine S.M. 1861
26 Joseph M. Anne Mercier , 1786 Archange Jos. Gautron , 1822	56 Jacq. Nic. (37) M. Ls. Honorine Also 1861
Marie Anne Jos. Labreque B. 1816 Marie Anne Jos. Coté S.G. 1812	57 JeanBaptiste(46) M. Eudoce Thibaut S.V. 1848
Joseph Le même M. Genev. Roy S.G. 1801	58 Isidore (53) Emélie Vict. Audet 1846
Jean François	59 François (53) Soulange Quemeneur 1847
Pierre Ambroise	FRASER.
27 André (7) Marie Labbé S.G. 1795	1 Thomas Eliz. Fraser Ecosse
Jean Baptiste	Augustin

٠.	DE LA SESS	10	N No 18		
0		FR	ASER.		-
	Augustin Geneviève Angélique François Thomas Joseph	(1)	Fse. Adam Simon Talbot Jos. Beaucher Jos. Mercier	B. B. B. S.F.S.	1763 1791 1799 1792
3	Catherine ((2)	M.Cath.Talbot Jos. Prudent Pa	S.P.S. aré S.F.S.	
	Marie Anne M. Henriette		Louis Ruel Jacq. Isidore M	11	1828
	Jean Olivier Urbain Narcis Thomas	100	Little Control of the	J. E . D.	1001
4	~ Tomas	(2)	Marie Lagueux Maurice Soucy F. X. Mercier	Lévis B. B.	1802 1829 1830
	Anastasie Luce Sophie Louise Flore Thomas	е	Maurice Soucy F. X. Mercier Bath, Pouliot Jos. Achile Chin Marcel Bilodeau Jean Léon Aude	iqueB. B. Et B.	1835 1838 1838 1843
5	Alexandre Ford:				100
6		3)	Claire Gösselin Angèle Eléonore	S.V.	1831
	Tos. Napoléon	4)	M. Eliz. Gosselin Edmond Têtu	s.v.	1833 1865
9	Joseph Ford:	4)	Anna Gosselin Johanna Ryan Caroline St. Gern	B.	1868 1848 1849
			GEOT.		201
1	Daniel			m	1000
	Marie Geneviève Marie Josette Félicité Pierre N		Anne Posé S Michel Morin Michel Arbour Frs. Quemeneur S Frs. Belloy	Bert. S.F.S.	1699 1727 1728 1745 1749
2	Jacques	1)	Marie Carrier	Joseph	1739
	Pierre		M. Jeanne Font	aine FS	
	M. Madeleine Françoise Mario D		M. Ls. Quemene S Alexis Blanchet	F.S.	
	Marie Reine Marguerite Jean Ranti	_	Frs. Baudouin J. B. Normand Chs. Frs. Labbé	1600	1786 1789
4 .	Jean Baptiste JeanBapttiste	3)]	M. Jos. Lamie	" 1	.779
	FRO	TAG	TIONIX		1300

FRONTIGNY.

1 D. FRON	TIGNY.
1 Pierre Madelaine	Mad. Lajoue Que. 1715 J. B. Chabot S.L. 1746 2° Ant. Bissonet S.M. 1761
1 T FU	UROIS.
1 Jean Jacques	Jacqueline Ev. d'A.
M. Françoise (1)	M. Mad. Plante S.M. 1753 Jacques Patry 1773
Marie Rose	Jos. Bissonnet " 1787 Pierre Daniau " 1791
Marie Josette Charles	Jos. Queret Aug. Jolin " 1793

		FU	ROIS.
	Jacques		
	Joseph	(0)	35 1 0 1 1
	3 Charles	(2)	M. Anne Queret S.M. 1789
	Victoire	(0)	Chs. Denis " 1815
4	Jacques Cécile	(2)	Susanne Guay Lévis 1794 Pierre Martineau S.M.1824
	Joseph	(4)	
-	Cécile Flore	(4)	M. Julie Faucher 11 1823 John Mie 11 1856
	Aug. Anniba	1	1 1000
	Stanislas Léger		
6	Aug. Anniba	1 (5)	Julie Cath. Eliz. Pepin
7	Joseph ·	(2)	Marie Hallé S.H. 1857 S.H. 1810
	Stanislas	(5)	Mathilde Morin
	TOTAL TRACE	Die.	
	Equitions.	JAL	BOURY.
1	Louis		Nicole Soulard
	Anne		Frs. Rémillard Islet 1681 2° Pierre Corriveau
	APPLE THE NAME OF THE PARTY OF		S.M. 1702
	Françoise Marie		Jacq. Corriveau 11 1693 Ant. Goupy 11 1698
	11		2º Pierre Naud " 1716
	Louise Fse.		Etn. Corriveau ii 1700 Isaac Laurent Savant
3	Jeanne		Lévis 1692
	Joseph		
2			Jeanne Mignot Pierre Valière S. Aug. 1698
	Marguerite M. Charlotte		Jos. Cotin " 1709
	Thérèse Angé Antoine		Chs. Cotin 1791
3	Joseph	(1)	M. Susanne Happé
	Mania Anna		Repentigny 1707
	Marie Anne M. Geneviève		J. B. Gosselin S.V. 1734 Jos. Martin 1743
1	Le même	(0)	Genev. Boulet 1740 Fse. Cotin S. Aug. 1713
	Antoine Joseph		Mad. Fortier S. Aug. 1713
	Joseph		
0	Jean Baptiste Jacques	. Do	Eliz. Couture
7	Joseph	(5)	M. Basilisse Corriveau
8	Jacques	(6)	Marg. Rouleau S.L. 1775.
	oucques		
		GA	GNÉ.
1	Pierre	1	Marg. Rosée
9	Louis Louis	100	Marie Michel 1641
-	Pierre	The same	The same of the sa
	Ignace Louis		
	Olivier		
9	Joachim	/1)	Louise Picard S. Anne 1673
3	Louis Marie Anne	(1)	Guill. Blanchet S.M. 1705
	Geneviève		Guill. Blanchet S.M. 1705 Jean Blanchet Bert. 1712
	Alexis Louis		
4	Pierre		Louise Faure-Planchet
	Marie Anne	GIR	Denis Proulx Cap S. Ign. 1699
	Elizabeth	J	os. Fournier
			Cap S. Ign. 1710
	Pierre		
H	Jean François	(2) I	Marie Gagnon C.R. 1678
5	Louis Pierre	(4) 1	statie Gagnon C.R. 1078
10	Charles Committee		

GAGNÉ.

		~	
6	Denis Olivier Elisabeth Geneviève Marie M. Madeleine Dominique Jean Baptiste Joseph		Isabelle Pepin S.F. 1679 Jean Bonneau S. Frs. 1708 Aug. Bonneau, Que. 1713 Paschal Poulin Jos. Malboeuf C.R. 1721
7	Ignace Le même	(2)	Barbe Dodier S. Anne 1680 Louise Tremblay A.G.1689
8	Raphael	(2)	Louise Marcoux Beauport

9 Alexis (3) Cath. Cloutier Islet 1702

9 Alexis (3) Cath. Cloutier Islet 170 Jean 10 Louis (3) M. Thérèse Lessart

Islet 1714
11 Jean (4) Mad. Langlois Cap S.
Ign. 1679

12 Pierre
13 François
Joseph
Antoine
François

(4) Louise Proulx S. Tho. 1700
(4) Eliz. Langlois
Islet 1709

Antoine
François

14 Pierre

Jos. Marie
15 Denis

Marthe
Pierre

Jean

(5) Marg. Poulin S. Anne 1705

Angé Dion S. Frs. 1715

Julien Landry S. Frs. 1748

Denis 16 Dominique (6) Mad. Buteau S. Frs. 1706 Madeleine Ant. Marseau S. Frs. 1731 Pierre

17 Jean Baptiste (6) Claire Buteau S. Frs. 1706
Marthe
Catherine
Elisabeth
Jacques
Jean Baptiste

18 Raphael (7) M. Jos. Dalaire S. Frs.

Thérèse Jacq. Guérard S. Frs. 1761 Marie Josette Pierre Louis Joseph

19 Pierre
Le nême
Marie Anne
20 Pierre
Geneviève

Marie Dufour
Angé Dubeau S. Frs. 1725
Jacq. Paquet
Genev. Fournier
Jean Bélanger S.V. 1746

Geneviève Jean Bélanger S. Toussaint
Pierre
Alexis
Barthiaume

 21 Jean
 (9) M. Fse. Barthelot

 22 Jean Baptiste
 S.P.S. 1749

 22 Jean Baptiste
 (11) Anne Fournier S. Tho.

 Anne Populiste
 Jacq. Gendreau S.F.S.1751

Jean Baptiste
23 François (13) Marie Métivier S. Tho.
1757

M. Madeleine Jacq. Aubin S.P.S. 1782
24 Antoine (13) M. M. Marotte S.Tho. 1751
Marie Thérèse Ls. Langlois S.P.S. 1775
M. Madeleine Jos. Isabel S.P.S. 1778
25 Joseph (13) M. Ls. Blais S.P.S. 1759

25 Joseph (13) M. Ls. Blais S.P.S. 1759 François Joseph Marg. Boeuf

Pierre Marg. Boeuf
Marie Josette Jean Moïse Morin
S.M. 1750

5-6 EDOUARD VII, A. 1906 GAGNÉ.

François
27 Pierre
Angélique
28 Ambroise
Bénoni
Alexis

Angé Bouchard
Jacq. Couture S.P.S. 1751
M. Genev. Picard

A Joseph Marie(14) M. Jos, Perrot S.F. 1741
29 Denis (15) M. Ls Emond S.Frs. 1746
Le même Marthe Vérieul S.Frs. 1749
Marthe Pierre Lepage S. Frs. 1771
30 Jean (15) M. Ls. Guerard R. 1749

30 Jean (15) M. Ls. Guerard S. Frs. 1749 Marie Louise Joseph Le nême Jorothée Langlois S. Frs. 1762

François
31 Pierre (15) Dorothée Emond
M. Madeleine
Joseph Marie
Le même
Marie
François
32 Pierre (16) Marthe Lepage S. Frs. 1792

M. Jos. Plante S. Frs. 1793
Basile Lasalle S. F. 1797

33 Pierre Mad. Plante M. Mad. Plante M. Mad. Plante S. J. 1770
34 Etienne Mad. Gravel

Etienne
35 Noël
Elisabeth

M. Marthe Marotte
Eustache Cloutier
S. P. S. 1773

36 Jean Baptiste (17) Marg. Brochu Bert. 1734 Joseph

Jacques
38 Louis (18) Isabelle Guerard
S. Frs. 1754
S. J. 1795
Marie Victoire
Jacques (18) Isabelle Guerard
S. Frs. 1860
Michel Picard
S. Frs. 1860

Jean

Ambroise

Alexis

Louis
39 Joseph
Marie
Louise
Joseph
Le même

Louis

M. Ls. Guérard S Frs. 1773
Pre. Noel Meiner S. G. 1799
Ls. Blanchet S. G. 1800
M. Jos. Martineau
LTS. 1785

Le même M. Jos. Martineau S. Frs. 1785 Catherine J. B. Hélie S G. 1805 Pierre Le même Charlotte Terrien S. Chs. 1814

40 Pierre (18) M. Anne Landry S. Chs. 1773 Marie Louise Alexis Gourdel S. H. 1791

Marie Louise
41 Pierre
(20) Génév. Létourneau
S. L. 1779
Marie Bonne
Marie Anne
Michel
Jean Baptiste
Alexis Gourdel S. D.
Génév. Létourneau
S. L. 1779
Fierre Fortier S. P. S. 1779
Frs. Fortier S. P. S. 1779

GAGNÉ

42 Alexis (20) M. Cath. Boucher Bert. 1743 Alexis Ignace Antoine

42A Barthélémi (20) M. Marthe Malboeuf S. P. S. 1750 Barthélemi

43 Jos. Toussaint (20)
M. Ls. Blais Bert. 1757
J. B. Morin S. P. S. 1788
Ls. Talon S. P. S. 1782
2° J.B. Harnais S.P. S. 1820
Aug. Morin S. P. S. 1794
Ls. Barth. Levasseur
S. P. S. 1804 S. P. S. 1804

44 JeanBaptiste (22) M. Jos. Daniau S.F.S.1751 45 Jean Marie Thérèse Marie M. Chs. Picard S.Tho. Nic. Bernatchez S. P. S. 1775

M. Angélique Jean Marie Chs. Gourdel S. H. 1789 Jean

Augustin Pierre

M. Mad. Picard

S. P. S. 1764 Michel Morisset S.H. 1786 M. Madeleine Marie Rosalie Marie Josette Germ. Baudoin S. H. 1790 Ls. Gosselin S. H. 1791 Joseph Pierre Louis François Michel

Le même Genev. Gosselin S.H.1814 M. Ls Lavergne J.B. Fournier S.Tho. 1779 Augustin Marie Marthe 48 Joseph

Marie Landry S. Marie Louis

Jacques Bernard Antoine Germain

49 Joseph (25) M. Eliz. Joneas

Marie Louise Tho. 1784 50 François Jos. Côté S.P.S. 1801 (25) M. Jos. Bernier S. Tho. 1804 Julie

Chs. Chamberlan Eléonore S.P.S. 1830

Pierre Létourneau Louis George S. P. S. 1839 Charles

Joseph 51 François 52 Bénoni (26) Marie Dodier S.M. 1750

(28) M. Ursule Fournier S. Tho. 1764 Reine Abraham Gagnon François Bert. 1812

Le même Le même M. Anne Picard Bert. 1792 53 Alexis Genev. Ferlant S.H.1816

(28) M. Claire Marotte Joseph

S.P.S. 1771

S.P.S. 1771

S.P.S. 1771

S.P.S. 1772

S.P.S. 1782

S.P.S. 1782

S.P.S. 1782

S.P.S. 1783

S.P.S. 1783 55 François 56 Jos. Marie 57 François

58 Etienne S. F.1802

(34) Judith Fortin François Cap.S. Ign. 1774

GAGNÉ

(36) Marie Langlois S. F. S. 1763 J. B. Dorion S. F. S. 1787 Jacq. Marceau S. F. S. 1792 59 Joseph (M. Geneviève Marie M. Elisabeth Théberge Amb. S.F.S. 1794

Jacques

Le même Scolastique Marie S.F.S. 1795

60 Jean Bapt. (36) M. Génev. Loineau S.F.S. 1766 S.P.S. 1804 S.V. 1812 M. Geneviève Marie Thérèse J. B. Guay Felix Fleury Pierre Jean Baptiste

Cath, Lescabiet S.Frs. 1775 61 Jean (37)62 Jacques (37)Marg. Asselin S.Frs.1775

M. Genev. Guion S.J. 1792 63 Louis (38)J. B. Bonneau S.F. 1815 Isaac Fortin S.F. 1822 Marie Isaac Fortin Josette M. Madeleine J. B. Duchette S.Frs. 1829 Ls. Raphaël X. François Le même Louise Dompierre

S.Frs. 1833 S.F. 1810 S.F. 1804 Marie Baudon 64 Jacques (39)65 Joseph Marg. Dupont Thérèse Royer

66 Pierre (39)S.G. 1813 (41) Marg. Blais Jos. Morisset Bert. 1765 S.H. 1786 Ambroise Marguerite Ambroise

Jean Baptiste Le même Josette Malboeuf S.H. 1773 Josette J. B. Langlois S.H. 1802 Jacq. Dutile J. B. Nadeau Chs. Lemieux Frs. Blouin S.H. 1806 Marie S.H. 1807 S.H. 1813 Marie Anne M. Archange Rosalie S.H. 1815 Pierre François Jean Baptiste

(41) M. Ange Blais Bert. 1771 68 Michel Michel

69 Jean Bapt. (41) M. Anne Pellerin J. B. Langlois S.P.S. 1774
J. B. Langlois S.P.S. 1798
Jos. Blais S.P.S. 1803
Chs. Bruneau S.P.S. 1807 Marie Anne M. Geneviève M. Madeleine J. B. Harnais S.P.S. 1820 Marie Josette Pierre

Jean Baptiste (41) Mad. Bilodeau S.Chs. 1782 Alexis Charles

(42) M. Anne Létourneau S.P.S. 1774 Alexis (42) Josette Picard S.P.S. 1780 Ignace

Jean Baptiste (42) M. Jos. Daniau S.P.S. 1780 Antoine

François Joseph

(42) M. Ls. Mélançon 74 Barthélemi S.F.S. 1785 (45) M. Claire Sylvestre

75 Augustin S.P.S. 1786 Denis

M. Ls. Miville 76 Joseph

Jos. Marie (45) M. Jos. Bolduc S.V. 1789 e J. B. Lepage S.V. 1824 Jean Marie Josette Eustache

78 Pierre (46) M. Agathe Blanchet S.H. 1791

(46) M. Ls. Blanchet S.H. 1704 Amb. Fréchet S.H. 1820 (46) Angé Fontaine S.H. 1800 (46) M. Ls. Samson S.H. 1803 79 Louis M. Archange François 81 Michel

		ARCHIVES CA	INAD	IEIVIVES		
					5-6	EDOUARD VII, A. 1906
	GA	GNÉ.				GNÉ.
Joseph	(46)		109	JeanBaptiste	e (67)	Marg. Chatigny S.G. 1827
Pierre Augustin	(47)	A Marketty of		Joseph	(m.)	M. Scolastique Gagnon Paschal Fortier S.G. 1822
		S.P.S. 1781		Prosper		oc (08) pavildelik alk
Angèlique Thérèse		Eustache Vérieul S.M. 1819 Ls. Lessard S.M. 1825		Louis Marie		Rosalie Quéret Jacq. Labbé S.G. 1826
Guillaume		Jean Veau S.M. 1852	112	Pierre		M. Eléonore Leblanc Ant. Bernier S.P.S. 1834 Lean Rouillard S.V. 1855
Louis Jacques				Emélie André	A SI	o can roumar
Antoine			113	Michel	(68)	M. Anne Lebrun S.H. 1809 Denis Allen S.M. 1833
Germain				Le même		Ursulle Coulombe S.H. 1815 S.H. 1802
Le même	(45)	Rose Langlois S.F.S. 1798 M. Eliz. Fournier	114			Ed. Fontaine S.P.S.
Marie Rosalie	Milita	Frs. Talbot S.Tho. 1771 S.Tho. 1800		Pierre	(60)	Marg. Jolivet S.F.S. 1839 Archange Couillard S.P.S. 1805
Pierre		Marie Duquet	110		(69)	0.1.
		S.P.S. 1798				Eustache Baron S.P.S. 1825 J. B. Caron S.P.S. 1838
Ambroise		autoridin k		Cherubin		
P. W. States		Islet.	116		(70)	M. Anne Chrystophe S. Chs. 1824 S. Genev. Roy S. G. 1812
Jacques Joseph		M. Hélène Labonté		Joseph	(72)	Genev. Roy Genev. Côté S. Tho. 1812 1823
Joseph	(50)	Cap.S. Ign. 1826		François	(73)	Aue Dellier Dort 1000
Olivier Louis George	(50)		120	Pierre Noël	(75)	Marg. Gagnon
Charles ((50)	S.P.S. 1839 Emélie Hoffman Bert. 1845	122			Jos. Eliz. Bolduc, Scolas- astique Lessart, S. Jos.
AL PLANT	(52)	Bert. 1791	193	Louis Michel		Deauce
	(93)			M. Louise Rebecca		Louise Dorval Germ. Brousseau S.M. 1847
		Marc Eustache Létourneau S.P.S. 1820		becca	e-	2° Jos. Bissonnet S.M. 1863
ID His Labour	(58)	Christine Blanchet Cap. S. Ign. 1801	124	Louis		Amb. & Mad. Verreau, Marie Hébert S. Marie, 1823, S. Marie
	(59)				ph-	Landa Squay S. Anne
	(60)	Christine Langlois S.F.S. 1796		Odilon Louis	(= 0)	Lucrece Soucy
Pierre	(60)	Fse. Langlois S. F.S. 1807			(76)	M. Chas. Picard S.P.S. 1803 S.P.S. 1821
Marcelline Marcelline		2° Aug. Poliquin	127	Isabelle	(77)	M. Cécile Boutin S. V. 1849 Pierre McNeil S. V. 1850 Jos. Gautier S. V. 1860 S. V. 1860 S. V. 1860
Françoise Marie		Pierre Gagné S.V. 1831 David Baudoin S.V. 1843	198	Sophie Thomas	(82)	Fra Gagné S.V. 1831
Pierre	(6)	Marc Verret S. I 1815	129	Guillaume	(93)	Fse. Roy S.M. 1833
Christine Ferdinand	(0)	Ls. Boucher S. Frs. 1843	131 132	Prosper Germain	(85)	Marg. Jolin S.F.S. 1818 M. L. Bilodeau S.F.S. 1801
François		Cath. Verret S.J. 1825	134	Ambroise	(01)	AT Jones S. G.
		M. Anne Dessaint		Jewel Turn	(32)	Apolline Nadeautheu M. Angèle Mathieu S.P.S. 1812 M. Ls. Coulombe S.P.S. 1818
Jean Baptiste Le même	9	M. Anne Demers S. H. 1815			(94)	a 1. Ampooned 1840
François						Ange Paquet S. Chs. 1831
	Pierre Augustin M. Madeleine Angélique Thérèse Marie Anne Guillaume Joseph Louis Jacques Prosper Antoine Bernard Germain Le même Jean Marie Marie Rosalie Augustin Pierre Le même Ambroise Joseph M. Catherine François François François Jean Bapt. Christine Pierre Marcelline Marcelline Françoise Joseph J	Joseph (46) Pierre Augustin (47) M. Madeleine Angèlique Thérèse Marie Anne Guillaume Joseph Louis (48) Jacques (48) Prosper Antoine (48) Bernard (48) Germain (48) Germain Le même Jean Marie (45) Marie Rosalie Augustin Pierre Le même Ambroise Ambroise Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph (50) Charles (50) Prançois (52) Reine Joseph (93) M. Catherine François (58) Françoise Jacques (59) Jean Bapt. (60) Christine Pierre (60) Marcelline Marcelline Françoise Marie Joseph Pierre (60) Trançoise Marie Joseph (60) Christine Françoise Marie Joseph (60) Françoise Marie Joseph (60) Louis Françoise (63) Ambroise (63) Ambroise (63) Jean Baptiste Les même François (67) Jean Baptiste Les même François (67)	GAGNÉ. Joseph (46) Marg. Roy S.M. 1799 S.Anselme. Pierre Augustin (47) Marie Duchesneau S.P.S. 1781 M. Madeleine Angèlique Thérèse Marie Anne Guillaume Joseph Louis (48) Marg. Viger S.Chs. 1780 Jacques (48) M. Mad. Morin S.F.S. 1782 Prosper Antoine (48) Marg. Picard S.P.S. 1788 Germain (48) M. Jos. Morin S.P.S. 1788 Germain Le même Jean Marie (45) M. Eliz. Fournier S.Tho. 1771 Marie Rosalie Augustin Pierre Le même M. Eliz. Fournier S.Tho. 1771 Marie Rosalie Ambroise Ambroise Ambroise Ambroise Ambroise Ambroise Ambroise Joseph Joseph (50) Sophie Lemieux Cap.S. Ign. 1826 Isle aux Grues. Olivier Louis George (50) Fse. Létourneau S.P.S. 1839 Charles (50) Emélie Hoffman Bert. 1845 François (52) M. Eliz. Corriveau Bert. 1791 Reine S.P.S. 1839 M. Genev. Beauchamp S.P.S. 1820 François (58) Christine Blanchet Cap. S. Ign. 1801 Françoise Jacques (59) Thérèse Gosselin S.F.S. 1796 Christine Pierre Ls. Raphael (6) Marg. Verret S.F. S. 1830 Charles (50) Thérèse Gosselin S.F.S. 1840 François (63) Cath. Verret S.J. 1815 David Baudoin S.V. 1841 Joseph Joseph S.F.S. 1897 Olivier Fortier S.F.S. 1890 Christine Pierre La Germain Le même S.P.S. 1890 Christine Pierre La M. Aune Demers S.H. 1815 Ls. Boucher S.F.S. 1897 Jean Bapt. (67) M. Anne Deessaint S.F.S. 1843 François (63) Cath. Verret S.J. 1825 Ambroise (67) Thérèse Gosselin S.H. 1789 Jean Bapt. (67) M. Anne Deessaint S.B.S. 1791 Jean Baptiste Le même M. Anne Demers S.H. 1815 François (63) Cath. Verret S.H. 1815 François (63) Cath. Verret S.J. 1825 M. Anne Demers S.H. 1815 François (63) Cath. Verret S.J. 1825 M. Anne Demers S.H. 1815 François (63) Cath. Verret S.J. 1825 M. Anne Demers S.H. 1815 François (63) Cath. Verret S.B.S. 1791 Jean Baptiste Le même M. Anne Demers S.H. 1815 François (63) Cath. Verret S.H. 1815 François (64) M. Anne Demers S.H. 1815 François (65) Cécile Pouliot S.G. 1802	GAGNÉ. Joseph	Joseph	GAGNÉ. G

	0010	11 110 10
190 -	GA	IGNÉ.
138 Joseph	(102)	Archange RattéS.F S.1834
139 Pierre 140 Louis	(102)	Fse. Gagnon S.V. 1832
	(103)	Reparate Dalaire S. Frs.
141 Ferdinand		
- Jean	(106)	Vict. Thivierge S. Frs. 1855 Luce Roy Levis 1816
Bantisto	(100)	Luce Roy Levis 1816
143 E. Marguerite		Narcisse Turgeon B. 1844
144 Prosper	(110)	M. Thérèse PerrotS. V. 1820
	(110)	M. Anne Lepage S. Chs.
145 Louis	(111)	Genev. Corriveau S.G.1826
146 Edouard	(112)	Emérentienne Gaudreau
147 André		S.P.S. 1831
	(112)	Anastasie Keroack
148 Vital	(114)	S. F.S. 1838
149 Pierre 150 Amable	(114)	M. Chamberlan S.P.S.1827 Cath. Blais S.P.S. 1840
	(115)	Anastasie Talbot S.P.S.
151 Romuald		1836
152 Lalphonse	(124)	M. Honorine Olympe
153 Th	(125)	Cotin S.M. 1865 Artémise Bérubé S.V.1866 Anastasie GagnonS.V.1848 M. Eliz. BernierS.P.S.1840
154 Chérubin 155 Rond	(127)	Anastasie GagnonS. V.1848
155 René	(115)	M. Eliz. BernierS.P.S.1840
	(121)	M. Marg. Couture
156 Louis	(122)	M. Mad. Beaucher S.F.S.
		1784
	0	A GATON
1 D	G.	AGNON.
1 Pierre		Renée Royer Tourauvre
Mathurin Jean		Tollec Hoyer Toursat 110
Plow		ME (RID) STEEL SHOW OF THE STE
~ vean		Mania Castana Mantana
3 Robert 3 Jean		Marie Gestray-Ventrouse
1 00t	(1)	Marg. Cochon Q. 1640
4 Plerro		THE SAME TO SERVICE AND ADDRESS OF THE PARTY
UPan	(1)	Vincente Desvarieux Que.
Pierre Noel		1642
Plane n		Viernin
		Ordonné le 21 Dec. 1677
	(1)	Fse. Boudreau Que. 1647
	ar in	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH
6 Robert	AT THE	A Santonial State
Lillyohall	(2)	Marie Parenthel Que. 1657
		Ls. Moreau S.F. 1678 2º Jean Baril S.F. 1684
Anne		2º Jean Baril S.F. 1684 Hyppolite Thivierge S.F.
Anne		1695
Jacons		2º Jos. Charlan S.F. 1707
Pierre Joseph		No. of the last of
ean	100	191 marinas
Marcon	(3)	Marg. Drouin R.C. 1670 Etn. Veau C.R. 1693
Pi		Etn. Veau C.R. 1693
8 Pierre 8 Jean		
Warm.	(4)	Marg. Racine C.R.
Anne		Nicolas Asselin C.R. 1694 Michel Asselin C.R. 1700
Jean		Michel Asselin C.R. 1700
François Prisque		The state of the s
9 Pierre		A subsected
		Barbe Fortin C.R. 1669
Ungowi		René Lepage S. Anne 1686
Charle		
C PART		Total St. St. Sansan
Jean Bapti	ate .	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR
Poli	-00	

GAGNON.

				The second secon
	10	Noël Le même		Genev. Fortin S. Anne 1683 Barbe Cloutier C.R. 1705
AL.	11		(5)	Charlotte Cochon C.R. 1686
		Jean	STOR	AL
		Pierre		
P.L	12	Mathurin Pierre	(5)	Hélène Cloutier C.R. 1696
-		Pierre	(0)	210.010 0.000.101 0.10. 1000
		Jean	100	
	13		(5)	Marie Cloutier C.R. 1699
		Marie Hélène		Bertrand Perrot S.F. 1731 Ls. Deblois S.F. 1745
		Marie Josette		Hilaire Beaucher S.F. 1749
		Joseph-		
-		François Basile		
		Jean		
		Pierre	1	a manufacture of the same of t
	14	Jean		Jeanne Loignon Que. 1686
		M. Angélique		J. B. Hudon Riv. Ouelle 1713
		M. Charlotte		Jean Bernard Hudon
				Riv. Ouelle 1718
		Jean		
		Antoine François		
		Le même		Fse. Doré Que. 1718
	15	Jacques	(6)	M. Mad. Rochon S.F. 1695
		Catherine		Jos. Gilbert Riv. Ouelle 1718
	16	Joseph	(6)	Anne Louineau Que. 1699
		Elizabeth	(-)	Ant. Brousseau, Que. 1746
		Pierre	(6)	Ant. Brousseau, Que. 1746 L. Létourneau S.F. 1700 Anne Mesny S. Frs. 1699
ELE	18	Jean Marie	(7)	Jean Lepage 1723
		Anne		Pierre Giroux " 1733
		Marie Josette		Jean Guichard " 1744
		Marguerite		Michel Emond " 1744
		Jean		
1	19	Antoine Pierre	(7)	Marie Lacroix S. Annel704
		Joseph		t. The separation
176	00	Joseph	191	Marg. Bélanger C.R. 1704
936	20	François Jean François		marg. Delanger C.16. 1704
		Joseph		200 - 100
	21	Jean	(8)	Thérèse Rochon S.F. 1704
-	22	Prisque Joseph		Cath. Guion 1719 Agathe Bélanger C.R. 1700
400	20	Jean		
NY I	24	Pierre	(9)	Isabelle Lacroix " 1701
3	25	Charles	(9)	Anne Bélanger " 1706
		Gabriel Pierre		The leading A waste
-	26	Alexandre	(9)	Angé Caron S. Anne 1711
373	OF.	Jean Baptiste	(9)	Fse. Quellet
16 1 2	41			Riv. Ouene 1/14
	28		11)	Marg Crétien 1716
		Marguerite		Jos. Laurandeau S.V. 1747 2° Pierre Rouleau
		Marguerite		S F S 1757
		M. Madeleine		J. B. Quemeneur " 1753
		M. Geneviève		Simon Boivin " 176,
32		Mathurin Pierre		
		Michel		
		Jean		Control Planshat
		Le même		Gertrude Blanchet S.P.S. 1756
		Basile		
125	29	Jean (11)	Marg. Lavoie S. Joa. 1731
	20	Louis Pierre (11)	Anne Racine
718	U	Pierre (Marie Anne	11)	Jacq. Gagné S. Joa. 1743
		Augustin		

GAGNON. Eliz. Fortier Ls. Blanchet S.F.S. 1761 31 Pierre Geneviève 32 Pierre (12) Marie Charier C.R. 1721 " 1733 " 1739 33 Jean (12) Josette Lavoie Louise Jobidon Le même Hélène Paul Blouin S. Anne 1775 Hélène 2° J. B. Roberge S.F. 1789 Berthiaume Noël (13) M. Jos. Pepin S.Frs. 1732 10 J. B. Dubreuil S.F.S. 1759 10 2° Armand Doiron " 1774 10 J. B. Roy " 1774 34 Joseph M. Angèlique M. Angèlique Thérèse Mathurin Dubreuil Louise S.F.S. 1784 Joseph Jacques Michel Louis 35 Pierre (13) Isabelle Chartier Bert. 1734 Simon Turcot S.Frs. 1773 M. Madeleine Susanne Ls. Boutin Clément (13) Thècle Déblois S.F. 1739 Chs. Déblois S. Frs. 1760 Louise Beaucher S.F. 1748 36 Francois Thècle Le même (13) Marie L'heureux " 1743 (13) Marg. Morisset " 1745 (14) Genev. Gamache Islet 1713 Basile 38 Jean 39 Jean (14) Reine Ouellet S. Anne 1727 40 Antoine 41 François (14) Cath. Morel Kamouraska 1730 42 Jean (18) M. Jeanne Marseau S. Frs. 1731 M. Madeleine J. B. Déblois 1759 ** Germain Landry " 1762 Angèlique Jean Emond Félicité M. Thècle 1765 11 Pierre Fréchet 1775 Jean Louis 43 Antoine (18) Mad. Déblois 1740 Marguerite Jos. Emond 1756 S.P. 1767 Le même Marg. Peltier S.P. 1767 (19) Mad. Caron S. Anne 1738 44 Joseph Ignace 45 Joseph Jos. Marie (19) Cath. Dalaire C.R. 1741 (20) M. Reine Mercier 46 Jean François S. Anne 1732 1 Louis 47 Joseph (20) Marg. Poulin S. Joa. 1733 Joseph (23) Mad. Boutillet A.G. 1730 48 Jean Marie Agathe Pierre Noël Picard S.P.S. 1768 Michel Sénéchal " 1777 René Picard S.F.S. 1777 Thérèse M. Madeleine Ls. Boutin Bert. 1781 Geneviève Jos. Charles 49 Pierre (25) Genev. Routier S. Foye 1745 M. Geneviève Jean Guill Corriveau S.M. 1768 Jos. Mercier " 1783 Marguerite Marie Marthe Ignace Ratté 1783 11 Marie Félicité J. B. Fortier 1783 Charles Jean Baptiste Gabriel 50 Gabriel (25) M. Reine Gravel C.R.1751 Elizabeth Chs. Claude Nadeau S.M. 1774 Jean Goulet Ant. Turgeon Marie " 1780 " 1795 Catherine Gabriel

	G.A	GNON.
	Joseph	
51		Angé Laurandeau Ant. Baudouin S.F S.1772
20	Le même	Mad. Douled 1790
52	Michel (28)	Marg. Quemeneur " 1788
	Maria Louise	J B. Langlois " 1792 Fre Oueret " 1792
	Michel	
53	Pierre (28	Eliz. Dion " 1762
54	Jean (28	Eliz. Dion "1762 M. Angé Vérieul "1762 Chs. Labrecque S.G. 1823
	Françoise *	M. Angé Vérieul Chs. Labrecque S. G. 1823
	Joseph	
	Pierre	MARINE MARKET MARKET TO THE PARTY OF THE PAR
	Michel	Marg. Chartier S.G. 1808
99	Basile (28	Marg. Chartier Aug. Labrecque S.G. 1808 André Brochu
	Marguerite Josette	André Brochu " 1816
	Basile	Andre Broche
	Ambroise	
	André	a P 1762
56	Louis (29	Genev. Parent S.P. 1762 Joseph Boucher S. Joa 1756
57	Augustin (30	Genev. Parent S.F. 1756 Josette Boucher S. Joa 1756
**	Augustin	
58	Joseph	M. Ls. Boucher
	M. Geneviève	Jos. Boissonneau S.F.S. 1775
	Marie Louise	Jos Boissonneau S.F.S. 1775 1799 Basile Beaucher " 1806
	marie Louise	2° Jos. Fournier "
	Jean Baptiste	2 908. 1 000
	Joseph	
	Joseph Noël	
	François	an as To how
59	Jean	M. Chs. Boucher
en	Ignace	M. Abondante Létour 1776 S.F. 1776
00	Noël (33	 M. Abondante Létour- neau S.F. 1776 M. Jos. Plante S.Frs. 1782 M. Mad. Picard S.P.S 1761 M. Mad. Picard S.P.S 1787
61	Barthéléme (33	M. Jos. Plante S. Frs. 1761
	Louis (34	M. Jos. Plante S. Frs. 1761 M. Mad. Picard S. P. S. 1787 Pierre Boulet
	Marie Louise	
63	Joseph (34	M. Genev. Morin S.F.S. 1762 1792
	D	S.F.S. 1792 Simon Boivin " 1796 Pierre Guilmet " 1809
	Reine	Pierre Guilmet " 1809
	Geneviève Victoire	Frs. Boivin "
	Joseph	113. 101,111
	Antoine	ALL THE MENTERS OF THE PARTY OF
	Toon Dantista	1786
64	Michel (34	Mad. Picard Aug. Leblond S.V. 1829 M. Rose Thibaut S.F.S. 1788 S.F.S. 1789
CH	Luphrosine	M. Pega Thibaut
00	Jacques (34	M. Rose Thibaut S.F.S. 1788 S.F.M. 1809
	Marie Rose	J. B. Morin J. B. Pigeon S. F.S. 1809 S.M. 1816
	Clotilde	J. B. Pigeon
	Tacques	
66	Clément (35	M. Reine Pruneau Bert. 1785 Bert. 1803 Jean Darveau S.F.S. 1803 Pierre Blanchet S.V. 1817
		F.S. 1805
	Reine	Diama Planchet S. V. 1811
	Marguerite	Fierre Dianenes
	Abraham Joseph	
	Pierre	
	Diame	
	Antoine	Frs. 1750
67	Jean (42	M. AnneDeblois S. Frs. 1755 Thècle Lepage
68	2300000 (22	, 110010 11-1
	Louis	Mad. Emond " 1777 Jean Campagna " 1778
	Le même Madeleine	Jean Campagna " 1778
	Le même	
69	Ignace (44	Genev. Bruneau Bert. 1780
	Geneviève	Angé Campagna 1765 Genev. Bruneau Bert. 1765 ClaudeDrapeau S. Chs. 1785 ClaudeDrapeau S. Chs. 1802 Frs. Ouel 2 V. 1806
	Josette	Frs. Quel av 1800
	_ 11	2° Jos. Lavoie S. V.
	Tonace	

Ignace Pierre

GAGNON

GAGNON.
70 Jos. Marie Jos. Marie Louis (5) M. Ls. Martineau S.F.1767
Le même 71 Louis 72 Joseph Joseph 73 Joseph 73 Joseph
Charles (48) Fse. Dalaire S.V. 1762 Françoise J. B. Marcoux S.M. 1788 Marie Jeanne Marie Rosalie Pierre Roy "1802 1802 1802 1802 1802 1802 1802 1802
74 Louis M. Mad. Daniau
75 Charles (49) Marguerite Roy S V. 1779 76 Gabriel (49) Angé Mercier S.Chs. 1784 M. Angèlique Jos. Côté S.M. 1802 Marguerite Jos. Morisset 1813 Louise Jos. Bacquet 1813 Marie Olive Angèle Jos. Clément 1820 Archange Jean Paul Pierre Jen Benjamin
Pierre Pierre 77 JeanBaptiste(49) M. Vict. Bonneau S.V. 1793 Marie Anne Marie Anne Reine M. Rose Gamache S.V. 1793 S.V. 1793 S.M. 1815 S.M. 1815 2° Frs. Gosselin S.M. 1829

Chs. Labrecque S.M. 1816 Jos. Queret S.M. 1820 Marguerite Marguerite 2° Sauveur Dupré S.M.1845 Louis Joseph Jacques

79 Mathurin 80 Michel (51) Marg, Chabot S.F.S. 1768
 (52) M. Jos Blanchet S.V. 1784
 (54) M. Jos, Queret S.M. 1793
 e Jos, Baudouin S.V. 1823 Joseph M. Geneviève Josette Jacq. Boissonneau S.V. 1839

82 Joseph Pierre (54) Vict. Terrien J. B. Langlois Celeste S.G. 1805 S.V. 1836 Pierre

83 Michel 84 Basile (54) Marie Royer (55) Marg. Fradet S.F.S. 1808 Didace Dessaint S.F.S.1843 Aug. Roy S.G. 1829 Jos. Plante S.V. 1851 Angèle Marguerite Marie Sophie Basile

André 86 Ambroise (55) Marg. Fortier S.G. 1821

(55) Archange Boudouin 87 Augustin S.V. 1826 (57) Josette Clouthier

S. Joa. 1787 88 JeanBaptiste(58) M. Thérèse Boulet S.F. S.F.S. 1777

Joseph Jean Baptiste

89 François (58) Eliz. Vivier 90 Joseph Noël (58) Frs. Picard S.P.S. 1777 S.F.S. 1790 91 Ignace 92 Joseph (59) Agathe Mercier Bert 1783 (63) Genev. Boivin

Marguerite Frs. Lemieux

GAGNON.

	Marguerite	2° Pierre Samson	
		Aug. Alaire	
	Théoliste	Aug. Audet	
	Geneviève	Aug. Audet	
	Victoire	Ls. Fortier	
	Jean Baptiste		
	Laurent		
	Joseph		
	Pierre		
	Hubert		
	Vital		
_	T D +: + - (62)	Mara Boulet S.	

F.S. 1795 Ant. Morin S.F.S. 1829 Marie Josette Antoine

S.F.S. 1803 (63) Mad. Fradet 94 Antoine S.V. 1829 S.V. 1832 S.V. 1832 Ant. Simard Ls. Leclaire Louise Théotiste Pierre Gagné Francoise Cyprien

Charlette Deblois 95 François Pierre Choret S. F. 1807 Jos. Turcot S.F. 1811 Jos. Gosselin S.F. 1817 M. Geneviève Charlotte Jos. Gosselin Angélique François

Thècle Asselin
Mad. Mercier
Marg. Leclaire
M. Jos. Drouin
Jean Martineau
Pierre Drouin
S.F. 1791
S.H. 1794
S.F. 1812
S.F. 1819 Thècle Asselin (69) Mad. Mercier Le même 96 Pierre Le même 97 Eteinne

Josette Marie Angéle Pierre Drouin Etienne

98 Francois (65) M. Ls. Boulet S.F.S. 1821 Martin Coté S.M. 1843 Jacques M. Damasile 99 S.M. 1843 Barnabé

Gilbert S.V. 1810 (66) Fse. Fortier 100 Pierre Guill. Audet (66) Reine Gagné S.G. 1830 Emélie Bert 1812

101 Abraham Bert 1842 Guill. Audet Zoé F.X. Boissonneau S.J. 1843 Henriette Frs. Xavier S.V. 1814

(66) M. Marg. Roy S. Trs. Regis Ménard 102 Joseph Angélique S.V. 1837 Michel Paquet S.V. 1837 Margueritte Francois Xavier

(66) M. Ls. Tangué S.V. 1815 (66) Mad. Langlois S.V. 1824 Ls. Théophile Blais S. V. 1849 Joseph 103 Pierre 104 Antoine Angéle

(68) M. Ls. Asselin S.Frs. 1781 Jean Labbé S. Frs. 1826 Ls. Langlois, S. Frs. 1840 Jos. St. Jean S.J: 1825 Antoine 105 Louise M. Madeleine M. Louise Marie Louis François

Joseph (69) M. Anne Leclaire 106 Ignace S. Chs. 1787 Alexandre Marcoux Marie Anne

S.Chs. 1809 Pierre Daniau S.Chs. 1815 Angelique M. Genev. Fortier Le même

M. Reine Savoie S.V. 1800 M. Reine Savoie S.V. 1804 F. X. Bélanger S.Chs. 1833 Marc Couillard S.Chs. 1841 Le même Madeleine Justine Jean Audibert S.Chs. 1841 Felicité

Frs. Lebrecque S.Chs.1846 Marcelline (70) Marie Cazeau C.R. 1806 107 Louis Louis

 (70) Josette Ferlant S.P. 1808
 (72) Genev. Perrot S.A. 1787 108 Jos. Marie 109 Joseph

GAGNON.

110	Joseph (73) M. Aug. Marcou	xS.M	.1791
	Geneviève		11	
	M. Françoise	Jos. Corriveau	11	1821
	Archange	Michel Paré	11	1824
	Archange	J. B. Guilmet		
	Rose	Ls. Bissonnet	11	1839
		1. 1. 1.		
111	Archange Archange Rose Joseph	J. B. Guilmet	u u	18

Marg. Brochu S.V. 1795 Pierre Gagnon S.M. 1818 Marguerite Louren Turgeon " 1819 Françoise Michel Le même Eliz. Coté S.Chs. 1802 M. Angélique René Corriveau S.M. 1824 Sophie Pierre Corriveau " 1828 Marie Ls. Bouffart 1837 Athanase Joseph Vital

112 Pierre (73) Marg. Patry Jos. Labrecque S.M. 1803 Marguerite B. 1830 Chs. Hébert Archange Pierre

Charles 113 Jacques (74) M. Susanne Morin S.F.S. 1788 Marg. Naud 114 Pierre

Bénoni 115 Pierre Jos. Geneviève Boucher Agnès Paré, St. Joa., Le même Que., 1785

François 116 Pierre (76) A. M. Reine Fournier Cap St. Ig. 1800 in S.F.S. 1827 J. B. Morin J. B. Daniau Julie Geneviève 1839

Pierre Pierre Fse. Fortier, S. Marie Marguerite Jos. Bolduc S.V. 1835 118 Jean Baptiste M. Anne Bazin 1814 11 Aug. Roy Barnabé Tangué Marie 1833 11 Susanne 11 Pierre Dalaire Archange 1844 Cyprien Jean

119 Pierre Marguerite (96) Marg. Gagnon S.M. 1818 Bénoni Corriveau " 1840 Honoré Morin " Marcelline 1842 Sara Majorique Mercier "
Marc Couture " 1854 M. Célina 11 1858 Ferdinand Narcisse

Frédéric 120 Jean (76) Archange Morisset S.M. 1819

(76) M. Anne Lemelin S. M. 1821 121 Jean Paul Marie Anne Frs. Baudouin 1845 Laurent

 (76) Eléonore Mercier S. M. 1835
 (78) Mad. Cadrin S. M. 1816 122 Benjamin 123 Louis (78) Mad. Cadrin S. Anselme

Marg. Catellier S.M. 1840 Le même S.Chs. 1825 124 Joseph (78) Genev. Coté Rigobert Lessart S.M.1851 Sophie F. X. Queret Léon Mercier Flavie 11 1854 11 1856 M. Philomène Antoine

125 Jacques (78) Cécile Audet S.G. 1828 126 Joseph (81) M. Anne Fradet S.M. 1824 Tho. Gagné S.V. 1848 Anastasie

Pierre (8 Chas. François (82) Angé Lepage

128 Basile (84) Marg. Lemieux S.G. 1830 Joseph Le même Josette GosselinS. Chs. 1842

(87) Josette Dalaire S. Frs. 1831(88) M. Ls. Dalaire S.V. 1800 129 Elie 130 Joseph

GAGNON.

131	JeanBaptiste(88)	Marg. Baudouin S.F.S. 1809 M. Reine Langlois S. V. 1814 M. Reine Langlois S. V. 1818
	Le même	M. Reine Langloiss. 1818
132	o can Dapoisoc(02)	Fse. Boutin
	Le même	M. Reine Lemieux S 1823

(92) M. Eulalie Marseau S. V. 1821 133 Joseph 1828

Marg. Marseau S.G. 1829 134 Laurent (92) Césarie Garant S.F.S. 1832 135 Pierre 136 Hubert (92) M. Agathe Boulet (93) Archange Guilmet S. G. 1828 137 Vital

Marie Langlois S. V. 1832 M. Anne Gosselin S. F. 1814 Frs. NarcisseCanac "Pierre Maria December 1844 138 Antoine 139 Cyprien (94) 140 Chs. François (95) Hombeline Pierre Magl. Premont S.F. 1846 " 1847 Marie

Olivier Drouin Martine Pierre

François Xavier 141 Etienne (97 (97) Mad. Gaulin
Jacq. Martineau
Jos. Paquet
Frs. Vaillancour
Frs. Emond 1836 1841 Marguerite 1848 Marcelline 1849 Adélaïde 1860 Catherine Stanislas Paquet Olive Abraham François Xavier

 (97) Josette Beaucher S.F. 1844
 (99) Marg. Pilote S.M. 1848
 (99) Delphine Pigeon S.V. 1855
 101) Chapter S. W. 1865 Régis 142 François 143 Barnabé 144 Gilbert 145 Frs. Xavier (101) Christine Boissonneau

146 Frs. Xavier (102) Soulange DalaireS. V. 1837 147 Joseph (102) Frank DalaireS. V. 1846 148 Antoir

(104) Mathilde Lemieux 148 Antoine Bert. (105) M. Anne Dalaire S. F. 1817 ce D: 1840 Pierre Marseau S. Frs. 1840 Ls. Do M. Constance Ls. Dompierre Luce Pierre Picard Clémentine

Ls. Prosper Pierre Célestin (105) M. Ls. Lefebvre S.J. Fsc. Turcot Geo. Thivierge 150 François Le même Marcelline Léon Létourneau " Célina Jérémie

François Beauport 183 (105) Rose Lefebvre 151 Joseph M. Ls. Laurent S. Frs. 1837 Le même

(107) Vénérande Gosselin S.P. 1835 152 Louis Elz. Aug. Plante "Flavien Ferlant" Pierre Nap. Leclaire Julie Philoméne

Vénéranda Ls. Philéas

(110) Marg. Corriveau S.V. 1821 Pierre Coté S.M. 1862 Joseph 153 Joseph Emérence Nazaire Joseph George

S.M. 1820 (111) M. Genev. Rouillard Michel (111) Archange Gagnon "Martial Roy" 154 Joseph

Marie Odile Jos. Florent (111) Constance Morin S.M.1834 (111) A.S. Damase 155 Vital

(111) Constance Morning (111) Anastasie Poliquin S.M. 1838 156 Athanase (112) Cécile Gravel 157 Charles

-1, 9E95ION No 18	
GAGNON.	GARANT.
158 Pierre (112) Théotiste Leblond	The second second second second
10-A C CL - 1000	M. Madeleine Frs. Clement Doucet S.F.S. 1750
160 Penoni (114) Flia C. M. 1804	M. Thérèse Julien Pigeon S.F.S. 1753
161 Pierre (115) Cath. Beaucher S.F. 1829	M. Thérèse 2° Pierre Daniau S.F.S. 1780
169 I. Reine Buteau	M. Geneviève Hubert Letarte S.F.S. 1760
	M. Geneviève 2º Charles Pel S.F.S. 1762 Marie Claire Jos. Vivier
164 Fréderic (118) Marie Thivierge S.V. 1863 (119) Dina Labragain S.M. 1841	Marie Claire 2° Jacq. Chs. Lahaye
reignand (119) Manalli D. 1849	Alexandre S.F.S. 1760
Narcisse (119) M C S.M. 1849	4 Jean (1) Angé Tourneroche
167 T. Cleophie Agnes Roy	V. de Julien Dumont
194 Mars W. Gueret S. Chs. 1802	Marie Ign. Lefebvre S.M. 1748
169 Ch.	Françoise Michel Chamberlan S.M. 1750
170 Joseph (128) Vict. Terrien S.M. 1855	Jean
Tierre (140) Gitt. Terrien S.M. 1855	Le même Louise Lefebvre S.V. 1742 5 Joseph (2) Marie Veau S.V. 1752
172 Frs. Xavier (140) Cath. Paradis S.P. 1847 S.F. 1866 Le même Anne Turcot S. I. 1854	6 Michel (2) Agathe Brochu S.V. 1745
173 Re même Anne Turcot S.J. 1854 Howeld in the state of	Marie Louise Nicolas Fortier S.M. 1772 Michel
Hombeline Turcot S F 1857	7 Pierre (2) Cath. Mimaux S.M. 1746
Laurer Lajore	Le même M. Fse. Gendron S.F.S. 1749
175 D. Aavier (141) Time Fournier S.Chs.	8 Alexandre (3) Marie Gendron Bert. 1749
176 Abraham (141) Josette Foucher # 1848	Françoise Ls. Théberge S.F.S. 1775 M. Marguerite Félix Théberge S.F.S. 1785
177 Louis (141) Désanges Vaillancour	M. Marguerite Félix Théberge S.F.S. 1785 Louise Pierre Labbé S.F.S. 1777
S.F. 1852	Joseph Frs. Timothée
178 Pierre Céle-(149) stin M. Flavie Pepin S. Frs. 1847	9 Jean (4) M. Anne Monmeny
179 F. M. Ls. Ginchereau	M. Elisabeth Jos. Blanchet S.M. 1747 S.M. 1780
180 Trançois (150) T S. Frs. 1859	M. Elisabeth Jos. Blanchet S.M. 1780 Le même Mad. Pepin S.M. 1781
181 Louis D. (150) M Appa D. G. T. 1803	10 Jean Baptiste Marie Dumas
182 Joseph (152) Angé Elvine Ferland	Marie J. B. Audet S.G. 1787 Jean Baptiste
S.P. 1866	Jacques •
183 Georges (153) Herming D. S.V.1861	Pierre 11 Michel (6) M. Anne Dutile S.M. 1773
dire direction Denis S. Chs. 1847	te-College College Col
185 Joseph (153) Add P. S.M. 1860	12 Frs. Timo- (8) Thérèse Théberge thée S.F.S. 1785
oseph Fil (1964) Aue Drochii 1864	Angèle Marc Terrien S.F.S. 1824
187 Damase (154) Philomène Catellier S.M. 1858	M. Archange Jacq. Fournier S.F.S. 1826 Timothée
- July Dacquet " 1864	13 Joseph (8) M. Aussile Baudouin S.F.S. 1787
1 Pierre GARANT	Basile
Tame Reno Chamber of To 1000	14 Jean Bap- (10) Angé Audet S.G. 1792
Marthe Pierre Naud S. I. 1699	tiste Marguerite Ls. Brochu S.Chs. 1816
Marthe Chs. Branchaud 1694 M. Catherine Z Chs. Dumas B. 1712 Jean Martin C. B. 1706	Jean Le même M. Reine Daniau
M. Catherine Zean Martin C.R. 1706 Sean Martin C.R. 1706	S.F.S. 1804
Plem	15 Jacques (10) Josette Baudouin S.F.S. 1798
Le même	Jacques
Via Nia Labrecque S.L. 1684	16 Pierre Josette (10) M. Jos. Audet S.G. 1798 Jos. Blais S.F.S. 1824
D: Can S. Tho. 1708	Marie Olive Ant. Tangué S.F.S. 1832
1 Proc /s	Joseph
Jeanne Molleur B. 1759	Jacques Pierre
Marguerite Jos. Boivin B. 1759 Jos. Boivin B. 1738 Frs. Aubert B. 1751	17 Jean Marie Lainé
Jean Brochu S.V. 1741	Marc 18 Marc (17) Marie Cloutier S.G. 1806
) seeph	Annual Control of the
Terre (2d m)	20 Basile (13) Génév. Pelchat S.V. 1813
S The 1714	Césarie Hubert Gagnon S.F.S.1832
Las. Grenord S.F.S. 1738	S.F.S. 1833
Jacq. Henri S.F.S. 1738	Hubert

GARANT.

		THE PARTY OF THE P
21	Ambroise	M. Roger Bourassa
1	M. Théotiste	Nicolas Godbout
	2110001000	OCC DET D
22	Jean (14)	Fse. Thibaut S.G. 1821
	Sophie	Valère Plante S.V. 1847
23	Jacques (15)	Marie Bacquet S.G. 1826
24	Jacques (16)	Angèle Blais S.Chs. 1827
25	Joseph (16)	Marg Ménard S.V. 1829
	M. Catherine	S.F.S. 1833 Fse. Thibaut S.G. 1821 Valère Plante S.V. 1847 Marie Bacquet S.G. 1826 Angèle Blais S.Chs. 1827 Marg. Ménard S.V. 1829 Jos. Bélanger S.V. 1870
	Joseph Job	2010
26	Pierre (16)	M. Rose Boutin S.V. 1832
27		M. Sophie Pigeon
		S.F.S. 1844
28	Jos. Job (25)	Luce Gontier S.V. 1850
	GA	UDIN.
1	Charles	Marie Boucher Que. 1656
	Marie	Ls. Goulet A.G. 1682
	Marie	Ls. Goulet A.G. 1682 2° Pierre Denis A.G. 1687 Vincent André Guillet
	Charlotte	Vincent André Guillot
		A.G. 1718
	Pierre	
	Charles	
	François	
T.	Alexis	T
2	Pierre	Jeanne Rousselière
	01:1	Montréal
	Gabriel	
0	Pierre (1)	M M-1 P 1 C 1700
	Charles (1)	
	Pierre (1)	Anne Mathieu A.G. 1704
5	François (1)	Génév. Lefrançois
6	Alexis (1)	Med Jeech A.G. 1706
7	Alexis (1) Pierre (2)	Mad. Jacob A.G. 1706 Jeanne Cochon C.R. 1689
	Gabriel (2)	André Angé Cochon Qué.
0	(2)	1690
0	Pierre	Cath. Pellerin S.F.S.
0	Geneviève	Frs Larrivé Rert 1730
	Ursule	Frs. Larrivé Bert. 1730 Chs. Dumas S.L. 1733
	Pierre	Ons. Dumas 5.11. 1705
10	Pierre	Ange Proulx
_	Angèlique	Jos. Boudoin S.F.S. 1754
	Joseph	572 157 2101
	Augustin	
	Pierre	
	François Jean Marie	
11	Jacques	M. Anne Bergeron
	Hélène	Jean Martin S.F. 1767
12	Pierre (9)	Jean Martin S.F. 1767 Marg. Audet S.L. 1733
13	Jean Marie (10)	Claire Fse. Greffart S.F.S.
		1751
	Le même	M. Ursule Lamy S.F.S. 1757 M. Jos. Blais Bert. 1753 Jacq. Morin S.F.S. 1769
14	Pierre (10)	M. Jos. Blais Bert. 1753
14	Marie Josette	Jacq. Morin S.F.S. 1769
15	François (10)	M. Ls. Baudoin Bert. 1758
	Marie Rose	Jos. Marie Chamberlan
	Mania Tania	S.P.S. 1790
	Marie Louise	Chs. Jolivet S.F.S. 1796
10	Marguerite	Philippe Richard S. V. 1800
	Joseph (10)	M. Ls. Martin S.F.S. 1765 Eliz. Masseau " 1783
17 18	Augustin (10) Ignace Fils de	Eliz. Masseau 1783
10		M. Anne Fournier
	Jean et Marg. Audet	Cap. S. Ign. 1773
	Marie Anne	Jocq. Louineau S.G. 1802
	M. Charlotte	Pierre Jacques S. F.S. 1807
	M. Charlotte	Tierre d'acques S.F.S. 1807
10	Ignace	Mara Coté Tulet 1709
10	Marguerite	Marg. Coté Islet 1793 Ed Larrivé S Chs 1831
	Le même	Ed. Larrivé S.Chs. 1831 M. Claire Morin S.V. 1812
20	Jean Baptiste	Angé Leveillé
-	Félicité	Pierre Louineau S.G. 1797
	Marie	Jos. Boutin B. 1824
	THE REPORT OF THE PARTY OF THE	1

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

Félicité Patry S.P.S. 1834 21 Etienne Thérèse Jos. Blais GAUDREAU-GODREAU.

GAUDIN.

Marie Boucher 1 Jean Gilles (1) Anne De la Vieille S. F. 1671 Jean 2 Gilles

Anne De la Vieille S. Ign. Pierre Caouet Cap. S. 1693 Anne Jacq. Marchand Cap. 1699 S. Ign. Ich. Marguerite Frs. Boucher Cap. St. Ign. Jeanne

Qué. 1679 Gabriel (1) Marie Roy 3 Jean Charles (2) Eliz. Domingo Qué. 1700 Jean

(3) Mad. Thibaut Cap. S. Ign. Joseph 5 Charles Pre. Paul Cloutier S. Tho. M. Geneviève Ant. Langlois S. Tho. 1750 Marie Reine François

Germain Ignace Charles Joseph (3) Genev. Bernier Cap. S. Ing. 1700 Joseph 6 Jean

(4) M. Anne Gendreau S.L. Jean 7 Joseph

(5) M. Hélène Chiasson Bert 8 François (5) M. Fse. Bélanger Islet 1734 9 Joseph

(5) M. Ls. Vaillancour Islet 1739 Le même 10 Joseph

(5) Marie Ruel S. Tho. 1748 Germain 11 Charles (5) M. Anne Thibault S.P.S. Le même 12 Germain

Jos. Coulombe S.P.S. 1790 Michel Paul Labonté S.P.S. 1792 Marie Anne Marie Roger Clément Luc Fortin S.P.S. 1796 Madeleine

Jean Baptiste

4 Gabriel

Antoine
13 Jean Baptiste (5) Ursule Morin S.P.S. 1795 Ursule Ls. Morin

Eliz. Guimont 14 Augustin Prosper 15 Charles

Marie Bouchau Anne Bourque S. Chs. 1758 Le même Marie Desbiens 16 Jacques

Eliz. Delage S.J. Helet (6) M. Genev. Bélanger Ind. Le même André Duchesneau S.P.S. 17 Jean Marie Claire

(9) M. Jos. Morin S.P.S. 1754 18 Joseph

(10) M. Jos. Blanchet S.P.S. François 19 Germain

(11) Marg. Durepos S. Tho. 1778 Michel Germain 20 Charles François Charles

21 T.

GAUDREAU-GODREAU.

22	Antoine	(12)	M. Ls.	Blais	S.P.S.	1786
99	Antoine	(12)	Thérèse	Balan	S. Tho.	1786

Prosper (14) Marg. Gagné S. Tho. 1777 Le même Prosper Mad. Gagnon S. Tho. 1780 Charles

24 Ignace Marg. Fse. Peltier

M. Constance **Islet 1787** 25 François Jean Délanteigne S.M. 1819 (18) M. Genev. Gaumont

26 Germain (19) Marg. Jolin S. H. 1795 (19) Josette Parant S. H. 1804 (19) Marg. Jolin Michel Francois (20) Thérése Rousseau S.P.S. 1814

Le même 29 Antoine (22) M. Genev. Dion Bert 1822 M. Claire Fortin 30 Charles

S. P. S. 1819 (20) Modeste Dessaint S.Tho. 1804
S.Tho. 1804
S.P. S. 1831
Olivier Roy S. P. S. 1835
Génév. Fortin Emérentienne Elisabeth 31 Charles Charles

Joseph Marie Pierre Constance Fortin 33 Prosper

(23) M. Marg. Bouchard 34 Charles S. P. S. 1813

(31) Archange Létourneau 35 Pierre S.P.S. 1831 S. J. 1835 (32) Adé Pepin

GAULIN.

1 François M. Madeleine Marie Thérése Marie Rochon Marie Rochon Que. 1659 Ign. Pepin S. F. 1687 Martin Beaucher S.F.1786 Marie Thérése 2º Nicolas Martin Simon S. Frs. 1703

Robert 2 Simon

Fse. Létourneau S.F. 1685 Eliz. Létourneau S.F. 1688 Ign. Caron S.F. 1707 Aug. Caron S.F. 1716 Robert Marie Ign. Caron S.F. 1707 Aug. Caron S.F. 1716 Ls. Fortin S. Anne 1725 Marie Marthe Marie Dorothé Marie Josette Robert. Chs. Caron Islet 1731 Louis

Jean Baptiste Robert

5 Louis (3) M. Anne Soucy S. F. 1716 (3) Marie Campagna

Michel S. Frs. 1717 Louis Joseph

Le même 6 Jean Baptiste (3) Thérése Dorval M. Thérése Ign. Paradis M. Brigitte Claude Guion Gertrude Vérieul S.F. 1753

Antoine Geneviève Brigitte Gagné Ls. Blais S. Joseph Marie S. P. S. 1757

Louis M. Madeleine (5) Cath. Dumas S. L. 1741 J.B. Gourgue S. Frs. 1773 Francois Jean Baptiste Ambroise

Ambroise 9 Jean Baptiste (6) Marg. Blouin Thérèse Frs. Canac Frs. Cagnon 10 Jos. Marin S. J. 1742 S. F. 1773 Islet 1753 Madeleine (5) Barbe Gagnon Islet 1753 Aug. Michel Carbonneau Marie Barbe Frs. Baudouin S.F.S.1801

GAULIN.

Marie Barbe 2º André Laurandeau S. F. S. 1813 Jean Marie Langlois S. Tho. 1783 Marie Josette

Joseph 11 Jos. Marie (7) M. Cath. Dion S.F.S. 1763 S.H. M. Eliz. Thivierge S. Tho. 1767

Le même

Pierre Jean Baptiste

Antoine (8) Marg. Fortier S. J. 1771 Jos. Dompierre S.Frs.1798 Aug. Emond S. Frs. 1804 2º Jean Forceville 12 François Marguerite Marie Marie

S. Frs. 1819
Ls. Lémelin S. Frs. 1806
Pierre Emond S. Frs. 1806
Jos. Asselin S. Frs. 1800
2º Pierre Canac S. F. 1816 Marie Josette Brigitte Marie Anne Marie Anne Francois Jean

13 Jean Baptiste (8) M. Jos. Jahan S. J. 1774 14 Ambroise

(8) Genev. Euphrosine Pepin S. J. 1780 Angé Martineau Que. 1783 Le même Madeleine Etn. Gagnon S. F. 1811

15 16 Joseph (10) M. Marg. Fournier

S. P. S. 1796 S. V. 1815 M. Marguerite Ls. Boutin M. Genev. Collet Le même S. F. S. 1800 Jacq. Rémillard S.V. 1840 Adélaïde Joseph

Le même Félicite Roy S. Chs. 1834 17 JeanBaptiste(11) Cath. Blais Bert. 1797

18 Pierre (11) Marie Guilmet S. V. 1805 Jacq. Blouin S. J. 1841 Marie Jacq. Blouin Pierre

19 Antoine 20 François

 (11) M. Jos. Bisson S.Chs. 1811
 (12) M. Chs. Plante S.Frs. 1800
 (12) Marie Doyon C.R. 1807
 Frs. Régis Picard 21 Jean Marguerite

Jean Blouin S. Frs. 1846 Jean Blouin S. Frs. 1849 Marie Charles

Jean Baptiste 22 Joseph (16) Marg. Boissonneau

(10) Marg. Boissonnead S. F. S. 1831 Charlotte Bazin S. V. 1835 Aug. Morin S. V. 1869 (18) Reine Talbot S. F.S. 1831 (21) Justine Toussaint S. J. 1844 Le même Joséphine 23 Pierre

24 Jean Bapt. (21) Delphine Dompierre 25 Charles

S.Frs. 1848 Marg. Gignac Marie Pouliot S.J. 1856 (5) M. Jos. Vermet S.H. 1776 26 Pierre Le même

Michel

GAUMONT.

1 Robert Germain Louise Robin Que. 1671

(1) Marie Balard S.Tho. 1700 2 Germain Aug. Gendron S. Tho. 1740 Anne Amand Joseph

Etienne (2) Félicité Robin S. Tho. 1732 3 Amand M. Fse. Gosselin S.L. 1735 Le même Génev. Dufresne Le même Germain

Justin

GAU 1 Joseph

Le mên

Jeanne

Jeanne

Marie

Marie

Angèliq Michel

Pierre

Joseph

Le mêm Marie J

Marie C

Marie A

Marie

Michel

Joseph

Augusti

Marie J

Marie M

Marie A

Marie L Madelei

M. Elisa

M. Elisa

M. Elisa

Joseph

Ignace

Pierre

Augustin 4 Joseph

Thérèse

Angèliq

Marie T

Marie Marguer M. Gene M. Gene

Joseph

Louis Pierre

Michel

Le même

6 Joseph

Jean

8 Augustin

Joseph

9 Louis

10 Joseph

11 Ignace

Marie

Joseph

Marie Louise

Augustin Michel

M. Catherine

Marie Josette

7 Jean

M. Angélique

Jean Baptiste

Jean

Louis Pierre

2 Michel

ES		
5-6	EDOUARD V	II, A. 1906
	IMONT.	
ne		S.Chs. 1855
TRON-	-LAROCHELL	E.
ue (1)	Cath. Poisson Mad. Bissonnet Renaud Laver 2° Jos. Portelat Claude Lefeby 2° Ign. Chambe Jos. Quéret M. Anne Alair M. Anne Lebru Michel Lacroix J. B. Lacroix Frs. Asselin 2° Philippe Lec	S. M. 1714 nec B. 1714 ne B. 1705 erlan S. V. 1727 B. 1726
Iarcelle nne ouise ne abeth abeth	Marie Marseau Théo. Plante Simon Bacquet J. B. Pilote Pierre Dupuis Jean (Inconnu) Pierre Rousselot 2° Michel Frs. 1	S.M. 1769 S.M. 1760 S.M. 1761 S.M. 1755 Magnac S.M. 1757
beth	3° Chs. Frs. De la	
n (1) ne nérèse vite viève viève	Angé Lebrun Jos. Veau Jacq. Corriveau Jos. Veau Pierre Roy Aug. Marseau Pierre Gosselin 2° Aug. Roy	S. V. 1721 S. V. 1746 S. V. 1747 S. V. 1750 S. V. 1750 S. V. 1765 S. V. 1762 S. V. 1784
	Angé Lacroix Noel Asselin	S.M. 1739 S.M. 1756

Noel Asselin

Jos. Balan André Aubé

M. Genev. Gosselin S.V. 1775 (2) Fsb. Régis Delaire B, 1740

(2) Agathe Morriset S.M. 1747

(2) M. Cath. Lacroix M. 1754 S.M. 1787 Jos. Balan S.M. 1792

(2) M. Anne Delaire S.J. Frs. Dumas S.Chs. (3) Fse. Goupy S.M.

(3) M. Ls. Terrien Chs. Poiré

GAUMONT.

4 Joseph (2) Dorothée Lefebvre S.Tho. 1728 Chrysostome Langlois S.P.S. 1769

5 Germain Marguerite (3) Thérèse Proulx S.Tho. 1761 Frs. Hyacinthe Peltier S.P.S. 1827

Jean Baptiste

6 François (4) M. Réine Hervé

7 Etienne Paul François S.P.S. 1766 Paul François

Joseph 8 Paul

(7) M. Anne Boucher Bert. 1762

François Etienne

9 François (7) M. Anne Langlois S.P.S. 1769 M. Geneviève Frs. Gaudreau S.P.S. 1792

Marie Anne Ls. Chamberlan S.P.S. 1796 10 Joseph (7) M. Marthe Boutin

Marie Anne Guill. Gaumont Bert. 1772
Prosper
Etienne
Pierre

11 Guillaume (3) Claire Boulet S.Tho. 1767 Marie Simon Morin S.P.S. 1793 Guillaume

Guillaume
12 Jacques Veuf de M. Marg. Morin
Thérèse Gauchon.
Cl. M. d. C. D. G. D. G. 1987

Julie
Chs. Mathieu S.P.S. 1812
Reine Ursule Lemieux

14 Jean Baptiste (5) Fse. Fournier S.Tho. 1781 M. Marguerite Jos. Dubé S.P.S. 1821 Geneviève Jean Baptiste Louis

15 Etienne (8) M. Génev. Bernier

Géneviève
16 François
Céleste
François
Le même

Géneviève
Ant. Rousseau
S.G. 1821
S.P.S. 1802
Ls. Vallée
S.P.S. 1827
Agathe Vien
S.G. 1815

Le même
Luce
17 Pierre
Marguerite
Magloire
Agathe Vien S.G. 1815
Vital Couture S.Chs. 1842
Honoré Roy Bert. 1808
Bert. 1808
Bert. 1842

Pierre
18 Etienne (10) Marg. Mercier S.M. 1804
Dorothée Fréderic Quéret S.M. 1841
19 Prosper (10) Marg. Ouel Bert. 1828

19 Prosper (10) Marg. Ouel Bert. 1828 Samuel 20 Guillaume (11) M. Anne Gaumont

Bert. 1802 21 Frs. Germain (13) M. Fse. DaniauS.P.S. 1803 22 Louis (14) Eliz Coté S. Tho. 1813

22 Louis (14) Eliz. Coté S.Tho. 1813 Laurent Vict. Dubé

23 François Marie Sara Vict. Dubé J. B. Roy S.V. 1844 24 Jean Bapt. (14) Marg. Quemeneur

S.G. 1808 25 François (16) Genev. Boutin S.Chs. 1829 Marie Ant. Chabot S.Chs. 1864

26 Pierre 27 Magloire 28 Samuel (17) Thérèse Langlois Bert. 1830 (17) Julie Clavet Bert. 1846 (19) Marcelline Gosselin

S.V. 1855 29 Laurent (22) Soulange Carrier

GAUTRON-LAROCHE	
	LLE.
Laurent	
Louis	
Ignace Pierre Marie Louise Marguerite Marguerite (3) Louise Coch Guill Fradet	
Marie Louise (3) Louise Coch	on S.J. 1755
Marguerite Jean Baptiste Marguerite Jean Baptiste	S.M. 1781
Jean Baptiste Pierre Quère	et S.M. 1790
13 Anomai.	
13 Augustin 14 Joseph (3) Genev. Simo (4) Eliz Roy	ort S.M. 1765
Joseph (4) Eliz. Roy	S.V. 1744
10 1000	
Maronowit (1) Lit. Claire 18	abel Bert. 1765
Ignace Raphael Tar	igue 5. v. 1792
1000	
Flerro	919 14
(*) M. Mad. Da	S.F.S. 1767
Marie Anne Jag, Baudor	in S F S 1788
Pelagia IIS, Roy	S F S 1792
Man Bapt. (5) Josette Flow	S V 1700
Marie Tose Marie T. Frs. Brisson	S.M. 1803 S.M. 1805 er S.M. 1816
Apollia Osette J. B. Goung	S.M. 1805
Michel Ant. Fourni	er S.M. 1816
Allonotin	
Julio M. Angé Ro	y S.M. 1804
ran vacq, Merch	er S.M. 1845
18 Jean Baptiste (7) Ursule Roy Thérèse Ls Court	0 57 1000
Thérèse Ls. Couet	S. V. 1775
Margnesis 2 J. B. Goss	S.M. 1810 selin S.M. 1832
	perlan
Marona.	S M 1902
Marie Anne Marie Anne Robert Raci	es S.M. 1843
Marie Anne 2º Jean Bace	met S M 1823
	el S.G. 1806 t S.H.1804
	LOOP II D
Marie Josette Victoire (8) M. Jos. Bala Ignace Ruel	an S.V. 1787
Joseph J. B. Blais	S.H.1804 an S.V. 1787 S.M. 1804 S.V. 1813
Thema	
20 A. Angèle Brou	isseau
20 Augustin (8) Genev. Clén	S.M. 1834
Mario A	S.Chs. 1774
Angélique Jean Côté	S.H 1805
Tagustin Tabrec	que S.H. 1 09
21 Pierro	
	ent Qué
Pierre 22 M:	was.
441Chol	
Marie Cite Pierre Form	uc S.V. 1790
Marie Cecile Jean Roughs	ne S.V. 1814
Archa Le Dobasse	S V 1818
	rué S.V. 1825
23 Joseph (10) M	
Section	eroix
	S.M. 1775
Felin (10) M. Angé La	
Felix Le même	
Felix Le même Lonisco M. Jos Francisco	ond S.M. 1788
Felix Le même Louise Margneric Margneric Chs. Terrino	ond S.M. 1788
Felix Le même Louise Marguerite Joseph La M. Jos. Emc Chs. Terrien Etn. Terrier	ond S.M. 1788 S.G. 1806 a S.G. 1829
Felix Le même Louise Marguerite 24 Ignace 25 Ignace 26 Faurent (10) M. Angé La M. Jos. Emc Chs. Terrien Etn. Terrien (11) Louise Guen	ond S.M. 1788 S.G. 1806 S.G. 1829 et S.Chs. 1784
Felix Le même Louise Marguerite 24 Joseph 15 graace 25 Laurent 26 Louise (11) M. Angé La M. Jos. Emc Chs. Terrien Etn. Terrien (11) Louise Guen	ond S.M. 1788 S.G. 1806 S.G. 1829 et S.Chs. 1784
Felix Le même Louise Marguerite 24 ISRace 25 Laurent Louise (11) M. Angé La M. Jos. Emc Chs. Terrien Etn. Terrien (11) Marthe Goss (11) Marthe Goss	ond S.M. 1788 S.G. 1806 a S.G. 1829 et S.Chs. 1784 selin S.V. 1787
Felix Le même Louise Marguerite Joseph 1 Ignace 25 Laurent 26 Louis (10) M. Angé La M. Jos. Emc Chs. Terrien Etn. Terrien (11) Louise Guen (11) Marthe Goss	ond S.M. 1788 S.G. 1806 S.G. 1829 et S.Chs. 1784 selin S.V. 1787

	GAUTR	ON-	LAROCHELL	E.
27	Michel Marie Anne Charlotte	(12)	M. Anne Pilote Henri Labrecq Aug. Monmeny	ue S.G.1819
28	Michel Jean Bap-	(12)	M. Fse. Fortin	
	M. Françoi Marguerite		Jos. Roy Pierre Fortier Frs. Gosselin	S.V. 1787 S.M. 1809 S.M. 1820
			Michel Lacroix	" 1831
	Angèle Antoine Joseph		Sauveur Dupré	S.M. 1840
	François Jean Baptis	ste		
	Joseph Marie Louis	e	M. Ls. Blondea Ant. Fleury	S. V790
30	Ignace		M. Archange T	Q V 1900
	Archange Henriette		Simon blais	11 1829
	M. Marcell	ine	2° J. B. Fontain Ign. Gosselin Jean Marie Roy	1835
	Ignace Thomas		Jean Marie Roy	1840
31	François Re Louis		M. Jos. Roy	S.M. 1805
	Laurent Jean	as Feed	Euphrosine Tar	
	Archance		Fre Conture	S.V. 1807
	Marcelline	0	Jean Blais David Blais	1846
33	Pierre	(16)	Eliz. Corriveau	S.V. 1791
	Angélique Elizabeth		André Fradet Benoni Gagnon	
34	Pierre Michel Désanges		Marg. Helie Chs. Lacasse	S.M. 1823 " 1839
35	Michel Edor Augustin		Josette Isabel	S.V. 1824
	Luce Euphrosine		F. X. Aubé Tho. Marseau	S.V. 1850 S.V. 1853
36	Augustin Paul		Julie Asselin	
37	Charles	(17)	Ursule Roy Fse. Canac Genev. Labrecqu	S.M. 1839
a 39	Augustin Joseph	(20)	Fse. Canac Genev. Labrecqu Genev. Nadeau Marg. Fortier	S.H. 1800 B 1819
a	Pierre	(21)	Genev. Nadeau	S.H. 1812
	Joseph Joseph	(21) (19)	Marg. Fortier M. Jos. Mercier	S.L. 1819 S.M. 1812
1	Marie Joset	te .	M. Jos. Mercien Jos. Chamberlan Jos. Lebel	S.M. 1832
1	Sophie Sophie	2	2º Michel Cotin	S.M. 1835
10	Abeline		Jaurent Goupy	S.M. 1840
	Honoré Le même	1	M. Théotiste Go	иру
-	Michel	(22)	Judithe Forgue	S.M. 1833 S.G. 1814
	Le même	(22)	Judithe Forgue Fse. Arseneau Marie Rouleau	S.G. 1829
42	Joseph Sophie	(22)	Marie Rouleau Ls. Mercier	S. G. 1823 S. V. 1851 S. V. 1854
	Catherine Constance		Jos. Gosselin Alexandre Poul	S.V. 1854 iot_
	Philomène		Etn. Labrecque Fse. Emond Ls. Bacquet Mag. Bacquet	S.V. 1854 eS.V. 1854
43	Félix	(23)	Fse. Emond	Bert 1798
	Angélique Marguerite		Ls. Bacquet Mag. Bacquet	S.G. 1823 S.G. 1826
	Félix		at the	indra.
44	Antoine Joseph	(23)	M. Angé Guay	Lévis 1816
45	Michel	(27)	Marie Fradet	S.G. 1828
46	Antoine	(28)	Cath. Cochon	S.M. 1816

GAUTRON-LAROCHELLE.

(28) Lucie Marseau S. V. 1818 Frs. Dupont S. M. 1844 F. X. Turgeon S. M. 1854 47 François Luce M. Marg. Désanges Louis David Jos. Philibert Joseph

49 Joseph (28) Archange Fradet S.M. 1822 Augustin (28) Adé Samson S. H. François

Augustin 50 JeanBaptiste(28) Marg. Roy Marie Ls. Tangué S.M. 1810 S.Chs. 1848 François Xavier Jean Baptiste Louis Thomas

51 Ignace 52 Thomas Olive Rémillard S.V. 1831 (30) M.Rose Blais S.V. 1834

52 Thomas
53 Frs. Félix de
Valois (30) M.Zoe Boutin S.V. 1841
54 Laurent (31) Henriette Pepin S.M. 1839
Anne Aurélie Tho, Pre Aug. Couillard
S.M. 1856

M. Henriette Odile Héloise Frs. Aug. Annibal

Bacquet 1856 (33) Scolastique Couture S.G. 55 Pierre 1824 56 Michel (34) Flavie Denis S.M. 1848

Edouard (35) Archange Fleury S.V.1852(40) Josette Leclaire S.M. 1851 57 Augustin 58 Honoré

(44) Anastasie Hamel S.G. 1827 (44) Fse. Denis S.G. 1830 (47) M. Suzarie Bissonnet S.M. 59 Antoine 60 Félix S.G. 1830 61 Ls. David

62 Joseph (47) M. Eliz. Boissonneau B. S. H. 1821 63 Jos. Philibert(47) M. Irmine Turgeon B. 1852

(49) Philomène Labrecque B. 64 François

1858 (49) Angèle Bernier S. Chs. 1849 65 Augustin 66 Jean (50) Angé Picard S.Chs. 1835 Baptiste

J. B. Nazaire 67 Louis (50) Marcelline Lebrun S.Chs.

68 Thomas (50) Marie Bilodeau S.Chs. 1840 69 Frs. Xavier (50) Emélie Roy S.M. 1845 70 Laurent (54) M. Marg. Eliz. Gourdeau

Edouard S.M. 1864 71 J. B. Nazaire(66) Restitut Salomé Coulombe S.Chs. 1862

GENDREAU.

Jeanne Grenier C.R. 166 Jacq. Deleugré C.R. 1688 1 Pierre C.R. 1665 Catherine Jacques

(1) M. Anne Dalret S.P. 1691 2 Jacques S.L. 1730 Jos. Gaudreau Marie Anne Pierre Moor S.L. 1724 Genev. Louise Julien Jean Baptiste Jacques Pierre

3 Jacques (2) Isabelle Dandurand S. Tho. Jacques Louis

A Pierre (2) Louise Rolandeau S. Tho.

S.L. 1728 (2) Anne Chabot 4 Julien Marie Anne Ant. Coulombe S.L. 1767 Ign. Bouffart S.L. 1775 Pierre Noël TurcotS. L. 1774 Marie Jeanne S.L. 1775 Gertrude Ls. Pichet Gertrude S.J. 1794

5-6 EDOUARD VII, A. 1906 GENDREAU.

Julien Louis

Antoine 5 Jean Baptiste (2) M. Cath. Dalaire S.Frs. Pierre Noël Charlan S.L. M. Catherine

Louis Bazin S.L. 1778 Marie Marie Anne Marc. Audet Joseph Louis

(3) M. Anne Gagné S.F.S.1751 (3) M. Genev. Dubreuil S.F.S. Jean 6 Jacques 7 Louis

M. Anne Terrien S.F.S Le même

8 Julien Louis (4) Marg. Leclaire S.L. 1786 Marguerite Gertrude Ign. Lefrançois S.L. 1786 Tho. Laurent Bédard S.L. 1786 1791 Jos. Langlois Pierre Hébert S.L. 1792 Marie Marie Cécile Julien

Pierre B. 177 S.Frs. 1778 S.L. 1810 S.L. 1812 9 Antoine 10 Joseph (4) Mad. Filteau Marie Lepage Guill. Pepin Catherine J. B. Lessart Marie Marseau S.J. 1796 M. Madeleine Le même

S.L. 1790 S.P. 1852 (5) Louise Pepin
(5) M. Angé Nolin Jean Ferlant 11 Louis 12 Jean Marie Félicité

S.P. 1791 S.L. 1819 Louis (8) M. Angé Pichet Alexis Côté 13 Julien S.L. 1831 Angélique Rosalie Chs. Côté Julien

(8) M. Anne Crépeau S.P. 1801 (12) Dorothée Ferlant S.P. 1837 Marthe Coté S.P. 1837 (13) Marie Pouliot S.J. 1823 Louis 14 Pierre 15 Louis Le même 16 Julien

Jean Goulet 2° F. X. Hudon Marie Pierre Brousseau S.L. 1855 Theophile Marie Theophile Leclaire S.L. Rose Cécile

Julien r David Gosselin S.L. 1825 Frs. Ferd. Thivierge 1832 Pierre 17 Louis Marie Esther Ursule

Damase Guay Scolastique (16) Eugénie Leclaire S.L. 1851 Jos. Onésime Plante S.L. 1880 Louis 18 Julien

M. Delphine S.J. 1857 Julien

(16) Marie Pouliot S. Frs. (17) Louise Campagna S. Frs. (16) Marie Pouliot 19 Pierre 20 Louis (18) Desneiges Plante S.L. 1881 Marth. Thips 21 Julien

22 Jacques (23) M. Modeste Proulx S.Tho. Jean Baptiste 23 Jean Baptiste

(23) Théodore Bouchard S.P. Prudent Prudent

GENDRON.

Marie Hubert Que. 1656 Pierre Sylvestre S.F. 1655 1 Nicolas Marie Marthe Jacques Pierre

GENDRON.

2 Jacques	
Anne	M. Anne Charlan S. F.1686
Tone	Jean Létourneau S.J.1715
Joseph	5.0.1(15)
Trancola	
Gabriel	
3 Augustin	
Lierro	35
[1]79 ho4]	Marie Thivierge S.F. 1694
Moni	Guill Beaucher . 1796
Marie	Cob Family
	dab. Faucher " 1734
Joseph 4 Joseph Elizabeth	Marie Thivierge S.F. 1694 Guill. Beaucher " 1726 Gab. Faucher " 1734 Aug. Turcot " 1741
4 Joseph	
Diseph (6	2) Ganor Assali a Ta a seas
	2) Genev. Asselin S.F.S. 1715
Genevière	Jean Emond S.F.S.1741 Jean Emond S.Frs.1748
Marie Anne	Jean Emond S Fre 1748
Marie Anne	Michel Chabot S. F.S. 1740 2° Jacq. Alexandre " 1763 F. X. Peltier S. F. S. 1750 J. B. Boulet " 1750
Marie Anna	De T. Chabot S. F. S. 1740
Hélène	2 Jacq. Alexandre " 1763
Agatha	F.X. Peltier S F S 1750
Tagethe	J B Boulet 1750
Jacques	. D. Doulet " 1750
Le man-	
М Б.	Fse. Emond Bert. 1730
	Picco C
Augustin 5 Francisco	Pierre Garant S.F.S.1749
5 François Marie Agnès (2 Marie	2) Marie Bilodeau S. Frs. 1726
Marie Agnes	Pohert D. L. Tis. 1720
Marie Agnes	Robert Boulet Bert. 1748
Marie Ci-:	Alexandre Garant # 1749 Ls. Leroux S.F.S.1764 Chs. Jolivet # 1765
Louise	Ls. Lerony STS 1764
	Cha Talinat S.F.S.1704
Jacques	ons. Johnvet " 1765
Tanmol	
Elizabeth	Eliz. Bilodeau S.Frs.1728
7 Tuzabeth	Tanala S.Frs. 1728
	JUS. Wenony C F 1744
Marie (3	Ange Beaucher S Fra 1795
	Pierre Turcot " 1749
8 Angenque	Fra C
8 Augustin (2	
(2	M. Anne Gaumont
Marguerite Mario A	S Cha 1740
Maguerite	Too Co. C. D. Chs. 1740
Tarie Agatha	pacq. Cote S.F.S.1762
Marie Agathe M. Madeleine Joseph	Jacq. Côté S.F.S. 1740 Jos. Martin " 1762
	Frs. Coulombe " 1767
9 Joseph	Frs. Coulombe "1767") M. Jos. Ainse S. Tho. 1742) Thérèse Audet B. 1743 Pierre Vic. Boissonneau
T oseph (4	135 -
10 Isaac (4	M. Jos. Ainse S. Tho. 1742
to Jacons	
Maques (4	Thomas A II Thomas
Tarie Thérèse	Dierese Audet B.1743
- Crese	Pierre Vic. Boissonneau
A OURTH	Q F Q 1709
Marie Reine Jacques	Jaco M D.F.B.1705
Tarre Reine	Jacq. Morin 1765 Jacq. Picard 1770
Jacques Freques	Jacq. Picard " 1770
François 11 Augusti	
Allowet:	
12 Jugustin (4)	A Di
11 Augustin (4) Jacques (5)	Anne Picard S.P.S.1757
12 Jacques (4)	Anne Picard S.P.S.1757 Fse. Mercier S.F.S.1761
12 Jacques (4) Paschal Jacques (5)	Anne Picard S.P.S.1757 Fse. Mercier S.F.S.1761
Paschal Jacques (5)	Anne Picard S.P.S.1757 Fse. Mercier S.F.S.1761
Paschal Jacques (5)	Anne Picard S.P.S.1757 Fse. Mercier S.F.S.1761
12 Jacques Paschal Jacques Joseph 13 Joseph	
12 Jacques (4) Paschal (5) Jacques Joseph 13 Joseph 14 Joseph (5)	M.Jeanne Dion S F S 1789
12 Jacques (4) Paschal (5) Jacques Joseph 13 Joseph 14 Joseph (5)	M.Jeanne Dion S F S 1789
12 Jacques (4) Paschal (5) Jacques Joseph 13 Joseph 14 Joseph (5)	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien , 1761
12 Jacques (5) Paschal Jacques 13 Joseph 14 Joseph Le même (8)	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien , 1761
12 Jacques (5) Paschal Jacques Joseph 13 Joseph 14 Joseph Le même Modest	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien 1761 Scolastique Baudoin
12 Jacques (5) Paschal Jacques Joseph 13 Joseph 14 Joseph Le même (8) Modeste	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien 1761 Scolastique Baudoin
12 Jacques (5) Paschal Jacques Joseph 13 Joseph 14 Joseph Le même (8) Modeste	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien " 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Granger S. H. 1900
12 Jacques (5) Paschal Jacques Joseph 13 Joseph 14 Joseph Le même Modeste Geneviève Frs. Isaac	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien " 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Granger S. H. 1900
12 Jacques (5) Paschal Jacques Joseph 13 Joseph 14 Joseph Le même Modeste Geneviève Frs. Isaac	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien " 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Granger S. H. 1900
12 Jacques (4) Paschal (5) Paschal Jacques Joseph (5) 13 Joseph (5) 14 Joseph (8) Modeste Geneviève Frs. Isaac Joseph (9) 16 Jacques	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien " 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Guenet S.H.1800 J. B. Carrier " 1805 Fse. Proulx S.Tho.1775
12 Jacques (5) Paschal Jacques Joseph 13 Joseph 14 Joseph Le même Modeste Geneviève Frs. Isaac Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Modeste Geneviève Holden	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien " 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Guenet S.H.1800 J. B. Carrier " 1805 Fse. Proulx S.Tho.1775
12 Jacques (5) Paschal Jacques Joseph 13 Joseph 14 Joseph Le même Modeste Geneviève Frs. Isaac Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Modeste Geneviève Holden	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien " 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Guenet S.H.1800 J. B. Carrier " 1805 Fse. Proulx S.Tho.1775 M. Angé Morin S.F.S.1774
12 Jacques (4) Paschal Jacques Joseph 13 Joseph 14 Joseph Le même (8) Modeste Geneviève Frs. Isaac Joseph 16 Jacques Marie (10)	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien " 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Guenet S.H.1800 J. B. Carrier " 1805 Fse. Proulx S.Tho.1775 M. Angé Morin S.F.S.1774
12 Jacques (4) Paschal (5) Paschal Jacques Joseph (5) 13 Joseph (5) Le même (8) Modeste Geneviève 15 Frs. Isaac Joseph Marie (10) Marie (17 Frances	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien " 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Guenet S.H.1800 J. B. Carrier " 1805 Fse. Proulx S.Tho.1775 M. Angé Morin S.F.S.1774 Jacq. Lessart " 1799
12 Jacques Paschal Jacques Joseph 13 Joseph 14 Joseph Le même Modeste Greneviève Frs. Isaac Joseph 16 Jacques Marie 17 Francois	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien " 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Guenet S.H.1800 J. B. Carrier " 1805 Fse. Proulx S.Tho.1775 M. Angé Morin S.F.S.1774 Jacq. Lessart " 1799
12 Jacques Paschal Jacques Joseph 13 Joseph 14 Joseph Le même Modeste Greneviève Frs. Isaac Joseph 16 Jacques Marie 17 Francois	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien " 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Guenet S.H.1800 J. B. Carrier " 1805 Fse. Proulx S.Tho.1775 M. Angé Morin S.F.S.1774 Jacq. Lessart " 1799 Claire Thivierge " 1783
12 Jacques Paschal Jacques Jacques Joseph 13 Joseph (5) Le même (8) Modeste Geneviève I5 Frs. Isaac (9) Marie (10) Jacques Marie (10) Jacques François Le même (10) 18 Jacques Jacques Jacques Marie (10)	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Guenet S.H.1800 J. B. Carrier 1805 Fse. Proulx S.Tho.1775 M. Angé Morin S.F.S.1774 Jacq. Lessart 1799 Claire Thivierge 1783 M. Les Sintan
12 Jacques (4) Paschal (5) Paschal Jacques Joseph (5) 14 Joseph (8) Le même Modeste Geneviève 15 Frs. Isaac Joseph (9) 16 Jacques Marie 17 François Le même (10) 18 Jacques Maries (12)	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Guenet S.H.1800 J. B. Carrier 1805 Fse. Proulx S.Tho.1775 M. Angé Morin S.F.S.1774 Jacq. Lessart 1799 Claire Thivierge 1783 M. Les Sintan
12 Jacques Paschal Jacques Paschal Jacques Joseph 13 Joseph (5) Le même (8) Modeste Geneviève Frs. Isaac (9) Logaph Jacques (10) Marrie (10) Margues (10) Marguerite (12) Marguerite	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Guenet S.H.1800 J. B. Carrier 1805 Fse. Proulx S.Tho.1775 M. Angé Morin S.F.S.1774 Jacq. Lessart 1799 Claire Thivierge 1783 M. Jos. Simoneau 1794 Thérèse Asselin S.G. 1785
12 Jacques Paschal Jacques Jacques Joseph 13 Joseph (5) Le même (8) Modeste Geneviève Frs. Isaac (9) Marie (10) Jacques Marie (10) Jacques François (10) 18 Jacques Marguerite Angèle (12)	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien " 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Guenet S.H.1800 J. B. Carrier " 1805 Fse. Proulx S.Tho.1775 M. Angé Morin S.F.S.1774 Jacq. Lessart " 1799 Claire Thivierge " 1783 M. Jos. Simoneau " 1794 Thérèse Asselin S. G.1785 Jos. Corriveau S. M. 1814
12 Jacques Paschal Jacques Jacques Joseph 13 Joseph (5) Le même (8) Modeste Geneviève Frs. Isaac (9) Marie (10) Jacques Marie (10) Jacques François (10) 18 Jacques Marguerite Angèle (12)	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien " 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Guenet S.H.1800 J. B. Carrier " 1805 Fse. Proulx S.Tho.1775 M. Angé Morin S.F.S.1774 Jacq. Lessart " 1799 Claire Thivierge " 1783 M. Jos. Simoneau " 1794 Thérèse Asselin S. G.1785 Jos. Corriveau S. M. 1814
12 Jacques Paschal Jacques Paschal Jacques Joseph 13 Joseph 14 Joseph Le même Modeste Geneviève 15 Frs. Isaac Joseph 16 Jacques Marie Jacques 17 François Le même 18 Jacques Marguerite Angele Jacques Marguerite 19 Jacques	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien " 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Guenet S.H.1800 J. B. Carrier " 1805 Fse. Proulx S.Tho.1775 M. Angé Morin S.F.S.1774 Jacq. Lessart " 1799 Claire Thivierge " 1783 M. Jos. Simoneau " 1794 Thérèse Asselin S.G.1785 Jos. Corriveau S.M.1814 Ls. Kéroack " 1815
12 Jacques Paschal Jacques Paschal Jacques Joseph 13 Joseph (5) 14 Joseph (5) 15 Frs. Isaac (9) 16 Jacques Marrie (10) 17 François (10) 18 Jacques Marguerite Angele (12) 19 Paschal (12)	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien " 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Guenet S.H.1800 J. B. Carrier " 1805 Fse. Proulx S.Tho.1775 M. Angé Morin S.F.S.1774 Jacq. Lessart " 1799 Claire Thivierge " 1783 M. Jos. Simoneau " 1794 Thérèse Asselin S.G.1785 Jos. Corriveau S.M.1814 Ls. Kéroack " 1815
12 Jacques (4) Paschal (5) Paschal Jacques Joseph (5) 13 Joseph (5) 14 Joseph (8) Modeste Geneviève 15 Frs. Isaac Joseph (10) Marie Jacques Marie (10) Jacques 17 François Le même (10) Le même 18 Jacques Marguerite (12) Angele Jacques 19 Paschal Marguerite (12) Marguerite (12)	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien " 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Guenet S.H.1800 J. B. Carrier " 1805 Fse. Proulx S.Tho.1775 M. Angé Morin S.F.S.1774 Jacq. Lessart " 1799 Claire Thivierge " 1783 M. Jos. Simoneau " 1794 Thérèse Asselin S.G.1785 Jos. Corriveau S.M.1814 Ls. Kéroack " 1815
12 Jacques Paschal Jacques Jacques Joseph 13 Joseph 14 Joseph Le même Modeste Geneviève 15 Frs. Isaac Joseph Jacques Marie Jacques Marie Jacques Trançois Le même 18 Jacques Marguerite Angèle 19 Paschal Marguerite Marguerite Lance 112)	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien " 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Guenet S.H.1800 J. B. Carrier " 1805 Fse. Proulx S.Tho.1775 M. Angé Morin S.F.S.1774 Jacq. Lessart " 1799 Claire Thivierge " 1783 M. Jos. Simoneau " 1794 Thérèse Asselin S.G.1785 Jos. Corriveau S.M.1814 Ls. Kéroack " 1815
12 Jacques Paschal Jacques Jacques Joseph 13 Joseph 14 Joseph Le même Modeste Geneviève 15 Frs. Isaac Joseph Jacques Marie Jacques Marie Jacques Trançois Le même 18 Jacques Marguerite Angèle 19 Paschal Marguerite Marguerite Lance 112)	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien " 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Guenet S.H.1800 J. B. Carrier " 1805 Fse. Proulx S.Tho.1775 M. Angé Morin S.F.S.1774 Jacq. Lessart " 1799 Claire Thivierge " 1783 M. Jos. Simoneau " 1794 Thérèse Asselin S.G.1785 Jos. Corriveau S.M.1814 Ls. Kéroack " 1815
12 Jacques (4) Paschal (5) Paschal Jacques Joseph (5) 13 Joseph (5) 14 Joseph (8) Modeste Geneviève 15 Frs. Isaac Joseph (10) Marie Jacques Marie (10) Jacques 17 François Le même (10) Le même 18 Jacques Marguerite (12) Angele Jacques 19 Paschal Marguerite (12) Marguerite (12)	M.Jeanne Dion S.F.S.1762 Marg. Terrien " 1761 Scolastique Baudoin S.F.S.1773 Pierre Guenet S.H.1800 J. B. Carrier " 1805 Fse. Proulx S.Tho.1775 M. Angé Morin S.F.S.1774 Jacq. Lessart " 1799 Claire Thivierge " 1783 M. Jos. Simoneau " 1794 Thérèse Asselin S.G.1785 Jos. Corriveau S.M.1814 Ls. Kéroack " 1815

		GE	NDRON.	
20	Joseph	(12) M. Marthe Ta	albot
	Marie Joset Marie Anne	te	Frs. Rouleau Jean Frs. Pica Jos. Picard Simon Pruden	ard " 1815 " 1817
	Narcisse Jacques Joseph			
21	Le même	(15)	M. Ls. Thibau Fse. Proulx	ltS.F.S.1813 S.Tho.1808
22	Jacques	(16)	M. Anne Ruel René Morin Jos. Prudent I	S.Chs.1800 S.F.S.1823
	Marguerite Soulange		Simon Paré Benoit Morin	S.F.S.1825 " 1827
	Restitut Jos. Prudent Jean	t	Benoit Morin	" 1834
23	François Xa Antoine		Mad. Filteau	S.M. 1000
	Jacques Marcelline	(18)	Fse. Adam Cath. Denis Jean Samson	S.M. 1822 11816 11841
25 26	Jacques Pierre	(19)	Cath. Mercier Marg. Proulx	S.H.1814 S.F.S 1844
27 28	Jacques Joseph	(20)	Genev. Goulet Marg. Alaire	S.G.1823 S.F.S.1823
30 31	Joseph Jean	(21) (22)	Genev. Goulet Marg. Alaire Marcelline Alai Reine Fournier Julie Bernier	S.F.S.1843 1 1839
33	François Xa-	(22)	M. Edna Eliz.	S.F.S. 1839 Domini
34	vier Jacques	(24)	Angèle Bissonn	S.F.S. 1844 etS.M.1840
			-LABARRE	
1	Jacques		Cath. Doribeau	
	Anne Marie		Ls. Ouimet J. B. Martin	S.F. 1693
	Pierre Charles			
	Jacques	(1)	Maria Maurian	Q T 1000
	Charles Marie	3	Marie Mourier François Langle	ois dit St.
	Josette		Jean Jos. Jahan	S.J. 1719 11 1747
	Louise Laurent		Barth. Terrien	1748
3 4	Jacques Pierre		M. Fse. Huot Marie Maury	
5	Laurent Pierre	(2)	Rose Marchand	0.7.4
	Marie Louise M. Madeleine Marie Josette		Jos. Morisset Jean Perrot Jos. Leblond	S.J. 1759 1775 S.M. 1765
6	François Laurent Marie Louise		Louise Riopel Jos. Leclaire	A.G. 1749 S.J. 1772
	Marie Anne Marguerite Laurent		Laurent Mauvid Jos. Mercier	le " 1781
	François Jean Baptiste Jacques			
J	Joseph	1	Eliz. Miraux	
1	Elizabeth		acq. Genest	S.J. 1799
I	Le même Marguerite	j	M. Jos. Pepin J. B. Paradis	s.P. 1811

GENEST-LABARRE.

	Toronh		
3	Joseph B François	(5)	M. Vict. Leclaire S.J. 1768
	Victoire	10	Boniface Aubé S.Chs.1791 Ant. Gosselin "1796 Jacq. Pénin "1815
	Angélique		Ant. Gosselin " 1796
		ne	Jacq. Pénin " 1815
	François Jacques		MC STATE OF STREET
	Joseph		
	Louis		35 0 000 1000
	Le même Marie Anne		Marg. Couture S.Chs.1795
	Geneviève		Frs. Gontier 1821 F. X. Roy 1831
	Marie		Philippe Vien B. 1848
	Michel		Mania Tamalia S Cha 1012
(Le même Laurent	(6)	Marie Lemelin S.Chs.1815 Eliz. Mercier 1777
	Le même		Hea Chahat 1814
10	Joseph	(6)	M. Anne DemersS. H. 1786 Frs. Turcot S.J. 1831
	Marie Anne	9	Frs. Turcot S.J. 1831
	Laurent		
11	Jean Bantis	te (6)	Genev. TurgeonS. Chs. 1793
12	François	(6)	Josette Turgeon 1 1793
	Marie		2° Le Blais 1919
	Marguerite		Josette Turgeon " 1793 F. X. Larue S.J. 1814 2° Ls. Blais " 1818 Ant. Lefebvre S.H. Etn. Vermet "
	Josette		Etn. Vermet "
	Angèle Rosalie		ign, noberge "
	Laurent		Chs. Collet
	François		
	Antoine		
	Joseph Charles		
	Louis		
13	Jacques	(6)	Eliz. Genest S.J. 1799
14	Elizabeth Louis	(7)	Pierre Bonneau S.P. 1821 M. Jos. Fortier S.J. 1801
14	Madeleine	(7)	M. Jos. Fortier S.J. 1801 Jos Létourneau 1841
	Adelaïde		Jos. Létourneau 11841 Isaac Tremblay S.F. 1831 Marie Gourdeau S.P. 1825 Marg. Mercier S.M. 1801 Jos. Denis S.L. 1832
15	Joseph.	(7)	Marie Gourdeau S.P. 1825
70	François Marguerite	(8)	Jos. Denis S.M. 1801 S.L. 1832
	Amable		505. Dellis 5.11. 1002
	François		4684
17	Le même	(0)	Thérèse Dalaire S.G. 1812
17	Louis Louis	(0)	Josette Dalaire S.H. 1803
18	Joseph	(8)	Josette Samson
10			Lévis 1819
19	Jacques Sophie	(8)	Delphine Vien S.Chs.1821 Etn. Couture 1853
	Jacques		11011. Couldie 11 1893
20	Michel	(8)	Reine Marcoux " 1832 Ferd. Naud " 1856
	M. Eléonore Le même		Ferd. Naud " 1856 Agnès Pelchat " 1856
21	Joseph	(10)	Agnès Pelchat " 1856 Marie Chabot " 1813
	Edouard		
22	Laurent	(10)	Angé Patoine S.G. 1820
23	Pierre Angèle		Justine McNeil Chs. Gauvreau S.M. 1844
	Edouard		Ons. Gauvicau 5.11. 1844
24	Joseph		Marg. Hallé
25	Louis Pierre		Viet Lafond
40	Esther		Vict. Lafond Pierre Chabot S.G. 1830
26		(12)	Luce Chabot S. Chs. 1823
	vier		South State of the
27 28	Charles	(12) (12)	Marg. Boulé S. V. 1833 Angèle Lacasse B. 1834
	Antoine	(12)	Archange Collet
30	Joseph	(12)	Césarie Collet
31	Laurent	(12)	Olympe Nadeau
32	François Le même		Constance Noël S.M. 1842 Marg, Morisset S.M. 1850
33			Rebecca Vaillancour
			S.M. 1842

GENEST-LABARRE.

35	vacques 11	1)	M. Marg. Boutin S. V. 1824 Adé Roy S. Chs. 1843 Cath. Brochu S. V. 1842 Brigitte Noël S. P. 1840 Che Geo Honoré Gourge
37	Edouard (2	3)	Brigitte Noel
	M. Philomène		doon S.P. 1000
	M. Belzémire		Pre. Siméon Daniau S.P. 1866
38	Louis (2	4)	Delphine Simard S.J. 1861

GIGUERE.

Aimée Miville Que. 1652

Pierre Poulin S. Anne 1689

Chs. Canac S. Anne 1698 1 Robert Anne Agnès 2° Jos. Bilodeau Agnès

(1) Angé Mercier S. Anne 1698 Joseph 2 Joseph Chrétien Joseph

(2) Marg. Racine S. Anne 1792. Aug. Faucher S. F. 1745 Ls. Nadeau S. F. 1757 André Lombard S. F. 1762 2° J.B. Lamothe S. F. 1792 Charles 3 Joseph Angélique M. Madeleine Marguerite Marguerite Michel Joseph

S.F. 1726 Etienne (2) Anne Guion 4 Charles Pierre Charles

(2) Dorothée Racine S. Anne 1752 Ignace Caron S. Anne 1754 A Chrétien Josette S.F. 1753

Ignace 5 Joseph (3) Marie Turcot M. Mad. Canac S.F. 1763 Joseph Le même Pierre

(3) M. Cath. Ratte S.P. 1756 Pre. Chrysostome Deblois S.F. 1780 Angélique

Joseph Ignace (3) M. Genev. Canac S.F.1781 Ls. Chatigny S.F. 1783 2° Pierre Drouin S.F. 1783 Jos. Létourneau S.F. 1793 Jos. Leblond S.F. 1893 Thérèse Chatigny S.F. 1870 Jean Baptiste 7 Michel Geneviève Geneviève Marie-Louise Marie Claire Le même ? François

6 Etienne

Martin

13 Joseph

Angèle

Justine Pierre Joseph

François

(4) M. Fse. Quéret S.M. 1773 Jean Dutile S.G. 1799 (4) Mad. Chabot S. Chs. 1769 (4) a.M. Mad. Morel (4) a.M. Mad. Morel 8 Pierre Marie 9 Charles 10 Ignace

(5) M. Anne Faucher S.F. 1792 Pierre Leroux S.P. 1819 M. Judithe Canac S.F. 1797 11 Joseph Marie Anne Le même Benoit

Joseph (5) Genev. Pageot Ant. Gérard Ls. Couture 12 Pierre Geneviève Marie Pierre

(6) Cécile Cochon Frs. Demeule Jos. Pepin Madeleine Jean Marie Labbé Archange Etn. Dalaire Catherine Jean Pepin

Marie Angèle

Magloire

020010	14 140 18	
GENEST-	-LABARRE.	
14 Jean Baptiste (6) Marguerite Isaac Jean Baptiste Etienne Francois Is Jamace (6)	M. Ls. Cochon Ls. Lamothe	S.J. 1798 S.F. 1847
Martin (6) Madeleine Marie	M. Mad. Bidet Mad. Cochon Ls. Plante 2° Lazare Camer	S.J. 1801 S.J. 1823 on
Ma.	C.	Trun 1000

Martin Joseph François (7) Marie VaillancourS. F. 1811 François Xavier Edouard

Jean Boissonneau S.J.1827

Jos. Boissonneau S.J. 1827

Joseph Joseph (10) Marie Mercier S. Anne 1814 Côme

19 Joseph 20 Benoit (11) Marg. Gosselin S.F. 1826 (11) Marg. Gosselm S.F. 1848 (12) Sophie Roberge S.P. 1848 (12) Genev. Thivierge S.J. 1826 Théotiste Hélie S.F. 1832 Jean Dalaire S.F. 1855 Pierre Le même Théotiste Louis Cyrille

François Xavier Joseph (13) Cath. Pepin S.F. 1825 (13) Angèle Labbé S.Frs. 1828 (13) Marie Lessard S.Frs. 1836 Pierre Coulombes, Frs. 1861 François Pierre Cécile

JeanBaptiste(14) Angèle Blouin Jean Baptiste

26 Etienne (14) Scolastique Racine Hombéline 27 Isaac

Flavien Drouin S.F. 1833 (14) Angèle Turcotte François Philéas Jean Baptiste S.Joa. 1834

28 François Martin (14) Soulange Lainé S.J. 1835 (16) M. Eliz. Boissonneau 30 Joseph Anatalie

Jos. Royer (16) Adé Plante S.J. 1846 S.J. 1832 Clément Magloire François Xavier (16) Marg. Paradis (17) Adé Foucher

S.F. 1836 S.F. 1839 Philomène Philomène F. X. Létourneau S. F. 1858 2° Frs. Pouliot S. F. 1863 F. X. Pouliot S. F. 1866 Adélaïde François Xavier 33 Edouard

(17) Adé Roberge 34 Joseph S.F. 1840

(17) Henriette Leclaire 35 Côme S.V. 1847 (18) Josette Guérard

Chrysostome 36 François S. Anne 1838 (21) Marie Pouliot Xavier

Louis Cyrille (21) M. Délima Turcot S.F. 1869 Bruno 38 Bruno

39 JeanBaptiste(25) Justine Lamothe S.F. 1854 40 JeanBaptiste(25) Luce Lamothe S.F. 1850 41 François (27) Philomène Asselin S.F. 1860 Philéas 42 Clément (27) M. Eléonore Canac

François S.F. 1862 (30) Adé Moor S. (32) M. Malvina Létour-S.J. 1853 Xavier

44 Chrysostome (35) Rosalie Couture S. Fr. 1861 18-

GINCHEREAU.

1 Louis Marie Marié S.F. 1673 Jacq. Marseau S.Frs. 1694 Isabelle Pierre Jean Baptiste

2 Pierre (1) Hélène Paquet Qué. 1698 3 Jean Baptiste (1) M. Marg. Buisson

J. B. Gatien S. Frs. 1723 Michel Emond S. Frs. 1728 Anne Civadier S. L. 1703 M. Thánh. Dorothée Agathe

Le même Anne Civadier S.L. 1703 M. Thérèse Canac S. F. 1719 4 Jean Baptiste Joseph

5 Joseph (4) Thérèse LheureuxS.F.1749 Augustin

Augustin (5) Ursule Baudoin S.Frs.1779 Pierre Lainé S.Frs. 1812 Frs. Nadeau S.Frs. 1814 Victoire Frs. Nadeau Ls. Lemelin Ursule Catherine S.Frs. 1817 Madeleine Jos. Lemelin S.Frs. 1822 Marie Guil. Fortier S.Frs. 1822 Alexis Coulombe S.J. 1827 Marguerite Augustin Joseph

(6) M. Jos. Nadeau S. Frs. 1892 Ls. Maufait S. Frs. 1834 Prisque Cloutier S. Frs. 1849 Pre. Célestin Gagnon Augustin Josette Emélie Marie Louise S.Frs. 1859

Jean Baptiste Joseph (6) Marg. Lainé Julie Frs. Lepage M. Catherine Michel Audet S.Frs. 1841 S.Frs. 1841 Sophie Ls. Fontaine S.Frs. 1849 Ls. Renvoigé M. Madeleine S.Frs. 1856 Jean

Louis 9 Jean (6) Marg. Picard S.F. 1826 Jean

10 Jean Baptiste (7) Marie Emond S.Frs. 1859 11 Jean (8) M. Vict. FortierS.Frs.1841 12 Louis (8) Eléonore Dion S.Frs. 1862

13 Jean (9) Eléonore Noël S.L. 1855

GIRARD.

1 Joachim Marie Hallé Qué. 1660 Jacques Jeanne Chalu Qué. 1676 Le même Joachim

2 Jacques (1) Mathurin Poiré 1692 René Patry Chs. Couture Ls. Couture B. 1721 " 1739 Catherine M. Charlotte Françoise Charles François

Joseph Claude

Jean

Jean Baptiste

Jean Baptiste
Joachim (1) M. Ls. Lefebvre Qué. 1708
Le même Cath. Guay "1745
Jean Baptiste (2) M. Anne Couillard B. 1727
Geneviève Frs. Berlinguet "1749
Nic. Boilard "1756
Thérèse Eth. Couture "1766 Thérèse Charles

5 Charles Fran- (2) Louise Duquet Lévis 1733 cois Antoine

Charles 6 Claude (2) Susanne Guay " 1736 Joseph

Charles Louis (2) M. Chs. Jourdain 1750 Marie Josette Pierre Roy S. Chs. 1773

18-221

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

GIRAED.

		(1)	REED.
1	Louis		
	Le même Joseph		M rie Guénet " 1764
8	Joseph	(2)	M.d. Marchand Lévis 1729
	Françoise		J. an Marie Rouleau
	Loon Dant	40	S. Chs. 1773
0	Jean Baptis Charles	te (4)	M. Jos. Roy B. 1750
3	Angèlique	(4)	M. Jos. Roy B. 1750 Nicolas Séguin "1782
	Jean Baptis	te	1102
10	Etienne Mo	t dit	Adrienne Mahan
	Girard		Ev. de Besançon
44	Jos. Alexis	1900	1 /D 1 D
11	Angelian	Is(10)	Angé Beaucher B. 1759
	Angélique Joseph	-	Aug. Cuvilier " 1778
	Jacques		
12	Charles	(5)	Susanne Aubert Lévis 1762
13	Antoine Marie	(5)	Cath. Nadeau 1763 Marc Turcot 1795
			Marc Turcot 1795
11	Catherine	101	Jos. Gosselin S. Chs. 1795
14	Joseph Susanne	(6)	Marie Labrecque B. 1763
	M. Charlotte	9	Etn. Paquet 1797
	Marie	17.17	Pierre Patry " 1782
	Geneviève		Pierre Leclaire S.G. 1791
-	Le même		Jos. Boilard 1796 Etn. Paquet 1797 Pierre Patry 1782 Pierre Leclaire S.G. 1791 Angé Leclaire 1796 Cath. Larrive S.M. 1769 Mal. Dupont 1769 Angé Guenet S. Chs. 1774 Miguel Forgrap. 1816
	Charles	(6)	Cath. Larrive S.M. 1769
10	Jean Baptist	e (8)	Angi Cuinot S Cha 1774
11	Louis Marguerite	(1)	Michel Forgue " 1816
	Louis		Trend I digite ii 1810
18	Antoine		Procule Lavoie
			Eboulements
40	Joseph		AF CL. D.
19	Charles		M. Chs. Roy
	M. Charlotte		Eboulements Pierre Fortier B. 1792
20	Charles		Mad. Carrier B. 1792
			ATAINSIA VARIATERI
			Lévis
	Charles		Lévis
	Charles Le même	(0)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782
21	Charles Le même Jean Baptist	se (9)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782
21	Charles Le même Jean Baptist	e (9) (11)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785
21 22	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang	e (9) (11) rèle	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B. 1807
21 22	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie	e (9) (11) rèle	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785
21 22	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang	e (9) (11) rèle	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B. 1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier
21 22	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même	e (9) (11) rèle	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B.1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798
21 22	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève	e (9) (11) rèle	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B. 1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817
21 22	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine	e (9) (11) rèle	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B. 1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier
21 22	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore	(11) rèle	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B.1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon "1822
21 22 23	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore	ee (9) (11) rèle	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B.1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon "1822
21 22 23	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Adelaïde	(11) rèle	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B.1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon "1822
21 22 23	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Adelaïde Jos. Benjami	(11) rèle	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B.1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon "1822 M. Jos. Boilard "1793 Ant. Turgeon "1816 2° Hubert Guay Jos. Prudent "1831
21 22 23	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Adelaïde Jos. Benjami Louis	(11) rèle (11) in (17)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B. 1807 Michel Turgeon " 1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon " 1822 M. Jos. Boilard " 1793 Ant. Turgeon " 1816 2° Hubert Guay " 1831 Jos. Prudent Marg. Gontier S.G. 1800
21 22 23	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Adelaïde Jos. Benjami Louis Marguerite	(11) rèle (11) in (17)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B. 1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon "1822 M. Jos. Boilard "1793 Ant. Turgeon "1816 2° Hubert Guay "1831 Jos. Prudent Marg. Gontier S.G. 1800 Hubert Couture S. Chs. 1826
21 22 23	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Jos. Benjami Louis Marguerite Susanne	(11) rèle (11) in (17)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B. 1807 Michel Turgeon " 1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon " 1822 M. Jos. Boilard " 1793 Ant. Turgeon " 1816 2° Hubert Guay " 1831 Jos. Prudent Marg. Gontier S.G. 1800
21 22 23 24	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Adelaïde Jos. Benjami Louis Marguerite Susanne Edouard	(11) rèle (11) in (17)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B. 1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon "1822 M. Jos. Boilard "1793 Ant. Turgeon "1816 2° Hubert Guay "1831 Jos. Prudent Marg. Gontier S.G. 1800 Hubert Couture S. Chs. 1826
21 22 23	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Jos. Benjami Louis Marguerite Susanne	(11) rèle (11) in (17)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B. 1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon "1822 M. Jos. Boilard "1793 Ant. Turgeon "1816 2° Hubert Guay "1831 Jos. Prudent Marg. Gontier S.G. 1800 Hubert Couture S. Chs. 1826
21 22 23 24	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Adelaïde Jos. Benjami Louis Marguerite Susanne Edouard Louis	(11) rèle (11) in (17)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B. 1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon "1822 M. Jos. Boilard "1793 Ant. Turgeon "1816 2° Hubert Guay "1831 Jos. Prudent Marg. Gontier S.G. 1800 Hubert Couture S. Chs. 1826
21 22 23 24	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Adelaïde Jos. Benjami Louis Marguerite Susanne Edouard Louis Ignace Le même Joseph	(11) èle (11) in (17)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B. 1807 Michel Turgeon " 1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon " 1822 M. Jos. Boilard " 1793 Ant. Turgeon " 1816 2° Hubert Guay " 1831 Jos. Prudent Marg. Gontier S.G. 1800 Hubert Couture S.Chs. 1826 Jos. Goulet " 1835 Josette Roy S.M. 1822 M. Anne Dion B. 1790
21 22 23 24	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Jos. Benjami Louis Marguerite Susanne Edouard Louis Ignace Le même Joseph Marie Anne	(11) èle (11) in (17)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B. 1807 Michel Turgeon " 1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon " 1822 M. Jos. Boilard " 1793 Ant. Turgeon " 1816 2° Hubert Guay " 1831 Jos. Prudent Marg. Gontier S.G. 1800 Hubert Couture S.Chs. 1826 Jos. Goulet " 1835 Josette Roy S.M. 1822 M. Anne Dion B. 1790
21 22 23 24 25	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Jos. Benjami Louis Marguerite Susanne Edouard Louis Ignace Le même Joseph Marie Anne Charles	(11) èle (11) (11) (17) (18)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B.1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon "1822 M. Jos. Boilard "1793 Ant. Turgeon "1816 2° Hubert Guay "1831 Jos. Prudent Marg. Gontier S.G. 1800 Hubert Couture S. Chs. 1826 Jos. Goulet "1835 Josette Roy S.M. 1822 M. Anne Dion Basile David S.J. 1812 Marg. Daniau B. 1797
21 22 23 24 25 26 27	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Adelaïde Jos. Benjami Louis Marguerite Susanne Edouard Louis Ignace Le même Joseph Marie Anne Charles Joseph	(11) rèle (11) in (17) (18) (20) (22)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B.1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon "1822 M. Jos. Boilard "1793 Ant. Turgeon "1816 2° Hubert Guay "1831 Jos. Prudent Marg. Gontier S.G. 1800 Hubert Couture S. Chs. 1826 Jos. Goulet "1835 Josette Roy S.M. 1822 M. Anne Dion B. 1790 Basile David S.J. 1812 Marg. Daniau B. 1790 Basile David M. 1810 M. Fise Turgeon S.M. 1810
21 22 23 24 25 26 27 28	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Adelaïde Jos. Benjami Louis Marguerite Susanne Edouard Louis Ignace Le même Joseph Marie Anne Charles Joseph Héliodore	(11) rèle (11) in (17) (18) (20) (22)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B.1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon "1822 M. Jos. Boilard "1793 Ant. Turgeon "1816 2° Hubert Guay "1831 Jos. Prudent Marg. Gontier S.G. 1800 Hubert Couture S. Chs. 1826 Jos. Goulet "1835 Josette Roy S.M. 1822 M. Anne Dion B. 1790 Basile David S.J. 1812 Marg. Daniau B. 1790 Basile David M. 1810 M. Fise Turgeon S.M. 1810
21 22 23 24 25 26 27 28	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Adelaïde Jos. Benjami Louis Marguerite Susanne Edouard Louis Ignace Le même Joseph Marie Anne Charles Joseph Héliodore Genev. Emeli Célina	(11) (11) (18) (20) (22) (22) (22)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B.1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon "1822 M. Jos. Boilard "1832 M. Jos. Boilard "1836 2° Hubert Guay "1831 Jos. Prudent Marg. Gontier S.G. 1800 Hubert Couture S. Chs. 1826 Jos. Goulet "1835 Josette Roy S.M. 1822 M. Anne Dion B. 1790 Basile David S.J. 1812 Marg. Daniau B. 1797 M. Fise. Turgeon S.M. 1810 M. Mad. Mercier B. 1830 F. X. Paquet "1846 Honoré Nadeau "1858
21 22 23 24 25 26 27 28	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Adelaïde Jos. Benjami Louis Marguerite Susanne Edouard Louis Ignace Le même Joseph Marie Anne Charles Joseph Héliodore Genev. Emeli Célina	(11) (11) (18) (20) (22) (22) (22)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B.1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon "1822 M. Jos. Boilard "1793 Ant. Turgeon "1816 2° Hubert Guay "1831 Jos. Prudent Marg. Gontier S.G. 1800 Hubert Couture S. Chs. 1826 Jos. Goulet "1835 Josette Roy S.M. 1822 M. Anne Dion B. 1790 Basile David S.J. 1812 Marg. Daniau B. 1797 M. Fse. Turgeon S.M. 1810 M. Mad. Mercier B. 1830 F. X. Paquet "1846
21 22 23 24 25 26 27 28 28 29	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Jos. Benjami Louis Marguerite Susanne Edouard Louis Ignace Le même Joseph Marie Anne Charles Joseph Héliodore Genev. Emeli Célina Joseph Ben- jamin	(11) rèle (11) (11) (18) (20) (22) (22) n (23)	Lévis
21 22 23 24 25 26 27 28 29	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Adelaïde Jos. Benjami Louis Marguerite Susanne Edouard Louis Ignace Le même Joseph Marie Anne Charles Joseph Héliodore Genev. Emeli Célina Joseph Ben- jamin Marie Luce	(11) rèle (11) (18) (18) (20) (22) (22) (22) (23)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B.1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon "1822 M. Jos. Boilard "1793 Ant. Turgeon "1816 2° Hubert Guay "1831 Jos. Prudent Marg. Gontier S.G. 1800 Hubert Couture S. Chs. 1826 Jos. Goulet "1835 Josette Roy S.M. 1822 M. Anne Dion B. 1790 Basile David S.J. 1812 Marg. Daniau B. 1797 M. Fig. Turgeon S.M. 1810 M. Mad. Mercier B. 1830 F. X. Paquet "1846 Honoré Nadeau 1858 Angé Turgeon "1835
21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Adelaïde Jos. Benjami Louis Marguerite Susanne Edouard Louis Ignace Le même Joseph Marie Anne Charles Joseph Héliodore Genev. Emeli Célina Joseph Ben- jamin Marie Luce Jos. Prudent	(11) rèle (11) (11) (18) (20) (22) (22) (23)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B.1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon "1822 M. Jos. Boilard "1832 M. Jos. Boilard "1836 2° Hubert Guay "1831 Jos. Prudent Marg. Gontier S.G. 1800 Hubert Couture S. Chs. 1826 Jos. Goulet "1835 Josette Roy S.M. 1822 M. Anne Dion B. 1790 Basile David S.J. 1812 Marg. Daniau B. 1797 M. Fise. Turgeon S.M. 1810 M. Mad. Mercier B. 1830 F. X. Paquet "1846 Honoré Nadeau "1858 Angé Turgeon "1815 Jean Langlois "1835 Louise Paquet "1838
21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Jos. Benjami Louis Marguerite Susanne Edouard Louis Ignace Le même Joseph Marie Anne Charles Joseph Héliodore Genev. Emeli Célina Joseph Ben- jamin Marie Luce Los. Prudent Edouard	(11) rèle (11) (11) (18) (20) (22) (22) (22) (23) (23) (24)	Lévis
21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 31 32	Charles Le même Jean Baptist Joseph M. Chs. Ang Julie Joseph Le même Geneviève Madeleine Héliodore Jacques Adelaïde Jos. Benjami Louis Marguerite Susanne Edouard Louis Ignace Le même Joseph Marie Anne Charles Joseph Héliodore Genev. Emeli Célina Joseph Benjamin Marie Luce Jos. Prudent Edouard Louis Le même Louis Louis Le même Louis Louis Le même Louis Le même Louis Louis Le m	(11) rèle (11) (11) (18) (20) (22) (22) (22) (23) (23) (23) (24)	Lévis Marie Fournier Lévis 1782 Fse. Maranda S.L. 1792 Chs. Angé Roy B. 1785 Murdock McKenzie B.1807 Michel Turgeon "1812 M. Gén. Fournier S.P.S. 1798 Chs. Turgeon B. 1817 Jacq. Turgeon "1822 M. Jos. Boilard "1832 M. Jos. Boilard "1836 2° Hubert Guay "1831 Jos. Prudent Marg. Gontier S.G. 1800 Hubert Couture S. Chs. 1826 Jos. Goulet "1835 Josette Roy S.M. 1822 M. Anne Dion B. 1790 Basile David S.J. 1812 Marg. Daniau B. 1797 M. Fise. Turgeon S.M. 1810 M. Mad. Mercier B. 1830 F. X. Paquet "1846 Honoré Nadeau "1858 Angé Turgeon "1815 Jean Langlois "1835 Louise Paquet "1838

GIRARD.

34	Etienne	Angèle Ouvrand Etn. Roy S. Chs. 1855
	Célina	
	Joseph	Marg. Ménard Les Pélanger S.V. 1870
	M. Catherine	Jos. Delanger
	Gabriel	M. Fse. Turgeon B. 1823
	Le même	Marg. Filteau

90	M. Catherine		M. T. Transport
90	Gabriel		M. Fse. Turgeon Marg. Filteau B. 1823
	Le même		Marg. Filleau
		0	DET
	G	-	BEIL.
4	Jean		Jeanne Guiet 1668
1			Jeanne Guiet 1668
	Marie		Philippo Pagnet - 1888
	Françoise		Jeanne Guet Robert Vaillancour Philippe Paquet Guill, Monmeny S.J. 1688
	Marguerite		Guill. Moniness
9	Barthélemi	1	Anne Dionne S.F. 1697
4	Barthélemi (1 Catherine	-)	Anne Dionne Michel Gosselin Jean Legaudie
			Lean Lorandie S.J. II
	Catherine Jean François		Jean Legatudio
	Joseph		
	Ambaina		
	Barthélemi		M. Fse. Gosselin S.L. 1735 Jos. Lepage S.J. 1758
3	Jean Francois (9	1	M Fse Gosselin S. L. 1758
	M. Françoise	1	Jos Lepage S.J.
	Jean François		ous. hepag-
	Louis		
	Antoine		
	Charles		M. Jos. Fortier S.J. 1739 S. Marie
4	Joseph (9	1)	M. Jos. Fortier S.J.
211	Joseph Barthélemi (2	1	S. Marie
5	Antoine (9	1	M Fee Dupas at 1768
	M. Catherine	-	
6	Barthélemi (2	1	Marg. Thivierge S.J. 1751
	M. Madeleine	-	Jos. Asselin
	Marguerite		Jean Frs. Dufresne S.J. 1774
			OT, II
	Marie		Jean Frs. Duffesh S.J. 1765 Gab. Audet S.L. 1765
	Barthélemi		
	Antoino		Mad. Dufresne S.L. 1778 Ant. Pouliot S.J. 1803
7	Antoine (3)	Mad. Dufresne S.J. 1803
	Angèle	-	Ant. Pouliot S.
	Antoine		3 J. 1775
8	Jean François (3)	M. Rose Fortier S.J. 1780
9	Charles (3)	M. Ls. Dufresne S.J. 1784
10	Louis (3)	Genev. Delisle H. 1800
	Louis (3 Marie		M. Rose Fortier S.J. 1773 M. Ls. Dufresne S.J. 1780 M. Ls. Dufresne S.J. 1784 Genev. Delisle S.J. 1855 Henri Tardif S.H. 1855 Eustache Gautron S.H. 1819
-	Marie Louise		Eustache Gautron S.H. 1819
			5
	Jean		.776
	Louis		M. Ls. Bilodeau S.J. 1776 M. Rose Dorval S.P. 1764
11	Barthélemi (4 Barthélemi (6))	M. Ls. Bilodeau S.P. 176
12	Barthélemi (6))	M. Rose Dorvai
	Antome		2.1. 200
13	Antoine (6))	Angé Poullot S.J. 1800
	Marie Josette		Jos. Pouliot S.J. 100
	Marie Josette		Ls. Terrien Marg Pouliot S.J. 1797
1	Antoine		Deliot S.J. II
14	Antoine (7)),	Marg. Pouliot S. 1817
15	Jean (10)		Romaine Belle Lévis 1810
	TO A PROPERTY AND ADDRESS OF		. A. Heatt S. H. 1793
A	Louis (10)) .	Ange Bellead S.F. 1821
10	Antoine (12)	1	Genev. Carronne S. P. 1832
	Genevieve	-	Robert Carson S. P.
No.	Marie Désanges		Pierre Dulles
100	Antoine		Marg. Pouliot Romaine Belleau Angé Belleau S.H. 1810 S.F. 1793 Genev. Canac Robert Carsonie S.P. 1832 Pierre Dufresne Charlotte Curodeau S.J. 1830 S.J. 1830 Pierre Pouliot
17	Antoine (13)		Charlotte Curs S.J. 1890
	THE RESERVE TO SHADOW		Devliot S.d.
	0 000000		Pierre Pouliot 5.0
	Antoine		
	Jean D:		out a
10	Pierre	1	Scolastique Vaillancour S.F. 1826 S.J. 1826
18	Antoine (16)	-	Scolastique S.F. 1820
			5.0. 1001

(17) Cécile Pepin Pierre Fontaine J.B. Emond

19 Antoine Cécile Emélie

Antoine

0200101N No 18	
GOBEIL.	GODBOUT.
20 Jean	GODBOUT.
(17) Charlotte Gosselin	Pierre
Philomène Félix Delisle S.J. 1835	14 Pierre (6) M. Anne Denis S.L. 1751
21 Pierre	Agathe Jos. Marie Blanchet
Le même (11) Sustine Langlois S.J. 1837	Louise Jacq. Greffart S.G. 1787
44 Anti Donnie Founnies Q T 1040	Pierre
40 Jean (13) Eleonore Pouliot S T 1950	Jacques
(20) Flore Mignault S.J. 1861	15 François (6) Angé Gendron S.F. 1751
GODBOUT.	Elisabeth Frs. Dorval S.F. 1787 Marie Dorothée J. B. Faucher S.F. 1797
1 Nicolas	Marie Dorothée J. B. Faucher S.F. 1797 Louise Jean Frs. Réaume
Martne Bourgouis	C.R. 179
Marie Oné 1662	Joseph
Nicolas Jean Baillargeon S. L. 1683	Le même Thérèse Charlan S.F. 1783
Joseph Antoin	Le même Fse. Tessier S.L. 1798 16 Jean (6) M. Jos. Ruel S.L. 1753
Antoine 2 Nicolas (1) Mars A. (7)	Marie Marthe Jacq. Leroux S.L. 1773
	Le même M. Jos. Coté S.L. 1775
Mario T . ST. 1605	17 Louise (8) Josette Lacasse
Françoise J. B. Audet S.L. 1708 M. Madeleine Jos. Gosselin S.L. 1710	S.Chs. 1771
Mario I Pierre Langlois CT 1717	Le même Angé Nadeau S.Chs. 1792 V. de Jos. Bissonnet
Marg Anne Geo, Dumas S.L. 1795	18 Antoine (11) M. Anne Leclaire
Geneviève Ant. Fontaine S.L. 1728	S.L. 1750
	Marie Anne Ant. Langlois S.L. 1773
Marguerite Ls. Pichet S.L. 1729 Therese Ls. Pichet S.P. 1730	Geneviève Pierre Pouliot S.L. 1774
Jean Ls Pichet CP 1757	Marie Pierre Labrecque S. L. 1785
JOSEP 1	Charlotte Ls. Labrecque S.L. 1789 Jean
Lierre	19 Pierre (11) M. Anne Dufresne
Andrá	S.L. 1755
Louis	Marie Louise Frs. Létourneau 3.L. 1783
François 3 Antoine	Marie Anne Frs. Audet S.L. 1786
Maro Labracona C D 1601	Françoise Ls. Bouffart S.L. 1799 Geneviève Ant. Rouleau S.J. 1793
Antoine Ign. Gosselin S.L. 1714	François
	20 Louis (11) Mad. Dufresne S.L. 1757
Marg. Angelique Nic. Lefebvre S.L. 1700 Geneviève Chs. Popliet S.L. 1725 Madeline Chs. Popliet S.L. 1727	Madeleine Pierre Coulombe S.L. 1785
Madeleine Nic. Lefebvre S.L. 1725 Chs. Pouliot S.L. 1727	Geneviève Jos. Marie Pouliot
Jean Nic. Marchand S.L. 1727 Nic. Marchand S.L. 1736	Marie Anne Guill. Cinquars S.L. 1788
JOSEPL	Marie Louise Chs. Denis S.L. 1798
Tarie I Wish Mad Dorvel S P 1790	Antoine
Pierre J.B. Manseau S.P. 1751 Le même M. Cl. 2	21 François (11) M. Fse Dion S.F.S. 1764
6 p: M. Claire Chantal	22 André (11) Marie Rousseau Lévis 1776 Josette an Bte. Renaud
1 IPPNO CO TO 1 MIO	S.H. 1800
	Geneviève Louis Blanchet S.H. 1805
D: 16/6 D. 1605att 5.11. 1/02	Marguerite Etienne Roberge S. H. 1820
Jean S.L. 1762	Ignace
- France:	23 François M. Angé Brunet Qué. François
7 Jean 8 Francis	24 Jean (12) Mad. Gosselin S.L. 1773
8 François (2) Louise Gautier S.L. 1725 Louis (2) M. Ls. Joly Oné 1733	Marie Anne Pierre Couture S.G. 1802
9 And Qué. 1733	Madeleine Jean Forgue S.G. 1812
Thécle Fse. (2) Mad. Choret Qué. 1743 Les Nollet	Pierre Jean Charles
10 Thécle Fse. (2) Mad. Choret Qué. 1743 Ls. Nollet Qué. 1775	25 Joseph (12) Marg. Baillargeon
Ls. Nollet Qué. 1775 Antoine (2) Agathe Lainé Qué. 1760 M. C. (3) C. Agathe Lainé Qué. 1760	S.L. 1773
Geneviève Vincente Rouleau S.L. 1721	Marguerite Jean Coté S.G. 1794
Mario	Marie Etn. Roy S.G. 1801
Antoine Jean Labrecque S.P. 1752	Agathe Etn. Rouillard S.G. 1803
	Joseph 26 François (12) Louise-Campeau S.L. 1798
Louis France	Marie Pierre Fortier S.L. 1810
François 12 André	Pierre
ean	François (12) M. Anno Locloino
	27 Pierre (13) M. Anne Leclaire S.P 1786
renevieve Frs. Ruel ST 1765	Marie Anne Louis Noël S.P. 1809
Joseph Gosselin S.L. 1774	Pierre
PoseDh	Joseph
13 Pierre	Jean
Then (9) Josette Contino S D 1747	Alexis Ambroise
J. B. Beaulieu S.P. 1747	28 Pierre (14) M. Jos. Pouliot S.L. 1778
0.1.102	512.1110

		5-6 E	DOUARD VII, A. 1906
GO	DBOUT.	GODB	OUT.
29 Jacques (14) Marie Josette Marie Josette Antoine Joseph	M. Jos. Audet S.L 1781 Jacq. Daneau S.G. 1816 2° Jos. Lacasse S.G. 1825	Le même R 53 Louis (33) M	Iad. Lainé S.J. 1848 S.L. 1859 S.L. 1859 S.L. 1859 Iarie Pouliot Lévis hs. Coulombe 1853
Pierre	M. Mad. Leclaire	Le même Ji	ndith Bonneau " 1841
Françoise Charlotte Cécile Jean Louis Antoine	S.L. 1786 S.L. 1789 S.L. 1789 S.L. 1818 S.L. 1823 Paul Povliot S.L. 1836 S.L. 1836	Le même E 56 Jacques (33) Jr 57 Edouard (35) L 58 Thomas (35) L 59 Pierre (36) J.	larg. Audet enriette Dumas hérèse Goulet liz. Théberge S. Raphael lulie Terrien ouise Tangué soette Bacquet L. Theotiste Garant L. Theotiste Garant S. 3.1 S. 4.1 S. 4.1 S. 4.1 S. 4.1 S. 4.1 S. 5.1 S. 4.1 S. 5.1 S. 5.1 S. 6.1 S
Pierre 32 François (19) 33 Antoine (20) Marie Josette Scolastique Louis Antoine Laurent Jacques	Angé Coulombe S.L. 1808 Génév. Denis S.L. 1804 Magl. Blouin S.L. 1832 Gilbert Pouliot ", 1846	62 Pierre (37) B 63 François (39) G Geneviève N Marie P Agnès T François Xavier	asilisse Goupy S.M. 1838 enev. Audet S. L. 1864 apoléon Dumas "1868 ierre Leclaire " héophile Leclaire "
34 Ignace (22) 35 François (23) Edouard	Mad. Curodeau Lévis 1823 M. Marg. Lemieux S.V. 1808	64 Louis M. Adéline D	polline Fournier 1879 avid Cinqmars A. G. 1865
Marie	Marie Shinck S.G. 1802 Marcel Audet " 1829	67 Pierre (41) M	arie Ferlant Crépeau 1847
	Marg. Shinck Dieudonné Sylvestre S.G. 1825	69 Joseph (41) M 70 Jean Damase(42) M 71 Jean C	I.Adeline Pictorial Incompany
Jean Charles Pierre		12 114119019 (00) 16	aroline Rodasch S. Roch S. Roch Iélanie Vézina S. L. 1864 Lartine Leclaire S. L. 1864
39 François (26 Marie Louis	Marie Goulet Mad. Noël S.L. 1810 J. B. Delisle 1839	73 David (63) M	I. Délima Leclaire S.L. 1869
Marc		GONT	TIER
François 40 Pierre (26) Françoise Angélique Pierre	Fse. Labrecque " 1818 Ed. Labrecque " 1846 Isidore Labrecque " 1855	Margnerite A	IARR. Paquet nt. Hébert ho. Lefebyre Qué. 1676
41 Pierre (27) Marguerite Marie Anne Charles Alexis Pierre Joseph	Marg, Paradis S.P. 1816 Laurent Gosselin " 1842 Alexis Ferlant " 1846	Jean Baptiste Le même M 2 Jean Baptiste (1) G M. Geneviève C	I. Fse. Forgue B. 1698 enev. Le Roy B. 1798 hs. Lacasse ierre Boissonneau B. 1740 J. B. Monmény S. Chs. 1750
Marie Emélie Marguerite Marie Célinie Jean Damase	Marg. Aubin "1819 Pierre Plante "1844 Marcelline Vézina "1847 Jos. Ferd. Leclaire "1856	Pierre Jean Baptiste Etienne François	
	Genev. Gosselin " 1831 S. H.	Louis 3 Denis (1) A	nge Nadeau B. 1734 B. 1739
Marie Adéline	Jos. Théophile Ferlant S.P. 1862	Louise C Marie E	tn. Coté B. 1741
44 Alexis (27 45 Ambroise (27	Eliz. Paradis S.P. 1838 S.H.	M. Madeleine Jo M. Madeleine 2°	lichel Coté B. 1138 os. Roy Jean Custeau S. Chs. 1708 Jean Custeau S. Chs. 1708
	Félicité Carbonneau S.G. 1812 Louise Bacquet " 1814	Antoina	E 1757
Louise Le même	Gab. Lemelin S.M. 1837 Cath. Bacquet S.G. 1818 Genev. Boulet "1815	Marguerite C Marie E	hs. Roy tn. Duquet " 1781
49 Jean (31 50 Pierre (31)	Marie Gosselin S.L. 1818 Cécile Gosselin S.L. 1819	Angélique 2º	ab. Duquet André Bacquet ! 1773 B. Paquet Paschal Mercier S.G. 1796
	Angé Pouliot " 1823 Thérèse Langlois " 1838	Catherine 2°	Faschar - 5.0

GONTIER.

	UNTIER.
Pierre	
Jean Bantisto	2/ 34 . *
Cécile Cécile	2) Marie Lacasse B. 1736 Jos. Duquet S.Chs. 1767 J. B. Valière " 1767
Véronique	Jos. Duquet S.Chs. 1767
Angélique	J. B. Valière " 1767
	J. B. Valière 1767 Etn. Guenet 1772 Etn. Ferlant 1774 2º Etn. Larrivé 1780
Marguerite	Etn. Ferlant " 1774
	2º Etn. Larrivé " 1780
Joseph	
	Call T 11 day
Le même 6 Louis	Cath. Jourdain S. Chs. 1759
6 Louis Marie (2	Cath. Leroux " 1767
Marie (2	7 marie Couture B. 1745
Catherine	Ls. Nadeau 1774
Catherine	Ls. Nadeau 1774
Cécile	S.Chs. 1775 Frs. Turgeon " 1783 Pierre Boucher " 1785 Chs. Nadeau " 1788
Théotiste Apolline Louis Jean	Prs. Turgeon " 1783
Apolline	Charles Boucher " 1785
Louis	Uns. Nadeau 1788
Donat	
François 7 Etienne	
7 Etienne Louise (2	M T. T.
Louise (2	M. Ls. Lis Frs. Gosselin S.Chs. 1775
Catherine	Frs. Gosselin S.Chs. 1775
- OLLETT	André Lemelin " 1783 J. B. Bilodeau " 1791
	". B. Bilodeau " 1791
8 Etlenne	M. Jos. Lis B. 1747 Reine Lemieux S.Chs. 1753 Jean Bacquet 1753
Trançois (9	M T- T.
De même	Doi: Jos. Lis B. 1747
Reine	Reine Lemieux S. Chs. 1753
Angélique François	Gean Bacquet " 1753
François	Reine Lemieux S.Chs. 1753 Jean Bacquet 1753 Chs. Bisson 1787
Jean Baptiste	" 1791
François Jean Baptiste Etienne	
Marie Cheel	M. Jos. Turgeon
	Jean Lepage S.Chs, 1786
4716010+	
Le même	F- 0
Le même 10 Joseph Joseph	Fse. Goupy S.M. 1765 Agnès Thibaut S.Chs. 1786 Marie Leroux
Seph	Agnes Thibaut S.Chs. 1786
Joseph 11 Joseph	Marie Leroux
12 Aoseph (3)	MATHRE
13 Pintoine	M. Anne Lacroix S. M. 1749
Merre (4)	Marie Denis " 1754
Judia	Marie Paquet S.Chs. 1779
Addith	Jos. Nadeau S.G. 1798
Picelaïde	Frs. Boulet " 1815
14 Jerre	Marie Leroux M. Anne Lacroix S.M.1749 Thérèse Denis "1754 Marie Paquet S.Chs. 1779 Jos. Nadeau S.G. 1798 Frs. Boulet "1815 Jos. Fournier "1821 Cath. Guenet S.Chs. 1761 Chs. Fournier "1783
Cath François (5)	Coth Command
Acceptine (0)	Cha E. Chs. 1761
Cecil	Cha Cli
Mana	Michel Cl' 1789
Elie	André Talle 1 1794
15 Antoine	Cath. Guenet S. Chs. 1761 Chs. Fournier " 1783 Chs. Clément " 1789 Michel Clément " 1794 André Labbé " 1796
Joseph	
Maron (5)	Mara Tamin' Car 157
Victorite	La Circuit S.M. 1772
Joseph	Marg. Larrivé S.M. 1772 Ls. Girard S.G. 1800 Michel Clautier 1812
Jean	Michel Cloutier " 1813
LIAPPRO	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE
	THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE OWNER.
- Lowis	THE RESERVE TO BE A STATE OF THE PARTY OF TH
17 Jean (6)	Marie Marros C Cl 15-
(6)	Marie Marseau S.Chs. 1777 M. Jos. Rousseau
Angel	-1. oos. Rousseau
O Gan D	Ls. Audet S.Chs. 1787 S.G. 1827
Michel	Ls. Audet S.G. 1827
Louis	The second of
L'Pan-	SERVICE AND REAL PROPERTY AND
Magloire France	SPECIAL PROPERTY OF THE PARTY O
18 François François (6)	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE
François (6)	M. Anne Hélie S.M. 1802
1018	1802
	The second state of the latest the second state of the latest terms of the latest term

	COMMITTE
	GONTIER.
19 Gabriel Marie Jose Antoine	otte (7) M. Jos. Hélie S.M. 1772 Jos. Chabot S.Chs. 1812
François Laurent	
	(7) Régis Couture S.M. 1775 Ant. Bréart S.G. 1810
Louise Etienne	Ant. Bréart S.G. 1810 Ls. Terrien " 1811
21 François Joseph	(8) M. Chs. Terrien S. Chs. 1782
22 Jean Banti	ste (8) Marie Goulet S.Chs. 1786 Amb. Lacasse S.Chs. 1812 Barth. Rosa S.J. 1838
Remi	Barth. Rosa S.J. 1838
Louis Jacques	A. The second
Ambroise Pierre	
23 Etienne François	(8) Marg. Audet S.Chs. 1797
Etienne 24 Nicolas	(9) M. Ls. Clément S.Chs. 1776
Marie Marie Nicolas	the Jos. Plante S.Chs. 1801
Le même Geneviève	Angé Terrien S.Chs. 1790 Chs. Hélie S.M. 1828
Pierre André	No. of Contract of
25 Charles Catherine	(9) Agathe Goupy S.M. 1778 Gab. Terrien S.G. 1801
Catherine Jeanne	Gab. Terrien S.G. 1801 2° Etn. Gontier S.G. 1812 J. B. Monmény S.G. 1809
Jeanne	2° Ant. Bissel S.Chs. 1813
Etienne Le même	M. Jos. Plante S.M. 1823
26 Joseph 27 Pierre	(10) Génev. Ferland S.Chs. 1782 (13) Marie Darveau S.G. 1821 (14) Susanne Forgue S.M. 1797 Ls. Poulin S.Chs. 1819
28 Elle	(14) Susanne Forgue S.M. 1797
M. Charlott Marie	Ant. Bilodeau S. Chs. 1820
Marie Thérèse	2° Jos. Méthot S. Roch.
Angèle	J. B. Pepin S.Chs. 1824 Ed. Pouliot S.Chs. 1826
Susanne Julie	Ed. Pouliot S.Chs. 1826 Ls. Pepin S.Chs. 1829 Frs. Turgeon S.Chs. 1840
Françoise Françoise	Olivier Coulombes.J. 1836 2° Pierre Cotin S.L. 1841
Emérence	Frs. Leblanc S.J. 1841 S.J. 1841
Jean Elie	ale most for a leading to be
Joseph Antoine	
29 Antoine Madeleine	(14) M. Mad. Lacroix S.M. 1801 Jos. Goulet S.Chs. 1829
Charles Elie	
Antoine Le même	Marie Bélanger
Marie	Marcel Coté S.Chs. 1820 S.Chs. 1848
30 Joseph	(15) Marie Fradet S.Chs. 1797
Marie Anne	Firmin Dorion S.G. 1819 André Brochu S.G. 1819
Magloire Hubert	
Joseph	(15) Angé. Morin S.G. 1803
Angélique	Amb. Fradet S.G. 1829
32 Jean A Louis	(15) M. Anne Morin S.G. 1806 (15) M. Génev. Chartier
33 Jean Bapt.	S.H. 1812 (17) M. Félicité Parent
34 Michel 35 Louis	S. V. 1813 (17) Louise Fradet S.G. 1817 (17) Marg. Briart S.G. 1821
oo Louis	(17) Marg. Briart S.G. 1821

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

	GON	TIER.		GOS	SELIN.
50 T	(10)	M. T.II.	000	T	
36 François 37 Magloire		Marg. Jolivet S.G. 1 Cath. Jolivet S.G. 1		Ignace Michel	
38 François		Génev. Audet S.G. 1		François	
39 Antoine		Christine Jolin S.Chs. 1		Amable	
Hermine		Jos. Dumas S.Chs. 1		Jean	Louise Guillot S.F. 1677
40 Laurent		Angé. Royer S.Chs. 1		Le même	Louise Guillot S.F. 10.
Angèlique 41 François		Pierre Fortier Lévis. 1 M. Anne Genest	000	Pierre Louis	Maria Ratté S.P. 1683
TI Trançois	(10)	S.Chs. 1	821 2	Ignace (1)	
Marie]	Flavien Bissonnet	0.10	M. Madeleine	Jean Leclaire S.L. 1724 Prisque Bélanger S.L. 1724
T		S.Chs. 1		Geneviève	Prisque Belanger
Le même 42 Etienne		Eustasie Boutin S.G. 1 Cath. Gontier S.G. 1		Joseph Michel	
43 Joseph		M. Chs. Paquet	012	François	
		S.Chs. 1		Ignace	
44 Rémi	(22)	Cécile Lacasse S.Chs. 1	.818	Gabriel	
Jérémie 45 Pierre	(22) 9	Sophie Blouin S.J. 1	819	Gabriel Antoine	
46 Jacques		Marie Pouliot S.Chs. 1		Guillaume	Marie Minville S.P. 1684
Rémi				3 Michel (1)	
47 Ambroise	(22)	Josette Plante S. Chs. 1	1826	Louise	Pierre Noël Qué. 1712 Jean Dupuis Qué. 1715
48 Louis Le même	(22)	Marg. Lepage S.Chs. 1 Marie Nadeau S.J. 1	843	M. Charlotte M. Madelaine	Jean Dupuis Jean Fradet Qué. 1715
49 Etienne		Angèle Pepin Lévis. 1		Pierre	Jean Fraces
50 François		Mad. Marseau S.G. 1		Joseph	
51 Nicolas		Marie Boucher S.Chs. 1		Gabriel	
Marie		Jos. Denis S.M. 1 Angé. Terrien S.G. 1		Jean Baptiste	M. Mad. Pichet S. P. 1712
52 Pierre 53 André		Marg. Dodier S.G. 1		Gabriel (1) M. Madeleine	M. Mad. Pichet Chas. Dorval S.P. 1712 S.P. 1716
54 Etienne		M. Anne Bilodeau	TATE	Geneviève	René Dupas S.F.
A John Course		S.G. 1		Jean	Charlotte Coté S.P. 1688
Le même		Fse. Hélie S.G. 1	1821		Lan Politier S. 1729
Zoé		Cyrille Thivierge S.M. 1	1855	M. Charlotte M. Madeleine	Jean Peltier Pierre Poulet J. Couture S.P. 1732 S.P. 1732
55 Joseph	(28)	Christine Bisson	1	Elisabeth	J. Couture
		S.Chs. 1		François	
56 Jean Elie		Marguerite S.G. 1	1822	Joseph	M. Fse. Labrecque S.P. 1690
57 Antonin Marguerite		Marg. Naud S.Chs. 1 Damase Plante S.Chs. 1	1859	Frs. Amable (1)	M. Fse. Labrecque S.P. 1690 S.L. 1731 Jacq. Bouffart S.L. 1733
Rosalie		J. B. Dion S.Chs. 1		Geneviève	Jacq. Bouffart S.L. 1733
Antonin			STATE OF THE PARTY	M. Madeleine	Jacq. Bouffart S.L. 1753 Clément Couture S.L. 1753
58 Elie	(29)	M. Chs. Gosselin	000	Ignace.	
Joseph		S.Chs. 1	1832	François Antoine	
59 Charles	(29)	Marie Labrecque	FIG. BITT	Pierre	
		S.Chs. 1			- m 1:ff +c14
Marie Julie		Pierre Roy S.Chs. 1			Jeanne Tardiff Marie Cadieu Qué. 1644
60 Antoine 61 Joseph		M. Fse. Roy S.Chs. 1 Angé. Mercier S.G. 1		Le même Jean Baptiste	Mario Cara
62 Magloire	(30)	Emérence Alaire S. V. 1	1826	Pierre (1)	M. Mad. Garinet Rimouski 1748 Qué. 1748
63 Hubert	(30)	Luce Alaire S.V. 1	829		M. Mad. Garmouski 1748 Rimouski 1748 Qué. 1748 Qué. 1756
Luce 64 Team Panti		Jos. Job Garant S.V. 1	850		
64 Jean Bapti François	ste	Marg. Poiré	10	Le même Joseph (2)	Jeanne Durov Eliz, Bosset Fse, Godbout Pierre Fontaine Michel Huot
65 Louis	Tooling!	M. Jos. Carbonneau	1881 -	Josette	Pierre Fontaine 21, 174
Marie Jose	tte -]	David Gingras S.J. 182	24	Madeleine	- 1 Charmon 4700
66 Guillaume		Genev. Guay	1050		
Luce 67 Louis		Hubert Baudoin S.V. 1 M. Jos. Isoir	1000	M. Françoise	2° Pierre Laforce S.J. 1757 Pierre Curodeau, S.J. 1754
Don't State of		S.J.	1898 FEEL	Marguerite	Pierre Curodeau, fils.S.J. 1754
Joseph		Agathe Brochu	13 13 13 13 13	and the parties of the same	118.0
68 Gervais	7	Hermine Gosselin	1969	Marie	Pierre Gurodeau, Qué. 1740 père. Qué. 1740
Le même	of late	Mad. Naud S.J. 1		Marie	2° Frs. Saint Laurent S.J. 1756
69 Jérémie	NY HEED	280333			2° Frs. Saint Laus, J. 11°
70 Rémi		Marie Tangué S.Chs. 1	1854	Jean François	
71 Antoine	(57)]	Philomène Plante	1000	Ignace	
72 Joseph	(59)	S. Chs. 1 M. Adéline Roy S.M. 1		Pierre Gabriel	STATE OF THE PERSON NAMED IN
73 François		Soulange Audet S.V. 1		Joseph	Marg Godbout S.L. 1714
74 Joseph	(67)	Julie Gagné S.V 1	850 1	I Ignace (2)	
TO STATE OF	anaa	TOT TAX	-	Geneviève	Pierre Ruel
	GUSS	ELIN.		Ignace	
1 Gabriel	Vil neigh	Fse. Lelièvre Qué. 1	1653	Antoine Louis	
Gabrie.	PER ISE	DESCRIPTION OF THE PARTY OF THE	E STORE LOS	Jean Baptiste	

GOSSELIN

François M. Madeleine M. Françoise Dorothée Marie Louise Ignace (2)	Fse. Lemelin Ignace Noël Jean Frs. Gobeil Nicolas Gautier Etn. Papillon	S.L. 1735 S.L. 1742
Joseph Gabriel (2)		0.11.1101

13 Gabriel 14 Gabriel Marie Marie Anne François Gabriel Louis	(2) M. Anne Renau (2) Marg. Lemelin Jos. Civadier Frs. Audet	d S.F. 1716 S.L.1718 " 1746 " 1762
Joseph Le même Geneviève Marguerite Jean Antoine Nicolas Laurent	Marg. Couture Chs. Rouleau Jean Langlois	S.L.1732 S.L.1753 " 1765

15	Guillaume	STATE OF THE PROPERTY.	
10	Basile	(2) Genev. Gravel Que. 1718	
70	Michel Madel	(2) M Cath Cabail S Time	

Catherine
Antoine
Geneviève
Geneviève
Amable

Nic. Thivierge
Jacq. Blouin
(2) Marg. Crépeau S. J. 1726
Michel Gautron S. V. 1775
2 Jos. Larrivé S. M. 1788

Anable
François
Pierre

(3) Fse. Caruel
V. de Jean Bouffart

Pierre

19 Gabriel
Véronique
Véronique
Véronique
Joseph Marie

(3) Genev. Crépeau S.P.1726
Clément Rochon S.F.1750
2°Ls. Létourneau " 1763

20 Joseph Joseph Joseph Laurent Ambroise Alexis

Louis
21 Jean Baptiste (3) Angé Fournier S. Tho. 1729
Le même
Marie Josette
Genev. Régis
Marie

Marie

Louis

M. Angé Fournier S. Tho. 1729
M. Anne Gaboury S. V. 1734
Aug. Picard S. Tho 1760
Aug. Thibaut S.P.S.1778
Thérèse Dupile S.P. 1721
Beaumont

Thérèse Jean Fournier B. 1742
Marguerite Chs. Turgeon 1759
Marie Josette Chs. Couillard 1759

23 François

Marie Josette

Joseph
Pierre Bonneau S. Tho. 1751

François
Joseph

Thérèse (5) M. Cath. Blouard S.P.1735 Françoise Amb. Gagnon S.H.1789 Marie Charlotte Zacharie Nadeau B.1763 Ignace Germ. Baudoin S.H.1777

Antoine
Marie Josette
Le même (?)
Marie Thérèse
Geneviève
Joseph
Manie Thérèse
Geneviève
Joseph
Manie Crépeau
Jos. Chabot
Jean Godbout
1773
Jos. Pouliot
1773
Jos. Pouliot
1773

(6) Mad. Isabel * " 1727 S.V. " 1727

GOSSELIN.

	Marie Félicité	Jos. Marie Lefèvre
	Elizabeth	Gab. Bilodeau S. V. 1752 S. V. 1757
	M. Marguerite Angélique	Jos. Marie Tangué 1757 Jos. Boissel 1763
	Pierre	trate and a second
27	Joseph Pierre (6)	M. Jos. Clément " 1728 S.M.
	Marie Josette Pierre	Michel Forgue S. M. 1751
	Le même	Eliz. Lacasse B. 1732
	Elizabeth	Denis Nadeau S.M.1753
	Elizabeth	2°Michel Dutile " 1772
	M. Geneviève	Ls. Clément " 1758
	M. Geneviève	2ºPierre Gagné S.H.1814
	Marie Anne	Jos. Quéret S.M.1763
	Marie Anne	2°Ls. Lemelin " 1785
	François	1100
8		Genev. Rousseau S.L.1734
-	Geneviève	
	Charlotte	Michel Turgeon B.1750 Ls. Vien S.M.1770
9		Marie Lemieux
-	(1)	Cap. S. Ign. 1723
	Salomé	Frs. Richard
	Calonio	Can S Ion 1752

30 Jean François(10 Angé Fortier S.J. 1749 S. Chs.

Angélique Marie Josette Marie Josette Pierre François

Angé Fortier S.J. 1749 S. Chs. 1772 Jos. Bacquet S. M. 1776 Simon Bacquet S. Chs. 1782

| 31 Ignace | (10) M. Chs. Dupas | S.J.1749 | Le même | Marg. Blouin | 1787 | 1752 | M. Marguerite | Jos. Paquet | 1773 | 1773 | Marie | Chs. Pinet | 1785 |

Pierre Nöël 33 Gabriel Antoine Joseph (10) Angé Coursol Verchères

34 Joseph Le même Elizabeth (10) Marg. Labrecque S.L.1754 Eliz. Fortier S.J.1759 Michel Emond S.H. 1781

35 Ignace (11) Marie Rousseau S.L.1731
M. Françoise Jos. Marie Plante S.L.1771
M. Catherine François
Pierre Antoine
Louis

36 Antoine Antoine François (11) M. Anne Leclaire S.L. 1743

37 Jean Baptiste
Catherine
Jean
Le même
Charlotte
Joseph
François

(11) Cath. Couture S. Chs. 1751
Pierre Charier S. Chs. 1772
Joseph
Marie Couillard S. Chs. 1787

38 Louis (11) M. Marg. Labrecque S.L. 1754 Elizabeth Jos. Guay S.L. 1781

Jean 39 Ignace (12) M. Anne Pouliot S.L. 1750

40 Joseph (12) M. Jos. Turcot S.J. 1752

41 François (14) M. Anne Lis B. 1746
Marie Jos. Lacasse S. Chs. 1773
Joachim
Jean Baptiste
François

Gabriel

5-6 EDOUARD VII, A. 1906 GOSSELIN.

	GOS	SELIN.
43	Gabriel (14)	Thérèse Lacasse B 1751
70	M. Charlotte	Thérèse Lacasse B. 1751 Ls. Audet S. Chs. 1778
	M. Charlotte	2° Jean Fournier S. Chs. 1796
44	Joseph (14)	Jeanne Vallière
	Le même	S. Chs. 1751 Cath. Boilard S.M. 1783
45		M. Eliz. Drapeau B. 1755
		S. Denis Jos. Plante S. Chs. 1781
	Jean	
16	Le même Nicolas (14)	Angé Couture S. Chs. 1771 Marie Couture S. Chs. 1757
20	Marie (14)	André Nadeau S. Chs. 1793
	Catherine	Paul Bernier S. Chs. 1796 Etn. Duquet S. Chs. 1796
	Marguerite Nicolas	Eth. Duquet S. Chs. 1790
	Jean Le même	M Ton Marin C E U 1909
47		M. Jos. Morin S.F.S. 1803 Marie Côté S. Chs. 1757
	Marguerite	Charles Rouleau S.H. 1793
	Laurent Louis	ALL DESCRIPTION OF
40	Joachim	M 1 D (1)
48	Antoine (14) Madeleine	Mad. Baillargeon S. L. 1762 Laurent Audet S L. 1789
	Marguerite	Laurent Audet S.L. 1789 Jos. Côté S.L. 1790 Frs. Denis S.L. 1799
	Cécile Antoine	Frs. Denis S.L. 1799
	François	
49	Louis Guillaume (14)	Thérèse Nadeau
10		S. Chs. 1763
	Charlotte Thérèse	Guill. Nolin S. Chs. 1787 Ls. Couture S. Chs. 1796
	Marguerite	Pierre Pouliot S. Chs. 1798
	Guillaume Loop Poptisto	
50	Jean Baptiste Jean (14)	Genev. Godbout S.L. 1774
	Geneviève Joachim	Frs. Pouliot S. Chs. 1797
	Jean	
	Etienne Le même	Many Tueben S Cha 1799
51	Basile (15)	Marg. Trahan S. Chs. 1782 M. Jos. Fortier S.J. 1749
50	Ignace	The second second
92	Amable (17)	Isabelle Maranda S.L. 1765
	Elizabeth	Ls. Huot S.L. 1798
	Marguerite François	Jos. Hébert S.L. 1800
53	François (17)	M. Cécile Roy S.V. 1765
	Marie Josette Marie Cécile	Jacq. Asselin S.V. 1787 Pierre Boutin S.V. 1787
	Marie Marthe	J. B. Rémillard S.V. 1792
	Marie Hélène M. Madeleine	Chs. Balan S.V. 1798 Pierre Ménard S.V. 1803
	M. Madeleine M. Geneviève	Frs. Boutin S.V. 1803
	Marie Louise Antoine	Frs. Hélie S.V. 1813
54		M. Benjamin Nolin
55	Joseph Marie(19)	M. Jos. Létourneau
		S.F. 1763
	Marie Josette Joseph	Jean Moor S.F. 1798
56	$Jean \qquad (19)$	Marie Asselin S.F. 1767
57	Louis (20) M. Madeleine	Mad. Baudouin S. Frs. 1763 Michel Cantin S. H. 1785
	Marie Anne	Ls. Nadeau 5. H. 1789
	Marguerite Marie Hélène	Ls. Cantin S.H. 1803 Germ. Roberge S.H. 1808
	Josette	Jos. Paradis S.H. 1808
	Ursule Marie Louise	Etn, Dussaut S.H. 1810 Frs. Hébert S.H. 1810
	Laurent	5,11, 1810

	T .			
	Louis			
	Germain			
	Joseph François			
	Jean		7 1765	
58	Joseph (:	20)	Agathe Ferland Genev. Crépeau Pélagie Martel Jean Vézina Jos. Fournier Jean Ferland S.P. 1765 S.P. 1773 S.P. 1800 S.P. 1803 S.P. 1803 S.P. 1803 S.P. 1803	
	Laurent (20)	Genev. Crépeau S.P. 1773	
	Le même		Pélagie Martel S.F. 1800	
	Thècle		Jean Vézina CP 1803	
	Agathe		Jos. Fournier S.P. 1803	
	M. Geneviève		Jean Ferland S.1.	
	Laurent			
00	Joseph .	201	my Antimy .ecs	
60	Ambroise (20)	Thérèse Montigny S.P. 1765	
61	Aloria (201	Med Forland S.P. 1700	
01	Alexis (: Agathe	20)	Mad. Ferland Jos. Plante S.P. 1773 S.P. 1790 S.P. 1790 S.H. 1808 S.P. 1790 S.H. 1808 S.P. 1790	
	Marguerite		Ton Noël S.H. 1815	
	Marie Josette			
	Le même		Chs. Cadoret M. Fse. Fouquet Lévis 1791 M. Fse. Fouquet Lévis 1791 Aug. Blais Pierre Demers 1817	
	Marie .		Aug. Blais S.H. 1814	
	M. Madeleine			
	Susanne		Alexis Dumas g P.S.1760	
62	Joseph (:	22)	Alexis Dumas M. Chs. Cloutier S. P.S. 1760 Alexandre Paquet	
	M. Charlotte		Alexandre Paquet S.Chs. 1782 Jos. McIntyre " 1812 2º Jos. Duquet " 1798	
	4 11		T 34 T-type !! 1012	
	Angélique		Jos. McIntyre " 1812	
	Angélique		2º Jos. Duquet " 1798 Etn. Labrecque "	
	Cécile Joseph		Eth. Labrecque	
63	François (23)	Thérèse Fournier S. Tho.	
00	Le même	20)	Thérèse Fournier S. G. Barbe Roy Thérèse Lacroix S. Tho. 1757 Jacq. Gagné S. F.S. 1797	
64	Joseph (23)	Thérèse Lacroix S. Tho. 1797	
	Thérèse		Jacq. Gagné S.F.S.	
	Pierre			
	Joseph		M. Jos. Gagné S. Tho. 1776 Laurent Chamberlan! 1808	
65	Alexis (24)	M. Jos. Gagne S. Ilan	
	Apolline		Laurent Chamber M. 1800	
	M . T		M. Jos. Gagné S. Tho. 1776 Laurent Chamberlant 1808 S. M. 1828	
	Marie Josette		J. B. Fournier " 1828	
	Thomas Alexi		J. B. Fournier " 1828	
	Thomas Alexi Michel	S	J. B. Fournier	
	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste	S	J. B. Fournier	
66	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph	S	J. B. Fournier	
66	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace	S	J. B. Fournier	
66	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte	S	J. B. Fournier	
66	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace M. Charlotte Marie Anne Marie Louise	S	J. B. Fournier	
	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph	S	Louise Pepin S.F.S. 1779 J. B. Bonneau " 1829 Paul Baudoin S.H. 1829 Pierre Tardif Marie Campeau S.G. 1803	
	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph (Marie Marie Louise	S	Louise Pepin S.F.S. 1779 J. B. Bonneau 1822 Paul Baudoin Pierre Tardif S.H. 1812 S.H. 1812 S.H. 1817	
	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph (Marie Laurent	s 24) 25)	Louise Pepin S.F.S. 1779 J. B. Bonneau 1829 Paul Baudoin Pierre Tardif Marie Campeau S.L. 1773 S.L. 1773 S.G. 1803	
67	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph (Marie Laurent	s 24) 25)	Louise Pepin S.F.S. 1779 J. B. Bonneau 1829 Paul Baudoin Pierre Tardif Marie Campeau S.L. 1773 S.L. 1773 S.G. 1803	
67	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph (Marie Laurent	s 24) 25)	Louise Pepin S.F.S. 1779 J. B. Bonneau 1829 Paul Baudoin Pierre Tardif Marie Campeau S.L. 1773 S.L. 1773 S.G. 1803	
67	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph (Marie Laurent	s 24) 25)	Louise Pepin S.F.S. 1779 J. B. Bonneau 1829 Paul Baudoin S.H. 1812 Pierre Tardif Marie Campeau S.L. 1773 Frs. Canac S.V. 1762 M. Genev. Gautron S.V. 1762 S.V. 1766	
67	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Marie Laurent Joseph Pierre (Marguerite	24) 25)	Louise Pepin S.F.S. 1779 J. B. Bonneau 1829 Paul Baudoin S.H. 1812 Pierre Tardif Marie Campeau S.L. 1773 Frs. Canac S.V. 1762 M. Genev. Gautron S.V. 1762 S.V. 1766	
67	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Marie Laurent Joseph Pierre (Marguerite M. Madeleine	24) 25)	Louise Pepin J. B. Bonneau 1822 J. B. Bonneau 1829 Paul Baudoin S.H. 1873 Marie Campeau S.L. 1773 Marie Campeau S.L. 1773 M. Genev. Gautron S.V. 1763 Aug. Terrien 1807 J. B. Aubé 1794	
67	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Marie Laurent Joseph Pierre (Marguerite	24) 25)	Louise Pepin J. B. Bonneau 1822 J. B. Bonneau 1829 Paul Baudoin S.H. 1873 Marie Campeau S.L. 1773 Marie Campeau S.L. 1773 M. Genev. Gautron S.V. 1763 Aug. Terrien 1807 J. B. Aubé 1794	
67	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph (Marie Laurent Joseph Pierre (M. Madeleine Geneviève	24) 25)	Louise Pepin S.F.S. 1779 J. B. Bonneau 1829 Paul Baudoin S.H. 1829 Pierre Tardif Marie Campeau S.L. 1773 Mr. Canac S. J. 1762 M. Genev. Gautron 1807 J. B. Aubé 1794 Amb. Pouliot 1794 Amb. Pouliot 1794 Pierre Bussière S.Chs. 1825 S.Chs. 1790	
67	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Marie Laurent Joseph Pierre Marguerite M. Madeleine Geneviève Geneviève	s 224) 225)	J. B. Fournier Louise Pepin J. B. Bonneau 1822 J. B. Bonneau 1829 Paul Baudoin S.H. 1817 Pierre Tardif Marie Campeau S.L. 1773 M. Genev. Gautron S.V. 1796 Aug. Terrien 1807 J. B. Aubé 1794 Amb. Pouliot 1794 Amb. Pouliot S. Chs. 1825 Frs. Goulet 1825 Frs. Goulet 1826	
67	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Marie Laurent Joseph Pierre Marguerite M. Madeleine Geneviève Geneviève	s 224) 225)	J. B. Fournier Louise Pepin J. B. Bonneau 1822 J. B. Bonneau 1829 Paul Baudoin S.H. 1817 Pierre Tardif Marie Campeau S.L. 1773 M. Genev. Gautron S.V. 1796 Aug. Terrien 1807 J. B. Aubé 1794 Amb. Pouliot 1794 Amb. Pouliot S. Chs. 1825 Frs. Goulet 1825 Frs. Goulet 1826	
68	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Marie Laurent Joseph Pierre Marguerite M. Madeleine Geneviève Geneviève	s 224) 225)	J. B. Fournier Louise Pepin J. B. Bonneau 1822 J. B. Bonneau 1829 Paul Baudoin S.H. 1817 Pierre Tardif Marie Campeau S.L. 1773 M. Genev. Gautron S.V. 1796 Aug. Terrien 1807 J. B. Aubé 1794 Amb. Pouliot 1794 Amb. Pouliot S. Chs. 1825 Frs. Goulet 1825 Frs. Goulet 1826	
68	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Marie Laurent Joseph Pierre Marguerite M. Madeleine Geneviève Geneviève	s 224) 225)	Louise Pepin J. B. Fournier Louise Pepin J. B. Bonneau 1823 J. B. Bonneau 1829 Paul Baudoin S. H. 1873 Marie Campeau S. L. 1773 Marie Campeau S. L. 1773 M. Genev. Gautron S. J. 1762 Aug. Terrien J. B. Aubé 1794 Amb. Pouliot 1794 Amb. Pouliot 1794 Amb. Pouliot 1794 S. Chs. 1825 Frs. Goulet 1825 Marg. Marseau S. V. 1762	
68	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Marie Laurent Joseph Pierre (M. Madeleine Geneviève Geneviève Geneviève Joseph Pierre Joseph Antoine (M. Madeleine	s 224) 225)	J. B. Fournier Louise Pepin J. B. Bonneau 1822 J. B. Bonneau 1829 Paul Baudoin S. H. 1812 Pierre Tardif Marie Campeau S. L. 1773 M. Genev. Gautron S. J. 1803 M. Genev. Gautron S. J. 1762 Aug. Terrien 1807 J. B. Aubé 1794 Amb. Pouliot 1794 Amb. Pouliot 1794 S. Chs. 1825 Frs. Goulet S. V. 1762 Marg. Marseau S. V. 1762	
68	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Marie Laurent Joseph Pierre Marguerite M. Madeleine Geneviève Geneviève	s 224) 225)	Louise Pepin J. B. Fournier Louise Pepin J. B. Bonneau 1822 J. B. Bonneau 1829 Paul Baudoin S. H. 1813 Pierre Tardif Marie Campeau S. L. 1773 Frs. Canac S. J. 1762 Aug. Terrien 1807 J. B. Aubé 1794 Amb. Pouliot 1794 Amb. Pouliot 1794 Amb. Pouliot 1794 Frs. Goulet S. Chs. 1825 Frs. Goulet S. V. 1762 Marg. Marseau S. V. 1762 M. Marthe Guilmet 1767 S. V. 1767	
68	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Marie Laurent Joseph Pierre M. Madeleine Geneviève Geneviève Geneviève Joseph Pierre Joseph Antoine Le même	s 224) 225)	J. B. Fournier Louise Pepin J. B. Bonneau 1822 J. B. Bonneau 1829 Paul Baudoin Pierre Tardif Marie Campeau 5.L. 1773 Mr. Genev. Gautron 5.L. 1773 S.G. 1803 M. Genev. Gautron 1792 Aug. Terrien 1807 J. B. Aubé 1794 Amb. Pouliot 1794 Amb. Pouliot 1794 S. Chs. 1825 Frs. Goulet 1790 Marg. Marseau S. V. 1762 M. Marthe Guilmet 1767 S. V. 1763 Laurent Gautron 1803	
68	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Marie Laurent Joseph Pierre (M. Madeleine Geneviève Geneviève Geneviève Joseph Pierre Joseph Antoine Le même Marthe	s 224) 225)	J. B. Fournier Louise Pepin J. B. Bonneau 1822 J. B. Bonneau 1829 Paul Baudoin Pierre Tardif Marie Campeau 5.L. 1773 Mr. Genev. Gautron 5.L. 1773 S.G. 1803 M. Genev. Gautron 1792 Aug. Terrien 1807 J. B. Aubé 1794 Amb. Pouliot 1794 Amb. Pouliot 1794 S. Chs. 1825 Frs. Goulet 1790 Marg. Marseau S. V. 1762 M. Marthe Guilmet 1767 S. V. 1763 Laurent Gautron 1803	
68	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Pierre (M. Maddeline Geneviève Geneviève Geneviève Joseph Pierre Joseph Marguerite M. Maddeline Maddeline Meme Maddeline Marthe Marie	s 224) 225)	Louise Pepin J. B. Bonneau 1822 J. B. Bonneau 1822 Paul Baudoin Pierre Tardif Marie Campeau 5.L. 1773 S.L. 1773 S.C. 1803 M. Genev. Gautron 1762 Aug. Terrien 1807 J. B. Aubé 1794 Amb. Pouliot 1794 Amb. Pouliot 1794 Frs. Goulet 1805 Marg. Marseau S.V. 1762 M. Marthe Guilmet 5.V. 1787 Laurent Gautron 1802 Frs. Vallée 1802 Frs. Vallée	
68	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Marie Laurent Joseph Pierre (M. Madeleine Geneviève Geneviève Geneviève Joseph Pierre Joseph Antoine Le même Marthe Marie Jacques Ignace	s (24) (25) (26)	J. B. Fournier Louise Pepin J. B. Bonneau 1822 J. B. Bonneau 1822 Paul Baudoin Pierre Tardif Marie Campeau S. L. 1773 Mrie Campeau S. L. 1773 S. C. 1805 Frs. Goulet 1794 Marg. Marseau S. V. 1762 M. Marthe Guilmet S. V. 1762 Laurent Gautron 1802 Frs. Vallée 1802	
67 68 69 70	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Pierre (M. Maddeline Geneviève Geneviève Geneviève Joseph Pierre Joseph Marguerite M. Maddeline Marduerite M. Maddeline Geneviève Geneviève Geneviève Joseph Pierre Joseph Antoine Le même Marthe Marie Jacques Ignace Pierre (M. Marie Jacques Ignace Pierre (M. Marie Jacques Joseph Marthe Marie	s 224) 225) 226)	J. B. Fournier Louise Pepin J. B. Bonneau 1822 J. B. Bonneau 1822 Paul Baudoin Pierre Tardif Marie Campeau 5.L. 1773 S.L. 1773 S.L. 1773 S.L. 1773 S.C. 1803 M. Genev. Gautron 1807 J. B. Aubé 1794 Amb. Pouliot 1794 Amb. Pouliot 1794 S. Chs. 1825 Frs. Goulet 1790 Marg. Marseau S. V. 1762 M. Marthe Guilmet 5.V. 1762 Laurent Gautron 1802 Frs. Vallée 1802 M. Ls. Forgue S. M. 1753	
67 68 69 70 71	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Marie Laurent Joseph Pierre (M. Maddeline Geneviève Geneviève Geneviève Geneviève Joseph Pierre Joseph Antoine Le même Marthe Marie Jacques Ignace Fierre (François (François)	s (24) (25) (26)	J. B. Fourmer Louise Pepin J. B. Bonneau Paul Baudoin S.H. 1829 Pierre Tardif Marie Campeau S.L. 1773 M. Genev. Gautron S.J. 1796 Aug. Terrien J. B. Aubé 1794 Amb. Pouliot 1794 Amb. Pouliot 1794 Ye Pierre Bussière S.Chs. 1790 Frs. Goulet S.V. 1762 M. Marthe Guilmet S.V. 1762 M. Marthe Guilmet S.V. 1763 Laurent Gautron 1802 Frs. Vallée S.V. 1763 M. Ls. Forgue S.M. 1753	
67 68 69 70 71	Thomas Alexi Michel Joan Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Marie Laurent Joseph Marguerite M. Madeleine Geneviève Geneviève Geneviève Joseph Pierre Joseph Antoine Le même Marthe Marie Jacques Ignace Pierre (François François	s 224) 225) 226)	Louise Pepin J. B. Bonneau Paul Baudoin S.H. 1829 Pierre Tardif Marie Campeau S.L. 1773 Aug. Terrien J. B. Aubé 1794 Amb. Pouliot 1794 Amb	
67 68 69 70 71 72	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Marie Laurent Joseph Pierre (C. Marie Geneviève Geneviève Geneviève Geneviève Joseph Pierre Joseph (Antoine Le même Marthe Marie Jacques Ignace Pierre (François Angélique	s 224) 225) 226)	Louise Pepin J. B. Bonneau Paul Baudoin S.H. 1829 Pierre Tardif Marie Campeau S.L. 1773 Aug. Terrien J. B. Aubé 1794 Amb. Pouliot 1794 Amb	
67 68 69 70 71 72	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Pierre (M. Madeleine Geneviève Geneviève Geneviève Joseph Pierre Joseph Marthe Marthe Marthe Marthe Marthe Marie Jacques Ignace Pierre (François François François François François Guillaume	24) 225) 226) 27)	Louise Pepin J. B. Bonneau Paul Baudoin S.H. 1829 Pierre Tardif Marie Campeau S.L. 1773 Aug. Terrien J. B. Aubé 1794 Amb. Pouliot 1794 Amb	
67 68 69 70 71 72	Thomas Alexi Michel Jean Baptiste Joseph Ignace (M. Charlotte Marie Anne Marie Louise Joseph Marie Laurent Joseph Pierre (C. Marie Geneviève Geneviève Geneviève Geneviève Joseph Pierre Joseph (Antoine Le même Marthe Marie Jacques Ignace Pierre (François Angélique	24) 225) 226) 27)	J. B. Fourmer Louise Pepin J. B. Bonneau Paul Baudoin S.H. 1829 Pierre Tardif Marie Campeau S.L. 1773 M. Genev. Gautron S.J. 1796 Aug. Terrien J. B. Aubé 1794 Amb. Pouliot 1794 Amb. Pouliot 1794 Ye Pierre Bussière S.Chs. 1790 Frs. Goulet S.V. 1762 M. Marthe Guilmet S.V. 1762 M. Marthe Guilmet S.V. 1763 Laurent Gautron 1802 Frs. Vallée S.V. 1763 M. Ls. Forgue S.M. 1753	

	LA SESSIO	N No 18					
	GOS	SELIN.			(ios	SELIN.
74	François (30) Louise M. Angèlique Marie	J. B. Blanchet "	1775 1792 1813		Catherine Angèle François		Jos. Lepage S.G. 1821 Ignace Ruel S.G. 1827
75	Marie Josette Joachin Antoine	Robert Rippea "	1815 1818		Jean François Le même Marie	(38) (42)	Genev. Nolin S.P. 1788 Eliz. Fournier S.Chs. 1769 Mad. Nolin S.Chs. 1771 Frs. Roy S.Chs. 1794
	M. Angélique Pierre Noël (32)	André Lacroix "Marg. Lefebvre S.J.	1778 1802 1783 1815		Françoise Geneviève Apolline		Mathieu Labrecque S. Chs. 1801 Pierre Chabot S. Chs. 1810 André Daigle S. Chs. 1813
	Françoise Marguerite Josette Pierre Noël Laurent	Pierre Blouin Noël Beaupré	1819 1819 1829	90 91	Joachim Joachim	(42) e(42)	Thérèse Audet S.Chs. 1781 Angéle Nolin S.Chs. 1784 Chs. Gosselin S.Chs. 1803
	M. Madeleine Esther		1802 1823 1833		Marguerite Françoise		Amb. Coulombe S. Chs. 1807 Jean Carson S. Chs. 1810
77	Antoine Antoine (33) Le même	Clémence Adam Verchères			Jean Baptiste Le même	9	M. Claire Morisset S.Chs. 1795 Elie Audet S.Chs. 1819
78	Antoine Joseph Addler J (33)	Cath. Vaudry Verchères Curé de St. Jean Marie Lamoureux			Constance M. Geneviève Théodule Bénoni	e	Elie Audet S.Chs. 1819 J. B. Couture "1821
	Eléonore Paul François (35)	Anselme Turcot S.J. Delphine Pouliot " M. Thérèse Ferlant	1855 1864	92	Charles Gabriel Angèle Angélique	(42)	Marie Pruneau S. Chs. 1786 Jos. Bolduc S. Chs. 1835 Aug. Nadeau S. Chs. 1845
	Thérèse Geneviève Marie Francei	Pierre Dion S.G. Alexandre Ruel "Jos. Roy"	1790 1795 1798		Nicholas	(45) (46)	Cath. Couture S.Chs. 1782 Félice Nadeau S.G. 1794
00	Pierre Louis (35)		1809 1814 1774		Elisabeth Jacques Françoise		Alexandre Marcoux S.Chs. 1835
	1 (Olyre	M. Chs. Vien S.M. Jos. Couture S.G.		95	Nicolas Jean Joseph Jean Joseph	(46)	Marie Pilote S.Chs. 1796
82	Antoine Geneviève (35)	M. Jos. Pouliot S.L. J. B. Roy S.G.	1780 1812		Laurent Angélique Marie Simon	(47)	Marie Racine S.Chs. 1783 Pierre Daigle S.Chs. 1821 Jos. Terrien S.H. 1820
83	Antoine Marie Charlett			97	Ignace Le même Louis Angélique Joachim	(47)	Genev. Nadeau S. Chs. 1807 Marie Fortier S. H. 1787 Ant. Baudoin S. H. 1813
0,	Marguerite Marie Anne Joseph Antoine	Chs. Jalbert S.H.		98	Louis Joachim		Cath. Bégin S.H. 1798
	Marthe Angélique Madel	Mad. Couture S.Chs. Ls.Corriveau " J. B. Roy S.Chs. Aug. Lefebvre S.Chs.	1794 1803		Marie Marie Cécile		Marie Leclaire S.P. 1794 Jean Godbout S.L. 1818 2° F. X. Ménard S.L. 1837 Pierre Godbout S.L. 1819 Cath. Chabot S.L. 1801
85	Charles Jean (37)	Frs. Baudoin S.G. Marg. Labrecque S.Chs.	1805	100	Catherine Marie Adelaide Henriette	(10)	Jean Labrecque S.L. 1829 Frs. Coulombe S.L. 1831 Jos. Audibert S.L. 1834 Clément Rouleau
	Marie Anne Marie Josette	Frs. Plante S.Chs. Barth. Blouin S.Chs. Etn. Couture S.Chs. J. B. Plante S.Chs.	1801 1805 1812 1822	-	Mathilde Etienne Francois Xa	vier	S.L. 1842 Jean Coulcombe S.L. 1851
86	Laurent Joseph Le mân (37)	J. B. Roy S.Chs. 2º Paul Audet S.Chs. Angé Leclaire S.Chs.	1845	101	Edouard François Véronique	(48)	Véronique Chabot S.L. 1804 Jos. Coté S.Chs. 1825
87	Francoi	Cath. Girard S.Chs. Frs. Naud S.Chs. Angé Lacroix S.Chs.	1795 1825 1792	100	Marie Magloire François	(49)	Marcel Provost S. Chs. 1828 Fse. Pouliot S. Chs. 178
	No. of Concession, Name of Street, or other Persons, Name of Street, or ot	Gab. Naud S.G.	1821	102	Guillaume	(10)	The Tourist Prouse 110

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

GOSSELIN.

GOSSELIN.

		COL	BELIN.
103	Jn. Baptiste	(49)	Marg. Angé Morisset
		The state of the s	S.Chs. 1796
	Marguerite		Ls. Fournier S.Chs. 1815
	Thérèse		Pierre MarcouxS. Chs. 1818
	Olive		J. B. Clément S.Chs. 1829
	Charlotte		Elie Gontier S.Chs. 1832
104	Joseph	(50)	M 4 B CG 1700
104	Jean Marie Anne	(90)	M. Anne Roy S.G. 1798
	Elisabeth		Jean Bilodeau S.G. 1823 Jean Blais
	Marguerite		Eustache Roy
	Louise		Guill Amiot
	Charlotte		Chs. Boissel
			Cyp. Blanchet
	Jean		A STATE OF THE PARTY OF THE PAR
100	Léon	(=0)	35 : 0 1 : 0 0 1001
105		(50)	Marie Goulet S.G. 1801
	Marie		Murdock McKenzie S.G. 1819
106	Joachim	(50)	Mana Don S.C. 1905
107		(51)	Marie Dorval S.P. 1778 Cath. Baudoin S.Frs. 1799
108	François	(52)	Cath. Baudoin S.Frs. 1799
	Elizabeth		Marcel Deblois S.L. 1852
	Henriette		Isidore Aubin S.L. 1838
	Michel		Laurence of the Commission would
	François		A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH
	Jean Baptist	te	ALT REPORT PRINTED TO
	Joseph		August Jon
	Antoine Le même		Cath. Hébert S.Frs. 1823
	Magloire		Oddin 1100010 (S.113, 1026
109	Antoine	(53)	M. Jos. Roy S.V. 1811
	Marguerite		M. Jos. Roy S.V. 1811 Michel Thivierge 11 1832
	Julie		Jean Raphaël Guilmet
			S.V. 1865
	Josette		Basile Gagnon S.Chs. 1842
110	Antoine	1001	M .: D C E 1500
110	Joseph		Marie Pageot S.F. 1788
	Marie Anne Marguerite		Frs. Gagnon " 1814 Jos. Giguère " 1826
	Jacques		Jos. Giguere ii 1020
	Joseph		TOWN
	Jean Baptist	te	nijesob .
111	Louis	(57)	M. Jos. Gagné S.H. 1791 Thècle Langlois S.P. 1800
112	Germain	(57)	Thècle Langlois S.P. 1800
440	Le même		Marg. Bilodeau S.H. 1812
113	Joseph	(57)	Thérèse Roberge " 1803 Rose Ferlant S. P. 1818
	Le même		Rose Ferlant S.P. 1818
114	Françoise	(57)	Genev. Labrecque B. 1821 Josette Paradis S.H. 1808
115	Jean	(57) (57)	Angèle Talbot " 1811
	Laurent	(57)	Théotiste Ferlant S. P. 1818
	Laurent	(59)	Vict. Roberge " 1800
	Le même		Genev. Drouin S.F. 1805
	Apolline		Etn. Ferlant S.P. 1828
	Scolastique		Jos. Côte " 1830
	Geneviève		Jos. Godbout " 1831
	Veneranda		
	Reine Flavie		
	Laurent		J. B. Ferlant " 1846
	Jean		THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE OWNER.
118	Joseph .	(59)	M. Angé Couture " 1801
119	Joseph		Louise Ruel S.Chs. 1787
1 5	Marie Louise	9	Ls. Blanchet " 1805
120	Joseph	(64)	M. Anne Richard S. V.1789 Marc Turgeon B. 1826
	Josette		Marc Turgeon B. 1826
	Charlotte		F. X. Larrivé S.Chs. 1829
	Alexis		CARRY OF BURNESS OF STREET
	Joseph Antoine	20	CAN THE PROPERTY OF THE PARTY O
121	Pierre	(64)	M. Jos. Morin S.F.S. 1798
122	Tho. Alexis	(65)	Angé Julie Evans S. V. 1808
1500	Josette	()	Ed. Canac " 1827
	Claire		Urbain Narcisse Fraser
	Claire		Urbain Narcisse Fraser S.V. 1831

	M. Elisabeth	1	Alexandre Fraser	11	1839
	Julie		Eusèbe Couillard	100	
	Alexis		Rosalie Blouin B	ort.	1818
123	Michel	(65)	M. Jos. Dubé S M. Vict. Fournier	V	1819
124	JeanBaptiste		IVI. 2) US. DUDO		
125	Joseph	(65)	M. Vict. Fournier	S.	1820
			D.1	lan	
	Victoire		Narcisse Chamber	M.	1854
	A		Alexandre Fraser S	5. V.	1868
	Anne		Alexandre		.000
90	Joseph Joseph	1071	Marie Viger S	.G.	1802
120	Joseph	(07)	Mad. Chatigny	11	1805
100	Laurent . Pierre	(01)	M. Barbe Dion B	ert.	1800
140	Marie Thècle	(00)	Inca Laine S	.V.	1809 1805 1830
	Pierre		Jacq. Lame		
	Ignace				1007
90	Joseph	1681	Marie Bilodeau S Charlotte Boissel	.G.	1041
30	Antoine	(69)	Charlotte Boissel		1789
100	Antome	(00)	S.I	Chs.	1789 1816
	M. Charlotte	inen	Laurent Lemieux	11	1010
	Antoine		Laurenvisch		1812
	Le même		Marg Rans	11	1795
31	Jacques	(69)	M Jos Rov S	.V.	1825
TOT	Angèle	(00)	Le Fontaine S.	M.	1020
	François		Marg. Raps M. Jos. Roy Ls. Fontaine		
	Jacques				
	André				
	Jean Baptist	A			
	Joseph		Marg. Poirier S.C Cath. Bissonnet S		1798
32	Ignace	(69)	Marg. Poirier S.C.	ns.	1808
33	Joachim	(76)	Cath. Bissonnet S	. IVI.	
	François	4		the s	1818 1819
34	Antoine	(74)	Marie Plante S.C. Fse. Paquet S.	M.	1819
	Le même		Fee Paquet S.	TAT.	7 190
35	Laurent	(76)		J.J.	1811
		3000		**	1831
	CV . 1				
	Catherine		Frs. Blouin	41	1830
	Charlotte		Jean Gobeil	0	1835 1838
			Jean Gobeil Laurent Paquet	11 11	1835
	Charlotte Marie Anne		Jean Gobeil Laurent Paquet 2° Pierre Pepin	11 11	1838 1842 1842
	Charlotte		Jean Gobeil Laurent Paquet 2° Pierre Pepin F. X. Delisle		1838 1842 1842 1848
	Charlotte Marie Anne Marie Anne		Jean Gobeil Laurent Paquet 2° Pierre Pepin F. X. Delisle J. B. Thivierge		1835
	Charlotte Marie Anne Marie Anne Henriette Luce Marcelline		Jean Gobeil Laurent Paquet 2° Pierre Pepin F. X. Delisle		1838 1842 1842 1848
	Charlotte Marie Anne Marie Anne Henriette Luce		Jean Gobeil Laurent Paquet 2° Pierre Pepin F. X. Delisle J. B. Thivierge		1838 1842 1842 1848 1857
	Charlotte Marie Anne Marie Anne Henriette Luce Marcelline Paul François		Jean Gobeil Laurent Paquet 2° Pierre Pepin F. X. Delisle J. B. Thivierge Pierre Paquet		1838 1842 1842 1848 1857
	Charlotte Marie Anne Marie Anne Henriette Luce Marcelline Paul François Le même		Jean Gobeil Laurent Paquet 2º Pierre Pepin F. X. Delisle J. B. Thivierge Pierre Paquet		1838 1842 1842 1848 1857 1860 1816
36	Charlotte Marie Anne Marie Anne Henriette Luce Marcelline Paul François Le même Pierre Noël	(76)	Jean Gobeil Laurent Paquet 2º Pierre Pepin F. X. Delisle J. B. Thivierge Pierre Paquet Marie Demeule M. Mad. Asselin	F.	1838 1842 1842 1848 1857 1860 1816 1837
36	Charlotte Marie Anne Marie Anne Henriette Luce Marcelline Paul François Le même Pierre Noël Josette	(76)	Jean Gobeil Laurent Paquet 2º Pierre Pepin F. X. Delisie J. B. Thivierge Pierre Paquet Marie Demeule M. Mad. Asselin Ant. Garneau	5.F.	1838 1842 1842 1842 1848 1857 1860 1816 1837
36	Charlotte Marie Anne Marie Anne Henriette Luce Marcelline Paul François Le même Pierre Noël	(76)	Jean Gobeil Laurent Paquet 2º Pierre Pepin F. X. Delisle J. B. Thivierge Pierre Paquet Marie Demeule M. Mad. Asselin	5.F.	1838 1842 1842 1848 1857 1860 1816 1837

	Adelaïde Pierre		Pierre Pepin "	10
138	Joseph Ferdinand Antoine Paul Louis Pierre	(76) (78) (80)	M. Ls. Audet " M. Ls. Letourneau S. I	1825 1813
				-20

Joseph Antoine Louis	(80) (81)	M. Ls. Lainé Marie Dessaint	S.J. 1822 S.G. 1803
Alexandre			1817

142	Antoine	(81)	Genev. Roy Chs. 1821
	Le même		Genev. Roy Marie Clément S. Chs. 1822 M. Chs. Larrivé S. G. 1824
143	Jean Baptiste	(81)	M. Chs. Larrive S.G. 1824
144	Joseph	81)	Louise Roy
4.45	Antimo	1001	Ci-il- Monmeny , 1801

145 Antoine	(82)	Cécile Monmény S.Cl	18.1807 1796
146 Antoine		Angé Genest "	1805

Joseph Joseph Charles	(83) Thècle Morin (84) Angé Gosselin	"	1803
Stanislas Charles Le même	Marg. Coulombe	"	1826

			SELIN.	
140	Marguerite		Isidore Provost S. Chs. 1852 Monique Plante 1815 Ant. Turcot 1837 Olive Côté S. G. 1823 Genev. Morisset S. Chs. 1802 Pierre Leclaire 1826 Jérôme Baudoin 1833	
-10	Maurent	(85)	Monique Planta 1915	
150	Francisco Perp	étue	Ant. Turcot " 1837	
151	Joachim	(87)	Olive Côté S.G. 1823	
	Scolastica	(89)	Genev. MorissetS. Cns. 1802	
	Marie		Pierre Leclaire " 1826	
	Joachim Le même Emérence Le même		Jérôme Baudoin 1833	
	Le même			
	Emérence		Genev. Roy S.G. 1813 Frs. Pelchat S.Chs.1845 M. Jos. Patry S.M. 1829	
159	Le même (?)	M. Jos. Patry S.M. 1829 M. Rose Baudoin S.H. 1815 M. Eliz. Lacroix S.M. 1818 M. Genev. DenisS. Chs. 1822 Apolline Baillargeon S. Chs. 1827	
153	Fran Baptis	te(91)	M. Rose Bandoin S H 1915	
154	Répresois	(91)	M. Eliz Lacroix S M 1818	
155	Théad	(91)	M. Geney, Denis Chs 1822	
-	- deodule	(91)	Apolline Baillargeon	
156	Charles	(04)	Marie Labrecque " 1831 Josette Gautron S. M. 1821 Jos. Ed. Fortin " Prudent Mousset " 1861	
157	Francois	(91)	Marie Labrecque " 1831	
	Marie Rose	(92)	Josette Gautron S. M. 1821	
158	Philomène Barnabé		Pos. Ed. Fortin "	
159	Barnabé Nicel	(92)	Prudent Mousset 11 1861	
	-1100130	(94)	Hermine Veau S.Chs.1829 Véronique Martin	
160	Jacon		Véronique Martin S.F.S.1825 Julie Bilodeau S.G. 1828 Zoé Martin S.M. 1838 Marie Roy S.G. 1820 Julie Bélanger S.V. 1827 M. Céleste Tangué 1833 Angèle Tangué S.G. 1815 M. Marg. Blouin S.Chs.1822	
161	France	(94)	Julie Bilodeau S.G. 1898	
162	Jean	(94)	Zoé Martin S.M. 1838	
163	Joseph	(95)	Marie Roy S.G. 1820	
104	Joseph	(95)	Julie Bélanger S.V. 1827	
100	Ignace	(99)	M. Céleste Tangué " 1833	
200	Simon	(96)	Angele Tangué S.G. 1815	
	Mar	(00)	Marg. Bloum	
	M. Margue	rite	Amable Lagger 1947	
A PERSONAL PROPERTY.	Hermi	ne ·	Aug. Dumas 1852	
167	Louis		Gervais Contier " 1863	
168	Joachim	(97)	Amable Lacasse " 1847 Aug. Dumas " 1853 Gervais Gontier " 1863 M. Thérèse LainéS.H.1812 M. Pélagie Dandurand S.H. 1816	
160	7	(97)	M. Pélagie Dandurand	
109	Etienne	(100)	S.H. 1816	
170	Geneviève	(100)	M. Pelagie Dandurand S.H. 1816 Genev. Denis Lévis 1833 Jos. Noël S.L. 1853 Henriette Parker	
171	Geneviève Edouard François	(100)	Henriette Parker	
	rançois	(100)	Henriette Parker Henriette Pepin S.L. 1844	
	Xavier Marie A		Tenfiette Fepin S.L. 1844	
172	Amable Auxi	lia	Léon Labrecque 1881	
	Marguenia		Marg. Gagné	
	Soulange		F. X. Roy S.V. 1831	
179	Marie Emál	in	F. X. Hélie " 1838	
-10	Jean Baptis	ite	F. X. Bélanger " 1847	
	osette	,00	Charle Quéret	
174	Gabine (?)		Fee Hali	
	Antoin		Angé Voyant	
175	Joseph	,	- rugo verret	
	Le même		Henriette Pepin S.L. 1844 Léon Lubrecque " 1881 Marg. Gagné F. X. Roy S.V. 1831 F. X. Hélie " 1838 F. X. Bélanger " 1847 Josette Quéret Chs. Dumas S.Chs. 1832 Frse. Hélie " 1836 Angé Verret Adé Nollet M. Aussile Bernier	
170	Cu		M. Aussile Bernier	
-10	Charles Herri		M. Rose Gendreau Hubert Chatenay	
	Termine		M. Rose Gendreau	
177	France .		Hubert Chatenay	
178	Magleis	(101)	Hubert Chatenay S. Chs. 1843 Angèle Pepin 1842 Angèle Bacquet S. M. 1839	
	Philomie	(101)	Angolo Personal C M 1000	
		The same	J. B. Plante S Che 1860	
713	Benoit		Fre Tolomos 1000	
180		(104)	rerpetue Talbot	
181	Joseph		Leon Goudy S M 1858	
182	O HAN	(103) (104)	Angele Naud S Che 1849	
	Léon Fran		Baselisse Talbot S G 1826	
	François François		Lusane Baillargeon 1827	
	Leman		M., Adé Choret S.L. 1827	
	Adelaïde Sime		Genev. Brousseau " 1833	
			Félix Parant " 1833	
	Jean Baptis Le même	8	11 1081	
	Le ma apris	te		
	Eugène		Louise Dalaire " 1847	
	Joseph		DO SHOW HE WAS TO SHOW	
			No. of Consession	

GOSSELIN.				
	Amable			
184	Joseph	(108)	Soulange Denis S.L. 1836	
185	Frs. Régis Jean Bap-	(108)	Flavie Denis " 1842	
	tiste Flavie François Magloire		J. B. Maranda S. L. 1869	
186	Elizabeth Antoine	(108)	Brigitte Turgeon Chs. Dutile S. H. 1862	
187	Marie Rose	(108)	Reine Gosselin S. P. 1845 Omer Lemay S. P. 1878 Frs. Gosselin S. P. 1874	
	Philoméne	odes.	Jos. Siméon Desrocher S. P. 1882	
188	Michel Magloire	(108)	Philoméne Denis	
189	Antoine Régis	(109)	Rose Roy S. V. 1835	
190	Joseph Joseph	(110)	Angê Gagnon S.F. 1817	
CONTRACT OF THE PARTY OF THE PA	Joseph Edo Le même	uard	M. Jos. Martel S. P. 1826	
191 192	Jean Bap-		M. Olive Blouin S.F. 1820	
193	tiste Jean	(117)	Genev. Blouin S. F. 1832 Luce Nolin S. P. 1835	
	Luce Philin		Phydime Auguste Ferlant S.P. 1855	
	Philoméne Marie Célin Ludivine	na	Onésime Turcot S. P. 1858 Jean Pie Ferlant S.P. 1862 David Dion S. P. 1864	
	Genev. Flan	mine		
	Laurent Nicoo	lème	nee named, as	
194	Laurent Pierre Olivi	(117)	Marg. Godbout S. P. 1842	
195	Joseph Cyprien	(120)	Euphrosine LacasseB. 1819	
	Antoine	(120) (120)	Marg. Quéret S.Chs. 1838 M. Angéle Bergeron	
198	Alexis	(122)	B. 1841 Cath Gautron S. V. 1854	
	Joseph Pierre M. Désange	(128)	Cath. Gautron S. V. 1854 Julie Roy S. V. 1830 Benjamin Roy S. V. 1851 M. Marcelline Gautron	
201	Ignace	11401	M. Marcelline Gautron S. V. 1835 Samuel Gaumont S.V.1855	
202 203	Jean Baptis	(130)	Samuel Gaumont S.V.1855 Fse. Forcier S. Chs. 1821 Marie Boissonneau	
204	Laurent Jean Le même		Julie Asselin Séraphine Thivierge	
205	Pierre	Gritz.	S.J. 1863 Théotiste Jacques S. Isidore	
206	Pierre Jacques	(131)	Marie Hélie S. M. 1817	
207	Jean Baptis François	te (131)	Emérentienne Couillard S.M. 1822	
	Constance Le même		Didace Morisset S.M. 1846 Marie Gagnon S. M. 1829 Edouard Samson S.M. 1857	
208	Marie Flore	(131)	Fse. Brochu S.M. 1828	
	Le même Jean Baptis	te	M. Anne Denis S.M. 1831	
210	Joseph	(131) (131)	Thérése Gautron S.M. 1832 M. Jos. Pichet S. M. 1832 Julie Guilmet S. M. 1852	
211	Le même (?) François	(133)	Julie Guilmet S. M. 1852 Brigitte Baudoin S. V.1862	

OGGETIN

GOSSELIN.					
212 Paul 213 François 214 Pierré 215 Joseph 216 Ferdinand 217 Pierre Le même	(135) Mad. Picard S. J. 1842 (135) Hombéline FradetS.J.1852 (136) Luce Verreau S. J. 1841 (136) M. Anne Picard S. J. 1850 (136) M. Zoé Canac S. F. 1863 (139) Cécile Pepin S. L. 1844 Rose de Lima Noël S. J. 1851				
Marie Alic 218 Joseph 219 Alexandre 220 Jean 221 Joseph M. Virgini Gee Léocadie Célanire	e Elzear Roberge S. L. 1879 (139) Réparate Pichet S. L. 1848 (141) Sophie Turgeon B. 1840 (141) Marg, Morisset S. M. 1845 (146) Julie Plante B. 1827				
Ant. J.B.					
222 Charles	ugéne (148) M. Anne Cinquars				
223 Stanislas	S.L. 1834 S. Claire (148) Luce Bolduc S. V. 1834				
224 Joachim	(151) Marthe Terrien				
Le même 225 Antoine 226 Amable	S. Chs. 1832 Eliz. Roy S. Chs. 1835 (174) Angèle Nadeau B 1845 (183) Georgina Samson S.L 1882				
227 Joseph	M. Caroline Hudon				
228 François Pierre	S. L. 1881 (183) Fse. Létourneau S.F.1850				
François X					
229 Simon Jona 230 Jean Bapt.					
231 Eugéne	(183) Odile Labbé S. L. 1871				
Le même 232 François Régis	Sophie Charbonneau (184) M. Anne Natalie O'Neil				
233 François	(185) Rose Gosselin S.L. 1874				
234 Magloire 235 Antoine	(185) Marie Langlois S.P. 1878 (186) Célina Dutile S. Anselme 1862				
236 François 237 Michel	(186) Cédulie Duquet S.Chs. 1868 (187) M. Lumena Coulombe S.L. 1878				
238 Régis	(189) M. Agnès Fournier S.M.				
239 Joseph 240 Jos. Edouard	(189) M. Jos. Hizoir S.V. 1847 (190) Marc. Chatigny S.F. 1839				
Joseph	TOTAL DE TRANSPORTE DE LA CONTRACTOR DE				
François X 241 Laurent Nicodime	(193) M. Eulalie Plante S.P. 1863				
242 Pierre	(194) Eliz. Adélina Leclaire				
Olivier 243 Laurent	(203) Virginie Lebrun S.Chs. 1862				
244 Pierre	(205) Vénérande Vaillancour				
245 Jean Baptiste	S.F. 1855 (206) Marg. Guilmet S.Chs. 1845				
246 Ant. J. B. Jos. Eug.	(221) M. Apolline Fournier S.Chs. 1856				
Genev. 247 François Xavier	(228) Delima Roberge S.L. 1875				
248 Pierre	(228) Belzémire Boissonneau S.L. 1879				
249 Joseph	(240) M. Elise Gourdeau S.P. 1866				
250 François Xavier	(240) Julie Leblond S.F. 1869				
	(195) M. Ls. Nadeau B. 1849				

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

GOULET.	
1 Jacques Marg. Maillier	
René	
Louis Nicolas	
Antoine	
Joseph 2 René 3 Nicolas Geneviève (1) Cath. Leroux (C.R. 1) (A. L	1670
2 René (1) Cath. Leroux C.R. 1 3 Nicolas (1) Xainte Cloutier C.R. 1	710
3 Nicolas Geneviève J. B. Ferlant Marguerite Gab. Ferlant S.P. 1	719
Marguerite Gab. Ferlant S.1. Jean	
Louis	692
Louis 5 Antoine (1) Mad. Guion A.G. 1	692
Joseph	692
o ooseph (1) Anne ounce	
Antoine Louis 7 Jean (3) Marc. Blouard S.P.1	700
(0) 11118.	-
Angeliane Chs Frs. Leinieus 1	721 * 730
Marie Louise Amb. Roberge S.P. 1	100
Pierre	
Louis François	
Jean Baptiste	712
François Jean Baptiste 8 Louis (3) Anne Cantin Marie Anne Geneviève Madeleine Marguerite (3) Anne Cantin J. B. Crépeau Pierre Ferlant S.P. 1 S.P. 1 S.P. 1	735
Marie Anne Geneviève J. B. Crépeau Pierre Ferlant S.P. 1	747
Madeleine Gab. Ferlant S.P. 1 Marguerite Chs. Paradis	750
Marguerite Chs. Paradis Jean	712
9 Louis (4) Thérèse Roussin A.G. 1	722
10 Joseph (5) Genev. Ratté A.G. 1	733
Jean 9 Louis 10 Joseph 11 Louis (6) M. Jos. Huot A.G. 1 A.G. 1 A.G. 1	744
Louis 12 Antoine Agnès Ant. Nöël Louis Ant. Nöël Ant. Nöël	775
to T D (B) DE . T Cap.	797
13 Jean Baptiste (7) Marie Lemieus Ign. 13	752
Marie Josette Julien Dumont S. Chs. 1	-01
Jean 14 François Hélène Ratte S.P. 1	760
Marie Salomé Pierre Filian S.P. 1	766
Marie Agatha Priggue Roberge Din 19	767
Thérèse Hélène Jos. Fournier S. Chs. 17	00
Pierre	
Charles	
Michel André	
The state of the s	-10
Ambroise 15 Louis 16 Pierre Marie Louise (7) Josette Coté (7) Génév. Paradis S. Chs. 17	41
16 Pierre (7) Génév. Paradis Chs. 17	62
Marie Louise Jos. Blais	
François Pierre	
Toward	50
Jean 17 Jean 18 Thérèse Paradis S.P. 17 Jean	90
Jean (6) Therese Latter	
Ignace	
Pierre Gabriel 18 Louis (11) Marie Cantin A.G. 17	59
18 Louis (11) Marie Cantin A.G.	19
François 2 17	71
19 Jean (13) Angé Couture 20 Pierre (14) Hélène Noël S.P. 17	11/1
Charles	
Pierre	74

21 Charles (14) M. Mad. Noel S. P. 1774 Héléne Chs. Diers S. G. 1802 Marguerite Michel Valiére " 1802

DOC. DE LA SESSION No 18

COLLEGE			
GOULET. Angèlique Ant Dubé			GOULET.
Mamo Lune	S.G. 1804	37 Charles	(21) Angé. Blanchet S.G. 1800
François Jos. Godbo François Pierre Baco	ut " 1809 1812	38 François Louise	(21) M. Ls. Marseau S.V. 1804
Louis	quet " 1812	Anastasie	Nicolas Pouliot S.G. 1824 Chs. Roy 1827
Joseph	THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TW	François	AND REAL PROPERTY.
Charles Jean	and the same of th	Le même 39 Joseph (Vict. Toussaint " 1818 21) Monique Lebrun " 1804
D:	THE REAL PROPERTY.	Monique	Abraham Turgeon 1804
42 Michel	1' C TT 1000 '	0.1	S.G. 1819
Charle Josette Cha Guer	S.M. 1798	Catherine Maxime	Etn. Coté " 1826
Andre D. Henr	S G 1800		21) Judith Nadeau " 1809
Mario A. M. Anne P	ilote S.M. 1779	Esther	Pierre Boivin S.M. 1852
Marie Jean Lebru	S.G. 1800	Louis 41 Pierre (21) Angé. Gosselin S.G. 1812
Joseph Etn. Gosse	lin 1801	42 Louis (21) Charlotte Aubé S. Chs. 1824
Archange Gab. Bilode André Jos Patoue	eau 1804 1817	43 André (Françoise	23) Fse. Labreque S.G. 1809 Gab. Labreque " 1828
	11 1011		23) Josette Duperron
-r Jean	- C T 1700		S.G. 1810
Tancois	ion S. v. 1780	45 Jean Baptiste	24) Marie Baillargeon S.G. 1809
Charles	STATE OF THE PARTY OF	Marie	Jacq. Brousseau " 1827
Ambroise (14) M. Angé C.	orriveau	Jean Baptiste	24) Judith Baillengeen
Pierre	S.V. 1- 7	46 François (24) Judith Baillargeon S.G. 1812
Jean	THE REAL PROPERTY.		25) Marie Paquet " 1813"
Ambroise Le même	Change III	48 Pierre (:	25) Thérèse Dufresne S.L. 1815
26 p. M. Anne P		Thérèse	Ant. Godbout " 1848
26 François François (16) M. Eliz. Bl	S. V. 1801 ais ‡ " 1763	Flavien	
	als + 11 1100	Jean 49 Jean	25) Marg. Tangue S.G. 1818
27 Pierre (16) M. Genev.	X7 1.1	50 François (26) Genev. Gosselin S. Chs. 1790
	S. Chs. 1767	Marie	Chs. Vaillancour S. Chs. 1826
Marie V. d	le Chs Dorion	Marguerite	Jean Pender 1 1835
Marguerite Le même J. B. Gontie Gab. Terrie	er S. Chs. 1786	Joseph	
Osenh Maro Leme	1:- 1704	Augustin Charles	
	oté " 1775	Charles	
Isabelle André Clém Marie Pierre Terrie	ent " 1797 en " 1804	51 Joseph (2 Marie	26) M. Ls. Goupy S.M. 1800 Amb. Coulombe S. Chs 1829
Charlet Aug Tongu	4 . 1909	Félicité	Céleste LacroixS.Chs. 1832
Josette Pierre Jos. Clémen		Théotiste	Simon Boutin S. Chs. 1841
Joseph 29 Joseph	t " 1843	Geneviève Joseph	Pierre Lacroix S.Chs. I850
Jean		Augustin	
Marguerite (16) M. Ls. Turg Jean Aug. Alaire	geon 1775 S.V. 1815	52 Joseph (2 Joseph	8) Marg. Bêtel S. Chs. 1803
Pierre Jean (17) ID (17)	0. 7. 1010	Charles	
Wam - Lil Thondas D-	dia C D 1700		8) M. Jos. Boulet S.M. 1811
Therese Ls. Ferlant	1810	54 Jean (2	9) Cécile Couture S.Chs. 1799 S.H.
Olivier Zach. Amab	le Taillon	Daniel	
Jouis Louis	S.P. 1820	55 Pierre (2 Le même	9) Angé Leroux S. Chs. 1802 Marie Gosselin S. Chs 1815
	A-CONSTRUCTION OF THE	Louis	
Jean Therese La Parli		56 Louis (3	0) Charlotte Huard Lévis S.H. 1789
32 Pierre	11 1834	Luce	Ls. Shinck B. 1830
	1001	Marie Claire	Ant. Nadeau S.H. 1817
Pierre Victor Ferlan	nte " 1794 1839	Josette Angèle	An. Noël S.H. 1818 Pierre Gagné S.H. 1819
of Wabriel		Jean Baptiste	
Harguerite (17) M. Jos. Griv (18) Marie Marois	rau " 1798 s A.G. 1796	Louis (3)	O) Cath. Ferlant S.P. 1812
	Carrier Carrier	57 Olivier (3) Flavie	Frs. Pichet S.P. 1840
35 Charles (20) M. P	Lévis 1836	Marie Noflette	Ant. Nolen S.P. 1847
36 Pign. (20) M. Reine Cre	épeau	Félix Le même	Josette Paquet S.P. 1851
Mari (20) Maria Q.		58 Jean (31	.) Thérèse Paquet S.P. 1812
	eau 11 1800	M. Marguerite	Jos. Cantin S.P. 1854
Marie Angélique Ls. Ferlant Vérifier s'il est fils de Pre, ou de L	1821 1836	Jean Bruno Jean Basile	
Marie Angélique Ls. Ferlant Vérifier s'il est fils de Pre. ou de J	ean.	N. W. C. C. C. C.	

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

GOULET.

59 Ignace (31) Genev. Martel S.P. 1814 Laurent Létourneau S. P. 1841 S. P. 1844 S.P. 1846 S.P. 1852 Leon Aubin Mag. Coté Ed. Bouffart Scolasticque Marie Marthe Marie Esther Flavie Isaac GuillMorinS.P. 1855 60 Pierre

Pierre (32) Apolline Nolin S.P. 1840 Appolline Célina Jos. Octave Coté S.P. 1662 Pie. Epiphane

(24) Genev. Talbot S.Tho. 1807 Jacq. Gendron S.G. 1823 Prisque BélangerS.G. 1828 61 Charles Geneviève Emerance François

62 Joseph Louise Goulet Jos. Dutile S.Chs. 1840 Julie Josette Robert Pierre

Joseph Jean Baptiste

Jean Baptiste
64 Louis (34) M. Vict. AudetS.Chs 1835
65 François Angèle Langlois S.G. 1830
66 Maxime (39) Adé Couture S.V. 1850
67 Louis (40) M. Vict. AudetS.Chs 1835
68 Jean Batiste (45) M. AngéTalbot S.F.S. 1831
St. Anselme
69 Jean (48) Marie Gendreau S.L. 1847

(48) Soulange Corriveau 70 Flavien

S.L. 1847 B. 1825 71 Charles 72 Joseph (50) Angé Paquet (50) Mad. Gontier S.Chs. 1829 73 Augustin (50) Anastasie Rousseau

S.Chs. 1830 (51) Emérence Rousseau 74 Joseph S.Chs. 1830

(51) Archange Bourassa 75 Augustin

75 Augustm (51) Archange Bourassa S.Chs. 1836
76 Charles (52) Marg. Coté B. 1830
77 Joseph (52) Susanne Girard S.Chs. 1835
78 Daniel (54) Marie Trahan S.Chs. 1827
79 Louis (55) Marg. Genest S.Chs. 1842
A Louis (56) Marg. Nadeau S.H. 1819
80 Jean Baptiste (56) M. Ls. Labadie Lévis

1898 (57) Marie Leclaire S.P. 1836 e Narcisse Ferlant S.P. 1860 Marie Zéloïve Jean Félix

Jean Bruno (58) VénérandeCantinS.P.1848 Marie Emérence Jacq. Octave Plante

S.P. 1867 83 Jean Basile (58) Genev.Adéle Cotés.P.1855 84 Ignace (59) Henriette Noël S.P. 1848 85 Pre.Epiphane(60 Genev. Flamine Gosselin

S.P. 1867 Georgiana PlanteS.P. 1887 Le même 86 François (61) Marcelline Richard

S.V. 1849
A Joseph (63) Célina Terrien S.M. 1861
A JeanBaptiste(63) Martine Plante S.M. 1862
88 Jean Félix (81) M. Octave Leclaire

GOUPY.

Marie Gaboury S.M. 1698 Frs. Duval Islet 1732 1 Antoine Elisabeth Frs. Duval Antoine Louis Joseph

(1) Marie Boulet S.Tho. 1724 André Lacroix S.M. 1745 Jos. Gautron S.M. 1746 2 Antoine Elisabeth Françoise Françoise 2°Gab. Balan S.M. 1752 Jos. Bacquet S.M.1747 Claude Lefebvre " 1749 Agathe Brigitte Marie Marthe J.B. LeRoy

GOUPY.

Pierre LeRoy S.M. 1759 2º Louis Marseau 1763 3º Jos. Nadeau 1768 Marie Louise Marie Louise Marie Louise Pierre

(1) Fse. Bissonnet S.V.1729 Nicolas Gontier S.M.1767 Louis 3 Joseph Françoise Laurent Pierre M. Anne Balan S.M. 1749 Joseph

Le même

Chs. Gontier Agathe Pierre Chamberlan S.M.1782 Marie Anne Aug. Mercier Jos. Roy Ant. Rémillard -01 Catherine M. Geneviève Marguerite

(1) Eliz. Agnès Thibault S.V. 1762 J.B. Poliquin S.M. 1762 Jos. Gosselin "1762 Jos. Clément 2º Jos. Lepage S. Ch. 1778 Jos. Blouin 2º Frs. Pouliot S. Chs. 1791 Gabriel Louis Elizabeth Marie Louise Marie Marie M. Madeleine M. Madeleine Louis

Paul S.M.1762 1761 1792 1797 1797 1799 Augustin Louis (2) Cath. Fortier (2) Marg. Roy
Guill. Audet
Aug. Fournier
Jos. Marie Fortin
Ls. Bissonnet Pierre Marie Agathe Françoise Marguerite Antoine Pierre

(3) M. Eliz. Gravel S. M. 1766 Jacq. Catellier S. V. 1788 M. Reine Labbé B. 1779 M. Reine Labbé Chs. 1779 Nicolas Pouliot S. M. 1797 Frs. Jolivet S. M. 1797 1799 Michel Pierre Marie Le même 8 Joseph

M. Angélique Victoire Frs. Jolivet Frs. Baudoin Thérèse Boulet S. Chs. 1788 M. Judith Le même Charles

(3) M. Jos. Tangué S. V. 1782 Jacques Queret S.H. 1818 9 Laurent Marie Laurent

(3) M. Thérèse Peltier S.M. 1777 1820 10 Gabriel Ant. Leclaire Marie

S.M. 1766 in " 1769 Gabriel (4) Eliz. Boulet Louis Dorothée Lemelin "V. de Jos. Lebrun Le même Louis

(4) M. Ls. Thivierge S. M. 1775 Jos. Goulet " 1804 Lov. To 1804 Joseph Augustin Marie Louise S.Chs. 1807 M. Brigitte M. Geneviève Jos. Lacroix Aut. Boutin Augustin

(4) M. Félicité Roy S.M.1797 Jean Baptiste 13 Paul Paul

(6) M. Hélène Denis S.M. 17 1820 Ls. Dornal Augustin 14 Antoine Marie e " 1839 e " 1839 Ls. Dorval Chs. Couture Lucie " 1840 1840 Colomban Turgeon B. 1834 Jean Coutan Bénoni Couture Marie Louise Marie Chantal Julie Françoise Antoine

GOUPY.

GO	UPY.	
Joseph	Marie	41
15 Michel (6)	Basilisse Corriveau S.M.1800	42
Basilisse Michel	Pierre Godbout " 1829	1
Prudent 16 Pierre (6)	M. Barbe Corriveau	
Michel	S.M.1803	25.75
Pierre	2	
Marie Reine	M. Reine Blais S.F.S.1813 F.X. Blais 1832	
A Laurent (9	M. Pelagie Cadoret S.H.1816	
	M. Genev. Langlois	
Euphrosine	Aug. Fournier S.M.1830 Michel Leblanc "1843 Ed. Letellier "1851	
Marie Désanges M. Anastasia	Michel Leblanc 1843	
David	THE RESERVE TO SERVE THE PARTY OF THE PARTY	
Le même	Félicité Métivier S.M.1851 1) Marg. Guénet S.Chs.1794 1) M. Marg. Blais " 1797	
20 Joseph (1	1) Marg. Guénet S. Chs. 1794	
Joseph (1	1) M. Marg. Blats	
M. Elizabeth	Etn. Pazuet B 1827 Claude Paquet 1834 (2) M. Théotiste Métivier S V 1804	100
Augustin (1	12) M. Théotiste Métivier S. V.1804	
Geneviêve	Jacq. Brochu S.M.1830	
Marie Sophie	Jos. Gautron 1851	17.9
Marie Sophie	Jacq. Brochu Jos. Gautron J. B. Samson 2° Ls. Fortier S. M.1830 1833 1851 1855	
Joan		1
Paul	13) Marg. Clément B. 1826	1
44 Amount	(13) Archange Clément	1
Man	S.Chs. 1831	10
25 Antoine Luce	(14) Cath. Dion S.M. 1822	
Marie Classics	Etn. Quéret 1851 Gervais Pouliot 1852	
Gertrude Ephrem	Fred. Aubé " 1865	
Le même 26 Joseph	Constance Guay B. 1848	3
Joseph Marie Anne	Constance Guay B. 1849 Genev. Turgeon B. 1829 Walden Roy S.M. 1850	9
Léon Léon	Walden Roy S.M. 1856	
27 Prudent 28 Michel 29 Pierre	(15) Félicité Roy " 184 (15) M. Rose Tangué " 183 (16) M. Rose Tangué " 183	1 5
29 Pierre 30 Michel	(16) Cécile Leclaire S.G. 182	7
	(16) Christine Grégoire Lévis 183	
31 David 32 Martial 33 Januarial	(10) Constitute Catallian SM 184	16
- o osenh	(18) Soulange Roy 11 186	58
Le meme	(18) Soulange Roy 188 (20) M. Angé Aubé B. 184 Angéle Gontier B. 186 V. de Pre. Fortier	59
34 Pierre Noë	V. de Pre. Fortier Christine Samson	
Pierro	В.	
36 Laurent	(22) Abéline Gautron S.M. 18	46
36 JeanBaptis 37 Paul	ste(22) Marcelline Dion 11 18 (23) Mad. Catellier S.Chs. 18	541
38 Louis	Marie Ouillet	
39 Marie Marc	S Malache	861
40 Ephrem	Frs. Lefebvre S.V. 19 (24) Marcelline Hélie S.M. 19	864
	(25) ¹ Rose de Lima Schamb S. M. 1	oler
Fille de M:	5.M. I	

GOURDEAU.

E LA SESSION No 18	GOURDEAU.
GOUPY.	Cosselin
oseph	
Michel (6) Basilisse Corriveau S.M.1800	42 Pierre (34) Angèle Naud S.Chs. 1847 Lacques Eléonore de Grandmaison Eléonore de Grandmaison
Basilisse Pierre Godbout " 1829	1 Jacques Jeanne René Chs. Macard Qué. 1686
Michel Prudent	Antoine
Pierre (6) M Barbe Corriveau	Jacques 2 Antoine (1) Vve Fse. Taché " 1685 1691
Michel S.M.1803	3 Jacques (1) Marie Bissot
Pierre	Jacques 4 Jacques (3) Marie Barbel 1733 Marg Robichaud
Charles (8)M. Reine Blais S.F.S.1813 Marie Reine F.X. Blais 1832	5 Pierre Mais 1 Cross Lebrun
Laurent (9) M Pelagie Cadoret	Marguerite Amand Greg. S.P. 1770
Gabriel (10) M. Garan Langleis	Stanislas
S. V.1805	Isidore Isaac
Euphrosine Aug. Fournier S.M. 1830 Marie Désanges Michel Leblanc "1843	Marien (5) M. Jos. Leblanc Miray 1779
M. Anastasia Ed Tatallian " 1801	6 Stanislas Marie Josette (5) M.Jos. Betalar S.P. 1777 Frs. Savard S.P. 1777
Martial David	Ignace
Le même Félicité Métivier S.M.1851	Edouard 7 Isidore (5) Mad. Dugas Miray 1779 S.P. 1801
Joseph (11) Marg. Guénet S. Chs. 1794	Monique
Joseph	Joseph Jean Notalie Miraux Que. 1767
JeanBaptiste(12) M.Jos. Gautron S.M.1805 Françoise Etn. Pazuet B 1827	8 Isaac (5) Navarie Savard S.P. 1801
VI IVE 1 1 1 1094	Natalie Jacques
Augustin (12) M. Théotiste Métivier	Isaac Marcoux a 1707
Geneviève T. D. L. C M 1830	Marin (5) Marie Foret S.P. 1796
Marie Sophie Jos. Gautron " 1853	Marie 2º Pierre Goulet " 1800
Marie Sonhie Oo T - Festion 1800	Piorre One 1792
Laurent	10 Isaac (6) Douis Morin S.P. 1825
Daul (13) Marg. Clément B. 1820	Tos Genest 1000
24 Angust	Julie Frs. Julien " 1829
M. S. Chs. 100.	Angèlique Ls. 5 the Isaac
40 Antoine (14) C-41 TV- SM 182	2 Jean
Maria Cu Etn. Quéret " 185	1 Jean Edouard (6) Marg. Ainse. S. 110. 1822
Marie Clarisse Gertrude Fred. Aubé Eth. Queret 185 185 186	Marguerite Lames Robertson
Tphrem	Julie
JOSeph D 106	Pierre M Thècle Noël " 1783
Walden Roy S.M. 188	Jean Coulding 1802
2/ P	13 Jean (7) Ange Lemère Qué. 1793
29 D: (15) M. Rose Tangué " 18	35 A Isaac (8) Ange Cote 1810
30 Michel (16) Cécile Leclaire S.G. 18 (16) Christine Grégoire	Fre Felicien 1001
31 Davis Lévis 18	36 Nonique Pierre Bonn 1820
33 Jartial (18) Soulange Roy " 18	Rosalie 2° Chs. Guérard " 1857
Le ma (20) M. Angé Aubé B. 18	Rosane 1 - G Tho 1795
Angéle Gontier B. 18 V. de Pre, Fortier	
Christine Samson	Sonhie Bartin Dunile " 1833
Pierre B. 35 Laurent (22) Abéline Gautron S.M. 1	To Isaachine Chs. Alex. Guerra
36 JeanBaptiste(22) Abéline Gautron S.M. 1 37 Paul Marcelline Dion 11	241 Isaac Octavien
37 Paul (23) Marcelline Dion 11 1 38 Louis (23) Mad. Catellier S.Chs. 1	Che Geo, Honore
Marie Oullet	17 Pierre Adélaïde (10) Ade Fauchet Blais Godfroi Prudent Blais S.P. 1860
Marie S. Malache Frs. Lefebvre S.V. 1	
Enhance (24) Marcelline nelle S. M.	1864 Dorothee Montagny Oué.
	hier 18 Eddotts (11) M. Marg. Crefe State 1871 19 Pierre M. Mag. Eliza Edmond Gautron SM 1864 (14) Geney, Paradis S.P. 1811
Fille de Michel Schaub	M. Mag. Eliza Edmond Graution S.P. 1811 Ourois 20 François (14) Genev. Paradis S.P. 1811 Pierre Leclaire 1 1837
Fille de Michel Schambier et d'Anastasie F	Geneviève Pierre Lectairs
	18—23

GOURDEAU. Pierre François Marg. Bégin Jean Marcoux Le même Lévis 1820 Rosalie S.P. 1843 Flore Pierre Jobin Justine Eugènie Isaac Octav. Gourdeau S.P. 1858 (20) Adé Noël " 1890 Ls. Fidèle Pichet " 1864 Jos. Gosselin " 1866 " 1872 Chs. Eugène 21 Pierre Adelaïde Marie Elise Jos. Gosselin | 1866 Marie Artémise Ls. Trudel | 1872 Marie Joséphine Jos. Oct. Côté S. Pétronille 22 François (20)23 Chs. Eugène (20) M. Cath. Noël S.P. 1851 Le même Clementine Picard 24 Isaac Octa- (16) Justine Eugenie vien Gourdeau S.P. 1858 25 Chs. Geo. (16) M. Philomène Genest S.P. 1866 Honoré 26 J. B. Octave (17) M. Malvina Blais " 1863 GOURGUE. 1 Paul Susanne Lacoste Gascogne Paul (1) Jositte Ratté Paul SP. 1744. S.M. 1770 Jos. Plante Marie Jean Baptiste Paul Joseph Paul 3 Paul (2) Fse. Bouchard S.V. 1769 Marie Josette Jacq. Roy Maurice McNeil 11 1805 1806 M. Françoise Ls. Blais M. Susanne 1815 Joseph Charles Paul 4 Joseph Paul (2) M. Brigitte Fortier " 1774 Marguerite Pierre Guenet S.M. 1802 Paul Baillargeon " 1805 Marie Joseph Jean Baptiste (2) M. Mad. Gaulin S. Frs. 1775 (3) Marie McNeil S.V. 1802 6 Charles Adelaïde Prosper Roy " 1840 Marie Henri Bélanger 1841 Charles 7 Paul (3) M. Cécile Corriveau S.V. 1803 Jacq. Langlois Jos. Morisset Vital Quéret " 1831 Marguerite 1837 Victoire Adelaïde 1842 Ls. Boutin Henriette 1843 Paul (3) M. Anne Queret S.M. 1805 (4) Vict. Tangué " 1796 Jos. Ducrot S. Chs. 1821 M. Angé Bêtil S.M. 1799 Michel Turgeon " 1821 Chs. Bilodeau S.M. 1823 La Rouffant Joseph Joseph Victoire Le même Reine Angèlique Marguerite Adelaïde Ls. Bouffart " 1832 Pierre Corriveau " 1835 Charles Joseph Jean 10 Charles (6) Sophie Brochu S.V. 1833 11 Paul (7) ArchangeBélanger ii 1833 F. X. Bilodeau ii 1865 D-lphine Philoméne Jean Martineau " 1870

(9) Marg. Clavet S.M. V. d'Ign. Hélie

S.M. 1839

Hyppolite Urbain Cyriac Théophile

Damase

12 Charles

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

		4045	
13	Jean	(9) Julie Catellier S.M. 1845 (9) Marg. Turgeon S.Chs.1822 (9) Marg. Turgeon S.M. 1846 S.M. 1846	
14	Joseph	(9) Marg. Turgeon S. M 1846	
	Angele	Fierre Naud 1841	
	Vitaline	Alexis Rousseau "	
15	Hyppolite	(11) Florence Eliza Delima	

GOURGUE.

Gagnon (11) Séraphine Richard " 16 Urbain Cyriac (11) Genev. Richard 17 Damase (11) M. Belzémire Bolduc S. V. 1870 18 Théophile

GOUSSE.

2 Jean Baptiste (1) Marguerite Marie Louise	Marg. Boulet Frs. Lainé J. B. Dorval	S.V.	1793 1798
Joseph Louis		a M	1797.

(2) Marie Patry S.M. (2) M. Marthe Leclaire S.V. 1800 4 Joseph

GRAVEL.

			0.0 1644
1	Marie Joseph		Marg. Tavernier Que. 1644
	Claude		
	Charles		Jeanne Cloutier C.R. 1687 Cha Cloutier "
2	Claude	(1)	Jeanne Cloutier C.R. 1721
-	Marguerite	(-)	Chs. Cloutier "
	T		AND AND THE RESERVE OF THE PARTY OF THE PART
3	Ignace	(2)	M. Mad. Braconnier 1737 C.R. 1764
	1811400	(2)	C.R. 1764
	Madeleine		
	M. Angélique		Tog Che Roullian at 1700
	m. Angenque		Jos. Chs. Rouillard S.M. 1768
	M. Angélique		9º Fra Mercier "
	Ignace		Fse. Guion S. Anne 1689 C.R. 1728
4	Charles	(1)	Fee Guion S. Anne 1728
-	Angèlique	(1)	Jean Dubeau C.R.
	Guillaume		M. Fse. Brisson C.R. 1733 Pierre Goupy S.M. 1766
5	Guillaume	(1)	M Fac Brisson C.R. 1766
. 0	M. Elisabeth	(±)	Pierre Goupy S.M. C.R.
c	Claude		Angèlique Roy
0	Tanah		Angenque 1005
-	Joseph	101	35 35 1 Eartier S.J. 1799

Ignace Marg. Vict. M. Madeleine (3) M. Mad. Fortier Ls. Turgeon J. B. Bélanger " 1820 (6) Théotiste Blais (7) Cécile Fournier Chs. Gagnon Jos. Clément 8 Joseph (6) Théotiste Blais 9 Jos. Clément (7) Cécile Fournier Cécile

Jacques Frs. Jos. Clément 10 Simon (9) M. Hermine NadeauB. 1840 11 Jacq. François(9) Henriette Boutin " 1858 12 Joseph Clé- (9) M. Flavie Roy " 1858

GREFFART.

GRE	FFART. S.F. 1648
1 Louis Louis	Louise Gautier
Jacques 2 Louis (1)	Fse. Claire Mourier S.J. 1710
Angélique Geneviève	
Elisabeth Elisabeth	Jos. Audibert Jos. Paquet Pierre Vaillancour F. 1748 Pierre Vaillancour Frs. 1767 Pierre Vaillancour Frs. 1767 Pierre Vaillancour Frs. 1761 Jean Marie Gaudin Jean Marie Gaudin S.F. S. 1751
Claire Françoise	Jean Marie S.F.S.

Joseph Louis (1) Jeanne Terrien Paul Plante 3 Jacques Perpétue

C. DE LA SESSIO	N No 18		
GRE	CFFART.	GU	AY.
Le même	Marie Delaunay	Jacques	
Théophile	Vve. Jean Brochu	Jean	M. Anne Bégin
Joachim	THE REAL PROPERTY OF THE PARTY	2 Louis Le même	Susanne Samson Lévis 1692
Le même	Jeanne Fontaine S.J. 1732	Louis	Mailead unt
Gabriel	Seanne Pontaine S.S. 1102	Charles	Marie Couture B. 1723
François	The second second		Marie Couture B. 1723 Frs. Filteau 1750
	Angé Pepin 1745		Ant. Fournier " 1751
Marie Claire (2)	Cath. Garant S.F.S.1738 Jos. Marie Thivierge		Jean Molleur " 1756
	S.F.S.1763	Geneviève	Jean Roy " 1759 J. B. Filteau " 1760
Le même	M. Genev. Rouleau " 1749	1111018 000111	J. B. Filteau 1760 Angé Plassant B. 1730
6 Joachin (3)	Jos. Fradet " 1800	4 Jean (1). Joseph	Ange Hassant D. 1100
Angeliano	Angé Simard S.M. 1746	Jean	
Le même	Chs. Bétil S.V. 1763 Mad. Pepin S.J. 1751	Diamo	1799
Antoine	Mad. 1 opin		Mad. Labrecque " 1733
François Jacques		Charles	M. Thérèse Duquet
4 Théophile (2	DI: G : G E 1749	6 Louis (2) François	
Warie Viote	Eliz. Guion S.F. 1748 Frs. Vaillancour " 1771	Louis	The state of the s
ousenh	ris. vamancour " 1111	7 Etienne	Susanne Labrecque Chs. Roy S.M. 1769
Le même	Marg. Baillargeon	Marguerite	Chs. Roy S.M. 1709 Susanne Naud
8 François (3	S.L. 1755	8 Etienne	Jos. Couture "_ 1771
10 ma.	M. Angé Quéret S.M. 1757 Marg. Guénet "1763	Susanne Angélique	Jos. Coté B. 1817
	Marg. Guénet " 1763 Mad. Eliz. Thivierge	9 Joseph	Angé Turgeon
Gabriel	S.J. 1753	Joseph	Cath. Samson
10 Hran-	Marie Charles Control of the Land	10 Charles	Cath. Samson
	M. Hélène Chevalier	Charles 11 André	Genev. Poiré
11 Louise	Q. S.M. 1772 J. B. Lainé S.Chs.1796	Jean Baptiste	
11 Antoine (6	3) M. Anne Tangué S.M.1787	Henri	
13 Joseph (6	b) Louise Godbout S.G. 1787	Augustin	Genev. Bourget Lévis 1744
Marie Mod-1.	7) Monique Dorval S.F. 1774	12 Louis (6) Joseph	Genev. Dourget 22.12.
Angélique	Frs. Asselin " 1809	Louis	D APPO
	9) M. Genev. Rousseau	13 François (6)	Marg. Lacasse B. 1752
	S.Tho. 1786	(0)	M. Marthe Filteau " 1754
GROMET	TN T ANODASS	14 Pierre (4) Marie Anne	Chs. Lecours "1787
1 M	LIN-LAFORME.	Louis Louis	Spanie Spanie
1 Noël Marie	Marie Balan S.M. 1701	Pierre	
Marie Louise	Pierre Hélie B. 1722	François	The state of the s
Joseph Noël	Jacq. Guénet " 1723	Joseph Charles	The street of th
Oseph May	1) Susane LabrecqueS.V.1727	15 Jean (4)	Marg. Couillard B. 1761
	Jean Patry S.M. 1748	Marguerite	Pierre Menard " 1700
Marguerite Pierre Noël	2° Laurent Couture " 1750	Marie Anne	Pierre Roy Ant. Dutile S.G. 1797
Le même	T	Marie Josette Joseph	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T
Flerro M	Josette Plante "1780 2) Angé Fortier S.J. 1753	Jean Baptiste	**
Le même	M. Mad. Fournier 1777	16 François	Genev. Verret
		Jean Baptiste	Cath. Boilard S.M. 1763
1 N:	ROINIER.	17 Joseph (4)	Ant. Lacasse B. 1/81
1 Nicolas	Marie Boette Que. 1676	Angèlique	Alexandre Couture S.Chs. 1787
M. Madeleine Marguerite	Michel Masson S. Frs. 1693	Served County Participation of	Génév. Carrier Lévis 1769
	Alphonse Martel S.F. 1701	TO OTHER	
Jean Baptiste	Anne Chrétien " 1687	Ignace 19 Joseph (9)	Cath. Forgues Lévis 1781
Baptiste	(1) Genev. Pepin S.Frs. 1719	François	M. Claire Thivierge
O.D.		20 Charles (10)	Levis 1/83
1 r GR	COISSART.	Le même	M Jos. Goulet S.M. 1798
1 Jean Ignace M. Madaic	Jeanne Guignard	21 Jean (11	M. Jos. Naud Lévis 1784
M. Madeleine Geneviève	Alexis Coulombe Bert. 1733	Baptiste	
evieve	Frs. Jouet " 1737	Ambroise	
	CITAN	Jean Baptiste 22 Henri (11	Marg. Poiré Levis 1800
1 Jan	GUAY.	Le même	Genev. Bilodeau S.G. 1821
1 Jacques	Marg. Chauveau 1693	23 Thirnothée	Louise Lemieux Lévis 1781
Angel Josette	Ls. Paré B. 1719	Le même	Louise Lefebvre " 1791
Specifique	Olivier Couture " 1728	Michel	
Marguerite	Jos. Miville "1736	Charles Etienne	
	Jos. Baudoin "1744	-23½	
	18-	2	

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

GUAY. 49 LouisProsper(24) Félicite Bégin Lévis 1794 Jean (25) Genev. Paradis Lévis 1814 André

Damase (25) Thivierge Bourget B. 1816 Joseph JeanBaptiste(25) Euphrosine BourgetB. 1821 Hubert

Edouard M. Anne Coté 53 Michel

Alexis Pierre M. Eliz. Ouellet B. 1849 Marg. Audet Luce Bégin Le même François

M. Anne Racine S.M.1851 (26) M. Délina Nadeau B. 1840 Le même Edouard (28) Luce Samson, Levis 1830 François 57 François

B. 1831 B. 1814 Pierre (29) Fse. Fournier (30) M. Adé Girard Hubert (30) Eliz. Bernard S. V. 1840 Marie Dèlima Abraham

(31) M. Anne Dessaint

oz Charles (34) M. Jos. Boilard B. 1831 63 JeanBaptiste(35) Adé Carbonneau S. G. 1825 64 François (35) Angéle Guilleau S. G. 1826 65 Joseph (35) Angéle Guilmet S.G. 1828 (36) Rosalié Labrecque B. 1839 (36) Error (36)

Emerence Lacasse B. 1848 Vitaline Lacroix B. 1848 66 Thomas 67 Pierre (39) Emerence Labrecque B. 1841 68 Magloire

S. F. 1854 (45) Adé Paradis S. F. 1843 (49) Marg. Noel S. Chs. 1843 (50) Scolastique Gendreau S. L. 1855 69 Jacques 70 Jean 71 Damase

. (52) Hombéline Maranda 72 Hubert

(52) M. Sara Maranda S. L. 1855 (53) Damariso L. 1. 1867 73 Edouard

(57) Lucie Lebrun S. Chs. 1859 74 Alexis 75 François

GUÉNET.

Cath. Veullot S. F. 1675 1 Pierre Thomas S. L. 101 S. M. 1710 B. 1718 B. 1725 Eliz. Paquet Frs. Bacquet Ls. Bechard Le même Elisabeth Marie Jean Le Roy Jos. Jolivet B. 1728 Anne Elisabeth Charles Jacques

(1) M. Anne Maheux B. 1705 Paul Marotte B. 1762 Gregoire PoirierS.Chs. 1759 Pierre 2 Thomas Marie Anne Geneviève

Thomas 3 Charles (1) Genev. Larose Marie

Larose B. 1721 Ls. Couture S. Chs. 1763 Marie Le Roy B. 1723 Ant. Drapeau B. 1748 Ls. Gerard C. 1764 Marie Le Roy
Ant. Drapeau
Ls. Gerard
S. Chs. 1764 Pierre Marie Anne Marie Pierre Jean Baptiste

Etienne Marie Lis S. Chs. 1768 Louise Gromelin B. 1740 Jean Daniau B. 1740 B. 1740 François Le même Jacques Thérése Jean Daniau S. M. 1738
(2) Cath. Leroux S. M. 1738

6 Thomas Jean Frs. Gontier
S. Chs. 1761
Pierre Blais S. Chs. 1774 M. Catherine Marie 1776 11 Ls. Girard Angélique Jacq. Fournier Marie

GUAY.

24 Jean Susanne Samson Louis Prosper 25 André M. Chs. Naud Joseph Jean Baptiste andré (11) Genev. Poiré Frs. Turgeon 26 Augustin

Lévis 1802 Geneviève B. 1829 " 1839 Angèlique Etn. Bégin Euphrosine Pierre David Roy " 1840 Edouard

S.L. 1781 Joseph (12) Eliz. Gosselin S.M. 1782 28 Louis (12) Fse. Denis François 29 François

1791 B. 1828 Euphosine Jean Turgeon Jos. Turgeon S.G. 1828 Marguerite Pierre M. Ls. PoliquinS. Chs. 1813 Le même

(14) Euphrosine Naud S.Chs.

Pierre (14) Josette Couture B. 1793 Marie Josette J. B. Chabot B. 1821 Abraham Hubert

31 Charles (14) M. Barbe Picard S.P.S Marguerite Pierre Audet S.G. 1828 Charles 32 Joseph (14) Marg. Turgeon S. Chas.

1803 Chs. Provost B. 1827 Marguerite Raimond Turgeon B. 1830 Sophie

Marg. Alary Bert. 1803 33 Louis Charles M. Jos. Fournier Etn. Boilard Frs. Labrecque Jos. Labrecque Marie Louise B. 1829 Geneviève B. 1820 B. 1831 Sophie Charles

35 Jean (15) Reine Blanchet S.G. 1797 Baptiste Angélique Hubert Audet S.G. 1827 J. B. Guilmet S.G. 1828 Héléne François

Jean Baptiste 36 Joseph (15) Génév. Lacroix S.Chs.1798 Laurent Coulombe B. 1823 Hilaire Roy B. 1827 Marguerite Geneviève Pierre Joseph

Thomas 37 JeanBaptiste(16) Marg. Réaume Chs. Bourg. 1785
Guill Gautier S. V. 1826
Marg. Fongamy C.S.
Ign. 1801 Geneviève Le même Le même

M. Genev. Gagné S. P. S. 1804 Marg. Queret S. Chs. 1804 Archange Fortier S.V.1809 Chs. Labrecque B. 1840 Ant. Goupy B. 1848 38 Ignace François (19) Scolastique Constance

Magloire Genev. Crépeau Levis 1815 Marie Bédard S. G. 1820 Antoine Le même 42 Pierre Emélie Chabot B

Marie Flavie F. X. Nadeau S. Chs. 1847

43 JeanBaptiste(21) Sophie Coté B. 1830 44 Ambroise (21) Eliz. Turgeon Thérése Foucher B. 1835 45 Jérome Apolline Etn. Paré S. F. 1860

Jacques 46 Michel 47 Charles (23) M. Jos. Bergeron B. 1823

Rose Robitaille 48 Etienne (23) M. Chs. Paquet B. 1830

-1, OESSION No 18	
GUÉNET.	GUÉNET.
Thomas	GCENET.
Litenno	23 Louis (17) Marg. Mathilde Blais
Plome	S.P.S. 1838
(Plane	24 Barnabé (19) Genev. Carrier Lévis 1814
o Pierre (1) Mr. Ons. Drapeau B. 1748	25 Thomas (19) Louise Lemieux (1829) 26 Joseph (20) Marg, Hallé (1823)
Marie Marie Ratte Eustache Royer	26 Joseph (20) Marg. Hallé " 1823 Rigobert
Joseph S. Chs. 1791	François
Pierre Ls. Vallerand 1794	27 Antoine (20) Natalie Turcot " 1825
Joseph	28 François (26) Léocadie Coté S. Chs. 1861
Gabriel	29 Rigobert (26) Sophie Provost " 1864
Le mône	Pierre (9) Modeste Gendron
Susanne Mesteau S.G. 1800	GUÉR ARD. S.H. 1800
	GUERARD.
Le même V. de Ls. Vallerand Véronique Fortier	1 Charles Mad. Chrétien S.F. 1697
S.G. 1819	M. Madeleine Chs. Landry S. Frs. 1715
9 Jean Bontist (1) V. de Ls. Jolin	Marguerite Simon Deblois " 1716
Elisabeth Jos Noil Couillard B. 1753	Charles
Veronique 508. Noel S. Chs. 1778	François
Aligeliano Tangue II 1110	Alexis
Lionise Sustic Liouaire ii 1104	Joseph 2 Charles (1) Mad. Lepage S. Frs. 1722
Marie Anne Marguerita Ign. Gautron 1784 Laurent Lemelin 1793	Marie Pierre Deblois " 1749
Mario I. Ls. Goupy 11 17.34	Hélène Barth. Rosa " 1756
Angelia Gab. Lemelin " 1802	Isabelle Ls. Gagné " 1764
2 Total Carbonneau	Louis
Jean Baptiste S. Chs. 1806	Charles
	Jacques TV Comment 1707
Le même Mad. Ratté 1795	Le même Eliz. Greffart " 1767
	Marie Elizabeth Ls. Boissonneau S.J. 1802 3 François (1) M. Jos. Lepage
Le même Genev. Coté 1759	S. Frs. 1727
12 The Louis Doigndon Louis 1709	Marie Louise Jean Gagné " 1749
	Josette Ls. Cochon 11 1765
	Madeleine Jos. Guion 1771
14 Etienne (6) Apro Continue S. Ch. 1772	Marie Louise Jos. Gagné " 1773
Angélique (6) Ange Gontier S.Chs. 1772 Hyppolite Leclaire	François
Typpointe Leciaire	Joseph Charles
V: Louise (fuill Andet 1909)	4 Joseph (1) Genev. Langlois
J. B. Boutin 1 1814	S. Foye 1738
	5 Alexis (1) Véronique Martineau
10 JOSEPT	S. Frs. 1726
Susanne vallerand	Le même Marthe Marseau S.J. 1757
Susanne Pierre Brochu S.G. 1819	6 Louis (2) Louise Johin S. Frs. 1752
17 Pierre Brochu S.G. 1819 Marguerite Marguerite Pierre Brochu S.G. 1819 Marg Gourgue S.M. 1802 Jos. Blais S.F.S. 1825	7 Charles (2) M. Jos. Poulin S.Frs. 1760
Jos. Blais S.F.S. 1825	8 Jacques (2) Thérèse Gagné " 1761
2 Eustache Bacon	Marie Lousie Pierre Laurent " 1782
Louise S.P.S. 1840	Marie Louise 2 Pierre Lheureux
Victoire Frs. Jolivet " 1833	S. Frs. 1808
Pierre André Picard 1835 Louis	Thérèse Jos. Dompierre "1786 M. Madeleine Frs. Dompierre S.F. 1793
18 Gabriel M. Angé Pilabat	M. Madeleine Frs. Dompierre S.F. 1793 M. Geneviève Simon Lheureux 1808
Ange Flichat	Louis
Marguerit S. Chs. 1814	Charles
	Jacques
Marie Angélique Bernard Massé B. 1838 19 Jane Permine Ant Labreceure	9 François (3) Julie Meneux ii 1762
Marie Hermine Ant. Labrecque 1839 Jean Baptiste (9) Thérèse Leclaire Marie V: S Che 1789	M. Abondance Marie Louise Marie Louise Chs. Amable Primont
	Marie Louise Chs. Amable Primont M. Madeliene J. B. Marineau S.F. 1806
Marie Alctoire Chs Morin 1812	Françoise
Barnoh Jean Pouliot " 1833	Louis
Lilomas	10 Joseph Marie Meneux 1763
Le mô-	M. Madeleine Frs. Nadeau S. Frs. 1798
20 Pelleité (9) Therese Paquet " 1808	Marie J. B. Drovin 1799
Joseph (15) Etn. Girard Levis 1837 Fse. Bissonnet S.M. 1793	Marie Louise Pierre Nadeau 1802 Catherine Jean Pepin S.F. 1812
Antoi	Catherine Jean Pepin S.F. 1812 Françoise
o acones	Jean Jean
Le même Marie Goupy	11 Charles (3) Marie Nadeau S.Frs. 1782
THE LACASSO SIL 1891	12 Jacques (8) M. Ls. Pepin " 1787
	Marie Louise Michel Lessart " 1812
Le même M. Constant S.F.S. 1834	Josette André Morisset ii 1825
M. Constance Picard S.P.S. 1837	Charles Louis
5. F. S. 1837	LAUGIO

GUERARD.

Joseph S.F. 1792 S.Frs. 1838 S.F. 1853 13 Louis (8) Brigitte Paré Marie Ant. Canac 2°Jos. Fradet Marie Pasome Hamel S.Frs. 1840 Frs. Trudel S.P. 1838 Catherine Marie Louise Come Giguère Josette S. Anne 1838

Louis Jacques Charles

14 Charles (8) M. Jos. Dompierre

S.Frs. 1802 M.Ls.Champagne S.F.1808 (9) M. Pélagie Turcot S.F.1792 Le même 15 Françoise J. B. Asselin | 1813 Frs. Guion | 1818 2°J. B. Lemelin S.Frs. 1847 Ludivine Marie Luce Marie Luce M. Reparate Marie Colette Andre Asselin S.F. 1820 Jos. Poulin 1824 Françoise

16 Louis (9) M. Jos. Doyon S. Frs. 1798 Marie Josette Jos. Rouleau S.F. 1819 Justine Pierre Audet 1826 11 17 Françoise M. Jos. Pepin 1792 11 Le même Angé Drouin Marie Angélique Jos. Dion 1799 11 1825

Edouard Jean (10) Genev. Pepin " 1796 (12) Angéle Guion S.Frs. 1830 19 Charles Marg. Deblois (12) Ursule Cochon 1845 Le même 11 S.J. 1821 Joseph

Jean Rover Luce S.L. 1858 Frs. Bouffart S.L. 1863 2°F. X. VilleneauS.P.1867 Ursule Ursule Célestin

21 Louis (12) M. Mad. Couillard S.F. 1815 22 Louis (13) Mad. Deblois " 1826 Sophie Michel Martineau

S.Frs. 1848 Frs. Canac Marguerite 23 Jacques (13) M. Henriette Loignon S. F. 1829 S.Frs. 1855 Anastasie Honoré Déry

Louis 24 Charles (13) Rosalie GourdeauS.P. 1837 Chs, Alexandre

Françoise (15) Thérèse Faucher S.G. 1831 (17) Cath. Deblois S.Frs. 1829 J. B. Dion " 1861 Edouard Marie Louise (20) Marie Labrecque S.L. 1865 Célestin

Louis (23) Cécile Pépin S.F. 1856 (24) Angéle Jos. Gourdeau 29 Chs. Alexandre S.P. 1869

GUICHARD.

Marg. Gerbeau Montréal Cath. Forgue Julien Dumont S.V. 1727 Marie Aubry Poitau Jean Pierre 2 Louise 3 Jean Baptiste

Jean Baptiste
Jean Baptiste (3) Josette GagnonS. Frs. 1744
M. Chs. Gagnon M. Chs. Gagnon Jos. Louineau S. V. 1838 Marie Olive

GUIGNARD.

1 Nicholas Isabelle Lainé

Pierre Pierre (1) Jeanne Guilmet S.J. 1683 Chs. Dumas Marie S.M. 1702 Augustin Noël Pierre

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

(2) M. Anne Nadeau Bert 1712 3 Augustin Bert 1744 Frs. Peltier Marie Anne (2) M. Anne Mercier 4 Noël S. Anne 1719

GUIGNARD.

Jean Dupont Bert 1749
Jean Frs. Boutin Bert 1746
Marg. Guimon S. Anne1726
Ant. Peltier Bert 1747
Lazare Richard Bert 1751
M. Jos. Paré S. Anne 1769 M. Madeleine Marie Anne Le même Marguerite Marie Marthe

(2) M. Jos. Paré S. Anne 1722 Pierre Jean Baptiste Bert. 1750 Jean Baptiste (5) Eliz. Nadeau Jos. Chartier 1774 M. Elizabeth 1776 Aug. Coulombe

GUILLOT.

1 Nicolas Mad. Doribel Vincent

Geneviève

Vincent Jeanne Sicard Vincent André S.F.1677 S.P.1704 Le même Josette Blais M. Madeleine Paul Martel Guill, Guérin S.F Paul Vaillancourt " Ant. Martel 1705 Anne Marguerite 1706 Catherine

(2) SusanneRodrigue Qué. 1699 Vincent Jacques 4 Mathieu Marie Peltier S.J. Port Joly

(3) Cath.Giroux Beauport 1728 Louis 5 Jacques Joseph

(4) Fse. Labbé S.Frs.1754 (5) Justine Fradet S.V.1761 Etn. Cool Louis 7 Joseph Marie Jacques

(7) M. Anne Lebœuf S.V.1789 Antoine 8 Jacques Jean Antoine Pierre

Josette Trahan S.G.1723 (7) M.Mad. Boutin S.V.1793 Le même 9 Antoine Antoine

(2) Charlotte Gaudin S.G.1718 M. Louis Lamothe Beau-André port 1751 Le même S. Marie

(8) M. Anne Hallé Lévis 1816 Etienne 1820 Antoine M. Angé. Bisson 1820 Thérèse Chiasson S. G. 1821 1829 Pierre 12 13 Jean

(9) Charlotte Quéret | 1839 Genev. Lefebvre S. M. 1828 (10) Josette Chabot S. Chs. 1807 Marie Côté S. H. 1814 Marie Tremblay S. J. 1840 Antoine 14 Le même Etienne Le même

GUILMET.

16 Michel

Guillaume

Qué.1667 S.J.1694 1 Nicolas Marie Selle 1698 Barte Frs. Lemoine Nicolas Maupas " 1683 Pierre Guignard " 1683 2º Raimond Dalmace S.M. 1703 André Bissonnet S.J. 1702 2º Jean Daniau S.M. 1711 Fierre Charlan Agnès Jeanne Jeanne Françoise Françoise Anne

(1) M. Anne Blais Bert. 1696 Jean 2 Jean Augustin Jean Baptiste

	014 140 19		
Pierre GU	ILMET.	GUI	LME.
o Jean Baptiste (2)	M. Anne Lefebvre	15 Toon Pantists	M T.
Marie	Bert. 1729	15 Jean Baptiste Marie Marthe	M. Ls
M. Geneviéve	Jos. Morisset S.V.1749		Jacq. Etien:
	Pierre Bolduc " 1751		Jaoren.
	Jos. Gosselin 1767		M. M
	2º Jacq. Bilodeau " 1790		
		Madeleine	J. B.
Jacomes			Jos. N
Joseph		Françoise	Aug. I
Le même	Marg. Fradet S.V.1751	Rose Joseph	Aug. 1
Marguerite Madeleine	Michel Lemieux " 1791	Pierre	
A HOTTOTTO	Chs. Lainé i 1799	François	
Francois		Louis	
			Marie
1 Planie	Dorothée Guimon	Joseph	
T (2)		Pierre	T44
Jean Baptiste	S. Anne 1727		Josette M. Go
6 Guill (2)	Marg, Bouchard Bert. 1735	18 Jean Baptiste (7)	M. Ge
6 Guillaume (2) Marie I (2)	11. I neodore Roy S. V. 1738	Marie	Abrah
Joseph	Ant. Bouffart S. Tho. 1774		
Francoic		Marie Reine	Jean F
	35 35 3	Jean Baptiste	
-Allonation	M. Mad. Pepin S.M.1773	Pierre	
M. Madeleine M. Madeleine	Mad. Lavoie Ls. Bilodeau Bert 1768	19 Pierre (7) I	M. Bri
M. Madeleine	Ls. Bilodeau Bert 1768 2º Jos. Mercier S.Chs.1776		
	3° Jos. Drapeau " 1776	Augustin	
Marie Josette Marguerite Jean	Jacq. Thivierge Bert 1772	Jacques Jean Baptiste	
	Jacq. Thivierge Bert 1772 Aug. Picard " 1780	Louis	
			Reine
A 1700			Chs. B
8 Jean Baptiste (3) Geneviève	Con- E 1 G TT 1	Sophie	Michel
Meneviève	Jos. Blais 1791	Angèle	Amabl
	77: Diale 11 1/91	TOOL TOOLS AND A	
Marie Reine	log Tain!	Joseph	
Marie Josette Jean Baptiste	Michel Thivierge " 1805	Augustin 21 Jean Baptiste (8) I	Maro
Michel		Geneviève	Ant. B
9 Augustin Pierre Mari		Eulalie J	Ant. B Jos. V
Pierre (2)	M.C. D. C. T.	Le même	M. An
Marie Marthe (3)	M. Genev. Roy S.V.1761 M. Blais " 1802		
	Pione Carling Took		Marg.
Jean Baptiste Joseph	Pierre Gaulin " 1805	22 Augustin (8) I	M. Ma
Ignace		Luce	os. M
Michel			Magl.
Pierre		Isidore	
Jacons	V 35	Augustin	
11 7. (3)	M. Mad. Peltier	Jean Baptiste	
11 Joseph (3)	Mad. Nollet S.Chs. 1762 S.Chs. 1770	23 Michel (8) N	I. Jos
Madeleine (3) Josette	Mad. Nollet S.Chs. 1770 Chs. Leclaire S.H. 1793	Le même	I. Jos.
12 Joseph	Jean Ratté S.H. 1804	24 Pierre (9) 1	I. Rei
Allomat:		24 1 16116 (0) 1	1. 1001
(3)	M. Marthe Poulin	Le même G	denev,
Mario T .	S V 1778		Jrsule
	Pierre Dion S.M. 1817	Pierre	
	Joachim Valière	Antoine	r D.
Augustin	S.Chs. 1831	Le même N	I. Rei
13 François (3)	Marie Nadeau S.Chs. 1804	Laurent	
(3)	M. Rose Bissonnet	Laurenc	
Wamo D	S.V. 1779	25 Jean Baptiste (9) M	I. Clai
	Ls. Roy S.V. 1779 J. B. Bilodeau S.V. 1826		
	J. B. Bilodeau S.V. 1826	-	Blaise 1
Jr. all Cois	The state of the s		B. D
Michel Isidore (3)		Le même N	1. Aga
	Marie Balan Bert. 1794	Pierre	
AIIA	Bridgitte Nadeau S.G. 1800		I. Jos.
Angel	Pierre Hélie S.G. 1820		. Jean
181000	Frs. Guay S.G. 1828	20 0 000 pm	
Jean Baptiste		Angéle V	ital L
Polste		Joseph	

	OT	TI MEDIN	
	GU	TILMET.	
15	Jean Baptiste Marie Marthe Marie	M. Ls. Fradet S.V. 173 Jacq. Boulet S.V. 173 Etienne Roy S.V. 173	53 79 87
.16	Jean Baptiste François (6) M. Mad. Thébaut	
	Madeleine M. Elisabeth Françoise Rose Joseph	J. B. Picard Jos. Mercier Aug. Mercier Aug. Picard S.P.S. 176 Bert. 175 Bert. 175 Bert. 181	38 98 98
17		Marie Lacroix S.M. 177	73
18	Joseph Pierre Le même Jean Baptiste (7)	Josette Terrien S.M. 178 M. Genev. Pruneau	37
10		Bert. 176	8
	Marie	Abraham (Monminy) Bert. 179	6
	Marie Reine Jean Baptiste Pierre	Jean Frs. Boulet Bert. 180	4
19	Pierre (7)	M. Brigitte Boutin Bert. 178	0
	Augustin Jacques Jean Baptiste	2011.110	
20	Louis	Reine Pruneau Bert. 178	1
	Marguerite Sophie	Michel Brochu Bert. 182	7
	Angèle Joseph	Amable Lemieux Bert. 182	5
21	Augustin Jean Baptiste (8)	Marg. Lepage S.V. 1790	0
	Geneviève Eulalie Le même	Marg. Lepage S.V. 1794 Ant. Bolduc S.V. 1826 Jos. Vital Royer S.G. 1827 M. Anne Bilodeau	6
		S.H. 1809	
22	Le même Augustin (8)	Marg. Vallée S.G. 1830 M. Marg. Dubreuil S.F.S. 1790	6
	Luce Marie Adélaïde Isidore	Jos. Marseau S.V. 1838 Magl. Jolin S.V. 1838	3
	Augustin Jean Baptiste		
23	Michel Le même (8)	M. Jos. Blais S.V. 1804 M. Jos. Boissonneau S.V. 1813	
24	Pierre (9)	M. Reine Daniau S.P S. 1792	2
	Le même Le même Pierre	Genev, Gagnon S.F.S. 1796 Ursule Daniau Bert. 1797	3
	Antoine Le même	M. Reine Leclaire S.M. 1804	1
	Laurent	5.11. 1004	
25	Jean Baptiste (9)	M. Claire Bilodeau Bert. 1795	,
	Marie Claire M. Marguerite	Blaise Dubreuil S.V. 1816 J. B. Dubreuil S.P.S. 1818	3
	M. Marguerite Le même	M. Agathe Jolivet S.F.S. 1807	
	Pierre Le même	M. Jos. Boulet S.F.S. 1814	
26	Le même Joseph (9)1	M. Jos. Boulet S.F.S. 1814 M. Jeanne Gagnon S.M. 1797	
	Angéle Joseph	Vital Leclaire S.V. 1828	}

78	ARCHIVES CA	ANADIENNES
		5-6 EDOUARD VII, A. 1906
	GUILMET.	GUILMET.
27 Ignace	(9) Génév. Labrecque	55 Laurent (24) Fse. Cadrin S.M. 1825
Génévieve Archange 28 Michel	Jos. Doiron S.G. 1827 Ant. Gagnon S.G. 1828 (9) M. Anne Pouliot S.Chs. 1820	Laurent 56 Antoine 57 Pierre (24) Josette Cadrin 58 Joseph 59 Jacques (24) Josette Cadrin (25) Genev. Marseau (26) Fse. Blais (1821) (1821) (1821) (1821) (1821) (1821)
29 Joseph 30 Augustin 31 François	 (11) M. Ls. Forgues S.A. 1802 (12) Marie Jolivet S.V. 1806 (13) Josette Laviolette 	60 Joseph Mad. Labbe Joseph 61 Pierre Julie Verret
32 Jacques 33 Michel Julie	(13) Marie Bruneau S.V. 1807 (13) Rosalie Isabel S.V. 1811 Jos, Gosselin S.M. 1852	Georges 62 François (36) Marg. Corriveau " 1820 Jean Baptiste François Xavier , 1831
Jacques 34 Isidore 35 Jean Bap-	(14) Mad. Quéret S.G. 1822 (14) Hélène Guay S.G. 1828	63 Etienne (36) Marg, Ménard "1858 Agnés Pierre Aubé "1822 64 Francois (37) Ursule Bilodeau "1843
36 Jean Bap- tiste	(15) M. Jos. Roy S.V. 1779	65 Godfroi (37) M. Anne Blais " 66 Fabien (37) M. Rose Carbonneau 1830
Marie Basilide François Etienne	Nic. Bouchard S.V. 1808 Michel Larrivé S.V. 1819	67 Louis (39) Basilisse Wabah " 1837 68 Joseph (39) MarieCoulombe S.P. S. 1827 69 Fra Prodent (40) Sophic Poirier S. Tho. 1828
37 François	(16) M. Claire Pruneau S. Tho. 1795	Bert. 1845
Marie Olive Godfroi François Fabien	F. X. Bonneau Bert. 1831	70 Athanase 71 Pierre 72 Jean Anastasie Marie (40) Flavie Blais (41) Angé Patoine (72) Anastasie Roy S. F. S. 1815 (72) Anastasie Roy S. F. S. 1839 André Naz. Blais Julien Cochon Bert. 1846
38 Joseph	(16) M. Genev. Lacroix S.M. 1792	Marie Julien Cochon 1846 Clarisse Hyacinthe Picard " 1824
39 Louis Marcelline Louis	(16) Marg. Fournier S. Tho. 1802 David Quemeneur Bert. 1845	74 JeanBaptiste(44) Geneviève 75 Pierre (44) Thérèse Rousseau S. G. 1827 75 M. 1851
Joseph 40 Pierre Marie Judith	(16) M. Eliz. Baudoin 1804 André Tangué 1831 ine Dieudonné Carbonneau	77 Pierre (54) Constance Marseau 1847 S.Chs. 1852
Athanase	Bert. 1837	90 Coopers (61) M Hamine Leclaire 1859
Pierre Prude Le même	M. Vict. Thibaut S.F.S. 1830	81 François (62) Euphémie Aude Xavier
41 Pierre Marie Pierre	(17) Marie Labrecque S.G.1804 Julien Richard "1830	82 JeanRaphael(62) Julie Gosselin " 83 Jean Baptiste Archange Gagnon V. de Michel Paré
42 Joseph 43 JeanBaptiste Marguerite Marie	(17) Mad. Labrecque	HABRAN—LANGEVIN. 1 Jean Marg, Plaisan Ev. d'Angers Leon J. 1762
Marie Luce Michel Jean	Jos. Talbot " 1831	2 Jean (1) M. Jos. Larrivé S. V. de J. B. Montigny
44 Pierre	(18) M. Marthe Carbonneau Bert. 1805	Marie Chs. Cochon S. V. 1789 M. Françoise Ls. Cochon S. V. 1789
Jean Baptist 45 Augustin Elisabeth Le même	e (19) Marg. Turcot " 1816 André Blais " 1845 Reine Morin " 1829	Marie Josette Jacques 3 Jacques 4 Marguerite Ursule Michel Tangue S. M. 1789 S. G. 1814 S. G. 1836 Lévis 1836
46 Jn. Baptiste Marguerite	(19) Marie Bissonet S.M.1821 Tho. Ménard Bert. 1843	François 4 François (3) Fse. Fauchon S.G. 1837
47 Jacques 48 Louis	(19) Archange Carbonneau Bert. 1823 (19) Julie Bilodeau u 1826	HARNAIS. 1669
49 Joseph 50 Augustin 51 Isidore	(20) Genev. Blais " 1822 (20) Rose Fortier " 1823 (22) Julie Lemieux " 1829	1 Isaac Marg. Blaïse Laurent Eustache
52 Augustin 53 JeanBaptiste	(22) M. Archange Fortier S.V. 1831 (22) Marg.Théberge S.F.S.1844	Joseph 2 Laurent (1) M. Anne Gilbert S. Aug. 1756 S. Aug. 1756
54 Pierre Marguerite Marie Desan Pierre	(24) Eliz. Clément S.M. 1820 J. B. Gosselin S.Chs. 1845 ges Chs. Poliquin "1847	Marie 3 Joseph 4 Eustache Le même Marie Amb. Nadeau S. Que. 1711 (1) Angé Petit (1) Thérèse Chabot Marr. Thérèse Lamarre Marre. Thérèse Lamarre
Joseph		5 Jean Marg. Pinet

HARNAIS.

	TELLIN.				
7	Le même Marie Josette Jean Baptiste	M. Marthe Mercier S.P.S. 1749 Laurent Morin " 1775			
6	M. Françoise Marie Viet	M. Fse. Richard S.V. 1774 Ls. Marie Picard S. P.S. 1802			
	Marie Céleste Jean Ranti	Ls. Thibaut Ls. Blais David Roy 1802 1815 1815			
	Jean Paris	M. Jos. Gagné "1820 M. Jos. Marseau S. P.S. 1810			

HAUTBOIS-ST. JULIEN.

Michel	Jeanne Mey
Charles 2 Michel	The same of the sa
O Charles (1)	Fse. Marchand Que. 1725
ALL Anno	M. Anne Morin 1728 Jos. Lepage S.M. 1753
Marie Félicite M. Louise	Gab. Andet 1759
til Tonon'i	rse, Nadeau 1769
	Jean Nadeau 1766
	2º Jacq. Poliquin S.G. 1799
Charles. (3)	3º Jacq. Shinek " 1814
charles (3)	Scolastique Mateau
	S.M. 1753

1 -	HA	VARD.
1 Gabriel Pierre		Fse. de Girard
2 Pierre	(1)	Louise Gautier S.J. 1690
Angèlique Ignace Ignace		V. de Ls. Griffart Pierre Plante S.J. 1717
	(2)	M. Louise Beaucher
M. Charlotte		Michel Savoie S.F. 1758
Jean Baptiste	(3)	Pain P
Henri	(3)	Reine Provost " 1796 Vict. Routier S. Marie 1801 S. Marie
Henri		
		Thérèse Collard S.P. 1844
1	HA	YOT.

1	AAYOT.
1 Jean	
Thérèse 2 Jean François Le même 3 Jean Genevieve Modeste Catherine Catherine Josette M. Anne	Anne Xainte Grondin Riv. Ouelle 1695 Jacq. Fradet S.V. 1736 M. Jos. Rousseau M. Mad. Lefebvre 1748 Marie Vaillancour Paul Chatigny S. Chs. 1778 Geo. Shinck S.G. 1784 Jos. Labrecque 1785 2° Jacq. Penin 1799 Jos. Vérieux 1786 Ant. Rousseau S. F.S. 1802
Drive	

HÉBERT-LECOMPTE.

Guillaume Véroni	ZECOMPTE.	Sheller .
Guillaume Françoi	Anne Roussin Ign. Coté	A.G. 1691 " 1733
2 Couis		

3	François	(1) Mad. Laberge (1) Scolastique Trudel A.G.	1715
		A.G.	1121

HÉF	BERT-LECOMPTE.
4 Louis M. Anne	(1) Cantin A.G. 1732 Ls. Huot " 1770
François	Ls. Huot " 1770
5 Pierre	M. Anne Poiré
Charlotte	Aug. Bussiere B. 1726
6 François Joseph	Anne Baury Acadie
7 Charles	Cath. Saulnier Acadie
Simon	
8 Etienne Jean	M. Jos. Boudreau Acadie
9 François	Marg. Bourque Acadie
Victor 10 François	(4) M. Jos. Bidet S.J. 1770
Josette	Jos. Laviolette S.P. 1787
Le même	Josette Coté A.G. 1782
M. Catheri Pierre	ine Chs. Blouin S.J. 1812
Joseph	
Simon	
François	
11 Joseph	(6) Chs. Bénoni Poulin
Catherine	S. Frs. 1762
Marie	Frs. Gosselin S.Frs. 1823 Etn. Lessart S.F. 1794
Joseph	
12 Simon	(7) Mad. Poirier S.Chs. 1758
Le même	Marie Thicy 11761
13 Jean Le même	(8) Thérèse Pouliot 1761 Thérèse Chartier 1764
Marie	Chs. Poliquin " 1785
Marie	2º Jacq. Bernier S.G. 1801
Cécile	Jos. Denis " 1792
14 Victor Marie	(9) Thérèse Chabot S. Chs. 1773 Frs. Blais " 1810
Charles	Fis. Diais
François	The state of the s
15 Pierre	(10) M. Cécile Gendreau
M. Marguer	rite Paul Langlois S.L. 1792 S.P. 1818
Justine	Jacq. Roberge " 1832
Marie Hono	orat Olivier Paquet " 1840
Pierre	(10) Angé Drouin S.F. 1815
16 Joseph Angéle	(10) Angé Drouin S.F. 1815 Jacq. Drouin " 1847
Sophie	Frs. Hepert " 1004
Marcelline	Ferd. Labbé S.J. 1864
François 17 Simon	(10) M Med Letourneau
17 Simon	(10) M. Mad. Letourneau S.F. 1824
Marie	Frs. Blouin S.J. 1853
François	
Joseph Louis	
Pierre	
18 François	(10) Julie Boissonneau S.J. 1832
Cécile	Gab. Pepin 1856 Célestin Pouliot 1860
Julie	Celestin Founot ii 1860
Joseph François	
19 Joseph	(11) M. Mad. Guion S.F. 1793
Le même	(11) M. Mad. Guion S.F. 1793 Marg. Gosselin S.L. 1800 Pierre Bédard S.Frs. 1833
Marie Louise	René Labbé " 1839
Amable	ttene Labor III 1000
Joseph	
20 François	(14) M. Ls. Gosselin S.H. 1810
Le même	Angé Lecours 1917
Le même Geneviève	Vict. Lacasse S Chs. 1813 Angé Lecours 1817 Cléophas Cyp. Tangué
	S.Chs. 1854
Marcel	M. D D.
21 Charles	M. Reine Boissonneau S.V. 1814
Emélie	Octave Levasseur
Early State of the	S.Chs. 1852

HÉLIE-BRETON.

HÉBERT-LECOMPTE.

	HEDER	11-	-LECOMPTE.		
	Marie Lucie		Pantaléon Patry	"	1855
99	Charles Pierre (15)	Conor Pohouse	Q D	1005
23	François	16)	Genev. Roberge Clotilde Drouin	S.F.	1846
24	Francois (17)	Marcelline Bloui	S.J.	1855
25	Joseph	17)	Cécile Blouin	- 11	1857
26	Louis (17)	Adé Delisle Marie Pouliot Marg. Pepin Sophie Hébert	CI T	1860
28	Pierre (18)	Marie Pouliot	S.L.	1856
29	Joseph (François (18)	Sophie Hébert	S.F.	1864
30	Marcel	201	Marie Fourmer S	.CIIS.	1041
	Amable (19)	Julie Emond S	.Frs.	1840
32	Joseph (19)	Ludivine Deblois	Frs.	1949
33	Charles (21)	Archange Gagno	n B.	1841
-	Mathilde	,	Jules Michaud S	.Chs.	1863
	Marie Desang	res	Onésime Morin	11	1863
	HÉLI	E-	-BRETON.		
				HISTORY	
1	Jean		Anne Labbé	S.F.	
	Jeanne M. Madeleine		Jean Fradet Ls. Boutin	S.J.	1692
	François	300	Lis, Doublin	H"	1090
	Pierre				
0	Jacques		35 35 1 T	0 '	1000
2	Pierre Léonard		M. Mad. Jean	Que.	1688
3	François	(1)	Fse. Bidet	S.J.	1692
	Isabelle		Ls. Nadeau	S.V.	1734
	Angèlique		Laurent Amiot		1734
	Joseph Jean Baptiste				
4	Pierre	(1)	M. Rosalie Pepin	Qué.	1700
	Françoise	(-)	Frs. Rémillard	S.V.	1720
	Thérèse		J. B. Bissonnet J. B. Balan		1726
	Marguerite Dorotée		J. B. Balan Jos. Alaire	11	1729 1735
	Angèlique		Pierre Thibaut	11	1737
	Catherine		Pierre Thibaut Jacq. Tangué Gab. Royer	"	1737
	Marie Anne		Gab. Royer	11	1740
	Antoine				
	Joseph Pierre				BU II
	Le même		Marie Gromelin	В.	1722
	Marie Josette		Basile Corriveau	S.V.	1785
	Pierre Loop Pontisto				
	Jean Baptiste Jérôme				
	André				
5	Jacques	(1)	Louise Lacasse	В.	1715
	Marie		Paschal Boucher		1755
	Joseph		. 5	.Chs.	1700
	Jacques				1
0	Nicolas	100	the (this) and the		
6	Léonard	(2)	Jeanne Bourbon	oura	1795
	Louis		Chs. Be	ourg.	1120
7	Joseph	(3)	Isabelle Tangué	S.V.	1729
0	Jean François	3			
0	Jean Baptiste	(3)	M. Isabelle Nade	Bert	1734
	Elizabeth		Ls. Chrétien	Bert. S.V.	1761
	Elizabeth		2° Jos. Marie Côte	éS.H.	1801
	M. Marguerit		Eustache Plante	S.M.	1775
9	Jean Baptiste Joseph	301	M. Jos. Morrisse	et	SAPATI O
	M. Françoise		Ant. Pepin	S.V.	1749
10	Pierre (1erm)	(4)	Louis Lefebvre	Bert.	1725
11	Pierre	(4)	Monio Commo	Q 17	1797
11	Joseph Marie Josette	(4)	Marie Gauvreau J.B. Lebel		1727
	Madeleine		Frs. Lainé	S.M.	1764
	Catherine		Chs. Balan	Bert.	1765
	Jacques				18

	HELIE-	-BRETON.
12	Antoine (4)	M. Chas. Buisson B.1745 M. Eliz. Forgues Claude Boilard Lévis 1784
13	Antoine	M. Eliz. Forgues
14	M. Elizabeth	M. Eliz. Forgues Claude Boilard Lévis 1784 La veuve Dubeau S. V. 1747 Marie Dorval
15	Pierre (2-m) (4)	Marie Dorval Gab. Gontier Chs. Pepin S. M. 1772 S. V. 1774
	Josette	Gab. Gontier S.M. 1774
	Marie Louise Pierre	OHD. T Chan
16	Jean Baptiste (4)	Genev. Salomé Fournier S. F. S. 1750 S. F. S. 1774
		Genev. Salomé Fournier S. F. S. 1750 Pierre Valière S. V. 1774
	Genev. Ursule	Pierre Valiere
	Joseph Le même	M. Mad. Pouliot Lévis 1758
	Marie Anne	
	Marie Anne	2º Frs. Gontier S.M. 1802 Amb. Lacroix " 1789
	Francoise	
	M. Marguerite	Ant. Fradet
	Pierre Jean Baptiste	
17	Jérôme (4)	M. Marthe Meneux 1751 S.V. 1751
	Marie Louise	Alexandre Nadeau 1766 M. Jos. Quéret S. M. 1766 M. Marg. Roy S. V. 1762 M. Marg. Roy S. M. 1788 Frs. Forgues Jean Marie Boucher
18	André (4)	M. Marg. Roy S. M. 1788
	M. Geneviève	Frs. Forgues Poncher
	Marie	Jean Marie Boucher S.M. 1795 S.M. 1805
	Marie Anne	Ls. Vien S.M.10
	Michel	
	André	
	Ignace Pierre	-0
19	Jean	M. Jos. Garant S. V.1773
	Marie Josette Jean François	J.B. Menare
20	Nicolas (5)	M. Anne Bilodeau Bert. 1744 Bert. 1748
		1) 1/40
21	Le même Joseph (5)	
	M. Madeleine	Basile Plante
	Elizabeth	Basile Plante Jean Marie Audibert S.J.1782 S.H.1790 S.H.1790
	Marguerite	Emery Blouin S.H.
	Basile	THE RESERVE THE PARTY OF THE PA
99	Joseph Jacques (5)	M. Thérèse Charland S.F. 1758
	vacques (v)	S.F.
23	Louis (6)	Josette Légaré Chs. Bourg 1763 Chs. Bourg 1763 S. G. 1793 Ls. Coté M. Angé. Vallée S. V. 1763 M. Frs. Roy Royer Renaud "1801
	Geneviève	La Coté S.G. 1753
24	Jean François (7)	M. Angé. Vallée S. M. 1769
25	Jean Baptiste (8)	M. Frs. Roy
	M. François Ignace	
	Jean Baptiste	Marie Plante S. Chs. 1782 M. Anne Bacquet S. M. 1783 M. Anne Bacquet S. M. 1806
	Le même	Marie Plante S. Chs. 1783 M. Anne Bacquet S. M. 1806 Jos. Clément 1807
	Le même Marie Anne	Jos Clément 1817
	Marie	Joog Gosselin 1820
1	Marguerite Jacques	Michel Gautron
	François	481
60	Pierre	Wed Bilodeau Bert. 1751
26	Pierre (10)	Mad. Bilodeau Bert.
A	Jacques (11)	Mad. Bilodeau Angé. Chatigny S.H. 1785 Jean Gosselin S. Chs. 1836 Jean Gosselin S. H. 1794
		Mana Mercier 100
	Le même Le même	Tittel 8. To Gart
27	Pierre (15)	Thérèse Bounard Madeleine (Royer) S. Chs. 1774 S. Chs. 1804
-	Marguerite Pierre	Jean Lepage Marg. Terrien S. Chs. 1787
	Le même	
	Françoise	Etn. Gontier

	SSION No 18	
HÉ	LIE-BRETON.	
28 Pierre	Genevilas D	
29 Jean Baptis	Geneviève Deschamps (16) Mad. Plante S.V.1. Jos. Boissonneau S. H. 17	
Elizabeth	(16) Mad. Plante S.V.17	775
To. A		
enn Bont	Susanne Hallé "18 te(16) M. Genev. Brochu S.V.17 ve J. B. Lessart 18	317
M. Genevièr Le même	ve J. B. Lessart 18	782
31 Pierre 32 André Marguerite	J. B. Lessart 18 M. Fse. Bouchard 18	306
Marguerite Madel	(16) M. Genev. Vallée S. M. 18 (18) M. Mad. Fortier 17 Jean Pouliot S. G. 18 Barthe Guénet S. H. 18	85
Madeloi-		24
Reine Cécile	Frs. Dion	$\frac{309}{320}$
Andrá	Jean Maréchal	
33 André Michel		
Marthe	(18) M. Hélène Patry S.M. 17 Pierre Plante " 18	93
Angèle	Pierre Plante 18 Jacq. Plante 18 Philippe Plante 18	29
Marie Anne Charles		31
Tilenne		
Le même 34 Ignace A Pierre	M. Jos. Terrien S M 18	97
A Pierre	M. Jos. Terrien S.M.18 (18) M. Ls. Tangué " 17 (18) Josette Morin S.H.18 (19) Geney Falandan S.Y.13	97
o ean D	(19) Genev. Falardeau S. V.17	05
Jean Baptist	and the state of t	00
Joseph	(21) M. Jos Planta S I 15	70
37 Basile	(21) M. Jos. Plante S.J. 17 (21) Mad. Turcotte S.J. 17 S.H.	70
38 Ton: 1-	(21) Mad. Turcotte S.J. 17	90
39 Jacques	Jos. Bergeron S.Chs. 18:	12
can Bte.	(25) M. Claire Labrance	
Marie Louise	Honoré Paquet B. 173	96
Jean Baptiste	e Honore Paquet B: 18:	36
10 lange		
Land	(25) Marg. Roy S.M. 180	
42 P. orre	(25) M. Angé. Dallaire S. V. 182	24
43 Jacons	(25) M Labrecque S.G.181	
44 Pierre	Charlotte Dallaire	
D'arre	(26) Marie Lepage S.M. 181 S.G. 179	8
46 Jean D	(27) Genev. Thivierge S.M. 180 Michel Terrien S.V. 184 (28) Cath. Carrier S.V. 184	1
47 Pierre	(28) Cath. Gagné S.C. 184	3
49 André	(29) M. Ls. Baudoin S.H. 180	6
50 T	(32) Angé, Delenteigne	8
50 Etienne 51 Charles	 (27) Genev. Thivierge S. M. 180 (28) Cath. Gagné S. G. 180 (29) M. Ls. Baudoin S.H. 180 (32) Marie Audet S. H. 180 (32) Angé. Delenteigne (33) Marg. Tomic S. H. 181 	5
Sara	(33) Marg. Terrien S. Chs. 182 (33) Genev. Gontier S.M. 182 Ed. Lessart S.M. 182	1
Julie	Ed. Lessart S.M. 185	8
Marcell:	Damase Quemeneur	
Charles 52 Francis	Marc Goupy S.M. 185 S.M. 186	4
52 François Adélaïde Emál:	(35) M Le Ce 21 (175	
Emélie	(35) M. Ls. Gosselin S.V. 181 Michel Roy S.V. 184 Frs. Anadet Comincent	3
Limón		
Emérence Archange André	Anaclet Roy S.V. 184 Pierre Corriveau S.V. 185	8
France	Pierre Corriveau S.V. 185	7
François Xavi Charles	ier	
Sifre		
Thomas		9
-145		

HÉL	IEBRETON.
	(35) M. Ls. Boldue S.V. 1813
	36) Anne Jos. Potin S.J. 1790 Laurent Paquet S.J. 1810 Jean Picard S.J. 1813 Jos. Audet S.J. 1815 Jos. Audibert S.J. 1815 Pierre Paquet S.J. 1825 Frs. Isaac Audet S.J. 1826 J. B. Pichet S.J. 1831 Frs. Fortier S.J. 1837
M. Catherine	Jean Picard S.J. 1813
Marguerite	Jos. Audibert S.J. 1819
Marie Charlot	Pierre Paquet S.J. 1825 te Frs. Isaac Audet S.J. 1826
Marie Ursule	J. B. Pichet S.J. 1831 Ers Fortier S.J. 1837
o obopii	210. 1010101 5.0. 1001
George Jean Baptiste	
	38) M. Cécile Lepage S. Chs. 1820
56 Jean Bte (39) Luce Coté B. 1829 c Chs. Fortier B. 1853 39) M. Chs. Paquet B. 1831 41) Hermine Balan S.V. 1849
57 Joseph (39) M. Chs. Paquet B. 1831
58 Georges (59 Pierre (41) Hermine Balan S. V. 1849 44) Julie Guilmet S.G. 1820
60 Charles	44) Julie Guilmet S.G. 1820 51) Julie Bolduc S.M. 1863 52) Soulange Gosselin
	S.V. 1838
	52) Emélie Roy S.V. 1846 52) M. Marg. Roy S.V. 1848
64 Thomas (52) M. Marg. Roy S.V. 1848 52) M. Archange Roy S.V. 1848
66 André (S. V. 1855 52) M.Saly.Bacquet S. V. 1862
67 Joseph Christine	Honoré Pichet S.J. 1810 Honoré Pichet S.J. 1841
Ursule Cécile	Jos. Dick S.J. 1842
Théotiste	M. Jos. Paquet S.J. 1810 Honoré Pichet S.J. 1841 Jos. Dick S.J. 1842 Frs. Dupuis S.J. 1855 Pierre Giguère S.F. 1832
Théotiste	S.F. 1850
Catherine Paul	Jos. Deblois S.F. 1839
68 Georges (5 Antoine	64) Genev. Lainé S.J, 1822
Georges	(4) Marg. Poulin S.J. 1833
Julie	Pierre Corriveau S.M. 1853
70 Ignace Joseph	Marg. Clavet
Joseph 71 Jacques	Archange Célanire Talbot
	v. Geo. Martineau S.M. 1854
72 Joseph	M. Jos. Quemeneur S.R.
Justine 73 Paul (6	Jacq. Drouin S.V. I838 7) M. Zoé Turcot S.F. 1854
74 Georges (6	8) Marg. Dupuis S.J. 1844
Le même	Eléonore Létourneau S.J. 1848
	8) Henriette Dalaire S.L. 1851
76 Joseph (7	0) M. Désanges Bilodeau S.M. 1858
77 Joseph (7	0) M. Philomène Pouliot S.M. 1864
H	IENRY.
1 Mathieu	Cath. Hely Ev. de Kimpe
Jacques) Susanne Garant S.F.S. 1738
5 Jean Baptiste Jean Baptiste	Josette Bouchard
Le même	Génev. Goulet S.G. 1800 Sara Meloney
Cècile	Pierre Noël S.P. 1818
7 Jean Jean	Génev. Ouellet

HENRY.						
8 J	ean Baptiste	(5)	Genev. Goulet Ls. Tangué Guill. Roy Marg. Cameron	S.G. 1800 S.G. 1825		
N	Iarie		Guill. Roy	S.G. 1830		
9 J	ean	(7)	Marg. Cameron	S.G. 1820		
			HARPE.	ald all		
1 N	icolas		Charlotte Guérin			
N	licolas		Ev. d'	Avranche.		
2 N	icolas	(1)	Marie Denis Basile Blouin Frs. Dubord Chs. Brochu	S.V. 1766		
N	Iarie Anne		Basile Blouin	S.V. 1797		
N	l. Marguerite	3	Frs. Dubord	S. V. 1800		
A	ntoine		Ons. Drochu	S. V. 1002		
J	ean Baptiste			ME NECL		
3 A	ntoine	(2)	M. Marg. Corriv	eau		
N	Tartina		Tog Lomioux	S. V. 1805 S. V. 1896		
A	Iartine délaïde		Ls. Corriveau	S.V. 1839		
C	atherine		Jos. Lemieux Ls. Corriveau Norbert Belange	rS.V.1842		
	lavien	(0)				
4 3	ean Baptiste	(2)	Fse. Corriveau Pierre Marseau	S. V. 1803 S V 1822		
$\tilde{\mathrm{J}}$	ean		ricire marseau	0.11		
F	rançois Xavi	er	M. (16) semic	G TT: 1010		
5 F	lavien	(3)	Esther Herpe M. Esther Mars	S. V. 1848		
0 1	rançois zzav.	(1)	M. Esther Mais	S.V. 1830		
E	sther ug. Nazaire		Flavien Herpe	S.V. 1848		
L	e même		Luce Audet	S.V. 1835		
N.	Iarie Césaire	111	Luce Audet Samuel Lemieux Adé Corriveau	S.V. 1869		
8 A	ean ng Nazaire	(6)	Reine Désanges	Marseau		
				S.V. 1860		
1 A	Intoine	,	M. Thérèse Rair	will.		
	and the same of th		Beau	port. 1699		
	ean			SA SING I		
2 J	ean	(1)	Angé. Giroux	port. 1728		
E	tienne		. Deat	iport. 1120		
3 E		(2)	Louise Leroux	AL PROPERTY		
T	e même		Chs. B	lourg. 1763		
TOTAL .	e meme		Brigitte Dery Chs. B	Sourg. 1767		
	tienne					
1 E	ouis	19	M. Anne Lepage	100		
T E	bienne	(0)	M. Anne Lepage	.Chs. 1795		
	Iarie Anne			S.G. 1817		
	Lubert			100		
	tienne ouis	(3)	Angé, Nadeau	S.G. 1795		
N	Iarie	(-)	Angé. Nadeau Chs. Couture J. B. Pepin	S.G. 1817		
A	ngéle		J. B. Pepin	S.G. 1824		
	ouis tienne		Brigitte Roy	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR		
	e même		Brigitte Roy Josette Terrien	S.G. 1806		
			V. de Jos. G Brigitte Denis	uilmet.		
	tienne Iarie		Etn. Conture	S.G. 1916		
8 F	tienne	(4)	Etn. Couture Josette Langlois Jos. Gosselin Ursule Roy	S.G. 1822		
N	farie Josette Iubert		Jos. Gosselin	S.V. 1847		
9 E	lubert	(4)	Ursule Roy	S.G. 1826		
10 L	ouis	(5)	Eliz. Chatigny	S.G. 1813		

H				

Michel	Barte Aaron
Barbe	Adam Phalmer S. Chs. 1763
Marguerite	Balthasa Moutarde
SALE SALESTON	S.Chs. 1764
Catherine	Ant. Valiere S.Chs. 1766

HUARD-DESILETS.

HUARD-DESILETS.					
1	Jean		Marie Amiot		
1	Marie		Charles Couture		
	Marie Jeanne	9	Loo Conture		
			J. B. Grenet Lévis. 1708 J. B. Grenet Lévis. 1708 2° Pierre Naud Lévis. 1716 Ignace Noël Lévis. 1710 Pierre Girard Lévis. 1710 Ls. Levasseur Lévis. 1716 Ls. Levasseur Lévis. 1716		
	Marguerite		9º Pierre Naud Lévis. 1707		
	Marie Anne		Ignace Noël Levis. 1710		
	Angélique		Pierre Girard Levis, 1716		
	Geneviève		Pierre Girard Lévis. 1716 Ls. Levasseur Lévis. 1716 2° Pierre Dussart		
	Géneviéve		2° Pierre Dussart		
	Etienne Mathieu				
	Jacques		1704		
2	Jean	(1)	Angé. Jourdain		
3	Mathieu				
4	Jacques	(1)	Ange, Beaucher a M. III		
			Ls. Couture		
5	Jacques Etienne	(1)	M. Thérèse Dolbec 1719 S. Aug. 1749		
9	Litteline	(1)	M. Thérèse Dolbec S. Aug. 1719 M. Jos. Turgeon B. 1749		
6	Jacques	(4)	M. Jos. Turgeon B. II		
	C. Physon P. P.		March		
		H	IUOT. a 1671		
1	Mathumin		Marie Letartre A.G. 1671		
1	Mathurin Jean		Marie hear		
	Jacques		Mad. Roussin A.G. 1701		
2	Jean	(1)	Mad. Roussin		
	François		C 1711		
2	Pierre	(1)	M. Angé Trudel A.G. 1711 A.G. 1783		
0	Jacques Michel	(1)	M. Angé Trudes A.G. 1733		
4	Jean				
	Jean		Fse. Fiset M. Ls. Maheu J. B. Foucher A.G. 1754 S.F. 1774		
5	François	(2)	M. Ls. Maneu S.F. II		
	Marie Louise		M. Ls. Maheu J. B. Foucher Mad. Gosselin S.J. 174 Anne 174		
6	Michel	(3)	Mad. Gosselin		
	Jacques	(0)	Mad. Gosselin Cath. Racine S. Anne 1747		
A	Pierre	(2)	Cath. Racine S.		
	Jean	TO A	M. Anne Ruel S.L. 1766		
7	Jean	(4)	M. Anne Russ		
	Louis Pierre		, S.J.		
8			M. Anne Hébert S.J.		
	fils de Nic.	e	A. G. 1770 Chs. Delage S.F. 1790 M. Chs. Leblond S.F. 1780 Cath. Plante Eliz. Gosselin Jean Leclaire Ant. Coté Marg. Couture Viet Marseau Agree Herbert 1782		
	Louise Dane	eau	A.G. 1770 S.J. 1780		
	Marie Anne	123	Chs. Delage Leblond S.F. 1780		
10	François	(6)	Cath Plante S.1. 1798		
11	Louis	(7)	Eliz. Gosselin S.L. 1830		
-	Marie	(.)	Jean Leclaire S.L. 182		
	Elisabeth		Ant. Coté		
40	Louis	/=>	Mary Couture S.L. 1806		
12	Lomômo	(7)	Viet Marseau Frs. Marie Herbert Ursule Cantin G. 1783		
13	Le même François		Fre Marie 11		
10	1 Tançois		Ursule Cantin 1783		
	Pierre				
14	Jean	(5a)	Mad. Colo		
	Joachim François		В. 1821		
15	Pierre	(13)	M. Vict Richard		
TI	Editor Con	, ,	M. Viet Richard B. 1831 A. Viet Richard B. 1831 A. L. 1835 A. L. 1835 A. L. 1835 A. L. 1835 B. 1831 M. Viet Tangué M. Viet Tangué		
16	Louis	(11)	Ade Lerousé B. 1851		
17			Julie Tangué M. Vict Tangué B. 188		
18	Joachim	(14)	M. VICE TELL		
			TO DIE		

HUPET POCHEFORT.

HU	RET-ROCHEFO	Qué. 1690
Jean Jean Bar	Marie Fiset	

HURET-ROCHEFORT.

2 Jean Baptiste (1) M. Geneviève Marguerite Marie Louise Jean Rantiste Jean Baptiste

3 Jean Baptiste (2) M. Fse. Blanchet S.P.S. 1767

ISABEL.

1 Jean Marie Adam Adrien Michel (1) Cath. Poitevin S.F. 1669 Adrien Marc C.R. 1673 Michel (1) Marie Bidon

Marie Pierre Fournier S. Tho. 1695 Marg, Lémelin S.L. 1698 Ls. Giroux S.L. 1725 Jean Baillargeon S.L. 1725 Lean Marian S.L. 1725 Louis 4 Marc Françoise Catherine S.L. 1725 Marguerite 2° Jacq. Boulet S.F.S. 1751 1gnace Gosselin S.L. 1727 Innocent Pouliot S.L. 1735 Chs. Pouliot S.L. 1743 Jean Morin Marguerite Madeleine Jeanne Thérèse

Thomas Ignace Marc Louis Louis 5 Louis

(3) M.BarbeProulxS.Tho.1704

Joseph 6 Louis Mad. Blanchet S.P.S.

Joseph 7 Thomas (4) M. Mad. Fortier S.L. 1731 Chs. Cinqmars S.L. 1762 Nicolas Denis S.L. 1762 Angélique Charlotte Louis

8 Ignace Marie (4) Marg. Corriveau S.V. 1738 Bert. 1765 Ls. Gautron Bert Jean Valier Boutin M. Madeleine Bert. 1769 Bert. 1787 M. Geneviève Jos. Baucher

Jean Joseph

9 Marc B. 1742 (4) Marthe Couture B. 1742 Chs. Trahan S. Chs. 1766 Marie Barth Terrien S. Chs. 1773 Marie Josette Marc

10 Louis 11 Louis Josette Pouliot S.L. 1743 Thérèse Moreau S.L. 1746 Michel Bilodeau Thérèse S. Chs. 1780 S.H. 1795

M. Théotiste Cyriae Soucy Pierre Louis

12 Joseph (5) Marg. Boucher Bert. 1749 Joseph 13 Joseph (6) Marg. Asselim S.F. 1737 14 Jean

Jean (Charlotte Bacon Marie Françoise Marie Jos. Marie Dessaint S.P.S. 1781

Jean (7) M. Anne Quéret S.M.1782 (8) Mad. Fortin S.V. 1777 Mich Guilmet 1811 Louis 16 Jean Rosalie " 1822 " 1824 Rose Frs. Joneas Aug. Gautron Josette 17 Joseph

(8) Isabelle Boutin Bert. 1785 19 Marc (9) Marie Nadeau S.G. 1786 Guillaume 20 Louis

(11) Eliz. Couture S.Chs. 1773

ISABEL.

(11) M. Jos. BaudoinS. F.S. 1782 Marie Bilodeau S.H. 1788 Augustin Roy " 1809 21 Pierre Le même Marie

(12) M. Mad. Gagné S.P.S.1778 (12) M. Mad. Gagne S. I. 33.1110 (14) Angé Gerbert 1780 (21) Cath. Roy S.M. 1815 Marg. Bernier S.H. 1817 (19) M. Anne Carbonneau Louis 22 Joseph 23 Jean 24 Louis Le même

25 Guillaume JACQUES.

Antoinette Leroux Qué. 1688 1 Louis

Nicolas Pierre (1) M. Jos. Bédard Chs. Louis Bourg 1712 2 Nicolas

Cath. Alard Chs. Bourg 1719 Louis

Le même (1) Marg. Séguin Chs. Bourg 1719 3 Louis

(1) M. Ambroise Chalifou Chs. Bourg 1720 4 Pierre

(2) M. Chs. Glinel Chs. Bourg 1730 5 Louis

Nicolas Alexis

Marie Garant Louis Ls. Marie Louineau 6 Henri S.F.S. 1765 Marie Josette 1774 Ls. Boulet M. Geneviève

Jean Baptiste 7 Nicolas Alexis(5) Véronique Couture S.P. 1771

(5) Marg. Falardeau Chs. Bourg 1762 in S.P. 1790 net S.P. 1803 Aug. Nolin S.P. 1
Paul Pichet S.P. 1

(6) Marie Anne Louineau 8 Louis Marie

10 Jean Baptiste (6)
Marie Josette
Marie Louise
Pierre

Marie Louise
Amand ComeauS, F. S. 1896
Amand ComeauS, F. S. 1896

(10) M. Chs. GaudinS.F.S.1807 Marie Ruel Jos. Patouël S.G. 1825 Pierre Pierre

12 Jean Marguerite

JAHAN-LAVIOLETTE.

Qué. 1658 S.F. 1684 S.F. 1695 Marie Ferra Jean Bilodeau 1 Jacques Pierre Asselin Marie (1) Anne Trépanier S.F. 1686 Guil. Terrien S.J. 1712 Gab. Blouin 1713 Elisabeth Jacques 2 Jacques Marie Anne Catherine. Jacques

François Augustin 3 François

 (2) Marie Bourassa Lévis 1729
 Fse. Chatigny S.P. 1736
 (2) Louise Martin Que. 1730
 Marg. Roy
 Dominique Dassilva
 S.J. 1747 Le même 4 Augustin 5 Joseph Isabelle

Jean Frs. Fortier 1757
2º Frs. Fradet S.M. 1793
Frs. Fortier S.J. 1767 Françoise Françoise Marie Josette Jos. Blanchard M. Angèlique Joseph

Pierre

3

4

6 PSJ

8 9

10 L

11 Je M Le Ge

AIEI 12 Jo

M 13 Jo Lo 14 Sir 15 Pie

16 Augustin Marguerite A Joseph

17 Louis

1	DIENNES	
	5-6	EDOUARD VII, A. 1906
		OLIN.
		-0
	Louise	Lis. Gueraru 3. 1778
	Louise	2° Chs. Dufour " 1755
	Jean	Jos. Emond
		1740
3	Jean (2)	Marie Bonneau 1740 Jacq. Fradet S.F.S. 1762 Ant. Boulet "
	Marie Thérèse	Jacq. Fradet S.F.S. 1766
	M. Geneviève Jean Baptiste	Ant. Boulet "
		G F 1743
4	Joseph (2)	Thérèse Meneux S.F. 1743 S.H.
	Thérèse	S.H. Etn. Canac S. Frs. 1764 1779 Chs. Lémelin " 1791 Frs. Fortier " 1791
	Marie Victoire	Chs. Lémelin " 1791
	Marie	Frs. Fortier "
	Joseph Louis •	
	Jean	
5	Jean Baptiste (3)	M. Genev. Boulet S.F.S. 1764 1791
		S.F.D. 1701
	Marie Anne	Ant. Bactaelt " 1833 2° Jos. Boucher " 1837 3° J. B. Menard " 1798
	Marie Anne	3° J. B. Menard " 1798
	marie neine	Aug. Morin "
	Jean Baptiste Joseph	1771
3	Pierre (3)	Ursule Proulx S. P.S. 1774
7	Joseph Joseph Le même	M I Bains S.M. 1763
	Joseph (4) Le même	M. Jos. Racine 5,2 1765 M. Le Goudy "- 1794
	Marie Louise	Jos. Daniau S.H. 1794
	Marguerite	M. Jos. Racine S.M. 1763 M. Ls. Goupy Jos. Daniau S.H. 1794 Germ. Gaudreau "
	Augustin Joseph	
3	Louis	Joseph Plante
	Louis	Louis Clément S.Chs. 1779 René Pelchat "1807 Ant. Gontier" 1807
,	Jean (4)	Louis Clément S. Chs. 1802
	Christine	Ant. Gontier "
)		
	Amaáliana	S. Chs. 1759 PierreBaillargeon S. G. 1819
	Joseph	FierreBaillargeon
	Pierre	Z E S 1790
	Jean Baptiste (5)	M. Jos. Fradet S. F.S. 1812
	Le même	Genev Thibaut S.F.S. 1790
	Geneviève	Jos. Marseau S.V. 1834
	Marie	J. B. Baudoin " 1840
	Ephrem	M. Jos. Fradet S.F.S. 1790 Laurent Fradet S.V. 1812 Laurent Fradet S.F.S. 1796 Genev. Thibaut S.F.S. 1822 Jos. Marseau S.V. 1834 J. B. Baudoin " 1840 Nic. Baudoin " 1840
	(Fermain	
	Joseph (5)	M. Eliz. Boissonneau S.F.S. 1797
	Pierre	5.1.
	Joseph	
	Hubert	
	Magloire	AND REAL PROPERTY AND ADDRESS.
	Antoine Le même	Marg. Desruisseaux 1822
		* 1841
	Marguerite	Barth. Fortier " 1840
	Sophie Joseph (6)	Ant. Arbour 1805 M. Jos. Aubé "1824
	Louise	Joseph Turgeon 1801
	Simon (6)	Marie Cadrin
		Marg. Lebrun Martin Asselin S.F. 1817
	Fligabath	Town Mario Letournouse18
	The Stratum A lea	S.F. 1793
	Augustin (7)	S.F. 1793 M. Jos. Furois S.M. 1793 Prosper Gagné S.H. 1820 Prosper Gagné S.H. 1820
	Marguerite Joseph (7)	
		S.G. 1807
	Louis (8)	Josette Dion S. C.

JAHAN-LAVIOLETTE

	LAVIOLETTE.				
Le même	Cath Pruneau S M 1764				
6 Jacques (2	Cath. Pruneau S.M. 1764 Anne Loriat Lévis 1758				
Louise	Melchior Bisson S.Chs.				
Joseph					
7 Joseph (5					
Marie Josette	J. B. Gautier S.J. 1774				
Laurent	Didu B C D 1				
8 Pierre (5)	Brigitte Fortier, Bapt. de				
9 Joseph (6	S. Jean 1757 Genev. Ruel S. L. 1753				
Joseph	Genev. Ituel B.H. 1700				
François					
10 Laurent (7	Genev. Marseau S.J. 1730 Jean Terrien 1813				
Geneviève	Jean Terrien " 1813				
Adélaïde	Basile Thivierge " 1822				
Josette	Jean Redman " 1831				
Michel Joseph					
11 D.	Josette Gosselin S.L. 1785				
Josette	Josette Gosselm S. L. 1785 Frs. Guilmet S. Chs. 1806 M. Jos. Hébert S. P. 1787 Archange Pepin S. J. 1814 Pierre Pouliot "1835 Ls. Dupuis "1839 Gab. Pichet "1842 Ls. Blouin "1851				
Joseph (9)	M. Jos. Hébert S.P. 1787				
13 Joseph (10)	Archange Pepin S.J. 1814				
Rosalie	Pierre Pouliot " 1835				
Elisabeth	Ls. Dupuis " 1839				
Henriette	Gab. Pichet " 1842				
0	Ls. Blouin " 1851				
Joseph Gabriel	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR				
14 Michal (10)	Marg. Chamberlan				
II militare (10)	S.M. 1820				
15 Joseph (13)	Luce Pepin S.J. 1840				
Marie Victoire	Frs. Blanchet S.V. 1862				
Luce	Michel Letellier " 1862				
16 Gabriel (13)	Luce Pepin S.J. 1820 Luce Pepin S.J. 1840 Frs. Blanchet S.V. 1862 Michel Letellier # 1862 Rosalie Thivierge S.J.1853				
JAMES.					
J	AMES.				
	MATERIAL BURGEST TO A				
1 Jean	AMES. Fse. Lancteau				
1 Jean Jean	Fse. Lancteau				
1 Jean Jean 2 Jean (1)	Fse. Lancteau				
1 Jean Jean 2 Jean Marguerite Marie Anne	Fse. Lancteau				
1 Jean Jean 2 Jean Marguerite Marie Anne Jean Baptiste	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné J. B. Filteau S.H. 1785 " 1805 " 1816				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné J. B. Filteau Hélène Crépeau S.H. 1785 " 1805 " 1816				
1 Jean Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné J. B. Filteau Hélène Crépeau Ls. Bilodeau S.G. 1822				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angèle	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné J. B. Filteau Hélène Crépeau S.H. 1785 " 1805 " 1816				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angèle Joseph	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné J. B. Filteau Hélène Crépeau Ls. Bilodeau Michel Bolduc S.H. 1785 " 1805 " 1816 S.G. 1822 " 1826				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angèle Joseph	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné J. B. Filteau Hélène Crépeau Ls. Bilodeau Michel Bolduc S.H. 1785 " 1805 " 1816 S.G. 1822 " 1826				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angèle Joseph	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné J. B. Filteau Hélène Crépeau Ls. Bilodeau S.G. 1822				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angèle Joseph 4 Joseph 5 Jean Baptiste (2)	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné J. B. Filteau Hélène Crépeau Ls. Bilodeau Michel Bolduc S.H. 1785 " 1805 " 1816 S.G. 1822 " 1826				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angèle Joseph 4 Joseph 5 Jean Baptiste (2)	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné J. B. Filteau Hélène Crépeau Ls. Bilodeau Michel Bolduc Mad. Cloutier Cath. Nadeau ANE.				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angèle Joseph 4 Joseph 5 Jean Baptiste (2)	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné J. B. Filteau Hélène Crépeau Ls. Bilodeau Michel Bolduc Mad. Cloutier Cath. Nadeau ANE.				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angèle Joseph 4 Joseph 5 Jean Baptiste (2) JO 1 Jean Anne Anne	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné J. B. Filteau Hélène Crépeau Ls. Bilodeau Michel Bolduc Mad. Cloutier Cath. Nadeau ANE. Anne Grimbaut Chs. Manteau S.H. 1785 " 1805 " 1816 S.G. 1822 " 1826 S.H. 1809 S.H. 1809 S.H. 1809				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angele Joseph 4 Joseph 5 Jean Baptiste (2) JO 1 Jean Anne Anne Marc	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné J. B. Filteau Hélène Crépeau Ls. Bilodeau Michel Bolduc Mad. Cloutier Cath. Nadeau ANE. Anne Grimbaut Chs. Manteau S.F. 1670 Chs. Manteau S.L. 1701 2° Pierre Roberge				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angèle Joseph 4 Joseph 5 Jean Baptiste (2) JO 1 Jean Anne Anne Marc 2 Robert	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné 1805 J. B. Filteau 1816 Hélène Crépeau Ls. Bilodeau S.G. 1822 Michel Bolduc 1826 Mad. Cloutier Rath. Nadeau S.H. 1809 ANE. Anne Grimbaut S.F. 1670 Chs. Manteau S.L. 1701 2° Pierre Roberge 1710 Fse. Savard Que. 1665				
1 Jean Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angèle Joseph 4 Joseph 5 Jean Baptiste (2) JO 1 Jean Anne Anne Anne Marc 2 Robert Marie Louise	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné J. B. Filteau Hélène Crépeau Ls. Bilodeau Michel Bolduc Mad. Cloutier Cath. Nadeau ANE. Anne Grimbaut S.F. 1670 Chs. Manteau S.L. 1701 2° Pierre Roberge 1710 Fse. Savard Que. 1665 Ant. Samson Lévis 1707				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angele Joseph 4 Joseph 5 Jean Baptiste (2) JO 1 Jean Anne Anne Marc 2 Robert Marie Louise M. Geney, Chs.	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné J. B. Filteau Hélène Crépeau Ls. Bilodeau Michel Bolduc Mad. Cloutier Cath. Nadeau ANE. Anne Grimbaut S. F. 1670 Chs. Manteau S. L. 1701 Pierre Roberge 1710 Fse. Savard Aut. Samson Levis 1707 Ritienne Rochon Right S. H. 1785 R. H. 1899 Que. 1665 Ant. Samson Levis 1707				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angele Joseph 4 Joseph 5 Jean Baptiste (2) JO 1 Jean Anne Anne Marc 2 Robert Marie Louise M. Geney, Chs.	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné J. B. Filteau Hélène Crépeau Ls. Bilodeau Michel Bolduc Mad. Cloutier Cath. Nadeau ANE. Anne Grimbaut S. F. 1670 Chs. Manteau S. L. 1701 Pierre Roberge 1710 Fse. Savard Aut. Samson Levis 1707 Ritienne Rochon Right S. H. 1785 R. H. 1899 Que. 1665 Ant. Samson Levis 1707				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angele Joseph 4 Joseph 5 Jean Baptiste (2) JO 1 Jean Anne Anne Marc 2 Robert Marie Louise M. Geney, Chs.	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné J. B. Filteau Hélène Crépeau Ls. Bilodeau Michel Bolduc Mad. Cloutier Cath. Nadeau ANE. Anne Grimbaut S.H. 1809 ANE. Anne Grimbaut S.F. 1670 Chs. Manteau S.L. 1701 2° Pierre Roberge " 1710 Fse. Savard Que. 1665 Ant. Samson Levis 1707 Etienne Rochon 2° Jacq. Morin M. Thérèse Poisson S.J. 1699				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angèle Joseph 4 Joseph 5 Jean Baptiste (2) JO 1 Jean Anne Anne Marc 2 Robert Marie Louise M. Genev. Chs. M. Genev. Chs. M. Genev. Chs. Jone Convert Chs. Jone C	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné 1805 J. B. Filteau 1816 Hélène Crépeau Ls. Bilodeau S.G. 1822 Michel Bolduc 1826 Mad. Cloutier 1819 Cath. Nadeau S.H. 1809 ANE. Anne Grimbaut S.F. 1670 Chs. Manteau S.L. 1701 2° Pierre Roberge 1710 Fse. Savard Que. 1665 Ant. Samson Lévis 1707 Etienne Rochon 2° Jacq. Morin M. Thérèse Poisson S.J. 1699 M. Anne Plante				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angèle Joseph 4 Joseph 5 Jean Baptiste (2) JO 1 Jean Anne Anne Marc 2 Robert Marie Louise M. Genev. Chs. M. Genev. Chs. M. Genev. Chs. Jone Convert Chs. Jone C	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné 1805 J. B. Filteau 1816 Hélène Crépeau Ls. Bilodeau S.G. 1822 Michel Bolduc 1826 Mad. Cloutier 1819 Cath. Nadeau S.H. 1809 ANE. Anne Grimbaut S.F. 1670 Chs. Manteau S.L. 1701 2° Pierre Roberge 1710 Fse. Savard Que. 1665 Ant. Samson Lévis 1707 Etienne Rochon 2° Jacq. Morin M. Thérèse Poisson S.J. 1699 M. Anne Plante				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angèle Joseph 4 Joseph 5 Jean Baptiste (2) JO 1 Jean Anne Anne Marc 2 Robert Marie Louise M. Genev. Chs. M. Genev. Chs. M. Genev. Chs. Jone Convert Chs. Jone C	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné 1805 J. B. Filteau 1816 Hélène Crépeau Ls. Bilodeau S.G. 1822 Michel Bolduc 1826 Mad. Cloutier 1819 Cath. Nadeau S.H. 1809 ANE. Anne Grimbaut S.F. 1670 Chs. Manteau S.L. 1701 2° Pierre Roberge 1710 Fse. Savard Que. 1665 Ant. Samson Lévis 1707 Etienne Rochon 2° Jacq. Morin M. Thérèse Poisson S.J. 1699 M. Anne Plante				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angele Joseph 4 Joseph 5 Jean Baptiste (2) JO 1 Jean Anne Anne Marc 2 Robert Marie Louise M. Genev. Chs. City Christopher Checken Marie Anne Marie Thérèse Cécile	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné J. B. Filteau Hélène Crépeau Ls. Bilodeau Mad. Cloutier Cath. Nadeau ANE. Anne Grimbaut S.H. 1809 ANE. Anne Grimbaut S.F. 1670 Chs. Manteau S.L. 1701 2° Pierre Roberge 1 7710 Fse. Savard Austral Cutier Chs. Manteau S.L. 1701 2° Pierre Roberge S.L. 1707 Etienne Rochon M. Thérèse Poisson M. Anne Plante Jean Audet Je				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angèle Joseph 4 Joseph 5 Jean Baptiste (2) JO 1 Jean Anne Anne Marc 2 Robert Marie Louise M. Genev. Chs. M. Genev. Chs. M. Genev. Chs. Jone Convert Chs. Jone C	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné 1805 J. B. Filteau 1816 Hélène Crépeau Ls. Bilodeau S.G. 1822 Michel Bolduc 1826 Mad. Cloutier 1819 Cath. Nadeau S.H. 1809 ANE. Anne Grimbaut S.F. 1670 Chs. Manteau S.L. 1701 2° Pierre Roberge 1710 Fse. Savard Que. 1665 Ant. Samson Lévis 1707 Etienne Rochon 2° Jacq. Morin M. Thérèse Poisson S.J. 1699 M. Anne Plante				
1 Jean Jean 2 Jean 2 Jean (1) Marguerite Marie Anne Jean Baptiste 3 Joseph Marguerite Angèle Joseph 4 Joseph 5 Jean Baptiste (2) JO 1 Jean Anne Anne Anne Marc 2 Robert Marie Louise M. Genev. Chs. M. Genev. Chs. 3 Marc (1) Le même Marie Anne Marie Thérèse Cécile Marguerite	Fse. Lancteau Fse. Fontaine Pierre Gagné J. B. Filteau Hélène Crépeau Ls. Bilodeau Mad. Cloutier Cath. Nadeau ANE. Anne Grimbaut S.H. 1809 ANE. Anne Grimbaut S.F. 1670 Chs. Manteau S.L. 1701 2° Pierre Roberge 1 7710 Fse. Savard Austral Cutier Chs. Manteau S.L. 1701 2° Pierre Roberge S.L. 1707 Etienne Rochon M. Thérèse Poisson M. Anne Plante Jean Audet Je				

Marie Boileau S. Frs. 1690

11

11

(1) Eliz. Dalaire Amb. Vériene

Elizabeth Ls. Lepage Marie Gertrude Jos. Chrétien

1 Jean Simon 2 Simon

STREET

Angèlique Elizabeth

S. V. 1832 S. V. 1838

S. V. 1761

S. G. 1807

Qué. 1747

Bert.1723

DOC. DE LA SESSION No 18

JOLIN.

10 Lierre	(10) Marg. Roberge S.G. 1819
19 Joseph	(19) Julienne Deblois S.F. 1821
20 Ephrem	(11) Flavie Baudoin S.V. 1830
41 Germain	(11) Julienne Alaire S.V. 1833
22 Pierre	(12) M. Olive Louineau
	S. V. 1826
23 Antoine	(12) M. Genev. Théberge
	S. V. 1826
24 Hubert	(12) Marcelline Baudoin
	S V 1898

25 Joseph (12) Marg. Perrot (12) Adé Guilmet 26 Magloire

1 Aimé Marguerite	Anne Fiset Nic. Vézina	A. G. 1715
2 Joseph	(1) Eliz. Guénet	B. 1728

JOLIVET- MITRON.

J. B. Bauseron S.Chs. 1760 hérèse Marie Marthe Ign. Poulin Joseph Charles

François 3 Joseph (2) M.Ls. Bissonnet S.M. 1754
 (2) Marg. Dairon B. 1765 4 François (2) Marg. Dairon Francois

Le même Fse Plante LouiseGendron S. F.S. 1765 Ls. Baudoin S. F. S. 1785 J. B. Guilmet S.F.S. 1807 J. B. Gagné S.F.S. 1819 5 Charles Marie Louise Marie Agathe Marguerite Charles

6 Joseph Marie Gontier (1) Aug. Guilmet S. V. 1806 Frs. Gontier S. G. 1823 Marie Marguerite

Joseph 7 Charles (5) M. Ls. Gaudin S.F.S.1796 M. Françoise 8 Etienne

Simon Clavet S.F.S. 1826 Louise Gaudin François Joseph B. 1807 (6) Fse. Lebrun Mag. Gontier & Angèle Dessaint S. G. 1827

Catherine 10 Joseph Joseph François 12 Joseph

(8) Louise Guénet S.P.S. 1833 (10) M. Cédulie Blanchet

¹ Elle épouse Jos. Roy S. Chs. 1801. S. Chs. 1854

JOLY.

1 Vital Marie Ginchereau Qué. 1698 Marie Anne Aug. Mercier Marie Ls. Blanchet Marie Josette Pierre Blanchet Bert. 1725 Claire J. B. Proulx Bert. 1727

JONCAS.

1 Pierre Jacqueline BouletS.F.1672 Pierre

Pierre S. P. 1696 (1) Louise Nolin Louise Jean Fournier S.Tho. 1717 Pierre

3 Pierre (2) Marthe Fournier Tho. 1719 Elisabeth Nic. Couture S. Tho. 1749 Jacques

Jean Baptiste 4 Joseph Louis

5 Jacques Angélique Le même

(3) Mad. Couillard S. Tho. 1755 Aug. Coté S. Tho. 1784 Aug. Coté S. Tho M. Marg. Rousseau S. P. S. 1784

M. Eliz. Bernier

JONCAS.

6	Jean Baptiste Jean Baptiste	(3)	Marg. Daillet S. Tho. 1765
7	Pierre Marie Anne		M. Jos. Martin J. B. Roy S. V. 1776
	Pierre Pierre		
8	Louis	(4)	LouiseCouillardS Tho 1760

9 Jean Baptiste (6) M. Genev. Métivier S. Tho. 1788 Marie Soulange Toussaint Blais Bert. 1849 Théodore Joseph

Etienne 10 Pierre (7) Genev. Cloutier Islet 1778 François

(7) M. Chs. Cochon S. H.1788 Pierre 11 Louis M. Vict. Peltier S. P.S. 1805

(8) Vict. Rémillard S.V. 1823 12 Joseph 13 Pierre Pierre Sèverin

(9) M. Rose Blais Bert. 1824
(9) M. Chs. Baudry Bert. 1828
(9) Brigitte Kiroack Bert. 1832 14 Joseph 15 Etienne 16 Théodore

17 François (10) Rose Isabel S. V. 1822 18 Louis (11) Marie Tardif S. H. 1818 19 Pre Séverin (13) Desanges Cochon S. V. 1849

JOURDAIN.

Jeanne Constantin Q. 1678 1 Guillaume Marie Angélique Jean Huard 1704 Mathieu Huard Jeanne

Joseph Cath. Duquet Lévis 1718 Jean Gontier S. Chs. 1759 Joseph Catharine M. Thérèse Boucher, Lévis 1739 Le même Jacq. Pénin S. Chs. 1758 Jeanne

JUIN.

Jeanne Beau Jean Pierre Jean Ouimet S. Frs. 1702 Marie Pierre

(1) Marg. Lefebvre Ant. Viger Pierre S.V. 1739 Susanne

JULIEN.

1 Nicolas Marie Brisson A.G. 1695 Jean

Jean (1) Louise Trudel 1717 François Joseph Jean

(2) Mad. Laberge Jean 1752 Jean

(2) M. Mad. Jacob S.R. 1765 Joseph Michel Tremblay Madeleine Nicolas

(2) Véronique ChabotS. P.1769 François Véronique Pierre Rosa 1800 Amable Côté 1828 Marie

Jean (3) M. Anne Vézina A.G.1782 6 Jean

Jean Francois

Mad. Paradis S.P. 1813 Nicolas (5) Thérèse Martineau Jean S.P. 1816

(6) Angé Gourdeau 1829 9 Jean 11 10 Françoisfils de(6) Julie Gourdeau 1829 Pre. et Josette Mercier

IIIITEN LABBÉ.

	JI	ULIEN.
11	Joseph Le même	Marie Paré S.R. 1825 Genev. Pelchat B. 1831
	L	ABBÉ.
1	Pierre Le même	Cath. Bernard S.F. 1672 Marg. Meunier S. Anne 1674
	Anne M. Madeleine Geneviève Marie Marie Jean Jacques Pierre	Frs. Dalaire S. Frs. 1694 J. B. Deblois "1710 Pierre Martineau "1718 Pierre Ducuron "1699 2° Claude Poliquin B. 1718
2	Jacques (1 Marthe Françoise Françoise Pierre) Fse. Deblois S.F. 1709 Pierre Paquet S. Frs. 1740 Guill. Paquet " 1740 2° Ls. Guillot " 1754
3	Marie Pierre) Reine Garinet " 1715 Louise Marseau B. 1747
4	Jean Baptiste Jean (1 Louise Hélène Marie Michel Jean	Marie Lepage S. Frs. 1724 Jos. Delaire "1745 Pierre Boivin "1747 Pierre Lefebvre "1756
5	Joseph Jacques (2)	M. Fse. Mercier Bert 1743
	Pierre Pierre Reine Angélique Marie Marie Pierre) Angé. Martineau S.F.1746 Agnès Cochon S.V. 1741 Pierre Goupy B. 1779 Barth. Paquet S.G. 1787 Jacq. Fournier 1785 2° André Fradet 1795
8		M. Fse. Cochon S.V. 1744 Cécile Fiset A.G. 1752
	Le même Michel Jean Marie Josette Marie Victoire	Marg, Denis S. M. 1755 Genev, Dalaire S. Frs. 1749 M. Jos. Asselin 1761 Frs. Bilodeau 1783 Frs. Lepage S.J. 1794
11.	Augustin Joseph M. Françoise Madeleine Jean Marie Augustin	Mad. Marseau S. Frs. 1762 J. B. Lamothe S.F. 1807 Frs. Labbé-Lemelin
12	Pierre (7) Marie Françoise Joseph André Jacques	Louise Garant S.F.S. 1777 Eustache Roy S.G. 1798 Jacq. Fradet "1803
	Jacques Le même	M. Fse Dessaint S.F.S. 1809
13	André Jean	Marie Lefebvre S.V. 1767
14	Le même Augustin (10) Marguerite Marie Josette Victoire Jean	Jos. Dufresne S.L. 1813 Frs. Noel " 1812 Frs. Létourneau " 1815
	Le même Angèle	Mad. Lepage S. Frs. 1799 Frs. Giguère "1828

Madalaina	Jos. Baudoin S. Frs. 18	29
Madeleine Julie	Jos. Baudoin S. Frs. 188 Jos. Kéroack "	54
René		
15 Joseph	Josette Dorion	
Olivier		18
16 Jean Marie	(11) Genev. Drouin S.M. 179	34
Luce Victorine		
	S. F15. 183	9
Josette	René Picard S. Roch 184 Frs. Lasalle S.J. 184	1
M. Madelei Josette	ne Frs. Lasalle René Picard	
Jean Marie		
Joseph		
René François	179	9
17 Augustin	 (11) M. Chs. Emond S.Frs. 179 Jos. Lepage S.F. 182 (12) M. Marg. Bolducs. M. 180 Jean Chamberlan 	3
Marie 18 Joseph	Jos. Lepage Bolducs. M. 180	0
Céleste	Jean Chamberlan	
Pierre		
Michel 19 André	(12) M. Anne Moreau S.G. 181	8
Pierre	(12) Marg. Dodier S.G. 182	1
20 Jacques	(12) Marg. Dodier (12) Marg. Gagné Jos. Bissonnet	6
21 Jacques Marie	(12) Marg. Gagné Jos. Bissonnet S.J. 185	8
Marie	Pierre Quimet S.L. 187	1
Odile	Eugene dosec-	0
Philomène François X	David Bouffart "	
Thomas	***************************************	
Norbert	~ 170	1
Ferdinand 22 Jean	(13) M.Jos.LemieuxS.F.S. 179 André Brochu L.G. 182	6
Elisabeth	(13) M. Jos. Lemieux S. F. S. 182 André Brochu L.G. 182	
Michel Jean		
Pierre		
Gabriel	Marie Dutile S.G. 82	
Le même 23 Frs. Germai	n M. Anne Dessaint	
François	(13) Marg. Gontier S. Chs. 179 Chs. Boutin Féréol Patry S. G. 182 S. G. 182	1
24 André Marie	(13) Marg. Gontler S.G. 182	9
Angéle	Féréol Patry S.G. 10	
André		
Louis Michel		
Paschal		
Joseph	M. Angèle Rousseau 1810	,
Le même		3
25 Jean	M. J Comon D. 1830	
26 René Le même	(1c) Cath Dion S. I'rs.	
Do mano	C C 1 400	_
27 Jean Marie	S. Sylvestre (16) Archange Gigueres. J. 1826 (16) M. Ls. Lepage S. Frs. 1837 (16) Marg. Lemelin "1866 Jos. Blouin "1848	
28 François 29 Joseph	(16) Marg. Lemelin " 1865	
Marguerite	Jos. Blouin " 1840	
30 René 31 Olivier	16) Modeste Picard S.F. 1827 (15) M.Mad. Nadeau S.M. 1831 (18) Angèle Brochu S.M. 1831	
32 Pierre		
33 Michel	(18) M. Ls. Réaume S. Frs. 1662	
34 Pierre 35 Jean	(18) M.Ls. Réaume S. Chs. 1662 (19) Marie Leclaire S. Frs. 1714 (22) Soulange Cloutiers. G. 1724 (22) Angé Aubé	
36 Michel	1001	
Marcel 27 Piones	1821 1 1928	
37 Pierre 38 Gabriel	(21) M Chantal Roy a M. 180	
39 Norbert	(21) Genev. Pouliot S.J. 1607	
40 Frs. Xavier 41 Ferdinand	(21) Apolline Fortier " 1971	
42 Thomas	(21) Marcelline Heber (23) M. Adeline Fortier	

EA SESSION No 18	
LABBÉ.	LABRECQUE.
43 François (23) Rosalio Labracana P. 1849	
	8 Jean Baptiste (4) Louise Boissel B. 1727
40 Lovi Allgele Pagnet 1995	Louise Etn. Veau B. 1756 Louise 2° Noël Simart S.V. 1767
(24) Marguerite Pacquet	Louise 2° Noël Simart S.V. 1767 Louise 3° Jos. Pouliot S.M. 1781
4/ Piem 7	Marie Charlotte Ant. Fournier S.M. 1770
	Marie Josette Ls. Bolduc S.V. 1760
48 Joseph 49 Marcel (24) Mad. Dalaire S.G. 1825	Charles Joseph
(36) PerpétueCoutureS. Chsl855	9 Pierre (4) Marie Paquet B. 1734
1 LABONTÉ—BOILEAU.	Marthe Claude Petitelere B. 1781
2 Jean	Mathurin
Joseph (1) Joseph Aubin	Etienne Charles
3 Joseph	Louis
Marie Da , (=) Marg. Morel S. P.S. 1787	Joseph.
Jean Baptiste 4 Michel 1817	François 10 Joseph (4) M. Ls. Roy B. 1734
Marie Susanne Valiére	10 Joseph (4) M. Ls. Roy B. 1734 Marie Jos. Girard B. 1763
Le mônio David Bouffart " 1807	Dorothée Ls. Forgues B. 1780
11. Roger Gaudreau	11 Louis (4) M. L. S. Roy B. 1745
Marie Flavie J. B. Langlois " 1832 Joseph " 1832	Mathurin Louis
Jean Bantist (2) 3. Langlois " 1832	Joseph
5 Jean Baptiste (3) M. Julienne Morin 6 Joseph S. P.S. 1994	12 François (4) Louise Nadeau B. 1748
6 Joseph S.P.S. 1824 (4) Scolastique Bouffart	Marie Jos. Dupont S.Chs. 1775
S.P.S. 1833	13 Joseph (5) Genev. Poulet S.L. 1722
	Marguerite Ls. Gosselin S.L. 1754
LABRECQUE.	Marie Angélique Jean Ruel S.L. 1753
1 Jacques Pierre Jeanne Baron	Gertrude Jean Baillargeon S.L. 1761
	Pierre 14 Louis (5) M. Anne Delage S.L. 1730
2 Pierro	Jean Baptiste
Le mêm (1) Gabriel Barré	Jacques
Uatherin Pierre Garant S. T. 1694	15 François (5) M. Anne Fortier S.J. 1770 Marie Anne Chs. Demeule S.L. 1788
2 Clement Dubois	Marie Josette Jos. Cochon S.L. 1794
Anno CT 1700	16 Charles Marg. Grenet
Mathurin Gilles Laurent S.L. 1691	Marie Angélique Frs. Turgeon S.M. 1768
Jean	Marguerite Frs. Turgeon B. 1772 Antoine
(1) Jeanne Reillangeen	17 Louis (6) M. Angé Réaume S.V. 1728
Françoise Marguerite Jacobse C.R. 1664 Frs. Gosselin S.P. 1690 Ant. Godboot Françoise Françoise Ant. Godboot Françoise Françoise Françoise Ant. Godboot Françoise Fran	V. de Pierre Dubeau
Marguerite Frs. Gosselin S.P. 1690 Ant. Godbout S.P. 1691	Le même 18 Laurent (¹) (6) Marg. Dumas S.L. 1741
" Wather:	Marguerite Jean Gosselin S'L. 1778
M. M. 1. (2) Marthe Lemieux	Marie Jean Boucher S L. 1786
M. Madeleine Marie Louise Susanne Susanne Ant. Mollour R. 1730 Ant. Mollour R. 1730	Laurent Jean
Susanne Ant. Molleur B. 1733	Jacques
	Joseph
Jean Baptiste Pierre 2° Noël Gromelin S.V. 1727	Pierre Maria Taggues
Joseph	19 Pierre Marie Jacques Joseph
Long	Louis
Ignace François	Pierre (5) (7) 1750
Lierro	20 Louis (7) Cécile Roy S.Chs. 1759 Pierre Lainé S.Chs. 1775
	Pélagie 2° Frs. Baudoin S.H. 1791
Maron Pione A 3 S.L. 1694	Le même M. Anne Royer S.J. 1762
Marguerite Pierre Audet S.L. 1727 Joseph Jos. Gosselin S.L. 1756	Marie Ls. Labrecque S. Chs. 1796 Marie Anne Chs. Lacasse S. Chs. 1808
Tanac:	Marie Anne Chs. Lacasse S.Chs. 1808 Gabriel
6 Jacon	Louis
	François 21 Charles (8) Marie Fournier S.M. 1772
	21 Charles (8) Marie Fournier S.M. 1772 Claire J. B. Hélie B. 1796
Frankadeleine Ls. Beaulieu S.L. 1729	Charles
Clement B. I. It 25	22 Joseph (8) Genev. Fse. Mercier
rarguerita Nic. Letourneau S. T. 1736	M. Marguerite Pierre Bissonnet S.M. 1775
T Self Os. Challfour One 1796	M. Françoise Ls. Bilodeau S.M. 1807
7 Ignac	23 Etienne (9) Angé Quéret S.M. 1764
Louis (4) M. Ls. Couture B. 1724	(1) S'est marié sous le nom de Laurent et non
D. 1/24	ous celui de Joseph.
18—	

LABRECQUE.

- (9) M. Anne Quéret S.M. 1766 J. B. Arguin S.G. 1804 24 Louis Modeste Mathurin Louis Jean Baptiste
- (9) M. Anne LacasseS.M.1770 25 Joseph Marguerite Pierre Lacroix S.G. 1802 Marie Anne Michel Arbour S.G. 1807 Augustin Joseph
- 26 François (9) Genev. Petitclerc S.Chs. 1775 Pierre Guilmet S.G. 1804 Marie Pierre Hélie S.G. 1810 Marie François
- Joseph 27 Charles S.Chs. 177 (9) Angé Lainé Geneviève Ign. Guilmet S.G. 1803 Madeleine Jos. Guilmet S.G. 1804 Marguerite Ls. Bouchard S.G. 1804 Angélique Pierre Quemeneur S.G.
- François Le même Fse. Gagnon S.G. 1823 (9) M. Marthe Nadeau S.M. 28 Mathurin
- François (11) M. Mad. Patry S.M. 1774 Ls. Thibaut S.G. 1802 29 Mathurin S.G. 1802 Marie Le même M. Anne Fournier B. 1799 Joseph
- 30 Louis (11) Louise Mercier S.Chs.1788 Ls. Goulet Françoise S.G. 1809 J. B. Bilodeau Marie S.G. 1812 Louis
- Le même M. Anne Pilote S.G. 1816 31 Joseph (11) Charlotte Bacquet S.Chs.
- Joseph 32 Pierre (13) Cécile BaillargeonS. L. 1755 Louis Charles Pierre
- 33 Jacques (14) M. Jos. Gosselin S.L. 1763
- (14) M. Anne Godbout S. P. 1764 Marie Anne Pierre Coulombe S.L. 1806 Jean Baptiste Cath. Gendron
- Pierre (16) Eliz. Bouffart S.M. 1775 36 Antoine Guill. Beaucher B. 1808 Agathe Geneviève Jos. Gautron B. 1819 Charles Joseph François
- Antoine M. Angé Clément S. V.1770 37 Jacques fils de Jos. Labrecque et Margt. Dumas Qué. 1743
 - Jacques Louis Le même S.V. 1778 S.G. 1821 Mad. Blais Marie Etienne Roy Jean Baptiste Charles
- 38 Jean Marie Roy S.M. 1785 Joseph
- Laurent (18) Genev. Dufresne S.L. 1785 Gab. Thivierge S.J. 1819 Marie
- Laurent 40 Joseph (18) Thérèse Naud S.Chs. 1776 Pierre FournierS.Chs. 1801 Thérèse Frs. Baudoin S.Chs. 1825 Ant. Chabot S.Chs. 1827 Marguerite Barbe Pierre François

LABRECQUE.

- (18) Marie Naud S.Chs. 1786 J. B. Bruneau S.G. 1897 2° Ls. Monmeny S.G. 1819 41 Pierre Marie 3° Tho. Quemeneur S.G. Jean Couture S.G. 18 Marie S.G 1814 Marie Thérèse Charles Etienne
- S.G. 1785 Joseph (19) Cath. Hayot 42 Joseph Henri Joseph
- S.G. 1786 (19) M. Jos. Quéret S.G. 110 V. de Jérôme Hélie Simon Bisson S.G. 1810 S.G. 1791 Gabriel 43 Pierre Angélique (19) Judith Lepage 44 Louis
- Etienne Jacques Genev. Fournier Jos. Tangué S. Chs. 1808 Jos. Gosselin B. 1821 45 Etienne Marie Anne Geneviève Joseph
- Etienne B. 1798 B. 1799 Susanne Girard 46 Joseph Ls. Boilard Charlotte Claude Paquet Marguerite Joseph
- Etienne Ursule Lanouette 47 François Jean Baptiste
- Genev. Samson Barnabé Tangué S.G. 1812 Barnabé Tangué S.G. 1822 48 Guillaume S.G. 1822 Angélique Jean Lemelin Susanne Guillaume
- M. Anne Royer 49 Pierre Jacques
- S.G. 1816 S.G. 1816 B. 1839 B. 1839 Jean M. Anne Fse. Leblond Françoise Angélique Frs. Roy (46) Fse. Valière Olivier Couture 51 Etienne B. 1841 Geneviève
- Delphin Provost Charlotte (20) Louise Leroux S.Chs.179 Jos. Rouleau S.G. 1821 Jos. Rov Julien 52 Gabriel Marguerite
- S.Chs.1799 1834 Louise (20) Cath. Bazin Jos. Terrien 53 Louis Catherine 1835 Magl. Pouliot Chs. Boissel Rosalie Angélique
- S.G. 1803 Louis Jean Monmeny S. Chs. 1827 M. L. C. (20) Fse. Pouliot 54 François 1813 Françoise Charles M. Ls. Couture
 Pierre Crépeau
- Marguerite Marie Rose Célestin Pepin Charles
- (24) Charlotte NadeauS. G. 1791. Marie Charlotte Jos. Carrier S. Marie 1810 57 Mathurin Fse. Gosselin S. Chs. 1801 58 Jean Baptiste(24) Marg. Reine Buteau 59 Joseph (25) Marie Bilodeau S. G. 1832 Marie
- (25) Marie Bilodeau S.G. 1832 Chs. Gontier S.Chs. 1832 Chs. Gontier Marie
- (25) Charlotte Morin S.G. 1808 Marg. Gagner Jean Baptiste 60 Augustin Le même Germain
 - (26) Reine Bacquet S.Chs. 1840 Pierre Terrien 1842 Ignace Nadeau (26) Reine Rousseau S.G. 1853 Angé Reine François Reine Hermine
- Joseph Angé Roy Fse. Théberge Jos. Pelchat S.G. 1821 63 François 64 Jean Françoise

	ON No 18		
LAB	RECQUE.		LABRECQUE.
65 François (27	Maria T 11 1 2 50 1001		
rancois (20	M. Deblond B. Chs. 1021	Laurent	
Angèle Sophie	Félix Fontaine B. 1810	Cyrille Hubert	
(rodf	Jos. Picard 1842	Octave	
Joseph (90	M	84 Pierre	(40) Marie Chabot S.Chs. 1805
	Marg. Gagnon " 1830	Marie	Chs. Gosselin " 1831
69 Jours (30	Pierre Pouliot S.Chs. 1860 M. Chs. Fortin S.V. 1821	Justine Pierre	Ls. Dalaire " 1844
(0) Pion (01	Unarlotte Penin & C 1915	Jacques	
Charlotte (32	Marie Godbout ST. 1785	85 François	(40) Vict. Fontaine S.F. 1811
Angèle	JOS. Inivieros S.I 1919	Michel	
Marie Anne	Pierre Curodeau 11815 Chs. Blouin 11819	François	1 - / M D 1000
O'CHAUTOTTI	Jos. Blouin " 1819 1823	Le même 86 Charles	Angé Turgeon B. 1828 (41) Reine Gagnon, S.M. 1817
Marguerite Natalie	Pierre Pepin " 1824	87 Etienne	(41) Louise Patouel S.G. 1820
Natalia	Ign. Bouffart 1325	88 Joseph	(42) Archange Nadeau " 1821
Natalio	2° Jos. Royer " 1834	89 Joseph	(42) M. Mad. Duperron
Joseph	3° Zeph. Myrand " 1849	00 H	S.M. 1821
Antoine Pierre		90 Henri 91 Gabriel	(42) M. Anne Gautron S.G. 1819 (42) Fse. Ruel 1825
11 Lionia		Le même	Fse. Goulet " 1828
Cecile	CharlotteGodboutS.L.1789	Etienne	
Charlotte	J. B. Jarnas 1811	92 Etienne	(44) Marie Bisson S.G. 1819
Françoise Marie	Pierre Laberge " 1814 Pierre Godbout " 1818	Eléonore .	F. X. Boissonneau
Josette	Aug. Noël 1899	93 Jacques	(44) Angé Mathieu S.G. 1819
	Jos. Brousseau 11850	94 Etienne	(45) Cécile Gosselin S.Chs. 1798
Ularlos		Madeleine	Frs. Blais " 1840
THEFASA	Thérèse Noël " 1790	Cécile	Frs. Leclaire S.G. 1821
Angélique Marie	Paul Langlois 1812 Jos. Denis 1818	Luce	Jean Marie Beaucher
Madeleine	Jean Langlois 1893	95 Joseph	(45) Mad. Nadeau " 1811
	Jean Leclaire 1834	96 Joseph	(46) Fse. Bussière B. 1806
Natalio	Pierre Cingmars " 1837	Adélaïde	Jos. Roy B. 1842
Lonie	Bernard Chabot " 1842	Bénoni	
Charles Jean		Joseph	
10 Pierre		Pierre	
(35)	Genev. Girard S.G. 1791	Magloire Damase	
't Charle		François X	avier
Trenmott-	Rosalie Beaucher B. 1808		ste(47) Marie Fontaine S.G. 1809
Elisabeth Rosalie	Gab. Dangueuger " 1839 J. B. Lainé " 1840	98 Guillaume	(48) Angé Briart " 1812
Wathild-	Frs. Labbé 1842	Etienne 99 Jacques	(49) Justine Dalaire S.G. 1812
	Jos. Magl. Bussière " 1847	100 Antoine	Eliz. Bourassa
Charles	Pierre Bussière " 1856	Jean	
75 François Apoil (36)		101 Louis	Cath. Morin S.Chs.
	M. Angé Patry B. 1809	Féréol 102 Pierre	Marg. Audet
Listney	Lis. Marc Turzeon 1839	Marguerite	
Isabelle	Uns. Enouf 1839	103 Julien	(51) Luce Turgeon B. 1840
Henriette	Damase Turgeon 1846	104 Louis	(53) Angéle Leblond S.M. 1821
Célina E-	Noël Prudent Baudoin	195 Charles	(55) Marie Hudon S.Chs. 1849 (55) Angéle Gosselin u 1862
76 Arançois	Jean Turgeon B. 1849 " 1853	106 François	(55) Angéle Gosselin " 1862 te(59) M. Chs. Boilard B. 1830
THEOID.		Félicité	Didnse Rouleau S.L. 1866
ruerence	Ange Gautron S.H. 1808	108 Germain	(60) Marg. Lacasse S.Chs. 1834
77 Joseph	Magl. Guay B. 1841	109 Godfroi	(66) Anastasie Turgeon B. 1856
	Marie Fradet " 1816	110 Pierre	(70) Marg. Audibert S.J. 1812 Jos. Coulombe " 1838
	908. Guay 1830	Marguerite Le même	Euphrosine Blouin 1838
78 Lina	Magl. Beaucher 1846	Scolastique	Frs. Pepin " 1845
78 Jacques Marie (37)	Frederic Comon 1040	Angéle	Jos. Blouin " 1848
Jacon	Josette LeblondS.Chs.1795 Louis Audet " 1828	Séraphine	Frs. Audet " 1848
		Ferdinand	
80 Jean Baptiste (37) Jean Haptiste (37)	Marie Labrecque " 1796	Joseph 111 Joseph	(70) Marg. Curodeau S.J. 1821
Lean Poiste(37)	Thérèse Pouliot " 1807	Anatalie	Henri Théophile Grenier
81 Charles (37)	Mad All and		S.J 1854
	Mad. Aubin S.G. 1819 Angé Blouin S.J. 1847	Marie	Cyp. Tangué " 1863
(00)	Françoise Poulict	Clément 112 Antoine	(70) Pétronille Rouleau
83 Anastasie	S.Chs. 1812	112 Ithorne	S.L. 1833
	Allor I obland door	113 Grégoire	(71) Genev. Poulin " 1835
(00)	M. Basilisse Thivierge	Le même	Marie Cinquars " 1840
	S.J. 1815	Marie	Célestin Guérard " 1865
	18—	$-24\frac{1}{2}$	

D 1844

LA	BF	EC	CQI	JE.

LABRECQUE.					
Marcelline Adélaïde	Delphis Arel S.L. 1870 Paul Pouliot 1876				
Cyprien 114 Charles (72)	Louise S. Norbert				
	Coulombe S. L. 1815				
Marie Louise Isidore	Guill. Fournier " 1840				
Edouard					
115 Louis (72) Désiré	Genev. Cinquars S.L. 1825				
Léon					
116 Jean (72)	Cath. Gosselin S.L. 1829				
Marie Zoe M. Emálandro	Isidore Plante " 1855 Guill. Lachaine " 1857				
	Jean Simart " 1865				
Anatalie	2° Ls. Grenier " 1872				
Caronne	Jean Simart " 1865 2° Ls. Grenier " 1872 Désiré Delisle " 1870 Etn. Simart S.P. 1850				
M. Catherine	Etn. Simart S.P. 1850				
117 Charles (74)	Scolastique Guay B. 1840 Cévilie Turgeon B. 1856 Marcelline Gagnon				
119 François (75)	Marcelline Gagnon				
Tro Trangons (10)	S, Chs. 1846				
120 Jacques (78)	Angé Aubin S.G. 1820				
Julie	Ant. Leblond S.Chs. 1846				
Jacques	A				
Le même Funbrosine	Archangé LarrivéS.G. 1826 Ign. Terrien S.Chs. 1847				
Euphrosine 121 Jean (80)	Henriette Clavet				
121 0 can (00)	Bert. 1836				
Adèle	Jean Denis S.L. 1868				
Marie	Désiré Labrecque				
199 II-1	S.L. 1873				
122 Hubert (83) 123 Laurent (83)	Justine Cochin C.R. 1844				
Le même	Marg. Mercier S.J. 1852				
124 Octave (83)	Marie Taupin C.R. 1854				
125 Cyrille (83)	Justine Cochin Josette Paquet Josette Paquet Justine Cochin Josette Paquet Justine Cochin Justin				
120 Fierre (84)	M. Jos. Audet S. Chs. 1001				
127 Jacques	Delphine Duquet S.Chs. 1837				
Le même	M. Onésime Morin				
128 Etienne (91)	S.F.S. 1843 Philomène Gautron				
100 F 1 (00)	Sophie Guay S. V. 1854 B. 1831				
129 Joseph (96)	Sophie Guay B. 1831 Marine Turgeon B. 1840 M. Maxime Turgeon				
130 Bénoni (96) 131 Pierre (96)	M Maxima Turgeon B. 1840				
131 1 lefte (30)	B. 1846				
132 Magloire (96)	Léocadie Turgeon B. 1846				
133 François (96)	Louis Roy B. 1850				
Xavier (06)	Manaelline Filter D 1071				
134 Damase (96) 135 Etienne (98)	Marcelline Filteau B. 1851 Zoé Denis S.Chs. 1840				
Marie Zoé	Gervais Audet S. Chs. 1862				
136 Joseph	Gervais Audet S.Chs. 1862 Marie Couture				
Le même	M. Ls. Dorval S.Chs. 1860				
137 Jean (100)	Marg. Filteau B. 1828				
Dina 138 Féréol (101)	M. Anne Delanteigne				
	M. Anne Raimond				
	S.J. 1851 M. Célanire Bouffard				
	S.L. 1858				
141 Clément (111) Marie Anne	Eliz Royer S.L. 1848 Olivier Colombe S.L. 1865				
Antoinette	Barth. Pouliot S.L. 1872				
142 Cyprien (113)	Alvine Vézina Que.				
143 Edouard (114) Léon	Fse. Godbout S.L. 1846				
144 Isidore (114)	Angé. Godbout S.L. 1855				
145 Léon (115)	Caroline Terrien S.L. 1853				
146 Désiré (115)	Marie Labrecque S. L. 1873				
147 Antoine (76)	M. Hermine Guénet B. 1839				
Philomène Hermine	Frs. Gautron B. 1858 Alexandre Boucher B. 1859				
Tremine	THE ARMOUNT DOUGHET D. 1000				

LABRECQUE.

148 Michel	(85) Analole Turgeon B. 1844 (85) Emélie Lemelin S.M. 1844 (199) M. Marcelline Leblond
149 François 150 Jacques	(120) M. Marcelline Leblond S.M. 1847
151 Léon	(143) M. Auxilia Gosselin S.L. 1881

	5.1.
L	ACASSE.
1 Antoine M. Charlotte Catherine Marguerite Jeanne Thérèse Charles	Fse. Pitié-Piloy C. R. 1665 Denis Nadeau Rémi Valière Pierre Jahan Noel Le Roy
Louise Susanne M. Françoise	Marie Bazin Jacq. Hélie Ignace Adam Ls. Le Roy L R Conture L R Conture L R 1730
M. Madeleine Marie Anne Elisabeth	Chs. Poirier Pierre Gosselin B. 1732 B. 1733
Marie Josette Marguerite	Pierre Contier B. II
Marguerite Marie	2° Jos. Baudoin S. Chs. 1763 Jacq. Paquet B. 1735 B. 1709
Antoine Charles	Jacq. Paquet Etn. Le Roy
Joseph Jean Baptiste 3 Charles (1) Madeleine	Fse. Paquet Jos. Dumont S. V. 1734
Le même Joseph 4 Antoine (2)	Jos. Dumont M. Jos. Filteau S. V. 1734 Marie Bourget J. B. Gontier B. 1736 B. 1736 B. 1748
Marie Susanne Thérèse	Jos. Bisson Gab. Gosselin B. 1751 B. 1752
Marguerite Angèlique Etienne 5 Charles (2)	Ls. Boissel M. Genev. Gontier B. 1733 M. Genev. Gontier B. 1733
Le même	Angélique Garneau A.G. 1744 A.G. 1757
Marie Marthe Charles	Amb. Pénin S.M. 1734
6 Jean Baptiste (2) Marie Anne Marie Josette Joseph	Jean Bleau Etn. Guénet S.Chs. 1757
Jean	Marc. Coté B. 1740

Jossete Maufait
Jos. Labrecque
2° Michel Forgus S. M. 1770
Ls. Godbout
Marie Roy
Jean Chabot
Jean Chabot
S. Chs. 1781
S. Chs. 1782
S. Chs. 1782 Joseph 8 Joseph Marie Anne Marie Anne Josette Le même Marguerite Marie Joseph

(2) Marg. Coté

7 Joseph

(4) Marg. Roy René Pelchat Ls. Bouchard Jos. Pelchat Jos. Bilodeau J. B. Lefebvre

B. 1745 S. Chs. 1778 S. Chs. 1786 S. G. 1786 S. G. 1786 9 Etienne Marie Louise Marguerite Véronique Marie Rose Joseph Charles

Marie Tangué S.Chs. 1781 Jean Le même Joseph

DOC. DE LA

DOC. DE LA SESSION No 18
LACASSE.
10 Charles
D'Angélique Garneau M. Jeanne Renaud
Manie T Chehoung
Gaspard S.M. 1777
11 Joseph Josette (3) Josette Adam S.M. 1782
Jacques Pierre Théberge S.G. 1812
12 Antoine M. Angélique (4) M. Jos. Huot M. Angélique J. B. Carrier S. M. 1778
Marie Joseph J. B. Carrier S.M. 1778
Ignace Chs. Bégin B. 1780 Antoine Ch. Die Chs. Bégin B. 1780
Jeanne Marguerite (5) Marie Pénin S. Chs. 1765 Guill. Poulet S. Chs. 1788 Jacq. Dandurand
Ambroise S.Chs. 1801
14 Jean Jean Baptiste (6) Josette Copin S. Chs. 1757
15 Joseph (6) Application 1
17 Joseph (7) Ursule Confulent S M 1706
Marguerite Marguerite Chs. Bilodeau S.Chs. 1800 Zach Bilodeau S.Chs. 1800 Zach Bilodeau S.Chs. 1800
Natalia S Cha 1920
Victoria 1811. Billodean S Cha 1804
René Chs. Nadeau S.C. 1700
Joseph
Jean Baptiste Cécile Angélion Jean Diers S. G. 1810
Cécile Angélique Jean Diers S.M. 1778 Angélique Jean Diers S.G. 1810 Joseph S.G. 1821
Joseph Jaco Guinet & C 1991
Amable
Gervais Le même M. M. C.
19 T. Marg. Choumard
20 Charles (9) Marie Pilote S.H. 1807
Josette Josette André Rémillard
ruarles
21 Joseph (2d p) /(2) 25
21 Joseph (2d m.)(9) Marg. Mercier S.Chs. 1804 Marguerite Germ. Labrecque
Francoise Ant. Dorval S Cha 1847
22 Joseph B. 1840
Marie Louise Marie Dalaire S.M. 1773 Chs. Boutin S.C. 1799
Bartha, Jos Man
23 0 - 1
25 Lacques (11) Ursule Dalaire S.M. 1782
26 Antoin (12) M Company S.G. 1816
Marie Appe Ls. Rousseau S H 1819
Lonie Soseph Moisan S.H.
27 Oseph
Ambroise (13) M. Marthe Thibaut
Tillado

(13) Prêtre Curé de St-Henri M. Marthe Thibaut S.Chs. 1794

		LACASSE.
	Cécile	Rémi Gontier S.Chs. 1818
	Marguerit	e André Couture
	Le même	S.Chs. 1821 Marg. Gontier S.Chs. 1812
	Henriette	Phydime Wiging S M 1847
	Marie Emérence	Ed. Turgeon S.M. 1849 Thomas Guay S.M. 1849
	Constance	Ed. Turgeon S.M. 1849 Thomas Guay S.M. 1848 Ls. Fournier S.M. 1852
0	Charles	
2	8 Charles Le même	(13) M.Mad. Roy S.Chs. 1801 Rosalie Leclaire
		S Chs. 1816
2	9 Jean Bapt	iste(14) Charlotte Couillard B.1785
	Marie Lou	Frs. Chabot S.Chs. 1805
	Marguerite	Frs. Chabot S. Chs. 1805 Ls. Nollet S. Chs. 1813 Jos. Fortier S. Chs. 1821
	Ignace	
	Jean Le même	Angé Roy S Chs 1806
	M. Angélio	Angé Roy S.Chs. 1806 Que Frs. Audet S.Chs. 1834 (17) Genev. Roy S.Chs. 1807
. 30	René (1)	(17) Genev. Roy S.Chs. 1807
3	Joseph	17 Angé Chabot S.Chs. 1817
	Joseph Marthe	
	Tozonh	S.Chs. 1842
	Joseph Louis	
32		e (17) M. Jos. Couture
22	Locard	S.Chs. 1828
99	Joseph	(18) Marie Labrecque S.G. 1804 S. Anselme
	Amable	
	Jean Amable	(18) Louise Lemieux " 1807
36	Gervais	(18) Angé Duquet " 1812
	Le même	(18) Louise Lemieux " 1807 (18) Marg. Moreau " 1808 (18) Angé Duquet " 1812 M. Genev. Roy S.P.S 1819 (20) M. Anne Labrecque
37	Charles	(20) M. Anne Labrecque
	Le même	S. H. S. Chs. 1808 Angé Patry S. Chs. 1816
	Le même	M. Anne Romaine
20	Charles	Bonneau S. V. 1843 (20) M. Jos. Tangué S. Chs. 1816
90	Onaries	(20) M. 30s. Tangue S. Chs. 1610
39	Joseph	(20) Josette Godbont S.G. 1825
40	Charles Pierre	Josette Gautron
41	Joseph	(21) M. Jos. Couture S. Chs. 1834
	Joseph	(22) Josette Boutin S.G. 1801
	Josette Louis	Ls. Roberge " 1821
	Joseph	
43	Barthélemi	(22) Barbe Roy " 1806
11	Le même Louis	Josette Leclaire 1819 (26) M. Anne Tangué 1814
77	Louis	
45	Antoine	(26) Rose Caouet 11 1808 Ls Genest B 1834
	Angèle Antoine	Ls. Genest B. 1834
46	Charles	(27) DésangesGautronS. M.1839
47	Jean	(29) Thérèse Bacquet S.G. 1816
48	Ignace	(29) M. Anne Turcot " 1822
49	Jean Damas	e(31) M. Euphrosine Ruel S.Chs. 1843
	Louis	(31) Marg. Naud " 1853
	Amable	(33) M. Marg. Gosselin 11 1847
92	Jean Le même	(34) Mad. Langlois S.G. 1827 Archange Tangué S.V.1836
53	Pierre	(40) Angé Briart S.G. 1823
54	Joseph	(42) Marg. Roberge " 1824
	Louis Antoine	(42) Marie Roberge "1828 (45) M. Sophie Roy B. 1834
R	né Lacasse	No. 30, est dit dans son acte

⁽¹) René Lacasse, No. 30, est dit dans son acte de mariage, fils de Marie Roy et non de Marie Gosselin.

LACROIX.

5-6 EDOUARD VII, A.	1906
LACROIX.	

LE	CROIX.	LACROIX.
1 Fuonasia	A C / C A 1050	Cathonina Cha Dion " 1797
1 François	Anne Gagné S. Anne 1670	Catherine Chs. Dion
Agathe	Jacq. Tremblé " 1696	Joseph Marie 13 Joseph (5) M. Ls. Brideau S.M. 1739 S.V. 1778
Marie	Pierre Gagnon " 1704	13 Joseph (5) M. Ls. Brideau S.M. 1778 M. Françoise Jos. Plante S.V. 1779
Claire	Frs. Paré " 1704	IVI. Francoise Jos. Flanco 1794
Anne	Etn. Paré 1716	Marie Josette Jean Charron "
Geneviève	Jacq. Fortier " 1721	Charles
Pierre	o modi z ortior	
2 Joseph David	Antoinette Bluteau	
2 ooseph David		11 Douis (b) Dialic Dacq
T .	Qué. 1671	Joseph Le même Geney Fortier S.M. 1750
Le même	Barth. Maillou Islet 1681	
Périnne	J. B. Drapeau B. 1708	
Périnne	2° Frs. Dumont B. 1724	Marie Jos. Lacroix S.V. 1786
Anne	Pierre Drapeau B. 1710	Madeleine Jos. Lessard S. V. II
André		
Louise		
Gabriël		16 Joseph (6) M. Jos. Blouin 5.0, 1779 M. Marguerite Pierre Dangeuger S. M. 1779 Mario Lecotto
	JeanneBarette S. Annel 723	Marie Josette Frs. Fradet " 1780
		Maile d'Osettle Prs. Pradet
Thérèse	Jos. Gosselin S.Tho. 1757	Apononie Jos. Lacasso 1789
Pierre		Françoise Pierre Coten
) Mad. Marchand B. 1701	Marie Louise Alexandre Couture S.M. 1790
Catherine	Jos. Marie Lefebvre	5.11. 1792
	S.M. 1736	M. Geneviève Jos. Guilmet "
Marie Anne	Jos. Quéret 11 1742	Jean Joseph
Elizabeth	Ls. Josué Dulignon 11742	Joseph 1775
Elizabeth	2º Piomo Poplint 1700	
	2° Pierre Pouliot " 1764	17 Pierre (7) M. Jos. Nolm S. Olis 1798
Marie Josette	Michel Monmeny " 1750	
Nicolas	THE STATE OF THE PARTY OF THE P	Josette Le Couture " 1790
Jean		Josette 2º Pierre Dalaire 1804
André	THE PARTY OF THE P	Angèlique Pierre Dalaire " 1806
Michel		Marie Victoire Ls. Pepin " 1814
Joseph		Angèle Benoit Couture "
	Susanne Labrecque B.1714	
Marie	Michel Patry S.M. 1743	Etienne 18 Augustin (8) M. Geneviève Monmeny S.M. 1763 S.V. 1763
		18 Augustin (8) M. Geneviève Monday 1763
Madeleine	J. B. Vérieul " 1743	Le même M. Le Roy S.V. 1775 S.V. 1892
Louis		Le même M. Ls. Roy 32 1802
Joseph		Le même Marie Louise Marie Marie
Charles		
6 Gabriel (2)	Agnes Cloutier C.R. 1716	
Angélique	Michel Gautron S.M. 1739	Etienne ' Le même Marie Comeau S.Chs. 1783 Marie André Lemelin '' 1820 Josette Guil. Blais S.F.S. 1835
Marie Louise	Jos. Leblond " 1744	Marie André Lemelin " 1820
Marie Louise	2º Jacq. Blais S.V. 1747	Josette Guil. Blais Josette 2º J. B. Gagné S. F.S. 1835
Geneviève	J. B. Ruel S.M. 1750	Josette 2º J. B. Gagne 17.2
M. Catherine	Aug. Gautron " 1754	
Joseph		19 Jean Baptiste (8) M. Marthe Leclaire S.V. 1777
7 Pierre (3)	M. Genev. Bélanger	20 Claude (8) Marie Morriset S.M. 1777 Marie Louise J. B. Bissonet " 1808
	S. V. 1758	20 Claude (8) Marie Morriset S.M. 1805
Marie Anne	Ls. Royer S.Chs.1773	Marie Louise J. B. Bissonet " 1808
	Clément Rov " 1786	Marguerite Frs. Bouffart " 1818
Angélique	T C 1: 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	M. Elizabeth Frs. Gosselin " 1819
	Frs. Gosselin " 1792	M. Elizabeth Frs. Gosselin " 1819
Pierre	35 4 (T) Q35 4000	M. Françoise J. B. Bissonne
	M. Angé Leroux S.M.1736	Ambroise
Angélique	Jos. Gautron " 1775	Louis
Elizabeth	Paul Chatigny " 1797	Pierre
Jean Baptiste		Jean Rantiste
Céleste		Claude 1787
Ambroise	The state of the s	21 Colosto (8) Agotho Bacquet S. M. 1804
Claude	THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE	Agathe Michel Drapeau 1819
	Marc Forene 1745	
	Marg. Forgue 1745	Marguerite Jean Tangue
M. Catherine	Jos. Brousseau " 1779	Pierre
Félicité	Pierre Fiset " 1781	Joseph
Jean Joseph		Céleste
André	AND CHILDREN TO THE RESIDENCE OF THE PARTY O	a N 1789
Michel	AND REPORTED TO SERVICE AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE P	22 Ambroise (8) M. Fse. Hélie S.M. 1810
	Eliz. Goupy " 1745	Marguerite Jos Pilote " 1819
Marie	Louis Forgue " 1801	Vinancoiau Cuil Fontaine
André	1 1301	Paul
Antoine		99 Toon Toronk (0) M Anno Mercier " 1801
	M Tos Control S M 1740	
11 Michel (4)	M. Jos. Gautron S.M.1748	M. Madeleine Ant. Gontier 1807
Marie	Jos. Guilmet ii 1773	Marie Anne Wichel Rousser
M. Geneviève	Michel Roy 1808	Marie Alexis Bolduc "
Le même	Marie Denis S.J. 1760	André
Louis	MATERIAL PROPERTY OF THE PARTY	Jean François
12 Joseph Marie (4)	M. Anne Ouimet S.M.1757	François
Marie Anne	Pierre Tangué S.M. 1785	
Marie Josette	Simon Corriveau " 1789	Joseph
Marie Josette		Laurent
Marie Josette	2º Jacq. Fortier " 1809	Michel

22010IN INO 18	
LACROIX.	LACROIX.
Le même Germain André 25 François M. Anne Fortier S.M. 1777 Cath. Rousseau " 1812	47 Pierre (21) Angé Clément S.M. 1819 Angèle Michel Asselin " 1841 Angèlique Chs. Asselin " 1845 Michel Pierre
20 Michel (9) M. Jos. Bacquet S.M. 1793 (10) M. Anne Mousset Marie Anne Michel Bolduc 1794	48 Joseph (21) Louise Cochon " 1821 Philomène David Terrien " 1862 Anthyme Paul Joseph
Joseph J. B. Royer " 1802 François	49 Paul (22) M. Ls. Fontaine " 1820 50 Jean Fran- (23) M. Jos. Larrivé " 1799 cois
28 Antoine (10) Brigitte Robin S. Tho. 1787 Marie Marthe Marie Anne Jean Anne Marie Anne	51 Joseph (23) Archange Blanchet S.M. 1802 Marie Olive Pierre Morisset 1828 Archange Ed Rousseau 1834
29 Louis 30 Joseph Marie(12) Claire Bernier S. Th. 1801 Magloire	Sophie Michel 52 André (23) M. Angé Gosselin S. Chs. 1802
Marie Renée (13) Marie Roy S.V. 1771 Marguerite J. B. Thibaut, S.M. 1797	53 Laurent (23) Angé Brousseau S.M. 1804 Laurent 54 Michel (23) M. Fse. Vien B. 1808 Marie Anne Philippe Journeau " 1834
Adelaïde Françoise Joseph	Joséphine Pierre Boldue 11848 Michel Jean Baptiste 55 François (23) M. Chs. Shinck S. M. 1821
Joseph Joseph Paul Michel	M. Aglaé Jos. Levasseur B. 1846 Vitaline Pierre Guay "1848 Dorothée Ant. Nadeau "1850 Louise Richard Vachon "1856
32 Charles Charles (13) Marie Bacquet S.M. 1779	56 Germain (24) Marcelline Rousseau S. Chs. 1834 Léocadie Amable Lainé " 1852
34 Charles (14) M. Fse. Fortier S.M. 1760	57 André (24) M. Chs. Marie (*) Qué. 58 André (27) (1) M. Susanne Arseneau S.G. 1797 Madeleine Aug. Chevanel S. G. 1823
Madeleine Le même J. B. Tangué S.M. 1798	Charlotte Ign. Girard " 1830 Françoise Hilaire Couillard " 1831 André
37 Etienne (17) Marie Pepin S. Chs. 1806 38 Etienne (17) Marie Pepin S. Chs. 1806	Brigitte Nic. Corriveau S.G. 1828 Joseph
Narcisse Carrière	60 François (27) Angèle Vallée S.M. 1808 61 Magloire (30) Adé Fortin 1848 62 Jean (30) Séraphine Dubé S.J. 1861 63 Joseph (31) Marie Roy S.M. 1794
Augustin Charles Marie Louise Jacques Jacques Jacques Jacques Jacques Jacques Jacques Jacques Jacques	64 Joseph (31) Antoinette Dodier S.F.S. 1794 65 Paul (31) Marie Roy S.M. 1797 Marie Ls. Mercier " 1820
42 Joseph M. Antoinette Desmarais	Madeleine Jean Racine " 1846 Michel Paul 66 Michel (31) M. Anne Roy " 1804
Ambroise Marie Marie Anno J. B. Leblond " 1815 M. Genev. Paquet " 1817 Ls. Quemeneur " 1842	Marguerite David Lemelin 1841 Marie Anne Jos. Nicole 1845 Paul
Marie Anne 44 Pierre 45 Louis Cless (20) M. Anne Bouffart S. H. 1809	Charles Michel Le même 67 Joseph (17) Agathe Roberge S.G. 1813
46 Claude Céleste Chariotte Félicite 146 Claude Chariotte Chariotte Félicite 157 Charlotte Charlotte Charlotte Charlotte Charlotte Félicite 158 Charlotte Charlotte Félicite 158 Charlotte Charlotte Félicite 158 Charlotte 158 Ch	68 Magloire (31) Louise Blais "1827 69 Pierre (32) Marg. Labrecque "1802 Marguerite Etn. Roy "1828 Reine Nic. Pouliot "1830
Ursule Ed. Asselin " 1859 Pierre Chs. Coulombe " 1859 Joseph Le même	Tho. Abraham Pierre 70 Louis (39) Sophie Pilote S.M. 1845 71 Augustin (39) M.Marg. Quéret " 1847
Félicité Goulet S.Chs.1832	(1) Elle épousa Magloire Garon S.M. 1839.

LACROIX.

72 Jean Baptiste(2)	8) Marg. Dubord S.M. 1826 1) M. Jos. Thibaut S.V. 1821
73 Jacques (4	1) M. Jos. Thibaut S.V. 1821
M. Eudmie	Pierre Louineau " 1851
74 Joseph (4	6) Angèle Asselin S.Chs. 1829
Joseph	,
75 Pierre (4	6) Genev. Goulet " 1850
79 Pierre (4	7) MAngèle Lessart S. M 1847
79 Pierre (4 77 Michel (4	7) Florence Audet S. V. 1856
78 Joseph (4	7) MAngèle Lessart S.M 1847 7) Florence Audet S.V. 1856 8) Esther Dion S.M. 1846
79 Anthyme (4	8) Marie Terrien " 1853
80 Paul (48	8) Marie Terrien " 1853 8) Euphrosine Côté " 1858
Le même	Angèle Couture SChs 1864
81 Michel (5	1) Christine Gautron
The state of the same	S.M. 1830
M. Angéle Phile	
mène	
Luce	Romuald Bêtil " 1861
M. Belzimire	Simon Néré Marcoux
	S.M. 1865
Joseph	And the second second second
82 Laurent (5	3) Adé Patry " 1836
83 Jean Baptiste (5)	1) Angèle Morisset 1832
84 Michel (5	4) Marg. Tangué 1841 Ls. Narcisse Turgeon
Marie	Ls. Narcisse Turgeon
	B. 1857
85 André (5	8) Archange Lebrun S.G. 1828
86 Joseph (4) Marg. Pigeon S F S 1830
87 Michel	Julie Talbot
Le même	Julie Talbot Anastasie Baudoin S. V 1848
88 Hubert Joseph	Mad. Dontaille
M. Catherine	Jos. Turgeon B 1859
89 Michel (6	Jos. Turgeon B. 1859 5) Mad. Paquet S.M. 1841
90 Paul 1 (6:	1) M. Cath. Martineau
	S M 1839
Le même	M. Pélagie Cotin " 1841 6) Angéle Leclaire SChs 1836
91 Paul 2 (6)	6) Angéle Leclaire SChs 1836
92 Michel (6	6) Luce Lemelin S.M. 1839
	6) Séraphine Morisset
	S.M 1844
94 T. Abraham (69	9) Archange Bolduc S.V 1846
95 Pierre (69	9) Angé Roy S G 1823
96 Joseph (7	9) Archange Bolduc S. V 1846 9) Angé Roy S.G. 1823 4) Agnès Bilodeau S.M. 1861 8) Rose Bêtil "1857
97 Joseph	8) Rose Bêtil 1857
	1 1001

LAFONTAINE DE BELCOUR.

1	Jacques Joseph Nicolas	Charlotte Joliette Buissot	
2	Le même Geneviève Joseph Nicolas(1) Marie	Genev. Lambert Lévis 175 J. B. Chabot " 176 M. Fse. Couillard B. 178 Ls. Chabot S.Chs. 180	66
	Marguerite Angélique Archange Josette Alexis	Ignace Dessaint 182 Pierre Vermet 182 Jos. Chamberlan 182 J. B. Bernard S.G. 181	1122
4	Alexis (2)	M. Mad. Genest S. Chs 181 Angèle Ruel "187 M. Rose Blais S. F. S. 182	9

LAINÉ-LALIBERTÉ.

1	Bernard		Anne Dionne		
	Marie		Fse. Larrivé	S.Frs.	1703
	Pierre				
2	Pierre	(1)	Marg. Plante	S.J.	1720
	Geneviève	1-1	Jean Asselin		1753
	Thècle		Pierre Moreau		
					1760
	Thècle		2º Jacq. Asselir		1767
	M. Madeleine		Pierre Bilodeau	S.Chs	1760

 $^{^{1}}$ L'acte le dit fils de Paul et de M.Chs. Roy 2 L'acte le dit fils de Paul et de M.Anne Roy

LAINÉ_LALIBERTÉ.

	LAIN	E	LALIBERTE.	
	Jean Marie			
	Pierre			
	Joseph.		ar : Da. Vy de	
3	François		Marie Delay Ev. de Coutance	
	François		Coutaince	1750
4	Pierre	(2)	M. Angé. Dalaire S.J.	11-
	A (1:		S.H. Chs. Labrecque S.Chs Chs. Quemeneur S.H.	1777
	Angélique Madeleine		Cha Ouemeneur S.H.	1790
	Louis		Ons. Quement	
	Joseph			
	Pierre			
	Jean Baptiste Joachim			1753
5	Joseph	(2)	Angé. Asselin S. Frs.	1,00
	Jean Marie	1-/		
	Joseph	101	Basilisse Audet S.J.	1764
6	Jean Marie Basilisse	(2)	Basilisse Audet S.J. Ant. Trahan S.Chs.	1811
	Jean Baptiste			1775
	Le même		Fse. Lefebvre	180%
	Françoise		Toe Nadeall	1824
	Catherine		Jos. Terrien B.	1809
	Marie Jean		oos. Itaacaa	
	François		Mad. Hélie S. M.	1764
7	François	(3)	Mad. Hélie S. III.	
	Charles			
8	François Pierre	(1)	Pélagie Labrecque Chs.	1775
0	Liene	(4)	Pélagie Labrecque S. Chs. Nicolas Valière S. H. Ls. Royer	1801
	Marie Anne		Nicolas Valière S. H.	1810
	Félicité		Ls. Royer	
	Pierre Joseph			
9	Louis	(4)	M. Mad. Marcoux S. M.	1778
		(-)	M. Mad. Marcos M. Chs. Roy S. H. Jacq. Lefebvre S. H. Ls. Gosselin S. H. Laurent Dumas S. H. Jos. Boulet	1802
	Angélique		Chs. Roy S. H.	1810
	M. Madeleine Marie Thérès		Jacq. Lefebvie S.H.	1814
	Marguerite	9	Laurent Dumas S. H.	1814
	Marie Anne		Laurent Dumas S. H. Jos. Boulet	
	Prudent			
10	Joseph		M. Reine Blondeau V.	1795
10	Joseph			
	Le même		M. Reine Guilmet V. S. V. Ignace Toussaint S.V.	1790
	D.		Tomagaint S. V.	1800
	Reine Anastasie			1844
	zziiasuasie		S. V.	1311
	Joseph			1798
1	Jacques	(1)	Félicité Clément S.H. M. Thérèse Morin H.	110
A	Joachim Le même	(4)	M. Thérèse Morin S. G.	1792
	Lie menie		5. If	1791
11	Jean	(4)	Marthe Roy S. G.	1810
	Marthe		Contille	4810
	Marthe		2 Laurent Cours. G.	1830
	Flavie		Jos. Fournier S. G.	
	François			
	Joseph		The hard the same	1782
10	Jean	(5)	- 73	4 54 177
12	Joseph Marie Louise	(9)	Jos. Ratté	1430
	Marie Louise Marie Louise		2º Ant Gosselin	1811
	Manousonita			1821
313	M. Angélique		Basile Thivierge " J. B. Turcot	1
	M. Angélique Pierre		J. D. 14100	-00
	Joseph		D in S. F.	1790

Joseph
13 Jean Marie
Josette
Marguerite

15 M. Vict. Pepin
Frs. Morisset
Frs. Fortier

S. F. 1790
1820
S. J. 1820

LAINÉ-LALIBERTE

Marie Victoire	LAINE-LALIBERTE.	LAINÉ—LALIBERTÉ
Victoirs Joseph Jana Baptiste Guill. Fortier S. Fr. s. 1819 Joseph Jana Baptiste Jos. Shinck B. 1844 François Xa. (25) Delphine Brochu S. V. 1836 Jana Baptiste Jos. Shinck B. 1844 Joseph Jose	Marie Victoire Hyacinthe Pagnet	20 Thinns (20) Christina Oninat C M 1949
1	Viota: S Fro	1910 20 Fradánia (92) Paralia Contuna & Cha 1842
1	Joseph Guill, Fortier S. Frs.	1819 40 Jacques (23) Marg. Couture " 1843
Baranabi Joan Michel Letellier B. 1834 Joseph Grangois	Louis Contract Contra	11 Function V. (OF) Deletine Deceles C V 1050
Baranabi Joan Michel Letellier B. 1834 Joseph Grangois	Mari Baptiste (6) Louise Greffart S Cha	1706 42 Tagging (25) Adálina Camiyaan
Barrabó		1844 42 Jacques (25) Adenna Corriveau S. V. 1866
16 Jean 16 Jean 16 Jean 17 Jean	Bannal / Michel Letellier P	
18 Calagois 7 Marg. Gousses S. V. 1739		44 Pierre (29) M. Angèle Baudoin
1	17 François (6) Thérèse Fortier S H	1000 45 Amobble (99) Locardia Lagrain 1059
Marceleine	Charles J. Hais. Gousse S. V.	1793 46 Damase (31) Philomène Leclaire
19 Ferfederic 19 Ferre 20 Joseph (8) Marg. Bernier S.Ch. 1810 (8) Marg. Bernier S.Ch. 1810 (9) Eliz. Bolduc S. V. 1814 (9) Marg. Duquet S. H. 1819 (10) Marg. December S. S. V. 1824 (10) Brightte Létourneau S. G. 1826 Marg. Clontier S. G. 1826 Marg. Duquet S. H. 1819 Marg. Duquet S. H. 1819 Marg. Duquet S. H. 1819 Marg. December S. J. 1824 Marg. Duquet S. H. 1829 Marg. Théberge S. V. 1835 Marg. Duquet S. H. 1829 Marg. Duquet S. H.	M. Madel: (1) Mad. Gullmet	1799 S.Chs.1863
Steing		1821 47 François (32) Marcelline Turcot S.J. 1851
1	Joseph (6) Theotiste Rover S. G.	1802 49 Pierre (32) Eléonore Terrien " 1853
21 Charles 22 Prudent (9) Marg. Duquet S. H. 1819 (9) Marg. Duquet S. H. 1819 Marg. Duquet S. H. 1819 M. Madeleine Ferdéric Jacques M. Julie Gagnon S. H. M. Madeleine Marie Josette	Etlenne (6) Marg. Bernier S.Chs.	1810 50 Joseph (33) Marie Pepin " 1850
1		
Amable Amarie A	Friday (a) Eliza Dollance S V	1914
M. Julie Gagnon S.H. Madeleine Marie Josette Marie Jos	Amable (9) Marg. Duquet S. H.	1819 1 François M. Anne Ménage Qué. 1689
And	40 Jacones	M. Madeleine Pierre Frontigny " 1715
24 Joseph (10) Vict. Tangué S. V. 1824 Jacques (10) Vict. Tangué S. V. 1824 Jacques Le même M. Thécle Gosselin S. V. 1830 Alexis Corriveau S. V. 1830 Alexis Ferlant Alexis Ferlant 1830 Alexis Corriveau S. V. 1830 Alexis Ferlant 1830 Alexis Ferlan		
10 10 10 10 10 10 10 10		
Le même Désanges M. Thècle Gosselin Désanges M. Thècle Gosselin Désanges Alexis Corriveau S.V. 1850 Le même Angele Doubs Alexis Corriveau S.V. 1850 Alexis Couls (1) Ange Dubé S. G. 1822 Che même Angele Alexis Corriveau S.V. 1850 Alexis Couls (1) Ange Dubé S. G. 1822 Che même Angele Alexis Corriveau S.V. 1850 Alexis Couls (1) Ange Dubé S. G. 1822 Che même Angele Ange Doyon Ange Doyon Ange Lous Alaxis Clouis (3) Le même Le même Le même Alexis Corriveau S.V. 1850 Alexis Couls (1) Ange Dubé S. G. 1822 Che même Angele Ange Doyon Ange Doyon Ange Lous Ange Lous Ange Lous Ange Lous Ange Dapatiste Clouis (3) Le même Le même Alexis Corriveau S.V. 1850 Alexis Clouis (3) Le même Alexis Le même Alexis Corriveau S.V. 1850 Alexis Couls (1) Ange Dubé S. G. 1822 Che même Angele Angele Ange Dapatiste Ange Lous Ange		LAMOTHE.
Le même		1894
Désanges François Xavier François Xavier S. V. 1830 Alexis Corriveau S. V. 1850	Le mân	Lean Bentiste
Désanges François Xavier Jacques François Xavier Jacques François Xavier Jacques François Xavier Jacques Jacques Jacques Marg. Cloutier S. G. 1822 Marg. Théberge S. V. 1835 Marg. Cloutier S. G. 1822 Marg. Théberge S. V. 1835 Marg. Cloutier S. G. 1822 Marg. Théberge S. V. 1835 Marg. Théberge S. V. 1835 Marg. Giguère S. F. 1792 Marie Gube S. G. 1822 Louis Le même Jos. Blouin 1800 Marie Gube S. G. 1822 Louis Le même Jos. Turgeon B. 1831 Gab. Nadeau B. 1842 Joseph Marie Guberet S. M. 1849 Justine Albine Justine Barbanet Justine Barbanet Joseph Marie Blanchet Justine Barbanet Joseph Marie Blanchet Joseph Jo	TI. I Hecle Linggalin	Z Pierre Ange. Doyon
Le même	Désances S V 1	
Marg. Cloutier S. G. 1822 Marg. Théberge S. V. 1835 Ange Dubé S. G. 1822 Marg. Théberge S. V. 1835 Ange Dubé S. G. 1822 Marg. Théberge S. V. 1835 Ange Dubé S. G. 1822 Marg. Théberge S. V. 1835 Ange Dubé S. G. 1822 Marg. Théberge S. V. 1835 Ange Dubé S. G. 1822 Marg. Théberge S. V. 1835 Ange Dubé S. G. 1822 Marg. Théberge S. V. 1835 Ange Dubé S. G. 1822 Marg. Angel Dubé S. G. 1822 Marg. Grapher 1836 Marg. Angel Dubé S. G. 1822 Marg. Angel Dubé S. G. 1822 Marg. Grapher 1836 Marg. Grapher 1836 Marg. Grapher 1836 Marg. Grapher 1836 Marg. Grapher 1837 Marg. Grapher 1837 Marg. Grapher 1837 Marg. Grapher 1837 Marg. Grapher 1838 Marg. Grapher 1839 Marg. Gr	Trançois Xavier Ziexis Corriveau S. V.	Le même Marg. Poulin " 1800
Age	26 François	Marie Jos. Blouin " 1831
Marie Auge Chester S. J. 1825 Jean Baptiste Lee même Marie Gautron Marie Albine Justine Bruno Giguère 1854 Luce Marie Albine Marie Luce Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Marie Gautron Ma		8.7.7
Le même	28 Jean (11) Ang Deliverge S. V. 1	.835 Tours
Angèle Enerence Pierre Charles Pélagie Bernier S. Anselme Le même Le même Angèle Emélie Quéret S. M. 1849 Marie Blanchet S. Anselme Le même Marie Blanchet S. Anselme Le même Marie Blanchet S. Anselme Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Marie Blanchet S. F. 1845 Marie Le même Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Alexis Le même Marie Soulange Marie Luce Marie Luce Marie Lunina Marie Soulange Marie Luce Marie Soulange Marie Victoire Joseph J. B. Figuere Marie Le même Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Alexis Le même Marie Balanchet S. F. 1844 Marie Belanger Marie Belanger Marie Albine Marie Le même Marie Lucion S. F. 1845 M. Hombeline Marie Leócadie Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Alexis Le même Marie Balanchet S. F. 1844 Marie Belanger Marie Belanger Marie Belanger Marie Belanger Marie Belanger Marie Soulange Marie Luce Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Alexis Le même Marie Belanger Marie Belanger Marie Belanger Marie Belanger Marie Belanger Marie Belanger Marie Albine Marie Le même Marie Le même Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Marie Leocadie Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Marie Leocadie Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Marie Belanger Marie Marie Belanger Marie Belanger Marie Belanger Marie Leocadie Marie Leocadie Marie Leocadie Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Marie Leocadie Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Malexis Le même Marie Leocadie Marie L	Louis a last therese Dube 1	Le même M. Fse. Labbé S.F. 1807
Angèle Emérence Pierre Jos. Turgeon B. 1831 Gab. Nadeau B. 1842 Pélagie Bernier S. Anselme Emélie Quéret S. M. 1849 M. Anne Richard S.V. 1866 Marie Blanchet S. Anselme Emélie Quéret S. M. 1849 M. Anne Richard S.V. 1866 Marie Blanchet S. Anselme Emélie Quéret S. M. 1849 M. Anne Richard S.V. 1866 Marie Blanchet S. Anselme Le même Agr. Buteau S.F. S. 1835 Madeleine François Charles Charles Charles Charles Charles Barbe Mercier S. J. 1807 Ant. Godbout " 1848 Marie Soulange Marie Victoire Joseph Alexis Le même Marie Soulange Marie Luce Joseph Alexis Joseph Alexis Le même Justine Marie Le même Marie Le même Marie Le même Marie Le même Jos. Turgeon Marie Albine Justine Le même Le même Marie Blanchet S. F. 1844 6 Pierre M. Séraphine 7 Onésime Joseph M. Josephine Asselin S. F. 1864 N. Séraphine N. Josephine Asselin S. F. 1864 N. Séraphine Justine Marie Luce Marie Le même Joseph Jos. Turgeon Marie Le même Marie Le même Joseph Alexis Le même Justine Marie Le même Marie Le même Marie Le même Joseph Alexis Le même Joseph Jos	Le mâma (11) Marie (iautron	4 Louis (3) Luce Loignon " 1024
State	Angele Marie Morisset S H 1	Marie Albine Abraham Asselin " 1850
1847 1847 1848 1849 1847 1848 1849 1847 1848 1849 1848 1849 1848 1849 1848 1849 1848 1849 1848 1849 1848 1849 1848 1849 1849 1848 1849	Pierre Gab Nadeau B. 1	Justine Bruno Giguère " 1854
Le même Damase Le même Le même Le même Le même Le même Le même S. Anselme Marie Blanchet Marie Lumina Marie Lumina Le même Le mê		Le meme Constance vezina ii 1881
Le même	on Charles Polaria P	
31 François Damase A31 Pierre Free Free Free Free François Charles Le même Charles Le même A32 Joseph Marie Bluchet S. Anselme Marg. Buteau S.F.S. 1835 Ant. Godbout " 1848 Marie Soulange Pierre Marie Soulange Marie Victoire Alexis Le même Damase Marie Vaillancour Damase Alexis Le même Damase Alexis Le même Marie Vaillancour Damase Alexis Le même Marie Léccadie Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Alexis Le même Marie Blanchet Marie Leócadie Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Alexis Le même Marie Baptiste Joseph Alexis Le même Marie Baptiste Joseph Alexis Le même Marie Léccadie Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Alexis Le même Marie Baptiste Joseph Alexis Le même Marie Lécacadie Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Alexis Le même Marie Lécoadie Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Alexis Le même Marie Lécacadie Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Alexis Le même Marie Baptiste Joseph Alexis Le même Joseph Alexis Le même Marie Lécacadie Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Alexis Le même Marie Lécacadie Marie Lumina Jean Baptiste Joseph Alexis Le même Narie Selanger Jos. Terrien S.M. 1864 Alexis Le même Narie Selanger Joseph Alexis Le même Alexis Le même Alexis Alexis Le même Alexis Alexis Le même Alexis Alexis Alexis Le même Alexis Alexis Alexis Le même Alexis Alexis Alexis Alexis A		S.F.1845
Damase D		
Jean Baptiste Joseph Alexis Jean Baptiste Joseph Alexis Le même Marg. Buteau S.F.S. 1835 M. Mad. Blouin S.J. 1807 Ant. Godbout 1848 Le même Le même Le même Le même Justine Asselin S.F. 1864 Philomène Labrecque Justine Asselin S.F.	Prançois M. Anne Richard S. V.1	866
Le même Joseph Madeleine François Charles Le même Pierre Mary Marie Soulange Marie Luce Marie Victoire Alexis Le même Damase Marie Vaillancour Damase Nathalie Charles Marie Belanger Marie Bélanger M. Séraphine 7 Onésime 1 De Marie Belanger M. Seraphine 7 Onésime 1 De Marie Belanger	A31 Piamase Marie Blanchet	Marie Bullina Bload Letters
S. Anselme S. Anselme Marg. Buteau S.F.S. 1835 M. Mad. Blouin S.J. 1807 Ant. Godbout 1848 S. F. 1844	TSC, IVAGESII	Joseph
Marie Soulange S. F. 1812 Marie Luce Marie Soulange Marie Soulange Marie Soulange Marie Soulange Marie Soulange Marie Soulange S. F. 1846	S. Anselma	
Franceleine France Charles Charles Le même Barbe Mercier S.J. 1824 Marie Soulange Marie Victoire Alexis Le même Damase Alexis Le même Damase Alexis Le même Marie Vaillancour Damase Alexis Alexis Le même Marie Vaillancour Damase Alexis		
Topic		
Deferre Barbe Mercier S.J. 1824 S.F. 1864 S.F. 1865 S.F. 1864 S.F. 1865 S.F. 1864 S.F. 1865 S.	Charles	M. Seraphine Jos. Terrien 5.11.1001
S	Le même	Le même Justine Asselin S.F. 1864
Marie Soulange Marie Luce Marie Luce Marie Victoire Damase Le même Marie Vaillancour S. F. 1834 S. F. 18	Flame	8 Jean Baptiste (5) M. Joséphine Asselin
Marie Soulange Marie Uace Marie Uace Ovide Pepin J. B. Fortier S.J. 1845 LAMY	(12) M. Vict. Ginchereau	S.F.1800
Marie Victoire Pierre Alexis Le même Ovide Pepin J. B. Fortier S.J. 1845 " 1846 LAMY Damase Nathalie 33 Joseph 34 Louis 35 Barnabé 36 Frédéric 37 Joseph 37 Joseph 38 Louis 39 Joseph 39 Louis 30 Seph 30 Chs. Maranda 30 Chs. Maranda 31 Joseph 32 Louis 33 Joseph 34 Louis 35 Barnabé 36 Frédéric 37 Joseph 37 Joseph 38 Louis 39 Louis 30 Louis 30 Louis 30 Louis 31 Joseph 32 Louis 31 Joseph 32 Louis 33 Joseph 34 Louis 35 Barnabé 36 Frédéric 37 Joseph 37 Joseph 38 Louis 38 Louis 39 Louis 39 Louis 30	Tario C . C Dag 10	10 Alexis (5) Justine Beaucher # 1863
Joseph Pierre J. B. Fortier 1846 1 Jean Marie Savard 2 Clément Alexis Le même Marie Vaillancour 2 Clément Anne Thibaut 3 Pierre 3 Pierre 3 Pierre 2 Pierre 3 Pierre 4 Jean 5 Louis 5 Loui	Manie Trie Ovide Poris GT 1	835
Alexis Le même Marie Vaillancour S F. 1834 S Geneviève Guill. Daniau Bert. 1723	Joseph Victoire J. B. Fortion 3.9.10	
Damase Damase Damase S F. 1834 S	4 lepro	
Damase Natrie Vaillancour S F. 1834	Le mô	
Samase S		a Cicinotti
Samabé Chs. Maranda Chs. Maranda Jeanne Geneviève Guill. Daniau Bert. 1723	S F. 18	
35 Barnabé (13) M Chs. Blouin "1827 (14) Rose Dessaint S.G. 1820 (18) Marie Roy (18) Marie Roy (19) Marg. Salois S.L. 1697 (19) Marg. Salois S	133 Tathalie	Isle aux Oies 1680
36 Frédéric (14) Rose Dessaint S.G. 1820 (18) Marg. Roy. (18)	34 Louis (13) M. Thèole Planis C. T. 16	Jeanne Ant. Blais S.M. 1705 Conoviève Guill Danieu Bent 1793
37 Joseph 18 Marie Roy S. M. 1991 Marie Roy S. M. 1788	36 Barnabé (13) M Chs. Blouin 18	327 4 Jean (1) Marg. Salois S.L.1697
	37 Jedéric (18) Rose Dessaint S.G.18	320 5 Louis M. Ls. Terrien S.F.S.
Antoine Antoine		Mario Poso Tos Théberre S M 1788
	Juleau S.F.S.18	Anome

21.	DIEITIES	5-6	EDOUARD VII, A. 1906
	and the same of		
		LAI	NGLOIS.
	Jean		
	Joseph Pierre		
	Clément	/1	Marie Cadieu Cap S. Ign.
1	Jean Marie Madel	eine	Jean Gagné
			Jean Gagné Cap S. Ign. 1699 Jean Blouin S. Tho. 1700
	Marguerite Madeleine		Jean Blouin &
	Louis Noël		Aimé Caron Qué. 1672
		(1)	Beauport 1694
	Marie Anne François		Jean Côté Beaupoit
	Geneviève	nin o	Genev.ParentBeauportion 1708 René Taupin 1714 Jean Huppé 1714
		rine	g an Huppe
6	Jean	(3)	Genev. Rousseau S.L. 1692 S. Tho.
	Le même		N. 2
			S. 1110.
	Jean Frs. Le même		Angé Picard S. Tho. 1714
7		(3)	M. Angé Baillargeon S. L. Ign. Ratté S. P. 1729 1730
	Geneviève		Ign. Ratté S. P. 1720
	Dorothée Marthe		
	Martne		1743
	Louise Pierre		Nic. Turcot
	Jean		
	Alexis Louis		
	Le même		M. Mad. Godbout T. 1717
	Marie Anne		M. Mad. Godbout S. L. 1717 Ls. Dorval S.P. 1749 Chs. Paradis " 1786 2° Alexis Couture " 1786
	Marie		Chs. Paradis " 1786
	Marie Prisque		2° Alexis Couture "
	Paul		
	François Augustin		
	Gabriel		
8	Joseph Clément	(3)	M. Anne Provost C.R. 1704
	Louis	(0)	Tho. 1705
9	Joseph Marie Angélia	(3)	Louise Nolin S. Tho. 1705 Chs. Fournier S. Tho. 1725 Pierre Morin S. Tho. 1732
	Marie Claire	140	Pierre Morin S. Tho. 1165
10	Jean Baptiste Louis dit St.	(4)	M. J Dian
	Jean	(-)	Tolo anx Cruco -nt
	Le même		
	Marie Anne		Aug. Talbot S.P.S. 1736 Basile FournierS. Tho. 1736
	Marguerite Chrysostôme		Basile Fourniers.
	Louis		406
11	Antoine François	(5)	Jne. Baugy Beauport 1696 Mad Bisson S. Foy 1712 Mad Bisson S. Foy 1737
12	Jean	(5)	Jne. Baugy Beauport 1712 Mad. Bisson S. Foy 1737 Marie Voyer Qué S.P. 1731
A 13	Jean François Pierre	(6)	Marc Turcot 1770
	Perpétue		Jean Leclaire
	Thérèse Marie		Ion Goulet 1700
	Marie Thècle		Jean Leclaire
	Jean Baptiste Pierre		Ursule Côté S.P. 1735
14	Louis	(7)	Ursule Côté S. H.

Gabriel

Alexis

LAMY.

6 Antoine (5) Thérèse Pouliot S. V. 1781 V. de Bazile Bouffart

LANDRY.

Guillaume Marguerite Gabriel Barret Qué.1659 Esprit Carbonneau S.F.1672

Claude 2 Claude (1) Angé. Vérieul S.F.1688

Claude Charles Augustin Isidore

And the same of th

3 Charles (2) M. Mad. Guérard S.Frs.1715 Angélique Jos. Dallaire 11 1752 Geneviève Jean Rosen Benj. Guion 1760 11 Madeleine 1766 11 Marie Anne Pierre Gagné 1773 Germain

Julien Charles 4 Claude 5 Augustin Augustin

Le même Barthélemi Le même (2) Susanne Tareau S. Frs. 1728 (2) Angé. Guion " 1729

Félicité Deblois S. Frs. 1748 Scolastique Dompierre

S.Frs.1750

6 Isidore M. Thérèse Larrivé
S.F.
7 Charles (3) Cath. Deblois

S. Frs. 1731
(3) Cath. Deblois " 1746
Aug. Campagna " 1778
J. B. Dalaire S.J. 1784

8 Julien François

Geneviève Marie Anne

(3) Marthe Gagné S.Frs. 1748

9 Germain (3) Angé. Gagnon 1762 S. Marie Louise Eustache Royer S.G. 1810 Germain

10 Augustin (5) M.Thècle Pepin S.Frs. S. Marie 1764

11 Barthélemi (5) M. Mad. Langlois S.Frs. 1768

12 Jean Baptiste Genev. Jourdain
S. Marie
Le même M. Ls. Demeule S.J. 1798

 13 Raphael
 (9) M. Anne ChatignyS. G. 1808

 14 Germain
 (9) M. Ls. Pigeon S. Marie

 15 François
 (8) Genev. Rousseau S.H.1786

LANGLOIS.

Frs. Grenier Qué. Jean Peltier Qué. Paul Vachon Qué. René Chevalier Qué. Frs. Miville Qué. Ls. Coté Qué. 1 Noël 1634 Anne 1649 Marguerite 1653 Jeanne 1656 Marie 1660 Elisabeth 1662 2° Guill. Lemieux Qué. 1669 Elisabeth Jean Jean Noël Le même Veuve de Robert Caron Marie Anne Jean Côté Beauport 1694 2 Philippe Marie Binet S.Sulpice de Paris 1670 Anne 3 Jean

Anne 3 Jean (1) M. Chs. Bélanger C. R. 1665 Geneviève Guil, Levitre S.P. 1690 Marie Madeleine Jean Leclaire 1691 Elisabeth Frs. Gagné Islet 1709

LANGLOIS

LANGLOIS.	
15 Jean (7) Hélène Nolin Hélène Ls. Audet Marie Anne Chs. Audet Marie Geneviève Jean Audet Antoine François	S.P. 1739 S.L. 1770 " 1773 " 1775
Jean Baptiste 16 François (7) Dorothée Dupile Marie Dorothée M. Madeleine Marie Britandry S. Barth, Landry S.	Frs. 1762

Marie Elizabeth J. B Chiasson S.F.S. 1776 Louise Aug. Fradet 2° J. B. Clang Louise 11 1779 1793 Agathe Benjamin 11 Aug. Fradet 1786 François

Prisque 18 Alexis (7) M. Jos. Alaire (7) M. Jos. Dorval S.J.1738 Jean-Baptiste S.P.1745

19 Augustin 20 Gabriel (7) Genev. Couture (7) Hélène Leclaire (7) Marthe Turcot 21 Joseph S.F.1753 Geneviève Joseph Jérémie Plante S.P.1817

22 Paul 23 Joseph Mad. Poulet S.P.1754 Marie (8) Rose Gagnon Chat. 1735 Reine Jos. Gagné S.F.S.1763 Ign. Bouchard 2° Ls. Marseau Reine 11 Clément Jacques

Jean Baptiste
24 Charles François Mad. Ainée S.Tho 1747

Jean François

Guarletta Guimont Jean Bte Pascal Cap. S. Ign. 1749

26 Louis Jean Marie (8) Mad. Bacon C.R.1743 Etienne

Jean-Baptiste 27 Jean

Le même Josette Boulet M. Anne Rousseau 28 Jean S.P.S.1765

Le même M. Ls. Morin Monique Bélanger Cap S. Ign. 1766 Théodore

29 Jean Baptiste (9) Marthe Fortin S. Tho. 1734 30 Louis

(10) M. Ls. Aubé S. V. 1747 André Louis 31 Antoine

(10) M. Reine Gaudreau S.Tho.1750

32 Chrysostôme (10) Reine Chartier S.P.S. 1763 Le même Marie Couture Marie Angélique Martin Morin Joseph Magloire Jean Baptiste " 1765 Angé Gaumont 1769

François
33 Jean Baptiste(13) Thècle Plante
Germ, Gosselin S.P.1772 Marguerite Germ. Gosselin " 1800 Joseph Ls. Hallé 1808 Jean Baptiste

34 Pierre 35 Jean (13) Agathe Cantin (14) M. Ls. Crépeau Jacq. Pepin Ant. Boutin S.P.1781 Louise " 1777 " 1803 Charlotte Paul 1817 Louis Jean

36 Gabriel (14) M. Mad. Parent S.P.1779

LANGLOIS.

	37	Alexis	(14)	Cécile Charier	S.Chs.1792
		Cécile		Frs. Roy	S.G.1812
		Angélique		Etn. Roy	" 1818
		Angélique		2° Frs. Goulet	11 1830
	-	Louis	-		
-	38	Jean Baptis-	(15)	M. Marg. Goss	
	20	te		Cash Dala	S.L.1765

39 François (15) Cath. Raby Que. 1798
 (15) M. Anne Godbout S. L. 1773 40 Antoine Frs. Cinquars Frs. Dumas Marie Anne 11 1803 Marie 1808 Marie Victoire Frs. Dumas 1809 Paul Jean

41 François (16) Thérèse Pepin S. Frs. 1771 Ignace Dion Catherine Jean Louis

(16) M.Ls. Chiasson S.F.S. 1780 42 Benjamin Frs. Beaudoin "Ls. Blais " Louise 1798 Marguerite 1805 S. V.1815 J. B. Fortier Ant. Gagnon Simon Thibaut Agathe Madeleine 1824 11 M. Geneviève " 1811 2° Jos. Alaire 3° Chs. Bussière Etn. Morin M. Geneviève 1821 Bert. 1834 M. Geneviève Bert.1816 Euphrosine Basile Joseph François

43 Jean Baptis- (18) Marg. Côté S.P.1769 Marguerite Ls. Paradis S.H.1791 Marie Josette Basile Demers 1794 11 Hélène Ls. Bélanger Alexis Pierre

Jean Baptiste 44 Joseph (21) Marie Gendreau S.L.1791 Joseph

(23) M. Jos. Dupont S.F.S.1765 Jos. Pelchat 1793 J. B. Gagné 1796 45 Clément Jeanne Christine J. B. Gagne 11780 Rose Quemeneur 11781 Pierre Gagné S.F.S. 1807 Pierre Mercier 11818 Michel Leclair 11810 Le même Françoise Josette Marguerite Alexandre Baillargeon
S.F.S.1824
Cvp. Gagnon S.V. 1832 Ursule

Marie Joseph

Jacques Charles Jean Baptiste

46 Jacques (23) Marie Théberge S.F.S.1768 Jacques S.F.S.1776 S.F.S.1807 Rose Dubé Jos. Dalaire Le même Angélique Rose

Germ. Gagné " 1798 Jacq. Rousseau S.V.1812 J. B. Gagnon " 1814 Angèle Marie Reine Jean Baptiste

(23) M. Mad. Gagnon S. F. S. 1788 47 Jean Baptiste Frs. Chouinard u 1806 M. Madeleine 48 JeanFrançois(24) Marg.SimoneauS.Tho.1779

Jean François 49 Jean Bte. (25) M. Jos. Jacques " 1782 Paschal Etienne

Jean Baptiste 50 Jean Marie (26) M. Jos. Gaulin S.Tho.1783 Jean Frs. Langlois S.P.S.1805 Marie Josette

Louis

	, 1906
LINGTON	5-6 EDOUARD VII, A. 1906
LANGLOIS.	LANGLOIS.
51 Jean (26) M. Anne Gagné " 1798 Baptiste	76 JeanBaptiste(43) Josette Gagné S.H. 1802
52 Etienne (26) Cath. Talon S. Tho. 1804	76 JeanBaptiste(43) Josette Gagné 77 Alexis (43) Thérèse Daniau "1802 78 Pierre (43) M. Ls. Boulet "1805 79 Joseph 44 Marie Rosa S.P. 1845 79 Joseph 44 Marie Rosa S.P. 1845
Le même Genev. Dalaire S. V.1819 M. Ls. Fradet 1791	79 Joseph 44 Marie Rosa 1878 Marie Magl. Gosselin V. 1816 80 Joseph (45) Julie Bonneau S.V. 1819
Marie Josette René Roy 1816 54 Louis (29) M. Chs. Simoneau	
S.Tho. 1765	(10) 1 50: 1501.11
Jean Baptiste 55 André (30) Marg. Rolandeau	82 Jean Baptiste (45) M. Claire Cotin S. F.S. 1830
S.P.S. 1775	84 Jacques (46) Fse. Blais S.F.S. 17821
Marguerite Ls. Gautron " 1814	Prudent
Marguerite 2º Etn. Pepin S.M.1835 Toussaint	Jean Baptiste CV 1838
André Pierre	85 Jean Baptiste (46) M. Angé Dalaire 1805
56 Louis (30) M. Thérèse Gagné	Marie Julie J. B. Buteau S.F.S. 1831
S.P.S. 1775	86 Jean Fran- (48) M. Jos. Langlois P. S. 1805
57 Louis Eliz. Chartier	çois Pierre
Jacques 58 Isaac (31) M. Marg. Bélanger	87 JeanBaptiste(49) Genev. Richard Cap, S. Ign. 1815
M. M. S.P.S. 1773	Isle aux Grace
Isaac	Pascal 88 Etienne (49) Louise Q. Quéret S. M. 1817 Le même Thérèse Laurent 1922
Antoine 59 Charles M. Angé Gagnon	Le même Thérèse Laurent S. Frs. 1822
Prisque	89 Louis (50) M. Claire Kervack S.P.S. 1812
Magloire	90 JeanBaptiste(54) Louise Roussin Cha 1795
61 François (32) M. Eliz. Mondina S. Tho. 1797	S. Chs.
Jean Baptiste	Jean Baptiste 91 Toussaint (55) Marie Boivin Sophie Ed Rolduc S.V. 1839 Sophie
Baptiste S.M.1803	42 André (55) Scolastique Patry v 1808
Josette Etn. Hizoir S.G. 1822 Madeleine Jean Lacasse 11827	
Jean	Archange Didime Ferd. Bernier 1843
Baptiste Baptiste	Henriette JcanChamberlan S. V. 1848
Scolastique Jos. Noël S.P. 1827 Archange Benj. Roberge " 1829	
Alexis Jean Baptiste	André 93 Pierre (55) Marie Nadeau Bert 1820 94 Jacques (57) M. Ese Fortier S.G. 1830
Le même M. Anne Ferlant S. P. 1815	
64 Joseph 65 Jean (35) M. Ls. Hallé S.H. 1803 (35) M. Thècle Noël S.P. 1808	Luce André Bacquet S
Emerie Ed. Marcoux 11834	Jean Baptiste 95 Antoine (58) M. Marg. Lecomte S.P.S. 1793
67 Paul (35) Marg. Hébert " 1818	Le même M. Angé Fontaine S. 1798
68 Louis Alexis (37) Sophie Roy S.G.1820	S. F. D.
69 Paul (40) Thérèse Labrecque	Louis 96 Isaac (58) M. Anne Lecomte S.P.S. 1804
Thérèse Ant. Godbout S.L. 1812 S.L. 1838	97 Prisque (59) Marg. Fortin g. Ion. 1798
Flavie Paul Pouliot " 1844	Cap. S. 1837
Sophie Amb. Coulombe 11852	Justine Pierre Goben S. Joseph
Marie Emélie Frs. Audet 1869 Honoré	Cyprien Cyprien Tabouté 1932
Louis Paul	
Pierre	100 JeanBaptiste (63) Josette Roberge S.P. 1857
70 Jean (40) Marie Labrecque S.L. 1823 71 Jean (41) M. Vict. L'heureux	Toon Comment 2 18/07
S F.1814	101 Alexis (63) Dorothée Roberges V. 1831
Le même M. Ls. Gagnon " 1840	109 CL 1 1771 1771 1771 1900
73 Joseph (42) Marg.CoulombeS.F.S.1810 Marguerite J. B. Dépont S.V.1839	Charles 104 Alexia (69) Funbrasine Guay S.F. 1843
Pierre	
Vitaline Honoré Thibaut S. V. 1853	Bacque 1988
Antoine 75 Francois (42) Angèle Brochu S.G.1826	Le même Henriette Vien S.L. 1877
3.0.1020	Tenrieuce

LANGLOIS.

106 Tonia	
106 Louis 107 Honoré Gil (69) Eliz, Coulombe S.L. 1850	
107 Honoré Gil- (69) Philomène Blouin bert.	
bert S.J. 1856	
109 Pierre 110 Antoine (69) Eléonore Dumas S.L. 1859 (73) Marg. Quémeneur S.F.S.	
Antoine (mi)	
111 JeanBaptiste(84) M. Ls. Cadrien S.V. 1862 112 Prudent (84) Sophie Morin S.F.S. 1830 113 Pierre (86) M. Susanne Bouffert	
113 Pierre (84) Sophie Morin S.F.S. 1830	
(86) M. Susanne Bouffert	
114 P S.P.S. 1838	
114 Paschal (87) Marcelline Blouin S.J. 1838 115 Jean Baptiste M. Carolio Portion	
115 Jean Baptiste M. Cazalie Boutin Marie M. Cazalie Boutin Los Opérets S. V. 1870	
Marie Tog Ougret S T 1970	
Jean Baptisto (90) A mail Mind of the 1999	
Marie Jos. Quéret S.V. 1870 Jean Baptiste Jos. Quéret S.V. 1870 Jean Baptiste Angèle Michon S. Tho. 1823	
117 André (92) M. Ls. Corriveau S.V. 1839 118 Raimond (92) Osite Lemieux S.V. 1845 119 JeanBaptiste(94) Célesta Gargon S.V. 1836	
118 Raimond (92) M. Ls. Corriveau S. V. 1839	
119 Jean Part. (92) Osite Lemieux S.V. 1845	
119 JeanBaptiste(94) Céleste Gagnon S.V. 1845 120 Louis (95) M. Floris Catal C. B.S. 1827	
121 Joseph (95) M. Flavie Côté S. P.S. 1827	
Addition (97) Emélie Tremblay S. J. 1831	
Adelaide Jos Cochon S. I 1856	
120 Louis 121 Louis 122 Louis 123 Louis 124 Louis 124 Louis 125 Louis 126 Louis 127 Louis 127 Louis 128	
Cyprien (97) Mario Diagram C Francisco	
Marie Marie Fleard S. Frs. 1000	1
123 Jean Samuel (100) Genev. Asselin S.P. 1851 124 Charles (103) Cath Blown S. I. 1856	17
124 Charles (103) Cath. Blouin S.J. 1851 125 Jean Bap. (116) Emplie Cath. Graph S.J. 1856 S.J. 1866	
126 Joseph (121) Vitaline Létellier S.J. 1864	
(121) Vitaline Létellier S.J. 1864	-
	1

LAIGU-LANOUE.

2 Charles (1) M. Jos. Larivière Louis Marie Louis Marie
Louise
Louise
Jacq. Roy
Jacq. Roy
S.F.S. 1748
2° J. B. Bissonnet S.V.1791
Mario Marie Josette Frégeat S.F.S. 1779

LARUE.

Augustin François Xavier Marie Jean-Maurice Augustin M. Ursule Borne M. Anne Emélie Ed. Rouleau S.V. 1840 S.V. 1862 Ursule Vilbon Nazaire Roy Nazaire Le même M. Angé Bernard S.V. 1814 S.V. 1845 Henriette Sivibert Nazaire Roy François Xavier 3 Francois (1) Marie Genest Xavier S.J. 1814 Abraham No-M. Sophie Talbot taire 5 Chs. Aug. Vilbon S.P.S. 1809 (2) M, Marg. Blais S.P.S. 1831 6 Nazaire

LASALLE—SANSCHAGRIN.

7 François

lier

Xavier

8 Sivibert Va-

2 Basile Basile Marie Gagnon S. Anne 3 Basile Marie (2) Marie Gagné S.F. 1797 Catherine Pierre Drouin S.Frs. 1819 Frs. Dion Frs. Canac Josette S.Frs. 1826 François S.Frs. 1841 Jean

(2) Adé Roy (2) Adé Dumas

(2) M. Julie Désanges Be-langer S.V. 1850

S.V. 1831 S.V. 1845

LASALLE-SANSCHAGRIN.

Le même Justine François	(3)	Marie Marseau Frs. Lemelin S.Frs. 1842 Archange Foucher S.F. 1824
Le même Jean	(3)	M. Mad. Labbé S.J. 1841 Scholastique Dion S.Frs. 1831

LATOUCHE.

1 Pierre Marie Agnès Marie Agnès	Marie Galet Chs. Dompierre S.F. 1669 2° Frs. Guérinet S.Frs. 1690
2 Louis	Marie Couture Qué.
Paul 3 Paul	(2) Sophie Faucher S.M. 1839

LAURENT-LASOUDE LORTIE.				
1 Simon	Françoise Ev. de Nimes			
Gilles	Marg. Viger Ev de			
2 Etienne	Périgueux			
Pierre	Périne Lefebvre Ev de			
3 Etienne	St. Malo			
Pierre	(1) Anne Lebrecque S.L. 1692			
4 Gilles	(2) Constance Guérinet			
5 Pierre	S. Frs. 1699			
6 Pierre	(3) Eliz. Thibaut S. V. 1736			
7 François	Josette Laroche Que. 1747			
Le même	Marie Gosselin S.J. 1756			

V. de Pierre Curodeau Jeanne Griaut 8 Georges (Lasonde) Pierre M. Rose Turcot S.F. 1762 Le même

Que. 1785 Jos. Fortier Rose Joseph (8) M. Ls. Guérard S.Frs. 1782 Etn. Langlois S.Frs. 1822 Jos. Gagnon S.Frs. 1837 9 Pierre Thérèse Marie Louise

Georges François (8) Charlotte Deblois S.Frs. 1794 10 Joseph

(Lortie) M. Thérèse Baugy 11 Pierre Dominique Barbe Chalifour, Beauport

12 Jean Beauport

13 Georges (9) Cath. Laignon S.F. 1830 Marie Désanges Magloire Pepin S.Frs. 1862 Jean Baptiste (11) M. Thérèse Marseau 14 Dominique

S J. 1789 (9) Cath. Couillard S.H. 1809 A François (12) Justine Lemelin 15 Charles

S.Frs. 1849 (13 M. Ursule Emond 16 Jean Bap-S.Frs. 1853 tiste LAVERGNE.

Fse. Lafrançois Que. 1671 1 François (1) Marg. Daniau S.Tho. 1693 Renaud Le même Jeanne Gautron S. M. 1711
Joseph M. Ls. Peltier
Marie Madeleine Jos. Marie Bacon 2 Renaud 3 Joseph S.P.S. 1752

Mad. Charron 4 Joseph Joseph Marie

5 Joseph Marie (4) M. Angé Blanchet S.P.S. 1774

LAVERGNE.

Marie Angélique Chs. Pie Dessaint Marie Angélique 2° Ant. Picard S.P.S. 1816 Joseph Augustin Jean Baptiste 6 Joseph (5) M. Anne McNeil S.P.S. 1803 Germ. Samson S.P.S. 1828 Ls. Blanchet S.P.S. 1833 Marie Emelie Gualbert Lavergne S.P.S. 1837 Rosalie Pierre Celestin Noël 7 Augustin Génév. Talbot S.P.S. 1806 Gualbert Edouard 8 Jean Baptiste (5) Mélanie Delagrosse S.P.S. 1833 (6) Marcelline Samson S.P.S. 9 Noël 1830 Pre. Célestin (6) M. Zoé CouillardBert. 1844 Edouard (7) Eliz. Talbot S.P.S. 1834 Gualbert (7) Rosalie Lavergne S.P.S. 1837 LAVOIE. 1 Pierre Constance Duchesne Le même Mad. Tourneroche S.M. 1716 V. de Julien Dumont J. B. Monmeny S. V. 1742 Frs. Coulombe Bert. 1746 M. Geneviève Marie Josette Anne Gaudin 2 René Joseph (2) Fse. Guimon S.Anne 1701 Cath. Dalaire S.Frs. 1726 Joseph Lemême Jeanne Tremblay Basile Marie Martineau S.Frs. Le même 1759 5 Nicolas Angé. L. Joseph Jacques M. Chs. LefebvreS. Tho. 1728 Pierre Jacques André (5) M. Marthe Roy S.M. 1767(6) M. Ls. Roy S.V. 1765 Joseph S.V. 1765 S.V. 1803 S.V. 1804 S.V. 1808 Jacques Marie Anne Jos. Quéret Ign. Gagnon Ls. Vermet Marie Reine Marie Josette Jacques Joseph Jean Baptiste (6) M. Angé Poiré S.V. 17 Aug. Mercier S.V. 17 André Carbonneau Bert. S.V. 1773 S.V. 1796 Pierre Angélique Marie Marthe 1804 Jos. Wabar Elizabeth Bert. 1808 Frs. Corriveau Bert. 1816 Cécile Pierre André 10 André M. Jos. Bonnet S.V. 1780 V. de Jean Blondin M. Mad. Ruais Rimouski 11 Pierre Eliz. Lefebvre
Marg. Cochin
M. Jos. Plante
S.V. 1830 Le même Jacques Le même Honoré (8) M. Jos. Gagnon S.V. 1806
(8) M. Jos. Savoie S.F.S. 1797
(9) M. Angé Savoie Bert. 1803
(9) M. Thérèse Marseau S.V. 13 Joseph 14 Jean Baptiste (8) 15 André (9) 16 Pierre

Jacques

5-6 EDOUARD VII, A. 1906 LAVOIE.

Marcelline Bolduc S.V. 17 Honoré

Angé Langevin 18 Jean Baptiste Napoléon (16) Anastasie Langlois S.V.

19 Jacques (18) Basilisse Vaillancour S.I 20 Napoléon

LEBLANC.

S.F. 1670 Eliz. Le Roy S.F. P. V. de Pierre Paillereau S.J. 16 1 Antoine Nicolas Sustier Marie

Joseph Nicolas Asselin S.F. 1732 Michel Monmeny S.P. 1743 (1) Marie Thibaut 2 Joseph Marie Marie Anne Joseph Jean

(2) M. Angé Thivierge S.J. 1773 ine Jacq. Blouin S.J. 1777 Jos. Delisle S.J. 1777 3 Joseph Marie Madeleine Jacq. Blouin Elizabeth Jos. Delisle Jean Baptiste Joseph

(2) M. Jos. Boissonneau S.J. François 4 Jean S.J. 1764 S.J. 1772 Frs. Audet Marie Josette

5 Jean Baptiste (3) M. Ls. Roy V. de Jean Royer Charles François

M. I.s. Blouin S.J. 1773 Jean Royer M. Génév. Blouin S.J. 1771 Gab. Lemelin S.Chs. 1812 Jean Lemelin S.Chs. 1826 (3) M. Ls. Blouin Joseph Louise 7 François Josette Angèlique François Le même

JudithCharrier S.Chs. 1792 Eloi Dion S.Chs. 1821 M. Ls. Emond S. Frs. 1804 Pierre Blouin S.J. 1839 Angèle François Justine Narcisse

François 9 Charles Le même

 (5) M. Chs. Blouin S.J. 1813
 M. Désanges Goupy
 S.M. 1809
 S.M. 1809
 Pierre Leclaire S.Chs. 1845 10 François Hermine Laurent Gabriel Prosper

François 11 François 12 Narcisse 13 Laurent

François (8) Emérence Gontier S.J. 1841 Narcisse (8) Marie Fortier S.J. 1854 Laurent (10) Angé Leclaire S. Chs. 1834 M. Philomène Olivier Dalaire 1858 Marie Angélique Frs. Clément 1863 Prospor (10) Marie Leclaire (10) Hermine Terrien 14 Gabriel

15 Prosper (10) Hermine Couture " 16 François

LEBLOND.

C.R. 166 S.F. 167 1678 1686 Marg. Leclaire Jean Rioux 1 Nicolas Catherine 1691 110 Nicolas LeRoy Marie Madeleine Pierre Martineau Marie Nicolas Jean Baptiste Martin

(1) Louise Beaucher Vye de Pierre Asselin S.F. 1696 Joseph 2 Nicolas

Nicolas Jean Baptiste

1810

LEBLOND.

LI	EBLOND.
3 Jean Baptisto	1) Cécile Rochon S.F. 1702 ThérèseLétourneau 1708 J. B. Dupont 1728 Ls. Bolduc 1728 Pierre Bolduc 1728 Marg. Maury S.Frs. 1711 Jacq. Meneux S.F. 1740 Anne Fse. Bissonnet B. 1704 Ls. Marie FortinS. V. 1728
Le même	Thérèse Tátanna S.F. 1702
Agnà	J. B. Dupont 1799
Marie Tours	Ls. Bolduc 1728
Le même	Pierre Bolduc " 1728
Marguerite	Marg. Maury S.Frs. 1711
4 Martin	Appe Fee P: S.F. 1740
Marguerite	Ls. Marie Fortins.V. 1728 Jos. Blais 1740 Ant. Létourneau 1749
Marie Charlotte	Jos. Blais " 1740
Louis Anne	Ant. Létourneau " 1749
6 Ni	1) Cath. Drouin S.F. 1706 2) Fse. Maury " 1725 Ign. Létourneau " 1762
Monias	Fse. Maury 1795
Jean	Ign. Létourneau " 1762
7 Jean Bantist /	2) M. Ls. Drouin 1731 Marg. Buteau S.Frs.1740 M. Marthe Morisset
8 Le même	3) M. Ls. Drouin " 1731
o Louis (4	Marg. Buteau S.Frs.1740
9 Jane	Marg. Buteau S. Frs. 1740 M. Marthe Morisset
9 Joseph Mario I (4	M. Ls. Lacroix S.M. 1742 Frs. Roy S.V. 1763
Joseph 10 Jean	Frs. Roy S V 1763
10 Jean	35
(0) M. Chs. Létourneau
TATSTIP OIL 1	Frs. Huot S.F. 1753
Jean Baptiste Joseph	11s. Huot " 1780
Francei	
11 Joseph	M. Jos. Genest S.M. 1765 Jacq. LabrecqueS. Chs. 1795 Etn. Parant 1798
Josette (9	M. Jos. Genest S.M. 1765
Marie	Jacq. LabrecqueS. Chs. 1795
12 François	Etn. Parant " 1798
Madels Baptiste	Mad. Gautron S M 1761
Margueria	J. B. Mercier 1784
Marie Anne	J. B. Pruneau 1795
Jean Francois	Jos. Pruneau S.Tho. 1799
Augustin	Etn. Parant " 1798 Mad. Gautron J. B. Mercier " 1784 J. B. Pruneau " 1795 Jos. Pruneau S.Tho. 1799
13 Jean Baptiste	Judith Perrot S.F. 1780 Jos. Turcot 1833
Angélique	Judith Perrot S.F. 1780
François	Jos. Turcot " 1833
14 Joseph	
Soph: (10)	Genev Manti
Martin	Genev. Martineau ; 1807 Flavien Drouin ; 1831 Jos. Pepin ; 1846
Martin Régis Le même	Jos. Pepin " 1831
Le même	1 " 1040
16 François (10)	M. Claire Giguère " 1828 Félicité Pepin S.Frs.1814 Fse. Fernier S.Chs.1798 M. Jos. Roy S.M. 1788 Ls. Labrecque " 1821
17 Jancois (11)	Felicité Pepin S.Frs.1814
Angal Apriste(12)	M Tog P S.Chs.1798
M. Madal	M. Jos. Roy Ls. Labreeque Ls. Arbour Ant. Bisson Pierre Gagnon Jean Daigle 1841 Chs. Pruneau S. Tho 1827
Marie Joseph	Ls. Arbour S.V 1828
Marie Théotiste	Ant. Bisson " 1834
Soularguerite	Fierre Gagnon S.Chs.1833
France	Cha Daigle " 1841
Jean D	Chs. Pruneau S. Tho. 1827
Magloire Angloire	
18 Jean F	
eanFrançois(19)	M. Thérèse Leclaire S.M. 1797
Marie Marie	In Therese Leclaire
4VI 9 m - 1	Frs. Labracous S.M. 1797
Marie Anne Théotiste France	Frs. Labrecque S.Chs.1821 André Lacroix 1821
France	Chs. Bonneau S.G. 1828
19 Charles	5.0. 1020
19 Augustin Rose (12)	Fac
Françoise	
- artgorse	Ignace Fortier S.V. 1830 Ls. Benj. Delagrave
Pierre	S.V. 1836
Augustin	13. V. 1830

LEBLOND.

la.	EBLOND.			
20 Joseph (1	12) M. Marg. Fauchon S.F.S.1806			
MarieAntoinet Adelaïde Julie	3) Marie Coulombe S.L. 1814 te F. X. Beaucher S.F. 1845 Pierre Asselin 1862 F. X. Gosselin 1865			
Jean Baptiste Jean				
22 François (1 Elise	3) Brigitte Canac " 1833 Célestin Drouin " 1855			
Séraphine Marie Zénaïde	Frs. Beaucher # 1855 F. X. Paradis # 1865 Jos. Beaucher # 1869			
Phélias 23 Regis (1	4) Reine Lavertu S.L. 1870			
François	8) Fse. Labrecque S.G. 1816			
25 Charles (1) Abraham Pierre	8) Victoire Royer S.Chs. 1823			
36 Jean Bte (1) 27 Magloire (1)	7) Louise Lessart S.M. 1821			
Marie Marcellii Marie Constand Marie Antoine	ne Jacq. Labrecque S.M. 1847 ce Nap. Lefebvre S.M. 1854 Romain Tangué S.M. 1860			
Le même	M.Jos. Lemelin S.M. 1854			
28 François (1) 29 Augustin (1)				
30 Augustin (1	9) Euphrosine Gagnon S.V. 1829			
	9) Angèle Boissonneau S.V. 1829			
32 Jean Bte. (2) 33 Jean (3)				
	2) Joséphine Beaucher S.F. 1865			
35 François (29	1) Restitut Rouillard S.M. 1839			
36 Abraham (28 37 Pierre (28	5) Philomène Aubé			
38 Antoine (27	S.Chs. 1860 Julie Labrecque S.Chs. 1846			
LI	EBŒUF.			
1 Nicolas	Marie Désert év.de Cou- lanses.			
Marie Anne) Agathe Roy S.V, 1762 Jacq. Guillot S.V. 1789			
LE BRICE	DE KÉROACK.			
A Frs. Hyacinthe Véronique Mad- de Seuillac				
Louis Maurice B Ls Maurice (A) Louise Bernier Cap S.Ign. 1732			
Louis 1 Louis (B)	M. Cath. Méthot Cap S.Ign. 1757			
Marie Victoire Marie Louise	Jos. Caron Cap S. Ign. 1785 Jos. Marie Lepage S.P.S. 1790			
Louis Joseph				
Pierre 2 Louis (1)	M. Marthe Cloutier S.P.S. 1788			
Brigitte	Théodore Joncas Bert. 1832			
3 Joseph (1)	M. Marg. McDonnell S.P.S. 1794			
Marguerite	Jos. Bissonnet S.P.S. 1812			

LE BRICE DE KÉROACK.

1	Jacques Marie Claire Marcel Louis	M. Claire Fortin Ls. Langlois S.P.S. 1812
	Jacques Le même	M. Hélène Roy S, M. 1814
=	Obserles	v. de Michel Forgue
9	Charles Marie Théotiste	Théotiste Miville Jos. Ducrot S.F.S. 1817
	Le même	M. Jos. Blanchet
		S.P.S. 1801
	Marie Angélique	Ls. Blais S.P.S. 1822
6	Pierre (1)	M. Anne Joneas
	M. Constance	S.Tho. 1797 Aug. Carbonneau
	111. Constance	S.P.S. 1827
	Marie Brigitte	Jos. Létourneau
		S.P.S. 1828
	Anastasie Chs. Frédéric	André Gagné S.F.S. 1838
	Louis Grégoire	
	Joseph Marie	
	Le même	M. Cath. Lepage
-	Tamak	S. Frs. 1817
1	Joseph Marie Anne	M. Ls. Poiré Jérémie Bouchard
	Marie Anne	S.P.S. 1825
	Le même	MarieGesseron S. P.S. 1806
	Louis (4)	Angèle GendronS. M. 1815
9		M. Fse. Balan S.P.S. 1818 curé de S. Guillaume
10		Marie Denis S.M. 1825
		Marie Gagnon
	Marie Rufine	Pierre MétivierS.P.S. 1832
		M. Cath. PicardS. P.S. 1845
13	Joseph Marie (6)	Nathalie Lecompte S.P.S. 1829
	Le même	Julie Labbé S. Frs. 1837
14	Chs. Frédéric (6)	M. Sophie VoisinS. M. 1835
	THO	LATER

LECLAIRE.

1	Antoine	Michelle Rubel
	Jean	
9	Jean	Périne Merceron
-	Denis	Claude Delauny S.F. 1669
	Denis	2° Marie Dalret S.L. 1703
0	Jean	
9		Marie Blanquet
	Marguerite	Clément Ruel S.F.S. 1677
	Anne	Jacq. Bouffard S.P. 1680 René Peltier S.P. 1691
	Madeleine	René Peltier S.P. 1691
	Adrien	
	Jean Charles	
	Pierre	
4		Marie Couet S.F. 1669
	Geneviève	Tho. Asselin S.Frs. 1694
5	Jean (2)	Mad. Langlois S.P. 1691
		Islet
	Pierre	Isabelle RondeauS.P. 1690
	Anne	Pierre Noel Fortier
		S.L. 1710
	Marguerite	Nic. Baillargeon S.L. 1711
	Marie	Alevis Le Roy S.L. 1716
	Elizabeth	Jaca Fradet S.L. 1725
	Marie Madeleine	Jos Bandoin S.L. 1720
	Congridge	Alexis Le Roy Jacq. Fradet Jos. Baudoin Aug. Fradet S.L. 1730 S.L. 1730 S.L. 1730
	Marie Anne	Ant. Gosselin S.L. 1743
	Marie Anne	2º Jean Valière S.Chs. 1760
	Agnès Jean	Aug. Dufresne S.L. 1769
	Pierre	
	Jacques	
	Joseph	AND REAL PROPERTY OF THE PARTY
1	Ignace	2 2 2
7	Adrien (3)	Genev. Paradis S.P. 1694
	Marie Madeleine	Jos. Gosselin S.P. 1732

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

	0-0	EDOUALD	,		
	LECLAIRE.				
		Ls. Cantin	g p 1739		
	Marguerite	Ls. Cantin	5.1		
	Joseph	Marg. Beaucher	S.F. 1696		
	8 Charles (3) Marguerite	Marg. Beaucher J. B. Couture Philippe Noël Ls. Crépeau	S.P. 1720		
	Marguerite	Dhilippo Noël	S.P. 1729		
	Mario Togotto	La Crépeau	S.P. 1755		
	Pierre	Ls. Crepeau			
	Francois	Hélène Côté Frs. Bloum Ls. Bussiere Jos. Blouin Frs. Genest	1732		
	9 François (8	Hélène Côté	Que. 1755		
	Hélène	Frs. Blouin	S.P. 1765		
	Thérèse	Ls. Bussiere	S.F. 1764		
	Marie Josette	Jos. Blouin	S. F. 1768		
	Marie Victoire	Frs. Genest	5.0.		
	François				
	Pierre				
	Joseph				
	Louis	M. Marthe Nolin	S.P. 1763		
	Le même 0 Jean M. Madeleine	M. Marthe Noill	S.L. 1720		
1	0 Jean (6)	Mad. Gosselin	S.L. 1741		
	M. Madeleine	Ant. Chabot	S.L. 1742		
	Geneviève	Jean Audet	S.L. 1740		
	Judith	J. B. Paquet	S.L. 1750		
	Marie Anne	Ant. Godbout	S.L. 1753		
	Marie Therese	Ter Dufreene	S.L. 1750		
	Marrie Josette	M. Marthe Nom Mad. Gosselin Ant. Chabot Jean Audet J. B. Paquet Ant. Godbout Pierre Chabot Jas. Dufresne Jean Bouffart Jean Emond	S.L. 1773		
	Cácilo	Jean Dounald	S.L. 1110		
	Lean	Jean Emond	1794		
1	1 Pierro (6)	M Toe Mimaux	S.V. 112		
1.	Jean 1 Pierre (6) Phillipe	WI. 0 US. 111111			
	Jean Baptiste Le même 2 Jacques (6) Elisabeth Marie Josette François		~ ** 1739		
	Le même	M Claire Allier	S. V. 1730		
15	2 Jacques (6)	Eliz Turgeon	7 M 1765		
	Elisabeth	Etn. Denis	양. 한 1774		
	Marie Josette	Jos. Patry	S. v		
	François	DE LOCAL PARTIE DE			
	Jacques	Ale I HARMAN	S L. 1734		
13	3 Joseph (6)	Ursule Noel	S.L. 1760		
	Marguerite	Julien Gendreau	S.L. 1765		
	Jacques Joseph (6) Marguerite Cécile Marie Laurent	Chs. Maranda	S.P. 1700		
	Marie	André Tremblay			
	Laurent		1748		
1	Jean Baptiste	Mr. M. J. Coté	S.P. 1748 T. 1771		
14	Ignace (b)	M. Mad. Cole	S.L. 111		
	Marguerite	Alamandro Beauc	her 1767		
	Jean Baptiste Jean Baptiste Jean Baptiste Jean Baptiste Jean Baptiste Jean Baptiste Marie Les Marie Anne M. Madeleine Marie Ursule Josette Josette Madeleine Madeleine Marie Dorothée Marie Dorothée Agathe Le même	Alexandre Doa	S.L. 1786		
	M Madalaina	Tos Godbout	S.L. 1722		
15	Adrien (7)	Ursule Roy	S.F. 1743		
16	Marie Ilrenle	Fre Centin	S. 5. 1744		
	Josette	Aug. Valière	CP. 1747		
	Josette	2º Prisque Plante	GP 1740		
	Madeleine	Guill, Nolin	S P 1771		
	Madeleine	2 Basile Dufaut	SP. 1776		
	Madeleine	3° Amb. Roberge	S.P. 1740		
	Marie Dorothée	Amb. Cantin	S.P. 1703		
	Marie Dorothée	2º J. B. Bras	S.P. 1794		
	Agathe	Pierre Cornellier	S.P. 1749		
139	Le même	Thérèse Valiere	A.G. 1700		
16	Joseph (7)	Marie Bélanger	S.P. 111		
	Marie Charlotte		- 1720		
	Joseph	cate	D. 1741		
17		M. Therese Cott	S. P. 1761		
	Marie Josette	Gab. Aubin 2º Jean Trudel	S.P. 1761 S.P. 1747		
	Marie Josette	Ignace Ratté	S.P. 1767 S.P. 1750 S.P. 1750 S.P. 1763 S.P. 1763		
	Marie Thérèse	Gab. Langlois	S. D. 1750		
	Hélène Marie Anne	Ls. Chatigny	GP 1763		
	Marie Anne Marie Thècle	Michel Morin	5.1.		
	François	TILIOITOI TABLE			

François Pierre

Jean 18 Pierre S.P 1724.

(8) Angé Vigneau

LECLAIRE.

LEC	LAIRE.
19 Ambroise	
Maria	Genev. Loignon
Geneville Therese	Frs. Bedard S.P. 1764
Ambroise 20 Jacques	0.1.1,01
Aladas	M. Jos. Tangué
21 France	M. Jos. Nolin S.P. 1755 Pierre Lemieux
Maria (9)	M. Jos. Nolin S.P. 1755
	Pierre Lemieux
Thérèse	S Che 1789
Hypnel	J. B. Guénet S.Chs. 1789
Hyppolite Basile	Siens, Floo
France	
François	
22 Joseph Pierre (9)	
Hálàn (9)	M. Anne Noël S.P. 1757 J. B. Fortier S.H. 1782 Jean Courture S.H. 1782
Mania	J. B. Fortier SH 1789
Marie Geneviève	Jean Couture S.H. 1701
Marie Anne	Ign Tremblé S.H. 1707
Larie	J. B. Gravel S.H. 1791
Diseph	J. B. Fortier S.H. 1782 Jean Couture S.H. 1791 Ign. Tremblé S.H. 1797 J. B. Gravel S.H. 1801
Pierre 23 L	Ursule Noël S.P. 1765 Jean Demers S.P. 1794 J. B. Pichet S.P. 1797 2º Pierre Turcot S.P. 1812 Ant. Vermet S.P. 1803 Ls. Pichet S.P. 1807
Han (9)	Ursule Noël CD trop
Meriene	Jean Demons S.P. 1765
Marie Claire	J B Pichet G P 1794
Marie Claire	2º Pierre Torre S.P. 1797
Marie Thérèse	Ant Variation S.P. 1812
Marguerite	Le Dichet S.P. 1803
Louis	Ls. Fichet S.P. 1807
François	A SHARE THE PARTY OF THE PARTY
25 Toseph (0)	Genev. Paradis S.P. 1765 Marie Audet S.L. 1763 Michel Tremblay " 1789
Jean (70)	Meney. Paradis S.P. 1765
M. Anne	Marie Audet S.L. 1763
Marie	Michel Tremblay " 1789
ATACIAIDET.	Marie Audet S.L. 1763 Michel Tremblay " 1789 J. B. Dubord " 1795 J. B. Turcot " 1797
Jean Baptiste	J. B. Turcot " 1797
	Cath. Gautron S.M. 1749 Jean Pouliot 1779
Monique Helde	Cath. Gautron S.M. 1749
Thérèse	Jean Pouliot " 1779
Catherine	Cath. Gautron S.M. 1749 Jean Pouliot 1779 Jos. Couture S.V. 1786 J. B. Custeau S.Chs. 1780 Jean Chs. Fortier S.G. 1790 J. B. Girard 1796
Josette	J. B. Custeau S.Chs. 1780
Angélique	Jean Chs. Fortier S.G. 1790
Michel	J. B. Girard " 1796
Louis	A STATE OF THE STA
Inlinne	
Le même	
Tana III.	M. Angé Roy S.V. 1774 JeanFrs.Leblond S.M. 1797
Marie Reine	Jean Frs. Leblond S. M. 1797
Marie Anne Antoine	Pierre Guilmet 1804 Frs. Pouliot 1808
Antoine	Frs. Pouliot 1808
- inte	11 1008
27 Philippe	
M. Marth (11)	M. Ls. Thibaut S V 1748
Marie Marie	J. B. Lacroix 1779
M. Thend	2º Jos. Gousse 1800 .
M. Francisco	M. Ls. Thibaut S.V. 1748 J. B. Lacroix " 1772 2º Jos. Gousse " 1800 Nicholas Roy " 1773 Michel Roy 1764
Genevià	Michel Roy 1704
M. Lorieve	Ls. Brochu " 1784
Philipps	Frs. Balan " 1785
Rémi	9. J. Lacroix " 1772 20 Jos. Gousse " 1800 Nicholas Roy " 1773 Michel Roy " 1784 Ls. Brochu " 1785 Frs. Balan " 1788
1100-	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE
Le même	
28 Jacques Genevity (12)	M. Anne Gautron " 1788
Genevion (12)	Guev. Inggant lowe 1750
Marguerite Marie	Chs. Denis S Cha 1790
Marie Louise Etienne	Chs. Denis S.Chs. 1780 Frs. Coté "1800
	Chs. Diers " 1806
Franci	Chs. Diers " 1806
29 Joseph	
	Eliz. Denis " 1770
Margneri	Denis Collet " 1770
Marie V:	Denis Collet " 1770 Pierre Gagnon 1792
Victoire	Pierre Gagnon 1792 Pierre Drapeau S.M. 1803
	Drapeau S.M. 1803
	18

LECLAIRE.

	LEC	JLAIRE.
	(1)	
91	Charles (19) Genev. Racine S.M. 1789) M. Jos. Samson Lévis 1764) Josette Pepin S.Frs. 1775
3	Tançois (12	M Los Comson Lóvis 1764
0.	Laurent (13	M. Jos. Samson Levis 1704
32	Jean Dapuste(15) Josette Fepin S.Frs. 1775
20	Joseph (16	M. Ls. Genest Ls. Gosselin S.Frs. 1775 M. Ls. Genest Ls. Gosselin S.P. 1794 Mad. Dubeau 1798 Rose Pichet 1808 M. Anne Turgeon B. 1749 Véronique Blouard S.P. Jean Fournier S.Chs. 1789 Barth. Terrien 1785 Ign. Gagnon 1787 Jos. Gosselin 1792
00	Morrio (10	Ta Gossolin S D 1704
	Togonh	Lis. Gosseill 5.1.1734
	La même	Mad Dubeau 1798
	Le meme	Rose Pichet 1808
2.	François (17	M Anne Turgeon R 1749
25	Pierre (17	Véronique Blouard S P
ele	Conoviève	Jean Fournier S Che 1789
	Váronique	Barth Terrien 1785
	Maria Anna	Ion George ii 1787
	Angeliane	Jos Gosselin 1792
	Joseph	005. 00550111
	Jean Baptiste	
36	Jean (17)	M. AnneCornellier S.F. 1764 Pierre Godbout S.P. 1786 J. B. Jolin " 1788
00	Marie Anne	Pierre Godbout S.P. 1786
	Marie Susanne	J B Jolin 1788
	Toon	0. D. 00iii
	Le même	Perpétue Langlois " 1770 Thérèse Coté " 1768 Amb. Plante " 1797
27	Ambroise (19)	Thérèse Coté 1768
01	Locotto	Amb Plante 1797
	Ambroise	Thérèse Coté Amb. Plante " 1768 " 1797 Rose Fleury Frs. Roy Ls. Lefebvre " 1810 " 1823 Angé Guénet S.Chs. 1784
20	Alovie (90)	Rose Flaury S V 1787
90	Mario Poss	Fre Roy 1810
	Flizabeth	Le Lefebure " 1893
	Alovia	hs. herebyte
20	Pagilo (91)	Angé Guénet S Che 1784
00	Marie Torette	Victor Sénécal " 1812
	Salomá	Tog Pouliot " 1829
	Charles	50s. 1 0tho
	La mâma	Rosalie Leclaire 1828
40	Joseph (21)	M Anne Coté 1785
40	Mario Victoire	Simon Routin 1816
	Marie Anne	Tog Lerouv " 1817
	Unarie Anne	Frs. Roy 1810 Ls. Lefebvre 1823 Angé Guénet S. Chs. 1784 Victor Sénécal 1812 Jos. Pouliot 1829 M. Anne Coté 1785 Simon Boutin 1816 Jos. Leroux 1817 J. B. Fradet 1819
	Togonh	J. D. Fladet II 1015
	Joseph	
41	Hypnolite (21)	Angé Guénet S.G. 1798
AT	Togette (21)	Barth Lacasse " 1819
	Angèlique	Jacq. Bacquet 11 1823
	La mâma	Louise Valière " 1825
19	Eronoois (91)	M Mad Larrivé S Chs 1805
42	Marguerite (21)	André Bisonnet " 1828
	Salomá	Jean Lemelin " 1840
	Tulio	Ant Cameron B. 1826
12	Joseph (22)	M. Ls. Morin S.P. 1794
10	0 0sepii (22)	Angé Guénet S.G. 1798 Barth, Lacasse
	Joseph	Mad. Vermet S.H. 1793 Mad. Turcot S.P. 1805 Ls. Jobidon 1834 Felix Goulet 1836 Jacq. Martel 1849
43	Pierre (22)	Mad. Vermet S.H. 1793
44	Louis (23)	Mad. Turcot S.P. 1805
	M. Madeleine	Ls. Jobidon " 1834
	Marie	Felix Goulet " 1836
	Emélie	Jacq. Martel " 1849
	Alexis Norbert	
	Pierre	
	Toon Sylva	
45		Thècle Leclaire " 1811
46	Joseph (23) François (23)	Marg. Clussare " 1811
47		Marie Couture S.L. 1796
	Ursule	Ls. Gendreau " 1825
	Le même	Angé Foucher S.F. 1804
	Jean Baptiste	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE
	Francois	
	Michel (26)	M. Ls. Fradet S.M.1778
	Susanne	Jean Paquet S.G.1812
	Marguerite	Bonaventure Côté " 1819
	Michel	THE REPORT OF THE PARTY OF THE
	Jean Raptiste	
49	Jean-Baptis- (26)	Marie Roy S.Chs.1780
	te	And the Addition of the Land Street, S
	Pierre	
1		

18-25

LECLAIRE.

	HEO.	
50	Louis (1er m.) (26)	Marie Denis S.M.1786
	Hélène	J. B. Quemeneur S.G. 1810 Michel Couture "1820 Pierre Audet "1822 Jos. Audet "1822 Jos. Bilodeau "1823 2° Ls. Turgeon "1825
	Marguerite	Diame Andet 1820
	Marie	Jos Audet " 1822
	Marie Anne	Jos. Bilodeau " 1823
	Marie Anne	2º Ls. Turgeon " 1825
	Chrysostôme	
51	Philippe (26)	Marg. Denis S.M.1793 Pierre Bilodeau S.G.1817
	Agathe	Pierre Bilodeau S.G.1817
59	Antoine (26)	Cécile Mercier S. Chs. 1809
94	Cécile (20)	Cecile Mercier S. Chs. 1809 Pierre Goupy S. G. 1827 Marie Goupy S. M. 1820 M. Anne Denis S. M. 1817 M. Genev. Rey S. V. 1775 Pierre Blais S. Chs. 1802 Marie Pepin "1808 Paul Lacroix "1836 M. Agathe Brooku
	Le même	Marie Goupy S.M.1820
53	Louis (2e m.) (26)	M. Anne Denis S.M.1817
54	Philippe (27)	M. Genev. Roy S. V. 1775
	Marguerite	Pierre Blais S.Chs. 1802
	Le meme	Marie Pepin " 1808
55	Angele Pómi (97)	M Agetha Brooks
00	(21)	S V 1785
	Marie Agathe	Prisque Dion S.V.1808
	Marie Margue-	Paul Lacroix "1836 M. Agathe Brochu S.V.1785 Prisque Dion S.V.1808 Eustache Letellier "1809
×0	Rémi (97)	M.Ls. Bonneau S.F.S. 1783 Michel Roy S.V. 1810 Michel Parant " 1822
96	Maria Laurias (27)	Michal Pow S. V. 1910
	Françoise	Michel Parent 1999
	Vital	Different atalia ii 1822
57	Etienne (28)	Josette Racine S. Chs. 1790
1	Lemême	Josette Racine S.Chs.1790 M. Anne Bilodeau S.Chs.1796
	La Landerson Contraction	S.Chs.1796
	Marie Anne	J. B. Couture " 1825
~0	Michel	T
50	Piones (28)	M Tos Lagroix 1795
99	M Geneviève	Benoit Létourneau 1825
	Josette.	J. B. Fournier " 1827
	Charlotte	Josette Collet S. Chs. 1794 M. Jos, Lacroix " 1795 Benoit Létourneau " 1825 J. B. Fournier " 1827 Laurent Dumas " 1833
	Charles	Ursule Chabot S.V.1795 André Aubé S.Chs.1825
60	Joseph (28)	Ursule Chabot S.V.1795
	Archange	André Aubé S.Chs. 1825
	Lucenh	
60A	Charles (29)	Mad. Guilmet S. H. 1792
0011	M. Madeleine	Frs. Morisset " 1814
61	Joseph (32)	Josette Rouleau S.L.1809
	Marie Josette	Jos. Poliquin " 1847
	Le même	Louise Pepin S. Frs. 1835
	Philomene	Ferd. Bissonnet S.L.1863
	Le meme	Mad. Guilmet S. H. 1792 Frs. Morisset "1814 Josette Rouleau S. L. 1809 Jos. Poliquin "1847 Louise Pepin S. Frs. 1835 Ferd. Bissonnet S. L. 1863 Archange Curodeau S. L. 1850
62	Joseph (33)	Marg. Audet S. L. 1850 S. L. 1796
74	Maurice	Marg. Audet S.L.1796
	Alexis	Control of the second
SPI	Isidore	
63	Joseph (35)	M. Angé Terrien S.J.1790 Pierre Charier S.Chs.1822 Benoni Charier "1831 Frs. Bussière "1833
	M. Angelique	Pareri Charier S.Chs. 1822
	Marquerita	Frs Russière 1822
	Joseph	Tro. Dussiere ii 1000
	Pierre	THE REAL PROPERTY OF THE PARTY
	Louis	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE
	Barthélemi	IN STANSAUGUEGE STREET
01	Marcel	M T- Obshar O Obs 1011
64		M. Jos. Chabot S. Chs. 1811
	tiste Marie Josette	Jos. Morin " 1823
	M. Angélique	
	Marie	Gab. Leblane " 1839
	Pierre	
	Jean	the state of the s
65	Jean (36)	M. Thècle Langlois
	Thècle	Jos. Leclaire S.P.1789 1811
	Julie	Frs. Montigny " 1816
	The state of the	. 2320 1

LECLAIRE.

	L	IEC.	LATIVE.		4008
	Maria Anna		J. B. Rousseau	- 11	1828 1831
	Marie Anne Rosalie		Clément Cantin	11	1001
	Jean		Olement o	~ D	1801
66	Ambroise (67)	Félicité Bazin Cécile Couture	S.F.	1820
00	Le même	0.,	Félicité Bazin Cécile Couture	S.L.	102
	Jean		Occine o		
67	Raphaël		Marie Roy		
0,	Philippe		Tillion ac a confi		
68			M. Ls. Naud		
00	Le même		M. Ls. Naud M. Genev. Nade Marg. Fortier, Jean Dessaint, Honoré Gautron	au	1812
	The memo			S. V	1815
69	Alexis	(38)	Marg. Fortier,	S.V	1841
	Marguerite	(00)	Jean Dessaint, Honoré Gautron	S.M.	1821
	Josette				
	Alexis		(10)	chs.	1824
70	Charles		Ursule Clément	5. 1/118	
21 33	Napoléon		Rosalie Roy	Q G.	1812
71	Joseph	(40)	Rosalie Roy	D. U.	
	Joseph				
	Benjamin		Marg. Lacroix Cécile Labrecque Louise Paradis Genev. Gourdeau Jos. Ignace Para	o G	1824
	Le même		Marg. Lacroix	5.0	1821
72	François	(40)	Cécile Labrecque	G H	1819
A	Joseph (43)	Louise Paradis Genev. Gourdeau Jos. Ignace Para	SIP	1837
73	Pierre	(44)	Genev. Gourdeau	1 Det	
	Geney Octav	ie	Jos. Ignace Para	dis S.P.	1865
	Gollott Gollot			D. T.	
	Eliz. Adelina		Pre. Olivier Gos	selin S.P.	1867
					-
	Pierre Napole	ion	Locadie Roussea	Q P	1856
74	Alexis Nor-	(44)	Locadie Roussea	u 3.1	
	hert	(11)	1300114110	22.	-
75 :	Jean Sylva	(44)	M. Justine Para	73	1800
				S.L.	1830
76	Jean	(47)	Marie Huot	S.T.	1834
	Le même	,	Mad. Labrecque	O.T.	1854
	Eugénie		Marie Huot Mad. Labrecque Julien Gendreau Basilisse Crépeat F. X. Godbout Ls. Achille Poul	O.T.	1843
	Le même		Basilisse Crépeat	US. I	1864
	Martine		F. X. Godbout	D. L.	
	Caroline		Ls. Achille Poul	S.L.	1860
				S.T.	1869
	Basilisse Emi	re	Frs. Turcot	O.T.	1878
	Marie Célani	re	Flavien Bacquet	i ot	- ort
	Emilie		Ls. Achille Poul	S.L.	1881
			1101	D. L.	-01
	Jean		M. Anne Brisson David Godbout Jos. Blouin	CI.	1834
77	Francois	(47)	M. Anne Brisson	S.L.	1800
	Marie Délima	a.	David Godbout	SIL	18/0
	Marie Auréli	e	Jos. Blouin	10	
	François				
	Théophile				
	Cléophas				
	Pierre			1	
	Edouard				
	Jacques				.000
78	Guillaume		Genev. Samson	S.L.	1820
1	Marguerite		Michel	171-	
79	0.00.00				4096
	Basile		Hélène Olivier	s.J.	1820
	Marie		Frs. Protin .	0011	
81	Joseph		M. Rose Pierreje	ean	109h
	o ocopii		M. Rose Pierrell S. H. Cath. Vaillancou Eliz. Bélanger Islet	S.F.	T.let
	Le même		Cath. Vaillancou	1	Islo
82	JeanBaptiste		Eliz, Bélanger		
Time.	THE THE DAY OF		Islet		
	Louis Olivier			0.11	
83	Louis		Justine Martine	a.	1064
	The second secon		Que.	tS.P.	100
00				1.4	
14.15	Marie Octavi	e	Jean Felix Gour		
14.15	Marie Octavi Pierre	е	Jean Félix Gous Adé Fortier	111	1962
14.15	Marie Octavi Pierre	е	Justine Martine Que. Jean Félix Goule Adé Fortier Frampte	n Frs.	1862
14.15	Marie Octavi Pierre Marie	е	Adé Fortier Frampto Pierre Labbé	Frs.	1862 1838 1904
14.15	Pierre Marie Abraham		Pierre Labbé S Marie Daniau S	Frs. P.S.	1838 1804
14.15	Pierre Marie Abraham		Pierre Labbé S Marie Daniau S	Frs. P.S.	1838 1804
14.15	Pierre Marie Abraham		Pierre Labbé S Marie Daniau S	Frs. P.S.	1838 1804
14.15	Pierre Marie Abraham		Pierre Labbé S Marie Daniau S	Frs. P.S.	1838 1804
84 85 86 87	Pierre Marie Abraham		Adé Fortier Frampte Pierre Labbé S Marie Daniau S Marie Vincent Marg. Langlois M.Ls. Baudoin	Frs. P.S.	1838 1804

LECLAIRE.

		LEC	LAIRE.				1	ECI	LAIRE.		
	Le même		M. Bibiane Ba	vin		199				a alaim	
89	Chrysostôm	e (50)	Julie Audet	S. V. 1					M. Desanges I	S.Chs	e s. 1859
91	Remi			S.G. 1 S.G. 1		129	François	(97)	M. Rosalie Fe		2. 1864
	Henriette	(99)	Adé Bélanger Jos. Giguère	S.V. 1 S.V. 1		130	Louis (101)	M. Emélie Au	det	. 1850
92		(56)			1	131	Jos. Ferdin.	107)	M. Célinie Go	dbout	
94	Michel Charles	(50)	Angèle Guilme Marthe Lacasse	Cha 1	220					S.F	. 1856
	Marie Ann-	3 (00)	Pierre Leclaire	S.Chs. 1	831			LEC	COMTE.		
95	Marie Désa Charles Etienne	nges	Ls. Leclaire	S. Chs. 1	859	1	Pierre		Louise	Nor	mandie
		(60)	Hermine Coche	on	. 1	2	Jean Baptiste Jean Baptiste	e(1)	Marg. Talbot		
	Marie Herm Philoméne	nine	Geo. Guilmet S	S. Chs. 18	859		Marie Marg. Marie Anne		Ant. Langlois Isaac Langlois		
	Terre		Damase Lainés	S. Chs. 18	863		Pierre		La de la companya de		
96	+ Occurl	(60)	MI D	No.		3		e(2)	Marg. Samson		. 1796
	Marie D	(02)	M.Jos. Dumas & Félicité Paradi	8 S P 19	230		Natalie		Jos. Marie Kéi	roack S.P.S.	1829
	France Celeste	е	Prudent Roberge Jean Roberge	ge S-P. 18 S.P. 18	358	1	Jean Baptiste Pierre		Marie Balan	Bort	. 1807
98	Alexis Isidore	(62)	Adé Vézina				Pierre				. 1007
	Clement	(62)	Marg. Tessier	S.P. 18 S.P. 18		5	Jean Baptiste Marie		M. Anne Lang Jos. Coulombe		1817
100	Pierre		Prêtre Prêtre				Pacien Joseph				
100	Joseph Le même	(63)	Marg. Turgeon	e (1) 10	001		Jean Baptiste				
101	Pierre	Files	M. Salome Pou	liot					Thérèse Chamb	S.P.S.	. 1820
		(63)	Scolastique Gos	S. Chs. 18 selin	352	7	Pierre	(4) 1	M. Soulange B	S.F.S.	1841
100	Scolastique Louis		Amb. Chabot	S Cho 18	26		Jean Baptiste Pacien		M. Anne Blais Sophie Gottier	Bert.	1824
103	Louis Louis Barthélémi	(63)	M. Jos Anhá s	2 (1) 10	1000		Joseph		Chècle Buteau	Bert.	
104	Marcel	(63)	L. Ls. Baillarg	eon	00			LEC	COURS.		
10=	Marcel		Marcelline Chal		31	1	Michel .	I	Louise Ledron	Lévis	1683
100	Pierre			3 01- 10	39		Michel Charles				
106	Jean Jean			7 Mbg 10	45	1	Joseph	(4) T			
	Mario O	1001	Marg. Tangué S Agathe Plante	S.P. 18	20		Michel Charles		Jouise Fse. Len M. Anne Polique		
	Joseph Ford:		Jos. Asselin Tho. Cépin	S.P. 18 S.P. 18			Marie Josette	(Chs. Le Roy	Lévis B.	1708 1728
108	Icotto						Cécile _	A	lexandre Turg	eon B.	1744
110	пппрре	(66)	Marcelline Roye	r S.L.18	44		Marie Louise Charles	9	ean Turgeon	D.	1754
111	*0418	1000	Loueste Sninck	S.G. 180	08		Jean Pierre				40
		$(73)^{-1}$	Louise Denis Flavie Ratté Vénérande Gagr	S.M. 186		1	Ignace	(1) 70	I. Anne Morel	B	1726
114	léon Jean François Théort	(76)	Marie Dumas			5 (Charles	(3) M	Iarg. Roy	В.	1742
,	Pacophile	100	NOSE Pouliet	S.L. 186 S.L. 176	20		Marie Josette Jean	(3) M	illes Turgeon I. Angé Nadea	u B.	1742
116 (Cléophas	(77)	Cécile Gendreau Agnès Godbout	S.L. 186 S.L. 187	55	7	Marie Anne Marie		ean Tangué S ndré Blais	S.Chs.	1772
118	13 - 10	(77) I	Marie Godbout	S.L. 186	57	Ī	Marguerite	A	nt. Audet	S.Chs.	1774
	SAUPO	10017	10e Cinamana	S.L. 186 S.L. 187			gnace Pierre ((3) E	liz. Couture	В.	1746
150]			M. Desneiges Me		80	8 I	gnace (3) M	. Jos. Turgeon		
			I. Anne Duches		5		Marie Josette Charles	Jo	os. Roy	S.M.	1778
	CITE WIT	(11) A	inge Bernard Q	TO 0 104	4	I	gnace Charles	T	ouise Lévis	Guay	
124	Culs Olivie	(82) F	léonone T	C 35 100	4	Ī	e même	M	. Anne Guay	В.	1787
126	rançois harles	(86) A	I. Ls. Lemelin S liéonore Turgeor gathe Rouillard Déline Poy	IS.M.185 IS.G.182	3		e même oseph		. Anne Samson		1794
			Deline Roy I. Eugenie Dem		5	A	mbroise oseph				
			I. Anne Leclaire		0	11 P	ierre	A	ngé Carrier	Levis	1815
			Lieciaire	185		12 I	élix gnace (6) Ca	ath. Charier S	.Chs. 1	1790
				18	3—25	12					

LECOURS.

13	Ignace	(8)	M. J	Tos.	Lepas	re	S.G.	1781
	Marie Josette		Ls. I	Bouf	fart	S.	Chs.	1804
	Angèlique		Frs.	Hél	pert	S.	Chs.	1817
	Marie Louise		Jos.	Me	Intyre	S.	Chs.	1820
	Rosalie		J. B.	. Le	tarte		S.H.	1820
	Ignace Eloi							
	Laurent							

14 Charles

(8) M. Jos. Morisset S.M. 1793 Charles

Joseph 15 Joseph

(10) M. Fse. Ainse S.G. 1780 Marie Jos. Paschal Couture S.G. 1892

Guill. Fradet

Elizabeth Le même 17

Louise Pouliot S.Chs. 1812 Ambroise Laurent Marie Noël S.P. 1784 (13) Fse. Roy S.H. 1812 Frs. Dumas S.Chs. 1840 e Aug. Clement S.Chs. 1846 Marguerite Marie Josette

18 Félix 19 Ignace 20 Eloi

(11) Marie Vachon (13) Marie Blais B. 1850 S.Chs. 1818

S.G. 1809

1696

Bert. 1728

21 Joseph 22 Charles 23 Pierre

(13) Cath. Boutin S.G. 1826 (14) M. Mad. Dumas S.F. 1818 (14) M. Ls. Coté S.G. 1823 Reine Morin S. Claire

Marie Marcoux S.Chs. 1836 Le même

LEFEBVRE-BOULANGER.

1 Claude Marie Arcular S.F. 1669 S.Frs. 1698 Pierre Juin Maguerite Susanne Jean Plante S.Frs. 1699 Pierre Charles

Claude Thomas

Génév. Peltier 1669

Pierre Thomas

3 Pierre Marg. Gagné, Laprairie 1673 Jean

4 Jean Reine Mesnil Jos. Gaumont S.Tho. 1798 Dorothée J. B. Carbonneau Tsabelle

Bert. 1729 Jos. Cloutier S.Tho. 1733 Madeleine Claude Jean

Joseph 5 Pierre

(1) Fse. Fournier S.F. 1697 Aubain Louise Pierre Hélie Bert. 1725 S. V. 1742 2° Jean Garant

Louise Madeleine Ls. Chartier 2° Jean Frs. Hayot Madeleine

S.V. 1748 J. B. Guilmet Bert. 1729 Marie Anne 6 Claude (1) Marie Gautron S.M. 1705 S.M. 1736 S.M. 1740 Marie Anne Pierre Quéret Ant. Dutile Ursule 2° Ignace Adam S.M. 1754 Ursule Jean Chamberlan Marguerite S.V. 1729

Jean Baptiste

Ignace 7 Charles S.J. 1711 (1) Marie Plante Jean Marie Thivierge Madeleine S.J. 1750

Joseph Marie Pierre Charles

8 Pierre Le même (2) Marie Savard Qué. 1696 V. de Jean Lefebvre Françoise Boissel B. 1704 LEFEBVRE-BOULANGER.

(2) Hélène Gontier Que. 1707 Marg. Girard Que. 1718 9 Thomas Marg. Girard Que. 1718 Marie Crête, Beauport 1685 Le même Jean

Etn. Parant Beauport 1730 Marie (4) Génév. Lorandeau S. Tho. 1726 11 Joseph

(4) Susanne Bissonnet B. 1736 S. Tho. Augustin 12 Claude

Charles M. Mad. Lacroix 13 Claude Michel Claude

Josette Audebert S.J. 1742 Jos. Roy S.M. 1772 Le même Marie Geneviève Jos. Roy Nicolas

Cath. Racine Normandie 14 Adrien Pierre

15 Jean Baptiste (6) M. Jos. Marseau S.Frs. 1790 S.Frs. 1764 Marie Charlotte Pierre Parant S.F.S. 1791 S.M. 1757 Marie Charlotte 2° Robert Boulet S.M. 1771 Jos. Larrivé 2° Frs. Vallée Marie

Marie Joseph Marie Jean

Pierre S.M. 1786 S.M. 1786 S.M. 1784 S.M. 1780 16 Ignace (6) Marie Gavant 17 Joseph Marie (7) Cath. Lacroix Catherine J. B. Quéret Marie Josette Jean Bacquet J. B. Labbé Marie Joseph S.M. 1752 Jean

Angé Quéret Le même (7) Therese Boissonneau 18 Charles S.V. Michel Pénin Marie François

Pierre (7) Marie Labbé 19 Pierre Marie Madeleine J. B. Bidet Pierre Noël Gosselin Marguerite

Jos. Delage Madeleine Pierre (11) M. Mad. Poirier S. The. 1773 20 Augustin

Marie Madeleine Pierre Fournier S. Tho. 1792

Augustin 21 Charles 22 Claude

(12) Marg. Tangué S.V. 1787 (13) Brigitte Goupy S.M. 1749 M. Jos. Asselin S. M. 1751 (13) M. Mad. Plante S.M. 1754 M. Ls. Bilodeau S.M. 1810 Pierre Brochu S.M. 1810 Le même 23 Michel Le même Marie Louise

Michel (13) Genev. Denis Gilles Turgeon 24 Nicolas 1810 Génévieve Pierre Lavoie Elisabeth Jos. Carrier Angélique

(14) M. Anne Tangué Bert. 1756 Alexandre

Le même M. Ls. Parant, Lévis Ifel.

M. Ls. Parant, Lévis Ifel.

M. Félicité Gosselin Ifeg.

Elisabeth S. V. 1782 Frs. Létellier S.Chs. 2° Jos. Rouleau S.F. 2º Jos. Rouleau Pierre Poliquin S.Chs. Elizabeth Marie Joseph Jacques

Jean Baptiste

Louis

LEFEBVRE-BOULANGER.

48	Pierre Pierre	(15)	M. Gor	iev. Roy	937	1551
	Marguerite Geneviève Pierre		Jos. Ca Ant. G	drien	S.V. S.M.	

Alexandre & M. Marie Langelier, Genev. Parant Alexandre S. Jos. Beauce 1761

30 Joseph (17) Thérèse Pouliot S.Chs.1767 Amb. Nadeau S.G. 1809 Marie Joseph S.G. 1809 François

Jean (17) Louise Forgue Le même S.M. 1777 S.V. 1789 Catherine Cath. Roy Jean Patry Reine S.M. 1805 Marie Anne Etn. Bolduc 1814 Pierre Quéret Jean 1817

32 François (18) M.Mad.ThiviergeS.J.1785 Françoise Jean Nadeau François S.L. 1821 Joseph

33 Pierre (18) Cath. Drouin Catherine S.J. 1790 S.H. 1813 Pierre Pierre Pepin Pierre

Marie Louise Marie Louise Marie Josette (19) M. Ls. Pepin S.J. 1787 Jos. Dupuis Frs. Gagnon 1812 11 11 1822 Augustin Michel Frs. Dupuis 1825 (20) Cath. Mercier

Bert. 1797 (23) Judith Clément S. Chs. 1819 Alexandre Prudent (24) Fse. Boutillet Alexandre 38 Joseph

(27) M. Cath. Mousset

Marguerite S.M. 1774 Catherine J. B. Turgeon S.M. 1815 Laurent Charier

Geneviève S.Chs. 1796 Ls. Clément Augustin 1803 Joseph Le même Marie Flavie Cath. Poliquin S.Chs. 1800 Stanislas Couture " 1829 Jean Baptiste

Jacques 39 Pierre Pierre (27) Monique Leclaire

Jean Baptiste (27) Rosalie Lacasse S.G. 1786 42 Jacques Cécile Mad. Mommeny S.M.1793 Marg. Duquet Jos. Audet Jos. Pouliot S.H. 1787 Marguerite S.Chs. 1818 Jacques Le même 1825

M. Marg. Lainé S.H. 1810 Pierre Nadeau S.Chs. 1841 Pierre 43 Pierre Joseph · (28) Fse. Boutin S.F.S. 1795

François Jean Baptiste François

Anastasie

Fse. Filteau François Adélaïde Angé. McKinnal Marie Olivier Lemieux S.V. 1825 Aug. Bacquet " 1829 François

Alexandre (29) Genev. Labranche Ansèlme S. Jos. 1799

Louis 47 Joseph

(30) M. Hélène Blanchet 48 François

(30) M. Thérèse Guion S.H. 1792 S.H. 1803

LEFEBVRE-BOULANGER.

(31) Vict. Quéret (32) Marie Cochon 49 Jean S.M. 1816 50 François S.J. 1815 51 Joseph (32)Angèle Bidet 1819 Hombéline Flavien Fontaine

S.Frs. 1850 52 Pierre Eliz. Ami Jersey Jean

S.F. 1816 S.V. 1824 S.G. 1826 Pierre (33) Marie Pepin Louise Bolduc Rose Pouliot Prudent Alexandre Léocadie Jos. Pruneau S.Chs. 1834

Alexandre Augustin Marc (38) Mad. Gosselin S.Chs. 1815

Le même M. Théodore Beaudoin

57 Joseph (38) Marg. Baillargeon S.H. 1807 Vict. Blouin S.G. 1826 Jacques JeanBaptiste(38)

Eliz. Bissonnet S.Chs. 1838 M. Anne Aubé S.G. 1823 60 Pierre (39) Angèle Dumas S.Chs. 1833 Jacques

 (42) Flavie Paquet B. 1848
 (43) M. Eliz. Leclaire S. V. 1823 Pierre 62 François 63 Joseph M. Julie Dion S.M. 1826 64 (43)(44) 65

Genev. Guay
M. Ls. Blouin
Bert. 1823
David Lemieux
S.V. 1854 François François (45)Esther Emélie Michel Roy Louise Zéphirine Frs. Thivierge 1855 ** 1862

François Ludger Eusèbe

Napoléon 67 Louis (46) Joséphine Cloutier S.L. 1840

Apolline Racine S.P. 1843 68 Ansèlme 69 Jean Genev. Dalaire S.M. 1838 Théodore Baudoin

Augustin Marcelline 70 Frs. Gagnon S.M. 1849 Louis

(55) Adèle Chabot S.Chs. 1854 (56) Marg. Pepin " 1846 (66) Marie Goupy S.V. 1861 (66) Cath. Ménard " 1862 (66) Joséphine Voisin " 1863 (66) M. Constance Leblond 71 Alexandre 72 Marc 73 François 74 Ludger

75 Eusèbe 76 Napoléon S.M. 1854

(70) Philomène Provost 77 Louis S.Chs. 1856 LEHOUX.

Eliz. Drugeon Que. 1659 1 Jean Jos. Renaud S.F. 1680 Marguerite 2° Pierre Salier 1699 Marguerite 11 Jean Bilodeau 1682 Elizabeth Marie Madeleine Claude Guyon 1688 11 1695 Gervais Guyon Catherine Hyppolite Jean

(1) Jeanne Drouin Pierre Cornelier Marg. Vérieul 1699 Hyppolite Marie Anne 11 1720 11 1713 1701 Le même

Jeanne Gerbert 3 Jean Catherine Germain Déblois 1738 Hyacinthe

Joseph Jean Baptiste

(3) Fse. Morisset 1741 4 Hyacinthe Marthe Asselin Basile Déblois 1746 (3)11 Joseph 1762 Marthe

Jean Baptiste (3) M. Angé Chaussé Qué.1741 Angélique Aug. Turcot S.F. 1762

LEMELIN.

Marg. Brassart Marc Lebel Qué. 1656 S. L. 1698 1 Jean Marguerite

LEMELIN.

	- Carlot C. R. Ph.		LEBIT.		
	Marg. Angélio	que	Nicolas Godbout & Robert Crépeau André Dechaune G The Moor	5. L.	1685
	Marie Madele	ine	Robert Crépeau	11	1703
	Louise Marie		André Dechaune	lué.	1676
	o cultito		Tho. Moor	11	1690
	Jean François Louis				
	Guillaume				
2	Jean Francois	(1)	Marg. Lauzet	u	1689
3	Louis	(1)	M. Anne Delauna	y T	1691
	Geneviève		Innocent Audet		1710
				11	1714
	Jeanne Marie Madele	ine	Jos. Roberge	11	1715
	Françoise		Frs. Gosselin	11	1716
	Marguerite		Gab. Gosselin	11	1718
	Marie Anne		Ls. Dufresne	11	1732
	Marie Anne Marie Thérèse Louis Thomas		Nic. Pouliot	"	1742
	Jos. Laurent				
4	Guillaume	(1)			1715
	Le mênie		Louise Cath. Cosa	nce	
1	Tonia Thamas	(0)	Conor Paulist	ue.	1720
9	Françoise	(2)	Genev. Pouliot S Etn. Roy S Jos. Lebrun S.H	V	1752
	Dorothée		Jos. Lebrun S.I	S.	1765
	Louis		S. L. S. L. S. L.		
6	Laurent	(2)	M. Jos. Doyon		
7	Joseph	(2)	M. Marthe Dalair		1740
	Marie		Jos. Bilodeau S.J	rs.	1740 1772
	Marie		2º Frs. Genest S.C	Ths.	1815
	Laurent		222		
	Louis				
	Joseph				
	Charles				
	André François				
8		(5)	Marthe Veau S	.V.	1749
	Marguerite		Joe Risson S(!he	1765
	Marguerite		2º Pierre Goulet Jos. Coté S.	11.	1794
	Elisabeth		Jos. Coté S.	.M.	1778
0	Louis Laurent	(7)	Louise Audet S	I.	1770
0	Louise	(.)	Henri Morin S	M.	1799
	Angélique		Frs. Leblanc	11	1809
	Laurent				
	Jean Baptiste				
	Gabriel François				
	Charles				
10		(7)	Marie Den s	11	1771
	Marie	13/1	Ls. Bacquet	11	1794
	Marie Anne		Michel Patry	11	1797
	Michel				
	Joseph Le même		M. Anne Guénet S.	Chs	1793
11	Louis	(7)			1772
	Louis	386			
	Louis				
10	Charles Charles	(7)	M. Vict. Jolin S.1	The	1770
14	Marie Louise	(1)			1808
	Joseph		o cor Deplots	· ACL	2000
1	André				
13	André	(7)	Cath. Gontier S. Jacq. Bissonnet	Chs.	1783
	Catherine		Jacq. Bissonnet		1810
	Catherine Marie Victoir	e	2° J. B. Asselin Noël Asselin	"	1824 1819
	André			-	2010
	Etienne				
	Jean				
1.	Flavien	(7)	Med Tabbi		
14		(1)	Mad. Labbé Armand Dion S.	Fre	1807
	Marguerite Marie		Frs. Nadeau	rrs.	1819
	Madeleine		Jacq. Dion	11	1819
			THE STATE OF THE PARTY OF THE P		
				10	

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

	LEMELIN.						
	Catherine		Ls. Voyer J. B. Dion S.Frs. 1832 S.F. 1825				
	Josette		J. B. Dion S.F. 1820				
	François						
	Joseph		-0*				
15	Jean Baptist	e (8)	M. Anne Gosselin S.M.1785				
19	Louis	(0)	V. de Jos. Quéret 1792				
16	Laurent	(9)	V. de Jos. Quéret Agathe Roy S.M.1792				
	Laurent						
	Jean		-00				
17	Pierre Lan Pantist	~ (0)	M. Fse. Quéret S.M. 1798 André Ratté " 1821				
11	Françoise	e (9)	André Ratté " 1821				
	Marie Anne		Jean Paul Gagnon " 1827				
	Angèle		Jos. Lebrun 1830				
	Julie		Jos. Ruel 1838				
	Josette		Flavien Ruel 1844				
	Emélie Jean		Frs. Labrecque "				
	Le même		G Che 1802				
18	Gabriel	(9)	M. Jos. Guénet S. Chs. 1802 Losette Leblanc "1812				
	Le même		Josette Leblanc " 1812				
	Gabriel						
	Magloire		- 1000				
19	Laurent François	(9)	Marie Quemeneurs, H.1800 Jean Roy S. Chs. 1843				
10	Angèle	(0)	Marie Quemeneurs. H. 1843 Jean Roy S. Chs. 1843				
	Pierre						
-	François	(0)	Louise Côté S.H.1811				
20	Charles	(9)	Louise Côté S.H.				
	André Jean		7 31 1796				
21	Joseph	(10)	M. Jos. Corriveau S.M. 1796 Jos. Warseau 1854				
No.	Marie Josett	e	Jos. Marseau 1715				
	Marie Josett		20 Mag Leblond "				
	Françoise		Isidore Carbonneau S.M. 1827				
	Marie Madel	oine	Zoch Conture " 1832				
	Gertrude	cine	Philippe Richard 1839				
	Luce		Michel Lacroix				
	Romain						
	Joseph						
	David						
		rier	21 1803				
22	François Xav	vier (10	Agathe Roy S.M.1803				
22		(10	Etn. Duchesneau F S. 1832				
	François Xav Michel Marie	(10	Etn. Duchesneau S.F.S. 1832				
	François Xav Michel	(10	Etn. Duchesneau S.F.S. 1832				
23	François Xav Michel Marie Louis	(10	Etn. Duchesneau S.F.S. 1832 Thérèse De Champlain S.L. 1803 S.L. 1803				
23	François Xav Michel Marie Louis Louis	(10	Etn. Duchesneau S.F.S. 1832 Thérèse De Champlain S.L. 1803 S.L. 1803				
23	François Xav Michel Marie Louis	(10	Etn. Duchesneau S.F.S. 1832 Thérèse De Champlain S.L. 1803 S.L. 1803				
23 24	François Xav Michel Marie Louis Louis Le même Marie Le même	(10 (11) (11)	Etn. Duchesneau S.F.S. 1832 Thérèse De Champlain S.L. 1803 S.L. 1803				
23 24	François Xav Michel Marie Louis Louis Le même Marie	(10 (11) (11)	Etn. Duchesneau S.F. S. 1832 Thérèse De Champlain Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S. Frs. 1836 M. Jos. Gaulin S. L. 1806 G. Maranda Cath. Ginchereau S. L. 1816				
23 24 25	François Xav Michel Marie Louis Louis Le même Marie Le même Charles	(10 (11) (11) (11)	Etn. Duchesneau S.F. S.1832 Thérèse De Champlain S.L. 1803 Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S.Fr. 1806 M. Jos. Gaulin S.Fr. 1806 Cath. Ginchereau S. M.1817 Judith Ruel Qué. S.F. 1808				
23 24 25	François Xav Michel Marie Louis Louis Le même Marie Le même	(10 (11) (11) (11)	Etn. Duchesneau S.F. S. 1832 Thérèse De Champlain S.L. 1803 Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S.Fr. 1806 M. Jos. Gaulin S.Fr. 1806 Cath. Ginchereau S. M. 1877 Judith Ruel- Qué. Marg. Drouin Qué. S.F. 1808 G.F. 1832				
23 24 25	François Xav Michel Marie Louis Le même Marie Le même Charles Joseph M. Adelaïde	(10 (11) (11) (11)	Etn. Duchesneau S.F. S. 1832 Thérèse De Champlain S.L. 1803 Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S. Fr. 1806 M. Jos. Gaulin S. L. 1837 Cath. Ginchereau S.L. 1837 Judith Ruel Qué Marg. Drouin Qué S.F. 1806 S.F. 1806 S.F. 1806				
23 24 25	François Xav Michel Marie Louis Le même Marie Le même Charles Joseph	(10 (11) (11) (11)	Etn. Duchesneau S.F. S. 1832 Thérèse De Champlain S.L. 1803 Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S.F. 1806 M. Jos. Gaulin S.F. 1836 Ed. Maranda S.L. 1837 Cath. Ginchereau S.M. 1817 Qué. Marg. Drouin Qué. Chs. Chalifour S.F. 1832 Pierre Vaillancour Pierre Vaillancour Pierre Vaillancour Pierre Vaillancour S. F. 1834				
23 24 25	François Xav Michel Marie Louis Louis Le même Marie Le même Charles Joseph M. Adelaïde Marie	(10 (11) (11) (11)	Etn. Duchesneau S.F. S. 1832 Thérèse De Champlain S.L. 1803 Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S. Fr. 1806 M. Jos. Gaulin S. L. 1837 Cath. Ginchereau S.L. 1837 Judith Ruel Qué Marg. Drouin Qué Chs. Chalifour Pierre Vaillancour S. F. 1832 S. F. 1832 S. F. 1834 S. F. 1844				
23 24 25	François Xav Michel Marie Louis Le même Marie Le même Charles Joseph M. Adelaide Marie Flavie	(10 (11) (11) (11)	Etn. Duchesneau S.F. S. 1832 Thérèse De Champlain S.L. 1803 Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S.Frs. 1806 M. Jos. Gaulin S. Frs. 1806 Cath. Ginchereau S. M.1817 Judith Ruel Qué. Marg. Drouin Qué. Chs. Chalifour Pierre Vaillancour				
23 24 25	François Xav Michel Marie Louis Le même Marie Le même Charles Joseph M. Adelaide Marie Flavie Justine	(10 (11) (11) (11) (12)	Etn. Duchesneau S.F. S. 1832 Thérèse De Champlain Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S. Frs. 1805 Ed. Maranda Cath. Ginchereau Judith Ruel Qué. Marg. Drouin Chs. Chalifour Pierre Vaillancour Pierre Vaillancour Pierre Vaillancour Piers Dupuis Chs. Lortie R. S. F. 1835 Frs. Dupuis Chs. Lortie				
23 24 25	François Xav Michel Marie Louis Le même Marie Le même Charles Joseph M. Adelaide Marie Flavie	(10 (11) (11) (11) (12)	Etn. Duchesneau S.F. S. 1832 Thérèse De Champlain S. L. 1803 Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S. Frs. 1806 M. Jos. Gaulin S. L. 1805 Ed. Maranda Cath. Ginchereau S. L. 1816 Judith Ruel Qué. Marg. Drouin Chs. Chalifour Pierre Vaillancour Frs. Dupus Chs. Lortie 1849 1849				
23 24 25 26	François Xav Michel Marie Louis Le même Marie Le même Charles Joseph M. Adelaide Marie Flavie Justine Joseph André Le même	(10 (11) (11) (11) (12)	Etn. Duchesneau S.F. S. 1832 Thérèse De Champlain S.L. 1803 Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S. Fr. 1806 M. Maranda Qué. S.F. 1806 Marg. Drouin Qué. Chs. Chalifour Pierre Vaillancour Pierre Vaillancour Pierre Vaillancour S. Fr. 1835 Frs. Dupuis Chs. Lortie Justine Dion Eléopole Mercier S. J. 1849 Eléopole Mercier S. Chs. 1805				
23 24 25 26	François Xav Michel Marie Louis Le même Marie Le même Charles Joseph M. Adelaide Marie Flavie Justine Joseph André Le même André	(10 (11) (11) (11) (12)	Etn. Duchesneau S.F. S. 1832 Thérèse De Champlain S.L. 1803 Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S. Fr. 1806 M. Maranda Qué. S.F. 1806 Marg. Drouin Qué. Chs. Chalifour Pierre Vaillancour Pierre Vaillancour Pierre Vaillancour S. Fr. 1835 Frs. Dupuis Chs. Lortie Justine Dion Eléopole Mercier S. J. 1849 Eléopole Mercier S. Chs. 1805				
23 24 25 26	François Xav Michel Marie Louis Le même Marie Le même Charles Joseph M. Adelaīde Marie Flavie Justine Justine Juseph André Le même André Le même	(10 (11) (11) (11) (12) (12) (13)	Etn. Duchesneau S.F. S. 1832 Thérèse De Champlain S. L. 1803 Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S. Frs. 1806 M. Jos. Gaulin S. Frs. 1806 M. Jos. Gaulin S. L. 1816 Cath. Ginchereau S. L. 1816 Marg. Drouin Qué. Marg. Drouin Chs. Chalifour Pierre Vaillancour Frs. Dupuis Chs. Lortie Justine Dion Eléopole Mercier S. Chs. 1849 Marie Lacroix S. Chs. 1805 Losette Royer S. Chs. 1812 Losette Royer S. Chs. 1812 Losette Royer S. Chs. 1812				
23 24 25 26	François Xav Michel Marie Louis Le même Marie Le même Charles Joseph M. Adelaide Marie Flavie Justine Joseph André Le même André Le même	(10 (11) (11) (11) (12) (12) (13)	Etn. Duchesneau S.F. S. 1832 Thérèse De Champlain S.L. 1803 Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S. Frs. 1806 M. Jos. Gaulin S. L. 1837 Cath. Ginchereau S.L. 1837 L. 1836 Judith Ruel Qué. Marg. Drouin Qué. Chs. Chalifour Pierre Vaillancour Frs. Dupuis Chs. Lortie Justine Dion Eléopole Mercier S. J. 1849 Marg. Conture S. Chs. 1813 Josette Royer Josette Roye				
23 24 25 26 27 28	François Xav Michel Marie Louis Le même Marie Le même Charles Joseph M. Adelaide Marie Flavie Justine Joseph André Le même André Le même	(10 (11) (11) (11) (12) (12) (13)	Etn. Duchesneau S.F. S. 1832 Thérèse De Champlain S.L. 1803 Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S. Fr. 1806 Marg. Drouin Qué. Chs. Chalifour Pierre Vaillancour Pierre Vaillancour S. Fr. 1832 Frs. Dupuis Chs. Lortie Justine Dion Eléopole Mercier S. J. 1849 Marie Lacroix S. Chs. 1805 Josette Royer Marg. Couture Marg. Couture Marg. Couture Marg. Chabot 1852				
23 24 25 26 27 28 29	François Xav Michel Marie Louis Louis Le même Marie Le même Charles Joseph M. Adelaīde Marie Flavie Justine Justine Joseph André Le même André Le même Etienne Marguerite Marguerite	(10 (11) (11) (11) (12) (12) (13) (13)	Etn. Duchesneau S.F. S. 1832 Thérèse De Champlain S.L. 1803 Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S. Fr. 1806 Marg. Drouin Qué. Chs. Chalifour Pierre Vaillancour S. Fr. 1832 Frs. Dupuis Chs. Lortie Justine Dion Eléopole Mercier S. J. 1849 Marie Lacroix S. Chs. 1805 Josette Royer Marg. Couture Alexis Chabot 20 Ign. Duquet 1852				
23 24 25 26 27 28 29	François Xav Michel Marie Louis Louis Le même Marie Le même Charles Joseph M. Adelaide Marie Flavie Justine Justine Joseph André Le même André Le même André Le même Marguerite	(10 (11) (11) (11) (12) (12) (13) (13)	Etn. Duchesneau S.F. S. 1832 Thérèse De Champlain Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S. Frs. 1803 M. Jos. Gaulin S. Frs. 1805 Ed. Maranda Cath. Ginchereau S. M. 1817 Judith Ruel Qué. Marg. Drouin Chs. Chalifour Pierre Vaillancour Pierre Vaillancour S. Frs. 1835 Frs. Dupuis Chs. Lortie Justine Dion Eléopole Mercier Justine Dion Eléopole Mercier S. Chs. 1805 Marie Lacroix S. Chs. 1805 Marie Lacroix S. Chs. 1805 Josette Royer Marg. Couture Alexis Chabot 2º Ign. Duquet Suzanne Labrecque S. G. 1825 S. G. 1826 S. G. 1826 S. G. 1827 S. G. 1827 S. Chs. 1814 S. Chalifour S. Chs. 1814 S. Chalifour S. Chs. 1814 S. Chs. 1815 S. Chs. 1825				
23 24 25 26 27 28 29 30	François Xav Michel Marie Louis Louis Le même Marie Le même Charles Joseph M. Adelaide Marie Flavie Justine Justine Joseph André Le même André Le même Marguerite Marguerite Marguerite Jean	(10 (11) (11) (11) (12) (12) (13) (13)	Etn. Duchesneau S.F. S. 1832 Thérèse De Champlain S. L. 1803 Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S. Frs. 1806 M. Jos. Gaulin S. L. 1816 Gath. Ginchereau S. L. 1816 Judith Ruel Qué. Marg. Drouin Chs. Chalifour Pierre Vaillancour Frs. Dupuis Chs. Lortie Justine Dion Eléopole Mercier S. J. 1849 Marg. Couture Alexis Chabot 2º Ign. Duquet Suzanne Labrecy S. 6. 1824 Marg. Couture Alexis Chabot 2º Ign. Duquet Suzanne Labrecy S. 6. 1825 S. 1832 S. 1836 S.				
23 24 25 26 27 28 29 30 31	François Xav Michel Marie Louis Louis Le même Marie Le même Charles Joseph M. Adelaīde Marie Flavie Justine Justine Justine Juseph André Le même André Le même Etienne Marguerite Marguerite Jean Flavien	(10 (11) (11) (11) (12) (13) (13) (13)	Etn. Duchesneau S.F. S. 1832 Thérèse De Champlain S. L. 1803 Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S. Frs. 1806 M. Jos. Gaulin S. L. 1816 Gath. Ginchereau S. L. 1816 Judith Ruel Qué. Marg. Drouin Chs. Chalifour Pierre Vaillancour Frs. Dupuis Chs. Lortie Justine Dion Eléopole Mercier S. J. 1849 Marg. Couture Alexis Chabot 2º Ign. Duquet Suzanne Labreque S. F. 1834 Marg. Couture Alexis Chabot 2º Ign. Duquet Suzanne Labreque S. 1823 S. Chs. 1814 Marg. Couture Alexis Chabot Suzanne Labreque S. 1824 Suzanne Labreque S. 1825 Suzanne Labreque S. 1826 Suza				
23 24 25 26 27 28 29 30	François Xav Michel Marie Louis Louis Le même Marie Le même Charles Joseph M. Adelaīde Marie Flavie Justine Justine Justine Juseph André Le même André Le même Etienne Marguerite Marguerite Jean Flavien	(10 (11) (11) (11) (12) (13) (13) (13)	Etn. Duchesneau S.F. S. 1832 Thérèse De Champlain S.L. 1803 Marie Pouliot M. Jos. Gaulin S. Fr. 1806 M. Jos. Gaulin S. L. 1837 Cath. Ginchereau S.L. 1837 Cath. Ginchereau S.L. 1816 Judith Ruel Qué Marg. Drouin Qué Chs. Chalifour Pierre Vaillancour Frs. Dupuis Chs. Lortie Justine Dion Eléopole Mercier S. J. 1849 Marie Lacroix S. Chs. 1805 Josette Royer Marg. Couture Alexis Chabot 2º Ign. Duquet Suzanne Labrecque S. G. 1825 S. G. 1812 Marg. Couture Alexis Chabot 2º Ign. Duquet Suzanne Labrecque S. G. 1825 S. G. 1				

DE LA SESSION No 18	
LEMELIN.	LEMIEUX.
Marie Mathilde Adelaide Arancois Pierre Déry 11846	6 Charles François (2) Angé Goulet S. P. 1727
33 JeanBaptiste(14) Véronique Couture S. Roch	Reine Frs. Gontier S. Chs. 1753 Ursule J. B. Chamberlan Cap. S. Ign. 1753
35 Laurent (15) Vict. Carbonness S. Frs. 1822	Michel Claude
38 Jean (16) Mad. Dion " 1828 Philomène Jean J.B. Bruneau S.Chs. 1862 J.B. Bruneau S.Chs. 1862	8 Guillaume Thèrèse Joseph Guillaume Germain Louis 8 Guillaume Chs. Fournier Chs. Fournier Chs. Fournier Bert. 1816 Bert. 1816
40 Gabriel Jos. Letellier Jos. Letellier (18) Louise Codbert 1861	Jean Baptiste 9 Charles Prisque (3) M. Eliz. Boulet S. Tho. 1754
43 Pierre (19) Rose Pouliot S.G. 1826 Marie Louise Pierre Logi, S.M. 1825 44 Jean Pierre Logi, S.M. 1825	Marie Victoire Michel Blais Bert. 1798 Marie Josette Jos. Terrien Bert. 1803 Henri Marie Jean Baptiste
45 André 46 David 47 Joseph (20) Eliz. Nadeau S. Chs. 1840 (21) Marc Leggie S.	10 Guillaume (4) M. Ls. Marcoux Bert.1749 Marie Louise Ls. Baudoin S. F. S. 1781 Marie Josette Jean Labbé S. F. S. 1791
49 Joseph 50 André (21) Marie Paquet S. M. 1822 (22) Marie Paquet S. M. 1848 (26) M. Fse. Lepage S. Frs. 1842	Guillaume Joseph Pierre Ambroise
52 Jean (32) Justine Lasalle S. Frs. 1842	François 11 Michel (11) M. Anne Aubé S. V. 1751 Marie Anne Etn. Canac Bert. 1797 Marie Anne 2° Jos. Carbonneau
53 François Cath. Godbout S. Raphaël Jos. Brochu S. V. 1863 (21) Cath. Bélanger Beauvort 1834	Amable Michel 12 Joseph (4) M. Jos. Aubé S.V. 1754
LEMIETTS Deadpoil 1004	Marie Josette Gab. Amable Blouin Bert. 1792 Marie Anne Chs. Abraham Roy
1 Guillaume Elisabeth Geneviève Eliz. Langlois Que. 1669 Jacq. Couillard S. Tho.1691 Gab. Paradis Cap.	Michel Joseph François
Marthe Jos. Beaucher Cap.	Guillaume 13 Louis (5) Louise Gamache Cap. S. Ign. 1734
François Joseph Le même 2° Michel Asselin S.F.1730	Louis 14 Michel Laurent (7) Marie Huart Lévis 1767
Guillaume 2 Francoic 2 Francoic 3 Guillaume 3 Francoic	15 Joseph (8) M. Genev. Blouin Bert. 1786 16 Guillaume (8) Marie Lévis 1781
Charles Francois S. P.1698 Jean Gosselin Cap. S. Ign. 1723	17 Louis (8) M. Jos. Blais S.V. 1789 18 Germain Marg. Roy S. G. 1797 19 Jean Baptiste (8) Marg. Roy S. G. 1798 Marguerite Gervais Boucher S.G. 1823
Goseph Cécile (1) Eliz. Franquelin Qué. 1712	Adélaïde Zach. Couture S. G. 1825 Joseph 20 Henri Marie (9) M. Marg. Dion Bert. 1793
Guillaume Guillaume (1) Med Polorer II to 1744	21 Jean Baptiste (9) M. Jos. Mercier Bert. 1801 Marie Josette J. B. Roy Bert. 1823 Marie Adélaïde J. B. Dion Bert. 1846
Le même Marie Josette Marie Anne Françoise Ursule M. Anne Deblois Bert 1726 Jean Marcoux Bert. 1749 Aug. Aubé Bert. 1751	Marie Marthe Le même Marg. Dessaint S.P.S. 1793 Marg. Dessaint S.P.S. 1776 Philippe Chartier S. F. S. 1795
Michel Aug. Fradet Bert. 1754	Louis Pierre Augustin Joseph
5 Joseph Joseph Louis (2) Genev. Fortin Cap. S. Ign. 1723	23 François (10) Marg. Proulx S. Tho. 1779 Marie Louise Ls. Morin S.F.S. 1798 Marguerite Jos. Dion S.F.S. 1810 Marie Reine J. B. Gagnon S.F.S. 1823
5. Ign. 1/25	Genev. Théotiste Jos. Buteau S.P.S. 1815

LEMIEUX.							
24	François Pierre (10)	Marie Leclaire S.Chs. 1	782			
	Joseph			100			
25	Joseph (Louise	(10)	M. Ls. Paré S.F.S. 1 Jean Lacasse S.G. 1	807			
	Marguerite		Jean Lacasse S.G. 1 Jos. Fradet S.G. 1 Jos. Petitclerc S.G. 1	813			
	Elizabeth André		Jos. Fetitelere S.G. 1	1022			
	François Joseph						
26	Ambroise (10)	Thérèse Proulx S.F.S.1				
	Le même Josette		M.Jos. Couture S.Chs.1 Raimond Aubé S.G. 1	821			
	Marie		Flavien Lémelin S.G. 1	828			
	Raphaël Ambroise		Continuous and and				
27	Guillaume Amable (11)	Eliz. Bilodeau S.V. 1	785			
2.	Marthe		J. B. Monmeny Bert. 1	811			
	Marie Elizab	eth	Jos. Jean Bte. Mercien Bert. 1	816			
	Amable			3			
28	Jacques Michel ((11)	Marg. Guilmet S.V. 1	1791			
	Marguerite Marie	1	Ign. Patry S.G. 1 Ls. Thibault S.G. 1	1810			
29	Joseph ((12)	M. Basilisse Roy S.V. 1 Tho. Brochu S.V. 1	1780			
	Euphrosine Marie Margue	e-		0.252			
	rite Marie		Frs. Godbout S.V. 1 Jean Valier Roy S.V. 1 Jos. Boutin S.V. 1	1808			
	Anastasie		Jos. Boutin S.V. 1	1821			
30	Jean Baptiste Françoise	(12)	Marg. Roy S.V. 1	1785			
	Marguerite Louis	100	Marg. Roy S.V. 1 Ed. Marseau S.V. 1	1818			
	Le même		M. Anne Royer S.G. 1	1810			
31	Michel	(12)	M. Marthe Bilodeau Bert. 1	1749			
	Marthe		Ant. Audet S.G. 1				
32		(12)	M. Reine Mercier Bert	1805			
33	Guillaume Louis	(13)	M. Claire Bernier Cap.	S			
REC		(10)	Ign. 1				
	Le même		M. Marg. Blanchet S.P.S. 1	1779			
34	Jean Baptiste Claude		M. Ls. Bélanger				
		(.)	Beauport 1	1782			
	Michel Antoine			E IT			
35	Guillaume		Fse. Nolin Lévis	117.			
-	Guillaume			No. of			
36	Louis		Josette Levasseur Lévis	THE			
37	Joseph						
01	Augustin Marie Luce		M. Jos. Dion Michel Guilmet Bert. 1	1824			
	Julie Marie		Isidore Guilmet Bert. 1 Ls. Quemeneur Bert. 1	1829			
	Marie		2° Jos. Blais S.F.S. 1	1843			
	Olivier Thomas			WEST			
38	François Xav		M. Chs. Gosselin	484			
			S.Chs. 1				
39	Samuel		Martine Harpe S.V. 1				
40	Louis Marie Archa	(22)	M. Chs. Audet S.V. 1 F X Roy S.V. 1	1809			
	Emérentienne		Jean Lin Roy S.V. 1	1834			
	Marguerite Sophie		F. X. Roy S.V. 1 Jean Lin Roy S.V. 1 Jos. Roby S.V. 1 Michel Bernard S.V. 1 Michel Baudoin S.V. 1	1837			
	Euphrosine		Michel Baudoin S.V. 1	1840			

	0 1		Hubert Mercier	S V. 1843
	Soulange	-	Hubert Merciel	ois
	Osite		Raimond Langl	ois S.V. 1845
	Michel			
	Louis			S.G. 1808
41	Joseph	(22)	Josette Roy	S.G. 1830 S.G. 1810
	Marguerite	1		S.G. 1810
42	Pierre	(22)	Agathe Roy	S.G. 102
	Joseph	1		1822
43	Augustin	(22)	Mad. Roy	S. Chs. 1822 S. V. 1819
	François		Marg. Gagnon	S.G. 1819 S.G. 1846
	Joseph	(24)	Marthe Roy	S.V. 1846 S.V. 1813
	Marie Ursule	9	Chs. Roy	S. V. 1813
46	Joseph	(25)	Chs. Roy M. Anne Frade	t S.G. 10
	Amable			
47	André	(25)	M. Agathe Mor	in F.S. 1820 F.S. 1828
			S	F.S. 1828 F.S. 1821
48	François	(25)	Fse. Drouin	S.F.G. 1821
	Ambroise	(26)	Fse. Drouin Archange Aubé Marie Buteau	S.G. 1827
50	Guillaume	(26)	Archange Aubé Marie Buteau Marg Brisson	S.F.D. 1828
51	Raphaël	(26)	Marie Buteau Marg. Brisson Josette Boucher	S.G. 1824
52	Joseph			
	Jacques	(27)	M. Ls. Carbonr	- + 1811
	ALL PROPERTY.	Alla.		Doi 1844
	Le même		Louise Ménard	
54	Amable	(27)	Angé Guilmet	Bert. 1844
	Marie Margi		Etn. Mercier	Bern
	wito			

LEMIEUX.

55	Noël Marie Claire Charles	Josette Leclaire J. B. Daniau S.F.S. 1861
56	JeanBaptiste(29) Mathilde Marguerite	Marg. Brochu Tho. Catellier Piorre Poutin "1835" "1835" "1835" "1835"
	Marie Rosalie Eléonore Magloire	Pierre Boutin F.X. Chamberlans. M. 1845 Jean Mercier S.M. 1856

rite 55 Noël Marie Claire

	David Jean Baptiste			1822
57				
58	Michel	(31)	Vict Roy	1825
	Le même		Julie Fortier S. S. Susanne Paquet S. S. S. Bouchard	1830
59	Guillaume	(32)	Susanne Paquet S.	-01
60	Jean Bantiste	(33)	M. Fse. Bouchard	1821

00	ocampapus	100(00)	F1. 1	BC. Dour	S.F.S. 1816 S.H. 1816
61	Michel	(24)	Fee	Morin	S.H. 102
0,	Angustin	(01)	T. SC.	Morn	1819

32	Antoine	(34)	Cath Morin	s.G.	1813
	Guillaume	(35)			
	Mathilde -		Ant. Gagnon	Bert	1831
	Le même	(07)	Ant. Gagnon M. Marg. Bazin	S.G.	1811

(37) Agathe Roberge (37) Reine Bilodeau 64 Joseph 65 Thomas Bert 1824 Bert 1824 Reine Frederic Ludger Edouard

(37) Adé Lefebvre S.V. 1825 Ferdinand 66 Olivier Valéry valery · François (37) M. Julie Morisset " 1835 Xavier Zoé Paquet " 1835

	1869
Joseph 68 Samuel 69 Louis	(39) M. Césaire Harpe " (40) Archange Quemeneur 1843 S.V. 1844
	S. 1844 "- 1840

70 Michel	(40) Vict. Roy 48 M. 1847
71 Joseph	(40) Vict. Roy (42) M. Marg. Paquet S.M. 1847
72 Amable	(42) M. Marg. Paque (46) M. Mad. Ratté (55) Marie Rousseau S. J. 1844 (55) Marie Rousseau S. V. 1844
73 Charles	(55) Marie Rousseau GV 1849

74 Magloire (56) Emelie Bolduc S. M. 1846 75 JeanBaptiste(56) M. Ester Dion S. M. 1857 76 David (56) Esther Lefebvre S. J. 1859 77 Augustin ((61) Sara Delisle

Doc

OC. DE LA SESSI	ON No 18	
LEN	IIEUX.	LEPAGE.
81 Valery (65) 82 Joseph (66)	Flore Bélanger S.V. 1853 Celina Bélanger "1854 Philomène Roy "1864 Mérisse Levisque "1860 M. Desanges Delaire	Joseph Marie François 11 Jean Baptiste (7) M. Genev. Leroux S.M. 1749 Angélique Ls. Audet S.Chs. 1782
OS Pierre	Marie Noël Marie Dion S.W. 1856 Marie Dion S.M. 1840	Angèlique Ls. Audet S.Chs. 1782 Pierre Chevanel S.Chs. 1786 Marie Simon Mercier S.Chs. 1786
84 Jean François Le même 85 Vital	M. Mad. Morin M. Vict. Marseau	Jean Charles 12 Joseph (7) M. Anne Hautbois
Le même	Adé Drapeau Tharsile AudetS.Chs. 1855	Marie Madeliene Ign. Lecours S.G. 1781 Marie Madeliene 2° Jacq. Létourneau
1 Francois	NE-JASMIN.	Marie J. B. Royer S.Chs. 1818 S.Chs. 1786
2 Jean François Le même	Anne Mailloux B. 1718 M. Mad. Chamberlan	Françoise Jos. Fortier S.Chs. 1791 Marie Anne Joseph Michel S.Chs. 1795 Joseph Michel
Francoise Marie Geneviève		Jean Baptiste Gabriel François Pierre
1 Etienne Germain	PAGE. Nicola Bertholot	13 Pierre (7) Louise Lemieux S.V. 1760 Marie Louise Marguerite Jos. Turgeon S.V. 1787 J. B. Guilmet S.V. 1796 Catherine Jos. Ruel S.V. 1796
Germain René 3 Louis	Reine Lamy	Marie Jean Marie Daigle S.V. 1802
Marie Marguerite Rose Elizabeth Madeleine Angélique Angélique Pierre Josanh	Sébastienne Laignon 1667 Gab. Thivierge S.Frs. 1688 Ls. Turcot "1706 Ant. Pepin "1707 Marc Baudoin "1711 Chs. Guérard "1722 Ant. Bilodeau "1713 2° Jos. Danieau Bert. 1730	14 15 Pierre (9) Marthe Gagné S.Frs. 1771 Marie Madeleine Aug. Labbe S.Frs. 1799 Marie Thècle Frs. Canac S.Frs. 1802 Marie Catherine Marie Josette Louise Ls. Pepin S.F. 1819
Jean Jean Baptiste René (2)	M. Mad. Gagnon	16 Joseph Marie (9) M. Ls. Labbé. Marie Catherine Jean Cochon Marie Josette Jos. Paquet S. Frs. 1804 Joseph Marie
Gertrude Marie Madelei	M. Mad. Gagnon St. Anne 1686 Caida Terrebonne M. Mad. Turcot S.F. 1700 JeanCarbonneau SFrs.1722 Jean Labbé " 1724	17 Jean Judith Marie S.Chs. 1772 S.Chs. 1772 Ls. Labrecque S.G. 1791 Pierre Hélie S.G. 1797 S.G. 1811
Le même 6 Joseph	Jean Marseau 1731 Cath Choret S.J. 1736 Marg. Fontaine 1744 Claire Racine S. Anne 1707 Frs. Guérard S. Frs. 1727 Ls. Penin 1770	18 Charles Cécile Angélique Angélique Angélique Angélique Angélique Marie Anne (11) Marg. Poulin S.Chs. 1792 Jacq. Hélie S.Chs. 1820 Basile Thibaut S.Chs. 1820 2° Pierre Gagnon S.V. 1827 3° Pierre Blais S.Chs. 1832 Prosper Gagné S.Chs. 1824
Le même	Simon Campagna ii 1739 Pierre Gagné ii 1740	Marguerite Angele Jean Baptiste Ls. Gontier S.Chs. 1829 Magloire Audet B. 1841
7 Jean	Marie Fournier S. Tho. 1729 Ls. Gagnon S. Frs. 1756	Joseph (12) Marie Goupy S.Chs. 1778
Jean Baptiste Joseph Pierre	Marie Gagnon 1723 Jos. Chamberlan S.M. 1753	20 Michel Judith (12) Marie Roy S.Chs. 1782 Simon Baillargeon S.Chs. 1806
8 Jean Baptiste (3)	M. Anne Béchard	Marguerite Jean Baillargeon S.Chs. 1808 21 Gabriel (12) Marie Petiteclerc
10 Joseph Marie	Eliz. Jolin S.Frs. 1743	Marie J. B. Cadrin S.Chs. 1807 Le même Thérèse Patry S.H. 1817
Marie Catherine	M. Fse. Gobeil S.J. 1758 Ant. Coulombe S.J. 1795 Jos. Gendreau S.Frs. 1778	22 Jean Bapt. (12) Charlotte Boucher S.H. S.Chs. 1785
Madeleine	Anable Bernier S. Frs. 1788 Amable Bernier S. Frs. 1788 2° J. B. Boucher S. M. 1824	23 François 24 Pierre (12) Marie Forgue S.M. 1795

LEPAGE.

	BELAGE.
25 Valier (13) M. Marg. Fortier
Marie Louise	S.F.S. 1790
Marie Louise	Amb. Naud S.V. 1822 Vincent Baudoin S.V. 1826
Ursule	Ls. Tangué S.G. 1826
Thomas	
Jean Baptiste	
François Xavi	er
Joseph Maria	M. T. Winnels D. C. 1700
26 Joseph Marie Germain	M. Ls. Kéroack S.P.S. 1790
	10) M. Vict. Labbé S.J. 1794
Marie Victoire	
Management &	S.Frs. 1817
Marie Catherin	
Marie Louise	S. Frs. 1825 Frs. Labbé S. Frs. 1828
Moïse Louise	Josette Vallée S.Frs. 1812
Joseph	Etn. Marseau S.Frs. 1840
28 Louis	Moïse Picard S.Frs. 1852
Julie	J. B. Dion S. Frs. 1842
Julie	Pierre Déblois S.Frs. 1846
M. Hombéline	
Marie Lucie	F. X. Picard S.Frs. 1861
Marie Pétroni	lle
Athanase	Marg. Lheureux S. Frs. 1808
François Xavi	er Jos. Pepin S.Frs. 1834
29 Joseph Marie	10) Jean Frs. Nacine
Marguerite	S.Frs. 1846
Catherine	THE RESERVE OF THE PERSON OF T
Léandre	Marg. Hélie S.Chs. 1804
Léandre François	Barnabé Bilodeau
20 T	S.G. 1820
	17) Marg. Hélie S.Chs. 1804 Barnabé Bilodeau
Marguerite	S.G. 1820
31 Jean Bapt. (18) Reine Brochu S.Chs. 1825
	18) M. Angèle Couillard
TT	S. Chs. 1830
Henriette Célina	Frs. Bédard S.Chs. 1855 Jos. Alfred Moreau
Celina	S. Chs. 1860
Charlotte Car	
line	
33 Thomas (33 Joseph (25) Marie Malbeuf S.V. 1811
34 Joseph (25) Cath. Gosselin S.G. 1821
33 Jean Baptiste	25) M. Jos. Gagné S.V. 1824 S.H.
36 Francois Xa.	25) M. Genev. Blais " 1825
vier	7 20 00000 11 1020
Marie	Wenceslas Brochu " 1858
François Xavi	
37 Germain (26) Marie Coté S.P.S. 1820
38 Joseph (27) Marie Labbé S.F. 1823
Marie Francoi	se Jos. Lemelin S. Frs. 1842
Marie Madele	ine F. X. Plante " 1847
Marie Victoire	21) Marie Laboe S. Fr. 1823 Isse Jos. Lemelin S. Frs. 1842 ine F X. Plante "1854 de F. X. Lepage "1853 ida Etn. Légaré "1854
Marie veneran	ida Eth. Legare " 1804
Augustin	re F. X. Emond " 1856
	27) Isabelle Filion S. Joa. 1833
Marie Dina	Damase FortierS. Frs. 1860
	28) M. Vict. Lepage " 1853
vier	90) Tulis Cinches
41 François (29) Julie Ginchereau " 1841
42 Léandre (29) Henriette Campagna
	S. Frs. 1845
	36) Emélie McNeil S.V. 1857
vier	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE
44 Augustin (38) Malvina Dussaut
Jean (S. Frs. 1856 22) Marie Chrétien S.H. 1819
The second second	On Colon 15.11. 1819

LERREAU-L'HEUREUX.

LERREAU-	-L'HEUREUX.
1 Simon	Susanne Jarousel Qué. 1655 S.F. 1671
Marie	Susanne Jarousel Que. 1671 Jean Guy S.F. 1671 Frs. Frechet " 1680
Anne	Frs. Frechet
Sixte	
Pierre	M. Marg. BadeauQué. 1689 Los Larrivé S.F. 1716
2 Pierre (1)	M. Marg. Badeau Que. 1716 Jos. Larrivé S.F. 1716
Liouise	JOS. Latitive
Simon	D: Dillais 11694
3 Sixte (1)	Reine Deblois " 1724 Yves Defleure " 1736
Marie Geneviève	Yves Defleure " 1736 J. B. Dupont " 1736
Simon	J. B. Dupone
Jean Baptiste	1734
1 0' (0)	
5 Simon (3)	
Marie	Basile Gagnon " 1749 Jos. Ginchereau " 1763
Inerese	Jos. Ginchereau 1700
Thècle	Alexis Aucouin Frs. 1765
Marie Josette	Alexis Aucouin Jos. Emond S. Frs. 1765
Joseph	Josette Asselin M. Angé Audet Thérèse Canac Louise Emond S. F. 1784 Ls. Fortier
Le même	M Angé Audet S.L. 1730
6 Jean Bantiste (3)	Thérèse Canac S.F. 1755
7 Joseph (5)	Louise Emond S. Frs. 1784
Marie Louise	Ls. Fortier S.F.
Joseph	
Pierre	
Augustin	
Simon	
Jean Baptiste Le même	M Claire Plante _ 1767
Le meme	M. Claire Plante S. Frs. 1767 Aug. Martineau S.F. 1791
Marie Josette	Aug. Martineau S. 1791
	Jérome Drouin
8 Joseph (7)	M. Vict. Deblois Frs. 1800
Marie Madeleine	Frs. Emond S. 1800
Marguerite	Jos. Marie Lepas S. F. 188
Marie Victoire	Jérome Drouin M. Vict. Deblois Frs. Emond S. Frs. 1805 Jos. Marie Lepage S. F. 1886 Jean Langlois Genev. Asselins. Frs. 1781 M. Jos. Dampierre Prisque Cameron S. F. 1832 Aug. Martineau C. R. 1815
9 Pierre (7)	M Los Dampierre " 1819
Claire	Prisque Cameron S.F. 1832
Victoire	Aug. Martineau CR. 1815
Louise	M. Jos. Dampiers S.F. 1832 Prisque Cameron S.F. 1832 Aug. Martineau Ign. Trépanier C.R. 1815
Joseph	
Jean	02
Pierre	Hélène Rosa S.F. 1792
10 Augustin (7)	Helene Rosa S. Frs. 1786
Il Pierre (7)	M. Ls. Guerard
12 Jean Baptiste (7)	M. Louise Robert 1808
13 Simon (7)	M. Genev. Guerard M. Genev. Guerard S.F. 1808
12 Jean Baptiste (7) 13 Simon (7) 14 Pierre (9)	M. Louise Ruerard M. Genev. Guerard M. Mad. Faucher 1808
12 Jean Baptiste (7) 13 Simon (7) 14 Pierre (9) Geneviève	Hélène Rosa S.F. 1818 M. Ls. Guérard S. Frs. 1786 M. Louise Rosa M. Genev. Guérard S. Frs. 1808 M. Mad. Faucher M. 1838 Jean Rancourt M. 1839
Geneviève Josette	Jean Rancourt Jean Turcot
Geneviève Josette Joseph	Jean Rancourt Jean Turcot
Geneviève Josette Joseph Louis 15 Joseph (9) 16 Jean (9) 17 Joseph (14)	Jean Rancourt Jean Turcot Marg. Charlack M. Marthe Deblois S. Marie M. Ludivine Baucher S.F. 1827 S.F. 1827 S.F. 1827 S.F. 1827
Geneviève Josette Joseph Louis 15 Joseph (9) 16 Jean (9) 17 Joseph (14)	Jean Rancourt Jean Turcot

LEROUX.

1115	7 T 171
Catherine	Angé Plante S.J. 1736 Nicolas Lacroix S.M. 1738 Tho. Guenet. 2° Jean Gontiers. Chs. 1767 2° Jean Gontiers. S.M. 1743 Jacq. Bédard 1749
Marie Geneviève Marie Anne Marie Anne Louis	J. B. Lepage Jos. Gontier 2° Ls. Dalaire S. Chs. 1762

SESSION No 18	
LEROUX.	LESSART.
2 Louis	HESSARI.
Jacques (4) Fse. Bilodeau Rept 1742	Marie Louise 2º Ant. Fleury S.M. 1793
Joseph	Louis
	Jean Baptiste
3 Louis (2) M. Claire Gendron	10 Bonaventure M. Eliz. Paré
	Jos. et Mad. Paquet S. Anne 1741
3 S.F.S. 1764 (2) M. Marthe Godbout	Joseph
Marie M ST. 1772	11 Charles (6) Mad. Godbout S.L. 1752
Françoise Jacq. Bouffart S.L. 1806	12 François (7) Mad. Morel S.Anne 1758
Pierre Noël 1016	Jean
Jacques	Augustin
Prudent 5 Joseph (2) M. A. D.	13 Joseph (8) Marg. Carbonneau Bert 1758
(2) M. Anne Maupas	Angélique Ls. Coulombe " 1779
Le man Cha 1705	Marie Elizabeth J. B. Denaut "1797 Augustin"
Tiamo Luciese Bernion 1707	Joseph
Joseph Chs. Pouliot 1949	Jacques
rancois. Y	14 Etienne M. Angé Guion
Andre Gavier	Michel
Louise M. Fse. Grandmaison	Jean Baptiste
Marie Angélique Pierre Coultre S. Chs. 1797	Etienne 15 Louis (9) M. Mad. Fortier S.M.1790
Marie Angélique Pierre Goulet 1802	15 Louis (9) M. Mad. Fortier S.M.1790 Louis
8 Pierre (4) Mad. Hébert A. G. 1808	16 Jean (9) M. Agathe Ratté " 1774
Leman III M. Anno Ciamila Con dota	Baptiste
Pictualde La II. 1830	Marie Reine Frs. Bacquet " 1795
Pierre 9 Prudent 10 Jessel (4) Pelegie P	Marguerite Paschal Lebrun " 1812
	Marie Louise Mag. Leblond " 1821
	Pre. Noël
	Jean Baptiste 17 Joseph (10) M. Claire Canac S. F. 1775
	A17 Augustin Marie Saillart
	François
12 France: (5) M. Anne Leblond	18 Jean (12) Louise Racine S. Annel 785
12 François Xav. (5) Marg. Blais S. Chs. 1821 (8) M. Clámanti S. F. S. 1825	Jean Car 1500
(8) M.Clémentine Martineau	19 Joseph (13) Mad. Lacroix S. V. 1786 20 Augustin (13) Genev. Blais Bert 1790
	20 Augustin (13) Genev. Blais Bert.1790 Geneviève Jos. Carbonneau 1824
LESCABIOT—CANICHON.	Marguerite Chs. Gautier "1830
1 Jean	Reine Aug. Carbonneau " 1834
Charlott- CI	Marie Marthe Jacq. Carbonneau . 1841
Catherine Qué. 1749	Marie Angèle Jos. Bolduc 1821 Marie Angèle 2º Frs. Morin S.V.1851
Marie Charlotte Jean Gagné S.Frs. 1775	Marie Angèle 2º Frs. Morin S.V.1851 Marie Luce F.X. Bolduc "1830
Marie Charlotte Jean Gagné S. Frs. 1775 Jean Blouin 1773	Joseph
T- (1) 35 -	Augustin
Jean (1) M. Jos. Emond " 1775	21 Jacques (13) Marie Gendron S.F.S.1799
(2) M Brigitt Di	Reine Geo. Ouel " 1840
Brigitte Dion " 1806	Françoise Luc Ouel Bert. 1824
LESSART.	Simon Louis
Lilenne	Jacques
Prisque Marg. Sevestre Qué. 1856 Joseph	Le même Marg. Blais Bert. 1813
Etion	Jean Baptiste
Charles	22 Etienne (14) Marie Hébert S.F. 1794
Unani- MA	Catherine Jean Langlois S.Frs. 1833
Eti	François François Xavier
	23 Michel (14) M. Ls. Guérard S.F. 1812
Prinque M	Marie Julie Frs. Asselin S. Frs. 1836
	Marie Pierre Giguère " 1836
Ignace (1) Marg. Racine S. Annel700	Mathilde F. X. Dion 11855
Charles (a) 3-	24 JeanBaptiste(14) Mad. Gendreau S.L. 1812
Charles (2) M. Cath. Paquet	25 Louis (15) Thérèse Gagné S.M. 1825
Etiens Chs. Bourg. 1721	Marie Adèle Jean Ferd. Veau " 1852
France (2) Nr : -	Rigohert
TISOTIO	26 Jean Baptiste (16) M. Genev. Hélie S.V. 1804
(4) 14 -	27 Pierre Noël (16) M. Fse. Roy S.M. 1806
F 2216	Françoise Isidore Bolduc " 1838 Marie Angèle Pierre Lacroix " 1847
Joseph Jean Vermet Beauport 1727 Ignace Beauport 1727	Marie Angèle Pierre Lacroix " 1847 Sophie Aug. Mercier " 1851
Marie (5) Nr.	Pierre
Marie Reine Marie Louise (5) M.Reine BolducS. Joa. 1743 Germ. Blondeau S. M. 1775	Edouard
	Benjamin
Jean Chs. Racine " 1780	Joseph

98 Toon

15 Charles

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

LESSART.

-	Urbain	(10)	13doc 1	Similard	C). ZZIIIIC	1020
29	François		Angé	Goulet S. Isido	ol and	100=
00	François	(00)		S. Isido	re	1835

(18) Tues Simond & Anna 1996

30 Joseph (20) M. Marg. Carbonneau Bert. 1824 31 Augustin

(20) M. Adé Baudoin " 1830 Warie Boilard S.G. 1827 32 Louis 33 Jacques (21)Scolastique Roy S.F.S. 1832 34 Simon (21) Marg. Blais 35 JeanBaptiste(21) Julie Tangué Bert. 1838 1841

S.Frs. 1842 François (22)Luce Dion François Xavier (22) Justine Plante 1843 11

38 Pierre (27) M. Désanges Quemeneur S.M. 1844 39 Edouard (27) Sara Hélie 1854

 (27) M. Anne Johnston S.V. 1847
 (17) A Christine Pepin S. Joa. 1831 40 Joseph

41 François Flore 42 Rigobert (25) Sophie Gagnon S.M. 1851(28) Henriette Turgeon

43 Urbain B. 1846 S. Anne (29) Cath. Drapeau S.V. 1860 44 François

45 Benjamin (27) Domitille Quemeneur S.M. 1854 LETANG.

1 Jean Claude Blésimont Pierre

Pierre (1) Genev. Audet S.J. 1758 Antoine M. Anne La Madeleine Etn. Couture Jean Turgeon Véronique B. 1828 Hyppolite B. 1828

LETELLIER.

1 Michel Marie Thélégne Noyan François Eustache Marie Cuissine S. Ouen

Nicolas François (1) M. Jos. Larivé Le même M. Fse. Peltier Que. 1743 Marie Françoise Geo. Borne S. V. 1762

Michel

Michel

François (3) Marie Renvaizé Que. 1758 5 Nicolas ouis Que.

(3) M. Eliz. Carbonneau 6 François Bert. 1771 S.V. 1790 Marie Elizabeth Pierre Dodier Marie Françoise Marie Victoire Ant. Roy Eustache Audet 1798 1801 Michel Le même Eliz. Lefebvre S.Chs. 1782 Marie J. B. Boutin S.H. 1813

François Pierre (3) M. Ls. Moreau S.V. 1774 J. B. Têtu " 1793 Michel Marie Louise Eustache

François Le même M. Hélène Quéret S. M. 1808 M. Jos. Couture Etn. Valière Pierre Bélanger B. 1789 B. 1814 Louis (5) Emérentienne Marie Adélaïde B. 1819 Charles

(6) M. Rose Fleury S.V. 1803 Benjamin Roy S.V. 1831 9 Michel Marie Benjamin Roy S.V. 18 V. d'Alexis Leclaire

Michel 10 François (6) M. Jos. Monmeny S.Chs. 1809

LETELLIER.

 (6) Marg. Charlan S.G. 1816
 (7) M. Angé Beaucher B. 1892
 Nazaire Roy S.V. 1834 11 Pierre 12 Michel Marie Flavien Frédéric Edouard

(7) M. Marg. LeclaireS. V.1809 13 Eustache Michel Eustache

(7) Sophie Casgrain Riv. Ouelle 1814 14 François Luc Oratio (8) M. Chs. Martin-Lepire B. 1820

S. V. 1834 Charles 16 Michel (9) Marie Lainé

Marie Belzemire Jean Corriveau S.M. 1856 Philomène Etn. Bélanger S.M. 1857 Joseph

(12) Adé Mercier S.F.S. M. Marg. Martineau S.F.S. 1837 S.J. 1837 S.J. 1864 18 Fréderic Le même

S.J. 1864 19 Marcel Vitaline Adé Paquet Jos. Langlois Fidèle Ballantyne M. Anne Demeule S.J. 1850 Le même

(12) Henriette Tetu S. Tho. 1825 20 Edouard Jos. Honoré Buteau S.V. 1866 Flore André Quéret Elizabeth Joseph

M. Anastasie Goupy 1851 Le même 21 Michel Eust. (13) M. Vict. Bouchard

22 Luc Oratio

(14) Eugénie Laurent, Ouelle Riv. Ouelle (15) M. Célina Turgeon B. 1832 (16) Luce Jahan S. V. 1862 (17) Flavie Lemelin S.M. 1861 (20) M. J. J. Taganier 23 Charles

24 Michel 25 Joseph (20) M. Florida Trépanier S.V. 1856 26 Joseph

LÉTOURNEAU.

Sébastienne Guéry 1 Jean Jean Senis Charlan
Simon Gaulin
Robert Gaulin
Pierre Morisset
Pierre Gagnon
2° Pierre Droiun
J. B. Leblond

C. R. 1644
S.F. 1681
S.F. 1688
S.F. 1704
S.F. 1704
S.F. 1704
S.F. 1704 David (1) Fse. Chapelain David Marie Anne Françoise Elizabeth Catherine Louise Louise Thérèse Bernard Jean

S.F. 1673 Louis (1) Anne Dufresne 3 Jean

Anne Blouin S.J. 1788 Pierre Gagné S.L. 1789 Alexis Delounay S.L. 1789 Jean (2) Anne Blouin Louis Geneviève Jeanne Louis Jacques

Nicholas Ignace Jean (2) Marie Rochon S.F. 1698 Hélène Gagne S.Frs. 1708 Marie Françoise Jean Pichet S.Anne 1731 Marguerite Jos. Fortin S.F. 1722 Antoine 5 Bernard

6 Jean

LÉTOURNEAU.

LETOURNEAU.					
Marthe					
Angélique	Jacq. Perrot S.F. 1737 J. B. Loignon S.F. 1743				
Geneviève	J. B. Loignon S F 1743				
Joseph	André Lombert S.F. 1753				
	.1.1700				
(1692	nitra St. A. A.				
0 0	Marg. Asselin S.F. 1711				
Lonie	Anne Gendron S.I. 1715				
Valhama (*)	Agathe Dion S.F 1727				
Louis	Pierre Deblois S.F. 1745				
Le même					
Charlott-	Marthe Deblois S.F. 1735				
Marie Josette	bean Leplond S F 1753				
osette	Jos. Marie Gosselin				
Marie Ross I:	S.F. 1763				
MarieAbond	Jacq. Pichet S.F. 1763 Noël Gagnon S.F. 1776 Pierre Turcot S.F. 1781 2° Jean Guion S.F. 1810				
Madeleine	Noël Gagnon S.F. 1776				
Madeleine	Pierre Turcot S.F. 1781				
Joseph	2° Jean Guion S F 1810				
François 9 Nich	0.1.1010				
9 Nicholas					
(4)	Thérèse Lebrecque				
Thérèse Marie	Eng. 4 1 S.L. 1736				
Marie	TIS. Andet OT TECO				
	WIICHOI Monne				
Geneviève Marie Anne	Q T 1704				
Marie Anna	Pierre Audet S.P. 1769 Prisque Audibert				
	Prisque Audihert				
10 Jacques	S.P. 1775				
10 Jacques Marie Con-	5.1.1110				
(4)	Mad. Baillargeon				
Marie Geneviève Marie Madeleine	S.L. 1739				
Marie Geneviève Marie Madeleine Marie Josette	Jos. Valière S.L. 1777				
Marie Joseph	Jean Pouliot S.L. 1777 S.L. 1786				
Thérèse	Guill Dufresne S.L. 1791				
Marie Appe	Nic. Baillargeon S. L. 1777				
Catherine	Ant. Rouleau S.L. 1778				
Jacques	Felix Fortier S H 1780				
Charles	Jean Pouliot S.L. 1777 Jean Pouliot S.L. 1786 Guill Dufresne S.L. 1791 Nic. Baillargeon S.L. 1777 Ant. Rouleau S.L. 1778 Felix Fortier S.H. 1789				
	A SECRETARIAN SECURIOR SECURIO				
	Marg. Couture SP 1744				
Jean Baptiste	Marg. Couture S.P. 1744 Etn. Simart S.F. 1773				
	S.F. 1115				
UORONI					
Cintoin	Marthe Picard S. Tho. 1736 Amb. Samson S.P.S. 1765				
M. Marguerit	Marthe Picard S.Tho. 1736 Amb. Samson S.P.S. 1765				
roseph Maria	Amb. Samson S.P.S. 1765				
Lonia	5.1.5.1100				
Le même	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE				
Mr.	M. Anne Leblond				
Marie Charlett	S.V. 1749 Alexis Gagné S.P.S. 1774 Chs. Mathieu S.P.S. 1773 Eustache Bacon				
Marie Charlotte (Marie Angélique) Pierre Bogil	hs. Mathieu S.P.S 1773				
D: Scridne	Eustache Bacon				
Llerro D	S.P.S. 1780				
A	2,00				
13 Tantoine	WHEN YOU WANTED THE PARTY OF				
1. Seph					
ean (6) 1	Mad. Montigny S.P. 1756				
15 Louis (6) 1	Anne Montigny				
Liouis (c) T	M. Anne Montigny Véronique Cosselia				
10 K	Véronique Gosselin				
16 François 17 Joseph 18 (8) 1	S.F. 1763				
	M. Mad. Drouin S.F. 1763				
	Senev. Asselin S.F. 1771				
	I. Anne Crépeau S.P.1774				
Marie Anne J	acq. Drouin S.F. 1795				
Louis N	Iichel Tremblay " 1806				
Jacon	Maria Maria				
Jacques	14 Section of the late of the				
18 Jacque Moïse	Control of the Contro				
	Tone 1				
Troine (3) IV	larg. Audet S.L. 1763				
	THE THE RESERVE OF THE PARTY OF				

LÉTOURNEAU.

	TEL	OURNEAU.
	Le même	——Meunier S. Chs. 1777
1	9 Jacques (1	10) Marthe Naud " 1777 Frs. Bruneau S.G. 1800
	Geneviève	Frs. Bruneau S.G. 1800
	Geneviève	2° Pierre Carbonneau
	SUPPLIED BY THE	S.G. 1824
	Michel	
	Jac ues	
	Le meme	Mad. Lepage S.Chs. 1818 Louise Godbout S.L. 1782 Ls. Gosselin " 1813
2	O François (1	Louise Godbout S.L. 1782
	Marie Louise	Ls. Gosselin " 1813
	Transons	(2) (1) (2) (2) (2) (2) (2) (2) (2) (2) (2) (2
9	Jean 1 Charles (1	0) Fse. Bernier S.Chs. 1785
9	2 Loun Ban (I	1) M. Jos. Poulin S.F. 1775
-	tiste	1) 11. 50s. 10um 15. F. 1775
	Marguerite	Jacq. Létourneau " 1803
	Jean Baptiste	
2	3 Ignace (1	1) Brigitte Gaulin " 1795 Jos. Vaillancour " 1800
	Brigitte	Jos. Vaillancour " 1800
	Drigitte	Z Fierre Fremont 11 1809
	Madeleine	Jos. Racine " 1804
	Madeleine	Jos. Racine " 1804 2º Frs. Asselin " 1813
	Marie Louise	Jos. Paquet " 1811
	Ignace	
	Ambroise	
2	Joseph (1)	1) Marg. Denis S.Chs. 1785 Jacq. Blais " 1814
	Elizabeth	Jacq. Blais " 1814
	Joseph	
2	Louis (1:	2) M. Vict. Bernier Islet 1764 Ant. Dubé S.P.S. 1784 Ant. Roy " 1787
	Marie Victoire	Ant. Dube S.P.S. 1784
	Angelique	Ant. Roy " 1787
	Jean Baptiste	Cath. Boivin S.V. 1781
96	Le meme	Cath. Boivin S.V. 1781 2) Fse. Cloutier S.P.S. 1766
20	Joseph Marie 12	2) Fse. Clouder 5.1.5. 1700
	Joseph	
27	Tonace (19	2) M. Genev. Picard
	28.1000	S.F.S. 1779
	Marie Genevièv	e André Blanchet
		S.P.S. 1799
	Marie Françoise	Jos. Marie Baudoin
	The state of the s	S.P.S. 1806
	Jeanne	Michel Talbot " 1813
	Ignace	
28	Joseph Basile) M. Fse. Talbot " 1784
40	Marie Françoise	M. Fse. Talbot " 1784 Ls. Boulotte " 1813
	Michel Vital	Ls. Bothotte " 1010
	Antoine	
	Le même	M. Eliz. Cloutier " 1795
	Marie	Pierre Morin " 1820
	Jean François	
	Marc Eustache	BURNES CONTRACTOR
29	Pierre Basile (12)	M. Marg. Picard
		S.F.S. 1790
30	Joseph (17)	M. Ls. Giguère S.F. 1798 Etn. Drouin " 1820
	Marie Louise	Jean Martineau " 1827
	Geneviève	J. D. Martineau 11 1021
	Basilisse	Pierre Canac " 1831
	Emélie	J. B. Lamothe " 1844
	Abraham	J. B. Lamothe " 1844
1	Toogues (17)	Marg. Létourneau 1803
1	Mario Josette	Marg. Létourneau ii 1803 Simon Hébert ii 1824
	Justine	Jacq. Drouin " 1840
	Joseph	
	Francois Xavier	
2	Louis (17)	M. Cath. Dion " 1807
	Scolastique	Jos. Beaucher " 1831
	Adélaïde	Eustache Beaucher
		S.F. 1839
	Mathile Isabelle	Frs. Beaucher " 1842
	Claudine	F. X. Asselin " 1851
	Olivier	
		THE RESERVE OF THE PARTY OF THE

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

LÉTOURNEAU.

	ALC: NO.		Oldingho.
9	Firmin 3 David	(17)	Christino Paris & Eng 1015
9	4 Jean Moïse	(17)	Christine Pepin S.Frs.1815 Eliz. Jolin S.F. 1818 Hubert Pepin S.J. 1846
	Elizabeth	(10)	Hubert Pepin S.J. 1846
	Eleonore		Geo. Hélie 1848
	Paul		
	Lécn Louis		
	Jean		
	Joseph		
3	5 Antoine	(18)	Angé Audet S.Chs. 1793
	Benoit		
3	Antoine 6 Jacques	(19)	Brigitte Morin S.G. 1801
	Brigitte	(20)	Jacq. Lainé " 1826
	Isidore		
0	Pierre	(10)	Q 11 M : 1010
3	7 Michel Le même	(19)	Cath. Morin " 1812 M.Julie Buteau S. F.S. 1829
	Vital		M. o une Duteau S. F. S. 1025
3	8 Francois	(20)	Vict. Labbé S.L. 1815
	9 Jean	(20)	M. Chs. Marcoux
11	Toon Box	(99)	Cácila Donnal S.F.S. 1842
41	tiste	(44)	Cécile Dorval S.F. 1799
	Marguerite		Joachim Canac " 1825
	Pauline		Ed. Coté " 1838
	Jacques		
	François Jean Baptist	e	
41	Ignace	(23)	Dorothée Poulin S.F. 1804 Robert Kersonne " 1848
	Dorothée		Robert Kersonne " 1848
	Jean Baptist	e	
15	Ignace 2 Ambroise	(93)7	M. Ls. Guion " 1806
7.4	Marie Scol	asti-	Prisque Plante " 1835
	ane		The state of the s
	Marie	F	rs. Pouliot " 1840
		ges	Pierre Giguère " 1859
	Laurent Ambroise		
	Marie		
	François Xa	vier	
49	Joseph Pierre Noël		M. Adé Picard
40			Ant. Pepin S. Frs. 1829
	Adélaïde Le même	PL 18	M. Fse. Samson
			S.P.S. 1812
44		(21)	Josette Veau S. Chs. 1814
40	Antoine	(23)	M. Fse. Mercier Bert. 1796
46	Jean Baptiste	(25)]	Marg. Emond " 1800
			and the second second
47	Joseph Maria Canavi	(26)	Genev. Talon S.P.S. 1791
	Marie Genevi	eve .	J. B. Duchesneau S.P.S. 1822
	Le même	1	Angé Blanchet
	A THE PROPERTY.		S. Tho. 1803
	Emérence Archange		Jos. Denaut S.P.S. 1822
10	Archange Joseph	(26)	Chs. Gaudreau 11831 M. Thérèse Gamache
10	o osepii	(20) 1	S.P.S. 1801
	Geneviève	A	lug. Chs. Morin
	The dealers	1	S.P.S. 1818
	Thérèse Sophie		Ancelle Mathieu " 1824 Chs. Nicole " 1829
	Emélie		Frs. Coté " 1829
	Tertulle		Michel Létourneau
	Time		S.P.S. 1836
40	Joseph Tomace	27) 1	M. Mad. Bouchard
10	Ignace (21) 1	S.P.S. 1806
	Michel Godfre	oi	
~ ~	Ignace	071 3	ful Davis
50	Joseph Basile(27) 1	Tad. Daniau
	Michel		The state of the s

LÉTOURNEAU.

	Le même		M. Brigitte Coulombe S.P.S. 1821 1807
5	1 Antoine	199	3) M. Jos. Morin " 1827
	Marie	(20	
	Marie R	osalie	Ed. Talbot " 1838
	François	e	Ls. Geo. Gagne "
-	Antoine	7:1 1/00	Martier 1000
9	2 Michel V	1tal (28) Marg. Chartier S.F.S. 1809
5	3 Jean Fra	neoie/98	Fee Picard S.P.S. 1820
õ	4 Marc	(28	S.F.S. 1820 S.P.S. 1820 M. Cath. Gagné "
	Parcet	aaba	
5	5 Abraham	1 (30)	Vénéranda Drouin S.F. 1827
	The state of		S.F. 1851
	Julie		J. B. Létourneau ' 1855 Frs. Descombes ' 1858
	Théotiste		J. B. Létourneau 1855 Frs. Descombes 1858 Frs. Vaillancour 1858
	Abraham		ris. valle
	Vital		1 2 2 2
56	5 François	(31)	Marie Drouin
	X	avier	1860
	Justine		Evariste Asselin " 1860 Pierre Asselin " 1852
	François	Vavior	Pierre Assemi
57	Joseph	(31)	Justine Prémont 1851 Martine Paradis 11851
58	Firmin	(32)	Martine Paradis "
59	Olivier	(32)	Cécile Létourneau S.F. 1855
60	Jean	(34)	Théotiste Hélie "J. 1861 Delimna Blouin Frs. 1861 Caroline Pepin S. Frs. 1863 Célina Gagnon S. J. 1865 Philomène Poulin "Angèle Catellier M. 1812
65	Paul	(34)	Carolina Penin S. Frs. 1863
63	2 Joseph	(34)	Cálina Gagnon S.J. 1865
64	Louis	(34)	Philomene Poulin "
65	Antoine	(35)	Angèle Catellier S.M. 1812
			Toolaire .005
66	Benoit	(35)	M. Genev. Leclaire S. Chs. 1825
	Benoit		Louise Poiré, Lévis 1833
00	Le même	(00)	Louise Poire, 1992
67	Isidore	(36)	Louise Poiré, Lévis 1850 Archange Lebrun G. 1822 Fee Dussant "
	-		1
69	Vital	(37)	Fse. Dussaur Cécile Chrétien S. Chs. 1863 Fse. Canac S. F. 1850 Frs. Gosselin " 1857 Jacq. Faucher " 1857
		,	S. S. F. 1820
70	JeanBapt	iste(40)	Fse. Canac
	Marie Fr	ançoise	Frs. Gosselli 1000
	Pierro	е	Jacq. Fatteries
	Jean Bap	tiste	and the second
	Joachim		
	François	Xavier	1209
	Joseph	MANA ME	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
79	Trançois Michael	(40)	Apolline Canac "1829 Tertulle Létournéau 1836 S.P.S. 1836
4	Artener	(90)	S.P.S.
(4)	Jacques	(4())	Warcelline ' C F.
		()	Desmont 1929
75	Ignace	(41)	Scolastique Prémont 1832 S.F. 1855
	Adelaïde Cècile		Jos. Faucher Olivier Létourneau 1855
	Cone		Jos. Faucher Olivier Létourneau S.F. 1855
	Scolastiqu		D' Daradis 150
	Marie Eli	zaheth	Jos Letourneau
	Justine		Pierre Audet Pre. Octave Paradis
	Marie An	astasie	
			Frs. Nap. Paradis S.P. 1866
	Latie VII	Sime	S.1
	Ignace		Susanne Nadeau S.F. 1835 Archange Paradis S.P. 1831
6	JeanBapti	ste(41)	Susanne Nadeau Susann
7	Ambroise	(42)	Susanne Nadeau Archange Paradis S.P. 1831
	TANKEDE IN		A
8	Laurent Joseph	(42)	Genev. Goulet S.J. 1841
3	Joseph	(42)	Mad. Genest
		-	

Jeanne Marguerite Marie Anne Marie Thérèse Jacques

1 Pierre

Anne Anne

Marie

LÉTOURNEAU. 80 Moïse 80 Moïse (42) Amélie Audet S. F. 1843 Marie Malvina F. X. Giguère 1866 Doméris Alexis Guay 1867 81 François Xa- (42) Flavie Montigny S. P. 1854 vier 82 Joseph (48) M. Brigitte Kéroack S.P.S.1828 83 Ignace 83 Ignace (49) Emérentienne Corriveau S. V. 1839 84 Michel God- (49) Genev. Théotiste Buteau froi S.F.S.1835 froi 85 Antoine (51) Cath. Morin 1839 (51) Eléonore Gagné S.P.S.1839 (55) Justine Beaucher S.F.1856 86 Pierre 87 Abraham 88 Vital (55) Appolline Vaillancour S.F.1864 89 François Xa- (56) Philomène Giguère vier S.F. 1858 90 Benoit (66) Emérentienne Bégin B.1852 91 Pierre 91 Pierre (70) Anastasie Drouin S.F. 1846 92 JeanBaptiste(70) Julie Létourneau 1851 93 François Xa- (70) Philomène Beaucher vier vier S.F.1857 94 Joseph (70) M. Eliz. Létourneau S.F.1862 95 Joachim (70) Célina Asselin " 1867 (76) Philomène Poulin " 1862 LIS—LISLE. 96 Ignace 1 Zacharie Hiz. Maranda Qué. 1673 Michel Molleur B. 1703 Ls. Nollet "1710 Pierre Drapeau "1713 Gab. Davenne Lévis 1697

2 Jacques Marie (1) M. Fse. Charet S.P.1718 Gab. Duquet B.1739 Marie 2° René Hardy S.Chs.1761 Marguerite J. B. Larrivé Etn. Gontier B.1745 Marie Louise " 1746 Marie Anne . 1746 Frs. Gosselin Marie Josette " 1747 Frs. Gontier Françoise Joachim Bernier " 1754 Jacques

3 Jacques (2) M. Ls. Larrivé B.1753

Fse. Roussin
Jos. Charet
2º Ant. Pouliot
Pierre Roberge
Str. 1679
Str. 1679

(5) Pierre Desmoliers S.F.1774

Marie Madeleine Ls. Noël " 1804

LOIGNON.

France 2º Ant. Pouliot S.P. 1685
Françoise Catherin Pierre Roberge S.F.1689
California 5 4 400
2 Chairs
2 Charles Pierre (1) M. Mad. Mousset " 1695
Tierre (-) III III III III III
10 20
Marguerit M. Marg. Roulois C.R. 1701
Maronovit State St
Madelein Ant. Canac " 1726
Madeleine Ant. Canac 1726 Charles Etn. Chamberlan 1731
Charles Charles
Jean Baptiste
T an Baptiste
Le même Marie Rilodeau S F 1734
4 Charles (2) M. Mad. Guion 1724 (2) M. Mayrtha Dablois 1732
Charles Indiana Indiana
Martha (=/ Mi. Mai the Debiols ii
Marthe Chs. Loiseau 1751
5 Jean D 2º Jos. Beaucher " 1758
Marie Angélique Ls. Guion 1748 Charles
Charle Angelique Ls. Guion " 1776
Charles Charles 1776
Allones:
Pierre
Terre
5 Oseph
6 Chapti

LOIGNON.

8 Joseph (5) Marie Françoise Jean Baptiste	M. Ls. Dumont M. Jos. Drouin Ls. Lamothe M. Rose Asselin	S.F.	1819
LO	ISEAU.		

LOISEAU.

1 Charles	Genev. Simon	S.F.	1729
Charles Le même Angélique Angélique 2 Charles (1)	Marie Deblois Etn. Drouin 2º Ls. Poulin Marthe Loignon	" " " " " " " " " " " " " " " " " " "	1746 1768 1794 1751 1775 1792

LOUIN	
1 Liene	Iarie Préval S.F.1678
Pierre André Henri 2 Pierre Marie Anne	Apolline Bisson Qué.1699 Nicolas Patouel " 1723
Jean Baptiste 3 André (1) 4 Henri (1) 5 Jean Baptiste (2) 6 Henri	Suzanne Savaria " 1713 M. Ls. Lambert " 1714 M. Ls Mathé " 1725 Hélène Chiasson Pierre Colin S.F.S. 1758
Marie Anne Geneviève	Henri Jacques J. B. Gagné " 1766
Louis Marie 7 Louis Marie (6) Marie Marguerite	M. Jos. Jacques 1765 Pierre Quemeneur 1787
Jacques Louis 8 Louis	Josette Henri
Pierre	Ganey Nicole S.F.S. 178

9	Pierre Louis Marie Joseph	(7)	Genev. Nicole S.F.S. 1787 J. B. Fortier S.V. 1837
	Louis Michel Jacques Amélie Marie Luce Catherine	(7)	M. Anne Gaudin S.G. 1802 Jean Labelle S.V. 1828 Pierre Deschamps " 1840 Frs. Ducourbereau " 1848

Michel 10 Jacques Amélie Marie Luce Catherine Joseph

(8) Félicité Gaudin S.G. 1797 M. Olive Côté S.F.S. 1806 Pierre Jolin S.V. 1826 11 Pierre Le même Marie Olive 12 Louis

Brigitte 13 Michel 14 Joseph

15 Louis 16 Joseph 17 Pierre Le même

Genev. Morin
Jos. Charron

(9) Agathe Charron S.G. 1830

(9) M. Olive Guichard

S.V. 1833

S.V. 1838 (9) Marg. Fortier 1837 (10) M. Osité Fradet 1841 M. Chs. Gagnon M. Eudémie Lacroix

S.V. 1851

MAILLOU.

1 Jacques Pierre Michel

Claire Armand

2 Pierre

Marguerite Joseph Augustin Noël

Le même Marie Agnès

2 Augustin Marie Marthe Angélique Jean Baptiste

Dorothee
Joseph
4 Noël
Françoise
Pierre Noël
Jacques François
Jean Baptiste
Lacques
(1) M. Genev. Huret
S. J

Jacques

3 Joseph

6 Pierre

Benjamin Le même

7 Jean Baptiste (2) 8 Joseph (3)

Dorothée

5-6	EDOU	ARD	VII,	A.	1906
-----	------	-----	------	----	------

MALBŒUF.

MAILLOU.

Anne Delaunay Que. 1661

-	Noel	AL CONTRACTOR OF THE PARTY OF T	
3) Jeanne Mercier	
	Anne	Nic. Coulombe B. 1694	
	Anne	2° René Adam B. 1696	
	Anne	3° Jean Frs. Lemoine	
		B. 1718	
	Marie Anne	Pierre Dubois B. 1699	
	Jeanne	J. B. Balan B. 1699	
	Françoise	Nic. Filteau B. 1699	
4		Louise Marcoux	
	1.001	Beauport 1690	
	Jean Baptiste	Deauport 1050	
	Noël		
5		Conor Chaustian	
0	Jean Daptiste (4	Genev. Chevalier	
	T D	Beauport 1727	
0	Jean Baptiste		
0	Noël (4)	Charlotte Chevalier	
	35 . 01	Beauport	
	Marie Charlotte	Ls. Vallée Beauport 1761	
1	Charles	MULTINGS THE RESERVE	
7	Jean Baptiste (5)	M. Agathe Boulet S. V.1772	
		V. de Jacq. Marseau	
8	Charles (6)	M. Angé Rodrigue	
		Beauport 1754	
	Michel		
9	Michel (8)	Louise Dufresne	
	1-1	Beauport 1778	
	Le même	Euphrosine Simart	
		S. Anne 1817	
	Michel	5. 14 mie 101,	
10		M. Sophie Martineau	
10	Turcher (b)	S. Frs. 1800	
		S. Frs. 1000	
	MA	INDEL.	
	MA	INDEL.	
1	François	Fse. Hurteau S. Malo	
1		Fse. Hurteau S. Malo	
9	François (1)	Man Da G 35 1005	
4	François (1)	Marg. Roy S.M.1827 Jos. Dion S.M.1847	
	Marguerite	Jos. Dion S.M. 1847	
	Marie Marthe	Magl. Hamel " 1849	
	to set read and a	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	
	MAI	LBŒUF.	
-	-	The same of the sa	
1	Jean Baptiste		
		Can C T. 1000	

Cap S. Ign. 1692 René Bolduc C.R. 1717

Marie Renaud C.R. 1703 Jos. Cochon " 1729

(1) Agnès Mercier Barth. Gagné S.P.S. 1750 Pierre Chevanel " 1757

(1) Mad. Gagné C.R. 1721 Frs. Morin 1749

(1) Marg. Quessy Jean Cyr S.P.S. 1761

Jeanne Moyen

7 Jean Baptiste (2) Clouder 1 1750 8 Joseph (3) Reine Morin 1750 9 Jean François (4) M. Jeanne Mercier S.F.S. 1750 10 Jean Baptiste (4) M. Jos. Morin S.P.S. 1752

M. Anne Fontaine

Cloutier

S.P.S. 1750

S.P.S. 1750 1748 1750

Geneviève

Françoise Marie Anne

Isabelle

	1	IAI	LBCEUF.
	Josette Le même		Ambr. Gagné S.H. 1773 Genev. Fournier S.P.S. 1758
11 12	Pione Noil	(1)	S.P.S. 1761 Marg. Fontaine " M. Marthe Fontaine S.P.S. 1787
	desira on the	ATA.	NOTATI
1	Jacques		Marg. Latouche Qué. 1673 Chs. Delage S. L. 1697 Jos. Godbout André Pouliot Michel Fortier S. L. 1706 S. L. 1706
23	Joseph-Alias Jean Charles François Le même Jean Baptist	(1) (1)	Marianne Ioane S. L. 1701 Marg. Pouliot S. L. 1708 M. Anue Guion S. Frs. 1718
5 6	Joseph-Alias Jean Jacques Jean Baptiste	(1) e (3)	Marie Ouimet S. J. 1713 M. Jos. Lajoue S. L. 1716 Josette Godbout S. P. 1751 ANDA
	M	IAR	CANDA 1677
1	Jean Jeanne Jeanne Elisabeth Elisabeth Marie Michel Jean Baptiste		Jeanne Cousin Qué. 1670 Julien Brulé Qué. 1673 2° Jean Boilard Qué. 1673 Zacharie Lis B. 2° Pierre Molleur S.P. 1682 J. B. Hallé
2	Jean Charles Michel Susanne Madeleine	(1)	Marie Jeannes Qué. 1685 Jean Valière S. P. 1707 Joachim Vautour S. P. 1719 Jos. Dubord S. P. 1719 J. B. Asselin Pierre Noël Morin P. P. 1731
3	Joseph Jean Marie Louise Marie Louise	(1)	Marie Paradis S. P. 1688 Frs. Nollet 2° Pierre Monciau Sault au Rècolet 1739
	Gabriel Jean Pierre Le même Hélène Le même		Garage Surgau S. L. 1708
			Jos. Lavigne Que. Que. Que. Que. Anne Jousselot Chs. Bourg. 1695 A. G. L. 1790 S. L. 1790 S. P. 1743
567	Charles Jean Baptiste Joseph Pierre		Angé Duquet Que. L. 1758 Fse. Crépeau Fse. Rageot Chs. Rourg. 1717
8	Jean	(3)	Marg. Guilbaut Chs. 1717 Bourg. 1738 M. Lavoie Qué. P. 1736
10	Gabriel Joseph Geneviève		M. Ls. Lavoie Qué. p. 1726 Eliz. Roberge Michel Morin

Michel Morin Jean Bouffart J. B. Griaut Larivière 1759 S. L. 1769

Amable Gosselin "

LA SESSION No 18					
MARANDA.					
Charl-					
11 Charles					
Josetta Lagot Levis 1739					
Charle Diapeau Levis 1776					
France: Fun. Morin u 1785					
Charlotte J. B. Girard 1796 Veronique Ant. Grenier 1796					
Charles Ign. Bouffart 1709					
13 Ignace					
ignaco , la la peau Levis 1110					
14 Charles					
Mamo () Maile Dalidoin 5 Frs 1799					
Justine Jos. Delisle S. L. 1829					
Charles Onvier Noel " 1834					
Flerre					
Joseph François					
44UOMand					
15 Ignace Marie (13) Angé Bourassa Lévis 1817					
Joseph Fierre Turgeon B. 1855					
Henmott Lac Duplie 5. P. 1822					
osenh ris. Quemeneur S. P. 1844					
Le même 17 Charles M. Anne Plante S.P. 1829 (14) Marg Dupile					
Hombeline (14) Marg. Dupile " 1824					
Colestin Ficher					
18 Pices Alfred S. P. 1864					
Porte (14) Mad Plants G D 1000					
19 Felix Magl. Turcot S. J. 1855					
20 François (14) Emelie Delisle S. J. 1855 Mayrica (14) Marg Delisle S. L. 1839					
Homber Ed. Guay " 1855					
Sophie Hubert Guay " 1855					
Francois Ls. Audet 1859					
roseph					
Jean Baptiste 21 Edouard (14) Marie Lemelin S. L. 1833 Edouard (14) Lemelin S. L. 1833					
Edouard (14) Marie Lemelin S. L. 1833					
Jean Francisco					
François					
22 Joseph Narcisse (16) M Agothe Plant C D 1047					
onaries (17/M D) Langlois " 1851					
Le même (20) Esther Defoi S. L. 1860					
Marcelline Leclaire					
25 Joseph (20) Agraes David CL 1987					
Le même (20) Agnès Denis S.L. 1865					
se to meme trans Denis S.L. 1800					
Le même (20) Agnès Denis S.L. 1865 Clarisse Coté S.Claire 1867					
26 JeanBaptiste(20) Flavie Gosselin S. L. 1869 28 Franci (21) Joséphine André S. L. 1869					
26 JeanBaptiste(20) Clarisse Coté S.Claire 1867 27 Edouard (21) Joséphine Audet S.L. 1869 28 François (21) Joséphine Audet S.L. 1865					
26 Jean même (20) Agnès Denis S.L. 1865 Clarisse Coté S.Claire 1867 27 Edouard (21) Flavie Gosselin S. L. 1869 28 François (21) Joséphine Audet S.L. 1865 (21) M. Delphine Ruel " 1867 29 Jean (21) M. Mathilde Coulombe					

MARCOUX.

Charles

1 Pierre

Jean Baptiste	Martne KamvilleQué. 1662
André 2 André Le même Le même Marguerite	MarieParantBeauport 1686 M. Mad. Lenormand 1715 M. Mad. Amelot 1721 Etn. Turgeon B 1759

(21), M. Mathilde Coulombe

(13) M. Anne Coté S.H. 1875 S.H. 1820

B. 1759 18-26

MARCOUX.

Nicolas Parant Beauport

Catherine

Catherine	Nicolas Parant Beauport
3 Jean Baptiste (1) Mad. Magnan Chs. Bourg. 1684
Jean	2000
Joseph	
) Marg. Chapleau Qué. 1698
Le même	Marg. Coté Beauport 1701
Le même	Jeanne Baugy " 1710
Pierre	
Jean 5 Jean (3	M. Angé Miville " 1724
Jean (5	M. Angé Miville " 1724
6 Joseph (3	Eliz. Toupin " 1730
Marie Angélique	e Pierre Jos. Marseau
	S.F.S. 1759
Geneviève	Frs. Baudoin S.M. 1765
	Ordonnée en 1757
Antoine	
Joseph 7 Noël	Mana Palangon Passmont
Louise	Marg. Bélanger Beauport Guill Lemieux Bert 1749
Jean François	Guin Beinicux Beit 1745
Alexandre	
8 Denis	Marg. Bélanger
François	
A Germain	Genev. Marchand
Pierre	1 (351 D
	Angé Maheu Beauport1740
Etienne 10 Pierre (4	Vánaniana Tuanian
10 Fierre (4)	Véronique Trenier Beauport 1752
Basile	Deauport 1102
	M. Apolline Mercier
	Bert 1748
Marie Louise	Cyriac Soucy " 1786
Joseph	
Jean Baptiste 12 Joseph (6)	Genev. Laurent
12 9 0septi (0)	Beauport 1750
Marguerite	Jos. Viger S.Chs. 1779
13 Antoine (6)	Marg. Bourgot Bert 1758 Marie Vermet Bert 1765
Le même	Marie Vermet Bert 1765
14 Jean François (7)	M. Jos. Lemieux " 1749
Marie Josette Marguerite	Lazara Butaan 1780
Marie Françoise	Ant. Vuel " 1780
Marie Francoise	Ant. Vuel 1780 2° Jérome Paré 1793 J. B. Bilodeau 1783
Marie Elizabeth	J. B. Bilodeau " 1783
Marie Anne	Andre Langue " 1791
Marie Thérèse	Jos. Charbonneau 11 1808
15 Louis Alexandre	M. Thècle Mercier 1753
Marie Thècle	
Marie Madeleine	Ls. Lainé " 1778 Jos. Gagnon " 1791
Jean Baptiste	1,01
Michel	LOCAL DESIGNATION OF THE PARTY
Marc	
Antoine	
Alexandre	M Med Cook CM 1700
16 François	M. Mad. CochonS.M. 1768
Marie Michel	Ant. Coté S.G. 1802
Michel François	
17 Etienne (9)	M.Ls.Lortie Beauport 1777
	S. Marie
Joseph	
François (10)	Leatha Pahawas C.D. 170"
18 Basile (10)	Agathe Roberge S.P. 1785
19 Pierre (8)A	Genev. Lepage Que. 1754
10 110110 (0)4	Quebec Que. 1754
Pierre	
	M. Anne PepinS.F.S. 1776
Madeleine	Pierre Lacroix " 1817
Marie	Pierre Martineau " 1823

MARCOUX

	M	\R	COUX.		
	Charlotte		Romain Quemen	eur .F.S.	1000
	Charlotte Noël		2ºJean Létourne		1842
21	Antoine	1)	M. Chs. Coutures	S.Chs.	1784
	Marguerite Marie		Ls. Fortier Fra Blais	Bert.	1805 1808
	Genevieve	е	Jacq. Quirouet J.B.Blais Laurent Boucher	11	1808 1813
22	Thècle JeanBaptiste(1	5)	Fse. Gagnon	S.M.	1817 1788
	François Jean Baptiste Simon				
	Pierre Le même		M. Jos. Dalaire	SM	1814
23	Marie Madelein	B	M. AnneTangués	S. Chs.	1788 1811
	Marie Victoire		Michel Asselin	11	1812
	Marguerite Angèle Marie		J. B. Chabot Pierre Bacquet	11	1813 1818
	Marie Anastasie		Pierre Bacquet Thomas Paré Flavien Roy S	Che	1825
	Alexandre Charles		riavien noy 5	.Ons.	1091
	Pierre Marc				
	Ambroise Bénoni				
24	Alexandre (1	5)	Fse. Fortier S J. B. Martel S	.F.S.	1783
	Alexandre		J. B. Martel S	.Chs.	1816
	Laurent Isaac				
25	Michel (1	5)	Marthe Larrivé	.Chs.	1788
26		5)	Genev. Nadean S. H.	. Chs.	1795
	Geneviève Angèlique		Jean Coté Frs. Bilodeau	S.G. S.G.	
27	François (1	6)	Fse. Valière	S.G.	1812
	Jean		S. Claire		
28	Edouard Michel (1	6)	Susanne Plante		
		-,	S	.Chs.	1806
	Susanne Marie Reine		Ezechiel Nolin S Michel Genest S	.Chs.	1832
	Françoise Jean		Jos. Pouliot S	.Chs.	1838
	Le même Célina		Barbe Cochon S Beni, Naud S	Chs.	1832
29	Joseph (1	7)	Benj. Naud S. Cécile Cantin Frs. Boutin Ant. Boutin Marg. Drouin	S.P.	1815
	Eléonore Eléonore		Ant. Boutin	S.P.	1852 1864
30	François (1	7)	Marg. Drouin	S.F.	1827
31			M. Anne Dunièr	Bert.	1783
				P.S.	
			M. Adé Danison	F.S.	1840
34	tiste	2)	Julie Couillard		
35	Julie Simon (2	(2)	Jos. Noël Rosalie Roy	S.M. S.G.	
A ST	Marie Josette	-	Pierre Coté	S.M.	1832
	Euphrosine Eléonore		Ls. Couet Mag. Lemelin	S.M. S.M.	1844
	Claire		Ls. Marcoux	S.M.	
	Simon Alcier				
	Nazaire				

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

MA	RCOUX.
36 Pierre (22)	M. Délima Boutillet
37 François (22)	S.G. 1819 M. Anna Mátiviar
38 Pierre	S.M. 1824
Marie	Angé Benoit Pierre Lecours S.Chs. 1836
39 Louis Angèle	Angèle Couture Jean Métaver S.J. 1841
Elisabeth Louis	Jean Métayer S.J. 1841 Frs. Noël S.J. 1841
40 Alexandre (23)	Angèle Couture S.Chs. 1815
41 Pierre (23)	Therese Gosselin
Emélie	S.Chs. 1815 Chs. Tangué S.Chs. 1848
Emélie	2º Jos. Bonneau S.Chs. 1862
Marie	Damasa Filton
Jean Baptiste	S.Chs. 1858
Etienne	Mana Pannian C Cha 1819
42 Marc (23) Marie	Marg. Bernier S.Chs. 1819 Jos. Baudoin S.Chs. 1847
Hélène	Laurent Chabot S.Chs. 1838
43 Bénoni (23)	Cécile Roy S.M. 1827
Le même	Cécile Roy S.M. 1827 Justine Chabot S.Chs. 1831 Jos. Naud S.Chs. 1853
Marie Célina 44 Ambroise (23)	Jos. Naud S.Chs. 1853 Angéle Nadeau S.G. 1828
Angèle	Angéle Nadeau S. G. 1828 Octave Carrier S. Chs. 1852 Jos. Chabot S. Chs. 1855 Cyrille Plante S. Chs. 1859
Marguerite Marie	Cyrille Plante S.Chs. 1859
45 Charles (23)	M. Désanges Fournier S.Chs. 1843
	D. Ullo. Ac
46 Alexandre (24)	M Anna Garnon
Louis	M. Anne Gagnon S.Chs. 1809
Louis Isaac	M Anna Garnon
Louis Isaac Edouard Joseph	M. Anne Gagnon S.Chs. 1809
Louis Isaac Edouard Joseph Le même	M. Anne Gagnon S.Chs. 1809 Eliz Gosselin S.Chs. 1835
Louis Isaac Edouard Joseph Le même	M. Anne Gagnon S.Chs. 1809 Eliz. Gosselin S.Chs. 1835 M.Thécle Cochon S.J. 1818 Enrybresing Could of the
Louis Isaac Edouard Joseph Le même 47 Laurent Le même 48 Isaac (24	Eliz. Gosselin S.Chs. 1899 Eliz. Gosselin S.Chs. 1835 M.Thécle Cochon S J. 1818 Euphrosine Coulombe S.J. 1825 Julie Aubin Lévis 1822
Louis Isaac Edouard Joseph Le même 47 Laurent Le même 48 Isaac (24 49 François (26	Eliz. Gosselin S.Chs. 1809 Eliz. Gosselin S.Chs. 1835 M.Thécle Cochon S.J. 1818 Euphrosine Coulombe S.J. 1825 Julie Aubin, Lévis 1822 Chalatta G. 1826
Louis Isaac Edouard Joseph Le même 47 Laurent Le même 48 Isaac (24 49 François (26 50 Jean (27 51 Edouard (27	Eliz. Gosselin S.Chs. 1809 Eliz. Gosselin S.Chs. 1835 M.Thécle Cochon S.J. 1818 Euphrosine Coulombe S.J. 1825 Julie Aubin, Lévis 1822 Chalatta G. 1826
Louis Isaac Edouard Joseph Le même 47 Laurent Le même 48 Isaac (24 49 François (26 50 Jean (27 Edouard (27 Emélie Célina Georgas	Eliz. Gosselin S.Chs. 1809 Eliz. Gosselin S.Chs. 1835 M.Thécle Cochon S J. 1818 Euphrosine Coulombe S.J. 1825 Julie Aubin, Lévis 1822 Charlotte Quéret S.G. 1826 Rosalie Gourdeau S.P. 1843 Emélie Langlois S.P. 1834 Jean Pichet S.P. 1866
Louis Isaac Edouard Joseph Le même 47 Laurent Le même 48 Isaac (24 49 François (26 50 Jean (27 Emélie Célina Georges (28 (29 (29 (20 (20 (20 (20 (20 (20 (20 (20 (20 (20	Eliz. Gosselin S.Chs. 1835 M.Thécle Cochon S.J. 1818 Euphrosine Coulombe S.J. 1825 Julie Aubin, Lévis 1822 Charlotte Quéret S.G. 1826 Rosalie Gourdeau S.P. 1843 Jean Pichet S.P. 1866
Louis Isaac Edouard Joseph Le même 47 Laurent Le même 48 Isaac (24 49 François (26 50 Jean (27 51 Edouard (27 Emélie Célina Georges 52 Jean (28 Marie Hérosias	Eliz. Gosselin S.Chs. 1809 Eliz. Gosselin S.Chs. 1835 M.Théele Cochon S J. 1818 Euphrosine Coulombe S.J. 1825 Julie Aubin, Lévis Charlotte Quéret S.G. 1826 Rosalie Gourdeau S.P. 1843 Jean Pichet S.P. 1866 Hermine Turgeon B. 1843 Le Dalaire, S.Chs. 1865
Louis Isaac Edouard Joseph Le même 47 Laurent Le même 48 Isaac (24 49 François (26 50 Jean (27 51 Edouard (27 Emélie Célina Georges 52 Jean (28 Marie Hérosias 53 Simon (35	M. Anne Gagnon S.Chs. 1809 Eliz. Gosselin S.Chs. 1835 M.Thécle Cochon S J. 1818 Euphrosine Coulombe S.J. 1825 Julie Aubin, Lévis Charlotte Quéret S.G. 1826 Rosalie Gourdeau S.P. 1843 Emélie Langlois S.P. 1834 Jean Pichet S.P. 1866 Hermine Turgeon B. 1843 Ls. Dalaire S.Chs. 1863 Cécile Bacquet S.M. 1839
Louis Isaac Edouard Joseph Le même 47 Laurent Le même 48 Isaac (24 49 François (26 50 Jean (27 51 Edouard (27 Emélie Célina Georges 52 Jean (28 Marie Hérosias 53 Simon (35	M. Anne Gagnon S.Chs. 1809 Eliz. Gosselin S.Chs. 1835 M.Thécle Cochon S J. 1818 Euphrosine Coulombe S.J. 1825 Julie Aubin, Lévis Charlotte Quéret S.G. 1826 Rosalie Gourdeau S.P. 1843 Emélie Langlois S.P. 1834 Jean Pichet S.P. 1866 Hermine Turgeon B. 1843 Ls. Dalaire S.Chs. 1863 Cécile Bacquet S.M. 1839
Louis Isaac Edouard Joseph Le même 47 Laurent Le même 48 Isaac (24 49 François (26 50 Jean (27 51 Edouard (27 Emélie Célina Georges 52 Jean (28 Marie Hérosias 53 Simon (35	M. Anne Gagnon S.Chs. 1809 Eliz. Gosselin S.Chs. 1835 M.Thécle Cochon S J. 1818 Euphrosine Coulombe S.J. 1825 Julie Aubin, Lévis Charlotte Quéret S.G. 1826 Rosalie Gourdeau S.P. 1843 Emélie Langlois S.P. 1834 Jean Pichet S.P. 1866 Hermine Turgeon B. 1843 Ls. Dalaire S.Chs. 1863 Cécile Bacquet S.M. 1839
Louis Isaac Edouard Joseph Le même 47 Laurent Le même 48 Isaac (24 49 François (26 50 Jean (27 Emélie Célina Georges 52 Jean (28 Marie Hérosias 53 Simon (35 Simon Néré 54 Alcier (35) Le même 55 Nazaire (35) 56 Louis (39	Eliz. Gosselin S.Chs. 1809 Eliz. Gosselin S.Chs. 1835 M.Thécle Cochon S.J. 1818 Euphrosine Coulombe S.J. 1825 Julie Aubin, Lévis 1822 Charlotte Quéret S.G. 1826 Rosalie Gourdeau S.P. 1843 Jean Pichet S.P. 1866 Hermine Turgeon B. 1843 Ls. Dalaire S.Chs. 1863 Cécile Bacquet S.M. 1839 Lo = ise Tangué S.M. 1840 M. Ls. Cookson S.M. 1854 Eliz. Couet S.M. 1842 Marie Coulombe S.J. 1850
Louis Isaac Edouard Joseph Le même 47 Laurent Le même 48 Isaac (24 49 François (26 50 Jean (27 51 Edouard (27 Emélie Célina Georges 52 Jean (28 Marie Hérosias 53 Simon (35 Simon Néré 54 Alcier (35) Le même 55 Nazaire (35 56 Louis (39 57 Jean Bap- (41	M. Anne Gagnon S.Chs. 1809 Eliz. Gosselin S.Chs. 1835 M.Thécle Cochon S J. 1818 Euphrosine Coulombe S.J. 1825 Julie Aubin, Lévis Rosalie Gourdeau S.P. 1843 Emélie Langlois S.P. 1834 Jean Pichet S.P. 1866 Hermine Turgeon B. 1843 Ls. Dalaire S.Chs. 1863 Cécile Bacquet S.M. 1839 Lo = ise Tangué S.M. 1840 M. Ls. Cookson S.M. 1844 M. Ls. Cookson S.M. 1844 Marie Coulombe S.J. 1850 Célanire Gosselin
Louis Isaac Edouard Joseph Le même 47 Laurent Le même 48 Isaac (24 49 François (26 50 Jean (27 51 Edouard (27 Emélie Célina Georges 52 Jean (28 Marie Hérosias 53 Simon (35 Simon Néré 54 Alcier (35) Le même 55 Nazaire (35 56 Louis (39 57 Jean Bap- (41	Eliz. Gosselin S.Chs. 1839 M.Thécle Cochon S J. 1818 Euphrosine Coulombe S.J. 1825 Julie Aubin, Lévis 1822 Charlotte Quéret S.G. 1826 Rosalie Gourdeau S.P. 1843 Emélie Langlois S.P. 1834 Jemélie Langlois S.P. 1834 Jenélie Langlois S.P. 1866 Hermine Turgeon B. 1843 Ls. Dalaire S.Chs. 1863 Cécile Bacquet S.M. 1854 Lo = ise Tangué S.M. 1840 M. Ls. Cookson S.M. 1854 Eliz. Coüet S.M. 1842 Marie Coulombe S.J. 1850 Célaire Gosselin S.Chs. 1858 Marie Paquet S.Chs. 1863
Louis Isaac Edouard Joseph Le même 47 Laurent Le même 48 Isaac (24 49 François (26 50 Jean (27 51 Edouard (27 Emélie Célina Georges 52 Jean (28 Marie Hérosias 53 Simon (35 Simon Néré 54 Alcier (35) Le même 55 Nazaire (35 56 Louis (39 57 Jean Bap- (41	Eliz. Gosselin S.Chs. 1839 M.Thécle Cochon S J. 1818 Euphrosine Coulombe S.J. 1825 Julie Aubin, Lévis 1822 Charlotte Quéret S.G. 1826 Rosalie Gourdeau S.P. 1843 Emélie Langlois S.P. 1834 Jemélie Langlois S.P. 1834 Jenélie Langlois S.P. 1866 Hermine Turgeon B. 1843 Ls. Dalaire S.Chs. 1863 Cécile Bacquet S.M. 1854 Lo = ise Tangué S.M. 1840 M. Ls. Cookson S.M. 1854 Eliz. Coüet S.M. 1842 Marie Coulombe S.J. 1850 Célaire Gosselin S.Chs. 1858 Marie Paquet S.Chs. 1863
Louis Isaac Edouard Joseph Le même 47 Laurent Le même 48 Isaac (24 49 François (26 50 Jean (27 51 Edouard (27 Emélie Célina Georges 52 Jean (28 Marie Hérosias 53 Simon (35 Simon Néré 54 Alcier (35) Le même 55 Nazaire (35 56 Louis (39 57 Jean Baptiste 58 Etienne (41 59 Louis (46 60 Isaac (46 61 Edouard (46	Eliz. Gosselin S.Chs. 1835 M.Thécle Cochon S.J. 1818 Euphrosine Coulombe S.J. 1825 Julie Aubin, Lévis 1822 Charlotte Quéret S.G. 1826 Rosalie Gourdeau S.P. 1834 Emélie Langlois S.P. 1834 Jean Pichet S.P. 1866 Hermine Turgeon B. 1843 Ls. Dalaire S.Chs. 1863 Cécile Bacquet S.M. 1849 M. Ls. Cookson S.M. 1840 M. Ls. Cookson S.M. 1844 Marie Coulombe S.J. 1850 Célanire Gosselin S.Chs. 1863 Claire Marcoux S.M. 1844 Emélie Dion S.M. 1846
Louis Isaac Edouard Joseph Le même 47 Laurent Le même 48 Isaac (24 49 François (26 50 Jean (27 51 Edouard (27 Emélie Célina Georges 52 Jean (28 Marie Hérosias 53 Simon (35 Simon Néré 54 Alcier (35) Le même 55 Nazaire (35 Le même 55 Nazaire (35) Le même 55 Louis (39 57 Jean Bap- (41 159 Louis (46 60 Isaac (46 61 Edouard (46 62 Joseph (46 63 Georges (51)	Eliz. Gosselin S.Chs. 1809 Eliz. Gosselin S.Chs. 1835 M.Thécle Cochon S J. 1818 Euphrosine Coulombe S.J. 1825 Charlotte Quéret S.G. 1826 Rosalie Gourdeau S.P. 1843 Jean Pichet S.P. 1866 Hermine Turgeon B. 1843 Ls. Dalaire S.Chs. 1863 Cécile Bacquet S.M. 1839 Lo = ise Tangué S.M. 1840 M. Ls. Cookson S.M. 1854 Eliz. Coüet S.M. 1842 Marie Coulombe S.J. 1850 Célaire Gosselin S.Chs. 1858 Marie Paquet S.Chs. 1863 Claire Marcoux S.M. 1844 Emélie Dion S.M. 1846 Eliz. Blais S.Chs. 1858 Marie Fauchon S.M. 1846 Eliz. Blais S.Chs. 1859 Marie Fauchon S.M. 1846 Eliz. Blais S.Chs. 1859 Marie Fauchon S.M. 1859
Louis Isaac Edouard Joseph Le même 47 Laurent Le même 48 Isaac (24 49 François (26 50 Jean (27 51 Edouard (27 Emélie Célina Georges 52 Jean (28 Marie Hérosias 53 Simon (35 Simon Néré 54 Alcier (35) Le même 55 Nazaire (35 Le même 55 Nazaire (35) Le même 55 Louis (39 57 Jean Bap- (41 159 Louis (46 60 Isaac (46 61 Edouard (46 62 Joseph (46 63 Georges (51)	Eliz. Gosselin S.Chs. 1835 M.Thécle Cochon S.J. 1818 Euphrosine Coulombe S.J. 1825 Julie Aubin, Lévis 1822 Charlotte Quéret S.G. 1826 Rosalie Gourdeau S.P. 1834 Emélie Langlois S.P. 1834 Jean Pichet S.P. 1866 Hermine Turgeon B. 1843 Ls. Dalaire S.Chs. 1863 Cécile Bacquet S.M. 1849 M. Ls. Cookson S.M. 1840 M. Ls. Cookson S.M. 1844 Marie Coulombe S.J. 1850 Célanire Gosselin S.Chs. 1863 Claire Marcoux S.M. 1844 Emélie Dion S.M. 1846

MARSEAU.

1 François Reine Susanne Jacques Louis	M. Ls. Bolper Jos. Roger Jean Cojean	S.F. 1671 S.Frs. 1694 S.J. 1699
--	--	---------------------------------------

MARSEAU.

MARSEAU.			
2 Jacques (1)	Eliz. Ginchereau		
Marie	S. Frs. 1694 Pierre Gautron S. V. 1720		
François Jacques	Pierre Cadrin 1727 Ls. David Roy 1739		
Augustin Louis 3 Louis (1)	Jeanne Dumas 1697		
Dorothée Marie Marthe	Jeanne Dumas 1697 Pierre Coté S.Frs. 1720 Ls. Asselin S.Frs. 1728 Ls. Bastien Dalaire		
	S.Frs. 1729		
Marie Josette Marie Jeanne Jean Antoine	2º J. B. Lefebvre " 1730 Jean Gagnon " 1731		
Augustin 4 François (2)	M. Fse. Baudoin Bert. 1721		
	Marg. Baudoin Bert. 1730 René Pelchat S.V. 1763		
Pierre Joseph Paul Le même	Agetha Paulet S.F.S. 1751		
Marie Marthe	Agathe Boulet S.F.S. 1751 Jos. Cochon " 1783		
6 Augustin (2)	Marg. Corriveau S.V. 1737 Jos. Gosselin "1762 Athanase Roy "1762		
Marie Genev.	Athanase Roy " 1762 Ant. Vallée " 1767		
Augustin	MARCHARITA LA PROPERTIES		
7 Louis Marie (2)	Marie Labbé B. 1747 Ls. Gontier S.Chs. 1777 Pierre Memaux " 1780		
Marie Anne	Pierre Memaux " 1780 Mad. Lepage S. Frs. 1753		
Madeleine Elisabeth Elisabeth	Mad. Lepage S.Frs. 1753 Frs. Dupont "1758 Pierre Bourque S.F.S.1772		
Jean Jean	2° Aug. Gaudin " 1783		
9 Augustin 9 Antoine (3)	Mad. Gagné S.Frs. 1731		
Madeleine Marie Louise	Mad. Gagné S. Frs. 1731 Jos. Labbé "1762 Jos. Dalaire "1774 Leap Maria Thivings		
Marie Thècle	Jean Marie Inivierge		
	S.Frs. 1783 2° J. B. Charlan S.F. 1810 V. deFélicité Dion		
Ignace Louis	400 - 573 - 5		
Antoine Augustin Joseph	The same		
10 Augustin Le même (3)	Fse. Asselin S.Frs. 1737 M. Jos. Gagné " 1768		
Marie	Dominique Lhortie S.J. 1789		
Le même 11 Louis	M. Mad. Drouin S.F. 1775		
12 Jean Baptiste (4)	Mad. Fontaine M. Jos. Boissonneau		
Marie Barbe	Laurent Roy S.F.S. 1758 S.V. 1786		
Marie Josette Marie Françoise	Frs. Brochu " 1788 Laurent Roy " 1791		
Marie Ursule Marie Ursule	J. B. Boutin " 1796 2° J. B. Thibaut " 1810		
Marie Rose	Paul Boutin " 1798		
Marie Agathe Marguerite	Jos. Dion 1808 Ls. Vermet Bert. 1787		
Jean Baptiste	THE PARTY OF THE P		
acques	M. Angé Marcoux		
	S.F.S. 1759		

MARSEAU.

	MAI	BEAU.
	Marie Thérèse Marie Thérèse Joseph	Pierre Bolduc S.M. 1797 2° Pierre Lavoie S.V. 1810
	François	M. Anne Cadrin S.M.1802
14	Paul (5) Marie	Marie Pouliot S.V. 1767 André Fleury " 1794
	Paul	Ls. Tangué 1801
	Joseph Jacques	Comes Onlant S V 1700
10	Marie Anne	Genev. Quéret S.V. 1792 Ign. Clément S.G. 1812 Chs. Turgeon Lévis 1824 Frs. Dalaire " 1830
16	Augustin (6) Marguerite	Marg. Gautron S.V. 1765 Jos. Denis 1782 M. Céleste Malboeuf
	Le même	M. Celeste Malboeuf S. Tho. 1723 Chs. Maillou S. V. 1792 Ls. Morisset "1797 Michel Dessaint "1801 2° Jean Frs. Lemieux S. F. S. 1843
	Marie Apolline	Ls. Morisset " 1797
	Marie Victoire Marie Victoire	Michel Dessaint " 1801 2° Jean Frs. Lemieux
	Mania Louisa	S.F.S. 1843 Frs. Goulet S.V. 1804 J. B. Ruel "1809 Frs. Gautron "1818
	Catherine	J. B. Ruel " 1809
	Marie Lucie Antoine	Frs. Gautron " 1818
	Edouard Etienne	
	Augustin	
17	Bernard Joseph (6)	Louise Julienne Mercier
	Marguerite	J. B. Boivin 1797
	Ursule Françoise	J. B. Boivin " 1797 Germ. Morin " 1806 Chs. Dandurand " 1808
	Joseph	Ons. Dandurand ii 1808
18	Marie Jean (8)	Cath. Canac S.F. 1758
	Catherine Marie	Cath. Canac S.F. 1758 Aug. Emond S.J. 1794 Jos. Gendreau 1796
	Marie Marie	2° Michel Corriveau S.L. 1829
	Joseph	13.11. 1029
19	Jean Augustin (8)	Genev. Blouin
	Marie Geneviève Le même	M. Ls. Turcot M. Jos. Blais M. Jos. Blais M. Jos. Fortier Jos. Fradet 1780 Noël Dupont 1781 2° Chrysostôme S F S 1808
20	Antoine (9)	M. Jos. Blais S.F.S. 1755
	Marie Anne Marie An e	Jos. Fradet " 1790
	Françoise	Noël Dupont 11 1781
		S.F.S. 1808
	Antoine Louis	
	Jacques Michel	
	Le même	M. Mad. Quemeneur S.F.S. 1770
	Marie Madeleine	Jos. Dumas n 1792
	rite	Frs. Campagna 11795 J. B. Harnais 11810
01	Joseph	
21	Louis (9) Marie Françoise	M. Ls. Goupy S.M. 1763 Jean Penin B. 1797
	Joseph Augustin (9)	Jean Penin B. 1797 Reine Morin S.F.S. 1786 Vict. Morin 1774
20	Victoire (5)	Pierre Huot S.L. 1806 V. Marg. Couture
	Marie Madeleine	V. Marg. Couture Frs. Forgue S. Frs. 1815
	Catherine	Frs. Bigaouette " 1824
	Antoine	

43 Antoine 44 Louis 45 Jacques 46 Joseph Augustin

44			Anomi	Y	20 02	ANAL	I E IV IV E B		
								5-6	EDOUARD VII, A. 1906
	M	IAI	RSEAU.						RSEAU.
	Jean JeanBaptiste Marguerite Jean Baptiste	(12)	Félicité Rouleau S.I M. Angé Roy S.I Gab. Duquet S.I	V.	1766 1787 1814	48	Michel Antoine	(23)	M. Claire Clément L. 1792 V. D. Alexis Gagné Ursule Paquet S.J. 1803
26	Augustin François (M. Chs. Bazin S.	V.	1798	49	JeanBaptiste Thomas	e(25)	M. Mar. Dupont S.M. 1808
27		12)	M. Jos. Roy S.O	G.	1808		François Jean Baptist	te	Soulance Cadrin " 1842
28	Jacques Joseph (Marguerite Elizabeth Archange Angélique		Frs. Mercier Philippe Richard Jos. Roy	1	1785 1809 1810 1814	50	Le même Augustin Constance Abraham Paul		M. Cath. Fradet 1812 Pierre Guilmet S. Chs. 1847
29	Joseph Paul		M. Mad. Fortin		1822	51	Jacques Pierre Elizabeth David	(26)	Séraphine Harpe S.V. 1822 Jean Couture
`30	Paul (Marie Louise Marie Ursule		M. Ls. Bolduc S. J. B. Tangué Ant. McNeil	, ;	1797 1821 1823	52	François Xa Ludger Jacques		Josette Blais " 1834
	Flavie Marie Marg	ue-	Pierre Parant Ls. Corriveau	, :	1825 1827		Paul Emélie	(28)	M. Angéle Denis S.M. 1813
31	Marie Olive	14)	M. Rémillard M. Mad. Blondeau Frs. Durand		1829 1802 1826	54	Joseph Emélie	(28)	M. Jos. Lémelin " 1847 Jos. Mercier " 1847
32		14)	Marg. Rémillard J. B. Aubé	, :	1805 1838	55	Antoine	(32)	Marie Roby S.V. 1841
	Augustin (Marie Nadeau Lév M. Jos. Bolduc S.V			57	Joseph Michel Augustin	(34)	M. Célina Tangué " 1835 M. Angéle Tangué " 1837 Séraphine Marseau "
	Bernard Marguerite Henriette		Prisque Catellier J. B. Aubé		1824 1827		Cyprien Hilaire		M. Hermine Cochon S.V. 1835 M. Emálio Andet "
	Marie Hilaire Augustin Michel		F. X. Harpe		1830	60	Adrien Marguerite Honorine Delphine		Luc Martineau "1865 Vital Roy "1870 Cyn Marseau "1870
	Séraphine		Marg. Martineau S. M.	1. 1	1823 1802 1837	62	Damase Antoine	(38)	M. Julie Anna Pepin 1848 S.M. 1842 Fse. Langlois S.V. 1842
37	Adrien Edouard (1 Damase Le même	16)	Marg. Lemieux " Mad. Couture I		1818	64 65	Joseph François Etienne Pierre	(38)	Reine Boivin Julie Lepage S.Frs. 1840
38			Marg. Paré S.V. Laurent Gagnon	7, 1	1847 1805 1828		Basile	(41)	Constance Gagnon S.Frs. 1840 Sophie Roberge S.F. 1865 F. X. Vaillancour "1867
	Antoine Joseph Le même		Genev. Jolin		1836		Sophie		F.X.Vaillancour 1867 Elzéar Bouffart 1867 Marie Picard S.Frs. 1850 Frs. Pouliot 1838
20	Reine Désange François	es	Aug. Naz. Harpe "	1	1866	69	Joseph	(19)	M Emélie Dion " 1859
	Pierre (1 Flavie Michel		Marg. Morin S.F.S Abraham Paré S.V Mad. Rov			70	Le même Louis Evariste	(42)	Marie Campagna " 1843 Hombeline Emond " 1845 Mathilde Lemelin "
	Madeleine	18)	Frs. Gontier S.C	J. 1	1826 1796	72	Jean Cyprien	(42),	Emérentienne Elika 1850 S.Frs. 1850
	Marie Emélie	M a	Jos. Emond Jean Blouin "	1	1831 1843	74	Bruno	(67)	Marie Drouin S.F. 1805 1835
	Flavien Basile Etienne Pierre					76		(49)	Anastasie Coulombe S. Chs. 1838
	Jean Joseph	18)	Ursule Paquet S.	J. 1	1809	78	JeanBaptiste	(49)	M. Clr. Daniau S. F.S. 1838
	Jean Louis Evariste	201		No. of Lot		80	Paul (5)A	A. Archange Turgeon 1848
44	Louis (2	20)	Mad. Picard S.F.S Reine Langlois " Marie Gagné "	1	778 1788 1792	82	Abraham David François	(50) (51)	Marg. Comeau Soulange Mercier S. V. 1849 Eliz. Chabot
			Marg. Blais		797		V		M. Cédulie Cochon " 1868

84 Ludger

(51) M. Cédulie Cochon " 1868

DOC. DE LA SESSION No 18

- OF LA	SESS	ION No 18						
	· M.	ARTEL.	-		MA	ARTEL.		
1 Honoré		M						-
Joseph A Paul	Alphonse	Marg. Lamireault Q.	1665	24 Jacques 25 Magloire	(19)	Emélie Leclaire	S.P.	. 1849
Jean F.				o magioire	(44)	Emélie Pichet	"	1839
Antoine	ançois		PER TEN	N	IAR	TINEAU.		
		Mad. Guillot S.P.	1000	1 Dioune		Maria Tabland	O TO	1001
onse	Thr. IT	Maro (rroeniou C T	1701	1 Pierre Véronique		Marie Leblond Jos. Deblois	S Fre	1794
		Cath. Guillot S.P.	1101	Véronique		2° Alexis Guera		
M. Ann Mario I	e (1)	Cath. Guillot S.P.	1706	Germain				
		Martin Ratté André Ratté	1731	Jean Baptist Pierre	te			
Marie Jo Antoine	osette		1744	Philippe				
Tgnace				2 Germain	(1)	Jeanne Paradis	S.F.	1718
Charles				Angélique		Pierre Labbé *	11	1746
Augustin Jean Bay			LIVE CON	Jogeph Augustin				
5 Jean Fra	puste	Mad. Levannier		3 Pierre	(1)	Genev. Labbé	S.Frs.	1718
T	mçois (1)	Mad. Levannier	Tari	Geneviève		Claude Guion		
6 Antoin		Chs. Bourg. 1	1695	Félicité Félicité		Jos. Guion 2° Prisque Turc		1745
Marie	(4)	M. Fse Ratté Basile Paquet	732	Thécle		Frs. Guion		
	lagio	Basile Paquet " 1	761	Marie		Basile Lavoie	11	1759
	8.0	Laurent Gosselin " 1	773	Pierre		35 1 0		1505
7 Ignace Mani			1800	Jean Baptist		M. Anne Dupon Jos. Asselin		1727
ALTOLIO.		Hélène Ratte " 1	736	Hyacinthe		oos. Prosciiii		1,00
Francoise		Line Hontion		Joseph				
Louis Ignace		Pierre Crépeau " 1	.777	Victor				
100 000			MAL	Augustin Jean Baptiste	A			
		M. Mad. Pichet S.P. 1	762 5	Philippe	(1)	Mad. Corriveau	S.V.	1727
10 Allan Bap	tiste (4)	Mad. Ratté Dorothée Fortier S.J. 1 Louise Asselin	748 6	Joseph	(2)	Dorothy Drouin	S.F.	1643
11 Joseph	(4)	Louise Asselin "1	750	Marie Louise	ny	Pierre Blouin Jos. Marie Gagno	11	1764
	(5)	Agnés Paquet Chs.	102	Joseph		JOS. DIATIE Gagne	711 11	1101
12 Louis Jean		Bourg 1	730 7	Augustin	(2)	Fse. Mercier S	Frs.	1746
bean		Rose. Gagnon		Augustin				
12 Louis		Eboulements.		Jean Baptiste	3			
to Ignago	(6)		8	Pierre	(3)	Marie Bissonet Simon Nadeau	11	1746
Marie Geneviève	(0)	M. Angé Crépeau S.P. 15 Jos. Coté	110	TITELCECTOTITE		CITITOTE ELECTORIS		
OSALLO	-	Ignace Goulet 19	214	Madeleine Marie Josette		2° Jos. Caron Jos. Gagné	11	
Angolican		OS. Crosselin 10	826	Marie Louise		Frs. Plante	"	1,00
14 Antoine		Jos. Cantin " 18	837	Charles		Maria Maria Mila		
14 Jean, Jean Mad H	an et	Eliz. Paquet Lorette 18	200	Pierre				
1 11	amel	raquet Lorette 18	502	Augustin François				
Ignaco	(7)	Lorette	10 10 10	Jean Baptiste				
Marie Rei Charlotte	ine (1)	M. Reine Pichet S.P. 17	763	Joseph		M M-J D-nin		1704
Tactiotte		J. B. Thivierge 17 Ls. Racine 17	88	Le même	(4)	M. Mad. Pepin Cath. Rouleau	" 1	754
16 Le même Louis		Maro Baillanges CT 15	766	Pierre	(1)	Jam. Houleau		101
Mari -	(7)	Lis. Belanger,		Jean Baptiste				
Marie Rei M. Louise	ine .	Beauport 17	74	Pierre Augustin	(4) 1	FélicitéRouleauS.	FS1	760
	MARIE IN	J. B. Bonneville " 18	330	Marie Félicité	(1)	Jos. Pepin S.	Frs. 1	778
artaria				Angélique	1	Amh Gaulin	Oné 1	785
Ignace Louis		Patrice Dubois S.P. 18	32 11			M. Ls. Deblois S.	Frs. 1	
17 Louis				Joseph Le même		Marie Deblois A.ThérèseRacine		
T	(11)]	M. Verret Chs. Bourg. 17	73	Le même		I.Genev. Quemer		in the
18 Louis 19 April	iste	S. Ambroise.	The state of	25	-		F.S. 1	
19 Antoine	(12) 1	M. Marg. NadeauS. M.17	0=	Marguerite Paul	E	Ant. Marseau S	S.M. 1	002
			16	Joseph				
			22 13	Victor		I. Ls. Dalaire S.		
Ar	témise 6	Pierre Daniau 188 Chs. Honoré Roberge		y cool fra			" 1	
20 Jacques	Fall St	S.P. 18		Thérèse Jean	9	ean Julien	S. P. 1	510
21 Louis		5.1.10		Joseph				
22 Ignace	(16) N	Angèle Ruel S.L. 183 Mad. Dorval S.F. 186	29 15.	Augustin	(7) N	Monique Canac S	S.F. 1	770
Magloire Magloire	(16) H	Rose Vaillancour 11 180	04	Augustin	(7) N	I. Mad. Drouin	1	777
Jean Baptis	sto(12) -	180	10	Fébronie		lexandre Beauch		
1,018	re(17) F	Rose Vaillancour 186	16		5 N. L.		S.F. 1	807

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

MARTINEAU.

MARTINEAU. Hélène Jean Beaucher 1807 Jean Baptiste 17 Jacques (7) Genev. Drouin 1782 Jos. Leblond David Asselin Geneviève 1807 11 Marguerite 1811 11 Marie Frs. Asselin 1813 M. Anne Asselin " 1797 (8) M. Anne Gagné S.Frs.1772 Jacq. Roberge S.F. 1806 S.P. 1810 Martin Jacques Le même 18 Charles Angélique Jacq. Roberge Madeleine Frs. Pichet 19 Pierre (8) M. Ls. Gagné 20 Jean Baptiste (8) M. Ls. Gagné Marie Louise J. B. Blouin S.Frs. 1775 1781 1807 Marguerite Michel Morin S.J. 1815 Jean (8) M. Chs. Guion S.Frs. 1787 (8) M. Angé Dalaire S.J.1789 (8) M.Jos. Lheureux S.F. 1796 (9) Reine Blais S.P.S. 1783 Frs. Girard S.F.S. 1803 21 Joseph François Augustin Jean Baptiste (9) Reine Blais Reine Le même Françoise Paré 1786 Jean Baptiste Le même Vict. Morin 1793 11 Marie Rose Bonaventure Caron S.F.S. 1828 Marguerite Damase Bélanger " 1832 Jérome Louis Romain (9) Marie Marcoux S.P.S. 1822 (12) M. Fse. Dalaire , 1806 Paul Lacroix S.M. 1806 Frs. Cotin 25 Pierre Thècle 26 Pierre 27 Joseph Catherine Anastasie Marguerite Marie Henriette Jos. Ed. Morisset " 1851 Michel Jean Baptiste 28 Paul (12) M. Anne Brochu S. V. 1812 Jos. Bacquet S.M. 1835 Firmin Queret 1859 Mathilde Marie Anne Joseph René Firmin Queret " 1859 Joseph Jean Gualbert Paul Marc Luc Nazaire Damase (14) Marg. Deblois S.F. 1807 (14) M.Ls.Létourneau 1827 Régis Asselin 1855 29 Joseph 30 Jean Pétronille Régis Asselin Marie Zoé Martin Asselin 1862 François Xavier (15) M. Anne Roy (Audy) S.F. 1794 31 Augustin Marie Anne Pierre Asselin 1824 11 Marie Josette Jean Labranche 1833 - 11 Madeleine Jos. Déry 1839 11 Henriette Alexis Létourneau " 1841 Jean Baptiste Augustin 32 JeanBaptiste(16) Mad. Guérard 1806 11 Julienne Foucher " Le même 1809 Michel François Pierre Jean Baptiste Cath. Verreau Alexis Crépeau (17) Angé Paquet 33 Edouard S.J. 1843 Catherine

34 Jacques

Geneviève

	Jacques	Maria Guian 1818
35	Martin (17) Marie Guion "1815) Josette Gagnon "1812 Thérèse Denaut S. Tho. 1817 e Fréderic Letellier S. F. S. 1840
36	Jean (20	Josette Gagnon " 1817
37	Jean Baptiste (24)	Thérèse Denaut S. Tho. 10
	MarieMarguerite	e Fréderic Letellier S.F.S. 1840
	THE TRAINED	S.F.S. 102
	François	
		0.1.~ -011
	Marcelline	Fabien Baudoin " 1991
38	Romain (24	Marg. Peltier S.P.S. 1844
	Marie Elisabeth	Fabien Baudoin 1841 Marg. Peltier S.P.S. 1821 Roch Thibaut S.F.S. 1844 Roch Thibaut S.F.S. 1844
39	Jérome (24	M. Edwidge Peltier S 1822
		5.1.0
	Marie Edwidge	Chs. Tho. Bouchard S. F.S. 1844
	Tittle Ballingo	Chs. Tho. Bouchard S.F.S. 1844
40	Louis (24)	
10	120015	Sophie Quemeneur S.F.S. 1828 S.F.S. 1831
41	Michel (27)	Genev. Asselin S.M. 1831
	George	31 TV: 31 migget " 1839
19	Lean Bantisto (27)	M. Eliz. Morisset " 1824
43	Pierre	M. Eliz. Morisset " 1824 Cécile Furois " 1824
40	Jean	Ceche Fulois
44	Togorh Pond(98)	Julianna Bacquet " 1848
45	Joseph Rene(20)	Julienne Bacquet " 1848
40	Joseph (28)	Sara Bacquet Sophie Audet S.M. 1850
40	Jean (28)	Sopnie Audet
1-	Gualbert	Célina Nadeau B. 1854 M. Luce Racine S.M. 1855 M. Adèle Racine W. 1861 M. Adele Racine W. 1861
47	Nazaire (28	Célina Nadeau S.M. 1855
48	Paul (28)	M. Luce Racine 1899
49	Marc (28	M. Adele Racine M. 1861
50	Luc (28	Marg. Marseau Métivier
	Damase (28)	M. Luce Racine S.M. 1855 M. Adèle Racine M. 1861 Marg. Marseau S.M. 1861 Henriette Célérine Métivier Hombeline. Asselin
52	François (30	, Troiling and the lost
-	Xavier	5.1 1827
53	Jean (31)	Genev. Létourneau " 1821
	Baptiste	
	Hombeline	Isaïe Dery
	Le même	Isaïe Dery M. Jos. Pepin S.J. 1832 M. Jos. Pepin S.F. 1832 Vict. Lheureux S.F. 1836
54	Augustin (31	Vict. Lheureux 1830
55	Pierre (32) JeanBaptiste(32)	Marie Bureau 1841
56	Jean Baptiste (32)	Olive Deblois S.J. 1841
57	François (32)	Vict. Lheureux 1830 Marie Bureau "1841 Olive Deblois S.J. 1841 Mad. Dalaire S.Frs. 1848 Sophie Guerard S.Frs. 1848
58	Michel (32)	Sophie Guerard S. F. 1830
59	Jacques (34)	Sophie Guerard S.Frs. 1836 Marg. Gagnon S.F. 1836 M. Ls. Genev. Helie S.M. 1854
60	Georges (41)	M. Ls. Genev. Hene 1854
		5.11.
61	Jean (43)	Philomène Gourgue S. V. 1870
		2.
	MA	TAUT.
	T. S.	4
1	Jean	Gabrielle Gagnon
	Pierre	CR. 1684
	Le même Pierre (1	Louise Cloutier 1700
2	Pierre (1)	I ouise Cloutier C.R. 1684 Louise Mailhot Dufault Scolastique Toup in Dufault C.R. 1715 C.R. 1715
	Le même	Scolastique Toupin Dulaus C.R. 1715 C.R. 1753
	Scolastique	
	Joseph	1715
3	Dianna	Cooleations Disau - r 1701
	Françoise	Scolastique Dusaut 1715 Jean Chamberlan S.M. 1757 Jean Chamberlan S. Chs. 1772
4	Joseph (2)	
5	Joseph	Angé Gautron
	Jean	
	Joseph	
	Angustin	Eliz. Terrien S.G. 1826
6	Tann /5	Eliz. Terrien 5. 1826
	Joseph (5	Eliz. Terrien S.G. 1826 Angé Terrien B. 1840
8	Augustin (5	Angé Terrien M. Chs. Turgeon B. 1840
111	10	

MATHIEU.

S.F. 1811

1845

Ls. Fournier

1 Jean		Anne Du Tertre	C.R.1603
René 2 René Charle	(1	Genev. Roussin	A.G.1603

DOC. DE LA S

OC. DE LA S	ESSION No 18
	MATHIEU.
3 (1)	MATHIEU.
3 Charles Marie Thée Geneviève Monique Françoise René Isaac Prisque Augustin Charles	Ls. Picard " 1763 Jos. Coté " 1770
4 Prisque Marguerite 5 Augustin Marie Marie Marie Euphrosii Michel Charles Augustin Lugustin Lugustin Lugustin Lugustin	(2) M. Ursule Fournier # 1764 Jos. Couillard # 1786 Jos. Marie Picard # 1792
Le même	Nr
	M. Agathe Blondeau
6 Charles	(3) M. Chs. Létourneau
Marie Angé Marie Angè François	S.P.S.1773
7 René Isaac 8 René Isaac Madeleine	(3) M. Barbe Solieu S.V.1778 Mad. Bélanger J. B. Casault S.V.1804
9 Augustin	J. B. Casault S.V.1804 Jes. Roy 1811 (5) M. Genev. Couillard
Charles	S. Tho. 1789
Allonati	
Marcelle Charles	100
	(5) Angèle Levasseur
11 Michel 12 François	(5) Marie Lamare " 1801 (6) M. Genev. Baudoin
13 Joseph	Angé Gautron S.F.S. 1788
Angélique François Joseph	Jacq. Labrecque S.G.1819 M. Ls. Morin
15 Nicole	M. Anne Quéret S. M. 1803
Nicolas Nicolas	M. Ls. Vézina
Ularion	(9) Julie Gaumon S.P.S.1812
Césario	F. X. Laberge " 1838
	108. Valiero 1929
Larcelle	(9) M. Mad. Morel 1812 (9) Thérèse Létourneau
19 Joseph 20 Nicel	
21 Joseph	(14) 9 M. Anne Patry S.G. 1823 (15) M. Céleste Dion S. Frs. 1839
Pre et Mag. Guérin Eléonore	Anne Mathieu S.G.1817
	Jos. Légaré S.L.1859
MAUPA	S-ST. HILAIRE.
	1-1 0 0
Marie Nicolas	Agnès Guilmet S.J. 1698 René Adam B. 1734
1 lerro	B. 1/04
Jacques	
2 Nicolas 3 Pierre	(1) Jeanna Mar
	(1) Jeanne Monmeny B. 1723 (1) Marie Tessier Repan-
4 Joseph	
5 Jacques	(1) M. Jos. Forgue S.M. 1740 (1) M. Thérèse Godbout

(1) M. Jos. Forgue S.M. 1740 (1) M. Thérèse Godbout Lévis 1750 V. de Ls. Pichet

6 Louis Anne 7 Pierre (1) Jean Marie Pierre 8 Jean Marie Josette Marie Euphrosine Marie Anne Jean Marie 9 Pierre 10 Jean Marie 11 Pierre Le même Jean Michel 3 Michel 3 Michel 4 Joseph Stanislas 5 Stanislas 5 Stanislas 6 Stanislas 6 Stanislas 6 Stanislas 6 Stanislas 7 Marie Madelanie Jean Pierre Volant de Champlain S.J. 1781 MENARD. 1 René Barbe 2 Pierre 3 Pierre 2 Jean Marie 7 M. Anne Vallée S.M. 1786 Frs. Rousseau S.M. 1813 J. B. Rousseau S.M. 1813 J. B. Filteau B. 1826 Frs. Coté S.P. 1807 J. B. Filteau B. 1815 J. B. Filteau B. 1815 J. B. Filteau B. 1815 J. B. Filteau
Pierre 8 Jean Marie Josette Marie Euphrosine Marie Anne Jean Marie 9 Pierre 10 Jean Marie 11 Pierre Le même Jean Marie 12 Joseph MAURICE. 1 Jean Le même 2 Joseph Michel 3 Michel 3 Michel 4 Joseph Stanislas 5 Stanislas 5 Stanislas 6 Stanislas 7 MAUVIDE. 1 Jean (Chirurgien) Marie Madelanie Jean Pierre Volant de Champlain S.J. 1778 Marie Madelanie Jean Pierre Volant de Champlain S.J. 1788 Laurent 2 Laurent 3 Marie Madelanie Jean Pierre Volant de Champlain S.J. 1788 MÉNARD. 1 René Barbe 2 Pierre 3 Pierre 4 Pierre 4 Pierre 4 Pierre 4 Pierre 4 Pierre 5 Marie Chartré 4 Pierre 5 Marie Chartré 4 Pierre 6 Marie Chartré 4 Pierre 6 Marie Chartré 7 1752 7 V. de Michel Chartier 1 Louise Enouf 8 B. 1827 Françoise Lecours Louise Lefebvre Lévis 1823 M. Anne Bussière 8 S.M. 1813 5 Marthe Bussière 8 S.Malo. Isabelle Couillard 8 B. 1827 Françoise Lecours Louise Lefebvre Lévis 1823 M. Anne Gercier S.V. 1851 Marche Bussière 8 Marthe Bussière 8 Marche Gouillard 8 I. 1761 Marg. St. Jean Montréal Marg. Lefebvre S.G. S.V. 1816 Isidore Tangué Marg. Lefebvre S.G. S.V. 1841 Marg. Lefebvre S.G. M. Anne Genest Champlain S.J. 1773 Marie Chartré 9 Pierre 1752 V. de Michel Chartier Louise Menard Qué Marg. Guay 8 1780 M. Anne Genest 9 1752 V. de Michel Chartier Louise Menard Qué Marg. Guay 8 1780 M. Jos. Hélie S.V. 1773
Marie Euphrosine Marie Buphrosine Marie Jean Marie 9 Pierre 10 Jean Marie 11 Pierre Le même Jean Morte Le même Jean Michel 3 Michel 4 Joseph Marie Josette 4 Joseph Stanislas 5 Stanislas 5 Stanislas 6 Stanislas 7 M. Authe Genest 6 Champlain S.J. 1788 6 M. Anne Genest S.J. 1773 6 M. Anne Genest S.J. 1781 7 MÉNARD 7 M. Anne Genest S.J. 1781 8 MÉNARD 8 Marie Chartré 9 Pierre 9 Pierre 10 Marthe Bussière 10 Marthe Bussi
9 Pierre 10 Jean Marie 11 Pierre Le même Jean MAURICE. 1 Jean Le même 2 Joseph Michel 3 Michel 3 Michel 4 Joseph Stanislas 5 Stanislas 5 Stanislas 6 Stanislas 6 Stanislas 6 Stanislas 6 Stanislas 7 Maurie Madelanie Jean Pierre Marie Madelanie Jean Pierre Marie Marie 1 Jean Michel 1 Jean Montréal Marthe Bussière S.Malo. Isabelle Couillard Marg. St. Jean Montréal Marg. St. Jean Montréal Marg. Lefebvre S.G. S.V. 1816 Isidore Tangué Jos. Quemneeur S.V. 1841 Marg. Lefebvre S.G. Stanislas 6 Stanislas 6 Stanislas 6 Stanislas 7 MAUVIDE. 1 Jean (Chirurgien) Marie Anne Marie Madelanie Jean Pierre Volant de Champlain S.J. 1788 Laurent 2 Laurent 2 Laurent 2 Laurent 2 Laurent 2 Liaurent 2 Laurent 3 Pierre Pierre 3 Pierre Pierre 4 Pierre 4 Pierre 4 Pierre Le même Augustin 5 Jean Marje Chartré V. de Michel Chartier Louise Ménard Qué Marg. Guay B. 1780 Andre Chirurgien Marie Chartré V. de Michel Chartier Louise Ménard Qué Marg. Guay B. 1780 Andre Chirurgien Marie Chartré V. de Michel Chartier Louise Ménard Qué Marg. Guay B. 1780 Andre Chirurgien Marie Chartré V. de Michel Chartier Louise Ménard Qué Marg. Guay B. 1780 Andre Chirurgien Marie Chartré V. de Michel Chartier Louise Ménard Qué Marg. Guay B. 1780
MAURICE. 1 Jean Le même 2 Joseph Michel 3 Michel 3 Michel 4 Josaph Stanislas 5 Stanislas 6 Stanislas 6 Stanislas 6 Stanislas Charlotte Marie Anne Michel 1 Jean (Chirurgien) Marie Anne Marie Madelanie Jean Pierre Volant de Champlain S.J. 1788 Laurent Laurent 1 Le même Marie Anne Marthe Bussière S.Malo. Isabelle Couillard B. 1761 Marg. St. Jean Montréal S.V. 1816 S.V. 1816 Sidore Tangué Jos. Quemneeur S.V. 1841 Marg. Lefebvre S.G. S.L. 1842 Stanislas 6 Stanis
1 Jean Le même 2 Joseph Marthe Bussière 2 Joseph Michel 3 Michel 3 Michel 4 Judith Marie Josette 4 Josaph Stanislas 5 Stanislas 6 Stanislas 6 Stanislas 6 Stanislas 6 Stanislas 7 MAUVIDE. 1 Jean (Chirurgien) Marie Anne Marthe Bussière Marg. St. Jean Montréal S.V. 1816 S.V. 1816 Jos. Quemneeur S.V. 1841 Marg. Lefebvre S.G. S.L. 1842 Stanislas 6 Stanislas 6 Stanislas 6 Stanislas 6 Stanislas 7 MAUVIDE. 1 Jean (Chirurgien) Marie Madelanie Jean Pierre Volant de Champlain S.J. 1773 Laurent 2 Laurent 2 Laurent 2 Laurent 2 M. Anne Genest S.J. 1781 MÉNARD. 1 René Barbe Auguetin 3 Pierre 1 Pierre 3 Pierre 2 Pierre 3 Pierre 4 Pierre 4 Pierre 4 Pierre 4 Pierre 5 Marie Chartré 4 Pierre 5 Marie Chartré 4 Pierre 6 Marie Chartré 4 V. de Michel Chartier Louise Ménard Qué Marg. Guay 8 1780
Le même 2 Joseph Michel 3 Michel 3 Michel 4 Judith Marie Josette 4 Josaph Stanislas 5 Stanislas 6 Stanislas 6 Stanislas 6 Stanislas Charlotte Mary. Lefebvre S.G. MAUVIDE. 1 Jean (Chirurgien) Marie Anne (Chirurgien) Marie Madelanie Jean Pierre Volant de Champlain S.J. 1778 Laurent Laurent Laurent Champlain S.J. 1781 MÉNARD. 1 René Barbe Pierre Pierre Pierre Pierre Pierre 3 Pierre Pierre Pierre 4 Pierre Le même Augustin 5 Jean Mary. Lefebvre S.G. Mauvide Jos. Quemneeur S.V. 1841 Marg. Lefebvre S.G. Mary. Lefebvre S.L. 1842 Stanislas (5) M. Caroline Ruel S.L. 1867 MAUVIDE. M. Anne Genest Champlain S.J. 1778 MÉNARD. 1 René Barbe Ant. Vermet S.F. 1669 Fse. Pie Ev. de Poitiers. Pierre V. de Michel Chartier Louise Ménard Qué Marg. Guay B. 1780 Marg. Guay B. 1780 Baptiste
Judith Marie Josette Judith Marie Josette Jos. Quemneeur S. V. 1816 Jos. Quemneeur S. V. 1841 Marg. Lefebvre S.G. Stanislas Charlotte S. L. 1842 MAUVIDE. Jean (Chirurgien) Marie Anne M. Arme Genest Champlain S. J. 1773 Marie Madelanie Jean Pierre Volant de Champlain S. J. 1781 MÉNARD. René Barbe Judith Veillon Ant. Vermet S. F. 1669 Fse. Pie Ev. de Poitiers. Pierre Pierre Pierre Pierre Pierre Pierre Warie Chartré V. de Michel Chartier Louise Ménard Qué Marg. Guay B. 1780 Mary Guay B. 1780 Mary Guay Baptiste Le même Augustin Baptiste
Judith Marie Josette 4 Joseph Stanislas 5 Stanislas 6 Stanislas 7 MAUVIDE. 1 Jean M. Arne Genest 8 Charlotte 9 Cha
Stanislas Stanislas Stanislas Stanislas 6
MAUVIDE. 1 Jean M. Anne Genest (Chirurgien) Marie Anne René Amable Durocher Marie Madelanie Jean Pierre Volant de Champlain S.J. 1788 Laurent 2 Laurent (2) M. Anne Genest S.J. 1781 MÉNARD. 1 René Judith Veillon Ant. Vermet S.F. 1669 Pierre Pierre 3 Pierre Pierre 3 Pierre (2) M. Jeanne Blais Bert. 1735 Jean Baptiste Le même Marie Chartré 1752 V. de Michel Chartier Louise Ménard Qué Marg. Guay B. 1780 Ant. Vermet S.F. 1669 Fse. Pie Ev. de Poitiers. V. de Michel Chartier Louise Ménard Qué Marg. Guay B. 1780 Baptiste
1 Jean (Chirurgien) Marie Anne René Amable Durocher S.J. 1773 Marie Madelanie Jean Pierre Volant de Champlain S.J. 1788 Laurent 2 Laurent (2) M. Anne Genest S.J. 1781 MÉNARD. 1 René Judith Veillon Barbe Ant. Vermet S.F. 1669 Pierre Fierre Fierre (2) M. Jeanne Blais Bert. 1735 Jean Baptiste Le même Marie Chartré "1752 V. de Michel Chartier Louise Ménard Qué Marg. Guay B. 1780 Augustin 5 Jean (3) M. Jos. Hélie S.V. 1773
(Chirurgien) Marie Anne René Amable Durocher S.J. 1773 Marie Madelanie Jean Pierre Volant de Champlain S.J. 1788 Laurent Laurent (2) M. Anne Genest S.J. 1781 MÉNARD. René Barbe Judith Veillon Ant. Vermet S.F. 1669 Fse. Pie Ev. de Poitiers. Pierre Jean Baptiste Le même Marie Chartré V. de Michel Chartier Louise Ménard Qué Marg. Guay Baptiste Le même Augustin Joan Marjo Guay Marg. Guay B. 1780 Baptiste
Marie Anne Marie Anne Marie Madelanie Jean Pierre Volant de Champlain S.J. 1788 Laurent Laurent (2) M. Anne Genest S.J. 1781 MÉNARD. 1 René Barbe Pierre Pierre Pierre 3 Pierre Jean Baptiste Le même Augustin Le même Augustin Judith Veillon Ant. Vermet S.F. 1669 Fse. Pie Ev. de Poitiers. V. de Michel Chartier Louise Ménard Qué Marg. Guay Baptiste Le S.V. 1773 Baptiste
Marie Madelanie Jean Pierre Volant de Champlain S.J. 1788 Laurent (2) M. Anne Genest S.J. 1781 MÉNARD. 1 René Judith Veillon Ant. Vermet S.F. 1669 2 Pierre Pierre 19 Fse. Pie Ev. de Poitiers. Pierre 2 Jean Baptiste Le même Marie Chartré 1752 4 Pierre Louise Ménard Qué Marg. Guay B. 1780 Augustin 5 Jean (3) M. Jos. Hélie S.V. 1773 Baptiste
2 Laurent (2) M. Anne Genest S.J. 1781 MÉNARD. 1 René Judith Veillon Ant. Vermet S.F. 1669 2 Pierre Pierre Genere Gener
1 René Barbe 2 Pierre Pierre 3 Pierre Jean Baptiste Le même 4 Pierre Le même Augustin 5 Jean Baptiste Barbe Judith Veillon Ant. Vermet S.F. 1669 Fse. Pie Ev. de Poitiers. Ant. Vermet S.F. 1669 Fse. Pie Ev. de Poitiers. Marie Chartré " 1752 V. de Michel Chartier Louise Ménard Qué Marg. Guay Marg. Guay B. 1780 Baptiste
Barbe Ant. Vermet S.F. 1669 Pierre Fse. Pie Ev. de Poitiers. Pierre 3 Pierre (2) M. Jeanne Blais Bert. 1735 Jean Baptiste Le même Marie Chartré 1752 V. de Michel Chartier Louise Ménard Qué Marg. Guay B. 1780 Augustin 5 Jean (3) M. Jos. Hélie S.V. 1773
Pierre 3 Pierre Jean Baptiste Le même 4 Pierre Le même Augustin 5 Jean Baptiste (2) M. Jeanne Blais Bert. 1735 Marie Chartré "1752 V. de Michel Chartier Louise Ménard Qué Marg. Guay B. 1780 Baptiste
3 Pierre Jean Baptiste Le même 4 Pierre Le même Augustin 5 Jean (2) M. Jeanne Blais Bert. 1735 Warie Chartré V. de Michel Chartier Louise Ménard Qué Marg. Guay B. 1780 Arg. Guay B. 1780 Baptiste
Le même 4 Pierre Le même Augustin 5 Jean Baptiste Marie Chartré " 1752 V. de Michel Chartier Louise Ménard Qué Marg. Guay B. 1780 Arg. Guay B. 1780 Arg. Guay B. 1780 Arg. Guay B. 1780
Le même Augustin 5 Jean Baptiste Qué Marg. Guay B. 1780 C. 1773
Augustin 5 Jean Baptiste (3) M. Jos. Hélie S.V. 1773
Baptiste
Jean Baptistė François
Pierre 6 Pierre M. Ls. Lamothe
Marie Anne Marie Anne Marie Anne 7 Augustin Michel Dubord B. 1794 2°Aug. Bilodeau Bert. 1806 4) Louise Couture Lévis 1809
Joseph
Augustin 8 Jean Baptiste (5) M. Vict. Carbonneau Bert. 1798

(¹) Enfant adoptif de Jean Marie Ruellan. (²) Noyé en 1792 avec M. Hubert curé de Québec.

	MÉNARD.
	MENARD.
Marguerite Françoise	Jos. Garant S.V. 1829 Jos. Gagnon " 1846
Etienne François Xa François Rés	vier
9 Pierre	(5) M Mad Gosselin S V 1803
Delphine	Etn. Guilmet S.V. 1831 Ign. McKinna " 1845 e Edouard Roy " 1829 e 2° Jacq. Lemieux Bert. 1844
Marie Louis	e Edouard Roy " 1829
Samuel	2 vacq. demiettx Dert. 1844
Régis Thomas	
10 François	(5) M. Angé Bouchard S.M. 1831
Antoine	
11 Louis Louis	M. Rose Mailhot
	(7) Cécile Turgeon B. 1839 (7) Caroline Couillard B. 1846
13 Joseph 14 François	(7) Caroline Couillard B. 1846 (8) Marie Gosselin
Xavier	S.M. 1837
15 François Rég	(8) Angé Gagnon is S.V. 1837
Flore Eliz. Délim	Hippolyte Gourgeo
Catherine	Ludger Lefebvre S. V. 1862
Michel 16 Régis	(9) Marie Nadeau Bert. 1837
17 Samuel	(9) Angéle Carbonneau
18 Thomas	(9) Marg. Guilmet Bert. 1843 Marg. Belanger Islet 1791
Le même	M. Anne Jolin S.F.S. 1837
21 Louis	(11) Marie Noël S.M- 1860 (11) Marie Noël S.P. 1824
22 Michel	M. Anne Jolin S.F.S. 1837 (10) Marie Ratté S.M- 1860 (11) Marie Noël S.P. 1824 (15) Constance Dion S.V. 1865
	YRE—RODRIGUE.
	Marie McBan
Joseph Jean	
2 Joseph Angelique	(1) Ange Gosselin S.Chs. 1795 Jean Fredéric Costm
	S.Chs. 1819
Joseph 3 Joseph	(2) M. Ls. Lecours S. Chs. 1820
Sophie	(2) M. Ls. Lecours S. Chs. 1820 André Lemelin 1838
4 / 2 / 2 / 2 / 2 / 2 / 2 / 2	(1) Marie Charlan Qué. 1790 Qué.
Luce 5 Pierre	Chs. Fortier S.Chs. 1820 Esther Bédard
Flore	Ed. Larrivé B. 1857
M	IcKINNAL.
1 Daniel	Angé Rinfret
Marie Madele Louis Joseph	eine Aug. Brousseau Bert. 1798
2 Louis 3 Joseph	(1) M. Jos. Baudoin 11798 (3) Rose Gautier 11809
	McNEIL.
1 Jean	Marie Onell Ecosse
Ignace	
Marie Reine	(1) Louise Terrien S.F.S. 1764 Michel Morin " 1787
Marie	Michel Bétel S.M. 1787

Le même Marie Marie Cath. McLean, Que. Nic. Boissonneau S.V.1789 Chs. Gourgue " 1802

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

M	oNEIL.
Marie Anne	Jos. Lavergne S.P.S. 1803
Maurice Jacques	
Antoine	
Ignace 3 Antoine (2	Eliz. Denis S.V. 1795 Jacq. Bolduc " 1840
Marie Isabelle	Germ. Baudoin " 1840
Osite Pierre	Germ. Baudoin " 1845 F. X. Bilodeau " 1845
Antoine	
Ignace Benoit	
Jacques Jean	
	M. Marg. Racine S.M. 1809
Liouise	J. B. Turgeon B. 1844 Ovide Turgeon B. 1844 Pierre Télesphore
Catherine Marie	Ovide Turgeon Pierre Télesphore B. 1851 Turgeon
	Turgeon B. 1806 M. Fse. Gourgue S. V.1806 Mad Levasseur Que.
0 1811000 12	Mad. Levasseur Que.
Luce Marie Emélie	Michel Bilodeau Que. Pierre Boissonneau S.M. 1847
Nil	5.11.
7 Etienne	M. Jos. Carrier Lévis 1817
Remi 8 Antoine (3)	M. Ursule Marseau S.V. 1823
Ursule	Cyrille Normand " 1857
Emélie 9 Ignace (3	F. X. Lepage " 1828
Flore	Ursule Roy S.M. 1851 Marg. Mercier S.M. 1858
Hermine 10 Benoit (3)	Marg. Mercler 1858 Romuald Asselin " 1837 M. Angèle Roy S.V. 1837 M. Angèle Roy Bilodeau
11 Jacques (3)	Emerentienne S. V. 1850
Emélie (a)	Henri Michel Boutin S.V. 1869 Sophie Tangué S.V. 1839 Dosithé Tangué 1849 Isabelle Gagné M. Jos. Bacquet S.M. 1856 Léocadie Nadeau B. 1854
12 Jean (3) 13 Nil (3) 14 Pierre (3)	Sophie Tangue 1843 Dosithé Tangué 1849
14 Pierre (3 15 Nil (6)	Isabelle Gagné M. Jos. Bacquet S.M.1856 Léocadie Nadeau B. 1854
16 Rémi (7)	Léocadie Nadeau B. 10
MENEUX-C	CHATEAUNEUF.
1 Jacques	Marg. Lepeuvrier S.R.1663
Marie Madeleine	S.F. 1007
Françoise Reine	Michel Peltier " 1700
Catherine	Jos. Ouellet Noël Lizotte, Riv. Ouelle 1702
Angèlique	Jos. Lévesque, Riv. Ouelle
René 2 René	- 1710
Thérèse	Eliz. Rochon Jacq. Faucher Jacq. Faucher 1743
Elizabeth Marie	Jos. John 1740
Brigitte Marie Marthe	Jos. Roy Jérome Hélie
Jacques	Jerome Henc
Joseph Joseph	
René	Marg. Leblond S.F. 1740 1762
Julie	Frs. Guérard " 1763
Marie Catherine	
4 Joseph (2) 5 Joseph (2)	M. Eliz. Gendron S.J. 1741
Marie Catherine	M. Cath. Blouin S.F. 1771 Ls. Gagnon
Joseph	

MENEUX-CHATEAUNEUF

6 René	OHATEAUNEUF.
7 Joseph	(2) Louise Bilodeau S. Frs. 1747 (5) M. Rose Canac S.F. 1775
11.	MERCIER.
1 Julien Paschal	Marie Poulin, Qué. 1654

Charles Louis Jean

Pierre A Martin 2 Paschal

Mathurine Roux S.F, 1674 V. de Gab. Rouleau (1) M. Anne Cloutier C.R. 1681

Pierre 3 Charles

(1) Anne Berthelot

Isabelle Pierre Blais, S. Anne 1691 Bert 1734 4 Louis (1) Marg. Rabouon, Que. 1685 Le même Marguerite Anne Jaguereau " 1689 Le même Jean Loiseau, Joseph François Joseph Marie Louise Simon S. Foye 1703 5 Jean

(1) Barbe Monmagnier Julien

A Pierre S. Anne 1691 (1) Marie Chamberlan

6 Joseph Paschal Geneviève Jacq. Tangué Bert 1829
Ls. Blais " 1733 François Jean Pierre

Pierre

Marie Anne

Marie Madeleine

Marie Madeleine

2° Gervais Emond Bert 1731 Bert 1739

Marie François Marie François
Marie François
2° Aug. Martineau
S. Frs. 1764
Bert 1743 Pierre

Augustin Le même S. Frs. 1746 Marie Apolline Marie Josette Mad. Asselin Jean Marcoux 1718 Marie Bert 1748 Pierre Picard Joseph Ls. Dupuis 1760

8 Joseph Fran- (4) M. Ursule Lafontaine

Que. 1729

9 Joseph Marie (4) Eliz. Duprat, 10 Julien (5) Agnès Meunier Agnés

Agnés Marie Geneviève Frs. Malbœuf 1718 François J. B. Morin S.F.S. 1738 Jean Valier Roy, Bert 1759 François

Julien 11 Jean Le même Cath. Caron Genev. Asselin Pierre Joseph Louis Joseph S. Frs. 1715

François Jean Alexandre Marie Ursule

Simon

M. Jos. Gaudin Jean Harnais S.P.S. 1749 Ign. Gaudreau " 1758

MERCIER.

13 Augustin (7) M. Anne Joly, Que. 1747 Angélique Ang. Blais
J. B. Blais
(6) Eliz. Lebrun Bert 1765 Marie Anne S.V. 1729 14 Joseph Ls. Bolduc Bert 1751

Angélique Marie Alexandre Marcoux

Bert 1753 Marie Josette Jean Valiére Bilodeau Bert 1754 Elisabeth Ls. Boutin 1757 1763 11 Marie Geneviéve Gab. Blouin

Marie Geneviéve 2° André Beaucher Bert 1807

Marie François Frs. Mercier Marie François 2° Jacq. Genchon 1757 11 S.F.S. 1761

Paschal Jean Baptiste Jean Joseph

Augustin 15 Paschal (6) M. Ls. Fortier Nic. Pouliot Paul Cadrin Bert 1736 Marie Louise S.M. 1763 " 1765 Ursule Marie Anne Ls. Lebrun Geneviéve Jos. Labrecque S.M. 1775 René Paschal Pierre

16 François (6) M. Mad. Fortier S.J. 1747 Marie Anne Jean Jos. Lacroix S.M. 1772 Marie Madeleine Ls. Nadeau 1788 Pierre Noël Jean-Baptste

François Paul Augustin

Le même M. Cath. Cadrin S.M. 1776 17 Jean (6) M. Anne Roy " 1755 Marie Anne Jos. Fradet Paschal Nicolas

18 Pierre (7) M. Ls. Tangué S.V. 1744 M. Ls. Tangue S. Chs. 1778 Chs. Lacasse S. Chs. 1778 L B Paquet " 1785 Geneviève Françoise Ls. Labrecque Louise 1788 Joseph Augustin

(7) Mad. Guilmet 19 Joseph S.H. 1794 Pierre Gagnon Jacq. Hélie (10) Marthe Roy Madeleine S.V. 1755 1785 Marguerite 20 Julien Marie Josette Henri Audet

Marguerite Ls. Alaire Julien Guillaume Pros-

per Louis

François (10) M. Fse. Mercier Bert 1757 Marie Françoise Ls. Quemeneur S.F.S. 1777 21 François Jean François

(11) Marg. Moreau Bert 1748 22 Jean

23 Louis Joseph (11) M. Jos. Guion 11 1750 Aug. Blais

M. Reine Gaudreau Marie Josette 11 1788 Le même S. Tho. 1776 Bert. 1802

Marie Marguer- J. B. Blais ite 24 François (11) M. Agathe Blondeau

Bert.1754 Ign. Gagnon " 1783 Ant. Létourneau " 1796 Agathe Françoise Germain

François Augustin

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

MERCIER.

25		Cécile Couture S.Chs.1760
	Cécile	Ls. Vermet Bert. 1787
	Marie Angèlique	Pierre Morin " 1790
	Marie Anne	J. B. Quemeneur " 1791
	Marie Anne	2° Jean Boulet S.H.1812
	Catherine Augustin	Aug. Lefebvre Bert.1797
	Pierre	

Marie Coté 26 Pierre M. Anne Fontaine Le même Lévis 1763

Pierre Jos. Fontaine Marguerite

S.J. 1788 (12) M. Mad. Picard S.P.S.1751 te Pierre Noël Morin 1773 Marie Josette Antoine Simon

29 Joseph (14) M. Genev. Asselin

S.F.S.1751 Marie Geneviève Frs. Allaire S.F.S.1766 1773 1775 Aug. Blais Jos. Marseau Marie Anne 11 Louise Julienne 1775 1788 Marguerite Michel Blais Jos. Buteau Ls. Boissonneau Françoise Reine 1798 Augustin Joseph

30 Jean Baptiste(14) Eliz. Blais Bert.1757 Laurent Genest S. Chs. 1777 Elizabeth Madeleine Alexandre Couture

S.Chs.1782 Angèlique Gab. Gagnon 11 1784 Paschal Joseph

Jean Baptiste (14) M.Genev. Paré S.F.S.1765 J. B. Bilodeau Bert. 1783 tte J. B. Lemieux 11801 e Guill. Lemieux 11805 31 Augustin Marie Marie Josette Marie Reine Marie Victoire Jacq. Daniau 1807 Gabriel

Jacques Joseph Augustin 32 Paschal

(14) M. Thècle Fortier

S.F.S.1766 Marie Louise Ls. Marie Bilodeau Bert.1791 J. B. Blais 1812 Marguerite Jean Baptiste

Louis Joseph Paschal 33 Jean

(14) M. Genev. Daniau

S.F.S.1771 Aug. Blais Félix Dépont Bert.1800 S.V.1821 Marie Louise Reine Jos. Jean Baptiste

Jean Baptiste Etienne Pierre

34 René Paschal(15) Thérèse Rouillard

S.M.1772 Marie Thérèse Jos. Bacquet Marie Madeleine Simon Corriveau Marie Madeleine 2° Jos. Denis Marie Françoise Michel Bêtel 1795 1779 1814 1801 Marguerite Frs. Genest 1801 Paschal Joseph René

(15) M. Mad Roy S.M.1777 35 Pierre Michel Vallée S.G.1803 Angèle Madeleine Jean Marie Dalaire S.G.1803 MERCIER.

S.G. 1803 1809 Barth. Royer Marie 1819 Ant. Boutin Marguerite Austache Roy S.G.1830 Marthe Louis Bêtel Marie Anne Pierre Le même

M. Anne Campagna S. G. 1833 S. G. 1833 (16) M.Mad. Cadrin S.M. 1777 Angèle 36 François Michel Augustin François

(16) Marg. Bacquet S.M. 1781 Etn. Comment Pierre Paul Etn. Gaumont Marguerite Joseph Paul M. Marthe Picard Bert.17 Le même

S.M. 1813 d " 1784 Marguerite J. B. Bacquet S 33 JeanBaptiste(16) M. Mad. Leblond Marie Madeleine Michel Ouimet Marie Anne Paul Roy Jean Baptisto Jean Baptiste Charles

Louis 39 Pierre Noël (16) M. Jos. Nadeau 40 Augustin (16) M. Chs. Balan Le même M. Jos- Nadeau Jos. Gautron Marie Josette Jos. Dion Ant. Chamberlan Marie Louise Marie Angèle Jos. Gagné 2º Prudent Balan Luce Luce Frs. Gosselin Marie Zoé Jacques Joseph

Alexis François (17) Cath. Gontier (17) Marg. Richard Moise Royer S.G. 41 Paschal Nicolas Euphrosine Jos. Denis Soulange Louis

Genev. Ferland S.Chs.1775 Jean 43 Augustin

(18) Marg. Gagnon S.M. 178 Jos. Gontier S.G. 1879 Joseph 44 Joseph Angélique Pierre

Joseph (20) Mad. Cochon S.V.
Ls. Bernard S.V.
M. Chs. Cotin V. de Pre. Bernard S.V.
M. Chs. Fradet S.V.
M. Chs. Fradet S.H. 45 Julien Marie Le même Le même

(20) Angé Fortier A Guillaume Pierre Gendron S.H. Prosper Catherine

(20) M. Rose Gagnon S.H. S. (20) There'se Bonneau S.F.S. B Louis Isidore Coté S.Tho. 1811 Francois Véronique

Cath. Goupy J. B. Corneau S.Chs. 1867 Bernard Jacques Augustin Marie Josette Etienne Pierre

49 Joachim Angélique Marie Anne Pierre Noël Joachim Joseph

46 Jean

Susanne Bilodeau H. 180 Jos. Plante Jérôme Arguin S.H.

Bert. 1797

Bert. 1828

Bert. 1832

DOC. DE LA SESSION No 18

MERCIER

90	Augustin François	(91)		THE STATE OF	
	M. Josetta	(24)	Angèle Gravel	S.M.	1786
	I I man			S.Chs.	
50	Germain	(2)	Marie Bissonn	et S.M.	1796

Angé Lavoie Marie Rose Simon Arbour Joseph Augustin Pierre

53 Augustin (25) M. Anne Blais Bert. 1794 Michel S.H. Joseph

Pierre 54 Pierre Rose Madeleine Catherine A Julien

Aug. Mercier Aug. Bolduc J. B. Bilodeau Bert. 1842 Agathe Giguère Le même Rose Asselin (27) Cecile Morin Ant. Leclaire Antoine Marie Cécile S.P.S. 1781 Marie S.Chs. 1809 Madeleine Aug. Lacroix Michel Blais S.Chs. 1820 Marguerite S.Chs. 1822

(25) Mad. Baudoin

56 Simon Aug. Alaire S.V. 1829 (27) Marie Lepage S.Chs. 1786 Simon

Le même 57 Joseph M. Jos. GosselinS. P.S. 1816 Fse, Fraser Ls. Morin Angèle S.F.S. 1792 S.F.S. 1817 Marie Julie Frs. Marie Fournier

Adelaide S.F.S. 1821 Frédéric Letellier Marguerite S.F.S. 1829

(29) Louise Boulet S.F.S. 1815 (30) Marg. Genest S.J. 1786 J. B. Turgeon S.Chs. 1804 J. B. Couture S.Chs. 1812 F. X. Couture S.Chs. 1823 58 Augustin 59 Joseph Marguerite Marie Angèle Marthe Dominique Joseph

Jean 60 Jean Baptiste(30) Cécile Turgeon S. Chs. 1778 Marguerite Marie Louise Jos. Lacasse S.Chs. 1804 Clément Réaume S.Chs. Cécile

Marie Jacq. Naud Jos. Paquet S.Chs. 1816 Louis S.Chs. 1821 Jean Baptiste

61 Paschal (30) Genev. Roy S.Chs. 1788 J. B. Fouquet S.Chs. 1810 J. B. Boulet S.G. 1814 Geneviève Elizabeth Paschal 62 André Paschal

Marie 63 Jean Baptiste Angé Roy Pierre Martin S.Chs. 1810 Emélie Josette Corriveau Pierre Jos. Morin S.G. 1824

64 Jean Baptiste Le même Constance Cath. Duquet S.Chs. 1810 Catherine Cath. Duquet S.Chs. 1830 Michel Coté S.Chs. 1830 Frs. Trépanier S.M. 1861 M. Anne Blais S.Tho. 65 François

66 François Michel Marguerite Marg. Morin Ls. Pruneau M. Chs. Chartier Pierre S.G. 1828

François Xavier 68 Gabriel (31 Marie Ursule (31) M. Ursule Bouchard S.V. Pierre Bouchard S.V. 1836

MERCIER.

Marie Emélie Soulange	Marg. Veau S.V. 1838 David Marseau S.V. 1849	
Eusèbe	Downhan Pont 1819)

(31) Marg. Beaucher Bert.(31) M. Anne Carbonneau 69 Jacques 70 Augustin Bert. 1812

.Joseph (31) Archange Roy Bert. 1817 71 Joseph Bert. 1845 Frs. Blais Bert. 1845
(31) M. M2rg. Fortier Bert. 1802
André Carbonneau Onésime 72 Jean Bapt.

Thècle Bert. 1830 J. B. Coulombe Bert. 1831 Emélie Bert. 1840 Ls. Bilodeau Julie Bert. 1846 Basile Buteau Marguerite Paschal

Jean Baptiste

 (32) Marie Baudoin Bert. 1807
 (32) Reine Morin S.F.S. 1809 73 Joseph 74 Paschal J. B. Blais Bert. 1831 Reine

Joseph (32) M. Angéle Balan Bert. 1812 75 Louis Jean Baptiste Louis

76 Jean Bapt. (32) M. Jos. Carbonneau Bert. 1801

Simon

Jean Baptiste (33) Marg. Langlois Bert. 1804 Ls. Bouffard S.G. 1824 77 Pierre Marguerite Josette Langlois Le même S.F.S. 1818

(33) M. Eliz. Lemieux 78 Jos. Jean Bert. 1816 Baptiste (33) Euphrosine Langlois 79 Etienne Bert. 1816

Etienne Augustin Edouard

80 Joseph René (34) Angé. Morisset S.M. 1802 Amable Joseph

Jean S.M. 1805 Paschal Madeleine (34) M. Mad. Roy S.M. 1805 Héliodore Girard B. 1830 2° Victor Corneau B. 1849 (35) M. Reine Bêtel S.M. 1805 Mad. Curodeau S.J. 1822 Madeleine Pierre

(36) Marg. Marseau S.M. 1809 Bing. Gagnon S.M. 1835 J. B. Bacquet S.M. 1843 Fréderic Corriveau Le même 83 François Eléonore Constance Marie Marg. S.M. 1854

André (36) Mad. Pilote Jacq. Morin Ls. Roy Gab. Nadeau S.M. 1815 S.M. 1841 S.V. 1844 S.V. 1851 François Augustin Marcelline Félicité Olive Hubert

Edouard Marg. Boissonneau Qué. S.M. 1822 André Couture S.Chs. 1847 85 Michel S.M. 1822

Marie Désanges (36) Marg. Dutile (37) Fse. Bacquet Jos. Dion S.G. 1828 86 Pierre S.M. 1804 Paul S.G. 1822 S.V. 1810 Françoise Marie Roy Le même Sophie Delaire (37) M. Ls. Boutillet S.M. 1846 Le même

88 Joseph S.Chs. 1815

89 Jean Bapt. (38) M. Mad. Gagné S.M. 1811 Jean Baptiste

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

		ME	RCIER.	MERCIER.			
	Augustin				Michel		
	Léon			1	Louis		
90	Charles	(38)	M. Angé. Cland S.V. 1815		Antoine		Eliz Fortier S.J. 1821
	Reine		Frs. Rousseau S.V. 1838		Simon	(56)	
	Hombéline		Abraham Couture S.V. 1846	122	Joseph	(59)	Anastasie Audet S. Chs. 1829
	Sophie		Chrysostome Arbour	non-	Le même		M Cha Coté S. Ulis.
MI.	All free to the or		S.V. 1846	123	Dominique	(59)	Euphrosine Dalaire S. Chs. 1830 S. Chs. 1853
	Louis		Marie Lacroix S.M. 1820		M		Pierre Bolduc S. Chs. 1853
92	Alexis	(40)	M. Genev. Bolduc S.V. 1814	194	Marie Anne	50	Pierre Boldue
93	Jacques	(40)	Marie Bacquet S.M. 1820	125	Jn. Baptiste	(60)	Maria Harlevin S. Chs.
	Mathilde	0	F. X. Baudoin S.M. 1845			e	Judith Bisson S.Chs. 1820
	Suzarine		Jos. Bissonnet S.M. 1854	126	Louis	(60)	Judith Bisson S. 1818
	Marie Zoé Marie Anne		Frs. Bélanger S.V. 1843 Jean Maupas S.V. 1851	197	Louis Paschal	(61)	Marg. Patoine S.G. 1819 Therese Bilodeau S.H. 1817
	Ursin		bean maupas b. v. 1001		André	(61)	Marg. Patoine S.G. 1817 Thérèse Bilodeau S.H. 1817 Thérèse Théberge C. 1826
	Le même		Julie Gautron S.M. 1845		Pierre	(63)	Thérèse Théberge S.G. 1826
94		(40)	Julie Demuth	100	The state of the s	1000	T T Canriveau 1924
	Eulalié Marie Zoé		Geo. Brisson S.M. 1848 Narcisse Chartier	129	François	(65)	M. Luc. Corriveau Bert. 1894 M. Lorette Fraser B. 1890
	Marie 20e		S.M. 1850	130	Francois Xa-	(67)	M. Lorette Fraser D.
	Marie		Théophile Baker S. M. 1858	108	vier	(0.)	4053
	M. Jorique			THE SEC.	François Xa	vier	S. V. Ming S.V. 100
05	François Xa Joseph		Many Donahan D 1029	131	Eusèbe In Pantista	(68)	M. Mad. Bernier S. 1828
	Jean		Marg. Beaucher B. 1833 Ange. Roy S.G. 1822	102	on. Dapuste	(12)	M. Mad. Bernier S. P.S. 1839 Marg. Buteau S.F.S. 1839 Marg. Buteau S.F.S. 1841 Sophie Fortier Bert. 1841
	Louis		M. Anne Asselin S.L. 1846	133	Paschal	(72)	Marg Buteau S.I. 1841
98	Joseph	(43)	Marie Boldue S.V. 1806	134	Joseph	(74)	
	Thomas Le même		Mad Dandwand	135	Jn. Baptiste	(75)	Caroline Bilodeau 1845 Bert, 1845 Bert, 1845
	Te meme		Mad. Dandurand S.H. 1820	136	Louis	(75)	The state of the s
	Marcelline		Narcisse Pepin S.M. 1849	137	Jn. Baptiste	(76)	Judith Blouin S. G. 1826
	Joseph		Rosalie Roy S.M. 1823	-10885.			. 5.0
100	Pierre, Bernard	(44)	Wictoire Roy S.G. 1827 M. Fse. Talbot S.F.S.1820		Simon Joseph	(76)	Angéle Blais Marg. Thibaut S. V. 1843
	Jacques	(46)	Genev. Talbot S.F.S. 1820	100			Maig. In S. V.
	Etienne		M. Marg. Gautron	140	Etienne	(79)	Marie Lemieux Bert. 184
			S. V. 1816		THE RESIDENCE OF		, S. V.
	Marguerite		Laurent Labrecque		Augustin Edouard	(79)	Marie Thibaut S. Scholastique Dion Bert. 1840
104	Pierre	(47)	M. Anne Dandurand	112	Edouard	(10)	
		1	S.H. 1820	145	Pierre		Caroline Guilmet
	Marie Anne		Chs. Bussière S.Chs. 1841		Le même		Caroline Guimet Delvina Bernard S. J. 1869
	Marie Desan	iges	Athanase Rouleau S.Chs. 1853	146	Augustin		
	Paul		5.0lls. 1655		Le même		Elénore Cote Soulange Lebrun M. 1868 S. M. 1840
	Joseph		M. Eliz. Guilmet Bert. 1798		A Company of the		Ilan Di
	Augustin		Fse. Guilmet Bert. 1798		Amable	(80)	Ange Muss
	Joachim		Marie Gagné S.G. 1799 Fse. Patry S.M. 1806	140	Joseph	(00)	Emélie Marseau S.M. 1856
	François	(10)	Rose Lefebvre	149	Jean	(80)	Eléonore Lemieux " 1857 Archange Pouliot " 1861
	Marie Rose		Alexandre Paquet		François	1001	Althans
	Emelie		S.Chs. 1834 Etn. Couture S.Chs. 1839		Tarie		M. Conev. Asselli
110	Louis		Marg. Morin		Le même André		
	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR		S.P.S.		Hubert	(84)	Marie Racine Soulange Lemieux S.V. 1844 Marcelline Roy S. Chs. 1849 Marg. Picard S. Chs. 1848 Magl. Blanchet S. Chs. 1848
111	Joseph	4 379	a a:	140	77.1	(0.1)	Managline Roy S. 1840
111	Pierre-Miche et Genev.	el !	Genev. Giguère		Edouard Joseph	(84)	Marc. Picard S.
	Lacroix		S. Anne 1819		Marguerite	(00)	Marg. Picard S. Magl. Blanchet S. Chs. 1868
							M. Marcelline Claret 1844 M. Marcelline Claret 1844 M. Marcelline Ouemeneur 1850
110	Marie		G G 1:::	155	Jn. Baptiste	(89)	M. Marcella S.I.
113	Joseph		Genev. Coltière S. Tho	156	Michel	(89)	Milanie Quemenes, M. 1851
	Magloire		5. 110	100	Lilonei	(00)	Milanie Quemeneur 1850 Sophie Lessart S.M. 1851 S.M. 2851 M. Philomène Gagnon 1856 M. Philomène S.M. 1856
114	Joseph	(12)	Marg, Boucher Bert. 1826		Augustin	(89)	Sophie Lessart S.M. M. Philomène Gagnon 1856 M. Philomène Forgue M. 1844
	Augustin	(52)	Rose Mercier Bert. 1828	158	Léon	(89)	M. Philomes S. 1944
	Pierre Pierre		Marg. Blais Bert. 1830 M. Anastasie Picard	150	Ursin	(93)	Marcelline Forgue M. 1844
	10110	(00)	S.F.S. 1822	100	C I SIII	(00)	Poliquin 1811
		(53)	Marg. Blais Bert. 1826	160	François Xa-	(94)	M. Hélène Poliquin 1841 S. M. 1855
	Michel		Adé Turgeon B. 1837		vier		Vitaline Fortier " 1854 Vitaline Fortier " 1854 Vitaline Fortier " 1854
	Antoine Marguerite		Genev. Alaire S.F.S. 1807 Ed. Quéret S.V. 1833		Le même Majorique	94)	M. Sara Gagnon S.V.
	Sophie		Ed. Quéret S.V. 1833 Guill. Bolduc S.V. 1841		Thomas	98)	Vitaline Fortier " 1857 M. Sara Gagnon S.V.1834 Archange Tangué S.V.1834
			2012			12	

MERCIER.

MERCIER.	
163 Paul (104) M. Ls. Pigeon S. Chs. 1855 164 Joseph (110) M. Angèle Blais S.F. S. 1842 165 Magloire (113) Flore M. Neil S. M. 1851 166 Antoine (120) Sophie Boivin S. V. 1829 Marie Délina Nap. Catellier 1865 Luce Jos. Roy 1867 Virginie Guillaume	
Antoine 1834	4

167 Michel (120) Julie Bernard S.V. 1836 168 Louis (120) Eliz. Bernard S.V. 1836 169 Louis (126) Sophie Gantron 1851 170 FrançoisXa-(130) M. Rose Fortier S.M. 1854 167 Michel 168 Louis 169 Louis

171 Antoine (166) Désanges Richard S. V. 1855 172 Guillaume (166) Philomène Cochon ii 1857 173 Jean Bap (125) Marg. Paquet S.Chs. 1830 tiste

MESNY.

M	EDNI.
1 Etienne Marie Anne Jeanne Catherine Anne Reine Catherine Marguerite	Cath. Lainé S. E. 1671 Nic. Vérieul "1692 Jacq. Bourgouin "1706 Jacq. Baron S. Frs. 1698 Jean Gagnon "1699 Jean Lefebvre S. Anne 1697 Nic. Croteau "1709 Prisque Paré "1715

MÉTAYER.

	THE PARTY OF THE P
1 Louis Augustin	Fse. Beaucher
Jean 2 Jacques	Levesque
Prisque 3 Augustin	(1) Josette Richet S.I

(1) Josette Richet S.P. 1812 Jean Augustin Vincent

(1) Judith Rouleau S.L. 1816 (2) Marie Coulombe " 1816 M. Anne Coulombe " 1823 (3) Angèle Marcoux S.J. 1841 4 Jean 5 Prisque Le même 6 Jean

Edouard Elzéar

Augustin (3) Marg. Bilodeau
Rose de Lima Geo. Marcoux S. P. 1859
Rose de Lima Geo. Marcoux S. J. 1851

S. Vincent (3) Julie Thivierge S. J. 1851

Edouard El- (6) Philomène Dupont S. F. 1869 7 Augustin

MÉTIVIER.

1 Jacques Fse. Beausier Mathurin	
4 Louis Tomica Powershon	
Louis Louise Ferrocasian Mathurin (1) Louise Binet	-
4 Louis (a) T : G sis	1
Marie Louise Mighal Derome Qué. 1718	1
5 Jean (2) Contrainer " 1701	1
Jean	1
Le même Angé Gab. Duchesne	7
M. Simone Béland	
6 Noël F. Jobin G V 17	31
Jean (5) M. Tee Fredet u 17	
Louis Abraha Eliz. Peltier S. Tho. 17	-

Louis Abraham

MÉTIVIER.

	M. Cath. Miville S. Tho. 1772
9 Jacques François	M. Caury S. Tho. 1772 S. V. 1806
y Jacque	Aug. Goupy 1805
Marie Théotiste	J. B. Morrisset " 1805
Marie Catherine	- Rover Pruneau 1790
Michel Abra- (8)	M. Royer Pruneau Bert. 1789 Royise Gauthier Montréal 3 M 1824
10 Louis 220 ham	Louise Gauthier Montréal S.M. 1824
1100	Morcoux D. 1095

Louise Gauthier Frs. Marcoux Jean Dalaire 2° Pierre Fortin 3° Gab. Goupy S.M. 1824 11 Pierre Marie Anne 1825 11 Félicité Fèlicité Félicité

(9) Marie Quemeneur S.F.S. 1802 François 12 Michel

(11) M. Jos. Coulombe S.Chs. 1815 Pierre 13 François (12) M. Rufine Kéroack S.P.S. 1832 14 Pierre MEUNIER.

Marie Leroux Clermont 1 René Mathurin Jacquette Gouron Ev. de Larochelle 2 Jean

(1) Fse, Fafart Montréal 1647 Chs. Pouliot 2 Jean Paul Maheu Julien Mathurin S.L. 1700 S.R. 1670 Françoise Isaac Paquet S.R. 1670 Pierre Labbé S.Anne 1674 2° Jean Deblois S.Frs.1710 Françoise Elizabeth Marguerite Marguerite

François

Julien

Marie Madeleine
Marie Charlotte
Marie Charlotte
Marie Charlotte
Marie Charlotte
Marie Charlotte
Marie Charlotte

Françoise
Marie Françoise
Mathurin
Marie
Le même

(2)

Louise Frost
Que. 1670
Que. 1670
Que. 1706

Mathieu Cotin
S. Aug. 1709
Marie Frs. Travers
Que. 1712
M. Mad. Meneux S.F. 1684
M. Mad. Meneux S.F. 1684
Pierre BouvierS. Anne 1702
Cath Bonhomme
Lorette 1705

(3) Angé Jacob A.L. 1692 Julien MercierS. Anne 1718 Jos. Boulet "1723 Jacq. Talbot "1726 6 François Agnès Monique MarieMargue-Etn. Simard Zach. Bolduc S.Joa. 1728 rite Geneviève Jeanne

MICHON.

Marie Thibodeau S.L.1699

1 Abel Charles Jean Baptiste (1) Anne Blanchet S.P.S. 1728 Laurent Augustin 2 Laurent Guillaume Joseph

Charles Jean Marie Louis Marie 3 Jean Baptiste (1) Marg. Lemieux Jacq. Сашраgna Marie

Marie Marthe Jacq, Campagna S.Tho. 1754

Marie Marthe Marie Morisset S.Tho. 1761

Marie Morisset S.Tho. 1761

Marie Morisset S.Tho. 1767

J. B. Casault S.Tho. 1773

J. B. Casault S.Tho. 1773

Marie Elizabeth Jos. Blais

Marthe Blanchet

MICHON.

Jacq. Adam S.Chs. 1775 2° Pierre Patry S.G. 1784 Madeleine Madeleine Abel Charles

5 Charles (1) M. Anne Dufresne

S.G. 1755 Frs Paré S. Anne 1772
(2) M. Mad. Morisset S. M. 1753
M. Jos. Terrien S. M. 1773
(2) M. Jos. Picard S. P. S. 1757
(2) M. Ls. Terrien S. M. 1772
(2) M. Eliz. Morin S. P. S. 1762 Elizabeth 6 Guillaume Le même 7 Jean Marie 8 Joseph 9 Louis Marie Marie Elizabeth Ls. Lacroix Charles (2) M. Eliz. Paquet S.M. 1786 10 Charles 1775 Marie Elizabeth Michel Roy Marie Louise Ls. Bernier 1779

11 Abel Charles (4) Dorothée Talon S.P.S. 1777

MIMAUX.

1 Pierre Mathurine Renaud Jean

(1) Susanne Filteau S.J. 1698 Pierre Leclaire S.V. 1726 Cath. Rondeau 2 Jean .Josette Le même Marie Madeleine Jean Turgeon S.M. 1737 Catherine Pierre Garant 1746 Pierre Joseph

3 Joseph (2) M. Cécile Charron S.M. 1746

M. Anne Forgue "
(5) M. Jos. Rome " 1756 B. 1752 Le même 4 Pierre Derome

Jos. Duquet S.Chs. 1796 Marguerite Pierre Charles

5 Pierre (4) M. Anne Marseau

Chs. Boucher S.H. 1802 (4) M. Thérèse Fouquet S.H. 1804 S. Chs. 1780 Marie Reine 6 Charles

MINEAU.

Jeanne Caillet 1 Jean Jean Mourier S.F. 1678 2° Jean Rabouin S.J. 1706 Marie Marie René 2 René

Jeanne Dufresne S.L. 1682 Etn. Fontaine S.L. 1706 Anne René (2) Anne Moreau

S.L. 1703

MIRAND.

3 René

Marg. Robidoux Pierre Ferland S.P. 1803 Nicolas Marguerite Elizabeth Ls. Aubin 1807 Marie Robitaille Michel Marie Roberge Constance Roberge S.P. 1832 Le même

MOLLEUR-LALLEMAND.

1 Pierre Jeanne Queneville Qué. 1671 Joachim Michel

B. 1718 Le même Eliz. Maranda 2 Joachim (1) Jeanne Civadier S.L. 1793 Geneviève Nic. Alaire Que. 1723 Marie Jacq. Vivier Frs. Alaire B. 1729 Marie Josette B. 1738 Pierre Louise Antoine

3 Michel (1) M. Fse. Civadier S.L. 1694 Jeanne Pierre Garant B. 1709

MOLLEUR-LALLEMAND.

Jean Baptiste Le même M. Jeanne Lis
4 Pierre Louis (2) M. Fse. Labadie
5 Antoine (2) M. Ls. Labrecque
6 Jean Baptiste (3) M. Fse. Quéret
Jean Baptiste Jean Baptiste

Fse. Bourbeau Frs. Couillard Jos. Dodier Josette Françoise Jean B. 1756 François

(7) Thérèse Guay Jean Jean Baptiste (7) M. Marcelline Bacquet S.M. 1773 S.M. 1830 8 François

9 Jean Baptiste (3) Agathe Rouleau Jean Chamberlan S.L. 1861 Agathe

(10) Eliz. Pomela Montigny S.L. 1862 Jean 10 Jean

MONMÉNY.

Marg. Gobeil 1Guillaume Nicolas Maupas Jeanne Joseph

S.M. 174 S.M. 174 S.M. 174 S.M. 175 S.M. 174 Jean Baptiste (1) Angé Forgue Joseph Marguerite Pierre Bacquet
Marie Josette Michel Queret
Marie Angélique André Plante
Michel Queret
Marie Angélique J. B. Tangué Joseph

B. 1747 S.M. 1767 S.M. 1767 S.M. 1778 Jean Baptiste Jean Baptiste (1) Marie Bissonnet Jean Garant J. B. Blais Marie Anne Marguerite Marie Geneviève Aug. Lacroix Marie Madeleine Ant. Bleau Marie Madeleine 2° Ls. Lefebvre Jean Baptiste M. Genev. Lavoie V. 1749 Le même

S. V. 1752 Pierre Nicholas M. Fse. Hélie S. V. Jeanne Fontaine S. M. 178 Le même Le même

Marie Angélique Pierre Dalaire Marie Angélique Pierre Dalaire Marie Angélique 2º Jos. Marie Boulet Etiepre

(2) M. Jos. Lacroix S.M. 1750 Etienne Pierre 5 Michel Marie Letourneau S.L. 1768 S.M. 1789 Michel Le même

2° Dieudonné Carbonnesi Marie Marg: Marie Marg. Marie Angélique Alexis Fortier

(2) Genev. Gontier S. Chs. 178 Chs. Prevost S. Chs. 178 Jean Baptiste 6 Jean

7 Jean Baptiste (3) M. Cath. Chamberlan S.M. 1789

9 Jean Baptiste

9 Pierre

		1	MON	MENY.	
1	10	Nicholas Pierre	(3)	M. Mad. Forgi	ne S.M. 1771
		Marie Con	(7)	W. Pelipita La	nlanaha
		Marguerite	neve	Ls. Lecours Jos. Turgeon	Lévis 1814
7	11		te	zurgeon	Lievis 1616
	.1	Etienne	(4)	M. Jos. Bleau	S.M. 1776
		Marie M. 1		v. de Ls. Paq	uet
-	12	Marie Louise	leine	Jos. Balan Pierre Bisson Marie Simart	S.M. 1795
			(5)		
		Louis		Ant. Gosselin	S.G. 1807
		Michel			
1	13	Jean Baptist	e (5)	M.Anne Fortie	
		François Xa	vien	Alme Fortie	er S.M. 1795
1	14	Jacques Jean Bant	vier		
		Anadi	e (6)	Susanne Coulor	nbe
		Michel		Math Dutile	S.G. 1818
,	2	Joseph Augustin			
-	(9)	Charles Marie L	(6)	Mad. Poleguin	S (1) 1709
		Marie Madel	eine	Mad. Polequin Frs. Letellier Jos. Diers Ant. Couture	S.Chs. 1809
		Pierre		Ant. Couture	S. Chs. 1811 S. Chs. 1819
1	B	Jean			
,	10	Joseph Jacques Pierre		M. Mad. Poliq	nin
		Pierre		Marie Polequin	
	0	Abraham			Debug To B.
7	9	Jean Baptist)	Marie Guilmet M. Mad. Rouss	Bert. 1796
		Jean Baptist Le même	(1)	M. Mad. Rouss	seau S.V. 1783
2	30	Le même François	e	M. Ls. Nicola	S. V. 1000
		Marie Josett	(10) e	M. Ls. Nicole Josette Pouliot Pierre Turcot	S. Chs. 1809
	27	+ och		Pierre Turcot	S.Chs. 1837
57 57	22	Jean Bapt. Michel Louis	(10)	Jeanne Gontier	S G 1900
64.6	24	Michel Louis Augustin Charles Jean	(12) (12)	Mad. Rousseau Marie Labrecqu Charlotte Court	S.G. 1808
4646	36	Charles Jean	(12) (12)	Charlotte Gaut	ron " 1824
			(12)	Fse Labrace	1821
	20	Xavien	(13)	Flavie Bernier Marie Morin	S.P.S. 1837
- 00 00	30	Michel	(14)	Mania a	ALCO BUILDING
	A	Lasebu	(14)	Marie Sampson Charlotte Octea Marg. Lambert Louise Clare	Lévis 1818 u " 1821
		Pierre Georgia	(15)	Marg. Lambert Louise Clément Marg. Ruel	S H 1824
- 2	33	Doorge	1		D. G. 1020
**	35	Jean	(15) (16)	Angé Rouillard	S.G. 1825
-			(77)	Lis. Vien	S Che 1997
	-	Jean D	(101)	Anatole Vien Jacq. Daniau Marthe Lemieu Chs. Roy	x Bert 1811
		Jean Baptiste Marcel	1001		
		Joseph	(20)	Appoline Coté Ant. Nadeau	S.Chs. 1831
4	-05	^	(20)	Tadeau	" 1854
	-	ean Baptiste	(32)	M. Alvine Cont	B. 1836 ure 1858
				M. Alvine Cout Emélie Marseau	S.M. 1846

MONTIGNY.

	MI	UN	HON1.		
1					
2			Mad Thomas		
3	Jean Jean Baptiste		Mad. Turpa		
4	Michel		Thérèse Cantin		
	Michel	(0)	T (2	9115	
5	Jean Baptiste	(3)	Dorothée Gauthi	S.V.	1794
	Marie		Jacq. Touron	11	1758
	Ursule		Philippe Fontair		1763
	Zacharie				
c	Jean Michel	(4)	Mad. Ferlant	S.P.	1730
0	Madeleine	(1)	Jos Letourneau	11	1752
	Marie Anne		Jean Létourneau	11	1753
	Reine		Chs. Blancard Amb. Gosselin	"	1761 1765
	Thérèse Thérèse		Amb. Gosselin 2° Alexis Bedard	"	1801
	Le même (?)		M. Anne Leblan	C 11	1743
	Thècle		Amb. Roberge	11	1771 1773
	Angélique Marie Anne		Ls. Ferlant Ls. Ouellet	"	1781
	Michel		Lis. Outlier	100	3 5 10
	Francois			ים בדני	1==0
7	Jean	(5)	M. Jos. Larrivé : M. Mad. Vérieu	SF.S.	1764
	Zacharie Michel	(5) (6)	Agathe Paradis	S.P.	1782
	Marie Anne	(0)	Agathe Paradis Julien Tessier Ign. Paquet Presque Turcot	S.P.	1812
	Agathe		Ign. Paquet	. 11 -	1818
	Marie		Presque Turcot	"	1850
100)	Laurent François	(6)	Fse. Nolin	S.P.	1787
	Michel	(-)			
	François	(0)	Embasine Deb	01000	
11	Laurent	(9)	Euphrosine Robe	S.P.	1820
	Dorothée		Ed Coundage		1841
	Dorothée		2º Ls. Thivierge	11	1852
	Marie Céleste		Alexis Lafrançoi F. X. Létournea	S 11	1853 1854
	Flavie Eliz. Pomélie		Jean Molleur	S.L.	1862
	Coloctin				
12	Michel (1	(0)	M. Ange Paradis	S.P.	1821
13	Célestin (1	1)	M. Angé Paradis Julie Leclaire Olive Deblois	"	1853
11	Colostill				
		M	OOR.		
		IVI	OOR.		
1	Emond		Cécile Richard	Angle	terre
	Thomas	141	T T	0	1000
2		(1)	Jeanne Lemelin Ls. Malet	S.L.	1734
	Marie Pierre				
3	Pierre	(2)	Louise Genev. G	endre	au
				S.L.	1724
	François Thomas				
4	François	(3)	Louise Demeule	S.J.	1753
	Stanislas				
	François				
5	Joseph Thomas	(3)	Isabelle Denis	S.L.	
	Marie Anne		J. B. Paquet	11	1784
	Jean				
6	Thomas François	(4)	Susanne Paquet	S.F.	1787
0	Marie		Jos. Couture	В.	1822
	To		Canar Canadaa	SP	1796
70	Stanislas	(4)	Marie Lacasse	S.G.	1799
8 9	Joseph Laurent	(1)	Genev. Gourdeau Marie Lacasse Marg. Poliquin		
0	Laurent				
10	Pierre	(5)	M. Jos. Gosselin	SF	1798
10	Jean Marie Josette	(0)	Chs. Binet	S.M.	1818
	Sophie		Chs. Binet Jos. Polquin	S.M.	1820

34			ARCHIVES C	ANADIENNES
				5-6 EDOUARD VII, A. 1906
		M	OOR.	MOREL.
1	1 Thomas	(5)	Thérèse Vaillancour S.F. 1805	1 Oliver Fse Duquet Louis Joseph
	2 François 3 Laurent	(6) (9)	Angè Audet S.G. 1810 M. Hélène Patry Lévis 1806	Olivier 2 Louis Joseph (1) Eliz. Ramé, Seigneur de la Durantaye B. 1719
1	Laurent 4 Pierre	(9)	Marg. Quéret B. 1818	Marie Anne Jean Damour Marie Catherine Jos. Gagnon Kamouraska 1731
1	Louis Adélaïde		V. d'Ign. Guay Angèle Boissonneau Clément Giguère	Brigitte Chs. Berthody Kamouraska 1126
16	Hubert Laurent	(13)	M. Anne Couture	Chs. Alexandre André
17	7 Hubert	(15)	Lévis 1833 Philomène Royer S.J. 1860	Andre 3 Olivier (1) M. Susanne Guyon 4 Joseph Marie Thivierge B. 1723 Marie Anne Jos. Lecours B. 1724
		мо	REAU.	5 Chs. Alex- (2) Marie Countain
1	I Jean		Anne Couture C.R. 1667	Marie Madeleine Thomas Fournier S. Tho. 1752
	Jeanne Jeanne		Jos. Dalret S.L. 1695 René Simoneau S.L. 1699	Jean Baptiste
	Anne Pierre		Renè Mineau S.L. 1703	Joseph Le même Marthe Normand Kamouraska 1746 Kamouraska 1746 Le même M. Anne Quimê Li Bourlière
	2 Louis 3 Pierre Le même	(1)	Eliz. Gagnon S.F. 1678 Cath. Burlon S.L. 1703 Anne Mondain	6 André (2) Thérèse de la Propouraska
	Le même Marie		Genev. Fontaine S.J. 1710 Fasile Cloutier S.L. 1735	Jean Jean
	Thérèse Geneviève		Louis Isabel S.L. 1746 Chs. Cloutier C.R. 1748	
	Laurent Pierre		one. Cloudelet C.It. 1740	8 Jean Baptiste (5) Génév. Picard Le même M. Salomé Blanchet S.P.S. 183 Marie Madeleine Aug. Mathieu S.P.S. 183 Jean Baptiste G. G. J. Paucher S.P.S. 184
4	Jean Baptiste François Noë		M. Marg. Bélanger	Marie Madeleine Aug. Mathieu
	Marguerite Jacques		Jean Mercier Bert. 1748 Louise Petitclere	Marguerite Jos. Labonte
C	Le même	(2)	Qué. Cath. Pruneau S.Chs. 1752 Angé Demeule S.J. 1742	
	Pierre Angèlique Marie Louise		Aut. Brousseau S.L. 1773 Michel Létellier S.V. 1774	Marguerite Marie And. S. B. 1880
	Catherine Le même		Ant. Vallée S.M. 1776 Thècle Lainé S.J. 1760	Léocadie Hilaire Roy
	Marguerite Marguerite		Pierre Blouin S.G. 1794 2º Amable Lacasse S G. 1808	MORIN. 1 Noël Agnès Louise Madeleine Alphonse MORIN. Hélène Desportes Que. 103 Nic. Gaudry Que. 103 103 103 103 103 103 103 10
-	Joseph	(9)		Agnès Nic. Gaudry Que. 1673
	Laurent Lan Bantists		Hélène Coulombe S.L. 1748 Cath. Réaume C.R. 1755	Louise Chs. Clouder Que. Madeleine Gilles Rageot Alphonse
	Jean Baptiste François	9	M. Ls. Constantin	Alphonse Jean 2 Pierre Charles Marie Martin Port Royal Port Royal
	Michel		S. Foye	Charles Jean
10		(6)	M. Anne Corriveau Bert 1794	Jacques Le même Fse. Chiasson
	Marie Anne Marie		André Labbé S.G. 1818 Noël Poirier S.G. 1822	
11	Archange Jean Baptiste	e (8)	Ambr. Chabot S.G. 1829 Fse. Fournier S.Chs. 1789	Antoine 3 Jean (1) Cath. Belleau Que. 1070
12	Michel Michel	(9)	Mad. Roy S.V. 1791	4 Alphonse Mad. Notal
13	Charles Marie Josette	,	Marie Routier Germ. Levesque B. 1828	Alphonse Joseph Le même AngéPicard Cap. S. Ign. 160 Marie Louis Jacq. Bilodeau Jacq. Bilodeau Marg. Morean Marg. Morean
	Marguerite Henriette		Victor Peltier B. 1828 Jos. Carrier B. 1831	Marie Jacq. Bilodeau S. 1870
14	Louis Virginie		Rosalie Pouliot Pierre Geo. Peltier B. 1849	Louis 5 André Marg. Morean
15	Joseph François ((10)	Fse. Dodier S.G. 1821	Louis 5 André Jean 6 Jacques 7 Pierre Marie Françoise René Picard Marie Foudt René Poudt August S. Tho
16	Michel ((12)	Charlotte Chatigny S.G. 1819	7 Pierre Marie Boucheau Marie Françoise René Picard Marie Françoise 2° André Boucheau S.P.S. 1756
17	Joseph Al- ((14)	Célina Lepage S.Chs. 1860	Marie Françoise René Ficat Marie Françoise 2°André Boucheau S.P.S. 178 Reine Jos. Malboeuf S.P.S. 178
	1			

MORIN.

Jacques Jean Baptiste Augustin François François Joseph Jean Baptiste Jean Baptiste Jean (2) Eliz. Hubert Qué. 1715 (2) Thérèse Minet Qué. 1719 (2) Marie Fregeot Bert. 1727 (2) Marg. Daniau S.F.S. 1734 e Jean Frs. Chouinard Charles 10 Michel Antoine (2 M. Marguerite Jos. Pierre Jean S. F. S. 1754 Jos. Pierre Jean S. F. S. 1757 Jacq. Tangué S. F. S. 1761 Jos. Dumas S. F. S. 1762 Marie Louise Marie Thérèse M. Geneviève Marie Françoise J. B. Bourque S.F.S. 1770 Eustache Michel Louis Martin

12 Pierre Noël (4) Marg.Rousseau S.Tho.1696 Jean Isidore Joseph Le même

13 François Al- (4) Cath. Chamaillart phonse S. Tho. 1697

14 Joseph (4) Agnès Bouchard Elizabeth Elizabeth Jacq. Campagna
S. Tho, 1731
Elizabeth Agnès Joachim Dion S.P.S. 1727

Isidore 15 Louis

16 Jean (4) Eliz. Bilodeau S. Frs. 1721 (5) Angé Lerreau Thomas Denis Chs. Bourg. 1712

Marie François Marie Josette Mad. Boulet Pierre Pellerin S.P.S. 1749 J.B.Malboeuf S.P.S. 1752 Geneviève Michel Rousseau

S.P.S. 1757

S.P.S. 1759

Jean Marie Denis 18 Jean

Jeanne Bonhomme Michel Lorette

François 19 Sébastien Jean Baptiste Pierre Le même

M. Anne Frégeot 20 Charles S. F. S. 1743 Marie Claire Claire Picard

Jacques Thivierge S.F.S.1752 Charles Pierre Noël Marie Josette Thérèse Peltier J. B. Daniau Bert. 1753 Gab. Bilodeau " 1753 Frs. Daniau Marie Anne Geneviève Geneviève 2º Jos. Chamberlan

Pierre Noël Jean Baptiste 22 Joseph

Marie Josette François Joseph Le même

Marie Gagné Jos. Gaudreau S.P.S. 1754 (7) Genev. Langelier

Marie Fse. Blanchet

Félicité Plante S.F.S. 1764

MORIN.

Cécile Michel Coté S.H. 1788 François Pierre Noël Henri (7) Thérèse Quemeneur

24 Jacques S. Frs. 1733 Jacques Louis MIN NIN BEARS Augustin Pierre

Fierre François Jean Baptiste 25 Jean Baptiste (7) Agnès Mercier S.F.S. 1738 Jean Baptiste (7) Agnès Mercier S.F.S. 1738 Jean Baptiste (7) Agnès Mercier S.F.S. 1738

Jacques (7) Dorothée Terrien S.J. 1741
 Alexis Picard S.P.S. 1773
 (7) M. Théotiste Talbot 26 Joseph Marie Louise 27 Augustin

S.F.S. 1750 Marie Anne Marie Thérèse Basile Bonneau " Jos. Amand Foret S.P.S. 1772

Marie Madeleine Aug. Bouchard 1784 MarieMarguerite Jos. Samson 1787 René Jean Baptiste

Joseph Augustin

28 Jean Baptiste (7) Genev. Blanchet S.P.S. 1758 Mad. Ruel François

Louis Eistre Noël (11) Anne Bourque S.F. 1767 Eustache (11) M. Jos. Boulet S.F.S. 1777 Marie Josette Pierre Gosselin " 1798 MarieMarguerite Ls. Michel Mercier 30 Eustache

S.P.S. 1807 S.V. 1812 S.F.S. 1778 Marie Claire Ign. Gaudin S (11) Marg. Paré S.I (11) M. Reine McNeil 31 Louis 32 Michel

Geneviève Marie Charlotte Ks.F.S. 1787
Marie Charlotte Chs. Auray S.F.S. 1761
Marie André Fleury 1762
Joseph Basile 33 Joseph

(12) Thérèse Dufresne S.L. 1730
(12) Ursule Valière S.P. 1731
Frs. Cloutier S.P.S. 1761
Michel Chartier " 1753 34 Joseph 35 Germain Marie Marguerite Ls. Marie Michon "Paul Bolduc" 1761 Elizabeth Marie Anne Marie Angèlique Jacq. Gendron S.F.S. 1774 Germain

(12) Eliz. Nolin (13) Genev. Bossé Isidore S.P. 1735 37 François

Marie Madeleine Ign. Dessaint S.Tho. 1753 Thomas (16) Marg. Parant

38 Thomas Beauport 1743

Etienne 39 Jean Josette Audet Augustin

40 Pierre (19) Reine Fortier Cap. S. Ign. 1742 Guill Pellerin S.P.S. 1770 Marie Reine

François M. Genev. Blais Bert. 1751 Basile Beaucher S.P.S.1775 Pierre Blanchet S.P.S.1784 Le même Marie Genev. Marie Victoire Marie Claire Pierre Dessaint " 1788 Pierre Basile Fournier Marie Marg. S.P.S. 1792

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

MORIN.

Augustin 41 Jean Félicité Lemieux Marie Félicité Jos. Bourque S.F.S. 1776 Marie Madeleine Jacq. Gagné Marie Anne J. B. Pichet " 1782 " 1784 Marie Josette Bernard Gagné S.P.S.1778 Chrysostome Jérome Lambert Louis Antoine

42 François (7) Dorothée Malboeuf C.R. 1749 Le même M. Eliz. Brideau

S.P.S. 1753 43 Claude M. Agnès Gagné Pierre

44 Pierre (14) M. Claire Langlois S.Tho. 1748 Martin

A Isidore (14) Louise Fse. Mivette S. Tho. 1738

Isidore M. Jos. Gagné S.M. 1750 Nic. Gosselin S.F.S. 1803 45 Jean Moïse Marie Josette Jean Moïse Louis Marie Pierre Francois

Augustin 46 Denis (17) Cécile Fontaine S.P.S. 1754 Marie Reine Martin Morin Marie Reine 2º Jacq. Dandurand S.P.S. 1777 Ant. Mercier 1781 Marie Josette Chs. Dandurand

S.Tho. 1782

Antoine (18) Genev. Maranda S.L. 1751 Genev. Cornelier S.F. 1757 Thècle Leclaire S.P. 1763 e Jos. Leclaire S.P. 1794 47 Michel Le même Le même Marie Louise Marie Louise 2º Tho. Bourassa S.H. 1813 Le même Mad. Perrot S.F. 1777 Marie Madeleine J. B. Langlois "1803

Michel 48 François (18) Marie Bouffart S.L. 1753

Bert. 1753 49 Jean Baptiste(19) Fse. Blais Marie Françoise Jean Marie Sénécal S.P.S. 1782

Sebastien Francois Simon

50 Charles (20) M. Genev. Larrivé

S.F.S. 1753 Aug. Marseau Jacq. Parant Jos. Foucher Marie Victoire 1774 1774Marie Josette Madeleine 1783 Reine Jos. Marseau 1786 Marie Susanne Jacq. Gagnon Etn. Voyer 1788 Agathe 1788 Charles

51 JeanBaptiste(21) Angé Blanchet S.P.S. 1751 Angé Blanchet 52 Pierre Basile Charles Augustin

Alexis Jean Baptiste

Pierre 53 Pierre Noël (21) M.Jos. Mercier S.P.S.1723 Charlotte Aug. Labrecque S.G. 1806 Michel Simon

54 Pierre (24) Marg. Daniau S.P.S 1756 55 Jacques (24) M. Anne Gendron " 1765

MORIN.

Joachim Lainé S.H. 1792 Marie Thérèse Michel Morriset " Marie Anne 11 Marie Brigtite Jas. Turgeon Pierre Hélie Josette Jacques Pierre François Jean Baptiste

Joseph (24) Rosalie Foret S.P.S. 1761
 (24) Cath. Lefebvre Lévis 1771
 (24) M. Ls. Terrien S.F.S. 1774
 UrsuleGaudreauS.P.S1795 56 François Augustin Louis Le même Louis

(25) Josette Gaudin S.F.S.1769 Augustin 1793 1793 Tacques Frs. Théberge J.B. Martineau J.B. Daniau Marie Josette Victoire 1803 11 Marguerite Paschal Mercier Reine Jacques Louis

JeanBaptiste
Laurent (25) M. Jos. Harnais S. P. S. 1775
M. Marguerite René Abraham Daniau
S. F. 1802

Jean Batiste Joseph Laurent

(27) Fse Bélanger S.P.S. 1779 Louis 61 Augustin Augustin

62 JeanBaptiste(27) M. Pélagie Blanchet S.P.S. 1790 Jos. Félix Tétu Jean Isidore

Jean Baptiste S.P.S. 1791 (27) M. Mad. Bouchard 63 René Toussaint Augustin Charles Kené

François Le même M. Genev. Proulx (1)
(27) M. Fse. Blais (1)
lise Noël Pricard (1)
Jean Frs. Boutin (1)
Vital Pricappreal (1) 64 Joseph Marie Françoise Eléonore Vital Boissonneau " Constance Bénoni Buteau Euphémie Joseph Augustin

65 JeanFrançois(33) Ursule Richard S.F.S. 1755 66 Joseph (33) M. Thérèse Vérieul F.S. 1755 Benoit 1755 1786 1787

Marie Charlotte Frs. Bacquet Marie Dorothée Pierre Bilodeau Jean Alexis

Basile (33) Mad. Picard Marie Madeleine Jean Marie Boulet S.F. Basile S.F.S. Ign. Bouchard Marguerite

(35) Thérèse Coté S.P.S. 1765 Marg. Bolduc S.M. 1765 Germain (39) Therese Cote S. F. M. 1763
Marg. Bolduc
M. Cath. Méthot
V. d'Etn. Lebrun
Cap. S. 1819
M. Anne AubéS. P. S. 1783
(38) Cécile Maranda S. L. 1764
(39) Eliz. Doiron
(40) M. I.s. Vaillancour 68 Germain Le même Le même

Le même 69 Etienne

Augustin (40) M.Ls. Vaillancour S.P.S. 1773 71 François

(40) M. Jos. Bouchard Bert. 1781 e Ant. Letourneaus, P.S. 1897 Jean François Augustin Marie Josette

		RIN				1
Augustin	arguerite aire	Jos. Jos.	Fourni Blais	er I S.I	P.S. 18: F.S. 18:	21 24
Pierre						
73 Charles Margueri			Bilode			
74 Antoine		Gab. Cécil	Thivie le Duqu	erge S	S.J. 179 .H. 180	92 1
Marie An Marie Ro Pierre Ro Pierre			eNoëlP Dessair		P.S.178	91 9
Augustin Jean Par						999
75 Aiexis Jean Bar 77 Isidore		Gene	v. Cout	ure		
Tordore	(44)	A Br	igitte F	ournie	er	
Brigitte	J	acq.	Létour		ho, 177	9
Angéliqu Marie Ar Catherine Pierre Charles	e ine	Pierr Jean	e Gontie	er S.	G. 180)1)3)6
78 Jean Part	Man and and	TATIGH	er Leto	urneau	181	3
78 JeanBapt MarieMar Isaac Le môm	rguerite	M. Ba Jos.	rbePelt Coté	sier S.T	Tho. 176 ho. 181	
meme		MD	ministe ?			9
Le même		M. M. E	Iarthe I	Proulx	M. 181	100
MarieMar Jean Fran Michel	zabeth ; guerite] nçois	Jacq. Pierr	Camie e Tangu	S. Thre S.F	no. 178 I.S. 180 Irs. 182	0 2 9
80 Louis	7	Vana	25			101
80 Louis Margueria 81 Jean Mar	te (29)	Pierr M. C	eMarse laire Ca	er au S. P aron Is	.S. 180	6
oz Jacons					100 110	102 103
Pierre 83 Chrysosto Marie	mo (44) a	Joset	te Duch	esne		200
Marie France	me (41) 1	fse.]	Dion S. Hya	S.F.	S. 176	5
Marie Françoise 84 Louis Marie Cat Marie Le même Marie Ang	(41) N	J. B. Jos. I Marg.	Boutin Boutin Thibat	S.F.	S. 1790 V. 1790 S. 1777	$\begin{bmatrix} 0 \\ 6 \\ 7 \end{bmatrix}$ 104
Le même Marie	J.	osep	Alaire h Baud	oin	" 1797 " 1806	7 105
Marie Ang	gélique 2	Indre Pie	é Rémil	lard chard	1817	7
Marie Fla	nange I	David	Roy	D.F.	1838	3 107
85 Antoine	AL PUR	05. 1	Dion abelle H	Be	ert 1845	
86 Jérome			Q T.	S.F.	S. 1781	
Mario		let.	Terrien	S.F.	S. 1787	107B
87 Pierre			ortin		1819	
88 Mant:			se Four	nier	0 17-1	107D
Martin	(14) R (11) F	Reine	Morin eltier		S.1771	108
90 Jean Moïs	e (45) N	I. Br	eitier igitte B	S.Th	0. 1773	110
		DI.	igitte B	S.F.	8. 1780	
					18	$-27\frac{1}{2}$
						William .

		M	ORIN			
	Marie Arch	nange	Amb	roise Rol		1. 1807
	Marie Bri	gitte	J. B. Ls. C	Fortier lément	S.H	1808 1805
9	Ambroise 1 Louis Mar	ie (45)	Gene	v. Pepin	S.F.	5. 1784
1	Reine 4 Pierre Marie Jose Le même	(45)	M. A Pierr	Guilmet nge Mer e Veau	rcier S.Ch	t. 1829 1790 s. 1812
9	Le même	(45)	Reine	Bonnea eine Joli	u S.F.S	S. 1794 1798
9	3 Augustin 4 François	(45)	M Ar	gé Boiss	sonnear	1 1700
	Ursule		Ant	Bactaelt	D. E. K	S. 1798 1824
	Sophie Julie		Marc	Bactaelt ent Lang el Dessa	int "	1835
	Séraphin François					
	Hubert François X	avier				
9	Antoine Marie Arch Louise	(46)	M.Ls	Beaudo	in S.M	1. 1794
	Louise	lange	Jos. 1	Bruneau	S. F. S.	G 1825
	Alexandre Antoine					
96	Michel Magloire	2 7 5 5	431			
97	Le meme	(49)	Marg.	Martine Sénécal Sylvestr Gaumor	eau "	1815
98	7 Sébastien 8 François 9 Simon	(49)	M.Ls.	Sylvestr	re "	1790
	Geneviève		Chs.	Lalbot	11	1832
100	Charles			. Quéme	S.F.S	.1784
	Marguerite Marie Arch	ange	Jean J Guill.	Bilodeau Fournie	r "	1812
	Geneviève Charles		Pierre	Fournie	er S.P.S	5.1820
101	Joseph Charles	(52)	Fse. M	[athieu		1779
101	Marie Angé Marie Angé	lique	Cléme	nt Cazea	u "	1806 1822
100	Pierre Basil	A				
$\frac{102}{103}$	Alexis JeanBaptist Marie Luce M. François Geneviève	te(52)	M. Ls	Gagné	nger "	1788
	Marie Luce M. François	se	Olivier	Fourni	er "	1812
	Geneviève Marie Agat	he	J. B. J André	Blais Lemieu	X "	1829 1820
104	Bonaventur Augustin	9	M. Ge	nev. Gag	zné "	1794
	Geneviève		Ls. De	mers	S.H.	1815
105	Augustin Simon Marie Elizabeth Le même Michel	(53)	Marg.	Bilodeau	Bert.	1811
	Marie Elizabeth		Frs. B	oulet	S.F.S.	1842
106	Le même Michel	(53)	Marg. Ange T	oussaint	S.Chs	1815
107	Jacques Louise	(00)	Louise	Morisse adeau	0 11	1790 1811
	Françoise Marie Anne		Michel Frs. Be	Lemieu	X 11	1816 1817
7 4	Catherine	and the local division of the local division	Ant. L	emieux	"	1819 1791
7A	François Catherine	(55)	Clémen	r. Pilet		1813 1799
7B	Pierre Angèle	1	Ant. F	Turgeon ilteau	0	1819
7C 7D	Jean Baptiste Joseph		M. Ma Marie	d. Plant Morin	S.H.	1800 1803
08	Augustin Louis	(58)		Denis Gagnon		1819 1820
	Marguerite]	Eloi Di		11	1843 1795
10	Jacques Le même			line Mer	rcier	
1					S.M.	1841

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

MORIN.

111 Louis (59) Angèle Mercier S.F.S.1817 112 Jean Baptiste (59) Julie Gagnon " 1827 Charles Fréderic M. Genev. Vien B. 1805 Vital Gagnon S.M. 1834 113 Joseph (60)B. 1805 Marie Constance Marie Geneviève Basile Bonneau " 1837 Marie Angélique Jos. Provost " 1842 Marie Angélique Jos. Provost Marguerite Florent Baudoin S. V. 1836 Magloire Jean Laurent Antoine Ferdinand Joseph

114 Jean Baptiste (60) M. Rose Gagnon S.M. 1809 Olivier Jean Baptiste Eusèbe

Laurent 115 Laurent

(60) M. Angé Rouillard S.M. 1814

(60) Angé Audet S.Chs. 1814 (61) M. Anne Cotin S.M. 1803 J. B. Bissonnet 1833 Frs. Dumas 1841 Mishel Barrett 116 Louis 117 Augustin Olive Constance 1844 Marcelline Michel Bacquet Marie Désanges Pierre Bélanger 1845 AugustinNorbert Olivier

Honoré Georges Louis

118 Jean Baptiste (62) Thècle Martineau S.P.S. 1822

Mathieu François Xavier 119 Jacques Isi- (62) M. Henriette Fraser S.F.S. 1834

120 AugustinChs. (63) Genev. Létourneau S.P.S. 1818

121 Réné (63) M. Anne Gendron " 1826 (63) Fse. Cochon S.F.S. 1826 (64) M. Cécile Picard " 1822 122 François 123 Joseph

124 Benoit (64) Restitut Gendron " 1834 Pierre Octave

(64) M. Eléonore Blais " 125 Augustin 126 Magloire (64) Lorette Boissonneau S.F.S. 1843

127 Jean Alexis (66) M. Genev. Thibaut " 1794 (66) M. Genev. Fine a. "1806
 (67) Ursule Marseau "1806
 Pierre Théberge S.V. 1836
 Frs. Honoré Théberge S.V. 1840 128 Germain Sophie Anastasie

Germain Vital

François Xavier 129 Jean François (71) M. Angé Bacon S.P.S. 1803 130 Augustin (72) Adé Chartier " 1812 Islet Etienne

Adelaïde Jérome Deroy 1833 11 131 Pierre (72) MarieLétourneau " 1820 M.Angé Paré S.V. 1840 Le même 132 Pierre

(74) M. Angé Lamothe S.P.S. 1774 Marie Désanges Chs. Couture S.Chs. 1799 Thècle Jos. Gosselin 1805 Thécle 2º Frs. Fournier 1809 Antoine Charles

Joseph 133 JeanBaptiste(74) M.Mad. Proulx S.P.S.1778 134 Augustin

(74) M. Jos. Babineau Nicolet S.F.S. 1785 135 Pierre René (74) M. Angé Chevanel S.P.S. 1791

MORIN.

Michel Morin S.F.S. 1843 Adelaïde Martial Bert. 1790

Martial
136 JeanBaptiste(75) M. Eliz. Blais
S.Chs. 1809
S.Chs. 1799 Jos. Nadeau S.Chs. 1809 M.Ls. Lemelin S.M. 1799 137 Henri S.G. 1810

(77) Fse. Fradel (77) Angé Turgeon Angé Nadeau 138 Pierre 1814 139 Charles 11 1821

(78) Reine Arbour S.F.S. 1804 s(79) M. Ls. Chartier 1813 Césaire Fréderic Proulx Le même 140 Isaac 141 JeanFrançois(79) Henriette

S.F.S. 1836 Martial Morin Marie Restitut 142 Jean Baptiste(79) Eliz. Boivin 143 Michel (79) Adé Morin 1843

(81) Adé Morin "1568 (81) Marg. Coulombe Bert.1813 (82) Adé Picard S.F.S. 1815 Ls. Prudent Lavergne 144 Louis 145 Pierre Adelaïde

S.F.S. 1836 1839 Ant. Létourneau (84) M. Julie Blais (86) M. Fse. Baudoin (97) 1843 Catherine 146 Joseph 147 Lambert 1816

1841 1843 1797 Henri Emond Elisabeth me Jacq. Labrecque (89) M. Angé Blais S. P. S. 1797 (89) J. B. Labonté S. P. S. 1824 Marie Onésime 148 Martin

Marie J. B. Picard S.P.S. 1830 Julienne Emérence M. Claire Bornier S.P.S. Le même

(90) M. Anne Samson S.H. 1811 (52) Face D. 1786 " 1786 Ambroise 149 Pierre (52) Fse. Rouleau Jos. Morin 1806 Marie 11 Marie Francoise Ant. Nadeau Angèle Frs. Roy Angèle Gaspard

S.G. 1821 Louis (23) Marg. Coté Jos. Royer 150 Joseph Madeleine Joseph S. H. 1787 François

Angé Bedard (23) M. Rose Blais Le même François

151 Pierre Noël (23) Marie Quemeneurs. H. 1800 M. Ls. Pilote S.M. 1805 Le même Angèle Lafrance 152 Michel

David Zach. Couture S.G. 1826 Louis Madeleine

(104) Agathe Rouleau S.H. 1819 154 155 Augustin

Julie Bard 156 Jean Baptiste Jean Baptiste

Louise Julien 157 Michel Louise Julien
S.Roch
Christine Nollet
S.F. 1815
(96) Marg. Martineau
Olivier Emelien Pepil 1850 Le même

158 Michel Marie Angélique Michel

Angéle Lessart S. F. S. 1821 Olive Que Antoine 159 François (94) Reine Paré (94) Olive Quemeneur S.F.S. 1828 Le même 160 Hubert

(94) M. Sophie Laurandeau 161 Séraphin

162 Frs. Xavier (94) M. Céleste Cadrin 163 Alexandre (95) Fhérèse Brochu S.G. 1834 164 Antoine (95) M. Jos. Gagnons, F.S. 1849 165 Magloire (96) Luce Emond S.Frs. 1849

MORIN.		
166 Maxime	Fse. Coté	
	Lévis	
Onésine Joseph	N N N N N N	
NAME OF TAXABLE PARTY OF TAXABLE PARTY.	M. Marcelline Macé S. Roch des Aulnets	
Marie Scolio	Vital Pepin S.M. 1851 100) Marg. Nadeau S.F.S. 1835 100) M. Marthe Picard 11221	
169 Joseph	100) Marg. Nadeau S.F.S. 1835	
170 PierreBasile	100) M. Marthe Picard " 1821 101) Modeste Talbot S. F.S. 1803 103) Agathe Bélanger " 1826	
171 Bonaven-	103) Agathe Bélanger " 1826	
172 Chs. Fré- (112) M. Adeline Roy S.V. 1858	
173 T		
174 Joseph	113) Julie Bolduc " 1834 113) Mathilde Thibaut 1835	
176 Magloire	113) Françoise Blais S.M. 1836	
176 Magloire (177 Ferdinand (178 Laurent	113) Marie Aube S. V. 1837 113) Marg. Coulombe S. Chs. 1840	
Laurent (113) Françoise Blais S.M. 1836 113) Marie Aubé S.V. 1837 113) Marg.CoulombeS.Chs.1840 113) Marcelline Tangué	
179 Augustin	117) Adèle Raimond Qué.	
180 T Norbert	The state of the s	
TOI Ulivier	117) Eliza Blais S.P.S. 1829	
Le même	117) Eliza Blais S.P.S. 1829 117) En.élie Dubord S.M. 1830 Eliz. Chabot S.Chs. 1852	
102 Honoré	(117) Marcelline Gagnon	
400 (200	0.11. 1012	
185 OI: Dapo.	(114) M. Flavie Bonneau	
186 T	S M 1844	
188 Eng. V	(114) Julie Boutin S.Chs. 1847	
189 Pierre	(118) M. Esther Balan S.V. 1845	
190 Vital	(114) Marcelline Pigeon S. V. 1846 (114) Julie Boutin S. Chs. 1847 (118) M. Esther Balan S. V. 1845 (124) M. Angèle Turgeon S. Chs. 1860	
rical	(128) Emérentienne Théberge	
191 Game .	S. V. 1836	
193 Joseph Xavier	(128) M. Ls. Bilodeau " 1843 (128) Marie Rousseau " 1846 (132) Marie Chamier S. Cha 1803	
M. Madelei	(128) Marie Rousseau 1846 (132) Marie Charrier S.Chs. 1803 ne Guill Pouliet 1831	
Marie	(132) Marie Charrier S.Chs. 1803 ne Guill. Pouliot "1831 Jos. Clément "1840	
Le même	(132) M. Vict. Dessaint 1804 Marie Vermet S.G. 1821 (132) M. Vict. Guénet S. Chs. 1812 (135) M. Restitue Morin	
196 Charles	(132) M. Vict. Guénet S. Chs. 1812	
Tartial	(135) M. Restitue Morin	
198 Joseph	(149) M.Reine Servais S.P.S. 1815 (149) Véronique Fortier S.H. 1814 (150) Fradia Marrian S.C. 1824	
199 François	S. Hénédine (150) Josette Brisson S.G. 1826 S. Hénédine	
David	(4 va)	
201 Augustin	(152) Eliz. Gendreau S.P. 1825	
A G OIL	[100] Angstonin D C 37 1046	
202 J. Baptiste	(156) (156) (156)	
204 Antoine 205 Onési	(156) Cécile Audet S.J. 1825 (158) Josette Drouin S.F. 1849 (158) Archange Drouis S.F. 1849	
205 Antoine Onésine		
206 т.	C Cha 1962	
206 Joseph 207 Isaac Guil	(193) M. Jos. LeclaireS.Chs.1833	
208 Augune	(193) M. Jos. LeclaireS. Chs. 1833 (200) Flavie Goulet S. P. 1855	
208 Augustin	(201) Joséphine GaulinS. V. 1869	
209 Augustin Jean Norb Le même	ert Monique Pepin	
Pierre	(150) A Eliz. Plante S.V. 1864 Théotiste Bouffart	
The state of the s	S. H. 1818	
Marin or Condensation	MORISSET.	

Jeanne Choret Qué. 1669 Jacq. Asselin S.F. 1687

1 Jean Marie

MORISSET

MORISSET.				
Jeanne Anne Pierre	Chs. Loignon S.F. 1695 Léonard Clément S.F. 1699 Jean Cloutier C.R. 1714			
3 Nicolas (1) Marie	Cath. Létourneau S.F. 1698 Anne Cadrin S.F. 1709 Gab. Ouimet S.M. 1730 2° Jos. Patry S.M. 1746 Anne Cloutier C.R. 1714 Gab. Plante S.M. 1734 2° Guill. Michon S.M. 1753 Ls. Leblond S.M. 1742 2° Etn. Roy S.V. 1747 Jean Michon S.M. 1744 Jean Gautron S.M. 1747 J. B. Dion S.M. 1754			
M. Geneviève Joseph	Genev. Simon C.R. 1710 J. B. Prémont S.F. 1731 2 Jacq. Pichet S.F. 1758 Hyacinthe Lehoux S.F. 1741			
Marguerite Michel Jean Baptiste	Jean Gagnon S.F. 1745			
5 Nicolas (3) M. Françoise Marie Catherine Marie Apolline Elizabeth Marie Josette	Cath. Blais S.V. 1747 Frs. Coté S.M. 1774 Jos. Lefebvre S.M. 1774 Claude Lacroix S.M. 1777 J. B. Ruel S.M. 1781 Ls. Boissonneau S.M. 1792 Chs. Lecours S.M. 1793			
André Nicolas Jean Baptiste Michel				
Joseph 6 Joseph Marie Anne Marie Anne Marie Josette Marie Louise	Marie Guilmet André Lacroix 2° Ls. Voisin Ls. Roy Frs. Belanger S. V. 1749 S.M. 1772 S.M. 1786 S.M. 1777 S.M. 1786			
Joseph Le même Marie Marthe Marie Michel	Louise Genest S.J. 1757 André RémillardS.M.1792 Ant. Tangué S.M. 1794			
7 Michel (4	Cath. Girard Lévis 1796 Agathe Deblois S.F. 1745			
Louis	M. Claire Fortin			
9 Michel Marg. Angéliqu Geneviève	S.H. Josephin Gosselin S.Chs. 1796 Josephin Gosselin S.Chs.			
Josette M. Angèlique Louise Marie Claire Nicolas Louis	Jos. Bilodeau S.Chs. 1804 Etn. Denis S.Chs. 1805 Jacq. Morin S.Chs. 1790 J. B. Gosselin S.Chs. 1795			
TO TITO	5) M. Eliz. Brousseau S.M. 1775			
11 Jean Baptiste (Marie Madeleii Marie Angélique Véronique	5) M. Mad. Jolin S.Chs. 1780 ne Jos. Paradis S.H. 1801 Ls. Lainé S.H. 1802 Frs. Jalbert S.H. 1803 Pierre Vaillancour S.H. 1810			
François				

Didace

MORISSET.

12	André	(5)	M. Ls. Pepin S.H.	S.M.	1798
	Louise			S.G.	1893
	Marie Anne		Jos. Fournier		
	André		Jos. Pourmer	D. C.	1020
19		101	Clash Diala	Dent	1701
19	Joseph	(0)	Cath. Blais	Bert.	1191
	Angèlique		Jos. RenéMercie	er S.M.	.1802
	Françoise		André Roy	S.M.	1808
	Marguerite		Frs. Fradet	S.M.	1825
	Charles				
	Joseph				
14	Michel	(6)	M. Ls. Fradet	S.M.	1785
	Archange		Jean Gagnon	S.M.	1819
	Marguerite		Ls. Roy	S.M.	1822
	Marie		Jean Gagnon Ls. Roy Jacq. Richard	S.M.	1824
	Angèle		J. B. Lacroix	SM	1832
	Joseph		o. D. Lincions	W. 111.	1002
	Pierre				
	Louis				
	Georges				
	Ignace Michel				
15		ies	M Mad Anhie	a al	1700
19	Charles	(0)	M. Mad. Aubé		
	Marie		J. B. Bacquet	D. M.	1813
	Louise		Guill. Corriveau		
	Luce		Michel Clément		1822
	Geneviève		Flavien Couillan		
				S. M.	
		anne	Jean Fortin	S. M.	1828
	Joseph				
	Edouard		Prêtre		
	Jacques				
	André				
	François				
16	Michel	(5)	M. Mad. Gagné	S.H.	1786
	Marie Madel	leine	Chs. Clément	S. H.	1811
	Rose		Chs. Clément Pierre Boutin	S. H.	1820
	Michel				
	Le même		Marie Plante S.	Chs.	1802
17	Louis	(8)	M. Ls. Binet S.	Marie	1785
600	The state of the s	(0)	S. Mai		1,00
	Le même		Marg. Boucher	S Chs	1812
	Michel	(9)	M. Anne Morin	SH	1787
	Marie	(0)	Roch Duquet	S. H.	1810
	Joseph		room Duquet	D. 11.	1010
19	Nicolas	(0)	Mario Lohman C	Che	1704
10			Marie Lebrun S		
	Angélique		Ant. Roy	S. II.	1000
	Apolline		Amb. Roy Marg. Patry S.	D. H.	1020
10	Le même	101	Marg. Patry S.	. Chs.	1821
19	Louis	(9)	M. Apolline Ma		1505
00	TO .	1443		S. V.	
20	François	(11)	Angé Couture	Lévis	1810
			S.H.		

Rosalie Roy S. V. 1817 (5) Marg. Gagné S. H. 1777

(12) Josette Guérard S. Frs. 1825
 (13) M. Barbe Couture

 S. V. 1805
 F. X. Lemieux S. V. 1835

(13) Hèlène Chamberlan S. M. 1818 Frédéric Brochu S. M. 1841 2° Ant. Roy S. M. 1851 Jos. Bélanger S. M. 1844 Jean Gosselin S. M. 1845

M. Théotiste Roy S. M. 1832

(17) A. Cath. Turgeon Fréderic Jean Castin S. Chs. 1849

Marie Dutile

Le même 21 Joseph François 22 André 23 Joseph

> Marie Julie Joseph Edouard

Marcelline Marcelline Hélène Marguerite Joseph

Le même

25 Jean Telesphore 26 Joseph Restitut

24 Charles

5-6 EDOUARD VII, A. 1906 MORISSET.

	Dominique	
27	Germain	Célestine Lepage - 1961
	Auré	Célestine Lepage Zep. Audet S. L. 1861
	Michel	Rose Audet - 1965
	Le même	Rose Audet Justine Turcot S. J. 1865 Marie Fortier S. F.S. 1809
29	Michel (14)	Justine Turcot S. J. 1809 Marie Fortier S. F.S. 1809 Françoise Roy S. M. 1820
30	Louis (14)	Marie Fortier S. F. S. M. 1820 Francoise Roy S. M. 1828 M. Olive Lacroix S.M. 1828
31	Pierre (14)	M. Olive Lacroix S.M. 1828 M. Marg Gagnon
32	Joseph (14)	M. Marg. Gagnon M 1813
-	0 050pti (11)	M. Marg. Gagnon S. M. 1813 1839
	Elisabeth	J. B. Martineau S. M. 1830 Frs. Genest "1822 Angé Roy "1844 Chs. Lacroix "1851 Etn. Roy "1851
	Marquerite	Frs Genest " 1999
	Le même	Angé Roy " 1844
	Séranhine	Chs Lacroix " 1951
	Marie Emérence	Etn Roy "
	Joseph Edouard	13011. 1003
33	Image (14)	Angèle Remillard V. 1825
00	Ignaco (11)	Angèle Remillard S. V. 1825
34	Georges (14)	Sara Roy Ls. Bissonnit S. V. 1834 S. M. 1834 1862
DI	Maria Calina	Le Rissonnit "
25	Tagging (15)	Sara Roy S. M. 1862 Ls. Bissonnit " Euphrosine Rouillard S. V. 1826
00	vacques (10)	Euphrosine Rouillard 1826 S. V. 1833
26	Andrá (15)	1 17' TT 0011 5 11'
00	Maria Philomána	S. V. 1838 Angélique Veau S.M. 1838 Ls. Ed. Eliezer Cochon S. M. 1857 S. M. 1864
	Marie I miomene	Ls. Ed. Eliezer Cochon S. M. 1857 S. M. 1864
		1803

A	Romuald François	M. Mad. Leclaire S.H. 18 (16) Louise Belan Levis 18	14
37	Michel	(16) Louise Relan Levis 18	26

Marie Mathilde Jos. Perrot

37 Michel	(16) Louise Belan Leg F 1820
38 François	(16) Louise Belan Levi 1820 (21) M. Jos. Lainé S. F. 1837 (23) Viet Gougue S. G. 1839
39 Joseph	(23) Vict. Gougue 5 8 1839
40 Edouard	(23) Vict. Gougue S. V. 1839 (23) Marie Boulet S. F. S. 1839

11	oosepu	(24)	Archange	S.M. 100
42	Télesphore	(25)	Philomène	Fournie; S. Chs. 1864

43 Didace	(26)	Constance Gossen M. 1846 S. M. 1860
44 Dominique	(26)	Constance Gossell S. M. 1840 S. M. 1840 Apolline Briart S. Chs. 1860 Hoppiette Martineau 1851

46	Edouard Prudent	(36)	Philomène	Gosselin S.M.	1861
47	Romuald	(36)	Philomène	Bacquet M.	1864

MOURIER.

(36) Philomène Bacque N. 18

S. Marguerite

	41:77
1 Pierre	Susanne Levalet Qué. 1679 Nicolas Filteau S. J. 1699 Cho. Conest. "F. 1678
Susanne	Nicolas Filteau 5. 1699
Marie	Chs. Genest Marie Mineau S. F. 1678
2 Jean	TATION TATION C at
Marie	Ware Sement
Marie Jeanne	Pierre (fallell 170
Marguerite	Michel Chiasson 1710
Francoica	La Groffart

MUNRO.

1 Jean Philippe	M. Chs. Girard B. 1793
Marie Louise	Louis Coté B. 1793
Marie Charlotte	M. Chs. Grade B. 1794 Louis Coté B. 1794 J. B. Coté Ignace Turcot S. Chs. 1794
Angèlique	Ignace Turcot S.
Jean Philippe	M. Marg. Plante S.H. 1800
2 Jean Philippe (1)	M Marg. Plante

NADEAU.

1 Joseph Osanny Catherine Denis	Marg. Abraham Jean Roy	S.L. 1694
Jean Baptiste		

OC. DE LA SESSION No 18	
NADEAU	
Jean 2 Jean Marguerite (1) Anne Lacasse	
2 Jean Marguerite (1) Anne Lacasse	
Marguerite Angélique Elisabeth (1) Anne Lacasse Chs. Gesseron Denis Gontier B. 1712	
Angelique Chs. Gesseron B. 1712 Pierre Coulland B. 1722 Pierre Coulland B. 1722	l
Louis Fierre Couillard B. 1727	ı
Antoine	ı
François 3 Denis Joseph (1) Charlotte Lacesse	1
	ı
Jean Alexis	1
Guillauma	ı
Le même Eliz Le Pers D. 1524	1
Geneviève Geneviève Josette Eliz. Le Roy Nicholas Hélie B. 1748 2º Ls. Bélanger Bert. 1755	ı
Josette 2° Ls. Bélanger Bert, 1755	ı
Le même Geneviève Geneviève Josette Le Roy Nicholas Hélie B. 1748 2° Ls. Bélanger Bert. 1755 Jean Chs. Frs De la ROSSAN S. M. 176E	ı
Cécile Marie Angèlique Marie Angèlique Marie Angèlique Marie Angèlique Marie Angèlique Marie Louise Denis J. B. Fortier S. M. 1765 S. M. 1773 J. S. Quéret S. M. 1786 S. M. 1786 S. M. 1780 Louise Claude Poliquin Denis	ı
Marie Angelique Jos. Quéret S.M. 1765	ı
Marie Angelique 2º Jos. Bissonnet S.M. 1786	l
Marie Louise Claude Palis. Godbout S. Chs. 1792	ı
Hrone .	1
Marie Anne Isabelle Geneviève Louis M. Anne Dumont S.J. 1696 Aug. Gignard Bert. 1712 Jean Hélie Bert. 1734 Barth. Carbonneau	
Geneviève Jean Hélie Bert. 1734	
Louis Barth. Carbonneau S.V. 1726	
Jean D .	
5 François 2 General V	
6 Ame. Martineau	
6 Antoine Marguerite Thérèse Jean Baptiste Antoine Chs. Grenet Martineau 2 Marg. Turgeon Jean Couture Chs. Grenet S.M. 1768	
There'se Jean Couture B. 1764	
Jean Baptiste Chs. Grenet S.M. 1768	
Lonia	
Levis 1732	
Marie Angélique Jean Lecours B. 1723 Louise Frs. Labrecque B. 1742 Thérèse Grill Correlie C. C. Grill Correlie C. C.	
Thouse Fre Labora B. 1742	
Ambroise 9 Jean	
9 Jean (3) Louise T	
Charlotte Charlotte Jean Bussiere B. 1727 Zacharie 2° Chs. Roy S.M. 1771 Jean Bantiste	
Zacharie 2° Chs. Roy S.M. 1771	
A A A A A A A A A A A A A A A A A A A	
(2) 1/ (2)	
Louis Alexandre Jean (3) Therèse Le Roy B. 1737 Frs. Coté S. Chs. 1768	
Alexandre Frs. Coté S. Chs. 1768	
Guillann	
Marie Ursule Jahan	
Petronille Aug. Aubert S.Chs. 1773 Louis Charles Michel Paquet S.Chs. 1779	
Charles	
* 5 - reCH	
Marie Geneviève Nie Roberge S.H. 1799	
Marie Louise Marie Geneviève Thérèse Josette Ls. Roberge Ls. Roberge S.H. 1823 Ls. Roberge S.H. 1823 Jean Royleys Jean Roy	
Euphrosis Jean Royless S.H. 1807	
Euphrosine Jean Rouleau S.H. 1807 Jean Rouleau S.H. 1811 Joachim Paradis S.H. 1812 Lis. Huard	
Ft. Suerite Tudard S.H. 1819	
Etienne Ls. Goulet S.H. 1819	

		N.	ADE	AU.			
jų:	13 Denis	(:	*	Eliz.		SM	. 175
	Marie Joset 14 François Marie Marie	te (3	Pie M. Ma 2° (Ls. Harc. Isal	ël Me autbo bel arboni	rcier is S.M S.G neau	B.178 4.176 4. 1786
	Félice André Augustin		Nic	e. Gosse	elin		. 1830 . 1794
1	François 5 Jn. Baptiste	-(4) Ma	rg. Car	bonne	eau	
1	8 Louis	(4		belle H	élie	t. 172 S. V.	1734
	Elizabeth Jean Valier			Berthie Guina		Bert	. 1750
	Charles Clau						
	Jean Baptist Louis	te					
1	Joseph 7 Antoine	(6) The	rèse M	archa	nd	s 1761
	Louise Etienne		Frs.	Blouis			1779
	Louis Le même Marie Archa		Mar	rie Cocl	non	S.H.	1782
	Marie Archa Le même 3 Jn. Baptiste Marguerite	inge	Jos. M.	Carrie Jos. Do	er orval	S. H. S. H.	1808 1791
18	8 Jn. Baptiste Marguerite	(6)	Mar Jos.	g. Dala Patou	aire el S	S.M.	1767 1792
	Marie Anne		AIII	. Marco re Ada	JUA N	· O110.	1795 1809
19	Pierre Louis Le même	(7)	Gene	ev. Dor	val	S.P.	1755
	Marie Geneviève		Chs.	Guéra Audet	rd S	Frs.	1782 1800
	Pierre Louis		1101	rttaco	~		
20	François Simon	(7)	Mad	. Mart	ineau		
21	Ambroise	(8)	Mari	e Harn	ais S.	Frs. Chs.	1756
	Josette Ambroise		Jean	Larriv	ré S.	Chs.	1789
	Charles Joseph						
22	Alexandre	(8)	М. Т	'hérèse		d P.S.	1757
	Thérèse		Jacq.	. Corri	veau	Chs.	
	Marie Joseph		Chs.	Poulior Nadea	t S.	Chs.	1785 1792
23	Le même Zacharie	(9)	Mad. Fse.	Roy Gosseli abrecq	n	B. B.	1783 1763
	Charles		Ls. I	Gosseli abrecq	ue	S.G.	1791
A	Antoine Marie Anne		Nicol	e Dem	dif S	S.H.	1805
	Marie Archan			ain Ba	5	S.H. :	1807
	Ursule Antoine			James Fortie	r S	S.H. 1	1809
	Antoine François Jean Baptiste						
24	Joseph Jean Baptiste	(9)	M. A	nne Bo	ilard	B. 1	764
	Marie Apolline Judith	e (Chs. (Couillan	rd	B. 1 B. 1	787 802
	Jean Baptiste Joseph						
	Charles						

2	ARCHIVES CA	5-6 EDOUARD VI	I. A. 1906
374	DEALL	NADEAU.	,
	DEAU.		S Frs. 1802
25 Alexandre (11) Le même	Marie Ls. Hélie S.V. 1773 Genev. Gagné S.V. 1816	42 Pierre (19) M. Ls. Guérard Susanne J. B. Létournes 43 Charles (21) M. Anne Audet	
26 Jean (11)	V. de J. B. Guay Genev. Hautbois S.M. 1766	ELICIA DE CONTROL SANCOLO DE ELICITADO DE EL	S. Cus.
Marie Josette Angélique	Ls. Baillargeon S. Chs. 1785 Chs. Dumas S. Chs. 1809 Ls. Hizoir S.G. 1795	Marie Louise Ls. Bouffart 45 Ambroise Genev. Fournie	S.G. 1806
	Cath. Gontier S.G. 1774 Judith Bacquet S.M. 1783 Aug. Boucher S.Chs. 1806	Le même Genev. Fortier S Geneviève Pierre Gautron	S. Chs. 1812 S. Chs. 1812
Geneviève	Laurent Gosselin S.Chs. 1807	Jean Le même Marie Lefebvre Gabriel	44.0
Louise	André Carbonneau S.Chs. 1815	46 Joseph (21) Charlotte Gosse	Chs. 1787
Guillaume Le même 29 Charles (12)	Marie Boulière Bert. 1812 Josette Nadeau S.Chs. 1792	Marie Charlotte Pierre Turgeon Joseph Roch Magloire	-700
Ignace 30 André Angèlique Zacharie	Marie Gosselin S.Chs. 1793 Chs. Morin S.G. 1821	Le même M. Joseph Pénin	1800
André Le même	Fse. Chartier S.G. 1827 V. de Gab. Thibaut	B Antoine (23) A M. Fse. Mor C Jean Baptiste (23) A M. Anne Gag D Joseph (23) A M. Ls. Morin Joseph	ne " 1810
32 Augustin (14) Le mëme	M. Jos. Nadeau Bert. 1800 Josette Coté S.Chs. 1804 Charlotte Briart S.G. 1807 M. Jos. Balan Bert. 1761 Ls. Martel S.M. 1787	Antoine E François (23) A Angé Turgeo 48 Charles (23) Marie Lacasse Archange Jos, Labrecque	n S.L. 1798 1841 1828
Marie Marthe M. Geneviève M. Geneviève Louis Jean Baptiste	Jos. Chamberlan S.M. 1818 Chs. Fisback S.M. 1795 2º Jos. Leclaire S.V. 1812	Angèle Amb. Marcoux Zacharie 49 JeanBaptiste(24) Josette Bouchet Angèle J. B. Carrier Josette Louis Demers	p 1787
Gabriel	M. Jos. Bilodeau Bert. 1765	Abraham François	а Н 1817
Marie Josette Geneviève M. Angèlique	Frs. Nadeau Bert. 1800 Ls. Audet Bert. 1800 Ignace Rouel Bert. 1801	A Etienne (12) Genev. Cantin 50 Joseph (24) Fse. Laine Jean Baptiste	S.H. 1802 S.Chs. 1802
Marie Anne Joseph 35 Joseph (16) Marie Josette	Jos. Beaucher S.V. 1810 Louise Goupy S.M. 1768 Aug. Mercier S.M. 1791	Antoine Joseph Le même Marcelline J. B. Chabot	B. 1847 B. 1852 B. 1809
Marie Marthe	Mathieu Labrecque S.M. 1793 Jos. Roy S.M. 1799 Pierre Fortier S.M. 1808	Marie Louise Frs. Aubé 51 Charles (24) Marie Lainé Archange Pierre Boucher Louise Cyp. Gosselin	B. 1809 B. 1846 B. 1849 B. 1859
	Eliz. Gagnon S.M. 1774	Marie Jean Poulin	S. Chs. 1809 1841
Claude Le même	Apolline Gontier S.Chs. 1788	Fliggboth André Lemelm	1801
37 Jean Valier (16)	M. Genev. Daniau Bert. 1780	Marie Ls. Couture Turg Scolastique Alexandre Turg	eon B. 1847 iliot B. 1845
Geneviève Archange 38 Etienne Geneviève (17)	Ignace Noël S.G. 1806 Jos. Audet S.G. 1808 Genev. Chabot S.Chs. 1791 Jos. Ferland S.H. 1814	Angèle Ant. Gosselin Anastasie Anastasie Lis. Levasseur Anastasie 2° Romain Chal	
Josette Marie Pélagie	Pierre Carrier S.H. 1817 David Brown S.H. 1818	Augustin	- 1912
Antoine	M. Anne Gosselin S.H. 1789	53 Guillaume (28) Marie Roy Marie Pierre Boulet	S.Chs. 1831
	Marie Tangué S.Chs. 1808 Angé. Dalaire S.Frs. 1775	Charles Charlotte Bussi	ère 1921
Marie Josette	Aug. Ginchereau S. Frs. 1802	Flavie Jean Arthur Elizabeth Michel Couët	S.M. Ic
François 41 François Madeleine François (19)	Mad. Guérard S.Frs. 1798 Olivier Labbé S.F. 1875	Berthélemi Charles 55 Ignace (29) Marie Audet Ignace	s.G. ¹⁸¹⁴

DOC. DE LA SESSION No 18

020010N No 18	
NADEAU.	NADEAU.
56 André (30) Man Ci	Title Birc.
57 Zacharie (30) Marg. Charron S.G. 1817 (39) Soulange Carbonneau	83 Françoise (40) Emélie Chabot B. 1818
	Marie Délina Ed. Guay B. 1840
Le même (99) M. Mad. Mercier S M 1799	Marie Hermine Simon Gravel B. 1840 Esther Aug. Boulet B. 1853
Tunith Maduet Silbs 1700	Marie Olive Ls. Gérard B. 1853
	François Xavier
57 JeanBaptiste(33) M.Marg. Monmeny Margrania	84 Abraham (49) M. Ls. Provost B. 1845
Marguerite Jos Potras S.M. 1789	85 Joseph (50) Fse. Cameron B. 1832 86 Jean Bapt. (50) Christine Bergeron B. 1841
Jean Baptiste Jos. Patry B. 1814	86 Jean Bapt. (50) Christine Bergeron B. 1841 87 Antoine (50) Dorothée Lacroix B. 1850
OU Gabriel Caste	88 Charles (51) M. Fse. Paquet B. 1848
Resile Talbot S.G. 1806	89
VI doggal Wartho I aim'	90 Pierre (92) Anastasie Lefebvre
Tiario A - 12 (Tiarie Crontier 1700	91 Augustin (52) Angé Gosselin S.Chs. 1841
Marie Jean Corrivous Dont 1010	92 Honoré (52) Célina Gérard B. 1858
Victoire Fierre Langlois 1990	93 Charles (53) M. Ls. Tangué S. Chs. 1841
Marguerite Jos. Bilodeau "1829 Chs. Morin "1835	94 Laurent (53) Génév. Tangué S.M. 1843
D/ 1835	Le même Restitut Charier S.Chs. 1853
	95 Barthélemi (54) Julie Campeau B. 1831
THOMas I THE MATTER Roles OF TO 1505	96 Charles (54) Délina Naud S.Chs. 1845
François Xavier 63 Charles	97 Ignace (54) Hermine Labrecque
Ti: G	S.Chs. 1842
- Jean D	98 Jean Bap- (59) M. Anne Quéret S.M. 1815
Marie Marie Roy	99 Joseph (61) Emélie Proulx S.F.S. 1827
Geneviève Jean Leblarie S.G. 1822	100 François (62) Luce Roy S.V. 1820
Augustin 65 Jean Plan Jean Chamberlan " 1827	Xavier
65 Jean Baptiste Josette Patouel Rosalie Jean Chamberlan " 1827	101 Thomas (62) Luce Marg. Dalaire
	S.F.S. 1823 102 Joseph (63) Marie Shinck S.G. 1808
	102 Joseph (63) Marie Shinck S.G. 1808 Marie Frs. Rémillard S.G. 1830
	103 Augustin (64) Marg. Fradet S.G. 1830
	104 Jean (69) Julie Forgue B. 1834
Charles Frs. Blais GG 1000	105 Charles (70) M. Phèbé Turgeon
en tuerese Increse Godbout	S.Chs. 1846 106 Narcisse (72) Aurélie Turcot S.Chs. 1857
ean Etn. Johnson G. G. 1000	107 Roch (78) Clotilde Rouleau S.L. 1846
T. Patry	108 Joseph (78)
Antoin-	109 Joseph (79) Sara Paquet S.Chs. 1859
	110 François Xavier M. Flavie Guay S.Chs. 1847
Charles S. Isidore	111 Joseph (47) A M. Rosalie Pouliot
Coseph	S.Chs. 1850
	112 Antoine (47) A Julie Mommeny
	NAUD—LABRIE. S.Chs. 1854
The Brooks of the source	NAUD-HADRIE.
Name: Nemis Rouillard	1 François Marg. Jobidon A.G. 1676
Tranco:	Jean François
74 Francois (40) Ursule Ginchereau	Le même M. Thérèse Chaillé Pte. Trembles 1688
74 François (41) Marie Lemelin S. Frantsia.	2 Pierre M. Thérèse Garant_
Marie (45) France Lemelin S. Frs. 1819	S.L. 1692
	Jean
reorie deremie Contine C T 1040	Jacques
77 - Heme Libertones F . ,	Pierre Le même Marie Gaboury S.M. 1716
Oseph Olive Mercier S V 1051	Jean Bantiste
78 Roch Euphrosine Paquet	3 Jean François (1) Génév. Paquin S.F. 1711
(46) M A S.Uns. 1814	4 Pierre (2) Marg. Huart, Levis 1716
Marie Anne Marie B. S.Chs. 1815	Jacques
	Pierre Le même M. Cath. Poliquin,
Magloni	Lévis 1755
Sara (46) Fse. Rémilland Co.	Marie Charlotte André Guay Lévis 1784
J. B. Carban S. Chs. 1827	5 Jean (2) Mad. Desmoliers, Islet 1723
Joseph S. Charbonneau S. Chs. 1864	Marie Jeanne Jos. Roy S.V. 1760 Marie Madeleine Frs. Perrin S.V. 1723
Leocadie (46) Marg. Terrien S Chs. 1890	Marguerite Ant. Drapeau S.V. 1773
NI pocadio (10) Maro Tomico	Pierre
Jean Banting (48) Marie Tune B. 1854	6 Jean Baptiste (2) Genev. Gravel, Islet 1741
Zacharie (48) Remie McNeil B. 1854 Jean Baptiste (49) Warie Turgeon S.M. 1848 Véronique Tangué S.G. 1812	7 Jacques (2) M. Chs. Marchand
S.G. 1812	Le même Genev. Jourdain Lévis 1756
5.0. 1012	20,13,1100

5-6	EDOUARD	VII,	A.	1900

NAUD-LABRIE.

0	Toogram	141	C C	_	15.10
8	Jacques Thérèse	(4)	Genev. Coutur		
	Marthe		Jos. Labrecqu Jacq. Létourn	ean	1776
	Marie		Pierre Labreco	me "	1786
	Marguerite		Ls. Chabot	11	1790
	Euphrosine		Frs. Guay	. 11	1791
	Geneviève		J. B. Bertrand	1 11	1791
	Jacques				
9	Joseph Pierre	(4)	Marg. Turgeon	Lóvia	1746
	Louis	(1)	Louis Roy	Levis	1140
	Guillaume		LIOUIS 100y		
11		(5)	Anastasie Daig	gle S.V	1760
12	Jacques	(8)	LouisBroussea	uS.Chs.	1783
	Louise		Raimond Patr	y 11	1809
	Angèle		Alexandre Tur		4040
	Ambroise			S.Chs.	1818
	Joseph				
	Jean				
	François				
13	Joseph	(8)	Genev. Paquet	S.Chs.	1784
	Marie Anne		Jos. Boutin	U	1812
	Joseph				F F 9
	Jacques Ambroise	TO FE			
	Gabriel				File of
14	Guillaume	(10)	Genev. Samson	S.G.	1787
15	Ambroise	(12)	Josette Coutur	S Cha	1811
	Marie Louis	е	Joachim Provo Cyp. Denis Pierre Goupy	st 11	1841
	Marie Josett	te	Cyp. Denis	11	1842
	Angele		Pierre Goupy	11	1847
16	Ambroise Jean	(19)	M La Puel	e Cha	1010
10	Marie Ls O	zine	M. Ls. Ruel Frédéric Coute	S. Ons.	1810
	Angèle	ZIIIC	Jos. Gosselin	11	1842
	Didace			THE PERSON NAMED IN	
	Jean	100	2 01.		
17 .	Joseph	(12)	Scolastique Con		
	Anadla		Maal Conton	S.Chs.	1814
	Angèle Délina		Magl. Couture Chs. Nadeau	"	1841
	Pierre		Ons. Ivadeau	"	1845
	Louis				
	Hubert				
	Le même		Angé Dangueu	ger	
			77 1 T D	S.Chs.	1840
18			V. de Jos. Ro	usseau	
	François	(12)	Marg. Gosselin	S Che	1895
1	Marie Louise	9			1847
	Dina	aler C	Pierre Pelchat		1850
	Marguerite		Ls. Lacasse	11	1863
5	Sara		Ls. Lacasse Ls. Bédard	11	1864
	Benjamin				19 11
1	Joseph Ferdinand				1334
20	Joseph	(13)	Marg. Bisson	S Che	1819
	Marguerite	(10)	Ant. Gontier Jos. Fournier	o. Olis.	833
	Delphine		I. F.	-	841
			Jos. Fournier	11	
1	Mathilde		Pierre Brochu		850
1	Mathilde Marie		Pierre Brochu Frs. Chrétien	"]	
1	Mathilde Marie Christine		Pierre Brochu	"]	1850
I O	Mathilde Marie Christine Joseph		Pierre Brochu Frs. Chrétien	"]	1850 1850
	Mathilde Marie Christine Joseph Prosper		Pierre Brochu Frs. Chrétien	"]	1850 1850
	Mathilde Marie Christine Joseph Prosper Denis		Pierre Brochu Frs. Chrétien	"]	1850 1850
	Mathilde Marie Christine Joseph Prosper Denis Magloire		Pierre Brochu Frs. Chrétien	"]	1850 1850
	Mathilde Marie Christine Joseph Posper Denis Magloire Modeste Bénoni		Pierre Brochu Frs. Chrétien	"]	1850 1850
1	Mathilde Marie Christine Joseph Prosper Denis Magloire Modeste Jénoni Jacques	(13)	Pierre Brochu Frs. Chrétien Jos. Guilmet Cécile Mercier	" I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	1850 1850 1852
1	Mathilde Marie Christine Joseph Prosper Denis Magloire Modeste Bénoni Jacques Fabriel	(13) (13)	Pierre Brochu Frs. Chrétien Jos. Guilmet Cécile Mercier S Angé Gosselin	S.Chs. 1	850 850 852 816 821
1	Mathilde Marie Christine Joseph Prosper Denis Magloire Modeste Bénoni Jacques Fabriel Angélique	(13) (13)	Pierre Brochu Frs. Chrétien Jos. Guilmet Cécile Mercier ; Angé Gosselin Narcisse Boutin	S.Chs. 1	850 850 852 816 821 853
1 1 1 1 1 21 J 22 O	Mathilde Marie Christine Joseph Prosper Denis Magloire Modeste Bénoni Jacques Fabriel Angélique Le même	(13) (13)	Pierre Brochu Frs. Chrétien Jos. Guilmet Cécile Mercier ; Angé Gosselin Narcisse Boutin	S.Chs. 1	850 850 852 816 821 853 831
21 J 22 Q 4 1 I 23 A	Mathilde Marie Unristine Joseph Prosper Doenis Magloire Modeste Bénoni Jacques Gabriel Angélique Le même Ambroise	(13) (13) (13)	Pierre Brochu Frs. Chrétien Jos. Guilmet Cécile Mercier Angé Gosselin Narcisse Boutin Angèle Tangué M. Ls. Lepage	S.Chs. 1	850 850 852 816 821 853
21 J 22 Q 4 1 I 23 A	Mathilde Marie Christine Joseph Prosper Denis Magloire Modeste Bénoni Jacques Fabriel Angélique Le même	(13) (13) (13)	Pierre Brochu Frs. Chrétien Jos. Guilmet Cécile Mercier ; Angé Gosselin Narcisse Boutin	S.Chs. 1	850 850 852 816 821 853 831

NAU	D-LABRIE.
Jean 25 Raimond Le même 26 Pierre Le même	Angé Bonneau M. Lucie Fournier B, 184 Barbe Mousseau Marie Jos. Dacrot S, Chs. 183
	S. Clas. L5) Adé Euphrosine Coniau S. Chs 1839 S. Chs 1862
Le même	Fse. Couture 1856 6) M. Anne Dalaire 160 6) Marcelline Boucher S. Chs. 1840
31 Pierre (1 32 Hubert (1	 17) Marie Couture 7) Angèle Gourgue S.M. 1840 7) Constance Paquet 85. Chs. 1850 861
34 Joseph (1	9) Célina Marcoux 9) M. Célina Marcoux S.Chs. 1953
	9) M. Eléonore Genese 1800 S. Chs. 1800
The second second second	20) M. Chs. Fournier S.Chs. 1836 Godfoi Bertel . " 1840
Marie 37 Denis (2 38 Prosper (2 Le même	20) M. Marg. Chabot " 1842 0) Rosalie Fournier " M. Caroline Lepage S. Chs. 1847
41 Modeste (2	0) Emélie Patry " 1849
AL PROPERTY.	
1 Luc	Coutant
Olivier 1 André Henri	Marie Desroches, Londres
A Jacques	Eliz. Thibaut S. Thibaut Chouinard
Jacques Louis 3 Olivier Marie Louise Marie Geneviè	1) M. Ls. Brochu S.V. 1609 J. B. Monmeny J. B. Louineau S.F.S. 1787
4 Henri (Le même	Mad. Turcot Mag. Rose Campagna M. Rose Campagna M. Rose Campagna
5 Jacques (2) A Archange Crépeau 1802 S. H. 1816 S. V. 1816
Anahamaa	Cuill Roy
6 Olivier 7 Jean Baptiste	3) M. Fse. Fleury S. Tho. 1796 Céleste Boulet S. Tho. 1796 f. de Jos. & Genev. Lefebvre
	Lefebvre Lefebvre N. Reine Vallée S. V. 1804
Marcel 9 Louis (2	A M. Rose Laberge 1808 S. Tho. S. Tho.
Le même	
Le même	M. Rosalie Bacon S.P.S. 1835 Marie Lebrun S.M. S. Claire
10 Jacques (S. Claire

NICOLE.	NOEL.
11 Jacques (5) Med D	NOEL.
Unarios (V) Mail. Bacquet C C 1000	Philippe
13 T	Louis
	Jean
14 Mool :	Antoine 8 Jean François Louise Millecent Mans.
	Jean François Jean François
8 Marie Bacquet " 1840	9 Pierre (4) Marie Anne PepinS. J. 1737
17 Thomas (13) M. C. S.M. 1845	Marie Anne Pierre Leclaire S.P. 1757
Wi. Constance Azildo	Le même Marie Bilodeau S.F. 1748
Dumas S.M. 1863	Marie Thècle Jos. Gourdeau S.P. 1783 Marie Amb. Lecours 1784
NIEL.	Pierre Amo. Becours # 1784
1 Pierre	Augustin
Mario T Anne Nool G.D.	Louis
Marie Josette Marie Josette Marie Josette Marie Josette Gab. Paradis 1749	10 François (4) M. Marthe NolinS.P. 1745 Marie Jean Simon Turcot 11780
Marie Anne Nic Position 1749	Jean Basile
	11 Joseph Marie (4) Mad. Bilodeau S.F. 1749
Paul Roderd 1767	12 Ignace (5) Mad. Gosselin S.L. 1735
Bedard " 1757	Marie Madeleine J. B. Valière S.M. 1763
Non	Marie Geneviève Etn. Roy 1764 Marie Geneviève 2° J. B. Labbé S. Chs. 1798
NOEL.	Marie Louis Coté S.M. 1770
1 François Marrois Nicolo I	Marie Marthe Pierre Roy " 1771
Marguerite Frs. Chahet S.F. 1669	Cécile Jos. Lacasse " 1778
	Laurent
	Joseph Ignace
	13 François (5) Genev. Ruel S.L. 1750
Françoise Pierre	14 Jean Baptiste (5) M. Jos. BourgetLévis 1754
Ignace	15 Benoit (5) Agathe Parant S.P. 1764
	Victoire Jos. Rousseau " 1801 Benoit
2 Philippe Angale (1) Mario Part	Louis
Ursula Fre Carolicau S.P. 1692	Ignace
Mamo A Admin T	A Ignace (2d m.) M. Ls. Ainse S. Tho. 1768
Philippe Pierre Niel " 1722 1724	Jean Bernard Joseph
Cancois (1) o	16 Ignace (6) Rose Coulombe S.L. 1763
4 Pierre Nie Durlon S.P. 1699	17 Jacques M. Jos. Fontaine
DOPOLL / III LONGE CI -V COC. 1120	Hélène Pierre Goulet S.P. 1771
	Marie Thècle Ign. Choret " 1778 Pierre
	Le même Mad. Dupile " 1757
Loris 9° C 1111111111111111111111111111111111	Madeleine Chs. Goulet " 1774
Margueria Barth Tomica G. D. 1, 02	François
Hélène Pierre Filteau 1749	Le même Hélène Ratté "1769 Le même Genev. Plante "1778
Joseph Marie Jos. Baillargeon " 1749 Jos. Baillargeon " 1754	18 Jean (7) Rénée Ferlant " 1754
D	Le même Genev. Dussaut Lévis 1756
\$848ce	19 Philippe (7) Agathe Aubin S.P. 1755
anno Harris T / : Harris	20 Louis (7) Marg. Paradis (1) Marguerite Etn. Réaume S.L. 1780
Igna Jos. Leclaire S.L. 1734	Marguerite Etn. Réaume S.L. 1780 Thérèse Chs. Labrecque " 1790
France Ant. Rousseau " 1746	Geneviève Chs. Poulet " 1792
Jean Baptiste Le même	Marie Abraham Delisle " 1811
Le même Mad.	Louis 21 Antoine (7) Agnès Goulet S.P. 1775
Lonia Marie Crépeau	21 Antoine (7) Agnes Goulet S.P. 1775
Joseph Dernard Duberger S. P. 1746	22 Jean François (8) VéroniqueCochonS. V.1733
Maron . Zal s. I ounot " 1751	23 François Eliz. Fiset
D ale Linghot	Marie Jean Bouffart S.P. 1799 Madeleine Pierre Bouffart " 1801
Leclaire 1765	Pierre
6 Michel	François
	24 Laurent Marie Aubry
	Michel
Philipe Denet Gilaudi S.P. 1747	Louis Laurent
Manippe (2) a	25 Louis (9) M. Zacharie Cloutier
Marie Joseph Prisone P. 1729	Lévis 1780
Tree . Setto - Sque I somet 1750	Antoine (0) This Coté U.D. 1794
The Victor Las. Alphin	26 Pierre (9) Thècle Coté S.P. 1784 Thècle Jean Langlois 11808
	Thècle Jean Langlois " 1808
	(Voir St. Laurent, Baptême du 30 janvier 1760.

						. 81 6	5-6	EDOUARD VII, A. IV
	. 184	N	OEL.	1			N	OEL.
	Thècle		0° Air Di	1000		Félix		7 1908
	Marie Olivier		2° Aug. Boissonneau S.P. 1 Ls. Menard " 1	1822 1824	49	François (Adélaïde Luce		M. Jos. Plante S.P. 1808 Pierre Gourdeau " 1841 David Pichet " 1841
7	François Augustin	(9)	Angé L'hortie Beauport 1	The same of the sa	50	François Pierre ((34)	Cécile Henry 1820
8	Geneviève Marguerite Joseph	(12)	Jos. Delisle S.P. 1 Ls. Langlois 1 Eliz. Guénet S. Chs. 1	807		Louis (Louis Ignace	(34)	M. Mad. Laberge
	Ignace Marie Louise	(12)	M. Mad. Frégeot S.G. 1 V. d'Alexandre Blanc Guill. Roy " 1	1783 chet		Le même		M. Osile Baudoin S.F.S. 1813
0	Ignace Laurent	(19)			53	Louis Marie		Marie Cloutier Amb. Bédard S.G. 1823 Ers. Cloutier G. I. 1816
	Ignace		Marg. Gosselin S.H. 1	1808		Marie Anne		
1	Le même Benoit	(15)	Judith Boucher " 1 Agathe Réaume S.P. 1	815	54	Louis (Marcelline	(35)	T Themblay 184
	Thérèse Benoit Louis		Ls. Paradis " 1 M. Anne Godbout " 1	1819		Marguerite Marguerite		Frs. Toussaint " 1851
	Pierre	(17)	Marg. Poiré Lévis 1	1778				
	Cécile Marie Félicien	(4.8)	Adrien Cantin S.P. 1 Pierre Crépeau " 1	1810	55	Marcel		
4	Françoise Françoise Marguerite		Aug. Dupile " 1	1780 1804 1822	56	Joseph Antoine ((35)	M. Genev. Brousseau 1824 S.L. 1848 David Cinqmars S.L. 1844 F. X. Blouin 1854
	Pierre Louis					Marcelline Henriette		
~	François	(90)	M M-J D:II-GT 1	700		Marie Eléono	re	Jean Ginchereau Adeline Pouliot 1865 1866
9	Louis Madeleine	(20)	M. Mad. Dupille S.L. 1 Frs. Godbout " 1			Philomène Euphémie		Jovite Vézina
	Louise Marie			1832 1838		Célestin Louis		Julie Marcoux S.M. 1833 Louise Coulombe S.L. 1844 Louise Coulombe S.L. 1812
	Constance			1848		Joseph ((35)	Julie Marcoux S.L. 1812
	Louis François		- spect 1			Francois	(35)	Josette Labbe
	Joseph				00	Josette	(00)	Josette Labbe Jean Ruel Pierre Roberge A Adé. Baudoin Tho.
	Augustin Antoine			100	60	Marie Louise Joseph ((15)	A Adé. Baudoin S. Tho.
	Le même		Mad. Loignon S.F. 1			T Did		Jean Ruel Pierre Roberge A Adé. Baudoin S. Tho.
6		d(15)	A Genev. Coté S.Tho. 1 S.G.			Regile	(38)	Charlotte Plante S.J. 1809 Scolastique Langlois S.P. 1839 Marie Catellier S.M. 1839 Marg. Duquet "Marg. Duquet "
7	Le même		Marie Garant S.F.S. 1		62	Laurent	(41)	Marie Catellier
8	Jean Basile Marie Basile	(10)	Angé Guay S.H. 1 Ls. Turgeon B. 1		63			Marg. Duquet M. Anne Pedneau Honoré Vézina
	François Joseph		Marg. Tessier S.P. 1			Frs. Marcellin Evariste	(40)	- 110111 +248
	Pierre Laurent		Fse. Leroux S.L. 1 Marie Gautron S.G. 1	806		Félix ((10)	Olympiade Talles, P. 1841
	Constance Laurent		Frs. Genest S.M. 1			François ((49)	Henriette Langlois P. 1880
2	Louis	(24)	Angé. Charron S.G. 1	1811		T	(55)	M. Zoé Fréchet S. Nicolas 184 S. J. 1850
3	Le même Michel	(24)	Marie Quemeneur 11 · 1 Marg. Terrien 11 · 1	1822	66	Louis ((51)	M. Zoé Fréchet S. Nicolas 1849 M. Anne Blouin S. J. 1859 Apolline Audebert I. 1853 Apolline Augebert I. 1853
	Marguerite		Jean Guay S.Chs. 1	1843		Henri Marcal	(54)	M. Anne Blouin Apolline Audebert I. 1853 Geney. Gosselin S. L. 1863
A	Le même Antoine	(25)	M. Ls. Royer 11 Josette Goulet S.H. 1			Marcel (Joseph ((55)	Apolline Audebert I 1869 Genev. Gosselin S. L. 1869 Marg. Pouliot "Marg. Pouliot I 1879
	François Olivier		Dorothée Boulet S.P. 1 Justine Maranda S.L. 1			Célestin (Louis	(56) (56)	M. Adéline Labreca L. 1849
	Le même	-	M. Judith Pichet S.P. 1			T D J	(00)	Genev. Gosset Marg. Pouliot M. Adéline Labrect S. M. S. M. M. Zoé Roy S. Claire S. Claire S. M. S. Claire S. M.
0	Ignace Angélique	(29)	M.Genev. Nadeau S.G. 1 Frs. Bacquet S.G. 1	1806	72	Louis David ((00)	S. S.P. lo
	Benoit		Mad. Bouliane S.P. 1 Monique Gourdeau	1848	73	Frs. Marcel-	(63)	M. Zoé Roy S. Claire M. Adé. Ferlant S.P. 1860 Virginie Rousseau "
,	licien	(99)	S.P. 1	1010	74	Evariste	(63)	
	Brigitte Marcelline		Ed. Genest S.P. 1 Ls. Daniau " 1				N	OLIN. Oné. 1671
	Henriette	nina	Ign. Goulet " 1	1848	1	Toggree		Fse. Chalifour S.P. 1700
		rine	Chs. Eugène Gourdeau S.P. 1		1	Jacques Louise		Fse. Chalifour S.P. 170 Pierre Joneas 2° Jos Langlois S. Tho. 170
	Marguerite		J. B. Tailleur S.P. 1	1804		Louise		

	THECIE		S.P. 1822
	Marie		Ls. Menard " 1824
	Olivier		
0=	François	(0)	
27	Augustin	(9)	Angé L'hortie
	Geneviève		Jos. Delisle S.P. 1807
	Marguerite		Jos. Delisle S.P. 1807 Ls. Langlois 1811
	Joseph	(12)	Eliz. Guénet S. Chs. 1778
	Ignace	(12)	M. Mad. Frégeot S.G. 1783 V. d'Alexandre Blanchet
	M . T .		V. d'Alexandre Blanchet
	Marie Louise	9	Guill. Roy " 1803
30	Ignace Laurent	(12)	Marie Laflèche S.V. 1785
	Ignace	(15)	Marg. Gosselin S.H. 1808
	Le même	()	Judith Boucher " 1815
31	Benoit	(15)	Marg. Gosselin S. H. 1808 Judith Boucher "1815 Agathe Réaume S.P. 1792 Ls. Paradis "1819
	Thérèse .		Ls. Paradis " 1819
29	Benoit Louis	(15)	M Anna Godbout 1900
	Pierre	(15) (17)	M. Anne Godbout " 1809 Marg. Poiré Lévis 1778
1	Cécile	(*1)	Marg. Poiré Lévis 1778 Adrien Cantin S.P. 1807 Pierre Créneau 1810
	Marie		Pierre Crépeau " 1810
0.	Félicien	(40)	
34	François	(17)	M. Fse. Coté " 1780
	Françoise Marguerite		Aug. Dupile " 1804 Ant. Martel " 1822
	Pierre		Ant. Martel " 1822
	Louis		
. 01	François	100	
35	Louis	(20)	M. Mad. Dupille S.L. 1788
	Madeleine Louise		Frs. Godbout " 1810 Michel Boucher " 1832
	Marie		Michel Boucher " 1832 Pierre Cinqmars " 1838
	Constance		Marc Dufresne " 1848
	Louis		Pusses de la Company
	François		
	Joseph		
	Augustin Antoine		
	Le même		Mad. Loignon S.F. 1814
1	Jean		
36	Jean Bernard	1(15)	A Genev. Coté S. Tho. 1796
	T .		S.G.
-			
37	Le même		Marie Garant S.F.S. 1812
37 38	Jean Basile	(10)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783
	Jean Basile Marie	(10)	Marie Garant S.F.S. 1812
38	Jean Basile Marie Basile		Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay Ls. Turgeon S.H. 1783 B. 1818
	Jean Basile Marie Basile François		Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783
38	Jean Basile Marie Basile François Joseph	(23)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783 Ls. Turgeon B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801
38	Jean Basile Marie Basile François Joseph Pierre	(23) (23)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783 Ls. Turgeon B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801
38 39 40	Jean Basile Marie Basile François Joseph Pierre	(23)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783 Ls. Turgeon B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801
38 39 40 41	Jean Basile Marie Basile François Joseph Pierre Laurent Constance Laurent	(23) (23) (24)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay Ls. Turgeon S.H. 1783 B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801 Fse. Leroux Marie Gautron Frs. Genest S.M. 1842
38 39 40	Jean Basile Marie Basile François Joseph Pierre Laurent Constance Laurent Louis	(23) (23) (24)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783 Ls. Turgeon B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801 Fse. Leroux S.L. 1816 Marie Gautron S.G. 1806 Frs. Genest S.M. 1842 Angé, Charron S.G. 1811
38 39 40 41 42	Jean Basile Marie Basile François Joseph Pierre Laurent Constance Laurent Louis Le même	(23) (23) (24) (24)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783 Ls. Turgeon B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801 Fse. Leroux S.L. 1816 Marie Gautron S.G. 1806 Frs. Genest S.M. 1842 Angé, Charron S.G. 1811
38 39 40 41	Jean Basile Marie Basile François Joseph Pierre Laurent Constance Laurent Louis Le même Michel	(23) (23) (24) (24) (24)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783 Ls. Turgeon B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801 Fse. Leroux S.L. 1816 Marie Gautron S.G. 1806 Frs. Genest S.M. 1842 Angé. Charron S.G. 1811 Marie Quemeneur 1822 Marg. Terrien 1816 Jean Guay S.Chs. 1843
38 39 40 41 42	Jean Basile Marie Basile François Joseph Pierre Laurent Constance Laurent Louis Le même	(23) (23) (24) (24) (24)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783 Ls. Turgeon B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801 Fse. Leroux S.L. 1816 Marie Gautron S.G. 1806 Frs. Genest S.M. 1842 Angé. Charron S.G. 1811 Marie Quemeneur 1822 Marg. Terrien 1816 Jean Guay S.Chs. 1843
38 39 40 41 42 43	Jean Basile Marie Basile François Joseph Pierre Laurent Louis Le même Michel Marguerite Le même Antoine	(23) (23) (24) (24) (24)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783 Ls. Turgeon B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801 Fse. Leroux S.L. 1816 Marie Gautron S.G. 1806 Frs. Genest S.M. 1842 Angé. Charron S.G. 1811 Marie Quemeneur 1822 Marg. Terrien 1816 Jean Guay S.Chs. 1843
38 39 40 41 42 43 A 44	Jean Basile Marie Basile François Joseph Pierre Laurent Constance Laurent Louis Le même Michel Marguerite Le même Antoine François	(23) (23) (24) (24) (24)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783 Ls. Turgeon B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801 Fse. Leroux S.L. 1816 Marie Gautron S.G. 1806 Frs. Genest S.M. 1842 Angé. Charron S.G. 1811 Marie Quemeneur 1822 Marg. Terrien 1816 Jean Guay S.Chs. 1843
38 39 40 41 42 43	Jean Basile Marie Basile François Joseph Pierre Laurent Constance Laurent Louis Le même Michel Marguerite Le même Antoine François Olivier	(23) (23) (24) (24) (24)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783 Ls. Turgeon B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801 Fse. Leroux S.L. 1816 Marie Gautron S.G. 1806 Frs. Genest S.M. 1842 Angé. Charron S.G. 1811 Marie Quemeneur " 1822 Marg. Terrien " 1816 Jean Guay S. Chs. 1843 M. Ls. Royer " 1851 Josette Goulet S. H. 1818 Dorothée Boulet S. P. 1818 Justine Maranda S. L. 1834
38 39 40 41 42 43 A 44 45	Jean Basile Marie Basile François Joseph Pierre Laurent Constance Laurent Louis Le même Michel Marguerite Le même Antoine François Olivier Le même	(23) (23) (24) (24) (24) (25) (26) (26) (26)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783 Ls. Turgeon B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801 Fse. Leroux S.L. 1816 Marie Gautron S.G. 1806 Frs. Genest S.M. 1842 Angé. Charron S.G. 1811 Marie Quemeneur " 1822 Marg. Terrien " 1836 Jean Guay S. Chs. 1843 M. Ls. Royer " 1851 Josette Goulet S. H. 1818 Dorothée Boulet S. P. 1818 Justine Maranda S.L. 1834 M. Judith Pichet S. P. 1838
38 39 40 41 42 43 A 44	Jean Basile Marie Basile François Joseph Pierre Laurent Louis Le même Michel Marguerite Le même Antoine François Olivier Le même Ignace	(23) (23) (24) (24) (24)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783 Ls. Turgeon B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801 Fse. Leroux S.L. 1816 Marie Gautron S.G. 1806 Frs. Genest S.M. 1842 Angé. Charron S.G. 1811 Marie Quemeneur "1822 Marg. Terrien "1816 Jean Guay S.Chs. 1843 M. Ls. Royer "1851 Josette Goulet S.H. 1818 Dorothée Boulet S.P. 1818 Justine Maranda S.L. 1834 M. Judith Pichet S.P. 1838 M. Genev. Nadeau S. G. 1806
38 39 40 41 42 43 44 45 46 47	Jean Basile Marie Basile François Joseph Pierre Laurent Constance Laurent Louis Le même Michel Marguerite Le même Antoine François Olivier Le même Ignace Angélique Benoit	(23) (23) (24) (24) (24) (25) (26) (26) (29) (31)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783 Ls. Turgeon B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801 Fse. Leroux S.L. 1816 Marie Gautron S.G. 1806 Frs. Genest S.M. 1842 Angé. Charron S.G. 1811 Marie Quemeneur " 1822 Marg. Terrien " 1836 Jean Guay S.Ch. 1843 M. Ls. Royer " 1851 Josette Goulet S.H. 1818 Dorothée Boulet S.P. 1818 Justine Maranda S.L. 1834 M. Judith Pichet S.P. 1838 M. Genev. Nadeau S.G. 1806 Frs. Bacquet S.G. 1821 Mad. Bouliane S.P. 1848
38 39 40 41 42 43 A 44 45 46	Jean Basile Marie Basile François Joseph Pierre Laurent Louis Le même Michel Marguerite Le même Antoine François Olivier Le même Ignace Angélique Benoit François Fé-	(23) (23) (24) (24) (24) (25) (26) (26) (29) (31)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783 Ls. Turgeon B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801 Fse. Leroux S.L. 1816 Marie Gautron S.G. 1806 Frs. Genest S.M. 1842 Angé. Charron S.G. 1811 Marie Quemeneur 1822 Marg. Terrien 1816 Jean Guay S.Chs. 1843 M. Ls. Royer 1851 Josette Goulet S.H. 1818 Dorothée Boulet S.P. 1818 Justine Maranda S.L. 1834 M. Judith Pichet S.P. 1838 M. Genev. NadeauS. G. 1806 Frs. Bacquet S.P. 1848 Mad. Bouliane S.P. 1848 Monique Gourdeau
38 39 40 41 42 43 44 45 46 47	Jean Basile Marie Basile François Joseph Pierre Laurent Constance Laurent Louis Le même Michel Marguerite Le même Antoine François Olivier Le même Ignace Angélique Benoit François Fé- licien	(23) (23) (24) (24) (24) (25) (26) (26) (29) (31)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783 Ls. Turgeon B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801 Fse. Leroux S.L. 1816 Marie Gautron S.G. 1806 Frs. Genest S.M. 1842 Angé. Charron S.G. 1811 Marie Quemeneur " 1822 Marg. Terrien " 1816 Jean Guay S. Chs. 1843 M. Ls. Royer " 1851 Josette Goulet S. H. 1818 Dorothée Boulet S. P. 1818 Judith Pichet S. P. 1838 M. Judith Pichet S. P. 1838 M. Genev. Nadeau S. G. 1821 Mad. Bouliane S. P. 1848 Monique Gourdeau S. P. 1813
38 39 40 41 42 43 44 45 46 47	Jean Basile Marie Basile François Joseph Pierre Laurent Constance Laurent Louis Le même Michel Marguerite Le même Antoine François Olivier Le même Ignace Angélique Benoit François Fé- licien Brigitte	(23) (23) (24) (24) (24) (25) (26) (26) (29) (31)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783 Ls. Turgeon B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801 Fse. Leroux S.L. 1816 Marie Gautron S.G. 1806 Frs. Genest S.M. 1842 Angé. Charron S.G. 1811 Marie Quemeneur " 1822 Marg. Terrien " 1816 Jean Guay S.Ch. 1843 M. Ls. Royer " 1851 Josette Goulet S.H. 1818 Dorothée Boulet S.P. 1818 Justine Maranda S.L. 1834 M. Judith Pichet S.P. 1838 M. Genev. Nadeau S.G. 1806 Frs. Bacquet S.P. 1848 Monique Gourdeau S.P. 1813 S.P. 1848
38 39 40 41 42 43 44 45 46 47	Jean Basile Marie Basile François Joseph Pierre Laurent Constance Laurent Louis Le même Michel Marguerite Le même Antoine François Olivier Le même Ignace Angélique Benoit François Félicien Brigitte Marcelline	(23) (23) (24) (24) (24) (25) (26) (26) (29) (31)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783 Ls. Turgeon B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801 Fse. Leroux S.L. 1816 Marie Gautron S.G. 1806 Frs. Genest S.M. 1842 Angé. Charron S.G. 1811 Marie Quemeneur " 1822 Marg. Terrien " 1816 Jean Guay S.Chs. 1843 M. Ls. Royer " 1851 Josette Goulet S.H. 1818 Dorothée Boulet S.P. 1818 Justine Maranda S.L. 1834 M. Judith Pichet S.P. 1838 M. Genev. Nadeau S.G. 1806 Frs. Bacquet S.G. 1821 Mad. Bouliane S.P. 1848 Monique Gourdeau S.P. 1849 Ed. Genest S.P. 1840 Ls. Daniau " 1841
38 39 40 41 42 43 44 45 46 47	Jean Basile Marie Basile François Joseph Pierre Laurent Constance Laurent Louis Le même Michel Marguerite Le même Antoine François Olivier Le même Ignace Angélique Benoit François Fé- licien Brigitte	(23) (23) (24) (24) (24) (25) (26) (26) (29) (31) (33)	Marie Garant S.F.S. 1812 Angé Guay S.H. 1783 Ls. Turgeon B. 1818 Marg. Tessier S.P. 1801 Fse. Leroux S.L. 1816 Marie Gautron S.G. 1806 Frs. Genest S.M. 1842 Angé. Charron S.G. 1811 Marie Quemeneur " 1822 Marg. Terrien " 1816 Jean Guay S.Ch. 1843 M. Ls. Royer " 1851 Josette Goulet S.H. 1818 Dorothée Boulet S.P. 1818 Justine Maranda S.L. 1834 M. Judith Pichet S.P. 1838 M. Genev. Nadeau S.G. 1806 Frs. Bacquet S.P. 1848 Monique Gourdeau S.P. 1813 S.P. 1848

- SESSION No 18	
NOLIN.	NOLIN.
Louise	NOBIN.
France: S Ls. Coullard S Th 1710	17 Augustin (11) Eliz. Aubin S. P. 1831
Peanne Diarrin Boulet S.P. 1693	18 Augustin (14) Ediliré Baudoin " 1843
Marie Madeloin 2 Ant. Basset 1722	19 Antoine (14) M. Noflette Goulet S. P. 1847
Michella Guill. Ratté 1710	20 Eugène (16) Emilienne Plante " 1858
Mario A. Scall Irindel 1715	21 François (16) M. Zoé Roberge " 1859
	Agapit
Pierre Guillaume	NOLLET.
- Vaccinos	NOLLEI.
- Gabriel	1 Sébastien Jeanne Auger Qué 1671
Elisabeth (1) M. Mad. Dorval S P 1704	François
Marie Madeleine Jos, Talbot "1735	André
Teleno (1) III Processon 1700	Jean François Louis
Marie Th., "ean Langlois 1730	Jacques
Agathe Pierre Choret 1745	2 François (1) Marie Maranda Qué 1701
Joseph Aug. Dupile " 1748	3 André (1) Marie Brault
Jean Baptiste	Jean 4 Louis (1) Marg. Lis B. 1710
1 Jacons	Louis (1) Marg. Dis D. 1110
	Jean Marie
5 Guillaume Harrie Trudel S. P. 1715 Marie Piomo Pludel S. P. 1715	5 Jean François(1) M. Anne Thibaut S.L.1728
	Le même Angé Fontaine S. V. 1754 6 Jacques (1) Marie Coulombe B. 1727
Marie Marthe Frs. Noël 1745 Marie Marthe 2° Frs. Leclaire 1745	6 Jacques (1) Marie Coulombe B. 1727 Claude
Marie Benjamin Bird German 1745	7 Jean (3) Marg. Martin S. L.
Marie Benjamin 2º Toor Alsselin " 1750	8 Louis (4) Mad. Peltier S. P. 1744
Mario Touise Jos Nadoon 1753	Madeleine Jos. Guilmet S. Chs. 1770
Marie Tosette Frs. Leclaire	Louis 9 Claude (6) Marie Doiron B. 1759
Guillaume 2 Chs. Couture S. Chs. 1784	10 Jean Marie (4) M. Ls. Parant S. Marie
	1754
Inerese Dans di deta	François
	11 Basile Susanne Carrier Claude
	12 Louis (8) M. Thécle Godbout
rugustin Gosselin " 1788	Que. 1775
Jean Baptiste (3) Mad. Poulet S. P. 1748 Madeleine Ign. Paradis	Louis 13 Louis Marthe Poiré S. H. 1799
Madeleine Mad. Poulet S. P. 1748	13 Louis Marthe Poiré S. H. 1799 S. H.
9 Grid Angélique Ign. Paradis " 1782	Louis
Marie Angélique Jean Gendreau S. L. 1790 Marie Thérése Frs. Robbits S. P. 1748 1782 Guillaume Marie Thérése Frs. Robbits Frs. Robbits	Le même Josette Daniau S.F. 1816
Marie Frs. Robergo	14 François (10) Josette Bégin Lévis 1794 Elie
Paul Paradis " 1790	15 Claude (11) M. Apolline Couillard
François Joseph (7) April Day	S.Chs. 1805
Marie A (7) Angé Dunile G D 1770	Christine Michel Morin B. 1835
Marie Angélique Joseph Marois Augustin Jean Foucaut 1809 1809	16 Louis (12) M. Ls. Lacasse S. Chs. 1813 17 Louis (13) Angé Picard " 1831
	18 Elie (14) Theotiste Roy B. 1833
Charles Augustin France: (7) Marie Lecent C. D. 1827	The second second at the second secon
François (7) Marie Jacques S. P. 1790	OUEL-WELLS-GALIBOIS.
August: Sacques S. P. 1790	1 François Geo. Isle Louisbourg
19 To meme	Marie Frs. Quirouet Bert. 1767
Marie Coté Q D 1917	Françoise Frs. Vermet " 1772
	Antoine
	François 2 François (1) Eliz. Dodier Bert. 1761
14 Augustin (10) Angé Couture S. Chs. 1789 Ursule Duquet S. G. 1814 (10) Christine Captin S. P. 1819	Marie Elisabeth Pierre Bissonnet " 1789
	Marguerite Ant. Bouffart " 1798
Apolline Pierre Coult	François (1) M. For Manager 1790
	3 Antoine (1) M. Fse. Marcoux 11780 4 Etienne Marg. Laviolette
The Topic	Rose Michel Blais Bert. 1825
August: Fre V/2 in 1852	Sophie Basile Emond 11 1830
"Sustin I'rs. Vezina 1050	Angèle Jos. Emond Bert. 1833
le cuaries	Luc 5 André Marg. Turcot
	5 André Marg. Turcot Marguerite Prosper Gaumon Bert. 1828
Célin Olympe C. Bouffart S. L. 1826	Catherine Ls. Dubé Bert. 1833
Elica El martire eque S. F. 1800	Jacques André
François Agapit 1864	6 François Le même (2) M. Chs. Roy S.V. 1800 Josette Gagnon S. Chs. 1802
agapit	7 Luc (4) Fse. Lessart Bert. 1824

8		ARCHIVES C	ANADIENNES	
			5-6 EDOUARD VII, A.	1906
	OUEL-WE	ELLS-GALIBOIS.	OUELLET.	1018
	8 Jacques André 9 Georges	Marg. Boulet S.F.S. 1835 Reine Lessart " 1840	12 Elis (9) Emerie Labor Colombe	1848
	OU	ELLET.	13 David (9) Rose Fournier B.	1850
1	1 René Mathurin	Anne Rivet Qué. 1666	PAGEOT.	1675
2	Joseph) AngéLebel Riv. Ouelle 1691	1 Thomas Cath. Roy Qué. Joseph Jean Baptiste	1010
	Augustin 3 Joseph (1) Reine Meneux S.F. 1700) Anne Autin	2 Joseph (1) Mad. Boesmi Chs. Bourg.	
-	Joseph Le même Le même	Cath. Soulard Anne Michaud	3 Jean Baptiste (1) Marie Paradis Chs. Bourg.	1703
	Louis (2	Kamouraska 1735) M. Jos. Lacasse B 1733) M. Thérèse Jahan	Thomas 4 Pierre Françoise Françoise 5 Thomas (3) Mad. Gervais Chs. Bourg.	1765 1729
7	Louis Le même	S.M. 1749 Cath. Brousseau Anne Montigny S.P. 1781	Madeleine Jos. Vermet Chs. Bourg.	1/20
8	Jean Baptiste Le même	M. Jos. David Genev. Babineau		
9	Henri	S.F.S. 1789 Louise Peltier S Roch des Aulnets	Marie Jos. Gosselin Geneviève Pierre Giguère S.F. Marguerite Frs. Paradis	
10	André Antoinc	Ange Duquet	PAQUET—LAVALLÉE.	
11	Antoine François Clément	Prescille Gagnon S. Paschal	1 Mery Vincent Beaumont Poitiers.	
13	André (9)	M. Mad. Tangué S.M. 1829 Fse. Asselin S. G. 1829 M. Eliz. Fournier	Maurice 2 Etienne Jeanne Poussart, Poiti Etienne	
	fils d'André et Louise Gagnor		3 Mathurin Marie Fremilion Mortaigne.	1668
15	Elisabeth Clément (11)	Frs. Florent Turgeon B. 1845 Seraphie Tangué S. V. 1866	4 Maurice (1) Fse. Forget	
		UIMET.	5 Etienne (2) Henriette Rousse Qué.	1665
1	Tana Managara	Bar to Garage	Philippe 6 Etienne Isaac (3) Eliz. Meunier Elisabeth Pierre Guénet g L.	1690
1	Jean Marguerite Louis Jean	Renée Gagnon Frs. Turcot S.F. 1688	Marguerite Jacq. Labrecque S.	c96
2		M. Anne Genest S.F. 1693 Jean Manseau S.J. 1713	Chs. J.C.R.	703
	Thérèse Cath. M. Josette	Simon Chamberlan S. Foye 1723 Alexis Fleury	Angélique Denis Desève Chs. Lacasse Madeleine Jos. Lessart S. Anne. 1 Joseph	
	Albert Jacques	Thomas Floury	Charles	673
3	Jean (1) Le même	Marie Juin S.Frs. 1702 Marie Bissonnet B. 1705	Antoine	
	Michel Gabriel		Pierre 8 Philippe Fse. Gobeil S.F.	
		Eliz. Marié Marg. Fontaine S.J. 1752	Philippe Jean	
6		M. Anne Morisset S.M. 1730	Pierre François 9 François Noël Marie Marcoux S. Chs. Beauport	710
	Marie Anne Marie Agathe	Jos. Lacroix S.M. 1757 Jean Nic. Delenteigne S.M. 1770	10 Philippe (5) Jeanne Brosseau Bourg.	00-
7	Michel	M. Marg. Tangué S. M. 1765	Tacques S.F.	
8	Pierre Michel (7)	M. Mad. Mercier S.M.1811	11 Pierre (7) Marie Charlan Jean Baptiste 12 Charles (6) Jeanne Coulombe S. L. I. Marguerite Jos. Forgue B. I. Marguerite Jos. Forgue B. I.	717
	Marie Cécile	J. B. Tangué " 1832	12 Charles (6) Jeanne Coulomb B. H. Manguerita (6) Jeanne Coulomb B. H. B. Forgue B. H.	721
1	Cécile	2° Frs. Vien B. 1843	Marguerite Jos. Forgue Jacq. Bilodeau S.M. 13	146
	Pierre (7) Sara	Marie Chamberlan B. 1815 David Quéret B. 1849	Marie Josette 2° Jos. Chrette B. M. I. Chs. Ls. Roy	700
Sec. 1		Julie Patry S.M. 1845	Jean Baptiste 12 Charles Marguerite Marie Marie Marie Josette Marie Josette Marie Josette Marie Josette Marie Fournier Marie Josette Marie Fournier Marie Josette Marie Josette	

PAQUET-LAVALLÉE.

Charles Jacques Louis Louis Joseph Pierre Etienne Jean Baptiste Jean François 13 François M. Anne Bernard S.L. 1703 Antoine Anne

(6) Genev. Poulet Jean Thibaut S.P. 1708 S.L. 1733 S.L. 1737 Catherine Elizabeth Jean Frs. Coté Antoine Ign. Ruel S.L. 1750 Jean Baptiste

15 Joseph 16 Philippe Guillaume (6) Fse. Cloutier C.R. 1711 (8) Marie Fontaine S.J. 1700 Joseph Pierre Le même

Marie Dorothée Plante Pierre Vincent Jean 18 François Angélique S.J. 1757 Marie Charlan Marie Charlan S.J. 1708
M. Angé, Paradis S.P. 1715
J. B. Marcot S.F. 1738
2º Jean Ferland S.F. 1741
Frs. Canac S.F. 1744
Jos. Pouliot S.F. 1747 S.J. 1708 Angélique Marthe Madeleine Basile Joseph

Prisque 19 Pierre (8) Elénore Roberge S.L. 1717 Le même Agnès Bilodeau Marie Agnès S.Frs. 1736 S.J. 1760 S.P. 1764

Catherine Chs. Fortier Joseph Jos. Chabot 20 Noël

(9) Genev. Campagna 21 Jacques S.Frs. 1728 (10) Jean Renaud Michel Chs. Bourg. 1738 Alexis

Jean Bapt. (11) Thérèse Presseau S.P. 1738 Etienne

25 Etienne (12) Mr. Fall Labrecque B. 1725 24 Charles (12) M. Chs. Delaire B. 1731 25 Joseph (12) Marie Mignot B. 1731 V. de Frs. Dallaire V. de Frs. Dallaire Le même Anne Bilodeau S. Frs. 1731 Le même M. Ls. Tessier S. J. 1743 Masia Anne Mignot B. 1725 V. de Frs. Dallaire S. J. 1743 M. Ls. Tessier S. J. 1743 M. Ls. Tessier S. J. 1743 Masia Anne Mignot B. 1725 Chen Plante S. J. 1744

M. Ls. Tessier
Marie Angélique Chs. Plante
Le même
M. ThècleCharlan S.J. 1772
Lévis 1733 27 Jacques Le même Lévis 1733 Charles

28 JeanFrançois(12) Angé Pepin Génév. Lacasse B. 1735 Françoise M. Madeleine S.J. 1737 Jos. Chabot S. J. 1782 S.J. 1761 Ls. Demers Jean Baptiste Jos. Marie Demers S. J. 1761 Joseph

Michel (12) M. Ls. Filteau S.M. 1738 Jean Baptiste Pierre

30 Louis

(12) Fse. Filteau S.M. 1742

31 Louis (12) M. Genev. Semart Elizabeth Barthélemi S. Anne 1749 Jos. Marseau Jean Baptiste S.M. 1785

PAQUET-LAVALLÉE.

32 Phillippe Jean Henri Louise Gaudreau 33 Antoine (14) Ange Rousseau Etn. Couture Angélique 2° Frs. Ruel Angélique Le même

M. Jos. Coté
V. de Pierre Goulet
Judith Leclaire S.L. 1746
Pierre Gontier S.Chs. 1779
Jos. Naud S. Chs. 1784
Ls. Nadeau S. Chs. 1790 34 Jean Baptiste(14) Marie Geneviève Madeleine Alexandre Jean Baptiste

Gabriel 35 Pierre

 (16) Marthe Labbé S.Frs. 1740
 (16) Fse. Labbé S.Frs. 1740 (16)36 Guillaume S.Frs. 1740 (16) Genev. Greffart S.J. 1744 (18) Louise Filiau S.F. 1747 Ls. Asselin S.F. 1775 Frs. Morr S.F. 1787 37 Joseph Joseph Marie Louise Susanne Marie Victoire Pierre Nolin S.P. 1777

Michel (18) Thérèse Dorval S.P. 1749 S.P. 1761 Basile Marie Martel Le même Barthélemi Joseph

Ignace 40 Prisque (18) M. Thècle Noël S.P. 1756 (19) M. Marg. Gosselin S.J. 1773 Joseph Ursule. Ant. Marceau S.J. 1803 Ursule 2° Jean Marseau S.J. 1809 Hyacinthe Joseph Amable

42 Michel (21) Charlotte Martin Chs. Bourg 1767 S. Amb.

Thérèse J. B. Guénet S.Chs. 1808 Claude Etienne

(21) Charlotte Dubois 43 Alexis Lévis 1787 J. B. Couture Charlotte B. 1808 Marie Louise Chs. Roberge B. 1812 Anastasie Frs. Perouard B. 1812 Esther Barth. Paquet B. 1822 Angèlique Joachim Chs. Goulet B. 1825

Alexis Le même Charlotte Cantin Lévis 1806 Louis Octave Charles Maxime

Jacques (27) M. Anne Gagne 45 Charles (27) Fse. Bouffart B. 1763 Marie Angélique Frs. Roy B. 1791 Frs. Carrier B. 1793
J. B. Filteau S.Chs. 1792
(28) M. Fse. Fortier S.J. 1782 Geneviève Françoise

46 Joseph Marie Françoise Jos. Plante S.J. 1808 Geneviève Barth. Pepin S.J. 1809 Marie Angèlique Jos. Blouin Marie Josette Jos. Hélie S.J. 1812 S.J. 1810 Marie Josette 2° Michel Fradet S.J. 1832 Laurent

Jn. Baptiste (28) Marie Moor S.L. 1784 Jean Baptiste Le même Marie Drapeau S.L. 1788 M. Marianne Audet Le même S.J. 1789

48 Michel (29) Pétronille Nadeau

S.Chs. 1779 J. B. Boivin S.F.S. 1801 Marg. Terrien S.Chs. 1804 Marg. Fournier S.M. 1783 Marguerite Le même 49 Jn. Baptiste (29) Michel Roy S.M. 1821 Marie Louise

PAQUET--LAVALLÉE.

	PAQUI	ET-	LAVALLÉE.
4	Angèle Jean Baptiste		Jos. Hélie S,M. 1838
50]	Pierre	(29)	Angé Racine S.Chs. 1785
	Joseph		M. Jos. Bleau S.M. 1765
52	Joseph	(30)	M. Genev. Chabot S.M. 1773
	Jean Joseph		Set. On the State of St.
	Le même		Fse. Picard S. Chs. 1784
	Françoise Charles		Ant. Gosselin S.M. 1819
53	JeanBaptiste Marie Anne	e(31)	Fse. Mercier S. Chs. 1785 André Labbé S.M. 1822
200	Angèle		Michel Labbé " 1822
	Marguerite Marie		Pierre Paschal Labbé
	Michel		S.M. 1827
	Jean Louis		THE RESERVE THE
54	Barthélemi	(31)	Angéle Labbé S.G. 1787
	Angélique Pierre		Michel Chiasson " 1815
55	Barthélemi Jean Henri	(32)	Fse. Hélie C.R. 1785
	Le même Pierre	-	Héléne Barillau " 1792
	Le même Gabriel	(21)	Marg. Martel C.R. 1796
50		(94)	M. Angé Gontier S. Chs. 1773
	François Jean Baptist		Service of the servic
57	Jean Baptiste	e(34)	Cath. Gontier " 1773
	Euphrosine		Jos. Nadeau 1814 2° Pierre Duquet 1840 3° Pierre Coten S.M. 1842
	Euphrosine Marie		Ant. Quemeneur S.G. 1800
	Alexandre Jean		
58		(34)	M. Chs. Gosselin
		otte	Jos. Gontier S. Chs. 1782 1812
	Joseph Le même		Thérèse Robertson
	Marguerite		S. Chs. 1794
~	Angélique	(00)	Frs. Gagné " 1831
59	Michel Marie Angèl	lique	Genev. Emond Amb. Lacroix
	Marguerite Angelique		Amb. Lacroix Pierre Coté Chs. Bilodeau
	Cécile		Amb. Baillargeon
	Joseph Le même		Mad. Roy S.G. 1806
	Elizabeth		V. de Michel Custos
60	Ignace Thérèse	(39	Ls. Samson S.G. 1827 Thérèse Coté S.P. 1786 Jean Goulet "1812
	Josette		Olivier Goulet " 1812 1851
	Laurent		
61	Ignace Joseph	(39)	Pélagie Racine S.F. 1787
	Angélique		Jacq. Martineau " 1811
-	Prisque Joseph	190	M Ton Coté C D 1000
) M. Jos. Coté S.P. 1803
63	Joseph Adélaïde	(41	Marcel Letellier S.J. 1837
	Sophie		Ls. Pounot " 1844
64	Sèraphine Amable	(41) Lucie Brochu S.V. 1818
	Luce		Alexandre Vaillancour S.M. 1838

PAQUET-LAVALLEE.

Marie Simon Forgue S.M. 1839 Marie 2º Pierre Drouin " 1843 65 Hyacinthe (41) M. Vict. Lainé S.Frs. 1819 66 Etienne (42) Charlotte Girard B. 1825 Marie Charlottc Aug. Blais " 1799 67 Claude (42) Marg. Labrecque " 1839
Marie Simon Forgue 1843
Marie 2º Pierre Dious S. Frs. 1819
65 Hyacinthe (41) M. Vict. Barrel B. 1825
66 Etienne (42) Charlotte Aug. Blais
Etienne 1799
Etienne (42) Marg. Labrecque "1830 Marie Charlotte Etn. Guay "1831 Jos. Hélie Jos. Prudent Girard Jos. Prudent Girard 1848 1848
Marie Charlotte Etn. Guay
Charlotte Louise Jos. Prudent Girard B. 1838 1848
Louise Jos. 11448
Marie Françoise Chs. Nadeau S. Chs. 1820 Marguerite Ls. Baudoin S. Chs. 1820 Marc Antoine
Marguerite Ls. Baudoin S.
Marc Antoine
Claude
Bénoni François Xavier
Louis - mier D.
68 Joachim (43) Apolline Fournits
69 Alexis (43) Euphrosine 1 at B. 1832
70 Louis Octave(43) Archange Cote 1851 1845
Marie Chs. Cotin 1840
72 Maxime (43) Hermine Fourm S. J. 1810
73 Laurent (46) M. Jos. Henricque, 1845
71 Charles Marie 72 Maxime 73 Laurent Josette (43) M. Rose Cote Chs. Cotin (1845) (44) Hermine Fournier (45) Hermine Fournier (46) M. Jos. Hélie Laurent Labrecque S.J. 1845
Laurent
André S.M. 1813
Laurent André 74 JeanBaptiste(49) Marie Mercier S.M. 1813 75 Joseph (51) Thérèse Emond, Bert 1793 76 Joseph (52) Marg. Corriveau S.M. 1803 1848
75 Joseph (51) Therese Embours (52) Marg. Corriveau S. M. 1803 1848
76 Joseph (52) Marg. Coll. S.M. 1848
Emélie J. B. Audet "1806 1806 (52) Charlotte Denis "1822 (52) Marg. Brochu S. V. 1812 (53) Julie Fradet S. V. 1816 Michel (53) Julie Fradet B. 1816 1845
Joseph 1800
77 Jean (52) Charlotte Della 1812
78 Charles (52) Marg. Brook S. V. 15
79 Michel (53) Julie Fradet B. 1816 Michel B. 1845
Michel 80 Jean (53) Angéle Menard B. 1845 B. 1845
Henriette Aug. 1946
Marie Louise Tessard 1835
Zoé Urbain Lessard S.F.S. 1808 81 Louis (53) Genev. Valière S.F.S. 1418 92 Biomes (54) Louise Bolduc S. L. 1811
Marie Louise Urbain Lessard Valière S.F.S. 1835 81 Louis (53) Genev. Valière S.F.S. 1818 82 Pierre (54) Louise Bolduc S.G. 1811 82 Pierre (54) Louise Pouliot S.L. 1812
82 Pierre (54) Louise Boldus 83 JeanBaptist (47) Josette Pouliot B. 1822 B. 1824 B. 1824
84 Barthélemi (54) Esther Paquet Turgeon "
82 Pierre (54) Louise Bolduc S. L. 1822 83 JeanBaptiste(47) Josette Pouliot S. L. 1822 84 Barthélemi (54) Esther Paquet 1851 Marie Esther Chs. Ed. Turgeon 1838 Barthélemi 1838
Barthelemi Marg. Couture S.J. 1820
85 Pierre (55) Cécile Hélie
Marie Esther Barthélemi Le même 85 Pierre Cécile Paul Joseph Marg. Couture Karthélemi Le même ST. Pouliot Frs. Pouliot ST. Po
Paul
Léon .
Pierre 86 Jean Baptiste (56) M. Natalie Bacquet 1797 86 Jean Baptiste Thomas Roy Chs. Chabot Jean Baptiste
Boy "P 1827
Marguerite Thomas 100
Jean Bantiste
Antoine
Antoine Le même M. Angéle Audet S.Chs. 1817
Damase François (50) M. Eliz, Balan Bert. 1798
Marguerite Marie Marie Marie Jos. Mercier Paschal Baudoin "1850"
Marie Henriette Euphémie Haschar Des Paschar Des Pasc
Euphémie Jos. Hause Beis.
Charles
Jacques
François

	PAQU	ET-	-LAVALLEE.	1			P.	AQUIN.		
88	Alexandre		Mad. Quemeneur			Marie Madela		Jacq. Perrot	SE	1711
	Marie		S.F.S. 180	2		Nicolas				1,11
80	Alan a		Romain Lémelin S.M.184	8	2	Nicolas	(1)	M. Anne Perrot	11	1707
00	Jean Susanne	(57)	Susanne Leclaire S.G.181	2]	PA:	RADIS.		
	Inomas		Guill. Lemieux " 183	0	1	D:		D 1 G :		
90	Le même Joseph		Reine Paré S.V. 184	2	1	Pierre Marie		Barbe Guion Guill Beaucher.	Qué.	1656
	Constance	(58)	Marie Mercier S.Chs.182	1		Louise		Thomas Mezeroy	7 11.	1678
91			Jos. Carbonneau 184 Protois Dion 184			Jacques Pierre				
92	Joseph Jacques	(59)	M. Jos. Blouin S.J. 182	6	15	Guillaume				
			Mad. Huart Michel Lacroix S.M. 184	1	2	Jacques Marie	(1)	Jeanne Milois Jean Maranda		1668 1688
00	Ignace Jean Bruno	(66)	Agathe Montigny S.P.181	8		Madeleine				1716
						Pierre Joseph				
	Clivian	(60)	Félicité Racine " 183			Guillaume				
00	Joseph	(60)	M. Honora Hébert " 184	0	0	Jean	/11	C Mil-i	0 '	1000
	Joseph Prisque	(01)	M.Ls. Létourneau S.F.181	1	3	Guillaume Geneviève	(1)	Genev. Milois Adrien Leclaire		
		(61)	Marg. Asselin " 1813	3		Anne		Frs. Lemieux	11	1698
98	Litlenne	(66)	Fse. Goupy B. 182	7		Elizabeth Gabriel		J. B. Dorval	"	1705
	Charles Claude		C. DEL STREET, US			Ignace				
		(67)	M. Eliz. Goupy B. 183 M. Ls. Hélie B. 183			Pierre Guillaume				
-01	rançois Xa.	- (67)	Genev. Emélie Girard		4	Pierre	(1)	Jeanne Fse. LeR		
				6		Jeanne		Ls. Dupont		1701
104	MarcAntoin	e(67)	Caroline Turgeon B. 184 Marg. Chevalier S.M. 184 M. Anne Gosselin S. J. 183	8		Jeanne		2° Germ. Martin		1718
						Marie		Pierre Aubin	S.P.	1693
-00	oseph	(76)	Julie Dion " 1850 Angéle Forgue S.M. 1832	2		Claire Anne		Pierre Hudon Pierre Dorval	"	1707
107	Napoléon Barthélemi Michel		NAME OF THE OWNER OF THE	BOR		Angèlique		Frs. Paquet	11	1715
108	Michel André	(79)	Marg. Gagnon S. L. 1857 Marg. Gagnon S. V. 1837			Geneviève Charles		Pierre Poulet	11	1724
	Le même	dere	Sophie Lepire	0000		Pierre		M. Mad. Drouin	11	1701
110	D. ,		M. Hermine Turgeon S.Chs. 1843	3	6	Guillaume	(2)	Jeanne Hudon Riv. O	allen	1701
111	Léon Léon		Léocadie Delisle S.J. 1854	1		Marie		Aug. Dionne	S.P.	1726
	Pierre	(85)	M. Virginie Pouliot S.J. 1867	,		Marie Jeanne		Chs. Amadoe Ra	tté S.P.	1721
		(85)	MarcellineGosselin " 1857	7		Marie Anne		Gab. Bussière	11	1734
114	Jean Baptist	(85) $e(86)$	Marie Blouin "1865 Scolastique Couture S. Chs. 1821	2	7	Marie Josette Joseph		Ign. Ratté Genev. Cochon	C P	1741
	Constance	0(00)	0.01101 1021	L Property		Geneviève	(4)	Pierre Goulet	S.P.	1741
115	Antoine Francisco	(86)	Hubert Naud " 1858 M. Ls. Chabot " 1848			Geneviève Pierre		2° Ant. Valière S	.Chs.	.1764
	Tançois		M. Ls. Chabot " 1843 M. Anne Terrien " 1843			Etienne				
117	Marie Anne Damase		Laurent Audet " 1862			Paul				
119	Pierre François	(00)	Emélie Chabot " 1862 Genev. Dion S.F. 1843			Joseph Jean	(2)	M. Fse. Hudon		
		(87)	Sophie Pruneau S. Tho. 1824					Riv. O	uelle	1718
	Emélie		Jos. Nadeau S.Chs. 1859 Frs. Chabot " 1861		9	Gabriel	(3)	Genev. Lemieux Cap. S.	Ign.	169
120	Le même Jacques	(07)	Archange Duquet " 1850) 1	10	Guillaume	(3)	Marg. Cath. Hue	don	
122	Charles Alexandre Mario		Fse. Valière S.P.S. 1831 Apolline Hudon Bert. 1846		1	Pierre	(3)	Marg. Dorval		
100	Marie Transport		M. RoseMercier S. Chs. 1834	1 1	12	Ignace	(3)	M. Anne Turcot	S.F.	1719
124	Thomas	(89)	Etn. Marcoux " 1863 Domitille Couture B. 1852			Marie Anne Thérèse		Pierre Choret Jos. Nolin		1741 1746
125	T Bruno	(93)	Firmine Cantin S.P. 1848	3		Marie		Jos. Coté	11	1750
	neebu	(96)	Cécile Cantin " 1851 Marcelline Gagnon "			Marie Josette Geneviève		Ign. Coté Jos. Leclaire		1753 1765
127	Stanislas		S.F. 1841			Marguerite		Ls. Noël	"	-100
199	o meme	(37)	Marie Pichet " 1857 Olive Gagnon " 1860			Ignace François				
129	Nanal's	(98)	Marie Turgeon B. 1858	3		Nicolas				
	Porteon ((106)	DelphineBacquetS.M.1863			Jean Baptiste Charles		Claire Deblois	S.F.	1714
-		PA	QUIN.			Marie Thérèse	9	Jean Goulet	S.P.	
1	Nicolas		M. Fse. Plante C.R. 1676	1000		Marie Madelei Gabriel	ne	Ant. Goulet	"	1761
	Marie Geneviève		J. B. Marcot S.F. 1708			Charles				
	revieve		Jean Frs. Nault " 1711 18			Louis				
			10	20						

	5-6 EDOUARD VII, A. 1907
PARADIS.	PARADIS.
14 Joseph 15 Pierre 16 Paul Geneviève Madeleine (7) Genev. Boivin S. Annel742 (7) Ursule Cantin S. P. 1744 (7) M. Jos. Rouleau S. L. 1748 Pierre Grénier S. P. 1785 Frs. Roberge "1786	34 JeanBaptiste(18) Agathe Coté S.P. 1781 Agathe Ant. Vaillancour " 1812 Laurent Ignace
Louis Joseph Paul Le même Marie Anne Ls. Vermet S.P. 1794	Jean Baptiste 1782 35 Ignace (18) Mad. Nolin 1808 Thérèse Laurent Ferlant 1816 Madeleine Jean Choret 1816 Ignace 1785 36 François (19) Thècle Roberge 1799
17 Etienne (7) Marie Tremblay S.J. 1755 Que.	Le même Marg. Pageot 1811 Geneviève Frs. Gourdeau 1816 Marguerite Pierre Godbout 1821
Le même M. Genev. Demers Lévis 1756 Louis Joseph	Marie Angélique Michel Montigny 1888 Elizabeth Amb. Godbout 1888 Gabriel
18 Ignace (12) Thérèse Gaulin S.P. 1747 Agathe Michel Montigny 1782 Thérèse Jean Goulet 1783 Angèlique Ls. Pichet 1793 Marie Anne Benoit Gendreau 1805	37 Pierre
Ignace 13 François (12) Ursule Coté " 1749 Pierre François " W. P. 1779	40 Antoine 41 Charles 42 Description S.F. 1794 42 Charles 42 Pierre 42 Pierre 44 Rosalie Bussière S.H. 1797 45 Rosalie Bussière S.H. 1797
Le même M. Reine Ratté 1761 Marie Reine Pierre Chatigny 1783 Josette Chs. Paradis 1794 Louis	43 Louis (24) Marie Boucher S. Chs. 1808
20 JeanBaptiste(12) Véronique Carrier	45 Joseph (27) Euphrosine Nadeau 1812
21 Nicolas (12) M. Anne Niel S.P. 1750 (13) M. Jos. Niel "1749 Charles Gabriel" (13) M. Jos. Niel "1749 (1749) (17	46 François Xavier Le même 47 Godfroi (28) Genev. Thivierge S.P. 1820 Genev. Grenier Genev. Grenier S.L. 1846 S.P. 1852 (28) Domitile Vézina S.P. 1852 (28) H. 1817
23 Charles (13) Marg. Goulet "1750 Marie Langlois "1775	40 Pione (20) M Paine Bilodeau, 1835
24 Louis (13) Marg. Demers Lévis 1764 Marguerite J. B. Fortier S.H. 1786 Marie Thècle Frs. Lheureux "1801 Louis	50 JeanBaptiste(34) Marg. Genest Marguerite Magl. Giguere 51 Laurent (34) Cath. Vézina S.Chs. 1811 S.P. 1811 S.P. 1821
25 Etienne Le même 26 Louis Eliz. Beaulieu M. Jos. Bidet S.V. 1790 (16) Thérèse Langlois S.P. 1789	Catherine Pierre Gagnon " 1828 Le même Josette Rousseau " 1856 Marie Aglaé Alexis Ferlant " 1824 52 Ignace (34) Marg. Beaucher S.F. 1824 Martine Firmin Létourneau 1821
Hélène Jos. Talbot S.G. 1812 Hélène Michel Vérieul " 1821 Judith Etn. Bussière " 1829	Adolarda I Cusy " 1854
Josette Gosselin S. H. 1808	Philomène Michel Canac Pierre Fra Yayier
Louise Jos. Leclaire "1819 Joachim Joseph 28 Paul (16) Marie Nolan S.P. 1790 Constance Pierre Chatigny "1812	Marie Archange Jean Rousseau "1840 Marcelline Ed. Ferlant "1840 Sophie Stanislas Thivierge "1845 Stanislas Thivierge "1845
Geneviève Jos. Cluriau # 1813 Maurice Leclaire # 1830 François Xavier Le même Agathe Ferland # 1806	Ignace 54 François (36) Pélagie Roberge " 1836 55 Gabriel (36) Eliz. Rousseau François Nap
Archange Amb. Létourneau " 1831 Agathe Jos. Roberge " 1831 Anastasie Pierre Pichet " 1830	56 Louis (38) Thérèse Noël C.R. 1821
Domitile Frs. Campagna " 1856 Godfroi	François 58 Joseph (43) Cécile Shinck S.G. 1820
29 Jean (16) Therese Blais S.H. 1807 30 François (17) M. Anne Taillon 1788 Pierre Etienne	59 Etienne Olivette Chamberlan S.L. 1842
31 Louis (17) Marg. Langlois " 1791 32 Joseph (17) Mad. Morisset " 1801 33 Charles M. Ls. Noël	Le même 60 Pierre (52) Scolastique Létourneau S.F. 1856 61 François Savier (52) M. Céline Drouin S.F. 1865
Marie Louise Pierre Larrivé " 1812	Xavier Le même Marie Leblond S.F. 1865

PARADIS.

62	Ignace (53)	Justine Canten S.P.	1838
	- ustine	O COULD DY IV. INCCIONITO	
	To	S.P.	1869

seph Ignace 63 François (55) M. Virginie Létourneau

Nap. 64 Pierre Octave (55) M. Anastasie Letour-S.P. 1862

S.F. 1867 neau 65 François (57) Marie Ferland S.P. 1857 Le même 66 Joseph Ig-Rosalie Cinquars S.L. 1869

(62) Genev. Octavie Lenace S.P. 1865 claire

PARANT.

1 Pierre Jeanne Badeau Qué. 1654 Jean François Charles Pierre

Etienne 2 Pierre

(1) Marg, Baugy Beauport 1683 Michel

Pierre

3 Jean François (1) Marie Vallée,

Beauport 1687 Mathieu

4 Charles

(1) M. Anne Duprac, Beauport 1696 Antoine 5 Etienne

(1) Thérèse Chevalier, Beauport 1696 Etienne Le même Genev. Trudel A.G. 1727 Jean Marie

Nicolas 6 Pierre (2) Marg. Noël S.L. 1706

Pierre 7 Jean Michel (2) Génév. Chrétien

Chs. Bourg. 1728 non S.P. 1762 Ls. Gagnon S.P. 1702 Michel Belanger S.P. 1762 Benoit Noël S.P. 1764 I anglois S.P. 1779 Geneviève Marie Agathe

Marie Madeleine Gab. Langlois S.
Mathieu (3) M. Marthe Deblois
S. 8 Mathieu S.F. 1720

9 Antoine (4) M. Angé Delaunay Joseph Antoine

A Joseph .Joseph Louise Blondeau 10 Etienne

(5) Marie Lefebvre Beauport 1730 Marie Louise Jean Marie Nollet S. Marie 1754 Etienne

11 Jean Marie (5) Marie Barbeau

Beauport 1765 Marie 12 Pierre Pierre Deblois B. 1793 (6) Jeanne Chevalier,

13 Michel Nicolas Beauport, 1729

(5) Cath. Marcoux, Beauport 1750 Etienne

14 Joseph An-(9) Charlotte Auclair, Chs. Bourg. 1762 toine 15 Antoine Etienne

(10) M. Chs. Lefebvre S.M. 1764 Etienne

16 Michel (12) Cath. Claire Parant Beauport 1761 Le même Mad. Garneau,

Beauport 1768 Thérèse Bussiere S.P. 1769 Le même

PARANT.

17 Jacques . Toinette Camiré S. Marie Jacques

18 Joseph (9) Josette Legris, Que. 1762 Joseph 19 Jacques Angé Charlan

Jacques 20 Etienne (13) Marg. Grenier,

Beauport 1777 .Etienne 21 Antoine

(14) M. Chs. Poulin S.F. 1795(15) Marie Leblond S.Chs. 1798 22 Etienne (17) M. Jos. Morin S.F.S. 1774 23 Jacques

Charles 24 François M. Félicité Dessaint M. Reine

J. B. Gontier S.V. 1813 Ant. Pigeon S.V. 1825 Michel Bilodeau S.V. 1831 Marie Félicité Céleste Marie Antoinette Marie Louise

Nazaire Brousseau S.V. 1846 François

Louis Pierre Jean

(18) M. Reine Crépeau 25 Joseph S.P. 1802

26 Jacques (19) M. Chs. Valière S.Chs. 1813

27 Michel Louise Dominy Le même Etienne

Fse. Leclaire S.V. 1822
(20) Adé Drouin S.F. 1845
Henriette Coté S.F. 1849
(24) M. Vict. Corriveau

S.V. 1815 Le même 29 François

V. de J. B. Corriveau (24) Flavie Marseau S.V. 1825 (24) Marg. Tangué S.V. 1831 30 Pierre

31 Louis Louis e32 Louis

(31) Angéle Plante S.V. 1853 (23) M. Claire Jalbert Charles S.H. 1815 Jean (24) Marg. Gendron S.H. 1819

PARÉ.

1 Robert Fse. Lehoux Qué. 1653 Jean François Noël

Joseph 2 Jean (1) Jeanne Racine C.R. 1682 Prisque Etienne

Timothée Le même Cath. Lainé S.F. 1709 (1) Marg. Racine S. Anne 1690 Claire Lacroix " 1704 François

Le même (1) Marg. Caron 1685 4 Noël

Louis (1) Mad. Berthelot Joseph 1685 11 Pierre Guignard 1722 2° J.B. Larrivé S.F.S. 1742 Marie Josette Marie Josette

Prisque (2) Marg. Mesny S. Anne 1715 Jean .Joseph

(2) Anne Lacroix S. Anne 1716 Etienne (2) Genev. Barret " 1725 (4) M. Jos. Guay B. 1719 Timothée

(4) M. Jos. Guay Jos. Boulet S.F.S. 1762 Louis Marguerite Pierre Boudoin " Angélique Pierre Louis

PARÉ.	5-6 EDOUARD VII, A. 1906
10 Jean (6) Thérèse D	PARÉ.
10 Jean (6) Thérèse Racine Jérome S. Anne 1744	30 Jérome (20) M Marc Savoie
11 T	(25) -11. Marg. Savor S F.S. 1808
odulth Amable Simard	Marie Simon Boivier S.V. 1832
19 1	31 Pierre (20) M La Bannagu " 1809
Cath. Terrien	Louis (21) Marg. Dumas S.F.S. 1616
Antoine Jos. Bilodeau S. Che 1775	33 Michel (21) A'-1 G
Marie Geneviéve Aug. Mercier S. Tho. 1742 Madeleine J. B. Dion	Joseph Michel 34 Abraham (21) Flavien Marseau S. V.1827 35 Augustin (21) Flavien Marseau S. v. 1841
Tatle Josepho T	35 Augustin (21) Angèle Bilodeau Bert 1841
Marguerite Ls. Morin " 1773	(23) Soulange Gendron S 1827
E Simon Bonnes 1110	(93) Flig Deiggenneau " 1000
Thérèse J.B. Martineau i 1783 Jos. Marie Bilodeau	39 Jos Prudent (24) Marie Marcoux S. Chs 1821
Louise SEC 1700	
14 Pierre (9) Marg. Gagnon S.F.S. 1788 (9) Marg. Gagnon	
Mani- D . S In- H: and	43 Jos. Michel (32) Domitille Roy S. Chs. 1861
Marie Louise T. Lebrun S. F.S. 1770	44 Ambroise
Pierre Noël Jos. Lemieux " 1783 Louis	Marie Racine Pierre Gagnon S.F. 1866
Jean Bantista	PATENOTRE
Jérôme Antoine.	1 Nicolas ar a one 1651
Simon	
Amable Augustin	Marin Pierre Plante " 1051
	2 Marin (1) Mara Margior S Anne 1691
Brigitte (10) Marie Canac S. Anne 1771 Ls. Gérard S.F. 1792	3 F
Prisque (11) M. Agnès Parés Anno 1792	(2) Eliz. Guion S.F. 1132
18 Louis (12) Marg. Forque CAL	PATOUEL-PATOINE-DESROSIERS.
Manie A (112) Ange Fortier C To	
19 Jean Baptiste(14) M. Thérèse Asselin	1 Jean Nicolas M. Anne Louineau Q 1727 Nicolas
00 T;	2 Nicolas (1) N. T. V. G. Jan
Deaucher	Le meme
Jérome	Rosalio Fierre Adam S. d. 1799
Le même 21 Antoine (14) Mars B. Marcoux Bert 1793	M Anna Aug. Bilodeau av 1801
Marguerita Boulet S F C 170	y Useph
Marie Archange Reine Jos. Marseau S.V. 1805 Reine Worin 1840	Etienne Pierre
Abroka Jean Pagnet " 1840	Antoine
Michel	3 Joseph
Augustin Pierre	François 4 Joseph Margnerite (2) Marg. Nadeau S. Chs. 1792 Margnerite S. G. 1812
22 Pierre Nort (14)	
23 Simon (14) M. Anne Morin S.P.S 1787 (14) M. Agathe Picard	A novil: 1824
Reme S.F.S. 1787	Theotiste Town Godbout B. 1829
Joseph Simon " 1827	Françoise Ignace Dion 1830 Pierre Ls. Gesseron " 1830
24 Amable (14) M D .	Joseph
95 T	Le même Marg. Jacques S.G. 1825 5 Etienne (2) Eliz Ainse " jost
Adelaïde Telene Bossé	Elizabeth Fra Fradet " 1821
oe Et. P. Tradelle	Angelian Frs. Talbot " 1828
Etn The Jacques C.R. 1817	Louis Tierre Gunner
	Ange Delisie
27 François Xavier Reine Angèle Lapane 6 Angèle Eleonore Jean Oliver Fraser 7	Pierre (2) Cécile Trahan S.G. 1895 Antoine (2) Cécile Trahan S.G. 1795
onver rraser	Louise Ainse " 1820
	Antoine Etn. Labrecque "
M- Store Blife	Etienne François Vani
Marguerite Ant. Fournier S. Tho. 1788 8 Marie Louise Jos. Fournier S. Tho. 1815 9	François Xavier François (3) Marie Audet S.G. 1795 1817
André Jos. Fournier " 1821 9	Toseph (4) Archange Goulet " 1821
	Le même Pierre Genev. Audet S. V. 1821 (4) Angéle Forgue S. G. 1830
	(4) Angéle Forgue S.G.

LA SESSION I	No 18				
PATOÜEL-PATOINE	E-DESROSIERS	5.	PA	ATRY.	
12 Antoine (7) Gen 13 François Xav-(7) Arc	é Fournier S.G.	1829 1821	Marie Louise Thérèse Lazare Féréal		S.L. 1817 S.H. 1817
15 Jean (7) M. 1 Rest Marie Georgina Vilb	Marg. Dion B. titut Audet con Blais S.V.	1836 16	Jacques (5) Marie Marguerite Françoise	Ls. Gousse Ign. Carrier Joachim Mercier	S.M. 1773 S.M. 1797 " 1798 " 1806
1 André Honn			Julie	Ls. Germ. Chouir	nard S.M. 1813
André René Rané	riette Cartois Qué.		Joseph Antoine Ignace (5)	Genev. Quéret S.	Chs. 1779
2 André M. Anne André Joseph Clément	h. Pruneau Bert. Lacroix S.M.	1750	Marguerite Marie Marie Josette Angélique Louis Charles	Pierre Gagnon S Frs. Roy Jacq. Asselin S. Chs. Lacasse	B. 1811
Michel Jean (1) M. (Chs. Dupuis	18	Ignace Jean Baptiste Gabriel (5) Scolastique	Marg. Roy André Langlois	S.V. 1781 11 1808
Jean D	Cath. Gérard B.		Scolastique Joseph Marie Josette (7)	2° Jean Darveau M. Jos. Leclaire Joachim Gosselin	" 1844 " 1774 S. M.1829
Marie Dorothée Frs. Ignace Gabriel Clément	othée Brochu S.V. Plante S.M.	1774	Marie Anne		S.M.1799 S.G. 1823
6 And			Michel (9) Marie Charlotte	Charlotte Balan S. J. B. Asselin	Bert 1779 S.M. 1797
Catherine (2) Mar Chs.	Agathe Roy S.V. rie Merisset S.M. Fortier	1746 1773	Marie Angèlique Catherine	M. Jos. Beaucher Frs. Labrecque Pierre Roy	11 1783
Geneviève (2) M. A Marie Hélène Micl	re Řoy hel Hélie "	1759 23 1786 1793	Agathe	J. B. Martin-Bea	B. 1808
9 Michel Catherine (3) Mari	ie Lacroix S.M.	1743 24			" 1811 S.P. 1793 évis 1824
M. Louise Ls. 2º Cl	ble Bacquet "	1786 1761 1790 28	Joseph (13) JeanBaptiste(14) Lazare (15) Marguerite	Angèle Nadeau Fse. Baudoin S. Genev. Fournier S. Chs. Couture	" 1830 F.S 1806 Chs.1810 " 1844
Marie Le même (3) Mari	g. Gromelin S.M. Roy S.Chs.	1748 1766	Célanire Jean Léon		1846
11 Pierre J. B. Mario F. (3) M. M.	Quemeneur S.H. 1 Boucher "Mad. Daniau S.M. 1	1820 1748	Joseph (16)	Marg. Nadeau S.H.	B. 1814
M. Garage	Gaudin " I hurin Labrecque S.M. I Lacasse " I	1774 31 32	Ignace (17) Louis (17)	Genev. Coulomber Marg. Lemieux Josette Couture	S.G. 1810
12 Jacques Mad	Lacasse " I . Michon S.G. 1		Louis Jos. Nap. Le même Charles (17)	Euphrosine Roy Josette Baudoin S V. de Jacq. Gara	
13 Louis General Gener		35		Luce Carbonneau Cath. Lefebvre S Laurent Lacroix	S.G 1822
Michel François Joseph 14 Jean Baptiste (4) Véro			Rose Julie François Ed. Louis	Louis Vien Frs. Ouimet	" 1841 " 1845
Marie Hélène Laur	Seauce. S.Jos. 1 rent Moor Lévis 1	1764 1806	Joseph Jean	Marg. Aubé S	S.G. 1818
Marie (5) Ther Etn.	rése Quérit S.M. 1 Fournier S.Chs. 1 polyte Poliquin	1770 1808 37	Emélie Raimond (22)	Magl. Naud S.	Chs. 1847 " 1809 " B 1828
Maron	S.Chs. 1	1815	Marie Dina Délina	F. X. Corriveau Abraham Fiset	" 1835 " 1845

ADIENALS	
5-6	EDOUARD VII, A. 1906
	CHAT.
Hermine Marie Louise Euphrosine	M. Angé Denis S. Chs. 1804 Chs. Bernier 1828 Germ. Lebrun 1840 Jean Blais 1862 Jos. Proteau 1862
Marie Agnès François Georges	Cécile Chabot " 1812 Michel Genest " 1856
Pierre 11 Joseph François	Reine Roy S.V. 1821 Julie Boulet S.F.S. 1824 Fse. Labrecque S.G. 1821 Louise Cochon S.Frs. 1825 Fse. Bacquet S.G. 1828 M. Jos. Bacquet S.G. 1816 Mad. Fortin S.G. 1816 Mad. Fortin 1821
12 François (5) 13 Michel (5)	Reine Roy S. V. 1824
13 Michel (5)	Julie Boulet S.F.S. 1821
14 Joseph (6)	Fse. Labrecque S. Frs. 1825
15 Ambroise (6)	Fse Bacquet S.G. 1828
16 Louis (6) 17 Joseph (7)	M. Jos. Bacquet S. Chs. 1816
18 Pierre (7)	Mad. Fortin S.G. 1821 Angéle Coté. B. 1834
19 Philippe (7)	Angele Cote B. 1834
20 Kene (8) 21 Etienne (9)	Angéle Coté. Angé Drouin Genev. Bégin
19 Philippe (7) 20 Rene (8) 21 Etienne (9) 22 Ignace (9)	Ding Nand S. Chs. 10
	Emérence Gosselli 1945
04 D: (10)	Davier 1 1856
24 Pierre (10) 25 Georges (10)	M Maro Quéret " 1807
26 François (11)	S.Chs. 1856 Rosalie Bernier 1859 M. Marg. Quéret 1859 Marie Boucher S.F.S. 1827
PEI.	LERIN.
1 Pierre	M. Genev. Picard M. Fse. Picard S.P.S. 1749
Le même	M. Fse. Picard S.P.S.
2 Guillaume	Charlotte Hédan Avranches
Guillaume	Avianches
3 Louis	Genev. Huart J. B. Gagné S.P.S. 1774
Marie Anne	J. B. Gagné S.P.S. 1782 Jos. Daniau " 1782
Marie Josette Michel	Jos. Daniau
Pierre	2 D S 1770
4 Guillaume (2)	M. Reine Morin S.P.S.1770
5 Pierre	Reine Morin Islet
Louis	
6 Michel (3)	M. Jos. DureposS.P.S.1779 1822 Jacq Langlois " 1820
THAT SHOTTED	oucy. Lang.
Marie Louise Simon	Pierre Roy
Donait	- 14
7 Pierre (3)	M. Marg. McDonald S.P.S. 1895 Marg. Picard Bert. 1819 Eliz. Langevin C.M. 1817
8 Louis (5)	Marg Picard Bert. 1800
Le même	Marg. Picard Bert. 1809 Eliz. Langevin "1819 M. Anne Pepin S.M. 1817 M. Thórses Chamberlan
9 Simon (6)	M Anna Ponin S. M.
10 Benoit (6)	M. Anne Fepin S.P.S. 1819 M. Thérèse Chamberlan S.P.S. 1819 S.P.S. 1822 Geo. Raby Aug. Valière S.M. 1863
11 Damase	Mad Théberge S.P.S.1822
Salomé	Mad. Théberge S.P.S. 1849 Geo. Raby S.V. 1849 Aug. Valière S.M. 1863
Marie	Aug. Valière S.M. 10
PEI	TIER.
1 Guillaume	Michel Moville
Jean 2 Nicolas	Jeanne Roussy
François	
Marie	1º Nicolas Goupy 2º Denis Jean Dit St. 1655
Marie	2° Denis Jean Dit St. 1655 Qué. 1649
3 Jean (1)	Onge Anne Langlais Que. 1649
Noël	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE

3 Jean Noël Jean Charles

PATRY.			
	Zéphirine		Samuel Fournier " 1845
	Jos. Raimone	d	
38	Didace Etienne	(23)	Marie Guay Lévis 1829
39	Jean Léon	(28) (28)	Angele Filtan S. Chs. 1844
	Le même		Marie Couture # 1846 M. Luce Hébert 1855 Angé Shinck B. 1853
	Nap	(32)	Angé Shinek B. 1853
	Jean Emond		Angé Perrot Qué.
43	Louis François Ed	(35)	Cécile Ouimet S.M. 1836 Luce Clément Lévis 1833 EmélieTurgeon Lévis 1835 Anastasie Fournier B 1835 Mathilde Beaucher B 1845
45	Joseph	(35)	Emélie Turgeon Lévis 1835
46	Jos. Raimond	(37)	Anastasie Fournier B 1835
48	Didace Emond	(42)	M. LuceJeanne Audet
	P	EDI	EAK. S.M. 1864
1	Jacques		Qué.
	Jacob		
	Le même Angélique		M. Chs. Asselin Qué. J.B. Bouffart S.F. 1840
2	Jacob Scolastique	(1)	VéroniquePouliotS.J.1835
	Sara		Frs. Pouliot " 1853 Ferd. Blouin " 1856
	Pl	ELC	HAT.
1	Julien		Olive Foursin Avranches
	François Jean		
	René		Julienne Caruel Avranches
3	Françoise Françoise	(1)	M.Jos. Verieul S.F.S. 1760
4	Joseph René	(2)	Marie Marseau S.V. 1763
	Joseph Le même		M.Ls. Lacasse S.Chs. 1772
	Marie Louise Marguerite		Ls. Audet " 1801
	Angèlique		Jos. Picard " 1811 Gab. Guénet " 1814
	Charlotte Louise		Ign. Dépont " 1839
			S.F.S. 1816
	Louise		2° Jacq.Frs. Minville S.F.S. 1841
	René Jean Baptiste		012 101
	Etienne		
5	François Marie Franço	(3)	Marg. Fauchon 1792
	MarieMargue	erite	Jos. Roy 1814 Basile Thibaut S.V. 1811 Basile Garant 1813 J. R. Ander S. Che 1812
	M. Louise	173	Basile Garant " 1813 J. B. Audet S.Chs. 1812
	Michel		5. Dis. 1812
6	François Joseph	(3)	Jeanne Langlois S.F.S. 1793
	Ambroise		S. Marie
	Louis		
7	Joseph Joseph	(4)	Véronique Lacasse
	Veronique		S.Chs. 1788
	Véronique		Aug. Dessaint S.G. 1811 2° Ls. Bacquet S.G. 1816
	Marguerite Brigitte		I P F 1825
	Philippe		o.b. Fourmer " 1827
	Joseph Pierre		
8	René Geneviève	(4)	Louise Jobin S. Chs. 1802
	René		Jos. Julien B. 1831

PELTIER

	P	EI	LTIER.
	René		
4	François	(2)	Marg. Mad. Morisseau
	Louise		J. B. Deblois S. F. 1703
	Michel		o. b. Deolois S.F. 1703
5	Pierre Noël		
	Noël	(3)	Mad. Mignot 1676
	Charles		A STATE OF THE PARTY OF THE PAR
	Guillaumo		The state of the s
	gean Francois		
6	Toseph		
		(3)	M. Anne Huot Riv.
	Jean Baptiste		Ouelle 1689
			THE RESERVE OF THE PARTY OF THE
7	Charles Charles		
0		(3)	Thérèse Ouellet Riv.
	Joseph		Ouelle 1697
	Le même		Barbe Dessaint Riv.
			Ouelle 1711
8	François René	-	and the state of t
	Marie Model:	(3)	Mad. Leclaire S.P. 1691
	Marie Madelei Jean	ne	Jacq. Picard " 1710
	Le même		Marie Baillargeon S. L. 1703
10	Picnel	(4)	Fse. Meneux S.F. 1697
11	Charl	(4)	Marg. Rousseau " 1703
10		(c)	M. Anne Soucy Riv.
12	Noël	(5)	M. Anne Thiboulotte
13	Guillan		Riv. Ouelle 1708
	dullaume	(5)	Louise Pinel Riv. Ouelle
	Angèlique		Chs. Rousseau S.F.S. 1766
	Liancore		Ons. Rousseau S.F.S. 1700
14			
	can François	(5)	Mad. Lavoie Riv.
	1.0 200 1		Outlie 1/10
10	Joseph Jean D	(5)	Mad. Morin S. Anne 1722 Marie Lumina Que. 1714
	Daptiste	(6)	Marg. Angé Ouellet
17	+ Opposit		Terri O dollo TiTT
		(6)	M. Anne Boucher
18	Charles	(6)	Riv. Ouelle 1726 M. Anne Boucher
19	Jan	, ,	S. Anne 1726
	Joseph François Jean	(7)	Ursule Dessaint 1728
21		(7)	Geney, Morneau Islet 1741
	Le mâme	(8)	M. Chs. Gosselin S.P. 1714 Ursule Feriant 1715
	Madeleino		Ls. Nollet " 1744
			2º Jacq. GuilmetS. Chs. 1762
-	Marguerite		Béonet Gilaudi S.P. 1750
22	François (1	3)	2º Ant. Gagnon " 1767 M. Anne Guignard Bert. 1744
	M .	10)	Bert. 1744
	Mario A		Jean Boutin S.F.S. 1767
	Le même Frs. Hypointle		Héléne Gendron " 1750
23	Frs. Hyacinth	e 3)	Marg. Guignard Bert.1748
24	Margnerite	10)	Ls. Bilodeau S.F.S. 1775
-1			Ls. Bilodeau S.F.S. 1775 M. Jeanne Tessier
A	Pierre Angéliq	ue	Jos. Daniau S.M. 1772
2	Germain		Mad. Lebel
25	oseph		M. Thérèse Rousseau
	fils de Jos	80	S.P.S. 1795
	M. Eliz. T	hi-	OSCILLA SHURRING SALES
0	Marie Thomas		T D Dies 150*
26	Antoine		J. B. Blas " 1795 Marc Gingras
27	Marie Thombas		Marg. Gingras Gab. Goupy S.M. 1777
~1	TIVA- 13	22)	Anne Fse. Blais S.P.S.1778
	cinthe .		THE PERSON NAMED IN THE PE

	PEI	LTIER.		
	Marie Victoire Jean Baptiste François	Jos. Joneas S.P.S 1805		
28	Le même Augustin Henri	Marg. Gaumon Ange Morin S.Roch		
29	Jean Baptiste Archange	M. Angé Boucher J. B. Frs. Talbot S.P.S. 1814		
30	Michel Henri Joseph Victor	Genev. Viger		
31	Germain (24)	A Scolastique Sauc ier		
32	Pierre George Joseph Olivier Olivier	S. Roch. des Aulnets 1814 Sophie Coté St. Lambert		
33		Rosalie Blanchet S.P.S. 1799		
34	Marie Florence François (27) M. Marguerite	Chs. Provost S.Chs. 1833 M.Mad. Picard S.P.S.1804 Romain Martineau		
	Soulange	S.P.S. 1821 Ant. Hubert Blais S.P.S. 1828		
	Marie Edridge	Jérome Martineau S.F.S. 1822		
35 36		M. Jos. Dodier S.V. 1809 Genev. Coulombe		
	noré Eulalie Romuald Bruno	Jos. Emond		
37 38	Victor (30) PierreGeorge(31)	Virginie Moreau B. 1849		
		Angèle Beaucher S.Chs. 1859		
40	Henri Edouard Edouard (40)	M. Genev. Gagnon S.Anne Esther Boucher S.F.S.1841		
42	Romuald (36)	Philomène Roberge		
		S. L. 1861 Luce Vallée Beauport 1870		
10	Joseph Bruno Marie Anne Alphonse	Zade vance Deanport 2019		
	PENIN-	LAFONTAINE.		
1	Michel	Marie Pothier Montréal		
	Le même	Marie Meunier Montréal 1704		
2	Jean Baptiste Jean Baptiste (1) Marie Michel Jacques			

PENIN-	LAFONTAINE.
1 Michel	Marie Pothier Montréal 1699
Le même	Marie Meunier Montréal 1704
Jean Baptiste 2 Jean Baptiste (1) Marie Michel Jacques Ambroise	Angé Guénet B. 1731 Chs. Lacasse S.Chs. 1765
François 3 Jacques Jeanne Charlotte	J. Jourdain S.Chs. 1758 Jean Terrien S.Chs. 1781 Jos. Poulin S.Chs. 1792 Paschal Bisson S.Chs. 1795 Ls. Terrien S.Chs. 1797 Jos. Nadeau S.Chs. 1801
Jacques	Marg, Plante S.M. 1765 M. Jos. Lefebvre S.V. 1778 Aug. Picard S.Chs. 1808 Marthe Lacasse S.M. 1772

PENIN-LAFONTAINE.

	François (2) Jean François	Mad. Naud S.V. 1773
8	Jacques (3) Louis (3)	Cath. Hayot S.G. 1799 M. A. Comeau S.Chs. 1809 M. Chs. Turgeon
	M. Anne Basilisse Charles	S.Chs, 1806 Pierre Savard Michel Aubé M. Anne Goulet S.G. 1800 Amb. Bilodeau Etn. Couture S.G. 1824 S.G. 1830
11	Angele Françoise (6)	M. Fse. Marseau B. 1797 J. B. Coté Lévis 1823 Eliz. Cadrin S.M. 1799
14	Francois Xavier	Genev. Bizin Lévis 1817 Eulalie Brochu S.G. 1830 Marg. Lacasse Nicolas Baudoin S. Chs. 1853
	PEPIN 1	ACHANGE

	Charles		Etn. Couture	S.G.	1830
11	Jean	101	M. Fse. Marseau J. B. Coté Eliz. Cadrin Genev. Bizin		
11	Angólo	(0)	M. Fse. Marseau	В.	1797
	Francoico	101	J. B. Cote	Levis	1823
	Lamôma	(0)	Eliz. Cadrin	S.M.	1799
13	Charles (101	Genev. Bizin	Levis	1817
14	Francois Var	10)	Eliz. Cadrin Genev. Bizin Eulalie Brochu Marg. Lacasse	S.G.	1830
11	Marie Marie	her	Marg. Lacasse		
	Maile		Nicolas Baudoin S	.Chs	.1853
	PEDIN	Т	ACHANCE.		
	TEIT		ACHANCE.		
1	André		Jeanne de Bourv	:11.	
37.50	Antoine		o canne de Dourv	me	
2	Jean		Jeanne Dumont		
	Robert				
3	Antoine	(1)	Marie Testa Con	ntrat	1659
	Elizabeth		Olivier Gagné	S.F.	1679
	Marie		Jean Guion	S.F.	1688
	Catherine		Olivier Gagné Jean Guion Amb. Migneron	S.F.	1703
	15ance		THE RESERVE		
	Jean		tale (987)		
	Jean				
4	Gervais Robert	101	35 . 0		-
-	Marie Possilio	(2)	Marie Creste	Que.	1670
	Robert		Marie Creste Pierre Hélie	Que.	1700
	Louis				
	Jean				
5	Ignace	(3)	M. Mad. Gaulin	Q T	1007
	Antoine	(0)	m. mad. Gauim	D.E.	1001
	Le même		Marie Lefort	SP	1689
	Elizabeth		Marie Lefort Pierre Balan S. J. B. Groinier S.	Chs	1715
	Geneviève		J. B. Groinier S.	Frs.	1719
	Louis				
6	Jean	(3)	Rénée Guion	S.F.	1688
-	Antoine		M. Mad. Fortier Pierre Fontaine		
-	Gervais	(3)	M. Mad. Fortier	S.L.	1698
	Marie Anne		Pierre Fontaine Pierre Noël	S.J.	1722
	Loseph Loseph		Pierre Noël	11	1737
8	Jean	191	Mad. Fontaine Etn. Lessart S. A		
	Madeleine	(9)	Mad. Fontaine	S.J.	1703
	Joseph Marie		Etn. Lessart S. A	Inne	1732
	Jacques				
	Gervais				
	Le même (?)		Louise Marchard		
	Brigitte		Pierre Protain	SI	1761
	Genev. Euphr	0-	Pierre Protain Amb. Gaulin	11	1780
	SILIC				
9	Jean	(5)	Marg. Moreau	Que.	1699
10	Louis Joseph				
11	Robert Louis	(4)	Isabelle Royer	S.J.	1700
12	Antoine Manie Teacht	(4)	Eliz. Boutin Lor	rette	1710
2.2	Marie Josette	(0)	Isabelle Koyer Eliz. Boutin Lor Rose Lepage S. Jos. Gagnon Aug. Desmolier Ign. Bélanger Michel Balan	Frs.	1709
	Louise		Aug Denni	11	1732
	Hélène		Ign Bélanger	11	1747
	Madeleine Antoine		Michel Balan	11	1749
	Antoine		Lichel Dalan	11	1752
	Togonh				
	Louis				
13	Louis	(5)	Louise Lepage S	Fre	1720
	Hélène		Louise Lepage S. Jean Baudon Jos. Domnierro	11	1754
	Marie Josette		Jean Baudon Jos. Dompierre	11	1757
			THE PARTY OF THE P		The state of

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

PEPIN-LACHANCE.

PEPIN-LACHANCE.
Marie Thècle Aug. Landry S.Frs. 1764 Louis
14 Joseph Marg. Fontaine Marie Josette Jos. Audet Angelique Aug. Royer "1732"
Fierre Noel
Joseph Jean Charles
15 Gervais Jeanne Fontaine Madelaine Jeanne Fontaine Greffart S.J. 1751
Jeanne Fontaine Madeleine S.J. 1751 2° Guil. Guilmet S.M. 1773 3° Jeanne Fontaine Joachim Greffart S.J. 1751 3° Jeanne Fontaine Joachim Greffart S.J. 1751 3° Jeanne Fontaine S.J. 1751
16 Antoine (6) Mad. Blouin S.H.
Jean François
Antoine Joseph
Le même Mad. Noël V. d'Ant. Fortier. 1736
17 Joseph (7) Genev. Delage 5.1.
Joseph Marie
Joseph Marie 18 Antoine Marie Jos. Bissonnet S.J. 1739 S.M. 1763
Jean Babliste
Charles 19 Jacques (8) Thérèse Lessart S. Anne 1739
Jos. Marie
Jos. Marie 20 Gervais (8) Angé Blouin Marie Angélique Jacq. Tremblay Marie Louise Marie Geneviève Etn. Papillon S.J. 1743 1770 1787 1787 S.Frs. 1778
Marie Louise Pierre Lefebvre " 1778
Marie Geneviève Etn. Papillon S.Frs.
Michel Olivier
Michel Olivier 21 Joseph Marie (8) Genev. Paré S. Anne 1750 François
A Louis Joseph (9) Marg. Bergevin Chs. Bourg. 1736
1,01118
Marie Madeleine Jos. Dessaint " 1776
Marie Anne J. B. Marcoux " 1779
22 Antoine (12) Genev. Arbour S.F.S. 1773 Marie Madeleine Jos. Dessaint "1776 Marie Anne J. B. Marcoux "1779 Louise Ign. Gosselin "1784 Marie Geneviève Ls. Marie Morin "1784 Clément G.F.S. 1750
Clément 23 Joseph (12) M Ls Boulet S.F.S. 1750
Clément 23 Joseph 24 Louis (12) M. Ls. Boulet S.F.S. 1750 (12) M. Thérèse Boulet S.F.S. 1752 S.F.S. 1771
Marie Thérèse Frs. Langlois S.Frs. 1771
Marie Josette J. B. Leclaire " 1787
Marie Josette Basile Deblois 1801
Marie Thérèse Frs. Langlois S.F.S. 1771 Marie Josette J. B. Leclaire 1775 Marie Julie Frs. Perrot 1801 Marie Madeleine Chs. Deblois S.F. 1791 Pierre
Toggah
Antoine Antoin
Marie Madeleine Jean Bornais
Marie Victoire Jean Marie Laine 1792 Marie Josette Frs. Guérard 1796
Geneviève Jean Guérard " 1811
Joseph Etn. Dalaire
Joseph 26 Joseph 27 Jean Charles (14) M. Anne Fortier "
Marie Louise Jos. Pounot 1773
Marie Charlotte G. B. Thiviers 1784
Françoise Frs. Chabot " 1785 Madeleine Jos. Demeule " 1785
Barthélémi
Gabriel 29 Antoine Charles (16) M. Fse. Hélie S.V. 1749
Charles François Marie
The state of the s

PEPIN-	LACHANCE.
30 JeanFrançois(16)	Mad. Blanchard
Augustin 31 Joseph (16)	S.P.S. 1750
oseph	Susanne Bélan Lévis 1762 Marg. Filteau
33 . Tossel 3.	Ant. Rosa S.J. 1777
Barthelen:	M. Jos. Dalaire " 1757 Ls. Genest " 1787
34 Jean Paris	
Marie Louise Marie Louise Joseph	M. Ls. Bissonnet S.M. 1773 André Morisset "1798
Joseph 35 Ch.	2º Gab Onéret 1891
Isabelle Marie (18)	M. Ls. Hélie S.V. 1774 Clément Royer S.Chs.1805
Marie Marthe	Philippe Leclaire " 1708 Jos. Cameron " 1823
LiOine	Jos. Cameron " 1823
36 Jean Baptiste	Charlotte Blouin S. Joa. 1779
Jean Marie Jean Marie	Mad Pará
Jean Marie (19)	Genev. Dupile
39 Gervais (20)	Marie Canac S.F. 1767 Anne Hébert S.J. 1874 Laurent Fortier : 1808
Gervais	2° Job. Fortier " 1848
Agathe Mario I	Agathe Rousseau S.L.1785 Barth Pepin S.J. 1823
Michel Gervais	Barth Pepin S.J. 1823 J. B. Martineau " 1832
François 41 François	hills year to be highered the
(21)	Thérèse Bolduc S. Joa. 1788
Olement (22)	M. Marg. Quemeneur S.F.S. 1785
Che Viarguerite	Frs. Boulet S.F.S. 1785
Joseph Noël	
43 Jean P	
al done I Lambe	Marg. Quemeneur
(24)	Félicité Martineau S. Frs. 1788
Marie Louise Félicité	Ls. Dalaire " 1803 Frs. Leblond " 1814
Marguerite Louis	Ls. Dalaire " 1803 Frs. Leblond " 1814 David Letourneau" 1815 Frs. Plante " 1829
Louis Le même	M Viet Menin 1829
Marie Josette Marie Grande	M. Vict. Morin 1828 M. Angé Plante S.F. 1789 J. B. Loignon S.F. 1815
Marie Catherine	Ls Pepin " 1819
Christine	Jos. Dompierre 1825 Chs. Dompierre S. Frs. 1847
1 IEPPO	M. Mad. Gagné S.F. 1792
Joseph (25)	Jean Plante S. Frs. 1811 Theele Drouin S. F. 1790
Josette Anastasie	J. B. Emond 1814 Jos. Dalaire 1820 Jos. Dompierre 1822 Frs. Dompierre 1822
Marie Madeleine	Jos. Dompierre " 1822 Frs. Dompierre " 1824
Lonie	Jos. Giguere " 1824 1825
Jean Joseph	
	The same of the sa

PEPIN-LACHANCE.					
48	Louis Julienne		Julienne Asselin Boniface Aubé S.C	hs.	1799
	Marie		Etn. Lacroix	110.	1806
	Marguerite Elizabeth				1807
	Charlotte		Jos. Labrecque S.	G	1823
	François		oos. Zaorceque D.		1010
49	Louis Marie		M. Ls. Avare		1
10			Jos. Leclaire S.F	rs.	1835
	Jean				
	Joseph Chrysostôme	,			
50	Barthélemi	(28)	M. Anne Thivierge	T	1782
	Marie Anne		Paul Pouliot	11	1811
	Marie Anne		2° Simon Pellerin S.	M.	1817
	Luce Gabriel		Ls. Ferland S	.J.	1815
	Joseph				
	Barthélemi				
	Guillaume Le même		Julie Cotin S.1	VI	1899
51	Gabriel	(28)	Marie Chatigny S.	.J.	1785
	Marie Angel	e	Fierre Boissonneau	11	1901
	Cecile		Kene blouin	11	1811 1814
	Archange Joseph		Jos. Johan	"	1014
	Gabriel				
	Louis				
	François Pierre				
52	Augustin	(30)	Marg. Thivierge S.	J. :	1780
A	Charles	(29)	M Fee Large Ou	H.	1779
	Marie	(20)	Marg. Thivierge S. Thérèse Audet S. M. Fse. Larose Qu S. Jos. Beauce Marg. Turgeon Pierre Lefebvre S.	10.	1110
В	Pierre Noël		Marg. Turgeon	TT .	1010
	Pierre Pierre		Pierre Letebvre S.	п.	1810
	Antoine				
53	Antoine Marie	(33)	M. Mad. Blouin S. Jos. Dion		1795 1826
	Joseph		oos. Dion	ь.	1020
54	Barthálami	(33)	Charlotte Blouin S.	J. :	
	Charlotte Théotiste	(00)	Frs. Turcot Jos. Demeule	"	1830 1836
	Pierre				
	Le même		Genev. Plante Angé Roby	,	1827
mil	Gervais				
56	Louis fils de	Ls.	Marg. Bédard		
	Jos. et Ma Bergeron	rg.	Charles Bou	rg	1784
	Louis				
57	Jean Baptist	е	Louise Carrier S. M.		
	Rose		Ls. Cochon S.1	M.	1834
	Emérentienn		Michel Clément	,]	1838
58	Jean Baptist Joseph	(34)	Marg. Blais		1801
	SCHOOL SEC	1	Que.		
	Charles Etienne	(35)	Mad. Bêtel S. Ch Eliz. Couture "	s. I	1806
00	Literine	(00)	fille de Marie Cout	ure	
	Etienne				
61	Vital Louis	(35)	Marg. Couture Lévi	is 1	815
	Jean Marie	(36)	Félicité Amable Gi	gué	re
	Toronk		S. Féré	ol 1	1803
	Joseph Jean Marie	(37)	M. Ls. Campagna S.	F. 1	1809
MA	Emerence		Régis Bisson S.	J. 1	1836
	Marie Christine		Jos. Blouin	1	1842
	Catherine		Jean Jos. Poulin	'	6000
			S. Fr	s. 1	833
					ti

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

PEPIN-LACHANCE.

Hubert Pierre 64 Jean Marie (39) M. Anne Coulombe Marie Anne Aug. Andet S.J. 1	
Pierre 64 Jean Marie (39) M. Anne Coulombe	
64 Jean Marie (39) M. Anne Coulombe	
Ci ii And Andet	
Cecile Ant Coheir " 1	819
2 . B A3	826
Marie Josepha	345
Josette Angèle Alexis Delisle 18	327
	331
Marie Antoine Hyacin. Joliceur " 18	338
Francois-Yani-	
1 PFF	
00 (iervais (20)	
66 François (39) Angèle Thivierge 11 18	04
39) M. Jos. Drvierge " 18	06
Maurice Baie St. Paul.	
Joseph	
67 Gervais (40) Cath Drawing	
Luce (40) Cath. Drouin S. Frs. 183 Jos. Jahan S.J. 182	3
François S.J. 184	0
Louis	
68 Michel (40) Joseph D	
08 Michel (40) Josette Drouin S. Frs. 181	3 1
Anatalie T D Taux Grues.	
Magloire ". D. Emond	1
Louis	11
69 François (40) Julie Desruissan C. François	
Julie Jos. Thiviorge	1
	5
Innomene Séranbin 4 1 1850	200
Emelie II 1869	
François Nap. Hubert Raimond 11863	
Adolphe	1
70 Joseph 71 Charles (42) M. Frs. Buteau S.P.S 1822 (42) Dorothée Routin	1
Vincent (42) Dorothée Boutin 1835	1
Vincent Vincent 1835	1
72 Pierrre Noël (42) Marie Thibaut S.F.S. 1838 73 Michel (42) Modeste Minville	1
73 Michel (42) Modeste Minville	13
74 Jean Baptiste(43) Angé Hizoir S. P. S. 1840 75 Louis (44) Josette Lepage S. F. 1819 Olivios Patalie Jos. Dalaire S. Fr. 1841	100
75 Louis (43) Ange Hizoir S.G. 1824	
Marie Natalia Josette Lepage S. F. 1810	
76 Antoine (45) C-41 C	
Antoine (45) Cath. Savoie S E 1000	
Antone (45) Cath. Savoie S.F. 1820 Chs. Dompierre S.Frs 1845	
Anastasie Magloire (45) Cath. Savoie Chs. Dompierre S.Fr. 1820 Chs. Dompierre S.Frs 1845 Basile Dion	
Flavie Anastasie Magloire Le même	
Anastasie Anastasie Magloire Le même (45) Cath. Savoie Chs. Dompierre S.Frs 1845 Basile Dion " 1854	
Anastasie Anastasie Anastasie Le même 77 Joseph Marie 45) Cath. Savoie Chs. Dompierre S.F. 1820 Chs. Dompierre S.Frs 1845 Basile Dion "1854" Marie Asselin "1837 Angèle Giguère S.J. 1817	
Anastasie Anastasie Anastasie Le même 77 Joseph Marie 45) Cath. Savoie Chs. Dompierre S.F. 1820 Chs. Dompierre S.Frs 1845 Basile Dion "1854" Marie Asselin "1837 Angèle Giguère S.J. 1817	
Anastasie Anastasie Anastasie Le même 77 Joseph Marie 45) Cath. Savoie Chs. Dompierre S.F. 1820 Chs. Dompierre S.Frs 1845 Basile Dion "1854" Marie Asselin "1837 Angèle Giguère S.J. 1817	
Anastasie Anastasie Anastasie Le même 77 Joseph Marie 45) Cath. Savoie Chs. Dompierre S.F. 1820 Chs. Dompierre S.Frs 1845 Basile Dion "1854" Marie Asselin "1837 Angèle Giguère S.J. 1817	
70 Antone Flavie Anastasie Anastasie Magloire Le même 77 Joseph Marie 78 Louis 79 Jean 80 François Josette 445) Cath. Savoie Chs. Dompierre S.Fr 1820 Chs. Dompierre S.Fr 1845 Basile Dion " 1854 Marie Asselin " 1837 Angèle Giguère S.J. 1817 Jean Pouliot S.Frs. 1837 47) Justine Giguère " 1825 48) M. Jos. Voisin S.M. 1810	
70 Antone Flavie Anastasie Anastasie Magloire Le même 77 Joseph Marie 78 Louis 79 Jean 80 François Josette 445) Cath. Savoie Chs. Dompierre S.Fr 1820 Chs. Dompierre S.Fr 1845 Basile Dion " 1854 Marie Asselin " 1837 Angèle Giguère S.J. 1817 Jean Pouliot S.Frs. 1837 47) Justine Giguère " 1825 48) M. Jos. Voisin S.M. 1810	
Antoine Flavie Anastasie	State of the state
70 Antone Flavie Anastasie Anastasie Magloire Le même 77 Joseph Marie 78 Louis 79 Jean 80 François Josette 81 Louis 445) Cath. Savoie Chs. Dompierre S.Frs 1845 Basile Dion 1854 Marie Asselin 1837 Angèle Giguère S.F. 1820 47) Angèle Giguère Jean Pouliot S.Frs. 1837 47) Justine Giguère 1825 48 M. Jos. Voisin Jos. M. 1810 Jos. Bouchard 1835 48 M. Vict. Lacroix S. Chs. 1806	の記している。
Antone Flavie Anastasie	一
Antone Flavie Anastasie	10000000000000000000000000000000000000
76 Antoine Flavie Anastasie Anagloire Le même 77 Joseph Marie 78 Louis S François Josette 81 Louis Le même Marie Jenie Marie J	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Antoine Flavie Anastasie	一
Antoine Flavie Anastasie Anastasie Magloire Le même T7 Joseph Marie T8 Louis Louis Louis Louis Le même Marie Louise Marie Louise Marie Madeleine Marie Madeleine Marie Madeleine Marie Magloire Marie Anne Marie Madeleine M. Mad Marcoux 1811 M. Mad Marcoux 1835 M. Mad Marcoux 1840 M. Magloire Magloire M. Mad Marcoux 1841 M. Mad Marcoux 1840 M. Magloire M. Magloire M. Mad Marcoux 1840 M. Magloire M. Mad Marcoux 1840 M. Magloire M. Magloire M. Mad Marcoux 1840 M. Magloire M. Magloire M. Mad Marcoux 1840 M. Magloire M. Magloire M. Magloire M. Magloire M. Mad Marcoux 1840 M. Magloire M. Magloire M. Magloire M. Mad Marcoux 1841 M. M. Magloire M. M. Cath Pepin S. F. Is 1849 M. Jos. Voisin S. M. 1810 Jos. Bouchard M. Vict. Lacroix M. Mad Marcoux M. Magloire M. Magloire M. Magloire M. Magloire M. M. Vict. Lacroix M. Magloire M. Magloire M. Magloire M. M. Vict. Lacroix M. Magloire M. M. Vict. Lacroix M. M. Magloire M. M. Vict. Lacroix M. M. Magloire M. M. Vict. Lacroix M. M. Magloire M. M. Magloire M. M. M. Vict. Lacroix M. M. Magloire M. M. Vict. Lacroix M. M. Magloire M.	のならはは、たいのは
Antone Flavie Anastasie	一
Antone Flavie Anastasie	
Antoine Flavie Anastasie Anastasie Anastasie Anastasie Magloire Le même T7 Joseph Marie Angèle Giguère S. J. 1817 Jean Pouliot S. Frs. 1837 Angèle Giguère S. J. 1817 Jean Pouliot S. Frs. 1837 Angèle Giguère S. J. 1817 Jean Pouliot S. Frs. 1837 Angèle Giguère S. J. 1817 Jean Pouliot S. Frs. 1837 Angèle Giguère S. J. 1817 Jean Pouliot S. Frs. 1837 Justine Giguère 1825 Angèle M. Jos. Voisin S. M. 1810 Jos. Bouchard 1835 Jos. Bouchard 1836 M. Vict. Lacroix S. Chs. 1806 Le même Marie Anne Marie Louise Marie Madeleine Angèle Angèle Giguère 1825 Angèle Gigu	一
Antone Flavie Anastasie	9
Antoine Flavie Anastasie Anastasie Magloire Le même T7 Joseph Marie Angele Giguère S. F. 1820 Chs. Dompierre S. Frs 1845 Basile Dion 1854 1854 T854 T854 T854 T854 T855	9
Antone Flavie Anastasie	9
Andone Flavie Anastasie	9
Antone Flavie Anastasie	9
Andone Flavie Anastasie	9
Antone Flavie Anastasie	
Andone Flavie Anastasie	98

(50) M. Anne Pinchaud Cap S. Ignace 1819

			PEPIN-	-LACHA	NCE.
		Henrie	ette	Laurent	Gautron S. M. 1838
		M. Jul	ie Anna	Damase	Marseau 1848 Blais 1852
17	98	Adele	Césarie	Alfred I	Blais " 1802
18:		Julie C	Célina ath. Eliz	Augusto	Annibal 1857
182 184		O1 .	Lillz.	Auguste	Furois " 1857
182		83 Jean	Numa		Furois " 1897 nérard S.F. 1812 odeau " 1841
183		Sophie	(49)	Cath. Gu	iérard S.F. 1841
183	8	Jean		Isale Diff	odeau
		84 Joseph Pierre	(49)	Marg. Di	rouin S.Frs. 1820
-		Joseph			
$80 \\ 80$		Le mêm	e	Marie-Do	ompierre
		85 Jean C	h (10)		S Frs. 1000
	1	85 Jean C sostôn		M. Cath.	Lepage S. Frs. 1825
313		Catherin		Michel Ca	
340		Caroline		27755500	S.Frs. 1010
				Jos. Létou	C 16 vg. 1002
13	-	86 Louis M.	arie (49)	M. Jos. Co	willord S.F. 1020
10		Marie Fl	avie	Ls. Prospe	r Gagnon S.Frs. 1847 S.Frs. 1856
	1	Delima			S. Frs. 1856
		Marie Go	neviève J	Jean Dion Jos. Picard	S.Frs. 1858
24	1	- rrucoine	(49) 1	A. Adé Lé	tourneau 1299
16	13	88 Barthélen	ni (50) o	Lonov Pac	S.J. 1809
0		Marie	P	ierre Fork	oes S. J. 1830
3		Marie Adélaïdo	2	Jos. Lair	ié S.J. 1835
		Adélaïde	99	Thomas	S.Frs. 1809 quet S.J. 1809 bes S.J. 1830 de S.J. 1835 dreau S.J. 1835 Dick S.J. 1852
2		Barthélem	i ²	I nomas i	or T 1993
5		Célina.	A	gathe Pep	Dick S.J. 1852 in S.J. 1823 oyer S.J. 1856
3		Ovide	A	braham K	oyer D.
1					
1		89 Joseph 90 Gabriel	(50) M	ad. Turcot	S.J. I
		Gabriel			
1		91 Joseph Joseph	(51) M.	Ls. Forti	n S.J. 1812
1		Louis			
1		Le même	M.	Archange	Cochon 1828
-		Emélie			G.T. 1853
1		Marie		. X. Sima Pouliot	J. 1865
1		Célestin	008	. Lounor	
12	9	Nazaire 2 Gabriel	(24) 35		-i-mare
16			(51) M.	Marg. Thi	S.J. 1818
		Henriette Henriette Réparate Marguerite Joseph Gabriel Nazaire	Ben	j. Blouin	S.J. 1840 1 1856
		Réparate	2° F	X. Pepir	S.J. 1853
		Marguerite	Frs.	Curodeau	S.J. 1858
		Joseph		Curous	
		Nazaire			
	93	Louis	(51) M. N	Iad. Bloui	n S.J. 1819
		Marcelline Louis	René	Blouin	n S.J. 1852
3		Joseph			
		Jerémie			
	94	Célestin François (*** ***		S.J. 1821
	1	Cécile	51) Cécile Pierre	e Pouliot e Gosselin	S.J. 1844 S.L. 1844 S.L. 1851
		Henriette	F. X.	Gosselin	S.L. 1851
-	-	Natalie Judith	Barth	. Paquet	S.L. 1851
		Célestin	Pierre	Gosselin Paquet Labrecqu	
			Barrier C.		G T 1824
	(Pierre Cécile (5	1) Marg.	Labrecque Pouliot agnon édard	S.J. 1824
		Judith	Frs G	agnon	S.J. 1824 S.J. 1849 S.J. 1853
	1	Anatolie	Frs. B	édard	S.J. 100

PEPIN-LACHANCE.				
Marguoria				
		Jos. Hébert S.J. 1855		
Charles				
A Pierre	~~ .			
	52 B)	Cath. Lefebvre S.H. 1813		
	(4 40	Archange Leclaire S.H. 1814		
96 Joseph 97 Pierre 98 Govern	(53)	Louise Bilodean S G 1825		
98 Gervais	(94)	Charlotte Clayet S.J. 1835		
99 Louis	(GG)	Angèle Cloutier S.G. 1820 M. Ursule Bouchard		
100 Jn D	, (00)	S.V. 1821		
Narcisso Narcisso	(57)	S.V. 1821 Thérèse GontierS.Chs.1826		
	to	Burg , sand Grad		
	00			
102 Visienne	(60)	Marg. Langlois S.M. 1835		
	(00)	M. Scolia Morin S. M. 1851		
104 Hubert 105 Picert	(62) (63)			
Tierre		Eliz. Létourneau S.J. 1846 M. Anne Gosselin S.J.1842		
106 Marie Anne Antoine Moïso		Hubert Blouin S.J. 1865		
Moïss	(64)	Emélie Pouliot S.J. 1832		
107 D:		AND THE REAL PROPERTY.		
108 François Xa	(64)	Soulange Rouleau S.L.1832		
vier Xa	100	THE COLUMN THREE HOLD AND A STORY		
Virgini-		Séraphine Pouliot S.J. 1839 Jos. Premont S.J. 1863		
Marie Sara Joseph		S.J. 1865 Cath. McFarlan S.J. 1865 Cath. McFarlan S.J. 1831 Ferd. Lambert S.J. 1862 Flavie Crépeau S.J. 1844		
Posebu	(66)	Cath. McFarlan S.J.1831		
	(ce)	Ferd. Lambert S.J. 1862		
111 Louis 112 Emis	(67)	Délina Robertson S.P. 1844 Délina Robertson S.P. 1854		
112 François	(67)	Soulange Thivierge		
113 Louis		S.J. 1857		
	(68)	Rose Cotin S.J. 1855 Cécile Dion S.J. 1861		
adorphe	(69)	Soulange Baillargeon		
116 Frs. Na-		S.L. 1851		
117 Poléon	(69)	Adèle Roberge S.L. 1854		
Olivier Emi-	(75)	M. Angé Morin S.F. 1850		
118 Magloire		The state of the s		
110 -	(76)	Desanges Laurent		
119 Louis	(81)	Susanne Gontier S.Frs. 1862		
120 Marc	-	S.Chs.1829		
The Library	(81)	Hermine Fournier " 1839		
122 Marcel	(81)	Olive Audet " 1845 Apolline Brochu " 1846		
Celestin	(81)	M. Rose Labrecque		
124 Joseph		S. Chs. 1847		
195 00	(81)	M. Luce Bouchard		
125 Charles 126 Charles	(81)	Virginie Couture 11861		
- norres	(82)	M. Josephine Olive		
190 - 0011		Grenier S.M. 1858		
129 Joseph 130 Pierre	(84)	Marie Vermet S.Frs. 1841 Martin Leblond S.F. 1846		
Jo-	(84)	Marg. Dompierre		
131 Barthélemi		S. Frs. 1852		
133 Gvide	(88)	Anatolie Pouliot S.J. 1842 M. Luce Lainé " 1845		
rancois	1001	TT ' 11 TD ' 1000		
134 Gab. Laure	1000	A. La Contraction		
135 T ton	(90)	Emélie Pouliot " 1840		
	(91)	Venerande Audet " 1836		
136 Louis		Ls. Guerard S.F. 1856		
lo- Allocal-	(91)	Angèle Blouin S.J. 1842		
13g velestin	(91)	Barth. Deblois S.F. 1864 Hortence Pouliot S.J. 1857		
138 Nazaire 139 Joseph	(91)	Eléonore Blouin " 1857		
-cpn	(92)	Marcelline Thivierge		
		S.J. 1846		

PEPIN-LACHANCE.				
140 Gabriel (92)	M. Anne Thivierge			
	S.J. 1852 Seraphine Audet 11 1858 Constance Chatigny			
143 Jérèmie (93)	S.P. 1843 Marcelline Thivierge			
145 Joseph (93)	Scolastique Labrecque			
Marie Adéline Séraphine Cédulie	Cyp. Langlois S.L. 1866 Jos. Herménégilde Chabot S.L. 1872			
Angèle Marie Célina	Naz. Audibert " 1877 Jos. Gobeil " 1878			
Frs. Edmond	T /II D C C MI			
147 Célestin (94)				
148 Pierre (95)				
	Genev. Pouliot " 1853			
150 Gabriel (95)	Cécile Hébert " 1856			
151 Narcisse (100)	Marcelline Mercier S.M. 1849			
152 Jean Bap- (100) tiste	Julie Quemeneur S. V. 1853			
	Philomène Roy S.M. 1860			
	Marie Langlois S.J. 1861			
	M. Desanges Rousseau			
156 Frs. Ed- (146)	Genev. Plante S.M. 1857 S.L. 1878			
mond				
PE	RROT.			
1 Jean	Jeanne Valta			
Anne 2 Jean	Pierre Blais S.F. 1669 Mathurin Rigot			
Jacques 3 Simon	Marg. Cerisier			
	Michelle Leflot Que. 1654			
Marie	Frs. Jaret de Verchères S.F. 1667			
Anne Catherine	Gab. Thivierge 11676 Jean Janhot 11694			
Joseph	ocan sannot " 1034			
Jacques 5 Paul (3)	Marie Chertien			
	Montréal 1670 Deschambault			
Jacques Paul				
6 Joseph (4)	Marie Gagné Laprairie 1688			
Marie Geneviève	Frs. Mercure S.F. 1707 Nic. Drouin S.F. 1717			
Antoine Jacques Bertrand				
Louis				
7 Jacques (4) 8 Paul (5)	Anne Gagné Montréal 1690 Marie Montambault			
0 1 1 1 1 1 1 1	S.F. 1702			
9 Jacques (5)	Mad. Paquin S.F. 1711			
10 Bertrand (6)	Deschambault Mad. Guion S.F. 1715			
Marie Madeleine Josette	Mad. Guion S.F. 1715 Gab. Blouin 1741 Jos. Marie Gagné 1741			
Le meme	Ange Simon C.R. 1717			
	Jos. Gagnon S.F. 1748			
Le même	Marie Gagnon 1731			
11 Louis (6)	Fse. Simon Montréal 1723			
Geneviève	Chs. Verieul S.F. 1745			
Françoise	Chs. Vérieul S.F. 1745 Frs. Demeule "1748			
12 Antoine (6) Jacques	M. Fse. Guion 1729			

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

PER	RROT.	1	P	PICHET.	
Le même	Marthe Létourneau		Louis Jacques		1700
Marie Madeleine	Ant. Simon " Michel Morin "	1777	Jean (1 Madeleine Pierre (1	1) Genev. Crepeau Chs. Denis 1) Eliz. Côté	S. L. 1703 S. P. 1703
Pélagie		1000		A Anna Côté	1710 1740 1747
Jean Baptiste Joseph	Brigitte Drouin S.F.	1744	Geneviève Marie Anne	Tom Martel	S.F. 11
	M. Chs. Blouin S.J. Chs. Amable Drouin		Louis Le même Maria Reine	Marg. Godbout	S.P. 1730 1763 1725
Cath. Pélagie Judith Marie Marg.	Ls. Poulin J. B. Leblond	1771 6	Jean Le même	2) Marie Vallere M. Fse. Létour	S.F. 1731 S.F. 1763
Jos. Marie Joseph Jean Baptiste	Frs. Couture 5.11	. 1701	Marie Thérèse Louis	Ls. Turcot Jos. Vaillanco	ar "
Le même Geneviève François	Marie Drouin S.F. Jos. Gagnon "	1787 7	Jean Louis (Gertrude	2) M. Jos. Beauch Jean Roberge	ner S.F.1733 S.P.1754 1838
15 Jean Baptiste(12) 16 Augustin (12)	M. Ls. Bussière S.P. Angé Premont S.F. Cath. Deblois	2. 1769 2. 1778	Le même Hélène Marie Josette	M. Dorothee P Gab. Côté	Voël " 1768 " 1777 S.J. 1809
18 Joseph Marie(14) 19 François (14)	M. Thérèse Fournier S.P.S M. Julie Pepin S.Frs	3. 1786 s. 1787	Marie Josette Pierre François	2° Frs. Plante	
20 Jean dit Poitevin 21 Jean Baptiste(14)	M. Mad. Genest S.J. M. Thérèse Bedard	. 1775	Joseph Louis Jacques ((2) M. Thècle Bea	ucher S.F. 1733 1755
Marie Thérèse Marguerite	Frs. Gagné S.V. J. B. Fortier S.G	7. 1820 8. 1830	Thècle Marie Gertrud	René Picard Gab. Foucher	" 1762
Jean Baptiste Joseph Le même	M. Marguerite Breto	on	Pierre Jacques Le même	Genev. Moriss (5) Thérèse Godbo Nic. Couture	et S.P. 1737 out S.P. 1737
Marguerite 22 Jean Baptiste(21)	Jos. Jolin "	100= 1/	Thérèse) Jean Rose	(5) Therese Goude Nic. Couture (6) Rose Vaillance Jos. Leclaire Lean Noël	Lévis 1760 Lévis 1766 our S.F. 1808 S.P. 1810
23 Joseph (21)	M. Adé Bernard S. V.	7. 1843	Marie Pierre	Jean Noël	
1 Pierre	Fse. Paris Que		I Louis	(6) Gertrude Gene	S.J. 1794 S.P. 1766 S.P. 1791
Jean Baptiste Charles	M. Fse. Provost	1:	2 Pierre Angélique Thècle	(7) Angé Ratté Julien Gendre Amb. Coté	911 11 1795
		1715	Thècle Marie Josette Louis	Amb. Coté 2º Jacq. Canti Frs. Crepeau	n S.H. 1800 S.H. 1800
Marie Le même	Gab. Lepage Marg. Vacherie	1784		(7) Marie Dorval	S.P. 1768
5 Claude Le même	M. Mad. Elot-Julier S.G. Marthe Labrecque l	n	Louis Le même	Mad. Dorval	" 1784 " 1809
Charles Louis Joseph			Ignace	Ls. Dufresne CharlotteChat	tigny " 1811 1774 1812
6 Charles (5 7 Louis (5		ns. 1832 1 G. 1812 1 1822 .	4 Louis Josette Reine	(7) M. Jos. Côté Aug. Métayer Ign. Beauche	r " 1812
P.	ICHET.	1	Germain Pierre 5 Joseph	(7) Marg. Filteau	S.F. 1775 S.J. 1799
1 Jean Jean Louis Pierre	Mad. Leblanc	1	Marie Josette Joseph Gabriel Louis		
Jacques 2 Jacques (1 Madeleine Jean		F. 1696 P. 1735	Laurent 6 Paul Hélène Géneviève	Charlotte Cor Pierre Grenie Ant. Grenier	1

	DE LA SE	SSIC	N No 18		
PICHET.					
	Louis				
17	Paul				
14	Jacques	(8)	M. Rosalie Létour	near	
18	Pierre			S.F.	1767
	Michel	(8)	M. Claire Canac	11	1767
19					-175
	Pélagie Pierre	e(10)	Claire Leclaire	S.P.	1797
	Pierre D:	(10)	Pierre Turcot	11	1824
41	Pierre	(12)	Pierre Turcot MoniqueGourdea M. Thérèse Aubir	1 11	1798
	D:				1.00
22	COMM	(19)	Marg. Leclaire Olivier Noël		1007
	Marie Judith	1	Marg. Leclaire Olivier Noël Bénoni Rousseau Jacq. Plante	11	1807 1838
	Geneviève		Bénoni Rousseau		1840
	Lavid		Jacq. Plante	11	1841
93					
-0	François	(12)	M. Mad. Martine	au	18.3
	Linelia	(SIE		J	1816
	Rosalio		Magl. Martel Pierre Crepeau	"	1839 1839
24			Tierre Crepeau	"	1099
MILE	rançois		Josette Clairmont		10000
25	Josette		Jos. Gesselin S	M	1990
	Louis	(13)	Julienne Charlan	S.P.	1801
26	Elizabeth Pierre Pierre		Bouth Samout		1 636
97	Pierre	(13)	Génév. Crépeau	S.J.	1809
A	Ignace	(13)	Cath Chationy S	P	1816
28	Germa:	(14)	Mad. Dumas S	H.	1810
29	Joseph	(14)	Josette Prémont	3. L.	1828
	Catherine	(15)	Génév. Crépeau S Cath. Chatigny S Mad. Dumas S Josette Prémont S M. Cath. Bidet S Jérémie Blouin	5.1.	1803
	Wagle:		Mad. Dumas Josette Prémont M. Cath. Bidet Jérémie Blouin J. B. Blouin	11	1841
	Weah Bowlin				
		е			7534
30	Joseph Gabriel				
		(15)	Cath. Cochon	11	1810
	· Osenh		Stanislas Paquet S	5. F.	1857
31	Capriel				3999
32	Laurent Louis	(15)	Fse. Tremblay Fse. Bidet	11	1812
300	Deranh:	(15)	Fse. Bidet	S.J.	1818
			Guill. Blouin Ls. Audet	S.L.	1843
	Reparete		2° Jérôme Audet Jos. Gosselin	11	1864
20	Le même		Jos. Gosselin	11	1848
03		(16)	Angé Paradis	S.P.	1793
	Tuzabeth		Hélène Blouin Angé Paradis F. X. Caron	11	1847
34					
99	Llerro	(18)	M. Anne Jacques M. Fse. Demeule S	3.J.	1792
			Amable Boissonne	eau	1
36	Michel .	(10)			1821
		(10)	Jac. Dion	S.F.	1794 1839
	Jean		A PERSONAL PROPERTY.		
37	1 60-	(91)	Thánha Catá	D	1020
98	Flamo	(21)	Thérèse Coté Thérèse Crepeau	D. F.	1831
	Louis Adelin	ie	Thérèse Crepeau Jos. Godbout	11	1863
	Pierre Phydi Jean				
30		me			19 9
30	Louis	(22)	Marie Rousseau	11	1834
40	Louis Célesti David	n			1041
		(22)	Luce Noël Flavie Goulet	11	1841
	D. ancols	(-0)	Mad. Canac	1	
43	Pierre	(90)	T	7 T	100-
		(26)	JustineThivierge 8	5.1.	1835

		PI	CHET.	
44	JeanBaptiste George	(29)	M. Ursule Hélie	1831
			Mad. Boissonneau "Christine Hélie S.J. Ls. Hercule Simart	
47	Joseph	(29)	S.J. Théotiste Terrien S.J.	1864 1844
	Joseph		Emélie Thivierge S.J. Henriette Jahan S.J.	
	Louis Marie Césari Marg. Adélai	(33) ne	M. Mad. Chabot S.P. Jos. Turcot S.P. Pierre Turcot S.P.	1823 1858
51	François Michel		M. Anne Drouin S.F.	
59	Le même Jean	(36)	Domitilde Roberge S.F. M. Genev. Foucher	1852
			S.F. Adé Gourdeau S.P.	
		(38)	Emélie Célina Marcou S.P.	1866
	Pierre Phydime		Vict. Malvina Taillet S.P.	
			Hombéline Maranda S.P.	
58	Pierre Georges	(42) (44)	Anastasie ParadisS.P. Sophie Cochon C.R. Lumina Blouin S.J.	1854
	Joseph François	(48) (50)	M. Apolline Ferland	
		DIC	S.P.	1899
		PIG	EON.	
	Joseph Julien	(4)	Fse. Contin Auran	iches
2			M. Thérèse Garant S.F.S.	1753
	Marie Louise Marie Thérès	е	Germ. Landry S.F.S. Laurent Théberge S.	1787 F.S. 1788
	Joseph Julien			
3	Julien Louise Reine		Génev. Thibaut S. P.S. Jean Marie Tangué	
	Géneviève Henri		Frs. Boulet S.V.	1806 1807
	Jacques Jean Baptiste Antoine	9		
	Pierre Julien	(9)	M. Gertrude Chamber	lon
4	Joseph	1000	S.F.S.	1794
	Marguerite Henri Jacques	(3) (3)	Jos. Lacroix S.F.S. Marg. Roy S.V. M. Angé Richard S.V	
7 8 9	Angèle Marie Louise Marie Louise Marie Sophie Jean Baptiste Julien Antoine	(3)	Isaïe Caouec S.P.S. Jos. Blais S.Chs. 2° Paul Mercier S.Chs. Hubert Garant S.F.S. Clotilde Gagnon S.M. Angé Bisson S.Chs. M. Génev. Bolduc	1843 1855 1844 1816 1817
10	Géneviève Le même Marie Marcell Delphine Marie Césarie Marie Césarie Pierre	line	Geo. Morin S. M. Geo. Morin S. V. Céleste Parant S. V. Eusebe Morin S. V. Gilbert Gagnon S. V. Nazaire Cochon S. V. 2° Chs. Dussaut S. V. M. Marth. Carbonnea	1820 1843 1825 1846 1855 1856 1860
	Marie		Paul Cadrin S. M.	1821 1844

	5-6 EDOUARD VII, A. 15
PIGEON.	PLANTE.
Marie Anne Michel Lebrun S.M. 1845	Louise Pierre Coignac C.R. 1702
Augustin	Claude
11 Augustin (10) Angèle CoulombeS.M.1847	Jacques Jean
PILOTE.	Pierre
1 Leonard Denise Gautier	Georges Thomas
Pierre Jean	François 2 Claude (1) Marie Patenotre S.F. 1678 Aprelia (2) La Turcot " 1720
2 Jean (1) M. Fse. Gaudry Que 1678	Angendue Lis. Turco
Jean Pierre	Marguerite Pierre Lainé S. Curé de S. Michel
3 Pierre (1) Jeanne Brassard Que 1694	Jacoues at 1700
Marguerite Jos. Racine Que 1715 4 Jean (2) Cath. Brassart Que 1710	3 Georges (1) Marg. Crépeau S. 7 1706
Jean François	
Jean 5 Pierre (2) Louise Chalifour Que 1716	Geneviève Jacq. Blouin "1715 Angélique Jean Leroux "1721
Joseph	Susanne Jos Fortier 1720
6 Jean (4) Dorothée Bissonnet S.V. 1734	Josette Chs. Delage Josette 2° Jacq. TanguéS. Frs. 1758
Marie Jos. Bolduc S.M. 1761 Marguerite	
Marie Jean Lacasse S.V. 1723	Le même Genev. Duchesne C. R. 1734
Ignace Jean Baptiste	Geneviève Jean Paquet S. Pierre
Augustin	Tosanh
7 Jean François (4) M. Anne Chamberlan S.M. 1754	5 Jean (1) Mathurine Delengre S.F. 1687 S.F. 1711 Jeanne Frs. Cochon S.J. 1711
8 Joseph (5) Angé. Mignot S.P.S. 1760	11 100
9 Jean Baptiste (6) M. Anne Gautron S.M. 1759	Marie Chs. Lefebvre 1655 Le même Susane Lefebvre "1730 Susanne Chs. Quéret S.M. 1730
Marie Anne André Goulet S.M. 1779 Marie Anne 2° Ls. Labrecque S.G. 1816	Susanne Chs. Quéret S. 1. 1687
Le même M. AgatheBolducS. V.1765	6 Thomas (1) Martha Pallereaus. 1725
10 Augustin (6) Marg. Bolduc S.V. 1763 Madeleine Nic. Frs. Boissonneau	Marie Marthe Ls. Fortin
S.M. 1802	Georges
Madeleine 2° Aug. Mercier S.M. 1815 Marie Louise Pierre Noël Morin S.M. 1805	François Thomas
Joseph Augustin	7 Diame (1) Many Patenotre P. 1730
François	Madeleine La Clément
11 Ignace (6) M.Cath.Clément S.M.1765 S.H.	Madeleine 2° Michel Lefebyre S.M. 1754
Marie Jean Gosselin S.Chs. 1796	Joseph
Marie Marg. Frs. Baudoin S.H. 1789 Marie Anne Michel Gautron S.H. 1794	Pierre Charles
Françoise Ls. Côté S.H. 1793	Davil - 1694
Le même Ursule Roy S.M. 1794 12 François (10) M. Reine Bilodeau	8 François (1) Louise Bérard C.R. 1700 Le même M. Anne Coignac "
Marie Reine Frs. Couture S.M. 1839	9 Jacques (2) M Chs Vaillancour 1711
Emérentienne Ls. Audet S.M. 1842	
Sophie Ls. Lacroix " 1845 Marguerite Barnabé Gagnon " 1848	10 9 05 cpti 11 title (0) 13112. 1 cp. 11
François	11 Pierre (4) Marg. Cochon G Frs. 1750
13 Joseph (10) Marg. Lacroix S.M. 1810 S. Claire	Marie Claire Jos. L'heureux " 1761 Marie Claire Jos. L'heureux " 1773
Pierre Joseph	Maria Josepha Pierra (Fagne " 178"
François Xavier	Marie Josette 2° Zach. Bolduc ". 1761 Marie Geneviève Jos. Alexis Roy S.V. 1761 Joseph
14 Augustin (10) M. Génév. Boissel S. Chs. 1817	Joseph Jacques
15 François (12) Christine Bolduc S.M. 1839	19 Logueb (4) M Cha Rizeau 2. 1760
16 Joseph (13) Marie Fortier S.V. 1836 17 Pierre (13) Henriette Ducrot	Marie Félicité Frs. Roy Marie Madeleine Jacq. Furois S.M. 1753
18 François (13) Olive Cochon " 1856	The state of the s
Xavier	Marie Josette Jos. Adam 1764
PLANTE.	Marie Eliz. Jos. Quéret André
1 Jean Fse. Boucher Que. 1650 Marie Françoise Nic. Pasquin C.R. 1676	Pierre 1740
Geneviève Jacq. Cochon " 1689	Marguerite Michel Pénin Chs. 1782
Angélique Michel Chabot "1690	Marie J. B. Hélie S. Chs.

UOC. DE LA SESSION No 18

LA SESSI	ON No 18		
PI	ANTE.	PL	ANTE.
Eustache		Taxabisa	
Joseph François		Joachim Pierre	
LiOttago	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	Louis	
15 François (6	M. Mad. Caron	Jean Baptiste 31 Eustache (14)	M. Marg. Hélie S.M. 1775
Monie T .	S. Anne 1732	Catherine	Pierre Blouin S.Chs. 1816
COLOGO (U)	Frs. Fontaine S.J. 1763 M.Mad.MorissetS.M. 1734	Marie Marie	Jos. Blouin " 1818
A Thadeleine	Jos. Hélie S.V. 1775	Eustache	Ant. Gosselin S. Chs 1818
Le môm	Louise Bacquet S.M. 1747	Antoine	D 01 4 30
11 Plans	M, Jos. Gautron 1748 Angé Avare S.J. 1717	32 Charles (17)	Dorothée Audibert S.J. 1740
Marie Madal	J. B. Fortier " 1739	Jean	
Marie Josette	J. B. Fortier 1739 Jean Frs. Audibert 1742 René Blouin 1756	33 Charles Elizabeth	Eliz. Boissonneau Ign. Fortin S.J. 1789
Pierre Noël Basile	Teche Diodin # 1750	Joseph	ign. Forem 5.9. 1709
Prisano	6 to 10 to 1	Le même	M. Angé Paquet " 1772
u ean	STATE OF THE PARTY	Marie Louise Charles	Ls. Bacquet " 1803
Charles (7)		Louis	
Wadeloin .	M. Mad. Avare S.J. 1723	34 Pierre Noël (17)	
Geneviève	J. B. Daniau " 1747 Nic. Boissonneau		Ls. Guion " 1785 Frs. Fortier " 1776
Geneviève	S.F.S. 1755	Joseph	
19 Joseph (7)	Prisque Daniau 1762 Frs. Morin 1764	Basile Pierre Noël	
M. Annil	Jeanne Clément S.M. 1732	Jean	
	Chs. Rémillard " 1757 Gab. Bilodeau " 1770	François Jean Marie	
20 Paul	ZNOVI STANCE OF STANCE		Jossette Leclaire S.P. 1747
M. Madalain	Perpetue Greffart S.J. 1734	Josette	Pierre Ferland " 1771
	Pierre Gagné " 1770 Ls. Boissel S.M. 1775	Thècle Catherine	J. B. Langlois 1772 Jacq. Huot 1780
H'man	Noël Gromelin " 1780	Marie Anne	Frs. Tailleur " 1787
LIOUIS (O)	Véronique CochonS.J.1732		2° Pierre Goulet " 1794 Frs. Côté
Le même Nicolas	Josette Crepeau 1746	Prisque	ris. Cote
	Marie Brochette	Ambroise	
Jos. Marie Joseph (11)	Jos. Hélie S.J. 1770	Joseph 36 Basile (17)	M. Fse. Fortier S.J. 1753
T-seph (11)	Isabelle Emond S.Frs. 1765	Basile	
24 Jacques (11)	M.Jos.Chs.Guion S.F.1771		Marthe Vérieul S. Frs. 1759 Barth. Gagnon " 1782
Charlett	Jos. Marseau " 1796		Ant. Pepin S.F. 1789
vacono.	Frs. Gaulin S.Frs. 1800	Jean 38 Jean (19)	M. Genev. Fortier S. M. 1765
25 François Joseph (12)	ALCOHOLD SERVICE OF THE	Jean Vincent	M. Genev. Forthers, M. 1705
	M.Jos. Dumont S.P.S. 1753		M. Anne Dépont S. V.1770
26 André (13)	Ls. Vérieul S.V. 1785	Madeleine Charles	Pierre Quemeneur S.G.1795
andré (13)	M. Angé Monmeny	François	
27 Pierre (13)	S.M. 1754 M. Cath. Chartier " 1771		M. Fse. Gosselin S.L. 1771 J. B. Emond S.J. 1794
28 Louis (14)	M. Cath. Chartler # 1771		Jac. Carbonneau " 1820
Mario A (11)	M. Jos. Bolduc S.V. 1768 Ls. Terrien S.M. 1812	Jos. Marie	
Antoine Joseph Maria (14)	Ls. Terrien S.M. 1812	Jacques 41 Joseph	M. Jos. Pénin
Marie (14)	Marie Gourgue " 1770	Josette	Chs. Terrien S.G. 1804
	Jacq. Manet S.Chs. 1812 V. de M. Anne Trudel	Joseph 42 JeanBaptiste(23)	M. Anne Charron " 1796
Le même	M. Anne Gosselin		
Susanne	S.Chs. 1781 Michel Marcoux " 1806		M. Ls. Martineau S.J.1794 Aug. Emond S. Frs. 1828
TI. VIONE	Ign. Bilodeau S.H. 1800	Jacques	10g. Emond 5, 11s. 1020
M. Anadeleine	J. B. Morin " 1800 Pierre Bilodeau " 1806	François	Marc Panin C E. 1000
	Pierre Bilodeau 1806 Basile Noël 1809	Le même 44 Jacques (24)	Marg. Pepin S. Frs. 1829 M. Anne Picard S. Frs. 1801
30 Antoine François (14)		Marguerite	Guill. Blouin S. Frs. 1820
Mon: (14)	M. Dorothée Patry S.M. 1774	45 Joseph (24) Marie Josette	M. Fse. Lacroix S.V. 1778 Jacq. Lavoie " 1830
Marie François	Michel Morisset " 1802	Jacques	
daagu	A PROPERTY OF THE		Marie Roby S. V. 1795 Jos. Quemeneur " 1816
Monico Monico	Fse. Daniau S.Chs. 1786	Autoine	Jos. Quemeneur " 1816
Geneviève	Laurent Gosselin 1815	André	Phómbro Tomis C. C. 1010
	Barth. Pepin S.J. 1827	46 Antoine (28)	Thérèse Larrivé S. G. 1819

5+6 EDOUARD VII, A. 1906

PLANTE.

47 Antoine (29) Marg. Bilodeau S. Chs. 1827 Jean Baptiste 48 François (30) Marg. Gosselin S.Chs.1801

Etienne

49 Joseph (30) Marg. Nolin S. Chs. 1808 50 Louis (30) Marie Ruel " 1812 51 JeanBaptiste(30) M. Jos. Gosselin

S. Chs. 1822 François

52 Joachim (30) Julienne Canac S. G. 1828 Anselme Le même Félicité Charier S. Chs. 1835

53 Pierre (30) M. Agnes Blais S.P.S.1828 Le même M. Jos. Drolet S.Chs. 1844 54 Eustache (31) Mad. Blais (31) M. Fse. Boulet 1799 11 Antoine 1806

11 Marie Thérèse Frs. Ruel 1826 11 Le même Barbe Cochon 1816 Frs. David Antoine

56 Jean (32) Fse. Boissonneau

S. Chs. 1773 M. Marguerite Jean Philippe Munroe S. H. 1800

57 Charles (33) Rosalie Dubé S. J. 1805 Rosalie J. B. Plante 1830 11 Adélaïde Jos. Giguère 1832

A Joseph (33) Angé Mercier S. H. 1809 Vict. Genest " 1818 Le même Le même M. Anne Rouillard S. G. 1820

58 Louis (33) Mad. Giguère S. J. 1823 59 Basile (34) M. Mad. Hélie 1772 Basile Le même M. Cath. Blouin " 1776 Marie Mad. Pierre Turcot 11 1808

60 Pierre Noël (34) M. Jos. Fortier "Le même Marie Madeleine " 1776 1820 Marguerite Chs. Bisson " 1839 Marguerite 2° Pierre Forgue " 1841 Pierre

61 JeanFrançois(34) Genev. Thivierge Marie Louise Basile Plante 1805 Jéremie Joseph Le même M. Jos. Pichet S.J. 1809

62 Joseph (34) Genev. Fortier

63 Jean Marie (34) M. Anne Fortier

(35) Marie Dupile S. P. 1780 te Frs. Noël "1898 Ign. Beaucher" 1821 64 Prisque Marie Josette Marguerite Prisque Pierre

(35) Agathe Gosselin S.P. 1790 Jean Leclaire " 1820 65 Joseph Agathe Marie Anne Jos. Maranda 1829 Madeleine Pierre Maranda 1830 Brigitte Stanislas Camiré " 1835 Prisque Augustin Jacques Clément

66 Ambroise (35) Josette Leclaire S. P. 1797 Basile (36) M. Ls. Plante S. J. 1805 Julie

Jos. Gosselin B. 1827 (37) Josette Doyon C. R. 1788 68 Jean Marie Jos. Drouin S. Frs. 1809 Angèle Frs. Drouin Catherine Prisque TremblayS.F.1823 Jean Francois

69 Charles (39) Angèle Thibaut S. G. 1800 70 François (39) Brigitte Blais 1802 PLANTE.

M. Viet. Bêtil S. M. 1794 Amb. Gontier S. M. 1826 Pierre Fortin S. G. 1828 71 Jean (Inconnu) Josette Victoire Pierre

(40) M. Marg. Bidet S. J. 1798 François 72 Jos. Marie Jos. Marie Jean Baptiste

Basile George Ignace

(40) Hélène Fortier S. J. 1809 73 Jacques Emérence

(41) Marthe Gontier S. Chs. 1801 Joseph (4 Marie Marthe Ls. Balan Jean Terrien Marie Philippe Pierre Jacques

S.F. 1818 Joseph (43) Cath. Emond 75 François Joseph

 (43) Marg. Dalaire S.J. 1807
 (45) Marg. Buteau S.F.S. 1807
 (45) Angèle Thivierge S.V. 1830
 1808 76 Jacques 77 Jacques 78 Antoine

Ls. Parant Angèle Jean Norbert Morin S.V. 1864 Esther 1866 1835

Marie Desanges Ls. Thivierge " 179 André (45) Angèle Pepin 80 JeanBaptiste(47) M. Philomène Gosselin q Chs. I S. Chs. 1860

1845 (48) Olive Nolin 81 Etienne Marie Geneviève Laurent Hébert "Olive Michel Coulombe "Briart 1854 Ant. Olivier Briart S. Chs. Domitille 1862

Ant. Gontier Philomène Damase François Etienne

 (51) M. Salome Audet
 S. Chs. 1859
 (55) Archange Ratté S. M. 1833
 Chs. Ruel S. Chs. 1863 82 François 83 Antoine

Aurélie Anastasie Gosselin S. Chs. 1861 Antoine Le même V. d'Anselme Ruel

M. Henriette Trahan S. Chs. 1843 (55 84 Frs. David

S. Claire. (59) M. Euphrosine Bilodeau S.H. 1800 1 " 1819 A Basile

(60) Hombéline Picard Le même 1842 S.J. 85 Pierre 1808

(61) M. Fse. Paquet S.P. (61) Genev. Lauglois S.P. (64) Louise Gourdeau 86 Joseph 87 Jérémie Prisque Jacques

Pierre (64) Rosalie GourdeauS.P. 1830 Prisque Pierre Marie Caroline Paul Audet

1816 S.L. Pierre 1840 (65) Genev. Ruel S.I Amb. Pouliot Onésime Couture 90 Prisque Geneviève Apolline Marie Desanges Germ. Lemay Ignace Joseph

1828 1847 1855 Isidore Augustin (65) Marg. Cantin Marie Agathe Jos. Maranda Marie Hermine Frs. Chartré 91 Augustin

PLANTE

PLANTE.	
Emélienne Eugène Nolin S.P. 1858	125
Marie Eulalie Laurent Nicodème	100
Elzéen A Gosselin S.P. 1860	126 127
	128
Jos. Octave Jos. Eustache	129
93 Clément (65) Marie Asselin S.P. 1839	130
1 Jean (co) 3/ 3/ 3 D C E. 1011	131
Justine E V T	132
	133
Hancols (68) Henriette Drouin S. F. 1828	134
CD 1000	
Adéline Bellarmine Cinquars	
C.R. 1869	1000
Pierre (71) Marie Blouin S.G. 1820	1
98 Georges (72) Esther Thivierge S. J. 1829	2
100 Joseph Marie(71) Cécile Audet " 1827	
Ross Baptiste (72) Rosalie Plante " 1830	
Jean Ls. Terrien " 1860	3
François Xavier	
100 Blace (72) Ursule Fleury S.J. 1835	THE REAL PROPERTY.
102 Basile (72) Ursule Fleury S.J. 1835 103 Pierre (72) Delphine Poulin 1861 (74) Marthe Hélie S.M. 1829	4
Martine J. B. Clavet " 1862	1
	FREE
104 7	
Troxedo	. 6
Philippe (74) M. Anne Hélie S.M. 1831	1
106 Tarrence Proxede Plante " 1863	72/08
107 François (74) Fse. Terrien 1832 (81) Constance Fournier	100
108 Da. S. Chs. 1853	1
109 Eti- (81) Marg. Gontier " 1859	- Course
(81) Julie Olive Blanchet	- HORF
110 Antoine S. Chs. 1860 111 Price (83) Eudoxie Chabot 1856	1
(88) M. Scolastique Létour-	
neau S.F. 1835	
112 Jacques (88) Genev. Pichet S.P. 1841 Pierre (88) M. Emélie Godbout	Page
(88) M. Emélie Godbout	1
114 p. S.P. 1844	1000
115 Fierre (89) Genev. Drouin S.F. 1846 Marie (90) M. Anne Ferland S.P. 1846	
Marie Anne Jean Pouliot S.L. 1840	17000
Geneviève Frs. Edm. Pepin " 1878	
Marie Anne Jean Pouliot S.L. 1874 Geneviève Frs. Edm. Pepin 1878 Marie Desneiges Julien Gendreau 1881 161 Joseph	133
161 Joseph (90) M. Anne Célanire	1
117 Isida Cinqmars S.L. 1855	
(90) M. Zoé Labrecque	1300
	1300
Eliz. Augus- (91) Flavie Gagnon S.P. 1862	10000
119 Jos. Octave (92) M Emérence Goulet	
	1999
120 Jos Eustache (92) Delphine Célina Fer- 121 T. S.P. 1867	
121 Jean 17: land S.P. 1867	1000
land S.P. 1867 land S.P. 1867 Brigitte Gendreau S.Tho. 1811	1
Judith T T' ' G TT TOMO	10000
Herman!	100
Valèro	1
122 Joseph	
r Oseph (75) Justine Gagnon	1
124 Le même Célina Gautier S.Frs. 1861	1 4 4 5
124 Frs. Xavier (94) M. Mad. Lepage " 1847	_29
18-	-40

PLANTE

PLANTE.				
125 Frs. Xavier (100) Philomène Terrien				
126 Jean (100) Eliz. Dupuis S.L. 1863 127 Pierre (103) M. Zoé Terrien S.M. 1851 128 Antoine (104) Vict. Terrien S.M. 1856 129 Proxède (104) Florence Plante S.M. 1863 130 Héliodore (111) Marie Chabot S.P. 1867				
Ulric 131 Valère 132 Joseph 133 Cyrille 134 Herménégilde (121) Sophie Garant S.V. 1847 (121) Sophie Gagnon S.V. 1851 (121) Marie Marcoux S. Chs. 1859 (121) M. Christine Fournier S. Chs. 1863				
POIRIER.				
1 Jean Marie Gautier				
Charles 2 Michel Marie Brun Beauséjour Acadie				
Grégoire 3 Bertrand Mad. Michel Qué.				
Madeleine Simon Hébert S.Chs. 1758 M. Madeleine Aug. Lefebvre S.Tho. 1773 4 Charles (1) M. Anne Lacasse B. 1730 5 Grégoire (2) Génév. Guenet				
Marguerite Ign. Gosselin S.Chs. 1759 S.Chs. 1759 S.Chs. 1759				
François 6 François 6 Marie 15 Genev. Queret S.G. 1798 Pierre Quemeneur				
Marguerite Jacq. Roy S.M. 1844				
François Noël				
7 François (6) Mad. Quemeneur S.G. 1819 8 Noël (6) Marie Moreau S.G. 1822				
POLIQUIN.				
1 Jean Anne Adam Que. 1671 Marie Anne Chs. Lecours Lévis 1708 Claude Jean				
Le même 2 Jean Marie Louise Marie Jeanne Claude Jean Louise Ledran Lévis 1713 M. Ls. Lecours Que. 1718 Pierre Baudin S.M. 1751 Pierre Charier S.Chs. 1758				
Jacques 3 Claude (1) Marie Labbé S.V. 1718 Catherine Pierre Naud, Lévis 1755 Jean				
Jean Baptiste Claude Jos. Dominique 4 Jean (2) M. Angé Filteau S.M. 1745 5 Jacques (2) Marie Coté S.Chs. 1751 Jos. Duquet S.Chs. 1781 Marie Louise Marie Anne Catherine Pierre Jean Charles				
Jacques Le même M. Genev. Hautbois S.G. 1799				
V. de Jean Nadeau 6 Claude Bibiane Madeleine V. de Jean Nadeau S.Chs. 1753 Ls. Pruneau S.Chs. 1783 Chs. Monmeny S.Chs. 1783				
20				

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

POLIQUIN.

POLIQUIN.	POULET.		
Charles	2 Antoine (1) Renée Graton S.P. 1685		
7 Jean (3) M. Anne Le Roy B. 1744 8 Claude (3) Susanne Jourdain	Le même Anne Loignon S.P. 1708 M. Anne Frs. Ferland S.P. 1708		
Lévis 1751 Jos. Domin- (3) Ange Dangueuge B. 1752	Géneviève 2° Jos. Labrecque S.P. 1710		
ique	neiene Ls. Coulombe a p 1/20		
lique			
Laurent François	M. Madeleine M. Madeleine Pierre Bergeron S.F. 1732 J. B. St. Laurent S.P. 1732		
10 Jean Baptiste (3) Marg. Sustier, Lévis 1753	Jean GP 1724		
Le même Eliz. Goupy S.M. 1762	of lette (2) denev. I will a p 1/2		
Marie Génév. J. B. Turgeon, Lévis 1795 Jean Baptiste	Marie Madeleine J. B. Nolin S.P. 1796		
11 Augustin Marie Adam S.M. 1778 12 Jean (5) Marg. Dumas S.Chs. 1787			
Marie J. B. Baudoin S.H. 1807	Madeleine Paul Langlois S.P. 1765		
13 Pierre (5) Marie Lefebvre S.Chs. 1787	Marie Marthe J. B. Toupin Jean François		
14 Charles (5) Josette Guay, Lévis 1805	5 Jean Baptiste M. Anne Lemieux p 1740		
Landry Le même M. Jos. Patry S.Chs. 1815			
Eddoce Michel Daniau S.Chs.1836	Josette Frs. Pouliot GP 1791		
Charles 15 Charles (6) Marie Hébert S.Chs. 1785	Agathe Benoit Audet 5.1.		
Charles	Charles 7 1785		
16 Laurent (9) M.Thérèse Veau S.M.1786 Marie Adélaide Ls. Richard S.M. 1811	7 Jean (6) Marie Cantin S.F. 1796 Le même M. Jos. Couture B. 1792 8 Charles (6) Caney Noël S.L. 1792		
Marie Thérèse Amb. Bacquet S.M. 1839	8 Charles (6) Geney, Noel		
Alexis Edouard	Geneviève Pierre Godbout S.G. 1815		
Michel	o ean		
Joseph Jacques	Charles François		
Laurent	Etienne a d 1812		
17 François (9) M. Agathe TurgeonB.1787 Marie Agathe Pierre Bussière S.M. 1804	10 François (8) M. Ls. Choret S. F. 1833		
18 Joseph Genev. Fafart Lévis	11 Jean (8) Louise Vallée S.F. 1835 12 Etienne (8) M. Reine Ferlands.P. 1835		
Le même Marie Anne B. 1790			
19 JeanBaptiste(10) Angé Guay Lévis 1804 20 Landry (14) Françoise Roy S.Chs. 1830	13 Augustin Léonie Cath. Chiquet Honoré Chabot S. Chs. 1861		
François Benj. Couture S.Chs. 1848	Honore Char-		
Le même Ursule Bacquet S.M. 1834 21 Charles (14) M. Désanges Guilmet	POULIN.		
S.Chs. 1847			
22 Charles (15) Agathe Goupy S.G. 1811 23 Jacques (5) Brigitte Gautron S.H.1797	1 Jacques Marie Violette Jean Marie Violette		
Jacques	2 Claude Jeanne Mercier Que.		
24 Alexis (16) Genev. Forgues S.M. 1812 Marie Genev. Jean Audet S.M. 1837	Tonace		
Anastasie Athanase Gagnon S. M. 1838 Marie Hélène F. X. Mercier S. M. 1841	Pierre Anne 1667		
Marie Hélène F. X. Mercier S.M. 1841 Marie Eléonore Frs. Bourget S.M. 1848	3 Jean (1) Marie Paré S. Alla Paschal		
Octavie Flavie Jos. Rousseau S.M. 1854 Alexis	Julien 1783		
Joseph	Jean 4 Ignace (2) Marg. Paré S. Anne 1788 Claude		
Honoré 25 Laurent (16) M. Jos. Drapeau S.V. 1814	Claude Ignace		
26 Michel (16) Marie Boissel S.Chs. 1825	Joseph		
27 Joseph (16) Sophie Moor S.M. 1830 28 Edouard (16) M. Genev. Vien B. 1831	Guillaume 5 Martin (2) Jeanne Barret Anne 1788		
29 Augustin (16) Marcelline GagnéS.M.1842	D. 22 70 1710		
30 Jacques (23) Angèle Ofive Provost S.Chs. 1826	Marie Jean Terriau S.F. 1723 Françoise Jean Drouin		
31 Alexis (24) Genev. Audet B. 1839	A - 1-7		
S.M. 1846	Jean 6 Pierre Louis (2) Anne Giguère S. Anne 1639 Louis		
33 Joseph (24) M. Jos. Leclaire S.L. 1847	· CANID AND		
	7 Julien (3) JeanneRacine S. 22 1702 8 Jean (3) Louise Paré		
POULET.	Pierre Cagné S. Anne 1760		
1 Antoine Susanne Minville Qué. 1655			
Marguerite Mathurin BlouardS. F. 1671 Antoine	Josette 2ºPierreTerrien 5.1		

DE LA SESSIC	ON No 18
	ULIN.
	OHIN.
Joseph	Marg. Nevers C.R. 1713
11 Joseph	The Committee of the Co
Lierro	Louise Bolduc S.Joa. 1716
Louis	
Ignace 12 Ignace A Constant	
The Collinson	Marg. Caron S. Anne 1724
	Genev. Caron
10 André	Cath. Drouin C.R. 1718
Cath From	Jean Demeule C.R. 1718 Jean Demeule C.R. 1741 Thérèse Caron S. Anno 1725
15 Louis (5)	Agnès Drouin C.R. 1724 Fse. Drapeau S.Frs. 1734
16 70	Isle Jésus
16 Pierre (8)	M. Anne Doyon C.R. 1743
17 Charles	
	M.Claire Deblois
Charlotte	Jos. Hébert S. Frs. 1744 S. Frs. 1762
	5. Frs. 1762
	Charlotte Savoie
Anom	S. Joa. 1751
Olalide (40)	Louise Trudel A. G. 1764
Jean (10)	Louise Trudel A. G. 1704
20 Pierre Joseph (11)	Louise Cloutier C.R. 1750
21 Louis	
	M. Dorothée Cloutier
Marie Josette Marguerite	Jos. Faucher C.R. 1751 S.F. 1775
Marguerite Joseph	Frs. Deblois S.Frs. 1776
22 Ignace (11)	Louise Filion S.Joa. 1747 M. Marthe Jolivet
Le même	M. Marthe Jolivet
A Diseph	S. V. 1761 Chs. Lepage S. Chs. 1792
a Pierre (10)	Josette Leforet S. Anne 1751
Jérôme (12) A	o osettelleloret S. Alme 1751
23 Ignace M. Marthe	M. Marthe Poulin
24 Pierre (16)	Aug. Guilmet S. V. 1778 M. Vict Noël S.P. 1772
(10)	Beauport S.P. 1772
25 August:	Deatport
Augustin (18)	MarieMénard S. Anne 1811
o ean	For Danson C T . 1700
ean Ton	Fse. Rancour S-Joa. 1799
	Josette Filion S.Joa. 1774
Louis Joseph	March Street Water St.
Le même	Mad Comes O.D. 1801
28 Louis (21)	Cath Pelagie S F 1771
Catherine Josette (21)	Jos. Roberge S.F. 1791
Marie Charles	Etn. Drouin S.F. 1792
Marie Charlotte Marguerite Dorothée	Mad. Gagnon Cath. Pelagie Jos. Roberge Etn. Drouin Ant. Parant J. B. Lamothe Ign. Létourneau C. R. 1781 S.F. 1771 S.F. 1792 S.F. 1792 S.F. 1800 S.F. 1804
Dorothée Louis	Ign. Létourneau S.F. 1800
Louis	S. L. LOUI HEAU D. F. 1804
Le même Le même	Angé Loiseau S.F. 1794
	Louise Ruel S.L. 1806 Angé Foucher S.F. 1786
()	Angé Foucher S.F. 1786 S. Isidore
Angélique Jacques	Maurice Giroux S.L. 1811
	a polyon de
Louis	
30 Joseph	
A Jérômo (22)	Cath. Penin S.Chs. 1792
o- delumo	Marie Filion S.Joa. 1787
Lionio	Julienne Blouin S.J. 1822
(21)	Pouport

(24) Julienne Blouin S.J. 1822 Beauport

18-291

		PO	ULIN.		
32	Augustin	(25)	Henriette Paque	t B.	1845
33	Jean Joseph	(26)	Henriette Paque Cath. Pepin S	.F.S.	1833
34	Louis	(27)	Julie Provençal	C.R.	1819
	Louis Le même		M. Thérèse Gou	lot	
				S.P.	1854
35	Joseph	(27)	Mad. Lessart S.	Anne	1812
	Célestin				
36	Louis	(28)	M. Anne Létouri		4800
	Henriette		J. B. Turcot	S.F.	1798 1827
	Henriette		2° André Asselin	" "	1847
	M. Anne		2° André Asselin J. B. Ferland	11	1825
	Sophie		Frs. Canac	11	1832
	Sophie Joseph		2° Ls. Prémont	"	1840
	Moïse				BOLT.
	Edouard				
	Alexandre				
97	Frs. Xavier	(90)	Anad Channult	gp	1000
38	Joseph Jacques	(29)	Angé Crépault Marg. Asselin Greg. Labrecque Jos. Royer	S.F.	1811
	Geneviève	()	Greg. Labrecque	S.L.	1835
	Anastasie		Jos. Royer	S.F.	1854
30	Jacques Louis		Marg. Thivierge		
00	Marguerite	(20)	Jean Bte. Hélie	11	1833
	Henriette		Jos. Blouin	11	1841
	Delphine		Basile Plante	11.	1861
	Régis Louis				
40	Jean	(29)	Adé. Roberge	S.P.	1825
	Constance		Adé. Roberge Jean Tessier	S.L.	1847
A	Jérôme	(30)	A. Vict. Chouin	S.H.	1919
41	Louis	(34)	Angèle Pouliot	S.L.	1838
42	Célestin	(35)	Angèle Pouliot Ls. Beaucher	S.F.	1844
43	Louis (Inco	nnu)	Chas. Gonthier S	Chs.	1819
44	Joseph	(36)	Abr, Filion M. Colette Guéra	ard	1842
		(,		S.F.	1824
15	Le même	1901	Genev. Vézina	"	1831
40	Edouard	(90)	M. Ludwine Car	S.F.	1836
46	Alexandre	(36)	Elénore Turcot	S.I.	1840
	Virginie		Pierre Imbleau	S.F.	1868
47	Louis Moïse	(36)	M. Edélise Ferla	nd	
33	the modela	(00)	Ign. Léon Aubin	S.P.	1843
	M. Démerise	197-1	Ign. Léon Aubin	S.P.	1867
	M. Joséphine	e	Pierre Luc. Poul	S.P.	1871
	Joseph			D.L.	1011
48	François	(36)	—— Blanchet		
10	Xavier	(39)	M. Anne Bureau	ST	1941
10	Jacques M. Philomèn	100)	Ign. Létourneau	S.F.	1862
	Régis	(39)	Margt. Gosselin	S.I.	1839
	Louis	(39)	M. Lse. Audet	S.I.	1842
	Jean Le même		Ign. Létourneau Margt. Gosselin M. Lse. Audet Angèle Busgue, Marie Nadeau	Bert.	1859
	Louis	(46)	Démerise Raimo	nd	
= 4	Toront	(47)	Polasmino C-1	S.I.	1863
04	Joseph	(4/)	Belzémire Goulet	D.P.	1877
		POU	ILIOT.		
1	Michel	(1)	Jacqueline Laure	ens	
-	Charles	(1)	o acquerine naure	OHS	
-	Pierre	141	T M		4000
2	Charles	(1)	Frse. Meunier	Q T	1667
	Jeanne Marguerite		Joseph Audet Frs. Manseau	S.L.	1706
	Françoise		Jos. Chabot	S.P.	1692
	Charles				WEST OF
	Antoine				

18 19

22 François M. Louise Le même Josette Geneviève Philippe

23 Joseph Pierre 24 Louis

Marie Louis Joseph

Le même 25 Louis M. Anne

Nicolas Charles

26 Charles Josette Magloire Joseph Alexandre Charles

27 Francois

Josette

Josette Thérèse

Thérèse Marie

Charles François

Jos. Marie Jean 30 Joseph

> Paul Joseph Pierre

Marguerite

POULIOT.

André	
Jean	
3 Pierre	(1) Marie Deschamps Q. 1667 (2) Marie Chabot S.L. 1688 Joseph Carreau S.L. 1721 Pierre Carreau S.L. 1722 Jos. Carreau S.L. 1723 Genev. Crépeau S.P. 1703 Ls. Lemelin S.L. 1725 Ls. Coulombe 1734
4 Charles	Marie Deschamps Q. 1667
Marie	(2) Marie Chabot S.L. 1689
	Joseph Carreau S.L. 1721
Jeanne	Pierre Carreau S.L. 1793
Madeleine	Joe Company S.T. 1720
Le même	Conser C.
Geneviève	Genev. Crepeau S.P. 1703
Momis	Ls. Lemelin S.L. 1725
Marie	Ls. Coulombe " 1734
Josette	Ls. Coulombe 1734 Ls. Isabel 1743
Pierre Frs.	1110
Charles	
Innocent	
Nicolan	
Nicolas	AND DESCRIPTION OF THE PARTY OF
5 Antoine	(2) M. Ls. Chabot S.L. 1696 (2) M. Marg. Chabot S.L. 1696
6 André	(2) M. Marg. Chahot
	OT 1000
Françoise	S.L. 1699
Le même	Jean Giroux S.L. 1721 Frs. Manseau S.L. 1703
The meme	. Frs. Manseau S.L. 1703
M. Marguer	ite Ant. Huppé S.L. 1738
	11
Charles	
Joseph	
7 Jean	(9) M M-1 4
M Madal .	(2) M. Mad. Audet
M. Madeleir	(2) M. Mad. Audet ne Chs. Delâge S.L. 1723
	Jean Godbout S.L. 1735
Jean	D. H. 1180
Charles	
Francois	
8 Pierre	(1) 35 .
o I lefte	(4) M. Anne Audet S.L. 1750
Marie Anne	(4) M. Anne Audet S.L. 1750 Aug. Roberge S.L. 1762 Alex. Couture S.L. 1763 Jos. Lecours S.Chs. 1779
Marie Louise	Alex. Couture S. I. 1762
Marie Louise	Jos Lecours S Cha 1770
François	5. Decours 5. Chs. 1779
Joseph	
Nicolas	
D:	
Pierre	
Jean	
9 Innocent	(4) Jeanne Isabel S.L. 1735 Jean Vien S.L. 1774 Pierre Clement S.M. 1764 Paul Marseau S.V. 1767 2° Ant. Lamy S.V. 1781 Thos. Fournier S.V. 1779
Marg Angé	Town Vi
Gonovidus	Bean Vien S.L. 1774
Genevieve	Pierre Clement S.M. 1764
Marie	Paul Marseau S V 1767
M. Thérèse	2° Ant. Lamy S V 1791
M. Anne	Thos Fourmer S.V. 1701
Leuis	1108. Fourmer S. V. 1779
10 Nicolas	(4) TD () T
11 Charles	(4) Thérèse Lemelin S.L. 1742
11 Charles	(1) Therese Isabel S L 1743
	Jos. Lefebvre S.Chs. 1767
Louis	2000,10 D.Chs. 1/0/
Charles	
12 André	(e) m. /) T
Thérèse	(6) Thérèse Joanne S.I. 1730
	Jean Hébert S.Chs. 1761
François	The state of the s
13 Charles	(6) Lse. Lanoue ST. 1744
14 Joseph	(6) Lse. Lanoue S.L. 1744 (6) M. Mad. Paquet S.F. 1747 Ign. Bouffart S.P. 1768
M. Françoise	Ton Bouffast G.D. 1747
Charles	Ign. Bounart S.P. 1768
Le même	CHARLES THE STATE OF THE STATE
	M. Lse. Labrecque
IK T	(7) Anne Denis S.M. 1781 Ign. Gosselin S.L. 1724 Ign. Gosselin " 1750
15 Jean	(7) Anne Denis S. I. 1794
Marie Anne	Ign Gosselin
Gertrude	I Bto Posis
Angélique	J. Bte. Bégin 1750 Jos. Marie Fontaine
Boridae	Jos. Marie Fontaine
M. Madeleine	J. B. Hélie S.L. 1756 Lévis 1758
ocan Frs.	
6 Charles	(7) Genev Godbout G.T. 1505
Marguerite	(7) Genev. Godbout S.L. 1727
M. Angeliand	Jos. Fortier S.J. 1754 Ant, Gobeil 1772 2° M. Blouin 1781
M Angelique	Ant, Gobeil " 1772
T. Angenque	2 M. Blouin " 1781
7 Francois	(7) Marg. Ruel S.L. 1733
Le même	
Cécile	Ant do la Chabot " 1735
	Ant. de la Crouzette
	S.L. 1764
	101

5-6 EDOUARD VII, A. 1906 POLITIOT

	TOULIUI.
Cécile M. Anne Geneviève M. Josette Jean Frs. Pierre	Bernd. Duberger S.L. 1771 Paul Paradis 1770 Pierre Gosselin 1778 Pierre Godbout 1778
Charles Charles	M. Frse. Crepeau
Nicolas M. Anne	(8) M. Lse. Mercier S.M. 1763 Jean Bte. Aubé S.G. 1786 1786
Marie	Laurent Couture " 1794

Françoise Nicolas Pierre Michel Dessaint " François Jean M. Lse. Vallée S.V. 1783 (8) Isabelle Lacroix S.M. 1784 Pierre Filteau S.Chs. 1788 Guill. Gosselin Le même 20 Pierre Angélique Françoise Elizabeth

Pierre (8) Marie Dulignon S.Chs 1773 21 Jean Pierre Le même

Monique Hélène Leclair
S.M. 1779
S.M. 1779
S.L. 1775
Jacques Coulombe II 1805
M. Jos. Paulet S.P. 1786
J. B. Paquet S.L. 1811
Laur. Audet II 1813

Etn. Couture

" 1792

(8) Genev. Gosselin S.L. 1780

(9) M. Angé Vien S.M. 1773 Ls. Lemelin S.L. 1803

Thérése Vaillancourt S.L. 1810 S.L. 1770 (11) Cath Boissel S.Chs. 1820 Michel Guilmet "

(11) Marie Nadeau S.Chs. 1785 Etn. Guillot "

(12) M. Char. Bazin S. Chs. 1769 Ign. Clément 1805 1820 Ign. Clément Frs. Monmeny 11 2º Frs. Turgeon J. B. Labrecque S.G. 1803 2° Jos. Labrecque S. Chs. 1812 Chs. Gesseron Lévis 1815 Chs. Gesseron

28 Charles (14) Frse. Chabot 29 Jean Franç (15) M. Jos. Fortier M. Josette Ant. Gosselin

(16) M. Lse. Pepin Ant. Gobeil
J. B. Turcot
2º Pierre Asselin S.F.
Jean M. Boissonneau
S.J. S.J. 1803 1806

Marguerite M. Louise M. Louise Julie Cécile Ant. Roussel François

S.L. 1823

S.L. 1828

S.L. 1836

Ste Foy

S.L. 1801

S.M. 1837

DOC. DE LA SESSION No 18

POULIOT.

31	Barthélemi
0.1	Jean Frs.
	Louise Cécile
32	Pic

(17) Eliz, Campeau S.L. 1763 Amb. Roberge Frs. Gagné " 1793 S.G. 1802 (17) Genev. Godbout S.L. 1774

Antoine rançois Pierre

33 Charles Josette Josette Ambroise François Alexis Nicolas

(18) Genev. Corriveau S. V. 1761 Jos. Clusiau S.Chs. 1792 2° Michel Dubé " 1811

Marguerite Marie M. Anne Rose Elizabeth Nicolas Le même

(19) M. Marg. Blouin Bert 1794 Guill. Lemieux S.G. 1813 Chs. Paulet "1818 Frs. Carbonneau "1821 Alex. Lefebvre 1826 11 Ed. Bêtil 1830

35 Jean Marguerite Archange

Jean Le même

Le même 36 François Angèle Pierre

Marguerite Marguerite

Angélique Pierre Le même Gervais

38 Pierre Elizabeth

Pierre Geneviève Pierre Edouard

40 Philippe Angèle Angèle M. Esther Luce Caroline Jean

François Philippe Pierre 42 Louis

Marie Justine Louis 43

Joseph 44 Nicholas Angélique Nicolas

Le même 45 Charles 46 Alexandre

47 Charles Alexandre

48 Magloire e même

Isabelle Carbonneau

Bert. 1818 (19) Mas. Dutile Jos. Carnac S.G. 1795 S.G. 1820 Alex. Roberge Levis 1831

Cath. Carbonneau

S.G. 1815 (19) Marg. Hélie S.G. 1824 Genev. Gosselin S.G. 1797 Louis Paulin S.L. 1838

(19) Margt. Valiére Pierre Lemelin S.G. 1800 S.G. 1823 2° Dieudonné Carbonneau S.G. 1827 Frs. Lemelin J. B. Naud S.G. 1826 S.G. 1828 Margt. Hilrari S.G. 1814

(20) Margt. Gosselin

S.Chs. 1798 Ign. Duquet S.Chs. 1817 Genev. Thérien S.G. 1796 Frs. Turgeon S.G. 1816 (21)

(22) Genev. Roberge S.L. 1812 S.G. 1832 Jean Savard 2º Ign. Bouffart S.G. 1837 Jos. Maleux S.G. 1833 Simon Pouliot S.G. 1844 Ed. Poliquin S.Chs. 1850

(23) Marie Roy S (24) Marie Baillargeon S.G. 1801

S.L. 1803 S.G. 1835 Ls. Godbout Pierre Coulombe S.G. 1845

Margt. Coulombe S.L. 1821 M. Angé Gaupy S. Chs. 1799 Michel Lebrun S. Chs. 1829 (25)

Marie Tangué S.Chs. 1805 M. Barbe Tangué S. M. 1802

(26) Archange Cameron S.G. 1725 (26) Archange Coté S.G. 1826

Marie Leroux S.Chs. 1842 (26) Rosalie Labrecque S.Chs. 1834

POULIOT.

49 Joseph François Le même 50

(26) Frs. Marcoux S.Chs. 1838 Frse. Roy M. Jos. Blanchet S.G. 1795 Bert. 1823

51 Charles 52 Jean

(27) Angé Coté S.Chs. (29) M. Mad. Létourneau S.Chs. 1809

S.L. 1786 Jos. Deblois S.J. 1815 2°PierreTremblay S.J. 1842 Euphrosine Euphrosine Jean François Joseph Louis 53 Jos. Marie

(29) Genev. Godbout S.L. 1788 Angèlique Ls. Godbout Augèlique 2° Pierre Fradet S.G. 1830 M. Angèle Thérèse Jos. Pouliot Mich. Dumais Nicholas Jos. Françoise Louis

Jean Guillaume Nicolas

54 Joseph Marie Lacasse Pierre Royer S.Chs. 1821 Angéle Marguerite Jos. Fortier S.Chs. 1824 Jacq. Gontier S. Chs. 1825 Marie

Joseph 55 Barthélémi (30) Louise Blais M. Rosalie Ls. Moreau Q. 2° Mag. Jos. RattéB. 1857 M. Rosalie

Barthélemi 56 Joseph M. Cécile (30) Marie Gobeil S.I. 1800 Frs. Pepin S.I. 1821 Julien Gendreau S.I. 1823 Pierre Toussaint S.I. 1829 Marie Lse. Lucie Joseph

Hippolyte Jérémie (30) Marie Brousseau S.L.1803 tte Michel Robitaille S.J.1827 Frs. Cinqmars S.J. 1836 e David Brissson S.J. 1846 Pierre M. Marguerite M. Charlotte M. Geneviève Pierre

Charles Paul Jean

Pierre

(30) M. Jos. Blouin S.I. 1808 François Cécile Frs. Royer S.I. 1828 Ant. Moïs Pepin Emélie S.I. 1832

Emélie 2 Gabriel L. Pepin Jack Pedeak 2º Chs. Wagner F. X. Pepin S.I. 1835 S.I. 1847 Véronique Véronique S.I. 1839 Seraphine Barth. Pepin S.I. 1842 Anatolie Ant. Gabriel S.I. 1850 Eleanore

Léandre Pierre (30) M. Anne Pepin S.I. 1811 Pierre Daniau S.M. 1833 59 Paul M. Anne Barthélémi

(32) Thérèse Denis Pierre François Ambroise Simon

(32) Julie Damien François Julie Damien Q. M. Angé Gobeil S.J. 1803 Antoine (32)Jos. Mercier Archange M. Constance Edouard Paulin Catellier "

Antoine Hyppolite Pierre

	5-6 EDOUARD VII, A. 1900
POULIOT.	POULIOT.
63 Alexis (33) Margt. L. Bilodeau	Marie Pierre Gaulin S.I. 1850
Angéliana T. S. Chs. 1790	92 Jérémie (56) M.SophieRobergeS.F. 1853
Le même Marg. Bernier S.Chs. 1808	. CT 1830
1791 (35) Mad. Goupy " 1791	93 Hyppolite (56) M.CécileGodbout S. Il 1844 Le même Flavie Langlois 1874
Le même 65 Ambroise (33) Genev. Gosselin S.V. 1794	M. Sophie Jérémie Pouliot "
M. Angèle Ls. Dubé S.Chs. 1819	
Angélique Noël Cochon 1821 Marie J. B. Cochon 1825	(or) Josephe Gobert
Ambroise 5. B. Cochon ii 1825	7.00
66 Nicolas (34) Ls. Gaulet S.G. 1824 M. Louise Jos. Vermet S.Chs 1848	D. L. 1860
Eulalie Pr. Theop. Provost u 1850	M. Rose Chs. Begin " 1864
67 Jean Jean (35) Frse. Beaucher S.G. 1824	M. Lumina Ign. Roberge " 1869
68 Pierre (37) Margt. Labrecque	Henriette Guill. Bolduc " Paul
S.Chs. 1860	Thomas
69 Gervais 70 Pierre 71 February (37) Clarisse Goupy S.M. 1852 (39) Brigitte Lebrun S.G. 1821	Delphin at 1836
11 Edouard (39) Angèle Gontier S. Chs. 1826	
Norbert Labbé S. M. 1853	Rose de Lima Frs. Leclaire "
73 Jean (40) Célina Moreau	Adeline 97 Jean (57) Luce Turcot S. J. 1836
14 François (40) Vitaline Baudoin S. L. 1858	97 Jean (57) Luce Turcot S. J. 1835 98 Pierre (58) Rosalie Jahan S. I. 1859
75 Louis (42) Martine Racine S.L. 1836 Ste-Croix	Philoméne Paul Gosselin " 1894
76 Nicolas (47) Marie Côté B. 1824	Marie F. X. Giguère "Barthélémi
M. Rosalie Le même M. Ang. Couture 11836	François
77 Alexandre (47) Constance Gautron 1836	Frs. Xavier 99 Léandre (58) Marie Dion S.I. 1851
S V 1874	100 Barthélemi (59) Eugènie Grenier 1832
	101 François (60) Julie Audet 51, 1865
Genevieve Chs. Pepin " 1853	Marie Pierre Hébert S. L. 1867 M. Natalie Rémi Laroche " 1873
Elizabeth Tho. Dupuis " 1854 Jean-Baptiste	M. Délima Zöel Desroches "
Joseph	Frs. Xavier Damase
Magloire Gilbert	Pierre
Paul	Fs. Achilles 102 Ambroise (60) Genev. Plante S. L. 1840 1876
79 Joseph Joseph (52) Ursule Curodeau S.I. 1822	M. Mélanie Pierre Denis " 1876
François	Pierre Luc
80 Louis (52) Margt, Thivière S I 1829	Thomas Georges
Pierre Gendreau " 1857	103 Simon (60) Luce Pouliot S. 1. 1872
81 Jos. Nicolas (53) Margt, Lefebyre Chs 1825	Arremise log Andet "- 1930
82 Nicolas Nicolas (53) Reine Lacroix S.G. 1830	104 Antoine (62) Soulange Cotin S. M. 1840 105 Edouard (62) Zoé Bacquet "1864 M. Philoméne Jos. Hélie "p. 1847
83 Guillaume (53) M. Mad Morin S Che 1921	M. Philoméne Jos. Hélie "B 1847 106 Hyppolite (62) Scolastique Nadeau B 1848 107 Pierre (62) Adé. Tangué S. V. 1848
(53) M. Anne Guénet " 1833	106 Hyppolite (62) Scolastique Nadeau D 107 Pierre (62) Adé. Tangué S. V. 1848
M. Elmire F X Andot ST 1971	108 Ambroise (65) M. Clothilde Fortier S. F. S. 1817 S. F. S. M. 1855 S. M. 1855 S. M. 1857 S. F. S. 1837 S. F. S. 1837 S. F. S. 1837 S. F. S. 1837
86 Louis (53) Sophie Paquet S.I. 1844	109 Jean (67) Marie Roy S. M. 1807
M Salomé Leclaire S. Chs. 1829	110 Jean Bte. (78) Marie Pepin S. Frs. 1857 M. Virginie Léon Paquet S. I. 1857
Joseph	W. Virginie Leon Pagnet 7 1841
88 Barthélémi (55) Marine Fraser B. 1835 89 Joseph M. Anne Lemieux S. H	
Nazaire Nazaire	M. Demèrise Paul Bussière "
90 Pierre (56) Eliz. Denis S.I. 1826 Elizabeth M. Audet	Joseph 112 Gilbert (78) Scolastique Godbout S. L. 1846
Cécile de Audet 11 1840	S. L. 2
Hortense Célestin Pepin 1857	Joseph 113 Paul (78) M. Fse Picard S.I. 1849
Philomena Charles Blouin " 1860	1849
Marie Jérémie Audet	114 Magloire (78) Cecile Pepin " 1854
Pierre François	116 François (79) Cécile Paquet ", 1861
Paul	117 Nicolast (99) Manust Droyosts, Ull 1954
Célestine	118 Joseph (87) Julie Cochon S. M. 1865 119 Nazaire (89) Eliz. Bétil S. M. 1849
Joseph Jérémie	190 Diama (00) mi / ii Angl S. Li
91 Joseph (56) M. Angèle Pouliot	M. Theotiste Jacques Quemeneur 1869 S. L. 1872
S.L. 1828	M, Philomène Saml. Mainguy "
0	

LA SESSION No 18	
POULIOT.	PREMONT.
121 Paul (80) M Vincinia I	
Le même Adé Labracque 1876	Pr. Cyrille 11 Louis (7) Sophie Poulin " 1840
122 F. Adé Labrecque " 1876	Le même M. Hombeline Drouin
123 Cd. S. I. 1855	12 Bruno (8) Marie Blouin S.F. 1846 S.F. 1862
	13 Joseph (8) Virginie Pepin S.I. 1863
	14 Pr. Cyrille (10) Marie Vaillancourt S.D. 1862
126 Jerémie (90) M. Sophie PouliotS. L. 1874 127 Pierre Napo (92) Philoméne PouliotS. I. 1864	
127 Pierre Napo- (92) Philomene, PouliotS. I. 1864 128 Jean (94) Scaphine Pour S. I. 1859	PROULX.
129 Paul (94) Séraphine Paquet S.I. 1852	1 Jean (1) Josette Fournier Q. 1673
190 The 1901 Fibre John Levis	Louise Pierre Gagné S. Tho. 1700 M. Anne Jacq. Thibaut 1705
132 Addin (95) Eléonore Gosselin S. I. 1864	M. Anne Jacq. Thibaut 1705 M. Barbe Ls. Isabel 1704
133 Francis 96) Philoméne Noël S.L. 1863	Angélique Jean Frs. Thibault 1705
134 Fm S. F. 1866	Denis Thomas
135 Ranti Advier (98) Adè Gignére " 1866	Jean Bte.
136 p. S. I. 1872	Louis Pierre
137 Pierre (101) Soulange Denis "1858	2 Denis (1) Anne Gagné
	Cap S. Ign. 1699 3 Jean Bte. (1) Louise Rousseau
T - 1864	S. Tho. 1701
	Veronique Ant. Dandurand 1738 Jean Bte.
Terre Luc (102) M. Joséphine Poulin	Joseph
Georges (102) Adéle Betourné	4 Pierre (1) Agathe Picard S. Tho. 1711 M. Madeleine Marin Métayer 1749
143 Jones Montreal 1879	François
144 Joseph (111) Sophronie Turcot S.I. 1865 (112) Almanda Drolet S.L. 1875	Pierre 5 Thomas (1) Cath. Caron S.Tho. 1714
() 11manda Diolet S.11. 1010	M. Thérèse Germ. Gaumont " 1761
PRÉMONT	Louis
1 Jean Anne (1) Marie Aubert C.R. 1663	François 6 Louis (1) Marie Dufresne S.L. 1730
Elisabeth Nic. Inivierge S. F. 1701	Marie Clément Aimé S.Tho. 1756 Jean Bte.
2 Jean	7 Jenn Bte. (3) Marie Claire Joly
Jean Rto (1) Marie Gerbert S. F. 1705	Bert. 1727 Elizabeth Chs. Claude Côté
Le même Thérése Bélanger,	S.Tho. 1754
Le même Beauport 1709 3 Jean Re Anne Bolduc Q. 1716	Nicolas François
Genevia (2) Genev. Morisset S.F. 1751	8 Joseph (3) Marthe Gagné S. Tho. 1730
Mario Distriction of the state	Jean Bte. Augustin
4 Jean Pte.	9 Pierre (4) Marie Gagné Cap S. Ig. 1736
	Marie Ant. Dembonville Bert. 1761
Charles Gab. Côté " 1798	Madeleine Ign. Dessaint S. Tho. 1769
Charles Amable Pierre Gab. Côté "1798	10 François (4) M. Char. Grondin S. Tho. 1744
Tacques	M. Ursule Pierre Jolin S.P.S.1774
Olls. Amala (1) The	François 11 Joseph Theodora Bouchard
Scolastian Jos. Deadener W 1020	Le même Angé Laberge S. Tho. 1736
Pierre M. Ign. Létourneau " 1832	M. Madeleine J. B. Morin S. P.S. 1778 Louis
6 Jaconste.	12 Augustin Fse. Fortin
USELLO	M. Josette Pierre Fournier S. Tho. 1769 M. Françoise Frs. Isaac Gendron # 1775
7 Pierre Pierre Bouffart S.P. 1831	Marguerite Frs. Lemieux " 1779
(-) Digito Doublinetta	Louis - Augustin
Lowin	13 Louis (5) M. Rose Quemeneur
Jean D.	S.F.S. 1761 14 François (5) Modeste Poirier
Justine Jos. Asselin S.F. 1830 Bruno Jos. Létourneau # 1852	S.Tho. 1764
	Thomas Joseph
9 Pr. Magloire (5) Marie Gagnon 11846 Pierre (7) M. Constance Canac	15 Jean Bte. (6) M. Ursule Buteau
(1) M. Constance Canac	M. Josette Michel Charron S. Tho. 1791
Philomène Siméon Turcot S.F. 1835	M. Genev. Ls. Fournier 11797

11101117 25 02	IN ADIEN WES
	5-6 EDOUARD VII, A. 1906
PROULX.	PROVOST.
Reine Jean Bte. Thos. Fournier S. Tho. 1804	4 Charles (3) Marie Coté S. Chs. 1764 1787
16 François (7) M. Cath. Létourneau	Charles Basile Chaoot
M. Catherine Chs. Duchesneau S.Tho. 1764	Jean Bte. Louis
17 Nicolas (7) Lee Therrien S.F.S. 1788	Le même Angé Monnteny S. Chs. 1787
18 Jean Bte. (8) Marie Oresteille	5 André Louise Coté S.P. 1796
Marie S. Tho. 1760 Alexis Blais S. Tho. 1786	Reine Ign. Howard S.F. 1801 Reine 2° Pr. Foucher " 1816
François Joseph	Reine 3° Etn. Duprat "1792
Angustin Le même Marie Gamache " 1775	Angelo Olina Tana Dalisnin u 1820
André	Euphrosine Marcel Ruel " 1812
M. Modeste J. B. Gendreau 1802	Marie Frs. Turgeon "B. 1845 2° Abr. Nadeau "B. 1845
Etienne 20 François (10) Josette Michaud	Stanislas Joseph
M. Josette Pierre Proulx " 1795	Charles Marcel
Charles	Delphin
Augustin (17) 11. 13c. Denatt # 1771	Prudent 7 Jean Bte. Angé Roberge S.H. 1797 1816
22 Augustin (12) Fse. Denaut " 1770 Pierre	Marie S Louis (4) Margt, L. Beaucher B. 1805 Julie Hybert Blanchet
23 Louis (12) Thérèse Buteau S.F.S. 1805 24 Thomas (14) Marg. Rouleau " 1807	Titibert Blanch Cha 1820
25 Joseph Joseph (14) M. Rose Boulet S. Tho. 1808	Marguerite Chs. Petitclerc
26 Jean Bte. (15) Scolastique Fournier	Olive Ed. Hospice Ruel S. Chs. 1841
Prudent S. Tho. 1799	Théophile Joachim
27 Joseph (18) M. Anne Robin 1787 M. Rosalie Felix Dandurand	Magloire Charles
Jean Bte. S.F.S. 1825	Joseph
28 Augustin (18) Marg. Langlois S. Tho 1796	Joachim Louis
Marguerite Laurent Gendron " 1844	9 Marcel Sophie (6) Marie Gosselin S.Chs. 1828 Rigobert Guenet " 1864
Olympiade Ls. Picard S.P.S. 1836 29 François (18) Margt. L. Robin " 1807	Charles R 1827
Césaire Frédéric 30 André (18) M. Genev. Picard 11804	Philomène Ls. Lefebvre S. Chs. 180
Le même Franç. Blais Bert. 1824 31 Etienne (19) M. Genev. Denaut	11 Stanislas (6) Sophie Ruel " 1840
Etienne S. Tho. 1794	12 Prudent (6) M. Mad. Pepin " (6) Charlotte Labrecque B. 1841
32 Charles (20) Margt. L. Cottière	14 Jos, Damase (6) Flavie Coté S. Chs. 1847
Henriette Etn. Dion S. Tho. 1799 Bert. 1827	15 Charles (1) Florence Leitter
Sophie Ls. Beaucher " 1828 Emélie Jos. Nadeau S.F.S. 1827	S. Chis. 1861
33 Augustin (21) Monique Coté S.P.S. 1798	Marguerite 17 Joseph (7) M. Perpétue Ruel S. Chs. 1837 S. Chs. 1842
Marcel Marcel	Le même M. Angé Morin S.M. 1842
S Chs 1846	(1) Sosette Latotte Book 1851
36 Frudent (26) Euphrosine Couture	19 Joachim (7) M. Lse, Naud S. Char 1850
7 Jean Bte. (27) Soulange Simoneau	21 Charles (8) Angèle Bisson "
38 Césaire Fred-(29) Henriette Morin " 1841 eric	22 Isidore (9) Marg. L. Gosselin S. Chs. 1852
39 Etienne (31) Thérèse Coté " 1823	PRUNEAU.
Jos. Désiré	1 Jean Susanne Emond S.M. 1691
41 Joseph Dé- (40) Rose de Lina Picard S.I. 1861	Catherine Andre Patry 2 1744
PROVOST.	D. D. Hacasse 1750
1	René
2	Jean 2 René Le môme 1. Appel eroux Chs. brg. 1721
3 Charles (2) M. Char. Ricasse (?)	2 René Le même René (1) Susanne Dumart S. M. 1721 Anne Leroux Chs. brg. 1721

-1. OESSION No 18	
PRUNEAU.	QUEMENEUR-LAFLAMME.
3 Jean	3 Joseph Angé Pepin
Geneviève (1) Genev. Boutin (Boulet) Pierre Ign. Gagnon Bert. 1765	Michel
Lonis	Joseph Toon Pto
Joseph 4 René (2) Thánh East C.M. 3747	Jean Bte. 4 Jean Bte. (1) M. Louise Poulin
Lonis (2) Therese rorgues S.M. 1745	M. Louise Pr. Noël Frégeot
M. Com. (6) M. Anne Talbot, Bert, 1748	S.F.S. 1744
M. Reine J. B. Guilmet " 1768 Louis Clément Gagnon " 1783	Marguerite Michel Gagnon 11750 M. Rose Louis Proulx 11761
Le mêma	M. Françoise Jos. Gravel " 1774
in. Genev. I leard	M. Anne Ls. Ouellet Bert. 1748 Jean Bte.
Ls. Alra Métivier	Jacques
Mas: Bert 1789	Joseph Le même M. Frs. Métivier
6 Joseph Gabl. Gosselin S.Chs. 1786 (3) M. Jos. Bouchard	Le même M. Frs. Métivier S.P.S. 1750
Reine Bert. 1752	Madeleine Ant. Marseau S.F.S. 1775
Marie T. Aug. Guilmet " 1781	5 Antoine (1) M. Angé Clomart Pierre
Joseph 7 Pierre M. Claire Repeberd	Noël
21. Claire Douchard	6 Louis (1) M. Cath. Rouleau
M. Claire Jean Pt. Frs. Guilmet S.Tho. 1795	M. Geneviève Jos. Martineau " 1771
Joseph Bte.	Louis
Lonie	7 Charles (1) Brigitte Gagné M. Los Voymet Boyt 1747
(5) Bibiane Poliquin Charles S.Chs. 1783	Le même M. Jos. Vermet, Bert. 1747 M. Josette Ls. Pinet S.H. 1777
	Joseph
Joseph	Marie
(6) M. Roger Fournier Marie S.Tho. 1789	Pierre Noël
Archen J. B. Picard Bert. 1809	Jean Bte.
Juarles 1 Dountard 1 1020	Charles 8 Joseph (3) M. Ls. Thibault
Joseph Jean Bte. (7) Marie Leblond S.M. 1775	S.P.S. 1760
Sophie (7) Marie Leblond S.M. 1775	9 Michel (3) M. Claire Blancher
7) M April Lobland	M. Agathe Ant. Jacq. Fortier
12 Louis S Tho 1700	S.F.S. 1789
1 (9) Flig Thiboult C D C 1990	Pierre Noël
13 Charles	François
(8) M. Louise Couture	10 Jean Baptiste (3) Angé Bouchard S.V. 1769
15 Charles (9) M. Soulanges Leblond	Josette Jacq. Christophe S.G. 1807 Prisque
M . C The 1000 !	Antoine
Flerre Sacq. Brochu S. Chs. 1894	Jean Baptiste 11 Jean Baptiste (4) M.Mad.GagnonS.F.S.1753
T suerite	Rose Clem. Langlois " 1781
Jean De-	Victoire Ls. Blais 1788
C Dh	Angélique Basile Thibaut 1797 Madeleine Alexr. Paquet 1802
18 Joseph 19 Joseph (14) Margt, Richard S.V. 1852	Judith Mich. Terrien S.G. 1809
19 Louis 20 Margtin (14) Margt. Richard S.V. 1852 (16) Margt. Mercier S.G. 1828	M. Jeanne Jean Hoopman S.V. 1814 Pierre
Magloire (16) Fulclic Cothidae	Joseph
21 Joseph Bert. 1852	Antoine
S.Chs. 1854	Jean Baptiste 12 Joseph (4) M. Lse. Huret S.F.S. 1761
QUEMENTUR TOTAL	M. Louise Chs. Morin " 1784
QUEMENEUR-LAFLAMME.	M. Marguerite Clement Pepin " 1785 Michel
rançois Marie Chamberland	Pierre
Marie S. Frs. 1700 Théodon Chs. Bissonnette " 1727	Joseph 13 Jacques (4) M. Mad. Boulet
M. Go. Jacq. Morin " 1735	13 Jacques (4) M. Mad. Boulet S.F.S. 1764
Francei Ls. Giasson S.F.S. 1745	Madeleine Ls. Allaire " 1805
	Joseph Jacq. Pierre Noël (5) M.Marg Tangué S.V. 1762
Louis Jean Bte.	15 Louis (6) M. Frse. Mercier
Allfoine	S.F.S. 1777
2 François (1) Marg. Brochu S V 1739	Marie Michel Métivier 1802 M. Marguerite Thos. Talbot 1802
	Reine Jos. Crepeau , 1809
M. Jos. Frégeot S.F.S. 1745	Elisabeth Ls. Théberge "1811 M. Josette Ang. Rousseau "1812
5.1.3.1140 [M. Josette Ang. Rousseau " 1812

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

	OHEMENEH	R-LAFLAMME.
		IL—HAPHAMME.
	M. Thècle M. Angèle	Jos. Quemeneur S.F.S 1817
	M. Archange	Ls. Alaire " 1819 Aug. Tangué " 1821 Hubert Morin " 1828
	Olive	Hubert Morin " 1828
	Romain Loop Pontists	
	Jean Baptiste Thomas	
	Louis	
16	Charles (7)	Marie Hullé Frs. Lemelin " 1800
	Ursule	Sévère Bussierès " 1808
	Le même	Mod Laina 1704
17	M. Madeleine	Mad. Lainé " 1794 Basile Boutin " 1817
11	Joseph Marie (7)	M. Thérèse Baudoin
	Madeleine	Jean Patry Bert 1782 S.H. 1806
	Madeleine	2º Pierre Turcot 1816
	Catherine	Basile Roy 1812 Jos. Roy 1812
	Euphrosine Marie	Jos. Roy 1812 Pr. Noël Morin 1800
	M. Louise	Vital Talbot " 1819
10	Louis	
18	Jean Baptiste(7) M. Anne	M. Anne Mercier Bert 1791 Pr. Bélanger S.H. 1820
	Antoine	Fr. belanger S.H. 1820
	Jean	
19	Pierre Noël (7)	M. Lse. Coté S.H. 1795
20	Joseph (9)	Margt. Denaut S. Tho. 1794
	François	
	Thionno	
91	Le même François (9)	Lse. Corriveau Bert. 1833
21	Sophie (9)	M.Jos. Thibault S.F.S. 1800 Lse. Martineau 1828
	Francois	
22	JeanBaptiste(10)	Marie Bolduc S.V. 1797
	Marie David	Jos. Catellier " 1824
	Louis	
	Joseph	
	François Loan Pantista	
23	Jean Baptiste Prisque (10)	Cath. Fournier S.Chs. 1805
24	Prisque (10) Antoine (10)	Cath. Fournier S.Chs. 1805 M. Mad. Lainé S.V. 1821 Olivier Bonafé " 1857
	M. Vitaline	Olivier Bonafé " 1857
25	Antoine Pierre (11)	Margt Louineau S F S 1787
25	Joseph (11)	Genev. Fauchon 11792
	Geneviève	Margt Louineau S.F.S.1787 Genev. Fauchon "1792 Michel Fortier S.M. 1824
	Le même	M.Jos.Jacques S.F.S.1798
27	Jean Baptiste	Genev. Racine S.G. 1797
	Marie	M.Jos.Jacques S.F.S.1798 Genev. Racine S.G. 1797 Ls. Noël "1822 Ign. Ratté "1829 Marie Paquet "1800 Ant. Couture "1829
28	Antoine (11)	Marie Pagnet 1829
	Marie (11)	Ant. Couture " 1829
	Honoré	
	Jacques	
	Joseph Paschal	
	Louis	
29	Joseph (12)	Cath. Blais S.F.S. 1787
	Joseph Le même	Thérèse Proulx S. Tho 1793
	Flavie	Ls. Simart S.F.S. 1828
00	Simon	
30	Michel (12)	Genev McIntyre
	M. Geneviève	Jos. Blais S.F.S. 1791
	M. Geneviève M. Reine	Alexis Fournier " 1820
	Michel	
	Ignace Jean Baptiste	
31	Pierre (12)	M.Rose Picard S.P.S.1800

NEU:	R-LAFLAMME.		QUEMEN	EU.	R-LAFLAMME.
	Jos. Quemeneur S.F.S	1817	M. Louise		Pierre Catellier S.P.S.1825
		1819	Jacq. Pierre		Tierre Caterries
e			Jacques	(13)	M. Genev. Lamare 1791
1		1828		(20)	M. Genev. Lamare S.F.S. 1791 1792
			Joseph	(13)	M. Jos. Fauchon " 1792
te			ocan	-	
		34	Pierre		Margt. Samson Mad. Plante S.G. 1795
	TE '1 TE 11/ OTT	10	Le même		
(7)	Marie Hullé S.H.		Marie		Frs. Polrier 1820
	Frs. Lemelin "Sévère Bussierès "	1808	Françoise Pierre		Lise. Charer
		1794	Le même		Marie Poirier 1820
ne			Louis		M. Frse Métivier (?)
	M. Thérèse Baudoin				# T S 1810
	Bert		Louis	(15)	Marie Chartier S.F.S. 1810 André Baudoin " 1813
	Jean Patry S.H.		Tiren & crozing		1030
		1816	Luce		Narcisse Blais
		1812 1812	Thomas		Marie Lemieux Bert. 1835 Helling Leglair S.G. 1810
		1800 37	Jean Bantiste	(15)	Marie Lemieux Bert. 1810 Hélène Leclair S.G. 1815 Rose Adam
		1819	Le même	(10)	Hélène Leclair S.G. 1815 Rose Adam S.G. 1822
			Thomas	(15)	Rose Adam Marie Labrecque S.G. 1822 B. Turgeon
te(7)	M. Anne Mercier Bert		Linciono		
	Pr. Bélanger S.H.	1820	Le même		M. Margt. Theberge 1829
		- 00	D .	(4 P)	S.F. 1826
(7)	M Tag Catt SI		Romain	(15)	S.F.S 1826 Charlotte Marcoux " 1822 Josette Morin S.H. 1812 Free Denis Bert. 1819
(1)	M. Lse. Coté S.H. Margt. Denaut S. Tho.	1790 40	Louis Antoine	(18)	Josette Morin Frse. Denis Viet Brocky
(0)	Marge. Denade S. 1110.		ZIIIOOIIIC	(10)	
				(10)	Vict. Brochu Marie Godbout S.L. 1893 M.Leo Fiset S.Tho. 1824
		43	François	(20)	TAT. TISC. T. ISCO
	Lse. Corriveau Bert.	1833 44	Troicille	(20)	o difference in the land
(9)	M. Jos. Thibault S. F.S.		Joseph	(20)	M. Anne Royer S. Chs. 1839 M. Saly. Blais S.P.S. 1839
	Lse. Martineau "	1828 46	T rungens	(21)	M. Saly. Blais S.1.5
e(10)	Marie Bolduc S.V.	1797 47			
0(10)		1824	François	(22)	M. Angé Rouillard S.M. 1820 S.M. 1844
		1021	M. Des Ange	98	Pierre Lessart " 1850
			Mélanie		Michel Mercier " 1854
			Mélanie Domitelle		Michel Mercier " 1854 Benj. Lessart "
			Mélanie Domitelle Damase		Michel Mercier " 1854
te (10)	Cath Fourniar S Che	1805 48	Mélanie Domitelle Damase François		Benj. Lessart " 1854
(10)	Cath. Fournier S.Chs.	1805 48	Mélanie Domitelle Damase François Jean Baptiste	(22)	M. Angèle Corriveau
(10) (10)	M. Mad. Lainé S.V.	1821	Mélanie Domitelle Damase François Jean Baptiste	(22)	M. Angèle Corriveau
(10) (10)		1821 1857 49 50	Mélanie Domitelle Damase François Jean Baptiste Joseph	(22)	M. Angèle Corriveau S. M. 184 M. Jos. Maurice S. V. 184
(10) (10) (11)	M. Mad. Lainé S.V. Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S.	$ \begin{array}{c c} 1821 \\ 1857 & 49 \\ \hline 1787 & 51 \\ \end{array} $	Mélanie Domitelle Damase François Jean Baptiste Joseph Louis David	(22) (22) (22) (22)	M. Angèle Corriveau M. Jos. Maurice S. V. 1841 Marie Lacroix S.M. 1849 Marcel Guilmet Bert. 1845
(10) (10) (11)	M. Mad. Lainé S.V. Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon "	$ \begin{array}{c ccc} 1821 & & & 49 \\ 1857 & & 50 \\ 1787 & & 51 \\ 1792 & & 52 \end{array} $	Mélanie Domitelle Damase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles	(22) (22) (22) (22)	M. Angèle Corriveau
(10) (10) (11) (11)	M. Mad. Lainé S.V. Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S.	$ \begin{array}{c cccc} 1821 \\ 1857 & 49 \\ \hline 1787 & 51 \\ 1792 & 52 \\ 1824 & 52 \end{array} $	Mélanie Domitelle Damase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean	(22) (22) (22) (22) (22)	M. Angèle Corriveau M. Jos. Maurice S.V. 1841 Marie Lacroix Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin
(10) (10) (11)	M. Mad. Lainé S.V. Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon "	$ \begin{array}{c cccc} 1821 \\ 1857 & 49 \\ \hline 1787 & 51 \\ 1792 & 52 \\ 1824 & 52 \end{array} $	Mélanie Domitelle Damase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François	(22) (22) (22) (22) (22)	M. Angèle Corriveau M. Jos. Maurice S. V. 1841 Marie Lacroix S.M. 1849 Marcel Guilmet Bert. 1845
(10) (10) (11) (11)	M. Mad. Lainé S.V. Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon " Michel Fortier S.M.	1821 1857 49 50 1787 51 1792 52 1824 53	Mélanie Domitelle Damase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel	(22) (22) (22) (22)	M. Angèle Corriveau M. Jos. Maurice S.V. 1841 Marcel Guilmet Bert. 1849 Angé Drouin Luce Denis
(10) (10) (11) (11)	M. Mad. Lainé S.V. Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon "	1821 1857 49 1787 51 1792 52 1824 53 1798 54	Mélanie Domntelle Domnase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine	(22) (22) (22) (22)	M. Angèle Corriveau M. Angèle Corriveau S. M. 183 M. Jos. Maurice S. V. 184 Marie Lacroix Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard Luce Sex 1860
(10) (10) (11) (11) te	M. Mad. Lainé Olivier Bonafé Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier M.Jos. Jacques M.Jos. M.Jo	1821 1857 49 1787 51 1792 52 1824 53 1798 54	Mélanie Domitelle Damase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph	(22) (22) (22) (22) (22)	M. Angèle Corriveau M. Jos. Maurice S.V. 1841 Marie Lacroix S.M. 1845 Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard M. Louise Plante 1849 M. Louise Plante 1849
(10) (10) (11) (11) te	M. Mad. Lainé Olivier Bonafé Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier M.Jos. Jacques S.F.S. Genev. Racine Ls. Noël Ign. Ratté	1821 1857 49 1787 51 1792 52 1824 53 1798 54	Mélanie Domitelle Damase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph	(22) (22) (22) (22) (22)	M. Angèle Corriveau M. Jos. Maurice S.V. 1841 Marie Lacroix S.M. 1845 Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard M. Louise Plante 1849 M. Louise Plante 1849
(10) (10) (11) (11) te	M. Mad. Lainé Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier S.M. M.Jos. Jacques S.F.S. Genev. Racine Ls. Noël Ign. Ratté Marie Paquet "	1821 1857 1787 1787 50 1792 52 1824 53 1798 54 1797 1822 55 1829 56 1820 57	Mélanie Domitelle Damase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph Jean Baptiste Louis	(22) (22) (22) (22) (22) (26) (26) (28)	M. Angèle Corriveau S.M. 1839 M. Jos. Maurice S.V. 1841 Marie Lacroix S.M. 1845 Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard S.V. 1846 M. Louise Plante M. Louise Plante Margt. Bolduc S.M. 1846 Margt. Bolduc S.M. 1846 Rosalie Couture S.G. 1857 Rosalie Couture S.G. 1857
(10) (10) (11) (11) te	M. Mad. Lainé Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier S.M. M.Jos. Jacques S.F.S. Genev. Racine Ls. Noël Ign. Ratté Marie Paquet "	1821 1857 49 1787 51 1792 52 1824 53 1798 54 1798 54 1797 1822 55 1829 56 1800 57	Mélanie Domitelle Domase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph JeanBaptiste Louis Paschel	(22) (22) (22) (22) (22) (26) (26) (28) (28)	M. Angèle Corriveau M. Jos. Maurice S.V. 1841 Marie Lacroix S.M. 1845 Marie Lacroix S.M. 1845 Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard S.V. 1860 M. Louise Plante " Margt. Bolduc S.M. 1849 Margt. Bolduc S.M. 1849 Clémentine Boutin " 1839 Clémentine Boutin " 1839
(10) (10) (11) (11) te	M. Mad. Lainé Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier S.M. M.Jos. Jacques S.F.S. Genev. Racine Ls. Noël Ign. Ratté Marie Paquet "	1821 1857 1787 1792 1824 53 1798 54 1798 54 1797 1822 55 1829 56 1800 57 1829 58 59	Mélanie Domntelle Domnase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph Jean Baptiste Louis Paschal Louis Paschal	(22) (22) (22) (22) (22) (26) (28) (28) (28)	M. Angèle Corriveau S. M. 183 M. Jos. Maurice S. V. 1841 Marie Lacroix S. M. 1845 Marcel Guilmet Bert. 1846 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard S. V. 1860 M. Louise Plante " 1890 Margt. Bolduc S. M. 1847 Rosalie Couture S. G. 1829 Clémentine Boutin " 1839 Marie Cannagna " 1839
(10) (10) (11) (11) te	M. Mad. Lainé Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier S.M. M.Jos. Jacques S.F.S. Genev. Racine Ls. Noël Ign. Ratté Marie Paquet "	1821 1857 1787 1792 1824 53 1798 54 1798 54 1797 1822 55 1829 56 1800 57 1829 58 59	Mélanie Domntelle Domnase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph JeanBaptiste Louis Paschal Joseph Joseph Joseph	(22) (22) (22) (22) (22) (26) (26) (28) (28) (28) (28) (29)	M. Angèle Corriveau S.M. 1839 M. Jos. Maurice S.V. 1841 Marie Lacroix S.M. 1845 Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard S.V. 1846 M. Louise Plante M. Louise Plante Margt. Bolduc S.M. 1846 Rosalie Couture S.G. 1827 Clémentine Boutin " Marie Campagna" " Marie Campagna" " M. Thècle Quemeneur 1817
(10) (10) (11) (11) te	M. Mad. Lainé Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier S.M. M.Jos. Jacques S.F.S. Genev. Racine Ls. Noël Ign. Ratté Marie Paquet "	1821 1857 1787 1792 1824 53 1798 1798 54 1797 1822 55 1829 56 1800 57 1829 58 59 60	Mélanie Domitelle Domase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph Jean Baptiste Louis Paschal Joseph Joseph Joseph	(22) (22) (22) (22) (22) (22) (28) (28)	M. Angèle Corriveau M. Angèle Corriveau M. Jos. Maurice S. V. 1841 Marie Lacroix Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard S. V. 1846 M. Louise Plante Margt. Bolduc M. 1840 Margt. Bolduc M. 1850 Clémentine Boutin Marie Campagna M. Thècle Quemeneur S. F. S. 1820
(10) (10) (11) (11) te	M. Mad. Lainé Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier S.M. M.Jos. Jacques S.F.S. Genev. Racine Ls. Noël Ign. Ratté Marie Paquet "	1821 1857 1787 1792 1824 53 1798 1798 54 1797 1822 55 1829 56 1800 57 1829 56 60 61	Mélanie Domitelle Domase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph Jean Baptiste Louis Paschal Joseph Joseph Joseph	(22) (22) (22) (22) (22) (22) (28) (28)	M. Angèle Corriveau S.M. 1839 M. Jos. Maurice S.V. 1841 Marie Lacroix S.M. 1845 Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard S.V. 1816 M. Louise Plante S.V. 1816 M. Louise Plante S.V. 1816 Margt. Bolduc S.M. 1849 Rosalie Couture S.G. 1827 Clémentine Boutin Bay 1839 Marie Campagna 1839 M. Thècle Quementur S.F.S. 1822 M. AnneRousseau S.G. 1824 Marie Bonneau S.L. 1844
(10) (10) (11) (11) te te (11)	M. Mad. Lainé Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier S.M. M.Jos. Jacques S.F.S. Genev. Racine Ls. Noël Ign. Ratté Marie Paquet "	1821 1857 1787 1787 50 1792 52 1824 53 1798 54 1797 1822 55 1829 56 1800 57 1829 58 59 60 61 62	Mélanie Domitelle Domase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph Jean Baptiste Louis Paschal Joseph Joseph Joseph Simon Jacques Rose	(22) (22) (22) (22) (22) (22) (28) (28)	M. Angèle Corriveau S.M. 1839 M. Jos. Maurice S.V. 1841 Marie Lacroix S.M. 1845 Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard S.V. 1846 M. Louise Plante M. Louise Plante Margt. Bolduc S.M. 1846 Rosalie Couture S.G. 1827 Clémentine Boutin " Marie Campagna" " Marie Campagna" " M. Thècle Quemeneur 1817
(10) (10) (11) (11) te te (11)	M. Mad. Lainé Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier S.M. M.Jos. Jacques S.F.S. Genev. Racine Ls. Noël Ign. Ratté Marie Paquet Ant. Couture " Cath. Blais S.F.S.	1821 1857 1787 1792 1824 53 1798 1798 1798 1798 1797 1822 1829 56 1800 57 1829 58 59 60 61 62	Mélanie Domitelle Domase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph Jean Baptiste Louis Paschal Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph François Michel Antoine	(22) (22) (22) (22) (22) (22) (28) (28)	M. Angèle Corriveau M. Jos. Maurice S.V. 1841 Marie Lacroix S.M. 1849 Marie Lacroix S.M. 1840 Marcel Guilmet Bert. 1840 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard S.V. 1840 M. Louise Plante Margt. Bolduc S.M. 1840 Margt. Bolduc S.M. 1840 Margt. Bolduc S.M. 1840 Margt. Bolduc S.M. 1840 Margt. Couture S.G. 1827 Clémentine Bouttin Marie Campagna M. Thècle Quemeneur S.F.S. 1839 M. AnneRousseau SG 1842 Marie Bonneau S.L. 1866
(10) (10) (11) (11) te te (11)	M. Mad. Lainé Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier S.M. M.Jos. Jacques S.F.S. Genev. Racine Ls. Noël Ign. Ratté Marie Paquet Ant. Couture " Cath. Blais S.F.S. Thérèse Proulx S.Tho	1821 49 1787 50 1787 51 1792 52 1824 53 1798 54 1797 55 1829 56 1800 57 1829 58 59 60 61 1787 62	Mélanie Domitelle Domase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph JeanBaptiste Louis Paschal Joseph Jacques Rose Rose Philomène Jacques	(22) (22) (22) (22) (22) (22) (28) (28)	M. Angèle Corriveau S.M. 189 M. Jos. Maurice S.V. 1841 Marie Lacroix S.M. 1845 Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard S.V. 1846 M. Louise Plante Margt. Bolduc S.M. 1846 Margt. Bolduc S.M. 1846 Margt. Bolduc S.M. 1846 Margt. Bolduc S.M. 1846 Margt. Bolduc S.K. 1847 Clémentine Boutin Marie Campagna M. Thècle Quemeneur S.F.S. 1822 Marie Bonneau S.L. 1866 Nap. Royer
(10) (10) (11) (11) te te (11)	M. Mad. Lainé Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier S.M. M.Jos. Jacques S.F.S. Genev. Racine Ls. Noël Ign. Ratté Marie Paquet Ant. Couture " Cath. Blais S.F.S.	1821 49 1787 50 1787 51 1792 52 1824 53 1798 54 1797 1822 55 1829 56 1800 57 1829 58 59 60 61 1787 62 1793 1828	Mélanie Domitelle Domase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph Jean Baptiste Louis Paschal Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Louis Paschal Louis Pasc	(22) (22) (22) (22) (22) (26) (28) (28) (28) (29) (29) (29)	M. Angèle Corriveau M. Angèle Corriveau M. Jos. Maurice S. V. 1841 Marie Lacroix Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard S. V. 1816 M. Louise Plante Margt. Bolduc S.M. 1849 Margt. Bolduc S.M. 1849 Margt. Bolduc S.M. 1849 Marie Campagna M. Thècle Quemeneur S.F.S. 1829 Marie Campagna M. Thècle Quemeneur M. Thècle Quemeneur S.F.S. M. AnneRousseau SG Marie Bonneau M. 1858
(10) (10) (11) (11) (11) (12)	M. Mad. Lainé M. Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier M.Jos. Jacques M.Jos. Jacqu	1821 49 1787 51 1792 52 1824 53 1798 54 1797 1822 55 1829 56 1800 57 1829 58 59 60 61 1787 62 1793 1828 63	Mélanie Domitelle Domase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph Jean Baptiste Louis Paschal Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Louis Paschal Louis Pasc	(22) (22) (22) (22) (22) (23) (28) (28) (28) (29) (29) (28) (28) (28)	M. Angèle Corriveau M. Angèle Corriveau M. Jos. Maurice S. V. 1841 Marie Lacroix S.M. 1845 Marie Lacroix S.M. 1845 Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard S. V. 1866 M. Louise Plante " 1846 Margt. Bolduc S.M. 1849 Margt. Bolduc S.M. 1849 Margt. Bolduc S.M. 1849 Marie Campagna " 1899 M. Thècle Quemeneur S.F. S. 1872 M. AnneRousseau S.G. 1842 Marie Bonneau S.L. 1866 Archange Tessier " 1858 Sophie Tangué " 1858
(10) (10) (11) (11) (11) (12)	M. Mad. Lainé Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier S.M. M.Jos. Jacques S.F.S. Genev. Racine Ls. Noël Ign. Ratté Marie Paquet Ant. Couture " Cath. Blais S.F.S. Thérèse Proulx S.Tho	1821 49 1787 50 1787 51 1792 52 1824 53 1798 54 1797 55 1829 56 1800 57 1829 58 59 60 61 1787 62 1787 62	Mélanie Domitelle Domase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph JeanBaptiste Louis Paschal Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Louis	(22) (22) (22) (22) (22) (23) (28) (28) (28) (29) (29) (28) (28) (28)	M. Angèle Corriveau M. Angèle Corriveau M. Jos. Maurice S. V. 1841 Marie Lacroix S.M. 1845 Marie Lacroix S.M. 1845 Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard S. V. 1866 M. Louise Plante " 1846 Margt. Bolduc S.M. 1849 Margt. Bolduc S.M. 1849 Margt. Bolduc S.M. 1849 Marie Campagna " 1899 M. Thècle Quemeneur S.F. S. 1872 M. AnneRousseau S.G. 1842 Marie Bonneau S.L. 1866 Archange Tessier " 1858 Sophie Tangué " 1858
(10) (10) (11) (11) (11) (12)	M. Mad. Lainé Olivier Bonafé Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier M.Jos.Jacques M.Jo	1821 49 1787 51 1792 52 1824 53 1798 54 1797 1822 1829 56 1800 57 1829 58 59 60 61 62 1793 1828 63 64 1791 65	Mélanie Domitelle Damase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph Jean Baptiste Louis Paschal Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Louis Paschal Joseph Joseph Louis Paschal Joseph Louis Paschal Joseph Louis Paschal Joseph Joseph Jacques Rose Philomène Jacques Le même Honoré Michel Ignace	(22) (22) (22) (22) (22) (22) (28) (28)	M. Angèle Corriveau M. Jos. Maurice S. V. 1841 M. Jos. Maurice S. V. 1842 Marie Lacroix S.M. 1845 Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard S. V. 1816 M. Louise Plante " 1846 M. Louise Plante " 1846 Margt. Bolduc S.M. 1849 Margt. Bolduc S.M. 1849 Margt. Couture S.G. 1829 Clémentine Boutin " 1839 M. Thècle Quemeneur S.F. S. 1822 Marie Campagna " 1858 M. AnneRousseau S.G. 1842 Marie Bonneau S.L. 1866 Archange Tessier " 1858 Sophie Tangué " 1858 Sophie Tangué " 1854 Agathe Roberge S.G. 1837 Louise Baudoin Bert. 1837
(10) (10) (11) (11) (11) (12) (12)	M. Mad. Lainé M. Mad. Lainé Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier M. M. Jos. Jacques M. Jos. Jos. Blais " Marie Paquet M. Marie M. M. Marie M. M	1821 1857 1787 1787 50 1787 51 1792 52 1824 53 1798 54 1797 1822 55 1829 56 1800 57 1829 58 60 61 62 1787 1793 1828 63 64 1791 65 1814 66 66 66	Mélanie Domitelle Domase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph Jean Baptiste Louis Paschal Joseph Jacques Rose Rose Philomène Jacques Le même Honoré Michel Ignace Jean Baptiste	(22) (22) (22) (22) (22) (26) (28) (28) (28) (29) (29) (28) (30) (30) (30) (30)	M. Angèle Corriveau M. Jos. Maurice S. V. 1841 M. Jos. Maurice S. V. 1842 Marie Lacroix S.M. 1845 Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard S. V. 1816 M. Louise Plante " 1846 M. Louise Plante " 1846 Margt. Bolduc S.M. 1849 Margt. Bolduc S.M. 1849 Margt. Couture S.G. 1829 Clémentine Boutin " 1839 M. Thècle Quemeneur S.F. S. 1822 Marie Campagna " 1858 M. AnneRousseau S.G. 1842 Marie Bonneau S.L. 1866 Archange Tessier " 1858 Sophie Tangué " 1858 Sophie Tangué " 1854 Agathe Roberge S.G. 1837 Louise Baudoin Bert. 1837
(10) (10) (11) (11) (11) (12) (12)	M. Mad. Lainé M. Mad. Lainé Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier M. M. Jos. Jacques M. Jos. Jos. Blais " Marie Paquet M. Marie M. M. Marie M. M	1821 49 1787 50 1787 51 1792 52 1824 53 1798 54 1797 1822 55 1829 56 1800 57 1829 58 59 60 61 1787 62 1793 63 1791 65 1814 66 1820 67	Mélanie Domitelle Domase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph Jean Baptiste Louis Paschal Joseph Jimon Jacques Rose Philomen Jacques Le même Honoré Michel Ignace Jean Baptiste	(22) (22) (22) (22) (22) (26) (28) (28) (29) (29) (29) (28) (30) (30) (30) (30) (30) (31)	M. Angèle Corriveau M. Angèle Corriveau M. Jos. Maurice S. V. 1841 Marie Lacroix Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard S. V. 1816 M. Louise Plante Margt. Bolduc S. M. 1849 Marje Caupagna M. Thècle Quemeneur S. F. S. 1839 Marie Bonneau S. L. 1866 Archange Tessier Archange Tessier Archange Tessier Archange Tessier Archange Tessier S. G. 1823 Louise Baudoin Bert. Angèle Fournier S. F. S. 1837 Marie Boissel S. M. 1835
(10) (10) (11) (11) (11) (12) (12)	M. Mad. Lainé M. Mad. Lainé Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier M. M. Jos. Jacques M. Jos. Jos. Blais " Marie Paquet M. Marie M. M. Marie M. M	1821 49 1787 50 1787 51 1792 52 1824 53 1798 54 1797 1822 55 1829 56 1800 57 1829 58 59 60 61 1787 62 1793 63 1791 65 1814 66 1820 67	Mélanie Domitelle Domase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph Jean Baptiste Louis Paschal Joseph Jimon Jacques Rose Philomen Jacques Le même Honoré Michel Ignace Jean Baptiste	(22) (22) (22) (22) (22) (26) (28) (28) (29) (29) (29) (28) (30) (30) (30) (30) (30) (31)	M. Angèle Corriveau M. Jos. Maurice S. V. 1841 Marie Lacroix S.M. 1845 Marie Lacroix S.M. 1845 Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard S. V. 1846 M. Louise Plante Margt. Bolduc S. M. 1849 Margt. Couture S. G. 1829 Clémentine Boutin Marie Campagna M. Thècle Quemeneur 187 M. AnneRousseau S. F. S. 1823 Marie Bonneau S. L. 1866 Archange Tessier M. 1847 Appèle Fournier S. F. S. 1837 Angèle Fournier S. F. S. 1837 Marie Boissel S. M. 1835 Scolastique Carrier 1836
(10) (10) (11) (11) (11) (12) (12) (12)	M. Mad. Lainé Olivier Bonafé " Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier S.M. M.Jos. Jacques S.F.S. Genev. Racine Ls. Noël Ign. Ratté Marie Paquet Ant. Couture " Cath. Blais S.F.S. Thérèse Proulx S.Tho Ls. Simart S.F.S. Genev McIntyre S.F.S. Jos. Blais Alexis Fournier "	1821 49 50 1787 51 1792 52 1824 53 1798 54 1797 1822 55 1829 56 61 62 1787 1793 1828 63 64 1820 67 68 67 68	Mélanie Domitelle Domase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph JeanBaptiste Louis Paschal Joseph Jos	(22) (22) (22) (22) (22) (22) (28) (28)	M. Angèle Corriveau S.M. 189 M. Jos. Maurice S.V. 1841 Marie Lacroix S.M. 1845 Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard S.V. 1816 M. Louise Plante Margt. Bolduc S.M. 1840 Margt. Bolduc S.M. 1840 Margt. Bolduc S.M. 1840 Margt. Bolduc S.G. 1851 Clémentine Boutin Marie Campagna M. Thècle Quemeneur S.F.S. 1832 Marie Bonneau S.L. 1846 Archange Tessier Archange Tessier S.F.S. 1847 Sophie Tangué Archange Tessier S.F.S. 1853 Louise Baudoin Bert. 1853 Marie Boissel S.M. 1833 Scolastique Carrier Levis 1836 S.M. 1835 Scolastique Carrier Levis 1836 Levis 1836
(10) (10) (11) (11) (11) (12) (12) (12)	M. Mad. Lainé M. Mad. Lainé Olivier Bonafé Margt Louineau S.F.S. Genev. Fauchon Michel Fortier M. Jos. Jacques M. Jos. Jacques M. Jos. Jacques M. Jos. Jacques M. F.S. Genev. Racine Marie Paquet Marie Paquet M. Couture Cath. Blais M. F.S. Genev McIntyre S.F.S. Jos. Blais Alexis Fournier M. Rose Picard M	1821 49 50 1787 51 1792 52 1824 53 1798 54 1797 1822 55 1829 56 61 62 1787 1793 1828 63 64 1820 67 68 67 68	Mélanie Domitelle Domase François Jean Baptiste Joseph Louis David Charles Jean François Michel Antoine Joseph JeanBaptiste Louis Paschal Joseph Jos	(22) (22) (22) (22) (22) (22) (28) (28)	M. Angèle Corriveau M. Angèle Corriveau M. Jos. Maurice S. V. 1841 Marie Lacroix Marcel Guilmet Bert. 1845 Angé Drouin Luce Denis Archange Richard S. V. 1816 M. Louise Plante Margt. Bolduc S. M. 1849 Marje Caupagna M. Thècle Quemeneur S. F. S. 1839 Marie Bonneau S. L. 1866 Archange Tessier Archange Tessier Archange Tessier Archange Tessier Archange Tessier S. G. 1823 Louise Baudoin Bert. Angèle Fournier S. F. S. 1837 Marie Boissel S. M. 1835

QUEMENEUR-LAFLAMME.

		1	- THE THEFT THE !!	
70 Pie 71 Mid Arc	inçois orges rre chel change llanges	(35)	Angé Labrecque S.G. M. Marg. Arbour S.V. Ls. Lemieux	1821 1843
72 Tho	omas		Frs. Fradet Jos. Blanchet Anastasie Beaudoin	1847
73 Hil	aire		M. Egyptienne S.F.S.	1840
74 Ger			Bélanger S.V. Emérence Morin	1869
76 Ero	nase		Cécile Nadany & Cha	1857 1856
		(47) (52)	Julie Hélie S.M. Marie Voisin Olive Roy S.V. Phil. Blouin S.F.	1857
78 Mic 79 Jac	chel ques	(53)	Phil. Blouin S.F.	1863
80 Fra			M. Théotiste Pouliot S.L.	1869
81 Geo			Henriette Maranda S.P. Emèlie Fournier	1844
			LATULIPPE.	1040

ou François	(69)	Henriette Maranda	. 1869
81 Georges		Emèlie Fournier S.P.	. 1844 1845
QUÉR	RET-	LATULIPPE.	
Josette Josette	e	Frse. Davenne J. B. Molleur Jos. Balan Bert.	1721
UOSenh		Jos. Balan Bert.	. 1796
Simon Pierre			
Michel			
	(10)		1000
A		Angé Gautron B. J. Bte. Bacquet S.M.	1750
Angélique Angélique		Jos. Lefebvre " 2º Etn. Labreque " Jacq. Rochon " And. Baquet "	1752
M. Anne Marguerite		Jacq. Rochon "	1756
Jean Baptis Joseph	te	And. Baquet "	1758
Le mâne		M. Anne Lacroix S. M	1762
Le mame		Ls. Labreque "	1762
M. Thomas		Jos Ratté	1791
Le même		Michel Terrien "M. Angé Nadeau "	1794 1773
M. Claire	(3)	M. Angé Nadeau "M. Claire Roy S.V. Jean Bissonnette S.M	1728
M. Gertman	ie	Frs. Greffart	1757
Lemân	9	M. Rémillard S.V. 2º René Daniau "	1800
		M. Bissonnette S.M.	1750
		M. Suzanne Plante S. M.	1730
M. Angélique M. Angélique	ae		
M. Angéliq M. Madelei M. Madelei M. Josetto	ne	2° Michl. Patry J. B. Ruel S. M. 2° Ls. Petticlerc S.G. Jérome Hélia	1759
M. Josette	ne	Jérome Hélie S.M.	
Geneviève		2° Pr. LabrecqueS.G. Chs. Roy S.M.	1786
M. Helène		Helene Bacquet "	1750
Agatho		2° Mich. Letellier "	1771 1808
o Pierre		M. Anne Lefebyre "	1774 1736
933013		Amb. Fortier	1777
Marie Anne Josette		2° Ant. Fortier "Ls. Isabel "	1782
Michel		René Bouchard S.G.	
меще		Genv.Coulombe Bert.	1769

QUÉRET-LATULIPPE.

	M. Geneviève		Jean Bern. Marseau S.V. 1792
	35 13		S.V. 1792
e	Martne	(1)	Michel Richard "1793 Marie Paquet S.M. 1742 V.de Thom. Plante
0	Antome	(T)	V de Thom Plante
7	Michel	(1)	M. Jos. Monmeny S. M. 1745
86	M. Frse	(-)	Pierre Giguère " 1773
	M. Louise		Ant. Fortier " 1775
	Marie Louise		2° Jos. Carbonneau
	35 T		V.de Thom. Plante M.Jos. Monmeny S.M.1745 Pierre Giguère "1773 Ant. Fortier "1775 2° Jos. Carbonneau S.V. 1795 Jos. Gagnon S.M. 1793
	M. Josette		Jos. Gagnon S.M. 1793
	Joseph François		
	Diamo		
8	Joseph	(1)	Margt. Bissonnette
			Nargt, Bissonhette S. M. 1754 Clement Patry " 1770 J. Bte. Boissel S.M. 1774 2° Aug. Bazin S Chs. 1778 3° Ign. Patry " 1779
	Thérèse		Clement Patry 1770
	Geneviève Geneviève Geneviève		J. Bte. Boissel S.M. 1774
	Genevieve		2º Ion Patry 1779
	Jean Baptiste		3 1gn. 1 atry " 1779
9	Joseph	(2)	M. Anne Gosselin S. M. 1763
-	Marie Anne	,-/	Chs. Furois " 1789
	Marie Anne Marie Anne		Chs. Furois " 1789 2° Jos. Gourgue " 1805
	Rosalie		J.Bte.Couture S.Chs. 1803
1	Joseph		CH T Chan CAF 1504
10	Jean Baptiste	(2)	Cath. Lefebvre S.M. 1764
	Genevieve		Frs. Poirier S.G. 1798
	Joseph Nicolas		
	Jean Baptiste	3	
11	Jean	-	M. Charl. Genesse
	in a sentetti		Jeune Lorette
	Jacques	101	35 T D 31 16 W 1550
12	Simon	(3)	M.Jos, Remillard S.V. 1772 Frse. Cochon S.V. 1781 J. Bte. Lemelin S.M. 1798 M. Mathieu " 1803
13	Michel	(0)	T Pto Lordin S. V. 1781
	Morio Anno		M Mathieu 1803
	Michel		THE PRESENCE OF THE PROPERTY O
14	Joseph	(7)	Judith Remillard S.V.1779 Frs. Blouin 1806
	Angenque		Frs. Blouin " 1806
	ooseph		
	Michel Pierre		
	Jean		
	Tomace		
15	Pierre	(7)	Marg. Gautron S.M. 1790
	Vlctoire		Jean Lefebvre " 1816
	Louise		Marg. Gautron S.M. 1790 Jean Lefebvre 1816 Etn. Langlais 1817 Ang. Devis 1821
	Marie		Ang. Denis " 1821
	Joseph		
16	François	(7)	M. Lse. Gagnon S. F. S. 1792
17	Etienne		M. ous. Itemmatu
			Kamouraska
40	M. Josette	101	Ant. Richard S.V. 1788 M. Thécle Roy S.M. 1791
18	Jean Baptiste Marie	(0)	Jos Fradet S.G. 1814
	Marie		2° Claud Audet " 1826
	Charlotte		Jos. Fradet S.G. 1814 2° Claud Audet 1826 Ant. Guillot 1821 M. Ther. Furois S.M. 1792 Marg. Boucher Bert. 1753 Marg. Dion S.G. 1803
19	Joseph	(9)	M. Ther. Furois S.M. 1792
20	JeanBaptiste(10)	Marg. Boucher Bert. 1753
44	Joseph (10)	Marg. Dion S.G. 1803
21	Nicolas (10)	M. Cath. Bilodeau ii 1799
23	Jacques (111	Marg. Dion S.G. 1803 M. Cath. Bilodeau " 1799 M. Lse. Octeau, Lévis 1796 M. Marcoux S.G. 1826 Js. Guilmet " 1822
	Charlotte Madeleine		Js. Guilmet " 1822
	Jean Baptiste		1022
	Jacques		
	Le même		Marie Goupy S.H. 1817
24	Michel		Angé Coté S.V. 1812
	Angélique		F. X. Bolduc S.M. 1842
	Christine Emelie		Angé Coté S.V. 1812 F. X. Bolduc S.M. 1842 Etn. Lainé "1848 Chs. Lainé "1849
	Constance		J. B. Bissonnette " 1857
	André		1 1301

QUÉRET-LATULIPPE.

Charles	
Charles 25 Gabriel	Maria D
20 GROTICI	Marie Bourbeau St. Anselme
Marie	Chs. Corriveau S G 1898
Marguerite	Ant. Gosselin S.Chs. 1838
Pierre	
Le même 26 Joseph	M. Lse. Pepin S.M. 1821
27 Jean	(14) M. Anne Lavoie S.V. 1803 (14) Louise Brochu S.G. 1810
	(11) Bodise Brochu S.G. 1810
Edouard	
28 Michel	(14) Genev. Boutin S.V. 1812
Elizabeth Pierre	Ls. Boldue " 1849
Antoine	
Michel	
29 Pierre	(14) Frse. Bacquet " 1819
Firmin	1013
Frs. X.	Maria B. Charles and and
David 30 Ignace	(10 D : G :
31 Pierre	(14) Reine Corriveau S.G. 1824
Frederic	(15) M. AnneLefebvreS. M. 1867
32 Joseph	(15) Marg. Gagnon , 1820
M. Margt	(15) Marg. Gagnon 1820 Aug. Lacroix, S.M. 1847
TICUCTIC	The state of the s
Etienne	(00) 35 1 0
34 Jean Bantia	(23) Marie Coté S.G. 1821
25 Charles	(24) Resolic Patt
Rosalie	Lau, Gagnon S Che 1959
" "	(23) Marie Coté S.G. 1821 te(23) M. Lise, Guay Lévis 1833 (24) Rosalie Ratté S.M. 1833 Lau. Gagnon S.Chs. 1852 2° Tho. Fournier "1863 F. X. Bilodeau "1855 (24) Eliz. Letellier S.V. 1866 (25) Emelie Couture S.Chs. 1835
Henriette	F. X. Bilodeau " 1855
M. Marguer	ite Geo. Pelchat 1859
37 Pierre	(25) Emelie Couture S. Chs. 1835
38 Edouard	(25) Emelie Couture S.Chs.1835 (27) Marc Margian S.V. 1822
39 Vital	(25) Emelie Couture S.Chs. 1835 (27) Marg. Mercier S.V. 1833 (27) Adé Gourgue " 1842 (28) Marie Bilodeau " 1860
40 Antoine	(28) Marie Bilodeau " 1860
Elisabeth	Ant. Langlais " 1862
Le même 41 Michel	Ant. Langlais "1862 Marie Roy "1864 (28) Lucie Brousseau "1847 (28) Lucie Brochu "1852
4% Pionno	(28) Lucie Brousseau " 1847
43 Frs. Xavier	(29) Flavie Garman C M 1852
44 David	(29) Sara Quimet B 1940
45 Firmin 46 Frédéric	(29) Flavie Gagnon S.M. 1854 (29) Sara Ouimet B. 1849 (29) M. A. Martineau S.M. 1859 (31) Dowythic Communication
46 Frédéric 47 Frédéric	
48 Etienne	1921 Ellz, Norean S Rock 1945
1) Luenne	(52) M. Natalle Turgeon
Le même	Luca Conn. S.M. 1846
49 Joseph	Luce Goupy " 1851 Zoé Césarie Bolduc
Le même	Marie Langlais S.V. 1870
ALCOHOLD BY	
	QUIROUET.
1 Pierre	Marie Flauquet (Bordeaux)
François	
2 François	(1) Thérèse Amiot Q. 1746
Jacques Le même	
Marguerite	Marie Ouel Bert. 1767 Thos. Goodchild " 1796
Françoise	Ls. Talon " 1807

RABOUIN.

Veronique Jean Baptiste

3 Jacques

Françoise

Jacques

1 Jean	Marg. Ardiou	Q. 1663
Le même Marguerite	Marg. Leclaire Noël Roy	S.F. 1679
Jeanne Le même	Etn. Corriveau	" 1703
Te meme	Marie Mineau	S.I. 1706

Chs. Fournier

Michel Brochu

(2) Angé Boucher

1807

1779

1803

5-6 EDOUARD VII, A. 1906 RACINE.

	TULLOTTI I.
1 Etienne Louise Madeleine Pierre François	M. Marg Martin Q. 1638 Simon Guyon Q. 1655 Noël Simard C.R. 1661
Etienne Noël 2 Noël Etienne Jean	(1) Marg. Gravel " 1667
Pierre 3 François Joseph	(1) Marie Baucher S.F. 1676 (1) Louise Guion " 1683
4 Pierre Etn. Prisque Prisque	(1) Louise Guion " 1000
Claude Jean	
6 Pierre	(2) Cath. Cochon (Contrete) 1697
Geneviève Prisque.	Ls. Alaire S. Joach. 1730
Le même	Genev. Guimont S. Anne 1711
7 Etienne	(2) Thérèse Lessard S. Anne 1713
Louis	201

8 Jean
Jean Bte.
9 Joseph
Joseph
François
Le même
Marg. Veau
S. Anne 1710
Marg. Veau
S. Anne 1721
Le même
Marg. Veau
S. Anne 1721
1725

Le même
Le même
10 Claude
Françoise
Catherine
Jean Bte.

Le même
Marg. Veau S. Anne 1721
Marie Plante ". 1725
Genev. Gagnon C.R. 1710
M. Trèmblay S. Anne 1740
Jacq. Huot ". 1747
Jacq. Huot ". 1747

11 Etn. Prisque Marie
Marie
12 Prisque Prisque Etienne
Le même
13 Jean
Charles

(5) M. Anne Gagnon S.A. 1724
Alex. Vaillancourt S. F. 1745
(5) Lse. Giguère S.A. 1729
M. Vaillancourt S.F. 1745
(5) Mad. Dorval S.Anne 1722

Charles
14 Prisque (6) Cath. Plante S.I. 1735
15 Jean Bte. (8) M. Anne Bolduc S.Joa1737
M. Anne Joseph Fortier S.M. 1757
Marie Joseph Solin " 1763
Jos. Martineau " 1768
16 Louis (7) Ant. Boivin S. Anne 1748

Charles
Le même
Louis
M. Agnès Paré " 1776
Louis
17 François
François
François
1737

T rançois
18 Joseph (9) Marie Gervais
19 Jean Bte. (10) Marg. Denis
M. Marguerite
M. Geneviève
Jean Charles
Paul

S.F. 1737
S.V. 1746
S.M. 1772
S.M. 1772
"
1789

Pierre
24 Louis
Marcelline
(16) Charlotte Martel S.P. 1803
Ls. Simart
"
1835

DE LA SESSI	ON No 18		
RA	RACINE.		ATTÉ.
Félicité			
Apollina	Laur. Pacquet S.P. 1836 Anselme LefebvreS.P.1843	Jean Bte Ignace	
Eléonore	Ls. Roberge " 1846	Pierre	
Martine Louis	Lse. Pouliot S.L. 1836	Guillaume	
John			Mad. Blouard S.P. 1698
20 François (17)	Genev. Blouin S. Annel 767	Geneviève Marie	Jos. Goulet " 1722 Paul Vaillancourt " 1736
Le meme	Charlotte Lessart 1772	Angélique	J. B. Bazin 1744
Geneviève 26 Jean Ch	J. B. Quemeneur S.G. 1797	Madeleine	Chs. Martel " 1748
M. Madeline	J. B. Quemeneur S.G. 1797 M. Lee. Lessart S.M. 1780 Paul McNeil 1809	Thérèse	Ls. Asselin 1734
Laurent	Paul McNeil " 1809	Thérèse Martin	Jean Turcot S.J. 1752
Jean Bte.		André	
(19)	M. Angé. Rouillart	Ignace	
Marguerita	S.M. 1791		Jeanne Nolin S.P. 1702
Annoliana	J. B. Dion " 1810 Pierre Bacquet " 1812	M. Françoise Cécile	Ant. Martel 1732 Pierre Dorval 1737
	Aug. Roy 1812	Ignace	Tierre Dorvar " 1757
Marie Angèle Jean	Pr. Bissonnette " 1835	Jean Baptiste	
Paul			Helène Dorval S.P. 1725
28 Joseph (or)	Mad T G E 1904	Marguerite Josette	Basile Crépeau " 1725 Paul Gourgue " 1744
ocolastique	Mad. Letourneau S.F.1804 Etn. Giguère "1833	Véronique	Jos. Marie Charlan
29 Pierre	FIFT CAN THE RESIDENCE OF STREET	Chs. Amador	S.P. 1746
Jean Eng	Frse. Pepin S.Anne 1802	Pierre	
Flerre		Ignace Jean Baptiste	
30 Louis (24)		Le même	Genev. Langlais S.P. 1729
of algon	M. Thècle AsselinS.F.1831	Gertrude	Ls. Bussière S.P. 1761
	Angé Chatigny S.P. 1828	Hyacinthe	M M-1 N-1:- S D 1710
	Romule Chrysostome M. Genev. FleuryS. V.1813	5 Guillaume (1) M. Madeleine	M. Mad. Nolin S.P. 1710 Claude Vaillancourt
33 Laurent (26)	Genev. Gaumont S.G. 1826	w. Wadeleine	S.P. 1731
Paul Norbert(27) Marie	Frse. Fleury S.M. 1818	Helène	Frs. Goulet S.P. 1734
M. Anna	Andre Mercier II 1040	Helène	2° Jacq. Noël S.P. 1769
Varolino	Frs. Guay " 1851 Odilon Jean " 1860	Agathe Agathe	Pierre Dorval S.P. 1737 2° Nic. Fortier S.F. 1751
Denjamin	Odnon sean 11 1000	Marguerite	Pierre Chatigny S.P. 1742
oo Jean	The state of the s	M. Anne	Joseph Voyer S.P. 1747
M. T. 1200	Mad. Corriveau S.M. 1821	M. Anne	2° Jos. Ferland S.F. 1753
M. Adele	Paul Martineau 11855 Marc Martineau 11855	Ignace 6 Martin (2)	M. Anne Martel S.P. 1731
36 Robert	Mad. Lacroix " 1846		M. Jeanne Martel
	M. Anne Gautron	STAIL SATURATION OF THE PARTY O	S.P. 1736
	David Blanchet " 1847 Marg. Asselin S.F. 1827	Marie Rose Charles	Pierre Dostie S.P. 1754
D: (29)	Marg. Asselin S.F. 1827 Marie Paré S. Anne 1827		Marg. Charlan S.F. 1747
Pierre (29) Louis (29)	Mario I alo Silinic 1021		M. Anne Dorval S.P. 1730
	Marie Dalaire S.A. 1826	Josette	Pierre Roberge " 1753
	Frs. Fortier S.I. 1853 Cath. Lepage S.Frs. 1846	M. Reine M. Anne	Chs. Paradis " 1761 J. B. Roberge " 1774
Tomul Chry-(31)	Cath. Lepage S.Frs. 1846 Scolastique Coté S.P. 1858	Germain	5. D. Hoberge # 1114
The City		10 Jean Baptiste (3)	Josette Duval S.P. 1744
	Esther Malv. Pouliot	11 Chs. Amador (4)	M. Jeanne Paradis S.P. 1731
43 Benjamin (34)	Eliz. Pellerin S.M. 1852	Marie	Etn. Grenier S.P. 1760
	M. Oct. Fortier S.M. 1857	Marie Thècle	Jean Crépeau " 1764
(38)	Marg. Canac S.F. 1859	Angélique	Pierre Pichet " 1766
DAT	MOND.	M. Reine	Chs. Crépeau " 1769 M. Lse. Crépeau S.P. 1732
	MOND.	12 Pierre (4) 13 Ignace (4)	M. Jos. Paradis S.P. 1741
1 Joseph Joseph	Salomé Paradis (Kamour.)		
" Joseph (4)	II III White the Artist of the	14 Jean Baptiste (4)	
	Justine Turcot S.I. 1831 Jos. Labrecque S.I. 1851	M. Agathe Marie Louise	J. B. Lessart S.M. 1774 Chs. Lacroix S.M. 1804
	Lse. Poulin S.I. 1865	Madeleine	J. B. Guénet S.Chs. 1795
3 Hubert		Madeleine	2° Pierre Bacquet
(2)	Emélie Pepin S.I. 1863	Madalaina	3° Louis Dion S.M. 1816
D	ATTÉ.	Madeleine Jacques	3° Louis Dion S.M. 1816
	The state of the state of the state of	Joseph	
1 Jacques	Anne Martin Q. 1658	Ambroise	
Marie Anne Anne	Ign. Gosselin S.P. 1686	Alexandre	Maria Cabail S.T. 1550
Geneviève	Jacq. Trépanier S.P. 1691 Jean Sicard S.P. 1694	15 Hyacınthe (4) M. Angélique	Marie Gobeil S.I. 1768 Frs. Turcot S.I. 1812
Louise	Ls. Martin S.P. 1700	Joseph	5.1. 1012
	TK of the supplier will		

ARCHIVES CA	ANADIENNES
	5-6 EDOUARD VII, A. 1906
RATTÉ.	RÉAUME.
16 Ignace (5) M. Thérèse Leclair S.P. 1747	4 Gabriel (2) Cath. Simard C.R. 1727 Etienne
M. Josette Gertrude Thècle Jacq. Blais Jean Tangué S.Chs. 1773 Jean Tangué S.Chs. 1776 Michel Larivé S.Chs. 1781	Charles 5 Jacques (3) Margt. Allard Chs. Brg. 1751
M. Thérèse J. B. Bedard Chs. Bourg. 1771 François	François 6 Réné Jean (3) Cath. Dion C.R. 1762
Ignace Jean	François 7 Etienne (4) Lse, Cloutier " 1751
17 Charles (7) Rose Dorval S.P. 1761 18 Germain (9) Marie Coté S.P. 1779	Etienne 1751
16 Basile Josette Coté Laurent Augustin	Agathe Marruerite Agathe Marruerite J. B. Guay Chs. Berg. 1785
Charles Antoine	9 François (5) J. Eugénie Crepin C.R. 1787 Alexis 10 Jean François (6) Louise Godbout " 1794
20 Jacques (14) Genev. Denis S.M. 1783 M. Josette Michel Bolduc " 1808	Isaac
Geneviève Pierre Bolduc " 1810 M. Anne Pierre Richard " 1821 Marguerite Joseph Roby " 1827	François 11 Etienne Clement (7) Margt. Noël S.L. 1780
Marie Benoni Roby "1828 Rosalie Chs. Quéret "1833 Archange Ant. Plante "1833	Charles 12 Alexis (9) Véronique Trudel A.G. 1816
André	13 Isaac (10) Mad. Coulombe S.L. 1820
21 Joseph (14) Margt. Quéret 11791 22 Ambroise (14) M. Susanne Roy 11804	13 Isaac (10) Mad. Coulombe S.L. 1820 14 François (10) Thérèse Coulombe " 1820 15 Clement (11) M. Lse. Mercier S. Chs. 1809 Etienne
Archange Jos. Gagné S.F.S. 1834	T faria 100
Pierre 2 Alexandre (14) Marie Voisin S.V. 1807 M. Esther Pierre Bisson " 1836	17 Narcisse (12) M. A. Malv. Turcot 1858
Alexandre 24 Joseph (15) M. Lse-Lainé S.I. 1809	18 Etienne (15) Margt. Baudoin S. Chs. 1832
25 François (16) Frse. Forgues SChs. 1773 26 Ignace (16) M. Marthe Gagnon	REMILLARD
Marthe Jean Audet S.G. 1802 Ignace	1 François Anne Gaboury Islet 1681 Marie Guill. Corriveau S.M. 1709 Marie 2°Ign. Quevillon S.V. 1719 Marie 3° Hilaire Martin " 1727
27 Augustin (19) Marie Asselin " 1813 28 Laurent (19) Marie Blais S.V. 1822	Marie 3° Hilaire Martin "
29 Antoine (19) M. Angèle Boulet S.F.S. 1823	Etienne
Le même Théotiste Roy S.Chs. 1832	2 Etienne (1) M. Anne Bolduc 3 1748
31 André (20) Frse. Lemelin S.M. 1819	Agathe Joseph Loubier " 1762
Le même Mad. Thivierge S.I. 1824 M. Madeleine Am. Lemieux S.M. 1847	Agathe Joseph Loubler S. V. 1762 Marguerite Jos. Roy 1782 Marthe Jos. Roy " 1758
Henriette André Coté " 1858	M. Josette Claude Dion Part 1762
Flavie Nap. Leclair " 1860 Marie Ant. Menard " 1860	Etienne T 1720
Archange Jean Lemelin S.Chs. 1855 André	3 François (1) Fse. Hélie S.V. 1763 M. Josette Etn. Beau "1765
32 Thomas Margt. Guilmet Q. Magloire	Angélique Michel Bernatchez 1766 Marie Guill. Fournier 1766
Georges 33 Pierre (22) Adé Talbot S.G. 1836	Jacques Joseph
34 Alexandre (23) Céleste Boutin S.V. 1835 Delphine Jean Boutin " 1863	Charles Pierre
35 Ignace (26) Josette Terrien S.G. 1818 Le même Mad. Quemeneur " 1829	François Ambroise
36 André (31) Sophie Durand S.V. 1865	Augusta 0. 1728
37 Magl. Geor- (32) M. Rosalie Pouliot B. 1857	Augusta 4 Antoine Marie (1) Margt. Marié Chs. Boucher S. V. 1758
38 Jean (16) Josette Guilmet S.H. 1805	Jean-Baptiste Antoine 5 Etienne (2) Genev. Blais Bert. 1757
RÉAUME.	Geneviève Felix Fleury S.V.
1 René Marie Chevreau Q. 1665 René (1) Marie Grien G. R. 1604	André Etienne
2 René Marie Guion C.R. 1694 Pierre Dubeau " 1716 Gabriel	Jean Baptiste Hyacinthe Michel
Simon	Michel 6 François (3) M. Jos. Alaire S.V. 1746 1772
3 Simon (2) Mad. Julien Chs. Brg. 1724 Réné	M. Josette Simon Quéret " 1779 Judith Jos. Quéret " 1760
Jacques	Le même M. Gert. Quéret "

RÉMILLARD.			
7 Anomatica			
1 lerro	(3)	Mad. Denis S.V. 1746 Charlotte Thibault 1755	
Madeleino	(0)	Joseph Blouin 1755	
Lit. Unarlotte		Ant. Chrétien " 1793	
Jacones			
	(9)	0 0	
10 Joseph	(3)	CIT . IT A TO	
M. Françoise	3	Pierre Monmony 1781	
		Angé Plante 1757	
M. Angéliqu	е	J. B. Roby " 1790 2° Laurt. Morin " 1814	
Marie		2 Laurt. Morin " 1814	
J Osenh	V 100	Ign. Roby " 1799)
Ambroine	(3)	Mad. Evé S.V. 1764	1
M. Louise M. France		Michl. Bolduc S.M. 1797	,
M. Roinsolse	,	Jos. Théberge " 1812	?
		Pierre Bolduc S.F.S. 1787	1
Antoine	(4)	Eliz. Couture B. 1756	
Marie 14 Joseph	(1)	Jos. Roy S. V. 1777	
14 Jean Bte M. Thérèse	(4)	Eliz. Défourneau " 1764	
Louise		Frs. Rey " 1803	
		Ls. Jerome Arbour	
Pierre		S.G. 1796	
Trancois			
A meme		Marie Goupy S.V. 1788	
M. Victoire		M. Jos. Arbour S.V. 1782	
		Jos. Carbonneau " 1802 2° Pierre Joncas " 1823	
Marie Marie		Julien Fleury " 1804	
Marguerite Marianne		Julien Fleury 1804 Jacq. Marrein 1805 Chs. Cloutier 1812 Ls. Audat 1814	
Catherine		Chs. Cloutier " 1812	
		TIOI TIUGOO II TOIT	
Lilenno		Ign. Morisset " 1825	
oseph			
Le même		Claire Thibault S.G. 1810	
16 André	/m\"	Thècle Dion Bert. 1830	
	(9)	M. Marthe Morisset	ı
M. Geneviève	е	Jos M. Bandoin S. V. 1812	ı
M. Archange		Jos. M. Baudoin S.V. 1812 Pierre Tanguay " 1826	ı
Marcel		Ign. Gautron " 1831	ı
- Andro			
17 Jean-Baptist	e (5)	M. Marthe Gosselin	
May	(0)		
18 Pr. H.		Jean Forgues S.G. 1809	
18 Pr. Hyacinth Françoise	e(5)	Jean Forgues S.G. 1809 M. Fse. Corriveau S.V.1796	1
Angelo		Margt. Nadeau S.Chs. 1827	
Admon		Jos. Fournier " 1842	
19 Hyacinthe Michel			
Luce	(5)	Marie Forgues S.G. 1808	
		Pierre Bolduc " 1828	
21 Jacques	(8)	Marie Roy S.V. 1789	
D.	(0)	M. Cath. Baudoin Bert. 1789	
Rémi Joseph Restit			
		M. Lse. Lacroix S.M. 1804	
Lancoie V		Frs. Leblond " 1839	
43 1 - 1	TO BE		
24 France	(12)	Josette Lacasse S.Chs. 1812	
François	(14)	Marie Brochu L.G. 1806	1
20 Pierre			1
ZINOCII.	(14)	Reine Chartier S.G. 1806 Ed. Rouleau " 1829	
		Angé. Bélanger " 1829	1
27 E. gustin	(14)	Marg. Rov " 1817	1
	(15)	Margt. Audet S.V. 1814	1
Andre		M. Angele Boucher 1 1829	1
	(10)	M. Angé Morin S.F.S.1727	1

RÉMILLARD.			
30	Marcel	(16)	M. Olive Marceau S.V. 1829
33 34 35	Théodore Adrien Hyacinthe Rémi Le même Frs. Xavier François Théodore	(18) (21)	Margt. Boucher S.G. 1822 Angèle Bilodeau S.G. 1825 Margt. Vermet S.V. 1820 Marie Dodier S.M. 1843 Charlotte Roy "1843 Marie Nadeau S.G. 1830
	Michel		Genev. Vallée S.H. 1857
		RE	NAUD.
1	Mathurin		Marie Peltier Q. 1669
2	Michel Joseph M. Anne		Marie Lehoux S.F. 1680 Gabriel Gosselin " 1716
3	Michel	(1)	Renée Réaume Chsbourg 1698
4	Charlotte		Jos. Alaire " 1731 Eliz. Côté S. Tho. 1761
5	Pierre Roger Jean Bte. Jean Bte.	(5)	Josette Godbout S. H. 1800
0	Françoise Charlotte	(9)	Pierre Vermet S.G. 1819 Frs. Bilodeau " 1824
7	Jean Bte. Roger Françoise	(5)	M. Frs. Hélie S.M. 1801 J. B. Morel S.G. 1816
8	Jean Bte. Louise	(6)	Josette Pénin " 1819 David Bisson S. P. 1845
		RIC	CHARD.
1	Pierre Ursule Ursule Jean Bte.		Fse. Miville Cap S. Ig. 1680 J. Bte. Morin S. F. S. 1755 2° Jos. Daniau " 1762
2	Pierre Pierre		Eliz. Gamache Cap S. Ig. 1709
3	Jean Bte.		Anne Gamache Cap S. Ig. 1713
4	M. Anne Lazare François Barthélémi		Frs. Thibault " 1746 Marie Martre
	Jos. Barthélé	mi	Ev. de Luçon
5 6	J. Bte. (angla Michel Françoise M. Josette	ais)	Anne Tangué S. V. 1726 M. Angé Mercier J. B. Harnais S. V. 1774 Frs. Tardif "1781 Jos. Christophe "1784
	M. Angélique M. Anne Philippe Joseph Antoine Michel		Jos. Gosselin " 1789
7	Paschal Jacq. Françoi	s (2)	Marie Bore Ev. de Coutances
	Jacques François Joseph Pierre	101	Genev. Chaplain
7 77	Lazare		M. Marthe Guignard Bert. 1757 Maria Fartin S. V. 1759
	lémi		Marie Fortin S.V. 1752 Salomé Gosselin
	François Jerome	(0)	Cap S. Ign. 1752

Jerome

RICHARD.	5-6 EDOUARD VII, A. 1906
10 7	
Marie D . W. M. OS. Romilland Car	RICHARD.
marguerite N: 180	O I M Angele Bertaelt
Le même Mario The S. G. 1790	6 S F.S. 1010
12 Doseph " 1801	1 38 Phili-Aavier (22) Genev. Picard S.P.S. 1800
Anch 100 Roulet C To a	1 39 Louis (90) 35 : Col 1846
	1 Icile (31) Mass Dian S.M. 1000
14 Philippe (6) M American 1824	Flavien Marie Blais
M. Anne Philippe Philippe Philippe M. Anne Fortier S.M. 1785 Pierre Bolduc " 1803	Le même 42 François (20) Rosalie Chenel
Louis Jean 1803	(20) Rosalie Chenel Cap S.Ign. 1813
	Cap S. Ign.
Marguerite Analyt. Gaudin S. V. 1800	Cap. S. Ign. J. B. Dupaleau S. Frs. 1852
oulien S.G. 1822	
Le même Marie Roy M. Jos Ovért S. M. 1811	ROBERGE.
M. Angeliane T Sureret S. V 1789	1 Pierre Antoinette de Beau-
M. Angélique Jacq. Pigeon " 1815	Q F 10/2
Pierre Brousseau 11832	Mario Fse. Loignon " 1711
Antoine Jacques	
Michel	Jean
	Charles
M. Madeleine (6) Marthe Quéret S.V. 1793 Germain Thos. Roy 1841	Ambroise Pierre
	Le même Marie Le François C. R. 1684
17 Jacq. François (7) M. Margt. Vien S.M. 1777 Archange Ls. Campean	Louise Hypointh T 1: 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Tichange 2º Los D. 1809	Diednore Piene Diehet " 1111
	Pierre Joseph
19 Angusti (ii) defley, limple of p	2 Jean (7)
- Cauneu	3 Charles (1) Anne Diodard G D 1720
Charlotte Jos. Bacquet S. Chs. 1784	Traffe Josette Fra Drawscon !! 1010
20 Louis Jos. Bacquet S.Chs. 1784 M. Rose Thibault	Angeliese Frs. Bertrand " 1755
Charles Islet 1782	Jean
Francois	Louis
21 Nicolas M. Jeanne Bourgot	Le même Claire Chantal 1762
M Johns - S. Ponti-1:	4 Pierre (3° M.) (1) M. Anne Jeanne S.L. 1710 Marie Louise Frs. Mazureau "1748
	- Flerre
othe Guimont	5 Joseph Gertrude (1) M. Mad. Lemelin " 1715 1753
Frs. Narcisse Cap S.Ign.1805 23 Jérôme (11) M. I.	Gertrude Geneviève Ign. Civadier 1753 Ign. Civadier 1764
	Michel
24 Joseph 25 Philippe Philippe (12) Genev Clément S. Chs. 1830 (14) Eliz, Marseau S. Larrivé Bert. 1786 (14) Eliz, Marseau S. Larrivé Bert. 1786	Joseph
3. M. 1810	Augustin
Louis (14) M. Adé, Policuis	6 Pierre (2 ^a M.) (1) Marie Lefrançois C.R.1726 Marie Josette J. B. Drouin S.P. 1773
27 Jean (14) M r -	Frisque
28 Julien (14) M. Ls. Lacroix (1815) (14) Marie Guilmet S.G. 1830	Pierre
	7 Ambroise (1) M. Ls. Goulet 1780 Marie 1779
	Ignace Frs. Mignot " 111"
30 Michel (15) Mars Det " 1849	Ambroise
M. Anne Patti	François
Marcelline Marguerite Marguerite Jacq. BoissonneauS. V. 1821 Jos. Pruneau Jos. Pruneau	Jean Baptiste Charles
	Le mêmo 1777
Desanges A-12- 11 1985	Mad. Leclaire 1754 Jean Thécle (3) Gertrude Pichet 1785 Fr. Paradis 1785
Some white Allt. Quemenous " 1000	M Angeli Frs. Paradis " 1887
Croain Cyriac	Victoire Language Consolin 1800
Constance Ferd Turges " 1862	Ambroise Laurent Cossess
Elizabeth Eusèbe Dion " 1863 9	Jean Baptiste Louis (3) M. Paire Vechon
Committee Chs. Laine	Descript 1764
Pierre Damase Gourgue " 1867 10	
32 Jacques (15) Archange Holy 22	Joseph (4) Marie Civadier S.L. 1742
33 Paschal M. Ls. Ainse Hébert S.M. 1834 II	Elizabeth (5) Eliz. Couture B. 1742 Michel Turgeon S. Chs. 1766
34 Germain (16) Macq. Guilmet S.V 1841	Benjamin
35 Jacques (17) Viet Portier 1827	Joseph
Marie Victoire Pierre Hnot B. 1802 13 A	Michel (5) Louise Civadier S.L. 1757 Augustin (5) M. Anne Pouliot : 1762
Marie Morisset S.M 1824 14 P	Pierro (3) M. Anne Poullot D 1753
C.11. 1824) C	Satherine (6) Josette Ratté S.P. 1786 Frs. Chatigny " 1786

_30

		ROB	ERGE.		1
Jos Di-	sette		Pierre Beaucher	S.P.	1793
TO 9 08	erre		Cécile Lefebvre		
16 Nic					
Fé.	licité		Angé Demerse Jean Pierre Vern	not	450
N;	100		sean Fierre veri	S.H.	1801
It Pr	Isane	(6)	M. Agathe Goulet	SP	1761
Ag	sette athe	(-)	Pierre Ferland	"	1785
ne	ine		Basile Marcoux Ant Bégin	11	1785
An	érèse nbroise		Jacq. Couture	11	1798
Lo	erre				
. 0	2001				
18 Ign	nace érèse	(7)	Thérèse Aubin	S.P.	1760
An	nbroise		Pierre Coté	"	1803
Ign	uls nace				152.81
TO AT	nhroige		Thècle Montigny	S.P.	1771
Th	arie Thècle	9	Thècle Montigny Frs. Fortier Jos. Gosselin	S.H.	1791
710	llis		Jos. Gosselin	.11	1803
Et	nbroise ienne				
TI	ancore	(7)	Thérèse Nolin	S.P.	1773
Ge	rmeire		J. B. Provost	S.H.	1797
T	ancois				
21 Je	uis an Bantist	- (=)	M. Anne Ratté	an	1774
22 Ch	- Daptist	e (1)	M. Anne Katte	S.P.	1774
		(7)	Thérèse Noël	0 1	1775
CI	erese		Philippe Pouliot Michel Tremblay	7 11	1812 1822
23 Je	an Baptist	0 (9)	Hálána Carmon	CF	1790
24 Ar	an Baptist	e (0)	Héléne Gagnon Marie Gosselin	D.F.	1100
		(8)	Marie Gosselin Pierre Chatigny		1796 1816
1.6	lagie neviève		Frs. Paradis	- 11	1822
25 Ar	nbroise		Pierre Hébert	11	1825
- oa	nbroise cques même	(9)	M. Mad. Coutur	eS.P	1802
			M. Mad. Coutur Angé Martineau Benoit Giguère	S.F.	1806
Tr	ançois Rés	gis	Denoit diguere	D. I .	1010
26 Jo	seph		M. Angé Corrive	eau	
27 Be	njamin			S.V.	1773
T		(11)	Thérèse Lamber	t Lévis	1790
4 1	seph erre	(11)			
Jo F	sette	(14)	Genev. Coté Laurent Dumas		1787 1816
	phrosine		Jos. Begin	"	1826 1827
Tel	erre		Aug. Coucure	"	1021
-1	ançois	(15)	M. Reine Duper	ron	
-30 Ni	colas			S.H.	1791
31 p	Jias	(16)	M. Genev. Nade	S.H.	1803
	ançois adeleine	(17)	Mad. Paradis Etn. Simoneau	S.P.	1786
			Etn. Simoneau Chs. Bacon	S.H.	1808 1817
32 Jo	ançois	/4-			
		(17)	Cath. Poulin Frs. Tailleur	S.F.	1817
	sette Prothée		Frs. Tailleur J. B. Langlois	11	1825
			Alexis Langlois	"	1829

		ROE	BERGE.		
	Prisque Joseph				
33	Binjamin	(17)	Louise Pouliot Jos. Lacroix 2° Michel Quemer	S.L. S.G.	1793 1813
	Marguerite			S.G.	1823 1819
34	Ambroise Pierre	(17)	Josette Lebrun	s.G.	1793
	Agathe Josette		Jos. Lemieux Ign. Dorval	11	1817 1819 1824
	Marie Angélique		Jos. Lacasse Ls. Lacasse Ls. Bissonnet	11	1000
	Louis		Ls. Lacasse Ls. Bissonnet Alexandre Paque		
35	Pierre Louis Marguerite Jean	(17)	Céleste Lebrun Samuel Willet	S.G.	1796 1827
36	Louis	(18)	Barbe Bussière S.H.	S.P.	1788
37	Ignace Thérèse	(18)	M. Angé Aubin Chs. Nolin	S.P.	1797 1819
	Euphrosine		Laurent Montign	S.P.	1820
38	Abraham Louis	(18)	Marg. Cinquars	S.P.	1807
	Adelaïde Constance Emélie		Michel Mirand Bénoni Tremblay	11	1832 1846
	Marie Domitille		Jean Poulin Michel Mirand Bénoni Tremblay Jean Blouin Michel Pichet	S.J. S.F.	1850 1852
00	Louis				
40	Toute	(10)	Thorogo Nadean	S.H.	1806 1804
41	Etienne Erançois	(19) (20)	M. Thècle Coté M. Ls. Nadeau M. Hélène Gosse	"	1816 1799
				O. II.	1808
44 45	Louis Charles Rose Flavie Adèle Pierre	(20) (22)	Archange Delisle M. Ls. Paquet Paul Pouliot Frs. Nap. Pepin	"B. S.L.	1809 1812 1835 1854
46	Louis Jean Baptiste	e(23)	M. Ls. Drouin	S.F.	1813
	Marie Sophi	e .e .(94)	Jérémie Pouliot 2° Basile Marseau M. Mad. Coll Jos. Gagnon	S.P.	1840 1822
47	Philomène Narcisse Na Jean	p.	Jos. Gagnon	"	1861
48	Prudent Jacques	(25)	Scolastique Coté	"	1833
49	Chs. Honoré François Ré- gis	(25)	Euphrosine Coté	11	1836
	Joseph Pierre	(27) (28)	Judith Shoret		1815
	Olive Adélaïde	(28)	Moïse Vaillancou Ed Giguère Justine Hebert	S.F.	1834 1840 1832
52 53	François	(31) (32)	M. Jos. Duperron M. Angé Ferlant	S.H.	.1811
54	Prisque Marie Zoé Gilbert	(02)	Frs. Agapit Noli	n II	1859
55 56	Binjamin Joseph	(32) (32)	Archange Langlo Agathe Paradis	11	1829 1831
57 58	Ambroise Pierre	(32)	Angé Turgeon	S.G.	1818 1820
30					-

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

1849

ROBERGE.

		ALC CITO	(01)	Obcool Lacasse	N. U.	1021
		Louis	(35)	Marie Gautron	S.V.	1818
		Jean	(35)	Julie Talbot	S.G.	1829
6	32	Abraham	(37)	Archange Poulio	ot	
				Make the last	Lévis	1833
6		Ignace	(38)	Cecile Denis	S.L.	1831
		Philomène		Romuald Peltier		
		Cécile		Félix Picard	11	1875
		Cálina		T V Aines	T Anni	

(34) Josetta Lagarra C C 1991

F. X. Ainse Lévis Pierre Ignace

64 Louis (38) Eleonore Racine S.P. 1846 Le même Marcelline Quemeneur

S.P. 1866 S.J. 1840 65 Pierre (45) Louise Noël Louise Ismael Delisle S.L. 1870 Marie Célestin Dumas 1872 11 Délima F. L. Gosselin 1875 Pierre Cyrille Elzéar

66 Louis (45) Marie Anne (Cookson) S.L. 1847

67 Jean (47) M. Esther Ferlant S.P. 1852

68 Prudent (47) M. Rose Leclaire " 1858 69 NarcisseNap.(47) M. Célina Coté " 1869 70 Chs. Honoré (48) Rosalie Artémise Martel S.P. 1861

Esther Marcotte Julie Celeste Leclaire 71 Jean Le même S.P. 1865

72 Gilbert (54) Sara Nolin
(63) Marie Pouliot S.L
(63) M. Philomène Denis 1852 73 Ignace 74 Pierre S.L. 1865

S. Féreol 75 Pierre Cyrille(65) M. Sophie Cinquars

S.L. 1870 76 Elzéar (65) M. Alice Gosselin " 1879

ROBERTSON.

1	Robert * Thérèse	Marie Bazin Alexandre Paque		1764
	Angélique	S.	Chs.	
	Marguerite	Pierre Roy Ant. Gosselin		1795 1812
	Marie Françoise Geneviève	Amand Asselin		
2	Charles	Jacq. George Christine Wilson	S.G.	1811
	Le même	Eunhramia Puol	Dont	1040

ROBY-SANSCHAGRIN.

1	Jean Limaurin Marie Joseph	M. Anne Paquet B. 1761 Jos. Plante S.V. 1795
-	Guillaume Jean Baptiste	

Ignace 2 Joseph (1) M. Barbe Roy S.V. 1789 Barbe Frs. Aubé 1820 S.G. 1824 Pierre Emond Jos. Vallée Reine Judith 1824 François Joseph

3 Jean Baptiste (1) M. Angé Remillard S.M. 1790 Marie Marguer- Ant. Bolduc ite

Bénoni (1) M. Ls. Charron S.V. 1792 Jacq. Lacasse S.G. 1816 4 Guillaume Louise 5 Jacques (1) Marie Fradet S.M. 1799

* Montagnard Ecossais.

André

BOBY-SANSCHAGRIN.

Ignace Marguerite	(1)	Marie Remillard Jos. Théberge	S.M. 1799 S.V. 1824
Joseph		oos. These	a C 1810

(2) M. Anne Brochu S 7 Joseph S. Claire S.V. 1841 Ant. Marseau Marie Joseph

(2) Marg. Alaire Michel Boulet 1859 8 François Marie Emérie 1836 Georges Josette Coté 1823 Le même

(2) Marg. Aubé (3) Marie Ratté S.M. 1828 9 André 1827 10 Benoni (7) Marg. Ratté (7) Marg. Lemieux S.V. (8) Salomé Pellerin 1837 11 Joseph

ROCHON-ROCHERON.

1	Julien Simon		Martine	Lemaire	
---	-----------------	--	---------	---------	--

12 Joseph

13 Georges

(1) Martine Bisson C.R. 1663 Gervais 2 Simon Etienne

S.F. 1671 1695 (1) Mad. Guion Gervais Jacq. Gagnon
Bernard Létourneau 12 M. Madeleine Marie S.F.

1698 1699 1700 1702 1704 1710 11 Etn. Audibert Catherine Nicolas Dumets J. B. Leblond Anne Cécile Jean Gagnon Thérèse René Meneux Elisabeth François

Lévis 1693 C.R. 1714 S.F. 1744 1756 Gervais (2) Eliz. Bégin (3) Mad. David Etienne Gervais Marguerite Etn. Drouin Frs. Bilodeau 1761 Céleste 2° Jacq. Blouin

Clément Jacques 6 François

(3) M. Chs. Gingras (5) Véronique Gosselin S.F. 1756 7 Clément (5) M. Anne Quéret S.M. 1756 8 Jacques

ROLANDEAU-LORANDEAU.

Marie Thibaut Qué. 1680 J. B. Marot S. Tho. 1717 J. B. Boutin " 1724 1 Jean Marie Anne Catherine Pierre Gendreau Louise Jos. Lefebvre Geneviève Louis Joseph

Louis Joseph (1) Angé Fournier Marie Jos. Baudoin S.P.S. 1754 Joseph

3 Joseph (2) Marg. Gagnon S.V. 174 4 Lovis Charles (2) M. Claire Mignot Aubin M. Marguerite André Langlois ". 1752 Le même André Langlois ". 1753

André Langlois 1776 M. Ls. Chrétien S. Tho. 1776 Alexandre Fortin S. 1814 Le même S.P.S. 1814 Marie Thècle

Thérèse Picard 5 Louis J. B. Boissonneau S.P.S. 1781 Marie Claire 1765 François

(5) M. Ls. Moyen

RONDEAU.

6 François

André Remondier Pierre Leclaire S.P. 1690 1 Thomas Isabelle

F	CONDEAU.
Madeleine	
Françoise	Philippe Noël S.P. 1692 Chs. Dumas "1693 Jean Bussière "1693 Cath. Verrier S.F. 1669 Jean Daniau S.J. 1686 Ign. Chamberlan "1699 Sumo Chamberlan"
	Chs. Dumas " 1693
4 Flerro	Jean Bussière " 1693
Francoico	Jean Denieu S.F. 1669
	Ign. Chamberlan 1699
Elisabeth	Simon Chamberlan
Pierre	S.F. 1692
Le même	
	Marie Asselin S.J. 1683
3 Etienne	M.T. M.
Catherine	M. Ls. Moreau J. B. Audet 1732 (2) M. Anne Jouin 1700
T L lermo	J. B. Audet " 1732 (2) M. Anne Jouin " 1700
5 Jean	(2) Mad. Guignard Con-
	trecœur 1718
	POGA
10	ROSA.
1 Barthélemi Barthélemi	Marie Portuguais
Barthélemi 2 Joseph	maile 1 of luguals
Antei	Marie
Darthelemi	(1) Hélène Guérard S. Frs. 1756 J. B. L'heureux 1786
Marie Louise	(1) Hélène Guérard S. Frs. 1756
	J. B. L'heureux " 1786 Aug. L'heureux " 1792
Flamo	Aug. L'heureux " 1792
4 Antoine	(2) Marie Pepin S.J. 1777
5 Piarthelemi	
	(3) Véronique Julien S.P.1800
- unelemi	(4) M. Mad. Thivierge
Le même	S.I. 1800
Le même	Marg. Bisson " 1837 Susanne Gontier " 1838
RO	UILLARD.
1 Antoine	
14061	Marie Girard Que. 1653
Dia	
4 10001	(1) M. Mad. Larchevêque
	Que 1688
Jean	Ls. Girard Que. 1688
Joseph	
1100	Branch Crast Street, Louis Liver Branch
Michel	
Flerre	1) M. Renée Charlan
4 Jan	Que. 1719
	2) Cath Bureau Lorette 1713
6 Joseph	2) M. Fse. Reinfret Que.1716 2) Jeanne Thérèse
7 00	Lecompte Ond 1796
7 Charles	Lecompte, Qué.1726 2) M. Jos. Gaboury Qué.1731
8 Noël Marie III	2) M. Jos. Brideau S.M.1741 René Mercier S.M.1772 Jos. Richard S.M.1775
Marie Therese	René Mercier S.M.1772
Joseph Charles	Jos. Richard S.M.1775
Hit: - Onaries	CONTRACTOR
	8) M. Angé Gravel S.M.1767 Paul Racine S.M.1791
M. Angélique Marguerite	Paul Racine S.M. 1791
	Guill. Corriveau S.M. 1797
Noël Charleve	Jean Frs. Veau S.M.1798
René Charles	
	The state of the s
	8) Marie Roy S M.1770
Josette Mari	Jos. Shinck S.G. 1797
Marie Anne Adrien	Jos. Plante S.G.1820
Etienn	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T
Noël Noël	
Joseph D	Marie Tangué S.M.1794
M. Angélique	Tis. Wdemeneur S.M. 1020
Euphrosine	Jacq. Morisset S.M. 1826
	$18 - 30\frac{1}{2}$
	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE

I	ROU	ILLARD.	
Charles Cla	ude		
12 Noël Charle	es (9	M. Jos. Roy Pierre Bolduc M. Barbe Roy	S.M.1798
Josette	10	Pierre Bolduc	S.M. 1825
Louis Louis	(9	M. Barbe Roy	S.M.1802
Jacques			
14 Etienne	(10) Agathe Godbou	at S.G.1803
Agathe		Jean Leclaire Etn. Monmeny	S.G.1826
Angèlique Etienne		Eth. Monmeny	S.G.1825
15 Adrien	(10)	Marie Fortier	S.G.1811
16 Michel		M. Anne Larue	
Anastasie		J. B. Solter Bla	S T 1097
Edridge		J. D. Botter Dia	180. V.1001
17 Noël	(10)	Mad. Fortier	S.H.1810
Anselme		TT 1 D	7
18 Charles Clar		Ursule Roy Génév. Blais	B.1824
19 Jacques Le même	(10	Adé Gaulin	S.G.1825 S.V.1840
20 Louis	(13)		geon
21 (1)	12 176	TO SEE SEE	S.Chs. 1835
21 Charles		Marie Asselin	nédine
Denis		S. He	neame
22 Etienne	(14)	Monique Lebru	n S.G.1826
23 Edridge	(16)	Soulange Roy	S.V 1823
Marie Soula	nge	Nic Bernard	S.V.1847
Jean 24 Ansèlme	(20)	Cath. Audet	S Che 1840
25 Denis		Constance Nade	
20 200111	(=1)		S.Chs.1856
26 Jean	(23)	Emélie Gagne	S.V.1855
	DOI	TT TO A TT	
	not	JLEAU.	
1 Gabriel		Mathurine Lero	ux
Anne		Jean Houde	S.F.1678
Marie Guillaume		Pierre Dussaut	Que.1687
Gabriel			
2 Gabriel	(1)	Jeanne Dufresne	e S.L.1687
Marguerite		Hre Dumge	ST. 1717
Jeanne Jeanne		Nic Baillargeon 2° Frs. Dumas	S.L. 1707
Gabriel		2 Frs. Dumas	5.11.1111
Louis			
Le même		Cath. Roulois Ls. Tremblay	C.R 1713
Catherine Pierre		Ls. Tremblay	S.P.1739
	(1)	Cath. Dufresne	S.L.1688
Geneviève	1-/	Ant Godbout	S.L. 1721
Catherine		J. B. Rousseau S	Tho.1712
4 Guillaume Marie Cather	ine	Cécile Gaudin Ls. Quemeneur S	FS 1746
Geneviève	ine	Ls. Guffart	S.F.S.1749
Félicité		Aug. Martineau	
36 . 3		S	F.S.1760
Marie Rose		Ls. Terrien S	.F.S.1762
Pierre Joseph			
Joseph Marie	9		
Charles		M M A D	
5 Jean		M. Mad. Picard Ls. Lasanté S	.P.S.1766
Marie Reine 6 Gabriel		Génév. Petitclero	c
		S	Foye 1717 S.L.1748
Marie Josette	9	Paul Paradis	S.L.1748
Louis Charles			
7 Louis	(2)	Marg. Denis	S.L 1730
Jean			
Le même		Cath. Coulombe	S.L.1738
Judith Marie		Chs. Baillargeon Simon Brousseau	ST. 1779
Marguerite		Jacq. Gaboury	S.L.1775
Carlotte Carlotte		and the second	Selling to the sellin

	1	ROU	ULEAU.	1
	Louis Gabriel			100
8	Jean Marie	(2)	Mad. Daniau S.M.174	11
10	Pierre Pierre Joseph Marie	(4) e (4)	Marg. Gagnon S.F.S. 175 M. Ls. Aubé S.V. 175	57
	Abraham Joseph Le même		M. Marthe Martin	
11	Joseph Le même	(4)	S.F.S. 177 Rosalie ChartierS.P.S.176 Reine Durand Cap.S.Ign. 176	54
	Marie Louise Marguerite François	344	Jos. Tho. Picard S. F.S. 179 Jos. Beaucher 179 Tho. Proulx 180	10 15 17
12 13	Charles Charles Agathe Geneviève	(4) (6)	Fse. Pageot S.Frs. 176 Genev. Gosselin S.L. 175 Pierre Vien "177 Ant. Rousseau "178 La Pouffast "179	5380
	Françoise Madeleine Madeleine Madeleine Guillaume Antoine		Ls. Bouffart 179 Ls. Paradis 177 Ls. Paradis 177 Ls. Paradis 177 September 2° J. B. Côté S.P. 179 3° Pierre Loignon S.P. 180	8
14	Jean Louis	(6)	Genev. Ruel S.L. 175 Ign. Ruel " 178	
	Geneviève Judith Julien Pierre Louis		Ign. Ruel 178 Alexis Couture 180 2° Jean Métayer 181	0
15	Jean Marie Franço Jean	(7) pise	Genev. Duquet S.Chs.176 Pierre Morin S.H. 178	86
16	Charles Louis		M. Véronique Rousseau	
	Josette Le même Agathe		Jos. Leclaire "180 Genev. Chatigny 178 J. B. Molleur B. 182 M. Thérèse Coté S.P. 177	9 6 6 6
17	Gabriel Marguerite Joseph	(7)	M. Thérèse Coté S.P. 177 Pierre Boissonneau 11 181	7 0
18	Jean Antoine	(7)	M. Anne Létourneau S.L. 177	8
19	Pierre	(8)	Geney Conture S Che 176	7
	Marie Franco	oise	V. de Sauvage M. Fse. Girard 177 Jos. Balan S.M. 180 M. Eliz. Lefebvre	3-
	Joseph		S.H. 178	
22	Edouard		M. Jos. Blais S.F.S. 179	
23	Pierre		Reine Bilodeau 1179 M. Fse. Gendron	9
	Guillaume		M. Reine Lavertes. H. 178	3 6
26	Agathe		Aug. Morin 181 Geney Godbout S I 179	9
	Soulange Pétronille Geneviève Réparate		Guill. Cinqmars S.L. 182 Pierre Pepin "183 Ant. Labrecque 183 Gaspard Dion, Rimouski Chs. Fortier, S.Claire	3
	Clément Antoine François			9

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

ROULEAU.

27	Jean	(13)Genev. Carrier	B. 1795
28	Pierre Marguerite	(14) Mad. Hamel Magl. Cameron	S. L. 1831 1846
	Clotilde	Roch. Nadeau	- "
	Moïse		
	Louis		

	Pierre			, 179
29	Louis	(14)	Marie Chabot	182
	Le même		Marie Chabot S.I Ls. Boucher S.Chs M. Claire Gerbert S.I	T 178
200	Loon	/151	M Claire Gerberts.	170

(15) Marg. Gosselin " 1311 (17) Josette Nadeau " 1311 (17) M. Jos. Guérard S.F. 1819 (17) M. Jos. Guérard S.H. 1814 31 Charles 32 Jean 33 Joseph S.H. 1814 34 Joseph (21) Fse. Boutin

M. Anne Bazin. S.H.

(32) Angé Rémillard S.G. 1829 M. Anne Emélie Larue S.V. 1840 Athanase 36 Edouard Le même

(23) M. Angé Tarte Lévis 1824 (26) Cécile Coté S.L. 1824 (26) Henriette Gosselin " 1842 Le même Pierre Antoine Clément

François (26)(28) Genév. Gagné, S.H. 1866 Jean Audet S.L. 1880 Louis Zoé Désiré Asselin 11 Rose Didace

S.P. 1830 42 Pierre (28) Eliz. Couture Théodule

(28) Clarisse Lebreux S.L. 1846 (28) Clarisse Lebreus (34) Henriette Duquet S. Chs. 1847 S. B. 1850

44 Joseph (34) Dina Labrecque B. (35) M. Desange Mercier 45 Abraham S. Chs. 1858 46 Athanase

(39) M. Emma Audibert S.L. 1876 47 Napoleon

(41) Félicité Labrecque S.L. 1866 48 Didace

(42) Eléonore Guérard S.L. 1877 49 Theodule

ROUSSEAU.

1	Mathurin
	Symphorien
2	Honoré

Abraham Joseph

Napoléon

35 Pierre

39

41

43 Moïse

Thomas 3 Symphorien Marguerite Françoise Le même Marguerite Marguerite

Thomas Catherine Geneviève Marguerite

> Louise Antoine Jean Batiste Le même Jean

Jean Antoine Geneviève Marie Angélique Agnès Jacques Antoine Jean Baptiste Frs. Cormeron

Marie Boilerot

(1) Jeanne Sinallon Que. 1658
Jos. Deblois S.F. 1686
Jean Deblois S.F. 1688
Marg. Renaudière S.F. 1670
Frs. Dupont S.F. 1688
S.F. 1688
S.F. 1703
Que. 1667
S.P. 1691
Jean Langlois

Jean Langlois S.P. 1692 Pierre Noel Morin J. B. Proulx S. Tho. 1701

Charlotte Bélanger Marie Rigot

(4) Cath. Bouffart Frs. Gosselin Ign. Gosselin Ant. Paquet Frs. Coté

Michel

DOC. DE LA SESSION No 18

	ROUSSEAU.					
	Jean Baptiste (4)	Cath. Rouleau S.Tho. 1712				
	Jean Pari					
	5ean (5)	Marie Picard Cap.				
	Marie Génév. Geneviève	S. Ign. 1699 Pierre Daniau S.P.S. 1770 J. B. Boutin Bert. 1773 J. B. Foucher S.F.S. 1773				
	Madeleine Michal	J. B. Boutin Bert. 1773 J. B. Foucher S.F.S. 1773				
9	Joseph Louis					
	Jean Rontint	M. Anne Huret				
10	Charles	M C-41 T 11				
	Marti	M. Cath. Talbot Jacq. Fournier S.P.S. 1755				
	Marie Anne	Jacq. Aubin S.P.S. 1763 Jean Langlois S.P.S. 1765 J. B. Bélanger S.P.S. 1777				
	Marie Marguerite	J. B. Bélanger S.P.S. 1777 Jacq. Joneas S.P.S. 1784 Jos. Peltier S. Tho. 1773				
	Charles	Jos. Peltier S. Tho. 1773				
11	Le même Louis Marie Locati	Angé. Peltier S.F.S.1766				
12	Marie Josette	M. Angé Dubé Frs. Boulet S.P.S. 1766 Véronique Bussière				
	THAMA VALLE	Veronique Bussière S.P. 1744				
	Agathe eronique	Ls. Rouleau S.L. 1774 Michel Olivier Pepin				
	Ant.	S.L. 1785				
13	Antoine (6)	Cécile Noël S.L. 1746 Jacq. Bélanger S.M. 1768 Pierre Traban S.M. 1778				
	Cécile Louise	Jacq. Bélanger S.M. 1768				
	Marie Catherine	Cécile Noël S.L. 1746 Jacq. Bélanger S.M. 1768 Pierre Trahan S.M. 1778 Simon Bacquet S.M. 1779 Jean Gontier S. Chs. 1787				
14	Antoine L	Jean Gontler S. Chs. 1787				
-	Marie Josette	M. Jos. Coté S.P. 1751				
	Thérèse Madeleine	Frs. Dumas S.L. 1773				
15	Jean Baptiste	M. Jos. Coté Jos. Couture Frs. Dumas Ls. Dumas Anne Jannot S.P. 1751 S.P. 1772 S.L. 1773 S.L. 1783				
	1	A B Boulet S PS 1780				
	Call Rantiet (m)	3 - 0				
17	Marie Madeleine	S.P.S. 1751 J. B. Montmeny S.V. 1783				
18	Michel (7)	Rose Guillet S.P.S. 1759 Geney Morin S.P.S. 1759				
	Reine	Frs. Landry S.H. 1786				
	Le même	M Claim Talkant C II 1007				
19	Joseph	M. Genev. Valière S.P.S. 1751 J. B. Montmeny S.V. 1783 Rose Guillet S.P.S. 1759 Genev. Morin S.P.S. 1758 Frs. Landry S.H. 1786 Frs. Gagné S.H. 1794 M. Claire Jalbert S.H. 1807 V. de Jean Rouleau M. Fse. Fontaine				
	Warie T .	M. Fse. Fontaine S.P.S. 1785 Ls. Huot S.H. 1812				
20	Julien Francisco	Ls. Huot S.H. 1812				
21	Jean Baptiste (9)	Rose Guillet S.P.S. 1751 M. Fse. Picard S.F.S. 1754 M. Genev. Fournier S. Tho. 1767				
	M .	M. Genev. Fournier S. Tho. 1767				
	Marie Génév.	Laurent Roy S.F.S. 1793				
	Jacques	Amb. Motté S. V. 1811 Ls. Baudoin S. V. 1812				
22	Charles	M . D				
40	Marie (12)	Marie Baudoin Bert. 1762 M. Anne Niel S.P. 1767 Amb. Hamel S.P. 1803				
	Osenh	Amb. Hamel S.P. 1803				
	Jacques Louis	The state of the s				

ROUSSEAU.

24 Antoine (12) Genev. Rouleau S.L. 1780 45 Augustin M. Mad. Isabel J. B. Dandurand S.P.S. 1796

	Anguatin		
	Augustin		
	François Jean Baptis		
	Calmiel Calmiel	ste	
	Gabriel		
00	Pierre		35 4 1 00 11
26	Antoine		M. Angé. Cloutier
	Antoine	(40)	The second second second
27	Antoine	(13)	M. Thècle Marcoux
			S.M. 1775
	M. Angèle		André Labbé S.Chs. 1815
	Angélique		J. B. Boldue S.G. 1819
	Marie		Chs. Lemieux S.G. 1822
	François		
	Joseph		
28		e(13)	Angé. Couture S.Chs. 1789
-	Abel	0(10)	Tingo. Cododic io. Chis. 1,00
	Jean Baptis	+0	
		16	
	François		
	Joseph		
-	Louis	/4 41	mi () To the
29	Jean Baptist	te(14)	Thérèse Baillargeon
	-		S.L. 1786
	Thérèse		Laurent Tessier S.L. 1812
	Cécile		Ls. Boissonnaau S.P. 1825
	Josette		Laurent Tessier S.L. 1812 Ls. Boissonnaau S.P. 1825 Laurent Paradis S.P. 1828
	Pierre		STATE OF THE PERSON NAMED IN
	Jean Baptis	te	
	Charles		
	Le même		M. Anne Civadier
	The memo		S.L. 1807
20	Antoine	(15)	M. Genev. Gaudreau
0	Millionic	(10)	Cap.S.Ign. 1779
	Geneviève		Etn Fradet SFS 1700
			Etn. Fradet S.F.S. 1799 René Bouchard S.F.S. 1804
	Marguerite		
	Madeleine		Michel Monmeny S.G. 1808
	Madeleine		2° Alexandre Filto
	Madeleine		S.G. 1817
	Madeleine		3° Simon Quemeneur
	T		S.G. 1822
	Françoise		Ls. Petitclerc S.G. 1812 Jos. Labrecque S.G. 1813
	Reine		Jos. Labrecque S.G. 1813
	Charlotte		Jean Baillargeon S.G. 1820
	Antoine		
1	René		Josette Perron
	Christine		Ign. Turgeon S.Chs. 1822
	Adélaïde		J. B. Lebreux S.G. 1828
2	Michel	(18)	J. B. Lebreux S.G. 1828 Genev. Carrier S.H. 1791
-	Michel	(20)	001011 0111101 0111111111
	Jean Baptist	te.	
	Antoine		
	Pierre		
	Louis Man		
	Hubert Mar	re	
-	Marg.	1101	35 : 4 3-4 GT 1010
3	Julien	(19)	Marie Audet S.L. 1819
	~ ""	1011	S.H.
4	Guillaume	(21)	Louise Luce Morin
			S.P.S. 1812
	Marie Anne		Etn. Cadrin S. V. 1834
	Marie Léoca	die	Tho. Theberge S.V. 1843
	Marie	13-14	S. P.S. 1812 Etn. Cadrin S. V. 1834 Tho. Théberge S. V. 1843 F. X. Morin S. V. 1846
	François		
5	Jacques	(21)	Angèle Langlois S.V. 1812
	Le même		M. Reine Théberge
	Land State of the		S.P.S. 1819
	Angèle		F. X. Roy S.Chs. 1841
	Marguerite		Joachim Bernier
			S.Chs. 1846
	Thomas		A STATE OF THE PARTY OF THE PAR
6	Jacques	(23)	M. Ls. Binet
1	Alest markets	,,	Beauport. 1798
			2000 por 0. 1190

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

ROUSSEAU.

	ROUSSEAU.	
Marie Félicit	e Ign. Turcot	S.P. 1828
ean Dabus	re	
oo Louis	(23) Vict. Noël (23) Marie Turcot	S.P. 1801 S.P. 1804
Marie Elizabeth	(23) Marie Turcot Ls. Pichet Gab. Paradis	S.P. 1834
Narcisse	Gab. Paradis	S.P. 1836
Bénoni		
Jean Louis		The state of the s
39 Jean Bapt.	(25) Mad. Daniau S eine Chs. Dandurand	S.P.S. 1772
Thérèse	Fs. Gaudreau S e J. B. Normand S Jos. Bouchard S e Etn. Bouchard S	S.P.S. 1802 S.P.S. 1814
Marie Angel	e J. B. Normand S	S.P.S. 1818
M. Genevièv	e Etn. Bouchard S	S.P.S. 1820 S.P.S. 1827
Liouis		7.1.0. 1021
Jean Baptist 40 Augustin	e (25) M Fse Colin S	DS 1979
41 François	(25) M. Fse. Colin S (25) M. Claire Roy S.C	S.V. 1775
Jean Baptist	S.C	laire.
Francois		
Pierre Augustin		ALE STATE
	(25) M. Genev. Beda	rd
		S.H. 1785
44 Michel	(25) Marie Chabot S	.P.S. 1786
45 Antoine	(26) M. Anne Hayot	
46 François	(27) Rose Fournier	.F.S. 1802 S.G. 1804
Thérèse François	Pierre Guilmet	S.G. 1829
Le même	Josette Campagn	ia
47 Joseph	(00) 35	S.G. 1815
48 François	27) Marie Dutile 28) Josette Maupas	S.G. 1808 S.M. 1813
49 Joseph		
50 Jean	(28) M. Anne Blais \$ (28) Marie Maupas	B. 1814
Marie Olive	(28) Marie Maupas Pierre Shinek Elie Bouffart	S.M. 1836
Marie Louise	F. X. Turgeon	S.M. 1839
Majorique	z. zz. zurgeon ,	3.11. 1004
Alexis Pierre		Can The Land
Joseph		
François 51 Louis (90) Tanatt T	
52 Abel	28) Josette Lacasse S 28) Sophie Adé. Bou	S.H. 1819
53 Pierre (29) Angéle Savoie	S.V. 1827
	29) Mad. Simart	S.L. 1815 S.P. 1819
~ ILLIANIA	77 /09	
The same of the same of	SH	" 1829
56 Antoine (37 Michel	30) Geney, Gaumont S	S.G. 1821
	32) M.Anne Brochu S.C	Chs. 1812
8 Jean Bte, (3 9 Pierre (3	32) Thérèse Bélanger 32) Charlotte Brochu	S.G.1815
(onariotte Brochu	Chs. 1822
O Antoine Marie Désange		B. 1838 .M. 1857
1 François (3	(4) Keine Mercier S	17 1090
2 Thomas (3	35) Sophie Turgeon S. Eléonore Voisin 36) M. Anne Leclaire S. Norbert Alexin	Chs. 1845
Le même 3 Jean Bte. (3	Eleonore Voisin 66) M. Anne Leclaire S	1858 P 1898
Léocadie	Troppert Alexis Le	claire
4 Jean (3	8) M. Archange Para	DIORE
5 Louis (3	8) M. Olive Couture S	S.P. 1833
Louis (3	o) M. Onve Couture S	S.P. 1837

* ROUSSEAU.

	ROUSSEAU.
Mario Torre	whine Amable Dunand " 1859
Virginia Virginia	phine Amable Durand Evariste Noël 1860 1860 1840 1
66 Bénoni	(38) Fse, Pichet "1857 (38) Apolline Nolin "1857 (39) M. Jos. Durepos S. P. S. 1803 (39) Julie Blais "1804 (41) Mad. Bolduc S. V. 1801 Jos. Goulet S. Chs. 1830 André Clément "1830
67 Narcisse	(38) Apolline Nolin G P'S 1803
68 Jean Bte	(39) M. Jos. Durepos S. P.S. 1803
68 Jean Bte 69 Louis 70 François Emérence	(39) Julie Blais "7 1801
70 François	(41) Mad. Boldue S.V. 1800
Emérence	Jos. Goulet S.Chs. 1830
Luce	Jos. Goulet S.Chs. 1830 André Clément " 1830 Aug. Goulet " 1830
Anastasie	Aug. Goulet "
Edouard	
François	a Cha 1813
Le même	Fse. Bisson S.Chs. 1813
Marcelline.	Germ. Lacioix 1940
Florence	Germ. Lacroix " 1845 Camile Veau " 1845 (41) Marg. Bedard S.G. 1808 (41) M. Claire Tangué
71 Pierre	(41) Marg. Bedard
72 Jean Bte.	(41) M. Claire Tangué S. Chs. 1811
72 Amountin	(41) M. T. Ouemenell'
73 Augustin	(41) M. Jos. Quemeneur S.F.S. 1812 S.F.S. 1838 (46) Cath. Couture S.G. 1838
74 François 75 François	(46) Cath Conture S.G. 1838
75 François	(46) Cath. Couture S.G. 1841 (48) Rose de Lima Fortier 1841
10 Francois	(48) Rose de Lima Fortier S.M. 1841 S.M. 1846
76 Majorique	S.M. 1634 (50) Adé Chamberlain 1846 Vitaline Gourgue 1853 (50) M. Eliz. Fiset 1842 (50) Emelie Bacquet 1854 (50) Octavie Flavie Poliquin (50) Octavie Flavie Poliquin
Alexis	Vitaline Gourgue " 1841
78 Pierre	(50) M Eliz Fiset " 1842
79 François	(50) Emelie Bacquet "
80 Joseph	(50) Octavie Flavie Poliquin
	S.M. 10
81 Firmin	(54) M. Emelia Couture (70) Marie Forgues B. 1830
82 François	(70) Marie Forgues
Frederic	
83 Edouard	(70) Archange Lacroix S. M. 1834
Ed	
Edouard 84 Fréderic	(82) Henriette Boilard B. 1859 (83) Emélie Cochon S. Chs. 1862
85 Edouard	(82) Henriette Bollard (83) Emélie Cochon S.Chs. 1862
oo Edouard	(82) Henriette Boilard B. 1862 (83) Emélie Cochon S.Chs. 1862
	ROUSSEL
1 François François 2 François 3 Jacques Frs.	Reine Lemarchand S. Malo
François	
2 François	(1) Marie Roy S.V. 1708 Mad. Borel Ev. d'Aavanches Marg. Bacquet S.M. 1771
3 Jacques Frs.	Mad. Borel Ev.d AM. 1771
4 Nobt. Leonard	d (3) Marg. Bacquet S. 12.
Michel	
Louis	
Antoine Pierre	1805
5 Michel	(4) M Anno Locrolx " 1932
Marie Anne	Frs. Bacquet " 1838
Angèle	
	Pierre Royer " 1843
Marcelline	Laurent Kover 1840
Marie	Paul Fradet - 7 1845
Management	Paul Fradet Flavien Bélangers. V. 1845
Michel	(4) Cécile Pouliot S.J. 1806 Basile Turcot 1830 E. Y. Cotin 1830
6 Antoine	(4) Cécile Pouliot S.J. 1824
Cécile	Basile Turcot " 1830
THE TANKER	F. X. Cotin " 1830
Luce	Ls. Thivierge
Antoine 7 Piones	(4) Vict. Bilodeau Eboulement
7 Pierre 8 Louis	(4) Vict. Bilodeau 1300
Antoine 7 Pierre 8 Louis 9 Michel	(5) M Angéle Fortier 1942
o Milener	(5) M. Angéle Fortier S.M. 1842 (6) Emelie Thivierge S.J. 1836
10 Antoine	(6) Emelie Thivierge S.J. 100
THE PARTY OF THE P	

ROY.

1 Nicolas Marie Elizabeth	Jeanne Lelièvre Jean Gautreau Zach. Turgeon Beauport 1691
	Beauport 1

Louis Guillame Jean Baptiste Jean Baptiste Jean Soliméon (Audy) Claude des Chatelets Siméon (Audy) Claude des Chatelets Jean Jean Jean Jean Jean Jean Jean Jean	02001011 No 18	
Guillaume Jean Baptiste Jean Baptiste Jean Baptiste Jean Nicolas Siméon (Audy) Claude des Chatelets Jean Joseph (Porte- Jance) Jean Joseph (Porte- Jance) Joseph (Porte- Jance) Joseph (Joseph (Joseph Jance) Joseph Jance) Joseph (Joseph Jance) Joseph Jance) Joseph Jance) Joseph (Joseph Jance) Joseph	Louis ROY.	ROY.
Jean Baptiste Services Services Schedelets S	Guillauma	Charles
Nicolas Nicolas Nicolas Siméon (Audy) Claude des Chatelets Jean Jean Joseph (Porte- Louis Paul Louis Paul Louis Paul Louis Paur Loui	Jean Bantista	
Simeon (Adudy) Claude des Chatelets Jean Je		
Jean Alle Jean Leinen Jean Leinen Jean Jean Leinen Jean Jean Leinen Jean Jean Leinen Jean Valler Bisabeth Gelnevieve Jean Navare S. V. 1730 Leinen Jean Leinen Jean Leinen Jean Valler Bisabeth Gelnevieve Jean Valler Bisabeth Jean Leinen Jean Valler Bisabeth Jean Valler Bisabeth Jean Leinen Jean Leinen Jean Valler Bisabeth Jean Leinen Jean Valler Bisabeth Jean Leinen Jean Valler Bisabeth Jean Leinen Jean Leinen Jean Valler Bisabeth Jean Leinen Jean	Nicola	(-)
Jean Joseph (Porte Susanna Forgue Lévis 1685 Louis Paul Joseph (Louis Louis Lo	4 Siméon / A 3 :	Marie Anne Jean Poliquin B. 1744
3 Joseph (Porte Susanna Forgue Lévis 1683 Louis Paul Joseph 1 Couis Marie Anne Geneviève Marie Ame Geneviève Marie Angelique Angelique Angelique Angelique Angelique Angelique Susanna Forgue B. 1724 Ls. Lacasse Ls. 1750 Lacasse B. 1724 Ls. Lacasse B. 1724 Ls. Lacasse Ls. 1750 Lacasse B. 1724 Ls. Lacasse B. 1724 Ls. Lacasse B. 1724 Ls. Lacasse B. 1724 Ls. Lacasse Ls. 1750 Lacasse B. 1724 Ls. Lacasse B. 1724 Ls. Lacasse Ls. 1750 Lacasse B. 1724 Ls. Lacasse Ls. 1750 Lacasse B. 1724 Ls. Lacasse Ls. 1750 Lacasse B. 1724 Ls. Lacasse Ls. Lacasse Ls. 1750 Ls. Lacasse Ls. Lacasse Ls. 1750 Ls. Lacasse Ls. Lacasse Ls. 1750 Ls. Lacasse		
Joseph (1) Jame Lacasse Levis 1670 Jarguerite Marie Ursule Marguerite Marguer	Jean Que. 1668	2, 1, 20
Joseph (1) Jame Lacasse Levis 1670 Jarguerite Marie Ursule Marguerite Marguer	Joseph (Porte- Susanna Forque Lévis 1683	Elisabeth Jaco Fournier R 1746
Marie Anne	Louis Paul	Marie Jos. Lacasse S.Chs. 1749
Marie Amme Geneviève Marie Deris Nadeau Marie Deris Nadeau Marie Deris Nadeau Marie Deris Nadeau Marie Ursule Marie Ursule Marie Ursule Marie Ursule Marie Ursule Marie Ursule Marie Hange Marie Ursule Marie Françoise Augelique Jean Navare Marie Hange Mari		Cécile Ls. Labrecque S. Chs. 1759
Generitive J. B. Gontier B. 1705 Marie Clisabeth Jean Denis Nadeau B. 1724 Louis Angelique Angelique Alexis Etienne Prançois Nicholas (1) Mad. Leblond S. F. 1686 Angelique Les Baudoin S. M. 1705 Anne Alexis Jeneme François Nicho-Le même Marie Ursule Marie Ursule Marie Ursule Marie Ursule Marie Ursule Marie Hanne Marie Hanne Marie Hanne Marie Hanne Marie François Nicho-Le même Marguerite Marie Hanne Marie Hanne Marie Hanne Marie Hanne Marie François Pierre Bouchard Pierre Marie Anne Marie Ursule Marie Hanne Marie Hanne Marie Hanne Marie François Pierre Bouchard Pierre Marie Hanne Hanne Hanne Hanne Hanne Hanne Marie Hanne Ha	4 Louis	
Marie Ursule Argeitique (1) Marie Ursule Pierre Bouchard B. 1712 Marie Ursule Argeitique (2) Marie Ursule Argeitique (3) Marie Ursule Pierre Bouchard B. V. 1743 Marie Brançois Nicho- Guillaume (1) Marie François Pierre Bouchard B. V. 1740 Marguerite Anne Marie François J. S. V. 1750 Marie François J. S. V. 1750 Marie François J. S. Pierre Bouchard B. V. 1743 Marie François J. S. Pierre Bouchard B. V. 1743 Marie François J. J. S. Pileau B. 1711 Marie François J. J. S. Filteau B. 1712 Marie François J. J. S. Filteau B. 1721 Marie François J. J. S. Filteau B. 1737 Charles Guillaume (1) Marie Anne Marie J. S. V. 1750 Marie Leclaire S. L. 1716 Marie François J. S. V. 1750 Marie J. S. J. 1750 Marie J. S. V. 1753 Marie J. S. Marie Leclaire S. L. 1716 Pierre Alexis Joseph Alexis Alexis Joseph Alexis Joseph Alexis Marie Genev. Michel Terrien S. M. 1765 Marie Françoise J. B. Hélie S. M. 1765 Marie Françoise J. B. Hélie S. M. 1765 Marie J. S. V. 1753 Marie Genev. Michel Terrien S. M. 1765 Marie Françoise J. B. Hélie S. M. 1765 Marie J. S. J. 1746 Marie J. J. S. J. 1746 Ma	Marie A 1000	
Bilisabeth Jean Denis Nadeau B. 1724 Louis Nicholas Nicholas Angelique Anne Angelique Anne Alexis Betienne François Nicho- Le même Marie Ursule Marie Ursule Marguerite Marguerite Marie François Nicho- Le même Marguerite Marie François Nicho- Le même Marguerite Marie François Nicho- Marguerite Marie François Nicho- Le même Marguerite Marie François Nicho- Le même Marguerite Marie François Nicho- Marguerite Marie François Nicho- Le même Marguerite Marie François Nicho- Le même Marguerite Marie François Nicho- Marguerite Marie François Nicho- Le même Marguerite Marie François Nicho- Marguerite Marie François Nicho- Le même Marguerite Marie François Nicho- Le même Marguerite Ma	Marie J. B. Gontier B. 1708	
Marie Came	Elisabeth Pierre Guenet B. 1723	15 Etienne (5) Marie Lacasse B. 1709
Louis Nicholas Angélique Anne Angélique	bean D. 1124	Marguerite Jos. Fortier S.V. 1739
Angelique Anne Ange Anne S. V. 1720 Etienne Joseph Angelique Anne Anne Anne Anne Anne Anne Ange Basin S. V. 1720 Angelique Anne Angelique Angeli	Louis	Marie Andre Tangue S. V. 1743
Angodique 2 Nic, Delanuay Bert, 1729 Jean Navare S.V. 1720 Betienne François Nicho- Le même M. Rénée Desrivières Que, 1723 Marie Ursule Marie Ursule Noël Lebrun S.V. 1743 2° Pierre Bouchard Guillaume (1) Agé Bazin Marie Ursule Marguerite Marie Anne Marie Anne Marie Anne Herra Prançois 2° Jacq. Copin B. 1711 Marie Anne Marie Anne Marie Prançois 2° Jacq. Copin B. 1742 Marie François 2° Jacq. Copin B. 1742 Marie François Pierre Buchard S.V. 1750 Marie Genev. Michel Terrien S.M. 1765 Marie Genev. Michel Terrien S.M. 1765 Marie Genev. Michel Terrien S.M. 1765 Marie Françoise J. B. Hélie S.M. 1769 Pierre Louis Joseph Alexis Josep	Nicholas (1) Mad Leblond S F 1686	
Actis Jean Navare S.V. 1720 Alexis Jean Navare S.V. 1720 Alexis Le même las Le même las M. Rénée Desrivières Que. 1723 Marie Ursule Marie Ursule S'Pierre Bouchard S.V. 1743 Guillaume (1) Angé Bazin S.V. 1740 Marie Anne Marie Anne Marie Anne Angelique Marie Anne Le même (1) Jeanne Lacasse Levis 1670 Le même Joseph Le même Joseph Mary, Rabouin S.F. 1700 Marguerite Marguerite Marg. Rabouin S.F. 1700 Marguerite Marguerite Marguerite Marguerite Marie Louise Charles Jean Baptiste Joseph Marie Genev. Michel Terrien S.M. 1768 Marie Genev. Michel Terrien S.M. 1769 Marie Genev. Michel Evrien S.M. 1769 Marie Genev. Michel Evrien S.M. 1769 Marie Genev. Michel Evrien S.M. 1769 Marie Genev. Michel S.M. 1769 Marie Genev. Michel Evrien S.M. 1769 Marie Genev. Michel Evrien S.M. 1769 Marie Genev. Michel S.M. 1769 Marie Genev. Michel S.M. 1769 Marie Genev. Michel Evrien S.M. 1769 Marie Genev. Michel S.M. 1769 Marie Genev. Michel Evrien S.M. 1769 Marie Genev. Michel Evrien S.M. 1769 Marie Genev. Michel S.M. 1769 Marie Genev. Michel Evrien S.M. 1769 Marie Genev. Michel Evrien S.M. 1769 Marie Genev. Michel Evrien S.M. 1769 Marie Françoise Charles 17 Frs. Nicholas (5) Marie Leclaire S.L. 1716	Angelique Ls. Baudoin S.M. 1705	
Alexis	Anne 2° Nic. Delaunay Bert. 1729	Joseph
Etienne François Nicho- Le même las M. Rénée Desrivières Que. 1723 Marie Ursule Marie Ursule Marie Ursule Marguerite Marguerite Marguerite Marie Françoise Angélique Angé Bazin Gab. Filteau B. 1717 Marie Françoise Angélique Angélique Angélique Jos. Couture B. 1737 Charles Guillaume Joseph Nocil Jeanne Le même Marguerite Margueri	Alexie Jean Navare S.V. 1720	
Le même M. Rénée Desrivières Que. 1723 Marie Ursule 6 Guillaume (1) Angé Bazin Marie Anne Maryuerite Marie Françoise Angelique Françoise Angelique Madeleine Joseph Jean Le même M. Rénée Desrivières Que. 1723 Joseph Alexis Alexis Alexis Joseph Alexis Alexis Joseph Alexis Alexis Alexis Joseph Alexis Alexis Alexis Joseph Alexis Alexis Alexis Joseph Alexis	Etienne	
Le même	rançois Nicho-	
Marie Ursule Marie Ursule Marie Ursule Marie Ursule 6 Guillaume Marguerite Marguerite Marguerite Marie Françoise Marie Françoise Anne Marie Françoise Angelique Jos. Couture B. 1737 Charles Guill. Nadeau Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Joseph Jagn. Bouchard Joseph Marguerite Marie Agathe François Augustin Louis Pierre Jean Jacques Joseph Jean Geneviève Jean Poulet Jean Ballargeon S.G. 1823 Geneviève Jean Poulet Jean Bullarlargeon S.G. 1823 Geneviève Jean Poulet Jean Le même Marie Claire Geneviève Jean Poulet Jean Le même Augustin Jean Baptiste Joseph Le même Charles Joseph Le même Charles Joseph Le même Charles Claire Cadrin S.M. 1703 Marie Horiolosis Joseph Le même Charles Joseph Le même Charles Joseph Le même Charles Joseph Le même Charles Claire Cadrin S.M. 1703 Marie Joseph Le même Charles	Le môn las	
Guillaume	in the less in the second seco	
Guillaume	Marie Ursule Novi Tal Que. 1723	
Guillaume Marguerite Marie Anne Marie Françoise Angèlique Madeleine Tobales Guillaume Joseph Noël Jeanne Le même Aurguerite Aurguerite Marie Françoise Joseph Noël Jeanne Louis Françoise Joseph Noël Jeanne Louis Françoise Joseph Noël Jeanne Marie Genev. Marie Françoise J. B. Hélie S.M. 1769 Marie Françoise Joseph Norel Pierre Guillaume Joseph Noël Jeanne Marie J. B. Hélie S.M. 1769 Marie Françoise J. B. Hélie S.M. 1769 Pierre Louis Joseph Jean Baptiste Jacques Marie Genev. Marie Françoise J. B. Hélie S.M. 1769 Marie Françoise J. B. Hélie S.M. 1769 Marie Françoise J. B. Hélie S.M. 1769 Marie Françoise Joseph Jean Baptiste Joseph Louis Joseph Jean Louis Joseph Marie Françoise J. B. Hélie S.M. 1769 Marie Genev. Marie Genev. Marie Genev. Marie Genev. Marie Françoise J. B. Hélie S.M. 1769 Marie Genev. Marie Genev. Marie Genev. Marie Genev. Marie Françoise J. B. Hélie S.M. 1769 Marie Françoise J. B. Hélie S.M. 1769 Marie Genev. Marie Genev. Marie Françoise J. B. Hélie S.M. 1769 Marie Genev. Couture Marie Guillaume Ch. J. B. Hélie S.M. 1769 Marie Genev. Couture Marie Guillaume Ch. J. B. Hélie Joseph Jean Baptiste Joseph Marie Genev. Couture Marie Guillaume Ch. J. B. Hélie Joseph Jean Baptiste Jacques Marie Guillaume Ch. J. B. Hélie Joseph Jean Baptiste Joseph Jean Louis Soullaume Ch. J. B. Hélie Joseph Jean Louis Louis Guillaume Ch. J. B. Hélie Joseph Jean Louis Joseph Marie Genev. Ch. Leours Marie Genev. Ch. Leours Marie Genev. Ch. Leours Marie Genev. Ch. Leours Marie Jean Marie Genev. Marie Genev. Ch. Jeanne Couture Marie Jeanne Marie Genev. Ch. Jea	Tarle Ursule 2º Pierre Bouchard	
Marie Françoise J. B. Filteau B. 1711	6 Guilles S.V. 1750	
Marie Françoise Marie Françoise Marie Françoise Marie Françoise Madeleine Thérèse Madeleine Thérèse Pièrre Charles Guillaume Joseph Noël Jeanne Le même Marguerite Ma	The round of the result of the	Marie Genev. Michel Terrien S.M. 1765
Marie Françoise Angélique Angélique Angélique Jos. Couture B. 1731 Jean Valière B. 1731 Jean Parière Guill. Nadeau B. 1737 Jean Baptiste Joseph Joseph Noël Jean Lacasse Levis 1670 Ign. Bouchard B. 1712 Marie Louise Louis Labrecque B. 1742 Marie Louise Louis Labrecque B. 1745 Marie Louise Louis Labrecque B. 1746 Marie Louise Louis Labrecque B. 1748 Marie Louise Louis Labrecque B. 1748 Marie Louise Louis Labrecque B. 1748 Marie Louise Charles Le même Cath, Prudhomme B. 1746 Le même Cath, Prudhomme B. 1746 Joseph Marie Louise Charles Le même Charles Henri Jos. Laime B. 1748 Le même Cath, Prudhomme B. 1748 Joseph Marie Louise Charles Henri Jos. Royer 1763 Marie Louise Charles Henri Joseph Le même Cath, Prudhomme B. 1746 Marie Louise Charles Henri Jos. Royer 1763 Marie Louise Charles Henri Jos. Royer 1763 Marie Louise Charles Henri Joseph Le même Marie Audet B. 1746 Marie Louise Charles Henri Joseph Marie Louise Charles Henri Joseph Marie Louise Charles Henri Joseph Marie Louise Charles Henri Jos. Laime B. 1746 Marie Louise Charles Henri Jos. Laime Marie Louise Charles Henri Joseph Marie L	Marie A. Gab. Filteau B. 1711	
Angelique Madeleine Madeleine Madeleine Madeleine Macrèse Pierre Guill. Nadeau B. 1734 B. 1734 Guillaume Joseph Marguerite Marie Louise Charles J. B. Blais J. V. 1744 Marguerite Marie Louise Marie Louise Marie Louise Marie Louis Labrecque Marguerite Marie Louise Marie Joseph Le même Charles Joseph Le même Marie Joseph Le même Marie Josette Le même Charles Marie Jose Jose Jose Marie Agathe Jos. Labrecque Charles Joseph Marie Louis Labrecque Maryelite Marie Louis Labrecque Marie Louis Labrecque Marie Louis Labrecque Charles Marie Jose Jose Marie Jos. Labrecque Marie Louis Labrecque Charles Marie Jose Marie Jos. Labrecque Marie Louis Labrecque Marie Louis Labrecque Marie Charles Marie Louis Labrecque Charles Marie Louis Labrecque Marie Louis Labrecque Marie Louis Labrecque Charles Marie Louis Labrecque Marie Jos. Lalime Marie Louis Labrecque Charles Marie Jose Lauis Marie Jos. Labrecque Marie Louis Marie Lo		
Madeleine Jos. Couture B. 1731 Jean Baptiste Jean Vallère Guill. Nadeau B. 1737 Marguerite Joseph Jo	Angeli Françoise 2º Jacq. Copin B. 1742	
Fierre Charles Guillaume Joseph Noël Jeanne Le même Marguerite Marie Marie Marguerite Marguerite Marguerite Marie Marie Marguerite Marie Marie Marguerite Marie Marie Marie Marguerite Marie Charles Marie Charles Marie Charles Marie Charles Marie Charles Marie Charlotte Marie	Madelaue Jos. Couture B. 1731	
Charles Guillaume Joseph Noel Jeanne Le même Marguerite		Jacques
Charles Guillaume Joseph Noël Jeanne Le même Marguerite Marie Agathe François Augustin Louis Pierre Etienne Joseph Jean Geneviève Pierre Jean Le même Augustin Geneviève Pierre Joseph Jean Bap Le même Augustin Le même Augustin Geneviève Pierre Joseph Jean Charles Joseph Jean Bap Le même Cath. Nadeau S.G. 1694 Bign. Ruel S.G. 1722 Paul Baillargeon S.G. 1823 Geneviève Pierre Jean Le même Cath. Nadeau S.G. 1694 Le même Charles Joseph Marie Claire Geneviève Pierre Le même Charles Joseph Marie Claire Geneviève Pierre Le même Charles Joseph Marie Claire Geneviève Pierre Le même Charles Joseph Marie Augustin Jean Baptiste Augustin Jean Baptiste Pierre Le même Augustin Jean Baptiste Augustin Jean Baptiste Pierre Le même Augustin Jean Baptiste Augustin Le même Jean Vaigr Augustin Le même Jean Vaigr Augustin Le même Le même Jean Vaigr Augustin Le même Jean Vaigr Augustin Le même Jean Vaigr Augustin Le même Le même Jean Vaigr Augustin Le même Le même Jean Vaigr Augustin Le m	Flerme Guin. Naucau D. 1101	
7 Noël Jeanne (1) Jeanne Lacasse Levis 1670 Jeanne Le même Marguerite Marie Agathe François Augustin Louis Pierre Etienne Jacques Joseph Geneviève Geneviève Pierre Pierre Jean Baptiste Olivier Marie Claire Geneviève André Patry S.V. 1744 Claire Cadrin S.M. 1708 Marie Lacasse Levis 1670 Joseph Pierre 19 Joseph Marie Joseph Cath. Prudhomme B. 1746 Marie Joseph Le même Charles Joseph Marie Joseph Le même Charles Charlott Joseph Cath. Prudhomme B. 1746 Marie Joseph Le même Charles Pierre Geneviève Plerre Jean Baptiste Olivier Augustin Jean Baptiste Olivier Olivier Mad. Rentier Olivier Marie Agathe Algustin Le même Augustin Le même Augustin Le même Augustin Le même Augustin Le même Dean Valier Augu	Uhanlas	
Jeanne Lacasse Levis 1670 Le même Marguerite Marie Agathe Agathe Augustin Louis Pierre Ettienne Jacques Joseph Jean Bap- Le même Geneviève Pierre Jean Bap- Le même Marie Claire Geneviève Noël Metivier Marie Claire Geneviève Marie Claire Geneviève Marie Claire Geneviève Noël Metivier Augustin Le même Marie Claire Geneviève Noël Metivier Augustin Joseph Le même Marie Josette Le même Marie Josette Marie Josette Marie Joseph Le même Marie Josette Marie Josette Marie Josette Marie Joseph Le même Marie Josette Marie Jose	Joseph	
Jeanne Le même Marguerite Marie Agathe François Augustin Louis Geneviève Macleleine Geneviève Jean Bap- Lie même Marguerite Joseph André Patry S.V. 1744 S.F. 1700 Joseph Marie Joseph Joseph Marie Joseph Le même Charlotte Joseph Le même Charlotte Joseph Le même Charlotte Joseph Marie Joseph Le même Charlotte Joseph Le même Charlotte Joseph Charlotte Joseph Marie Joseph Le même Charlotte Joseph Marie Joseph Le même Charlotte Joseph Marie Joseph Le même Charlotte Joseph Marie Joseph Marie Joseph Marie Joseph Charlotte Joseph Marie Jos	, 41061	
Marguerite Marg. Rabouin S.F. 1700 J. B. Blais S.V. 1726 Marle Agathe François André Patry S.V. 1744 François Augustin Louis Pierre Etienne Jacques Joseph Le même Cath. Prudhomme B. 1748 Le même Charlotte Pierre Ruel B. 1748 Marie Joseph Le même Cath. Prudhomme B. 1748 Charlotte Pierre Ruel B. 1748 Marie Joseph Le même Cath. Prudhomme B. 1748 Charlotte Pierre Ruel B. 1748 Marie Joseph Le même Charlotte Pierre Ruel B. 1748 Marie Joseph Le même Charlotte Pierre Ruel B. 1748 Charlotte Pierre Ruel B. 1748 Marie Joseph Le même Charlotte Pierre Ruel B. 1746 Charlotte Pierre Ruel B. 1748 Charlotte Pierre Ruel B. 1746 Charlotte Pierre Ruel B. 1748 Charlotte Pierre Ruel Pierre Ruel Pierre Ruel Pierre Ruel Pierre Ruel Ruel Pierre Ruel Ruel Pierre Ruel Ruel Pierre Ruel Ruel Pierre Ruel Ruel Pierre Ruel Ruel Pierre Ruel Ruel Pierre Ruel Ruel Pierre Ruel Ruel Pierre Ruel Pierre Ruel Ruel Pierre Ruel Ruel Pierre Ruel Ruel Pierre Ruel	Jeanne (1) Jeanne Lacasse Levis 10/0	
François Augustin Louis Pierre Etienne Jacques Joseph Jean Geneviève Madeleine Geneviève Pierre Jacan Bap Le même Jean Baillargeon S.G. 1823 Jean Barb Le même Jean Claire Cadrin Marie Claire Geneviève Théodore Geneviève Théodore Geneviève Augustin Jean Barie Claire Geneviève Augustin Jean Barie Claire Geneviève Théodore Augustin Jean Bapiste Olivier Augustin Jean Baptiste Olivier Pierre Mad. Rentier Pierre Mad. Rentier Pierre Mad. Rentier Pierre Mad. Rentier Marie Claire Augustin Jean Baptiste Olivier Nacio Marie Charles Cath. Prudhomme B. 1746 Cath. Giard a "1750 Marie Claire Cath s. G. 1823 Marie Josette Le même Charles 21 Pierre Marie Genewie Marie Guillaume Charles Guillaume Charles Henri Pierre Le même Marie Audet Pierre Le même Marie Guillaume Charles Pierre Le même Marie Audet Pierre Le même Narie Audet Pierre Le même Narie Audet Pierre Le même Narie Claire Narie	Le mân Ign. Douchard D. 1/12	
François Augustin Louis Pierre Etienne Jacques Joseph Jean Geneviève Madeleine Geneviève Pierre Jacan Bap Le même Jean Baillargeon S.G. 1823 Jean Barb Le même Jean Claire Cadrin Marie Claire Geneviève Théodore Geneviève Théodore Geneviève Augustin Jean Barie Claire Geneviève Augustin Jean Barie Claire Geneviève Théodore Augustin Jean Bapiste Olivier Augustin Jean Baptiste Olivier Pierre Mad. Rentier Pierre Mad. Rentier Pierre Mad. Rentier Pierre Mad. Rentier Marie Claire Augustin Jean Baptiste Olivier Nacio Marie Charles Cath. Prudhomme B. 1746 Cath. Giard a "1750 Marie Claire Cath s. G. 1823 Marie Josette Le même Charles 21 Pierre Marie Genewie Marie Guillaume Charles Guillaume Charles Henri Pierre Le même Marie Audet Pierre Le même Marie Guillaume Charles Pierre Le même Marie Audet Pierre Le même Narie Audet Pierre Le même Narie Audet Pierre Le même Narie Claire Narie	Marguerite J. B. Blais S.V. 1726	
Joseph Le même Charles Geneviève Jean Poulet S.G. 1826 Jean Le même Charles Geneviève Jean Poulet S.G. 1826 Jean Le même Charles Geneviève Jean Poulet S.G. 1826 Jean Le même Charles Guillaume Charles Henri Pierre Le même Charles Henri Pierre Le même Charles Guillaume Charles Henri Pierre Le même Charles Henri Pierre Le même Charles Henri Pierre Le même Marie Audet B.1756 Bernardine 22 Pierre (9)A Madeleine Roy Chs. Bourg 1704 Bernardine 24 Jean Angé, Lacasse Marie Claire Cadrin S.V. 1738 Marie Claire Guill. Guilmet S.V. 1738 Marie Claire Frs. Roussel S.V. 1749 Augustin Jean Baptiste Olivier Augustin Le même Le même Marguerite Le même Le même Le même Marguerite Le même Marguerite Le même Le mêm	Francois André Patry S.V. 1744	
Double Pierre Etienne Jacques Joseph Jean Geneviève Madeleine Geneviève Pierre Jean Le même Jean Le même Jean Claire Cadrin S.M. 1798 Le même Jean Marie Claire Geneviève S.V. 1738 Geneviève Jean Bap- Liste tienne Marie Claire Geneviève S.V. 1738 Geneviève Jean Bap- Le même Jean Le même Charles 21 Pierre Marie Josette Le même Charles 22 Pierre Marie Guillaume Charles 23 Pierre Marie Guillaume Charles 24 Jean Marie Audet Marie Audet Marie Audet Marie Claire Cadrin S.V. 1731 Théodore Geneviève Noël Métivier S.V. 1738 Marie Claire Guill. Guilmet S.V. 1738 Marie Claire Augustin Jean Baptiste Olivier Pierre Mad. Rentier 10 Jean (2) Thérèse Jobin Le même Marie Guillaume Charles 21 Pierre Marie Guillaume Charles 22 Pierre Marie Audet Marie Audet Marie Audet Marie Audet Marie Glaire Angé, Lacasse Marie Glaire Agathe Angé, Lacasse Marguerite Agathe Augustin Le même Marguerite Agathe Jean Valier Augustin Le même 25 Joseph Marguerite N. Anne Mignol "1730 Marie Guillaume Charles 4 Jean Marie Audet Bernardine Angé, Lacasse Marguerite Agathe Angé, Lacasse Jean Vezina "1741 Angé, Lacasse Jean Vezina "1741 Angé, Lacasse Marguerite Agathe Angustin Le même Dierre Le même Charles Dierre Agathe Angustin Le même Dierre Le même Die	augustin	
Etienne Jacques Joseph Joseph Jean Geneviève Madeleine Geneviève Pierre Jean Le même Geneviève Marie Claire Geneviève Marie Claire Geneviève Marie Claire Geneviève Marie Claire Geneviève Jean Le même Geneviève Marie Claire Geneviève Marie Claire Geneviève Jean Le même Geneviève Marie Claire Marie Geneviève Marie Marie Geneviève Marie Geneviève Marie Geneviève Marie Geneviève Marie Marie Geneviève Marie Geneviève Marie Geneviève Marie Geneviève Marie Marie Geneviève Marie Geneviève Marie Geneviève Marie Marie Geneviève Marie Geneviève Marie Marie Marie Guillaume Charles Henri Pierre Le même Marie Angé, Lacasse Frs. Roussel S.V. 1743 Marguerite Agathe Jean Vezina Angé, Lacasse Frs. Roussel S.V. 1743 Marguerite Agathe Jean Vezina Julien Mercier Jean Lebœuf Jean Lebœuf Jean Lebœuf Jean Vezina Marguerite Agathe Ange, Lacasse Jean Vezina Angé, Lacasse Jean Vezina A		
Jacques Joseph Joseph Joseph Joseph Jean Geneviève Madeleine Geneviève Jean Poulet Jean Le même Marie Claire Geneviève Marie Claire Geneviève Théodore Marie Claire Geneviève Marie Claire Geneviève Théodore Marie Claire S.V. 1728 Marie Claire Geneviève Théodore Marie Claire S.V. 1738 Marie Geneviève Théodore Marie Claire S.V. 1738 Marie Frs. Roussel Marie Marie Frs. Roussel Marie Jean Valier Agathe Fradet Jean Valier Augustin Le même Jean Valier Augustin Le même Jean Valier Augustin Le même Maryurite Agathe Fradet M. Anne Mignol "1733 Charles Charles Guillaume Charles Guillaume Charles Guillaume Charles Henri Pierre Le même 22 Pierre (9)A Madeleine Roy Chs. Girard M. Anne Mignol "1763 Guillaume Charles Henri Pierre Le même 22 Pierre Usen Marie Audet Angé. Lacasse Marie Frs. Roussel Jean Vézina I 1741 Angé. Lacasse Julien Mercier Jean Lebœuf Jean Lebœuf Jean Lebœuf Jean Valier Augustin Le même 25 Joseph Arguerite Agathe Fradet M. Anne Mignol "1733 Charles 21 Pierre Le même Charles Henri Pierre Le même 22 Pierre Le même 24 Jean Angé. Lacasse Julien Mercier Jean Lebœuf Julien Mercier Jean Lebœuf Josette Marie	Etion	
S Joseph Geneviève Madeleine Geneviève Paul Baillargeon S.G. 1823 Jean Poulet S.G. 1826 Jean Jean Poulet S.G. 1826 Jean Bap- tiste Jean Le même Marie Claire Geneviève Noël Métivier Marie Claire Geneviève Théodore Marie Claire Geneviève Marie Claire Geneviève Théodore Marie Claire Geneviève Marie Claire Geneviève Noël Métivier S.V. 1738 Marie Claire Geneviève Marie Claire Geneviève Théodore Marie Claire Geneviève Noël Métivier S.V. 1738 Marie Claire Geneviève Marie Claire Geneviève Noël Métivier S.V. 1738 Marie Guillaume Charles Guillaume Charles Henri Pierre Le même Marie Audet Pierre Le même Marie Audet Pierre Le même Marie Guillaume Charles Guillaume Charles Guillaume Charles Guillaume Charles Henri Pierre Le même Marie Audet Marie Augustin Angé, Lacasse Frs. Roussel S.V. 1743 Marguerite Agathe Augustin Jean Valier Augustin Le même Jean Valier Augustin Le même 25 Joseph Marguerite Marguerite Marie S.V. 1770 Marguerite Agathe Augustin Le même Marguerite Augustin Le même Le même Marguerite Marie Audet B. 1756 Servation Marguerite Angé, Lacasse Jean Lebœuf Je	U accuses	Marie Josette Chs. Girard "1750
Geneviève Madeleine Geneviève Paul Baillargeon S.G. 1826 Jean Bap- (1) Marg. Bazin S.M. 1798 Le même Le même Geneviève Théodore Marie Claire Cadrin S.V. 1731 Geneviève Jean Bap- (2) Thérèse Jobin Le même Marie Claire Geneviève Théodore Augustin Jean Baptiste Olivier Pierre Mal. Rentier Mad. Rentier (1) Cath. Nadeau S.G. 1694 Ign. Ruel S.G. 1694 Ign. Ruel S.G. 1722 Paul Baillargeon S.G. 1826 S.G. 1826 S.G. 1826 S.G. 1826 S.M. 1798 S.M. 1798 Bernardine S.M. 1701 Bernardine Marie Audet B. 1756 Semon Quéret S.V. 1728 Marie Claire Cadrin S.M. 1701 Simon Quéret S.V. 1738 Augustin Jean Baptiste Olivier Mad. Rentier Marie Henri Pierre Agathe Jean Valier Agathe Jean Lebœuf 1762 Jean Valier Augustin Le même 25 Joseph (7) Agathe Fradet 1729 Marguerite Les Brochu 1759	oseph	
Geneviève Madeleine Geneviève Jean Raule S.G. 1823 Pierre Jean Baptiste Geneviève Jean Poulet S.G. 1826 Pierre Jean Le même Geneviève Jean Poulet S.G. 1826 Le même Claire Cadrin S.M. 1701 Geneviève Jean Raptiste Marie Claire Cadrin S.M. 1701 Geneviève John Metivier S.V. 1738 Marie Claire Geneviève Noël Métivier S.V. 1738 Marie Claire John Metivier S.V. 1738 Marie Gailla Guilmet S.V. 1738 Marie Gailla Guilmet S.V. 1738 Marie Gailla Guilmet S.V. 1738 Marie Frs. Roussel S.V. 1743 Marguerite Agathe Agathe Jean Valier Agustin Le même 25 Joseph (7) Agathe Fradet S.V. 1770 Marguerite Lis. Brochu 1759	can	
Geneviève Paul Baillargeon S.G. 1823 Pierre Jean Bap. (1) Marg. Bazin S.M. 1798 Le même Geneviève Jean Claire Cadrin S.M. 1701 Geneviève Agaric Claire S.V. 1738 Marie Claire Guill. Guilmet S.V. 1738 Marie Claire J. B. Thibaut S.V. 1738 Marie Claire J. B. Thibaut S.V. 1749 Augustin Jean Baptiste Olivier Augustin Jean Baptiste Olivier Mad. Rentier Pierre Agathe Agathe Jean Vezina " 1741 Marguerite Agathe Jean Lebœuf " 1762 Jean Valier Augustin Le même 25 Joseph (7) Agathe Fradet " 1729 Marguerite Les Brochu " 1759	Genevia (1) Cath. Nadeau B.G. 1034	
Pierre Jean Baptiste Geneviève Augustin Jean Baptiste Olivier Pierre Le même 22 Pierre Le même 22 Pierre Le même 22 Pierre Le même 24 Jean Marie Audet Pierre Le même 25 Jean Warie Audet Angé. Lacasse Marie Frs. Roussel Marguerite Agathe Jean Valier Augustin Le même 25 Joseph Marguerite Angé. Lacasse Julien Mercier Jean Lebœuf Jean Valier Augustin Le même 25 Joseph Marguerite Agathe Jean Valier Augustin Le même 25 Joseph Marguerite Agathe Jean Valier Augustin Le même 26 Jean Vézina Angé. Lacasse Julien Mercier Jean Lebœuf Jean Lebœuf Jean Valier Augustin Le même Jean Vézina Angé. Lacasse Julien Mercier Jean Lebœuf Jean Lebœuf Jean Lebœuf Jean Valier Augustin Le même Jean Vézina Angé. Lacasse Marguerite Agathe Jean Valier Augustin Le même 27 Jean Vézina Angé. Lacasse Julien Mercier Jean Lebœuf	Geneville Paul Baillargeon S.G. 1823	Guillaume
tiste Jean Le même Claire Cadrin S.M. 1798 Marie Claire Geneviève Théodore Marie Claire Guill. Guilmet S.V. 1738 Marie Claire Le même S.V. 1738 Marie Claire Guill. Guilmet S.V. 1738 Marie Claire Le même S.V. 1738 Marie Claire Le même Le même Marie Audet S.V. 1741 Bernardine Le angé. Lacasse Marie Frs. Roussel Marguerite Agathe Augustin Jean Baptiste Olivier Pierre Le même Le même Marie Audet B. 1756 Bernardine Le angé. Lacasse Marie Frs. Roussel Jean Vezina Marguerite Agathe Jean Valier Augustin Le même Le même S.V. 1743 Marguerite Agathe Jean Valier Augustin Le même S.V. 1770 Marguerite Le même Marie Audet B. 1756 Bernardine Jean Vezina I 1741 Angé. Lacasse Marie Jean Valier Agathe Jean Valier Augustin Le même S.V. 1770 Marguerite Le même Le même S.V. 1770 Marguerite Le même Le même S.V. 1770 Marguerite Le même Le même Le même S.V. 1770 Marguerite Le même Le même Le même Le même Le même S.V. 1770 Marguerite Le même Le m		
Jean Le même Marie Claire Geneviève Théodore Marie Claire Etienne Augustin Jean Baptiste Olivier Pierre Mad. Rentier Jean Marie Claire S.V. 1738 Harie Claire Augustin Jean Baptiste Olivier Pierre Mad. Rentier Le même 22 Pierre (9)A Madeleine Roy Chs. Bourg 1704 Bernardine 24 Jean Angé, Lacasse Marie Frs. Roussel S.V. 1743 Marguerite Agathe Jean Valier Augustin Le même 25 Joseph Marguerite Marguerite Agathe Jean Valier Augustin Le même 25 Joseph Marguerite Marguerite Marguerite S.V. 1770 Marguerite Marguerite S.V. 1770 Marguerite Marguerite S.V. 1770 Marguerite Marguerite S.V. 1770 Marguerite Le même 27 Pierre Marguerite Marguerite Marguerite Marguerite S.V. 1770 Marguerite Marguerite S.V. 1770 Marguerite Le même 27 Jean Lebœuf Jean Valier Augustin Le même Marguerite S.V. 1770 Marguerite Marguerite Le même 28 Pierre Marguerite Marguerite Marguerite Jean Vezina Angé, Lacasse S.V. 1743 Marguerite Jean Lebœuf Jean Lebœ	Tean Ron (1) 35 The Care tree	
Le même Marie Claire Geneviève Thécolore Augustin Jean Baptiste Olivier Pierre Olivier Pierre Ol Jean (2) Thérèse Jobin Chs. Bourg 1704 Bernardine S.V. 1738 S.V. 1738 Bernardine Jean Vézina Angé. Lacasse Marie Pierre Agathe Agathe Agustin Le même S.V. 1738 Jean Vézina Angé. Lacasse Marie Pierre Agathe Agustin Le même S.V. 1749 Augustin Le même S.V. 1749 Augustin Le même S.V. 1740 Angé. Lacasse Julien Mercier Jean Valier Augustin Le même S.V. 1740 Agathe Fradet S.V. 1770 Agathe Fradet I 1729 Marguerite Ls. Brochu III 1759	tiste (1) Marg. Dazin S.M. 1798	
Marie Claire Geneviève Théodore Marie Claire Etienne Augustin Jean Baptiste Olivier Pierre Olivier Mad. Rentier Olivier Mad. Rentier 10 Jean (2) Thérèse Jobin S.V. 1728 S.V. 1738 S.V. 1749 Bernardine 24 Jean Marie Piers, Roussel Marguerite Agathe Jean Vézina Angé, Lacasse Marguerite Agathe Julien Mercier Jean Lebœuf Jean Vezina Angé, Lacasse Marguerite Agathe Jean Vézina Angé, Lacasse Julien Mercier Jean Lebœuf Jean Vezina Angé, Lacasse Marguerite Agathe Jean Vézina Angé, Lacasse Julien Mercier Jean Vezina Angé, Lacasse Viria Agathe Fra Lebœuf Jean Vezina Angé, Lacasse Julien Mercier Jean Vezina Angé, Lacasse Volvier Jean Vezina Angé, Lacasse Julien Mercier Jean Vezina Angé, Lacass	Le ma	22 Pierre (9) A Madeleine Roy
Théodore Marie Claire J. B. Thibaut S.V. 1731 Augustin Jean Baptiste Olivier O	Tighto Cit.	
Marie Claire Etienne Augustin Jean Baptiste Olivier Pierre Olivier Oli	Geneviève Simon Queret S.V. 1728	, , ,
Etienne Augustin Jean Baptiste Olivier Pierre 10 Jean (2) Thérèse Jobin Marguerite Agathe Ag		
Agathe Jean Lebœuf 1762 Augustin Jean Baptiste Olivier Mad. Rentier 10 Jean (2) Thérèse Jobin Agathe Jean Lebœuf 1762 Jean Valier Augustin Le même Marg. Fradet S.V.1770 25 Joseph (7) Agathe Fradet 1729 Marguerite Ls. Brochu 1759	Etiens J. B. Thibaut S.V. 1749	Marguerite Julien Mercier " 1755
A Oliver Pierre Mad. Rentier Augustin Le même Marg. Fradet S.V.1770 10 Jean (2) Thérèse Jobin Marguerite Ls. Brochu 1759	Augustin	Agathe Jean Lebœuf " 1762
Pierre Mad. Rentier Le même Marg. Fradet S.V.1770 25 Joseph (7) Agathe Fradet 1729 Marguerite Ls. Brochu 1759		
10 Jean (2) Thérèse Jobin (7) Agathe Fradet ii 1729 Marguerite Ls. Brochu ii 1759	Divier Mad Rentier	
(a) Therese com	10 Jean	
Chs. Bourg 1691 Marguerite 2º Pierre Goupy S.M.1761	(=) Increse o com	Marguerite Ls. Brochu " 1759
	Chs. Bourg 1691	Marguerite 2 Pierre Goupy S.M. 1761

ROY.

Christine Jos. Dodier Frs. Rousseau S.V.1769 Marie Claire " 1775 Athanase Joseph François Brigitte Meneux S.V. 1749 Jos. Corriveau "1774 J. B. Gautron "1775 2° Ign. Pilote S.M 1794 3° Jos. Chamberlan Le même Marie Rose Ursule Ursule Ursule S.M.1810 Michel André Le même M. Jeanne Nand S. V.1760 Maria Josette Pierre Viau " 1788 Thomas (7) M. Anne Fortier S.V. 1734 Jean Mercier S.M. 1755 2° Hilaire Brisson 1773 Etn. Rouillard 1770 2° Jean Thibault S.G. 1891 26 François Marie Anne Marie Anne Marie Marie Alexis Louis Joseph François 27 Augustin (7) M.Isabelle Fradet S.V.1735 Marie Marguerite André Hélie Françoise Tho. Cameron Marie Charlotte Ant. Bazin " 1702 " 1772 Louis Noël Augustin François Michel Pierre (7) M. Fse. Dalaire S.V.1737 Françoise Jos. Cauchon " 1767 Eustache Jacques Le même Genev. Dorval S. P. 1750 Marie Geneviève Pierre Lefebvre S. V. 1771 28 Louis David (7) Brigitte Marseau " 1739 Alexandre Nadeau Madeleine S.M.1783 Madeleine 2º Chs. Lacasse S.Chs 1801 Augustin Louis 30 Pierre 31 Michel (8) Mad. Bussière S.P.1733 Marg. Emond Jean Roy Marguerite Guillaume S.Chs.1752 Joseph Etienne 32 Jean M. Angé. Huart Joseph 33 Etienne (7) M. Reine Fradet S.V.1742 " 1765 " 1772 " 1774 " 1776 Marie Louise Jacq. Lavoie Reine Pierre Lebrun Marie Angélique J. B. Leclaire Marie Josette Frs. Baillargeon Marie André Brochu 1781 Gab. Patry
2º Ls. Fortier
Jean Lefebvre Marguerite 1781 Marguerite 1825 Catherine 1789 Jean Baptiste 34 Jacques (7) Cécile Fradet S.V.1746 Eliz. Courteau M. Jos. Brochu Paul Goupy Le même " 1751 " 1755 Le même Marie Félicité S.M.1797 Marie Josette Ls. Gautron " 1805 " 1808 Tho. Fortier Ant. Gosselin Marie Geneviève S.G. 1817 Jacques Jean Baptiste

Louise Lanoue S.F.S. 1774

Jos. Lacroix S.M.1811

Le même

Marie

	ROY.					
	Marie	2° Philippe Richard S.M. 1811				
	Marguerite	Henri Pigeon S.V.1804				
	Augustin	Mad. Bourget Jos. Dion Pierre Guilmet B. 1728 S.V. 1751 " 1781				
36	Jean Laurent Augustin (9) Marie Agathe Marie Michel Leganh	Agathe Aubé S.V.1740 Ant. Blanchet Jean Boucher ", 1770				
	Angustin Le même Catherine M. Angélique Pierre François	Catherine Dorval S.P.1750 Ls, Chretien S.V.1782 J. B. Marseau "1787				
37	Etienne Jean Baptiste (9) Marie Fse.	M. Mad. Tangué S.V.1748 André Théberge S.F.S. 1786				
	Etienne Basile Jean Baptiste Joseph					
38	Anquistin	Fse. Lamelin S.V. 1752 Pierre Terrien S.Chs. 1781				
	Charles (10)					
	Jean Baptiste	G Chs. 1752				
40	Jean (13) Marguerite Angélique Pierre	Marg. Roy S. Chs. 1752 1780 Frs. Blais " 1806 J. B. Lacasse "				
41	Jean Baptiste Etienne (13) Marie Le même Geneviève	Genev. Joncas S. Tho. 1757 J. B. Leclaire S. Chs. 1780 M. Genev. Noël S. M. 1764 Paschal Merciers. Chs. 1789 Jean Couture				
	Cécile Jean Baptiste	Jean Couture "				
42	Pierre (13) Le même	M. Marthe Noël S.M. 1771 M. Jos. Gerard S. Chs. 1773 M. Jos. Gerard S. Chs. 1739				
43	Joseph (15)	Genev. Filteau S.B.				
	Le même	M. Marthe Cadrin S.M. 1749 1767				
	Marie Marthe Marie Madeleine Marie Geneviève Michel	M. Marthe Cadrin S.M. 1749 Jos. Lavoie 1777 Pierre Mercier N.V. 1775 Philippe Leclaire S.V. 1747 Marthe Morisset S.V. 1747				
44	Maria Chuila	The Cosselin				
45	Pierre (15) Le même	Marie Gautron S.V. 1750 M. Hélène Bidet " 1773 Michel Forgues" S.M. 1814 2° Jacq. Kéroack S.M. 1814				
	Eustache François	2 vacq. Hore				
" "	Pierre Antoine	Mario S. V. 1749				
46	Alexis (16) Marguerite Marguerite	M. Anne Marie S.V. 1749 Chs. Gagnon 2° Ant. Boissel S.Chs. 1794 Véranjoue Defourneau 1753				
47	JeanBaptiste(16)	Véronique Defourneau S.V. 1753 S.V. 1788				

Chs. Dubord

Véronique

DOC. DE LA SESSION No 18

	ROY.	ROY.
Le même		
	M. Fse.Osite Baudoin	Marie Elizabeth Jos. Fournier B. 1800
Marie Thérèse	S.F.S. 1762	M. Charlotte Ant. Fournier B. 1802
	Jean Fse. Boutin " 1792	Marguerite J. B. Fournier S.M. 1803 Agathe LaurentLemelin S.M. 1792
		M. Marthe Aimé Tremblay S.F. 1792
48 Pierre Alexis(16 Marie Rosalie	M. Jos. Bidet S.V. 1757	Pierre
Marie Logati	Difference polaric " 1783	François
THE CHAPTE	Jos. Corriveau " 1785	62 Henri (21) Cecile Audet S.L. 1763
Marie Barbe	Jos. Thibaut 1783 Jos. Marie Carbonneau	Le même Marie Couillard S.M. 1767 63 Guillaume (21) Mad. Gravel B. 1764
	S.V.1790	Madeleine Ls. Bussière B. 1792
Marie Hélène Pierre Alexis	Frs. Roy , 1792	Charlotte Jean Turgeon B. 1797
008. A A Prin /10	31.0	Jean
Marie Françoise Marie Charlotte	M. Genev. Plante S. V.1761 Ls. Gautron 1792	Louis Le même Genev. Chouinard S.F.S.
Titaria (ib - i	Ls. Gautron 1792 Ls. Thivierge 1800	Geneviève Jacq. Fournier B. 1802
Jacques Alexis	Zisi Tillyleige II 1800	Euphrosine J. B. Turgeon B. 1808
can Daptiste (17	M. Marthe Goupy	Angèle Chs. Hebert B. 1808
1 lerro /		Guillaume
	M. Ls. Goupy 11759 Pierre Asselin 11782	François 64 Charles (21) Eliz. Thiviérge S.J. 1769
52 Joseph (17	M. Genev. Clement 1782	Charles (21) Eliz. Thivleige 5.5. 1705
Véronique	S.M. 1768	Le même CharlotteNadeauS.M.1771
	Pierre Valière '" 1808	65 Augustin (24) M. Angé Clement
Le man	Torotto T	S.V. 1757
Tancoico	Josette Lecours S.M. 1778 Ed. Bussière " 1826	Madeleine Pierre Noël Tangué S.V. 1789
Angèle Louis	J. B. Bissonnet " 1826 1833	66 Jean Valier (24) Marie Mercier Bert. 1757
The second second	J. Dissollier III 1000	Marie Josette J. B. Guilmet S.V. 1779
o accuracy (1-	Participal Company	Basilisse Jos. Lemieux S.V. 1780
	Marg. Terrien S.M. 1767	Marguerite Frs. Lemieux S.V. 1785
Francois	ARTHUR DESIGNATION OF THE PARTY	Marie Guill. Aubé S.V. 1786 Françoise
Chace		Joseph
LOme		Chs. Abraham
Marie M	M. Jos. Morisset S.M.1777	Jean Baptiste
Marie Marthe	Jos. Aubé " 1796 Alexandre Baudoin	Antoine 67 Alexis M. Anne Carrier
Maria	S.M. 1798	67 Alexis M. Anne Carrier Jean Baptiste
Marie Josette Marguerite	J. B. Langlois S.M. 1803	68 Augustin Marie Marie ?
Catherine	J. B. Gautron " 1810	Marie Michel Lepage S. Chs. 1782
THOMas	Ls. Isabel " 1815	69 Michel Justine Fradet
Allonoti		Justine Jacq. Buteau S.V. 1790 Marguerite Germ. Lemieux 1797
Le même Marie	M. Mad. Coté S.M. 1794	Laurent
	Guill. Nadeau " 1812	70 Joseph (25) Marg. Rémillard S. V. 1762
Unarlos	André Couet " 1819	Marguerite Jos. Tangué S.V. 1783
ALIBLIA	Louise Gontier B. 1734 Jos. Lacroix S.V. 1771	Marie Agathe Jacq. Abraham Durando S.V. 1791
Marie Louise Charles	Michel Patry S.M. 1776	Etienne
Le mâ	The County of th	Joseph
Pierre	M. Jos. Paquet B. 1746	Michel
Joseph '	M Med Contine D 1741	71 Athanase (25) M. Genev. Marseau S. V. 1762
TIBLE	M. Mad. Gontier B. 1741 Aug. Lacroix S.V. 1775	M. Françoise Amable Durand " 1793
7 449018	Lug. Luctora D. V. 1110	M. Victoire J. B. Bernier " 1794
ean (M. Geneviève J. B. Bélanger " 1800
ean Bantiste	Genev. Guay B. 1759	M. Marthe Ls. Dion " 1803
58 Pierre (18)	AND	Jean Valier Jean Baptiste
1 Amo	Charlotte Dalaire B. 1760	Antoine
		Joseph
Charlotte Angélique	Cath. Drouin Que. 1768 Paschal Turgeon B. 1791 Los Filtern 1795	Thomas
Marono	00s. 1 110cau 11 1100	François Athanase
	Ign. Hélie S.M. 1806	72 François (25) M. Ls. Leblond S.V. 1763
Pierre Louis	The state of the s	Le même Rosalie Tangué S.M. 1764
JOSeph	M G 1 : 11 G	Rosalie J. B. Cameron S. V. 1788
	M. Gabrielle Sarant	Marie Louise Prisque Bélanger " 1795 Marguerite Pierre Bélanger " 1797
Gabrielle	Ls. Blais S. Chs. 1756 B. 1781	Marguerite Pierre Belanger ii 1797 M. Josette Frs. Balan ii 1797
Clariotte A 12	F C	M. Josette 2° Paul Mercier " 1810
Etien Angele	Jos. Gerard B. 1785	
Charlotte Angèle Etienne Feriol Charles	Company of the last of the las	Denis
61 Pierre (20)	Marg. Goutier S.Chs. 1759	Denis Etienne
61 Piers (20)	Company of the last of the las	Denis

ROY.

			01.	
73	André (25)	Agathe Quérel S.M.	1774
	Agathe	-01	Michel Lemelin J. B. Bilodeau	1803
	Marie Anne		J B Bilodeau	1803
	Marguerite		Ls Chrétien	1810
	François		Ls. Chrétien Ls. Morrisset	1890
	Pierre		130. Hadilibbet	1020
	Joseph			
	André			
	Le même		M. Genev. Dorval	
			QV	1797
	Angélique		Lon Monwiguet OM	1000
	Marie Louise		Pierre Lemelin	1827
	Josette		Jean Lemelin Jean Lemelin Mad. Pouliot V. de J. B. Héli M. Genev. Tangué	1828
74	Michel	(25)	Mad. Pouliot S.V.	1783
			V. de J. B. Héli	e
75	Thomas	(25)	M. Genev. Tangué	
				1784
76	François	(26)	Genev. Roberge	
	ALCOHOL: MARKET		Lévis.	1764
	Marthe		J. B. Lainé S.G.	1791
	Marie Anne		J. B. Lainé S.G. Jean Gosselin "	1798
	Marguerite		J. B. Lemieux "	1798
	Eustache			
-	François		Marie Dion Bert. J. B. Leblond S.M. Marie Patry S.Chs. M. Anne Fortin S.M.	
17	Louis (26)	Marie Dion Bert.	1766
- 00	Marie Josette	000	J. B. Leblond S.M.	1788
70	Joseph (26)	Marie Patry S.Chs.	1766
19	Alexis	(26)	M. Anne Fortin S.M.	1782
	Alexis		V. de Pierre Denis	
80	Angustin (971	Louise Couillard	
00	Augustin (21)	S.Chs.	1705
	Michel		S. Clis.	1100
	Louis			
	Laurent			
	Le mênie		M. Jos. Bidet S.V.	1702
81	Noël	(27)	M. Ange Boissonneau	1100
		(,	Bert.	1767
82	Louis	(27)	Susanne Derome S.V.	1771
			V. de Jos. Samson Marg. Bruneau S.V. Ls. Talbot	
83	François ((27)	Marg. Bruneau S.V.	1780
	Marie Victoir	e	Ls. Talbot 2º Eustache Fortin	1809
	Marie Victoir	е		
			S.V.	1817
	Marie Genevi	éve	Ers Kov	1807
	Luce		F. X. Nadeau "	1820
	Pierre			
	Le même		Marie Balan	1807
04	Cécile	0=1	Bénoni Marcoux S. M.	1827
84	Michel (27)	M. Fse. Leclaire S.V.	1784
95	Le même Eustache (001	M. Ls. Paquet S.M.	1821
00		28)	Mad. Chabot S.L.	1763
	Marie Josette		Marie Balan Bénoni Marcoux S.M. M. Fse. Leclaire S.V. M. Ls. Paquet S.M. Mad. Chabot S.L. Frs. Roy S.V. Wichel Myrcou	1786
	Genevieve		J. B. Bacarret	1791
	Marie Charlot	te	Fre Onel	1800
	Marguerite	-00	Michel Moreau J. B. Bacquet Frs. Ouel Guill. Audet Ls. Corriveau	1801
	Marie Cécile		Le Corrivere	1802
	Michel	4	Le. Conveau	1000
	Eustache	-		
	Pierre			
86	Jacques (28)	M. Susanne Brochu	
		-	S.V.	1767
	Susanne		Jacq. Boldue "	1791
	Susanne		2º Amb. Ratté "	1804
	Susanne		3° Ing. Chartier	
	M . D .		S.F.S.	1837
OFF	Marie Reine	001	Jos. Cochon S.V.	1791
87		29)	M. Chs. Boutin	1772
	Marie Angelia		Paul Lacroix 3. M.	1797
	Marie Angelio	ine	J. B. Gautron "	1804
	Marie Franço	is	Paschal Mercier	1805
	Liane Franço	10	Pierre Noël Lessard	1800
	Paul		S.M.	1000
	Louis			
	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE			

	ROY.				
	Augustin Le même	M. Genev. Vérieul S.M. 1805 Agnés Bolduc M. Anne Beaucher, Que. 1791 G. 6hs. 1761			
88	Augustin (29)	Agnés Bolduc " 1774			
	Le même	M. Anne Beaucher, Que. 1791 Que. 1791 Anne Doiron S. Chs. 1761 Claire Asselin S. Frs. 1762 Los Thiyierge S. Chs. 1783			
89	Etienne (31)	Claire Asselin S. Frs. 1762			
30	Marie	Jos. Thivierge S. Chs. 1768			
91	Guillaume (31)	M. Anne Terrien "V. 1796			
	Marie Anne Marie Angélique Michel	Anne Doiron S. Chs. 1762 Claire Asselin S. Frs. 1762 Jos. Thivierge S. Chs. 1783 M. Anne Terrien "1768 Jos. Catellier J.V. 1796 Jacq. Bilodeau, Bert 1816			
	Le meme	Mad. Fregeot V. d'Ign. Noël V. d'Ign. Noël M. Jos. Cochon S. V. 1771 Ls. Bolduc "1834 2° Jean Asselin "1796 Gab. Terrien "1804 Aug. Roy "2° Jacq. Terrien S.G. 1817 Jos. Gagnon S. V. 1817 Frs. Morisset Louis Bernier S.H. 1820			
92	Joseph (32)	M. Jos. Cochon S. 1794			
	Marie Josette	Ls. Bolduc 1824			
	Cècile	Isidore Corriveau " 1798			
	Susanne	Gab. Terrien " 1804			
	Marie	Aug. Roy Perrien S.G. 1814			
	Marie Marg.	Jos. Gagnon S.V. 1817			
	Rosalie	Frs. Morisset S.H. 1820			
	Marie Anne	Louis Bernier			
	Michel				
	Jean				
	Charles Pierre	1776			
93	Jean Bte. (33)	M. Anne Joneas S. V. 1797			
	Marie Anne	Pierre Turgeon S.G. 1806			
	Barbe	Barth. Lacasse " 1809			
	Marguerite	Pierre Asselin " 1826			
	Marie François	M. Anne Joncas S.V. 1776 Pierre Turgeon S.G. 1896 Ign. Royer S.G. 1896 Barth. Lacasse 1899 Pierre Asselin 1826 J. B. Filteau 1826 M. Fse. Fortier S.M. 1799			
94	Guillaume	M. Fse. Fortier			
	Jean				
	Jean Baptiste				
95	Joseph Jacques (34)	M. Céleste Chrétien S.V. 1808			
96	Jacques (34)	M. Genev. Roussin V. 1795			
97	Jean Noël	Marie Boissonneau 1793			
THE .	Marie Anne	Ls. Baudoin S. Tho. 1801			
	Marie Romaine	Amb. Belleau 5.1 1802			
	Marie Barbe	Chs. Poiré S.H. 1807			
	Marie Marg.	Marie Boissonneau Ls. Baudoin S. Tho. 1801 Amb, Belleau S.P.S. 1801 J. B. Gagné Chs. Poiré Jean Blais S.Y. 1753			
98	Augustin (25)	Jean Blais M. Anne Fradet S.V. 1753 Laurent Dumas " 1789 Ant. Rémillard S". 1811 Frs. Gosselin S.G. 1811			
	Madeleine	Laurent Dumas " 1789			
	Marie Barba	Ant. Remillard S.G. 1811			
	Jean Marie	Frs. Gossell			
	Laurent	4751			
99	Jean Laurent(35)	Marg. Boulet S.F.S. 1754			
	Joseph	1764			
100	Alexandre (35)	Fse. Boulet S. V. 1785			
	Marie Barbe Marie Josette	Jaca Gosselln 1790			
	Catherine	Andre Baudolli			
	Le même	M. Marg. Depon S.F.S. 1817			
	Marguerite				
	Euphrosine Augustin	Frs. Clément "-			
	Jean Baptiste	-01			

Marguerite Euphrosine Augustin Jean Baptiste 101 Eloi Marie Thècle Marguerite

M. Jos. Dion J. B. Quéret J. B. Bolduc S.M. 1791 1797

		014 140 18			
		ROY.			ROY.
	Geneviéve			Total Residence	
	1VICO as			Jean Joseph	
	Eloi Jose B		115) M. Génév. Boulet
	Jean Baptiste François		100	o ocception (o.	S. F. S. 1786
	oseph		100	Reine	Basile Picard " 1812
100			AUST.	Marie Génev.	Gervais Lacasse S.P.S.1819
109	François	M. Anne Bernier		Michel Jean Baptiste	
	Antoine	Chs. Bourg 17	63	Joseph	
	François	Chief Doulg 1		François	
10.			116		') Fse. Boulet S. F. S. 1786
104	Jean Ronti	Mania Daniel A. Ja		Angélique	Jean Mercier S. G. 1822 Jean Fradet " 1822
106	Marie Anne Michel (36)	Marie Parant-Audy Aug. Martineau S. F. 17	94	Josette Françoise	Guill. Gagné " 1824
	Marie Louise (36)			André	
	Marie Josette.	Etn. Cadrin S. M. 17	97	Augustin	
		Noel Chs. Rouillard	00 117	Etienne	M Fac Descript
	Marie Josette	2° Ls. Girard S.M. 179		Jacques (37) M. Fse. Dessaint S. F. S. 1791
		Jos. Gagné " 179		Marie Chantal	Gab. Labbé 11 1828
	Marie Barbe Cècile	Jacq. Rouillard " 180		Marguerite	Paul Boutin " 1830
	Rosalio	Jos. Roy " 180	04	Félix	35 m () 4 3
	André	Jacq. Adam " 18			M. Thérèse AubinS. P. 1762
107	Joseph Joseph (36)	ALL MORNING MANAGEMENT OF LAND	A	Pierre (40	S. Chs. 1797
	Marie (36)	Marie Rémillard S.V. 177	77 B	Jean Baptiste (40	Cécile Dalaire B. 1801
	Marie	Etn. Denis " 180	00	Cecile	Michel Fertier S. H. 1820
		2° Michel Bilodeau			Susanne Forgue S. G. 1801
	Augustin	S. V. 180		Jean Etienne (42) Marg. Picard S. G. 1809
108	Joseph François (36)		113	Marguerite (42	Frs. Joly Levis 1837
		Marthe Rémillard S. V.		Le même	Marie LabrecqueS.G. 1821
	Le même		120	Joseph (43) M. Génév. Lefebvre
		Françoise Gautron S. F. 179	10	Louis	S.M. 1772
	Françoise Françoise	Laurent Lecours S. H. 181	2	Pierre	
	Françoise Le même	A STATE OF THE STA		Joseph	
700	meme	Thérése Baudoin	101	Le même	Marie Gantier S.Chs. 1801
110	Augustin (36) Pierre (36)	S. F. S. 180 Genev. Gautron S. V. 178	1 121		M. Eliz. Michon S.M.1799 Frs. Maindel S. M. 1827
	(36)	Charlotte Fournier		Marguerite Michel	F18. Mainder D. M. 1021
		S. Chs. 178		Le même	M. Genev. Lacroix
	Le même	V. de Nic. Mercier	CARRIA	D	S. M. 1808
		M. Rosalie Gagnon S. M. 180		David Nicolas (44)	M. Thérèse Leclaire
	Rosalie	André Blanchet. SChs. 182		ivicolas (11)	S. V. 1773
	Archange Marie		4	Marie Louise	Jos. Roy " 1804
111	Françoise	Jos. Bêtel S. Chs. 182 Landry Poliquin		Etienne	
-	Lilenno	S. Chs. 183 Marie Guilmet S. V. 178	7	Jacques Eustache	
	Marie Josette Marie	Ant. Gosselin S. V. 181	1	François	
	Antoin	Tho. Brochu " 181	2	Nicolas	COLUMN TO SERVICE OF S
	Osanh		123	Pierre (45)	M. Vict. Bonneau
112	François		1 30 %	Marie Victoire	Frs. Cochon S. F.S. 1775 S. V. 1798
	François JeanBaptiste(37)	Thérèse Gagnon		Marie Anne	Pierre Thibaut " 1802
113	Basile (37)	. S. F. S. 177	4	Félicité	J. B. Coté 1813
	(01)	M. Louise Boulet		Félicité (45)	2° Jos. Gaulin S. Chs. 1834 Génév. Fortin S. M. 1782
	Rosalie	Jos. Leclaire S. F. S. 178 S. G. 181			M. Jos. Roy S. V. 1786
	Geneviève Marie	Joachim Gosselin " 181		Rosalie	Simon Marcoux S. G. 1812
	Angélian	Chs. Denis " 182	9	Sophie	Ls. Langlois " 1820
		Felix Baudoin " 183		Archange	Jos. Roy 1823 Simon Dessaint 1826
	gnace			Céleste Adélaïde	J. B. Blais 1826
114]	Basile Etienne (37)			Eustache	
		M. Pelagie Fradet		Féreol .	
1000	Josette	Jos. Lemieux S. G. 180		François Etienne	
The second	agatha	Jos. Lemieux S. G. 180 Pierre Lemieux " 181		Pierre	
	Angélique Chérèse	Pierre Lacroix " 182	3	Jean Baptiste	of the contract of the
	Origitte.	Frs. Vallée " 182	4 126	Antoine (40)	M. Angé Letourneau
		Basile Langlois " 182 Henri Audet " 182		Victoire	S.P.S. 1787 Pierre Bouchard S.V. 1812
		Aug. Lemieux S.Chs. 182		Victoire	2° J. B. Vézina S.V. 1812
A COL	Etienne	5. 3. m. m. m. 102.		Adélaïde	Mag. Belanger S.G. 1830

5-6 E	DOU	ARD V	11, A.	1900
-------	-----	-------	--------	------

ROY.

		h	OY.
	Bonaventure	-	ALLEN STATE OF THE
	René		
	Antoine		THE RESERVE OF THE PARTY OF THE
400	Jean Baptist	te	TO STATE OF BUILDING
127	Germain	(47)	Christine Dodier S.V. 1794 Ant. Brousseau S.V. 1818
	Reine		Ant. Brousseau S.V. 1818 Frs. Pelchat S.V. 1821 Jacq. Lessart S.F.S. 1822 David Blais S.P.S. 1838
	Scolastique		Jaco Lossont S.V. 1821
	Archange		David Blais S.P.S. 1822
	Louis		David Dialis D.1 . D. 1000
	Antoine		Section of the section of the section of
100	Thomas	/ 4=1	25 25 1 0 11 0 25 100
128	François	(47)	M. Mad. Cadrin S.M. 1808
129	Alexis	(48)	Gertrude Tangué S. V. 1802
1200	Rosalie	5(40)	Jos. Mercier S. M. 1823 Chs. Morisset S. M. 1832 Aug. Picard S. M. 1846 Ls. Buteau S. F.S. 1838
	M. Théotiste		Chs. Morisset S.M. 1832
	Marguerite		Aug. Picard S.M. 1846
	Marie Olive		Ls. Buteau S.F.S. 1838
130	Michel	(40)	Mania Dadian S W 1010
100	Rose Rose	(49)	Ant Gossolin S. V. 1810
	Marie		Fréderic Lainé S.M. 1831
	Soulange		Marie Dodier S.V. 1810 Ant. Gosselin S.V. 1835 Fréderic Lainé S.M. 1831 Martial Goupy S.M. 1858
	oosepn		
	Jacques		
131	Michel	(59)	Marie Gosselin S.G. 1798
101	Le même	(04)	Marg Boutin S.G. 1798
132	Thomas	(52)	Marg. Boutin S.G. 1827 Mad. Ruel S.G. 1816 M. Angé ThiviergeS. J. 1819
133	Louis	(52)	M. Angé ThiviergeS. J. 1819
	T		S.H.
	Le même		Marg. Morisset S.M. 1822
134	Edouard François	(53)	M La Váriant S F 1705
101	Geneviève	(00)	M. Ls. Vérieul S.F. 1795 J. B. Gagné S.G. 1812
135	Ignace	(53)	Marg. Charier S.Chs. 1799
	Jean Baptist	e	
	Pierre		
	François Le même		M Poincland R R R 101F
136	Michel	(53)	M.ReineLamareS.F.S.1815
100	Olive	(00)	Louise Bilodeau S.G. 1801 Jean Quemeneur S.V. 1843 Angé Lainé S.H. 1802
A	Charles	(53)	Jean Quemeneur S.V. 1843 Angé Lainé S.H. 1802 Frs. Alaire S.G. 1826
	Adelaide		Frs. Alaire S.G. 1826
	Chrysostome		A PROPERTY OF STREET
	Thomas Charles		
	Antoine		
137	Louis		Louise Bilodeau
	Louise		Jos. Gosselin
138	Thomas	(54)	Reine Lebrun S.Chs. 1807
	Victoire		Jean Frs. Veau S.M. 1846
	Honoré Edouard		THE SHARE THE PARTY OF THE PART
	Etienne		The Court of March 1 18 and
	Thomas		STATE OF STREET
A	Augustin	(54)	Marie Isabel S.H. 1809
139	Charles	(55)	Marg. Guay S.M. 1769
	Le même		Marie Isabel S.H. 1809 Marg. Guay S.M. 1769 Genev. Queret S.M. 1775 Ange Poiré Levis 1789
140	Le même Pierre	(55)	Genev Potre Levis 1789
141	Joseph	(56)	Genev. Patry S.M. 1786 Marie Daniel S.Chs. 1765 M Falicité Plants N 1769
142	François	(56)	M. Félicité PlanteS. V. 1762
	Jacques	A AL	1.1102
	François		
	Joseph Francois Xa	rion	
	François Xa Le même	vier	Josette Pará CC 1007
143	J. Bte. Ignace	(57)	Josette Paré S.G. 1807 Marg. Carrier B. 1792
		(59)	M. Chs. Talbot S.P.S.1792
	Féréol	Str.	
146	Alexandre		M. Anne Denis
147	Marguerite	(61)	Joachim Gosselin S.G. 1805
147	Pierre Marguerite	(01)	M. Anne Guay B. 1787 Pierre Chevanel S.G. 1818
	Largaerice		Tierre Chevaner S.G. 1818

		Т	ROY.	
				S.G.1824
	Angèlique		Frs. Auger	D 1791
148	François	(61)	M. Angé Paquet Jos. Coté Pierre Coté	B. 1825
	Angèle Julie		Jos. Cote Pierre Coté	B. 1831
	Pierre Alexi	S	110110	
	Pierre David			
110	Hilaire		T Deleino	B. 1795
149	Jean Geneviève	(63)	Frs. Roy	B. 1826
	Fse. Euphro	osine	Jacq. Shinck	B. 1827
	Bénoni		Fse. Dalaire Frs. Roy Jacq. Shinck Hubert Filteau	
150	Tonic	1001	M Théotiste Tan	gue 1797
100	Louis	(00)	M. Théotiste Tan	hs. 1826
	Françoise M. Théotiste		Germ. Martin S.C.	Jhs. 1832
	Bénoni		Germ. Martin S. Ant. Ratté	
	VILAL			
171	Alexis	1001	Cath. Bacquet S Ant. Lacasse Romain Valiere Ant. Rouseau Pierre Tangué	.M. 1180
191	Marie Sophie	(63)	Ant. Lacasse	B. 1835
	Marie Anast	tasie	Romain Valuere	B. 1838
	Marcelline		Pierre Tangué	B. 1010
159	L'momagia	(69)	Monio Patry	- CL 1860
102	Marie	(03)	Bonaventure Roys M. Angé Turgeon	B. 1791
154	Jean Bap-	(66)	Angé Fortier S.J	
155	tiste Chs. Abra-	(66)	M. Anne Lemieus B Ant. Roy Pierre Gosselin M. Jos. Beaucher	ert. 1799
	nam		Ant. Roy	V. 1820 V. 1830
	Julie		Pierre Gosselin	. V. 2
	Edouard Le même		M. Jos. Beaucher	.V. 1801
150	Honoré	1001	ar Ginin Boy S	V. 1807
157	François Joseph	(66)	M. Fse. Gautron	M. 1779
158	Jean Bte.	(67)	Charlotte Suzor S.C.	Chs. 1798
	Geneviève		M. Génév. Roy S. M. Fse. Gautron S. Ocharlotte Suzor Jos. Coté S. René-Lacasse S. O. M. Parke Marsea	hs. 10
159	Jean Bte.	(69)	M. Barbe Marseau Jos. Bacquet Simon Bacquet Chs. Larrivé J. B. Dubé,	V 1786
100	3.5	100)	T. D	G. 1804
	Marie Marie		Simon Bacquet	G. 1812
	M. François	е	Chs. Larrivé	evis 1833
	Thomas		Cécile Roy S Marie Godbout S. Ansè	M. 1804
160	Joseph	(70)	Cécile Roy	.G. 1801
101	Euchne	(10)	S. Anse	lme
	Thomas Joseph			-0
162	Michel	(71)	M. Jos. Ducrot S.C	chs. 1808
	Michel			a Tho.
163	Athanase	(71)	Euphrosine Boulet Jos. Mercier B	ert. 1817
	Archange Marie Luce		G 1 Towassint B1	100001819
	Marie Louis	e	André Blais	Bert 1824 Bert 1837
	Jeanne de Cl	han-	11 ·)er
	Tal	е	Frs. Belanger S.I	S. 1815
	Anastasie		Jean Guilmet	
	Joseph	(71)	M. Judith Minvill	e.V. 1790
			V. de Prisque	atellier

		1	ROY.	
M.	Joseph			
165	Jean Antoine	(1771)		
	Tarie Emer	(71)	M. Fse. Letellie Ed. Belanger	er S.V. 1798
166	Jean Bte.	(71)	Judith Denis Ant. Boilard	Q T7 1000
167	Judith Thomas	(11)	Ant. Boilard	S.V. 1803 S.G. 1828
169	T	(71)	Ant. Boilard M. Angèle Bela	inger
200	Genevid	e (71)	Marie Lemieux André Roy Naz. Cochon Samuel Chabot	S. V. 1808 S. V. 1809
	Marie Thars	allia	André Roy	S.V. 1828
	Marie Adela Anadet	iïde	Samuel Chabot	S. V. 1842 S. V. 1857
169	Georges France:		M. Rose Leclair	
	Wilmer	(71)	M. Rose Leclair	e S.V. 1810
	Nazaire Francis			
170	François Xa François	vier	TDI	
	Lance	(12)	Theotiste Corri	S. V. 1791
	Luce Le même		J. B. Gagné	Levis 1816
171			M. Thérèse Rén	nillard
		(72)	M. Jos. Bélange	rS.V. 1795
1/2	Jean Dt. D		M. Jos. Bélange Edrsidge Rouill	
	Soulange R		Edrsidge Rouill	ard
	Marie Adela	äde	Jean Chs. Turge	S. V. 1823
			- Can Ons. Turg	S.V. 1824
	Jacques Bornel	е	Jos. Fortin	S.V. 1831
100	Enjamin	1		
1/3	Jacques Reg	g1s (72)	M. Ls. Corrivea	THE REAL PROPERTY.
	Francoi D	()	III. Ls. Corrivea	S.V. 1803
	y Teon			
174	André Etienne		Euphrosine Bail	
175	1-2-	(72)	Euphrosine Bail	largeon
	Mario D	(73)	Marg. Poiré	S. L. 1816 S. V. 1803
	Marguerite André		Marg. Poiré Frs. Blouin Hubert Blais	S. V. 1837
176				
	Pierre Thècle	(73)	M. Thècle Blais	S.V. 1808
177	Joseph Joseph		M. Thècle Blais Frs. Roy Geo. Morisset	S. V. 1831 S.M. 1834
	Pierre Thècle Sara Joseph	(73)	Archange Marse	au
	Emélie Vitalia		F. X (Zantron	S.M. 1814 S.M. 1845
	Vitaline Marcelline Martial		Henri Bolduc Pierre Gagnon	S.M. 1854
The .	August			A SOUTH OF THE REAL PROPERTY.
178	François	(70)	M TI/U T	0.37
	Marie Geneviève	(10)	M. Hélène Roy Jean Gosselin	S. V. 1792 S. G. 1820
	Viotevieve		J. B. Blais	S.G. 1826
179			Pierre Mercier	S.G. 1827
	Angèle	(76)	Marie Labbé	S.G. 1798
10-	Alexis Louis	(79)	Frs. Labrecque Rose Valière	S.G. 1820 S.G. 1809
	Louis		Marie Dassilva	S.V. 1791
182	Le même Laurent		Fse. Adam	S.M. 1830
	Turent	(80)	M. Genev. Rous	seau
183	Louis Mich i		S	.F.S. 1793
184	Michel Michel	(80)	M. Jos. Bacquet	S.M. 1800
-04	Plenne		M. Archange Bo	
		,001	Archange Do	S. V. 1809

	F	ROY.
185 Eustache	(85)	M. Vict. Fortin " 1793
Victoire Ursule		Michel Lemieux S.G. 1819 Hubert Hizoir " 1828
Eustache		Hubert Hizoir " 1828
Laurent		
186 Pierre	(85)	Marie Bolduc S. V. 1794
Marie Louis	se	Frs. Bolduc " 1818
Marie Arch Ursule	ange	J. B. Brouchu 1820 Ign. McNeil 1828
Victoire		Ign. McNeil " 1828 Michel Lemieux " 1844
Pierre		2270Het Hellieux 1044
François X		
187 Michel	(85)	Judith Fortier S.G. 1815
Louwont		S. Anselme
Laurent 188 Louis	(87)	Mad. Clément S.M. 1805
189 Paul	(87)	M. Fse. Dodier S.V. 1808 Ed. Mercier 1844 Pierre Corriveau S.M.1840
Marcelline		Ed. Mercier " 1844
François		Pierre Corriveau S.M.1840
Augustin		
Michel Louis		
Le même		M. Anne Mercier S.M.1830
190 Augustin	(87)	Rosalie Racine "1818 M. Ls. Noël S.G. 1803
193 Guillaume	(91)	M. Ls. Noël S.G. 1803
Josette	(01)	Ant. Roy Angé Côte S.Chs. 1812
194 Michel Luce	(91)	Romain Royer " 1838
Euphrosine		Ls. Patry B. 1844
Le même		Ls. Patry B. 1844 M. Jos. Couillard S. M.1817 M. Ls. Roy S. V. 1804
195 Joseph	(92)	M. Ls. Roy S.V. 1804
196 Michel	(92)	M. Ls. Leclaire " 1010
197 Charles	(92)	M. Angé Blais Bert, 1813 S.H.
198 Pierre	(92)	M. Anne Dalaire S.G. 1818
Le même	(02)	Emelie Blais " 1822
199 Jean	(92)	Emelie Blais " 1822 Cécile Corriveau S.V. 1823 Chs. Frederic Morin
Marie Adel:	ine	Chis. I rederite morni
Marie Artén	nise	Siméon Boldue S.V. 1858
François-Xa		Simeon Boicac # 1010
200 François	(93)	Fse. Bélanger S.G. 1820
201 Jean Baptist	e(94)	M. Ls. Fradet S.M. 1812
202 Guillaume 203 Jean 204 Joseph	(94)	M. Ls. Fradet S.M. 1812 Archange Nicole S.G. 1816 Louise Turcot 1819
204 Joseph	(94)	Louise Labrecque S. G. 1823
205 Noël	(97)	M. Jos. Fontaine
		S. P. S. 1801
206 Augustin	(98)	Josette Gosselin S.Chs. 1789 V. de Frs. Jahan
Madeleine		Féréol Blais S.Chs. 1827
Laurent		tercor biais S.ons. 102;
Etienne		
Augustin	(00)	M. E. M. C. Y.
207 Laurent	(98)	M. Fse. Marseau S. V. 1791
Françoise Soulange	4 - 3	Jean Frs. Larrivé 1815 Jos. Bilodeau 1831
Jean Marie	1	1 1001
Laurent		
Augustin	(00)	Desalia Pagin C V 1001
	(98)	Rosalie Bazin S.V. 1805
Charles Jean Baptis	te	
209 Joseph	(99)	Cath. Bolduc S.V. 1790
Adélaïde		Jos. Dalaire " 1839
Marthe	400	Jos. Lemieux S.G. 1819 Ant. Fortier S.H. 1818
Marguerite Jean Lauren		Ant. Fortier S.H. 1818
Joseph		
Pierre		
Guillaume		
Etienne 210 Augustin	(100)	Fse. Baudoin S.V. 1812
210 Augustin	100)	Fse. Baudoin S.V. 1812 M. Anne Hizoir S.G. 1817
212 Nicolas	101)	M. Anne Hizoir S.G. 1817 M. Mad. Bolduc S.V. 1795
Marie Angèl	е .	Jos. Bolduc S.M. 1821
CHARLES OF THE PARTY OF THE PAR		

5-6 EDOUARD V	11,	A.	1900
---------------	-----	----	------

K		

			ROY.	
	Marie Victoire		Etn. Bolduc	S.M. 1822
	Nicolas		Amb. Lacroix	" 1833
	3 Eloi	(101	M. Anne Bout	in S.G. 1802
21	4 François	(101	Louise Béchar	d " 1810
21	5 Jean Bte. A Paul	(101	Marg. Couture Marg. Fortier Marg. Boilard M. Ursule Brod Marg. Nadow	S.Chs. 1844
อา	A Paul	(101	Marg. Fortier	S.H. 1815
21	6 Joseph Le même	(101	Marg. Boilard	S.G. 1819
21	7 Joseph	(58)	Marie Nadeau	S M 1790
21		(58)	Marie Nadeau M. Ursule Bala Chs. Claude Bo	an S. V. 1801
	Ursule		Chs. Claude Bo	oilard B.1824
	Theotiste		Elie Nollet Michel Vézina	B. 1833
	Luce		Michel Vézina	В. 1833
	Joseph Pierre			
219	Louis	(58)	Eliz. Cantin	Lovis 1800
	Le même		Charlotte Ture	reon B. 1838
220	François	(103)	Marie Gosselin	S.Chs.1794
	Le même		Genev. Bilodes	au 11 1796
	Marie Tan		Jacq. Fournier Frs. Leblond	S.Chs. 1820
	Marie Lou Noël	ise	Frs. Leblond	5. Chs. 1831
	Thomas			
	Bonaventu	re		
231	Pierre	(103)	Angé Robertson	nS.Chs.1795
	Marie		Etn. Théberge Binj. Ducrot	S.Chs. 1830
	Catherine François		Binj. Ducrot	S.Chs. 1852
222		(103)	M. Augé Nolin	S Che 1919
223		(106)	Fse. Morisset	S.M. 1808
	Ursule		Chs. Gautron	S.M. 1839
	Caroline		Fse. Morisset Chs. Gautron Magl. Nicole Ls. David Noël	S.M. 1840
	Marie Zoé Marie Ros		Ls. David Noël	S.M. 1842
	Michel Michel	e	Flavien Claret	
	Joseph			
224	Joseph	(106)	Marg. Tangué Prudent Goup Jean Pouliot	S.M. 1812
	Félicité		Prudent Goup	y S.M. 1841
	Marie		Jean Pouliot	S. M. 1855
225	walden			
220	Evariste	(101)	Marie Roy	S. V. 1804
	Locanh			
226	Joseph	(107)	M. Jos. Dalaire	S.V. 1805
	Marie Ang	èle	M. Jos. Dalaire Benoit McNeil 2° Ant. Quéret Pierre Frs. Ber	S.V. 1837
	Marie Ang	èle	2° Ant. Quéret	S.V. 1864
	Reine		Pierre Frs. Ber	nard
	Clarisse		Jos. Bernard	S.V. 1839 S.V. 1841
	Prosper		oos. Bernard	D. V. 1041
	Joseph			
	Etienne	(100)		
A.	François Antoine	(108)	Angèle Morin	S.H. 1812
C.	Basile	(113)	Angé Morisset Cath. Quemene	S.H. 1819
	Joseph -	(114)	Euphrosine Que	emeneur
				S.H. 1812
227	Antoine	(111)	Angèle Roy	S.H. 1812 S.V. 1826 S.V. 1855 S.V. 1857
	Délima Decenges		Nazaire Dion	S.V. 1855
	Desanges Mathilde		J. B. Blais F. X. Dubé	
	Eulalie		Ls. Naz. Corrive	S.V. 1858
	THE STATE	18201	, Luis Collive	S.V. 1861
HOLO !	Eusèbe			. , . 1001
228	Antoine	1	Génév. Roy	The said
	Eliza Odile	1	Cyrille Dalaire	S.V. 1855
ANT.	Zoé Caroline Hor	tenie	Jos. Asselin Ant. HubertHor	S. V. 1858
	Virginie			S. V. 1865
	Aurélie	THE !	Honoré Fournie	S.V. 1865 rS.V. 1865
	Michel			Mary Control
990	Nazaire Francois	(111)	Phoolo P	CIT
	François Joseph	(111)	Thècle Roy	S.V. 1831
	Joseph Augustin	(111) (Cath. Fradet Cath. Lepage	S.G. 1830
	Emélie	-	Stanislas Brochu	S.V. 1820
			- July	- LONG

	ROY.
233 Augustin Rosalie	Charlotte Cappaire (?) Jean Frs. Régis Tetu S.V. 1833
Adélaide Le même 234 Etienne 235 Ignace 236 Etienne 237 Jean 238 Joseph Marie Fr. 239 François	Nazaire Larue Marie Gagnon (113) Marg. Lacroix (113) M. Rose Tangué (114) Marg. Charon (114) Louise Audet (115) Fse. Pelchat Ant. Gontier S. C. 1839 S. V. 1820 S. V. 1831 S. Chs. 1838
241 Jean Bte 242 André 243 Etienne Etienne	(115) M. Sara Gaunion S. G. 1824 (116) Marie Doiron S. V. 1824
244 Augustin 245 Félix 246 Jean	(118) Josette Audet S Anselme
Jean Bte 247 Louis 248 Pierre Le même 249 Joseph 250 Michel 251 David 252 Etienne	(120) M. Rose Guilmet S. V. 1810 (120) Charlotte Bacquet S. G. 1811 Mary Pelchat S. G. 1825 (120) Louise Baudoin (121) Josette Terrien S. W. 1822 (121) (122) M. Augé Balan S. V. 1799 (122) Agathe Denis S. G. 1826 Noël Roy S. G. 1826
253 François I colas Généviève	Ni-(122) Agathe Denis Noël Roy S.G. 1826
François 254 Jacques	(112) M. Jos. Gourgue S.V. 1805 S. Anselm
Pierre François 2 '255 Eustache	Xavier (122) M. Rosalie Cameron S.V. 1811
256 Pierre Marie	(125) M. Génév. Lebrun S. Chs. 1812 Geo. Couture S. Chs. 1846
François Charles 257 Jean Bte 258 François Prosper	(125) Génév. Gosselin S.G. 1812
Marie	(125) Marg. Gossella (126) Susanne BoisvertBert, 1811 (126) Susanne BoisvertBert, 1814 Chs. Ders (120) B. 1849 (120) S. V. 1816
263 René 264 Jean Bap	(196) M. Tog Lemieux Del
Marie Ang Marie Sop Marie Ade	èle Chrysologue 1800 hronie Michel Bacquet 1860
Lucien Ferdinand André Nazaire	(126) Hermine Tangué S. V. 1833
265 Bonaven- ture 266 Antoine	(127) Vict. Bolduc Morisset 1851
Le même 267 Louis 268 Thomas 269 Michel 270 Joseph	Marceline Mos S. M. 1832 (127) Rose Baudoin S. V. 1841 (127) M. Mad. Richard ". 1837 (129) Marg. Bolduc S. M. 1841 (130) Marcelline Audet ". 1844
271 Jacques	(130) Marg. Poirier "

267 Louis 268 Thomas 269 Michel 270 Joseph 271 Jacques

		7	POY
272	Mich-1	1	ROY.
979	richel	(130)	M. Flavie Bilodeau
413	Antoine	(66)	M. Flavie Bilodeau S.M. 1849 Eliz. Langlois Ant. Blais Frse. Langlois Pierre Chabot Frse. Vocelle Angèle Lemelins. Chs. 1843 Marg. Pepin M. Archange Baudoin S.F.S. 1831
274	Antoine		Ant. Blais Bert. 1838
275	Marie Phék	pé	Pierre Chabet S V 1950
~10	Jean		Fse. Vocelle
276	Edouard	(199)	Angèle LemelinS.Chs.1843
279	Pierre	(135)	Angé Dion S.C. 1899
-10	Louis	(135)	M. Archange Baudoin
279	Jean Bte	(195)	S.F.S. 1831 Luce Catellier S.M. 1848 Anastasie Goulet S.G. 1827 Gertrude Alaire 1830 M. Fse. CochonS.Chs.1831
$\frac{280}{281}$	Charles	$(136)_{\rm A}$	Anastasie Goulet S. G. 1827
A	Chrysos	(136)A	Gertrude Alaire " 1830
n	tome Thomas	(136)A	M. Fse. CochonS.Chs.1831
282	Thomas ((136) _A	Célanire Patry 1846
	Marie A de	(138)	Flavie Couillard B. 1836
200	Marie Olyn	nne	Jos. Gontier S.M. 1863
284	Honoré	(138)	Ursule Bacquet S. M. 1849
000	Luouard	(138)	Célanire Patry 11846 Flavie Couillard B. 1836 Jos. Gontier S.M. 1863 Pierre Bernard S.V. 1870 Ursule Bacquet S.M. 1842 Marcelline Brisson S.M. 1844
485	Etienne	(139)	S.M. 1844 M. Emérence Morisset S.M. 1851
286	Jane	(100)	S M 1851
	acques	(142)	Marie Caron S.M. 1851 S.G. 1795
	Angèle		Is Poutin S. Anselme
287	Joseph		F. X. Rouillard S.M. 1843
20-	oseph	(142)	M. Genev. Goupy
488 280	François	(142)	Marie Caron S.G. 1795 S Anselme Ls. Boutin S.G. 1813 F. X. Rouillard S.M. 1843 M. Genev. Goupy S.M. 1796 Marg, Boutin S.G. 1807
290	Antoine	(147)	The state of the s
100	Pierre	(148)	Cath Patry P 1819
	Marie	,,	Josette Roy Cath. Patry B. 1819 Ant. Tangué " 1843
	Dina Dina		II1 T
292	Bénoni		Hubert Turgeon " 1846
HA	Marie Car	(148)	Genev. Guay "1827 Chs. Théophile Dion B. 1858
	Tr.	a	Chs. Théophile Dion
293	Hilaire		В. 1858
294	Pierre De .	(148)	Marie Audet " 1838
295	Jean	(148)	Euphrosine Guay " 1840
	Marie Flavi	ie (143)	Marie Audet " 1838 Euphrosine Guay " 1840 M. Jos. Couillard " 1826 Jos. Clément Gravel
	3.5		" 1858
96	Majorique Jean		2
297	Jean Ansèla Bénoni	me	Sophie Couillard
000	Marie Louis	(149)	Luce Coté B. 1836
98	Flavien	(150)	Luce Coté B. 1836 Majorique Fortier " 1854 Anastasie Marcoux S.Chs. 1831 Barbe Bouchard S.V. 1833
99	Bénor.	(100)	Anastasie Marcoux S.Chs. 1831 Barbe Bouchard S.V. 1833 Cyrille Boutin "1859 Angèle Dalaire S.Chs.1839 Marie Vézina S.V. 1849
000	Zélie		
00	Alexis	(150)	Cyrille Boutin 1859 Angèle Dalaire S.Chs.1839 Marie Vézina S.V. 1849
02	Vital Guillaume Louise	(150)	Marie Vézina S.V. 1849
	Louise	(151)	M. Ls. Patry B. 1820
03	Angèle		
0	rançois	(153)	Marg. Baillargeon
		(155)	S.G. 1822 M. Ls. Menard S.V. 1829
	Tonore		
06	Jean D	(200)	mang. Gaumont Dert. 1842
	tiste	(158)	Angé Gosselin S.Chs. 1803
	Elisabeth		Joachim Gosselin
	Adélora		S.Chs. 1835
	Taralde		Jacq. Genest S.Chs. 1843
	Jean Baptis Francois X	to	The state of the s

ROY.

			au1.	
	Le même		Genev. Gosselin	
307	Léocadie			S.Chs. 1828 S.Chs. 1847 r S.G. 1826 ier
308	Marie Cleo	(161	Archange Roy Narcisse Gagnor	S.M. 1851 S.G. 1823 S.M. 1858
309 310	phée Thomas Michel	(161) (162)	Angèle Lebrun M. Anne Chabo	ot
311	David	(163)	Céleste Harnois	Levis 1836 S.P.S. 1818
	Sara		Margl. Stanisla	
	Benjamin Le même		Archange Morin	S.F.S. 1838
	Joseph Césarie			S.V. 1846
	Noël Pierre	(101)	Charlotte Bacqu	
314	Joseph Le même	(164)	Genev. Mathieu Euphrosine Rue	Bert. 1827
315	Jean Philippine Praxede		Marg. Fortin Pierre Bolduc	S.V. 1817 S.V. 1848
316	Hubert Marie Jose	(165) phine	Lucie Chabot Alphé Bernier Chs. Octave Agu	S.V. 1826 S.V. 1836
	Geo. Augus		Chs. Octave Agu	S.V. 1859
	Antoine Hu Stanislas	lbert		
317	Nazaire	(168)	Marie Letellier Emerence Hélie	S.V. 1834
	Le même		M. Soulange Ba	cauet
319 320	Georges François	(168) (169)	Henriette Boutin Marg. Gosselin	S. V. 1867 n S. V. 1858 S. V. 1831
	M. Osite	r	Ls. Bilodeau S	
	Philo Marie Luci		Jacob Bélanger S	.Chs. 1862
321	Télesphore Wilmer	(169)	M. Anne Broch	S V 1837
322	Nazaire	(169)	Henriette Larue Ursule Larue	S.V. 1845
		(100)	Ursule Larue	S.V. 1862
	Nicholas Jacques	(171)	Luce Nolin	S V 1899
	Julie François O		Luce Nolin Ferd Roy	S.V. 1849
325	Benjamin	(172)	Marie Letellier Sophie Brochu Genev. Roy	S.V. 1831
326	Frs. Regis	(172)	Genev Roy	S. V. 1840 S V 1828
328	Augustin	(177)	M. Anne Verret M. Osithe Gagne	S.J. 1828
329	Martial			S.M. 1855
331	Etienne Jean	(178)	Marg. Dutile Luce Fortin	S.G. 1820
999	Marie Luce		Chs. Bolduc Susanne Samson	S.V. 1857
	Jean Lin Sophie Le même		Henri Belanger Emérentienne Le	emieux
	Philoméne		Theophile Boldu	S.V. 1834 S.V. 1866
	Alexis		Adé Goulet S. Anselme	2000
	Alexis		Emount's C	lat
	Jacques Le même		Emerentienne Go S. Marie Baudoin S	Anselme
G Blow			- Wudoill C	11011011

5-6 EDOUARD VII, A. 190	6
ROV	
377 Eusèbe (227) Delima Corriveau 186 378 Michel (228) Emelie Lefebvre 185 379 Nazaire (228) Rose Terrien 186 380 Etienne (243) Célanie Girard S. Chs. 185 381 Jean Bte. (246) Zoe Filteau S. G. 182 382 François (253) Fse. Bruneau S. G. 182 387 Frs. Xavier (254) Angèle Rousseau Les Bruneau 186	1
Section	9
399 Majorique (295) M. Jos. Fillonica B. 1830	
400 Jean An- (296) Euphrosine Turgeon B. 1854 selme 401 Frs. Xavier (306) M. Genev. Genest S.H. S.Chs. 1831 S.H. S.Chs. 1851	
Léocadie Michel Cochon " 1851	
Michel Vien 402 Jean Rte (206) Fee Roissel	,
403 Benjamin (311) M. Desanges Gosselli 1851 S.V. 1840	;
403 Benjamin (311) M. Desanges Gosselm 404 Pierre 405 Thomas Adèle (313) Marie Fortin S. Chs. 1846 Emerence Nadeau Danges Poiré S. Chs.	
405 Thomas Adèle Damase Poiré S.Chs. 1865	
Le même Marcelline Tangue 1866	
407 Jean Leon (173) Geney Keable " 1842	2
409 François (173) M Flore Vézina S. V.	
410 Praxède (315) Zoe Fortin (316) Cath. Catellier (316) Cath. Catellier (316) Cath. Catellier (317) Solution (318) Catellier	
412 George (516) Sally Dials	
Auguste 413 Stanislas (316) Mathilde Corriveau S.V. 1862 414 Télesphore (320) Adé Corriveau 415 Frs. Octave (324) M. Adeline Roy S.V. 1864 416 Alexis (333) Marie — S. Chs. 1858 417 Georges (335) M. Cédulie Maufait S.V. 1866 S.V. 1866	
414 Télesphore (320) Adé Corriveau S. V. 1862	
415 Frs. Octave (324) M. Adeline Roy S. V. 1858	
417 Georges (335) M. Cédulie Maufait S.V. 1860	
418 Fréderic (337) Caroline Catellier "	
422 Nicolas (362) Zoe Coté S. M. 1864 423 Magloire (362) Emélie Picard S. Chs. 1864	
ROYER.	
1 Jean Mad. Dubois Etienne Le même Marie Targer C.R. 1689 Elisabeth Pierre Blais Elizabeth 2º Robert Pepin " 1700	
2 Etienne (1) Thérèse Viel 3 Jean (1) Cath. Marg. Dumont S.J.	

Augustin
Gabriel
4 Augustin
Marie Anne
Jean Baptiste

Augustin
Ls. Labrecque

" 1762

ROY.	
335 Edouard Angéle Boivin	
George	
336 Jacques Hermine Turgeo	n day
Le même 337 Louis Emélie Marie Flore Adelino Césarie Brochu Adelino Césarie Brochu Césarie Brochu Adelino Césarie Brochu Adelino Césarie Brochu Césarie Brochu Adelino Césarie Brochu Adelino Césarie Brochu Césarie Brochu	S. V. 1852 S. V. 1817
Emélie Chs. Hélie	S. V. 1846
Marie Flore Jos. Lebel	S.V. 1861
Adeline Louise Belgemire Alfred Lebel	
Fréderick	D. V. 1005
338 Louis (182) Marg. Audet	
339 Michel (183) M. Anastasie Ch	abot
340 Eustache (185) Marthe Mercier	S.G. 1819
341 Laurent (185) M. Cath. Buteau	
342 Pierre (186) M. Ls. Pellerin	Anselme
343 François (186 M. Archange Lei	nieux
Xavier	
Deline Fue Leeleine	S. V. 1832
Delina Frs. Leclaire Sophronie Lucien Roy Delphine Octave Fortin M. Olympe Albert Audet	S. V. 1860
Delphine Octave Fortin	S.V. 1860
M. Olympe Albert Audet	S.V. 1868
Elzéar	
François Xavier	
344 Laurent (187 Adé Brochu	S. V. 1859
345 Augustin (189) Marie Bacquet (189) Ade Hulie	S.M. 1842 S.V. 1840
Luce Adolphe Catellier	C. V. 1040
AND ADDRESS TO A SHOW A SHOW AND A SHOW AND A SHOW AND A SHOW AND A SHOW A SHOW AND A SH	S. V. 1868
347 Louis (189) Félicité Mercier (199) Sophie Gagné	S. V. 1844
Varion	
349 Augustin (206) Marg. Brousseau	S.G. 1820
Charlotte F. X. Bolduc S.	Chs. 1861
349 Augustin (206) Marg. Brousseau F. X. Bolduc S. Marie Bibiane Jean Forgue 350 Etienne (206) Marg. Baudoin 351 Laurent (206) Fse. Théberge 352 Laurent (207) Marie Bacquet 353 Augustin (207) Vist Donis	S. V. 1825
351 Laurent (206) Fse. Théberge	11 1826
352 Laurent (207) Marie Bacquet 353 Augustin (207) Vict. Denis	1821
353 Augustin (207) Vict. Denis 354 Jean Marie (207) SeraphineGautron	D. Cr. 1021
	S.V.1840
355 Charles (208) M. Ursule Lemie	XII TOTA
356 Jean Bap- (208) M. Esther Baudo	S.V. 1846
	S.V. 1840
357 Joseph (209) Félicite Couture	" 1812
Desanges Ant. Durand Vital	11 1849
358 Etienne (209) Reine Cochon	n 1820
359 Jean Laur- (209) M. Anne Blais E	Bert. 1829
ent S. Claire 360 Pierre (209) Clarisse Bélanger	G C 1000
361 Guillaume (209) Marie Henri	11 1830
361 Guillaume (209) Marie Henri 362 Nicolas (212) Angèle Bolduc S	S.V. 1819
Philomene Renie Pepin	.M. 1860
Magloire Nicolas	
363 Pierre (218) Adé Enouf	B. 1829
364 Joseph (218) Adé Labreque 365 Noël (220) Geney, Roy S	B. 1842
365 Noël (220) Genev. Roy S 366 Thomas (220) Marg. Paquet S. (S.G. 1826
Domitille Ls. Paré	11 1853
367 Bonaven- (220) Marie Roy	s.G. 1829
ture 368 François (221) Angé Labreque	, 1816
369 Michel (223) Fse. Bêtil S	.M. 1831
370 Joseph (223) Emélie Couet	11 1839
371 Waldin (224) M. Anne Goupy 372 Joseph (225) Emérite Fortier B	" 1853
372 Joseph (225) Emérite Fortier B 373 Evariste (225)	ert. 1830
374 Joseph (226) Genev. Boutin S	
375 Prosper (226) Adé Gourgue	" 1840
376 Etienne (226) Marie Paré	11841

	RO	OYER.
Pierre		
Louis		
Joseph		
U (rahme)	(3)	M. Anne Hélie S.V. 1740
6 Eustache	(0)	Angé Labranche
		S.J.
7 Joseph		5.0.
	(4)	Genev. Terrien S.J. 1755
Geneviève Marie		Jos. Couture S.Chs. 1779
Joseph		Aug. Dufresue " 1784
Clement		Jean Couture " 1796
Jean Banking	0	
	0	
1 lerra		
François		
Le même Thérèse		Thérèse Turgeon " 1781
Joseph		Etn. Larrivé " 1804
Jean		
8 Jean Bantiste	111	35
8 Jean Baptiste	(7)	Marie Roy B. 1763
9 Louis		
	(4)	M. Anne Lacroix
Théotiste		Pierre Lainé S.G. 1802
TIATIO A TOTAL		Pierre Lainé S.G. 1802 Frs. Lemieux " 1810
		1 1810
Jean Fti-		
Etienne Joseph		
Ignago		
Flerre		
	(4)	A 1
Eustacho	(6)	Angé Audet S.Chs. 1777 Angé Gosselin 1772
	(0)	Angé Gosselin Pierre Dodier S.G. 1795
		Michel Gagnon " 1808
Thérèse		Pierre Gagné 1813
Barthélémi Joseph		
Ignace		
Tahrial		
Eustacho		Todish Downs
		Judith Perrot Gervais Couture " 1825
13 Le même		Gervais Couture " 1825 Louise Landry " 1810
Jean Baptiste	(7)	Louise Landry "1810 Marie Lepage S.Chs. 1786 Ant. Fortier "1809
Anadi		Ant. Fortier " 1809
Angélique Charlotte		Laurent Gontier " 1812
		J. B. Boulet " 1816
		Ant. Cuuture " 1824
Le mêm		M. T C
Marie Anne		Marg. Lacroix S.M. 1802
	(7)	Jos QuemeneurS. Chs. 1830
	(1)	Louise Lacroix " 1786 André Lémelin " 1812
V letorn-	OR B	Chs. Leblond " 1823
		1 1320
		AND THE PARTY OF T
Le mone		Isabelle Pepin " 1805
Catherine Marie I		Michel Bourassa " 1841
Marie Louise Romain		Michel Noël " 1851
Jean		
Floring		
dragate		Mel III was a second as
A. AJOITTO		Carlo Company
Francois	(7)	Marie Picard " 1790
	1	Josette Chatigny S. H. 1808
16 Eustache 17 Pierre	(7)	Marie Guenet S.Chs. 1791
Marie Anne	(7)	Marie Guenet S.Chs. 1791 Marie Duquet 1798
		Jean Bilodeau S.G. 1821
		32
18 François		
	(7)	Fra Camaron S Cha 1916
	(1)	Fse. Cameron S.Chs. 1816 18—
		10-

ROYER.

		10	OI EII.
1	9 Jean	(7	Marg. Duquet " 1822
2	0 Jean	(8	Marg. Duquet " 1822 M. Ls. Leblanc S.J. 1791 Ls. Noël " 1816
	Marguerite		Ls. Noël " 1816
	François		
	Jean		
2	1 Jean	(9	Théotiste Dalaire S.G. 1806
01	O Thionno	/0	M T- D-6 GT 1000
2	2 Etienne	(9	M. Jos. Dufresne S.L.1820
	Marcelline		Clamont Labrague 1949
	Elizabeth Apolline		La Lambort 1848
9	3 Joseph	(9	Jean Leclaire 1844 Clément Labreque 1848 Ls. Lambert 1851 Mad. Morin S.G. 1821 Marie Dubord 1830 Louise Lacasse 1821 Josette Dalaire 1821
2.	Le même	(0	Marie Dubord 1880
2.	4 Ignace	(9)	Louise Lacasse " 1821
2	Pierre	(9	Josette Dalaire " 1821
	6 Moïse	(9	Euphrosine Mercier
			S.G. 1822
27	7 Joseph	(10	Fse. Audet S.Chs. 1803 Jos. Turgeon S.G. 1828 Frs. Brousseau 11825
	Françoise		Jos. Turgeon S.G.1828
	Julie		Frs. Brousseau " 1825
	Laurent		
	Pierre	-	
28	8 Barthélémi	(11)	Marie Mercier S.G. 1803 Thérèse Roy 1806 Eliz. Badeau 1816
25	Ignace	(11)	Therese Roy 1806
30) Lazare	(11)	Eliz. Badeau " 1816
			v. de Pierre Unatigny
31	Gabriel	(11)	Marie Crepeau S.G.1810
	Honoré		S. Claire
20	Diamore	(19)	Angèle Pouliot S.Chs. 1825
92	Lamôma	(19)	Marc Conture 1895
2/	Clément	(14)	M Fac Comiyony 1897
35	Joseph	(14)	Marg. Couture " 1825 M.Fse. Corriveau " 1827 Marie Normand Lévis 1830
00	ooseph	(11)	marie normand nevis 1000
36	Abraham	(14)	Marg. Audet S.J. 1830
		()	
	Marie Anne		Jéremie Gagnon " 1862
	Abraham		
	François X	avier	
-	Ferdinand		
37	Louis	(14)	Mad. Dumont Lévis 1834
20	Pomoin	(14)	Luce Por S Che 1999
20	Toon	(14)	Zoé Brochu 1955
40	Pierre	(14)	Rosalie Balan 1860
41	François	(17)	Archange Ainse S.G 1826
42	Joseph Vita	1(17)	Luce Roy S.Chs. 1838 Zoé Brochu "1855 Rosalie Balan "1860 Archange Ainse S.G. 1826 Eulalie Guilmet "1827
The same	985000		
43	Jacques	(17)	Marie Bernier S.Chs. 1838
44	Joseph		M. Genev. Fortin
	Agnès		Pierre Curodeau S.J.1846
	Joseph		A4-E- T-L
	Le même		Anatalie Labrecque
45	Toon	(20)	Euphrosine Côté S.J.1834
40	Jean	(20)	Euphrosine Cote 5.5.1622
	Joseph .		
	Augustin Jean		
46	François	(20)	Cécile Pouliot S.J. 1828
-	Séraphine		Cécile Pouliot S.J.1828 Basile Turcot "1848
	Emélie		Hubert Turcot " 1862
47	Pierre	(27)	Marie Roussel S.M.1840
	Philomène		Hubert Moor S.J. 1860
48	Laurent	(27)	Marcelline Roussel
399	**	(04)	S.M.1843
49	Honoré	(31)	Marg. Bissonnet 11 1841
50	Abraham	(36)	Marg. Bissonnet " 1841 Célina Pepin S.J.1856 Célina Drouin S.F.1864
51	rançois Aa-	(90)	Cenna Drouin S.F. 1864
50	vier Fordinand	(36)	Anastasie Canac " 1868
	Joseph	(44)	Anastasie Canac " 1868 Anatolie Giouère S. I. 1846
	Augustin	(45)	Anatolie Giguère S.J. 1846 M. Anne Savart "1850
01	ZZug uoviii	(10)	1 1000
55	Joseph	(45)	Anastasie Poulin S.F.1854
	Jean	(45)	Luce Guérard S.L. 1858
	Louis	(9)	Félicité Lainé S.H.1810
31		ME L	

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

RUEL.

1	Clément		Marg. Leclaire Guill. Dufresne Jean Fortier Jos. Fournier	S.F	.1677
	Clément Geneviève Madeleine		Jean Fortier	5.1	1702
	Marie Angéliqu	e	Jos. Fournier	11	1732
	Pierre Jean				
	Tomace				
2	Pierre (1 Marguerite	L)	Marie Couture Frs. Pouliot Frs. Bussière Frs. Dumas	B	1709
	Marguerite Marie Anne		Frs. Bussière	11.11	1745
	Marie Françoise Gertrude		Frs. Dumas	"	1747
	Geneviève		Laurent Dumas Jos. Jahan Jean Godbout	"	1753
	Marie Josette Pierre		Jean Godbout	11	1753
	Jean Baptiste				
3	Jean (1	1)	Marthe Fournier	r	
	Marie Marthe Marie Genevièv	P	Jean Marie Côté		1747
	Marie Genevièv	e	Frs. Noël 2º Ls. Rouleau Jean Huot Genev. Roy Jean Thibault Guill. Cinqmars Jean Cazeau	"	1756
4	Marie Anne	1	Jean Huot	- !!	1766
	Agathe	1	Jean Thibault	11	1722 1760
	Elizabeth		Guill. Cinquars	0	1765
	François		Jean Cazeau	"	1765
	François Jean Baptiste				
5	Ignace Pierre (2	()	Genev. Gosselin	ST	1744
	Pierre (2 Marie Anne	,	Frs. Bourget	11	1781
	Marie Josette Louise		Frs. Bourget Aug. Beaucher Ls. Poulin Ant. Chabot	"	1787
	Marie Josette		Ant. Chabot	S.P.	1770
	Joseph				
6	Ignace Jean Baptiste (2	()	Genev. Lacroix	S.M.	1750
	Jean-Baptiste				
	Le même Louis		M. Mad. Quéret		
	M. Madeleine		J. B. Forgues Jos. Bruneau S	11	1780
	Marie Marie		2º Jos. Théberge	.Chs.	1788
	Marie Louise		Pierre Couture	S.G.	1792
7	Alexandre Ignace (4	11	Eliz. Paquet	Q T	1750
	Jean Kantiste	,	zama z toquet	N.L.	1100
8	Ignace Jean (4	1	Angé Labrecque		1750
	Angèlique		Gill Bourget	"	1753 1781
0	Laurent François (4 Louise	1			
9	Louise (4	1	Jos. Gosselin S	Chs	1765 1787
	Tsabelle		Marie Godbout Jos. Gosselin S. Jos. Couture André Bacquet	11	1793
	Marie Anne Joseph		Andre Bacquet	11	1805
	Charles				THE REAL PROPERTY.
	François Ignace				184
-	Le même		Angé Paquet	11	1787
10	Joseph (5 François)	Angé Paquet Marie Coulombe	S.L.	1780
11	Ignace (5		Genev. Roulean	"	1788
	Geneviève		Prisque Plante	11	1816
12	Judith Jean Baptiste (6)	Apollene Morisse	S.M.	1816 1781
	Marie		Jean Bte. Gagnon	S.H.	1811
	Germain Jean Baptiste				
	Francoise			1000	
13 14	Alexandre (6) Ignace (7)	1	Genev. Gosselin M. AnneBernierS	S.G.	1785
11	Marie Anne	1	Jacq. Gendron	11	1800
	Françoise		Alexandre Coutu	re	
	Marie Louise		Jean Naud		1809 1812
	Angèle		Frs. Chabot	11	1824

		R	UEL.
	Toon Pontist		
	Jean Baptist Ignace	e	C X 1785
15	Jean Baptist	e (7)	M. Anne Asselin S.V.1785 Ls. Plante S.Chs. 1812 Alexis Pénin " 1892
	Marie		Alexis Pénin " 1819 Alexis Pénin " 1822
	Angèle Marguerite		Cha Couture " 1024
	Louise		Jean Duperron " 1824
	Ignace		
10	Jean	thi	M. Thérèse Fournier Lévis 1784
10	Laurent	(8)	M. Thérèse Fournier Lévis 1784 Lévis 1811
	Judith		Ant. Houde S.L. 1829
	Angèlique		Ls. Martel " 1829
	Jean		
	Antoine François François		- 1706
17	François	(9)	M. Mad. Picard S.P. S.1796 Thomas Roy S.G. 1816 Joachim Bernier " 1820 Jos. Bilodeau " 1827
	Madeleine	(0)	Thomas Roy S.G. 1820
	Marie		Joachim Bernier " 1827
	Françoise		Jos. Bilodeau
	Joseph Ignace		
	François		G V 1796
18	Joseph	(9)	Cath. Lepage S.V. 1796
10	Joseph Charles	(0)	Louise Bernier S.Chs. 1801 Jos. Clément S.G. 1825 M. Angé Nadeau Bert. 1801 Pierre Monmeny S.G. 1825
19	Louise	(9)	Jos Clément S.G. 1820
20	Louise Ignace	(9)	M. Angé Nadeau Bert. 1825
	Marguerite		M. Angé Nadeau Bert. 1825 Pierre Monmeny S.G. 1825 Gab. Labrecque " 1825
	Françoise		Gab. Labrecque " 182
	Fabien Damase		
	Ignace		
-	Joseph	101	Josette Magnan Que. 1795 Jos. Meason Bert. 1723 Jos. Roy 1827 2° Chs. Robertson 1846 Octave Cyr Fortier Bert. 1833 Bert. 1833
21	Louis Charlette Fli	(6)	Josette Magnan Bert. 1723
	Charlotte Eli Euphémie	Z.	Jos. Rov " 1846
	Euphémie		2° Chs. Robertson
	Emélie		Octave Cyr Fortier 1833 Bert. 1833
	Louise Eulali		Frs. Têtu 1833
	Adé	16	
	Louis		Rose Lemieux Lévis 1824 Mario Brousseau S.H. 1815
22	François	(10)	Rose Lemieux S.H. 1815
A 23	Jean Baptiste	(12)	Sophie Fournier S.G. 1823
A	Germain François	(12)	Reine Beaumont S. H. 1804
24	ignace	(14)	M. Jos. Gautron S.M. 1826
	Maile		Jean Turgeon Turgeon
	Angélique		S.M. 1840
25	JeanBaptiste	(14)	Rose Lemieux Lévis 1824 Marie Brousseau S.H. 1815 Sophie Fournier S.G. 1825 Reine Beaumont S.H. 1813 M. Jos. Gautron S.M. 1804 Jean Turgeon S.Chs. 1826 Jean Gualbert Turgeon S.M. 1846 Cath. Marseau Stanislas Provost Stanislas Provost Chs. 1831
	Sophie		Stanislas Provost S. Chs. 1831 S. Chs. 1832
	F.d.		Paul Baillargeon " 1832 1843
	Eudoxie Eudoxie		Do Drognor Andel " 4027
	Marie Perpét Marie Euphre	ue	Jos. Provost
	Marie Euphre	0-	Tarasse and
	sine		Jos. Damase Lacasse S.Chs. 1843
	Marcel		Edouard Hospiće S. H. 1819 Thérèse Baudoin S. H. 1819 Félicité Samson Lévis 1831 Angé Chabot S. L. 1810
A	Jean	(15)	Thérèse Baudoin S. II. 1831
26	Ignace	(15)	Félicité Samson S.L. 1810
27	Jean Jean	(16)	Ange Chabot
28	Antoine	(16)	Théotiste Delisle S.J. 1825 Pierre Pouliot S.L. 1849 F. X. Audet
A STATE	Théotiste	400	Pierre Pouliot 5.1 1861
20	Marie François	(16)	F. X. Audet Soulange Curodeau S.P. 1828
20	Trançois	(10)	S.P. 1820

Eliz. Martel S.G. 1825 (17) Fse. Dion (17) M. Thérèse Plante S. Chs. 1826 (17) Restitut Fournier S.G. 1828

Georges Le même 30 Joseph 31 François

32 Ignace

RUEL.	SAMSON.
33 Joseph 34 Ignace (18) Justine Bilodeau S.G.1820	Joseph Am-
35 Tour (20) Angé Gosselin " 1827	broise
36 Fl. (20) Julie Limelin S.M. 1830	9 Ambroise Marg. Létourneau
	S.P.S. 1765
37 Damase (20) M. Anne Lacroix 11 1847	Marie Angèlique J. B. Blanchet " 1795 Marie Marguer- J. B. Lecomte " 1796
38 Louis S. Claire	Marie Marguer- J. B. Lecomte " 1796 ite
93 Mari 1 (-1/ M. Allie I raser D. F. D. 1020	Marie Marguer- 2º Jos. Talbot " 1827
13dphrosine i rovost	ite
40 Edouard Howice (25) M. Olive Provost " 1841	Françoise Frs. Gaumont 11802 Marie Geneviève Pierre Bonneau 11814
Hospice (25) M. Olive Provost 11 1841	Pierre
	Joseph
Marie Delphia Noette Noet S.L. 1859	Charles
Marie Delphine 2° Adrisse Dion "1867"	Etienne 10 Charles (6)Charlotte Lafleur
Marie Caroline Stanislas Maurice " 1877	Lévis 1795
42 C. J. H. Dish " 1875	Charles
	11 Joseph (9) M. Marg. Morin
	Marie Anne Jos. Bégin S.P.S. 1787 S.H. 1817
44 Emilien (36) Aurélie Plante S.Chs. 1863 (40) M. Elise Bélanger S.V.1870	Marie Angèlique Augustin Blais " 1818
	Marie Josette Joachim Bernier " 1819
RUELLAND.	Etienne
1 Jean Marie M. Jos. Forgue S.M. 1860	François Louis
Himeme M. Elis, Cochon u 1792	12 Charles (9) Fse. Bouchard S.P.S. 1790
2 Himere	Marcelline Noel Lavergne " 1803
Anatalie	Marie Françoise Pierre Létourneau
Marie Elizabeth III	Maria Adélaïda Noël Marcour S.F.S. 1812
TT. 10001	Marie Adélaïde Noël Marcoux S.F.S. 1840 13 Etienne (9) M. Marg. Picard
Himère FrsXavier-Ludger Pierre (2) Julie Bacquet S M 1841	S.P.S. 1800
	Julie Ed. Gagné S.F.S. 1837
4 Notes 9. D. Gossellin "	Pierre Thomas
5 Himère (2) Emélie Forgue " 1852 (2) Sophie Julie Forgue	Germain
6 Lud S.M. 1853	14 Pierre (9) M. Reine Boulet " 1808
(=) Lit. Desaulges Deaucher	Marguerite Chs. Bouffart " 1834
7 François B. 1853 B. 1853	Joseph Pierre
Xavier Sansterre S.M.1862	15 Joseph Am- (8) Marg. Poiré Lévis 1802
CATATO	broise
SALAIS.	Jean 16 Charles (10) M. Anne Fortier B. 1820
1 Claude Anne Mabile	17 Etienne (11) Josette S. Shinck S.G.1820
Margueria René Lemerle S.L. 1683	
Maronowite City	18 François (11) Marg. Blais S.G. 1823
	Vitaline Paul Bernier S. Chs. 1849 19 Louis (11) Eliz. Paquet S.G. 1827
Geneviève Hilaire Gerardy ; 1699 Marie Hilaire Gerardy ; 1698 Frs. Olivier ; 1698	20 Pierre (13) Rosalie Blais S.P.S. 1825
Philippe Gasse " 1720	
SAMSON.	21 Germain (13) Donatille Lavergne S.P.S. 1828
	Philomène Dominique Denis 1859
1 Jacques Marguerite M. Anne Métru Qué. 1671 Michel Lemieux Lévis 1700	Jos. Cyrille
1811900	22 Thomas (13) M. Angé Boulet
	S.F.S. 1841 23 Pierre (14) Marg. Gagnon " 1834
2 Jean Etienne Charlotte Lecours	24 Joseph (14) Marcelline Boivin
3 Igne	S.F.S. 1843
	25 Jean (15) Marcelline Gendron S. M. 1841
4 Joseph (1) Cath. Guay Lévis 1700	26 Charles Josette Gaudreau
5 Etion	Marie Michel Tangué S.M. 1841
Genevieus T Di i C D C	Thomas Lean Republish
Ambrois-	Jean Baptiste Edouard
André	27 Jos. Cyrille (21) Aladie Bacquet S.M. 1859
Charles J. B. Lebrun Lévis 1781	
' JOseph	28 Thomas (26) M. Mad. Chabot
Susanno	S. Chs. 1845 29 Jean Bte. (26) M. Sophie Goupy
8 Joseph Guill Naud " 1787	S.M. 1851
broise M. Ls. Carrier	50 Edouard (20) Hr. Flore Gossellin
18—	S.M. 1857
16—	-012

Arcadie

SANSTERRE

1 Pierre Genev. Levasseur Georges (1) Marie Bacquet S.M. 1836 F. X. Ruelland " 1862 2 Georges Marie Hono-

SAVOIE

1 François Marg. Thibodeau, Arcadie Joseph 2 Simon Anastasie Thibodeau,

Michel 3 Joseph (1) M. Jos. Marcoux

Bert 1773 André Lavoie J. B. Lavoie Angèlique Marie Josette 1803 S.F.S. 1797 Marie Marg. Jérôme Paré 1808

Louis (2) M. Charlotte Avare 4 Michel

S.F. 1784 Catherine Ant. Pepin 1820 11 Pierre Beaucher " Marie 1824 Etn. Drouin Geneviéve 1827 Marie Marg. S. Frs. 1817 Ls. Deblois Pierre Rousseau S.L. 1815 Angèle Magloire Edouard Michel

(3) Vict. Blais S.F.S. 1813 Michel Bolduc S.V. 1840 5 Louis Anastasie Louis

(4) Josette Blouin S. Frs. 1817 ine Jos. Pouliot S. F. 1841 Michel Marie Marcelline Jos. Pouliot Magloire

(4) M. Ls. Faucher " 1827 Adè Loignon " 1829 (4) Thérèse Beaucher " 1835 (5) Marie Bilodeau S.M. 1842 (4) Add World S.M. 1842 Magloire Le même 8 - Edouard

9 Louis (6) Adé Tremblay S.F. 1859 10 Magloire

SÉNÉCHAL.

1 Mathieu Louise Fiset Greff. de Duquet Charlotte Posé S. Tho. 1754 2 Julien Madeleine Sébastien Morin S.P.S. 1783 Marie Julienne J. B. Chamberlan S.P.S. 1792 Chs. Chamberlan Thérèse S.P.S. 1787 Elizabeth

Jacq. Adam S.G. 1796 2° Chs. Tangué " 1799 Elizabeth Jean Marie Victor Olivier

3 Jacques M. Jos. Peltier Michel

Michel (3) Thérèse Gagnon S.P.S. 1777

(3) Françoise Mercier S.P.S. 1782 5 Jean Marie

Qué. Frs. Coulombe S.F.S. 1812 6 Victor Olivier (2) M. Marg. Tangué

S. Chs. 1802 Angé Couture S.H. 1803 Le même M. Jos. Leclaire Le même

S. Chs. 1812 Chs. Carrier " 1844 Natalie

SERVANT

Julie Bélanger S André 1 Louis Ls. Fortier S. Chs. 1841 Thècle Louis Jean Baptiste

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

SERVANT.

2 Louis (1) Marg. Audet S.J. 3 Jean Baptiste (1) M. Anne Bacquet " 1831 1850 Aug. Royer Ant. Fortier Chs. Terrien Marie Anne 1854 Léocadie 1858 Philoméne

SHINCK.

Jacques

Le même

Marg. Oulcheture (?) 1 Nicolas

Jacques (1) Mad. Valière S. Chs. 1761 Jacques Pierre Godbout S.G. 1802 Marie Nicolas Georges Joseph

Genev. Hautbois S.G. 1814

V. de Jacq. Polequin

(2) Modeste Hayot S.G. 1784

Lee Modest 1808 3 Georges Jos. Nadeau 11 Marie 1808 Modeste Philippe Leclaire "

Barnabé (2) Susanne Couture S. Chs. 1787 Jos. Paradis S. G. 1825 4 Nicolas Jos. Paradis Cécile

Joseph André 5 Joseph (2) Josette Rouillard S.G.1797 Etn. Samson 1820 Josette

Etn. Samson
Pierre Bernier
Angé Coté
S. Chs. 1791
Germ. Fournier
Fs. Lacroix
S. M. 1821
Frs. Lacroix
S. M. 1821 Josette 6 Jacques Marguerite Charlotte Frs. Lacroix 1825 Angéle Pierre Coté Louis Pierre

Jacques (3) Marie Bilodeau S. G. 1824 1821 7 Barnabé (4) Fse. Lacroix
(4) Marg. Richard
(6) Fse. Euphrosine Roy
B. 8 Joseph 9 André

10 Jacques Lao, Coté B. 1849 Ls. Jos. Nap. Patry B.1853 Pierre Turgeon B. 1857 Euphrosie Angèlique Christine

Jacques B. 1830 11 Louis Flavie Lucien Bissonnet B. 1852 M. Ls. Larrivé B. 1844 Mario B. (6) Luce Goulet Le même

M. Ls. Larrivé B. 1846 (6) Marie Rousseau S.M. 1836 (10) Hombéline Larrivé B. 1854 12 Pierre 13 Jacques

SIMART.

C. R. 1661 Mad. Racine Marie Madeleine Pierre Tremblay S. Anne 1683

Noël Joseph Pierre

Jean 1680 (1) Anne Dodier 2 Noël

(1) Anne Dodier Baie St. Paul (1) Claire Dodier Baie St. Paul 1690 Chs. Michel S. Anne 1720 Jean Boivin S. Anne 1721 Aug. Boivin S. Anne 1725 3 Pierre Thérèse Madeleine Marie Reine Etienne

4 Joseph (1) Gertrude Caron S. Anne 1700 Marie Boivin S. Anne 1702 Le même

S	T	T	T	A	P	T
~	-	4	4	23	.11	1.4

		SI	MART.
	Angélique		Joachim Greffart S.M.1746
	TYON		o sacinii Grenario. II. 1740
5	Etienne Jean		
	. Gan	(1)	Genev. Gravel
6	Etienne	(2)	Concer Plania C Anna 1790
	uean	(0)	Genev. Blouin S. Anne 1730
	Pierre		
	Jean Baptis	ste	
	Etienne François		
7	Lillenne	(11)	T . D 11 G T 1595
0	M.M.Onn-	(4)	Louise Bolduc S. Joa. 1737
8	Noël	(4)	M. Genev Tangué
	C	(-)	M. Genev. Tangué S.V. 1744 Aug. Gautron S. M. 1765 Frs. Balan " 1771 Marie Clément " 1761 Mighal Monmany 1782
	Geneviève		Aug. Gautron S. M. 1765
	Marie Anne Le même		Frs. Balan " 1771
	WIATIO		Marie Clément " 1761
0	Le même		Michel Monmeny 1782 M. Ls. Labrecque S. V.1767
9	ean	(5)	Ange Mercier S. Anne 1737
10	Joseph	(-)	Tango Dictorol Stramo 2,01
	Etienne		Barbe Dufour
	Antoine		Baie St. Paul
11	Pierre	(6)	M Anna Danahan
		(0)	M. Anne Boucher S. Joa. 1762
	François		5. 000. 1102
12			
13	Jean Bte	(6)	M. Marg. Drouin S.F.1764 M. Pauline Drouin S. F. 1770 M. Thècle Ferland
		(6)	M. Pauline Drouin
14	François	(6)	M. Thècle Ferland
15		(0)	Til. I necre I criand
20		(6)	S. P. 1772 Marg. LetourneauS.F.1773
16	Rose Etienne	-	Jean Cloutier C. R. 1801
	Germain	(7)	M. Jos. Talon S. Joa. 1781
17	Joseph	(9)	Agnès Lacroix
		(0)	S. Anne 1781
18	Joseph		
	Antoine	(10)	M. Jos. Fortin S. V. 1777
19	Isaac		A
			Agathe Girard Baie St. Paul
20	Etienne		Date 150. Laut
-0	CIDIONA		M. Thècle Lavoie Frs. Toussaint S.F.S. 1829
	Marie Soula Antoine	nge	Frs. Toussaint S.F.S. 1829
	Trancois V.		
	Louis	ivier	
21	Flerro		
-1	Lierra	(11)	M. Fse. Poulin S.Joa.1786
	Barthélemi Le même		
22	Tancoia	(11)	Reine Paradis S. P. 1826 Mad. Coté " 1794 J. B. Rousseau " 1819
		(11)	T B Roussess 1819
23	François		o. D. Housseatt II 1010
40	With Germain	n(16)	Marg. Poulin S. Joa. 1823
24	UOSANA		
		(17)	Eliz. Giguère S. Anne 1806
25	Etienne	(19)	Marg. Fortier S. J. 1813 Paul Blouin "1834 Paul Blouin "1843 Ls. Genest S. J. 1861
	Marguerite	(10)	Paul Blouin " 1834
	Delaide		Paul Blouin " 1843
	Francoi		Ls. Genest S. J. 1861
	Jean Jean	vier	
-	Etienne		
U	Antoine	(20)	Angèle Rolandeau
	The state of the s		S F S 1894

27 Antoine Louis

28 Pierre

SIMART.

29	François 2	(20)	Anas	stasie Fr	adet	
	vier	ALC: NO			S.F.S.	1840
30	Barthélein	i (21)	Eliz.	Pichet	S.P.	1836
31	Francois			enev. C		
					S. Anne	1825

Ignace
32 Vital
33 Louis
(23) Christine Pepin S.J. 1863
(24) Marcelline Racine
S.P. 1835

34 Adolphe Charlotte Tremblay
Baie St. Paul
Louis Hercule

35 Abrah m Félicité Baily Abraham

36 Etienne (25) M. Cath. Labrecque S.P. 1850 37 François Xa- (25) Emélie Pepin S.J. 1853

38 Jean (25) M. Anatolie Labrecque S.L. 1865

39 Antoine (26) M. Hélène Thibaut S.V. 1848 40 Ignace (31) Emérence Tessier S.L.1851

40 Ignace (31) Emérence Tessier S. L. 1851 41 Abraham (35) Charlotte Bouffart v. 1841 42 Louis Hercule (34) Christine Pichet S.J. 1864

SIMON DIT LAPOINTE.

	Marie Anne		Ls. Lavergne "	1676
	Guillaume			
	Pierre			
2	Guillaume	(1)	Cath. Drouin C.R.	1688
	Geneviève		Gentien Morisset "	1710
	Geneviève		2°Chs. Loiseau S.F.	1729
	Angèlique		Bertrand Perrot C.R.	1717
	Françoise		Ls. Perrot Montreal	1723
	Françoise		2° Hilaire Beaucher	
			S.F	1728
3	Pierre	(1)	Anne Hardy	
			Pte aux Trembles	1687

Hubert Marie Vioz. Que. 1659

SIMONEAU.

1 René	Jeanne Moreau	S.L. 1699
Jean Baptiste Charles		
Pierre 2 Jean Bte (1) M.Anne Vermet	Bert.1727

Jean Bte
3 Pierre
Marie
Marie
Josette
Marie Josette
Marie Josette
Marie Josette
Marie Louise

(1) M. Angé Bilodeau | 1735
Jos. Fontaine S.P.S. 1782
J. B. Paquet | 1784
| 1801
| 1801
| 1801
| 1801
| 1802
| 1802
| 1803
| 1803
| 1804
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
| 1805
|

4 Charles Marie Louise

Marie Louise

Pre. Basile Fournier
S.Tho. 1775

Charlotte Thérèse

Cap S.Ign. 1764

Charles François Antoine

S. F. S. 1824

S.F.S. 1828

S.F.S. 1829

(24) Flavie Quemeneur

(20) Césarie Duchesneau

5 Jean Baptiste (2) Mad. Lemieux
Cap. S. Ign. 1759
Le même M. Claire Gerbert
Cap S. Ign. 1761
Marie Josette Etn. Daniau
Cap S. Ign. 1791

Joseph François 6 Charles Fran- (4) Marg. Pratte S.Tho. 1775 çois Charles François

SIMONEAU.

7 Antoine (4) Dorothée Langlois S. Tho. 1777 Marie Madeleine Pierre Bernier S.P.S. 1804 Marie Dorothée Chs. Bouchard Marie Victoire Chs. Bélanger Marie Reine Ls. Bernier 1805 11 1813 1814 Marie Geneviève J. B. Bernier 1826 Joseph

8 Joseph M. Jos. Lachapelle S. Tho.

Frs. Gendron S.F.S. 1794 Marie Joseph 9 Joseph (5) M. Thérèse Campbelle S.P.S. 1784

M. Reine Gaudreau
S. Tho. 1804
J. B. Proulx S P.S. 1833
Jean Adam S.F.S. 1837 Le même Soulange Julie Joseph

10 François (5) M. Jos. Duquet Lévis 1795 Théotiste Turgeou B. 1825 Le même 11 Charles Fran- (6) M. Fse Bouchard S. Tho. 1800 çois

Le même M. Jos. Coulombe Bert. 1808 Césarie Chs. Frs. Thibault

Bert. 1832 12 Joseph (7) M. Angèle Chartier S.P.S. 1813

Joseph 13 Joseph (9) M. Marg. Bélanger S.P.S. 1833 40 Joseph (12) Julie Côté S.P.S. 1834

SPELHEIMER-TÉLÉMER.

1 Joseph Fréderic M. Mad. Yorich.

Joseph Fréderic Allemagne M. Anne Hélie S.V. 1783 Jacq. Boutin S.G. 1804 2 Joseph Fréderic Catherine Jacq. Boutin Etn. Diers Marie Anne 11 1806 Marguerite Thos. Dion 1806

SUZOR.

1 François Etienne Gillet

François B. 1733 S.M. 1770 B. 1779 S.Chs. 1791 François (1) Eliz. Couture Marie Charlotte
Marie Charlotte
Marie Charlotte
2° J. B. Roy
Marie
Jos. Côté Marie

TAILLEUR-TRAVERS-TRAVERSY-VERSAILLES.

1 François M. Fse Meunier Qué. 1712 Pierre François

Pierre S.P. 1749 (1) Marg. Dupile François Thérèse Dupile Jacq. Blanchet 1749 Susanne S.P. 1788

François A Guillaume Genev. Chartier Pierre Dupile Qué. 1751 (3) M. Anne Plante S.P. 1787 Geneviève François Marie Anne Pierre Baudoin " 1817

François (4) Therèse Roberge S.P. 1817 Félix Noël "1848 François Olympiade Félix Noël " 1848 Pre. Ls. Gonzague Caron 1848 Marie S.P. 1848

Prosper Jean Baptiste

(5) Vict. Cantin S.P. Pre. Phydine Pichet S.P. 1841 Prosper Vict. Malvina

S.P. 1869 S.P. 1854 7 Jean Baptiste (5) Marg. Noël

5-6 EDOUARD VII, A. 1906 TAILLON.

C.R. 1671 Mad. Cochon 1 Olivier Guillaume Joseph C.R. 1710

2 Guillaume (1) Anne Gagnon (1) M. Anne Lebel Riv. Ouelle 1708 3 Joseph

(3) M. Anne Béchard B. 1742 Amand Comeau S. Chs. 1772 Jacques 4 Jacques Marie Joseph François

(4) M. Anne Fortin S.V. 1766 5 Joseph S.H. S. V.1813 J. B. Dorval

(4) Susanne Bisson S.G. 1783 Marie Thérèse 6 François M. Therèse Gagnon 7 Zacharie C.R.

Jean Zacharie Therèse Goulet S.P. 1820 Adé Asselin S.P. 1845 Le même 8 Jean Zacharie (7) Adé Asselin

TALBOT-GERVAIS.

Charlotte Sommereux 1 Jacques Simon Jean Jacques Cath. Lamare S.Tho. 1710 Le même

Joseph (1) Marg. MeunierS. Anne 1726 e Jean Frs. Fortier 2 1745 Jacques Marie Clotilde

S.F.S. 1745 1750 Aug. Morin 11 Marie Judith Marie Thérèse 1761 Jean Frs. Larrivé " François Antoine Joseph

(1) Barbe Fortin Jean Bert. 1748 Marie Anne Ls. Pruneau Marie Isabel Jos. Lizotte S.P.S. 1750 Thérèse Dalaire S.V. 1734 Therèse Dalaire S.V. 1761 Pierre Bouchard S.P.S. 1761 1763 Simon Geneviève Le même

Marie " 1763 Thérèse Ign. Dessaint 1770 J. B. Lecompte Marguerite Louis Isaac Joseph Augustin

S.P. 1735 S.P.S. 1769 Simon (1) Mad. Nolin Chs. Picard S. (2) M. Reine Daniau 5 Joseph Marie Josette 6 Joseph S.P.S. 1762

Jacques Antoine Bert. 1763 François (2) Angé. Blais

Thomas Jean Baptiste S.P.S 1763

Antoine (2) M. Fse. Blais S Marie Françoise Ant. Létourneau S.P.S. 1784 Marie Louise Pre. Paul Fournier 1792 Marie Charlotte Etn. Féréol Roy 1792

Joseph Antoine Michel Toussaint

Simon (4) Marg. Blanchet S P.S.1753 Marie Geneviève Frs. Thibault S.Tho. 1774 Thérèse Jos. Talon "1784 Pierre Basile Simon

Louis (4) M. Angé. Blanchet S.P.S. 1763 10 Joseph (4) M. Anne Blais 11 Augustin

Abraham Jean Baptiste

TALBOT-GERVAIS.

A	
Trug	ustin
Jose	nh

12 Louis Isaac (4) M. Marg. Thibault S.P.S. 1774 13 Augustin

Genev. Aubin Augustin 14 Jean Baptiste M. Anne Peltier

Marie Marthe Ls. Marie Bernier S.P.S. 1785 Marie Catherine Jos. Fraser Marie Angèlique Jos. Lefebvre 11 1792 1820 Modeste Pre. Basile Morin " 1804 Geneviève Aug. Lavergne Lab. Bélanger Marie Anne .11 1811 Simon Jacques Jean Baptiste

François 15 Pierre

M. Marthe Peltier Marie Marthe Jos. Gendron S.P.S. 1793 Joseph eine Picard François

Jacques MarieMarguerite Aug. Bouchard 1817 Antoine (6) Reine McDonald Antoine

S.P.S. 1796 19 Jean Baptiste (7) M. Eliz. Morin S. Tho. 1792 Marguerite Ant. Rolandeau S.F.S. 1817 Reine Pierre Gaulin 11 1831 Marie Angélique J. B. Goulet 1831 Marcel 11 Jacques Le même Fse. Dessaint

S.G. 1816 Catherine Frs. Ferland S.Frs. 1844 Le même 20 Thomas Mde. Picard 1824 (7) M. Marg. Quemeneur

21 Joseph S.F.S. 1802 (8) M. Angé Campbell S.P.S. 1787

Marie, Françoise Bernard Mercier S.F.S. 1820 Joseph

Pierre Le même

M. Marg. Samson S.P.S. 1827 Antoine (8) Marthe Blais Bert. 1789 Etn. Valière S.P.S. 1832 Amable Gagné " 1836 Marie Marthe Anastasie Angèle Ls. Valière 1840 André

Antoine Charles Joseph

23 Michel Tous- (8) M. Mad. Dessaint saint S.P.S. 1791 Angèle Adéline S.H. 1811 Jean Gosselin Marcel Dussaut " 1815 Michel Antoine Vital

24 Simon (9) Ursule Boulet S.Tho. 1782 Gab. Nadeau S.G. 1806 Geneviève S.G. 1806 Angèle Ls. Baudoin 1811 Michel

5 Louis (9) Euphrosine Boulet S.Tho. 1786 MarieMarguerite Ant. Bazin 1804 Simon

Louis 26 Pierre Basile (9) M. Jos. Colin S.Tho, 1792 Antoine

Augustin (11) Archange Fontaine S.P. 1799

28 Abraham (11) Thérèse Couillard S. Tho. 1803 Abraham

TALBOT-GERVAIS.

29 Joseph (11) Marie Blanchet S.G. 1801 Philippe Fortier " 1821 Jean Gosselin " 1826 Ursule Basilisse Jean Roberge 1829 Julie

S.M. 1807 30 Jean Baptiste (11) Marie Bolduc Adélaïde Pierre Ratté S.G. 1830 Roch

31 Augustin (13) M. Thérèse Picard S.P.S. 1786 S.F.S. 1825 Ls. Picard Marguerite

32 Jean Bapt. (14) Rose Angèle Casault S.Tho. 1789 Jacq. Mercier S.F.S. 1820 Jos. Blanchet S.P.S. 1822 Geneviève Marie Anne JeanBaptiste Frs

Joseph (14) Genev. Fraser B. 1791 33 Simon Abraham LarueS. P.S. 1819 Ed. Lavergne " 1834 Marie Sophie Elizabeth (14) Genev. Coté 34 Jacques 1798

(14) Rosalie Gagné S. Tho. 1800 François Edouard

François 33 Louis Isaac M. Ls. Dion M. Reine Baudoin Le même

S.V. 1808 Genev. Aubert 37 Joseph

Joseph 38 Joseph (16) Marg. Dessaint S.F.S. 1798 Prudent Jean Baptiste

François M. Chs. Bisson S.V. 1814 (19) Flavie Picard S.P.S. 1834 (19) Marg. Théberge S.V. 1835 (21) Fse. Denaut S.Tho. 1815 Le même 39 Marcel

40 Jacques 41 Pierre Pierre

(21) Marie Larrivé Joseph Marie Célarine J. B. Coté Marie Angélique Pierre Valier Antoine (22) M. Angé Picard B. 1851 B. 1855 43 Antoine

S.P.S. 1814 Emerentienne Chartier Le même S.P.S. 1839

1829 44 André 45 Joseph 46 Charles (22) Cath. Blais Bert. 1831 (22)Luce Guilmet Genev. Morin S.P.S. 1832

(23) Jeanne Létourneau 47 Michel S.P.S. 1813 Marie Jeanne Chs. Chamberlan

S.F.S. 1838 Luce Bernier S.P.S. 1820 Le même 48 Vital (23) M. Ls. Quémeneur

S.H. (23) Angé Brousseau S.V. 1823 49 Antoine 50 Michel

(24) Marg. Lebrun S.G. 1826 (25) M. Vict. Roy S.V. 1809 51 Louis Ant. Fortin 11 1834 Flavie Narcisse Blais 1848 Flavie 11

(25) Marg. Bolduc 52 Simon Sophie Joseph

(26) Emélie Fournier Bert. 1827 53 Antoine (28) Louise Caroline Turgeon S.M. 1847 54 Abraham (30) M. Eliz. Martineau 55 Roch

S.F.S. 1844 (32) Archange Peltier 56 Jean Bapt. S.P.S. 1814

Jean Baptiste (32) M. Dorothée Talon 57 Joseph S.F.S. 1819

58 François (35) M. Genev. Faucher S.M. 1824 Chs. Oct. Aug. Honoré

S.P.S. 1830

S.G. 1812 B. 1825

S.G. 1826

S.G. 1829

S.V. 1846

S.P.S. 1777

S.P.S. 1791

S.P.S. 1793

S.P.S. 1811

S. Tho. 1768

S.P.S. 1788

S.P.S. 1837

Bert. 1756

B. 1838

Marie

.Tean

Roné

5 René

Rosalie

Pierre

Michel

André

Michel

Michel

Noël

Marie

9 Jacques

Marie Le même Marie Fraçoise

11

Madeleine

Augustin Marie

Jean Marie

Thérèse Lemême Pierre Noël Jacques 10 Jean

Victoire Raphael Charles Joseph Jean Bte. Pierre

Edmond

Jean Bapt.

Elzéar

59 Edouard

62 François

63 Prudent

64 Pierre

65 Joseph

66 Jean Bapt.

Aug.

67 Chs. Oct.

Lucien

Germain

Jacques

5 Germain

Louis

6 Jacques

Jean Marie 7 Jean Bapt.

Dorothée

Joseph

Louis

Le même

9 Jean Marie

Augustin David Joseph

8 Louis

10 Joseph

11 Louis

12 Joseph

13 Augustin

David

Marie Anne

Jean Baptiste

M. Geneviève

Marie Thérèse

Marie Thérèse

Jean Baptiste

2 Etienne

3 Paul

Paul

60 Joseph

5-6 EDOUARD VII, A. 1906 TANGUÉ. Aug. Fradet Jos. Corriveau Tsabelle Marie Josette Frs. Aubé Joseph Marie 3 Jacques (1) Genev. Mercier Marie Anne Marie Josette Aug. Boulet André Fleury Jacques S.V. S.V. Cath. Hélie Le même Vic. Patouel Catherine 2° Etn. Lacasse S.Chs. 1781 Catherine Pierre Noël Quemeneur M. Marguerite Augustin Le même M. Jos. Plante 4 Jean François (1) Marg. Boissonneau S.J. 1736 S.V. 1772 S.V. 1782 Aug. Thibaut Laurent Goupy Marguerite Marie Josette Antoine Jean Baptiste (1) Rosalie Simart S. Anne. 1734 S. M. 1764 et S. M. 1765 Frs. Roy Michel Ouimet M. Marguerite C.R. 1747 S.M. 1778 S.M. 1787 Mad. Cloutier Le même Monique Hélène Frs. Coté Marie Catherine Frs. Couillard Judith S.V. 1743 S.V. 1762 1769 S.V. 1770 Jean Baptiste (1) Marie Roy M. Marguerite M. Charlotte Frs. Collet Simon Corriveau Marie Ursule Pierre Chabot S.V. M. Geneviève Thomas Roy (2) M. Angé Monmeny 7 Jean Bte. S.M. S.G. 1797 Marie Anne Ant. Greffart Angèlique Chs. Corriveau Jean Bte. B. 1790 Le même M. Eliz. Dion 8 Joseph Marie (2) M. Marg. Gosselin S. V. 1757 Chs. Lefebvre Ign. Gautron 11 Marguerite 1802 Marie Archange 1807 M. Euphrosine Jean Gautron -11 Frs. Modeste Rousseau S.M. 1792 " 1793 Marie Judith

Jos. Gaggon Jos. Gourgue

(3) Therèse Lacasse

(3) M. Anne Lecours

Frs. Blouin

J. B. Daigle S. M. Thérèse Morin S.F.S. 1761

Marc, Marcoux 1771 Gertrude Ratté 1778 Pierre Alexis Roy S. V. 1814 Frs. Blown

(3) M. Jos. Coté S.Chs. 1775 Nic. Pouliot " 1805

1796

S. V. 1781

TANGILÉ

TALBOT-GERVAIS

(38)

(35) Rosalie Létourneau

Marg. Paradis M. Anne Filto

Marg. Patoine

(52) Caroline Bélanger

(58) M. Eliz. Roy

TALON.—LESPÉRANCE.

(38) Marg. Audet S.G. 13 (41) M. Anne Eliz. Turgeon

(56) Ursule Guilmet Bert. 1843 (58) M. Eliz. Roy. S.V. 1859

Isabelle Planteau Qué, 1671

Jean Lavergne Riv.Ouelle. 1698

(3) Agathe Bolduc S. Joa. 1755

(4) Dorothée Bacon C.R. 1755 Abel Chs. Michon

Jean Paul Isidore Coté

Isabaut Ranifaut

Marie Bonneau

Fse. Fournier

Jos. Letourneau

2º Chs. Blanchet

M. Judith Gagné

(6) Cath. Baudoin S.Frs. 1775

(8) Fse. Quirouet Bert. 1807 (10) M. Fse. Balan Bert. 1814

Thérèse Talbot S. Tho. 1787

(5) Vict. Gaudreau

(10) Genev. Blanchet

1	Jean Marie Anne Isabelle Isabelle Anne Françoise Jean François Jean Baptiste Jacques	Marie Brochu J. B. Richard Jos. Hélie 2° Michel Blais Nic. Boissonnea	S.J. 1692 S.V. 1726 S.V. 1729 S.V. 1767 uS.V. 1734
2	André René Jean Baptiste (1) M. Geneviève Marie Anne	Fse. Blais Noël Simart Piers Butcon	S.V. 1744 S.V. 1744

Le même	M. Mad. Sin	mard
M. Madeleine	J. B. Roy	S.Anne. 1730 S.V. 1748

2º Pierre Lefebvre

TANGUE	

		TA	NGUÉ.	
	Judith			
	Margnovit		Jacq. Fournier S.Ch Frs. Cochon J. B. Coté	ns. 1807
	Théotiete		Frs. Cochon	1819
	Jean		J. B. Coté	1833
	Joseph			
70				
1;	Jean Bte	141	35 m	
		(4)	M. Théotiste Morin	
	M. Marguerit	0	Jos. Corriveau S. Ls. Roy Ant. Rousseau	S. 1768
	Marie Théot	ieta	Jos. Corriveau S.	V. 1797
	Pelagie	iste	Ast D	1797
	Louis		Ant. Rousseau	1807
	Jacques			
	bean Rto			
	Joseph Toseph			
	Le même		M.M.Rolandeau	1807
13	Rom!		V d'André Lana	lois
		(4)	Veronique Guérnet	
	Véron:	1	S.Ch	s. 1778
	Véronique Véronique		Jos. Daniau S.C	7. 1804
	Angelia		2° J. B. Nadeau	1812
	Mario		Louis Coté S.C	7. 1809
	Marguerit		S.Ch Jos. Daniau S.C 2° J. B. Nadeau S.C Louis Coté S.C Ls. Lacasse Jean Goulet	1814
	Barnabé		Jean Goulet	1818
14	Antoine	100		
	Marie	(4)	Marie Morisset S.M.	I. 1794
	Anna		Louis Chatigny S.H	I. 1821
15	Antoine Pierre			
19	Pierre	(5)	MICHAR	T 4880
	Marie A	(9)	M. Jos. Cochon S.V	. 1759
	Marie Josette		André Brochu S.M. Eloi Dion	1. 1793
16	- orre			The second second
10	Jean Bte.	(5)	M. Marg. Cadrin Jacq. Habran	1779
		(0)	Jaca Hohran	1772
			René Rouillard	T794
17	Marie Barbe Pierre		Chs. Pouliot	1802
		(5)	M. Marg. Cadrin Jacq. Habran René Rouillard Chs. Pouliot M. Jos. Habran S.V Pierre Gagnon Jos. Lainé	7 1789
	Marie Louise	1	Pierre Gagnon	1815
	Amounte		Jos. Lainé	1824
18	Nicola			
	Mario Fu		Anne Wells	
	Marie Ilizabe	th	Pierre CarbonneauBr	rt.1792
	André Ursule		Anne Wells Pierre CarbonneauBi Jacq. Baudoin	1804
70	Nicolas			
19	vean			TEN IN
90	Louis		Marg. Patry	
40	Michel (1m)	(7)	MI D : GI	
	Marie Louise	(1)	M. Ls. Daniau S.M.	1. 1778
	Angèle		Ign. Helie	1797
	Michel Louis		Eustache Bacquet "	1815
21	Louis		M. Ls. Daniau S.M. Ign. Hélie "Eustache Bacquet"	8893
-	Augustin Marie Madelei	(7)	Cath Cojjet	1701
	Juli Madelei	ine	Cath. Couet André Ouellet Tho. Bissonnet	1890
	OULIA	1	Tho. Bissonnet	1834
	Michel		or anisomines if	1001
	Jean Bte.			The same
	4106			Will be
22	Augustin Jean Pt			-855 B
23	Jean Bte.	(7)	M. Fse. CorriveauS. V	. 1803
24	Michel (2m) Père de Mil	(7)	Eliz Turgeon S.M	. 1819
	Pere do M	200	Archange Gautron	
	de TATICH	el	S.V	. 1825
25	Charles Leannier	0	3F D. 7	Carlo II
	Le même	(8)	Marg. Boldue "	1781
			M. Marg. Melançon	1 100
	M. Marquerit	· T	Victor Olivier Sénéch	1785
	Nr .	1	cor Onvier Senech	1000
	Marie France	*	11 1 0 1	. 1004
	Marie Franco	180	2° Chs. Lacasse	1808
	Mario Cil.		Abraham Cote 2° Chs. Lacasse J. B. Rousseau "	1811
	Bénoni Le mô			-
	Le même		Eliz. Sénéchal S.G	. 1799

		TA	NGUÉ.		
2	26 Joseph Marie Mart	(8) he) Marg. Roy Paschal Bélang	S.V.	. 1783
				SCha	1808
97	Marguerite	18	2° Chs. Fournie	er S.G.	1818
41	M. Margue	rite	Pierre Lebrun 2° Chs. Fournie) Marg. Gautron Ls. Bolduc	S.V.	1819
	Narcisse Raphael				
	Louis Le même		M. Basilisse Co	orrivea	11
	Sophie				
	Clotilde		Jean McNeil Pierre Catellier	S.M.	1838
28	Isidore Pierre	(8)	M. Genev. Bau	doin S.F.S.	1700
	Marguerite		Pierre Bissonne		
	Raphael Joseph				
30	Pierre	to (8)	M. Rose Langle	ois	
00		00 (0)		S Tho	1792
	Marie Rose Julie		Ign. Roy Etn. Roy Pierre Brochu Bonaventure Ro Michel Marseau	S.V.	1820
	Marguerite Hermine		Pierre Brochu Bonaventure Ro	S.V.	1828
	Marie Angè Gaspard	le	Michel Marseau	i S.V.	1835
	Jean Baptis	te			
31	Pierre Noël	(9)	Mad. Roy	s.v.	1789
32	Pierre Jacques	(9)	Thérèse Dalaire	S.F.S	.1795
	Thérèse Marguerite		Pierre Corrivea Ls. Parent Tho. Mercier	u S.V.	1819
	Archange		Tho. Mercier	s.v.	1834
-	Antoine François Xa	vier	T . D. D		
33	Jean Marie	(10)	Louise Reine P. Ed. Godbout Ls. Boutin Frs. Blais 2° Ls. Blais	S.V.	1806
	Anastasie Sophie		Ed. Godbout Ls. Boutin	S.V. Bert.	1842 1843
	Reine Reine		Frs. Blais	Bert.	1832
	Théodore		A All Dais	0	1000
	Le même Marie Anne		Angèle Denis Rémi Gontier	S. Chs.	1852
34	Joseph		M. Anne Naud S.H.		
	Le même		M. Thérèse Bro	usseau S.V.	
35	Isaac Firmin		Marie Asselin		1010
36	Augustin	(11)	Marie Goulet S	S.Chs.	1808
	Angèle Sophie		Ls. Henri Blais Jos. Denis	S. Chs.	1851
37 38	Jean Joseph	(11) (11)	Marg. Lacroix M. Jos. Bolduc	S.M.	1819 1821
39	Jean Bapt.	(12)	Mad. Lacroix Ign. Gosselin	S.M. S.G.	1798
40	Angele Louis	(12)	M. Chs. Marsea	uS.V.	1801
	Charlotte Charlotte		Pierre Veau 2º Ant. Audet	S.V. S.V.	1838
	Angèle Louis		Gab. Naud	S.V.	1831
	Le même Marie Célest	A	Céleste Brousses	S.V.	1807 1833
	Archange Pierre		Jos. Gosselin Jean Lacasse	S.V.	1836
1	Antoine	(10)	M. Ann. B.	9 37	100=
	Jacques Joseph		M. Anne Fortier M. Anne Labrec	eque	
43	René	(13)	Charlotte Audet	S.Chs.	1808 1806
	Barnabé	(13)	Charlotte Audet Angé Labrecque	S.G.	1812

TO	A	NT	0	TT	77
1	41	TA	G	U	É.

45 Antoine 47 Anselme Prosper	(14) (14)	Genev. M. Ls.	ChatignyS.H. Lebrun S.Chs. S.Isidore	1820 1841
-------------------------------------	--------------	------------------	--	--------------

48 Pierre (15) M. Anne LacroixS.M.1785 Le même M. Marg. FaucherS. M. 1793 Marguerite Jos. Roy Jos. Roy Pierre Bacquet S.M. 1812 S.M. 1816 Hélène Julie Frs. Huot S.M. 1822 Marie Rose Michel Goupy S.M. 1835 Barnabé Pierre Joseph

49 Augustin (17) M. Archange Quemeneur

S.F.S. 1821 S.V, 1787 50 Nicolas (18) Marie Denis Marie Pierre Nadeau S.Chs. 1808 Jacques Nicolas

André (18) M. AnneMarcoux Bert. 1791 Basile Jean Baptiste André

52 Louis (19) M. Chs. Bacquet S.G. 1808 (20) M. Vict Vien B. 1805 Michel M. Victoire Joachim Huot B. 1831 Michel Lacroix S.M. 1841 Marguerite Martiane Magl. Turgeon S.M. 1854 Magloire Charles Jean

54 Louis (20) Genev. Turgeon S.G. 1818 S.G.

J. B. Lessart Bert. 1841 Chs. Nadeau S.Chs. 1841 Laurent Nadeau S.M.1843 M. Louise Geneviève Louis

Le même Ursule Lepage 55 Jean Bapt. (21) Marie Ouimet S.M. 1832 Eloi

Noël Marie Fortin S.M. 1834 Marg. Brousseau S.M. 1839 Marie Samson S.M. 1847 Marie Filion S.M. 1839 (21) Marie Fortin Michel Le même Augustin

Benoni (25) Marg. Bolduc S.Chs. 1819 (27) M. Cécile Corriveau 60 Raphael

S.V. 1816 61 Louis Genev. Henri S.G. 1825 Théodore BilodeauS. V.1851 (27) Genev. Henri Lucie Marie Tho. Théberge S.V. Philomène

Ludger Fortin Genev. Blais Jos. Marseau Narcisse Marie Célina 1826 Séraphine 1851 Sifroi Hélie 1855 Pierre

63 Isidore Judith Maurice "Thérèse Bouffart " 1837 64 Raphael 1829 65 Raphael Marie Carbonneau Ovide Jos. Blouin Angé Morin S.J. 1850 66 Joseph S.H.

Cyperien Pierre (28) M. Anne Dion S.G. 1823
 Marg. Morin S.F.S. 1829
 (28) Marg. Baillargeon Le même 68 Joseph

69 Jean Baptiste(30) M. Ls. Marseau S. V. 1821 Marie Desanges Michel Blais "1841 Narcisse Brochu" 1842

(30) M. Archange Rémil-(30) Delphine Boutin " 1844 (31) M. Agathe Fortier " 1816 Nil. S. McNeil " 1843 71 Gaspard 72 Pierre Dorothée ." Marcelline Laurent Morin

1847

5-6 EDOUARD VII, A. '1906 TANGUÉ.

Pierre Pouliot " 1848 Théodore Brochu " 1857 M. Adéle Chamberlan Adélaïde Marie Délina Antoine (Inconnu.)

74 Antoine (32) M. Olive Garant S. Raphael S.F.S. 1832 Romain

75 François Xavier (32) M. Angé Burnard S.M. 1840

Georges 76 Théodore (33) Adolphe Boldue "1839 Clément Ouellet S. V. 1864 (35) Marg. Charlan S. J. 1841 (40) Pelagie Beaucher S. V. 1829 Seraphie

Firmin Louis Archange Chrétien Le même Bert. 1833

(40) Clotilde Bilodeau S.V. 1841 M. Cath. Roy B. 1843 79 Antoine Le même B. 1841 Pierre Marcelline

(48) Julie Turgeon S. V. 1869 (48) Susanne Gagnon S. V. 1849 (48) Marcellina B. Pierre 82 Barnabé 82 Joseph (48) Marcelline Bouchard S M. 1844

S. M. 84 Jacques (50) Fse. Terrien S.Ch. Ls. Frederick Four-Judith

nier S. Chs. 1845 Marie Anne F. X. Boulet Jos. Fournier 11 1860 Eulalie 1860 Michel Brisson Sophie Cleophas Cyp.

85 Nicholas Olivier Blouin S.Chs. 1838 Jean Leclaire (50) M. Anne Clément Scolastique Marguerite Jean Leclaire Jean Boucher Marguerite André

(51) Josette Bilodeau Bert. 1812 86 André Louise JeanBaptiste(51)

Marie Bacquet S. G. 1820 Marie Bilodeau Bert. 1854 Genev. Nadeau S. G. 1825 Le même 88 Basile Genev. Nadeau S.G. 89 Michel 90 Magloire

(51) Archange Paquet | 1825 (53) Julie Clément S. M. 1847 (53) Rose Vien S. M. 1847 (53) Rose Vien S. M. 1848 91 Jean (53) Emile Marcoux S.Chs. 1848 92 Charles Louis (54)Marie Gautron

M. Philomène Bissonnet S. M. 1854 94 Eloi Octave 95 Pierre (62) Marcelline Fleury

(66) Marie Lebrecque S.J. 1869 (74) Marie Leblond S.M. 1860 (75) Ph. 1 96 Cyprien 97 Romain 98 Georges (75) Philomène Bouffart S.V. 1865

(84) Genev. Hébert S.Chs. 1854 99 Cléophas Cyprien

100 André (85) M. Judith Guilmet

TERRIEN.

Gabrielle Mineau S.F. 1670 Jacq. Greffart S. J. 1712 1 Pierre Jeanne Pierre Guillaume Louis Ignace Barthélemi

André (1) Jeanne Ducheron Qué. 1693 Pierre Pierre

Louis (1) Cath. Bidet Anne Françoise Philippe Fontaine S. V. 1736 Louis

C.	DE LA SESSIO	ON No 18			
	* TE	RRIEN			-
	Dischit	Anne Cochon Marg. Plante Aug. Thibaut			
5	Guillaume (1) Dorothée Thérèse Marie Louise Marie L	M. Anne Jahan Jos. Morin Jean Bedard Ls. Marie Laigu 2° Ls Morin S.	S.J. S.L. S.V.	1717 1741 1748 1748	
6	Louis Barthélemi (1)	2° Ls Morin S. Marg. Fontaine Jos. Audet	F.S.	1774	
	Dans		10000		
8	M. Josette Marie Louise Denis Ignace	Marie Charlan Jean Chamberlan Jean Paquet	n S.J.	1741 1743	
9	M. Angélique M. Françoise Marie Anne Marguerite Marie Louise Marie Louise	Pierre Lamare S. Jean Frs. Picard Ls. Gendreau Jos. Gendreau Ign. McNeil	F.S.	1751 1756 1758 1761 1764	
	Marie Louise (3)	22 Nic. Proulx Mad. Audet Jean Boulet Jos. Royer Ant. Côté Ls. Drolet Jos. Minville Jean Dangueuger 2° Pierre Doison Marg. Corriveau Ign. Gautron 2° Jos. Michon Jacq. Roy	S.V.	1726 1750	
	Marie Josette	Guill Michael	11	1767	

Louis Marie Louise Marie Louise Marguerite Marie Josette	2º Jos. Michon Jacq. Roy	S.M.	1750 1772 1767
Michel	Guill. Michon		1773

11 Joseph Josette	(4)	M
Marie Anne		2° F
12 Joseph Pierre	(4)	7.1

I. Jos. Thivierge S.J.1737 os. Guilmet S.M. 1787 Etn. Hizoir S.G. 1806 rs. Clément S.H. 1794

(4) M. Angé Bouchard Bert. 1739 Fse. Thibaut S. V. 1748 13 Barthélemi 14 Louis Fse. Thibaut S. V. 1748
(5) M. Rose Rouleau S. F. S. 1762
S. J. 1748

Barchéle.	EN DECEMBER OF THE PARTY OF	S.F.S.	1762
Barthélemi (6)	Louise Genet	S.J.	1748
Marie Anne Le même Marie Charlet	Guill. Roy	S.Chs.	1768
Mario Co	M. Ls. Noël	S.P.	
Marie Charlotte	Frs. Gontier	S.Chs.	1782
Marie Charlotte Marie Charlotte	2° Ant. Bisson	net "	
Marie Charlotte Barthélemi	3° Jos Gagné		
Lemi		STAPE SO	
Le même	M. Mad. Blou	in	1761
M. Angélique	Jos. Leclaire		
Marguerite Joseph	Joachim Dion		
	Jean Bacquet		1754
	Jacq. Bernier		
Alexandre	Pierre Gagnon	"	1900

Victoire
Alexandre

Louis

16 Louis

Marguerite
Marguerite
Marguerite
Marguerite
Marguerite
Marguerite
Marguerite
Marie Charlotte
Marie
Ma

TERRIEN.

TE	RRIEN.
Angélique Pierre Charles Gabriel	Nil. Gontier S.Chs. 1790
Jean Baptiste Louis	
17 Denis (7	Héléne Gendron
Marie Agathe Victoire	Jos. Baudoin S.F.S. 1757 Jérome Lambert Moren S.F.S. 1787
François 18 Pierre Noël (9)	M. Marthe Picard
19 Guillaume (9)	S.F.S. 1755 M. Ls. Boissonneau S.J. 1864
Marie Louise Geneviève Geneviève Marie Josette Guillaume	Jean Baudoin " 1784 René Blouin " 1796 2° Ls. Fortier " 1815 Michel Fortin " 1789
20 Louis Joseph	Marie Naud
21 Louis (10)	M. Ls. Patry S.M. 1761 S.G.
Michel François François Joseph Gabriel	
Etienne 22 Michel (10) Geneviève Marie	M. Genev. Roy S.M. 1765 Pierre Pouliot S.G. 1796 Jos. Richard "1801
Rosalie Joseph Le même	Jacq. Boutin " 1804 Angé Lamare S.F.S. 1793
Catherine Pierre Louis	M. Genev. Dion S.Chs.1814 M.Cath. Gosselin S.J. 1768 Jos. Hélie "1813
Joseph Jean	
24 Augustin (11)	Marg. Gosselin S.V. 1796 Frs. Fortier S.H. 1816
Ursule 25 Barthélemi (15) Le même	M. Jos. Isabel S.Chs. 1773 Véronique Leclaire
Véronique Joseph	S.Chs. 1785 Chs. Fournier " 1814
Le même	Mad. Bernier S. G. 1799
Madeleine Marguerite Luc	Jos. Duquet S.Chs. 1828 Chs. Nadeau " 1829
26 Louis (15)	Louise Bacquet " 1786 Angé Malboeuf S.G. 1826
27 Alexandre (15)	Therese Coutures. Chs 1798
	Jacq. Tangué S.Chs. 1817 Genev. Roy. " 1781
Pierre 29 Charles (16)	Jeanne Pénin " 1781
Louis Charles	
Marguerite Gabriel	Josette Plante S.G. 1804 Michel Hélie S.M. 1827 Marg. Goulet S.Chs. 1792 Michel Noël S.G. 1816
	Cath Gontier " 1801 J. B. Blais Bert. 1825 Marg. Blais S.Chs. 1796
Marguerite Angèle	Etn. Hélie " 1821 Jos. Doin S.M. 1823

310	ARCHIVES CA	INADIENNES	
		5-6	EDOUARD VII,_A. 1906
	TERRIEN.	TEL	PIEN.
François Joseph Jean Edouard	Jos. Plante S.M. 1832	Victoire	M. Anne Plante S.M. 1812 Vict. Comeau "1856 Ant. Plante "1856
32 Louis Josette Louis 33 François	(16) Angé Pénin S.Chs. 1797 Michel Roy S.M. 1822 (17) M. Isabelle Chrétien	57 Joseph (31) Marie Zoé Seraphine Anastasie	Mad. Cochon Pierre Plante Antoine Hélie Ls. Balan "1851 1857 1857
34 Guillaume Marie Marie Margu	(19) M. Jos. Blouin S.J. 1793 Jos. Dick " 1818 herite Aug. Champagne " 1820	Célina Joseph 58 Jean (31) 59 Edouard (31)	Jos. Goulet Marie Plante S.M. 1838 M. Flavie Balan S.M. 1838 Anthime Lacroix S.M. 1835 Los Gagnon S.M. 1835
Archange 35 Joseph Zacharie Joseph	Michel Fradet "1841 (20) Louise Valière S.G. 1786	Victoire Rose David	Jos. Gagnon Nazaire Roy S.V. 1863
Marc 36 François	(21) M. Genev. Boulet S.F.S. 1691	Le même 60 Louis (32)	M. Marg. Arbour S.M. 1850 Eliz. Patry Levis 1817 Esc. Forgue S.G. 1812 S.G. 1824
Marguerite Angèlique Marie 37 François Le même	Etn. Bedard S.G. 1813 Pierre Gontier S.G. 1819 Chs. Ainse "1819 (21) Marie Ferland S.Chs. 1794	61 Joseph (35)	Fise. Forgue Angèle Garant S. F. S. 1894 Angèle Garant S. F. S. 1894 Marie Tarte S. G. 1816 Susanne Fortier M. Christine Hélie S. V. 1843
38 Joseph Joseph Joseph	M. Fse. Picard , 1796 (21) M. Jos. BruneauS.V. 1792 Ign. Ratté S.G. 1818		Euphrosine Forgues S.G. 1829
39 Michel François	(21) M. Thérèse Queret S.M. 1794	66 Louis Marie Modeste 67 Joseph (40)	Marie Dion Jos. Terrien S.Chs. 1850 Cath. Labrecque S.Chs. 1834 S.Chs. 1835
Michel Le même	Judith Quemeneur S.G. 1809	00 TH : (41)	Fse. Daigle S.Chs.1835 Sphie Baillargeon S.Chs.1838
40 Gabriel Susanne Marthe	(21) Susanne Roy S.V. 1798 J.B. Baillargeon S.Chs1832 Joachim Gosselin " 1832	70 Pierre (41)	Reiné Labrecque S. Chs. 1840 S. S. J. 1827
Joseph 41 Etienne Flavien	(21) Genev. Valière " 1807	71 Louis (44) Julie	Jean Jacq. Godbout S.J. 1849
Benjamin Pierre 42 Joseph	(22) M. Jos. LemieuxBert 1803	Eleonore François Xavier Louis	Pierre Laine
43 Pierre 44 Louis	(23) M. Anne Boissoneau S.J. 1801	72 Charles (44) Angèle	Michel Campeau S.B.
Marie Josett Marie Josett Archange Théotiste Charles	ce Jos. Cochon " 1826	Caroline Philomène Marie	Leon Labrecque S.L. 1853 F. X. Plante Cleophas Leclaire S.L. 1867
Joseph Louis 45 Joseph	(23) M. Mathilde Droum		Cécile Boissonneau S.J. 1839 M. Ls. Naud S.Chs. 1847 Euphrosine Labrecque
46 Jean	S. Hyacinthe (23) Genev. Jahan S.J. 1813	()	S. D 1841
47 Joseph Hermine	(25) Cath Lainé S.Chs. 1822 Prosper Leblanc " 1843	76 Fierre (55) 77 Joseph (56)	M. Seraphine Lamothe S.M. 1864
Marie Anne Marguerite		78 Joseph (57)	M. Modeste Terrien S.Chs. 1850
Joseph 48 Luc	(25) Eleonore Coulombe S.Chs 1843		Philomène Lacroix M. 1862 S. M. 1860 Rose Plante S. J. 1856 Lulio Blouin S. J. 1856
49 Pierre Elisabeth Angélique	(28) Isabella Goulet Jean Mateau Jos. Mateau Jos. Mateau " 1804 S.G. 1826 " 1826	81 François (71) Xavier Le même	Julie Blouin Marcelline Dumas S.L. 1860
Le même 50 Charles 51 Louis	Cath. Blais S.Chs. 1814 (29) Louise Gautron S.G. 1806 (29) Louise Gontier " 1811 (29) Manie Bontier " 1811	82 Charles (72)	Philomène Servant S.L. 1858
52 Jacques 53 Gabriel 54 Etienne	(29) Marie Roy " 1817 (30) M. Felicite Coté " 1822 (30) Marg. Gautron " 1829		-LAPLANTE.
55 Joseph Ignace Pierre	(38) Marie Gosselin S.H. 1820	1 Jean Jean	Marg. Carreau Beauport 1687
		1	

	-, 000	010	NO 18		
	TESSIE	CR-	-LAPLANTE.		
2	Jean		M. Angé Grenie	r,	
3	Gabriel Gabriel	(9)		uport	
	Marguerite	(4)	Marg. Leclaire Frs. Noël	SP	1801
	Laurent		2° Jos. Cantin Frs. Godbout	S.P. S.L.	1803
4	Laurent				
	Archange Marguerite	(3)	Thérèse Rousseau Jacq. Quemeneu	S.L.	1812
5	Jean Julien		Isidore Leclaire	S.P.	1849
		(3)	M. Anne Montig	ny S.P.	1910
	Archange Marie Anne		Jos. Nadeau Frs. Bilodeau	S.L.	1842
	Julien		Ign. Simart	S.L.	
	Magloire Narcisse				
6	Talexis				
,	Jean Baptiste	(4)	Constance Poulir	S.L.	1847
7 8	Julian				
9	Magloire	(0)	Cath. Trepanier Sophie Couture	S.P.	1841
11	THOMES	(5)	Marg. Aubin	S.P.	1845
13	Jean Baptiste	(5)	M. Anne Roy Anne Couture	Que.	
	Pu	(6)	Anne Couture	S.L.	1874

THÉBERGE.

Louis		
The state of the s	Bastienne Prechat	
2 Louis	(1) Genev. Chouinard	
Mani	S.Tho. 1	747
Manie r	Jacq. Langlois S.F.S. 1 J. B. Dupont S.F.S. 1	768
Thánh	Frs. Gendreau S.F.S. 1	783
Joseph Louis	Frs. Garant S.F.S. 1	785
Fran		
François André		
3 Ambroise		

Michel Laurent Félix		Marthe Tondr Islet	eau	
Françoise Joseph	(2)	Fse. Garant Jean Breux	S.F.S. S.F.S.	1775 1798
Marie Anne Marie Louise	(2)	M. AnneBlouir Pierre Baudoir Pierre Ant. Br	1 11	1803
François Le même M. Geneviève Félix Joseph		M. Jos. Morin Ant. Nolin	s.v.	1793 1826
André Pierre				
Pierre	(2)	M. Rose Lanou	ie S.M.	1785
François 7 André Etienne Pierre	(2)	M. Fse. Roy	S.F.S.	1786

	THÉ	BERGE.
8 JeanAmbro Elisabeth Marie Rein Augustin Joseph	e e	M. Eliz. Gagné i 1794 Ls. Bolduc S.G. 1827 Bénoni Coté S.M. 1829
9 Fèlix		M. Marg. Garant S.F.S. 1785
10 Laurent Marie Thére Françoise	(3) èse	M. Thérèse Pigeon i 1788 Pierre Vermet S.V. 1817 Laurent Roy ii 1826
ooseph		M. Marg. Bacquet S.M. 1799
mita		Jos. Quemeneur S.F.S. 1829
Emérence Marcelline Julie Marcel		Alexis Normand # 1831 Tho. Corrivean # 1831 Julien Guimon # 1834
Louis Le même 12 Joseph 13 Louis (1erm)	(4) (5)	Julie Picard S.P.S. 1834 M. Marthe Ruel S.M. 1810 M. Eliz. Quemeneur S.F.S 1811
Marguerite Emérentien Pierre	ne	Jacq. Talbot S.V. 1835 Vital Morin " 1836
14 François	(5)	M. AnneThibaut S. V. 1813 V. de Pre. Bonneau.
15 Félix 16 Jacques	(5)	Reine Boivin S.V. 1821
17 André	(5)	Marg. Savoie S.V. 1822 V de Jérome Paré
18 Joseph	(5)	V. de Jérome Paré Mad. Fortier S.V. 1824 J. B. Guilmet S.F.S. 1844
19 Pierre	(5)	Marie Fortier S.V. 1828 S. Raphael
François Xa 20 Louis	vier	Marie Blanchet S.V. 1835 Rose Lamy
21 Joseph Marie Reine	9	Jacq. Rousseau S.F.S. 1819
22 Joseph		M. Fse. Rémillard S.M. 1812
23 François Marguerite Geneviève Eléonore Soulange Sévère	(6)	Marg. Boulet "1817 Frs. Lainé S.V. 1835 Jos. Brochu "1839 Fréderic Darveau 1842 André Roy "1842
Thomas François Ho	noré	
24 Pierre	(6)	M. Barbe Dépont " 1821
25 Etienne Etienne		Basilisse Fortier S.G. 1812
26 Pierre Thérèse 27 Augustin	(8)	Josette Lacasse 1812 Pierre Mercier 1826 Marg. Dépont 1827
28 Joseph		
29 Joseph 30 Louis	(10) (11)	Louise Dépont 1830 Marg. Roby S.V. 1824 Mad. Doiron 1824
Thomas	(11) (13)	Marcelline Blais S.G.1830 Sophie Morin S.V. 1836
	-(19)	Cécile Dupuis S.J. 1860
34 François Ho noré	(23)	Anastasie Morin S.V. 1840
35 Thomas 36 Sévère 37 Etienne 38 Thomas 39 Pierre	(23) (25) (32)	Léocadie Rousseau

110111711111	ANADIENNES
	5-6 EDOUARD VII, A. 1906
THIBAUT.	THIBAUT.
1 Guillaume M. Mad. François Q. 1655 Nicolas Guillaume	20 Joseph [(9) M. Jos. Dalaire S.F.S. 1744
Charles François	Basile Joseph
2 Denis André Caillaude S F 1669	21 François (9) M. Anne Richard Cap.S.Ign. 1736
Marie Anne Marie Anne Jean Gautier S.L. 1707 Frs. Nollet " 1728	Marie Therese Jacq. Frs. Baudon S.F.S. 1773
3 François Louis Eliz. Agnès Lefebvre	M. Marguerite Ls. Isaac Talbot 1777 M. Marguerite 2° Ls. Morin 1788
Elizabeth Jacq. Bélanger	Marie Rose Jaco, Gagnon "
Cap. S. Ign. 1691 2° Martin Rousseau	François 22 Jean Baptiste (9) M. Claire Roy S.V. 1749 Marie Reine J. B. Charron S.F.S. 1793 Claire J. B. Rouillard S.G. 1810
Jean François Jacques Islet 1700	Jean Rentista
Louis	23 Louis M. Jos. Gaudin Pierre Audet S.F.S. 1752
Guillaume (1) Marie Guion C.R. 1681 Pierre	Jean Baptiste Louis
5 Nicolas (1) Xainté Cloutier 1681	24 Athanase Eliz. Gagné Marie Louise Jos Ouemeneur ag 1760
Le même Fse. Boucher C.R. 1686	Madeleine Frs. Guilmet "
François Joseph	Jean Baptiste 25 Jacques Eliz. Guimont Cap. S. Ign. 1746
Etienne Le même Anne Badeau	Marie Joseph
Le même Marie Pacquet	François
6 Charles (1) Louise Guion C.R. 1684	Jean Bantiste
7 François 8 Jean Jean (2) Anne Paquet S.L. 1733	27 Augustin (11) M. Jos. Chamberlan B. 1748
7 Jacques (3) M. Anne Proulx	Augustin 28 Pierre (12) Angé Hélie S.V. 1787 Catherine Michel Clavet "1762
Jean Baptiste Joseph . Tho. 1703	Catherine Angèlique Augustin Angèlique Augustin
François 10 Jean François (3) Anne Guimon	Louis 29 Augustin (12) M. Jos. Terrien S.V. 1748
Le même Marguerite Angé Proulx S.Tho. 1705 Ign. Bélanger Islet 1735	Louis 29 Augustin 30 Jean (12) M. Jos. Terrien S.V. 1748 (12) Dorôthée Blais (13) Genev. Régis Bélanger S. Tho. 1750
11 Louis (3) Cécile Fournier Cap S. Ion 1816	JeanBaptiste Louis
Marie Marthe M. Geneviève René Cochon 1744	32 François M Mad Malboeut a 1778
Charlotte Frs. Fournier 1749 Pierre Remillard S. V. 1753	Angustin
12 Pierre (4) Agnès Gravel C.R. 1709	Le même M. Marthe Ruel S. Tho. 1764
Elisabeth Ls. Goupy S.V. 1736 Marie Josette Ls. Alaire " 1736	Scolastique Guill. Couture S. 1. 1794 Marie Martha Arch Locasse S. Chs. 1794
Marie Louise Barth. Terrien 1748 Marie Louise Philippe Leclaire 1748	Marie Josette Frs. Quemeneur S.F.S. 1800
Agnès Augustin Nic. Gontier S.Chs. 1786	33 Louis André Uranle Cloutier
Jean Pierre	Gabriel 34 Jean (19) Marie Roy S.G. 1791
13 Guillaume (4) M. Fse. Bacon C.R. 1718 Louise Germ. Baudoin S. Tho. 1739	Jean 35 Pierre Françoise Jaco, Fleury Jean S. G. 1802 S. G. 1827
Elisabeth Simon Fournier 1751	Françoise Jacq. Fleury S. G. Joseph (20) M. Genev. Picard S.F.S. 1768
14 Louis (5) Marie Paradis	Warie Gene. Loon Alexis World
Le même Fs. Bisson " 1715 15 François (5) Mad. Bourbon " 1715	viève S.F.S. 1794
16 Nicolas (5) Marie Simon	Jean Francois Simon
18 Joseph (5) Adrienne Jobin "	Basile 7 1788
19 Jean (8) Agathe Ruel ST. 1760	Basile 37 Basile Marie Josette Jacq. Lacroix S.G. 1788 S.V. 1821
Cécile Ant. Audet S.G. 1789 J. B. Bilodeau 1797	Rasile 1074
Angèlique Chs. Plante 1800 1800	38 François (21) Genev. Talbot S.Tho. 1796 Marie Geneviève J. B. Jolin S.F.S. 1796 André

DOC. DE LA SESSION No 18

THI	BAUT.
Le même	Vict. Boissonneau
Basile Le même	S.F.S. 1787
Le même 39 Jn. Baptiste (22)	M. Jos. Dépont S.F.S. 1796 Marg. Labrecque S.G. 1807
40 Louis (23)	Genev. Blanchet
Mani- A	Q T Q 1761
Marie Louise	Pierre Bonneau S.F.S. 1791 Jos. Gendron S.F.S. 1813
Louis 41 Jean Bte. (23) 42 Jean B	Pierre Guilmet S. F.S. 1830
Januarie Francoise	M. Eliz. Dodier Bert. 1776 Cyriac Soucy Bert. 1810
44 From. (25)	M Che Pou 9 17 1700
I.a.:	M. Eliz Gosselin S.Tho. 1789
46 August. (26)	M. Mad Dubés PS 1772
47 Augustin (27)	M. Angé Poliquin
	Marg. Tangué S.M. 1793 S.V. 1772
Gabriel Augustin Louis (28)	
Angelia (28)	M. Anne Letarte Lévis1766
Tean Bte.	Jos. Lacasse S.H. 1794
Louis (31)	Genev. Régis Gosselin
50 Jean Di	S.Tho. 1784
Ja (01)	Josette Fournier S.Tho. 1788
rugustin (39)	Genev. Régis Gosselin
52 Louis	S.P.S. 1778 Marie Menville
	Frs. Audet Jean Garant
	Chs. Boucher
	Brigitte Gagne
Che To	M. Régis Levesque S.Tho. 1792
Tharles Eng	
	Marg. Naud
	Marg. Naud Marie Rousseau S.V. 1811 Mad. Despres S.Tho. 1786
56 Jean	S PS 1788
Jean D. (36)	Marg. Lebrun S.G. 1820 M. Angé Quemeneur
çois (36)	M. Angé Paré S.F.S. 1804
Le même	S. Marie
59 Simon	Christine Bilodeau S.F.S. 1814
60 Geneviève	M. Genev. Langlois S. V. 1811
	Eustache Arbour Bert. 1832 M. Jos. Daniau
61 Ignace	S. Simon
62 Basile Julie	M. Félicité Gagnon Basile Gautier S.V. 1837
(37) 1	M. Marg. Pelchat S.V. 1811

		THI	BAUT.		
	Emérence Osite Geneviève Marie Héline Marie Eudoc Honoré	eine	Chs. Bernard Ant. Dumas Norbert Coté Ant. Simart J. B. Fradet	S. V. S. V. S. V. S. V. S. V.	1835 1838 1840 1848 1848
3	Antoine André	(38)	Genev. Boisson	neau S.F.S.	1806
4 5	André Basile Louis		Angé Lepage & M. Vict. Harno	ois	
	Mathilde Marie		Jos. Morin Pierre Noël Per	oin	1835
	Rosalie Louis		Pierre Bernier		1841
6	Jacques Geneviève Louis	(43)	M. Ls. Soucy Pierre Gagné Marie Guilmet M. Anne Roy	Bert. S.P.S. Bert.	1810 1834 1823
9	trapriei	14/1	M. Anne Roy M. Anne Delen Cath. Bacquet	reigne	S. VI.
1	Louise	(48)	Marie Labrecqui Jean Daigle M. Ursule Mors	ieS.G.	1802
2			Jos. Mercier Ang. Mercier	0 17	1810 1843 1844
0	Toon Dontist	e	D 1' D' 16	Da	1010
5	Jean Baptiste Louis	(50) (52)	Rosalie Picard S Marg. Guilmet Marie Lemieux Marg. Leblanc	Bert. S.G.	1813 1812 1819
0	Charles Fran-	(53)	Marg. Coulombe	e Bert.	1823
8	Charles Fran-	(53)	M. Luce Coulom Césaire Simonea	u "	1825 1832
901	JeanBaptiste Basile Louis	(57) (57) (60)	M.Jos. Corriveat Angé Brochu M. Ls. Picard S Marcelline Frad- Vitaline Langlo Marg. Hudon S M. Claire Gagne Esther Cochon Seraphine Cocho	S.G. S.F.S.	1827 1827 1836
2 3 4	Antoine Honoré André	(62) (62) (63)	Marcelline Frade Vitaline Langlo Marg. Hudon S	etS.V.	1844 1853 1844
567	Louis JeanBaptiste Damase	(65) (72) (72)	M. Člaire Gagne Esther Cochon Seraphine Cocho	S.V.	1834 1841 1850

THIVIERGE.

1	Hypolite Marie Hypolite Gabriel Etienne		René Hervé Pierre Gendron S.F.	1694
2	Nicolas Gabriel Le même Louise Josette		Anne Perrot Marie Lepage S. Frs. Jos. Pepin Jos. Terrien S.F.	. 1688
3	Jean François Gentien Nicolas Hyppolite	(1)	Anne Gagnon S.F.	1695
	Jean François Nicolas Nicolas	(1)	Anne Prémont "Charlotte Fournier	
	Elizabeth Jacques		Jos. Marie Gaulin "	1767
6	Etienne Le même Eliz. Cécile	(1)	Cécile Cochois "	1688 1712 1733

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

S.T. 1812

THIVIERGE.

TT	LI	TY	77	E	D	CI	TO
T	п	T	Y A	E.	n	u	L.

		Part I want to the same	
7	Jean François (2)	Ange Fontaine S.J. 17	14
	Madeleine	Jos. Hélie " 17 Jos. Audet " 17 Chs. Roy " 17	44
	M. Marguerite	Jos. Audet " 17	00
	Joseph Marie	Chs. Roy " 17	09
	Basile		
	Laurent		
	Nicolas		
Q	Jean Baptiste	Flig Popin C T 15	102
0	Mario Angoliono	Eliz. Pepin S.J. 17 Jos. Leblond 17 Gab. Greffart 17	20
	Mad Elizabeth	Cole Creffort	50
	Jean Marie	Gab. Grenart " 17	00
	Toronh Manie		No.
0	Joseph Marie	Marthe Langlois S.F. 17 Jos. Charlan "17 M. Claire Morin	200
9	Management	Too Charles 11	29
	Pierro	Jos. Charlan 11- 17	00
10	Jacques (5)	M Claim Monn	
LU	vacques (5)	MI. Claire Morin	150
	Mario Claire	Cha Chan S.F.S. 17	100
	Ta mâma	Chs. Guay Lévis 17 M. Jos. Guilmet Bert. 17	85
1			
11	Joseph Marie (7)	Genev. Blouin S.J. 17	40
10	Joseph Pagilo (7)	M C Di .	
14	Conoviduo (7)	M. Genev. Blouin " 17 Etn. Dalaire " 17	107
	Pagilo	Eth. Dalaire ii 17	91
	Dasito	Market Co.	
19	Jean Baptiste	Med Carrelin 15	-
10	Maria Madalain	Eng Tofology	90
	Marie Madeleine	Prs. Leiebvre " I'	GO
	Marie Madeleine	Mad. Gosselin " 17 Frs. Lefebvre " 17 2° Barth. Rosa " 18 Chs. Delage " 17 Jean — " 18 M. Chs. Fortier " 17 Chs. Blouin " 17	700
	Marie Louise	Chs. Delage " 17	89
	Anastasie	M Cha Fantian 17	509
14	Marie Charlette	Cha Plania 17	00
	Marie Charlotte	Chs. Blouin " 17	83
	o cachu		
. ~	Laurent	Mad Tarabana 10	110
19	Jean Marie (8)	Mad. Lefebvre " 17 Aug. Pepin 17	49
	Marguerite	Aug. Pepin	80
	Gabriel	Aug. Pepin 17 Thècle Marseau	
	Le meme	Thecle Marseau	.00
		S. Prs. 17	83
LO	Joseph Marie (8)	M. Claire Greffart	.00
	N 11	S.F.S. 17 Pierre Hélie S.M. 18 J. B. Vermet S.V. 18	63
	Genevieve	Pierre Helle S.M. 18	100
	Françoise	J. B. Vermet S. V. 18	310
	Michel		
	Louis		
	Jacques	T . CO C	
17	Jean Baptiste (7)	Louise Chevalier Qué. 17	40
	Marie Françoise	Ls. Fortier S.J. 17	76
	Elisabeth	Jos. Fortier " 17	76
	Geneviève	Jean Frs. Plante " 17	77
	Marie Anne	Louise Chevalier Qué. 17 Ls. Fortier S.J. 17 Jos. Fortier " 17 Jean Frs. Plante " 17 Barth. Pepin " 17 Aug. Goupy S.M. 17	82 .
	Marie Louise	Aug. Goupy S.M. 17	75
-	Jean Bte	35 : 61 .: 6.7	
18	Pierre (9)	Marie Chatigny S.P. 17	67
	Increse	Joseph John S.H. 17	91
	Le même	Genev. Arguin Lévis 17	81
19	Joseph (11)	Aug. Goupy S.M. 17 Marie Chatigny S.P. 17 Joseph Jolin S.H. 17 Genev. Arguin Lévis 17 Marie Roy S.Chs. 17 Romain Ferlant S.P. 18 F. X. Paradis 18 M. Reine Martel 17	83
	Angelique	Romain Ferlant S.P. 18	524
-	Geneviève	F. X. Paradis " 18 M. Reine Martel " 17 M. Angé Coté " 17 Ls. Roy S.J. 18 Pierre Giguère " 18	325
20	Jean Baptiste(12)	M. Reme Martel " 17	88
21	Basile (12)	M. Ange Cote 11 17	92
	M. Angelique	Ls. Roy S.J. 18	19
	M. Genevieve	Fierre Giguere ii 18	26
	Marguerite	Ls. Pouilot " 18	329
20	Basile	M- :- M-	
22	Pierre	Marie Marteau	
	Esther	Ls. Thivierge	
	Esther	2° Geo. Plante " 18 Marg. Forbes	329
23	Alexis	Marg. Forbes	
		S. Roch	
	OL . 1		
	Stanislas	35 4 44 2	.00
24	Laurent (14)	01 77 .	90
24		Gab. Blouin " 18	90 810 811

	3.5		Ta Poulin S.J.	1010
	Marguerite			1818
	Madeleine		Alexis Blouin "	
	Louis			
	Etienne			
02	Laurent	14.11	Euphrosine Baillargeon S.J.	1
25	Joseph	(14)	Euphrosine Baillargeon S.J.	1794
				LOTA
	Euphrosine		Pierre Crépeau "	1818
	M. Margueri M. Madelein	te		1824
	M. Madelein	е	Di Pichet "	1835
	Justine			1857
0/	Justine 6 Gabriel	11=1	Marg. Morin	1792
20	Gabriel	(TD)	Marg. Morin Jos. Fortier	1015
	Marguerite			1001
	Marie Basilis	sse	Laurent Labort S.L.	1021
	Archange		LaurentLabrecque "Ant. Audibert S.L.	
	Basile			
-07	Gabriel	1101	M. Charlotte Roy S.V.	1900
26	Louis	(16)	M. Charlotte 105	
	TITTOTTOT			
	Louis		The state of the s	1005
00	Antoine	19.01	Josette Guilmet "	1800
28	Michel	(16)	Simon Morin	1004
	Marguerite		DIIII.722 2.2	(000)
	François		35 37 met "	1041
	Le même		Marg. Vermet Ant. Brousseau 2° Jacq. Bolduc David Bouffart M. Chs. Aubé	1045
	Marie		Ant. Brousseau	1840
	Marie		2° Jacq. Bolduc David Bouffart S.V.	1014
00	Emerence	14.01	David Boullate	1830
29	Jacques	(16)	David Bouffart S. V. M. Chs. Aubé	1800
	Aligele		Ant. Flance	1804
30	Jean Baptiste	9(17)	M. Chs. Pepin Gervais Pepin	1813
	Angèle			191"
	Marie Soular	ige	Frs. Curodeau Ls. Abraham Fontaine S.J.	019
	Marguerite		Ls. Abraham Fontaine S.J.	1010
	T1			1817
91	Joseph	(01)	M. Angé Lainé "	1830
91	Basile	(Z1)	Archange Turcot "	1000
	Le même		Archange Luc-	
	Frs. Ferdina	na		was .
20	Benjamin	(99)	Sambia Paradis S.P.	1840
32	Stanislas	(23)	Sophie Paradis S.P.	1011
32 33	Stanislas	(23) (24)	Dopino S.d.	1011
32 33	Stanislas Laurent Emélie		Dopino S.d.	1011
32 33	Stanislas Laurent Emélie Marcelline		Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin	1841 1851 1853
32 33	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie		Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin	1841 1851 1853
	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xa	vier	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin	1841 1851 1853
	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xa	vier	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan	1841 1851 1853
	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xa- Louis Marie	vier (24)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon	1841 1851 1853
	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xar Louis Marie Philomène	vier (24)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin	1841 1851 1853 1830 1863 1863
	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xar Louis Marie Philomène	vier (24)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin	1841 1851 1853 1830 1863 1863
34	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xa Louis Marie Philomène Louis François	vier (24)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin S.V.	1841 1851 1853 1853 1863 1863 1863
34	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xa- Louis Marie Philomène Louis François Etienne Cobniel	(24)	Marie Blouin Jos. Pichet Jórémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labreque	1841 1851 1853 1853 1863 1863 1863 1863 1819 1822
34	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xa- Louis Marie Philomène Louis François Etienne Cobniel	(24)	Marie Blouin Jos. Pichet Jórémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labreque	1841 1851 1853 1853 1863 1863 1863 1863 1819 1822
34 35 36 37	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xa- Louis Marie Philomène Louis François Etienne Cobniel	(24)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque Adé Jahan	1841 1851 1853 1830 1863 1863 1863 1863 1822 1827
34 35 36 37	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xar Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine	(24)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque Adé Jahan	1841 1851 1853 1830 1863 1863 1863 1863 1822 1827
34 35 36 37	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xav Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille	(24) (26) (26) (27)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque Adé Jahan M. Anne Lacroix S.M.	1841 1851 1853 1830 1863 1863 1863 1863 1822 1827 1827
34 35 36 37 38	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xav Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille	(24) (26) (26) (27)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque Adé Jahan M. Anne Lacroix S.M.	1841 1851 1853 1830 1863 1863 1863 1863 1822 1827 1827
34 35 36 37 38	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xav Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille	(24) (26) (26) (27)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque Adé Jahan M. Anne Lacroix S.M.	1841 1851 1853 1830 1863 1863 1863 1863 1822 1827 1827
34 35 36 37 38	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xav Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille	(24) (26) (26) (27)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque Adé Jahan M. Anne Lacroix S.M.	1841 1851 1853 1830 1863 1863 1863 1863 1822 1827 1827
34 35 36 37 38	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xa- Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille Le même Louis Victoire Michel	(24) (26) (26) (27)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labreeque Adé Jahan M. Anne Lacroix S.M. Marie Cochon M. Marthe Lacroix S.Fred. Gagné S.Fred. Gagné S.Fred. Gagné S.Fred. Gagné S.V.	1841 1851 1853 1830 1863 1863 1863 1863 1822 1827 1827
34 35 36 37 38	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xa- Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille Le même Louis Victoire Michel	(24) (26) (26) (27)	Marie Blouin Jos. Pichet Jórémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque Adé Jahan M. Anne Lacroix S.M. Marie Cochon M. Marthe Lacroix S.Frs. Marg. Gosselin M. J.	1841 1851 1853 1830 1863 1863 1863 1863 187 1835 1837 1837 1837
34 35 36 37 38	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xav Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille	(24) (26) (26) (27)	Marie Blouin Jos. Pichet Jórémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque Adé Jahan M. Anne Lacroix S.M. Marie Cochon M. Marthe Lacroix S.Frs. Marg. Gosselin M. J.	1841 1851 1853 1830 1863 1863 1863 1863 187 1835 1837 1837 1837
34 35 36 37 38	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xat Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille Le même Louis Victoire Michel Victoire Louis	(24) (26) (26) (27) (27)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque Adé Jahan M. Anne Lacroix S.M. Marie Cochon M. Marthe Lacroix S. Ferd. Gagné Marg. Gosselin Michel Arbour Vict Design S.M.	1841 1851 1853 1830 1863 1863 1863 1855 1819 1827 1837 1837 1855 1857 1857
34 35 36 37 38 39 40	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xav Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille Le même Louis Victoire Michel Victoire Louis François	(24) (26) (26) (27) (27)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque Adé Jahan M. Anne Lacroix S.M. Marie Cochon M. Marthe Lacroix S.V. Ferd. Gagné Marg. Gosselin Michel Arbour Vict. Denis S.M. Claudetta Labrecque S.M. S.V. S.V. S.V. Michel Arbour	1841 1851 1853 1853 1863 1863 1855 1857 1857 1857 1857 1857 1857 1857
34 35 36 37 38 39 40	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xat Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille Le même Louis Victoire Michel Victoire Louis	(24) (26) (26) (27) (27)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque Adé Jahan M. Anne Lacroix S.M. Marie Cochon M. Marthe Lacroix S.V. Ferd. Gagné Marg. Gosselin Michel Arbour Vict. Denis Charlotte Labrecque United S.V. S. Frs. S.V. Marg. Gosselin Michel Arbour Vict. Denis Charlotte Labrecque J.	1841 1851 1853 1830 1863 1863 1863 1855 1857 1857 1857 1857 1858 1857 1858
34 35 36 37 38 39 40	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xav Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille Le même Louis Victoire Michel Victoire Louis François	(24) (26) (26) (27) (27)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque Adé Jahan M. Anne Lacroix S.M. Marie Cochon M. Marthe Lacroix S.V. Ferd. Gagné M. Marthe Lacroix S.V. Ferd. Gagné Marg. Gosselin Michel Arbour Vict. Denis Charlotte Labrecque Ant Roussel	1841 1851 1853 1830 1853 1853 1853 1853 1855 1855 1855 1857 1857 1857 1858 1858 1858 1858
34 35 36 37 38 39 40	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xat Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille Le même Louis Victoire Michel Victoire Louis François Joseph	(24) (26) (26) (27) (27)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque Adé Jahan M. Anne Lacroix S.M. Marie Cochon M. Marthe Lacroix S.Fred. Gagné M. S.Frs. Marg. Gosselin Michal Arbour Vict. Denis Charlotte Labrecque Ant. Roussel Decembe	1841 1851 1853 1830 1830 1835 1835 1835 1835 1835 1835 1835 1835 1836 1838
34 35 36 37 38 39 40	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xav Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille Le même Louis Victoire Michel Victoire Louis François Joseph Emélie Soulange	(24) (26) (26) (27) (27)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque Adé Jahan M. Anne Lacroix S.M. Marie Cochon M. Marthe Lacroix S.V. Ferd. Gagné M. Anne Lacroix S.V. Ferd. Gagné Marg. Gosselin Michel Arbour Vict. Denis Charlotte Labrecque Ant. Roussel Pierre Descombe	1841 1851 1853 1830 1830 1830 1830 1830 1835 1835 1835 1835 1835 1835 1835 1836 1836 1836 1836 1836 1836 1836 1837 1838
34 35 36 37 38 39 40	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xat Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille Le même Louis Victoire Michel Victoire Louis François François Joseph Emélie	(24) (26) (26) (26) (27) (27) (27) (28) (30)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque Adé Jahan M. Anne Lacroix S.M. Marie Cochon M. Marthe Lacroix S.V. Ferd. Gagné M. Anne Lacroix S.V. Ferd. Gagné Michel Arbour Vict. Denis Charlotte Labrecque Ant. Roussel Pierre Descombe 2° Frs. Pepin Gab. Penin	1841 1851 1853 1830 1853 1853 1853 1853 1855 1855 1855 1857 1857 1857 1858 1858 1858 1858
34 35 36 37 38 39 40	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xat Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille Le même Louis Victoire Michel Victoire Louis François Joseph Emélie Soulange Soulange	(24) (26) (26) (26) (27) (27) (27) (28) (30)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque Adé Jahan M. Anne Lacroix S.M. Marie Cochon M. Marthe Lacroix S.V. Ferd. Gagné M. Anne Lacroix S.V. Ferd. Gagné Marg. Gosselin Michel Arbour Vict. Denis Charlotte Labrecque Ant. Roussel Pierre Descombe	1841 1851 1853 1830 1830 1830 1830 1830 1835 1835 1835 1835 1835 1835 1835 1836 1836 1836 1836 1836 1836 1836 1837 1838
34 35 36 37 38 39 40	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xat Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille Le même Louis Victoire Michel Victoire Louis François Joseph Emélie Soulange Soulange Marie Anne Rose Louis	(24) (26) (26) (26) (27) (27) (27) (28) (30)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque M. Marthe Lacroix S.M. Marie Cochon M. Marthe Lacroix S.V. Ferd. Gagné Marg. Gosselin Michel Arbour Vict. Denis Charlotte Labrecque Ant. Roussel Pierre Descombe 2° Frs. Pepin Gab. Pepin	1841 1851 1853 1830 1830 1830 1830 1830 1835 1835 1835 1835 1835 1835 1835 1836 1836 1836 1836 1836 1836 1836 1837 1838
34 35 36 37 38 39 40	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xat Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille Le même Louis Victoire Michel Victoire Louis François Joseph Emélie Soulange Soulange Marie Anne Rose Louis Georges	(24) (26) (26) (26) (27) (27) (27) (28) (30)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque M. Marthe Lacroix S.M. Marie Cochon M. Marthe Lacroix S.V. Ferd. Gagné Marg. Gosselin Michel Arbour Vict. Denis Charlotte Labrecque Ant. Roussel Pierre Descombe 2° Frs. Pepin Gab. Pepin	1841 1851 1853 1830 1830 1830 1830 1830 1835 1835 1835 1835 1835 1835 1835 1836 1836 1836 1836 1836 1836 1836 1837 1838
34 35 36 37 38 39 40	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xat Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille Le même Louis Victoire Michel Victoire Louis François Joseph Emélie Soulange Soulange Marie Anne Rose Louis	(24) (26) (26) (26) (27) (27) (27) (28) (30)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque M. Marthe Lacroix S.M. Marie Cochon M. Marthe Lacroix S.V. Ferd. Gagné Marg. Gosselin Michel Arbour Vict. Denis Charlotte Labrecque Ant. Roussel Pierre Descombe 2° Frs. Pepin Gab. Pepin	1841 1851 1853 1830 1830 1830 1830 1830 1835 1835 1835 1835 1835 1835 1835 1836 1836 1836 1836 1836 1836 1836 1837 1838
34 35 36 37 38 39 40	Stanislas Laurent Emélie Marcelline Rosalie François Xat Louis Marie Philomène Louis François Etienne Gabriel Basile Antoine Cyrille Le même Louis Victoire Michel Victoire Louis François Joseph Emélie Soulange Soulange Marie Anne Rose Louis Georges	(24) (26) (26) (26) (27) (27) (27) (28) (30)	Marie Blouin Jos. Pichet Jérémie Pepin Gab. Jahan Luce Roussel Cyp. Gagnon Jean Fortin Emérence Audet S.J. Marie Labrecque M. Marthe Lacroix S.M. Marie Cochon M. Marthe Lacroix S.V. Ferd. Gagné Marg. Gosselin Michel Arbour Vict. Denis Charlotte Labrecque Ant. Roussel Pierre Descombe 2° Frs. Pepin Gab. Pepin	1841 1851 1853 1830 1830 1830 1830 1830 1835 1835 1835 1835 1835 1835 1835 1836 1836 1836 1836 1836 1836 1836 1836 1837 1838

THIVIERGE.				
43 Fs. Ferdinand(3 44 Benjamin (3)	1) Ursule Gendreau S.L.1852			
45 François Xavier	r Cécile Audet S.F. 1856 S.J. 1842 Lea Tremblay			
Séraphine Louis (34	Jean Gosselin " 1863 Dorothée Montigny			
François (34	S.P. 1852 Louise Zéphire Lefebvre			
50 Louis (38	S.V. 1862 S.M. 1855 M. Desanges Plante			
Charles	Julio Vallés S. V. 1866			
Elizabeth 52 Joseph 53 Joseph (42	Julie Vallée Olivier Vézina Julie Pepin Luce Gosselin S. V. 1806 S.P. 1855 S.J. 1846 S.J. 1848			
54 Tiste (42	Luce Gosselin S.J. 1848			
05 George (42	Réparate Pepin " 1853			
TOIT	Marcelline Gagnon 1859 RNEROCHE.			
reobert	35			
	Julien Dumont			
Anne Angèlique	Julien Dumont S.J. 1702			
TOT	2° Pierre Lavoie S.M. 1716 Julien Dumont S.J. 1702 2° Jean Garant S.M. 1716			
.1 Jean	BBAINT.			
Jean	Susanne Mimana S. Roch			
2 Louis				
Jean Banti (1)	Anne Marie S.V. 1761			
Appliste	Angé Chutum C Che 1705			
Victoire	Anne Marie S.V. 1761 Angé Couture S.Chs. 1785 Michel Morin "1815 Frs. Goulet S.G. 1818			
Trance	Frs. Goulet S.G. 1818			
Jean Baptiste 4 Louis Marie				
	Marie Thérèse Reine Chouinard Islet 1764			
Louis	S. Jean Port Joly			
Charles 5 Charles (4)				
Pier	Mad. Morneau S. Roch1788 S. Jean Port Joly			
6 Jean Bantiste (2)	Mad. Bacquet S.G. 1820 Reine Lainé S.V. 1822			
Jean D (3)	Mad. Bacquet S.G. 1820 Reine Lainé S.V. 1822			
o la capusta				
Justin (5)	Genev. Picard S.P.S. 1790 Justine Fortier S.J. 1818			
France	J. B. Gaulin 1844			
-ronie	Louise Lucie Pouliot			
Adélaïde	Ls. Adelme Blouin			
Bantista (7)	F. X. Dion " 1858 M. Célina Chamberlan S.M. 1854			
11 François (9)	Marg. Noël S.M. 1854 S.J. 1845			
	RAHAN.			
François	Françoise Roy			
2 Paul Paul				
Marie Elizab	Marie Boudreau Michel Dalaire S.Chs.1774			
D. aries	Jean Turgeon " 1797			
Pierre 3 Jean Baptiste 4 Zith				
Zith Daptiste 4 Jean	Josette Boudreau Pierre Cyr S.F.S. 1760			
Marguerite	Marie Giroux			
Pactite	Jean Gosselin S.Chs. 1782			

Т	RAHAN.
5 François	M. Josette Barilleau
Françoise Cécile Marguerite Josette	(2) Marie Isabel S. Chs. 1759 Jos. Coté " 1807 Pierre Batoüel S.G. 1805 Jean Chabot " 1812 Jacq. Guillot " 1823 (2) Cécile Rousseau S.M. 1778
Marie Lazare Antoine	Que. Daniel Goulet S. Chs. 1827
8 Lazare (7) Josette Fournier " 1810 te Frs. David Plante S. Chs. 1843
Pierre Romain Félix	5. Cus. 1040
10 Félix 11 Pierre Romain	7) Basilisse Lainé # 1811 8) Marg. Bissonnet # 1843 8) Marg. Fradet # 1843 REMBLAY.
1 Pierre	Ozanne Achon Que. 1657
Madeleine Michel Jacques	Nic. Roussin A.G. 1671
2 Michel Antoine	1) Genev. Bouchard 1693
	1) Agathe Lacroix
Louis Michel Jacques	S. Anne 1696
4 Antoine (2 5 Jacques (2	2) M. Anne Pilote Que. 1724 3) Angé Cantin A.G. 1728 Jean Fortier S.J. 1755
Agathe	J. B. Ratté " 1750
Brigitte Marie	Amb. Fortier 1750 Etn. Paradis 1755 te Chs. Blouin S.L. 1764
Marie Madelein Jacques	e Chs. Blouin S.L. 1764
	Josette Blouin S.J. 1756 Chs. Blouin 1778 S.P. 1739 S.P. 1740
6 Louis (3 7 Michel (3	B) Cath. Rouleau S.P. 1739 B) Fse. Racine S. Anne 1740
Louis Joseph Michel	
8 François Louis	Marie Bouchard
9 André	Cath. Bouchard Isle aux Grues
André 10 Etienne Jean Baptiste	M. Mad. Lavoie
11 Michel	Angé. Simard Baie St-Paul
Le même 12 Jacques Angèlique (5	Ls Audet " 1793
Madeleine Marguerite Marie Louise	Frs. Audet " 1799 Jos. Girard " 1800 Michel Olivier Audet
Joseph 13 Michel (7	S.J.1803 M. Abondance Deblois S.F.1774
Marguerite Marie Abondance Florian Michel	Jos. Drouin " 1810
	Fse. Trudel A.G.1789 Laurent Pichet S.F.1812
	M. Ls. Crepeau M. Anne Simard

	5-6	EDOUARD VII	, A.	1906
		PANTER.		
	Henriette	Ls. Cotin	S.V. A.G.	1845 1871
13	François François (12) Marie Florida Le même	Julie Bacquet Jos. Letellier Perpétue Mercier	S.M. S.V. S.M.	1833 1856 1861
	TR	UDEL.		
1	Nicolas Marie Geneviève René	Claire Tardif J. B. Vézina M. Anne Liénard	A.G.	
	Joseph Joseph (2)	M Fee Drouin	S.F.	1762
		M. Anne Beaumo	ont	1752
	Jean et Mi- chel Nolin Le même	M Tog Leclaire	S.P.	1761 1771
	Ambroise Pierre Fse. Masse	Chs. Bourg. M. Ls. Falardea Lorette		
6	Pierre Pierre (5) Marie Adelaïde Angèlique	Augé Ferland Pierre Dalaire S. Pierre Chabot S.	S.P. Chs. Chs.	1836 1846 1855
	Pierre Paul Chs. et Genev. Mathieu	Génév. Touchet	4.G.	1795
10	Joseph	M. Jos. Plamondo	on	1786
	O COULT OF THE	Marg. Boucher S.		
12 13 14 15	Poulin Ignace Pierre (6) Joseph (8) François (10) Ignace (11) Athanase Ls. et Mad. Gagné	M. Eliz. TurgeonS Archange Drouin M. Ls. Guérard Geney. Dalaire S.	Chs. S.F. S.P. Frs.	1846 1838 1840 1828
16	Athanase Ls. et Mad.	Marie Fortier S. P.	THE	1051
17	Gagné Marie Louise Michel Marie Narcisse	m Danin	Der.	
TURCOT.				
1	Abel Marie Geneviève Françoise Anne Marie Madeleine Renée François Louis	Marie Giroux Noël Charlan Ant. Bilodeau Jacq. Plante Simon Bilodeau Pierre Lepage	CSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSS	1682 1685 1686 1689 1700 1703
	Renée François Louis	Nicolas Asselin	0.1	1688
2	François (1) Marie Anne Marguerite François Augustin Joseph	Marg. Ouimet Ign. Paradis Pierre Langlois	S.F. S.F. S.P.	1719 1731

(1) Marg. Lepage S.Frs. 1705 Paul Cloutier S.Frs. 1743

Angé Plante

S.F. 1721

Joseph Nicolas Nicolas Jacques

Simon 3 Louis Angèlique Joseph

Le même Anador

TREMBLAY.						
	17 18 19 20	Le même Louis André JeanBaptiste Joseph	(8) (9) e(10)	Marthe Roy Monique Demeul Marie Leclaire M. Anne Audet M. Thècle Treml	S.J. S.P. S.J. olay	
		Ulrio Prisque		Louise Baudoin	5 150.	Lau
		Le même Joseph Emélie Laurent	(12)	Qué. Cath. Plante Marg. Fontaine Jos. Langlois	S.J	.1806
	23	Michel· Le même	(13)	Marie Létourneau M. Angé. Guion		
	25	Florian Joseph Bénoni	(13)	Marg. Lamothe Agathe Blais	11	1826
	26	Jacques Marie Adelaïde Jacques		Louise Hamel Michel Guillot Ed. Saint Pierre	S.J.	1840 1840
	27	Etienne Adélaïde		Cath. Boivin Magloire Savard	SF	1859
	28	Joseph Le même		Ade Gautron Clarisse Crépeau		
	29	François Edouard		Félicité Gagnon	S.	Joa.
	30	Jean Bte		Sophie Leroche S. Roch		
	31	Jean Bte Isaac Ulric	(14) (20)	Adé Genest Angé. Campeau	S.L.	1831 1815
		Laurent Michel Jacq.	(22) et	S. Gerv. Barbe Audet Mad. Julien	S.J	1835

Michel Jacq. et Mad. Julien A.G. 1816 Anne Trépanier Baie St. Paul Le même Thérèse Roberge S.L. 1822 Bénoni (25) Emélie Roberge S.P. 1746 acques (26) Marcelline Noël S.J. 1839 Le même 35 Bénoni

35 Bénoni (25) Emélie Roberge S.P.1746
36 Jacques (26) Marcelline Noël S.J.1839
Joseph Zoël
Geo. Théophile
37 Edouard (29) Céline Nolin S.P.1865
38 Jean Bte (30) M. Célina Dupile S.P.1865
39 Geo. Théophile S.M.1860

40 Joseph Zoël (36) M. Seraphine Audet S.L.1864

TRÉPANIER.

1	Romain Charles François Jacques		Genev. Drouin	Qué. 1656
2	Charles	(1)	Marg. Jaquereau	Qué. 1686
3	François Jean Claude	(1)	Anne Lefrançois	C.R.1689
4	Jacques	(1)	Anne Rattè	S.P.1691
	Jean	(3)	Dorothée Beauch	er
		(-)	- STORMOO BOUNCE	S.F.1728
6	Claude Pierre François	(3)	Angé. Taillon	C.R.1733
	Pierre			
	François Ignace	(6)	Rose Mathieu	C.R.1767
8	Pierre Pierre	(6)	Cath. Maillet	C.R.1773
9	Ignace fils de — et Rose Mathurin	(7)	Louise L'heureux	C.R.1815

Marie 12 Pierre

Marg, Turcot S.J.1842 (8) Marie Cloutier C.R.1797

	TT	RCOT.	
Jean			
4 François	(9)	Genev. Dorva Jos. Crépeau Guill. Audet	
Geneviève	(4)	Jos Crópson	S.P. 1714
Rasila Made	laine	Guill. Andet	S.F. 1730 S.F. 1749
François		Trudet	D.F. 1142
olmon	(9)	M-1 0 "	
Madelois	(2)	Mad. Godbou	t S.F. 1722 S.F. 1751
Madeleine		Jos. Blouin 2° Pierre Noël	S.F. 1751 Fortion
Simon		- 10110 11061	S.J. 1761
Jean D	+-		
	te		
All Onotion			
Lena			
Le même 6 Jacques Marie		MarieVailland	courS.F.1738
	(2)	Mad. Audet Jos. Giguère Jos. Langlois Jacq. Faucher	S.L. 1726
Martho		Jos. Giguère	S.F. 1753
Geneviden		Jos. Langlois	S.F. 1753
Jan Baptist	te	oacq. Faucher	S.F. 1763
7 Jacques 7 Joseph			
	(2)	M. Jos. Aude	t S.F. 1732
		OS. Gosselin	8 1 1759
Marie Made	eino	Ign. Vaillanco	ur S.J. 1768
Marie Made.	eme	2º Booile HAli-	t S.J. 1769
Mario T		Ign. Vaillanco Pierre Bouffar 2° Basile Hélie Aug. Marseau	5.0. 1790
Pierre Nouise	9	Aug. Marseau	S.J. 1783
Augustin			
9 A Colas	(2)	M Tooms Coin	10 D 1700
9 Augustin 10 Nicolas 11 Joseph	(2)	Marg. Gendro	n S F 1741
11 Joseph	(2)	Louise Langloi	is S.F. 1743
Rose	(3)	Félicité Charla	n S.F. 1740
12 Joseph		M. Jeanne Grin Marg. Gendron Louise Langloi Félicité Charla Jean Laurent	S.F. 1762
Dian		M.Thérèse Rat	
13 Amador			
- wdor	()	M. Mad. Vaill	ancour
14 Le même			S F 1769
14 François 15 Pierre	(4)	M. Marg. Cana	ac S.F. 1771
15 Pierre Mario Da	(4)	Marie Gendron	S.Frs. 1742
France l'elagie	9	M. Marg. Cana Cath. Baudoin Marie Gendron Frs. Guérard	S.F. 1792
Pierro			
ean Bantin			
Marc Basile Mich			
Michel	(4) 7	Eliz. Guion	S F 1751
Jean Baptiste	/24		
Augustin	(5) I	Marie Vérieul M. Mad. Vailla	S.Frs. 1750
19 Prisque	(9)	M. Mad. Vailla	incour
risque	(5) I	Félicité Martin	S.F. 1756
40 Simon			S.Frs. 1759
21 Le même	(5) A	Inco Parmot	1750
22 Louis	(5)	M. Mad. Gagne	on " 1773
23 Jacques	(6)	Marie Pichet	S.P. 1763
21 Louis 22 Jacques 23 Jean Baptiste	(6) N	I. Anne Bouré	er 5.F.1762
Marie A-	, -	Chs. Tean Crepeau Trs. Chabot	Bourg 1766
24 Madeleine	J	ean Crepeau	S.P. 1803
Augustin	(7) F	rs. Chabot Inge Lehoux S. H.	1803
Mana	(1) A	ange Lehoux	S.F. 1762
Marguerite Etienne Pierre	T	s. Dupuis	S.J. 1808
Pierre	343	a. a.p.a.to	3.0. 1000
Joseph Jean D			
Jean Baptiste			
			18_32

TURCOT.
25 Pierre Noël (7) Gertrude Gendreau
Marie Gertrude Etn. Fontaine S.J. 1800 Marie Ls. Rousseau S.P. 1804 Madeleine Ls. Leclaire 1805
Joseph 26 Laurent (7) Mad. Guion S.F. 1765 27 Joseph (11) M. Mad. Asselin 1781 Angèlique Frs. Arcan 1822
Joseph Jean Baptiste
28 Pierre (12) Pélagie Perrot S.F. 1778 29 Pierre (15) Mad. Létourneau 1781 30 François (15) M. Jos. Emond S.J. 1785 Marie Josette Frs. Dalaire 1809
Marguerite Jean Blouin 1810
Marie Victore Faul Bloth 1813 Madeleine Jos. Pepin 1815 Marie Archange J. B. Cochon 1824 Catherine Ls. Terrien 1827 Justine Jos. Raimond 1831
Jean Baptiste M. Angé Ratté " 1812 31 Jean Baptiste(15) M. Ls. Pouliot " 1793 Marie Louise Jean Audet S.F. 1814 Marie Soulange Frs. Ferland " 1835
Jean Baptiste
32 Marc (15) Marie Girard Lévis 1795 Adélaïde John Clark S.F. 1831 Adélaïde 2° Moïse Létourneau Marie Jos. Blouin S.F. 1831
Marie Jos. Blouin S.F. 1831 Marc François A Louis M. Fse, Deblois
Jean 33 Pierre Fse. Livernois Wavie Legleire S.P. 1812
Angèle Isaac Giguère S.Joa. 1834 34 Joseph (24) Louise Bégin S.H. 1798 Louise Jean Roy S.G. 1819 Marie Anne Ign. Lacasse 1822 Le prême 1822
Antoine Sosette Dumont S.11. 1800
35 JeanBaptiste(16) M. Anne Drouin S.F. 1782 Marie Louise Michel Sauvage 1815 Marie Anne J. B. Turcot 1817 Le même Mad. Leclaire S.L. 1797 Angèle Isaac Asselin S.F. 1829
Angèle Isaac Asselin S.F. 1829 36 Michel (16) Genev. Drouin 1786 Geneviève Jean Pouliot S.J. 1812
Geneviève 2º Godfroi Deschesne S.J. 1840 Marie Anne Jos. Asselin 1813
Marguerite Jean Marie Dompierre S.J. 1829 Françoise Frs. Gagnon 1828 Archange Basile Thivierge 1830
Archange Basile Thivierge 11830 Basile Jean Baptiste Michel
Jérémie François
37 Augustin 38 Etienne (24) M. Ls. Voisin S. V. 1788 (24) Marie Délage S. J. 1794 Le même M. Chs. Dubois "1819
39 Ignace (24) Angé Munro S.Chs. 1794 Pierre Ignace
Joseph 40 Pierre Le même
A1 JeanBaptiste(24) Hélène Bégin 1800

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

. TURCOT.	TURCOT.
42 Jean (32) A Genev. Vallée S. Marie 1814 Zoé Paul Hélie S. F. 1854	68 Onésime Le même (49) Julie Drouin S.F. 1853 Philomène Gosselin S.P. 1858
43 Joseph Pierre (25) M. Angé Leblond S.F.1833	69 François Xa-(50) Philomène Denis S.F. 1862
Joseph 44 Michel (27) M. Mad. Guion S.F. 1811 45 Joseph (27) Charlotte Gagnon 1811 46 JeanBaptiste(27) M. Anne Turcot 1817 47 François (30) Angé Cochon S.J. 1810	71 Benjamin (53) Constance Canac S. F. 1845 72 Paul (53) Josette Cotin S. J. 1845 73 Magloire (53) Rose de Lima Maranda 73 Magloire (53) Rose de Lima Maranda 74 Magloire (53) Rose de Lima Maranda
Marguerite Chs. Pouliot 1836 Luce Jean Pouliot 1836 Magloire	74 Siméon (53) Philomène Prémont S.F. 1859
Le même Julie Lemieux S.J. 1845 48 JeanBaptiste(30) M. Jos. Fortier # 1814 Eléonore Alexander Poulin # 1840	77 Robert (55) Hombeline Turcot S. F. 1855
Catherine F. X. Asselin S.J. 1852 Anna F. X. Gagnon 1854	78 François (55) M. Basilisse Elmere Leclaire S. L. 1869
François Xavier 49 Jean Bte (31) Henriette Poulin S.F. 1827	79 Elzéar (66) M. Sara Pepin S.J.
Hombéline Robert Turcot " 1855 Perpétue Abraham Dion " 1868	TURGEON.
Onésime 50 Marc (32) M. Justine Canac S. F. Hombéline F. X. Gagnon "1857 Marie Délina Ls. Cyrillle Giguère	1 Charles Perrine Lefebvre Que. 1668 Marie Abel Sagot Jean
S.F. 1869	Jacques Zacharie
François Xavier 51 François (32) M. Anne Génest S.J. 1831	Pierre 1688 2 Jean (1) Jeanne Lignot
Marie Anne Delvina Narcisse Réaume S.J. 1858 Sophronie Jos. Pouliot S.J. 1865	Le même Thérèse Vachon Beauport 10812
Hubert	Jean 3 Zacharie (1) Isabelle Roy Beauport 1691 Marie Jean Bilodeau B. 1716 Marie Jean Bilodeau p. 1723
52 Jean Julie Lemieux Aurélie Narcisse Nadeau	Tilinghath Ann Conture 7 1793
53 Michel (36) M. Charlotte Audebert S. J. 1811	Angèlique Jos. Nadeau B. 1726 Marguerite Ant. Nadeau B. 1726 Louise Jean Nadeau B. 1726 Geneviève Jos. Couillard B. 1729 Geneviève Jos. Couillard B. 1732
Marcelline Frs. Lainé "1851 Justine Michel Morisset "1865 Siméon	Geneviève Jos. Couillard Susanne Jos. Couture Alexandre
Benjamin Paul Magloire	Jean Louis
54 Jean Bte (36) Marg. Blouin S.J. 1813 Le même M. Angé. Lainé 1821 Paul Pouliot 1857	Joseph Joseph 4 Pierre Joseph (1) Marie Carrier Lévis 1695
Cécile Célestin Drouin " 1858 Julie Guill. Blouin " 1863 55 Basile (36) Cécile Roussel " 1824	Charles 5 Jacques Charlotte Charlott
Julie Paul Blouin 1855 Georges	Elizabeth Jacq. Leclaire
Robert François Basile	Jacques 6 Charles M.Mad. Monplaisir Marie Anne Frs. Leclaire 1750 Marie Josette Ign. Lecours
56 François (36) Charlotte Pepin S.J. 1836 (36) Hélène Blouin 1852 (38) Reparate Picard	Marie Josette 2° Pierre Couture S.Chs. 1700
A Joseph (39) Cath. Delenteigne	Charles 7 Jean (2) M. Mad. Pichet S.P. 1735 8 Jean (3) Marg. Alaire Que. 1723 Marguerite Jos. Couture Charles 7 Jean (2) M. Mad. Pichet Que. 1723 B. 1758
59 Pierre (39) Pélagie Pichet S P 1824	André
60 Ignace (39) M. Félicité Rousseau S. P. 1828 61 Antoine (34) M. Perpétue Gosselin	Jean Michel Le même M. Mad. Mimaux S. M. 1787 B. 1759 Marie A catha B. 1761
62 Jean (42) Josette L'heureux	M. Madeleine Etn. Couture M. 1766
63 Joseph (43) Césarine Pichet S. P. 1858	Marie Jos. Cote
65 Magloire (47) Marie Trépanier S. T. 1849	François Louis B. 1728
66 François Xa-(48) M. Eliz. Rousseau vier S. Roch 1841 Elzéar	Louis (3) Ange Couture
67 Anselme (48) Adé Gosselin S.J. 1855	Joseph Etienne

TURGEON.

		TIGHON.
Antoine Gilles		
François		
Jean D.		
Jean Baptis	te	B. 1732 Jacq. Huart Chs. Etn. Bégin Jos. Beaucher B. 1732 B. 1749 B. 1756 B. 1770
Mario	(3	M. Jos. Jérémie B. 1732
Marth Josett	e	Jacq. Huart B. 1749
Maria		Chs. Etn. Bégin B. 1756
Etion Anne		Jos. Beaucher B. 1770
11 Joseph		Chs. Etn. Bégin Jos. Beaucher B. 1770 M. Anne Morin Cécile Lecours J. B. Mercier S. Chs. 1778 Marg. Boutillet S. G. 1721 Pierre Naud, Lévis 1746 Ls. Patry Lévis 1754 Alexandre Fournier Lévis 1761
12 Alexan	(3) M. Anne Morin 1737
Cécilo	(3) Cécile Lecours B. 1744
France		J.B. Mercier S. Chs. 1778
13 Joseph		
Maron	(4	Marg. Boutillet S. G. 1721
M Guerite		Pierre Naud. Lévis 1746
Marie	е	Ls. Patry Lévis 1754
		Alexandre Fournier
Joseph		Lévis 1761
14 Charles		
15 Jacque	(4	Cath Lemieux Que. 1733
Joseph	(5	Marie Fournier B 1742
Maria		Chs. Lecours " 1794
Angel Louise	9	J. B. Coté S.M. 1767
Guille		Guill. Beaucher 1779
Jacon		1112
Ant		
16 Joseph		
oseph		Alexandre Fournier Lévis 1761 Cath Lemieux Marie Fournier Chs. Lecours J. B. Coté Guill. Beaucher M. Anne Beauséjour Lévis
300		- / .
17 Michel		130113
Theres	(6)	Thérèse Gosselin B. 1749 Jos. Royer S.Chs. 1781 Louise Patry S.V. 1790
Francisco	' '	Jos. Rover S Chs 1781
Tançois		5.018. 1701
18 Mich meme		Louise Patry S V 1790
Marienel	(8)	Genev Gosselin B 1750
Jean Agath	e	Louise Patry S.V. 1790 Genev. Gosselin B. 1750 Frs. Poliquin " 1787
Ant. Bartiste	3	- 101 Tonquin # 1101
Antoine Michigan		
Michel		
Paschal		
19 François Jean		M. Ls. Lecours B. 1754 Jean Goulet S.Chs. 1775 2° J. B. Blanchet 1789 André Bernier 1782 Ls. Lecours 1796
Mania	(8)	M. Ls. Lecours B 1754
Marie Louise	'	Jean Goulet S.Chs 1775
Marie Louise		2° J. B. Blanchet 1789
Josepherite		André Bernier " 1782
Pierre		Ls. Lecours 1796
Joseph		1100
Loseph		
20 And meme		Eliz Trahan 1797
Marie	(8)	M. Anne Bonneau B 1760
Marie Anne	,	Pierre Larivière 1782
Marie Anne		2° Michel Beaucher 1793
Marguerite		Alexandre Fournier 1794
And		Pierre Bouchard 1814
Jones		2 retre Bodemard # 1014
Joseph		Eliz. Trahan " 1797 M. Anne Bonneau B. 1760 Pierre Larivière " 1782 2° Michel Beaucher " 1793 Alexandre Fournier " 1794 Pierre Bouchard " 1814
Dean		
Pierre		
rançois	(8)	M. Angé Labreque
M	1	M. Angé Labreque S.M. 1768
M. Angélique		S.M. 1768 Chs. Roy B. 1791 Frs. Simoneau B. 1825
Théotiste Charlotte		Frs. Simoneau B 1995
Charlotte Féreel		Michel Pénin S.Chs. 1806
1 01001		Lichel Leinii S.Ons. 1800
22 Joseph Louis		
SIDOL	(8)	Charlotte Forgues
Mana	-	Lévis 1787
Marguerite Charlett		Jacq. Beaucher B. 1810
L TOUTE		Ls. Roy " 1838
23 Louis		11 1000
Louis	(9)	M. Fse. Couillard " 1758
Pion	1	- 100 Codinard ii 1700
24 Joseph 25 Ft.	1	Archev de Quebec M. Cath. Lagroix B. 1759
25 Etienne		
Joseph	(9)	Marg. Marcoux " 1759
pochy		

TURGEON.

TURGEON.				
Etienne				
26 Antoine (9) Dorothée Beaucher 1763				
Josette Frs. Genest " 1793				
Angelique Jos. Fournier S.Chs. 1787 Josette Frs. Genest 1793 Geneviève J. B. Genest 1793 Marguerite Jos. Guay 11803				
Marguerite Jos. Guay " 1803				
Joseph Antoine				
Jean Baptiste				
François				
Louis (a) C P 1 P 1771				
27 François Angèlique Geneviève (9) Genev. Beaucher B. 1764 Jos. Deforges p. 1789 Ls Turgeon n. 1796				
Geneviève Ls Turgeon 1796				
Abraham				
François				
Louis 28 Jean (2) Louise Valière R 1764				
20 0000 100000 100000				
Marie Louise Ls. Côté S. M. 1803 Marie Louise 2º Frs. Hélie B. 1816 Jean Baptiste				
Jean Baptiste				
Joseph				
Le même Angé Fournier B. 1780				
Marguerite Frs. Lebrecque 11811 Marie L. S. Bussière 11819				
Marie L. S. Bussière 11819 Angèlique Frs. Lebrecque 11828 Seraphie Philippe Pouliot(?) 11842				
Seraphie Philippe Pouliot(?) " 1842				
Alexandre				
29 Gilles (9) M. Jos. Lecours S.M. 1771				
Joseph				
Gilles 30 Etienne (10) Thècle Côté S. Chs. 1775				
31 François (12) Marg. Labrecque B				
31 François (12) Marg. Labrecque B Marguerite Frs. Chabot S. Chs. 1809				
Marguerite 2 Jos. Leclaire 11 1821				
Alexandre François-Xavier				
Antoine				
32 Joseph (13) M.Anne Fournier B. 1750				
Marie Anne J.B. Filteau Qué. 1798				
Jean Baptiste				
33 Antoine (15) M. Mad. Audet S.L. 1773 Angélique Benj. Girard B. 1815				
Angélique Benj. Girard B. 1815 Euphrosine Alexis Paquet " 1818				
Charles				
Jacques				
Antoine 34 Jacques (15) Thérèse Pouliot S.L. 1779				
34 sacques (10) Therese Found S.D. 1110				
35 Guillaume (15) Marie Denis 1786				
Louise Aug Fournier B 1814				
Marie Germ. Fournier 11828				
Marguerite Marie Victoire Michel Fournier 1831				
Marie Victoire Michel Fournier 1831 Marie Honoré Ls. Buteau S.V. 1824				
Jean Charles				
Françoise				
Guillaume				
36 Michel (16) Eliz. Roberge S.Chs. 1766 Jean Baptiste				
Francois				
37 François (17) Cécile Gonthier S. Chs. 1783				
Geneviève Ls. Tangue S.G. 1818				
Pierre Charles				
François				
38 François Cécile Coté				
38 François Cécile Coté Angélique Chs. Morin S.G. 1814				
39 Michel (18) Fse. Adam S. M. 1782 Marie Françoise Jos. Girard 1810				
Angèle Ant. Fisbash 11816				
Sophie F. X. Balan B. 1821				
Marie Jean Couillard 11 1827				
Laurent				
TUTING				

Ignace Michel

TURGEON.

Elisabeth	M. Cath. Boilard S.M. 1787
Josette	Noël Tangué " 1819
Michel	Nicholas Fortier S. M. 1821
Jean Baptiste	

41 Paschal (18) M. Angé Roy B. 1791 (18) Cath. Gagnon Pierre Tangué S. M. 1795 1823 42 Antoine Julie B. 1829 43 François

(18) Genev. Guay Qué. (19) M. Ls. Lepage 44 Joseph S.V. 1787 S.M. 1823 Jos. Cochon S.M. 1823 Pierre Paul Fournier S.H. Josette Couture S. Chs. 1799 Marguerite Louise Le même

(19) Marie Fortier " 1794 Charlotte Ccuture " 1795 45 Pierre Le même Ant. Bisson S. Chs. 1828 Tho. Rousseau 11 1845 Marie Charlotte Sophie " 1846 B. 1846 Geneviève Michel Fournier Pierre Jean Baptiste

(20) Eliz. Latour André 47 Joseph (20) Thérèse Filteau B. 1797 Cécile Jos. Couillard 1816 Le même

Marg. Monmeny Lévis 1816 (20) Charlotte Roy B. 1797 Jean Charlotte André Brousseau 1823 Frs. Bourget Geneviève 1823 2° Jos. Goupy 1829 Geneviève 11 Marie Marthe Féreol Bourget 1829 Pierre

Jean 49 Pierre S.V. 1797 B. 1817 (20) M. Anne Roy Chs. Bourget Jean Valiere Emélie Luce 11 1834 Adelaide Michel Mercier 1837 Pierre

Andrè 50 Joseph (21) M. Ange Gosselin

S. Chs. 1808 Chs. Bilodeau B. 1841 (21) Marie Cochon S. Chs. 1809 Jos. Fortier S. V. 1848 Chs. Bilodeau Phèbé Féréol Jos. Fortier Esther 52 Joseph

Marg. Létang Pierre Poiré Marguerite B. 1821 (22) Hyppolite Letang "1828 (23) Genev. Turgeon "1796 Ls. Viger S. Chs. 1824 Jean 54 Louis

Hermine (25) Agathe Audet Joseph 11

Etienne (25) Hélène Fournier S. G. 1797 Marc

Antoine Joseph (26) Fse. Couillard Antoine

58 Joseph (26) Marie Gosselin S.Chs. 1795 Amb. Roberge S.G. 1818 Pierre Roberge S.G. 1820 Angèlique Marie Marguerite Jos. Corriveau S.G. 1820 Joseph

(26) Marg. Mercier S.Chs. 1804 Jos. Blais S.G. 1828 Jean Bapt. Marguerite S.G. 1828 Joseph

60 Louis (26) M. Angé. Bégin Lévis. 1807 M. Angèlique M. Hermine André Paré S.Chs. 1831 André Paquet S.Chs. 1843 Jos. David Lépine Emélie S.Chs. 1844

Marie Caroline Godfroi Blanchet S.Chs. 1846 Pierre Trudel S.Chs. 1847 Marie Alix. Théophile Charles Félix Pierre Narcisse Prêtre

Jean Gaulbert

Louis Edouard

TURGEON.

(26) M. Ls. Provost S. Chs. 1802 Ant. Turgeon
B. 1846
Pierre Labreeque B. 1846
Magl. Labrecque B. 1846
Jos. Coté
Jean Anselme Roy B. 1854 61 François Henriette Marie Maxime Léocadie Angèle Euphrosine Florent Pierre Hubert

(27) Cécile Bouchard S. V. 1804 Leon Fournier Chs. Fournier 2º Pierre Audet Aug. A. R. 1839 Damase 62 François Adélaïde Josephine Josephine Aug. Monard Jos. Valière B. 1846 Cécile Mathilde Charles Edouard François

Zéphirin (27) Marg, Vict. Gravel B. 1799 ire Germ. Dangueuger B. 1831 Gab. Beaucher B. 1838 Eliz Pierre R. 1838 Louis 63 Louis Marg. Victoire Hélène Marie Anne Eliz. Pierre Talbot Colomban Louis Marc. François Xavier Marie Noel Le même

B. 1841 B. 1843 B. 1846 Fabien Beaucher Hermine Ls. Turgeon Julien Valière Marie Louise Marie Célina B. 1850 B. 1856 M. Dométille M. Vévilie M. Natalie Frs. Carrier
Jos. Labrecque Etn. Queret S.M. 1849 Pierre Dalaire S.M. 1849 M. Anne Eliz. Jos. Narcisse Ovide

Abraham Cath. Emélie

(27) Monique Goulet S.G. 1819
Pantaleon Forgues
S.G. 1842
ine Abraham Talbot S.M. 1847
Marg. Fontaine S.H. 1794
Frs. Nadeau S.H. 1817 Louise Caroline 65 Jean Marie Angèlique Jean

(28) Charlotte Fournier B. 1792 Paul Bernier S.H. 1810 (28) M. Brigitte Morin S.H. 1803 66 Jean Bapt. Charlotte

67 Joseph B. 1832 B 1835 Ls. Boissonneau Elizabeth B. 1840 2° Amb. Guay Elizabeth Alex. Gosselin

Jos. Philibert Gautron

B. 1832

B. 1855 Sophie M. Irmine

B. 1855 S.M. 1853 M. Josephine Anastasie Paul Belanger F. X. Brochu Charles Edouard

Louis Pierre François Xavier Joseph

(28) Angèle Nadeau S. Chs. 1818 Michel Labrecque B. 1841 68 Alexandre Anatalie Damase Jean

(29) Scolastique Nadeau B. 1840 Genev. Lefébvre B. 1797 Julien Fleury S.G. 1819 Le même 69 Gilles Théotiste Jean Baptiste Etienne Louis

B. 1809 B. 1848 Joseph (29) Mad. Couture 70 Joseph Julien Drapeau M. Marcelline Eloi Joseph

DOC. DE LA SESSION No 18

LA SESSION No 18	
TURGEON.	TURGEON.
71 Ant-:	TORGEON.
Yavian (31) Marg. Couture S.Chs. 1797	94 Pierre (48) M. Jos. Moumeny S.Chs. 1837
Marguerite Jos. Gourgue S.Chs. 1822	95 Louis Euphrosine VeauS.M.1823 Eulalie Caroline Frs. Apollinaire Beaucher
Michel F. X. Cotè S.Chs. 1825	96 Pierre André(49) Olive Morin Marie Céline Cha Latallia B. 1850
73 Alexandre (31) Josette Couture S. Chs. 1820	Marie Célina Chs. Letellier B. 1852 Pierre 97 Marc (56) Josette Gosselin B. 1826
74 Jean D	Louis Marc
Bapt. (32) M. Genev. Poliquin	98 Joseph Fse. Roy
Simon Lévis. 1795 Joseph	Abraham 99 Antoine (57) Mathilde Duquet
	S.Chs. 1822
	Archange Paul Marseau S.Chs. 1848
Monoré (66) Ade. Girard D. 1816	Le même Soulange TalbotS. Chs. 1831 Marcelline Jos. Blais S.M. 1862
Antoine 76 Charles (33) Geney Girond P 1917	100 Joseph (57) Angèle Lainé B. 1831
maxime (5) deliev. Girard D. 1611	101 Abraham Marg. Talbot
Linea Denom Labrecque D. 1040	S. Isdore Marie Stanislas Bédard S. V. 1870
M. Séraphine M. Genevià. Julien Labrecque B. 1840 Jacq. Geo. Beaucher B. 1848	102 Joseph (58) Louise Jolin S.G. 1824
Zoe Michel Lebel B. 1848	103 Joseph (59) Marg. Guay S.G. 1828
Marie Désanges Jos. Beaucher B. 1851 Edouard Jean Enouf S.M. 1845	104 Antoine Angèle Blouin S.J. 1836
Edouard 77 Jacques (33) Mad Girard B 1822	105 LouisEdouard(60) M. Angéle Couture S.Chs. 1830
	Caroline Jos. Audet S.Chs. 1854
Anastasia Ign. Bilodeau B. 1848	Mélanie André BlanchetS.Chs.1861
	Adé Eloise Abraham Turgeon S.Chs. 1861
Managa Tunggan D 1050	Louis S. Chs. 1001
	106 P. Narcisse (60) Scolastique Chabot
Le même 79 Guilles Julie Gontier S. Chs. 1840	S.Chs. 1839 107 J. Gualbert (60) M. Angèle RuelS.Chs.1840
80 Jean (1) (35) Marie Corriveau S.G. 1823	Marie Angèle Pierre Octave Morin
Emália (35) M. Adé Roy S. V. 1824	S.Chs. 1860
81 Freedore Fierre Boutin S. V. 1864	108 Théophile (60) Louise Couture S.Chs.1834 109 François (61) Eliz, Quellet B. 1845
81 François (36) Cécile Fagot Lévis 1805	109 François (61) Eliz. Ouellet B. 1845 Florent
82 Jean Baptiste (36) Cécile Fagot Lévis 1805 Adélaide Euphroisine Roy B. 1808 M. J. Frs. Audet B. 1841	110 Hubert (61) M. Dina Roy B. 1846
	111 Pierre (61) Flavie Coté B. 1847 112 Damase (61) Christine Turgeon B. 1850
Jean Dara Jean Carrier B. 1849	113 François (62) Julie Eleonore FisetB.1839
Joseph	114 Charles (62) Angé Flavie Beaucher
Di lerre	Edouard B. 1841 115 Louis (62) M. Angè Couture B. 1837
83 François (37) Genev. Pouliot S.G. 1816	Le même Emérence Quemeneur
	B. 1857
85 Di aries (37) Conov Managen I ánia 1994	116 Zephirin (62) M. Fse. Bilodeau B. 1846 117 Louis Marc (63) Angèle Labrecque B. 1832
86 Michel (37) Flavie Dessaint S.G. 1830	118 François (63) Adé Dangueuger B. 1833
	Xavier (22) Talia County D 1924
Caroline Jean Marcoux B. 1843 Julie Ls. Paquet B. 1848	119 Colomban (63) Julie Goupy B. 1834 Abraham
Marie Jos. Cote S.Chs. 1841	Lcuis Narcisse
Michel J. D. Fournier S. Chs. 1848	120 Ovide (63) Cath. McNeil " 1844 121 Jos. Narcisse(63) Marg. Gagné " 1844
Prançois Xavion	122 Jean (65) Marie Ruel S.Chs. 1826
of Laurent Lucuard	123 Joseph (67) Josette Osteau B. 1833
Mario (39) Fse. Gagnon S.M. 1819	124 Pierre (67) Fse. Lacasse # 1840 125 Louis (67) M. Ls. Turgeon # 1843
Magloire Mazaite Madeau S.M. 1040	125 Louis (67) M. Ls. Turgeon # 1843 126 Chs. Edward(67) M. Esther Paquet # 1851
88 Ignace	127 Frs. Xavier (67) M. Marg. Desanges
89 T (39) Christine Rousseau	Gautron S.M. 1854
89 JeanBaptiste (40) Marg. Lefebvre S.M. 1812 90 Michel Catho: (40) Fsc. Kebble S.M. 1823	128 Damase (68) Isabelle Labrecque B. 1853 129 Jean (68) Céline Labrecque 11815
	130 Etienne (69) Charlotte Fortier S.G. 1822
Mario A Prosper Caouët S.M. 1841	131 Louis (69) M. Anne Leclaire 11825 Catherine Jos. Boilard B. 1846
Ta Olivian Tableia	Catherine Jos. Boilard B. 1846 Le même Emèrence Drouin 1834
91 D: S M 1951	132 Joseph (69) Fse. Royer S.G. 1828
bean Ranti Cus. Ita leads. Cus. 1020	133 Jean Bte. (69) Marg. Boutin Bert. 1841
Marie Hermine Abraham Turgeon	134 Joseph (70) Angèle Audet B. 1839 135 Eloi (70) Anastasie Talbot " 1849
93 Jean (48) Funkasing Carry P. 1999	136 Michel (72) Reine Gourgue S.M. 1821
(48) Euphrosine Guay B. 1828	137 Alexandre (73) Angèle Vermet Lévis 1832

TURGEON.

100 o can Die.	(17)	M. Anner aradis Lev	121010
139 Simon	(74)	Pélagie Paradis "	1819
140 Joseph	(74)	Archange Nolin S. Ch	s.1824
141 Antoine	(75)	Henriette Turgeon B	. 1846
142 Honoré	(75)	M. Cécile Coté "	1859

143 Edouard (76) Marie Lacasse 11849 144 François Xa- M. Reine Gourgue

Marie Phébée Chs. Nadeau S.Chs. 1846 François Xavier

145 Ferdinand Cath. Catellier Constance Richard

| S.V. 1863 | S.V. 1863 | M. Carmel Bélanger | S.V. 1853 | S.V. 1853 | S.V. 1853 | S.V. 1853 | M. Emélie Fortier B. 1833 | M. Anne Couture

148 Pierre (82) Luce Fortier B. 1835
Marie Chs. Paquet "1858
Le même Marie Maranda "1855
149 Jean Bte. (82) Louise McNeil S.M. 1836

149 Jean Bte. (82) Louise McNeil S.M. 1836 150 P.Télesphore (82) Marie McNeil B. 1851 151 Michel (86) Sophie Couture 1837 152 Ed. Feréol (86) M. Marcelline Fournier

B. 1848 S.Chs. 1860 Vier S.Chs. 1860

 154 Michel
 (87) Angèle Audet
 S.M. 1847

 155 Magloire
 (87) Martiale Tangué
 " 1854

 156 Pierre
 (96) Christine Shinck
 B. 1857

 157 Terre
 (96) Christine Shinck
 B. 1857

157 Louis Marc (97) Cath. Nadeau 1850 158 Abraham (98) M. Hermine Turgeon

S.Chs. 1864 159 Louis (105) M. Eloise Dessaint S.Chs. 1855

169 L. Narcisse (119) Marie Lacroix B. 1859 161 Abraham (119) Adè Eloïse Turgeon S.Chs. 1861

S.Chs. 1861 S.Chs. 1861 Xavier (144) M. Ls. Rousseau S.M. 1854

VAILLANCOUR.

1	Robert	Marie Gobeil		1668	
	Marie Anne	René Bechard	S.F.	1691	
	Louise	Pierre Dumas	11	1698	
	M. Charlotte	Jacq. Plante	11	1711	
	Marie	J. B. Michaud	S.P.	1697	
	J. Angèlique	Ignace Bélanger		1706	
	Paul				
	Jean				
	Robert				
	François				
	Joseph				
2	Jean	(1) Marie Huot	Qué.	1701	
3	Joseph	(1) Marie Mulvon	1100		

3 Joseph	(1) Marie Mulvon	Isle Jésus 1707
4 Robert	(1) Genev. Picard S.Tho. 1704	
Le même	M. Anne Durand	1713
Le même	Susanne Lamy	1715

Le même Angèlique 5 François 6 Paul (1) Marg. Guillot S.P. 1705
Marie Susanne Lamy 1715
Ls. Bélanger Islet 1734
(1) M. Jossette Corbeil (1) Marg. Guillot S.P. 1705
Simon Turcot S.F. 1738

Marie Simon Turcot S.F. 1738
Marguerite Alexandre Jean Baptiste Pierre Paul

Claude 7 Paul (6) Marie Ratté S.P. 1730 Joseph Ignace

VAILLANCOUR.

8	Marie Madeleine Marie Louise Marie Madeleine Marie Rose	Prisque Racine	S.P. 1731 S.F. 1756 " 1756 " 1763 " 1763 " 1766
	François	Genev. Pichet	S. P. 1747 S. L. 1743

Joseph Le même Genev. Pichet S.P. 1143

9 Jean Baptiste (6) Mad. Coulombe S.L. 1743

10 Alexandre (6) Marie Racine S.F. 1747

11 Pierre (6) Eliz. Greffart S.P. 1765

11 Pierre
12 Joseph
Rose
Catherine
Thérèse
Thérèse
Antoine
(6) Eliz. Greffart
(7) Thérèse; Pichet
Ign. Martel
Jos. Leclaire
Tho. Mo.r
2º Ls. Pouliot
S.L. 1810
S.L. 1768

13 Ignace (7) M. Anne Turcot S.J. 1768 14 Claude (8) Félicité Rouleau S. Frs. 1764

Claude 15 François (8) M. Vict. Greffart S.F. 1791 François

 Pierre
 16 Joseph
 (8) M. Cath. Meneux S.F. 1771

 Angèlique Michel Morin Marie
 Michel Morin 1811
 1811

Joseph 17 Antoine Laurent Jean (12) Agathe Paradis S.P. 1812

François 18 Claude Le même (14) Marie Charlan S.J. 180¹ Mad. Boissonneau S.J. 181¹

19 François (15) Marie Canac S.F. 1800 Marie Mélanie Pierre Beaucher 1834 Marcelline Jacq. Letourneau 1834 Marie Pierre Lainé "

20 Joseph (16) Brigitte Létourneau S.F. 1800 Scolastique Ant. Gobeil 1829 Brigitte Paul Bernier 1836 Moïse Joseph

21 Jean Marie Ouellet Kamouraska Rébecca Amable Genest S.M. 1842

22 Basile Angé Dossilva, S. Roch S. Roch

23 Pierre
Le même
24 Laurent
Marie Bastaroche
Marie Lemelin S. Fr. 1843
(17) Marie Dion S. F. 1843
Pierre Cyr Prément

Marie Pierre Cyr Prément S.F. 1862 Adelphine Vital Létourneau " 1848 25 François (17) M. Adé Gagnon " 1848

Le même Théotiste Létourneau S.F. 1858 26 Jean (17) M. Esther Audet 17 1803 27 Jean (19) M. Veneranda Drouin 1858

 Basilisse
 Nap. Lavoi
 1 835

 Marie
 Honoré Dion
 1 865

 Celina
 Jos. Asselin
 1 865

 Vénèranda
 Pierre Gosselin
 1 858

Le même
28 Joseph
Brigitte Foucher "P. 1830
(20) Archange Vézina S. P. 1830

VAILLANCOUR.	
--------------	--

29 Moïse (20) Olive Roberge S.P. 1834 Alexandre (21) Luce Paquet 31 GaspardFerd(22) Philoméne Brochu S.M. 1838

32 François Xa- (27) Rose de Lima Dion S.V. 1865 S.F. 1860 Le même Philoméme Marseau

S.F. 1865 Pierre (15) Véronique Morisset S.H. 1810

VALIÈRE.

1 Pierre Anne Lajoue, Rémi Que. 1670 Jean Pierre

Pierre 2 Pierre

(1) Marg. Gaboury S. Aug. 1698

Pierre 3 Jean (1) Claire Beaucher S.P. 1700 Geneviéve J. B. Boilard Marie 1720 11 Jean Pichet Jean 1725 Le même

Susanne Maranda Ursule S.P. 1707 Thérèse Germ. Morin " 1731 Adrien Leclaire 1744 Augustin

Rémi (1) Cath. Lacasse Marie B. 1701 Marie Jeanne Pierre Forgues 1732 11 Marie Jeanne Ls. Couture 1737 2° Jos. Gosselin S. Chs. 1751

Antoine 5 Pierre

(1) M. Anne Caillet, Pte. Tremble 1705 Pierre Jean Baptiste Pierre

Jean Marie (3) Marie Fiset A.G. 1726 Susanne Jean Rousseau S.P. 1751 Frs. Coulombe Geneviéve 1756 11 Jos. Morel Louis 1762

Le même Augustin Anne Leclaire S. Chs. 1760 Augustin Le même

Anne Leciaire S. Cus. 1769
(3) Josette Leclaire S. P. 1744
Genev. Badeau
Marie Pellerin S. M. 1763
(4) M. Mad. Rinfret B. 1727
que Ls. Coté S. Chs. 1757 10 Antoine (4) Marie Angèlique Madeleine Jacq. Shinck S. Chs. 1761 Jos. Mateau " 1772 Angèlique Antoine

Le même 11 Jean Genev. Paradis S.Chs.1764
(4) Mad. Roy B. 1734
Jean Turgeon B. 1764 Louise François Joseph

12 Jean Bte. Véronique Coté S. Chs. 1757
 M. Mad. Noel S. M. 1763
 Jos. Terrien S. G. 1786 Le même Louise Louise 2° Hypolite Leclaire

Marguerite Charlotte S. G. 1825 S. G. 1791 1799 Chs. Bernier Francoise Ant. Boissel Pierre Frs. Marcoux 1802 Joseph

13 Pierre Genev. Ursule Hélie S. V. 1774 Charles

Nicolas Louis

VALIÈRE.

14 Joseph Eliz. Couture Rene Fontaine S.P.S. 1778 Marie Augustin Joseph

15 Louis (7) M. Angé Brideau S. P. S. 1772 S. H. 1801 Marie Madeleine Jos. Couture Louis

16 Jean Bte (10) Véronique Gontier S. Chs. 1767 Joachim

Pierre

(10) Cath. Hollery S. Chs. 1766 Antoine 18 Joseph (11) Genev. Létourneau

S. L. 1777 Etn. Terrien S. Chs. 1807 Geneviève Marie Charlotte Jacq. Parant 1813 11 François (11) Marg. Couture

Etienne 20 Pierre (12) Josette Boilard B. 1796 (12) Josette Boissè! S. Chs. 1802

Joseph Magloire Nicolas (13) M. Anne Lainé S. H. 1801

23 Louis (13) Josette Boissonneau S. H. 1806 24 Charles (13) Louise Boutin S. G. 1820

25 Augustin (14) M. Reine Fournier S. P. S. 1772 Ls. Mercier S. P. S. 1796

Marie Roger Jos. Magl. Langlois Marie Josettè S. P. S. 1795 2° Urbain Langevin Marie Josette

S.H. 1800 Marie Françoise Jean Bedard 11 1803

Augustin Jean

26 Joseph (14) Rosalie Fournier S. P. S. 1772 Pierre Pouliot S. G. 1800 Marguerite Alexis Roy 1809 Rose 11 Michel

Joseph 27 Augustin Marg. Bourassa Qué. 1775 Pierre

(15) Marie Nadeau S. H. 1801 Louis 29 Pierre (16)

Véronique Roy S. M. 1808 Marie Couêt " 1812 (16)Joachim Marie Couêt " 1812 Marthe GuilmetS. Chs. 1831 Le même Etienne (19) Emérentienne Letellier

B. 1814 Julien Louis

Joseph Le même

40 Joseph

M. Marthe Talbot S.P.S. 1832 (21) Soulange Buteau 32 Magloire

S. F. S. 1840 (25) Mad. Dalaire B. 1800 33 Augustin Romain

Jean (25) M. Rosalie Bedard 34 Jean S. H. 1806

(26) Rosalie Fournier 35 Joseph S.P.S. 1798 Chs. Gendreau S.P.S. 1838 Marie Jacq. Paquet " 1831 Ls. Paquet S. F. S. 1835 Francoise Geneviève Frs. Fournier Marie Olive

Louis Fabien Joseph (26) Marg. Goulet S. G. 1802 Ls. Baillargeon S. G. 1829 36 Michel Rose

(27) Genev. Crepeau S. P. 1803 (31) Angèle Talbot S.P.S. 1840 (31) Célina Turgeon B. 1846 31) Mathilde Turgeon B. 1846 Pierre 38 Louis 39 Julien

					0-0	EDOUAND TO
	VA	LIÈRE.	1		VA	LLÉE.
4	T (00)					a C 1827
	Jean (33) Romain (33)	Luce Turgeon B. 1834	1 1 1 1 1 1	Adelaïde		
	Joseph (35)	M. Anastasie Roy B. 1835	00	Marguerite	(10)	
10	o oseph (55)	Césarie Mathieu S. P. S. 1838	20	Louis	(12)	M. Mad. Picard S.P.S. 1786
44	Louis Fabien(35)	Agnès Delagrave		Marie Barbe		
		S. P. S. 1840	1	maile Daibe		0.1.~ 1823
				Esther		Chs. Marois "
	V	LLÉE	21	François	(13)	Marie Delenteigne S.M. 1790
4	D:	m / \ T 0 /				Dia-
1	Pierre Vincent	Thérèse Leblanc Qué. 1665	22	Louis		Marie Beaulieu
	Nicolas		99	Joseph François		Clarisse Deblois
	PierreVincent(1)	Mad. Carreau	20	François		Clarisse Deblois S. Marie 1803 S. V. 1804 S. V. 1804
	1 lotte v incello(1)	Beauport 1704	Tage Page	Marie Reine		Jos. Nicole S. v. 1833
	Michel			Louise		Jean I round
	Etienne		24	Louis		Marie Boutin
3	Nicolas (1)	Louise Lefebvre		Etienne		
	Tuanacia	Beauport 1712	95	Louis André	(15)	M. Genev. Blais PS. 1805
4	François Michel	Genev. Baugy	20	Andre	(10)	0.1. 1820
	THE CHIEF	Beauport	26	Pierre	(17)	Marie Dion S. Chs. 1825 S. Chs. 1824 S. G. 1824 S. G. 1824
	Joseph		27	François	(18)	
	Louis		28	Joseph	(22)	Judith RODY "
	Michel	T . D . W	29	Louis	(24)	Céleste Gaumont S.P.S. 1827
5	Michel (2)	Louis Rainville	90	Etienne	(94)	Euphrosine Arbour S.V. 1828
	Michel	Beauport 1731	50	Edicine	(24)	Euphrosine Arbour S.V. 1828
6		Marie Marcoux				
	(2)	Beauport	1.63%		VA	NDET.
	M. Madeleine	Ls. Bélanger S.V. 1752				Marie Hariot Que. 1671
	Marie Angèlique	Jeau Frs. Hélie " 1753	1	Réné		
	Marie Angèlique	2° Nic. Pouliot " 1783		Marie Marie		Ls. LeBreton S.M. 2° Jacq. Bissonnet M. 1709
	Antoine Etienne			Marie		2° Jacq. Bissonnet S.M. 1709
7		M. Anne Grenier Beauport		Marie		3° T B Balan "
700	François			Michel		_ 1709
	Le même	Marie Lefebvre S.M. 1771	2	Michel	(1)	
	M. Geneviève	Pierre Hélie " 1803		Le même		Mad. Coton S. III.
	Angèlique	Frs. Lacroix 1808 André Fleury S.V. 1801		T/TP A	TT	SYLVAIN.
8	M. Charlotte Michel (4)	André Fleury S. V. 1801 Marie Coulombe S. L. 1752		V Et	10-	-DYLIVAIN.
	Joseph (4)	M. Susanne Couture	1	Sylvain		Anne Gallet S. Anne 1670
	(-/	Lévis 1759	13834	Etienne		
10	Michel (5)	Angé Giroux	1	Etienne	(1)	Marg. Gagnon C.R. 1709
11	T4: (e)	Beauport 1764		A		S. Jos. Nic. Bouchard C.R. 1709 Nic. Bouchard S. Anne 1717
11	Etienne (6) Geneviève	M. Anne Dalaire S.M. 1761 Michel Rémillard S.H.1797		Anne Geneviève		Nic. Bouchard S. Anne 1717 Frs. Racine S. Anne 1721
	Michel	Wither Remmard 5.11.1757	1	Marguerite		Jos. Racine "
	François		30.30	Pierre		
12	Louis (4)	M. Chs. Maillon		Etienne		G Anne 1722
		Beauport 1761		Pierre	(2)	Cath. Racine S. Anne 1722 Anne Louise Corriveau
19	Louis	M E- Manney S 37 1707	4	Etienne	(2)	Cath. Racine S. Allana Anne Louise Corriveau S. V. 1724
13	Antoine (6) Marie Anne	M. Fse. Masseau S.V.1767 Jean Marie Maupos		Joseph		w x7 1721
	LIMITO INTINO	S.M. 1786	1889	Le même		Marg. Lebrun S. V. 1727
	Françoise	Nic. Audet " 1787	1	Marthe		Le Lemelin 1759
	François		1000	Marthe		2° J. B. Larimee 1752
	Le même	Cath. Moreau S.M. 1776		Marie		Jos Garant 1700
14	François (7)	M. Reine Couillard		Elizabeth		J. B. Gossein 1700
	Marie Reine	Michel Samson " 1810		Elizabeth Paul		2º Jacq. Fradet "
15	Jean	M. Cath. Marcoux	1	Le même		Louise Labrecque B. 1756 M. Thorèse Gautron 1746
		Beauport	5	Joseph		
	André		T. Salar			Germ. Mercier S.V. 1786
16	Antoine	M. Ls. Dompierre		Thérèse		Germ. Mercier
	Josette Le même	Ls. Lepage S.Frs. 1812 M. Ls. Lepage "1802		Ignace Joseph		
17		Marie Grenier		Pierre		
	(20)	Beauport 1790	6	Paul	(4)	M. Thérèse Boulet S. V. 1756
	Geneviève	Jean Turcot S. Marie 1814	1			
40	Pierre (11)	M:- C		Marie Thérès	se	Laurent Poliquin S.M. 1786
18		Marie Gosselin S.V. 1802		Toon F	1	
	Marie Anne François	Frs. Briart S.G. 1826	1999	Jean Françoi	8	- 1778
19		Angé Mercier S.G. 1803	7	Paul Joseph	(5)	Mad. Asselin S.V. 1778
10	Angèlique	Aug. Blais " 1825	1000	Etiènne	(0)	

Denis

DOC. DE LA SESSION No 18

Jacques

VEAU-SYLVAIN.

Pierre 8 Ignace Michel Ignace	(5) Marie Corriveau S.V. 1779
9 Pierre Josette	(5) M. Jos. Roy S.V. 1788 Jos. Létourneau
Marguerite Le même Hermine	S.Chs. 1814 Ls. Gagné S.H. 1819 M. Jos. Morin S.H. 1812 Barnabé Gosselin

S.H. 1829 Camille 10 Paul (6) M. Anne Brousseau S.M. 1787 Pierre Charles

11 Jean François (6) M. Genev. Rouillard Euphrosine Angèlique Rosalie S.M. 1798 Ls. Turgeon S.M. 1823 André Morisset S.M. 1833 Jean Clément S.M. 1835 Jean François

Etienne (7) M. Fse. Blais (7) Marg. Balan S.V. 1804 S.V. 1811 13 Pierre Marc

Ignace Michel 15 M. Jos. Mercier Bert. 1813 M. Ls. Corriveau S. V. 1814 Marcelline Prudent Bélanger

S.V. 1851 Hubert Gautier S.V. 1860 Marie Romaine Honoré 16 Camille

(9) Florence Rousseau 17 Charles S.Chs. 1845

(10) M. Anne Campagna S.G. 1813 (10) Genev. Vérieul S.G. 1817 M. Anne Gagné S.M. 1832 18 Jacques 19 Le même Pierre (10) Charlotte Tangué

20 Jean Fran- (11) Marie Trépanier S.V. 1829 Marie Anne Beauport 1790 Ferd. Bacquet S.M. 1850 Angl. Marie Justine Jean Ferdinand Jos. Clément S.M. 1859

Joseph 21 Marc Le même Victoire Roy S.M. 1846 (13) M. Emélie Mercier Qué. S.V. 1838 (15) Angèle Bilodeau S.V. 1871

22 Honoré 23 Jean Ferd. (20)M. Adèle Lessart

24 Joseph S.M. 1852 (20)Beauport

VÉRIEUL-VIDIEU-VEILLEUX.

1 Nicolas Angèlique Marguerite Marg. Hardin Claude Landry S.F. 1688 S.F. 1690 Marguerite Jacq. Baudoin 2° Hyppolite Lehoux Marie S.F. 1713 Marie Louise Ant. Dandurand S.F. 1696 Pierre Fougère S.F. 1703 Nicolas 2 Nicolas

Le même (1) M. Anne Mesny S.F. 1692 Mad. Duchesne 1705 Frs. Deblois S.Frs. 1733 Gertrude Gertrude 2° Ls. Gaulin S.F. 1751 Ambroise 3 Joseph

(1) Marg. Buteau S.Frs. 1710 J. B. Turcot S.Frs. 1750 Denis Gagné S.Frs. 1749 Marie Marthe Denis Gagné S.Frs. 1749 2° Jean Plante S.Frs. 1759 Marthe

VERIEUL-VIDIEU-VEILLEUX.

Charles Jean Bte. Louis Ambroise (2) Angé Jolin Marie Josette Frs. Pelchat 4 Ambroise S.Frs. 1730 S.F.S. 1760 S.F.S. 1762 Marie Angèlique Jean Gagnon

Augustin 5 Charles (3) Genev. Perrot S.F. 1745 S.F. 1795 S.M. 1805 Marie Louise Frs. Roy Marie Geneviève Ls. Roy Marie Geneviève 2° Jos. Bouchard S.M. 1818

6 Jean Baptiste (3) Mad. Lacroix S.M. 1743 Marie Madeleine Zach. Montigny S.M. 1764 7 Louis (3) Thérèse Bonneau

S.Frs. 1753 Marie Thérèse Pierre Boutillet C.R. 1793 François Joseph

Louis Judith Félicite Vachon 8 Joseph Jos. et M. Mad. S.Jos. Beauce 1787

Roy M. Cath. Beaucher Le même S.F. 1807

(4) Genev. Dépent S.F.S. 1755 Modeste Singelai s Jacq. Veau S.G. 1817 9 Augustin 10 Augustin Geneviève Augustin Michel Eustache Louis

Charles 11 Denis (5) M. Rose Canac S. Frs. 1775 Jos. Marie Dompierre Marie

S.F. 1796 S.F. 1808 S.V. 1785 Modeste Yves Picard 12 Louis (7) Marie Plante

Augustin Joseph (7) Josette Hayot S.G. 1786 (7) Agathe Chatigny S.P.1797 (10) Euphrosine Audets, G.1812 14 François 15 Louis

 (10) Euphrosine Audetts, G.1812
 (10) Marg, Ferlant S.H. 1806
 Marie Asselin S.G. 1814
 (10) M. Jos, Brosseau S.V. 1816
 (10) Angé Gagné S.M. 1819
 (10) Héline Paradis S.G. 1821
 (12) M. Vict Coté S.H. 1808 16 Charles Le même Augustin

18 Eustache 19 Michel 20 Augustin

VERMET.

Barbe Ménard S.F. 1669 Antoine Robert Antoine Jacques

(1) Marie Ainse (Bernard) 2 Robert S.F. 1703 J. B. Simoneau Bert. 1727 Marie Anne Pierre Jean Marg. Cadrin S.V. 1716 Paschal Boucher Bert. 1733 Le même Geneviève Marguerite Madeleine Marie Josette

rascnal Boucher Bert. 1738
Chs. Simoneau Bert. 1740
Jacq. Blanchet Bert. 1755
Chs. Quemeneur Bert. 1748
2° Michel Goulin S.H. 1776
Renée Dupile S. Aug. 1706
Marie Périnault
Fse. Séguin Isle Jésus 1730
M. Madeleine Boutin Marie Josette 3 Jacques (1) 4 Antoine Le même (2) M. Madeleine Boutin 5 Pierre

Bert. 1727 J. B. Larose Bert 1751 Marie Marie Madeleine J.B. Bourgot Bert 1763 Marie Ant. Marcoux Bert. 1765 Marie Geneviève Jacq. Baudoin Bert. 1759

VERMET.

	VERMET.				
	Marie Gene	viève	2° André Rolan	deau	
				S.F.S. 1779	
	Jean Louis				
	François				
6	Jean Franço	is (2)	Marg. Mercier Marie Lessart	Bert. 1731	
7	Jean Susanne	(5)	Marie Lessart Ls. Boucher	Bert. 1757 S H 1790	
	Le même		M. Anne Gautie	or	
*	Madal			Bert. 1768	
	Madeleine Marie Anne		Pierre Leclaire Jos. Noël Argui	S.H. 1794 n.S.H. 1803	
ET.	Thérèse		Andre Simonea	u S.H.1809	
8	François	(5)	Fse. Ouel J. B. Blass	Bert. 1772	
9	Francoise Louis		Ursule Bernier	Dert. 1/8/	
	Marie	(0)	André Blais		
	Louis Le même		M. Eliz. Drugeo	t Rout 1775	
	Le même		Cècile Mercier		
	Pierre			Na la	
10	Jean Bte. Pierre		M. Eliz. Ferlan	t	
10	Marguerite		Frs. Audet		
	Jean Pierre				
	Pierre Antoine		100		
11	Louis	(9)	Marg. Marseau	Bert. 1787	
	Marguerite		Marg. Marseau Remi Rémillard Michel Thivierg	S.V. 1820	
	Marguerite Augustin		Michel Inivierg	e.S. V.1822	
	Jean Baptist	e			
19	Louis Louis		M. Anne Parad	S P 1704	
12	Liouis		S.H.	15 1.1.1.04	
10	Le même	(0)	Marie Coté	S.P. 1801	
13	Pierre	(9)	M. Thérèse Thé	S. V. 1817	
14	Jean Baptist	e (9)	M. Sophie Coule	ombe	
15	Pierre	(10)	Cath Quallet	Bert. 1823	
10	Marie	(10)	Cath. Ouellet Ant. Morin	S.G. 1821	
10	Pierre				
17	Jean Pierre	(10)	Cath. Drouin Félicité Roberge	S.H. 1798 S.H. 1801	
18	Pierre	(20)	Charlotte Coutu	re	
10	Louis	(11)	9	F.S. 1815	
	Louis Augustin	(11)	M. Jos. Lavoie Fse. Cochon	S. V. 1808 S. V. 1810	
	Joseph			Part - 100 11 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	
21	JeanBaptiste Pierre	(11)	Fse. Thivierge M, Fse. Bernard Angé Pénin	S. V. 1810	
20	Le même	(10)	Angé Pénin S	S.Chs. 1821	
23	Joseph	(20)	M. Ls. Pouliot S	S.Chs. 1848	
		VE	RRET.		
	Michel		Mad. Deschamp	s Que.1669	
	Le même		Marie Galarneau Chs 1	Bourg 1683	
	Pierre				
	Pierre	(1)	Mad. Boniaut L	orette 1704	
	Joseph Joseph	(2)	Mad. Pageot		
			Chs. B	ourg. 1749	
	Jean Pierre				
4	Théodore et		Angé Bedard Chs. B	ourg. 1779	
	Marie Tibo				
	Louis Jean	(3)	M. Anne Charlar	S.T 1783	
	Marguerite	(0)	Ls. Gagné	S.J. 1815	
	Catherine		Ls. Gagné Frs. Gagné	S.J. 1825	
	Marie Anne Joseph		Aug. Roy	S.J. 1825	
-3-14	Jean Baptist		25 25 1		
6	Louis	(4)	Marg. Martin S.	Amb. 1813	

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

V	ERRET.
Marie	Jos. Clovis Bélanger S. Chs. 1832 S. Chs. 1826
7 Joseph (5 8 JeanBaptiste (5)	M. Vict. Emond S.J. 1826 Cath. Dalaire S.F. 1826
VI	EZINA.
1 Jacques	Marie Baudon
François François 2 François Pierre François) Jeanne Marie C.R. 1670
Nicolas 3 François (1)	Marie Clément A.G. 1769
Jean Baptiste François Charles	1695
4 François (2)	Marie Simon Leanne Letarte A.G. 1701
6 Nicolas (2)	IVI. I Hereso Chart 1700
7 François (3) Jean	Marg. Mathieu A.G. 1803
8 Charles (3) 9 Pierre (3)	Louise Gaudin 1705 Eliz. Mathieu 1710
10 Jean Baptiste (3)	Barbe Garneau A. G. 1724
	Chs. Bourg.
Pierre 12 Jean Baptiste (9)	M.Genev.Trudel A.G. 1701 Isle aux Grues
- COLL	M. Anne Marois A.G. 1767
Jean Baptiste	Euphrosine Bourgot
15 Jean (13) Catherine	Isle aux Grues, S.V. 1784 Thècle Gosselin S.P. 1800 Thècle Gosselin 1821 Laurent Paradis 1825
Marie	Olivion Forlant " 1020
Archange Agathe	J. B. Lefebvre " 1850
Scolastique Geneviève	Frs. Bedard Jos. Poulin S.F. 1831 1836
Emelie Constance	Jacq. Asselli L.s. Lamothe
Marcellin 16 François (13)	Marie Trudel A.G. 1804
Angèle Théotiste	Amb. Ferland S.1. 1840 J. B. Vézina " 1840
Marie Angèlique Adelaide	Flavien Ferlant " 1840 Alexis Leclaire " 1852
Domitille Olivier	Godfroi Paradis "
François 17 Jean	Christine CantinA.G. 1778
Chs. et Bart. Huot	
Jean 18 Pierre	Eliz. Bourgeau
Charles 19 Michel	Marie Lebrun
Phydime	Gaspé
20 Michel	Archange Gaudreau S. Roch B. 1833
Le même Honoré	1822
21 JeanBaptiste(14) Marie	Victoire Roy 1849
Marie Flore Caroline	Vital Roy Frs. Regis Roy Eusèbe Mercier " 1853 1853

" 1848

DOC. DE LA SESSION No 18

VÉZINA.	
---------	--

	Jean Gadbout	S.V. 1855
2	Mara Codbout	S D 1047

23 Franço 24 Olivier (16) Thècle Nolin 1852 (16) Eliz. Thivierge (17) Thècle Bourbeau 25 Jean 1855

Jean Baptiste Charles Chs. Bourg. 1811

27 Phydime (18) Rose McKenna S.J. 1831 (19) Henriette Lacasse

28 Honoré S.M. 1847 (20) Jule Hombeline Noel S.P. 1857

29 Jérome Ur- (21) Philomène Bolduc S.V. 1857

30 JeanBaptiste(25) Theotiste Vézina S.P. 1840 VIEN-JEAN DIT VIEN. 1 Vivien

Isabelle Drouet Jean Pierre

Jean (1) Cath. Gateau Pierre Que. 1671 (1) Marg. Lacasse Louis Que. 1697 François

4 Louis (3) M. Angé Derome

Marie Angélique Ls. Poulet Jean S.M. 1773 Louis Le même Cath. Martel B. 1751

M. Marguerite
Marie Charlotte
JeanFrs. Rich
Ls. Gosselin JeanFrs. RichardS.M 1777 S.M. 1778 5 François

 (3) M. Ls. Grenet Lévis 1744
 M. Chs. Suzor S.M. 1770
 (4) Charlotte Gosselin " 1770 Le même Louis Marie Marie Geneviève Jos. Morin 1814 Marie Victoire B. 1805 Marie Agathe Michel Taugué B. 1805 Laurent Chamberlan B. 1822

Michel Louis 7 Jean

(4) Marg. Angé Pouliot Marie Fran-S.L. 1774 Michel Lacroix B. 1808

8 Pierre (4) Agathe Rouleau S.L. 1778 S.G. Agathe

Frs. Laurent S.G. 1815 Jacq. Genest S.Chs. 1821 Jean Monmeny 1822 Etn. Coté 1825 Delphine Athalie Brigitte Marie Louis Jacq. Monmeny Ambroise 11 1827 Charles Pierre

Balthasar 9 Louis (6) M. Ls. Bacquet S.M. 1787 Louis Le même

Marie Geneviève Ed. Poliquin B. 1831 Michel (6) M. Ls. Daniau S.M. 1807 Marie Anne Dieudonné Carbonneau B. 1854 10 Michel B. 1831 Marie Anne

Marie Elizabeth Ed. Fournier B. 1854 Herménégilde " 1859 Louis Philippe

Prisque Michel Ambroise Le même

(8) M. Jos. Chabot S. Chs. 1815 M. Jos. Picard S.Frs. 1824

VIEN-JEAN DIT VIEN.

12 Charles (8) Marg. Brochu S.M. 1814 Paschal Corriveau Marcelline S.Chs.1860

Pierre Charles

13 Pierre (8) Agathe Clément

S.Chs. 1815 (8) M. Jos. Couture Lévis 1829 14 Balthasar (9) M. Rosalie Aubé B. 1825 15 Louis Thomas Coté Marie " 1851 16 Philippe (10) M. Firmine Beaucher B. 1835

Marie Genest Le même (10) M. Rose Couture

17 Prisque

S.Chs, 1842 Télesphore 18 Louis (10) Rose Patry (10) Cécile Ouimet S.M. 1741 B. 1843

19 François S.Chs. 1851 (10) Dina Roy S.Chs. (10) Césarie Marg. Chabot 20 Michel 21 Herméné-

gilde B. 1858 22 Charles (12) Marg. Audet S.Chs. 1840
 (12) Marcelline Audet 11841
 (17) M. Léonce Fortin S.V. 1869 23 Pierre 24 Télesphore

VIGER.

1 Antoine Cath. Dufresne S. Malo Antoine

S.V. 1739 S.J. 1751 Antoine (1) Susanne Juin Cath. Audet S.J. 1751 Pierre Chatigny S.Chs.1777 Le même Marthe Marguerite Ls. Gagné " 1780 " 1776 Marie Frs. Baudoin Marie 2° Jos. Gosselin S.G. 1808 Joseph

3 Joseph (2) Marg. Marcoux S. Chs. 1779

VINCENT.

2 Pierre (1) Rose Barilleau Marie Paquet S.J. 1757 Le même Marie Ls. Coté S.G. 1784 Pierre 3 Pierre (2) Marie Coté S.Chs. 1782 Marie

J. B. Leclair S.G. 1804

VOISIN-BAUGY.

1 Michel Mad. Dubois Qué. 1661 Jean Michel

(1) Thérèse Parant 2 Jean Beauport 1689

(1) Angé. Sénart Beauport 1699 Marie Mainville S.P. 1704 3 Michel Le même

Marie Métayer Louis Louis (2) Marie Drouin 5 Jean

Beauport 1753

Jean 6 Louis (4) Genev. Giroux

Beauport 1743 Michel Crépeau S.V. 1784 Madeleine Marie Louise Aug. Turcot " 1788 Pierre Deschamps " 1788 Marie Geneviève (5) M. Anne Barbeau 7 Jean

Chs. Boug. 1760 Louis M. Anne Roy

8 Louis S.V. Louis

VOISIN-BAUGY.

Marie Louise Marie Louise Marie Louise 9 Louis 10 Louis (7)	Cath. Fortin S.V. 1773 Chas. Boldue 1791 2° Alexandre Ratté 1807 Angé. Emond S.Chs. 1787
Marie Josette Louis Jean	M. Anne Morisset S.M. 1786 Frs. Pépin " 1810
11 Louis (10) Marie Sophie	Marie Denis S.M. 1809 Chas. Frédéric Kérouack
Luce Marie	S.M. 1835 M. Reine Denis " 1820 Alexandre Couture " 1843 Ant. Balan " 1854 Frs. Quemeneur " 1857 Tho. Rousseau S.Chs. 1858

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

VOISIN-BAUGY.

	Josephine Damase	Eusèbe Lefebvre S.V. 1863						
, 1	3 Antoine	Marg. Giguère S.H.						
	Evariste. Ovide	S.H.						
1	4 Damase	(12) Philomène Fournier S. Chs. 1864						
	5 Ovide 6 Evariste	(13) M. Zoé Couture 1852 (13) Christine Bergeron B. 1856						
VRIGNEAU.								
	1 André François	Louise Marie Paris						
	2 François Madeleine	(1) Marg. Charron S.M. 1751 Pierre Catellier S.V. 1788						

APPENDICE

À LA

GÉNÉALOGIE DES FAMILLES DE L'ILE D'ORLÉANS.

SOMMAIRE DES DOCUMENTS DANS LES PAROISSES DE L'ILE D'ORLEANS.

En publiant "La Généalogie des Familles de l'île d'Orléans" par feu l'abbé Michel Forgues, et un sommaire des archives de l'île, la division des Archives a atteint un double le un sommaire des archives de l'île, la division des Archives a atteint un double le un sommaire des archives de l'île, la division des Archives a atteint un double le un sommaire des archives de l'île, la division des Archives a atteint un double le un sommaire des archives de l'île, la division des Archives a atteint un double le un sommaire des archives de l'île, la division des Archives a atteint un double le un sommaire des archives de l'île, la division des Archives a atteint un double le un sommaire des archives de l'île, la division des Archives a atteint un double le un sommaire des archives de l'île, la division des Archives a atteint un double le un sommaire des archives de l'île, la division des Archives a atteint un double le un sommaire des archives de l'île, la division des Archives a atteint un double le un sommaire des archives de l'île, la division des Archives de l'île destruction accident de l'île destruction de l'archives de l'île destruction des archives de l'archives de l'archi double but : 1° retirer de l'oubli et probablement empêcher la destruction accidentelle ou autre d'un la fauit de plusieurs années de autre d'un travail d'un mérite historique incontestable, le fruit de plusieurs années de patient. patientes recherches de la part de son savant et éminent compilateur; 2° mettre à la disposition de la part de son savant et éminent compilateur; 2° mettre à la disposition de tous un ouvrage qu'on pourra consulter en toute confiance et un guide aux archives de tous un ouvrage qu'on pourra consulter en toute confiance et un guide aux archives de la servicion de tous un ouvrage qu'on pourra consulter en toute confiance et un guide aux archives de la servicion de tous un ouvrage qu'on pourra consulter en toute confiance et un guide aux archives de la part de son savant et elliment compliance ; archives lequel permettra à un grand nombre de familles canadiennes-françaises de la province province—et plus particulièrement du district de Québec—de retracer la lignée de leurs ancâtres. ancêtres jusqu'aux commencements de notre histoire ; la période couverte par la "Généa-logie" logie" va de 1615 à 1880.

Le premier établissement sur l'île d'Orléans remonte aussi loin qu'au temps de

A cause de sa proximité de la ville de Québec, il se développa rapidement; mais par suite de son étendue de territoire relativement restreinte, les familles si nombreuses des pressi des premiers colons n'y trouvèrent bientôt plus de place, et leurs fils et leurs filles durent aller s'étal. aller s'établir dans les districts avoisinants. D'où les nombreuses branches des familles primitires de districts avoisinants. primitives de l'île que l'on rencontre dans la ville et le district de Québec, la Beauce, sur la câte de l'île que l'on rencontre dans la ville et le district de Québec, la Beauce, sur la câte de l'île que l'on rencontre dans la ville et le district de Québec, la Beauce, sur la câte de l'île que l'on rencontre dans la ville et le district de Québec, la Beauce, sur la câte de l'île que l'on rencontre dans la ville et le district de Québec, la Beauce, sur la câte de l'île que l'on rencontre dans la ville et le district de Québec, la Beauce, sur la câte de l'île que l'on rencontre dans la ville et le district de Québec, la Beauce, sur la câte de l'île que l'on rencontre dans la ville et le district de Québec, la Beauce, sur la câte de l'île que l'on rencontre dans la ville et le district de Québec, la Beauce, sur la câte de l'île que l'on rencontre dans la ville et le district de Québec, la Beauce, sur la câte de l'île que l'on rencontre dans la ville et le district de Québec, la Beauce, sur la câte de l'île que l'on rencontre dans la ville et le district de Québec, la Beauce, sur la câte de l'île que l'on rencontre dans la ville et le district de Québec, la câte de l'île que l'on rencontre dans la ville et le district de Québec, la câte de l'île que l'on rencontre de l'acte de l'île que l'on rencontre de l'acte de l' la côte de l'île que l'on rencontre dans la ville et le district de vuecce, la côte de Lauzon, et la côte de Beaupré, le long de la rive sud et jusqu'à Trois-Rivières et à Mort.

Jusqu'en 1872, lors de l'érection de la paroisse de Sainte-Pétronille, l'île d'Orléans renfermait, dans ses limites, cinq paroisses: Sainte-Famille érigée en 1661 et les quatre autres. autres: Saint-François, Saint-Jean, Saint-Laurent et Saint-Pierre, toutes fondées en la même appoint. Laurent "et son même année 1679. Elle était alors appelée "Ile et comté de Saint-Laurent " et son seigneur portait le titre de "comte de Saint-Laurent."

L'histoire de l'île est vivement intéressante, étant pour ainsi dire la même que celle de la ville de Québec.

Quand en 1648-49 les Hurons furent dispersés et presque anéantis par leurs implacables ennemis, les Iroquois, les débris de la nation trouvèrent un asile dans l'île. Ils y bâtirent un company par vie de paix et de civilisabâtirent un fort et une chapelle et s'y fixèrent pour mener une vie de paix et de civilisation. Cependant, leurs adversaires acharnés découvrirent bientôt leur retraite; ils tombèrent commencement d'autres en captivité. bèrent sur leur colonie, tuèrent plusieurs Hurons et en emmenèrent d'autres en captivité. Les survivants abandonnèrent leurs maisons pour chercher protection sous les canons mêmes de la Jeune-Lorette. L'endroit mêmes de la forteresse, puis, subséquemment, s'établirent à La Jeune-Lorette. L'endroit autrefois balif. autrefois habité par les Hurons est encore nommé "Anse du Fort."

Pendant le siège de Québec en 1759, l'île fut un point stratégique très avantageux pour l'armée anglaise. C'est à Saint-Laurent que le général Wolfe opéra son premier débarque. débarquement; et pendant toute la durée des opérations un campement considérable y fut tenn fut tenu pour former un trait d'union entre les troupes occupant les hauteurs de l'Ange Gardien pour former un trait d'union entre les troupes occupant les habitants avaient évacué Gardien et celles retranchées à Lévis. Durant ce temps, les habitants avaient évacué la place : la place ; ils se retirèrent dans les bois sur la terre ferme jusqu'au rétablissement de la paix, et al. paix, et alors ils retournèrent aux ruines encore fumantes de leurs foyers jadis heureux.

Les églises, toutefois, avaient échappé à la dévastation générale et plusieurs d'entre elles existent encore.

L'île semble n'avoir rien souffert lors du siège de Québec par Phipps (1690) ni

pendant l'invasion américaine (1775).

On doit être reconnaissant à Mgr L. N. Bégin, archevêque de Québec, pour avoir accordé à M. l'abbé P. M. O'Leary toute facilité de recherches dans les paroisses et les communautés de l'archidiocèse.

SAINTE-FAMILLE, ILE D'ORLÉANS, P. Q.

NOTES TIRÉES DES ARCHIVES DE LADITE PAROISSE, PAR L'ABBÉ P. M. O'LEARY.

Contrat de concession par Mgr de Laval 10 nov. 1669.

Le terrain nécessaire pour la construction de l'église paroissiale, le presbytère, le cimetière, etc., 8 arpents en tout, fut concédé par Mgr François de Laval, évêque de Pétrée, vicaire apostolique de la Nouvelle François de Laval, évêque de Pétrée, vicaire apostolique de la Nouvelle François de Laval, évêque de Pétrée, vicaire apostolique de la Nouvelle François de Laval, évêque de Pétrée, vicaire apostolique de la Nouvelle François de Laval, évêque de Pétrée, vicaire apostolique de la Nouvelle François de Laval, évêque de Pétrée, vicaire apostolique de la Nouvelle François de Laval, évêque de Pétrée, vicaire apostolique de la Nouvelle François de Laval, évêque de Pétrée, vicaire apostolique de la Nouvelle François de Laval, évêque de Pétrée, vicaire apostolique de la Nouvelle François de Laval, évêque de Pétrée, vicaire apostolique de la Nouvelle François de Laval, évêque de Pétrée, vicaire apostolique de la Nouvelle François de Laval, évêque de Pétrée, vicaire apostolique de la Nouvelle François de Laval, évêque de la Nouvelle François d velle-France et seigneur de l'île d'Orléans, Contrat de concession: 10 novembre 1669.

En 1675, M. Berthelot qui, pendant l'intervalle, était devenu seigneur Contrat contesté par En 1675, M. Berthelot qui, pendant l'intervalle, était devenu se le Sr. Berthelot 1675. de l'île, ayant acheté tous les droits de Mgr de Laval, contesta cette Réclamation re. jetée par l'intendant concession. Toutefois, par une décision de l'intendant Duchesneau,

Duchesneau. sa réclamation fut resistée. sa réclamation fut rejetée.

1687. aux Sœurs de la Congrégation de Montréal par Berthelot.

De plus, Berthelot avait donné aux Sœurs de la Congrégation de Montréal une partie du terrain déjà concédé à la paroisse. Partie de terrain de gieuses y érigèrent une école qui existe encore sous leur contrôle. Le premier couvent, lequel fait maintenant partie du présent édifice,

était de 50 pieds de long et 28 de large et avait trois étages.

ADMINISTRATION ECCLÉSIASTIQUE.

M. Thomas Morel 1666 à 1671.

Jusqu'à ce que la paroisse de Sainte-Famille put pourvoir à l'entre tien de sou propre curé, ce furent les prêtres du Séminaire de Québec qui la desservirent.

M. Thomas Morel, prêtre du Séminaire de Québec, dont le nom aproit parait sur les régistres de Sainte-Anne de Beaupré, qu'il desservit pendant cinq ou six ans, fut le premier missionnaire sur l'île. meurait à Sainte-Famille tout en s'occupant aussi des différentes missions de l'île, comme on peut le constater par les régistres de la

Le premier acte inscrit sur les régistres de Sainte-Famille est l'acte de baptême de Barthélémy Landry, fait par M. Morel le 12 avril 1666. avril 1666.

La première sépulture, laquelle eut lieu le 23 novembre 1669 fut celle de Pierre Palleran, natif de La Rochelle et résident de l'île, agé de 40 ans.

Le premier mariage fut célébré le 17 septembre 1667 entre François de Jaret de Verchères, fils de Jean de Jaret et de Claude de Pilon de Viennien, Daughing, de la de Jean de Jaret et de Claude de Pilon de Viennien, Dauphiné, et Marie Perrot, fille de Jacques Perrot et de Michelle Leffe, La Mic Michelle Leflo. Le célébrant du mariage fut M. Morel.

Il semblerait que les régistres n'aient pas été tenus régulièrement dans le commencement, car les dates des actes ne se suivent pas toujours. M. Lamy, plus tard, les compléta, et c'est grâce à lui s'ils ont été retirés de l'oubli été retirés de l'oubli.

C'est en 1678, à l'occasion d'un mariage célébré par M. Charles A mador Martin que la paroisse est, pour la première fois, appelée "Sainte-Famille" dans un acte.

Néanmoins, en 1672, une note dans les régistres signée par M. Duplein dit qu'il a inhumé Antoine Asselin dans le cimetière de l'église de Sainte-Famille. Il semblerait que, jusqu'alors, la paroisse fut simplement connue sous le nom de "la paroisse de l'île."

M. Morel administra la paroisse de Sainte-Famille et les diverses

autres missions du voisinage d'avril 1666 à octobre 1671.

M. B. Duplein 1671

M. Benoist Duplein fut le deuxième missionnaire qui exerça les fonctions curiales dans l'île de Saint-Laurent, comme elle était alors

Le 26 mars 1673, il baptisa Charles Loignon; parrain: Claude Bermen, "escuyer juge de Beauport," marraine : la révérende mère Saint-Charles, "Religieuse Hospitalière de Québec," représentée par Marie Loignon.

Le 10 juillet de la même année, une autre religieuse de l'Hôtel-Dieu, mère Saint-Ignace, fut marraine par procuration, avec maître Pierre de Francheville, diacre du séminaire, d'un nommé Pierre Rou-

Autre acte cocasse, lequel s'explique de lui-même : Le 13 août de la "même année fut baptisé Jeanne Poireau, fille de Jeanne Poireau, le "père ayant été jugé incertain en justice quoique la mère eut pour "mari Pierre Biron."

Le dernier acte signé par M. Duplein est daté du 4 septembre 1676, son premier, de novembre 1671. Il remplit donc le saint ministère dans l'île pendant cinq années. Dans quelques uns de ses actes de l'année 1675, il mentionne les églises de Saint-Pierre, Saint-Paul (maintenant Saint-Laurent) et Saint-Jean-Baptiste. L'église Saint-François n'est pas mentionnée. Ces différentes églises avaient, en ce temps, leurs cimetières propres.

1676 à 1678. Charles-Amador Martin, pretre du seminatre de l'île—prédécesseurs, fut le troisième chargé des intérêts spirituels de l'île— Charles-Amador Martin, prêtre du séminaire de Québec comme ses

laquelle portait encore le nom de Saint-Laurent.

Dans un acte de baptême fait en 1677, il parle pour la première fois, de la paroisse de Saint-François, laquelle semblerait avoir été érigée canoniquement vers cette époque.

Le premier acte de M. Martin dans les régistres est en date du 20 septembre 1676, son dernier, du 6 septembre 1678; conséque nment, son terme d'office dura deux ans.

Le quatrième titulaire de la cure de l'île fut M. Basset qui remplit la position avec M. Lamy pendant trois ans et quatre mois, c'est-àdire de novembre 1678 à mars 1682.

François Lamy, prêtre du séminaire, commença ses fonctions curiales en 1682 exclusivement dans la paroisse de Sainte-Famille, et dès lors signa comme curé de ladite paroisse. Jusqu'alors il s'appelait simplement missionnaire dans l'île de Saint-Laurent. Il est donc le premier curé de Sainte-Famille nommé régulièrement, charge qu'il occupa de 1682 jusqu'à sa mort, 2 novembre 1715, soit une période de 33 ans. En tenant compte de ses 14 années antérieures comme missionnaire de 1668 à 1682, il aurait, semble-t-il, demeuré 47 années en tout dans l'île. Son acte de sépulture fixe son âge à 72 ans.

"En 1715 le trois novembre par M. Girard de Vorlay fut in-"humé dans l'Eglise, M. François Lamy premier curé de cette " paroisse, décédé la veille, âgé autant qu'on peut voir de 72 ans. "Etaient présents à l'inhumation, Messieurs Caillet, second curé de "St. Pierre, M. Boucher, curé de St. Jean, M. Riche, curé de St. "Laurent."

M. C. Amador

M. Basset 1678 à 1682.

M. Frs. Lamy premier curé de Sainte-Famille 1682 à 1715.

M. Lamy fut enterré dans la vieille église. Quand le nouveau temple fut construit, ses restes y furent transférés et finalement déposés dans le sanctuaire.

Une note dans un régistre dit:—" M. Lamy était très exact au-"tant qu'on le voit par les actes qu'on trouve de lui dans les regis-"tres qui sont bien faits et bien écrits. Un des plus grands biens "qu'il ait fait à la paroisse, c'est sans doute d'y avoir établi l'Ecole "des Sœurs.... un véritable avantage qu'il a procuré à toutes les " personnes des deux sexes."

M. Pierre Girard de Vorlay, chanoine de la cathédrale de Québec M. Pr. Girard de Vorlay—

M. Pierre Girard de Vorlay, chanoine de la cathédrale de Quebec de Ste-Famille succéda à M. Lamy. Il fut le second curé de Sainte-Famille, charge

qu'il occupa pendant près de dix-sept années. En 1732, M. Chardon qui avait autrefois demeuré dans la paroisse remplaça M. Pierre Girard de Vorlay, démissionnaire. C'était le troisième titulaire, mais il ne garda cette position que deux ans—de 1732 à 1734. à 1734.

Aucun événement important ne s'est passé pendant son terme d'office.

1734—M. Joseph Dufrost Lagemmerais est le suivant et quatrième curé, position qu'il remplit pendant 22 ans.

"1743 —Fut inhumé dans l'Eglise par M. Chartier de Lotbinière "Joseph Perrot commandant les milices de l'Isle et comté de St. "Laurent âgé de 20 "Laurent âgé de 80 ans. Etaient présents Messieurs d'Esgly et Il était-Seigneur d'Argentenaye. "Dufrost.

"1747—Au mois de novembre fut inhumé Charles Youville Du-

"frost. Il fut vicaire de Ste. Famille jusqu'en nov." M. Joseph Dufrost Lagemmerais mourut le 10 novembre 1756 et fut inhumé dans la nouvelle église. Il était agé d'environ 50 ans

"M. Dufrost était canadien prêtre très zélé et habile.....alle "fait bâtir à ses paroissiens une église si bien proportionnée qu'elle "servi de modèle à plusieurs autres églises du pays."

En 1756, M. Eudo (Gilles), 5° curé, succéda à M. Dufrost. Il descrit Sainte Famille ponder es control de la M. Dufrost.

servit Sainte-Famille pendant 22 ans et quelques mois.

Du commencement de juillet jusqu'au mois d'octobre 1759, année bourg où il s'occupa de leurs besoins spirituels : faisant les baptêmes et les sépultures et les sépultures et les sépultures et les sepultures et les sepul et les sépultures, et les inscrivant sur les régistres.

A son retour à Sainte-Famille, il restaura l'église qui avait été par-llement détruite par l'avant d' tiellement détruite par l'armée d'invasion, et l'année suivante il rebâtit le presbytère qui avait (té a l'invasion, et l'année suivante il rebâtit le presbytère qui avait été réduit en cendres.

Il eut une période d'épreuves, car toute la paroisse avait été de stée et ses paroissiers de la paroisse avait été de la paroisse avait de la vastée et ses paroissiens, durent, pour ainsi parler, tout recommencer
à nouveau.

En 1773, M. d'Esgly, curé de Saint-Pierre, fut sacré évêque de orylée in partibus à nouveau.

La paroisse ne semble pas avoir été ravagée pendant l'invasion amé-aine de 1775 Dorylée in partibus. ricaine de 1775.

M. Eudo décéda en 1779 :-

"En 1779, le 24 avril par M. Desgly, évêque de Dorylée, Coadjuteur de Onéhoa fat in la M. Desgly, évêque de Dorylée, coadjuteur de Onéhoa fat in la M. Desgly, évêque de Dorylée, coadjuteur de Onéhoa fat in la M. Desgly, évêque de Dorylée, de Coadjuteur de Onéhoa fat in la M. Desgly, évêque de Dorylée, coadjuteur de Coadjuteu " teur de Québec fut indumé en l'église de cette paroisse, près l'autel " du côté de l'Evancile le l'église de cette paroisse, près l'autel

"du côté de l'Evangile, le corps de M. Giles Eudo, mort l'avant veille "après avoir roon le Second "après avoir reçu le Sacrement d'Extrème Onction, ayant été surpris "to t à coup, d'une rechute de paralysie, qui l'a empêché de recevoir "le St. Viatione agé d'entre de paralysie, qui l'a empêché de recevoir "le St. Viatione agé d'entre de paralysie, qui l'a empêché de recevoir "le St. Viatione agé d'entre de paralysie, qui l'a empêché de recevoir "le St. Viatione agé d'entre de paralysie, qui l'a empêché de recevoir "le St. Viatione agé d'entre de paralysie, qui l'a empêché de recevoir "le St. Viatione agé d'entre de paralysie, qui l'a empêché de recevoir "le St. Viatione agé de la companie de la companie

"le St. Viatique, âgé d'environ cinquante cinq ans; le dit Sr. Eudo "né à Lamballe, en Bretagne L'illand ans le dit Sr. Eudo "né à Lamballe en Bretagne. L'inhumation faite en présence de, "M. François Hubert production de la lamballe en Bretagne. L'inhumation faite en présence de, "M. François Hubert ptre, directeur du Séminaire, M. Réné Hubert, "M. Pinet, M. Derosmo, M. H.

"M. Pinet, M. Derosme, M. Huot desservant St. Laurent, et d'une

1715 à 1732.

M. Chardon, 3º curé de Ste-Famille 1732 à 1734.

M. Jos. Dufrost Lagemmerais 4e curé

1734 à 1756.

M. Giles Eudo 5º curé de Ste-Famille 1756 à 1779.

" très grande partie des paroissiens dont il emporta les regrets et dont "il a mérité l'estime par vingt-deux années de cure, pendant les-" quelles, il a mérité avec raison la qualité de bon pasteur. Il naquit " 27 août 1724. Il était grand, ayant le visage fort long et n'était " pas bel homme."

Il était le troisième prêtre inhumé dans la nouvelle église. Les deux autres sont M. Lamy, transféré de la vieille église par M. Dufrost vers

1750, et M. Dufrost lui-même en 1756.

M. Jean-Frs. Hubert. 6° curé. 1779 à 1781.

Le curé suivant, le sixième, fut M. Jean-François Hubert, alors vicaire-général du diocèse et plus tard évêque de Québec. Il n'exerça ses fonctions que pendant deux ans et demi, c'est-à-dire depuis mai 1779 à septembre 1781.

Il ne se passa aucun fait digne de mention pendant sa cure.

M. Guichaux successeur fut-7e curé

1781 à 1789.

M. Guichaux—septième curé. Huit années durant, il travailla au bien spirituel des paroissiens de Sainte-Famille, soit de septembre 1781 à juillet 1789, se retirant alors du ministère. Il est inhumé dans l'Hôpital-Général à Québec.

M. Jean B. Gatie 8º curé. 1789 à 1806.

Le 8 août 1789, l'évêque nomma M. Jean-Baptiste Gatien curé de Sainte-Famille, poste qu'il occupa pendant 17 ans. Il fut transféré, en octobre 1806, à Sainte-Anne de Mascouche et ensuite, à Saint-Eustache de la Rivière du Chêne. Il était le huitième curé.

M. Joseph Gagnon, gem curé de Ste-Famille. 1806 à 1840.

M. Joseph Gagnon, curé de Saint-François, fut nommé au poste vacant, le ler octobre 1806. Il était le neuvième titulaire. M. Joseph Gagnon mourut en 1840.

Note-J'ai fait l'historique de la paroisse de Sainte-Famille au moyen de l'histoire de ses curés jusqu'au commencement du siècle dernier. Pour la continuation de leurs biographies, voyez l'ouvrage de Mgr Tanguay : Répertoire du clergé canadien.

Extrait des Régistres de la paroisse de Sainte-Famille pour l'année 1803.

de Acte de sépulture "Le deux juin mil huit cent trois a été innume pres de la différence de la paroisse de Ste. Famille, Isle d'Orléans, le corps de Jean Théo-Besserge de la paroisse de Ste. Famille, Isle d'Orléans, le corps de Jean Théo-Besserge professant la religion calviniste, "Le deux juin mil huit cent trois a été inhumé près le cimetière "chirurgien, décédé avant hier âgé d'environ quarante-huit ans, la "dite inhumation faite en présence des soussignés et de Jacques "Martineau qui a déclaré ne savoir signer.

"(Signé) PIERRE HENRY. (Signé) GATIEN, ptre, curé."

Liste des premiers colons sur l'île d'Orléans et plus particulièrement

dans la paroisse de Sainte-Famille.

(Note)—Malheureusement, cette liste est incomplète, car nulle mention n'est faite de ceux dont les descendants n'existent plus. Elle peut être complétée, cependant, par une consultation sérieuse du Dictionnaire généologique de Mgr Tanguay.

Roberge Pierre, de la paroisse St. Germain, évêché de Beauvais Catrin Thomas "St. Pierre de Cordière Fréchet Franç. " St. Martin de l'île de Ré, év. de la Rochelle Marceau Louis, Chirurgien (1680) Renaud Etienne, N. D. de Fontenay, év. de Malazois Boscher — St. Sévérin, Paris Perrot -- St. Sulpice, Paris Gincheraux Ls., St. Maturin, Poitou 18-331

Boufard — Rouen Servant Pierre, Angers Lombard André, St. Nicolas des Champs, Paris L'estourneau —, Meuron en St. Onge, év. de Xaintes L'aisné ——, St. Lubin, év. de Chartres Langlois——, St. Sulpice, Paris Marceau Ant., Monbart, év. de Langres Colombe —, de Neuf Bourg, év. d'Evreux Tibierge Gabriel, Blois, év. de Chartres Bourgeois —, St. Paul, Paris Cochon —, Bléray, év. de Tours Boissonnault Vincent, Mortagne, év. du Mans Charles Dompière, St Martin, év. de Rouen Bonneau —, év. de Poictiers Canac Marc Ant., Lacone, év. de Castres Labé Pierre, év. du Mans Greffard Louis, Chaille, év. de Luçon Marceau —, du Poitou, év. de Luçon Baudon Jean, év. de LaRochelle Turcot Germain, Bourg Charante, év. de Xaintes Dumas —, d'Agré, év. d'Angoulème Guyon —, Mortagne, év. du Mans

RÉGISTRES DE LA PAROISSE.

Extrait des Régistres du conseil supérieur de Québec, portant règlement au sujet des Régistres de Baptêmes, Mariages et Sépultures 5 mai 1727—28 pages.

RÉGISTRES.

Vol. I. Du 12 mai 1666 au 22 juillet 1679.

Note—"Le reste de la présente année et les suivantes se trouve"ront sur les registres paraphés de M. Le Lieutenant Général selon
"le Règlement du Code qu'on a commencé à faire observer
"temps icy." Note au bas d'une page, à la fin du 1er volume.

3 juillet 1679 au 28 novembre 1686. 27 janvier 1687 au 24 janvier 1695. Du Vol. III. 66 " 27 janvier 1695 au 27 février 1705. Vol. IV. Vol. V. Vol. VI. " 11 mai 1705 au 6 décembre 1718. 66 5 janvier 1719 au 3 août 1727. Vol. VII. " 24 août 1727 au 18 février 1732. Vol. VIII. " 14 mars 1732 au 19 avril 1742. Vol. IX. 66 25 juin 1742 au 13 juin 1758.

Note—Du 5 juillet au 21 septembre 1759, les habitants de Québec, Famille s'étant réfugiés à Charlesbourg, à cause du siège de Québec, les baptêmes, mariages et sépultures eurent lieu à cet endroit quoique les actes soient inscrits dans ce volume.

Vol. XI. Du 7 novembre 1763 au 23 janvier 1768.

Vol. XII.

" 9 janvier 1768 au 2 septembre 1781.

" 27 octobre 1782 au 20 déc. 1785.

Note—Il manque une année entière dans ce volume (du 2 septembre 1781 au 27 octobre 1782).

Vol. XIII.
Vol. XIV.

Vol. XIV.

Vol. XV.

Vol. XV.

Under 1786 au 19 mars 1832

1982 au 19 septembre 1862

20 septembre 1862 au 30 décembre 1886

Vol. XVI.

31 janvier 1887 au 4 décembre 1904

Vol. XVII. De janvier 1905 à date-

Les dits régistres et autres documents se sont assez bien conservés. Toutefois, en plusieurs cas, ils sont à peine lisibles à cause de la mauvaise qualité du papier et de l'encre employée. Ils sont tenus dans un ordre parfait et déposés en sûreté dans une voûte à l'épreuve du feu et des voleurs, construite dans les murs du presbytère.

Liste des documents les plus importants au dépôt des Archives de la paroisse de Sainte-Famille, Ile d'Orléans, P. Q. On peut avoir accès à ces pièces et régistres en s'adressant au curé.

1615. Edit du Roi qui défend de publier au prône les affaires civiles.

1669. Donation par Mgr. de Laval de huit arpents de terre pour l'église, le cimetière et le presbytère de l'Isle d'Orléans.

1678. Ordonnance de condamnation contre Monsieur Martin. 1687. Cession par M. Lamy d'une terre aux Dames du Couvent,

(Congrégation de Montréal). 1709. Règlement pour les Seigneurs, etc.

1722. Division des paroisses de l'Isle.

1732. Edit du Roi contre les filles et les femmes qui cèlent leur grossesse, etc., etc.

1775. Procès Verbal de l'arpentage du terrain de l'église. 1825. Testament du Sieur Jos. Meneur-Chateauneuf.

1827. Extrait mortuaire du même.

1839. Opinion de Maître Crémazie à l'occasion du banc du capitaine.

1839. Testament de M. Jos. Gagnon, archiprêtre.

1840. Au sujet du banc du capitaine.

1840. Extrait mortuaire de M. Jos. Gagnon, ptre.

1844. Rapport de M. Jos. Blouin sur le corps de François Blouin. 1857. Décision de Maîtres Casault et Langlois concernant l'avis de l'élection des marguillers

1867. Consultation de Maîtres Bossé et Bossé au sujet du maintien du bon ordre dans l'église.

1868. Lettres de Mgr Baillargeon.

1871. Lettre de Mgr E. A. Taschereau concernant le droit de couper du bois sur le terrain accordé par Mgr de Laval.

1882. Contrat d'achat du terrain du cimetière.

1882. Réponse de M. le surintendant de l'Education sur l'affaire de l'école, 27 nov. 1882.

1888. Permission de Son Eminence de bâtir le nouveau presbytère.

Une liasse de papiers au sujet de l'œuvre de l'éducation.

Livre des délibérations de la Fabrique depuis le 5 avril 1790, au 25 décembre 1870.

De plus, deux petits cahiers compilés par M. Joseph Gagnon, prêtre, curé, contenant l'histoire de la paroisse, les biographies de ses curés, d'extraits des registres, etc., etc., depuis sa fondation jusqu'en 1806. Fort intéressants et importants.

RAPPORT SUR LES ARCHIVES DE LA PAROISSE DE SAINT-LAURENT, ILE D'ORLÉANS, P. Q.

Notice sur la paroisse.

La paroisse de Saint-Laurent, une des plus vieilles de la province de Québec, fut fondée dès les premiers temps de la colonie. Les plus anciens titres de concession qui peuvent être retracés remontent à 1698, mais ils ne sont certainement pas les premiers. En fait, une église existait à Saint-Laurent dès 1684. Mgr de Saint-Valier en parle dans sa lettre à la cour de France en 1687 (Estat présent de l'Eglise du Canada, p. 21). Rien ne peut nous indiquer son site, ni la date de son érection, bien qu'elle était tout probablement érigée sur le terrain où plus tard fut construite la seconde église. A propos de celle-ci les archives de la paroisse contiennent encore l'original du contrat de concession par le Sieur François Berthelot d'un lot de quatre acres de superficie, près de l'église, pour la construction d'un presbytère, etc.; cet acte est daté du 23 avril 1697, copie en est an nexée à ce rapport.

La paroisse fut d'abord nommée Saint-Paul, mais en 1697, suivant

les régistres, elle prit son nom actuel: "Saint-Laurent".

Elle a une étendue de deux lieues et demie le long du fleuve Saint-Laurent; elle est bornée par une ligne allant vers l'est et vers l'ouest, divisant l'île en deux parties égales à une distance moyenne de trois-quarts d'une lieue de la rive (Ordonnance du 3 mars 1722). Cette division mathématique de l'île causa beaucoup de discussions. Les terres de plusieurs habitants s'étendant d'une paroisse à l'autre (Saint-Pierre) pardessus cette ligne imaginaire, il s'agissait de savoir quel des curés avait droit à la dîme. L'affaire, cependant, fut réglée par la même ordonnance, 3 mars 1722, laquelle stipula que la dime revenait au curé de la paroisse où était située la maison du cultivateur.

En 1759—l'année du siège—Saint-Laurent devint le théâtre des premières hostilités. C'est ici que Wolfe débarqua, rencontrant une légère opposition, le 27 juin 1759. M. de Courtemanche avait été envoyé là pour empêcher son débarquement, mais il fut rappelé et reçut l'ordre de traverser à Beauport avec son détachement.

En mettant pied à terre, le général Wolfe se dirigea vers l'église. Sur la porte avait été placé un placard adressé "aux officiers anglais leur demandant d'épargner l'édifice sacré, vieux déjà de plus d'un siècle. Il donna immédiatement l'ordre de ne détruire aucune église

L'histoire est là pour nous dire jusqu'à quel point ses commandements ont été suivis.

Le vénérable curé, M. F. Martel, tint ferme à l'arrivée des troupes anglaises. Il demeura à son poste quand tous les autres avaient quitté l'île. Le général Murray apprit sa conduite héroïque et, en conséquence, lui fit une visite spéciale.

A part cet événement, l'histoire de la paroisse ne contient rien de

bien important.

L'édifice religieux actuel, érigé en 1860 62 pour remplacér l'ancien lequel ne pouvait plus recevoir les paroissiens, est un magnifique bâtiment en pierre. Il y aaussi un couvent bâti quelques années après.

1684.

1697.

1722.

1759.

1860-62.

1874.

En 1874, la population était de 925 âmes. Depuis lors, elle s'est légèrement accrue.

Liste des prêtres qui ont eu charge de la paroisse Saint-Laurent depuis son origine jusqu'à date.

1679-1680. M. Jean Basset.

1680-1683. M. F. Lamy.

1683-1689. M. P. de Francheville.

1689-1692. M. Jean Henri Tremblay. 1692-1693.

M. J. T. d'Herbery. 1693-1696. M. Aug. Dauric.

1696-1700. R. P. Bonav. Flecourt, récollet.

1700-1712. R. P. Poncelet, jésuite. 1712-1729. M. Yves LeRiche.

1729-1731. R. P. Pierre Jean Chardon.

1731-1764. M. F. Martel.

1764-1767. M. J. Nicolas Martel. 1767-1769.

R. P. Ls. de Kerberic. 1769-1770. R. P. Jean B. de la Brosse, jésuite. 1770-1772. R. P. Ls. Chartier de Lotbinière.

1772-1774. Mgr d'Esglis.

1774-1775. M. P. Jos. Compain.

1775-1777. M. Alexis Pinet.

1777-1778. M. C. J. Deschenaux.

1778-1781. M. P. Huot.

1781-1783. M. J. B. Guill, Durouvray.

1783-1786. M. Antoine Hamel.

1786-1787. M. Chs. Duchouquet.

1787-1788. M. J. B. Gatien.

1788-1791. M. J. Ducondu.

1791-1794. Mgr Edm. Burke.

1794-1798. M. J. Boissonnault. 1798-1818. M. P. Bern. de Borniol.

1818-1822. M. Jean-Marie Fortin.

1822-1827. M. F. J. LeCourtois. 1827-1829.

M. Ls. Gingras. 1829-1833. M. Célestin Gauvreau.

1833-1859. M. Jean Naud.

1859-1865. M. Ed. Bonneau.

1865-1382. M. Michel Forgues.

1886-1901. M. J. B. Wallaston Blais.

1901-1903. M. A. Gouin.

1903 à date. M. René Labbé.

ARCHIVES DE LA PAROISSE SAINT-LAURENT.

Note. -- Les archives, régistres et autres documents concernant la paroisse sont, les plus anciens, en assez bon état, les autres en état parfait; le tout déposé dans un coffre-fort à l'épreuve du feu et des voleurs dans le presbytère, et peuvent être consultés en en faisant la demande au curé :--

Les régistres.

Vol. 1. 1er livre. Du 23 juillet 1679 au 23 déc. 1679. 2e " 25 juin 1680 au 3 janvier 1681.

```
Du 3 janvier 1681 au 21 décembre 1681.
Vol. 1. 3º livre.
                       4 janv. 1682 au 29 novembre 1682.
            66
       4e
                    " 10 janvier 1683 au 23 septembre 1683.
            66
       5e
                                 1684 au 22 décembre 1684.
            66
       6e
                    " 17
                      5 février 1685 au 29 décembre 1685.
       7e
       8e
            66
                      6 janvier 1686 au 6 décembre 1686.
                       5 janvier 1687 au 18 décembre 1687.
            66
       9e
                    " 28 janvier 1688 au 28 décembre 1688.
      10e
            66
                       3 janvier 1689 au 8 décembre 1689.
      11e
            66
            66
                       8 mars 1690 au 31 décembre 1690.
      12e
      13e
            66
                    " 12 janvier 1691 au 19 mars 1693.
                       7 avril 1693 au 26 décembre 1693.
            66
      14e
            66
                    " 16 janvier 1694 au 21 décembre 1694.
      15°
            66
                    " 21 janvier 1695 au 13 janvier 1697.
      16e
                    " 13 janvier 1697 au 31 décembre 1697.
            66
      17e
      18e
            66
                       Manquant.
            66
                    " 23 janvier 1698 au 23 octobre 1698.
      19e
                    " 20 janvier 1699 au 19 décembre 1699.
      20e
                       2 janvier 1700 au 17 décembre 1700.
            66
      21e
                    Du 20 janvier 1701 au 2 décembre 1706.
Vol. II. 1er
            livre.
                     " 20 janvier 1707 au 7 décembre 1710.
         20
             66
         3e
             66
                        3 janvier 1711 à décembre 1713.
                        3 janvier 1714 au 12 décembre 1719.
         4e
              66
                       29 janvier 1720 au 22 novembre 1723.
         5e
              66
         60
                        3 janvier 1724 à décembre 1726.
         70
             66
                        7 juin 1727 au 6 novembre 1730.
                        Il manque de décembre 1726 à juin 1727.
         8e
             66
                     " 15 mars 1731 au 22 mai 1734.
                         déc. 1730, janv. et février 1731 manquent
                     " 19 février 1734 au 19 février 1739.
         9e
             64
             66
        10e
                     " 23 mars 1739 au 19 juillet 1744.
                     " 19 juillet 1744 au 22 janvier 1747.
Vol. III. 1er livre.
         2e
                     " 12 février 1747 au 24 janvier 1749.
              66
                        4 février 1749 au 10 janvier 1751.
         3e
                     " 13 février 1751 au 25 janvier 1753.
              66
         4e
                     " 26 février 1753 au 20 janvier 1766.
         5e
                          Le régistre n'a pas été tenu du 30 juillet
                                  au 7 octobre 1759.
Vol. IV. 1er
                         2 mai 1766 au 10 août 1769.
                          Il y a lacune du 10 avril au 3
                                      décembre 1768.
                        3 décembre 1769 au 18 novembre 1773.
         20
             66
                    " 30 décembre 1773 au 18 décembre 1785.
Vol. V.
                    " 10 janvier 1786 au 29 décembre 1890.
Vol. VI.
Vol. VII.
                    " 1er janvier 1890 à date.
```

Archives, titres, etc.

1. Généalogie des Familles de l'Isle d'Orléans. Manuscrit d'en viron 300 pages compilé par M. l'abbé Michel Forgues. Il n'a jamais été publié quoign'il crit de l'abbé Michel Forgues. été publié quoiqu'il soit très important, donnant, en effet, l'histoire de chaque famille qui s'est d'allie de chaque famille qui s'est d'allie de chaque famille qui s'est d'allie qui s'est d' de chaque famille qui s'est établie sur l'île, son lieu d'origine, etc., depuis la date la plus reculée jusqu'à 1880. Malheureusement, comme il faut s'y attendre dans un travail de ce genre, il y a plusieurs sions sions.

2. Contrat de concession du sieur Berthelot, seigneur et comte du comté de Saint-Laurent en faveur du curé, etc.

3. Enregistrement du titre susdit.

20 avril 1697.

23 avril 1697.

23 avril 1697 23 avril 1697

29 mars 1707 21 novembre 1739

1748. 4 mai 1762 17 avril 1833

18 juin 1833 8 mai 1834 14 avril 1835 23 juin 1835

1838 29 mars 1841 23 octobre 1845 30 juillet 1846 6 fámi

6 février 1854

13 octobre 1857 26 octobre 1858

13 avril 1860 18 juin 1830 18 septembre 1860

1864-65

12 novembre 1872 10 décembre 1874. 3 avril 1874 1er octobre 1874

1697.

4. Titre du terrain de la Fabrique

5. Plan du terrain de la Fabrique et de la cure.
6. Vente et donation par Sr. Paul Maheu à l'église.
7. Vente par I. P. Cailland à la Fabrique.

7. Vente par J. B. Gaillard à la Fabrique.

Messe fondée par les paroissiens de Saint-Laurent.
 Lettre autographe de Mgr Briand.

10. Requête des habitants à Mgr Signay.

Réponse de Mgr Signay, affaires de Fabrique.

11. Vente par les héritiers Drapeau à la Fabrique.
12. Transfert de propriété pour l'érection d'une école.
13. Procès verbal, assemblée de Marguilliers (achat d'une terre).

14. Requête à Mgr Signay, au sujet de l'école.

15. Affaires de Fabrique avec M. Louis Gosselin, 6 pièces.

16. Vente par la famille Drapeau à la Fabrique.
17. Vente par Sr Michel Campeau à la Fabrique.
18. Procès verbal de bornage, terrain en dispute.

19. Décret pour la construction d'une nouvelle église, Mgr P. F. Turgeon.

L'église dont il est question est l'édifice actuel qui ne fut cependant commencé qu'en 1860 et terminé en 1862.

 Donation par le Revd. M. Naud, au Revd. Ed. Bonneau, curé.
 Obligation de la corporation archiépiscopale de Québec à la Fabrique de Saint-Laurent.

22. Contrat pour construction de l'église.23. Contrat pour la maçonne de l'église.

24. Autorisation donnée par les syndics au Révd. Ed. Bonneau d'agir en leur nom.

25. Correspondance entre le Révd. M. Forgues, curé de la paroisse et l'archevêché, au sujet de détournement d'un legs de M. Couture pour construction d'un couvent, etc. Très volumineuse et intéressante.

26. Testament de M. Cinq-Mars.

27. Autorisation pour réparations, etc.28. Lettre de Mgr Taschereau, vente d'un terrain.

29. Rapport du curé, état de la paroisse de la Fabrique. Livre des délibérations :

1er vol., 1779 à 1830 2e n 1830 n 1860 3e n 1860 jusqu'à date—

Note.—La plupart de ces documents n'ont aucune valeur historique.

1697.

Copie de l'original de l'acte de donation de terrain sur lequel fut érigée la première église paroissiale, etc.

23 avril 1697.

Concession de 4 arpens de terre en superficie pour l'église et la cure de la paroisse de St. Laurent.

Par devant les conseillers du Roy notaires garde notes de Sa Majesté au chastelet de Paris, soussignés fut prst. François Berthelot, escuyer, conser secrétaire du Roy (et de la) maison couronnée de France et de ses finances, comte de l'Isle de St. Laurent en la Nouvelle France, demeurant à Paris, au petit arsenal, paroisse de St-Paul; Lequel désirant contribuer à l'établissement d'un curé pour

l'instruction des habitans du lieu de St Paul en la dite Isle St Lau rent a volontairement et gratuitement accordé et concédé par les presentes au curé qui sera nommé par Monseigr L'évêsque de Québec, le dit Seig^{nr} Evèsque pour ce presens et acceptant pour le dit Sieur curé et ses successeurs, aussy demeurant à Paris dans le Séminaire et paroisse de S' Sulpice, quatre arpens de terre en superficie à prendre près de l'église de St Paul. roit que les sieurs curés pluspour y establir un presbytaire, un jardin et un cemitière et en outre le dit Sr Berthelot a accordé et accorde au d' Sieur curé du Lieu de St Paul et aux autres trois curés des paroisses qui sont en la dite Isle de S' Laurent et leurs successeurs la faculté et permission de couper par chacun en la quantité de vingt cordes de bois mesure du d' lieu pour leur chauffage à prendre chaque année dans les bois dépendant de la d'e comté de l'Isle St Laurent pour de ce que (cv) dessus (?) commo de leurs (cy) dessus (?) comme de jouir et user par les d'a Sra curés et leurs successeurs perpetuellemt et à toujours sans que puissent cy après y estre troublés pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce puisse êstre, dans laqle quantité de vingt cordes de bois par chaqu'un où est compris le bois que les d'es S'es curés avoient coustume de couper par chacun an pour leur chauffage en vertu des permissions que le d' Sr Berthelot leur avoit cy-devant accordées. En sorte que, dorénavant, eux et le d' S' curé de S' Paul et leurs successeurs n'en pourront pretendre à plus grande quantité que vingt cordes, et pour l'exécution des presentes le de Cr. De la des presentes le de Cr. De la de Cr. des presentes le d' Sr Berthelot a eslu son domicile principal en la maison où il est demeurant auq' lieu &c. nom &c. prom. &c. obliggeant et reponent geant et renonçant &c.

Fait et passé à Paris en la maison du d' Sieur Berthelot sus de clarée I'an mil six cent quatre vingt dix sept le vingt troisième jour d'avril avant midi, et ont signé la minute des présentes conservées par devers en la garde et possession de Duport et Cornereau (१) notaires

soussignés.

Signé conserveur Duport avec paraphes, &c., plus bas scellé le xxvii avril 1697 signé de Larcase.....et registres, dans la maison de baillage du comté de St. T. baillage du comté de St Laurent Mr le Baillif du d' comté, le dix-neufe jour d'estelore dix-neufe jour d'octobre czvij (?) et par moy greffier du d' comté, soussigné. Jacob cros soussigné soussigné-Jacob avec paraphe.

Copie de l'ordonnance pour l'insinuation.

A tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Savoir faisons qu'est comparu par devant nous.....d'audience, Le Sieur François Lamy prostru et le sur la sur François Lamy prestre et curé de la paroisse de la S^{te} Famille au comté S^t Laurent le conté de la paroisse de la S^{te} Famille au conté S^t Laurent le conté de la paroisse de la S^{te} Famille au conté S^t Laurent le conté de la paroisse de la S^{te} Famille au conté S^t Laurent le conté de la paroisse de la S^{te} Famille au conté S^t Laurent le conté de la paroisse de la S^{te} Famille au conté S^t Laurent le conté de la paroisse de la S^{te} Famille au conté S^t Laurent le conté de la paroisse de la S^{te} Famille au conté S^t Laurent le conté de la paroisse de la S^{te} Famille au conté de la comté St Laurent lequel nous a présenté son contrat de concession faite par le M. Bouthelet faite par le M. Berthelot comte et seigneur de l'Isle et du comte, de quatre append de quatre arpens de terre en superficie, aux Sieurs curés de St Paul presents et a venir le d' S' Lamy estre le d' contrat insinue au registre des Insinuations du d' baillage ponr y avoir recours quand besoin sera, estre le d' contrat passé à Paris par Duport d' notaires au chastelet le 23° jour d'avril mil six cents quatre vingt-dix sept, avons ordenné avrès aveil de la contrat passé à la contrat passé à paris par Duport d' sept, avons ordenné avrès aveil de la contrat militaire. qui a consenti à la d'e Insinuation que le d' contrat sera insinué au registre des Insinuations de la la des Insinuations de la destaction de la d registre des Insinuations de ce baillage ainsi q'appartiendra pour y avoir recours quand le cas y eschera. Mandons, &c., &c. Donné par nous Augustin Rouier escuyer, Sieur de la Cardonnière

baillif du comté St Laurent ce mardi dix-neuf octobre mil sept cents. JACOB. (Signé)

1722

Extrait du Règlement des Districts et des paroisses de la Nouvelle-France du 20° 7 bre 1721, approuvé et confirmé par arrest du conseil d'estat du Roy du 3e mars 1722.

GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

St Laurent:—l'Etendue de la paroisse du même nom, situé en la dite isle et comté de St Laurent sera de deux lieues et un quart à prendre du costé d'en bas depuis la Rivière Maheu en remontant sur le bord du Chenal du Sud jusque et compris l'habitation de Pierre Gosselin, ensemble des profondeurs renfermées dans ces bornes jus-

qu'au milieu de la dite isle.

Et pour terminer les difficultés qui sont entre le curé de St Laurent et celui de St Pierre au sujet des dismes des terres qui sont dans trois quarts de lieue qu'il y a sur le même bord du chenail du Sud depuis l'habitation du dit Pierre Gosselin jusqu'au bout d'en haut de la dite Isle, les dismes des terres qui se trouvent dans cet espace seront payées à celuy des deux curés du costé duquel les propriétaires feront construire leurs maisons, sans que sous prétexte qu'ils auroient placé leurs maisons au Nord de la dite Isle, ils puissent estre empêchés de les placer au Sud,—si bon leur semble.

BÉGON. (Signé)

1762

Copie d'une lettre autographe de Mgr J. Ol. Briand.

Joannes Olivarius Briand Ecclesiæ Cathedralis Quebeccensis cannonicus et Diocesis sede vacante Vicarius Generalis, dilecto nobis in X^{to} Magistri Martel parochiæ a S^{to} Laurentio in insula vulgo d'Orléans

pastori.—Salutem in Dno.

Licentiam tibi damus matrimonium celebrandi inter Petrum Coté ex parochiæ a S^{to} Petro in Insula d'Orléans, et Genoveyam Godebout parochianam tuam, Liberos ac Solutos; nonobstante canonico consan guinitatis quà inter se in tertio gradu conjuncti sunt impedimento. Cum prædictis enim, super præfato canonico consanguinitatis in tertio gradu impedimento dispensavimus et perpresentibus dispensamus, dummodo id fiat de consensu parentum a jure requisitorum et non alias, rullumque aliud noveris impedimentum civile aut canonicum, servatis servandis ritibus Ecclesiæ observatis, jureque cujus libet salvo. lumes autem ut prorsus dispense nulla sit, si vel una ex prædictis conditionibus desit.-

Datum in hospitali Generali sub signo nostro sigilli diocesis appositi

ac secretarii infriscripti chyrographo Die Mai 1762: 4ª.

(Signé) BRIAND, Vic. Gen., Québec. L. S. De Mandato D. Vacarii Generalis. Rigauville, pter cancus pro. sec. +

RAPPORT SUR LES ARCHIVES DE LA PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE, ILE D'ORLÉANS, P. Q.

1672. 1684.

Nous trouvons que la construction de la première église de cet endroit remonte à 1672. Elle fut bâtie en bois, 45 pieds par 20, et en 1684 elle n'était pas complètement terminée. A cette époque, les térres commençaient à peine à être cultivées et la population était de 175 âmes. Les actes les plus anciens datent de 1669.

L'existence civile de la paroisse fut reconnue par une ordonnance du 21 septembre 1721, confirmée par un arrêté en Conseil du 3 mars 1722, délimitant son étendue comme suit :-

1669.

1721.

Etendue de la paroisse

"L'étendue de la paroisse de Saint Jean, située en la dite Isle et le " comté St.-Laurent, au bord du chenal du sud, sera de deux lieues et "un quart, a prendre du coté d'en bas, depuis et compris l'habitation "d'André Terrien, en remontant, jusqu'à la rivière Maheu, ensemble "des profondeurs renfermées dans ces bornes jusqu'à la moitié de la " dite île."

Saint-Jean de Lauzon

La paroisse fut nommée d'après le Sénéchal Jean de Lauzon, fils ainé du gouverneur du même nom, dont une des filles entra au couvent des Ursulines à Québec et prit, en religion, le nom de son père, étant connue ensuite sous le nom de mère Saint-Jean. Après la mort du plus jeune fils, Charles, le patrimoine passa dans la famille de Juchereau de Saint-Denis.

Jean de Lauzon, dont la paroisse prit le nom, fut tué dans une incursion des Iroquois dans l'île d'Orléans en 1661. Le Journal du Supérieur des Jésuites rapporte comme suit cet événement :-

Jean de Lauzon. Sa mort

1661, 22 Juin.—"M. le Sénéchal étant parti un jour ou deux au parayant avec 7 et le Sénéchal étant parti un jour ou deux au propriet de la companie de la co "paravant avec 7 ou 8 autres, pour aller donner avis à M. de l'Espi-"nay, son beau frère, qui était allé à la chasse quelques jours aupara-"vant, du danger des Iroquois, le nord-est l'ayant empéché de passer "outre, il s'en alla s'engager dans la petite rivière de Réné Maheu, "où il fut tué avec tout son equipage par les Iroquois. " furent ramenés le 24."

Autres faits tragiques

Les régistres de Notre-Dame de Québec établissent que le 24 juin Couillard dit Bellerive et d'Ignace Levestre furent inhumés dans l'église et les come de l'il. et les corps de Elie Jacques Champagne, Jacques Penoche, Toussaint et François entermée de la la compagne de la et François enterrés dans le cimetière. Tous étaient victimes des Iroquois Iroquois.

Sur le rivage de la rivière Maheu, près du théâtre du massacre, l'on peut voir encore les ruines de la maison du Sieur Jean de Lauzon. Le recensement de la paroisse, fait en 1825, fixe la population à 023 âmes.

Recensement de 1825. Recensement de 1836.

1,023 âmes. Le recensement de 1836 est plus explicite:-

Partie supérieure de la paroisse—Comm. 436 Non-com. 264 = 700 212 = 566Partie inférieure de la paroisse— " 354

1266 Total

Description de l'église paroissiale.

Le temple paroissial a été entièrement restauré en 1836 et une noutelle sacristie hâtie velle sacristie bâtie.

Elle contient plusieurs tableaux de grand prix, un par Plamondon,

Deux reliquaires furent placés, un sur chaque côté du maître-autel 19 octobre 1769, tandia maitre sur la contra de la contra del contra de la contra del contra de la contra del contra del la contra dela contra del la contra del la contra del la contra del la contra commandé par la Fabrique, le 23 juillet 1833. le 19 octobre 1769, tandis que les reliques dans la chapelle de Tacte Joseph furent données à l'église par le Séminaire de Québec. 1691. de donation est signé par MM. Chs. Glandelet et Erberic, 8 mars 1691. En 1833, deux creix out (1/4)

En 1833, deux croix ont été érigées, l'une dans la partie supérieure, utre dans la partie inférieure.

l'autre dans la partie inférieure.

La majorité des habitants du village étant des pilotes ou des marins, est tout naturel que becaute il est tout naturel que beaucoup d'entre eux meurent tristement et que bien neu terminent les que bien peu terminent leur jour paisiblement dans leurs familles. Saint-Jean a en plus que sur jour paisiblement dans leurs familles. Saint-Jean a eu plus que sa part du nombre de ceux qui ont péri dans les flots. De 1832 à 1845 les flots. De 1832 à 1845, comme le prouvent les pierres tumulaires du cimetière, en deuze any 19 du cimetière, en douze ans, 48 personnes, la plupart des pilotes, ont trouvé la mort dans l'accompli trouvé la mort dans l'accomplissement des devoirs de leur état.

1714-18-19. 1725-1727. Archives de la paroisse Saint-Jean, I.O.

Comptes et délibérations de la Fabrique, 1714-18-19.

5 mai 1727. 1762-1764 à 1782-89. 1785.

Extrait de la Prévosté :—
Règlement concernant les paroisses, 5 mai 1727.
Comptes et déliberations de la Fabrique, 1762–1764.
" à 1782–89.

Addresse au roi demandant une modification dans la constitution, signée par les "citoyens et habitants des Villes et des Campagnes de la province de Québec."

Consultations des plus célèbres avocats de Paris touchant le droit de propriété du Séminaire de Montréal en Canada (pas de date).

Copie de l'Edit de Henri II.

1815–16. 1818–19–20. 1820–21,

Comptes du Bailly, B. Pepin, 1815-16.

" de Ls. Terrien Marguiller, 1818-19-20.
" du Sr. Ant. Gobeil " 1820-21, avec liste des propriétaires de bancs.

1792. 1814-15. 1844-61. 1875.

Délibérations de la Fabrique, 1792.

" " et comptes, 1814-15.
" " 1844-61.
" " 1875.

Livre Terrier de la Seigneurie de l'Isle d'Orléans appartenant au Sr. Alexandre Poulin Ecuyer.

I^{1e} Partie :—Paroisse de S^{te} Famille. II^{me} " Paroisse de S^t Jean, I.O.

Contenant les noms de tous les censitaires des deux paroisses, ceux des concessionnaires et la description de leurs propriétés.

Régistres de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste—île d'Orléans, P.Q.

1680, (1681 manque) 1682, 1683, 1684, 1685, 1686, (1687 manque) 1688-89 (une partie manque) 1690, 1691-92, 1693, 1694, (1695 manque) 1696-97, 1698-99, 1700, 1701-2-3, 1704, 1705-06, 1707-08, (1709

manque) 1710-15.

Tous ces régistres sont dans l'état le plus déplorable; quelques-uns, à cause de leur vétusté et n'ayant pas eu à temps l'attention nécessaire, tombent actuellement en lambeaux. Ce qui en reste, des fragments de pages, sont soigneusement conservés comme des reliques, entre des feuilles blanches. Ils sont irrémédiablement inutilisables pour les recherches historiques; ils devaient contenir de précieux renseignements. L'écriture est presque illisible.

1720-25 (1726 manque) 1727-30, 1731-32, 1733, (1734 manque) 1735-36, 1737-38-39-40-41-42-43-44-45, 1746-47-48, 1749-1750-58, 1758-60 (les régistres ne sont pas tenus du 15 mai 1759 su 11 octobre 1759, la paroisse ayant été évacuée pendant le siège) 1761-64, 1762-65, 1765-66, 1767-68-69, 1770-74, 1774-81, 1781-1805, 1806-20, 1821-32, 1832-40, 1840-49, 1850-65, 1865 à date.

Les régistres de 1720 à aujourd'hui sont dans un excellent état de conservation.

Notes sur les régistres.

Les régistres du régime français sont dans un état déplorable. Ils sont demeurés enfouis durant le siège de 1759 et, conséquemment, furent presque détruits par l'humidité de la terre. Volume imprimé publié par Wm Vondenvelden, Québec, MDCCXCVII.

Page du titre.

(Page du titre.)

Anno Regni Georgii III. Regis Brit, Franciae et Hiberniæ.
Decimo quarto.

Au Parlement convoqué et tenu à Westminster le 10 mars A.D. 1768, dans la 8e année du règne de notre souverain seigneur Georges III par la grâce de Dieu, roi de la Grande-Bretagne, France et Irlande, défenseur de la foi, et depuis continué par diverses prorogations au 13° jour de janvier 1774, étant la 7° session du 13° parlement de la Grande-Bretagne, chapitre lxxxiii.

Matières.

Loi à l'effet de mettre en vigueur des dispositions plus efficaces pour le gouvernement de la province de Québec, dans l'A. du Nord

Capitulation et extraits de traités relatifs au Canada :—avec la proclamation de Sa Majesté établissant le gouvernement de Québec, 1763. Articles de capitulation entre M. de Ramesay et l'amiral Saunders et le général Townsend, 18 septembre 1759.

Articles de capitulation entre le major-général Amherst et le mar-

quis de Vaudreuil, 8 septembre 1760.

Articles pour un traité de paix définitif entre le roi de la Grande Bretagne et le roi de France, 10 février 1763.

Recensement du Canada.

Proclamation du roi, 7 octobre 1763.

Articles d'un traité de paix définitif entre le roi d'Angleterre et d'Irlande et le roi de France, 3 sept mbre 1783.

Liste des prêtres, curés, desservants et missionnaires qui ont desservi la paroisse de Saint-Jean Rantiet

paroisse a	e Saint	Jean-Baptiste.
M. Lamy,	1	1 75 % 1000 00 160 1682.
M. de Francheville	depuis	le 15 fév. 1682 au 30 déc. 1682. 3 jan. 1683 au 16 août 1688.
M. Elie Hendrie récollet	"	3 Jan. 1683 au 16 aout 1688.
M. Pr. Germ. Chabaud	"	23 juin 1688 au 30 juin 1688.
M. Godf. Thierry Erberic	"	31 aout 1688 au 2 1ev. 1692.
M. Albert Danion	"	23 juin 1690 au 1 aont 1698.
M. Pr. Marie Hérault	"	22 sept. 1092 au 21 10 1694.
M. Fr. Joliet de Montigny	"	22 sept. 1692 au 21 le ⁹⁴ 4 déc. 1693 au 11 mars 1694 24 mars 1693 au 8 avril 1693.
M. Lamy	- "	. 24 mars 1693 au c avii
M. Fr. Bonavtr. Flecourt, réc.		20 mai 1696.
M. Geo. Cœur de Roy	"	6 mars 1697.
M. Onuphre Godfroy, réc.	"	6 mars 1697. 29 mai 1698 au 29 mars 1707.
M. J. Bte Mesnage	"	2 oct. 1700.
M. Nicolas Boucher	"	11 juin 1707 au 8 oct. 1707.
M. Jacq. de l'Esdache	"	19 oct. 1707 au 9 oct.
M. de Saint Simon	"	11 a ût 1720. 5 août 1721 au 30 août 1722. 15 pour 1732 au 5 pour 1739.
M. Alexis Cloutier	"	5 août 1721 au 30 août 1739.
M. Ant. de Lino, réc.	"	5 aout 1721 au 30 aout 1739. 15 nov. 1723 au 5 nov. 1739. 12 août 1725 au 15 août 1725.
M. Louis Jean Chardon	"	12 aout 1725 au 15 aou
M. Jean-Bte Bréhault	"	10 Juli. 1/2/.
M. Chs. Rageot dit Morin	"	22 juil. 1727. 25 juil. 1728 au 28 juil. 1728. 20 fér. 1729
M. Jean Valois	"	25 juil. 1728 au 28 juii.
M. Réné Philip de Portneuf		20 fév. 1729. 7 jan. 1732 au 19 avril 1735 28 jan. 1736 à cent. 1739.
M. Frs Chs. Mazurier	"	7 jan. 1732 au 19 avrii
M. Frs. Guillory	"	20 Jan. 1730 a sept. 2 1798.
M. Giles Eudo	"	28 jan. 1736 à sept. 1758. 16 nov. 1739 au 8 avril 1758. 10 avril 1758 au 13 avril 1758.
M. Jean Frs. Curot	"	10 avril 1750 au 15 a.
M. Jean Frs. Lequerne	"	23 juin 1758.
M. Dominique Denoble	"	23 juin 1758. 4 août 1758 au 4 sept. 1758.
M. Du Taunay	"	20 sept. 1798 a sept. 1769
M. Jos. Victor Martel	"	25 oct. 1765 au 12 not 1766
M. Pierre Mesnard	"	12 déc. 1765 au 25 sept. 1777 28 oct. 1766 au 14 jan. 1777
The president	100	28 oct. 1766 au 14 Jan.

M. Chs. Frs. Perrault M. Alexis Pinet M. Jean Marie Fortin M. Edouard Faucher M. Jean B. Maranda M. Antoine Gosselin M. François Morin M. André Pelletier M. Lactance Mayrand M. J. A. Rainville

depuis le 25 jan. 1777 au 19 oct. 1778. 22 nov. 1778 au 8 oct. 1800. 30 oct. 1800 au 4 déc. 1828 15 nov. 1828 au 10 jan. 1829. 66 16 jan. 1829 au 7 sept. 1829. 1 oct. 1829 au 11 oct. 1867. 66 66 15 oct. 1867 au 17 oct. 1875. 66 oct. 1875 au 26 août 1887. 66 28 août 1887 au 9 mars 1899.

9 mars 1899 à date.

26 mai 1765.

"Extrait des Registres de la paroisse St Jean-Baptiste en l'Isle " d'Orléans."

66

Assemblée des ha- "L'an mil sept cent soixante cinq, le vingt six may, à la Réquisi-bitants de St-Jean, "tion des Srs Capitaine et Baillifs ce sont assemblés, dans la chambre proposer et approu- "ordinaire, tous les habitants de la paroisse de St Jean Baptiste, auxver le choix des mem- "quels les dts Capitaine et Baillifs ont dit qu'étant informés que Son bres de "l'Assemblée "Excellence le Gouverneur Général de cette Province, et l'Honorable enne." "conseil, avaient accordés aux Canadiens une permission de tenir une conseil, avaient accordés de la nation, pour y traiter de leurs affaires et "chambre d'assemblée de la nation, pour y traiter de leurs affaires et "surtout de celles de la Religion et faire toutes les réprésentations " nécessaires pour la conservation des privilèges qui leur ont été ac-"cordés jusqu'à présent, et qui pourraient leur estre accordés par la "suite, sous le Bon plaisir de leur Souverain Le Roy, de la Grande " Bretagne.

"Sur cet exposé, tous les dits habitans assemblés ont dit tous una-" nimement qu'ils consentiraient comme de fait, ils consentent, que " la ditte Assemblée Representant La Nation des canadiens, soit "composée principalement des Seigneurs dont les noms sont cy-après "dénommés et des principaux négociants et bourgeois que chaque

" ville de cette province voudra se choisir.

" Noms des personnes qui composent l'Assemblée établie à Québec "en faveur des Canadiens, nouvaux sujets du Roy de la Grande

"Bretagne, Savoir :-

Seigneurs.

Le chev. Lemoine de Longueuil Le chev. de Forest de Lavalterie Le chev. Beaudry de Contrecœur Le chev. St Ours de Chaillon Le chev. La Pérade de Lanaudière Le chev. Chaussegros de Lery Le chev. Le Gardeur de Montenon Le chev. de Lotbinière M. de Montgolfier M. Poiret, M. Beaupert Duchesnay Le chev. Boucher de Niverville M. de Rigaud ville M. Godefroy de Tonnancourt M. Aubert de Gaspé M. Vincelot M. Lachenay Aubert M. de la Gorgendière M. Mauvide M. Boucher de Boucherville, fils

Titres.

de Soulanges. de Lavalterie. de Contrecœur, etc. de St Ours, etc., etc.

de Ste Anne. de Lery.

de Bécancourt. de Lotbinière, etc.

de Montréal. de la Côte de Beaupré.

de Beauport. de Chambly. de Berthier C. Sud. de la Pte du Lac. du Port Joly.

de St Ignace du Sud.

du Bic.

de Deschambault. de St Laurent, etc. de Boucherville.

M. Larivière de St François M. Beaumont de Beaumont

M. de St François M. de Beaubassin

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

de St François. de Beaumont. de St François. de Verchères.

Nous soussignés approuvons par notre présente délibération, le choix des Seigneurs cy-dessus et d'autre part sus-nommés pour composer l'Assemblée de la Nation Canadienne établie à Québee, et la perpétuer, comme aussy donnons notre suffrage à ce que M. Panet, Ecuyer, Greffier, en soit nommé secrétaire.

Fait en la Chambre ordinaire, les jour et an susdit.

26 janv. 1751.

Extrait des Registres de la Prévosté de Québec. Jugement en la cause.

Entre Barthélémy Gobeil marguiller en charge de l'œuvre et Fabrique de St Jean, Isle d'Orléans, Pierre Genest et Jean Leblanc, aussy marguillers de la paroisse, demandeurs.

Et Madeleine Noël, veuve d'Antoine Fortier et commune en biens avec luy, défenderesse comparant par M. Panet No^{tr} d'autre part. Contre la défenderesse.—26 janv. 1751.

RAPPORT SUR LES ARCHIVES DE LA PAROISSE DE SAINT-PIERRE, ILE D'ORLÉANS, P. Q.

1ere église à Saint-Pierre, 1653. (Chapelle)

Une chapelle avait déjà été érigée dès 1653 dans cette partie de la paroisse Saint-Pierre détachée depuis de la paroisse mère et nonmée Sainte-Pétronille de Beaulieu. L'événement est ainsi raconté dans le "Journal des Survivieus de la paroisse mère et l'uniforme de la paroisse mère et l'aconté dans le "Journal des Survivieus de la paroisse mère et l'aconté dans le "Journal des Survivieus de la paroisse mère et l'aconté dans le "Journal des Survivieus de la paroisse mère et l'aconté dans le "Journal des Survivieus de la paroisse mère et l'aconté de la paroisse mère et l'aconté dans le "Journal des Survivieus de la paroisse mère et l'aconté dans le "Journal des Survivieus de la paroisse mère et l'aconté dans le "Journal des Survivieus de la paroisse mère et l'aconté dans le "Journal des Survivieus de la paroisse mère et l'aconté dans le "Journal des Survivieus de la paroisse mère et l'aconté dans le "Journal des Survivieus de la paroisse mère et l'aconté dans le "Journal des Survivieus de la paroisse mère et l'aconté dans le "Journal des Survivieus de l'aconté dans le "Journal des Survivieus de l'aconté de la paroisse metre et l'aconté de la paroisse mère et l'aconté de la paroisse de l dans le "Journal des Supérieurs de la Maison des Jésuites de Que "bec": 3 inillet 1652 P. (1) "bec": 3 juillet 1653, Bénédiction de la chapelle de l'Isle d'Orléans, "sous le vocable de la visitation de la Bienheureuse Vierge Marie, " par le Révérend Père Jerôme Lalemant."

Fort des Hurons.

Le site exact de cette chapelle n'a jamais été établi, mais comme les survivants de la nation huronne, jadis puissante, se réfugierent dans l'île d'Orléans en 1651 dans l'île d'Orléans, en 1651, après leur dispersion, et construisirent un fort et autres bâtiments audit leur dispersion, et construisirent un fort et autres bâtiments sur le terrain que les Jésuites acheterent pour eux de Mile Eléonors de C pour eux de Mlle Eléonore de Grand'Maison, épouse de François de Chavigny, il est assez puchell Chavigny, il est assez probable que la chapelle fut élevée à cet endroit. Ce terrain bistorie Ce terrain historique appartient maintenant à M. Stuart Dunn.

Tère église paroissiale

La première église paroissiale fut érigée près de l'emplacement du mple actuel, environ de l'emplacement de temple actuel, environ deux arpents et demi au nord, sur la même propriété appartement propriété appartenant encore à la Fabrique de Saint-Pierre, et non comme le dit l'abbé. Rois de la Fabrique de Saint-Pierre, et non Erreur de l'abbé Bois comme le dit l'abbé Bois, dans son esquisse de l'île d'Orléans voir au sujet du site. endroit appelée "l'Arbre Sea" leavel endroit appelée "l'Arbre Sec," lequel est sur la rive sud de l'île. "Carte du comté de Saint-Laurent en la Nº France (1689) par le su de Villeneuve Transcervés "de Villeneuve, Ingénieur du Roy." Les actes de vente conservés dans les Archives de la receive de la conservés de la receive de dans les Archives de la paroisse de Saint-Pierre, prouvent : 1º Qu'un lot de terre, large de dour au la fut lot de terre, large de deux arpents et demi et profond de quatre, vendu par Robert Jeanne et en fert vendu par Robert Jeanne et sa femme, Madeleine Savard, à M. Francois Lamy, missionnaire et sa çois Lamy, missionnaire, et 2º que Jacques Bussières et son épouse Adèle Gossard vendirent Adèle Gossard vendirent un lot semblable adjacent dans le but d'ériger une église et ses dépendances.

Le premier contrat fut passé le 29 mars 1680, le deuxième le 22 illet 1682.

juillet 1682.

En 1734, furent transférés au cimetière actuel les corps des personnes enterrées dans l'ancien, lequel se trouvait à deux arpents et demi au sud, ce qui rectifie l'assertion de l'abbé Bois au sujet de l'emplacement de la première église.

Eglise actuelle, 1719. Erreur de Turcotte relativement à la date de fondation.

Le présent édifice fut construit en 1719.

Dans son histoire de l'île d'Orléans, Turcotte en fixe erronément la date en 1769. Cette erreur vient peut-être de ce qu'une inscription presque illisible, placée audessus de la porte, pourrait nous amener à cette conclusion; mais le livre des délibérations de la Fabrique enlève tous les doutes, car les comptes pour matériaux usités dans la construction de la "nouvelle" église sont en la date de 1718. Elle fut donc terminée en 1719 et non en 1769.

L'église ne fut pas Les traditions courantes de l'île fournissent une autre per détruite pendant l'in. l'exactitude de la première date. En 1759, l'église ne fut pas incenvasion angles de l'acceptant l'in. l'exactitude de la première date. vasion anglaise, 1759. diée par les envahisseurs mais elle subit incontestablement des dommages considérables ; néanmoins, elle était encore en si bon état que les habitants, retournés à leurs demeures saccagées et n'ayant plus de granges battirent leur grain sur le plancher de l'église, ce qu'ils n'auraient pu faire si l'édifice n'eut été construit qu'en 1769.

Naturellement, pour quelque temps après la cession du pays, le temple n'était pas en état de servir au culte public. Dans l'intervalle, les offices religieux avaient lieu dans la maison d'un cultivateur, où l'on montre encore une espèce d'alcôve ou d'armoire que l'on croit être

l'emplacement où s'élevait l'autel.

Ex voto offert par l'intendant Bigot.

L'ex-voto, un magnifique ostensoir en argent massif, donné par l'intendant Bigot pour services rendus par les habitants de Saint-Pierre est une autre preuve de l'existence de l'église paroissiale antérieurement au siège.

Archives.

"Livre des délibérations de la Fabrique". Il contient plusieurs renseignements d'intérêt historique, remontant jusqu'à 1670-année de l'élection des premiers marguilliers.

Les Régistres.

Vol	. I.	Du	12	juillet	1679	au	16	avril	1706
11	II.	11	10	mars	1706	11	18	décembre	1727
11	TII.	11	7 er	ianvier	1727	11	29	octobre	1144
11	IV.	11	6	décembre	1742	11	31	décembre	1756
1758—manquant.									
11	V.	"	5	ianvier	1757	11	18	décembre	1797
11	VI	11	15	11	1798	11	18	11	1820
11	VII.	11	4	11	1827	11	27	11	1849
				11	1850	11	20	novembre	1878
11	IX.	11	3	11	1879				

Les divers autres documents déposés dans les Archives n'ont aucune valeur historique, les plus importants avant été transférés au Palais Episcopal, à Québec, après la mort de Mgr d'Esgly. Ce qui reste de sa correspondance ne vaut presque rien par le fait que le vénérable prélat était devenu d'un caractère eccentrique (?) plusieurs années avant sa mort, quand il succéda à Mgr Briand en 1784. Il avait alors 74 ans. Il mourut en 1788.

Déclaration de la paroisse de St-Pierre et St-Paul dans l'Isle et comté de St-Laurent.

res—25 sept. 1763.

L'an mil sept cent soixante trois, le vingt-cinq Septembre, à la ré-Assemblée des pa- L'an mil sept cent soixante trois, le vingt-cinq Septembre, à la re-roissiens pour aviser quisition du sieur Joseph Chabot major des miliciens dans l'isle d'Or-aux moyens d'entre- quisition du sieur Michel Montigné aide major, de Joseph Coté, margui-tenir leur évêque et léans, du sieur Michel Montigné aide major, de Joseph Coté, marguide doter des séminai-ler en charge et de Pierre Noel, premier chantre; les officiers, les -25 sept. 1763. marguillers anciens et nouveaux et les autres paroissiens, chefs de famille de St-Pierre et St-Paul, dans l'isle et comté St-Laurent, se sont assemblés au lieu ordinaire après la convocation faite au prône, pour délibérer entre eux et aviser aux moyens d'entretenir un évêque en ce pays, un ou plusieurs séminaires pour y former des prêtres, et la conservation des communesté de la conservation de la commune de la conservation de la commune de la comm conservation des communautés de religieux et de religieuses, et le paiement des ordonnances, &c.; a été arrêté d'une voix unanime, que pour l'exécution de tout ce que ci-dessus, le sieur Joseph Chabot se joindra au nom de tous les susdits paroissiens, en vertu et par la pré sente délibération à celle, qui s'est faite ou se fera par les bourgeois insérés dans le requête qui s'est faite ou se fera par les bourgeois insérés dans la requête qui sera présentée au Roy de la Grande Bretagne par les décutées de la Grande Bretagne par les de la G tagne par les députés de la Colonie. Que tous les paroissiens defèrent être Monsieur Charest, legral il être Monsieur Charest, lequel ils autorisent devoir à la même fin, et s'obligent auprès de la dite députation, suivant la répartition qui en sera faite.

A été insérée la présente délibération en ce livre des comptes de la Fabrique et signée dans la dite assemblée ce jour et an que dessus par

(signé)

JOSEPH CHABOT PAUL PARADI I. B. COTE

PIERRE NOEL

Adresse du Clergé de Québec à Son Altesse Royale Guillaume Henri.

A Son Altesse Royale Guillaume Henri—

Qu'il plaise à Votre Altesse-

Le Clergé Romain de cette province ose prendre la liberté d'offrir

ses plus profonds hommages à Son Altesse Royale.

Le zèle du Corps Ecclésiastique pour Sa Majesté reçoit une nolle activité par le présente du Corps Ecclésiastique pour Sa Majesté reçoit une nelle velle activité par la présence de Son Auguste Fils :—elle lui rappelle la protection condescendante dont le Roi a jusqu'ici favorisé la communion catholique et la descritation de la contra del contra de la contra del la contra de la contra del la cont munion catholique et le clergé qui la maintient. Si les principes rigoureux en ce point de cette même communion ont contribué pour quelque chose a conserver la Calvier la lander quelque chose a conserver la fidélité due à Sa Majesté, qui peut douter que réciproquement les boxtés de la Sa Majesté, qui peut douter que réciproquement les boxtés de la Sa Majesté, qui peut douter que réciproquement les boxtés de la Sa Majesté, qui peut douter que réciproquement les boxtés de la Sa Majesté, qui peut douter que le sa la Sa Majesté, qui peut douter que la sa Majesté, qui peut douter que la sa Majesté, qui peut douter que la figure de la sa Majesté, qui peut douter que la figure de la sa Majesté, qui peut douter que la figure de mir pour toujours dans tous les cœurs catholiques les mêmes principes si favorables à l'Etat? si favorables à l'Etat?

Puisse le ciel exaucer les vœux que formera toujours le clergé de la opince pour la glaire de Santa Province pour la gloire de Sa Majesté, pour la conservation de son Altesse Royale et pour l'house de Majesté, pour la conservation de gu'elle Altesse Royale, et pour l'heureux succès des glorieux desseins qu'elle se propose dans le service de UTE.

se propose dans le service de l'Etat.

L. Ph. Evêque de Québec (signé) I. Ol. Ancien évêque de Québec. HENRI FRS. GRAVÉ—V.G. et Supr. du Sem. de Québec AUGUSTE DAVID HUBERT—curé de Québec LOUIS DE GLAPION—Anc. Supr. des Jesuites FR. FELIX DE BERRY-Com. Genl. des Recollets.

Réponse de Son Altesse Royale:

Je remercie le clergé Romain de la Province de Québec pour les vœux de loyauté qu'il offre dans cette a resse. J'ose lui assurer que la continuation de la même conduite qu'ils ont tenue envers le Gouvernement jusqu'à présent, ne peut manquer de leur conserver la protection gracieuse du Roi, mon père, et certainement je ferai parvenir leurs sentiments à Sa Majesté.

(signé) WILLIAM

Copié de l'original dans les Archives de la paroisse de Saint-Pierre, île d'Orléans.

P. M. O'L. Ptre.

Liste des curés et missionnaires qui ont desservi la paroisse de Saint-Pierre.

Bas et Joseph	1er nov.	1680
Lamy François, vicaire à Sainte-Famille.		1681
Francheville de	1685 à	1689
Tremblay-Jean Henri	1689 "	1692
Erberic	1692 "	1693
Pinguet Jean (un mois)		1693
Daurie Aug., 1er curé régulier	1693 à	1713
R. P. Pacôme (Le Grand Récollet!)	1713 "	1714
Caillet Pierre	1714 "	1731
Valois Aimé-Pierre-Jean	1731 "	1734
D'Esgly Ls. P. (évêque de Québec)	1734 "	1788
Hamel Antoine	1,00	1789
Ducondu Joseph	1789 "	1791
Burke Edm. (plus tard, évêque de la		
Nouvelle-Ecosse)	1101	1794
Boissonnault Joseph Marie	TIOT	1813
Berthelot Charles	1813 "	1825
Gingras Louis.	1826 "	1832
Tardif Joseph	1842 "	1875
Girard Joseph	1875 "	1876
Hallé J. H	1876 "	date.
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		

Les plus remarquables de ces titulaires sont:—
M. de Francheville—de la vieille noblesse française.
Le Rév. Frère Pacôme—surnommé le Grand Récollet.
Ls. Ph. D'Esgly—évêque de Québec—curé pendant 54 années.
Edm. Burke—plus tard, 1° évêque de la Nouvelle-Ecosse.
Leur correspondance qui nous est restée a peu de valeur.

Donation de huit arpens de terre pour L'eglise, cimetière et prébitaire (sic) de l'Isle d'Orléans.

Nous, François de la Val, Evesque de Pétrée, seigneur de l'Isle d'Orléans avons donné et donnons par ces présentes pour l'emplacement d'une Eglise et cimetière quantité d'un arpens de terre et pour celui d'un prébitaire cour et jardin et pour un clos celle de sept arpens joignant le dit arpent de l'Eglise. Ces huit arpens a prendre dans nostre dite Isle d'Orléans sur nostre lieu seigneurial de Lyrec ou l'Eglise est déjà commencée le tout joignant l'habitation de Jacques Bilodeau, le plus prest de la coste qu'il se pourra, et voulons que la

dite quantité de huit arpens sçavoir l'arpent pour l'Eglise et cimétière et les sept autres arpens pour y bastir le prébitaire cour et jardin et clos soient borner au plutost et destinés, incontinent que les neiges seront fondües, et en outre voulons que le curé faisant les fonctions curialles en la dite paroisse aye pouvoir de prendre son bois de chauffage tous les ans sur toute l'etendue du dit lieu seigneurial, selon qu'il luy sera marqué et ce pour autant de temps qu'il y en aura a abattre sur le dit lieu. Donné à Québec en nostre demeure ordinaire le dixi de novembre, mil six cent soixante neuf.

François Evesque de Petrée. (Signé)

1670

Aujourd'hui dixe jour de juin mil six cent septente, en présence des témoins à cette fin nommés par devant moy notaire Royal en la Nouvelle France a comparu Messire François de la Val, Evesque de Petrée, vicaire Apostolique en la Nouvelle France, premier évesque nommé par le Roy à l'évesché du dit Païs, seigneur de Beaupré et Isle d'Orléans, lequel nous a dit et déclaré que la concession cy-devant en l'autre part écrite et par luy faite sous son sceing privé pour l'en placement d'une Eglise, cimetière et prébitaire cour et jardin et enclos ainsy qu'il est plus en le proposition de la company qu'il est plus en la company en la comp ainsy qu'il est plus au long spécifié en la ditte concession, le tout en l'Isle d'Orléans, est vray et véritable et que son intention et volonté est telle que le tout cort est telle que le tout soyt accomply ainsy qu'il y est porté et par ces présentes a scellé, approuvé, ratiffié, approuve et ratiffie et nous en a requis acte pour servir et valloir en temps et lieu ce que de raison a lui octroyé

Ce jour et an susdits, presents :-

Messire Charles de Lauzon prestre et official de mon dit seigneur et de Messire Jean Dudouyt prestre, tesmoins, qui ont signé à la minute des présentes de la dit nute des présentes demeurées es mains du dit notaire, avec mon dit seigneur et le dit notaire. seigneur et le dit notaire, Duquet notaire Royal.

DUQUET.

Extrait du Règlement des Districts et des paroisses de la Nouvelle France du 200 par 1901 France du 20° 7 bre 1721 : approuvé et confirmé par arrest du Conseil d'Estat du Roy 3º mars 1722.

Gouvernement de Québec; Ste Famille.

L'Etendue de la parroisse du même nom scituée en la die isle et comté de St Laurent, sur le bord du chenail du Nord, sera de deux lieues et demis à procede de la constant de l lieues et demie, à prendre du costé d'en bas, depuis et compris trois arpens de front de la torre de Charles de Charl arpens de front de la terre de Charles Guérard, en remontant jusqu'a la Rivière du Pot à bours constitue de Suérard, en remontant jusqu'a la Rivière du Pot à bœure, ensemble des profondeurs renfermées dans ces bornes, jusqu'au milieu de la dite Isle.

Pour copie

BÉGON. (Signé)

Extrait des Registres du Conseil Supérieur de Québec.

Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navare à tous ux qui ces présentes Lettres vous de France et de Navare à

Le feu Roy notre très honoré Seigneur et Bisaieul voulant proceux qui ces présentes Lettres verront, Salut :curer que le service divin fut célébré avec toute la décence et la dignité convenables a disposer disposer la disposer de la decence Edit dignité convenables, a dispensé par l'article trente deux de son Edit du mois d'avril mil six cont du mois d'avril mil six cent quatre-vingt quinze concernant La juris diction ecclésiastique les concernant l'aciastidiction ecclésiastique, les curés, leurs vicaires et autres ecclésiasti

ques séculiers et réguliers de publier aux prônes et pendant l'office divin les actes de Justice et autres qui regardent l'intérêt particulier de nos sujets, et par sa déclaration du seize décembre mil six cent quatre-vingt-dix-huit, il a ordonné que cet article aurait lieu même à l'égard de nos propres affaires; et comme nous avons été informés que le d'article trente-deux de l'Edit du mois d'avril mil six centquatre-vingt-quinze et la die déclaration du seize décembre mil six. cent quatre vingt-dix-huit ne sont point exécutés dans toutes les colonies soumises à notre obéissance, nous avons estimé nécessaire d'y pourvoir en ordonnant, en même temps, que conformément à notre déclaration du vingt-cinq février mil sept cent huit l'Edit du Roy Henry Second du mois de février mil cinq cent cinquante-six qui establit peine de mort contre les femmes qui cachent leur grossesse et laissent périr leurs enfants, soit publié tous les trois mois aux prônes des dies paroisses:—À ces causes, de l'avis de notre très cher et très aimé oncle le duc d'Orléans, petit fils de France régent de notre Royaume, de notre très cher et très aimé cousin le duc de Bourbon, de notre très cher et très aimé cousin le prince de Conty, princes de notre sang, de notre très cher et très aimé oncle le duc Dumaine, de notre très cher et très aimé oncle le comte de Toulouze, princes légitimes, et autres paires de France grands et notables personnages de notre Royaume, et de notre certaine science, pleine puissance et autorité royalle; Nous avons dit, déclaré et ordonné par ces présentes signées de notre main, disons, déclarons et ordonnons, voulons et nous plaist que, dans toutes les colonies soumises à notre obéissance, les curés, leurs vicaires et autres ecclésiastiques séculiers et réguliers faisant les fonctions curialles soient dispensés comme par ces présentes nous les dispensons de publier aux prônes, n'y pendant l'office divin les actes de Justice et autres qui regardent l'intérest particulier de nos sujets, n'y même ce qui regarde nos propres affaires excepté cependant l'Edit du Roy Henry Second du mois de février mil cinq cent cinquante-six, qui établit peine de mort contre les femmes qui cachent leur grossesse et laissent périr leurs enfants. Lequel sera exécuté selon sa forme et teneur et publié de trois mois en trois mois aux prônes des messes paroissialles:-Enjoignons aux curés, vicaires et autres faisants les fonctions curialles de faire la dte publication et d'en envoyer un certificat signé d'eux à nos procureurs des Juridictions dans lesquelles leurs paroisses sont situées à peine d'y estre contraints par saisie de leur temporel à la requette de nos procureurs généraux en nos conseils supérieurs; voulons que les publications des actes de Justice et autres qui regardent l'intérest particulier de nos sujets soient faites par les huissiers, sergents ou notaires à l'issue des grardes messes des paroisses, et que ces publications avec les affiches qui en seront par eux posées aux grandes portes des églises soient de pareille force et valeur, même pour les décrets, que si les dites publications avoient été faites aux d'es prônes et qu'à l'égard de ce qui regarde nos propres affaires, les publications en soient faites seulement à l'issue des messes de paroisse et par les officiers qui en seront chargés et soient de même effet et vertu qui si elles avoient été faites aux prônes des d'es messes, nonobstant tous Edits, déclarations et coutumes à ce contraires auxquels nous avons dérogés et dérogeons à cet égard par ces présentes. Si, donnons en mandement à mes (?) et feaux les Gens tenant nos conseils supérieurs de l'Amérique que ces présentes ils fassent lire, publier et régistrer et le contenu en icecelles garder et observer selon la forme et teneur, car tel en est notre plaisir. En témoin de quoy nous avons fait opposer notre Scèl aux dtes présentes. Donné

à Paris le second jour du mois d'aoûst l'an de grâce mil sept cent dix-sept et de notre règne le second.

(Signé) LOUIS. Par le Roy. Le Duc d'Orléans présent régent.

"PHELIPPEAU."

Avec paraphe et scelé du grand Sceau de cire jaune et ensuite est écrit la déclaration de Sa Majesté cy-devant transcrite a été régistrée au Greffe du conseil supérieur de Québec et le Requérant le Procureur général du Roy suivant son arrest de ce jour par moy, Greffier commis au conseil superieur soussigné à Québec le deux octobre mil sept cent dix-neuf.

(Signé) RIVET,

RIVET,

Greffier commis.

Collationné sur le Registre par nous Con Con Secrétaire du dit Greffier en chef du conseil supérieur de la Nouvelle France. A Québec Le 10^{me} may 1732.

(Signé) DAINE.

Reglement du Conseil Souverain de Québec pour les curés et seigneurs haut justiciers de Canada.

Le Conseil a ordonné et ordonne ce qui suit :—

19

Que les curés de ce pays ne reconnoistront à l'advenir qu'un seul Seigneur dans leurs paroisses, qui sera celui sur la terre en haute justicier duquel l'Eglise sera bâtie. Lequel seigneur haut justicier aura seul les droits honorifiques de l'Eglise après le patron en cas qu'il y en ait un.

0

Qu'il y aura un banc permanent dans la place la plus honorable qui est la droite en entrant dans l'Eglise, dans la distance de quatre pieds du balustre afin de laisser un passage libre pour les communions. Lequel banc sera de la même largeur que ceux des autres habitants pour ne point embarasser les cérémonies de l'Eglise et qui ne pourra estre que du double de profondeur des autres.

3°

Que le dit seigneur haut justicier ira si bon luy semble, le premier à l'offrande après la personne qui aura offert le pain bénit et ses enfants mâles après luy, et en cas de l'absence du dit Seigneur, dits enfants qui auront atteint l'âge de seize ans.

40

Qu'icelui Seigneur ira après le clergé en surplis, le premier et ses enfants mâles apres luy au balustre prendre les cierges le Jour de la Chandeleur, et recevoir les Cendres et les Rameaux; et en cas de l'absence du dit Seigneur; ses enfants comme il est dit cy-dessus.

5°

Que le Seigneur marchera aux processions immédiatement et le premier après le curé; et ensuite ses enfants mâles; et en cas de l'absence du dit Seigneur, ses enfants ainsy qu'il est dit cy-dessus.

6

Que le Seigneur aura droit de sépulture dans le choeur, hors du Sanctuaire, pour luy et sa famille lorsqu'il aura donné la terre sur laquelle l'Eglise a été bâtie, sans qu'on leur puisse faire de tombeaux élevés, et sans qu'il soit obligé de payer le droit d'ouverture de terre mais seulement les autres droits de la Fabrique ou ceux du curé.

7

Qu'après l'œuvre et le chœur, le Seigneur aura le premier l'eau bénite par aspersion, aussi bien que sa femme et ses enfants ; en son absence sa femme, et en cas d'absence de l'un ou de l'autre, les enfants de l'âge de seize ans. Les marguilliers auront seulement l'eau bénite avec les autres habitants.

8

Que le Seigneur aura le premier le pain bénit après le Clergé, revestu de surplis, et après luy, sa femme et ses enfants qui se trouveront dans le banc, et en cas d'absence du Seigneur; sa femme; et si l'un et l'autre ne se trouvent point à l'Eglise, ses enfants; et ce avant les marguilliers et les chantres non revestus.

90

Que les Seigneurs, et Seigneurs de fiefs, si aucun se rencontrent dans une même paroisse, payeront à la fabrique les bancs qu'il occuperont dans l'Eglise. Lesquels bancs, ensemble ceux qui seront concédés à des personnes de caractère seront placés après celuy du Seigneur haut Justicier dans les endroits qui leur seront convenables et audessus de ceux des hàbitants.

10°

Que les femmes mêmes du patron, celles des Seigneurs haut justiciers n'auront aucun rang dans les cérémonies de l'Eglise, lorsqu'elles yront chercher les Cierges, les Cendres et les Rameaux, et lorsqu'elles se trouveront aux processions, elles marcheront les premieres avec leurs filles à la teste de toutes les autres femmes.

11°

Que les Curés de chacune paroisse seront tenus de recommander nommément aux prières le Seigneur haut Justicier, et sa femme et leurs enfants en nom collectif.

Ordonné le dit Conseil que le présent règlement sera exécuté selon sa forme et teneur; fait deffense aux Curés de décerner aux Seigneurs haut Justiciers d'autres honneurs que ceux cydessus reglés, à peine de privation de leur temporel; et aux dits Seigneurs de les exiger aussi sous peine de démeurer déchus de tous ceux qui leur sont cy-dessus adjugés.

Fait à Quebec au dit Conseil Souverain le lundi huitième Juillet

mil sept cent neuf de relevé.

Et le cinquième jour d'Aoust, en suivant, le dit Conseil expliquant l'Article sixième du Règlement cydessus a ordonné et ordonne que le Seigneur haut Justicier luy et sa famille ne pourront estre enterrés que dans l'endroit où son banc est placé, etant reputé estre dans le

8 juillet

1709 5 août

chœur de la paroisse et au surplus que le dit règlement du huitième juillet dernier sera exécuté.

Fait à Québec, au dit Conseil Souverain le lundy cinquième Aoust,

mil sept cent neuf.

1709 29 août

Extrait de l'expédition de l'Arrest du Conseil Souverain de Québec à nous delivré par Monsieur l'Intendant, pour servir tant au Curé de Champlain qu'aux autres Curés des paroisses de La Campagne. A Québec le 29 Août 1709.

(Signé)

GLANDELET Vicaire Général.

RAPPORT SUR LES ARCHIVES DE SAINT-FRANÇOIS, ILE D'ORLÉANS, P.Q.

La paroisse de Saint-François, autrefois appelée l'Argentenaye fut fondée en 1679. Les régistres des baptêmes, mariages et sépultures datent de cette année. Il est possible, car nous n'avons aucun renseignement probant à cet effet— que la première église paroissiale ait dû être Toutefois, il est certain qu'une chapelle construite vers ce temps. L'église actuelle date de 1729. existait longtemps avant. donc survécu à l'occupation de l'île par les Anglais durant le siège de 1759 et fut subséquement 1759 et fut subséquemment, à diverses reprises, réparée et restaurée. La paroisse elle-même est petite d'étendue et de population.

Les régistres forment 13 volumes, tous en bon état, datant de 1679

jusqu'à nos jours.

Il y a aussi une masse de documents de toute espèce, plusieurs des quels sont illisibles et tombant de vétusté. Ce sont surtout des actes, lettres pastorales, correspondance, comptes paroissiaux et délibérations de la Fabrique d'intent de la Fabrique de la Fabrique d'intent de la Fabrique d'intent de la Fabrique de la Fabrique d'intent de la Fabrique de la Fabrique d'intent d'intent de la Fabrique, d'intérêt local seulement.

Les curés, missionnaires, etc., qui ont desservi Saint-François depuis

son organisation en paroisse jusqu'à ce jour, sont :

1. M. George de Cœur de Roi, qui semble avoir demeuré là jusqu'en 107. 1707.

2. M. Thierry Hazeur. Il administra les affaires de la paroisse pendant cinq ans.

3. M. Bisart le remplaça un an.

4. M. Alexandre Cloutier. Son ministère couvre une période de 44 Il mourut le 10 avril 1758 et fut inhumé dans l'église.

5. M. François Laguerne, le suivant, fut le cinquième curé. demeura là 30 ans, mourut le 6 décembre 1789 et fut aussi inhume dans le sanctuaire de l'église paroissiale.

Après la mort de M. Laguerne, il y a une interruption de huit années dans la succession des curés. Pendant ce temps, Mgr Hubert divisa la paroisse en deux parties de la company de la company parties de la company divisa la paroisse en deux parties; la partie nord étant desservie par le curé de Sainte Famille et la partie nord étant desservie par le curé de Sainte-Famille et la partie sud par celui de Saint-Jean

6. M. Joseph Gagnon fut le curé résident suivant, la paroisse recouant son ancienne autonomie. vrant son ancienne autonomie. Il commença son ministère le 6 août 1797 et l'exerca jusqu'en les iniciales de la commença son ministère le 6 août 1797 et l'exerça jusqu'au 1er juin 1826.

7. M. Chs. Frs. Baillargeon, par la suite évêque de Québec, fut son successeur pendant quelques mois.

8. M. Louis Cuthbert Loranger remplaça M. Baillargeon, 27 janvier 1827, et le 1er octobre 1829 fut, à son tour, remplacé par

9. M. Jean-Bte Maranda dont le terme d'office dura deux ans. 10. M. Frs.-X. Ed. Patrice Leduc fut le curé suivant pendant sept années.

1679-1707

25 nov. 1707 au 29 nov. 1712.

1712-1713

1714 à 1758

19 avril 1758 à 1789

1797 à 1826

1826

27 janvier 1827

1er octobre 1827

De nouveau la paroisse de Saint-François fut desservie par le curé de Saint-Jean, M. Ant. Gosselin, du 1er octobre 1838 au 1er octobre 1839.

1839 à 1841

11. M. Joseph Asselin fut le successeur du curé précédent et demeura en charge deux ans, du ler octobre 1839 à 1841. En 1842 il n'y avait pas de curé.

1842 à 1850

12. Le titulaire suivant est M. Siméon Belleau, du 1er octobre 1842 au 30 septembre 1850.

1850 à 1866

13. M. Thomas Ferruce des Troismaisons dit Picard lui succéda et remplit les fonctions curiales jusqu'à sa mort, le 5 avril 1866. Lui aussi fut enterré dans le sanctuaire de l'église paroissiale.

1866 à 1883

14. M. François Narcisse Fortier fut le curé suivant et desservit la paroisse jusqu'au 15 août 1883.

1883 à 1905

15. Vient ensuite M. Joseph Edouard Leclerc, qui succèda à M. Fortier le 15 août 1883, et occupa la position jusqu'au 2 janvier 1905.

1905

16. M. Auguste Vézina le remplaça jusqu'à l'automne de la même année 1905.

1905 à date

17. M. Joseph H. Cinq-Mars, le titulaire actuel, entra en fonctions le 1er octobre 1905.

INDEX

			PAGE.
A	Maria S	Boutin	57 180
	PAGE.	Ducken Helia Elia	60
Adam	3		60
Ainse	. 3		60
Alaire, Dalaire	. 3		60
Amaury, Maury			62
Arbour		Ryongagon	62
Arrivé, Larrivé	7		63
Arseneau	. 8	Kiiggiara	63
Asselin		Buteau	
Aubé			
Aubin	. 11	C	
Audet, Lapointe	. 12		64
Audibert, Lajeunesse	16	Cadrin	65
		Caman	65
В		Comovon	65
			66
Bacon	. 16	Campagna Campbell Campeau Campe Margnin	66
Bacquet, Lamontagne	17	Campeau	213
Bactuelt, Barthel	19		67
Baillargeon	19	Canichon, Lescabiet Cantin	67
Balan-Lacombe	. 20		
Baret	21		69
Barillau Baudoin			
Baudon, Larivière			69
Baugy, Voisin	. 327		70
Baugy, Voisin	. 24	Carrière—Lebrun	
Beaucher, Morency	. 24	Carrière—Lebrun. Carsonne	71
Béchard	. 26	Carsonne Caruel	41
Bédard	. 26	Catellier	71
Bégin		Casault	74
Bellanger		Chabot	75
Bellay	27 29	Chamberian	75
Bergeron		Charlan, Francœur	75
BernardBernier	30	Charmer	75
Betil	30	Charron, Laferrière	76
Bidet, Deroussel		Chartier. Chateauneuf — Meneux	220
Bilodeau		Chartier	70
Bisson	. 35	Changly	71
Bissonnet	. 35	Chatigny Chevanel. Chiasson Giasson	47
Birgeau, Larose	. 36	Chiasson, Giasson	78
Blais	. 37	Chevanel. Chiasson, Giasson. Choret. Chrétien	78
Blanchet	41 43	Chicolon,	78
Bleau. Blondeau		Cinqmars, Goblin, St Mars.	767777888999
Blouard.		Cinqmars, Goblin, St Mars	79
Blouin			79
Boilard		Clavet	80
Boileau, Labonté			81
Boissel		Clement, Labonte.	81
Boissonnault, St Onge	. 47	Cluster. Clustau. Coshon Layowijara	83
Boivin	. 48	Cochon, Laverdière.	83
Boldue	. 49	Collard	83
Bonneau, Labécasse	. 51	Collet	93
Bouchard-Dorval		Cornelier, Grandchamp	83
Boucher		Corneller, Grandenamp	85
Bouffard		Coté.	
Boulanger, Lefebvre	. 206	Corriveau Coté Cotin—Dugal.	90
Boulet		Couet.	91
Bourassa	. 57	Couillard	93
Bourget	. 57	Could Count	. 50
Boutillet	. 59	Couture	-

Crépeau Curodeau Custos	PAGE.	7
Curodeau Custos Cyr	98	F
Cyr.	99	Falardeau
Cyr	99	Faucher 124
	99	Fauchon
		Ferland 125 Filteau 126
D. D		Fiset 127
Daigle		Fitsback
Dandy, Alaire	99	Fleury 127
Dalaire, Alaire Dandurand Dangueuger Daniau—Laprise	3	Flibot
Danian St	100	Forgue. 129
Daniel Prise.	100	Fortier 130
Dehol:	101	Fortin 133
Debisis	202	Foucher
Deton	101	Fournier
Delajoue—Lajoue Delanteigne I	103	Fradet 139
	103	Francœur, Charland
Delan- dantagno	195	Fraser
Delon- 7 · · · · · ·		Frontigny
Deltal	103	Furois 141
Denis, I		G
	104	
	106	Gaboury 141
Deroussel-Bidet Descombes Desilets, Huart Desrosiers, Possi	32	Gagné
	106	Galibois, Ouel, Wells. 247
	254	Garant 149
Dest. St Pierre		Gaudin 150
		Gaudreau—Godreau
		Gaulin. 151 Gaumont. 151
		Gautron—Larochelle
Dod:	110	Gendreau
Dodier Doiron Dompier Dorval, Bouchand	113	Gendron 154 Genest-Labarre 155
	113	Gervais, Talbot
Dorval, Bouchand	114	Giasson, Chiasson 77
Dropi	114	Giguère
	115	Girard
Drouin Dubé Dubeau Dubois Dubord Dubord	117	Gobeil 158
Duly	117	Goblin, CinqMars-S ^t Mars
Dubreuil Duchesne Ducrot, Laterran	118	Godbout 159 Gontier 160
		Gosselin 162
Dufaut Dufaut	118	Goulet
Dute	118	Goupy
Dufresne Dugal—Cotin. Dumas	118	Gourdeau 171 Gourgue 172
Dumas Cotin.	118	(2011848)
Dugal—Cotin. Dumas. Dumet—Demers. Dupas. Dupas.	19	Granchamp, Cornelier 83
Daniont-Laflour	20	Gravel
Dumont—Lafleure. Dupas Dupas Duplae Dupont Dupont Dupont Dupont	20	Grégoire Deblois
Dupole 1 Duport 1 Duprac, Duprat 1	20	Groignier Groinier 173
Dupont	21	Groissart
Durat, Duprat 1	31	Gromelin, Laforme
Dupuis St.	21	Cuanat
Dupuis, St Michel 1 Dupuis, St Michel 1 Dupuis 1 Durand 1 Dussaut, Lafleur 1 Dutil 1 1 1 1 1 1 1 1 1	22	Cuárard 175
Dho	56	Guéchard Guichard 100
Dusand 1	22	Guignard 176 Guillôt 176
	23	Guilmet 176
	20	Guyon—Dion
	1	
Elie E	1	H
Elie, see Hélie	25	Habran—Langevin
nouf	23	Harnais 178
Emond. 1 Enouf	24	Hautbois, St Julien

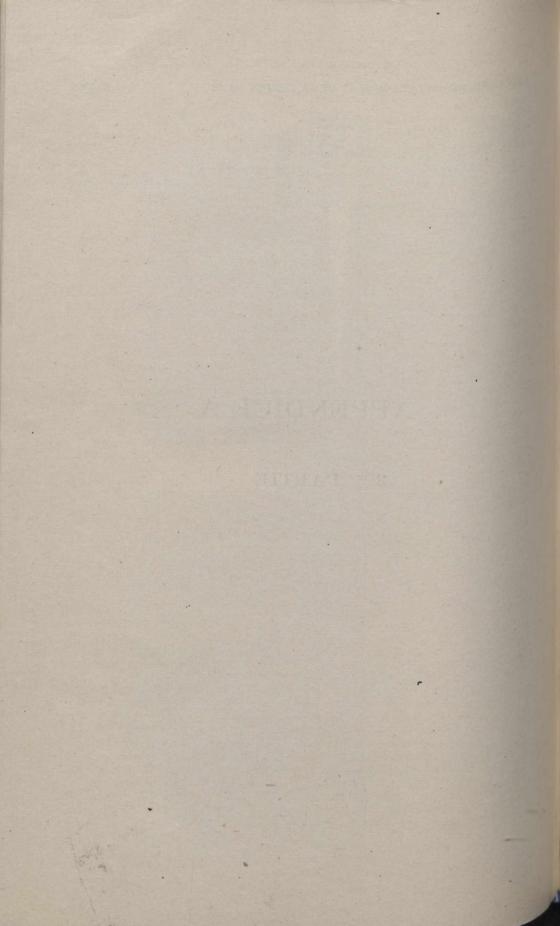
	A 1906
	5-6 EDOUARD VII, A. 1906
Hayard	. 1
Havard	Larivière, Baudon
Hayot	
Hebert, Lecomte	Larochelle, Gautron
Hélie—Breton	
Henry 181	Larne
Herpe, Harpe	
Hisoir, Provençal. 182	Lasonde—Laurent
11011617	
Huart, Desilets	Latouche
Huot 182	Latulippe, Quéret
Huret, Rochefort 182	Laurent—Lasonde
	Laurent — Lortie
I	Lavallee, Paquet.
[-1.]	Laverdure.—Cochon
Isabel 183	Lavergne
	Lavertu, Duperon
J	Laviolette, Jahan
Topograpa	Lavoie 900
Jacques 183	Leolanc and
Jahan, Laviolette	Leblond
basinin, Lemoine 211	Lebœuf
James 184	Labrice de Kerouac.
Jean, Vien 327	Lebrun, Carrière
Joane 184	Leclair 905
Jolin	Lecomte 179
Jolivet, Mitron	Lecomte—Hébert 205
Joly. 185 Joneas 185	Lecours 206
Jourdaim, Jourdain. 185	Lefebvre—Boulanger 207
Juin	Lehou
Julien	Lejeune -Briart
180	Lemelin
K	Lemieux. 211 Lemoine, Jasmin. 211
	Lepage. 211
Kerouak—Labrice—de	Lepage. 212 Leroux. 212
	Lerroux. 212 Lerreau, L'heureux. 213
L	Lescabiet, Canichon
	Lesperance—Talon
Labarre—Genest 155	Lessart
Labbe 100	Letang
Labecasse, Bonneau 51	Letellier
Laborite, Dollean 197	Letourneau 217
Laborite, Clement 70	Lis, Lisle oi7
Labrecoue	Loignon o17
Labrice de Keronak 201	Loiseau
Larrie-Naud	Lorandeau, Rolandeau
Lacasse	LOTEIR—Laurent
Lachance, Pepin	Luineau
Lacourbe, Balan	
Lacrolx 109	M
Laferrière, Charron	217
Lanamme – Unemenenr 97%	Maillou 218
Laneur-Dumont.	Maindel o18
Lafleur, Dussaut. 123	Malbœuf o18
Lafontaine de Belcour. 194	Mousseau
Laforme, Gromelin	Maranda
Laigue, Lanoue	Marcoux. 66
Lainé, Laliberté	Marquis—Canac 220
Laliberté, Lainé	Marseall.
La jeunesse—Audipert	Martel
Lajoue, de lajoue	Martineau
Lallemand—Molleur	Mataut
Lamontagne Bacquet	Mathieu. 225 Maupas—S' Hilaire. 225
Lamothe 105	Maurice 6
Lamv	Wairv—Amaury
Landry 196	Wanvida
Landry 196 Langrevin 178 Langrevin 178	Wenard
1.0	
Lanoue, Laigue,	MICNEIL 970
Lantagne, Delentelone	WCBIMai
Lapierre—Denis	Menenx—Chateanonay
Laplante, Tessier	Werder
Lapointe, Audet	Mesnay931
Laprine, Simon	Métayer
Laprise, Daniau	Métivier

GENEALOGIE DES F	MILLES DI	I LIPE D
GENEALOGIE DES F	Ami	PAGE.
OBLID-		
DOC. DE LA SESSION No 18	(R 278
	PAGE.	978 978 979 900 279 90 280
Meunier	231	279
	232 Rabe	978 9000 279 100 279 100 279 100 280 100 280 100 281 100 281 100 282
Dilliaux	232 Ray	mond
Mineau Mirand	185 Rat	té
MILTON-JOHNED	232 Res	nillard 282
Montigny	233 KI	herge 182
22001	234 Ro	bertson
atorcau,	··· 24 R	hard
Morel Morency—Beaucher	234 1	schon-Rochertyre 284
anoth,	· · · 240 F	284
MOUSSet	240	Rolandeau 285 Rondeau 285
Mourier Munro		286
		Rosa 286 Rouillard 288 Rouleau 288 Rousseau 298 Roussel 300 Roy 301
Ŋ	940	Danaseau
Nadeau	243	Roussel. 300 Roy 301 Royer Ruel. Ruelland.
Laure	015	Roy 301
1410016	015	Ruel
Niel Noel Notin	246	Royer. 301 Ruel Ruelland
Noel. Nolin. Nollet.	247	
7,0Het		301 301 199 Salais 284 Samson 7 asalle 302
0		Galais
Out my am	247	Salais
Ouel—Wells—Galibois	248	Sanschagrin—Roby
Ouellet. Ouimet		Consterre :: -stophe 302
P		Sanschagrin—Dasa 78 Sanschagrin—Roby 362 Sansterre 302 Savage—Chrystophe 302 Savage 302 Savage 302
	24	Sanschagrin
Pageot	24	September Sept
Paguin Paguin		8 Servant 303 51 Servant 303 Shinck 303 Simard 304 Simon, Lapointe 3245 Simon, Capointe 179
Paquin. Paradis. Parant Paré	2	Shinck Simard 304
Parant Paré Patanotas		154 Dilli : mar 102
7		Spellheim Maupas
D J zwoline, zoo-		Simard Simon, Lapointe Simoneur Telemer Teleme
D 12		256 St Mars, Dupuis 100
Fedeak. Pelchat.		256
		256 St Pierre—Dessau
Peltier Penin, Lafontaine Pepin, Lachance	201	258 Suzor. Vau
		. 201 T
Petitologo		107
Picard, Destroismaisons Pichet Pigeon		
Toneb		263 264 Tailleur 304 264 Taillon 306 267 Talbot—Gervais 306 267 Talon—Lespérance 304 267 Talon—Lespérance 308 308 308 309 308 309 308 300 308 300 308 300 308 300 308 300 308 300 310
7710		264 Taillen 306 267 Taillon Gervais 306 267 Talbot—Gervais 304 267 Talon—Lespérance 308 268 Tangué 310 268 Telemer, Speilheimer 311 369 Terrien 312
Pilote Plante Poirier Polionis		201 Tale Lesperante 308
Poirier Poliquin Poulet		968 Tans Chellion off
Poliquin Poulet Poulin Poulin		268 Telemer, 1
Loulin		
Pouliot		
Prémont		273 Théberge
Prémont Proulx		273 Théberge 315 67 Thibault 315 182 Thivierge 315
Prémont Proulx		273 Théberge 315 67 Thibault 315 182 Thivierge 315 70 Tourneroche 315
Prémont Proulx		273 Théberge 315 67 Thivbault 315 182 Thivierge 315 70urneroche 315 70ursaint 316
Prémont Proulx		273 Théberge 315 67 Thivbault 315 182 Thivierge 315 70urneroche 315 70ursaint 316
Prémont.		273 Théberge 315 67 Thivbault 315 182 Thivierge 315 70urneroche 315 70ursaint 316
Prémont. Proulx Provençal, Carbonneau. Provençal, Hisoir. Provost Pruneau.	Q	273 Théberge 315 182 274 Thivairse 315 183 274 Tourneroche 315 184 274 Toursaint 316 185 Trahan 316 186 Tremblay 316 187 Trudel 318 187 Turcot 318 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187 187
Prémont. Proulx Provençal, Carbonneau. Provençal, Hisoir Provost Pruneau. Quemeneur—Laflamme	Q	273 Théberge 315
Prémont. Proulx. Provençal, Carbonneau. Provençal, Hisoir. Provost Pruneau.	Q	273 Théberge 315

		5-6 EDOUARD VII, A. 190	
V	GE. Vézina	326	6
Vaillancourt. S Valière S Vallée S	Vincen	t. 327	7
Vandet Service Vandet Veau—Sylvain Vérieul—Vidieu—Veilleux	4	Baugy 328 au W	
Vernet.	5 Wells-	-Ouel-Galibois	

APPENDICE A

3^{ème} PARTIE



GÉNÉALOGIE DES FAMILLES ACADIENNES AVEC DOCUMENTS

PAR

PLACIDE GAUDET.

Conformément au désir du département de publier une partie de mon travail cette année, j'ai dressé à cette fin la généalogie des trois familles acadiennes Bourgeois, Lanoue et Paris noue et Belliveau. Par suite du manque de données officielles qu'on ne trouve que dans certains pagicertains registres paroissiaux et recensements nominatifs, cette partie de mon travail est nécessairement incomplète.

La tâche entreprise est collossale et lente. De fait, ce n'est que depuis dix-huit on'il con Etats Unis et en mois qu'il m'est possible de puiser dans les documents éparpillés aux Etats-Unis et en Europe. Une possible de puiser dans les documents éparpillés aux Etats-Unis et en distinguire généalogique composé Europe. Une fois terminé, cet ouvrage formera un dictionnaire généalogique composé de plusience. Bien que de plusieurs volumes d'un format considérable disposés alphabétiquement. Bien que des millians d'un format considérable disposés alphabétiquement. des milliers d'actes aient été extraits de registres d'état civil, je n'ai pu compléter qu'un certain pour la compléte des milliers d'actes aient été extraits de registres d'état civil, je n'ai pu compléter qu'un certain pour la compléte de la co certain nombre de tableaux généalogiques. Les trois généalogies publiées dans ce volume démont de tableaux généalogiques. volume démontrent le progrès accompli dans cette voie, et l'on constatera que les registres qui fond de la progrès accompli dans cette voie, et l'on constatera que les registres qui fond de les dresser d'une façon à peu près tres qui font défaut aujourd'hui m'auraient permis de les dresser d'une façon à peu près complète

Le système de coopération établi entre la division des archives et ceux qui font des recherches historiques au Canada et à l'étranger, me fait espérer d'obtenir bientôt plusieurs doministration de la l'étranger sieurs documents essentiels pour compléter cet ouvrage. Les pièces découvertes durant l'année demissions de la l'étranger, me fait esperer à obtenir de l'espérais oresque plus me prol'année dernière m'ont fourni des renseignements que je n'espérais presque plus me pro-curer. Pannée M'ont fourni des renseignements que je n'espérais presque plus me procurer. Parmi ces documents découverts récemment par M. Biggar à la mairie de La Rochelle 2014 ces documents découverts récemment par M. Biggar à 1712 à 1748, et ceux Rochelle, se trouvent les registres paroissiaux de Beaubassin, de 1712 à 1748, et ceux de Saint Di de Saint-Pierre et Miquelon, de 1763 à 1776.

Si Javais eu ces registres de Beaubassin à ma disposition, les branches de la famille Bourgeois établies à Chignictou, n'auraient pas été omises dans la généalogie de cette

La tâche de dresser la généalogie des familles acadiennes n'est pas facile. Pour procéder avec méthode il faut d'abord établir que l'arrivée des familles itives procéder avec méthode il faut d'abord établir que l'arrivée des familles itives procéder avec méthode il faut d'abord établir que l'arrivée des familles itives procéder avec méthode il faut d'abord établir que l'arrivée des familles it est par le l'arrivée des familles acadiennes n'est par le la company de l primitives en Acadie, remonte à l'expédition du commandeur de Razilly en 1632, car sant le la descendants des colons qui y car sauf les La Tour, on ne trouve pas en Acadie de descendants des colons qui y vinrent avec de Monts et de Poutrincourt.

Les Acadiens descendent donc presque tous des "trois cents hommes d'élite" d'après la Gazette de Renaudot—venus avec de Razilly. Ils descendent aussi des immigrants frances frances de Renaudot—venus avec de Razilly. Ils descendent aussi des immigrants frances de Razilly. grants français venus avec d'Aunay de Charnisay, de 1639 à 1649, et avec Charles de Saint-Etien. Saint-Etienne de La Tour en 1651; et de quelques petits contingents d'immigrants venus ultérie de La Tour en 1651;

Quant aux Le Borgne, ceux-ci semblent avoir très peu contribué à faire venir des colons en Acadie.

Les premiers colons qui s'établirent d'une manière permanente en Acadie, y arri-Vèrent donc en 1632. Il faut remarquer que les "trois cents hommes d'élite" du commandeur de Razilly n'étaient pas tous mariés, car à l'exception de douze ou quinze, les autres sont : filles venues de France. Cependant il est probable que plusieurs d'entre eux restèrent célibataires de France. célibataires de France. Cependant il est probable que plusieurs d'entre de leur engagement. Trois s'et retournèrent dans leur pays natal à l'expiration de leur engagement.

Trois frères capaçins vinrent avec de Razilly pour prendre charge des missions où l'Acadie nes; ils furent suivis par d'autres religieux de leur ordre jusqu'en 1654, époque où l'Acadie passa sous la domination anglaise.

18-35 R-16

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

Comme les premiers colons étaient accompagnés de leurs missionnaires, il serait intéressant de s'assurer si les registres où furent sans doute consignés durant cette période, les baptêmes, les mariages et les sépultures, existent encore. Ces registres auraient une importance exceptionnelle et nous indiqueraient de quels endroits en France sont sorties les premières familles acadiennes. J'espère que les recherches qui se font actuellement en Europe, nous révéleront l'existence de ces documents, soit au Vatican ou à Senlis.

Pendant une période de dix ans à peu près, de 1654 à 1664, aucun missionaire n'a résidé à Port-Royal. Les jésuites qui résidèrent à Chedabouctou et à Miscou, baie des Chaleurs, de 1657 à 1662, visitaient probablement Port-Royal de temps à autres. Néanmoins aucun de leurs registres n'a pu être découvert.

Nous avons vu que l'Acadie passa sous la domination anglaise durant l'été de 1654. Bien qu'elle fut restituée à la France par le traité de Bréda, ce ne fut qu'en 1670 que le chevalier de Grandfontaine prit possession des forts au nom du roi de France et établit ses quartiers généraux à Pentagouët, aujourd'hui Penobscot dans l'Etat du Maine.

Il fut fait un recensement nominatif de toute l'Acadie en 1671, et c'est à ce document qui forme l'appendice A, qu'il faut avoir recours pour trouver les noms des familles primitives de l'Acadie. Il fut fait un recensement nominatif du district des Mines en 1698 et la lettre de Villebon du 3 octobre 1698, indique que ce recensement fut envoyé au ministre de la Marine à Paris.

M. Biggar a été chargé de rechercher en France l'original de ce document qu'il est possible de découvrir avec le temps, et qui serait une acquisition très précieuse puisqu'on y trouverait non seulement les noms des parents mais ceux des enfants et leurs âges. En outre, il ferait suite aux recensements de 1671, 1686 et 1693 dont il existe des copies au bureau des archives du Dominion depuis 1904. Il se trouve aussi à cet endroit des copies des recensements faits à Port-Royal et à Beaubassin en 1698, 1700 et 1701.

A l'arrivée de Grandfontaine à Port-Royal, cet endroit et Pentagouët étaient les deux principaux établissements de l'Acadie. Il en existait deux autres moins importants à Pohomkou, qu'on appelle à tort cap de Sable, et à la rivière Saint-Jean. de temps après, de nouveaux établissements furent formés à Beaubassin ou Chignietou et aux Mines. Ce dernier endroit est mieux connu sous le nom de la Grand-Prée.

Au commencement du dix-huitième siècle d'autres établissemen s se formèrent à la rivière aux Canards, à Piziquid, à Chipoudy, à Petkoudiack, et ensuite à Memeramcouk et à Tintamarre. Les quatre derniers se trouvaient dans les limites des comtés appelés aujourd'hui Westmorland et Albert au Nouveau-Brunswick.

A une certaine époque, le district de Port-Royal ou Annapolis Royal possédait deux églises, celle de la ville dédiée à Saint-Jean Baptiste et une autre située à dix milles de cette dernière

milles de cette dernière.

L'église de la Grand-Prée fut dédiée sous le vocable de Saint-Charles ; celle de la rivière aux Canards, sous le vocable de Saint-Joseph et celle de Cobequid sous le vocable de Saint-Pierre et Saint-Paul. Le district de Piziquid comptait deux églises, celles de l'Assomption et de la Sainte-Famille. Sainte-Anne fut choisie pour patronne du district de Beaubassin.

Les registres de ces différentes églises rendraient facile la tâche de dresser la généalogie des familles acadiennes à partir de 1632 jusqu'à 1755, mais malheureusement il ne s'en trouve que quelques-uns dans le pays. En fait, jusqu'à présent, deux volumes seulement des registres de l'église Saint-Jean Baptiste de Port-Royal ont été découverts; seulement avec l'année 1702 pour se terminer en 1755. Les originaux sont la lifax et depuis 1882 il s'en trouve une copie au bureau des archives du Dominion.

A l'époque de leur expulsion, les Acadiens emportèrent à la Louisiane les registres de l'église Saint-Charles de la Grand-Prée qui formaient cinq volumes commençant en 1687 et se terminant en 1755. Ils furent confiés au curé de la paroisse Saint-Gabriel d'Iberville qui ne paraît pas en avoir pris grand soin. Dans l'automne de 1893, une inondation du presbytère de Saint-Gabriel détruisit entièrement deux volumes de ces registres et une partie des autres. Deux ans après, Sa Grandeur feu Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, fit copier ce qui restait et au printemps de 1899 je fus chargé d'en faire un duplicata pour le bureau des archives du Dominion. Ces registres commencent en 1707 pour se terminer en 1748. Il y manque plusieurs baptêmes, mariages et sépultures.

Il y a quelques mois, l'archiviste a découvert à la Louisiane plusieurs registres à partir de 1773 jusqu'à 1859. On est à faire setuellement la transcription de ces registres pour le bureau des archives.

Un document daté de Paris en 1766, fait nontion que les registres de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul furent détruits par les Anglais. C'est une lettre de l'abbé de l'Isla Die et Saint-Paul furent détruits par les Anglais. Loseph Mathurin de l'Isle Dieu dans laquelle il est question de deux jeunes Acadiens, Joseph Mathurin Bourg et Jean Bro, natifs de la rivière aux Canards, qui possédaient leur extrait de bantame Ceux ci se préparaient à la prêtrise dans un petit séminaire du diocèse de Saint-Malo et furent ordonnés au Canada en 1772.

Il est vraisemblable que les extraits de baptême requis pour leur ordination furent tirés des registres de l'église Saint-Joseph, et que ces registres devaient être en France. Il est probable qu'ils y furent transportés par les Acadiens déportés à la Virginie, d'où ceux-ci france de l'église Saint-Joseph, et que ces registres devalent de l'église saint-Joseph, et que ces registres de l'église saint de l'églis ceux-ci furent ensuite envoyés en Angleterre et de là à Saint-Malo et à Morlaix.

1772 et 1774, plusieurs de ces familles vinrent s'établir à la baie des Chaleurs et à Arichat. Mgr Tanguay dit dans l'un de ses ouvrages qu'il a trouvé les registres de l'église de la Grand-Prée à Paris, en 1867. Il est probable que Mgr Tanguay s'est trompé et la Grand-Prée à Paris, en 1867. trompé et que les registres en question étaient ceux de l'église Saint-Joseph de la rivière aux Canada de les registres en question étaient ceux de l'église Saint-Joseph de la rivière aux Canards, car en dépit des recherches de M. Marmette et de M. Richard, ceux de la Grand Prés. Grand-Prée n'ont pu être découverts (a).

Les registres des paroisses de L'Assomption et de la Sainte-Famille de Piziquid seront probablement trouvés un jour dans quelque ville de France, car je ne crois pas qu'ils aient très utiles pour dresser qu'ils aient été détruits à l'époque de l'expulsion. Ils seraient très utiles pour dresser la généalogie des familles de ce district, car sauf les recensements très incomplets de 1701, de 1702 des enfants v ont été omis, 1701, de 1703 et de 1714, parce que les noms des femmes et des enfants y ont été omis, je n'ai one de 1714, parce que les noms des femmes et des enfants y ont été omis,

je n'ai pas de données officielles à ma disposition. De 1749 à 1755, plusieurs familles de ce district émigrèrent à l'île Saint-Jean, d'où furent de 1755, plusieurs familles de ce district émigrèrent à l'île Saint-Jean, d'où elles furent transportées en France en 1758. Quelques unes se fixerent dans ce pays et les autres les autres se transportées en France en 1758. Quelques unes se nxerent dans et par les autres se transportèrent à la Louisiane vers 1784. Onze cents personnes de celles qui restance de la Virginie, qui restèrent à Piziquid furent déportées comme prisonnières, savoir : 200 à la Virginie, sur le sloop V. Piziquid furent déportées comme prisonnières, savoir : 230 au même sur le sloop Neptune; 263 à Annapolis, Maryland, sur le sloop Ranger; 230 au même endroit sur le sloop Three Friends; 206 à endroit sur le sloop *Neptune*; 263 à Annapolis, Maryland, sur le sloop *Three Friends*; 206 à Boston, sur le sloop *Dolphin*; 156 à Philadelphie, sur le sloop *Three Friends*; 206 à Boston, sur le sloop *Dolphin*; 156 à Philadelphie, sur le sloop *Three Friends*; 206 à Boston, sur le sloop *Dolphin*; 156 à Philadelphie, sur le sloop *Three Friends*; 206 à Boston, sur le sloop *Dolphin*; 156 à Philadelphie, sur le sloop *Three Friends*; 206 à Boston, sur le sloop *Dolphin*; 156 à Philadelphie, sur le sloop *Three Friends*; 206 à Boston, sur le sloop *Dolphin*; 156 à Philadelphie, sur le sloop *Three Friends*; 206 à Boston, sur le sloop *Dolphin*; 156 à Philadelphie, sur le sloop *Three Friends*; 206 à Boston, sur le sloop *Dolphin*; 156 à Philadelphie, sur le sloop *Three Friends*; 206 à Boston, sur le sloop *Dolphin*; 156 à Philadelphie, sur le sloop *Three Friends*; 206 à Boston, sur le sloop *Dolphin*; 200 à Boston, sur le sloo Boston, sur le sloop Dolphin; 156 à Philadelphie, sur le sloop Inree Present, d'autres par le sloop Seaflower, et environ 50 furent embarquées à la Grand-Prée sur d'autres par le sloop Seaflower, et environ 50 furent embarquées à la Grand-Prée sur

On lit dans la Maryland Gazette, Annapolis, 4 décembre 1755: "Dimanche dernier (30 nov.) est arrivé le dernier transport de la Nouvelle-Ecosse, Dimanche dernier (30 nov.) est arrivé le dernier transport de la rouvelle chargé de déporter des Français neutres dans cette province; c'est le quatrième depuis quinza : quinze jours et le chiffre des déportés dépasse 900. Pour des motifs politiques ces malheurs et le chiffre des déportés dépasse 900. Pour des motifs politiques ces malheureux ont été dépouillés des biens qu'ils possédaient à la Nouvelle-Ecosse et envoyée : envoyés ici dans le plus grand dénuement : aussi l'humanité et la charité chrétienne font-elles dans le plus grand dénuement : aussi l'humanité et la charité chrétienne a divoyés ici dans le plus grand dénuement : aussi l'humanite et la charite di font-elles à chacun de nous un devoir de secourir selon nos moyens ces êtres dignes de compassion."

Le chiffre 900 donné par la Maryland Gazette n'est pas exact, car il arriva 493 déportés sur Le Ranger et Le Dolphin et 420 du district de la Grand-Prée, dont 242 sur la godet Le Ranger et Le Dolphin et 420 du district de la Grand-Prée, dont 242

Sur la goélette Elizabeth et 178 sur la goélette Léopard, formant un total de 913. Dans les archives coloniales de la province de Pennsylvanie, je trouve ce qui suit dans les archives coloniales de la province de Pennsylvame, je nouve de la Nouvelle Ecosse à proximite de la Nouvelle Ecosse à proximite 1755: "Après avoir débarqué les Français neutres de la Nouvelle Ecosse à proximite de l'hônital de l'hôpital des pestiférés, les capitaines des vaisseaux nolisés par Lawrence, demande rent leur d'al. rent leur décharge et elle fut accordée le jour même à ceux qui étaient munis de la formule requise de reçu imprimé :

"Tansportés à Philadelphie par le sloop Hannah, capitaine Richard Adams, cent Tansportés à Philadelphie par le sloop Hannan, de trente-sept personnes d'origine française de la Nouvelle-Ecosse;

⁽a) La rivière aux Canards était un district très populeux, et j'ai trouvé que les ancêtres d'un grand Je pourrais ajouter que Pierre Gaudet, mon trisaïeul, né à Paradis, sur la rivière Annapolis, le 8 janvier rameouk, N.-B., à un âge très avancé au commencement du siècle dernier. Ils laissèrent deux fils dont les descendants sont très nombreux surtout dans le comté de Westmorland, N.-B.

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

"Par le sloop Three Friends, capitaine James Carlyle, cent cinquante-six personnes "d'origine française;

"Par le sloop Swan, capitaine Jonathan Loviett, cent soixante et une personnes

"d'origine française. Total, 454 personnes.

Dans les archives de la Pennsylvanie, vol. II, p. 581, se trouve la lettre suivante du gouverneur Dinwiddie de la Virginie, au gouverneur de la Pennsylvanie, datée de Williamsbourg le 21 février 1756:

" Monsieur,

"Il nous a été envoyé de la Nouvelle-Ecosse, 1140 neutres qui causent beaucoup "d'embarras à la population. Nous les avons accueillis et le Conseil et moi avons donné " ordre qu'il soit pourvu à leurs besoins, mais il me paraît bien incertain que la Législature "prenne des mesures à leur égard. J'ai raison de me plaindre de la conduite du gou-"verneur Lawrence qui aurait dû nous avertir de l'arrivée de ces gens, asin de nous " permettre de prendre des dispositions à ce sujet.

"Je vous prie de me faire connaître ce que votre Législature a décidé a cet égard;

" ce renseignement nous sera utile.

" ROBT. DINWIDDIE."

Il paraît que la Législature de la Virginie refusa de prendre des mesures à l'égard Acadiens, déportée de la Virginie refusa de prendre des mesures à l'égard des Acadiens déportés dans cette province, puisqu'ils furent rembarqués sur des vaisseaux et transportés en Angleterre, comme l'indique l'extrait ci-après d'une lettre des lords du Commerce au gouverneur Lawrence, datée de Whitehall, 8 juillet 1756, savoir: "Bien que par votre lettre vous nous ayez fait savoir que les provinces avaient accueilli "les Acadiens qui y ont été envoyés, nous devons vous informer que plusieurs centaines "de ces gens ent été transporté si le la Arabient de la Sud. "de ces gens ont été transportés ici de la Virginie, et plusieurs de la Caroline du Sud, "et que Sa Majesté a donné internétieur de la Caroline du Sud, "et que Sa Majesté a donné instruction aux lords de l'amirauté de charger les commis-"saires des marins malades et blessés d'en prendre soin."

Ces Acadiens furent envoyés à Liverpool, à Southampton, à Bristol et à Penryn et és comme prisonniers inson'es soit a southampton, à Bristol et à Penryn et traités comme prisonniers jusqu'au printemps de 1763, alors que les démarches du de Nivernois curent pour effet de la faction de Nivernois curent pour effet de la faction de Nivernois eurent pour effet de les faire transférer à Saint-Malo et à Morlaix.

En 1765, des terres furent concédées à Belle-Isle-en-Mer dans le département du pihan, à 78 familles prosente tent Morbihan, à 78 familles presque toutes venues d'Angleterre. En 1767, ces familles furent requises de faire devent requises de faire devent furent requises de faire devant une commission des dépositions assermentées afin de retracer leur origine et leur fliste. retracer leur origine et leur filiation. L'abbé Le Loutre, ancien missionnaire des Micmacs, était présent lers de condécations Micmacs, était présent lors de ces dépositions, et après avoir entendu les déclarations des chefs de famille, établis dans les des chefs de famille, établis dans les quatre paroisses de Belle-Isle-en-Mer, il fit la déclaration suivante pour établis de suivante par la constant de suivante pour établis de suivante par la constant de suivante pour établis de suivante par la constant de suivante pour établis de suivante de endroit: "Déclaration de M. l'abbé Le Loutre, ancien vicaire général du diocèse de "Québec en Canada. Du deure marguille "Québec en Canada. Du douze mars mil sept cent soixante-sept, a le dit messire les "Loutre déclaré que les Accdions ales Accdion "Loutre déclaré que les Acadiens placés en cette isle ont été transportés par les "Anglois à Boston et autres als la cent "Anglois à Boston et autres colonies angloises au mois d'octobre mil sept cent "cinquante-cinq : que de cer colonies in l'angloises au mois d'octobre mil sept cent "cinquante-cinq : que de cer colonies il "cinquante-cinq; que de ces colonies ils ont été transférés dans la vieille Angleterre et "dispersés en divers endroits du control de la colonie de la colon "dispersés en divers endroits du royaume dans le courant de l'année mil sept cent "cinquante six : qu'en mil sept eté "cinquante-six; qu'en mil sept cent soixante-trois après le traité de paix ils ont été "transportés en France par les Cabana de l'année mil sept et de l'année m "transportés en France par les Gabarres du roy et placés en divers ports de mer. "qu'en mil sept cent soixante cinq dans le courant du mois d'octobre ils ont passé en "cette isle par ordre de Monseignement le Decele Ce "cette isle par ordre de Monseigneur le Duc de Choiseul, Ministre de la Marine. "qu'il a affirmé véritable et a signé après lecture le dit mois et an que devant.

"Signé: J. L. Le Loutre ptre miss."

La déportation de 1755 eut pour effet de démembrer les familles acadiennes leurs les disperser aux quatre coins du monde. Suivre la trace de ces familles dans leurs déplacements n'est certes pas une de le Suivre la trace de ces familles dans des déplacements n'est certes pas une tâche facile, et il n'est pas possible de dresser des généalogies complètes avant d'evoir des généalogies complètes avant d'avoir découvert les documents qui font défaut.

Je ne me suis pas proposé d'apprécier dans ce travail les circonstances dans lesquelles ulsion eut lieu mais de placer constances dans les que l'expulsion eut lieu, mais de placer sous les yeux de celui qui s'intéresse à l'histoire, perches série de documents la plupart indite série de documents, la plupart inédits, rassemblés au prix de persévérantes recherches et q i éclairent d'un jour pouveur l'histoire de persévérantes recherches et q i éclairent d'un jour pouveur l'histoire de persévérantes recherches et q i éclairent d'un jour pouveur l'histoire de persévérantes recherches et q i éclairent d'un jour pouveur l'histoire de persévérantes recherches et q i éclairent d'un jour pouveur l'histoire de persévérantes recherches et q i éclairent d'un jour pouveur l'histoire de persévérantes recherches et q i éclairent d'un jour pouveur l'histoire de persévérantes recherches et q i éclairent d'un jour pouveur l'histoire de persévérantes recherches et q i éclairent d'un jour pouveur l'histoire de persévérantes recherches et q i éclairent d'un jour pouveur l'histoire de persévérantes recherches et q i éclairent d'un jour pouveur l'histoire de persévérantes recherches et q i éclairent d'un jour pouveur l'histoire de persévérantes recherches et q i éclairent d'un jour pouveur l'histoire de persévérantes recherches et q i éclairent d'un jour pouveur l'histoire de persévérantes recherches et q i éclairent d'un jour pouveur l'histoire de la propriet de la p et q i éclairent d'un jour nouveau l'histoire de ce malheureux peuple, surtout après son bannissement du pays natal

son bannissement du pays natal.

Quelques-uns de ces documents sont antérieurs à l'expulsion, d'autres ont trait à cette époque et quelques-uns sont extraits du Journal de Winslow. Ce journal a déjà été public de Vouselle Erosse mais ces été publié dans les Collections de la Société historique de la Nouvelle-Ecosse, mais ces volumes volumes sont rares aujourd'hui. Pour cette raison, j'ai cru devoir insérer dans cet ouvrage, de nombreux extraits de ce journal, afin de faire le récit de l'expulsion d'après les données de la conseil. les données de ceux qui ont exécuté les ordres du gouverneur Lawrence et du Conseil. Je n'ai tit de la déportation.

Je n'ai tiré de ce journal que les parties essentielles au récit de la déportation. Le lieutenant-gouverneur Lawrence et le Conseil prirent à Halifax, le 28 juillet 1755, la décision finale d'expulser et de déporter les Acadiens. Trois jours après, Lawrence transment de la limite de la lambar de la rence transmettait dans une longue lettre ses instructions au major John Handfield, au canitain au capitaine Alexander Murray et au lieutenant-colonel Robert Monckton, commandants respectifs au leur faisait part en respectifs aux forts Annapolis Royal, Edouard et Beauséjour et leur faisait part en même terrespectifs aux forts Annapolis Royal, Edouard et Beauséjour et de purger la promême temps de "la résolution du Conseil d'expulser les Acadiens et de purger la province de tous ces mauvais sujets."

Le même écrivait à Monckton: "L'ordre est donné d'envoyer en toute diligence à la population. "Baie (Chignictou) un nombre suffisant de transports pour embarquer la population.
"Vous realizations à prendre à l'égard des déportés et aux endroits qui leur sont assignés et tout ce qui pourra vous être nécessaire et aux endroits qui leur sont assignés et tout ce qui pourra vous être nécessaire et aux endroits qui leur sont assignés et tout ce qui pourra vous être nécessaire et aux endroits qui leur sont assignés et tout ce qui pourra vous être nécessaire et aux endroits qui leur sont assignés et tout ce qui pourra vous être nécessaire et aux endroits qui leur sont assignés et tout ce qui pourra vous être nécessaire et aux endroits qui leur sont assignés et tout ce qui pourra vous être nécessaire et aux endroits qui leur sont assignés et tout ce qui pourra vous être nécessaire et aux endroits qui leur sont assignés et tout ce qui pourra vous être nécessaire et aux endroits qui leur sont assignés et tout ce qui pourra vous être nécessaire et aux endroits qui leur sont assignés et tout ce qui pourra vous être nécessaire et aux endroits qui leur sont assignés et tout ce qui pour et aux endroits qui leur sont assignés et aux endroits et au être nécessaire en cette occurrence. Dans l'intervalle, vous devrez agir avec le plus grand constitue en cette occurrence. Et pour grand secret, de crainte qu'ils ne s'enfuient avec leurs bestiaux, etc., etc. Et pour mettre contre de crainte qu'ils ne s'enfuient avec leurs bestiaux, etc., etc. tomber les hommes en votre pouvoir, jeunes comme vieux et surtout les chefs de famille rivée des transports ; après quoi, il ne sera plus à craindre que les femmes et les enfants ne s'enfuirment pressure de la craindre que les femmes et les enfants Vous les détiendrez ensuite afin que tous soient prêts à embarquer à l'ar-" ne s'enfuient avec les bestiaux."

Le six août, Monckton envoya au lieutenant-colonel Winslow, au camp Cumberland sur la Butte-à-Mirande, un billet dans lequel il exprimait le désir de lui parler. Ce qui fut arrêté lors de arrêté lors de cette entrevue, nous est révélé par les extraits du journal de Winslow qui forment l'avec entrevue, nous est révélé par les extraits du journal de Winslow qui forment l'appendice B. Winslow s'embarqua le 16 août à Chignictou avec 313 hommes, y compris la companie de la compris la y compris les officiers et arriva le 18 au fort Edouard, à Piziquid (aujourd'hui Windsor) où il tronve où il trouva une note du lieutenant-gouverneur Lawrence lui enjoignant de prendre ses con une note du lieutenant-gouverneur Winslow descendit la rivière prendre ses quartiers aux Mines. A la marée suivante, Winslow descendit la rivière Piziquid et l'apres le 19. Il établit son Piziquid et entra dans la rivière des Gaspareaux où il jeta l'ancre le 19. Il établit son camp entra l'ul dans la rivière des Gaspareaux où il preshytère et l'église fut transcamp entre l'église et le cimetière, réserva pour lui le presbytère et l'église fut transformée en place d'armes.

Le presbytère de la Grand-Prée était vacant depuis le 4 août, car ce jour-là, le curé de la paroisse, l'abbé Chauvreulx avait été arrêté et envoyé au fort Edouard. Le 6 du même mois l'alla de la Grand-Prée était vacant depuis le 4 aout, car ce jour m, de la paroisse, l'abbé Chauvreulx avait été arrêté et envoyé au fort Edouard. Le 6 du même mois l'alla de la Grand-Prée était vacant depuis le 4 aout, car ce jour m, de la paroisse, l'abbé Chauvreulx avait été arrêté et envoyé au fort Edouard. Le 6 du même mois l'alla de la Grand-Prée était vacant depuis le 4 aout, car ce jour m, de la paroisse, l'abbé Chauvreulx avait été arrêté et envoyé au fort Edouard. Le 6 du même mois l'alla de la Grand-Prée était vacant depuis le 4 aout, car ce jour m, de la paroisse, l'abbé Chauvreulx avait été arrêté et envoyé au fort Edouard. Le 6 du même mois l'alla de la Grand-Prée était vacant depuis le 4 aout, car ce jour m, de la paroisse, l'abbé Chauvreulx avait été arrêté et envoyé au fort Edouard. même mois l'abbé Chauvreulx avait été arrêté et envoye au 1011 la minait la mois l'abbé Daudin, curé d'Annapolis Royal, fut aussi arrété au moment où il terminait la mois l'abbé Lemaire, curé de la paroisse minait la messe et envoyé au même endroit. Quant à l'abbé Lemaire, curé de la paroisse Saint-Joseph le tenvoyé au même endroit. Quant à l'abbé Lemaire, curé de la paroisse Saint-Joseph de la rivière aux Canards, il se livra lui-même à Murray le 10 août. Ces trois prêtron (il trois prêtres (il n'y en avait pas à Piziquid depuis le mois de novembre 1754) furent envoyés à Halif voyés à Halifax où ils furent incarcérés. Au mois d'octobre de la même année, ils furent embargnée que la même année, ils furent où ils embarqués sur le vaisseau du vice-amiral Boscawen et transportés à Portsmouth où ils arrivèrent que le vaisseau du vice-amiral Boscawen et transportés à Portsmouth où ils arrivèrent au commencement de décembre. Ils nolisèrent une petite embarcation à cet endroit et endroit et partirent pour Saint-Malo où ils arrivèrent le 8 décembre, jour où la flotte d'Annapolis d'Annapolis mettait à la voile avec sa cargaison humaine de 1,664 Acadiens.

Le 28 août, Winslow écrivit la note suivante dans son journal: "L'enceinte palissadée a été parachevée aujourd'hui et nous avons entrepris la tâche de nous débarrasser de l'une de

de l'une des plaies d'Egypte." Le lendemain au soir, Winslow reçut la visite du capitaine Murray du fort Edouard, porteur de nombreuses dépêches du lieutenant-gouverneur Lawrence, parmi lesquelles trouvaires dépêches du lieutenant-gouverneur la déportation des habitants des districts des Mines, de Piziquid, de la rivière aux Canards, de Cobequid, etc. Ces pièces datées d'Halifax, 11 août 1755, sont reproduites dans l'appendice B. Il s'y trouvait une circulaire de Lawrence pour les gouverneurs des provinces du continent où les Acadiere d'Halifax, 11 août 1755, sont reproduites dans l'appendit de la continent où les Acadiere d'Halifax, 11 août 1755, sont reproduites dans l'appendit de la continent où les Acadiere d'Halifax, 11 août 1755, sont reproduites dans l'appendit de la continent où les Acadieres d'Halifax, 11 août 1755, sont reproduites dans l'appendit de la continent où les Acadieres d'Halifax, 11 août 1755, sont reproduites dans l'appendit de la continent où les Acadieres d'Halifax, 11 août 1755, sont reproduites dans l'appendit de la continent où les Acadieres de la continent de la cont les Acadiens devaient être déportés, que Winslow devait remettre aux capitaines des transports

Dans cette soirée du 29 août, Winslow et Murray décidèrent d'avoir recours au strata gème employé par Monckton à Beauséjour le 11 du même mois, pour s'emparer des habitants de ce district. Il fut convenu de sommer toute la population mâle des villages de la Grand-Prée, des Mines, de la rivière aux Canards, de la rivière des Habitants et de la rivière des Gaspareaux, de se rassembler à l'église de cet endroit (Saint Charles de la Grand-Prée) le 5 septembre suivant, pour entendre l'ordonnance du roi. D'autre part, le capitaine Murray devait rasssembler de la même manière au fort Edouard, les habitants de Pictorial et de la même manière au fort Edouard, les habitants de Pictorial et de la même manière au fort Edouard, les habitants de Pictorial et de la même manière au fort Edouard, les habitants de la même manière au fort Edouard, les habitants de la même manière au fort Edouard, les habitants de la même manière au fort Edouard, les habitants de la même manière au fort Edouard, les habitants de la même manière au fort Edouard, les habitants de la même manière au fort Edouard, les habitants de la même manière au fort Edouard, les habitants de la même manière au fort Edouard, les habitants de la même manière au fort Edouard, les habitants de la même manière au fort Edouard, les habitants de la même manière au fort Edouard, les habitants de la même manière au fort Edouard, les habitants de la même manière au fort Edouard, les habitants de la même manière au fort Edouard, les habitants de la même manière au fort Edouard, les habitants de la même manière au fort Edouard, les habitants de la même manière au fort et la même man tants de Piziquid et des villages adjacents. Winslow écrivit ensuite à Lawrence pour lui faire part de la détermination qui venait d'être prise. Après le départ du capitaines Murray, le même consigna ce qui suit dans son journal: "J'ai convoqué les capitaines Adams, Hobbs et Osgood et après leur avoir fait prêter serment de garder le secret, je leur ai communiqué mes instructions et mes plans et tous ont approuvé ce qui a été arrêté entre le capitaine Murray et moi."

Dans l'après-midi du 30 août, trois vaisseaux arrivèrent de Boston à l'entrée de la rivière des Gaspareaux, conformément aux ordres de Lawrence, pour déporter les dians diens. C'était L'Indeavour, 83 tonneaux, capitaine John Stone; L'Industry, 86 tonneaux, capitaine John Stone; neaux, capitaine Georges Goodwin (ou Gooding), et Le Mary, 90 tonneaux, capitaine Andrew Dunning. L'ordre de marche de chaque vaisseau, signé de Chas. Apthorp et fils et Thomas Hancock, était daté de Boston, 21 août, sauf celui du Mary qui était daté du 22

daté du 22.

Le jour suivant, le 1er septembre, Winslow écrivit à Murray : "Je dois vous informer que trois transports sont arrivés, que les habitants sont allés à bord et ont cherché à connaître leur destination, mais je m'étais rendu de bonne heure auprès des capitaines et leur avais donné instruction de dire qu'ils avaient été envoyés pour me servir et accommoder les troupes en quelque endroit qu'il me plairait de leur assigner. Les capitaines m'ont informé que dans quelques jours onze autres vaisseaux doivent partir de Boston. Je serais heureux de voir M. Saul ici avec les vivres."

Le 31 août, une autre goélette de 90 tonneaux, Le Neptune, capitaine Jonathan

Davis, arriva et se rendit immédiatement à Piziquid.

Deux autres transports, le sloop Elizabeth, 93 tonneaux, capitaine Nathaniel Mulburry, et la goélette Leopard, 87 tonneaux, capitaine Thomas Church, arrivèrent au bassin des Mines, le premier le 4 septembre et le second le 6. Il s'en suit que six vaisseaux seulement arrivèrent au bassin des Mines et à Piziquid, tandis que sept furent envoyés de la capitale du Massachusetts à Annapolis Royal. Au mois d'octobre il fut ordonné à ces sept vaisseaux de se rendre au bassin des Mines et à Piziquid, parce que les transports que Lawrence avait promis d'envoyer de Chignictou à Winslow, n'étaient pas arrivés. Treize transports en tout furent donc envoyés de Boston, mais il fant ajouter à ce nombre la goélette Seaflower, 81 tonneaux, qui partit de Kitterney Point, Maine, pour la Grand-Prée, au commencement de septembre. Le propriétaire de ce vaisseau, le colonel Nathaniel Donnal (alias Dunniel ou Donnell), se rendait à cet endroit pour se faire payer des sommes que lui devaient depuis longtemps les Français neutres.

Quelques semaines après, on s'est servi de ce vaisseau pour transporter de la Granda Boston. Prée à Boston, 206 personnes du district de Piziquid. Le 2 septembre, Winslow se rendit au fort Edouard, afin de s'entendre avec Murray au sujet de la sommation pour rassembler les habitants, tel que Winslow le mentionne dans son journal. Cette som mation reproduite dans les extraits du journal de Winslow qui forment l'appendice B, semble avoir été rédigée par Murray et traduite en français par Isaac Deschamps, mar chand d'origine suisse, établi à Piziquid, qui, en 1783, devint juge en chef de la Nouvelle-Ecosse. Cette sommation enjoignait à tous les habitants de Piziquid, aux viellerds comma any inventore la la comma aux viellerds comma aux inventores de la comma aux viellerds comma aux inventores de la comma della comma de la comma de la comm lards comme aux jeunes gens, y compris les jeunes garçons de dix ans, de se rendre au fort. Edouard : at fort Edouard; et à ceux du district de la Grand-Prée, de la rivière des Mines [aujour-d'hui Commellia] de la civière des Mines [aujourd'hui Cornwallis], de la rivière aux Canards, etc., "de se réunir à l'église de la Grand-Prée, le vendredi, 5 courant, à trois heures de l'après-midi, afin que nous leur fassions part de ce que nous avons reçu ordre de leur communiquer."

Le lendemain Winslow se consulta avec ses capitaines et tous furent d'avis d'adresser la sommation aux habitants le jeudi matin, 4 courant. Le "Dr Rodion (il s'agit évidemment du Dr Whitworth) fut chargé de cette tâche. Le 5 septembre

dans l'après-midi, 183 Acadiens se rendirent au fort Edouard et 418 à l'église de la Grand-Prée III Prée. Il leur fut annoncé que "leurs terres et leurs maisons, de même que leurs bêtes a corres et leurs maisons, de même que leurs bêtes de corres et leurs maisons, de même que leurs bêtes a corres et leurs maisons, de même que leurs bêtes de corres et leurs maisons, de même que leurs bêtes de corres et leurs maisons, de même que leurs bêtes de corres et leurs maisons, de même que leurs bêtes de corres et leurs maisons, de même que leurs bêtes de corres de corre à cornes et tous leurs bestiaux étaient confisqués au profit de la Couronne et qu'euxmêmes allaient être déportés de la province." Ils furent ensuite déclarés "prisonniers du roi " du roi.'

Cinq jours après, Winslow fit embarquer 141 jeunes gens et 89 hommes mariés sur les cinq transports qui se trouvaient dans le bassin. Par suite d'une erreur commise par Haliburton qui a déclaré que ces cinq transports partirent le 10 septembre, jour même de l'active qui a déclaré que ces cinq transports partirent le 10 septembre, jour même de l'active qui ont même de l'embarquement, plusieurs historiens anglais et français de mérite qui ont puisé leurs puisé leurs renseignement, plusieurs historiens angiais et mangalis et mangali man a été le premier à la signaler dans son Acadian Tragedy. De fait, ces transports sont restés au bassin des Mines jusqu'au 27 octobre, alors qu'ils partirent avec le reste de la faction de Mines jusqu'au 27 octobre, alors qu'ils partirent avec le reste de la faction de la f reste de la flotte composée de neuf autres transports, sans compter les 10 de Chignictou qui partire de la flotte composée de neuf autres transports, sans compter les 10 de Chignictou qui partirent le 13 pour leur rendez-vous su dit bassin.

Dans une lettre à Monckton en date du 15 novembre 1755, Winslow parlant des 1510 personnes qu'il avait embarquées sur neuf transports, dit : "J'espère que les déportés sont arrivée." portés sont arrivés ou sont sur le point d'arriver aux ports." Il s'agissait des ports de Williamsbourg, à la Virginie; de Philadelphie, à la Pennsylvanie; d'Annapolis, au Maryland. Cette aux lieurs de l'impression qui land. Cette explication a été jugée nécessaire pour faire disparaître l'impression qui persiste chez plusieurs et surtout chez les écrivains acadiens, au sujet des événements du 10 sonts

Les transports que Lawrence avait promis à Winslow et à Murray et que Monckton it envoyent le company de la compan du 10 septembre 1755. devait envoyer de Chignictou, n'arrivant pas, ceux-ci se trouvèrent fort embarrassés pour exécuter l'ordre de déporter les habitants. Ils convinrent de demander à Lawrence de leur faire. de leur faire parvenir les navires de Boston qui se trouvaient à Annapolis, et le 29 septembre 1971. Lawrence septembre, Winslow écrivit une lettre à cet effet au lieutenant-gouverneur. Lawrence répondit répondit ce qui suit le ler octobre : "Je viens de recevoir votre honorée lettre du 29 "septembre du suit le ler octobre : "Je viens de recevoir votre honorée lettre du 29 de septembre de le ler octobre : "Je viens de recevoir votre honorée lettre du 29 de septembre de le ler octobre : "Je viens de recevoir votre honorée lettre du 29 de le le ler octobre : "Je viens de recevoir votre honorée lettre du 29 de le lettre du 29 de lettre du 29 de le lettre du 29 de lett "septembre. Vu que nous n'avons pas un nombre suffisant de transports pour dé-"porter les habitants des Mines et de Piziquid, je transmets ci-inclus l'ordre au major "Hande de l'alla des Mines et de Piziquid, je transmets ci-inclus l'ordre au major "Hande de l'alla de l'alla des transports qui se "Handfield de vous envoyer ainsi qu'au capitaine Murray, tous les transports qui se "trouvert de vous envoyer ainsi qu'au capitaine Murray, tous les transports qui se "trouvert de vous envoyer ainsi qu'au capitaine Murray, tous les transports qui se trouvert de vous envoyer ainsi qu'au capitaine Murray, tous les transports qui se tran "trouvent à Annapolis afin de déporter immédiatement les habitants de vos districts.

"Dans quelle de la déporter immédiatement les habitants de vos districts." "Dans quelques jours j'enverrai d'ici au major Handfield, d'autres transports pour rem-"placer ceux qu'il doit vous faire parvenir. Maintenant vous êtes prié de lui trans-"mettre l'ordre ci-inclus en toute diligence, avant qu'il ne commence l'embarquement de la population "la population de son district, et afin que vous ayez des transports à votre disposition "le plus totale plus tota "le plus tôt possible Le major Handfield recevra en même temps l'ordre de vous remettre les circult. Le major Handfield recevra en remettre les circult. "remettre les circulaires adressées aux gouverneurs sur le continent à raison du nombre de trans-

"de transports qu'il vous enverra." Le 4 octobre, une demi-heure après avoir reçu cette lettre, Winslow chargea un chemans. détachement d'aller porter à Annapolis les ordres adressés au major Handfield. jours après, dans l'après-midi du 10 octobre, sept transports arrivèrent d'Annapolis, savoir : I savoir: Les sloops Hannah, 70 tonneaux, capitaine Richard Adams; Sally and Molley, 70 tonne Molley, 70 tonneaux, capitaine Hannah, 70 tonneaux, capitaine Richard Adams, Parrington);
Dolphin 87 Dolphin, 87 tonneaux, capitaine James Purrington (alias Puddington, capitaine Daniel Blands Pudding Prosperous, 75 tonneaux, capitaine Zebad Farman; Prosperous, 75 tonneaux, capitaine Daniel Blands Pudding Perrey; Three Friends, 69 Daniel Blagdon; Ranger, 90 tonnneaux, capitaine Francis Perrey; Three Friends, 69 tonneaux tonneaux, capitaine James Carlyle; Swan, 80 tonneaux, capitaine Ephm. Jones. Capitaine Jones qui était malade demanda que le commandement du vaisseau fut confié à l'officier en la louise de la commandement du vaisseau fut confié à l'officier en la confié de la commandement du vaisseau fut confié à l'officier en la confié de la confié de la commandement du vaisseau fut confié à l'officier en la confié de la commandement du vaisseau fut confié à l'officier en la confié de la commandement du vaisseau fut confié à l'officier en la confié de la commandement du vaisseau fut confié à l'officier en la confié de la commandement du vaisseau fut confié à l'officier en la confié de la commandement du vaisseau fut confié à l'officier en la confié de la commandement du vaisseau fut confié à l'officier en la commandement du vaisseau fut confié de la commandement du vaisse de la commandement du vaisse de la commandement du vaisse du commandement du vaisse d à l'officier en second. Bien que cette demande fût accordée, Jonathan Loviett devint par la suit par la suite capitaine du Swan, et c'est le nom de ce dernier qui apparaît sur la décharge du suite capitaine du Swan, et c'est le nom de ce dernier qui apparaît sur la décharge du suite capitaine du Swan, et c'est le nom de ce dernier qui apparaît sur la décharge du suite capitaine du Swan, et c'est le nom de ce dernier qui apparaît sur la décharge du suite capitaine du Swan, et c'est le nom de ce dernier qui apparaît sur la décharge du suite capitaine du Swan, et c'est le nom de ce dernier qui apparaît sur la décharge du suite capitaine du Swan, et c'est le nom de ce dernier qui apparaît sur la décharge du suite capitaine du Swan, et c'est le nom de ce dernier qui apparaît sur la décharge du suite capitaine du Swan, et c'est le nom de ce dernier qui apparaît sur la décharge du suite capitaine du Swan, et c'est le nom de ce dernier qui apparaît sur la décharge du suite capitaine du Swan, et c'est le nom de ce dernier qui apparaît sur la décharge du suite capitaine du Swan, et c'est le nom de ce dernier qui apparaît sur la decharge du suite capitaine du suite contract de contract d décharge du vaisseau à Philadelphie et dans les comptes transmis à Lawrence en 1756, par Apphone

Ces détails sont donnés pour faire mieux comprendre le journal de Winslow dans el le nom de le nom de la capitaine. par Apthorp & Hancock de Boston. lequel le nom du vaisseau est invariablement omis et remplacé par celui du capitaine. De plus il de la comprende le journal de la capitaine. De plus, il devient possible avec ces renseignements de trouver le nom du transport sur lequel ort lequel ont été embarqués les habitants de tel ou tel village du district des Mines et où ils furent dés ils furent déportés.

Les transports Three Friends et Dolphin reçurent le 12, l'ordre de se rendre au fort Edouard et le même ordre fut donné au Ranger le 16. Huit cent

soixante personne de Piziquid furent embarquées sur ces trois vaisseaux et sur le Neptume, transport de 90 tonneaux arrivé de Boston le 31 août.

Le 14 octobre Murray écrivait à Winslow: "La population d'ici, y compris les

enfants, dépasse le chiffre de 920 personnes."

Nous nous sommes procurés la goélette du colonel Dunniel." Il ajoute ensuite: capitaine Murray a déporté toute la population de Piziquid dont le chiffre dépasse 1,100 personnes.'

Le 3 novembre le même écrivait à Monckton: "Le capitaine Murray s'est débarrasé de la population de son district qui dépassait le chiffre de 1,100 personnes.

Il semble évident que le 14 octobre, Murray croyait que la population de son district se composait de 920 personnes, mais qu'il en a découvert d'autres après cette date, et que ces derniers joints au chiffre ci-dessus formaient un total de plus de 1,000 personnes qui furent embarquées sur quatre vaisseaux et transportées au bassin des Mines. A cet endroit, 206 furent transférées sur la goélette Seaflower du colonel Dunniel, nolisée par Winslow. Il restait donc sur les quatre vaisseaux d'Apthorp Hancock 860 personnes qui ajoutées aux 206 transférées sur le Seaflower formaient un total de 1 066 resonnes qui ajoutées aux 206 transférées sur le Seaflower formaient un total de 1,066 personnes.

Le 19 octobre Winslow se rendit à un endroit appelé la "Pointe-des-Boudrots" sur la rivière aux Canards, et le 21 il retourna à son camp à la Grand-Prée. Murray l'attendait à bond de la Canards, et le 21 il retourna à son camp à la Grand-Prée. tendait à bord du seneau Halifax dans le bassin des Mines où il était arrivé le 20 avec

ses quatre transports sur lesquels se trouvait la population de Piziquid.

Immédiatement après son arrivée au camp, Winslow approuva un projet de Murray, en vertu duquel un certain nombre d'Acadiens que celui-ci avait embarqués, furent transférés sur la goélette Seaflower. C'est après cela que Winslow écrivait à Apthorp & Hancock le 23 du même mois que "le capitaine Murray était arrivé de Piziquid avec plus de 1,000 personnes sur quatre transports" et qu'il "avait déporté tout son monde"; ce qui ne fut fait qu'après avoir nolisé la goélette Seaflower. Il reste à examiner une autre version de Winslow transmise à Monckton le 3 novembre, en vertu de laquelle "le major Murray se serait débarrassé de toute la population de son district qui comprenait plus de 1,100 personnes.

A ce sujet, il faut se rappeler que plusieurs familles s'étaient réfugiées dans les bois où elles se tenaient cachées. Le document ci-après fait voir les moyens auxquels on avait recours pour s'emparer des Acadiens ; il fut rédigé par le lieutenant Cox qui remplace Manager des Acadiens ; plaça Murray au fort Edouard au commencement de novembre, et se lit comme suit:

"D'autant que certains des habitants des departements de Pissiquid, des villages "Landry, Forêt, Babin, etc., se sont absentés de leurs habitations dans la crainte que le "gouvernement de sa Majesté ne leur veuille mal, et soit dans l'intention de les punir de "leur témerité et desobédissance aux ordres de son Excellence le gouverneur : Je déclare "au nom et de par Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne, que si les dits habitants "réfugiés se rendent et se soumettent aux ordres de Sa Majesté, qui n'est rien autre que "de les embarquer et les consigner aux colonies de Sa Majesté Très Chrétienne, ils seront "reçus et bien traités; au contraire, s'ils s'obtinent à rester dans leur rétraite, ils "seront traités comme des rebelles et doivent s'attendre au Châtiment le plus sévère. "Et comme il y a à la Grand'Praye nombre suffisants, je promets aux habitants qui se "rendront icy sous trois jours qu'ils seront immédiatement envoyés joindre les dits "habitants de la Grande'Praye, pour vivre et être embarqués avec eux, sitôt que les "transports pour cet effets seront arrivés. Donné au Fort Edouard ce douzième de " novembre, l'an 1755."

Aucun document ne démontre que des Acadiens tombèrent dans le piège tendu par

la déclaration ci-dessus. Pour expliquer le chiffre de "1,100" dont il est fait mention, il est raisonable de supposer que plusieurs Acadiens du district de Piziquid furent embarqués à la rivière des Gaspareaux, sur quelques-uns des transports que Winslow avait déjà remplis avec les Acadiens de ses districts.

Il a été constaté déjà que trois des sept transports arrivés au bassin des Mines le 10 octobre, requient l'ordre de se rendre au fort Edouard.

Ontre les quatre autres, à savoir : le Hannah, le Sally and Molly, le Prosperous et le Swan, Winslow avait encore à sa disposition pour transporter son monde, l'Indeavour, l'Industry, le 10 septembre, l'Industry, le Mary, l'Elizabeth et le Leopard. Il faut se rappeler que le 10 septembre, 141 jeunes con l'Industry, le Mary, l'Elizabeth et le Leopard. 141 jeunes gens et 89 hommes mariés furent embarqués sur ces vaisseaux et que plus tard 100 autres de 190 autres d

Après avoir reçu de Lawrence la promesse que les transports qui se trouvaient à apolis sercione. tard 100 autres Acadiens furent ajoutés à ce nombre. Apres avoir reçu de Lawrence la promesse que les transports qui se trouvant Annapolis seraient envoyés au bassin des Mines, Winslow commença ses préparatifs pour emperagne de la pote suivante en date du 6 octobre : "Sur l'avis de mes capitaines, il a été fait une division de la population de chaque village seraient embar-"chaque village, et il a été décidé que les habitants d'un même village seraient embar-"qués sur la chaque village, et il a été décidé que les habitants d'un même village seraient embar-"qués sur le même transport autant que possible, afin que les membres d'une même famille soient d'une possible, afin que les membres de se préparer "famille soient déportés ensemble. J'ai ensuite donné ordre aux familles de se préparer "à embasses de source que "à embarquer avec leurs effets, etc., mais malgré cela je n'ai pu les convaincre que " j'étais sérieux.

8 octobre.—" On a commencé à embarquer les habitants qui partirent à regret et "algré eux. Les femmes très affligées portaient leurs nouveaux-nés dans leurs bras "et d'aut. Les femmes très affligées portaient leurs nouveaux et leurs effets. En "et d'autres traînaient dans des charrettes leurs parents infirmes et leurs effets.

"somme des charrettes leurs parents infirmes et leurs désola désola des charrettes leurs parents infirmes et leurs effets. "somme, ce fut une scène où la confusion se mêlait au désespoir et à la désolation."

Quatro vi "Quatre-vingts familles ont été embarquées sur les vaisseaux des capitaines Church et "Milburry

9 octobre.—" A l'arrivée des autres transports, les hommes qui avaient été mis à ord des trais "bord des trois premiers vaisseaux, furent débarqués pour leur permettre de se réunir

" à leurs familles." Ces deux citations du journal de Winslow démontrent que le 8 octobre, 80 familles nt embargare furent embarquées sur le *Léopard* et l'*Elizabeth* qui se trouvaient dans le bassin des Mines depuis le commencement de septembre, et que les hommes qui avaient été mis à bord des traisbord des trois premiers transports furent débarqués. Il faut donc conclure que 330 personnes se transports furent débarqués. Il faut donc de Mary, arrivés de personnes se trouvaient sur les trois transports Indeavour, Industry et Mary, arrivés de Boston le 30 mars de les hommes mariés ou Boston le 30 août et dont il a été question précédemment, et que les hommes mariés ou non mariés que le dont il a été question précédemment, et l'Elizabeth ont été transférés non mariés qui avaient été embarqués sur le Leopard et l'Elizabeth ont été transférés depuis le 10 sont

Dans une lettre à Lawrence, en date du 11 octobre, Winslow dit : "Nous avons dit deux transcer de Léopard depuis le 10 septembre. Pans une lettre à Lawrence, en date du 11 octobre, Winslow dit : Rota rempli deux transports qui sont pourvus des choses nécessaires." C'étaient le Léopard et l'Elizabeth au sont pourvus des choses nécessaires à la voile, comme il est et l'Elizabeth auxquels Winslow donna ordre le 13 de mettre à la voile, comme il est démontré par le démontré par les extraits du journal de Winslow qui forment l'appendice B. Il est fait mention dans les extraits du journal de Winslow qui forment l'appendice personnes mention dans les instructions au capitaine Church que cent soixante-quatorze personnes qui font partie d qui font partie des habitants français de la Nouvelle-Ecosse, ont été embarquées sur la goélette Léongue Soélette Léopard, et il est ordonné au capitaine de transporter ses "passagers" au Maryland. Maryland. Dans une liste provenant de Winslow qui indique les noms des navires, leur destination et la liste provenant de Winslow qui indique les démontré que 178 destination et le nombre de déportés sur chaque transport, il est démontré que 178 personnes ont de la contra del contra de la contra del la contra del contra de la contra del l personnes ont été mises à bord du Leopard, et ce chiffre doit être exact. L'Elizabeth avec 186 déporté avec 186 déportés avait reçu ordre aussi de se rendre au Maryland. Il est dit dans un autre document autre document que 242 déportés se trouvaient sur l'Elizabeth; or d'après cette version 56 autres personne 12 déportés se trouvaient sur l'Elizabeth; or d'après cette version 13 octobre. Il s'en suit que 420 56 autres personnes auraient été embarquées après le 13 octobre. Il s'en suit que 420 Acadiens, torre de la comparaient été embarquées après le 14 déportés sur ces deux transports. Acadiens, tous du village de la Grand-Prée, ont été déportés sur ces deux transports. Le reste des habitants de ce village et ceux de la rivière des Gaspareaux qui formaient un total de la ce village et ceux de la rivière des Gaspareaux qui formaient un total de la ce village et ceux de la rivière des Gaspareaux qui formaient un total de la ce village et ceux de la rivière comme suit; 168 sur le Swan, maient un total de 462 personnes, furent embarqués comme suit; 168 sur le Swan, 140 sur le Hannah, et 154 sur le Sally and Molly. Ce dernier chiffre ajouté à celui de 420, démontre que 882 personnes ont été déportées du village de la Grand-Prée et de la rivière des Gaspares. rivière des Gaspareaux. Le Swan et le Hannah transportèrent leurs cargaisons humaines à Philadelphi.

nes à Philadelphie et le Sally and Molly prit la route de la Virginie.
Le 10 Le 19 octobre, les quatre transports restés au bassin des Mines remontèrent la rivière nom (anione l'a contract des Boudrots "où 182 personnes des Boudrots") de ce nom (aujourd'hui Cornwallis) jusqu'à la "Pointe des Boudrots" où 182 personnes furent embarquées sur le Mary, 177 sur l'Industry, 166 sur l'Endeavour et 152 sur le Prosperous, formant des Boudrots de la rivière des Boudrots où 182 personnes de la rivière aux Canards et de la rivière Prosperons, formant un total de 677 personnes de la rivière aux Canards et de la rivière habitants qui f des Habitants, qui furent mis à bord de ces quatre transports et déportés à Williams-bourg, à la V.

bourg, à la Virginie.

A mon sens, c'est la première fois que sont mis au jour de tels renseignements contrat de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements contrat de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements contrat de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements contrat de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements contrat de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements contrat de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements contrat de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements contrat de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements contrat de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements contrat de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements contrat de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements contrat de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements de la première fois que sont mis au jour de tels renseignements de la première d cernant l'embarquement des Acadiens. Pour les obtenir il a fallu plus de travail qu'on ne saurait se l'imaginer, mais ils cert ne saurait se l'imaginer, mais ils sont nécessaires pour faire connaître les endroits où les familles de tel ou tel district en tel district e familles de tel ou tel district ont été exilées, afin de pouvoir les suivre à travers leurs déplacements in cu'à leurs de leurs d déplacements jusqu'à leur rapatriement.

Si l'on ajoute les 882 personnes de la Grand-Prée et de la rivière des Gaspareaux aux 677 de la rivière aux Canards et de la rivière des Habitants, on obtient un total de 1,559 Acadiens déportés par Wie la rivière des Habitants, on obtient un total de 1,559 Acadiens déportés par Wie la rivière des Habitants, on obtient un total de 1,559 Acadiens déportés par Wie la rivière des Habitants, on obtient un total de 1,559 Acadiens déportés par Wie la rivière des Habitants, on obtient un total de 1,559 Acadiens déportés par Wie la rivière des Habitants, on obtient un total de 1,559 Acadiens déportés par Wie la rivière des Habitants, on obtient un total de 1,559 Acadiens déportés par Wie la rivière des Habitants, on obtient un total de 1,559 Acadiens déportés par Wie la rivière des Habitants, on obtient un total de 1,559 Acadiens déportés par la rivière des Habitants, on obtient un total de 1,559 Acadiens de 1,559 Ac 1,559 Acadiens déportés par Winslow le 27 octobre, sur neuf transports. Ce chiffe dépasse de 49 celui de 1,510 formine Winslow le 27 octobre, sur neuf transports. dépasse de 49 celui de 1,510 fourni par Winslow, mais ni l'un ni l'autre ne doivent être exacts, puisqu'il est reconnu que l'autre ne doivent et exacts. exacts, puisqu'il est reconnu que par suite du manque de transports, plusieurs personnes furent embarquées après avoir des constants de la constant de la co

Le 20 octobre, Winslow écrivait à Shirley qu'il n'avait des "transports que pout 1,500 personnes seulement" et qu'il croyait "qu'il y en avait 2,000 dans ses districts. Le 27 octobre, jour du départ de la facte le control de la f furent embarquées après avoir donné aux capitaines l'ordre d'appareiller. Le 27 octobre, jour du départ de la flotte, le même écrivait à Lawrence : "Bien que les déportés aient, été entessée au les després aient, été entessée au les després de la flotte, le même écrivait à Lawrence : "Bien que les déportés aient été entassés sur les vaisseaux à raison de deux par tonneaux, il me fau drait encore des transports pour en les vaisseaux à raison de deux par tonneaux, il me fau drait encore des transports pour en les vaisseaux à raison de deux par tonneaux, il me fau drait encore des transports pour en le contract de la contract de l drait encore des transports pour embarquer tous les habitants des villages d'Antoine et de Landry où résident 98 familles famille de Landry où résident 98 familles formant une population de 600 âmes Je les ai traps portées toute de la Pointe à Roudent de 100 ames Je les ai traps des portées toute de la Pointe à Boudrot à la Grand-Prée où je les ai installées dans des maisons à proximité du company de la Grand-Prée où je les ai installées dans de maisons à proximité du company de la Grand-Prée où je les ai installées dans de la Gra maisons à proximité du camp. Sur leur parole qu'elles seront prêtes à embarquer au premier avis et qu'elles répendent à l'apprendent à l'appr premier avis et qu'elles répondront à l'appel de leurs noms, au camp, à l'heure du coucher du soleil, je leur normats de la la leur normats de leurs noms, au camp, à l'heure du coucher du soleil, je leur normats de leurs noms, au camp, à l'heure du coucher du soleil, je leur normats de leurs noms, au camp, à l'heure du coucher du soleil, je leur normats de leurs noms, au camp, à l'heure du coucher du soleil, je leur normats de leurs noms, au camp, à l'heure du coucher du soleil, je leur normats de leurs noms, au camp, à l'heure du coucher du soleil, je leurs noms, au camp, à l'heure du coucher du soleil, je leurs noms, au camp, à l'heure du coucher du soleil, je leurs noms, au camp, à l'heure du coucher du soleil, je leurs noms, au camp, à l'heure du coucher d Winslow la termine en ajoutant: "J'apprends par un détachement qui arrive de la Grand-Prée que les transports port Grand-Prée que les transports mettent à la voile. Vous trouverez ci-inclus un rapport concernant la distribution des soldats que j'ai sous mon commandement."

A la fin du journal de Winslow se trouve un compte-rendu statistique qui renferme les chiffres ci-après, qu'il est important de faire connaître :-

Déportés par	Winslow Osgood	 	 1,510 732						
									2,242

Winslow partit de la Grand-Prée le 13 novembre et arriva à Halifax le 19 du e mois. Le capitaine Occase de la 13 novembre et arriva à Halifax le 19 du même mois. Le capitaine Osgood de son bataillon fut chargé de déporter les habitants qui n'avaient pas été embarqués. qui n'avaient pas été embarqués. Du 13 novembre au 12 décembre, celui-ci a dû expulser 150 personnes, bien qu'il n'en f ser 150 personnes, bien qu'il n'en fasse pas mention dans ses lettres à Winslow. peut se faire que ce dernier ait égaré ou perdu les lettres d'Osgood, ce qui expliquerait pourquoi ce fait n'est pas indiqué dans ser iour lettres d'Osgood, ce qui expliquerait pourquoi ce fait n'est pas indiqué dans son journal. Il est dit dans deux autres que le 13 décembre la goélette. Deux son journal. que le 13 décembre la goélette *Dove*, capitaine Samuel Forbes, partit du bassin des pour le Connecticut avec 114 personne pour le Connecticut avec 114 personnes et que le brigantin Swallow, capitaine William Hayes, prit la route de Boston la mâma in que le brigantin Swallow, capitaine Hayes, prit la route de Boston le même jour avec 236 personnes. Le 20 décembre, la got lette The Race Horse, capitaine John Rock même jour, la goélette Ranger, capitaine Nathan Munrow, partit pour la Virginie avec 112 Acadiens. Il s'en suit que 582 Acadiens 112 Acadiens. Il s'en suit que 582 Acadiens furent déportés par Osgood sur ces quatre transports, et que pour atteindre le chiffe. 700 de contratte de la chiffe de la chiff de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiff de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiff de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiff de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiff de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiff de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiff de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiff de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiff de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiff de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiffe de la chiff de la chiffe de la chiff transports, et que pour atteindre le chiffre 732 fourni par Winslow, il faut supposer que 150 ont été déportés avant le 12 décember 202 fourni par Winslow, il faut supposer que 150 ont été déportés avant le 12 décember 202 fourni par Winslow, il faut supposer que 150 ont été déportés avant le 12 décember 202 fourni par Winslow, il faut supposer que 150 ont été déportés avant le 12 décember 202 fourni par Winslow, il faut supposer que 150 ont été déportés avant le 12 décember 202 fourni par Winslow, il faut supposer que 150 ont été déportés avant le 12 décember 202 fourni par Winslow, il faut supposer que 150 ont été déportés avant le 12 décember 202 fourni par Winslow (12 de chiffre 150 ont été deportés avant le 12 décember 202 fourni par Winslow). 150 ont été déportés avant le 12 décembre. Pendant le cours du même mois, caroline gués acadiens, détenus à Halifax depuis le mois de juillet, furent déportés à la Caroline du Nord sur la goélette Providence consiste de la constant de la c

Dans le journal de John Thomas, résidant à Chignictou, chirurgien du bataillon Vinslow, il est fait mention de commission de la commission de la commission de commission

"21 août.—Le Syren, capitaine Proba, [Proby], est arrivé d'Halifax avec sept insports sous son escerte, roundé de Winslow, il est fait mention de ce qui suit: "transports sous son escorte, pour déporter les habitants français.

"1er octobre.—Nuit obscure et orageuse. Quatre-vingt-six prisonniers français en "sont frayé une issue en creusant sous le mur du fort Lawrence et se sont évadés en "trompant la vigilance de le continul

"9 octobre.—Le capitaine Rousse [Rous] est arrivé ici d'Halifax pour hâter le part de la flotte avec les prisonnies "trompant la vigilance de la sentinelle. " départ de la flotte avec les prisonniers.

"11 octobre.—Le dernier contingent de prisonniers français a été embarqué sur

vaisseaux pour être déporté de la province.
"13 octobre.—Une flotte de 10 vaisseaux, sous le commandement du capitaine du suisse [Royal est rection de 10] représentation de la commandement du capitaine du suisse [Royal est rection de 10] représentation de la province. "Rousse [Rous], est partie ce matin avec 960 prisonniers français pour la Caroline du "Sud et la Coroni." "les vaisseaux pour être déporté de la province.

"Sud et la Georgie.'

L'extrait suivant du journal historique de John Knox, vol. I, pp. 84 et 85, concer-t Port-Royal on distributions de la concernation de la concern

"Je n'ai jamais pu savoir le nombre exact de combattants que pouvaient fournir s'ai jamais pu savoir le nombre exact de combattants de la province. Néannant Port-Royal ou district d'Annapolis, me paraît intéressant : "Je n'ai jamais pu savoir le nombre exact de combattants que pouvaient loural "ces familles [celles d'Annapolis] ou celles des autres endroits de la province. Néan-moins, l'ai réposit le nombre d'hommes, de femmes et "moins, j'ai réussi à me procurer une liste indiquant le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants déportés moins, j'ai réussi à me procurer une liste indiquant le nombre d'hommes, de le endroits qui "d'enfants déportés sur le continent au commencement de la guerre et les endroits qui "leur ont été accès sur le continent au commencement de la guerre et les endroits qui "leur ont été accès sur le continent au commencement de la guerre et les endroits qui "leur ont été assignés, etc. J'ai aussi obtenu une liste indiquant les noms des vais-"seaux, leur topposés, etc. J'ai aussi obtenu une liste indiquant les noms des vais-"seaux, leur tonnage et pour combien de jours ils avaient été approvisionnés, ainsi que "le nombre d'habitant per leur destination de jours ils avaient été approvisionnés, ainsi que le nombre d'habitant per leur destination de jours ils avaient été approvisionnés, ainsi que l'en nombre d'habitant per leur destination de jours de l'en leur destination de leur destination de leur destination de l'en leur destination de leur de leur destination de leur destination de leur destination "le nombre d'habitants français qui furent déportés d'ici [Annapolis] et leur destina "tion. Je convert de la frite en qui s'étaient retirés dans "tion. Je connais les noms de ceux qui ont pris la fuite ou qui s'étaient retirés dans "les bois mais je nous de ceux qui ont pris la fuite ou qui s'étaient retirés dans "les bois mais je nous de ceux qui ont pris la fuite ou qui s'étaient retirés dans "les bois mais je nous de les mentionner." "les bois mais je ne crois pas qu'il soit important de les mentionner."

te nombre d'habitants français qui ortion. Je connais les noms de ceux qui ortion. Je sois mais je ne crois pas qu'il soit imples bois mais je ne crois pas qu'il soit imp	nt pris	de les	ment	tionne	r.	-		
les bois mais je ne crois pas qu'il son		-	· is	es.	Suo.	ż	cal.	
Noms des vaisseaux et leur destination.	Approv. nombre de jours.	Tonnage	Hommes	Femmes	Garçons	Filles.	Total	_
Atoms des vansseaux ou tou	-	166	52	52	108 86	111 109 103	323 278 280	
(Navire) Le Helena, pour Boston (Seneau) L'Edward, pour le Connecticut (Seneau) Le Two Sisters " Vork	98	139 140 136	41 42 40	40 45	76	59		
(Brigantin) L'Experiment, pour New-York	du	176	4		10	4 134	3 9	-
Seneau) Le Pembroke, (a) pour la Caroline Mord. (Navire) Le Hopson, pour la Caroline du Sud. Une goélette		31	7 25	51 26	3 53	39 61	trajet	et que
Sept vaisseaux	mall	eureu	x sor	it mor	ts du	rbroke.	ont 1	eussi

"J'apprends que plusieurs de ces malheureux sont morts durant le trajet et que usieurs d'entre que plusieurs de ces malheureux sont morts durant le trajet et que du Pembroke] ont réussi à "J'apprends que plusieurs de ces malheureux sont morts durant le trajet et qui plusieurs d'entre eux [seulement ceux qui étaient à bord du Pembroke] ont réussi à s'échapper et à voir les montagnes."

Je ne sache pas que les instructions du roi au gouverneur Cornwallis en 1749, et pusieurs d'entre eux [seulement ceux qui étaient à bord a s'échapper et à rejoindre les autres fugitifs dans les montagnes."

Je ne sache pas que les instructions du roi au gouverneur de la gouverneur Hopson en 1752, aient été publiées par aucun historien.

J'ai tiré d'une copie des instructions du roi à Cornwallis, reçue de Londres récemnent, les extraits

Les paragraphes 49 et 50 de ces instructions permettent de considérer la question lenne à un point de ment, les extraits qui forment l'appendice C.

Sauf la disposition différente des matières, les instructions à Hopson et à Cornis sont identions à Hopson, auquel corwallis sont identiques. Dans le paragraphe 69 des instructions à Hopson, auquel correspond le paragraphe. respond le paragraphe 42 des instructions à Hopson, auquel con respond le paragraphe 42 des instructions à Cornwallis, est omise une partie de ce dernier après les mots : "A l' acadienne à un point de vue nouveau. après les mots : "A l'égard des habitants français qui ne se seront pas soumis à ces conditions dans l'intervalle. Pres les mots: "A l'égard des habitants français qui ne se seront pas soums a ces conditions dans l'intervalle assigné." Beaucoup de personnes sont sous l'impression que les Acadiens furent Acadiens furent requis de prêter les serments d'allégeance, de suprématie et d'abjuration de qu'ils furent de les prêter. Tel n'est pas le cas, comme et qu'ils furent déportés parcequ'ils refusèrent de les prêter. Tel n'est pas le cas, comme il est démontré par l'est de parcequ'ils refusèrent de les prêter. il est démontré par l'extrait ci-après des procès-verbaux du Conseil :-

"A bord du transport Beaufort, le vendredi, 14 juillet 1749.

"Son Excellence ouvrit et lut la commission et les instructions de Sa Majesté et idéra partieulià au la commission et les instructions de Sa Majesté et idéra partieulià au la commission et les instructions de Sa Majesté et la déclaration Considéra particulièrement les instructions relatives aux sujets français et la déclaration qui devait être feit

"Après avoir lu la formule de serment ci-après que les habitants français avaient e, le colonel M qui devait être faite conformément aux ordres de Sa Majesté. Prêté, le colonel Mascarène en remit à Son Excellence une copie signée de ceux-ci:

⁽a) "Ce navire fut pris par un corsaire pendant son voyage et conduit à la rivière Saint-Jean; les sagers retournèrent dans leurs districts."
Pour la prise de ce navire voir le dernier paragraphe au bas de la page 411 du présent travail.

"Je promets & jure sincèrement en Foi de Chrétien que je serai entièrement fidèle "& obéirai vraiment Sa Majorté L. P. : Chrétien que je serai entièrement fidèle "& obéirai vraiment Sa Majorté L. P. : Chrétien que je serai entièrement fidèle "de chrétien que proprie que "& obéirai vraiment Sa Majesté Le Roi George le Second que je reconnois pour le "Souverain Seignann de l'Analia de "Souverain Seigneur de l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse. Ainsi que Dieu me soit en Aide."

"Le colonel Massayana of the colone

"Le colonel Mascarène fit part au Conseil que les Français prétendaient n'avoir prêté ce serment qu'à la condition d'être toujours dispensés de porter les armes. cette raison, il fut proposé d'ajouter la clause suivante à la formule de serment dessus : "Et ce serment in resultant de la formule de serment dessus : "Et ce serment in resultant de la formule de serment de la formule de la formule de serment de la formule de la dessus : "Et ce serment je prens sans réserve." Mais comme le Conseil fut d'avis que la formule de serment si dessus : "Et ce serment je prens sans réserve." formule de serment ci-dessus qu'ils ont prêté et souscrit jusqu'à présent, ne renfermait aucune condition, il fut ingénérale proposition de la comme le Conseil fut d'avis quantité de souscrit jusqu'à présent, ne renfermait aucune condition, il fut ingénérale proposition de la comme le Conseil fut d'avis quantité de la comme le Conseil fut d'avis quantité de serment ci-dessus qu'ils ont prêté et souscrit jusqu'à présent, ne renfermait aucune condition, il fut ingénérale proposition de la comme le Conseil fut d'avis quantité de serment ci-dessus qu'ils ont prêté et souscrit jusqu'à présent, ne renfermait aucune condition, il fut ingénérale proposition d'avis quantité d'avis qu'ils ont prêté et souscrit jusqu'à présent, ne renfermait aucune condition, il fut ingénérale proposition d'avis quantité d'avis quantité d'avis quantité d'avis quantité d'avis quantité d'avis quantité d'avis qu'ils ordinaire de la conseil fut d'avis quantité d'avis qu'ils aucune condition aucune condition, il fut jugé nécessaire d'informer les Français qu'ils devaient prêter le serment sans aucune réserve ou de la condition de l serment sans aucune réserve ou clause sous-entendue."

Dans les procès-verbaux du Conseil, il est fait mention de "la déclaration qui doit faite aux Acadiens par ordre de Carte de Cart

être faite aux Acadiens par ordre de Sa Majesté."

J'ai cru pendant longtemps et bon nombre ont dû penser comme moi, que cette déclar avait été rédigée par crue de C ration avait été rédigée par ordre de Cornwallis. Mais tel n'est pas le cas puisqu'il est dit dans une lettre contenent des incommendations. dit dans une lettre contenant des instructions des Commissaires du Commerce, datée de Portsmouth, 15 mai 1749 (viene at-le) Portsmouth, 15 mai 1749 (vieux style): "Nous vous transmettons aussi dans des boltes "indiquées, par les numéres la 2 2 de la 100 des boltes par les numéres la 2 2 de la 100 des boltes par les numéres la 2 2 de la 100 des boltes par les numéres la 2 2 de la 100 des boltes par les numéres la 2 2 de la 100 des boltes par les numéres la 2 2 de la 100 des boltes par les numéres la 2 2 de la 100 des boltes par les numéres la 2 2 de la 100 des boltes par les numéres la 2 2 de la 100 des boltes par les numéres la 2 2 de la 100 des boltes par les numéres la 2 2 de la 100 des boltes par les numéres la 2 2 de la 100 des boltes par les numéres la 2 2 de la 100 des boltes par les numéres la 2 2 de la 100 des boltes par les numéres la 2 2 de la 100 des boltes par les numéres la 2 2 de la 100 des boltes par les numéres la 2 2 de la 100 des boltes par les numéres la 2 2 de la 100 des boltes par les numéres la 2 2 de la 100 de l "indiquées par les numéros 1, 2, 3 et 4, que vous remettra le capitaine Rous, 100 "exemplaires en anglais et 200 en france." "exemplaires en anglais et 200 en français de la déclaration que vous avez ordre de "communiquer aux habitants français"." "communiquer aux habitants français." Cornwallis signa ces exemplaires à "Cheboucton le 14 inillet 1749," soit le 25 inillet 1749, soit le 25 inil

le 14 juillet 1749," soit le 25 juillet d'après le nouveau calendrier.

La version française de cette déclaration est reproduite dans l'appendice Cou se trouve aussi une autre déclaration en français faite par Cornwallis lui-même, en réponse à la demande que lui firent les babit à la demande que lui firent les habitants le 1er août 1749, d'être dispensés de prendre les armes en temps de guerre. Il con d'el le août 1749, d'être dispensés de prendre les armes en temps de guerre. les armes en temps de guerre. Il est déclaré dans cette requête que si cette faveur, leur est accordée, tous les Acadiens sont prêts à renouveler leur serment de fidélité au roi d'Angleterre. Cornwallis renouveler et leur serment de fidélité de forts de roi d'Angleterre. Cornwallis repoussa cette demande, et par la suite, ni les efforts de Cornwallis, ni ceux de Hopson con successer de la suite, ni les efforts de Cornwallis, ni ceux de Hopson con successer de la suite, ni les efforts de la suite Cornwallis, ni ceux de Hopson son successeur, et du colonel Charles Lawrence qui devint président du Conseil après le décent de la disense de la décent de la disense de la décent de la disense de la président du Conseil après le départ de ce dernier, ne purent décider les Acadiens à prêter le serment sans réserve

Dans l'appendice C il y a quelques documents relatifs à ce sujet, parmi lesquels une lettre de William Cotterell en recomments relatifs à ce sujet, parmi lesquels est une lettre de William Cotterell au gouverneur Hopson, concernant la formule du serment qui fut proposé de temps à une serment qui fut proposé de temps à autre aux Acadiens et les réponses de ceux-ci.

Dans l'appendice D se trouvent la pétition de l'abbé Charles René de Breslay, curé de Port-Royal, au général Richard Phillips et celle des Acadiens de Port-Royal ou rivière Annapolis dans laquelle ils déclarant de ou rivière Annapolis dans laquelle ils déclarent qu'ils sont prêts à prêter le serment des fidélité. Il y a aussi avec d'autres pièces important pressure des la prêter le serment des fidélités. fidélité. Il y a aussi avec d'autres pièces importantes, savoir : les listes des habitants des districts de la rivière Apparelle des Minimus des la rivière Apparelle des Minimus des Mini districts de la rivière Annapolis, des Mines, de Piziquid, de Cobequid et de Beaubassia qui prêtèrent le serment en décembre 1790

Dans les premiers jours de mai de l'année 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour délecer de la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour délecer de la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour délecer de la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour délecer de la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour délecer de la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour délecer de la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour délecer de la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour délecer de la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour délecer de la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour délecer de la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour délecer de la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour de la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour de la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour de la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour de la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour de la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour de la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour de la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats pour la rein 1750, le colonel Lawrence partit d'Haliavec ses soldats partit d'Haliav fax avec ses soldats pour déloger de la pointe-à-Beauséjour et des autres endroits de l'isthme de Chignietou, le détaubement l'isthme de Chignictou, le détachement canadien envoyé de Québec l'année précédente pour conserver ce territoire que le Ferrandien envoyé de Québec l'année précédente pour conserver ce territoire que la France prétendait n'avoir pas cédé à l'Angleterre par le traité d'Utretcht. A l'approche de Tourne de la France par le traité d'Utretcht. le traité d'Utretcht. A l'approche de Lawrence, presque tous les habitants du riche district de Beaubassin abandonnérent leurs f

Immédiatement après leur départ, les Micmacs mirent le feu aux habitations des liens et incendièrent l'église avec troi

Acadiens et incendièrent l'église avec trois cents maisons.

au mois de septembre de la même année et sur les ruines du village de Beaubassin, les érigea un fort auquel fut donné son nom érigea un fort auquel fut donné son nom. A cette seconde approche de Lawrence, habitants qui étaient restés sur leurs formes les conde approche de Lawrence sur habitants qui étaient restés sur leurs fermes, les abandonnèrent et se réfugièrent sur l'isthme. C'est ainsi que cinq ans avant le "Company de l'istème de l'istèm l'isthme. C'est ainsi que cinq ans avant le "Grand dérangement," furent abandonnés les villages florissants ci-après: Beaubassin ou Mesagouèche, Les Planches, La Butte. Veschtock, la rivière de Nampanne la rivière de Managouèche, Les Planches, Mines ou Veschtock, la rivière de Nampanne, la rivière de Mainkanne, la rivière des Hébert et Menoudy.

Dans les documents anglais, ces Acadiens sont appelés "habitants désertés" et dans ocuments français "habitants réfugiés". les documents français "habitants réfugiés." Durant l'été de 1751, Franquet

DOC. DE LA SESSION No 18 "dénombrement des habitants réfugiés de chaque village et auxquels le Roy fournit les Vivres". Vivres", qui démontre que la population atteignait le chiffre de 1,056 âmes, savoir : 153

Au printemps de 1750, la population du district de Beaubassin atteignait avant le hommes, 148 femmes et 655 enfants. départ des Acadiens, le chiffre de 2,000 âmes environ. Il est donc évident qu'à l'époque départ des Acadiens, le chiffre de 2,000 âmes environ. du dénombrement de Franquet, plusieurs centaines d'habitants avaient déjà émigré à l'île St. Jean et un certain nombre à l'île Royale, comme l'indique le journal de La Roque. Un dénombrement de l'île Royale, comme l'indique le journal de La Roque. Un dénombrement des habitants de l'Acadie française ou des villages de l'isthme, fait le 31 janvier 1570 : Baie 31 janvier 1752, indique une population de 1,473 âmes réparties comme suit: Baie Verte, 5; Pont-à-Buot, 5; Weskak, 64; Pré-des-Bourg, 24; Les Richard, 40; Tintamarre, 152; La Coupe, 34; Le Lac, 78; Beauséjour, 114; Memeramcouk, 246; Pet-koudiack, 352; China, 34; Le Lac, 78; Beauséjour, 114;

koudiack, 352; Chipoudy, 359. Un autre dénombrement des Acadiens réfugiés, fait à la même date, nous donne les chiffres suivants pour le même district: Les Gaspareaux, 83; Baie Verte, 127; Le Portage, 18; Pont-à-Buot, 92; La Coupe, 15; Le Lac, 421; Pointe-à-Beauséjour, 93; Weskak, 37; Poul de Pour le même district: Les Gaspareaux, 83; Baie Verte, 127; Le Lac, 421; Pointe-à-Beauséjour, 93; Weskak, 37; Poul de Pour le Memerame de P Weskak, 37; Pré-des-Bourg, 37; Les Richard, 24; Tintamarre, 120; Memeramcouk, 46; Chipolical Pré-des-Bourg, 37; Les Richard, 24; Tintamarre, 120; Memeramcouk,

46; Chipoudy, 8; Petkoudiak, 1.—Total, 1,113 âmes.

Or, ce total de 1,113 réfugiés ajouté aux 1,473 âmes du dénombrement du 31 janvier

1752, indique qu'à cette date, la population était de 2,586 âmes. Pendant les trois années qui suivirent, le nombre des réfugiés fut doublé par les liens qui Acadiens qui quittèrent les districts de Port-Royal, des Mines, de Piziquid et de Cobequid. Mai quid. Mais après la reddition de Beauséjour le 16 juin 1755, un fort courant d'émigra-tion se divi

tion se dirigea du côté de l'île Royale et de l'île Saint-Jean.

Dans un mémoire du juge Belcher lu devant le Conseil à Halifax le 28 juillet 1755, il est dit que la population de la Nouvelle-Ecosse et de l'isthme de Chignictou, était à cette épocus cette époque de 8,000 âmes. Le 11 août 1755, le lieutenant-gouverneur Lawrence dit dans sa circul. La popudans sa circulaire aux gouverneurs des colonies britanniques en Amérique: "La population doit de la colonies de lation doit être de 7,000 âmes environ." Le chiffre de 10,000 serait plus exact, car près de 7,000 furent s'enfure de 10,000 serait plus exact, car près de 7,000 furent s'enfure de 10,000 serait plus exact, car près de 7,000 furent s'enfure s'enfure dans les bois ou se de 7,000 furent faits prisonniers et déportés et les autres s'enfuirent dans les bois ou se réfugièrent à la serie de 10,000 serait plus cales, de constitue de 10,000 serait plus cales, d réfugièrent à la rivière Saint-Jean, à Miramichi, à l'île Saint-Jean, etc. Au-delà de 1,500 qui 6-1 1,500 qui échappèrent à la déportation se réfugièrent dans la province de Québec où ils furent rejoint des colonies de la Noufurent rejoints par un nombre aussi considérable qui revinrent des colonies de la Nou-velle-Anglet velle-Angleterre pendant les années 1766, 1767 jusqu'à 1775 et se fixèrent dans cette province. Province. Il doit donc y avoir aujourd'hui plus d'Acado-canadiens dans la province de Québec que d'Acado-canadiens dans la province de Québec que d'Acadiens dans les provinces maritimes où ils forment une population de 140,000 âmore.

140,000 âmes. Il y a aussi beaucoup d'Acadiens à la baie Saint-Georges de Terre-Neuve, à Saint-re et Minnel Labrador, sans compter Pierre et Miquelon, aux îles de la Madeleine et sur les côtes du Labrador, sans compter plusienre de Miquelon, aux îles de la Madeleine et sur les côtes du Labrador, sans compter plusienre de Miquelon, aux îles de la Madeleine et sur les côtes du Labrador, sans compter plusienre de la madeleine et sur les côtes du Labrador, sans compter plusienre de la madeleine et sur les côtes du Labrador, sans compter plusienre de la madeleine et sur les côtes du Labrador, sans compter plusienre de la madeleine et sur les côtes du Labrador, sans compter plusienre de la madeleine et sur les côtes du Labrador, sans compter plusienre de la madeleine et sur les côtes du Labrador, sans compter plusienre de la madeleine et sur les côtes du Labrador, sans compter plusienre de la madeleine et sur les côtes du Labrador, sans compter plusienre de la madeleine et sur les côtes du Labrador de la madeleine et sur les côtes du Labrador de la madeleine et sur les côtes du Labrador de la madeleine et sur les côtes du Labrador de la madeleine et sur les côtes du Labrador de la madeleine et sur les côtes du Labrador de la madeleine et sur les côtes du Labrador de la madeleine et sur les côtes du la ma plusieurs autres milliers qui habitent la Louisiane et le grand nombre disséminé dans les autres états de la Colombieautres milliers qui habitent la Louisiane et le grand nombre dissemble. Anglaise, du M. Allorte et de la province d'Ontario, Anglaise, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la province d'Ontario, sont d'origine. Sont d'origine acadienne. En fait, il se trouve des Acadiens partout, même en France.

Les arctions de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la provincia de la

Les archives coloniales des provinces de la baie du Massachusetts, de New-York, du acctient et la fait, il se trouve des Acadiens partou, la New-York, du les archives coloniales des provinces de la baie du Massachusetts, de New-York, du les furent édictées pour secourir Connecticut et de la Pennsylvanie, démontrent que des lois furent édictées pour secourir et mettre en déportée dans l'automne de 1755. et mettre et de la Pennsylvanie, démontrent que des lois furent editette de 1755.

Les la:

L

Les lois de la Législature du Massachusetts, relatives à ce sujet, sont reproduites l'append:

dans l'appendice E. Le 20 février 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de Philadelphie vota un projet de loi ulé "Actor 1756, la Chambre d'assemblée de la Chambre d'assemblée d intitulé "Acte à l'effet de placer les habitants de la Nouvelle-Ecosse déportés dans cette province dans de la Nouvelle-Ecosse déportés dans cette province dans de la Nouvelle-Ecosse déportés dans le la Nouvelle-Ecosse déportés dans le la Chester et de Lancaster et dans Province, dans les comtés de Philadelphie, de Bucks, de Chester et de Lancaster et dans les bourges "." Le même jour cet acte les bourgs d'iceux, et de prendre des mesures à cette fin. " Le même jour cet acte fut soumis à ".

fut soumis à l'approbation du gouverneur. Le 3 mars deux membres de la Législature furent délégués auprès du gouverneur savoir si de loi concernant les pour savoir si celui-ci avait pris une décision au sujet du projet de loi concernant les Français pour Français neutres. Le gouverneur répondit que le Conseil considérait cette mesure dans le moment manuel de la conseil considérait cette mesure dans le moment manuel de la conseil considérait cette mesure dans le moment manuel de la conseil considérait cette mesure dans le moment manuel de la conseil considérait cette mesure dans le moment manuel de la conseil considérait cette mesure dans le moment manuel de la conseil considérait cette mesure dans le moment manuel de la conseil considérait cette mesure dans le moment manuel de la conseil considérait cette mesure dans le moment manuel de la conseil considérait cette mesure dans le moment manuel de la conseil considérait cette mesure dans le moment manuel de la conseil conseil considérait cette mesure dans le moment manuel de la conseil co le moment même et celle-ci après avoir subi sans objection une seconde lecture, fut renvoyée à la Chambre des représentants avec l'approbation du gouverneur.

Le vendredi, 5 mars, le secrétaire du Conseil fut délégué pour annoncer verbalement à la Chambre des représentants que le gouverneur s'était rendu à la chambre du Conseil pour y recevoir la députation et sanctionner le projet de loi concernant le placement des Français neutres. L'orateur accompagné de tous les représentants s'étant rendu auprès du gouverneur, il plut à celui-ci de donner la sanction législative au dit bill auquel le grand sceau fut ensuite apposé; puis celui-ci fut déposé en greffe.

Un autre bill intitulé : "Loi relative à la mise en apprentissage et à l'établissement "des habitants de la Nouvelle-Ecosse, déportés dans cette province et qui n'ont pas "encore atteint l'âge de majorité, ainsi qu'à l'entretien des vieillards; des malades, des "infirmes, aux frais de la province, "fut voté et sanctionné par le gouverneur en Conseil "le vendredi, 14 janvier 1757. Cette loi fut confirmée par le gouverneur de Kensington, le 16 juin 1758.

Dans les Colonial Records of Connecticut, vol. 10, p. 245, nous lisons:

"Attendu que, dans l'intérêt public et pour la sécurité des colonies américaines de "Sa Majesté, des mesures sont prises pour expulser les habitants français de la Nouvel-" le-Ecosse et les disperser dans d'autres endroits :

"Il est résolu par cette assemblée, que si par suite de la mise à exécution de ce " projet, des Acadiens sont envoyés dans cette colonie (voir copie de l'acte à l'appendice "C) avec l'espoir d'y être accueillis et secourus, Son Excellence le gouverneur donne des "ordres, à leur arrivée, pour qu'ils soient accueillis, secourus et installés dans un endroit "ou des endroits de cette colonie, dans les conditions qui paraîtront les plus avanta-"geuses; ou pour leur renvoi ailleurs, et en ce cas, que des mesures soient prises pour " opérer leur translation."

Cette résolution fut adoptée au mois d'octobre 1755 et c'est le seul endroit connu, où des moyens furent pris pour recevoir les Acadiens chassés de la Nouvelle-Ecosse. Les gouvernements des autres provinces se sont plaints de n'avoir pas été prévenus du projet de Lawrence de leur avoir les Acadiens chassés de la Nouvelle de projet de Lawrence de leur avoir les Acadiens chassés de la Nouvelle de leur avoir les Acadiens chassés de la Nouvelle de leur avoir les Acadiens chassés de la Nouvelle de leur avoir les Acadiens chassés de la Nouvelle de le leur avoir les Acadiens chassés de la Nouvelle de le leur avoir les Acadiens chassés de la Nouvelle de le leur avoir les Acadiens chassés de la Nouvelle de le leur avoir les Acadiens chassés de la Nouvelle de le leur avoir les Acadiens chassés de la Nouvelle de le leur avoir les Acadiens chassés de la Nouvelle de le leur avoir les Acadiens chassés de la Nouvelle de le leur avoir les Acadiens chassés de la Nouvelle de le leur avoir les Acadiens chassés de la Nouvelle de le leur avoir les Acadiens chassés de la Nouvelle de le leur avoir les Acadiens chassés de la Nouvelle de le leur avoir les Acadiens chassés de le leur avoir les Acadiens chassés de le leur avoir les Acadiens de le leur avoir les Acadiens chassés de le leur avoir les Acadiens de leur avoir les Acadiens de le le leur avoir les Acadiens de le leur avoir les Acadiens de le le le le leur avoir les Acadiens de le leur avoir le le le le le le leur avoir le leur avoir les Acadiens de le le le le le le le leur avoir le le leur avoir le le le le le le le le le leur avoir le le le leur avo projet de Lawrence de leur expédier des contingents d'Acadiens.

Cependant, les gouvernements pouvaient difficilement ne pas connaître le projet d'expulsion des Acadiens, car le fragment suivant d'une lettre, datée d'Halifax, août 1755, publiée dans la New York Gazette, le 25 du même mois et dans la Pennsylvania Gazette le 4 sentembre 1755. vania Gazette le 4 septembre 1755, n'a pas dû échapper à leur connaissance.

"Nous formons actuellement le noble et grand projet de chasser de cette province "les Français neutres qui ont toujours été nos ennemis secrets et ont encouragé nos sau " vages à nous couper la gorge.

"Si nous pouvons réussir à les expulser, cet exploit sera le plus grand qu'aient ac-"compli les Anglais en Amérique, car au dire de tous, dans la partie de la province que ces Français habitant de transporte de la province que contrions "ces Français habitent, se trouvent les meilleures terres du monde. Nous pourrions ensuite mettre à leure plante de la province mettre à leure plante de la province de la "ensuite mettre à leurs places de bons fermiers anglais, et nous verrions bientôt une abondance de produite accident de leurs places de bons fermiers anglais, et nous verrions bientôt une " abondance de produits agricoles dans cette province."

L'Assemblée législative de la colonie de New-York vota un bill intitulé: "Loi pour "donner le pouvoir aux juges de paix des comtés de Westchester, de Suffolk, de Queens, de Kings et de Picker de Majesté "de Kings et de Richmond de placer en apprentissage, ceux des sujets de Sa Majesté
appelés Français neutres qui cet (1/2) "appelés Français neutres, qui ont été déportés de la Nouvelle-Ecosse dans cette colonie et distribués dans les comtés de la Nouvelle-Ecosse dans cette colonie " et distribués dans les comtés susdits. "

Le bill fut envoyé au Conseil le 1er juillet 1756 pour y recevoir son adhésion. Et le redi. 9 juillet 1756 le conseil le 1er juillet 1756 pour y recevoir son adhésion. vendredi, 9 juillet 1756, le gouverneur le sanctionna en présence du Conseil et de l'Assemblée législative semblée législative.

Les minutes des assemblées du Conseil donnent les noms des déportés et indiquent à quels endroits ils furent envoyés, avant que ne fut adopté le bill relatif à leur mise en apprentissage. Des mesures entre de la distance d apprentissage. Des mesures ont été prises pour se procurer une copie de ces listes.

Pendant que les négociations pour la paix se poursuivaient à Versailles, les Acadiens e trouvaient à Liverpool (Angleine de Course) qui se trouvaient à Liverpool (Angleterre), envoyèrent par un Irlandais qui avait épousé une Acadienne, une lettre au due de Ni une Acadienne, une lettre au duc de Nivernois, plénipotentiaire de Louis XV à Lon-dres, pour lui exposer leur pénible structions. dres, pour lui exposer leur pénible situation.

Immédiatement après avoir reçu cette lettre le duc confia une mission secrète à M. de la Rochette. Celui ci partit de Londres le 26 décembre 1762 et arriva à Liverpool le 31 du même mois ; il y trouva 224 Acadiens et apprit qu'il s'en trouvait d'autres à Southampton, à Penryn et à Bristol. Aussitôt revenu à Londres, le duc l'envoya dans tous ces endroits ; il constata qu'il y avait 219 Acadiens à Southampton, 159 à Penryn, 184 à Bristol et environ 80 à bord des corsaires anglais formant avec ceux de Liverpool un total de 866 âmes, débris des 1500 déportés qui furent envoyés dans ces endroits en 1756 ; la plus grande partie des autres étant morts de la variole peu de temps après leur arrivée. De la Rochette les assura que des mesures étaient prises pour leur translation immédiate en France où le roi les recevrait à bras ouverts. Le printemps suivant ils furent transportés à St-Malo et à Morlaix.

En apprenant qu'ils seraient bientôt transportés en France, quelques Acadiens de Liverpool écrivirent à leurs parents et à leurs amis qui se trouvaient à Baltimore, à Philadelphie, à New-York, à New-Haven, à Boston et ailleurs dans les colonies anglaises, pour leur apprendre cette nouvelle et les engager à demander aussi leur translation en France. Des copies de lettres écrites aux Acadiens de Philadelphie, furent envoyées à quelques uns de leurs compatriotes détenus à Halifax.

Ces lettres furent saisies par les fonctionnaires du gouvernement à Halifax; la teneur en fut communiquée au gouverneur en Conseil et des duplicata en furent envoyés en Angleterre. Il se trouve des copies de ces duplicata au Bureau des Archives du Canada; elles sont reproduites dans l'appendice F. Elles nous font connaître que ceux qui voulaient passer en France furent requis de préparer des listes des chefs de famille, contenant aussi le nombre d'enfants de chacune, et de les faire parvenir ensuite à une Personne dont le nom est donné, laquelle devait les envoyer en France aux autorités. A Part ceux du Massachusetts, je ne sais si les autres Acadiens dispersés dans les différentes Provinces anglaises d'Amérique, profitèrent de cette occasion de sortir de leur captivité. Ceux du Massachusetts préparèrent leur liste et la présentèrent au gouverneur. Les sources de renseignements que nous possédons, ne nous apprennent pas pourquoi ces Acadiens ne passèrent pas en France, après en avoir si fortement exprimé le désir. Il est probable que le gouvernement de la métropole repoussa leur demande. Ces gens étalent si certains d'obtenir la permission de partir, qu'ils quittèrent les bourgs dans lesquels ils avaient été placés et se rassemblèrent en grand nombre à Boston, où ils causerent des embarras aux autorités. Il semble que le gouverneur du Massachusetts, en Prévision d'une réponse favorable de la part du gouvernement de la métropole, accorda la permission à plusieurs familles de noliser des navires et de se rendre à St. Pierre-Miquelon. Le recensement des Acadiens qui habitaient ces îles au mois de mai 1767, nous donne les noms de ceux qui s'y étaient rendus de Boston. Il y avait à cette époque, 103 familles acadiennes à St.-Pierre-Miquelon formant une population de 551 ames. C'est un recensement très important qui avec le nom du chef de famille indique aussi l'endroit d'où il est venu, soit de Boston, de Chédabouctou, de Piziquid, de la Pointe-à-Beauséjour, de l'Île St. Jean, etc.; il s'y trouve en outre les noms et les âges des parents et des enfants. Ce recensement est dans l'appendice G.

Le 13 octobre 1755, une flotte de dix transports chargés de 960 Acadiens prisonniers, partit de Chignictou pour le bassin des Mines, avec ordre de faire voile de cet endroit pour la Georgie et la Caroline du Sud.

Durant le mois de décembre de la même année, deux vaisseaux de cette flotte arrivèrent à Savannah avec environ 400 Acadiens qui, d'après l'histoire de la Georgie, par Stevens, "furent distribués dans la province par petits contingents, et entretenus jusqu'au printemps, aux frais de la population. Le gouverneur leur permit alors de se construire des bateaux et au mois de mars ils partirent presque tous pour la Caroline du Sud. Deux cents s'embarquèrent sur des bateaux avec l'espoir de réussir à atteindre leur Acadie bien aimée."

Quelques-uns seulement arrivèrent à destination; car soixante-dix-huit qui débarquèrent à Long Island (New-York), furent empêchés d'aller plus loin, comme nous l'apprend la lettre suivante du gouverneur Hardy adressée aux lords du Commerce.

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

"FORT GEORGE, N. York, 5 sept. 1756.

" MILORDS,

"Le jeudi, 22 août, soixante dix-huit Français neutres sont arrivés à Long Island "sur des bateaux. Aussitôt averti de leurs présence, j'ai donné ordre de saisir leurs "embarcations et de les arrêter tous. Après les avoir interrogés, j'ai découvert que "c'était un parti de Français neutres envoyés par Lawrence à la Georgie; ils avaient "obtenu du gouverneur de cette province des passeports pour se rendre à la Caroline du "Sud. Le gouvernement de cette endroit ne se souciant pas de les avoir à charge leur " délivra d'autres passeports pour aller plus loin vers le nord ; de là, cotoyant le rivage, "ils ont réussi à atteindre Long Island avec l'intention de retourner à la Nouvelle "Ecosse. J'ai cru devoir les empêcher de mettre ce projet à exécution et pour cela je "les ai fait disperser dans les parties les plus reculées de cette colonie et les plus pro-"pres à les faire tenir en tutelle. J'ai demandé en même temps aux magistrats de "donner de l'ouvrage à ceux qui sont capables de travailler, et de placer les enfants en "apprentissage chez des personnes qui en prendront bien soin. C'est le moyen le plus " sûr d'en faire de bons sujets.

"J'ai l'honneur d'être de Vos Seigneuries le très humble et le très obéissant servi-

" teur,

" CHAS. HARDY."

D'autres Acadiens se rendirent jusqu'à Boston où le lieutenant-gouverneur Phips les empêcha de continuer leur voyage.

Dans une lettre datée de Boston, 23 juillet 1756 et adressée au lieutenant-gouver-

near Lawrence, Phips dit:

"Je viens d'apprendre que sept bateaux portant quatre vingt-dix habitants fran-" cais de la Nouvelle-Ecosse, sont arrivés à un port dans le sud de cette province, après "avoir longé le rivage depuis la Georgie ou la Caroline du Sud, où votre gouvernement "les avait déportés. Après avoir fait saisir leurs bateaux, je les ai fait arrêter et j'en

" ai envoyé trois ou quatre à Boston pour y subir un interrogatoire.

"Votre Excellence n'ignore pas sans doute, que nous avons reçu et entretenu ici "un très grand nombre de déportés, nombre bien audessus de celui que nous aurions "dû recevoir, s'il eut été compris d'en faire une part égale à toutes les provinces. Votre "Excellence sait aussi que ce nombre est beaucoup plus élevé que celui qui nous était " destiné au début. Malgré cela, je suis absolument convaincu qu'il serait dangereux de "les laisser donner suite à leur projet. L'Assemblée législative doit se réunir le 11 "août et comme le Consoile par le l'appendit et le laisser donner suite à leur projet. "août et comme le Conseil a raison de croire qu'elle refusera de pourvoir à l'entretien de "ce nouveau contingent de déportés, j'ai été chargé d'écrire à Votre Excellence pour lui demandes de défende pour le des le la les des "lui demander de défrayer, à l'avenir, le coût de l'entretien de ces gens afin qu'ils ne " soient plus un fardeau pour cette province."

Deux lettres de Vaudreuil, reproduites dans l'appendice H, nous disent que le 16 juin 1756, cinq familles acadiennes composées de 50 âmes, arrivèrent de la Caroline du stres Sud à la rivière St-Jean et qu'elles informèrent Boishébert que quatre vingts autres exilés les suivaient. Il s'agissait de ceux dont il est fait mention dans la lettre écrite par Phips à Lawrence. Ces lettres de Vaudreuil nous fournissent aussi d'autres renseit que le la contra de la contra del contra de la contra del contra de la contra de la contra de la contra de la contra del contra de la contra del contra de la contra del contra de la contra de gnements tout à fait nouveaux, à l'égard des Acadiens déportés dans les Etats du Sud.

Il serait trop long dans cet introduction, de suivre les Acadiens à travers leurs transmigrations dans les colonies anglaises où ils furent déportés; il sera peut-être possible de le faire quand de sible de le f sible de le faire quand j'aurai terminé la présente tâche. J'ai consacré beaucoup de temps à ce sujet fort pour de la présente tâche. temps à ce sujet, fort peu connu des historiens. Il est en outre impossible de dresser les généalogies des familles de leurs les généalogies des familles acadiennes, sans une connaissance approfondie de leurs déplacements. déplacements. Les archives du Massachusetts contiennent des renseignements très pré-cieux au sujet des Acadiens qui ref cieux au sujet des Acadiens qui y furent déportés et ensuite dispersés dans les différents bourgs de cette province. bourgs de cette province. Il y a des centaines de listes contenant leurs noms, dont plusieurs indiquent aussi les âcces sieurs indiquent aussi les âges, ceux des enfants et le noms des bourgs où les déportés avaient été placés, etc. avaient été placés, etc.

On fait actuellement des recherches dans les autres villes des Etats-Unis, où les

Acadiens furent déportés pour obtenir de semblables données généalogiques.

FAMILLE BOURGEOIS

ARRIVÉE EN ACADIE EN 1642

AU FORT DU BAS DE LA RIVIÈRE ST-JEAN LE 31 JUILLET 1699.

Aujourd'huy trente unieme et dernier jour de juillet 1699, Par devant nous Mathieu de Goutin, cont du Roy, Lieutenant général et civil et criminel en la province d'Acadie, est comparu le sieur Jacques Bourgeois, entiennement estably en ce pays, lequel après serment par luy presté de dire la vérité, a dit qu'il est venu ici en 1642 pour s'y établir et exercer la chirurgie, que Monsieur d'Aulnay étoit pour lors gouverneur général de ce pays.

Acadie—Correspondance générale—F. 117, p. 433.

N.B.—Pour la clef voir page 56.

FAMILLE BOURGEOIS

PREMIÈRE GÉNÉRATION.

A PORT ROYAL.

JACQUES BOURGEOIS, chirurgien, & JEANNE TRAHAN né 1621, en France, née 1631, en France, Mariés en 1643, à Port Royal.

ENFANTS:

- a. Jeanne, née 1644;
- b. Charles, né 1646; marié à Port Royal, en 1668, à Anne Dugas, fille de Abraham et de Marguerite Doucet; mort à Beaubassin vers 1678.

 Voir page 2.
- C. Germain, né 1650; marié à Port Royal, 1° en 1673, à Marguerite Belliveau, fille de Antoine et de Andrée Gouin. 2° à Port Royal en 1682, à Madeleine Dugas, fille de Abraham et de Marguerite Doucet; mort au printemps de 1711, à Port Royal.
 Voir page 2.
- d. Marie, née 1652; mariée 1° à Port Royal en 1669, à Pierre Sire, armurier, 2° en 1680, à Beaubassin, à Germain Girouard, fils de François et de Jeanne Aucoin.
- e. Guillaume, né 1655; marié en 1686, à la rivière St-Jean, à Marianne de Martignon, fille de Martin d'Aprendestigué, sieur de Martignon, et de Jeanne LaTour.
- f. Marguerite, née 1658; mariée 1° en 1676, à Jean Boudrot, fils de Michel et de Michelle Aucoin; 2° à Beaubassin, le 30 nov. 1679, à Emanuel Mirande, fils de Emanuel et de Catherine Spire, Portugais de la paroisse de Ste Croix, à l'Isle Gravoise aux Assores; 3° à Port Royal le 12 janvier 1707, à Pierre Maisonnat, fils de Helie et de Jeanne Segure.

 18—35a

h.

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

g. Françoise, née 1659; mariée en 1673, à Port-Royal, à Claude Dugas, fils de Abraham et de Marguerite Doucet.

Anne, née 1661; mariée en 1679, à Port Royal, à René LeBlanc, fils de Daniel et de Françoise Gaudet.

. Marie, née 1664; mariée à Port Royal, en 1680, à Antoine LeBlanc, fils de Daniel et de Françoise Gaudet.

j. Jeanne, née 1667; mariée à Port Royal, en 1689, à Pierre Comeau dit des Loups Marins, fils de Pierre et de Rose Bayols; inhumée à Port Royal, le 10 juin 1716.

DEUXIÈME GÉNÉRATION.

À BEAUBASSIN.

Voir b CHARLES BOURGEOIS & ANNE DUGAS, page 1. Mariés en 1668, à Port Royal.

ENFANTS:

a. Charles, né 1672; marié en 1692, à Marie Blanchard, fille de Guillaume et de Huguette Goujon.

b. Claude, né 1674; marié en 1703, à Anne Blanchard, fille de Guillaume et de Huguette Goujon.

Voir page 4. c. Anne, née 1679 ; mariée en 1695, à Jean Quessie, fils de Roger et de Marie Poirier.

DEUXIÈME GÉNÉRATION.

À PORT ROYAL.

Voir c GERMAIN BOURGEOIS & MARGUERITE BELLIVEAU,
p. 1. 1^{re} femme.

Mariés en 1673, à Port Royal.

ENFANTS:

a Guillaume, né 1674; marié l° en 1700, à Marguerite Mius, fille de Abraham, sieur de Pleinmarets, et de Marguerite de St. Etienne de La Tour; 2° le 17 février 1705, à Catherine Thibodeau, fille de feu Pierre et de Jeanne Terriot; décédé à Port Royal le 7 août 1747.

Voir pages 4 et 5.

b. Marie, née 1677; mariée en 1693, à Pierre Breau, fils de Vincent et de Marie Bourg.

c. Michel, né 1679;

DEUXIÈME GÉNÉRATION.

À BEAUBASSIN ET À PORT ROYAL.

Voir c GERMAIN BOURGEOIS & MADELEINE DUGAS, p. 1. 2^{de} femme.

Mariés en 1682, à Port Royal.

ENFANTS:

a. Madeleine, née à Port-Royal, en 1683; mariée à Beaubassin, en 1698, à Michel Poirier, fils de Michel et de Marie Boudrot; inhumée 22 décembre 1760, à la Pointe-aux-Trembles, Q.

b. Agnès, née 11 janvier 1686, à Beaubassin ; mariée 25 février 1707, à Michel Richard, dit Lafond, fils de Michel et de Jeanne Babin ; décédée à Port-Royal, le 6 avril 1742.

2. Anne, née 1687; mariée le 7 février 1708, à François Girouard, fils de feu Joseph et de Marguerite Gautrot; décédée le 25 mars 1735, à

Port Royal.

d. Joseph, né 1690; marié 10 janvier 1719, à Anne LeBlanc, fille de feu Pierre et de Madeleine Bourg; à l'automne de 1755, il fut, avec sa famille, déporté de Port Royal à la Nouvelle-Angleterre, où il séjourna douze ans, et de là se rendit à Bécancourt, où il est mort ainsi que sa femme. Voir p. 5.

Marie-Joseph, née 1693; mariée 21 nov. 1712, à Michel Richard, fils de René

et de Madeleine Landry; morte à Port Royal, le 4 août 1754.

f. Claude, né 1695; marié le 24 nov. 1721, à Marie LeBlanc, fille de feu Pierre et de Madeleine Bourg; déporté à l'automne de 1755, de Port Royal à la Nouvelle-Angleterre, avec sa famille, où il semble être mort après 1760. Sa veuve et plusieurs de ses enfants, après un exil de près de dix-neuf ans, arrivèrent à St. Jacques de l'Achigan, à l'été de 1774, et s'y fixèrent.

Marie LeBlanc, veuve de Claude Bourgeois, est morte à St. Jacques, le

24 janvier 1781.

Voir p. 6.

g. Françoise, née 1698 ; mariée 10 janvier 1719, à Prudent Robichaud, fils de Prudent et de Henriette Petitpas ; décédée à Port Royal, le 25

nov. 1747.

h. Marguerite, née 1700; mariée 20 janvier 1721, à Joseph LeBlanc, fils de feu Pierre et de Madeleine Bourg. Ils furent déportés à la Nouvelle-Angleterre. Revenu de l'exil, Joseph LeBlanc, veuf de Marguerite Bourgeois, est décédé à St.-Denis-sur-Richelieu, le 19 oct. 1775.

i. Marie Madeleine, née 22 déc. 1704, h. à Port Boyel, 19 mars 1705; mariée

Marie-Madeleine, née 22 déc. 1704, b. à Port Royal, 19 mars 1705 ; mariée 8 février 1724, à Pierre Robichaud, fils de Prudent et de Henriette

Petitpas. Décédée à Québec, le 8 juin 1770.

J. Jeanne, née 30 nov. 1708, b. à Port Royal, 30 mars 1709; mariée 17 février 1730, à Louis Robichaud, fils de Prudent et de Henriette Petitpas. Ils furent déportés à la Nouvelle-Angleterre qu'ils quittèrent en 1775, pour Québec où tous deux sont morts; Jeanne fut inhumée le 19 mars 1790.

DEUXIÈME GÉNÉRATION.

À LA RIVIÈRE ST-JEAN.

Voir e GUILLAUME BOURGEOIS & MARIANNE DE MARTIGNON, p. 1. Mariés à la Rivière St-Jean, en 1686.

ENFANTS:

a. Jeanne, née 1687 ; mariée à Port Royal le 25 janvier 1704, à Jean LeBlanc fils de André et de Marie Dugas, des Mines.

TROISIEME GÉNÉRATION.

A BEAUBASSIN.

Voir a p. 2. CHARLES BOURGEOIS & MARIE BLANCHARD, Mariés en 1692, à Port Royal.

18- 35½a

ENFANTS:

Marie Jeanne, née 1693; mariee en à Charles Héon, fils de Inhumée à Québec, le 8 janvier 1758.

Charles, né 1695; marié vers 1720, à Madeleine Cormier, fille de Alexis et de Marie LeBlanc. Voir p. 7.

Marie, née 1696; mariée à

d. Pierre, né 1698 ; marié vers 1722, à Marie Cormier, fille de Pierre et de Catherine LeBlanc. Ils furent déportés à la Caroline, avec plusieurs de leurs enfants, et ne revinrent point de l'exil. Voir p. 8.

e. Honoré, né 1702; marié 23 juillet 1726, à Marie Jeanne Richard, fille de Michel

dit Lafond et de Agnès Bourgeois.

Voir p. 8. Michel, né 1704; marié Voir p. 8.

à Marguerite Girouard, fille de

Jean-Baptiste, né 1706; g.

Jacques, né 1708 : marié en à Marie Bourg, fille de Ils furent déportés à la Caroline, d'où ils vinrent à Boston, et de là se rendirent à St-Pierre-Miquelon, en 1764. Voir p. 9.

Madeleine, née 1710;

Anne, née 1712;

TROISIÈME GÉNÉRATION.

A BEAUBASSIN.

CLAUDE BOURGEOIS & ANNE BLANCHARD, Voir b p. 2. Mariés en 1703.

ENFANTS:

Marie, née 1704;

b. Paul, né 1706; marié 17 nov. 1727, à Marie Joseph Brun, fille de Jean et de Anne Gautrot.

Voir p. 9. Claude, né 1708; Marie à Anne Marie Cormier, fille de Il est mort à Ste-Anne de la Pérade où il fut inhumé le 17 janvier 1770.

Voir p. 9. Joseph, né 1710; d.

Michel, né 1712; 0.

Jean-Baptiste, dit Bercas, né 1714; mar é vers 1737, à Anne Bernard, fille

Il est mort à la Pointe-du-Lac, district de Trois-Rivières, 10 janvier 1771, et fut inhumé le lendemain à Bécancourt, sous le nom de Jean Baptiste Brécas. Voir p. 10.

TROISIÈME GÉNÉRATION.

À PORT ROYAL.

Voir a GUILLAUME BOURGEOIS & MARGUERITE MIUS p. 2. 1ere femme, Mariés en 1700, à Port-Royal.

ENFANTS:

Marie-Joseph, née en 1701; mariée 26 oct. 1722, à Joseph Thibodeau, fils de Pierre et de Anne Bourg, habitants de la rivière Ste-Croix de Pigiguit.

TROISIÈME GÉNÉRATION.

À PORT ROYAL. .

Voir a GUILLAUME BOURGEOIS & CATHERINE THIBODEAU. p. 2. Mariés 17 fév. 1705, à Port-Royal. 2e femme.

ENFANTS:

Anonyme, né à l'automne de 1705.

b. Marguerite, née 15 avril 1708, b. 20 mai suivant; mariée 14 oct. 1738, à Jean Quessie, fils de Jean-Baptiste Quessie dit Roger et de feue Anne Bourgeois, habitant de Beaubassin. Catherine-Joseph, née 24 février 1711, b. 18 avril suiv.; mariée 17 avril 1731, C.

à Jean Breau, fils de Jean et de Anne Chiasson.

Michel, né 1713; marié, à 26 ans, le 26 janvier 1739, à Marie Joseph Dugas, fille de François et de Claire Bourg.

Voir p. 10.

Sylvain, né 20 juin 1715, b. lendemain; marié 3 fév. 1749, à Anne Comeaui fille de Pierre et de Susanne Besier; mort à Port-Royal, le 25 ma, 1751.

Voir p. 10.

Guillaume, né et b. 4 mai 1717; marié 6 février 1741, à Anne Hébert, fille de Alexandre et de Marie Dupuis. Furent déportés à la Nouvelle-Angleterre et revinrent de l'exil en 1767, et s'établirent à St-Jacques de l'Achigan, où Guillaume est mort le 21 novembre 1794.

Voir p. 10.

g. Agnès, née et b. 3 juin 1719; mariée le 6 oct. 1738, à Pierre Cotard, fils de Poncrace et de Marguerite Duchesne, de la paroisse de St-Pancrace diocèse de Coutance. Inhumée à Québec, le 29 sept. 1755. h.

Amand, né et b. 22 sept. 1721;

Anne, née et b. 17 oct. 1723; mariée 3 fév. 1749, à Jean Comeau, fils de feu Augustin et de Jeanne Levron. j.

Théotiste, née 15 mars 1726, b. 8 avril suivant; mariée 6 nov. 1752, à Louis

Maillet, fils de Jacques et de Madeleine Hébert.

k. Marie-Joseph, née 15 fév. 1729, b. 7. fév. 1730; mariée 25 janvier 1751, à Joseph Forest, fils de feu Joseph et de Marie Guilbeau.

Madeleine-Victoire, née 16 oct. 1734, b. 1er déc. 1735.

TROISIÈME GÉNÉRATION.

A PORT ROYAL.

Voir d p. 3.

JOSEPH BOURGEOIS & ANNE LEBLANC

Mariés 10 janvier 1719, à Port-Royal.

ENFANTS:

a. Judith, née 9 juillet 1720, b. 10 nov. et inhumée 24 décembre de la même année.

b. Joseph-Grégoire, né et b. 22 mai 1722; marié 1° 10 fév. 1749, à Catherine Comeau, fille de Abraham et de feue Marguerite Pitre. 2° à Nicolet, le 20 juin 1774, à Thérèse Hubert, veuve de François Précourt. Furent déportés à la Nouvelle-Angleterre, et revinrent de l'exil en 1767, et se fixèrent à à Bécancourt. Il est mort le 6 avril 1803, et fut inh. lendemain à Nicolet.

Voir p. 11.

Bonaventure, né 1er avril 1725, b. 3 même mois;

Félicité, née 11 fév. 1727, b. 19 avril suivant; mariee 1° 3 fév. 1750, à Pierre LePrince, fils de Jean et de Jeanne Blanchard. 2° à Bécancourt le 19 nov. 1760, à Bénoni Bourg, veuf de Marie-Joseph Hébert, et fils de Michel et de Marie Cormier. Décédée à St-Grégoire, le 16 mars 1814.

Perpétue, née 30 avril 1729, b. 7 février 1730; mariée 10 fév, 1749, à Réné Richard, fils de Réné et de Marguerite Terriot. Morte à Memeramcouk, le 19 mars 1808, et son mari est décédé en la même paroisse le 22

février 1811.

Ludivine, née 27 août 1732, b. 30 déc., suivant ; déportée à la Nouvelle-Angleterre, elle s'y marie en 1761, à Victor Richard, fils de Jean-Bte et de Marguerite Robichaud. Revinrent de l'exil en 1774 et se fixèrent à

St-Jacques de l'Achigan.

Pépin-Gauthier, né 21 fév. 1734, b. 14 juin suivant; déporté à la Nouvelle Angleterre, il y resta jusqu'en 1774; il se marie à Bécancourt, le 4 février 1783, à Marie Poirier, veuve de Olivier Thibodeau. Grégoire, le 5 juillet 1809. Voir p. 11.

Pétronille, née le 1er août 1736, b. 18 mai suivant; mariée 26 juin 1754, à h. Antoine Benoit, fils de feu Claude et de Jeanne Hébert, de la Rivière-

aux-Canards.

Joseph-Timothée, né 13 mai 1739, b. lendemain ; déporté à la Nouvelle-Angleterre, il se marie civilement à Boston, le 31 janvier 1769, à Elizabeth Ouiniet, fille de feu Guillaume et de Louise Robichaud, ce mariage fut réhabilité à la Pointe-aux-Trembles, Montréal, le 28 décembre 1775. Timothée Bourgeois s'établit ensuite à St Jacques l'Achigan où il est mort le 10 mars 1777. Voir p. 11.

Elizabeth, née 1742; mariée civilement en 1759, à la Nouvelle-Angleterre, Polycarpe Robichaud, fils de Joseph et de Marie Forest, mariage reha-

bilité à L'Assomption le 22 sept. 1767, au retour de l'exil.

Anne-Séraphie, née 19 mars 1744, b. 29 mai suivant; fut déportée à la N.-An-

gleterre. Elle épousa Joseph Bourg.

Marguerite, née et b. 13 mai 1746 ; fut déportée à la N.-Angleterre, où elle se à Joseph Dupuis, fils de 2° à Bécancourt, le 25 fév. 1775, à Pierre Bourg, fils de feu François et de défunte Marie Belliveau. Morte à St-Grégoire 7 fév. 1810.

TROISIÈME GÉNÉRATION.

À PORT ROYAL.

Voir f CLAUDE BOURGEOIS & MARIE LEBLANC p. 3. Mariés le 24 nov. 1721, à Port Royal.

ENFANTS:

Anonyme, né 1722; Anonyme, né 1724;

k.

C. Pierre Benjamin, né 16 mai 1726, b. 18 même mois; il se maria cinq fois. Il échappa à la déportation, et plus tard il se fixa à Memeramcouk, où il demeura nombre d'années, puis il alla finir ses jours chez un de ses garçons, établi à la Grande Digue, où il est mort le 24 nov. 1821.
Voir pages 11 et 12.

d. Marie-Madeleine, née 7 mai 1728, b. lendemain; marié 28 nov. 1752, à Joseph Robichaud, veuf de Marie Comeau, et fils de Joseph et de Marie Forest.

e. Elizabeth (jumelle), née 2 déc. 1730, b. lendemain;

f. Anastasie, (jumelle), née 2 déc. 1730, b. lendemain; mariée 27 janvier 1755, à Pierre Dupuis, fils de feu Pierre et de défunte Anne Richard. Furent déportés à la N. Angleterre, revinrent de l'exil en 1767 et se fixèrent à St-Jacques de l'Achigan, où Anastasie est morte, le 24 juillet 1793.

g. Joseph Abel, né 29 août 1733, b. lend.; fut déporté à la N. Angleterre, où il se

marie civilement en 1762, à Marguerite Doucet, fille de

, mariage réhabilité à Bécancourt le 28 sept. 1767, à

son retour de l'exil. Il se fixa à Bécancourt. Voir p. 12.

i. Amand, né 25 mars 1735, b. 25 juillet suivant; déporté à la N. Angleterre, où il se marie civilement, en 1766, à Marguerite Dugas, fille de Claude et de Marie Joseph Melanson, mariage réhabilité à l'Assomption, le 26 juillet 1767, au retour de l'exil. Il se fixa à St-Jacques de l'Achigan. Voir p. 13.

J. Amable, né 28 oct. 1737, b. 30 nov. 1738; déporté à la N. Angleterre il s'y marie civilement en à Louise Richard, fille de Jean Bte et de Marguerite Robichaud, mariage réhabilité à L'Assomption, le 7 août 1774, au retour de l'exil. Il se fixa à St-Jacques de l'Achigan

où il est mort le 22 janvier 1795. Vois p. 13.

k. Gertrude, née 10 mai 1739, b. lendemain; l. Marguerite, née 10 mai 1741, b. lendemain;

m. Natalie, née 7 fév. 1743, b. lendemain.

n.

O. Germain, né 28 déc. 1749, b. 1er janvier 1750; déporté à la Nouvelle-Angleterre; il se marie à St-Jacques de l'Achigan, le 10 juin 1776, à Ludivine Elisabeth Belliveau, fille de Charles et de Ozite Dugas.

Voir p. 14.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À BEAUBASSIN.

Voir b p. 4. CHARLES BOURGEOIS & MADELEINE CORMIER Mariés vers 1720, à Beaubassin.

ENFANTS:

a. b. c. d.

Claude, né vers 1735; marié vers 1764, à Marie Vigneau, fille de

Voir p. 14.

g.h.

Jean-Baptiste, né vers 1737 ; échappa à la déportation ; marié à Bécancourt le 17 fév. 1762, à Marie Elisabeth LePrince, fille de feu Honoré et de Isabelle Forest. Mort à Bécancourt en 1765.

i. j. k.

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À BEAUBASSIN.

Voir d p. 4.

PIERRE BOURGEOIS & MARIE CORMIER

Mariés vers 1722, à Beaubassin.

ENFANTS:

a. Pierre, né vers 1723; marié vers 1746, à Cécile Aucoin, fille de

b. c.

d. e. Gilles, né vers 1731;

f. Baptiste, né vers 1733; marié au Port LaJoye, ile St-Jean, le 15 fév. 1757, à Madeleine Bourg, fille de Joseph et de Anne Cormier.

g. h.

Joseph dit Calotte, né 1739; marié civilement à Pigiguit (Windsor) en 1764, à Félicité Belliveau, fille de Pierre et de Jeanne Gaudet, mariage réhabilité par l'abbé Bailly, au même lieu, le 29 août 1768. Il est mort à Memeramcouk, le 20 nov. 1833, laissant neuf enfants dont six garçons qui firent souche à Memeramcouk. Joseph, l'un d'eux, né en 1779, épousa Marie LeBlanc, fille de Simon et de Madeleine Richard, et mourut à Memeramcouk le 5 mars 1814. De cette union naquirent quatre filles et un garçon, nommé Simon. Celui-ci, né en 1801, épousa le 8 janvier 1826, Anne Belliveau, fille de Jean et d'Isabelle Gaudet, et mourut en 1895. Ce Simon est le grand père du Révd Père Philias F. Bourgeois, C.S.C., de l'Université du collège St-Joseph, de Memeramcouk.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À BEAUBASSIN.

Voir e p. 4.

HONORÉ BOURGEOIS & MARIE JEANNE RICHARD.

Mariés le 23 juillet 1726, à Port Royal.

ENFANTS:

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À BEAUBASSIN.

Voir f p. 4.

MICHEL ROURGEOIS & MARGUERITE GIROUARD.

Mariés vers 1729.

ENFANTS:

a. b. c.

d. Michel, né vers 1736; marié à Ristigouche, le 25 janvier 1761, à Marie Haché, fille de Jean et de Marguerite Gravois.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À BEAUBASSIN.

Voir h p. 4.

JACQUES BOURGEOIS & MARIE BOURG.

Mariés en

à Beaubassin.

ENFANTS:

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À BEAUBASSIN ET À MALPEC.

Voir b

PAUL BOURGEOIS & MARIE JOSEPH BRUN.

Mariés 17 nov. 1727, à Port Royal.

ENFANTS:

a. b. c.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À BEAUBASSIN.

Voir c

CLAUDE BOURGEOIS & ANNE MARIE CORMIER.

Mariés vers 1732, à Beaubassin.

ENFANTS:

a. Jean-Baptiste dit Bercas, né vers 1733; marié vers 1758, à Marguerite Sire,
 b.

c. d.

e.f.

Michel, né vers 1747; marié le 2 fév. 1773, à Laprairie, à Natalie Comeau, fille de Jean-Bte et de Anne Bourgeois.

 Pierre, né vers 1749; marié à Laprairie, le 2 août 1778, à Appoline Brosseau, fille de feu Pierre et de Marie Anne Deneau.

j. Clément, né vers 1751; marié à St-Philippe, le 24 juillet 1780, à Agnès Lanoue, fille de Pierre et de Ursule Brun.

5-6 EDOUARD VII, A. 1900

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À BEAUBASSIN.

Voir f JEAN-BAPTISTE BOURGEOIS & ANNE BERNARD,

mariés vers 1737, à Beaubassin. p. 4.

ENFANTS:

Marie, née en 1738; inhumée à Québec, le 17 déc. 1757.

Marie-Anne, née 1740; mariée à Montréal, le 9 fev. 1762, à Pierre Blache, fils de Jean-François et de Elie Saquard, de St-Agrère, diocèse de Viviers.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

A PORT ROYAL.

MICHEL BOURGEOIS & MARIE JOSEPH DUGAS, Voir d

mariés le 26 janvier 1739, à Port Royal. p 5.

ENFANTS:

b. Rosalie, née 22 fév. 1742, b. lendemain.

Marguerite, née et b. 23 oct. 1743. C.

Pétronne, née 16 déc. 1745, b. lend. d.

Joseph, né 15 janvier 1748, b. 22 même mois. Marie, née 22 avril 1751, b. 26 même mois.

Anne, née et b. 16 mars 1753. g.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À PORT ROYAL.

Voir e p. 5.

SYLVAIN BOURGEOIS & ANNE COMEAU,

mariés le 3 fév. 1749, à Port Royal.

ENFANTS:

Joseph, né 14 oct. 1749, b. lend.

Anne-Esther, née 30 janvier 1751, b. lend.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

A PORT ROYAL.

Voir p. 5. GUILLAUME BOURGEOIS & ANNE HEBERT,

mariés le 6 février 1741, à Port-Royal.

ENFANTS:

Marie-Modeste, née 27 nov. 1741, b. 14 mai 1742.

Félicité, née 9 janvier 1744, b. lend. b.

Théotiste, née 1746; mariée civilement à Boston, en 1764, à Jean Bte La Noue, fils de Pierre et de Anne Belliveau, mariage réhabilité à L'Assomption le 15 nov. 1767, au retour de l'exil. Morte à St-Jacques de l'Achigan, le 2 décembre 1814.

Joseph, né 31 mars 1748, b. 1er avril suivant.

e. Jean, né et b. 3 avril 1750.
f. Joseph, né et b. 18 avril 1752;

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

A PORT ROYAL.

Voir b

GRÉGOIRE BOURGEOIS & CATHERINE COMEAU, mariés 10 février 1749 à Port Royal.

ENFANTS:

a. b. ,

b. Joseph, né 15 mai 1753, b. lend.; marié à St-Jacques de l'Achigan, le 3 fév. 1777, à Marie Séraphique LeBlanc, fille de Jean-Simon et de Marie Landry. Voir p.

C. Marguerite, née et b. à Port-Royal, en 1755; mariée à Nicolet, le 1er août 1774, à François Précourt, fils de feu François et de Thérèse Hubert.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À BÉCANCOURT.

Voir g p. 6.

PEPIN BOURGEOIS & MARIE POIRIER, mariés le 4 fév. 1783, à Bécancourt.

ENFANTS:

QUATRIÈME GÉNÉRATION. À ST-JACQUES-DE-L'ACHIGAN

Voir i p. 6.

TIMOTHÉE BOURGEOIS & ELIZABETH OUINIET, mariés civilement, le 31 janvier 1759, à Boston.

ENFANTS:

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À MEMERAMCOUK.

Voir c p. 7.

PIERRE-BENJAM N BOURGEOIS &

1re femme,

mariés.

ENFANTS:

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À MEMERAMCOUK.

Voir c p. 7. PIERRE-BENJAMIN BOURGEOIS &

2e femme.

mariés.

ENFANTS:

QUATRIÈME GÉNÉRATION. À MEMERAMCOUK.

Voir c

PIERRE-BENJAMIN BOURGEOIS &

3e femme.

mariés.

ENFANTS:

QUATRIÈME GÉNÉRATION.
À MEMERAMCOUK.

Voir c p. 7. PIERRE-BENJAMIN BOURGEOIS & ANNE LEBLANC,

4e femme,

mariés.

ENFANTS:

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À MEMERAMCOUK ET GRANDE-DIGUE.

Voir c p. 7.

PIERRE-BENJAMIN BOURGEOIS & ANNE THÉBEAU, 5e femme.

-

mariés.

ENFANTS:

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À BÉCANCOURT.

Voir g p. 7.

JOSEPH-ABEL BOURGEOIS & MARGUERITE DOUCET, mariés civilement en 1762, à la N.-Angleterre.

ENFANTS:

- a. Jaan-Baptiste, né 1763, b. à Trois-Rivières, le 18 oct. 1767, âgé de 4 ans; marié à Bécancourt, le 27 oct. 1788, à Marguerite Provencher dite Ducharme. Décédé ler juillet 1793, à Bécancourt.
- Marie-Joseph, née 1765, b. à Trois-Rivières le 18 oct. 1767, âgée de 2 ans. C. Joseph, né et b. 4 sept. 1768, à Trois-Rivières, où il fut inh. le 9 oct. 1769. d.

Marie-Marguerite, née 1er mai 1771, b. lend., à Trois-Rivières.

e. f. Pierre, né et b. 27 mars 1774, à Bécancourt. Elizabeth, née et b. 20 sept. 1776, à Bécancourt.

g. h. Joseph, né 30 sept. 1779, b. 1er oct. suivant à Trois-Rivières.

i. j. k.

Marie-Anne, née 19 mai 1788, à Trois-Rivières.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À ST-JACQUES DE L'ACHIGAN.

Voir i p. 7.

AMAND BOURGEOIS & MARGUERITE DUGAS,

mariés civilement en 1766, à la N.-Angleterre.

ENFANTS:

- Marie-Anne, née et b. à L'Assomption le 22 sept. 1767, où elle fut inhumée le 5 oct. suivant.
- b. Marie-Joseph, née 27 oct. 1768, b. lend. à l'Assomption; mariée 25 oct. 1790, à Pierre Dupuis, fils de Pierre et de Anne Agathe Thibodeau.
- Abraham, né 24 août 1770, b. 28 sept. suivant à l'Assomption; marié le 3 mars 1794, à Marie-Angélique Breau, fille de feu Joseph et de Anastasie Benoist.
- Marie-Marguerite, née 25 août 1772, b. lend. à l'Assomption.
- Claude, (jumeau) b. 16 mai 1774 à l'Assomption; marié le 18 juin 1798, à Isabelle Martin, fille de Charles-Benjamin et de Marie Thérèse Robichaud. Moïse, issu de ce mariage, épousa Marie Anne Dugas, et est le père de M. Méderic E. Bourgeois, de Tracadie, N.-B.
- f. Marie Angélique, (jumelle) b. 16 mai 1774, à L'Assomption.
- Marie-Esther, née et b. 7 juillet 1776, à St-Jacques. Jean-Baptiste, né et b. 29 mai 1778, à St-Jacques; marié 2 fév. 1807 à Marie Vénérende Poirier, fille de Hilaire et de Marie Angélique Dugas.
 - Joseph, né et b. 7 juin 1780, à St-Jacques.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À ST-JACQUES DE L'ACHIGAN.

Voir j p. 7.

AMABLE BOURGEOIS & LOUISE RICHARD.

mariées.

ENFANTS:

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À ST-JACQUES DE L'ACHIGAN,

GERMAIN BOURGEOIS & LUDIVINE ELIS BELLIVEAU, Voir o p. 7. mariés le 10 juin 1776, à St-Jacques. ENFANTS:

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

À MIQUELON, LAROCHELLE ET ST.-GRÉGOIRE.

Voir f p. 7.

CLAUDE BOURGEOIS & MARIE VIGNEAU.

Mariés vers 1764.

ENFANTS:

- Jean, né 1766; marié 9 oct. 1797, à Marie Joseph Poirier.
- b. Marie, née 1768; mariée 22 nov. 1790, à Joseph Richard.
- Michel, ne 1770; mort célibataire, à St-Grégoire. C.
- d. Charlotte, née 1772; mariée 17 fév. 1794, à Pierre Bergeron.

residente per 25 cont 1772 to bead a l'Association.

cente (paragra) u 16 mai 1774 a l'Association mairé le 18 mai 1785 à

cente (paragra) u 16 mai 1774 a l'Association mairé le 18 mai 1785 à

cente (paragra) u 16 mai 1774 a l'Association mairé le 18 maire (blures

centes de Maria (blur de Charles Benjamin et de Maria (blures

- Victoire, née 1775; mariée à
- Jacques, né 1777; marié 1° 1er mars 1813, à Eléonore Vigneau; 2° 19 fév. f. 1816, à Madeleine Bourque.
- Joseph, né 1779 ; marié 13 juillet 1807, à Madeleine Bergeron, fille de Charles et de Marie-Joseph Le Blanc. C'est le grand père maternel de M. Louis Philippe Hébert célèbre sculpteur.

FAMILLE LANOUE

PREMIÈRE GÉNÉRATION.

À PORT ROYAL.

PIERRE LANOUE, tonnelier, & JEANNE GAUTROT né 1647, en France, née 1664, à Port-Royal Mariés en 1681, à Port-Royal.

ENFANTS:

a. Pierre, né 1682; marié à Port-Royal, le 21 nov. 1702, à Marie Granger, fille de Laurent et de Marie Landry. Voir p. 15.

DEUXIÈME GÉNÉRATION.

À PORT ROYAL.

Voir a P. 15.

PIERRE LANOUE & MARIE GRANGER

Mariés le 21 nov. 1702 à Port-Royal.

ENFANTS:

- a. Joseph, né oct. 1703, b. 18 nov. suivant; marié à Port-Royal, le 16 oct. 1725, à Marguerite Belliveau, fille de Charles et de Marie Melanson, avec dispense du 4° degré de parenté. Déporté avec sa famille, en 1755, à la Nouvelle-Angleterre, on le retrouve à Laprairie, près de Montréal, au mois de septembre 1772. Il est mort à St-Philippe, le 27 avril 1782.

 Voir page 16.
- b. Pierre, né 4 janvier 1706, b. 3 avril suivant^{*}; marié 1° aux Mines, en 1730, à Françoise Thibodeau, née 26 sept. 1708, fille de Pierre et d'Anne-Marie Bourg; 2° à Port-Royal, le 4 nov. 1737, à Anne Belliveau, fille de Charles et de Marie Melanson, avec dispense du 4° degré de parenté. Déporté avec sa famille en décembre 1755, à la Nouvelle-Angleterre, il mourut subitement le 24 décembre 1772, à St-Jacques de l'Achigan, où il s'était établi au retour de l'exil. Il était alors veuf.

 Voir pages 16 et 17.
- C. Charles, né 4 février 1709, b. 31 mars suivant; marié à la Grand-Prée, le 12 juin 1729, à Marie Landry, fille de Charles et de Catherine Brossard, de Port-Royal.

Voir page 17.

- d. René, né 2 décembre 1710, b. lendemain ; marié à la Grand-Prée le 8 janvier 1732, à Marguerite Richard, fille de Michel Richard dit Lafond et d'Agnès Bourgeois, de Port-Royal. Il est mort à Port-Royal le 9 mai 1751.
- Voir page 18.

 e. Honoré, né le 24 décembre 1713, b. lendemain ; marié à Port Royal, le 7 février 1745, à Agnès Belliveau, fille de Charles et de Marie Melanson, avec dispense du 4° degré de parenté.

 Voir page 18.

- f. Michel, né 7 février 1717, b. lendemain; marié à Port-Royal le 15 janvier 1742, à Marie Judith Belliveau, fille de Charles et de Marie Melanson, avec dispense du 4° degré de parenté.

 Voir page 18.
- g. Marie, née et b. 26 janvier 1720; mariée à Port-Royal, le 15 janvier 1742, à Jean Melanson, fils de Charles et d'Anne Bourg, avec dispense du degré de parenté. Inhumée à Québec, le 2 janvier 1758.

h. Anne, née 18 décembre 1722, b. lendemain.

TROISIÈME GÉNÉRATION.

A PORT-ROYAL.

Voir a page 16.

JOSEPH LANOUE & MARGUERITE BELLIVEAU,

Mariés 16 octobre 1725, à Port-Royal.

ENFANTS:

a. Joseph, né 19 août 1726, le lendemain. Je le retrouve à Laprairie le 6 sept.

b. Charles, né 18 oct. 1728, b. 4 juin 1730 ; il fut déporté, à l'automne de 1755, à la Nouvelle-Angleterre où il se maria civilement à Marie Breau, fille de Pierre et de Marie Melanson, mariage rehabilité à Laprairie, le 6 sept. 1772, avec dispense du 3° degré de parenté.

Voir page 18.

velle-Angleterre, à Charles Granger, fils de Claude et de Jeanne Guilbeau, et veuf de Marguerite Belliveau, mariage rehabilité à Laprairie, le 6 septembre 1772, avec dispense du 2 au 3e degré de parenté.

d. Pierre, né 30 août 1733, b. 6 sept. suivant; marié 1° en 1753, à Ursule Brun. Ils furent déportés à la Nouvelle-Angleterre, et revenus de l'exil il se fixèrent à St-Philippe, où Ursule Brun mourut le 10 juillet 1783; 2° à St-Jacques de l'Achigan, le 28 juillet 1788, à Marie Hébert, veuve de Françoise Landry.

Voir page 19.

e Michel Poncy, né 2 avril 1736, b. lendemain; il fut déporté à la Nouvelle-Angleterre, où il se maria civilement, le 26 janvier 1761, à Madelaine Brun, mariage réhabilité à Laprairie, le 6 nov. 1774.

Voir page 19.

f. François, né 26 mars 1739, b. lendemain : il fut déporté à la Nouvelle-Angleterre, et je le retrouve à St-Philippe, le 16 février 1775.

g. Jean-Baptiste, né et b. 15 août 1743.

TROISIÈME GÉNÉRATION.

A PORT-ROYAL.

Voir **b** page 16.

PIERRE LANOUE & FRANÇOISE THIBODEAU.

lere femme.

Mariés en 1730, aux Mines.

ENFANTS:

a. Natalie, née vers 1731; mariée à Port-Royal le 3 février 1749, à Joseph Brun, fils de Jean et de feue Anne Gautrot, avec dispense du 3 au 4 de parenté.

: mariée à St-Jacques de l'Achigan, b. Anne-Emphrosine, née le 21 septembre 1778, à Pierre Trahan, veuf de Marie Richard, de St-Philippe.

TROISIÈME GÉNÉRATION.

A PORT-ROYAL.

Voir b

PIERRE LANOUE & ANNE BELLIVEAU.

p. 15.

2e femme.

Mariés le 4 novembre 1737 à Port-Royal.

ENFANTS:

a. Pierre (dit Laguerre), né le 21 août 1738; marié civilement à la Nouvelle Angleterre vers 1764, à Marie Joseph Dugas, fille de Louis et de Marie Joseph Girouard, mariage rehabilité à L'Assomption le 22 sept. 1767. Voir page 20.

b. Jean-Baptiste, né et b. 18 mai 1740; marié civilement à la Nouvelle-Angleterre vers 1764, à Marie Théotiste Bourgeois, fille de Guillaume et de Anne Hébert, mariage rehabilité à L'Assomption, le 15 nov. 1767. Voir page 20.

Benjamin, né et le

octobre 1742.

d. Marie-Geneviève, née mariée

à Jean-Baptiste Sincennes.

e. Joseph, né 23 sept. 1747, b. lendemain.

Marguerite, née et b. 6 mai 1750; marié civilement à la Nouvelle-Angleterre, à Marie Granger, fils de Joseph et de Marie Joseph Robichaud, mariage réhabilité à L'Assomption le 1er nov. 1772, avec dispense du 3 au 4 de parenté.

TROISIÈME GÉNÉRATION.

A PORT ROYAL.

Voir C page 15.

CHARLES LANOUE & MARIE LANDRY.

Mariés le 12 juin 1729, à la Grand Prée.

ENFANTS:

Marie-Joseph, née 9 mars 1730, b. 30 avril suivant; marié le 5 février 1748, à Jean Bte Thibodeau, fils de Michel et de Agnès Dugas.

b. Joseph. né 17 nov. 1731, b. lendemain.

d. Charles, né 23 mars 1734, b. 28 avril suivant.

Marguerite, née 29 juillet 1736, b. 26 décembre suivant; marié à Port-Royal, le 21 juin 1752, à Benjamin Thibodeau, fils de Michel et d'Agnès Dugas. f.

François, né 16 février 1738, b. 19 même mois.

Rosalie, née 15 nov. 1739, b. lendemain.

Elisabeth, née 16 janvier 1742, b. 20 du même mois.

Joseph, né et b. 19 mars 1744.

Marie-Esther, née 20 janvier 1747, b. 11 mars suivant. Claire-Modeste, née 1er janvier 1749, b. lendemain. Jean-Cyrille, né 3 nov. 1751, b. 5 même mois.

18 - 35b

TROISIÈME GÉNÉRATION.

À PORT ROYAL.

Voir d page 15.

RENÉ LANOUE & MARGUERITE RICHARD.

mariés le 8 janvier 1732, à la Grand Prée.

ENFANTS:

a. Joseph, né 2 fév. 1734, b. 28 avril suivant;

b. Amand, né 5 octobre 1736, b. 24 mai 1737; marié apparemment en exil à Marie Melanson, fille de Ambroise et de Marguerite Comeau. Je le trouve en juillet 1768, à Windsor, (l'ancien Pigiguit des Acadiens), et de là il va s'établir aux Grosses Coques, à la baie Ste. Marie, comté de Digby, N. Ecosse, où il est mort le 22 juillet 1815.

Voir page 20.

c. Jean Baptiste, né 23 oct. 1738, b. lendemain.

d. Grégoire, né 1er nov. 1741, b. 14 avril 1742. Il fut déporté à la Caroline.

e. Pierre, né et b. 3 avril 1744; revenu de l'exil, il se fixa à Liverpool, Nouvelle Ecosse, où il épousa Mary Doane. Plusieurs années plustard il alla s'établir avec sa famille aux Grosses Coques, à côté de son frère Amand. Sa femme qui était protestante se fit catholique, à la baie Ste-Marie, le 9 février 1800, "agée d'environ cinquante ans" dit le registre. Voir page 21.

f. Basile, né 13 nov. 1746, b. lendemain. Il fut déporté à la Caroline du Sud, où il était encore le 23 juillet 1793.

g. François, né 18 avril 1750, b. lendemain;

TROISIÈME GÉNÉRATION.

À PORT ROYAL

Voir e page 15.

HONORÉ LANOUE AGNÈS BELLIVEAU

Mariés le 7 février 1745 à Port-Royal.

ENFANTS:

a. Honoré, né et b. 15 juin 1746, et mort le lendemain.

b. Joseph, né 15 mars 1748, b. lendemain.

TROISIÈME GÉNÉRATION.

À PORT ROYAL

Voir f page 16.

MICHEL LANOUE & MARIE JUDITH BELLIVEAU.

Mariés le 15 janvier 1742, à Port-Royal.

ENFANTS:

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À LA NOUVELLE ANGLETERRE, À LAPRAIRIE ET À ST PHILIPPE.

Voir b CHARLES LANOUE & MARIE JOSEPH BREAU.

Mariés civilement à la Nouvelle-Angleterre.

Jean, né

f.

	LINEANIS.
a.	Charles,
b.	Marguerite, née 1767, b. à Laprairie, le 23 août 1772, "âgée de 5 ans"; mariée
	à St Philippe, le 26 janvier 1784, à Joseph Boudrot, fils de Charles et
	de Marguerite Cloatre. Témoins du côté de l'épouse : Charles Lanoue,
	son père, Charles LaNoue, son frère.
C.	Marie, née 1770, b. à Laprairie, 23 août 1772, "âgée de 2 ans."
d.	

nov. 1777, décédé 9 décembre suivant, "âgé de 3 semaines." g. François, né 13 mai 1769, b. à St Philippe, le lendemain.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À PORT-ROYAL ET À ST PHILIPPE P.Q.

Voir d	PIERRE	LANOUE & URSULE	BRUN.
page 16.	Philippine.	Mariés vers 1753, en	

ENFANTS:

Marie-Félicité, née 20 oct. 1754, baptisée à Port-Royal, le 21 janvier 1755; mariée civilement à la Nouvelle Angleterre le 20 juin 1773, à Charles Granger, fils de Charles et de Marguerite Belliveau, mariage réhabilité à St-Philippe, le 16 février 1775, avec dispense du 3 au 4 de parenté.

Agnès, née à la Nouvelle-Angleterre; mariée à St-Philippe le 25 juillet 1780, à Clément Bourgeois, fils de Claude et de Anne Cormier. Témoins au mariage du côté de l'épouse: Pierre LaNoue, son père, Jean LaNoue, son frère, Olivier Hébert, son beau-frère.

Jean.

Félicité, née 1759, à la Nouvelle-Angleterre, b. à Laprairie, le 25 juin 1775, 'âgée de 16 ans."; mariée le 5 février 1776, Paul-Olivier Hébert, fils de Charles et d'Ursule Forest. Anne, née en 1761, à la Nouvelle-Angleterre, b. à Laprairie, le 25 juin 1775,

"âgée de 14 ans."

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

A NOUVELLE-ANGLETERRE ET A ST-PHILIPPE.

Voir e MICHEL LANOUE & MADELEINE BRUN. page 16. Mariés civilement à la Nouvelle-Angleterre le 26 janvier 1761.

ENFANTS:

Marie, née 1762, à la Nouvelle-Angleterre ; mariée à St Philippe, le 3 juillet 1780, à Mathurin Boudrot, fils de Charles et de Madeleine Cloatre, de Laprairie.

Marguerite, née 1764, à la N. Angleterre; mariée à St Philippe le 19 fév. 1781, à Joseph Vincester Cloatre, fils de Dominique et de Marguerite Boudrot, et décédée à St Philippe le 3 avril 1784.

Michel, né à la N. Angleterre, en 1766.

 $18 - 35 \frac{1}{3}b$

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À LA N.-ANGLETERRE, À L'ASSOMPTION, P. Q. ET À

ST-JACQUES DE L'ACHIGAN.

Voir a PIERRE LANOUE & MARIE JOSEPH DUGAS mariés civilement à la N. Angleterre vers 1764. page 17.

ENFANTS:

Marie-Joseph, née vers le mois avril 1765, à "Canaticotte" (Connecticut) b. à L'Assomption, 20 sept. 1767, "âgée de 2 ans et demi"; mariée à St-Jacques le 22 nov. 1784, à Isaac Robichaud, fils de Dominique et de Marguerite Forest, avec dispense du 4° dégré.

Joseph, né et b. à L'Assomption, 9 janvier 1768; marié à St-Jacques, le 1er b. octobre 1798, à Anne Esther Mirault, fille de Charles et d'Isabelle

Robichaud. Marguerite, née 11 sept. 1771, b. à L'Assomption le lendemain; mariée à St-Jacques le 4 fév. 1793 à Amable Poncy Melanson, veuf de Marie Richard, avec dispense du 4e dégré.

Elizabeth, née 6 oct. 1774, b. lendemain, à St-Jacques d.

Marie-Anne, née et b. le 24 octobre 1777, à St-Jacques; mariée le 7 nov. 1796, à Jean-Bte Mireault, fils de Jean-Bte et de Marie Martin.

Pierre, né 9 août 1780, b. lendemain.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À LA N. ANGLETERRE, À L'ASSOMPTION ET À ST-JACQUES.

JEAN-BAPTISTE LANQUE & THÉOTISTE BOURGEOIS. Voir b page 17. mariés civilement vers 1764, à la N. Angleterre.

ENFANTS:

Jean-Baptiste, né en octobre 1765, à Connecticut, b. à L'Assomption, le 20 sept. 1767, "agé de 23 mois"; marié à St-Jacques le 22 fév. 1794, à Cécile LeBlanc, fille de Joseph et de Marie-Madeleine Dugas, avec dispense du 4º dégré de parenté.

Pierre, né 19 août 1767, b. lendemain à L'Assomption; marié à St-Jacques le b. 3 mars 1794, à Suzanne Breau, fille de Jean et de Suzanne Dupuis.

Marie-Marguerite, née 20 juillet 1769, b. lendemain, et inhumée à L'Assomp tion, le 8 mai 1770.

d. Joseph, né et b. 16 mai 1771, à L'Assomption;

Marie-Marguerite, née 27 avril 1773, b. 29 du même mois, à L'Assomption. Anne-Véronique, née et b. 25 juin 1774, et inhumée à St-Jacques, le 26 août f. 1787.

Anne-Séraphine, née et b. 20 juin 1776 à St-Jacques, mariée le 16 juillet 1798, g. à Pierre Terriot, fils de Honoré et de Marie Fouquet.

i. Marie, née et b. 1er avril 1778, à St-Jacques;

Guillaume-Benjamin, né 28 mars 1780, b. lendemain;

Anne-Rachelle, née 21 avril 1781, b. lendemain.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

AUX GROSSES COQUES.

ARMAND LANOUE & MARIE MELANSON. Voir b Mariés vers 1762. page 18.

ENFANTS:

- Marie Madeleine, née oct. 1763, b. à Windsor, N.-E., le 12 juillet 1768; mariée en . . . à Joseph Amirault, fils de Jacques et de Marie Belliveau.
- b. Jean-Baptiste, né vers 1766; mort âgé d'environ 11 ans.
- b. Scholastique (dite Colette), née vers 1768; mariée vers à François Comeau dit Dudley.
- C. Marguerite, née 21 fév. 1770, b. 15 oct. 1774; mariée civilement en à Charles David Comeau, fils de François et de Félicité LeBlanc, mariage réhabilité le 28 août 1799, avec dispense du 4° degré de parenté.
- d. Anastasie, née 28 avril 1774, b. 15 octobre suivant ; mariée civilement 24 nov. 1793, à Fréderic (dit Tikine) Belliveau, fils de Fréderic et de Madeleine LeBlanc, mariage réhabilité le 20 août 1799, avec dispense du 4° degré de parenté.
- e. Anne, née vers 1776; mariée civilement en 1799, à Anselme Belliveau, fils de Fréderic et de Madeleine LeBlanc, mariage réhabilité le 28 août 1799, avec dispense du 4° degré.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À LIVERPOOL, N.-E., ET AUX GROSSES COQUES.

Voir e page 18.

PIERRE LANOUE & MARY DOANE

Mariés vers à Liverpool, N.-E.

ENFANTS:

- a. Mary, née ; mariée en à Aquila Enslow.
- b. Marguerite, née

FAMILLE BELLIVEAU

PREMIÈRE GÉNÉRATION.

A PORT ROYAL.

ANTOINE BELLIVEAU & ANDRÉE GOUIN,

né 1621, mariés vers 1650.

ENFANTS:

a. Jean-Antoine, né 1652; marié 1° en 1671, à Jeanne Bourg, née 1653, fille de Antoine et de Antoinette Landry; 2° en 1702 ou 1703, à Cécile Melanson, née en 1670, fille de Charles et de Marie Dugas, et veuve de Abraham Boudrot. Ce Jean-Antoine Belliveau, émigra en 1715, au Port Toulouse, Isle Royale, d'où il alla en 1728, à Tracadie, Ile St-Jean, où il est mort à un âge très avancé. Les enfants issus de son premier mariage restèrent à Port-Royal.

Voir pages 22 et 27.

b. Madeleine, née 1654; mariée à un Chiasson dit Lavallée, de Beaubassin.
c. Marguerite, née ; mariée en 1673, à Germain Bourgeois, né 1650, fils de Jacques et de Jeanne Trahan.

DEUXIÈME GÉNÉRATION.

À PORT ROYAL

Voir a JEAN-ANTOINE BELLIVEAU & JEANNE BOURG, page 22. mariés en 1671.

ENFANTS:

a. Jeanne, née 1672;

b. Jean-Charles, né 1674 (connu sous le nom de Jean Belliveau, le jeune); marié en 1696, à Madeleine Melanson, née 1679, fille de Charles et de Marie Dugas; mort à Port-Royal.

Voir page 22.

c. Madeleine, née 1676; mariée en 1693, à François Boudrot, né 1666, fils de Michel et de Michelle Aucoin.

d. Charles, né 1678; marié en 1699, à Marie Melanson, née 1681, fille de Charles et de Marie Dugas. Voir page 23.

e. Antoine, né 1679; marié 1° en ; 2° en 1702, à Marie Terriot, née 1679, fille de Claude et de Marie Gautrot. Il est mort à Port-Royal, le 1° sept. 1740.

Voir pages 23 et 24.

TROISIÈME GÉNÉRATION.

À PORT ROYAL.

Voir b JEAN BELLIVEAU, le jeune, & MADELEINE MELANSON, page 22. mariés en 1696.

ENFANTS:

8. Charles, né 1697; marié à la Grand Prée, le 3 nov. 1717, à Marguerite Granger, née 1698, fille de René et de Marguerite Terriot. Il fut inhumé à Québec, le janvier 1758.

Voir page 24.

b. Jean, né 1699; marié 13 nov. 1730 à Marie-Madeleine Gaudet, fille de Bernard et de Jeanne Terriot. Il est mort à la baie Ste-Marie, où ses descendants sont très nombreux.

Voir page 24.

C. Louis, né 1700; mort en bas âge.

d. Marie-Madeleine, née 4 août 1703; mariée 21 janvier 1723, à François Lan-

dry, fils de Pierre et de feue Madeleine Robichaud.

e. Pierre (dit Piau), b. 4 août 1706; marié 12 janvier 1728, à Jeanne Gaudet, fille de Bernard et de Jeanne Terriot. Il est mort à Memeramcouk, où ses descendants sont très nombreux.

Voir page 25.

TROISIÈME GÉNÉRATION.

À PORT ROYAL.

Voir d CHARLES BELLIVEAU & MARIE MELANSON Page 22. Mariés, 1699.

ENFANTS:

 Marie, née 1700; marié 26 nov. 1720, à Pierre Gaudet, fils de Bernard et de Jeanne Terriot.

b. Charles, né 1702; marié 16 oct. 1725 à Agnès Gaudet, fille de Bernard et de Jeanne Gaudet. Voir page 53.

C. Marguerite, née, 30 déc. 1704; marié 16 oct. 1725, à Joseph Lanoue, fille de Pierre et de Marguerite Granger.

d. Deux bessons, nés 23 août 1707 et décédés le 25 du même mois.

e. Madeleine, née 14 oct. 1708.

· Pierre, né 31 août 1711, et décédé 19 oct. 1733.

g. François, né 17 nov. 1714; marié 15 janv. 1742, à Marie-Joseph Blanchard, fille de Charles et de Madeleine Girouard. Voir page 26.

h. Anne, née 3 juin 1717; mariée 4 nov. 1735 à Pierre Lanoue, frère du précédent, et décédée 28 fév. 1752.

1. Marie-Joseph, née, 5 mars 1719 (a).

Marie-Judith, née 28 juillet 1721; mariée 15 janvier 1742, à Michel Lanoue, frère des précédents.

k. Cécile, née 29 août 1723.

1. Agnès, née 28 déc. 1725 ; mariée ler fév. 1745, à Honoré Lanoue, frère des précédents.

TROISIÈME GÉNÉRATION.

A PORT ROYAL.

Voir e ANTO NE BELLIVEAU & lère femme.

page 22. Mariés en 1700.

ENFANT:

a. Joseph, né 1701 ; il émigra à Beaubassin, où il épousa 1° Marie Gaudet, 2° Marie Bourg. Ses descendants sont très nombreux en le district des Trois-Rivières. Voir pages 47 et 48.

^{1°} à Jean Fougère, 2° à Claude Dugas.

f.

TROISIÈME GÉNÉRATION.

A PORT ROYAL.

Voir e ANTOINE BELLIVEAU & MARIE TERRIOT, 2e femme. page 22. Mariés en 1702.

ENFANTS:

Marie, née 30 avril 1703; mariée à François Bourg, de Beaubassin.

b. Charles, né 4 nov. 1705, b. lend.; marié 14 octobre 1732, à Anne Dugas, fille de Claude et de Marguerite Bourg. Voir page 26. Marie-Anne-Madeleine, née 18 avril 1708; mariée 25 janvier 1734, à Pierre

Granger, fille de Claude et de Jeanne Guilbeau.

Jean-Baptiste, né 12 mai 1710 et décédé 3 août suivant. Jean-Baptiste, né 3 nov. 1713; marié 23 janvier 1741, à Marguerite Melanson, fille de Jean et de Marguerite St. Sceine. Mort le 5 juillet 1786, et inhumé le lendemain à Nicolet. Voir page 49.

Paul, né 30 mars 1717; mort célibataire, le 11 juin 1793 et inhumé le lende-

main à Nicolet.

Anoryme, inhumé 6 mars 1720, âgé de 8 jours.

Madeleine, née 27 juillet 1722; mariée à Nicolet, 18 août 1783, à François Bourg, veuf de Marie Prince. Décédée 16 juin 1801.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

A PORT ROYAL

Voir a CHARLES BELLIVEAU & MARGUERITE GRANGER.

p. 23. Mariés 3 nov. 1717.

ENFANTS .

Marguerite, née 9 nov. 1718, et décédée 17 janvier 1724.

Marie-Joseph, née 26 janvier 1721 ; mariée 1er mars 1745, à Pierre Pellerin, b. fils de Bernard et de Marguerite Gaudet.

Anne, née 20 mars 1723; mariée 6 fév. 1742, à Claude Landry, fils de Claude C. et de Marie Babineau.

d. Madeleine, née 14 juin 1725.

Anonyme, né 26 avril 1727, décédé lend.

Marguerite, née 15 nov. 1729;

Charles, né 12 oct. 1731; marié 20 janvier 1755, à Osithe Dugas, fille de Claude et de Marie Joseph Melanson. Il est mort à St.-Jacques de l'Achigan, le 10 août 1796. Voir page 51.

Pierre, né 16 mai 1734; marié vers 1760, à Anne Girouard, fille de Joseph et d'Anne Doucet. Mort à Memeramcouk, le 16 février 1820.

Voir page. 46.

Cécile, née 4 août 1737. i. Modeste, née 8 mai 1739.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

A PORT ROYAL ET LA BAIE STE. MARIE.

Voir b JEAN BELLIVEAU & MARIE MADELEINE GAUDET p. 23. Mariés 13 nov. 1730.

ENFANTS:

- Jean, né 22 sept. 1731;
- Poncy, né 11 avril 1734; C.
- Pierre, né 16 avril 1736 ; Joseph-Jacques, né 24 juin 1738 ; marié civilement, faute de prêtre, en 1770, d. à Marguerite Robichaud, fille de Dominique et de Marguerite Forest. Mort, à l'Anse-des-Belliveau, baie Ste.-Marie. Voir page 28.

0. Anastasie, née 13 déc. 1739; mariée à Ristigouche, le 12 juin 1760, à Salvator Comeau, fils de François et de Marie Laure. Morte à la baie Ste.-Marie.

f. Frédéric dit Soudic, né 24 juin 1742 ; marié civilement en 1768, à Marie Modeste Madeleine LeBlanc, fille de Charles et de Madeleine Girouard. Mort à l'Anse-des-Belliveau, le 17 mars 1835. Voir page 28.

g. Marie, née 26 sept. 1744; mariée à Hilarion-Charles Terriot, fils de Jean et de Madeleine Bourg. Morte à l'Anse-des-Belliveau.

Charles-Marin, né 1er juillet 1747; marié 20 oct. 1774, à Madeleine LeBlanc, fille de Pierre et de Madeleine Babin. Mort à l'Anse-des-Belliveau. Voir page 29.

Marguerite-Praxède, née 16 sept. 1749; mariée 1° en 1766, à Pierre LeBlanc, fils de Charles et de Madeleine Girouard. 2° 3 juin 1799, à Denis Doucet, veuf de Marie Walsh.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À PORT ROYAL ET À MEMERAMCOUK.

Voir e PIERRE BELLIVEAU dit PIAU & JEANNE GAUDET p. 23. Mariés le 12 janvier 1728.

ENFANTS:

- Marguerite, née 11 déc. 1728, b. 10 janvier 1729; marié le 5 février, à Charles Granger, fils de Claude et de Jeanne Guilbeau, avec disp. du 3e degré
- Jeanne [dite Touchenette] née 1er avril 1731, b. 1er juillet suiv.; mariée 1° ; 2° vers à Joseph Girouard, dit Bistait, veuf de Anne Doucet. Elle est morte à Bouctouche, le 11 nov. 1816.
- Marie-Madeleine, née 20 avril 1734, b. lend.; mariée en 1755, à Jacques Amirault, né le 17 juin 1732, fils de Jacques et de Jeanne Laure. Morte à la Butte des Amirault, comté de Yarmouth, N. Ecosse.
- Théotiste, née 25 oct. 1736, b. 16 mai 1737; mariée vers à Charlitte LeBlanc (dit Lefort), né 12 oct. 1734, fils de Paul et de Marie-Joseph Richard. Morte à Memeramcouk.
- Agnès, née en 1739; mariée en , à Joseph LeBlanc, fils de Paul et de Marie Joseph Richard. Elle est morte à Memeramcouk, le 17 janvier 1820, "âgée d'environ 80 ans."
- Rosalie, née 22 avril 1742, b. lend. : mariée vers LeBlanc, né le 29 juin 1738, fils de Paul et de Marie-Joseph Richard. Elle est morte à Memeramcouk, avant 1807.
- g Félicité, née et b. 11 août 1744; marié civilement en à Joseph Bourgeois (dit Calotte) fils de Pierre et de Marie Cormier, mariage révalidé à Windsor, le 29 août 1768, par l'abbé Bailly. Elle est morte à Memeramcouk, le 10 mai 1827.

à Marie-Joseph Joseph dit Jospiau, né et b. 18 déc. 1747; marié 1° en Gaudet, née 2 janvier 1754, fille de Jean-Bte dit Varouël et de Anne à Marie Dupuis, fille de Cyprien et Bastaroche, 2° de Françoise Préjean. Décédé à Memeramcouk, le 1er nov. 1840, âgé de près de 93 ans. Voir pages 43 et 44.

Ludivine, née 23 mai 1751, b. le 27, même mois ; mariée 1° à Etienne Thébeau. 2° à Dominique à Pierre Babineau, du village de Richibouctou.

Anne-Marquerite, née vers 1755 ; mariée 1° à 2° à Charles-Amand Babin, veuf de Céleste Babin.

QUATRIÈME GÉNÉRATION. À PORT ROYAL ET À PUBNICO.

CHARLES RELLIVEAU & AGNES GAUDET

Mariés 16 oct. 1725.

ENEANTS:

Marie-Madeleine, née 17 nov. 1726 ; mariée 13 fév. 1752, à Etienne Robichaud, fils de Joseph et de Marie Forest. Décédée à la Pointe-aux-Trembles, Montréal, 29 janvier 1770.

Charles, né 22 fév. 1729; marié 20 janvier 1755, à Marguerite Bartarache, fille de feu Pierre et de défunte Marg. Forest ; mort à Pubnico. Voir page.

Michel, né 1er sept. 1731, mort célibataire à Pubnico.

Pierre, né 24 sept. 1734. Isidore, né 12 fév. 1737.

à Joseph d'Entremont, fils de Agnès, née 17 oct. 1739; mariée feu Jacques et de Marguerite Amirault. Morte à Pubnico.

Nathalie, née 11 janvier 1739;

à Paul d'Entremont Isabelle Modeste, née 4 janvier 1748; mariée en frère du précédent. Elle est morte à Pubnico.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À PORT ROYAL.

Voir g FRANÇOIS BELLIVEAU & MARIE JOSEPH BLANCHARD, p. 23.

mariés 15 janvier 1742.

ENFANTS:

Anne, née 4 nov. 1742. a.

Marguerite, née 24 mars 1745. h. Marguerite, née 17 avril 1748.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À PORT ROYAL.

Voir b CHARLES BELLIVEAU & ANNE DUGAS p. 24. mariés 14 oct. 1732.

ENFANTS:

Joseph, né 29. nov. 1733; marié en Nouvelle-Angleterre, civilement, 18 nov. 1762, à Félicité LeBlanc, veuve de Charles Richard, et fille de Joseph et de Marguerite Bourgeois. Il est mort à Maskinongé, où il fut inhumé 15 nov. 1802. Voir page.

b. Marie-Josephte, née 6 oct. 1735.

C. Madeleine, née 25 nov 1737; décédée à Québec, le 25 juillet 1778.

d. Charles, né 10 janvier 1740.
e. François, né 20 janvier 1742.

f. Jean-Baptiste, né 20 juillet 1744. g. Marguerite, née 15 nov. 1746.

h. Anne, née 30 oct. 1750; mariée à Québec, le 28 sept. 1779, à Thomas Bonenfant, en anglais Goodchild, anglais de nation, fils de Thomas et d'Elisabeth Goodchild. Elle fut inhumée à Québec, le 30 mars 1793.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À PORT ROYAL ET À NICOLET.

Voir e JEAN-BTE BELLIVEAU & MARGUERITE MELANSON p. 24. mariés 23 janvier 1741.

ENFANTS:

a. Joseph, né 9 déc. 1741.

b. Charles, né 20 mai 1744.

C. David, né en 1746.
 d. Pierre, né 25 mars 1748.

e. Marguerite, née 22 avril 1750.

f. Jean, né.

g. François, né à la N. Angleterre, 17 oct. 1758; b. à Bécancourt, 3 avril 1768; marié.

h. Marie-Madeleine, née à la N. Angleterre, 27 mars 1762, b. à Québec, le 27 mars 1767.

DEUXIÈME GÉNÉRATION.

À PORT ROYAL ET À TRACADIE, ILE ST-JEAN.

Voir a p. 22.

JEAN BELLIVEAU & CÉCILE MELANSON,

né 1652 2e femme.

mariés vers 1703.

ENFANTS:

a. Marie-Judith, né 21 déc. 1704 à Port-Royal; mariée vers 1724, à Claude Boudrot, fils de Michel et de Anne Cormier. Ce ménage s'établit au Port-Toulouze, Ile Royale.

 Louis, né à Port-Royal, le 4 mai 1708; marié à Tracadie, Ile St-Jean, le 20 juin 1735, à Louise Haché, fille de Michel et de Anne Cormier.

TROISIÈME GÉNÉRATION.

À TRACADIE, ILE ST-JEAN.

Voir b p. 27.

LOUIS BELLIVEAU & LOUISE HACHÉ

(mariés 20 juin 1735)

ENFANTS:

a. Jean-Baptiste, baptisé 14 nov. 1736.

b. Louise-Félicité, née 22 fév. 1738, b. 6 mars suiv; mariée en 1762, à Michel Doucet. Morte à Rustico, Ile du Prince-Edouard.

Anne, née 26 mai 1740, b, 26 juin suiv., mariée à Paul Gautrot. Elle est morte à Memeramcouk, le 15 janvier 1820.

d. Joseph, né 2 juin 1742, b. 10 août suiv.

Athanase, né 1746.

Marie, baptisée 20 oct. 1749, "agée de deux mois." mariée vers 1774, à Franf. çois Buote, né 1740, et morte à Rustico.

Marie-Madeleine, née 1752; mariée vers 1775, à François Testard dit Paris. Rosalie, née 1757; mariée vers 1783, à Pierre Leclair, et morte à Rustico.

Pierre, né 1759.

b.

f.

h.

LES BELLIVEAU DE LA BAIE STE MARIE, NOUVELLE-ECOSSE.

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

A L'ANSE-DES-BELLIVEAU.

Voir d JOSEPH-JACQUES BELLIVEAU & MARGUERITE ROBICHAUD. p. 25.

ENFANTS:

Marie, née en 1772, jumelle ; mariée en 1794, à Joachin Maillet, fils d'Antoine a. Salomon Maillet et de Marguerite Blanchard.

Anne, née en 1772, jumelle ; mariée en 1795 à Pierre Guedry, fils d'Augustin

Guedry et de Marie Johnson.

Charles dit Morpain, né en 1774, marié 1° en 1799, à Rosalie Comeau, fille de François à Maza Comeau et de Félicité LeBlanc. 2° en 1813, à Théotiste Doucet, fille d'Amable Doucet et de Marie Doucet et de Marie Gaudet. Il s'établit à l'Anse des Belliveau. Voir pages 29 et 30.

Marguerite, née 1778, mariée en 1799 à Joseph-Tranquille Maillet, fils de d.

Antoine-Salomon-Maillet et de Marguerite Blanchard.

Jean dit Mouna, né en 1780, marié en 1806, à Marguerite Amirault, fille de Basile Amirault et de Marguerite Doucet. Il s'établit à l'Anse-des-Belliveau. Voir page 30.

Rosalie, née 1790, mariée en 1812 à Isaac Robichaud, fils de Pierre Robichaud et de Madeleine Sandt

et de Madeleine Surette.

Anastasie, née 1792, mariée en 1815, au capitaine Anselme LeBlanc, veuf de g. Anne Gaudet, et fils de Charles LeBlanc et d'Anne Melanson.

Marie-Madeleine, née 1794, mariée en 1813, à François Doucet, fils de Joseph Doucet et de Marie Dugas.

Théotiste, née en 1797, mariée en 1815 à Pierre Comeau, fils de Jean-Chrysos tome Comeau et de Suzanne LeBlanc.

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

A L'ANSE-DES-BELLIVEAU.

Voir f FRÉDERIC dit SOUDIC BELLIVEAU & MARIE MADELEINE page 25. LEBLANC.

ENFANTS:

Fréderic dit Tikine, né 13 septembre 1769; marié en 1793, à Anastasie La Noue, fille de Amard I LaNoue, fille de Amand Lanoue et de Marie Melanson. Il s'établit à la Pointe de l'Eglisse Veriage de l'Eglisse Veriage de l'Eglisse Veriage de l'Eglisse de l'Egl la Pointe de l'Eglise. Voir page 31.

Marie Scholastique, née 16 août 1771; mariée en 1790 à Charles Melanson, fils d'Amand Melanson et d'Anne LeBlanc.

Madeleine, née en 1778; mariée en 1797 à Joseph Melanson dit le Vieux Pointu,

fils de Pierre-Ambroise Melanson et d'Anne Melanson.

Scholastique, née 1774; mariée en 1792 à Joseph Dugas, fils de Joseph Dugas, l'ancien, et de Marie Robichaud. f.

Hélène, née 1780; mariée en 1801 à Olivier Doucet, fils du capitaine Pierre

Doucet et de Marguerite Leblanc.

g. Joseph, né 1783; marié en 1801, à Rosalie Dugas, fille de Joseph Dugas, l'ancien, et de Marie Robichaud. Il s'établit à l'Anse-des-Belliveau et n'eut pas d.

Anselme, né 1776; marié en 1799, à Anne Lanoue, fille d'Amand LaNoue et de Marie Melanson. Il s'établit aux Grosses Coques. Voir page 31.

h. François, né 1786; marié en 1811, à Marguerite Gaudet, fille de René Poncy Gaudet et de Félicité Comeau. Il s'établit à l'Anse-des-Belliveau. Voir page 32. i.

Suzanne Adélaide, née en 1790; mariée en 1811, à Joseph LeBlanc, fils de

Charles LeBlanc et de Marie Melanson.

i. Monique, née 1793, mariée en 1810, à Augustin LeBlanc, fils de Charles LeBlanc et de Marie Melanson.

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

A L'ANSE-DES-BELLIVEAU.

Voir h CHARLES-MARIN BELLIVEAU & MADELEINE LEBLANC.

p. 25. ENFANTS:

a. Marie, née 30 avril 1775 ; mariée en , à Joseph Gaudet dit Latouze, fils de René Poncy Gaudet et de Félicité Comeau. b.

Natalie, née 1777; mariée en..., à Pierre Gaudet, fils de René Poncy Gaudet

et de Félicité Comeau.

Charles Marin dit Sucre, né 26 octobre 1781; marié en 1808 à Natalie LeBlanc. fille de Charles LeBlanc et d'Anne Melanson. Il s'établit aux Grosses-Coques. Voir page 32

Joseph-Charles dit Lescargot, né 1783; marié en 1807, à Marguerite Comeau, fille de François Comeau dit Mâza et de Félicité LeBlanc. Il s'établit à St-Bernard.

Voir page 32.

Pierre-Isaie, né en 1791; marié 1º en 1823, à Marie Comeau, fille de François Comeau dit Maza et de Félicité LeBlanc. 2e en à Madeleine d'Entremont, fille de Jacques d'Entremont et d'Angélique Bourque. Pas de lignée du 2º mariage. Il s'établit à l'Anse-des-Belliveau. Voir page 33.

Germain dit Benjamin, né 2 septembre 1793; marié en 1828, à Madeleine LeBlanc, fille de Charles Leblanc et d'Anne Melanson. Il s'établit aux

Grosses Coques. Voir page 33.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

À L'ANSE-DES-BELLIVEAU.

Voir C CHARLES dit MORPAIN BELLIVEAU & ROSALIE COMEAU. p. 28. 1re femme.

ENFANTS:

Hilaire, né 9 décembre 1800; marié en 1830 à Dorothée Bourque, née le 20 août 1811, à Ste-Anne du Ruisseau, fille de Pierre à Joseph Bourque et de Marie Surette. Il s'établit à l'extrémité des Grosses Coques.

Voir page 34.

Anselme, né 7 septembre 1802; marié en 1828 à Séraphie Doucet, fille du colonel Anselme Doucet et de Marguerite LeBlanc. Il s'établit aussi à l'extrémité des Grosses Coques.

Voir page 34.

Eusèbe, né 20 août 1804 ; marié en 1830, à Marie Rosalie Belliveau, fille de C. Charles-Marin Belliveau dit Sucre et de Natalie LeBlanc. Il s'établit aux Grosses Coques. Voir page 35.

Julie Adélaide, née 11 juin 1806; mariée en à Gabriel dit Célestin

Gaudet, fils de Charles à Poncy Gaudet et d'Isabelle Dugas.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

Voir c CHARLES dit MORPAIN BELLIVEAU & THÉOTISTE DOUCET, p. 28. 2e femme

ENFANTS:

Placide, né 4 octobre 1814; marié à Geneviève LeBlanc, fille de Benjamin a. LeBlanc et de Marie Doucet. Il s'établit à l'Anse-des-Belliveau. Voir page 35.

b. Urbain, né 24 mai 1816; marié en novembre 1846, à Anne Doucet, fille d'Augustin à Jean Doucet et de Modeste à Charles Thériault. Il s'établit à l'Anse-des-Belliveau.

Voir page 35.

e.

1842, à Jovite Rosalie, née 5 septembre 1818; mariée le Polycarpe Doucet, fils du colonel Anselme Doucet et de Marguerite LeBlanc.

à Jean Claude d. Vénérante, née 9 novembre 1820 ; mariée en Thimotte, fils de Joseph Dimer dit LaFleur, aujourd'hui surnomme Thimotte et de Françoise Saulnier.

Marie Séraphie, née 23 mai 1824 ; mariée à Rémi Comeau, fils de Gabriel Co-

meau et de Suzanne Doucet.

Catherine Colette, née 6 mai 1828; religieuse de la maison Ste-Marthe, et f. décédée au Couvent des Sœurs de la Charité, à la Pointe de l'Eglise.

Tècle-Mélanie, née 23 septembre 1831 ; morte à une quinzaine d'années.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

À L'ANSE-DES-BELLIVEAU.

JEAN dit MOUNA BELLIVEAU & MARGUERITE AMIRAULT. Voir e

p. 28. ENFANTS:

à Pierre Melanson, Juliette-Monique, née 16 juin 1807; mariée en fils de Jean Baptiste dit Jani Melanson et de Cécile Murat.

Rosalie, née 24 avril 1810 ; mariée en novembre 1834 à Christophe Dugas, fille b. de Joseph Dugas, fils, et de Scholastique Belliveau.

à Hilaire Théc. Séraphie-Blandine, née 30 mai 1813; marié en riault, fils de Jean-Bapt. Thériault et de Marie Josepte Guedry.

à Marie Geneviève Thibodeau, d. Henri, né 24 mai 1816; marié en fille de Joseph Thibodeau et de Marguerite Blin. Il s'établit à l'Ansedes-Belliveau. Voir page 36.

- e. Marguerite, née 23 mai 1818 ; mariée en à Nicaise dit Nicolas Thériault, fils de Jean Baptiste Thériault et de Marie-Josepte Guedry.
- f. Vitalline-Domitille, née 22 mai 1821; mariée à Honoré-Séraphin LeBlanc, fils de François à Anselme LeBlanc et de Scholastique Gaudet.
- g. Marie-Blandine, née 7 juin 1833; mariée à Joseph-Antoine Omer Blin, fils de Luc Blin et de Marguerite Geneviève Saulnier.
- h. Julien, né 28 octobre 1834, mort âgé d'une douzaine d'années.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

À LA POINTE-DE-L'EGLISE.

Voir a P. 28. FRÉDERIC dit TIKINE BELLIVEAU & ANASTASIE A AMAND LANOUE.

ENFANTS:

- a. Marie Neige, née en 1794, morte jeune enfant.
- b. Joseph, né 24 septembre 1796; marié en 1823 à Anne Comeau, fille de Fréderic Salvator dit Breau Comeau et de Marguerite Melanson. Il s'établit à Pointe de l'Eglise.
- Voir page 36.

 Cyriaque, né 30 novembre 1798; marié en 1825 à Marie Doucet, fille du Colonel Anselme Doucet et de Marguerite LeBlanc. Il s'établit à la Pointe-de-l'Eglise.
- d. Barthelemi-Anselme, né 24 août 1800 ; mort à 23 ans, non marié.
- e. Hélène, née 6 août 1802; mariée en 1821 à Cyriaque Melanson, fils d'Etienne dit Petit Amand Melanson et de Marie Rose Comeau.
- f. Marie, née 16 janvier 1805; mariée en à Amand Saulnier, fils de Pierre Dominique Saulnier et d'Anne Melanson.
- 8. Marc, né 28 janvier 1808; marié 1° 1842 à Hélène Julitte Amirault, fille de Timothée Amirault et de Rosalie Doucet; 2° à Monique McCullough, fille de Mathurin McCullough et de Christine Corporon. Pas de lignée
- h. Anne-Anastasie, née 7 décembre 1810 ; mariée en à Alexis Saulnier, fils
- de Pierre Dominique Saulnier et d'Anne Melanson.

 Frédéric dit Dick à Tikine, né 21 juin 1813; marié le 26 novembre 1833 à Léonisse Doucet, fille de Germain à Charles Doucet et d'Angélique à Amable Doucet. Il s'établit à la Pointe de l'Eglise où il est mort le 17 mai 1892.
- j. Sophie, née 12 mars 1817, vieille fille, elle demeure chez Jean à Dick Belliveau

SIXIÈME GÉNÉRATION.

AUX GROSSES COQUES.

Voir d p. 29. ANSELME à SOUDIC BELLIVEAU & ANNE LANOUE,

ENFANTS:

- a. Marie, née en 1800 ; mariée en 1818 à Victor Leblanc, fils de Charles à Pierre Leblanc et de Marie Melanson.
- b. Marguerite-Julitte, née 5 janvier 1802; mariée en 1825, à Charles-Denis Le-Blanc, fils de Charles à Pierre LeBlanc et de Marie Melanson.

b.

d.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

À L'ANSE-DES-BELLIVEAU.

Voir h FRANÇOIS à SOUDIC BELLIVEAU & MARGUERITE GAUDET. page 29.

ENFANTS:

Jovite, né 16 novembre 1812; marié 1° le 26 novembre 1835 à Thérèse Char-2. lotte Leblanc, fille de Joseph LeBlanc dit Morrison et de Rosalie Thériault; 2° à Agathe-Angèle Dugas, fille de Basile Dugas et de Marie-Louise Comeau. Il s'établit d'abord à l'Anse-des-Belliveau, puis à Weymouth Bridge. Il est décédé le 15 mars 1903. Voir pages 37 et 38.

Augustin-Lambert dit Ber, né 17 septembre 1814, marié le à Anne-Charlotte Amirault, fille de Timothée Amirault et de Rosalie Doucet. Il s'établit à l'Anse-des-Belliveau.

Voir page 38.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

AUX GROSSES COQUES.

CHARLES-MARIN dit SUCRE BELLIVEAU & NATALIE LEBLANC. Voir C page 29.

ENFANTS :

Marie-Rosalie, née 11 octobre 1809; mariée en 1830 à Eusèbe Belliveau, fils a. de Charles dit Morpain Belliveau et de Rosalie Comeau. b.

Hélène, née 20 octobre 1811; mariée en 1832 à Charles-Casimir Melanson, fils

de Jean-Baptiste dit Jani Melanson et de Cécile Murat.

Pierre-Nicolas, né 5 décembre 1814; marié 1° à Elizabeth Bourneuf, fille de François et de Marie Doucet; 2° à Vitalline Deveau. Il s'établit aux C. Grosses Coques et n'a pas eu de lignée.

Marguerite-Thérèse, née 15 octobre 1817; mariée en 1836 à Jean-Baptiste Melanson, fils de Jean-Baptiste dit Jani Melanson et de Cécile Murat.

Madelaine-Rosalie, née 12 septembre 1821; mariée à Martin-Henri Thériault, fils de Joseph à Hilarion Thériault et de Madeleine Comeau.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

A ST-BERNARD.

Voir d JOSEPH CHARLES dit L'ESCARGO BELLIVEAU & MARIE page 29. MARGUERITE COMEAU.

ENFANTS:

Marguerite-Léonisse, née 11 septembre 1808 ; mariée en 1829 à Rémi d'Entremont, né le 2 octobre 1797, à Pubnico, fils de Cyrille à Joseph d'Entremont et de Anastasie Pothier.

Marie-Ursule, née 20 octobre 1812 ; mariée en 1835, à Charles Gaudet, fils de Ъ. Charles à René Poncy Gaudet et d'Isabelle Dugas.

Anne-Charlotte, née 14 février 1815; mariée en 1840 à Mathurin Robichaud, C. fils de Armand à Prudent Robichaud et de Rosalie Bourque.

Vénérante, née 16 avril 1817; mariée en 1842 à Maximin Thériault, fils de d. Frédéric Thériault et de Madeleine Bourque.

e. Jovite-Eustache, né 20 juin 1818; marié à Marthe LeBlanc, fille d'Augustin à Charles LeBlanc et de Monique Belliveau. Il s'établit à l'Anse-des-Belliveau. Voir page 38.

f. Rosalie Butilde, née 31 janvier 1821; mariée 1° à Olivier Bruno LeBlanc, fils de Marin dit Martin LeBlanc et d'Anne Surette. 2° Henri Augustin Comeau, fils d'Antoine à Joseph Comeau et de Madeleine à Joseph Dugas.

g. Madeleine, née 16 août 1823; mariée à Maximin LeBlanc, fils d'Augustin à Charles LeBlanc et de Monique Belliveau.

h. Augustin, né 25 janvier 1826, mort jeune enfant.

i. Julie-Vitalline, née 19 mai 1829 ; mariée le 27 octobre 1854 à Luc LeBlanc, fils de Joseph LeBlanc dit Morrison et de Rosalie Thériault.

j. Jeanne-Françoise Chantal, née 24 juin 1832; mariée à Célestin LeBlanc, fils d'Augustin à Charles LeBlanc et de Monique Belliveau.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

À L'ANSE-DES-BELLIVEAU.

Voir e PIERRE-ISAI BELLIVEAU & MARIE COMEAU, page 29.

ENFANTS:

a. Pierre, né 21 février 1824 ; marié à Marguerite Catherine LeBlanc, fille de du capitaine Auselme LeBlanc et d'Anastasie Belliveau. Il s'établit à l'Anse-des-Belliveau.

Voir page 38.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

AUX GROSSES COQUES

Voir g GERMAIN dit BENJAMIN BELLIVEAU & MADELEINE LEBLANC.

ENFANTS:

a. Monique, née 12 mai 1829 ; mariée le 17 novembre 1854 à Maximin Gervais Comeau, fils de Célestin à Darré Comeau et de Julitte Adélaïde Robichaud.

b. Augustin-Leufroi, né 22 juin 1830; marié 1° à Marie Elizabeth LeBlanc, fille de Victor à Charles LeBlanc et de Marie Belliveau. 2° 8 septembre 1872, à Philomène LeBlanc, fille de Placide Barthelemi LeBlanc et de Catherine LeBlanc. Il s'établit aux Grosses Coques. Voir page 39.

C. Charles, né 20 avril 1832; marié le 26 janvier 1863 à Vénérante LeBlanc, fille de Victor à Charles LeBlanc et de Marie Belliveau. Il s'établit aux

Grosses Coques.

d. Nicolas-Hilaire, né 6 octobre 1833; marié en 1861, à Elizabeth Belliveau, fille de Cyriaque Belliveau et de Marie Doucet. Il s'établit à la Pointe de l'Eglise.

Voir page 40.

18-35c

SEPTIÈME GÉNÉRATION.

AUX GROSSES COQUES.

Voir a HILAIRE à MORPAIN BELLIVEAU & DOROTHÉE BOURQUE. page 30.

ENFANTS:

- à Pierre Comeau, Marie-Madeleine, née 10 août 1831; mariée le a. fils de Charles à François Comeau et de Rosalie Dugas.
- Elizabeth Célinie, née 18 octobre 1834; mariée à Urbain Comeau, fils de Joseph b. à Justinien Comeau et de Perpétue Babin.
- Colombe-Charlotte, née 31 décembre 1836 ; mariée le 7 décembre 1854, à Marie Charles à Victor Leblanc, fils de Victor à Charles Leblanc et de Marie Belliveau.
- à Pierre Leblanc, fils de Rosalie, née 22 avril 1839 ; mariée le d. Cyriaque à Pierrotte LeBlanc et de Monique Comeau.
- Pierre-Martial, né 1er juillet 1841 ; marié a Marguerite Gaudet, fille de Célestin 0 à Jean Gaudet et d'Anne LeBlanc. Il est établi à St-Bernard.
- à Marie Comeau, Hilaire-Ambroise, né 28 décembre 1843; marié 1° en f. à Marie fille de Jovite Comeau et de Marguerite Dugas. 2° en Il est établi à l'extrémité des Grosses Coques. Anne Babin, fille Voir page 39.
- Jean, né 1845; noyé non marié.
- ; marié à Mandé Doucet, fils de Timothée Doucet et Marguerite, née de Marguerite Melanson.
- Vénérante, née 17 mars 1852 ; mariée le 3 mars 1876 à Joeeph Théophile Dugas, fils d'Hilaire Avertin Dugas et de Marie Rosalie de Krolin.

SEPTIÈME GÉNÉRATION.

AUX GROSSES COQUES.

Voir b ANSELME à MORPAIN BELLIVEAU & SÉRAPHIE DOUCET page 30.

ENFANTS:

- Jovite-Rupert, né 11 novembre 1829 ; marié le 30 novembre 1867 à Hélène Dugas, fille d'Olivier Dugas et de Monique Bastarache. Il s'établit aux Grosses Coques.
 - Voir page 40.
- à Catherine Comeau, fille de b. Justin, né 8 août 1832, marié en François Comeau et de Madeleine Amirault. Il s'établit aux Grosses Coques.

Voir page 40.

Marie Joseph, né 15 août 1834 ; marié le 26 février 1865, à Hélène Melanson, fille d'Augustin Melanson et de Madeleine Dugas. Il s'établit aux Grosses Coques.

Voir page 41.

- Marie-Catherine, né 27 décembre 1837; marié à Mar-Henri Gaudet, fils de d. Cyrille à Jean Gaudet et de Geneviève Bastarache.
- à Marie DeBlanc, fille de e. Luc-Simon, né 19 février 1841; mariée le Joseph à Victor LeBlanc et de Madeleine Melanson. Il s'établit aux Grosses Coques.
- Madeleine-Ursule, née 21 octobre 1843; marié à Gabriel Saulnier, fils de Marc Saulnier et de Charlotte Deveau.

g. Pierre, ; demeure aux Etats-Unis.

h. Elizabeth, née 24 juillet 1848; marié le 15 novembre 1870, à Volusien LeBlanc, fils de Cyriaque à Pierrotte LeBlanc et de Monique Comeau.

SEPTIÈME GÉNÉRATION.

AUX GROSSES COQUES.

Voir c p. 30. EUSÈBE A MORPAIN BELLIVEAU & MARIE ROSALIE BELLIVEAU

ENFANTS:

a. Charles-Albin, né 1^{er} mai 1830 ; marié le 2 novembre 1862 à Marie Comeau, fille de Gabriel Comeau et de Marguerite Comeau. Il s'établit aux Grosses Coques. Voir page 41.

b. Pierre-Serge, né 6 octobre 1831 ; mort non marié à l'âge de 30 ans.

c. Hélène, née
d. Augustin, né 12 janvier 1835 ; non marié.

e. Madeleine-Agnès, née 22 janvier 1837; mariée à Isidore Amirault, fils Gabriel Amirault et de Geneviève Melanson, de Meteghan.

f. Marc-Jean, né 12 février 1839; non marié.

g. Marie-Gertrude, née 15 mars 1841; morte jeune fille.
 h. Rosalie-Stéphanie, née 3 août 1842; non mariée.

 Philippe, né 20 août 1845; marié le 8 octobre 1869, à Emilie Melanson, fille d'Augustin Melanson et de Madeleine Dugas. Il s'établit aux Grosses Coques. Voir page 41.

j. Ambroise, né 1848; mort à 10 ans.

SEPTIÈME GÉNÉRATION.

À L'ANSE-DES-BELLIVEAU.

Voir a PLACIDE A MORPAIN BELLIVEAU & GENEVIEVE LEBLANC

ENFANTS:

a. Elisabeth, née ; mariée le à Ambroise LeBlanc, fils de Louis LeBlanc et de Marthe Bourneuf.

b. Marie, née ; mariée à Théodore Gaudet, fils de Charles Gaudet et de Marie Belliveau.

SEPTIÈME GÉNÉRATION.

À L'ANSE-DES-BELLIVEAU.

Voir b page 30. URBAIN A MORPAIN BELLIVEAU & ET ANNE DOUCET

ENFANTS:

a. Marie, né ; mariée le au capitaine François LeBlanc, fils de et décédée le

b. Catherine, née ; mariée en fév. 1886, à Augustin D. Melanson, fils de Pierre Jani Melanson et de Judith à Mouna Belliveau.

C. Chantal, néeJoseph, né;

e. Rosalie, née ; mariée le , à Marin Belliveau, fils de Pierre à Isaï Belliveau et de Marguerite Catherine LeBlanc, et décédée le

 $18 - 35 \frac{1}{3}c$

Marguerite, née f. ; morte jeune.

Louis-Philippe, né

Louis-Philippe, né ; mort jeune. Charles, né ; marié le ; mort jeune. g. h. Amirault et de

Benjamin, né 24 mai 1861; marié le 7 janvier 1891, à Marie-Evangéline Bourneuf, fille de Frunçois Bourneuf et de Marie-Rosalie Melanson.

; mariée le à Comeau, fils de Jean Charlitte Anne, née Comeau et de

SEPTIÈME GÉNÉRATION.

À L'ANSE-DES-BELLIVEAU.

Voir d HENRI A MOUNA BELLIVEAU & MARIE GENEVIÈVE p. 30. THIBODEAU.

ENFANTS:

Marie, mariée à Louis Dionne, fils de

Jean, marié à Marguerite Walsh, fille de b. Emilie, mariée à Maudé Doucet, fils de C.

d. Emilien, marié à Marie Bonenfant, fille de Robert Bonenfant et

Arsène, mariée le avril 1893 à Marc Melanson, veuf de Cyriaque Melanson et de

et fils de

SEPTIÈME GÉNÉRATION.

À LA POINTE-DE-L'EGLISE.

Voir b JOSEPH A TIKINE BELLIVEAU & ANNE LEBLANC. p. 31.

ENFANTS:

Rosalie-Paule, née 26 janvier 1825; mariée à Julien Blin, fils d'Etienne Julien Blin et de Scholastique Boudreau.

Elisabeth-Domitilde, née 27 octobre 1826 ; mariée à Jean Comeau, fils de Jean b.

Chrysostome Comeau et de Théotiste Belliveau.

Monique-Vitalline, née 26 janvier 1831 ; mariée à Clément Babin, fils de Luc Babin et de Marguerite Melanson.

SEPTIÈME GÉNÉRATION

À LA POINTE-DE-L'EGLISE.

Voir C CYRIAQUE A TIKINE BELLIVEAU & MARIE DOUCET. p. 31. ENFANTS:

à Sophie Melanson, fille de Anselme-Eugène, né 2 juin 1826; marié le Pierre Melanson et de Marie Joseph Comeau. Îl s'établit à la Pointe de l'Eglise. Il est mort et n'a pas laissé de lignée.

à Benjamin Comeau, Marthe-Séraphie, née 30 juillet 1829 ; mariée le b. fils d'Anselme Comeau et de Marie Bastarache.

Luc-Alexandre, né 17 mars 1835 ; noyé non marié.

Jean-Baptiste Lambert, né 17 septembre 1839, marié 1° en novembre 1864 à Rosalie Maillet, fille de Gabriel Maillet, et de Geneviève Saulnier. 2° à Vitalline Saulnier, fille de de Marc Saulnier et de Charlotte Deveau. Il est établi au Petit Ruisseau. Voir pages 41 et 42.

e. Marie-Elisabeth, née 6 novembre 1841 mariée; 1° à Hilaire Belliveau, fils de Germain dit Benjamin Belliveau et de Madeleine LeBlanc. 2° à Célestine Thibeau, fils d'Isidore Thibeau et de Séraphie Comeau. 3° à Ambroise Melanson, fils de Pierre Melanson et de Geneviève Thibodeau.

SEPTIÈME GÉNÉRATION.

À LA POINTE DE L'EGLISE.

Voir i P. 31. FRÉDERIC dit DICK A TIKINE BELLIVEAU & LÉONISSE DOUCET.

ENFANTS:

Joseph-Louis, né 26 avril 1835; marié à Anne Borda. Il est établi à Cypremort, paroisse de Ste-Marie, Louisiane.

b. Jean-Blaise, né 2 février 1837; marié le 28 novembre 1865, à Marie Marguerite Stuart, fille de James Valentine Stuart et de Marguerite-Sophie Melanson. Il est établi à la Pointe de l'Eglise.
Voir page 42.

C. Marie-Elisabeth, née 15 février 1839; morte jeune fille.

d. Anne Charlotte, née 2 mars 1841; morte jeune fille.

e. Philippe-Etienne, né 2ö décembre 1842; mort jeune homme, non marié, à la maison paternelle. Il était âgé de 22 ans.

f. Ambroise-Augustin, né 28 décembre 1844 ; marié à Catherine est établi à Boston.

g. Marie-Anne, née 31 août 1846 ; mariée aux Etats-Unis où elle est morte.

Frédéric-Lucius, né 18 septembre 1848; marié le 21 mai 1870 à Sarah Anne Mulcahey, fille de Philippe Mulcahey et de Mary Gearn. Il est établi à la Pointe-de-l'Eglise.

Voir page 42.

i. Marie-Rose, née 6 septembre 1851; mariée le à Moïse Thibodeau,

fils de Charles Thibodeau et de Marguerite Babin.

j. Charles. né 23 septembre 1853 ; marié le 7 janvier 1885 à Odille LeBlanc, fille d'Augustin LeBlanc et de Catherine Comeau. Il est établi à la Pointe-de-l'Eglise.

Voir page 42. k. Catherine-Adélaide, née 18 novembre 1855; non mariée.

SEPTIÈME GÉNÉRATION

À WEYMOUTH BRIDGE.

Voir a p. 32. JOVITE BELLIVEAU & THERESE CHARLOTTE LEBLANC, 1re femme.

ENFANTS:

a. François, né 28 janvier 1837; mort à 25 ans, non marié.

Augustin, né 17 septembre 1838; mort à 40 ans, non marié.
 Charles-Norbert, né 6 juin 1841; marié le à Jeanne-Françoise
 Chantal Gaudet, fille de Jeau Gaudet et de Rosalie LeBlanc. Pas de

d; Elisabeth, née 11 mai 1844; mariée à Etienne Trahan, fils d'Amateur Trahan et de Rosalie Luce Doucet, et décédée à l'automne de 1894.

e. Joseph, né 4 avril 1849; marié, 1° le 25 novembre 1875 à Marie Belliveau, fille de Pierre à Isaï Belliveau et de Marguerite LeBlanc. 2° le à Elizabeth Stanton, fille d'Etienne Miles Stanton et de

SEPTIÈME GÉNÉRATION

Voir a JOVITE BELLIVEAU et AGATHE ANGELE DUGAS, 2e femme. page 32.

ENFANTS:

a. Olivier, mort à 10 mois.

b. Marguerite, morte en bas âge.

c. Anne, née

SEPTIÈME GÉNÉRATION.

À L'ANSE-DES-BELLIVEAU.

Voir b AUGUSTIN-LAMBERT dit BER BELLIVEAU & ANNE-CHARLOTTE page 32.

AMIRAULT.

ENFANTS:

a. Hélène, née ; mariée le à Hilaire Comeau, fils.

b. Ambroise, né ; marié le à Elizabeth Gaudet, fille de

c. Catherine, née ; mariée le à Thériault, fils de

d. Edouord, né ; marié le à Aimée Belliveau, fille de Pierre à Isaï Belliveau et de Marguerite-Catherine LeBlanc.

e. Odille, née ; mariée le à Gabriel Saulnier, fils de

SEPTIÈME GÉNÉRATION.

À L'ANSE-DES-BELLIVEAU.

Voir e JOVITE-EUSTACHE A LESCARGO BELLIVEAU & MARTHE page 33.

ENFANTS:

a. Catherine, mariée à Auguste Gaudet, fils d'Alexandre à Nicolas Gaudet et de Marie-Anne LeBlanc.

b. Elizabeth, mariée à Charles Gaudet, fils de Jean à Nicolas Gaudet et de Rosalie LeBlanc.

c. Marguerite, mariée à James Buckley. Et plusieurs autres enfants morts en bas âge.

SEPTIÈME GÉNÉRATION.

A L'ANSE-DES-BEL IVEAU.

Voir a PIERRE A ISAI BELLIVEAU et MARGUERITE-CATHERINE page 33.

ENFANTS:

HUITIÈME GÉNÉRATION.

AUX GROSSES COQUES.

Voir f page 34. HILAIRE à MORPAIN BELLIVEAU et MARIE COMEAU.

lre femme.

ENFANTS:

a. Louis Théophile, né 4 avril 1873.

b. Marie-Léonisse, née 5 août 1874.

C. Rose, née 9 avril 1876.

d. Sosime,

e. Marguerite,

1. Odélie,

g. Léo, h. Auga

h. Auguste,

i. Adrien, né 16 juillet 1889.

Voir f page 34. HILAIRE-AMBROISE à HILAIRE à MORPAIN BELLIVEAU et MARIE-ANNE BABIN,

2e femme.

ENFANTS:

a. Siméon,

SEPTIÈME GÉNÉRATION.

AUX GROSSES COQUES.

Voir b Page 33, AUGUSTIN-LEUFROI à BEN BELLIVEAU et MARIE ELISABETH LEBLANC.

Ire femme.

ENFANTS:

a. Monique, née 3 juillet 1857 ; mariée à LeBlanc, fils de Henri-Maxime LeBlanc et de Vénérante LeBlanc.

b. Maximin, né 4 janvier 1860.
c. William, né 23 mars 1763.

d. Hilarion, né 4 mai 1866.

SEPTIÈME GÉNÉRATION.

AUX GROSSES COQUES.

Voir c Page 33 CHARLES A BEN BELLIVEAU & VÉNÉRANTE LEBLANC.

ENFANTS:

a. Marie-Madeleine, née 1er janvier 1864.

b. Rose-Agnès, née 15 juillet 1866.

C. Eleuthère, né 6 mars 1869.

d. Marguerite-Elise, née 20 juillet 1873.

e. Joseph-Théophile, né 12 janvier 1876.
f. Philippe-Valère, né 11 février 1878.

g. Elisabeth-Irène, née 21 janvier 1880.

Charles-Albanie, né 6 février 1883. Marie-Emilie, née 4 septembre 1886.

SEPTIÈME GÉNÉRATION. À LA POINTE-DE-L'EGLISE.

Voir d NICOLAS-HILAIRE A BEN BELLIVEAU & ELISABETH BELLIVEAU. p. 33.

ENFANTS:

- Marie, née 25 mars 1862; mariée le 5 juin 1888 à Mandé Comeau, fils de a. Hilaire à Jean Comeau et de Marie-Marthe Saulnier.
- b. Luc-Sévérin, né 17 mars 1866; mort jeune.

HUITIÈME GÉNÉRATION.

AUX GROSSES COQUES.

Voir a. JOVITE-RUPERT BELLIVEAU & HELENE DUGAS page 34.

- ENFANTS: Marie-Almée, née 15 septembre 1866.
- b.
- Hilarion, né 12 août 1869. Marie-Agathe, née 5 février 1871. C.
- Marie-Arsène, née 18 avril 1872. d.
- Dénise, née 20 mars 1874.
- f. Marie-Rose, née 8 avril 1879.
- Natiré, né 21 juillet 1880.
- g. h. Séraphie, née 18 août 1882.

HUITIÈME GÉNÉRATION

AUX GROSSES COQUES.

Voir b JUSTIN BELLIVEAU & CATHERINE COMEAU. page 34.

ENFANTS:

- Anne, née 20 août 1861.
- Willie-Henri, né 21 août 1865. b.
- Séraphie, née 12 janvier 1867. C.
- Edith, née 6 décembre 1868. d.
- Amédée, né 13 juillet 1878. e.

HUITIÈME GÉNÉRATION.

AUX GROSSES COQUES.

ENFANTS:

Assi minimum I am primile with

Voir e LUC-SIMÉON BELLIVEAU & MARIE LEBLANC. page 34.

- Léandé, né 21 octobre 1871.
- b. Sévénié, né 28 décembre 1873.
- C.
- d.
- Sévénié, né 28 décembre 1873.

 Edmont, né 22 octobre 1875.

 Marie-Malvina, née 29 juin 1876.

 Marie-Madeleine, née 22 octobre 1879. e.
- Marie-Alphée, née 30 août 1882. Maximin, né 23 avril 1884. f.
- Maximin, né 23 avril 1884.
- Désiré, né 15 août 1888.
- i. Ulysse, né 6 octobre 1891.

HUITIÈME GÉNÉRATION.

AUX GROSSES COQUES.

Voir c MARIE JOSEPH BELLIVEAU & HELENE MELANSON. page 34.

ENFANTS:

Marie-Agnès, née 20 janvier 1866.

b. Madeleine-Hélène, née 26 novembre 1867, mariée le 27 août 1889, à John McLaughlin, fils de John McLaughlin et de Séraphie Gaudet.

C. Elise, née 22 juillet 1869.

d Marie-Emilienne, née 10 avril 1871.

Marie-Irène-Léocadie, née 19 août 1872.

f. Marie-Rita, née 12 mai 1874.

g. Joseph-Albénie, née 20 décembre 1876.

HUITIÈME GÉNÉRATION.

AUX GROSSES COQUES.

Voir a CHARLES ALBIN à EUSÈBE BELLIVEAU et MARIE COMEAU. page 35.

ENFANTS:

Marie-Aimée, née 15 aout 1863.

Marie-Aimée, née 15 aout 1863. Marguerite-Agnès, née 28 septembre 1864.

Joseph-Lezin, né 2 février 1866. d. Gabriel-Edmond, né 25 mars 1871. Marie-Edesse, née 11 janvier 1878.

HUITIÈME GÉNÉRATION.

AUX GROSSES COQUES.

Voir i PHILIPPE à EUSÈBE BELLIVEAU & EMELIE MELANSON Page 35.

ENFANTS:

Estelle, née 17 juin 1870.

b. Ambroise, né 24 août 1873.

Marie-Aimée, née 1er mai 1879.

d. Léonie, néé 13 octobre 1881.

Evelina, née 12 janvier 1885.

f. Louis, né 19 août 1889.

g. Alphonse, né 4 août 1893.

HUITIÈME GÉNÉRATION.

AU PETIT-RUISSEAU.

Voir d JEAN-BAPT. LAMBERT à CYRIAQUE à TIKINE BELLIVEAU page 36. et ROSALIE MAILLET.

1re femme.

ENFANTS:

Marie, née 9 novembre 1865, morte à 3 mois. b.

C. Guillaume, né

HUITIÈME GÉNÉRATION.

Voir d JEAN-BABT. LAMBERT à CYRIAQUE à TIKINE BELLIVEAU p. 36. & VITALLINE SAULNIER. 2° femme.

ENFANTS:

a. Aimée,

b. Joseph,

c. Marie-Claire,

HUITIÈME GÉNÉRATION.

À LA POINTE-DE-L'EGLISE.

Voir b JEAN-BLAISE A DICK A TIKINE BELLIVEAU ET MARIE p. 37. MARGUERITE STUART.

ENFANTS:

a. Louis-Arcade, né 7 octobre 1866, marié le à Cédulie LeBlanc, fille de . Il est établi à Duluth, Minneapolis, E. U.

b. Jean-Philippe, né 15 mars 1869.

c. Joseph-Eloi, né 10 mars 1871.

d. Anne-Amélie, née 16 novembre 1872.

e. Moise-Daniel, né 17 novembre 1874.

f. Bernard-Vincent, né 11 novembre 1876.

g. George-Edouard, né 8 août 1879.

h. Marie-Grace, née 16 décembre 1881. i. Rose-Eugénie, née 6 avril 1884.

j. Jean-Edmond, née 27 juin 1886.

HUITIÈME GÉNÉRATION.

À LA POINTE-DE-L'EGLISE.

Voir h FRÉDERIC LUCIUS A DICK A TIKINE BELLIVEAU & SARAH p. 37. ANNE MULCAHEY.

ENFANTS:

a. François. né 11 mars 1871.

b. Marie-Rose, née 17 décembre 1873.

c. Marie-Catherine, née 12 décembre 1875.

d. Marie-Béatrice, née 12 mai 1878.

e. Marie-Léa, née 20 septembre 1880.

f. Marie-Léonisse, née 17 janvier 1884. g. Joseph-Augustin, né 19 septembre 1885.

h. Marie-Antoine, née 18 décembre 1888.

HUITIÈME GÉNÉRATION.

AUX GROSSES COQUES.

Voir j CHARLES A DICK A TIKINE BELLIVEAU & ODILLE LEBLANC.

p. 37. Enfants:

a. Marie-Marguerite-Rose, née 18 octobre 1885.

b. Joseph-Louis, né 18 août 1887.

c. Joseph-Adolphe, née 31 mars 1889.

d. Joseph-Alexandre, né 30 août 1891.

e. Joseph-Frédéric, né 24 octobre 1892.

LES BELLIVEAU DE MEMERAMCOUK.

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

Voir h JOSEPH BELLIVEAU dit JOSPIAU & MARIE JOSEPH GAUDET p. 23.

ENFANTS:

- a. Marie, née vers 1774; mariée à Béloni à Amable Richard, et décédée 12 nov. 1852.
- b. Pierre, né vers 1776; marié à Marguerite Bourque, et décédé 3 mars 1857. Voir page 43.
- C. Joseph dit Piaujeau, marié à Isabelle à Pierre Melanson. Voir page 43.
- d. Thomas, marié à Modeste à Sylvain Babineau. Voir page 44.
- e. David, né vers 1782; marié 4 nov. 1806, à Henriette à Sylvain Babineau. Voir page 44.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

Voir b page 43 PIERRE BELLIVEAU & MARGUERITE BOURQUE.

ENFANTS:

- a. Joseph, marié 1° le 21 juin 1819, à Pélagie Maillet, fille de Charles et de Marguerite Boudreau; 2° le 25 nov. 1828, Marguerite LeBlanc, fille d'Alexis et de Sophie Bourgeois.
- b. Laurent, marié 10 oct. 1825, à Henriette Cormier, fille d'Ignace et de Colette LeBlanc.
- C. Maximin, né en 1800; marié à Justine Melanson, fille de Pierre et de Marthe Ouellet. C'est le père de Edouard M. Belliveau, de la Rivière de Meteghan, comté de Digby, N.-E., de Damien Belliveau, marchand à Joggins-Mines, N.-E., &c.
- d. Dominique, né 28 sept. 1809; marié 1° à Marie Gautrot, fille de Petit-Jean, 2 à Rose Landry, fille de Pierre.
- 2 à Rose Landry, fille de Pierre.

 e. Rosalie, mariée 12 fév. 1822, à Pierre Gautrot, fils de Pierre et d'Anne Babin.
- f. Anne-Marie, née 19 nov. 1812; mariée à Béloni Bourque. §. Anne, née 15 mars 1816; mariée à Joseph Richard, fils de Pierre.
- h. Modeste, née 19 mai 1819; mariée à David Boudreau, fils de Mathurin. Les enfants issus de ce mariage sont établis à St-Pierre de Bouctouche.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

Voir c page 43. JOSEPH PIAUJEAU BELLIVEAU & ISABELLE MELANSON.

ENFANTS:

- a. Bruno, marié à Marguerite LeBlanc, fille de Bélonie à Isaac.
- b. Marie, mariée à François Melanson, de Scoudouc.
 c. Anne, née 16 août 1808.
- d. Marguerite, née 13 juillet 1811; mariée à Pierre à Meléme Bourque, veuf de Susanne Arseneau.
- e. François, né 8 fév. 1814; marié à Henriette Gaudet, fille de Bélonie à Charles.

f.

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

Modeste, née 17 fév. 1816; mariée à Jean Comeau, fils de François à Mathurin.

Henriette, née 13 nov. 1819, morte fille.

g. h. Pierre, né 27 avril 1822; marié à Marguerite Bourgeois, fille de Fidèle à Pierre à Benjamin.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

Voir d THOMAS BELLIVEAU & MODESTE BABINEAU. p. 43.

ENFANTS:

Marie, mariée à Pierre Thibodeau, fils de François à Grégoire, de la l'Abou a. jagane.

b. Marguerite, née 16 août 1807; mariée à François LeBlanc, fils de Joseph.

- Thadée, né 18 juin 1809; marié à Henriette LeBlanc, fille de Amarnd à Bonan. C. d. Marie-Joseph, née 24 avril 1811 ; mariée à Hilaire Saulnier, fils de Pierre.
- Sylvain, marié 1° à Marie Richard, fille de Pierrotte; 2° à Henriette LeBlanc, e. fille de Laurent.

f. Simon, marié à Paul Duguay, du Cap Pelé.

Moise, né 12 déc. 1817; marié à Marguerite LeBlanc, fille de Placide à Isaac, g. et s'établit à Cocogne.

h. Béloni, né 10 mai 1820; marié à Marguerite Bourque, fille de Mélene.

Placide, né 24 avril 1822, à Céleste Landry, fille de Pierre.

Nanette, mariée à Georges Gueguen, fils de Placide, de Cocogne.

k.

Dominique, marié à Isabelle Léger, fille de Pierrotte. Denis, marié 1° à Anne LeBlanc, fille de Pierrotte à Jean; 2° à Richard.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

Voir e DAVID BELLIVEAU & HENRIETTE BABINEAU. page 43.

ENFANTS:

Marie, née 27 nov. 1808; mariée à Dominique Léger, fils de Thomas. Marguerite, né 7 mai 1810; mariée à Pierre Léger, fils de Pierre à Petit b. Jacques.

Modeste, née 21 mai 1813 ; mariée à Pierre Boudreau, fils de Charlitte, de la C. Haute Aboujagane.

Thadée, né 19 mai 1816; marié à Françoise Léger, fille de Jérôme, et s'établit d. à Cocagne.

Pierre, né 25 janvier 1817 ; marié à Blanche Léger, fille de Jérôme, et s'établit e. à l'Aboujagane.

Nanette, née 18 janvier 1819 ; mariée à Olivier Léger, fils de Thomas.

Laurent, né 5 janvier 1822 ; marié à Marie LeBlanc, fille de Joseph à Joseph g. dit Coudjeau.

Fréderic, marié à Marie Bourque, fille de Laurent à Jean. h.

Osithe, mariée à i. LeBlanc. Julie, mariée à Boudreau.

Madeleine, mariée à Charlitte Bourgeois, fils de Augustin.

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

Voir h JOSEPH BELLIVEAU dit JOSPIAU & MARIE DUPUIS, p. 23. 2e femme.

ENFANTS:

Françoise, née 1790; mariée 19 février 1811, à Fabien Bourque, fils de Pierre a. et de Marie LeBlanc.

b. Cyprien, né 1792; marié 7 fév. 1820, à Marguerite Landry, fille de Joseph dit le Gros Landry et de Madeline Gaudet. Voir page 45.

Marguerite, née 1794; mariée 11 août 1819, à Fidèle Gaudet, fils de Charles et d'Anne Gaudet, et décédée le 16 janvier 1864. C'est la mère de mon

d. Jean, né en août 1798 : marié 23 août 1819, à Anne Bourque, fille de Jean et

de Marie Belliveau. Il est mort en avril 1878. Voir page 45.

François, né 2 février 1802; marié 16 janvier 1827, à Marguerite Richard, fille de Thadée et de Louise Léger. Voir page 46.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

Voir b Page 45.

CYPRIEN BELLIVEAU & MARGUERITE LANDRY.

ENFANTS:

Joseph, né 12 février 1821; marié à Marie Meunier.

b. Marie-Madeleine, née 28 janvier 1823, morte non mariée. Jean, marié à Marguerite LeBlanc, fille de Thadée à Isaac.

d. Charles.

Edmond, marié à Osithe LeBlanc, fille de Pierre.

Théotiste, religieuse. g. Isabelle, non mariée.

Marie, non mariée.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

Voir d page 45.

JEAN À JOSPIAU BELLIVEAU & ANNE BOURQUE.

ENFANTS:

a. François, né 22 juin 1820; marié en 1840, à Madeleine Landry, fille de Pierre et de Modeste Cormier, et mort le 12 sept. 1890. C'est le père de feu l'abbé Fidèle Belliveau, mort curé du Village de Richiboucton; de l'abbé Philippe L. Belliveau, curé de la Grande Digue ; de Philomène, en religion sœur Edouard; de Alphée, professeur à l'Ecole Normale de Frédericton, &c., &c.

Jean, (jumeau) né 29 avril 1822; et mort 14 juin suivant.

Marie, (jumelle) née 29 avril 1822; mar ée en janvier 1843, à Bélonie Gaudet, fils de Fidèle à Jean à Pierrotte, et de Marie Landry. Elle est morte le 21 mars 1892. C'est la mère, de Jean B. Gaudet, contracteur ; du Docteur Fidèle Gaudet, de Moncton ; de Marie, en religion Sœur Marie de Gonzague, &c., &c.

Fidèle, né en 1824, et noyé à St-Louis de Kent, le 1er juin 1841.

Marguerite, mariée à Louis Richard.

Jean, marié à Emilie Lafrance, fille de Charles et de Pelagie Doucet. Il enseigna pendant plusieurs années, puis fut marchand et aujourd'hui il est employé depuis nombre d'années, aux bureaux de l'Intercolonial à Moneton.

Maximin, ancien instituteur.

Laurent, mort enfant.

Isabelle, mariée à Hyppolite Bourque, fils de Maximin. j. Marceline, mariée à Antoine Duguay, fils de Paul.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

Voir e FRANÇOIS à JOSPIAU BELLIVEAU & MARGUERITE RICHARD. page 45.

ENFANTS:

Thadée, mariée à Françoise Bourque, fille de Mélem et de Françoise Vienneau. a. Il est mort à St-Paul, comté de Kent, et sa veuve demeure à Moncton. C'est le père de Aimé, Maxime et Rose-Anne Belliveau, d'Ottawa.

b. Maurice, mort en bas âge.

Maurice, marié à Marceline Bourque, fille de Laurent. Il est mort en 1905.

Pélagie, mariée à Fréderic Bourque, fils de Célestin. d.

Marie, mariée à Calixte LeBlanc, fils de Pierre à Charlitte. 0. Olive, mariée à Abraham Bourque, fils de Laurent à Jean.

AUTRE BRANCHE DE BELLIVEAU A MEMERAMCOUK.

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

Voir h (†) PIERRE BELLIVEAU & ANNE GIROUARD. page 24.

Benoni, nové âgé de 20 ans.

Amand, noyé, âgé de 18 ans. b. Anne, mariée à Charles LeBlanc, et morte à Memeramcouk, le 4 août 1838. C. Jean, né en janvier 1779 ; marié vers 1800, à Isabelle Gaudet, fille de Jean et

ENFANTS:

de Marie Me'anson. Il est mort le 26 septembre 1822. Voir page 46.

Laurent, marié vers 1806, à Isabelle Melanson, fille de Pierre. Voir page 47.

Marie, mariée à Jean Bourque, fils de Pierrotte, de Menoudie.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

Voir d JEAN BELLIVEAU & ISABELLE GAUDET. page 46.

ENFANTS: Marie, née vers 1801; mariée le 16 novembre 1818 avec Charles à Charlitte a.

Maillet. Pierre, né en 1803 ; marié avec Marie à Simon Léger.

b. Amand, né en 1805, marié avec Nathalie à Joseph Bourgeois. Il est le père C. du Dr Sifroi Belliveau, de Boston.

d. Jean, né le 11 décembre 1807, mort à 22 ans non marié.

Anne, née le 23 juillet 1809; mariée le 8 janvier 1826 avec Simon à Joseph Bourgeois. Elle est la grand'mère du Révd Père Ph. F. Bourgeois, e. C.S.C., de l'Université du Collège St. Joseph de Memorancouk.

f. Placide, né le 14; mars 1812 mort à 22 ans non marié.

Joseph, né le 13 septembre 1813 ; marié le 17 janvier 1844 avec Modeste à Ignace Cormier, et décédé le 8 février 1892. C'est le père d'André J. Belliveau, du Village de l'Eglise à Memeramcouk du Révd Père Philippe J. Belliveau, L'emire du la la maire Philippe J. Belliveau, Jésuite, du docteur Lucien J. Belliveau, maire de Shédiac, etc., etc.

Sauveur, né le 9 mars 1816; marié avec Madeleine à Fidèle Gaudet.

Marquerite, née le 17 janvier 1818; morte non mariée.

^(‡) Ce Pierre Belliveau est le frère de Charles, époux de Osithe Dugas, de St-Jacques de l'Achigan.

- Henriette, née le 19 octobre 1819, mariée à Jacques à Eloi LeBlanc, de Bouc-
- Fidèle, né le 14 mars 1821; marié en 1ères noces avec Madeleine à David Boudreau, et en 2des avec Cécile à Dominique LeBlanc.
- François, né le 13 avril 1823; marié avec Suzanne Allain. Il s'établit à Bouctouche.
- m. Israel, mort célibataire.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

Voir e LAURENT BELLIVEAU & ISABELLE MELANSON. page 46.

ENFANTS:

- Joseph, né le 27 mai 1806 ; épousa Marie à Pierro Richard.
- b. Françeis, né le 30 novembre 1809 ; épousa Pélagie à Amand à Bounan Le-Blanc. Il est le père de Dominique Belliveau, mort religieux chez les RR. PP. de la Ste-Croix, à Montréal, et de feue Justine, en religion Sœur Dominique.
- Marie, née le 12 mars 1812; épousa Raphaël à Célestin Bourque de Scoudouc.
- d. Laurent, né le 29 novembre 1812, mort à 15 ans.
- Thad lé, né le 28 mars 1816; épousa Rosalie à François LeBlanc.
- David, né le 28 mars 1816; mort non marié.
- Pierre, né le 2 avril 1830 ; épousa Pélagie à François LeBlanc. Maximin, né le 28 décembre 1821; épousa Olive à Pierre Cormier.
 - Jean, marié à Pélagie à Thaddé Belliveau.
- Marguerite, épouse de Dominique à Pierre à Simon Leblanc. C'est la mère du Rév. Père Hyppolite D. LeBlanc, C.S.C., de l'Université du Collège St. Joseph de Memerancouk.

LES BELLIVEAU DU DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

À TINTAMARRE.

Voir a page 23.

JOSEPH BELLIVEAU (1) & MARIE GAUDET.

1re femme.

ENFANTS:

- Pierre, né vers 1735; marié à Bécancourt, le 14 janvier 1765, à Félicité Richard, fille de Joseph et de Madeleine Prince, avec dispense du 3 au 3 de cousanguinité. Il est mort à St-Grégoire, le 18 mars 1810.
- Voir page 48. b. Joseph, né vers 1748; marié à St-François du Lac, le 11 janvier 1773, à Marguerite Bibeau, fille d'Antoine et de Marguerite Ritchotte. Il est décédé le 22 avril 1789. Voir page 48.

bassin qui sont à la Mairie de LaRochelle, il sera facile de compléter la nomenclature des enfants issus de Gaudet, sa première femme, ce qui nous donnera le nom de la mère de ce Joseph Belliveau avec Marie D'après un dénombrement, dressé le 31 janvier 1752, Joseph Belliveau est établi à Tintamarre, aujourd'hui Sackville. Il est veuf et a quatre garçons et une fille, mais les noms ne sont pas donnés.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

A TINTAMARRE.

Voir a

JOSEPH BELLIVEAU & MARIE BOURG.

2e femme.

page 23. ENFANTS:

; marié à Bécancourt, le 19 janvier 1778, à Marie Leblanc a. François, né fille de Sylvain et d'Anne Prince. Il est mort à St-Grégoire.

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

À BÉCANCOURT, NICOLET ET ST-GRÉGOIRE.

Voir a p. 47.

PIERRE BELLIVEAU & FÉLICITÉ RICHARD.

Mariés 14 janvier 1765.

ENFANTS:

Pierre, né à l'automne de 1765, et décédé le 13 avril 1789, non marié. a.

Joseph, né et baptisé 20 mars 1767, à Bécancourt; marié à Nicolet, 22 nov. b. 1790, à Rosalie Bergeron, fille de François et de Rosalie Bourg, avec dispense du 3 au 4 de consanguinité.

Charles, né 25 janvier 1769, baptisé à Trois-Rivières, et décédé 13 déc. 1772. C.

Marie-Joseph, née 2 janvier 1771, b. lendemain à Bécancourt; mariée à d. Nicolet, le 25 oct. 1790, à Jean-Bte Pichet, veuf de Marie Louise Pré-

Marguerite, née et b. 7 juin 1776, à Bécancourt. e.

f. Marie-Louise, née 13 juillet 1778, b. lendemain à Bécancourt.

Jean-David, né et b. 1er sept. 1782, à Bécancourt.

Madeleine, née 11 mai 1785, baptisée lendemain à Nicolet.

Jean-Baptiste, né et b. 11 juillet à Nicolet.

Pierre, né 20 avril 1790, b. lendemain à Nicolet.

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

A BÉCANCOURT ET NICOLET.

Voir b p. 47.

JOSEPH BELLIVEAU & MARGUERITE BIBEAU

Mariés 11 janvier 1773.

ENFANTS:

a. Marguerite, née 30 mai 1774, b. lendemain à Bécancourt.

Madeleine, née et b. 1er janvier 1776, à Bécancourt; mariée à Nicolet, 6 février b. 1797, à Charles Dupuy, fils de Joseph et de Marguerite Bourgeois.

Marie-Joseph, née 29 oct. 1778, baptisée 29 nov. suivant à Bécancourt. Marie-Claire, née et b. 18 oct. 1780, à Bécancourt.

d.

Joseph, né et b. 12 nov. 1782, à Bécancourt. f. Pierre, né et b. 25 janvier 1785, à Nicolet.

Marie, née 6 mars 1787, b. lendemain à Bécancourt.

Francois (fils posthume), né et b. 16 mai 1789.

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

A BECANCOURT, NICOLET ET ST-GREGOIRE.

Voir & page 48.

FRANÇOIS BELLIVEAU & MARIE LEBLANC.

Mariés 19 janvier 1778.

ENFANTS:

- a. Marie-Madeleine, baptisée 31 janvier 1789, à Bécancourt ; mariée à Nicolet, 4 mai 1801, à Jean-Baptiste Hébert, fils d'Etienne et de Marie Joseph Babin.
- b. Marie-Angélique, née et b. 1er juin 1782, à Bécancourt.

c. Francois, né et b. 16 sept. 1784, à Bécancourt.

d. Joseph, né et b. 19 déc. 1786, à Nicolet.

e. Marguerite, née 30 août 1788, b. lendemain à Nicolet.

f. Anonyme, inhumé 4 juillet à Nicolet.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

A PORT-ROYAL, BÉCANCOURT ET NICOLET.

Voir e JEAN-BTE BELLIVEAU (1) & MARGUERITE MELANSON Mariés le 23 janvier 1741, à Port-Royal.

ENFANTS:

- a. Joseph, né 3 nov. 1741; déporté à Boston, en 1755, il revint de l'exil en 1766, avec ses parents, et ses frères et sœurs. Marié à Bécancourt, le 7 janvier 1772, à Rosalie Richard, fille de Joseph et de Françoise Cormier, avec dispense du 3 au 4, il fut inhumé à Nicolet le 26 sept. 1795.
- b. Charles, né 20 mai 1744; marié à Bécancourt en janvier 1773, à Elizabeth Doucet, fille de Joseph et d'Anne Bourg.
- Voir page 50.

 C. David, né en 1746; marié é Bécancourt en janvier 1773, à Marguerite Gaudet, fille de Charles et de Marie Cormier, il est décédé à St-Grégoire, le 15 mars 1813.

d. Pierre, né 25 mars 1748.

- 9. Marguerite, née 22 avril 1750; mariée à Bécancourt, en janvier 1773, à Louis Doucet, fils de Joseph et de Anne Bourg.
- f. Jean, né vers 1755; marié à Bécancourt, le 7 février 1780, à Marie Geneviève Marin, fille d'Augustin et de Judith Taillebot. Voir page 50.
- g. François, né en la Nouvelle-Angleterre, le 17 oct. 1758, baptisé à Bécancourt, le 3 avril 1768; marié à Nicolet, le 5 février 1787, à Marie-Anne Poirier, fille de Joseph et de Marguerite Thibodeau.
- h. Marie-Madeleine, née "dans le gouvernement de Baston", le 27 mars 1762, baptisée à Québec, le 4 juillet 1767; mariée à Nicolet, le 29 janvier 1787, à François Hélis, fils de François et de Marie Joseph Derosier, des Trois-Rivières.

CINQIÈME GÉNÉRATION.

A BÉCANCOURT ET NICOLET.

Voir a page 49.

JOSEPH BELLIVEAU & ROSALIE RICHARD.

Mariés le 7 janvier 1772.

ENFANTS:

a. Joseph, né 29 nov. 1772, et baptisé le même jour à Bécancourt ; marié à Nicolet, 8 oct. 1798, à Marie Prince, fille de Timothée et de Marie Anne Richard.

⁽¹⁾ Ce Jean Belliveau est frère consanguin de Joseph Belliveau, époux de Marie Gaudet. 18-35d

Marie-Madeleine, née en 1774; mariée à Nicolet, 8 janvier 1798, à Jean Vigneau, fils de Joseph et de Marie Anne Bourgeois.

Jean, né 2 avril 1776, baptisé 6 juin suivant à Bécancourt. C.

- François d'Assise, né 13 juin 1778, b. lendemain à Bécancourt. Mort en bas d. âge.
- François D'Assise, né 14 août 1779, b. même jour à Bécancourt; marié à Nicolet 26 juillet 1802, à Madeleine Hébert, fille de Joseph et de Marie Madeleine Richard.

David, né 15 juin 1782, b. lendemain à Bécancourt, et inhumé à Nicolet, le f. 21 juillet 1786.

David, né 20 oct. 1787, b. lendemain à Nicolet.

Marguerite, née 6 février 1790, b. lendemain à Nicolet.

Michel, né 25 sept. 1791, b. même jour à Nicolet.

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

À BÉCANCOURT ET NICOLET.

CHARLES BELLIVEAU & ELIZABETH DOUCET. page 49. Mariés le janvier 1773.

ENFANTS:

François, né 6 août 1775, b. 20 du même mois à Bécancourt. Jean-Baptiste, né 16 juillet 1777, b. lendemain à Bécancourt. b.

Marie-Marguerite, baptisée 4 juin à Bécancourt; mariée à Nicolet, 23 sept. 1799, à Joseph Vigneau, fils d'Amand et d'Anastasie Boudreau.

d. Joseph, né 28 août 1781, b. lendemain à Bécancourt. Charles, né 10 août 1783, b. même jour à Bécancourt. e.

Marie-Madeleine, née 21 juillet 1785, b. lendemain à Nicolet. f. Louise-Elizabeth, née 30 janvier 1787, b. même jour à Nicolet.

Marie-Joseph, née 5 mai 1791, b. lendemain à Nicolet.

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

À BÉCANCOURT, NICOLET ET ST GRÉGOIRE.

DAVID BELLIVEAU & MARGUERITE GAUDET. Voir c Mariés le janvier 1773.

page 49.

ENFANTS:

David, né 21 fév. 1774, b. même jour à Bécancourt; marié à Nicolet 14 sept 1801, à Marguerite Bourg, fille de Raphaël et de Marie Poirier, avec dispense du 3º degré.

Simon, né 15 août 1775, b. 20 du même mois à Bécancourt; marié à Nicolet, 14 sept. 1801, à Marie Madeleine Hébert, fille de Jean-Baptiste et de

Marie Arseneau.

c. François, né 2 nov. 1782, b. lendemain à Bécancourt. Joseph, né 15 sept. 1784, b. même jour, à Bécancourt. d.

Marie-Marguerite, née 10 déc. 1786, b. lendemain à Nicolet.

Jean-Baptiste, né 23 nov. 1788, b. lendemain à Nicolet.

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

À BÉCANCOURT ET NICOLET.

JEAN BELLIVEAU & MARIE GENEVIÈVE MORIN. Voir page 49. Mariés 7 février 1780.

ENFANTS:

- **a.** Marie-Marguerite, née 12 nov. 1780, b. lendemain à Bécancourt; mariée à Nicolet, 9 nov. 1801, à Pierre Bergeron, fils de Raphaël et de Marie Thibeau.
- b. Marie Geneviève, née 10 déc. 1781, b. même jour à Bécancourt.
 c. Marie-Louise, née 10 oct. 1783, b. lendemain à Bécancourt.

d. Joseph, né 9 avril 1785, b. lendemain à Nicolet.

e. Marie-Madeleine, née 18 janvier 1787, b. même jour à Nicolet.

f. Jean-Baptiste, né 1er nov. 1788, b. même jour à Nicolet.

g. Joseph, né 7 sept. 1790, b. même jour à Nicolet.

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

À NICOLET.

Voir g page 49.

FRANÇOIS BELLIVEAU & MARIE ANNE POIRIER.

Mariés 5 février 1787.

ENFANTS:

a. Anonyme, inhumé 5 déc. 1787, à Nicolet.

o. François, né et baptisé 23 avril 1789, à Nicolet.

C. Joseph, né et b. 6 sept. 1790, à Nicolet.

LES BELLIVEAU DE ST-JACQUES DE L'ACHIGAN.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

Voir g

CHARLES BELLIVEAU & OSITHE DUGAS.

Mariés 20 janvier 1755.

ENFANTS:

a. Marie-Madeleine, née au Port-Royal, à l'automne de 1755, baptisée à L'Assomption, P. Q., 22 nov. 1767; mariée à St-Jacques, 27 janvier 1777, à Joseph Langlois dit Lachapelle, fils de Pierre et de Charlotte Janotte.

b. Ludivine-Elizabeth, née à Boston, en 1757 b. à L'Assomption, 22 nov. 1767; mariée à St-Jacques, 10 juin 1776, à Germain Bourgeois, fils de Claude et de Marie LeBlanc.

C. Pierre, né à Boston, en 1759; le 8 février, 1760, il avait 8 mois, et le 2 juin 1766 il était encore vivant. Je perds ses traces après cette date.

d. Marguerite, née à Boston, en 1761, b. à L'Assomption, 6 juillet 1767; mariée à St-Jacques, 12 janvier 1783, à Athanase Duprat, fils de Joseph et de Marie Charles Beaulieu, et décédée à St-Jacques, 13 avril 1787.

6. Joseph, né à Boston, en 1763; b. à L'Assomption 6 juillet 1767; mariée à la Grande-Rivière, Gaspésie, le 14 septembre 1791, à Marie Beaudoin, fille de Pierre et de Marie Charlotte Dupuis.
Voir page 52.

f. Marie-Anne, née en 1765, à Boston, b. à L'Assomption, 6 juillet 1767; décédée, fille, le 7 juillet 1782, à St-Jacques.

g. Pierre, (jumeau), né à St-Jacques, 3 octobre 1767, b. même jour à L'Assomption; marié 1° à St-Jacques, 10 janvier 1791, à Marie Madeleine Ratel, fille de Charles et d'Anne Breau; 2° à St Jacques, 26 janvier 1795, à Marquerite Dupuis, fille de François et de Monique Richard, avec dispense du 4e degré de consanguinité; 3° à St-Sulpice, le 6 juin 1803, à Marie-Madeleine Rivet, fille de Louis et de Marie Louise Jeannot. Voir page 52.

2º femme.

3º femme.

Geneviève, (jumelle), née à St-Jacques, 3 octobre 1767, b. même jour à L'Assomption.

Charles, né 30 décembre 1769, à St-Jacques, b. lendemain à l'Assomption; marié à St-Jacques, 6 février 1792, à Isabelle Richard, fille de Victor et de Ludivine Bourgeois. Voir page 53.

CINQUIÈME GÉNÉRATION. À LA GRANDE RIVIÈRE.

Voir e page 51.

JOSEPH BELLIVEAU & MARIE BEAUDOIN.

Mariés 14 sept. 1791.

ENFANTS:

- Joseph, né 8 sept. 1792, b. 16 du même mois; marié en 1819, à Charlotte a. Paget, fille de Jean-Bte et de Elisabeth Bariault.
- b. Charles, baptisé en 1795. C. Pierre, baptisé en 1796.

d. Marie-Anne, baptisée en 1798.

Sophie, baptisée en 1799; mariée en 1816, à Daniel Lelièvre, fils de Daniel et de Geneviève Blondin.

N.B.—Les descendants de Joseph Belliveau et de Marie Beaudoin sont à la Grande Rivière et à la Petite Rivière, comté de Gaspé, P.Q.

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

À ST-JACQUES.

Voir g page 51.

PIERRE BELLIVEAU & MARIE-MADELEINE RATEL.

Mariés 10 janvier 1791.

ENFANTS:

Joseph, né 23 mars 1792, b. lendemain et décédé 16 juillet de la même année.

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

À ST-JACQUES.

Voir g page 51.

PIERRE BELLIVEAU & MARGUERITE DUPUIS.

Mariés 26 janvier 1795.

ENFANTS:

- Marie-Esther, née et b. 27 mars 1796.
- ? 1798 ... b. Monique, née et b. 13 avril 1800. C.

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

À SAINT-JACQUES.

Voir page 51.

PIERRE BELLIVEAU & MARIE-MADELEINE RIVET.

Mariés 6 juin 1803.

ENFANTS:

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

A ST.JACQUES.

Voir i page 52. CHARLES BELLIVEAU & ISABELLE RICHARD.

Mariés 6 février 1792.

ENFANTS:

Joseph, né 20 fév. 1793, b. lendemain.

b.? 1795.

C. Charles, né et b. 17 mai 1797.

Marie-Anne, née et 17 août 1798.

CINQUIÈME GÉNÉRATION,

À QUÉBEC ET MASKINONGÉ.

Voir a page 26.

JOSEPH BELLIVEAU & FÉLICITÉ LEBLANC.

Mariés 18 nov. 1762.

ENFANTS:

Charles, "né dans le gouvernement de Baston, en Nouvelle-Angleterre, le 8 novembre 1764.", baptisé à Québec, 23 juillet 1767; marié à Maski nongé, 20 février 1803, à Agathe Marchand, fille de Pierre et de Elizabeth Sicard. Il s'établit à Maskinongé. C'était un marchand.

Jean, né et b. 2 mai 1768, à Québec.

LES BELLIVEAU DE PUBNICO, NOUVELLE-ECOSSE.

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

Voir b page 23.

CHARLES BELLIVEAU & AGNÈS GAUDET.

Mariés 16 oct. 1725.

ENFANTS:

Marie-Madeleine, née 17 nov. 1726; mariée 13 février 1752, à Etienne Robichaud, fils de Joseph et de Marie Forest. Déportée au Massachusetts avec son mari et ses enfants, elle revint de l'exil en 1767, et mourut le 29 janvier 1770, à la Pointe-aux-Trembles, Montréal.

b. Charles, né 22 fév. 1729; marié 20 janvier 1755, à Marguerite Bastarache, fille de Pierre et de Marguerite Forest. Ce jeune ménage fut déporté au Massachusetts où naquirent leurs enfants. En 1766, Charles et sa famille se rapatrièrent à Pobomkou, avec les d'Entremont et d'autres familles.

Voir page 54. Michel, né 1er sept. 1731; déporté à Boston à l'automne de 1755, il revint de l'exil en 1766. Il est mort célibataire, à Pubnico, le 9 décembre 1804, et inhumé le lendemain, "en présence d'Ange Amirault, de Charles Belliveau, neveu du défunt, et de plusieurs habitants," dit le registre.

Pierre, né 24 sept. 1734;

6. Isidore, né 12 fév. 1737; marié à Ursule Amirault, fille de Jacques et de Jeanne Laure. Il est mort à Pubnico, le 30 oct. 1800. Voir page 54.

Agnès, née 17 oct. 1739; mariée à Joseph d'Entremont, fils de Jacques et de f. Marguerite Amirault, et morte à Pubnico.

Natalie, née 11 janvier 1742; mariée à Ange Amirault, fils de Jacques et de Jeanne Laure, et décédé à Pubnico.

h. Joseph, né 24 février 1745; décédé à Pubnico, apparemment célibataire.

Isabelle-Modeste, née 4 février 1748; mariée à Paul d'Entremont, fils de Jacques et de Marguerite Amirault, et morte à Pubnico.

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

A PUBNICO.

Voir b CHARLES BELLIVEAU & MARGUERITE BASTARACHE. page 53.

ENFANTS:

- Marie, née en 1756; mariée à John Larkins, de Pubnico, où elle est morte le a. 12 mai 1831.
- Joseph, né. ; marié à Ste-Anne du Ruisseau-de-l'Anguille, à Marie Osithe Bourque, fille de Jean et de Marie Rose Surette. Il est b. mort à Pubnico. Voir page 54.

Anne-Marguerite, née; mariée vers 1795, à Charles-Amand C. Babin, veuf de Cécile Bellefontaine. Morte au Ruisseau-de-l'Anguille.

d. Claire, morte jeune fille.

CINQUIÈME GÉNÉRATION.

A PUBNICO.

Voir e ISIDORE BELLIVEAU & URSULE AMIRAULT page 53.

ENFANTS:

- a. Charles, dit Belou, marié à Sherah Robbins, protestante. Voir page 55.
- Elizabeth, mariée le 19 nov. 1792, à Basile Bourque, fils de Jean et de Marie Rose Surette.

C.

Pierre, né en 1775, mort garçon, le 25 oct. 1800, à Pubnico. Marguerite, née en 1781; marié 5 août 1806, à Joseph LeBlanc, fils de Joseph et décédée 6 avril 1808.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

A PUBNICO.

JOSEPH BELLIVEAU & MARIE-OSITHE BOURQUE Voir b page 54.

ENFANTS:

Jean, marié à Thècle Surette, fille de Jean-Louis et de Rosalie Amirault.

Joseph, né 5 juillet 1794; mort célibataire. b.

- Charles, né 28 oct. 1796; mort garçon le 10 sept. 1804. C.
- Pierre-Vincent, né 25 juillet 1799; marié à Juliette Amirault. d. Basile, né 25 nov. 1801; marié à Marie-Anne Amirault.
- 0. Célestin, né 29 mai 1806; mort non marié. f.

Marie-Hélène, née 21 avril 1809; morte fille.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

A PUBNICO.

Voir a CHARLES BELLIVEAU dit BELOU & SHERAH ROBBINS page 54.

ENFANTS:

- a. Mathilde, mariée 16 nov. 1824, à Timothée d'Entremont, fils de Charles Célestin et d'Anne-Marie Boudreau.
- b. Isi lore, marié 1° à Letitia Robbins, 2° à Phœbe Goodwin.
- C. Marquerite, mariée à Jeremiah Larkin.

CLEF.

Nous nous sommes proposé en établissant ces tables généalogiques, de faciliter autant qu'il était possible, les recherches aussi bien pour la détermination des descendants que des ascendants.

Dans ce but nous avons adopté un double système d'index et de renvois.

Voici comment nous avons procédé:

Partant du chef de la branche nous avons donné successivement la liste de tous les enfants issus de chaque union, en résumant succinctement, à la suite du nom, son état civil.

Pour chaque rejeton mâle nous avons ajouté à la suite de cette nomenclature, l'indication de la page à laquelle se trouvent donnés les renseignements qui concernent la famille issue de ce rejeton mâle.

De cette façon on peut facilement en se rapportant à ces index suivre à travers toute la généalogie des Bourgeois, la descendance directe du fils aîné du premier Bourgeois, Charles Bourgeois.

En effet à la suite du nom de Charles Bourgeois (page 1, liste des enfants de Jacques Bourgeois) nous voyons l'indication "Voir page 2."

A la page 2, nous trouvons semblablement que le fils aîné de Charles Bourgeois était Charles et le renvoi indiqué à la page 3, nous montre que son fils aîné a été un autre Charles dont nous trouvons la descendance à la page 7.

En suivant ces divers renvois nous pouvons en peu de temps et sans aucune difficulté, retrouver ainsi toute la descendance de ce premier Charles jusqu'à la génération requise.

Voici pour les recherches des descendants.

En ce qui concerne les ascendants nous avons adopté un système d'annotation ana logue, basé sur l'emploi de lettres alphabétiques a, b, c. etc., affixées dans la nomenclature de chaque famille, à chacun des enfants, par ordre chronologique.

Ainsi à la page 13 qui concerne la famille Bourgeois nous trouvons la liste des enfants issus de Amand Bourgeois et de Marguerite Dugas.

L'annotation en marge du nom de Amand Bourgeois ("Voir i page 7") nous montre que par une simple référence à la page indiquée, que cet Amand Bourgeois, catalogué i dans la nomenclature figurant à cette page, était le fils de Claude Bourgeois et de Marie LeBlanc.

En référant à l'annotation en marge du nom de ce Claude Bourgeois (" Voir f. page 3") nous voyons que lui-même était le fils de Germain Bourgeois et de Madeleine Dugas et en consultant l'annotation en marge du nom de Germain Bourgeois, nous trouvons qu'il était le fils de Germain Bourgeois, troisième enfant du chef de la famille, Jacques Bourgeois.

APPENDICE A.

FAMILLES ESTABLIES A L'ACADIE.

1671

PORT ROYAL.

Familles.	Nomb. d'enfans.	Bestes a cornes.	Moutons.	Terres labourab.	Recolte.
68 savoir: 63 hommes et autant de femmes et 5 veuves.	227	829	399	417	525 bariq., 33 minots, 24 boisseaux.
ровомкои.					
3 hommes et 3 femmes.	8	12 bestes a cornes et 12 chevres.	8	6 arpens.	5 bariq.
CAP NEIGRE.					
1 homme et 1 femme.	2	25 bestes a cornes 24 chevres.		2 arpens en jardin.	
PENTAGOUET.					
1 famille et 25 soldats.					
MOUSKADABOUET.					
13 personnes.					
ST. PIERRE DANS L'ISLE DU CAP BRETON.					
1 famille.	5			4 arpens.	

Abregé du Roole des familles de l'Acadie fait par le Sr Randin, envoyé a Monseigneur Colbert, de Quebec le huite Novemb. 1671.-

Chirurgien—Jacob Bourgeois aagé de 50 ans, sa femme Jeanne Trahan aagée de 40 ans, Leurs enfans 10, deux de marié un garson et une fille, Jeanne, aagée de 27 ans, Charles 25, Germain 21, Marie 19, Guillaume 16, Margueritte 13, Françoise 12, Anne 10, Marie 7, Jeanne 4 ans. Leurs bestiaux a cornes 33, Leurs brebis 24, Leurs terres Labourables et en valeur en deux endroit environ ving arpans plus ou moins. Laboureur—Jehan Gaudet aagé de quatre vingt et seize ans, sa femme Nicolle Colleson aagée de soixante et quattre ans, leurs enfans Jehan aagé 18 ans, Leur terre en labour trois arpans en deux places, Leurs bestes a Cornes six piéces, Leurs brebis trois piéces.

Laboureur—Denis Gaudet aagé de quarante six ans, sa femme Martine Gautier aagée de sinquante deux ans, Leurs enfans cinq, deux de marié. La première Anne Gaudet aagée de vingt cinq ans, La seconde Marie aagée de 21 ans, Pierre aagé de 20 ans, Pierre aagé de 27 ans, Marie aagée de quatorse ans tous cinq sans metiers excepté Laboureurs, Leurs terre en valeur six arpens, Leurs bestes a Cornes neuf piéces treize brebis tant petites que grandes.

Laboureur—Roger Kriessy [Kuessy] aagé de 25 ans, sa femme Marie Poirier aagée de 22 ans, Leurs enfans une fille Marie aagée de deux ans, Il na point de terre en Labour, Leurs bestes a Cornes trois piéces, Leurs brebis 2 piéces.

Laboureur—Michel de Forest aagé de trente trois ans, sa femme Marie hebert aagée de ving ans, Leurs enfans 3.—Michel aagé de 4 ans, Pierre deux ans et demy—René un an, Leurs terres en Labour deux arpans. Leurs bestes a Cornes douxe, et deux brebis.

Marie Gaudet Veufve de Estienne hebert aagée de trente huict ans, ses enfans dix, deux de mariés—Marie aagée de 20 ans, Margueritte aagée de 19 ans. Les autres a marié, Emmanuel aagé de 17 ans, Estienne aagé de 17 ans, Jehan aagé de 13 ans, françoise 10 ans, Catherine 9, Martine 6 ans, Michel 5 ans, Anthoine 1 an. Ses terres en labour 2 arpans, bestes a cornes 4 et 5 paires de brebis.

Laboureur—Anthoine Babin aagé de quarante cinq ans, sa femme Marie Mercié aagée de 26 ans, Leurs enfans cinq, Marie aagée de neuf ans, Charles aagé de 7 ans, Vincent aagé de cinq ans, Jeanne 3 ans, Margueritte un an. Leurs terres en Labour 2 arpans, Leurs bestes a cornes six paires, huict paires de brebis tant petites que grandes.

Laboureur—Olivier Daigre aagé de 28 ans sa femme Marie Gaudet aagée de 20 ans, Leurs enfans 3, Jehan aagé de quattre ans, Jacques deux ans, Bernard un an, Leurs terres en Labour deux arpans, bestes a Cornes six paires et six brebis

Tonnelier—Anthoine Hebert aagé de 50 ans, sa femme Geneviefve Lefrand aagée de 58 ans, Leurs enfans 3, Jehan Hebert aagé de 22 ans, Jehan Hebert aagé de 18 ans, Catherine Hebert aagé de 15 ans, Leurs bestiaux a cornes 18, Leurs brebis sept paires, Leurs terres en Labour six arpans en deux places.

Laboureur—Jehan Blanchard aagé de soixante ans, sa femme Radegonde Lambert aagée de quarante et deux ans. Leurs enfans six, 3 de mariés, Martin Blanchard aagé de 24 ans, Magdeleine Blanchard aagée de 28 ans, Anne aagée de 26 ans. Les non mariés, Guilleaume aagé de 21 ans, Bernard aagé de 18 ans, Marie aagée de 15 ans, Leurs terres en labour 5 arpans, Leurs bestiaux a cornes, douxe, et brebis neuf.

LA VEUFVE DE DEFFUNT FRANÇOIS GUÉRIN aagée de 26 ans, ses enfans 5, Anne aagée de douxe ans, Marie aagée de neuf, Frivoline 7 ans, Huguette aagée de 5 ans, François 2 ans, Son bestail a Cornes six pièces et 3 brebis, ses terres en labour six arpans.

Laboureur—Michel du Pont [Dupuis] aagé de 37 ans, sa femme Marie Gautrot aagée de 34 ans, Leurs enfans 4, Marie potier [ou Potet aagée de 14 ans, Martin du pont aagé de six ans, Jeanne aagée de quatre ans, Pierre aagé de 3 mois, Leurs bestiaux a Cornes 5 et une brebis, Leurs terres en Labour six arpans.

Laboureur—Claude Terriau aagé de 34 ans, sa femme Marie Gautrot aagée de 24 ans, Leurs enfans 4, Germain aagé de 9 ans, Marie aagée de six ans, Margueritte aagée de 4 ans, Jehan aagé de un an, Leurs bestiaux a Coines 13 piéces et de brebis trois, Leurs terres en Labour six arpans.

Laboureur—Germain Terriau, agé de 25 ans, sa femme Andrée Brun aagée de 25 ans, Leurs enfan Germain aagé de deux ans, Leurs bestiaux à Cornes 5 piéces et deux brebis, terres Labourables deux arpans.

Laboureur—Jehan Terriau aagé de soixante et dix ans, sa femme Perrine Bau aagée de soixante ans. Leurs enfans sept. Ceux qui sont mariez, Claude Terriau, aagé de 34 ans, Jehan aagé de 32 ans, Bonaventure aagé de 30 ans, Germain 25 ans, Jeanne aagée de 27 ans, Catherine aagée de vingt et un ans, Le non marié Pierre aagé de seize ans. Leurs bestiaux a cornes six et une brebis, terres Labourables cinq arpans.

Laboureur—Francois Scavois agé de 50 ans, sa femme Catherine Le Jeune aagée de 38 ans. Leurs enfans, neuf, une fille de mariée, Françoise aagée de 18 ans, Les non mariez, Germain aagé de 17 ans, Marie aagée de 14 ans, Jeanne aagée de 13 ans, Catherine aagée de neuf ans, François 8, Barnabé aagé de six ans, Andrée agée de 4 ans, Marie aagée d'un an et demy, bestiaux a cornes 4 piéces, terres Labourables six

Laboureur—Jehan Corporon aagé de 25 ans, sa femme Françoise Scavois aagée de 18 ans, Leurs enfans une fille de six semaines qui n'a point encor esté nommée sur les

Sts fonds, bestes a cornes, une vache et une brebis, point de terre labourable.

Laboureur-Pierre Martin aagé de soixante et dix ans, sa femme Catherine Vigneau aagée de soixante et huict ans, Leurs enfans cinq, quattes de mariez, Un garson et trois filles, Pierre aagé de 45 ans, Marie aagée de 35 ans, Margueritte aagée de 32 ans, Andrée aagée de 30, ans, Le non marié Mathieu aagé de 35 ans, Leurs bestiaux a Cornes 7 pieces, huict brebis, terres Labourables deux arpans.

Laboureur—Francois Pelerin aagé de 35 ans, sa femme Andrée Martin aagée de trente ans, Leurs enfans 3, Huguette aagée de 5 ans, Marie aagée de 2 ans et une petite fille aagée de 2 jours non nommée. Leurs bestiaux une brebis, terre labourable un

arpan.

Laboureur—PIERRE MORIN aagé de 37 ans, sa femme Marie aagée de 35 ans. Leurs enfans cinq, 3 garsons et 2 filles, Pierre aagé de neuf ans, Louys aagé de 7 ans, Anthoine aagé de cinq ans, Marie aagée de 3 ans, Anne aagée de dix mois, Leurs bestiaux a cornes 3 et 4 brebis, terre en Labour un arpan.

Texier-Mathieu Martin garson demeurant en son particulier, aagé de 35 ans,

ses bestes a Cornes quattre et trois brebis.

Laboureur—Vincent Brun aagé de soixante ans, sa femme Renée brode aagée de 55 ans. Leurs enfans 5 tant mariez que non mariez, 3 de mariez, Magdeleine Brun aagée de 25 ans, Andrée aagée de 24 ans, Françoise aagée de 18 ans, Les non mariez Bastien aagé de 15 ans, Marie aagée de 12 ans, Leurs bestes a cornes dix pièces et quattre

brebis, terres Labourables cinq arpans.

Laboureur—Francois Gautrot aagé de 58 ans, sa femme Edmée Le Jeune aagée de 47 ans, Leurs enfans onxe, quatre de marié, dont sensuivent Les noms, Marie aagée de 35 ans, Charles aagé de 34 ans, Marie aagée de 24 ans, Renée agée de 19 ans, Margueritte aagée de 16 ans, Les non mariés, Jehan aagé de 23 ans, François aagé de 19 ans, Claude aagé de 12 ans, Charles aagé de 10 ans, Jeanne aagée de 7 ans, Germain aagé de 3 ans, Leurs bestes a cornes 16 et six brebis, Leurs terre en Labour six arpans.

Mareschal—Guilleaume Trahan aagé de soixante ans ou environ sa femme Magdeleine Brun aagée de 25 ans, Leurs enfans trois. Guilleaume Traham aagé de quatre ans, Jehan Charles aagé de trois ans, Alexandre aagé d'un an, Leurs bestiaux a cornes

huict et dix brebis, Leurs terre en labour cinq arpans.

Armurier—Pierre Sire aagé de 27 ans, sa femme Marie Bourgeois aagée de 18 ans, Leur enfans un garson nommé Jehan 3 mois, Leurs bestiaux a cornes onxe piéces

et six brebis, point de terre en Labour.

Laboureur—Pierre Thibeaudeau aagé de quarante ans, sa femme Jeanne Terriau aagée de 27 ans, Leurs enfans six, Marie aagée de dix ans, Marie, âgée de huit à neuf ans, Marie aagée de sept ans, Anne Marie six ans, Catherine quattre ans, Pierre aagé d'un an, Leurs bestiaux a cornes douxe et onxe brebis. Leurs terres labourables sept

Laboureur—Claude Petitpas aagé de quarante cinq ans, sa femme Catherine Bagard aagée de trente trois ans, Leurs enfans sept, Bernard aagé de 12 ans, Margueritte aagée de dix ans, Claude aagé de 8 ans, Jehan aagé de 7 ans, Jacque aagé de 5 ans, Marie aagée de deux ans et demy, Elizabet aagée de un an. Leurs bestiaux a cornes Ving six et onxe brebis, Leurs terre en Labour trente arpans.

Laboureur—Bernard Bour aagé de 23 ans, sa femme Francoise Brun 19 ans, un enfan qui sapelle Marie. Leurs bestes a cornes six, et deux brebis—aucune terre en

Labour.

Laboureur—Bonaventure Terriau aagé de 27 ans, sa femme Jeanne Boudrot aagée de 26 ans, Leur enfans une fille, Marie quattre ans, Leurs bestes a cornes six

piéces et six brebis, Leur terres en Labour deux arpans.

Laboureur-Michel Boudrot aagé de soixante et onxe ans, sa femme Michelle Aucoin aagée de cinquante et trois ans. Leurs enfans, onxe, trois de mariés, Francoise aagée de 29 ans, Jeanne aagée de 26 ans, Margueritte aagée de 20 ans, Les non mariez Charles aagé de 22 ans, Marie aagée de 18 ans, Jehan aagé de 16 ans, Habrahan aagé de 14 ans, Michel aagé de 12 ans, Olivier aagé de dix ans, Claude aagé de 8 ans, Francois aagé de 5 ans, Leurs bestes a cornes vingt et douxe brebis, Leurs terres Labourables huict arpans.

Laboureur—Pierre Guilbault aagé de 32 ans, sa femme Catherine Terriau aagée de 20 ans, une fille, Margueritte Guilbault aagée de deux ans, Leurs bestiaux a cornes

six pièces et cinq brebis, Leurs terres en Labour 15 arpans.

Laboureur—Jehan Labatte aagé de 33 ans, sa femme Renée Gautrot aagée de 19 ans, point d'enfant, Leurs bestiaux a cornes 26 piéces et 15 brebis, Leurs terre en Labour 15 arpans.

Laboureur—Martin Blanchard aagé de 24 ans, sa femme Françoise Leblanc aagée de 18 ans, point d'enfans, Leurs bestes a cornes 5 pièces et deux brebis, Leurs terre

en Labour 15 arpans.

Laboureur — Jehan Bour aagé de 25 ans, sa femme Margueritte Martin aagée de 27 ans, Leurs enfans deux, Anne aagée de 3 ans, Margueritte aagée d'un an et deux mois,

Leurs bestes a cornes trois et cinq brebis, terre en labour 15 arpans.

Laboureur—Anthoine Bourc aagé de soixante et deux ans, sa femme Anthoinette Landry aagée de cinquante trois ans, Leurs enfans, onxe, quattre de mariez dont sen suivent les noms, Marie aagée de 26 ans, François aagé de 27 ans, Jehan aagé de 24 ans, Bernard aagé de 22 ans, Les non mariez, Martin aagé de 21 ans, Jeanne agée de 18 ans, Renée aagée de 16 ans, huguette aagée de 14 ans, Jeanne 12 ans, habrahan aagé de 9 ans, Margueritte 4 ans. Leurs bestes a Cornes douxe et huict brebis, Leurs terres Labourables quattre arpans.

Matelot—Laurent Grangé aagé de 34 ans sa femme Marie Landry aagée de 24 ans, Leurs enfans, deux, Margueritte aagée de 3 ans, Pierre aagée de neuf mois, Leurs

bestes a cornes cinq et six brebis, Leurs terres Labourables quattre arpans.

Perrinne Landry aagée de soixante ans Veufve de deffunt Jacques Joffriau, Elle

na aucun enfans. Maçon—Pierre Doucer aagé de cinquante ans sa femme henriette Peltret, aagée de trente et un ans, Leurs enfans, cinq. Anne agée de 10 ans, Toussainct 8 ans, Jehan aagé de six, Pierre aagé de 4 ans, une aultre fille non nommée aagée de trois mois, Leurs bestiaux à cornes 7 et six brebis, Leurs terre Labourable quattre arpans.

Laboureur—François Bour aagé de 28 ans, sa femme Margueritte Boudrot aagée de 23 ans, Leurs enfans, deux, Michel aagé de 5 ans et demy, Marie aagée de trois ans, Leurs bestiaux a cornes, 15, et cinq brebis, Leurs terres en Labour cinq arpans et demy.

MARIE SALÉ veufve de deffunt Jehan Claude aagée de soixante et un an.

Laboureur—Germain Doucer aagé de trente ans, sa femme Marie Landry aagée de 24 ans, Leurs enfans, trois, Charles aagé de six ans, Bernard aagé de quattre ans, Laurent aagé de trois ans, Leurs Bestiaux a Cornes onxe et sept brebis, Leurs terres en Labour trois arpans.

Laboureur—Francois Girouard aagé de cinquante ans, sa femme Jeanne Aucoin aagée de quarante ans, Leurs enfans cinq, trois de mariez, Jacob aagé de 23 ans, Marie aagée de 20 ans, Marie Magdeleine aagée de 17 ans, Les non mariez Germain aagé de quatorze ans. Anne cagée de 18 ans, Les non mariez Germain aagé de quatorze ans. quatorze ans, Anne aagée donxe ans, Leurs bestiaux a cornes 16 six pièces de brebis, Leurs terres en Labour huict arpans.

Tonnelier JACQUE BELOU aagé de 30 ans, sa femme Marie Girouard aagée de 20 un enfans nommée Marie Care de 20 et ans, un enfans, nommée Marie aagée de huict mois, Leurs bestes a Cornes 7 piéces et une brebis point de terre

une brebis, point de terre.

Laboureur—Jacob Girouard aagé de 23 ans, sa femme Margueritte Gautrot aagée de 17 ans, Leur enfan un garson nomimé Alexandre, Leurs bestes a Cornes sept pièces et trois brebis, point de terres.

Laboureur—Pierre Vincent aagé de quarante ans, sa femme Anne Gaudet aagée de 27 ans, Leurs enfans quattre, Huguette aagée de 7 ans, Thomas aagé de six ans, Michel aagé de 3 ans, Pierre aagé de deux ans, Leurs bestiaux a cornes 18 pièces et neuf brebis, Leurs terres en Labour 16 arpans.

Laboureur—Pierre Martin Le Jeune aagé de 40 ans, sa femme Anne Ouestuorouest aagée de 27 ans. Leurs enfans, quattre, Pierre aagé de 10 ans, René aagé de 8 ans, André aagé de 5 ans, Jacque deux ans et demy, Leurs bestiaux a Cornes onxe, et

six brebis, Leurs terres en Labour 8 arpans.

Laboureur—VINCENT BROT aagé de quarante ans, sa femme Marie Bourc aagée de 26 ans, Leurs enfans quatre, Marie aagée de neuf ans, Anthoine aagé de 5 ans, Margueritte aagée de trois ans, Pierre aagé dun an, Leurs bestiaux a Cornes neuf, et sept brebis,

Leurs terres en Labour quattre arpans.

Laboureur—Daniel Leblanc aagé de quarante cinq ans, sa femme Francoise Gaudet aagée de quarante huict ans, Leurs enfans sept, une fille de mariée françoise Leblanc, aagée de 18 ans, Les non mariez, Jacques Leblanc, agé de 20 ans, Estienne aagé de 15 ans, René aagé de 14 ans, André aagé de 12 ans, Anthoine aagé de neuf ans, Pierre aagé de 7 ans, Leurs bestiaux a Cornes 18 et de brebis 26, Leurs terres en Labour 10 arpans en deux places.

Laboureur-Michel Poirié garson, fils de deffunt Jehan Poirié, aagé de 20 ans,

ses bestiaux a cornes deux, point de brebis ny de terres.

BARBE BAIOLET veufve de deffunt Savinien de Courpon aagée de soixante et trois ans, ses enfans huict, deux en ce pays et six tant en France qu'alieurs, Les deux qui sont icy sont mariez a scavoir deux filles, Marie Peselet aagée de 26 ans, Mariane Le Febvre aagée de 21 ans, ses bestiaux a cornes, une vache et cinq brebis, point de terres.

Laboureur—Anthoine Gougeon aagé de 45 ans, sa femme Jeanne Chebrat agée de 45 ans, un enfan Huguette Gougeon aagée de 14 ans, Leurs bestiaux a cornes 20 pieces

et 17 brebis Leurs terres Labourables et en Labour 10 arpans.

Tonnelier-Pierre Commeaux aagé de soixante et quinze ans sa femme Rose Bayou aagée de quarante ans, Leurs enfans neuf, un de marié, Estienne Commeau aagé de 21 ans, les non mariez, Pierre Commeau aagée de 18 ans, Françoise aagée de 15 ans, Jehan aagé de 14 ans, Pierre aagé de 13 ans, Anthoine aagé de 10 ans, Jeanne aagée de 9 ans, Marie aagée de 7 ans, Jehan six ans, Leurs bestes a cornes, 16 pieces et 22 brebis, Leurs terres Labourables six arpans

Tailliandier—Jehan Pitre aagé de 35 ans, sa femme Marie Peselet aagée de 26 ans, Leurs enfans trois, Marie aagée de 5 ans, Catherine aagée de trois ans, Claude aagé de neuf mois, Leurs bestes a Cornes, une vache, point de brebis ny de terres Labourables.

Laboureur—Estienne Commeaux aagé de 21 ans, sa femme Marie Anne Lefebvre, aagée de 21 ans, un enfant, qui est une fille aagée de trois semaines nommée Catherinne, Leurs bestiaux a Cornes sept et sept brebis point de terres Labourables.

Laboureur—Charles Bourgeois aagé de 25 ans, sa femme Anne du Gast, aagée de 17 ans, Leur enfans, une fille Marie aagée de un an et demy, Leurs bestiaux a cornes 12

pieces et sept brebis, Leurs terres Labourables et en Labour 2 arpans. Laboureur—Barnabé Martin aagé de 35 ans, sa femme Jeanne Pelletret, aagée de 27 ans, Leurs enfans deux, Marie aagée de 4 ans, René aagé de huict mois, Leurs bestiaux a cornes trois et deux brebis, Leurs terres Labourable et en Valeur deux

Charpantié—CLEMENT BERTRANT aagé de 50 ans, sa femme huquette Lambelot aagée de 48 ans, point denfans, Leurs bestiaux a Cornes 10 et six brebis, Leurs terres Labourables six arpans.

Laboureur—Anthoine Belliveau aagé de 50 ans, sa femme Andrée Guion aagée de 56 ans, Leurs enfans deux, Jehan aagé de 19 ans, Magdeleine aagée de 17 ans, Leurs

bestiaux a cornes onxe, et huict brebis, point de terre. Laboureur—René Landry Lesnés, aagé de 53 ans, sa femme Perrinne Bourc, aagée de 45 ans, Leurs enfans 7, quattre de mariez, a scavoir henriette Pelletret aagée de 30 ans, Leurs enfans 7, quantre de mariez, a societa aagée de 23 ans, Les non le 30 ans, Jeanne aagée de 28 ans, Marie aagée de 25 ans, Marie aagée de 28 ans, Les non le 13 ans, Claude aagé de 8 ans, le 13 ans, Claude aagée de 28 ans, le 13 ans, Claude aagée de 28 ans, le 13 ans, Claude aagée de 28 ans, le 13 ans, non Mariez, Magdeleine aagée de 15 ans, Pierre aagé de 13 ans, Claude aagé de 8 ans, Lenna de Mariez, Magdeleine aagée de 15 ans, Pierre aagé de 13 ans, Claude aagé de 8 ans, Lenna de Mariez, Magdeleine aagée de 15 ans, Pierre aagé de 13 ans, Claude aagé de 8 ans, Lenna de Mariez, Magdeleine aagée de 15 ans, Pierre aagé de 13 ans, Claude aagé de 8 ans, Lenna de Mariez, Magdeleine aagée de 15 ans, Pierre aagée de 15 ans, Pierre aagée de 16 ans, Pierre aagée de 17 ans, Claude aagée de 8 ans, Lenna de 17 ans de 18 ans, Pierre aagée Leurs bestiaux a Cornes 10 et 6 brebis, Leurs terres en Labour 12 arpans en deux places.

Charpantié—Thomas Cormié aagé de 35 ans, sa femme Magdelaine Girouard aagée 17 ans, une fille aagée de 2 ans, Leurs bestiaux a Cornes sept pieces et sept brebis,

Leurs terres en Labour six arpans. Laboureur—René Rimbault aagé de 55 ans, sa femme Anne Marie aagée de 40 ans, Leurs enfans 5, Philipe aagé de 16 ans, François 15 ans, Jeanne aagée de 11 ans, Marie aagée de 10 ans, Françoise aagée de 5 ans, Leurs bestiaux a cornes 12 et 9 brebis,

Leurs terres en Labour 12 arpans.

Armurier—Habrahan Dugast aagé de 55 ans, sa femme Marie Judith [sic pour Marguerite] Doucet aagée de 46 ans, Leurs enfans 8, deux de mariez, Marie aagée de 23 ans, Anne aagée de 17 ans, Les non mariez, Claude aagé de 19 ans, Martin 15, Margueritte 14 ans, habrahan 10 ans, Magdeleine 7, Marie 6, Leurs bestiaux a cornes 19 et 3 brebis Leurs terres Labourables 16 arpans.

Laboureur—Michel Richard, aagé de 41 ans sa femme Magdeleine Blanchard aagée de 28 ans, Leurs enfans 7, René aagé de 14 ans, Pierre 10 ans, Catherinne 8, Martin 6, Alam de 2 de 18 ans de Martin 6, Alexandre 3, deux besonne Anne et Magdeleine aagée de cinq semaines, Leurs bestes a Cornes 15 et 14 brebis, Leurs terres Labourables et en valeur en deux places 14

arpans.

Laboureur—Charle Melanson aagé 28 ans, sa femme Marie Dugast aagée de 23. Leurs enfans, 4, Marie agée de 7 ans, Margueritte 5, Anne 3, Cecille 6 mois, Leurs bestinux a Cornes 40 et 6 brebis Leurs terres Labourables 20 arpans.

Tailleur—Pierre Melanson a refusé de donner son aage et Le nombre de ses bestiaux et terres et sa femme ma respondu si jestois si fous de courir les Rues pour des

Laboureur—Estienne Robichaut ne ma pas voulut voir Il a sorty de chez Luyet a dit a sa femme quel me dit quil ne me vouloit point donner Le Conte de ses bestiaux et terres.

Tonnelier—Pierre La Noue ma fait response Lorsque que je Luy ay demandé son aage quil se portoit bien et qu'il ne Le vouloit pas donner.

> Vostre plus obligé serviteur p. Laurent Molins religieux Cordelier.

DE LABITTATION DE POBOMCOU PRES LES ILLES DE TOUSQUET.

FILHIPE MIEUX ECUIER SIEUR DE LENDREMONT age de 62 ans, Madellene Ellie sa famme age de 45 ans leur fille enne [aînée] Marguerite mariée aavec Pierre Melanson, son fis enne agé de dix seit ans, le puyne Abrahan age de 13 ans, le cadet Filhipe age de 11 ans une fille la cadette de tous Madeleine age de 2 ans, leur teire en labour six arpans leur bestiaux à corne 26 des brebis 29 des chevres 12 des cochons 20.

DE LABITTATION DU CAP NEIGRE.

AMAND LALLOUE ECUYER SIEUR DERIVEDU age de 58 ans Ellisabet Nicollas sa ffame age de 40 ans son fis enne iage [Jacques?] age de 24 ans le second Ammant Lalloue age de 14 ans le cadet Amand age de 12 ans, leur filles Janne age 20 ans lauttres Ellisabet age de 12 ans leur teire en labeur 2 arpans bestiaux des chevre 20 des cochons 29.

GUILLAUME POULET sa famme son enfant un arpant defriche des cochons demy

douzene abitte dem la riviere au rocheloy.

Total des hommes, femmes, et enfans, de la Coste de l'Acadie 392.

Total des bestes a corne 482.

Total des brebis 524.

APPENDICE B.

Séance du Conseil tenue chez le gouverneur, à Halifax, le lundi, 28 juillet 1755.

Présents :

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR.

Benj. Green
Jno. Collier
Willm. Cotterell
Jno. Rous
Jno. Belcher

L'honorable vice-amiral Boscawen et le contre amiral Mostyn étaient aussi présents. Le lieutenant-gouverneur fait part au Conseil de l'arrivée des délégués de Pisiquid, des Menis (Mines) et de la rivière aux Canards, qui ont présenté les mémoires ci-après.

Les deux mémoires qui suivent sont tirés d'une copie qui se trouve aux Archives du Dominion. Celle-ci a été faite au Colonial Record, sur une copie des originaux. Ceux-ci semblent avoir été détruits et c'est pour cette raison que les noms des signataires font défaut.

A l'honorable Charles Lawrence, Président du Conseil du Roy, Commandant en chef de la Nouvelle-Ecosse, Lieutenant-Gouverneur d'Annapolis Royal, Lieutenant Colonel d'un Régiment d'Infanterie.

Monsieur,—Les Habitans de nos departements ayant été informé par Monsieur Murray, Commandant le Fort Edward à Pisiquit que nous les Habitans de nos Departements ayant à faire paroître quelques homme devant Monsieur le Gouverneur à Halifax pour répondre à la demande à nous faite en vertus d'un serment que l'on nous assure que son honneur exige de nous, les Habitans de nos Départements, en général prenne la liberté de Representé qu'après avoir pretté Serment de fidelité a Sa Majesté Britannique avec toutes les Circonstances et les [sic pour la] Reserve sur vente (a) à nous accordés au nom du Roy par Monsieur Richard Phillips, Commandant en chef dans la ditte Province à laquel le nous avons observé notre fidelité d'autant plus qu'il nous a été Possible depuis un nombre d'années en jouissant paisiblement de nos droits suivant la Teneur de notre serment en toute sa Teneur, et réserve, et nous ayant toujours appuié sur notre Serment de fidélité tant pour sa Teneur que pour l'observation, et nous sommes resous tous de bon consentement et de voy de ne prendre aucun autre Serment. Nous avons pretés le Serment de fidelité de bonne foy, nous sommes trés contemps et satisfais, nous esperons, Monsieur, que vous auré la bonté d'écouté nos Justes Raisons, et en conséquence supplie tous d'une voy unanime son honneur d'avoir la bonté de delivré nos Gens qui sont tenu a Halifax depuis quelque Temps, en ne pouvant même scavoir leur situation qui nous paroit deplorable, nous avons toute confiance, Monsieur que son honneur aura [la] bontés pour nous de nous accordé les graces que nous avons l'honneur de vous demander tres humblement, et nous prieront pour la conservation de son honneur. Pisiquit, 22 juillet 1755.

(Signé par 103 des susdits habitants de Pisiquid).

De la part des Habitans des Mines, et la Rivière aux Canards et des lieux qui en dependent.

A Son Excellence Charles Lawrence, Ecuyer, gouverneur generalle et Commandant en chef la Province de la Nouvelle-Ecosse ou l'Acadie, et colonel d'un Régiment au Service de Sa Majesté dans la ditte Province.

⁽a) Sic pour suivante. Le texte de cette réserve est au bas de la page 81 (note b.)

D'autant qu'il s'est répandue un Bruit parmis nous les Habitans françois de cette Province, que son Excellence le gouverneur exige de nous un serment d'obéissance conforme en quelque façon à celuy des Sujets Naturels de Sa Majesté le Roy Georges Second, et qu'en consequence nous avons une certitude Moralle que plusieurs de nos

Habitans sont retenue et gênée à Halifax pour ce sujet.

Si les Intentions de son Excellence sont celle qu'icy dessus envers nous, nous prenons la liberté de représenté à Son Excellence tous en généralle et au nom de tous les Habitans, que nous et nos Perres ayant pris pour eux et pour nous un serment de fidélité qui nous a été approuvé plusieurs fois au nom du Roy, et sous les priviléges duquel nous avons demeuré fidelle et soumis et protégé par Sa Majesté le Roy Britannique suivant les Lettres et Proclamation de son Excellence Monseigneur le Gouverneur Shirley, en datte du 16 septembre 1746, et du 21 octobre 1747, nous ne commettrons jamais l'inconstance de prendre un Serment qui change tant soit peut les Conditions et les privileges dans lesquels nos Souvereins et nos Perres nous ont placé par le passé.

Et comme nous pençons bien que le Roy, notre Maître, n'aimes et ne protège que des sujets constents, fidèlle et franc, et que ce n'est qu'en vertu de sa bonté et de la fidélité que nous avons gardé envers Sa Majesté qu'elle nous a accordé et continue l'entière

possession de nos biens, et l'exercice libre et public de la Religion Romaine.

Ainsi nous voulons continué dans tous ce qui sera dans notre pouvoir à être fidèlle et soumis ainsi qu'il nous a été accordé par Son Excellence Monseigneur Richard

Phillips.

La Charité pour nos Habitans détenus et l'innocence que nous croyons en eux nous oblige à supplier très humblement Son Excellence à se laisser touché de leurs misères et leurs donner la liberté que nous demandons pour eux avec toute la soumission possible et le Respect le plus profond.

(Signé par 203 habitans des Mines et de la Rivière-aux-Canards.) Les dits délégués sont ensuite introduits. Ils refusèrent péremptoirement de prêter le serment d'allégéance à Sa Majesté.

Les delégués d'Annapolis se présentèrent aussi et-refusèrent de prêter le serment.

Sur ce refus, ils furent tous jetés en prison.

Comme il avait été décidé antécédemment d'expulser les habitants français de la province s'ils refusaient de prêter le serment, il n'y avait plus par conséquent qu'à prendre les mesures nécessaires pour opérer leur expulsion et à décider à quels endroits les déporter.

Après mûre delibération, il fut convenu à l'unanimité que pour prévenir le retour des habitants français dans la province et les empêcher de molester les colons qui pour raient s'être établis sur leurs terres, il était urgent de les disperser dans les diverses colonies sur le continent et de noliser immédiatement un nombre de vaisseaux pour les y transportés.

CHAS. LAWRENCE.

J. N. DUPORT, Secrétaire du Conseil (a).

Extraits d'une lettre du gouverneur Lawrence au colonel Robert Monckton.

HALIFAX, 31 juillet 1755.

Sur quoi le Conseil fut d'avis et il est en conséquence décidé de transporter les habitants français de la province hors du pays aussitôt que possible, et de commencer par ceux des environs de l'isthme qui ont pris les armes (b) et qui pour cette raison ne méritent

⁽a) Ces minutes d'une séance du Conseil tenue à Halifax le 28 juillet 1755, à laquelle fut définitive ment décidée la déportation des Acadiens, sont indiquées comme suit au verso: "Nouvelle-Ecosse. Minu"tes du Conseil de Sa Majesté à Halifax, du 28 juillet au 7 octobre 1755; reçues avec la lettre du lieute"nant-gouverneur Lawrence, du 18 octobre 1755; lues le 20 novembre 1755."

Comme la déportation a eu lieu aux mois d'octobre et novembre, il semble que le Conseil du commerce et des colonies, qui représentait le gouvernement de la métropole, en fut informé trop tard pour l'empêcher.

(b) "Termes de la capitulation que sont accordés au Commandant et garnison de Beauséjour, 16 juin 1755."

"4e. Pour les Acadiens, comme ils ont été forcés de prendre les armes sur peine de la vie, ils seront pardonnés pour le party qu'ils viennent de prendre."

aucune faveur. Pour mettre ce projet à exécution, des ordres sont donnés d'envoyer en toute diligence un nombre suffisant de vaisseaux à la Baie pour embarquer la population. Vous recevrez en même temps les instructions relatives aux moyens à prendre pour exécuter cette tâche, aux endroits où les déportés devront être envoyés et à tout ce qui

pourra vous être nécessaire en cette occurrence.

Afin de les empêcher de s'enfuir avec leurs bestiaux, il faudra avoir grand soin que ce projet ne transpire pas ; et le moyen le plus sûr pour cela me paraît d'avoir recours à quelque stratagème qui fera tomber les hommes, jeunes et vieux (surtout les chefs de famille) en votre pouvoir. Vous les détiendrez ensuite jusqu'à l'arrivée des transports afin qu'ils soient prêts pour l'embarquement. Une fois les hommes détenus, il n'est pas à craindre que les femmes et les enfants ne s'enfuient avec les bestiaux. Toutefois il serait très prudent, pour prévenir leur fuite, non seulement de vous emparer de leurs chaloupes, de leurs bateaux, de leurs canots et de tous les autres vaisseaux qui vous tomberont sous la main, mais en même temps de charger des détachements de surveiller les villages et les routes. Tous leurs bestiaux et leurs céréales étant confisqués au profit de la couronne, par suite de leur rébellion, et devant être appliqués au remboursement des dépenses que le gouvernement devra faire pour les déporter de ce pays, il faudra que personne n'en fasse l'acquisition sous aucun prétexte. Tout marché de ce genre serait de nul effet, parce que (depuis l'arrêté du Conseil) les habitants français sont dépourvus de leurs titres de propriété et il ne leur sera permis de rien emporter, à l'exception de leurs mobiliers et de l'argent qu'ils possèdent présentement.

Les commandants du fort de Peziquid et de la garnison d'Annapolis ont reçu à peu

près les mêmes ordres à l'égard des habitants de l'intérieur.

Quant aux provisions trouvées dans le fort de Beauséjour, les 832 barils de farine devront servir à la nourriture des habitants français pendant leur transport aux endroits où ils seront envoyés et après en avoir fait une distribution suffisante à tous les vaisseaux, le reste sera envoyé aux colons de Lunemburg.

Il est entendu que chaque navire devra être approvisionné d'une livre de farine et d'une ½ livre de pain par jour avec une livre de bœuf par semaine pour chaque habitant; vous recevrez le bœuf et le pain par les transports d'Halifax.

farine vous en avez déjà suffisamment.

Extraits d'une autre lettre du gouverneur Lawrence au colonel Monckton.

HALIFAX, 8 août 1755.

Les navires destinés au transport des habitants étant sur le point de mettre à la voile, arriveront bientôt chez vous. Ils vous apporteront de plus amples renseignements et en même temps des instructions particulières au sujet de la déportation des habitants

et des endroits où ils doivent être transportés.

J'espère que vous avez mis en pratique les instructions que je vous ai transmises dans ma dernière lettre. Comme il sera peut-être très difficile de s'emparer des habitants, vous devrez autant que possible, détruire tous les villages des côtés nord et nord-ouest de l'isthme, situés aux environs du fort Beauséjour et faire tous les efforts possibles pour réduire à la famine ceux qui tenteraient de se cacher dans les bois. Il faudra prendre grand soin de sauver les animaux et la récolte sur le champ, que Vous Pourrez faire rentrer sans exposer vos hommes au danger; vous devrez aussi autant que possible, empêcher les Français fugitifs et les sauvages d'enlever ou de détruire les bestiaux.

Extraits du journal de Winslow.

ORDRES DU JOUR AU CAMP DU FORT CUMBERLAND, (a) 2 août 1755.

Mot d'ordre : Coventry,

Un détachement composé d'un capitaine, de deux lieutenants, de deux enseignes, de quatie sergents, de quatre caporaux, de 2 tambours et de 120 soldats, devra être prêt à marcher lundi matin [4 août] au petit jour, avec le reste des vivres de la semaine

 s_{a} reddition au colonel Monkton, le 16 juin 1755. Le camp Cumberland était situé à la Butte-à-Mirande près du fort.

précédente. Après son départ, ce détachement recevra d'autres vivres; quelques hommes qui font partie de ce détachement devront aller les chercher à l'anse, demain à une heure. Le capitaine [Willard] et le lieutenant Malcolm auront charge de ce détachement et le capitaine Lewis avec les "Rangers" devra être prêt à marcher en même temps; ces derniers recevront des vivres demain, à deux heures.

T. MONCREIFFE.

Au lieutenant-colonel Winslow, officier commandant au camp.

CAMP DU FORT CUMBERLAND, 6 août 1755.

Monsieur,—Je viens de recevoir une lettre du lieutenant-gouverneur Lawrence (a) et je serais heureux d'avoir une entrevue avec vous, aussitôt qu'il vous conviendra de me l'accorder.

Je suis votre humble et obéissant serviteur,

ROBT. MONCKTON.

Au lieutenant-colonel Winslow: s'il) n'est pas au camp, faites parvenir par un sergent de son bataillon.

Pour répondre au désir exprimé dans la note ci dessus, je me suis rendu immédiatement auprès du colonel Monckton. Il m'informa que le gouverneur Lawrence, dans le but d'établir des colons de la Nouvelle-Angleterre dans une partie de cette province et de me consulter à ce sujet, avait manifesté l'intention de me rapprocher et de me transférer à Piziquid avec une partie des troupes de la Nouvelle-Angleterre. Le colonel me dit qu'il ne savait pas encore le nombre d'hommes qu'il pourrait céder et me fit la confidence qu'il avait été décidé de déporter les habitants français de la province et qu'il devait rassembler tous les hommes, de Tintamar, de Shepody, d'Olake, de Beauséjour et de la baie Verte pour leur lire les ordres du gouverneur et profiter de cette occasion pour les retenir tous prisonniers dans le fort.

Le colonel me fit connaître aussi que le détachement (b) susdit avait été envoyé à Cobbegate [Cobeguit] et à Tatmebush [Tatamagouche] pour s'emparer des habitants de ces endroits, détruire leurs vaisseaux, etc. Depuis la prise du fort Beauséjour, c'est la première entrevue que j'ai eue à ce sujet avec le colonel. Je suppose que ce qui précède n'a été communiqué à aucun officier des deux bataillons et reste un secret pour tout le

ORDRES DU JOUR.

CAMP DU FORT CUMBERLAND, 7 août 1755.

Mot d'ordre : Glasgow.

Quatre compagnies du bataillon du colonel Winslow doivent se préparer à embarquer sur les transports avec leur bagage et leurs tentes.

T. MONTCREIFFE. Au lieutenant-colonel Winslow)

ou au commandant du camp.

Le 9 août.—Les habitants de la baie Verte et des villages circonvoisins ont été sommés de comparaître pour entendre la lecture des ordres de Son Excellence le gouver neur Lawrence; mais n'ayant pas réussi à convoquer une assemblée générale des habitants, ceux qui se sont présentés ont été renvoyés avec instruction de revenir demain matin.

(a) Lettre du 31 juillet 1755, reçue le 2 août.
(b) Dans le journal de John Thomas, chirurgien du bataillon du colonel Winslow, je trouve le passage qui suit en date du 25 août: "Quarante hommes du détachement envoyé à Cobegate avec le capitaine Willard sont revenus avec seize prisonniers après avoir détruit plusieurs jolis villages."

Le 26 du même mois, je trouve le passage suivant: "Le capitaine Willard est revenu avec son détachement ainsi que le capitaine Lues (Lewis) avec ceux qu'il commandait; tous semblaient son détachement ainsi que le capitaine Lues (Lewis) avec ceux qu'il commandait;

10 août.—Anjourd'hui de nembreux habitants des villages environnants se sont présentés, mais pas en aussi grand nombre qu'on s'y attendait. Pour cette raison, ils furent retenus toute la nuit sous la gueule des canons de la garnison, et les autres furent notifiés, etc.

ORDRES DU JOUR.

CAMP DU FORT CUMBERLAND, 11 août 1755.

Mot d'ordre: Richmond. Mot de ralliement: Amis de l'Amérique.

Les présentes sont pour servir d'avis aux officiers, aux soldats, aux cantiniers et à toutes les personnes attachées au camp, que tous les bœufs, chevaux, vaches, moutons et bestiaux de toutes sortes appartenant aux habitants français, sont confisqués au profit de la couronne et qu'en conséquence il est défendu d'en faire l'achat sous aucun prétexte. Les officiers devront en outre faire connaître à leurs hommes qu'il leur est défendu de rôder en dehors du camp, de tuer ou de détruire les bestiaux qui appartiennent à Sa Majesté. Les ordres ci-dessus devront être communiqués à chaque compagnie.

T. MONTCREIFFE.

Au lieutenant-colonel Winslow, commandant au camp.

Ce jour [11 août] a été une mémorable. Les habitants, du moins les principaux d'entre eux, de Tintamar, de Wescoak, d'Olake, de la baie Verte, de Beauséjour et des places environnantes ont été rassemblés dans le fort Cumberland pour y entendre la sentence du gouverneur et du conseil d'Halifax, qui décidait de leurs proprietés et les déclarait rebelles. Leurs terres, leurs biens et effets étaient confisqués au profit de la couronne et eux-mêmes faits prisonniers, puis les portes du fort furent fermées et au delà de quatre cents hommes furent ainsi emprisonnés.

Le major Preble et le capita ne Speakman furent envoyés avec un détachement à

Wescoak, à Tintamar, etc., pour s'emparer des garçons au-dessus de seize ans.

La major Bourn avec le capitaine Bayley et un détachement reçurent l'ordre de conduire 150 prisonniers au fort Cumberland. Ces officiers devaient prendre le commandement du fort et y garder les prisonniers.

Le capitaine Cobb est parti hier du fort Cumberland, pour s'emparer des habitants de Shepody, mais ceux-ci s'étaient sauvés dans les bois et le capitaine est revenu sans

avoir capturé personne.

13 août. Hier le capitaine Perry et son détachement sont revenus d'O'ake avec 11 prisonniers français. Nous en avons eu la garde pendant toute la nuit et ce matin ils ont été envoyés au fort Cumberland. Le major Preble est revenu aujourd'hui avec trois habitants seulement, le reste s'étant sauvé dans les bois. Le nombre de prisonniers français. Prisonniers dans les deux forts s'élève présentement à 420.

16 août.—Ma compagnie s'est embarquée aujourd'hui sur le Warren, capitaine Adams, celles d'Osgood et du lieutenant Crooker se sont embarquées sur le York, capitaine Preble; celle d'Adams et ce qui restait de la compagnie de Hobbs, s'embar-

querent sur le Grey Hound, capitaine Hodgskins, à destination de Piziquid.

18 août.—Nous avons remonté la rivière Piziquid jusqu'au fort Edouard où nous sommes arrivés dans la matinée à 11 heures; nous avons trouvé l'endroit agréable mais le fort ne pourrait opposer une résistance sérieuse. Je me suis rendu ensuite auprès du capitaine Murray; nous avons diné ensemble en compagnie de ses officiers et j'ai été mis au courant des instructions suivantes adressées au capitaine Murray, savoir :

INSTRUCTIONS POUR LE CAPITAINE MURRAY.

Il doit faire tous ses efforts pour empêcher les habitants de s'enfuir de la province.

Il doit autant qu'il est en son pouvoir, empêcher les habitants de transporter leurs effets ou de les cacher dans les bois ; leur ordonner de continuer la coupe du foin, de leurs céréales et de prendre soin de tous les produits de leurs terres comme s'ils devaient

rester dans la province; sinon, ils devront être traités avec la plus grande sévérité lors de l'embarquement. En conséquence, des détachements devront surveiller la campagne et se tenir au courant de tout ce qui se passera parmi les habitants qui maintenant vont

avoir recours uniquement à l'intrigue et à la ruse.

Si le capitaine Murray soupçonne que les habitants ont des armes à feu en leur possession, il doit par tous les moyens chercher à s'en emparer. Il ne leur sera permis d'emporter avec eux, lors de leur déportation, que leur argent et leur mobilier; ils doivent ignorer autant que possible les endroits qui leur sont destinés et chacun doit continuer de croire (mon opinion est qu'ils le croient certainement) que le gouvernement après tout, ne les expulsera pas de leurs propriétés, afin qu'ils n'aient pas la moindre tentation d'inquiéter les transports, lorsque ceux-ci arriveront. Vous devrez tolérer le moins de rapports possible entre les soldats et les habitants, et entre ces derniers et les gens de M. Mauger et surtout prendre garde qu'ils n'apprennent la défaite du général Braddock.

Immédiatement après l'arrivée du colonel Winslow aux Mines où il établira ses quartiers aux alentours de l'église ou dans l'église même, s'il le juge à propos, pour la sûreté et le bien être de son monde, laissez le capitaine Croxton retourner à cet endroit avec son détachement. Si après son départ, vous trouvez votre détachement trop faible pour remplir la tâche qui vous incombe, vous demanderez au colonel Winslow de vous envoyer quarante ou cinquante hommes. A la première occasion favorable, faites transporter par eau ou par terre, les deux prêtres (a) que vous détenez actuellement. Arrêtez et emprisonnez ceux des habitants que vous surprendrez à haranguer et à soulever le peuple, parce que dans ces temps-ci, ces fomentateurs sont dangereux. Ne souffrez pas non plus la moindre arrogance de la part des habitants, surtout après l'arrivée du colonel Winslow, et s'ils se comportent d'une manière répréhensible, punissez-les en conséquence. Si vous emprisonnez quelques habitants dans votre fort, surveillez les étroitement, et vous devrez exiger que leurs parents ou leurs voisins les nourrissent durant le temps de leur incarcération; autrement ils nous coûteraient bien cher et cela n'étant pas inévitable, je ne pourrais en aucune manière le tolérer.

Aussitôt après son arrivée, mettez le colonel Winslow au courant des instructions qui précèdent, et faites en sorte d'informer les habitants que dans le cas de tentative de destruction ou de molestation des troupes de Sa Majesté, soit par les sauvages ou par d'autres, vous avez reçu mes ordres d'exiger de ceux dans le voisinage desquels l'offense aura été commise, œil pour œil, dent pour dent, en un mot, vie pour vie. Il serait avantageux de faire l'exploration de la source de la rivière Chibnaidie, avant l'arrivée du colonel Winslow; ce qui permettrait par la suite de se rendre facilement à cet endroit, soit par eau ou par terre. C'est par cette route que les habitants transporteront leurs animaux et leurs effets dans le cas où ils tenteraient de le faire. Si le Warren arrive à Chignectou avec les dépêches que j'envoie, le capitaine Goreham avec un de vos officiers et quelques hommes fera une excursion à Chibnaidie sur la barge, mais si le navire n'est pas encore rendu au fort Edouard à l'arrivée du capitaine, celui-ci devra se rendre

à Chignectou avec son détachement sur les barges, conformément à ces ordres.

CHAS. LAWRENCE.

Halifax, 9 août 1755.

Le colonel Winslow au gouverneur Lawrence.

FORT EDOUARD, 18 août 1755.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Deux jours après mon départ de Chignectou, je suis arrivé ici avec une partie des quatre compagnies de mon bataillon, l'autre partie ayant été envoyée en expédition, tel que je l'ai appris à Votre Excellence par mon rapport. A mon arrivée ici j'apprends par le capitaine Murray que vous avez choisi le village des Mines pour l'installation de mon camp. Je partirai pour cet endroit à la prochaine marée.

⁽a) Les abbés Chauvreulx et Daudin.

Je m'efforcerai de suivre fidèlement les instructions que vous m'avez fait transmettre par le capitaine Murray, jusqu'au jour où il plaira à Votre Excellence de m'adresser des ordres personnellement.

Je suis arrivé à la Grand Prée le 19 août et après avoir pris connaissance des lieux, j'ai trouvé les alentours de l'église que vous m'avez désignés, très avantageux pour l'installation de mon camp. J'ai envoyé chercher les vieillards pour leur faire enlever les choses sacrées afin qu'elles ne soient pas souillées par les hérétiques.

Pour se protéger contre les surprises, je vais faire construire par le détachement

une enceinte palissadée s'étendant de l'église jusqu'au cimetière.

Le colonel Winslow à William Shirley, gouverneur de la province de la baie du Massachusetts.

AU CAMP DE LA GRAND-PRÉE, NOUVELLE-ECOSSE, 22 AOÛT 1755.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Je suis embarqué à Chignectou le 16 courant avec 313 hommes, y compris les officiers, que j'ai placés sur trois navires avec les capitaines Adams, Hobbs et Osgood, à destination du fort Edouard à Piziquid. Nous arrivâmes à cet endroit le lendemain, et là j'ai pris connaissance des dépêches du colonel Lawrence m'ordonnant d'établir mes quartiers aux Mines. En conséquence, profitant de la marée suivante, j'ai descendu la rivière de ce nom et je suis ensuite entré dans la rivière Gaspareau où nous sommes débarqués. J'ai établi mon camp entre l'église et le cimetière. Je me loge dans le presbytère et l'église a été transformée en place d'armes. Je fais construire une enceinte palissadée dans mon camp afin d'éviter toute surprise. J'attends un renfort de 200 hommes qui doivent arriver bientôt (a). Quant aux habitants appelés neutres, le sort de ceux de Chignectou semble fixé puisqu'il est décidé de les déporter. Nous détenons prisonniers actuellement dans les forts Lawrence et Cumberland, 400 des principaux d'entre eux; les femmes et les enfants ont la permission de rester dans leurs maisons. Il est probable que les habitants de toute la province, bien que coupables à un degré moindre que ceux de Chignectou et de la baie Verte qui ont commis des actes de violence, subiront le même sort.

Le colonel Winslow à William Coffin fils, marchand à Boston.

AU CAMP DE LA GRAND-PRÉE, 22 AOÛT 1755.

Cher monsieur,

* *

Je suis maintenant en possession de votre ancien terrain aux Mines. Je viens d'installer mon camp ici, ayant à ma droite l'église que j'ai tranformée en place d'armes, et le cimetière à ma gauche. Ma garnison se compose de 313 hommes, y compris les officiers, et j'attends du renfort prochainement. Pour prévenir toute surprise, je fais construire une enceinte palissadée autour de mon camp, afin que mes soldats n'aient rien à craindre.

28 août.—L'enceinte palissadée a été terminée aujourd'hui et nous avons entrepris tâche de nous débarrasser de l'une des plaies d'Egypte.

HALIFAX, 11 août 1755.

Instructions (scellées) envoyées au lieutenant-colonel Winslow, commandant des troupes de Sa Majesté aux Mines, et en son absence, au capitaine Alexandre Murray, commandant des troupes de Sa Majesté à Piziquid, au sujet de l'expulsion des habitants des districts des Mines, de la rivière Passequid, de la rivière aux Canards, de Cobequid, etc., situés dans la Nouvelle-Ecosse.

Monsieur,—Après avoir fait connaître au capitaine Murray, par ma lettre du 31 juillet dernier, les raisons qui ont fait prendre au Conseil de Sa Majesté la résolution de

ordres des capitaines Willard et Malcolm qui étaient absents lors du départ de Winslow de Beauséjour, vint le rejoindre.

chasser tous les habitants français et de purger le pays de si mauvais sujets, (laquelle lettre il vous communiquera en même temps que les instructions que je lui ai envoyées depuis)—il ne me reste plus qu'à vous donner les ordres et les instructions nécessaires à l'exécution d'un projet si solennellement décidé.

Afin d'empêcher ces habitants de revenir dans cette province ou d'aller se joindre aux Français du Canada et de Louisbourg, il est résolu qu'ils soient dispersés dans les

colonies de Sa Majesté, sur le continent américain.

A cette fin, des transports sont envoyés dans la Baie pour embarquer ceux de Chignectou. Le colonel Monckton expédiera au bassin des Mines les transports qu'il n'aura pu remplir, afin de déporter aussi les habitants de cet endroit. Vous recevrez aussi des vaisseaux de Boston en nombre suffisant pour transporter mille personnes, à raison de deux par tonneau.

A l'arrivée des navires de Boston et de Chignectou dans le bassin des Mines, vous embarquerez tous les habitants des districts des Mines, de Piziquid, de Cobéquid, de la rivière aux Canards, etc., dont vous vous emparerez par tous les moyens; vous devrez surtout vous efforcer de saisir les chefs de famille et les jeunes gens et les distribuer sur les navires, à raison de deux par tonneau autant que possible. Le tonnage devra être fixé d'après la charte-partie de chaque navire que les capitaines vous feront connaître.

Afin de vous faciliter la tâche de l'approvisionnement des navires, j'ai confié pour l'occasion, la charge de préposé aux vivres à M. George Saul. Je lui ai donné des instructions particulières à cet effet, avec ordre de vous les communiquer et de vous en remettre une copie à son arrivée de Chignectou, et de vous délivrer les provisions ordonnées pour les transports.

Destination des vaisseaux assignés au rendez-vous, dans le bassin des Mines.

Pour la Caroline du Nord, un nombre suffisant pour transporter à peu près cinq cents personnes.

Pour la Virginie, un nombre suffisant pour transporter à peu près mille personnes. Pour le Maryland, un nombre suffisant pour transporter à peu près cinq cents personnes, ou un nombre proportionnel de vaisseau si le nombre des expulsés devait excéder deux mille.

Si les vaisseaux de Boston arrivent au bassin des Mines avant que M. Saul y soit rendu, ils devront attendre à cet endroit l'arrivée de celui-ci avec les vivres. Si vous avez embarqué des habitants avant l'arrivée du préposé aux vivres, vous pourrez s'il y a nécessité, faire distribuer à chaque personne 5 livres de farine et une livre de porc pour chaque semaine; M. Saul a recu ordre de vous remettre les vivres que vous aurez fournies.

Une fois la population mise à bord, vous aurez la bonté de remettre au capitaine de chaque vaisseau une des lettres que j'ai signées (et dont vous recevrez un nombre sufficient). Vous les contres de lettres que j'ai signées (et dont vous recevrez un nombre sufficient). sant). Vous les adresserez au gouverneur ou au commandant en chef de chaque province où les déportés devront être débarqués; vous devrez y inclure la formule imprimée des certificats qui doivent être remis aux capitaines des vaisseaux et qui leur donne droit de retirer le montant du nolisement, tel que stipulé par la charte-partie. En même temps Vous leur recommanderez de vous donnerez aux capitaines leurs instructions par écrit. suivre l'itinéraire susmentionné, et à leur arrivée à destination, de se rendre immédiate ment chez le gouverneur ou le commandant en chef de la province qui leur aura été assignée, et de lui remettre la lettre dont ils seront chargés, de débarquer leurs passagers aussi promptement que possible et d'obtenir des certificats conformes à la formule ci-dessus. Dans vos instructions aux capitaines vous devrez leur enjoindre sévèrement de prendre les plus grandes précautions et d'exercer la plus stricte surveillance pendant toute la traversée, afin de prévenir toute tentative des déportés pour s'emparer des unices par les pour s'emparer des unices par les pour s'emparer des unices par les pour s'emparer des vaisseaux. En conséquence, les capitaines ne devront tolérer à la fois qu'un petit nombre de passagers sur le pont et ne rien négliger pour éviter toute tentative de ce genre ; ils devront aussi pren le bien garde que les habitants, lors de l'embarquement, n'emportent avec eux ni armes ni qu i que ce soit qui pourrait en tenir lieu, et voir à ce que les vivres soient distribuées conformément à la ration fixée par les instructions données à M. Saul.

Le capitaine Murray connaissant bien le peuple et le pays, je vous conseille de le consulter en toute occasion, surtout quant aux moyens à prendre pour les rassembler et

les embarquer. Si les moyens de douceur ne réussissent pas, vous aurez recours aux mesures les plus énergiques pour les embarquer et pour enlever à ceux qui prendront la fuite, toute possibilité de se mettre à l'abri, en brûlant leurs maisons et en détruisant dans le pays tout ce qui pourrait leur servir de subsistance. Vous recevrez ci-incluse une copie des chartes-parties convenues entre les capitaines des transports et le gouvernement. Je crois devoir vous informer que celles qui concernent les navires de Boston renferment à peu près les mêmes conditions que les autres. Vous constaterez que ces vaisseaux sont nolisés au mois et vous devrez agir le plus vite possible afin de diminuer les dépenses.

Je vous conseille d'envoyer le sloop Dove à Annapolis pour y embarquer la population de cet endroit, si rien de sérieux ne vous en empêche, vu que ce navire appartient au Connecticut et que les habitants d'Annapolis doivent être déportés dans cette pro-

Immédiatement après l'embarquement de la population, au moment de mettre à la voile, vous informerez le commandant du navire de la marine royale qu'il doit escorter

les transports et prendre la mer sans perdre de temps.

Après avoir embarqué tous les habitants que vous aurez pu rassembler des environs du district du bassin des Mines, vous vous rendrez vous-même à Annapolis Royal, sinon vous y enverrez un fort détachement pour aider le major Handfield à embarquer la population de cette rivière ; et tous les déserteurs que vous pourrez saisir devront être conduits à Annapolis pour être embarqués avec les déportés de cet endroit.

CHAS. LAWRENCE.

Au colonel Winslow. ou au capitaine Murray, au bassin des Mines.

Formule de la circulaire envoyée aux gouverneurs du continent.

SERVICE SPÉCIAL DE SA MAJESTÉ.

Caroline du Nord.

A l'honorable Arthur Dobbs, écuyer, capitaine général et gouverneur pour Sa Majesté de la province de la Caroline du Nord en Amérique ou au commandant en chef en exercice, de la dite province.

Halifax, Nouvelle-Ecosse, 11 août 1755.

Monsieur,—Le succès de l'entreprise de chasser les Français des endroits qu'ils avaient empiétés dans cette province, a eu un effet tel que j'en ai profité pour soumettre les habitants français de cette colonie aux volontés de Sa Majesté et du gouvernement ou les contraindre à quitter le pays. Ces habitants ont eu la permission de rester en Possession de leurs terres, à condition de prêter le serment d'allégeance dans l'intervalle d'une année après le traité d'Utrecth, par lequel cette province fut cédée à la Grande-Bretagne. Ils ont toujours refusé de se soumettre à cette condition, sans la promesse écrit écrite du gouverneur, qu'ils ne seraient pas appelés à prendre les armes pour la défense de la province. Le général Phillips leur fit cette concession que Sa Majesté a désap-prouvée, et depuis, les habitants se prétendant sur un pied de neutralité entre Sa Majorté, et depuis, les habitants se prétendant sur un pied de neutralité entre Sa Majesté et ses ennemis, ont continuellement entretenu des intelligences avec les Français et les sauvages leur ont procuré des refuges, des vivres et autres secours et causé des ennuis au gouvernement. Pendant que les uns favorisaient les empiétements des Français par leurs trahisons, les autres les supportaient au moyen de la rébellion ouverte.

Trois cents d'entre eux viennent d'être pris les armes à la main dans le fort Beausé-Malgré leur muvaise conduite par le passé, Sa Majesté a daigné me permettre d'accorder son pardon à tous ceux qui voudraient rentrer dans le devoir. En conséquence, l'ai offert à ceux qui n'avaient pas ouvertement pris les armes contre nous, de rester en Possession de leurs terres à condition de prêter le serment d'allégeance sans aucune Ils ont audacieusement et unanimement refusé de prêter le serment sans restriction, et s'ils croient pouvoir agir de la sorte au moment où nous avons une flotte considérable dans le port et de nombreuses troupes dans la province, que ne devons nous

pas craindre quand l'hiver qui approche, nous privera de notre flotte et que les volontaires de la Nouvelle-Angleterre enrolés pour peu de temps, retourneront dans

leur pays.

Les habitants ayant encouru par leur conduite, la confiscation de leurs terres et perdu tout droit à de nouvelles faveurs de la part du gouvernement, j'ai convoqué une séance du Conseil de Sa Majesté à laquelle étaient présents l'honorable vice-amiral Boscawen et le contre-amiral Mostyn, pour considérer les mesures qu'il va falloir prendre pour nous débarrasser sans danger et d'une manière efficace, de cette population qu'il était de notre devoir de faire disparaître depuis son refus de prêter le serment, et qui de plus, sera toujours un obstacle à la colonisation de cette province.

Le chiffre de cette population est de sept mille à peu près, et il n'est pas douteux qu'elle ira renforcer la population du Canada si après l'avoir chassée elle est laissée libre d'aller où il lui plaira. Le Canada n'ayant pas de terres défrichées pour un si grand nombre d'habitants, ceux qui sont en état de prendre les armes seront immédiatement employés à inquiéter cette colonie et les colonies avoisinantes. Pour empêcher cela il n'y a pas d'autre moyen praticable que de les distribuer par groupes dans les colonies où ils pourront être utiles; car le plus grand nombre de ces habitants sont forts et jouissent d'une excellente santé. Il leur sera ainsi bien difficile de se rassembler de nouveau et impossible de commettre des méfaits ; ils pourront par la suite rendre des services et avec le temps devenir de bons sujets.

Cette mesure a été jugée inévitable pour la sécurité de la colonie, et si Votre Excellence prend en considération qu'il est reconnu que la prospérité de l'Amérique du Nord dépend en grande partie de la préservation de cette colonie contre les empiète ments des Français, je n'ai pas le moindre doute qu'elle nous donnera son concours, qu'elle recevra les habitants que je lui envoie maintenant et que suivant notre désir, elle prendra les moyens de les installer de manière à ce qu'ils ne puissent se grouper à

Les vaisseaux employés au transport des déportés étant nolisés au mois, je vous prie de les retenir le moins longtemps possible et de remplir les certificats indiquant la durée de leur engagement conformément à la formule ci-incluse.

Je suis monsieur.

votre très humble et

très obéissant serviteur,

CHAS. LAWRENCE.

Le gouverneur Laurence au colonel Winslow.

HALIFAX, 11 août 1755.

Monsieur,—Les instructions ci-incluses renfermant toutes les explications nécessaires à l'égard de ce qu'il y a à faire, je n'ai rien à ajouter, sinon que vous devrez avoir recours aux moyens les plus sûrs pour rassembler les habitants et les embarquer, et vous servir de la ruse ou de le forme als les plus sûrs pour rassembler les habitants et les embarquer, et vous servir de la ruse ou de la force selon les circonstances. Je désire surtout que vous ne teniez aucun compte des supplications et des pétitions que vous adresseront les habitants, quels que soient ceux qui décirent rectue. que soient ceux qui désirent rester. Faites embarquer tous le monde s'il est possible conformément aux instructions di circulture de la conformément aux instructions de la conformément de la conformément aux instructions de la conforme de la conf formément aux instructions ci-jointes, sans requérir de nouvelles explications de ma part.

Après avoir placé les déposités Après avoir placé les déportés à raison de deux par tonneau, si vous n'avez pas un nombre suffisant de vaisseaux pour transporter la population, vous m'en informerez immédiatement par un messages par la deriver de la population de vaisseaux pour transporter la population vous m'en informerez immédiatement par un messages que la deriver de la population vous m'en informerez in médiatement par un messages que la constant de vaisseaux pour transporter la population vous m'en informerez in médiatement par un messages que la constant de vaisseaux pour transporter la population vous m'en informerez in messages que la constant de vaisseaux pour transporter la population vous m'en informerez in messages que la constant de vaisseaux pour transporter la population vous m'en informerez in messages que la constant de vaisseaux pour transporter la population vous m'en informerez in messages que la constant de vaisseaux pour transporter la population vous m'en informerez in messages que la constant de vaisseaux pour transporter la population vous m'en informerez in messages que la constant de vaisseaux pour transporter la population vous m'en informerez in messages que la constant de vaisseaux pour transporter la population vous m'en informerez in messages que la constant de vaisse que immédiatement par un messager, mais vous ne devrez pas pour cette raison retarder l'embarquement. l'embarquement.

Bien qu'il soit permis aux habitants d'emporter avec eux leurs effets, il faudra cependant ne pas les laisser encombrer les vaisseaux de choses inutiles. avoir embarqué les habitants et leurs lits, s'il reste de l'espace pour autre chose, vous pourrrez leur permettre d'emporter des objets qui ne causeront pas trop d'embarras.

Vous informerez les capitaines qu'ils doivent avoir une provision d'eau suffisante lorsqu'ils mettront à la voile, c'est-à-dire qu'ils devront s'assurer que toutes leurs barriques out été bien remplies.

Je vous envoie aussi la formule d'une circulaire adressée aux gouverneurs du

continent.

Je suis, monsieur, votre humble et obéissant serviteur,

CHAS. LAWRENCE.

Service de Sa Majesté. Au colonel Winslow, et en son absence, au capitaine Alexander Murray.

30 août.—Le capitaine Murray est venu hier au soir et a apporté toutes les commissions, les instructions et les lettres sus mentionnées. Nous avons considéré les mesures à prendre pour déporter tous les habitants des villages de la Grand-Prée, des Mines, des rivières aux Canards, des Habbertong, [Habitants] et de Gaspareau. Nous avons décidé de convoquer tous les habitants mâles de ces villages à l'église de la Grand-Prée, pour le cinq septembre prochain, sous le prétexte de leur communiquer les instructions du roi. Le même jour, le capitaine Murray devra rassembler de la même manière, au fort Edouard, les habitants de Piziquid et des villages adjacents. J'ai écrit aujourd'hui au colonel Lawrence pour lui faire connaître le plan que nous avons adopté. Après le départ du capitaine Murray, j'ai réuni les capitaines Adams, Hobbs et Osgood et après avoir exigé d'eux le serment de garder le secret et leur avoir fait connaître mes instructions, ils approuvèrent tous le plan que le capitaine Murray et moi venions d'adopter.

Cet après-midi, trois des transports nolisés pour la déportation des habitants français, les sloops Gooding, Stone et Dunning sont arrivés de Boston et nous ont appris que

plusieurs autres arriveront bientôt.

Le colonel Winslow au gouverneur Lawrence.

GRAND-PRÉE, 30 août 1755.

J'ai eu l'honneur de recevoir de Votre Excellence, ses lettres du 11 et du 26 courant, que le capitaine Murray a eu la bonté de m'apporter. Je me suis entendu avec lui au sujet de la tâche que nous avons à remplir. Mais toutes les récoltes étant coupées et la température ayant empêché les habitants de les engranger, nous avons cru devoir différer jusqu'à vendredi pour faire connaître les ordres de Votre Excellence. Nous nous proposons de les communiquer à la population ce jour-là * *

Bien que nous soyons chargés d'un devoir pénible à remplir, je crois que les mesures prises sont nécessaires et je m'efforcerai de suivre rigoureusement vos ordres. J'emploierai tous les moyens pour transporter les habitants des environs dans un meilleur pays. Quant au père Le-Blond [René LeBlanc], avec la permission de Votre Excellence

e l'enverrai à l'endroit d'où je viens moi-même.

Le major Handfield au colonel Winslow.

Annapolis Royal, 31 août 1755.

Monsieur,—Immédiatement après l'arrivée d'un transport envoyé par MM. Apthrop et Hancock pour déporter les habitants français, j'ai donné ordre à un détachement de s'emparer d'une centaine de chefs de famille et de jeunes gens. Mais tous les chefs de famille se sauvèrent dans les bois, emportant avec eux leurs literies, etc., et nos hommes n'en trouvèrent aucun dans les villages. Je désire que vous m'envoyiez aussitôt que vous pourrez en disposer, un renfort de quelques hommes, afin que je puisse leur faire entendre raison.

Je suis, monsieur, votre humble serviteur,

J. HANDFIELD.

Service de Sa Majesté. Au colonel Winslow, commandant des troupes à la Grand-Prée, aux Mines.

18-37 R-16

Le capitaine Alex. Murray au colonel John Winslow.

FORT EDOUARD, [à Piziquid] 31 août 1755.

CHER MONSIEUR,

J'apprends que quelques vaisseaux sont arrivés aux Mines et je suppose que ce sont des transports. Il vaut mieux frapper le coup immédiatement. Je serai heureux de vous rencontrer ici, aussitôt que vous pourrez venir. Je fais transcrire pour vous les soumettre, les ordres qui vont servir au rassemblement des gens, sauf la date qui est laissée en blanc. J'ai l'espoir que tout va se passer selon nos désirs.

Le colonel John Winslow au capitaine Murray.

Grand Prée, 1er septembre 1755.

CHER MONSIEUR,

Je me propose d'aller vous rencontrer demain matin, afin de m'entendre avec vous au sujet des dernières dispositions à prendre. Je dois vous informer que trois des transports sont arrivés, que les habitants sont allés à bord et ont cherché à connaître leur destination. Mais je m'étais déjà concerté avec les capitaines de ces vaisseaux et ceux-ci avaient reçu ordre de répondre que ces transports avaient été envoyés pour l'utilité des troupes. Les capitaines m'ont appris que onze autres navires doivent venir de Boston et mettront à la voile dans quelques jours. J'aimerais que M. Saul fut ici avec les vivres.

Boston, 21 août 1755.

Monsieur,—Conformément aux ordres de l'honorable lieutenant-gouverneur Lawrence, je vous transmets la présente par le sloop *Indeavour*, capitaine John Stone. Ce navire est envoyé pour transporter les Français selon les instructions auxquelles vous allez sans doute vous conformer.

Vos très humbles serviteurs,

CHS. APTHORP & FILS, THOMAS HANCOCK.

Service de Sa Majesté. A l'Officier commandant aux Mines—par le capitaine Stone.

Boston, 21 août 1755.

Monsieur,—Conformément aux ordres de l'honorable lieutenant-gouverneur Lawrence, nous vous transmettons la présente par le sloop *Industry*, capitaine George Gooding, envoyé pour déporter les Français. Celui-ci a reçu des ordres auxquels vous allez sans doute vous conformer.

Nous sommes, monsieur, vos très humbles serviteurs,

CHAS. APTHROP & FILS.
THOMAS HANCOCK.

Service de Sa Majesté. A l'officier commandant aux Mines—par le capitaine Gooding.

Boston, 22 août 1755.

Monsieur,—Conformément aux ordres de l'honorable lieutenant-gouverneur Lawrence, nous vous transmettons la présente, par le sloop Mary, capitaine Andrew Dunning, envoyé pour déporter les Français. Celui-ci a reçu des ordres auxquels vous allez sans doute vous conformer.

Nous sommes, monsieur, vos très humbles serviteurs,

CHAS. APTHORP & FILS.
THOMAS HANCOCK.

Boston, 22 août 1755.

Monsieur, -- Conformément aux ordres de l'honorable lieutenant-gouverneur, Lawrence, nous vous transmettons la présente par la goélette Neptune, (a) capitaine Jonathan Davis, envoyée pour déporter les Français. Celui-ci a reçu des ordres auxquels vous allez sans doute vous conformer.

Nous sommes, monsieur, vos très humbles serviteurs,

CHS. APTHORP & FILS, THOMAS HANCOCK

Service de Sa Majesté. A l'officier commandant aux Mines.

Boston, 21 août 1755.

Monsieur, — Conformément aux ordres de l'honorable lieutenant-gouverneur Lawrence, nous vous transmettons la présente par le sloop Élizabeth, (b) capitaine Nath'l Milbury, envoyé pour déporter les Français. Celui-ci a reçu des ordres auxquels vous allez sans doute vous conformer.

Nous sommes, monsieur, vos très humbles serviteurs,

CHAS. ARTHROP & FILS. THOS. HANCOCK.

Service de Sa Majesté. A l'officier commandant aux Mines—par Millbury.

Boston, 28 août 1755.

Monsieur, —Conformément aux ordres de l'honorable lieutenant-gouverneur Lawrence, nous vous transmettons la présente par la goélette Léopard, (c) capitaine Thomas Church, envoyée pour déporter les Français. Celui-ci a reçu des ordres auxquels vous allez sans doute vous conformer.

Nous sommes, monsieur, vos très humbles serviteurs,

CHAS. ARTHROP & EILS. THOMAS HANCOCK.

A l'officier commandant aux Mines-par Church.

EXTRAITS DU JOURNAL DU COLONEL JOHN WINSLOW.

Le 2 septembre 1755.—Je me suis rendu en bateau de bonne heure ce matin, au fort Edouard, afin de m'entendre avec le capitaine Murray au sujet de la tâche critique que nous avons à remplir. J'étais accompagné du docteur Whitworth et de l'adjudant Rennedy. Nous avons définitivement adopté le projet que nous avions conçu, et nous sommes convenus de rassembler les Acadiens à trois heures de l'après-midi. Les habitants de mon district seront sommés de se réunir à l'église de la Grand-Prée, et ceux du district du capitaine Murray devront se rendre au fort Edouard, à Piziquid. Nous avons fait traduire cette sommation en français par M. Beauchamp [sic pour Isaac Deschamps], marchand. Cette sommation se lit comme suit:

Le lieutenant-colonel John Winslow, écuyer, commandant des troupes de Sa Majesté, à la Grand-Prée, à la rivière des Mines, à la rivière aux Canards et autres

endroits adjacents, etc.

Aux habitants du district de la Grand-Prée, rivière des Mines, rivière aux Canards,

etc., y compris les vieillards, les jeunes gens et les adolescents.

Attendu que Son Excellence vient de nous faire connaître ses dernières volontés, au sujet des propositions qui ont été faites récemment aux habitants et que nous avons recul ordre de vous en faire part nous-mêmes; car Son Excellence désirant que tous soient mis au courant des intentions de Sa Majesté, nous a enjoint de vous les communiquer telles qu'elle les a reçues :-

(a) Arriva le 31 août et se rendit à Piziquid.
(b) Arriva le 4 septembre.
(c) Arriva le 6 septembre.

En conséquence, j'ordonne et enjoins strictement par les présentes à tous les habitants, y compris les vieillards, les jeunes gens ainsi que ceux âgés de dix ans, des districts susmentionnés et autres districts, de se réunir à l'église de la Grand-Prée, le vendredi, 5 courant à trois heures de l'après-midi, afin de leur faire part des instructions que nous sommes chargés de leur communiquer. Je déclare qu'aucune excuse, de quelque nature qu'elle soit, ne sera acceptée et que le défaut d'obéissance aux ordres ci-dessus en traînera la confiscation des biens et effets.

Donnée à la Grand-Prée le deux septembre de la 29e année du règne de Sa Majesté,

A. D. 1755.

JOHN WINSLOW.

N.-B.—Le capitaine Murray adressera la même sommation aux habitants de Piziquid, etc.

Une fois ces dispositions prises, je partis du fort Edouard à 11 heures de la matinée

et arrivai à Gaspareau à 2 heures.

3 sept.—Après avoir pris aujourd'hui l'avis de mes capitaines, il a été décidé que

ie devais adresser demain matin ma sommation aux habitants.

4 sept. 1755—Ce matin j'ai chargé le docteur Rodion [c'est vraisemblablement Whitworth dont il est ici question] de faire connaître la sommation aux habitants. Je lui ai ordonné sévèrement de remplir cette tâche avec beaucoup de soin ; il m'a promis qu'il s'en acquitterait fidèlement.

5 sept.—Quatre cent dix-huit des principaux habitants se sont présentés à l'église de la Grand-Prée à trois heures de l'après-midi, conformément à l'ordre qu'ils avaient reçu. J'ai donné ordre d'apporter une table au centre de l'église, et assisté de mes officiers qui faisaient la garde, je leur ai communiqué au moyen d'interprètes les ordres

du roi, savoir :

Messieurs,—J'ai reçu de Son Excellence le gouverneur Lawrence, les instructions du roi, que j'ai entre les mains. C'est par ses ordres que vous êtes assemblés pour entendre la résolution finale de Sa Majesté concernant les habitants français de cette sienne province de la Nouvelle-Ecosse où depuis près d'un demi-siècle vous avez été traités avec plus d'indulgence que ses autres sujets dispersés dans ses Etats. savez mieux que tout autre quel usage vous avez fait d'une telle bonté. Le devoir que j'ai à remplir, quoique nécessaire, m'est très désagréable et contraire à ma nature et à mon caractère, car je sais que cela vous affligera puisque vous possédez comme moi la faculté de centire. Minimistre de sentire de centire de centrale de centire d faculté de sentir. Mais il ne m'appartient pas de m'élever contre les ordres que j'ai reçus; je dois m'y conformer. Ainsi, sans autre hésitation, je vais vous faire connaître les instructions et les ordres de Sa Majesté, qui sont que vos terres et vos maisons et votre bétail et vos troupeaux de toutes sortes, sont confisqués au profit de la couronne, avec tous vos autres effets, excepté votre argent et vos mobiliers, et que vous-mêmes vous devez être transportés hors de cette province.

Les ordres péremptoires de Sa Majesté sont que tous les habitants français de ces districts soient déportés ; et grâce à la bonté de Sa Majesté, je dois vous accorder la liberté d'emporter votre argent, et autant de vos effets que possible, sans encombrer les navires qui doivent vous transporter. Je ferai tout en mon pouvoir pour que ces effets soient laissée en pour que ces effets soient laissés en votre possession, que vous ne soyez pas molestés en les emportent et que che que che en les emportent et que che en les en le les emportant, et que chaque famille soit réunie dans le même navire, afin que cette déportation qui, je le comprends, doit vous causer de grands ennuis, vous soit rendue aussi douce que le service de Sa Majesté peut le permettre. J'espère que quelles que soient les parties du monde où le sort va vous jeter, vous serez des sujets fidèles, et un

peuple paisible et heureux.

Je dois aussi vous informer que c'est le plaisir de Sa Majesté que vous soyez retenus

sous la garde et la surveillance des troupes que j'ai l'honneur de commander. Winslow les déclara ensuite tous prisonniers du roi et fit publier la déclaration suivante:

GRAND-PRÉE, 5 septembre 1755.

Les présentes sont pour notifier les officiers, les soldats et les marins au service de Sa Majesté ainsi que ses sujets de toute dénomination, que tous les bestiaux tels que chevaux, bêtes à cornes, moutons, chèvres, cochons et volailles de toutes sortes, qui

appartenaient jusqu'aujourd'hui aux habitants français, sont confisqués par Sa Majesté qui en prend possession, et que toute personne ne devra sans un ordre spécial, blesser, tuer ou détruire quoi que ce soit ni piller les vergers ou les jardins ni faire de ravages d'aucun genre dans ces districts. Donnée à mon camp à l'endroit et à la date ci-dessus.

JOHN WINSLOW.

Pour être publiée dans mon camp et dans les villages à proximité desquels les vaisseaux sont mouillés.

Je me rendis ensuite à mes quartiers. Les habitants français, par l'intermédiaire des plus anciens, exprimèrent leurs regrets d'avoir encouru le mécontentement de Sa Majesté et leurs craintes que la nouvelle de leur emprisonnement allait porter un coup terrible à leurs familles. De plus, se trouvant dans l'impossibilité d'apprendre à leurs parents, la triste situation dans laquelle ils se trouvaient, ils me demandèrent de garder un certain nombre d'entre eux comme otages et de permettre au plus grand nombre de retourner dans leurs familles. Ces derniers s'engageaient à ramener avec enx Ceux des habitants qui étaient absents lorsque furent lancés les ordres de rassembleblement. Je leur répondis que je considérerais leur demande et leur communiquerais ma décision.

J'ai réuni immédiatement mes officiers afin de leur soumettre la demande des prisonniers et nous décidâmes de leur faire choisir vingt d'entre eux, dont ils seraient responsables. Pour former ce nombre, ils devaient en nommer dix de la Grand-Prée et dix autres de la rivière aux Canards et de la rivière aux Habitants, qu'ils devaient charger d'aller annoncer aux familles ce qui s'était passé et apprendre aux femmes et aux enfants qu'ils étaient en sûreté dans leurs demeures, pendant l'absence des chefs de famille. Ces délégués devaient en outre s'assurer du nombre des habitants absents et faire leur rapport le lendemain.

Le capitaine A. Murray au colonel John Winslow.

FORT EDOUARD, 5 septembre 1755.

Cher monsieur,—J'ai très bien réussi et je me suis emparé de 183 hommes. A l'exception des malades, je crois qu'il en reste très peu. J'espère que vous avez aussi Opéré avec succès. Je serais heureux de recevoir les transports aussitôt que possible, car vous savez que le fort n'est pas grand.

P.S.—Je vous ai envoyé le fils de Pierre (a) Leblanc, afin qu'il soit déporté avec son père que vous avez pris sous votre protection. D'après le calcul le plus approximatif, il faudra pour embarquer le nombre de prisonniers, un jaugeage de 360 tonneaux. Davis (b) croit que ce chiffre n'est pas assez élevé et en conséquence je crois qu'il vaut mieux le porter à 400 tonneaux.

Depuis que j'ai écrit ce qui précède, il est arrivé un ou deux transports.

Le colonel John Winslow au capitaine Alex. Murray.

GRAND PRÉE, 5 septembre 1755.

Cher monsieur, -- Je viens de recevoir votre lettre de ce jour et je me réjouis d'ap-Prendre que vous vous êtes acquitté avec succès de votre tâche. Je dois vous dire que tout s'est bien passé ici. Le nombre de prisonniers que j'ai sous ma garde présentement ne doit pas être beaucoup au-dessous de 500. J'en ai commencé l'énumération, mais la nuit m'a empêché de continuer. J'ai permis à vingt d'entre eux (pour lesquels les autres sont responsables) d'aller faire connaître aux familles des prisonniers ce qui était arrivé ; ces délégués m'ont promis qu'ils reviendraient.

Quant aux transports, je vous les enverrai aussitôt qu'ils seront arrivés. J'embarquerais la population d'ici et j'ordonnerais le départ si j'avais reçu les vivres. Je ne

⁽a) Sic pour Père, signifiant René, le notaire. (b) Jonathan Davis, capitaine de la goélette *Neptune* arrivée récemment de Boston.

sais pourquoi M. Saul n'est pas encore arrivé ici et pour quelle raison la barge n'est pas revenue de Chignectou. La situation actuelle m'inquiète et m'embarrasse sérieusement. Je voudrais avoir un plus grand nombre d'hommes sous mon commandement, car je me demande si je vais être capable de terminer ma tâche avec le nombre de soldats que j'ai à ma disposition.

Le 5 septembre, les prisonniers français n'ayant pas de vivres et se plaignant de la faim, ont demandé du pain; je leur en ai fait distribuer et j'ai donné ordre que les familles des prisonniers leur fournissent la nourriture à l'avenir. Ainsi s'est terminée la journée mémorable du cinq septembre, qui a été remplie de fatigue et

d'inquiétude.

Le colonel John Winslow au capitaine Alex. Murray.

GRAND PRÉE, 7 septembre 1755.

Cher Monsieur,—Ayant en ma possession des lettres arrivées d'Annapolis dont les unes doivent vous être remises et les autres envoyées à Halifax, je profite de l'occasion du départ de M. Denier pour vous les faire parvenir et je dois vous apprendre en même temps qu'ici tout se passe aussi bien que possible et que la population accepte son sort avec autant de résignation que j'en aurais moi-même dans une semblable situation. Je permets aux meuniers de faire leur travail habituel comme par le passé. Je permets également à dix prisonniers de la rivière aux Canards, etc. et à dix autres de la Grand-Prée, d'aller à tour de rôle chercher ce que les prisonniers ont besoin. Il s'en est présenté 418 le premier jour et si la liste qu'ils m'ont donnée est exacte, 34 chefs de famille sont malades. Six autres habitants sont venus se livrer aujourd'hui et je crois qu'un très petit nombre ont l'intention de prendre la fuite. Je vais envoyer un détachement cet après-midi sous les ordres du lieutenant Handfield arrivé vendredi d'Annapolis, avec instruction de se rendre jusqu'aux maisons les plus éloignées, afin de s'assurer si la liste qui nous a été fournie est exacte. Si nous découvrons que nous avons été trompés, je serai dans l'obligation de faire des exemples, conformément aux instructions que j'ai reçues.

Ma barge n'est pas encore revenue de Chignectou et je ne puis m'expliquer ce retard. Les vaisseaux qui doivent nous apporter les vivres ne sont pas encore arrivés et je n'ai pas reçu de nouvelles du capitaine Adams. J'espère que tout va bien dans votre localité. Cinq transports sont ici actuellement et je suppose que vous en avez deux autres à votre disposition. Une fois les vivres arrivés, j'en ferai une distribution à raison du nombre de prisonniers. Je suis persuadé que le gouvernement n'a pas nolisé un nombre suffisant de vaisseaux. Le fils de René LeBlanc se comporte aussi bien que son père ; il nous dit qu'il a empêché les jeunes gens de prendre la fuite

et je le crois digne de confiance.

Le capitaine Alex. Murray au colonel John Winslow.

FORT EDOUARD, 8 septembre 1755.

Cher monsieur,—J'accuse réception de votre lettre, et je dois vous dire que je suis content d'apprendre que tout va bien à la Grand-Prée et que les pauvres diables sont si résignés. Ceux d'ici ont montré plus de patience que j'en attendais de gens dans leur situation et je suis grandement surpris de constater l'indifférence des femmes qui sont réellement ou paraissent indifférentes à leur sort.

Quand je pense à ceux d'Annapolis, je me réjouis de les avoir sommé de venir au rendez-vous. Je crains qu'il y ait des pertes de vie avant que nous ayons terminé le rassemblement; vous savez que nos soldats les détestent et qu'ils profiteront de tout prétexte pour les tuer.

Je suis des plus heureux d'apprendre que votre camp est en sûreté et puisse servir (comme dit le Français) de bonne prison pour les habitants. J'ai hâte de voir ces pauvres infortunés embarqués et notre tâche terminée ; alors je m'accorderai le plaisir de vous faire une visite et nous boirons à leur bon voyage.

10 septembre.—J'ai remarqué ce matin parmi les Français une agitation inaccoutumée qui me cause de l'inquiétude. J'ai réuni mes officiers auxquels j'ai fait part de ce

que j'avais remarqué et après avoir examiné la situation, il fut décidé à l'unanimité de séparer les prisonniers. Afin de protéger le service de Sa Majesté et de mettre tout le monde à l'abri du danger, nous convînmes de faire monter cinquante prisonniers sur chacun des cinq vaisseaux arrivés de Boston et de commencer par les jeures gens. Le capitaine Adams du Warren vaisseau de guerre au service de Sa Majesté, fut chargé de Prendre les transports sous son commandement et une fois les prisonniers rendus à bord, de donner aux capitaines des vaisseaux les ordres nécessaires pour la protection du service de Sa Majesté. Il fut décidé de confier la garde de chaque vaisseau à six sous-officiers ou soldats. Ensuite le capitaine Adams et les capitaines des vaisseaux reçurent ordre de tout préparer pour l'embarquement des captifs. Je fis venir le père Landry (a), leur meilleur interprète et celui d'entre eux qui parlait le mieux l'anglais. Je lui dit que nous allions commencer l'embarquement d'une partie des habitants, que nous avions décidé d'un embarquer 250 le jour même et que nous commencerions par les jeunes gens. Je le chargeai d'avertir ses compagnons de cette décision qui l'a beacoup surpris. Je lui dis qu'il fallait que la chose se fasse, que je donnerais ordre de mettre tous les prisonniers en lignes de six hommes de front, avec les jeunes gens à gauche, et que la marée ne me permettait pas de leur accorder plus d'une heure pour se préparer. Toute la garnison fut appelée sous les armes et placée derrière le presbytère entre l'église et les deux portes de l'enceinte palissadée. Selon mes ordres tous les habitants français furent rassemblés, les jeunes gens placés à gauche. Ensuite j'ordonnai au capitaine Adams, aidé d'un lieutenant et de 80 sous-officiers et soldats, de faire sortir des rangs, 141 jeunes gens et de les escorter jusqu'aux transports. J'ordonnai aux prisonniers de marcher. Tous répondirent qu'ils ne partiraient pas sans leurs Je leur répondis que c'était une parole que je ne comprenais pas, car l'ordre du roi était pour moi absolu et devait être exécuté impérieusement ; que je n'aimais pas les mesures de rigueur et que le temps n'admettait pas de pourparlers ou de délais. ordonnai à toutes les troupes de mettre la baïonnette au canon et de s'avancer sur les Français. Je commandai moi même aux quatre rangées de droite des prisonniers, composées de vingt-quatre hommes, de se séparer du reste ; je saisis l'un d'entre eux qui empêchait les autres d'avancer et je lui ordonnai de marcher. Il obéit et les autres le suivirent, mais lentement. Ils s'avançaient en priant, en chantant et en se lamentant, et sur tout le parcours (un mille et demi) les femmes et les enfants à genoux priaient et faisaient entendre leurs lamentations.

J'ordonnai ensuite à ceux qui restaient, de choisir parmi eux cent neuf hommes nariés qui devaient être embarqués après les jeunes gens. La glace était rompue et le nombre indiqué fut rassemblé sous la surveillance du capitaine Adams J'ordonnai ensuite au capitaine Osgood aidé d'un subalterne et de 80 sous-officiers et soldats, de les escorter, mais lors de l'embarquement le capitaine Osgood constata qu'il n'y en avait que 89 au lieu de 109. De sorte que le nombre de prisonniers mis à bord ce jour-là était de Ainsi se termina cette pénible tâche qui donna lieu à une scène navrante. Le Capitaine Adams donna ordre aux transport de descendre la rivière Gaspareau et de jeter Pancre à l'embouchure de cette rivière et de la rivière Piziquid. Je fis alors connaître à la population française qu'il était loisible aux familles et aux amis des prisonniers de fournir les vivres dont ceux-ci avaient besoin à bord des transports ou de me laisser le soin de les nourrir aux frais du roi. Comme ils décidèrent de fournir la subsistance aux prisionniers, je donnai ordre à tous les bateaux de profiter des marées de chaque jour pour venir chercher les vivres qu'apporteraient les femmes et les enfants pour les prisonniers à bord des navires, et d'envoyer un prisonnier sur chaque bateau pour les recevoir et les distribuer ensuite à chaque personne à laquelle ils étaient destinés; et en outre, de transporter sur les bateaux en aussi grand nombre que possible, les amis qui désiraient visiter les prisionniers sur les navires.

Prée le 27 mai 1711, Marie Joseph Doucet et eut une famille nombreuse. Ils furent déportés à la Grand-Massachusetts en 1755, et revinrent à St-Jacques L'Achigan à l'automne de 1766, où le père mourut et fut enterré à L'Assomption le 21 avril 1767.

Le colonel Winslow au capitaine Murray.

GRAND-PRÉE, 11 septembre 1755.

Cher monsieur,—J'ai embarqué sur les vaisseaux 230 de nos amis les Français et je vais en ajouter 20 autres à ce nombre aujourd'hui; leurs amis restés dans les villages leur apportent des vivres. Je suis désireux de voir arriver M. Saul et les vaisseaux, et je suis fatigué d'entendre des lamentations.

Le gouverneur Laurence au colonel Winslow.

HALIFAX, 11 septembre 1755.

Le capitaine Murray m'a fait connaître que les mesures que vous avez prises en commun pour rassembler les habitants, ont très bien réussi; et certes je les approuve entièrement. Le village de Cobequid faisant partie du district dont vous êtes chargé, j'y ai envoyé à la demande du capitaine Murray, le capitaine Lewis avec autant d'hommes dont on peut se passer ici, pour aider à s'emparer des habitants de cet endroit, et je crois que cette tâche sera rude. Le capitaine a visité ces endroits dernièrement et connaît bien la topographie de ces villages. Pour cette raison, je le crois apte à diriger cette entreprise et à vous suggérer les moyens à prendre pour la mener à bonne fin ; par conséquent j'aimerais que tous les deux, le capitaine Murray et vous, vous vous concertiez avec lui. L'amiral a ordonné récemment au capitaine Diggs d'escorter les transports avec un vaisseau de vingt canons; j'espère qu'il arrivera avant longtemps. Vous devrez embarquer les hommes aussitôt que possible et faire en sorte que les femmes leur fournissent des vivres jusqu'à leur départ; ce qui signifiera une épargne considérable pour le gouvernement. Mais s'il vous est impossible d'obtenir cela, vous devrez suivre vos Rogers mettra à la voile demain ou après-demain et apportera des vivres. instructions. Le détachement emmènera les députés qui ont été retenus ici, afin qu'ils soient déportés avec leurs familles; vous réunirez ceux des Mines et de la rivière aux Canards aux prisonniers de ces endroits, puis vous enverrez ceux d'Annapolis au major Handfield et vous les ferez escorter par un détachement. Je crois que les habitants auront presque terminé leurs récoltes avant leur arrestation; et vous devez dans l'intérêt public sauver autant de grain que vous pourrez, et protéger les bestiaux dont nous aurons grand besoin, afin de fournir de nouvelle provisions à notre flotte et à nos soldats. J'ai déja mis le capitaine Murray au courant de cette nécessité.

Lorsque vous enverrez un détachement au capitaine Handfield, donnez ordre de fouiller tous les villages situés le long de la rivière et de conduire à Annapolis tous les hommes qui y seront trouvés; donnez ordre également aux femmes de les suivre avec les enfants et d'apporter autant de vivres que possible, afin de nourrir les prisonniers jusqu'à leur départ.

Je ne tiens pas au départ immédiat du détachement qui doit aller à Annapolis, de crainte que l'expédition de Cobequid ne soit retardée. Vu l'importance de cette dernière, elle doit être organisée et avoir lieu sans délai.

12 septembre,—J'ai reçu hier des habitants neutres une pétition rédigée en français; je l'ai fait parvenir par le lieutenant Mercer à M. Deschamp qui après en avoir fait la traduction en anglais me l'a retournée avec la lettre suivante, etc.:

Monsieur, — Vous trouverez ci-inclus les deux documents français. J'en ai traduit en anglais les parties essentielles qui suffiront à vous faire comprendre les demandes des habitants. Je vous prie de présenter mes félicitations au docteur, etc.

Je suis, monsieur, votre humble serviteur,

ISAAC DESCHAMP.

Au colonel Winslow, commandant des troupes de Sa Majesté à la (Frand-Prée.

N° 1.—Pétition des habitants au général Phillips demandant que le libre exercice de leur religion soit accordé à ceux qui prêteront le serment de fidélité à Sa Majesté le roi George, avec le privilège d'avoir des missionnaires au milieu d'eux ; et que la posses-

sion de-leurs propriétés leur soit garantie sur paiement des cens et rentes ordinaires. La réponse signée par le général Phillips annonçait aux habitants que leur pétition avait été agréée. La formule de ce serment est reproduite ci-après :

25 avril 1730.

Je promets et jure sincèrement en foi de chrétien que je serai entièrement fidèle et me soumettrai véritablement à Sa Majesté George le Second, roi de la Grande-Bretagne, que je reconnais pour le Souverain Seigneur de la Nouvelle-Ecosse.

Ainsi que Dieu me soit en aide. (a).

Ce serment n'a jamais été publié. On le trouve annexé a une lettre du général Phillips en date du 2 septembre 1730. La formule de ce serment diffère de celle que les Acadiens d'Annapolis prêtèrent en décembre 1729, et qui se lit comme suit :

"Je promet et jure sincèrement en foi de chrétien que je serai entièrement Fidelle et obéirai Vrayment [à] Sa Majesté Le Roy George le Second, que je reconnois pour le Souverain Seigneur de la Nouvelle-Ecosse ou de l'Accadie."

"Ainsi que Dieu me soit en aide."

Vient ensuite un certificat de monsieur De la Godelis [De la Goudalie] et d'Alex. Nouville [De Noinville] prêtres, déclarant que le général Philipps promit aux habitants qu'ils seraient dispensés de prendre les armes contre les Français ou contre les Sauvages; et les habitants s'engageaient à ne pas prendre les armes contre l'Angleterre ou contre son gouvernement.

En date du 29 avril 1730. (b).

No. 2.—Pétition adressée à John Winslow, écr., lieutenant-colonel des troupes de Majesté, commandant à la Grand-Prée :

A la vue des maux qui semblent nous menacer de tout côté, nous sommes obligés de réclamer votre protection et de vous prier d'intercéder auprès de Sa Majesté, afin qu'elle ait des égards pour ceux qui ont inviolablement gardé la fidélité et la soumission promises à Sa Majesté. Comme vous nous avez fait entendre que le roi vous a donné ordre de nous transporter hors de cette province, nous supplions que, s'il nous faut abandonner nos propriétés, il nous soit au moins permis d'aller dans des endroits où nous trouverons des compatriotes, nous engageant à nous déplacer à nos propres frais et qu'il nous soit accordé un délai raisonnable pour cela. De plus cette faveur nous permettrait de conserver notre religion à laquelle nous sommes profondément attachés et pour laquelle nous sommes contents de sacrifier nos biens, etc.

⁽a) Voici la formule en français de ce serment qui fut prêté par 591 Acadiens.

Nous Prommettons et Jurons sincèrement en foi de Chrétien que nous serons entièrement Fidelle et Nous nous Soumettons Veritablement à Sa Majesté George Le Second, Roy de La Grande Bretagne, que nous reconnoissons pour Le Souverain Seigneur de la Nouvelle Ecosse et L'Accadie.

Ainsi Dieu nous soit en Aide,

la Rivière aux Canards, et Noël Alexandre Nouville [de Noinville], Prêtre, bachelier de la Sacrée Faculté de Théologie de Sorbonne, Missionnaire Apostolique et curé de l'Assomption et de la Sainte-Famille de l'iziquid, certifions à qui il appartiendra, que Son Excellence le Seigneur Richard Philipps, écuyer, promis aux habitants des Mines et autres rivières qui en dépendent, qu'il les exempte du fait des armes et de la guerre contre les François et les Sauvages, et que les dits habitants se sont engagés uniquement et ont promis de jamais prendre les armes dans le fait de la guerre contre le Royaume d'Angleterre et Son étre mis entre les mains des habitants et leur valoir et servir partout où besoin sera ou que de raison en est. (Signé): De la Goudalie, curé, Noël Noiville (de Noinville), Prêtre et Missionnaire. Debourg Bellehumeur, collationné le 25 avril.

Le colonel Winslow au gouverneur Lawrence.

CAMP DE LA GRAND-PRÉE, 17 septembre 1755.

Je viens de recevoir votre lettre du 11 courant et j'apprends avec plaisir que Votre Excellence approuve les mesures prises par le capitaine Murray et moi. Je prends la liberté de faire connaître à Votre Excellence ce qui s'est passé depuis le 5 de ce mois jusqu'à date. Le cinq, j'ai rassemblé les habitants mâles auxquels j'ai communiqué vos ordres, leur apprenant que leurs terres, leurs habitations, tous leurs bestiaux et toutes leurs autres propriétés, étaient confisqués au profit de la couronne, excepté leur argent et leurs mobiliers qu'ils avaient la liberté d'emporter, de façon cependant à ne pas encombrer outre mesure les vaisseaux sur lesquels ils devaient être embarqués ; je leur ai déclaré ensuite qu'ils étaient tous prisonniers du roi. Ils furent grandement surpris de cette détermination, mais je crois qu'ils ne s'imaginaient pas alors et qu'ils sont encore loin de croire qu'ils vont être déportés. Ils étaient impatients d'obtenir leur liberté temporaire en laissant un petit nombre d'entre eux comme otages. Je leur répondis que je ne pouvais leur accorder cela, mais qu'en considération de leur situation et de la nécessité de pourvoir aux besoins de leurs familles et à leurs besoins personnels, je permettais à dix prisonniers de la Grand-Prée et à dix autres de la rivière aux Canards, de sortir à tour de rôle pendant 24 heures. Je leur laissai choisir eux-mêmes ceux qui devaient jouir de ce privilège, les autres prisonniers devant être responsables de leur retour. Ces délégués devaient s'occuper de faire parvenir aux prisonniers ce dont ceux-ci avaient besoin. J'ai suivi cette ligne de conduite jusqu'aujourd'hui sans inconvénient. J'ai accordé le même privilège aux meuniers, afin qu'ils continuent de moudre le grain pour la population ; nous avons agi de cette manière avec les prisonniers jusqu'au dix, alors que les Français m'ont paru s'agiter. J'ai consulté mes officiers et nous fûmes tous d'accord qu'il était urgent de séparer les prisonniers; nous avions alors cinq transports arrivés de Boston et nous décidâmes de faire monter cinquante prisonniers sur chacun. Nous commençâmes par embarquer 141 jeunes gens et nous avons décidé ensuite de les faire suivre de 109 hommes mariés; mais une erreur ayant été commise, il n'y eut que 89 de ces derniers qui furent mis à bord. Il y a donc aujourd'hui 230 prisonniers sur les navires qui sont à l'ancre à l'embouchure de l'Anse sous la protection du capitaine Adams qui commande le Warren, et d'une garde de six hommes de notre détachement, que j'ai fait monter sur chaque vaisseau. Les autres prisonniers sont enfermés dans l'enceinte palissadée durant le jour et dans l'église durant la nuit et tout est tranquille maintenant. Voilà pour ce qui regarde les Français.

Quant à nos propres affaires et à notre situation présente, je dois informer Votre Excellence que nous avons envoyé des détachements dans tous les villages jusqu'aux parties les plus reculées de la rivière aux Canards, et que nous croyons avoir tous les habitants mâles en notre possession, à l'exception de trente vieillards invalides dont je me soucie guère de m'embarrasser avant le départ de la population. Quant aux vivres je n'en ai pas fourni aux Français, si ce n'est le premier jour de leur détention, alors que nous n'avions encore pris aucune décision à l'égard des choses nécessaires à leur subsistance. Maintenant il est entendu que les femmes et les enfants apporteront ce qu'il faut pour nourrir les prisonniers qui nous restent ici et ceux qui sont sur les vaisseaux. Les vivres sont apportés au village et à toutes les marées, un bateau est envoyé de chaque navire pour les y transporter; en outre, un Français est envoyé sur chaque bateau afin que les prisonniers à bord reçoivent exactement ce que leur apporte leur famille. C'est ainsi que tout s'est passé (malgré les lamentations des femmes et des enfants et bien qu'ils se plaignent de la faim) jusqu'à ce jour. Je serais très heureux de voir ici M. Saul ainsi que la flotte, dont on m'a appris l'arrivée à Chignectou le vingt août dernier; je ne puis m'expliquer ce retard. J'ai reçu une lettre du colonel Monckton en date du 5 septembre. Il n'y est pas question du départ des transports de cet endroit; il m'apprend que l'embarquement des habitants se fait lentement et qu'il craint de ne

ponvoir nous fournir des vivres, etc.

J'ai dressé une liste de toutes les personnes que j'ai sous ma garde, hommes, femmes, garçons et filles, et des bestiaux de toutes sortes dont le nombre m'a

rendu que je vous fais parvenir dans cette lettre est aussi exact que possible.

Je m'efforcerai d'épargner des dépenses au gouvernement comme s'il s'agissait de mes intérêts personnels; cependant dans l'intérêt public, si Votre Excellence le permet, je promettrai une certaine rémunération. J'espère qu'avant longtemps nous en aurons fini avec les embarras que nous causent nos voisins, et je termine en présentant mes hommages à Votre Excellence.

Le colonel Winslow au colonel Monckton.

CAMP DE LA GRAND-PRÉE, 19 SEPTEMBRE 1755.

Je serai heureux d'apprendre le départ de M. Saul avec les transports, afin que je sache sur quelle quantité de vivres je puis compter pour les prisonniers et s'il y aura lieu de se procurer d'autres transports, parceque la saison avancée exige que nous fassions diligence.

Le colonel Winslow à Joshua Winslow, commissaire &c, à Chignectou.

CAMP DE LA GRAND-PRÉE, 19 SEPTEMBRE 1755.

J'ai actuellement 507 hommes sous ma garde qui avec leurs femmes et leurs enfants forment une population de 2000 personnes dans mon district. Sans compter les villages circonvoisins et plusieurs localités du district de Piziquid, il y a près de 6,000 bêtes a cornes, 8,000 moutons, 4,000 cochons et 500 chevaux. Je ne puis comprendre Pourquoi les transports sont encore à Chignectou, et pourquoi je ne reçois pas de vivres.

Le colonel Winslow à George Saul.

CAMP DE LA GRAND PRÉE, 20 SEPTEMBRE 1755.

Je dois vous informer que nous avons ici 300 prisonniers dont 230 ont été embarqués le 10 courant. En y ajoutant les femmes et les enfants, ce nombre s'élève à 2,000 personnes, sans compter les populations de Cobequid et de Piziquid. Nous avons envoyé un détachement au premier endroit pour s'emparer de la population et nous n'avons pas de vivres pour ces prisonniers, lorsqu'ils arriveront. Depuis mon arrivée ici je n'ai reçu des vivres pour mes hommes que pour l'espace d'un mois ; il m'a fallu en prendre de ceux que les femmes et les enfants apportaient pour leurs amis. Mais lorsqu'il vente, ce qui a lieu aussi souvent qu'a Chignectou, les prisonniers à bord souffrent de la faim, et lorsque le détachement reviendra avec deux ou trois cents personnes, suivant nos calculs, ces prisonniers n'auront pas d'amis ici pour les nourrir et je n'aurai pas de vivres pour eux. En conséquence, je vous prie d'envoyer les vivres aussitôt que possible.

Joshua Winslow au colonel Winslow.

FORT LAWRENCE, 23 septembre 1755.

Cher monsieur,—Nous n'avons pas encore embarqué tous les Français, mais je crois que nous les aurons expédiés d'ici à deux jours. Je crois que vous avez été très expéditif, et vous avez réussi mieux que je m'y attendais. Vous avez réellement un bon nombre de bestiaux. Je voudrais les voir distribuer à de nombreuses et bonnes familles établies sur les terres, mais Dieu sait quand cela se fera.

Le colonel Winslow au capitaine Murray.

GRAND-PRÉE, 25 septembre 1755.

Je suis décidé d'embarquer un certain nombre d'habitants aujourd'hui.

Le colonel Winslow au gouverneur Lawrence.

CAMP DE LA GRAND-PRÉE. 29 septembre 1755.

Qu'il plaise à Votre Excellence.

J'ai reçu votre honorée lettre du 23 courant. Je suis très heureux d'apprendre que Votre Excellence approuve ce que j'ai fait, mais mon plaisir serait plus grand si je pouvais vous apprendre que les vaisseaux sont arrivés de Chignectou. Je regrette, hélas! que nous soyons désappointés de ce côté, car le capitaine Taggart arrivé le 26 avec M. Saul et les vivres, m'informe que tous les transports de cet endroit ont été utilisés pour transporter la population, et que nous ne devons attendre aucun secours de ce côté. J'ai aussi reçu une lettre du colonel Monckton en réponse à celle par laquelle je lui demandais de me faire connaître le nombre de vaisseaux sur lequel je puis compter ; j'avais envoyé en même temps une barge avec les dépêches de Votre Excellence, mais sa réponse ne fait pas mention de transports. Après avoir examiné sérieusement cette situation, je me suis rendu hier matin au fort Edouard sur une barge, dans le dessein de m'entendre avec le capitaine Murray. Sachant que le major Handfield se trouve dans l'impossibilité d'embarquer les habitants de la rivière Annapolis, avant d'avoir reçu l'aide d'un fort détachement que je dois lui envoyer, ce qu'il m'a fait savoir par l'officier du détachement qui a escorté les délégués appartenant à cette localité, lequel m'a informé que les habitants le long de la rivière s'étaient sauvés à son approche. Considérant aussi que dans notre présente situation il serait dangereux d'envoyer un détachement, et qu'en outre, les transports sont sans utilité au major Handfield à l'heure présente, nous avons décidé de demander à Votre Excellence s'il ne serait pas préférable de nous faire parvenir aussitôt que possible, les navires qui sont actuellement à Annapolis, afin que nous puissions embarquer la population d'ici et celle de Piziquid, et d'envoyer par la suite d'autres vaisseaux au major Handfield pendant que nous terminerons notre tâche ici; après quoi je pourrai lui envoyer un détachement suffisant. Excellence croit nécessaire d'envoyer tout le détachement pour porter secours à Handfield, je vous prie de me faire connaître vos volontés à ce sujet. Les choses en sont là pour le moment, la saison devient chaque jour plus mauvaise, rien ne nous fait prévoir que nous aurons bientôt des transports, et je suis peiné de cette perte de temps. J'ai été informé par le capitaine Lewis, le 23 courant, que les habitants de Cobequid ont tous quitté cet endroit, qu'il a commencé à incendier et à dévaster ce canton et qu'il croit terminer sa tâche aujourd'hui.

Le capitaine Diggs est arrivé ici le 26 de ce mois sur le Nightengil de Sa Majesté et s'attendait à trouver la population à bord des transports. Il m'apprit qu'il ne pouvait rester long temps, que les vaisseaux fussent prêts ou non; cependant il a eu la bonté de m'accompagner chez le capitaine Murray, et après avoir pris connaissance de la proposition que nous devions vous faire, il a décidé d'attendre que votre décision nous soit parvenue. Va-t-il écrire à l'amiral ou non, je ne le sais pas; Votre Excellence est le meilleur juge de ce qui doit être fait. J'ai actuellement 300 hommes à bord des transports.

Le gouverneur Lawrence au capitaine Alex. Murray.

HALIFAX, 30 septembre 1755.

Pour faciliter le transport des prisonniers et parceque le capitaine Diggs ne doit pas aller plus loin dans la direction de l'ouest que le port de Philadelphie, l'amiral désire que la destination des habitants qui doivent être déportés à la Caroline du Nord, conformément aux instructions que vous avez reçues conjointement avec le colonel Winslow, soit changée et que ces habitants soient envoyés à Philadelphie. Je dois vous exprimer ma

satisfaction pour la diligence avec laquelle vous avez rassemblé la population ; j'espère que tous les transports sont à l'heure présente arrivés de Boston et que ceux qui resteront disponibles après l'embarquement de Chignectou, arriveront dans votre localité dans quelques jours. J'ai écrit au colonel Monckton pour l'engager à faire diligence.

Je vous prie de ne pas laisser M. Saul outrepasser ses instructions lors de la distribution des vivres, car nous avons fait des dépenses considérables pour l'approvisionnement à Chignectou.

Le gouverneur Laurence au colonel Winslow.

HALIFAX, 30 septembre 1755.

Je profite du départ d'un détachement chargé de porter mes lettres au colonel Monckton à Piziquid, pour vous informer que l'amiral désire que les habitants qui, d'après vos instructions, devraient être transportés à la Caroline du Nord, soienz envoyés à Philadelphie sous l'escorte du capitaine Diggs. En conséquence, vous devres prendre vos dispositions en vue de ce changement de destination parceque j'ai transmit des instructions au colonel Monckton, lui ordonnant d'envoyer à la Caroline du Nord sous le commendement du capitaine Proby, un nombre d'habitants de Chignectou équivalent à celui qui devait y être envoyé du bassin des Mines. Vous devez aussi prendre garde que M. Saul n'outrepasse pas ses instructions lors de la distribution des vivres, et je crois inutile de vous recommander de déporter la population aussitôt que possible, parceque la détention de tout ce monde est cause de grandes dépenses, et de grands embarras pour le service public.

Le capitaine Murray au colonel Winslow.

FORT EDOUARD, 3 octobre 1755.

CHER MONSIEUR,—M. Fassett est arrivé hier soir. Le gouverneur m'informe qu'il vous envoie des vaisseaux d'Annapolis et qu'il a donné ordre d'en envoyer d'Halifax à cet endroit pour les remplacer. Le gouverneur vous recommande de faire parvenir sa lettre au major Handfield le plus tôt possible ; il me dit que l'amiral doit écrire à Diggs pour l'engager à prendre patience.

Le gouverneur Lawrence au colonel Winslow.

HALIFAX, 1er octobre 1755.

Monsieur,—J'accuse réception de votre honorée lettre du 29 septembre dernier. Vu que nous n'aurons pas un nombre suffisant de vaisseaux pour transporter les populations des Mines et de Piziquid, je vous transmets ci-incluses des instructions pour le major Handfield, lui ordonnant de vous envoyer ainsi qu'au capitaine Murray, tous les transports qui se trouvent à Annapolis, afin que vous puissiez déporter votre monde immédiatement; et je lui apprends en même temps, que je lui ferai parvenir d'autres transports dans quelques jours. Dans le but de prévenir l'embarquement à Annapolis et de vous procurer des vaisseaux le plus tôt possible, vous devrez faire parvenir immédiatement ma lettre au major Handfield.

La lettre du colonel Monckton, du 23 septembre, bien que ne faisant pas mention de celle qu'il vous a écrite, m'apprend qu'il vous enverra tous les transports disponibles, tel que je l'ai ordonné. L'amiral enverra au capitaine Diggs l'ordre d'attendre l'arrivée

des transports d'Annapolis.

Le major Handfield a reçu ordre de vous faire parvenir les circulaires adressées aux gouverneurs du continent ; le nombre de ces circulaires est proportionné au nombre de transports.

Extraits du journal du colonel Winslow.

4 octobre.—M. Fassett est arrivé aujourd'hui d'Halifax porteur des lettres précédentes, et une demi-heure après son arrivée, j'envoyai un détachement de trente hommes sous le commandement du lieut. Fitch porter les dépêches adressées au major Handfield.

Le capitaine Murray est venu de Piziquid pour s'entendre avec moi au sujet des dispositions à prendre; nous avons décidé d'expédier autant de Français que les vaisseaux à notre disposition pouvaient en contenir, et de commencer ce travail lundi prochain.

6 cctobre.—Suivant l'entente que j'ai eue avec mes capitaines, il a été décidé que les familles ne devaient pas être séparées, et que les habitants d'un même village devaient être placés sur le même navire autant que les circonstances le permettaient. Je leur donnai ordre de se tenir prêts à embarquer avec leurs effets etc. Malgré les dispositions que je venais de prendre à leur égard, je n'ai pu les convaincre que j'étais sérieux.

7 octobre.— Il a plu considérablement aujourd'hui et nous n'avons pas commencé à embarquer la population comme nous l'avions décidé. Pendant la soirée, 24 jeunes gens ont déserté des vaisseaux du capitaine Church et du capitaine Stone, (a) bien qu'il y eût 8 hommes de garde sur chaque navire, à part l'équipage. Personne ne peut expliquer comment cette désertion a eu lieu.

8 octobre.--Nous avons commencé à embarquer les habitants qui abandonnèrent leurs domiciles à regret et malgré eux, les femmes très affligées porta ent leurs nouveaux-nes dans leurs bras, d'autres traînaient dans des charrettes leurs parents infirmes et leurs effets. Ce fut une scène où la confusion se mêlait au désespoir et à la désolation. Environ 80 familles ont été mises à bord des transports des capitaines Church et Milburry (b) Je fis faire l'enquête la plus rigoureuse afin de savoir comment ces jeunes gens s'étaient évadés hier, et après avoir pris connaissance des faits, je constatai qu'un nommé François Hébert qui se trouvait à bord du navire et y embarquait ce jour là ses effets, en avait été l'auteur ou l'instigneur. Je le fis venir à terre, et le conduisis devant sa propre maison, et là en sa présence je fis brûler sa maison et sa grange. Je donnai ensuite avis à tous les Français que si les fugitifs ne se rendaient pas dans l'intervalle de deux jours, tous les amis des déserteurs subiraient le même sort; que de plus, je confisquerais tous leurs effets, et que si jamais ces déserteurs tombaient entre les mains des Anglais, il ne leur ser it accordé aucun quartier, car tous les habitants français de ces districts s'étaient rendus responsables lorsque la permission fut accordée aux amis de transporter des provisions aux prisonniers à bord et de les visiter.

9 octobre.—J'ai fait descendre les hommes qui avaient été embarqués sur les trois premiers transports, (c) afin de permettre à leurs familles de les rejoindre à l'arrivée des autres transports. Le père Landré (d) m'a fait des propositions au sujet du retour des déserteurs ; il croit qu'il serait possible de les faire revenir, mais à condition que je signe la promesse qu'ils ne seront pas punis. Je lui répondis que j'avais déjà donné ma parole d'honneur et que je ne fournirais pas d'autres garanties, qu lque en puisse être le résultat.

10 octobre.-M. Fitch avec son détachement et les tranports sont arrivés d'Annapolis. Les capitaines de ces transports sont Adams (e), Purrington, Dunning, Carlile. Je leur donnai ordre d'accoster immédiatement le seneau Halifax, capitaine Taggart, et de prendre à leur bord les vivres que M. Saul avait instruction de leur délivrer pour les habitants français et de commencer à approvisionner le capitaine Ces transports reçurent ordre de remonter au * Car!ile le premier. fort Edouard pour embarquer les habitants rassemblés par le capitaine Murray aussitôt que possible.

⁽a) Thomas Church était capitaine de la goélette Léopard, arrivée à la Grand-Prée le 6 septembre et John Stone capitaine du sloop Endeavour, arrivé au même endroit le 30 août. Les deux vaisseaux venaient de Boston de Boston,

Nathaniel Milburry était capitaine du sloop *Elizabeth* arrivé le 4 septembre. Voir la préface. (6)

⁽d) François Landry, époux de Marie Joseph Doucet.

(e) Richard Adams, capitaine du sloop Hannah.

James Purrington (ou Purrenton) capitaine du sloop Sally and Molly.

Andrew Dunning, capitaine du sloop Mary.

James Carlile, capitaine du sloop Three Friends, ensuite Zelbad Farnam, capitaine du sloop Dolphin.

Le major John Handfield au colonel Winslow.

Annapolis Royal, 8 octobre 1755.

Monsieur,-Les hommes qui formaient le détachement que vous avez envoyé ici, se plaignant de douleurs aux pieds causées par les mauvais chemins, j'ai donné ordre de les prendre à bord des transports qui doivent se rendre à la Baie. Cinq de ces vaisseaux ont pour pilotes des habitants de la rivière Annapolis. Vous devrez me renvoyer ceuxci à la prochaine occasion, afin qu'ils soient réunis à leurs familles quand nous les déporterons de cette province. Votre officier m'a appris qu'il a rencontré en différents temps, plus d'une douzaine de Français de cette rivière, sur la route qui conduit aux Mines et qu'il ne les a pas arrêtés parce qu'il n'avait pas instruction d'en agir ainsi. Je crois donc nécessaire que vous fassiez des recherches dans votre localité, afin de mettre la main sur tous les fugitifs qui pourraient s'y trouver et vous devrez maintenir un détachement sur la route pour les arrêter. Vous trouverez ci-inclus l'ordre du gouverneur avec sept let tres contenant des certificats en blanc, adressées aux gouverneurs du continent où lesdéportés doivent être envoyés.

Le colonel Monckton au colonel Winslow

FORT CUMBERLAND, 7 octobre 1755.

Monsieur,—J'accuse réception de votre lettre du 2 courant, que le capitaine Adams [Abraham] m'a remise avec les paquets. Je suis peiné d'apprendre les embarras et les fatigues qu'il vous faut subir et je serais heureux de vous secourir s'il m'était possible de le faire.

Après tous les efforts qui ont été faits nous n'avons pas onze cents personnes, de sorte que je vais vous envoyer trois transports d'ici. Il y a quelque temps, quatre-vingtsix Français se sont échappés pendant la nuit en s'ouvrant une issue sous le mur de la caserne, sur une longueur de trente pieds, dans la direction de la courtine du sud. Ce qui rend l'événement regrettable, c'est que ce sont des déserteurs dont les femmes ne sont pas encore arrêtées et qui venaient de Chipoudi, de Petcoudiak et de Memeremkouk.

Le major Jedidiah Prebbe au colonel Winslow.

CAMP CUMBERLAND, 10 octobre 1755.

CHER MONSIEUR,—Il reste encore dans le fort Cumberland un certain nombre de Français que je voudrais embarquer. Les transports d'ici ont été assaillis par un terrible onne de la contraction de la ouragan; quelques uns ont cassé leurs cables et ont été jetés à terre; d'autres ont été poussés dans l'anse et si ces vaisseaux ne mettent pas à la voile bientôt, il n'y en aura pas un en état de transporter les Tartares.

Les Français emmenent tous les jours sous nos yeux des bestiaux, des moutons, des cochons et rien n'est fait pour les en empêcher.

Le colonel Winslow au gouverneur Lawrence.

GRAND-PRÉE, 11 octobre 1755.

J'accuse réception de la lettre de Votre Excellence en date du 1er courant. J'ai envoyé immédiatement un détachement porter au major Handfield les dépêches que vous aviez incluses dans cette lettre, et hier après-midi, sept navires sont arrivés d'Annapolis. Je leur ai donné ordre aujourd'hui d'aller prendre des vivres à bord du sener. seneau du capitaine Taggart et j'espère que ces vaisseaux seront prêts à recevoir la population après demain. J'ai fini de remplir deux vaisseaux (a)

⁽a) La goélette Leopard, capitaine Thomas Church et le sloop Elizabeth, capitaine Nathaniel Milburry.

Ordres du colonel Winslow aux capitaines des navires.

CAMP DE LA GRAND-PRÉE, 11 octobre 1755.

Monsieur,—Je vous ordonne par la présente de faire diriger le sloop Three Friends dont vous êtes le capitaine, auprès du Halifax, seneau de Sa Majesté, capitaine Taggart, et de vous faire délivrer par M. Saul les vivres nécessaires pour la subsistance des habitants français que vous devez transporter, et de vous rendre ensuite au fort Edouard de Sa Majesté et de vous adresser au capitaine Murray pour obtenir des ordres ultérieurs.

JOHN WINSLOW.

Commandant les forces de Sa Majesté aux Mines.

Au capitaine Carlile, commandant du sloop Three Friends.

Les mêmes ordres furent donnés [au capitaine Zebad Farnam, commandant du sloop Dolphin] et au [capitaine Francis Pierey, commandant du sloop Ranger].

Geo. Saul au colonel Winslow.

A BORD DU SENEAU HALIFAX, 12 octobre (dimanche).

CHER MONSIEUR,—J'ai le plaisir de vous apprendre que je suis revenu ce matin après avoir approvisionné trois transports que j'ai envoyés à Piziquid durant la marée actuelle, suivant le désir du capitaine Murray. Si vous donnez ordre aux autres de sortir de l'anse, je les approvisionnerai demain et vous obligerez beaucoup votre très obéissant serviteur,

GEO. SAUL.

A l'honorable John Winslow, écr., aux Mines.

Extrait du journal de Winslow.

12 octobre.—Deux des trois transports qui doivent se rendre à Piziquid sont partis pour cet endroit. Nos détachements qui font la patrouille dans les campagnes ont rencontré un des déserteurs français qui s'est efforcé de s'échapper à cheval. Ils le hélèrent et tirèrent au-dessus de lui, mais voyant qu'il continuait de galoper, l'un de nos hommes le renversa mort d'un coup de fusil. Ils rencontrèrent aussi un certain nombre de déserteurs auxquels ils tirèrent des coups de fusil, mais ceux-ci se sauvèrent dans les bois.

Le capitaine Murray au colonel Winslow.

FORT EDOUARD, 12 octobre 1755.

Cher Monsieur,—J'accuse réception de votre très honorée lettre. Dieu meroi! les vaisseaux sont enfin arrivés. Je crois que vous devrez m'envoyer au moins quatre vaisseaux, parceque le capitaine Davis a perdu un ancre. Pour cette raison il se dit incapable de prendre la mer et j'ai porté plainte contre lui. Je vous prie de lui en obtenir un des autres transports ou du seneau du capitaine Taggart. Transmettez moi s'il vous plait votre opinion concernant les mesures que je dois prendre à l'égard du capitaine Davis. Aussitôt que j'aurai expédié mes coquins je descendrai m'entendre avec vous et nous nous divertirons un peu.

Ordres d'appareiller transmis aux capitaines de vaisseaux.

AU CAPITAINE THOMAS CHURCH, COMMANDANT DE LA GOÉLETTE Léopard.

Monsieur,—Vous avez pris à bord de votre goélette cent soixante-quinze personnes, hommes, femmes et enfants, qui forment une partie des habitants français de la province de la Nouvelle-Ecosse. Vous devrez, lorsque le vent et la température le permettront,

les transporter dans le gouvernement de Sa Majesté du Maryland. A votre arrivée vous devrez vous rendre chez l'honorable Horatio Sharp, écuyer, lieutenant-gouverneur et commandant en chef de cette colonie ou chez celui qui exercera les fonctions de commandant en chef, et lui remettre le paquet qui vous est confié. Vous devrez aussi vous hâter de débarquer vos passagers et d'obtenir des certificats conformes à la formule que j'envoie aux dits gouverneurs. Il vous faudra en outre avoir soin que les passagers n'emportent pas d'armes avec eux; prendre toutes les précautions et être constamment sur vos gardes durant le voyage, afin que les passagers ne tentent pas de s'emparer du vaisseau. En conséquence, vous ne devrez tolérer qu'un petit nombre de passagers à la fois sur le pont et prendre toutes les mesures pour prévenir les conséquences d'une semblable tentative. Il vous faudra aussi vous occuper de faire distribuer régulièrement aux passagers les vivres que M. Saul a reçu instruction de vous délivrer; et afin de vous assurer d'une protection efficace, rendez-vous auprès de Dudley Diggs, écuyer, commandant du vaisseau de Sa Majesté, le Nightengill, et demandez lui de vous escorter. Je vous souhaite un bon voyage.

Signé de ma main au camp de la Grand-Prée, Nouvelle-Ecosse, ce 13ème jour

d'octobre, anno domini 1755.

JOHN WINSLOW.

Commandant en chef des forces de Sa Majesté aux Mines et places avoisinantes.

De semblables ordres d'appareiller ont été remis aux capitaines Adams, Milburry, Purrington, Dunning, Hazlam, Bragdon, Stone et Goodwin. Les originaux font partie du registre.

13 octobre.—Le reste des déserteurs, soit 22, est revenu hier soir et a été embarqué secrètement. Celui qui manquait a été tué hier avec son camarade, selon le rapport de ceux qui se sont livrés.

Le capitaine Murray au colonel Winslow.

CHER MONSIEUR,—J'embarque en ce moment les gens à bord des deux sloops (a), et si j'avais un nombre suffisant de vaisseaux, je les embarquerais tous demain. Le troisième sloop (b) que vous deviez m'envoyer, n'est pas encore arrivé. Dieu sait ce qui Pa empêché de venir; je vous prie de l'envoyer aussitôt que possible, car la saison avance et le temps devient mauvais. Quant à Davis il est parti sans m'en avertir, de sorte que je n'ai pu rien faire pour l'en empêcher. Je crains que le gouverneur ne nous trouve lents. Les gens sont tous prêts, et si vous croyez que je doive risquer de mettre les habitants à bord du vaisseau de Davis, (c) je le ferai. Même dans le cas où je me servirais des trois sloops et de cette goélette, les passagers se trouveraient sérieusement entassés. Après tout, si je ne reçois pas d'autres vaisseaux, je vais les mettre tous à bord des navires que j'ai à ma disposition.

Une réponse immédiate obligera beaucoup votre très humble et très obéissant serviteur, A. MURRAY.

FORT EDOUARD, 14 octobre 1755.

La population d'ici dépasse 920 personnes, y compris les en Les vaisseaux comprennent deux sloops (d) d'une capa		
cité de	156 tonneaux	X
	246	

Ce n'est pas suffisant ; adieu.

A John Winslow, écuyer, commandant en chef des troupes de Sa Majesté à la Grand-Prée.

18-38 R-16

⁽a) Le Three Friends et le Dolphin.
(b) Le Ranger, capitaine Francis Pierey, arriva au Fort-Edouard le 16 octobre.
(c) Le Neptune, capitaine Davis; celui-ci fut remplacé par William Ford, propriétaire et capitaine de navire comme le démontre le compte concernant le nolisement du navire.
(d) Three Friends, 69 tonneaux, et le Dolphin, 87 tonneaux. Total, 156 tonneaux.

Le capitaine Murray au colonel Winslow.

FORT EDOUARD, 16 octobre 1755.

Cher Monsieur,—J'ai reçu toutes vos lettres hier soir; je serais heureux d'accepter l'invitation d'aller vous voir, mais comme vous le dites je suis sérieusement retenu ici. J'ai l'espoir de tous les mettre à bord et de les faire descendre au Bassin dimande Un autre transport [le Ranger] vient de jeter l'ancre.

Le colonel Winslow à Apthorp fils, et Hancock.

CAMP DE LA GRAND-PRÉE, 19 octobre 1755.

Messieurs,—Plusieurs vaisseaux sont arrivés aux Mines où je commande. qui avaient été envoyés à Annapolis ont reçu ordre de se rendre ici pour transporter les Français des Mines, de la rivière aux Canards, des rivières aux Habitants et de Gaspareau. Les déportés ont tous été embarqués sur les navires des capitaines Church, Hazlam qui a remplacé Jones tombé malade, Millburry, Adams et Purrington. Ces navires sont entièrement chargés et ont reçu leurs instructions. Le capitaine Adams de notre régiment est à la rivière aux Canards, occupé à embarquer la population sur les vaisseaux de Goodwin, Stone et Dunning. Je me propose de me rendre à cet endroit ce soir afin de terminer demain l'embarquement de la population. J'ai envoyé le transport de Davis et les trois derniers navires arrivés d'Annapolis, à Piziquid pour y embarquer la population de ce district. J'ai attendu pendant longtemps des vaisseaux de Chignectou. colonel Monckton m'a appris qu'il m'en enverra trois, mais Dieu sait quand. J'ai cinq cents personnes de plus à embarquer et les neuf vaisseaux ci-dessus mentionnés peuvent à peine transporter 1,500 personnes.

Le colonel John Winslow au gouverneur Wm. Shirley.

CAMP DE LA GRAND-PRÉE, 20 octobre 1755.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Nous déportons actuellement les habitants et nous aurions terminé ce travail il y a longtemps si nous avions eu des transports. J'ai déporté à peu près tous ceux de la Grand-Prée et de la rivière Gaspareau. Nous avons commencé à embarquer hier ceux de la rivière aux Canards et de la rivière aux Habitants, mais nous n'avons des transports que pour 1,500 personnes. J'ai fait arrêter au moins 500 personnes de plus dans mes districts et tout indique que je vais être chargé d'embarquer au delà de la moitié de la population, avec l'aide de 360 hommes seulement, y compris les officiers, et dans un endroit où il n'y a pas de fortifications.

Le capitaine Murray au colonel Winslow.

[GRAND-PRÉE] le mardi, 21 octobre.

CHER MONSIEUR,—Je vous ai attendu ici (a) hier, durant toute la journée. Je vous prie de revenir aussitôt que possible, parceque j'ai besoin de soumettre bien des choses à votre approbation, entre autre, un projet (b) que j'ai en vue, mais que je ne puis effectuer avant de vous voir. A vous toujours sincèrement.

A. MURRAY.

A John Winslow, écuyer, commandant à la rivière aux Canards.

⁽a) Il semble que le seneau Halifax, capitaine Taggart, s'est rendu au fort Edouard, le samedi 18 octobre pour escorter les transports de Piziquid lors de leur départ pour rejoindre la flotte au bassin des Mines. Ces transports descendirent, au bassin des Mines le vingt qui était un lundi, et le capitaine Murray les accompagna sur le seneau £alifax.

Le colonel Winslow avait quitté la Grand-Prée, le 19 qui était un dimanche, pour se rendre à la pointe à Boudrot sur la rivière aux Canards, et retourna le 21, avec lestransports escortés par le sloop Warren, capitaine Abraham Adams. Le capitaine Murray l'attendait sur le seneau Halifax et avait envoyé une barge à sa rencontre.

⁽b) Ce projet avait sans doute pour objet de noliser le vaisseau du colonel Donnall, le Sea Flower, 81 tonneaux. Ce sloop transporta 206 personnes de Piziquid à Boston.

Le colonel John Winslow à Apthorp et Hancock.

23 octobre 1755.

Messieurs,—Depuis que je vous ai écrit ma dernière lettre le capitaine Murray est arrivé de Piziquid avec quatre vaisseaux chargés de plus de 1000 personnes—J'ai nolisé le sloop du colonel Donnall auquel j'ai fourni des barriques pour une provision d'eau de $8\frac{1}{2}$ tonnes. J'en ai acheté un certain nombre et je me suis servi de quelquesunes des miennes. J'espère que vous n'oublierez pas de porter le montant qu'il les aurait payé à Boston au débit du compte du gouvernement et de me créditer d'autant. Je suis en état de vous donner ci-dessous un compte rendu du nombre de personnes mises à bord des navires que j'ai à ma disposition.

Noms des navires.	Capitaines.	Nombre.	Destination.
Prosperous.	Purrington	$ \begin{array}{c} 140 \\ 168 \end{array} $ $ \begin{array}{c} 154 \\ 182 \\ 152 \\ 166 \\ 177 \\ 178 \\ 186 \end{array} $	Pensilvanie Ditto. Total 364 (a) Virginie Ditto Ditto Ditto Total 831 Maryland Ditto Total 364 1498 (b)

1498 [sic pour 1503]. Le manque de transports est cause qu'il m'en reste encore 500 à déporter. Le capitaine Murray a déporté tout son monde de Piziquid, c'est à-dire au delà de 1,000 personnes.

Je vous souhaite beaucoup de succès, &c.

J. WINSLOW.

A messieurs Apthorp & Hancock.

Le gouverneur Lawrence au colonel Winslow.

HALIFAX. 27 octobre 1755.

Monsieur,—La présente est pour contremander l'ordre donné par moi, le 23 courant, d'envoyer ici toutes les troupes sous votre commadement, car je dois maintenant vous ordonner de faire parvenir au major Handfield (comme il a été décidé premièrement) un détachement de quatre-vingts soldats, avec deux capitaines et quatre officiers subalternes pour l'aider à transporter les habitants et à s'acquitter de toute autre

Le colonel Winslow au gouverneur Lawrence.

FORT EDOUARD, 27 octobre 1755.

Dans ma lettre du 11 courant, j'ai exprimé à votre Excellence, l'espoir de terminer Pembarquement des habitants français dans le cours de la semaine; et sans revenir sur les événements antérieurs à cette date, je vais vous rendre compte de ce que nous avons fait d'Apprendie j'en si approvisionné trois fait depuis. Après l'arrivée des sept navires d'Annapolis, j'en ai approvisionné trois

⁽a) Le total de 140 et 168 n'est pas 364, mais 308. (b) Le total de 308 avec 831 et 364 n'est pas 1498, mais 1503. $18-38\frac{1}{2}$

que j'ai envoyés au fort Edouard au capitaine Murray; les autres sont restés aux Mines où il a fallu deux jours pour les approvisionner d'eau et de bois, puis nous avons commence l'embarquement des habitants de la Grand-Prée et de la rivière Gaspareau. Dans le but de terminer promptement ce travail, j'ai envoyé le capitaine Adams avec la moitié de mon détachement camper entre la rivière aux Canards et la rivière aux Habitants à un endroit appelé la pointe à Boudrot, où tous les habitants de ces rivières ainsi que ceux de la rivière Perro avaient reçu ordre de se rendre et où ils s'étaient rassemblés conformément à cet ordre avec leurs familles et leurs effets. Le 18, je donnai mes ordres aux transports sur lesquels on avait embarqué les habitants de la Grand-Prée &c ,et le 19, je me suis rendu à la pointe à Boudrot pour embarquer ceux qu'on avait rassemblés à cet endroit, comptant pour cela sur les transports qui devaient venir de Chignectou, car le colonel Monckton dans sa [Lettre] du 7 courant m'avait promis qu'il m'en enverrait trois. A ma grande sur prise, ils ne sont pas encore arrivés. Sur l'avis de mes officiers, nous décidâmes d'en barquer autant d'habitants que les navires que nous avions à notre disposition, pouvaient en transporter et de les déporter aux endroits que Votre Excellence avait désignés. Nous terminâmes ce travail le 21 courant et les transports descendirent sous l'escorte du capitaine Adams (a) et furent confiés au Nightengal, capitaine Diggs. Bien que nous ayons chargé les navires à raison de plus de deux personnes par tonneau et que les dé portés soient sérieusement entassés, il me reste cependant sur les bras par suite du man que de transports, les populations des villages d'Antoine et de Landry et quelques per sonnes de la rivière aux Canards, formant 98 familles et un total de six cents âmes. les ai transférées de la pointe à Boudrot à la Grand-Prée, où je les ai installées dans des maisons à proximité du camp. Sur leur parole de répondre à l'appel de leurs noms qui se fait à l'heure du coucher du soleil, je leur permets de se visiter. Je serais heureux d'avoir des vaisseaux à ma disposition et de terminer ma tâche. Quant aux navires surnume raires, nous avons pensé le capitaine Murray et moi, qu'ils étaient nécessaires dans les circonstances et nous avons promis aux capitaines de payer pour chaque déporté qu'ils vont transporter en plus du nombre déterminé, le prix convenu avec les armateurs à raison de deux personnes par tonneau. Nous avons dû recourir à ce moyen et nous procurer un sloop (b) sans quoi le capitaine se serait trouvé dans l'impossibilité de faire prendre la mer à son monde.

Un détachement qui vient d'arriver m'apprend que les navires sont prêts à mettre à la voile. Vous trouverez ci-inclus un compte rendu concernant la distribution des troupes que j'ai sous mon commandement.

Le colonel Winslow au gouverneur Lawrence.

FORT EDOUARD, 31 octobre 1755.

Vos lettres du 23 et du 27 de ce mois m'ont été remises par le détachement. Je suis content de n'avoir rien à faire avec les expulsés d'Annapolis, car il n'y a rien de plus désolant que le spectacle des souffrances des malheureux et je voudrais avoir terminé ma tâche aux Mines.

Après m'être entendu avec le major Murray nous avons décidé de détruire immédiatement les villages situés dans les environs de nos districts; nous détruirons la Grand-Prée après le départ des habitants, excepté les endroits où sont installés Allemands, car nous croyons qu'il serait imprudent de laisser un faible détachement ici.

Le colonel Winslow au capitaine Nathan Adams.

GRAND-PRÉE, 3 novembre 1755.

Monsieur,—Vous êtes par les présentes requis de conduire le détachement que vous avez sous votre commandement, à Annapolis Royal et de recevoir à l'avenir vos ordres du major Handfield. Et s'il vous arrive de revenir ici avant le départ des habi-

⁽a) Le capitaine Abraham Adams était le commandant de la goélette de Sa Majesté le Warren.
(b) Le Seaflower, capatine Sam. Harris; ce navire appartenait au colonel Donnall.

tants vous prendrez vos quartiers dans le camp actuel jusqu'à nouvel ordre. Autrement vous conduirez votre détachement à Halifax. Bien à vous, etc.,

JOHN WINSLOW.

Au capitaine Adams. (a)

Le colonel Winslow au colonel Monckton.

CAMP DE LA GRAND-PRÉE, 3 novembre 1755.

Monsieur,—Par votre lettre du 7 courant (b) que j'ai eu le plaisir de recevoir, vous m'annonciez l'envoi de trois transports. J'ai cru que des raisons extraordinaires concernant le service de Sa Majesté les ont empêché de venir ici. En attendant, j'ai embarqué tous les nabitants de la Grand-Prée et de la Gaspareau. J'ai donné ordre au capitaine [Nathan] Adams de se rendre avec la moitié de son détachement à un endroit appelé la pointe à Boudrot située au confluent des rivières Canards et Habitants, pour rassembler les habitants de ces rivières ainsi que ceux de la rivière Perro et je crois que toute la population s'est rendue à l'endroit indiqué. Je m'y suis rendu après avoir donné mes instructions ici, et j'ai rempli tous les transports, même au-delà de la proportion déterminée, c'est-à-dire deux par tonneau. Le nombre de déportés à cet endroit s'est élevé a 1510 personnes, et il en est resté 600 que j'ai fait conduire dans des maisons à proximité de mon camp. Ceux qui ont été embarqués doivent être sur le point d'atteindre les ports qui leur ont été assignés. Le major Murray s'est débarrassé de la population de son district qui s'élevait à au-delà de 1100 personnes. J'envoie aujourd'hui un détachement à Annapolis. Voilà où nous en sommes.

Extrait du journal de Winslow.

Nombre de constructions, etc., brûlées par le lieutenant colonel Winslow dans les districts des Mines, etc.

1755.		Maisons.	GRANGES.	DÉPENDANCES
2 novembre.	A Gaspareau	49 76 85 45	39 81 100 56	19 33 75 28
		255	276	155
Ioulins détru éportés par	tis de temps en temps aux endroits ci-dessus 11. le colonel Winslow $1,510$ " Osgood 732 $2,242$	Maisons Moulins Eglise	Total	255 11 1

Le capitaine Abraham Adams au colonel Winslow.

Annapolis Royal, 8 décembre 1755.

Cher Monsieur,—J'ai reçu quelques mots de vous il y a quelque temps. Je vous aurais répondu plus tôt si l'embarquement des habitants de cette rivière ne m'avait tenu très occupé depuis mon arrivée ici. Nous avons mis 1664 personnes à bord des navires suivants, savoir : deux transports, trois seneaux et un brigantin qui ont mis à la voile à l'île-aux-Chèvres sous l'escorte de la corvette Baltimore. Nous présumons que trois cents habitants du haut de la rivière se sont sauvés dans les bois ; les autres ont été déportés au grand désespoir de quelques-uns d'entre eux.

⁽a) Nathan Adams, capitaine d'une compagnie dans le bataillon de Winslow.
C'est le "7 du mois dernier" qu'il a voulu dire. Voir lettre de Monckton à Winslow, du 7 ectobre 1755, à la page 87.

Nous avons appris que vous êtes parti des Mines depuis quelques temps et nous espérons que vous êtes arrivé sain et sauf à Halifax (a). Après son départ des Mines, notre flotte a été assaillie par un des plus violents ouragans que j'aie vu, (b). Je l'ai accompagnée avec le Nightingal jusqu'au Grand Menan où nous avons mis en panne avec l'espoir de ne pas sortir de la baie mais il s'est déclaré une voie d'eau et je fus obligé de me hâter de quitter la baie. Je suis resté au gouvernail durant cinq heures, pendant lesquelles tout le monde fut requis aux pompes afin de débarrasser le navire de l'eau qui s'y engouffrait. L'île George a été le premier endroit où nous avons pu atterrir et jeter l'ancre. Je crains que plusieurs transports se soient perdus durant la bourrasque. Je suis arrivé ici le 1er courant. Les capitaines Taggart et Rogers sont partis pour Halifax. Je suis, cher monsieur, votre ami et très humble serviteur,

ABRM ADAMS.

P.S. Ce matin à cinq heures, la flotte est sortie du bassin par un bon vent. Au colonel Winslow.

Le capitaine Osgood au colonel Winslow.

MINES [GRAND-PRÉE], 18 décembre 1755.

Monsieur,—Je suis heureux de vous apprendre que j'ai déporté les habitants français que vous aviez laissés ici. J'en ai mis 114 à bord du sloop Dove, capitaine Saml Forbes, à destination du Connecticut et 236 à bord du brigantin Swallow, capitaine Willm. Hayes, à destination de Boston. Les deux vaisseaux sont partis le 13 courant. J'ai deux autres navires ici qui se préparent à prendre à bord ceux qui restent et je crois qu'ils mettront à la voile demain. Une des goélettes partie de Chignectou pour se rendre ici, s'est échouée dans la rivière Piziquid et je ne crois pas qu'il soit possible de la renflouer à présent. Le capitaine Newell qui en a charge, croit pouvoir la remettre à flot bientôt. Dans l'incertitude qu'elle pourra bientôt reprendre la mer, nous nous sommes procurés le Race Horse qui appartient à M. Mauger, pour la remplacer.

Nous tâchons de nous mettre à l'abri autant que possible, du froid qui va se faire sentir de jour en jour, en construisant une cheminée dans l'église, &c.

Je suis, monsieur, votre humble serviteur,

PHINS OSGOOD.

Au colonel Winslow.

Le colonel Winslow au gouverneur Wm. Shirley.

HALIFAX, NOUVELLE ECOSSE, 19 décembre 1755.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

⁽a) Le colonel Winslow quitta la Grand-Prée le 13 novembre et arriva à Halifax le 19 du même mois

⁽b) Le 27 octobre 1755.

Le capitaine Osgood au colonel Winslow.

GRAND-PRÉE, 20 décembre 1755.

Monsieur,—La présente est pour vous apprendre que les Français que vous aviez confiés à ma garde, ont tous été déportés. Les derniers sont partis cet après-midi sur deux goélettes, le Race Horse, capitaine John Banks, avec 120 personnes et le Ranger, capitaine Nathan Monrow, avec 112 personnes; Banks à destination de Boston et Monrow à destination de la Virginie. Ils se sont tous rendus sans trop de difficultés d'après le nombre que nous a fourni monsieur Landrée et nous avons mis à bord autant de leurs effets qu'ils nous a été possible.

PHINS OSGOOD.

APPENDICE C

Mascarène à Shirley.

PRINTEMPS, 1745.

Monsieur,—Nous avons appris de différentes sources que Duviviers est ren lu à Louisbourg avec un nouveau gouverneur et trois vaisseaux qui devaient se rendre directement ici [Annapolis]. Le rassemblement des sauvages et la présence de deux cent cinquante Canadiens à Chignectou, ont été cause que nos hommes se sont livrés aux réparations avec la plus grande activité. En tout cas, il est certain que Gauthier, commerçant de notre endroit, qui avait laissé son sloop à Manis [aux Mines] l'hiver dernier est allé à l'arrivée du printemps, pour le ramener avec une cargaison de blé pour les habitants de cette rivière qui en ont grand besoin, et qu'il a été arrêté par un détachement de 30 sauvages, et qu'une chaloupe partie pour le même endroit il y a cinq semaines, a subi le même sort. Si les vaisseaux ne sont pas encore arrivés de la Nouvelle-Angleterre, il y a lieu de croire la première partie de ces rapports.

Mascarène au duc de Newcastle.

Annapolis Royal, 29 avril 1745.

Je vous transmets ci-incluses les minutes et les délibérations du conseil afin de mettre Votre Excellence au courant de la conduite des habitants français lorsque l'ennemiétait dans cette province. Je suis avec la plus grande soumission et le plus grand respect, de Votre Grâce, le plus humble et le plus obéissant serviteur,

P. MASCARENE.

Reçue le 30 juillet 1745. Pour le contenu de cette lettre, voir les minutes du Conseil $\frac{396}{3}$ p. 106.

Newcastle à Shirley.

WHITEHALL, 10 août 1745.

PAmirauté envoient à Louisbourg, pour vous faire parvenir l'accusé de réception de vos nombreuses lettres (la dernière datée du mois de juin) et pour vous féliciter du succès des armes de Sa Majesté, lors de la prise de l'importante place de Louisbourg.

Sa Majesté a été heureuse de reconnaître le mérite des commandants en chef de l'expédition, en élevant M. Warren au rang de contre-amiral et en conférant la dignité de baronnet de la Grande-Bretagne à M. Pepperell. Et je suis convaincu que Sa Majesté sera également heureuse de vous transmettre quelque témoignage de sa royale confiance, en reconnaissance des services que vous avez rendus; et j'espère que l'occasion qui vous vaudra cet honneur se présentera bientôt.

Je vous transmets dans cette lettre une copie de celle que j'écris aujourd'hui à

M. William Pepperell, etc.

Que leurs Excellences ont recommandé M. Warren pour remplir la charge de gouverneur de cette place.

Newcastle à sir William Pepperell.

WHITEHALL, 10 août 1745.

Monsieur,—Les lords justiciers ont cru devoir recommander de conférer la charge de gouverneur de Louisbourg à M. Pepperell. La commission à cet effet lui sera envoyée à la prochaine occasion.

Newcastle au contre-amiral Warren.

WHITEHALL, 11 septembre 1745.

Monsieur—Je n'ai reçu aucune lettre de vous, depuis que je vous ai écrit le 10 du mois dernier.

Conformément à ce que je vous annonçais à cette date, vous recevrez par ce transport la commission de Sa Majesté vous nommant gouverneur du Cap-Breton. Je vous félicite sincèrement de ce témoignage de confiance et de reconnaissance de la part de Sa Majesté.

Le contre-amiral Warren au duc de Newcastle.

Louisbourg, 3 octobre 1745.

MILORD,—J'ai été honoré de recevoir par le capitaine Rouse arrivé ici le 23 septembre, la lettre de Votre Grâce, du 10 août, et d'apprendre que les capitaines Montagu et Geary vous ont remis les lettres du général Pepperell, et celles que j'y avais ajoutées, contenant un compte rendu des succès des armes de Sa Majesté contre Louisbourg.

Le titre de contre-amiral m'avait entièrement satisfait et je n'embitionnais pas la charge de gouverneur du Cap-Breton, laquelle, vous êtes heureux de me l'apprendre, m'est réservée. Si cette commission n'a pas encore été envoyée, je demande comme faveur qu'elle ne le soit pas ; cependant, depuis la réception de la lettre de Votre Grâce je me considère obligé de rester ici en qualité de gouverneur jusqu'à ce que je reçoive vos instructions ultérieures. Et permettez moi d'exprimer l'espoir qu'elles s'adresseront à un autre que Sa Majesté croira devoir nommer. Quant à moi, je serai plus apte à m'occuper de l'escadre qui doit arriver au printemps et je pourrai mieux servir Sa Majesté dans une carrière où j'ai acquis de l'expérience. Comme je ne m'attendais pas à recevoir cette nomination, M. Shirley et sir William Pepperell devront se charger de vous transmettre un rapport exact de l'état de la garnison et je crois que le premier vous le fera parvenir par le présent transport.

Comme il a été impossible de transporter en France cet automne, conformément aux stipulations du traité, les habitants de l'île St-Jean qui fait partie de ce gouvernement, nous avons conclu un arrangement avec eux par lequel ils s'engagent à rester neutres et à demeurer dans cet endroit aussi longtemps que nous le permettrons. J'espère qu'ils seront transportés le printemps prochain, car nous savons que la permission de rester dans nos territoires aurait des conséquences déplorables pour la Nouvelle Ecosse. De plus il serait avantageux de déporter ceux qui résident présentement à Annapolis et j'ai exprimé cette opinion à l'Amirauté. Je crois que M. Shirley vous trans-

met la même opinion par sa présente lettre.

Sir William Pepperell au duc de Newcastle.

Louisbourg, 4 novembre 1745.

MILORD,

J'aurais dû faire parvenir plus tôt à Votre Grâce un rapport concernant les services de l'armée durant le siège de cette place, ainsi qu'un aperçu du commerce qui a été fait par les Français, et des pêcheries qu'ils ont exploitées avec un autre rapport de la situation actuelle des Français neutres qui habitent la Nouvelle-Ecosse; et vous faire connaître aussi les dangers qui nous menaceront si des mesures ne sont prises à leur égard. J'aurais dû aussi informer Votre Grâce de la nécessité de déporter les habitants français de l'île St-Jean (ce que nous n'avons pu faire cet automne) qui peuvent avec le temps devenir très nuisibles dans cet endroit.

Warren au duc de Newcastle.

Louisbourg, 23 novembre 1745.

MILORD, -M. Shirley et moi avons considéré le danger auquel nous nous exposerions en permettant aux habitants français de demeurer dans la Nouvelle-Ecosse.

Shirley écrit longuement à Votre Grâce sur ce sujet.

Immédiatement avant le départ pour Terre-Neuve des quatre vaisseaux de soixante canons qui forment ma flottille, nous fûmes alarmés par le rapport d'un vaisseau qui prétendit avoir aperçu six voiles contourner l'île au Sable et se diriger vers la baie de Fundy. Nous pensâmes de suite que c'étaient les vaisseaux de la flottille de monsieur Perriersalvere | Périer de Salvert | envoyés au secours de cette place et dont la présence sur les bancs de Terre-Neuve nous avait été signalée. Vu que M. Duvivier qui avait commandé l'attaque contre Annapolis l'année dernière, faisait partie de l'escadre, nous crûmes que l'ennemi avait appris la reddition de Louisbourg et se rendait à Annapolis dans le dessein de surprendre la garnison. Pour éviter une surprise de ce côté, ma flottille se préparait à partir immédiatement avec six cents hommes de troupes de la Nouvelle-Angleterre lorsque nous apprîmes que cette nouvelle était fausse. Cependant après avec de la lorsque par la français. avoir considéré les sérieures conséquences que nous aurions eu à déplorer si les Français s'étaient emparé de cetre garnison, nous n'hésitâmes plus à envoyer du renfort, bien que la garnison d'ici qui reste affaiblie, puisse courir des dangers. En effet, si cette nouvelle eût été vraie et que l'escadre se fût emparée de la garnison, l'ennemi aurait ajouté cinq ou six mille combattants aux troupes du roi de France sur ce continent. En outre, cet événement aurait entraîné fatalement la perte de la conquête que nous avons faite récemment et suscité des embarras sérieux aux colonies en général, parceque, à l'exception de la garnison, les habitants français forment la population entière et ils semblent croire qu'ils doivent rester neutres lorsque les drapeaux anglais flottent sur les fortifications, mais qu'ils sont libres de prendre parti pour le roi de France à l'apparition du drapeau français.

P.S.—Depuis que j'ai terminé la lettre précédente, je suis informé—et j'ai raison de croire ce renseignement fondé—que le sloop qui a transporté au Canada l'officier et vingt soldats qui étaient en garnison à l-île St-Jean, immédiatement après la reddition de cette place, est de retour et nous a appris qu'on a formé au Canada le projet d'envoyer cet hiver six mille Français et sauveges pour surprendre notre garnison. Quant aux conséquences de cette tentative, le temps nous l'apprendra. En tout cas, nous serons sur nos gardes, et j'ai envoyé un sloop dans les parages de l'île à la recherche de

renseignements.

Je suis porté à croire que ce rapport est fondé, parce que n'ayant pu transporter les habitants en France cet automne, nous retenons responsable de leur neutralité et de leur bonne conduite, l'un des principaux d'entre eux comme otage, auquel j'ai demandé s'ils avaient reçu des nouvelles du Canada dernièrement. Il me répondit qu'aucun vaisseau n'était arrivé de ce pays à l'île St-Jean durant l'année ; mais l'ayant accusé de mensonge, il m'avoua l'arrivée du sloop et me dit que le général du Canada approuvait la neutralité qu'ils avaient promis d'observer, sans doute avec l'espoir de se servir de ces

gens dès que l'occasion se présentera. Ces faits nous montrent le peu de confiance que nous devons accorder à ces gens et je crois que nous ne devons pas plus compter sur la fidélité de ceux de la Nouvelle-Ecosse.

Dans quelques jours nous enverrons en France deux vaisseaux qui y transporteront environ cent vingt habitants de cette place, suivant les conventions de la capitulation. Ces habitants feront sans doute connaître la faiblesse de notre garnison et le nombre de décès qui est en moyenne de huit à quatorze par jour. Si cette maladie, causée par la privation des choses nécessaires, continue ses ravages, Dieu sait qui de nous survivra jusqu'au printemps prochain.

Cette situation étant propre à encourager les Français à tenter de bonne heure un vigoureux effort pour s'emparer de cette importante possession, je crois de mon devoir de mettre Votre Grâce au courant de ce qui se passe, de peur que nous ne recevions pas les troupes et les vaisseaux qui doivent être envoyés de Gibraltar pour nous secourir.

Je ferai tous mes efforts, de concert avec le gouverneur Shirley, pour obtenir du secours des colonies aussitôt que possible le printemps prochain, mais nous ne devons

pas compter beaucoup sur cette ressource si la maladie ne diminue pas.

Maintenant nous savons qu'il est impossible d'accorder notre confiance à ces Français que nous avons cru devoir, à leur demande, laisser sur leurs propriétés, parceque nous en avions besoin pour fournir du bois, etc., à la garnison. Nous avons donné ordre à ces habitants qui forment une population de deux cent quatre-vingt sept âmes, y compris hommes, femmes et enfants, outre les cent vingt déjà mentionnés, de se rendre immédiatement aux quartiers de la garnison et nous allons les envoyer en France aussitôt que possible. Bien que nous puissions les manquer l'année prochaine lorsqu'il s'agira de se procurer du bois de chauffage pour la garnison, la crainte qu'ils ne fournissent des renseignements aux ennemis nous porte à croire qu'il vaut mieux avoir recours à cette mesure que de s'exposer au danger.

Nous aurions dû faire partir à la métropole les deux vaisseaux français ci-dessus mentionnés, mais nous avons craint qu'ils ne fissent connaître que nous devions envoyer à Terre-neuve quatre vaisseaux de soixante canons et les deux prises des Indes, pour escorter les vaisseaux chargés de marchandises qui doivent partir de cet endroit pour l'Angleterre, avec une cargaison très riche, comprenant le chargement des vaisseaux de **

la mer du Sud et près d'un million de pièces de huit.

Warren et Pepperell à Newcastle.

Nous sommes très heureux d'avoir gardé ici le Vigilant et le Chester qui nous ont permis de mettre des marins en garnison dans la grande batterie qui, (comme nous vous l'avons appris, a été dégarnie de gros canons), et de transporter les troupes américaines dans la ville. Les travaux à exécuter sont considérables et réquièrent un grand nombre d'hommes pour faire la garde et mettre la place en bon état, car il ne faut pas perdre de vue que nous sommes exposés à des suprises. En outre, n'ayant pas d'établissement à l'extérieur et aucun moyen de connaître les mouvements de l'ennemi, celuici pourrait s'approcher de la place sans que nous en ayons connaissance. De plus, il est impossible de cacher nos mouvements à l'ennemi parce qu'il y a deux cent cinquante habitants sur ce te île, sans compter ceux de l'île St-Jean que nous n'avons pu déporter, et qui (bien que nous leur ayons ordonné de rester dans la ville) se cachent dans la campagne, afin d'éviter d'être transportés en France, car ils s'y opposent fortement. Nous devrons, le printemps prochain, nous occuper avant tout de transporter les habitants d'ici et ceux de l'île St-Jean et nous efforcer, si l'entreprise est jugée profitable, de former des établissements dans les endroits conquis et de les peupler de sujets britanniques.

Les lords commissaires au duc de Newcastle.

Milord,—Nous avons reçu dernièrement une lettre du lieutenant-colonel Mascarène, président du Conseil et commandant en chef de Sa Majesté pour la province de la Nouvelle-Ecosse, datée du 9 décembre dernier, et dans un post-scriptum daté du 18 du même mois, il nous apprend que la décision à prendre au sujet des trois habitants français qu'il avait fait prisonniers pour avoir entretenu une correspondance avec l'ennemi, l'embarrassait beaucoup.

Nous nous permettons d'inclure à Votre Grâce dans la présente, une copie de ce Post-scriptum. Nous sommes, milord, de Votre Grâce, les très humbles et obéissants

serviteurs,

R. PLUMER, J. PITT, B. LEVESSON GOWER, J. GRENVILLE.

W_{HITEHALL}, 23 avril 1746. A Sa Grâce le duc de Newcastle.

Knowles à Newcastle.

Louisbourg, 18 septembre 1746.

Qu'il plaise à Votre Grâce,-

Le munitionnaire, M. Kilby, étant mort il y a quelques jours, j'ai chargé M. Green (qui a été secrétaire de l'amiral Warren et de sir William Pepperell) de le remplacer temporairement, de prendre soin des magasins et de faire la distribution des provisions jusqu'à ce qu'elles soient consommées.

Newcastle à Knowles.

AU COMMODORE KNOWLES.

WHITEHALL, 14 mars 1745-46.

Monsieur,—Le contre-amiral Warren ayant demandé à Sa Majesté la permission d'abandonner le gouvernement du Cap-Breton à cause de son mauvais état de santé, et Sa Majesté vous ayant choisi pour le remplacer, je vous transmets ci incluse votre commission signée par Sa Majesté, vous nommant gouverneur du Cap-Breton. J'ai reçu en même temps, ordre de Sa Majesté de vous informer, qu'à votre arrivée à Louisbourg, selon le plaisir de Sa Majesté, vous devrez attendre le départ de M. Warren avant d'exercer les pouvoirs que vous confère votre commission d'agir comme gouverneur.

Je vous souhaite beaucoup de succès dans l'accomplissement des devoirs importants

que Sa Majesté a cru devoir vous confier. Je suis etc.,

HOLLES NEWCASTLE.

Warren au vice-amiral Townsend.

Louisbourg, 16 mai 1746.

Monsieur,—Pour obéir à vos ordres, je prends la liberté de vous exposer le plan d'opérations que j'ai préparé et que je me proposais de mettre à exécution au cours de

l'été, si on m'avait laissé le commandement de la flottille de Sa Majesté.

Il s'agissait aussi d'expulser de l'île St-Jean tous les habitants français qui forment une population de mille âmes, de brûler leurs établissements et de les transporter en France avec leurs mobiliers, conformément aux termes de la capitulaton, lors de la reddition de la garnison à Sa Majesté. Un des articles de la capitulation engageait les Français de ce territoire, à ne pas prendre les armes contre Sa Majesté ni contre ses alliés durant l'espace d'une année, à partir de la ratification de cette capitulation; laquelle année finissant le 17 juin prochain, il est urgent de prendre des mesures nécessaires pour opérer l'évacuation de l'île aussitôt que possible, avant que les Français puissent sans violer leurs engagements, prendre les armes contre nous. J'avais commencé à faire des préparatifs pour effectuer ce projet avant votre arrivée,

mais j'ai du discontinuer parceque la glace rendait la navigation trop dangereuse. Je crois qu'il est important d'envoyer un vaisseau de guerre de quarante canons pour supporter la garnison d'Annapolis qui se trouve au milieu d'une population composée de gens appelés Français neutres qui, en plusieurs occasions, ont montré leur attachement à la cause des Français et n'attendent qu'une occasion favorable pour se révolter. A la demande pressante du gouverneur Mascarène, j'avais l'intention d'envoyer un vaisseau à cette endroit avec ordre de n'y rester que durant quinze jours, à moins que la garnison ne fût en danger.

Warren à Knowles.

Louisbourg, 2 juin 1746.

Monsieur,—Sa Grâce le duc de Newcastle m'a appris par sa lettre du 14 mars dernier que, Sa Majesté, à ma demande, m'a généreusement accordé la permission d'abandonner le commandement de cette importante garnison et du territoire confié à sa garde et vous a nommé pour occuper le poste important que je viens d'abandonner. Je vous souhaite succès et bonheur * M. Townsend ayant reçu instruction de mettre un vaisseau à mon service, je vous abandonne ma charge, et avec sa permission je partirai d'ici aussitôt que possible.

Quant au plan d'opération que j'avais l'intention de mettre à exécution si j'avais continué de commander l'escadre, et que je vous ai fait connaître, M. Townsend m'a fait l'honneur d'approuver l'opinion que j'ai émise au sujet des mesures qui auraient dues être prises déjà pour transporter les Français de l'île St-Jean en France conformément aux termes de la capitulation, lorsque la garnison de cette place s'est soumise au roi. Un des articles de cette capitulation engageait les Français à ne pas prendre les armes contre le roi ou ses alliés pendant une année. Le terme de cet engagement prendra fin le 17 juin prochain, et il est nécessaire d'évacuer cette île avant que les habitants aient le droit de prendre les armes pour se défendre. Quant aux autres parties du plan d'opération, je vous renvoie à M. Townsend.

Je dois vous recommander Baptiste Young, Français et très bon pilote. J'ai fait des efforts pour le garder ici, car il peut rendre de grands services dans le cas d'une attaque contre Québec. Il est présentement sur le Kinsale à l'île St-Jean et je lui ai promis une somme de cent livres sterling s'il réussit à faire soumettre les habitants de cette île aux termes de la capitulation. A son retour, vous aurez la bonté de lui payer cette somme s'il s'est acquitté de sa tâche avec succès, et son salaire de pilote sur le Chester que j'ai fixé à quarante-deux livres pour l'encourager. Je crois que dans l'intérêt de Sa Majesté, il est nécessaire de le garder à notre service.

Conseil de guerre tenu à Louisbourg, le 7 juin 1746.

Présents:

Le vice amiral Townsend, commandant en chef des vaisseaux de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord.

Le commodore Charles Knowles, gouverneur de Louisbourg.

Le colonel Warburton, lieutenant-gouverneur.

Le lieutenant-colonel Hopson

Le lieutenant-colonel Horsman

Le lieutenant-colonel Ellison

Le major Mercer.

L'amiral Townsend et M. Knowles nous ayant fait connaître le dessein du contreamiral Warren (gouverneur sortant de charge) de mettre à exécution les termes de la capitulation de cette place à l'égard des habitants de l'île St-Jean, en les obligeant d'évacuer l'île immédiatement et en les transportant en France avec leurs familles, nous, officiers en chef de Sa Majesté, commandant par terre et par mer, après nous être réunis et avoir considéré les intentions de l'amiral Warren, et surtout les derniers ordres

et les dernières instructions de Sa Grâce le duc de Newcastle, au contre-amiral Warren, à l'effet de tout préparer aussi rapidement que possible en vue d'une expédition, croyons tous que la transportation des habitants de l'île St-Jean n'est pas possible pour le moment, parceque les transports désignés à cette fin seront maintenant requis pour les troupes. Et nous avons tenu compte aussi des dépenses considérables qu'entraînerait la déportation de ces habitants en France et du grand besoin d'argent qui se fait sentir présentement.

En outre, après avoir entendu les représentants de la population de l'île St-Jean solliciter la liberté de rester sur leurs terres pendant quelque temps encore, et s'engager à se soumettre à la volonté du roi, considérant que cette liberté leur à été accordée au mois de septembre dernier par l'amiral Warren, sir William Pepperrell et le gouverneur Shirley, et qu'ils ont strictement respecté les termes et les restrictions qui leur furent imposés et qu'ils se sont conduits depuis d'une manière inoffensive, nous conseillons à M. Knowles de leur accorder la liberté de rester en possession de leurs terres aussi longtemps que le permettra le plaisir de Sa Majesté, du moins jusqu'à ce que l'expédition projetée ait eu lieu et qu'une occasion plus favorable permette de les transporter en France, ayant soin de retenir des otages en garantie de leur soumission aux conditions imposées et que nous désirons conformes à la copie ci-incluse.

Donné sous notre signature, ce 7^{ime} jour de juin 1746.

J. TOWNSEND
CHAS. KNOWLES
HENR. WARBURTON
P. T. HOPSON
JNO. HORSMAN
ROBT. ELLISON
JAMES F. MERCER.

Articles concernant les faveurs accordées aux habitants de l'île St-Jean, que le Conseil de guerre recommande de laisser sur leurs terres aussi longtemps que le permettra

le plaisir de Sa Majesté.

Attendu que les habitants de l'île St-Jean qui fait partie du territoire appartenant au gouvernement de Sa Majesté, m'ont représenté par l'intermédiaire de leurs représentants, Jean Cheney et Louis Cloquene [Closquinet], que depuis la reddition de cette forteresse, de l'île St-Jean et de ses dépendances au roi de la Grande-Bretagne, leur conduite à l'égard des Anglais a été inoffensive et conforme aux articles de la capitulation du 16 juin 1745; et considérant qu'ils ont obtenu du contre-amiral Warren, de sir William Pepperell et du gouverneur Shirley, le 30 septembre 1746, la permission de rester sur leurs terres pen lant quelque temps encore et que par suite de ce privilège, ils ont préparé et ensemencé leurs terres pour la présente année; en outre, les dits délégués sollicitant pour eux-mêmes et pour les habitants de l'île St-Jean, un laps de temps suffisant pour leur permettre de faire leurs récoltes, ou tout délai que Sa Majesté daignera leur accorder.

Je, après avoir considéré leur requête, consens à ce que les dits habitants restent sur l'île St-Jean aussi longtemps qu'il plaira à Sa Majesté, à condition qu'ils se soumettent aux termes de la capitulation de Louisbourg et aux conditions imposées antérieurement par le gouverneur Warren; à condition aussi, qu'ils envoient ici pour y résider, l'un des principaux d'entre eux en qualité de représentant, chargé de solliciter en leur nom et de régler avec moi ou mes successeurs toutes les questions qui pourront se soulever, et qu'ils s'engagent à mettre en pratique les décisions et à exécuter les ordres que moi et mes successeurs leur transmettrons par l'intermédiaire de leur représentant.

En outre, ils doivent envoyer directement ici comme otages dix ou douze de leurs principaux jeunes gens, en garantie de leur soumission aux conditions ci-dessus et transporter ici la moitié des bestiaux qu'ils ont actuellement sur la dite île pour lesquels nous

leur paierons un prix raisonnable.

De plus, je permets à six ou huit familles résidant actuellement sur l'île St-Jean, de se transporter ici avec leurs ménages; il leur sera donné une quantité suffisante de terre pour les dédommager de leur déplacement. Un petit vaisseau sera chargé de faire le

trajet entre l'île St Jean et Louisbourg, afin qu'elles puissent nous amener leurs bestiaux, des provisions et autres articles que produit cette île Et si ces familles fournissent du bois, du charbon et de la chaux à la garnison il leur sera payé la pleine valeur pour ces objets.

Sur preuve complète qu'il y a eu violation des articles ci-dessus ou des stipulations de la capitulation de Louisbourg et des conditions attachées aux faveurs accordées par le ci-devant gouverneur Warren, les coupables seront immédiatement remis entre les mains du gouverneur, ou les otages seront tenus responsables selon la plus grande rigueur de la guerre.

Donné sous mon seing et sceau au milieu de la garnison de Sa Majesté, à Louis-

bourg, le 9 juin 1746.

CHAS. KNOWLES.

Knowles à Newcastle.

Louisbourg, 8 juillet 1746.

Qu'il plaise à Votre Grâce,

Je profite du départ d'un estaffette de l'amiral Townsend pour vous apprendre mon arrivée ici, en même temps que le *Canterbury* et le *Norwich*, le 22 mai dernier.

Sur réception de vos dépêches, M. Warren s'est préparé à partir directement pour les colonies afin de s'entendre avec les gouvernements, suivant les instructions qu'il a reçues; et le 3 juin il m'a remis la charge de ce gouvernement.

Sur l'approbation de l'amiral Townsend, du lieutenant-gouverneur et des officiers supérieurs, j'ai accordé aux habitants de l'île St-Jean la liberté de rester sur leurs terres aussi longtemps que le permettra Sa Majesté, car leur transport en France (conformément aux termes de la capitulation de cette place) nous aurait non seulement occasionné une dépense de 6 à £8,000, mais nous aurait privé des transports et des vaisseaux dont nous aurons besoin pour transporter les troupes au Canada. En outre, nous n'avous rien à craindre de cette population pauvre et inoffensive dont j'ai des otages entre les mains. Votre Grâce trouvera ci-inclus copies des conditions en vertu desquelles leur a été accordée, la permission de rester sur leurs terres et des décisions prises par le conseil de guerre ; et j'espère que Votre Grâce approuvera ces mesures.

Knowles à Newcastle.

Louisbourg, 20 janvier 1747.

Monsieur,—Je prends la liberté de vous transmettre la copie d'une lettre reçue d'un prêtre, que je trouve intéressante. Ce prêtre est arrivé avec le dernier armement français.

L'abté Maillard à Edward How.

Monsieur,—Il y a longtemps que je cherche l'occasion de vous asseurer de mes Respects, de mon Amitié, et de mon affection constamment les mesmes a vostre égard depuis mon arrivée a Annapolis Royal: Je la trouve aujourd'hui cette occasion toute semblable a celle que me fournit il y a deux ans, la trop honorab'e et trop glorieuse Retraite que nous fumes forcez de faire de dessus vos Terres.

Dieu qui conduit les Gouvernemens voit bien que ce que nous entreprenons est si mal concerté qu'il ne merite pas la plus petite de ses Attentions. E t-il possible que le petit Fort d'Annapolis Royal ait paru a nos vaillans Alcides sous la figure d'un Monstre cent mille fois plus fier, plus indomtable, plus féroce, plus effrayant, et plus redoutable

que la Pithon de la Fable ou si vous voulez mieux que L'hydre de Lerne.

Je suis venu avec une des plus belles Flottes que soit jamais sortie de la France. C'était un Corps, grand, beau, bienfait, bien compassé en apparence dans toutes ses parties, mais mal animé. J'ay toujours pensé et dit en conséquence des idées que j'en avois sans cependant me donner des Airs de Prophête que c'était ce feu de paille dont parle Virgile dans ses Georgiques,

Ut quondam in Hipulis magnus sine viribus Ignis, Incassum furit.

Je ne puis soutenir plus longtemps a vous en parler davantage, Je vous dirai seule-

ment que je ne suis revenu dans ce pays cy que pour Obeir.

J'ai esté entierement de dommagé de toutes les peines que j'ai souffert avant mon depart par le bon Entretien que m'ont fait les capitaines de vos vaisse aux qui tour à tour ne se contentoient pas seulement de plaindre mon sort, mais encore qui faisoient de leur mieux pour me distraire de mon chagrin. Il faut avouer que tous ces pauvres habitans icy sont furieusement balottez, Comment m'y prendre pour vous porter a en avoir compassion, sans cependant exciter en même temps votre indignation contre ceux qui leur font faire tout ce que vous devrez necessairement ne point approuver. Je laisse tout cela a la Sagesse de vos Conseils, honorez moy, s'il vous plait de vostre Ressouvenir. Permettez mois de saluer très effectivement par vous Monsieur le Gouverneur et tous Messieurs les officiers de votre fort.

Je suis avec une estime et une consideration parfaite

Monsieur

Votre très humble et trèz Obéissant Serviteur

MAYAR Prestre (a)

De la Rivière de l'Original (Orignal) 3º Nov. 1746.

Mascarène à Newcastle.

MILORD, Le 15 novembre dernier j'informais à Votre Grâce que la flotte française avait abandonné le projet d'attaquer cette place et quitté nos parages, et que les troupes du Canada avaient aussi abandonné cette place et s'était retirées aux Mines à environ 20 lieues d'ici. J'attendais alors le renfort que devait m'envoyer le gouverneur Shirley pour chasser entièrement, s'il était possible, les Canadiens de cette province. Mais la saison étant très avancée et le temps très mauvais, les troupes arrivèrent lentement; celles du Rhode Island ne durent pas rétrograder trois ou quatre fois comme on me Pavait appris. Après leur arrivée, j'ai tenu ces troupes en mouvement autant que la Saison le permettait, mais le chemin pour se rendre aux Mines fut trouvé impraticable et le mauvais temps obligea les vaisseaux qui essayèrent de prendre la mer de rebrousser chemin. Cependant nos mouvements ont décidé l'ennemi à quitter les Mines et à se retirer à Chignectou sur l'autre côté de la baie de Fundy; et depuis, les gelées ont permis à cinq cents hommes de se rendre aux Mines par terre tandis que deux vaisseaux s'y rendaient avec des munitions pour l'artillerie et la charpente pour y établir un block-Dans l'intervalle, des délégués vinrent des Mines pour m'informer du départ des Canadiens et m'avertir que M. de Ramsay après avoir appris les préparatifs que nous faisions ici en vu de l'attaquer, manda les habitants dans le dessein de connaître leurs intentions, qu'il les engagea à se joindre à lui pour repousser les troupes qui devaient marcher entre les Mines, mais qu'après avoir constaté que les habitants ne se laisseraient pas persuader, sur leur déclaration qu'ils s'en tiendraient au serment de fidélité qu'ils avaient prêté au roi de la Grande-Bretagne, il embarqua ses provisions et ses munitions sur quatre vaisseaux dont l'un était un seneau de quatorze canons et se retira à Chignectou. Pour décider les habitants à se révolter, M. de Ramsay comptait surtout sur la nouvelle répandue au sein de la population, qu'une force considérable devait arriver de la Nouvelle-Angleterre pour transporter les gens ou les massacrer ; mais le gouverneur Shirley me fit parvenir une lettre dont il avait fait imprimer à Boston plusieurs exemplaires en français que je fis distribuer immédiatement afin de prévenir les résultats fâcheux que cette rumeur eût pu produire et de faire avorter les projets de M. de Ramsay. Cette lettre démontra aux habitants que ces troupes n'étaient pas envoyées dans un semblable dessein; et depuis, l'expérience leur en a fourni la preuve, car voici deux mois que ces troupes sont aux Mines et leur conduite a été telle que les habitants ont eu peu ou point de motif de se plaindre. Outre notre intention de forcer les Canadiens à quitter cette place, nous avons pensé qu'il était urgent dans l'intérêt de Sa Majesté, de laisser les troupes à cet endroit, afin de consumer le surplus de provisions dont disposent les habitants et d'empêcher l'ennemi d'y aller se ravitailler durant l'été et d'en faire une place d'armes comme il l'a pratiqué depuis trois ans. On a promis aux habitants fran-

⁽a) Ce prêtre est l'abbé Maillard.

çais de leur payer leurs provisions. La nécessité de cette expédition exige des dépenses auxquelles la province n'est pas en état de faire face, car je l'ai souvent fait remarquer humblement, qu'aucune autorité ne permettant d'imposer une taxe aux habitants, il est par conséquent impossible de prélever des fonds pour faire face aux dépenses publiques. Depuis sept ans que je suis président de cette province, j'ai été obligé de rencontrer les dépenses inhérentes à mes fonctions à même le budget qui m'est alloué en ma qualité de militaire, comme major et comme lieutenant-colonel du régiment du lieutenant-général Phillips, et depuis, Sa Majesté m'a accordé une commission de lieutenant-gouverneur de cette garnison. J'ai déjà très humblement fait remarquer à ce sujet, qu'en vertu des instructions de Sa Majesté, une partie du traitement du gouverneur doit être versé pendant l'absence de celui-ci, au commandant en chef afin de l'aider à maintenir la dignité de sa charge, mais mes observations sont toujours restées sans réponse. Je soumets très humblement ma situation à Votre Grâce avec l'espoir qu'elle fera un rapport favorable à Sa Majesté. Je suis avec la plus entière soumission et le plus profond respect, votre très humble et très obéissant serviteur,

MASCARENE.

Annapolis Royal, 23 janvier 1746-47.

Newcastle à Shirlry.

(Endossé: Brouillon d'une lettre au gouverneur Shirley, 30 mai 1747).

WHITEHALL, 30 mai 1747.

MONSIEUR,-

Attendu que vous et M. Warren m'avez informé, qu'on a fait circuler parmi les habitants de la Nouvelle Ecosse, la nouvelle que ceux-ci allaient être chassés de leurs établissements et de leurs habitations et que cette rumeur a pu avoir été propagée dans le dessein de les induire à rompre leur allégeance à Sa Majesté, et à se joindre à l'ennemi, Sa Majesté croit qu'il est nécessaire de prendre les moyens de détruire ces dan gereuses insinuations, et pour cela, Sa Majesté ordonne que vous fassiez une déclaration publique et authentique aux sujets de Sa Majesté, les habitants de cette province, par laquelle vous leur apprendrez qu'ils ne doivent nullement craindre que rien de semblable ne leur arrive ; mais qu'au contraire, Sa Majesté est déterminée de les protéger et de conserver tous ceux qui seront fidèles à leurs devoirs et à leur allégeance envers Sa Majesté, dans la paisible possession de leurs établissements et de leurs habitations et de leur accorder le libre exercice de leur religion.

Sa Majesté a eu l'intention de faire rédiger une proclamation dans le sens ci-dessus, et de vous la transmettre pour la faire publier dans la province; mais après avoir été informée qu'un détachement de troupes de la Nouvelle-Angleterre qui se rendait aux Mines, avait été surpris par un parti composé de Canadiens-français et de sauvages et avait été massacré ou fait prisonnier, Sa Majesté croyant que ce malheur ne pouvait arriver à ces troupes sans l'aide ou du moins sans la connivence des habitants de la Nouvelle-Ecosse, et qu'il devenait par suite difficile de choisir les termes propres à cette proclamation, a décidé de vous charger de préparer en son nom la déclaration que requièrent

les circonstances actuelles.

Je suis &c., HOLLIS NEWCASTLE.

Annexée à la lettre du 20 octobre 1747.

ARMES ROYALES.

Par ordre de Sa Majesté.

Déclaration de William Shirley, écuyer, capitaine général et gouverneur en chef de Sa Majesté dans et pour la province de la baie du Massachusetts, dans la Nouvelle Angleterre.

Attendu qu'après avoir été informé qu'on a propagé parmi les sujets de Sa Majesté, les habitants français, la rumeur qu'il était question de les chasser de leurs établisse

ments dans cette province—je leur ai déjà fait connaître par ma déclaration en date du..... 1746, que cette rumeur était faus e, et qu'au contr ire j'étais persuadé que Sa Majesté sera heureuse d'accorder sa protection royale à tous ceux qui resteront fidèles à leur allégéance, et qui ne favoriseront ou entretiendront en aucune manière, des correspondances avec les ennemis de sa couronne ; et que je leur promettais en même temps de faire un rapport favorable de leur situation à Sa Majesté;

Attendu que ce rapport a été transmis à Sa Majesté qui m'a fait connaître depuis, ses volontés à l'égard de ses dits sujets de la Nouvelle-Ecosse, et donné l'ordre formel

de les leur communiquer en son nom :-

Donc, en vertu des instructions de Sa Majesté et pour obéir à ses ordres, je déclare au nom de Sa Majesté, qu'il n'y a aucune raison de croire que Sa Majesté ait l'intention de chasser les habitants français de la Nouvelle-Ecosse des établissements et des habitations qu'ils possèdent dans la dite province, mais qu'au contraire, Sa Majesté est déterminée de les protéger et de maintenir tous ceux qui ont fait leur soumission et qui continueront de remplir leur devoir d'allégeance envers elle, dans la raisible possession de leurs établissements et de leurs habitations et dans la jouissance des droits et privilèges accordés à ses sujets. Et je déclare de plus par les présentes, au nom de Sa Majesté, que Sa Majesté voulant mettre sa dite province en état de prévenir autant que possible à l'avenir les incursions de l'ennemi, les troupes qui seront chargées de cette tâche, recevront l'ordre formel de ne molester ni déranger les dits habitants, pourvu que ceux-ci ne s'écartent pas de leurs devoirs et consentent à participer dans une mesure raisonnable, aux travaux qui devront être effectués dans la dite province et qu'ils fournissent aux troupes des provisions pour lesquelles Sa Majesté veut que les dits habitants reçoivent un prix juste et raisonnable.

Quant aux habitants de la dite province de Sa Majesté, qui ont pris les armes pour aider l'ennemi ou qui l'ont ouvertement encouragé, ou qui l'ont de quelque manière que ce soit, entrettenu, aidé ou nourri dans la dite province, ou entretenu avec lui une correspondence coupable de trahison, soit dans la province ou à l'extérieur : c'est le plaisir de Sa Majesté que j'ordonne sévèrement, et en conséquence j'ordonne sévèrement par les présentes au nom de Sa Majesté, à tous ses bons sujets de la dite province de n'entretenir, ni héberger, ni cacher les dits habitants, mais de faire tous leurs efforts pour les arrêter et les garder en sûreté, afin de les remettre entre les mains du commandant en chef de la dite province à Annapolis Royal, chargé de punir ces offenses de la manière prescrite par la loi. Je défends aussi aux dits bons sujets, au nom de Sa Majesté, de laisser un ou des étrangers s'installer dans aucun des districts de la dite province, sans avoir au préalable obtenu la permission du gouverneur ou du commandant en chef

de Sa Majesté, alors en exercice.

Attendu qu'il m'a été représenté que Gauthier d'Annapolis Royal, Armand Bujeau et Joseph Le Blanc de la Grand-Prée, aux Mines, le prêtre Le Loutre et un autre prêtre dont le nom sera inscrit dans la présente par M. Mascarène avec les noms de deux autres de la province de la Nouvelle-Ecosse, se sont rendus notoirement coupables, au mépris de leur allégeance à Sa Majesté, d'avoir entretenu ouvertement une correspondance avec l'ennemi, de l'avoir aidé et assisté dans les limites de la dite province de la Nouvelle-Ecosse : j'ordonne en conséquence, au nom de Sa Majesté, à tous ses sujets résidant dans la dite province, d'arrêter le plus tôt possible le dit Gauthier ainsi que les autres coupables et de les remettre entre les main du commandant en chef de la dite province, à Annapolis Royal. Et pour encourager les sujets de Sa Majesté à s'acquitter de ce devoir, je promets au nom de Sa Majesté, une récompense n'excédant pas 50 livres sterling pour chaque coupable qui sera arrêté et remis au commandant en chef, M. Mascarène, dans l'intervalle de à partir de la publication de la présente. Ce montant sera payé à telle personne ou personnes sur l'arrestation du dit

ou de quelque autre coupable ci-dessus nommé. Et si les personnes qui arrêteront un ou des coupables et les remettront au commandant en chef, sont elles-mêmes coupables d'avoir violé leur allégeance à Sa Majesté dans la dite province, ces personnes recevront outre la récompense promise, le pardon complet de leur ou leurs offenses. Donnée sous ma 18-39 R-16

signature à Boston, le jour 1747, dans la 21ème année du règne de Notre Souverain, George II, par la grâce de Dieu, roi de la Grande-Bretagne, de France et d'Irlande et défenseur de la foi, &c.,

W. SHIRLEY.

NOUVELLE-ECOSSE.

29 avril 1749.

[* La copie de ces instructions se trouve au Colonial office, dans le vol. 20, p. 15; elle est datée de St-James, 2 mai 1749.]

Instructions à notre fidèle et bien-aimé Edward Cornwallis, écuyer, notre capitaine général et gouverneur en chef dans et pour la province de la Nouvelle-Ecosse ou Acadie en Amérique. Données à notre Cour à

en l'année de notre règne.

1.—En même temps que Nos instructions vous recevrez Notre commission sous le grand sceau de la Grande-Bretagne, Vous constituant Notre capitaine géné ral et gouverneur en chef dans et pour Notre province de la Nouvelle-Ecosse ou Acadie, en Amérique. Vous devez donc pour cela vous préparer aussi vite que possible et vous rendre dans notre province de la Nouvelle-Ecosse. Une fois rendu à cet endroit, vous devrez vous acquitter de la charge qui vous est confiée selon la confiance que Nous vous avons accordée. Vous devrez Vous charger du gouvernement et faire et exécuter toutes choses de la manière prescrite par vos instructions et conformément aux pouvoirs et autorités que confèrent Notre dite Commission sous le grand sceau de la Grande-Bretagne et Nos présentes instructions à vous adressées; et conformément aux pouvoirs et instructions qui vous seront en tout temps transmis ou octroyés, sous notre seing et sceau ou par décret de Notre Conseil privé. Vous devrez réunir immédiatement les personnes que votre commission vous autorise de nommer conseillers dans Notre dite province.

6.—Attendu que pour développer l'agriculture d'une manière efficace et donner de l'essor au commerce, il a été trouvé à propos de fonder des établissements dans différents endroits de Notre province, vous devrez en conséquence, de faire installer des magasins aux endroits suivants, savoir : aux Mines, à la baie Verte, à Chignectou, à Whitehead et à la Hève; et à d'autres endroits si vous le jugez à propos, et faire stationner dans chacun des dits établissements et autres localités, tel que pourrait le requérir Notre service, la quantité de troupes que vous jugerez nécessaire.

10.—Vous devrez aussi donner instruction aux personnes (arpenteurs) que vous chargerez d'arpenter et de tracer les dits cantons, d'avoir soin en préparant les relevés, d'adjoindre aux dits cantons les établissements appartenant à Nos sujets français, afin que les dits habitants français se trouvent astreints aux règlements et décrets qui seront jugés nécessaires par la suite, pour établir une bonne administration et un bon gouvernement des dits cantons.

20.—Attendu qu'il Nous a été proposé d'établir les personnes qui doivent être envoyées d'ici dans la dite province de la Nouvelle-Ecosse, aux endroits et dans les proportions indiquées ci-après, savoir :—

A Chebouctou	 1,200
Aux Mines	 500
A la Hève	 300
A la baie Verte	 500

C'est par conséquent Notre volonté et plaisir, et vous êtes par les présentes autorise et requis aussitôt que possible après l'arrivée des colons aux port de Chebouctou, de faire installer dans les cantons que vous aurez fait tracer à cet endroit, le nombre de familles que vous jugerez à propos, n'excédant pas cependant 1,200 personnes que vous distribuerez en nombre égal dans les dits cantons.

39.--Vous devez aussi encourager la formation d'établissements, faire tracer des cantons, faire des concessions de terres en la manière et aux conditions ci-dessus mentionnées, daus la partie de Notre dite province qui s'étend au nord de la péninsule jusqu'au Saint-Laurent, surtout à la rivière Saint-Jean sur le côté nord de la baie de Fundy, en vue de cultiver l'amitié des sauvages qui habitent ces endroits et de prévenir les desseins des Français.

40.—Et si des sujets du roi de France sont déjà établis ou s'établissent à l'avenir sur des terres comprises dans les anciennes limites de Notre dite 29 avril 1749. province—lors de la concession qui en fut octroyée par le roi Jacques Ier à sir William Alexander, -- vous devrez faire tous vos efforts pour les faire quitter cet endroit et proclamer Nos droits sur tout le territoire compris dans ces limites.

41.—Attendu que Nous sommes informés que les habitants de la Nouvelle-Ecosse (excepté ceux de la garnison d'Annapolis Royal) sont presque tous, sinon tous Français, vous devrez pour les encourager à devenir de bons sujets et les induire à fournir les provisions et autres choses nécessaires aux nouveaux colons, lors de leur installation, aussitôt que vous le jugerez à propos après votre arrivée, publier en Notre nom une déclaration exposant que: bien que Nous sachions que toutes les bontés dont Nos prédécesseurs ont fait preuve à l'égard des habitants en leur permettant le libre exercice de leur religion et la possession paisible et entière de leurs terres, ne leur aient pas attiré de la part de ces derniers toute la reconnaissance qu'ils étaient en droit d'attendre, et qu'au contraire plusieurs des dits habitants ont ouvertement encouragé et secrètement aidé Nos ennemis dans leurs projets, en leur procurant des refuges, des provisions et des renseignements et en cachant leurs desseins au commandant en chef de Notre dite province, en sorte que l'ennemi plus d'une fois est apparu sous les murs d'Annapolis Royal, sans que la garnison de cette place ait eu la moindre nouvelle de son arrivée dans la province, cependant Nous voulons donner aux dits habitants d'autres preuves de Notre royale indulgence, espérant que ces nouveaux témoignages de Notre sollicitude, les induiront à devenir de fidèles et loyaux sujets, et Nous sommes heureux de déclarer que les dits habitants continueront à jouir du libre exercice de leur religion en tant que les dits habitants continueront a jouir du nois exercise de la paisible possession de leurs terres de la Grande-Bretagne le permettront, et de la paisible possession de leurs terres de la Crande-Bretagne le permettront, et de la paisible possession de leurs terres de la crande de trois mais à partir de la en culture, pourvu que les dits habitants dans l'intervalle de trois mois à partir de la date de la déclaration ou dans un délai plus long si vous le jugez nécessaire, prêtent le serment d'allégeance prescrit par les lois de Notre Royaume et se comportent de manuelle serment d'allégeance prescrit par les lois de Notre Royaume et se comportent de manuelle serment de manuell de manière à devenir de bons sujets, soumis aux règlements et décrets qui pourront être à parenir jugés nécessaires par Nous ou par toutes personnes investies de Notre autorité, pour maintenir et consolider Notre gouvernement et pourvu aussi qu'ils soient prêts à secourir et à aider toutes personnes que nous déciderons d'établir dans notre

42.—Et vous devrez nous faire connaître ainsi qu'à Nos commissaires du commerce et des colonies par l'entremise de l'un de Nos principaux secrétaires d'Etat, les effets de cette déclaration, afin que nous soyons en mesure de vous transmettre à l'avenir Nos instructions à l'égard des habitants français qui ne se seront pas soumis à ces conditions dans l'intervalle assigné. En attendant vous devrez considérer que les dits habitants français de la Nouvelle-Ecosse ont omis depuis longtemps de transporter leurs effets hors de cette province, dans quelques parties des possessions françaises, dans le délai prescrit par le traité d'Utrecht et si malgré tous les avantages que nous leur offres des papitants français expriment le offrons de devenir de bons sujets, quelques uns des habitants français expriment le désir de sortir de Notre province, vous devrez par tous les moyens en votre pouvoir, empêcher qu'aucun dommage ne soit fait à leurs maisons et à leurs propriétés avant leur départ.

43.—Et c'est de plus Notre volonté et Notre plaisir que dans un intervalle convenable ou aussitôt que vous le croirez à propos, vous fassiez le dénombrement des habitants français qui demeurent actuellement dans Notre province. Vous devrez vous informer du nombre de ceux en état de porter les armes, de la quantité de munition que possède chaque habitant français, de l'endroit où sont situés leurs établissements, de la quantité de terre cultivée suivant les méthodes actuelles, du nombre d'acres cultivés par chacun d'eux ; et savoir si ces habitants demeurent dans les cantons ou se trouvent éparpillés les uns des autres, s'ils font du trafic avec les sauvages ou avec d'autres, et par quels moyens ils se procurent la subsistance de leur famille. Vous devrez vous enquérir du nombre de vaisseaux qu'ils possèdent, quel usage ils en font, à quel marché ils tronsportent leur Vous devrez Nous poisson et quels marchandises ou autres effets ils en rapportent. faire parvenir ainsi qu'à nos commissaires du commerce et des colonies, par l'entremise de l'un de nos principaux secrétaires d'Etat, un rapport à l'égard de tout ce qui précède, afin que Nous donnions Nos instructions en conséquence; et Nous transmettre également de temps en temps un rapport concernant Nos autres sujets présentement établis ou ceux qui s'établiront à l'avenir dans Notre dite province.

44.—Vous devrez nous apprendre aussi ainsi qu'à Nos commissaires du commerce et des colonies, par l'entremise de l'un de Nos principaux secrétaires d'Etat, le nombre de prêtres résidant dans les établissements français, le nombre d'églises ou de places publiques où se fait l'exercice du culte; vous ne devrez permettre à aucun prêtre d'officier ni tolérer la construction d'aucune église sans une permission accordée

par vous ou par le commandant en chef alors en exercice.

45.—Et c'est aussi Notre volonté et plaisir qu'immédiatement après votre arrivée dans Notre dite province, vous défendiez strictement par une proclamation, à chacun et à tous de s'approprier des terres incultes dans Notre dite province avant d'avoir al préalable obtenu une concession de vous ou du commandant en chef alors en exercice dans Notre dite province, sous peine de punition que vous jugerez à propos d'infliger du consentement de Notre Conseil.

46.—Et vu que les personnes que Nous croirons propres à s'établir dans Notre dite province, auront peut-être besoin lors de leur première installation, de grande quantité de céréales et de bestiaux pour leur usage immédiat et pour ensemencer leurs terres, vous devrez par une proclamation, défendre sous des peines sévères, d'exporter hors de la dite province dans d'autres établissements français, des céréales, des bestiaux ou des provisions d'aucune sorte, sans une permission obtenue de vous ou du commandant en

chef alors en exercice.

47.—Attendu que Nous avons été informé que l'évêque français de Québec a étendu sa juridiction ecclésiastique jusque dans la dite province de la Nouvelle-Ecosse et a excommunié ceux des habitants français qui ont contracté des unions avec Nos sujets protestants, vous êtes par les présentes autorisé et requis de lui signifier que malgré tout Notre bon vouloir d'accorder la liberté de conscience à Nos sujets français, ces excommunications étant préjudiciables au bonheur et à la tranquillité de Notre dite province et incompatibles avec les instructions que Nous croyons devoir donner en vue d'y maintenir un gouvernement de progrès, nous désirons voir cesser à l'avenir son autorité épiscopale dans cette province. En outre, si quelque prêtre missionnaire croit devoir prononcer telle excommunication dans Notre dite province, vous devrez le faire arrêter et sur preuve légale de son délit le punir en la manière prescrite dans ces cas par les lois anglaises.

Attendu que Nous avons été informé que le dit évêque de Québec a demandé a Paul Mascarène, écuyer, commandant en chef de Notre dite province, alors en exercice, la permission de visiter Notre dite province et d'y administrer la confirmation, vous devrez aussitôt que vous le croirez à propos, l'informer que Nous ne pouvons permettre telle visite ni tolérer aucun acte découlant de la juridiction ecclésiastique de l'Eglise de Rome

dans les limites de Nos possessions.

49.—Et dans le dessein de convertir les dits habitants français à la religion protes tante et de faire élever leurs enfants dans les principes de cette religion, vous devrez encourager par tous les moyens en votre pouvoir, l'instruction des enfants catholiques dans les écoles protestantes et excelle dans les écoles protestantes, et concéder à chaque ministre, 200 acres de terre dans chaque enten et 100 acres de terre dans chaque ministre, 200 acres de terre dans chaque enten et 100 acres de terre dans et 100 acres de terre de terre de terre de terre de terre dans et 100 acres de terre d que canton, et 100 acres à chaque instituteur que Nous jugerons à propos d'envoyer,

titre de propriété à eux et à leurs successeurs, en sus du logement qui leur sera accordé, avec en plus une exemption de redevances pendant dix années, à l'expiration desquelles il leur sera chargé une redevance d'un shilling par 50 acres. Une concession additionnelle de 30 acres sera faite pour chaque membre de leur famille, aux conditions requises pour les autres colons, et d'autres concessions devront leur être octroyées à l'avenir à mesure que leur famille augmentera, ou en raison de leurs aptitudes à cultiver leurs terres.

50.—C'est aussi Notre volonté et plaisir que vous accordiez aux habitants français qui embrasseront de temps en temps la religion protestante, une concession des terres qu'ils cultivent actuellement et que vous en confirmiez la possession sous le sceau de Notre dite province, avec une exemption de redevance pour une période de dix années, à l'expiration desquelles ils seront sur le même pied que Nos sujets protestants à l'égard des redevances et des taxes et auront également droit à une concession additionnelle de 10 acres pour chaque membre protestant dont la famille se sera augmentée. Et en vue d'amener les dits habitants à se soumettre à Notre gonvernement vous êtes requis d'encourager autant que possible les mariages entre eux et Nos sujets protestants.

Première déclaration de Cornwallis aux Acadiens.

Ordonnance de Son Excellence le Sr. Edward Cornwallis, Capitaine Général et Gouverneur en chef de la Nouvelle-Ecosse cu l'Acadie dans la partie Septentrionale de l'Amérique.

DE PAR LE ROY.

Le Roy ayant voulu faire passer dans cette province de la Nouvelle-Ecosse plusieurs de les sujets naturels de la Grande Bretagne dans le dessein de l'établir de façon à en faire fleurir le commerce et la pêche; à ces causes et pour porter les Français habitués dans cette province à marquer leur bonne volonté et à donner les secours nécessaires à ces nouvelles colonies, nous déclarons au nom et par ordre de Sa Majesté que quoiqu'elle n'ignore pas qu'au lieu d'avoir reconnu d'une manière convenable les grâces toutes particulières qu'il a plu à Sa Majesté ou à ses prédécesseurs d'accorder aux dits Français, en leur permettant l'exercice libre de leur religion et en leur accordant la possession paisible et tranquille de leurs biens, plusieurs d'entre eux ont ouvertement pris le parti des ennemis déclarés de Sa Majesté et leur ont même donné des secours dans leurs différentes entreprises en fournissant des quartiers et des vivres à leur troupe, en leur donnant avis de tout ce qui se passait, en cachant leur dessein au gouveneur de cette province, de sorte que ceux-ci ce sont plus d'une fois trouvés sous les remparts du Fort d'Annapolis Royale, avant même que la garnison fut informée de leur arrivée dans la province. Cependant pour donner des nouvelles marques de sa clémence véritablement royable envers les dits Français, dans l'espérance que s'attachant à leurs devoirs, ils se comporteront à l'avenir en fidèles sujets, il a plu à Sa Majesté de leur accorder de nouveau l'exercice libre de leur religion entant que le permet les lois de la Grande Bretagne, comme aussi la possession paisible et tranquille des terres qu'ils tiennent actuellement, à condirions qu'ils prêteront le serment de fidélité à sa Majesté prescrit par les lois de la Grande Bretagne, et cela dans l'espace de trois mois à compter de la date de la présente déclaration et qu'ils se soumettront d'ailleurs aux Règlements et aux ordonnances nécessaires Pour le soutien et le salut du gouvernement de cette province, et qu'enfin ils donneront les secours nécessaires à toute autre colonie qu'il plaira à Sa Majesté d'y établir dans la suite. Nous ordonnons très-expressément au nom et par ordre de Sa Majesté à tous les sujets du Roy de quelque qualité ou condition qu'il soit d'occuper les terres incultes de cette province sans en avoir préalablement obtenu pour cet effet un octroi formel sous le sceau de la province. Enfin leur faisons aussi défense de transporter hors de cette province dans les colonies étrangères ni grains ni bestiaux ni aucune autre sorte de provisions sans en avoir obtenu notre permission pour cet effet.

Donné à Chibouctou le 14 de juillet dix-sept cent quarante-neuf.

Signé EDWARD CORNWALLIS

et plus bas par ordre de Son Excellence

Signé HUGH DAVIDSON.

pour copie

LAJONQUIÈRE.

SECONDE DÉCLARATION DE CORNWALLIS AUX ACADIENS.

Ordonnance de Son Excellence Edward Cornwallis capitaine Général Gouverneur en Chef & Vice Amiral dans la Province du Roy, de la Nouvelle-Ecosse ou l'Acadie Colonel au Service de sa Majesté, & Gentilhomme de Sa Chambre.

DE PAR LE ROY

Ayant reçu par les Deputés une lettre des Habitans François de cette Province datée le 1er d'Aoust N.S. dans laquelle ils demandent que nous voulions leur accorder des Pretres & l'exercice libre & public de leur religion & aussi qu'ils ne soient pas obligés de porter les armes en cas de guerre, & quand même la province seroit attaquée Nous Edward Cornwallis Capitaine General &c: avec & par l'Avis du Conseil Faisons Scavoir & déclarons que pourvû que les dits Habitans soient & contienuent Fideles sujets du Roi de la Grande Bretagne Nous leur Accordons des Prêtres & l'exercice libre et public de leur religion, bien entendû qu'aucun Prêtre ne presumera d'officier sans avoir obtenu la permission du Gouverneur ou Commandant en Chef de la province & sans avoir prêté le serment de fidélité au Roi.

Nous Faisons scavoir par ordre & au nom du Roi que Sa Majesté ne veut point qu'aucuns de ses sujets qui jouissent des privilèges & avantages de son Gouvernement, & qui possèdent des Habitations & des Terres dans cette province soient exceptés d'une entière Fidélité, ni qu'ils soient exemptés de l'obligation naturelle de se deffendre euxmêmes, leurs Habitations leurs Terres & le Gouvernement sous lequel ils jouissent de tant d'avantages—A ces Causes & pour exécuter les ordres de Sa Majesté Nous devons envoyer au plustot des officiers du Roi aux Etablissements François savoir a la Rivière d'Annapolis, a la Grande pré & a Chinecto pour faire prêter le serment de Fidélité avant le 15-26 d'Octobre lequel jour sera le dernier que nous accordons.

En attendant que nous puissions envoyer des personnes a ces établissements nous avous nommé deux Membres de Conseil à Chebucto et Le Lieutenant Gouverneur ou officier Commandant a Annapolis Royale, pour faire preter le Serment aux Habitants qui auront envie de se presenter en ces Endroits.

Nous declarons en même tems & promettons, par ordre et au Nom de Sa Majesté que tous ceux qui auront prêté le Serment de Fidelité & qui en Consequence de cela continueront Fideles & Bons Sujets du Roi de la Grande Bretagne seront aidés assistés & protegés contre tous ceux qui pourront les molester & auront les mêmes privileges egalement avec les autres sujets de Sa Majesté.

Donnée dans le Port de Chebucto le 23me Année du Regne de S.M. le 1er d'Aoust

1749. V. S. C.S. s. ED. CORNWALLIS.

C'est l'ordre de Son Excellence que cette ordonnance soit publiée dans chaqué Departement, au plutôt afin que personne ne puisse pretendre cause de Ignorance.

HUGH DAVIDSON.

Endossée: Déclaration en réponse à la lettre des habitants français de la Nouvelle-Ecosse.

1er août 1749.

Le gouverneur Cornwallis aux lords du commerce et des colonies.

Chibuctou, 11 septembre 1749.

MILORDS,—Ma dernière lettre vous a été remise par le colonel Hopson qui a dû vous faire un rapport exact de notre administration jusqu'à date.

Depuis le départ de Hopson, les troupes ont continué l'érection d'une ligne de palissade autour de la ville, conformément au plan qui vous a été transmis. Le carré sur le sommet de la montagne est terminé. Les carrés sont contruits avec une double rangée de piquets, chaque piquet ayant 10 pieds de longueur et six pouces d'épaisseur. Les troupes ont aussi défriché un espace de 30 pieds sans y construire de palissade mais les arbres y ont été disposés pour servir de barricade. Une fois ces travaux terminés je crois que la ville sera aussi bien protégée contre les sauvages que si elle était

régulièrement fortifiée. J'ai reçu du Cap-Breton et de toutes les parties de cette province des avis que les Micmacs avaient l'intention d'attaquer notre établissement. Ils sont soutenus par les sauvages de l'île St-Jean et ont à leur tête un nommé [Le] Loutre, prêtre français.

Le 19 août ils ont fait prisonniers à Canso vingt Anglais dont quatre étaient des colons et les autres des Bostonnais qui tous s'étaient rendus à cet endroit sur une goélette pour faire une provision de foin. Je fus mis au courant de cet événement dès que la goélette fut de retour. J'envoyai aussitôt deux vaisseaux armés avec des soldats pour délivrer les prisonniers et protéger nos hommes qui coupent du foin à cet endroit, car nous avons absolument besoin de ce fourrage pour la saison d'hiver. Un des vaisseaux doit passer par le détroit de Canso, visiter tous les ports sur son parcours et recueillir tous les renseignements qu'il pourra. J'ai donné à l'officier l'ordre formel d'éviter s'il est possible, toute querelle avec les sauvages. Ceux-ci ont transporté leurs prisonniers à Louisbourg le 29. M. Desherbiers en a envoyé 16 ici et a mis les quatre autres à bord de leur propre vaisseau dans le port de Louisbourg. Les sauvages prétendent qu'ils ont commis cet acte parcequ'un homme de la Nouvelle-Angleterre qui leur avait promis une rançon de £100 pour son navire et leur avait laissé son fils comme otage, n'est jamais revenu, bien que le colonel Hcpson lui ait avancé cette somme. J'ai écrit à Boston pour obtenir une enquête à ce sujet et faire arrêter le capitaine Elling wood.

Les Français font certainement tout leur possible pour soulever les sauvages contre nous. Depuis quelques semaines nous n'avons pas vu de sauvages dans cette baie. J'ai appris aujourd'hui par un officier qui réside aux Mines qu'ils sont tous à Cobequid avec Le Loutre qui a été envoyé à cet endroit avec les présents des Français. Je crois fermement qui si les sauvages recommencent leurs agressions, il vaudrait mieux ne jamais faire la paix avec eux. Un renfort de troupes de terre et de mer nous permettrait de les chasser définitivement: ce qui, autre résultat désirable, enlèverait aux habitants français, le seul prétexte qui les empêche de devenir de véritables sujets de Sa Majesté. Si nous pouvons une fois compter sur leur fidélité, cette colonie deviendra une des plus importantes possessions de Sa Majesté. Les délégués français sont venus ici cette semaine et ont déclaré qu'ils avaient apporté une réponse finale. Par la copie ci-incluse d'une lettre signée par mille habitants, qu'ils m'ont remise, Vos Seigneuries constateront qu'ils sont décidés, du moins ils le disent, de quitter la province plutôt que de prêter le serment d'allégeance. Comme je suis convaincu qu'ils n'abandonneront pas leurs habitations durant la présente saison, j'ai répété après la lecture de cette lettre devant le Conseil et en présence des délégués, sans rien y changer, ce que j'avais déjà dit dans ma première déclaration et sans faire à celle-ci la moindre allusion. Mon intention est qu'ils se rendent utiles autant que possible à Sa Majesté pendant leur séjour dans cette province. Si par la suite, ils persistent dans leur entêtement et refusent de prêter le servent, j'aurai pour me guider les instructions de Sa Majesté que je dois recevoir le printemps prochain par l'intermédiaire de Vos Seigneuries. Dans l'après-midi j'ai eu une entrevue avec les délégués qui sont restés pour obtenir ma reponse par écrit; j'ai essayé de les persuader qu'il était de leur intérêt commun d'être fidèles à Sa Majesté, de rompre leurs relations avec la France et de faire tout ce qui était en leur pouvoir pour le progrès de cette colonie. Ils s'en allèrent de fort bonne humeur et firent beaucoup de promesses.

Je compte que le détachement d'Annapolis arrivera aux Mines aujourd'hui. Bien que le colonel Mascarène soit à Annapolis depuis le 24 août, le régiment n'a pu partir plus tôt. La conduite de ce régiment a été plus honteuse qu'il est possible de le croire. Rien de semblable ne s'est vu dans aucun service militaire. Il est de mon devoir de mettre fin à cet état de choses et de tout remettre dans l'ordre. J'ai donné ordre à une compagnie de se rendre par terre à Chibouctou.

Le capitaine Gorham est allé aujourd'hui s'installer avec sa compagnie à l'entrée de la Baie, afin de maintenir en tout temps les communications entre cet endroit et les Mines. J'ai envoyé un vaisseau armé pour le seconder et des matériaux de toutes sortes pour l'érection de casernes, etc.

Le vaisseau est arrivé de Liverpool le 30 août avec 116 colons. Ceux-ci ont déjà défriché des terrains pour construire leurs maisons, et deux nouvelles rues ont été ouvertes pour eux.

Des provisions ont été distribuées la semaine dernière à 1574 colons. Jusqu'à présent, milorde, tout va bien, et beaucoup mieux même que nous pouvions l'espérer.

Les derniers colons se conduisent très bien.

J'envoie à Vos Seigneuries un rapport du procès de Peter Carteel, accusé de meurtre. Nous nous efforçons de suivre autant que possible les lois et les coutumes anglaises. Nous nous sommes peut-être écartés de la forme, mais nous avons certainement observé la substance et l'esprit des lois.

Je dois engager Vos Seigneuries à envoyer ici aussitôt que possible, des corvettes sans lesquelles je ne puis empêcher les communications avec les établissements français et l'exportation de provisions, de bestiaux ou autres produits qu'il leur plaira de faire.

Je suis,

milords,

de Vos Seigneuries,
le plus humble et le
plus obéissant serviteur,
ED. CORNWALLIS.

Endossée:-

NOUVELLE-ECOSSE.

Lettre du colonel Cornwallis, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, datée de Chibouctou, 11 septembre 1749, contenant un exposé de la situation de la province, des embarras causés par les Français et les sauvages, et plusieurs autres renseignements.

Reçue le 9 octobre 1747. Lue le 16 "

Les lords du commerce à Cornwallis.

WHITEHALL, 16 février 1749-50.

Les sentiments hostiles des habitants français, leurs menaces de quitter la province, si leurs conditions ne sont pas acceptées, sont suscités par les Français du Canada-Ceux-ci leur donnent l'espoir qu'un jour, ils seront les maîtres de cette colonie et ils entretiennent les habitants dans cette attente par les efforts injustifiables qu'ils font pour s'en emparer. Mais nous croyons qu'après avoir pris les moyens nécessaires pour détruire cet espoir, ils accepteront la tutelle du gouvernement le plus propre à les protéger et à leur procurer tous les jours des avantages qu'ils ignorent aujourd'hui.

La déclaration que vos instructions vous enjoignaient de faire, est encore en vigueur, et nous croyons que s'il y a lieu de croire qu'ils ont fourni en quelque temps que ce soit, des armes aux Français ou aux sauvages, la preuve de cette trahison, une fois établie, vous

justifiera suffisamment de les désarmer tous.

Comme les Français du Canada ont fondé des établissements dans cette province, dans le dessein sans doute de s'attirer les habitants français, nous croyons que toute mesure rigoureuse qui les forcerait à abandonner leurs établissements doit être différée, au moins pour le présent.

Le gouverneur Hopson aux lords du commerce et des colonies.

Halifax, 10 décembre 1752.

Milords,

Je serais très heureux de recevoir de bonne heure le printemps prochain, la décision de Vos Seigneuries à l'égard du serment que le 68ième article de mes instructions, m'ordonne de faire prêter aux habitants français.

M. Cornwallis peut très bien informer Vos Seigneuries combien il est difficile, sinon impossible, d'employer la force en cette occurrence et quelles en seront les déplorables conséquences. Je crois qu'il vous apprendra aussi que les habitants de Chignectou (qui avaient prêté le serment suivant les conditions exigées par le général Phillips), bien qu'il n'y eût

d'autre pression exercée sur eux que la publication de la proclamation du roi à cette finse sont servis de ce prétexte pour renoncer à leur allégeance et abandonner leurs terres.

Comme ils paraissent s'être beaucoup améliorés et qu'il y a lieu d'espérer qu'ils deviendront avec le temps plus conciliant et moins scrupuleux, je demande à Vos Seigneuries de me faire connaître le printemps prochain, quel délai m'accorderait Sa Majesté si je croyais devoir attendre une occasion favorable pour leur proposer le serment. M. Cornwallis est en état d'apprendre à Vos Seigneuries combien ces gens nous sont utiles et indispensables et que nous ne pouvons nous en passer ni les remplacer, même si nous avions d'autres colons à notre disposition. Je dois aussi vous informer qu'ils ont refusé obstinément de prêter le serment chaque fois qu'il leur a été proposé.

Les lords du commerce à Hopson.

WHITEHALL, 28 mars 1753.

Il est certainement très désirable que les habitants français prêtent le serment et qu'ils s'acquittent de cette obligation le plus tôt possible. Cependant il serait très imprudent de les aigrir en leur imposant cette mesure à l'heure où ils sont tranquilles et pacifiques. Toutefois nous devons vous recommander de les contraindre à prêter le serment lorsque les circonstances promettront de le tenter sans danger et nous croyons devoir vous laisser libre de choisir le moment et le moyen d'obtenir ce résultat, parceque vivant au milieu d'eux vous êtes mieux que nous en état de juger la situation. Nous avons appris que les habitants français ont fait l'offre de payer les rentes; si cette information est exacte, nous vous recommandons de bien examiner leurs titres et de ne pas permettre qu'il ne leur soit demandé plus que le montant qu'ils sont obligés de payer, afin d'éviter toute réclamation injuste et exorbitante.

Le secrétaire d'Etat aux lords du commerce.

WHITEHALL, 25 juin 1753.

MILORDS.—Ayant présenté au roi la demande du gouverneur Hopson, d'abandonner son gouvernement de la Nouvelle-Ecosse pendant douze mois, et Sa Majesté lui ayant accordé cette permission, je transmets par la présente cette information à Vos Seigneuries qui devront faire préparer la formule requise en cette occurrence et me la transmettre, afin que j'y fasse apposer la signature royale de Sa Majesté.

Je suis

de vos Seigneuries,

le plus humble

et le plus obéisssant serviteur,

HOLDERNESSE.

Aux lords du commere et des colonies.

Les lords du commerce à Hopson.

WHITEHALL, 9 juillet 1753.

En même temps que cette lettre nous vous transmettons la permission que vous accorde Sa Majesté le vous absenter de votre gouvernement pendant douze mois, mais nous espérons qu'en considération de vos intérêts et de ceux de la province, vous ne serez pas dans la nécessité de mettre votre projet à exécution. Cependant si vous êtes obligé de vous absenter, nous vous prions de transmettre toute la correspondence que nous avons échangée avec vous, au colonel Lawrence qui aura charge du commandement, et de lui remettre tous les ordres et toutes les instructions concernant les affaires de votre gouvernement que nous vous avons transmis de temps à autre. Donc, nous vous disons sincèrement adieu, et nous sommes,

vos amis dévoués et vos humbles serviteurs,

DUNK HALIFAX, JAMES OSWALD, CHARLES TOWNSEND.

[Cette lettre arriva à Halifax le 30 août 1753, par la corvette New-Casco.]

Hopson au conseil du commerce.

HALIFAX, 1er octobre 1753.

MILORDS,—Depuis que je suis ici, les habitants français se sont conduits assez bien, mais les craintes que leur inspirent les Français et les sauvages les empêchent de faire des démarches qui démontreraient de l'attachement pour nous.

Je crois que certaines mesures de protection, comme un mode efficace d'administrer la justice parmi eux, et de nouvelles concessions de terres qui leur garantiront la posses

sion de leurs propriétés, auraient de très bons résultats.

Wm. Cotterell à Hopson.

AU BUREAU DU SECRÉTAIRE, le 1er octobre 1753.

Monsieur,—Conformément à l'ordre de Votre Excellence, j'ai examiné avec soin la partie des archives de cette province concernant les formules de serment qui ont été proposées de temps en temps aux habitants français et la manière dont elles ont été accueillies.

Vu que les archives du Conseil sont très incomplètes, je ne puis constater aucune trace de serment avant celui qui a été prêté le 25 septembre 1726, dont voici la teneur :

"Nous soussignés, habitants de la Nouvelle-Ecosse ou Acadie appartenant aujour"d'hui à la couronne impériale de la Grande-Bretagne et gouvernés en l'absense de Son
"Excellence Richard Phillips, écuyer, notre gouverneur, par l'honorable Lawrence
"Armstrong, écuyer, lieutenant-gouverneur et commandant en chef de la dite province,
"jurons solennellement au nom du Dieu éternel, qu'à l'avenir nous serons de fidèles et
"loyaux sujets de Sa Souveraine Majesté George, roi de la Grande-Bretagne, de France
"et d'Irlande, aujourd'hui notre gracieux et souverain maître qui nous a accordé les
"mêmes privilèges et les mêmes libertés qu'à ses sujets naturels de la Grande-Bretagne
"et d'Irlande; et de plus, nous promettons de nous conduire avec une entière soumission
"et une entière obéissance envers un si bon roi comme envers la couronne de la Grande"Bretagne auxquels nous jurons d'être toujours fidèles, et nous protestons que ni les
"menaces ni les promesses d'aucune puissance ni l'espoir d'être relevés de notre engage"ment par une absolution obtenue de qui que ce soit faisant partie des ordres sacrés,
"quels que soient son titre et sa distinction, ne parviendront à nous faire violer ce serment
"solennel. Ainsi que Dieu nous soit en aide. Prêté ce 24ème jour de septembre 1726 en
"la treizième année du règne de Sa Majesté."

N.B. Il est indiqué par les minutes du Conseil, que le 25 septembre était un dimanche; je crois que c'est la raison pour laquelle on y a substi ué la date du 24.

Lorsque la formule de serment ci-dessus leur fut présentée, les habitants exprimèrent le désir qu'elle fût traduite en français. Une fois cette traduction obtenue, ils exprimèrent le désir qu'une clause fût insérée par laquelle ils seraient exemptés de porter les armes. Puis viennent les observations du lieutenant-gouverneur qui s'efforça de démontrer l'inutilité d'une clause semblable, puisque la loi ne leur permettait pas de porter les armes en leur qualité de catholiques romains. Ici les minutes ajoutent qu'ils persistèrent dans leur refus et insistèrent pour obtenir la dite clause, que le gouverneur sur l'avis du Conseil permit d'insérer cette clause en marge de la traduction française, afin de les gagner graduellement et qu'ensuite ils prêtèrent et souscrivirent le serment en anglais et en français.

N. B. Ce qui précède ne concernait que les habitants de la rivière Annapolis

Royal.

Il n'est ensuite question de serment qu'un peu après la mort du roi. Il paraît qu'à cette époque, un enseigne nommé Wroth fut envoyé aux Mines pour proclamer l'avènement du nouveau roi et inviter les habitants à prêter le serment. Il semble que cet envoyé revînt peu de temps après et que le Conseil désapprouvât entièrement sa conduite, mais il n'est fait mention ni des moyens employés ni des succès obtenus il n'est qu'indiqué que le tout a été ajouté aux autres archives.

Je ne trouve rien de plus qui puisse éclairer ce sujet; néanmoins il ressort que les habitants français ont été fréquemment invités à prêter le serment et qu'ils ont toujours refusé. Il ressort aussi que ceux qui ont consenti à jurer ne l'ont fait que sur

la garantie qu'ils seraient exemptés de porter les armes (ou lorsqu'on leur a fait croire

que cette garantie leur était accordée).

Ce sont les seuls renseignements que j'ai pu recueillir dans les archives du Conseil. Nous avons dans le bureau, trois différentes formules de serment signées par un grand nombre d'habitants français, et je suppose que ce sont celles dont il est fait mention dans les livres du Conseil d'Annapolis Royal. L'une d'elles est en anglais et les deux autres sont en français; la formule rédigée en anglais est celle qui a été citée cidessus et les formules rédigées en français se lisent comme suit: "Je promets et Jure sincèrement en Foi de Chretien que je serai entièrement fidele et obeirai vraiment Sa Majesté le Roy George le Second qui je reconnais pour le Souverain Seigneur de l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse Ainsi &c." Les formules sont les mêmes à tous égards à l'exception que les mots "j'obeirai vraiment" dans la première, sont remplacés par les mots "je me soumettrai veritablement" dans la seconde.

Les habitants semblent croire qu'en prêtant serment d'après les formules ci-dessus, ils s'engagent à une soumission absolue et implicite au roi; c'est pourquoi ils exigent l'assurance qu'ils ne seront jamais appelés à porter les armes, car ils sont très imbus du ridicule préjugé que les Anglais ont l'intention de faire d'eux des soldats. Cette erreur provient de la traduction erronée des mots, "I will bear true allegiance." Je crois qu'une traduction fidèle de ces mots leur en rendrait la signification moins forte et moins effrayante. Je propose donc la traduction suivante qui me paraît aussi littérale que la langue le permet. La formule en anglais se lit "I sincerely promise and swear that I will be faithfull and bear true allegiance to His Majesty King George the

Second, " &c.

Traduction.

"Je promets & jure sincèrement que je serai fidèle et que je porterai une Loyauté parfaite vers sa Majesté le Roy George le second. Ainsi," etc.

Je suis, monsieur,

Avec le plus grand respect et la plus profonde estime, de Votre Excellence le plus dévoué et le plus obéissant serviteur,

WM. COTTERELL, [Secrétaire de la colonie]

A Son Excellence le gouverneur Hopson Reçue le 30 janvier \ 1753 [sic pour 1754.]

John Pownall à Hopson.

WHITEHALL, 28 mars 1754.

Monsieur,—Les lords commissaires du commerce et des colonies croyant qu'il est nécessaire de nommer lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, celui qui présentement est chargé du gouvernement de cette province, et leurs Seigneuries appréhendant que vous n'avez pas l'intention de reprendre le commandement de cette province, ne peuvent vous considérer plus longtemps gouverneur. Elles se proposent en recommandant à Sa Majesté de nommer le colonel Lawrence au poste de lieutenant-gouverneur, de lui faire octroyer le traitement du commandant en chef, afin de lui permettre de maintenir la dignité du gouvernement et du service de Sa Majesté. Mais leurs Seigneuries se rendant compte que vous ne les avez pas informées officiellement de votre intention d'abandonner le gouvernement de cette province, et désirant vous témoigner la bienveillance et le respect dus à vos attributions et profiter de toute occasion pour témoigner qu'elles approuvent les actes de votre administration, m'ont chargé avant de transmetre leurs représentations à Sa Majesté, de vous communiquer leur résolution et de vous exprimer leur espoir que ce témoignage de confiance accordé au colonel Lawrence sur votre recommandation et celle du colonel Cornwallis, vous donnera entière satisfaction.

Je suis,
monsieur,
votre plus humble et plus obéissant serviteur,
JOHN POWNALL.

Hopson à Pownall.

RUE ST-JAMES, 30 mars 1754.

Monsieur, — J'accuse réception de votre honorée lettre du 28 courant, par laquelle vous m'apprenez l'intention des lords commissaires du commerce et des colonies de recommander à Sa Majesté de nommer le colonel Lawrence lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse et de lui octroyer en même temps le traitement accordé au commandant en chef, afin de lui permettre de maintenir la dignité du gouvernement et du service de Sa Majesté. Vous me communiquez ces informations afin que je sois mis au courant de la résolution de Leurs Seigneuries avant que leur représentation soit transmise à Sa Majesté.

En conséquence, je désire que vous exprimiez à Leurs Seigneuries combien j'ai été sensible à leur témoignage de bienveillance et combien je suis honoré d'apprendre que mon administration a mérité leur approbation. Veuillez donner à Leurs Seigneuries l'assurance que la pensée d'avoir mérité leur confiance me donne beaucoup de conten-

tement.

Je dois vous prier d'informer Leurs Seigneuries, que la même maladie d'yeux qui m'a obligé de demander à Sa Majesté, la permission de repasser en Angleterre, ne s'est pas améliorée et que je suis encore incapable de reprendre la charge du gouvernement. En outre, j'ai toujours préféré le service de Sa Majesté à mes intérêts personnels, et je prie Leurs Seigneuries d'obtenir pour moi de Sa Majesté la permission de résigner mon gouvernement.

Je suis, monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

P. T. HOPSON.

John Pownal, écr. Reçue -31 mars 1754. Lue -2 avril

Extrait d'une lettre des lords du commerce.

A Charles Lawrence,

Président du Conseil et commandant en chef de la Nouvelle-Ecosse.

Il nous paraît nécessaire pour le service de Sa Majesté que vous soyez nommé lieutenant gouverneur de cette province et nous demanderons bientôt à Sa Majesté de vous octroyer une commission vous confiant cette charge. Le colonel Hopson nous ayant fait entendre qu'il n'a pas l'intention de reprendre ses fonctions, nous recommanderons en même temps que le traitement octroyé par Sa Majesté au commandant en chef vous soit accordé pour le temps que vous remplirez cette charge, afin que vous puissiez maintenir la dignité du gouvernement et vous occuper d'une manière efficace du service de Sa Majesté. Nous espérons que ce témoignage de notre satisfaction de votre conduite vous sera agréable.

Nous vous adressons un cordial adieu et nous demeurons,

Vos sincères amis et vos humbles serviteurs,

DUNK HALIFAX.
J. GRENVILLE.
JAMES OSWALL.

WHITEHALL, 4 avril 1754.

[Lawrence recut cette lettre le 13 juin 1754.]

Requêtes des Acadiens à Lawrence.

Aux Mines, ce 10 juin 1755.

A Son Excellence Charles Lawrence, écuyer, gouverneur de la province de la Nouvelle-Ecosse ou Acadie, etc., etc.

Monseigneur,—Les habitants des Mines, de Pisiquid, et de la Rivière-aux-Canards, Prennent la Liberté de s'approcher de votre Excellence pour lui témoigner combien ils sont sensibles à la conduite que le gouvernement tient à leur égard. Il parait, monseigneur, que votre Excellence doute de la sincérité avec laquelles nous avons promis d'être fideles à Sa Majesté Britannique. Nous supplions très humblement Votre Excellence de considérer notre conduitte passée elle voira que bien loin de fausser le serment que nous avons prettés, nous l'avons maintenus dans son entier, malgré les sollicitations et les menaces effrayantes d'une autre puissance. Nous sommes aujourd'huy, monseigneur, dans les mêmes dispositions les plus pures et les plus sincères de prouver en toute circonstance une fidélité à toute épreuve pour Sa Majesté, de la même façon que nous l'avons fait jusqu'ici tandis que Sa Majesté nous laissera les mêmes libertés qu'elle nous a accordés, à ce sujet nous prions instemment votre Excellence de vouloir nous informer des Intentions de Sa Majesté sur cet article, et de vouloir bien nous en donner des assurances de sa part.

Permettez-nous s'il vous plait, Monseigneur, d'exposer ici les circonstances génantes dans lesquelles on nous retiens au préjudice de la tranquilité dont nous devons jouir. Sous prétexte que nous transportons notre Bled ou autres denrées à la pointe de Beauséjour, et à la Rivière St-Jean, il ne nous est plus permis de faire le moindre transport de Bled par eau d'une endroit à l'autre; nous supplions votre Excellence de croire que nous n'avons jamais transporté aucune Provision de vivre, ni à la pointe ni à la Rivière Si quelques habitans réfugiés à la pointe ont été sailles avec des Bestiaux nous n'en sommes aucunement coupables d'autant que les Bestiaux leur appartenoient en particulier et qu'ils les conduisoient sur leurs habitations respectives. Quant à novs, monseigneur, nous navons jamais d'élinqué sur ces sortes de matière, par consequent nous devrions ce nous semble n'en être pas punis, au contraire nous espérons qu'il plaira à votre Excellence nous rendre la même libertés que nous avions cy-devant en nous rendant l'usage de nos canots, soit pour transporter nos besoins d'une Rivière à l'autre, soit pour faire la Pêche, et par la subvenir à notre nourriture. Cette Permission ne nous a jamais, été ôtée qu'aprésent, nous espérons, Monseigneur, qu'il vous plaira nous la rendre, surtout en consideration de quantité de pauvres habitans que seroient bien aises de substanter leur famille avec le Poisson qu'ils pourroient prendre.

De plus nos Fusils, que nous regardons comme nos propres meubles nous ont été enlevés, malgré qui nous sont d'une dernière nécessité, soit pour défendre nos Bestiaux qui sont attaqués par les Betes sauvages, soit pour la conservation de nos Enfans et de nous-mêmes, tel habitan qui a ses Boeufs dans les Bois, et qui en a besoin pour ses travaux, n'oseroit s'exposer à aller les chercher, sans être en état de se deffendre et de se conserver, il est certain, Monseigneur, que depuis que les Sauvages ne fréquentent plus nos Quartiers, les Bêtes féroces sont extrêmement augmentées, et que nos Bestiaux en sont dévorés presque tous les jours, d'ailleurs les Armes que l'on nous enlève sont un foible garant de notre fidélité, ce n'est pas ce fusil que possède un Habitan qui le portera à la Revolte, ni la privation de ce même Fusil qui le rendre plus fidel, mais sa conscience

seule le doit engager à maintenir son sermen.

Il paroit un Ordre de par votre Excellence, donné au Fort Edward le 4 juin 1755, et de la 28me Année du règne de Sa Majesté, signé A. Murray, par lequel il nous enjoints de transporter les Fusils, Pistolets au Fort Edward, il nous peroit, Monseigneur, qu'il nous seroit dangereux d'exécuter cet Ordre (dans le supposé qu'il s'en trouva encore quelques un qui auroient échappés à la recherche exacte que l'on en a faite) avant que de vous représenter le danger auquel cet Ordre nous expose, les Sauvages pouvent venir nous menacer et nous saccager en nous reprochant que nous avons fournis des Armes Pour les tuer, nou espérons, Monsigneur, que bien loin de nous le faire exécuter avec tant de danger, qu'il vous plaira au contraire d'ordonner que l'on nous remette ceux que

l'on nous a enlevées, et nous procurer le moyen par là de nous conserver nous et nos Bestiaux.

En dernier lieu, il nous est douloureux, Monseigneur de nous voir coupables sans le scavoir, un de nos Habitans de la Rivière au Canards, nommé Pierre Melancon, a été saisi et arrêté avec la charge de son canot, avant d'avoir entendu aucun Ordre portant deffence de ces sorts de transports. Nous supplions à ce sujet, Votre Excellence de vouloir nous communiquer son bon plaisir avant de nous confisquer et de nous mettre en faute. Ce sont les grâces que nous attendons des bontés de votre Excellence, et nous espérons que vous nous ferez la justice de croire que bien loin du vouloir transgresser nos promesses nous les maintiendront en assurant que nous sommes très respectueusement, monseigneur, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

(Signé par vingt-cinq des susdits habitants.)

Aux Mines, ce 24 juin 1755.

A Son Excellence Charles Lawrence. écuyer, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse ou

Acadie, &c., &c,
Monseigneur,—Tous les Habitans des Mines, de Pisiquid, et de la Rivière aux
Canards supplient votre Excellence de croire que si dans la Requette qu'ils ont eu
l'honneur de présenter à votre Excellence il se trouvoit quelque faute ou quelque manque
de respect envers le gouvernement, que c'est contre leur intention, et que dans ce cas,
les Habitans qui l'ont signé ne sont pas plus coupables que les autres. Si quelquefois il
se trouve des Habitants embarrassés en présence de votre Excellence, ils supplient très
humblement de vouloir excuser leur timidité; et si contre notre attente il se trouvoit
quelque chose de dure sur la dite requette, nous prions votre Excellence de nous faire la
grâce de pouvoir expliquer notre intention, ce sont les faveurs que nous esperons qu'il
plaira à votre Excellence de nous faire en la suppliant de croire que nous sommes très
respectueusement, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissants serviteurs. (Signé par quarante quatre des susdits habitants, au nom de tous.)

Séance du vendredi, 25 Juillet 1755.

A Son Excellence l'honorable Charles Lawrence, écuyer, lieutenant-gouverneur et commandant en chef de la province de la Nouvelle-Ecosse pour Sa Majesté britannique et colonel d'un de ses régiments d'infanterie, &c., &c.

MONSEIGNEUR,-

Aussitot que nous avons reçus les ordres de votre Excellence datéz du 12me jour de juillet 1755, nous nous sommes assemblé, le Dimanche 13^{me} jour du present mois pour faire la lecture à tous les Habitants de vos ordres, voulant toujours nous tenir sous une fidelle obéissance; Nous avons délibérez tous en générale d'un consentement unanime de porter tous nos armes à feux a monsieur Hanfield, notre très digne commandant, quoique nous n'ayons jamais eu la volontéz de nous en servir contre le gouvernement de Sa Majesté; ce qui fait que nous n'avons aucuns Reproches à nous faire à ce sujet, ny dans toute la fidélité que nous devons au gouvernement de Sa Majesté, car, Monseigneur, nous pouvons bien assurer votre Excellence que plusieurs d'entre nous se sont risqué la vie pour donner connoissance au gouvernement de l'ennemis et aussi lorsqu'il à été nécessaire de travailler pour l'entretient du Fort d'Annapolis et autre travail necessaire au gouvernement nous nous y avons porter de tous notre cœur, et nous sommes prêt à continuer avec la même fidelité. Et aussi nous avons fait l'élection des Trente hommes pour aller à Halifax auxquels nous recommandons bien de ne rien dire ou faire qui soit contraire au conseille de Sa Majesté, Mais, nous leurs Enjoignons de ne contracter aucun nouveaux serment, nous sommes résous et en volontéz de nous en tenir à celuy que nous avons donnéz et auquel nous avons été fidelles autant que les circonstances l'ont demander, car les Ennemis de Sa Majesté nous ont sollicité à prendre les armes contre le gouvernement mais nous n'avons eu garde de le faire.

(Signé par deux cent sept des susdits habitants.)

Séance du 28 Juillet 1755.

A l'honorable Charles Lawrence, président du Conseil du Roy, Commandant en chef de la Nouvelle Ecosse, Lieutenant-Gouverneur d'Annapolis Royal, Lieutenant Colonel

d'un Régiment d'Infanterie.

Monsieur,—Les Habitans de nos departements ayant été informé par Monsieur Murray, Commandant le Fort Edward à Pisiquit que nous les Habitans de nos Departements ayant à faire parroître quelques homme devant Monsieur le Gouverneur a Halifax pour répondre à la demande à nous faite en vertus d'un serment que l'on nous assure que son Honneur exige de nous, les Habitans de nos Départements, en général prenne la liberté de Représenté qu'après avoir pretté serment de fidelité a Sa Majesté Britannique avec toutes les Circonstances et la Reserve sur vente (sic pour suivante) à nous accordés au nom du Roy par Monsieur Richard Phillips, Commandant en chef dans la ditte Province a laquelle nous avons observé notre fidelité d'autant plus qu'il nous a été possible depuis un nombre d'années en jouissant paisiblement de nos droits suivant la Teneur de notre serment en toute sa Teneur, et réserve, et nous ayant toujours appuié sur notre Serment de fidelité tant pour sa Teneur que pour l'observation, et nous sommes resous tous ce bon consentement et de voy de ne prendre aucun autre Serment. Nous avons prettés le Serment de fidélité de bonne foy, Nous sommes très contemps et satisfais, nous esperons, Monsieur, que vous auré la bonté d'écouté nos Justes Raisons, et en conséquence supplie tous d'une voy unanime son honneur d'avoir la bonté de delivré nos Gens qui sont tenu à Halifax depuis quelques Temps, en ne pouvant même scavoir leur situation qui nous paroit deplorable, nous avons toute confiance, Monsieur, que son honneur aura la bontés pour nous de nous accordé les graces que nous avons l'honneur de vous demander tres humblement, et nous prieront pour la conservation de Son Honneur. Pisiquit, 22 juillet 1755.

(Signé par 103 des susdits habitants de Pisiquid.)

De la part des habitans des Mines, et de la Rivière-aux-Canards et des lieux qui en dependent.

A Son Excellence Charles Lawrence, Ecuyer, Gouverneur Generalle et Commandant en chef la Province de la Nouvelle-Ecosse ou l'acadie, et Colonel d'un Régiment au

Service de Sa Majesté dans la ditte Province.

D'autant qu'il s'est répandue un Bruit parmis nous les Habitans françois de cette Province, que Son Excellence le Gouverneur exige de nous un serment d'obéissance conforme en quelque façon à celuy des Sujets Naturels de Sa Majesté le Roy Georges Second, et qu'en consequence nous avons une certitude Moralle que plusieurs de nos

Habitans sont retenue et gênée à Halifax pour ce sujet.

Si les Intentions de Son Excellence sont celle qu'icy dessus envers nous, nous prenons la liberté de représenté à Son Excellence tous en général le et auxnoms de tous les Habitans, que nous et nos Perres ayant pris pour eux et pour nous un serment de fidélité qui nous a été approuvé plusieurs fois au nom du Roy, et sous les priviléges duquel nous avons demeuré fidelle et soumis et protégé par Sa Majesté le Roy Britannique suivant les Lettres et Proclamation de Son Excellence Monseigneur le Gouverneur Shirley, en datte du 16 septembre 1746, et du 21 octobre 1747, nous ne commettrons jamais l'inconstance de prendre un Serment qui change tant soit peut les Conditions et les privileges dans lesquels nos Souvereins et nos Perres nous ont placé par le passé.

Et comme nous pençons bien que le Roy, notre Maître, n'aimes et ne protége que des sujets constents, fidèlle et franc, et que ce n'est qu'en vertu de sa bonté et de la fidélité que nous avons gardé envers sa Majesté qu'elle nous a accordé et continue Pentière possession de nos biens, et l'exercice libre et public de la Religion Romaine.

Ainsi nous voulons continué dans tous ce qui sera dans notre pouvoir à être fidèlle et soumis ainsi qu'il nous a été accordé par son Excellence Monseigneur Richard Phillips.

La Charité pour nos Habitans détenus et l'innocence que nous croyons en eux nous oblige à supplier très humblement Son Excellence à se laisser touché de leurs misères et leurs donner la liberté que nous demandons pour eux avec toute la soumission Possible et le Respect le plus profond.

(Signé par 203 habitans des Mines et de la Rivière-aux-Canards.)

Annexé à une lettre du 14 avril 1756-Les lords du commerce à Fox.

28 juillet 1755.

La question actuellement soumise au gouverneur et au conseil, savoir : si les habitants français doivent être déportés de la province de la Nouvelle-Ecosse ou s'ils doivent continuer d'y résider, est une question de la plus haute importance pour la couronne et intéresse grandement la colonisation de cette province. En outre, considérant que l'occasion actuelle qui permet d'en arriver à une conclusion ne se présentera peut-être plus, je crois qu'il est de mon devoir de faire connaître les raisons qui me persuadent que nous ne devons pas permettre aux habitants français de prêter le serment ni les tolérer dans la province.

1.—Depuis le traité d'Utrecht jusqu'à cette date, ils se sont conduits comme des rebelles envers Sa Majesté dont ils sont devenues les sujets par la ce-sion de la province.

En outre, en vertu du traité, ils devinrent des habitants de la dite province.

2.—Pour ces raisons, les tolérer dans cette province serait contraire à la lettre et à l'esprit des instructions de Sa Majesté au gouverneur Cornwallis, et à mon humble avis, encourrait le déplaisir de la couronne et du Parlement, et de plus,

3.—Cela rendrait stériles les résultats qu'on attendait de l'expédition de Beau

Séjour;

4.—Et entraverait d'une manière déplorable le progrès de la colonisation et empêcherait la réalisation des projets que la Grande-Bretagne avait en vue lorsqu'elle a fait des dépenses considérables dans cette province.

5.—Lorsque ces habitants auront de nouveau recours à la perfédie et à la trahison, procédés dont ils se serviront certainement, et avec plus de haine que par le passé, la province après le départ de la flotte et des troupes, se trouvera dans l'impossibilité de les

chasser de leurs possessions.

1.—Quant à leur conduite depuis le traité d'Utrecht en 1713—Bien qu'il y fut stipulé qu'ils seraient laissés en possessions de leurs terres à condition qu'ils prêta-sent le serment dans l'intervalle d'une année à partir de la date du traité, non seulement ils ont refusé de prêter serment, mais se sont livrés encore à des actes d'hostilité contre la garnison anglaise. De concert avec les sauvages ils massacrèrent, dès l'année du traité, un détachement anglais de quatre-vingts hommes et pendant les trois années qui suivirent le traité, ils se rendirent coupables de plusieurs autres actes d'hostilité.

En 1725, lorsque le général Philipps envoya des troupes pour les forcer à prêter le serment, ils refusèrent pendant quelque temps mais finirent par consentir à le prêter à condition qu'ils seraient exemptés de prendre les armes contre le roi de France. A cette condition, quelques-uns prêtèrent le serment d'allégeance, mais un grand nombre refusèrent, et depuis cette date, ils ont cru devoir se donner le titre de neutres, bien

qu'ils soient des sujets de Sa Majesté.

A leur instigation, l'établissement fondé pour l'exploitation des mines de charbon de Chignectou par une compagnie' de gentilshommes anglais, au coût de £3,000, a été détruit par les sauvages qui poussés par ces habitants, chassèrent les mineurs, incendièrent leurs maisons et les magasins, et volèrent ce que ces mineurs possédaient et des marchandises qu'ils partagèrent ensuite avec les dits habitants.

En 1724 ils soulevèrent les sauvages et les aidèrent à détruire une pêcherie anglaise et à messacrer cent pêcheurs anglais. Quelques Anglais [sic pour sauvages] et quelques Français furent arrêtés sous l'accusation d'être les auteurs de ce massacre et furent par

la suite pendus à Boston.

En 1744, trois cents sauvages conduits par Le Loutre, et supportés par ces Français neutres, parcourureut les districts qu'habitent ces derniers et campèrent à un mille de la garnison sans que les habitants en aient averti le gouvernement.

La même année, et de la même manière, ils accueillirent et encouragèrent M. Duvivier qui aurait pris la garnison par surprise, si un habitant ne l'avait averti et mis

sur ses gardes.

Pendant tout l'été de 1746, ils entretinrent dans leurs districts 1700 Canadiens qui attendaient l'arrivée de la flotte du duc Danville, et lorsqu'une partie des troupes se rendit jusqu'au fort, ils l'aidèrent, lui fournirent des fascines et reçurent des armes des Français pour prendre part à l'attaque.

L'hiver suivant, les habitants français firent connaître aux troupes françaises qu'une troupe anglaise de 500 hommes avait établi ses quartiers aux Mines ; ils incitèrent l'ennemi à attaquer les Anglais et réussirent à faire pénétrer des officiers français dans les quartiers anglais avant l'attaque. Ils prirent part à l'attaque avec les Français et massacrèrent 70 sujets de Sa Majesté; les deux tiers de ce nombre étaient malades et furent assassinés par les habitants français. Ces renseignements ont été fournis par des soldats qui s'évadèrent. Par la suite, et avant la capitulation, ils avaient des armes et furent chargés de la garde des prisonniers anglais qu'ils traitèrent avec plus de sévérité que les sujets du roi français l'auraient fait.

Par la suite, ils reçurent et supportèrent très souvent des détachements français

Depuis le premier établissement des Anglais à Halifax, les habitants français ont toujours incité les sauvages à commettre des hostilités contre eux. Ils ont maintenu, supporté ceux-ci et leur ont indiqué les endroits où ils pouvaient avantageusement harrasser ceux-là, car toujours, avant que les sauvages ne commissent leurs attentats, les

habitants français ont été vus rôdant autour de l'établissement.

Depuis notre premier établissement, ils ont refusé obstinément de prêter le serment d'allégeance et ont induit plusieurs de nos colons étrangers à passer chez les Français. Ils ont toujours fou ni des provisions aux troupes françaises qui se sont introduites dans cette province et les ont tenues au courant de tous les mouvements des Anglais, obligeant ces derniers à se tenir dans les bourgs fortifiés et les empêchant de cultiver et d'améliorer les terres situées à une certaine distance. Cette situation a causé de grandes dépenses à la nation britannique et pour la même raison, au-delà de la moitié des habitants venus ici pour s'y établir ont quitté la province pour aller dans d'autres colonies où il leur sera possible de gagner leur pain sans risquer leur vie.

L'énumération des faits précédents qui se sont succédé depuis quarante ans, doit nous convaincre que les habitants français au lieu de manifester l'intention de devenir de bons sujets, ont démasqué de plus en plus leur haine invétérée contre les Anglais et leur affection pour les Français. D'ailleurs ils viennent de donner un exemple de leur insolence au capitaine Murray auquel ils ont caché leurs meilleures armes et livré des

mousquets hors d'usage et refusé absolument de prêter le serment.

Dans de semblables circonstances, je crois qu'il est contraire à l'honneur du gouvernement, à la sécurité et à la prospérité de cette province de permettre à aucun de ces habitants de prêter le serment.

2. Ce serait contraire à l'esprit et à la lettre des instructions de Sa Majesté.

C'est sur la représentation du gouverneur au sujet des hostilités commises par les

habitants français que cette instruction a été transmise.

L'exposé de cette instruction démontre l'intention d'exiger une plus entière soumission des Français et de fortifier l'autorité du gouvernsment ; et vu que ceux-ci ont déclaré d'une manière implicite en refusant de prêter le serment, leur détermination de pas devenir des sujets de Sa Majesté, il s'en suit que leur expulsion de cette province serait littéralement conforme à l'instruction concernant la formule de serment qui devait leur être proposée par le gouverneur en Conseil et qu'ils ont refusée. En outre, il serait impossible de croire à leur fidélité après leur refus absolu de se soumettre à la couronne. De plus, il est prévu que dans leur cas, les personnes qui refusent de se soumettre aux sommations de prêter le serment, sont déclarées non-conformistes et par la suite ne peuvent plus être admises à prêter le serment, parce qu'après avoir une fois refusé leur allégeance, toute profession ultérieure de fidélité ne peut être prise en considération.

Cette instruction fut transmise à une époque où le gouvernement n'était pas assez puissant pour affimer ses droits contre les habitants français qui encouraient la confiscation de leurs biens, et je crois que si la couronne était au courant de la situation actuelle,

cette instruction, si elle est encore en vigueur, serait révoquée.

Le gouverneur Cornwallis, en vertu de cette instruction, somma les habitants français de jurer allégeance, et comme ils refusèrent, l'instruction se trouva de fait invalidée; et par suite, il n'est pas au pouvoir du gouvernement actuel de proposer aux habitants de prêter le serment, parceque ceux-ci ne s'étant pas conformés aux stipulations du traité

18-40 R-16

d'Utrecht, ont encouru la consfiscation de leurs propriétés au profit de la couronne Voici ma manière de voir: Sa Majesté a exigé de transmettre la réponse des habitants français au secrétaire d'Etat pour être soumise au plaisir de Sa Majesté, et la réponse suivante de tous les habitants français devrait être par conséquent transmise, savoir: "Qu'ils ne prêteront pas le serment sans l'exemption de porter les armes contre le roi de France, qu'autrement ils demandent six mois pour se transporter au Canada avec leurs effets, et qu'en outre, ils expriment ouvertement le désir de servir le roi de France, afin d'avoir des prêtres." Et l'on doit présumer que par suite, au lieu de considérer l'instruction, des ordres, et probablement des troupes, seraient immédiatement envoyés pour chasser de la province ces insolents et dangereux habitants.

Quant à leur permettre maintenant de prêter le serment, voici quel en serait le

résultat:

3. Nous perdrions nécessairement le fruit de l'expédition de Beau Séjour.

Les avantages à retirer de cette expédition, consistent dans l'affaiblissement de la puissance des sauvages et la répression de l'insolence des habitants français. Mais si après la réduction des forts français, alors que nos troupes sont dans le voisinage et que la flotte britannique est dans notre port, ils se permettent en présence même des amiraux de Sa Majesté et en mépris du gouverneur et du Conseil, de refuser de prêter le serment d'allégeance à Sa Majesté, nous allons les accueillir et avoir foi en eux comme sujets dans de telles circonstances, cela équivaudra à la perte des avantages acquis par cette victoire.

Si tel est leur attitude au moment où nous avons les troupes et la flotte avec nous, que n'oseront-ils pas et jusqu'où iront leur insolence et leurs agressions quand cette protection nous manquera!

4. Cela entraverait le progrès de la colonisation, et l'arrêterait peut-être entièrement. On compute comme suit la proportion des habitants français aux habitants anglais:

A Annapolis,	200	familles	composées	de 5 m	embres chacur	ies	1000
Aux Mines,	300		"	"	"		1500
A Piziquid,			"	"	"		1500
A Chignectou	,800		"	66	"		4000
							8000
600 familles anglaises composées de 5 membres chacunes Surplus d'habitants français					3000		
Surprus u nao.	train	es irança	18				2000

Sans compter les Français résidant à Lunenburg et les habitants de Lunenburg

eux-mêmes qui sont plus sympathiques aux Français qu'aux Anglais.

Une telle supériorité du côté de ceux qui ont juré de ne pas devenir sujets du roi est propre à inquiéter les colons actuels et à décourager ceux qui auraient l'intention de venir s'établir dans cette province, car il est bien connu que s'ils prêtent le serment, ils ne se croiront pas engagés après en avoir obtenu la dispense.

5. D'autre part, considérant qu'il ne sera plus possible de les déporter de cette province après le départ de l'armement dont nous disposons présentement; et que leur déportation deviendra inévitablement nécessaire, car il est incontestable qu'ils se livreront de nouveau avec plus d'artifice et de rancune qu'auparavant, à la perfidie et à la trahison;

Considerant aussi que la présence dans cette province, de ces habitants français attachés à la France, est de nature à favoriser tous les projets du roi de France et les

tentatives de celui-ci pour s'emparer de la dite province:—
A ces causes je crois que ces raisons et la nécessité impérieuse — qui est la loi du moment — de protéger les intérêts de Sa Majesté dans la province, m'obligent de conseiller humblement la déportation de tous les habitants français.

(Signé)

JONATHAN BELCHER.(a)

Halifax, 28 juillet 1755.

⁽a) Le decument ci-dessus fut lu devant le gouverneur en son Conseil, à Halifax, le 28 juillet 1755, jour où fut prise par le Conseil, la décision finale d'expulser et de déporter les Acadiens. Jonathan Belcher était alors juge en chef de la Nouvelle-Ecosse.

APPENDICE D.

LE GOUVERNEUR PHILLIPS.

Le gouverneur Richard Phillips parti d'Angleterre au printemps de 1729, sur le navire du roi *The Rose*, capitaine Waller, arriva à Canso à la fin de juin 1729, vieux style. Il demeura à cet endroit jusqu'au 17 octobre, v.s., alors qu'il partit pour Annapolis Royal. Le voyage dura cinq semaines. Le 25 novembre 1729, il écrivit de cet endroit au duc de Newcastle.

Phillips au duc de Newcastle.

Canso, 2 octobre 1729.

MILORD,—Je profite de la présente occasion pour informer Votre Grâce de mon arrivée dans cet endroit du gouvernement vers la fin de juin. La conscience de mon devoir me faisait souhaiter d'y arriver plus tôt, mais j'ai dû attendre l'arrivée des instructions et des pouvoirs que je croyais et que je crois encore nécessaires pour établir la

paix et la concorde dans la province.

Après avoir amélioré la situation ici, autant que la durée de mon séjour me le permettait, à la satisfaction générale de la population qui commençait à se décourager, je me propose de me rendre à Annapolis Royal où je suis aussi attendu avec impatience, car les habitants français m'ont assuré qu'ils sont prêts à accepter toutes mes conditions au sujet de leur soumission. La joie universelle qui se manifeste partout me donne la certitude qu'avant longtemps, je pourrai faire à Votre Grâce un rapport satisfaisant des affaires de cette province, auxquelles je vais consacrer toute mon énergie.

Phillips à Newcastle.

Annapolis Royal, 25 novembre 1729. (Ou 6 décembre d'après le nouveau style.)

MILORD, —Je viens d'arriver ici après une traversée orageuse qui a duré cinq semaines. Je trouve les derniers vaisseaux que nous verrons cette année, sur le point de partir, de sorte que le peu de temps qui m'est accordé ne me permet pas de transmettre beaucoup de renseignements à Votre Seigneurie. Cependant la joyeuse réception dont j'ai été l'objet, surtout de la part des habitants français, m'engage à promettre à Votre Seigneurie qu'à la prochaine occasion je serai en état d'apprendre à Sa Majesté qu'ils ont volontairement fait leur soumission au gouvernement en prêtant le serment d'allégeance. J'aurai soin de leur faire prêter le serment d'une manière aussi solennelle que possible. Je crois que pour les faire persévérer dans leur soumission, il serait bon de leur faire entendre que la possession de leurs propriétés leur sera confirmée par de nouvelles concessions du roi, aux conditions qui seront jugées nécessaires et qu'il serait à propros d'annuler et de révoquer les anciennes concessions. J'espère que Sa Majesté me transmettra des instructions au sujet de ce qui précède, et me fera connaître si les habitants français doivent contribuer aux dépenses du gouvernement, et dans quelles proportions. Je crois qu'ils s'attendent à cela. En toute occasion je suivrai strictement les ordres que j'aurai reçus.

J'ai choisi la semaine prochaine pour recevoir la soumission des habitants français de cette rivière et je suis certain que ceux des Mines et des autres endroits situés à l'entrée de la baie de Fundy sont décidés de suivre leur exemple. Mais l'hiver étant arrivé, il est impossible de se rendre à ces endroits avant l'ouverture de la navigation. Je vais terminer cette tâche ici avant de me rendre à Canso et j'aurai l'honneur de vous faire parvenir un rapport concernant le nombre de familles, leur situation, l'état actuel du

commerce, et tous les renseignements qui pourront être utiles à Sa Majesté.

18-401

Phillips aux lords du commerce.

Annapolis Royal, 3 janvier 1729-30.

MILORDS,—Comme je crois qu'il est très important que les habitants français de cette province qui forment une partie considérable de la population, fassent leur soumission complète et prêtent le serment d'allégeance à Sa Majeté afin d'assurer la prospérité et la paix dans cette colonie, et que les instructions au gouverneur concernaient dans une large mesure cette importante question, j'ai voulu que Vos Seigneuries se rendent compte par les parchemins ci-inclus et par ce qui a été fait depuis trois semaines, que i'avais cette tâche à cœur et que l'espoir que j'entretenais de réussir n'a pas été déçu.

Ces parchemins contiennent les signatures de tous les habitants de cette rivière, à partir de l'âge de seize ans. Ils sont heureux d'avouer que la satisfaction que leur a donnée mon gouvernement, a beaucoup contribué à produire cet heureux résultat, qu'ils ont fait l'expérience d'un grand changement après mon départ et qu'ils voulaient me faire l'honneur de recevoir leur soumission. Réellement il n'a pas été nécessaire de recourir aux menaces ou à la contrainte, ni de prostituer l'honneur du roi en ayant recours à des moyens honteux en son nom, comme l'a fait Wroth, un enseigne de mon régiment. Je me fais un devoir de vous transmettre une copie de sa transaction. Ce monsieur est présentement en Angleterre (et j'apprends) qu'il est allé dans sa famille et qu'il réclame beaucoup pour les services qu'il a rendus. Je me soumets d'avance au jugement qui sera rendu, mais si j'étais appelé à régler le cas de celui qui se serait servi du nom du roi sans sa permission, je ne manquerais pas d'accorder la récompense que méritent de semblables actions.

Bien que j'aie terminé ma tâche avec les habitants de cette rivière, je dois attendre la fin de l'hiver pour entrer en communication avec les autres établissements du haut de la baie de Fundy. Je m'attends tous les jours à voir arriver à travers les bois des délégués de ces endroits, pour m'annoncer que ces populations sont décidées de faire leur soumission de la même manière que celles d'ici, dès qu'elles en recevront l'invitation, mais je tiens à leur faire prêter le serment moi-même avec une grande solennité comme je l'ai pratiqué avec les habitants de cette rivière. Je retournerai ensuite à Canso où je serai attendu.

Les lords du commerce au gouverneur Phillipps,

WHITEHALL, 20 mai 1730.

Monsieur,—Nous avons reçu vos lettres du 2 octobre, du 25 novembre et du 3 janvier dernier ainsi que les pièces que vous y avez incluses. Nous vous félicitons d'avoir réglé la question de la pêcherie de Canso et d'avoir amené les habitants français d'Annapolis Royal à prêter volontairement le serment à Sa Majesté, mais nous aimerions qu'ils l'eussent fait en termes plus explicites, comme notre secrétaire vous en instruira, et nous espérons apprendre bientôt que les autres établissements français auront suivi cet exemple.

Le gouverneur Phillips à Sa Grâce le duc de Newcastle.

Canso, 2 septembre 1730.

MILORD,—Depuis mon retour dans ce gouvernement, je me suis fait un devoir de profiter de toutes les occasions pour tenir Votre Grâce au courant de l'état des affaires de cette province.

Par ma dernière lettre du 3 janvier, Votre Grâce a constaté que je me suis particulièrement efforcé d'amener les habitants français à faire leur soumission à la Couronne britannique en leur faisant prêter le serment d'allégeance à Sa Majesté. Cette mesure devenait de plus en plus nécessaire, car le nombre de ces habitants augmente rapidement et ils forment aujourd'hui une population considérable qui comme la progéniture de Noé s'étend sur toute l'étendue de la province. Votre Grâce n'ignore pas que pendant les vingt dernières années ils ont refusé avec opiniâtreté de prêter le serment qui leur fut proposé; mais après avoir constaté le changement d'administration pendant mon absence, ils ont déclaré qu'ils étaient prêts à accorder ce que j'exigerais d'eux à mon

retour dans cette province. Aussi j'ai cru le temps favorable et je me suis mis à l'œuvre dès mon arrivée au milieu d'eux, commençant par l'établissement de la rivière d'Annapolis Royal. Votre Grâce a appris par le duplicata que je lui ai fait parvenir de la liste, que tous les habitants, à partir de seize ans ont signée, que l'entreprise a bien réussi dans cet endroit.

J'informais aussi Votre Grâce que j'avais l'intention (à la fin de l'hiver) de me rendre à l'entré de la baie de Fundy où sont établis la plus grande partie des habitants, afin de terminer une tâche si bien commencée. Or, après avoir eu la satisfaction de terminer entièrement ce travail, j'ai l'honneur d'apprendre aujourd'hui à Votre Grâce la soumission complète de ce peuple si longtemps réfractaire, et à Sa Majesté, l'acquisition d'un grand nombre de sujets. Je vous envoie ci-inclus un duplicata de l'engagement qu'ils ont juré et signé, sans compter la liste qui vous a été transmise d'Annapolis Royal. Ils sont tous mariés et chaque famille se compose d'une moyenne de cinq membres. Votre Grâce peut ainsi établir le chiffre de cette population aujourd'hui, en y ajoutant environ cinquante familles vagabondes qui attendent mon retour à Annapolis.

Je m'attendais à rencontrer beaucoup d'obstination de la part des sauvages dans l'accomplissement de cette tâche; j'avais remarqué leurs craintes lorsqu'ils se rassemblaient par bandes et cherchaient à connaître ce qui se passait; mais notre conduite prudente, notre raisonnement honnête et les présents que j'avais fait préparer pour eux, produisirent un tel effet, que non seulement ils ne causèrent pas d'embarras, mais firent leur soumission à leur manière au gouvernement anglais et après des dances et des cris

perçants ils s'en allèrent très satisfaits.

Jusqu'ici la paix est assurée dans cette province et elle durera sans doute aussi longtemps que l'union entre les deux couronnes ; car il est certain que la sécurité de cette province dépend entièrement de cette union. Une fois celle-ci rompue, la colonie deviendra une proie facile pour nos voisins.

Les lords du commerce au gouverneur Phillipps.

WHITEHALL, 20 mai 1730.

Monsieur,—Nous avons reçu vos lettres du 2 octobre, du 25 novembre et du 3 janvier dernier ainsi que les pièces que vous y avez incluses. Nous vous félicitons d'avoir réglé la question de la pêcherie de Canso et d'avoir amené les habitants français d'Annapolis Royal à prêter volontairement le serment à Sa Majesté; mais nous aimerions qu'ils l'eussent fait en termes plus explicites, comme notre secrétaire vous en instruira, et nous espérons apprendre bientôt que les autres établissements français auront

suivi cet exemple.

Quant aux habitants français qui prêteront le serment, ils doivent reconnaître la bonté dont ils sont redevables à Sa Majesté qui ne les a pas obligés d'abandonner leurs établissements dans la Nouvelle-Ecosse suivant les termes du traité d'Utrecht, qui les obligaient de prêter le serment d'allégeance à Sa Majesté. Malgré cette soumission de leur part, il est à craindre que nous ne puissions pas compter sur eux dans le cas d'une rupture ; aussi croyons-nous qu'il serait à propos de leur faire obtenir de nouvelles concessions de leurs terres et nous ne voyons pas de raison qui les empêche de payer les mêmes rentes que les autres sujets de Sa Majesté. Nous vous adressons un cordial adieu et nous demeurons vos amis sincères et vos humbles serviteurs.

WESTMORLAND, P. DOCMINIQUE, O. BRIDGEMAN, J. BRUDENEL, A. CROFT.

Phillipps aux lords du commerce.

Annapolis Royal, 26 novembre 1730.

Milords,—J'ai eu l'honneur de recevoir à mon retour de Canso, la lettre que Vos Seigneuries m'ont écrite le 20 mai. J'ai reçu en même temps les instructions a ldition-

nelles de Sa Majesté au sujet de la pacification de cette province et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour les mettre scrupuleusement en pratique * *

* * * Je suis harassé et fatigué des voyages que j'ai été obligé de faire d'un bout à l'autre de la province; puis les vaisseaux étant sur le point de partir pour leur hivernement, je ne puis que vous faire parvenir des duplicata des listes qui ont été envoyées de Canso où j'ai eu l'honneur d'écrire à Vos Seigneuries. Je dois vous informer que le duplicata contenant les noms des habitants de l'entrée de la baie, qui ont fait leur soumission, renferme aussi les noms de ceux qui n'étaient pas encore venus comme je vous l'apprenais par une lettre antécédente; de sorte qu'il ne reste plus pour compléter la liste des habitants qui ont fait leur soumission que cinq ou six familles disséminées sur la côte orientale de la province où je me propose d'aller le printemps prochain.

Je suis peiné d'apprendre que Vos Seigneuries ne trouvent pas le serment que les habitants de cette rivière ont prêté bien rédigé. J'ai employé tout mon discernement pour en préparer la teneur, et je croyais avoir donné plus de force au serment que n'en renferme le texte anglais en y ajoutant les mots 'en foi de chrétien' et 'que je Reconnois, &c.'; le mot 'fidelle' est le seul que j'ai trouvé dans le dictionnaire pour exprimer allégeance et les Français que j'ai consultés m'ont dit que les mots 'fidelle' et 'obéir' gouvernent tous deux le datif et que la conjonction 'et' qui les unit les met en rapport avec la personne du roi, suivant les connaissances que je possède de la grammaire. Je dois humblement exposer que je crois les jésuites capables de donner à la formule de serment la mieux conçue un sens par lequel les papistes ne se trouveront pas engagés envers les héritiques. Vos Seigneuries remarqueront que la formule de serment que j'ai fait prêter aux habitants de l'entrée de la baie de f'undy a été modifiée parce qu'ils trouvaient la première trop rigide. J'espère que Vos Seigneuries approuveront cette modification et que vous serez d'avis qu'elle n'altère nullement la force du serment.

Le secrétaire Popple au gouverneur Phillipps.

WHITEHALL, 20 mai 1730.

Monsieur,—Vous constaterez par le premier paragraphe de la lettre que les lords commissaires du commerce et des colonies vous adressent aujourd'hui, que Leurs Seigneuries désirent que le serment que les habitants français d'Annapolis ont prêté volontairement eût été rédigé en termes plus explicites, et en conséquence je dois vous faire remarquer que par la teneur de ce serment les Français ne promettent pas d'être fidèles à Sa Majesté. Il est évident qu'on a eu l'intention de traduire en français le texte anglais du serment d'allégeance, mais l'idiome différent des deux langues en a pervertie la signification originale parceque la particule 'to' du serment anglais a été omise dans la traduction française. En sorte que la formule française ne renferme qu'une simple promesse de fidélité sans en en indiquer l'objet. De plus le mot 'Fidelle' ne pouvant se rapporter qu'à un datif, et 'obéirai' à un accusatif, il en résulte que le roi George ne se trouve pas suffisamment protégé par la première partie du serment. En outre il est à craindre que les jésuites français ne profitent de cette ambiguité pour essayer de convaincre à l'occasion, la population qu'elle n'est pas tenue à être fidèle à Sa Majesté, ce qui aurait été évité si le serment avait été rédigé de la manière suivante : 'Je promets & jure sincerement en Foy de Chrestien que je serois entierement fidelle à sa Majesté le Roy George le Second que je Reconnois pour le Souverain Seigneur de la Nouvelle Ecosse et de L'Accadie & que je lui obeirais vrayment. Ainsi Dieu me soit en Aide.'

Je suis monsieur, Votre humble serviteur,

A. POPPLE.

Le gouverneur Phillipps à Allured Popple.

Annapolis Royal, 26 novembre 1730.

Monsieur, — A mon retour de Canso, j'ai reçu votre lettre du 20 mai que vous m'avez écrite sous la direction des lords commissaires du commerce et des colonies, au sujet de la teneur du serment d'allégeance que j'ai fait prêter aux habitants de cette rivière. Je suis peiné d'apprendre qu'on ne lui trouve pas la force voulue. Le serment que je trouve dans les documents des provinces environnantes ne renferme que quelques mots, savoir: Je promets d'être loyal et fidèle et d'obéir sincèrement à Sa Majesté, le roi George. Ainsi que Dieu me soit en aide. J'ai traduit fidèlement ces mots auxquels J'ai ajouté: "Je jure en Foi de chrétien," pour leur donner plus de force, ainsi que : "Que je reconnois pour le Souverain Seigneur de la Nouvelle-Ecosse ou de l'Acadie." Je croyais cette dernière expression significative dans la situation où se trouve cette Population. Quant à votre objection au mot "Fidelle" qui selon vous gouverne un datif et qui devrait être immédiatement suivi des mots "au Roy", je dois vous répondre que selon mon interprétation de la grammaire, la conjonction et qui joint les mots "Fidelle" et "obéirai" dans la phrase: je promets et jure que je seray entièrement Fidelle et obéiray vraiment à Sa Majesté le Roy George "fait rapporter les deux mots à la personne du roi; et des Français m'assurent que les mots "fidelle" et "obéir" gouvernent tous les deux un datif. S'il en est ainsi, le serment que j'ai rédigé est plus fort que le texte anglais — et lorsque les Jésuites français entreprendront d'infirmer l'allégeance que ce peuple a jurée, ils auront recours à l'argument conforme à leurs principes: qu'il n'y a pas de serment obligeant un papiste à obéir à ce qu'ils appellent un prince hérétique.

Vous remarquerez que le serment prêté depuis par le gros des habitants de l'entrée de la baie a été modifié mais d'une manière qui n'encourra pas l'objection ci-dessus. J'ai dû faire cette modification parcequ'ils trouvaient que le mot "obéir" avait une signification trop étendue, mais je crois qu'ils n'ont rien gagné par le changement qui a été opéré. Je viens d'apprendre que le soin des veuves vous a été confié; je vous en

félicite et je souhaite de toute cœur que cette nouvelle soit vraie.

L'abbé de Breslay au gouverneur Phillipps.

A Son Excellence Richard Phillipps, Ecuier, Capitaine General et Gouverneur en chef de la Nouvelle-Ecosse.

La très humble Representation de René Charles de Breslay, Prêtre Missionnaire

Curé de toute la Rivière d'Annapolis Royal,

Qui prend la liberté d'informer Votre Excellence que dans L'année 1724 un peu de temps après l'insulte des Sauvages contre cette place j'arrivay icy étant envoié par la Cour de France, J'ay eu l'honneur d'être Reçu avec beaucoup de gracieuseté par Monsieur le Lieutenant Gouverneur Doucet, qui me présenta au Conseil par lequel j'ay été approuvé et enregistré avec plusieurs autres marques de ses bontez jusqu'à sa mort.

Peu après la mort du dit Lieutenant Gouverneur Doucet monsieur le Lieutenant Gouverneur Armstrong, Commandant en chef dans cette Province m'a prié à Diner, et étant à Sa Table m'avoit Demandé une somme d'argent à emprunter, sur laquelle je m'excusay de ne l'avoir point. Depuis ce tems-là Il a toujours cherché occasion de me

faire de la peine en plusieurs Rencontres.

Premièrement il a voulu me faire rendre compte des Confessions de mes Paroissiens de cela à differentes fois, m'aiant envoié chercher pour cet effet quand les Dits Paroissiens (lesquels m'ont fort insulté se voiant appuiés de son autorité) sont allez se plaindre à Luy; Toutes les particularitez seroient trop Longues pour les deduire à Votre Excellence.

Après cela étant à l'autel & faisant actuellement les fonctions Sacerdotalles il m'envoia ordre par le Sieur Adjutant Wroth d'en sortir et de luy venir parler, je luy répondis que ce n'étoit n'y le Lieu n'y le tems de venir me parler dont il s'offensa tout en colère et disant lorsqu'il s'en retournoit qu'il me tireroit de L'Autel quand je serois même à la Consécration, après cela le Dit Lieutenant-Gouverneur m'envoia son Jardinier pour me

Dire, Lorsque j'avois commencé la Messe de me Depecher afin de Luy aller parler, Je me plaignis à Luy de l'Insulte qu'il m'avoit été faite au dit Autel sur quoy il me dit

plusieurs fois de prendre mes mesures.

De plus le Dt Lieutenant Gouverneur a envoié le dit Sieur Wroth saisir tout ce qui étoit chez la Done Laquelle étoit une de mes Paroissiennes et à l'heure de sa mort en presence de plusieurs Témoins me recommanda d'avoir soin de Tous ses Effets, pour acquitter ses Debtes, et élever ses Enfans dont Elle m'avoit chargé, et surtout elle envoia dans mon Presbytère une Cassette dans laquelle il y avoit environ six cent francs en Or et en argent blanc, outre des bagues et croix d'or qu'elle avoit donné à L'Eglise. Le Dt St Wroth est venu avec des Soldats fouiller dans mon Dt Presbytère après que je Luy eu dit que la ditte Cassette y étoit, & ayant fait Inventaire de Tout ce qu'il y avoit, il en fit son Rapport au Dt Lieut. Gouverneur, lequel quelques jours après m'envoia le Dt St Wroth pour la luy délivrer auquel je fis refus de la luy remettre entre les mains. Aussitôt le dit Lieut. Gouverneur m'envoia ordre par le Dt St Wroth de la Luy livrer et mentionnant dans son dt ordre que le dit St Wroth m'en donneroit un Reçu, promettant de paier les Dittes Debtes, ce qu'il n'a point fait, Disant pour ses Raisons qu'il n'avoit reçu que Dix Ecus de tous l'argent de la Done, Il n'a pas même voulu qu'on rendit à l'Eglise les bagues & croix.

En outre allant au Fort j'ay rencontré le D' Lieutenant Gouverneur Armstrong qui m'a fait reproche à l'égard d'un homme Nommé Barnabé, habitant, qui s'étoit allé plaindre que je luy avois Refusé les Sacrements, & que j'avois dit que le D' Barnabé se servoit Du Manteau du D' Lieutenant Gouverneur, pour ne point paier ses Debtes Lequel dernier article j'assuray Le D' S' Lieutenant Gouverneur n'avoit point dit; Nonobstant il appela Le D' Barnabé pour me faire donner un dementi, et après Le D' Lieutenant Gouverneur m'a dit d'un ton menaçant de prendre garde de ne pas me meler des Dixmes et des Rentes, je luy representay que c'étoit là une affaire de religion qu'il alloit contre le Traité de Paix dont il s'offensa fort, & me repeta de ne me meler point des Dixmes & des Rentes. Ensuite de cela j'allay chez le Lieut. Gouverneur Cosby Dont je Luy fis le Recit, & comme je luy marquois que je pensois à passer en Angleterre pour Représenter Tous ces mauvais Traitements à Votre Excellence, & de là à la Cour de France, Le D' Lieutenant Gouverneur Cosby me dit que ce n'étoit que l'effet de la colère du D' Lieut. Gouverneur Armstrong, & que je devois l'éviter tant que je pourrois, & il m'a conseillé d'attendre l'arrivée de Votre Excellence qui me rendroit bonne justice à moy & à tous les autres.

Encore le d' Gouverneur m'aiant proposé de faire faire un chemin pavé depuis chez Ollivier jusqu'à l'Eglise moiennant six pistoles, les quelles il a reçu de Moy & comme estorquées, & il n'a point fait faire le chemin n'y rendu l'argent à la réserve d'environ

un Ecu qu'il m'a remis.

En outre j'ay été informé à différentes fois que le D^t Lieutenant Gouverneur Armstrong avoit Dessein de m'envoier hors de la Province, ce que j'avois lieu de croire étant souvent menacé par François Manjeau qui a toujours été emploié par le D^t Lieut. Gouverneur dans les affaires du gouvernement, Se disant chargé des ordres du d^t Lieut. Gouv^{nr} en toutes occasions principalement quand le D^t S^r Manjeau est entré dans notre Eglise contre mes Deffenses & les Regles de L'Eglise; il est Venu au pied de l'Autel m'insulter & m'outrager Lorsque je faisois l'office de mon Ministère, et ne voulant pas sortir de l'Eglise Suivant le Commandement que je luy en faisois, il dit hautement qu'il étoit venu de la part du D^t Lieut. Gouveneur & n'en sortiroit pas, il en sortit néantmoins à la persuation de quelques personnes qui luy représentèrent qu'il étoit cause que l'office cessoit (car je l'avois fais cesser) il me menaça en sortant du D^t Lieut. Gouv^r Armstrong, & disant qu'il alloit revenir bientôt, mais ce ne fut qu'une ou deux heures après, Il me dit à la porte de mon Presbytère que j'étois un faux Apôtre, & que je n'étois pas Digne de Dire la Messe, & autres choses qui sont trop infâmes pour être représentées à Votre Excellence, & en aiant porté mes plaintes par écrit au D^t Lieutenant Gouv^r au lieu de me faire justice, il a ordonné au D^t Manjeau de me faire des procés.

Dans le commencement du mois d'Octobre de l'année dernière, 1728, étant à l'autel & Disant la Messe, j'ay été informé que le Sr Wroth venoit pour me faire embarquer dans un bâtiment qui partoit pour l'Angleterre. Je fus au bord de l'Eau où je trouvay un

Canot avec deux petits Garçons qui me passèrent de l'autre bord afin de me retirer & avoir le tems d'écrire au D^t Lieut. Gouv. Armstrong pour le prier de me faire Savoir ses raisons contre moy mais aiant appris que Le Dit Wroth étoit à mon Presbytère incessamment après mon Depart pour me chercher, lequel ne m'aiant par trouvé, Le D' Lieut. Gouverneur envoia d'abord des Soldats armés pour me prendre lesquels ont fouillés dans tous les canots qui passoient et ont même tiré à bale sur un Canot où ils ont soupconné que j'étois. Après cela je me suis retiré dans les Bois où j'ay souvent été obligé de changer de Cabanes, et étant presque privé de Tous secours nécessaires à la vie. Le D' Lieut. Gouv. Armstrong aiant Donné ordre par François Manjeau aux habitans de ne me donner aucun Secours, Refuge & Assistance, Et ayant fait publier par un ordre affiché à la porte de l'Eglise de me retirer dans dix jours de la Province, j'ay demeuré dans ce dangereux état et pitoiable pendant près de quatorze mois jusqu'à l'heureuse arrivée de Votre Excellence.

Peu après mon départ le D^t Wroth avec François Manjeau vinrent avec des Soldats qui s'emparent de l'Eglise, du Presbytère et de la maison que j'avois fait bâtir à mes dépens propres avec déffense d'en laisser rien sortir, et d'y entrer personne, et dans la Suite du Tems le dit Lientenant Gouverneur a fait venir, contre les règles de l'Eglise & au grand scandale de notre Religion, un Prêtre des Mines Nommé le Sr Braud pour s'Emparer de ma Cure, de l'Eglise et de ma propre Maison, & a obligé par force les Marguillers de délivrer les clefs de l'Eglise ce qui est contre les règles de l'Eglise, et mon Domestique ne voulant pas livrer la clef de La Maison, Le Lieutenant Gouverneur Armstrong donna ordre au S^r Wroth & à Manjeau de rompre les portes & les Serrures, ce qu'ils ont fait, sans épargner mes coffres où ils ont fouillé mes papiers les plus secrets, et ceux même de l'Eglise, aiant emporté quantité de papiers & d'effets, et étant cause que j'ai été entièrement pillé, jusqu'à détruire toutes les clotures de l'Eglise, & enlevé les peintures et garnitures de plusieurs de mes portes.

Aiant commis tous ces désordres par l'ordre du Lieutenant Gouverneur Armstrong pour me combler de misères le S^r Wroth et François Manjeau chargés de son ordre ont fait vendre à l'encan Tous mes Bestiaux, Savoir Trois Vaches, un Veau et trois cochons,

Dont il a pris l'argent sans m'en donner aucune satisfaction.

Je ne prendray pas la liberté de troubler l'attention de Votre Excellence de quantité de Calomnies et De Mauvais traitements du Lieutenant Gouverneur Armstrong, principalement à Sa Table parlant mal de la Couronne de France, Je demande seulement à Votre Excellence la permission de représenter les Calomnies dont le S' Brau & Man Jeau m'ont accusé aiant fait foueter mon petit garçon et Domestique âgé d'environ treize ans et le menaçant de le faire pendre pour lui faire dire que je lui avois donné de la poudre pour faire brûler le D^t S^r Brau, Laquelle fausseté étoit bien évidente n'aiant pas vu ny parlé à mon Dit Domestique depuis mon départ jusq'aujourd'hui, laquelle fausse Accusation il a fait publier contre Moi, même par mon D' Domestique à la porte

Il ne me reste plus presentement que de me Soumettre au Jugement & à la Justice de Votre Excellence Desquels je ne Doute Nullement de recevoir une entière Satis-

faction étant avec un profond Respect

A Votre Excellence,

Le très humble et Très obéissant Serviteur,

DE BRESLAY, Prêtre, Missionnaire Curé.

Ce 23 Decembre 1729.

REQUÊTE DES ACADIENS PAR LAQUELLE ILS DEMANDENT DE PRÊTER LE SERMENT D'ALLÉGEANCE.

A Son Excellence Rich^d Phillipps Ecuyer Capitaine Général et gouv^r en chef de la Province de Sa Majesté de la Nouvelle Ecosse, &c.

Nous les Députés et tous les Habitants d'Annapolis Royale avec des Coeurs tous Penetrés de joye, congratulons la bonne et heureuse Arrivée de Votre Excellence dans

Vostre Gouvernement de cette Province de Sa Majesté, et nous esperons que Vostre Excellence sera entièrement convaincu de nos bonnes Intentions de nous soumetre à

Nostre Gratieux Souverain le Roy Georges

Nous avons malheureusement expérimentés en plusieurs Ocasions La très Grande Différence qu'il y a entre Vostre Douce et Juste Administration de celle dont nous sortons presentement, d'autant plus que nous avions entre nos mains l'assurance que Vostre Excellence a eu la bonté de nous donner signé de Sa Main que nous jouirions pleinement de la Liberté de nos re Religion et de la Possession de nos biens jusqu'à ce que le bon Plaisir de Sa Majesté nous fut signifié par Vostre Excellence du retour de laquelle nous Commencions à desesperer, & de plus le traitement tout à fait Inhumain que Nostre bon Pasteur Monsieur de Breslay a souffert jusqu'à nous estre Defendu de Le voir & de luy donner aucun refuge & la moindre assistance dans le Temps qu'il a esté obligé de s'en fuire dans les bois, où il a Demeuré près de quatorze Mois, nous avoit mis dans la dernière Consternation voyant que nous ne pouvions plus exercer notre Religion ni même prier Dieu deux ou Trois ensemble, & cela près d'un Temps que nous avions estés requis pour faire le Serment de Fidélité à Sa Majesté par Monsieur le Lieutenant Gouverneur Armstrong. Nonobstant la Doctrine de nostre dit Pasteur a esté en toute Occasion pour nous rendre sensible à l'obéissance que nous devions à un Souverain sous le doux Gouvernement duquel nous avons Toujours estés heureux, Car nous n'avons jamais estés auparavant molestés ni troublés dans l'entier exercice de nostre Religion. Ce mauvais traitement, avec plusieurs autres en trop grand nombre pour estre repetés, nous a fait appréhender de n'avoir jamais nostre Religion sauve et libre, et mesme nous a obligé de differen de faire l'este d'abait appréhender de l'este d'abait appréhender de faire l'este d'abait appréhender de l'este d'abait differer de faire l'acte d'obeissance due à Sa Majesté jusqu'à l'arrivée de Vostre Excellence, Lequel heureus Jour estant venu à notre grande Joye et Consolation nous sommes assurés de voir tous nos souhaits accomplis et comme Vostre Excellence a bien voulu conformement à sa bonne Justice rendre notre bon Pasteur, nous prions trés humble ment d'accepter nos sinceres remerciments.

Nous n'attendons pour cet effest que vos Ordres pour paroître devant Vostre Excellence afin de donner les dernieres preuves de nôtre obeissance à Sa Majesté Brittannique pour faire le serment de fidelité. Nous craignons d'avoir trop arresté l'attention de Vostre Excellence nous demandons permission de nous soussigner avec toutes les sou-

missions possibles

Les tres Humbles & très obeissants Serviteurs

Pierre Laurent Louis Allain Jean Landry Laurent Granger Alexandre Richard Joseph Doucet Pierre Robichaud Germain Doucet Jean Bastarache François Forêt Pierre Bastarache François Boudrot Guillaume Blanchard Guillaume Bourgeois Pierre Lanoue Claude Girouard Pierre Brossard François Dugas Jean Melanson Jacques Doucet Jean Breau Charles Melanson Charles Pellerin

Antoine Blanchard Laurent Doucet Joseph Lanoue Jean Brossard Charles Lanoue Jean Prijean Jean Dupuis Jean Dupuis, le fils, Alexandre Pellerin Michel Richard Charles Martin Charles Girouard Alexandre Hébert René Richard Alexandre Girouard Augustin Comeau Jacques Girouard Antoine Hébert Pierre Richard Jean LePrince Guillaume Girouard Louis Girouard Jean Simon Leblanc

Bernard Gaudet Joseph Bourgeois René Babineau Claude Bourgeois Charles Belliveau Pierre Landry Charles Prijean René Blanchard René Doucet Antoine Brun Germain Savoie Jean Brun Antoine Thibodeau Claude Brun Abraham Bourg Joseph Babineau Pierre Gaudet J. Baptiste Pellerin Ambroise Breau Claude Granger Jacques Maillet Michel Thibodeau Michel Thibodeau

Germain Savoie Jean Duon Paul Savoie Jacques Gouzille Jean Gaudet Jean Quessy Louis Robichaud René Martin Jacques Laure Charles Laure Claude Melanson Claude Bourg Denis St-Sceine, sr Pierre Laure François Robichaud Prudent Robichaud, fils François Girouard Joseph Dugas J. Bte Richard J. Bte Aurillon Denis St-Sceine, fils François Raymond Michel Picot Claude Landry Antoine Belliveau Joseph Amiraut Mathieu Doucet Alexandre L'Or Pierre Comeau François Richard

Joseph Robichaud Mathieu Foret Prudent Robichaud Jacques Michel Alexandre Robichaud Pierre Foret Nicolas Gautier Pierre Guedry Joseph Doucet Pierre Dugas Pierre Comeau Francois Amiraut Charles Doucet Jacques Léger Abraham Comeau Charles Guilbeau Joseph Leblanc Charles Blanchard Jacques Bonnevie Pierre Gaudet, le jeune Bernard Pellerin Charles Belliveau Bernard Gaudet Jean Prijean Joseph Richard Charles Savoie Paul Blanchard Jean Lor Antoine Thibodeau Daniel Garceau

Charles Hébert Pierre Hébert Charles Belliveau, le fils Jean Bte. Landry Joseph Bourg Ambroise Melanson Charles Belliveau Claude Doucet Michel Doucet Joseph Brun Michel Richard Alexandre Comeau Vincent Brun Joseph Richard Pierre Brossard (a) Louis Fontaine Joseph Dupuis Pierre Comeau Michel Bourgeois Joseph Garceau Charles Dupuis Louis Hébert Pierre Hébert Claude Dugas Baptiste Jacqueau Joseph Belliveau Jean Léger Jacques Levron Baptiste Levron

SERMENT D'ALLÉGEANCE PRÊTÉ ET SIGNÉ PAR LES ACADIENS DE LA RIVIÈRE ANNAPOLIS EN DÉCEMBRE 1729.

Je Promet et Jure sincerement en Foi de Chrétien que Je serai entierement Fidelle et Obéirai Vrayment [à] sa Majesté Le Roy George le Second, que je Reconnois pour le Souverain Seigneur de la Nouvelle-Ecosse ou de l'Accadie.

Ainsi Dieu me soit en aide.

Prudent Robichaud Nicolas Gautier Joseph Bourgeois Guillaume Blanchard Pierre Lanoue Claude Girouard Prudent Robichaud, jun' Louis Allain François Robichaud Jean Landry Denis St Sceine Pierre Landry Joseph Doucet Claude Melanson Baptiste Landry Claude Landry Charles Pellerin

Charles Belliveau Baptiste Porlier Antoine Belliveau Charles Guilbeau Ambroise Melanson François Landry Joseph Dugas Pierre Robichaud Charles Lor Jacques Lor Abraham Bourg Claude Bourgeois Claude Bourg Joseph Bourg René Doucet Clément Babineau Germain Doucet

Joseph Amirault Charles Mius Mathieu Doucet Louis Thibeau Pierre Garseau Pierre Lor Denis St Sceine René de Foret Charles Belliveau Pierre Gaudet Joseph Robichaud Jean Breau Germain Savoie Bernard Pellerin Laurent Doucet Alexandre Lor Jacques Léger

⁽a) C'est soit Joseph ou Alexandre.

André Simon François Raymond Charles Belliveau Charles Melanson Pierre Belliveau Jean Melanson Jean Bastarache Pierre Thibodeau François Richard Augustin Comeau Germain Savoie, cadet, Paul Savoie Alexis Doucet Charles Martin Charles Prijean Jean Gaudet Jean Quessie René Martin Pierre Gaudet Joseph Leblanc René Richard Jacques Maillet Jean Savoie Ambroise Breau Pierre Comeau Jean Brossard Jacques Bonnevie Michel Richard François Foret Alexandre Girouard Jean Brun Bernard Gaudet Jean Simon LeBlanc Etienne Martin Alexandre Richard Charles Lancue Louis Girouard Jean Dupuis Joseph Lanoue Jacques Gouzille Pierre Dupuis René Blanchard Pierre Bastarache Michel Martin René Martin Charles Girouard Alexandre Hébert Guillaume Girouard Charles Blanchard Jean Bte Orillon Pierre Blanchard Pierre Brossard François Girouard Antoine Blanchard J. Bte Pellerin

Jacques Michel Claude Doucet Charles Doucet Pierre Prijean Jacques Doucet François Dugas Bernard Gaudet Jean LePrince Joseph Prijean Antoine Hébert François Amirault . Abraham Comeau Charles Guibeau Alexandre Robichaud Laurent Granger Charles Dugas Charles Roy Charles Urillon François Basque Jacques Bertran Louis Dugas Pierre Guilbeau Pierre Granger Charles Belliveau Michel Boudrot Charles Melanson Charles Dugas Michel Picot Pierre Belliveau Charles Boudrot Antoine Thibodeau Jean Belliveau Pierre Boudrot Jacques Lavergne Joseph Doucet Jacques Michel Claude Landry Charles Simon Pierre Doucet Pierre Suret Joseph Landry François Mius Baptiste Raymond Pierre Robichaud André Simon Pierre Doucet Pierre Michel Jean Prijean Joseph Richard Charles Savoie Paul Blanchard Jean Lor Antoine Thibodeau Claude Thibodeau Michel Thibodeau

Jean Duon Alexandre Pellerin Mathieu Foret Antoine Brun Claude Brun Pierre Richard Daniel Garceau Claude Doucet Michel Doucet Joseph Brun Vincent Brun Michel Richard Alexandre Comeau Joseph Richard Pierre Brossard Louis Fontaine Joseph Dupuis Honoré Prijean Pierre Comeau Michel Bourgeois Joseph Garceau Charles Dupuis Louis Hébert Pierre Hébert Claude Dugas Baptiste Jacques Joseph Belliveau Jean Léger Jacques Levron Baptiste Levron Jean Baptiste Thibodeau Jean Baptiste Pitre

Témoin : Réné Charles de Bresly, Prêtre missionnaire, curé de toute la rivière, «c

Témoins: Richard Watts, clerc Will^m Skene Will^m Winnett Témoins : Alexander Cosby, Lt. gov' Paul Mascarène Henry Cope Otho Hamilton Thos Barton George Baker Edrd Amhurst Eras J. Philipps John Bradstreet Arch^d Renney Richa Bull John Handfield

REFUS DES ACADIENS DE FAIRE ARPENTER LEURS TERRES

Copie de la réponse des habitants de la rivière Annapolis Royal en date du jeudi 11 novembre 1731, à l'ordre à eux donné de faire arpenter leurs terres.

A L'Honorable Laurent Armstrong, Ecuyer, Lieutenant Gouverneur et Commandant en Chef dans toute La province de Sa Majesté la Nouvelle-Ecosse ou Acadie, Gouverneur d'Annapolis Royal, etc., etc.

Les Habitants de cette Rivière d'Annapolis Royall pregnent la liberté de Représenter à Vôtre Honneur pour Repondre à L'ordre qu'Il vous a plu Leurs adresser touchant L'arpentation des Terres; Ils vous sont infiniment obligée de la Bonté que vous avez pour Eux dont Ils vous remercie des soins que vous prené pour leurs repos, Et que pour ce qui regarde les habitations de cette rivière elles sont toutes bornées par les contrats, Et de plus le pays est Sy pauvre que la plupart des habitants sont hors du pouvoir de payer les frais qu'il faudroit pour arpenter leurs terres, n'ayant pas de quoy vivre eux-mêmes. C'est pourquoy ils prient votre honneur de ne pas retenir l'arpenteur davantage pour eux, n'étant point dans le dessein de l'employer en aucune manière pour cet effet; Et sy il a rencontre quelques difficultés sur les terrains qui sont concédés cy-devant ou sur ceux qui sont à concéder présentement vous en décideré comme votre honneur le jugera à propos, car l'on nous a promis en prenant le serment de fidélité que nous ne serions inquiétés en aucune manière dans la jouissance et possession de nos biens tant civils que religieux, C'est ce que nous esperons que votre honneur nous fera la grâce de nous accorder Espérant en votre bonté nous vous suplions de permettre de nous dire avec un très profond respect vos très umbles et obéissants et soumis serviteurs.

Bernard Gaudet Charles Préjean Jean LePrince Claude Tibaudeau Bernard Gaudet Michel Richard François Richard Antoine Blanchard Michel Tibeaudeau Joseph LeBlanc J. Bourgeois Michel Richard Jean Simon LeBlanc Marque de + Jean Dupuis Marque de + François Foret Marque de + Louis Girouard Marque de + Jean Baptiste Levron René de Forest Marque de Jean Savoie Marque de + Alexandre L'or Marque de + Laurent Doucet Pierre Bastarache Claude Bourgeois François Robichaud Marque de + Alexandre Pellerin Marque de + Baptiste Pellerin Marque de + Pierre Dupuis Marque de + Abraham Comeau Marque de + Jean Brun St Sceine Marq. de + Jean Gaudet

Marq. de + Charles Girouard Marque de + Pierre Comeau Marq. de + René Richard Marque de + Antoine Hébert Marq. de + René Martin Marq. de + Antoine Brun Marq. de + Pierre Gaudet Marq. de + Guillaume Girouard Marq. de + Jean Brossard Marq. de + Jacques Girouard Marq. de + Germain Savoie Marq. de + Alexandre Girouard Marq. de + François Girouard Marq. de + René Martin, fils Marq. de + Charles Guilbeau Marq. de + Abraham Bourg Marque de + Le vieux Babineau Marq. de + Pierre Guilbeau Marq. de + Charles Belliveau Marq. de + Jacques Michel Marq. de + Bernard Pellerin Claude Doucet Marg. de + Jacques Doucet Marq. de + Claude Landry Jean Baptiste Landry François Remin Antoine Belliveau Claude Melanson Marq. de + Claude Landry Marq. de + Tibeau Marq. de + Pierre Garseau

Marq. de + Pierre Suret

Abraham Bourg Louis Robichaud

Marq. de + Laurent Granger Marq. de + Claude Granger Marq. de + Michel Picot Marq. de + Mathieu Doucet Marq. de + Joseph Dugas Marq. de + Jeau Belliveau

Marq. de + René Doucet

Laverdure

Marq. de + René Blanchard Marq. de + Jacques Bonnvevie Louis Fontaine Pierre Landry

Marq. de + Claude Breau
Marq. de + Charles L'or
Marq. de + Charles Melanson
Marq. de + Joseph Bourg
Marq. de + Jacques L'Or

Charles Melanson

Marq. de + Daniel Garseau

François Dugas Jean Baptiste Porlier

Marq. de + Claude Dugas.

SERMENT D'ALLÉGEANCE PRÊTÉ ET SIGNÉ PAR LES ACADIENS DES DISTRICTS DES MINES, COBEQUIT, PIZIQUID ET BEAUBASSIN, EN AVRIL 1730.

Annexe d'une lettre de Philipps, du 2 sept. 1730.

Nous Promettons et Jurons sincerement en Foi de Chrétien que Nous serons entièrement Fidelles & Nous Soumettrons Veritablement à Sa Majesté George Le Second Roy de La Grande Bretagne, que nous reconnoissons pour Le Souverain Seigneur de La Nouvelle Ecosse et L'Accadie.

Ainsi Dieu nous soit en Aide.

François le Blanc Antoine le Blanc François Landry Jacques Terriot Anth. Dupuis Michel Boudrot Baptiste Landry Anthoine Landry René Oquin [Aucoin] Charles Dueron [Douaron] Pierre Boudrot René Richard Jean Landry André Savoir (sic) René Granger Alex. Bourg (notaire) René LeBlanc Pierre Landry Jacques LeBlanc Jean Terriot Claude LeBlanc Germain Terriot Philippe Melanson Pierre LeBlanc

Pierre Braux

Charles LeBlanc

Anth. Beau [Breau]

Pierre Richard

Charles Babin

Michel Vincent

Anth. Célestin

Jean Como

Estienne Comeau Claude Boudrot Joseph Landry René LeBlanc Martin Oquein [Aucoin] Pierre le Blanc, fils de Pierre Oquein [Aucoin] Pierre Landry Germain Landry (le vieux) Jean Tibodo Jean Flanc Joseph Oquien [Aucoin] Jean Oquien [Aucoin] Pierre Landry Claude Brussar [Brossard] Louis Le Bove [LaBove] Jean Le Bove [LaBove] Joseph Trahan Jean Terriot, le ffls Etienne Sornier [Saulnier] Alex. Trahan, Cadet Jean Terriot Ollivier D'Aigre Charles Oquien [Aucoin] Charles Terriot Joseph Boudrot Anth. Landry Pierre Babin Pierre Lamirre Jacques Hilbert [Hébert]

Guillaume Sampson

Alex. Landry Claude Terriot Claude Bennoit Jean LeBlanc, Le Vi [Le Vieux] Pierre Foret Claude Landry, Le V [Vieux] René Hilbert [Hébert] René Blanchard Etienne Racois Jean Dupuis Pierre LeBlanc René Landry Pierre LeBlanc Claude Granger Pierre Cloistre Germain Terriot Abr. Landry, fils de de Germain Pierre Landry Pierre Landry Joseph Landry Pierre LeBlanc Charles Landry Estienne Comeau Louis Michel Benj. Landry Vincent Babin Charles Hilbert [Hébert] René Boudrot.

Pierre Trahan

Jean Hilbert [Hébert]

René Sornier [Saulnier] Pierre Landry Bernard LeBlanc Martin Oquein [Aucoin] Jacques LeBlanc. Joseph Landry René Granger Anth. Vincent Joseph Bugeauld Bapt. Landry Pierre Comeau Michel Sornier Jean D'Aigre Jermain Landry Jean Breau Jean Babin, Le Jeune

Jean Babin François Babin Claude Comeau Joseph D'Aigre Bapt. Mellanson Claude Gautreaux Pierre Benoit François LeBlanc Augustin Hébert Claude Terriot Pierre Breau René Trahan Anth. LePrince Bernard d'Aigle Claude Boudrot Alex. Tibodo Jean Trahan Pierre Tibodo Pierre Lannou Jean Landry

François Gautreaux. Charles Granger Pierre Babin Jean LeBlanc, Vieux Jean LeBlanc

Pierre Doucet

Char. Gautreanx. Joseph Babin Jean Terriot René Landry Jean Gaudrot Charles Dupuis Jean Babin

Jean Gautrot Jean Doucet Joseph Terriot Anth. LeBlanc Claude Gautrot

Pierre Richard, le fils, Charles Hilbert, f. de Jacques, Louis Long Epée.

[Hébert]

Jean Melanson. Jean Leblanc. Jean Chené Joseph LeBlanc. René Blanchard Jean Sesmer Jean Breau Charles Granger.

Pierre Granger. Claude Landry. Martin Benoit. Estienne Hamel Jean Roy Charles Babin.

Clément Benoit Alex Breau Joseph Granger Claude Babin Jean Bapt. Foret.

Louis Sornier [Saulnier]

Jean Boudrot. Jean LeBlanc Joseph Landry. Guillaume Benoit Pierre Sornier [Saulnier]

Paul LeJeune Charles Pas Jean Landry.

Pierre LeBlanc, fils d'André. Claude Boudrot.

François LeBlanc Pierre Allain René Babin Jacques LeBlanc François Breau Pierre Mellanson

Paul Landry. Pierre Mellanson, fils.

Jermain Hilbert | Hébert | Amant Bujeau François Prijeant Michel Hébert

Jean LeBlanc, fils d'André.

Nicolas Lacroix

Anth. Oquein. [Aucoin] René Tibodo Charles Chauvet André LeBlanc. René Vincent

Jean Bapt. Tibodeau. Jean Bapt. Galerme Pierre Thibodo

Philippe Thibodo Pierre Vincent, Le Vieux

Paul LeBlanc

Charles Trahan Jean Trahan Charles Gautreaux.

Abr. Landry. · Claude Benoit Joseph Vincent Paul D'Aroits. Michel Foret Martin Corporon Dennis Boudrot Charles Breau Jean Dupuis Jean Lebove

François Trahan Jermain Dupuis. Jean Le Roy Etienne Boudrot. Philippe Roy

Paul Landry Jacques Belemare [Bellemère | François Boudrot. Paul LeBlanc Pierre Boudrot.

Joseph Hilbert [Hébert]

Pierre Landry Claude LeBlanc Pierre Hébert. Jean Boudrot. François Michel. Claude LeBlanc Claude Gautrot

Joseph Robishau Robichaud]

Charles Boudrot. Michel Poupar.

François Boussel [Boinseau]

Alex Bourg, fils,

Charles Dueron | Douaron | Abr. D'Aigre.

Charles Terriot.

Nicolas Terriot | Barriot |

Paul Boudrot.

Jean Hilbert. [Hébert] Thomas Dueron. [Douaron]

Honoré Girouard Anth. Boudrot. Allain Bugeaux Jean Boudrot. Pierre Boudrot. Joseph Tibodo Anth. Thibodo Ph. Melanson, fils, Paul Hilbert

Charles Tibodo, fils de Jean,

Joseph Landry. Michel Rivet.

Pierre Doeron [Douaron]

Joseph Maurole [Mazerolle] Pierre Melanson, fils de Jean, Pierre Martin Jermain Tibodo, fils de Fran-Charles Boudrot Charles Chauvet. Paul Trahan Ollivier Boudrot François Hilbert Hébert Jacques Gautrot. Etienne Hilbert [Hébert] Joseph LeBlanc Pierre Gaudet. Joseph Trahan Jean Bte Gaudet. Ambroise Bourg François Blanchard Jean Gautreaux. Pierre Berriot. [Barriot] Joseph Babin. Abr. Bourg Alex. Landry. Paul Babin. Charles Foret. Jean Bourg Jacques Foret. Alexis Oquein [Aucoin] Pierre LeJeune Paul Boudrot. Emmanuel Hilbert [Hébert] Jean Bapt. Landry. Jean Benoit Jean Benoit Fran. Landry. Guillaume Trahan. Abr. Landry. Claude Petre [Pitre] Alex. Trahan. Guill. Hilbert [Hébert] Pierre Bourg Charles Hilbert. [Hébert] Alexis Dugas Jean Trahan Jacques LeBlanc Jean Hilbert [Hébert] Jean Bte Trahan Jacques Richard Abr. Benoit. Claude Dugas. Joseph Trahan Jean Hilbert [Hébert] Denis Hibbert | Hébert | Louis Bourg Jean Petre, [Pitre] Charles Hibbert. | Hébert | Franç. La Vache Charles Dugas Pierre Benoit. Pierre d'Aigre. Joseph Petre [Pitre] Charles d'Aigre. Pre Benoit, Le Vieux. Jean Petre, Le Jeune. Jean Doucet Pierre Hibbert. | Hébert] Bapt. Hibbert. [Hébert] Noël Doeron. [Douaron] René LeBlanc J. B. Henry. Louis Gouscié [Gouzier] Jean Bourg. Jean Hilbert [Hébert] Pierre Hilbert. [Hébert] François d'Aigre. Mathurin Brassier [Brasseur] Jean Terriot. Paul Michel Louis Math. Dueron [Doua-Jermain Richard. Pierre Sire. ron Charles LeBove [LaBove] Amant d'Aigre. Paul Oquien [Aucoin] Martin Henry René Daigle Pierre Hilbert [Hébert] Etien Trahan. Etienne Giroar. [Girouard] Joseph Blanchard. Fran. Boudrot. Claude Giroar. Paul Corporon. Jean Henry René D'Aigre. Jean Henry, le fils. Pr. Claude Hertements René Roy. Joseph Breau. Pierre Landry. Jacques LeBlanc. Pierre Trahan. Claude Terriot. Charles Leblanc. Jacques Naquien | Naquin] René Landry. Franc. Granger. Alex. Robishau [Robichaud] Jean Ely. J. B. Comeau. Jean Robishau. [Robichaud] Joseph LeBlanc, fils d'André, Jaques Sornier. [Saulnier] Michel Bourg. Pre. LaLande Anth. Oquein. Aucoin Pierre Oquein. [Aucoin] Joseph LeJeune Joseph LeBlanc Anth. Brun Louis Sire. Paul Oquein. [Aucoin] René Oquein. [Aucoin] Joseph Robishau Jr. [Robi- Jermain Babin. chaud] Charles Benoit. Jean Sire. Pierre Blanchard René Guillot. Michel Poirier. Pierre Terriot. Fran. Noge Louis Doucet. François Michel Jean Lebert Michel Quincie. [Quaicie] François Terriot Joseph Landry. Franc. Doucet. Joseph Terriot. Paul Benoit. Paul Bourgeois. François Naquien [Naquin] Bapt. Landry. Charles Bourgeois. Pierre Henry. Pierre Breau. Claude Bourgeois. François Robishau. [Robi- Honoré LeBlanc. Henry Bourgeois. Vincent Dueron [Douaron] Guill. Sire. chaud Clément Vincent Martin Blanchard. Pierre Sire. Pierre Robishau | Robichaud] Joseph Duéron [Douaron] Jean Mouton. François Lebove. [Labove] François Bourg. Jacques Giroir. [Girouard] Pierre Poirier Pierre Breau Jean Savoie

Abr. Arsenoe, le jeune [Arse-Jacques Amiraul

Pierre Hibbert [Hébert] Michel Devot Martin Richard Michel Poirier Michel Poirier de France François Doucet René Poirier Charles LeBrun Anth. Gaudet Charles Bourgeois Joseph Grivois Joseph Poirier Michel Bourgeois Jermain Giroar [Girouard] Pierre Ollivier Charles Arsenoe [Arseneau] Jean Poirier Franc. LaPierre Franc. Hugon Jean Casy Caissy Jacques Hibbert [Hébert] Fran. Arsenoe [Arseneau] Jermain Cormier Pierre Doucet Jacques Miratte [Nuiratte] Paul Martin Paul Boudrot Augustin Gaudet Pierre Cormier Jacques Caissy Abraham Arsenoe Jean Arseneau Jacques Hibbert [Hébert] Pierre Poirier, Le Jeune Abraham Caissy Jacques Arsenoe Joseph Hébert [Hébert] Pierre Quinsy Michel Quinsy, Le fils Jean Devot Michel Poirier, Le jeune Phil. Lambert Baptiste Poirier François Doucet Germain Henry Jacques Quincy Pierre Devot Michel Bernard Joseph Bérard [Bernard] Jean Foret Claude Gaudet Pierre Gaudet Denis Gaudet Guillaume Gaudet Pierre Arsenoe [Arseneau] Pierre Hibbert, lefils [Hébert] Jean Turpin Franc. Hibbert [Hébert]

Jean Chason [Chiasson] Louis Poirier Jean Poitier Anselme Boudrot Pierre Cormier Pierre Bourgeois Paul Dueron [Douaron] Michel Sire Jacques Foret Ambroise Martin Paul Sire Pierre Bourgeois Pierre Casy [Caissy] Jean Hibbert [Hébert] Michel Bourg Jean Poirier Michel Richard Jerm. Giroar [Girouard] Franc. Blanchard Martin Richard René Bernard Alexis Cormier Pierre Arsenoe [Arseneau] Claude Bourgeois Alex. Richard Franc. Cormier Pierre Doucet Joseph Poirier Pierre Cormier Pre Gaudet, l'ainé, Jean Sire Augustin Arsenoe [Arseneau] Jean Doucet Jean Bte. Bourgeois Charles Doucet, D' A. R. de la rivière Annapolis Pierre Dueron [Douaron] Charles Bourg Joseph Michel Pierre Terriot Michel Oquein [Aucoin] Franc. Bourg Jacques Barriot Joseph Hibbert [Hébert] Pierre Gering [Guérin] Joseph Hibbert [Hébert] Franc Terriot Cha. Gautrot Charles Dupuis Claude Petre Pitre Jerm. Terriot Paul Doiront [Douaron] Chas. Robishau [Robichaud] Jean Melanson Pierre Gautrot Joseph Bourg

Pierre Dugas

18 - 41

R-16

Jean Petre [Pitre] Pierre Richard Abra. Bourg Claude Granger René Babin Pierre Trigueul Louis Fontaine Joseph Dupuis Pierre Comeau Michel Bourgeois Joseph Garceau Charles Dupuis Louis Hibbert [Hébert] Pierre Hibbert [Hébert] Claude Dugas Baptiste Jareau (sic) Joseph Bellivaux Jean Leger Jacques Levron Baptiste Levron Honoré Pryjean Anth. Tibodo Jean Bapt. Pitre J. B. Tibodo Pierre Tibodo Michel Martin J. B. Tibodo, jeune, Jacques Foret Alex Hibbert Hébert Pierre Richard Michel Richard Jacques Giroar [Girouard] Guillaume Bourgeois Michel Richard Charles Landry Jean Doucet Franc. Corporon Pierre Hauthois Jean Breau Baptiste Martin Pierre Martin Pierre Blanchard Pierre Breau Robishau Robi-Francois chaud Louis Robishau [Robichaud] Baptiste Richard Paul LeBlanc Joseph Levron Claude Gaudet Joseph Melanson Joseph Bourg Franc. Bourg Jaques L'Or Anth. Petre [Pitre] -

Alex Foret Jean Bourg Jean Babinot
Michel Haché Joseph Henry Jean Melanson
Franc. Bourg Pierre Bourg Claude Dugas
Pierre Cormier Alex. Bourg, le jeune, En tout 591.
Bant. Bernard

Les noms qui suivent sont ceux des personnes qui ont prêté serment depuis que j'ai envoyé un duplicata de la dernière liste :

Jean Bap. Comeau François Leblanc Pierre Amiraul Jacques Leger Jean Bertrand Joseph Comeau Paul Melanson Jean Tibodo Maurice Comeau Paul Thibodo Toussaint Blanchard Alex^r Comeau Jean DuBois Jean Dugas Claude Petre [Pitre] Ambroise Comeau Pierre Petre [Pitre] Joseph Foret François Comeau

Duplicata.
Annapolis Royal, 26 novembre 1730.

R. PHILIPPS.

APPENDICE E.

Toutes les pièces qui forment cet appendice et celles indiquées par les n°s 484, 485 et 486 à l'appendice F sont extraites des volumes XXIII et XXIV intitulés: French Neutrals, et des volumes XXI et XXV intitulés: Court Records. Ces quatre volumes font partie des archives de la baie du Massachusetts conservées à Boston. C'est là que M. Bernard A. Paté, Acadien originaire d'Arichat, C. B. et domicilié à Sommerville, Mass., avec la patience d'un bénédictin, a consacré plusieurs mois à copier ces pièces d'une si grande valeur historique. En 1905, M. Paté vendit au bureau des archives du Canada son précieux recueil dans lequel ont été puisés les documents qui forment l'appendice E et une partie de l'appendice F. Quant aux pièces françaises elles ont été copiées textuellement de l'original par Mlle Stanton. C'est par inadvertance que dans la version anglaise de la Généalogie des familles acadiennes avec documents, publiée en 1906, il a été omis de mentionner la compilation faite par M. Paté. Pour réparer cette omission, le nom de M. Paté a été inséré à la page 358 de la version anglaise, sous la rubrique de Massachusetts, dans la table indiquant la provenance des documents.

EXTRAITS DES ARCHIVES DE LA BAIE DU MASSACHUSETTS.

A la chambre des représentants, 5 novembre 1755.

Résolu que MM. Griddley, Hooper et le colonel Otis et autres que l'honorable Conseil choisira, forment un comité chargé d'étudier la situation des Français sur les transports qui sont actuellement dans le port de Boston, (a) et d'indiquer ce que la Législature devra faire à ce sujet.

Soumis à l'approbation du Conseil

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, le 5 novembre 1755. Résolution lue et approuvée. Jos. Pynchon et William Brattle sont choisis pour faire partie du comité.

J. WILLARD, secrétaire.

⁽a) Ces six vaisseaux avaient essuyé une furieuse tempête après leur départ du bassin des Mines et étaient entrés dans le port de Boston pour y chercher un abri. Leurs noms sout donnés ci-dessus ainsi que le nombre de prisonniers acadiens qu'ils transportaient, etc., etc. Après qu'il eût été permis à quelques membres de leur cargaison humaine de débarquer, ces vaisseaux se remirent en route pour les endroits qui leur avaient été assignés.

P. G.

VAISSEAUX	Noms des capitaines	Nombre de per- sonnes à bord	Destination	Ton- nage.	Vivres à bord.	Remarques
Sloop 3 Friends Dolphin	Carlisle Furnam	160 227	Philadelphie Maryland	69 90		Bien portants en général. Malades, trop entassés, 40 gisent
Endeavor			S. Caroline.	85		sur le pont. En bonne santé, se plaignent du peu de nourriture.
Sarah & Molly.	Purrington	151	Virginie	70	21 jours.	En bonne santé, se plaignent de l'insuffisance de l'eau.
Sloop	Peirey	205	Maryland	90		Malades, eau très mauvaise. Besoin de ration de rhum, etc.
Schooner			Virginie	90	14 jours.	En bonne santé, environ 40 gisent sur le pont.
		1,077		485		sur to ponts

N. B.—Ces vaisseaux sont trop remplis et les vivres sont insuffisants: savoir, une livre de bœuf, 5 liv. de farine et 2 liv. de pain par personne pour une semaine. Ces rations ne permettent pas de les conduire aux ports qui leur sont assignés, surtout à cette saison de l'année; en outre l'eau est très mauvaise.

A la Chambre des représantants, 6 nov. 1755.

Résolu que M. Cooper fasse partie du comité chargé d'étudier la situation des Français sur les transports qui sont actuellement dans le port de Boston, à la place de M. Gridley qui désire être dispensé de cette tâche.

Soumis à l'approbation.

Certifié: HENRY GIBBS, greffier de la Chambre des représentants.

A la Chambre des représentants, 7 nov. 1755.

Résolu que MM. l'orateur, Tyng, Cooper, Gridley et James Bowdon, écuyers, et autres que l'honorable Conseil leur adjoindra, constituent un comité chargé (durant la suspension des séances de la législature) de placer les habitants de la Nouvelle-Ecosse qui ont été ou seront envoyés, de manière à causer le moins d'embarras à ce gouvernement.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, 7 novembre 1755.—Résolution précédente lue et approuvée. MM. Small, Watts, Andrew Oliver, Joseph Pinchow, John Erwin et William Brattle sont choisis pour faire partie du comité.

THOS. CLARK, sous-secrétaire. [Ratifié] S. PHIPS.

Le Comité chargé d'une enquête sur la condition des Français neutres à bord des transports qui sont actuellement dans le port de Boston s'étant acquitté de cette tâche, croit qu'il est nécessaire d'en débarquer un certain nombre afin qu'il n'en reste pas plus que deux par tonneau. L'honorable Benj. Green, écr., d'Halifax, a promis au comité de régler l'affaire avec les capitaines des vaisseaux. Nous avons l'honneur de soumettre ce qui précède,

JOSEPH PYNCHON, par ordre.

Au Conseil, 7 nov. 1755. Lu et envoyé à la Législature. A la Chambre des représentants, 7 nov. 1755.

Le rapport est lu et accepté. Soumis à l'approbation.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, le 7 nov. 1755. Lu et approuvé.

THOS. CLARK, sous-secrétaire.

Ratifié.

S. PHIPS.

A la Chambre des représentants, 11 décembre 1755.

Résolu que MM. Gridley, James Russell, Tyng et Wilder et autres que l'honorable Conseil leur adjoindra, constituent un comité pour considérer le cas des habitants français de la Nouvelle-Ecosse qui ont été envoyés dernièrement dans cette province par le gouverneur Lawrence et préparer un rapport.

Soumis à l'approbation.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, 12 décembre 1755. Lu et approuvé. Samuel Watts, Andrew Oliver, John Erwin et William Brattle sont choisis pour faire partie du comité.

J. WILLARD, secrétaire.

A la Chambre des représentants, 16 décembre 1755.

Résolu que le lieutenant-gouverneur soit requis d'écrire au gouverneur Lawrence pour l'informer que ce gouvernement a admis les habitants français de la Nouvelle-Ecosse qu'il a envoyés ici, mais que ce gouvernement compte qu'il sera remboursé des dépenses que lui ont occasionnées et lui occasionneront à l'avenir ces déportés, et lui apprendre que si d'autres habitants sont envoyés ici dorénavant, ils ne seront pas admis dans ce gouvernement sans la promesse formelle du gouverneur de la Nouvelle-Ecosse d'indemniser cette province de toutes les dépenses qui en résulteront.

Soumis à l'approbation.

T. HUBBARD, secrétaire.

Au Conseil, 16 décembre 1755. La résolution précédente est lue et approuvée telle que redigée ci-après.

Soumise à l'approbation de la Chambre.

THOS. CLARKE, sous-secrétaire.

Résolu que le lieutenant-gouverneur écrive au gouverneur Lawrence pour l'informer qu'il devra se charger de l'entretien des habitants de la Nouvelle-Ecosse qu'il donnera

ordre d'envoyer dans cette province.

Au Conseil, 16 décembre 1755. Résolu que Son Honneur le lieutenant-gouverneur soit autorisé d'écrire à Son Excellence le gouverneur Lawrence pour l'informer que ce gouvernement a admis dans cette province un certain nombre d'habitants de la Nouvelle-Ecosse, (envoyés ici par son ordre) et qui sont arrivés ici à une époque de la saison qui ne leur permet pas de pourvoir à leurs besoins, et lui apprendre en même temps que ce gouvernement les a admis avec l'intention de se faire rembourser les dépenses qu'ils occasionneront, et que pour cette raison Son Excellence doit donner les instructions nécessaires pour défrayer tous les frais dont ils seront l'objet. Son Excellence devra aussi être informée que si d'autres habitants doivent être envoyés ici, des instructions analogues devront être données à leur égard.

A la Chambre des représentants, 17 décembre 1755. Lu et approuvé.

T. HUBBARD. orateur.

Dans la vingt-neuvième année du règne de George II.

Loi à l'effet de pourvoir aux besoins des habitants de la Nouvelle-Ecosse déportés par le gouvernement de cet endroit, et qui sont arrivés récemment dans cette province.

Attendu que plusieurs habitants et plusieurs familles de la Nouvelle-Ecosse ont été envoyés dans cette province, par ordre du gouverneur et du Conseil de cet endroit, et qu'à leur arrivée nous leur avons permis de débarquer, afin de leur épargner des souf-frances; et qu'en conséquence un comité nommé par la Chambre haute et la Législature de cette province a été chargé d'en disposer de manière à causer le moins d'embarras à ce gouvernement, et que ce comité les a distribués dans plusieurs bourgs de cette province où il fut trouvé nécessaire d'en prendre soin, parce qu'il était impossible à plusieurs de ces déportés de pourvoir à leurs propres besoins:—

Il est par conséquent décrété par le lieutenant-grouverneur, le Conseil et la Chambre des représentants, que les cours générales de sessions de la paix, les juges de paix de comté, les administrateurs de la taxe des pauvres ou ceux qui seront choisis dans les différents bourgs pour prendre soin des dits habitants ou familles qui y ont été envoyés, tel que susdit, soient requis et autorisés d'employer, de mettre en service ou de supporter les dits habitants, de la même manière qu'il le ferait à l'égard des habitants de cette province si la loi leur en conférait l'autorité.

Il est aussi décrété que dans les bourgs où les déportés ont été distribués tel que susdit, ceux qui seront chargés d'en prendre soin, ou les administrateurs de la taxe des pauvres, doivent jusqu'au 10 avril prochain tenir un compte exact des dépenses nécessaires et inévitables encourues pour leur entretien. Cet état de compte devra être transmis au bureau du secrétaire qui, après l'avoir soldé, s'en servira pour établir le montant déboursé par ce gouvernement en aidant et secourant la province de la Nouvelle-Ecosse.

Au Conseil, 20 décembre 1755. Lue une première et deuxième fois ; adoptée à la

troisième lecture et envoyé pour en faire exécuter la grosse.

Soumise à l'approbation de la Chambre.

THOS. CLARKE, sous-secrétaire.

A la Chambre des représentants, 22 décembre 1755. Lue une première et deuxième fois. Décembre le 23, lue une troisième fois et approuvée.

T. HUBBARD, orateur.

A la Chambre des représentants, 27 décembre 1755.

Attendu qu'un grand nombre d'habitants de la Nouvelle-Ecosse sont arrivés ici le 26 courant, après avoir été déportés par le gouverneur en Conseil pour assurer la sécurité de la province, et qu'aucune mesure n'ayant été prise en vue de pourvoir à leurs besoins, ils sont exposés à souffrir durant cette saison rigoureuse si la Législature ne vient à leur secours:—

Il est ordonné que MM. James Russell, Cooper et Hall et autres que l'honorable Conseil voudra leur adjoindre, constituent un comité chargé de pourvoir aux besoins des habitants de la Nouvelle-Ecosse, jusqu'à ce que nous ayons reçu des instructions et des ordres du gouveurneur Lawrence à leur égard, ou jusqu'à ce que nous ayons l'occasion de soumettre le cas à Son Excellence le général Shirley, commandant en chef des forces de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, et que nous ayons reçu les instructions de ce dernier à ce sujet. En attendant, le comité devra les distribuer dans les bourgs de cette province où ils causeront le moins d'embarras, et les administrateurs de la taxe des pauvres dans les bourgs où ces habitants devront être envoyés ou ceux qui auront été choisis pour en prendre soin, sont requis et autorisés par les présentes de les recueillir et de les employer, ou de les supporter de manière à encourir le moins de dépenses possible. Les dits habitants de la Nouvelle-Ecosse ainsi recueillis et entretenus dans les bourgs n'en seront pas par le fait considérés comme habitants de l'endroit, la Législature comptant que des mesures seront prises à leur égard par lesquelles ils n'occasionneront pas de dépenses à ce gouvernement.

Soumis à l'approbation

Au Conseil, 27 décembre 1755. Lu et approuvé. Samuel Watts et William Brattle sont nommés pour faire partie du comité ci-dessus.

THOS. CLARKE, sous-secrétaire.

A la Chambre des représentants, 27 décembre 1755.

Ordonné que James Bowdoin, écr., MM. Tyng, Trowbridge, colonel Cotton et le capitaine Tivermore et autres que l'honorable Conseil voudra leur adjoindre, constituent un comité pour considérer la condition des derniers habitants français de la Nouvelle-Ecosse qui sont arrivés ici et préparer un rapport au sujet des mesures qui doivent être prises à leur égard.

Soumis à l'approbation. T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, 27 décembre 1755. Lu et approuvé. Le colonel Cushing, MM. Watts,
Danforth et Oliver sont choisis pour faire partie du comité.

THOS. CLARK, sous-secrétaire.

A la Chambre des représentants, 16 janvier 1756.

Ordonné que le comité nommé le 27 décembre dernier pour pourvoir à la subsistance des habitants français de la Nouvelle-Ecosse envoyés ici par le gouverneur Lawrence, soit requis de s'occuper de leur placement jusqu'à nouvel ordre de la législature, et que le dit comité fasse rapport des dispositions qu'il a prises jusqu'aujourd'hui à l'égard des dits habitants.

Soumis à l'approbation.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, 16 janvier 1756. Lu et approuvé. Approuvé, S. PHIPS.

Retranchez [jusqu'à nouvel ordre de cette législature. et insérez] jusqu'à réception des ordres du gouverneur Lawrence à leur égard, ou jusqu'à ce que la situation ait été soumise à Son Excellence le général Shirley et que nous ayons reçu ses instructions.

Résolution pour ordonner aux conseillers et aux administrateurs de la taxe des pauvres de suspendre le placement des habitants de la Nouvelle-Ecosse en service.

A la Chambre des représentants, le 22 janvier 1756.

Ordonné que les administrateurs de la taxe des pauvres et les conseillers des différents bourgs dans lesquels des habitants de la Nouvelle-Ecosse déportés dans cette province par le gouverneur Lawrence, ont été envoyés par un comité nommé par cette Législature, soient requis de suspendre le placement des dits habitants en service, en vertu de l'autorité qui leur fut conférée par un acte de cette législature intitulé : Un acte à l'effet de pourvoir à la subsistance des habitants de la Nouvelle-Ecosse, jusqu'à nouvel ordre de cette législature.

Soumis à l'approbation.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, 22 janvier 1756. Lu et approuvé.

THOS. CLARKE, sous-secrétaire.

Au Conseil, 23 janvier 1756. Lu et reconsidéré, puis rejeté.

THOS. CLARK, sous-secrétaire.

A la Chambre des représentants, 23 janvier 1756.

Attendu que pour sauvegarder les intérêts de la Nouvelle-Ecosse, le gouverneur Lawrence a envoyé ici un nombre considérable d'habitants de cette province, qui sont arrivés depuis le 27 décembre dernier, et qu'aucune mesure n'ayant été prise au sujet de leur subsistance, ils sont exposés à souffrir durant le présent hiver, si cette Législature ne vient à leur secours :

Il est ordonné que le comité nommé par cette Législature le 27 décembre dernier, s'occupe de l'entretien des habitants de la Nouvelle-Ecosse qui sont arrivés ici depuis le 27 décembre dernier, jusqu'à réception des instructions et des ordres du gouverneur Lawrence à leur égard, ou jusqu'à ce que le cas ait été soumis à Son Excellence le major général Shirley, commendant en chef des forces de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, et que nous ayons reçu ses instructions à l'égard des dits habitants. Dans l'intervalle, il est laissé à la discrétion du comité de les distribuer dans les bourgs de cette province où ils causeront le moins d'embarras au public et le moins de dépenses, prenant en considération le montant de la taxe des pauvres perçu dans ces bourgs ainsi que le nombre d'habitants qui y sont envoyés A—Les administrateurs de la taxe des pauvres des bourgs dans lesquels les dits habitants seront distribués, sont par les présentes autorisés et requis de les recueillir, de les employer et de les assister de manière à encourir le moins de dépenses; et les dits habitants de la Nouvelle-Ecosse ainsi receuillis et entretenus dans un bourg ne seront pas considérés par ce fait comme habitants de ce bourg et ne seront pas non plus entretenus aux frais de celui-ci, mais

considérés comme étant à charge à la province, B. dans le cas où les dépenses de leur entretien ne seraient pas remboursés par la couronne ou le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Cette Législature comptant que des mesures seront prises à leur égard pour exempter ce gouvernement de toutes dépenses, et les inspecteurs des pauvres des bourgs où ces habitants ont été ou seront envoyés, en vertu des présentes et de l'ordre de la Législature susmentionné, devront jusqu'au 10 avril prochain tenir un compte exact des dépenses nécessaires et inévitables qu'ils ont faites ou qu'ils feront. Cet état de compte devra être transmis au bureau du secrétaire qui après l'avoir soldé s'en servira pour établir les sommes avancées de temps à autres par ce gouvernement pour aider et secourir la province de la Nouvelle-Ecosse.

Soumis à l'approbation.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, 23 janvier 1756. Lu et approuvé avec les amendements A et B. THOS. CLARK, sous-secrétaire.

A la Chambre des représentants, 24 janvier 1756. Lu. Amendement A approuvé, amendement B rejeté.

Soumis à l'approbation.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, le 24 janvier 1756. Lu et approuvé.

THOS. CLARK, sous-secrétaire.

Ratifié, S. PHIPS.

Dans la vingt-neuvième année du règne de George II.

Loi additionnelle à une loi passée durant la présente année du règne de Sa Majesté, intitulée: Loi à l'effet de pourvoir aux besoins des habitants de la Nouvelle-Ecosse déportés par le gouvernement de cette province et qui sont arrivés récemment dans cette province.

Attendu que depuis la promulgation d'une loi au cours de la présente année du règne de Sa Majesté à l'effet de pourvoir à la subsistance des habitants de la Nouvelle-Ecosse déportés par le gouvernement de cette province et qui sont arrivés ici dernièrement, d'autres habitants de la dite province ont été également déportés et sont arrivés dans les limites de ce gouvernement et qu'aucune mesure légale n'a été prise en vue de régulariser la situation de ces gens et de leur venir en aide, et qu'en outre la première loi a été trouvée insuffisante :—

Il est décrété par le gouverneur, le Conseil et la Chambre des représentants, que les cours de comté, les juges de paix de comté, les administrateurs de la taxe des pauvres et ceux qui seront désignés pour prendre soin des déportés dans les bourgs où les dits habitants ont été ou seront envoyés en vertu d'une résolution ou par ordre de la Législature, sont autorisés par les présentes et requis d'employer, de mettre en service les dits habitants ou de prendre les mesures nécessaires pour pourvoir à leur subsistance de la même manière qu'ils le feraient à l'égard des habitants d'une ou des villes de cette

province si la loi leur en conférait l'autorité dans les mêmes circonstances.

Il est de plus décrété que les administrateurs de la taxe des pauvres et ceux qui ont été ou seront nommés pour prendre soin des déportés dans les bourgs où les dits habitants ont été ou seront envoyés, tel que susdit, soient et sont autorisés par les présentes et requis de leur procurer des instruments aratoires et ce qui est nécessaire pour tisser ou filer ou pour d'autres travaux manuels selon les capacités et les aptitudes de ces dits habitants, pour un montant n'excédant pas quarante shellings par personne, de fournir une maison aux familles dont le chef entreprendra de gagner la subsistance et de secourir et supporter tous ceux qui sont incapables de pourvoir à leurs propres besoins.

Les administrateurs de la taxe des pauvres, etc., devront tenir un compte exact jusqu'au premier juin prochain et jusqu'au premier jour de chaque année subséquente,

B. A retrancher.

aussi longtemps que cette loi sera en vigueur, des dépenses encourues par l'application des dites lois. Cet état de compte devra être transmis de temps à autre au bureau du secrétaire chargé de le présenter au gouverneur en Conseil qui en autorisera le paiement. Le dit état de compte servira à établir les sommes déboursées par ce gouvernement pour les fins ci-dessus.

Il est en outre décrété que dans les bourgs où des administrateurs de la taxe des pauvres ont été nommés, il sera du devoir et dans les attributions de ces derniers de prendre soin des habitants de la Nouvelle-Ecosse qui y ont été envoyés et d. pourvoir à leur subsistance; et que dans les endroits où de tels inspecteurs n'auront pas été nommés, les conseillers devront se charger de ce soin.

Cette loi ne sera en vigueur que jusqu'au 20 juin de l'an de grâce 1757.

Au Conseil, le 1er mars 1756. Lue une première et deuxième fois, puis adoptée envoyée pour en faire exécuter la grosse.

Soumise à la chambre.

THOMAS CLARK, sous-secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 1er mars 1756. Approuvée après la 3me lecture et envoyée pour en faire exécuter la grosse.

T. HUBBARD, orateur.

Dans la vingt-neuvième année du règne de George II.

Loi pour exempter les bourgs de la responsabilité des dépenses encourues à l'égard

des habitants de la Nouvelle-Ecosse envoyés dans cette province.

Attendu que plusieurs bourgs ou districts ont été forcés de recueillir les habitants de la Nouvelle-Ecosse qui ont été envoyés et sont arrivés ici, et qu'il est possible qu'à l'avenir quelques-uns de ces habitants se trouvent dans l'impossibilité de pourvoir à leurs propres besoins, soit par la maladie ou autres causes et qu'il devienne nécessaire de les secourir.

Il est décrété par le gouverneur en Conseil et la Chambre des représentants que toutes les fois qu'il serà nécessaire de venir en aide à des habitants de la Nouvelle-Ecosse incapables par la maladie ou autre cause de pourvoir à leurs propres besoins, les bourgs ou districts dans lesquels se trouveront les dits habitants ne seront pas tenus responsables des dépenses encourues à cette fin, lesquelles seront ajoutées aux charges de la province; et que par la suite, si aucune mesure n'a été prise et rien n'a été fait à cette fin, les dits habitants, chaque fois qu'il y en aura dans l'incapacité de pourvoir à leurs propres besoins, seront assistés et secourus de la même manière que la loi prescrit d'aider et de secourir les personnes malades et indigentes qui ne sont pas des habitants de ces bourgs ou districts; et les frais encourus à cette fin devront être payés par le trésor de la province.

Au Conseil, ler mars 1756. Lue une première et une deuxième fois puis adoptée et envoyée pour en faire exécuter la grosse.

Soumise à la Chambre.

THOS. CLARKE, sous-secrétaire.

A la Chambre des représentants, 1er mars 1756. Lue une 1ère, 2ième et 3ième fois et approuvée.

T. HUBBARD, orateur.

RÉSOLUTION A L'EFFET DE SOUMETTRE AU COMITÉ L'EXAMEN DES COMPTES À L'ÉGARD DES DÉPENSES ENCOURUES POUR LES HABITANTS FRANÇAIS DE LA NOU-

VELLE ÉCOSSE.

Résolu que les réclamations des aubergistes et d'autres personnes qui ont pris soin des prisonniers français sur leur parcours d'Albany à Boston, soient soumises au comité nommé pour examiner les réclamations des soldats revenus de l'armée et que les comptes approuvés par le comité soient payés par le trésor public.

Soumise à l'approbation.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, le 6 mars 1756. Lue et approuvée.

Ratifiée.

J. WILLARD, secrétaire.

W. SHIRLEY.

Loi pour empêcher les habitants de la Nouvelle-Ecosse qui vont de bourg en bourg et ceux qui sont employés à faire la pêche ou sur des cabotiers, de causer des embarras au gouvernement.

Dans la vingt-neuvième année du règne de George II.

Attendu que les habitants de la Nouvelle-Ecosse, par suite de la liberté qui leur a été accordée et du privilège de les employer aux pêcheries et sur les cabotiers, peuvent

causer des ennuis et des embarras au gouvernement :-

Il est décrété par le gouverneur en Conseil et la Chambre des représentants qu'à Partir du 1er mai 1757, tous les habitants de la Nouvelle-Ecosse ne devront pas sortir des limites du bourg dans lequel ce gouvernement les a placés, sans une permission signée par au moins un des conseillers du bourg chargé d'en prendre soin, ou par celui qui les aura pris à son service ; et toutes les fois que les dits habitants, tel que susmentionné, seront trouvés en dehors des limites de leur bourg respectif, celui, celle ou ceux qui auront enfreint cette loi pourront être traduits devant un juge de paix de Sa Majesté qui, sur preuve de la contravention, maintiendra le ou les coupables en état d'arrestation, jusqu'à ce qu'ils soient renvoyés à l'endroit qui leur aura été assigné, et les frais de l'arrestation et du renvoi du coupable dans son bourg seront ajoutés aux autres dépenses encourues par la province au sujet des dits habitants, par les conseillers qui avaient charge du coupable. Et toutes les fois que les dits habitants se rendront coupables d'une deuxième contravention de ce genre, celui, celle ou ceux qui seront coupables seront passibles d'une amende n'excédant pas dix schelings ou de recevoir publiquement un nombre de coups de fouet n'excédant pas dix; en outre, le juge de paix devra, s'il le juge à propos, condamner chaque fois, tel que décrété ci-dessus, celui, celle ou ceux qui seront trouvés coupables d'avoir transgressé cette loi. Tous les constables et autres officiers du gouvernement sont par les présentes requis, autorisés et munis du pouvoir d'arrêter telles personnes et de les empêcher de parcourir la contrée en les traduisant devant un juge de paix de l'endroit où ces personnes seront trouvées en contravention à la présente loi.

Il est de plus décrété qu'aucune personne ne pourra transporter aucun des habi-tants de la Nouvelle-Ecosse à bord des vaisseaux de pêche ou des cabotiers, et que toute personne trouvée coupable de cette offense sera passible d'une amende de dix livres, dont la moitié ira au trésor de la province et l'autre moitié à celui ou ceux qui auront porté plainte et intenté la poursuite ; laquelle somme pourra être réclamée dans les cours de Sa

Majesté ayant juridiction dans ces cas.

A la Chambre des représentants, le 15 avril. Lue une lère et 2ème fois.

avril, lue une 3ième fois et envoyée pour en faire exécuter la grosse. Soumise à l'approbation.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, le 20 avril 1756. Lue.

[Tiré de l'original.]

A Son Excellence le Gouverneur General de la province de Massachusetts Bay de la nouvell Engleterre et au honorable Gentilhomes du Consseile.

Nous avons pris la liberté de Vous présenté cette Requeste, Comme nous Somme En Chagrin par Raport a Nos Enfans. La perte que nous a Vons Souffris de nos habitations et amené icy, et nos Separations Les zun des autres n'est Rien a Comparé a Cell que nous trouv [ons] a present, que de prendre Nos Enfans par force devant nos yeux, La Nature mesme ne peut Souffrir cela. Si il Estaite en nostre pouvoire davoir nostre chois. Nous Choisirions plustot de Rendre nos Corps et nos ames que destre Separé deux. Cest pour quoy nous Vous prions en grace et Vos honours que Vous ayé, La bonté dapaiser Cette Crueltée, nous ne Ruffussons au Cunement de travallier pour lentretien de nos Enfans, moyainent, que Si Cestoit Sufsent [suffisant] pour nos familles. Vous priant en grace que davoir La bonté davoir Egart a nostre Requeste ainsy faisent Vous obligeray

Vostre tres humble et tres Obeissent Serviteurs

a Chelmsford JEAN LENDRY.
a Oxford CLAUDE BENNOIS.
a Concord CLAUDE LEBLANC.
CHARLE DAIGUE [DAIGLE.]
PIER LEBLANC.
a Worcester AUGUSTIN [LE] BLANC.
a Andover JAQUE EBERT [HÉBERT.]
JOSEPH VINCENT.
a Waltham ANTOINE EBERT [HÉBERT.]

A la Chambre des représentants, le 13 avril 1756.

Pétition précédente lue. Ordonné que MM. Gridley et Tyng et autres que l'honorable Conseil voudra bien leur adjoindre constituent un comité pour examiner cette requête et indiquer ce que cette Législature devra faire à ce sujet.

Soumis à l'approbation.

Certifié: HENRY GIBBS, greffier de la Chambre des représentants.

Au Conseil, le 13 avril 1756. Lu et approuvé. John Cushing, écr., est nommé pour faire partie du comité.

J. WILLARD, secrétaire.

Le comité chargé d'examiner la pétition de quelques-uns des habitants de la Nouvelle-Ecosse envoyés ici dernièrement, s'étant acquitté de cette tâche, propose humblement de recommander aux conseillers des bourgs dans lesquels résident ces habitants ou aux administrateurs de la taxe des pauvres, de cesser pour le présent de les mettre en service, de leur fournir une maison pour chaque famille, afin que ces familles puissent vivre ensemble si elles le désirent, et cela jusqu'à nouvel ordre; de procurer du travail, à un prix raisonnable, à ceux qui sont capables de supporter leur famille et de leur fournir, outre les choses nécessaires qui leur sont déjà distribuées par les conseillers ou les administrateurs de la taxe des pauvres, certains articles avec lesquels ils sont aptes à se confectionner des vêtements, etc. Si quelques-uns doivent être mis en apprentissage, il faudra au préalable en obtenir le consentement de deux juges de paix du comté, et tous devront être traités avec bonté et humanité.

Le tout humblement soumis

Par JNO. CUSHING par ordre.

Au Conseil, le 15 avril 1756. Lu et approuvé et il est recommandé aux conseillers et aux administrateurs de la taxe des pauvres des bourgs de s'y conformer.

Soumis à l'approbation.

J. WILLARD, secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 17 avril 1756.

Lu et rejeté.

T. HUBBARD, orateur.

Dans la trentième année du règne de George II.

Loi relative aux habitants de la Nouvelle-Ecosse, transportés ici par le gouvernement de

Il est décrété par le gouverneur, le Conseil et la Chambre des représentants que si les anciens habitants français de la Nouvelle-Ecosse sont trouvés après le 25 septembre prochain, en dehors des limites des bourgs ou districts respectifs, dans lesquels cette Législature leur a ordonné de demeurer, sans une permission signée par au moins deux conseillers des dits bourgs ou districts, les dits habitants pour la première contravention dont ils ou elles seront trouvés coupables devant un juge de paix, seront mis au bloc pour un espace de temps n'excédant pas trois heures, et pour la deuxième contravention recevront sur le dos mis à nu un nombre de coups de fouet n'excédant pas dix et seront renvoyés par ordre du Juge de paix à l'endroit qui leur a été assigné. Et que toute personne sera libre d'arrêter chacun des habitants français qui ne sera pas muni d'une permission ou d'un passeport, tel que susmentionné; les frais de l'arrestation, du procès, de la punition et du renvoi du coupable dans sa localité devant lui être chargés, s'il est en état de les payer, sinon le bourg ou district du délinquant en sera tenu responsable.

Il est de plus décrété que si la permission ou le passeport délivré par les conseillers ou les administrateurs de la taxe des pauvres, leur accorde plus de six jours, ou si le temps qui leur a été accordé est expiré, l'habitant français dans les deux cas sera passible d'une

punition infligée de la même manière que s'il n'avait pas de permission.

Cette loi ne sera en vigueur que jusqu'au 25 septembre 1758

A la Chambre des représentants, lue une première fois le 27; lue une 2ième. et 3ième fois le 28; puis approuvée et envoyée pour en faire exécuter la grosse.

Soumise à l'approbation,

T. HUBBARD, orateur. Au Conseil, le 28 août 1756. Lue une lère fois. Le 30 août 1756, lue une 2ième fois; puis approuvée et envoyée pour en faire exécuter la grosse.

Soumise à la Chambre. THOS. CLARK, sous-secrétaire.

Messieurs de la Chambre des représentants,

Je vous transmets la traduction d'une pétition qui m'a été présentée par les Aca-

diens appelés Français neutres, qui résident actuellement à Boston.

La situation de ces gens est vraiment déplorable. Aucun d'eux n'a eu la variole et tous comptent sur leurs travaux quotidiens pour gagner leur pain. S'il ne leur est pas permis d'aller à travers la ville y chercher du travail, ils doivent donc mourir de faim; et s'il leur est permis de circuler, ils contracteront la maladie. Comme ils sont entassés dans des appartements étroits et qu'ils manquent des choses nécessaires à la vie, il faut les protéger contre le danger de périr. Je me suis entretenu avec les conseillers, et ceuxci après avoir consulté les administrateurs de la taxe des pauvres, croient qu'ils n'ont pas l'autorité requise pour venir au secours de ces malheureux. Aussi je me trouve dans l'obligation de m'adresser à vous pour sauver ces gens. Si vous leur fournissez les moyens de subsistance, je vais donner ordre de les placer dans les casernes de la forteresse et une fois le danger de contracter la maladie disparu, ils recevront la permission d'aller dans les autres bourgs chercher du travail; ce que présentement je crois impossible. FRA. BERNARD.

Chambre du Conseil, 18 janvier 1764.

A la Chambre des représentants, le 18 janvier 1764.

Après lecture de la lettre précédente, il est résolu que Son Excellence ordonne de transporter tous les Acadiens qui résident actuellement à Boston dans les casernes de la forteresse, et que les vivres nécessaires à leur subsistance leur soient fournis jusqu'au 15 février prochain ; cette Législature se chargeant d'établir par la suite la responsabilité des dépenses encourues.

Soumis à l'approbation du Conseil

TIM. RUGGLES, orateur.

Au Conseil, le 19 janvier 1764. Lu et approuvé. Ratifié,

A. OLIVER, secrétaire.

FRA. BERNARD.

GOUVERNEMENT DES ISLES SOUS LE VENT.

Charles Theodat Comte D'Estaing, etc., nommé et admis chevalier des ordres du Roi, Lientenant Général de ses armées navales, Gouverneur général Représentant La Personne de Sa Majesté aux Isles sous le vent de l'Amérique et Mers adjacentes.

Faisons scavoir à tous les Acadiens resident à la Nouvelle Angleterre que tous d'entre eux, hommes, femmes et enfants qui voudront passer aux Colonies françoises de St-Dominique pourront s'adresser à sieur Jean Hanson, négotiant à la Nouvelle York, qui leur fournira tous les vivres nécessaires et les moyens de passer aux dittes colonies, où ils seront bien reçus. Il leur sera concédé du Terrain, et ils seront entretenu par le Roy pendant les premiers mois de leur séjour à ce qu'ils puissent gagner de quoi vivre par eux même.

Au Cap François, Isle St-Dominique le 26 juin 1764.

ESTAING.
Par ordre,
MARTIN.

A Boston ce premier décembre l'an 1764.

François Landry

A Votre excellence Monsieur le Gouverneur en chef commandant en Massachu-

setts Bay.

Nous prenont la liberté touts en general de presenter a votre excellence ce peu des mots en prenant la liberté de supplier votre honeur de nous accorder in passeport en general pour tous ceux qui veulent passer an Isle St Dominique, Nous priont votre honorable personne de nous rendre raisons si votre honeur permettera de nous accorder la demande que nous vous font ainsi signé les chefs des familles Acadiens, ici presente sans compter le nombre de ceux qui ne sont pas presents.

Noms.	Nombre dans	Noms.	Nombre dans
Tromb.	chaque famille.		chaque famille.
Paul Landry	5	Jermain Landry	
Jean Landry	2	Charles Braux	
Alexis Braux		Clode Dugat	
Jean Melanson		Pierre Landry	7
Jean Leblanc	11	La veuve à Antoine Thibodot	7
Jean Thibodot		Charles Hebaire	7
Joseph Landry		Jean Baptis Thibodo	
Joseph Hebaire	4	René Landry	
Augustin Leblanc	8	Paul Landry	0
Charles Landry	4	Joseph Leblanc	3
Pierre Trahant	4	Jean Landry	10
Charles Trahant	9	Benonis Douset	2
Jean Bates Hebaire	3	Aman Dupuis	
Charles Thibodot	3	Jean Landry	
Jean Trahant	10	Aman Braux	11
Pierre Leblanc		Jean Guedrit	10
François Leblanc		Jean Leblanc	12
Joseph Vinsent	6	Jean Pelerant (Pellerin)	
Joseph Benoit	4	Pierre Pelerant (Pellerin)	
François Benoit	4	Dominique Clouoitre	
René Landry	6	Charle Boudrot	
Godefroit Benoit	9	Jean Boudrot	
Jean Charles Daigue	8	François Rous	
Jean Jacques Maiet (Maillet) 6	Nicola Bario	
Marguerite Pregent		Simon Leblanc	6
Jaques Remont (Raymont)		Castain Tibaudau	A
Aman Landry			
Paul Braux		Nombre total	350
Joseph Braux	2		

Aux noms ci-dessus il faut ajouter les suivants qui donnèrent leur liste le 10 décembre 1764, savoir :

	Joseph Braux 4 Ollivier Dupuis 7
Aman Braux. 4 Michelle Dupvis 2 Jermain Description	$\begin{array}{c} 56 \\ 350 \end{array}$
Jermain Dupuis	Nombre total (a) 406

A une séance du Conseil tenue à Boston le 19 décembre 1764.

Son Excellence le gouverneur ayant fait part au Conseil de la demande que lui ont adressée quelques-uns des Acadiens français venus à Boston, lesquels sont dénués de tout moyen de subsistance et sollicitent la permission de s'en aller aux îles françaises.

Résolu que Son Excellence charge les administrateurs de la taxe des pauvres de la ville de Boston de s'enquérir minutieusement de la situation de ces Acadiens, des bourgs auxquels ils appartiennent et du nombre de ceux qui sont venus de chacun des dits bourgs; qu'une somme de £25, soit remise aux administrateurs de la taxe des pauvres pour pourvoir à leurs besoins du moment, et que ces administrateurs prennent les moyens de mettre fin à de telles dépenses, en renvoyant ces Acadiens dans leurs hourgs respectifs et en empêchant qu'il en vienne d'autres ; et que les dits inspecteurs présentent mardi prochain un rapport à ce sujet à Son Excellence et au Conseil.

A. OLIVER, secrétaire.

Les administrateurs de la taxe des pauvres de la ville de Boston demandent la permission d'informer Votre Excellence et les honorables membres du Conseil qu'immédiatement après avoir reçu la recommandation qui leur a été adressée ils se sont mis à l'œuvre et ont l'honneur de transmettre le rapport suivant :

La plupart de ces gens sont dans la raffinerie près de la Pointe du Moulin à Vent. Les dits administrateurs ont loué cette maison des héritiers de Benjamin Clark pour y loger les Acadiens qui leur ont été confiés, au prix de seize livres sterling par année, lequel prix les héritiers sont convenus d'exiger pendant le temps que ces gens occuperont

la maison.

Un grand nombre de ces malheureux Acadiens ont été trouvés sérieusement malades, plusieurs autres le deviennent tous les jours, et nous croyons que cette maladie a été causée surtout par les misères que ces gens ont eu à supporter avant qu'aucun soulagement ne leur fût prodigué. La présente saison de l'année ne permet pas de procurer beaucoup de travail à ceux qui sont en bonne santé et capables de travailler. Il semble qu'ils se sont efforcés de trouver du travail ; malgré cela ils ne peuvent faire suffisamment pour se supporter eux-mêmes : à plus forte raison, sont ils dans l'impossibilité de pourvoir aux besoins de leurs familles.

Quant à mettre fin immédiatement aux dépenses qu'ils occasionnent, le moyen que nous propose Votre Excellence nous paraît efficace pour atteindre ce but; mais prenant en considération la saison de l'année et leur situation présente, et le fait que quelques-unes de ces familles ont des vieillards et des infirmes ; que d'autres ont des malades et que dans chaque famille se trouvent des femmes et des jeunes enfants, nous ne croyons pas qu'il soit possible pour le moment de mettre le projet de Votre Excellence

à exécution.

Nous nous permettons de mentionner à Votre Excellence et aux honorables membres de ce Conseil comme moyen de se désister de la charge de supporter ces gens, de faire connaître aux conseillers des bourgs assignés à ces malheureux par la Eégislature, les circonstances dans lesquelles ils se trouvent, afin que ces conseillers prennent les mesures nécessaires pour l'entretien de ces Acadiens.

dirent en divers groupes dans la province de Québec et s'y fixèrent. Il y en arriva jusqu'en 1775 et même plus tard.

Quant aux moyens à prendre pour empêcher les autres de venir ici pour les mêmes motifs, nous ne voyons pas de mesure plus efficace à cette fin, que la proclamation de Votre Excellence qui a été affichée en plusieurs endroits et qui défend à toute personne de les transporter.

Nous sommes avec le plus grand respect

De Votre Excellence et des honorables membres du Conseil

les humbles serviteurs,

JOHN BARRET, par ordre.

A Boston le premier de janvier 1765.

(Tiré de l'original) (a)

Nous autre tout les aCadien ayent un grand desire de passe au Colonis frances nous prenont la liberte de presente une Segonde Retierte (Requête) a votre Excellence Monsieur le gouverneur coumandant au Massecusete Be a vous et a votre Concielle an vous Soitant une Bonne anné et Bonne pro(s)pairrite nous Sespairont monsieur que votre honorable personne nous Randras Bonne justice a legard de Se que nous vous presentont, vous ette Bien perSuadés mes Sieur des offre quon nous fait au colonie franses voilas

neufan que nous vivont an espairance dales joindre notre patris et il nous Semble que la porte nous Setait ouverte et vous nous La(vez) fermes nous Savont toujour atant dudirre quand tamp de paix quan tout peyit que la porte des prison Souvrait pour les priSonier.

Cela MeSieur nous Setonne Bien devoir quon nous detien an nous disent quon nous donne toute libreté de notre Religion Se qui et (sic pour est) tout Contraire à nos Sentiment par Ce que nos Sentiment Son quand Nous deténent Isis Iveveres [Ivoulons?] nous Zostes le libre ExCercis de notre Religion Celas et Bien deurre pour nous et ausi durre se (sic pour c'est) devoirre Notre Situation de nous voire tout dun pilot ettant un Capable de nous Soulage de nous mesme

Mesieur, Si vous naves Compastion de Nous nous panson que nous perriront de frete et de fain Monsieur dans puis que nous vous Savons presentes notre Retier [requête] jasvont resus [94] livre de viande [de] mouton 2 Corde de Boy 2 Boisot de poit 5 Boisot de patate et de navos a SoiSante et douze perSonne que nous Somme mesieur Sa nous et Bien penible aPres avoir ette rounaine comme nous Sa vont ette quilia de gen parmi vous autre qui pance que nous Somme riche qui et une chose qui na jamais ette an nous dans Se peiit Isis ancorre Bien moin a presen que jamais Car la Riches [se] qui nous Reste Ces La Misere et la pauvrete.

Ainsi MeSieur nous Supplyons vos Bonte da voir Compastion de pauvre jen Comme

nous le temp que nous Seront détenus Isis.

ainsi Signé

JEAN TRAHANT. CASTIEN THIBODOT. JEAN HEBAIRE. CHARLES LANDRY. ALLECIS BROUX.

Message du gouverneur Francis Bernard au sujet des Acadiens.

Messieurs les membres du Conseil et de la Chambre des représentants.

J'ai été informé pour la première fois, il y a trois mois, que les Acadiens de cette province partaient d'ici en grand nombre pour aller former un établissement à la colonie française de Saint-Domingue. J'ai toujours considéré ces gens comme sujets britanniques; et il y a quelque temps, j'ai soumis leur cas aux ministres d'Etat de Sa Majesté, les priant de me donner des instructions à ce sujet. Par conséquent je ne pouvais laisser cette émigration s'opérer sous mes yeux avant d'avoir reçu des ordres de mes supérieurs. C'est pourquoi, après avoir reçu l'approbation du Conseil j'ai lancé une

⁽a) On constatera que dans ce document l'accent aigu est omis sur l'e final. Il y a aussi plusieurs auxquels il faut donner le son de z au commencement de certains mots.

proclamation pour empêcher leur transport. Depuis, j'ai reçu de ces gens plusieurs pétitions dans lesquelles ils se plaignent de manquer ici des choses nécessaires à leur subsistance. Avec l'approbation du Conseil, je leur ai procuré des secours temporairement, en attendant l'ouverture de la Législature. Je vous transmets aujourd'hui leurs pétitions et autres documents concernant cette question, et je sollicite vos conseils et

votre aide au sujet de ces gens.

Leur situation est certainement pitoyable: car en allant à St-Domingue, ils courent à leur destruction certaine. En effet, un très petit nombre pourront résister aux effets meurtriers du climat de cet endroit; mais, d'un autre côté, ils ne reçoivent aucun encouragement les engageant à rester dans ce pays. Un sentiment d'humanité plutôt qu'aucune considération politique me porte à empêcher ceux qui restent d'entreprendre ce fatal voyage J'ai moins l'ambition d'en faire des sujets britanniques que de les empêcher de périr. La première chose à faire, c'est de leur procurer les choses nécessaires à leur subsistance; ensuite je serai très heureux de voir prendre des moyens qui leur permettront de former un établissement quelque part, afin de les empêcher d'effectuer leur projet de s'en aller à St-Domingue où il est peu probable qu'ils survivent aux effets du climat.

CHAMBRE DU CONSEIL.

FRA. BERNARD.

24 janvier 1765.

Le comité chargé de considérer le message de Son Excellence du 25 (sic) courant au sujet des Acadiens résidant dans cette province, a l'honneur de faire rapport que les dits Acadiens sont très opposés à la perspective de rester dans cette province.

Le comité croit que, pour cette raison, il serait inutile pour le moment de leur faire

des offres de terrains en vue d'y former un établissement.

Le comité a constaté qu'un bon nombre ont abandonné les bourgs dans lesquels ils avaient été envoyés et sont venus à Boston dans le dessein de partir pour les Indes Occidentales; et que quelques-uns d'entre eux avaient vendu leurs provisions et leurs ustensiles nécessaires et perdu un temps considérable à se préparer pour le départ.

En outre, le comité a compris que l'intention de la proclamation de Son Excellence était d'empêcher toute personne de s'engager à transporter des sujets de Sa Majesté dans une autre contrée où ils iraient augmenter la puissance d'un prince étranger, et que les dits Acadiens, à cause de leur déception, se trouvent aujourd'hui dans une situation précaire et en danger de périr si cette Législature ne vient immédiatement à leur secours.

C'est pourquoi le comité croit devoir faire rapport qu'il est urgent de secourir ceux des Acadiens qui sont dans la misère et de les supporter durant les deux prochains mois.

Soumis par ordre du comité.

BENJ. LYNDE.

A une séance du Conseil, le 2 février 1765. Lu et renvoyé à la Chambre. A la Chambre des représentants, le 5 février 1765. Lu et rejeté.

A la Chambre des représentants, le 15 février 1765.

Résolu qu'il soit alloué aux frais de cette province, aux Acadiens qui se trouvent présentement dans cette ville et qui conformément à une mesure de cette législature sont reconnus habitants de bourgs de cette province, et sont maintenant, à cause de leur pauvreté, à la charge du public, des vivres pour quatre jours afin qu'ils se préparent à s'en retourner. Cette quantité de vivres devra suffire à leur renvoi dans leurs bourgs respectifs en leur permettant de parcourir une distance de huit milles pendant ces quatre jours. En outre qu'ils soient immédiatement renvoyés dans les bourgs qui leur ont été assignés et que les dépenses encourues pour le transport de ceux qui ne sont pas capables de faire le trajet soient payées par le trésor public ; et que le commissaire général soit autorisé à fournir aux Acadiens, la quantité de vivres susmentionnée et à faire exécuter le présent ordre à l'effet de renvoyer les Acadiens dans leurs bourgs respectifs.

Soumis à l'approbation du Conseil.

S. WHITE, orateur.

Au Conseil, le 7 (sic) février 1765. Lu et approuvé.

A. OLIVER, secrétaire.

Ratifié FRA. BERNARD.

(Tiré de l'original.)

A Son Excellence François Barnard Esq^r Capitaine general et Gouverneur en Shef pour Sa majeste Le Roy de la grande Bretagne en la province de masachuset en la nouvelle angleterre a Boston ainsy qua messeigneur de Son Conseil de Boston.

Nous franséss de la Cadie que lon apelle Neutre estant dans le gouvernement de Boston estant repandu dans plusieurs ville de Canpagne par ordre du Conseil et y ayant restes plusieurs annee Sans Interrompre le gouvernement, mais nos famille estant multiplies extremement depuis quelque année nous ayant oblige de quiter les Campagne et venir a Boston pour nous en aller mais nous avons été aresté par ordre du gouvernement ce qui Nous a oblige de rester a Boston et de tacher de gagner nostre vie et celle de nos pauvre famille les un Sont alle a la peche les autre on fait le travaille ordiner de la vielle [sic pour ville] quand qu'il zont pu [en] trouver les seu quavont été a la pèche avont été oblige de charche des homme quil leur zo [t] avance tout leur nècètèr [sic pour nécessaire] pour la pèche an leur prometant de peier apres daitre de retour apres leur zavance peier ils ne leur restes Rien pour mentenir leur famille.

Cest pourquoy aujourdhuy nous pauvre fransois prions Messeigneur de Son Conseil davoir pitié et Compasion de nous et de plusieur pauvre veuve et de nos petite famille de Nous assister Cette hiver de quelque Chose pour nous pour nous pouvoir faire Subsister envie faute de quoy nous Somme obliges davoir ReCours a vous de nous donner dus travail estant tous Bien volontiers de travailler et nen pouvant trouver au Cunement dans Se [tte] ville Cest pour quoy nous prions Son ExCellenCe ainSy que messeigneur du Conseil de nous regarder d'un Oeil de pitié et de nous pas oublier et nous ne manqueront jamais de nous Souvenir que Nous Somme et Serons toujour les plus humble et Soumis

Serviteur

JEAN HEBERT AUGUSTIN LEBLANC

PIERRE X TRAHAN
marque

MARIN X GOURDEAUX marque

A Boston Ce 13 de Jeanvier lan 1766.

(Tiré de l'original)

A SonExcellence francois Barnard Gouverneur en Chef a Boston pour Sa Majestez Le Roy de la Grande Bretagne Ainsy qua Messeigneurs du Conseil

Nous habitans françois Acadiens ayant Presentés un Memoire en datte du Onse du Mois dernier a la Cour devant Messeigneurs du Conseil pour les prier de nous assister de quelque Chose pour nous maintenir cet hiver et nen Ayant Reçue aucune Reponse Nous vous Suplions très humblement pour prier Son Excellence ainsy que Messeigneurs du Conseils D'avoir la bontés de nous transporter au Canada dans des Vaisseaux propre pour nous et nos familles avec des provisions pour une année pour pouvoir Nous maintenir Estant hors destat Par nous mesme de pouvoir y Pourvoir et Prions Son Excellence françois Barnard Gouverneur en chef pour Sa Majestez a boston d'avoir la bontés descrire en nostre faveur a L'honorable James Murray Gouverneur et Commandant General de la province du Canada d'avoir la Bontés de nous donner des terres et des assistances pour Nous et Nos familles Après que nous Saurons Arrivés au Canada Suivant Sa Proclamation en date Du Premier Mars 1765 Signés James Murray En Se faisant Messeigneurs vous Obligerés vos plus Soumis nous tous les Soussignés.

JEAN TRAHAN.
JOSEPH DUGAS.
ALEXIS BROE.
RENÉ LANDRY.
ISAC GOURDAUX.

AUGUSTIN LEBLANC.
ISIDORE GOURDAUX.
JEAN HEBERT,
FRANCOIS AMIRAUX.
JOSEPH MANZEROL.

A Boston Ce 8 février 1766.

Messieurs de la Chambre des représentants,

Au commencement de la session je vous ai fait parvenir un message auquel vous n'avez pas répondu. Dans ce message, je vous recommandais une requête de quelques Acadiens français. Je vous recommande aujourd'hui une autre requête des Acadiens en général et j'ai l'espoir que vous accorderez à cette dernière votre immédiate attention.

Depuis mon arrivée au poste de governeur de cette province, j'ai toujours eu beaucoup de pitié pour ce peuple; en effet, c'est bien le sentiment que fait naître la pensée
qu'il a été victime des exigences de la guerre et que ce n'est pas en punition de fautes
graves qu'il a été arraché d'une condition heureuse et prospère et jeté dans la pauvreté
et la dépendance, sans espoir à l'heure présente de se voir un jour délivrer de ses maux.
J'ai déjà essayé plusieurs fois de faire établir les Acadiens de façon à ce qu'ils puissent
devenir des sujets utiles à la Grande-Bretagne et trouver pour eux-mêmes le confort;
mais le manque de moyen m'a empêché de réussir.

Une occasion se présente qui vous permet de disposer de ces gens sans encourir de grandes dépenses; et à l'avenir, au lieu d'être un fardeau pour cette province et de rester dans la misère aussi longtemps qu'ils demeureront ici, il leur sera possible de contribuer à la richesse et à la puissance de l'empire britannique dans l'Amérique du Nord. Il est certain que seule l'occasion d'exercer leur activité leur fait défaut, sans quoi aucun ne pourra se rendre utile. J'espère messieurs que vous profiterez de cette occasion;

pour les secourir et faire preuve de patriotisme et de charité.

FRA. BERNARD.

Chambre du Conseil, le 13 février 1766.

Concernant la pétition des Acadiens dont il est fait mention dans le message du gouverneur adressé à la Chambre des représentants, le 13 février 1766.

A la Chambre des représentants, 18 février 1766.

Résolu que le commissaire général soit requis de mettre immédiatement à exécution la résolution adoptée par toute la législature, à l'égard des Acadiens, le 15 février dernier. Et que s'ils refusent de retourner dans les différents bourgs qui leur ont été assignés, par ordre de cette Législature, le prix du loyer des maisons et les vivres qu'ils reçoivent présentement leur soient retranchés, et qu'en outre, ils soient considérés comme habitants des bourgs qui leur ont été assignés en premier lieu.

Et si quelques-uns se trouvent actuellement dépourvus au point d'avoir besoin immédiatement de secours, qu'ils soient assistés aux frais de la province, jusqu'à ce qu'ils

soient en état de retourner dans les bourgs qui leur ont été assignés.

S. WHITE, orateur.

Au Conseil, 20 février 1766. Lu et rejetée.

A. OLIVER, secrétaire.

A la Chambre des représentants, 20 février 1766.

Résolu de prier Son Excellence le gouverneur, d'écrire au gouverneur du Canada, pour lui faire part du désir des Acadiens de cette province d'aller demeurer au Canada, et savoir s'ils y seraient reçus comme colons; et que la somme de vingt louis soit fournie par le trésor public pour permettre au gouvernement d'y envoyer deux des Acadiens français pour préparer les voies.

Soumis à l'approbation.

S. WHITE, orateur.

Au Conseil, 20 février 1766. Lu et approuvé.

JNO. COTTON, secretaire.

Ratifié.

FRA. BERNARD.

Extrait d'une lettre du gouverneur Murray au gouverneur Bernard, datée de Québec, 28 avril 1766.

Monsieur,—J'ai reçu, il y a quelque temps, votre lettre du 25 février au sujet des Acadiens de votre province. Je crois qu'il sera avantageux pour l'empire britannique 18—42 R-16

et surtout pour cette province d'établir ici ces Acadiens sur le même pied que les nouveaux sujets canadiens de Sa Majesté, et, pour cette raison, je n'hésiterai pas à les recevoir. Mais comme ils ont refusé jadis de prêter le serment d'allégeance et d'abjuration, et que d'après la pétition qu'ils m'ont adressée ils s'attendent à être supportés par le gouvernement, jusqu'à ce qu'ils puissent se charger de leur entretien, je crois nécessaire de rédiger ma réponse à leur pétition, réponse que je vous prie de leur communiquer, de telle manière que personne ne puisse plus tard plaider ignorance, et afin d'éviter aussi les rancunes et les reproches de côté et d'autre.

(Tiré de l'original.)

A Son Excellence françois Barnard Esqr Gouverneur en chef pour Sa Majesté Le Roy

de la Grande bretagne ainsv qua Messieurs du Conseil.

Monseigneur.—Nous tous les habitans Acadiens en general Remercions vostre Excellence ainsy que [les] Messieurs du Conseil des bontes que vous avés eu de crire en nostre faveur A Son Excellence Jaques Murray Esq Gouverneur A Quebec pour Sa Majesté le Roy de La Grande Bretagne et ayant eu reponse de Son Excellence pour nous Aller Establir au Canada mais Son Excellence ne pouvant nous aider en aucune façon pour des provisions aprés que nous Serons Arriver au Canada Nous prions vostre Excellence ainsy que [les] Messieurs Du Conseil d'avoir la bontee de nous regarder d'un Œil de pitiez et de nous assister de quelque chose pour pouvoir Vivre quelque Temps aprés que nous Serons arriver au Canada Nostre Situation estant Extremement pauvre et Bien triste beaucoup de pauvre Veuve chargés Denfans ainsy que bien des Gens avancee D'age estant hors d'estat de travailler cest Pourquoy nous nous mettons Sous vostre protextion Nous ayant tousjours promis de nous aider et nayant Personne que Vous Messeigneurs Qui puisent nous Retirer de labisme et du Grand trouble ou nous Somme

Messeigneur Nous Sommes en general resou de prendre le Serment de fidelitee cest pourquoy nous vous Prions de Donner vos ordres le plustost qu'il vous Sera possible de nous faire passer Car la plus part de nous autre Ne travaillons point tous les Jours en Attendant que Vostre Excellence nous fasse Passer et ne Scachant quelle parti prendre Sinon que vostre Excellence ainsy que [les] Messieurs du Conseil nous veille assister dans nostre besoin et Regarder nostre pauvre estat cest ce quatend vos tres humble et tres obeissants Soumis et fidelle Sujets

ALEXIS BRO
JEAN LANDRY
JEAN TIBODOT
PIERRE MUSE [Mius]
AMAN LANDRY

A Boston Ce 2 juin 1766.

Liste Des Noms des françois qui veulent passés au Canada.

	Membres de chaque famille	Membres de chaque famille
Charles Hebert	7	Charles Tibodo 6
Aman Dupuis	7	René Landry 3
Jean Landry	5	Jean Landry 4
Jean Baptiste Tibodo	5	Charles Landry 2
Jermain Landry	4	François Ducet 6
Jacques Hebert	11	Jean Hebert 4
Silvin Dupuis		Joseph Manzerolle 7
Fabien Dupuis	3	Joseph Landry 11
Pierre LeBlanc	4	Jean Guedry4
Jean Baptiste Dugas	5	Joseph Hebert 5
Joseph Vincent	7	Castin Tibodo 2
Joseph Benoit	5	Rose Boudro 5
François Benoit	4	Jean Melanson

DOC. DE LA SESSION No 18	
Membres de	Membres de chaque famille
chaque famille	Olivier Dupuis 8
Com Hallan	Joseph Bro 5
Suos, veuve de s'osephi Transcrit.	Aman Bro 5
Transfer Tra	François Dupuis 7
Taclota Libodo.	Jean Dupuis 7
Gastin Deplane	Alexis Tibodo 6
Alexis Bro	Charles Trahan
Isac Gourdaux	Jean Baptiste Hebert 3
Stanislas Gourdaux	François LeBlanc 11
Control of the contro	Joseph LeBlanc 2
Joseph LeBlanc. 2 François Miraux 2	Isidore Gourdaux 6
Joseph Doucet	Pierre Paul Landry 5
Charles Belivaux 8	La veuve de Mathieu Doucet 5
Joseph Doucet9	Joseph Mieuse
Clode Dugas9	Glaude Dugas
Joseph Doucet	Charles Mirau
Abel Bourgeois 4	Pierre LaBlanc 4
Joseph Michel 5	Pierre Landry
Jean Landry 9	Marguerite Landry
Etienne Robichaux 9	Aimable Pregeant
Paul Robichaux 8	Charles bileuse
Gregoire Bourgeois8	Faul Clairmon.
Tite Robichaux 4	Julien Francis
Michel Robichaux 3	Jean Dapuiste Mieus
Joseph Brun	Charles Dro
Charles Lord	Aman Lanury
Basile LeBlanc 6	Paul Landry
Eprahim Robichaux 3	Pierre Landry
Joseph Doucet	Joseph LeDianc
François Doucet	Simon Leblanc
Pierre Dupuis 4	Michel Landry
Joseph Bellivaux 4	Joseph Girroire
Pierre LeBlanc	René Richard
Aman Bourgeois 3	François Mieuse
Charles Bellivaux	François Roux [Rivé]
Charles Bellivaux, fils 5	Nicolas Geutte [dit Barillo] 2
Jacques Amiraux 6	Charles Babin
Todacs Amilaux	François Remon 4
So Hilliaux	Marin Gourdaux 4
Joseph Dantremons	Godefroy Benoist 3
Abel Duhon 5	Amon Bro
Dominique Cloistre	Marie Benois, veuve de Benoni Me-
Charles Boudrot 8	lanson 0
Pierre Bro 9	Bononi Doucet 3
Germain Dupuis	Jacques Benois 3
Dominique Tibodo 4	
A Boston, ce 2 Juin, 17	766.
II Doston, co 2 3 day,	151
	183
	161
	42
Liste de Salem	141
Liste additionnelle	29
	890
1	8—42½

Membres de chaque famille.	Membres de chaque famille.
Glaude Duga 7 Joseph Mieus. 7 Charles Miros 5 Pierre LeBlanc 4 Pierre Landry 7 Amable Pregeant 2 Charles Mius 6 Po'le Clarremont 7 Jullien Frontin 5 Jean Baptiste Mius 10 Charles Braux 8 Aman Laudry 10	Pierre Landry
**Charles Mius 6 Po'le Clarremont 7 Jullien Frontin 5 Jean Baptiste Mius 10 Charles Braux 8	René Richarre

Leur nom donné à Selemme pour ye ferre leur anbarquement. [Leurs noms don nés à Salem pour y faire leur embarquement.]

Clode Boudrot 9	Jean Michelle b
Jean Roit	
Joseph 4	29

Messieurs de la Chambre des représentants :

Conformément au désir exprimé par cette Chambre, à la dernière session, j'ai confié à deux Acadiens des lettres pour Son Excellence le gouverneur Murray. L'un des deux est revenu avec des lettres du gorverneur Murray par lesquelles celui-ci nous apprend qu'il est prêt à recevoir les Acadiens, s'ils sont transportés au Canada; mais en même temps il nous apprend qu'il lui est impossible de leur fournir des provisions, à leur arrivée.

Les Acadiens sont décidés d'y aller et ont transmis des listes contenant les noms de 890 personnes qui sont prêtes à partir. Ils m'ont fait parvenir en même temps une pétition, par laquelle ils nous prient de leur fournir des vivres qui leur permettront de subsister pendant quelque temps après leur arrivée. Je vous communique le tout afin que vous preniez à ce sujet les mesures que vous croirez nécessaires.

FRA. BERNARD.

A la Chambre du Conseil, 9 juin 1766.

Juin 1766.

Le comité chargé de s'enquérir de la condition des Français neutres de cette province s'est acquitté de sa tâche et a constaté que plusieurs bourgs dans lesquels des Français neutres avaient été envoyés, lors de leur distribution, n'avaient pas contribué leur part de dépenses tandis que d'autres bourgs avaient encourues des dépenses considérables. De plus, le comité a constaté que conformément à l'ordre de la Législature, le commissaire général a fourni les 8-10 des vivres aux Français, et que par ordre du gouverneur et du Conseil, il a été payé pour les Français, depuis le 21 août 1765, la somme de £48, 15s, 8d, 2fr., pour marchandises et loyer de maison et qu'une somme de £20 a été accordée par la Législature pour permettre à deux des Français d'aller au Canada; en outre, que les Français pour lesquels une dépense de £48, 15s, 8d, 2fr. a été faite, appartiennent à Lenncester: Acton, Shrewsbury, Medford, Wilmington, Worcester, Woburn, Barnstable, Hingham et Rutland.

AARON WOOD, par ordre.

M. Otis, le colonel Bowers et M. Sayward sont chargés de rédiger une résolution afin d'empêcher qu'on ne fournisse davantage des vivres aux neutres et que l'on se rendre compte des sommes d'argent qui ont déjà été déboursées pour eux.

A la Chambre des représentants, 25 juin 1766.

Résolu que la somme de £48, 15s, 8d, 2fr. qui a été tirée du trésor de cette province par ordre du gouverneur et du Conseil pour le soutien des Acadiens, soit payée par les bourgs auxquels cet argent a été avancé pour l'entretien des personnes qui y ont été envoyées, sous forme de montant additionnel aux taxes de l'année prochaine; chaque bourg devra payer en proportion de ce qu'il a reçu et aucun argent ne sera tiré du trésor à l'avenir, pour venir en aide à ces Acadiens sans un ordre de cette Législature.

A

Soumis à l'approbation.

T. CUSHING, orateur.

Au Conseil, 27 juin 1766.

Lu et approuvé ; l'amendement suivant devant être ajouté à l'endroit A, savoir : excepté dans les cas de nécessité impérieuse.

Soumis à l'approbation.

A. OLIVER, secrétaire.

A la Chambre des représentants, 27 juin 1766. Lu et rejeté.

T. CUSHING, orateur.

Au Conseil, 27 juin 1766. Lu.

L'article suivant a été publié dans la Gazette de Québec du 1er septembre 1766 : "La goélette Terry est arrivée la nuit dernière de Boston avec 40 Acadiens qui

viennent s'établir ici pour l'avantage de leur religion."

Le 8 septembre de la même année, la Gazette de Québec publiait : "La goélette Good Intent, capitaine Samuel Harris, est arrivée ici jeudi avec un grand nombre d'Acadiens qui viennent s'établir dans cette province."

A une séance du Conseil qui eut lieu le même jour, les mesures suivantes furent prises à l'égard de ces Acadiens.

A la chambre du Conseil, au Château St-Louis en la ville de Québec, le lundi

8 septembre 1766.

Présents:

L'honorable Hector Théo. Cramahé

Adam Mabane
Thomas Mills
Walter Murray
James Goldfrap.

Le Conseil s'est réuni ce jour pour entendre la lecture d'une pétition d'un grand nombre d'Acadiens qui viennent d'arriver de la province de la Nouvelle-Angleterre, à la suite d'une lettre que Son Excellence, le gouverneur Murray leur a adressée au mois d'avril, en réponse à une pétition des Acadiens, en date du 28 février 1766.

Les membres du Conseil décident d'envoyer au munitionnaire, l'ordre de fournir aux 90 Acadiens, sans compter les femmes et les enfants, des vivres pour un mois et de faire publier un avis pour informer tous les seigneurs de cette province, de l'arrivée de ces gens et qu'ils devront sans perdre de temps, s'entendre avec les nouveaux venus pour les établir sur leurs terrains aux meilleures conditions possibles.

Résolu qu'un ordre soit transmis au munitionnaire, de fournir une ration entière

aux hommes et aux femmes, et une demi-ration aux enfants.

Signé:

H. T. CRAMAHÉ.

Le 15 septembre 1766 la Gazette de Québec publiait les avis suivants :

Chambre du Conseil, Québec, 8 septembre 1766.

Attendu qu'un certain nombre d'Acadiens sont arrivés dernièrement de la Nouvelle-Angleterre avec l'intention d'obtenir des terres et de s'établir dans cette

province, les membres du Conseil de Sa Majesté ont donné ordre de publier le présent avis public, adressé à tous les seigneurs, afin que sans retard ils s'entendent avec ces Acadiens et les établissent sur les terrains de leurs seigneuries qui ne sont pas encore concédés.

N. B. Il est en outre ordonné, que des provisions provenant des magasins de Sa Majesté leur soient fournies pour assurer leur subsistance pendant un mois, jusqu'à ce qu'ils puissent, tel que susmentionné, pourvoir à leurs propres besoins.

Par ordre du Conseil.

JA. POTTS, D.D.C.

PÉTITIONS DES ACADIENS.

Nº 51.

Province de la baie du Massachusetts

A Son Excellence William Shirley, écr., capitaine général et gouverneur en chef de la province de la baie du Massachusetts, dans la Nouvelle-Angleterre, aux honorables membres du Conseil et de la Chambre des représentants réunis en assemblée, le 30 mars 1756.

Joseph Mitchell, ci-devant habitant français neutre de la Nouvelle-Ecosse, résidant présentement à Marshfield dans le comté de Plymouth, représente humblement ce qui suit :—Votre pétitionnaire résidait autrefois près de la garnison d'Annapolis.—Il possédait une bonne ferme à cet endroit, avec au moins trente pièces de bétail et vivait en bonne intelligence avec les Anglais. Il fournissait du bois à la garnison ainsi qu'une quantité considérable de vivres, qu'il mettait de côté tous les ans à cette fin. Par suite de la mauvaise conduite des Français qui résidaient près des Mines, votre pétitionnaire a eu à subir une large part de leurs infortunes sans avoir commis les mêmes fautes ; il a perdu tous ses biens meubles et immeubles, et dans cet état de pauvreté, a été conduit avec sa famille l'automne dernier à Marshfield où il a résidé depuis, et où il a été entretenu avec sa femme et ses enfants jusqu'à ce jour.

Son fils aîné Francis, âgé de vingt trois ans, travaillait depuis le commencement du printemps chez un voisin rapproché, nommé Caleb Tildon; il s'était engagé à travailler pour ce dernier jusqu'au mois de mai prochain, moyennant une "pistarene" par jour. Après cette date son salaire devait être augmenté et mon fils et son patron étaient tous deux très satisfaits.

La semaine dernière, John Little, écr., et Seth Bryant, deux conseillers de Marshfield sont venus, et contre la volonté de votre pétitionnaire et de son fils, ont emmené ce dernier de force et l'ont placé chez Anthony Winslow de Marshfield, bien que le dit Tilden ait offert de transporter ses biens en garantie au dit bourg et à la province, afin de garder le fils de votre pétitionnaire.

Les dits conseillers, ont en même temps engagé un autre fils de votre pétitionnaire, Paul âgé de 15 ans, à Nathaniel Clift, marin de Marshfield. Ils ont emmené mon fils de force et l'ont envoyé sur la mer, bien que plusieurs personnes l'eussent volontiers employé sur des fermes à faire des travaux auxquels il était habitué et qu'il eût demandé lui-même qu'on le laissât travailler aux champs, parceque la mer le rendait malade. Bref, toutes les supplications de votre pétitionnaire et de sa femme ont été vaines; le dit Paul a été emmené de force et envoyé sur la mer, et les dits conseillers ont en outre exigé à son sujet des garanties au montant de 30 livres sterling.

Comme étranger sur une terre étrangère, votre pétitionnaire, pour obtenir protection, ne peut que s'adresser à Votre Excellence et aux honorables membres du Conseil et de la Législature. Bien qu'il ait perdu tous ses biens, il ne désire pas que ses enfants soient à charge à personne lorsqu'ils sont capables de travailler, et votre pétitionnaire croit que ceux qui ne sont pas majeurs devraient avoir des emplois appropriés à leur âge et que ceux qui sont majeurs devraient être laissés libres de travailler où il leur plait.

C'est pourquoi votre pétitionnaire supplie, que les engagements de ses fils soient déclarés nuls et de nul effet ; qu'il leur soit permis de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins ou qu'il soit adoptée à leur égard telle mesure de protection que Votre Excellence

et les honorables membres trouveront à propos. Et votre pétitionnaire, comme il le doit, ne cessera de prier.

JOSEPH MICHELLE.

Au Conseil, 20 avril 1756—Lue et ordonné que Thomas Hutchinson et Benjn. Lincoln, écrs. et autres membres que la Chambre des représentants jugera à propos d'adjoindre, constituent un comité chargé de s'enquérir des faits mentionnés dans cette pétition, de faire un rapport aussitôt que possible et de suggérer les mesures qui devront être prises par le Conseil.

Soumis à l'approbation.

J. WILLARD, secrétaire.

A la Chambre des représentants, 20 avril 1756. Lu et approuvé. Le colonel Quincy, M. Trowbridge et M. Cooper sont adjoints au comité.

Certifié: HENRY GIBBS, greffier de la Chambre des représentants.

No. 54.

Déposition de David Thomas.

Je, David Thomas, déclare et dit ce qui suit:—Le 25 du mois de mars dernier, je me trouvais chez John Little, écr, à Marshfield. Au cours de la conversation au sujet de la mise des Français neutres en apprentissage, j'ai entendu le dit Little dire, que les conseillers avaient mis Paul Mitchell, fils de Joseph Mitchell, en apprentissage chez Nathaniel Clift et qu'ils s'étaient munis de garanties pour un montant de vingt ou trente livres sterling; ce montant devant être appliqué à payer les dépenses publiques J'ai aussi entendu le dit Little dire qu'ils avaient aussi mis Francis, un autre fils du dit Joseph, en apprentissage chez Anthony Winslow, mais que pour celui-là ils ne s'étaient pas munis de garanties. Et je suis prêt à jurer que ce qui précède est vrai.

DAVID THOMAS.

Nº 55.

Déposition de Caleb Tildon.

Je, Caleb Tildon, majeur, dépose et dit : Que vers le 24ième jour du mois de mars dernier, je me trouvais présent à la maison d'école du bourg de Marshfield où résidaient quelques Français neutres; que deux conseillers du dit bourg s'y trouvaient aussi et J'ai compris qu'ils y étaient venus dans le but de mettre en apprentissage quelques-uns des dits Français neutres. Ils parlèrent d'emmener un nommé Francis Mitchell, jeune homme de 24 ans environ, fils de Joseph Mitchell. Je dis alors aux conseillers que J'avais engagé le dit Francis. Ils me répondirent qu'il logeait avec les neutres et consommait avec eux les vivres du bourg. Je leur fis remarquer que j'avais fourni des vivres au-delà de la quantité qu'il avait pu recevoir et que je m'engagais quant au dit Francis, à l'exempter d'être à charge au bourg. Ils me répondirent qu'il ne devait pas vivre chez moi et lui ordonnèrent d'aller chez Anthony Winslow; il s'en alla donc chez le dit Anthony Winslow, et le dit Francis nous déclara qu'il partait tout à fait contre son gré et que son père était entièrement opposé à son départ. Ensuite, ils ordonnèrent à Paul, un autre fils de Joseph, de partir avec Nathaniel Clift, marin, qui était présent. Celui qui s'appelait Paul était âgé de seize ans à peu près, et son père et sa mère étaient tout à fait opposés à son départ avec le dit Clift, parce que ce dernier était marin, et que le dit Paul ne pouvait supporter les effets de la mer. Je fis remarquer aux conseillers que c'était cruel d'envoyer un jeune homme sur la mer qui le rendait malade et qu'il y avait beaucoup de gens qui le feraient travailler sur des fermes. Ils répondirent qu'ils devaient l'envoyer chez le dit Clift et qu'il fallait qu'il y aille ; puis, avec l'aide de cinq ou six assistants, ils saisirent le jeune homme et l'emmenèrent, et depuis j'ai appris qu'il était sur la mer. Et je suis prêt à jurer que cette déclaration est conforme à la vérité.

CALEB TILDON.

N° 56

Ordre relatif à la pétition de Mitchell.

Le comité chargé de considérer la pétition de Joseph Mitchell, se trouve dans l'impossibilité d'en vérifier l'exactitude avant la fin de la session, à cause des longues distances à parcourir pour visiter les endroits où les faits se sont accomplis. Le comité croit qu'il est préférable de renvoyer cette enquête jusqu'à la prochaine session de la Législature. De plus, les membres du comité représentent humblement, que tout conseiller de cette province qui aurait disposé de quelques-uns des enfants des Français de la Nouvelle-Ecosse pour quelque somme d'argent ou autres motifs que l'avantage et le profit immédiats de ces enfants, aurait agi contrairement à l'intention de cette Législature ; en outre, toutes les fois qu'un enfant ou des enfants pourront et voudront pourvoir à leurs propres besoins, ou lorsque des parents ou des amis s'en chargeront, cet enfant ou ces enfants ne devront pas être séparés de leurs parents ou de leurs amis, et les conseillers devront, autant que possible, consulter les parents et les enfants quant à leur préférence pour le genre de travaux qu'on aura en vue pour eux.

T. HUTCHINSON.

Au Conseil, le 20 avril 1756. Le rapport ci-dessus étant lu, il est ordonné aux conseillers de tous les bourgs où se trouvent des Français, de se conformer à ce qui est suggéré.

Soumis à l'approbation.

THOS. CLARKE, sous-secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 20 avril 1756. Lu et approuvé.

T. HUBBARD, orateur.

Ratifié,

W. SHIRLEY.

N° 60

Charles Breau et Nicholas Breau, ci-devant habitants français de la Nouvelle-Ecosse, représentent humblement ce qui suit à l'honorable Conseil de Sa Majesté de la province de la baie du Massachusetts:—

Quelque temps après leur arrivée à Boston, les pétitionnaires furent envoyés avec leur famille composée de neuf personnes en tout, au bourg de Hanover, où ils furent installés sous la surveillance d'un nommé John Bailey, dans la maison réservée pour les déportés. Pendant leur séjour à cet endroit, c'est-à-dire jusqu'à samedi dernier, ils se sont efforcés par leur travail ainsi que leur autre frère et leurs quatre sœurs de pourvoir à leurs besoins et à ceux de leurs parents. Bien qu'ils aient constamment travaillé, car on les employait soit à couper du bois, à enlever de la pierre ou à d'autres travaux des champs, ils n'ont jamais reçu un farthing, et pendant les quatorze derniers jours on leur a distribué très peu de vivres et encore tous étaient de mauvaise qualité et il leur a été bien difficile de vivre dans de telles conditions.

Samedi dernier une vingtaine d'hommes à l'air menaçant ont pénétré dans l'habitation des pétitionnaires et plusieurs portaient des cordes dans leurs mains. Ils ont entraîné le père et la mère des pétitionnaires, vieillards âgés de soixante-quatre ans, dans une charrette et les ont emmenés dans un endroit inconnu, ayant auparavant attaché avec les cordes qu'ils avaient apportées le pétitionnaire Nicholas et l'un de ses frères, afin qu'ils ne pussent suivre leurs parents âgés et sans défense. Le dit John Bailey tenait le dit Nicholas à la gorge pendant qu'un autre l'attachait.

Vos pétitionnaires prient l'honorable Conseil de s'intéresser à leur situation, et de leur accorder la protection que dans sa sagesse et dans sa bonté il croira à propos ; et vos pétitionnaires ne cesseront de prier etc.

Boston, 26 avril 1756.

La marque de CHARLES × BREAU. et de NICHOLAS + BREAU.

A une séance du Conseil tenue à Cambridge, le 27 avril 1756.

Ordonné qu'une copie certifiée de la plainte des pétitionnaires ci-dessus, soit délivrée à John Bailey et qu'il soit sommé de comparaître devant ce Conseil, le mercredi, 5 mai prochain.

S. PHIPS.

A une séance du Conseil, à Boston, le jeudi 11 mai 1756.

La pétition ci-dessus ainsi que la réponse de John Bailey et les représentations des conseillers du bourg de Hanover ayant été relues, le Conseil vota le renvoi de la pétition du 27 avril etc.

N° 63.

A l'honorable Conseil de Sa Majesté, de la province de la baie du Massachusets.

Qu'il plaise aux honorables membres.

Claude Bourgeois votre pétitionnaire, ci-devant habitant français de la Nouvelle-Ecosse, a été envoyé avec sa famille par ordre de la Législature, à Amesbury où il a toujours résidé avec sa femme et ses enfants. Il demande la permission de représenter aux honorables membres du Conseil, qu'il y a environ quatre semaines, dix ou douze hommes sont venus chez lui et ont emmené deux de ses filles, l'une âgée de vingt-cinq ans et l'autre de dix-huit. Ses filles étaient alors occupées à filer pour la famille, les pauvres restes de laine qu'ils avaient pu sauver à Annapolis. Votre pétitionnaire ayant ramené ses filles au toit paternel, on lui a retranché tous les vivres, et depuis quatorze jours il n'a rien reçu pour empêcher sa famille de mourir de faim. De plus, le propriétaire de la maison dans laquelle il demeure le menace de faire travailler ses enfants pour paiement du loyer de la maison. Votre pétitionnaire prie les honorables membres du Conseil de venir à son secours dans ces circonstances et il ne cessera de prier, etc.

La marque de + CLAUDE BOURGEOIS.

Boston, 4 mai 1756.

Au Conseil, 5 mai 1756.

Il est ordonné qu'une copie de la pétition ci-dessus soit envoyée aux conseillers d'Amesbury qui devront immédiatement faire une enquête sévère et transmettre un rapport à ce sujet au Conseil aussitôt que possible; et que dans l'intervalle ils doivent prendre un soin particulier des Français neutres dans le dit bourg, les traiter avec humanité et prévenir qu'ils ne soient en but à aucun traitement inhumain.

S. PHIPS.

N° 65.

Aux honorables membres du Conseil de Sa Majesté, de la province de la baie du Massachusetts :

La pétition de John Trahan et de Peter Trahan, ci-devant habitants français de la Nouvelle-Ecosse, expose humblement:

Que vos pétitionnaires, John, âgé de 26 ans, et Peter, âgé de 24 ans, sont menacés d'être séparés de leurs parents, par les conseillers de Scituate, bourg dans lequel ils ont été installés et où ils ont en vérité enduré bien des misères. Qu'on leur a refusé des vivres depuis [illisible] jours. Qu'ils tiennent plus que jamais à ne pas être séparés de leurs parents et sont prêts à faire tout ce qu'ils pourront pour leur venir en aide.

Vos pétitionnaires vous prient d'ordonner de les secourir et de leur permettre de

vivre avec leurs parents.

La marque de JOHN ÷ TRAHAN. et de PETER + TRAHAN.

Au Conseil, 5 mai 1756. Cette pétition ayant été lue, il est ordonné d'en envoyer une copie aux conseillers de Scituate qui devront immédiatement faire une enquête au sujet de ces plaintes et transmettre un rapport au Conseil aussitôt que possible. Dans l'intervalle, ils devront prendre bien soin des Français neutres qui se trouvent dans le dit bourg, les traiter avec humanité et empêcher qu'ils ne soient en but à aucun traitement inhumain.

S. PHIPS.

A une séance du Conseil, à Boston, le 8 mai 1756.

Attendu qu'un nommé Peter [Doucet] (qui a été envoyé ici dernièrement avec d'autres habitants français de la Nouvelle-Ecosse auxquels il n'a pas été permis de débarquer) a fait connaître au Conseil que ses parents habitent aujourd'hui le comté d'York où ils sont résidents depuis quelque temps, et a demandé la permission de venir à terre et d'aller demeurer avec eux. Il est en conséquence * * * Recommandé à Son Honneur le lieutenant-gouverneur de donner des instructions à cet effet.

PHIPS.

N° 68.

A Son Honneur le lieutenant-gouverneur et aux honorables membres du Conseil de Sa Majesté, de la province de la baie du Massachusetts.

La pétition de plusieurs habitants ci-devant du Cap Sable en la Nouvelle-Ecosse, expose humblement se qui suit :—

Vos pétitionnaires étaient des habitants du passage Baccareau au Cap Sable, endroit éloigné et séparé des autres établissements de l'Acadie, où ils se livraient exclusivement à la pêche et ne comptaient que sur cette ressource pour vivre. Ce genre de vie leur a fourni souvent l'occasion de secourir des pêcheurs anglais et autres gens de cette nation, pour laquelle ils ont toujours éprouvé des sentiments d'amitié. Ils ont secouru des naufragés et tous ceux qui étaient dans la détresse, et fourni des choses nécessaires à ceux qui en avaient besoin. Ils ont aussi accordé la plus cordiale hospitalité à tous ceux qui entraient dans leur port; et les Anglais qui vont faire la pêche dans ces parages diront que ce qui précède est vrai.

Vos pétitionnaires actuellement dans ce port, craignent d'être transportés à la Caroline du Nord, où il ne leur sera pas permis de se livrer à un travail auquel ils sont habitués pour gagner leur vie, et ils seront obligés pour y vivre de cultiver la terre ou de se livrer à d'autres travaux qu'ils n'ont jamais faits, et par conséquent ils se trouve-

ront exposés à la plus grande misère.

Vos pétitionnaires vous supplient donc humblement et vous demandent avec instance de prendre leur malheureuse situation en considération et de leur permettre de rester dans cette province où l'on pourra les employer aux travaux qu'ils faisaient autrefois ; et de la sorte, le changement leur paraîtra moins grand parce que dans tous les endroits de pêche ils rencontreront des gens qu'ils ont connus et avec lesquels ils ont souvent entretenu des relations d'amitié

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

La marque de JACQUES + MIREAU. et de + JOSEPH D'ENTREMONT.

Nº 185

A Son Excellence le gouverneur et aux honorables membres du Conseil et de la Chambre des représentants de la province de la baie du Massachusetts.

François Leblanc, pauvre habitant de l'Acadie, représente humblement, qu'il a été placé avec sa famille à la Pointe Shirley et que cinq de ses enfants sont des hommes. Tous ont eu beaucoup de peine à se nourrir depuis que les vivres que leur fournissait la province ont été retranchés et ils ne peuvent présentement trouver du travail. L'hiver approche et ils ne voient pas de chance de trouver de l'ouvrage pendant cette saison. Les choses nécessaires à la vie coûtent très cher à cet endroit et la famille de votre pétionnaire sera en danger de mourir de froid et de faim. Votre pétitionnaire a des parents qui ont été placés dans le bourg d'York; il connaît le colonel Donnell et le capitaine Donnell, avec lesquels il a fait des affaires et bien qu'il ait atteint l'âge de 63 ans, il se croit capable avec l'aide de ses enfants et un peu d'assistance du public de supporter sa famille et vous prie humblement de l'envoyer à cet endroit avec sa famille.

Signé { FRANCOIS LEBLANC CHARLES LEBLANC

Au Conseil, le 20 août 1756. Après lecture de la pétition précédente, il est ordonné que James Minot, écr., et ceux que la Chambre des représentants jugera à propos de lui adjoindre, constituent un comité chargé de considérer cette pétition et d'indiquer ce qu'il y aura à faire.

Soumis à l'approbation,

J. WILLIARD, secrétaire.

A LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS, le 20 août 1766. Lu et approuvé. Thos. Foster, écr, et M. Stockbridge sont nommés pour faire partie du comité.

HUBBARD, orateur.

N° 216.

A LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS, le 10 sept. 1756.

Ordonné que François Leblanc soit transporté avec sa famille de la Pointe Shirley à Needham, et que le shérif du comté de Suffolk soit requis de se charger de cette tâche. Soumis à l'approbation,

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, le 10 sept. 1756. Lu et approuvé.

J. WILLARD, secrétaire.

Ratifié

W. Shirley.

Le comité auquel a été référé la pétition de François Leblanc s'étant réuni, a constaté après avoir considéré les faits qu'il est vrai que cette famille ne pouvait trouver du travail à la Pointe Shirley et qu'elle favait aucun espoir de se procurer les choses nécessaires pour passer l'hiver. Pour cette raison ce comité croit que ces gens devraient être transportés à quelque autre endroit où il leur sera plus facile de se procurer du travail et pourvoir à leurs besoins.

JAMES MINOT, par ordre.

Au Conseil, le 26 août 1756. Le rapport est lu et accepté. Soumis à l'approbation.

J. WILLARD, secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 27 août 1756. Lu et approuvé.

T. HUBBARD, orateur.

Ratifié, W. Shirley.

N° 187.

A Son Excellence le gouverneur, et aux honorables membres du Conseil et de la Chambre des représentants de la Province de la baie du Massachusetts.

La pétition d'Eléonore Thibaudau, autrefois de la Nouvelle-Ecosse, expose humble-

Que votre pétitionnaire a été placée par le gouvernement avec son mari et ses enfants, dans un bourg appelé Malden, où elle réside encore.

Son mari est mort il y a quatre semaines, et elle est restée veuve inconsolable avec cinq petits enfants dont le dernier est un bébé qu'elle berce dans ses bras, et le plus âgé

n'a que douze ans. Elle est privée de tout secours dans cette triste situation.

Sa nièce, une grande fille, après avoir appris son infortune est venue de Dorchester pour l'assister et demeurer avec elle. Elle lui serait d'une grande utilité et pourrait l'aider beaucoup dans un pays étranger où il n'y a autour d'elle que des gens qu'elle ne connaît pas, à l'exception de ses pauvres enfants qui n'ont plus de père; mais les conseillers du bourg ne veulent pas que sa nièce reste ici, prétendant qu'elle leur sera un fardeau de plus.

Votre pétitionnaire supplie donc Votre Excellence et les honorables membres d'avoir pitié d'une veuve et de ses orphelins et de lui accorder la faveur de garder sa nièce

auprès d'elle.

Et votre pétitionnaire ne cessera de prier.

Boston, le 23 août 1756.

ELEONOR + THIBOUDAU. marque.

Au Conseil, le 23 août 1756. Lue et ordonné que la demande de la pétitionnaire soit accordée.

Soumise à l'approbation.

'THOS. CLARKE, secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 23 août 1756. Lue et approuvée.

Ratifiée M. Shirley.

T. HUBBARD, orateur.

N° 215.

Province de la baie du Massachusetts

A Son Excellence William Shirley, écr., gouverneur et aux honorables membres du Conseil et de la Chambre des représentants, siégeant le 10 sept. 1756.

La pétition de Marguerite Dowsett [Doucet], autrefois de la Nouvelle-Ecosse,

expose:

Que votre pétitionnaire est présentement très malade de la fièvre à Boston et elle supplie humblement, si Dieu lui conserve la vie et lui rend la santé, qu'on lui accorde la permission d'aller demeurer avec son frère Peter Dowsett à Newbury. Ce frère est le seul parent et ami qu'elle a dans ce pays. Pour cette faveur, elle ne cessera de prier &c.

MARGARET + DOWSETT.

marque.

A la Chambre des représentants, le 10 sept. 1756. Lue et ordonné que cette permission soit accordée.

Soumise à l'approbation.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, le 10 sept. 1756. Lue et approuvée.

J. WILLARD, secrétaire.

Ratifiée. W. Shirley.

Nº 228, Sec. 425.

Province de la baie du Massachusetts

A Son Excellence Spencer Phips, écr., lieutenant-gouverneur et aux honorables membres du Conseil de la dite province.

L'humble pétition d'Augustin Hébert expose très humblement :

Que votre pétitionnaire qui réside actuellement à Watertown, a été traité dernière ment très brutalement par le capt. Conligot qui lui a arraché un de ses enfants lorsque votre pétitionnaire parvenait à les faire vivre par son travail. Et non content de cela, il a battu votre malheureux pétitionnaire au point que celui-ci a pu à peine marcher pendant deux semaines. Tous les signataires sont prêts à jurer ce qui précède et il est bien cruel pour un homme de se voir enlever ses enfants, de se faire maltraiter aussi brutalement et de voir traiter sa femme inhumainement. Mais je compte sur votre esprit de justice et d'équité et j'espère qu'après avoir pris les faits susmentionnés en considération, vous n'hésiterez pas à faire réparer les torts qu'on m'a causés ; et votre pétitionnaire, comme il le doit, ne cessera de prier.

Signature des témoins des mauvais traitements:

PAUL + BRAUX. JEAN + LANDRY. CHARLES + HEBERT.

JACQ. + HEBERT. PIERRE + HEBERT. FRA. + LANDRY.

AUGUSTIN + HEBERT.

AUGUSTIN + HEBERT.
ANTOINE + HEBERT.
OLIVIER + HEBERT. JOSEPH + HEBERT.

7 octobre 1756.

Nº 307, Sec. 382.

Province de la baie du Massachusetts

A l'honorable Spencer Phips, écr., lieutenant-gouverneur et commandant en chef de la dite province, et aux honorables membres du Conseil de Sa Majesté et de la Chambre des représentants, siégeant ce 6^{me} jour de janvier, A.D., 1757.

L'humble pétition de Claude Benway, [Benoit] pauvre Français transporté dernièrement de la Nouvelle-Ecosse dans cette province avec sa famille composée de sept

membres, expose humblement ce qui suit:

Votre pétitionnaire âgé d'environ cinquante et un ans, conformément à l'ordre de la Législature, est allé demeurer à Cambridge avec sa femme et ses cinq enfants, dont les trois plus vieux sont des filles. L'aînée est âgée d'environ vingt ans, et les deux autres sont des garçons, dont le plus jeune est âgé d'environ six ans. Votre pétitionnaire et sa famille auraient été heureux de demeurer à cet endroit, mais peu de temps après leur arrivée, les conseillers de Cambridge ont envoyé les enfants de votre pét tionnaire chez un M. Campbell d'Oxford. Votre pétitionnaire et sa femme mus par l'amour paternel et entraînés par leur affection pour leurs enfants sont allés les rejoindre chez le dit Campbell et ont vécu là avec eux (dans des conditions telles que votre pétitionnaire serait heureux d'en donner connaissance verbalement aux honorables membres). Le dit Campbell a ensuite dispersé les enfants de votre pétitionnaire dans différents endroits et nous en avons ressenti beaucoup de peine et de chagrin. Pour éviter ces cruautés votre pétitionnaire s'est enfui avec sa famille chez son frère qui demeure à Newton. Grâce à la charité publique, nous avons vécu pendant quelque temps à Brookline et pendant quelque temps à Newton, jusqu'à ce que les conseillers de Newton nous aient renvoyés à Cambridge. Les conseillers de Cambridge à une heure avancée de l'après midi, nous conduisirent dans une charrette chez notre frère qui demeure dans une petite maison à Newton où se trouvent deux familles composées de treize personnes qui ont été envoyées à cet en roit par ordre de la Législature (d'après la version des conseillers de Newton). Les conseillers de Newton ont refusé de s'occuper de nous et nous ont menacés de nous envoyer à la prison commune, si nous ne partions immédiate Dans ces circonstances déplorables, votre pétitionnaire vous supplie d'avoir Pitié de lui et de sa famille et de ne pas les obliger de retourner chez le dit Campbell à Oxford, mais de fournir une logement confortable à votre pétitionnaire et à sa famille qui veulent travailler et faire tout ce qui est en leur pouvoir pour se supporter euxmêmes, ou de prendre à leur égard les mesures que dans votre grande sagesse vous croirez à-propos. Et votre pétitionnaire, comme il le doit, ne cessera de prier, etc.

CLAUDE + BENWAY. marque

A la Chambre des représentants, le 7 janvier 1757. Lue et ordonné 'A' que les conseillers de Newton soient autorisés par les présentes de transporter le dit Claude Benway et sa femme à Cambridge où ils avaient été d'abord

installés par ordre de cette Législature; et que les conseillers de Cambridge 'B' soient Par les présentes requis d'en prendre soin conformément aux lois relatives aux habitants de la Nouvelle-Ecosse qui demeurent dans cette province. 'C' Soumis à l'approbation.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil le 2 février 1757. Lu et approuvé avec les amendements A et B : C. Soumis à l'approbation. A. OLIVER, secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 2 février 1757. Lu et rejeté à l'unanimité ; la Législature s'en tenant à son premier vote.

Soumis à l'approbation.

Au Conseil, le 2 février 1757. Lu et approuvé.

T. HUBBARD, orateur.

A. OLIVER, secrétaire.

Au Conseil, le 5 février 1757. Une motion est proposée et secondée, ordonnant de réexaminer cette pétition le jeudi suivant à 11 heures.

THOS. CLARKE, sous-secrétaire.

Au Conseil, le 8 février 1757. Lu et rejeté à l'unanimité, et le Conseil s'en tient à son premier vote.

Soumis à l'approbation.

THOS. CLARKE. sous-secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 8 février 1757. Lu et rejeté à l'unanimité, et la Chambre persiste à maintenir son propre vote. Soumis à l'approbation.

T. HUBBARD, orateur.

"A." A retrancher "B,"

"A retrancher Cambridge, insérer Newton." C. Insérer jusqu'à nouvel ordre de cette Législature ; et qu'une copie de cette pétition soit transmise à Duncan Campbell, écr., afin qu'il puisse répondre à ces accusations jeudi le 24 courant, s'il y a réunion des

membres ce jour-là, sinon à la prochaine séance qui aura lieu le jeudi.

Au Conseil, le 8 février 1757. Lu et rejeté. Vu qu'il appert que dix habitants français seulement devaient être envoyés par ordre de la Législature au bourg de Cambridae bridge, au mois de septembre dernier; que trois des Français neutres avaient reçu ordre de se rendre au bourg de Dunstable, et que les conseillers de Cambridge en ont pris treize, y compris les trois qui devaient être envoyés à Dunstable et en ont pris soin de Il est par conséquent ordonné que les conseillers de Newton soient libres d'envoyer le dit Claude Benway et sa femme à Dunstable et que les conseillers de Dunstable soient requis par les présentes d'en prendre soin, conformément aux lois promulguées par le gouvernement à cet effet.

Soumis à l'approbation.

A. OLIVER, secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 14 février 1757. Lu et renvoyé à une date ultérieure.

Nº 358.

A Son Excellence le lieutenant-gouverneur et à l'honorable Conseil de Sa Majesté, de la province de la baie du Massachusetts, Nouvelle-Angleterre.

La pétition de Belloni Melançon, ci-devant habitant de la Nouvelle-Ecosse, expose humblement :-

Que votre pétitionnaire, ses sept enfants et sa femme, ainsi que le frère de celle-ci avec sa femme et quatre enfants, ont été envoyés à Lancaster par ordre du gouvernement, où ils ent de constitute du set de constitute de sa femme, amisi que le frère de constitute de sa femme, amisi que le frère de constitute de sa femme, amisi que le frère de constitute de sa femme, amisi que le frère de constitute de sa femme, amisi que le frère de constitute de sa femme, amisi que le frère de constitute de sa femme, amisi que le frère de constitute de sa femme, amisi que le frère de constitute de sa femme, amisi que le frère de constitute de sa femme et quatre enfants, ont été envoyés à Lancaster par ordre du gouverne ment, où ils ent de constitute de sa femme et quatre enfants de sa femme et quatre enfants, ont été envoyés à Lancaster par ordre du gouverne ment, où ils ent de constitute de sa femme et quatre enfants de sa femme et quatre de constitute de sa femme et quatre enfants de sa fe ment, où ils ont demeuré pendant douze mois, mais qu'ils ont été forcés de quitter cette place, il y a environ vingt-quatre jours, à cause de la misère. Pendant les trois premiers mois ils ont été bien traités et n'avaient aucune raison de se plaindre, mais par la suite on a commencé à leur faire subir des mauvais traitements. On a premièrement proposé à votre pétitionnaire de leir de la leire de leire de le leire de leire de leire de le leire de le leire de le leire de le leire de lei à votre pétitionnaire de lui enlever ses enfants ; il a refusé de les laisser partir, disant qu'il aimerait mieux les voir mourir plutôt que s'en séparer; et le capitaine Richardson lui dit alors qu'il allait prendre soin des trois plus jeunes ainsi que la femme de son beau-frère qui était atteinte de désordre cérébral, et que les autres devaient gagner leur vie ou mourir de faim.

Votre pétitionnaire s'est alors décidé de placer ses deux fils, à condition d'en placer un lui-même et de laisser le magistrat Richardson s'occuper de l'autre. D'après cet engage ment, votre pétitionnaire en a engagé un pour travailler chez M. James Wilder et l'autre est allé demeurer chez le magistrat Richardson. Mais M. Richardson obligea bientôt votre pétitionnaire de retirer son fils qu'il avait placé chez M. Wilder, prétendant qu'il lui appartenait de le placer où il roydwit appartenait de le placer où il voudrait; en outre, il a battu et maltraité celui qui demeurait cher lui d'une appartenait que de la company de rait chez lui d'une cruelle manière, lui a fait des meurtrissures noires et bleues au bras, au point qu'il n'a pu se servir de ce membre pendant un mois. Nous avons ensuite été forcés de quitter la ressent que la resse forcés de quitter la maison que nous habitions et nous avons été transportés dans une

autre. Dans cette circonstance, une pauvre femme boiteuse a été arrachée de son lit et traînée dans la charrette qui devait nous transporter. Bref, nous avons été installés dans une autre maison où nous avons mené une existence misérable, n'ayant pas de bois pour chauffer durant l'hiver, et ne recevant des vivres que pour les cinq plus jeunes enfants. En sorte que votre pétitionnaire a été obligé de quitter cet endroit et de descendre à Milton, d'où il s'est rendu à Weymouth. Il vous supplie de lui permettre de demeurer à ce dernier endroit, de lui fournir une maison pour se loger et du bois et il s'efforcera de faire vivre sa femme qui est infirme et ses cinq enfants. Il placera ses deux fils aînés dans quelques bonnes familles.

Et votre pétitionnaire ne cessera de prier, etc.

BELLONI $\stackrel{\text{sa}}{\div}$ MELANÇON.

Boston, le 22 février 1757.

Au Conseil, le 22 février 1757. Cette pétition étant lue, il est ordonné que Sylvanus Bourn, écr., et ceux que la Chambre des représentants voudra lui adjoindre, constituent un comité chargé d'entendre le pétitionnaire et les autres personnes concernées et de faire connaître les mesures que le comité croira à propos de prendre en cette occurrence.

Soumis à l'approbation.

THOMAS CLARKE, sous-secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 22 février 1757. Lu et approuvé. Le colonel Merry et M. Turner sont nommés membres du comité

T. HUBBARD, orateur.

N° 35.

Le comité chargé de considerer la pétition de Belloni Melançon transmise en son nom et au nom de quelques autres expulsés français, s'est réuni, et après avoir entendu le pétitionnaire et l'un des conseillers de Lancaster, au sujet des plaintes formulées dans la pétition et reçu aussi le témoignage d'un représentant de Weymouth, où demeurent aujourd'hui les Français dont il est question dans cette pétition, demande la permission de faire le rapport suivant, savoir :

Qu'il ne paraît pas que le pétitionnaire ait eu raison de se plaindre, car aucun des conseillers de Lancaster a eu connaissance des faits dont il est question dans la pétition. Par conséquent le comité croit que ces Français devraient recevoir l'ordre de retourner à Lancaster d'où ils sont partis après avoir causé du désordre. Le tout humblement

soumis.

Par ordre du comité.

SILVANUS BOURN.

Au Conseil, le 24 février 1757. Après la lecture du rapport, il est ordonné que la partie concernant les plaintes du pétitionnaire trouvées non fondées, soit acceptée; mais considérant que le pétitionnaire s'engage de faire vivre sa famille et les autres Français partis de Lancaster, à condition qu'une maison et le chauffage lui soient fournis, qu'il est décidé de placer deux de ses fils en service dans des familles, que le pétitionnaire est pêcheur par métier et qu'il lui est impossible de faire la pêche à Lancaster: il est par conséquent ordonné de lui accorder la liberté de résider dans le bourg de Weymouth jusqu'à ce que ce Conseil en décide autrement; en outre, que les conseillers de ce bourg soient autorisés de placer deux de ses fils dans des familles anglaises à des conditions raisonnables, de procurer un logement aux autres et de leur accorder la liberté de couper dans un endroit aussi approprié que possible, le bois de chauffage nécessaire. Le loyer de la maison et le bois de chauffage devront être mis au débit de la province.

Soumis à l'approbation de la Chambre etc.

THOS. CLARKE, sous-secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 25 février 1757. Lu et rejeté à l'unanimité et il est ordonné que le rapport du comité soit accepté et que les dits Français neutres soient requis de retourner au bourg de Lancaster. Soumis à l'approbation du Conseil T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, le 25 février, 1757. Lu et approuvé.

A. OLIVER, secrétaire.

Ratifié.

S. PHIPS.

N° 373, sec. 389.

A Son Honneur le lieutenant-gouverneur et aux honorables membres du Conseil et de la Chambre des représentants de la province de la baie du Massachusetts.

pétition de Peter Boudreault expose humblement:

Que votre pétitionnaire ci devant habitant de la Nouvelle-Ecosse a recu ordre d'aller résider à Scituate avec sa femme et ses enfants. A cet endroit ils ont enduré jusqu'à ce jour, toutes sortes de privations et ne pouvant plus vivre dans cette localité ils sont venus à Boston implorer votre protection. On lui a pris deux de ses enfants qui ont été chargés du soin des chevaux et àprès deux ou trois mois de durs travaux ceux-ci ne reçurent pour paiement que quelques guenilles. Votre pétitionnaire serait content de travailler et de faire travailler ses enfants si on les payait, mais ne connaissant ni la langue anglaise ni les coutumes de ce pays, ils ne savent à qui s'adresser pour obtenir justice, lorsqu'on refuse de les payer pour leur travail ou qu'on leur donne un salaire insuffisant; en sorte que les habitants de ce pays peuvent les traiter comme il leur plait. pétitionnaire, au cours de l'hiver dernier, a été employé à couper du bois pour un nommé Îsrael Randall, il en a coupé vingt quatre cordes et n'a été payé que pour huit pour lesquelles il a reçu des vivres qu'il a apportés à sa femme qui était ma'ade. Jusqu'à ce jour il n'a rien reçu pour la balance du bois qu'il a coupé et il ne sait comment s'y prendre pour obtenir ce qui lui est légitimement dû autrement qu'en vous demandant de lui faire rendre justice. On refuse la subsistance à votre pétitionnaire et il ne peut faire payer son travail quand il a eu la chance d'en faire. On doit venir lui enlever ses en fants cette semaine et votre pétitionnaire ne pouvant supporter la pensée d'être séparé de ses enfants, est venu vous demander protection et vous prie de lui accorder le secours que dans votre sagesse vous trouverez à-propos. Et votre pétitionnaire ne cessera de prier.

PETER + BOUDREAU marque

Au Conseil, le 1er avril 1757. Cette pétition étant lue, il est ordonné que Samuel Watts et William Brattle, écuyers, et ceux que la Chambre des représentants voudra leur adjoindre, constituent un comité chargé de considérer cette pétition et d'indiquer les mesures qui devront être prises en cette occurrence. Soumis à l'approbation de cette Chambre.

THOS. CLARKE, sous-secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 2 avril 1757. Lu et approuvé. Le colonel Cotton et MM. Prentice et Umphrys sont nommés pour faire partie du comité.

T. HUBBARD, orateur.

N° 381 sec. 214.

A Son Honneur Spencer Phips, écr., lieutenant-gouverneur et commandant en chef de la province de la baie du Massachusetts en la Nouvelle-Angleterre; aux honorables membres du Conseil de Sa Majesté et de la Chambre des représentants, siégeant le 30 mars 1757. La pétition des conseillers de Leicester expose humblement:

Que vos pétitionnaires conformément à vos ordres, ont pris soin aussi bien que possible de James Morris [Jacques Vigneau dit Maurice] et de sa famille, qui se compose de vingt personnes en tout et de manière à causer le moins de frais possible à la

provinces que le coût de leur entretien durant la saison d'hiver, a été de 2s.-8d. pour chaque membre. Nous avions l'espoir, une fois l'hiver passé, de trouver pour ces gens quelque endroit où ils pourraient pourvoir sinon entièrement du moins à une partie de leurs besoins, mais nous n'avons pu encore rien trouver pour eux, car ces gens sont dans des conditions telles que personne ne veut les prendre en service. Le père et la mère âgés respectivement de 56 et 67 ans sont tous les deux infirmes, le fils aîné est d'une constitution faible, et a quatre enfants ; le second fils a un enfant et sa femme est sur le point de donner naissance à un autre; le troisième a une femme avec un enfant à la mamelle; le quatrième a une femme qui a accouché dernièrement et qui est encore malade et faible ; le cinquième a une femme et un enfant ; la sixième et dernière enfant est une petite fille.—On ne veut plus les garder dans les endroits où ils sont aujourd'hui, et les frais de leur entretien augmentent, parce que nous sommes obligés de faire venir des vivres pour eux des bourgs voisins. En conséquence vos pétitionnaires vous prient humblement de faire transporter le dit James (a) et sa famille dans un autre bourg où leur entretien coûtera moins cher, ou de nous faire parvenir des instructions spéciales à leur égard.

Le tout est soumis humblement

Daniel Henshaw
Benj. Earls
Jonathan Newhall de Leicester.

Au Conseil, le 4 avril 1757. La pétition est lue et envoyée à la Chambre des représentants. Le 22 avril 1757. Renvoyée à la session du mois de mai.

A LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS, le 10 juin 1757.

La pétition est lue et considérée; et il est ordonné qu'un comité soit nommé et chargé de s'enquérir des mesures que nécessite la situation des habitants de la Nouvelle-Ecosse dans cette province et de préparer un rapport à cet effet.

Soumis à l'approbation du Conseil.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, le 15 juin 1757. Lu et approuvé.

A. OLIVER, sec.

Nº 395.

La pétition de Amot Fuller, représentant de Needham. Il demande d'envoyer dans un autre bourg une partie des douze habitants français. Datée le - avril 1757.

N° 398.

Boston, le 2 mai 1757.

A l'honorable Conseil de Sa Majesté, province de la baie du Massachusetts. La pétition de Magloire Hébert expose humblement :

Que votre pétitionnaire, autrefois habitant de la Nouvelle-Ecosse, fut arrêté par le gouvernement de cette province en revenant de la Caroline et placé avec sa famille dans un bourg appelé Attleborough, où il a demeuré depuis le mois de juillet 1756.

Il a reçu des provisions pendant les quatre premières semaines qui suivirent son arrivée; les conseillers le faisaient travailler pour le paiement des vivres qu'il recevait et depuis ce temps il a toujours travaillé pour payer l'entretien de sa famille qui se compose de votre pétitionnaire, de sa femme et de trois enfants, mais malgré son travail il n'a pu se procurer des vêtements pour empêcher sa famille de se trouver nue.

Maintenant les conseillers ne lui donnent ni travail ni vivres, de sorte qu'il se trouve avec sa famille dans la plus grande détresse et en danger de périr, si vous ne donnez ordre de nous secourir. Votre pétitionnaire supplie cet honorable Conseil de le protéger et de lui faire obtenir les mêmes rations qui sont accordées à ses compatriotes qui

18-43 R-16

⁽a) Par James il faut comprendre Jacques Vigneau dit Maurice. On remarquera qu'au cours de cet appendice E nous avons scrupuleusement respecté, dans la traduction de ces diverses pièces, l'ortographe des noms et prénoms telle que donnée dans les documents qui sont à Boston, quoique ces noms et prénoms y soient affreusement défigurés. Invariablement les prénoms, surtout, sont écrits à l'anglaise, même dans la requête des Acadiens.

se trouvent dans les mêmes circonstances dans d'autres endroits, et qui de plus sont contents de leur sort et reçoivent les meilleurs soins. Et votre pétitionnaire ne cessera de prier.

MAGLOIRE HÉBERT.

N° 402, omis.

La pétition des conseillers du bourg de Mathuen informe le Conseil de Sa Majesté qu'ils ont fait beaucoup de démarches et se sont donné beaucoup de peine pour supporter les habitants français de manière à causer le moins de frais possible à la province.

25 mai 1757.

No 403 est aussi omis.

N° 407

A la Chambre des représentants, le 1er juin 1757.

Il est ordonné que le colonel Williams, le colonel White, le colonel Quincy, le colonel Worthington, M. Witt et ceux que le Conseil voudra leur adjoindre, constituent un comité chargé d'étudier la situation actuelle des ci-devant habitants de la Nouvelle-Ecosse qui sont présentement dans cette province, d'indiquer les mesures que cette Législature doit prendre à leur égard; si elle doit les transporter ailleurs ou en disposer autrement, et de présenter un rapport à ce sujet Soumis à l'approbation du Conseil.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, le 1^{er} juin 1757. Lu et approuvé. John Orborne, Benjamin Lynde John Erving, William Brattle et James Bowdoin sont nommés pour faire partie du comité.

THOS. CLARKE, sous secrétaire.

N° 420.

Boston, 11 juin 1757.

A l'honorable Conseil de Sa Majesté, province de la baie du Massachusetts. La pétition de Basil Saimere, ci-devant habitant de la Nouvelle-Ecosse, expose humblement :

Que du mois de juin au mois de novembre de l'année dernière, votre pétitionnaire est parvenu par son travail personnel à se procurer les choses nécessaires à sa subsistance et à celle de sa famille composée de sa femme et de quatre enfants dont l'aîné est âgé de neuf ans sans avoir été à charge à personne. Durant l'hiver sa santé est devenue si mauvaise qu'il n'était pas même capable de couper un morceau de bois et en conséquence il a reçu des vivres des conseillers du bourg de Westown, mais ils lui ont été retranchés le dernier jour du mois d'avril.

Une maladie de l'estomac dont il a souffert autrefois et qui a failli lui coûter la vie lui cause des douleurs violentes, et l'empêchera de travailler pendant longtemps. Pour ajouter à son malheur, les conseillers menacent de lui enlever ses enfants. Votre pétitionnaire vous prie d'empêcher qu'on ne fasse cela, d'avoir pitié de sa condition et d'ordonner qu'on lui prodigue les secours que dans votre grande sagesse vous trouverez à propos; il ne doute pas que s'il reçoit des vivres pour sa famille, il pourra, quand il sera guéri, lui procurer les vêtements dont elle aura besoin. Et votre pétitionnaire ne cessera de prier.

BASIL + SAIMERE.

N° 425. Sec. 228.

Boston, 2 juin 1757.

A l'honorable Conseil de Sa Majesté, province de la baie du Massachusetts.

Augustin Hébert demande la permission de représenter à cet honorable Conseil que la semaine dernière il a eu l'honneur de vous transmettre une pétition par laquelle il implorait votre protection au sujet d'un enfant de huit ans que les conseillers du bourg qu'il habite lui ont enlevé. Vu sa grande détresse, nayant pas d'argent pour solder ses frais de déplacement, il attend impatiemment une réponse, et il vous prie de bien vouloir vous occuper de sa pétition, afin de connaître votre décision et de s'en retourner ensuite au bourg où il demeure. Et votre pétionnaire ne cessera de prier.

N° 439.

Au Conseil, le 14 juin 1757. Résolu que Samuel Danforth et William Brante, écrs., et ceux que la Chambre des représentants voudra leur adjoindre, constituent un comité chargé d'indiquer le moyen d'épargner au gouvernement les dépenses qu'il devra faire pour l'entretien des prisonniers français qui pourraient être transportés dans cette province par des vaisseaux de guerre opérant pour le compte de particuliers; et que le dit comité se mette à l'œuvre immédiatement. Soumis à l'approbation de la Chambre des représentants.

THOS. CLARKE, sous-secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 14 juin 1757. Lu et approuvé. MM. Humphry, Tyng et Prat sont nommés pour faire partie du comité.

T. HUBBARD, orateur.

N° 443.

Boston, 15 juillet 1757.

A l'honorable Conseil de Sa Majesté de la province de la baie du Massachusetts. La pétition de Paul Clermont et de Charles Aimant Meuse expose humblement :

Que vos pétitionnaires étaient autrefois habitants de la Nouvelle-Ecosse; qu'ils habitaient la partie de la province située à proximité de la mer et qu'ils se sont trouvés très souvent en relation avec des pêcheurs anglais qu'ils ont toujours traités avec beaucoup de bienveillance. Après avoir été transportés dans la Nouvelle-Angleterre, vos pétitionnaires ont été désignés pour aller à Plymouth où ils avaient à œur de gagner leur subsistance sans être à charge au public. Ils sont restés à cet endroit jusqu'au mois de mars dernier, alors qu'ils se sont engagés à travailler pendant douze mois pour M. Ray Thomas. Un contrat fut préparé en double et signé, mais M. Thomas en conserva une copie signée par vos pétitionnaires et refusa de leur procurer le duplicata.

Vos pétitionnaires ont cependant travaillé pour lui au moins pendant six semaines, alors que poussés par l'inquiétude de n'avoir aucune garantie de leur patron, ils lui demandèrent la copie de l'engagement qu'il leur devait. Ils furent renvoyés cette fois et chaque fois qu'ils réitérèrent leur demande. Jeudi dernier au matin, vos pétitionnaires lui adressèrent une nouvelle demande et il les menaça de les envoyer en prison s'ils l'importunaient davantage; ils crurent alors que c'était le temps de s'adresser à cet honorable Conseil pour obtenir justice. Ils sont consentants de demeurer et de travailler où ils ont été placés mais ils désirent que cet honorable Conseil oblige le dit Thomas de leur remettre la copie qui constitue pour eux la garantie qu'il remplira ses obligations, ou de les libérer de leur engagement. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

PAUL + CLERMONT.

CHARLES AIMANT + MEUSE.

Au Conseil, le 15 juillet [1757]. Après lecture de cette pétition, il est résolu d'en transmettre une copie à M. Ray Thomas et de le sommer de donner sa version jeudi prochain.

Nº 445.

Au Conseil, le 19 juillet 1757.

Au sujet de la pétition de John Lucas et des autres prisonniers français du comté de Middlesex, il est résolu que le shérif des comtés dans lesquels les prisonniers ont été ou seront envoyés par le gouvernement, soit autorisé de leur accorder la liberté de s'embarquer sur les vaisseaux anglais en partance pour quelque possession de Sa Majesté; et le shérif, en cette occurrence, doit s'efforcer de protéger à la fois le prisonnier et la province. Il est ordonné aussi que les shérifs soient autorisés de permettre aux dites $18-43\frac{1}{5}$

personnes d'origine française de travailler pour le compte des bonnes familles de leur district respectif à condition que œux qui les prendront à leur service s'engagent à informer le shérif de toute désertion et de tout délit qui pourraient se produire.

Nº 449.—CIRCULAIRE.

Province de la baie du Massachusetts Par Son Excellence le gouverneur.

Au shérif du comté de, à ses sous-shérifs. Salut!

Attendu que la garnison du fort William Henry de Sa Majesté a été obligée d'abandonner ce fort à nos ennemis, les Français et les sauvages, qui ont également attaqué le fort Edouard dont le sort est incertain, et qu'il serait très dangereux dans un moment aussi critique d'accorder trop de liberté aux habitants français autrefois de la Nouvelle-Ecosse.

Vous êtes par conséquent requis d'exercer la plus stricte surveillance sur les dits Français, ci-devant habitants de la Nouvelle-Ecosse, qui se trouvent dans votre comté, de faire observer sévérement les lois qui ont été promulguées à leur égard, de faire mettre en prison chacun des dits habitants qui les transgressera, et tous sont requis de vous aider et de vous assister dans l'exercice de vos fonctions. La présente devant vous servir de mandat à cette fin.

Donnée sous mon seing et sceau à Boston le treizième jour du mois d'août 1757, dans la trente et unième année du règne de Sa Majesté, par ordre de Son Excellence.

N° 509.

Boston, 18 novembre 1757.

A Son Excellence le gouverneur et aux honorables membres du Conseil de Sa Majesté et de la Chambre des représentants.

La pétition de Francis Miuse expose humblement :

Que votre pétitionnaire, ci-devant habitant du cap Sable, en la Nouvelle-Ecosse, dont les habitants ont toujours eu des relations amicales avec les Anglais et qu'on a toujours trouvés prêts à secourir les pêcheurs qui ont bien souvent profité de leur protection et de leur hospitalité. Or, après avoir été transporté en la Nouvelle-Angleterre, votre pétitionnaire a été envoyé à Salem avec sa famille composée de douze personnes; il a résidé à cet endroit pendant neuf mois, pendant lesquels grâce aux secours de la population et à leur travail ils ont bien vécu. Mais le gouvernement a cru devoir les envoyer dans un bourg appelé Tewksbury, où ils ont beaucoup souffert, parce que ce bourg est petit et pauvre, que l'ouvrage y est rare et qu'il est bien difficile de se faire payer pour le peu qu'on y fait. Pour cette raison, ils n'ont pas l'avantage de travailler, bien qu'ils soient capables et désireux de le faire. Ils sont logés dans la plus mauvaise maison qu'il y ait au monde; toute la charpente est pourrie et il n'y a pas une seule vitre; en guise de cheminée ce sont des pierres superposées à une hauteur de six pieds environ avec un trou dans le toit; de sorte que la fumée les suffoque. outre, ils s'attendent à voir cette maison s'écrouler sur leurs têtes à chaque coup de vent, et croient que c'est par miracle qu'elle s'est tenue debout si longtemps. Votre pétitionnaire prie Votre Excellence et les honorables membres du Conseil et de la Législature de considérer ce qu'il devra souffrir durant l'hiver dans de semblables conditions et d'ordonner de le secourir. Il sollicite surtout la faveur de retourner à Salem, d'où il a été déplacé et où il a vécu confortablement sans causer de tort. Là, sa famille et lui pourront subvenir à leurs besoins par leur travail, sans qu'il en coûte beaucoup au public.

FRANCIS + MIUSE.

Au Conseil, le 10 janvier 1758. Cette pétition étant lue, il est ordonné que James Minot, écr., et ceux que la Législature voudra lui adjoindre constituent un comité chargé de considérer cette pétition et d'indiquer ce qu'il sera à propos de faire. Soumis à l'approbation de la Législature.

A. OLIVER, secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 15 janvier 1758. Lu et approuvé. Le colonel Choats et le colonel Buskminsser sont nommés pour faire partie du comité.

T. HUBBARD, orateur.

N° 545.

Au Conseil, le 29 novembre 1757.

Attendu que les comités nommés jusqu'à présent pour fixer le chiffre des dépenses totales encourues par ce gouvernement, pour la subsistance les habitants français de la Nouvelle-Ecosse, envoyés dans cette province, n'ont pas encore fait de rapport; et attendu qu'il est peut-être difficile de connaître lequel de ces comités se trouve chargé de cette tâche:—

Il est résolu que Samuel Watts et William Brattle, écuyers, et ceux que la Chambre des représentants voudra leur adjoindre, constituent un comité chargé d'établir le montant des dépenses encourues en toute occasion pour le maintien des habitants français résidant dans cette province; que ce comité doit se rendre compte séparément des dépenses occasionnées par ceux qui sont venus des provinces du sud afin d'en exiger le paiement du gouverneur Lawrence conformément à l'entente du mois de fevrier dernier entre Son Excellence et un comité du Conseil; que le comité qui vient d'être nommé doit aussi se rendre compte de la valeur des effets que ces derniers ont apportés avec eux et exiger un rapport des montants réalisés par la vente des dits effets ou au moyen de transactions effectuées par toute personne de cette province, et en faire rapport au Conseil; et que le dit comité se mettre à l'œuvre immédiatement.

Soumis à l'approbation de la Législature.

A. OLIVER, secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 29 novembre 1757. Lu et approuvé. M. Flucker, James Russell, écr, et M. Hall sont nommés pour faire partie du comité.

T. HUBBARD, orateur.

Le comité, s'étant acquitté de sa tâche, présente le rapport suivant: Le montant des dépenses ci-inclus a été préparé suivant les instructions à cet effet et le comité y a annexé séparément le montant des dépenses encourues pour les Français neutres qui sont venus des provinces du sud.

Jack Morris (a) a informé le comité que ces Français neutres ont amené ici cinq bateaux et deux canots; deux des bateaux sont à l'étang du moulin, à Charlestown, et on nous a informé que les autres bateaux et les canots ont été vendus par ordre du colonel

Cotton. Le tout étant soumis.

Par ordre.

SAM'L WATTS.

Au Conseil, 3 janvier 1758. Lu et soumis à la Chambre des représentants.

N° 547.

A Son Excellence Thomas Pownall, écr, gouverneur, et aux honorables membres du Conseil et de la Législature:

L'humble pétition de Lawrence Mieuse expose humblement:

Que vers le commencement du mois de mars, les conseillers de Metheun ont envoyé le pétitionnaire et son frère travailler, leur promettant le salaire qu'on payait aux autres dans cet endroit. Ils ont travaillé pendant deux mois, mais lorsqu'ils sont allés pour retirer leurs salaires, votre pétitionnaire a reçu trois verges de vieille toile évaluée à 7 deniers la verge, deux livres de morue sèche et une livre de graisse de porc et son frère n'a guère reçu davantage. La famille de votre pétitionnaire, composée de douze personnes, n'a reçu pour subsistance que six livres de porc par semaine et un minot de bléd'inde; et les conseillers nous ont averti que cette ration sera réduite de moitié durant l'hiver. Le frère de votre pétitionnaire a travaillé pour la valeur de 3 pistoles et 15

⁽a) Jacques Vigneau dit Maurice.

schellings, mais lorsqu'il a réclamé ce montant, non seulement on lui a refusé le paiement de son travail, mais il fut chassé et poursuivi par un homme armé d'un tisonnier, qui le frappa dans le côté. Le coup qu'il reçut lui fit cracher du sang pendant le reste du jour et lui causa une grande douleur qui, depuis cette date, l'a rendu incapable de travailler. Son assaillant lui dit que sans la crainte de la justice, il l'aurait tué comme une grenouille, en sorte qu'il se trouve aujourd'hui, comme votre pétitionnaire et sa famille, presque nu, parce qu'il est sans ouvrage et n'a pu retirer de salaire pour le travail qu'il a fait. Votre pétitionnaire a un autre frère qui a travaillé pendant sept mois pour un autre homme qui ne voulait pas le payer. Mais lorsqu'il voulut quitter ce dernier, celui-ci le poursuivit jusque chez lui, le dépouilla au point de le laisser nu en menacant de casser la tête à son père s'il prenait la défense de son fils. Et deux pauvres femmes ayant accouché, il fallut s'adresser aux conseillers pour obtenir des planches afin d'empêcher la neige de tomber sur leurs lits, et deux vieilles couvertures de laine pour les couvrir. C'est ainsi qu'après avoir été dépouillés de tout ce qui avait quelque valeur lorsqu'on les a chassés de leurs fermes, on les oblige maintenant de payer ces objets. Votre pétitionnaire pourrait ajouter plusieurs autres griefs trop longs à mentionner. Il soumet ce qui précède à votre bienveillante considération avec la certitude que vous ne lui refuserez pas votre secours. Et votre pétitionnaire, comme il le doit, ne cessera de prier.

 $\begin{array}{c} \text{LAWRENCE} \, \stackrel{\text{sa}}{+} \, \text{MIEUSE.} \\ \text{marque} \end{array}$

Au Conseil, le 10 janvier 1758. Cette pétition étant lue, il est résolu que James Minot et ceux que la Législature voudra lui adjoindre constituent un comité chargé de considérer cette pétition et d'indiquer ce qu'il sera à propos de faire.

Soumis à l'approbation de la Législature.

A. OLIVER, secrétaire.

A la Chambre des représentants, 10 janvier 1758. Lu et approuvé. Le colonel Choate et le colonel Buckmin sont choisis pour faire partie du comité.

T. HUBBARD, orateur.

574.

Province de la baie du Massachusetts

A Son Excellance Thomas Pownall, écr, commandant en chef de la province de la baie du Massachusetts, en la Nouvelle Angleterre, et aux honorables membres du Conseil et de la Législature.

L'humble pétition des signataires, conseillers du bourg de Needham, expose humblement :

Qu'il a plu à la Législature de placer en 1756, cinq des Français ci-devant habitants de la Nouvelle-Ecosse dans notre bourg; mais lorsque nous les envoyâmes chercher à Boston, le colonel Pollard nous envoya douze de ces gens qui ont demeuré au milieu de nous depuis quinze mois. Vos humbles pétitionnaires considérant que leur bourg est petit et renferme un grand nombre de pauvres et qu'il n'y a pas de maison confortable pour les loger à l'avenir, croient que le nombre de Français qu'ils ont reçus est hors de proportion. En outre, parmi eux se trouvent un homme et sa femme âgés tous les deux de 70 ans environ, un de leurs fils avec sa femme et trois enfants est malade et incapable de travailler. Un autre fils de ces vieillards a obtenu du Conseil le printemps dernier un billet gratuit pour aller à Philadelphie et il est revenu de cet endroit avec une épouse. En sorte que nous avons aujourd'hui 13 de ces gens et la perspective de voir ce nombre augmenter. Bien qu'il ait plu à cette Législature sur réception de notre pétition du mois d'avril, d'ordonner de transporter cinq de ces personnes dans le bourg Wrentham, nous n'avons pu les décider à se séparer, parce qu'ils étaient tous membres d'une même famille, disaient-ils, et avaient reçu la promesse qu'ils demeureraient ensemble.

Vos pétitionnaires, en conséquence, vous prient d'ordonner leur transport dans un autre bourg. Et vos pétitionnaires se feront un devoir de prier, etc.

Needham, le 20 décembre 1757.

AMOT FULLER
THOMAS METCALF
ROBERT FULLER JR
ELEAZER KINGSBURY JR
SAMUEL MACHINTSEN

Conseillers.

A la Chambre des représentants, le 4 janvier 1758. Cette pétition étant lue, il est résolu de donner la permission aux conseillers de Needham de transporter sept des habitants français de Needham à Stoughton. Et que les conseillers de Stoughton soient requis par les présentes de prendre soin des sept personnes qui leur seront envoyées.

Soumis à l'approbation du Conseil.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, le 6 janvier 1758. Lu et approuvé.

Conseil et de la Chambre des représentants.

THOS. CLARKE, Sous-secrétaire.

Ratifié. Pownall.

N° 576.

A Son Eexcellence Thomas Pownall, écr., gouverneur et aux honorables membres du

L'humble pétition de John Labardor expose: Que lorsqu'il demeurait à Maligast, il a toujours été très heureux de servir et de secourir les Anglais qui se trouvaient dans la détresse et de les protéger contre les cruautés des sauvages. Or, un jour ayant fait sortir du port un vaisseau anglais que les sauvages avaient l'intention de piller, ceux-ci le guettèrent et le tirèrent avec du plomb à chevreuil lorsqu'il revenait du vaisseau, sept de ces plombs pénétrerent dans la chair et trente transpercèrent son habit. Les cicatrices sont encore visibles et trois de ces plombs lui restent dans le dos. Les sauvages non contents de l'avoir blessé, menaçèrent de le tuer à la prochaine occasion ; en sorte qu'il fut obligé d'aller demeurer à Pisiquite. Aujourd'hui, la pensée de se voir exposé à mourir de misère sans recevoir ni secours ni pitié de personne, après avoir rendu tous les services qu'il a pu lui brise le cœur. Depuis dix semaines il n'a reçu pour subsistance, qu'un quartier d'agneau et une pinte de lait par jour pour une famille composée de sept personnes. Il n'a pas de bois parce qu'on lui a refusé un bœuf pour transporter chez lui celui qu'il a coupé lui-même; il est présentement abandonné avec sa famille, sans vivres et sans feu dans une maison qui n'a ni porte ni toit. Lorsqu'il pleut, il leur faut transporter leurs lits sous le vent afin de se mettre à l'abri de la pluie et de la neige fondante. Il lui arriva une fois de faire remarquer à un conseiller qu'ils étaient inondés dans la maison; celui-ci répondit de construire un bateau et d'y naviguer. Pendant trois semaines on ne lui a donné sans pitié que du blé d'inde pour se nourrir avec sa

famille, et il a été victime d'une infinité de cruautés qu'il serait trop long de raconter.

En conséquence si vous permettez à votre pétitionnaire de quitter cet endroit de malheur et d'aller demeurer à Charlestown, il se fera un devoir de toujours prier pour vous. Espérant que pour l'amour de Dieu vous (les pères de votre province) aurez pitié des malheureux et ferez cesser les injustices commises à leur égard, je reste avec confiance.

Votre très humble serviteur,

JN. LABARDOR.

Wilmington, le 26 décembre 1757.

Au Conseil, le 10 janvier 1758. Cette pétition étant lue, il est résolu que James Minot et ceux que la Législature voudra lui adjoindre, constituent un comité chargé d'examiner les faits et de faire connaître les mesures à prendre en cette occurrence. Soumis à l'approbation de la Législature.

A. OLIVER, secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 15 janvier 1758. Lu et approuvé. Le colonel Choate et le colonel Buckmington sont nommés pour faire partie du comité.

T. HUBBARD, orateur.

N° 581.

A Son Excellence Thomas Pownall, écr., capitaine général et commandant en chef de la province de la baie du Massachusetts et aux honorables membres du Conseil et de la Législature de la dite province.

La pétition de Jacques LeBlanc, Français, expose humblement :

Que votre pétitionnaire ainsi que sa femme et ses trois enfants, conformément à l'ordre du gouvernement, a demeuré plus de deux ans dans le bourg de Braintree. Durant ces deux années jusqu'au milieu du mois dernier, les conseillers de ce bourg ont fourni à votre pétitionnaire et à sa famille les vivres nécessaires à leur subsistance, ce qui lui a permis de se procurer aussi avantageusement que possible, avec le produit de son travail et de celui de sa famille, quelques vêtements et quelques couvertures de lit et autres choses indispensables, pour remplacer ce qu'il avait eu le malheur de perdre ou qu'on lui avait enlevé lorsqu'il fut déporté de son pays natal.

Depuis que votre pétitionnaire est rendu ici, les étrangers ont eu si peu à faire que lui et ses enfants n'ont pu travailler que pendant la moitié de l'année, de sorte que le produit de leur travail a été totalement employé à acheter des vêtements, des couvertures de lit et autres choses indispensables dont ils étaient dépourvus, tel que

susmentionné.

Malheureusement, le plus jeune fils de votre pétitionnaire a perdu la main droite accidentellement le printemps dernier, par suite d'un coup de hache et il est maintenant incapable de pourvoir à sa subsistance, et la femme de votre pétitionnaire qui est âgée

et faible ne peut guère travailler.

Votre pétitionnaire s'est adressé lui-même aux conseillers du dit bourg pour obtenir du secours et ceux-ci le lui ont refusé. Or, se trouvant sans ressource et réduit, pour se procurer les choses nécessaires à sa subsistance et à celle de sa famille, à mendier de porte en porte, il espère que la considération des griefs qu'il vient d'énoncer et les bonnes intentions que vous inspirera votre sagesse, vous induiront à accorder à votre pétitionnaire l'assistance que vous deteront la compassion et la pitié. Et votre pétitionnaire ne cessera de prier, etc.

JACQUES + LEBLANC.

Braintree, 28 décembre 1757.

A la Chambre des représentants, 10 janvier 1756. La pétition ci-dessus ayant été lue, il est résolu de la transmettre au comité nommé précédemment pour faire une enquête au sujet des plaintes de John Labardor et autres plaintes de même genre. Ce comité devra indiquer les moyens à prendre en cette occurrence.

Soumis à l'approbation du Conseil.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, juillet 1758. Lu et approuvé.

A. OLIVER, secrétaire.

N° 604.

A Son Excellence, Thomas Pownall, écr, gouverneur en chef, et aux honorables membres du Conseil et de la Législature de la province de la baie du Massachusetts.

La pétition de Joseph Dugas, ci-devant habitant français de la Nouvelle-Ecosse, expose humblement :

Que lui et sa famille, composée de son gendre et de six filles, ont été envoyés en premier lieu à Marblehead et que pendant leur séjour à cet endroit ils ont eu aucuné raison de se plaindre.

Mais depuis quinze mois ils demeurent à Holliston où ils ont été privés sérieusement de nourriture. Les conseillers leur ont dit n'avoir pas reçu instruction de les secourir. Les quelques vivres qu'ils ont reçus de temps en temps, joints à ceux qu'ils ont pu se procurer par leur travail, n'ont suffi qu'à leur subsistance; et il leur a été impossible de se procurer des vêtements pour remplacer ceux qui sont en lambeaux. Et dans cet état de dénuement, ils ont la plupart du temps, souffert de la fièvre intermittente.

Ils n'ont aucune raison de se plaindre des conseillers ou d'autres personnes. Votre pétitionnaire, s'il doit demeurer dans cet endroit avec sa famille, désire gagner un salaire qui lui permettra de nourrir et de vêtir les siens. Dans le cas contraire, il demande que

le gouvernement leur vienne en aide. Et votre pétitionnaire ne cessera de prier.

Au Conseil, 14 janvier 1758. Lue et soumise à l'approbation de la Chambre.

A la Chambre des représentants, 29 janvier 1758.

La pétition ci-dessus étant lue, et considérant que le comité, chargé d'indiquer le moyen de délivrer la province de la charge de supporter les habitants français de la Nouvelle-Ecosse, n'a pas encore fait de rapport :—

Il est résolu d'autoriser le secrétaire d'écrire aux conseillers de Hollistown pour leur enjoindre de prendre soin de la famille française qui se trouve dans leur localité et

de ne pas laisser souffrir ses membres.

Soumis à l'approbation du Conseil.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil. Lu et approuvé.

A. OLIVER, secrétaire.

Ratifié. T. POWNALL.

No 49.

A Son Excellence Tho. Pownall, écr., gouverneur en chef, aux honorables membres du Conseil et de la Chambre des représentants de la province de la baie du Massachusetts

Jacques LeBlanc expose humblement, qu'il est un ci-devant habitant de la Nouvelle-Ecosse et a été déporté avec sa famille, à l'exception de son fils, dans cette province. Il avait ardemment sollicité que son fils no fut pas séparé de lui, mais malgré ses prières il fut envoyé au Maryland. Il a reçu des lettres de lui dans lesquelles il lui dit que le gouvernement du Maryland est prêt à lui délivrer un passeport, si le gouvernement de cette province lui permet de venir me rejoindre. Votre pétitionnaire sait que le support des habitants français est une lourde charge pour cette province et n'a pas l'intention d'en augmenter le poids. Il a obtenu du capitaine Beale, citoyen solvable de Braintree, une garantie signée de sa main, par laquelle il s'engage à indemniser le public. L'année de la prise du Cap-Breton, votre pétitionnaire a sauvé la vie à un Anglais nommé Joseph Lugar, qui fut assailli par les sauvages avec quatre de ses compagnons, à Merleguish. Les sauvages avaient tué ses trois compagnons et auraient aussi massacré Joseph Lugar si votre pétitionnaire n'avait donné quinze dollars pour sa rançon et complété cette somme en se dépouillant de son habit. Votre pétitionnaire espère que le gouvernement ne refusera pas de laisser venir son fils, dont la présence adoucirait le regret d'avoir perdu ses biens, d'autant plus que cette faveur peut être accordée sans causer de dépenses à la province et votre pétitionnaire ne cessera de prier.

 $\begin{array}{c} {\rm JACQUES} \ ^{\rm sa} + {\rm LEBLANC.} \\ {\rm marque.} \end{array}$

Au Conseil, le 3 juin 1758. La pétition ci-dessus étant lue, il est résolu que le secrétaire transmette au pétitionnaire l'autorisation de faire venir son fils, à condition de remettre au trésorier une garantie du capitaine Benjamin Beate que le fils du pétitionnaire, à son arrivée ne sera pas à charge à la province. Soumis à l'approbation de la Chambre des représentants.

THOS. CLARKE, sous-secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 2 juin 1758.

Lu et approuvé. Ratifié. T. HUBBARD, orateur. POWNAL.

N° 57.

A la Chambre des représentants, le 14 juin 1758.

Il est résolu de procurer comme par le passé des logis aux habitants de la Nouvelle-Ecosse résidant dans cette province. Les malades, les invalides et les vieillards devront être entretenus comme auparavant, aux frais du gouvernement, et toute personne capable de travailler devra pourvoir à ses propres besoins et à ceux de sa famille, jusqu'à nouvel ordre de cette Législature. Les conseillers des bourgs où résident les dits habitants, doivent aider ceux-ci à trouver de l'ouvrage et voir à ce qu'ils ne soient pas privés de ce qu'il leur est dû. Les membres de la Législature sont requis de s'enquérir de l'incapacité des vieillards, des malades, des infirmes et des orphelins qui se trouvent dans leurs bourgs respectifs et dans les bourgs voisins qui n'ont pas de représentants, et faire parvenir un rapport pour la prochaine séance. Soumis à l'approbation du Conseil.

Au Conseil, le 14 juin 1758. Lu et approuvé. Ratifié.

T. HUBBARD, orateur.
A. OLIVER, sec.
POWNALL.

Nº 76.

A Son Excellence Thomas Pownall, écr., capitaine général et gouverneur en chef de la province de la baie du Massachusetts, Nouvelle-Angleterre.

La pétition de Joseph D'Antremont, ci-devant habitant français de la Nouvelle-Ecosse, expose humblement:

Que votre pétitionnaire, son père âgé de 90 ans, sa vieille mère, son frère et sa sœur et quatre autres membres de la même famille ont été placés par ordre du gouvernement dans un bourg appelé Walpole. Un autre frère, un beau-frère, une sœur et son enfant ont été envoyés dans un autre bourg appelé Medfield. Comme il leur serait plus agréable et plus avantageux de vivre ensemble et qu'il leur serait plus facile, une fois réunis, de prendre soin de leur famille et de leurs vieux parents, votre pétitionnaire en conséquence, prie Votre Excellence d'ordonner que votre pétitionnaire et les autres membres de sa famille résidant à Walpole soient transférés à Medfield.

Cela peut se faire sans causer d'embarras à Medfield, car il se trouve à cet endroit une famille française composée de cinq membres comme celle de votre pétionnaire, qui pourrait être transférée à Walpole. Et votre pétitionnaire ne cessera de prier.

JOSEPH (sa + marque) D'ANTREMONT.

Boston, 8 novembre 1758.

Au Conseil, le 2 janvier 1759. La pétition ci-dessus étant lue, il est résolu que Samuel Watts et William Brattle, écuyers, et ceux que la Chambre des représentants voudra leur adjoindre, constituent un comité chargé de considérer cette pétition et d'indiquer ce qu'ils croiront à propos de faire.

Soumis à l'approbation.

THOS. CLARKE, sous-secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 3 janvier 1759. Lu et approuvé. M. Stone, M. J. Tucker et M. Johnson sont nommés pour faire partie du comité.

T. HUBBARD, orateur.

Le comité propose de transférer la famille française résidant à Medfield, à Walpole, les deux bourgs ne s'opposant pas à ce changement, et de transférer aussi les cinq personnes d'origine française, qui ne font pas partie de la famille du pétitionnaire, actuellement à Walpole, à Wrentham où il n'y a pas de Français neutres.

WM. BRATTLE, par ordre.

Au Conseil, le 5 janvier 1759. Le rapport ci-dessus est lu et accepté, et il es résolu de transférer les dits Français neutres, tel que proposé. Soumis à l'approbation de la Chambre des représentants.

THOS. CLARKE, sous-secrétaire.

A la Chambre des représentants le 6 janvier 1759. Lu et approuvé.

T. HUBBARD, orateur.

N° 157.

Province de la baie du Massachusetts.

A Son Excellence Thomas Pownal, écr., aux honorables membres du Conseil et de la Chambre des représentants.

Attendu que nous avons obtenu de la Législature au mois de juin dernier, la permission de transférer cinq Français neutres de Milton à Wrentham, nous avions par conséquent pris des mesures à cette fin, mais apprenant que les Français de ce dernier endroit étaient malades, ceux de Milton refusèrent d'y aller. Et vu qu'il nous aurait fallu les transporter de force nous avons cru pour cette raison devoir différer leur translation. Ils désirent beaucoup s'en aller dans quelques bourgs situés près de l'eau salée.

Nous vous prions de leur accorder cette faveur, et de nous permettre de trans porter une famille française composée de huit personnes résidant ici dans tel bourg que Votre sagesse croira à propos de désigner. Milton, I janvier 1759.

STEPHEN DAVENPORT THOMAS VASE WILLIAM BABCOCK JOSIAH HOW ENOCH HORTON

Conseillers de Milton

À la Chambre des représentants, le 2 janvier 1759.

La pétition ci-dessus étant lue, il est résolu de la transmettre au comité chargé de l'affaire d'Antremont, qui après l'avoir considérée indiquera ce qu'il y a à faire à ce sujet. Soumis à l'approbation du Conseil.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, le 3 janvier 1759. Lu et approuvé.

A. OLIVER, secrétaire.

Le comité auquel fut transmise cette pétition fait rapport que les conseillers de Milton en vertu d'une résolution de la Législature, furent autorisés de transporter la famille de Français neutres mentionnée dans la dite pétition à Wrentham; que cette résolution est encore en vigueur, que les conseillers de Milton n'ont pas besoin de l'intervention de la Législature en cette occurrence et que leur pétition soit déclarée non avenue.

WM. BRATTLE.

Au Conseil, le 6 janvier 1759. Le rapport est lu et accepté, et il est résolu de rejeter la pétition ci-dessus. Soumis à l'approbation de la Chambre des représentants,

THOS. CLARKE, sous-secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 6 janvier 1759. La résolution ci-dessus est lue et rejetée et il est résolu que la pétition ci-dessus soit de nouveau transmise à l'examen du comité. Soumis à l'approbation du Conseil.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, le 8 janvier 1759. La résolution ci-dessus est lue et adoptée.

THOS. CLARKE, sous-secrétaire.

Walpole, 1er janvier 1759.

La présente est pour certifier, que nous, les signataires, conseillers du bourg cidessus, autorisons le capt. Joshua Clap d'adresser une requête à la Législature pour obtenir la permission de transporter ailleurs quelques-uns des Français neutres qui nous ont été envoyés. Nous en avons eu dix à charge depuis deux ans, et ces gens nous ont causé de grands embarras; nous serions heureux que la Législature les fasse transporter à Wrentham ou dans d'autres endroits qui n'ont pas reçu le nombre qui aurait dû leur être envoyé.

AGUILLA ROBBINS
JEDIDIETH MORSE
HENRY SMITH
Conseillers
de
Walpole.

Nº 110.

A la Chambre des représentants, le 12 janvier 1759. Il est résolu de charger le comité auquel a été référée la pétition de Joseph D'Antremont de trouver quelques moyens pour diminuer les dépenses encourues par la province pour l'entretien des habitants français qui y résident. Soumis à l'approbation du Conseil.

T. HUBBARD, orateur.

Au Conseil, le 4 janvier 1759. La résolution ci-dessus est lue et adoptée.

A. OLIVER, secrétaire.

Voyez la pétition n° 111.

Nº 111.

Province de la baie du Massachusetts.

A Son Excellence Thomas Pownall, écr., capitaine général et gouverneur, et aux honora-

bles membres du Conseil de la dite province, réunis en Conseil.

La pétition de Hammond Tibido, Français neutre de la Nouvelle-Ecosse, déporté dans la province de la baie du Massachusetts, expose humblement: Que votre pétitionnaire est père de quatre enfants dont l'aîné est âgé de neuf ans, que son épouse mettra un autre enfant au monde durant l'hiver, si la Providence lui vient en aide; que votre pétitionnaire est dans l'impossibilité de se procurer les choses nécessaires pour sa femme à l'approche de cette saison, qu'il a besoin de lits et de couvertures, qu'il en a demandé aux conseillers du bourg de Dorchester où il réside, mais qu'il n'a reçu aucun secours. En conséquence votre pétitionnaire vous supplie humblement de lui faire obtenir un lit et des couvertures ainsi que des vivres, et de donner, à cet effet, les ordres que dans votre sagesse vous jugerez à propos. Et votre pétitionnaire, comme il le doit, ne cessera de prier.

Dorchester, 29 décembre 1758.

HAMMOND + TIBIDO.

Au Conseil, 2 janvier 1759. La pétition ci-dessus étant lue, il est résolu que Samuel Watts et Wm Brattle, écrs., et ceux que la Législature voudra leur adjoindre, constituent un comité pour considérer la dite pétition et indiquer ce qu'il y aura à faire. Soumis à l'approbation de la Chambre des représentants.

THOS. CLARK, sous-secrétaire.

A la Chambre des représentants, 14 janvier 1759. La résolution ci-dessus est lue et adoptée. MM. Stone, Jaarchial Tucker et Johnson sont choisis pour faire partie du comité.

T. HUBBARD, orateur.

Le comité auquel la pétition ci-dessus fut référée rapporte qu'il est convaincu que la famille Tibido est dans la misère; que la femme du pétitionnaire, sur le point d'accoucher, souffrira beaucoup si elle ne reçoit pas un lit, des couvertures et autres choses nécessaires. Et les conseillers de Dorchester devraient être autorisés de délivrer ces articles à la dite famille.

WM BRATTLE, par ordre.

Au Conseil, 5 janvier 1759. Le rapport est lu et soumis à l'approbation de la Chambre des représentants.

A la Chambre des représentants, 6 janvier 1759. Le rapport est lu et adopté, et il est résolu d'autoriser les conseillers de Dorchester à procurer au pétitionnaire, un lit, des couvertures et autres choses nécessaires pour l'entretien de sa famille.

Soumis à l'approbation du Conseil.

HENRY GIBBS,

greffier de la Chambre des représentants

Au Conseil, 6 janvier 1759. La résolution ci-dessus est adoptée.

A. OLIVER, secrétaire.

Ratifiée.

POWNALL.

N° 113.

Dorchester, 3 janvier 1759.

М. Натсн,

Monsieur,—La présente est pour vous informer que nous avons loué une maison pour le Français neutre qui réside dans ce bourg et dont la femme est dans un état de grande faiblesse; que nous leur avons fourni du bois, et que nous avons prodigué des secours au dit Hammond Tibido, qui s'est coupé une jambe il y a quelque temps et a boité pendant longtemps. Depuis, le dit Tibido nous a demandé un lit et des couvertures, mais nous avons cru que, conformément aux instructions de la Législature, nous ne pouvions lui donner davantage.

SAMUEL PRICE NOAH CLAP Conseillers. SAMUEL HOW RICHARD HALL

N° 120.

A Son Excellence Thomas Pownall, écr., capitaine général et gouverneur de la province de de la baie Massachusetts, aux honorables membres du Conseil et de la Chambre des représentants de la dite province.

La pétition de François Meuse expose humblement :—

Que votre pétitionnaire résidait autrefois au Cap Sable avec plusieurs autres habitants français. Ils ont toujours vécu en bonne intelligence avec les Anglais, qui venaient chercher un refuge à cet endroit lors de leurs excursions de pêche. Votre pétionnaire a été déporté à la Nouvelle-Angleterre et, par ordre du gouvernement, il a été placé avec

sa famille composée de lui-même, de sa femme et de dix enfants, cinq garçons et cinq filles, dont l'aîné est âgé de 12 ans, dans un endroit appelé Salem où ils ont vécu paisiblement et confortablement. Pour des raisons inconnues, au mois de février 1757, ils furent transférés dans le bourg de Tewksbury, où ils ont vécu depuis dans la misère et les privations. C'est un endroit pauvre où il est presque impossible de trouver du travail et le salaire payé pour le peu d'ouvrage qu'il y a à faire est insignifiant. La maison qu'ils ont habitée jusqu'au 23 décembre dernier était en ruine et abandonnée; il n'y avait ni cheminée ni quoi que ce soit pour en tenir lieu; en sorte qu'ils ont dû faire du feu sur le sol et la fumée les suffoquait. Il n'y avait pas une seule vitre dans toute cette maison, la plus horrible masure-qu'il fût possible d'imaginer. Depuis le 23 décembre ils ont été transférés dans une autre maison qui fut abandonnée il y a un an, parce qu'elle était inhabitable et que la pluie, la neige et le vent y pénétraient par tous les côtés.

Votre pétitionnaire, par conséquent, vous prie de lui accorder la liberté d'abandonner cet endroit de désolation et de retourner dans le bourg de Salem où il demeurait, ou dans d'autres endroits où il pourra vivre et pourvoir à ses besoins et à ceux de sa famille. Et votre pétitionnaire ne cessera de prier.

FRANCIS + MEUSE.

Boston, le 6 janvier 1759.

Au Conseil, le 15 janvier 1759. Considérant que le pétitionnaire peut difficilement trouver du travail dans le bourg de Tewksbury, ce Conseil ordonne de le transférer avec sa famille dans le bourg de Danver, et les conseillers de cet endroit sont requis de les recevoir et d'en prendre soin. Soumis à l'approbation de la Chambre des représentants.

A. OLIVER, secrétaire.

N° 170.

A Son Excellence Thomas Pownall, écr., gouverneur en chef, aux honorables membres du Conseil et de la Chambre des représentants réunis en assemblée, avril 1759.

Peter Trahan, ci-devant habitant de la Nouvelle-Ecosse, expose humblement Que votre pétitionnaire à son arrivée dans cette province a été placé dans le bourg de Peu de temps après, il trouva sur la route qui conduit à Hanover, près de la maison où résidait une famille française, une montre d'argent qu'il remît à la femme de cette famille française et il continua son voyage. En revenant, s'étant informé de la montre, la femme lui dit que le propriétaire l'avait réclamée et votre pétitionnaire n'y pensa plus. Un an et demi au plus après, un frère de votre pétitionnaire causant avec le major House, celui-ci lui dit qu'il avait perdu une montre vers l'époque ou la montre susmentionnée fut trouvée. Mon frère lui ayant innocemment appris que votre pétition naire avait trouvé une montre, ce qu'il en avait fait et comment il l'avait eue momenta nément en sa possession, là dessus le major House envoya chez le pétitionnaire réclamer la montre, puis fit mettre celui-ci en prison, où après avoir séjourné pendant quatre jours, votre pétitionnaire signa un billet pour un montant de £50, ancien cours, payable au mois de septembre prochain. Le montant du billet aurait été de cinq cents livres que votre pétitionnaire l'aurait signé plutôt que de mourir en prison; cependant votre pauvre pétitionnaire ne croit pas pouvoir payer ce montant et devra retourner en prison s'il est poursuivi pour paiement du montant ci-dessus.

En outre, le père et la mère de votre pétitionnaire sont âgés et ressentent un grand chagrin à l'égard de la situation de leur fils. Dans le pays de votre pétitionnaire, il est de règle de déposer toute chose trouvée dans les mains de quelqu'un qui demeure dans l'endroit où l'objet a été perdu, afin que le propriétaire puisse facilement le retrouver. La femme à laquelle le pétitionnaire a trop imprudemment remis la montre a déclarée sous sa signature qu'elle l'avait reçue de votre pétitionnaire avec l'intention de la remettre au propriétaire. Il ne reste plus à votre pauvre pétitionnaire qu'à s'adresser à Votre Excellence et aux honorables membres des chambres et à implorer leur protection en même

temps que la nomination de quelqu'un qui se chargera de sauver votre pétitionnaire de la ruine ; et celui-ci comme il le doit, ne cessera de prier, etc.

PETER TRAHAN.

Au Conseil, le 18 avril 1759. La pétition étant lue, il est ordonné que Samuel Watts, écr., soit chargé de faire une enquête à ce sujet et de préparer un rapport pour la session du mois de mai prochain.

THOS. CLARKE, sous secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 24 avril 1759. Lu et adopté.

F. HUBBARD, orateur.

Ratifié,

T. POWNALL.

Nº 196.

A Son Excellence Thomas Pownall, gouverneur en chef, et aux honorables membres du Conseil et de la Législature réunis en assemblée. La pétition de Charles Meuse ex-Pose humblement :— Que votre pétitionnaire, âgé de soixante ans, très infirme et incapable de travailler, réside à Easton avec sa femme et une petite fille. Le prix des vivres étant devenu très élevé, ses fils ont quitté la famille et sont alles chacun de son côté cherchant du travail afin de pourvoir à leurs propres besoins. Votre pétitionnaire, depuis longtemps, n'a pas reçu d'autre secours des conseillers que trois pintes de lait écrémé par jour, et lorsqu'il s'adressa aux conseillers pour obtenir quelque chose, ils répondirent qu'ils n'avaient pas reçu d'instructions de la Législature de nous donner d'avantage. En sorte que nous sommes condamnés à mourir de faim si nous ne sommes pas secourus.

Votre pétitionnaire vous prie donc de considérer leur situation, de les secourir, et,

comme il le doit, ne cessera de prier.

CHARLES + MEUSE. marque.

Au Conseil le 2 juin 1759. La pétition est lue et envoyée à la Chambre des repré-

A la Chambre des représentants le 9 juin 1759. La pétition ci-dessus étant lue, il est résolu d'autoriser les conseillers de Easton de supporter la famille du pétitionnaire, conformément aux instructions adressées précédemment par cette Législature au sujet des Français neutres. Soumis à l'approbation du Conseil.

S. WHITE, orateur.

Au Conseil, le 9 juin 1759. La résolution ci-dessus est lue et adoptée.

Ratifiée,

THOS. CLARKE, sous-secrétaire.

T. POWNALL.

N° 225.

Son Excellence ayant informé le Conseil qu'elle a été mise au courant, par le général Wolfe, d'une correspondance échangée entre quelques-uns des ci-devant habitants français de la correspondance echangée entre quelques-uns des ci-devant habitants français du de la Nouvelle-Ecosse qui résident actuellement dans cette province, et les Français du Canada, et de la désertion de quelques-uns des dits habitants qui se sont enfuis au Canada.

Il est résolu que les conseillers des bourgs où résident les habitants français doivent à l'avenir surveiller strictement la conduite de ces derniers et transmettre aussitôt que possible au bureau du secrétaire, une liste complète des habitants français résidant dans

leurs bourgs et y mentionner les noms de ceux qui ont quitté la province ou qui sont temporairement absents de l'endroit où le gouvernement les a placés. Cette résolution est envoyée à la Chambre des représentants.

A. OLIVER, secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 11 octobre 1759. La résolution ci-dessus est lue et acceptée.

ATTR. ROLAND COTTON,

Ratifiée,

T. POWNALL.

greffier de la Chambre des représentants.

N° 283.

A Son Excellence Thomas Pownall, écr., capitaine général et gouverneur en chef, aux honorables membres du Conseil et de la Législature de la province de la baie du Massachusetts en Nouvelle-Angleterre, siégeant à Boston, le 19 mars 1760.

Votre pétitionnaire expose humblement : Qu'après son arrivée dans la Nouvelle-Angleterre, il résida pendant quelque temps au cap Anne. Il a été ensuite transféré avec sa famille au bourg de Methuen, où il demeure depuis trois ans. A cet endroit, bien des circonstances ont contribué à le plonger dans la détresse, et votre pétitionnaire se permet de soumettre à Votre Excellence et aux honorables membres quelques-unes des causes de sa misérable situation. Sa femme, depuis qu'elle est éloignée de l'eau salée, a été faible et malade, tandis que lui et ses fils, accoutumés à faire la chasse et la pêche pour gagner leur vie, ne sont nullement habitués aux travaux des fermiers, et par suite ne peuvent obtenir à Methuen ou dans les bourgs environnants des salaires aussi élevés qu'au cap Anne. Deux de ses fils sont allés passer les deux derniers étés au cap Anne où ils ont trouvé de plus grands avantages et réalisé de plus grands profits qu'ils auraient obtenus à Methuen. Trois de ses fils ont pris la détermination et fait la promesse de retourner au cap Anne l'été prochain. Dans l'endroit où il réside actuellement, l'entretien de sa famille est devenu une charge assez lourde pour les conseillers de Methuen, mais s'il lui était permis de résider au cap Anne il n'aurait besoin que d'un logis pour lui-même, sa femme et ses enfants, ce que lui et ses fils préféreraient à leur logis actuel avec trente dollars par année, et dans un endroit éloigné de la mer.

Votre pétitionnaire supplie donc humblement Votre Excellence et les honorables membres de considérer sérieusement sa situation et d'ordonner que votre pétition naire soit transféré immédiatement de Methuen à Gloucester, et il ne cessera de prier.

JOHN MIUS.

A la Chambre des représentants, le 22 mars 1760. Cette pétition étant lue, il est résolu d'accorder au pétitionnaire la permission de quitter le bourg de Methuen pour aller demeurer dans celui de Gloucester, mais il devra à l'avenir pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille sans compter sur la moindre assistance du gouvernement. Cette résolution est envoyée au Conseil.

S. WHITE, orateur.

Au Conseil, le 24 mars 1760. La résolution est lue et adoptée.

A. OLIVER, secrétaire.

Ratifiée,

T. POWNALL.

Nº 287.

Au Conseil, le 21 mars 1760.

Résolu que le comité nommé au mois de janvier dernier pour étudier la question des Français neutres, conformément à la recommandation contenue dans le message de Son Excellence, le 25 du même mois, soit requis de commencer son travail immédiatement et de présenter un rapport.

A. OLIVER, secrétaire.

SESSIONAL PAPER No. 6

A la Chambre des représentants, le 22 mars 1760. La résolution précédente est lue et adoptée.

S. WHITE, orateur.

Au Conseil, le 17 avril 1760. Résolu que John Irving, écr., fasse partie du comité chargé de l'affaire des exilés français de la Nouvelle-Ecosse, à la place de Chambers Russells, écr., et que le dit comité soit requis de commencer son travail immédiatement et de présenter un rapport.

Envoyée à la Chambre des représentants.

A. OLIVER, sec.

A la Chambre des représentants, le 17 avril 1760. La résolution ci-dessus est lue et acceptée. M. Belcher, le colonel Whitcombe, le capitaine Richardson et M. Tucker sont choisis pour faire partie du comité. Envoyée au Conseil.

S. WHITE, orateur.

Au Conseil, le 17 avril 1760. La résolution ci-dessus est lue et adoptée.

A. OLIVER, sec.

N° 293.

A Son Excellence Thomas Pownall, écr., capitaine général et gouverneur en chef de la province de la baie du Massachusetts, Nouvelle-Angleterre, et aux honorables membres du Conseil et de la Chambre des représentants de la dite province siégeant à Boston, le 4 août 1760.

La pétition de John Mius, ci-devant habitant du cap Sable, et résidant présentement à Methuen, expose humblement: Que votre pétitionnaire, dans la localité où il demeure, se trouve dans des conditions difficiles et désavantageuses (et que pour cette raison le la transson l'entretien de sa famille cause des dépenses considérables aux conseillers). Il a transmis une pétition à la Législature à sa dernière session, exprimant son désir d'être transféré avec sa famille de Methuen à Gloucester où il s'engageait de pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille, à condition que le gouvernement lui procurât un logis dans le de sa famille, à condition que le gouvernement lui procurât un logis dans ce dernier endroit. Bien que cette grande et sage Législature ait ordonné d'accorder à votre pétitionnaire la liberté de quitter le bourg de Methuen et de se transporter avec sa famille dans celui de Gloucester, à condition que le pétitionnaire fut tenu de pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille sans le moindre secours du gouvernement, aujourd'hui votre pétitionnaire représente humblement qu'il a une famille nombreuse, que plusieurs de ses enfants sont encore bien jeunes et incapables de lui venir en aide et que le gouvernement dépensera moins pour lui procurer un logis confortable que pour maintenir le plus grand nombre de ses compatriotes dans les circonstances pénibles où ils se trouvent. En conséquence, votre pétitionnaire supplie Votre Excellence et les honorables membres de reconsidérer sa situation, d'abaisser des regards de compassion sur de pauvres étrangers, de lui procurer un logis à Gloucester aux frais de la province afin que par son travail constant et ses efforts il puisse subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, sans avoir recours au gouvernement à l'avenir. Et votre pétitionnaire ne cessera de prier.

JOHN + MIUS.

JEST. EBEND. BARKER.

A la Chambre des représentants, le 17 avril 1760. La pétition ci-dessus étant lue, au pétitionnaire, aux frais de la province. Cette résolution est envoyée au Conseil.

S. WHITE, orateur.

Au Conseil, le 19 avril 1760. La résolution ci-dessus est lue et adoptée,

A. OLIVER, sec.

Ratifiée.

T. POWNALL.

474.

A Son Excellence le gouverneur et aux honorables membres du Conseil de Sa Majesté

et de la Législature, province de la baie du Massachusetts.

La pétition de John Benoit, ci-devant habitant de l'Acadie expose humblement: Que votre pétitionnaire et sa famille, a leur arrivée dans la Nouvelle-Angleterre furent installés à Brookline, mais que conformément à une décision récente, lui et sa femme ont été laissés à Brookline et ses enfants transportés à Boston. Votre pétitionnaire à ressenti beaucoup de chagrin de cette séparation, d'autant plus que ses grands enfants contribuaient beaucoup par leur travail à l'entretien de la famille, sans compter qu'ils étaient le soutien de leurs parents. Cette séparation a plongé votre pétitionnaire et sa femme dans une situation difficile et pénible.

Votre pétitionnaire supplie humblement Votre Excellence et les honorables membres de le faire transporter avec sa femme à Boston ou de faire revenir ses enfants à Brookline. Les conseillers de ces endroits refusent de ne rien faire sans avoir reçu des

instructions de Votre Excellence et des honorables membres.

Et votre pétitionnaire, comme il le doit, ne cessera de prier.

JOHN + BENOIT marque.

Boston, 25 février 1762.

No 530.

A Son Excellence Francis Bernard, écr., gouverneur de la province de la baie du Massachusetts, aux honorables membres du Conseil de Sa Majesté et de la Chambre des représentants siégeant le 23 février 1765. La pétition de John White [Jean Le Blanc] ci-devant habitant des Mines, en la Nouvelle-Ecosse, demeurant actuellement à Falmouth, baie de Casco, expose humblement en son nom et au nom des autres habitants français qui demeurent au même endroit : Que par leur déportation du pays natalils ont été privés de leurs maisons, de leurs terres et de presque tous leurs moyens de subsistance et qu'ils vivent maintenant parmi des étrangers dans la misère et les privations. Le bourg de Falmouth vient d'exiger leur contribution à la taxe publique et d'augmenter ainsi leur détresse. En conséquence, ils supplient humblement Votre Excellence et les honorables membres de prendre en pitié leur misérable situation et de les exempter de payer des taxes jusqu'à ce qu'ils puissent pourvoir à leur entretien et à celui de leurs familles, ou de leur accorder d'autres secours que dans votre grande sagesse vous jugerez raisonnables. Et votre pétitionnaire, comme il le doit, ne cessera de prier.

JOHN WHITE [JEAN LE BLANC].

A la Chambre des représentants, le 25 février 1765: La pétition ci-dessus est lue et il est résolu de donner instruction aux répartiteurs du bourg de Falmouth de retrancher toutes les taxes de district imposées jusqu'ici aux Français neutres qui demeurent dans le dit bourg. Cette résolution est envoyée au Conseil.

S. WHITE, orateur.

Au Conseil, le 27 février 1765. La résolution précédente est lue et adoptée.

JNO. COTTON, sous-sec.

Ratifiée.

FRA. BERNARD.

N° 539.

A Son Excellence Francis Barnard, écr., capitaine général et commandant en chét de Sa Majesté dans la province de la baie du Massachusetts et à l'honorable Conseil de Sa Majesté. L'humble pétition de Peter Pelerine [Pierre Pellerin], Français neutre envoyé par ordre du gouvernement dans le bourg de Pembrook, comté de Plymouth,

expose humblement : Que votre pétitionnaire est dans une grande détresse par suite d'un jugement que M. Isaac Keine de Pembrook vient d'obtenir contre lui pour loyer de maison. Il est père de sept enfants, dont einq sont encore très jeunes, et avec son travail et celui de sa femme, il peut à peine se procurer pour lui et les siens les vêtements dont ils ont besoin pour se préserver du froid et les vivres nécessaires pour ne pas mourir de faim. Bien qu'il lui soit imposible de payer un loyer pour une maison, cependant, qu'il plaise à Votre Excellence et à l'honorable Conseil, M. Keine n'en a pas moins exécuté une saisie, et pour mettre le comble à ses malhenrs, jeudi dernier, l'officier l'a conduit à la prison de Plymouth, où il est resté enfermé jusqu'aujourd'hui. Il est bien pénible après avoir enduré des privations durant un hiver rigoureux, de se trouver au retour du printemps enfermé dans un noir cachot, et privé de la présence de sa femme et de ses enfants, dont la séparation lui cause beaucoup de chagrin et qui ont dû eux-mêmes beaucoup souffrir. Qu'il plaise à Votre Excellence de sommer mon créancier de m'accorder les concessions que la loi accorde dans un tel cas mais je vous prie de venir à mon secours d'abord, si quelque chose doit être fait pour moi. Je vous prie d'avoir pitié de ma déplorable situation et d'informer les conseillers de Pembrook qu'ils doivent payer le loyer de la maison qui se monte à £2, 8 et les frais dont le montant jusqu'à date est de £2, 21s. 5d. Je suis dans l'impossibilité de payer cette somme et si on me laisse enfermé ici perdant quarante jours, je perdrai les avantages que m'offre le printemps de venir en aide a ma famille et l'occasion de faire mes semailles. Il y a quelques années je possèdais une belle ferme et tout ce dont j'avais besoin non seulement pour donner le confort à ma famille, mais aussi pour la rendre heureuse, et j'avais l'espoir de laisser mes enfants dans l'aisance. Aujourd'hui, après avoir été dépouillé de tout ce que je possédais et déporté dans un pays étranger, pour rendre mon malheur complet on me sépare de ma chère femme et de mes enfants et on me renferme dans une obscure prison ; il m'est impossible d'exprimer toutes mes angoisses. Votre Excellence et l'honorable Conseil comprendront facilement ce que ma famille et moi avons souffert. S'il vous est possible de venir au secours d'un pauvre prisonnier, je supplie Votre Excellence et l'honorable Conseil de prendre les moyens de me faire mettre en liberté, afin que je puisse retourner au milieu de ma pauvre famille. Et votre pétitionnaire ne cessera de prier.

> PETER + PELERINE, [PELLERIN] marque

Prison de Plymouth, 13 avril 1765.

No. 540.

Il est résolu de faire transmettre aux conseillers de Pembrook une copie de la Pétition de Peter Pelerine, Acadien français, actuellement enfermé dans la prison de Plymouth par suite de l'exécution d'un jugement obtenu contre le prisonnier par Isaac Keine pour la somme de £2, 8s. due pour loyer de maison et de £2, 2s. pour les frais, afin que les dits conseillers prennent immédiatement les moyens de secourir le pétitionnaire, conformément aux mesures adoptées par la Législature à l'égard des habitants français qui ont été placés dans les bourgs et qui devaient être pourvus des choses nécessaires qu'ils ne ponvaient se procurer ; si non les conseillers devront faire connaître, mercredi le ler mai, pour quelles raisons, le pétitionnaire n'a pas reçu de secours.

Tiré de l'original No. 572.

A Son Excellence françois Barnard Esq., Gouverneur en Chef pour Sa Majesté le

Roy de La Grande Bretagne.

Monseigneur,-Moy Le Sousignés françois le blanc, fransois Acadien, Demeurant dans la paroisse de Dudley Dans le Gouvernement de boston estant une personne extremement Incommodés D'une main dont je ne puis me Servir ce qui me met hors destat de pouvoir gagner ma pauvre Vie Ainsy que mon fils, francois leblanc, estant 18-44

tombé malade Le 20 D'Auost 1756 (a) ne pouvant faire aucun travaille De Ses mains et ayant été obligés Dy Apeller trois Medecins pour tacher Dy Remedier, et mon pauvre fils Cy Desus nommés, ayant perdu Son bras, et Les medecins aujourd'huy mon fait assigner pour le payement et mon arresté jusqua mes pauvre hardes pour le payement et moy n'ayant aucune chose pour pouvoir payer Je Recours a Vous.

Monseigneur,—Pour vous prier d'avoir la bonté de m'assister Dans mon Besoin et De Donner S'il Vous plaist Vos Ordres pour que La parroisse Don je suis qui est Brimfield est à payer Les Medecins m'a Necessités me mettant hors Destat De pouvoir payer, quoy que la Somme n'est pas Extremement forte, les trois medecin charge pour

Leur travail la Somme de cinq £5, 2s, 8d.

Monseigneur,—Cy Jestais en estat de travaillé je Voudrois le payer De moy mesme

je ne Viendrois pas Importuner.

Votre Excellence me Voilà sans apuy Du Costé De Mon fils qui a perdu Le bras je prie Monseigneur de faire tout ce qui est en Son pouvoir pour me Delivrer de Labisme ou Je Suis Sans cela mes pauvre hardes Seronts Vendue et Je nauray plus Rien a me Couvrir Je prie Dieu pour la Conservation De Vostre Excellence et Suis et Serez Le reste De Mes Jours

Monseigneur, Vostre tres humble et obeissant Serviteur

FRANCOIS LE BLANC.

No 577.

A la Chambre des représentants, le 18 juin 1766. Il est résolu que le montant de £5, 2s, 8d. soit tiré du trésor de la province pour payer les honoraires de médecins tel que demandé dans la dite pétition de Francis LeBlanc et de sommer les bourgs de Brimfield et de Brimfield Su'l de faire connaître les raisons qu'ils peuvent avoir pour empêcher que le montant de £5, 2s, 8d. ne soit ajouté à leurs taxes de l'année prochaine. Cette résolution est envoyée au Conseil.

T. CUSHING, orateur.

Au Conseil, le 24 juin 1766. La résolution ci dessus est lue et adoptée.

A. OLIVER, sec.

Ratifiée.

FRA. BERNARD.

No 576.

Messieurs de la Chambre des représentants :

Ayant reçu la pétition ci-incluse de Francis LeBlanc, je l'ai transmise au Conseil, et à la demande de celui-ci je vous l'ai fait parvenir. Les faits qu'elle contient n'ont pas besoin de commentaires.

FRA. BERNARD.

No 578.

Le comité chargé d'une enquête au sujet de l'état des Français neutres qui résident dans cette province et des dépenses encourues pour leur entretien, s'étant acquitté de cette tâche, fait rapport que plusieurs bourgs de la province dans lesquels des Français neutres ont été envoyés lors de la distribution qui en a été faite, n'ont encouru aucune dépense à l'égard de ces derniers depuis quelque temps, tandis que d'autres bourgs ont dépensé considérablement pour l'entretien de ces gens. De plus, le comité a constaté que conformément aux instructions de la Législature, le commissaire général "has supplyd the French with 8s 10d" et que par ordre du gouverneur en son Conseil, les Français ont reçu depuis le 21 août 1765, pour divers articles et loyers de maison un

⁽a) C'est 1765 qu'il faut lire. C'est la date donnée dans la traduction officielle en anglais, numéro cotté 574.

montant de \$48, 15s. 8d. 2 fr. En outre, la Législature a fourni la somme de £20 à deux d'entre eux pour leur permettre d'aller au Canada. Et les Français pour lesquels la somme de £48, 15s. 8d. 2 fr. a été dépensée résident à Lenncester, Acton, Shrewsbury, Medford, Willmington, Worcester, Woburn, Barnstable, Hingham et Rutland.

AARON WOOD, par ordre.

Nº 581.

A la Chambre des représentants, le 25 juin 1766. Il est résolu que la somme de £48, 15s. 8d. 2fr. payée par le trésor de la province par ordre du gouverneur en Conseil pour l'entretien d'un certain nombre d'Acadiens, soit ajoutée à la taxe de l'année prochaine qu'il soit imposé à chaque bourg une augmentation de taxes proportionnelle au montant qu'il a reçu pour l'entretien de ces gens ; et qu'aucun argent ne sorte du trésor à l'avenir, pour l'entretien de ces Acadiens sans un ordre de cette Législature. A. Cette résolution est envoyée au Conseil.

T. CUSHING, orateur.

Au Conseil, le 27 juin 1766. La résolution ci-dessus est lue et adoptée avec l'amendement suivant à l'endroit A. Excepté pour les cas de nécessité absolue. Envoyée à la Législature.

A. OLIVER, secrétaire.

A la Chambre des représentants, le 27 juin 1766. La résolution telle qu'amendée par le Conseil, est lue et rejetée.

T. CUSHING, orateur.

Au Conseil, le 27 juin 1766. Lue.

Nº 582.

A Son Excellence le gouverneur et au Conseil siégeant à Boston.

La pétition de John Labardore expose humblement:—Que le pétitionnaire père de huit enfants trop jeunes pour lui venir en aide se trouve dans une situation déplorable par suite du manque d'ouvrage et craint que lui et sa famille n'endurent de grandes privations s'ils sont laissés dans cette endroit jusqu'à l'hiver. En conséquence il sollicite avec instance qu'on lui accorde son passage et celui de sa famille pour se rendre à

Québec, où il demeurera durant l'hiver dans la maison d'un cousin.

Votre pétitionnaire réclame avec confiance votre protection et votre secours, car autrefois il a rendu des services aux loyaux sujets de la Grande Bretagne en sauvant la vie d'un grand nombre d'entre eux qui auraient été massacrés par les sauvages micmacs, et c'est en exposant sa vie et en risquant de perdre ses biens, assez considérables, qu'il à prévenu ces assassinats. Et plusieurs citoyens qui demeurent présentement à Marblehead sont en mesure de corroborer ce qui précède. Ce fut à l'occasion de l'arrivée d'un vaisseau anglais, dans le port qui porte mon nom, que j'ai empêché une dernière fois les sauvages de massacrer l'équipage, car ceux-ci m'avertirent que si je me rendais à bord pour prévenir les gens du danger qui les menaçait, comme j'avais l'habitude de le faire, ils me tueraient. Mais votre pétitionnaire leur répondit qu'il irait à bord et qu'il ne permettrait pas qu'on commette de semblables assassinats ; une bataille s'en suivit avec le messager sauvage, et celui-ci déchargea sur votre pétitionnaire une arme à feu chargée de menus plombs dont plusieurs n'ont pas été extraits. Votre pétitionnaire, pour sauver sa vie, fut obligé de se réfugier dans une autre partie de la province. Il Prend la liberté de porter tous ces faits à votre connaissance et il espère que vous lui accorderez ce qu'il demande.

Votre très humble serviteur,

JOHN LABARDORE.

Boston, le 14 juillet 1766.

Nº 583.

Boston, 23 juillet 1766.

Messieurs,—John Labardore, Acadien français dont la famille réside presque toute entière dans votre bourg, où elle a été placée par ordre du gouvernement, a demandé au gouverneur et au Conseil de le transporter à Québec avec sa famille aux frais de la province. Mais comme vous êtes chargés du soin de ces gens, je vous transmets, conformément aux ordres du gouverneur, la demande qu'ils viennent d'adresser afin que vous leur accordiez leurs passages, si vous préférez leur départ, sinon, que vous remplissiez vos engagements envers eux. Les arrérages que vous leur devez suffiraient à payer une partie des dépenses de leur transport, s'ils consentaient à vous acquitter de cette façon. Un vaisseau va mettre à la voile pour Québec samedi prochain.

N° 584.

Au Conseil, le 13 juin. Il est proposé et résolu que le secrétaire écrive aux conseilleurs des bourgs de Wilmington et de Woburn pour leur récommander les Français neutres.

A Son Excellence Francis Bernard, écr., capitaine général et gouverneur en chef de la province de la baie du Massachusetts de Sa Majesté, en la Nouvelle-Angleterre, à l'honorable Conseil de Sa Majesté et à l'honorable Chambre des représentants de la dite province. La pétition de Bennway Eday (Edouard Benoit) Français neutre expose humblement:

Que votre pétitionnaire a été déporté des Mines en même temps que les autres habitants français qui ont été transportés dans cette province. Il a été amené à Boston par le capitaine Lovett et transporté de là à Cambridge avec la famille à laquelle il appartient. Comme il est jeune il a quitté cette famille pour gagner sa vie et n'a jamais été à charge dans aucun endroit ni reçu de secours de personne ; les Français avec qui votre pétitionnaire avait l'intention de partir quittèrent à son insu le bourg où ils résidaient. Votre pétitionnaire et sa famille sont dans une telle indigence, qu'il est dans l'impossibilité de leur procurer leurs passages pour se rendre au Canada où il aimerait à se transporter. En conséquence, il vous prie de lui procurer ainsi qu'à sa famille les moyens d'aller à Québec ou dans un autre endroit du Canada qu'il vous plaira dans votre bonté et à votre sagesse de désigner ; et votre pétitionnaire ne cessera de prier.

Dedham, 30 mai 1767.

BENNWAY + EDAY

Le 3 juin 1767. La pétition ci-dessus est lue et M. Wassay, le capitaine Brown, de Abbington, et le colonel Preble sont chargés de considérer la demande qu'elle contient et de présenter un rapport.

Le 11 juin, le rapport est lu et la pétition est rejetée.

N° 587.

A Son Honneur Thos. Hutchinson, écr., lieutenant-gouverneur de la province de la baie du Massachusetts, Nouvelle-Angleterre.

Edy Bennoy (Edouard Benoit) habitant français déporté des Mines, demande la liberté de représenter brièvement sa situation et sollicite humblement la protection de Votre Honneur. Le dit Edy lorsqu'il a été déporté dans cette province avec sa famille a été omis lors de la distribution des habitants français dans les bourgs de la province et vu qu'aucun bourg ne lui a été assigné, il rencontre beaucoup de difficulté à se procurer une résidence et à pourvoir à ses besoins et à ceux de sa famille. Dans ces circonstances exceptionnellement difficiles, il sollicite les conseils et la protection qu'il vous plaira dans votre bonté et à votre sagesse de lui accorder, et votre pétitionnaire, comme il le doit, ne cessera de prier.

EDY BENNOY.

Boston, 16 septembre 1768.

Vous devez vous adresser au secrétaire et lui demander de soumettre votre situation au gouverneur en Conseil; et si vous avez fait un rapport exact, vous obtiendrez la même protection que les autres Français neutres dans les mêmes circonstances.

N° 589.

À l'honorable Andrew Oliver, écr, secrétaire de la province :

Cette pétition expose humblement: Que le signataire, Français neutre, aux prises avec de grandes difficultés, s'est adressé à l'honorable Thos. Hutchinson, écr, pour obtenir de grandes difficultés, s'est adressé à l'honorable Thos. Hutchinson, écr, pour obtenir de grandes difficultés, s'est adressé à l'honorable Thos. Hutchinson, écr, pour obtenir de grandes difficultés, s'est adressé à l'honorable Thos. nir du secours. Ce dernier lui a dit de s'adresser au gouverneur en Conseil par l'entremise de M. Oliver. Votre pétitionnaire prend donc la liberté de vous faire connaître qu'on ne lui a assigné aucun district, en sorte qu'il n'a droit de s'adresser nulle part. Il a une femme et deux enfants dont l'un est aveugle et sa femme étant une invalide, il se trouve dans l'impossibilité de soutenir sa famille. Il est allé à Québec avec l'espoir d'y trouver ses amis et des moyens de subsistance, mais rencontrant personne pour le secourir il est revenu dépourvu de tout et presque nu. En conséquence il sollicite de Son Excellence et de l'honorable Conseil de Sa Majesté la protection que leur sagesse daignera lui accorder, et votre pétitionnaire, comme il le doit, ne cessera de prier.

, 31 mars 1769.

EDY BENNOY.

Au Conseil, 17 mai 1769. La pétition ci-dessus est luc. Attendu que le dit Edy Bennoy n'a pas été placé comme les autres habitants français dans un bourg de cette province, il est proposé que James Russell et Royal Tyler, écrs, soient chargés de pourvoir aux besoins du dit Edy Bennoy, de sa femme et de ses deux enfants, ou de tel membre de la legal de la placer dans bre de la famille s'ils le jugent à propos, aux frais de la province; et de les placer dans un bourg ou dans un endroit qui leur paraîtra convenable.

APPENDICE F.

Nº 484.

Jasper Mauduit, écr:

Boston, 24 août 1763.

Monsieur,—Par une lettre que vous a adressée la Législature, le 16 juin dernier, rous étiez informé que les dépenses encourues par cette province pour l'entretien des Français de la Nouvelle-Ecosse qui y ont été envoyés, se montaient, au mois de juin 1750 1759, à £6,543-19s. 9d. sterling. La session étant sur le point de finir, lorsque la lettre ci-dessus a été écrite, il n'a pas été possible de produire le montant des dépenses jusqu'à ce jour, mais nous sommes en mesure de fournir ce montant aujourd'hui.

Par conséquent, vous trouverez ci-inclus une liste des montants qui ont été payés par le trésor de la province pour l'entretien de ces gens depuis leur arrivée; ces montants forment un total de £9,563-9s. 10d. sterling. Cette somme est certifiée par le

secrétaire et le trésorier de la province. La liste ci-dessus vous est transmise parce que quelques-uns des anciens habitants français de la Nouvelle-Ecosse ont communiqué à Son Excellence le gouverneur des

lettres reçues de Londres leur faisant part d'une déclaration de l'ambassadeur français, le duc de Nivernois, par laquelle ils sont informés que Sa Majesté Très-Chrétienne les considérant comme de ses sujets très fidèles, est prête à envoyer des vaisseaux pour les transporter en France sur réception d'une liste de ceux qui habitent cette province et qui seraient désireux d'y passer. Ils ont, selon la demande qui leur en a été faite, préparé cette liste et en ont envoyé un duplicata à Son Excellence le gouverneur; celui-ci en a transmis une copie aux lords du commerce et vous en trouverez une autre ci-incluse. D'après cette liste, le nombre d'Acadiens dans cette province serait de 1019; et ils semblent tous désireux de partir. Le roi de France qui les considère comme ses sujets, ne doit pas perdre de vue que ce sont des prisonniers de guerre et que conformément à l'entente entre les deux couronnes, la Grande-Bretagne a le droit d'exiger le remboursement des dépenses encourues pour leur entretien. Vous êtes autorisé de réclamer le remboursement de ces dépenses et de faire prévaloir à cette fin, l'argument ci-dessus mais si ce moyen ne réussit pas, vous devrez, conformément aux instructions qui vous ont été transmises, par la lettre susmentionnée de la Législature, vous efforcer de l'obtenir par des moyens qui sont laissés à votre discrétion. Cette lettre vous est écrite au nom et sous la direction du gouverneur en Conseil.

N° 485.

Depuis que les lettres précédentes ont été communiquées au gouverneur, les habitants français ont reçu de M. Robin, Français protestant qui a obtenu de la couronne une concession de terrains situés sur la baie ou rivière Merrimechi [Miramichi], dans le golfe St-Laurent, l'invitation d'aller s'établir à cet endroit. Quelques uns accepteront probablement cet offre. En général ils veulent quitter cette province. Si leur départ doit avoir lieu et que nous soyons privés de leurs services au moment où ils vont devenir des sujets utiles, la province qui a supporté la charge de leur entretien pendant le temps qu'ils étaient considérés comme des ennemis, a droit également à un rembourse ment équitable en cette occurence. C'est malgré nous que nous les avons accueillis en premier lieu; notre désir de venir en aide au service de Sa Majesté nous a poussés à leur permettre de venir dans cette province et à les secourir, tandis que les gouverne ments des provinces voisines refusaient de recuellir ceux qui leur avaient été envoyés. Un grand nombre vintent se réfugier dans cette province et augmenter nos dépenses. Conformément aux instructions transmises par la lettre précédente de la part de la législature, vous devrez vous efforcer d'obtenir le remboursement de nos dépenses et em ployer pour cela des moyens qui sont laissés à votre discrétion. Son Excellence ayant mis les Lords du commerce au courant de ce qui précède, nous espérons que ces derniers appuiront votre réclamation et que vous réussirez entièrement. Cette lettre vous est écrite au nom et sous la direction du gouverneur en conseil.

Vous remarquerez que la liste des montants certifiés par le secrétaire ne corrobore pas exactement celle certifiée par le trésorier. Le secrétaire n'a certifié que les sommes pour lesquelles des mandats ont été émis tandis que le trésorier a certifié toutes les sommes qui ont été payées. En tous cas, le gouvernement est tenu d'exiger le remboursement de tout ce qui a été payé.

Pour vous renseigner davantage sur ce sujet vous trouverez ci-incluses des copies d'un paragraphe d'une lettre de M. Bollan, du 1^{er} octobre 1757, et de la pétition à Sa Majesté dont il y est fait mention.

24 août.

HONORABLE ANDREW OLIVER, ECR.

(M. Boudon présente au secrétaire en même temps que ses salutations le brouillon de la lettre écrite à l'agent au sujet de la question présentée au Conseil aujourd'ui. Le secrétaire aura la bonté d'y faire les corrections qu'il jugera à propos.)

N° 486.

LISTE DES FRANÇAIS QUI DÉSIRENT PASSER EN FRANCE, ANNEXÉE À LA LETTRE DU 24 AOUT 1763.

	Fils.	Filles.	Total
Chefs de famille.			
	. 3	3	8
erre Sier [Sire] & Madeleine agloire Etbeire [Hébert] & Anne		2	
an Terrie [Terriot] & Mariesseph Sier [Sire] & Josets	. 1	5	1
	2	2	
an Sier [Sire] & Anne	5	- 1	
an Sier [Sire] & Anne eques Etbeire [Hébert] & Anne	. 4	$\frac{1}{1}$	
enom Melanson & Marie	2	1	
on M.I. O. Theresian	0	2	
		1	
odi of Algn [d'Algre] & Margrette l'ancois d'Algn [D'Algre] coldefroi Benoit & Madeleine		2 1	
Madeleine		2	
		1	
		3	
		2 2	
acques Vigno & Marie		2	
Abram Vigno & Marie. Abram Vigno & Marie. Oseph Bourgois [Bourgeois] & Marie	2	ī	THE STATE OF
Joseph Bourgois [Bourgeois] & Marie	1	2	1
		3	-
Par veuve Robicho			
		3	
		1	
		3	1283
		. 1	133
Joseph Benoit & Blanche	3	1	100000
		5 3	100
Terre Landry & Cecile	2	3	
La veuve Thibodet [Thibodeau]. Jean Landry & Madelaine.	1	1	
Paul Landry & Rose	2	6	
Gean Landry & Madelaine. Paul Landry & Rose Pierre LeBlanc & Claire	5	6	
Claude LeBlanc	e 2	4	
Olaude LeBlanc Antoine Forrait [Forest] & Marguerette & Isabelle la belle mèr Castain Thibodot & Nataly	2	4	
Jean Baptiste Vigno.	3	3	1
Jermain Thibodet [Thibodeau] & Madeleine	-2	4	
Charles LeBlanc & Marie.	2	- 2	
Dacques LeBlanc & Natalie			
Nore [Honoré] Babin & Anne	3	4	999
Aman Broux [Breau] & Madeleine.	3	1	
La Veuve LeBlanc.	6	1	
Timon Forrait [Forest] & Marguerite			
Ta veuve Forrait [Forest]		2	
Pierre Peleran [Pellerin] & Anne.		. 1	
		1	
	4	2	3
dell LeBlanc & Marie		1	1
Simon LeBlanc & Margrette	4 5	6	1
La veuve Michell [Michel]	3	3	15 35
Charles Belivos [Belliveau] & Anne.	5	2	
Jean Belivos [Belliveau] & Anne. Jean Belivos [Belliveau] & Margrette			
Taul Belivos [Belliveau] & Madelaine		1 4	
Dominick Clouitre [Cloatre] & Francoise	2		2211243

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

LISTE DES FRANÇAIS QUI DÉSIRENT PASSER EN FRANCE, ANNEXÉE À LA LISTE DU 24 AOUT 1763.—Suite.

Chefs de famille.	Fils.	Filles.	Tota
narles Boudrot & Madelaine.	2	2	
a Veuve Marie Boudrot.	1	1	
ean Boudrotene Broux [Breau] & Marie			
ene Broux [Breau] & Marie ancois Rout [Rivet] & Nazette [Nanette].		2	
erre Bourge [Bourg] an Etbaire [Hébert] & Marie			
ul Etbaire [Hébert] & Marie	1	1	
colas Barriot & Madelaine	1		
erre Boudrot & Marguerite	5	3	1
rguerite Prejean ques Remon [Raymond] & Marie	1 1	$\frac{1}{2}$	
an Maist [Maillet] & Ursule	1	ĩ	
an Le Blanc & Margrette.	3	5	1
Veuve Leblanc	1		
erre Leblanc & Marie.	i	1	
chel Fourait [Forest] & Madeleine	1	4	
nothée Semaine & Anne ne Tibodat [Thibodeau] & Anne	6 1	2	1
in Semaine & Marguerite		i	
nan Semaine & Anne			
arlotte Forrait [Forest]veuve Margrette Forrait [Forest]			
exis Broux Breau & Margrite	4.	4	1
rent (-alania (Calerna) & Marconto	1		
rie Taraise labora Thérèse Labove			
veuve Thibodat. eph Lanout [Lanoue] & Nanette			
dip Thibondit Thidodeau & Isabelle		2	
arles Tranchant Trahan & Anne	4	3	
eph Landry & Madeleineude Boudrot & Judith	2 3	$\frac{2}{3}$	
rre Leblanc & Madelaine	2	5	
seph Leblanc & Madelaine	4	4	1
ne Leblanc & Marie	6	1	
arles Belivoux [Belliveau] & Janneancois LeBlanc & Isabellle	4	5	1
gustin Leblanc & Isabella	3	2	
erre LeBlanc & Françoise			
arles Landry & Marie	1 1		
an Etbaire Hébert & Elisabeth	3	1	
seph Robicho [Robichaud] & Marie	2	1	
ienne Robicho [Robichaud] & Marieven Dupuie [Sylvain Dupuis] & Francoise	2 6	3	1
main Landry & Cecille	2	1	
eques nepaire Hebert & Marie	2	6	1
n Thibodat [Thibodeau] & Isabellene Benoit & Felicite		1	
rgrite Benoit	1		
arles Thiboudat Thibodeau	5	1'	
seph Hebaire [Hébert] & Josits. an Benoit & Margritte.			
bi bliote Semaine & Anne.	4	2	
vier neoaire [nedert]	1	4	
non Melanson & Marie. rre Leblanc & Margrite			
arles Miros [Mirault] et épouse	1	3	
n Royal Roy et épouse	5	4	1
ansois Douse [Doucet] & Margrite	5	4	1
an Michello [Michel] & Nanette seph Douse [Doucet] & Nanette.	4 7	3	1
minique Douse [Doucet] & Madelaine	1		
veuve Madelaine Leblanc	3	5	
seph Dentremont & Natalie			
VEHIVE WINDSPILE I PRINCEPHON OF RATEOMORE	1 2	1	

LISTE DES FRANÇAIS QUI DÉSIRENT PASSER EN FRANCE, ANNEXÉE À LA LETTRE DU 24 AOUT 1763—Suite.

Chefs de famille.	Fils.	Filles.	Total.
Aques Fougranse [Amirault dit Tourangeau] et Marie	1	2	5
lerre Hebaire (III/h and & Tanto	3	2 5	10
ntoine Roné Dane [nebert] & Margrite,	4	1	7 2
lexis Ronait & Till	1	2 5	5 8
Darles Hobeing CTT (1 17 8 34	î	3 2	6 4
man Duning & Starte	2 6	2 2	6
ancole I and Marie	1	6	3 10
rmain T		1 4	3 10
ne Landar	4 3		4
ul Landay & Madelaine		4	6 3
Volume T	3	5	9 6
Venne M. Seois & Anne.	2	2 1	2
llen E	$\frac{2}{2}$	2	6 5
an Partie Interested to Harre	2 6	2 4	5 11
and T	2 3	2 2	6 7
senb M:	3	$\frac{1}{2}$	3 7
arles D	2	1	3 4
Senh C:	5 1	5	8
ancois Mieus [Mius] & Janne.	5 2	5 5	12 9
arles Fure [Forest] & Margrite	1	2	2 4
Pre Broux [Breau]	5 4	4 4	10 10
Vier Dupuis & Anne.	3 2	2 3	7
an Dupuis & Francoise. An Dupuis & Josete. Anninique Thiboudat [Thibodeau] & Anne	1	_i	3 3
The Imboudat [Imbodeau] & Anne	64	70	1,019

Séance du Conseil tenue à Halifax, le jeudi 18 août 1763.

Présents:

L'HONORABLE LIEUTENANT-GOUVERNEUR.

Charles Morris
Richard Bulkeley
Alexander Grant
Henry Newton
Michael Franklin

Conseillers

Le lieutenant-gouverneur fait part au Conseil que M. Deschamps lui a transmis une copie d'une lettre trouvée entre les mains de Joseph Broussard dit Beausoleil, de Pisiquid, et qui a passé de main en main parmi les Acadiens français. Cette lettre a

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

"fait à Liverpool le 18 mars 1763.

été écrite par De la Rochette, qu'on dit être au service du duc de Nivernois, pour inviter les Acadiens à passer en France où le roi le prendra immédiatement sous sa protection. Le lieutenant-gouverneur croit à propos de communiquer au Conseil cette lettre reproduite ci-après, afin de connaître son avis à ce sujet :—

"Messieurs et chers frères"

"Nous ont [avons] ordre de Monseigneur le Duc de Nivernois, Ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté très Chrétienne qui reste actuellement a Londres pour un longtems de vous faire tenir la Copie de celle qu'il nous a donnée, qui est que le traité définitif est signé, et l'on va procéder Immédiatement à votre renvoi en france, comme le Reglement a ce sujet ne peut ce prendre qu'en sachant Exactement le nombre de ceux ou de celles qui veullent s'en rapporter à la Protection du roi de france, il est necessaire que vous lui en faisier tenir la Liste le plutôt qu'il vous sera possible, cette liste contiendra les noms des hommes et des femmes et des Enfants, chacun la signera pour soi. Et ceux qui ne sauront pas signer mettront leurs marques.

"J'ai le plaisir de vous apprendre que votre Traitement sera en france Encore plus avantageux que vous ne l'attender, et que vous serés sous la protection Immédiate du

Roi et de son ministre, Monseigneur Le duc de Nivernois.

"Communiquez à nos Frères cette Lettre et assurés les bien de la protection [sic] que j'approuye, en leur annonçont leur prochaine delivrance.

"J'ai l'honneur d'être très parfaitement

"Messieurs, "Votre Très Humble et Obeiss^t. Serv^r.

"De La ROCHETTE."

"Nous avons, tous les ceux qui sont en Angletterre, pris cette Liste, et nous sommes tous sur notre depart pour passer En France, Nous prions tous Dieu de vous y voir avec nous. Nous vous assurons que quelque parts que nous allions nous n'auront plus de neutralité puisqu'il n'y En aura plus. prenons donc le parti de notre Religion, C'est La Grâce, Messieurs que vous demandent ceux qui sont bien sincerement.

"Vos Très Humbles Servrs

"Les Accadiens

"ALEXIS TRAHAN,

"TRANQUILLE PRINCE,

"JOSEPH LEBLANC,

"ALEXIS BOUDROT."

"Mon cher Ami,—Je vous fais parvenir la Copie de cette Lettre pour que vous en Envoyés une Copie au Port Royal, et que vous leur fassiés a savoir le parti qu'ils doivent prendre, et comme nous Esperont la Lettre qui a Eté Ecrite pour être Envoyé à tout le public Lorsquelle nous sera parvenu nous vous l'envoiront paraillement.

"Je suis trés parfaitement
"Mon cher ami
"Votre serviteur

"LEMAIGRE le père.

"HALIFAX, le 30e Juillet 1763.

"A MONSIEUR BROUSSARD dit BEAUSOLEIL

"Pigiguit.

"Comme il appert que la lettre ci-dessus a été reçue par un nommé Joseph Le Maigre de cette ville et que celui-ci l'a ensuite envoyée à Broussard, le Conseil a fait comparaître Le Maigre. Après l'avoir interrogé, il a admis avoir reçu cette lettre de Philadelphie et l'avoir adressée à Beausoleil pour la faire lire aux Acadiens français de ce pays.

admis aussi avoir reçu dans le même temps, une autre communication que le Conseil ordonna de consigner dans les proces-verbaux, après en avoir pris connaissance, et qui est reproduite ci-après."

"LIVERPOOL, le 18 mars 1763.

"Mesieur,—comme J'espère que vous ne manquerez pas de vous Reprod'huyre a monSeigneur le Duc de Nivernois Je man vais vous en donner Le moyin, votre representation Cachèté et à dressez au duc puis vous metterez La dresse avec une enveloppe desus et vous metterez La dresse que Voicy suivante:

"To Mr. Anthony Kastling,
"At Old England Coffee House
"St. Martins Lane
To London.

"Vous pouvez par Le premier Vaisseau que vous Trouverrez qui viendra en Angleterre, Envoyez votre Liste, aussytôt quel sera attérée, soit en Angleterre, ou en Hirlande elle yra à son adresse à Londres &c.

"N'espérez point de soulagement de france sil vous retourniez en notre [pays] natal

parce qu'il veut retirer tous Les Ceux qui veulent aller à luy.

"Votre serviteur.

Le Conseil fut d'avis que l'examen de cette affaire devait être différé jusqu'à l'arrivée de Beausoleil et que le lieutenant-gouverneur fut requis de faire venir celui-ci à Halifax afin de l'examiner au sujet de cette lettre.

Séance du Conseil, Halifax, le lundi, 22 août 1763.

Presents:

L'HONORABLE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Charles Morris
Richard Bulkeley
Edmund Crawley
Henry Newton
Michael Franklin

Après avoir examiné les lettres écrites en français, trouvées en la possession de Joseph Leblanc dit Lemaigre et de Joseph Broussard dit Beausoleil, et avoir interrogé ceux-ci au sujet du contenu de ces lettres, le Conseil de Sa Majesté suggère au lieutenant-gouverneur de les transmettre au secrétaire d'Etat de Sa Majesté avec les commentaires qu'il croira à propos de faire. Le Conseil croit qu'une correspondance de cette nature entre les sujets de Sa Majesté et ceux du roi de France à l'insu du gouvernement, est préjudiciable aux intérêts de Sa Majesté.

APPENDICE G.

NOTES ET DOCUMENTS TIRÉS DES ARCHIVES DE LA MARINE À PARIS.

 E_{xtrait} de la lettre de M. Francy, commissaire des classes à Cherbourg, à M. Mistral.

A Cherbourg le 13 mars 1767.

J'ay l'honneur de vous adresser ci-joint, Monsieur, les trois Rolles des Acadiens que vous m'avés fait celuy de me demander et auxquels le Roy est disposé à accorder des pensions, je les ay détaillés autant que les éclaircissemens qu'ils ont pû me donner me l'ont pû permettre, au surplus j'ay remarqué tant de candeur dans toutes ces personnes que je crois qu'on peut ajouter foy à tout ce qu'ils déclarent. Dans certains rolles

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

j'ay différencié les grabataires de ceux qui ne sont qu'infirmes, par ces deux mots mis en marge de leurs noms, suivant le rapport de M. De la Ville, médecin, que j'ay prié d'en refaire une visite la plus exacte, comme il y a des uns et des autres dans chacun de ces rôlles, je les ay fait signer par ce médecin. Les pensions que j'ay portées hors ligne sont en raison de celles accordées aux D'Entremont de Rochefort, ainsy qu'ils me l'ont fait connoître par les lettres que ceux d'icy ont reçu de leurs parents de là, je souhaitte que ces rolles satisfassent à ce que M. le Duc de Praslin desire de savoir et produisent l'effet que ces bons et malheureux sujets en peuvent attendre. Signé: De Francy.

Pour copie:

MISTRAL.

COLONIES.

ACADIENS A CHERBOURG.

Lettre de M. Mistral au Duc de Praslin.

A Paris le 21 mars 1767.

Monseigneur,—M. Dubuq par vos ordres m'ayant remis le placet cy-joint qu'ont eu l'honneur de vous adresser les Accadiens de familles nobles residants à Cherbourg et fait connoître vos intentions à leur sujet, j'ai ordonné à M. de Francy, Commissaire des classes de ce quartier, de dresser les trois Rolles détaillés que j'ay l'honneur de vous envoyer cy-joints.

Le premier contient touts les Accadiens qui se disent être d'extraction noble, n'ayant aucuns titres pour le prouver, les Anglois les leur ayant enlevés à ce qu'ils assurent.

Le second, ceux qui sans être nobles ont exercé des employs militaires et qui par cette raison il me paroît juste qu'ils soient trayttés comme les premiers.

Le troisième de ceux qui n'étant ny nobles, ny ayant remply des fonctions militaires

sont par leurs infirmités dans le cas d'être aussi favorablement traités.

Par l'extrait de la lettre, Monseigneur, que M. de Francy m'a ecrit en m'adressant ces rolles et que je joins icy, vous verrés ce qui l'a déterminé à proposer les pensions qui y sont portées, et qu'il a exactement fait visitter ces Accadiens par le médecin qui résidoit à Cherbourg.

Je suis, avec un profond respect, Monseigneur Votre très humble et très obéissant serviteur,

MISTRAL.

ACADIENS À CHERBOURG EN 1767.

Rôle des noms, surnoms et qualités des Accadiens d'honnête famille de l'Amérique septentrionnale qui y ont exercé les fonctions d'officiers militaires actuellement résidants à Cherbourg.

Premièrement.

Pensions Livres

Grabataire

1° Le Sr Joseph Bellefontaine dit Beauséjour de la Rivière S' Jean, fils de Gabriel, officier sur les vaisseaux du Roy dans le Canada, [sic pour l'Acadie] et d'Angélique Roberte Jeanne, estoit Major de toutes les milices de la Rivière S' Jean par ordre de M. de la Galissonnière du dix avril 1749 et en a toujours fait les fonctions pendant la dernière guerre jusqu'à ce qu'il ait été pris par les ennemis et y possédoit en propres plusieurs lieues de terrain où il a eu la douleur de voir massacrer à ses yeux une de ses filles et trois des enfants de cette fille par les Anglois qui vouloient par ces cruautés et par la crainte d'un pareil traitement l'engager à prendre leur parti, sort qu'il n'a évité que par sa fuite dans les bois en important deux autres enfants de cette même fille, âgé de 71 ans, grabataire.....

300

Grabataire

Infirme

2° Marie Anne Bergeron, sa femme [née à Port Royal, le 24 juin 1706], de Port Royal fille de Barthélemy qui étoit d'Amboise et avoit été s'établir dans le Canada [sic pour Acadie] où il naviguoit pour son compte, et de Delle Cérau de St Aubin, âgée de 61 ans, grabataire... 300 3° Michel Bellefontaine, son fils, officier dans les dites Milices et courrier pour le Roy dans le Canada, [sic pour de la rivière St-Jean au Canada] où il a vu comme son père, massacrer sa femme et son fils par les Anglois et aussi pour l'engager à prendre leur parti, âgé de 34 ans, a fait en ce port son cours d'hydrographie et y navigue dans les bâtiments qui vont faire la pêche de la morüe à la côte du 200 Petit Nord de TerrreNeuve..... 4° Eustache Pare, de Louisbourg, fils de Pierre et de Jeanne faisant le commerce et valoir son bien, va icy à la pêche du poisson frais, étoit veuf de Nastazie Bellefontaine, fille du Sr Bellefontaine cy-dessus nommé, celle qui a été massacrée 150 par les Anglois avec trois de ses trois enfants..... Est remarié à 5° Anne Melanson, fille de Jean et de Madeleine Titau, [Petitau] 200 celle-ci fille d'un médecin, âgée de 53 ans, infirme...... 6º Laurent Pare, son fils de son premier mariage avec Nastasie Bellefontaine âgé de 13 ans, va aux Ecoles et quelquefois à la 100 pêche avec son père..... 7º Marie Pare, sa fille issue, du premier mariage, id..... 100 8° Le sieur Jean François Loisel de Sennessey, de Compiègne, fils de Marc Antoine, qui avoit été Chiler de l'Ordre militaire de St Louis, capitaine réformé au Régt de Piémont, Infanterie, et est mort Lieutenant de Roy et Commandant à Granville, et de Jeanne Françoise Brugnard, a servi trois ans dans le Régt de Quércy, volontaire, et cinq dans celuy de Vernandais, dont trois comme volontaire et deux en qualité de sous ensaigne, ensuite a pris le métier de la mer, a fait six campagnes dans les vaisseaux du Roy en qualité de volontaire et d'officier marinier, une course avec le capitaine Thurot, et six autres campagnes en qualité d'officier dans les bâtiments de Terre-Neuve, ensuite maître d'école ; c'est le même qui présenta, il y a quelques années, des mémoires à M. le duc de Choiseul pour obtenir les Invalides de terre, il est dans sa 69^{me} année. Il a une femme qui 150 est d'une naissance très commune et deux filles de 15 et 13 ans.... 8 Personnes.....Livres 1500

Les Acadiens cy-dessus n'ont pü me produire ny extraits baptistaires, ny autres papiers que l'ordre de M. de la Galissonnière cy dessus cité

Celui-ci m'a produit son extrait baptistaire, l'extrait mortuaire de son père qui constate les postes que cet officier a remplis et une note informe et non signée des services qu'il dit avoir rendus, tant par terre que par mer, il est constant qu'il est dans une grande misère avec sa famille.

Nous, Commissaire des classes de la Marine, au Département de Cherbourg, certifions que les dénommés au présent rôle, nous ont fait avec assurance de vérité les déclarations mentionnées chacun à leur nom.

Certifions en outre que le S' DeLaVille, Docteur en médecine en cette ville, a visité à notre prière, ceux d'entr'eux qui sont grabataires ou seulement infirmes, et que c'est d'après son rapport que nous les avons aussy titrés, ce qu'il a signé avec nous.

Fait à Cherbourg le 13 mars 1767.

DE FRANCY DE LA VILLE.

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

Placet envoyé à M. le Duc de Praslin par le Duc de Nivernois, le 10 janvier 1767.

Suplient très humblement les Accadiens des nobles familles De Mius Dentremont et de Saint Estienne de la Tour.

. Ils ont l'honneur de remontrer à Votre Grandeur qu'ils ont vu avec la dernière affliction la diminution des gratifications que Sa Majesté avoit eu la bonté de leur donner et le retranchement du suplément qui leur étoit accordé pour cause de maladies et infirmités continuelles.

Les familles des supliants, Monseigneur, sont composées d'environ soixante personnes dont le nom, le détail et les services ont été adressés à Votre Grandeur par Monsieur le Commissaire Général et Ordonnateur vers le quinze Septembre dernier la pluspart sont d'un âge avancé et quelques uns incapables de fournir aux besoins même les plus pressants.

Ils avoient d'abord espéré, Monseigneur, que Sa Majesté convaincue de leurs pertes immenses dans l'Acadie, leur procureroit un établissement aux îles Miquelon et Saint Pierre où il leur seroit aisé de recevoir les revenus de leurs seigneuries et de leurs terres que les Anglois ont donné ordre de leur payer.

Les mêmes Anglois ont voulu persuader aux supliants de vendre ces biens mais l'espérance qu'ils ont conservée que l'Acadie retourneroit sous la domination de Sa Majesté, les a empeschés de se rendre aux offres de leurs ennemis, ils gardent avec soin leurs titres et les papiers qu'ils ont pû emporter avec eux de l'Acadie.

Considérés, Monseigneur, avec toute l'humanité dont vous êtes rempli, combien il est dur pour les suppliants de se voir réduits à ne recevoir presque plus rien en France, après s'être vues dans la situation la plus brillante dans l'Acadie, de se trouver confondus dans le retranchement fait aux autres Acadiens qui tous sans exception étoient leurs censitaires et leurs vassaux. Le fait est vray, Monseigneur, et cependant ils sont devenus moins en état qu'eux de subsister, ceci est attesté par les Ecclésiastiques, les Nobles et les Echevins de la ville de Cherbourg.

Les suppliants, Monseigneur ont déjà eu recours à vos bontés pour obtenir de Sa Majesté le même traitement accordé a leurs parents résidens à Rochefort, c'est-à dire des pensions proportionnées à leur état, âge et situation, ils espèrent que vous regarderés leur état présent avec les sentiments dûs à leur naissance, que votre sensibilité ne tiendra point contre le détail de leurs misères, et que vous leur obtiendrés de Sa Majesté l'avantage d'un établissement honnête aux îles Miquelon et Saint Pierre, ou au moins que vous adoucirés leur sort par des secours un peu sensibles, ils continueront de prier Dieu pour la conservation de vos jours.

ACADIENS À CHERBOURG EN 1767.

Rôle des noms, surnoms et qualités des familles de l'Amérique septentrionale reconnues d'extraction noble et de leurs alliés, actuellement résidents à Cherbourg.

Joint à la lettre de M. Mistral du 21 Mars 1767.

Premièrement.

Grabataire

		Pensions livres.
Grabataire	2° Marie Elizabeth Landry, sa fille agée de 30 ans, grabataire 3° Marie Elie Landry, idem, âgée de 23 ans 4° Joseph Landry, fils de René et de D ^{me} Marie Joseph de Mius Dantremont, faisant valoir son bien, âgé de 46 ans. Veuf en 1 ^{eres}	350 250
	noces de D ^{lle} Cécile d'Entremont et remarié à Cherbourg à Madame Jeanne Marie Varangue du dit lieu	300
0-1	5° Joseph Landry, son fils du 1° mariage, 16 ans	250 250
Grabataire	7° Marie, sa fille, id. 10 ans, grabataire	350 200
Grabataire	9° Aimable Etienne Landry, son fils, id. 15 mois	200
Grabataire	grabataire	350
avataire	11° Marie Joseph Landry, sa femme, fille de René et de D ^{me} Marie Joseph Dantremont, 49 ans, grabataire	350
Grabataire	12° Charles Laurent, son fils, id. 12 ans	250 250
	Dantremont, V° de Jacques Dantremont, âgée de 37 ans, grabataire	350
	15° Jacques, son fils, 12 ans	250
	16° Abraham, son fils, âgé de 9 ans	250
	cupe ici à la pêche du poisson frais	200
	D'Entremont, âgée de 31 ans	250
Grabataire	19° Isaac Amable, son fils 2 ans	150
cataire	20° D ^{me} Marguerite Dantremont, belle-sœur et cousine germaine de D ^{me} Marie Joseph Dantremont, fille de M ^{re} Jacques De Mius Dantremont, frère d'Abraham et d'Anne de Saint Etienne de La-	
0	tour, sœur de Marguerite, âgée de 77 ans, V° de Pierre Landry, frère de René, grabataire	400
Grabataire Grabataire	21° Joseph Landry, son fils, 52 ans, grabataire	350
Grabataire	22° Pierre Landry Id 47 ans id	350 350
	23° Grégoire Landry Id 43 ans id 24° Jean Melanson, de Port Royal, fils de Jean et de Madelaine Titau [Petitau dit St. Sceine,] fille d'un médecin. (b) armoit et	330
	commandoit pour son compte, âgé de 39 ans, travaille en ce port	000
Grabataire	du mettier de charpentier de navire 25° Anne Landry sa femme, fille de Pierre et de Marguerite	200
	Dantremont, âgée de 49 ans, grabataire	350
	à la pêche de poisson frais, garçon	300
	27° Bazile Boudrot, de Port Royal, fils de Pierre, naviguant et commerçant pour son compte, et de Madelaine Melanson, et petit fils du Sieur Abraham Boudrot, Lieutenant général, civil et criminel	
	(a) et d'Anne Belliveau.	

⁽a) et d'Anne Belliveau. (b) Denis Petitau dit St. Sceine, marié à Madeleine Robichaud. 18—45 R-16

	5-6 EDOUARD VII, A.	1906
	de tout le pays de l'Acadie, naviguoit avèc son père, âgé de 28 ans, va quelque fois à la pêche du poisson frais	200 250 250 250 250
	31° Joseph Landry, son frère, 23 ans, va id	250 250 250 200 200
Grabataire	35° Marie Joseph Molaison, [née en 1707] cousine germaine de D ^{me} Marie Joseph Dantremont, fille de Gabriel qui vivoit de son bien à Paubomcous et de Marie Aubois, veuve de M ^{re} de Joseph Dantremont, âgée de 57 ans, grabataire	350
	graphie et cherche à naviguer, 27 ans	250 250 250 250 250
	40. Jean Granger, de Port Royal, fils de Jean qui naviguoit pour son compte, et de Madelaine Melanson, naviguoit avec son père, âgé de 26 ans, va à la pêche du poisson frais	200
	42. Jean Siriac, son fils, agé de 3 ans [sic pour mois (a)	300
	44. Anne Molaison, sa femme, sœur de Marie Joseph Molaison cy-dessus, agée de 37 ans, étoit veuve de François Viger 45. Firmin D'antremont, son fils, agé de 3 ans	200 200
	qualité sur les bâtiments qui vont faire la pêche de la morüe à la côte du Petit Nord de TerreNeuve	300 150 150 150
	50. Marie Madelaine, sa fille, 1 an	

 $⁽c)\,$ Née à Port Royal, le 25 déc. 1736, et bapt. le lendemain. (a) Né à Cherbourg, le 27 déc. 1766.

Louisbourg, et de Judith Guédry qui étoit fille d'une Anne Dantremont, parente des cy-dessus, agée de 20 ans, fille et couturière. 52. Joseph Granger [né et b. le 18 juin 1731] des Mines, fils de Charles qui faisoit valoir son bien, et de Marie Blanche [LeBlanc,] agée de 36 ans, travailloit chez son père, travaille en ce port du métier de charpentier de navires quand ses infirmités le	200
53. Anne Poirier (b) [née le 29 janvier 1730,] sa femme, fille de Jean Baptiste, Pilote au service du Roy, et de Dlle de Saint-Etienne de La Tour qui étoit cousinne germainne de Dme Marie Joseph	250
Dantremont, âgée de 38 ans, infirme et très souvent malade 54. Joseph David Granger, son fils, agé d'un an 55. Jean Renaud, de l'île StJean, fils de Jean, qui étoit de Rochefort, et naviguoit à l'île StJean pour son compte, et de Marie Madelaine Pottier, âgé de 26 ans. navigue icv dans les bâtiments au	300 150
56. Marie Poirier, sa femme, fille de Jean Baptiste qui étoit fils	200
Joseph Dantremont et de Madelaine Granger, âgée de 23 ans	200 150
bien et de Marie Joseph Bourgeois, nièce de Dame Marie Joseph Dantremont, âgé de 31 ans, marié à Elizabeth Boudrot qui ont 2 enfants, demeurent à StMalo, où ils ont la subsistance de 6s par jour, cette Dame est extrêmement attachée à ses parents et elle voudrait les avoir avec elle En ce cas on pourroit donner à chacune de ces 4 personnes une pension de 150. Total. 61 personnes, 15,100 livres. Aucunnes des personnes dénommées au présent rôle n'ont pû me produire leurs extraits baptistaires ny aucuns titres qui constatent les déclarations qu'elles m'ont faites de leur origine et de leur état	600
	52. Joseph Granger [né et b. le 18 juin 1731] des Mines, fils de Charles qui faisoit valoir son bien, et de Marie Blanche [LeBlanc,] agée de 36 ans, travailloit chez son père, travaille en ce port du métier de charpentier de navires quand ses infirmités le luy permettent. 53. Anne Poirier (b) [née le 29 janvier 1730,] sa femme, fille de Jean Baptiste, Pilote au service du Roy, et de Dlle de Saint-Etienne de La Tour qui étoit cousinne germainne de Dme Marie Joseph Dantremont, âgée de 38 ans, infirme et très souvent malade. 54. Joseph David Granger, son fils, agé d'un an. 55. Jean Renaud, de l'île St. Jean, fils de Jean, qui étoit de Rochefort, et naviguoit à l'île St. Jean, fils de Jean, qui étoit de Rochefort, et naviguoit à l'île St. Jean, pour son compte, et de Marie Madelaine Pottier, âgé de 26 ans, navigue icy dans les bâtiments au cabotage. 56. Marie Poirier, sa femme, fille de Jean Baptiste qui étoit fils de Delle de St. Etienne de La Tour, cousine germainne de Marie Joseph Dantremont et de Madelaine Granger, âgée de 23 ans. 57. Jean Baptiste Renaud, son fils, 2 ans. 58. Olivier Thibodau, de l'Acadie, fils de Joseph, vivant de son bien et de Marie Joseph Bourgeois, nièce de Dame Marie Joseph Dantremont, âgé de 31 ans, marié à Elizabeth Boudrot qui ont 2 enfants, demeurent à St. Malo, où ils ont la subsistance de 6s par jour, cette Dame est extrêmement attachée à ses parents et elle voudrait les avoir avec elle En ce cas on pourroit donner à chacune de ces 4 personnes une pension de 150. Total. 61 personnes, 15,100 livres. Aucunnes des personnes dénommées au présent rôle n'ont pû me produire leurs extraits baptistaires ny aucuns titres qui constatent

Aucunnes des personnes dénommées au présent rôle n'ont pû me produire leurs extraits baptistaires ny aucuns titres qui constatent les déclarations qu'elles m'ont faites de leur origine et de leur état dans leur pays, les Anglois en les prenant les ayant pillées et dépouil-lées de tout, de telle sorte qu'en arrivant icy, elles étoient toutes sans hardes et presque toutes nues, ceci est à la connoissance de tout le pays et m'a été attesté. Les Dantremont m'ont cependant montré quelques vieux papiers informes, mais qui prouvent que dès l'année 1622, [sic pour 1653] ils possédoient, sous le nom de De Mius Dantremont les terres de Pobomcous et autres sous le titre de Baronnie, avec haute, moyenne et basse justice et tous autres droits et titres honorifiques et seigneuriaux.

Les pensions tirées hors ligne, sont je crois proportionnées à l'état, aux infirmités et à la naissance de chacun, et surtout au dessein où Sa Majesté paroît être de faire du bien à ces nobles et à leurs alliés.

Nous, Commissaire des Classes de la Marine au Département de Cherbourg, certifions que les Acadiens nobles et leurs alliés résidants en ce port, nous ont fait avec assurance de vérité les déclarations mentionnées chacun à leur nom. Certifions en outre, que le Sieur De La Ville, Docteur en Medecine en cette ville a visité à notre prière ceux d'entre eux qui sont grabataires ou seulement infirmes et que c'est d'après son rapport que nous les avons ainsy titrés ce qu'il a signé avec nous.

Fait à Cherbourg le 13° jour de mars 1767.

DE FRANCY DELAVILLE.

18-451

⁽b) Mariée 1° à Port-Royal, le 23 juillet 1753 à Gabriel Moulaison, fils de feu Gabriel et de Marie Aubois, du Cap de Sable.

ACADIENS.

Rôle des noms et surnoms des Acadiens résidants à Cherbourg reconnus grabataires ou infirmes.

	Premièrement.	
	P	ensions.
Infirme.	1.º Denis Melanson, fils de Jean et de Madelaine Titau, celle-ci fille d'un médecin faisoit le commerce de la pêche, agé de 35 ans,	Livres.
	va icy quelquefois à la pêche, poitrinaire et très infirme	150
Infirme.	2.º Madelaine Melanson, sa sœur, femme de Jean Granger, âgée de 50 ans, attaquée de différentes maladies, très infirme	150
Infirme.	3.° François Landry de Port Royal, autre que ceux alliés aux Dantremont, fils de Charles et de Catherine Richard, étoit laboureur	
	et pêcheur pour son compte, âgé de 56 ans, va ici quelquefois à la pêche du poisson frais, asthmatique et très infirme	150
Infirme.	4.º Olivier Dubois, du fort Beauséjour, fils de Jean et d'Anne Vincent, faisoit valoir son bien, âgé de 34 ans, va quelque fois à la	150
Grabataire.	pêche du poisson frais, presque toujours malade et fort infirme 5.º Colette Renaud, de l'Isle Saint-Jean, fille de Jean qui étoit de	190
	Rochefort et naviguoit à l'Isle Saint Jean pour son compte et de Marie Madelaine Pottier, âgée de 28 ans, mariée à René Thuillier de	
Infirme.	Cherbourg, qui n'a pas la subsistance des 6 sols, très incommodée de la poitrine et presque grabataire	200
Infirme.	6.° Clotilde Langlois, de l'Isle Saint Jean, fille de Jacques et de Marie Durambourg, âgée de 23 ans, étoit mariée à Paul Henry de	
	l'Acadie qui vient de périr dans le navire de ce port la Colombe et dont il lui reste deux très petits enfants, très souvent malade et	200
Grabataire.	fort infirme	200
	de l'Isle Saint Jean et de Madelaine Hébert de l'Acadie, âgé de 6 ans, grabataire de naissance	200
Infirme.	8. Jean Baptiste Razicot de l'Isle Saint Jean, fils de René et de Marie Haché, étoit charpentier et naviguoit, âgé de 35 ans, travaille	150
Infirme.	quelque fois de son métier, pulmonique, et très infirme	190
Initiae.	taine de port au Port Lajoye, et de Marie Gaudet, labouroit son bien et étoit charpentier de navires, âgé de 43 ans, travaille quelque	
	fois de son métier, l'estomach dérangé de la suite d'un naufrage et très infirme.	150
Infirme.	10.° Marie Hébert, sa femme, de l'Acadie, fille de Charles et de D'Aigle, âgée de 32 ans, d'une santé très foible et très infirme	150
Infirme.	11.º Joseph Prieur de Port Royal, fils de Guillaume qui étoit marchand, et de Madelaine Podevin, étoit pêcheur et charpentier, âgé	
	de 59 ans, travaille quelque fois de son métier, plusieurs côtes rom- pues dans un naufrage, le pied droit dont il ne se sert qu'avec beau-	
	coup de peine et de douleur, l'estomach dérangé pour avoir avalé par surprise de l'eau arsénicale	150
Infirme.	12.° Marguerite Caissie, sa femme, de Beaubassin, fille de Jean, charpentier, et menuisier, et de Cécile Hébert, âgée de 51 ans,	0
Infirme,	affectée de plusieurs maladies et très infirme 13.° Anne Chiasson, de Beaubassin, fille de Jean Baptiste et de	150
Grabataire.	Madelaine Boudrot, âgée de 51 ans, et très infirme	150
Infirme.	son, veuve de Jean Chesnaye, âgée de 53 ans, grabataire 15.° Cecile Chesnaye, sa fille, âgée de 18 ans, sujette à des vapeurs	200
murme.	épileptiques, très infirme	150

Infirme.

16.º Héleine Viger, des Quatre Sables, fille de François et de Claire Le Jeune, âgée de 43 ans, presque toujours malade et très infirme... 16 personnes.

 $\frac{150}{2,600}$

Tous les dénommés au présent rôle ont perdu leurs extraits de batême

avec tout ce qu'ils avoient lors de leur prise par les Anglois.

Nous, Commissaire de la Marine au Département de Cherbourg certifions avoir fait visiter par le Sieur DeLaVille, docteur en médecine qui les a reconnus pour grabataires ou infirmes ainsy qu'ils sont icy notés, ce qu'il a signé avec nous.

Fait à Cherbourg le 13e mars 1767.

DE FRANCY. DE LAVILLE.

FAMILLES ACADIENNES.

Projet d'établissement des familles Acadiennes pour concilier les offres de M le Marquis de Pérusse avec les intentions du ministère.

8 ÉTAT N° 1.

Il y a actuellement en France 626 familles acadiennes dont il faut faire l'établissement avec un secours de 600,000 livres, ces familles sont réparties en plusieurs villes maritimes et composées en total de 2,370 personnes.

8 ÉTAT N° 2.

Dans ce nombre il se trouve 1,347 laboureurs ou gens propres à la culture des terres, le surplus est composé de gens de métiers dont l'industrie analogue à leur séjour actuel ne pourroit que s'annéantir par un changement de domicile.

Cette division indique la différence qu'il convient d'admettre dans le traitement de ces deux classes d'Acadiens : on doit attacher l'une et l'autre à l'état par une propriété personnelle à chaque individu, mais il paroit encore nécessaire d'ajouter à cette propriété un établissement particulier en faveur des laboureurs afin de donner à leur état la consistence de celui des Accadiens gens de métier.

PLAN DES MOYENS POUR REMPLIR CES VUES.

Accorder à chaque Acadien la propriété de trois arpents de terrein qu'offre M. de Pérusse, établir sur ce terrein 1,500 Accadiens, savoir : les 1,347 laboureurs et 153 autres choisis parmi les gens de métiers qui sont les moins en état de subsister ou dont le genre d'industrie est le plus analogue à l'agriculture.

Les 1,500 Accadiens seront divisés en 150 établissements, trente établissements ou maisons formeront un village.

Les 7,110 arpents de terre de M. de Pérusse seront aussi divisés en cinq portions égales dont chacune formera le territoire d'un village.

Ainsi chacun de ces cinq villages sera composé de trente maisons, contiendra 300 cultivateurs et renfermera dans ses limites 1,422 arpents dont 900 appartiendront aux cultivateurs établis à raison de 30 par établissement ou maisons, et les 522 autres seront distribués dans la proportion des trois arpents par personne aux familles de gens de métiers dispersées dans le reste du royaume.

Exécution.

En 1773, avant le premier octobre on bâtira 30 maisons propres à loger 300 Acadiens et les bestiaux nécessaires au défricherent, dans le mois d'Octobre on fera venir les Acadiens, ceux qui ne pourront se loger dans les 30 maisons, seront placés à Poitiers dans les casernes et à Chatelberault deux villes peu éloignées de l'établissement, l'automne sera employé au défrichement du tiers des terres.

En 1774 on travaillera à toutes les maisons et on les mettra en état de recevoir les Acadiens, l'automne sera également employé à défricher un autre tiers des terres.

En 1775, on achèvera les établissements et le défricherent de sorte que le premier janvier 1776 les 1,500 Acadiens cultivateurs seront établis, et les 1,023 Acadiens gens de métiers pourront vendre ou affermer les terres dont la propriété leur aura été accordée, et qui seront alors en culture.

Ce projet demande de la part du ministère.

1° Que la solde de 6 sols par jour soit continuée à tous les Acadiens indistinctement jusqu'au 1^{er} janvier 1774, après cette époque il ne sera rien payé aux Acadiens restés dans les villes maritimes, l'Etat s'étant libéré en assurant à chacun d'entre eux la propriété de trois arpents dont ils ne jouiront cependant qu'au 1^{er} janvier 1776. A l'égard des cultivateurs occupés au défrichement et des Acadiens logés à Poitiers et à Chatelleraut, M. de Pérusse se charge de leur continuer la même solde ou de pourvoir à leur nourriture jusqu'au 1^{er} janvier 1776.

2° Que l'administration se charge du transport des Acadiens jusqu'à Poitiers et Chatelleraut, qu'elle facilite par corvées, autant qu'il sera possible, l'exécution et le transport des matériaux nécessaires à l'établissement.

3° Que le secours de 600,000 livres accordé en huit paiements égaux de trois mois en trois mois, le premier payement seroit indispensable dès ce moment, tant à cause des batiments à faire que des bestiaux à acheter. Au surplus une telle distribution assure l'emploi de la finance accordée et il sera facile en cas de négligence ou d'inexécution de suspendre les payements.

8 ETAT N° 3.

Preuve de la possibilité du projet.

Chacun des 150 établissements en y comprenant tous les frais de défrichement, de bâtiments, de bestiaux et outils aratoires, doit coûter 2,800 livres, ainsi la dépense des 150 établissements montera à	420,000 328,500
Sur cette somme il faut déduire le secours de 600,000 cy	748,500 600,000
Déficitlivres	148,500

Mais pour s'indemniser des 148,500 livres, M. de Pérusse aura un revenu nouveau de 10,000 livres que lui procurera la rente seigneuriale qu'il veut imposer sur chaque arpent de terre, il estime cette rente 1 livre 15 sols par arpent sans les profits féodaux.

D'ailleurs plusieurs des objets compris dans l'état n° 3 sont susceptibles d'économie, et on n'a point calculé la diminution de dépense qui résultera

nécessairement des corvées.

ACADIENS-N° 1.

ÉTAT GÉNÉRAL des familles acadiennes réparties en différentes villes.

	73 731	Nombre de personnes	Total des		NS CHAQUE
Villes de leur résidence.	Familles.	qui compo- sent chaque famille.	individus.	Familles.	Individus
Aux Havres	1 4 3 5 6 9 9 19	8 7 6 5 4 3 2. 1	8 28 18 25 24 27 18 19	56	167
A Cherbourg	1 1 2 5 10 9 9 15 7	9 8 7 6 5 4 3 2 1	9 8 14 30 50 36 27 30 7	60	222
A Morlaix	1 5 4 8 5 4 7 11	10 7 6 5 4 3 2	10 35 24 40 20 12 14 11	45	166
Nantes	1 2 1	5 1 6	5 2 6	} 3	7
La Rochelle	3 5 1	5 1 11	15 3 11	9	26
St-Malo	7 7 21 39 42 61 54 50	10 9 8 7 6 5 4	70 63 168 273 252 305 216 150 122	425	1,712
Rochefort	61 82 1 1 3 2 4 4 12	2 1 8 6 5 4 3 2	82 8 6 15 8 12 8	27	69
Dunkerque	1	1	1	$\frac{1}{626}$	2,370

ACADIENS-N° 2.

ETAT des familles acadiennes distinguées selon les différents genres d'industrie qui peuvent déterminer leur destination.

Classes.	Nombre des Familles de la 1 ^{re} classe.	Nombre des Familles de la 2º classe.	Nombre des Familles de la 3º classe.	Totaux des Individus par chaque classe
1re Classe.				
Laboureurs— Bons laboureurs Laboureurs et marins Laboureurs et charpentiers Laboureurs et forgerons Laboureurs et scieurs de long	172 25 48 2 17			1,347
2º Classe.	,			
Gens de professions analogue à l'agriculture— Chirurgiens Sabotiers. Charons Forgerons Scieurs de long Chaufaurniers.		1 3 3 4 11 1		153
3º Classe.				
Gens de métiers qui peuvent les retenir où ils sont— Charpentiers de navire Constructeurs de vaisseaux. Perruquier. Tailleur d'habits. Boulanger. Menuisier. Tapissier. Voillier— Cordiers. Pêcheurs, saleurs ou calfas.			10 1 1 4 1 3 1 1 2 151,	870
	264	23	175	2,370

ACADIENS-Nº 3.

Etat des dépenses nécessaires pour former un établissement de 10 Acadiens.

Une maison suivant le plan de M. de Pérusse bâtie	
solidement et couverte en tuilles peut coûter	1,400 %.
Deux paires de bœufs à 300 livres la paire	600
Deux vaches à 60 l. pièce	120
Deux charrues, une charette et tous les instruments	
propres à l'exploitation d'une ferme	220
Nourriture des bœufs et de la moitié des vaches	
pendant la première année	460
. Total	2,800

Nota—On n'a point compris l'achapt des semences parcequ'il suffira d'emprunter l'avoine qui sera semée la première année, la récolte de cette avoine au produit de cinq pour un doit suffire au remboursement de l'emprunt et à l'achapt du froment nécessaire pour la seconde semaille.

Notes.

(a) sic pour Acadiens.

Projet de M. de Tressan pour établir un certain nombre de Canadiens (a) dans le comté de Bitche, en Lorraine—Ce comté avait été dévasté et dépeuplé par Gustave roi de Suède. Il resta inhabité pendant 30 ans jusqu'au temps où il fut saisi par la France sur les ducs de Lorraine. M. de Vauban y fit construire un château et M. de Louvois, une église. Un peu plus tard la Lorraine fut restituée à ses ducs. L'agriculture y fit quelques progrès mais très lents. Il en est de même encore sous la domination du roi de Pologne. Il y a 20,000 habitants et l'on pourrait en loger le double. Les 10 du terrain sont occupés par une forêt, le sol y est sableux et pauvre mais peut être facilement amélioré. Si stérile qu'il soit, dit le projet de M. de Tressan "il pourrait convenir aux Canadiens car ces peuples ont quitté un pays froid et stérile. Ils ne seraient point peinés d'habiter le pays de Bitche qui l'est moins que le Canada. Ces peuples n'ont point été accontumés à manger du pain de froment. Ils trouveraient dans le pays de Bitche une nourriture plus abondante que dans le leur où le seul ble de Turquie forme la principale partie de leurs aliments."

Proposait d'y établir 120 Canadiens. Il demandait pour cela 40,000 l. à prendre sur la vente du bois de la forêt. Il demandait des appointements de 8,000 l. par an. L'opération faite, il pourrait ou affermer ces terres aux Canadiens ou les remettre au roi en obligeant ces Canadiens à lui payer

3,000 l. par an à perpétuité.

Ce projet, on le comprendra ne dut pas avoir de suites.

M. le duc de Nivernois déclarait dans un mémoire du 4 mars 1763 qu'il restait encore 866 Acadiens en Angleterre, distribués dans les villes de Liverpool, Southampton, Penryn et Bristol. Il proposait d'en fixer un certain nombre sur l'île de Bouin qui lui appartenait et de distribuer le reste sur les côtes de Bretagne.

Mémoire sur les Acadiens. (a)

Londres Février 1763

Les Français Acadiens connus aussi sous le nom de Français Neutres étaient établis sur la rivière d'Annapolis où ils formaient une peuplade d'environ 3,000 (sic) familles. Cédés aux Anglais par la Paix d'Utrecht, ils avaient conservé avec leurs églises et leurs prêtres le libre exercice de leur religion. Ils conservèrent aussi l'attachement le plus profond et le plus tenace pour la France, et c'est de ce sentiment qu'ils sont aujourd'hui la victime. L'Angleterre les regarda comme des séditieux parce qu'ils ne voulurent jamais prêter le serment qu'on exigeait d'eux. La formule de ce serment attaquait leur religion et leur religion leur était garantie par le traité. Mais leurs juges étaient en même temps leur partie. Leur procès fut jugé sans être instruit et l'ordre fut donné de transporter les Acadiens dans les diverses colonies anglaises.

Quinze cents débarquèrent à la Virginie. Ils y furent regardés comme des prisonniers de guerre et on les renvoya presque aussitôt en Europe dans les premiers transports qui firent voile. Arrivés en Angleterre et dispersés dans tous les ports de ce royaume, ils y périrent presque tous de misère et de chagrin. Trois cents abordèrent à Bristol où ils n'étaient point attendus, car on ne les attendait nulle part. Ils passèrent trois jours et trois nuits sur les quais de la ville exposés à toutes les injures de l'air. On les renferma à la fin dans quelques édifi es ruinés où la petite vérole acheva de détruire

tous ceux qui n'avaient pas succombé à la fatigue et au désespoir.

Douze cents autres de ces malheureux furent envoyés au Maryland. Ils y arrivèrent au mois de décembre et souffrirent durant trois semaines toutes les rigueurs du froid et de la faim. On les dispersa ensuite dans les

⁽a) Ce document est donné ici en orthographe moderne, d'après une copie tirée de l'original par Edouard Richard pour son propre usage. L'original est au folio 340 du volume 449 du Fonds Angleterre, au ministère des Affaires Etrangères, à Paris.

campagnes, où les plus robustes servirent de journaliers et où les vieillards et les infirmes vécurent d'aumône.

Un troisième détachement beaucoup plus considérable que les deux premiers, aborda à la Caroline. Les habitants de Charleston et des autres ports ne voulurent point recevoir les Acadiens. Ils leur donnèrent deux vieux vaisseaux, une petite quantité de mauvaises provisions et la permission d'aller où ils voudraient, embarqués dans ces vaisseaux qui faisaient eau de toutes parts, ils échouèrent bientôt sur les côtes de la Virginie, près d'Hampton, colonie Irlandaise. On les pris d'abord pour des ennemis qui venaient piller, ensuite pour des pirates, et enfin pour des hôtes dangereux dont il fallait se défaire. On les força d'acheter un vaisseau. Tout l'argent qu'ils purent rassembler entre eux se montait à 400 pièces de huit, et ce fut le prix qu'on leur demanda. Ce vaisseau valait encore moins que ceux qu'ils venaient de quitter et ils eurent toutes les difficultés du monde à se faire échouer une seconde fois à la côte du Maryland. Il serait injuste d'oublier de dire ici qu'un des magistrats de la Virginie, ayant appris la perfidie qu'on avait exercée contre ces malheureux, fit punir les habitants du village d'Hampton et qu'il envoya une chaloupe après les Acadiens pour les faire revenir et les instruire de l'état de leur vaisseau. Les débris de leur naufrage furent alors la seule ressource qu'ils eurent à espérer et ils passèrent deux mois sur une rive déserte à raccommoder leur vaisseau. Ils réussirent à la fin, et après avoir remis en mer pour la troisième fois, ils eurent le bonheur d'aborder dans la Baie de Fundy. Le nom que nous donnons à cette Baie est celui de Baie Française où ils débarquèrent près de la rivière St. Jean, réduits à 900 de plus de 2,000 qu'ils étaient à leur départ d'Acadie. Ce sont eux qui ayant dans la suite armé un corsaire se rendirent redoutables à tous les vaisseaux anglais qui naviguaient dans ces parages.

Le quatrième transport d'Acadiens que l'on avait destiné pour la Pennsylvanie eut moins à souffrir que ceux dont on vient de parler, une tempête ayant englouti leur bâtiment mit fin tout d'un coup aux misères qui les attendaient.

Parmi ceux qui ont été transportés en Angleterre, un grand nombre à succombé à la misère et aux maladies qu'elle entraîne. Ceux qui y ont échappé sont détenus dans les divers ports d'Angleterre et principalement à Liverpool. Ceux-ci ayant fait parvenir à M. le Duc de Nivernois une requête dans laquelle, après lui avoir rendu compte des persécutions que leur attachement pour la France ne cessait de leur attirer, ils réclamaient sa protection et comme Français et comme malheureux. Son Excellence jugea à propos de leur dépêcher secrètement M. de la Rochette avec les instructions suivantes :

l° D'assurer les Acadiens que le roi était instruit de leur zèle inviolable pour sa personne ainsi que des malheurs auxquels ce zèle les avait réduits, et qu'à la Paix S. M'e les récompenserait comme de bons et de fidèles sujets, en quelques parties de ses Etats qu'ils vinssent à s'établir.

2° De les assurer qu'ils pouvaient compter sur l'entière protection de Son Excellence mais que le moment n'étant pas encore venu de la rendre publique, la circonspection et le secret étaient indispensables.

3° De prendre tous les éclaircissements nécessaires tant à l'égard des Acadiens de Liverpool que de ceux qui pouvaient être dispersés dans les autres villes d'Angleterre.

M. de la Rochette partit le 26 Décembre 1762 et arriva à Liverpool le 31. Il se transporta au quartier des Acadiens, et après s'être fait connaître à ceux qui avaient envoyé la requête à M. le Duc de Nivernois en leur produisant cette même requête, il leur fit part de sa mission et des ordres qu'il avait reçus de Son Excellence. Quelques précautions qu'il eut prises pour les engager à modérer leur joie il ne put empêcher que les cris de "Vire le Roi," ne se fissent entendre dans leur quartier, au point même que quelques

Anglais en furent scandalisés. Les larmes succédèrent à ces premières acclamations, et les hommes et les enfants disaient tous en pleurant d'allégresse: "Dieu bénisse notre bon Roi!" Plusieurs semblaient entièrement hors d'eux mêmes: ils battaient des mains, les levaient au ciel, se frappaient contre les murailles et ne cessaient de sangloter. Il serait impossible enfin, de décrire tous les transports auxquels ces honnetes gens s'abandonnèrent. Ils passèrent la nuit à bénir le roi et son ambassadeur et à se féliciter du bonheur dont ils allaient jouir.

Lorsqu'ils furent revenus de ce premier excès de joie, M. de la Rochette

obtint d'eux les éclaircissements suivants sur la situation actuelle.

Depuis sept ans on les a détenus dans la ville de Liverpool où ils ont été transportés de la Virginie. Quelques mois après leur arrivée on leur assigna un certain nombre de maisons dans un quartier séparé, en leur donnant la ville pour prison. On assigna pareillement une paie de six sols par jour à tous ceux qui avaient plus de sept ans et de trois sols aux

enfants au-dessous de cet âge.

Ils arrivèrent à Liverpool au nombre de 336 et ils sont réduits aujourd'hui à 224. Pendant les sept années de leur détention on les a peu inquiétés, mais depuis que la paix est décidée on ne cesse de travailler à les séduire. Langton, commissaire anglais des prisonniers français, les fit paraître devant lui dans les premiers jours de décembre, et leur représenta que la France les ayant abandonnés depuis si longtemps, le roi d'Angleterre voulait bien les regarder comme ses sujets, et qu'il les renverrait en Acadie où on leur rendrait leurs terres et leurs troupeaux. Ils répondirent tous unanimement qu'ils étaient Français et que c'était au roi de France de décider de leur sort.

Le commissaire les traita de rebelles. Il les menaça de les faire renfermer et de réduire leur paie, mais comme rien ne les intimidait, il eut recours a un moyen qui, par l'attachement qu'ont les Acadiens pour leur religion semblait infaillible.

Il séduisit un certain prêtre Ecossais, directeur des Acadiens en lui promettant la place de curé principal des villages catholiques d'Acadie.

Cet homme leur prêcha des sermons scandaleux, et 54, parmi lesquels sont presque tous les vieillards, (tous ceux là ont écrit depuis à M. le Duc de Nivernois pour le supplier de les réclamer comme sujets du roi) se déterminèrent, d'après ces sermons, à repasser dans leur pays. On doit dire cependant, qu'ils n'ont voulu signer aucuns des écrits que le commissaire leur a fait présenter. Le reste, au nombre de 170 personnes, faisant 38 familles, était presqu'ébranlé et aurait suivi cet exemple sans le nommé Normand Du Plessis, pilote français né au Havre et rançon à Liverpool pour M. de la Touche, de la Martinique.

Du Plessis engagea les Acadiens à présenter une requête à M. le Duc de Nivernois avant de se laisser aller aux insinuations du commissaire et du prêtre. Ils s'y déterminèrent, mais comme le Commissaire ouvre toutes les lettres qu'ils écrivent ou qu'ils reçoivent, ils firent entre eux une contribution de quatre guinées pour envoyer un exprès à Londres. Cet exprès fut un Irlandais catholique marié à une Acadienne, sa femme a été privée de sa paie de 6 sols depuis son mariage, et qui demande pour sa récompense qu'on veuille bien lui permettre de suivre les Acadiens partout où il plaira

au roi de les établir.

Les dits Acadiens détenus à Liverpool, ayant fait savoir à M. le Duc de Nivernois qui se trouvait encore près de 600 de leurs frères à Southampton, Pernyn et Bristol, Son Excellence donna ordre à M. de la Rochette de se rendre secrètement dans ces trois villes et d'y faire usage des instructions qu'il avait reçues pour Liverpool au mois de Décembre 1762.

M. de la Rochette arriva à Southampton le 18 janvier 1763. Comme il n'avait aucune marque à laquelle les Acadiens dussent le reconnaître et que

d'ailleurs les artifices répétés des Anglais engageaient ce peuple à la plus grande défiance, il ne put les convaincre ni de la réalité de sa mission ni de celle de ses instructions. Il les quitta cependant satisfait de leur zèle pour le roi et persuadé que l'excès de ce même zèle était l'unique motif de leur défiance. Plus voisins de Londres, que leurs frères et placés dans une ville qui devient en été le rendez-vous d'une partie de la noblesse anglaise, les Acadiens de Southampton avaient essuyé des attaques plus fréquentes et plus dangereuses. Le Général Mordaunt, et même en dernier lieu le Duc d'York, n'avaient pas cru au dessous d'eux de les solliciter de renoncer à la France. D'ailleurs, dans le moment où M. de la Rochette leur fut envoyé, ils attendaient une réponse de la part des Commissaires anglais accoutumés à les tromper, et c'était pour eux une raison de défiance très légitime. prirent le parti de dépécher deux des leurs à M. le Duc de Nivernois pour l'assurer de la vérité, et il ne leur reste aujourd'hui aucun doute. Acadiens se trouvent réduits à 219 de 340 qu'ils étaient à leur débarquement en Angleterre.

De Southampton, M. de la Rochette partit pour Penryn, où il se rendit le 25 janvier. Il y trouva 159 Acadiens dans la situation la plus déplorable. Depuis la fin de novembre le gouvernement a arrêté leur paie. Ceux qui n'ont appris aucun métier vivent d'emprunts; les veuves et les orphelins demandent l'aumône, et ils doivent entre eux plus de 250 guinées dans le bourg. Cette paie est comme à Liverpool de 6 sols par jour pour chaque personne au dessus de sept ans et de 3 sols au dessous de cette âge. Les Acadiens de Penryn ne demeurent point dans un quartier séparé. Ils sont distribués dans diverses maisons bourgeoises, et d'ailleurs plusieurs de leurs jeunes gens en apprentissage chez des ouvriers anglais y ont contracté des inclination peu françaises; ainsi, il y a lieu de craindre que le secret exigé par M. de la Rochette n'ait pas été observé avec autant d'exactitude que dans les autres villes. Il faut dire aussi que plusieurs d'entre eux ajoutant peu de foi aux assurances qui leur étaient données, leur bonne volonté n'a pas été unanime.

M. de la Rochette arriva à Bristol le 31 janvier. Il y trouva les Acadiens au nombre de 184 personnes qui s'abandonnèrent entièrement à la protection du roi. Ils n'eurent aucune peine à prendre confiance en M. de la Rochette, parcequ'ils avaient vu les deux députés qui de Southampton s'étaient rendus auprès de M. le Duc de Nivernois.

Il y a eu une défiance générale qui prévaut plus ou moins chez tous les

Acadiens et dont voici les principaux motifs.

1° Leurs frères qui furent transportés en France au commencement de la guerre, y restèrent plusieurs mois sans recevoir aucuns secours. Ils

craignent d'éprouver le même sort en arrivant dans le royaume.

2º Leurs prêtres actuels, qui sont Anglais ou Ecossais, et que l'on a flattés de l'espérance de devenir leurs curés en Acadie, ne cessent de les exhorter à renoncer à la France qu'ils leur représentent comme un pays abandonné de Dieu.

4° Ils se flattent toujours de retourner en Acadie et d'y jouir du libre exercice de leur religion sous la protection du roi. Ceux mêmes qui sont en France, à Boulogne, St Malo et Rochefort persistent dans cette opinion et l'ont même écrit aux Acadiens en Angleterre.

5° Ils craignent que le roi n'abandonne leurs frères dispersés dans les Colonies anglaises du continent septentrional de l'Amérique. Ceux-là forment le plus grand nombre, et ils sont plus de 10,000 qui meurent de faim.

De tems en tems il s'en sauve quelques-uns en Europe et deux familles de ces malheureux sont arrivées il y a quelques semaines de Boston à Bristol. Les Anglais, cependant, en transportent tous les jours et lorsque le Ch^{lier} de Ternay s'empara de Terre-Neuve, ils en firent passer à la Nouvelle Angle-

terre (où il y en a déjà un grand nombre, 700 qui se trouvaient encore à Chibouctou. Halifax ou aux environs.

Dans la supposition que le roi ne pourrait délivrer tous ces Acadiens dispersés, ni en les réclamant comme des sujets ni en les rachetant comme des captifs, il est certain que l'on peut toujours en faire revenir la plus grande partie, en faisant assurer secrètement à tous ceux qui s'échapperont, le traitement accordé aux Acadiens aujourd'hui en Europe.

A l'égard du traitement à leur accorder, voici une idée que je crois bonne, parce qu'elle me parait concilier les intérêts de l'Etat avec ceux des Acadiens et ceux de l'équité. Avant de la proposer je vais en développer

brièvement les motifs.

Il faut savoir que les Acadiens étaient tous laboureurs et pêcheurs. tous adonnés à un travail et à une industrie pénibles. Leurs terres exigeaient une culture assidue. Ils étaient occupés continuellement à élever ou réparer des digues pour empêcher la mer de les submerger, et dans les intervalles de relâche ils fabriquaient des toiles ou des draps ou allaient à la pêche. D'ailleurs, les Acadiens, dans un climat très-rude, quoiqu'au 44° degré de latitude jouissaient d'un air très pur et connaissaient très peu de maladies. Leur expatriation en Europe en a fait périr plus de 600 de la petite variole seulement, dont ils avaient aucune idée dans leur pays. Si on les établissait dans nos îles méridionales, il est indubitable que l'on n'en conserverait pas la moitié. Ce ne sont pas d'ailleurs des colons pauvres qu'il faut à ces îles, les plantations de sucre, de café, d'indigo et de coton, demandent des gens aisés, et il n'y a pas un Acadien qui ne soit à la mendicité. La colonie de Cayenne est peut être le seul endroit où l'on pourrait les placer avec un certain avantage, mais la ressource des Acadiens placés dans cette colonie, serait uniquement dans les plantations de cacaotiers, celles de sucre, d'indigo &c. &c. leur étant interdites par leur pauvreté, et il faudrait bien des années avant que le commerce profitât avec eux ou par eux.

Ainsi le climat et la nature de la cultivation et de l'industrie dans nos colonies méridionales ne convenant pas aux Acadiens, et ces peuples ayant même à cet égard un préjugé de répugnance, il semble nécessaire de tourner ses idées d'un autre côté, et c'est ce qui m'a inspiré celles dont je vais ren-

dre compte.

1° On parle depuis longtemps en France de l'utilité qu'il y aurait à opérer le défrichement des landes de Guyenne et de Gascogne, et personne ne doute que ce ne fut un grand avantage pour l'Etat; or, les Acadiens pourraient servir à former un établissement si salutaire; et, en les plaçant dans ses déserts, on tirerait un bon parti d'eux et de leur industrie. Le climat de la Guyenne est à la vérité fort différend de celui de l'Acadie, mais il est sain, et l'on peu croire que les nouveaux colons pourraient s'y habituer sans danger. Au reste, il faut avoir l'attention de placer les Acadiens dans des parties qui avoisinent la mer et d'y former quelque havre, parce qu'alors ils auront bientôt établi un cabotage qui leur produira une nouvelle ressource. Il est vrai que la côte de Guienne est aride, sablonneuse et sujette aux tempêtes, mais l'industrie et le labeur des Acadiens pourraient tout réparer et vaincre les plus grands obstacles.

2º La Province de Bretagne a éprouvé une dépopulation sensible par la quantité de soldats et de matelots qu'elle a fournis à l'Etat pendant cette guerre. Cette Province a des avantages dont le défaut de population l'empêche de profiter. Le sol y est bon, la côte abonde en poisson; la pêche du hareng pourrait y devenir une branche de commerce considérable et utile à l'état, cependant il y a dans cette Province une quantité immense de terrain inculte. La pêche n'y fait point une branche de commerce et fournit à peine à la consommation du pays. L'établissement des Acadiens dans cette Province lui serait sans doute très utile, et les Acadiens y trouveraient peut-être plus d'avantage que dans toute autre autre Province. Les

Etats pourraient concourir avec le Gouvernement au prompt établissement de ces nouveaux colons, et la Société d'Agriculture qui y est établie pourrait

leur fournir les moyens d'étendre leur industrie.

3° Il y aurait un établissement particulier à proposer pour les Acadiens prisonniers en Angleterre. Cet établissement, quoique moins susceptible d'extension que les deux autres, aurait cependant certains avantages. L'île de Bouin, sur la côte du Bas Poitou, n'est peuplée ni à proportion de sa grandeur, ni en raison de ses ressources. Si on y plaçait les Acadiens actue lement détenus en Angleterre, les parties incultes de cette île se défricheraient et la pêche qui se fait aux environs, acquèrerait une grande activité. On sait que cette pêche est celle de la sardine, objet d'autant plus important pour nous que c'est un des articles essentiels du commerce des Anglais qui exportent une quantité prodigieuse de ce poisson séché sur les côtes de Cornouailles.

De toutes les îles sur les côtes de France, le climat de celle de Bouin, est celui qui ressemble le plus à l'Acadie et qui par cette raison peut le mieux convenir aux Acadiens. D'ailleurs, ces malheureux prisonniers qui ont appris que l'île de Bouin appartenait au Duc de Nivernois, désirent avec passion de passer de préférence dans cette île dont il est seigneur, parce qu'ils le regardent comme le libérateur de leur captivité en Angleterre et qu'ils ne connaissent que lui. D'ailleurs, l'île de Bouin jouissant de tems immémorial de privilèges renouvelés successivement par tous nos rois, et en vertu desquels privilèges les dits insulaires ne sont soumis à aucune imposition ni corvée à la charge de se défendre eux-mêmes et d'entretenir les digues et canaux d'où dépend l'existence de l'île, les Acadiens s'y trouveraient plus heureux et y seraient par conséquent plus utiles. Il suffirait pour vivifier l'île de Bouin et la pêche qu'elle peut exploiter, d'y placer les Acadiens qui sortiront d'Angleterre. Peut être même la totalité ne pourraitelle pas être placée et le Duc de Nivernois prendra sur cela incessamment un éclaircissement positif, alors le surplus refluera en Bretagne où ils seraient fort bien pour eux et pour l'Etat.

Le Duc de Nivernois ne cachera pas ici qu'il serait fort flatté si S. M^e avait la bonté de décider le sort du petit nombre des Acadiens qui sont en Angleterre en faveur de l'île de Bouin, attendu que ces malheureux sont d'une grand industrie et ont l'attachement le plus grand pour le roi et la

France.

A l'égard de ceux qui sont déjà en France ou qui reviendront des Colonies anglaises, l'avis particulier du Duc de Nivernois serait aussi qu'on les mit plutot en Bretagne qu'en Guyenne, à cause du climat et de la proximité de leurs frères qui seraient dans l'île de Bouin, laquelle n'est qu'à 8 lieues de Nantes.

Au surplus, quelque part qu'on place les restes de ce malheureux et respectable peuple, il sera nécessaire par politique ainsi que par équité, d'encourager leur zèle et leur industrie. Le Duc de Nivernois propose, pour parvenir à cet objet nécessaire, d'imiter la pratique constamment suivie des Anglais lorsqu'ils établissent des Colonies. Ils divisent le terrain en autant de portions qu'il y a de centaines de familles et subdivisent chaque portion en cent lots. Chaque famille a des vivres pour la première année et de la semence pour la seconde, des instruments de labourage et des instruments et matériaux propres à bâtir. On lui donne de plus une vache ou une jument ou deux truies et cinq brebis à son choix, et l'on distribue un taureau et un étalon pour chaque centaine de familles. Enfin, la colonie est exempte de toutes impositions pendant 50 ans. Ces établissements sont coûteux sans doute, mais c'est une avance faite par le gouvernement dont les sujets retirent tous les ans un intérêt qui ne cesse d'augmenter et qui rentre au gouvernement sous différentes formes par l'accroissement de la population et de la consommation.

ETAT DES ACADIENS.

	(A Liverpool	
	A Liverpool	
En Angleterre	A Penryn 159	866
	A Bristol	
	A Bristol	
France—à Rocl	hefort, Boulogne, St Malo &c. &c	2,000
Dans la Nouvel	le-Angleterre, le Maryland, la Pensylvanie,	
la Carolin	e &c. &c	10,000
	Total	12,866

Nota.—On ne garantit pas l'exactitude des deux dernières évaluations que l'on ne tient que des Acadiens d'Angleterre.

MÉMOIRE 16 avril 1763.

Les familles Accadiennes qui ont passé en France après la reddition de Louisbourg et celle du Canada, étoient à la fin de 1763, de 3,000 à 3,500 personnes, y compris celles venues en dernier lieu d'Angleterre sur les invitations de Monsieur le Duc de Nivernois.

D'après les lettres écrites par Monseigneur dans les différens ports où résident ces habitans pour les engager à passer aux Colonies, il s'en est embarqué environ 500 tant pour Saint Domingue et la Martinique que pour les Isles Saint Pierre et Miquelon, il y a en outre actuellement à Morlaix vingt à vingt-quatre familles formant environ cent personnes qui demandent

à passer à Cayenne.

Monsieur l'abbé Le Loutre ayant été chargé par Monseigneur d'aller à Morlaix et à Saint Malo pour déterminer les familles qui résident dans ces deux ports à s'établir à Belle Isle a réussy dans sa mission, il se trouve soixante dix-sept familles prêtes à passer dans cette Isle qui peuvent former un objet de quatre cents personnes, mais pour assurer leur établissement avec tous les avantages qui leur ont été annoncés, les Etats de Bretagne demandent le payement de 56,000 livres d'indemnité qui leur ont esté accordées pour la non jouissance du Domaine de Belle Isle, pendant les deux années que les Anglois l'ont possédée, si Monseigneur l'approuve on écrira sur cet objet à Monsieur le Controlleur Général.

Monseigneur avoit précédemment arrêté qu'il seroit envoyé en Touraine cent cinquante de ces familles qui auroient formé un objet de sept à huit cents personnes, au moyen de quoy il n'en seroit plus resté dans les ports que douze ou quinze cents. Mais Monseigneur ayant changé d'avis par rapport à cet établissement, il paroît qu'il restera encore plus de deux mille personnes dont la subsistance devient de plus en plus à charge à la caisse des Colonies puisqu'elles persistent à ne vouloir pas passer les mers, et qu'elles se fondent dans leur refus sur les promesses qui leur ont été faites en Angleterre de la part du Roy, qu'elles trouveroient à s'établir en France. Il paroîtrait convenable d'écrire aussy sur cette objet à Monsieur le Controlleur général pour renouveller la démande qui a été faite à Monsieur Bertin il y a six mois de placer ces familles dans quelques unes des Provinces du Royaume.

Copie de la dernière lettre écrite par le Sieur Perrault aux Accadiens de Miquelon, le 16 septembre 1764.

Messieurs et chers frères,

J'ay receu l'honneur de votre réponse à laquelle je vous prie de trouver bon que je vous fasse faire des réflections sur tout ce qu'elle contient. 1° Vous me dites que les offres que le Ministre vous fait à Cayenne vous paraissent très avantageuses, mais qu'un pays aussi chaud que celui de cette colonie vous coûteroit trop cher, que vous l'avés éprouvé par le climat excessivement chaud où les Anglois vous avoient transportés.

Vous n'avés peut-être pas examiné qu'avant d'arriver dans ce climat vous étiés tous plus morts que vifs par le mauvais traitement que les Anglois vous faisoient dans leurs vaisseaux où vous y étiés si pressés que c'est par un effet de la Divine Providence si quelqu'un de vous en ont réchappés, on peut donc conclure de là que c'est plustôt la misère qui vous a tués que la chaleur du pays.

2° Vous me dites que quelqu'avantage qu'on vous propose ou quelles menaces qu'on vous fasse, vous préférerés toujours la vie à tout et que jamais vous n'accepterés de quitter climat ici.

Je n'entends point ce que vous voulés dire par ce mot de menaces, je vous prie de relire la lettre que j'ay eu l'honneur de vous écrire et de repasser dans vos mémoires ce que j'ay eu celui de vous représenter, je ne crois pas que vous trouviés ni dans l'une ni dans les autres aucune aparence de contrainte à prendre le parti que je vous propose si ce n'est par la raison et par l'avantage que vous y trouveriés à tous égards.

Je vous ai fait voir et vous convenez tous du peu de ressources qu'il y a sur les Isles Saint-Pierre et Miquelon avec les fâcheux événemens que vous y pourriés éprouver, vous convenés même qu'il est comme impossible de vous y soutenir. Permettés-moi de vous dire qu'il paroît du caprice de votre part de ne vouloir pas quitter ce climat puisque la France ne possède que ces deux Isles dans toute la partie du nord de l'Amérique Septentrionale, pourquoi donc ne voudriés-vous pas passer dans aucun autre endroit du ressort du royaume de France où vous êtes libres et même invités d'aller et où le Ministre pourra vous faire un bien durable.

3° Vous me dites que le nombre de vos Accadiens est petit après en avoir perdu la majeure partie par la faim, la prison et les mauvais traitements des Anglois.

Vous me confirmés dans ce que je vous marque à mon premier point,

que c'est la misère qui vous a tués et non la chaleur du pays.

4° Vous m'exposés les maux que les Anglois vous ont fait souffrir pour vous faire changer les sentiments et l'affection que vous avés envers le Roy de France.

C'est parce que vous êtes de bons sujets que le Roy notre bon Maitre veut bien vous recevoir dans le sein de son royaume, il veut vous faire oublier les peines que vous avés endurées par le bon traitement qu'il veut vous faire dans un endroit où vous pourrés passer vos jours heureusement et n'être plus exposés à subir le même sort que vous avés cy-devant éprouvé.

Vous vous plaignés de ce qu'on vous propose d'aller à Cayenne, vous êtes persuadés, dites-vous qu'un climat aussi opposé à celui de votre naissance est contraire à vos santés, vous en êtes même certains à ce que vous m'avés dit verbalement, par le mauvais tableau qu'on vous en a fait.

Pour juger du climat de cette colonie il faudroit le voir vous-mêmes et vous le pouvés sans exposer vos familles.

J'ay eu l'honneur de vous le dire depuis et je vous le répète que le Roy ne vous force pas d'y aller, qu'au contraire il vous laisse libres, mais il me semble que pour votre bien particulier, votre honneur et soutenir votre qualité de bons sujets, vous ne devriés pas vous en rapporter à la description affreuse qu'on vous fait, dites-vous de Cayenne, et qu'il conviendroit que vous y fussiés au moins quatre des plus experts d'entre vous, vous reconnoitrés la vérité du pour ou du contre de ce qu'on vous dit vous serés même de repasser en France ou de revenir icy aussstôt que vous le désirerés, et vous pourrés justement faire vos représentations avec connoissance de

cause au Ministre qui veut votre bien et vous donnera toute la satisfaction

que vous pourrés raisonnablement désirer.

Vous seriés bien injustes, Messieurs et chers frères, si vous conceviés seulement la moindre idée qu'un aussi grand Ministre qui n'a d'autres intentions que de rendre les sujets de son Maître heureux, vouloit vous contraindre d'habiter un pays où vous n'y auriés que l'espoir de trouver le tombeau, comme je vous crois véritables sujets du Roy je suis persuadé que vous n'hésitérés point à prendre le dernier parti que je vous propose, vous en serés d'autant plus charmés que vous aurés lieu d'être contens. J'ai l'honneur d'être, etc.

Copie d'une réponse faite par les Acadiens au Sieur Perrault.

De Miquelon le 16 7bre 1764.

Monsieur, - Nous avons reçue l'honneur de votre lettre par laquelle vous parlés des grands avantages qu'on nous propose en acceptant le parti de passer à Cayenne, suivant les intentions du Ministre de France, tout nous paroit très avantageux, mais nous vous prions, Monsieur, de faire attention qu'un pays aussi chaud que Cayenne nous coûteroit trop cher de même que les païs chauds nous ont coûté où les Anglois ont transporté nos gens par la force d'un climat si excessivement chaud en comparaison de celui de l'Amérique du Nord qui est tempéré et d'autant plus sain pour nous qu'il est notre pays natal.

Quelqu'avantage qu'on nous propose en acceptant ce parti et quelques menaces qu'on nous fasse pour le faire nous préfererons toujours la vie à

tout et jamais nous n'accepterons le parti de quitter ce climat ici.

C'est le sentiment commun de tout notre monde quoique le nombre en soit petit après avoir perdu la majeure partie, tant par la faim, la prison et les mauvais traitemens des Anglois pour nous faire accepter leur parti et changer, de sentimens pour notre grand Roy, mais rien n'y a pu réûssir, l'affection pour notre grand Monarque et notre patrie l'a emporté sur toutes les peines des fers et toutes sortes de mauvais traitemens que nous avons souffert de l'ennemi, ainsi le petit nombre que nous sommes étant réchapés de tant de maux, et rentrés dans le sein de notre patrie, nous espérons que notre bon Roy de France, notre Père, voudra bien nous traiter comme ses pauvres enfans et fidèles sujets de son grand pouvoir en ne nous contraignant pas de passer dans un climat si opposé à celuy de notre naissance, qu'au contraire nous espérons de sa bonté qu'il nous fournira les secours possibles pour conserver des jours que nous coulerons en demandant sans cesse que la bénédiction du Seigneur tombe sur un si bon Monarque et son Empire, en attendant qu'il nous fournisse l'occasion de verser notre sang pour sa deffense et celle de son Empire comme ont fait nos pères et que nous sommes prêts de faire dans mille rencontres.

Voici, Monsieur, nos derniers sentiments à ce sujet et nous espérons que notre bon Roy de France ne nous en traitera pas plus mal attendu qu'il n'y a rien contre sa volonté, son intention étant de ne contraindre personne à passer à Cayenne, et vous prions de nous croire très respectueusement,

Monsieur Vos très humbles et très obéissants serviteurs Les Acadiens de Miquelon

Signés: Maurice Como Jacques Eberre Baptiste Maurice [Vigneau] Jean Baptiste Landri Pierre Gotro Charles Le Blanc

Toussaint Blanchar Pierre Richard Joseph Sirs Jacques Moyen (Chiasson)

18-46 R-16

Pierre LeBlanc Jacques Leblanc Joseph Landri Michel Chiasson Charles Boudro Pierre Arsenau Abraham Vigneau . Benoit Quomau (Comeau.) Jean Bertrand Joseph Bourgeois Jean Eberre Paul Bourg Joseph Cormier Jean Cormier Joseph Vignau Jacques Vignau, frère Jean Eberre

Jean Vignau François Cormier Jacques Bourgeois Paul Sirs Jean Sirs Claude Bourgeois Joseph [Vigneau] Maurice Magloire Eberre Joseph Vigneau dit Maurice Pierre Jause Jacques Vigneau Louis LeMale Jean Boudro Pierre Vigneau Jean Terriot Pierre Sirs

Copie d'une lettre écrite par le Sieur Perrault aux Acadiens le 1er sertembre 1764.

A tous mes frères compatriotes et amis les Accadiens à Miquelon.

Je vous prie de trouver bon, mes chers amis, que je me réjouisse avec vous de votre bonheur d'être sortis de dessous une nation que vous n'avez jamais aimé pour rentrer dans une qui vous est si chère et après laquelle vous avés tant soupiré, vous avés surmonté tous les obstacles que les Anglois ont opposé à vos justes desseins et vous êtes enfin parvenus au but que vous vous êtiés proposé de revenir dans le sein de votre chère patrie ; que vos sentimens sont louables et peu communs mes chers amis, parmi tant de personnes qui doivent avoir le même intérêt que vous à suivre une religion qui doit faire notre bonheur, combien y en a-t-il qui vous imiteront? Peut-être que le nombre en sera bien peu considérable.

Vous êtes maintenant, mes chers frères, avec les François, mais il ne suffit pas d'y estre, il faut tâcher de ne se plus trouver dans le cas d'en être exclus par la suite, permettés moi de vous représenter en qualité de compatriote que les Isles Saint Pierre et Miquelon ne sont pas des endroits où vous puissiés raisonnablement penser être heureux, vous avés assés de bon sens pour prévoir que vos familles seront considérables en peu de tems.

Vous êtes trop bons pères et bonnes mères pour n'être pas occupés continuellement du bien-être de vos enfans et de leur assurer des établissemens solides où ils pourront exercer leur religion, vous êtes ainsy que moy comme des Israélites qui cherchés la terre promise, il faut faire en sorte de la trouver, il n'y a point dans les Isles Saint Pierre et Miquelon de ruisseaux qui coulent le lait ni le miel, au contraire, on peut regarder ces Isles comme susceptibles des plus tristes événemens et leur peu d'étendue jointe à la stérilité du terrain nous annoncent que plus il y aura d'habitans, plus il y aura de malheureux.

Le Roy notre bon maitre, mes chers frères, nous offre un sort bien plus gracieux, nous destinant une nouvelle colonie où il nous fait des avantages considérables en nous nourrissant nous et nos familles pendant trois ans sans compter d'autres bienfaits qu'il veut bien nous accorder afin de nous procurer les moïens d'y former des établissemens où nous pourrons être heureux dans la suite et y vivre tranquillement à l'abry des calamités de la

Il n'en sera peut être pas ainsy de Saint Pierre et Miquelon, faites réfléxion que ces iles ne nous sont utiles que pour la pêche que par le traité de Paix nous ne pouvons y faire aucune fortification, il est à présumer que sy la guerre recommence le premier soin des Anglois sera de nous

prendre ces Isles et ils pourront d'autant mieux réussir qu'ils y trouveront moins d'obstacles, dans quel cas vous trouverés-vous pour lors? Peut-être obligés de subir le même sort que vous avés déjà éprouvé, et peut-être encore plus maltraités que vous ne l'avés été, fasse le ciel que cela n'arrive pas mais la guerre peut recommencer dès l'année prochaine, peut être dans deux ans, peut être dans six, peut être dans dix, mais songez que plus elle sera longtemps à recommencer, plus vos familles seront augmentées, plus vous aurés perdu de tems et plus vous vous trouverés embarrassés. Quels reproches ne vous feriés-vous pas si vous vous retrouviés sous la domination des Anglois, dispersés de côté et d'autre après avoir refusé votre bonheur de la bonté du Roy? Quelles représentations aurés-vous droit de faire à la cour de France? après n'avoir pas voulu profiter des faveurs qu'elle veut bien vous accorder? Faites attention, mes chers compatriotes, à ce je que vous marque, ne me regardés pas comme un homme qui a son intérêt particulier à vous dire ces choses mais comme un homme qui vous parle avec l'abondance d'un cœur qui vous est véritablement attaché et qui cherche à arracher le voile au travers duquel vous ne pouvés reconnoître la vérité. Il ne peut y avoir que de mauvais propos ou plutôt des mensonges qui vous font hésiter à prendre le bon parti, on vous a représenté Cayenne comme un païs affreux où il y même quantité de personnes qui y meurent et moi je vous assure par les connoissances que j'en ai qu'on n'y meut pas plus qu'ailleurs, mais seulement quand il plait à Dieu comme dans tous les pays du monde, moi-même je vous donne l'exemple, vous m'avés vû aller retirer ma famille du Canada et je vais m'établir à Cayenne, croïez-vous que ma famille et ma santé me soient moins chères que les vôtres? Croïez vous que j'ay pris ce parti sans faire de mûres réflexions? Non je ne pense pas que vous me croïez assez dépourvu de bon

Je vous préviens, mes chers compatriotes, que je suis chargé de la part du Ministre qui n'est occupé que de notre bien-être, de vous communiquer les avantages que le Roy notre bon maître veut bien nous faire à Cayenne et de vous engager à en profiter, il ne vous y force pas au contraire il vous laisse libres de vos volontés parcequ'il vous regarde comme de très bons sujets et non comme des esclaves, c'est à nous de tâcher de répondre à ses bontés, lui marquer notre attachement en remplissant ses intentions, nous y sommes obligés par le devoir de bons sujets, et nous le devons avec d'autant plus de joie et moins de répugnance, que c'est pour notre bien que Sa

Majesté nous offre un asile où nous pourrons vivre heureusement.

Croïés-moi, mes chers frères, venés vous mettre dans le sein de la flûte La Nourice, vous y trouverés Monsieur Gilbert qui vous sera un bon père et qui ne vous laissera manquer de rien, vous emporterés avec vous tout ce qui vous sera nécessaire en arrivant dans cette colonie; ce brave capitaine nous a donné plusieurs fois des marques de son attachement et par la suite

il vous en donnera de plus grandes preuves.

C'est à vous, Messieurs Joseph et Jacques Maurice comme chefs à qui je m'adresse particulièrement, je vous connois pour des hommes remplis de zèle, toujours prêts à vous sacrifier pour les intérêts du Roy et ceux de vos compatriotes, vous sçavez, Monsieur Joseph, que lorsque je fus à Chedabouctou vous y étiés comme ensevelis, se vous rappelai à la vie en vous informant des intentions du Roy, vous m'assurâtes que vous étiés prêt à les remplir et que vous ne doutiés pas que vos familles ne fussent dans les mêmes intentions que vous.

Faisons tous trois de bonne besogne, mes chers amis, rendons heureux malgré eux des personnes qui ne regardent que le tems présent et qui ne voient pas que la suite pourroit leur être funeste, faisons notre possible pour prévenir cette suite, travaillons en vue de Dieu pour les intérêts de

notre Prince et ceux de nos frères.

Je viens de vous mettre sous les yeux par écrit, mes Chers compatriotes, les avantages gracieux que le Roy vous offre à Cayenne le peu de ressources que vous avés sur les Isles Saint Pierre et Miquelon, et les fâcheux évènemens que vous y pourriés éprouver, je vous prie aussi de me répondre par écrit, me marquer vos intentions, vos vues et les raisons qui pourroient vous obliger à refuser les avantages que le Roy vous offre dans cette Colonie.

Je suis, mes chers frères, et serai toute ma vie le meilleur de vos amis

et le plus humble de vos serviteurs.

COLONIES.

23 mars 1774.

La perte de l'Isle Royale, de l'Acadie et du Canada dont les habitants sont retournés en France plustôt que de rester sous une domination étrangère avoit déterminé le Gouvernement à donner une subsistance à ces familles, il s'est glissé beaucoup d'abus et ce n'est qu'avec peine qu'on a paparvenir à les faire cesser.

Toutes les familles de l'Accadie ont été vérifiées, il en a été fait un rôle particulier remis à Monsieur le Contrôleur Général qui à compter du pre-

mier juillet 1773, s'est chargé de pourvoir à leur subsistance. Les familles de l'Isle Royale et du Canada sont divisées en trois

classes.

La première est composée de militaires et nobles. La seconde, des

officiers d'administration. La troisième des habitants.

Il avoit é:é accordé aux pères et mères des familles militaires, no

Il avoit été accordé aux pères et mères des familles militaires, nobles ou vivant noblement, des pensions, et un traitement aux enfants jusqu'à l'âge de dix huit et vingt ans, aux habitants une subsistance de six sols par jour, et de trois sols jusqu'à l'âge de dix huit ans, le fonds fixé pour cet objet étoit primitivement de 54,200 l.

Mais la mort de plusieurs et le passage de quelques autres à 18 et 20

ans ont réduit ce fonds.

Sacott:	
105 officiers d'épée	22,900 l
23 officiers d'administration	4,900
147 habitants	17,718
	45,518
La bánáfica ost do	9 699

Indépendamment de ces traitements, il y avoit encore 444 individ^{us} de tous métiers auxquels le Roy payoit la subsistance et sur laquelle Monseigneur avoit or lonné une réforme par sa dépêche du treize février 1773 à compter du premier avril de la même année, ces subsistances formoient un

objet de 47,952 l.

Parmi les personnes dont la subsistance avoit été suprimée, il s'en trouve qui sont absolument hors d'état de subsister et d'autres auxquelles on ne peut refuser de continuer le traitement jusqu'à dix-huit ans ; il ϵ n a été fait un examen rigoureux, Monseigneur verra par l'état cy-après que le nombre en est réduit à cinquante trois personnes qui ne coûteront que 4,322 l.

Il y a donc un bénéfice de 43,630 l.

Il résulte que les familles de l'Isle Royale suivant le premier arrangement, coûtoient :

Pour les pensions	54,200	1.
" subsistances	47,952	7.
		102,152 l.
Elles ne coûtent présentement que :		
Pour les pensions	45,518	7.
" subsistances	4,320	1.
		49,838 l.
Le bénéfice actuel est de		

Monseigneur par sa dépêche du 16 février 1773, avoit ordonné la pre mière réforme à compter du premier avril 1773, mais ce terme étant très court, et plusieurs ayant pris des avances chez les boulangers, on propose de ne faire commencer dans tous les ports la première réforme qu'à compter du premier juillet 1773.

Les personnes qui se trouvent rayées du rôle par le présent arrangement seroient trop malheureuses si on faisoit cesser sur le champ leur traitement, on propose de le leur conserver également jusqu'au premier juillet 1774, à cette époque il n'y aura plus que les personnes comprises dans le

présent état.

La plus grande partie de ces familles étant dans le pays d'Aunis, il conviendra de faire à l'avenir le fonds des 49,838 l à Rochefort, sauf aux autres ports à s'entendre avec ce dernier pour l'acquittement de ce qui sera dû dans chacun. Cette réunion fera connoître plus facilement l'objet total, &c., &c., &c. (a)

DES ACADIENS DE ST MALO VEULENT ALLER À BOSTON, CEUX DE NANTES À LA LOUISIANE.

La perte de l'Isle Royalle, de l'Accadie et du Canada dont les habitants sont revenus en France pour ne pas rester sous la domination étrangère avoit déterminé le Gouvernement à donner une subsistance à ces familles. Toutes ces familles étant une charge pour l'Etat, sans aucune utilité, on a d'abord formé le projet d'établir celles de l'Acadie sur les terres de Monsieur le Marquis de Pérusse et on a dressé en conséquence un rolle exact des familles vraiment acadiennes, il a été remis à Monsieur le controlleur général qui s'est chargé de pourvoir aux frais de leur établissement, quant aux familles de l'Isle Royale et du Canada elles sont restées à la charge du Département des Colonies, de sorte qu'à compter du 1er juillet 1774, le fonds pour les pensions de ces familles a été fixé à 50,000 l.

Au mois de février dernier (b) les Accadiens établis dans l'évêché de Saint Malo ont représenté par deux Deputés que pour décharger l'Etat de la solde que le Roy a bien voulu leur accorder, ils désireroient d'aller s'établir à Boston et de s'y livrer aux travaux que chacun d'eux pourroit embrasser. Cette demande mise sous les yeux de Monseigneur a été également adressée à Monsieur le controlleur général qui a renvoyé les Députés chez eux en leur annonçant qu'il verroit ce qu'il y auroit à faire lorsqu'on

auroit essayé des établissemens en Corse.

C'est dans cet état que Monsieur Sourdeval annonce qu'il vient d'être informé que le subdélégué de l'Intendance de Bretagne que les Accadiens résidants à Nantes et auxquels il étoit chargé de payer la subsistance devoient s'embarquer pour la Nouvelle Orléans sur un bâtiment espagnol.

Ce commissaire demande quelle conduite il doit tenir en cette occasion surtout d'après les ordres qu'il a reçus précédemment de veiller à ce qu'il ne fût pas fait d'émigration dans les pays étrangers, il ajoute que dans le nombre de ces Accadiens, il y en a une partie de classés tant matelots

que charpentiers.

Les Accadiens de l'émigration desquels il s'agit, tiennent au Département de la finance qui leur a fait payer jusqu'à ce jour des pensions, il paroit que Monsieur le controlleur général veut s'en décharger en leur procurant un établissement à la Louisianne, la Cour d'Espagne fait sans doute les frais du transport, il semble que Monseigneur auroit du être prévenu de l'arrangement qui a été fait à ce sujet.

1784

⁽a) Pour la suite et fin de ce document, voir le bas du folio 283 jusqu'au folio 285 du volume 8-1 de la série cottée Acadie, aux archives du Canada.

⁽b) 19 février 1784.

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

AU SUJET DE L'ÉMIGRATION DE 80 FAMILLES ACADIENNES EN CORSE.

Copie de la lettre du Sieur du Dézert à S.A.S. M. le Comte de la Marche.

La lettre que mon frère a eu l'honneur de recevoir de Monsieur Desjobert dattée du 3 du présent, m'a déterminé à repasser à Saint Malo pour en faire part à Monsieur Guillot qui m'a communiqué les ordres qu'il a reçus de Monsieur de Boynes concernant les quatre vingts familles accadiennes, il a reçu 100,000 l. en papier payables dans le mois de juin prochain.

Par la lettre de Monsieur le Ministre il compte qu'en accordant trois sols par lieue que ce n'est que pour la nourriture des émigrants et il n'y a rien d'accordé pour le transport de la colonie et des bagages, Monsieur Guillot et moy supposons qu'il y aura de nouveaux ordres pour cet article, il paroît aussi qu'il nous faut aller par terre mais je prends la liberté de représenter à Son Altesse Sérénissime que notre émigration par terre couteroit beaucoup plus à l'Etat, que cette voye seroit très pénible et languissante pour tout le monde et particulièrement pour les femmes et les enfans, et d'icy à trois mois nous ne serions arrivés en Corse, que sy nous allions par Toulon, nous serions obligés d'y faire un séjour de quinze jours ou trois semaines pour nous refaire des fatigues des colons, ce qui feroit une augmentation de frais pour le gouvernement, de plus il faudroit encore loüer des bâtiments pour nous porter à notre destination, et quoique le trajet de Toulon en Corse soit court, il couteroit quasy autant qu'en partant d'icy et aller en droiture en Corse.

Si Monseigneur a la bonté de mettre en considération ce que j'ay l'honneur de luy représenter et de nous faire parvenir trois sols de plus par lieüe, tant pour nourriture que pour transport des colons et de leurs bagages, nous profiterons de deux bons bâtimens destinés pour cet objet et qui sont tout prêts de sortir, alors le Gouvernement sera déchargé de tout soin jusqu'à notre arrivée en Corse, et le monde à son arrivée seroit en état de travailler à chacun son morceau de terre.

Si Monsieur le Ministre entend payer par lieue pour aller en droiture en Corse, il y a 650 lieues d'icy, ainsy en accordant trois sols par lieue, chaque personne auroit eu quatre vingt dix livres pour son passage et c'est ce qu'on nous demande, peut-être les armateurs demanderoient-ils un peu moins, mais je n'en réponds pas.

Le nombre de personnes dont chaque famille sera composée que nous supputons monter à plus de quatre cents de tout âge et de tout sexe, Monsieur de Boynes ne les fait monter qu'à trois cent vingt en tout et ne donne des fonds que pour ce nombre, ainsy, l'affaire n'est qu'à moytié chemin.

M. d. L. R.

MÉMOIRE.

Son Altesse Sérénissime espère que sur la lettre dont la copie est cyjointe, le Ministre accordera de nouveaux ordres pour faire avancer le transport de ces quatre vingts familles Accadiennes en Corse.

La conduitte par terre seroit à tous égards la plus onéreuse, et les frais de celle par mer seront allégés par un ordre du Ministre pour que ces familles soient embarquées dans deux ou trois des vaisseaux de moyenne grandeur qui ne font rien à Saint Malo et qui suffiront pour transporter ces familles en Corse.

A l'égard du nombre des personnes, le Ministre n'ayant fait compter les fonds que pour la nourriture de trois cent vingt personnes à raison pour chacune de trois sols par lieue et ces 80 familles étant composées de plus de 400 de tous âges et sexes, c'est le cas de la nécessité d'augmentation aux 100,000 l. proportionnément au plus grand nombre.

Familles Acadiennes M. Prévot.

Mémoire pour établir les Acadiens vers Blaye.

Je supplie de me permettre quelques reflexions sur la volonté où le Ministre paroit estre de fixer les bienfaits du Roy aux familles Accadiennes à six années d'entretien le même que le Roy leur accorde depuis qu'elles se sont réfugiées en France. Ce projet m'entraine à traiter avec détail ce qui les regarde; je vais mettre sous les yeux tout ce qui a été fait jusqu'à présent pour eux les moyens que le Ministère s'est proposé d'employer, ceux qui peuvent s'espérer au moment et se concilier avec ses vües.

Le Ministère s'est toujours proposé d'attacher les Accadiens à la glébe, il l'a regardé comme le seul moyen qui pût leur assurer une existence assez certaine pour annéantir le besoin des secours que l'Etat leur doit et leur accorde, et décharger le Gouvernement des inquiétudes qu'il ne peut s'em

pècher d'avoir sur un peuple qui mérite ses bontés.

On n'a point varié sur ce projet, ce but à atteindre a été le seul moyen qui ait occupé, il est la première promesse qu'on a faite aux Accadiens, ils y ont mis toute leur espérance, le refus qui leur a été fait plusieurs fois de les laisser passer à une domination étrangère (demande à laquelle la misère extrème et la crainte d'être trouvés trop à charge les portoit) a toujours été appuyé du motif qu'on vouloit les rendre propriétaires et les dédommager de l'abandon des biens qu'ils possédoient en Acadie.

Je vais discuter autant que je le pourrai, ce qui peut assurer la réussite

du moyen qu'on se propose au moment pour leur établissement.

Les Accadiens ont été si constamment entretenus dans l'espérance d'être attachés à la glèbe qu'ils ont eu presque continuellement des projets d'association pour le moment où le Gouvernement mettroit ses promesses à exécution, j'ai été moy-même chargé de les assurer de ces vües, je l'ai fait et je ne dois point le laisser ignorer, on ne peut leur faire perdre cette

espérance sans les jetter dans le désespoir.

Il n'est pas impossible de remplir leurs vœux par les moyens qu'on se propose, mais tel qu'il se présente il est trop dépendant de tiers coopérateurs qu'il faudroit acquérir et mettre en action au moment, et encore y mit-on la plus grande activité ce moyen s'évanouira sans fruit si on ne luy donne pas plus de force, ce peuple consommera journellement pour les premiers besoins indispensables le secours que le Roy veut bien luy accorder et restera dans la misère d'où on veut le retirer. Seroit-il possible que l'Etat l'abandonne?

(a)... (Ci-suit de longues explications sur l'état des Acadiens, leurs occupations actuelles, les secours accordés. Comme le gouvernement a décidé de les secourir pendant 6 années, le mieux serait de capitaliser la somme qui serait dépensée en 3 ans et qui ferait 1,942 l. par famille et de l'employer à leur établissement en leur assignant des terres. L'établissement de 78 familles à Belleisle, début des essais qui n'ont pas eu de suite, il en a coûté, en total 56,000 l. On a bâti à chaque famille un logement composé d'une grande chambre, une autre moins grande, un fourni, une grange et étable, une aire. Chaque logement est revenu, couvert, garni de ses portes et fenêtres, serrures, en un mot la clef à la main, à 421 l. Les Acadiens y ont travaillé comme charpentier et manœuvres et on a donné à chaque famille.

1 paire de bœufs 1 vache 1 cheval ensemble 180 17"

⁽a) Ce qui suit jusqu'à la fin de la parenthèse signée: E. R., est une analyse faite par feu Edouard Richard. La partie analysée comprend vingt folios qui sont ici omis. On les trouve du folio 326 au folio 346 du vol. 8-1 de la série cottée Acadie, aux archives du Canada.

5-6	ED	OU	ARD	VII.	A.	1906
-----	----	----	-----	------	----	------

1 attelage pour les chevaux 1 joug et ses courroies 1 charrette ense uble	3 2 45	3
1 charrue 1 essieu de rechange Fers, charbons et main-d'œuvre 1 bèche 1 tranche		
1 fourche 1 croc 1 pelle ensemble 1 faulx 3 faucilles 1 brouette	25	10
1 civière 2 sceillaux Mêmes frais étrangers aux bâtiments et ustensiles	4	
Plus 36 l. 9. s. à chaque famille pour l'achat de bêtes à laine	681 36	10 9
	717	19

Il faut dire que l'abbé Le Loutre n'a jamais voulu rien recevoir des

états, même le remboursement de ses frais personnels.

Dans le projet de M. De Lille pour l'établissement des Acadiens en Corse il devait être donné ou plutôt prêté pour 5 ans à chaque famille l'équivalent de 1,500 l. Chaque famille devait avoir 13½ arpents et payer une redevance de 50 sols par arpent.

..... Avait soumis son projet des 1766. Suggère que les Intendants de Province et les Officiers des Eaux et Forêts soient priés de faire rapport des terres susceptibles de culture dans leurs gouvernements. E. R.)

Qu'il me soit permis d'indiquer des terreins que je connois et que je

crois susceptibles d'être concédés.

Il est dans le courteau de Blaye un terrein au Roy appelé le Bois au Roy, il est de mille journaux qui sont environ sept cents arpents mesure des eaux et forêts; dans les mille journaux sont trois cents journaux de bois taillis fort dégradés où il existe quelques balivaux de mauvaise venue et propres seulement à faire du bois de chauffage très peu de merein, mais qui cependant pourroit être utile pour la charpente de bâtiments tels que ceux qui peuvent convenir aux Accadiens, le Roy en donnera un nombre fixe ou gratis ou à une taxe fort basse, la vente actuelle de la couppe pleine de balivaux et du tailly pourroit se faire en 1776, à son terme payeroit l'établissement de huit à dix familles.

Les sept cents autres journaux sont en landes bruyères, terreins noyés, un mot ne peuvent être qualifiés que terreins vagues et veins la terre y en est propre à certaines productions comme seigle, sarrasin, bled et pommes de terre, à faire des prairies artificielles, plusieurs endroits sont propres à la vigne, le plus mauvais sol peut produire des pins.

Ce terrein joint les communes de Blaye auxquelles sont intéressées vingt cinq paroisses, le bétail y paît indifferemment comme dans la com-

mune de Blaye.

Un petit ruisseau d'eau bonne à boire borde en partie le bois un autre le traverse.

Ce terrein est de la paroisse de Reynacq à ce que je crois, il y a vers le nord les villages de Mouret, de Chaves et de Verdon, et au sud le bourg

de Saulgon, il est presqu'enclavé dans les domaines de Madame Berrier; ces sept cents journaux qui font cinq cents arpents peuvent à raison de vingt-cinq arpents par famille de six personnes servir à établir vingt familles, ce terrain me paroît on ne peut plus convenable, touts les rapports qu'on m'en a faits se sont trouvés conformes sur la qualité productible du sol et je le crois dans le cas de pouvoir être concédé, je l'ay fait visiter.

J'ai dit ce terrein touchant la commune de Blaye, cette commune est de la contenance de sept mille journaux ou cinq mille arpents, elle appartient à vingt-cinq paroisses qui en ont l'usage par concession de 1667 pour seulement y pacager leurs bestiaux et y prendre leur chaufage, elle ne sert plus que pour pacage, les bois ont été extirpés absolument, il n'y en

reste plus.

Des vingt-cinq paroisses, il n'y en a que six qui peuvent en tirer de

l'utilité, les autres en sont trop éloignés.

Monsieur Boutin, Intendant de Bordeaux sur cette considération en 1764, représenta l'utilité qu'on pourroit retirer de ces terres si elles étoient mises en culture; sur ses représentations il fut rendu le 3 mars un arrêt au Conseil qui ordonnoit qu'un arpentage des sept milles journaux seroit fait et sur cet arpentage partagé entre les vigt-cinq Paroisses en proportion du nombre effectif des habitants de chacune, et ensuite une subdivision de la portion échue à chaque paroisse à raison de chaque habitant, et que les portions revenantes aux dix neuf Paroisses seroient vendues au plus offrant et dernier enchérisseur àraison de deux arpents jusqu'à dix, mais seulement au proffit des gentilshommes bien tenants et autres domiciliés dans le comté pour le produit être employé à l'utilité de chacune des dix neuf Paroisses sous la direction des jurats de Blaye, la dite vente à la charge d'un cens annuel emportant lods et ventes, le Roy accordant l'exemption, etc. L'arpentage a été fait par le Sieur La Cour, ingénieur géographe, j'ai le détail des répartitions les choses sont restées en cet état, la portion trouvée revenante aux dix neuf Paroisses est de 59,000 [sic] journaux ou 4130 arpents.

Il me semble que de l'opération de Monsieur Boutin et de l'arrêt du Conseil on peut induire la possibilité d'établir un nombre de familles sur les

portions des dix neuf Paroisses.

Il est jugé sur avis de l'Intendant de la Province que le terrain est susceptible de culture et qu'il est intéressant de le mettre en valeur, l'arrêt du Conseil ordonne que le terrein sera vendu il est vrai qu'il restreint la vente en faveur des biens tenants, des domiciliés, en un mot des intéressés aux terreins, mais si la propriété qu'ils ont sur le terrain leur a donné le droit d'acheter, ne leur donne-t-elle pas celui de céder ce droit à qui le Gouvernement permettra de l'acquérir.

Il est jugé que ces terrains sont inutiles aux dix-neuf Paroisses au titre qu'elles le possèdent c'est à dire en pacage, qu'il convient de les mettre en-valeur, et que ne pouvant le faire, il est permis de le vendre à leur profit, on peut je le crois conclure qu'ils doivent remplir les vües du Gouvernement et que s'ils ne le veulent ou ne le peuvent il convient qu'ils cèdent leurs droits.

Les épargnes de la troisième année suffiront et au delà pour l'acquisition du terrain, si le Roy veut l'acquérir ou permettre aux Accadiens de l'acquérir, le journal est estimé sur les lieux 50 sols le portant à 3 livres l'un dans l'autre le prix de la totalité des 5,900 [sic] journaux seroit de

dix sept à dix huit mille livres.

Je crois cependant qu'il ne faut pas prendre tout afin de ne pas dépouiller le propriétaire en entier, il faut luy laisser au delà de ce qu'il peut exploiter, la moitié suffira à l'aise pour quatre-vingt quinze à cent familles, elle ne coutera qu'une somme de huit mille livres fut-ce seize mille, l'excédant de foi ds qui se trouvera sur la troisième année, tous les établissemens formés ne sera pas beaucoup diminué.

Suivant l'arrest du Conseil du 3 Mars, cette somme doit être donnée aux dix neuf Paroisses au pro rata des portions qu'on prendra sur elles, l'objet leur est peu intéressent, mais il leur restera encore de quoy profiter de l'avantage que l'arrest leur réserve et au delà de leur pouvoir, conséquamment de quoy faire taire leurs représentations, l'opposition que les parroisses pourroient apporter seroit si déraisonnable que se renfermant dans la plus exacte justice on pourroit n'y avoir aucun égard, qu'ils défrichent ou qu'ils laissent défricher.

De plus ne peut-on pas donner aux Accadiens qualité de domiciliés de Blaye, de Saint Surin, et de Passal, &c. Ne peut-on pas en distribuer dans chacune des dix neuf Paroisses? Le Roy ne peut-il pas les y fixer? Blaye montreroit je crois l'exemple de les accepter.

Je ne donnerai de détails que de ces deux portions de terrein, mais il en est tant de cette nature et dans tant de lieux que la concession de terrein

ne me paroît pas une difficulté pour les établissements

J'observe que la distribution des terreins aux familles exigent des combinaisons qui ne peuvent être faites que d'après les leurs particuliers, elle exigera aussi des soins et peut être une main ferme pour les protéger dans leurs défrichements.

Les moyens que je viens de proposer sont entre les mains du Roy, l'exécution en est facile, rien n'arrestera si les fonds des six années sont accordés et faits en trois.

Si Monsieur le Controleur Général se prête à cet arrangement les particuliers propriétaires de bons terrains en friche, verront trop d'avantages à se charger de familles pour n'en pas demander, ils n'auront que des avances légères à faire, leur remboursement sera assuré, ils n'auront que l'œil à donner aux deffrichements, ils augmenteront leurs revenus et le nombre de leurs vassaux pour ainsy dire sans bourse déliée, s'ils n'abbandonnent pas la propriété de tout ce qui sera deffriché, ils peuvent en abandonner la plus forte

Tout ce qui sera traitté par les Accadiens avec les particuliers doit l'être avec bien des précautions les usages des Provinces doivent guider à beaucoup d'égards, et quoyque la cupidité doive être satisfaite de tirer quelque fruit de rien, elle est si prédominante sur les actions des hommes ordinaires, et s'insinue si aisément dans l'esprit de ceux qui l'on peu senti faute d'occasions, qu'il est peu de ceux avec qui l'on fera contracter les Accadiens qui puissent exempter de l'attention les plus grands.

D'ailleurs si les précautions peuvent être regardées comme inutiles visà-vis des contractants actuels elles peuvent devenir essentielles pour leurs

successeurs ou leurs représentans.

Il faudra pour chaque Province un traitté particulier, mais dont la baze sera toujours de transmettre la propriété aux familles, de les laisser jouir des deffrichées pendant un certain nombre d'années en toute franchise, que les terres seront exemptes de lods et ventes à la première mutation, même à la seconde, entre Accadiens seulement et ne seront point sujettes au retrait féodal pour un terme aussy étendu qu'il sera possible, il faudra y spécifier for mellement toutes les conditions particulières, en un mot entrer dans le plus grand détail des engagements et de leur réciprocité.

J'observe qu'il est essentiel de faire goûter aux Accadiens, le projet qui sera arresté par le Ministère adopté par eux, ils se porteront avec zèle à son exécution, au contraire, s'ils y répugnent, que de peines pour eux d'exécuter, et pour ceux chargés de le leur faire exécuter, pour y parvenir il faut discuter avec eux les hommes voient mieux et plus dans leur propre affaire

que les tiers les plus zélés pour leurs intérêts.

Je crois qu'avant d'arrester un projet il seroit bon de sonder les chefs qui ont le plus de crédit, le plus grand nombre entraîné le reste suivra, pour cela il faudra les voir, raisonner avec eux, leur faire sentir la bonne volonte

du Gouvernement toute la reconnaissance qu'ils luy doivent, tous les efforts qu'ils doivent faire pour correspondre à ses vues, et beaucoup appuyés sur leur position, sur les risques qu'ils ont à courir s'ils ne profitent pas des bontés des Ministres qui les protègent leur faire bien connoître le bonheur que leur dévouement et leur activité leur promet et ce qu'ils ont à craindre s'ils donnent des sujets de mécontentement. Leurs têtes sont démontées elles sont remplies d'idées chimériques de fortune, il faut les remettre dans le vrai de leur position, les caresser mais leur dire vrai avec fermeté.

La recherche des terreins est instante, il n'y a pas de moments à perdre pour les connoitre, il est on ne peut plus intéressant de pouvoir opérer en grand dès le petit printemps, le retard consumera inutilement les moyens, le choix à en faire est intéressant, non seulement à cause des talents des individus surtout des marins qu'il faut placer le plus près qu'il sera possible des cêtes mais aussy à raison des Provinces et de l'esprit des voisins que l'on sera forcer de donner aux Accadiens. Il n'est pas douteux que dans plusieurs endroits, ils seront regardés en mauvais œil, quoyque les deffrichements qu'ils devront faire, ne puissent qu'être avantageux à ceux qu'ils avoisineront. Messieurs les Intendants des Provinces, Messieurs les officiers des eaux et forêts ne peuvent mettre trop d'activité à remplir les ordres qui leur seront donnés, si l'on tarde, on entamera la finance au détriment de la chose.

J'ay observé dans un autre mémoire combien il est intéressant de saisir le premier moyen qui se présentera pour le mettre en usage aussi conviendra-t-il que celui que le Ministère voudra envoyer dans les lieux de résidence des Accadiens pour les instruire de ses vües, déveloper leur façon de penser et sonder aussy celle des particuliers, soit authorisé à mettre à exécution du consentement réciproque des parties, ceux qui se présenteront, des instructions sur ce point doivent fixer ses démarches. Il est essentiel de saisir au moment la volonté des particuliers qui voudroient se charger de familles, ou les placer sur leurs domaines un début quelconque fera mieux connoître les vües du Ministère que tous les mémoires possibles, l'exemple est la plus sûre des excitations.

Il n'y a qu'un point à décider qui est l'accord en trois années des fonds destinés à établir les familles, ce point accordé, la réussite est certaine, je ne vois aucunes difficultés qui ne soient aisées à lever, pour mieux dire je n'en vois aucunes. Je ne vois au contraire qu'impossibilité, si le Ministère

ne prend pas ce party.

PLACET

envoyé à Mons rigneur le Maréchal de Castries Ministre et Secretaire d'Etat de la Marine.

21 février 1784.

Monseigneur,—Les Accadiens établis dans le Département de l'Evéché de Saint Malo en Bretagne, vous représentent très humblement qu'animés du désir de décharger l'Etat de la solde que le Roy a bien voulu leur accorder, et en se consacrant aux travaux que chacun d'eux peut embrasser, ils désirent avec ardeur qu'ils soyent fixés pour toujours sous l'hémisphère qui leur a été proposé par le Gouvernement.

L'attachement et la fidélité que cette nation a dans tous les tems témoigné pour son Souverain lui a mérité cette preuve d'estime qu'elle a été mise à choix sur la Louisianne, le Mississipi, la Floride Espagnolle ou une contrée du continent de Boston pour y couler le reste de leurs jours.

D'une voix unanime et d'un commun accord, les Accadiens se sont décidés pour Boston, ils acceptent avec la plus vive reconnoissance la proposition qui leur est faite d'y aller demeurer, voilà ce qui forme aujourd'huy l'objet de leurs vœux, ils ont tout lieu d'attendre qu'ils seront exaucés.

Un autre motif leur fait désirer d'être transportés à Boston les Anlois s'étant rendus les maîtres de l'Accadie, tous les Accadiens furent

dispersés et exposés à la fureur de l'ennemi de la France, ceux à qui la foiblesse de l'âge ne permît pas de s'y dérober restèrent aux mains de leurs vainqueurs et par eux emmenés à Boston où ils ont été élevés et instruits suivant les rites de la secte angloise.

Quel sujet éternel de reconnoissance pour les supliants de se voir rendus à leurs enfants, réunis à leurs neveux ? les familles incertaines de leur sort béniroient à jamais la main bienfaisante qui leur auroit procuré cet avantage: la fermeté et l'attachement dont ils ont toujours donné des marques pour leur religion, le libre exercice qu'ils en feroient sous les yeux de leurs alliés, de leurs descendants et de leurs compatriotes, rappelleroient ceux-cy du sein de l'erreur, et les détermineroient infailliblement à l'abandonner pour l'embrasser et suivre la foy de leurs ayeux.

Protégés donc, Monseigneur, les pauvres et malheureux Accadiens, appuyés s'il vous plait de votre protection et de vos bons offices leur juste réclamation et ils redoubleront leurs vœux pour la précieuse conservation de Votre Grandeur.

Présenté par les Députés des Accadiens du Département de Saint Malo ce 19 Février 1784.

Lettre adressée à Monsieur le Comte de Vergennes.

A VERSAILLES le 4 avril 1784.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 31 du mois dernier, ainsy que la copie d'une lettre de Monsieur le Chevalier de Hérédia avec le mémoire qu'il y avoit joint et qui avoit été présenté à Monsieur le Comte d'Aranda par plusieurs Acadiens retirés en France qui demandent à passer à la Louisianne où Sa Majesté Catholique consent qu'ils soient reçus et transportés à ses frais. Je crois, Monsieur, que c'est à Monsieur le Contrôleur Général et non à moy à mettre cette proposition sous les yeux du Roy, attendu qu'il est question d'une émigration hors du Royaume et que le sort de ces anciens Sujets de Sa Majesté est à la charge de la finance.

Il n'est resté à la charge de mon Département que des pensions à distribuer aux veuves et enfants des officiers militaires et civils qui étoient employés dans cette ancienne partie de nos possessions en Amérique; le Trésor Royal fait fonds à ce sujet d'une somme de 50,000 francs tous les ans entre les mains des receveurs généraux de la marine.

Si vous pensés, Monsieur, que ce soit à Monsieur le Contrôleur Général en effet de prendre les ordres du Roy sur la lettre de Monsieur le Chevalier de Hérédia, j'ay l'honneur de vous renvoyer cette lettre et les pièces y annexées pour que vous puissiés les faire passer à Monsieur de Calonne, à qui d'autres Accadiens qui désirent se transporter à Boston se sont déjà adressés.

J'ay l'honneur d'être avec un très sincère attachement, Monsieur, votre

Lettre adressée à Monsieur le Maréchal de Castries.

A VERSAILLES le 31 mars 1784.

J'ay l'honneur, Monsieur, de vous envoyer la copie d'une lettre que j'ay reçue de Monsieur le Chevalier de Hérédia ainsy que du mémoire qu'il y a joint et qui avoit été présenté à Monsieur le Comte d'Aranda par plusieurs Accadiens retirés en France, vous y verrés la demande qu'il fait au nom et par ordre de la Cour d'une permission du Roy, qui autorise ces Accadiens à passer à la Louisianne où Sa Majesté Catholique consent qu'ils soient reçus et transportés à ses frais.

Je vous prie, Monsieur, de mettre cette demande sous les yeux du Roy et de me mettre ensuite en état d'instruire Monsieur le Chevalier de Hérédia de la décision de Sa Majesté.

J'ay l'honneur d'être avec un très sincère attachement, Monsieur, votre

très humble et très obéissant serviteur.

DE VERGENNES.

M. le Marquis de Castries.

14 mars 1784.

Les Accadiens établis dans le Département de l'Evêché de Saint-Malo en Bretagne, représentent que voulant décharger l'Etat de la solde que le Roy a bien voulu leur accorder, ils désirent se fixer pour toujours sous l'hémisphère qui leur a été proposé par le Gouvernement, ils acceptent en conséquence d'un commun accord la proposition qui leur a été faite d'aller s'établir à Boston où ils se livreront aux travaux que chacun d'eux peut embrasser. La préférence qu'ils donnent à Boston est fondée, disent-ils, sur sur ce que dans le temps qu'ils furent obligés de se disperser pour se soustraire au Gouvernement anglois et rester attachés à la France, les enfants qui ne purent les suivre furent transportés par les Anglois à Boston et instruits dans la religion anglicane, ce qui leur fait désirer de se réunir à eux pour les ramener à la religion de leurs pères.

OBSERVATIONS.

Les Accadiens ont en effet abandonné leur patrie par attachement pour la france, on leur a fourni d'abord une subsistance, mais cette dépense étant trop onéreuse, on a voulu leur fournir des établissements dans différentes Provinces et même en Corse, des essais ont été tentés en vain, soit qu'on ne leur ait pas fourny des moyens suffisans, soit que les terres distribuées ayent été mauvaises, soit que ces habitants accoutumés à habiter un sol fertile et étendu n'ayent pas pu trouver leur subsistance dans un terrein resserré et au moins d'une qualité médiocre, on a envoyé à Saint-Domingue et à Cayenne tout ce qui pouvoit y être placé, et le département des finances a conservé aux autres un traitement modique dont le payement a été souvent retardé.

Il a été question il y a quelques années de les faire passer soit à Louisianne où il y en a déjà beaucoup, soit à l'Accadie même dont on supposoit alors la réunion possible aux Etats-Unis d'Amérique; c'est sans doute des ouvertures que leur fit alors à ce sujet Monsieur Coste chef de l'un des bureaux du contrôle général qui s'en expliqua avec le bureau des Colonies, que les députés Accadiens entendent aujourd'hui parler, ils sont en effet dans le département de Monsieur le controlleur général, auprès duquel Monseigneur ne peut qu'employer ses bons offices pour engager ce Ministre à leur procurer les moyens de repasser dans l'autre hémisphère; la politique conseilleroit peut être de préférer la Louisianne.

Remarques du ministre-Envoyer cette lettre tout de suite à Saint-Malo pour connoître le nombre et pour prendre les plus grands renseigne-

ments sur ce projet d'émigration.

A Versailles le ... mars 1784.

M. le Contrôleur général a Vous trouverés cy-joint, Monsieur, un memore production de les dédiens établis dans votre département représentent que voulant décharger parés des dédiens établis dans votre département représentent d'un commun accord, putés chez luy l'Etat de la solde que le Roy leur a accordé ils désirent d'un commun accord, en leur annon. l'Etat de la solde que le Roy leur a pute leur annon. cant qu'il ver d'aller s'établir à Boston où ils se livreront aux travaux que chacun d'eux roit ce qu'il y peut embrasser. Vous voudrés bien me faire connoître leur nombre et pren-auroit à faire de plus grands renseignements sur l'objet de cette émigration. Vous roit essayé des me renverrés ensuite le mémoire avec vos observations.

Par une décision du 19 aoust 1767, Monsieur le Duc de Praslin arrêta 18 avril 1788, le rôle des familles de l'Amérique Septentrionale à qui Sa Majesté avoit

accordé des pensions en dédommagement des pertes qu'elles avoient faites à l'Isle Royale.

On ne trouve point le Bon du Roy qui pouvoit exister dès 1758.

L'état des pensions montoit à la somme de 54,140l.

Le Département de la Marine étoit encore chargé de subsistance qu'on payoit à un grand nombre d'Accadiens qui après la paix de 1763 avoient quitté l'Acadie pour ne pas rester sous la domination angloise.

Ces pensions et subsistances montoient en 1773 à 234,000l. La finance voulut s'en débarrasser en procurant des établissements aux Accadiens, Monsieur Le Moine, Commissaire général fut chargé de cette opération, et il ne resta plus à la charge de la Marine que les pensions des familles de l'Amérique Septentrionale, qui suivant une lettre de Monsieur de Boynes à Monsieur Daubenton du 31 mars 1774, montoient à 49,838l. dont le fonds devoit être fait à Rochefort.

On joint copie de cette lettre, depuis cette époque on a toujours fait un fonds de 50,000*l*. à Rochefort parce que chaque année on a complétté les pensions, soit en accordant de nouvelles pensions aux individus de ces familles, non compris dans les rôles précédents, soit en accordant des augmentations aux pensionnaires qui à présent ne peuvent pas vivre comme en 1766 avec 150 livres ou 200*l*. par an.

Ensuite est écrit de la main de Monseigneur : Faire cesser ces pensions à mesure qu'elles s'éteindront.

Pour copie

BOUVIER.

HABITANTS DU CANADA.

Calais, 1765.

Liste des diverses personnes provenant du Canada, repassées en ce port par la voie d'Angleterre et arrivées en ce lieu le 14 Oct. 1765 sur le Hardwick venant de Douvres.

M^{de} du Sablé, veuve de M. du Sablé, Capitaine des troupes des Colonies.

 $M^{\rm de}$ de Bécancour, veuve de M. de Bécancour, Ch $^{\rm lier}$ de S $^{\rm t}$ Louis, Cap $^{\rm e}$ id.

 \mathbf{M}^{dc} Baralong, épouse de M. Baralon enseigne des troupes actuellement en France.

M^{de} de la Corne, religieuse de l'Hopital Général de Québec.

Joseph Naud, de Nantes, Sergent des dites troupes de S^t Luc La Corne, fait prisonnier par les Sauvages en allant au secours de Niagara qui l'ont gardé pendant 6 ans. Renvoyé par le Général Johnson à la Nouvelle York, d'où il est repassé à Londres et de là en ce port sur le bateau L'Aigle commandé par le Capitaine Gouppy, étant muni d'un passeport de M. Bloisel, ministre de France à la Cour de Londres, en date du 10 de ce mois.

Fait à Calais le 14 Oct. 1765

(Signé) PORQUET.

Listes des familles acadiennes de Beauséjour qui se sont réfugiées à Miquelon et autres embarquées par ordre de M. le Gouverneur et les nôtres, sur le brigantin Les Deux Amis, pour être remises à terre au premier port de France, aux ordres de Monseigneur le Duc de Choiseul—

Savoir

Passager à la table

Le Sr Pierre Gauthier

36 a	ns			ans
14		Joseph Jumeaux	10	"
11		Marie id so file	12	
0	-	Marie id sa file	10	
36		Polonie id	10	
30		Modeste son fils	1	
11 '	66	Jean Nuirat	35	.,
7	66	Françoise Bertrand sa femme	30	**
3	66	David Nuirat son fils	8	**
1	66	Anne " sa fille	5	66
30	66	Magdelaine id sa fille	20	mois
4	66	Joseph Gaudet	42	ans
18 '	66	Joseph " fils	15	**
25	66	Jean " "	12	
15 '	66	Pierre " "	10	
40 '	66			
30 '	66	Marie id "	5	64
	14 11 5 36 30 11 7 3 1 30 4 18 25 15 40	5 " 36 " 30 " 11 " 7 " 3 " 1 " 30 " 4 " 18 " 25 " 15 "	14 " Joseph " jumeaux	14 " Joseph " Jumeaux 11 " Alexis id son fils 12 5 " Marie id sa fille 18 36 " Polonie id 16 30 " Modeste son fils 7 11 " Jean Nuirat 35 7 " Françoise Bertrand sa femme 30 3 " David Nuirat son fils 8 1 " Anne " sa fille 5 30 " Magdelaine id sa fille 20 4 " Joseph Gaudet 42 18 " Joseph " fils 15 25 " Jean " " 12 15 " Pierre " 10 Magdelaine id sa fille 7

Je prie M. de Rocheblave, propriétaire du brigantin Les Deux Amis etc., etc. Fait quadruple au bourg de l'île S^t Pierre le 11 Nov. 1765.

BARBEL

Joint à la lettre de MM. Dangeac et Barbel du 11 Nov. 1765.

Familles Acadiennes qui sont maintenant, aux îles S^t Pierre et Miquelon suivant le recensement d'icelles, fait le 15 mai 1767.

Pierre Gauthier (venu de Louis-		
bourg)	36	ans
Jeanne La Forest son épouse	31	60
Jean Gauthier lown file	A	4.6
Marie " " fille	13	66
Adelaide" " "	9	
Victoire " " "	5	16.
Marie " "fille. Adelaide " " Victoire " " Anne * " "	2	66
Le Sr Dubourg Hardy leur associé.	32	66
Pierre Arseneau (venu de Chéda-		
bouctou)	29	ans
Theophiste Bourgeois sa femme	25	ct
Marie leur fille	5	66
Louis Le Male (venu de Chéda-		
bouctou)	38	ans
Marie Cormier sa femme	29	66
Joseph Le Male fils d'un 1er lit		66
Rosalie Vieneau leur fille id	11	66
Francois " " fils id	9	66
François " " fils id Louis Le Male " "	4	66
Nicolas " "	2	66
21100100		
La Ve Arseneau (venue id)	56	ans
230 10 Historica (vendo raj		
François Cormier son fils d'un 1er		
lit	36	66
Marie Bourgeois sa femme	31	66
Marianne Cormier leur fille	10	66
Paul " fils	7	66
Jean " "	5	66
Paul "fils Jean "fils Madelaine "fille	3	66
*Anastasia id	1	66
*née en cette colonie.	-	1.3 %
and our covic solomer		

Pierre Cormier fils de la veuve Ar-	-	
seneau 1er lit	27	
Modeste Cyr sa femme* *Marie Cormier fille de Pierre	21	
*Marie Cormier fille de Pierre	1	ans
T G ' C1 1 1 1'4	95	11
Jean Cormier, fils de la dite veuve.	40	"
Modeste Vigneau, femme de Jean	01	
Cormier *Jean Cormier fils de Jean.	21	- 11
*Jean Cormier fils de Jean	1	11
T 1 C in /mone id	25	ans
Joseph Cormier (venu id Anne Vigneau dit Maurice sa	00	alls
	29	
femme		11
Rose Cormier leur fille	7	11
Louise id " Anne id "	5	11
Anne id "	2	11
Jean Cormier (venu id)	20	one
Jean Cormier (venu id)	94	alla
Rose Vigneau Maurice sa femme.	24	
*Anne Cormier leur fille		11
*Jean Baptiste id leur fils	1	11
Joseph Cormier (venu id)	33	ans
Marie Vigneau Maurice sa femme.		
Marie Vigneau Maurice sa remme.	5	11
Marie Cormier, leur fille		- 11
*Louise " " "	3	11
"Joseph " fils	1	11
Jacques Vigneau (venu de Boston).	68	one
Jacques Vigneau (venu de Boston).	70	alls
Marguerite Bourg, sa femme	10	U,
* née en cette colonie.		

	1006
	5-6 EDOUARD VII, A. 1906
Jean Boudrot (venu de Boston) 41 ans	Jean Cyr (venu de Chédabouctou) 27 ans
Françoise Arseneau, se femme 38 " Jean Boudrot leur fils	Marguerite Dugas, sa femme
Angélique Boudrot leur fille 18 " Angélique Boudrot leur fille 17 "	*Fabien Cyr leur fils 1 "
Louise " " 15 " Rosalie " " 7 "	
	Paul Cyr (venu de Boston) 46 ans Marie Richard, sa femme 44 "
"Anne " " 2 "	Marie Richard, sa femme
Pierre Vigneau (venu id) 41 ans	Jean " fils 15 "
Madelaine Cyr, sa femme 41 "	Louise " fille 13 " Pierre " fils 9 "
Pierre Vigneau leur fils	Pierre " fils
Rose " 14 "	*Rosalie Cyr leur fille 4 "
Marie " 8 "	*Joseph " fils 1 "
*Marguerite Vigneau leur fille 3 "	Joseph Richard (venu de Pigiquit). 35 ans
*Louis " fils 1 "	Annne Poirier, sa temme 54
	Melem Richard, leur fils 19
Jacques Vigneau (venu de Boston). 31 ans Rose Cyr, sa femme	
Basile Vigneau leur fils	Joseph " fils 6 " Jean " 4 " *Anne " fille 1 "
Marguerite " fille 8 "	*Anne " fille 1 "
Anne " " 6 " *Charlotte " " 1 "	Germain 1 1rere 21
*Blaise " fils 3 "	Magloire Hébert (venu de Boston). 52 ans
	Anne Cyr, sa femme 42
Joseph Vigneau (venu id)	
Angélique Vigneau leur fille 12 "	Charles " 16 " Anastasie Hébert leur fille 10 "
Louise " 6 "	Madelaine " "
Louise " " 6 " *Joseph " fils 3 " *Antoine " " 1 "	Joseph " nis
Amonio II II II	Jacques Hébert (venu de Boston) 59 ans
Abraham Vigneau (venu id) 33 ans	Anne Arseneau sa femme 56 " Jacques Hébert leur fils 23 "
Marie Bourg, sa femme	Jacques Hébert leur fils 23 " Charles " 19 "
Henriette " " " 8 "	Charles "
Isaac " fils, 4 "	
*Modeste " fille 3 "	Jean Hébert d ^t Gros Jean (venu de Boston) 43 ans
Joseph Vigneau (venu de Chéda-	Marie Hébert, sa femme 38 "
bouctou) 60 ans	Madelaine Hébert leur fille 13
Catherine Arseneau, sa femme 53 " Nicolas Vigneau leur fils 27 "	Onaries sean it ms
Marguerite Sire sa femme 23	Jean Hebert (ventild)
Jean Vigneau, fils de Joseph 22	Josette Cyr, sa femme 23 " Jacques leur fils 2"
Paul " " " 20 " Paul " " 18 "	200- 00
Louis " " " 14 "	Josette Hébert, sa femme 25
Michal Down (non-de Dinimit) 47	Joseph leur fils
Michel Bourg (venu de Pigiquit) 47 ans Maguerite Bourgeois, sa femme 45 "	Charles "Marguerite Vigneau, fille de Joseph 12 ans
Michel Bourg, leur fils 17 "	Gratien " fils " 9 "
Marie " fille 15 " Marie " 11 "	La Ve Bourg (venue du fort Cumber-
Marie " " 11 " Melem " fils 8 "	land) b1
	Michel son fils 32
Jacques Bourgeois (venu de Boston) 57 ans	Anne sa fille 36 "
Marie Bourg, sa femme 50 " Joseph Bourgeois, leur fils 20 "	Pierre son fils
Anastasie Bourg, leur nièce 16 "	Madelaine sa fille femme de Jean
Toon Vienaau dt L'équivain (vanu de	Hébert
Jean Vigneau d ^t L'écrivain (venu de Boston)	Jean Arseneau orphelin de père et
Marie Bourgeois, sa femme 31 "	de mère 17
Etienne Vigneau leur fils 12 "	Amand Bonnevie (venant d'Ha-
Marie " fille 9 "	Catherine Caudet sa femme 24 "
*Jean " fils 3 "	Catherine Gaudet, sa femme 24 Pierre leur fils
Jean Cyr (venu id) 57 ans	Marie " fille
Anne Bourgeois, sa femme 54 "	Charles Richard (venu d'Halifax) 29 ans
Armand Cyr, leur fils 23 "	Anne Bonnevie, sa femme
Marie " fille 17 "	Joseph leur fils
François " fils 14 "	Marie " fille
	Marie Bonnevie, leur belle-sœur 29
*né en cette colonie.	* né en cette colonie.

Pierre Gaudet (venu d'Halifax) 47 ans Anne Girovard, sa femme 46 " Pierre leur fils 20 " Marie " fille 17 "	Marie, leur fille
Modeste leur fille	Pierre Hamel (venu id.)
Jacques Bonnevie (venu d'Halifax). 31 ans Madelaine Thibodeau sa femme 27 " Marie leur fille	Magdeleine, leur fille
Marthe 3 3 11 Susanne 11 11	Jean Cormier dit Oueseca (venu id.). 41 ans Marie Sire, sa femme
Amand Breau (venu id)	Magdeleine, leur fille
Amand, leur fils	Adélaide, leur fille
Michel Cyr (venu id.). 59 ans Madelaine Bourgeois, sa femme. 55 " Geneviève, leur fille. 28 "	Marie " fille 9 " J. B ^{to} Vigneau (venu de Boston) 26 ans
Vincent " fils	Jeanne La Fargue (venue de France au compte du roi)
Paul Hébert Laprade (venu de Boston)	*Jean, leur fils
de France aux frais du roi 21 " Cécile, leur fille	id.) [veuf de Anne Poirier]. 47 ans L'Amand, son fils. 23 " Marguerite, sa fille. 18 "
Joseph Hébert (venu de Beauséjour) [fils de Jacques Hèbert et Mar-	Anne " 16 "
guerite Arseneau]	Jacques, son fils
Marie " 3 " Jean, leur fils. 1 "	Anne Arseneau, sa femme
Joseph Bourgeois (venu de Chéda- bouctou)	Marie leur fille 3 "
Marguerite Hébert, sa femme	Jean Bourg (venu d'Halifax)
Victoire " 9 " Anne " 5 " Paul Bourg (venu de Boston) 29 ans	Marie, leur fille
Madelaine Cyr, sa femme 23 *Jean, leur fils	phelin
*Joseph " 1 " Pierre Sire (venu id)	Anne Bourgeois, sa femme
Madelaine Poirier, sa femme	Henriette "20 "
Laurent " fils	Astasie fille 13 " Adélaide " 10 " Appolonie " 7 "
bouctou) 25 "	Joseph Guilbaud (venu id.) 29 ans
Angelique Dugas, sa femme 22 " Adelaide, fille de Jacques 3 " Anastasie " " 1 "	David, frère de Joseph 15 " Levelh leur fils
Jean Terriau (venu de Boston) 39 ans Marie Sire, sa femme 26 "	*Donat "
Louis, leur fils 6 " *Marie " fille	Joseph Vigneau (venu de Chéda- bouctou)
Jean " fils,	Anastasie, leur fille
Beauséjour)	Pierre Sire (venu du fort Pesuit) 34 ans Anne Poirier, sa femme 29 "
Jacques "	Anastasie, leur fille
7 Jean	Paul LeBlane (venu d'Halifax) 30 m Anne de la Tour, sa femme 29 m
18—47 R-16	

	5-6 EDOUARD VII, A. 1906
67 1 1 67	
Charles, leur fils	Isabelle, leur fille
De S ^t Etienne, leur fils 5 " *Anne, leur fille 1 "	Louise " fille 6 "
Time, four bior	Rosalie " " 4
Alexandre LeBlanc (venu id.), 29 ans	Marguerite, leur fille 15 "
Marguerite Boudrot, sa femme 25 "	Cl. 1 D (1 1241 Ct T) 51 978
Polycarpe, leur fils 5 "	Charles Deveau (venu de l'île S ^t Jean) 51 ans Marie Gaudet, sa femme 47 "
Simon 2 " Anselme, orphelin	Augustin, leur fils
Auseime, orphemi	Joseph "
Joseph [sic pour Charles] Gautrot,	Joseph " 18 " 13 " 10 " 10 " 10 " 10 " 10 " 10 " 10
(venu id.) 32 ans	Marguerite, leur fille 10 "
Marie Bourg, sa femme 24 "	
Charles, leur fils 3 "	Joseph Landry, [veuf de Marie
Nicolas Gautier (venu d'Halifax) 29 ans	Breau] (venu de Chédabouctou). 49 ans Anne Landry, sa fille
Anne Leblanc, sa femme 25 "	Alexandre, son fils
Victoire, leur fille 4 "	Baptiste, son père (veut de Marie
Chorlotte " 2 "	Boudrot) 76 "
Jean Gautier, frère de Nicolas 21 " Anastasie Boudrot, orpheline 16 "	
Tributation Podato, Orpholine 10 ii	François Blanchard (venu de l'île S ^t Jean) 27 ans
Pierre Boudrot (venu de l'île St	Marie Deveau, sa femme
Jean 45 ans	Marie, leur fille 1
Magdeleine Bourg, sa femme 39 "	François Blanchard, père 93 "
Marie Josette, leur fille 17 " Félix " fils 15 "	Catherine, sœur de François 27 "
Louis " " 8 "	Jean, frère de François
Jean " " 8 "	Agathe, sœur " 19 "
Céleste " fille 7 "	Jacques Chiasson (venu id) 36 ans
Alovie Paneud dit Provencel (venu	Marie Boudrot, sa femme 35 "
Alexis Renaud dit Provençal (venu id.)	Jean, leur fils 9 "
Françoise Doucet, sa femme 25 "	Marie " fille 4 "
Pierre, leur fils 4 "	Magdeleine, leur fille 1 "
*François " 1 " Jacques Renaud, neveu d'Alexis 15 "	Pierre La Pierre (venu id) 29 ans
La Ve Renaud, belle-mère 71 "	Tierre Ba Fierre (vena id.)
The fill the file of the file	Cécile Blanchard, sa femme
Joseph Comeau (venu id.) 41 ans	riette, tear mis
Anne Doucet, sa femme 33 "	Charles Boudrot (venu de Chéda-
Anne, leur fille	bouctou) 31 ans
Germain, leur fils	Magdeleine Chiasson, sa femme 31
Modeste " fille 4 "	Louis, leur ms
*Louise " " 1 "	Firmin " 6 " Joseph " 2 "
Marin Doucet, beau-frère 18 "	Isabelle Chiasson, veuve de Pierre
Honoré Comeau (venu id.) 55 ans	Cormier, leur sœur 29 "
Marguerite Poirier, sa femme 57	Nicolas Cormier, fils de Pierre 4 "
Anne, leur fille 26 "	D 101: / 1 120 St T 1 41 ans
Monique " 21 "	Paul Chiasson (venu de l'île St Jean) 41 ans Louise Boudrot, sa femme 31
Marguerite 11	Basile, leur fils
Joseph, leur fils 18 "	Germain " 9 "
Louis Béliveau (venu id.) 56 ans,	Germain " 9 " L'Amand " 5 "
Louise Haché, sa femme 49 "	Rose, leur fille 2 "
Athanase, leur fils	Michel Chiasson (venu id) 35 ans
Marie, " fille	Hitcher Chiasson (vend id.)
Rose, leur fille 10 "	Marguerite Boudrot, sa femme 24 Pierre, leur fils 6
Pierre " fils 8 "	Marie " fille 4 "
Michal Douget (wound a l'ale St Team) 90 and	
Michel Doucet (venu de l'île S ^t Jean) 29 ans Louise Béliveau, sa femme 27	La veuve Boudrot [Judith Bellivery] (venue de Beauséiour) 53 ans
Jeseph, leur fils 4 "	veau (venue de Deadsejour) of
Charlotte, leur fille 1 "	Pierre, son fils
Jean Doucet, frère de Michel 21 "	Parito Histineau, or paerineau.
Joseph Gaudet (venu id.) 27 ans	La veuve Chiasson (venue id.) 27
Marie Bourg, sa femme 27 ans	Joseph son fils
Marie, leur fille 3 "	Pierre " 4 "
A STATE OF THE STA	Claude Boudrot (venu id) 31 ans
Joseph Boudrot dit Castor (venu de	Claude Boudrot (venu id.)
Chédabouctou)	Marie leur fille
Marie, leur fille 16 "	Anne "
Anne " 13 "	Magdeleine 1 "

Jacques Chiasson (venu de Chéda-	Joseph D'Amours leur fils 19 ans
bouctou) 71 ans	Jossenne " " 18 "
Marie Arseneau, sa femme 64 " Joseph, leur fils	Paul D'amours de Freneuse leur fils 16 "Louis " de Clignancour 13 "
L'Amand " 22 "	Jean Vincent D'Amours de la Cor-
	donnière 5 n
Maurice Comeau (venu d'Halifax) 68 ans	Marie Josette D'amours de la Cor- donnière fille
Marguerite Thibodeau, sa femme 62 Beroit, leur fils 30 "	Marie Rose D'amours de la Cor-
Anne Blanchard femme de Benoit. 23 "	donnière fille 9 "
Pierre Comeau fils de Benoit 4 "	Jean Gousman (venu d'Halifax) 34 ans
Jean " " 2 "	Rose Bonnevie, sa femme 24 "
La Veuve LeBlanc (venue de Bos-	Rosalie leur fille 3 "
ton) 69 ans	Raphaël leur fils
Simon LeBlanc son fils	Gousman " 1 "
	La Veuve Poirier [Anne Gaudet,
Pierre LeBlanc (venu de Boston) 40 ans	veuve de René Poirier] (venue de Beauséjour)
Marie Bourgeois, sa femme	Jean son fils 26 "
Pierre " fils 5 "	Ambroise son fils 5 "
Anne " fille 2 "	France Biot son neveu 27 "
Jacques LeBlanc (venu id.) 34 ans	Joseph Dugas (venu d'Halifax) 53 ans
Natalie Breau, sa femme 33 "	Louise Arseneau, sa femme 48 "
Marie leur fils 9 "	Joseph leur fils
Simon " 8 " Isabelle leur fille 6 "	
Marguerite " 4 "	Joseph Babin (venu d'Halifax) 24 ans
Anne " 1 "	Françoise Dugas, sa femme. 22 "
Charles LeBlanc (venu de Boston) . 43 ans	
Marie Bariot, sa femme 37 "	Jean Guédry (venu id.) 32 ans
Pierre leur fils 16 "	Marie LeBlanc, sa femme30 " Jean, leur fils10 "
Joseph " 14 " Marie, leur fille	Joseph " 5 "
Isabelle " 7 "	Marie leur fille 3 "
Annə " 5 " Charles leur fils 2 "	
Charles leur his 2 "	Louis Gaudet (venu de Beauséjour). 40 ans
Pierre Gautreau (venu de Chéda-	Marie Hébert, sa femme 3/ "
bouctou)	Marie, leur fille
Honoré, leur fils 24 "	Basile leur fils ""
Benoit " 18 "	Marguerite leur fille 2 "
Marie leur fille	La Veuve Girouard (venue id.) 43 ans
Rose "	Dominique Girouard, son bls 10 "
	Modeste, sa fille
Joseph Melançon (venu id.) 30 ans Anne Hébert, sa femme 21 "	Michel son fils 5 "
Anne Adélaide, leur fille 1	
	Paul Gaudet veuf (venu id.) 34 ans
Charles Gaudet (venu de Beausé- jour)	Pierre, son fils 5 "
Marguerite Bourg, sa femme 43 "	Jean Sire (venu de France à ses
Pierre, leur fils 8 " Félix leur fils 19 ans	frais) 27 ans
Rosalie " fille 17 "	
Marie " 6 " Joseph leur fils	Toussaint Blanchard (venu de Ché- dabouctou)
Joseph leur his 3 !!	Angélique Bertrand, sa femme 65 "
Paul Hébert (venu id.) 30 ans	Ambroise, leur fils
Marguerite Arseneau, sa femme 23 " Marie leur fille 4 "	Michel "
Jean leur fils 4 " Jean leur fils 1 "	Marie leur fille 25 ii
	Magdeleine " 23 "
Pierre Richard (venu de Chédabouctou)	Jean Bertrand (venu id.) 36 ans
Marguerite LeBlanc, sa femme 67 "	Marguerite Blanchard, sa femme. 36
Pepin, leur fils 20 "	Nicolas, leur fils
Ursuline de St Castin Ve d'Amours	Anne Doucet, veuve Bertrand 71
(venue d'Halifax) 71 ans	
Joseph D'Amous Déchauffour son fils 49 "	Abraham Dugas (venu d'Halifax) 40 ans Marguerite LeBlanc, sa femme 38
fils	Marguerite, leur fille 17 "
18-47	$7\frac{1}{3}$

		5-6 EDOUARD VII, A. 1906
Anne, leur fille	13 " 9 " 1 " 12 "	Marie Landry leur fille

APPENDICE H

DE L'EXPULSION À LA PRISE DE QUÉBEC

Extrait du Journal que j'ay tenu sur les différents événemens qui se sont passés en l'Acadye depuis la prise du fort de Beauséjour (1).

20 juillet 1755

Les Anglois après la prise de Beauséjour et avoir désarmé tous les habitants qui en dépendent vincent dans six bâtiments tant senauts que goélettes au nombre de deux mille.

Les Accadiens et les sauvages que j'avois mis pour s'opposer à leurs descentes tout épouvanté de la prise de Beauséjour et de la perte de douze hommes qu'ils avoient fait la veille, les Anglois les ayant surpris le long de la mer à la découverte ne firent point grand résistance n'ayant que trente hommes de garnison les deux bastions du côté de la mer écroulés au point que de l'entrée du havre l'on voyoit la place du fort, n'ayant que quatre canons de huit très mal en batterye, l'artillerie et munition qui me venoit de Louisbourg étant prise, ne pouvant avoir aucun secours de Canada, je prit le party de faire sauter mon fort au plus tôt, les maisons et de me batre en retraite jusques dans les détroits de cette rivière qui en sont à un quart de lieue où l'ennemi croyant ne pou voir y trouver que du désavantage à vouloir m'y forcer se retira le vingt-cinq.

Le vingt-six je rendit compte à Monsieur de Vaudreuille de ce qui se passoit et je fut approuvé de luy pour la conduitte que j'avois tenue en cette occasion ayant empêché les habitants de tomber sous la domination des Anglois et d'avoir touts les mauvais

traitements qu'ils font souffrir à ceux de Beauséjour.

Il me marqua par là même qu'il me laissoit libre de me mêtre en camp volant dans l'endroit que je jugerais le plus convenable et même de m'en retourner à Québec, ne pouvant me donner pour le présent aucuns secours toutes les troupes et milices étant en campague je prit cependant le party de rester jusques à l'automne, espérant que nos affaires pouvoient assés bien tourner pour avoir du secours d'icy à ce temps.

Le dix huit aoust ayant apris que la plus grande partye des Accadiens de la prise [sic pour pointe] de Beauséjour étoient faits prisonniers et prêts à être embarqués pour être transférés dans des pays étrangers, et les autres retirés dans les bois exposés à toutes sortes de misères, je formay le dessein de les aller secourir avec ma petite troupe joint aux sauvages de cette rivière, formant en tout un détachement de cent vingt cinq hommes.

Le vingt je party pour Petkekodiaque, j'arrivay le sixième de mon départ, je parcourut tout les endroit où je crut pouvoir trouver les ennemis cherchant toujours l'avantage mon détachement n'étant point considérable, ayant apris qu'il étoit party trois bâtiments du fort Beauséjour avec un détachement de trois cent hommes pour brûler les habitation de Chipoudy et ensuite celles de Petkekodiaque et autres, jy

(Cette note, non signée, est du marquis de Vaudreuil.-Pl. G.)

⁽¹⁾ Cette relation m'a esté envoyée le vingt septembre 1755 par Monsieur de Boishébert, lieutenant d'Infanterie et Commandant à la Rivière Saint-Jean, il a esté fait Capitaine en 1756 en considération des services qu'il a rendus dans cette expédition.

traversay la nuit en canot, je ne put les empescher de brûler toutes les habitations de cette première rivière, se transportant avec leurs chaloupes plus facilement que je ne

pouvois le faire dans les diférens vilages.

Ne pouvant réussir je revint à Petkekodiac, les Anglois y vinrent le landemain et montèrent le plus haut qu'ils purent avec le flot et anvoyèrent leurs chaloupes pour brusler en descendant, ce qui fit que je les joignit à un des villages le plus considérable, je donnay sur eux vers quatre heures après midy, l'action fut assez vive de part et d'autre pendant une demie heure et dura trois heures environ, enfin ils prirent la fuite voyant que j'en vouloit venir aux mains, je les poursuivis jusques à leurs bâtiments, les uns se jetant à la mer pour pouvoir y gagner les autres tombant morts ou blessés dans la vase, ils firent voile à mer haute pour Beauséjour, après nous avoir tiré plusieurs coups de canon qui n'eurent aucun effet, ils sortirent de la rivière n'ayant put mêtre le feu qu'à six maisons avant que je put les rejoindre je couchay la nuit où l'action s'étoit passée.

Les Anglois ont perdu sur le champ cinquante hommes, le Colonel de leurs troupes légers et un officier, soixante blessés qu'ils avoient après avoir gagné leurs bâtiments de trois cent qu'il étoient, j'ay perdu un homme, trois blessés très dangereusement et plusieurs autres qui ont reçu des coups fort légers.

Les Accadiens sortirent pour lors des bois et recueillirent leur bled pour pouvoir subsister j'encourageay les uns à prendre patience en attendant ceux qui pouvoit les venir tirer de leur captivité sous laquelle ils gémissent, j'engageay trente familles les plus embarrassées à venir à la Rivière Saint-Jean où je me suis rendu le douze Septembre le vingt-deuxième que j'en étoit party.

Le vingt-trois Septembre j'écrivit à Monsieur de Vaudreuil et luy rendit compte de ce qui venoit de se passer, de la situation de mon poste, de la nécessité d'y envoyer des vivres, que j'étoit réduit depuis trois mois à manger du bled d'Inde et de la graisse.

Le vingt-quatre je fit repartir le Sieur de Niverville pour Petkekodiaque avec un Petit détachement pour m'assurer de la nouvelle qu'un Accadien venu après nous m'avoit rapporté que les milices angloises s'estoient révoltées sur ce que le Commandant les avoit voulu anvoyer avec leurs troupes légers brusler les habitations.

J'ordonnay à cet officier d'interrompre autant qu'il seroit en son pouvoir, les trans-Ports de Beauséjour à la Baye Verte, d'aller au dernier poste y brûler un magazin où Je sçavois que les Anglois avoient mis tout nouvellement des vivres, ce que j'en avois

put faire exortant les trente familles à [sic].

Le vingt-cinq de Septembre je party pour Memeramcouq havre qui est au bas de la rivière Saint-Jean, pensant bien qu'après ce que je venoit de faire les Anglois ne manqueroient pas d'y venir voir s'ils nous surprendroient de nouvelles troupes et tâcher Peut-être d'y faire un débarquement.

Duplicata de la lettre de M. de Vaudreuil au ministre.

MONTRÉAL, 18 octobre 1755.

Monseigneur,-Par mes lettres du 20 et 24 Juillet, j'ay eu l'honneur de vous informer que les Anglois s'étoient rendus maîtres du fort de Beauséjour, et que Monsieur de Boishébert, commandant à la rivière St-Jean avoit bruslé son fort ne pouvant s'opposer à la descente de l'ennemy; et que je lui avois donné l'ordre, de se concerter avec le R. P. Germain missionnaire pour hiverner à la rivière St-Jean, ou revenir à Québec, suivant les bonnes ou mauvaises dispositions des Accadiens et des sauvages.

Monsieur de Boishébert et le Révérend Père Germain m'ont rendu des bons témoignages de la conduitte et du zèle des Accadiens et sauvages Monsieur de Boishébert m'a aussy rendu compte de ses mouvemens pour s'opposer aux viies des Anglois.

Les Anglois ne se sont point bornés à la prise de Beauséjour, ils ont voulu assu-jettir tous les Accadiens à prêter serment de fidélité au Roy de la Grande Bretagne et à prendre les armes contre nous : mais ne pouvant réussir ils les obligèrent à remettre leurs armes à feu après quoy ils les rassemblèrent au fort de Beauséjour (qu'ils ont nommé le fort Cumberland) sous prétexe de leur faire part de l'arrangement du gouverneur d'Halifax pour la conservation de leurs terres et ils les retiennent prisonniers au nombre de 400 : chefs de famille. Ils envoyèrent deux de ces Accadiens de la part du commandant pour dire à leurs femmes de se tenir prêtes à s'embarquer, et que sur leur refus, ils feroient brûler leurs habitations.

Bien loin par les familles accadiennes d'obéir à cet ordre, elles fuyrent dans les bois, leur refus porta les Anglois à brûler entièrement le village de la rivière Chipoudy, sans

en excepter l'église.

Monsieur de Boishébert à la tête de 125 Accadiens ou sauvages les joignit à la rivière Petkoudiak; il les attaqua et les combattit pendant trois heures il les repoussa vivement jusques à leurs batimens. Les Anglois eurent 42 hommes tués et 45 blessés Monsieur Gorhant, officier anglois très zélé fut du nombre des blessés, nous perdîmes un sauvage et eûmes trois de blessés, si les sauvages eussent été moins vifs il n'auroit pas échappé un seul Anglois. Monsieur de Boishébert, passa la nuit sur le champ de bataille, il facilita les Accadiens à recueillir une partie de leurs grains et à se retirer dans les bois avec leurs femmes et enfans il leur a envoyé une grande gabarre pour accélérer leur retour à la rivière St Jean.

Les sauvages ne peuvent qu'être annimés contre les Anglois; ils ont coupé par morceaux 14 sauvages de la mission de la rivière S'-Jean qu'ils surprirent le long des habi-

tations angloises.

Les Anglois ont pris contre le droit des gens, le nommé Grandcour, sergent du détachement de Monsieur Boishébert, bien avant qu'ils ûssent pris Beauséjour. Ce sergent avoit été par ordre de Monsieur de Boishébert, dans une chaloupe à la recherche de neuf soldats qui s'étoient écartés de l'Isle de la Perdrix; il avoit un ordre de son commandant par lequel il réclamoit même l'assistance des Anglois si le cas l'exigeoit.

Je n'ay rien négligé pour sçavoir la situation des Anglois à Béauséjour ils sont au nombre d'environ 900 hommes, ils avoient commencé à rétablir l'intérieur du fort, mais

depuis qu'ils détiennent les habitans ils ont cessé.

J'ay donné ordre à Monsieur de Boishébert de se maintenir à la rivière S'-Jean Monsieur l'Intendant lui a fait passer les secours nécessaires pour y hiverner. Le Révérend Père Germain est à Québec, et j'espère qu'il ne tardera pas à aller joindre ses sauvages.

Plusieurs raisons, Monseigneur, m'obligent à faire rester Monsieur de Boishébert à

la Rivière St-Jean.

1. Tant que j'occuperay cette rivière et y auray un détachement, je conserveray au Roy la possession de l'Accadie, et les Anglois ne pouront pas dire qu'ils ont forcé les François de l'abandonner.

2. Je m'assureray de la fidélité des Accadiens et des sauvages, qui sans cela se croi-

roient abandonnés et se livreroient peut-être d'eux-mêmes aux Anglois.

3. Monsieur de Boishébert attirera à luy tous les Accadiens ceux qui sont à sa portée comme ceux qui en sont éloignés; s'attachera à les réunir avec leurs familles et à en former un corps. Les Accadiens ainsy réunis seront obligés pour leur propre sûreté à repousser vivement l'ennemy s'il se présente.

4. Il s'occupera également de la réunion des sauvages et en formera un corps également considérable, il correspondra avec Monsieur Manach, missionnaire à Miramichy, et suivant que le cas l'exigera il joindra les sauvages de cette mission aux siens, pour s'op-

poser aux progrès de l'ennemy.

5. Il sera en état d'avoir constament des découvreurs à Beauséjour, et à Halifax, et de faire quelques prisonniers qui l'instruiront de la situation et des forces des Anglois.
6. Il poura former des partis d'Accadiens et de sauvages pour harceler continuelle

ment l'ennemy à Beauséjour et l'empêcher de faire son bois de chauffage.

7. En conservant la rivière St-Jean je pourray avoir en tout temps des nouvelles de Louisbourg, il ne s'agira que de traverser de l'Isle St-Jean à Chédaik ou en suivant les terres après avoir passé le passage de Fronsac aller à Chédaic ou à Cocagne.

J'ay donné mes ordres en conséquence à M' de Boishébert et je lui ai essentiellement recommandé d'agir dans toutes les occasions avec beaucoup de prudence et de se

concerter avec le Révérend Père Germain.

J'espère Monseigneur, suivre cet arrangement jusqu'à ce que j'aye reçû vos ordres l'année prochaine, et suppose que vous décidiés qu'il n'est pas possible de faire retirer les Anglois de l'Accadie, ny d'y soutenir de notre costé des forces capables de les contenir. Je pourray faire venir dans le cœur de la Colonie les Accadiens et les sauvages ; les Accadiens en to al peuvent concister à environ 2,000 âmes dont 700 hommes portant les armes. Ils seroit fâcheux qu'ils fussent aux Anglois.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

VAUDREUIL.

Lettre de M. de Vaudreuil au ministre.

Montréal, 30 octobre 1755.

Monseigneur, — Depuis les lettres que j'ay eu l'honneur de vous écrire concernant l'Accadie, Monsieur de Boishébert m'a rendu compte de ce qui s'y est passé d'intéressant. Les Anglois ont enlevé de force tous les Accadiens et la pluspart des femmes des habitations de Tintamare, du Lac, du Pont à Buot. Monsieur de Boishébert ne pût arriver assé tost pour les en empêcher.

Il ne restoit que ceux de Petkekoudiak, Memeramcoucke, et Chiboudy qu'il a sauvés. Les Anglois ont cependant enlevé plusieurs habitans de ces contrées qui ont été intimidés à la publication qui fut faite le 15 aoust de l'ordre du commandant de Beau-

séjour.

Ils ont fait fustiger deux femmes et les ont fait mourir sous leurs coups, ils en ont aussy fait fustiger plusieurs autres et usent de toutes sortes de violences à leur égard. Aussy Monsieur de Boishébert, pour se venger de ces cruautés se propose de ne point

racheter les prisonniers que les sauvages feront à Beauséjour.

Monsieur de Boishébert suivant mes ordres fera passer à Chedaik toutes les femmes et enfans à l'arrivée des petits batimens que je lui ai fait expédier à Cocagne, et d'abord après qu'il les aura mis à couvert de l'insulte de l'anglois, il mettra tout en usage pour interrompre le transport des anglois à la Baye verte; il ne négligera même rien pour leur faire abandonner le fort de Gaspereaux.

VAUDREUIL.

Lettre de M. de Vaudreuil au ministre.

A MONTRÉAL, le 1er juin 1756.

Monseigneur, - J'ay l'honneur de vous rendre compte de ce qui s'est passé à

L'accadie depuis la lettre que j'ay eu celuy de vous ecrire le 6 febvrier.

Le 15 janvier les sauvages ont surpris et pris à l'abordage, au havre à L'Etang, une Goëlette angloise armée de 6 canons et de 10 hommes d'Equipage chargée de l'approvisionnement de la garnison de Port Royal, il y avoit dans cette Goëlette un officier d'artillerie destiné à commander celle du fort de Beauséjour, ces sauvages ont amené cette Goëlette à Menacoèche (a). M. de Boishébert l'a fait entrer dans la riviere de Belle Isle où elle est en sureté. Les sauvages en ont fait présent au Roy mais ils se sont appropriés la plus grande partie de sa cargaison.

Le 20 janvier M. de Boishébert partit de Cocagne à la tête de 120 hommes de troupes, accadiens ou sauvages pour aller à la rencontre de l'ennemy. Le 24 les sauvases n'ayant pas de quoy subsister dans son camp, se hazarderent à aller tuer des beufs, au Lac Jolicœur; où ils furent apperçus de quelque anglois, M. de Boishébert fut informé par ses découvreurs que l'ennemy n'étoit qu'à un quart de lieue de son camp, il marcha aussitôt pour l'attaquer, mais il (l'ennemi) feignit de défiler pour s'en retourner et ne fit paraître dans la pleine, qu'environ 50 hommes Le reste consistant en 450 soldats de troupes reglées et milices, êtoit caché M. de Boishébert qui ne se méfioit pas donna sur

(a) Menagouech.

eux, La troupe qui étoit embusquée le laissa engager et le chargea d'assés prés. La plus grande partie des sauvages reculerent, M. de Boishebert soutint cependant le choc avec ses troupes et (les) accadiens il êtoit heureusement au vent et à la faveur d'un brouillard il fit sa retraite, sans quoy il auroit été enveloppé, nous ne perdimes pas un homme ny n'en eumes pas de blessé. Il n'en fut pas de même de l'ennemy à en juger par les traces de sang qu'on a vû. M. Scot commendant à Beausejour avoit envoyé ce détachement au devant de M. de Boishebert sur la reconnoissance qu'il avoit eu de sa marche, par trois accadiens enlevés au moulin de Memeramcoucke, et un suisse deserteur de chés les anglois étably depuis trois ans à l'accadie.

Suivant mes ordres M. de Boishebert détacha 20 hommes pour aller bruler à la Baye Verte un bâtiment de 100 tonneaux que les anglois y construisoient et une goëlette qu'ils nous avoient cy devant pris, laquelle êtoit assés prés du fort, ce détachement brula

ces bâtimens, tua 7 anglois et mena un prisonnier.

Le 8 febvrier (a) un bâtiment anglois vint dans le bas de la riviere St-Jean, il fit des signaux françois et envoya sa chalouppe à terre pour demander un pilote, disant qu'il venoit de Louisbourg chargé de vivres, un accadien eut la legereté d'aller à son bord mais il n'y fut pas plus plutôt que le capitaine fit hisser son pavillon et fit une décharge de son artillerie sur les accadiens qui étoient à terre, après quoy il se rendit dans le havre, mais les accadiens s'embusquerent et firent un feu si vif de leur mousqueterie qu'ils l'obligerent à s'en retourner à port-Royal.

Les anglois ayant pris et fait embarquer de force à port-Royal 36 familles accadiennes faisant nombre de 226 personnes dans un bâtiment portugais, pour aller à la Caroline, ces accadiens se revolterent, et s'étant rendus maitres du bâtiment le menerent à la riviere St-Jean le 12 febvrier (b). M. de Boishebert n'a pû éviter de le faire bruler parce que le vaisseau anglois qui l'excortoit n'étoit pas éloigné et qu'on craignoit

qu'il le reprit

200 habitans de port Royal demandent à venir à la riviere St-Jean et plusieurs de Memeramcoucke sont arrivés à Jedaïque. J'espere que ceux de Pékoudiac qui sont obstinés à rester sur leurs terres, les imiteront. M. de Boishebert prend toujours des justes mesures pour retirer à la riviere St-Jean tous les accadiens et les disposer ainsy que les sauvages à faire tous leurs efforts pour rendre inutiles les mouvemens des anglois.

M. de Boishebert a envoyé à Quebec la plus grande partie des prisonniers qui sont à la riviere St-Jean. Comme j'espere que le nombre de ces prisonniers grossira et qu'il seroit dangereux de les laisser à la riviere St-Jean j'ay donné ordre à M. de Boishebert de les faire conduire à Caraquet qui est à 20 lieües de miramichis, où ils trouveront une chalouppe pour les reçevoir et les mener à Gaspé, d'où ils seront envoyés à Quebec par les

premieres occasions.

Suivant le raport de ces prisonniers et les connoissances que j'ay par les papiers pris aux anglois, il y a 1,000 hommes de garnison à le Pointe à Beauséjour, 150 hommes à la Baye Verte, et 150 hommes au fort Lawrence. Les anglois ont reçû l'habillement pour trois régimens, qu'ils attendent de la vieille angleterre, ils doivent venir le printems à la riviere St-Jean; ils sont prets à placer une batterie à Oueskaks; s'ils y parviennent ils repareront à leur avantage, la faute que nous avons faite en négligeant cette pointe, cette batterie est capable d'empêcher tous les débarquemens que l'on pourroit tanter de faire dans la riviere de Beaubassin. Leur projet est de ravager tout le bas de la riviere de Canada et de prendre possession de gaspé, il y avoit à Alifax deux vaisseaux de ligne et 17 navires françois, pris l'été dernier, lesquels doivent server à l'expédition de la riviere St-Jean pour laquelle ils doivent mettre 2,000 hommes sur pied.

J'aurois bien souhaitté, Monseigneur, reçevoir vos ordres au sujet de la riviere St-Jean, et des accadiens. Je mettray autant que la situation de la Colonie me le permettra, M. de Boishebert en état de s'y maintenir, en luy faisant passer des vivres pour secourir les accadiens et les sauvages. Je n'oublie pas les munitions de guerre, et vous pouvés juger, Monseigneur des comptes que j'ay l'honneur de vous rendre, que les

⁽a) L'abbé LeGuerne dit le 9 février.
(b) C'est le 8 février qu'il faut lire.

ordres que j'ay donnés pour les accadiens, et les sauvages ne reçussent pas ces secours en vain, n'ont point été infructueux. Je desire que les nouvelles, que j'attends dans le courant de ce mois soient aussy bonnes que celles que j'ay reçû jusqu'à présent. Je ne rappelleray M. de Boishebert ny les missionnaires et je ne retireray les accadiens dans le cœur de la Colonie qu'à la derniere extremité, et lorsqu'il me sera moralement impossible de faire mieux.

Je suis avec un trés profond respect, Monseigneur,

Votre trés humble et trés obéissant serviteur,

VAUDREUIL.

Extrait d'une lettre de Vaudreuil au ministre.

A Montréal, le 15 juin 1756.

Monseigneur,

J'attens, incessamment des nouvelles de l'accadie, je ne puis assurer que les anglois n'y feront pas de nouveaux progrés, je n'ay pas manqué de donner mes ordres à tous égards à M. de Boishebert, mais je dois tout craindre des forces que l'ennemy est en état de mettre sur pied des l'ouverture de la navigation cet officier suivant mes intentions doit avoir formé une ambuscade pour enlever les couriers d'Alifax à Beausejour et s'il y a réussi je reçevrai dans ce mois les depeches dont ils êtoient chargés.

Duplicata de la lettre de Vaudreuil au ministre.

A MONTRÉAL le 6 aoust 1756.

Monseigneur,—Il me tardoit de recevoir des nouvelles de la riviere S'-Jean n'en ayant pas eu depuis cet hyver je craignois que les secours que j'avois envoyé aux accadiens, et les ordres que j'avois donné à M. de Boishebert, ne pussent le mettre en état de resister aux forces que j'étois prevenu que l'ennemy devoit mettre sur pied.

Les lettres que j'ay reçû par trois différens courriers m'ont bien rassuré, je n'ay Pas été peu satisfait d'apprendre que mes soins à animer les accadiens et les sauvages

avoient rompu les projets de l'ennemy.

J'avois donné ordre à M. de Boishebert de s'attacher à prévenir l'effet des mesures que l'anglois pourroit prendre pour interrompre la transmisgration des accadiens sur nos terres, je me doutois bien qu'il y auroit des croiseurs entre le cap tourmantin et l'isle St-Jean, et à l'entrée de la Baye Verte, l'un de ces croiseurs armé de 6 canons vint se remettre en carêne à l'entrée de la riviere de Gasparos, un party de sauvages qui le Suétoit saisit l'instant que l'equipage de ce batteau fut au fort de Beauséjour, il y mit le feu et envain les anglois voulurent-ils essayer de l'éteindre.

Il reste encore un autre croiseur, M. de Boishebert surveillera à le faire égale-

ment brûler ou à le prendre.

Un detachement de sauvage que cet officier envoya a merligueche tua sur l'isle 20 habitans, brula deux grands magazins, prit une femme et trois de ses enfans, cette femme a dit être native de Caën en normandie, qu'elle avoit été transportée depuis deux ans sur cette isle et qu'il y avoit beaucoup de françois qui y habitoient, malgré eux, il est facheux que les coups de nos sauvages ayent directement porté sur des françois surtout s'ils ne sont point de leur bon gré à Merligueche, j'écris à M. de Boishebert de sçavoir de cette femme s'il ne seroit pas possible d'induire ces françois à une revolte, je luy observe que cette tentative exige beaucoup de circonspection, il seroit heureux que ces françois pussent exécuter un coup d'éclat, comme de bruler Merligueches et de decamper ensuitte sur nos terres.

15 sauvages envoyés au port-Royal ont tué 5 anglois à l'habitation du cap.

21 sauvages attaquerent 50 anglois qui étoient sortis du fort de la Baye verte; pour faire du bois sous le canon de ce fort, nos sauvages ne tirerent que cinq coups de fusils ils firent leur cri, foncerent sur ces anglois dont la plus grande partie n'étoient pas armés, ils les mirent en fuite et en tuerent ou blesserent plus des trois quarts à coup de casse tête ils les poursuivirent jusqu'au desert qui entourre le fort, ils ne purent lever que 14 chevelures, le feu de l'artillerie de l'ennemy les ayant obligés de se retirer, il n'y eut qu'un abenakis de blessé. Les abenakis ont frappé plusieurs fois aux environs du fort de Beauséjour.

Les sauvages de pictou ont fait plusieurs chevelures cet hyver, ils ont été les porter

à louisbourg.

Environ 50 anglois débarquerent nuitament à chipoudi ils surprirent dans une maison qu'ils n'avoient point encore brulé 2 accadiens et deux enfans, ils les interrogerent aprés quoy ils tuerent les deux hommes, l'ennemy n'a point fait d'autres progrés.

J'aurois bien souhaitté, Monseigneur, que les coups de nos Sauvages eussent été plus considérables, je m'en plains à M. de Boishebert et à M's les Missionnaires surtout parraport à l'inaction des accadiens j'espere qu'ils feront mieux à l'avenir cependant ils ont en partie rempli mes vues puisque les anglois n'osent pas sortir de leurs forts et que lors-

qu'ils y sont absolument obligés ils n'y laissent que trés peu de monde.

M. de Boishebert m'écrit qu'il ne craint plus pour son poste il a fait placer neanmoins en batterie dans un detroit de la Riviere deux canons de calibre de 8, deux du calibre de 2, et 12 pierriers il y a fait un retranchement. Sa position est des plus favorables, et il espere que si l'anglois s'engage dans la riviere nous aurons l'avantage sur luy je luy recommende expréssement d'avoir attention à ne pas faire des ouvrages qui puissent en cas d'evenement facheux luy etre nuisibles et de se conserver toujours la liberté de se retirer et se mettre à portée d'inquietter vivement l'ennemy la nuit comme le jour jusqu'à ce qu'il l'aye réduit à la dure necessité de rembarquer.

La disette de vivres a obligé M. de Boishebert de faire passer sur l'isle S^t-jean 49 familles il en a aussy envoyé quelques unes à quebec il a eu 600 personnes outre les sauvages à nourir pendant l'hyver il a prés de luy 30 familles de port royal il y a encore 1,000 personnes dans les rivieres, qui pour la pluspart sont dans l'extrême besoin, il me prévient que je seray obligé de lui envoyer des vivres pour la subsistance de 250 person

nes qui vont venir à luy.

Les habitans des Rivieres luy ont envoyé des deputés, il leur a dit de se retirer le

plus avant qu'ils pourroient dans les bois en attendant qu'il put les secourir.

Il a reçu aussy des lettres des habitans des mines retirés dans les bois et de ceux de port Royal qui sont au cap de Sable depuis l'automne les uns et les autres le prient de vouloir bien les recevoir, ceux de Gibouctou (a) après avoir commercé avec les anglois ont été surpris et enlevés par un détachement, je pense que cette avanture ne contribué pas peu au desir des habitans des mines et de port-Royal pour venir sur nos terres.

il est arrivé à la riviere S'-Jean 5 familles d'accadiens faisant nombre de 50 personnes revenant de la caroline, ces accadiens ont dit à M. de Boishebert qu'il venoit encore

environ 80 personnes.

Ils ont raporté que le gouverneur de la caroline leur a donné leur passeport jusqu'à la Virginie où le Gouverneur les retiendroit ou les renverroit, que celuy cy leur ayant dit qu'ils pouvoient s'en retourner d'où ils etoient venus, ils achepterent une chalouppé furent à newyork où le Gouverneur leur donna un pilote pour les conduire ils n'ont pas voulu entrer dans Baston ils ont continué leur route et sont arrivés le 16 juin à la Riviere St-Jean.

ils ont ajouté que 15 accadiens avoient été envoyés à Londres où ils avoient eté mandés.

Que 300 habitans des mines étoient prets à s'embarquer que les uns leur disoient que c'étoit pour aller en angleterre d'autres pour Louisbourg ou quelqu'autre endrois où ils verroient des françois.

Les 9 accadiens qui étoient revenus du fort duquêne sont arrivés en meme tems à la Riviere S'-Jean le recit qu'ils feront des cruautés de l'anglois ne pourra qu'animer les accadiens et les sauvages, je renouvelle mes ordres à ce sujet à M. de Boishebert, et je prie M^{rs} les missionnaires d'y concourir en tout ce qui dependra d'eux, il ne seroit pas

⁽a) Chibouctou aujourd'hui Halifax.

naturel que les uns et les autres fussent aux charges du Roy sans donner des preuves

certaines de leur zèle pour le service de Sa Majesté.

Tous les accadiens m'ont envoyé des deputés qui ont representé à M. l'intendant et à moy que Miramichis est le seul endrois où ils peuvent se retirer pour y subsister l'hyver prochain, que la peche y est abondante et que pour peu qu'on leur envoye des secours de quebec ils esperent de s'y soutenir au lieu qu'on ne pourroit leur en procurer à la Riviere St Jean à cause de la difficulté du transport par thémiscouata : nous leur avons accordé leur demande, j'ay donné ordre à M. de Boishebert de faire passer à Miramichis tous les accadiens qui sont à cocagne de même que toutes les familles qu'il ne pourra faire subsister à la Riviere St-Jean et ses environs, et de les occuper à faire des angards pour recevoir et mettre à couvert les vivres que M. l'intendant va y faire passer.

plusieurs de ces députés m'ont sollicité de consentir à l'échange de quelques uns des prisonniers qui m'ont été renvoyés de la Riviere St-jean pour avoir leurs femmes et autres parens qui sont detenus au fort de Beausejour je le leur ay refusé prévoyant que le retour de ces prisonniers pourroit nous etre prejudiciable, mais pour ranimer la confiance de ces accadiens aux françois et les engager à frapper, je leur ay accordé le commandant du batteau anglois que nous avons pris sur le Lac ontario n'ayant pas eu la

liberté ny le tems de rien voir ny sçavoir de nôtre situation.

Les Sauvages de pentagoët ayant occasionné une grande consommation des vivres à la riviere St-Jean je me suis décidé à les rappeller et à écrire au Reverend pere Gounon de les mener à la Bausse où nous pourrons aisément et à peu de frais les secourir, ils seront d'ailleurs à portée de me dedommager des dépenses que le Roy fera pour eux en

allant en party sur l'anglois avec nos domiciliers.

Comme je n'ay pas reçû vos ordres, Monseigneur, concernant les arrangemens que j'ay pris je ne puis me dispenser de les continuer il est indispensable de mettre les accadisdiens en sureté pour pouvoir les envoyer en guerre de là dépend la conservation de la Riviere St-Jean, le peu de bestiaux qui reste sur les terres seroit détruit les recoltes et même les semences consommées et enfin nous serions obligés d'abandonner l'accadie.

Je suis avec un trés profond respect, Monseigneur, Votre trés humble et trés obéissant serviteur,

VAUDREUIL.

Duplicata de la lettre de M. de Vaudrenil au ministre.

A Montréal, le 7 aoust 1756.

Monseigneur, —Quoique je sois persuadé que M. le chever de Drucourt vous rend le compte le plus exact de tout ce qui concerne la partie de l'isle St-jean, néanmoins comme je m'en occupe sérieusement, je dois avoir l'honneur de vous informer de ce que M. de Villejoin m'écrit sur les ordres que je luy ay donnés.

Je luy avois recommandé de porter les accadiens et sauvages à rechercher l'occasion de frapper l'anglois je sçavois qu'elles étoient rares de ce côté là, mais ma prévoyance n'a pas été absolument infructueuse. Il envoya 7 sauvages aux environs de péjeguit qui

leverent deux chevelures et luy menerent un prisonnier.

Il fit aussy frapper les accadiens qui ont hyverné à cobéguit ils luy ont envoyé 3 deserteurs, ils étoient 7 lorsqu'ils les appercurent; ils en tuerent un, les 3 autres furent

La misere est grande dans l'isle St jean, la pluspart des habitans sont sans pain repris par les anglois. M. de Villejoin ayant nourri depuis l'automne 1257 personnes réfugiées il en a reçu ce Printems 230 de cocagne mais ils a été obligé de faire passer quelques familles à quebec Par ordre de M. de Drucourt et suivant mes intentions il s'est débarassé des habitans

les moins laborieux. Il a envoyé à tatamigouche quatre batteaux ou Goëlettes pour chercher des habitans et des bestiaux, il a du monde en campagne sur les terres de l'accadie qui travaillent aussy à en ramasser il espere tirer encore des bons habitans du côté de cobéguit, mines ou péjéguit qui sont aisés en bestiaux et en argent lesquels joints à ceux qu'il a seront

suffisans pour former des bons établissemens sur l'isle St-Jean.

Un bâtiment que M. de Villejoin avoit envoyé à cocagne a méné à l'isle St-Jean 87 accadiens dont 16 sont du nombre des 50 qui sont revenus de la caroline.

Les accadiens ont fait les mêmes raports à M. de Villejoin qu'à M. de Boishebert,

ils ont ajouté:

qu'ils n'avoient été nourris qu'un mois et demy en arrivant que les anglois leur avoient dit qu'il n'avoient qu'à travailler pour gagner leur vie.

qu'ils leur ont proposé à tous de prendre des habitations et de signer pour eux. qu'il y avoit 1,100 accadiens à la caroline et 600 à la Virginie que les anglois ont

fait embarquer qu'ils ont fait courir le bruit qu'ils les menoient à la vieille angleterre pour les échanger avec la france.

Que les habitans de la Virginie ont été bien inquietés et ont perdu beaucoup

de monde par les sauvages même leurs anciens alliés.

Qu'ils ont ouï dire aux anglois qu'il leur étoit arrivé 22 vaisseaux de guerre pour toute la nouvelle angleterre.

Il paroit, Monseigneur, que les anglois congédient les accadiens qui leur sont à

charge, je ne négligeray rien pour acquerir tous ceux qu'ils renverront.

Deux goëlettes qui avoient été envoyées de Louisbourg à l'isle St-Jean chargées de vivres, ayant été obligées de relacher aux 3 Rivieres pendant qu'une fregate et un senault anglois croisoient dans la Baye M. de Villejoin ordonna aux capitaines de mettre en dépôt, la moitié de leur cargaison et de profiter du premier vent favorable pour se rendre au port de l'Isle St-Jean en prenant leurs precautions peut éviter les bâtimens anglois.

L'une de ces Goëlettes se rendit heureusement mais l'autre fut appercüe des anglois qui la poursuivirent avec des berges elle ne put gagner la Riviere du ouest où M. de Villejoin avoit placé un détachement elle fut s'echoüer dans celle du nord-est L'equipage

n'eut que le moment de se sauver.

Les anglois n'ont pas reparu depuis dans la Baye M. de Villejoin a profité de ce tems pour tirer des bestiaux des terres de l'accadie, il a eu jusqu'à présent de tatamigouche et de ses environs autour de 400 bêtes à corne il en a envoyé 178 à Louisbourg.

Si nous avions des forces dans la Baye ou que nous pussions y agir sans opposition de la part de l'anglois, M. Villejoin se flatteroit de bien munir l'Isle St-Jean et de pouvoir par la suite subvenir aux besoins de Louisbourg, il pourroit aussy bien inquieter l'ennemy.

conformément à mes ordres M. de Villejoin a disposé les habitans à agir suivant les circonstances, il leur a fait distribuer de la poudre et des balles il n'a pu envoyer des fusils à ceux qui n'en ont pas il n'en avoit que 200, sur quoy il a armé la jeunesse

qu'il a cantonné sur la côte.

Il a transporté ses magazins dans la Riviere du nord-est qui est bien peuplée, il a envoyé dans le haut de cette Riviere les femmes qui étoient prés de luy, il a conseillé aux habitans de mettre leur famille et leurs bestiaux dans le bois afin qu'ils n'ayent à penser qu'à se déffendre.

En cas d'attaque il peut descendre cette Riviere et si louisbourg ne pouvoit luy procurer des secours en troupes ou autrement il prendroit le party de faire poster à l'embouchure de cette Riviere trois canons qu'il a qui ne peuvent luy servir que pour signal, n'étant pas même en batterie et ne sçachant où les placer sur la pointe qu'il habite.

M. de Villejoin ne sçauroit dans les circonstances présentes être trop muni en comestible, munitions, armes et vêtemens pour faire face à tout soit pour les réfugiés soit pour les Sauvages.

Les bleds et les autres semences annoncent une assés bone recolte a l'isle St-Jean.

Je suis avec un trés profond respect, Monseigneur,

Votre trés humble et trés obeissant serviteur,

VAUDREUIL.

Triplicata de la lettre de M. de Vaudreuil au ministre.

A Montréal, le 3 novembre 1756.

Monseigneur, -- Comme il n'y à pas à douter d'après le raport de tous les prisonniers Anglois que l'ennemy n'ait des vues sur Louisbourg et qu'il pourroit bien entre-Prendre de les executer dés le petit printems d'autant mieux qu'il y a lieu de croire qu'il connoit parfaitement l'état de cette place, et qu'il n'est pas naturel de penser qu'il attende qu'elle soit dans le meilleur etat de déffense, j'ay prevenû M. de Drucourt que J'avois donné ordre à M. de Boishebert Commandant à la Riviere St-Jean d'executer tous ceux qu'il luy donnera suivant l'exigeance des cas et de rassembler les forces qu'il luy demandera en accadiens et sauvages pour se rendre par l'isle St-Jean au port Toulouse et de la aux environs de Louisbourg en joignant à son détachement les Micmack

Il pourroit, Monseigneur, se placer aisement dans une situation assés avantageuse Pour harceler constament l'ennemy et favoriser des frequentes sorties aux troupes il dirigeroit sa manœuvre relativement aux signaux que M. de Drucourt luy donneroit.

Je suis bien persuadé, Monseigneur, que M. de Drucourt me sçaura bon gré de cette Prévoyance, il est certain que si lors du siege de Louisbourg le gouverneur de cette place avoit accepté la proposition que luy fit M. Marin de s'y transporter avec un détachement de Canadiens et sauvages l'ennemy n'auroit pas pris Louisbourg.

Quand M. de Boishebert ne rassembleroit que 200 volontaires, 200 sauvages et les Micmack il seroit en état de former un camp de 6 à 700 hommes et M. de Drucourt

pourroit frequament mettre les assiegeans entre deux feux.

Au surplus, Monseigneur, je n'ay pas manqué de prescrire à M. de Boishebert les justes mesures qu'il devoit prendre pour la suretté de la Riviere St-jean pendant son absence.

Je n'ay pas laissé ignorer à M. de Drucourt la disette extreme ou nous sommes des vivres et qu'il doit essentiellement s'attacher à vous en demander.

Je suis avec un tres profond respect, Monseigneur, Votre trés humble et trés obeissant serviteur,

VAUDREUIL.

Lettre de M. de Vaudreuil au ministre.

A Montréal, 18 avril 1757.

Monseigneur,—Quoique je suis persuadé que Monsieur le chevalier de Drucourt ne vous laisse rien ignorer de tout ce qui concerne l'Isle S'-Jean, néanmoins je dois avoir l'honneur de vous informer de mouvement que M. de Villejoint a fait faire en exécution

Un accadien enleva deux esquifs, l'un sous le fort de Gasparaux et l'autre à une Petite distance de ce fort il n'y restoit qu'un troisième esquif que Monsieur de Ville-

joint aura vraisemblement fait brûler.

Un détachement de 60 accadiens de bone volonté prit un nombre de chevaux et quarante bœufs aux environs du fort de Pégéguit, tua 13 anglois et en blessa quatre se rendit maître d'un magazin dans lequel il y avoit trois cents barriques de bled 60 barriques de farine, quatre-vingt dix quarts de lard et dix tierçons de beurre et après avoir fait des provisions il y mit le feu, il brula aussy cinq cents gerbes de froment, deux granges, une boulangerie et un moulin.

Les anglois blessés raportèrent à Monsieur de Villejoint, qu'il y avoit trois régiments à Alifax de 1,000 hommes chacun, qui fournissent les garnisons de Port Royal et des postes de l'Accadie occupés par l'anglois, qu'on fortifioit Alifax en gazons, qu'il y avoit seize vaisseaux de guerre dans le port, que les anglois se flatent de prendre

Louisbourg cette année et ensuite le Canada.

Monsieur de Villejoint a réussy à attirer tous les habitans qui étoient du côté de Cobéguit, Tatamégouche et des mines, il a fait passer plus de 500 bœufs à Louisbourg il ne néglige rien pour enlever des bestiaux à l'ennemy.

La récolte de l'Isle St-Jean a été extrêmement mauvaise outre que Monsieur de

Villejoint n'a pas reçu de grands secours de Loüisbourg.

Suivant les ordres de Monsieur de Drucourt, il a évacué son poste des bouches inutiles cependant il luy restoit environ 1300 personnes, qui vivent très misérablement.

Il est à souhaiter qu'il ne soit pas obligé de détruire ces animaux car l'Isle St-

Jean seroit bientôt déserte.

Enfin Monsieur de Villejoint n'avoit tout au plus que pour six semaines de vivres à donner aux réfugiés et plusieurs des anciens habitans n'avoient point de quoy subsister, ni faire leurs semences le printems, les femmes et filles n'osent point sortir ne

pouvant couvrir leur nudité, il en est de même de nombre d'habitans.

L'Isle St-Jean mérite attention, il seroit bien dommage de la perdre, d'autant mieux qu'il y a actuellement 6000 bêtes à corne, il est donc bien essenciel, Monseigneur, que le Roy ait destiné des frégates pour cette Isle, et même qu'il y en hyverne, sans cela les anglois pourront fort aisément piller et brûler les habitations qui sont assés éloignées.

Je suis avec un trés profond respect, Monseigneur, Votre trés humble et trés obéissant serviteur,

VAUDREUIL.

Lettre de M. de Vaudreuil au ministre.

A Montréal, 19 avril 1757.

MONSEIGNEUR,

Par la lettre que j'ay eu l'honneur de vous écrire le 3 novembre de l'année dernière, j'ay eu celuy de vous rendre compte des ordres que j'avois donnés à Monsieur de Boishebert, pour qu'il exécutat ceux qu'il recevroit de Monsieur le Chevalier De Drucourt et se transportat avec un détachement de sauvages et d'accadiens au lieu qu'il luy indiqueroit pour s'opposer à la descente de l'ennemy dans le cas qu'il fit un armement pour réduire Louisbourg.

Cet officier suivant mes intentions a envoyé vingt accadiens des mines sur route qui tiennent les couriers qui vont d'Alifax à Port Royal avec ordre de s'embusquer pour tâcher d'intercepter les lettres des Anglois. Il a en même tems envoyé dix hommes à Alifax pour guetter l'occasion de faire quelque prisonnier, ils devoient y

arriver le dix Mars, qui est le tems que les anglois peuvent avoir des vaisseaux.

Il a donné ordre à ce petit détachement de se diviser à Tatamegouche et d'aller informer Monsieur de Drucourt de la quantité de vaisseaux qu'il y aura à Alifax et des mouvemens apparens des anglois. Il se préparera à recevoir les ordres de se Gouverneur, il luy à écrit le premier Janvier qu'il les attendroit à Miramichis, il luy expose sa situation par raport aux vivres, elle est d'autant plus critique qu'il ne peut trouver aucun secours à l'Isle St-Jean.

Il observe à Monsieur de Drucourt, que si les anglois ne font aucune tentative sur Louisbourg, et qu'il obligé soit d'attendre ses ordres à Miramichis jusqu'à la fin d'avril, il luy sera impossible de se transporter à la rivière St-Jean qui pourroit être attaquée, les rivières et les lacs qui y communiquent étant dans ce temps la impraticables.

Il fait faire néanmoins des canots qui luy serviront pour aller à Loüisbourg si le cas l'exige, et il m'assure qu'il mettra tout en usage pour exécuter les ordres de Monsieur

de Drucourt.

Je suis avec un trés profond respect, Monseigneur, Votre trés humble et trés obéissant serviteur,

VAUDREUIL.

(Joint à la lettre de Monsieur de Vaudreuil du 6 May 1760.)

Copie de la let're du commandant Henry Schomberg à l'abbé Maillard.

T. Nº 17.

Son Excellence M. le brigadier General Edouar Witmort Gouverneur de Louisbourg, et mon general m'ayant fait l'honneur de me choisir pour vous porter ses sentimens, je profite, Mon Révérend Père, de cette importunité [sic] pour vous témoigner ses pensées.

Le pavillon blanc que mon canot vous porte vous représente l'amitié et l'innocence avec laquelle je viens, quoiqu'un peuple qui ne mérite guère les grâces du Roy mon maître, en même tems mon Révérend Père il faut que je vous fasse sçavoir que votre capitale Quebec s'est rendu aux armes du Roy mon maître vos armées sont mises dans la route [sic], ainsi que si vous et vos gens si téméraires de continuer contre la bonne Il faut absolument que vous périssiez par la famine puisque vous ne sçaurés avoir de secours.

Si donc mon Révérend Père, vous voulés bien accepter les branches dholive que je vous envoye et me mettre en possession des vaisseaux que vos gens m'ont pris et vous rendre tout à moy je suis commandé de vous assurer par sa Majesté que vous jouirés de tous vos biens, votre liberté, propriété avec une exercice libre de votre religion comme

vous verrés par le manifeste que j'ay l'honneur de vous envoyer.

Si mon Révérend Père vous doutés de la sincérité de mon cœur, je suis prêt à échanger des ôtages et je seray charmé d'avoir l'honneur de vous voir à bord de ma frégatte, mes sentimens étant humains égaux à mes ordres et alors vous verrés la générosité des anglois à quelle [nation] j'ay l'honneur d'être. Mais si par malheur contre mes espérances vous refusez mes offres chrétiens, aussitôt que le pavillon blanc est de retour, je feray signal d'un pavillon rouge, marque de l'indignation de mon Roy, ce que vous m'obligerés de faire. Je ne scauray répondre des cruautés que mes gens feront étant résolus de faire passer tout au fil de l'épée.

Ces promesses mon Reverend Père ne sont point téméraires mais mes sentimens Ainsi je vous prie au nom du Bon Dieu de ne point estre l'instrument de me faire verser du sang humain et de porter les horreurs de la guerre à des gens qui ont

encore dans leur pouvoir de jouir de pays et de l'abondance.

J'ay l'honneur Mon Révérend Père d'être votre trés humble et trés obéissant serviteur.

HENRY SCHOMBERG.

Dattée à bord de ma frégate; en mer, le 26 8^{bre} 1759.

(Joint à la lettre de Monsieur de Vaudreuil du 6 May 1760.)

Copie de la lettre du commandant Henry Schomberg au capitaine [Alexandre] LeBlanc.

M Nº 10

Monsieur,—Monsieur le digne prêtre Maillard vous fera l'honneur de vous signifier

tous ce qui vous regarde à mon sujet. Comme le tems presse voilà en peu mes pensées, il faut absolument vous rendre avec vos prises à moi aussitôt que vous pourrés, je viendrai vous chercher dans le printemps et alors vous serez reçeu avec toute l'honêteté possible et soulagé de tout, enfin vous n'aurés rien à plaindre. Le droit de la guerre vous a donné ces prises, le droit de la plaindre. Le droit de la guerre vous a donné ces prises, le droit de la guerre vous de la company de la co de la paix que je viens de faire me le rends. Je vous dis cela et vous écris celle-cy par amitié, crainte que si vous refusés ce que Monsieur Maillard, vous commandera faire, vous repentirés quand il est trop tard.

Je vous salue, Monsieur, je suis trés humblement à vous.

HENRY SCHOMBERG,

Commandant des troupes et vaisseaux, armée du roi de la Grande-Bretagne.

Donné à Maragomish 23 Novembre 1759.

(Joint à la lettre de Monsieur de Vaudreuil du 6 may 1760).

Copie de la lettre de l'abbé Maillard au capitaine LeBlanc (Alexandre).

Q Nº 14.

Monsieur,—Si vous n'avez pas vû chez vous le capitaine commandant et Monsieur Moss, à qui nous avons été obligés de nous rendre à des conditions assurément bonnes et raisonnables, c'est que je lés en ay détournés par les fréquentes remontrances que je leur ait faites sur les risques qu'ils couroient à cause de la saison extrêmement avancée, je me suis en même tems chargé de vous faire savoir notre accomodement ; de vous inviter à faire de même si vous ne pouvez mieux, il y vas plus de notre intérêt à tous que vous ne le pensez, pezée à quelles conditions vous le ferez si vous le faites et voyez si jamais un ennemi vainqueur peut vous en proposer de plus gratieuses, lisez ensuite dans l'avenir et voyez ce à quoi nous nous exposons en nous opiniâtrant, si Quebec n'étoit pas pris nous aurions meilleure grâce à mener encore pour quelque tems la vie errante, vagabonde et misérable que nous menons déjà depuis plus d'un an et notre opiniatreté alors seroit excusable mais dans le cas où nous nous trouvons je crois que nous ne pouvons mieux faire que d'accepter la branche d'olivier qui nous est offerte, vous n'en serés quitte que pour rendre vos bâtimens, rien de plus en nous rendant aux conditions proposées vivons de telle sorte sous le nouveau gouvernement qu'on n'est pas lieu de se plaindre de nous, les tems changeront et notre patrie nous revêrera, mais au cas que ce qu'on nous promet ne s'effectue pas, nous pourrons sans qu'on puisse nous refuser demander à être rendus à notre patrie. Le beau langage de quelques françois et de plusieurs sauvages ne m'en impose pas icy, car j'en connois tout le vain et tout le faux, il est certain que de s'opiniâtrer dans cette conjecture cy c'est agir d'une manière forte imprudente, des ressources sûres pour subsister et ne pas périr, assurance certaine que parmi nous tant françois que sauvages il n'y aura point de faux frères espérance fondée où sur des secours qui doivent incessament nous parvenir ou sur une paix prochaine.

Voilà je pense ce qui doit déterminer tout bon citoyen à user de patience, ces trois articles demeurent inséparables, l'un sans l'autre ne vous met pas suffisamment à l'abri, il faut pour pouvoir continuer à nous tenir rencoignez dans le fond des bois que nous soyons sûrs d'y subsister, que certaines personnes ne nous revêlera et que bientôt ce tems finira, la malice, l'impatience et le caractère volage de nos insulaires me sont trop connûs pour que dans ces circonstances cy je my fie, et ce pitoyable état où je vois presque toutes nos familles françoises réduites me forcent invinciblement à écouter les propositions du vainqueur et en les écoutant comme je fais je sers plus ma patrie que beaucoup de vains clabaudeurs qui ne sont rien moins dans le cœur que ce qu'ils s'efforcent de paroistre par leurs grands termes de constance, de fidélité et d'attachement inviolable à la patrie; n ais ne croyez pas, Monsieur, qu'après tout ce déduis j'aye des sein de vous engager à marcher sur mes brisées, à bouder si vous voulés dans votre sens, ne faittes rien qu'après y avoir bien réfléchi, pourvoyez à votre sûreté si vous voulez pas pour inites de la vous partie de la vous partie de la vous partie de la vous partie d voulez pas nous imiter abstenez vous seulement de blâmer des démarches que nous n'avons par fait ou constitution de la constitu n'avons pas faites sans y avoir mûrement réfléchi, je n'ai pû dans cette occasion cy m'accomoder au proverbe qui dit chacun pour soi et Dieu pour tout.

Je saurai en tems et lieux en produire les raisons. Saluez pour moi Madame votre

épouse et croyés que je suis avec un tendre et sincère attachement,

Monsieur,

Votre trés humble et trés obéissant serviteur,

A Matagomich, 27 novembre 1759.

P. MAILLARD, prestre.

(Joint à la lettre de Mr de Vaudreuil du 6 may 1760).

Copie de la lettre de l'abbé Maillard au capitaine [Alexandre] LeBlanc.

Monsieur,—Voici comme je vous écris après avoir pris lecture de votre lettre. Le seul parti que vous ayés à prendre est d'abord de vous conformer totalement à ce que J'ay fait avec la nation qui nous subjugue puisque Quebec est pris, mais Quebec pris ou repris il ne nous importe, c'est une été tout entière qu'il faut pour savoir comment tout Jouera bien ou mal pour nous mettre bien, pour nous faut mieux, mais qui vous en peut assurer, je veux encore que par prévoyance à vous donnée préalablement à tous les autres, toutes choses aillent bien pour nous l'année prochaine, croyez-vous que parce que je me suis rendu les affaires en iront moins bien pour moi, quand je dis pour moi Jy comprens tous ceux qui se sont rendus avec moi, je me trouverai alors, par supposition toujours de niveau avec vous et je sais que ce que j'aurai à alléguer à cet égard sera encore prépondérant. Enfin je suppose que tout aille mal pour nous et que la nation qui nous domine se voye partout maitresse, croiés vous que nous n'aurons pas alors lieu de nous féliciter d'avoir si bien sû prendre nos mesures d'avance. Je ne vous en dirai pas davantage là-dessus en homme sage, imités moi et laissés clabauder de toutes Parts, Cependant si vous connoissés quelque chose de mieux dites le moi Je n'en profiterai pas parce que les dez sont jettés, de m'en repentir je ne le pourrois parce que j'ay suffisament ruminé sur cette affaire, ayés soin de me bien lire pour me comprendre et après m'avoir compris mettés à profit pour vous ce que vous aurez lû; attendés vous de voir incessament Monsieur Moss, il est délégué du Gouvernement pour cela, je vous l'annonce comme une personne en qui j'ay et dois avoir beaucoup de confiance, agissés avec lui comme je fais, je ne vous parle pas de le bien traiter car votre ordinaire est de faire toujours accueuil à tout le monde ; cependant pour raison montrés vous dans ce cas cy homme capable d'user de discernement de bons témoignages rendus d'avance valent quelquefois des fortunes.

Je crois que quand nous nous verrons et qu'il nous sera permis de communiquer ensemble de vive voix, vous ne marchanderés point à faire même route que moi si vous écoutés les grands raisonnemens vous donnerés dans des idées creuses qui vous meneront à rien, vous croyés que je veux parler des mauvais dont le nom ne se signale que par l'opiniâtreté la plus déraisonnable, ce n'est pas seulement d'eux mais encore de tout autre qui à leur instar se trouveroit estomaqués du parti qu'on a pris sans auparavant le luy avoir communiqué, des hauteurs semblables sont de vraies impertinences, il faut savoir s'accomoder au tems aux personnes et aux lieux, des opiniatretés semblables n'ont pour fondement que beaucoup d'orgueil de vanité et de jactance où tout ce qui n'a pas de fondement n'est que pure chimère, on ne peut jamais par une pareille conduite n'en imposer que pour un tems malheurs à de pareils sujets quand on est parvenus à les connoitre, j'aime les gens dociles et qui ne s'en font point accroire, je suis tout disposé à faire voir aux Maurices que je leur suis dévoué pour les servir en toute occasion autant que je pourrai le faire, mais n'est il pas bien juste qu'en vrais chrétiens et en honnêtes gens ils ayent des égards pour leur pasteur. Ne savent ils pas que c'est mépriser Jésus-

Christ que de mépriser ses ministres.

Salués pour moi bien particulièrement M' et M^{me} LeMaigre, Paulette et Madame son épouse votre sœur et Monsieur Latour et toute votre famille, s'ils ont à cœur de

m'imiter ils feront sagement, nous n'en demeurerons que plus amis.

Je salue par vous tous ceux et celles qui veulent bien m'honorer de leur amitié; je voudrois pouvoir vous voir de tems en tems, nos devis et nos conversations sur tout ce qui se passe ne tariroient pas, je salüe Abraham et son épouse, donnés moi de vos nouvelles aussitôt que vous pourrés.

Je m'attendois que les deux courriers que je vous ai dépeché auroient été en partie dédomagés par tous les habitans pour les peines qu'ils ont prises, j'aviserai à ranger le

tout.

Je suis avec un tendre et sincère attachement, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur, P. MAILLARD. A Matogomich, le 31 Decembre 1759. 18-48 R 16

(Joint à la lettre de Monsieur de Vaudreuil du 6 May 1760).

Copie de la lettre de l'abbé Manach au sieur Bourdon.

O. N° 12.

Monsieur,—J'ay l'honneur de vous informer par cette occasion des démarches que nous avons faites vis à vis la nation angloise, qui par générosité nous a ouvert les bras dans le tems où nous nous attendions le moins à échaper soit à la cruauté ou à la famine où nous réduit la guerre, vous verrés par la copie du manifeste que nous a adressé Monsieur Witemore, le bon traitement qu'on nous fait, nous sommes comme vous savez sans ressources d'aucune part, sans vivres, poudre, ni plomb. Nous étions d'ailleurs dans le cas de voir égorger ces familles par notre proximité de l'ennemi, c'est donc savoir à propos user des temps et des circonstances pour conserver des sujets au Roi très chrétien que d'en user ainsi. L'officier anglois qui est arrivé icy depuis cinq jours et avec qui je suis obligé de me rendre au fort de Beauséjour, pour la ratification de la paix, m'empêche d'écrire à Monsieur le Général, pour cela il me faudroit plusieus jours, vous savés mieux ce qu'il faut penser et faire en pareil cas, ainsi je ne vous dis rien sinon de vous attendre à être recherché à toute outrance de bon printems, voilà ce que je sais, et passé cette année plus de grâce, encore une fois voyez ce qui est à propos de faire pour conserver ces sujets au Roi plus surement. Vous supprimerez si vous voulés le manifeste que je vous addresse, nous fesons dans ce cas comme dans les Paÿs Bas, dont les peuples sont tantôt à la France, tantôt à l'empire, aujourd'hui à l'Espagne demain à l'Angleterre.

Je vous souhaitte comme à tous vos Messieurs de prendre le parti qui sera le plus

à la gloire de Dieu, et à l'utilité de la France.

Bien mes assurances de respect à Madame, à qui je suis comme à vous, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

MANACH, prêtre.

A Richibouctou, le 27 janvier 1760.

(Joint à la lettre de Monsieur de Vaudreuil du 6 May 1760.)

Copie d'une lettre en forme de manifeste de Monsieur Bourdon aux habitans de la Baye des Ouines et de Richitouctou.

Nº 11.

A Messieurs les habitans de la Baye des Ouines et Richibouctou.

Messieurs,—Je suis extrêmement surpris que vous ayés fait aucuns accords avec les Anglois sans m'en donner avis, Monsieur le Général ne sera pas moins surpris que moi d'avoir agi ainsi sans savoir aucune nouvelle de Quebec, vous vous êtes comme des étourdis mis dans un vilain Sac, ils vous regarderont comme juste avec mépris et ils auront raison vous voyant si vatillar et changeant, ou est donc ce zèle pour la patrie, cette fermeté pour la religion, quoi dans un moment tant d'années de jeûnes et de fuites faittes au travers les bois, exposés à mille dangers sont aujourd'hui perdûs.

Enfin je ne puis vous consevoir de ne pas ouvrir les yeux et de ne pas vous apperce voir qu'ils ne garderont jamais un serpent dans leur sein et que les prêtres qu'ils veulent vous donner ne sont que de faux prétextes qu'ils prennent pour vous mieux surprendre et vous récompenser des trahisons qu'ils prétendent que vous leur avés faittes, Souve-

nés vous que Dieu est et qu'il abandonne ceux qui l'abandonnent.

Je vous prie de faire réflextion à cette lettre, il ne sera peut-être plus tems de demander grâce et miséricorde à Celui que vous avés abandonné; Dieu en a que trop fait de vous avoir mis au monde, et le Roi de France de vous avoir nourris, habillés depuis dix ans comme il l'a fait.

Je vous apprends qu'il y a un mois et demi que Monsieur de Lévi étoit à St-Augustin, avec trois régimens, cinq cents cuirassiers et quatre mille hommes en arrière garde pour monter à l'assault, les échelles sont prêtes, les Anglois ne comptent pas faire de résistance si l'on fait retirer les nations qui sont nombreuses, il y a parmi eux une grande maladie, on ne prend pas la peine de les enterrer on les jettent à la mer.

J'attends incessament la nouvelle de la reprise de la ville de Quebec, sitôt que

j'en saurai, je vous en ferés part,

je suis en espérant tout à vous, Messieurs, Votre très humble et très obéissant serviteur,

BOURDON.

A Ristigouche, ce 14 février 1760.

(Joint à la lettre de Monsieur de Vaudreuil du 6 May 1760.)

Copie de la requête des habitans de Richibouctou au Commondant du Fort Cumberland.

X. Nº 19

(Pas de date-mais évidemment après le 6 février 1760.)

A Monsieur le Colonel Fraye, Commandant au fort Cumberland.

Les habitans de Richibouctou étant informés que Mr. Manach avoit fait un accord se disant député de leurs pars, sitôt les habitans ont envoyés deux hommes à la Baye des Ouines savoir ce qu'il avoit fait, lequel il nous a envoyés l'article de soumission fait de sa part dattée du 6 février, ce qui a beaucoup surpris, n'ayant jamais connû Mr Manach que missionnaire pour les sauvages et n'a jamais été employé de la part de ceux

qu'il se dit être à la tête ny député de leur parti.

Monsieur, vous savés que nous avons reçeu de son Excellence le général Witmort un édit duquel personne ny est contrevenüe, auquel nous ferons réponse le plutôt qu'il nous sera possible, rien ne vous le prouve mieux que la façon d'agir des habitans par leur commerce et la bonne intelligence avec les sujets de votre gouvernement, c'est pourquoi nous nous en tenons à l'édit envoyé de la part de son excellence, et qui toutefoy est de la part du roy. Soyés persuadé Monsieur, que de la part duquel cela est venüe, nous oblige de révoquer tout ce que Monsieur Manach a fait, et de dire avec toute vérité que jamais nous n'avons fait d'élection pour envoyer des députés et même ceux qui ont signé cela n'a été que de la part de Monsieur Manach pensant n'estre que la paix suivant l'édit de la part de Monsieur Witmort, qui n'est toutefois qu'une neutralité, en foy de quoi les habitans ont signé.

(Pas de signature sur cette copie.)

(Joint à la lettre de Monsieur de Vaudreuil du 6 May 1760.)

Copie de la lettre écrite par les habitans de Pekoutiac au Colonel Frye commandant au Fort Cumberland.

Y. Nº 20.

13 février 1760.

Monsieur,—Suivant vos ordres à mon arrivée à Pékoutiak où je n'ai rien eu de plus pressé que de vous dépêcher les députés que vous m'aviés demandés, ils sont chargés de la part du public d'agir en tout en conformité à ce dont nous sommes convenus exceptés dans les articles qui leur sont propres, ils ont entendu comme moi que la demande que vous leur faîtes comme à nous de se ranger avec leurs familles à la Pointo $18-48\frac{1}{2}$

de Beauséjour ce printems ne vient que de ce que vous voulés les embarquer pour aller ou les placer là ou bon semblera au gouvernement et cela a sorti de quelqu'un de votre nation, ce qui a causé quelques murmures. Car dit on le traité accorde la possession de ses biens indistinctement, si donc on nous embarque pour nous mettre ailleurs, on contrevient aux accords de paÿs ou à ses prérogatives et si on nous manque dans un point ne devons nous pas justement nous défier qu'on nous manquera dans un autre, voilà, Monsieur, le raisonnement que l'on fait, ils ont quelques demandes à vous faire concernant toujours ce qui nous est déjà accordé comme de pouvoir se retirer en France quand bon leur semblera, suivant ce qui est émané de Monsieur le général Witmore, d'avoir toujours des prêtres pour planter et arroser la religion qu'ils ont toujours professé ils ont quelques doutes sur le mot, sujets renfermés dans les articles de la ratification du 6 février que je le leur ai lû, ils désireroient entendre de vous ou de votre générosité que vous leur expliquassiez ce mot qui selon eux a deux façons de s'entendre. Le premier disent ils sur ces mots du 3° article:—"pour qu'ils reçoivent le mailleur traite par le mailleur tra le meilleur traitement que les constitutions du royaume peuvent accorder à des sujets en pareil cas: " ils ne savent s'il est pris strictement ou généralement c'est à dire pour parler clairement selon leur language, si on veut par là les regarder comme véritablement sujets ou comme quasi sujets ; ils prient humblement votre bonté de leur donner sur tous ces sujets des réponses claires, ils promettront la neutralité parfaitte comme nous l'avons fait, c'est à dire qu'ils n'agiront ni directement ny indirectement contre le gouvernement britannique tel que l'édit porte ainsi Monsieur, sont ils convenus et je leur sers de secrétaire pour vous exprimer le résultat de leur assemblée. Je vous souhaite un prompt rétablissement de votre santé comme de me croire avec respect.

La copie de cette lettre ne porte pas de signature, mais cette lettre a été évidemment

écrite par l'abbé Manach.]

(Joint à la lettre de Monsieur de Vaudreuil du 6 May 1760.)

Copie de la lettre du sieur Jean [sic pour Joseph] Dugas à Monsieur l'abbé Manach. V. N° 18.

Monsieur,—J'ay l'honneur de faire reponce à celle qu'il vous a plût m'honorer à l'égard de ce que vous me faites l'honneur de me marquer touchant ceux qui ont été à Beauséjour avec vous il est vrai qu'ils sont au repentir, cela ne doit pas vous sur prendre, mon frère (a) rapporte qu'il a toujours évité autant qu'il a pû de ne pas se trouver dans les affaires publiques, et aujourd'hui il se trouve à la tête parce qu'il a été obligé de faire. Je suis persuadé, Monsieur, que vous n'êtes pas homme à leur avoir fait faire chose qui ne soit pas à propos, mais c'est toujours trop quand on est engage à quelque chose et que l'on pourroit l'éviter, permettés moi de vous dire que quand vous êtes partis vous ne leur avés pas fait entendre qu'ils alloient pour le public, duquel ils ont été des plus surpris quand vous les avez mis, n'étant pas élus par les habitans, ce qui fait que les habitans ont lieux de représaille. Si toutefois ils ne trouvent point ce qui a été à propos, voulant se conformer à l'édit qui vient de Louisbourg, sauve à eux faire des accords avec les gouvernements duquel ils dépendront par l'édit qui nous a été envoyé que nous serions possesseurs de nos biens comme nous a fait entendre Monsieur Mass que nous serions libres d'aller où nous jugerions à propos; dans les discours des habitans l'accord que vous avés fait n'est pas telle puisque les habitans de ces rivières sont obligés de venir à Beauséjour trouvé bon en nous de vous dire que je pense qu'il auroit été plus à propos de persister de faire entendre que les habitans n'étoient pas dans le cas de tromper ni de violer l'offre qui leur est offerte par l'édit de Louisbourg, vous pouvés être persuadé que tout ce que l'habitant fait n'est que pour leur sureté et celle de la nation dominante duquel ils ne veulent point tromper celon les promesses qu'ils feront avec leurs gouvernemens.

Nous espérons avoir l'honneur d'aller vous chercher dans la fin de la semaine qui vient toute la famille prend la liberté de vous assurer de leurs respects, nous nous recom-

⁽a) Abraham.

mandons à vos bonnes prières et moi en particulier, en attendant l'honneur de vous voir qui suis et serai toute ma vie je suis avec toute la soumission possible votre très humble et très obéissant serviteur,

A Richibouctou le 27 février 1760.

[J. DUGAS.]

(Joint à la lettre de Monsieur de Vaudreuil du 6 May 1760).

J. N° 8. Copie de la lettre de Monsieur l'abbé Manach écrite au sieur [Joseph] Dugas

Monsieur,—J'ay vu par votre lettre que vous désaprouvé notre dernière démarche de la Pointe et que vous vous déchargés même avec ceux de votre famille, tout le mal, s'il y en a sur moy et quel fondement je vous prie en avés vous, et étiez vous de bonne for an alland de par les députés si foy en acquiesçant aux accords faits 1er. par Monsieur Maillard, 2e par les députés, si vous l'étiés vous seriés au jugement des honnestes gens, dans votre tort d'y contrevenir anionestes. aujourd'hui, si vous n'étiez que si mallement consentant, vous donné par là à entendre que vous êtes dans la fausse persuasion qu'on peut violer sans manquer à l'honnête homme tous contracts ou promesses solennelles vis à vis son ennemi, ou sera la bonne foy si elle n'est pas chés nous comme vous avés pû voir chez vous. J'ay cherché à m'exempter du voyage de la Pointe, plusieurs lettres reçu, sollicitation de toutes parts des envoyés du Colonel pour me chercher, Pierre Surete et votre beau-frère avec tous les autres Peuvent rendre témoignage parce qu'ils ont vû que je ne pouvois me dispenser de faire soumission, j'ay donc été dans ces viies et pas dans d'autres, comme j'appréhendois justement qu'on m'obligea à faire quelque chose je vous dit ma pensée comme aux autres et ajoutois que je ne voulois rien faire sans votre participation, sur quoy je demandois que vous vinssiés en personne, je redoublois même mes instances j'en fis de même vis à vis Joseph Maurice, je ne répête pas vos réponses flateuses pour moi, sur vos excuses, je demandois ceux avec qui j'ay fait tout, qui ont vû tout et ont acquiescés librement en tout, la veille du jour que nous signâmes les articles que vous voyez je demandois mon congé sur quoi il me fut dit qu'il y avoit quelque chose à nous faire faire et qu'il falloit, attendre le lendemain. Je dis cecy à nos gens et après avoir délibérés, nous convînmes de ne pouvoir nous soustraire aux demandes qu'on nous feroit si elles ne derogeoient en rien au manifeste. Le lendemain nous vinmes aux articles et nous jugeames qu'ils ne contenoient rien qu'on ne fut en droit d'exiger d'un peuple vaincû, et ne blessent en rien les Prérogatives de l'édit; il ne falloit pas paroître opiniâtre par une résistance qui nous auroit peut être attiré pire.

Les hommes sont difficiles à concevoir, on voira dans la suitte mieux qui a bien Pensés fasse le ciel que pour le salut de vos enfants et de toutes les familles vous Puissiés vous arranger mieux et prévenir les malheurs dont vous êtes comme moi menacés, si vous n'allez au devant des coups, de bouche vous connoitré peut être qu'en accordant rien, vous n'aurez rien, je demande au Bon Dieu que ce que je crains n'arrive pas, si vous désaprouvé ma conduite vous prendrés les Rheines de la Barque et

moi je m'en irai pour ne pas m'enveloper dans vos malheurs.

Voyés à présent pendant qu'il est temps avec Mons'eur de Niverville ce qui est à propos de penser afin qu'on nous mette du moins en sureté pour le petit printemps.

Je vais voir avec les habitans ce qui est encore à propos de penser par raport à la lettre que j'ay reçeu.

Je suis avec respect votre très humble et très obéissant serviteur,

[MANACH.]

A la Baye des Ouines, le 3 Mars 1760.

(Joint à la lettre de Monsieur de Vaudreuil du 6 May 1760.)

Copie du certificat du nommé Joseph Guilbaut, courier.

S. Nº 16.

Je certifie Joseph Guilbaut courrier de Ristigouche à Miramichis pour y porter une lettre de Monsieur Bourdon; commandant aux habitans de la Baye des Ouines et de Richibouctou, a testé que Monsieur Manach prêtre et missionnaire a interceptée la dite lettre, sans en donner connoissance aux dits habitans les dites lettres étant déposées chez le nommé Dupuis, pour aller exécuter les ordres de Monsieur Bourdon dans lesquels intervalle le dit Sr Manach a été ouvrir ma malette et a pris les dites lettres. En foi de quoy j'ay donné le présent pour preuve de ce qu'il ne m'a pas été possible d'apporter les réponses ainsi qu'il me l'avoit été ordonné par Monsieur le commandant.

a Ristigouche ce 13e mars 1760. Ne sachant pas signer j'ay fait ma marque

ordinaire

Marque de JOSEPH GUILBAU †

(Joint à la lettre de Monsieur de Vaudreuil du 6 May 1760.)

Copie de la lettre de Joseph Maurice au sieur Jean Castillon.

R. Nº 15.

(Pas de date, mais avant le 6 mai 1760.)

Si j'ay reçeu votre lettre c'est par avanture, c'est que Monsieur Manach n'a pas mis la main dessus il nous a gardé celle que Monsieur Bourdon, nous a fait l'honneur de nous écrire vu que nous sommes bien mécontents, car il n'est pas françois, mais pour nous, nous le sommes.

JOSEPH MAURICE.

(Joint à la lettre de Monsieur de Vaudreuil du 6 May 1760.)

Copie de la lettre de Monsieur de Boishébert écrite à Monsieur l'abbé Manach, mission naire des Sauvages de Beaubassin, réfugié à Miramichi.

[DE LA RIVIÈRE ST-JEAN], le 21 février 1760. H. N° 7.

Monsieur,—Je souhaite que celle cy vous parvienne, elle doit vous interresser, je serois faché de vous laisser ignorer les discours que l'on tient de vous, Il m'a été raporté que vous avés fait tout votre possible pour engager les françois et sauvages à aller faire la paix avec les Anglois, que vous avés même parû avoir peu de confiance au

gouvernement françois.

Je ne puis m'imaginer quelles sont les raisons qui vous y ont engagé, seroit-ce la peur de l'ennemi? je ne puis le croire, puisque vous êtes toujours dans le cas de fuir les coups, c'est l'indépendance où ceux de votre état veulent toujours être, ou l'envie que vous avés de faire revenir ce despotisme dont jouissoient vos prédecesseurs dans l'Accadie qui est ce qui peut vous authoriser à engager les Accadiens à faire l'aveu aux Anglois qu'ils sont leurs sujets en se soumettant à eux, vous voudriés présentement qu'ils fissent leur paix particulière, c'est parceque vous y trouvés votre intérest, ce n'étoit point autrefois de même, car si nous avons la guerre et si les Accadiens sont misérables souvenés vous que ce sont les pretres qui en sont la cause.

J'ay été envoyé snr cette côte pour les engager à persévérer dans l'attachement qu'ils ont témoigné jusqu'à présent pour la france et j'ay le chagrin de voir que ceux qui devroient le plus les y entretenir, sont les premiers à les en éloigner, il semble

même que vous vous êtes tous entendus pour cela.

Monsieur Cocquard, part de Quebec sans ordre de son Evêque avec un passeport de Monsieur Murrai, seulement, et n'a rien de plus pressé sitôt son arrivée à la rivière

St-Jean, que d'aller faire sa soumission ainsi que plusieurs autres habitans au commandant du fort Latour, l'on m'a dit même que le Père Germain devoit vous avoir écrit dès cette authomne pour faire un traité de paix ; cette conduitte ne donne aucune bonne idée étant au préjudice de l'Etat, au reste ne croiés pas, Monsieur, que ce soit prevention de ma part.

Je ne vous marque cecy, que pour que vous puissiés en dissuader Monsieur le Géné-

ral, à qui je vais en rendre compte.

Je suis avec bien du respect, Monsieur, &c.

(Joint à la lettre de Monsieur de Vaudreuil du 6 May 1760.)

Copie de la lettre de l'abbé Manach à Monsieur le Marquis de Vaudreuil.

D. N° 3.

DE RICHIBOUCTOU, le 10 mars 1760.

Monsieur,—J'ai reçu l'honneur de vôtre lettre par Monsieur de Niverville, qui est arrivé avec la nouvelle que les Anglois avoient embarqué les habitans de la Rivière St-Jean pour Chibouctou contre la bonne foi des accords que nous avions fait, avec lui le 19 Novembre, forcés par la raison de le faire et non pas par d'autre motif, vous verrés, Monsieur, par le manifeste que vous recevrés qu'il nous promet la possession de tous nos biens, le libre exercice de nôtre religion, avec cette condition que nous ne nous melions ni directement, ni indirectement dans la querelle présente après Quebec pris et [sic pour ai] reçu la nouvelle que le Père Germain et Monsieur Maillard s'étoient rendus : les habitans et sauvages s'assemblent pour me demander quel parti ils doivent Prendre, je leur demandois à quelle intention ils venoient, Nous voulons, me répondirent-ils nous rendre et vous ne sçauriés vous même nous donner un autre conseil, autrement il nous faut infailliblement périr de misère, nous sommes à bout de tout, la pluspart de nous l'auroient fait sans attendre que les anglois nous y invitassent eux mêmes il s'agit aujourd'hui de le faire tous ensemble, les conditions sont bonnes, l'extrait de l'édit émané du Roy de la Grande Bretagne, nous fonde et nous met à même de nous plaindre si on devoye à ce qu'on nous promet.

La dessus Monsieur, ont été faites les premières démarches, et depuis ce tems l'anglois n'a point manqué d'assister les pauvres familles qui s'y sont transportées ou qui sans s'y transporter ont été chercher des vivres, mais nous commençons grandement à nous appercevoir que ce n'est que pour nous mieux tromper qu'il en use ainsi, mais nous allons par une nouvelle députation savoir ce qu'il pense ou s'il ne veut pas répondre sur ce qu'il a transporté les habitans de la rivière St-Jean à Chibouktou, ou sur le mauvais traitement des gens de Petkekoudiac, nous saurons ce que cela ou son silence voudra dire, et alors les familles prendront le parti qu'elles voudront, mais Monsieur, où pouvoir se transporter sans vivres et comment échapper à cet ennemi qui passera les glaces pour nous venir enlever; mais encore quelle cruauté n'exercera-t-il pas envers nous si nous manquons aux promesses? Et dans le cas où nous sommes ne vaut il pas mieux qu'il nous manque que nous de manquer? Enfin, Monsieur, vous verrés ce qui sera à propos de nous ordonner en pareil cas, pour que nous agissions en conséquence, nos sauvages sont allans et venans au fort, et comment faire autrement, n'ayant ni hardes, ni plomb,

Je ne manque pas de leur dire que les tems changeront et qu'il ne faut se rendre ni poudre, ni hache, etc. que pour un tems, qu'il ne faut point oublier ce qu'ils doivent à leur ancien maître que s'ils reçoivent quelques avantages temporels, qu'ils doivent le faire sans s'engager car vous savés dis-je souvent qu'il est après Dieu, celui à qui vous vous êtes donné avec grande connoissance de cause.

Nous demandons sans cesse au Seigneur, le recouvrement de la Colonie et nous

espérons de ses bontés le succès de vos armes.

Je suis avec respect, etc.

MANACH.

(Joint à la lettre de Monsieur de Vaudreuil du 6 May 1760.)

Copie de la lettre de Monsieur de Boishebert écrite au Révérend Père Germain, missionaire des Sauvages,

G. N° 6.

DE LA RIVIÈRE ST. JEAN, le 21 février 1760.

Mon Révérend Père, — Je résponds à celle que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire du 23 février (?), je suis très satisfait que la frégatte qui doit arriver aux environs de la rivière St-Jean [à] Pescadamocauty ou au havre à l'Etang puisse y trouver des françois et sauvages pour conduire l'officier ou autre personne qui sera

chargé des paquets de la Cour.

J'ay déjà pris comme vous savés tous les arrangemens pour qu'il trouve à Medoctek sur la route les vivres nécessaires pour se rendre en toute diligence, d'ailleurs je marque à Monsieur de Niverville de rester à la rivière St-Jean jusqu'à ce qu'il reçoive de nouveaux ordres de Monsieur le Général, je luy ai écrit d'avoir attention à ce que les bestiaux et tous les vivres qui sont à l'Isle aux Ours ne soint point dissipés par son détachement.

Je conçois comme vous toute la conséquence qu'il y a de les conserver 1° si nous avons le bonheur de reprendre Quebec et que le guerre continüe nous pourrons entretenir un détachement en état de reprendre le fort que l'on dit être en très mauvais état.

Si nous avons la paix tous ces bœufs et quantité de grains se distribuera par portion égale aux habitans qui voudront y revenir, d'ailleurs cela pourra servir à être distribué aux sauvages pendant le cours de l'été et les empêcher aux anglois, en attendant que nous ayons la paix.

Je suis dans la confiance que vous les entretiendrés autant qu'il vous sera possible dans l'attachment qu'ils doivent à la France, l'on doit s'en raporter à vous à ce sujet.

Je vais sitôt mon arrivée à Montréal parler à Monsieur le général pour qu'il fasse sçavoir ses intentions à Monsieur de Niverville, vous saurés par là notre situation, si je savais même Quebec pris je pourrois vous envoyer des courriers et faire armer un des batimens qui sont à Ristigouche pour en porter la nouvelle en France.

Soyés je vous prie persuadé que je ne vous laisserai ignorer de rien de ce qui pourra être nécessaire pour le service je le ferai toujours avec une vraye satisfaction.

J'aurais continué ma route jusqu'à Ecoubac pour aller à Richibouctou, si je n'eusse point appris le traité qu'ont fait faire aux sauvages Mrd Maillard et Manach, ce qui a engagé les habitans à aller se soumettre à Beauséjour, tandis qu'ils auroient pû passer l'hivert avec les vivres qu'ils avoient et la pêche abondante qui règne tout le long de cette côte.

J'ay beau examiner leur conduite, je ne vois rien qui les rendes excusables, mais enfin c'est à ces Messieurs à en juger, et je suis charmé en mon particulier que le hazard

aye fait que vous soiés restés à votre mission.

Je sais que tous les sauvages que j'ay emmenés avec moi ont dit à tous ceux qu'ils ont recontré qu'on les traitoit mal en Canada et que tous ceux que y étoient restés vouloient dessendre dès le printemps. Je conçois bien que les circonstances où se sont trouvés ces Messieurs les ont mis dans le cas de ne pouvoir leur donner aussi libéralement comme les années dernières, je leur rendrai compte de leurs sentiments et j'espère qu'ils pourront être plus en état ce printems qu'ils n'ont étés jusqu'à présent.

J'ai l'honneur d'étre, etc.

(Joint à la lettre de Monsieur de Vaudreuil du 6 May 1760.)

Copie de la lettre du Révérend Père Germain à Monsieur le Marquis de Vaudreuil.

E. N° 4.

Monsieur,—J'ay reçu la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire avec les nouvelles dont vous avés bien voulu me faire part, nous ne sçavions icy autre chose sinon que l'anglois nous avoit dit que La france le tourmantoit en Europe.

Du 15 au 20 mars prochain nous devons apprendre des nouvelles seure d'Europe à ce que m'a écrit le commandant anglois du fort au bas de la Rivière St-Jean, si elles sont intéressantes je feray si bien que j'en donneray avis à Monsieur de Boishébert pour

qu'il vous les fasse parvenir.

J'ay arrivé à la rivière S^t-Jean le jour de la Toussaint où je trouvay par malheur tous les habitans dessendus au fort anglois avec leurs femmilles ce qui me fit prendre la résolution d'aller les joindre comme je fis huit jours après dans le dessein de les accompagner où on les conduiroit pour les aider une partie à mourrir en chrétien dans les batimens, et l'autre partie à prendre courage dans la misère où ils pouroient tomber comme sont les autres accadiens qui sont à la Nouvelle Angleterre. Mais par un coup de Providence, Monsieur Coquart prêtre missionnaire des françois arriva, et moy je demanday au commandant de me retirer ce qu'il m'accorda avec un passeport qu'il me donna pour rester dans mon presbytère où je suis actuellement, et où j'auray seurement nouvelle de la frégatte qui pourroit arriver à Peskaudaunokkauti ou hâvre à l'estang, les choses sont tellement disposées que cela est immanquable, ainsi Monsieur vous pouvés croire que s'il en vient les paquets de la Cour vous parviendront.

Quand je fus au fort anglois j'appris qu'il y avoit été avec les habitans des sauvages Parler au commandant du fort qui les reçut fort bien et proposa de faire une paix avec eux, ce que les sauvages acceptèrent, cependant ils eurent la précaution de venir me donner avis de ce qu'ils avoient promis à l'anglois, me disant que ce qu'ils en faisoient ne seroit qu'autant qu'ils se verroient abandonnés du françois dont ils n'espéroient plus de secours Quebec étant pris, que du reste ils garderoient toujours leur attachement Pour la France si l'occasion se présentoit d'y avoir recours, et en cela je les crois sincères parce qu'ils aiment plus le françois que l'anglois et qu'ils ne paroissent ne pas vouloir perdre la religion qu'à l'extremité ainsi leur paix n'est qu'un amusement à ce que je puis m'appercevoir et de ce côté là l'anglois ne les gardera pas dès que le françois sera

en Canada. Pour moi Monsieur, je suis venu résolu de passer en France, si je vois que le Canada, doive tomber entre les mains de l'Anglois j'irai par Chibouctou où je m'arrêterai le moins que je pourrai, j'espère recevoir encore une de vos lettres avant de me déterminer entièrement et savoir par là si Quebec est repris, si c'étoit la paix je compte l'apprendre par ici en mars.

Je ne vous rends pas compte de l'état où se trouve la rivière St-Jean, Monsieur de Niverville en a informé Monsieur de Boishébert, qui doit vous donner un détail de tout, Je prevois qu'il va arriver ce printems la plus grosse partie des sauvages de cette rivière, qui iront trafiquer avec l'anglois et que Monsieur de Boishébert ni moi ne pourrons

empêcher dans les circonstances présentes.

Si Quebec étoit repris je vois un coup à faire dans cette rivière j'aurai l'honneur de vous faire part de mon idée, si cela tourne bien et j'y ajouterai ma façon de penser sur le reste, jusqu'à présent tout cela ne peut rien produire ce qui fait que je n'en parle pas.

Il me reste à vous témoigner ma reconnaissance pour l'estime que vous avés pour moi je tâcherai d'y correspondre du mieux que je pourrai, et vous pouvés être persuadé que je ne vous laisserai ignorer de rien dès que je croirai que ce sera pour le bien du service, d'ailleurs je me porte d'inclination à tout ce que je pense qui peut vous faire plaisir.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur,

Votre etc.

GERMAIN, jésuite.

A la Rivière St-Jean, 26 février 1760.

(Joint à la lettre de Monsieur de Vaudreuil du 6 May 1760.)

Copie de la lettre du Révérend Père Germain à Monsieur le Marquis de Vaudreuil.

Monsieur, — J'apprends par une lettre de Monsieur de Niverville que les habitans de la côte de Miramichi sont encore la plupart le long de cette côte, quoiqu'ils ayent fais

un accommodement avec l'anglois, je les trouve plus heureux que ceux de cette rivière qui sans accommodement ont été emmenés, aussi quoique Monsieur Manach paroisse avoir été un peu vite dans sa soumission je conçois qu'il a en tout désespéré et qu'il a fait pour le mieux ce qui est vrai.

Monsieur de Niverville peut rémédier à la chose s'il si prend bien, pour icy je n'ai aucune autre nouvelle, dès que j'en aurai je ne manquerai pas de vous en informer

aussy bien que ce que je pourrai prévoir être pour le bien de ces quartiers.

J'ay l'honneur d'être avec un profond respect

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur,

GERMAIN, Jésuite.

A la rivière ST-JEAN, le 16 mars 1760. (a)

(a) La lettre de M. de Vaudreuil au ministre, du 6 mai 1760, par laquelle il porte des plaintes graves contre les missionnaires de l'Acadie, devrait précéder les copies des lettres qu'il y a jointes et qui se terminant in

Lorsque l'auteur de cette compilation de documents sur l'Acadie fut requis d'envoyer son manuscrit à l'imprimeur du roi, il ne peut retrouver la copie qu'il en avait faite, et c'est pourquoi cette pièce fut omise dans ce travail

Ce long et important document comprend les folios 82 et 110 du volume coté F 105 aux archives du Canada.

APPENDICE I.

NOTES CONCERNANT LA FAMILLE ROBICHEAU. PÉTITION DE LOUIS ROBICHEAU POUR ÊTRE TRANSFÉRÉ AVEC SA

FAMILLE DE CAMBRIDGE À BOSTON.

A Son Excellence William Shirley, écr., capitaine général et gouverneur en chef de la province de la baie du Massachusetts; à l'honorable Conseil et la Chambre des représentants.

J'ai toujours vécu parmi les Anglais auxquels j'ai été fidèle et dévoué, et pendant

quarante-six ans ma conduite à leur égard a toujours été strictement honnête.

Au commencement de la guerre, ma famille et moi avons travaillé à la réparation des forts à Annapolis; nous fûmes en même temps chargés de la surveillance des voitures qui transportaient le bois de construction et c'est en risquant ma vie et celle de ma famille que j'ai réussi à faire transporter ce bois pendant la nuit à l'insu des sauvages. En outre, des membres de ma famille ont averti les Anglais de l'approche de Du Vivier, envoyé pour attaquer le fort : et si les Anglais n'avaient pas été averti à temps, le fort aurait été pris. Par suite, j'ai été fait prisonnier deux fois avec ma famille ; et après avoir été emmenés au camp français nous avons eu beaucoup de difficulté à nous faire relâcher. En deux autres occasions on a pillé ma maison et enlevé mes bestiaux ; et ces faits sont bien connus des Anglais qui résidaient à Annapolis à cette époque. Après ces

événements j'étais parvenu à me relever un peu, lorsque l'année dernière, le major Handfield, au nom du gouvernement anglais, m'enleva tout ce que je possédais et me laissa libre de m'expatrier où il me plairait. J'ai mieux aimé venir dans la Nouvelle-Angleterre, parce que je croyais qu'ici on connaissait ma fidélité aux Anglais et que je m'attendais d'y trouver toute l'indulgence à laquelle j'ai droit. Maintenant je me permets de faire part à Votre Excellence et aux honorables membres des deux Chambres qu'à mon arrivée dans cette province, j'ai été envoyé à Boston avec ma famille où nous avons demeuré jusqu'à cette semaine. Pendant les trois mois que nous avons passé à cet endroit, notre conduite a été irréprochable et j'ai pourvu à mes besoins et à ceux de ma famille. Aujourd'hui nous avons été transférés à Cambridge où je suis traité avec bonté; mais je ne puis trouver de l'ouvrage ici comme à Boston, et nous serons nécessairement à charge à la province. De plus, les conseillers de Cambridge après s'être donné inutilement beaucoup de peine pour nous procurer une maison, nous ont averti qu'ils n'ont pas de logis en vue pour nous et qu'ils ne savent où nous installer. En conséquence, je vous sollicite de me laisser retourner à Boston où nous nous conduirons comme des gens paisibles et respectables. Cette faveur ne pourra servir de précédent, car personne s'est trouvé dans les mêmes circonstances que nous. En m'accordant ma demande, Votre Excellence et vos honorables membres des deux Chambres obligeront beaucoup votre malheureux pétitionnaire.

Cambridge, 10 septembre 1756. Au Conseil, le 10 septembre 1756. La pétition ci-dessus est lue et il est résolu d'accorder au pétitionnaire la liberté de se transporter à Boston avec sa famille. Cette

Pétition est envoyée à la Chambre des représentants pour approbation.

THOS CLARKE, sous sec.

LOUIS ROBICHEAU (le pétitionnaire).

A la Chambre des représentants, 10 septembre 1756. Lue et rejetée.

T. HUBBARD, orateur.

No 523.

30 novembre 1757.

Tableau indiquant les noms, les âges et l'état de santé des membres des familles fran çaises envoyées à Cambridge par ordre du gouvernement.

Noms. 54, santé bonne, a perdu deux doigts. Lewis Robeshaw, 49, très faible et incapable de travailler. Jane Robeshaw, Frederick Robeshaw, 25, souffre d'un cancer. 22, capable de travailler. Edwd. Robeshaw, 15, santé bonne. Otho Robeshaw, 10, santé bonne. Florence Robeshaw, 8, très faible. VillBong Robeshaw, 18, santé bonne. Esther Robeshaw, 13, santé bonne. Monit Robeshaw, 5, santé bonne. Hannah Robeshaw. 28, santé bonne. Joseph Wite, 27, santé bonne. Magaret Wite, 2, santé bonne. Mary Wite, Total, 13 personnes.

Tableau indiquant la distribution des Français neutres dans le comté de Middlesex, par le comité choisi par la Législature et le Conseil.

Noms des bourgs où ils furent envoyés.	Noms.	Ages.	Non bre.
Cambridge.	Lewis Robeshaw. Jane, sa femme Frederick Edward Oto. Florence. VillBong Esther Molly Hannah	55 51 27 24 18 13 11 25 16 6	10
Charlestown	Joseph White Marg. sa femme. Mary, sa fille Un bébé (a) Marg. Richard, veuve. Victor Marg John Munich. David	29 4 56 23	10

(a) Marguerite, née le 10 décembre 1760.

Requête transmise, par Mascarène au s crétaire d'Etat dans une lettre du 9 décembre 1745.

A l'Honorable Faul Mascarene Ecuyer Lieutenant Gouverneur Commandant en chef dans la Province de Sa Majesté la Nouvelle Ecosse &c, et aux Illustres Messieurs du Conseil du Roi.

MESSIEURS,

Nous osons nous assurer toujours de vostre Bonté c'est ce qui fait que nous prenons la liberté de réclamer toujour vostre Protection qui nous est nécessaire plus que jamais dans la triste Conjecture ou nous nous trouvons, etant accablés d'un Coté et menacés de l'autre, vous Sçavez, Messieurs, en quel Etat nous réduisent, et les François et les Sauvages dans tout leurs Courses, ceux-cy nous Ravagent pillent tuent ceux la nous accablent de peines et de traveaux ne nous donnant pas le temps de respirer, et d'un Autre Coté on nous fait entendre qu'on viendra de Boston pour nous Reduire entièrement, aquoy on auroit pas grand peine étant déjà bien abbattus en toute manière quoy, Messieurs, voudriez vous nous abandonner de meme que nous presumons autre chose de vous.

Il est vray Messieurs vos Ennemis trouvent de la Subsistance chez nous, mais qui que ce soit qui habitent n'y trouveront-ils pas egallement ou de gré ou de force.

On travaille pour Eux dans leur Besoins n'y forceront ils pas vos plus affidés?

On leur porte avec un certain plaisir ce qu'il demande on le fait par force pour se maitre a Couvert d'un plus grand mal et malgré tout cela nous traitent d'Anglois et nous

font il mille paines.

De prendre les Armes ou en Serions nous, Messieurs, Sy nous les avions prises vous auriez ceux qui vous Restoient sur les Bras à nourrir depouillés de tout et tellement accablés de chagrin qu'ils seroient hors d'état de vous rendre Service Et toujours si nous faisons par foy quelque chose pour vos Ennemis selon le sort de la Guerre, nous voyezvous dez que nous sommes libre courir a tout ce que vous demandez de nous, avec quelle peine et quelle fatigue ne vous avons nous pas fourni les Bois que vous nous avez demandé toujours disposé à vous rendre service a quelle Epreuve n'a t-on pas mis notre

fidelité sans que nous ayons rien fait de ce qui peut avoir Raport aux Armes: On se plaint a la verité Messieurs qu'il y en quelques un qui ont esté infidèlle par une Certaine conduite et indiscretion. Mais voudra t-on perdre plusieurs innocent pour quelques coupable. Permettez, Messieurs, que nous vous demandions plustot grace pour eux sans pretendre les justifier, Et en cas de recidive nous serons les premiers a les denoncer, nous esperons que vostre clemence surpassera leur malice, et leur Rechute merittera moins de Grace, et vostre bonté nous attachera de plus en plus à Sa Majesté Britannique et par Consequent aux honorables personnes qui nous tiennent sa place, faittes donc Messieurs par Grace cesser nos Frayeurs en nous assurant vostre protection que nous tacherons de meriter de plus en plus par nos attentions a Suivre vos Ordres a estre fidels au Gouvernement et a offrir nos Vœux pour que le Seigneur daigne repandre sur vous ses plus specials faveurs étant dans un trez profond Respect

De vos honneurs

Le tres humble et trez obeissant serviteur

Deputez faisant pour les Habitants Royalle.

JEAN SIMON LEBLANC Marque de + JOS: ROBICHAUX marque de + BAPTISTE PELLERAIN de la Rivière d'Annapolis-{ marque de + JEANT MELANSON marque de + CHARLES GIROIR marque de + CLODDE GRANGER LOUIS ROBICHAUX

Annapolis Royal ce vingt et uniesme juin 1745.

ACTE DE BAPTÊME DE LOUIS ROBICHAU.

Ce 10° d'aoust de l'année mil sept cent quattre, moy soussigné faisant les fonctions curiales dans cette paroisse, ay baptisé Louis Robuchau, né du 9° du susdit mois, fils de Prudent Robuchau (a) et de Henriette Petitpas, légitimement conjoins. Il a eut pour parrain Msieur Louis de Charcornacle, capitaine de compagnie et pour marraine damoiselle Jeanne Tibaudau, épouse de Msieur DeGoutin lieutenant général de cette province. En foy de quoy j'ay signé avec eux ce mesme jour et an que dessus.

> CHARCORNACLE JEANNE DEGOUTIN, f. FELIX PAIN, recollet, curé de Port Royal.

MARIAGE ENTRE LOUIS ROBICHAU ET JEANNE BOURGEOIS

Le septième jour du mois de février mil sept cent trente j'ay soussigné René Charles de Breslay, prêtre missionnaire curé de la paroisse de St-Jean Baptiste à Annapolis Royale dans la Nouvelle-Ecosse ou Acadie et grand vicaire de Monseigneur l'évêque de Québec après avoir publié un ban du présent mariage le cinquième jour du dit mois et an et n'y ayant paru aucun empêchement et après avoir accordé la dispense des deux autres et avoir pris le mutuel consentement des deux parties et de leurs parents, donné la bénédiction nuptiale à Louis Robichau, demeurant dans cette paroisse, âgé de vingt-cinq ans, fils du sieur Prudent Robichau, sindic et chef du conseil françois à la dite Annapolis Royale, et de dame Henriette Petitpas, ses père et mère d'une part, et à Jeanne Bourgeois, demeurant aussi en cette paroisse, âgée de vingt et un ans, fille du sieur feu Germain Bourgeois, marchand bourgeois de la dite Annapolis, et de Dame Marie Magdeleine Dugas ses père et mère d'autre part. Le dit mariage a été fait en présence du dit sieur Prudent Robichau, du sieur Prudent Robichau, fils, marchand,

⁽a) Prudent Robichau fut nommé juge de paix à Annapolis Royal, le 5 avril 1727, par Lawrence Armstrong, lieutenant-gouverneur.

député des habitants françois de la dite Annapolis, frère du dit époux, du sieur Joseph Bourgeois, aussi député des dits habitants, de Joseph Robichau, habitant de la dite paroisse, frère du dit époux, du sieur Denis Petito dit St-Seine, chirurgien major de la dite Annapolis et de plusieurs autres parents et amis lesquels avec la dite épouse ont déclaré ne sçavoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance à la réserve des dits époux, Prudent Robichaud, père, et du dit sieur Denis Petito qui ont signé avec moi.

LOUIS ROBICHAU
PRUDENT ROBICHAU
ST SCEINE
JOSEPH BOURGEOIS
JACQUES TERRIOT
R. C. DEBRESLAY, grand vicaire.

ACTE DE BAPTÊME DE MARGUERITE ROBICHAUX.

Ce 29 de juillet 1731, j'ay administré les cérémonies de baptême à Marguerite, née le 30° may de l'année 1731, fille de Louis Robichaux et de Jeanne Bourgeois. Le parrain a esté Prudent Robichaux la marraine Elizabeth Robichaux lesquels ont déclaré ne scavoir signer.

ANT. GAULIN ptre miss.

BAPTÊME DE FRÉDERIC ROBICHAUX.

Le douzième avril mil sept cent trente trois, par nous prêtre soussigné, missionnaire de la paroisse de St-Jean Baptiste à Annapolis Royale, dans la Nouvelle-Ecosse ou Acadie, a été baptisé Fréderic né le dixième du dit mois du légitime mariage de Louis Robichaux et de Jeanne Bourgeois. Le parrain a été Joseph Landry et la marraine Jeanne Robichaux tous habitants de la dite paroisse. Le père et le parrain ont signé comme seuls scachant le faire de ce requis.

LOUIS ROBICHAUX, JOSEPH LANDRI, DE ST-PONCY DE LA VERNÈDE, prêtre.

ACTE DE BAPTÊME DE EDOUARD ROBICHAUX.

Le premier novembre mil sept cent trente-cinq, par nous soussigné prêtre missionnaire, etc., a été baptisé Edouard, né le vingt-neuvième octobre du légitime mariage de Louis Robichaux et de Jeanne Bourgeois. Le parrain a été Joseph Granger et la marraine Anne Robichaux tous habitants d'Annapolis lesquels ont déclaré ne scavoir signer

DE ST-PONCY DE LA VERNÈDE, prêtre.

ACTE DE BAPTÊME DE JACQUES ROBICHAUX.

Le 19 juin 1738, par nous soussigné prêtre missionnaire, a été baptisé Jacques, né le même jour du légitime mariage de Louis Robichaux et de Jeanne Bourgeois. parrain a été Jean-Baptiste Richard, et la marraine Anne Robichaux, tous habitants de cette paroisse lesquels n'ont sçu signer.

ST-PONCY DE LA VERNÈDE, prêtre miss.

ACTE DE BAPTÊME DE MARIE ESTHER ROBICHAULT.

L'an 1740, le 12 aoust a esté baptisée par nous prestre soussigné, Marie Esther Robichault, (a) née du même jour, du légitime mariage de Louis Robichault et de Jeanne

(a) Décédée à Québec, le 5 fév. 1818.

Bourgeois ses père et mère. A eu pour parrain François Robichault et pour marraine Marguerite Robichault. Le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

> FRANÇOIS ROBICHAUX, N. VAUQUELIN.

ACTE DE BAPTÊME DE ODO ROBICHAU.

L'an mil sept cent quarante-deux et le vingt-neuf d'avril a été baptisé par moy soussigné grand vicaire de l'Acadie, faisant les fonctions curiales à la paroisse de St. J. B., Odo, né mesme jour et an, fils de Louis Robichaut et de Jeanne Bourgeois, sa femme. Le parain a été Stanislas Gourdeau et la marraine Marguerite Robichau qui ont tous déclaré ne scavoir signer de ce enquis.

C. DE LA GOUDALIE, G. V.

ACTE DE BAPTÊME DE MONIQUE ROBICHAU.

Le douze avril 1744, a esté baptisée Monique, née du même jour, fille légitime de Louis Robicheau et de Jeanne Bourgeois, son épouse. Le parrain a esté Pierre Gourdeau et la marraine Théotiste Gourdeau qui n'ont seu signer de ce enquis selon l'ordonnance.

DESENCLAVES prêtre.

ACTE DE BAPTÊME DE FLORENT ROPICHEAU.

Le second octobre 1746, a esté baptisé Florent, né du jour précédent, fils légitime de Louis Robicheau et de Jeanne Bourgeois, son épouse. Le parrain a esté Frédéric Robicheaud et la marraine Marguerite Robicheaud qui n'ont scu signer.

DESENCLAVES prêtre.

ACTE DE BAPTÊME DE FIRMOND ROBICHEAU.

Le vingt avril 1749, ont été suppléés les cerémonies du baptême à Firmond, né le vingt huit janvier, fils de Louis Robicheau et de Jeanne Bourgeois. Le parrain a esté Isidore Gourderot et la marraine Félicité Bourgeois qui n'ont scu signer.

DESENCLAVES, prêtre.

ACTE DE BAPTÊME DE VÉNÉRANDE ROBICHEAU.

Le deux may mil cept cent cinquante trois ont esté supplées les cérémonies de baptême à Vénérande, née du premier mars, fille légitime de Louis Robicheau et de Jeanne Bourgeois son épouse. Le parrain a esté Claude Dugast et la marraine Marie Esther Robicheau qui n'ont scu signer de ce enquis selon l'ordonnance.

DESENCLAVES, prêtre.

SÉPULTURE DE VÉNÉRANDE ROBICHAUD.

Le vingt cinq novembre mil huit cent trente neuf, nous prêtre curé de Québec, soussigné, avons inhumé dans la chapelle Ste Anne de l'église paroissiale de Québec, demoiselle Vénérande Robichaud fille légitime de feu Louis Robichaud et de défunte Jeanne Bourgeois, décédée le vingt deux du courant en cette paroisse, âgée d'environ quatre vingt quinze ans. (a) Presens Louis Basile Pinguet, Pierre Evariste Gagnon, écuyers et les sieurs Mathieu Bardy, Ignace Gagnon et Antoine Parant qui ont signé avec nous.

Louis B. Pinguet Mathieu Bardy

P. E. Gagnon Ignace Gagnon Antoine Parent Bourgeois CHL. F. BAILLARGEON ptre.

⁽a) Sic pour 86 ans, 8 mois et 21 jours.

A Québec, le 18 juillet 1775, eut lieu le mariage entre Olivier LeBlanc, fille de feu Paul et de Madeleine Forêt, de la paroisse de St-Charles des Mines, et Monique Robichaud, fille de Louis et de Jeanne Bourgeois, de la paroisse de l'Assomption du Port Royal, avec dispense du 3 au 4 de parenté. Assistèrent à ce mariage les personnes suivantes :

Joseph Doucet, beau-frère de l'époux, Grégoire Brun, ami, Louis Robichaux, père de l'épouse, Edouard, Otho, Florent, Villebon, Esther et Vénérande Robichaux, frères et sœurs de l'épouse. Ont signé sur le registre:

Olivier LeBlanc, Otho Robichaux, Louis Robichaux. Villebon Robichaux, Edouard Robichaux, Vénérande Robichaux,

BEAUMONT, ptre.

A Québec, le 22 septembre 1777, mariage entre Jean Bte Dumont, de la paroisse de Belœil, fils du Sr Jean Baptiste Dumont, négociant en cette ville, et de D^{selle} Marie Joseph Villedonné, et D^{selle} Marie LeBlanc, fille de feu Joseph LeBlanc et de Marguerite Robichaux, en présence de Jean Baptiste Dumont, de Louis Robichaux, etc.

A Québec, le 28 octobre 1775, inhumation de Firmand Robichaux, décédé le jour

précédent, âgé de 26 ans, fils de Louis et de Jeanne Bourgeois.

SÉPULTURE DE LOUIS ROBICHAUX.

Le vingt un décembre mil sept cent quatre vingt par nous curé de Québec, soussigné a été inhumé dans le cimetière des picotés, le corps de Louis Robichaux, Acadien, époux de Jeanne Bourgeois, décédé d'hier, âgé de soixante dix sept ans, muni des sacrements, présents, Valière, Poiré et autres.

AUG. D. HUBERT PTRE.

SÉPULTURE DE JEANNE BOURGEOIS.

Le dix neuf Mars mil sept cent quatre ving dix par nous vicaire de Québec soussigné a été inhumé dans le cimetière des picotés le corps de demelle Jeanne Bourgeois, veuve de Louis Robichaux décédée hier sur le minuit, agée de quatre ving neuf ans environ munie des sacrements, étaient presens Mrs Joseph Pelerin, Mondolet et plusieurs autres tant parents qu'amis.

J. BTE. DUBORD PTRE.

EXTRAIT DES REGISTRES DE NOTRE DAME DE QUÉBEC.

Le 14 août 1775, nous curé d'office avons supplée les cérémonies de l'Eglise qui manquaient au baptême de Louis Edouard, âgé de 13 ans et sept mois, et de Marie Madelaine, âgé de 19 ans et neuf mois qui leur avait été donné au cas de danger de mort, au premier par Denis Petitaut, et à la fille par Denis Petitaut, le garçon né à Boston (a) et la fille au Port Royal (b) tous deux du legitime mariage de Joseph LeBlanc et de Marguerite Robichaux. Le parrain du garçon a été Gabriel Mességué, et la marraine Théotiste Quessy épouse du parrain, le parrain de la fille a été Louis Robichaux, ayeul du côté maternel, et la marraine Madeleine Robichau, tante du côte maternel (c). Ont signé avec nous les parrains et Messires Dubois, prêtre Vicaire, Lefebvre, di cre, Thomas Bédard, Dumouchel, Deronne, Diacres, Fortin et Perrault, sous-diacres et plusieurs autres.

Mességué,
J. M. Lefebre, diacre,
J. N. Bedard, diacre,
J. J. Deronne, diacre,
Fortin S. diacre
Dumouchel, diacre,

LOUIS ROBICHAUX.
PERRAULT, sous d.
J. B. Dubois, ptre
Edouard Robichaux,
Venerande Robichaux,
L. Beaumont, ptre.

⁽a) le 5 février 1762.

 ⁽b) en novembre 1755.
 (c) C'est la grand, tante qu'il faut lire ; cette Madeleine Robichaud, naquit en 1701. Elle était sœur de Louis et avait épousé Charles Pellerin.

SÉPULTURE DE MARIE LOUISE THIBODEAU À BURNT CHURCH, MIRAMICHI.

Le 17 août 1821, j'ai suppléé les cérémonies funéraires au corps de Marie Louise Thibodeau, décédée et inhumée l'automne dernier, âgée d'environ cinquante ans, épouse de sieur Otho Robichaud, en présence de Bruno Poirier et d'Olivier Robichaud qui n'ont su signer.

THOMAS COOKE, ptre miss

SÉPULTURE DE OTHO ROBICHAUD.

Le 21 décembre 1824, j'ai inhumé dans le cimetière de Ste-Anne de Burnt Church le corps de Otho Robichaud, décédé il y a deux jours, âgé d'environ soixante-douze ans, en présence de Otho Robichaud, son fils, de Michel Alain et de plusieurs autres.

WM. DOLLARD, ptre miss.

OTHO ROBICHAUD ET MARIE LOUISE THIBODEAU

(mariés le 18 août 1789).

Enfants:

Adélaide, né 26 juin 1790; mariée à Joseph Poirier, de Caraquet.

Louis, né 30 novembre 1791; marié le 31 janvier 1815, à Anastasie Poirier. Il mourut le 14 janvier 1869, et sa femme le 7 janvier 1880. (d)

Frédéric, né en 1793; marié le 28 juillet 1819, à Marguerite Savoie, fille de Firmin

et de Marie Rose Bastarache.

Marguerite, (jumelle), née 1795; mariée 7 janvier 1818, à Raphaël Poirier, de Caraquet.

Marie Innie 1795; mariée 7 janvier 1818, à Raphaël Poirier, de Caraquet.

Marie-Jeanne, (jumelle), née 1795 ; mariée à Bruno Poirier, de Caraquet.

Otho, né 12 mai 1797 ; mort non marié. Marie-Monique, née 30 décembre 1798 ; mariée 4 février 1822, à Germain Poirier, de

Caraquet.
Olivier, né en 1801; marié à Judith Thibodeau.

Dugalet, de Tracadie.

Vénérende, née 3 juin 1803 ; mariée 2 août 1824, à Pierre Allain. Marie-Esther, née 18 novembre 1806 ; mariée à Michel Allain, fils.

Geneviève, née 15 janvier 1809 ; mariée à Pierre Dugas, de Caraquet. Suzanne, née vers 1812 ; mariée à Clément Lausier (né 11 juillet 1756) veuf de Julie

Extrait du Registre des Baptêmes, Mariages et Sépultures, de la Paroisse de St-Pierre de Caraquet pour l'année 1815.

Le trente un janvier mil huit cent dix-huit, après la publication d'un ban de mariage, vû la dispense des deux autres et le consentement des parens, j'ai marié Louis Robichaud, cultivateur de Nigaweck, fils d'Otho Robichaud, écuyer, et de Marie-Louise Thibodeau, avec Marie-Anastasie Poirier, de Caraquet, fille majeure de Joseph Poirier, cultivateur, et de Charlotte Léger, et leur ai donné la bénédiction nuptiale, suivant le rit de l'église catholique, en présence de Frédéric et de Marie-Jeanne Robichaud et de Joseph Poirier, et de Joseph Poirier, fils, qui avec les époux ont signé.

Louis Robichaud.
Anastasie Poirier.
Joseph Hubert Poirier.

Joseph Poirier, fils. Frédéric Robichaux. Marie-Jeanne Robichaux.

T. COOKE, pter miss.

Copie conforme à l'original, faite par le soussigné.

J. THEOPHILE ALLARD, p^{tre}, Curé de Caraquet.

1er août 1902.

⁽d) Prudent, leur fils, naquit le 12 oct. 1832. Il épousa Théodorée Lausier, de Tracadie. 18-49 R-16

FRÉDÉRICTON, 15 février 1788.

CHER MONSIEUR,—Les deux lettres ci-incluses ont été adressées du Canada, à mes soins, et je suis heureux de profiter de la présente occasion pour vous les faire parvenir immédiatement.

Je suis la personne que vous avez connue lorsque les circonstances me permettaient de faire de fréquentes visites à la famille du colonel Vassall, à Cambridge. Ma sœur Penny dont vous vous souvenez sans doute me charge de vous transmettre ses salutations. Nous demeurons tous les deux à Frédéricton où nous serions très heureux de vous recevoir. Je serai toujours enchanté de vous rendre service.

Permettez- moi de vous assurer de mon estime et de mon amitié.

Votre très humble serviteur,

ED. WINSLOW.

ROBAIR'S ISLAND (Miramichi), lundi 22 sept. 1788.

Cher Monsieur,—Depuis que j'ai eu le plaisir de vous rencontrer ici, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec M. Reed et M. Graham au sujet de notre demande au gouvernement en vue d'établir des cours de justice dans ce comté. Ils m'ont paru bien décidés d'appuyer cette demande et m'ont prié de vous inviter à venir chez moi, vendredi ou samedi prochain, afin de vous joindre à nous. Je vous prie de ne pas manquer de venir, car il s'agit d'une chose dont nous avons grand besoin. Sans l'établissement de cours de justice, la propriété ne peut être longtemps en sûreté dans cette contrée. J'attends quelque chose de vous—je vous en ai fait mention lors de notre dernière entrevue. £10 ou plus, si vous pouvez disposer de cette somme, apportez-la. Thom me prie de vous transmettre ses bons souhaits ainsi qu'à Florence [sic pour Florent] et à tous nos bons amis de Negawack.

Je suis votre...

J. FRASER.

M. Otho Robichaux, Marchand, Negawack.

FRÉDÉRICTON,

Снек Отно, — J'ai ici un parent qui s'est dévoué beaucoup à la colonisation de ce pays, et je suis très désireux de faire obtenir à cet ami un siège à la législature. C'est avec difficulté que j'ai réussi à lui faire dire qu'il remplira son mandat s'il est élu. Le bref d'élection vient d'être émis pour votre comté. Comme j'ai raison de croire que personne parmi vous n'a l'intention d'encourir les dépenses inhérentes à cette charge, je prends la liberté de vous recommander le major Harris William Hailes. Je sais que vous jouissez d'une grande influence parmi les colons français et je suis flatté de croire que vous serez heureux de l'employer en faveur de mon ami; cependant, je ne vous demande de l'appuyer que si votre jugement personnel vous engage à le faire. Le major Hailes réside au siège du gouvernement, descend d'une famille de gentilshommes et vous représentera loyalement. Permettez-moi de vous exprimer cette conviction, sans laquelle je n'aurais pas mentionner son nom. J'ai écrit à Nicholson à ce sujet. J'ai eu le plaisir de rencontrer vos sœurs à Québec; lorsque vous aurez des lettres à leur envoyer, je serai heureux de les leur faire parvenir.

Je suis, avec un estime profond, Votre ami, etc.,

ED. WINSLOW.

Monsieur Otho Robichaux.

MIRAMICHI, 23 août 1791.

Cher Monsieur,—Je suis chargé par les autres magistrats de vous faire connaître que la proportion de la somme qui doit être prélevée dans le comté pour l'érection d'une prison et d'un palais de justice a été fixé à £3 9 8, pour le district de Neguack, y com-

pris Amand Savoy. Les magistrats vous prient d'assigner à chaque habitant, au moyen d'une répartition, la proportion de l'impôt qu'il devra payer et de vous servir à cette fin de votre jugement et de vos aptitudes. Malgré les sommes que nous avons souscrites, nous éprouvons de grandes difficultés à prélever un montant suffisant pour payer la prison qui sera bientôt terminée. Le paiement sera fait en sucre au taux que les gens vendront cet article à M. Fraser ou à vous.

Vous aurez la bonté de leur expliquer les conditions qui leur sont imposées et de leur donner en vertu de la présente autorité de faire leurs paiements au constable. Quant à ceux qui s'adresseront à vous pour faire leurs paiments, vous ferez traite sur

l'espère que la réponse ci-incluse du colonel Winslow à votre lettre, rencontrera M. Frazer pour le montant.

Veuillez présenter mes salutations à madame Robichaud.

Je suis votre très humble et obéissant serviteur,

ART'R NICHOLSON.

M. Otho Robichaux Neguack.

MARCHÉ DE VENTE FAITE EN FAVEUR DE MONSIEUR AUTEAU ROBICHAUX.

L'an 1781 et le 28 mai, moi Pierre Loubère reconnais et certifie par les presentes vendre un droit de terre avec une maison bâtie dessus, avec magasin, grange et Boulangerie que j'ai à Nigawouèke dans la baie de Miramichi, que j'ai fait, et fait faire à mes frais et dépens et dont j'ai joui jusqu'au tems que j'en ai vendu la jouissance au dit sieur Auteau Robichaux pour le prix et somme de quarante piastres autrement dit Louis courant d'Halifax. La borne de la dite terre prend au premier ruisseau du nord est d'un côté. De l'autre côté, du bord du sud ouest, [elle] prend à la première bouchure qui est entre Jean Savoie et moi, ou autrement, pour mieux expliquer, entre sa maison et la mienne, qui est une cloture de ligne qui a été faite entre nous deux. Il y a encore une pré qui [est] sur l'isle au foin un mille de la maison du bord du surouest de l'isle et deux inorceaux à la grande Dune [un peu plus bas que la pointe au Chêne] ousque jai coupé huit chartées de foin par an. Le tout compris seue la dite vente faite en faveur du dit Monsieur Auteau Robichaux dont j'en ai reçu le parfait paiement à Nigawouèke P. LOUBÈRE. ce 28 may de l'année 1781.

Parmi ces papiers de famille il y a deux contrats de mariage, savoir : celui de Louis Robichaux avec Jeanne Bourgeois, fait à Port Royal le 6 février 1730, et celui de Otho Robichaux, leur fils, avec Marie Louise Thibodeau, fait à Miramichi, en 1789.

La dernière partie de celui de Otho Robichaux est comme suit :

"La dite coutume (de Paris) sera observée dans ces présentes ordonnances en faveur "La dite coutume (de Paris) sera observee dans ces presentes du quel mariage le dit futur époux a donné ou donnera la somme de cent louis courant "égal à quatre cents piastres d'Espagne en espèces, ainsi que la moitié de tous les biens "qui se trouveront après la mort du dit futur époux savoir : argent, marchandises, terre, " maison, magasin, animaux de toute espèce cela pendant sa vie durante."

Lettre de l'abbé Maillard à Louis Robichaux.

Louis Robichaux,— Je ne manque point cette occasion pour vous faire sçavoir combien je désirerais d'être à proximité de vous, et de tous les autres catheliques dis-Persés ca et là dans les contrées de Boston et d'ailleurs pour votre consolation à tous et Pour la mienne. Mais il convient que nous vivions plus que jamais résignez entièrement à la volonté du Seigneur, en nous soumettant surtout de bon cœur à tout ce qu'il luy plaira faire de nous. 18-495

J'approuve volontiers que vous receviez le consentement mutuel exprimé par la parole de présens de tous ceux et celles qui voudront s'unir en mariage, mais faites cela en présence d'un nombre de témoins requis à ce ; Donnez vous garde d'approuver ceux qui voudroient contracter dans des dégrez prohibez ou deffendus; et autant que faire se pourra, donnez moy avis de tout ce qu'il vous arrivera de faire à cet égard. Etant vicaire général de toute cette paroisse de l'Amérique Septentrionale j'ay droit de commettre une perzonne de confiance pour recevoir de pareils consentemens et c'est vous que je convients pour cela à l'égard de tous ceux qui sont aux environs de Baston et dans Baston même auront envie de se marier bien entendu que vous tiendrez un mémoire de tous ceux de qui vous aurez reçû le consentement. Quand il s'agira de dispenses, il faut m'en donner avis, puisqu'il est vray que vous étes à portée de pouvoir consulter la Puissance Ecclésiastique dont je suis revêtu. Je vous adresse une dispense cy-inclus que je vous prie de lire, et que je vous prie de remettre à la personne qui l'a demandée, mais observez de luy faire remplir les conditions auxquelles je luy accorde. Je sçay que tout cela vous donnera des misères cependant vous y en serez que mieux devant Dieu qui un jour à venir y aura égard, si vous avez en tout cecy intention de servir le prochain, et de m'aider en même temps pour l'amour de luy.

Comme nous avons icy une grande liberté pour vaquer aux fonctions de notre Se Religion dans notre oratoire de la grande Batterie d'Halifax, nous avons par conséquent la consolation de pouvoir y recevoir le St Sacrement, devant lequel nous entretenons jour et nuit un luminaire, et pour le pouvoir faire plus lontemps, j'écris à tous nos frères de Chiguenitou, de Péciguit, de Louisbourg et d'ailleurs, qu'ils ayent à se joindre à nous pour cette dépense et qu'ils prouvent par là qu'ils nous sont unis pour ne faire tous ensemble qu'un seul pain, et qu'un seul et même corps en Jesus Christ qui est notre chef. Mais remarquez, que je ne m'adresse en cela qu'à ceux qui sont vrayement pénétrez de la vérité de ce grand et redoutable mystère, c'est que je laisse à part les indiffe-Remarquez en oûtre que je ne demande pas des sommes mais seulement qu'un chacun fournisse selon ses facultez. Du liard donné d'un bon cœur à cette intention vaut

une pistolle à celuy qui ne peut faire plus.

Si dans ce que j'espère recevoir de la piété de chaque fidèle je pourois y trouver de quoy entretenir en ornemens propres et decents notre oratoire, je serais bien aise, d'autant que je ne puis actuellement par moy-même fournir à cette dépense, proposez, s'il vous plait, cet article dans votre assemblée de Prières au Saint jour du Dimanche; et si vous voyez que les esprits soient disposés à cette bonne œuvre, faites une Collecte, au trement une quête. Vous ne pouvez douter que je ne me trouve ici fort à l'étroit du côté d'un certain Bien être où je ne revois plus, c'est ce qui fait que j'ay recours à vous tous pour vous engager à faire honneur par quelques largesses de votre part au temple du Seigneur où se célébreront tous les jours les S.S. mystères, auxquels vous avez part, puisqu'aussi bien comme nous, vous étes membres de l'Eglise Catholique.

J'ay soin tous les dimanches de vous avoir présens en esprit, et de vous regarder alors comme joins à nous dans l'action du St Sacrifice; j'en fais mention expresse en présence de tout le peuple fidèle qui m'entoure. Faites de même par rapport à vos prieres communes. Bientôt vous recevrez une plus ample.....Faites bien mes compliments à votre épouse, à votre Sœur Nanniche et à toute votre famille; aussi bien qu'à Louis Petitpas et son epouse Marie Joseph tous ceux qui ne m'ont pas encore oublié.

Dugas vous saluent très affectueusement.

Je suis avec un tendre et sincère attachement votre très-humble et très obéissant serviteur

> P. MAILLARD, Ptre, Vicaire général du Diocèse de Quebec.

A Halifax, 17 7bre 1761.

Lettre de l'abbé Bailly à Louis Robichaux.

A HALIFAX, 17 juillet 1771.

Monsieur,—J'ay été surpris de n'avoir reçu aucune nouvelle de vous en consé quence de celle que je vous avois écrite l'année dernière. Il me semble que vous devriez

regarder comme un devoir d'entretenir correspondance avec le missionnaire de la Nouvelle-Ecosse.

1° Je vous avois mandé d'interdire la prière commune, pendant trois semaines aux coupables qui avoient été assez téméraires que de s'unir par le lien du mariage, et de leur ordonner de notre part de vivre séparés quand au lit. S'ils ont obéi, après qu'ils auront jeûné un jour en esprit de pénitence, demandé pardon en présence du peuple assemblé, vous les réhabiliterez; sinon, c'est-à-dire, s'ils n'ont point fait paroître leur obéissance et c'étoit ce que j'avais dit, vous nous laisserez connoître pour que nous procédions selon les ordres de Monseigneur notre Evêque à retrancher ces membres corrompus du corps des fidèles par l'excommunication. Pour ceux dont vous me demander la dispense, s'ils ont attendu Mgr me permet de vous l'accorder, et vous pourrez les marier. S'ils sont déja mariés contre les lois de l'Eglise, vous nous le manderez aussi et il sera procédé contre eux. Si les uns et les autres se sont bien comportés, leur dispense sera de six dollars chacun, que vous donnerez partie aux plus pauvres et l'autre sera envoyée par le nommé Bédard, porteur. La soumission à l'Eglise et aux puissances que Dieu a établies pour gouverner ses peuples c'est le caractère de tout catholique. Je serois fâché d'apprendre que nos frères qui sont dans la Nouvelle-Angleterre crussent être catholique sans cela. Nous n'avons rien de particulier à vous dire, la longue lettre que je vous ay écrite est suffisante, et il faut la lire souvent,

vous ay écrite est suffisante, et il faut la lire souvent,

Tous les dimanches je fais mémoire de vous à la Sainte Messe, et me recommande à
vos prières aussi. Je croyais qu'en conséquence de ce que je vous avois mandé, vous
m'auriez envoyé quelque chose. Je pense que vous donnant part dans nos prières et au
sacrifice de la sainte messe vous devez contribuer comme les autres à mon entretien, et
la générosité, la religion engagera un chacun, rien du tout même si cela vous paroît
étrange. Une réponse sur l'état de la religion de nos frères qui sont auprès de vous. Je

vous recommande de prier particulièrement pour Mgr l'évêque,

Je suis dans l'union de vos prières et en Notre Seigneur Jesus Christ, Monsieur, votre très-humble et très obeissant,

CHARLES FRANS BAILLY

ptre miss.

P.S. Je vous demande de prier Dieu pour l'âme de mon père, que j'ai eu le malheur de perdre le 10 mars 1771.

Extrait des registres de Notre-Dame de Quebec.

Mariage entre Jean-Baptiste Thibode au & Isabelle Landry. Le vingt cinq novembre mil sept cens soixante six, vû la dispense de l'empêchement de Parenté au troisième degré, accordé par Mr Maillard, prêtre et vicaire général du Diocèse en date du premier juillet mil sept cent soixante et un, à Halifax, en la Nouvelle-Ecosse, en faveur de Jean-Baptiste Thibodeau et d'Isabelle Landry; vû l'acte de célébration de mariage contracté à Baston, le dix sept novembre de la dite année mil sept cens soixante et un, par les dits Jean-Baptiste Thibodeau et Isabelle Landry, seulement ment en présence de témoins laïques, ne se trouvant point de prêtre catholique en la dite ville de Baston; sur la dispense des trois bans de mariage accordée par Monseigneur Pévêque au dit Jean Thibodeau, natif de la rivière Ste Croix en Acadie, demeurant en cette ville, fils de Jean Baptiste Thibodeau et de feue Marguerite Boudrot, et à la dite Isabelle Landry, native de la Grand Pré, paroisse St-Charles, en Acadie, aussi demeurant en cette ville, fille de Germain Landry et de Cécile Forêt d'autre part ; ne connaissant aucun autre empêchement au dit mariage, nous curé de Québec soussigné avons reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale suivant la forme prescrite par notre mère la Ste-Eglise, en présence des témoins ci-dessous nommés, et à Pinstant de leur mariage les dits époux ont déclaré avoir eu ensemble deux enfants actuellement vivants, sçavoir Isabelle Hélène, âgée de trois ans, environ, et Marie Marguerite, âgée de deux mois ; ce qu'ils ont déclaré à l'effet de faire connaître les dits enfants pour légitimes et en présence de Jean Lacroix Thibodeau, cousin, de Paul Thibodeau, aussi cousin des dits époux et de François Patouel dit Derozier, qui ont

déclaré ne sçavoir signer, ainsi que l'epouse. le S^r Antoine LaRocque étant aussi présent.

L'époux a signé avec nous. Lecture faite,

JEAN BAPTISTE THIBODEAU LAROCQUE, témoin. J. FEL. RECHER, curé.

Extrait des registres de la Pointe-aux-Trembles, Montréal

Mariage entre Timotée Bourgeois et Elizabeth Ouinète,

Le vingt huit decembre mil sept cent soixante quinze moi pretre mission. soussigné ai reçu le mutuel consentement de mariage de thimotée Bourgeois et d'Anne Leblanc, et d'Elizabet Ouinète fille de Guillaume Ouinète et de Lisette Robichaud ses père et mère de L'acadie et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence de Claude Melançon et d'Edouard robichaud et autres. ils avoient entre eux deux une fille âgée de cinq ans fruit de leur mariage, car ce n'a été que la réhabilitation de leur consentement. avoient été mariés à Baston en la nouvelle Angleterre le dernier du mois de janvier mil sept cent soixante neuf par Louis Robichaux en vertu des pouvoirs à lui accordés par Monsieur Maillard ptre et vicaire général du diocèse de quebec, missionnaire des françois et des sauvages en Lacadie pour recevoir le mutuel consentement des personnes catholique voudroient contracter mariage ensemble dans cette province comme aussi daccorder dispense à tel et tel dégré de parenté tant d'affinité que de consanguinité et qui a reçu leur consentement mutuel en présence de pepin Bourgeois, de frederic richard de françois dupuy, qui ont signés sur le dit contrat qu'il en a fait, et de plus leur a donné dispense de parenté de consanguinité du deux au troisième degré pour ce il a reçu vingt quatre francs pour les pauvres. Aucun des Epoux ni témoin de cette renovation de mariage n'a su écrire de ce requis.

F. NOISEAUX ptre.

Mariage d'Anselme Babin et de Marie LeBlanc.

Le second jour de septembre mil sept cent soixante-seize, après en avoir conféré avec Monseigneur l'évêque de Québec, nous curé du dit Québec soussigné avons réhabilité le mariage de, et reçu le mutuel consentement d'Anselme Babin, et de Marie LeBlanc, lequel consentement le S' Louis Robichaux avait reçu à Salem, suivant ses

pouvoirs, comme il appert par l'acte qu'il en a passé, dont voici la teneur :

"A fait à Salem, l'an mil sept cent septante quatre, en vertu des pouvoirs accordés "à nous Louis Robichaux par Mr. Charles François Bailly, prêtre vicaire général du "diocèse de Québec à présent à Halifax, missionnaire des Sauvages et des Français, "pour recevoir le consentement mutuel des personnes catholiques qui voudront sunir "ensemble dans cette province; comme aussi d'accorder dispense à ceux qui voudront "se marier, à tel et tel degré tant d'affinité que de consanguinité à ceux qui en auront "besoin; je confesse avoir reçu le consentement mutuel de mariage d'Anselme Babin, "d'une part, et de Marie LeBlanc de l'autre part, étant du trois au quatre degré de "consanguinité de parenté, je confesse avoir reçu la somme de deux piastres et demie, "qui doivent être remises aux pauvres. Les dites parties ont promis et promettent que "par la première occasion qu'ils trouveront un prêtre approuvé de la Ste Eglise Catho" lique, Apostolique et romaine, recevoir la bénédiction nuptiale, le dit mariage a été "fait en présence des témoins ici bas nommés: les dites parties ont déclaré ne savoir signer. Ainsi signer: Louis Robichaux, Ctho Robichaux, les autres ont fait leurs marques. François Doucet, Golin, Timothée Bourgeois, Anselme Babin, Marie "LeBlanc."

Nous curé de Québec soussigné leur avons donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par notre mère la S^{te} Eglise et en présence de Pierre Vincent, soussigné ami et cousin, Simon Doucet, Jean Belliveau, cousins de l'époux, Pierre LeBlanc, frère, Esther LeBlanc Bourdage, cousine soussignée, Jean Marie Bourdage, cousin de l'épouse, les autres ont déclaré ne savoir signer, lecture faite.

PIERRE VINCENT. E. L. BOURDAGES. AUG. D. HUBERT, p^{tre}.

Extraits des registres de Deschambault.

Le vingt septième jour du mois d'octobre mil sept cent soixante et six dans l'église du Cap Lauzon, Seigneurie d'Eschambeau, paroisse de St-Joseph se sont présentés Michel Robichau, Cadien, et Marguerite Landry, Cadienne, lesquels nous ont montré un écrit par lequel il est dit qu'ayant été faits prisonniers par les Anglais et chassé de leur pays faute de recevoir les leçons et la doctrine des ministres Anglais, ils se seraient mariés en présence de leurs parents assemblés et des vieillards Cadiens dans la Nouvelle-Angleterre, dans l'espérance de renouveler leur mariage si jamais ils pouvaient tomber, leur prison finie, entre les mains des prêtres français, leur avons donné la bénédiction nuptiale selon les formes et cérémonies prescrites par notre mère la Ste Eglise, leur faisant entendre que c'est seulement renouveler leur mutuel consentement, les parties s'étant unis par nécessité en la Nouvelle Angleterre devant des anciens faute de prêtres.

Fait et passé à D'Eschambeau, le jour et an susdit.

MENAGE, Curé de St-Joseph.

Ont signé sur le registre : Tite Robichaux et Michel Robichaux.

En la même paroisse le 11 novembre 1766, réhabilitation du mariage entre "Tite Robichaux, Cadien, et Marie Landry, Cadienne."

Le reste de l'acte est identique au précédent. Ont signé: Tite Robichaux et Marie Landry.

Le 26 novembre 1766, en la même paroisse, mêmes cérémonies pour "Charles Babin, fils de Joseph Babin et d'Angélique Landry, et Marguerite Rachel Robichaux." Le reste de l'acte est la même formule que pour les deux précédents.

Ont signé: Joseph Landry et Tite Robichaux.

Michel Robichaux, était né à Port-Royal, le 29 sept. 1737, de l'union entre Joseph Robichaux et Marie Forêt. Il mourut à Deschambault, le 7 février 1767, et le 1er août 1768, Marguerite Landry, sa veuve, fille de Jean Landry et de Marguerite Daigle, convola en secondes noces à L'Assomption, avec Etienne Pelletier.

Marguerite Robichaux, née et baptisée à Deschambault, le 16 novembre 1766, fille de Michel et de Marguerite Landry, est décédée en la même paroisse le 20 février 1767.

APPENDICE J.

A LA COUR ST. JAMES, le 11 juillet 1764.

Présent :-

SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI EN SON CONSEIL.

Après la lecture du rapport ci-après des Très Honorables lords du comité du Conseil des Colonies, en date du 26 juin dernier:—

"Attendu qu'il a plu à Votre Majesté de soumettre à ce comité un rapport des lords du Commerce et des Colonies exposant: Qu'ils ont reçu dernièrement, du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, une lettre par laquelle celui-ci demandait des instructions au sujet de la conduite à suivre à l'égard des Acadiens qui sont encore, dit-il, très nombreux dans cette province, s'ils manifestent de prêter le serment d'allégance et de fidélité au gouvernement de Votre Majesté; que l'acquisition d'un nombre aussi considérable de bons habitants serait certainement très avantageuse pour la province et contribuerait à en développer rapidement la colonisation; que pour cette raison les lords du Commerce et des Colonies demandent à Votre Majesté s'il ne serait pas préférable de les reconnaître comme habitants de cette province avec l'es-

"poir qu'en leur permettant de prêter le serment d'allégeance, cette bonté de votre " part nous attirerait leur reconnaissance, plutôt que d'aggraver leur ressentiment en les "proscrivant impitoyablement, ce qui les pousserait peut-être au désespoir et par suite "nous obligerait d'encourir des dépenses considérables pour les déporter de force ; qu'en "outre, le gouverneur Wilmot nous a informé que cette population est profondément "attachée au gouvernement français, et que si une nouvelle guerre éclate, il serait à "craindre que sous l'empire de ce sentiment, elle ne cause de grands embarras à Votre "Majesté; et qu'en prévision de cette éventualité, s'il plaisait à Votre Majesté, après "avoir examiné les renseignements ci-dessus, de leur accorder la faveur de devenir "colons du gouvernement de Votre Majesté, en prêtant le serment d'allégeance, il sera "urgent de les disperser en petit nombre parmi les autres sujets de Votre Majesté dans "des endroits qui ne leur permettront d'entretenir aucune relation ou correspondance "avec les sujets du roi de France des îles Saint-Pierre et Miquelon où plusieurs de leurs "amis sont allés s'établir, car des relations de ce genre alimenteraient les préjugés que "leur inspirent la religion et les intérêts de leur nationalité : En conséquence, les lords "du comité, après avoir considéré les représentations ci-dessus, sont unanimes à informer "humblement Votre Majesté, qu'ils conseillent de permettre aux Acadiens de prêter le "serment d'allégeance et de devenir colons du gouvernement de Votre Majesté tel que "proposé par les lords du Commerce et des Colonies; et à cette fin les lords du comité "proposent qu'il plaise à Votre Majesté de charger les lords commissaires de préparer "la teneur d'une instruction qui sera transmise à cet effet au gouverneur de la Nouvel-"le-Ecosse, et qui sera, au préalable, soumise à Votre Majesté en Son Conseil pour y re-"cevoir Votre sanction royale."

Il a plu à Sa Majesté d'examiner aujourd'hui le rapport ci-dessus et de l'approuver, conformément à l'avis de son Conseil privé, et d'ordonner comme il est ordonné par les présentes de permettre aux Acadiens de devenir colons du gouvernement de Sa Majesté, conformément aux conditions proposées par les dits lords du Commerce et des Colonies, c'est-à-dire en exigeant d'eux le serment d'allégeance ; à cette fin, les lords commissaires devront préparer la teneur d'une instruction qui sera transmise à cet effet au gouverneur de la Nouvelle-Ecosse et, au préalable, soumise à Sa Majesté en Son Conseil pour y rece-

voir Sa Sanction royale.

W. BLAIR.

Représentation à Sa Majesté avec la teneur d'une instruction additionnelle pour autoriser le gouverneur de la Nouvelle-Ecosse à permettre aux Acadiens de devenir colons de cette province.

A Sa Très-Excellente Majesté le roi.

Qu'il plaise à Votre Majesté.—Conformément à l'ordre de Votre Majesté en Son Conseil, en date du 11 courant, nous avons préparé une instruction additionnelle, et nous demandons humblement par la présente la permission de soumettre à Votre Majesté en Son Conseil, cette instruction par laquelle le gouverneur de la Nouvelle-Ecosse est requis de permettre aux Acadiens de demeurer dans la province comme colons, conformément aux conditions et règlements proposés dans notre humble rapport à Votre Majesté en date du 19 juin 1764.

Le tout vous est très humblement soumis,

HILLSBOROUGH GEO. RICE BAMBER GASCOYNE J. DYSON.

Whitehall, 16 juillet 1764.

Les lords du Commerce à Wilmot en réponce à ses lettres du 10 décembre 1763 et du 28 janvier 1764.

WHITEHALL, 13 juillet 1764.

MONSIEUR.

Nous ne pouvons assumer la responsalité de décider si les Acadiens doivent rester dans la Nouvelle-Ecosse, à condition qu'ils prêtent le serment d'allégeance; c'est une question trop importante pour nous à résoudre. C'est pourquoi nous l'avons soumise à Sa Majesté en même temps que nos commentaires et nous avons raison de croire que nos arguments induiront Sa Majesté à permettre aux Acadiens de devenir colons en leur imposant les restrictions nécessaires; et nous espérons vous transmettre bientôt les instructions de Sa Majesté à ce sujet.

Vos amis dévoués,

HILLSBOROUGH GEO. RICE BAMBER GASCOYNE J. DYSON.

LETTRE DES ACADIENS DÉTENUS À HALIFAX.

HALIFAX, 30 juillet 1764.

MESSIEURS,—D'autant que la paix est faite Entre Les Couronne de france et d'Engleterre et ne savons point ce que l'on veut faire de nous, nous avons demandé notre congé pour nous en aller au françois. Le Major Hamilton nous a dit que le Roi de france ne vouloit point de nous, que nous etions anglois. Nous lui avons demandé un permi pour cinq a Six Hommes pour aller en france afin de savoir ce que l'on veut faire de nous, et Si nous aurons quelque protection de france. Nous esperons obtenir ce Congé ou permi du Gouvernement.

Nous vous le fesons savoir a cette fin que nous nous unissions d'un Corps tant pour les fraix que pour le Choix des Gens que nous Envoirons. Vous joignant a nous vous voudrés bien envoyer des Gens sur lesquels vous voudrés bien vous Reposer en même tems pourrons repondre Etant autorisé de vous tous des dépences pour ce Sujet, dépêché vos Raisons et intentions que nous esperons au plutot.

Vous obligerez vos freres et amis Les Acadiens qui sont à Halifax.

Adressé

 \mathbf{A} tous Les accadiens François qui sont à Pigiguit et au Fort Comberlan à la pointe Beau Sejour.

Gouvernement des Iles sous le Vent.

Charles Theodat Comte D'Estaing &c, Nommé et admis chevalier des ordres du Roy, Lieutenant General de ses armées navales, Gouverrneur général Représentant La Personne de Sa Majesté aux Isles sous le vent de l'Amerique & Mers adjacentes.

Faisons scavoir à tous les Acadiens resident à la Nouvelle Angleterre que tous d'entre eux, hommes, femmes et enfants qui voudront passer aux Colonies françoises de St-Dominique pourront s'adresser à sieur Jean Hanson, négotiant à la Nouvelle York qui leur fournira tous les vivres necessaires et les moyens de passer aux dittes colonies, où ils seront bien reçus. Il leur sera concédé du Terrain, et ils seront entretenu par le Roy pendant les premiers mois de leur sejour à ce qu'ils puissent gagner de quoi vivre par eux même.

Au Cap François, Isle St-Dominique le 26 juin 1764.

Estaing Par ordre

MARTIN.

Wilmot au comte d'Halifax

HALIFAX, NOUVELLE-ECOSSE, 29 août 1764.

MILORD, —J'ai appris dernièrement que plusieurs familles acadiennes qui résident dans le voisinage de Conso et formant une population de cent cinquante personnes, se sont adressées aux magistrats pour obtenir la permission d'aller s'établir à l'île St-Pierre; que cette permission leur a été refusée, mais qu'elles n'en sont pas moins parties immédiatement pour cet endroit.

La copie ci-incluse d'une circulaire qui a été distribuée ici au nom du gouverneur général des îles françaises sous-le-Vent, aux Indes Occidentales, apprendra à Votre Seigneurie des méthodes dont on se sert pour arracher les gens des possessions de Sa Majesté. Je ne puis dire l'effet que cette circulaire produira sur eux étant donné qu'un grand nombre de ceux qui s'étaient rendus de Philadelphie au Cap François, y sont morts dernièrement, et que la nouvelle de cette mortalité a profondément affecté ceux qui demeurent ici. Je désire assurer Votre Seigneurie que je surveillerai strictement leurs intrigues et leurs mouvements.

Le comte d'Halifax aux lords commissaires du commerce et des colonies.

ST-JAMES, 11 septembre 1764.

MILORD, —Conformément à l'ordre du roi, je transmets ci-incluses à Vos Seigneuries les copies d'une lettre du gouverneur de la Nouvelle-Ecosse (a) et d'une pétition (b) (contenue dans cette lettre) qui fut présentée denièrement au gouverneur au nom d'un grand nombre d'Acadiens dans laquelle ils déclarent ne reconnaître d'autre souverain que le roi de France et demandent en conséquence leur transport dans quelque parties des possessions françaises. Je dois en même temps, conformément au bon plaisir de Sa Majesté, charger vos Seigneuries d'examiner la dite pétition ainsi que la situation actuelle de la province de la Nouvelle-Ecosse, de communiquer ensuite à Sa Majesté le résultat de votre examen et d'indiquer les mesures que vous croirez nécessaire pour la paix et la sécurité de la province : mesures rendues nécessaires par l'aveu notoire que les Acadiens viennent de faire de leur attachement indestructible au service et aux intérêts de la France. suis, milord, de vos Seigneuries, le plus humble et le plus obéissant serviteur.

DUNK HALIFAX.

Aux lords commissaires du commerce et des colonies. Reçue le 12 septembre 1764. Lue le 29 octobre 1765.

Wilmot aux lords du commerce et des colonies.

Nouvelle-Ecosse, Halifax, 5 novembre 1764.

MILORDS, — J'ai eu l'honneur de recevoir de Vos Seigneuries, les lettres du 15, du 10 et du 13 juillet concernant M. Robins et contenant le relevé des terres qui doivent être concédées, les mesures adoptées par vos Seigneuries pour réglementer le commerce avec les sauvages, les lettres destinées aux surintendants en même temps que les instructions du roi au sujet des Acadiens et des cens et rentes.

Très récemment, j'ai pris en considération au Conseil (c) les mesures à prendre à l'égard des Acadiens, et, conformément aux instructions de Sa Majesté, il leur a été assigné pour établissements, des endroits où il ne pourront en aucune façon avoir des relations qui favoriseraient leurs pernicieux projets. Il a été préparé aussi une formule de serment d'allégeance dans laquelle ce devoir est énoncé d'une manière très explicite et sans la moindre équivoque; mais chez cette population entêtée les impressions sont

⁽a) Lettre de Wilmot du 2 juin 1764.
(b) En date du 12 mai 1764, et signé de Belonie Roy et autres.
(c) Aux séances tenues les 28 septembre et 22 octobre.

profondes et il est impossible de les faire disparaître promptement. Tous ceux qui demeurent dans la ville et aux environs ont péremptoirement refusé de prêter le serment et forment le projet de partir pour le cap François, pour de là se rendre au Mississipi et ensuite à l'Illinois; et je suis informé qu'ils ont l'intention de former un établissement à ce dernier endroit.

J'attends présentement le résultat de leurs délibérations, sachant qu'ils ont rencontré de grandes difficultés dans leurs premières tentatives de mettre ce projet à exécution et qu'ils devront en surmonter de plus grandes encore. En attendant j'imploirai les moyens nécessaires pour amener ces gens à mieux comprendre leurs propres iutérêts. Vos Seigneuries trouveront ci-incluse une copie de la formule de serment qui leur a été proposée et une liste des endroits qui ont été choisis pour les établir.

Reçue le 16 février. Lue le 29 octobre.

Liste contenue dans une lettre de Wilmot aux lords du commerce et des colonies, en date du 5 novembre 1764.

Liste des terres assignées aux Acadiens français qui veulent s'établir dans la Nouvelle-Ecosse ; accompagnée de la formule de serment qui leur fut proposée aux endroits ci-dessous et dans les alentours.

		10	familles
A	la baie Ste-Marguerite	10	66
66	Chagton	15	"
66	Tunonburg	10	
66	Dublin	10	**
66	Tivernool	10	"
66	Regrington	10	"
66	Varmouth	10	"
66	Annapolis	10	
66	Montague Town	10	"
66	Counwallis	10	.,
66	Howton	10	"
66	Falmouth	10	"
41	Name	30	"
60	Halifax et ses alentours		
			familles.
		990	personnes.

Chaque Acadien qui prêtera le serment recevra une étendue de terre équivalente à celle assignée et concédée conformément aux instructions de Sa Majestée Royale, aux soldats et aux marins ainsi qu'à leur famille, c'est-à-dire quarante acres à chaque chef de famille et dix acres en sus à chaque personnes y compris les femmes et les enfants, dont se compose chaque famille.

En outre, toutes ces terres devront être éloignées du rivage de la mer et situées en arrière des autres établissements, afin de prévenir autant que possible tout commerce

avec les îles St-Pierre et Miquelon.

SERMENT de fidélité proposé aux françois qui voudroient rester dans l'acadie. De par Son Excellence Montague Wilmot, Ecuyer, Capitaine Général, Gouverneur en chef et Vice Amiral de la Province de la Nouvelle-Ecosse et de ses dépendances, Colonel du 80° Régiment, etc, etc, Commandant les troupes de Sa Majesté dans la dite Province.

UNE PROCLAMATION

D'autant qu'il a plû au Roy de me signifier, que de sa bonne grâce et de son bon plaisir, il veut bien permettre aux françois Acadiens de rester dans cette Province et le s'y établir pourvu qu'ils prêtent un serment de fidélité et d'obéissance à son gouvernement.

Il est donc requis par ces présentes de tous les françois acadiens qui voudront accepter les bénéfices et les avantages qui leur sont si gracieusement offerts, qu'ils prêtent un serment de fidélité tant à la personne de Sa Majesté qu'à son Gouvernement dans les termes suivans.

Je......fait serment et promet solennellement et sincèrement devant Dieu, que je serai fidelle à Sa Majesté Britannique sacrée Le Roy Georges troisième, que de tout mon pouvoir je le défendrai contre tous ses ennemis, et contre toutes conspirations et trahisons, et contre tout attentat qui pourroit se faire contre sa personne, sa couronne et sa dignité, et que je ferai tous mes efforts pour découvrir et informer Sa Majesté et ses successeurs de toutes trahisons, conspirations ou attentats quelconques contre luy ou contre eux, et toutes ces choses, je promets de tenir sincèrement et de bonne foy suivant et dans le sens des paroles par moi prononcées, sans équivoque, restriction mentale ou réserve quelconque, et je fais cette reconnoissance et promesse de tout mon cœur, sans contrainte et en toute vérité sur la foi d'un chrétien.

Ainsi Dieu me soit en aide et la Sainte Evangile.

Et j'ai trouvé à propos de publier cette proclamation afin de faire connoître aux dits françois Acadiens plus efficacement les conditions sur lesquelles ils peuvent rester dans cette Province et s'y établir.

Donné à Halifax sous mon seing et le cachet de mes armes le septième jour de

Novembre 1764 et dans la cinquième année du règne de Sa Majesté.

Par Commandement de Son Excellence.

RICHARD BULKELEY Sec. M. WILMOT Vive le Roi!

Wilmot au comte d'Halifax.

Nouvelle-Ecosse, Halifax, 9 novembre 1764.

Milord,—J'ai l'honneur d'accuser réception des dépêches de Vos Seigneuries du 11 août au sujet des actes de piraterie commis sur les Espagnols et concernant l'établissement du transport des lettres par la postes, l'impôt du timbre et le trafic de contrebande. J'ai reçu en même temps la lettre de Vos Seigneuries concernant les Acadiens et je dois vous dire que je donnerai la plus sérieuse attention à toutes ces questions afin de répondre à vos vues et d'obtenir les résultats que vous désirez.

Conformément à la volonté de Sa Majesté qui m'a été signifiée par votre lettre du 9 juin, et aux institutions de Sa Majesté, du 20 juin, permettant aux Acadiens de prêter le serment d'allégeance et de s'établir dans cette province, j'ai communiqué le tout au Conseil qui en conséquence a rédigé une formule de serment en termes aussi explicites que possible et assigné pour leur établissement dans cette province les endroits les moins propres à favoriser leurs projets pernicieux. Mais, Milord, ces gens ont été trop longtemps égarés et attachés au roi de France et à leur religion pour renoncer bientôt à l'un et l'autre, et lorsqu'il en est question, leur infatuation ne connaît plus de bornes. Quelques prisonniers faits pendant la guerre et qui ont démeuré ici ont contribué beaucoup à les entretenir dans ces sentiments, lesquels sentiments et l'invitation qu'ils ont reçue du gouverneur des îles françaises sous-le-Vent ont été cause que tous ceux qui demeurent dans cette ville et aux environs ont refusé péremptoirement de prêter le serment d'allégeance. D'après les renseignements les plus certains que j'ai pu obtenir à l'égard de leurs projets, ils ont l'intention de s'en aller directement au Cap François pour se rendre de là au Mississipi et de ce dernier endroit à l'Illinois où ils se proposent de former un établissement. Ils ont avoué leur dessein d'aller au Cap François et m'ont demandé des transports et des provisions pour ce voyage. J'ai repoussé comme elle le méritait une demande aussi hardie, ce qui les a obligés d'avoir recours à leurs moyens personnels et de ne compter que sur eux-mêmes pour mettre leur projet à exécution. Cependant je les crois en état d'entreprendre ce voyage, car les salaires élevés qui leur ont été payés pour les travaux qu'ils ont faits durant les quatre dernières années, leur ont permis d'accumuler un montant considérable.

Il m'est impossible présentement de communiquer à Votre Seigneurie la détermination finale que prendront ces gens, mais il est très probable que plusieurs d'entre eux perdront la vie avant d'atteindre l'Illinois, car un grand nombre d'Acadiens qui sont Partis dernièrement de quelques-unes de nos colonies du sud pour le Cap François sont morts durant le trajet. Mais je ne puis me tromper en affirmant à Votre Seigneurie que le départ d'une population aussi nombreuse attachée à des intérêts opposés aux nôtres et prête à contribuer à la destruction de cette province, aurait un effet salutaire, car nos habitants se mettraient à l'œuvre avec une vigueur nouvelle et le nombre des colons augmenterait après leur départ.

Les Français établis à St-Pierre ont presque terminé l'érection de trois cents maisons et complété tout ce qui leur est nécessaire pour leurs pêcheries. Ils ont actuellement trois cents chaloupes pour faire la pêche et sont munis d'une quantité considérable " of fish " [boitte] que nos bateaux de pêche de Terreneuve leur ont fournie. Dix ou douze de ces bateaux ont été pris l'été dernier par les vaisseaux du roi, qui malgré leur vigilance n'ont pu empêcher les trafiquants américains de transporter des marchandises à cet

endroit et six de leurs navires ont été vus dans le port St-Pierre dernièrement.

Shaw à Wilmot.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que depuis le départ de ma lettre d'hier, les Français m'ont transmis leur décision finale de ne pas prêter le serment qui leur a été proposé. Ils paraissent craindre beaucoup la détresse dans laquelle va les plonger leur refus, surtout durant l'hiver, mais ils comptent que vous auriez pitié de leur situation et j'ai permis à deux d'entre eux de se rendre à Halifax pour implorer votre compassion.

Je serais heureux de connaître si je devrai retenir ces gens, dans le cas où ils manifesteraient l'intention de se transporter dans quelque autre endroit de cette province ou dans un autre pays. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant

serviteur,

WILLIAM SHAW,

Officier commandant à Annapolis Royal.

Annapolis Royal, 28 novembre 1764.

Wilmot aux lords du commerce.

Nouvelle-Ecosse, Halifax, 17 Déc. 1764.

MILORDS.—Dans ma lettre du cinq novembre dernier, j'ai eu l'honneur de vous communiquer d'autres renseignements à l'égard des dispositions manifestées par les Acadiements de l'égard des dispositions manifestées par les Acadiens après qu'il leur fut proposé de prêter le serment d'allégeance et de s'établir

Depuis cette époque les propositions les plus raisonnables n'ont pu avoir raison de dans cette province. leur affection pour la France et de leur aversion pour le gouvernement anglais ; et un grand nombre ont résolu de quitter cette province Dernièrement ils ont nolisé des navires a leurs frais personnels et depuis trois semaines, six cents personnes y compris des femmes et des enfants sont parties pour les Indes Occidentales. D'après les derniers renseignements que j'ai obtenues, ils ont le dessein de cultiver à cet endroit les terres qui sont impropres à la canne à sucre. Bien qu'ils fussent au courant que le climat de ce pays avait été fatal à un grand nombre de leurs compatriotes de la Georgie et de la Caroline, ils n'en persistèrent pas moins dans leur résolution. Il en est resté un nombre beaucoups plus considérable dans différents endroits de la province qui ont l'intention de partir pour le même endroit, dès que le printemps leur permettra d'entreprendre ce

Leur départ, milords, va nous débarrasser d'une population qui a été la peste de la Province et la terreur de ses établissements. Ces gens se sont rendus coupables de Plusieurs méfaits; ils ont par leur zèle et leur dévouement à servir les Français, comme espions et comme partisans, par la persistance avec laquelle ils ont récemment refusé de

prêter le serment d'allégeance et leur insolent aveu de ne reconnaître que le roi de France, paralysé le peuplement de cette province et enrayé le progrès de l'industrie. Ces considérations jointes au danger qui nous menacerait en cas de guerre, par suite de leur nombre, de leurs relations avec les sauvages et de leur connaissance parfaite de la topographie de cette province, ont décidé le Conseil à une séance à laquelle assistait lord Colvill, contre-amiral de Sa Majesté, de prendre la résolution de ne pas s'opposer à leur départ. Il est certain, milords, que si nous avions pris des mesures pour les empêcher de mettre leur projet à exécution, ils se seraient retirés dans les endroits situés à l'est de cette province et de là se seraient transportés promptement et facilement à St-Pierre et Miquelon avec l'aide des amis qu'ils ont dans ces îles. De la sorte, ils devenaient une acquisition précieuse pour les Français qui y demeurent et auraient rendu de grands services à ceux qui font la pêche, sans compter que leur voisinage aurait été un danger pour cette province, tandis que leur départ pour les Indes Occidentales les éloigne de nous et il est à présumer que le climat de ce pays qui est mortel pour les natifs des contrées du nord les empêchera de rendre de grands services aux Français de cette colonie.

Reçue le 25 mai 1765 Lue le 29 octobre

HALIFAX, 14 novembre 1764.

OBSERVATIONS ET REMARQUES AU SUJET DE L'ARPENTAGE DES CÔTES DE L'EST DE LA NOUVELLE-ECOSSE ET DES PARTIES SITUÉES À L'OUEST DU CAP-BRETON, PAR ORDRE DE SA MAJESTÉ ET CONFORMÉMENT AUX INSTRUC-TIONS DU 26 JUIN DERNIER.

BAIE DE CHÉDABOUCTOU.

*

Quatorze familles acadiennes ont résidé à cet endroit, mais on y constate peu d'améliorations, c'est à peine s'il y a cinq acres de terre défrichés. Ces gens ne s'occupaient que de faire la pêche durant l'été et de construire des vaisseaux pour Louisbourg durant l'hiver.

Les terres sont aussi riches ici qu'à la Nouvelle-Ecosse et un canton de colons industrieux y prospérerait bien vite.

ILE MADAME.

Cette île, située dans la baie de Chédabouctou, a cinq lieues de long, six milles de large au sud-est et deux milles au nord-ouest. Il s'y trouve plusieurs baies et plusieurs ports et elle contient à peu près vingt-cinq mille acres de terre.

Le terrain est rocheux aux environs du Petit de Grat. Il existe ici un établissement français depuis plusieurs années; les terres sont défrichées et il y a 400 acres de terre à pâturage aux environs du port; cette étendue, qui n'est pas clôturée et qui ne paraît pas l'avoir été jamais, sert de vaine pâture. Actuellement il y a ici 18 familles acadiennes qui ont fait la pêche durant l'été; elles ont pris environ trois mille quintaux de poisson. Un brick de Guernesey est venu cette année prendre un chargement de deux mille quintaux pour le marché européen. Environ deux milles à l'ouest du Petit de Grat se trouve le havre de Narischak, appelé Port Sainte-Marie par les Français. On trouve dans ce havre, qui a un mille et un quart de profondeur et un demi-mille de largeur, tous les avantages voulus, la profondeur de l'eau est de 9 à 10 brasses et le fond est vaseux; une flotte de grands navires pourrait y jeter l'ancre en toute sûreté et y trouverait abri contre tous les vents. L'île Pichot se trouve à l'entrée de ce port, dans

lequel les goélettes qui font la pêche viennent mouiller ; il s'y trouve des baies et d'autres endroits excellents pour la pêche.

Il y a ici actuellement 10 familles acadiennes employées par des marchands d'Ha-

lifax pour faire la pêche; elles ont pris environ deux mille quintaux.

SAINT-PIERRE DE L'ILE DU CAP-BRETON.

Saint-Pierre (a) était l'un des principaux établissements de l'île du Cap Breton ; 50 familles environ résidaient à cet endroit.

> CHAS: MORRIS, Arpenteur en chef.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE MARINE À M''S DANGEAC ET BEAUDEDUIT, À VERSAILLES LE 1er AOUST 1766.

J'ai, M's, rendu compte au Roy de tout ce que vous m'avés écrit tant en commun qu'en particulier au sujet des Accadiens qui se sont réfugiés aux isles St Pierre et

Miquelon.

Suivant ce que vous avés marqué il paroit que ces habitans dans la vue de se soustraire à la domination Angloise cherchent tous les moyens de passer dans les isles de votre Gouvernement: Sa Majesté a été bien éloignée de blâmer les mouvements de compassion qui vous ont engagé à leur accorder des secours de vivres lorsque ces familles ont été débarquées, mais comme il n'est pas possible de les conserver dans un pays qui ne leur offre aucune espece de ressource, soit du côté des cultures, puisque la terre n'en est point susceptible, soit par la pêche parce que ces familles n'y sont pas propres, il est indispensable de prendre definitivement un parti pour faire cesser les dépenses consi-

dérables qu'elles occasionnent.

Sa Majesté m'a ordonné de vous dire en conséquence qu'Elle leur laisse la liberté ou de retourner en Accadie ou de venir en France. S'ils viennent en France on leur procurera des terres à cultiver et la subsistance en attendant la première récolte et que quelle que soit la détermination que ces familles prendront lorsque vous leur aurés fait Part des intentions de Sa Majesté, ces familles ne doivent point espérer qu'on leur fournisse aucune espece de ration à compter du mois de may de l'année prochaine. La plus-Part se contentent de vivre aux depens du Gouvernement sans rien faire et ne servent, comme M. le Duc de Choiseul vous l'a marqué au mois de décembre de l'année dernière, qu'à consommer le bois de Miquelon, tandis qu'on a bien de la peine à se procurer celui qui est necessaire aux pecheurs, enfin elles sont à charge aux finances sans aucune espece d'utilité, au lieu que si elles viennent en France, elles pourront du moins travailler à l'agriculture et Sa Majesté qui connoit leur zele pour la Religion et leur attachement pour Pour sa personne les traitera avec la même bonté que les autres Accadiens qui sont en

France. J'aurai le temps de recevoir votre reponse à cette dépêche pour en rendre compte à Sa Majesté et pour que je puisse prendre des mesures relativement au parti que ces familles prendront soit de repasser à l'Accadie ou de venir en France, il faut que vous

1° Si vous avés à St Pierre et Miquelon comme je le présume un nombre suffisant me marquiés :

de bâtiments pour les ramener à l'Accadie avec les vivres nécessaires. 2° Quel est le nombre juste de ces habitans qui se determineront à y retourner.

3° Le nombre de celles qui voudront venir en France afin que je puisse vous envoyer des bâtiments en proportion pour les y embarquer avec les vivres pendant leur

Je vous repete que le Roy ne veut absolument souffrir aux isles St Pierre et Miquetraversée. lon que des pêcheurs; il faut que vous l'expliquiés positivement à ces habitants, et Élle

⁽a) C'est le port Toulouze du temps de l'occupation de la place par les Français.

vous défend expressement de recevoir d'autres Accadiens, pour prevenir qu'il ne vous en arive, Elle veut que vous fassiés passer des avis à l'Accadie pour avertir les habitants qu'il ne trouveront aucune espece de secours dans vos Isles; que Sa Majesté vous a deffendu de leur donner des rations et que vous trouveriez obligé de les renvoyer par les mêmes bâtiments qui les auroient transportés. J'attendrai avec impatience votre reponse avec les details que je vous demande.

Enfin, M^{rs}, vous savés mieux que personne que ces Isles nº peuvent comporter que 30 ou 40 familles ; c'est à ce nombre qu'il faut reduire celles qui les habitent, ce qui excederoit les 40 familles ne sauroit y subsister qu'aux depens du Roy, le pays n'en peut pas faire vivre davantage du produit de la pêche qui est le seul moyen qu'elles ayent pour y subsister. Je vous recommande de vous occuper sans perte de temps de l'execution de cet arrangement et de m'envoyer la liste des familles qu'il conviendra de conserver dans les deux isles avec le nombre de personnes qu'elles composeront et la liste de celles qui seront dans les cas de repasser en France, il convient à tous égards de donner la préference aux anciens habitants de l'Isle Royale, toutes les fois cependant qu'ils seront propres à la pêche.

No. 3.

Franklin au comte de Shelburne.

HALIFAX, NOUVELLE-ECOSSE, 24 octobre 1767.

MILORD.—J'ai l'honneur d'informer Votre Seigneurie que le 22 de ce mois une petite goélette est arrivée de St Pierre et Miquelon avec un certain nombre d'Acadiens munis d'un passeport en date du 31 août dernier. Ce passeport était signé du gouverneur et de l'intendant et leur accordait la liberté d'aller où il leur plairait.

Ces Acadiens s'étaient enfui clandestinement de la province il y a deux ans; ils m'ont informé qu'une frégate du roi de trente six canons était arrivée de France aux îles St Pierre et Miquelon le printemps dernier, et que la cour avait envoyé à M. d'Angeac l'ordre de renvoyer tous les habitants qui demeuraient dans ces îles, à l'exception de quarante familles. Le dénombrement de la population eut lieu, et il fut trouvé qu'en sus de ce nombre il y avait alors une population de douze cents âmes exclusivement acadienne. De ce nombre, deux cents préférèrent revenir dans cette province plutôt que d'être transportés en France avec les autres qui devaient être embarqués sur trois transports et partir pour ce pays vers le vingt du mois dernier.

Quelques-uns de ces Acadiens sont aussi arrivés dans le voisinage de Canso où ils ont prêté le serment d'allégeance dont la portée leur a été bien expliquée. Ceux qui sont arrivés ici sont désireux de suivre cet exemple ; ils semblent déterminés à devenir de bons sujets et disent que tous les autres sont dans les mêmes sentiments.

Quelques sauvages natifs de cette province sont aussi arrivés avec ces Acadiens et

m'ont appris que M. d'Angeac ne voulait pas les garder.

La frégate est partie de St Pierre pour la France vers le milieu du mois d'août.

J'ai cru qu'il était de mon devoir de communiquer ces faits à Votre Seigneurie.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, de Votre Seigneurie, le plus humble et le plus obéissant serviteur,

MICH' FRANKLIN.

No. 4.

Hillsborough à Franklin.

WHITEHALL, 26 février 1768.

Monsieur,—Vos lettres marquées des N°s 1-8, adressées au comte de Shelburne sont arrivées à destination et ont été communiquées au roi.

Sa Majesté a été heureuse d'apprendre par votre lettre N° 3, que les Acadiens ont enfin compris que leurs véritables intérêts consistent dans leur entière soumission à son gouvernement et qu'ils ont exprimé le désir sincère d'en mériter les bienfaits. Sa Majesté croit qu'il serait à propos d'encourager ces bonnes dispositions en leur démontrant qu'ils peuvent compter sur tous les avantages qui ne sont pas incompatibles avec la sécurité publique. En conséquence, ne manquez pas de leur promettre la protection et les faveurs

de Sa Majesté et de leur communiquer Sa gracieuse intention de les dédommager autant que possible des pertes que leur a causées leur entêtement à servir le gouvernement de France.

N° 11.

Francklin au comte de Shelburne.

Nouvelle-Ecosse, Halifax, 20 février 1768.

MILORD,—Le renvoi de plusieurs familles acadiennes de St Pierre et Miquelon, et leur résolution de devenir de bons sujets, détails que j'ai eu l'honneur de faire connaître à Votre Seigneurie par ma lettre N° 3 du 24 octobre dernier, ont produit une impression si profonde sur tous ceux qui demeurent dans les limites de ce gouvernement que j'ai cru le moment favorable d'exiger de tous, une déclaration complète de leurs sentiments, vu qu'ils avaient jusqu'ici refusé péremptoirement de prêter le serment d'allégeance à Sa majesté. En conséquence après avoir pris l'avis du Conseil, une proclamation dont vous

trouverez une copie ci-incluse, a été publiée.

Cette proclamation a produit l'effet désiré car des députations sont venues de la part de tous les Acadiens, demander des concessions de terre et la permission de prêter le serment conformément à une lettre du comte d'Halifax, en date du 9 juin 1764 et aux instructions additionnelles de Sa Majesté en date du 20 juillet 1764, sur lesquelles j'étais autorisé à promettre quatre vingts acres de terre pour chaque chef de famille et quarante acres en sus pour chaque autre personne dont se composait chaque famille, je me propose de faire arpenter les terres que nous avons l'intention de leur concéder, aussitôt que la saison le permettra mais comme je veux agir avec la plus grande prudence dans toutes les circonstances sérieuses, j'ai consulté particulièrement M. le juge en chef Belcher au sujet du mode de tenure à adopter. J'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe une copie des vues qu'il a eu la bonté d'exprimer à ce sujet.

Bien que je n'aie pas le moindre doute que les instructions additionnelles de Sa Majesté, du 20 juillet 1764, m'autorisent entièrement de concéder des terres aux Acadisdiens, je prie cependant Vos Seigneuries de faire connaître à Sa Majesté les circonstants de faire connaître de fa tances particulières dans lesquelles se trouvent ceux qui sont arrivés de St-Pierre et En outre, ces Acadiens étant tous catholiques romains, je tiens à connaître avant d'apposer le sceau à aucune concession, si c'est le plaisir de Sa Majesté que ces

terres soient concédées en propriété héréditaire.

De plus, considérant que la plupart de ces Acadiens sont très pauvres et que les terres qui leur seront concédées sont en friche, que plusieurs d'entre eux tiennent des fermes appartenant à d'autres habitants et qu'on les a trouvées particulièrement utiles pour la culture et l'amélioration des terres marécageuses qu'il faut endiguer, et que les autres colons ne sont pas aussi familiers avec ce genre de travaux, je demande qu'il me soit Permis de leur accorder dix années au lieu de trois pour améliorer leurs terres. Cette faveur permettrait à ceux qui sont industrieux de se procurer des bestiaux et les autres choses nécessaires et les tiendraient dispersés les uns des autres dans la partie la plus centrale et la mieux établie de la province où ils se trouveraient bientôt noyés dans la masse des habitants protestants. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, de Votre Scientials de la province de l'instruction de la province de l'instruction de Votre Seigneurie, le plus humble et le plus obéissant serviteur,

MICHL. FRANCKLIN

Proclamation sommant les Acadiens de prêter le serment d'allégeance.

Par l'honorable Michael Francklin, écr., lieutenant gouverneur et commandant en chef de la province de la Nouvelle-Ecosse ou Acadie et de ses dépendances, etc., etc., etc.

PROCLAMATION.

Attendu qu'il est resté plusieurs Acadiens français dans cette province et qu'un grand nombre y sont revenus dernièrement qui n'ont pas prêté le serment d'allégeance et de fidélité au roi.

18-50 · R-16

Jai cru, conformément à l'avis du Conseil de Sa Majesté, qu'il était opportun de publier cette proclamation par laquelle tous les Acadiens français qui n'ont pas encore prêté le serment d'allégéance et de fidélité à Sa Majesté sont sommés de le faire avant le premier jour du mois de juin prochain; et avis est par les présentes donné que toute personne qui ne se sera pas conformée à cet ordre à la date fixée sera poursuivie et traitée comme la loi le prescrit.

Donnée sous mon seing et sceau, à Halifax, ce 5me jour de novembre 1767, dans la

huitième année du règne de Sa Majesté.

MICHL. FRANCKLIN.

Opinion (légale) du juge Belcher concernant les concessions de terres aux Acadiens en leur qualité de catholiques romains.

Aucun acte du parlement n'empêche les papistes de recevoir et de posséder des terres en Amérique et de jouir du droit de propriété au même dégré que les autres sujets. Les lois d'exclusion, particulièrement les décrets 11 et 12 Guil. III qui se rapportent principalement à la question, ne s'appliquent qu'à l'Angleterre, au pays de Galles et à Berwick.

Une loi provinciale empêche les sujets britanniques de la Nouvelle-Ecosse de transporter des terres aux catholiques romains, même lorsque ceux-ci sont reconnus comme

Le droit de la couronne (qui en vérité ne peut être lié par une loi provinciale, si celle-ci va jusqu'à frapper des sujets d'incapacité sans la permission expresse de Sa Majesté) est sauf.

Il est certain que la Couronne peut faire des concessions de terres aux Acadiens, bien qu'ils soient papistes; mais dans le cas actuel cette prérogative doit être accordée par Sa Majesté sous sa signature, et ne doit pas être exercée en vertu d'une commission octroyée au gouvernement.

Le transport de terre en Amérique à d'autres qu'à des sujets, est expressément défendu par les décrets 7 et 8 Guil. III: sans l'autorisation de Sa Majesté signifiée par

un décret du Conseil.

N° 12.

Hillsborough à Francklin.

WHITEHALL, 21 juin 1768.

Monsieur,—J'ai reçu et communiqué au roi avec les pièces adjointes vos lettres, n° 9, 10 et 11, écrites à lord Shelburne.

Par ma lettre du 26 février dernier, je vous ai déjà informé des sentiments bienveillants de Sa Majesté à l'égard de ses sujets acadiens qui se soumettent au gouvernement de Sa Majesté et donnent des preuves sincères de leur allégeance et de leur fidélité. Je dois ajouter dans la présente lettre, que Sa Majesté approuve entièrement les mesures que vous avez prises à l'égard de ceux qui ont exprimé le désir de se mettre sous la protection de Sa Majesté.

Conformément à l'opinion des autorités les plus compétentes, les Statuts de la Grande Bretagne qui excluent les papistes du privilège d'acquérir et de posséder des terres, soit par achat ou par concession, ne s'appliquent pas aux colonies. Aussi, considérant que les lois ne s'opposent pas à la concession de terres aux sujets acadiens et que la nécessité et l'urgence de ces concessions ne peuvent être mises en doute, il semble n'exister aucun empêchement de mettre à exécution les instructions additionnelles du 20 juillet 1764, et c'est le plaisir de Sa Majesté, de concéder à Ses sujets acadiens qui se conformeront à la sommation que vous leur aviez adressée au mois de novembre dernier, des terres à titre de propriétés héréditaires dans la Nouvelle-Ecosse, dans la proportion et aux conditions proposées par le Conseil.

DOC. DE LA SESSION No 18 Nº 1.

Francklin à Hillsborough.

Nouvelle-Ecosse, Halifax, 21 mai 1768.

MILORD,—Le 9 courant j'ai eu l'honneur de recevoir avec les pièces adjointes la lettre n° 4 de Votre Seigneurie; les numéros précédents ne me sont pas encore parvenus.

Conformément aux instructions de Sa Majesté j'ai déjà transmis aux Acadiens qui ont prêté le serment l'assurance des faveurs et de la protection du roi ainsi que l'intention de Sa Majesté de les dédommager des avantages dont ils ont été privés par leur désobéissance. Je crois que nous pouvons compter sur leur reconnaissance; aussi, dans plusieurs districts ils prêtent tous les jours le serment et dès que les comptes rendus à ce sujet me seront parvenus, je me ferai un devoir de vous les transmettre.

Nº 13.

Francklin à Hillsborough.

Nouvelle-Ecosse, Halifax, 20 juillet 1768.

Ces détachements devront être laissés là pendant quelques années, car il est superflu de faire remarquer à Votre Seigneurie que la population de toute la province ne compte que quinze mille habitants de race blanche, y compris deux mille catholiques romains et que les établissements sont dispersés sur une étendue de deux cents milles carrés. C'est Pourquoi nous ne pourrons compter sur le prompt secours d'une population aussi dispersée,

si nous en avons besoin. Je crois en même temps devoir demander à Votre Seigneurie, d'informer Sa Majesté que je m'efforcerai de mettre la milice sur un aussi bon pied que me le permettra la situation des habitants; que j'ai fait tous mes efforts pour nous attirer les sauvages en évitant de leur donner aucun motif de se plaindre, et que je continuerai d'agir ainsi à leur égard ; et que je me suis appliqué à convaincre les Acadiens de l'erreur qu'ils ont commise jusqu'ici en restant si profondément attachés aux intérêts de la France. Je puis dire que j'ai réussi au délà de mon attente, car à l'exception de quelques-uns, ils ont tous prêté le serment d'allégeance au roi, serment dont la portée leur a été clairement démontrée et ils ont tous déclaré qu'ils prendraient les armes avec empressement pour défendre le gouvernement de Sa Majesté, aussi bien contre les habitants français que contre les autres ennemis du roi.

Francklin à Hillsborough.

Nouvelle-Ecosse, Halifax, 20 juillet 1768.

MILORD,— Par ma lettre n° 13 que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Seigneurie, je Yous ai transmis beaucoup de renseignements au sujet des sauvages de cette province, mais j'ai omis intentionnellement de vous informer que lord William Campbell étant Persuadé que le gouvernement ne pouvait différer plus longtemps de remplir la promesse qui leur a été faite de leur fournir un prêtre, lorsque la paix fut conclue avec eux la Première fois, a cru devoir écrire au général Carleton, gouverneur de Québec, pour lui en demander un. Ce dernier a eu la bonté de s'assurer des services d'un jeune Canadien du nom de Baillie [Bailly], expressément ordonné par l'évêque pour cette mission. Il descend d'une famille respectable qui possède une propriété dans cette province. Ce monsieur qui a prêté le serment d'allégeance à Sa Majesté, est venu à la rivière St Jean à la fin de l'automne dernier et de là est arrivé dans cette ville depuis quelques jours, pour recevoir les instructions relatives à sa conduite future.

Depuis son arrivée, j'ai pris tous les moyens pour connaître ses sentiments, je l'ai Placé sous la surveillance du révérend M. Breynton, homme très perspicace et recteur de cette paroisse. Nous avons constaté qu'il a des idées libérales, sans le moindre esprit de bigoterie et il semble bien convaincu qu'il est de son devoir de déployer toutes les qualités d'un bon sujet. Il est résolu de se conformer à toutes les instructions qui lui seront transmises et il a péremptoirement refusé les secours de son ministère aux quelques Acadiens qui ont jusqu'ici refusé de prêter serment. En outre, considérant que ce

18-50

monsieur, par ces rapports avec les sauvages peut rendre de grands services au gouvernement et contribuer à nous attirer l'affection des Acadiens qui ont promis de devenir de bons sujets, il est à espérer que Sa Majesté, au moment ou la situation en Amérique

est loin d'être rassurante, approuvera ce que le gouvernement vient de faire.

En vue de nous le rendre favorable j'ai cru nécessaire de lui promettre £50. que je me propose de tirer sur la somme votée par le parlement pour les dépenses imprévues de cette province, et en outre, une magnifique récompense tous les ans, si le gouvernement est satisfait de sa conduite. L'abbé Maillard a reçu jusqu'à sa mort £100 par année pour ses services, et si Votre Seigneurie consent à accorder ce montant à M. Baillie, cette générosité l'induira à se dévouer pour le gouvernement.

C'est l'intention du gouvernement de ne le laisser accorder les secours de son minis-

tère qu'aux Acadiens et aux sauvages devenus sujets de Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, de Votre Seigneurie le plus humble et le plus obéissant serviteur,

MICHL. FRANCKLIN.

Au très honorable comte de Hillsborough, l'un des principaux secrétaires d'Etat de Sa Majesté, etc., etc.

Nº 25.

Campbell à Hillsborough.

HALIFAX, NOUVELLE-Ecosse, 1er octobre 1768.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre n° 12, par laquelle vous m'avez informé des dispositions favorables de Sa Majesté à l'égard des sujets acadiens qui se sont généreusement soumis à leur situation et en ont accepté les devoirs, et m'avez aussi transmis l'ordre de faire une enquête sur l'état et la condition de la ville de Louisbourg, et des endroits environnants et de présenter un rapport.

Conformément à cette instruction, je me suis occupé, immédiatement après mon arrivée, de faire une enquête aussi complète que possible, afin de fournir tous les rensei-

gnements dont il est fait mention dans la lettre de Votre Seigneurie.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, de Votre Seigneurie, le plus humble et le plus obéissant serviteur,

WILLIAM CAMPBELL.

N° 23.

Hillsborough à Campbell.

WHITEHALL, 12 octobre 1768.

MILORD,—Depuis la lettre que j'ai adressée à Votre Seigneurie, le 12 du mois der-

nier, j'ai reçu du lieutenant gouverneur Francklin les dépêches nos 11 à 19.

Entre autres sujets dont il est question dans ces lettres, je suis chargé de vous faire parvenir les instructions de Sa Majesté à l'égard du choix de M. Baillie qui doit exercer son ministère chez les sauvages, et du besoin de conserver un magistrat en chef en fonctions à Louisbourg, car d'après M. Francklin, cette protection après le départ des troupes est nécessaire pour prévenir la destruction des maisons du roi ; et vous deviez de temps en temps transmettre un rapport de la situation de cette place et observer les agissements des Français de St Pierre et Miquelon.

Je suis heureux de vous informer que Sa Majesté approuve la nomination de l'abbé Baillie et la continuation des services d'un magistrat et que des mesures seront prises à

l'égard des traitements recommandés par M. Francklin à ce sujet.

Sa Majesté croit que ces établissements, surtout celui de Louisbourg, seront très utiles et je dois vous informer de sa part, que vous devrez vous assurer des aptitudes et de la compétence du magistrat nommé pour résider à cet endroit, et lui faire savoir qu'il devra observer attentivement les démarches des Français de St Pierre et Miquelon, et faire à ce sujet des rapports complets qui me seront transmis pour être soumis à Sa Majesté. Sa Majesté désire que ces rapports contiennent les renseignements les plus exacts concernant le nombre d'habitants de ces îles, le nombre de leurs vaisseaux, l'état

de leurs pêcheries, et surtout s'ils se conforment au traité de Paris en s'abstenant d'ériger des fortifications et d'introduire dans ces îles plus de troupes qu'il est stipulé par ce traité. Ces rapports devront aussi nous informer si ces îles vendent clandestinement des marchandises aux colonies de Sa Majesté, et jusqu'à quel point ce commerce illicite, s'il a lieu, peut affecter le commerce et les manufactures du royaume.

Nº 39.

Campbell à Hillsborough.

Nouvelle-Ecosse, Halifax, 20 mars 1769.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre n° 23, de Votre Seigneurie du 12 octobre dernier, m'informant que Sa Majesté avait approuvé la nomination de M. Bailly pour exercer le ministère de prêtre parmi les sauvages et la continuation des ser-

vices d'un magistrat à Louisbourg. Je n'hésite pas à assurer Votre Seigneurie que le prêtre nommé pour exercer son ministère parmi les sauvages sera en position, par sa conduite et son influence, de correspondre aux gracieuses intentions de Sa Majesté en faisant disparaître habilement leurs mauvaises intentions et en les instruisant de leurs devoirs envers leur souverain.

Quant à la stricte surveillance des îles St Pierre et Miquelon que le magistrat de Louisbourg sera tenu d'exercer et qui constituera le devoir essentiel de sa charge, je dois vous dire que cette surveillance ne peut produire les résultats que nous avons en vue concernant les renseignements à l'égard des habitants, de leurs pêcheries, et des fortifications de ces îles, sans l'aide d'un petit vaisseau nolisé de temps en temps à cet effet ; car il n'existe à proprement parler aucune loi régissant les relations commerciales entre ces îles et l'île du Cap Breton, et le magistrat de Louisbourg se trouverait dans l'obligation de baser ses rapports sur les informations qu'il obtiendrait de ceux qui font du commerce illicite et qui sont pour la plupart des ignorants, étant donné que cette contrebande est pratiquée presque exclusivement par des Acadiens et des sauvages dont les rapports ne peuvent être acceptés comme exacts.

En vue d'éviter de faux renseignements et de nous procurer les informations nécessaires, j'ai cru, Milord, qu'il était urgent de noliser une petite goélette et je me flatte maintenant qu'en confiant cette tâche à des personnes judicieusement choisies et munies d'instructions précises, nous obtiendrons des renseignements tellement utiles qu'ils com-

Penseront suffisamment les dépenses encourues.

Tous les navires et petits vaisseaux de Sa Majesté, à l'exception d'un vaisseau de vingt canons, se trouvant actuellement à Boston et ne devant pas revenir prochainement, il m'a été impossible de me procurer un vaisseau de Sa Majesté.

J'espère que les mesures que j'ai cru devoir prendre pour répondre aux intentions

de Sa Majesté mériteront Sa gracieuse approbation.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, de Votre Seigneurie

le plus humble et le plus obéissant serviteur,

WILLIAM CAMPBELL.

No. 48.

Campbell à Hillsborough.

MILORD,—Par ma lettre No 39, du 20 mars, j'ai informé Votre Seigneurie de la nécessité de noliser une petite goélette afin d'obtenir des renseignements concernant la situation actuelle des Français de St Pierre et Miquelon, conformément aux instructions de Sa Majesté que vous m'avez transmises par votre lettre No 23, du 12 octobre.

J'ai retenu les services d'une goélette au prix de trente livres par mois, monnaie courante, prête à prendre la mer à la prochaine occasion, afin de l'envoyer aussitôt que Possible aux îls St Pierre et Miquelon et d'apprendre si les sujets canadiens de Sa Majesté ou ceux de cette province font le commerce avec les habitants de ces îles. Pai confié cette tâche, à M. Woodmass, citoyen de cette ville très au courant des manure des cette tâche, à M. Woodmass, citoyen de cette ville très au courant des manure confié cette tâche, à M. Woodmass, citoyen de cette ville très au courant des cette tâche, à M. Woodmass, citoyen de cette ville très au courant des cette tâche, à M. Woodmass, citoyen de cette ville très au courant des cette tâche, à M. Woodmass, citoyen de cette ville très au courant des cette tâche, à M. Woodmass, citoyen de cette ville très au courant des cette ville ville très au courant des cette ville vi questions commerciales, et qui doué d'un jugument sûr et d'un grand discernement

fera tous ses efforts pour suivre à la lettre les instructions que je lui ai données. Seigneurie trouvera ci-incluse une copie de ces instructions et j'espère que Sa Majesté les approuvera.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, de Votre Seigneurie, le plus

humble et le plus obéissant serviteur.

WILLIAM CAMPBELL.

Comte de Hillsborough.

No. 29.

Hillsborough à Campbell.

WHITEHALL, 7 juin 1769.

LORD WILLIAM CAMPBELL.

MILORD,—J'ai reçu et transmis à Sa Majesté les lettres Nos. 39, 40, 41 et 42 de

Votre Seigneurie.

Bien que Sa Majesté approuve en général votre zète à remplir les instructions que je vous ai transmises par ma lettre No 23, cependant il est nécessaire de vous faire remarquer qu'en examinant attentivement les directions contenues dans cette lettre, il ne s'y trouve rien qui autorise Votre Seigneurie de noliser un vaisseau aux frais du gouvernement pour obtenir des renseignements concernant la situation actuelle des îles St Pierre et Miquelon, et je ne sais comment Votre Seigneurie pourra se faire rembour ser les dépenses déjà encourues. La prudence induira sans doute Votre Seigneurie mettre fin immédiatement à ces dépenses en abandonnant à l'officier de Louisbourg le soin de recueillir des renseignements en observant le cours régulier des événements.

Je suis &c.,

HILLSBOROUGH.

Lord Wm. Campbell à Hillsborough.

Nouvelle-Ecosse, Halifax, 5 juillet 1769.

MILORD,—Je profite du départ d'un brigantin pour Whitehaven pour informer Votre Seigneurie que le vaisseau que j'avais envoyé à St Pierre et Miquelon est revenu hier et que les Français n'ont pas érigé de fortifications sur ces îles et qu'ils n'y ont pas introduit plus de troupes que le nombre stipulé par le traité de Paris.

Le départ immédiat du navire ne me permet pas de vous transmettre les autres renseignements que j'ai obtenus concernant le commerce et la situation des îles, mais je me propose d'en préparer immédiatement un rapport que je vous expédierai à la prochaine

occasion.

Monsieur Dangeac, le gouverneur des îles, qui réside à St Pierre à dit à M. Woodmass auquel j'avais confié cette mission, qu'il s'attendait à une semblable visite cette année. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect de Votre Seigneurie, le plus humble et le plus obéissant serviteur,

WILLIAM CAMPBELL.

Lord William Campbell à Jos. Woodmass.

[17 mai 1769].

INSTRUCTIONS À SUIVRE AU SUJET DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ILES ST PIERRE ET MIQUELON.

1º Le nombre de maisons et d'habitants.

2º La topographie des townships.

3° S'il y a des magasins appartenant au roi, quel est leur contenu?

4º S'il y a des troupes, quel en est le nombre, et à quels corps appartiennent-elles

5° Si des travaux de fortification ont été exécutés, et ceux qui doivent l'être. 6° Le nombre de vaisseaux employés pour la pêche qui appartiennent à ces îles, leur tonnage, et le nombre d'hommes qui les montent.

 7° S'il y a des sauvages, s'assurer soigneusement à quelles tribus ils appartiennent ?

8° S'il y a des Canadiens ou des Acadiens, à quels districts appartiennent ils ? 9° Quelle quantité de poisson chaque île peut fournir annuellement à l'Europe ?

10° S'il y a des navires ou des frégates du roi, leurs noms, leur tonnage et les noms des commandants, avec le nombre d'hommes et de canons, etc.

11° Le nom du gouverneur et de tous les principaux officiers du gouvernement, ainsi que tous les autres renseignements qui pourraient être utiles.

WILLIAM CAMPBELL.

A Joseph Woodmass, écr.

Woodmass à lord William Campbell.

9 juillet 1769.

MILORD,—Conformément aux instructions que j'ai reçues de Votre Seigneurie, le onze mai dernier, je me suis rendu aux îles St Pierre et Miquelon et je vous transmets ci-inclus les renseignements que j'ai pu obtenir et mes observations concernant ces îles. Il se trouve sur l'île Miquelon cinquante à soixante familles dont la plupart sont parties de la Nouvelle-Ecosse et quelques-unes du Cap-Breton.

Pour faire la pêche qui est leur unique ressource, elles avaient, cette année, cinquante chaloupes et quatorze goélettes. Huit de ces goélettes ont été construites l'hiver dernier dans une partie de l'île appelée Langley, où se trouve dit-on du bois de construites l'hiver de l'île appelée Langley, où se trouve dit-on du bois de construites l'hiver de l'île appelée Langley, où se trouve dit-on du bois de construites l'hiver de l'ile appelée Langley, où se trouve dit-on du bois de construites l'hiver de l'ile appelée Langley, où se trouve dit-on du bois de construites l'hiver de l'ile appelée Langley, où se trouve dit-on du bois de construites l'hiver de l'ile appelée Langley, où se trouve dit-on du bois de construites l'hiver de l'ile appelée Langley, où se trouve dit-on du bois de construites l'hiver de l'ile appelée Langley, où se trouve dit-on du bois de construites l'hiver de l'ile appelée Langley, où se trouve dit-on du bois de construites l'hiver de l'ile appelée Langley, où se trouve dit-on du bois de construites l'hiver de l'ile appelée Langley, où se trouve dit-on du bois de construites l'hiver de l'ile appelée Langley, où se trouve dit-on du bois de construites l'hiver de l'ile appelée Langley, où se trouve dit-on du bois de construites l'hiver de l'ile appelée Langley, où se trouve dit-on du bois de construites l'hiver de l'ile appelée l'appelée Langley de l'ile appelée l'appelée l'app truction pour plusieurs années. Cependant ce bois qui n'est pas de bonne qualité est à une grande distance de l'endroit où demeurent les familles ; en outre, la mer détruit tous les hivers les chaffauds sur lesquels on fait sécher le poisson et la nécessité de les reconstruire tous les ans est un grand inconvénient pour ce genre de pêche. Il y a, cette

Il y a, cette année, à Miquelon, un vaisseau de Bayonne, de 300 tonneaux et seize année, dix chaffauds dans l'île. des chaloupes qui font la pêche appartiennent à ce vaisseau. C'est le seul gros vaisseau de France qui se trouve à Miquelon actuellement, mais deux autres sont partis de cet endroit le printemps dernier, avec un chargement de poisson frais pour Dieppe.

On m'a informé que la quantité de poisson séché exportée de cette île les années dernières a été de sept à huit mille quintaux par année, mais cette année, avec huit

goélettes de plus, on croit pouvoir exporter douze mille quintaux.

On se sert en général pour construire les maisons de petits pieux de sapin que l'on recouvre de planches et de bardeaux importés de la Nouvelle-Angleterre. Avant mon arrivée, on déchargeait une goélette venue de cet endroit qui avait été vendue avec son chargement de planches et de bardeaux, mais le capitaine et l'équipage de cette goélette avaient trouvé le moyen de disparaître.

Les magasins sont tous petits et construits avec des pieux comme les maisons, sur la partie rocheuse de la baie. Un seul marchand français s'occupe sérieusement de faire du commerce ; cependant, lors de ma visite il n'avait ni marchandises, ni provisions. Le prix des vivres était de trente francs le quintal pour le biscuit de mer et de vingt-

sept francs et demi pour chaque cent livres de farine.

Les produits des Indes Occidentales se vendent à un prix beaucoup plus élevé que dans toute autre partie des colonies anglaises. Le sucre ordinaire qui ne vaut guère mieux que la melasse, se vend 7d la livre, le café, 1s 6d la livre, et le rhum, trois shill:

Il n'y a pas d'animaux de boucherie; je n'y ai vu que quelques vaches maigres, shillings et six pence le gallon. quelques brebis et quelques agneaux qui mouraient de faim et qui avaient été amenés de France, m'a-t-on dit, car ils n'ont jamais reçu ni bétail ni provisions des autres parties

Dans l'île Miquelon, se trouvent une maison pour l'officier commandant en second, une petite caserne pour une quinzaine de soldats (qui forment la garnison de cette place) et un magasin de provisions pour cette garnison; mais je n'ai constaté aucun indice de

J'ai rencontré un grand nombre d'Acadiens que j'ai connus à Halifax et j'ai eu fortification ni de magasins militaires. l'occasion de les questionner au sujet de leur situation. En général, ils m'ont déclaré

qu'ils étaient allés en France demander protection, mais que, par ordre du roi, ils avaient été envoyés dans ces îles à cause de leur expérience avec le genre de vie qu'on y mène.

Que pour tout encouragement, ils avaient reçu une ration de pain durant les trois premières années, mais que privés de ce secours présentement, ils avaient beaucoup de peine à vivre à cause de la cherté des vivres, etc.

Un grand nombre de ces gens me demandèrent de leur délivrer des passeports pour retourner à la Nouvelle-Ecosse, et, sur mon refus, il me déclarèrent qu'ils étaient déter-

minés de s'y rendre à tout hasard, à la fin de l'année.

Quant aux relations commerciales qu'ils ont eues avec les habitants des côtes de la Nouvelle-Ecosse, j'ai appris que deux chaloupes s'étaient rendues à l'île Madame, au mois d'octobre dernier, que l'une y avait transporté de la toile à voile qu'elle avait échangée contre un petit vaisseau, avec un Acadien qui demeure à cet endroit et que l'autre y avait transporté un baril de rhum qu'elle avait vendu. On m'a informé aussi qu'une chaloupe chargée de blé-d'Inde, de raves et de patates était partie de la Nouvelle-Ecosse pour se rendre à ces îles, mais qu'elle avait fait naufrage et s'était perdue dans la baie St Pierre.

St Pierre étant le principal endroit, c'est la que demeure le gouverneur Dangeac avec deux officieurs et trente hommes sous ses ordres, quand les cadres sont remplis; actuellement ce nombre n'est pas complet, car le gouverneur m'a dit qu'il avait perdu sept ou huit hommes durant l'hiver dernier.

Un commissaire et son substitut sont chargés du soin des provisions.

Il y a un contrôleur des comptes du commissaire, un chirurgien et son assistant à St Pierre et un chirurgien à Miquelon.

Il y a un prêtre pour chaque île.

Je n'y ai vu ni magasins militaires ni artillerie, excepté six canons de trois livres placés dons un endroit élevé de la baie et montés sur des pièces de bois ; leurs affûts sont à une certaine distance, près des magasins. Cependant, à l'endroit où ils se trouvent, ces canons commandent l'entrée du port et j'en fis la remarque à M. Dangeac qui m'assura qu'ils ne devaient servir qu'à donner l'alarme par les temps brumeux et que pour empêcher de croire qu'il avait l'intention de les employer pour une autre fin, il n'avait pas voulu les faire monter sur leurs affûts.

On n'y trouve ni fortifications ni indication qu'on ait l'intention d'en ériger.

Le mouillage dans le port de St Pierre est beaucoup plus sûr qu'à Miquelon; aussi la plupart des vaisseaux qui viennent de France jettent l'ancre à St Pierre et le commerce se fait surtout à cet endroit; car à Miquelon il consiste exclusivement dans les produits de pêche.

On trouve actuellement dans le port, quarante goélettes dont six ont été construites durant l'hiver dernier à cet endroit de Miquelon appelé Langley, et quatre-vingts bateaux pouvant porter 304 hommes chacun qui appartiennent presque tous aux vaisseaux marchands qui viennent tous les ans de Bayonne, de la Rochelle et de Bordeaux (il n'est venu aucun vaisseau de Bordeaux cette année.) Un grand nombre de personnes retournent en France chaque automne, de sorte qu'il y a moins de monde qu'à Miquelon durant l'hiver.

On compte cette année vingt chaffauds dans le port pour l'utilité des bateaux de pêche; ces constructions sont exposées aux mêmes accidents que celles de Miquelon durant l'hiver, avec cette différence qu'il faut aller chercher à une distance beaucoup plus grande le bois nécessaire à leur construction.

La plupart des gens qui demeurent à cet endroit étaient autrefois de Louisbourg.

Tous les vaisseaux de France viennent mouiller dans le port de St Pierre et pour cette raison toutes les marchandises qu'il y a à vendre sont emmagasinées à cet endroit. En conséquence, j'ai visité tous les magasins et dans les plus considérables même je n'ai trouvé des marchandises qu'en petite quantité et de qualité inférieure ; et elles se vendent tellement cher qu'il serait impossible de les écouler dans les colonies auglaises.

Il n'y a que le vin qui pourrait servir à un commerce illicite, mais j'ai constaté qu'il n'y avait pas un seul tonneau de bon vin dans la place et que le peu qui s'y trouvait était un vin français de mauvaise qualité et de peu de valeur.

Le principal marchand de l'endroit m'a appris qu'il y a environ quatre ans, il avait été obligé de renvoyer en France une quantité considérable de marchandises et de vin qui n'avaient pas les qualités requises pour le commerce qu'il se proposait de faire avec les colonies anglaises, comme au temps où Louisbourg appartenait à la France. "J'ai trouvé ici deux vaisseaux de l'île St-Dominique, chargés de produits des Indes Occidentales.

L'entretien que j'ai eu avec les capitaines m'a donné la certitude que le prix de leurs marchandises était très élevé et que ceux-ci ne prenaient pas plus de trois mille quintaux de poisson de rebut par année pour les Indes Occidentales, pour lequel ils

m'ont dit payer le prix élevé de 16/ par quintal.

Les maisons sont très petites et construites de la même manière qu'à Miquelon, à l'exception de celles du gouverneur et des autres officiers ainsi que les magasins pour lesquels on s'est servi de charpente comme à la Nouvelle-Ecosse et à la Nouvelle-

Angleterre.

J'ai rencontré dans le port le capitaine d'un vaisseau de la Nouvelle-Angleterre avec son équipage. Il m'a informé qu'il avait vendu son vaisseau avec son chargement depuis deux mois et qu'il attendait encore une occasion pour s'en retourner dans son Pays. Quant au commerce avec cet endroit, je ne puis découvrir qu'il se fasse autrement que par les vaisseaux de la Nouvelle-Angleterre qui y transportent du bois de construction. A ce sujet M. Dangeac m'a déclaré qu'il serait heureux de leur voir Prohiber l'entrée des îles parce que ces vaisseaux n'y apportent ni pain ni farine ni autres provisions qui seraient plus utiles que du bois de construction.

Le prix du poisson est de vingt livres par quintal et on m'a assuré que tout le poisson, est envoyé directement en France où le prix est plus élevé qu'en Espagne et au

Portugal. La quantité de poisson exporté annuellement des deux îles est de quarante mille quintaux, mais cette année, on s'attend à exporter cinquante mille quintaux. Ce chiffre indique le commerce total de ces îles. Et pour le maintenir il en coûte des sommes considérables au gouvernement qui non seulement entretient des officiers à ces endroits mais se trouve dans l'obligation, durant l'hiver, de fournir du pain aux habitants à un Prix moins élevé qu'il ne coûte et de dépenser de cette manière des montants considé-

Bien que les Français de ces îles n'aient pas beaucoup de relations commerciales avec notre province, néanmoins en poursuivant mon voyage, j'ai visité tous les ports, et, Près de Canso où se trouvent un grand nombre d'Acadiens, j'ai constaté que presque tous portaient des vêtements confectionnés avec des marchandises françaises, et les renseignements qui m'ont été fournis m'ont appris que ces vêtements provenaient de l'île de Jersey et avaient été apportés par des gens venus de cet endroit pour faire la Pêche. Ces vêtements consistaient en vestons de laine et ces articles sont faciles à distinguer de ceux provenant des manufactures anglaises. Et comme leur introduction à cet endroit est de nature à léser le commerce de la Grande-Bretagne je crois humblement devoir en informer Votre Seigneurie.

JAS. WOODMASS.

HALIFAX, 9 juillet 1769.

Lord Wm. Campbell à Hillsborough. Nº 49.

HALIFAX, 7 août 1769.

MILORD,—J'ai appris à Votre Seigneurie, par ma lettre du 5 juin, que j'avais nolisé une petite goélette le 1er avril et que j'avais engagé M. Woodmass pour se rendre immédiatement, sur ce vaisseau, aux îles St Pierre et Miquelon. Il s'est acquitté de cette tâche. tâche avec beaucoup de diligence et de discernement, comme vous le constaterez par son rapport du 9 juillet 1769 que j'ai l'honneur de vous inclure dans cette lettre et qui méritera, je l'espère, l'approbation de Sa Majesté.

Je continuerai, milord, à surveiller attentivement ces îles et je m'occuperai sérieusement des Acadiens mentionnés au 13ème paragraphe du rapport de M. Woodmass

qui sont désireux de quitter ces îles et de revenir dans cette province. La grande bonté dont Sa Majesté a fait preuve envers les Acadiens et les sauvages en leur donnant M. Bailly pour directeur spirituel a déjà produit les meilleurs effets, et ce prêtre, par l'exercice de son ministère, va contribuer puissamment à faire de ces gens des sujets loyaux de Sa Majesté. Il n'y a pas que la persuasion et le temps, milord, capables de déraciner les préjugés dont ils sont imbus par suite de leur éducation.

Les dépenses occasionnées par le voyage de M. Woodmass, y compris le nolisement de la goélette, etc., s'élèvent à cent livres sterling ; j'espère que Votre Seigneurie trouvera ce montant très raisennable et qu'Elle me donnera l'autorisation de le réclamer de M. Cumberland, agent de la province. Votre Seigneurie aura la bonté de fixer le montant que je devrai payer à M. Woodmass pour s'être acquitté de sa mission avec autant de

succès et de diligence.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, de Votre Seigneurie, le plus

WILLIAM CAMPBELL.

Comte de Hillsborough.

humble et le plus obéissant serviteur,

N° 33.

Hillsborough à Campbell.

WHITEHALL, 9 décembre 1769.

MILORD,—Par ma lettre du 4 novembre je me suis exprimé entièrement au sujet de votre détermination d'envoyer M. Woodmass, sur une goélette, à St Pierre et Miquelon pour y recueillir des renseignements, aussi je n'ai qu'à vous informer que j'ai reçu votre lettre n° 49 relative à ce sujet et votre lettre n° 50 contenant les lois adoptées à la dernière session de l'Assemblée et les journaux du Conseil et de la Chambre; le dernier de ces journaux et ses pièces adjointes ont été, par ordre de Sa Majesté, transmis au Conseil du Commerce.

Je suis, etc.,

HILLSBOROUGH.

Lord William Campbell.

N° 56.

Lord William Campbell à Hillsborough.

Nouvelle-Ecosse, Halifax, 12 janvier 1770.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre n° 32 de Votre Seigneurie, par laquelle je suis informé entre autres choses que vous avez reçu mes lettres jusqu'au n° 50 inclusivement.

Je suis peiné d'avoir si mal compris les instructions de Votre Seigneurie concernant des renseignements à obtenir de St Pierre et Miquelon. Permettez-moi d'assurer Votre Seigneurie que si la surveillance de ces îles n'eût pas été une question d'intérêt national, que s'il eût été possible d'obtenir ces renseignements par d'autres moyens et que si je n'eus pas considéré que cette somme peu considérable après tout, pouvait être facilement prise sur le montant accordé annuellement par le parlement pour les dépenses imprévues de la province, je n'aurais ni pris cette mesure ni encouru cette dépense.

No. 70.

Lord William Campbell à Hillsborough.

Nouvelle-Ecosse, Halifax, 22 décembre 1770.

MILORD,—On m'a proposé dernièrement d'établir en permanence dans un endroit propice, à proximité de cette ville un nombre considérable de sauvages. C'est un projet dont il est question depuis longtemps et dont on a souvent désiré la réalisation, mais le manque de ressources en a empêché jusqu'ici l'exécution. Aujourd'hui, M. Baillyr missionnaire de ces sauvages, non seulement en presse la réalisation, mais pour les meilleures raisons se sert de son influence auprès des principaux et se propose d'établir sa résidence au milieu de cet établissement.

Une fois rassemblés dans un semblable endroit, le gouvernement pourra exercer son pouvoir sur eux, Milord, et il sera facile d'observer tous leurs mouvements, de prévenir les mauvais desseins qu'ils pourraient avoir et avec le temps d'en faire des sujets utiles et pacifiques. Le Canada et la Nouvelle-Angleterre nous offrent des exemples des avantages qu'il y a à retirer de semblables établissements. Si Votre Seigneurie approuve ce projet, je ferai tous mes efforts pour le faire adopter et le mettre à exécution.

Je ne rendrais pas justice à M. Bailly si j'oubliais de vous dire que c'est un homme loyal, exempt de bigoterie et à l'esprit libéral. Pour preuve de ses mérites, je dois faire mention de ses efforts constants pour déraciner les préjugés invétérés que les prêtres français d'autrefois avaient habilement semés parmi les sauvages et les convaincre qu'il est de leur devoir d'obéir au gouvernement bien que ce gouvernement ne pratique pas la même religion qu'eux. Il a altéré sérieusement sa santé pendant les deux hivers passés à la rivière St-Jean et il a dû revenir dans cette ville où il reçoit actuellement les soins que requiert son état. Cela ne l'empêche pas cependant d'exercer son ministère au milieu des sauvages et de leur apprendre à prier pour le roi et pour le bonheur du gouvernement de Sa Majesté. En conséquence, permettez-moi de vous dire qu'il mérite toutes les faveurs que Votre Seigneurie croira à propos d'accorder à un homme aussi dévoué.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, de Votre Seigneurie, le plus humble et le plus obéissant serviteur,

WILLIAM CAMPBELL.

Au très honorable comte Hillsborough, l'un des principaux secrétaires de Sa Majesté &c., &c.

Hillsborough à Campbell,

WHITEHALL, 14 mai 1771.

MILORD,—L'opportunité et l'utilité de former un établissement permanent pour les sauvages dans un endroit à proximité de la ville d'Halifax, ne peuvent être mises en doute. C'est pourquoi, j'engage Votre Seigneurie à pousser le projet et à le mettre à exécution sans obérer les finances de la province. Je serai heureux de profiter de la Première occasion pour encourager l'augmentation des émoluments de M. Bailly et de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour l'aider à remplir la tâche louable qui lui a été confiée.

J'ai l'honneur d'être,

HILLSBOROUGH.

Campbell au comte Hillsborough.

Nouvelle-Ecosse, Halifax, 29 août 1771.

MILORD,—Sachant que Votre Seigneurie approuve entièrement le projet de former un établissement pour les sauvages, je prendrai les mesures pour le mettre à exécution dès que M. Bailly sera de retour d'un voyage qu'il a entrepris de faire à travers la province.

Bien qu'il soit probable que cette entreprise sera menée à bonne fin, sans encourir de dépense, cependant si des circonstances imprévues nous obligeaient de débourser une certaine somme, une somme raisonnable, ne dépassant pas £100 et qui sera judicieusement employée à la réalisation de ce projet, j'espère que Votre Seigneurie ne voudrait pas pour une semblable considération renoncer à une entreprise qui peut avoir d'excellents résultats

J'ai l'honneur d'être,

WILLIAM CAMPBELL.

Au très honorable comte Hillsborough.

N° 85.

Francklin à Hillsborough.

Nouvelle-Ecosse, Halifax, 26 juin 1772.

MILORD,—Il est de mon devoir d'informer Votre Seigneurie que les vacances qui se sont produites dans le Conseil par la maladie et l'absence de quelques-uns des membres, rendent très difficile l'administration des affaires publiques surtout celles qui requièrent une assemblée générale à laquelle il faut la présence de cinq membres pour former un quorum. Il n'y a que six membres du Conseil en ville actuellement, y compris M. Green et l'on craint que ce dernier ne soit plus jamais capable de prendre part aux délibérations. Trois autres membres sont âgés de plus de soixante ans et infirmes ; en sorte que, si un seul membre tombait malade, nous serions dans l'impossibilité de convoquer une assemblée générale du Conseil. Je dois donc prier Votre Seigneurie de faire connaître au roi la nécessité pressante de remplir les vacances causées par le décès de M. Collier et le départ de M. Gorham pour Plaisance, Terre-Neuve, où il est allé remplir depuis longtemps déjà la charge de lieutenant-gouverneur ce qui l'oblige de résider à cet endroit

J'ai l'honneur d'être,

N° 90

Lord Campbell au comte Hillsborough.

Nouvelle-Ecosse, Halifax, 1er octobre 1772.

MILORD,—Je suis informé par les marchands de cette ville que depuis plus de deux ans, il se fait un commerce illicite dans plusieurs ports des côtes du nord-est de cette province, notamment depuis Canceau jusqu'à la baie des Chaleurs où les pêcheurs achètent des marchandises de contrebande. Je crois humblement que des goélettes armées qui stationneraient à ces endroits mettraient fin à cet état de chose, sans compter que leur présence serait une protection et un encouragement pour la pêche qui est très considérable dans ces parages.

J'ai cru qu'il était de mon devoir d'informer Votre Seigneurie de ces faits, afin qu'elle prenne les mesures qui lui paraîtront propres à enrayer ce genre de commerce.

J'ai l'espoir de pouvoir bientôt faire connaître à Votre Seigneurie la quantité de poisson pris et séché dans ces endroits, quantité si considérable que la pêche qui s'y fait ne doit pas rapporter beaucoup moins qu'à Terre-Neuve.

J'ai l'honneur d'être,

WILLIAM CAMPBELL.

Au très-honorable

COMTE HILLSBOROUGH,

l'un des principaux secrétaires d'Etat de Sa Majesté.

Le comte de Dartmouth à lord William Campbell.

LORD WILLIAM CAMPELL.

(N° 2)

MILORD,—J'ai été heureux de recevoir la lettre nº 89 de Votre Seigneurie, en date du 22 septembre * * * * * * * *

Je suis peiné d'apprendre que l'établissement d'une importante pêcherie sur les côtes du nord-est de la Nouvelle-Ecosse a donné lieu à du commerce de contrebande. Il sera difficile de prendre des mesures pour y mettre fin avant d'avoir obtenu des renseignements exacts à ce sujet. Je dois admettre cependant que cette question mérite notre attention et je serai heureux de recevoir de Votre Seigneurie des renseignements supplémentaires indiquant quels sont les articles introduits en contrebande et de quelle manière on opère.

Je suis, etc.

DARTMOUTH.

Lord William Campbell au comte Dartmouth.

Nouvelle-Ecosse, Halifax, 26 avril 1773.

[Ce document est le même que celui du 26 avril 1772]

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre n° 92 de Votre Seigneurie, Par laquelle vous me demandez des renseignements au sujet de la sorte et de la quantité de marchandises introduites en contrebande, sur les côtes du nord-est de la province.

En réponse, j'ai l'honneur d'informer Votre Seigneurie que d'après les renseignements que j'ai pu obtenir, ce commerce se fait entre les Français qui habitent les îles St-Pierre et Miquelon et la population de la côte qui s'étend de Canseau jusqu'à la baie des Chaleurs. Les sujets de Sa Majesté qui forment cette population sont des Acadiens français, des Américains et des Européens auxquels les Français de St-Pierre et Miquelon fournissent du vin, de l'eau-de-vie et d'autres produits français provenant d'Europe et reçoivent en échange des fourrures et des pelleteries. Je dois informer Votre Seigneurie qu'à l'époque où j'écrivais à lord Hillsborough pour le mettre au courant de ce commerce illicite, je faisais le même rapport au comte Sandwich qui m'a donné l'assurance dernièrement que l'amiral Montagu recevrait l'ordre de faire stationner un vaisseau dans ces endroits pour enrayer ce commerce illicite.

Legge à Dartmouth.

HALIFAX, 24 mai 1774.

MILORD,—Les dernières instructions concernant les ventes de terre dans cette province, n'indiquent pas que les concessions de terre ne doivent être faites qu'à des per sonnes appartenant à telle ou telle religion. Les premiers gouverneurs ne pouvaient faire des cencessions de terre aux catholiques romains en général ; la permission de concéder aux Acadiens nés de parents fidèles à la Couronne et qui avaient fait leur soumission en prêtant le serment d'allégeance, ne fut donnée qu'au dernier gouverneur. Aussi je ne suis pas certain si c'est l'intention de Sa Majesté d'exclure les catholiques romains du privilège d'acheter des terres et je prie Votre Seigneurie de soumettre cette question à la considération de Sa Majesté afin qu'Elle me transmette les instructions qu'Elle croira nécessaires en cette occurrence. Je crois devoir informer Votre Seigneurie que Par les lois de cette province les papistes sont exclus de l'acquisition de terres ou de pro-Priétés soit par acte, par testament, excepté ceux qui ont reçu des concessions de terre directement de la couronne.

Rapport concernant l'état et les conditions de la province de la Nouvelle-Ecosse de Sa Majesté en 1774. Habitants. 13 et 14.

Le nombre d'habitants, d'après les derniers calculs, serait d'environ 17,000 sans compter les Acadiens français qui forment une population de 1,300. On fait actuellement le dénombrement exact de la population qui nous apprendra si les nombres cidessus doivent être diminués ou augmentés, mais il a paru important de ne pas attendre que ce dénombrement soit terminé pour transmettre ce rapport. Le nombre de la race noire n'excède pas vingt.

John Binney à Legge

Canso, 27 juin 1774.

Monsieur,—Je profite de la première occasion depuis mon arrivée ici pour transmettre mes respectueux hommages à Votre Excellence et vous informer de tout ce qui s'est Passé dans ce district de votre gouvernement, dont l'administration m'a été confiée. Trois voiliers et deux grandes goélettes sont arrivés ici avec des équipages pour faire la Pêche à la morue et vingt familles acadiennes sont venues de la vieille France sur quelques-uns de ces vaisseaux par Jersey. Les chefs de ces familles m'ont demandé la Permission de prêter le serment d'allégeance et de fidélité à Sa Majesté le roi George III et m'ont exprimé le désir de s'établir dans ce district. Je demande à Votre Excel-

lence de me faire connaître Sa volonté à leur égard : si je dois leur permettre de s'établir ici ou s'ils doivent se fixer dans d'autres parties de votre gouvernement. Il y a ici actuellement quarante chaloupes appartenant à des Acadiens français de cette province, dont ils se servent pour faire la pêche à la morue. Il serait nécessaire de faire stationner dans ce port un vaisseau armé de Sa Majesté, car nous avons affaire à un certain nombre de gens très indociles, sans compter qu'un certain nombre de vaisseaux viennent ici de toutes les parties du continent, que les capitaines commencent leur déchargement et prennent à bord des marchandises contrairement à l'acte du commerce et que je me trouve dans l'impossibilité de les faire arrêter. Je crains qu'il ne soit bien difficile de faire la perception de l'excise et des droits sur les importations si le gouvernement ne me vient en aide. A Louisbourg où j'en ai fait l'essai, ils ont tous refusé de payer, à l'exception de M. Cavenaugh et de deux autres. Je suis estropié d'une jambe et j'ai été retenu à la maison depuis cinq semaines ; je me rendrai à Louisbourg dès que je serai guéri et je prie Votre Excellence de transmettre aux magistrats civils l'ordre de m'aider à percevoir l'excise et les droits sur les importations à cet endroit. Je me ferai un devoir de communiquer de temps en temps à Votre Excellence tous les incidents de quelque importance qui se produiront dans cette partie de son gouvernement. Je souhaite à Votre Excellence une saison agréable et heureuse.

Je suis très respectueusement de Votre Excellence le plus humble et le plus obéis-

sant serviteur,

JOHN BINNEY.

Canso, 27 juin 1774.

A Son Excellence Francis Legge, écr.

Legge à Dartmouth.

Nouvelle-Écosse, Halifax, 13 juillet 1774.

MILORD,—Je prie Votre Seigneurie de me transmettre des instructions au sujet des terres du roi qui seront vendues à l'avenir dans cette province; les catholiques romains peuvent-ils en devenir les acquéreurs?

Les terres confisquées sont-elles comprises parmi celles que les instructions de Sa

Majesté enjoignent de vendre?

Suis-je autorisé d'accorder des permis provisoires (qui pourraient être résiliés en tout temps) à certaines personnes qui font la pêche, de faire usage de lots à cet effet comme la chose s'est pratiquée jusqu'aujourd'hui?

Legge à Dartmouth.

HALIFAX, 20 août 1774.

MILORD,—M. Knight récemment arrivé d'Angleterre étant sur le point de partir

pour Boston, je profite de cette occasion pour vous adresser cette lettre.

Par la présente, je me propose particulièrement de mettre Votre Seigneurie au courant du commerce qui se fait entre l'île du Cap-Breton et les endroits adjacents et les îles voisines de St Pierre et Miquelon. La situation géographique de ces endroits et le peu de distance qui les sépare favorise ce genre de commerce et il n'y a pas d'officiers pour l'empêcher, autres que ceux installés à Louisbourg et à Canso. En outre, il y a plusieurs autres ports que celui de Louisbourg dans l'île du Cap-Breton et un si grand nombre de vaisseaux anglais passent par le détroit de Canso pour se rendre à Québec ou pour aller faire la pêche à l'île St-Jean et à la baie des Chaleurs, venant de toutes les colonies de ce continent, que ce genre de commerce pourrait être beaucoup plus consi dérable qu'il ne l'est présentement et les moyens d'introduire des marchandises françaises dans nos colonies sont si multiples et si fréquents que malgré la plus active surveillance il sera à peu près impossible d'entraver entièrement cette contrebande. J'ai fait tous mes efforts pour y mettre fin, j'ai écrit à ce sujet au chef d'escadre Shuldham de Terreneuve le 21 juin 1774 et vous trouverez ci-incluse une copie de cette lettre. J'ai aussi transmis des ordres (voir 20 juin 1774) aux magistrats de Louisbourg leur défendant de permettre sous aucun prétexte l'exploitation ou l'exportation de charbon de terre, car il paraît que les Français de St-Pierre ont reçu des combustibles de cet endroit.

Afin de bien vous faire comprendre les rapports qui existent entre les habitants actuels de la partie est de cette province et ceux des îles St-Pierre et Miquelon, permettez-moi de vous informer que lors de la cession de ces deux îles à la couronne de France, les Français ont sollicité avec instance les Acadiens d'aller demeurer dans ces îles et qu'ils en ont persuadé autant qu'ils ont pu, en leur fournissant des vivres et des vaisseaux pour faire la pêche. De tels encouragements en décidèrent un bon nombre à quitter cette province et à aller s'établir dans ces îles. En vue d'entretenir des relations mutuelles entre eux, les Acadiens formèrent un établissement sur l'île Madame et un autre sur cette partie de l'île St-Jean la plus rapprochée de cette dernière. Les Acadiens de l'île Madame sont devenus si nombreux qu'ils emploient au moins quarante chaloupes pour faire la pêche; et tous les ans ils sollicitent leurs parents d'aller résider M. Binney, percepteur au port de Canso, m'informe par une lettre du 27 juin 1774, qu'au moins vingt Acadiens sont arrivés de France cette année avec leurs familles, par Jersey. Il est facile de comprendre jusqu'à quel point ces relations peuvent être préjudiciables au commerce de la Grande-Bretagne, en favorisant l'entrée des marchandises françaises (qui sont facilement introduites, comme je l'ai déjà mentionné, par les vaisseaux qui fréquentent ces ports et dont les propriétaires demeurent à ces endroits). Après avoir reçu la lettre de M. Binney, j'ai écrit à l'amiral Graves pour lui demander d'envoyer au moins une goélette armée pour supporter les officiers et empêcher autant que possible ce commerce illicite.

Je prends la liberté de faire observer à Votre Seigneurie que les Acadiens sont tous catholiques romains, qu'ils ne se mêlent pas aux nôtres, que les mariages entre Acadiens et Anglais sont à peu près inconnus. En outre bien qu'ils prêtent le serment d'au. d'allégeance, et se comportent comme des sujets de la Grande-Bretagne en temps de paix, ils sont de fait tellement attachés aux Français que si la guerre se déclarait nous ne pourrions compter sur eux ; de plus, considérant leurs relations avec les sauvages et qu'ils ont choisi pour y faire leur résidence des endroits généralement éloignés des Anglais, il est à craindre qu'en temps de guerre ils n'incitent les sauvages à commettre des méfaits, car ces derniers pourront avoir recours à eux pour se procurer des munitions et des pro-

visions sans lesquelles cette petite peuplade ne saurait subsister sûrement.

J'ai cru qu'il était nécessaire de communiquer à Votre Seigneurie, mon opinion à ce sujet, car je constate par la lettre du comte Hillsborough, n° 12, en date du 21 juin 1768, qu'on lui a écrit à l'égard de ce peuple. Sa Majesté permet de recevoir les Acadies. diens qui se soumettront au gouvernement de Sa Majesté et qui donneront des preuves de leur allégeance et de leur fidélité, et de leur concéder des terres sur lesquelles ils s'établiront avec leurs familles. D'autre part, il m'est défendu par les dernières instructions que j'ai reçues de Sa Majesté de leur concéder des terres, et comme ces Acadies de leur concéder des terres, et comme ces Acadies de leur concéder des terres, et comme ces Acadies de leur concéder des terres, et comme ces Acadies de leur concéder des terres, et comme ces Acadies de leur concéder des terres, et comme ces Acadies de leur concéder des terres, et comme ces Acadies de leur concéder des terres, et comme ces Acadies de leur concéder des terres, et comme ces Acadies de leur concéder des terres, et comme ces Acadies de leur concéder des terres, et comme ces Acadies de leur concéder des terres, et comme ces Acadies de leur concéder des terres, et comme ces Acadies de leur concéder des terres, et comme ces Acadies de leur concéder des terres, et comme ces Acadies de leur concéder des terres, et comme ces Acadies de leur concéder des terres de leur concéder de leur concéder des terres de leur concéder de leur de leur concéder de leur concéder de leur de leur de leur concéder de l diens devront trouver eux-mêmes un genre de travail qui leur permettra de pourvoir à leur subsistance, et que naturellement ils se réfugieront dans les parties de la province où il leur sera facile et avantageux de faire la pêche, il s'en suivra, comme je l'ai déja fait remarquer, qu'ils auront des relations avec les Français de St-Pierre et Miquelon.

J'ai cru devoir faire part à Votre Seigneurie des circonstances particulières dans lesquelles je me trouve, afin que vous me transmettiez vos instructions à ce sujet.

FRANS. LEGGE.

Au très honorable comte de Dartmouth.

Legge à Dartmouth.

Nouvelle-Écosse, Halifax, 25 août 1774

MILORD,—M. Bailly, le prêtre que le gouvernement a accordé aux sauvages dans cette province, a obtenu la permission, au mois de mai 1772, d'aller à Québec pour des raisons personnelles. Il n'est pas encore de retour et depuis son départ je n'ai reçu de lui aucune nouvelle ; aussi vais je cesser de payer ses émoluments à son agent depuis le commencement de cette année, en attendant les instructions de Votre Seigneurie. Je dois ajouter que ce prêtre a eu une maladie grave et que nous avons appris dernièrement FRANS. LEGGE. qu'il était mort.

Dartmouth à Legge.

WHITEHALL, 7 septembre 1774.

Monsieur, — Depuis ma dernière lettre j'ai reçu vos nombreuses dépêches (n° 8 à 16) et je les ai transmises au roi.

J'ai reçu aussi de l'amiral Montagu le plan exact de toute la province, dont il a été

question dans votre lettre du 24 mai.

Je ne connais pas de loi concernant les colonies, par laquelle les papistes sont exclus du privilège d'obtenir des concessions de terres de la Couronne; et l'exception en leur faveur, dans la loi provinciale qui les frappe d'inhabileté et d'incapacité, semble admettre qu'il doit en être ainsi. Cependant il ne faudra pas perdre de vue que vous devrez vous servir du pouvoir de faire des concessions de terre qu'avec la plus grande discrétion; de plus je suis chargé de vous transmettre l'ordre de Sa Majesté de ne faire aucune concession de terre dans la province de la Nouvelle-Écosse à aucune personne pratiquant la religion de l'Église de Rome avant que le roi, après avoir pris connaissance des renseignements que vous devrez transmettre dans chaque cas sur la condition et le caractère de la personne à laquelle il sera proposé de faire une concession, n'aît fait connaître son bon plaisir.

Quant aux autres sujets dont il est question dans votre lettre du 13 juillet, il n'y a pas de doute que les terres confisquées sont comprises parmi celles que les instructions de Sa Majesté vous enjoignent de vendre, et que ces instructions ne vous empêchent pas d'accorder temporairement des permis d'occuper certains endroits pour faire la pêche.

Dartmouth à Legge.

WHITEHALL, 5 octobre 1774.

Monsieur, —Jai reçu vos lettres n°s 17 et 18 et je les ai communiquées au roi. Sa Majesté est très satisfaite de l'attention que vous avez donnée aux relations dangereuses et désavantageuses entre les établissements situés à l'est de la province et ceux des Français de St-Pierre et Miquelon, et elle approuve les mesures que vous avez prises en vue de mettre les officiers de Canso et de Louisbourg sur leurs gardes et d'empêcher l'exportation de charbon de l'île du Cap-Breton.

Vous avez donné des ordres très sages en cette occurrence et l'état actuel de votre gouvernement ne vous permet pas de faire plus. Quant aux relations entre les ports de l'île du Cap-Breton et les îles St-Pierre et Miquelon, pour y mettre fin, il faudra que les commandants des flotilles que Sa Majesté a envoyés dans ces mers fassent

surveiller activement par des croiseurs, les endroits fréquentés.

L'augmentation des établissements acadiens à l'île Madame mérite bien notre attention et cet état de choses ne doit pas être négligé. En conséquence, vous ferez bien de me faire connaître à la prochaine occasion, l'état de cet île, le nombre d'Acadiens qui y sont établis, les améliorations qu'on y a faites, la nature de ces améliorations et en vertu de quelle autorité elles ont été effectuées. Avant d'avoir obtenu ces renseignements, il m'est impossible de décider si nous devons permettre la formation de semblables établissements dans cette île et les réserves et les conditions à faire si cette permission est accordée.

La suppression des émoluments de M. Bailly était bien à propos dans les circonstances que vous nous avez fait connaître; si vous apprenez sa mort de source certaine, je dois vous informer que c'est l'intention de Sa Majesté de ne pas le remplacer, à moins que les sauvages n'insistent ardemment pour lui faire nommer un successeur, conformément à la stipulation du traité qui seule leur a valu une condescendance aussi extra-

ordinaire,

Je suis, etc.,

DARTMOUTH.

Legge à Dartmouth.

HALIFAX, 12 novembre 1774.

MILORD, —Je viens de recevoir un rapport (en date du 17 octobre 1774) concernant l'état des établissements de l'île du Cap-Breton et de l'île Madame. Je vous en transmets une copie qui vous fournira des renseignements exacts sur la situation et le nombre des habitants de ces endroits. Votre Seigneurie constatera que les catholiques romains y forment une population de six cent quatre-vingt-six, ce qui est le double de la population protestante qui ne dépasse pas trois cent-vingt-six, sans compter qu'un certain nombre de ces derniers ne sont pas établis d'une manière permanente, car ils ne viennent à ces endroits que durant l'été pour faire la pêche. Le juge de paix chargé du service de la police civile éprouve souvent de grands embarras dans l'accomplissement de ses devoirs, et l'application des lois, au sein d'une populace qui n'en connait pas, est pour lui un sujet de crainte continuelle. Parmi ces gens bien peu se sont munis de permis pour occuper certains endroits où ils font la pêche. Les Acadiens-français qui forment une population de cinq cent deux âmes se sont établis dans des endroits qu'ils ont choisis sans la permission du gouvernement et la plupart se sont installés à l'île Madame et à St-Pierre sur le côté ouest du Cap Breton. J'ai déjà informé Votre Seigneurie par ma lettre nº 17, qu'avec le temps, la présence de ces Acadiens-français deviendra une source d'embarras pour le commerce et autrement ; aussi je me ferai un devoir de charger les magistrats de Canso et de Louisbourg de surveiller activement leurs agissements et de me transmettre des renseignements de temps en temps.

Je suis, etc.,

FRANS. LEGGE.

Legge à Dartmouth.

HALIFAX, 18 novembre 1774.

MILORD,—Je me ferai un devoir de mettre en pratique les remarques que Votre Seigneurie a cru devoir m'adresser au sujet des concessions de terres aux catholiques romains, je m'appliquerai en même temps à suivre strictement les instructions de Sa Majesté, en vous transmettant des renseignements au sujet des circonstances particulières de chaque demande et concernant la situation et le caractère de la personne qui fera une demande de concession.

Archives d'État, Amérique et Indes Occidentales 1759. Vol. 89 " Public Record Office."

RAPPORT DE LA MARCHE DES TROUPES LORS DE L'EXPÉDITION SUR LE HAUT DE LA RIVIÈRE ST-JEAN ET À LA BAIE DE FUNDY, SOUS LE COMMANDEMENT DU COLONEL MONCKTON.

(A.D.) 1758. 11 septembre

Après avoir embarqué les vivres et fait monter à bord les troupes composées du 35° rég^t du 2° bataillon R. A. R., et des compagnies de "Rangers" des capitaines McCurdy et Brewer et d'une partie des compagnies des capitaines Goreham et Stark, nous partîmes du port d'Halifax sous l'escorte du vaisseau de guerre Squirrel.

13 septembre

Le major Morris nous quitta le soir, pour aller au cap-de-Sable avec son détachement composé de 300 hommes.

18 septembre

Nous avons jeté l'ancre près de l'île-aux-Perdrix située à l'entrée de la rivière. Cobb et Rogers sont allés dans l'île où ils ont rencontré deux ou trois personnes.

19 septembre

Nous sommes allés dans le port où nous avons jeté l'ancre à 2 heures. Nous fîmes ensuite entrer tous les transports et comme il était tard je remis le débarquement au lendemain matin — J'ai envoyé Cobb à Chignectou pour en ramener la compagnie de Rangers de Danks, avec des barges, et les quelques prisonniers français qui avaient été pris le printemps dernier.

20 septembre

J'ai donné le signal du débarquement à 9 heures environ, et immédiatement après, les bateaux chargés de 400 hommes accostèrent près du vieux fort sans rencontrer d'opposition. La 2^{me} division étant débarquée j'ai envoyé le major Scott en reconnaissance avec 300 hommes d'infanterie légères et des rangers ; je l'ai fait suivre de deux compagnies de grenadiers afin de le secourir en cas de nécessité. Le major est revenu après s'être rendu au-dessus des rapides où il a trouvé quelques pistes, mais pas le moindre signe de chemin ou de sentier. Le bois est très épais et la marche difficile. Les troupes sont toutes débarquées et j'ai donné ordre de transporter les tentes ; les deux régiments devront établir leur camp en arrière du fort tandis que l'infanterie légère et les rangers s'installeront un peu au-dessus sur une élevation.

21 septembre 22 septembre

Nous transportons les vivres, etc., sur le rivage.

Le détachement chargé de l'artillerie débarque aujourd'hui et nous sommes à installer les trois pièces de campagne sur le rivage. J'ai envoyé

Rogers à Annapolis.

24 septembre

Après avoir envoyé plusieurs détachements dans différentes directions, il résulte des rapports qui ont été faits, qu'il n'est pas possible de nous avancer par terre. En outre, nos vaisseaux étant trop gros pour entreprendre de franchir les chutes et l'étroit chenal, je me suis décidé de réparer le vieux fort et d'y rester jusqu'à ce que nous ayons reçu les vaisseaux dont nous avons besoin—j'ai écrit déjà aux officiers commandant au fort Cumberland et à Annapolis pour leur demander de nous envoyer immédiatement des goélettes ou des sloops qui pourraient se trouver à ces endroits.—Après avoir pris cette détermination nous avons commencé à réparer le fort.

Bien que l'endroit où nous sommes se trouve un peu commandé par une élévation située en arrière, j'ai cru néanmoins devoir y fixer notre camp parce que des travaux considérables y ont été exécutés. En outre, cet endroit commande le port et nous permet de débarquer facilement notre matériel, car nous sommes dans l'obligation de tout faire transporter par nos hommes et nous aurons eu de grandes difficultés à surmonter si nous étions installés loin du rivage. D'autre part, considérant que la saison est avancée et que nous devrons remonter la rivière j'ai choisi cet endroit parce qu'il nous permettait de nous y installer promptement. Quant à l'élévation qui commande notre camp, il y faudrait des canons pour nous faire du mal et l'ennemi ne pourrait en transporter à cet endroit qu'au prix de bien grandes difficultés; d'ailleurs, nous pourrons prévenir tout danger de ce côté en y érigeant un peu plus tard des fortifications.

30 septembre Les travau

Les travaux avancent—600 hommes travaillent tous les jours—des détachements sont fréquemment envoyés en exploration, mais jusqu'à présent il n'a été fait aucune découverte importante—Cobb est revenu du fort Cumberland avec la compagnie de rangers du capitaine Danks, cinq barges et neuf prisonniers français qui m'ont informé que si nous avions tenté d'avancer par terre nous aurions rencontré de bien grandes difficultés et que nos vaisseaux auraient couru de grands dangers si nous avions essayé de franchir les chutes.

2 octobre 5 octobre Les travaux avancent toujours—les casernes des officiers sont dressées. Les travaux se continuent. J'ai envoyé Cobb à Pisiquid avec des vivres pour la garnison de cet endroit. J'ai envoyé chercher des vivres à Annapolis de crainte que nous en manquions. J'ai donné ordre en même temps d'y emprunter des munitions.

7 octobre

Les travaux se continuent—J'ai envoyé le transport Isabella chercher des vivres à Halifax.

8 octobre

Le capitaine Willock, accompagné de plusieurs capitaines des transports, est allé sonder les rapides—Ils ont trouvé la profondeur de l'eau suffisante—mais il n'est possible de tenter le passage que pendant l'espace d'une DOC. DE LA SESSION No 18 .

demi-heure à chaque marée—lorsque la mer est étale, le courant au-dessus des rapides et du chenal est très fort.

10 octobre 11 octobre

Cobb est revenu de Pisiquid.

J'ai envoyé Cobb porter une lettre au major Morris qui n'a pas donné de nouvelles depuis son départ.

14 octobre 15 octobre

Les vaisseaux sont revenus d'Annapolis.

Les travaux avancent toujours—La goélette Pilote est arrivée avec une lettre du major Morris-il m'informe qu'après avoir désespéré de rencontrer les habitants parce qu'il n'avait pu se procurer des guides compétents-le capitaine Goreham. à la tête d'un faible détachement, avait surpris un petit village et qu'il s'était emparé du prêtre M. Disenclave [Desenclaves] et de 60 à 70 personnes, hommes, femmes et enfants-et que par ce prêtre il espérait mettre la main sur d'autres.

Cobb est revenu ce soir sans avoir découvert le major Morris-J'ai renvoyé la goélette Pilot au major Morris ainsi que le transport Alexandre II pour transporter les prisonniers ici—Un sloop est arrivé chargé de bois

de charcente.

J'ai envoyé le vaisseau Wade avec le capitaine Miller à Boston pour en rapporter des vivres-Le capitaine Graeme de mon bataillon a entre-

pris de faire le voyage dans l'intérêt de sa santé.

Les travaux se continuent-Ayant maintenant à ma disposition plusieurs sloops et plusieurs goélettes, je les ai fait approvisionner et j'ai donné ordre à Cobb et à Rogers de passer les rapides afin de protéger les vaisseaux qui pourraient peut-être essayer de les franchir. Ils se mirent en route-Cobb, qui était le premier, franchit le chenal, mais ne put franchir les rapides parce que la marée était trop avancée et il se réfugia dans une petite anse-Quant à l'Ulysse capitaine Rogers, il a donné sur un récif en franchissant le chenal et a été entraîné par le courant dans un crique, au-dessus de Cobb où il a coulé rapidement—et ce n'est qu'avec de grandes difficultés que l'infanterie légère et l'équipage ont été sauvés-En apprenant cet accident, j'ai donné ordre à Cobb, qui ne se trouvait pas dans une situation sûre, de redescendre, et plus tard nous avons constaté que s'il était resté à cet endroit, à l'eau basse il se serait brisé sur les récifs.

Je suis allé visiter L'Ulysse-Le capitaine du vaisseau de guerre (Squirrel) se propose d'essayer de le renflouer. Un vaisseau est arrivé avec des bestiaux pour les troupes.

Le capitaine du vaisseau de guerre a fait d'inutiles efforts pour ren-

flouer L'Ulysse.

Le nombre d'hommes employés aux travaux est réduit à 300.

Tous les petits vaisseaux ont franchi les rapides—environ 1,200 hommes de troupes sont embarqués-moi-même, je me rends ce soir à bord du sloop York, capitaine Cobb—Je confie au capitaine Bellen le commandement des troupes que je laisse en arrière. Comme le major Morris n'est pas encore revenu et que L'Isabella n'est pas de retour avec les vivres, nous ne pouvons approvisionner que pour deux semaines—les troupes qui vont rester

ici n'en auront guère pour aussi longtemps.

Nous avons fait voile ce matin, mais le vent étant contraire nous avons fait peu de chemin. Le sloop qui transporte l'artillerie est en danger et se trouve obligé de jeter l'ancre dans une baie située au-dessus des rapides. J'ai reçu tard ce soir des lettres de Halifax ; ces lettres ont été apportées par L'Isabella qui est de retour et a jeté l'ancre en bas de l'île-aux-Perdrix; le vent contraire l'a empêchée d'entrer dans le port—Considérant que la saison est déjà avancée, j'ai cru qu'il aurait été imprudent de retarder notre départ de trois ou quatre jours pour attendre les vivres qu'elle devait apporter.

Nous avons mis à la voile-nous avons traversé la grande baie et jeté l'ancre à la hauteur d'une pointe appelée pointe-aux-Tourtres à deux lieues 18-51

16 octobre

18 octobre

21 octobre

22 octobre

23 octobre

24 octobre 29 octobre

30 octobre

31 octobre

environ au dessus de Nirapis où les Français possédaient autrefois un petit fort—Les autres vaisseaux ont jeté l'ancre au dessous de Nirapis.

1er novembre

Nous avons fait voile, mais le vent contraire nous a empêchés d'avancer beaucoup; nous avons jeté l'ancre ce soir à la hauteur d'une île appelée l'île aux-Garces, les autres vaisseaux ne se sont pas rendus aussi loin—nous avons debarqué sur l'île que nous avons trouvée magnifique—Il y a du chêne, du bouleau, du noyer, du hêtre; on n'y trouve pas de broussailles—la rivière est large et la profondeur de l'eau suffisante.

2 novembre

Nous avons fait voile de bonne heure—une goélette qui allait en avant ayant atteint un endroit où l'eau était peu profonde et nos pilotes nous ayant informés que le passage à cet endroit de la rivière était difficile à cause des bancs de sable, nous nous rendîmes à la hauteur de la pointe-aux-Chênes pour sonder—ayant découvert le chenal, nous levâmes l'ancre, nous mîmes à la voile et nous allâmes mouiller le soir en bas d'une île appelée l'île Longue. La contrée que nous avons traversée aujourd'hui est unie et couverte de bois; nous avons rencontré quelques maisons qui ont appartenu autrefois aux Robichaux; jusqu'à cet endroit nous avons trouvé le pays montagneux et rocheux. Nous sommes allés sur l'île où nous avons trouvé du noyer qui ressemble beaucoup à notre noyer anglais.

3 novembre

Nous avons mis à la voile au point du jour et ce soir nous avons mouillé à la hauteur de l'entrée de la rivière Grimrose. Ce soir j'ai chargé le capitaine Danks, auquel j'ai confié un détachement et un guide, de s'emparer d'un prisonnier.

4 novembre

Le détachement est revenu sans avoir fait de prisonnier—il s'est rendu jusqu'au village de Grimrose que les habitants avaient déserté dernièrement—j'ai donné l'ordre du débarquement—avec environ 700 hommes rendus sur le rivage, nous marchâmes jusqu'à l'extrémité du village située à une lieue de distance environ—nous avons constaté des traces indiquant que les habitants étaient partis récemment et avaient emmené leurs bestiaux—nous avons aussi trouvé à cet endroit la chaux qui avait été transportée sur une goélette le printemps dernier—nos pilotes croient que cette chaux a été transportée à terre à cet endroit, dans le dessein d'alléger la goélette et de la cacher dans une anse; car si la profondeur de l'eau l'avait permis, cette chaux aurait certainement été transportée jusqu'à Sainte-Anne. Comme le jour était avancé, j'ai donné ordre de brûler les maisons et les bâtiments au nombre de 50 environ, de détruire en même temps une quantité considérable de grain et tout ce qui aurait pu être utile à ces habitants.

Après avoir tout brûlé et tout détruit, nous sommes revenus à nos vaisseaux et nous sommes rembarqués—le matin suivant, au moment du débarquement, nous avons vu quelques canots traverser l'embouchure de la rivière Grimrose—et près de l'endroit où nous avons débarqué, nous avons constaté que des canots ont été construits dernièrement avec du bouleau—une quantité considérable de terres sont défrichées et la contrée est belle—ce village a été fondé par les habitants de Beauséjour qui furent chassés de cet endroit en 1755.

5 novembre.

Nous avons mis à la voile vers [sic] et nous avons continué de remonter la rivière—nous avons rencontré une île appelée île Mettis appelée ainsi par les Français—Ici nos pilotes ne veulent plus assumer la responsabilité des vaisseaux parce qu'ils ne croient pas l'eau assez profonde pour nous permettre d'aller plus loin—Une petite goélette que nous tenions toujours en avant et sur laquelle se trouvait un homme qui avait été fait prisonnier il y a deux ans et qu'on avait emmené pour remonter la rivière, ayant pénétré dans le chenal de tribord, y trouva six pieds d'eau. Voyant celà, le capitaine Cobb pénétra immédiatement dans l'autre chenal, mais bientôt, son vaisseau et plusieus autres transports s'échoirent; cependant ces vaisseaux réussirent à se tirer de leurs fâcheuses positions parce qu'ils s'étaient arrêtés sur un fond de sable. Le vent contraire nous obligea de

reculer un peu afin d'éviter les bancs de sable, et nous avons jeté l'ancre à environ quatre milles en bas du portage qui traverse l'isthme qui conduit à la rivière Grimrose. Vers le soir j'ai donné ordre aux transports d'envoyer les bateaux à terre pour couper du bois—et j'ai envoyé le capitaine McCurdy en expédition avec ordre de tout détruire ce qu'il rencontrerait—Nous avons trouvé ici quelques bestiaux que nous avons tués et distribués aux transports.

6 novembre-

De bonne heure ce matin, j'ai envoyé les capitaines Danks et Brewer avec leurs compagnies brûler quelques maisons au-dessus de l'embouchure de la rivière Grimrose—J'ai envoyé en même temps le capitaine McCurdy avec sa compagnie à Jimsege, détruire les maisons et le grain qu'il y trouverait, et tuer les bestiaux, car nous en avions vu plusieurs en passant à cet endroit -Cet établissement avait été abandonné depuis quelques années par la plupart de ses habitants, à cause des inondations qui se produisaient le printemps—Le vent étant toujours contraire et nos pilotes refusant de conduire les vaisseaux plus loin pour les raisons susmentionnées, sans compter que nous n'avions des provisions que pour huit jours au plus, je pensai à rebrousser chemin. Cependant je décidai d'envoyer auparavant le capitaine Rogers qui commandait L'Ulysse et le second pilote du vaisseau de guerre Squirrell qui nous avaient accompagnés, sonder le chenal de babord que nous avions raison de croire le seul endroit par où nous puissions passer-Ils rapportèrent qu'il s'y trouvait un banc qui s'étendait de la pointe de l'île Mettise jusqu'à la rive de babord et que sur cette étendue ils n'avaient pas trouvé plus de six pieds d'eau-Le vent étant toujours contraire et constatant que la moitié de nos provisions étaient épuisées; en outre, ayant raison de craindre que la glace ne se formât parce que l'eau était froide et le courant était faible, je me suis décidé après avoir reçu le rapport ci-dessus de retourner et de tout détruire en descendant—nous nous mîmes en route -rendus à Jemsege nous jetâmes l'ancre vis-à-vis l'endroit où McCurdy avait brûlé des maisons et nous tuâmes les bestiaux qu'il avait trouvés. Nous levâmes l'ancre et nous descendîmes jusqu'à un endroit appelé Villeray sur la rive opposée; nous y passâmes la nuit et nous brûlâmes toutes les maisons. Après avoir détruit les maisons, j'ai donné ordre aux capitaines Danks et Brewer de se rendre à l'isthme et de tuer tous les bestiaux qu'ils rencontreraient; ils revinrent tard le soir et m'informèrent qu'ils avaient rencontré trois ou quatre Français qui conduisaient environ quarante têtes de bétail; que les hommes s'étaient enfui mais qu'ils avaient tué presque tous les animaux et brûlé les maisons.

7 novembre.

Nous avons fait voile avant l'aurore—J'ai envoyé un petit détachement à terre brûler l'établissement de Robicheau. Le soir nous avions jeté l'ancre

8 novembre Nous avons fait voile de bo

Nous avons fait voile de bonne heure—un vent violent soufflait du nord-ouest—nous jetâmes l'ancre au-dessus des rapides à l'endroit où nous embarquâmes en remontant la rivière—A midi, quelques-uns des autres vaisseaux descendirent à leur tour. Le soir je me suis rendu au fort où j'ai rencontré le capitaine Morris; il était revenu depuis quelques jours, mais des habitants du câp-de-Sable, il n'avait réussi à s'emparer que de 130 perronnes, hommes, femmes et enfants. Le capitaine avait embarqué les prisonniers à bord du transport que je lui avais envoyé et avait donné ordre de les conduire à Halifax.

10 novembre.

Les travaux se continuent—J'ai reçu par le Wade revenu de Boston, la lettre du lieutenant colonel Robertson du 30 octobre.

11 novembre

Le dernier des vaisseaux n'est revenu qu'aujourd'hui du haut de la rivière—Comme il est probable que je serai retenu ici assez longtemps, j'ai envoyé ce matin le major Scott avec l'infanterie légère et les rangers à la rivière Pitcoudiak; j'avais appris que la goélette corsaire se trouvait à cet endroit avec une de ses prises—le major avait ordre de tout ramener

et de s'emparer de tous les habitants qu'il pourrait rejoindre—de brûler toutes les maisons, tous les bâtiments et de détruire les bestiaux et le grainet, au moment de son retour, d'envoyer le capitaine Danks et sa compagnie au fort Cumberland.

Comme le nombre d'officiers fait défaut dans mon bataillon, je me suis trouvé dans la nécessité de distribuer comme suit le 35e régiment sur la baie; le major Morris avec trois compagnies doit rester dans le fort, le lieutenant-colonel Fletcher avec cinq compagnies doit se rendre à Annapolis Royal et deux compagnies doivent aller au fort Edward, à Pisiquid.

15 novembre

Le capitaine Fletcher s'embarque avec deux compagnies pour Pisiquid. Je l'ai chargé de transmettre à la compagnie 43e l'ordre de se rendre sur un transport au fort Cumberland-et un détachement du 3e bataillon l'ordre de se rendre à Halifax.

17 novembre

Le capitaine Adams arrive d'Halifax avec des vivres—Il m'a apporté les

lettres du général Amherst du 9 et du 10.

Le transport Viscount Falmouth met à la voile pour Boston avec l'équipement et le détachement du train d'artillerie, excepté un officier, un capitaine, un bombardier, deux canonniers et dix artilleurs laissés en garnison Le major Scott est revenu tard ce soir de Pitcoudiack ; il a amené la goélette et le sloop, et trente prisonniers, hommes, femmes et enfants ; il a trouvé la goélette et le sloop dans deux anses à la source de la rivière. différents partis envoyés en expédition par le major, rapportent qu'ils ont détruit au delà de 150 maisons et bâtiments, beaucoup de grain et abattu un grand nombre d'animaux. Les maisons n'avaient été évacuées que dernièrement. Le lieutenant McCormack, de la compagnie du capitaine McCurdy, et trois de ses hommes et deux hommes de l'infanterie légère du 35°, s'étant avancés trop loin furent pris par les prisonniers [Acadiens]. Le major a été informé que le capitaine du corsaire qui fut blessé au talon le printemps dernier, lors de sa rencontre avec la compagnie de rangers du capitaine Danks, se faisait soigner à Miramichi. Les prisonniers lui ont appris aussi qu'il se trouvait au delà de 200 sauvages à la rivière St-Jean lorsque nous y arrivâmes, mais que leur chef ne leur permit pas de tirer et leur fit remonter la rivière-et qu'une fois rendus à leur établissement appelé Oauckpack, situé à deux lieues au-dessus de Sainte-Anne, le Père Germain, leur prêtre, craignant quelque coup de trahison de notre part, les dirigea vers le Canada. Quelques prisonniers dont on s'était servi sur la rivière Saint-Jean dirent au major que la rivière au-dessus de l'île Métis n'était navigable que pour de très petits vaisseaux.

20 novembre

Le transport Lord Blackeney met à la voile pour New York avec les officiers du 35e et de mon bataillon qui sont chargés de faire du recrutement. Les malades du 35e s'en vont à Annapolis. A l'exception de ceux qui doivent transporter mon bataillon à Halifax, j'ai congédié les autres transports et soldé les montants qui leur étaient dus conformément à leur charte-partie—nous nous servirons de petits vaisseaux pour transporter les troupes qui seront placées en garnison sur la baie. Toutes les troupes sont embarquées—le 2º bataillon R.A.R. pour Halifax—le lieutenant-colonel Fletcher avec cinq compagnies pour Annapolis—le major Morris reste ici avec trois compagnies—et après avoir donné tous les ordres nécessaires je me suis rendu ce soir à bord du Squirrel, vaisseau de guerre.

J'ai laissé les trois compagnies de rangers des capitaines McCurdy, Stark et Danks pour couper du bois de chauffage pour la garnison—comme les ordres du général Amherst comportent qu'aucune de ces compagnies ne doit retourner sur le continent pour le moment j'ai donné ordre à celle du capitaine McCurdy de se baraquer pour passer l'hiver ici, et aux deux autres de revenir à Halifax sur les vaisseaux que je leur laissais, après avoir complété la provision de bois—j'ai donné ordre au capitaine Gorcham d'emb rquer avec le reste de sa compagnie sur le sloop qui avait été pris-

et au capitaine Rogers de monter sur la goélette où se trouvaient les prisonniers.

21 novembre

Les vaisseaux qui doivent se rendre à Annapolis ont fait voile de bonne heure ce matin—A dix heures environ, nous avons fait voile pour Halifax.

ROBT MONCKTON,

colonel, commandant le 2° bataillon du régiment royal américain. A Son Excellence

le majr général Amherst.

(Endossé)
Journal du brigadier général Monckton
depuis son départ d'Halifax jusqu'à son
retour de la rivière St-Jean.
Joint à la lettre du major général
Amherst du 19 janvier 1759.

Extrait d'une lettre de Monckton au lieutenant-gouverneur Delancey, de New-York.

(Copié des "Chalmers Papers" (Mss) de la bibliothèque de N.Y.)

RIVIÈRE ST-JEAN, 14 novembre 1758.

Je regrette de ne pouvoir vous transmettre un compte rendu plus satisfaisant de notre expédition sur le haut de cette rivière—Les retards inévitables que nous avons subis et les obstables que nous avons rencontrés, nous ont empêchés de remonter au-delà de vingt trois lieues—il nous aurait fallu faire dix lieues de plus pour atteindre Ste-Anne. Cependant d'après des renseignements exacts que j'ai obtenus, Ste-Anne n'est qu'un village et il n'y a aucune trace de fort à cet endroit.

Nous avons brûlé un village [à Grimrose] et quelques maisons éparses et nous avons détruit tout ce qui aurait pu être de quelque utilité aux habitants—aussi je crois qu'ils seront forcés de passer au Canada le printemps prochain. Une fois les rapides franchis

j'ai constaté que je n'avais jamais vu une plus belle rivière.

Nous venons de terminer ici un fort assez considérable, à l'endroit où était situé le vieux fort français—ce fort nous sera d'une grande utilité à l'avenir, si nous avons quelque entreprise à poursuivre dans cette localité.

Le major Morris passe l'hiver ici avec 300 hommes.

Amherst à William Pitt.

19 AVRIL 1759.

Un rapport du major Morris, commandant au fort Frédérick, rivière St-Jean, baie de Fundy, m'informe que le capitaine McCurdy qui commandait une compagnie de rangers à cet endroit, a été tué par la chute d'un arbre lors d'une expédition à la tête d'un détachement d'éclaireurs ; que le lieutenant Hazzen, après cet accident, à remonté la rivière St-Jean avec un détachement et que le 19 février il s'est rendu au-delà de Ste Anne, qu'il a brûlé et détruit ce village, tué six personnes, fait six prisonniers et que cinq personnes ont pris la fuite; qu'ensuite le lieutenant est retourné au fort le 5 mars avec ses prisonniers sans avoir perdu un seul homme; que l'un des prisonniers nommé Beauséjour était porteur d'une commission de major de milice pour la rivière St-Jean, signée de monsieur de Galissonière en 1749; qui d'après certains renseignements la plupart des habitants de cette rivière sont allés au Canada l'automne dernier, que la Population de cette localité avant l'arrivée des troupes anglaises se composait de quarante familles; que quatorze ou quinze familles avaient pour chefs des jeunes gens qui s'étaient enfui d'Annapolis en 1755 et étaient allés s'établir à Grimrose qui a été détruit par le brigadier général Monckton; que le reste des habitants, maintenant que le lieutenant Hazzen a brûlé au-delà de cent constructions, tué les bestiaux et ravagé les propriétés, se trouvera dans l'impossibilité de rester dans cet endroit.

EXTRAIT DU JOURNAL DU SERGENT JOHN BURRELL (a) 1759-1760.

* * * *

Le jeudi, 18 [octobre] trois Français se sont avancés avec un pavillon parlementaire. Ils nous ont informé que Québec était à nous et nous ont offert de se rendre à la nation anglaise. Québec est tombé en notre pouvoir le 17 septembre. Le vendredi, le colonel est allé à Annapolis; un des Français l'a accompagné sur le petit senau. Le jeudi, 23 octobre 1759, le colonel est revenu d'Annapolis. Le mercredi, 24, un détachement, composé de deux capitaines, trois lieutenants, trois sergents, trois caporaux, 81 soldats, du colonel et du médecin alla au haut de le rivière St-Jean sur un vaisseau venu d'Annapolis.

Le dimanche, 4 [novembre], il venta.

Le lieutenant Hutchin est revenu et nous apporte la nouvelle que les Français se rendaient aussi rapidement qu'ils le pouvaient. Le lundi, 5, une famille des Français est venue au fort * * * * *

Le mercredi, 7, le colonel et tout le détachement sont revenus avec trente familles françaises y compris les femmes et les enfants.

Le mardi, 13, environ une vingtaine de sauvages se sont rendus et ont eu leurs ra-

tions; le prêtre lui-même s'est livré.

Le dimanche, 27 [janvier 1760] notre colonel s'est embarqué pour Halifax avec une partie des Français. Le lundi, 28, les femmes et les enfants ont été embarqués et le mardi, 29, les vaisseaux sont partis. Le mercredi, 13 [février] notre capitaine Parker avec un détachement est allé au fort Bobares. [Boishébert]

Le mercredi, 12 [mars] le colonel est revenu de Halifax avec tous ceux qui l'y

avaient accompagné. Deux familles de Français sont venues de Québec.

ACADIENS DE POBOMKOU ET DE LA RIVIÈRE ST. JEAN.

Le 25 janvier 1760, le Président du Conseil de Marine, à Versailles, mande à M. Deshayes qu'il a reçu sa lettre l'informant de l'arrivée à Cherbourg du paquebot anglais La Marie, avec 147 Acadiens restant de 152 embarqués à Halifax. Il lui demande d'envoyer une liste de ces nouveaux arrivés qui seront secourus comme les autres, et consent à la dépense de 3,235 livres pour leur fournir des vêtements.

Le 12 août 1760, le Président du Conseil de Marine écrit à M. D'Albadie qu'il a reçu sa lettre par laquelle il l'informe de l'arrivée à LaRochelle du paquebot anglais La Marie Anne partie de Louisbourg le 12 juillet avec 110 prisonniers, parmi lesquels se trouvalent 9 familles qui s'étaient refugiées à l'Acadie après la prise de l'isle Royale, et

pour lesquelles M. Maillart, missionnaire, a capitulé avec les Anglais.

Le 16 du même mois, le même écrit au même qu'il a reçu les listes des habitants qui s'étaient re irés dans les bois pour passer à Québec lorsque l'isle Royale a été prise et qui sont venus en France sur les Parlementaires La Marie et Le Windsor.

Séance du Conseil, Halifax, 10 mars 1760.

Présents .

Son Excellence le gouverneur

Jno. Belcher
Jno. Collier
Chas. Morris
Rich'd Bulkley
Thos. Saul
Jos. Gerrish

Conseillers

Son Excellence communique au Conseil l'extrait d'une lettre qu'il a reçue du général Amherst par laquelle celui-ci déclare qu'il approuve les mesures prises pour enlever les

⁽a) Cet officier était sergent dans la compagnie du 'capitaine Moses Parker, des troupes du Mass a chusetts. Cette compagnie fut en gernison à St-Jean, N.B., de 1759 à 1760.

habitan français de leurs établissements de la rivière St-Jean et conseille à Son Excellence de les transporter en Europe comme prisonniers de guerre, aussitôt que possible. Son Excellence informe le Conseil que des renseignements reçus du fort Cumberland lui ont appris qu'il y avait près de douze cents habitants français à rassembler à cet endroit, et qu'en outre, ces habitants étant sur le même pied que ceux de la rivière St-Jean, il serait peut-être préférable de se procurer des transports et de les déporter ensemble en Europe.

Le Conseil trouve que cette mesure est opportune et même absolument nécessaire pour permettre aux personnes venues du continent de s'établir sur les terres vacantes sans être exposées aux incursions des habitants français; une fois ceux-ci déportés de la province, les colons y vivront en parfaite sûreté car les sauvages sont tous désireux de vivre en paix et des traités ont déjà été conclus avec plusieurs tribus.

(Signé) CHAS. LAWRENCE.

(Signé) JNO. DUPONT, secrétaire du Conseil.

EXTRAITS DES ARCHIVES DU MASSACHUSETTS (a.)

Conformément aux ordres de la législature en date du 22 janvier 1757, la liste suivante des habitants français de la Nouvelle-Écosse résidant dans le bourg de Braintree (b) a été préparée par les conseillers le 25 avril 1757 ; cette liste contient les noms de ces habitants et des renseignements au sujet de leur état de santé, etc.

Noms.	Age.	Etat de santé.	Capable ou inca- pable de travaille
lère famille : Pierre Braux Anne Braux [Anne LeBlanc] Joseph Braux [Veuf de Elizabeth Thibodeau] Joseph Braux [Veuf de Elizabeth Thibodeau] Joseph Braux, Jr. Amon Braux Margaret Braux Margaret Braux Magdelen Braux (Madeleine LeBlanc) Mary Braux Joseph Braux Magdelan Braux Margaret Braux Joseph Braux Magdelan Braux Joseph Braux Magdelan Braux Joseph Braux Margaret Braux Joseph Braux Joseph Braux Magdelen Braux Joseph Braux Magdelen Braux Joseph Braux Joseph Braux Joseph Braux Magdelen Braux Joseph Brau	87 ans 77 51 18 17 15 19 40 36 11 ou 12 9 7 5 3 75 72 51 49 14 12 7	Invalide Invalide Invalide Invalide Sujette aux convulsions Sur le point d'accoucher Faible Invalide do Faible do Faible do	Incapable do do do do do do do Capable Incapable do do do Capable Incapable do Incapable do Incapable do Incapable

l're famille.—N'a que deux lits dont les couvertures sont usées. Ces gens n'ont ni linge ni chemises; les vieillards ont reçu les pauvres vêtements qu'ils portent du capipitaine Thayer avec lequel ils ont veçu, tel que mentionné dans ce rapport.

2me famille.—N'a qu'un lit qui ne vaut pas mieux que celui de la famille précédente; tous les membres de cette famille sont pauvrement vêtus; cependant avec l'aide de M. Ramson avec lequel ils demeurent, ils ont pu se confectionner eux-mêmes des vêtements, selon le témoignage de M. Ramson.

a_{rchives} du Massachusetts concernant les Acadiens déportés dans cette province en 1755.

(b) Braintree est à dix milles au sud de Boston.

3me famille.—Possède un lit médiocre; cette famille, par son travail, est parvenue à se vêtir convenablement.

[Signé des conseillers.]

FAMILLE DE FRANCOIS LEBLANC.

L'honorable comité nommé par la Législature de la province de la baie de Massachusetts pour placer les habitants français de la Nouvelle-Écosse, aux conseillers d'Oxford doit pour l'entretien et la pension de Francis LeBlanc, de sa femme et de ses sept enfants, du 6 octobre 1756 au 1er mars 1757 y compris le logement, le bois de chauffage, etc. £15, 6, 6 en monnaie ayant cours.

Une liste des vivres fournis à Francis Leblanc et à sa famille du 6 octobre 1756 au 1^{er} mars 1757 par Duncan Campbell sur l'ordre des conseillers [puis vient une facture

énumérant tous les articles qui forment un montant de £15, 8, 3. Les noms des membres de cette famille sont donnés ci-après.

Les noms des membres de cette famille sont donnes ci-apres. François Leblanc et sa femme Marie, âgée d'environ 40 ans.

Trois fils et trois filles, savoir : Joseph LeBlanc, fils aîné 17 ans. François Leblanc, Jr. 9 ans.

Jean Baptiste 5 ans.

filles

Mary LeBlanc 11 ans. Isabella LeBlanc 8 ans.

Margaret 4 ans.

Une fille 'est née depuis leur arrivée à Oxford il y a quinze mojs ; elle n'a pas de

Les hommes sont employés aux travaux des champs. Les femmes sont employées à filer. Les membres de cette famille ont été sérieusement malades durant l'hiver dernier.

Oxford, 11 août 1757.

L'entretien et la nourriture de Francis LeBlanc, de sa femme et de ses sept enfants, du 1^{er} mai 1757 au 11 août de la même année, y compris le logement se montent à £18, 13, 8, argent ayant cours.

Rapport concernant la famille de Francis LeBlanc, daté de Needham le 20 décembre 1857.

Un viellard âgé de près de 70 ans et sa femme; un fils dans un misérable état de santé depuis près d'une année ayant une femme et trois petits enfants. Le père et la mère n'ont pu rien faire pour pourvoir à leur subsistance; un autre fils a été malade aussi pendant plusieurs mois et la santé d'une fille a été très mauvaise durant l'été dernier.

Liste des membres de la famille de Francis Landry.

Francis Landry et sa femme, âgés d'environ 70 ans.

Enfants—Charles Landry 35 ans.

Germain 30 "Ozet 26 "

IPSWICK, 31 janvier 1757.

Liste des membres de la famille de Jean Landry.

John Landry et Margaret Landry, sa femme. Enfants—Mary Landry 12 ans.

Margaret 10 "
Nanne 8 "

Ozet 6 "

Madlin Francis "John Ipswick" 9 mois.

Liste des membres de la famille de Paul Breau.

	Liste des memores de la juniter	
	Paul Breau et Mary Joseph, sa femme.	
Enfa	nts—Joseph 14 ans.	
	John 12 "	
	Nanne 8 "	
	Mary 6 "	
	John Baptiste 2 "	
		âges
Rapp	de la Lagrigiature, concernant los	leur
		loui
)	nombre de 14 d'abord s'est augmenté d'un nouveau-né depuis leur arrivée.	
Allon	ist Habirt Habert at sa temme Allie Duulot "8"	2
0	de travailler	-
		2
	contact incapable de travailler à cause des sources de la configuration de la Configur	-
Les c	enfant. sinq enfants de Peter Hebert et de sa femme: savoir, deux fils et trois filles	5
	dont l'aîné n'a que 3 ans famme âgé de 25 ans, en bonne	
		1
	santé et capable de travailler	1
Waro	rapet Habart fille d'Anguste et de sa femme, aget ut 21 ans,	1
	et capable de travailler	
Mano	Touch Though Illo d'Angusta et de sa femme, agee de 10 dillo,	1
	santé et capable de travailler	
		1
	travailler est înconnu est âgé de 27 ans,	100
		1
	White Anselme Leblanc dont le pere nous est modifie, souffre de l'asthme et est incapable de travailler	
		15

SAMUEL LIVERMORE ISAAC STEARNS JONATHAN SANDERSON DANIEL CHILD

Conseillers de Waltham.

Les Acadiens de l'île Madame.

A Son Excellence Joseph Frederic Wallet DesBarres, lieutenant-gouverneur et commandant en chef de l'île du Cap-Breton de Sa Majesté et des territoires adjacents, etc., etc.

Nous, sujets Acadiens fidèles à Sa Majesté, habitants de l'île Madame qui fait partie du gouvernement du Cap-Breton, prenons la liberté de vous exprimer publiquement notre satisfaction d'apprendre que vous avez été chargé de l'administration de cette jeune colonie. Nous entretenons l'espoir de jouir entièrement des privilèges réservés aux sujets britanniques sous le gouvernement de Votre Excellence.

Nous avons choisi cet endroit pour y former un établissement et nous souhaitons y jouir de cette tranquillité qui nous est si chère, depuis les grandes infortunes et les nom-

breux malheurs qui nous ont assaillis.

Nous espérons que les rapports que Votre Excellence fera à la mère patrie de nos souffrances et de notre fidélité, nous mériteront la protection et l'encouragement dont nous avons besoin pour le développement de notre industrie, pour rendre les services que nous avons à cœur de rendre à l'Etat et devenir un peuple prospère et heureux. Nous avons raison de croire que notre conduite lors des dernières dissensions en Amérique nous méritera quelque attention à l'avenir et que nous avons donné des preuves indiscutables de notre allégeance et de notre loyauté à Notre très gracieux Souverain et de

notre attachement au gouvernement britannique.

Nous n'ignorons pas que malgré tout votre zèle, Votre Excellence aura des difficultés à combattre pour assurer la prospérité et le peuplement de cette riche contrée, mais nous sommes convaincus que vous possédez toutes les aptitudes nécessaires pour vaincre tous les obstacles et mettre en pratique les mesures sages et bienveillantes que la mère-patrie croit nécessaires pour affermir son pouvoir et protéger son commerce dans cette partie du royaume.

Permettez-nous d'adresser nos remerciements à Votre Excellence qui nous a transmis par une lettre publique l'assurance que les terres que nous possédons nous seraient concédées aussitôt que les circonstances le permettront et votre intention d'honorer notre établissement de votre visite au cours de l'été prochain. Nous désirons en même temps témoigner notre reconnaissance à Votre Excellence qui nous a permis d'ériger une église pour l'exercice public de notre sainte religion et une école pour l'instruction de nos enfants.

Nous prenons la liberté de faire remarquer à Votre Excellence que la pêche est notre seul moyen de subsistance et que nous espérons que vous aurez la bonté de faire exempter de toute taxe et de tout impôt nos chaloupes et les autres matériaux dont nous avons besoin.

Nous avons l'honneur d'être, etc.

Signée de soixante et dix chefs de familles.

R. T	errieaux.	J. Dugas.	L.	Benois.
S. Fe	orrest.	E. Marchand.	C.	LaBlanc.
P. B	auséjour.	L. Marchand.	J.	Sanson.
.C. B	udro de L'Ardoise.	P. Budro.	J.	Dugau [Dugas].
M. F	Porryere [Poirier].	C. Porryere. Senr. [Poirier].	F.	Prevost.
	delfontaine.	F. LaBlanc.	J.	Forgere.
R. L	aBlanc.	Jean A. Landrie.	P.	Girraware.
J. Fo	orgeron.	Josh. A. Landrie.	J.	LaBay Landrie, Junr.
P. F	orgeron.	H. Forrest.	A.	L'Avannier.
J. Fo	orgeron.	F. Forrest.	M.	Budro.
J. Fo	orrest.	J. C. Hibert [Hébert].	V.	LaBlanc.
A. L	andry.	A. LaBlanc.		LaBlanc.
S. Fo	orrest, Junr.	P. Porryere.	J.	DeRoche.
S. Te	errieaux.	G. LaVache.	A.	DeRoche.
A. M		J. DeVoe [Deveau].	M.	Sanson.
V. T	errieux [Terriot].	P. Burk [Bourque].	В.	Martell.
M. F	orrest.	J. Burk.	S.	Fougere.
	artel.	J. LaBay Landrie.	J.	Richard.
C. B.	. Mîcip Mius .	B. Girraware [Girouard].	J.	Fougere.
	artel.	J. Forugere [Fougère].		Babane [Pabin].
S. Bi	russare [Broussard].	M. Budaine [Babin ou Boutin]	C	Fougere.
	andry.	J. Anrie [Henry].	C.	DeVoe.
J. Bi	adro [Boudrot].	G. Charpentier.		

Arichat, 8 mars 1786.

Endossée : Le 8 mars 1786.—Adresse des Acadiens au gouverneur DesBarres.

Aux fidèles sujets acadiens de Sa Majesté des îles Richmond [île Madame]:—

MESSIEURS,—J'ai reçu votre adresse affectueuse. C'est avec le plus grand plaisir que je vous donne l'assurance que votre fidélité, votre loyauté et votre attachement à Notre Très Gracieux Roi et au gouvernement britannique vous vaudra à l'avenir toute

la protection et tout l'encouragement qu'il sera en mon pouvoir de vous accorder et qui vous aideront à devenir un peuple heureux et prospère.

J'ai donné des instructions suivant votre désir au sujet de la taxe sur vos agrès de

pêche.

Je suis avec la plus grande sincérité, votre fidèle et obéissant serviteur,

J. F. DESBARRES.

SIDNEY, 12 mars 1786.

Endossée : Le 12 mars 1786.—Réponse du gouverneur à l'adresse des Acadiens.

Pétition concernant les concessions de terres aux Acadiens etc.

A l'honorable William Macarmick, lieutenant-gouverneur de l'île au Cap-Breton de Sa Majesté, en Amérique.

La pétition de Richard Gibbons, écr., juge en chef et président du Conseil de Sa

Majesté de l'île du Cap-Breton et de ses dépendances, expose humblement;

Qu'un nombre considérable de familles des anciens habitants français de la Nouvelle-Ecosse résident actuellement dans la dite île du Cap-Breton où elles font la pêche

et se livrent à d'autres travaux pour vivre.

Que ces gens désirent rester dans la dite île et s'y rendre utiles pourvu qu'on leur fasse des concessions de terres comme on l'a fait à leurs compatriotes, les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse; que ces concessions leur ont été refusées jusqu'a présent à cause d'une clause des instructions de Sa Majesté prescrivant que toute personne avant d'obtenir une concession de terre, devra au préalable non seulement prêter le serment d'allégeance et de fidélité mais faire et signer une déclaration contre la transubstantiation; qu'ils sont incapables en leur qualité de catholiques romains de signer une telle déclaration.

Que ces habitants, à moins qu'ils n'obtiennent des concessions de terres, vont probablement s'en aller avec leurs familles dans d'autres endroits où il leur sera permis d'acquérir et de posséder des terres en prêtant le serment ordinaire, sans l'obligation de faire et signer une déclaration contre la transubstantiation; que votre gouvernement, par

leur départ, perdra un nombre considérable de bons colons.

Que votre pétitionnaire croit de son devoir de soumettre à Votre Honneur telle modification des instructions de Sa Majesté qui vous permettrait de faire des concessions de terres dans Votre Gouvernement aux personnes ci-dessus ou à d'autres loyaux sujets appartenant à la même religion qui désireraient venir s'établir dans cette partie des possessions de Sa Majesté.

Le tout vous est humblement soumis

R. GIBBONS.

SIDNEY, 23 octobre 1787.

MILORD, — J'espère que Votre Seigneurie me pardonnera la liberté que je prends des lui apprendre que le Conseil de Sa Majesté désire ardemment que des mesures soient prises pour dispenser à l'avenir, les personnes qui désireront obtenir des concessions de terres dans ce gouvernement, de cette partie du serment incompatible avec les croyances des catholiques. Je veux parler du serment concernant la transubstantiation; cette formalité est un obstacle qui empêche de faire des concessions à un grand nombre d'habitants industrieux à Conway Harbour (a) et à d'autres endroits, et qui sont les seuls à faire de la pêche sur l'île. J'ai écrit au gouverneur Parr pour lui demander de me faire connaître la méthode qui avait été suivie dans son gouvernement, et j'ai l'intention de suivre la même conduite en attendant que j'aie l'honneur de recevoir les instructions de Sa Majesté, car je suis alarmé de la résolution que ces habitants industrieux ont prise de quitter l'île si on leur refuse encore des concessions à cause de leurs croyances religieuses.

⁽a) Aujourd'hui le havre d'Arichat, situé au sud, sud-ouest de l'île Madame.

Comme j'ai raison de croire que les concessions de terres doivent se faire sans retard j'ai fait donner avis que le Conseil de Sa Majesté considèrera toutes les demandes de concession de terre, le lundi de chaque semaine j'usqu'au mois de février 1788. J'ai aussi demandé à l'arpenteur général des bois de Sa Majesté de nommer un substitut pour remplacer M. Rogers (qui a quitté l'île sans permission) afin que notre groupe de colons ne soit en aucune façon privé de services dont il pourrait avoir besoin.

> J'ai l'honneur d'être Milord, de Votre Seigneurie, le plus humble et le plus obéissant serviteur,

> > W. MACARMICK.

A une séance du Conseil, à Sidney, Cap-Breton, le samedi 27 octobre 1787.

Présents:

SON HONNEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Le juge en chef Gibbons, William Smith, Le lieutenant.colonel Charles Graham,

David Mathews, Thomas Uncle, Abraham Cuyler.

L'honorable lieutenant-gouverneur informe le Conseil qu'un certain nombre de sujets reconnus comme catholiques romains dont les uns sont de l'île du Cap-Rreton et les autres des sujets-nés britanniques ont demandé des concessions de terres dans l'île du Cap-Breton. Son Honneur exprime son incertitude quant à son pouvoir de faire des concessions de terres à des personnes appartenant à cette dénomination religieuse, sans les obliger à se conformer entièrement à l'Acte du parlement qui s'oppose fortement à leur religion; cependant plusieurs concessions de terres ont été faites à des catholiques romains dans cette île, durant l'administration du gouverneur DesBarres et avant de ne rien décider, le lieutenant-gouverneur demande l'opinion du Conseil. Après avoir étudié la question le Conseil par une résolution adoptée à l'unanimité propose à Son Honneur de communiquer aux ministres de Sa Majesté dans ses dépêches, les circonstances particulières dans lesquelles se trouvent les catholiques romains qui demandent des terres, et la nécessité de dispenser les personnes appartenant à leur religion de l'obligation de signer la déclaration contre la transubstantiation, vu que la plupart des habitants de l'île sont des catholiques romains qui sont presque seuls à faire de la pêche et qu'il en sera ainsi pendantlongtemps. Le Conseil ayant trouvé dans une lettre de lord Sydney un passage où il est dit que des ordres et des instructions concernant le gouvernement de cette île seront expédiées par lord Dorchester; puis ayant constaté que ni ordres ni instructions de cette nature n'avaient été transmises par le lieutenant-gouverneur DesBarres (a) à Son Honneur le lieutenant-gouverneur actuel, propose d'envoyer immédiatement à Québec quelques hommes de l'équipage du Relief Pacquet avec des dépêches pour lord Dorchester afin d'obtenir les ordres et les instructions que Son Excellence peut avoir à communiquer au lieutenant-gouverneur de cette île. Le Conseil propose en outre à Son Honneur d'écrire, à la prochaine occasion, au lieutenant-gouverneur Parr à Halifax pour le solliciter de faire connaître à Son Honneur quelle méthode a été suivie sous son gouvernement pour faire des concessions de terres aux catholiques romains dans la Nouvelle-Ecosse et de lui transmettre une copie des ordres et des instructions particulières en vertus desquels de telles concessions ont été faites, avec tout autre renseignement à ce sujet.

ydney.

⁽a) La dernière séance du Conseil de Sydney, à laquelle DesBarres a assisté est le lundi, 24 sept. 1787. La séance suivante est du 13 oct. 1787, et c'est la première à laquelle assiste le colonel William Macarmick, successeur de DesBarres, qui ce jour mêm-s'embarqua pour l'Angleterre.

Dans une lettre datée de Sydney, le 19 oct. 1787, Macarmick écrit à lord Sydney qu'il a fait voile de Gravesend le 12 août et est arrivé à Conway Harbour, [havre d'Arichat] le 7 oct., et le 10 du même mois à vaney.

NOTES CONCERNANT LA DÉPORTATION DES ACADIENS, PUISÉES DANS LA TRADITION ET LE SOUVENIR.

PAR M. FRASER DE MIRAMICHI, 1815.

Extraits. (a)

Michel O Bask, son frère Pierre O Bask et 12 autres ont marché à travers les bois depuis la Caroline du Sud, d'autres disent depuis la Nouvelle-Orléans, jusqu'à la tête de la rivière St-Laurent et de là se sont rendus en canot jusqu'à Cumberland où se trouvaient leurs femmes, leurs familles et leur terre natale. Les deux () Bask vivent encore aux environs de Miramichi.

Les Acadiens croient que les Anglais ont commis la plus grande de leurs injustices en refusant à ceux qui ont été déportés de Cumberland et des Mines la liberté de se réfugier dans les colonies où ils auraient préféré aller et en ne permettant pas aux femmes et aux enfants d'un certain nombre d'entre eux d'embarquer sur les navires où se trouvaient les époux et les pères de ces infortunés qui furent ensuite mis à bord de vaisseaux envoyés dans d'autres colonies ; procédé qui a eu pour effet de démembrer un grand nombre de familles qui n'ont pu encore se réunir. Les habitants d'Annapolis croient qu'il était cruel de ne pas leur permettre de disposer de leurs bestiaux et de leurs mobiliers avant leur départ.

Les renseignements concernant Annapolis et les Mines ont été obtenus de Otho Robichaux, fils de Louis Robichaux, autrefois d'Annapolis, et ceux concernant Cumberland ont été fournis par plusieurs familles du nom de Savoix, natives de Cumberland et qui résident aujourd'hui à Miramichi. Les pères de ces familles se sont évadés du fort Cumberland, après la reddition de celui ci en creusant un chemin souterrain.

En 1757, M. Beaubair [Boishebert,] commandant français a Miramichi à cette époque, envoya une chaloupe qui les transporta à son camp avec leur famille et autant d'autres proscrîts que l'embarcation pouvait contenir. Mais à cet endroit une partie des vivres destinée à la subsistance des troupes et des Acadiens ayant été trafiquée avec les sauvages, il en résulta que plus de 500 Acadiens moururent à la pointe Beaubair [Boishébert] durant l'hiver de 1758.

(b) PIERRE BASTARACHE ET MARGUERITE FOREST (c)

Mariés à Port-Royal, le 19 janvier 1724.

LEURS ENFANTS:

Pierre, né le 21 novembre 1724, baptisé le 9 avril 1725, épousa, le 26 janvier 1750, Anne Gaudet, fille de Jean Gaudet et de Madeleine Brun. En 1751, Pierre émigra de Port-Royal à Chinectou, où il fut fait prisonnier en 1755 et transporté à la Caroline du Sud avec son frère Michel. Tous les deux revinrent de l'exil en 1756 et retrouvèrent leurs femmes et leurs enfants qui s'étaient soustraits à la déportation. Pierre mourut à Bouctouche, N.-B, le 24 mars 1796; ses deux fils s'étaient établis à cet endroit en 1784 et devinrent les ancêtres de tous les Bastarache du comté de Kent et des autres endroits. Ce Pierre Bastarache est le Pierre O'Bask dont parle M. Fraser.

Jean-Baptiste, né le 17 avril 1726 et baptisé le lendemain, épousa Marie Joseph Comeau, fille de François Comeau et de Marie Laure, de Petkoudiack. Il s'est soustrait à la déportation et plusieurs années après il retourna à Annapolis avec sa famille où il mourut, ne laissant qu'un fils et plusieurs filles qui s'établirent dans le township de Clare. Son fils se maria et devint le père de nombreux enfants, mais comme il n'eut pas d'enfant mâle, le nom de Bastarache est éteint aujourd'hui à la baie Sainte-Marie.

⁽a) Ces extraits sont reproduits du tome deuxième de la Collection des documents inédits tels que publiés en 1889, par Le Canada-Français, page 94. Ils sont très incomplets.

(b) Né à Port-Royal le 18 juillet 1702 où il fut baptisé deux mois plus tard, il décéda au dit lieu le 7 mai 1751. Il était fils de Jean Bastarache, ne en 1658, et de Huguette Vincent. Ce Jean, natif de France, est la tige de tous les Bastarache acadiens. Il mourut le 5 septembre 1733, à Port-Royal, oû il s'était marié en 1680, et sa femme décéda le 28 octobre 1717. Les Bastarache avaient le surnom de Aubasque.

(c) Née à Port-Royal en 1702, de René Forest et de Françoise Dugas, elle y décèda le 27 mai 1747.

Anne, née le 13 mars 1728, baptisée le 28 avril de la même année, épousa, le 3 février 1751, Jean-Baptiste Gaudet surnommé Varouël, fils de Jean Gaudet et de Madeleine Brun. Elle mourut à Memeramcouk, comté de Westmorland, N.-B., le 31 août 1814. Anne Gaudet, leur fille, épousa Charles Gaudet, bisaïeul de Placide Gaudet. Ce Charles Gaudet mourut à Memeramcouk le 31 août 1836, et Anne, sa femme, décéda le 21 janvier 1840.

Anne Bastarache et son mari, Jean-Baptiste Gaudet, ne furent pas déportés. Michel, né le 7 février 1730, baptisé le 8 avril de la même année, épousa, à Port-Royal, le 12 juin 1753, Marguerite Gaudet, fille de Jean Gaudet et de Madeleine Brun. Il émigra à Chinectou où il fut fait prisonnier et envoyé à la Caroline du Sud d'où il revint en 1756. En 1784, il s'établit à Tracadie, comté de Gloucester, N.-B., où il mourut le 15 janvier 1820. Tous ses descendants, qui sont très nombreux, portent aujourd'hui le nom de Basque ou de Bask.

Marguerite, née le 19 novembre 1731, baptisée le 22 du même mois. Isabelle, née le 18 février 1734, baptisée le 18 avril de la même année.

Nathalie, née le 22 juin 1738, baptisée le lendemain, épousa, à Petkoudiak, le 17 février 1756, Justinien Comeau, fils de François et de Marie Madeleine Laure. Quelques mois après, Justinien Comeau et son épouse s'en allèrent à Miramichi et de là à Ristigouche. Vers 1763, ils se dirigèrent avec quelques autres familles acadiennes vers Annapolis Royal, où ils résidaient encore au mois de janvier 1770 d'après un rapport du township d'Annapolis, du 5 janvier 1771, dans lequel il appert que Justin Como possédait 100 acres de terre couverte de bois, trois vaches, deux jeunes veaux, neuf moutons, un cochon et que sa famille se composait de cinq enfants, trois garçons et deux

Jean Bastarache, son beau-frère, d'après le même rapport, avait une famille de six enfants dont un garçon et cinq filles et possédait cent acres de terre couverts de bois, deux bœufs, trois vaches, quatre veaux, huit moutons et 2 cochons.

Justinien Comeau quitta Annapolis pour s'en aller à St-Bernard et de là à Meteghan River où il mourut le 23 janvier 1825 à l'âge de 95 ou 96 ans, conformément à l'acte

Son fils Joseph avait 12 ans lors de son établissement à la rivière Meteghan dans le comté de Digby. Joseph épousa Perpétue Babin de Eel Brook, comté de Yarmouth et s'établit à la rivière Meteghan. Un des fils de Joseph Hilaire est le père de l'honorable Anbroise H. Comeau, marchand à la rivière Meteghan et membre sans portefeuille du Conseil exécutif du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse. (a) M. l'abbé Désiré Comeau, frère du précédent est curé de la paroisse de Hamilton (b), Bermudes ; Et Justinien Comeau un autre fils de Joseph et de Perpétue Babin, est le père de M. François G. J. Comeau, d'Halifax où celui-ci est agent général pour la section des marchandises de la Dominion Atlantic Railway.

Outre les six enfants susmentionnés de Pierre Bastarache et de Marguerite Forest, ils eurent une fille nommée Ursule, qui naquit le 6 juin 1744 et fut baptisée le lendemain. Je n'ai pu retracer cette dernière ni ses sœurs Marguerite et Isabella. Il est probable que les deux dernières sont mariées à Petkoudiak avant l'expulsion et que Ursule est

morte jeune.

Lettre de Pichon.

Monsieur,—Vous connoissés mon attachement pour la Grande Bretagne, j'ai fait mes preuves a cet égard et Vous êtes plus en état que personne d'en sentir la solidité. Les Services continuels que Vous rendés à la Nation par l'attention avec laquelle vous saississés toutes les occasions de lui être utile, m'engage à vous faire part d'une circonstance qui se presente actuellement, et qui dans des mains aussi habiles que les votres peut devenir très importants pour peu que vous daigniés y jetter les yeux et la favoriser de votre protection. Voici le fait, Monsieur, on ne craint pas de vous être à charge quand on vous fournit des occasions de faire du bien.

 ⁽a) Il est aujourd'hui (1910) sénateur à Ottawa.
 (b) Il est à présent (1910) curé de Ste-Anne du Ruisseau-à-l'Anguille, comté de Yarmouth.

Un homme de ma connoissance m'amena sur la fin d'Octobre deux Acadiens recemment arrivés des environs de Saint Malo et qui étoient comme députés de plus cinq cens Colons de la Nouvelle-Ecosse. Ces derniers sont aussi dans les environs de cette même ville où ils attendent le resultat de la negociation de leurs deux Compagnons. Voici ce que j'ai pû reconnoitre du but de leur dessein : Comme ils avoient vécu dans l'Acadie où ils sont nés avec des établissemens honnêtes jusqu'au tems où les Sujets de Sa Majesté Britannique firent la conquête de cette presqu'isle, leur attachement pour leur patrie leur a fait concevoir le projet de demander au Gouvernement la faveur d'y retourner et s'y établir sous la promesse qu'ils font de faire serment d'obéissance et de fidelité à Sa Majesté, et de se conduire en bons et loyaux sujets de la Couronne d'Angleterre. Outre la bonne foi de ces gens, sur laquelle je ne doute pas, Monsieur, qu'on ne puisse compter, il est à observer qui ne furent point de ceux qui à la Sollicitation des prêtres prirent les armes pour défendre le fort de Beausejour, lors qu'il fut pris, et que n'ayant plus à risquer d'être trompés par les Missionnaires françois qui avoient eu la cruauté de les rendre suspects au Gouvernement, ces bonnes gens vivant sous une administration aussi tranquile que celle qui fait le bonheur des Colonies Angloises, deviendront sans contredit des Sujets très affectionnés et vraisemblablement très utiles ; Je dis très utiles, et vous en sentirés, Monsieur, mieux que moi la raison. Nés et habitués à vivre dans l'Acadie, il est sûr qu'à cet égard, à la connoissance qu'ils ont du pays et de l'espece de culture la plus propre à en feconder les productions, on pourroit tirer d'eux bon parti pour instruire à ces divers égards les nouveaux Colons que le Gouvernement y envoye et encourager leurs travaux par leur experience et leur industrie relativement plus experte.

Je soumets ces observations à vos lumieres, Monsieur, je joins ici le placet au Roi que j'ai consenti à dresser en faveur de ces gens dont j'ai connu la plus grande partie. Si vous jugés à propos à approuver ce que j'ai l'honneur de vous exposer, je crois qu'il en peut resulter un avantage réel pour les possessions de Sa Majesté Britannique dans la Nouvelle Ecosse. Ils consentent d'aller où on jugera à propos de les envoyer, leur Patrie leur est chère. Je Souhaite que ce projet vous paroisse mériter votre attention, J'aurai rempli alors mon but qui est depuis longtems d'être utile à une Nation à laquelle je me suis consacré par attachement et pour qui, Vous le sçavés, j'ai

tout sacrifié.

J'ai l'honneur d'être respectueusement, Monsieur, Votre tres humble et tres obeissant serviteur

THOMS TYRRELL.

WOODSTOCK STREET,

Oxford Road le 22 janv 1768.

P.S. Les deux Acadiens pendant leur séjour icy et qui me fut à charge, se presenterent à Mons' Maclaine qui promit de leur délivrer ce qui leur est necessaire pour se rendre tous à la Nouvelle-Ecosse, Mons' Maclaine m'ayant fait dire de l'en faire souvenir, je l'ai fait plusieurs fois et en ai reçu les mêmes promesses. Je lui avois donné avec le placet au Roi la lettre dont je l'avois accompagné pour MyLord Shelburne. Comme le Departement des Colonies est devenu celui de My Lord Hilssbouroug, J'ai cru, Monsieur, devoir m'adresser à Vous. Ces bonnes gens ont déjà pris des mesures et fait des conventions avec quelques habitants de l'Isle de Gersey pour pouvoir partir en Mars prochain et se réintegrer de bonne heure dans leur Patrie, il conviendroit donc d'expedier au plutot Ce qui leur est nécessaire à cet égard, il n'est pas moins necessaire qu'il n'en transpire rien.

Les deux Députés me dirent en partant qu'ils pourroient être plus de mille qui

desirent comme eux de retourner dans leur ancienne Patrie.

Endossée: Woodstock street.

Oxford Road, 22 janv. 1768

M. Tyrrell M. Pownall

Reçue: 23 janvier

PLACET DES ACADIENS DE ST-MALO AU ROI D'ANGLETERRE.

Sire,—Pierre Duon et Pierre Henri Anciens Colons de la Nouvelle Ecosse et charßés du pouvoir d'environ cinq cens de leur compatriotes, vivant actuellement aux environs de S^t Malo, Se jettent très humblement aux pieds de Votre Majesté et la supplient
de vouloir laisser tomber sur eux quelqu'uns de ses regards consolateurs qui font le
bonheur de ceux qui Vous sont soumis. Les Supplians osent exposer à Votre Majesté,
tant en leur nom qu'en celui de leurs consorts, que trompés par les Missionnaires françois
dans l'Acadie, ils eurent le malheur de devenir suspects au Gouvernement Britanique, et
que lors de la conquête de cette partie de la Nouvelle Ecosse par les Armes de Votre
Majesté, ils furent faits prisonniers de guerre, et transportés par la suite en France où
jusqu'à present ils ont été à la solde du Roi très chretien.

Depuis longtems, Sire, ils ne cessent de soupirer pour leur retour dans leur Patrie; ils se regardent comme sujets de Votre Majesté, et leur plus grande passion seroit de

vivre sous Ses Loix et de lui donner des preuves de leur inébranlable fidelité.

Plaise à Votre Majesté, Sire, de favoriser d'anciens Colons qui n'aspirent qu'au moment de se lier à son service par le Serment de fidelité et de dévouement qu'ils brulent de lui faire: Daignés leur accorder cette grace, Sire; ils l'attendent de la bonté d'un monarque qui fait la felicité de ses peuples; Veuille Votre Majesté entendre leurs supplications, ils n'attendent que ses ordres pour voler ou Elle jugera à propos de les envoyer dans leur Patrie. Ils supplient aussi Votre Majesté, de joindre à cette faveur précieuse celle des moyens de subsistance qui leur sont necessaires jusqu'à leur retablissement dans leur pays: rendus alors à une terre qu'ils cherissent; non seulement ils ne seront plus à charge, mais ils épuiseront tous ce qu'ils ont d'expérience et d'industrie pour tâcher d'être utiles aux autres Colons Sujets de Votre Majesté, et pour concourir à l'exécution de la Sagesse de ses vues pour le bonheur de ceux qui sont soumis à Ses Loix. Les Supplians ne cesseront d'adresser au Ciel les vœux les plus ardens pour la prosperité et la longueur de votre glorieux regne.

Endossé: Mémoire au roi. Joint à la léttre de M. Tyrrell à M. Pownal, du 22

janvier 1768.

CATHOLIQUES DANS LA NOUVELLE-ECOSSE LE 1ER JANVIER 1767.

Noms des townships.	Catholiques romains	Acadiens.
Amherst Annapolis. Barrington.	68	4 67
Cap Breton, Ile du Canso Chester	23 420 276	271 197
Cornwallis. Cumberland Dartmouth Dublin	4 4 9 9	4 7
Falmouth. Granville. Halifay et constitution	4 42	42
Horton Lawrencetown	667 43	200 24
Londonderry Lunenhurg	3 6	2
Moncton Newport	2	
Onslow Sackville De St-Jean	276	197
Truro	(Aucun rapport n'a Jean et les chiffres ximatifs.)	
Windsor Yarmouth	143	110
Miramichi Rivière St-Jean. Cap-Sable	143	140
Halifax, Nouvelle-Ecosse, 16 décembre 1767	2,146	1,265

ACADIENS A L'ILE SAINT-JEAN, 21 JUILLET 1768.

_	Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Total.	Vaisseaux.
A Saint-Pierre	15	13	26	17	71	
A Rustico	5	5	10	5	25	2 chaloupes.
A Tracadie	10	10	17	20	57	1 sloop et 2 cha
A la baie de Fortune	1	1	2	1	5	loupes. 1 chaloupe.
A Malpec	10	10	13	12	45	2 goélettes.
	41	39	68	55	203	

	D	MEM	AQUE		SEF TEU ET S VAN	ER-	ıle.	REGIO	ON.	F	RACES			1	BEST	AUX.			N.	AVIRI	Es.	poisson	DAI	UVAG NS L'	ILE	ulation
	Hommes.	Garçons.	Femmes.	Fillles.	Hommes.	Femmes.	Population totale.	Protestants.	Catholiques romains.	Anglais.	Irlandais.	Français.	Chevaux.	Bœufs.	Vaches.	Veaux.	Mountons.	Cochons.	Voiliers.	Goélettes.	Chaloupes.	Quintaux de poexportés.	Hommes.	Femmmes.	Enfants.	Total de la popul sauvage.
Isle du Cap Breton—																										
Louisbourg	22	31	21	37	29	4	144	71	73	56	77	11	21	26	50	61	85	124		5	4	920	80	50	100	230
La Baleine	. 5	11	5	5	13		39	20	19	20	19			2	6	6	12	16			5	1,090				
Maineaudieu	22	22	20	14	48	5	131	46	85	38	93		17	18	41	55	100	107		1	15	3,370				
Miray	5	13	4	6	1		29	22	7	22		7		9	24	17	25	25								
Petit Brasd'or	5	10	5	10			30	. 8	22	8		22		5	8	7		62			2	290				
Chapeau Rouge	8	15	8	16			47	2	45	2	12	33		7	. 16	6		37			6	820				
Baie St. Pierre	27	76	30	44	8	1	186		186			186		30	77	68		97	H.		19	3,620				
'Isle Madame—												7														
Petit de Grat	13	20	10	21	104		168	92	76	92		76		9	24	22		16	5		36	8,520				
Narichat	32	66	32	46	62		237	66	173	66		167		13	54	36		69	1	3	34	7,380				
	139	264	135	199	265	10	1,011	327	686	304	201	502	38	119	300	278	222	553	6	9	121	26,010	80	50	100	230

ETAT de l'île du Cap Breton, le 17 octobre 1774.

APPENDICE K.

EXTRAITS DES ARCHIVES PUBLIQUES DU CONNECTICUT.

JANVIER 1756.

Loi relative à une répartition équitable des habitants français de la Nouvelle-Ecosse déportés dans cette colonie.

Attendu que le gouverneur Lawrence a envoyé dans cette colonie un certain nombre de Français confiés maintenant à notre charge, que d'autres doivent arriver de jour en jour et que le nombre de ces déportés atteindra probablement le chiffre de quatre cents:—

Il est par conséquent résolu et décrété qu'un comité composé de Hesekiah Huntington, de Gurdon Saltonstall, de Chrystopher Avery et de Pygan Adams, ou de trois de ceux susnommés, soit constitué et chargé de recevoir les déportés et de les répartir dans les bourgs ci-dessous :

Et les conseillers de chacun de ces bourgs sont par les sprésentes autorisés et requis d'accepter le nombre de déportés qui vient d'être fixé et qui leur enverra le comité ou un nombre proportionnel au total de ces déportés dont le chiffre ci-dessus n'est qu'approximatif; en outre, les conseillers devront s'entendre avec les autorités civiles de leur bourg en vue de prendre soin, de diriger et de supporter ces gens conformément aux lois de la colonie et comme s'ils étaient des habitants des dits bourgs. Si le comité croit que certains déportés à cause de leur âge avancé ou d'infirmité, sont incapables de faire le trajet ou ne peuvent être transportés de l'endroit où ils se trouvent actuellement, il devra pourvoir aux besoins et prendre soin des vieillards, des malades ou des infirmes qui se trouveront dans une telle situation aux frais de la colonie.

Et afin d'empêcher ces Français de déserter cette colonie

Il est résolu et décrété: Qu'aucun d'eux ne pourra sortir du bourg ou il résidera sans une permission écrite de l'autorité civile lui en accordant le privilège. Si quelque déporté est rencontré dans un autre bourg que celui qui lui a été assigné sans une permission écrite, il sera du devoir de l'autorité civile de l'endroit, où cette personne sera rencontrée, de faire enfermer telle personne jusqu'à ce que l'on ait découvert le bourg d'où elle est partie; de l'y renvoyer ensuite en la remettant successivement

d'un connétable à l'autre jusqu'à son retour à l'endroit où elle avait été placée, et les autorités devront par la suite l'empêcher de partir sans une permission écrite. Le dit comité est par les présentes requis de veiller à ce que lors de la répartition de ces gens, les membres d'une même famille ne soient pas séparés en les envoyant dans deux ou plusieurs bourgs.

Cette loi restera en vigueur jusqu'à ce que cette législature en ordonne la révocation. Un nombre suffisant de copies de cette loi sera imprimé et un exemplaire sera trans-

mis à chacun des bourgs ci-dessus.

Février, 1756.

Résolu par la Chambre d'assemblée, que le montant de dépenses et de frais occasionnés par la répartition des Français neutres et leur entretien jusqu'à leur arrivée au bourg qui leur a été assigné soit déposé sur la table du comité des comptes publics qui est requis par les présentes de le vérifier et de donner ordre au trésorier de le payer. Quant au mémoire d'Elisha Stoddard et autres bourgs, les conseillers du bourg de Woodbury ayant représenté à cette assemblée que deux familles de Français neutres composées de trois personnes chacune, étaient arrivées récemment du Maryland dans le dit bourg; qu'ils avaient déjà reçu leur part des Français neutres envoyés dans cette colonie par le gouverneur Lawrence et qu'ils attendaient les instructions de cette assemblée au sujet des deux familles nouvellement arrivées: Il est en conséquence résolu par cette assemblée que par ordre des conseillers de Woodbury, l'une des dites familles soit transportée immédiatement dans le bourg de Litchfield et l'autre dans le bourg de New-Milford et que les conseillers de ces bourgs soient par les présentes enjoints et requis de recevoir les dites familles françaises, de pourvoir à leur entretien, de s'enquérir de leur état de temps à autres, conformément aux intentions d'une loi décretée par la législature de cette colonie au sujet des Français envoyés ici par le gouverneur Lawrence; et que les dépenses occasionnées par le transport des dites familles françaises du bourg de Woodbury dans les bourgs susmentionnés, soient chargées à cette colonie

APPENDICE L.

MINUTES DU CONSEIL.

Séance du Conseil tenue à la maison du président, Halifax, le jeudi 14 avril 1761

Présents:

L'honorable Jonn. Belcher L'honorable John Collier Chas. Morris Richard Bulkeley.

Jos. Gerrick Alexr. Grant

Le président ayant communiqué au Conseil une lettre de Son Excellence, le major général Amherst, concernant la déportation des Acadiens français de la province, le Conseil avise aux moyens à prendre pour placer les Acadiens qui restent dans la province sans compromettre la sûreté des établissements. Doit-on leur donner des terres en propre ou les disperser dans différents endroits ou townships? Après avoir considéré leur nombre, leur profond attachement pour la nation française, et d'après les derniers renseignements, leur détermination à l'heure présente à tout entreprendre contre les établissements de cette province, malgré les succès remportés par les armes de Sa Majesté, le Conseil est d'avis qu'il serait très dangereux de leur accorder la possession de terres en propre, ce qui leur permettrait,—et ils seraient toujours disposés à le faire,—d'encourager et d'aider les sauvages à harasser et à inquiéter les nouveaux établissements.

Après avoir considéré dans quels townships il fallait les envoyer et de quelle façon les y transporter, le Conseil décide qu'ils ne doivent pas être installés près des frontières, ni dans l'intérieur de la colonie, parceque dans les deux cas ils se trouveraient dans le voisinage des sauvages qui habitent les régions du nord et avec lesquels ils entretiennent d'étroites relations. Il serait à craindre qu'ils ne fournissent des renseignements à ceux-ci et ne les poussent à des tentatives pernicieuses : ce que les Acadiens ont fait ce de la colonie de la colo

ont fait en tout temps et tout récemment encore.

Après avoir considéré aussi dans quelles parties de la province il serait moins dangereux de les placer, le Conseil décide que les townships qui doivent être maintenant et par la suite colonisés sur la côte, entre Halifax et Annapolis (dont le nombre a été fixé à douze) sont les plus avantageux pour l'installation des Acadiens. Dans chacun de ces townships dix ou douze familles pourraient être disséminées parmi les sujets anglais de Sa Majesté; et ainsi éloignées de toute tribu sauvage puissante, leurs desseins pervers seront moins à craindre. Cent vingt à cent quarante familles pourront de la sorte être placées dans ces townships; mais le Conseil se trouve dans un grand embarras quant aux moyens de distribuer sans danger dans d'autres endroits de la province, les nombreuses familles acadiennes qui restent encore.

En outre le Conseil croit que le nombre de familles qui seront réparties dans les townships susmentionnés qui n'ont pas encore été cultivés, auront besoin pendant deux ou trois ans de l'aide du gouvernement, c'est-à-dire jusqu'à ce que leurs terres suffisam-

ment défrichées leur permettent de pourvoir à leurs besoins.

D'après les renseignements obtenus, le Conseil constate que le nombre de familles acadiennens dans la province est comme suit :

A Ristigouche, Miramichi, etc	220 familles,	1,300 âmes
A Unignectou.	60 "	240 "
A Halifax	90 "	445 "

(Signé) J. BELCHER.

(Signé) JNO. DUPORT, secrétaire du Conseil.

Séance du Conseil, 18 août 1761.

Le commandant en chef ayant transmis au Conseil plusieurs lettres de Chignectou, mentionnant qu'un certain nombre d'Acadiens français qui résidaient encore sur la baie des Chaleurs, avaient manifesté leur intention de ne pas se rendre et se proposaient de dépouiller les nouveaux colons de leur bestiaux pour pourvoir à leur subsistance, il est jugé nécessaire d'ouvrir une route entre Halifax et les townships d'Onslow et de Truro et de la continuer du dernier endroit jusqu'au fort Cumberland. Les troupes pouvant par la suite se mettre en marche dans toutes les saisons, seront en mesure de protéger les nouveaux établissements. Vu qu'un certain nombre de troupes sera requis pour construire des logements et ouvrir cette route, il est proposé de demander au colonel Forster, commandant des troupes de la province, un détachement de vingt-cinq hommes pour exécuter ces travaux. Les dites lettres mentionnent de plus que le capitaine McCleverty du vaisseau Norwich de Sa Majesté avait octroyé des passeports à plusieurs Acadiens français leur permettant de parcourir la côte depuis Louisbourg jusqu'à Québec et de se munir de certaines armes, le colonel est d'avis qu'une telle tolérance peut être dangereuse et décide de s'adresser au colonel Forster pour obtenir l'armement de deux vaisseaux qui seront envoyés à la recherche de ces Acadiens français avec instruction de les arrêter dès qu'ils seront rencontrés.

(Signé) J. BELCHER.

(Signé) JNO. DUPORT, secrétaire du Conseil.

Séance du Conseil, 10 septembre 1761

Le commandant en chef communique au Conseil l'extrait suivant d'une lettre du général Amherst, inscrit dans les minutes et qui se lit comme suit:

"Je dois avouer que dans notre situation actuelle je ne vois aucun motif de craindre que les Acadiens ou les sauvages ne fassent de mal à nos établissements; cependant je ne prétends pas que les Acadiens doivent être laissés libres de s'établir au milieu de nous, sans que des mesures à ce sujet soient au préalable prises par la Législature qui est l'autorité chargée d'agir en semblable occurrence, mesures que les intéressés approuveront ou rejetteront selon qu'ils le jugeront à propos, mais je crois qu'il n'est pas au pouvoir des sauvages ou des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, quel que soit leur nombre, d'enlever aux Anglais la possessions de leurs établissements si nous prenons les moyens de les en empêcher.

"J'approuve de tout cœur votre intention de seconder M. Belcher qui se propose d'aider les nouveaux colons et de réparer les digues élevées autour des marais, afin d'empêcher l'inondation des terres lors des grandes marées. J'espère que vos efforts seront

couronnés de succès."

Séance du Conseil, 28 novembre 1761.

Le capitaine McKenzie ayant assisté à cette séance et produit un compte rendu de son administration dans le district de Chignectou, le Conseil adopte une motion de remerciements au capitaine McKenzie en reconnaissance des services qu'il a rendus à la province lorsqu'il exerçait le commandement au fort Cumberland, où par son activité, son dévouement et sa prudence il parvint à réduire et à faire prisonniers au delà de sept cents Acadiens français de la baie des Chaleurs qui avaient pris les armes contre le gouvernement de Sa Majesté. Et le Conseil, voulant ajouter un autre témoignage de sa reconnaissance envers le capitaine pour les services qu'il rendit en cette occurrence, à Sa Majesté et à la province de la Nouvelle-Ecosse, charge le colonel Forster de transmettre une copie de ces résolutions à Son Excellence le général Amherst.

(Signé) J. BELCHER.

(Signé) JNO. DUPORT, secrétaire du Conseil.

Séance du Conseil, 21 septembre 1761.

Le commandant en chef ayant nommé, pour considérer le mémoire qui lui fut présenté par M. Henry Green, préposé du troc à la rivière Saint Jean, un comité composé de John Collier, Richard Bulkeley et Joseph Gerrish écrs., le rapport du dit comité présenté ce jour, tel que donné ci-après, est inscrit dans les minutes :

"HALIFAX, 18 septembre 1761.

"Nous recommandons aussi d'avoir quelques égards pour le père Germain, prêtre à Saint-Jean, et de lui accorder une allocation pour les services qu'il rend en exerçant son ministère au milieu des sauvages; nous recommandons aussi d'accorder une allocation à l'interprète du poste où se fait le troc."

"Nous croyons que les familles acadiennes, composées de soixante personnes environ, arrivées récemment du Canada, et qui s'établissent de nouveau sur la rivière Saint-Jean, devraient être transférées de cet endroit le plus tôt possible et que des mesures devraient être prises pour décourager ceux qui auraient l'intention d'aller s'y établir.

"JNO. COLLIER
"RICH. BULKELEY
"JOS. GERRISH."

Là-dessus, il est résolu etc. * * * * d'accorder une allocation de £50 par année au père Germain et à l'interprète du poste où se fait le troc.

De s'adresser au colonel Forster pour faire transférer les familles acadiennes composées de soixante personnes environ, arrivées récemment du Canada et qui s'établissent actuellement sur la rivière Saint-Jean.

Un autre rapport du même comité, concernant le rivière Saint-Jean, est présenté

au Conseil le même jour.

"Le comité nommé par le Conseil pour étudier le projet de construire un chemin, de Halifax au fort Sackville, croit qu'il est impossible de trouver des journaliers pour faire les travaux et qu'il faudra s'adresser au colonel Forster pour obtenir un certain nombre de prisonniers Acadiens à Halifax.

"Le comité croit qu'il est urgent d'adopter et de mettre à exécution le plus tôt possible, aux frais du gouvernement, le projet, soumis par le capitaine McKenzie au commandant en chef, de réparer, d'équiper et d'armer les chaloupes qu'il mentionne, pour surveiller les côtes de la baie Verte et de Ristigouche, soumettre les Acadiens révoltés et s'emparer des vaisseaux qui sont encore en leur possession.

> "JNO. COLLIER (Signé) "RICHD. BULKELEY "JOS. GERRISH."

Séance du Conseil, 27 mars 1764.

Le gouverneur demande au Conseil de considérer si la situation de la province s'est modifiée et si par suite il serait à propos aujourd'hui de mettre à exécution le projet d'y établir les Acadiens, ou si la sûreté et la paix de la colonie exigent leur expulsion com-

Après avoir considéré cette question le Conseil répond qu'il n'est survenu aucun changement dans l'état de la province de nature à changer l'opinion qu'il a déjà exprimée plusieurs fois à ce sujet, mais qu'au contraire les dispositions que ces gens ont manifestées constamment ont convaince davantage le Conseil que la sûreté de cette province dépend de l'expulsion totale des Acadiens français.

Séance du Conseil, 15 mai 1764.

Le gouverneur présente au Conseil une requête des Acadiens demandant leur transport en France et exposant qu'ils n'ont jamais reconnu et ne reconnaîtront jamais d'autre souverain que le roi de France. Le Conseil recommande d'envoyer en prison les personnes qui ont contribué à la rédaction et à la présentation de cette requête, comme coupables de trahison en cherchant à détourner les sujets de Sa Majesté de leurs devoirs envers leur souverain.

Séance du Conseil, 28 septembre 1764.

Le gouverneur communique au Conseil les instructions de Sa Majesté permettant aux Acadiens français de devenir colons de cette province à condition de prêter le serment d'allégeance et une lettre du très honorable comte d'Halifax concernant la manière de répartir ces gens dans les différents établissements. Les instructions et la lettre cidessus sont référées à John Collier, Joseph Gerrish, Henry Newton, Michael Francklin et Sebastian Zouberbuhler, écrs., qui forment le comité du Conseil.

Séance du Conseil, 22 octobre 1764.

Le comité nommé pour étudier les instructions supplémentaires de Sa Majesté au sujet des Acadiens, présente son rapport qui est lu et inscrit dans les minutes comme suit : "Que les membres du comité recommandent d'admettre comme colons les Acadiens français auxquels le serment d'allégeance et de fidélité aura été entièrement et clairement

expliqué et qui le prêteront sans réserve à Sa Majesté et de les répartir dans les proportions suivantes dans les townships ci-dessous et leurs environs, savoir :

Baie Ste-M	larg	uerite e	t ale	ent	ou	rs.	. ,	 			 	10	familles
Chester et	alei	atours.					 	 	 			10	11
Lunenburg	et	alentou	rs					 	 		 	10	- 11
Dublin	11	11						 		1		15	- 11
Liverpool	111	11					 	 	 		 	10	11
Yarmouth	11	- 11					 	 	 ,		 	10	- 11
Barrington	11	11										10	11
Annapolis	11	11										10	11
Montague,	bou	rg et al	ento	urs	3		 	 	 		 	10	11
Cornwallis	et a	alentour	·S					 			 	10	11
Horton	11	11					 	 	 		 	10	11
Falmouth	11	11					 	 	 		 	10	11
Newport	11	11					 ٠.	 	 		 	10	11
Halifax	11	- 11					 	 	 		 	30	- 11

165 familles, 990 âmes.

"Le comité recommande de plus de concéder à tout Acadien qui prêtera le serment qui lui sera proposé, la même étendue de terrain que les instructions de Sa Majesté Royale enjoignent d'accorder aux soldats et aux marins, savoir ; cinquante au chef de famille et dix acres en plus à chaque personne y compris les femmes et les enfants qui composent cette famille.

"Et conformément aux instructions de Sa Majesté, le comité recommande de leur concéder des terres éloignées de la côte et situées en arrière des établissements, afin

d'empêcher qu'ils aient des relations avec les îles St Pierre et Miquelon."

Au Conseil, 28 septembre 1765.

Lecture d'un mémoire de M. John Anderson, surintendant des sauvages à la rivière St-Jean, exposant que ceux-ci ont de nouveau demandé un prêtre pour administrer les sacrements de mariage et de baptême parmi eux et qu'ils prétendent avoir besoin d'un missionnaire de puis longtemps. Là dessus il est résolu d'informer les sauvages de cet endroit qu'il sera permis à un prêtre, muni de bonnes recommandations du gouvernement du Canada, d'exercer son ministère au milieu d'eux.

Séance du Conseil, 30 mars 1767.

Il est résolu de faire prêter le serment d'allégeance aux Acadiens de la rivière St-Jean qui en ont exprimé le désir.

Séance du Conseil, 29 août 1767.

Le gouverneur présente au Conseil une pétition d'un certain nombre d'Acadiens (formant onze familles) arrivés à la rivière St-Jean et qui ont manifesté le désir de s'établir à cet endroit.

Des renseignements ayant établi que les terres étaient déjà concédées sur cette rivière, il leur est permis d'y demeurer jusqu'à ce qu'un endroit convenable leur soit assigné.

Au Conseil, 5 octobre 1767.

Dix-huit familles, qui demeurent au cap-de-Sable, ayant demandé des terres pour s'y établir, il est proposé de leur en assigner dans le voisinage de Barrington et de Yarmouth à condition qu'elles prêtent le serment d'allégeance au gouvernement.

Au Conseil, 31 octobre 1767.

Le lieutenant-gouverneur informe le Conseil que plusieurs Acadiens étaient revenus dernièrement de l'île St-Pierre à l'île Madame et que de là ils s'étaient répandus vers l'est de ce port.

Il est résolu de publier une proclamation enjoignant à tous les Acadiens de prêter le serment d'allégeance au roi avant le premier jour de juin prochain, à défaut de quoi ils seront poursuivis et punis comme la loi le prescrit.

Au Conseil, 13 novembre 1767.

Deux Acadiens, Michel Bourg et René Terriot, ayant présenté un mémoire au nom de vingt-deux Acadiens, pour obtenir des terres, il est résolu de leur en assigner à Quaquagne (Cocagne) endroit voisin de Jediak (Gedaic).

Séance du Conseil, Halifax, 23 décembre 1767.

Présents :

L'HONORABLE LIEUTENANT-GOUVERNEUR.

L'honorable Jonath. Belcher

John Collier
Rich'd Bulkeley
Jonath. Binney

Charles Morris
Henry Newton
Joseph Gorham

Conseillers.

Le lieutenant-gouverneur informe le Conseil que plusieurs Acadiens résidant dans le comté d'Annapolis et dans le township de Windsor ont exprimé leur intention de devenir de bons sujets, leur détermination de prêter le serment d'allégeance au roi et qu'ils demandent des terres pour s'établir.

Le Conseil propose de leur concéder des terres dans la proportion de quatre-vingts acres pour chaque chef de famille et de quarante acres en plus pour chaque femme et chaque enfant, sur présentation d'un certificat attestant qu'ils ont prêté le serment d'allégeance.

Amherst à Belcher.

NEW-YORK, 15 avril 1761.

Monsieur,—Je dois accuser réception de votre lettre du 19 mars et du duplicata de celle du 11 du même mois ; j'ai déjà eu l'occasion de répondre à cette dernière.

Permettez-moi de différer d'opinion avec ceux qui vous représentent que les troupes qui vont être laissées dans la province seront à peine suffisantes pour la protection des établissements éloignés. Il n'en reste plus qu'il n'en faut dans les circonstances actuelles, car il ne faut pas perdre de vue que le danger que le gouverneur avait raison de craindre l'année dernière n'existe plus. Les quelques insoumis de Ristigouche qui n'ont pas voulu, doit-on, se soumettre aux articles de la capitulation ne peuvent rien faire, même s'ils s'obstinent à persister dans leur erreur. Soyez sûr qu'ils ouvriront bientôt les yeux et seront heureux de nous voir accepter leur soumission.

Belcher aux lords du Commerce.

HALIFAX, 14 avril 1761.

MILORDS,—Le nombre d'Acadiens restés dans cette province, surtout dans les endroits éloignés, mérite à mon sens notre sérieuse attention et peut devenir un danger pour la sécurité de nos nouveaux établissements, car il y a actuellement deux cent quatre-vingts familles formant une population de 1,540 personnes dans le district du nord-est qui, avec les sauvages des environs, n'ont pas encore fait leur soumission. Loin de là, ces gens préparent et arment des vaisseaux pour courir sus aux vaisseaux de commerce. Malgré les succès des armes de Sa Majesté, j'ai cru qu'il était de mon devoir de m'entendre avec le Conseil quant à la ligne de conduite à suivre en cette occurrence et j'ai aujourd'hui l'honneur de communiquer à Vos Seigneuries l'opinion du Conseil concernant l'urgence de prendre des mesures à l'égard des Acadiens qui sont restés dans la province et de soumettre humblement la situation présente à la considération de Vos Seigneuries.

J'ai l'honneur d'être, de Vos Seigneuries,

le plus obéissant et le plus dévoué serviteur, (Signé) JONATHAN BELCHER.

Les très-honorables lords Commissaires du Commerce et des Colonies. Belcher au général Amherst,

HALIFAX, 15 avril 1761.

Monsieur,—Je ne doute pas que le colonel Forster ait profité de la présente occasion pour transmettre à Votre Excellence les renseignements qu'il a reçus au sujet des desseins hostilles des nombreux Acadiens de Ristigouche et des environs qui équipent actuellement des vaisseaux pour exercer le métier de piraterie contre les sujets de Sa Majesté et pour vous informer en même temps que lord Colville prend les mesures les

plus énergiques pour entraver leurs plans.

C'est un devoir impérieux pour moi de représenter à Votre Excellence mes craintes au sujet des établissements qui doivent être formés durant l'été dans le district de Chignectou ; il est notoire, qu'en tout temps, les Acadiens se sont montrés disposés à commettre tous les attentats contre les établissements actuels de cette province et je crois qu'ils ont profité des circonstances actuelles pour affirmer une fois de plus leurs dispositions malveillantes et leur opiniâtre entêtement. Et nonobstant la conquête du Canada et l'humanité et la douceur dont on s'est servi envers ceux qui ont fait leur soumission, ils ne se sont pas seulement contentés d'empêcher les sauvages de leur voisinage de faire la paix, mais ils forment aujourd'hui de pernicieux projets qu'on ne peut imputer à la nécessité de se procurer des vivres, car ils savent qu'en faisant leur soumission ils obtiendront les secours dont ils pourraient avoir besoin. Permettez-moi de faire remarquer aussi à Votre Excellence qu'aucun Acadien n'a volontairement fait sa soumission, mais que la nécessité et la terreur uniquement, les ont poussés à se rendre. Ceux du village de Ste-Anne sur la rivière St-Jean, qui forment un groupe de quarante personnes en fournissent la preuve, car ayant réussi à se procurer leur subsistance par l'intermédiaire des sauvages ils n'ont pas encore manifesté l'intention de se rendre et des renseignements de bonne source m'ont appris dernièrement qu'ils ont vainement fait des tentatives malveillantes.

Outre les motifs que je viens d'énumérer à Votre Excellence il existe encore une raison sérieuse de craindre quelques attentats de la part de cette population. En effet, parmi les nombreux Acadiens de Ristigouche il y en a qui possédaient autrefois quelques-unes des terres du district de Chignectou et qui par suite de certaines suggestions des prêtres et des Français ont conservé l'espoir de les recouvrer. Il est au moins probable qu'au début ces gens mettront des obstacles à la formation des établissements à cet endroit; et, dans de semblables circonstances, deux ou trois pertes de vie produiraient une terreur qui non seulement chasserait les colons de deux ou trois townships mais pourrait paralyser les établissements dans d'autres endroits. Le défunt gouverneur était si bien convaincu de la nécessité d'assurer la sécurité des nouveaux colons qu'il différa la forma-

tion de ces établissements jusqu'à l'époque où le danger aurait disparu.

J'ai informé le ministère de tout ce qui concerne les Acadiens et comme cette question concerne dans une large mesure la partie du service de Sa Majesté qui m'incombe, je sollicite de vous, monsieur, l'aide dont j'ai besoin pour congurer le danger qui nous menace, et connaissant votre zèle pour le bien public et surtout pour la prospérité de cette province, je m'adresse à vous avec la plus entière confiance. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, de Votre Excellence, le plus obéissant et le plus dévoué serviteur,

(Signé) JONATHAN BELCHER.

A Son Excellence le major général Amherst.

Belcher aux lords du Commerce.

HALIFAX, 17 avril 1761.

MILARDS,—Le Conseil de Sa Majesté a cru qu'en considération des dangers qui menaçaient les établissements qui doivent être formés à Chignectou durant l'été, il était nécessaire d'informer Son Excellence le major général Amherst des intentions et de la conduite, à l'heure présente, des Acadiens de Ristigouche et de Miramichi qui n'ont pas fait leur soumission à Sa Majesté. Conformément à la décision du Conseil j'ai de nouveau écrit au général pour lui demander de reconsidérer son opinion au sujet des mesu-

res à prendre en vue de protéger la province contre les desseins pervers des Acadiens à l'égard des sujets de Sa Majesté. Comme cette lettre que j'adresse à Son Excellence contient un exposé complet des faits dont l'exactitude est appuyée sur des renseignements sûrs et que j'ai des motifs sérieux de croire que le service de Sa Majesté dans cette province exige que des mesures soient prises sans retard, je crois qu'il est urgent c'evous en transmettre une copie qui fournira à Vos Seigneuries tous les renseignements nécessaires concernant les devoirs importants attachés aux fonctions qui m'incombent dans l'administration des affaires du gouvernement.

Je me permettrai, milords, d'ajouter une autre observation. Il résulte du dernier article de la capitulation de Montréal, qui fut rejeté, et par lequel M. de Vaudreuil demandait que tous les Acadiens prisonniers en la Nouvelle-Angleterre fussent renvoyés dans leur pays, que le gouverneur du Canada croyant sauvegarder les intérêts français en rapatriant ces Acadiens dans la Nouvelle-Ecosse, en dépit de la reddition du Canada lui même. Je me permets d'ajouter que les Acadiens expulsés et que M. de Vaudreuil appelait prisonniers de la Nouvelle-Angleterre n'avaient pas defié si ouvertement l'autorité de Sa Majesté que ceux de Ristigouche et de Miramichi. Je soumets humblement à Vos Seigneuries la décision à prendre à l'égard de ces derniers; doit-on, dans les circonstances actuelles, les garder dans la province ou les expulser entièrement? J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, milords,

JONATHAN BELCHER.

Le général Murray au lieutenant-gouverneur Belcher.

Québec, 20 décembre 1761.

Monsieur.—Après en avoir reçu l'instruction du général Amherst, j'ai envoyé il y a quelque temps une personne (a) à Ristigouche pour faire le dénombrement des Acadiens de cet endroit et de ceux dispersés dans les autres parties de cette région.

Le rapport qui m'a été remis m'apprend que leur nombre est beaucoup moins considérable que je ne le croyais et que plusieurs d'entre eux ont quitté cet endroit pour aller à Beauséjour et à Louisbourg, attirés, dit-on, par les encouragements et les promesses qu'ils ont recus de ces endroits.

Je dois faire remarquer que leur changement de localité est diamétralement opposé aux vues du général Amherst et à ses ordres qui sont de les transporter ici, en vue de les établir quelque part dans le Haut-Canada, à moins que leur translation n'occasionne des dépenses trop considérables au gouvernement. Je suis chargé de vous demander si vous vous proposez de les établir dans la Nouvelle-Ecosse et de me transmettre votre réponse par la voie des lacs, car si telle est votre intention je renoncerais à l'idée de les faire transporter ici l'année prochaine aussitôt que la saison le permettra, la saison actuelle étant trop avancée pour entreprendre leur translation à l'heure présente. Vous pouvez mieux que nous prévoir les conséquences que pourrait avoir leur, établissement au milieu de vous. En vérité cette solution ne me paraît pas très avantageuse, car ces endroits rappelleront aux générations futures les malheurs que la génération actuelle a subis et ces douloureux souvenirs briseront peut être pour toujours l'affection qu'elles pourraient avoir pour le gouvernement, si juste, et si équitable qu'il puisse être. Je suis avez respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

JA. MURRAY.

A Jonathan Belcher, écr.,

lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

(Pour copie fidèle)

H. T. CRAMAHÉ, secrétaire.

(a) Pierre Du Calvet.

Belcher à Murray.

HALIFAX, 25 mars 1762.

Monsieur,—La lettre de Votre Excellence adressée au lieutenant-gouverneur de cette province n'est arrivée_à destination que le 10 courant. Je l'ai immédiatement communiquée au Conseil qui partage entièrement votre opinion à l'égard des Acadiens. Nous croyons fermement qu'il ne serait pas prudent de conserver les Acadiens en qualité de colons dans cette province pour les motifs que vous avez judicieusement mentionnés et qu'il sera plus avantageux sous tous rapports pour le service de Sa Majesté de les établir dans quelques localités lointaines du Canada si toutefois il leur est permis de rester en Amérique. Ceux d'entre eux qui sont ici, y ont été amenés avec l'approbation de Son Excellence sir Jeffrey Amherst. Ils ont fait leur soumission et attendent la décision que Son Excellence ou Sa Majesté prendra à leur égard.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, de Votre Excellence le plus humble serviteur,

JONATHAN BELCHER.

A Son Excellence le gouverneur Murray.

Le gouverneur Murray au comte d'Egremont.

Québec, 7 juin 1762.

MILORD,-

Depuis que j'ai commencé à écrire cette lettre j'ai reçu la réponse du lieutenant-gouverneur Belcher à ma lettre du 20 septembre. Vous trouverez ci-jointes une copie de cette dernière et la réponse elle-même ; mais celle-ci m'étant parvenue très tard et le nombre restreint de petits navires que nous avons sur le fleuve étant indispensables pour transporter les vivres que nous attendons d'Europe de jour en jour, je crains qu'il ne soit pas possible de faire transporter tous les Acadiens, cette année.

En véiité il ne me parait pas désirable de laisser des Acadiens ou des Canadiens s'établir sur le golfe St-Laurent, car si quelques îles devaient être cédées à la France lors de la conclusion de la paix, pour y faire sécher le poisson, il serait possible à celle-ci de faire constamment un commerce illicite qui serait très préjudiciable à celui de la

Grande-Bretagne.

J. A. MURRAY.

Belcher aux lords commissaires du commerce et des colonies.

Halifax, 11 janvier 1762.

MILORDS,-Je dois surtout faire part à Vos Seigneuries de la sagacité du capitaine Roderick McKenzie, des Montagnards de Montgomery, commandant au fort Cumberland, qui a rendu des services signalés à la province. Après m'avoir fait entendre que le contingent d'Acadiens de Ristigouche et de Miramichi (dont j'ai eu l'honneur de vous faire connaître la désobé ssance et les mauvais desseins) pourraient être soumis, deux petits vaisseaux furent immédiatement équipés et le capitaine avec une partie des troupes, partit vers la fin d'octobre pour le rendez-vous de ces Acadiens où il réussit à surprendre sept cent quatre-vingts personnes y compris les femmes et les enfants. Il en amena trois cent trente cinq, la saison avancée ne lui permettant pas d'en transporter un plus grand nombre. Les autres firent leur soumission et promirent de se rendre dès qu'ils seraient sommés de le faire. Le succès de l'expédition, milords, à laquelle ne prirent part que cinquante hommes de nos troupes est dû à l'activité et aux manœuvres secrètes du capitaine McKenzie, car si les Acadiens avaient eu vent de ses desseins, ils se seraient réfugiés dans les bois et l'entreprise aurait complètement échouée. Conformément aux ordres de Vos Seigneuries m'enjoignant de communiquer les faits de ce genre au secrétaire d'Etat de Sa Majesté, je transmets en même temps que la présente au très honorable comte d'Egremont un compte-rendu de cette expédition. Je lui fais connaître aussi le grand nombre d'Acadiens qui se trouvent actuellement prisonniers

de guerre dans la province et je lui fais remarquer humblement que leur conduite jusqu'à ce jour, démontre qu'il serait dangereux de leur permettre de redevenir habitants de cette province. Le succès de cette expédition aura d'excellents résultats pour les nouveaux établissements situés dans le voisinage des endroits que ces Acadiens pouvaient troubler et ravager à leur aise.

PRISONNIERS ACADIENS AU FORT EDOUARD EN 1761, 1762, 1763 ET 1764.

A la date du 5 octobre 1761, le nombre de Prisonniers acadiens entretenus au fort Edouard était de 82, et le 12 juin 1762, de 91.

LE NOMBRE DE FAMILLES ACADIENNES au fort Edouard, le 5 octobre 1761 était de 231, et le 11 octobre 1762 de 217.

LE NOMBRE DE PRISONNIERS ACADIENS entretenus au fort Edouard, du 13 juin 1763

au 18 mars 1764, a été de 343.

Les détails à ce sujet se trouvent dans le compte rendu officiel ci-après, par lequel il est certifié que durant les intervalles mentionnés, tels nombres d'Acadiens, indiqués sur le tableau, ont été entretenus au fort Edouard. (a)

	Personnes.	Jours.	Rations.
Année 1763.	00"	14	1 000
Du 13 juin au 25 juin " 26 juin au 3 juillet " 4 juillet au 24 juillet " 25 juillet au 31 juillet " 1er août au 28 août " 29 août au 25 septembre. " 26 septembre au 23 octobre	335 358 365 376 391 380 371	14 7 21 7 28 28 28 28	4,690 2,506 7,665 2,632 10,948 10,640 10,388
The state of the s			49,469
Du 24 octobre au 30 octobre. 21 octobre au 4 décembre. 5 décembre au 12 décembre. 13 décembre au 25 décembre.	371 390 360 230	7 35 7 14	2,597 13,650 2,520 3,220
Année 1764.			
Du 26 décembre au 22 janvier. " 23 janvier au 20 février. " 20 février au 18 mars.	· 311 284 288	28 28 28	8,708 7,952 8,064
			96,180

(Signé) IS. DESCHAMPS.

FORT EDOUARD, 19 mars 1764.

⁽a) A Pisignit aujourd'hui Windsor, N.-E

APPENDICE M.

NOTES SUR LA FAMILLE DUGAS. (a)

ST MÉLOIR-1762.

Des 5 Paquebots.

Jean Baptiste Dugast, 43 ans, [né 1719 à Cobéguid]. Anne Bourg 39 ans, sa femme. Olivier Dugast, 12 (sic) ans, leur fils. Jean Baptiste, 20 ans, idem (b). Marin Dugast, 15 ans, idem. Perpétue, 9 ans, leur fille. Françoise née en 1761. idem + morte le 2 x bre 1762. Grégoire Blanchard, 18 ans, fils d'Anne Bourg d'un 1er lit. Marie Toussay, 43 ans, veuve Bunel. Marie Cécile Bunel 9 ans, sa fille.

ST MÉLOIR-1763.

Des 5 Paquebots.

Jean Bte Dugast, 44 ans, de l'Acadie Anne Bourg-40 ans sa femme

Olivier duGast 13 (sic) ans, leur fils. Jean Bte Dugast, 21 ans. Idem. Marié à Marie Brault. Cy-après à f° 154 23° famille—A l'hopal. Le 25 juin 1764. Sorty le 21 juillet suivant.

Marin Dugast, 16 ans. Idem. Perpétue Dugast 10 ans, leur fille. Marie Dugast, 14 ans, Idem. + Françoise Dugast, 2 ans. Idem—Morte le $2 \times$ bre 1762. Grégoire Blanchard, 19 ans, fils d'Anne Bourg ci-dessus d'un 1er lit. Marie Toussay, de l'Isle Royale-44 ans, veuve Busnel dre à St-Servan Marie Cecile Busnel dud. 10 ans sa fille, dre à St-Servan

ST MÉLOIR-1764.

Des 5 Paquebots.

Jean Bte Dugast, 45 ans, de l'Acadie Anne Bourg-41 ans sa femme dud. Olivier Dugast-22 ans, leur fils, dud.

Jean Bte Dugast 21 ans, Idem. dud. marié à Marie Brault, ci-après ft 158, à St. Suliac.

Joseph-Firmin Dugast, né à St-Suliac, le 31 x bre 1764.

Marin Dugast 17 ans, Idem. dud.

Perpétue Dugast, 11 ans, fille de Jean Baptiste de l'Acadie.

Marie Dugast, 15 ans, Idem. dud.

⁽a) Ces notes généalogiques sont tirées du "Rolle général des habitans des Iles Royale et St-Jean" pour les années 1762 à 1773, à St-Malo et paroisses avoisinantes.

(b) Marié en 1763, à Marie Breau, native de la Rivière-aux-Canards, fille de Séraphin Breau et de Brigitte Martin, il immigra en 1774, en la province de Québec, et s'établit avec sa famille à St-Jacques de l'Achigan où il décéda le 29 juillet 1805.

Mathurin Dugast, né 17 may 1764, leur fils. Anne Dugast, née Led. jour leur fille. Grégoire Blanchard 20 ans, fils d'Anne Bourg d'un p^r Lit. dud.

ST-MÉLOIR-1765.

Des 5 Paquebots.

Jean Bte Dugast, 46 ans de l'Acadie.

Anne Bourg—42 ans, sa femme.

Olivier Dugast, 23 ans, leurs fils.

Marin Dugast, 18 ans, Idem.

Perpétue Dugast, 12 ans, leur fille.

Marie Dugast, 16 ans, Idem.

Mathurin Dugast

Anne Dugast

Grégoire Blanchard, 21 ans, fils d'Anne Bourg de l'autre part.

Jean Bte Dugast, 22 ans, de l'Acadie, dre à St-Meloir.

Marie Brault, 20 ans, sa femme.

Joseph Firmin Dugast, né en 1764, leur fils.

ST-MÉLOIR—1766.

Des 5 Paquebots.

Jean-Bte Dugast, 47 ans de l'Acadie.
Anne Bourg, 43 ans, sa femme.
Olivier Dugast, 24 ans, leur fils.
Marin "19 ans, idem, marié à Françoise Boudrot.
Perpétue "13 ans, leur fille.
Marie "17 ans, idem.
Mathurin "2 ans, leur fils.
Anne "2 ans, leur fille.

Grégoire Blanchard, 22 ans, fils d'Anne Bourg.

Jean-Bte Dugast, 23 ans de l'Acadie, à l'hôpital le 26 7^{bre} 1766, sorty le 24 xbre, dre à S^t Servan.

Marie Brault, 21 ans, sa femme, idem. Joseph Firmin Dugast, 2 ans, leur fils. Pierre Cirille " né 19 9^{bre} 1766, idem.

ST-MÉLOIR—1767.

Des 5 Paquebots.

Jean-Bte Dugast, 48 ans, de l'Acadie.

Anne Bourg, 44 ans, sa femme.
Olivier Dugast, 25 ans, leur fils, le 13 avril à Terre-Neuve sur le Sage débarqué à
Belle-Isle le 23 8^{bre}.

Marin Dugast, 20 ans, dre à St Servan avec sa famille.

Françoise Boudrot, 28 ans, sa femme.

Joseph Augustin Dugast, né le 20 aoust 1767. Grégoire Cloccinet, 11 ans, fils de Françoise Boudrot d'un 1er lit.

Jeanne Cloccinet, 7 ans, sa fille d'un 1^{er} lit. Perpétue Dugast, 14 ans, fille de Jean-Bte.

Marie " 18 ans, idem.

Mathurin Jumeaux, 3 ans.

Grégoire Blanchard, 23 ans, fille d'Anne Bourg, à l'hop. le 10 juillet 1767, sorty le 15 aoust.

18-53 R-16

Charles Dugast, [né 1724,] 43 ans, de l'Acadie.

Anne Naquin, 32 ans, sa femme.

Marie Anne Gautrot, 6 ans, fille d'Anne Naquin, d'un 1er lit.

Rose Marie Gautrot, 5 ans idem.

ST-MÉLOIR-1768.

Des 5 Paquebots.

Jean-Bte Dugast, 48 ans, de l'Acadie.

Anne Bourg, 45 ans, sa femme.

Olivier Dugast, 26 ans, leur fils, le 25 avril à Terre Neuve sur la Charmante Suzanne, capitaine Folain, revenu le 30 8 bre 1768.

Perpétue Dugast, 15 ans, leur fille. Marie Dugast, 19 ans, idem.

Mathurin Dugast, 4 ans, idem.

Pierre Dugast, 4 ans, idem.

Grégoire B'anchard, 24 ans, fils d'Anne Bourg, d'un 1er mariage.

ST-MÉLOIR-1769.

Des 5 Paquebots.

Jean-Bte Dugast, 49 ans, de l'Acadie.

Anne Bourg, 46 ans, sa femme.

Olivier Dugast, 27 ans, leur fils, le 22 avril à Terre Neuve sur le Dauphin, passé sur l'Apoline, resté à Guernesey, revenu à St Malo le 24 xbre 1769.

Perpétue Dugast, 16 ans, leur fille. Marie Dugast, 20 ans,

Mathurin Dugast } 5 ans, jumeaux. Anne Dugast

Grégoire Blanchard, 25 ans, fils d'Anne Bourg d'un 1er mariage.

Charles Dugast, 45 ans, de l'Acadie. Anne Naquin, 34 ans, sa femme.

Marie Anne Gautrot, 8 ans, fille d'Anne Naquin d'un 1er mariage. Rose Marie Gautrot, 7 ans, idem.

Jean Bte Dugast, 26 ans, de l'Acadie.

Marie Brault, 24 ans, sa femme.

Joseph Firmin Dugast, 5 ans, leur fils. Pierre Cirille Dugast, 3 ans, idem, + mort le 5 8bre 1769.

Marie Josephe Dugast, née en 1768, leur fille.

A ST-MÉLOIR—1770.

Jean-Bte Dugast, 50 ans, de l'Acadie.

Anne Bourg, 47 ans, sa femme.

Olivier Dugast, 28 ans, leur fils, le 13 avril à Terre Neuve sur le Neptune, retour sur le Fidelle, le 16 8bre 1770.

Perpétue Dugast, 17 ans, leur fille.

Marie Dugast, 21 ans,

Mathurin Dugast, 6 ans, leur fils. Anne Dugast, idem, jumeaux.

Grégoire Blanchard, 26 ans, fils d'Anne Bourg d'un 1er mariage.

Charles Dugast, 46 ans, de l'Acadie. Anne Naquin, 35 ans, sa femme.

Marie Anne Gautrot, 9 ans, fille d'Anne Naquin d'un 1er mariage.

Rose Marie Gautrot, 8 ans, idem.

Jean Bte Dugast, 27 ans, de l'Acadie d'e à la Gouenière.

Marie Brault, 25 ans, sa femme.

Joseph-Firmin Dugast, 6 ans, leur fils. Marie-Josephe Dugast, 2 ans, leur fille.

Anne-Julienne Dugast, née le 28 8bre 1770.

ST. MELOIR-1771.

Des 5 Paquebots.

Jean Bte Dugast, 51 ans, de l'Acadie.

Anne Bourg, 48 ans, sa femme.

Olivier Dugast, 29 ans, leur fils, le 13 x bre 1771, permis de s'embarquer à Nantes sur l'Ecluse.

Perpétue Dugast, 18 ans, leur fille. Marie Dugast, 22 ans, leur fille.

Mathurin Dugast, } 7 ans, jumeaux.

Victor Dugast, 26 ans, de l'Acadie, venu de Brest à compter du 1er 8bre, le 13 xbre 1771, permis de s'embarquer à Nantes sur l'Ecluse.

Grégoire Branchard, 27 ans, fils d'Anne Bourg d'un 1er mariage, dre avec Charles

Charles Dugast, 46 ans, de l'Acadie. Anne Naquin, 36 ans, sa femme. Marie Anne Gautrot, 10 ans, sa fille d'un 1er mariage. Rose Marie Gautrot, 9 ans, idem.

ST. MELOIR-1772.

201

Jean Bte Dugast, 51 ans, de l'Acadie.

Anne Bourg, 49 ans, sa femme.

Olivier Dugast, 24 ans, leur fils, le 13 x bre 1771, permis de s'embarquer à Nantes sur l'Ecluse, Congédié à Brest, le 3 7 bre 1772, de retour à St. Malo le 6 7 bre 1772; le 4 x bre 1772, expédié pour aller s'embarquer à Lorient sur le Beaumont.

Perpétue Dugast, 19 ans, leur fille. Marie Dugast, 23 ans, idem.

Mathurin Dugast | 8 ans, jumeaux.

Victor Dugast, 26 ans, [né 1746], leur fils, venu de Brest le 13 x^{bre} 1771 permis de s'embarquer à Nantes sur l'Ecluse; le 20 juillet 1772 permis de s'embarquer à Nantes. Grégoire Blanchard, 28 ans, fils d'Anne Bourg, d'un 1er mariage.

ST-MELOIR—1773.

201°.

6s. Jean-Bte Dugast

6s. Anne Bourg

payé le 3 août 1773. 5s. Perpétue Dugast idem le 16 9bre 1773. 5s. Marie Dugast

3s. Mathurin Dugast

3s. Anne Dugast

5s. Victor Dugast, absent à la mer.

5s. Grégoire Blanchard } payé à luy-même le 30 juillet 1773.

A ST-SERVAN- 1767.

Jean-Bte Dugast, 24 ans, de l'Acadie. Marie Brault, 22 ans, sa femme, à l'hôpital le 19 janvier 1768, sortie le 9 février. Joseph Firmin Dugast, 3 ans, leur fils. Pierre Cyrille Dugast, né en 1766, idem.

 $18 - 53\frac{1}{2}$

A ST-SERVAN-1768.

Jean-Bte Dugast, 25 ans, de l'Acadie, ^{dre} à S^t Méloir. Marie Brault, 23 ans, sa femme, à l'hôpital le 19 janvier 1768, sortie le 9 février. Joseph Firmin Dugast, 4 ans, leur fils. Pierre Cirille Dugast, 2 ans, idem. Marie Josephe Dugast, née 7 × ^{bre} 1768, leur fille.

LA GOUENIÈRE-1771.

Jean-Bte Dugast, 28 ans, de l'Acadie. Marie Brault, 26 ans, sa femme, d^{re} à Chateau Malo en S^t Servan. Joseph Firmin Dugast, 7 ans, leur fils. Marie Josephe Dugast, 3 ans, leur fille. Anne Julienne Dugast, née le 28 8^{bre} 1770.

A ST-SERVAN-1772.

191°

Jean-Bte Dugast, 29 ans, de l'Acadie, d^{re} à Chateau Malo. Marie Brault, 27 ans, sa femme. Joseph Firmin Dugast, 8 ans, leur fils. Marie Josephe Dugast, 4 ans, leur fille. Anne Julienne Dugast, 1 an ½, idem. Pierre Cirille Dugast, né 8 may 1772.

A ST-SERVAN-1773.

191e

6s. Jean Bte Dugast 6s. Marie Brault 3s. Joseph Firmin Dugast 3s. Marie Joseph Dugast 3s. Anne Julienne Dugast 3s. Pre Cirille Dugast

payé à Frse Boudrot, le 3 aoust 1773.

payé à Anne Brault, le 13 9bre 1773.

A ST-SERVAN-1768.

Marin Dugast, 21 ans, de l'Acadie, à l'hôpital le 5 aoust 1768, sorty le 12 dud. Françoise Boudrot, 29 ans, sa femme.

Joseph Augustin Boudrot [sic], né en 1767, leur fils.

Gregoire Cloccinet, 12 ans, fils de Françoise Boudrot d'un 1er mariage.

Jeanne Cloccinet, 8 ans, fille, idem.

ST-SERVAN-1769.

Marin Dugast, 22 ans de l'Acadie. Françoise Boudrot, 30 ans. Joseph Augustin Dugast, 2 ans, leur fils. Jean Bte Dugast, né le 18 may 1769. Grégoire Cloccinet, 13 ans, d'un 1^{er} lit. Jeanne Cloccinet, 9 " "

ST-SERVAN-1770.

Marin Dugast, 23 ans, de l'Acadie, le 21 8^{bre} levé pour Brest, a reçu 10° de conduit^e revenu en fevrier 1771.

Françoise Boudrot, 31 ans, sa femme.

Joseph Augustin Dugast, 3 ans, leur fils. Jean Bte Dugast, né 18 may 1769. Grégoire et Jeanne Cloccinet.

ST-SERVAN-1772.

109e

Marin Dugast, 25 ans, de l'Acadie. Françoise Boudrot, 33 ans, sa femme. Joseph Augustin Dugast, 5 ans, leur fils, + mort le 23 8^{bre} 1772. Jean Bte Dugast, 3 ans, idem, + mort le 3 8^{bre} 1772. Olivier Marc Dugast, né 30 avril 1772 + mort le 12 9^{bre} 1772. (Gregoire et Jeanne Cloccinet.)

ST-SERVAN-1772.

187°

Jean Sire, 61 ans, de l'Acadie. Marie Joseph Hébert, 63 ans, sa femme. Pierre Sire, 28 ans, leur fils. Félicité Sire, 19 ans, leur fille, mariée à Jean Bte. Robicheau, le 4 février 1773. Joseph Sire, 29 ans, leur fils, marié à Catherine Gauthier à compter du 11x bre 1772. Paul Quessy, 16 ans, fils de Margte Sire.

ST-SERVAN-1772.

169e

Pierre Marin LeBlanc, 28 ans, de l'Acadie. Margte. LeBlanc, 23 ans, sa femme. Margte Blanche LeBlanc, 2 ans, leur fille. Anne Julie LeBlanc, née 11 7^{bre} 1772.

SI COULOMB-1762.

Des 5 Paquebots.

Paul Dugast—51 ans [né 1711].

Hélène Blanchard, 43 ans, (2° femme).

Simon Dugast, 14 ans, fils d'un 1er lit [avec Anne Marie Hébert].

Marie, 15 ans, fille, idem

Elizabeth, 9 ans, fille idem

Marie Auzite, née en 1761, fille du 2° lit.

Pierre Aucoin, 20 ans, fils d'Hélène Blanchard de son 1° lit.

Joseph Aucoin, 19 ans

Fabien "13 "

Hélène "13 "fille "

ST SULIAC-1762.

Du Tamerlan.

A ST SULIAC-1762.

Charles Dugas, [né 1724] 38 ans, fils de Joseph.

Joseph Dugast, 18 ans [20 né 1744-1742], frère de Charles.

Anastasie Henry, 21 ans, sa femme.

Joseph Dugast, leur fils né 14 mai 1762.

Anne 13 ans, [née 1749], sa sœur.

Alexis Dugast-35 ans, Iné 1727].

Marguerite Moise, 37 ans, sa femme + morte 11 mai 1762.

Anne Joseph Dugast, leur fille, 13 ans.

Marie Rose, née 11 mai 1762, idem.

Ambroise Dugast 10 ans, [né 1752, fils d'Ambroise, né en 1729 et de Marguerite Henry].

Pierre Dugast, 29 ans, [né 1733 fils de Joseph].

Anne Joseph Henry 30 ans, sa femme.

Joseph Dugast, leur fils, né 17 avril 1762.

ST SULIAC-1762.

Basile Henry. 21 ans.

Eulalie Dugast, sa femme 24 ans.

Alexis Henry, leur fils, né en 1760.

Cécile Henry, leur fille, née en 1761, x morte 28 sept. 1762.

PLOUER-1762.

Des 5 Paquebots.

Pierre Dugast, 34 ans, [né 1728 fils de Claude].

Marguerite Daigue 38 ans, sa femme.

Anne Ozite Dugast, 9 ans, leur fille.

Margte Blanche 7 " idem.

Anne Marie née en 1761, idem.

Amand Dugast, 15 ans, né 1747 frère de Pierre.

ST ENOGAT,

Anne Marie Benoist, 57 ans, [née 1705] Veuve de Charles Dugast.

3. Jean Bte Dugast. 25 ans, son fils [né 1737].

1. Anne Dugast, 29 ans, [née 1733] sa sœur, mariée à Olivier Boudrot.

 2. Marie Madeleine
 27 ans idem, [née 1735].

 Marie Joseph
 22 " " [née 1740].

 Victoire
 13 " " [1751].

 Pierre Ignace
 19 " leur frère, [né 1743].

 Pierre
 17 " " [1745].

 Antoine
 15 " " [1747].

Venus des Isles de St Pierre et Miquelon sur la goélette la Créole à compter du 13 9bre 1767.

109eme

à 6s. Joseph Dugas, 54 ans, natif de l'isle Royale, fils de feu Joseph, négociant et navigateur.

à 6s. Louise Arseneau, 53 ans, sa femme.

à 5s. Joseph Dugas, 19 ans, leur fils, charpentier et navigateur.

à 5s. Marie Dugas, 16 ans, leur fille.

117eme

Abraham Dugas, 39 ans, natif de Louisbourg, fils de feu Joseph, navigateur, a à 6s. a laissé sa femme, 5 enfants et l'orphelin à Miquelon.

1768.

109e

à 6s. Joseph Dugast, natif de l'Isle Royale, fils de feu Joseph, negociant et navigateur. 54 ans. Passés à St-Pierre et Miquelon le 16 mars 1768 sur la goélette la Créole et payé de la subsistance jusques et compris le dit jour.

à 6s. Louise Arseneau, 53 ans, sa femme, de l'Acadie.

à 5s. Joseph Dugast, 19 ans, leur fils, de l'Acadie, navigateur à Miquelon sur le Créole. Marie Dugast, 16 ans, leur fille.

117°

Abraham Dugast, 39 ans, natif de Louisbourg, fils de feu Joseph, navigateur, a laissé sa femme, 5 enfants et l'orphelin à Miquelon; passé à St-Pierre et Miquelon sur la goélette la Créole le 18 mars 1768 et payé de sa subsistance jusques et compris le dit jour.

EN 1769.

Venus de Boulogne sur le Brigantin le Hasard, Me Jean Palette.

Charles Dugast, 32 ans, de l'Acadie dre à Plouer.

Margte Granger—30 ans, sa femme, à l'hôpitalle 2 juin 1769, sortie le 23 du dit.

Marie Joseph Dugast, 7 ans, leur fils.

Jean Charles Dugast, 4 ans, idem.

Pierre-Olivier Dugast, 3 ans, idem.

Joseph-Simon, né 5 janvier 1769.

Amand Dugast, 21 ans, frère de Charles, le 23 9^{bre} 1767 sur la Charmante, de retour le 4 février 1769.

ST-SULIAC-1771.

Joseph Dugast, 27 ans, de l'Acadie.

Anastasie Bariot, 30 ans, sa femme.
Joseph Dugast, 9 ans, son fils.

Marie Dugast, 7 ans, sa fille.
Cécile Anne Dugast, 6 ans, idem.
Elizabeth Eulalie Dugast, 3 ans, idem.
François Dugast, né 2 avril 1771.
Alexis Dugast, 44 ans, de l'Acadie veuf de Margte Moyse.
Marie Rose Dugast, 9 ans, sa fille.
Ambroise Dugast, 19 ans, fils de feu Ambroise
Pierre Dugast, 38 ans, de l'Acadie.
Cécile Moïse, 47 ans, sa femme.
Joseph Dugast, 9 ans, leur fils.

PLOUER-1771.

Pierre Dugast, 43 ans, de l'Acadie. Margte Daigue, 47 ans, sa femme. Anne Ozite Dugast, 18 ans, leur fille. Margte Blanche, 16 ans, idem. Anne Marie, 11 ans, idem. Marie Victoire, 7 ans, idem.

ST-ENOGAT, 1771.

Marie Benoist, veuve de Charles Dugast, 66 ans, de l'Acadie.
Marie Joseph Dugas, 31 ans, sa fille.
Victoire Dugast, 22 ans, sa fille.
Pierre Ignace Dugast, 28 ans, son fils.
Pierre Dugas, 26 ans, idem.
Antoine Dugas, 24 ans, idem.
Jean-Bte Dugas, 34 ans.
Marie Grossin, 32 ans, sa femme.
Anne Marie Dugast, 3 ans, leur fille.
Victoire Marie Dugast, née 11 juillet 1770.
Jean Grégoire Dugast, né 8 mars 1772, leur fils.

FAMILLES ACADIENNES SORTIES DES PRISONS D'ANGLETERRE ET RAPATRIÉES EN FRANCE EN 1763.

Année 1763.

Provenant de la fregatte du Roy La Dorothée commandée par le S. Lavenant arrivée a St. Malo Le 21 May 1763 et nourris a bord de lade fregatte Jusques et Compris Le 23 dud. mois à l'Exception des malades qui ont été débarquées Le 21 et mis à l'hôpital.

A compter du 24 May 1763.

23° famille.

Michel Bourg, (a) de L'acadie, 46 ans dre a St. Suliac avec sa famille. Brigite Martin (b) 48 ans, sa femme
Mathurin Bourg 19 ans. leur fils
Charles Bourg 13 ans. fils de Michel
Pierre Bourg 11 ans. Idem
Magdelaine Bourg 17 ans, leur fille. mariée à Joseph Gravois.
Vi toire Bourg 16 ans, Idem. dre a St. Suliac
Marie Bourg 2 [sic pour 12] Idem. Idem
Jean Bapte Brault 20 ans, fils de Brigite Martin de l'autre part d'un per Lit. Idem.
Marie Brault 18 ans. Idem. mariée à Jean Bapte duGast.
Magdelaine Brault 17 ans. Idem
Joseph Gravois 24 ans, neveu de la dte Martin. Marié à Magdeleine Bourg cy-dessus.

ANNÉE 1764.

23e familie.

Michel Bourg de l'Acadie 47 ans, dre à St. Suliac avec sa famille. Brigite Martin 49 ans, sa femme.

Mathurin Bourg 20 ans, leur fils.

Charles Bourg 14 ans, Idem.

Pierre Bourg 12 ans, Idem.

Victoire Bourg, 17 ans, Idem.

Marie Bourg 3 [sic pour 13] ans, Idem.

Lean Bratista Brault, 21 ans, file de Brigite Martin, si dessus d'un

Jean Baptiste Brault, 21 ans, fils de Brigite Martin, ci-dessus d'un per Lit. Marie Brault, 19 ans, fils de Brigite Martin, d'un 1^{er} lit mariée à Jean Bap^{te} Dugast ci-devant à fo. 57.

Magdelaine Brault, 18 ans. Idem

Joseph Gravois 25 ans. Neveu de la de Martin de l'autre part dre a St. Servan.

Magdelaine Bourg. 18 ans, sa femme d^{re} a St. Servan. Angélique Marguerite Gravois, née 16° May 1764.

 ⁽a) Marié en 1^{res} noces avec Anne Hébert.
 (b) Mariée en 1^{res} noces avec Séraphin Breau.

ANNÉE 1765.

Michel Bourg 48 ans de l'Acadie dre à St Suliac avec sa famille. Brigitte Martin 50 ans, sa femme Mathurin Bourg 21 ans, leur fils. Charles Bourg 15 ans. Idem Pierre Bourg 13 ans. Idem Victoire Bourg 18 ans, leur fille Marie Bourg 4 [sic pour 14] ans, fille de Michel Jean Bap^{te} Brault, 22 ans, fils de Brigite Martin d'un p^{er} Lit. Magdelaine Brault, 20 ans, fille Idem. Joseph Gravois 26 ans, neveu de la dite Martin, d^{re} à St. Servan Magdelaine Bourg—19 ans, sa femme dre Idem Angélique Margie Gravois, leur fille, née en 1764.

Année 1766.

Michel Bourg, 49 ans, de l'Acadie d'e à St Servan avec sa famille. Brigite Martin 51 ans, sa femme Mathurin Bourg 22 ans, leur fils.

Charles " 16 ans, idem. " 14 ans, idem. Pierre

" 19 ans, leur fille, à l'hopital le 27 Fevrier 1767, sortie le 5 avril. Victoire " 15 ans, leur fille, à l'hôpital le 4 juillet 1766, sortie le 3 aoust. Jean Bte Brault. 23 ans, fils de Brigitte Martin d'un 1er lit.

Magdelaine Brault. 21 ans, fille de Brigite Martin d'un 1er lit.

Joseph Gravois, 27 ans, neveu de la dite Martin d'e à St. Servan avec sa famille, à l'hôpital le 2 juillet 1766, sortie le 17 aoust.

Magdelaine Bourg, 20 ans, sa femme

Angélique Marguerite Gravois, 2 ans, leur fille.

Marie Félicité née 21 avril 1766, idem.

ANNÉE 1767.

23e famille.

Michel Bourg, 50 ans de l'Acadie, dre à St Servan

Brigite Martin, 52 ans, sa femme.

Mathurin Bourg, 23 ans, leur fils, le 22 7 bre permis d'aller étudier la philosophie à Paris.

Charles Bourg, 17 ans, leurs fils.

Pierre Bourg, 15 ans idem. le 27 mars 1767, en remplacement sur la Marie Magdelaine Me Mathurin Chevalier au pt Cabotage

Victoire Bourg, 20 ans, fille de Michel, à l'hôpital le 27 fév. 1767, sortie le 5 avril.

Marie Bourg, 16 ans, leur fille.

Jean Bie Brault, 24 ans, fils de Brigitte Martin d'un 1er mariage, le 22 7bre permis d'aller étudier la philosophie.

Magde Brault, 22 ans, fille idem.

Joseph Gravois, 28 ans, neveu de la dite Martin, dre à St Servan avec sa famille, passé en Angleterre, sa subsistance jusques et compris le 24 Fevrier 1767 à payer à M^{11e} Groulier cousine de l'abbé Gilbert.

Magdelaine Bourg, 21 ans, sa femme, passée en Angleterre le 24 février 1767.

Angélique Marguerite Gravois, 3 ans, leur fille. Marie Eélicité née en 1766.

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

Année 1768.

23e famille.

Michel Bourg, 51 ans, de l'Acadie dre à St. Servan.

Brigite Martin 53 ans, sa femme.

Maturin Bourg 24 ans, leur fils, étudie pour être prestre.

Charles Bourg, 18 ans, leur fils.

Pierre Bourg, 16 ans, idem.

Victoire Bourg, 21 ans, leur fille.

Marie Bourg, 17 ans, idem.

Jean Bte Brault, 25 ans, idem, fils de Brigite Martin, étudie pour être prestre. Magde Brault, 25 ans, sa fille.

Année 1769.

23e famille.

Michel Bourg, 52 ans, de l'Acadie, dre à St Servan.

Brigite Martin, 54 ans, sa femme.

Mathurin Bourg, 25 ans, leur fils, étudie pour être prestre.

Charles Bourg, 19 ans, leur fils.

Pierre Bourg, 17 ans, idem.

Victoria Bourg, 22 ans, sa fille, à l'hôpital le 1er xbre 1769, sortie le 28 janvier 1770.

Marie Bourg, 18 ans, idem.

Jean-Bte Brault, 26 ans, fils de Brigite Martin, étudie pour être prestre.

Magdelaine Brault, 24 ans, sa fille.

ANNÉE 1770.

23e famille.

Michel Bourg, 53 ans, de l'Acadie, dre à St Servan.

Brigite Martin, 55 ans, sa femme.

Mathurin Bourg, 26 ams, leur fils, étudie pour être prestre.

Charles Bourg, 20 ans, leur fils, à l'hôpital le 7 mars 1770, sorty le 25 du dit, à l'hôpital le 3 avril 1770 sorty le 22 du dit.

Pierre Bourg, 18 ans, idem, le 31 aoust en remplacement sur la barque la Ste-Anne de l'Isle Dieu, Me Jean Diet P. C.

Victoire Bourg, 23 ans, leur fille, à l'hôpital le 1er xbre 1769, sortie le 28 janvier

Marie Bourg, 19 ans, idem, mariée à Joseph Richard le 22 janvier 1771. Jean-Bte Brault, 27 ans, fils de Brigite Martin, étudie pour être prestre. Magdel^e Brault, 25 ans, fille idem.

ANNÉE 1771.

23e famille.

Michel Bourg, 54 ans, de l'Acadie, le 3 juillet à Chatelaudrain ; à l'hôpital le 9 7^{bre} 1771, sorty le 19 du dit (mois).

Brigite Martin, 56 ans, sa femme, dre à St Servan.

Mathurin Bourg, 27 ans, leur fils, étudie pour être prestre.

Charles Bourg, 21 ans, idem.

Pierre Bourg, 18 ans, idem, le 31 aoust 1770, en remplacement au Petit Cabotage sur la barque la Ste-Anne de l'Isle Dieu, revenu le 12 juin 1771; à l'hôpital le 7 1771, sorty le 19 9^{bre}; le 3 janvier 1772 à Cadix sur la Duchesse de Duras.

Victoire Bourg, 24 ans, leur fille, à l'hôpital 13 7 pre 1771, sortie le 24 8 pre 1771.

Joseph Richard, 30 ans, de l'Acadie.

Marie Bourg, 20 ans, mariée le 22 janvier 1771 à Joseph Richard, à l'hôpital le 11 may 1771, sortie le 6 juin 1771.

Jean Joseph Richard, né le 30 8 bre 1771, leur fils. Jean-Bte Brault, 28 ans, fils de Brigite Martin, étudie pour être prestre. Magdele Brault, 26 ans, fils idem.

ST SERVAN-ANNÉE 1772.

117e

6s. Michel Bourg, 55 ans, de l'Acadie 6s. Brigite Martin-57 ans sa femme

6s. Mathurin Bourg, 28 ans, fils de Michel, étudie pour être prestre, son père a déclaré qu'il était au Canada.

5s. Charles Bourg, 22 ans, leur fils, le 20 mars passé à Jerzey pour aller à l'Acadie, suivant la déclaration de sa sœur Victoire.

5s. Pierre Bourg, 19 ans, idem, le 3 janvier 1772 à Cadix, sur la Duchesse, revenu le 24 oct. 1772.

5s. Victoire Bourg, 25 ans, leur fille, demeure avec Joseph Richard.

6s. Jean Bte Brault, 29 ans, fils de Brigitte Martin, étudie pour être prestre, son beaupère a déclaré qu'il était au Canada.

5s. Magdle Brault. 27 ans. fille, idem.

6s. Joseph Richard, 31 ans, de l'Acadie

6s. Marie Bourg, 21 ans, sa femme

3s. Jⁿ Joseph Richard, né le 30 8^{bre} 1771.

ST SERVAN-ANNÉE 1773.

117°

6s. Michel Bourg— payé le 28 juillet 1773

6s. Brigitte Martin idem le 8 9brc.

5s. Pierre Bourg—) payé à Marie Bourg, le 27 juillet 1773

5s. Victoire Bourg. dem à elle-même, le 9 9bre.

5s. Magdne Brault payé à Michel Bourg, le 28 juillet 1773.

118e

6s. Joseph Richard

payé le 27 juillet 1773,

6s. Marie Bourg

3s. Jn-Joseph Richard | idem—9 9bre 1773 3s. Pierre Michel Richard, payé à sa mère le 9 nov. 1773

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,

Québec, le 16 juillet 1902.

Monsieur Placide Gaudet,

Ottawa.

Monsieur,—Je suis heureux de pouvoir vous transmettre le document ci-inclus, en réponse à votre lettre du 13 du courant.

Ce document confirme vos assertions au sujet de l'abbé Bro.

Nos archives font aussi mention de l'ordination de M. l'abbé J. Mathurin Bourg, à Montréal, le 9 septembre 1772.

Veuillez agréer, cher monsieur, avec mes hommages respectueux, l'assurance de mon

entier dévouement.

J'ai l'honneur d'être,

Votre humble serviteur,

EUG. C. LAFLAMME, Ptre, Asst-Secrétaire.

JOANNES-OLIVARIUS BRIAND,

Dei et Apostolicae Sedis gratia Episcopus Quebecensis, universis praesentes litteras

inspecturis salutem et benefictionem in Dno.

Notum facimus quod anno 1772 die 9bris 15° in festo Stae-Gertrudis, Dominica 23a post Pentecosten, illustrissimus et Reverendissimus Ludovicus-Philippus Mariaucheau Desgly, Episcopus Dorylensis et Coadjutor Quebecensis, missam in pontificalibus celebrans in ecclesia Seminarii nostri Quebecensis, Dilectos.....; necnon Joannem Bro Diaconum Acadiensem ad sacrum presbyteratus ordinem, extra tempora, neque servatis interstitiis super quibus cum praedictis juxta facultatem Nobis a Sta Sede concessam dispensavimus, de nostra licentia promovit.

QUEBECI, die et anno supradictis.

† J. OL. EPUS QUEBECENSIS. (Sign.)

La présente copie est conforme à l'original conservé dans les archives de l'Archevêché de Québec. En foi de quoi.....

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, le 16 juillet 1902.

EUG. C. LAFLAMME, Ptre, Asst.-Secrétaire.

(Traduction.)

Nous Jean-Olivier Briand, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique Evêque de Québec, à tous ceux qui verront les présentes lettres salut et bénédiction en Notre-

Seigneur.

Nous faisons savoir que, le 15° jour de novembre 1772 en la fête de Sainte Gertrude, le 23° dimanche après la Pentecôte, l'Illustrissime et Révérendissime Louis-Philippe Mariaucheau Desgly, Evêque de Dorylée et coadjuteur de Québec, à la messe pontificale célébrée dans l'église de notre Séminaire de Québec, a promu, avec notre permission nos chers.... ainsi que Jean Bro diacre, de l'Acadie, à l'ordre sacré de la prêtrise avec les dispenses extra tempora et des interstices accordées en vertu des pouvoirs que le Saint Siège nous a concédés.

Québec, aux mêmes jour et an que ci-dessus.

(Sign.)

† J. Ol. Evêque de Québec.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,

Québec, le 21 juillet 1902.

Monsieur PLACIDE GAUDET,

Ottawa.

Monsieur,—En réponse à votre honorée du 17 du courant, je me fais un plaisir de

vous adresser le document ci-inclus.

Je vois dans nos archives que les abbés Jean Bro & Jos. Mathurin Bourg, ont été promus au Diaconat le même jour, 29 juin 1772, fête des SS. Apôtres Pierre & Paul, dans l'Eglise du Séminaire de Québec.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes hommages, l'assurance de mon entier dé

vouement.

J'ai l'honneur d'être, Votre humble serviteur,

> EUG. C. LAFLAMME, Ptre, Asst.-Secrétaire.

JOANNES-OLIVARIUS BRIAND

miseratione divina et Stae Sedis Apostolicae Epus Quebecen...

Universis praesentes litteras inspecturis salutem et benedictionem in Domino. Notum facimus quod anno Dni millesimo septingentesimo septuagesimo secundo, die decima nona septembris, Sabbato quatuor temporum, missam in pontificalibus cele-

brantes in ecclesia nozocomii a Sto Joseph in civitate marianopolitana, Dilectos nostros; eodem die Dilectos nostros Joannem Baptistam Natalem Poujet, diaconum marianopolitanum, et Joseph Maturinum Bourg, diaconum acadiensem, servatis a priore, non autem a posteriore, interstitiis, super quibus dispensavimus, juxta facultatem Nobis a Sta Sede concessam, ad sacrum presbyteratus ordinem idoneos, sufficientes et capaces duximus promovendos, ac in Dno rite et canonice promovimus.

+ J.-Ol. Epus Quebecensis. (Sign.)

Pour vraie copie conforme à l'original conservé dans les archives de l'Archevêché de Québec. En foi de quoi

EUG.-C. LAFLAMME, Ptre, Asst.-Secrét.

Archevêché de Québec, le 21 juillet 1902.

(Traduction.)

Nous Jean Olivier Briand, par la grâce de Dieu et du saint Siège Apostolique,

évêque de Québec, à tous ceux que les présentes lettres verront salut et bénédiction en Jésus-Christ.

Nous attestons que, l'an du Seigneur 1772, le 19 septembre, samedi des Quatre Temps, à la messe pontificale célébrée à l'hôpital Saint-Joseph de la ville de Montréal, nous avons promu, les trouvant aptes, capables et dignes, à l'ordre sacré de la prêtrise, nos chers fils Jean Baptiste Noël Poujet, diacre de Montréal, et Joseph Mathurin Bourg, diacre de l'Acadie, avec observance pour le premier, non pour le second des interstices, desquels nous avons dispensé, selon la faculté à nous concédée par le SaintSiège.

† J. Ol. Evêque de Québec. (Signé)

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC.

Québec, le 30 juillet 1902.

Monsieur Placide Gaudet,

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre dernière, en date du 23 juillet.

J'ai fait quelques recherches au sujet des abbés Bro et Bourg et tout ce que j'ai pu

trouver, le voici :-

"Les abbés Jean Bro et Jos. Mathurin Bourg, acolytes acadiens, ont été promus au Sous-Diaconat dans l'église du Séminaire de Québec, le 13 juin 1772. L'Evêque

Consécrateur était Mgr J. Oliv. Briant."

J'ai parcouru nos registres quelques années en arrière de la date ci-haut mentionnée et il n'y est point question des abbés Bro et Bourg. Seraient-ils venus au pays, après avoir été promus aux Ordres Mineurs en France? Le silence du registre semblerait l'indiquer.

Veuillez me croire, monsieur, Votre humble serviteur,

> EUG. C. LAFLAMME, Ptre, Asst.-Secrét.

L'abbé Jos. Math. Bourg à l'Evêque de Québec.

8 octobre 1773 et 8 novembre 1773.

Monseigneur, -- Souffrez que je prenne la liberté d'écrire une seconde fois à votre Grandeur. C'est au sujet d'un Acadien nommé Arseneault, demeurant à Cocagne. Cet Acadien a, comme Votre Grandeur a du en être instruite par Monsieur Bailly, plusieurs ornements d'église, une partie appartenant à Monsieur Monach, [Manach] une autre à Monsieur Le Loutre. Il a de son côté, une donation en forme, de Monsieur Manach

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

dont je vous envoie la copie, mais quand à Monsieur Le Loutre, il n'a aucune lettre qui

prouve que le dit Monsieur Le Loutre lui fasse présent de ces effets.

Voici ce qui en est: Monsieur Manach a dit plusieurs fois a cet Aadien, que Monsieur Le Loutre lui avait fait présent de tout ce qui pouvait lui appartenir. Comme Monsieur Bailly m'avait parlé de ces ornements avant mon départ de Québec, je n'ai pas manqué d'en parler au dit Monsieur Arsenault. Il m'a dit n'avoir pas encore touché à ces ornements, et qu'il était prêt à se conformer en tout aux ordres de Sa Grandeur. Ainsi, c'est à elle à décider si les ornements lui appartiennent ou s'il est obligé de les remettre entre les mains de quelque prêtre sans rien exgiger pour ces ornements. Monsieur Béquet, prêtre de l'île Miquelon, les lui a demandé, mais le dit Acadien ayant produit ses papiers, Monsieur Béquet lui dit qu'il n'avait rien à dire contre cette donation. Encore une fois, votre Grandeur en décidera.

Voici la copie de la lettre de Monsieur Manach, il y a encore deux autres sembla-

bles à celle-ci.

"Je soussigné, prêtre-missionnaire de l'Acadie, embarqué à bord du navire 'Fourcy' [Fowey], donne entièrement et sans réserve quelconque à François Arsenault, pour lui et sa famille, tout ce qui m'appartient, tant concernant mon ménage, que bestiaux et argenterie, que tout ce qui m'appartient aussi concernant l'église, sauf et excepté la sommes que j'ai touché ici de Monsieur Franclin par le crédit à Monsieur Maillard dont il sera rendu compte au dit Monsieur Maillard que [sic pour par] le dit Monsieur Arsenault."

Tout ceci est de ma pleine et libre volonté.

Le 11 avril 1771 [sic pour 1761].

Monarch. [sic pour Manach].

Voilà la copie exacte de la lettre de Monsieur Manach. Je prie Votre Grandeur de me faire savoir ses volontés sur ce sujet ; il est prêt à agir conformément aux ordres de Votre Grandeur.

Monseignur, —J'ai parcouru tous les différends endroits où il y a des Acadiens, compris toute la Baie des Chaleurs jusqu'à Memramcouk, Pédécoudiac et Ménaudy, je suis actuellement de retour de [sic pour à] Cocagne. J'espère me rendre sous peu à la Baie des Chaleurs, malgré les travaux et fatigues que j'ai eu à supporter dans ces différents voyages. J'ai toujours eu le bonneur de jouir d'une parfaite santé. Je prie Dieu que la présente trouve Votre Grandeur jouissant de ce même avantage. Je suis avec tout le respect possible et l'attachement le plus sincère,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

JOSEPH MATHURIN BOURG,

Missionnaire de la Baie des Chaleurs.

 $\left\{
\begin{array}{c}
\text{De Cocagne.} \\
\text{le 8 8bre,} \\
1773
\end{array}
\right\}$

Copie de la Réponse. (Précis) & &

Grande joie et consolation pour tous les travaux.... Remerciements pour huîtres. Approuvé ce qu'il fera de concert avec Mr. Mc.Donald. Confirmations de pouvoirs dont Mr. Bailly lui a donné notice, pour tous les endroits dont je l'avais chargé, jusqu'à nouvel ordre.... Le S' Manach a agi contre les canons en léguant à un laic les ornements et vases sacrés. Ainsi Arseneault ne peut les garder en sûreté de conscience; vous ne pouvez l'admettre qu'il ne les vous ait rendus. Vous les renverrez ensuite au séminaire qui s'engagera avec obligation de les remettre lorsque l'évêque en aura besoin pour ses Acadiens.

(Québec, le 8 novembre 1773).

Extrait des registres de Notre-Dame de Québec.

Le 11 juillet 1774, nous vicaire de Québec soussigné avons supplée les ceremonies de l'eglise qui manquaient au baptême de Marie Joseph Esther, donné par nécessité par le sieur Michel Bourg, à Gerzai, fille de Jean Baptiste Dugas et de Marie Brot, son épouse, le parrain a été Messire Joseph Maturin Bourg, vicaire général de Monseigneur de Québec en la baye des Chaleurs, et la marraine Dselle Esther LeBlanc qui ont signé avec nous ainsi que plusieurs parens et amis, le père absent.

J. M. BOURG Vi. G PIERRE BOURG, BENJAMIN BOURDAGES E. L. BOURDAGE.
JOANNES MARIA BOURDAGE
LOUIS BEAUMONT ptre.

Séance du Conseil au château St-Louis dans la ville de Québec, le lundi, 13 mai 1774.

Présents:

L'honorable H. T. Cramané, écr., lieutenant-gouverneur.

Thomas Dunn Colin Drummond John Collins Edward Harrison John Carden

Le lieutenant-gouverneur fait part au Conseil qu'il a été averti que quelques familles acadiennes, formant un total de quatre-vingt-une personnes, étaient arrivées de France par Jersey à la baie des Chaleurs, avec l'intention de s'établir dans cette province et qu'elles avaient demandé à prêter le serment d'allégeance ; que M. Charles Robin, l'un des propriétaires des deux vaisseaux qui avaient transporté les émigrés Acadiens, avait été requis par M. Smith sous-percepteur des douanes à Bonaventure, à la demande de M. Vanfelson, juge de paix à cet endroit, de fournir une caution de £500 sterling, conformément aux instructions du gouvernement au sujet de ces colons avant qu'il ne lui fut permis de les débarquer.

Le Conseil est d'avis que ni M. Smith ni M. Vanfelson n'avaient le droit d'empêcher les Acadiens de débarquer et que par conséquent, la caution fournie par M. Robin à M. Smith doit être cancellée; en outre, que les Acadiens arrivés récemment à la baie des Chaleurs et tous ceux qui y arriveront par la suite, pourront s'établir à cet endroit ou dans toute autre partie de la province, à condition qu'à partir de l'âge de 16 ans inclusivement ils prêtent le serment de fidélité à Sa Majesté; et que M. Smith

soit commissionné pour le leur faire prêter.

Extrait du régistre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de S^t Laurent pour l'année mil sept cent quatre vingt dix sept.

Le vingt et un avril mil sept cent quatre vingt dix sept, par nous Vicaire général a été inhumé dans le sanctuaire de l'Eglise de cette paroisse le corps de Messire Joseph a été inhumé dans le sanctuaire de l'Eglise de cette paroisse décédé hier matin agé de cinquante trois ans Mathurin Bourg, curé de cette paroisse décédé hier matin agé de cinquante trois ans deux mois et onze jours, muni des Sacrements de l'Eglise. Etaient présents Messires deux mois et onze jours, muni des Sacrements de l'Eglise, Prévot, et Chenet, tous prêtres Lemaire, Rivière, Houdet, Périnault, Desgaretz, Orfroy, Prévot, et Chenet, tous prêtres qui ont signé avec nous.

ROUX Vic. Gén.

Prévot ptre, Périmault ptre Rivière P. S^t S. Dagarets ptre Lemaire ptre Ep. Chenet Ptre C. Houdet Ptre Orfroy prêtre.

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

Nous Prêtre, Curé Soussigné certifions le présent extrait mortuaire être en tout conforme à l'original conservé dans les archives de cette paroisse.

Fait à St Laurent ce dix huitième jour du mois de mars mil huit cent quatre

vingt dix.

P. BEAUDET, Ptre, C.S.C.

EXTRAIT DE SÉPULTURE DE L'ABBÉ JEAN BRO.

Le quatorze janvier mil huit cent vingt quatre, Nous, Prêtre soussigné, avons inhumé dans l'église de cette paroisse, le corps de Messire Jean Bro, ancien et premier curé de St-Jacques décédé avant-hier, âgé de quatre-vingts.

Présents:

(Signé)	A. Arsenault, Ptre
"	J. R. Morier, Ptre
"	J. R. Paré, Ptre
"	Raizenne, Ptre.

APPENDICE N.

De la Galissonnière et Bigot au ministre.

A QUEBEC, le 3 7^{bre} 1748 (a).

Monseigneur,—Nous avons vu par la lettre que vous avés ecritte à M' de la Galissonière le 3 juin que Louisbourg nous sera rendu, et que les habitants qui y étoient établis ont la liberté des a present d'y aller reprendre leurs etablissements, et comme il est necessaire de prendre d'avance des precautions pour y faire faire du bois pour chauffer la garnison qui s'y rendra l'année prochaine, M' de la Galissonière envoit à la bras d'or dans l'isle royale 25 a 30 soldats des troupes de cette colonie avec deux officiers pour y en couper. il mande au gouvernement anglois qu'il n'envoit ce detachement que pour contenir les sauvages et qu'il fera du bois pour la garnison françoise lors de l'evacuation. M. Bigot leurs a fait donner des vivres pour jusqu'à la fin de juin, il en a usé ainsi a l'égard des habitans de l'accadie et de l'isle royalle qui étoient ici et que nous renvoyons chés eux ; ces derniers doivent pareillement faire du bois pour la garnison.

M' de la Galissonière a envoyé un détachement de 25 hommes des troupes de l'isle royalle a lisle S' Jean pour y hyverner jusqu'à l'evacuation, M' Bigot a fait tenir par le battiment qui les porte aux habitans de cette isle des vivres pour leurs subsistances leur recolte ayant entierement manqué. M' Benoist qui commande ce dernier detachement a ordre de faire son possible pour attirer dans cette isle des accadiens et de promettre de l'aide de la part du roy a tous ceux qui voudront s'y etablir et y emmener des bestiaux. il a ecrit en meme tems aux missionnaires de l'accadie de contribuer en tout ce qu'ils pourront a la renaissance de cette colonie. nous vous informons Monseigneur de bonne heure que la recolte a été ici tres mediocre et qu'on ne peut pas se flater de tirer de l'année prochaine du Canada aucun secours de vivres pour louisbourg.

Comme il est indispensable d'envoyer ici des nouvelles levées pour recruter celles de Canada dont les compagnies seroient a peine a 18h. on reformoit tout ce qui doit l'etre ou epargneroit beaucoup en laissant ici 300 hommes de recrues qui ont été faites pour lisle royalle que vous remplaceriés a moins de frais en les envoyant en droiture a louis-

⁽a) A l'automne de 1747, le chef d'escadre Knowles fut remplacé au commandement de la garnison anglaise de Louisbourg, par le colonel P. T. Hopson, le même qui, en 1752, devint gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

bourg. il sera bon monseigneur que vous ayés la bonté de nous doner vos ordres la-dessus de bonne heure. nous sommes avec un profond respect Monseigneur Vos tres humbles et tres obeissants serviteurs,

LA GALISSONIÈRE BIGOT.

PROCÈS-VERBAL DE LA REPRISE DE POSSESSION DE L'ISLE ROYALE ET DE SES DÉPENDANCES EN 1749.

Aujourd'huy vingt-troisième du mois de juillet mil sept cent quarante neuf, Nous Charles Desherbier, Chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, capitaine de vaisseau, commissaire de Sa Majesté Très Chrétienne, pour la reprise de possession de l'Isle Royalle et autres qui en dépendent, et commandant pour Sa dite Majesté aux susdes Isles et dépendances, avons reçu de Monsieur Perigrine Thomas Hopson, écuyer, Colonel d'infanterie cy-devant Commandant pour Sa Majesté Britannique à l'Isle Royalle, la ville et les fortiffications de Louisbourg, les batteries et généralement toutes les autres Isles qui en dépendent, dont nous avons pris, et prenons possession, au nom de Sa Majesté Très Chrétienne, auquel effet nous avons ce jourd'huy placé son pavillon dans les principaux endroits de cette isle, sur les batteries, et à la ville de Louisbourg, dans laquelle nous sommes entrés à la tête des troupes que Sa Majesté a destiné à y tenir garnison, et dont nous avons reçu les clefs de Monsieur S. Hopson, qui en a fait évacuer les troupes de Sa Majesté Britannique; conformément aux conventions passées entre nous le troisième juillet de la présente année, et au préliminaire et disposition signez de

La fameuse guerre de la succession d'Autriche qui tenait l'Europe en feu depuis 1741 touchait à sa fin.
Les préliminaires de la paix avaient été signés à Aix-la-Chapelle, le 30 avril 1748.
Le 3 juin 1748, le comte de Maurepas écrivait de Versailles à de la Galissonière et Hocquart, à Québec,
Le 3 juin 1748, le comte de Maurepas écrivait de Versailles à de la Galissonière et Hocquart, à Québec,
Le 3 juin 1748, le comte de Maurepas écrivait de Versailles à de la Galissonière et Hocquart, à Québec,
le 3 juin 1748, le comte de Maurepas écrivait de Versailles à de la Galissonière et Hocquart, à Québec,
le 3 juin 1748, le comte de Maurepas écrivait de Versailles à de la Galissonière et Hocquart, à Québec,
le 4 juin 1748, le comte de Maurepas écrivait de Versailles à de la Galissonière et leur mandait d'envoyer
blié une ordonnance portant suspension d'armes par terre et par mer. Le ministre leur mandait d'envoyer
des ordres aux officiers faisant campagne dans les colonies anglaises de suspendre leurs opérations. Il leur
des ordres aux officiers faisant campagne dans les colonies anglaises de suspendre leurs opérations. Il leur
des ordres aux officiers faisant campagne dans les colonies anglaises de suspendre leurs opérations. Il leur restituée à la France, mais il ignorait si
apprenait que par ces préliminaires de paix, l'Isle Royale sait restituée à la France de faire passer
cette restitution pourrait s'effectuer cette année. Il ne pourrait, en tout cas, être question de faire passer
cette restitution pourrait s'effectuer cette année. Il ne pourrait, en tout cas, être question de faire passer
cette restitution pourrait s'effectuer cette année. Il ne pourrait s'effectuer cette testitution se faisant cette année, le roi se contenterait d'envoyer de France un détachement de troupes pour retion se faisant cette année, le roi se contenterait d'envoyer de France un détachement de troupes pour retetablis à l'Isle Royale soit à l'Isle Roy

La paix d'Aix-la-Chapelle, signée le 18 octobre 1748, restituait à la France l'Isle Royale et ses dépendances, comme il en avait été convenu lors de la signature des préliminaires au mois d'avril précédent.

Il ne restait plus que d'aller en reprendre possession, et, à ce sujet, voici en substance ce qu'écrivait, le 28 fevrier 1749, le comte de Maurepas, à de la Galissonière et Bigot, à Québec:

Les arrangements pour la reprise de l'Isle Royale sont arrêtés, et dans le cours du mois de mars MM.

Les arrangements pour la reprise de l'Isle Royale sont arrêtés, et d'ans le cours du mois de mars MM.

Louisbourg, avec une partie des habitants qui étaient passés en France lorsque les Anglais s'emparèrent de la place en 1745.

Il a fait armer pour cette expédition Le Tigre, commandé par le chevalier d'Urtubie, Le St-Esprit, par le S^r Dolabarath, et quatre autres navires affrétés pour transporter une nombreuse recrue que le roi a l'intention d'ajouter à la garnison de l'Isle Royale.

Tous les officiers et soldats de l'ancienne garnison qui se trouvent en Canada, devront repasser à Louisbourg dans le cours du mois de juin, et les anciens habitants de cette Isle qui se sont retirés en Canada pourront en faire autant s'ils le désirent.

M. Bigot devra s'embarquer sur La Diane qu'on arme actuellement à Rochefort à destination de Québec.

L'expédition qui s'apprête à partir pour Louisbourg sera suivie incessamment de deux autres.

M. Bigot devra s'embarquer sur La Diane qu'on arme actuellement à Rochefort à destination de Quebec.
L'expédition qui s'apprête à partir pour Louisbourg sera suivie incessamment de deux autres.
Une autre lettre du même, et de la même date, à Bigot, lui mande que, sur sa proposition, M. Prevost
a été nommé commissaire-ordonnateur à l'Isle Royale.
Le roi a agréé qu'il aille lui-même à Louisbourg pour remettre les différentes parties du service dans
le roi a agréé qu'il aille lui-même à Louisbourg pour remettre les différentes parties du service dans
le roi a agréé qu'il aille lui-même à Louisbourg pour remettre les différentes parties du service dans
le roi a agréé qu'il aille lui-même à Louisbourg pour remettre les différentes parties du service dans
le roi a agréé qu'il aille lui-même à Louisbourg pour remettre les différentes parties du service dans
le roi a agréé qu'il aille lui-même à Louisbourg pour remettre les différentes parties du service dans
le roi a agréé qu'il aille lui-même à Louisbourg pour remettre les différentes parties du service du sasser sur La
le pour ne pas laisser trop longtemps en souffrance son service au Canada.

Il est bon de noter ici que Bigot fut commissaire-ordonnateur à l'Isle-Royale de 1739 à 1745, et que
le set bon de noter ici que Bigot fut commissaire-ordonnateur à l'Isle-Royale de 1739 à 1745, et que
le set bon de noter ici que Bigot fut commissaire-ordonnateur à l'Isle-Royale de 1739 à 1745, et que
le set bon de noter ici que Bigot fut commissaire-ordonnateur à l'Isle-Royale de 1739 à 1745, et que
le set bon de noter ici que Bigot fut commissaire-ordonnateur à l'Isle-Royale de 1739 à 1745, et que
le set bon de noter ici que Bigot fut commissaire-ordonnateur à l'Isle-Royale de 1739 à 1745, et que
le set bon de noter ici que Bigot fut commissaire-ordonnateur à l'Isle-Royale de 1739 à 1745, et que
le set bon de noter ici que Bigot fut commissaire-ordonnateur à l'Isle-Royale de 1739 à 1745, et que
le roi a agréé qu'il aille lui-même à Louisbourg le 29 juin à midi, et la reprise

part et d'autre, le dixième juillet pour procéder à la présente évacuatian et reprise de possession, lesquelles pièces seront jointes au présent avec les procès-verbaux conformes, que nous ferons dresser par l'Ingénieur en chef, et par le commandant de l'artillerie de cette isle visés de nous et de Monsieur Prevost commissaire de la Marine, ordonnateur en cette Isle et autres en dépendants, pour constater en ce jour l'état des fortifications et de l'artillerie, en foy de quoy nous avons signés le présent pour certifier et attester l'exécution des ordres respectifs du Roy Trés Chrétien, et de Sa Majesté Britannique à Monsieur Desherbiers et à Monsieur Hopson, pour la prise de possession et l'évacuation de l'Isle Royalle et dépendances conformément et selon l'article neuf du traité de paix conclu à Aix la Chapelle le dix-huit octobre dernier.

Fait à Louisbourg les jours et an cy-dessus.

Signé

DESHERBIERS, HOPSON ET PREVOST.

Pour copie certiffiée conforme aux originaux doubles restés entre les mains de Monsieur Desherbiers et de M' Hopson, et aux expéditions adressées tant en commun par M' Desherbiers et moy, que par chacun de nous en particulier à Mgr Roüillé, Ministre de la Marine, avec les procès verbaux de l'Etat des fortifications et de l'artillerie, par nos dépêches du mois de juillet 1749.

PREVOST.

L'abbé Le Loutre au ministre.

Louisbourg, le 29 juillet 1749.

Monseigneur,—Comme je suis chargé des Sauvages Micmacs de l'Acadie, et que le Comte de Maurepas m'avait ordonné de l'informer de la situation de ce pays, je prends la liberté de faire un détail à Votre Grandeur de ce qui s'y passe: il y a un mois que les anglois sont arrivés à Chibouctou avec 22 vaisseaux de transport tant navires que brigantins et desquels il y en a de 24 pièces de canon; il y a 600 familles dans ces vaisseaux; à leur arrivée le général que l'on nomme Cornwallis a fait passer un courrier a Monsieur Mascarène Gouverneur du Port Royal pour l'en informer, le général a donné ordre aux députés des Mines de se transporter sous huit jours à Chibouctou avec 200 bæ fs defense aux habitans de l'Acadie de faire passer bœufs ou moutons à Louisbourg sous peine de punition corporelle et de confiscation de leurs biens.

Le général va faire travailler incessamment au portage de Chibouctou aux Mines, il doit y faire travailler les habitans de l'Acadie jusqu'à ce qu'il y ait un chemin à y faire passer les charettes, leurs vaisseaux ne font présentement qu'aller de Chibouctou à Baston pour le transport des vivres et autres choses nécessaires pour leur établissement.

Les anglois ont deux corsaires en croisière depuis le cap de Sable jusques par le travers de Chibouctou pour empescher les Bastonnais et les bastiments de l'Acadie d'aller à Louisbourg ils ont deux autres corsaires destinés pour la Baye Verte et qui doivent prendre les bœufs et moutons qu'ils pourront trouver à Beaubassin, ils payent partout bien gros, sèment et n'épargnent point l'argent. Les anglois qui étoient à Louisbourg vont à Chibouctou, ces messieurs comptent avoir 2,000 soldats pour mettre les habitans à couvert des incursions des Sauvages.

Les anglois font tout ce qu'ils peuvent pour gagner les Sauvages de l'Acadie ; ils chargent de présens tous ceux qu'ils peuvent rencontrer, ils voudroient les avoir pour amis, tandis qu'ils se bâtissent et se fortifient, les anglois doivent faire hiverner une partie de leurs troupes dans les Mines pour contenir les habitans françois et éloigner les Sauvages, et une fois établis aux Mines et à Chibouctou ils doivent passer à Beaubassin

et faire un fort à la Baie Verte.

Voilà, Monseigneur, le dessein des anglois et la situation de l'Acadie les habitans françois sont dans une consternation générale, ils se voient à la veille de se voir anglois pour la vie et pour la religion ou de quitter et d'abandonner leur patrie, les anglois ont chassé Monsieur de la Goudalie des Mines, ils ne veulent pas souffrir Monsieur Brossart (a) envoyé de Québec à Beaubassin.

⁽a) L'abbé François-Xavier-Nicolas-Marie Brassard. né le 2 décembre 1721 et ordonné le 19 décembre 1744. Il fut le 4° curé de la paroisse de Saint-Augustin, P.Q., où il décéda le 26 juillet 1765 ; il desservait cette paroisse depuis 17 ans 4 mois et 10 jours.

Monsieur de Miniac repasse en France pour ses infirmités, il ne reste plus que Monsieur Desenclaves au Port Royal, Monsieur Chauvreulx à Pegiguitk, et Monsieur Girard à Cobeguith, les anglois font assez entendre qu'ils n'en veulent pas d'autres et une fois bien établis ils trouveront quelque prétexte pour chasser ceux qui y sont pré-

Votre Grandeur me permettra de lui représenter que suivant le traité d'Utrecht les anglois doivent laisser les Accadiens paisibles sur leurs biens et dans le libre exercicede la Religion Catholique et en conséquence souffrir des missionnaires pour les instruire

J'ay vu Monsieur Desherbiers, MM. Bigot et Prevost qui m'ont promis tous les secours pour conserver les Sauvages dans la religion et la fidélité qu'ils doivent à Sa Majesté, je vais partir en conséquence pour l'Acadie, je feray mon possible pour rassembler mes Sauvages et comme on ne peut s'opposer ouvertement aux entreprises des anglois, je pense qu'on ne peut mieux faire que d'exciter les Sauvages à continuer de faire la guerre aux anglois mon dessein est d'engager les Sauvages de faire dire aux anglois qu'ils ne souffriront pas que l'on fasse de nouveaux établissements dans l'Acadie, qu'ils prétendent qu'elle doit rester où elle étoit avant la guerre, que si les anglois persistent dans leur dessein les Sauvages ne seront jamais en paix avec eux et leur déclareront une guerre éternelle.

Mes Sauvages en conséquence vont envoyer des députés chez les autres nations pour les convier de s'unir avec eux afin de s'opposer aux entreprises des anglois et de

les empêcher de former leurs établissemens.

Voilà, Monseigneur, le parti que je vais prendre pour le bien de l'Etat et de la Religion, et je feray mon possible de faire paroître aux anglois que ce dessein vient des Sauvages et que je n'y suis pour rien, j'auray soin d'informer Votre Grandeur plus particulièrement par le départ de l'Intrépide, comme je seray dans l'Acadie je n'épargneray rien pour me mettre au fait des démarches des anglois.

J'ay l'honneur d'être avec un profond respect, Monseigneur, Votre très humble et très obéissant serviteur,

J. L. LELOUTRE.

Comme Monsieur Maillard n'est pas encore à Louisbourg et qu'il est parmi ses Sauvages, il ne pourra écrire à Votre Grandeur par la frégatte, et s'acquittera de son devoir au départ des autres vaisseaux.

Bigot au ministre.

A LOUISBOURG, 30 juillet 1749.

Monseigneur,—Le Sieur Gautier, acadien et qui est bon françois arrive de l'Accadie, il m'a confirmé l'établissement des Anglois à Chibouctou, il prétendt qu'il y a déjà près de trois mille personnes rendües tant hommes, femmes et enfants, et qu'on y attendoit les troupes qui sortent d'ici. Le gouvernement anglois a deffendu depuis quelques jours la sortie des bestiaux de l'Acadie, ce qui fera grand tort à Louisbourg.

J'espère cependant que les Accadiens qui sont attachés à la France nous en porteront, et je passerai un marché avec quelques Anglois pour porter ici des vaches afin de les distribuer dans les anciennes ménageries, et s'il peut même fournir une certaine

quantité, j'en prendrai pour métre sur l'Île St. Jean.

J'aie l'honneur d'être avec un profond respect, Monseigneur, Votre très humble, &c.,

BIGOT. (a)

devait repasser à Québec.

On a de lui plusieurs lettres écrites de Louisbourg au ministre de la Marine par lesquelles il lui rend
Compte de la littre de la Marine par lesquelles il lui rend compte de la mission dont il avait été chargée.

⁽a) Bigot arriva à Louisbourg, sur *La Diane*, vers le même temps que Desherbiers, et en repartit le 21

août suivant pour retourner à Québec.
Une lettre du roi, en date du 11 avril 1749, lui ordonnait de passer à l'île-Royale dans le but d'orga-luiser et de mettre en marche de concert avec Desherbiers, les divers services de la colonie, après quoi il niser et de mettre en marche de concert avec Desherbiers, les divers services de la colonie, après quoi il devait reconserse.

Desherbiers et Prevost au ministre.

A Louisbourg, 15 aoust 1749.

Monseigneur, Vous avés été informé par nos lettres particulières de l'établis-

sement que les Anglois font à Chibouctou.

Six ou sept chefs de familles accadiennes voisines de ce port sont venus nous en avertir et nous demander des terrains dans l'isle royalle voulants s'y retirer; nous avons suivis les intentions du Roy en leurs promettant toute sorte de secours tant pour leur subsistance que pour leur établissement, nos promesses leurs ont fait d'autant plus de plaisir qu'ils ne s'attendoient pas à être si bien reçus, ils ont été chercher leurs femmes et leurs enfants, et ils nous ont assurés qu'ils seroient suivis par d'autres familles de la côte de l'Est.

Nous avons envoyés deux batteaux avec des vivres les chercher à Tatemegouche et à Remchic où ils passeront par terre de la côte de l'Est avec leurs bestiaux. Ces sept familles font cent persones, et ils ont demandés de s'établir à la baye des Espagnols.

Nous avons déjà placés à l'Indienne et à Morgaine, trois ou quatre autres familles

arrivées depuis peu avec leur bétail.

Mais afin que le gouvernement anglois ne se doute point de cette manœuvre les équipages de ces batteaux sont accadiens, et ils paroissent naviguer pour leur compte et ils n'ont aucun ordre par écrit de notre part. Ils ne feront qu'aller et venir pendant le reste de la navigation. L'abbé LeLoutre un des missionnaires des sauvages de l'Accadie y passe sur un de ces bastimens, Monsieur Desherbiers l'a chargé de leurs distribuer les présents ordinaires, et Monsieur Bigot luy a doné une augmentation en étoffe, couvertes, poudre et balles au cas qu'ils voulussent inquietter les Anglois dans leur établissement à Chibouctou. Ce missionnaire doit les y engager, il avertira aussi les Accadiens des traittements que le Roy fait à ceux qui se sont retirés à l'isle royalle et à l'isle S'-Jean et il espère en attirer quantité.

La rivière des habitants qui est dans l'isle royalle et située près du port Toulouze sera très propre pour les recevoir, la terre y est bonne et il y a quantité de foin, plusieurs ont dejà fait demander à y aller demeurer. La baye des Espagnols, la rivière de Miré, le fonds de la Brasd'or seront dans le même cas, il sera de la dernière conséquence d'engager touts ceux qui s'y retireront de ne s'ocuper qu'à la culture des terres et aux

prairies et de les détourner de la pêche.

Sept ou huit familles accadiennes se sont retirées de Beaubassin au port Lajoie, isle St-Jean, le printems dernier faisant en tout cinquante ou soixante persones, on leurs fait délivrer des vivres; il s'est présenté d'abord quelques difficultés pour les placer, la rivière du port Lajoie et celle de Brouillan se trouvant concédées, la première à deux ou trois familles qui n'ont défrichés qu'aux environs de leur maison et la seconde à Messieurs Duchambon et Pensens officiers.

Mais comme il s'agit de doner des emplacemens à ces Accadiens dont on puisse tirer du secours et de penser sérieusement à faire habiter la dite isle, nous avons ordonés à Mr Bonaventure que Mr Desherbiers y a envoyé commandant et à Monsieur Degoutins subdélégué de l'Intendant du Canada, de leurs concéder les terrains qui ne seront point ocupés ou qu'en partie par les anciens concessionnaires, et que si ces derniers y font quelque opposition, ils représenteront leurs titres auxquels on aura égard s'ils sont bien fondés, en obligeant ces nouveaux habitans de payer les cens et rentes suivant ce que le Roy en ordonera.

Ils pouroient être reglés sur le même pié que ceux que l'on paye en Canada, qui sont un sols par arpent de superficie ; un ½ minot de blé ou 20° par chaque arpent de front, mais nous doutons fort que persone ait des titres qui puissent exiger des cens et rentes, ils ne consistent à ce que nous pensons, qu'en de simples permissions d'établir.

Monsieur Roma a un terrain immense aux Trois-Rivières, dans la dite isle de huit ou dix lieües de front sur autant de profondeur, dont il n'y a que les environs de la maison où il loge qui soient défrichés; il ne conviendroit pas qu'en considération de cette concession on ne put y mêtre des Accadiens, nous avons ordoné d'y en envoyer s'il s'en présentoit qui voulussent s'y établir.

Nous avons placé dans la rivière Brouillan, isle St-Jean, les Sieurs Gautier et Bijeau Accadiens, qui se sont distingués dans la dernière guerre et qui ont abandonnés tous leurs biens par raport à la France; nous les avons fort caressés et Monsieur Bigot leurs a fait donés tout ce qu'iis ent demandés tant pour leurs battiments de mer et de terre que pour leur subsistance, et ils seront aidés dans ce qu'ils pouront entreprendre.

Vous pouvés être persuadé, Monseigneur, que nous avons fait nôtre mieux pour attiré les Accadiens sans que le Gouvernement anglois pût soupçoner avec fondement

que c'est par nôtre canal et nous continuerons de même chacun de notre côté.

Il est fort à souhaitter qu'on élève quantité de bestiaux à l'isle St-Jean et à l'isle Royalle, cela doit être le principal objet des habitans. On ne poura penser de plusieurs années d'en tirer du Canada, qui a de la peine à en fournir pour sa consommation, et il est bien à craindre qu'on n'en puisse tirer par la suitte de la Nouvelle-Angleterre et de l'Accadie par les mesures que les Anglois doivent prendre pour s'y opposer.

Nous vous prions de vouloir bien donner l'année prochaine une décision sur les terrains des deux isles qui auront cy-devant été concédés et non habités, et sur lesquels

on aura placé des Accadiens.

Monsieur Desherbiers a envoyé Monsieur Bonaventure, premier capitaine de cette garnison, commander à l'Isle St-Jean, en attendant que le Roy y ait nomé un lieutenant de Roy, qui y soit attaché, il est nécessaire qu'il y en ait un, puisque l'intention de Sa Majesté, est d'établir solidement cette isle.

Nous vous prions de vouloir bien accorder à ce capitaine une gratiffication de cinq cents livres, elle a été accordée à Monsieur Duhaget lorsqu'il y commanda, pendant l'absence du lieutenant de Roy, et Monsieur Bigot l'a fait employer sur l'état du Roy pour mémoire.

Nous avons l'honeur d'être avec un profond respect, Monseigneur, Vos très humbles et très obéissants serviteurs,

DESHERBIERS . PROVOST.

Bigot au ministre.

A Louisbourg, 9 août 1749.

Monseigneur,—La frégatte du Roy "La Dianne" arriva ici le 6 de ce mois de Québec, elle vient me chercher pour my raporter, je ne peux partir que vers le 20 ou 25 de ce mois pour m'y rendre, quelque instance que me fasse Monsieur de la Jonquière, d'accélérer mon départ, cette frégatte la trouvé mouillé au Bicq, dans la rivière où il étoit depuis le 20 juillet, je le compte rendu à Quebec depuis plusieurs jours.

On travaille à force à mètre les magasins en ordre Monsieur Dolobarats décharge les effets, qu'ont été embarqués sur l'Intrépide, il ne va pas aussi vite qu'il voudroit, le garde magasin ne pouvant en recevoir journellement qu'une petite partie pour éviter la confusion, et je crois que ce vaisseau ne sera en état de partir pour France, que dans

les huit premiers jours de septembre.

Je suis occupé à concilier un chacun dans la prise de possession de leurs terreins qui se trouvent bouleversés pour la plupart pour les bornes les anglois les ayant melés. On n'a jamais eu tant besoin d'arpenteur dans la Colonie qu'à présent, il ne s'y présente personne capable d'excercer ces fonctions. Aussitôt mon arrivée à Québec j'en ferai chercher un et je l'enverrai cette année si cela se peut.

Plusieurs habitants de l'Acadie ofrent à venir s'établir à l'isle royale ou à l'Isle St. Jean, je leur fais procurer par desssus main toute sorte de facilité; ils en mennerons leurs bestiaux, il y a deux batiments partis pour aller en chercher et pour avoir de quoy faire subsister pendant l'hyver ce bétail ; j'ai prié M' Desherbiers de faire des détachements de soldats pour aller couper les foins nécessaires.

Je vais faire au premier jour l'achat de vivres qui sont nécessaires pour compléter la subsistance des habitans pendant un an, ils sont déjà 2000 sans compter les Accadiens

qui sont venus et qui viendront. L'Isle St-Jean est encore afligée cette année de sauterelles qui ont ravagé leur récolte qui avoit la plus belle aparence du monde ; il y a huit ou dix familles accadiennes

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

rendues dès ce printems dans la ditte isle, elles me demandent des vivres ainsi que les habitants mourants de faim j'y envois un batteau chargé de farine qui arrive dans l'instant de Québec, j'en attends encore un autre que j'y ferai passer, au moyen de quoi ils seront fournis jusqu'à l'été prochain les missionnaires se serviront de ces vivres pour leurs sauvages, s'ils sont dans le dessein de s'oposer à l'établissement de Chibouctou.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

BIGOT.

Bigot au ministre.

A Louisbourg, 20 aoust 1749.

Monseigneur,—J'ay l'honneur de répondre à la lettre que Monsieur le comte de Maurepas m'a écrite le 11 avril par laquelle il me prescrivoit ce que je devois faire pendant mon séjour à Louisbourg.

Je me suis fait rendre compte de tous les envoys en vivres que l'on a fait de France

et de Canada.

Et comptant sur 1,200 hommes de garnison et 2,000 habitans qui sont jusques à présent à la ration, j'ay vû qu'il nous manquoit pour pouvoir les faire subsister pendant un an près de 2,000 quintaux de farine et 1,400 quintaux de bœuf salé ou lard.

J'ay trouvé ce dernier article chez les fournisseurs anglois et je l'ay fait achepter, il nous la vendû assés cher, le quintal de bœuf à 35 livres et 45 livres celuy de lard; il

la tenû à ce prix parce qu'il avoit à nôtre défaut sa vente assurée à Chibouctou.

Je n'ay pû encore faire sufisament d'achapt de farine, n'en ayant achapté que 700 quintaux de fleur et de 189 quintaux de biscuit sur le pied de 18 livres le quintal, la farine et de 20 livres le biscuit. Monsieur Prevost a ordre de prendre celle qui se présentera jusques à 6 mille quintaux à compte de laquelle quantité, j'ay fait un marché avec un anglois pour nous en fournir 4 mille quint^x cet automne et le printemps prochain mais il n'a cependant pas voulu s'y engager affirmativement et il doit faire scavoir incessament à ce Commissaire de Baston où il a esté ce qu'il poura faire. Je rencontre beaucoup plus de difficulté à tirer des vivres de la Nouvelle-Angleterre que je n'en avois avant la guerre : Ceux qui nous en fournissoient et qui sont icy ne veulent plus s'en charger par les pertes qu'ils ont faites, leurs retours ayant esté confisqués plusieurs fois. Il y a d'ailleurs de nouvelles deffenses, à cause de l'établisement de Chibouctou, de nous porter des vivres.

Il faudroit avoir icy pour plus d'un an de farine, je compte y en faire l'année prochaine des envoys considérables de Quebec ayant esté informé que la récolte avoit une belle apparence. J'auray l'honneur de vous en instruire aussitost mon arrivée dans cette ville. J'ay fait achepter en outre 300 quintaux de bœuf salé pour les Accadiens retirés et qui se retireront à l'Isle St-Jean, et les missionnaires doivent s'en servir aussi

pour les sauvages s'ils se donnent des mouvemens à L'Accadie.

Cette isle ne laissera pas de nous consommer des farines, le blé ayant esté ravagé par les sauterelles quelque temps après estre sorti de terre et cette consommation extra-ordinaire avec celle qui sera occasionnée par les sauvages, par les habitans qui doivent venir de France et les Accadiens qui doivent se retirer à l'Isle royale, m'ont engagés à recommander à M' Prevost de tirer s'il pouvoit les dits 6 mille quintaux de farine de l'étranger.

Les Acadiens qui avoient coutume de nous porter des bœufs avant la guerre en avoient fait passer ce printemps au port Toulouze, près de cent cinquante qu'ils ont conduit icy aussitost après l'évacuation. Un particulier a entrepris la fourniture de la bou-

cherie jusqu'à Noël et un chacun y paye la viande;

J'ay eu l'honneur de vous rendre compte le 15 de ce mois en commun avec Monsieur Desherbiers de ce que nous avons fait à l'égard des Acadiens qui veulent se retirer à l'Isle royale et à l'Isle St-Jean.

Voilà Monseigneur, tous les comptes que je peux avoir l'honneur de vous rendre, mon départ me privant de bien des opérations que j'aurais pû faire si j'eusse resté icy, mais Monsieur Prevost y suppléera et je suis persuadé qu'il s'en acquittera bien. Je compte partir demain sur "la Diane" pour retourner à Québec.

Je suis &c.

BIGOT.

Bigot au ministre

A Québec le 30 septembre 1749.

Monseigneur,—J'ai mandé à M. Prevost de faire payer au Sieur Gautier, habitant de l'Acadie les cinq cents francs de gratification extraordinaire qui sont employés sur l'état du Roy de cette colonie. Si vous voulez, Monseigneur, la lui continuer ou en partie ce sera à Louisbourg où il faudra qu'il la touche. Nous vous avons prié par une

lettre commune de vouloir bien lui en accorder une ordinaire.

J'ai procuré à ce particulier pendant le séjour que j'ai fait à l'île Royale toutes les facilités dont il a eu besoin pour son établissement à l'Ile Saint-Jean. J'ai eu l'honneur de vous en rendre compte. Il a fait ce qu'il a pu par écrit pour engager des Acadiens à se retirer dans ces îles, mais si les Anglois exécutent ce qu'ils ont projeté d'obliger les Acadiens à prendre les armes contre les sauvages et à défendre leurs terres contre tous ceux qui entreront chez eux, il en sortira beaucoup. L'abbé Leloutre nous mande que si le gouverneur anglois les oblige à prêter un nouveau serment, ils prendront les armes avec les sauvages.

Les Micmaes font courir le collier chez nos sauvages domiciliés pour avoir du secours et s'opposer à l'établissement de Chibouctou. Ils en ont présenté un à M. de Lajonquière pour lui demander des troupes. Il les a refusées disant que nous étions en paix avec l'Angleterra, mais je leur ferai donner des présents et j'envoie dans le batiment où passe M. le Chevalier de la Corne qui commande le détachement que M^r de la Jonquière envoye à Chedaique, des etoffes et fusils et autres munitions tant pour eux que pour les Accadiens qui voudroient prendre les armes avec eux et le tout n'est envoyé que

sous prétexte de traiter avec les sauvages leurs pelleteries.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéis-BIGOT. sant serviteur,

Bigot au ministre.

Québec, le 29 septembre 1749.

Monseigneur,—M. LeLoutre, missionnaire à l'Acadie, nous a envoyé un Courier pour nous apprendre que le gouverneur de Chibouctou voulut obliger les Acadiens à prêter un nouveau serment de fidélité au Roy d'Angleterre par lequel ils s'engageroient de défendre leurs biens et leurs terres contre tout étranger qui entreroit sur l'Acadie et qu'ils se joindroient aussi à eux contre les sauvages, supposé qu'ils les inquiétassent.

Ces Acadiens se sont assemblés à Beaubassin et ont résolu de ne point prêter ce serment, s'en tenant à celui qu'ils avoient prêté ci-devant et qu'ils veulent bien renouveler, M. LeLoutre nous assure qu'ils quitteront plutôt l'Acadie que de s'y soumettre

et qu'ils se retireront sur nos terres.

Je donne en conséquence au Chevalier de la Corne (a) qui va commander à Pecoudiak, Memeramcoucq et Chipoudy qui sont trois rivières, où il y a de belles terres, des étoffes et autres effets nécessaires pour engager les Acadiens à se retirer de son côté.

Ce missionnaire ajoute que les sauvages vont faire courir le collier chez leurs voisins pour avoir du secours et s'opposer à l'établissement de Chibouctou. Que s'ils sont forcés et qu'ils soient les plus faibles ils se retireront du côté de nos postes, qui sont les dites trois rivières.

⁽a) De la Corne partit de Québec le 14 oct. 1749.

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

M. de Lajonquière a l'honneur de vous instruire au long de ce qui s'est passé à ce sujet, et à l'égard des limites entre la Nouvelle-France et l'Acadie qu'il est absolument nécessaire de fixer. M. le Comte de la Galissonière a pris tous les éclaircissements qu'il a pu sur ces limites.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, Monseigneur, Votre très humble et très obéissant serviteur,

BIGOT.

La Jonquière et Bigot au ministre.

A QUÉBEC, le 1er oct. 1749.

Monseigneur,—Nous avons l'honneur de répondre à votre lettre du 30 avril dernier.

Les détachements que M' de la Galissonnière avoit envoyés hiverner à l'Île Boyale y ont fait une grande quantité de bois, ce qui estoit bien nécessaire pour le chauffage des officiers et des troupes, mais on ne pourra en profiter qu'en partie, n'y ayant point suffisamment à Louisbourg de batiments pour l'y porter et on a esté obligé d'avoir recours au charbon de terre pour les casernes. M. Bigot a eu l'honneur de vous en informer.

Il vous a pareillement instruit que quantité de familles accadiennes se proposoient de s'établir à l'Île Royale et à l'Île Saint-Jean c'est ce gouvernement qui doit le plus les y engager; nous ferons de notre côté tout ce qui dépendra de nous à cet égard. M. de la Jonquière a eû l'honneur de vous informer des ordres qu'il a donnés à Mrs de la Corne et Boishebert pour engager ceux qui ne sont pas à portée de l'Île Royale et de l'île St-Jean de se retirer en deça de nos limites du côté de pecoudiak, memeramcouc et chedaïque où les terres sont bonnes pour y faire quantité d'établissements et pour y elever des bestiaux qui pourroient servir à la subsistance de Loüisbourg. *

Bigot au ministre.

A QUEBEC, le 11 octobre 1749.

Monseigneur,—Nous venons de recevoir dans l'instant des lettres de M. Bonaventure, Commandant à l'isle Saint-Jean, par la goelette qu'on y avoit envoyée à la fin d'aoust porter des vivres et quelques effets pour les habitants qui n'en avoient plus. Il nous marque que les sauterelles ont entièrement ravagé la récolte; qu'il n'y a point de blé dans l'île pour faire la semence prochaine ni assez de farine pour fournir à la subsistance des habitants et de ceux qui s'y sont refugiés de l'accadie; que le Sr Gautier en arrivoit et l'avoit assuré que quantité de familles accadiennes se préparoient à passer cet automne à l'île Saint-Jean, à cause du nouveau serment que les Anglois exigent d'elles; que M. le loutre lui demande d'ailleurs des vivres pour les sauvages qui se mettent en mouvement; qu'il lui en a envoyé avec des etoffes, mais qu'il ne lui feroit plus nul envoi ne voulant pas s'exposer à mourir de faim et à se dénuer de tout; qu'il neus prie de lui envoyer, aussitot la lettre reçue des farines et des effets afin de le mettre en état de fournir à la subsistance des habitants, de ceux de l'accadie et même des sauvages.

Nous renvoyons sur le champ la même goëlette chargée de trois cents quarts de farine ou environ de sept à huit cents minots de blé pour la semence prochaine parce qu'il nous mande qu'il est nécessaire d'avoir du blé pour semer dans les terres hautes dès le petit printemps, et que celui qu'il recevra en Juin sera employé pour les terres basses.

Cette île Saint-Jean coute beaucoup au Roy depuis l'année dernière, on y a envoyé des vivres et des effets en quantité. J'ai ordonné de les faire payer aux habitants qui seroient à leur aise.

J'y enverrai encore, dès le petit printemps huit à neuf cents minots de blé pour semence, avec des farines pour leur subsistance pour l'été, comptant que leur récolte leur suffira pour l'hiver suivant.

J'aurai l'honneur de vous adresser par les derniers navires l'état de ces envois et je ferai tirer des lettres de change pour en rembourser la colonie.

Je suis, avec un très profon l'respect, monsei, neur, votre très humble et très obligeant serviteur. BIGOT.

Boishébert à M. de la Galissonière.

A ECOUPAC (RIVIÈRE ST-JEAN), le 26 aoust 1749.

J'ai reçu le deux de ce mois la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, par le Père Germain.

J'aurai l'honneur de vous marquer par celle-ci ce qui s'est passé depuis ce temps

Je commencerai d'abord par les nouvelles qui me sont venues en premier [lieu] de Beaubassin. Le nommé Melançon habitant de cet endroit, à qui j'avois donné ordre de m'écrire supposé qu'il se passât quelque chose de nouveau dans cette colonie m'a envoyé l'ordre de M. Cornwallis, gouverneur en chef de l'Acadie, résident à Chibouctou.

J'ai l'honneur de vous en envoyer la copie que vous trouverez ci-jointe, vous verrez, Monsieur, qu'il est ordonné aux Acadiens de prêter serment de fidelité au Roy d'Angleterre et de ne point sortir de leur pays pour aller commercer sans passeport ce qui sera très-mal pour les sauvages revenus du Canada qui pour la plupart retiroient leurs besoins de cet endroit. De plus, il leur est défendu de ne point couper d'arbres que sur leurs terres; leur dessein est de mettre des habitants anglois sur celles qui ne sont point établies. Il seroit à souhaiter, Monsieur, pour cette colonie que la guerre eut à recommencer ; nous serions peut être plus heureux à en faire la conquête que nous n'avons été cette guerre dernière. Ce sont là, Monsieur, les nouvelles qui me sont venues de côté de l'Acadie.

Le 8 décembre (a), Monsieur, des sauvages que j'avois mis en vedette au bas de la rivière vinrent me rapporter qu'il y avoit trois vaisseaux anglois dans le hâvre et qu'à la manœuvre qu'ils faisoient, il n'y avoit point à douter qu'ils ne voulussent établir. Les sauvages revenus du Canada que j'avois pour lors à mon poste vinrent me dire qu'ils vouloient y aller et s'opposer à leur entreprise, voyant bien qu'il m'en coûteroit beaucoup s'il falloit qu'ils vinssent à m'y accompagner. Pour m'assurer de la nouvelle et ne rien qui ne fut à propos, je pris le parti d'y envoyer mon sergent avec deux autres sauvages qui revinrent le lendemain et amenèrent avec eux un habitant chargé de la lettre du commandant anglois par lequel il m'invitoit à venir à Menacouche afin de décider du

Je suis parti le onze de ce mois et suis arrivé le deuxième jour de mon départ à Menacouche sur les quatre heures du soir. Je campai à la vue des bâtiments et vins me présenter de là, pavillon déployé, au hord de la mer. La chaloupe vint aussitot à

terre avec deux officiers.

Comme je manquerai peut être, Monsieur, à vous marquer exactement comme tout s'est passé et ce dont nous sommes convenus, je vous envoie, Monsieur, la lettre de M. Cornwallis et ma réponse aux propositions du capitaine Rous. J'espère, Monsieur, que vous ne trouverez pas mauvaise la conduite que j'ai tenue en lui faisant montrer ses ordres et ne lui montrant point les miennes. La proposition à laquelle j'ai fait adhérer le capitaine Rous qui est de rester dans la rivière Saint Jean jusqu'au printemps prochain, ne nous donne que du dessus dans cette affaire cy. L'entretien particulier que j'ai eu avec le Sr How adjoint à cette députation n'a pas laissé que de bien m'éclairer des prétensions qu'ils disent avoir sur la rivière Saint Jean. Une de leurs meilleures raisons est la commission de Mr de Subercase signée de la Cour qui le fait gouverneur de l'Acadie, c'est-à-dire depuis l'isle verte, qui est devers Canso renfermant toute la côte maritime en dehors et en dedans de la baie françoise jusqu'au Squinibiquy. Il seroit bon, Monsieur, de prendre des precautions de ce côté là.

Le R. P. Germain, Monsieur, qui a servi d'interprète aux sauvages vous marque l'accord qu'ils ont fait avec les Anglois. La députation qu'ils ont à Chibouctou ne peut

aller à conséquence doutant que ce ne sont point les chefs qui y sont allés.

⁽a) Evidemment une erreur.—C'est le 8 de ce mois qu'il faut lire.

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

J'ai fait distribuer le présent marqué sur l'état aux sauvages de cette rivière. Les maladies qu'ont essuyés ceux revenus du Canada les ont fait séjourner quelques temps à mon poste. Je n'ai pu faire autrement que de leur donner un peu de vivres pour se rendre jusqu'à leurs villages où je pense qu'ils auront bien de la peine.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, Votre très humble et très obéissant serviteur,

Signé: BOISHEBERT.

Lettre du sieur Rous, capitaine anglais, écrite au sieur Boishébert de la rivière St. Jean le 31 juillet 1749.

Monsieur,—J'ay ordre du Roy mon maître de faire recherche et d'examiner les différents ports, havres et rivières de la province de Sa Majesté la nouvelle Ecosse et suis présentement icy pour cet effet; étant informé que vous êtes dans cette rivière avec un détachement du Roy de france, je serois bien aise de sçavoir par quelle autorité et à quel dessein vous menez une pareille procédure. Cela me feroit d'autant plus de plaisir sy je pouvois avoir l'honneur d'une conférence avec vous, tête à tête, pour vous convaincre du droit du Roy mon maître.

Je seray ravi du plaisir de voir quelques uns des principaux des Sauvages, pour les informer de la paix et de la bonne union qui subsiste entre les deux couronnes, aussi bien que pour conférer avec eux.

En attendant l'honneur que j'espère de vous voir, je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humbre et très obéissant serviteur,

JOHN ROUS.

Lettre de Boishébert à Cornwallis.

Menacouche, le 12 aoust 1749.

Monsieur,—J'ay vu l'ordre par lequel il est ordonné au Sieur Rous capitaine d'un de vos vaisseaux du Roy de me faire désister des entreprises supposé que j'en ai fait quelques unes au bas de la rivière St-Jean, comme il paroît inutile de troubler ce qui paroît si bien affermi entre nos couronnes en enlevant une petite difficulté qui peut être est déjà décidée je n'en ay fait aucune.

Je n'ay donc ordre de mon général, Monsieur le Marquis de la Galissonière, de me tenir sur ces costes cy, de n'y point bâtir, mais de n'y point souffrir que l'on y bâtisse, afin de nous en conserver la possession comme il sera bientôt décidé par nos deux couronnes.

J'ai l'honveur d'être, etc.

BOISHÉBERT.

COLONIES.

29 aoust 1749.

Lu au Roy.

Les nouvelles qu'on vient de recevoir de l'Acadie par les lettres qui sont arrivées de Loüisbourg, annoncent l'execution des projets qui ont fait tant de bruit en Angleterre

pour de nouveaux etablissemens dans cette première colonie.

On apprend en effet qu'il y étoit déjà arrivé environ 600 familles qui ont été débarquées à la Baye de Chibouctou; que leurs premiers etablissemens doivent être placés le long de la côte depuis cette baye jusqu'à celle de La Hève; qu'on doit les etendre dans la profondeur des terres jusqu'aux Mines, et de là jusqu'à la Baye verte; qu'à cet effet on alloit commencer par ouvrir un chemin dans les bois depuis Chibouctou jusqu'aux Mines; et que le Gouvernement Britannique doit entretenir dans cette Colonie une garnison de 2,000 hommes dont l'un des deux Regimens qui étoient à Loüisbourg fait partie.

Ces details s'accordent avec les dispositions qui ont eté faites en Angleterre relativement à ces projets dont l'exécution ne pourroit avoir que des suittes tres dangereuses

1° Les familles angloises se multiplient ainsi à l'Acadie, et y ayant une garnison si considerable, les anciens habitans qui avoient toujours conservé le desir et l'esperance de rentrer sous la domination de la france, seront obligés de renoncer à l'un et à l'autre, et de se soumettre sérieusement et pour toujours à la domination angloise; et l'on n'aura plus effectivement les mêmes facilités qu'on auroit eues jusqu'à present pour reprendre ce pays là sur les Anglois.

2º Cette Colonie deviendra formidable pour celles de Canada et de l'Isle Royale, particulierement pour la dernière. Outre les forces qu'elle pourra trouver dans sa peuplade, dès que les ports de Chibouctou et de la Hève seront bien etablis, les vaisseaux de guerre anglois y trouveront en temps de guerre de grandes facilités tant pour les entreprises contre l'Isle Royale et le Canada, que pour leurs croisieres dans ces parages.

Enfin l'Isle Royale sera privée des secours qu'elle tiroit de l'Acadie pour sa subsistance; et c'est un inconvenient qui s'y fait déjà sentir, les Anglois ayant fait aux Acadiens des deffenses très severes de fournir pour cette Isle ni bestiaux ni autres

choses, et ayant pris des mesures pour les en empêcher.

Telles sont en general les fâcheuses consequences qui resulteront necessairement de ces projets si les Anglois peuvent parvenir à les executer. Dans l'impossibilité où l'on est de s'y opposer ouvertement, puisqu'ils sont en droit de faire à l'Acadie tels etablissemens qu'ils jugeront à propos, tant qu'ils n'en passeront pas les limites, il ne reste qu'à y apporter autant d'obstacles indirects qu'il sera possible sans se compromettre, et à prendre des mesures pour se mettre à l'abri des entreprises que les Anglois peuvent envisager dans le succès de ces etablissemens.

Le seul moyen qu'on puisse mettre en usage pour y faire naître des obstacles, c'est de faire sentir aux Sauvages de l'Acadie et des environs combien il est interessant pour eux-mêmes d'empêcher que les Anglois ne s'y fortiffient, de les engager à s'y opposer ouvertement, et d'exciter les anciens habitans à soutenir ces sauvages dans leurs oppositions autant qu'ils pourront le faire sans s'exposer eux-mêmes. Les Missionnaires des uns et des autres ont des ordres et sont disposés à se conduire selon ces vues. Mais il est à craindre que malgré l'attachement que ces sauvages et les habitans ont toujours conservé pour la france, et malgré l'alienation où ils ont toujours été contre les Anglois, ceux-cy ne parviennent ou à les gagner avec des presens qu'ils prodigueront aux Sauvages, ou à les intimider et les reduire par la superiorité des forces. Peut-être même se porteront-ils à expulser les Missionnaires au prejudice d'un des articles du Traitté d'Utrecht quoiqu'il ait eté toujours executé à cet egard. C'est sur quoi l'on aura plus d'eclaircissemens à la fin de l'année par le retour des vaisseaux de l'Isle Royale et de Canada.

Quoiqu'il en soit, le plus sûr parti qu'il y ait à prendre, c'est de mettre le plus promptement qu'il sera possible, ces deux Colonies en bon etat de deffense et à l'abri des entreprises qui peuvent être projettées contre elles. Independament des arrangemens qui sont proposés pour cela dans un autre Memoire il y a des dispositions particulières à faire par raport à l'Île Royale : c'est d'établir solidement l'Îsle St-Jean qui en depend, et qui pourra lui être d'un très grand secours, particulierement pour sa subsistance en temps de paix et en temps de guerre. L'on a donné des ordres d'y attirer autant de familles accadiennes qu'il sera possible, et de profiter pour cela du degout et du mecontentement que ne peuvent manquer de causer parmi elles les operations des Anglois à l'Acadie; et l'on proposera incessament d'autres expediens pour cet etablissement de l'Isle St-Jean. Mais les circonstances de ce qui se passe à l'Acadie doivent faire sentir de plus en plus la necessité qu'il y a de ne pas perdre de temps pour la consommation de tous les arrangemens generaux et particuliers, surtout de celui qui regarde l'augmentation de les arrangemens generaux et particuliers, surtout de celui qui regarde l'augmentation de les les des les de vent et tation de Trouppes pour toutes les Colonies; Car la Louisianne et les Isles du vent et sous le vent seroient encore bien plus exposées si le Canada et l'Isle Royale n'etoient pas en cât de la colonie de la coloni pas en sûreté.

5-6 EDOUARD VII. A. 1906

Les operations qui se font à l'Acadie font encore connoître combien on a eu raison de demander que les limites en soient fixées, et combien il est important de parvenir à ce reglement.

Non signé.

Déclaration de guerre des Micmacs au gouverneur d'Halifax.

SEIGNEUR,—L'Endroit ou tu es, l'endroit ou tu te loge, l'endroit ou tu fais une Fortification, l'endroit ou tu veux Presentement t'établir, l'endroit dont tu veux absolument te rendre le Maître, Cet endroit m'appartient.—Je suis sorti de cette Terre (comme une Herbe) moi Sauvage Je suis né la (de pere en Fils).

Cet Endroit est ma Terre, Je le Jure, C'est Dieu qui m'a donné cette Terre pour etre

mon Pais a Perpetuité.

Je te decouvre d'abord ce que mon Cœur pense vers toi, car il ne se peut que les Ouvrages que tu fais a Chebouctouk ne me donnent fortement matiere a reflechir. Mon Roi et ton Roi ont fait entre eux la distribution des Terres. C'est ce qui fait que presentement ils sont en Paix; Mais pour moi Je ne puis faire alliance ni paix avec Toi. Montrez moi ou moi sauvage pourrois me retirer, Tu me chasse, Toi, montrez moi donc ou tu veux que Je me refugie.

Tu t'es Emparé de presque toute cette Terre, de sorte que Je n'ai pour toute resource que Chebouctouk. Cependant tu m'envie encore ce Morceau, et meme tu veux m'en Chasser. C'est ce que me fait connoître que tu m'engage Toi même a ne cesser de vous

faire la guerre, et a ne Jamais faire alliance ensemble.

Tu es Glorieux de ton grand Nombre, pour moi qui suis en tres petit Nombre, Je ne

puis mieux faire que de me Confier au Dieu qui connoit ce dont il s'agit.

Un Vermisseau Rampant scait se deffendre, quand il sent qu'on l'attaque, assurément, moi Sauvage vaux un peu plus qu'un vermisseau a plus forte Raison dois-je savoir me bien deffendre quand on m'attaque. Je vais t'aller voir incessamment, oui certes, bientôt Je te verrai et J'espere que ce que J'entendrai de toi, me remettra un peu le Cœur.

Je te Salüe.

Tous les Sauvages de l'Isle Royale et de Nalh-ick ou neich au port Toulouse, 6 jours avant la S' Michel.

Cornwallis à Desherbiers.

Chebouctou, 21 septembre 1749, V. S.

Monsieur, — J'eus l'honneur de celle de V. E. de l'11^{me} d'Aoust. Je vous suis tres obligé pour le soin que vous aviez [avez eu] de ces Anglais pris par les sauvages — Par un Vaisseau qui arriva l'autre jour, M. Maillard m'envoye une copie de la lettre que V. E. écrit aux Sauvages de l'Isle Royale. J'y reconnois votre caractere, Je suis charmé qu'a la fin Les Gouverneurs des Colonies des deux Nations et leurs Habitans peuvent se fier les uns aux autres. Il semble que quelqu'uns ont cru qu'il fut permis meme pendant la paix d'exciter les Sauvages alliés d'une Nation a faire tout le mal qu'ils pourroient a l'autre. Pour moi il m'a toujours paru etrange qu'entre les Particuliers rien n'est si infame que de louer un Assassin pour venger un Affront, ou tuer un Rival, mais qu'entre deux Nations on pourroit souffrir la Coutume barbare de exciter ces Sauvages a leur Guerre Assassine.

Monsieur,—A mon Arrivée dans cette Province les Sauvages de l'Accadie venoient ici tous les Jours. Je les trouvai tranquilles et charmés de revoir la Paix. Il ne se lassoient point de m'assurer de leur Amitié aux Anglois—de ma part ils furent bien recus et assurés de tout sorte de protection. Ils devoient s'assembler cette automne pour reconnoitre S. M. Britannique & recevoir les presens qu'elle leur envoye—Pour ceux de L'Isle Royale Je n'eus point de leurs Nouvelles, Je n'ai rien à faire avec eux—et Je suis persuadé que les Sauvages n'ont ni assez d'Esprit ni assez de bétise pour se meler de leur chef des Affairs qui ne les regardent en aucune façon. D'ou vient donc Monsieur que depuis l'Evacuation de Louisbourg tout est si changé? Vous savez ce qui est arrivé a Canso—Vous Aurez entendu ce qu'ils viennent entreprendre a Chinectou, Monsieur Je

croirois vous dire la plus grande Injure de vous en soupconner la cause, mais J'ai toute la Raison du mond[e] de presumer que quelqu'uns qui sont venus avec vous en sont les

J'ai eté informé qu'un François est venu de Louisbourg & a passé par cette Province. Je scais qu'un certain Pretre nommé Leutre [sic pour Le Loutre] est depuis quelque tems avecles Sauvages & qu'il étoit à Chinectou quand ils attaquerent les Vaisseaux Anglois comme cette homme est venu de France dans la Chabanne il depend de votre Gouvernement.

Vous me permettrez de vous demander s'il est entré dans cette Province avec votre permission ou contre vos ordres. En tout cas Je vous prie de la rappeller et de faire examiner sa Conduite. Les Pretres doivent savoir qu'il leur est defendu d'entrer dans cette Province sans avoir obtenu ma permission. Vous pouver conter que ceux qui viendront de votre part seront bien receus et protegés, ma resolution étant de Laisser aux Sujets François de S. M. Brit. aussi bien qu'aux Sauvages l'exercice libre de leur Religion mais pour ceux qui presumeront officier dans ces Provinces sans m'avoir presenté une lettre de la part de V. E. ou de M. Jonquiere, Je fairai executer les Loix qui les regardent. Je fairai tout mon possible pour que ceux qui doivent diriger les Consciences des autres soient eux memes honnetes hommes. Les Missionaires se vantent qu'ils ont converti les Sauvages de ces Pais, si c'est etre Chretien que de commettre toutes sortes de Crimes de Vols et d'Assassinats il vaudroit mieux qu'ils fussent Restés toujours Sauvages Payens. Un Sauvage honnete homme vaux dix mille Chretiens

Mons' depuis que Je scais que les Sauvages se sont retirés a St Pierre dans l'Isle Royale avec le vaisseau Anglois qu'ils prirent a Canso, c'est mon devoir de vous en demander la restitution. Et Je ne doute nullement que, V. E. ne me le faira renvoyer au plutôt. Au moins si qui que ce soit, alloit mener un Voisseau François dans un Port de la Nouvelle Ecosse, Je croirois mon Gouvernement bien foible ou bien lâche si Je ne vous le renvoyois sur le Champ, & meme je me croirois obligé de punir ceux qui l'avoient pris en Corsaires, ou de vous les livrer pour etre punis a votre Gré. A L'egard des menaces de vos Sauvages, vous voyez que Je ne les soupconne pas sans l'entervention de quelques François Malintentionnés et Graces au Dieu nous Sommes à l'Abri de toutes leurs Entreprises.

Je suis avec le plus sincere Estime, etc.

Desherbiers à Cornwallis.

A Louisbourg, le 15 octobre 1749.

Monsieur,—J'ay receu la Lettre que votre Excellence ma fait l'honneur de m'ecrire quelque nature qu'ils puissent estre Et je suis charmé que vous ayés vu La Lettre que J'ai Ecritte aux Sauvages pour les remercier des prisoniers que je vous ay renvoyé S'ils avoient amenés Le Batteau dans le Port de cette Isle ou il y a Garnison Je l'aurois renvoyé avec les Prisoniers et leur en aurois Payé la rancon comme je leur ay fait payer celle des prisoniers. Mais J'ay toujours ignoré ou ils ont menés ce batiment, Et je suis informé par le commandant du Port Thoulouze et par M Labé Maillard que le batteau n'a point été conduit a St Pierre et qu'ils ne savent point ou il est.

Si les Sauvages etoient Sujets du Roy (comme vous le croyez) il n'est pas douteux que je Les aurois obligés a rendre le batteau. Mais votre Excellence ne doit pas ignorer qu'ils ne sont que sur le pied d'Alliés dans toutes nos Colonies et que nous n'exigeons rien d'eux par autorité. Il est vray que Mr l'Abbé le Loutre a passé de ffrance icy Sur le Vaisse. Vaisseau le Chabanne et que le Missionaire a eté rejoindre les Sauvages de sa Mission a l'Accadie je ne scay Monsieur si ce Missionaire n'etant emploiés que pour les Sauvages Seulement, a cru estre obligé de ce presenter devant vous, C'est le Roy de ffrance qui la envoyé a sa Mission, mais je suis tres sur que Sa Majesté ne luy a donné aucun ordre

de faire ce dont vous l'accusés.

Si ce Missionaire fait quelque chose contre les Regles de votre Gouvernement et qu'il ait outre passé les fonctions de son Ministère, ce n'est ni directement ni indirectement par mes ordres, ainsi je ne suis ny comptable ny responsable de ses Actions.

Je ne puis luy donner ordre de revenir icy n'etant point employé dans l'Etandue de mon Gouvernement, etant dans les parties du Gouvernement general de la nouvelle

France.

A l'egard du François que V. E. me mande avoir passé d'icy à l'Accadie et aux Mines, J'ignore qu'il est et ce qu'il peut y avoir eté faire. Je prie votre E. qu'en Cas que vous trouviés quelque François dans votre province qui excite des troubles de le faire arrester, Et je vous promets d'en faire bonne Justice, s'il est habitant de mon Gouvernement, et s'il est de quelqu'autre Province de le faire conduire Surement à son Commandant pour qu'il soit puni a toute rigueur suivant l'exigence du cas.

Je vois avec horreur et Indignation les Cruautés et les trahisons des Sauvages, mais cette nation malgré les Principes de Religion qu'on tache de leur inspirer conserve toujour sa premiere ferocité il seroit à souhaiter qu'on put les Corriger, mais par le raport que m'a fait Leur Missionaire cela me paroit impossible, il est triste à des Gens

d'honneur d'estre exposé à la Surprice de ces Gens là.

Je prie votre E. d'estre persuadé que je n'ay ni n'auray de ma vie aucune part a leurs Actions et que je fairay tout mon possible pour conserver la bonne intelligence et

l'union qui doit etre entre les deux Nations.

J'aprens ce soir par une lettre du Commandant du port Thoulouze qu'un de vos Batteaus de Guerre est toujour mouillé dans nos havres entre les deux passages, ce commandant a Envoyé un officier à son bord pour luy demander S'il a besoin de quelque chose et savoir les Raisons qui l'oblige à se tenir ainsi à l'ecart.

Je prie votre E. de vouloir bien ordonner à vos Vaisseaux de s'adresser directement a moy Lorsqu'ils feront quelque Sejour dans quelque port de cette isle, et s'ils ont

besoin de secours, Je leur feray donner ce qui leur sera necessaire.

Si je puis decouvrir ou est le Batteau que les Sauvages ont pris, Je tacheray de le retirer de leur mains pour vous le renvoyer, mais je ne puis les y contraindre par la fforce.

Je suis avec toute la consideration et l'estime possible Monsieur Votre tres humbre et tres obeissant Serviteur,

DESHERBIERS.

L'abbé LeLoutre au ministre.

Beaubassin, 4 (a) octobre 1749.

Monseigneur,—J'ay [eu] l'honneur d'écrire de Louisbourg à Votre Grandeur pour l'informer des entreprises des anglois sur l'Acadie, trois semaines après l'évacuation, j'en suis parti pour me rendre à l'Acadie et j'ay vu par moy même que l'Anglois n'épargnoit rien pour venir about de son dessein. J'ay eu l'attention d'informer Monsieur Desherbiers gouverneur de l'Isle Royale de toutes ses démarches et je luy ay communiqué toutes les ordonnances du Général Cornwallis et je pense qu'il vous les aura fait passer ; à mon arrivée à l'Acadie j'ay fait passer trois de mes sauvages jusqu'à Québec pour informer Monsieur de la Jonquière nouvellement arrivé de la triste scituation des Acadiens, et je viens d'apprendre par des lettres qu'il a pris la résolution de continuer le plan de Monsieur de la Gallissonnière, et de soutenir le projet qu'il avoit commencé faisant prendre possession de la rivière St-Jean par l'un de ses officiers avec ordre d'y faire un fort, de faire un corps de milice des habitans qui y sont establis, deffence faites à ces dits habitans de reconnoître d'autre maître que le Roy de France pour soutenir cette entreprise, Monsieur de la Jonquière a fait partir deux bastiments de Québec pour Cocagne qui est le port de mer le plus proche du Cap Tourmentain, [nous] attendons tous les jours ces battiments, et suivant les lettres que nous en avons reçu, ils ne doivent pas tarder.

Monsieur le Chevalier de la Corne est à la tête d'un détachement considérable, il a ordre d'établir le port de Cocagne et d'y faire un fort, de conserver la rivière S'-Jean, de

prendre possession des trois autres rivières Chippoudy, Petkoudiac et Memeramkouk qui se trouvent sur la même coste, de faire un corps de milice des habitans qui sont établis dans ces dites rivières, de leur faire défense de reconnoître d'autre maitre que le Roy de France et d'employer toutes ses forces tant du côté des françois que des Sauvages pour se maintenir dans cette prise de possession et repousser les anglois s'ils y viennent.

Monsieur de la Gallissonnière qui passe en France informera Votre Grandeur de la situation de ces Rivières et de la côte depuis le Cap Tourmentin jusqu'à Gaspé qui fait le commencement du fleuve St-Laurent et de l'avantage et de l'utilité qu'il en reviendra

à l'état pour cette prise de possession.

Cette démarche des puissances du Canada console et anime tellement les Acadiens qu'ils ont pris la résolution de députer l'un d'entre eux et nommer Monsieur Joseph Vigneau pour vous informer, Monseigneur, de leur triste situation et implorer l'honneur de Votre protection, et je prends la liberté d'exposer à Votre Grandeur que l'on trouvera plus de mille familles acadiennes pour établir les rivières et la côte dont on vient de prendre possession, elles sont toutes prêtes à se soumettre à l'obéissance de Sa Majesté Très Chrétienne et à se sacrifier pour soutenir la gloire et l'intérêt de l'état; mais comme il se trouve quelques difficultés, vous me permettrez, Monseigneur de vous les exposer.

Les Acadiens françois de nation ont tombé par les malheurs de la guerre et sous le gouvernement de Monsieur de Subercase sous la domination de la Grande Bretagne, en 1713 l'Acadie ayant été cédée aux anglois par la traitté d'Utrecht et dans les termes les plus amples, les anglois prétendent avoir toute l'étendue de l'Acadie portée dans la commission de Monsieur de Subercase gouverneur de Port Royal et prétendent que cette étendue va jusqu'au Cap Desrosiers qui est à l'entrée du fleuve St-Laurent.

Le Général Cornwallis envoyé de la part du Roy d'Angleterre pour l'établissement de Chibouctou prétend que les Acadiens ne peuvent plus sortir de l'Acadie, que tous ceux qui en sortent sont et doivent être regardés comme déserteurs et punis comme tels en conséquence le général a fait défence aux Acadiens de sortir sous de graves peines, il fait passer dans les Mines 7 à 800 hommes et il fait travailler à construire un fort pour contenir et soumettre l'habitant à sa volonté, et il y a continuellement deux bastiments armés dans l'entrée des Mines pour empescher les habitans d'en sortir avec leurs petites voitures, la raison de ce général est que par le traitté d'Utrecht les Acadiens avoient un an pour délibérer et choisir de demeurer ou sortir de l'Acadie avec leurs effets mobiliers, que les Acadiens ayant choisi d'y demeurer, il ne doit plus être dans le pouvoir d'en sortir, vu que depuis 1714 ils sont devenus les véritables sujets du Roy d'Angleterre.

Il est vray, Monseigneur, que l'Acadie a été cédée à l'Anglois dans toute son étendue et dans les termes les plus amples, mais avec cette close que les deux couronnes nommeroient des expers pour placer les bornes de l'Acadie et la séparer des terres du Canada, ce qui n'a pas encore esté fait jusqu'à présent, les puissances du Canada prétendent que l'Acadie n'est qu'une péninsule, une presqu'isle, et qu'en donnant aux Anglois cette péninsule on leur donnera toute l'étendue de l'Acadie, et qu'aussy il faut leur donner depuis le Cap Tourmentain ou la Baye Verte où est le portage d'une grande lieue qui fait et constitue l'Acadie péninsule, toute la partie du Sud en traversant la Baye Françoise suivant la coste de l'Est jusqu'à l'Isle de Campceau exclusivement, revenant par le passage de Fronsac jusqu'au Cap Tourmentain ou à la Baye Verte.

Voilà ce que nous appelons l'Acadie et voilà ce que les puissances de Québec veulent donner à l'Anglois et rien d'avantage, et en conséquence ces messieurs ont fait prendre possession de toute la côte depuis le Cap Tourmentin jusqu'à Gaspé avec la partie du nord de la Baye Françoise où se trouve la rivière St-Jean et les trois autres rivières, je pense que Votre Grandeur soutiendra ce que ces messieurs ont fait et par ce

moyen les Acadiens trouveront des terres à cultiver. Quant à la défense faite par le Général Cornwallis aux Acadiens, je pense qu'elle ne doit avoir lieu, et Votre Grandeur me permettra de luy exposer comme les Acadiens

Les experts n'ayant point esté nommés pour placer les bornes de l'Acadie et la se sont comportés depuis la paix d'Utrecht. séparer des terres du Canada, et les Anglois leur faisant entendre qu'ils avoient jusqu'au Cap Desrosiers, les habitans ne sachant où aller pour cultiver des terres françoises demeurèrent dans l'Acadie comme une populace mutinée refusant de prester le serment de fidélité au Roy de la Grande Bretagne, faisant la guerre avec les Sauvages aux Anglois et défendant aussy leurs terres et leur religion jusqu'à l'année 1727 dans laquelle ils firent un traité particulier avec Monsieur Philip (a) général de cette province et envoyé de la part du Roy d'Angleterre, par lequel les dits Acadiens promettent d'être fidèles au Roy George II et luy obéir, et en vertu de ce serment le général Philip leur accorde au nom du Roy son maître la jouissance paisible de leurs biens, le libre et public exercice de leur religion avec la liberté d'avoir des prêtres catholiques et romains pour les instruire, l'exemption de porter les armes contre qui que ce soit, la liberté de se retirer ailleurs quand bon leur semblera, et qu'ils seront déchargés de fidélité dès qu'ils ne serout plus sur les terres de la Grande Bretagne.

Vous me permettrez, Monseigneur, de vous faire remarquer que le Roy George a approuvé ce que son général avoit fait pour la tranquilité de sa province, et qu'en conséquence les Acadiens ont joui jusqu'à présent de ces privilèges, que même pendant cette dernière guerre, Monsieur Mascarène gouverneur d'Annapolis Royale a laissé les Acadiens tranquilles, et ne leur a jamais parlé de prendre les armes pour la défense de la province, qu'il les a toujours exhorté à garder le traitté qu'ils avoient fait avec le Général Philip et leur a promis de les faire jouir aussi longtemps qu'ils seroient fidèles, des pré-

rogatives que le général leur avoit promis au nom du Roy son maître.

Les Acadiens prétendent en vertu de ce traitté être en droit de sortir de l'Acadie avec leurs effets mobiliers, et en conséquence ils ont représenté au Général Cornwallis pour répondre à ses ordres une requeste signée de plus de mille personnes, par laquelle ils refusent de prêter un nouveau serment et de prendre les armes contre les françois et les Sauvages pour la défense de cette province, et protestent tous qu'ils sont prêts à

sortir de leur patrie plustôt que de se soumettre à ses ordres.

Mais comme une populasse ne peut rien contre une puissance qui à la force en mains, les Acadiens réclament, Monseigneur, votre protection et prennent la liberté d'implorer votre secours ; ils espèrent que votre Grandeur voudra bien s'intéresser pour eux auprès du Roy leur premier maître, et c'est dans cette vue qu'ils ont député Monsieur Vignau qui aura l'honneur de vous présenter une requeste de leur part, et comme la justice parle pour eux et que la France est la ressource des malheureux, j'espère, Monseigneur, que vous voudrez bien prendre sous votre protection ce peuple abandonné et que vous obtiendrez de Sa Majesté et la liberté de sortir de l'Acadie et les moyens de s'établir sur les terres françoises et de transporter leurs effets soit dans la rivière St-Jean soit dans les autres terres dont les puissances du Canada viennent de prendre possession.

Les Acadiens soutiendront aux dépens de leur vie cette prise de possession, travailleront avec courage à cultiver les terres, feront fleurir le commerce, fourniront l'Isle Royale de rafraichissemens de toute espèce, et en cas de guerre on trouvera plus de mille hommes portant les armes soit pour la défense de Louisbourg, soit pour reprendre l'Acadie, et dans ces circonstances on verra les Acadiens marcher contre l'Anglois et se

battre en braves contre l'ennemi de l'état.

Monsieur Desherbiers m'a demandé un état de ma mission, des noms des villages qui en dépendent et le nombre des Sauvages qui la composent, je luy ay envoié exactement, vous verrez, Monseigneur, que j'ay perdu beaucoup de Sauvages, que j'ay beaucoup de veuves et d'orphelins depuis cette guerre, j'en compte cependant cent quatre-vingt en état de porter les armes, je les ay trouvés dans une extrême pauvreté; mes Sauvages étant de l'Acadie qui a esté le théatre de la guerre, n'ont pu s'occuper au jardinage ni pour leur chasse ordinaire.

Ils ont esté de tous les partis et ont suivi tous les détachements j'ay obtenu de Monsieur Bigot que j'ay vu à Louisbou, g des présens extraordinaires pour recompenser leur fidélité, je les leur ay distribués à mon arrivé à l'Acadie, et j'ay eu cette consolation de les entendre promettre une fidélité inviolable au Roy de France leur père. Je les ay trouvé bien zélés pour la religion catholique ; je les ay vu mépriser les présens du général Cornwallis ils continuent à faire la guerre aux anglois, ils sont présentement à Chi-

⁽a) C'est avec Wroth, l'envoyé d'Armstrong, et non avec Fhilipps, que ce traité fut fait en 1727.

bouctou et sont bien déterminés à aider les Acadiens qu'ils regardent comme leurs frères,

à sortir de l'Acadie et sauver leurs bestiaux et baggages.

Si les anglois continuent de s'establir dans l'Acadie, je seray obligé d'en sortir avec mes Sauvages, je pense que nous nous retirerons à l'Isle Royale, je suis obligé d'aban donné dès cette année ma mission de Chigabenakady, les anglois en sont trop proches. Je suis obligé d'aller de côté et d'autre, les anglois ont juré ma perte, et s'ils peuvent m'attraper s'en est fait de ma personne, j'hiverneray, cependant, et j'y resteray aussy longtemps que ma présence sera de quelqu'utilité pour le bien de l'état et de la Religion, je seray à Beaubassin à portée des officiers de Québec, je pourray communiquer avec eux, et j'observeray les démarches des anglois pour en informer Monsieur Desherbiers et les puissances du Canada.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, de Votre Grandeur, Votre très humble et très obéissant serviteur,

J. L. LELOUTRE, ptre. mis.

Requête des Acadiens au Roy de France.

Sire,—Les Accadiens françois et catholiques implorent la puissante protection de Votre Majesté.

La presqu'isle qu'ils habitent a été cédée à la couronne d'Angleterre par le traité d'Utrecht, confirmé dit-on par celuy d'Aix la Chapelle Par ce premier traité ils doivent jouir du libre exercice de leur religion en cas qu'ils restent dans cette province; et ils ont la liberté pendant un an d'en sortir avec tous leurs effets mobiliers, loin de restraindre ces conditions, le gouvernement anglois a paru leur en accorder d'encore plus favorables, non seulement en exigeant d'eux aucun serment ny aucun engagement pendant les douze années qui ont suivi la paix d'Utrecht mais encore plus par des clauses que ce Gouvernement a mis luy même en 1727 au serment qu'il a demandé.

Ces clauses ne se peuvent séparer du serment les habitans en les acceptans, et le Gouverneur en les leur accordant au nom du Roy Georges Second n'ont rien fait que ce qui étoit une suitte naturelle du traité d'Utrecht et qui ne soit conforme aux loix de la Grande Bretagne ou les actes proposés par le peuple acquièrent lorsqu'elles sont approu-

vés par l'authorité Royalle une force que le Roy même ne peut pas leur ôter.

Le Sieur Cornwalis, nouveau Gouverneur de l'Accadie prétend cependant obliger tous les habitans à un nouveau serment sans condictions et leur annonce par la même ordonnance une conduitte toute contraire à celle de ses prédécesseurs et c'est à quoy les

suplians luy ont déclarés qu'ils ne pouvoient se soumettre. 1° Sur l'article de la religion il paroit que le Gouverneur anglois, voulant se charger de leur fournir des prêtres et ne voulant pas même que ces nouveaux Missionnaires reconnoissent l'authorité de Monseigneur l'Evesque de québec ne cherchent qu'à les leur

2° Par l'obligation qu'on veut leur imposer de faire la guerre et par les autres déclaôter entièrement. rations qu'il a faites il paroît qu'il veut les forcer à prendre les armes contre les sauvages, ce qui non seulement est contre toute justice puisque les sauvages ont toujours bien vécu avec eux, mais que c'est audessus de leurs forces.

3° En déclarant que l'année accordée aux habitans de l'Accadie pour se retirer avec leurs effets mobiliers est expiré en 1714, il paroit un dessein forcé de ruiner ces habitans qu'on a endormis depuis ce tems là par la tranquillité ou on les a laissés jusqu'en

1727 et par les conditions apposés au serment qu'on leur a fait prêter depuis.

A ces causes les dits habitans suplient Sa Majesté de vouloir bien non seulement par sa bonté paternelle pour le nom françois et son attachement pour la religion, mais par le droit qu'elle a de faire exécuter le traité d'Utrecht, engager le Roy de la Grande Bretagne à révoquer les nouvelles ordonnances du Sieur Cornwalis et maintenir les dits habitans dans le libre exercice de la religion catholique et ce en conséquence de ce droit d'avoir des Missionnaires françois envoyés par Monseigneur l'Evêque de québec et qui Prendroient comme cy devant la permission du Gouverneur anglois pour exercer leur

2° Les dispenser de l'obligation de prendre les armes. 18-55

3° Comme ils ne peuvent douter que l'intention du nouveau Gouvernement anglois ne soit de les gêner en leur consience et que plusieurs d'entre eux ont déjà été proscrits sans aucune forme de justice, ils demandent que l'année pour se retirer avec leurs effets mobiliers ne commence que du jour de la publication du traité nouveau qui interviendra ou de l'ordonnance qu'ils espèrent que Sa Majesté Britannique donnera à cet égard.

Enfin ne pouvant savoir quel effet auront leurs représentations, ils mettent toute leur confiance dans la charité du Roy et ils luy demandent de vouloir bien donner ses ordres pour qu'il leur soit accordé des concessions sur les terres de France voisines de l'Accadie avec les mêmes grâces que Sa Majesté a accordé aux habitans de l'Isle Royale.

Les suppliants ont joints à la présente requette les pièces en soutien, sçavoir : la pre-

mière ordonnance de Monsieur de Cornwalis du 14 Juillet 1749.

La requette des suppliants audit Sieur de Cornwallis datée du huit Septembre 1749, numére un et deux.

La deuxième ordonnance du Sieur Cornwalis du 2/13 Aoust 1749; la réponse à cette

requette du 6 Septembre 1749.

Je soussigné commandant à Louisbourg, certifie que le présent acte m'a été remis par un habitant de l'Acadie chargé des pouvoirs de la plus grande partie des habitans de cette Province, à Louisbourg le douze Octobre 1749.

DESHERBIERS.

Requête des Acadiens à Cornwallis.

A Son Excellence le Sieur Edouard Cornwalis, Capitaine Général et Gouverneur en Chef de la Nouvelle Ecosse ou Akadie.

Représentent très humblement les habitans de l'Acadie.

Après avoir mûrement examiné les demandes qui nous ont été faites par Votre Excellence, et après avoir délibéré par assemblée tous, nous prenons la liberté d'exposer à Votre Excellence qu'il nous est impossible de prêter le nouveau serment que vous exigés de nous à cause des suites fâcheuses qu'il pourroit nous attirer de la part des sauvages et comme étant contraire au premier serment que nous avons prêté à Sa Majesté le Roy Georges Second et annulant les prérogatives qui nous avoient été accordés de sa part en vertu du dit serment, et comme Votre Excellence pourroit en ignorer le contenu nous avons l'honneur de vous en présenter une copie.

Copie du serment de fidélité.

Je promets et je jure sincèrement que je seray fidèle et obéiray véritablement à Sa

Majesté le Roy Georges Second. Dieu me soit en aide.

Je Robert Wroth, En Seigne Adjudant de Sa Majesté le Roy Georges Second promets et accorde au nom du Roy mon maître et de l'Honnorable Lawrence Armst rong, Ecuier son Lieutenant Gouverneur, le commandant en chef de cette Province aux habitans de Chiguitou et villages dépendans qui auront signé le serment de fidélité au Roy Georges Second, les articles cy dessous qu'ils m'ont demandés, sçavoir:

1º Qu'ils seront exempts de prendre les armes contre qui que ce soit tandis qu'ils

seront sous la domination du Roy d'Angleterre.

2º Qu'ils seront libres de se retirer où bon leur semblera et qu'ils seront déchargés du seing qu'ils auront faits aussy tôt qu'ils seront hors la domination du Roy de la Grande Bretagne.

3° Qu'ils auront leur pleine et entière liberté de leur religion, et d'avoir des prêtres

catholiques, apostoliques et romains.

Fait et donné à Messagoueche, Chignitou, en la première année du reigne de Sa Majesté le Roy Georges Second, ce vingtième Octobre 1727.

(Signé) ROBERT WROTH.

Nous avons l'honneur de prier Votre Excellence de faire attention que c'est au Roy Georges Second que nous avons prêté le dit serment et que c'est de sa part et en son nom qu'on nous a accordez les dites prérogatives.

Nous pensons que Sa Majesté est trop juste et trop équitable pour exiger de nous un nouveau serment et nous priver des grâces qu'il nous avait accordées, vue que nous

luy avons étés toujours fidels et que nous n'avons jamais tombés en faute.

Que si Votre Excellence nonobstant nos très humbles représentations vouloit nous forcer de prêter le serment qu'elle exige de nous, nous avons tous et d'une voix commune résolu de ne jamais prêter de nouveaux serments et d'exposer à Votre Excellence que nous sommes tous prêts à sortir du païs et quitter notre patrie plutôt que de nous y soumettre.

Et dans le cas que Votre Excellence veuille absolument nous chasser et nous obliger à nous retirer ailleurs nous la supplions très humblement de nous accorder l'espace d'un an pour sortir et emporter nos effets mobiliaires, conformément au traité d'Utrecht fait entre les deux couronnes dont nous prenons la liberté de vous donner copie.

Chapitre 14°. (a)

Et comme cette dernière paix renvoit tout à la paix d'Utrecht et que les choses doivent rester dans le même état qu'elles étoient avant la guerre, nous pensons que nous sommes en droit de jouir des privilèges qu'elle nous accorde et qu'en conséquence Votre Excellence nous accordera l'espace d'un an pour nous retirer et transporter nos effets où bon nous plaira.

Que si Votre Excellence se laisse fléchir à nos très humbles prières, écoute favorablement nos justes demandes et nous accorde les mêmes prérogatives que Sa Majeité le Roy Georges Second nous a déjà accordée nous sommes tous prêts à renouveller le même

serment et nous vous promettons une fidélité inviolable.

Nous avons l'honneur d'être avec un profond respect et une soumission parfaite

De Votre Excellence,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs,

LES HABITANS DE L'AKADIE.

Je certifie la copie de la présente requette conforme à celle qui m'a été envoyée de l'Acadie, à Louisbourg le douze Octobre 1749. DESHERBIERS.

Réponse de S. E. le Gouverneur aux Députés.

Le 5 7bre 1749.

Messieurs,-Nous avons raison d'être bien étonné de votre conduite. Voicy la troisième fois que vous êtes venus icy de vos départements et vous ne faites que repéter les mêmes choses sans le moindre changement. Aujourd'huy vous nous présentés une lettre signée de mille personnes où vous déclarés ouvertement que vous ne voulez être sujets de Sa Majesté Britannique qu'à telles et telles conditions.

A ce qui paroit, vous vous croyez indépendant de tout gouvernement et vous voudrez traiter avec le Roy sur ce pied là, mais vous devez sçavoir que depuis la fin de l'an stipulé dans le traité d'Utrecht pour l'évacuation du païs ceux qui ont choisi de rester dans la province devinrent d'abord sujets du Roy de la Grande Bretagne le traité les déclare tels. Le Roy de France déclare dans le traité que tous les françois qui resteroient dans ces provinces seroient sujets de Sa Majesté Britannique.

Aussy seroit-il contraire au sens commun de suposer que demeurans dans la province et y possédans des terres et des maisons vous ne seriez pas sujets au Souverain de cette

Ainsy, Messieurs, vous vous trompés si vous croyez d'être en liberté de choisir si Province. vous voulez être sujets du Roy ou non. Depuis l'année 1714 cela n'a plus dépendu de vous, dès ce moment vous devintes sujets aux loix de la Grande Bretagne, et precisément sur le même pied que les autres sujets catoliques de Sa Majesté.

⁽a) sic pour article 14°. L'article en question qui n'est pas reproduit ici, se trouve dans les Mémoires des Commissaires, tome II, pp. 128-129. 18-55

Etant donc indubitablement sujets de Sa Majesté Britannique, vous deviez avoir

prêté serment de fidélité à Votre Roy, le moment qu'on l'a exigé.

Voilà, Messieurs, où vous avez toujours manqué à votre devoir; vous avouez que vous avez toujours refusé de prêter ce serment sans une réserve sous entendue. Vous me dites que Monsieur le Général Philippe vous a accordé la réserve que vous demandiez et je vous dis, Messieurs, que le général qui vous accorda de telles réserves, n'a point fait son devoir, je vous dis plus, que ce serment n'a jamais rien diminué de vos obligations d'agir toujours et en toutes circonstances comme un sujet doit agir selon les loix de Dieu et de votre Roy.

Messieurs, vous vous laissés mener par des gens dont l'intérêt est de vous faire égarer. On vous a fait imaginer qu'il n'y a que votre serment qui vous lie aux Anglois, on vous trompe; ce n'est pas le serment qu'un Roy fait prêter à ses sujets qui les rend sujets, le serment suppose qu'on l'est déjà, le serment est un gage ou lien des plus sacrés

de la fidélité de ceux qui le prètent.

Ce n'est que par pitié de votre scituation et de votre inexpérience dans les affaires du gouvernement qu'on descend à raisonner avec vous, autrement, Messieurs, il ne s'agit

point de raisonner, il s'agit de commander et d'être obéi.

Sa Majesté elle-même dans sa déclaration imprimée vous assure vos possessions et votre religion Songez un peu à ce que vous avez fait de votre part. Vous me parlez beaucoup de vos services rendus au Gouvernement, depuis mon arrivée dans la province quelles preuves m'avez vous donnez de votre zèle et de votre attachement à votre Roy?

Je serois charmé de pouvoir dire à Sa Majesté que vous vous comportiés en bons sujets et que vous aviés fait tout ce qui dépendoit de vous pour assister cette colonie.

Au lieu de vos consultations fréquentes ensemble, au lieu de messages au Gouvernement françois, au lieu de vos lettres signées de mille personnes, si vous m'aviez envoyez une centaine d'hommes pour travailler au service de Sa Majesté vous auriez mieux fait et vous y auriez trouvé votre compte.

Voilà, Messieurs, plus de trente quatre ans passés, depuis que vous êtes sujets de la Grande Bretagne et que vous avés jouis en entier de vos possessions et de votre religion. Faites-nous voir à présent que vous êtes reconnoissants et prests à servir votre Roy

quand vos services sont demandés.

A votre retour, vous trouverés des troupes de Sa Majesté aux Mines, je les ai envoyez pour votre protection, quand j'aurai de leur nouvelle que j'entende que vous les avez aidé et assistés autant que vous pouviez, je les ai ordonné de payer leurs provisions et ceux qui travaillent pour eux en argent comptant ou de vous donner des certificats que d'abord vû je paierez sur le champ.

Faites en sortes que je voye icy en dix jours cinquante de vos habitans que j'emploierai à assister les pauvres, à bâtir leur maison pour les mettre à l'abry du mauvais

tems, ils seront payés en argent comptant et nouris des provisions du Roy.

Je certifie la présente réponce conforme aux copies qu'on m'a envoyées de l'Acadie à Louisbourg le 12 Octobre 1749.

DESHERBIERS.

Requette des habitans du Port Royal à Monsieur de la Jonquière.

ACADIE, x bre 1749.

Monseigneur, —Ce n'est absolument parlant ny la contrainte, ny l'ancienneté qui nous force à recourir à vous, c'est l'amour qui nous fait agir, l'amour de notre religion dont l'exercice n'est pas assez libre, l'amour de notre patrie contre laquelle on voudroit nous faire déclarer, en nous faisant préter un serment qui nous oblige à prendre les armes pour deffendre cette province de tous les ennemis de son souverain, et quoy que nous croions bien que le lien du serment ne seroit pas assez fort pour nous empêcher de laisser tomber nos armes de foiblesse plutost que de les tirer contre nos compatriottes; cependant la seulle pensée de ce serment nous trouble et nous a enfin fait prendre la résolution de nous approcher des françois, puisque le Seigneur n'a pas permis qu'ils vinssent avec nous; on sait, Monseigneur, quelles ont toujours été nos dispositions, quelques attachés que nous ayons paru aux intérêts des Anglois en conséquance de notre serment.

On sait combien de temps nous avons tenu icy sans secours, avant de nous soumettreà leur domination, tout petit nombre que nous sommes, on n'a qu'à lire l'histoire du Père Charlevoix, on sçait combien nous avons résisté aux instances et même aux violences qu'on nous a fait pour nous faire prester le serment et que nous ne le fîmes qu'après que Monsieur le Gouverneur de Louisbourg nous eût dit qu'il falloit tâcher de s'accomoder avec ces Messieurs et encore n'en voulant jamais entendre parler de serment quelques menaces et peines qu'on nous fît qu'après qu'on n'en eût séparé l'obligation de prendre les armes contre nos chers françois, on ne veut plus l'en séparer aujourd'huy ainsi nous voulons nous en aller.

Nous espérons, Monseigneur, que le Roy nous aidera et favorisera notre retraitte, ainsy nous vous prions très intimement de vouloir nous procurer des bâtimens et vivres pour pouvoir nous retirer dans quelque Rivière du bas du fleuve Saint Laurent que vous jugerez commode pour des laboureurs et pour des pécheurs, ou il y ait du foin afin d'y pouvoir vivre comme bons catholiques et fidels et obéissants sujets de notre Roy de

Nous souhaitterions Monseigneur, sçavoir quand on pourroit nous envoyer des Bâtimens, il seroit d'une nécessité pour nous d'être arrivés à tems où nous devons aller pour nous mettre en état de passer l'hiver, et même pouvoir avoir des bâtimens pour transporter les planches de nos maisons, cela nous seroit d'un grand avantage n'ayant pû avoir permission de faire aucun battiment; on nous fait de grandes offres, mais si le Roy de France veut nous recevoir nous aimons mieux nous retirer, mais pourrions-nous croire que nous ne serions point les bienvenus chez nos compatriottes puisque des déserteurs y sont bienvenus quoy qu'on ait pas grande assurance de leur fidélité.

Nous espérons, Monseigneur que vous ferez exacte attention à toutes nos très humbles supplications et que vous voudrez bien nous protéger dans un besoin si pressant, et nous de notre côté nous exciterons le plus qu'il nous sera possible à prier le Seigneur pour la conservation de votre digne personne.

Na Cette Requête singée par 125 personnes.

A M. de la Jonquière Gouverneur Général du Canada.

Monseigneur, - C'est de la part des pauvres habitans de cette Rivière que je prends la liberté de vous écrire avec le plus profond respect pour réclamer votre charité et votre bonté, au millieu des allarmes que nous ont données certaines personnes que vous n'entreprendriés rien sans ordre du Roy de France et que vous ne pouviez pas loger tant de monde, et que deviendrons-nous désormais si nous n'avons pas ce refuge, ayant entièrement rompu avec le Gouvernement anglois, et qui sans doute nous traiteroit bien plus rigoureusement s'il voyait que ce n'étoit qu'à la force que nous nous soumettions à ce qu'il exigeroit de nous.

Nous croyons, Monseigneur, que jamais le Roy de France ne trouvera mauvais que vous donniez le couvert et un peu de pain à ses bons sujet qui sont dans la dernière

misère et ont recours à vous parce qu'ils ne veulent point avoir d'autre Roy.

Nous savons, Monseigneur, que peut-être quelques uns pourroient nous reprocher que nous avons bien voulu nous mettre dans cet embarras en ne voulant pas nous joindre aux partis qui sont venus icy, mais nous vous prions de faire attention :

Premièrement : Que nous étions liés d'un serment. Deuxièmement: Que nous nous exposions par là à toute la fureur des Bastonnois,

enragés contre nous, et qui ne demandoient que jour pour fondre sur nous. Troisièmement: C'est que nous ne pouvions voir aucune sûreté, tandis que nous ne voyons point de vaisseaux dans le bassin et en effet, où en serions-nous à présent, mais ce n'étoit pas que nous ne souhaitions bien de voir icy les françois, et c'est un crève cœur pour nous de voir tant de démarches que l'on faisoit pour ce pays réussir si mal.

Au reste, Monseigneur, nous croyons que le Seigneur veut que nous nous en allions, car outre que tout le monde si est déterminé des lors d'une commune voix, c'est ce qu'homme vivant n'avoit encore vu, quelque tems après la mer s'est si fort enflée dans le tems de la grande marée, qu'elle a mise en ruine presque tous nos marais et par conséquant ne pouvant être semés de trois ans, et nous n'avons point icy des terres hautes bonnes à semer, ainsy il nous faut partir nécessairement au printems.

5-6 EDOUARD VII. A. 1906

C'est pourquoy nous vous suplions d'avoir pitié de nous, nous prions le Seigneur pour la conservation de votre digne personne, surtout moy qui ay l'honneur d'être avec le plus profond respect Monseigneur.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Signé: CHARLES PRÉJAN, faisant fonctions de notaire.

La Galissonière au ministre.

A Québec, le 26 juin 1749.

Monseigneur,—Les anglois ayant fait dès l'automne dernière, du côté de l'Acadie principalement quelques mouvements prématurés et ayant du côté des lacs tenu aux sauvages beaucoup de discours tendant à les engager à la révolte, j'ai cru devoir prendre quelques mesures pour suspendre au moins jusqu'à de nouveaux ordres l'effet de leur mauvaise volonté. En conséquence, j'ai envoyé d'une part le S' de Boishebert au bout [bas] de la rivière St-Jean avec un petit détachement pour rassurer les habitants contre les menaces du S' Gorham, officier anglois envoyé par M. Mascarène pour faire renouveler à ces habitants un serment de fidelité qu'ils n'ont jamais du prêter. J'ai écrit en même temps à M. Mascarène, je joins ici ma lettre et sa réponse.

Du côté des lacs, j'ai envoyé le S^r de Celoron avec un détachement de deux cents françois et de trente sauvages, il a ordre d'aller dans la Belle Rivière ou rivière Oyo et de la descendre en partie tant pour chasser les Hurons qui ont assassiné des françois et ramener quelques autres sauvages qui se sont écartés de leur devoir que pour éloigner les anglois qui viennent trafiquer dans ces cantons où ils se proposoient d'établir cette

année un poste.

LA GALISSONIÈRE.

La Galissonière au ministre.

A QUÉBEC, le 25 juillet 1749,

Monseigneur,—Vous aurez appris par ma dépêche du 26 juin et par les pièces qui y étoient jointes les mouvements que les Anglois, avant même qu'ils eussent la conclusion de la paix avoient commencé à se donner nonseulement envers les Acadiens mais envers des habitants françois placés sur des terrains qui sont indubitablement du Canada. Vous avez cru aussi l'envoy que j'ai fait à la rivière de Saint-Jean du S' de Boishebert et d'un détachement et la lettre que j'ai écrite à M. Mascarène, gouverneur de Fort Royal. Cette lettre et le détachement ont produit en partie l'effect que j'en attendois en faisant rendre le jeune Abénakis, enlevé par le S' Gorham ce qui a contenté les Abénakis et nous les a attachés de plus en plus. Mais il paroit par la réponse de M. Shirley que les Anglois ont dessein de soutenir leurs injustes prétentions et que par conséquent si on veut éviter une rupture ouverte en ce pays-ci on doit prendre des mesures en Europe pour arrêter leurs entreprises.

La rivière Saint-Jean n'est pas le seul poste qu'ils voudroient envahir, ils prétendent toute la côte depuis cette rivière jusqu'à Beaubassin, depuis Canceaux jusqu'à Gaspey et toute la profondeur des terres, ce qui non seulement leur donneroit contre tous les traités, plusieurs postes dans le golfe Saint-Laurent, mais encore les endroits souverains de tous le pays occupé par les Abénakis catholiques et sujets du roy, nation qui n'a jamais reconnu ni du reconnoître leur domination et qui est la plus fidèle que nous ayons en Canada. Si nous abandonnions à l'Angleterre ce terrain qui comprend plus de cent quatre vingt lieues de côtes, c'est-à-dire presqu'autant qu'il y en a de Bayonne à Dunkerque, il faut renoncer à toute communication par terre de Canada avec l'Acadie et l'isle Royale et à tout moïen de secourir l'une et reprendre l'autre. Il faut ôter à presque tous les Acadiens toute espérance de refuge sur les terres françoises la plupart n'étant pas à portée de l'isle Saint-Jean dont d'ailleurs les terres ne sont pas trop attirantes.

Par cet abandon on mettra les Acadiens au désespoir, les Anglois n'auront plus nulle raison de les ménager, ils y détruiront à leur aise la religion et n'y souffriront plus de missionnaires enfin ils empêcheront la communication de l'Acadie avec Louisbourg dont la subsistance dépendra absolument d'eux.

Toutes ces vues se manifestent déjà clairement tant dans la lettre de M. Shirley que par les procédures faites à Annapolis Royale, par leurs projets de bâtir à Chibouctou, à Beaubassin et aux Mines, par les levées qu'ils font en Europe pour peupler, disent-ils,

leur Nouvelle-Ecosse, enfin par toute leur conduite.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils ont formés ces ambitieux projets ; j'ai desja cité une grande carte que j'ay vue et à laquelle ils ont donné pour titre : l'empire anglois dans l'Amérique avec les conquêtes sur les Espagnols et sur les François.

Ils y étendent leur Nouvelle-Ecosse jusqu'au fleuve Saint-Laurent dont le bord du

Sud leur appartiendra presque jusqu'à Québec si on s'en rapportoit à cette carte.

Elle n'est pas aujourd'huy leur seul titre et ils font beaucoup de fond sur celle qui se trouve dans l'histoire du Canada du Révérend Père Charlevoix, dans laquelle on a copié par inadvertance une partie de cette carte angloise. Je ne dois pas dissimuler un titre beaucoup plus apparent mais que je connois que par les citations de leurs lettres, c'est une concession faite par Louis Treize dans laquelle on a joint à l'Acadie, toutes les côtes depuis la Nouvelle-Angleterre, c'est-à-dire depuis Kinikiki jusqu'à Gaspey, mais il est manifeste que les plénipotentiaires d'Utrecht n'ont eu nulle connoissance de cette pièce, car ils n'auroient pas déclaré aussi positivement qu'ils ont fait que le golfe Saint-Laurent nous appartenait en entier. Cette pièce obscure n'a pas pu donner au continent le nom d'Acadie connu de tout le monde pour une presqu'ile et l'Acadie suivant ses anciennes limites est la presqu'ile bornée par son isthme.

Après ces préliminaires et pendant la longue paix qui a suivi le traité d'Utrecht ils ont essayé d'établir de fait leur domination qui n'étoit qu'idéale. Ils ont escroqué de quelques sauvages par pression ou par menaces des reconnoissances contraires à la fidélité qu'ils doivent au Roy; ils en ont fait autant des habitants de la rivière Saint-Jean qui étoient demi-sauvages eux-mêmes et ne connoissant d'autres françois que ceux de la presqu'ile de l'Acadie cédée par le traité d'Utrecht ont cru devoir suivre leur sort. Je ne sçais s'ils n'ont pas obtenu aussi les mêmes soumissions des habitants de Chipoudy, Peskoudiac et Memeramcouc ou du moins de quelques-uns d'eux. Ces pauvres habitants sont presque tous sortis de familles acadiennes, ils ont été presque entièrement abandonnés du Canada et de la France depuis la paix d'Utrecht et les Anglois leur ont fait entendre qu'ayant obéis ci-devant au gouverneur françois de Port Royal, ils devoient la même obéissance au gouverneur anglois. Tous ces habitants qui sont en assez grand nombre n'en sont pas moins françois et placés sur terre de france comme il est assez facile de s'en convaincre en jetant les yeux sur le traité d'Utrecht et sur toutes les cartes antérieures à ce fastueux empire anglois et même sur les livres de géographie où l'Acadie est, ce me semble, toujours qualifiée de presqu'isle ; il en est ainsi dans toutes les cartes imprimées dans leur pilote anglois quoiqu'elles soient très nouvelles et qu'elles leur donnent les unes plus, les autres moins de notre terrain mais aucune que j'aie vu n'a encore poussé la fraude jusqu'à étendre le nom d'Acadie en dehors de la presqu'isle.

Plus on étudiera cette matière, plus on verra que par le traité d'Utrecht, en cédant aux anglois l'acadie suivant ses anciennes bornes on n'a rien cédé du continent du Canada et que les anciennes bornes de la Nouvelle France et de la Nouvelle Angleterre qui ont été posées d'un commun accord au Kinibeki en 1700, et n'ont point été ébranlées. Ainsi, bien loin que M' de Boishébert soit sur leur terrain à Medoctet et à Menacouche ce sont eux qui pendant la dernière paix ont bâti sur le notre le fort Saint-Georges près de Kinibeki et Chouaguen sur le lac Ontario et nous sommes en droit d'en

Je ne dis rien sur leur récrimination contre le fort Saint-Fréderic, elle n'a pas le demander la restitution. moindre fondement étant connu de tout le monde non seulement que ce lac a été découvert par le S' Champlain avant qu'aucun anglois ou flamand en eut approché, mais encore que nous avons conquis sur les Iroquois tout ce canton et jusqu'au village des Anniers inclusivement, et que depuis plus de cinquante ans on a regardé de part et

d'autre, par une convention tacite, la hauteur des terres en cet endroit comme la borne entre les françois et les anglois ce que ces derniers ont du trouver alors avantageux, puisqu'en vertu de nos expéditions contre les villages Iroquois nous pouvions pousser beaucoup plus loin nos prétentions. Aussi quelque nuisible qu'ils aient prévu que leur serait le fort St-Fréderic, ils n'ont fait que je sache aucun acte contre son établissement, au lieu que M. le Mis de Vaudreuil s'est toujours plaint du fort Saint-Georges et que M. le Marquis de Beauharnois a protesté contre celui de Chouaguen.

Il seroit bien à souhaiter qu'on ne s'en fut pas tenu là, surtout à l'égard de ce dernier. Il n'y a nulle apparence que l'Angleterre eût voulu soutenir ce poste, l'usurpation étoit trop manifeste mais enfin il ruine et ruinera de plus en plus cette colonie ci non seulement parce qu'il lui enlève une grande partie des pelleteries mais par l'esprit de

révolte qu'on y inspire aux sauvages au milieu même de la paix.

Ce que je dis ici sur Chouaguen n'est pas si étranger à mon sujet qu'on le croiroit d'abord. Quoique nos raisons pour revendiquer ce poste et celui du fort Saint-Georges près de Kinibeki soient très bien fondées en justice on ne peut guère se flatter de les faire goûter en Angleterre, mais peut-être qu'en mettant notre droit dans toute son évidence et en relachant une partie on pourroit obtenir l'autre, c'est à-dire qu'en consentant que le fort Saint-Georges restât aux anglois ils pouroient peut-être nous rendre Chouaguen.

Et il est à remarquer:

Pmo Que tous les établissements maritimes tiennent toujours plus à cœur aux

anglois que les autres.

S^{do} Que Chouaguen ne dépend pas à proprement parler de la Nouvelle Angleterre proprement dite (autrement Massachussett) mais de New York ou plustot d'Orange qui est celui de leurs établissements à l'Amérique à qui ils s'intéressent le moins parce qu'il est habité principalement habité par des flamands que les Anglois méprisent et haïssent. On pourroit entamer cette négociation en se plaignant en Angleterre du ton aigre dont m'écrivent M^{rs} Shirley et Clinton. On peut juger par mes lettres que j'ai envoyées avec les leurs si je me le suis attiré, car quoique j'ai cru devoir m'opposer avec fermeté à leurs entreprises, il me semble que je l'ai fait en termes assez mesurés.

Aussi ai-je lieu d'espérer qu'à l'arrivée de ma première lettre l'affaire des prisonniers avec M. Clinton aura été décidée car elle me paroit extrêmement claire en ellemême et peu interessante pour les couronnes II n'en est pas tout à fait ainsi de celle que j'ai traitée dans cette lettre-ci à laquelle je joins:

P^{mo} la réponse de M. Shirley gouverneur de Massachussett à la lettre j'avais

écrite le quinze janvier dix-sept cent quarante-neuf avec la traduction françoise.

2° L'ordonnance en anglois et en françois du Conseil d'Annapolis Royal contre le Sieur Brassard, prêtre.

3° La requête présentée à M. l'Evêque de Quebec par les habitants de Piziguit.

4° La lettre du Sieur Brassard à M. l'Evêque de Quebec.

5° Un extrait d'un mémoire du feu S^r de la Mothe Cadillac sur les limites de l'Acadie.

6° Un mémoire du R. P. Germain, jésuite, où il donne une idée très juste des habitations situées dans le continent de Canada et sur lesquelles les Anglois forment des

pretentions.

J'observerai sur ce mémoire qu'il est fort aisé d'empecher les anglois d'envahir ces terrains. Il ne peuvent aller à la plupart qu'en traversant des bois ou le long des rivières fort étroites et tant que nous serons maîtres des Abenakis et que les habitants seront sûrs d'être secourus ou seulement avoués par la France, les Anglois ne s'exposeront pas à les aller attaquer chez eux.

J'observerai aussi que si on prend ce party il faut avoir attention à envoyer de Louisbourg des marchandises propres à la consommation des habitants et à la traite

avec les sauvages.

Quelque longue que soit cette lettre il faut que j'y ajoute que deux raisons principales m'ont engager à défendre aux Abénakis aucune soumission envers le gouvernement anglois.

La première, que ce gouvernement les veut regarder comme des sujets et qu'ils sont

sujets du Roy.

La deuxième c'est que M^r Clinton n'a jamais voulu souffrir que les Anniers vinssent ici faire des soumissions pour ravoir leurs prisonniers. Je n'ai cependant jamais prétendu que les anniers reconnussent le roy pour leur souverain, quoique nous le puissions proftendes au le puission proftendes

prétendre avec plus de droit que les Anglois n'en ont sur les Abénakis.

Au reste je ne suis pas le premier commandant ou gouverneur général de Canada qui me sois opposé depuis le traité d'Utrecht aux prétentions des Anglois sur la rivière Saint-Jean et je le puis prouver par bien des titres mais je me contente de la copie cijointe d'une lettre de M. le marquis de Vaudreuil à M. Dummer gouverneur de Baston. Je ne diffère de lui qu'en une chose à quoy il me paroit essentiel de faire attention c'est que par des ménagements qui lui étoient prescrits et dont les raisons ne subsistent plus aujourd'hui à ce que je crois, il n'attaquoit les usurpations angloises que comme faites sur les terres abenakises, au lieu que j'ai cru devoir les attaquer comme faites sur le terrain frauçois. La première de ces tournures si on continuait à s'en servir tendroit à rendre équivoque notre droit qui me paroit incontestable, ou du moins le feroit dépendre de la nation abenakise.

Je crois donc qu'on doit persister dans la mienne sans abandonner l'autre et que si les circonstances ne permettent pas d'en tirer avantage à present ou interrompre du moins par là la prescription en attendant quelque occurrence plus favorable. Je finis en avertissant que je ne suis pas suffisamment instruit, n'ayant actuellement presque

point de livres et très peu de titres.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LA GALISSONIÈRE.

MÉMOIRE TOUCHANT LA SITUATION DE LA RIVIÈRE ST-JEAN ET DES ENVIRONS DE L'ACADIE, DRESSÉ EN 1749.

1. La rivière St-Jean descend dans la Baye françoise, son entrée se trouve vis à vis de la rivière du Port-Royal aiant environ neuf lieües d'une terre à l'autre et douze lieües de la rivière du Port-Royal aiant environ neuf lieües d'une terre à l'autre et douze lieües de la rivière du Port-Royal aiant environ neuf lieües d'une terre à l'autre et douze lieües de la rivière du Port-Royal aiant environ neuf lieües d'une terre à l'autre et douze lieües de la rivière du Port-Royal aiant environ neuf lieües d'une terre à l'autre et douze lieües de la rivière du Port-Royal aiant environ neuf lieües d'une terre à l'autre et douze lieües de la rivière du Port-Royal aiant environ neuf lieües d'une terre à l'autre et douze lieües de la rivière du Port-Royal aiant environ neuf lieües d'une terre à l'autre et douze lieües de la rivière du Port-Royal aiant environ neuf lieües d'une terre à l'autre et douze lieües de la rivière du Port-Royal aiant environ neuf lieües d'une terre à l'autre et douze lieües d'une terre d'une terre de l'autre et douze lieües d'une terre de l'autre et douze lieües d'une terre d'une terre de l'autre et douze lieües d'une terre d'une terre de l'autre et douze lieües d'une terre d'une terre d'une de la rivière de l'autre et douze lieües d'une terre d'une terre d'une terre d'une terre de la rivière de la rivière de la rivière d'une terre d'une terre d'une terre d'une terre d'une terre de l'autre d'une terre d'une terre

du havre de la rivière St-Jean au fort du Port Royal.

2. Depuis la rivière St-Jean c'est un continent l'espace de trente lieües qui va du côté de Beaubassin, après ces trente lieües on trouve un endroit appellé Chipoudy où il y a quarante à quarante-deux habitans françois et de quoy en mettre encore autant a peu près entre ce lieu dit Chipoudy, et un grand cap vis à vis où l'on faisoit la garde dans le tems du détachement à Beaubassin, il y a une rivière large d'une demie lieüe qui à deux lieües dans les terres va former deux autres rivières dont l'une est nommée Petkoudiak et l'autre Memeramcouk.

3. Ces deux dernières rivières Petkoudiak et Memeramcouck contiennent chacune quarante deux ou quarante trois habitans capables d'en tenir encore autant surtout

Memeramcouck qui tire plus vers Beaubassin.

4. Du cap vis à vis de Chipoudy il y a une espèce de baye ou bassin qu'on appelle Beaubassin, depuis ce cap en suivant tousjours ce continent de la rivière St-Jean, separé cependant par cette rivière qui forme Petkoudiak et Memeramcouck a deux lieües dans les terres et qui est large d'environ une demie lieüe, comme j'ai dit cy-dessus de ce cap dis-je, en suivant toujours le continent de la rivière St-Jean il y a deux bonnes lieües à arriver à l'endroit appellé Beaubassin, Chygnitou ou Messagouesse où est l'église et où il y a des françois établis depuis longtems. De cet endroit il y a une petite rivière par où on monte à la baye Verte jusqu'à une lieüe et demy de portage qu'il faut faire ensuitte pour arriver à la baye Verte quand on va par terre on compte de Chygnitou à la baye Verte quatre (a) lieües.

5. Selon l'idée commune et les anciennes cartes c'est la terre ferme et continente de ce cap à aller jusqu'au bois qui se trouve dans le fond de Chygnitou appellé Tintamare que doivent se mettre les limites de l'Acadie, c'est ce qu'en a regardé comme tel

⁽a) Dans une autre copie de ce document qui est dans le vol. F. 113 B, aux Archives du Canada, on y lit au folio 336, au lieu de *quatre* lieues, ce qui suit : " 5 lieues suivant le P. la Corne."

puisqu'ailleurs il n'y avoit pas d'habitans dans le tems du traitté d'Utretcht, et c'est où se trouve une presqu'isle n'ayant tout au plus que quatre lieues d'une mer à l'autre et même qu'une lieue et demie si on monte par la petite rivière du portage de la baye verte.

6. Depuis le commencement de ce bois dans le fond de Chygnitou appellé présentement Tintamarre où il y a quinze ou vingt habitans en traversant à l'autre coté du golfe on trouveroit ce qu'on appelle le cap Tourmentin qui est trois (a) lieües plus vers Gaspé que n'est la baye verte. Ce cap Tourmentin a certainement vis-à-vis de luy l'Isle St-Jean, et je crois qu'il correspond à peu près au Port LaJoye, il seroit difficile de mettre plus loin les bornes de ce qu'on a appellé ci devant Acadie, les anglois disent cependant qu'en leur cédant le Port Royal on leur a cédé ce qui en dépendoit et que la rivière Saint-Jean en aiant dépendu autrefois, ils ont par conséquent cette rivière et tout le continent de là jusqu'à Chygnitou, voilà le plus fort de leurs discours que j'ay ouï.

7. Si on veut prendre les limites de l'Acadie autrement que selon cette terre ferme du bassin de Chygnitou suivant depuis le cap jusqu'au fond du bois au delà de l'endroit appellé aujourd'huy Tintamarre, qui sont les dernières habitations françoises sur le continent depuis ce cap en tirant vers la mer du golfe, il faut tirer la chose extremement de loin et chercher bien des chicanes, quiconque verra la situation de l'endroit ne pourra en disconvenir, au lieu que tout naturellement et suivant le sens ordinaire des choses les limites se trouveront sans peine en les prenant du fond du bassin en suivant

l'allignement du cap à se rendre à la mer du golfe.

8. Pour faire un fort de la rivière St-Jean, il faudroit le placer après le détroit que jamais les Anglois ne passeroient quand ils seroient six cents s'il y avoit seulement soixante ou quatre-vingts hommes à leur opposer. Ce détroit environ une lieüe et demie

de longueur au dessus de l'entrée de la rivière à la mer.

9. Pour établir Petkoudiak et Memeramcouck on pourroit envoyer trente ou quarante hommes vers la fin de 7^{bre} par Chedaïque environ trente quatre lieües plus bas que la mission du P. de la Corne de là étant averti à la rivière St-Jean on envoieroit les attendre pour les faire passer le portage, il faudroit que ce batiment se retira à l'Isle St-Jean ou à Louisbourg, on pourroit même envoyer un officier convenir sur le lieu avec un envoié du Gouverneur du Port Royal et en cas qu'on ne s'accomoda pas prendre tousjours possession jusqu'à ce que la chose fut decidée par les Couronnes. Ce seroit le moien de s'assurer la rivière St-Jean sans risque, car probablement en leur disputant les rivières, l'anglois n'aura pas envie de prétendre considérablement plus loin, puisqu'ils ont bâti le fort St-Georges au delà de Kinibiki, nous pourrons bien bâtir au delà de l'Acadie.

Terres du côté du golfe de Canada:

1. Il y a la baye verte assés connue qui répond au bassin de Chignitou entre lequel

bassin et la mer de la baye verte il y a environ quatre lieües de terre.

2. Tirant vers Gaspé, il y a le cap Tourmentin a trois lieues (b) de la baye verte ou deux, je ne me souviens pas au juste. Plus loin que le cap Tourmentin, toujours vers Gaspée, il y a une rivière nommée Chedaïque environ (c) trois à quatre lieues du cap Tourmentin, puis Cocagne deux lieües plus loin où haveroient les batimens, goëlettes envoyées à l'Acadie du tems des détachemens. Le Sieur Gosselin y a havré deux fois d'où il envoioit prendre langue à Beaubassin pour se rendre en sûreté à la baye verte.

d'où il envoioit prendre langue à Beaubassin pour se rendre en sûreté à la baye verte.

3. Quinze ou vingt lieües plus loin que Cocagne il y a Richybouctou où autrefois il y avoit un petit village sauvage dont la pluspart sont morts, et de là à douze lieües est la

mission du Père de la Corne, Récollet.

4. De cette rivière appellée Chedaïque on peut par un portage de quatre lieües aux environs se rendre aux habitations françoises de Petkoudiak et de Mememramcouck ce portage à ce qu'on assure communément est très beau et très facile tous grands bois

(c) Après "environ" on trouve dans l'autre copie : "17 lieues suivant le Père la Corne".

⁽a) Au folio 337, du vol. F. 113 B, au lieu de trois il y a : "six lieues suivant le P. Lacorne."
(b) Dans l'autre copie de ce document, après le "Cap Tourmentin" on y lit : "suivant le P. la Corne trois lieues"

francs sans mollasse; la communication de cet endroit de Chedaique à Petkoudiak surtout serviroit à procurer aux habitans de ces rivières tous les secours nécessaires, et un fort qui seroit là tireroit aisément ses besoins par Chedaïque il est à remarquer que dans Petkoudiak et Memeramcouck on pourroit trouver par an quarante bœufs et quatorze à quinze cents minots de bled sans faire tort au pays, du lard, &c., les habitans sont pour la pluspart bien établis et il en viendroit quantité des Mines s'établir dans ces rivières si le françois y étoit.

5. L'avantage qu'il y auroit à avoir ce pays c'est que par là on auroit communication hiver et été par terre, et en cas de besoin on pourroit dans décembre recevoir nouvelles de Louisbourg pour faire tenir à Québec aussi bien de Québec à Louisbourg sur les glaces surtout si on avoit un canot au passage de Canceaux et cela se soutiendroit l'un l'autre. Louisbourg, l'Isle St-Jean, Chedaïque, Petkoudiak, la rivière St-Jean, le

Canada, tout cela pourroit se secourir en tout tems et malgré l'Anglois.

6. Jusqu'aujourd'huy mois de juilllet 1749 l'Anglois n'a exercé aucune jurisdiction dans les rivières de Chipoudy, Petkoudiak ni Memeramcouck, il est vrai cependant que ces habitans se regardent dependants de l'Anglois comme les autres de l'Acadie, mais si on convenoit comme il y a grande apparence, que ces rivières ne sont pas plus de l'Acadie que la rivière St-Jean, les habitans se rangeroient d'abord du côté de la France avec plaisir, au moins à en juger par ce que j'en connois jusqu'à présent.

[Ici finit au folio 243, du vol. coté F. 160, le document qui précède. Mais dans la

copie de cette même pièce, au folio 342 du vol, coté F. 113 B., on y lit ce qui suit :]

(1.) Au sujet de ce que les gouverneurs anglois disent, que les habitants de la rivière St-Jean leur ont prêté serment de fidélité, ils ont fait cela de leur chef et à l'inseu des sauvages aussi jamais l'Anglois n'a-t-il envoyé aucun ordre aux habitans de la rivière St-Jean qui devant et après leur serment ont demandé et reçu les concessions de

leurs terres du substitué de Monsieur de Vaudreüil. (2.) La rivière St-Jean tient au continent du Canada et est sur la côte de la Nouvelle-Angleterre, plutos que vers l'Acadie puisqu'il y a entre le Port royal et la rivière une distance de mer de 9 à 12 lieues et ce seroit faire un grand circuit de placer la rivière St-Jean dans l'Acadie ainsi que les anglois l'ayent regardé comme le milieu de la Nouvelle-Ecosse ou pas; il est presque sur que selon la situation du terrain cela

n'est pas. (3.) Je crois incontestable que la Baye verte ou certainement le cap Tourmentin a trois lieües, six suivant le P. LaCorne, plus vers Gaspé que la Baie verte se trouve dans le golfe ainsy l'Acadie doit encore finir de ce côté là à la Baye verte et même il faudroit tacher de borner les anglois vers Canceau sans les laisser monter plus vers

(4.) Je crois que plusieurs Accadiens s'iroient établir à la rivière de la mission du Gaspée. P. LaCorne et à Chedaique qui est l'endroit du coté du golfe par où on auroit le mieux communication avec les habitans de la rivière de Petkoudiak et de la rivière Saint-Jean et de là avec Quebec.

Non signé, sans lieu, ni date, mais évidemment fait en 1749 par le Père Germain,

jésuite.]

La Galissonière au ministre.

A QUÉBEC, le 4 juillet 1749.

En conséquence de celle du 28 du même mois (a) je me dispose a passer à Louisbourg dans le *Leopard* pour y executer les ordres que je dois recevoir par ce vaisseau.

J'ai fait partir pour cette place tous les officiers qui en composoient la garnison à la reserve du S. du Chambon de Vergor à qui j'ai accordé la permission de rester ici

J'y ai aussi renvoyé tous les soldats à la réserve de quelques uns que M. Daillebout pour y terminer quelques affaires. m'a indiqués comme ayant été complices de la sédition de 1745. J'ai crû bien faire

⁽a) Lettre du ministre à la Galissonière, 28 janvier 1749.

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

d'oter de cette garnison ce mauvais brain et je les ai incorporés dans les troupes d'ici où ils ne sont pas à beaucoup près si dangereux et où étant connus des officiers majors et sans appui de leurs camarades ils n'oseront branler ou du moins ne le feront pas impunément. Outre ceux la, il y en a un très petit nombre que je n'ai pu refuser aux familles dans lesquelles ils s'étoient établis ou que j'ai cru devoir garder pour d'autres raisons qui m'ont parû bonnes et qui seroient trop longues à détailler ici, mais que vous verrez par les apostilles que je joindrai à l'état que je compte vous envoyer ci-après.

Je suis, avec un très profond respect, Monseigneur, votre humble et très obéissant

serviteur

LA GALISSONIÈRE.

De la Jonquière au ministre.

A QUÉBEC le 9 septembre 1749.

Monseigneur,—Je reprends le fil des affaires avec les Anglois au point où les ont laissées les dernières lettres de M. de la Galissonière; elles sont très instructives et je ne sçaurois rien ajouter de mieux.

Il avoit donné ses ordres le vingt et un juillet [1749] au S. de Boishebert, commandant à la rivière St-Jean, d'envoïer défendre aux habitants de toute la côte de la baye françoise située en dehors de la presqu'isle de l'acadie et par conséquent dépendant

du gouvernement de Canada de ne point reconnoître celuy des anglois.

Je ne sçais si le S^r Boishebert aura pû le faire, car avant qu'il eut reçu cette lettre, il étoit venu au bas de la rivière St-Jean trois vaisseaux de guerre anglois commandés par le capitaine Rous envoié par M. Cornwallis, gouverneur de l'acadie et destinés uniquement à faire valoir leur injuste prétention. Vous verrez, Monseigneur, par les pièces cy-jointes ce qui s'est passé entre le commandant de ces vaisseaux et le S' de Boishebert.

Je demande à cet officier de ne plus entrer en pareilles conférences, mais comme il paroit que les anglois ne s'en tiendront pas là et qu'il nous est surtout important de nous assurer des habitants de Pekoudiak, Chipoudy et Memeramcoucq voisins de l'isthme qui nous sépare d'avec l'acadie. J'ai pris le parti d'augmenter jusqu'à trente hommes le détachement que j'avais destiné pour ce quartier, il sera demandé par le S'chevalier de la Corne dont on connoit les talents et la bravoure; il connoit parfaitement le pays, il y est aimé des françois et des sauvages, craint des anglois et estimé de tous. Il aura sous luy le S' Desligneris autre officier très capable. Je luy donnerai ordre de se placer de façon à n'être pas facilement attaqué et de maintenir autant que les petites forces qu'il aura le pourront permettre l'autorité du Roy sur les habitants et en cas que les anglois voulussent s'y établir de les sommer de ne pas le faire et de s'y opposer par la force des armes s'ils vouloient aller contre.

Celà ne sera pas tout-à-fait sans difficulté quoique la plupart des dits habitants soient françois d'inclination comme ils le sont par leur langue et le terrain qu'ils occupent, mais il y a si longtemps qu'ils se regardent comme aux anglois ayant été abandonnés au point que c'est d'eux que la plupart tiennent leurs concessions et qu'ils leur ont prêté

serment de fidelité.

Cette affaire est d'une très grande conséquence et il importe qu'elle soit bientôt décidée par les deux couronnes, car cette partie étant la clef de ce pays-cy du côté de l'Acadie, il est essentiel de nous la conserver, de la bien fortifier et d'y tenir une bonne garnison pour arrêter les entreprises des anglois, conserver nos françois, ceux qui pourront y venir de l'Acadie et protéger toutes les nations sauvages qui nous sont fidèles. Ces postes sont d'ailleurs d'un très grand secours à l'isle-royale qui ne peut tirer des vivres que de là et je crois qu'il conviendroit qu'ils fussent gardés par des troupes de Louisbourg, le gouverneur de cette place étant plus à portée d'y faire passer ses ordres et de pourvoir à sos besoins.

Je suis, avec un très profond respect, Monseigueur, votre très humble et très obéis-

sant serviteur,

LA JONQUIÈRE.

La Jonquière au ministre.

A QUÉBEC, le 20 septembre 1749.

Monseigneur,—J'ay l'honneur de vous envoyer ci-joint la carte que j'ay fait faire de la baye françoise, par laquelle vous verrez que les limites de l'Acadie à la Nouvelle-France doivent être naturellement à la hauteur des terres entre la baye Verte et la rivière (a) qui tombe dans le Beaubassin; et, par conséquent, les postes que je vais faire occuper du côté de Tintamare, Memeramcoucq, Petkekoudiak et Chipoudy nous appartiennent indubitablement jusqu'à la rivière St-Georges (b) par les limites qui durent être réglées en dix sept cents; les anciennes limites de ce continent étoient à la rivière Kinibiki qui est vingt lieues plus loin en allant du côté de Boston.

Je suis avec un très prefond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéis-

sant serviteur.

LA JONQUIÈRE.

La Jonquière au ministre.

A QUÉBEC, le 9 8bre 1749.

Monseigneur,—Depuis la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 9 septembre dernier, j'ai fait toutes les recherches qui ont été en mon possible pour tacher de découvrir quelques pièces qui puissent établir le peu de fondement des prétentions des Anglois, sur les terres de la Nouvel'e-France. Je n'ai trouvé que trois mémoires dont M. le

marquis de la Galissonière a pris des copies pour vous en rendre compte.

Ces mémoires indiquent plusieurs pièces justificatives dont la pluspart m'ont paru assez indifférentes à la question, puisqu'il ne s'agit que de régler les véritables limites de l'Acadie à la Nouvelle-France. D'ailleurs, M. de la Galissonière a parfaitement bien traité cette matière par sa lettre du 26 juillet dernier et a pris tous les éclaircissements qu'il a pu tirer de la Colonie, pour pouvoir conférer avec vous sur cette affaire. Tout ce que j'ai pu faire de mieux ça été de faire faire les deux cartes ci-jointes des limites de l'Acadie, du Canada, de la Nouvelle-Angleterre, suivant lesquelles il est plus aisé de voir que les Anglois n'ont pas droit d'étendre leurs possessions sur les terres en contestation. Cette discussion exige une attention des plus particulières et je ne saurois assez vous exprimer combien il importe à la colonie qu'elle soit bientôt décidée, à cause des tentatives que les anglois font et qu'ils ne cesseront de faire pour s'agrandir sur les terres qui de tous temps nous ont appartenu; leur conduite en est une preuve et vous verrez, Monseigneur, par le compte que je vais vous rendre des nouvelles que j'ai eues du S' de Boishebert, du R. P. Germain et de M. l'abbé LeLoutre combien je dois prendre des mesures pour nous maintenir dans nos possessions et empêcher que les anglois y forment aucun établissement.

Les anglois continuent de molester les habitants françois de l'Acadie et veulent les contraindre à quitter leur religion et se déclarer fidèles sujets du Roy de la grande-

Bretagne.

Ces pauvres habitants qui n'ont jusqu'à present reçu aucun secours de nous se voyant comme abandonnés et hors d'état de se soustraire aux persecutions des anglois ont pris le parti de présenter une requête à M. de Cornwallis, Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, le 1^{er} aoust par laquelle ils demandent qu'il leur soit accordé des prêtres et l'exercice libre et public de leur religion; ils conservent même leur attachement pour la France jusqu'au point qu'ils demandent aussi qu'ils ne soient pas obligés de porter les armes en cas de guerre quand même la province seroit attaquée. Sur cette requête le S^r de Cornwallis a rendu une ordonnance le dix du dit mois portant: Primo: que pourvu que les dits habitants continuent d'être fidèles sujets du Roy de Grande Bretagne, il leur accordera des prêtres et l'exercice public de leur religion, bien entendu qu'aucun prêtre n'officiera sans sa permission et avant avoir prêté serment de fidélité au Roy de la Grande Bretagne. Secundo. Que les dits habitants ne seront point exempts

⁽a) la rivière Mesagouetche.(b) dans l'état du Maine.

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

de défendre eux-mêmes leurs habitations leurs terres et le gouvernement. 3° Qu'ils prêteront serment de fidélité au Roy de la Grande Bretagne avant le vingt six de ce mois et que pour cet effet il enverra des officiers sur les établissements françois savoir à la rivière d'Annapolis, à la Grande pré et à chinictou.

Il est facile de concevoir l'embarras où ont été les dits habitants en recevant cette ordonnance. Le S' de Boishebert qui m'en a informé par sa lettre du treize septembre me marque qu'ils ne sauroient être plus consternés, qu'ils desirent de trouver asile chez nous à Petkekoudiac, Memeramcouqc et Chipoudy et qu'ils sont très-disposés à s'y

Je lui ai fait répondre le 29 Septembre qu'il devoit non seulement recevoir les dits habitants mais même les inviter à venir s'établir dans les terres de son poste ou en dessus du portage de la baye verte et leur donner tout secours et assistance quand ils y seroient. Je lui marque aussi d'en user de même avec les Mikmak s'ils sont obligés de quitter l'Acadie, mais je lui recommande d'agir avec toute la circonspection possible pour ne pas nous compromettre avec les anglois.

La lettre que le R. P. Germain m'a écrite est dans les mêmes termes, celle de M. l'abbé le Loutre me paroit si interessante que j'ai l'honneur de vous en envoyer copie.

M. Bigot auquel cet abbé a écrit pour le même sujet, vous en rendra compte.

Les trois sauvages qui m'ont porté ces dépêches m'ont parlé relativement à ce que M. l'abbé le Loutre marque dans sa lettre, je n'ai eu garde de leur donner aucun conseil là dessus et je me suis borné à leur promettre que je ne les abandonnerois point. Aussi ai-je pourvu à tout, soit pour les armes, munitions de guerre et de bouche, soit pour les autres choses nécessaires.

Il seroit à souhater que ces sauvages rassemblés pussent parvenir à traverser les anglois dans leurs entreprises même dans celle de Chibouctou. Ils sont dans cette résolution et s'ils peuvent mettre à execution ce qu'ils ont projeté il est assuré qu'ils seront fort incommodes aux anglois et que les vexations qu'ils exerceront sur eux leur feront un très-grand obstacle. Ces sauvages doivent agir seuls, il n'y aura ni soldat, ni habitant, tout se fera de leur pur mouvement et sans qu'il paraisse que j'en aie connaissance.

Cela est très essentiel, aussi ai-je écrit au Sr de Boishebert d'observer beaucoup de prudence dans ses démarches et de les faire très secrètement pour que les Anglois ne

puissent pas s'apercevoir que nous pourvoyons aux besoins des dits sauvages.

Ce seront les missionnaires qui feront toutes les négociations et qui dirigeront les pas des dits sauvages. Ils sont en très-bonnes mains. Le R. P. Germain et M. l'abbé LeLoutre étant forts au fait d'en tirer tout le parti possible et le plus avantageux pour nos intérêts, ils ménageront leur intrigue de façon à n'y pas paroître.

Ils se concerteront dans tous les cas avec les S^{rs} de la Corne et de Boishebert et

entretiendront une correspondance exacte.

Tout ceci prouve l'utilité du détachement que j'envoïe. Le S' de la Corne partira

incessamment, tout étant prêt.

Si tout réussit comme je l'espère, il s'en suivra premièrement quo nous nous maintiendrons dans nos terres et que les anglois ne pourront y faire aucun établissement avant que les limites aient été réglées par les deux couronnes.

En second lieu, que nous soulagerons et retirerons insensiblement des mains des anglois les françois de l'acadie.

Enfin que les sauvages s'opposant de toutes leurs forces aux entreprises des Anglois et les vexant de plus en plus cela pourra les desencourager et les porter à renoncer aux prétentions qu'ils ont mal à propos sur les terres de sa majesté, qu'ils n'ont imaginées que pour se mettre à portée de nous nuire.

Je sens, Monseigneur, toute la délicatesse de cette négociation, soyez persuadé que je la conduirai avec tant de précautions que les anglois ne pourront pas dire que mes ordres y ont eu part.

Je suis, avec un très-profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

LA JONQUIÈRE.

MM. de la Jonquière et Bigot au ministre.

A QUÉBEC, le 11 octobre 1749.

Monseigneur, — Monsieur de Bonnaventure vient de nous informer que les sautrelles ont entièrement ravagé les recoltes de l'Isle Saint-Jean ce qui l'oblige à fournir aux habitans leur subsistance, qu'il n'a point assés de farine pour y pourvoir, d'autant plus que les Missionnaires de l'Acadie luy en ont envoyé chercher avec des étoffes et autres effets qu'ils luy ont demandé pour faire vivre et habiller les sauvages qui sont en mouvement dans cette province.

Il ajoute que sa situation est d'autant plus fâcheuse que le Sr Gautier qui arrive de l'Accadie luy a assuré que quantité de familles accadiennes alloient passer à l'Isle Saint-Jeen, ne voulant point faire le nouveau serment que les Anglois exigent d'elles, par lequel ils voudroient les engager à prendre les armes contre tous les Sauvages et contre

tous étrangers qui entreroient dans l'Acadie.

Ce Commandant nous demande de luy envoyer sur le champ des vivres et quelques marchandises pour les Missionnaires, sans quoy les habitans seroient dans le cas de mourir de faim, Monsieur Bigot fait en conséquence expédier un bâtiment qui en est chargé, il a l'honneur de vous en rendre compte en détail.

Nous sommes avec le plus profond respect, Monseigneur, Vos très humbles et très obéissants serviteurs,

> LAJONQUIERE, BIGOT.

Le Cher de LaCorne au ministre.

A MEMERAMKOUC, le 31 mars 1750.

Monseigneur,—J'ay rendû compte à M. Le M's De la Jonquière de mon arrivée à Ejaidaik le 19 9^{bre} Dernier où je me suis rendû 36 jours après mon départ de Quebec, contrarié par les vents. Aussitôt mon arrivée j'ay Eté dans Les trois rivieres de Chipoudy, Memeramkouc et Petitkoutiac où j'ay fait prêter serment de fidelité aux habitans ce qu'ils ont faits avec grand plaisir, esperant que sa Majesté ne Les abbandonnera point, ensuitte j'ay formé trois Compagnies, dont une dans chaque rivière et leur ay remis Les Commissions dont M. Le Mis de la Jonquière m'avoit chargé. Je Luy en ay envoyer Les Rolles.

Nous Sommes sur le point Monseigneur d'avoir difficultés avec Les anglois qui doivent envoyer icy des forces considerables, Suivant Le raport qui m'en a Eté fait. rassemble toutes mes forces er françois et sauvages pour m'opposer à Leurs Entreprises Suivant Les ordres que j'en ay, en attendant que Les Couronnes ayent decidé des

Limites.

Un detachement anglois arrivé à Copeguit a Enlevé M. Girard curé avec quatre deputés de La ditte paroisse qu'il a conduit à Chibouctou. L'officier du Detachement a voulu desarmer Les habitans ce qu'ils ont refusé : quelques jours apres deux envoyez expres Sont venûs me demander azile, ce que je Leur ay promis supposé qu'ils pussent se rendre à mon poste ce qui Leur est à present bien difficile.

Les Sauvages de ces cantons cy harcellent de temps en temps Les anglois, ce qui paroit Les inquietter Beaucoup je ne Les y ay pas incité, et ils avoient commencé avant

mon arrivée je n'y entre que pour Leur donner azile comme à nos alliez. J'ay rendû compte à M. Le Gouverneur de Louisbourg suivant Les ordres de M. Le Mis de La Jonquière et Luy ay demandé 200 hommes de troupe de renfort ayant trois postes à garder.

Je suis avec un tres profond respect Monseigneur Votre tres humble et tres obeissant Serviteur,

LE CHer DE LACORNE.

La Jonquière à Cornwallis.

QUÉBEC, le 2 avril 1750.

Monsieur,—La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le le décembre dernier (a) me parvient hier soir seulement, je ne scay à quoy attribuer ce retardement, le courrier qu'on m'a dépêché aiant fait toute la diligence possible.

Vous me marquez en propres termes, qu'en vérité, il est difficile qu'un homme tel

que moi ait pu approuver la lettre de M. de la Galissonière.

Je vous réponds qu'il est également difficile de concevoir qu'un homme tel que vous ait pu penser que je ne sentirois pas le poids et le fondement des bonnes raisons dont cette lettre est remplie. Je vois bien que vous voulez en ignorer la justice et vous croyez qu'en me témoignant votre surprise, je serois assez facile de vous en croire, en quoy vous vous trompez.

Vous êtes extrêmement surpris, me dites-vous, que j'aie envoyé des détachements à Petcoudiac, Memerameouc et Chipoudy, et que vous pensez que j'aurois eu soin de

donner mes ordres pour que les troupes n'arrivèrent point dans ces postes.

En vérité, je suis moy-même plus que surpris de vous voir penser de même, et je ne puis croire que vous ayez dit sérieusement que je ferois retirer mes troupes. Je ne fais rien que je n'y sois fondé de droit, et ma fidélité pour le Roi, mon maitre, devoit vous prévenir que quand un homme tel que moy entreprenoit quelque chose, il étoit en état dans la résolution de le soutenir. Faite attention que le Roy de France est le premier possesseur de tout ce continent, et que nous avons fait les premiers établissements dans cette partie de la Nouvelle-France depuis Kibiniki jusqu'au fond de la baye françoise, d'où il faut conclure que la rivière St-Jean et les postes que je fais occuper, qui sont en deça du portage de la baye Verte de Beaubassin, qui est l'endroit de le péninsule de l'Acadie, nous doit appartenir indubitablement, attendu que le Roy de France n'a cédé au Roy d'Angleterre que l'Acadie par le traité de Paix de 1713.

Vous nommez mal à propos ce continent la Nouvelle-Ecosse, J'en suis chargé par mes lettres patentes (ainsi que tous mes prédécesseurs l'ont été), comme faisant partie de la Nouvelle-France, et je suis par là autorisé à ne pas céder un pouce de terrain, jusqu'à

ce que le Roy, mon maitre, m'en aye ordonné autrement.

C'est dans ces vues que je vous ai fait part de la décision des deux couronnes. Par ma lettre du 25 octobre dernier, j'ai rendu compte au Roy, mon maitre, de ce que j'avois ordonné aux officiers que j'ai envoyés commander dans les dits postes, de ne point souf-frir que qui que ce soit s'y établit, et de s'y opposer par la force des armes après avoir signifié à ceux qui voudroient les troubler ce que je viens vous marquer, sans néanmoins leur avoir ordonné de faire aucune fortification jusqu'à ce que les commissaires qui doivent avoir été nommés aient réglé les véritables limites de l'Acadie à la Nouvelle France; ces limites n'ont jamais été réglées, puisque vous convenez vous-même qu'on a nommé des commissaires pour cet effet, et sur quoi je suis fondé à envoyer des troupes pour garder les dits postes jusqu'à la décision des deux couronnes.

J'espère que vous ferez vos reflexions sur ce que je vous marque, ne doutant pas que vous n'aiez rendu compte au Roi, votre maitre, de tout ce qui se passe, et comme vous me dites qu'en attendant ses ordres, vous ferez ce qui est de votre devoir, je vous pre-

viens que je ne manquerai pas non plus de faire le mien.

Je viens d'apprendre que le Sieur Goram avoit arrêté M. l'abbé Girard, curé de CoPequit, j'ignore les raisons pourquoy on la fait mais comme c'est un sujet du Roy, mon maitre, je vous prie de le renvoyer incessamment dans sa patrie.

LA JONQUIÈRE.

Le ministre à la Jonquière.

1! septembre 1750.

J'ai rendu compte au Roy de votre correspondance avec M. Cornwallis gouverreur de l'Acadie; il est certain que la dernière lettre que ce gouverneur vous a écrite le 5

⁽a) Cette lettre est datée d'Halifax, le ler novembre 1749, vieux style, ce qui correspond au 12 nov., selon le calendrier réformé.

mai 1750 (a) est fort indécente à tous égards, et l'on ne doit pas douter qu'elle ne soit désapprouver de la cour d'Angleterre, mais il faut convenir aussi que la vôtre du 2 avril à laquelle la sienne servait de réponse était en général d'un style un peu trop sec relativement à celles qu'il vous avait écrite jusqu'alors. (b)

Le caractère inquiet et entreprenant de M. Cornwaliis, gouverneur de l'Acadie, doit faire craindre qu'il ne tente de nouvelles entreprises pour enlever de force le poste

de la rivière Saint-Jean et celui de Pecoudy. (c)

Le chevalier de la Corne au sieur de Léry.

MEMERAMKOUC, ce 5 septembre 1750.

Monsieur,—J'ai reçu votre lettre qui m'est arrivée à minuit. Elle m'a été envoyée par Perelle qui commande au fort Toulouse. Je ferai ce que je pourrai pour vous envoyer des Canadiens ; mais, outre que plusieurs habitants sont malades, je suis obligé d'en envoyer à M^r de Bailleul qui en demande. Nous avons des nouvelles de l'ennemi. Les Anglois ont toujours dessein de venir ici, mais ils ne se croient pas assez en nombre. Suivant le rapport des Sauvages qui l'ont su par des Députés qui arrivent de Chibouctou et de Port Royal, ils n'ont pas huit bâtiments dans tous leurs postes, ce qui les empêche de rien entreprendre. A la vérité, ils ont dit qu'ils avaient trois mille hommes; mais c'est, je crois, pour en imposer aux Sauvages. M' Cornwallis ajoute qu'il y avait six cents Sauvages à Beaubassin avec des François pour s'opposer à sa descente mais qu'il saurait les réduire; que l'Île St. Jean n'avait pour un mois de vivres, et que moi-même j'en manquerais avant trois mois. Par tout cela, on voit que l'Anglais donnerait toute chose au monde pour avoir des nouvelles d'ici. L'important pour nous est de nous bien garder et de ne pas le craindre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.,

LE CHEVALIER DE LA CORNE.

Le Chevalier de la Corne au Sieur de Lery-

11 septembre 1750.

Monsieur,—Il nous faut préparer à recevoir l'ennemi. (a) Suivant le rapport de nos courriers qui ont vu plus de quatorze bâtiments stationner aux Mines, les Anglais doivent profiter du premier bon vent pour nous arriver. Ils n'ont, il est vrai, que six cents hommes de Chibouctou, mais ils se proposent de prendre deux cents Acadiens et de les forcer à marcher devant eux. Afin de faire paraître leur flotte plus considérable, ils vont construire à Port Royal sept ou huit esquifs. Les Sauvages m'ont prévenu que le Major Lawrence doit m'envoyer son second et que, sous prétexte de parlementer, il doit me faire enlever, ainsi que Mr de Ligneris. Ces Sauvages veulent le saisir et le faire hiverner, disent-ils, dans leurs cabanes, tout près des Hébert, chez lesquels ils ont l'intention de s'établir. Les choses étant ainsi faites réunir toutes les familles en un lieu sûr, ainsi que leurs bestiaux ; engagez les hommes les plus déterminés à rester et à mettre le feu à leurs maisons et à leurs granges, de manière que quand l'ennemi arrivera, il ne trouve plus que des ruines. J'envoie dire aux habitants de profiter du premier vent favorable pour se rendre ici. Il en viendra beaucoup de Chipoudy. Tous les gens du Père Germain sont résolus à se bien défendre. Que M' Le Loutre rassemble, de son côté, le plus de Sauvages qu'il pourra. Envoyez des vivres à Oueskak, farines, lards et bœufs ; mais ne faites passer que la charge d'un esquif. Gardez les prisonniers

⁽a) La flotte anglaise parut dans les eaux du Beaubassin le 13 septembre 1750. Elle était composée de 17 voiles.

Voir à ce sujet le Journal de ce qui s'est passé à Chicnitou et autres parties des frontières de l'Acadie.

Voir à ce sujet le Journal de ce qui s'est passé à Chicnitou et autres parties des frontières de l'Acadie.

depuis le 15 septembre 1750 jusqu'au 28 juillet 1751, par La Vallière, capitaine, page 388.

18—56 R-16

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

anglais, comme je le fais ici. L'ennemi ne manquera pas de mouiller à Oueskak ; sur-

veillez-le, et s'il veut parler, expliquez-vous le plus brièvement possible.

Il n'est allé à la rivière St-Jean que pour surprendre Boishébert et s'emparer de sa personne. Avec ces précautions, tout ira bien. J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

LE CHEVALIER DE LA CORNE.

Bigot au ministre.

QUEBEC, 20 aoust 1750.

MONSEIGNEUR,

M. de Bonnaventure Commandant à L'Isle St-Jean m'écrit du 22 Juillet que les Accadiens se refugioient dans cette Isle avec grande précipitation, qu'ils y amenent même leurs bestiaux, il y a cinq ou six batimens qui ne sont occupés qu'à ces transports, dont ceux que j'avois envoyé ce printemps pour porter des Vivres à Chedaik sont du nombre, cet officier me demande du secours pour faire vivre ce monde Et il m'observe qu'ils sont tous nuds, une partie ayant été obligée de s'echapper les armes à la main.

Aussitost sa Lettre reçue j'ai fait partir deux Batimens chargés d'environ 2,400 quintaux de farine et Biscuit et de couvertes et Etoffes pour distribuer à ce peuple, dont on tirera le meilleur parti qu'on pourra pour Le payement Et je Luy marque de me faire sçavoir par le retour de ces Batimens Sa situation, pour me mettre à même de Luy envoyer de nouveaux secours dans L'arrière Saison, suposé qu'il en eût besoin.

Comme Tous ces Accadiens ne se retirent Sur nos Terres que sur Les promesses que nous Leur avons fait faire de Les Soutenir Les premieres années, nous ne pouvons nous dispenser de tenir nôtre parole et Sa Majesté sera bien dédommagée des dépenses qu'ils Luy occasionneront par L'avantage qu'elle Trouvera en peuplant cette Isle et Les frontieres du Canada du costé de L'acadie.

J'ay eû attention de prévenir M. Prévost, ordonnateur à Louisbourg des secours

que je faisois passer à la dite Isle, afin qu'il n'y eût point de doubles employs.

Je fais tenir pareillement à Chédaïk tout ce qui est nécessaire, tant pour la Garnison que M. Le Marquis de Lajonquière y a mis des Troupes du Canada et de l'Isle Royale qui y doivent hiverner, que pour les Sauvages que nous y entretenons et pour Les accadiens qui s'y réfugient, j'auray L'honneur de vous rendre un compte exact et detaillé de toutes ces dépenses cet automne.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

BIGOT.

Bigot au ministre.

Québec le 25 7^{bre} 1750.

Monseigneur,—J'avois eû l'honneur de vous informer par ma Lettre du 20 aoust dernier qu'on avoit pris à Chédaik pour le transport des Accadiens à l'Isle St-Jean une partie des batimens que j'y avois Envoyé chargés de Vivres. Le Batteau Le Loudon, capitaine Jalain, En est un et M. de LaCorne qui commande dans ce poste me marque que les Anglois s'En sont Emparé vers la fin d'aoust, En allant de la Baye Verte au Port Lajoye, où M. LeLoutre missionnaire l'Envoyoit porter quatre deserteurs anglois et quelques femmes Accadienes avec leurs Enfants et de là il devoit revenir icy porter ses Lettres et celles de M. Bonaventure Commandant au dit Poste; Que le dit Jalain n'avoit pas eû la présence d'Esprit de jetter ses papiers ni Lettres à la mer qui consistoient en la facture déchargée des vivres et munitions remis de ma part à ce missionnaire et En plusieurs Lettres qu'il Ecrivoit icy et Entre autres une à moy par laquelle il m'Exposoit son Estat. M. de la Corne n'a point heureusement Ecrit.

L'Anglois a pris ces papiers et je suis persuadé qu'ils seront Envoyés à la

Cour d'Angleterre.

J'ay l'honneur de vous adresser Cy-joint Copie de cette facture, afin de pouvoir la confronter avec celle qu'on pourroit présenter. J'avois eû la précaution de mettre en

Titre qu'Elle Estoit pour les présens des Sauvages ; Les Anglois savent que de tout temps Le Roy leur En fait annuellement et ils ne peuvent se récrier sur la quantité, ignorant le montant des présens ordinaires Et Sa Majesté est d'ailleurs maîtresse de

Je ne scay à quoy pensoit ce missionnaire de m'Ecrire par mer, Je luy avois recommandé de n'En rien faire et de profiter des couriers qui sont fréquents; J'ay même fait accommoder pour cet Effet un chemin depuis Le Lac de Temisqouata jusqu'à la Riviere du Loup, de sorte qu'on vient icy de Chedaïk dans dix jours et En huit : de

la Riviere St-Jean.

Comme nous avons Encor un Batiment chargé de Vivres à faire partir pour Chedaïk, M. de La Jonquière a ordonné à la frégatte du Roy La Diane de l'y Escorter,

Elle part au premier jour et Elle ira de la à Louisbourg.

Nous avons armé en guerre un Brigantin de 130 Tonneaux, Commandé par Mr Vergor, Capitaine, où il y a 30 Soldats pour Escorter une goélette chargée de Vivres pour la Riviere St-Jean, sur le Compte que nous a rendü M° de Boishebert qui y Commande, qu'il En manqueroit cet hyver malgré l'Envoy que je luy En avois fait le printemps par un Brigantin de 120 Tonneaux. Il nous marque aussi que des Batimens Anglois armés en guerre bloquoient l'Entrée de la Riviere, qu'il y En avoit même eû un qui Estoit venu Enlever dans le port le dit Brigantin, mais qu'il l'avoit joint et que comme il montoit à Bord d'un costé, les Anglois descendoient de l'autre ; qu'il avoit même les ordres du Capitaine anglois qui avoit fait cette operation, à qui il n'avoit pas voulû les rendre, par lesquels il luy Est Enjoint de prendre ou de couler bas tous batimens françois qui voudroient Entrer dans cette Riviere. Mr de la Jonquiere vous rendra sans doute compte de ce qui s'est passé à ce sujet.

Tous ces Envoys de Vivres et armement de batimens Coûtent des sommes immenses et il n'y a jamais eû autant de dépenses faite pendant la guerre qu'il y en aura cette

année, suivant ce que je peux prévoir.

Je ne peux avoir l'honneur de Vous rendre aucun compte pour le présent, j'ay esté malade fort Longtemps et je peux à peine travailler, Mais j'Espère y satisfaire par les derniers Navires.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, etc.

De la Jonquière et Bigot au ministre.

A QUEBEC, le 5 8bre 1750.

Monseigneur,—Nous avons l'honneur de répondre à votre Lettre du 23 may dernier Nous voyons que Sa Majesté souhaitte que l'Isle St-Jean et l'Isle Royale se peuplent autant qu'il sera possible d'accadiens, il seroit de la dernière conséquence de pouvoir réussir et ce qu'on put défricher promptement les terres de la premiere Isle afin que par la suitte Elle fut en etat de procurer des vivres à L'Isle Royale.

Nous avons fait Jusqu'à présent tout ce qui a dependu de nous pour insinuer à ces habitans de se retirer sur nos terres : il y en a passé 6 ou 700 sur l'Isle St-Jean à ce que nous mande M. Bonnaventure, Et il y en passe tous les jours, mais pas avec autant de

vivacité que s'il n'y avoit pas eu de batimens Anglois pour les en empescher. Nous y avons envoyé des farines suffiament pour les faire subsister, des pioches, des haches, clous, socs de charrue et quelques effets pour les vêtir, la plus grande partie étoit nus, s'étant échapés comme ils avoient pû à L'ouverture de la navigation L'année prochaine, nous y renverrons d'autre farine et légumes pour leur subsistence.

M. Bigot n'ayant point trouvé cet automne de batimens pour leur faire tenir des pois faute de pratique, il les a fait passer à Louisboug pour qu'ils leur fussent envoyés nous Souhaitons fort qu'ils les reçoivent sans quoy ils seroient reduits au pain sec, hormis

qu'on ne leur envoye de l'Isle Royale des Salaisons. M. Duvivier est en effet fort aimé des Acadiens et ils seront charmés de l'avoir pour Commandant et M. Bigot qui connoit la parenté qu'il a à L'Acadie et qui est fort etendue Pense qu'il a assez de pouvoir sur son Esprit pour les faire passer tous dans son Commandement. 18-56

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

La gratification de 400 livres que vous avez eu la bonté de procurer au Sieur Gautie^r fera aussi un bon effet.

Les accadiens qui se sont retirés dans cette isle, y ont passés trop dénués de tout pour avoir pensé à faire la pesche la même année et encore moins avec nos batimens qui

n'estoient occupés qu'à aller et venir.

Le parti Monseigneur, que vous avez pris d'y interdire la pesche est le meilleur pour faire reussir la culture des terres, tout habitant qui devient pescheur ne peut se déterminer d'y travailler. La culture ne rend pas des produits si apparents, mais ils

sont plus solides.

M. Bigot qui connoit Le terrein de cette Isle compte qu'elle sera un jour bien utile à L'Isle Royale, la terre y étant bonne, il ne s'agit que d'y attirer des habitans et de les ayder, nous y contribuerons en tout ce qui dependra de nous et nous ne perdrons pas de vue cet objet qui est de grande Conséquence.

Nous avons l'honneur d'estre, &c.

M. Bigot au ministre

A QUEBEC, Le 18 8bre 1750.

Monseigneur, — J'ay vû, par la Lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'Ecrire le Sept juin, que le Roy est dans la disposition de favoriser autant qu'il sera possible les Cultures des terres dans l'Isle Royale Et St-Jean et d'y recevoir tous les accadiens qui

voudront S'y retirer, en leur procurant les secours qui leur seront nécessaires.

J'avois prevû, Monseigneur, son intention à ce sujet dés l'année dernière pendant mon séjour à Louisbourg; Lorsque j'y arrivay j'apris que les Sauvages de L'accadie avoient Esté recevoir des présents à Chibouctou et qu'ils Estoient amis des Anglois; Nous convinmes Mr LeLoutre et moy qu'il faloit, à quelque prix que ce fut, rompre cette alliance, Et je pris sur moy de luy promettre armes, munitions, vivres Et Etoffes de Quebec; j'avois même Eû la précaution d'Emporter avec moy Environ 200 aunes [sie], dans l'Idée ou j'Estois que les Anglois auroient débauché nos Sauvages et qu'il faudroit les faire revenir à Nous et je le luy donnay.

Je priai aussi ce Missionnaire de promettre aux Accadiens leur nourriture pour trois ans, s'ils vouloient se retirer sur nos terres et que je ne les Laisserois pas manquer.

Il s'acquitta au mieux de tout ce qu'il s'Estoit proposé de faire et à mon retour icy, je luy Envoyay des Secours L'automne. Les Sauvages Estant en guerre avec l'Anglois ont aussi contribué à la transplantation des accadiens sur les terres françoises, Ils En ont même forcé à rompre toute Liaison avec luy.

Il est sûr sans que ce missiounaire qui a fait croire aux accadiens ce qu'il a voulu et qui leur a promis beaucoup, ils seroient très tranquiles et que les Anglois seroient de même à Chibouctou Et tres amis des Sauvages, qui se seroient adonnés à Eux si nous les

Eussions al andonnés.

Je continüeray de mon costé à contribuer en tout ce qui dépendra de moy à leur sortie de L'accadie.

Je suis bien sensible à la grace que vous avés faite à M. du Chambon Vergor de luy procurer une Compagnie à L'isle Royale, mais vous me faites l'honneur de me marquer qu'il ne peut avoir son changement pour le Canada, qu'autant qu'il s'y presenteroit un Capi aine qui voudroit passer à Louisbourg. Comme je vois cependant, Monseigneur, que vôtre intention seroit de mélanger les officiers des troupes de françois et de Canadiens, du moins M. de la Galissonière me dit à son départ qu'il vous le proposeroit. vous pourriés, Monseigneur, accorder à M. Vergor une Compagnie icy de celles qui vaquent, je ne le verray jamais servir dans cette colonie que par cette voye, car il ne se présentera point d'officier de Canada pour passer à Louisbourg dans le même grade; ce seroit une satisfaction pour moy bien grande, ayant vécû avec Luy depuis que je sers dans les Colonies et je vous suplie Monseigneur de vouloir bien me l'accorder. Cet officier est à la mer, sans quoy il auroit l'honneur de vous demander cette grace.

M. de Lery m'a remis cette année les Toisés que je luy ai demandé. J'ay l'honneur d'Estre avec un profond respect

Votre tres humble et trés obeissant serviteur,

BIGOT.

Bigot au ministre

QUEBEC le 22 8bre 1750.

Monseigneur, - Je réponds à la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire le per Juin dernier.

M. de Bonnaventure Commandant à l'Isle St-Jean m'a mandé le printemps par Le retour du Batiment qui luy avoit apporté L'année derniere dans L'arriere saison 300 quarts de farine et du bled pour Semence, qu'ils mourroient de faim et de Leur depescher aussitost sa Lettre reçue des vivres, ce que je fis sur le champ, Et ayant été ensuitte averti par Luy qu'il s'y refugioit quantité de familles accadiennes auxquelles on ne s'attendoit point et qu'il Leur falloit des vivres considérables, j'ay Expedié des Batimens qui leur en ont porté, avec des Etofes pour habillemens, Tant pour les Sauvages que pour les acadiens qui se refugioient tout nuds, à ce que ce Commandant me mandoit, et qui géleroient cet hyver Si je n'y pourvois ; J'auray l'honneur de vous adresser par les derniers Navires un Estat aprécié de ces Envoys qui doivent passer Sur Les fonds de l'Isle Royale, mais je ne crois pas pouvoir vous en Envoyer Les décharges, vous ne recevrez cette année que celles des dépenses faites pour cette Isle et celles de L'Isle Royale en 1749.

Je n'ai fait aucun de ces Sortes d'Envoys que je n'ay ordonné au garde magasin du port La Joye d'En Enregistrer exactement la Livraison, pour estre en Estat d'en retirer le payement des habitans de L'Isle, aussitost qu'il Seroit possible, Je l'ay néantmoins prevenû que Les acadiens devoient recevoir La Ration gratis au moins deux ans, ne sestant retirés que sous ces conditions, ils ne pouroient pas subsister autrement.

Quant aux Envoys faits à La Rivière St-Jean et à Chedaïk, comme ils doivent estre suportés par La Colonie, Je ne vous en Enverray point de décharges, ni pour cette année, ni pour 1749, mais seulement des Etats apréciés qui vous feront connoître Le montant de ces dépenses qui Sont Enormes et que je ne fais que par necessité pour ne pas Laisser prendre ces Terrains aux Anglois.

Le Roy y nourit et Entretient pour ainsy dire tous les Sauvages de ces cantons qui gardent ces postes et si Les Anglois ne fussent pas Informés qu'ils y sont, ils auroient tenté d'en chasser Les françois et ils y auroient réussi n'y étant qu'en tres petit nombre.

M. de La Corne a d'ailleurs gardé des Batimens pour Transporter les acadiens, ce qui coûtera Et celuy que j'avois envoyé à M. Boishebert à la Riviere St-Jean ce printemps chargés de vivres y a été pareillement retenû par cet officier pour y Transporter des familles de Beaubassin, mais La veille qu'il devoit sortir pour les aller chercher, un Vaisseau de 60 Canons parût devant cette Riviere avec un Batteau armé, ce dernier y entra et Le Capitaine présenta à M. Boishébert ses ordres qui portoient de couler bas les Batimens françois qui y entreroient et de prendre ceux qui en sortiroient. Ce dernier officier renvoya L'anglois avec promesse de Luy faire tenir Lorsqu'il seroit au Large Ses ordres qu'il avoit gardé; Lorsqu'il fut rendû à son Bord, il Luy cria que S'il ne les Lui renvoyoit pas sur Le champ, il alloit amariner Le batiment françois qui étoit dans La Rivière et qui étoit celuy que je Luy avois Expedié ce printemps. Il le fit En effet; M. Boishebert en ayant été averti fut Le reprendre et comme il entroit d'un coté à Bord, Les anglois Sortoient de L'autre, mais Néantmoins L'anglois garda à son Bord six matelots françois qu'il avoit fait passer en amarinant notre Brigantin, J'ignore jusqu'à present ce qu'il en a fait, il ne Les avoit pas rendu au départ du Courier que M. Boishebert nous a depesché Le 15 aoust dernier.

Les ordres que cet officier anglois avoit de prendre nos batimens nous ont determiné à armer un Brigantin de 130 à 140 Tonneaux de 10 Canons, et 70 hommes d'Equipage dont 32 soldats, pour convoyer une goëlette chargée de vivres que M. Boishebert Et Le P. Germain nous ont demandé par Le même Courier pour passer L'hyver; C'est Encore une augmentation de dépense bien considerable et qui est cependant Indispensable, Je suis persuadé que cette Colonie coutera plus au Roy, jusqu'à ce que Le reglement des Limites soit arresté, que Les acadiens soient Etablis sur nos Terres et que les Sauvages des pays d'enhaut soient revenus à Leur devoir, qu'elle n'a fait pendant La guerre. Les dépenses sont immenses et hormis d'abandonner Tout aux Anglois, Je

ne prévois pas que cela puisse estre autrement.

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

Ayant vû que Les Envoys qui sont faits à Chedaik et à la Riviere St-Jean estoient considerables, J'ay envoyé ce printemps dans ces deux postes un garde magasin, à qui j'ai donné des Instructions qui portent de ne rien delivrer sans un ordre par Ecrit du Commandant, mais qu'ils pourroient vendre toutes fois avec sa permission, Et J'ay reglé le prix de chaque nature d'Effets. J'ay recommandé à ces M^{rs} beaucoup d'économie, elle est bien difficile avec des Sauvages qui sont Insatiables; il faut en outre nourir et habiller Leurs familles, parce qu'on les empesche d'aller en chasse.

On me demandoit dans ces deux postes avec Instance des Lards, J'y ay fait passer ceux que vous avez en La bonté d'envoyer par Le Tourneur pour Les Troupes, ils sont venus fort à propos, n'y en ayant point dans La Colonie, ceux destinés pour Les postes d'en haut doivent y avoir dejà été envoyés. Les Troupes en garnison dans Les trois villes mangeront du bœuf frais jusqu'au printemps et pour Lors Le fournisseur ne

manquera pas de Salaison.

J'ay fait refaire le chemin qui va de La Riviere du Loup au Lac Témiskouata, d'où L'en descend au poste de M. Boishebert; J'Etablis L'année derniere deux gardiens avec un petit magasin de vivres où Les Couriers qui nous viennent de Chedaik et de la Riviere St-Jean en prennent Lorsqu'ils vont et viennent; nous avons des nouvelles sous 8 jours de ce dernier poste, et en 10 ou 12 du premier.

Ce chemin avoit été fait du temps de la guerre, mais les bois qui avoient repoussés et quelques fossés comblés commençoient à le rendre impraticable, cette réparation a

couté 6, ou 700 livres.

J'ay l'honneur d'estre avec un profond respect Monseigneur Votre tres humble et tres obeissant serviteur,

BIGOT.

Bigot au ministre.

QUEBEC 1er 9bre 1750.

Monseigneur,—Comme je ne veux point Vous Laisser ignorer Les dépenses que Les Postes de La Riviere St-Jean et de Chedaïque ont occasionnés la presente année, j'ay L'honneur de Vous adresser un Etat aprécié des Vivres, munitions et Effets qui y ont été envoyés Tant pour La garnison qui est considerable que pour Les habitans et les sauvages, ils sont pourvus jusqu'à L'Eté prochain, Vous verrez, Monseigneur, que cet Etat monte en munitions et Vivres à 297,389 livres 19 sols.

Je compte que Le Roy y a nouri pres de 2,000 personnes tant en troupes que familles acadiennes et familles sauvages qui ne font rien d'abord que Le chef est employé, il a fallu d'ailleurs munir ces sauvages de leur nécessaire ayant été continuellement

en guerre.

Comme cette dépense est passée dans la Colonie, elle a fait un objet assez considérable pour que les Dépenses générales paroissent estre plus fortes mais je compte que cette partie diminuera des trois quarts L'année prochaine, attendu que ces postes seront établis et les magasins batis et que L'ordre y sera mieux observé et qu'y tenant un plus grand nombre de troupes, celuy des Sauvages diminuera et par conséquent Leurs familles qui mangent et consomment continuellement quand elles Sont à la charge du Roy.

J'ay l'honneur d'estre, &c.

Cornwallis aux lords du Commerce.

HALIFAX, 30 avril 1750.

MILORDS,—Conformément à l'avis du Conseil, je vous envoie cette lettre aujourd'hui par un estafette. C'est avec un grand regret que j'abandonne le sloop bien armé et bien monté qui devait faire voile aujourd'hui même pour la baie Verte.

Vos Seigneuries se convainqueront de l'urgence d'envoyer un estafette en apprenant que La Corne et le Loutre sont à la tête de 2,500 hommes à Chignectou, que le major Lawrence s'est vu dans l'obligation de rembarquer avec son détachement le jour même de son arrivée à cet endroit et que tous les habitants de la rivière-aux-Canards, des

Mines, de Pisiquid et de Cobequid que La Corne et le Loutre ont épouvantés par la prespective d'un massacre général, sont sur le point de quitter la province. Ne voulant pas retenir plus longtemps le sloop qui doit transporter ces dépêches, je me permettrai de demander à Vos Seigneuries de prendre connaissance de ma lettre adressée à Sa Grâce le duc de Bedford, et du compte rendu que lui a été transmis au sujet de la situation de cette province, et dans lequel se trouve aussi mon opinion personnelle.

J'espère que Vos Seigneuries donneront à cette question leur attention immédiate. Si nous recevons un nombre suffisant de troupes je me fais fort de mettre bientôt la province dans un état aussi prospère qu'elle ne l'a été, en dépit de la détermination que prendront les habitants français de se retirer ou de rester—mais sans un renfort efficace

nous ne pouvons rien faire.

Comme ce qui ce passe actuellement concerne également toutes les colonies du nord, je vais envoyer un compte rendu des manœuvres des Français aux gouverneurs de la baie du Massachusetts et du New-Hampshire. Je prie Vos Seigneuries de leur faire parvenir l'ordre de nous assister et de faire cause commune avec nous dans notre situation actuelle. Sans vos instructions à cet effet, nous ne pourrons rien obtenir de leur part.

Je suis &c.

(Signé, EDWARD CORNWALLIS.

Aux lords du Commerce.

Joint à la lettre de Cornwallis aux lords du Commerce du 10 juillet 1750.

Nonvelle-Ecosse Récit de la marche du détachement commandé par le major Law RENCE, APRÈS SON ENTRÉE DANS LE BASSIN DE CHIGNECTOU.

Vendredi, 20 avril 1750—Sur la nuit tombante par un temps clair et beau, nous jetâmes l'ancre immédiatement après avoir franchi l'entrée du bassin de Chignectou. La marée montante ayant cessé des que nous fûmes mouillés, je délibérai avec le capitaine Rous quant aux moyens de nous renseigner sur l'endroit où nous devions aller, la force de l'ennemi et les dispositions des habitants. Nous n'avions pu obtenir aux Mines aucun renseignement à ce sujet, excepté les paroles de Charles Leblanc que nous avions forcé de monter à bord avec un autre habitant de cet endroit, paroles qu'il proféra, dans son mécontentement et sa colère de se voir entraîné malgré lui, et qui n'étaient pas de En vue d'obtenir des informations plus précises, nous décidâmes d'envoyer trois bateaux bien montés et bien armés à un village situé du côté sud du bassin, croyant qu'il y avait moins de danger de rencontrer de l'opposition à cet Le[s] capitaine[s] Clapham [et] Cobb, avec un pilote français et 30 des meilleurs hommes de Goreham et de Cobb, reçurent l'ordre de s'embarquer dans les bateaux, de se diriger en toute diligence vers le village désigné et d'en ramener 3 ou 4 habitants, s'il était possible. Le détachement partit vers la onzième heure, mais un changement s'était produit dans l'atmosphère depuis le moment de notre mouillage et les bateaux rencontrèrent un si gros temps que l'un d'eux fut presque rempli ; les deux autres furent bien près de se perdre, aussi et tous revinrent sans avoir atteint le village. samedi, 21, nous levâmes l'ancre à la marée du matin et nous nous avançâmes de trois lieues dans le bassin, mais nous fûmes obligés de mouiller encore une fois, car le temps était horriblement pluvieux et mauvais. Dans l'après-midi, j'ai envoyé le capitaine Bartelo en reconnaissance sur le vaisseau de Cobb ; j'ai fait embarquer avec lui Landry le délégué des Mines, auquel j'ai confié une lettre conciliante que je l'ai chargé d'aller délivrer aux délégués sur le rivage. Je lui appris avant son départ que pour m'assurer de sa bonne foi j'avais donné instruction au capitaine Hanfield de garder sa femme et ses enfants comme otages ; que cette lettre renfermait ma volonté et mes intentions à l'égard des habitants ; que j'espérais qu'après l'avoir reçue, les délégués conformément à leur devoir, se rendraient à bord du vaisseau de Sa Majesté, l'Albany, pour y recevoir mes instructions et que lui-même devait revenir à bord immédiatement après avoir remis cette lettre, s'il était possible. Vers les onze heures du soir, Cobb revint avec son vaisseau après avoir transporté Landry à terre sur un canot dont il s'était muni pour cela. Cobb ne le revit pas ensuite et m'informa que les maisons que nous avions remarquées dans la partie basse de la ville brûlaient depuis onze heures du matin et qu'elles avaient été toutes réduites en cendres, à l'exception de quelques-unes situées dans un certain endroit que le capitaine Bartelo croit avoir été épargnées par l'ennemi dans le dessein de s'y installer et de s'y défendre. Ces renseignements me firent croire que les habitants étaient mécontents et que s'ils ne se sentaient pas assez forts pour s'opposer à notre débarquement, ils étaient déterminés à se retirer dans les bois et à faire tout le mal possible pendant l'absence de Cobb. Clapham, Goreham et le détachement qui avaient déjà tenté d'atteindre le village devaient partir une seconde fois en reconnaissance, mais le temps au lieu de s'améliorer était devenu plus mauvais et le projet fut jugé impraticable ; d'autre part le délégué Landry étant détenu, il eut été impossible de rencontrer les délégués de l'endroit et d'obtenir aucun renseignement concernant l'ennemi. Après avoir renoncé à cette tentative il fut décidé de mettre tous les vaisseaux (excepté l'Albany qui ne pouvait sans danger avancer davantage) sous voile à la marée du matin, de s'approcher de la place autant que possible et de débarquer les

troupes.

Par conséquent, le dimanche, 22, le temps étant beaucoup plus favorable, nous levâmes l'ancre avec l'intention de débarquer les troupes du côté des marais situés au nord du village, afin d'éviter les ennuis que nous aurions eu à subir en débarquant le soir précédent. Ces digues sont situées sur le côté opposé de la rivière et s'étendent vers la baie Verte. Nous atteignîmes l'endroit désigné avec de grandes difficultés au moment de la marée haute et en moins d'une heure et demie les dernières troupes étaient rendues sur le rivage sans avoir rencontré la moindre opposition. Au moment où les troupes prenaient leur position, la pluie commença de nouveau à tomber. Nous aperçumes en même temps deux paysans qui agitèrent plusieurs fois un grand drapeau blanc qu'ils plantèrent ensuite sur une digue élevée à une distance d'environ un quart de mille de notre gauche. Je crois que c'était un pavillon parlementaire ; je chargeai le capitaine Scot d'aller s'enquérir et d'informer ces personnes que je n'entamerais aucun pourparler avec qui que ce soit avant que les délégués ne se rendissent auprès de moi conformément à mes ordres de la veille. Le capitaine revint et m'informa que les deux hommes (qui étaient des habitants) avaient reçu ordre de planter le pavillon à cet en-droit pour marquer la frontière des territoires du roi de France; qu'ils n'avaient pas reçu de lettre de moi et qu'un officier de M. de la Corne était en route, chargé d'un message pour moi. A l'arivée de l'officier, j'envoyai une seconde fois le capitaine Scott auquel je donnai ordre de dire au messager du commandant français que Son Excellence le gouverneur de cette province enjoignait à M. de la Corne de se retirer immédiatement des territoires de Sa Majesté, sinon, que les ordres qu'il avait reçus de M. de la Jonquières ou d'autres ne m'empècheraient pas de le traiter comme un incendiaire public. L'officier répondit au nom de M. de la Corne qu'il souhaitait que j'attendisse un peu et que le commandant français lui-même se proposait de me rencontrer si je le lui permettais, et de me montrer ses ordres. Dans l'intervalle, je remarquai que la digue susmentionnée était couverte de sauvages jusqu'à la mer, qu'à l'une de ces extrémités se trouvait un bois épais et à l'autre une rivière. J'eus l'intention de faire tirer sur cette digue dans le dessein d'atteindre le pavillon mais après avoir considéré ce qui aurait pu en résulter et avoir demandé l'avis du capitaine Bartelo, il fut convenu que cette tentative eut été téméraire dans les circonstances et qu'elle eut pu avoir des résultats désastreux, qu'il était plus prudent de rester tranquilles jusqu'à mon entrevue avec de la Corne, et dans l'intervalle, de reconnaître la rivière qui coulait à notre droite et que nous étions obligés de franchir pour sortir de l'endroit où nous étions. A ce moment, je découvris que nous étions entourés de tout côté par des ennemis nombreux disposés de manière à profiter de tous les avantages du terrain contre des adversaires qui n'en avaient pas la moindre notion.

C'est alors que j'envoyai Cobb avec un détachement. Bien qu'il ne pût nous donner des notions utiles sur l'endroit, celui-ci était considéré comme le plus familier avec cette région :

Il devait examiner la rivière et trouver l'endroit le plus favorable pour la traverser, afin d'atteindre le village de Chignectou qui à ce moment était désert et réduit en

cendres; à l'exception d'une douzaine de maisons qui avaient été épargnées sur la droite du village tout le reste était consumé y compris l'église.

A son retour Cobb m'apprit qu'on ne pouvait traverser la rivière qu'en bateaux à son embouchure ; je donnai ordre aux bateaux de s'avancer à cet endroit, aux vaisseaux

de suivre et aux troupes de s'y rendre en longeant le rivage.

A ce moment, M. de la Corne m'envoya un parlementaire me dire qu'il désirait une entrevue. J'allai le rencontrer en compagnie des capitaines Bartelo et Scott. A mon arrivée je lui adressai toutes les questions que je crus conformes aux circonstances, espérant obtenir quelques renseignements concernant ses forces, et connaître ses projets et ses intentions. Entre autres questions, je lui demandai de qui il avait reçu l'ordre de pénétrer sur les territoires de Sa Majesté et d'y commettre des dégats sans précédent? 11 me répondit qu'il était envoyé par M. de la Jonquières pour prendre possession de Chipoudy, de la rivière St-Jean, de Memeramcouk, de Petcodiack et de toute la contrée située sur le haut de la rivière qui coulait à notre droite, comme appartenant au roi de France et qu'il avait reçu instruction de défendre et de conserver toute cette partie du pays, jusqu'à ce que la question des frontières entre les deux couronnes fût réglée par des commissaires nommés à cette fin. Je lui demandai où étaient les habitants? Il me répondit qu'ils étaient dispersés sur leurs territoires. Où étaient les déléguées ? Qu'il n'y en avait pas. Qui avait incendié Beaubassin, qu'il admit appartenir au roi d'Angleterre? Les sauvages, dit il, qui réclamaient cet endroit comme leur propriété. Qui les avait conseillés? Il l'ignorait entièrement. Où était le misérable le Loutre, lequel en sa qualité de prêtre dis-je, s'est livré a des intrigues infâmes auxquelles (La Corne) comme militaire doit prendre part. Je demandai à voir ses ordres. parut tout d'abord enclin à me les montrer, mais il finit par refuser complètement. Bref, ses réponses péremptoires furent données de façon à me convaincre que ses projets étaient bien arrêtés et qu'il avait rassemblé dans cette partie de la contrée des forces suffisantes pour s'y maintenir même contre des ennemis beaucoup plus puissants que nous. Il m'avoua aussi sans scrupule qu'il avait un nombre considérable de Canadiens avec lui, comme une lettre de Mascarène nous l'avait appris.

En somme, le commandant français avait judicieusement pris ses positions et fait preuve d'un grand jugement. En effet, avec la digue susmentionnée à sa droite, une élévation boisée en arrière et un bois à sa gauche, il commandait tellement tout le côté de la rivière qui servait de démarcation entre le terrain qu'il réclamait et Beaubassin qu'il nous concédait, que je craignis qu'il nous fût impossible de lui disputer cette partie

de la contrée.

Avant mon départ, je rappelai à son attention une partie du message que je lui avais transmis déjà par le capitaine Scott, mais convaincu de ses forces supérieures et de ses avantages il parut dédaigner mes représentation et désirer qu'on en vint aux prises.

Il me demanda même ce qu'il devait attendre de moi? Je lui répondis que j'étais venu pour protéger les sujets de Sa Majesté, chasser de la province les sauvages, nos ennemis et tous nos autres ennemis, quels qu'ils fussent. Après l'avoir quitté, je commençai les préparatifs pour traverser la rivière et prendre pied à l'endroit qu'il lui plût d'appeler notre terrain, car il eut été imprudent sinon impraticable de tenter un effort contre la digue située sur notre gauche, sans compter qu'une grosse pluie commen-

çait à tomber et que le temps devenait aussi mauvais que je ne l'avais vu. Des que nous nous mîmes en mouvement, l'ennemi mit le feu aux maisons qui avaient été épargnées. La destruction des dernières maisons et le temps affreux qu'il faisait en ce moment, me firent considérer si nous devions traverser la rivière et quel profit nous en aurions retiré. Je conclus que nous ne pouvions en retirer aucun avantage; qu'au contraire, ce mouvement serait extrêmement harassant et fatiguant pour les troupes, que nos vaisseaux laissés à sec seraient tombés au pouvoir de l'ennemi, que nous nous serions exposés à nous faire couper toute communication avec nos vaisseaux par des forces infiniment supérieures et que dans de semblables circonstances le détachement aurait été totalement anéanti. Je me suis servi à dessein, en parlant des forces de l'ennemi de l'expression infiniment supérieures parceque j'avais la conviction, après avoir constaté que la contrée avait été incendiée (celle qu'on avait admis nous appartenir) qu'on avait emmené tous les bestiaux et que M. de la Corne affichait un air

de supériorité, j'avais la conviction, dis-je, que les habitants jusqu'au dernier s'étaient révoltés et réunis au commandant français. Après avoir considéré le nombre de villages et de maisons et les comptes rendus de Winit, de Miller, de Clapham et autres, je présumai que le nombre de ces habitants ne devait pas être au-dessous de mille, sans compter les sauvages qui pouvaient être rassemblés à quinze jours d'avis, et tenu compte des troupes régulières de la Corne, des Canadiens et des habitants révoltés de toutes les parties de la province, qui, après avoir commis de semblables actes de désespoir, ne devaient reculer devant rien, je me déterminai en face de ces difficultés et après avoir consulté quelques-uns des officiers, de donner ordre aux troupes de rembarquer, au moins pour la nuit.

Une fois retourné à bord, je considérai sérieusement la position et les avantages de l'ennemi, nos propres forces et les chances d'opérer un débarquement le lendemain matin. Nous ne pouvions nous retirer nulle part parce que tout avait été ravagé et nous seraitil resté un endroit pour nous installer que le fait de prendre position sur un côté de la rivière et de laisser l'ennemi sur l'autre, eut été dans les circonstances un aveu tacite de la justesse de ses réclamations. Quant à le chasser de sa position (la seule chose à faire) il aurait fallu, selon l'avis de tous les officiers, une force beaucoup supérieure à celle dont nous disposions, car les habitants que nous avions l'espoir de gagner à notre cause, s'étaient révoltés et les communications qu'il nous aurait fallu entretenir entre la baie Verte et Beaubassin étaient devenues impossibles. Je me vis donc forcé de conclure que nous avions été frustrés des avantages et des profits que nous attendions de notre expédition par un ennemi qui avait pour lui la supériorité du nombre, de la force et de

A ce moment, il me parut évident qu'en restant davantage à cet endroit, je ne ferais qu'encourager et augmenter l'insolence de l'ennemi et qu'il ne me restait plus qu'à tenter de le harceler à Chipoudie ou à Memeramcouk, s'il était possible. Après m'être arrêter à ce dernier projet, nous descendîmes le bassin sur les transports et, la même nuit, nous rejoignîmes l'Albany à minuit. Le lendemain matin, je fis part de mon projet au capitaine Rous et à la plupart des officiers qui ne l'approuvèrent pas; au contraire, ils pensèrent que dans l'intérêt du service de Sa Majesté nous devions retourner aux Mines en toute diligence, de crainte que quelques sérieuses déprédations ne fussent commises dans cette partie de la province, basant leur appréhension sur le peu de succès de notre expédition à Chignectou et sur les dispositions malveillantes que les habitants avaient manifestées à notre égard lorsque nous partîmes de cet endroit. Nous décidâ-

la situation, et qu'un engagement dans de telles circonstances n'eut pas manqué d'être

(Signé) CH. LAWRENCE.

Le chevalier de la Corne à Monsieur Desherbiers, gouverneur de l'Ile Royale.

mes donc de rebrousser chemin directement et, après un rude voyage, nous arrivâmes

MEMERAMKOUC.....1750

Le premier may les feux des signaux ont paru à trois heures (?) du soir ; deux heures après on a vu dans la baie sept bâtimens anglois qui ont été mouillez à Oueskak, havre nommé le Grand Maringouin, où ils ont passé la nuit. Il y avoit une garde visà-vis les bâtimens de vingt hommes pour les observer, et une autre de six hommes à une lieue en deça. Je rassemblai mon monde des deux rivières (a) à Memeramkouc où j'avois mon camp. Monsieur de Bayeuil que j'avois mis commandant à Oueskak m'envoya un exprès m'avertir que les sept bâtimens étoient mouillés au Maringouin, sans avair fait des mouvemens dans la nuit. Je fis partir cinquante Sauvages qui furent à Oueskak avec le père de la Corne, (b) et j'y arrivai à la pointe du jour avec les François et les Sauvages qui me restoient.

A huit heures un bateau portant flamme se détacha des autres pour aller à Beaubassin où est l'église, il y mouilla et sa chaloupe avec une petite pirogue où il mit un

aux Mines, le 26 avril 1750.

⁽a) Petitcoudiac et Chipoudy.

⁽b) Religieux récollet, missionnnaire des micmacs à Miramichi, et frère du chevalier de la Corne.

Acadien des Mines pour porter une lettre en forme d'ordre anx députés de Beaubassin

pour se rendre à bord du bâtiment du Roy nommé l'Albanie.

L'homme arrivé à terre trouva les Micmacs qui brûloient les maisons, l'Eglise et la chapelle Ste-Anne. Ils se saisirent du dit envoyé et de la lettre et le gardèrent la nuit avec eux ; le lendemain matin, l'ont envoyé par un Sauvage à Monsieur LeLoutre et à huit heures six bâtimens furent mouillés un peu plus bas que Beaubassin où tout étoit en feu, mis par les Sauvages de Monsieur LeLoutre, ce qui engagea les Anglois à mettre à terre leurs troupes à la pointe à Beauséjour, sur ce côté-cy de la rivière qui va au portage de la Baie Verte, aussitôt le capitaine de la côte de la dite pointe à Beauséjour fut leur parler avec un pavillon blanc, et leur dit qu'il avoit ordre de ne les pas laisser mettre à terre, par le commandant françois qui avoit pris possession de cette endroit au nom de Sa Majesté Très Chrétienne.

L'Anglois demanda à parler au commandant ; Monsieur de Bayeuil qui arrivoit alors fut leur parler; ils continuèrent à demander le commandant; j'arrivay dans l'instant et m'y transportai avec Monsieur de Ligneris où étant à demi chemin, Monsieur Scott capitaine vint parler à Monsieur de Ligneris qui demanda son commandant.

Ce monsieur lui répondit qu'il ne sçavoit pas s'il viendroit parce qu'il étoit colonel. Monsieur de Ligneris lui répliqua que s'il ne venoit pas j'allois m'en retourner et suivre mes ordres. Ce Monsieur fut parler à son commandant qui vint avec un capitaine et un ingénieur françois. Il me dit qu'il étoit bien surpris de voir un pareille incendie et de nous voir sur les terres du Roy son maître, qu'il avoit ordre de Son Excellence Monsieur de Cornwallis de me dire de me retirer; que c'étoit aller contre le droit des gens et contre la bonne foy de venir sur leurs terres et d'engager les Sauvages à leur faire la

guerre, et faire révolter les Acadiens contre le Roy.

Je leur repondis que j'étois sur les terres du Roy mon mestre, et que j'avois ordre de mon général, Monsieur le Marquis de la Jonquière de m'y maintenir à la force des armes s'ils vouloient y faire des descentes, et que j'allois exécuter mes ordres s'ils ne se retiroient sur le champ, qu'au surplus Monsieur de Cornwallis étoit informé du sujet de mon voyage par une lettre que Monsieur le Général lui avoit adressée l'automne passée à laquelle il avoit répondu, que si les Sauvages ont mis le feu à Beaubassin ce n'étoit pas par mon ordre et qu'il avoit tort d'avoir cette pensée, ainsy que celle de croire que j'avois fait révolter les Acadiens.

Nous nous laissâmes et à l'instant ce commandant fit le signal à sa troupe de se

rembarquer, ce qui fut exécuté à l'instant.

Pendant notre pourparler les bâtimens s'échouèrent vis-à-vis les troupes qui étoient à terre, et lorsque la mer fut haute la nuit, les batimens furent mouiller au Grand Maringouin où étoit le Seneau. Ce bâtiment étoit de 200 tonneaux de 18 pièces de canons; et les autres en avoient aussi, ils partirent tous pour les Mines où ils sont actuellement. J'ai appris par un exprès que j'ay envoyé aux Mines porter votre lettre, Monsieur, à Monsieur Cornwallis, que le même détachement qui étoit venu à Beaubassin étoit à Pigiguit où ils faisoient un fort, et qu'il y avoit actuellement dans la baie des bâtimens qui croisoient et qui envoyoient leurs chaloupes à terre pour prendre du monde ; qu'à Cobeguit ils avoient pris trois hommes, et deux autres à l'entrée des Mines, qui y faisoient la garde par ordre de monsieur Le Loutre, et quils avoient arrêté plusieurs habitans qui se sauvoient des Mines avec leurs effets; que même ils avoient fait feu sur les derniers. Ils tiennent ces habitans dans leur fort.

Monsieur Cornwallis attendoit quatre mille hommes de Baston au petit printemps qu'il avoit demandé l'année dernière avec plusieurs bâtimens; mais ils ont refusé et

même fait révolte à ce sujet.

Les troupes qu'ils ont amenées à Beaubassin ont refusé d'embarquer (a) aux Mines, disant qu'il ne vouloient pas se faire levér la chevelure par les Sauvages. L'on pense que les officiers n'en pensoient pas moins; cela a paru être par leur échaffourée.

LE CHEV. DE LACORNE.

⁽a) Ce doit être "de débarquer."

JOURNAL de ce qui s'est passé à Chicnitou et autres parties des frontières de l'Acadie depuis le 15 septembre 1750 jusqu'au 28 juillet 1751.

Joint à la lettre de Monsieur le comte de Raymond du 25 octobre

Relation faite par le Sieur de la Valière, capitaine des troupes de l'Isle Royale qui était présent à tout ce qui s'est passé sur les frontières de l'Acadie entre les françois et les anglois sur laquelle j'ai tiré le mémoire que j'ai fait concernant cette petite guerre.

Le douze Septembre 1750 au matin, les anglois ont parû dans la Baye de Beaubassin au nombre de dix sept voiles, tant brigantins, que bateaux et goëlettes. Ils se sont rapprochés le treize de Weskak où ils ont mouillé, le quatorze ils n'ont point fait de mouvement, le quinze une partie a levé l'ancre et est allée à Beaubassin où les Anglois ont tenté la descente, à laquelle les sauvages au nombre de soixante et les Acadiens au nombre de trente s'opposèrent, et firent longtemps feu derrière un retranchement que Monsieur l'abbé le Loutre avoit fait faire, qui régnoit depuis la rivière des Planches jusques à la Rivière de Mezagoüesch, les Anglois détachèrent une petite goëlette pour entrer dans la Rivière de Planches et prendre en flanc les sauvages et acadiens qui étoient retranchés, son feu leur fît abbandonner la levée ayant été très vif pendant quelque temps.

Une autre goëlette qui étoit entrée dans la Rivière de Mezagouech pour le même dessein fût fort maltraittée par le feu des sauvages et accadiens, et avoir amené ne pou-

vant plus faire aucune manœvre.

Les Sauvages et accadiens incommodés du feu de l'autre furent obligés de l'abbandonner et prirent la fuite, les Anglois voyant cette manœuvre donnèrent le signal pour la descente qui se fit tout de suite en très bon ordre, les Sauvages et Accadiens ne tirant que très foiblement, malgré les Pères Germain et Lalerne [sic pour La Corne], Missionnaires qui les encourageoient, et qui eurent beaucoup de peine à se sauver la déroute étant venüe généralle, les Anglois marchèrent droit au cimetière qui étoit entouré d'un mur de trois à quatre pieds d'hauteur et d'environ un pied d'épaisseur où ils se logèrent tout de suitte les sauvages et accadiens en petit nombre tirèrent toujours quelques coups de fusil mais hors de portée.

Pendant ce tems là, Monsieur le Chevalier de La Corne au mouvement que les Anglois avoient fait pour s'approcher de Beaubassin, s'étoit porté avec une partie de ses troupes et accadiens sur la pointe à Beauséjour et avoient laissé Monsieur de la Vallière

à Weskak avec son détachement et deux cent accadiens.

Les troupes en accadiens qui étoient avec Monsieur de La Corne étoient au nombre d'eviron deux cents, les Anglois détachèrent du senaut et des bâtimens qui étoient restés mouillés devant Weskak, deux barges armées de vingt hommes chacunes avec un pavillon sur le devant pour venir s'emparer des pirogues qui étoient dans la Rivière de Weskak prestes à transporter du secours à la pointe à Beauséjour si on le demandoit.

Monsieur de la Valière fit partir de son détachement quarante hommes avec deux officiers pour s'y opposer, lorsque les Anglois s'aperçurent de cette manœuvre, ils brûlèrent deux amorces de fusil pour nous engager sans doute à tirer, mais lorsqu'ils virent qu'on ne tiroit point, ils tirèrent deux coups de fusil à balle, on répondit par une décharge qui leur tua leur patron de chaloupe et blessa quelques hommes ce qui leur fit prendre le party de se retirer à leurs bâtimens, ils tirèrent quelques coups de fusil en s'en retournant auxquels on répondit sur le même ton.

Le même jour Monsieur de la Corne envoya ordre à Monsieur de la Vallière de se transporter avec tout son monde à la pointe à Beauséjour à la réserve de trente hommes

et un officier qu'il laissa dans le poste.

A son arrivée, il rendit compte à Monsieur de la Corne de ce qui s'étoit passé pour l'engager à s'opposer à l'établissement que les Anglois formoient ayant commencé à nous déclarer une guerre en tirant sur nos troupes, mais Monsieur de la Corne ne fût point de cet avis.

Les Anglois depuis ce jour ont vivement travaillé à faire un fort, quelques jours après le Sieur Bertetol, commandant une compagnie franche de soixante hommes, s'étant avancé dans le bois pour faire la découverte à son ordinaire et ayant passé la rivière de Mezagouetch et être venu sur nos terres comme il avoit déjà fait souvent, fut rencontré

par un party de sauvages et accadiens au nombre de trente cinq qui firent feu et dans un combat oppiniâtre, tuèrent le Capitaine, blessèrent et firent prisonnier l'Enseigne avec sept hommes, tuérent le reste à la réserve du Lieutenant et de cinq ou six hommes qui se sauvèrent dans leur retranchement, il y eût deux sauvages tués, dont un chef qui mourut quelque tems après de sa blessure, les sauvages et accadiens alloient toutes les nuits tirer sur leur camp, tuoient toujours quelqu'un et amenoient des prisonniers.

Les Anglois ont malgré cela travaillé avec vigueur à leur fort qui s'est trouvé en état

de les recevoir vers le commencement d'octobre.

Le vingt trois Septembre les familles des Planches, Wiskok, Mencan, Nainpan, les Hébert, Menoudy, dont les habitans étoient déjà à la pointe à Beauséjour, évacuèrent et passèrent sur notre terrain, les sauvages et accadiens mirent le feu à toutes les maisons et granges qui étoient pleines de bled et de fourage, ce qui a causé une grande dizette, et obligé de nourrir toutes ces familles aux dépens du Roy, ayant perdu même une grande partye de leurs bestiaux dans cette occasion et le reste pendant l'hyver n'ayant point eû de sel pour saller ce qu'ils avoient pu réchapper, les choses ont continué dans le même état.

Lorsque les Anglois eurent fait leur établissement dans le fort, le Capitaine Cox se détacha dans une pirogue armé de vingt hommes et fût pendant la nuit à Chipoudy où il enleva un habitant dans sa maison qui étoit sur le bord de la mer, et l'ammena à Beaubassin où il fut interrogé par monsieur How sur notre situation et nos forces, mais n'ayant pû rien tirer de luy, il le fit mettre aux ferts ou il a resté pendant cinq ou six jours, après quoy il se contenta de le faire lier seulement, le dit habitant trouva le

moyen un mois et demi après de s'évader et de revenir.

Monsieur le Chevalier de la Corne partit de la pointe à Beauséjour le huit Octobre

et fût relevé par monsieur de Saint Ours des Chaillons.

Vers le quinze Octobre les sauvages qui s'étoient aperçus et qui étoient informés que Monsieur How Commissaire des troupes angloises, venoient souvent se promener sur le bord de la rivière, où il avoit déjà eu plusieurs conférences avec les officiers et missionnaires, parler aux habitans, et tâcher de les engager à revenir à eux en leur faisant beaucoup de promesses, furent avec des accadiens s'embusquer pendant la nuit derrière une levée qui règne le long de la Rivière, et sur les huit heures du matin Etienne Bâtard Sauvage dit Père la Corne fût avec un pavillon sur le bord de la Rivière ou les Sauvages et Accadiens étoient embusqués.

Monsieur How vint aussy avec un Pavillon vis à vis de l'autre bord de la Rivière, le sauvage après avoir fait quelques questions à Monsieur How jetta son pavillon et donna le signal à ses gens qui firent feu tout de suitte sur Monsieur How et le blessè-

rent mortellement.

Monsieur Lawrence qui s'aperçut de cela, détacha de son fort pour retirer Monsieur How, les sauvages et Accadiens firent toujours feu, et après quelques coups de fusil donnés de part et d'autre on l'enleva et l'on le porta au fort Lawrence ou il n'a vécu que

cinq ou six jours.

Les Sauvages et Accadiens ont toujours continué d'harceller les Anglois à peu près dans le même tems les Anglois ayant passé au nombre d'environ cent sur nos terres visà vis l'isle la Vallière, Monsieur de Saint Ours ignorant leur dessein marcha à eux avec ses troupes, les Anglois à son approche repassèrent la rivière et se replièrent sur leur fort, sans avoir non plus que nous tiré un coup de fusil.

Le fort Lawrence fit pendant ce tems le feu sur nous de son artillerie mais sans

effet, ayant une levée devant nous qui nous couvroit.

Le jour de la Toussaint les sauvages et Accadiens au nombre d'environ une quinzaine furent pendant la nuit aborder une goëlette qui étoit sortie le même jour du ruisseau de Galop et qui étoit échouée à l'embouchure de la Rivière de Mezagouesch sur notre bord ; après avoir tué un ou deux matelots, fait prisonnier le capitaine et le reste de l'équipage, avoir enlevé ce qu'ils trouvèrent à bord, mirent le feu et la firent consumer.

Ils trouvèrent dans cette goëlette un Accadien des Mines qu'ils avoient pris de force pour les piloter, Monsieur Le Loutre l'a gardé jusques dans l'hiver qu'il a euvoyé cher-

cher sa famille qui est actuellement sur nos terres.

Vers le quinze novembre, le capitaine Cox, commandant un batteau armé de trente soldats de la Compagnie de Gorom et de six canons qui croisoit depuis le Cap Enragé jusqu'à Beaubassin aperçut une chaloupe qui sortoit de la Rivière Petkoutiak commandée par Michau d'Amboise faisant route pour la Rivière Saint Jean, luy donna chasse toute la journée et la força sur les quatre heures du soir d'échouer à pleines voiles sur le Cap des Demoiselles sur la côte de Chipoudy, il tira beaucoup du canon sur elle dès qu'il la vit échouée, fit descendre vingt hommes qui furent à la chaloupe, poursuivirent cinq hommes qu'il y avoit et qui l'avoient abandonnée et se retiroient en faisant feu sur eux.

Ils prirent dans cette chaloupe la grande voile, un lit de plume, quelque peu de lard

et des poids et apportèrent son ancre au large à la longueur de son câble.

Le Sieur de Baurant, officier des troupes de Louisbourg, qui étoit commandant de ce poste et qui étoit à deux lieues de là ayant été averty s'y porta avec environ trente accadiens et s'embusqua à portée de la chaloupe où il passa la nuit avec son monde, après avoir fait rapporter l'ancre à terre et fait décharger en partie la chaloupe afin qu'elle pût flotter.

Le capitaine Cox s'etant aperçu qu'il étoit arrivé du monde par les cris sauvages que les Accadiens faisoient, fit tirer beaucoup du canon pendant la nuit qui ne fit aucun effet, le jour étant venu, les Anglois ayant découvert le Sieur de Baurans et son monde, continuèrent à faire un feu très vif de leur artillerie, mais qui fût toujours sans effet

étant sur la pente d'un ruisseau qui luy servoit de retranchement.

Vers les quatre heures du soir aprè avoir tenté de mettre du monde à terre dans deux piroques armées d'environ douze à quinze hommes chacune, et ayant été repoussés par trois fois, ne voyant point d'apparence de réussir, le capitaine Cox fit lever l'encre et abandonna la chaloupe, n'ayant pû se rendre à sa destination, le capitaine Cox ayant toujours dans cette partie croisé sa cargaison qui consistoit en vingt bariques bled ou farine et un quart de lard, a été prise pour le compte du Roy et distribuée par ordre à Monsieur de Saint Ours à une partie des habitans qui n'ayant pû faire leur moisson dans son tems ayant été employés aux gardes, tant de Chipoudy que de la pointe à Beauséjour avoient tout perdu et étoient réduits à périr si on ne leur avoit point donné du secours d'autant que Monsieur de la Corne leur avoit promis au nom du Roy qu'ils seroient dédomagés de teutes les pertes qu'ils feroient ce qui n'a été exécuté que très foiblement.

Il y a toujours eû depuis le mois de May, cinq Postes dans cette partie, sçavoir : au cap Enragé deux hommes pour mettre le feu au bûcher qui servoient de signaux si tôt qu'ils verroient des bâtimens pour rassembler tout le monde, deux à la Potrie, deux à Haha, deux à l'Embuscade ou pointe de Chipoudy, deux au cap des Demoiselles pour le même objet, tous ces signaux se communiquoient les uns les autres et avertissoient le camp.

Ils ont subsisté jusqu'au quinze Septembre que les Anglois ont fait leur établissement, on a indépendamment de ces postes toujours entreteau un corps de garde de dix hommes jusqu'à la fin de Décembre toutes ces gardes étoient nourries aux frais du Roy.

Depuis la descente des Anglois à Beaubassin, indépendament des troupes qui étoient à la pointe à Beauséjour, il y avoit quinze hommes de Chipoudy, quinze de Petkoutiak, quinze de Memeramekouk, le lac, la coupe, tintamarre, et la près des Bourgs et les Refugiés fournissoient environ une cinquantaine d'hommes, tant à la pointe à Beauséjour qu'à point à Buot ou il y avoit une garde de trente hommes, tout ce monde se réle-

voit tous les huit jours et étoient nourris aux vivres du Roy.

A la fin de Novembre, Monsieur de Saint-Ours ayant assemblé les habitans pour leur demander de faire les logemens pour l'hyvernement des troupes qui étoient dans des granges, fournir du bois et de l'eau qui se trouvoient fort loin, ils répondirent que la chose n'étoit point praticable, n'ayant plus dans cette partie que très peu de bœufs et même hors d'état de pouvoir charroyer, faute de fourage qu'ils n'avoient pas pu faire, et la saison trop avancée pour lever les écorces et couvrir les maisons, là dessus Monsieur de Saint Ours prit le party de laisser un officier à la pointe à Beauséjour avec une garde de vingt accadiens qui devoient se relever tous les huit jours et d'aller hyverner au Lac distant d'une lieue et demie où il a fait faire des barraques couvertes de foin pour être à portée du bois et de l'eau.

Il a établi un poste au pont à Buot, c'est-à-dire à la tête de son camp, sur le bord de la Rivière de Mezagouesch, dans le haut à un quart de lieue de son camp, ce poste étoit composé de dix hommes, commandés par Messieurs Catalogne et Saint Blin, cadets à l'Eguillette qui se relevoient tous les quinze jours depuis l'évacuation de la pointe à

Beauséjour qui s'est faite vers le commencement de Décembre.

Les Sauvages se sont cabannés derrière nous et alloient avec des Accadiens harceller les Anglois qui les ont poursuivis plusieurs fois vivement et nommément dans le mois de février; les sauvages et accadiens ayant été à leur ordinaire harceller les Anglois qui faisoient du bois, Monsieur Lawrence détacha de son fort environ trois cents hommes qui poursuivent les sauvages et accadiens au nombre d'environ soixante jusqu'au pont à Buot passèrent la rivière et se mirent en batallle sur nos terres.

Monsieur de Saint Ours ayant été averty s'y transporta sur le champ avec ses troupes et tous les Accadiens qu'il pût rassembler, dès que les Anglois l'aperçurent, ils repassèrent la Rivière et se retirèrent à leur fort, Monsieur de Saint Ours se retira aussy, les Sauvages et accadiens les harcelloient toujours et leur tuoient toujours du monde.

Vers le quinze Février un batteau venant de Baston, faisant routte pour Beaubas-

sin fût poussé par un coup de vent sur la côte de Weskak.

Dès que le capitaine vit qu'il n'avoit point de ressource, il fût avec son monde se jetter entre les bras de Monsieur de Bailleul, officier de Canada qui étoit commandant à Weskak, qui sur la nouvelle qu'il eût par Monsieur de Léry, l'aîné, et Monsieur de Langy, officiers de Canada qui y avoient été envoyés par Monsieur de Saint Ours que les sauvages venoient, les fît cacher dans le moulin de Weskak, d'où ils ont été transportés à la Pré des Bourgs.

Dès que les sauvages furent arrivés ils furent à bord du batteau qui estoit chargé de rhum, sucre, caffé, vin de Madère, planches, madriers et autres provisions, pillèrent le tout, et ce fût pendant deux jours un désordre parfait, malgré ce que pût faire Mon-

sieur Le Loutre et trois officiers de Canada qu'il y avoit.

Après que les accadiens et sauvages eurent mis à terre après le pillage, ce qu'il y avoit, on fit mettre le feu par les sauvages. Monsieur de Saint Ours renvoya deux ou trois jours après le capitaine et son Equipage au fort Lawrence, après les avoir sauvés des mains des sauvages qui dans la boisson les demandoient hautement et vouloient les tuer, Monsieur de Lawrence écrivit à cette occasion là une lettre de remerciments à Monsieur de Saint Ours fort polie.

Pendant le cours de l'hyver Monsieur de Saint Ours ayant eu de Monsieur de la Jonquière ordre de faire faire un fort à la pointe à Beauséjour et l'autre à la Rivière des Gasparaux, et de les faire faire gratis, fit assembler en conséquence les habitans pour

faire faire tout de suitte les pieux qui étoient nécessaires.

Les habitans promirent de faire pour leur part les pieux et les transporter sur les lieux, ce qui ont exécuté, le reste de l'ouvrage devoit être fait par les troupes et Canadian, ce qui ont exécuté, le reste de l'ouvrage devoit être fait par les troupes et Canadian, ce qui ont exécuté, le reste de l'ouvrage devoit être fait par les troupes et Canadian, ce qui ont exécuté, le reste de l'ouvrage devoit être fait par les troupes et Canadian, ce qui ont exécuté, le reste de l'ouvrage devoit être fait par les troupes et Canadian, ce qui ont exécuté, le reste de l'ouvrage devoit être fait par les troupes et Canadian, ce qui ont exécuté, le reste de l'ouvrage devoit être fait par les troupes et Canadian, ce qui ont exécuté, le reste de l'ouvrage devoit être fait par les troupes et Canadian, ce qui ont exécuté, le reste de l'ouvrage devoit être fait par les troupes et Canadian, ce qui ont exécuté, le reste de l'ouvrage devoit être fait par les troupes et Canadian, ce qui ont exécuté, le reste de l'ouvrage devoit être fait par les troupes et Canadian, ce qui ont exécuté, le reste de l'ouvrage devoit être fait par les troupes et Canadian, ce qui ont exécuté, le reste de l'ouvrage devoit et le reste de l'ouvrage de diens, les habitans ne devoient y entrer pour rien, Monsieur de Saint Ours ayant même ordre précis de ne point les employer à cause de leurs travaux au commencement d'avril. Monsieur de Montesson, officier de Canada arriva avec un détachement de cens canadiens et cens Sauvages, les canadiens furent placés à la butte à Roger, et à la pointe à Beauséjour sous les ordres de Messieurs Denis la Ronde et Langy officiers de Canada.

Les sauvages ont cabanné au Lac, le garde des Accadiens qui étoient à la pointe à Beauséjour et celle qui étoit au pont à Buot furent congédiés et remplacés par des

Canadiens.

Après l'arrivée des sauvages de Canada il se fit un party composé de Micmacs, Amalécites, Canibas sauvages de Canada, accadiens et canadiens matachés et déguisés au nombre de trois cent cinquante avec un Missionaire qui furent s'embarquer [s'embusquer] auprès du fort Lawrence et qui firent tout ce qu'ils purent pour engager les Anglois à une sortie, leur tuèrent deux hommes à la porte de leur fort, tirèrent longtems sur les fenêtres du commandant qui fût obligé de faire fermer les contrevents de ses fenêtres pour se mettre à l'abry, personne ne sortit hors du fort pendant deux fois vingt quatre heures que dura cette manœuvre pendant laquelle nous étions en bataille au pont à Buot pour donner du secours aux Sauvages s'ils étoient repoussés jusques sur nos terres, les sauvages ayant manqué leur coup se retirèrent et continuèrent toujours leur petite guerre.

Peu de temps après Monsieur de Saint Ours se transporta à la pointe à Beauséjour avec toutes ses troupes et y établit son camp. A son arrivée l'on commanda des soldats et Canadiens pour travailler au fort de la pointe à Beauséjour, qui ont travaillé pendant quelque tems, mais très mollement, et qui ont enfin representé que n'ayant point ny eau de vie, ny bas, ny souliers, presque nus et mauvaise nourriture il leur étoit impossible de travailler.

Sur cela, Monsieur de Saint Ours voyant la nécessité de faire le fort et la diligence qu'il falloit y apporter prit la résolution de payer et de faire travailler vivement, ayant d'ailleurs reçu six pièces d'artillerie, sçavoir : deux de six et quatre de huit, et ne pouvant s'empêcher de la mettre en sureté.

Vers le commencement du mois de May, les sauvages et accadiens désespérant de pouvoir rien faire sur les Anglois au fort Lawrence, firent un party d'environ cent trente avec trois ou quatre accadiens pour leur servir de guide, et furent à Chibouctou ou Halifax où ils tuèrent une trentaine de personnes et amenèrent environ une dizaine de prisonniers, le coup fait ils revinrent à la pointe.

Vers la fin de Juin les Sauvages de Canada ennuyés de rester ont commencé à defffiler pour s'en retourner en Canada, et en chemin faisant ont tué les moutons, cochons, jusques aux veaux des habitans, partout où ils ont passé et même à la pointe à Beauséjour sans qu'on ait pû les empêcher, ce qui a fait un tort considérable aux habitans.

Le onze Juin, un detachement de troupes angloises au nombre d'environ trois cens sortit du fort Lawrence avant le jour et passa par le derrière pour nous cacher sa marche, à la pointe du jour il se trouva à la vû du pont à Buot.

Le Sieur de Saint Blin, cadet qui commandoit dans ce poste fit avertir sur le champ Monsieur de Saint Ours, et ayant vû que les Anglois avoient passé la Rivière et avoient même tiré des coups de fusil, fît faire feu de sa mousqueterie et de deux pierriers qu'il avoit et tua trois ou quatre hommes, ce qui fît retirer les Anglois qui s'aperçurent que tout le monde se rassembloit.

Monsieur de Saint Ours qui à la nouvelle qu'il avoit eû que les Anglois étoient à ce poste, étoit party avec toutes ses troupes pour luy donner du secours, apprit en chemin leur retraitte et resta à la butte à Roger, les Sauvages et quelques Canadiens passèrent la Rivière et poursuivirent vivement les Anglois de ce côté là, tandis que sur notre bord nous les cotoyâmes en faisant un feu continuel jusqu'à la porte de leur fort.

Monsieur Delangy officier de Canada reçut une balle dans la cuisse, les soldats conadiens et accadiens qui étoient partis à la débandade, tirèrent longtemps sur les bâtimens qui firent un feu très vif de leur artillerie, mais sans effet, tout ce monde étant retranché derrière une levée tout le monde rentra vers midy, il n'y eût personne de tué de notre côté.

Les Sauvages canadiens et accadiens même ont toujours inquiété les bâtimens qui portoient des provisions au fort, à l'abry d'une levée qui règne tout le long de la Rivière et ont tué à peu près dans le même tems le second d'un bâtiment avec deux matelots; peu de tems après les Anglois firent passer du monde la nuit qui enleva six bœufs des habitans qui étoient dans le marais.

Le lendemain Beausoleil accadien et deux sauvages passèrent sur leur bord pendant la nuit et enlevèrent quatre vingts moutons et une pirogue, deux ou trois accadiens d'un autre coté enlevèrent aussy sur leur terrain, sept ou huit chevaux qui y avoient passé.

Quelques jours après le capitaine du navire qui est mouillé vis à vis de Weskak envoya une pirogue armée pour prendre un canot qui étoit dans la rivière, Monsieur de Saint Ours averty de cette manœuvre détacha le Sieur de Beaurans officier des troupes de Louisbourg avec vingt hommes mais qui arriva trop tard, les Anglois ayant déjà le canot à leur bord.

Les Anglois dès qu'ils l'apperçurent tirèrent sur luy deux coups de canon qui ne blessèrent personne, ils en tirèrent cinq sur notre fort, deux jours après en représailles de ce que les sauvages et accadiens avoient tiré sur une chaloupe qui entroit dans Mezagouesh, leurs boulets tombèrent fort loin de notre fort qui leur répondit de sept coups qui firent cesser leur feu, nos boulets allant jusqu'à eux.

Vers le commencement de Juillet une goëlette venant de Baston, faisant route pour Beaubassin fut poussé par un coup de vent sur notre côte, à la portée du canon de notre

fort et vis à vis du navire anglois mouillé devant Weskak, les sauvages y coururent tout de suite avec des Accadiens et Canadiens, ils s'embusquèrent vis à vis derrière une levée jusques à marée basse qu'ils entrèrent dans la goëlette, ils ne tuèrent personne.

Monsieur de Saint Ours y envoya Messieurs de Léry aîné et Montesson officiers de Canada pour retirer des mains des sauvages le capitaine et matelots, Monsieur le Loutre s'y transporta aussi tout ce qu'ils purent faire fût de retirer le capitaime et le faire

Ces Messieurs firent ensuitte défoncer tout ce qu'ils purent d'eau de vie, rhum, vin et liqueurs, lors que les sauvages, canadiens et accadiens eurent pillé et déchargé le bâtiment on y a mis le feu, on a sauvé de l'incendie des planches qui ont servy aux sauvages pour cabanner.

Le même jour, dans le tems que les Sauvages étoient après Monsieur Hungreford Lutrell, commandant à Beaubassin, écrivit à Monsieur de Saint Ours puur le prier de vouloir bien donner du secours au capitaine et matelots du bâtiment échoué sur nos terres et de faire en sorte de sauver le bâtiment qu'il luy auroit toute l'obligation

Deux jours après, Monsieur de Saint Ours luy renvoya le capitaine et son Equipage n'ayant pû les renvoyer plutôt, les sauvages qui n'avoient point dessoulé les demandant hautement, Monsieur LeLoutre paya leur rançon ainsy qu'il a toujours été pratiqué ponr les prisonniers et chevelures.

Monsieur Hungreford n'a point du tout parlé dans ses lettres de la réception de ce Capitaine il a seulement fait remercier Monsieur de Saint Ours par le Sieur de Bau-

rans qui fût le conduire jusque sur leurs terres.

Monsieur de Saint Ours vers le quinze Juillet voyant l'impossibilité qu'il y avoit de faire subsister les sauvages, les familles réfugiées et ses troupes n'ayant point de vivres et le pays étant entièrement ruiné, prît la résolution de congédier les sauvages Micmacs jusqu'à la Saint Michel qui étoient les seuls qui restoient et qui étoient en grand nombre, leurs femmes et leurs enfants étant avec eux.

Le lendemain du départ des sauvages, six soldats de troupes de Canada passèrent chés les Anglois et leurs apprirent leur départ. Le même jour le sieur de Baurans fût envoyé par Monsieur de Saint Ours pour apporter une lettre à Monsieur Lutrel par laquelle il demandoit raison de ce que les matelots ou soldats du navire mouillé devant Weskak étoient venus sur notre terre poursuivre des habitans qui alloient à la pointe à Beauséjour.

Monsieur Lutrell fit dire au Sieur de Baurans qu'il répondroit le lendemain, la nuit il fit passer la rivière et sur nos terres à un détachement de ses troupes, soutenu de deux pièces de campagne qui restèrent sur le bord de la rivière de leur côté qui abatit une partie d'une levée qui règne le long de la rivière et d'où les Sauvages et accadiens retranchés avoient toujours inquiété les bâtimens qui leur portoient des provisions et qui s'échouoient à mer basse dans le ruisseau de Galop.

Le Sieur de Baurans ayant été le lendemain pour chercher la réponse de Monsieur Lutrell il luy fît dire par un officier que la réponse n'étoit pas prête qu'elle le seroit dans deux ou trois jours il rendit compte à Monsieur du Saint Ours de sa mission et en

même tems de l'ouvrage que les Anglois avoient fait sur nos terres.

La nuit du 26 au 27 qui étoit le lendemain, Monsieur Lutrell fit encore passer environ cent hommes sur un ponton vis à vis leur bâtiment mouillé dans le ruisseau de Galop sous le canon du fort et soutenu de deux pièces de campagne pour achever de démolir la levée, le matin on s'apperçut de leur manœuvre y travaillant eucore au grand jour.

Monsieur de Saint Ours fit battre la généralle et envoya dans les côtes avertir les habitans de se rendre tout de suite au fort. Les Anglois s'étant apperçus de cette manœuvre, repassèrent la rivière et reprirent le chemin du fort.

Monsieur de Saint Ours leur a écrit pour leur demander raison de tous ces actes d'hostilité, la démolition de cette levée est extrêmement préjudiciable aux habitans, leurs maraits étant actuellement innondés par ce moyen là.

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

Après le départ des sauvages Micmacs, il y en a eu deux de la Mission du Père La Corne qui avoient resté et qui furent avec un Pavillon parler aux Anglois que dès qu'ils les eurent aperçus leur envoyèrent un canot pour passer la rivière.

Ils les reçurent fort bien, leur firent des présens, cherchèrent tous les moyens de faire la paix avec eux. Monsieur de la Vallière représenta à Monsieur de Saint Ours qu'il seroit à propos pour le bien du service de faire arrêter ces gens et de les envoyer en Canada ou à l'Isle Royale, mais il ne le jugea pas à propos.

Ils ont continué d'y aller trois ou quatre fois depuis, c'est le même sauvage qui fut

avec un pavillon qui fit tuer Monsieur Ĥow, ils sont partis du camp le 27.

Le même jour le fort de la pointe à Beauséjour n'étoit point encore perfectionné. Le corps de cazernes étoit à demi-couvert, de même qu'un corps de garde, la poudrière n'étoit point encore en état de recevoir la poudre, il n'y avoit que trois plateformes finies, les autres s'étant éboulées et presque hors d'état de servir, les pieux du fort n'étant point assujettis par aucune terrasse n'y en dehors n'y en dedans ont été tous ébranlés par les pluyes et les gros vents qu'il a fait, on y travailloit, mais molement.

Le fort de Gasparaux n'est point perfectionné non plus.

Il y avoit à la pointe à Beauséjour tant de troupes de Canada que de Louisbourg environ soixante dix ou quatre vingts Canadiens.

A la butte à Roger il y en a trente. Au Pont à Buot, il y en a vingt.

A Westkak, dix.

A la Baye Verte il y a douze soldats de Canada.

Aux Gasparaux, il y en a dix.

Il y a dans les côtes environ cinq cent cinquante Accadiens portant les armes, sans compter une partie de réfugiés et ceux qui arrivent tous les jours.

Le total des troupes ou Canadiens est de deux cent vingt deux hommes sans comprendre les officiers.

Bigot au ministre.

A QUEBEC le 6 9^{bre} 1750.

Monseigneur,— Mr Le cher de la Corne cy devant Commandant à Chedaïk et que M. de St Ours Capitaine de cette garnison a été relever, arriva hier au soir. il nous a apporté pour nouvelles que Les françois, aussitôt que les anglois eurent pris possession de Beaubassin, travaillerent à se retirer du côté de Chedaïk et qu'ils firent en conséquence passer leur bestiaux par les bois.

Les anglois avertis de leur Evasion furent au nombre de 60 les attendre dans des passages, mais 30 Sauvages qui en furent informés les attaquèrent et les chasserent après

en avoir tué 17 et pris 10.

Toutes les familles de Beaubassin sont sur nos Terres, mais denuées de toutes sortes de Vêtemens n'ayant pû rien Emporter par les bois, Et je suis bien charmé d'y avoir

envoyé provisions de Vivres.

M. Le cher de la Corne m'a dit que la plus grande partie des effets que j'avois fait passer à Chedaïk avoient été consommés par Les Sauvages, et que ces acadiens soufriroient beaucoup pendant L'hyver, n'Estant pas possible qu'on puisse leur procurer en Entier leurs besoins en Etofes. ils sont au nombre d'Environ 1,500. Tant hommes femmes qu'Enfants, et une partie compte se retirer à Quebec L'année prochaine et nous demander des terres: Si les Limites étoient par lors reglées, ils conviendroit mieux qu'ils restassent où ils sont, ce seroit mon avis, étant de conséquence d'avoir le Voisinage de L'acadie bien peuplé et bien défriché, Tant pour donner du secours en Vivres à L'Isle Royale, que pour tomber en tems de guerre sur L'acadie.

J'ay l'honneur, &c.

De la Jonquière au ministre.

A QUEBEC, le 6 9bre 1750,

Monseigneur,—J'ay eu l'honneur de vous marquer par ma lettre du 3 du mois dernier que nous faisions partir le navire le Joseph de Nantes pour transporter à Ejedaik

un détachement de 230 hommes, avec les vivres armes et munitions de guerre mais nous n'avons pu suivre cet arrangement par la même raison qui nous empecha d'y faire passer la fregatte la Diane, les Pilottes pratiques nous aïant assuré que ce batiment seroit egalement exposé à courir des grands risques et qu'ils ne se faisoient point forts de la conduire à bon port, tirant trop d'Eau, ce qui nous a contraint d'abandonner ce projet. et à faire partir deux petits batiments sur lesquels nous avons fait embarquer tous les vivres et munitions de guerre avec un détachement de 82 hommes dont 4 officiers trois cadets à l'Eguillette et 57 soldats et 18 Canadiens au moyen de quoy et de 500 hommes accadiens qui sont sur nos terres, à la verité peu gnerriers, Le Sieur Deschaillons de St Ours sera pourvû et faira son possible pour s'opposer aux entreprises des Anglois. le petit printems prochain, nous serons en etat de luy envoyer une augmentation plus considérable de troupes.

Le S. Cher de la Corne vient d'arriver dans le moment avec le S. Desligneris, Ils m'ont rendu compte qu'ils avoient remis le poste au dit S. de St Ours et que lors de leur départ tout paraissoit fort tranquille. Il y a eû néanmoins deux petites aventures depuis mes precedentes. L'une d'un party de 15 Sauvages et de 15 accadiens contre soixante Anglois qui Avoient eté placés dans un poste pour s'opposer au passage des Accadiens sur nos terres, ils les ont attaqué, en ont tué 17 et fait 10 prisonniers et l'autre par un party de quelques Sauvages qui se sont rendus maîtres d'une chaloupe et ont tué cinq

Anglois qui la menoient.

Ces deux affaires ne peuvent que faire un bon effet et je ne serois point en peine si les Sauvages n'avoient tous décampés pour aller faire leur chasse. J'espère que les soins que leurs missionnaires se donneront ne contribueront pas peu à les faire revenir, ce qui est essentiel, n'aïant point discontinué de leur écrire en conséquence, et supposé qu'ils ne pussent point réussir suivant les nouvelles que j'auray cet hivert et les comptes qui me seront rendus, Je me determineray à y envoyer un party de nos Sauvages domiciliés.

Le S. de S' Ours me marque par sa lettre du 10 8bre qu'il y a grande apparence que les Anglois hiverneront à Beaubassin, qu'ils y ont baty un fort et qu'il y a 600

hommes.

A L'Egard du poste de la rivière St-Jean le S. de Boishebert qui y commande m'a envoyé la prétendue Commission du Capitaine Anglois qui s'étoit emparé d'un de nos Brigantins, ce qui n'est rien moins que ce qu'il me faisoit espérer, l'Anglois le trompa et au lieu de luy remettre ses ordres il luy laissa une commission de 1747 qui luy avoit été donnée pour remplir une Compagnie à Louisbourg.

Je compte, Monseigneur, apprendre par les premiers vaisseaux qui viendront l'année prochaine, la décision de nos limittes, sans quoy nous ne serons point tranquiles

et on sera exposé à faire des depenses très considerables.

Au surplus, Monseigneur, j'ay l'honneur de vous rendre compte que les Abénakis de Nanansouack qui avoient refusé de se joindre aux Abénakis de St-françois qui ont fait coup sur des habitations Angloises, ont pris le party de se retirer icy, apprehendant les anglois.

Ils sont venus au nombre de 22 et tout le village doit arriver dans peu, Ils m'ont demandé à S'établir à la Beausse à dix lieues d'icy, ce que je leur ay accordé, et comme c'est une bonne acquisition à tous égards, nous leur donnerons quelques secours pour les

mettre en état de cultiver des terres.

Je suis avec, &c., &c.,

LA JONQUIÈRE.

Mémoire joint à la lettre de M. le Marquis de Puyzieulx du 15 septembre 1750. Le même jour il a esté remis au cte d'albermarle, ambassade d'Angleterre.

On a fait deux observations essentielles dans la reponse au Memoire remis à Compiegne par M^c. le C^{te} d'albermarle à M^c. le M^{is} de Puyzieulx sur les plaintes portées par Mr Cornwallis gouverneur de l'acadie.

1° Qu'il n'estoit pas juste quant aux violences que ce Gouverneur imputoit aux Officiers françois, de s'en raporter à sa seule exposition ; que Sa Mte se feroit rendre $18 - 57\frac{1}{3}$

compte de ce qui s'estoit passé, et que si les faits dont il se plaignoit étoient fondés, Sa

Mte ne balanceroit pas à en faire justice.

2° Sur l'objet principal relatif aux limites, que Sa M'e alloit renouveller les ordres les plus positifs au M's de la Jonquière pour que tout se passart (sic) de la part des françois de son Gouvernement de la maniere la plus conforme à la bonne correspondance des ux denations et aux intentions de Sa M'e pour son affermissement dans la confiance que Sa M'e Brite voudroit bien donner des ordres reciproques aux gouverneurs de ses colonies, de se conduire sur les mesms principes.e.

On ne peut pas encore avoir reçû la verification que Sa M¹º a ordonnée; Mais par des lettres qu'on vient de recevoir du M¹s de la Jonquiere et de M¹ desHerbiers Commandant de l'Isle Royale, on se trouve en estat de mettre le Ministere Brit° à portée de juger luy mesme combien les deux observations qu'on vient de rapeller estoient fondées.

Dès le mois de mars M^r Cornwallis se prépara à un armement considerable pour lequel il envoya mesme à Boston pour demander un secours de milices de cette Colonie.

Sur la fin du mois d'Avril il fit en effet embarquer sur plusieurs Batimens convoyés par la fregate l'*Albanie* de 18 canons, des Troupes avec quelques pieces de Campagne sous les ordres du major Laurence, pour aller attaquer le Ch^{er} de la Corne Capitaine des Troupes de Canada dans les postes qu'il occupoit dans le Continent, s'emparer de ces postes, et forcer les habitans françois et les Sauvages à se soumettre aux condi-

tions qu'il luy plairoit de leur imposer.

L'apareil de cet armement et les menaces dont il avoit esté precedé de la part du gouverneur Cornwallis qui n'avoit pas fait mistere de son projet, avoient irrité les Sauvages et allarmé les habitans mesmes de quelques endroits de l'Acadie, desjà effrayés des innovations et des propositions de ce Gouverneur; En Sorte que les batiments étant allés mouiller dans une Zaone de la Baye françoise appellée le Grand Maringouin, et l'un d'eux s'étant detaché du costé de Beaubassin, les habitans de cet endroit prirent le parti de l'abandonner et les Sauvages y mirent tout de suite le feu. Ce fait se passa le deux May.

Le mesme jour le Major Laurence fit debarquer les troupes angloises à la pointe de Beauséjour sur le continent; Le Capit^{ne} de la coste alla leur parler avec un pavillon blanc, leur representa que ces terres appartenoient à la france, et qu'il avoit ordre de ne

les y point souffrir.

Les Anglois demanderent alors à parler au Commandant françois; Le Chev^{er} de la Corne qui sur les avis qu'il avoit reçus de leur marche s'estoit rendu de ce costé là, demanda luy mesme à conferer avec le Commandant Anglois; Après quelques pourparlers entre des Officiers subalternes, le Major Laurence consentit à la conference, et le Chevalier de la Corne fit la moitié du chemin pour le joindre.

Le Commandant Anglois dit au Chev^{er} de la Corne, qu'il estoit bien surpris de l'incendie de Beaubassin, et de trouver les françois sur les Terres Angloises; Qu'il avoit ordre du Gen^{al} Cornwallis de luy dire de se retirer, et que c'estoit aller contre le droit des gens et contre la bonne foy, de venir sur ces terres et d'engager les Sauvages à faire

la guerre aux Anglois.

Le Commandant françois repondit au Major Laurence, qu'il ne devoit pas estre surpris de le trouver dans les postes qu'il occupoit, puisque M^r de la Jonquiere en avoit instruit M. Cornwallis, Que c'estoit sans aucun fondement qu'il luy reprochoit les mouvements des Acadiens auxquels il n'avoit pas plus de part qu'à l'incendie de Beaubassin dont les Sauvages estoient seuls les auteurs ; Qu'au surplus il avoit ordre de ne souffrir aucune descente sur cette coste appartenante à la france, et de repousser la force par la force.

Les deux Commandants se separerent là dessus et tout de suite le Major Laurence fit signal à sa Troupe de se rembarquer, ce qui fut executé.

Tel est le détail exact de ce qui s'est passé dans l'aventure à l'occasion de laquelle M' Cornwallis a jugé à propos de commencer le per à porter ses plaintes; Il S'accorde avec ce qu'il en a dit luy mesme pour la marche de ses Troupes; mais il en resulte que les françois ne sont point entrés dans la Peninsule de l'Acadie, ainsi qu'on l'avoit avancé; Qu'ils n'ont eû aucune part aux excès des Sauvages et aux mouvements des

Acadiens ; que Mr de Cornwallis doit les attribuer uniquement à la conduite qu'il a eue avec les uns et les autres, et que c'est tres injustemt qu'il veut s'en prendre aux françois.

Ce qu'on avance sur la conduite de ce gouverneur n'est point ignoré à Londres.

puisqu'on y en a fait des relations publiques.

Les dispositions et l'objet de l'armement de Mr Cornwallis, ont esté inserés dans la Gazette de Boston, dans la nouvelle-Ecosse [sic] où il a esté regardé comme un acte-

d'hostilité de sa part.

On a fait imprimer à Londres, le 26 aoust dernier des lettres d'Halifax, qui contiennent non seulemt un detail de tous les preparatifs, de cette expedition; mais encore les circonstances d'une avanture qui l'avoit precedé dans l'interieur de la Peninsule entre des Troupes Angloises et des Sauvages.

Selon le temoignage même de ces lettres le Genal Cornwallis en use comme dans une guerre ouverte et declarée contre les Sauvages, contre les habitans de son Gouver-

nement, et mesme contre les françois qui sont sujets du Roy.

Le bruit estoit general dans ces mesmes Pays là, que le mesme Gouverneur devoit encore faire d'autres entreprises; Et une lettre qu'il a ecrite au Mis de la Jonquiere le 5 may vieux stile, de laquelle on joint icy copie, ne permet pas de douter des dispositions peu pacifiques où il estoit.

Le Roy a lieu d'attendre de la justice de Sa Mate Brite qu'eile voudra bien donner des ordres que Mr Cornwallis observe une conduite plus moderée et plus conforme aux intentions des deux cours pour l'affermissement de la paix et qu'elle ne permettra pas, qu'il se livre à des voyes de fait si contraires aux stipulations des Traittés d'Utrecht,

d'Aix-la-Chapelle, et à l'esprit de la Commission qui est établie à Paris.

Le Roy repete icy que si ses officiers faisoient des entreprises de cette espece, tant qu'ils n'y seront pas contraints pour repousser la force par la force, Sa Mate ne balanceroit pas d'en faire une punition exemplaire; Elle leur a fait expliquer et renouveller ses intentions à cet egard de maniere qu'ils n'y conviendront pas; On peut mesme assurer que dans leurs correspondances avec les Officiers de Sa Mte Britannique ils ne se livreront jamais à des déclamations qui ne seroient pas mesme avouées dans la guerre la plus vive; On laisse à Sa Mate Brite à juger du stile de la lettre de Mr Cornwallis à Mr de la

Jonquiere, dattée d'Halifax le 5 may vieux stile.

On finira par observer que le M¹⁸ de la Jonquiere, à la reception des ordres du Roy qui furent echangés l'hiver dernier avec ceux du Roy de la Grde Brete pour l'echange des prisonniers, a fait remettre sur le champ tous ceux qui estoient en son pouvoir à un officier Anglois du Gouvernement de la nouvelle Yorck et donné les ordres les plus precis dans tout son Gouvernement de procurer toutes les facilités possibles aux Anglois pour le rachapt des prisonniers qui se trouvoient chez les Nations Sauvages; Il n'a pas mesme attendu pour ces operations les seuretés qu'il auroit esté en droit d'exiger des Gouverneurs Anglois, et le mesme Ministere Britannique peut juger par là des dispositions particulieres du Gouverneur françois, et des ordres qui luy ont esté donnés pour tout ce qui a raport à l'union des deux nations ; On espere que les Gouverneurs Anglois en auront usé avec la mesme bonne foy et la mesme exactitude pour le renvoy des prisonniers françois, et l'on ne doute pas qu'à tout evenement la Cour d'Angleterre ne se porte à leur en renouveller l'ordre pour prevenir toutes plaintes à cet egard.

Le marquis de la Jonquière au gouverneur Cornwallis.

'A QUÉBEC, le 23 9bre 1750.

Monsieur,—Je n'ay pas ciu devoir faire parvenir jusqu'à vôtre Excellence le ressentiment que je ne puis qu'avoir de l'insulte que vous avez fait faire cette année en differentes occasions au pavillon du Roy mon maître, parce que j'ay d'abord pensé que vous n'y aviez aucune part et que du moment que vous en seriez informé, vous vous empresseriez non seulement de me renvoyer le batteau françois Le Loudon, avec les gens de son equipage, de même que les six matelots du Brigantin le St-Jean-Baptiste, mais encore de m'offrir telle satisfaction que j'exigerois pour un pareil acte d'hostilité et pour tous les autres que vous avez fait commettre cependant je vois que non contems de rester dans un profond silence à cet egard, vous avez eu la témérité de faire combattre

le Brigantin de Sa Majesté tres chrétienne le St-François, commandé par le S^r de Vergor capitaine des troupes détachées de la marine, de le faire prendre et de le detenir prisonnier près de vous avec son equipage, sans m'en donner le moindre avis et comme votre procédé est à tous egards contraire et aux traittés de paix et à la bonne intelligence qui doit regner parmy les sujets de nos Gouvernement, Je vous somme de me déclarer pourquoy, comment et en vertu de quoy vous avez fait prendre le dit batteau le Loudon et le dit Brigantin le St-François.

a l'egard du S^r de Vergor, des dits batiments et de leurs Equipages, Je n'ay aucune demande à vous faire et il me suffira d'en rendre compte au Roy mon maître. Votre Excellence doit savoir ce qu'elle a à faire pour Réparer une pareille entreprise et pré-

venir les suittes auxquelles elle pourroit donner lieu.

Vous aurez vû, Monsieur, par toutes les lettres que j'ay eu l'honneur, de vous ecrire que je n'ay mis des troupes sur les terres du Roy mon maître que pour m'y maintenir et nous sommes en quelque façon convenus que les choses de part et d'autre resteroient dans leur premier etat Jusqu'à la décision des commissaires nommés par les deux couronnes pour regler nos limittes, mais bien loing d'attendre cette décision vous avez etably et fortifié Beaubassin, vous y avez mis un détachement de troupes et placé plusieurs pièces de Canon, Vous n'avez pas même dissimulé que vous avez premedité des nouvelles entreprises sur les terres du Roy de france, c'est pourquoy Je vous somme aussi de me declarer quelles sont vos vues à cet égard.

Au surplus, il m'est revenu Monsieur, que vous menacez de faire razer tous les villages où sont les pavillons françois, et que vous voulez faire des établissements sur les terres du Roy mon maître, ce qui m'oblige de vous sommer egalement de me declarer si

vous avez des ordres à ce sujet.

Je fais ces trois sommations à Votre Excellence au nom du Roy mon maître, Je suis fondé à vous les faire par les traittés de paix faits entre Leurs Majestés les Rois de france et d'Angleterre, et vous ne pouvez me [sic pour vous] dispenser de me déclarer nettement si vous avez des ordres exprès du Roy votre maître pour enfreindre et même anéantir ces traittés, et pour que j'en sois bientot informé, je me hatte d'écrire à Votre Excellence.

Je vous prie Monsieur de vouloir bien m'honorer d'une réponse positive pour que je scache à quoy m'en tenir et dans le cas que vous ne me fassiez pas la ditte réponse, Je vous signifie que votre silence Joint à tous vos actes d'hostilité, me mettront dans la dure necessité d'user de représailles sans aucun menagement.

J'ay l'honneur, etc.

LAJONQUIÈRE.

MÉMOIRE SUR LES COLONIES DE LA FRANCE DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Décembre 1750. N° 1. Ce mémoire est tel qu'il avoit été redigé par M. M. Silhouette et de la Galissionière, mais M. le Maréchal de Noiailles ayant trouvé qu'on etendoit trop les inconveniens on la Reduit comme dans la copie n° 2.

[Voici l'article qui a trait à l'Acadie].

Article 5e

Des etablissemens des françois dans le Golfe Saint Laurent, de l'Isle Royale et de l'Acadie.

On ne dira qu'un mot sur les Etablissemens que la france possede tant sur la coste dite de Labrador, que dans le Golfe Saint Laurent pour la peche du Loup marin. Ces établissemens sont utiles pour le commerce en tems de paix, mais ils donnent peu d'avantages sur les ennemis en tems de guerre.

La perte de l'acadie a obligé d'avoir une attention tres particuliere pour l'Isle Royale, ou l'on a bâti et fortifié Louisbourg. L'acadie faisoit autrefois partie du Canada, et c'est sans doute une des pertes des plus importantes que l'on ait faite à la paix

d'Utrecht. L'établissement de Louisbourg par ou l'on a cherché à la reparer autant qu'il étoit possible, n'est qu'un foible dedommagement.

Il est universellement reconnu par tous ceux qui ont quelques notions du Local, et on ne peut trop le repeter, que si au commencement de la guerre prochaine le Canada

ne prend pas l'Acadie, l'Acadie prendra ou fera tomber Louisbourg.

On n'en doit pas cependant conclure, comme il paroît que plusieurs personnes l'ont fait dans la derniere guerre que la conservation du Canada depende absclument de celle de Louisbourg. On a éprouvé que le Canada pouvoit se soutenir sans the place; mais il n'en est pas moins vray, qu'elle lui est d'une tres grande utilité en tems de guerre.

La simple vue de la position de Louisbourg dispense d'entrer dans auct nu détail à cet égard; mais s'il est évidemment utile à la nouvelle france, il ne l'est pas moins à

l'ancienne soit en tems de guerre, soit en tems de paix.

Les ports de l'isle Royale surtout celui de Louisbourg sont situés de la maniere la plus favorable pour servir de relache aux vaisseaux qui reviennent des voyages de long cours, ainsi que pour donner retraite aux armateurs, et les mettre à portée de ruiner le commerce des ennemies, puisque en sortant de ce port on se trouve presque sur le passage de tous les Navires riches du monde.

Enfin c'est aprés l'Acadie la situation la plus avantageuse pour la peche; branche de commerce aussi utile pour l'argent qu'elle épargne au Royaume et qu'elle y fait entrer, que par le grand nombre de matelots qu'elle occupe, qu'elle exerce, qu'elle endurcit au travail, sans les exposer à des maladies aigües et mortelles, avantage que n'ont point

les riches Colonies du Tropique.

L'importance de ces objets doit engager à faire plus d'attention que jamais aux moyens d'assurer la conservation de l'isle Royale et d'arreter les progrés des Anglois du coté de l'Acadie, en sorte que les établissements qu'ils y font ne nuisent au Canada et à

Louisbourg que le moins qu'il sera possible.

Il n'est rien de plus essentiel pour la conservation de l'Isle royale, que de lui conserver les moyens de communiquer avec le Canada, et de ne rien épargner pour faire des établissemens de vivres et surtout de bestiaux, tant dans l'isle Royale meme quoiqu'ils ne puissent être ni considerables ni suffisans, que dans l'isle Saint-Jean qui en est plus susceptible, et dans la partie du Canada qui avoisine la Baye de Saint-Laurent.

Il y a une partie de l'année où l'on ne peut communiquer de Louisbourg au Canada par le fleuve Saint Laurent; Et qu'il n'y a de route praticable que par la riviere Saint-

Jean.

C'est une des principales considerations qui rend interessante la conservation de cette partie du Canada que les Anglois voudroient s'approprier sous le nom d'Acadie. Le terroir par lui meme en est peu fertile, on ne pourroit pas meme y faire subsister des detachemens considerables d'ici à quelque tems, mais la Riviere Saint Jean qui traverse ce pays est la seule voye par laquelle on puisse communiquer durant six mois de l'année de Louisburg à Quebec; c'est la seule par où puissent pénétrer de foibles partis qui repandus dans les bois et soutenus par les Sauvages sont souvent capables de deconcerter les projets des Anglois et de leur en rendre l'execution dificile et meurtriere. S'ils étoient maîtres de cette communication, on perdroit en meme tems le secours des Sauvages, Louisbourg se trouveroit livré trop souvent et trop longtems à ses propres forces, pour ne point succomber aux premieres entreprises des ennemis, Et les environs de Quebec se trouveroient exposés à leurs courses par la facilité qu'ils auroient de x'y porter en remontant la riviere Saint-Jean dont les Sources avoisinent les établissements qui sont sur le bord du fleuve St-Laurent. Tant et de si puissantes raisons font sentir toute la nécessité de veiller à la conservation de cette partie du Canada.

Il en resulte qu'on ne peut aporter trop d'attention à la maniere dont on reglera les Limites de l'Acadie: Dans la vigueur des Traités, et suivant les anciennes descriptions de cette Province; La cession faite aux Anglois se termine au Port royal avec sa banlieue, et à la partie des cotes qui s'etend depuis l'extremité de la Baye françoise jusqu'au cap Canceau. Ils ne doivent rien posséder sur la Baye de Saint-Laurent, ni du coté de l'Isthme, ni du côté appellé les Mines, dont les habitans sont françois et Catholiques. Si cependant pour le bien de la paix, on se determinoit à leur ceder la partie de la Peninsule qui ne leur appartient pas, il paroit qu'on ne devroit le faire

qu'en consideration de quelques avantages, et qu'on ne pouroit le faire avec sureté qu'en y apposant quelques conditions, sans lesquelles il vaudroit peut être mieux rester avec les pretentions reciproques, et dans la resolution de les maintenir par la force au cas que les Anglois l'employassent pour étendre leurs possessions au dela de ce qui leur appartient legitimement.

Les conditions auxquelles l'on présume que la france pouvoit ceder la partie de la

Peninsule qui lui appartient, sont:

1° Que les Anglois ne pouvoient faire aucun fort, aucun etablissement Sedentaire, ni aucune culture, dans l'isle de Canceaux qui resteroit neutre; ni le long de la coste de la Peninsule depuis le cap Canceaux jusqu'à la Baye verte; que cette coste resteroit aux Sauvages; que l'Isthme ne seroit point fortifié de part ni d'autre à trois ou quatre lieues de distance, Et que le passage en resteroit libre aux françois pour aller d'une mer à l'autre; que les Anglois ne pouroient passer le detroit de Canceaux, ni naviguer dans le Golfe; Et pour ne leur point donner lieu de Se plaindre qu'on exigeroit des conditions exhorbitantes, On pouroit stipuler que la france de son costé ne feroit aucun fort à trois lieues de la coste des Etchemins et de la Baye françoise, et qu'elle ne formeroit aucun établissement de peche dans cette partie de la mer.

2° Qu'il seroit permis à tous les habitans françois de sortir de la domination Angloise avec leurs effets et leurs bestiaux, et que pour cet effet il leur seroit accordé le terme de 18 mois, à compter du jour qu'ils auroient commencé à jouir de cette permis-

sion.

3° Que les Limites de la nouvelle Angleterre demeuroient fixées à la Riviere de Kinibequi ou à telle autre dont on conviendroit et qui seroit au moins à vingt lieues de distance de la riviere Saint-Jean tirant vers baston; qu'au surplus les Abénakis seroient maintenus dans la possession de leurs villages de Narantsouak et Panaouamské, et con-

tinueroient à jouir de la protection de la france.

4° Qu'à l'avenir les eaux pendantes serviroient de bornes réciproques aux deux Nations dans l'étendue des frontières entre la nouvelle Angre et les autres Colonies qui regnent le long de la meme coste jusques et y compris la Georgie d'une part, et de l'autre le Canada et la Louisiane, ce qui entraineroit de la part des Anglois l'abandon du fort de Chouaguen, sans quoi il sera impossible d'entretenir une paix solide entre les deux Colonies, et c'est ce qui doit faire sentir combien cette derniere condition est essentielle. L'importance en sera developée de plus en plus dans l'article suivant.

MÉMOIRE REMIS À L'AMBASSADEUR D'ANGLETERRE, À PARIS, EN 1751.

Les papiers publiés ont annoncé depuis quelques mois diverses entreprises de la part des Anglois contre les bâtiments françois dans le golfe Saint-Laurent et sur les côtes de la Nouvelle-France. Mais ces nouvelles paroissent si contraires au droit des gens et aux dispositions amiables dont la Cour Britannique a donné tant de marques depuis l'heureux rétablissement de la paix que l'on étoit fort éloigné d'y ajouter foi. Et ce n'est qu'avec une extrême surprise qu'on vient d'apprendre par les lettres de Canada et de l'Isle Royale, que les vaisseaux anglois en usent dans ces mers là comme ils pour-

roient le faire dans une guerre ouverte.

Ces vaisseaux se sont répandus durant tout l'été dernier [1750] jusque dans le fond du golfe Saint-Laurent, arrêtant et insultant tous les bateaux françois qu'ils rencontroient Ils ont tenté d'enlever un brigantin qui étoit mouillé à la rivière St-Jean où il avoit été envoyé par l'Intendant de Canada pour porter des provisions aux détachements des troupes du Roy qui sont dans ces quartiers là, et n'ayant pu y parvenir un capitaine anglois a pris quelques matelots du brigantin que M. Cornwallis gouverneur de l'Acadie a renvoyés à l'Isle Royale. Mais, sans entrer dans le détail de toutes les irrigularités et de toutes les violences de la part des vaisseaux anglois, on se borne ici à deux faits qui ne sauroient manquer d'exciter l'indignation de Sa Majesté britannique contre tous ceux de ses officiers et de ses sujets qui y ont participé. Le premier est la prise faite par deux senauts anglois armés en guerre du bateau françois le Loudon, capitaine Jacques Jalain.

Ce bateau avoit été envoyé par l'Intendant du Canada à Chedaïk dans le golfe Saint-Laurent pour y porter des provisions aux troupes du Roy et en même temps des munitions, marchandises et vivres pour les presents annuels que sa Majesté est dans l'usage de faire faire aux sauvages d'une mission françoise. C'est en revenant de sic pour à Chedaïk où ce batteau avoit remis son chargement qu'il fut arrêté, (a) vers la fin du mois d'Aoust 1750 entre la côte de Canada et l'île Saint-Jean. Il fut ensuite conduit à Chibouctou où il fut confisqué.

Le deuxième est encore la prise d'un brigantin françois faite par une frégate du Roy de la Grande Bretagne mais prise dont les circonstances paroîtront sans doute à

sa Majesté Britannique bien plus aggravantes que celles de la première.

Le marquis de la Jonquière ayant été informé de la conduite des Anglois dont il avoit inutilemens porté des plaintes à M. Cornwallis et voulant faire passer les secours nécessaires aux détachements de troupes qui sont du coté de la rivière Saint-Jean prit le parti, au mois de Septembre dernier de faire armer à Québec le brigantin le Saint-François pour escorter une goëlette sur laquelle l'intentant avoit fait charger ces secours. Il donna au sieur de Vergor Capitaine des troupes le commandement de ce brigantin armé de dix petits canons et d'un équipage de soixante hommes y compris trente soldats. Dans l'instruction qu'il donna au Capitaine Vergor il lui défendit positivement de rien entreprendre contre les batiments anglois qu'il pourroit rencontrer, et dans le cas où il en rencontreroît quelqu'un qui voulut s'opposer à son passage, il lui ordonna de ne tirer sur lui qu'après que l'Anglois auroit commencé et même après l'avoir averti qu'il commandoit un batiment du Roy de France, armé pour aller porter des vivres d ses troupes.

Le 16 d'octobre [1750] le Brigantin et la goëlette se trouvant à deux lieues à l'ouest des îles des Loups-Marins, au cap de Sable, le capitaine Vergor eut connoissance sur les onze heures du matin d'une frégate angloise qui vint par son travers et arriva tout d'un coup vent arrière sur lui, mettant toutes voiles dehors. Une demi-heure après la frégate tira un coup de canon à balle dans l'arrière de son brigantin et mit son pavillon. Le Capitaine Vergor fit mettre sur le champ sa flamme et son pavillon et les assura d'un coup de canon continuant toujours sa route. La frégate continua aussi la chasse et l'ayant atteint une demi-heure après à la portée d'un canon de six, elle lui en tira un second coup et mit aussi sa flamme. Peu de temps après, elle lui tira un troisième coup de canon dont le boulet traversa la moitié de son petit hunier. Il fit alors ses préparatifs pour le combat en cas de nouvelle insulte et la frégate s'étant encore approchée lui tira

quatre coups de canons à boulet sur ses voiles.

Conformément aux ordres qu'il avoit du marquis de la Jonquière, il fit crier en françois au Commandant de la frégate qu'il étoit batiment du Roy de France et qu'il alloit porter des vivres et munitions aux troupes de sa Majesté. Ce commandant lui ayant fait répondre d'amener ou qu'il le couleroit bas, il lui fit encore repeter le même avertissement en anglois, mais pour toute réponse, la frégate lui envoya toute sa volée de canons dont il eut deux hommes tués. Se voyant ainsi forcé à se défendre, il arriva sur la frégate et lui envoya sa volée de canons et de mousqueterie. Le combat dura près de cinq heures mais le brigantin se trouva enfin si maltraité dans son grand mât qui fût coupé, dans ses voiles et dans toutes ses manœuvres que le capitaine Vergor fut obligé de se rendre après avoir eu plusieurs hommes tués ou blessés. Sa chaloupe ayant aussi été mise hors d'état de servir le capitaine anglois lui envoya la sienne pour le faire passer à son bord où le Capitaine Vergor reconnut que cette frégate étoit l'Albanie armée de quatorze canons, vingt huit pierriers et cent vingt hommes d'équipage et commandée par le capitaine Rous. Ce capitaine fit aussi passer à son bord l'équipage et les soldats du brigantin où il ne laissa que les blessés et fit route tout de suite pour Chibouctou menant le brigantin à la remorque.

Ce ne fut que le dix-neuf du même mois d'octobre qu'ils arrivèrent à Chibouctou. Le lendemain M. Cornwallis envoya chercher à bord de la frégate le Capitaine Vergor qui fut d'abord dans une chambre de la maison du gouverneur où il fut enfermé. Une demi-heure après, M. Cornwallis fut le trouver dans cette chambre qu'il fit encore fermer à clef et lui dit d'abord qu'il étoit bien fâché de ce qui étoit arrivé et que le

⁽a) Le Loudon repartit de Gédaik le 16 aout pour le Port LaJoye. C'est en revenant de l'Isle St-Jean qu'il fut pris, d'après d'autres documents.

capitaine Rous avoit perdu beaucoup de monde. Il répondit qu'il étoit lui-même très fâché de l'aventure et qu'elle ne devoit être attribuée qu'au capitaine Rous dont il lui rapporta la conduite. M. Cornwallis repliqua que si les choses s'étoient passées comme il le disoit le capitaine Rous avoit tort et qu'au surplus il tiendroit son conseil le lendemain pour en décider. Ce conseil fut effectivement tenu. Le capitaine Rous, son second et quelques gens de son équipage y furent appelés. On y fit ensuite entrer le capitaine Vergor qui déclara les faits tels qu'on vient de les détailler. Le capitaine Rous ne put s'empêcher de convenir qu'il avoit commencé le premier à tirer un coup de canon à boulet dans le hunier du brigantin. Sur cela le gouverneur se leva et ayant fait entrer dans la chambre du Conseil les officiers du brigantin qu'on avoit fait venir d'avance dans une chambre contigue on leur demanda qui est-ce qui avoit tiré le premier coup? Et ils répondirent tous que c'étoit le capitaine Rous qui avoit tiré deux volées. On leur lut tout de suite la déclaration du capitaine Vergor et tous l'attestèrent véritable dans toutes ses circonstances. Cependant le Conseil ne décida rien ni dans cette séance, ni dans cinq ou six autres qui furent tenues depuis. Mais deux ou trois jours après la première, M. Cornwallis demanda au Capitaine Vergor ce qu'il lui falloit pour mettre le brigandin en état de reprendre la mer lui offrant de le lui faire fournir. Il lui répresenta qu'il ne pouvoit pas se passer d'un grand mat et de quatre pièces de cordages. Le gouverneur lui promit tout, fit en effet couper un grand mât qui fut tiré des bois par l'équipage du Brigandin et dit au Capitaine Vergor de travailler à faire raccomoder les voiles, les haubans et les autres choses qui lui étoient nécessaires. Ce capitaine alloit prendre des mesures pour cela, lorsque, tout d'un coup, l'affaire fut portée par le capitaine Rous à l'amirauté où le brigantin fut confisqué. Par une lettre que M. de Cornwallis a ecrite à Mr Desherbiers, Commandant à l'Isle Royale en lui renvoyant le S' Vergor et l'équipage du Brigantin avec les armes des soldats qui en faisoient partie, il dit que l'amirauté a prononcé cette confiscation pour avoir fait un commerce illicite dans la province de sa Majesté Britannique. Ce sont les termes dont il se sert. On croit devoir se dispenser ici de toute discussion sur un motif de cette espèce. Il s'agit d'un Batiment armé pour le service du Roy, commandé par un officier de sa Majesté attaqué et combattu comme en pleine guerre. Les principes connus de la conduite de sa Majesté Britannique rendent inutiles les reflexions que présente une entreprise si opposé à toute sorte de lois et il n'est sans doute pas nécessaire d'insister à cet égard.

Mais le Roy ne peut s'empecher de demander expressément 1° la restitution du brigantin le Saint-François, du bateau le Loudon et des effets qui se sont trouvés sur l'un et sur l'autre. 2° Une punition exemplaire tant contre le Capitaine Rous et les Commandants des deux batiments qui se sont emparés des bateaux que contre tous les autres officiers qui ont participé aux deux prises et contre les officiers de l'Amirauté de Chibouctou. 3° des ordres de sa Majesté Britannique à tous les officiers de ses vaisseaux et de ses colonies qui leur fassent si bien connoître sa volonté pour le maintien de la paix qu'ils n'osent plus rien entreprendre qui puisse l'altérer. 4° Ses défenses particulières à ses Vaisseaux de fréquenter sans nécessité le golfe Saint-Laurent et surtout d'y interrompre en aucune façon la migration des François.

De la Jonquière au ministre.

A QUEBEC, le 1er mai 1751.

Monseigneur,—J'ay l'honneur de vous rendre compte de tout ce qui s'est passé dans nos postes établis sur les frontieres de l'acadie depuis les lettres que j'ay eu Celuy de vous ecrire par les derniers navires.

J'ay d'abord pris le party, de conçert avec M. Bigot de faire établir trois magazins, un à la riviere du Loup, l'autre à Themisouata et le troisieme au dessus du portage du Themisouata; nous y avons fait faire un chemin et nous y faisons construire des batteaux plats, de maniere qu'en hivert nous avons fait transporter sur les glaces par des traines, les bésoins les plus pressants de la riviere St.-Jean et en été nous pourrons faire faire ce transport par des charretes et par des batteaux plats; ces établissements nous sont utiles et indispensables, pour que ce poste ne manque de rien, en supposant que les anglois continüent d'arreter les battiments que nous y envoyons.

Comme les anglois se sont ventés qu'ils iroïent s'établir à la Riviere St.-Jean j'ay donné ordre au S. de Boishebert qui y commende de rétablir l'ancien fort nommé Menacoche (a) qui est au bas de la riviere, d'y faire un logement pour les officiers et 100 hommes de garnison, de même que les magazins necessaires. Le tout sera fait en pieux et J'ay recommandé trés expressément au dit S. de Boishebert de le faire faire sans qu'il en coute rien au Roy, ou du moins bien peu, et pour cet effet d'y faire travailler les soldats et les miliçiens canadiens par corvées.

J'ay fait part au dit S. de Boishebert de toutes les reflexions que j'ay faites sur le retablissement de ce fort, la plus essentielle, c'est qu'il y ait de l'eau sur quoy il ne m'a pas encore rendu un compte bien positif, mais j'ay lieu de penser qu'il n'en manquera

pas.

Les térasses de ce fort ont 24 à 25 pieds de haut en dehors et 12 en dedans, ce qui le met en êtat de resister à une vive attaque, le canon ne pouvant faire aucune impression sur ces térasses, Je dois y faire plaçer quatre canons de 8 L pour canoner les vaisseaux qui pourront l'attaquer et au pis aller le Commandant n'auroit qu'a laisser faire grand feu à l'ennemy et se tenir pret a faire une sortie avec toute sa troupe, s'il vouloit faire une descente.

Ce fort est à tous égards necessaire et je ne puis me dispenser de le rétablir, parce que si nous abandonnions le bas de la riviere, les anglois en prendroïent possession et s'y

etabliroient.

J'ay fait partir le 12 fevrier dernier sur les glaces un détachement de cinquante

Canadiens pour augmenter la garnison de ce poste.

Le S. de Gaspé Lieutenant d'Infanterie que j'ay destiné pour aller rélever le S. de Boishebert et sa garnison consistant à 20 soldats doit partir au commencement de ce mois sur un batiment destiné pour Ejedaick d'ou il se rendra avec sa troupe en canot et par les lettres à la riviere St-Jean dont il prendra le commandement. Je luy ay donné les memes ordres qu'au dit S. de Boishebert.

Je ne dois pas moins Monseigneur, apprehender que les anglois n'attaquent le S. de St-Ours, ils sont fort à portée de le faire avec les forces qu'ils ont à Beaubassin et on

pretend meme qu'il doit leur venir un regiment d'infanterie de Chibouctou.

J'ay donc donné ordre au dit S. de St-Ours, par une lettre du 8 9^{bre} [1750] de faire faire un fort de pieux à la pointe de Beausejour avec des cazernes un logement pour les officiers et un magazin pour les vivres il doit êtablir ce fort le plus avantageusement et le plus prés des habitations françoises qu'il se pourra.

Je luy ay aussi donné ordre d'établir un autre fort à la Baÿe verte et d'y mettre un petit detachement pour empecher les anglois de s'établir de ce coté là et avoir l'entrée

de la riviere des Gasparaux libre.

Je dois luy envoyer 12 canons dont quatre de 8 L, quatre de 6, et quatre de 4, qu'il plaçera dans ces deux forts.

Le S. de Lery, fils, dirigera tous ces ouvrages auxquels les soldats et les canadiens

doivent egalement travailler par corvées, afin qu'il en coute peu au Roy.

Le dit S. de Lery doit avoir l'honneur de vous envoyer, par la voye de Louisbourg, Les memoires et cartes que je l'ay chargé de faire pour donner une idée aussi parfaitte, qu'il sera possible, de la situation et des avantages de nos postes; Je luy ay recommendé d'y comprendre la Baÿe verte, de faire ses cartes bien justes et bien instructives.

A l'Egard du poste de Ejedaick le S. de St-Ours y laissera un officier et quelques

soldats pour la garde des magazins.

Il mettra une petite garde au pont Buot et dans tous les autres endroits qu'il jugera necessaires pour evitter toute surprise.

dans la belle saison il s'etablira avec toute sa troupe à la pointe de Beausejour, afin d'empecher les anglois de s'etablir sur nos terres, en deça du portage de la Baÿe verte.

J'ay renforcé sa garnison de 150 canadiens et 100 Sauvages de St. françois de Bekankourt, du Lac des deux montagnes et du Sault S' Louis que j'ay fait partir sous le commandement du S. de Montesson Enseigne d'infanterie, en même tems que le detachement de la riviere S' Jean.

⁽a) La véritable orthographe de Menacoche est Menagouèche.

Ces Sauvages seront d'un tres grand secours au dit S. de S'Ours, ceux qu'il avoit menaçoient de le laisser ; je n'ay pas eû peu de peine à parvenir à luy en procurer une centaine dans le cours de l'hivert des missions des RR. PP. Germain, La Corne et de M. L'abbé LeLoutre nos domiciliés leur fairont réprendre courage et il faut esperer qu'ils en attireront de toutes parts.

Du reste le dit S. de S^t Ours faira faire l'exercice les dimanches et les fêtes aux accadiens qui sont incorporés dans les milices, visittera leurs armes et les tiendra prêts

à les prendre à la première alerte pour se deffendre, si le cas le requiert.

Les familles accadiennes qui se sont retirées sur nos terres, sont actuellement au nombre de 988 personnes suivant le compte que m'en a rendû M. L'abbé Le Loutre; il doit nous en venir encore beaucoup et pour qu'on ne puisse pas imputer aux françois

leur évasion ils se servirent de leurs charrois pour leur rétraitte.

Ce missionnaire m'aïant informé que le nommé Jacob Maurice [Jacques Vigneau] vouloit se rendre indépendant et avoit refusé de preter serment de fidelité au Roy, J'ay rendû une ordonnance par laquelle J'ay déclaré que tous ceux qui, huit jours après sa publication, n'auront pas preté ce serment, et ne seront point incorporés dans les compagnïes de milices, seront avérés rebeles, et comme tels chassés des terres dont ils sont en possession. Cy joint copie de la ditte ordonnance.

Quant aux entrépises des Anglois elles sont à peu prés les mêmes dans l'intérieur de

nos frontières.

Le S. de Boishebert m'a rendû compte par sa lettre du 22 8^{bre} [1750] qu'un navire, un Senault, un batteau et cinq grands esquifs anglois se présenterent à l'entrée du havre de la rivière S^t Jean, que les trois batiments s'y tinrent et envoyerent les cinq esquifs armés de 40 hommes à dessein de faire une desçente; qu'ils furent dans le havre et s'arreterent sur une pointe pour examiner un lieu propre à leur debarquement, que les gens qu'il avoit mis en vedette firent feu sur eux, reçurent plusieurs coups de fusil et les obligerent de se retirer, il ne s'est pas passé autre chose de remarquable dans ce poste.

Dans celuy du S. de St-Ours, il y a eû bien des petits echafourés.

Le 22 8 bre les anglois firent passer 80 hommes sur nos terres pour faire entrer leurs batiments dans la riviere de Beaubassin en les tirant à la cordelle, ils avoïent fait descendre des canons de campagne; les sauvages les obligerent de se rétirer, les anglois tirerent sur les françois deux coups de canon à mitraille et trois coups de boulets de Beaubassin, Sans que le S. de St-Ours pût leur riposter. Sa mousquerie ne pouvant les atteindre.

Le 3 9^{bre} un batteau anglois fut à Chipoudy et donna chasse à un de nos esquifs chargé de vivres pour la riviere S^t Jean, cet esquif se jetta à la côte, les Anglois envoyerent deux chaloupes dans son bord qu'ils pillerent, ils vouloïent amener cet esquif avec eux et ils y seroïent parvenus si dans la nuit les habitants de Chipoudy n'avoïent été deffendre cet esquif, et obliger les Anglois de L'abandonner.

Les Sauvages ont pris nôtre revanche.

du moment que les anglois furent arrivés à Beaubassin, ils brulerent plusieurs habitations.

Ils ont tué le s. How par trahison ainsi que j'ay eû l'honneur de vous en rendre compte en répondant aux plaintes de M. de Cornwallis; les Anglois ont fait une grande perte, le dit S. How étoit conseiller, Commissaire, tresorier, en un mot tout rouloit sur luy. C'etoit un très habile homme et quoyqu'il fut l'auteur de toutes les usurpations, on ne peut s'empecher de plaindre le sort tragique qu'il a suby par son imprudence.

La nuit de la Toussaint ils brulerent une goelette angloise qui s'étoit échouée de

nôtre coté et prirent cinq anglois.

Ils ont fait huit autres prisonniers et harcelent souvent les Anglois.

Un batteau anglois s'etant échoué à Oueskak, les Sauvages y accoururent, Ils s'ennivrerent et on fut obligé de jetter plusieurs quarts d'Eau de vie à la mer, ils pillerent ou dissiperent tout, on sauva environ sept à huit cents planches qui seront tres utiles pour nos deux forts, ces Sauvages ont pretendû qu'elles leur appartenoïent et vouloient en être paiés. J'ay donné ordre au S. de St-Ours de s'en rendre maître et au pis aller de faire donner quelques bagatelles à ces sauvages. Le S. de Bailleul sauva

la vie au Capitaine et à cinq matelots de ce batteau en les delivrant des mains de ces sauvages et les renvoïant.

Enfin le 15 fevrier ces sauvages ont levé la chevelure à cinq anglois et fait un prisonnier, les anglois sortirent de leur fort au nombre de 300 hommes et poursuivirent ces Sauvages jusqu'au pont Buot, comme ils étoïent sur nos terres, le S. de St-Ours y fut avec sa troupe et les Anglois se retirerent d'abord sans qu'il fut dans la peine de le leur dire.

Il est certain que ce que ces Sauvages ont fait contre les Anglois compense au moins ce qu'ils ont fait contre nous serions fort à dent de jeu.

mais nous avons à nous plaindre au sujet du batteau le Loudon et du brigantin

[le St-François] qu'ils nous ont pris et qu'ils ont fait vendre.

Je ne crûs pas avoir de voye plus sure pour avoir satisfaction, que de donner ordre à M. Desherbiers d'user de represailles et pour cet effet de se saisir du premier batiment anglois qui ira à Louisbourg, pour nous dédomager de la prise du batteau.

Celle du Brigantin m'engagea à luy renouveller mon ordre et de luy ordonner de plus, d'arrêter deux autres batiments pour le remplacer par la lettre que je luy écrivis le

29 9bre [1750], par l'acadie.

Il m'a marqué en reponse qu'il vous avoit rendû compte du premier ordre que je luy avois donné et qu'il se conformeroit à ce que vous luy prescririez à cet égard. Je luy marque qu'il pourra attendre jusqu'à vos premieres nouvelles pour sçavoir s'il doit user de représailles et que si vous luy en donniez l'ordre il l'execute pour le batteau et pour le Brigantin.

Il ne m'est guere possible d'user de répresailles dans les postes que je fais occuper aussi dois-je mettre tout en œuvre pour faire nuire aux anglois dans toutes les occasions.

J'ay donné ordre au S. de St-Ours de faire courir continuellement des Sauvages à la Baye verte pour nous en conserver le passage.

de faire piller par les Sauvages tous les batiments anglois qui pourront s'echoüer

sur nos terres et de les excéder.

de faire chasser par les sauvages les anglois qui seront obligés de venir sur nos terres tirer à la Corderelle leurs batiments qui vont a Beaubassin.

C'est une bien petite vengeance et je pense que les sauvages s'y porteront tres-

volontiers, puisqu'ils voyent que les anglois arretent nos batiments.

Et pour que ces Sauvages agissent avec beaucoup de courage, quelques accadiens habilles et mattachés comme les sauvages pourront se joindre à eux pour faire coup sur les anglois.

Je ne puis evitter de consentir à ce que ces sauvages fairont, puisque nous avons les bras liés et que nous ne pouvons rien faire par nous mêmes, au surplus Je ne crois pas qu'il y ait de l'inconvenient de laisser meler les accadiens parmy les Sauvages, parce que s'ils sont pris, nous dirons qu'ils ont agy de leur pur mouvement et d'ailleurs cela ne contribüera pas peu a nous attirer les familles accadiennes sur nos terres.

Il n'y a pas le moindre lieu de douter, Monseigneur, que les anglois tiendront des batiments de guerre à la Baye verte et dans tous les autres parages pour arrêter les batiments qui iront pour nos postes. Jay envoyé à M. Desherbiers l'ordre dont coppie est cy jointe, pour qu'il le remette aux Capitaines des vaisseaux ou fregattes du Roy qui arriveront en prime [sic] à Louisbourg afin qu'ils en partent et aillent moüiller à la Baye verte jusqu'au passage et retour de nos batiments, à l'effet de les proteger et empecher les anglois de leur faire La moindre insulte: Je leur ordonne de combattre les vaisseaux anglois, Supposé qu'ils veüillent s'opposer à leur passage.

L'Execution de cet ordre est d'une consequence infinïe pour nous et il est à souhaiter que quelque vaisseau ou frégatte de france, puisse arriver assez tôt à la Baÿe verte pour assurer le passage et retour de nos batiments ; car il est constant que si les anglois continuoient a les prendre, nos détachements manquant de tout, seroient dans la dure necessité de deguerpir des terres dont ils sont en possession et de les abandonner aux anglois.

A L'égard des plaintes que M. de Cornwallis, j'espere que vous approuverez ma reponse, il est essentiel que vous portiez une plainte à la Cour d'Angleterre et demandiez la satisfaction qui nous est düe, vous pouvez soutenir tout ce que Jay avancé dans

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

cette reponse, Je n'y ay employé, que la vérité, au lieu que les anglois n'employent que le mensonge.

Je n'ay point fait reponse à la lettre de M. Cornwallis et il me suffit de luy avoir

fait avoüer par ecrit qu'il a autorisé l'arrestation de nos batiments.

Je vous suplie, Monseigneur, d'etre bien persuadé que je ménageray toutes choses de façon à ne pas me compromettre et que je ne relacheray pas un pouce du terrein qui appartient au Roy. Il seroit tems que les limittes fussent régléés et que nous sçussions positivement à quoy en ténir, soit pour mettre fin à toutes les hostilités, soit pour evitter les depenses immenses qu'elles occasionnent.

Je suis, avec un très profond respect, Monseigneur, Votre tres humble et très obeissant serviteur

LAJONQUIÈRE.

ORDRE DE LA JONQUIÈRE AU SIEUR DE LERY.

Il est ordonné au Sieur de Lery, Lieutenant d'Infanterie, de faire construire un fort en pierre à la Pointe de Beauséjour, et un autre à la rivière Gaspareaux, en se conformant aux ordres que nous avons donnés à ce sujet à M' d'Eschaillons, capitaine d'Infanterie.

Fait à Québec, le 12 avril 1751.

LA JONQUIÈRE.

La Jonquière au ministre.

A QUÉBEC, le 3 novembre 1751.

Monseigneur,—Les Anglois se sont bien fortifiés, ils ne discontinuent pas leurs travaux ce qui m'autorise de plein droit à faire faire sur les frontières, dans les quartiers où M. de La Galissonière et moy avons établi des postes, les fortifications qui peuvent

être nécessaires pour en assurer la défense.

Si le général Cornwallis se plaint, je répondray qu'après la fortification qu'il a faite à Beaubassin, sans doute contre les intentions du Roy son maître, puisqu'il est certain que cet endroit n'est pas compris dans la cession faite par le traité d'Utrecht, ou que du moins il est contentieux, j'aurois cru manquer à la fidélité que je dois à Sa Majesté si je n'avois pas pris sur moy de travailler aussi à mettre en sûreté les postes françois de même que les habitants.

Les Anglois se donnant beaucoup de mouvement du côté des nations du pays d'en haut, et le général Cornwallis du côté de l'Acadie, ce sont des preuves sensibles qu'ils n'ont point usé des ménagements que la Cour Britannique dit leur avoir prescrit. La prise du batteau françois Le Loudon et du Brigantin du roi Le Saint-François sont des

insultes que Sa Majesté ne doit pas laisser impunies.

Je ne négligeray rien pour la conservation des postes établis sur les frontières de l'Acadie. Je ne doute point que M. de Cornwallis n'ait formé quelques projets contre ces postes durant l'hiver dornier, et tout m'a persuadé qu'il n'auroit point hésité à les mettre en exécution si j'eusse été moins en surveillant. Il est fâcheux que le travail des Commissaires assemblés à Paris pour le réglement des limites ne soit point aussi avancé qu'il seroit à désirer qu'il fût. Il importe que vous donniez vos ordres pour améliorer ce réglement, en attendant je prendray toutes les mesures pour contenir les Anglais et donneray confiance aux Acadiens et aux sauvages. A quelque extrémité que se portent les Anglois je ne leur céderay pas un pouce de terrain, et je maintiendray sur nos terres par la force des armes les détachements que j'y ay mis.

La JONQUIÈRE (a).

⁽a) Quatre mois plus tard le marquis de La Jonquière décédait à Québec, le 17 mars 1752, âgé de 67 ans.

M^r de Longueuil, gouverneur par intérim, au ministre.

Québec, 27 avril 1752.

Monseigneur, -Quoyque l'Isle St-Jean depende directement du gouvernement de Louisbourg, et que je ne sois que Commandant de Canada par la mort de Monsieur le Marquis de LaJonquière, néanmoins j'ay l'honneur, Monseigneur, de suivre les comptes

que ce général a eu celuy de vous rendre au sujet de la dite Isle.

Monsieur de Bonnaventure a rendu compte à feu Monsieur de LaJonquière que l'Isle Royale luy avoit fourni tous les vivres nécessaires pour son poste à l'exception de la viande; mais qu'il est grandement embarrassé pour fournir du bled aux nouveaux habitans dont la grande partie n'en ont pas un grain pour semer leurs terres. Nous ne sommes pas en état de luy en procurer de ce païs cy et il est à souhaiter qu'il ait pu faire semer tous les habitans en obligeant ceux qui peuvent en avoir plus que leur néces-

saire à en céder à ceux qui n'en ont pas du tout. Monsieur l'abbé Girard que M. l'Evêque de Québec destina l'automne derniere pour l'Isle St-Jean a écrit à feu Monsieur de la Jonquière qu'il s'y rendra ce printems il doit

y être actuellement arrivé.

Ce missionnaire informe ce général que son départ fera peut être les plus vives impressions sur l'esprit de 65 habitans qu'il laisse à Cobeguit, Tagamigouche et Empehic [sic pour Remshic] que ceux de Cobeguit ont témoigné vouloir se soumettre aux anglois et ont pour cet effet écrit à Chibouctou à son insçeu que en eut il été instruit il n'auroit peu les en detourner attendu qu'il a preté serment de fidélité aux Anglois et donné sa parole d'honneur à Halifax de ne pas sortir de la province sans permission.

La délicatesse de ce missionnaire me paroissant très mal placée, je n'ay peu me dispenser de luy écrire sans prétendre m'ériger en casuiste qu'il auroit peu en toute sureté de conscience faire usage de son authorité sur les habitans de Cobeguit pour les

détourner des Anglois.

En effet les Anglois n'ont peu avoir de raison légitime pour exiger le serment de ce prêtre et quoyqu'il l'eût preté il est constant que rien ne l'oblige à le tenir, qu'au contraire il est né Français et par conséquent sujet du Roy que d'aillleurs son état exige qu'il employe son zele à augmenter le nombre des fidèles et à plus forte raison à conser-

ver ceux dont il est le pasteur.

Ce missionnaire informe aussi feu Monsieur de la Jonquière que Monsieur de Cornwalis a permis aux habitans de la Rivière aux Canards d'avoir un prêtre et que Monsieur le Comte de Raymond leur en a promis un, il est certain, Monseigneur, que ne pouvant faire passer quant à présent ces habitans sur les terres du Roy nous devons du moins concourir à les maintenir dans leurs sentiments de religion, dans leur fidélité à Sa Majesté, et leur faire insinuer qu'ils ne doivent pas manquer l'occasion de se retirer sur nos terres.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, Votre trés humble et trés obeissant serviteur

LONGUEUIL.

Lettre du ministre à M^{rs} de la Jonquiere et Bigot. 2 juillet 1751.

Je reponds à votre lettre du 5 octobre concernant la transmigration des Acadiens

tant à l'Isle Royale qu'à l'Isle St Jean.

Suivant le détail que Mrs Desherbiers et Prevost m'ont fait sur cela, il paroit qu'il n'y a pas beaucoup de ces familles qui soient passées à l'Isle Royale, mais qu'il y en avoit dejà un assez grand nombre à l'Isle St-Jean. Cette derniere isle peut aussi leur fournir des ressources du côté des cultures; et je sais combien l'établissement en est important, même pour l'Isle Royale. C'est par cette raison que je vous ai recommadé, ainsi qu'à Mrs Desherbiers et Prevost, d'y contribuer en tout ce qui peut dépendre de vous ; et les mêmes ordres ont été donnés à M. le C^{te} de Raymont successeur de M. Desherbiers.

Il m'étoit revenu, comme vous me l'avez marqué, que le Sr Du Vivier étoit plus propre qu'un autre à attirer des Accadiens à l'Isle St-Jean, surtout par les liaisons particulieres qu'il avoit depuis longtems avec plusieurs familles de l'Acadie; et c'est par cette consideration que je luy avois procuré le Commandement de cette Isle avec un traitement fort avantageux pour luy. Mais vous avez peut être appris déjà qu'il n'a point suivi cette destination et qu'il ne doit plus être question de luy. Sur les temoignages avantageux qui me sont revenus du Sr De Bonnaventure qui y commande par provision depuis deux ans, j'ay proposé à Sa Majesté de l'y etablir Commandant en qualité de Major, et Sa Majesté a approuvé cette proposition. J'ay envoyé à cet officier les mêmes instructions qui doivent être données au S' Du Vivier, tant par rapport à la conduite qu'il doit tenir pour ne pas se compromettre avec les anglois dans la transmigration des Acadiens, que sur ce qu'il a à faire pour l'etablissement de ces nouveaux habitans, qui doit être fixé au défrichement des terres sans aucune entreprise de pesche.

Le Roy trouvera bon que M. Bigot continue d'envoyer dans cette Colonie les secours qui luy seront demandés; Mais Sa Majesté espere que dorénavant ils ne seront pas aussi considerables qu'ils l'ont été depuis deux ans. Je me suis expliqué sur cela avec M's Rayemond et Prevost, et j'ay lieu de croire qu'ils seront attentifs à y faire les retranchements successifs que les circonstances pourroient permettre, vous devez y contribuer de votre part en tout ce qui dépend de vous. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine que j'ay pu pourvoir jusqu'à present à ces sortes de dépenses. Si elles duroient encore, il ne seroit pas possible d'y faire face longtems; et malgré l'extrême envie qu'a le Roy de favoriser les transmigrations, et de s'assurer des avantages qui en peuvent résulter, Sa Majesté se trouveroit forcée de les abandonner. Il faut esperer qu'Elle ne sera pas obligée d'en venir là.

Vaudreuil au ministre.

A Montreal le 24 Juillet 1755.

Monseigneur, — J'ay eus l'honneur de vous rendre compte le 5 de ce mois conjointement avec M. Duquesne, et par ma Lettre particuliere du 10 du même mois que les

Anglois s'étoient rendus maîtres du fort de la pointe de Beauséjour.

J'appris hier au soir par un courier que M. de Boishebert m'a expedié du fort de la Riviere St-Jean que le 27 du mois dernier les Anglois ont paru devant son fort, que les Acadiens, et les Sauvages etant encore effrayé de la prise de Beausejour ne se sont point opposé à leur débarquement, que bloqué depuis un mois, et les secours qui lui venoient de Louisbourg etant pris, ainsi que l'artillerie, ne pouvant faire qu'une capitulation onereuse, attendu que les Anglois sçavoient sa situation, il s'est déterminé à faire sauter son fort, n'ayant point de moïen plus seur pour eviter que les habitans de ce poste fussent sous la domination angloise qu'il s'est retiré dans le detroit de cette riviere où il a etabli un camp volant. Qu'il pense que trois vaisseaux de la flotte qui sont partis ont été à Port Royal pour chercher des ouvrier pour retablir le fort.

M. de Boishebert me previent qu'il n'est pas possible de rien entreprendre cette année dans la partie de l'Acadie, et que pour réussir il faut nécessairement des vaisseaux de forces.

J'ay fait partir au même moment un courier. J'ordonne à M. de Boishebert de conferer avec le P. Germain sur le parti qu'il convient de prendre, que si les Sauvages sont toujours dévoués aux françois, et qu'il soit nécessaire pour les y maintenir de rester avec eux, il peut m'adresser un etat signé de lui du P. Germain des vivres et autres besoins nécessaires tans pour les françois que pour les Sauvages, pour passer l'hivert et que je lui ferai envoyer.

Je lui recommande ainsi qu'au P. Germain de ne point s'exposer à rester avec les Sauvages pour peu qu'ils prevoient avoir des risques à courir de leur part, et en ce cas de revenir à Quebec.

J'aurai l'honneur, Monseigneur, de vous ecrire cette automne et de vous informer des mouvemens que mon zele et les connoissances que je prendrai pourront me suggerer pour l'Acadie.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, Votre très humble et très obeissant serviteur,

Bigot au ministre.

A QUEBEC, le 5 Septembre 1755.

MONSEIGNEUR.

Vous aurez, Monseigneur, reçu la Capitulation du fort de la pointe à Beausejour, M' de Vergor m'a dit qu'il y estoit porté que les Anglois ne feroient rien aux Accadiens qui s'estoient rangés sous l'autorité du Roy; Cependant les Anglois les emprisonnent et les font embarquer pour les transferer ailleurs. M. de Boishebert et le Pere Germain missionnaire nous demandent des vivres, des effets, poudre, balles et plomb pour des familles qui se sont refugiées dans les bois pour n'estre pas prises; Cet officier marque qu'il va les chercher à la teste de quelques soldats qu'il a dans la Riviere St-Jean, où il s'est retiré et qu'il emmenera aussi une centaine de Sauvages. Il me prie de lui envoyer des secours dans la Baye des Chaleurs dans un port qu'il m'indique et qu'il les ira prendre; Je fais charger sur un batiment ce qu'il me demande, afin qu'il soit prest à l'arrivée de la réponse de M. de Vaudreuil à qui j'ai depesché un courrier—

Voila un surcroit de dépense à laquelle je ne m'attendois pas. M. de Boishebert me marque qu'il y a mille âmes dans le bois et qui y moureroient si je ne les secourois pas. Je ne sçais pas encor le parti que M. de Vaudreuil prendra pour reprendre ce fort, je fais faire toujours par provision des milliers de raquettes pour les differentes operations de l'hyver qu'il poura y avoir à faire et je compte qu'il y en aura plusieurs.

J'ai l'honneur, etc.,

BIGOT.

Manifeste de Boishébert aux Acadiens.

Nous Officier Commandant pour le Roy à la Riviere St-Jean, et de toute L'Acadie Françoise, et ses dependances.

Comme l'interêt sordide plus que tout autre motif, engage les Accadiens à s'exposer à un danger visible d'être pris par des Anglois, et que nous avons des exemples recentes des risques qu'on courrut quelques mauvais sujets, qui sont peut être pris.

A cette cause defendons à tous Accadiens, sous quelque pretexte que ce puisse être, de sortir de leurs habitations, ou endroits qu'ils habitent, sans mon agrément.

Promettons cinquante livres de gratification à quiconque nous declarera à l'avenir ces malfaiteurs, et admonestrons ces derniers de trois cents livres à prendre sur les meubles et immeubles, et les envoyrons à Québec, comme sujets rebelles et prejudiciables au bien public.

Ordonnons à tous Capitaines de faire publier dans leurs rivieres et dependances le

present.

Auquel avons fait apposer le cachet de nos armes pour que personne n'en prétende cause d'ignorance; fait triple à mon camp le 20^{me} Decembre 1755.

BOISHÉBERT.

N. B.—Pour mes armes, trois canards regardants.

A Belair vers Cocagne ce 10 Mars 1756.

Copie d'une lettre écrite par Monsieur l'Abbé le Guerne Missionnaire des sauvages à l'Acadie, à Monsieur Prévost, Ordonnateur à l'Isle Royale et dont la pareille a été aussi adressée à Monsieur le Chevalier de Drucour, Gouverneur.

Monsieur,—Le zèle que j'ai toujours eû pour les Accadiens dont je suis Missionnaire depuis quatre ans, m'engage à vous écrire en leur faveur. 18—58 Je vous crois amplement informé de ce qui s'est passé dans cette malheureuse contrée depuis le siège de Beauséjour jusqu'à l'entrée de l'hyver. Je m'y suis trouvé dans cet interval le seul prestre et presque toujours le seul françois.

J'avois pris des arrangemens avec l'Anglois en faveur de mes habitans sans déroger à ce que la patrie exigeoit de moy, et j'ai découvert le piège qu'il me tendoit et j'ai sçu

grâces à Dieu me retirer à temps.

Me voyant le seul témoin de ce qui se passoit ou au moins le seul capable d'en donner connoissance, j'en ay dressé quelques mémoires que j'ay crû a propos d'envoyer en France et en Canada. Je supprime icy la plupart de ces détails qui ne vous présenteroient rien de nouveau sans rien citer de ce qui s'est passé antérieurement qu'autant que la liaison des faits le demandera naturellement.

Je vous marquerai simplement et en abrégé ce qui s'est passé parmy nous depuis le commencement de cet hiver, vous verrés par là, les embarras que nous traversons, les dangers que nous courons, les besoins qui nous pressent, et s'il n'est pas en votre pouvoir

d'user de compassion et de bonté à notre égard.

A la fin de l'automne Monsieur de Beishébert fit exécuter l'ordre de Monsieur le Genéral qui prescrivoit aux Accadiens de se retirer dans les bois, vis à vis de leurs habitations (Monsieur de Niverville fit aussy dans ce temps là six prisonniers sur les An-

glois.)

Dès lors il n'y avoit dans l'Accadie françoise qu'environ deux cent cinquante familles placées dans la Rivière de Chipoudy, Petcoudiac et Memeramcouk, cette dernière étoit la plus exposée n'étant éloignée que de sept lieues de Beauséjour ; mais l'habitant reculé d'une demie lieue dans le bois si trouvoit en sûreté, le peu de grains qu'il avoit cueilly joint à ses bestiaux, lui promettoit une subsistance suffisante pour l'hiverner et le conduire à l'embarquement, heureux encore s'il avait gardé la retraite mais l'intérest, l'indocilité, l'inexpériance et la fausse sécurité ont toujours été fatale aux Accadiens.

On s'imagina bientôt que l'Anglois étoit incapable de voyager dans la rigueur de l'hiver, j'essayai en vain de les désabuser, on reparut dans les déserts, plusieurs même se

relogèrent dans leurs maisons.

L'Anglois toujours inquiet s'il ne se formoit pas quelques projets contre luy envoya à Memeramcouq trente hommes à la découverte qui prirent trois des nôtres la veille des Rois Ce fût le plus grand de nos maux, notre principale force consistoit dans l'ignorance ou étoit l'ennemi sur notre situation.

Dans ce tems là même Monsieur de Boishébert marchoit à la tête d'un party de deux cent cinquante hommes, tant Sauvages qu'Accadiens pour frapper à la Baye Verte et aux environs de Beauséjour, mais dès lors il augura mal du succès de son expédition, il jugea même qu'il la falloit différer au moins de quinze jours.

Mais voici le plus fatal de nos malheurs, nous cares-ions un serpent qui nous a pres-

que tués.

Un certain Daniel, Suisse de Nation, soy disant habitant et déserteur de Chibouctou se tenoit parmi nous depuis quatre ans, il avoit été domestique de Monsieur Manach et de quelques uns de nos Commandans, il servoit d'espion à Monsieur le Loutre contre l'Anglois, il étoit cet hyver l'homme de confiance du Père Germain, on le chargeoit même de quelques commissions concernant les affaires du Roy.

(a) Un capitaine Anglois que nous avons prisonnier à la Rivière Saint-Jean a declaré que ce Dan el a esté trois fois aux Anglois dans le cours de l'esté passé. Pour le coup nous croyons n'avoir plus de traîtres, parmy nous et nous espérons que l'Anglois

ne sera plus si à portée de nous molester. (a)

Ce malheureux sur quelques légers mécontentemens passa chez les Anglois vers le quinze de Janvier ; on ne sçauroit exprimer tout le mal qu'il nous a causé, il a de l'esprit,

écrit assés bien, parle avec facilité, s'informe de tout et raisonne en politique.

Ce malheureux a rapporté à Monsieur le Commendant de Beauséjour la situation et les dessins des habitans qui aux Mines, au Port Royal, et dans ces quartiers se sont échappés aux Anglois, les projets des françois pour emmener ces pauvres fuyards, où ils doivent s'embarquer, en un mot, comme ils sçavoit tout il a tout mis au jour et a ajouté mille impostures.

. En arrivant au fort il trouva M. Scot dans des preparatifs pour venir le long des côtes surprendre le camp de Monsieur de Boishébert à Cocagne que ne fit-il pas pour l'encourager ? mais heureusement pour nous les connaissances qu'il donna sur ce point ne servirent qu'à persuader Monsieur Scot de l'impossibilité ou il étoit d'exécuter cette

entreprise par terre.

Îl a dit encore bien à propos pour nous, qu'il y auroit ici un officier tout l'hiver avec une quantité de Sauvages. Ce malheureux détermina encore Monsieur Scot à armer une piroque pour aller se saisir des Pères Germain et de la Brosse qui se tenoient dans des maisons au haut de Petcoudiak à quinze lieues de Beauséjour, mais la quantité des glaces ou plutôt la Providence fit échouer ce projet. Je ne finirois pas si je voulois suivre ce traitre dans toutes ses démarches indignes.

Je tiens ses détails de Pierre Suret qui a déserté récemment de Beauséjour. Toutes ces connoissances mît l'anglois à portée à nous faire bien du mal, nous travaillons cependant à nous en garantir en donnant une nouvelle face à nos affaires, nous avons changé notre camp et les habitans leurs retraites; nous nous tenons d'ailleurs sur nos gardes c'est tout ce que nous pouvons faire. Mais je reviens à Monsieur de Boishébert.

Il se remit en compagne vers le vingt Janvier, il ignoroit alors la désertion de Daniel, il avoit tout à espérer de la bonne volonté de ses gens, ses premières découvertes lui annonçoient des occasions favorables, mais il ne pensoit pas que Daniel instruisoit

alors les Anglois pour le surpendre.

Ce malheureux savoit à peu près où il devoit camper, l'anglois profita de ses connoissances, sortit le vingt-cinq du même mois avec deux cent trente hommes, et vint tomber avant le jour sur une maison scituée dans les bois, à une demie heure du camp de Monsieur de Boishébert.

(a) Monsieur Scot, commandoit lui-même ce party, il se croyoit sûr de prendre

Monsieur de Boishébert et de s'en faire pilotter à Cocagne (a).

Il comptoit l'y surprendre, mais n'y ayant trouvé personne et craignant de s'engager plus avant, il reprit le chemin de Beauséjour après avoir allumé le feu dans cette maison.

Monsieur de Boishébert étoit à l'abri de la surprise, il avoit plusieurs gardes avancées qui l'avertirent des approches de l'ennemy comme il partoit luy même avant jour pour aller se gabioner sur le chemin de Beauséjour, et partit à la pointe du jour par des routes détournées et tomba avec ses plus braves sur l'arrière garde de l'ennemy, il en auroit fait un grand carnage si tous ses gens l'avoient suivi, une grande partie effrayée par le nombre des ennemis et craignant d'ailleurs d'être investi n'osa sortir du bois; on engagea cependant l'action qui dura une demie-heure, l'anglois voyant son arrière garde trop foible, fit replier l'avant garde pour la soutenir et se mit en devoir de nous investir.

Monsieur de Boishébert ne voyant à ses côtés qu'un petit nombre de braves et par conséquent se trouvant dans l'impossibilité de résister avec une force infiniment supérieure se retira prudemment de manière que l'ennemi jugea qu'il usoit de feinte et n'osa

le poursuivre.

L'Anglois eût quelques blessés et perdit deux hommes dont un étoit fort considéré

de ses gens, tous les nôtres se retirèrent sains et saufs.

Entre tems vingt sauvages envoyés par Monsieur de Boishébert à la Baye Verte, y brûlèrent deux bâtimens, firent sept chevelures et un prisonnier qui a déclaré qu'on y travailloit fortement à faire des raquettes, et qu'il étoit arrivé à Chibouctou des habillemens pour trois Régimens qui doivent venir ce printems d'Angleterre à l'Accadie.

Pendant son séjour dans ces quartiers, Monsieur de Boishébert a travaillé conjointement avec le Père Germain à la subsistance des familles les plus nécessiteuses et de quatre à cinq cents familles sauvages qu'il arrêtoit icy pour les parties. Les fonds qu'il avoit reçu cet automne de Canada ne pouvoient y suffire, il a fallu achetter plus de six cents bêtes à cornes, dépense qui a excédé plus de quatre vingt mille livres en trois mois et demy qu'il a été à Cocagne il comptoit y faire un plus long séjour, de nouveaux incidens l'ont rappelé incessamment à la Rivière Saint-Jean.

Le huit janvier il y est arrivé un petit navire chargé de trente deux familles du Port Royal qui fesoient nombre de deux cent vingt cinq personnes, on les emmenoit à

18-58

Baston mais s'étant écarté d'un gros bâtiment qui les convoyoit ils se rendirent maîtres du navires où il n'y avoit que huit personnes d'Equipage et arrivèrent heureusement à la Rivière Saint Jean où ils sçavoient trouver un refuge.

Cette prise fut suivie de près d'une autre dont nous regrettons encore le mauvais

usage, dix sauvages surprirent de nuit une grosse goëlette dans le havre de l'Etang.

(a) Les sauvages en ont débarqué les meilleurs effets, et ont conduit le Bâtiment à la Rivière Saint-Jean, mais il n'y restoit plus qu'une petite quantité de lard et de rhum (a).

Cette prise étoit riche elle contenoit des effets, des provisions pour les officiers du

Port Royal avec quelques lettres de conséquence et des Gazettes.

(b) La dernière gazette étoit du dix huit Décembre, elle rapportait que Monsieur de Rigault gouverneur des Trois Rivière a esté tué dans la première bordée dans l'affaire où nous avons perdu deux vaisseaux et que Monsieur le Baron Dyesco que nous avons crû mort est dans la Nouvelle York et qu'on espère qu'il guérira de ses blessures. Il est encore mention dans les Gazettes que la Hollande veut garder la neutralité et que la reine de Hongrie veut interposer sa médiation (b).

Mais faute d'un bon interprète on n'a pû les comprendre suffisamment, on a compris cependant que les Anglois ont été défaits vers le fort Saint Frédéric et qu'ils projettent d'établir à la Rivière Saint Jean à l'entrée du printemps comme un poste impor-

tant, en quoy ils me paroissent bien connoître leurs intérests.

Cette Rivière en effet donne une entrée facile dans le Canada, les met à portée de chasser au loin toutes les nations sauvages, leur assure la possession entière de toute l'Accadie et de la côte de Pentagouet, une pleine liberté dans la baye françoise avec beaucoup de hâvres commodes en toute saison et faciles à deffendre, sans parler d'ailleurs que cette Rivière fournit du champ à une province bien établie ou la bonté de la terre jointe à la pesche rapporteront au delà du nécessaire.

Rien ne les a convaincus de l'importance de ce poste que la conduite de Monsieur de Boishébert lequel avec une poignée de gens s'y est soutenu cet esté, et par les petites sorties qu'il en a fait, les a harcellés au point de les mettre au désespoir comme je

l'apprends de Pierre Suret.

Le neuf Février un bâtiment anglois mouilla sous pavillon françois dans le hâvre de la Rivière Saint Jean et ayant apperçu deux bâtimens qui passoient par hazard il envoya quatre déserteurs françois à terre qui feignirent qu'ils étoient suivis de plusieurs navires françois, qu'ils venoient tous de Louisbourg pour prévenir l'Anglois qu'on savoit dans le dessein de s'établir bientôt à la Rivière Saint Jean et qu'ils cherchoient un praticien de l'endroit pour mouiller dans le fonds du hâvre.

Des gens plus rusés auroient apperçu le danger qu'il y avoit à s'engager. Un de nos malheureux Accadiens donna directement dans le piège tout visible qu'il étoit. A peine

fut il à bord que l'anglois mit son pavillon et l'assura d'un coup de canon.

Les familles du Port Royal dont j'ai déjà fait mention estoient cabanées au voisinage (on les a fait passer dernièrement au haut de la rivière) et ayant accouru au bruit, ils s'apperçurent que l'Anglois s'approchoit pour enlever le Bâtiment où ils s'étoient sauvés; sans perdre de temps ils en débarquèrent quelques pierriers, et les ayant placés avantageusement et apporté toutes les armes qu'ils pouvoient avoir d'ailleurs, ils firent un tel feu sur l'Anglois qu'il fût contraint de se sauver comme il étoit venu. Ce Bâtiment venoit en apparence du Port Royal pour chercher des nouvelles.

Tous ces evénemens demandoient la présence de Monsieur de Boishébert, il est donc parti de Cocagne le quinze Février, laissant à sa place Monsieur Grandpré de Niverville son second avec un nombre de Sauvages pour continuer à harceller l'ennemy et pour

favoriser l'évasion des habitans.

Comme j'ai fait évader les familles qui l'automne dernier ont passé de ces quartiers la sur l'Isle Saint Jean, et que sur l'apparence des affaires, je suis dans les mêmes sentimens à l'égard de ceux qui nous restent encore, il m'a prié de continuer mes soins sur ce sujet de concert avec M. de Niverville.

Nous travaillons donc présentement à faire sauver ces pauvres Accadiens qui n'ont point voulu se rendre à l'anglois; le nombre à la vérité en est peu considérable et encore sont ils dispersés et dans des situations les plus fâcheuses, mais enfin ils sont françois, ils nous coûtent chers ils sont chrétiens, et coûtent beaucoup à Jésus-Christ.

Voilà des motifs suffisants pour ne point les abandonner, il s'en trouve au Cap de Sable, au Port Royal, aux Mines et enfin dans nos rivières de Memeramcouq, Petkoudiac

Des courriers venus icy du Port Royal vers la fin de Décembre nous ont appris qu'il n'est point de trahison dont l'Anglois ne se soit servi contre l'habitant, soit pour

l'emmener, soit pour sonder ses intentions.

On a supposé une lettre de Monsieur Le Loutre à Monsieur Daudin qui annoncoit que le premier de ces Missionnaires étoit à la veille d'arrivée à Beauséjour avec cinq cents Canadiens.

On a vu plus d'une fois de prétendus officiers françois qui se disoient avant-coureurs d'une armée ou d'une flotte. Il a paru plusieurs couriers particuliers, c'étoit des armées, c'étoient des flottes, des frégates parties pour s'opposer à l'enlèvement des Accadiens, c'étoient des espérances les plus flateuses.

On n'enlevoit, disait-on les familles que pour les empêcher de porter les armes pour le françois, suivant des ordres dont Monsieur Hocquart étoit porteur, et que la paix

ramèneroit un chacun sur son ancienne habitation.

Nous scûmes de ces courriers qu'il ne s'est sauvé du Port Royal qu'environ trente. familles dont la majeure partie s'est retirée dans les bois avec les habitans du Cap Sable. l'autre se tient au bois aux environs du lieu. Les gens du Cap Sable n'ont pas encore été inquiétés, ils se sont confinés dans les bois et ont avec eux Monsieur Desenclaves, cy devant Missionnaire du Port Royal.

Je n'ai pû sçavoir s'ils avoient le dessein de se retirer vers nous, je penserois volontiers qu'ils veulent attendre dans les bois quelle sera l'issue de la guerre, ils ont envoyé chercher les nouvelles chés les fugitifs du Port Royal, ceux cy les ont envoyés chercher chés nous comme je l'ai dit et veulent tout mettre en œuvre pour se rendre à nous.

Nous leur avons promis toute l'assistance qui dépendra de nous.

(a) Messieurs Daudin, Chauvreux et Lemaire ont été arrêtés vers la my Juillet, conduits à Chibouctou et mis dans des vaisseaux séparément : c'est tout ce qu'ont en sçait.

Vers la fin de l'automne il ne restoit plus aux Mines que quatre vingts familles (il y en avoit aux Mines avant ces troubles environ un millier d'habitans) et j'apprends tout récemment qu'il n'en reste plus que dix ou onze qui sont cachées dans les bois et qui demandent du secours pour se sauver.

Dans nos rivières de Memeramcouc, Petcoudiac et Chipoudy, il reste comme je l'ai dit environ deux cent cinquante familles, de ce nombre sont soixante femmes dont les maris ont été emmenés en Angleterre [sic pour Nouvelle-Angleterre]. Pour bien faire connoître la situation de ces familles, il faut, ce me semble, reprendre les choses d'un

peu plus haut.

Dès que les affaires commencèrent à se brouiller dans ce pays, je jugeai qu'on n'avoit rien de mieux à faire que de se jetter entre les bras des françois, dès lors, à la vérité, la plupart des habitans s'étoient rendus aux forts anglois y étoient détenus, et je n'avois pû m'opposer à cette démarche en effet en regardant l'anglois comme son maître on se croyait en seureté sous la foy de la capitulation, on se croyoit obligé à l'obéissance.

Messieurs de Vergor et le Loutre avoient dit en partant qu'il étoit de l'intérest de l'habitant d'être bien soumis, l'Anglois cachoit son dessein, paraissoit même travailler à

perfectionner les établissemens.

L'ordre vint de se rendre au fort pour prendre disait on, des arrangemens concernant les terres, dans de telles circonstances je ne pouvois leur conseiller la désobéissance

sans me charger de tous les malheurs qui sont arrivés.

Si en effet, j'eus conseillé alors de refuser l'obéissance, la majeure partie des habitans persuadée qu'elle retrouveroit l'ancienne tranquilité sous le règne de l'anglois, et attentive uniquement à une aveugle interest pour leur terre, ne m'auroit jamais écouté et la rébellion des autres auroit fourni à l'Anglois un prétexte spécieux et unique pour enlever tous ceux que les promesses, la violence et quelqu'autre voye auroit mis sous sa main.

Je ne pouvois manquer alors d'être regardé comme l'auteur des malheurs de l'Accadie, l'habitant peu capable de démesler les vrais ressorts qui font agir l'Anglois n'auroient pù penser autrement et partout il m'auroit rendu responsable de ses désastres.

Ajoutez à toutes ces raisons que restant le seul prestre dans ces quartiers, au point de vue ou les choses se montroient la religion, la charité, l'interest même de la France exigeorent de moy toutes les mesures possibles pour m'y maintenir, et que pour cet effet j'avois été obligé de promettre simplement à l'Anglois de ne point toucher aux affaires d'Etat, et que voyant d'ailleurs que l'Accadien, soit pour faire sa cour, soit par imprudence, informoit au fort de tout ce qui se passoit, je ne pouvois ouvrir la bouche contre l'Anglois sans m'exposer à des grosses affaires qui auroient tourné autant au préjudice de l'habitant qu'à ma perte.

Ces raisons sont presque suffisantes pour justiffier ma conduitte dans cette conjecture difficile et pour ne point juger rigoureusement les habitans qui se rendirent au fort

Anglois

Je reviens maintenant à ceux qui se trouvèrent en liberté envers lesquels j'ay agy autrement.

Dès que je vis les autres arrêtés au fort, je vis bien que les ménagemens vis à vis l'Anglois étoient déplacés et que je ne pouvois mieux faire que de sauver pour la religion et pour la France le reste de mon troupeau.

Le commandant anglois par ses promesses séduisantes, des offres captieuses et par des présens même que je n'osai refuser pour la première fois, avoit crû me mettre dans ses interests; se croyant donc assuré de moy, il me manda qu'il souhaitoit me voir

incessamment, il me connoissoit mal.

La première qualité d'un Missionnaire s'il est digne de son nom c'est d'être honnête, homme, et le premier devoir d'un honnête homme c'est une fidélité inviolable à la patrie.

Je me gardai donc bien des embuches qu'il me tendoit et je lui répondis poliment et en substance que je ne me défiois point de son Excellence, mais que j'appréhendois qu'il ne reçut de son Général des ordres peu favorables aux Missionnaires, qu'il seroit obligé d'exécuter contre moy même, et puisqu'on lui commandoit d'embarquer les habitans que le seul parti qui me restoit étoit de me retirer, que je resterai encore au païs sous son bon plaisir s'il recevoit un contre-ordre pour les habitans.

A une autre lettre où il me pressoit encore de bannir toute défiance et de me rendre au fort, je lui répondis que je me souvenois que Monsieur Maillard avoit été embarqué malgré une assurance positive d'un Gouverneur anglois, et que j'estimois mieux me retirer

que de m'exposer en aucune manière.

On peut bien penser qu'en ce temps là et depuis je me suis gardé sérieusement presque toujours dans les bois d'où je sors quand il est nécessaire pour rendre quelque service aux habitans, sans m'arrêter en lieu risquable, et je me flatte avec la grâce du Seigneur

que l'ennemi n'aura point de prise sur moy.

Dans cette position je conseillai très fort et mille fois aux habitans qui se trouvèrent hors du fort de ne point s'y rendre. Je donnai le même conseil à toutes les femmes qui recevoient des ordres fréquemment pour s'aller embarquer. Je leur représentai qu'en se rendant à l'anglois elles s'ôtoient toute espérance de retour et se mettoient dans le cas de perdre la religion avec toute leur postérité, qu'il falloit s'acheminer vers les françois que la patrie leur tendoit le bras, qu'avec un peu de courage et de fatigue on pouvoit en approcher, que j'agirai de toutes mes forces pour leur procurer de l'assistance, que la vue de leur misère toucheroit nos compatriotes et qu'en ce cas on revoindiqueroit leurs maris en quelques endroits qu'on les transportât, qu'autrement, elles s'exposoient à tous les malheurs ensemble.

Ces raisons que la suite des évènements n'a justifié que trop ne furent guère évitées que dans mon ancienne mission qui comprenoit les Rivières de Chipoudy, Petcoudiac, Memerancouq, Tintamard avec ses dépendances et j'ay eû la consolation de voir que jusqu'aujourd'huy aucune femme ne s'y est embarquée, excepté quatre ou cinq

qui ont été surprises et enlevées de force à Chipoudy.

Dans le reste du païs, je veux dire aux environs de Beauséjour cy devant desservis par Messieurs La Loutre et Vizien et où depuis quelques années les gens paroissoient plus fiers, plus factieux, et moins respectueux à l'égard des prêtres, je ne trouvai qu'un petit nombre qui voulût defférer à mes conseils.

La plupart de ces malheureuses femmes séduites par les fausses nouvelles, intimidées par des craintes spécieuses, emportées par un attachement excessif pour des maris qu'elles

avoient permission de voir trop souvent, fermant l'oreille à la voix de la Religion, de leur Missionnaire et à toute considération raisonnable se jettèrent aveuglement et comme par désespoir dans les vaisseaux anglois au nombre de cent quarante.

(a) On a vû dans cette occasion le plus triste de ces spectacles, plusieurs de ces femmes n'ont point voulu embarquer avec elles leurs grandes filles et leurs grands

garçons pour le seul motif de la religion. (a)

On eût dit que la raison les y attendoit pour leur découvrir leur démarche extravagante, que n'auroient-elles pas fait alors pour la réparer, je l'ai sçu d'un déserteur

mais le mal ne souffroit plus de remède.

Le commencement de cette affaire arriva vers le dix d'Aoust, les femmes s'embarquèrent vers la Saint Michel, et enfin vers la my-octobre on les emmena aver leur maris et environ cent quarante autres habitans qu'on a tous placés sur de nouvelles habitations à la Caroline.

Ceux qui se sont embarqués au Port Royal et aux Mines ont été poussés à peu près par les mêmes motifs; ils sont cependant plus excusables (sy cependant on peut blâmer de pauvres habitans d'ailleurs qui se sont trouvés sans force à la discrétion d'un ami traitre et cruel) s'étant trouvés sans Missionnaire qui pût les conseiller et dans un éloignement qui rendoit leur évasion bien difficile.

Ils ont presentement tout le loisir pour regretter les offres que Monsieur Le Loutre leur avoit si souvent réitérées s'ils vouloient se sauver. On les a placés sur les côtes de Baston où ils ont le chagrin de voir jusqu'à leurs plus tendres enfans dispersés au ser-

vice des particuliers de cette ville.

Tandis qu'une partie des Accadiens estoit dans la route d'Angleterre, [sic pour Nouvelle-Angleterre] un autre se rapprochoit des françois, les Cobéguites se rendirent sur l'Isle Saint Jean comme vous le sçavés.

Je fis passer aussy environ cinq cents âmes de l'environ de Beauséjour et de Tintamar sur la même Isle sous le bon plaisir de Monsieur de Villejoüin dont je ne sçaurois

assez louer la politesse la bonté et la charité pour ces pauvres fugitifs.

Je passe rapidement sur ces faits qui vous sont connus pour ne point abuser de votre patience par une longueur outrée. Je me proposois d'être moins étendu, mais les faits sont tellement liés ensemble et se présentent s'y naturellement les uns après les autres que je n'ai pû tout à fait leur refuser l'entrée dans une relation où ils ont tous un égal droit de paroître, mais enfin il faut reprendre les derniers détails sur notre situation actuelle.

On compte icy comme je l'ay déjà marqué plus d'une fois deux cent cinquante

familles dont la situation est fort à plaindre.

La résolution où est l'anglois de ne plus souffrir d'Accadiens dans ces cantons, les menaces réitérées qu'il fait d'ammener tous ceux qu'il pourra atteindre, la grande difficulté ou est le Canada déjà assez occupé d'ailleurs de leur fournir des troupes et des vivres, l'incertitude du succès en cas de guerre par rapport aux secours qu'on attend de France, la grande dizette et l'extrême misère dont on est menacé et qu'on éprouve même déjà en partie, toutes ces raisons jointes à un infinité d'autres dont le détail seroit trop long démontrent clairement à tous ceux qui refléchissent la nécessité de travailler où ils sont, sans plus tarder, suivant les intentions ou moins provisionnelles de Monsieur le Général.

On devait tous dans le printemps s'approcher du bord de la mer pour passer en Canada, mais deux raisons particulières nous ont engagé à prévenir cette saison et à presser de se rendre sur les glaces incessamment aux lieux de l'embarquement.

La première c'est que dans le printemps les portages sont impraticables et qu'en différant de les passer plus tard on s'expose à être pris de l'Anglois ou à manquer de voi-

tures s'il faut absolument se retirer.

La deuxième c'est que tandis que les Accadiens sont en voisinage de leurs habitations et de leurs maisons, ils ont toujours quelque prétexte pour sortir du bois (il y en a qui espèrent insensément de pouvoir semer ce printemps les choses comme elles sont). Sur ces entrefaites l'Anglois vient, en prend quelques uns et les emmène.

Et le plus grand mal n'est pas qu'on emmène quelqu'un, mais que l'ennemi apprenne par là la triste situation de nos affaires. L'anglois est venu trois fois cet hiver à Memeramcouq, la première fois il surprit trois hommes, la deuxième trois autres, la troisième fois, s'étant fait pilloter par un de ceux qu'ils nous avoit pris cy devant, il s'avança de nuit dans le bois jusqu'à un endroit ou plus de vingt familles avoient cabané mais par bonheur, la crainte avoit poussé ces pauvres gens plus avant dans la forest cinq ou six jours auparavant; ainsy l'Anglo's ne trouva que les vieilles cabanes et ne peût exécuter ses ordres cruelles.

Pierre Suret a rapporté que le Commandant de ce parti avait ordre de se saisir de tous les Accadiens dans cet endroit, de faire mourir incontinent tous ceux qui s'y trouveroient en état de porter les armes, de leur lever la chevelure, d'emmener tout le reste après avoir laissé au bout d'un piquet une lettre à Monsieur de Boishébert à peu près dans ce stile:

"Vous avez commencé nous continuons sur le même ton jusqu'à ce que vous vous "retiriés de ces cantons avec vos Sauvages. On dit chez vous aux Sauvages qu'autant d'anglois qu'ils tueront, que ce sera autant d'échelons pour aller en Paradis, nous ajou- terons que c'en sera deux pour nos gens par autant d'Accadiens qu'ils détruiront."

(a) Cet homme nous a dit que c'est le traître Daniel qui a suggéré cet avis aux Anglois comme le seul moyen de faire retirer Monsieur de Boishébert qui les désole avec ses Sauvages et pour empêcher les Accadiens de frapper sur eux.

Le malheureux Daniel a dit aussy aux Anglois que les Sauvages étant allés trouvés Monsieur Manach pour parlementer sur la guerre, ce Missionnaire leur parla ainsy.

"Est-ce à moy qu'il faut venir faire des parlemens, n'y a-t-il pas un officier du "Roy, mais allés autant d'Anglois que vous tuérés, ce sera autant d'échelons pour mon- ter au Paradis." (a)

Il paroît par ce que je viens de marquer qu'il n'y a plus de seûreté aux Rivières pour les Accadiens et que leur meilleur parti c'est de profiter des glaces pour se rendre au bord de la mer, où ils seront bien plus seûrement par rapport à l'ennemy et à portée de tout, soit pour s'embarquer s'il le faut absolument, soit pour avoir les vivres qu'il faudra leur apporter si on veut les conserver sur ces côtes, et qu'ils ne pourroient avoir sans s'exposer en venant les chercher icy des Rivières, sans parler que nous avons plusieurs familles absolument incapables de transporter des vivres pour des portages de sept, dix et même de vingt lieues, telles sont sans contredit les femmes dont on a enlevé les maris et qui pour la plupart n'ont que de jeunes enfans incapables de leur porter aucune assistance.

Je leur ay souvent proposé ces raisons, je me suis rendu au bord de la mer pour leur chercher un azile, et depuis un mois je ne cesse de les appeler, mais malheureusement on ne se dépesche guère.

L'Accadien est d'une irrésolution qui a de quoy surprendre en général, on ne voudroit pas être pris pour quoi que ce soit au monde, on estimeroit plutôt être mené jusqu'à Michel Machina.

D'un autre côté il faut se résoudre à un grand sacrifice, si on va au Canada, il faut dire à Dieu à son pays, à son habitation, à sa maison, abandonner les animaux et tant d'autres objets pour lesquels on a attachement demezuré, il est dur d'y penser seulement, on s'imagine avec quelque raison d'ailleurs, qu'il faudra essuyer bien de la misère avant de s'embarquer pendant la traversée, en Canada même (nos habitans iroient plus volontiers sur l'Isle Saint Jean ou à la Rivière Saint Jean mais ils craignent la famine dans ce dernier endroit et l'Anglois dans l'autre) on se figure avec quelque espèce de trouble qu'une fois en Canada on ne reviendra plus, c'est l'exil.

Telle est la façon de penser de ces bonnes gens qui n'ont jamais encore sorti de leur païs, à les entendre on est misérable partout ailleurs, on ny mange de viande que le quart de saoul. L'accadie, disent-ils, jusqu'à ces dernières années étoit un Paradis sur terre.

On pense encore que nous aurons la paix incontinent ou que l'Accadie sera peutêtre reprise par une flotte françoise dans le cours de l'été prochain ou dans deux ans au plus, qu'on pourroit se cacher seurement en attendant et vivre de ses bestiaux (ce qui n'est qu'à la portée d'un petit nombre) on voudroit encore attendre des nouvelles du Canada, on s'assemble, on délibère, on demande l'avis d'un Missionnaire ou d'un officier et puis on fait à sa teste, l'un se cache bien, l'autre mal caché le découvre : est-il pris

quelqu'un? On tremble, on veut s'en aller, mais on se rassure bientôt, on s'endort dans une fausse tranquilité, on vit dans des espérances flateuses mais souvent chimériques.

Telle est la conduite de ce peuple que l'expériance rend malheureux, quoy qu'il en soit, j'espère que toutes leurs réflexions faites ils se rendront presque tous au bord de la mer avant la fin printemps.

Nous avons icy actuellement environ soixante familles, Memeramcouq s'évacue tous

les jours et les autres Rivières imiteront son exemple.

Mais le tout n'est pas de se rendre à la mer, il faut y subsister jusqu'à nouvel ordre et voilà un des points les plus embarrassans; par les malheurs du temps on n'a pû faire

qu'une très petite partie de la moisson.

C'est ce qui a réduit une grande partie du monde à vivre cet hiver de viande uniquement, et ce sera la seule nourriture des trois quarts et demi des gens avant le commencement de May; on peut donc, dirés-vous, vivre simplement de viande et ces habitans n'en doivent pas manquer dans un païs assez fourni d'animaux.

Je réponds à cette objection :

Premièrement: on vit simplement de viande mais malheureusement; il faudroit un tempérament sauvage pour y tenir, aussy avons nous une espèce de maladie épydémique causée en apparence par des indigestions, accompagnée de migraine, de points de côté et suivie d'une forte dissenterie. Cette maladie est longue, règne actuellement et a enlevé plusieurs personnes.

Deuxièmement. On subsisteroit quoique bien mal avec la viande si on l'avoit

bonne, mais désormais on ne peut espérer de pareille qu'au retour de l'été.

Cet automne les animaux étoient en état, on en a fait des provisions de viandes bonnes à la vérité mais en trop petite quantité; on n'a pû faire que très peu de l'ouvrage et encore dans l'arrière saison: Leur petite quantité jointe à la mauvaise qualité ne sçauroit entretenir les animaux, ils sont maigres et foibles au point que plusieurs ne peuvent marcher jusqu'au bord de la mer.

Voilà cependant sur quoy il faut vivre jusqu'à ce que la Providance nous envoye des vivres d'ailleurs. Jugés, Monsieur de notre scituation, en vérité ces viandes sont si chétives que les sauvages les rebutent tout carnaciers qu'ils puissent être. On ne sçait plus que donner à une quantité de ces nations qu'on a gardé icy pour aller au besoin sur

l'ennemy.

Troisièmement: Enfin la maigreur des animaux surtout sans autres vivres en augmente la consommation ordinaire du double et au delà. Quelle dépense d'ailleurs pour entretenir des sauvages? Il faut l'avoir entrepris pour le comprendre; ajoutés à tout celà qu'il y a des pauvres gens qui n'avoient que très peu d'animaux, d'autres en ont perdu, d'autres ont eû le chagrin de voir enlever leurs bestiaux par les Anglois.

J'ose donc assurer que s'il ne nous vient pas du secours en deça de l'été, que la famine fera voir icy le plus cruel des spectacles. Monsieur Bigot me mande qu'il enverra icy des vivres le plutost qu'il pourra, Monsieur le Général me le marque aussy, mais les glaces et les précautions necessaires dans la position des affaires rendront ces

secours trop tardifs, nous sommes déjà dans une grande mizère.

C'est pourquoy je prends la liberté de m'adresser à vous pour obtenir des secours à l'ouverture même de la navigation Nous avons besoin de tout, farines, lard, pois, graisse, poudre, plomb Royal surtout, des balles aussy et des postes, un peu de vin, de mélasse, d'eau de vie, pour les malades, il y a plus de trois mois que nous n'avons plus aucune sorte de boisson, hameçon, toiles, lignes, couvertes avec un peu de tabac pour nos pauvres gens qui pâtissent beaucoup dans une situation comme la nôtre ou la livre se vend jusqu'à dix et vingt livres; avec les secours que vous pourriés nous envoyer nous serions à même d'attendre les envois du Canada.

Je vous ai déjà marqué que nous sommes dans ces quartiers environ deux cent cinquante familles, vous jugerés par la aisément de la quantité de l'envoy dont nous avons besoin en attendant un plus abondant.

Je m'apperçois que ce Mémoire est bien étendu, il me reste cependant à détailler quelques nouvelles qui pourront paroître de quelque conséquence regardant quelques desseins que l'Anglois laisse entrevoir pour ce printemps.

Je le tiens de Pierre Suret dont j'ai déja fait mention. Cet homme étoit cy devant Capitaine de Milice à Petcoudiac, il a de l'esprit, raisonne fort bien est entendu dans les affaires et a été souvent employé par nos Messieurs officiers dans des conjonctures délicates. L'Anglois l'avoit gardé cet hiver au fort comme un homme d'esprit bien au fait du païs et qui pouvoit leur être utile. Sa conversation agréable luy a donné un accès facile auprès de Monsieur Scot qui s'en croyant assuré lui parloit assés ouvertement, il sçait la langue angloise et entroit par là en conversation avec tout le monde qui s'est accoutumé insensiblement à n'avoir plus de reserve vis à vis de luy.

Il s'est échapé de Beauséjour le vingt six du mois passé, quatre jours après il est

venu nous joindre, et nous a rapporté ce qui suit :

(a) Il faut se souvenir en général que Messieurs les Anglois sont fort dans le goût

de s'en faire à croire. (a).

Monsieur Scot continue de commander à Beauséjour. J'ai lieu de penser qu'il est connû à Louisbourg; j'aurois pû sans celà détailler icy les différents traits que j'ai démeslés dans son caractère

De cet officier je dirai simplement en passant, qu'on le regarde avec quelque raison

comme l'auteur de la plupart des desseins qui concernent l'Accadie.

Il n'y a dans les trois forts de Beauséjour de Mezagoueche et de Gasparaux qu'environ cinq cent hommes tout compris la milice et la troupe réglée. On les a distribués assez également pour la garde de ces trois Places.

La plus considérable sortie que l'Anglois aye pû faire cet hiver en réunisant les forces de Beauséjour et de Mesagoueche n'étoit que de deux cent trente huit hosmmes.

Monsieur Scot a ordre de faire partir bientôt un certain nombre de ses Miliciens

pour aller renforcer la garnison Chibouctou.

Cet officier a dit qu'à l'ouverture du printemps il viendra douze cents hommes dans ces quartiers pour donner entièrement la chasse aux nations Sauvages et se saisir des Accadiens qui s'y tiennent cachés, qu'il y aura de bon printemps pour cet effet des Corsaires vers Gedaic et vers les embouchures de la Rivière Saint Jean par où on sçait que les Accadiens des Mines et du Port Royal doivent se sauver.

(a) Nous comptons faire la garde pour nous deffendre ou fuir en cas de besoin. Ce dernier parti ne nous sera pas autrement difficile par le moyen des canots et l'avantage

des lieux.

Il seroit à souhaiter aussy que quelqu'une de nos frégates croisât quelque temps sur les costes pour assurer nos convois et couvrir le départ des habitans s'il faut se retirer Mais, dans ce cas il faudroit convenir d'un signal pour la reconnoître. (a).

On ne veut plus souffrir d'Accadiens dans ces contrées, on nous menace surtout des Montagnards d'Ecosse dont on attend quinze cents pour l'Accadie et des Sauvages an-

glois de ces derniers on n'a qu'une disaine actuellement à Beauséjour.

Les Anglois entendent fort indifféremment parler des Accadiens qui se sauveront

cet automne chez le françois et affectent même de n'en rien dire.

On dit que nos gens se plaisent à la Caroline (ce que j'ai de la peine à croire) qu'on se trouve bien d'eux, qu'on a fait une quête pour eux dans la colonie, qu'on leur a fourny des planches et des cloux pour se loger et marqué des habitations qu'on leur a cependant limité un certain district d'oû ils ne peuvent sortir sous peine d'estre tués par le premier Sauvage ou anglois qui les rencontreroient hors les bornes assignées.

On dit que la maladie s'est mis dans un des Bâtimens chargé de nos Accadiens et

qu'il en est mort une quantité considérable.

Au départ de Pierre Suret on paroissoit ignorer à Beauséjour l'aventure des deux Bâtimens que nous avons pris vers la Rivière Saint Jean et les derniers avantages que nous ont procuré les sauvages dans les païs d'en haut.

On soupçonne qu'un autre Bâtiment chargé d'habitans du Port Royal s'est encore sauvé; on a eû le même soupçon sur un Bâtiment chargé de familles du haut de la Baye.

Monsieur Scot a avoué à Suret que quand on a enfermé les habitans dans les forts qu'on vouloit essayer avant toutes choses de les faire signer purement et simplement pour l'Anglois et qu'on ne s'est entièrement déterminé à les emmener que quand on a vû clairement que l'habitant n'y vouloit rien entendre.

L'habitant pensoit sagement que dans le cas de la signature l'Anglois auroit un plus beau champ pour les emmener et en disposer à sa fantaisie sans que la france pût

jamais rappeler de rien en leur faveur.

Monsieur Scot se promet beaux et merveilles à son ordinaire. Il dit que sans un coup du Ciel les Anglois vont conquérir incessamment le reste de l'Amérique Septentrionale, qu'ils ont trente-six vaisseaux de Ligne (il hiverne des vaisseaux à Chibouctou) deux gros mortiers avec quarante mille hommes pour servir dans ces colonies par terre et par mer l'été prochain, que tels sont les ordres de leurs Généraux.

Celuy qui commandera par terre descendra par les hauts du Canada jusqu'à québec en brûlant et ravageant tout sur son passage, tandis que le général de la flotte après

avoir pris Louisbourg en fera autant en montant la Rivière.

Leur dessein par là est d'obliger les peuples à se réfugier dans les villes pour les

affamer et les réduire ainsy à se rendre promptement.

Ce dessein seroit fort bon si on les laissoit faire. Il avance contre toute apparence que les Anglois ont pour eux cinq têtes couronnées, que l'Espagne gardera une parfaite neutralité; que la france est dénuée de forces maritimes; que le Roy de france n'a point de sentiment s'il ne tire point vengeance de ce qu'on lui a fait dans l'affaire de Beauséjour; il avoue cependant que les françois sont rusés et qu'ils ne sont jamais plus à craindre que quand ils le paroissent moins.

Ces Messieurs prétendent encore qu'ils nous ont pris des vaisseaux marchands qui retournoient en france l'automne passé. Je ne sçais si ce ne sont pas des vaisseaux de la Compagnie des Indes.

Ils avouent qu'on travaille à la paix, et disent qu'il y aura grande guerre ou grande paix.

Fasse le ciel que ce soit une paix constante et durable, digne de la bonne foi que nous avons eue pour un ennemi qui à notre égard s'est comporté, j'ose le dire, en vrai forban.

Monsieur de Boishébert fait partir vingt deux Sauvages canibas des plus braves qui vont faire un coup vers Beauséjour.

Monsieur le Général me manda dernièrement que son intention est qu'on ne donne aucun repos à l'ennemi, qu'on le harcèle, qu'on le déconcerte à toutes forces.

Il mande à Monsieur de Boishébert de faire passer les Accadiens sur l'Isle Saint Jean ou à la Rivière Saint Jean, mais je pense que cet ordre n'est que provisoire et on voit assez clairement même parce qu'il me fait l'honneur de m'écrire qu'il attend l'ordre de la Cour pour disposer des Accadiens, sans vouloir rien statuer de son chef sur l'évavacuation de ce païs.

(a) On nous dit que Monsieur le Général a gardé un profond silence sur les derniers pacquets que vous lui avez envoyé qu'il n'en a rien transpiré absolument, ce qui a surpris le public; on a cependant vû les mouvemens se multiplier et l'on [sic pour la] con-

jecture est bien éloignée de vouloir abandonner l'Accadie. (a)

Monseigneur Lévesque me marque que Monsieur le Général ne veut point prendre sur luy de faire passer les Accadiens en Canada quoiqu'il en soit, j'appelle toujours mes habitans au bord de la mer ils y seront plus sûrement et seront à portée de tout.

Comme j'ai eu l'honneur de vous l'écrire plus haut, Monsieur de Boishébert vient de faire passer en Canada les Equipages des deux bâtimens pris à la Rivière Saint Jean, il y fait passer aussi six prisonniers que Monsieur de Niverville avoit fait cet automne.

Cette dernière prise a été faite en exécution des premiers ordres que Monsieur de Vaudreuil a donné dans l'Accadie et sur laquelle il a donné des marques d'une satisfaction bien sensible à Monsieur de Niverville.

Je vous prie, Monsieur, d'excuser la longueur de cette relation. J'ai appréhendé en voulant trop abréger de retrancher quelque fait utile ou même important.

Dans ces sortes d'écrits, il me semble que le parti que j'ai suivi est le moins sujet à inconvénient.

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

Je vous supplie encore de recevoir cette espèce de mémoire comme une assurance de la haute estime et du profond respect, avec laquelle

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur,

Signé: LE GUERNE,

Prêtre Missionnaire.

Pour copie conforme à l'original Signé: Illisiblement.

INDEX INDIQUANT LA PROVENANCE DES PIÈCES PUBLIÉES DANS LA GÉNÉALOGIE DES FAMILLES ACADIENNES AVEC DOCUMENTS.

Acadiens de Pobomkou et de la rivière St-Jean, 1760.
(Analyses de Edouard Richard, Rapport de 1905, vol I p. 303 et p. 310) App. J. p. 304.
Adams, Abraham, à Winslow, Annapolis Royal, 8

déc. 1755. (Journal de Winslow.) App. B. p.

93.
Adresse des Acadiens de l'île Madame, à Joseph Frederick Wallet DesBarres. Arichat, 8 mars 1786. (Série M. 410° p. 102.) App. J. p. 307.
Amherst à William Pitt, 19 avril 1759. (Provenance indiquée.) App. J. p. 303.
Amherst à Belcher, New York, 15 avril 1761. (Série M. 3961°, p. 62.) App. L. p. 323.
Apthorp & Son et Hancock, armateurs, aux capitaines des transports, destinés à déporter les Acadiens. Boston, 21 août, 22 août et 28 août 1755. (Journal de Winslow.) App. B. p. 75.
Articles concernant les faveurs accordées aux ha-

Articles concernant les faveurs accordées aux habitants de l'île St-Jean. Louisbourg, 9 juin 1746. (Série M. 395²⁶ p. 172). App. C. p. 101. Baptême et décès de Marguerite Robichaux. (Re-

gistre de Deschambault.) App. I. p. 271.
Belcher aux lords du Commerce. Halifax, 14 avril
1761. (Série M. 453 p. 189.) App. L. p. 323.
Belcher à Amherst. Halifax, 15 avril 1761. (Série
M. 453 p. 195, et M. 396¹² p. 65.) App. L. p.

324.

Belcher aux lords du Commerce. Halifax, 17 avril 1761. (Série M. 453 p. 209.) App. L. p. 324.

Belcher à Murray. Halifax, 25 mars 1762. (Série Q¹ p. 39.) App. L. p. 326.

Belcher aux lords du Commerce et des colonies. Halifax, 11 janvier 1762. (Série M. 455 p. 109.) App. L. p. 326.

Bigot au ministre. Louisbourg, 30 juillet 1749. (Série F. 160, p. 156.) App. N. p. 347.

Bigot au ministre. Louisbourg, 9 août 1749. (Série F. 160, p. 157.) App. N. p. 349.

Bigot au ministre. Louisbourg, 20 août 1749. (Série F. 160, p. 173.) App. N. p. 350.

Bigot au ministre. Québec, 30 sept. 1749. (Série F. 93, p. 272.) App. N. p. 351.

Bigot au ministre. Québec, 29 sept. 1749. (Série F.) App. N. p. 351.

Bigot au ministre. Quebec, 20 au P. App. N. p. 351.
Bigot au ministre. Québec, 11 oct. 1749. (Série F. 93, p. 313.) App. N. p. 352.
Bigot au ministre. Québec, 20 août 1750. (Série F. 96, p. 4) App. N. p. 378.
Bigot au ministre. Québec, 25 sept. 1750. (Série F. N. p. 378.

96, p. 8) App. E. Québec, 18 6c.
Bigot au ministre. Québec, 18 6c.
96, p. 34) App. N, p. 380.
96, p. 34) App. N, p. 381.
1750. (Série F.

96, p. 34) App.
Bigot au ministre. Québec, 22 oc.
96, p. 47) App. N, p. 381.
Bigot au ministre. Québec, 1er nov. 1750. (Série F. 96, p. 95) App. N, p. 382.
Bigot au ministre. Québec, 6 nov. 1750. (Série F. p. 394.

F. 96, p. 95) App. N, p. 382.
Bigot au ministre. Québec, 6 nov. 1750. (Série F. 96, p. 99) App. N, p. 394.
Bigot au ministre. Québec, 5 sept. 1755. (Série F. 202, p. 131) App. N, p. 409.
Boishébert à de la Galisonnière. Ecoupac, 26 août 1749. (Série F. 93, p. 156) App. N, p. 353.
Boishébert à Cornwallis, Menacouche, 16 août 1749. (Série M. 395³³, p. 234) App. N, p. 354. (Il faut lire 16 au lieu de 12 août.)
Campbell à Hillsborough. Halifax, 1er oct. 1768. (Série M. 471 p. 158) App. J, p. 284.

Campbell à Hillsboroug. Halifax, 20 mars 1769. (Série M. 473 p. 51) App. J, p. 285. Campbell à Hillsborough. Halifax, 5 juin 1769. (Série M. 473 p. 180) App. J, p. 285. Campbell à Woodmass, instructions à suivre au sujet des renseignements concernant les fles St-Pierre et Miquelon, 1769. (Série M. 473 p. 183) App. J,

et Miquelon, 1769. (Série M. 473 p. 183) App. J., p. 286.
Campbell à Hillsborough. Halifax, 5 j.illet 1769 (Série M. 473 p. 203) App. J., p. 286.
Campbell à Hillsborough. Halifax, 7 août 1769. (Série M. 473 p. 230) App. J., p. 289.
Campbell à Hillsborough. Halifax, 12 janv. 1770. (Série M. 482 p. 9) App. J., p. 290.
Campbell à Hillsborough. Halifax, 22 déc. 1770. (Série M. 482 p. 165) App. J., p. 290.
Campbell à Hillsborough. Halifax, 29 août 1771. (Série M. 482 p. 97) App. J., p. 291.
Campbell à Hillsborough. Halifax, 1er oct. 1772. (Série M. 484 p. 101) App. J., p. 292.
Campbell à Dartmouth. Halifax, 1e avril 1773. (Série M. 485 p. 35) App. J., p. 293.
Certificat des abbés de la Gouladie et de Noinville, attestant les garanties accordées aux Acadiens des Mines, par Phillips, le 25 avril 1730. App. B, p. 81.
Certificat de Joseph Guilbaut, 13 mars 1760. (Série F. 105, p. 151.) App. H, p. 254.
Circulaire de Lawrence aux gouverneurs du continent. Halifax, 11 août 1755. (Journal de Winslow.) App. B, p. 71.
Circulaire du comte D'Estaing aux Acadiens déportés en la Nouvelle-Angleterre pour les engager à passer aux colonies françaises de l'île

Circulaire du comte D'Estaing aux Acadens de portés en la Nouvelle-Angleterre pour les engager à passer aux colonies françaises de l'île St-Dominique, aux Îles sous le Vent. 26 juin 1764. (Série M, 463, p. 64.) App. J, p. 273. Conseil de guerre tenu à Louisbourg, 7 juin 1746. (Série M. 395²⁶ p. 169.) App. C, p. 100. Copie du serment de fidélité prêté par les Acadiens en 1727. (Série F, 87^{ter} p. 203.) App. N. p. 362

N, p. 362.
Cornwallis aux Acadiens, première déclaration de, Chebouctou 14 juillet 1749. (Série F, 93 p. 152.) App. C, p. 109.
Cornwallis aux Acadiens, seconde déclaration de, Cheboucton, 1er août 1749. (Série F, 87ter p. 192.) App. C, p. 110.
Cornwallis aux lords du Commerce et des Colonies, Chebouctou, 11 sept. 1749. (Série M, 395ter p. 44.) App. C, p. 110.
Cornwallis à Desherbiers. Chebouctou, 21 sept. 1749, v. s. (Série M, 395ter p. 43.) App. N, p. 356.

p. 356.

Cornwallis aux lords du Commerce. Halifax, 30 avril 1750. (Série M, 395³⁴ p. 286.)
Cotterell à Hopson. Au bureau du Secrétaire, 1^{er} octobre 1753. (Série M, 442, p. 137.) App. C, p. 114.

Dartmouth à Campbell. Whitehall, 9 déc. 1772. (Série M, 484, p. 128.) App. J, p. 292.

Whitehall, 7 sept. 1774. Dartmouth à Legge. (Série M, 487, p. 248.) App. J, p. 296.

Dartmouth à Legge. Whitehall, 5 oct. 1774. (Série M, 487, p. 276.) App. J, p. 296.

Décès de Michel Robichaux. (Registre de Deschambault). App. I, p. 271.

Déclaration de guerre des Micmacs au gouverneur d'Halifax. Port Toulouse, 6 jours avant la St. Michel, 1749. (Série M, 395 33 p. 69). App. N, p. 356.

Déclaration de Shirley aux Acadiens, 1747. (Série

M, 395 ²⁹ p. 63). App. C, p. 104. Dénombrement des Acadiens à l'île St-Jean, le 21

juillet 1768. (Série M, 471, p. 48). App. J, p. 315.

Dernière lettre écrite par le sieur Perrault aux A cadiens de Miquelon, le 16 sept. 1764. (Série F, 123A p. 214). App. G, p. 215.

Des Acadiens de St-Malo veulent aller à Boston,

ceux de Nantes à la Louisiane. (Série F. 123 A p. 286.) App. G, p. 221. Deschamps à Winslow. 12 sept. 1755. (Journal de Winslow) App. B, p. 80.

Desherbiers et Prévost au ministre. Louisbourg, 15 août 1749. (Série F. 160 p. 10.) App.N. p.

Desherbiers à Cornwallis. Louisbourg, 15 oct. 1749. (Série M. 395⁹³ p. 79) App. N, p. 357. Extrait de mariage entre Louis Robichau et Jeanne

Bourgeois. (Série M. 70 p. 78) App. I, p. 261. Extrait de baptême de Louis Robichau (Registre de Port-Royal. (Série M. 69, p. 34) App. I, 261. Extrait de baptême de Marguerite Robichau. (Re-gistre de Port-Royal. (Série M. 70, p. 158) App. I,

p. 262

Extrait de baptême de Frédéric Robichau. (Registre de Port-Royal. (Série M. 70, p. 186.) App. I, p. 262.

Extrait de baptême de Edouard Robichau. gistre de Port-Royal. (Série M. 70, p. 267) App. I, p. 262.

Extrait de baptême de Jacques Robichau. gistre de Port-Royal. (Série M. 70, p. 327) App. I, p. 262.

Extrait de baptème de Marie Esther Robichau. (Registre de Port-Royal. (Série M. 70, p. 379)

App. I, p. 262. Extrait de baptême de Odo Robichau. (Registre de Port-Royal. (Série M. 71, p. 26.) App. Î, p. 263. Extrait de baptême de Monique Robichau. (Registre de Port-Royal. (Série M. 71, p. 61.) App. I, p. 263.

Extrait de baptême de Florent Robichau. (Registre de Port-Royal, série M. 71, p. 107)App. I, p. 263. Extrait de baptême de Firmond Robichau. (Re-gistre de Port-Royal. (Série M. 71, p. 163)App. I,

p. 263. Ext ait de baptême de Vénérande Robichau. (Registre de Port-Royal. (Série M. 71, p. 262) App. I, p. 263.

Extrait de sépulture de Vénérande Robichau. (Registre de Notre-Dame de Québec|App. I, p. 263. Extrait de mariage entre Olivier LeBlanc et Mo-nique Robichau. (Registre de Notre-Dame de Quebec) App. I, p. 264.

Extrait de mariage entre Jean-Baptiste Dumont et Marie Robichau. (Registre de Notre-Dame de

Québec) App. I, p. 264. Extrait de sépulture de Louis Robichau. (Registre

de Notre-Dame de Québec) App. I, p. 264.

Extrait de sépulture de Jeanne Bourgeois. (Registre de Notre-Dame de Québec.) App. I, p. 264.

Extraits de baptême de Louis-Edouard et de Marie-Madalina, T. D. Madeleine LeBlanc. (Registre de Notre-Dame de Québec.) App. I, p. 264. Extrait de sépulture de Marie-Louise Thibodeau.

(Registre de Burnt Church, Miramichie) App. I, p. 265.

Extrait de sépulture de Otho Robichaud. (Registre de Burnt Church, Miramichi.) App. I, p. 265.

Extrait du mariage entre Louis Robichaud et Marie Anastasie Poirier. (Registre de Caraquet.) App. I, p. 265.

Extrait de mariage entre Jean-Baptiste Thibodeau et Isabelle Landry. (Registre de Notre-Dame de Québec.) App. I, p. 269.

Extrait de mariage entre Thimoté Bourgeois et Elisabeth Ouiniète. (Registre de la Pointe-aux-Trembles, Montréal.) App. I, p. 270.

Extrait de mariage entre Anselme Babin et Marie LeBlanc. (Registre de Notre-Dame de Québec.) App. I, p. 270.

Extrait de mariage entre Michel Robichau et Marie Lextrait de mariage entre Michel Robichau et Marie

Extrait de mariage entre Michel Robichau et Marguerite Landry. (Registre de Deschambault.)

App. I, p. 271.

Extraits de mariage entre Tite Robichaux et Marie
Landry et Charles Babin et Marguerite-Rachel
Robichaux. (Registre de Deschambault.) App. I, p. 271.

Extrait de baptême de Marie Joseph Esther Dugas,

Extrait de baptême de Marie Joseph Esther Dugas, le 11 juillet 1774. (Registre de Notre-Dame de Québec.) App. M, p. 343.

Extrait de sépulture de l'abbé Joseph Mathurin Bourg, le 21 avril 1797. (Registre de Saint-Laurent, près de Montréal.) App. M, p. 343.

Extrait de sépulture de l'abbé Jean Bro, le 14 janvier 1824. (Registre de Saint-Jacques de l'Achigan, P. Q.) App. M, p. 344.

Extrait du journal du sergent John Burrell, 1759-1760. App. J, p. 304.

Etat de l'île du Cap-Breton, le 10 octobre 1774. (Série M, 487, p. 286.) App. J, p. 316.

Extraits des Archives de la baie du Massachusetts. (Pour provenance voir explications à l'appendice

(Pour provenance voir explications à l'appendice

E.) App. E. p. 139.
Extraits du journal de Winslow pour les 9, 10, 11, 13, 16 et 18 août 1755. App. B, pages 66 et 67.
Extraits du journal de Winslow pour les 4, 6, 7, 8, 9 et 10 octobre 1755. (Journal de Winslow). App. B, pages 85 et 86.

Extrait du journal de Winslow pour le 12 octobre 1755. (Journal de Winslow.) App. B, p. 88. Familles acadiennes sorties des prisons d'Angleter.

re et rapatriées en France en 1763. (Série F,

232-242.) App. M, p. 336.
Familles acadiennes qui sont maintenant, aux îles St-Pierre et Miquelon suivant le recensement d'icelles, fait le 15 mai 1767. (Série M, 793). App. G, p. 231. Famille de François LeBlanc, déportée à la baie

du Massachusetts, (Tirée des Archives du Massachusetts). App. I, p. 306.

Formule du seiment proposé aux Acadiens en 1764. (Série M, 463, p 107). App. I, p. 275. Fragment du contrat de mariage entre Otho Robichaux et Marie Louise Thibodeau. Miramichi 1760.

michi, 1789. (Documents de la famille Robichaud, à Nigaouec). App. I, p. 267.
Francy à Mistral. A Cherbourg, 13 mars 1767. (Série F, 123A p. 245). App. G, p. 197.
Francklin au comte de Shelburne. Halifax, 24 octobre 1767. (Série M, 468, p. 139). App. J, p. 280

p. 280.

p. 280.
Francklin à Shelburne. Halifax, 20 février 1768. (Série M, 469, p. 125). App. J, p. 281.
Francklin à Hillsborough. Halifax, 21 mai 1768. (Série M, 470 p. 59). App. J, p. 283.
Francklin à Hillsborough. Halifax, 20 juillet 1768. (Série M, 471 p. 23). App. J, p. 283.
Francklin à Hillsborough. Halifax, 20 juillet 1768. (Série M, 471, p. 31). App. J, p. 283.
Francklin à Hillsborough. Halifax, 26 juillet 1768. (Série M, 471, p. 31). App. J, p. 283.
Francklin à Hillsborough. Halifax, 26 juin 1772. (Série M, 484, p. 49). App. J, p. 292.
Guet-apens de Monckton pour s'emparer des habi-

Guet-apens de Monckton pour s'emparer des habitants français du district de Beauséjour, 1755. (Journal de Winslow). App. B, p. 66.

Handfield à Winslow. Annapolis Royal, 31 août 1755, (Journal de Winslow). App. B, p. 73. Handfield à Winslow. Annapolis Royal, 8 oct. 1755. (Journal de Winslow). App. B, p. 87.

Hillsborough à Francklin. Whitehall, 26 fév. 1768. (Série M. 469, p. 135). App. J, p. 280. Hillsborough à Francklin. Whitehall, 21 juin 1768. (Série M. 471, p. 136). App. J, p. 282. Hillsborough à Campbell. Whitehall, 12 oct. 1768. Whitehall, 26 fév.

(Série M. 471, p. 160.) App. J, p. 284. Hillsborough à Campbell. Whitehall, i4 mai 1771. (Série M, 483, p. 60). App. J, p. 291. Holdernesse aux lords du Commerce. Whitehall.

25 juin 1753. (Série M, 441, p. 128). App. C, p. 113.

Hopson aux lords du Commerce et des Colonies.

Hopson aux lords du Commerce et des Colonies. Halifax, 10 décembre 1752. (Série M 437, p. 43.)
App. C, p. 112.
Hopson aux lords du Commerce. Halifax, 1er oct. 1753. (Série M. 442, p. 125) App. C, p. 114.
Hopson à Pownall, Rue St-James, 30 mars 1754. (Série M. 443, p. 45) App. C, p. 116.
Inhumation de Firmand Robichaud. (Registre de Notre-Dame de Québec) App. I, p. 264.
Instructions de Lawrence au capitaine Murray. Halifax, 9 août 1755. (Journal de Winslow.) App. B, p. 67.

App. B, p. 67.
Instructions de Lawrence à Winslow. Halifax, 11 août 1755. (Journal de Winslow) App. B, 69.
Instruction du roi à Cornwallis, 29 avril 1749. (Série M. 582 p. 1) App. C, p. 106.
Journal tenu par de Boishébert sur les différents

événements qui se sont passés en Acadie depuis la prise du port de Beauséjour. (Série F. 123 A, p. 175) App. H, p. 226.

p. 175) App. H, p. 226.

Journal de ce qui s'est passé à Chignictou et autres frontières de l'Acadie depuis le 15 sept. 1750 jusqu'au 28 juillet 1751. (Série F. 87^{ter} p. 222) App. N, p. 388.

Knowles à Newcastle. Louisbourg, 8 juillet 1746, (Série M, 395²⁶ p. 181) App. C, p. 102.

Knowles à Newcastle Louisbourg, 18 sept. 1746. (Série M. 395²⁶ p. 29) App. C, p. 99.

Knowles à Newcastle. Louisbourg, 20 janv. 1747. (Série M. 395²⁸ p. 1) App. C, p. 103,

L'abbé Jos. Math. Bourg à l'évêque de Québec. Cocagne, 8 oct. 1773. (Série M. 793) App. M. p. 341.

L'abbé Eug. C. Laflamme à Placide Gaudet. Qué-bec, 16 juillet 1902. (Série M. 793) App. M. p. 339.

L'abbé Eng. C. Laflamme à Placide Gaudet. Qué-bec, 21 juillet 1902 (Série M. 793) App. M.

L'abbé Eug. C. Laflamme à Placide Gaudet. Qué-bec, 30 juillet 1902. (Série M. 793) App. M. p. 341.

L'abbé LeGuerne à Prévost, ordonnateur à l'île Royale. Belair vers Cocagne, 10 mars 1756. (Série F. 87 er p. 258) App. N, p. 409. L'abbé LeLoutre au ministre, Louisbourg, 29 juillet

1749. (Collection de documents relatifs à la Nouvelle-France, vol. III p. 437)pAp. N, p. 346. L'abbé LeLoutre au ministre. Beaubassin, 14 oct.

1749. (Collection de documents relatifs à la Nouvelle-France, vol. III p. 456) app. N, p 358. LaCorne au ministre. Memeramkouk, 31 mars 1750. Série F. 96, p. 134) App. N. p. 375. LaCorne à Desharbhers. Mamaramkouk

LaCorne à Desherbiers. Memeramkouk... 1750.
(Collection de documents relatifs à la Nouvelle-France, vol. III p. 499) App. N. p. 386.
LaCorne à de Léry. Memeramkouk, 5 sept. 1750.

(Nos gloires nationales, vol. II, p. 108.) App. N, p. 377.

LaCorne à deLéry. 11 sept. 1750. (Nos gloires Nationales, vol. II, p. 109.) App. N, p. 377.

La Galissonière et Bigot au ministre. Québec, 3 sept. 1748. (Série F, 90-91, p. 6.) App. N, p.

La Galissonière au ministre. Québec, 26 juin 1749. (Série F, 93, p. 139.) App. N, p. 366.

La Galissonière au ministre. Québec, 4 juillet 1749. (Série F, 93, p. 73.) App. N, p. 371.

La Galissonière au ministre. Québec, 25 juillet 1749. (Série F, 93, p. 123.) App. N, p. 366.

La Jonquière au ministre. Québec, 9 sept. 1749. (Série F, 93, p. 119.) App. N, p. 372.

La Jonquière au ministre. Québec, 20 sept. 1749. (Série F.) App. N, p. 373.

La Jonquière et Bigot au ministre. Québec, 1er octobre 1749. (Série F, 93, p. 24.) App. N, p. 352.

La Jonquière au ministre. Québec, 9 octobre 1749.

(Série F, 93, p 175.) App. N, p. 373. La Jonquière et Bigot au ministre. Québec, 11 octobre 1749. (Série F, 132, p. 306.) App. N,

p. 375.

La Jonquière à Cornwallis. Québec, 2 avril 1750. (Série F.) App. N, p. 376.

La Jonquière et Bigot au ministre. Québec, 5 oct. 1750. (Série F. 95, p. 41.) App. N, p. 379.

La Jonquière au ministre. Québec, 6 novembre 1750. (Série F. 95, p. 286.) App. N, p. 394.

La Jonquière à Cornwallis Québec, 23 novembre 1750. (Série F, 95, p. 297.) App. N, p. 397.

La Jonquière au ministre. Québec, 1er mai 1751. (Série F, 97, p. 10.) App. N, p. 402.

La Jonquière au ministre. Québec, 3 novembre 1751. (Le chef d'escadre, Mis de la Jonquière, p. 202.) App. N, p. 406.

Lawrence à Monckton. Halifax, 31 juillet 1755. (Aikins—Selections from the public documents of the Province of Nova Scotia, p. 268.) App.

of the Province of Nova Scotia, p. 268.) App. B, p. 64.

Lawrence à Monckton. Halifax, 8 août 1755. (Aikins—Selections from the public documents of the Province of Nova Scotia, p. 269.) App. B, p. 65.

B, p. 65.

Lawrence à Winslow. Halifax, 11 août 1755. (Journal de Winslow). App. B, p. 72.

Lawrence à Winslow, Halifax, 11 sept. 1755. (Journal de Winslow). App. B. p. 80.

Lawrence à Murray, Halifax, 30 sept. 1755. (Journal de Winslow). App. B. p. 84.

Lawrence à Winslow. Halifax, 30 sept. 1755. (Journal de Winslow). App. B. p. 85.

Lawrence à Winslow, Halifax, 1er oct. 1755. (Journal de Winslow). App. B. p. 85.

Lawrence à Winslow, Halifax, 27 oct. 1755. (Journal de Winslow). App. B. p. 91.

Legge à Dartmouth, Halifax, 24 mai 1774. (Série M. 486, p. 194.) App. J. p. 293.

Legge à Dartmouth, Halifax, 13 juillet 1774. (Série M. 486, p. 186.) App. J. p. 294.

Legge à Dartmouth, Halifax, 20 août 1774. (Série

M. 486, p. 186.) App. J. p. 294.
Legge à Dartmouth, Halifax, 20 août 1774. (Série M. 486, p. 198.) App. J. p. 294.
Legge à Dartmouth, Halifax, 25 août 1774. (Série M. 486, p. 206.) App. J. p. 295.
Legge à Dartmouth, Whitehall, 12 nov. 1774. (Série M. 487, p. 280.) App. J. p. 297.
Legge à Dartmouth, Halifax, 18 nov. 1774. (Série M. 487, p. 315.) App. J. p. 297.
Lettre des Acadiens détenus prisonniers à Halifax, à ceux de Pigiguit et du fort Cumberland. 1764.

à ceux de Pigiguit et du fort Cumberland, 1764. (Sèrie M. 463, p. 57.) App. J. p. 273. Lettre de l'abbé Bailly à Louis Robichaux. Halifax,

17 juillet 1771. (Documents de la famiile Robi-

chaud, à Nigaouec.) App. I. p. 268. Lettre de Jonathan Binney à Legge, Canso, 27 juin 1774. (Série M. 486, p. 145.) App. J. p. 293.

Lettre de Boishébert au Père Germain. 21 fév. 1760. (Série F. 105, p. 120.) App. H. p. 256.

Lettre de Boishébert à l'abbé Manach, 21 fév. 1760. (Série F. 105, p. 124.) App. H. p. 254.

Lettre au marquis de Castries, 14 mars 1784, relative aux Acadiens retirés à St-Malo qui veulent passer à Boston. (F. 123 A., p. 362.) App. G.

Lettre du comte de Vergennes au maréchal de Castries, le 31 mars 1784, au sujet de la permission accordée aux Acadiens retirés en France de passer à la Louisiane. (Série F. 123 A., p. 361.) App. G. p. 228.

Lettre adressée à M. le comte de Vergennes, Versailles 4 avril 1784, au sujet des Acadiens retirés

en France qui veulent passer à la Louisiane. (Série F. 123 A., p. 359.) App. G. p. 228.

Lettre du Sieur du Dézert à S.A.S. M. le comte de la Marche au sujet de l'émigration de 80 familles acadiennes en Corse. (Série F. 123 A., p. 298.)

App. G. p. 222.

Lettre de J. Dugas à l'abbé Manach, 27 février 1760. (Série F, 105, p. 155.) App. H, p. 252.

Lettre de J. Fraser à Otho Robichaux. Ile à Boishébert, Miramichi, 22 sept. 1788. (Documents de la famille Robichaud, à Nigaouec.) App. I, p. 266.

Lettre du Père Germain à Vaudreuil.

1760. (Série F, 105, p. 105.) App. H, p. 256.
Lettre du Père Germain à Vaudreuil. 16 mars
1760. (Série F, 105, p. 109.) App. H, p. 257.
Lettre du comte d'Halifax aux lords commissaires du

commerce et des colonies. St. James, 11 sept. 1764. (Série M, 463, p. 67.) App. J, p. 274. Lettre de l'abbé Maillard à Edward How. De la rivière de l'Orignal, 3 nov. 1746. (Série M, 395²⁸, p. 109.) App. C, p. 103. Lettre de l'abbé Maillard à Alexandre LeBlanc. 27 nov. 1759. (Série F. 105, p. 145.) App. H, p. 247

p. 247. Lettre de l'abbé Maillard à Alexandre LeBlanc. 31 déc. 1759. (Série F, 105, p. 139.) App. H. p.

Lettre de l'abbé Maillard à Louis Robichaux. Ha-

Lettre de l'abbé Maillard à Louis Robichaux. Halifax, 17 sept. 1761. (Documents de la famille Robichaud, à Nigaouec.) App. I. p. 267.

Lettre de l'abbé Manach à Bourdon. 27 janvier 1760. (Série F, 105, p. 136.) App. H. p. 250.

Lettre de l'abbé Manach à J. Dugas. 3 mars 1760. (Série F, 105, p. 127.) App. H, p. 253.

Lettre de l'abbé Manach à Vaudreuil. 10 mars 1760. (Série F, 105, p. 111.) App. H, p. 255.

Lettre de Joseph Maurice à Jean Castillon (avant le 6 mai 1760.) (Série F, 105, p. 150.) App. H, p. 254.

H. p. 254.

Lettre de Arthur Nicholson à Otho Robichaux. Miramichi, 23 août 1791. (Documents de la famille Robichaud, à Nigaouec.) App. I, p. 267. Lettre du sieur Perrault aux Acadiens de Mique-

lon, le 1er sept. 1764. (Série F, 123 A, p. 223.) App. G, p. 218. Lettre de Thomas Pichon-Tyrell à Pownall. Oxford Road, 22 janvier 1768. (Série M, 469, p.

94.) App. J. p. 312. Lettre de Henry Schomberg à l'abbé Maillard, 26 octobre 1759. (Série F, 105, p. 152.) App. H,

Lettre de Henry Schomberg à Alexandre LeBlanc. 23 nov. 1759. (Série F. 105, p. 131.) App. H,

Lettre de Vaudreuil au ministre. Montréal, 24 juillet 1755. (Série F, 202, p. 109.) App. N, p. 408.

Lettre de Vaudreuil au ministre, relative aux Acadiens. Montréal, 18 octobre 1755. Série F, 100, p. 101.) App. H, p. 237.

Lettre de Vaudreuil au ministre relative aux Acadiens du district de Beauséjour. Montréal, 30 oct. 1755. (Série F, 100 p. 157). App. H, p. 239.

Lettre de Vaudreuil au ministre relative aux Acadiens. Montréal, 1er juin 1756. (Série F, 101, p. 19). App. H, p. 239.

Lettre de Vaudreuil au ministre, extrait d'une. Montréal, 15 juin 1756. (Série F, 101, p. 46). App. H, p. 241.

Lettre de Vaudreuil au ministre, extrait d'une. Montréal, 6 août 1756. (Série F, 101, p. 73).

App. H, p. 241.
Lettre de Vaudreuil au ministre. Montréal, août 1756. (Série F, 101, p. 83). App. H, p. 243. Lettre de Vaudreuil au ministre. Montréal, 3 nov. 1756. (Série F. 101, p. 145.) App. H, p. 245.

Lettre de Vaudreuil au ministre. Montréal, 18 avril 1757. (Série F, 102, p. 8). App. H, p. 245. Lettre de Vaudreuil au ministre. Montréal, 19 avril 1757. (Série F. 102, p. 28). App. H, p. 246.

Ettre de Ed. Winslow a Otho Robichaux. Frédericton, 15 fév. 1788. (Documents de la famille Robichaud, à Nigaouec). App. I, p. 266. Lettre de Ed. Winslow a Otho Robichaux. Lettre de Ed. Winslow à Otho Robichaux. (Documents de la famille Robichaud, à Ni-

gaouec). App. I. p. 266. Liste des habitants français de la Nouvelle-Ecosse Liste des nabitants français de la Nouvelle-Ecosse résidant dans le bourg de Braintree, préparée par les conseillers le 25 avril 1757. (Tirée des Archives du Massachusetts). App. I, p. 305. Listes des membres des familles de François et Jean Landry, en 1757. (Tirées des Archives du Massachusetts.) App. I, p. 306. Liste des membres de la famille de Paul Breau,

en 1757. (Tirée des Archives du Massachusetts.) App. I, p. 307. Liste des Français qui désirent passer en France.

jointe à la lettre du 24 août 1763. (Série M,

476, p. 435.) App. F, p. 193.
Liste des terres assignées aux Acadiens français qui veulent s'établir dans la Nouvelle-Ecosse, 1764. (Série M, 463, p. 105.) App. I, p. 275.
Liste de diverses personnes provenant du Canada,

repssés au port de Calais par la voie d'Angle-terre et arrivées en lieu le 14 oct. 1765 sur le Harwick venant de Douvres. (Série M, 793.) App. G, p. 230. Liste des familles acadiennes de Beauséjour qui

se sont refugiées à Miquelon et autres embarquées par ordre de M. le Gouverneur et les nôtres, sur le brigantin Les Deux Amis pour être remises à terre au premier port de France, aux ordres de Monseigneur le Duc de Choiseul. (Série M, 793.) App. G, p. 231.

Le ministre à la Jonquière. Versailles, 11 sept. 1750. (Le chef d'escadre, Mis de la Jonquière,

p. 196.) App. N, p. 376.

Le ministre à la Jonquière et Bigot. Versailles, 2 juillet 1751. (Série F, 202 p. 25). App. N,

Le président du Conseil de marine à Mrs Dangeac et Beaudeduit. A Versailles, 1er août 1766. (Série F, 192 p. 222.) App. J, p. 279.

Les lords du Commerce à Phillips. Whitehall, 20 mai 1730. (Série M, 39517 p. 37.) App. D. p. 125.

Les lords commissaires à Newcastle. Whitehall, 23 avril 1746. (Série M. 395²⁶ p. 74) App. C,

Les lords du commerce à Cornwallis, Whitehalls, 16 février 1751 (Série M. 39534 p. 51)App C, p. 112.

Les lords du commerce à Hopson. Whitehall, 28 mars 1753. (Série M. 440 p. 100)App. C, p. 113.

Les lords du commerce à Hopson. Whitehall, juillet 1753. (Série M. 442, p. 32) App. C, p. 113.

Les lords du commerce à Lawrence. Whitehall, 4 avril 1754. (Série M. 443 p. 82)App. C, p. 116.

Les lords du commerce à Wilmot. Whitehall, 13 juillet 1764. (Série M. 463, p. 27) App. J. p. 273. Les habitants de Pekoutiac au colonel Frye, commandant au fort Cumberland, 16 fév. 1760. (Série F. 105 p. 160) App. H. p. 251. Loi relative à une répartition équitable des habi-tants français de la Nouvelle-France déportée dans la colonie du Connecticut. Janvier 1756. (Archives coloniales du Connecticut, vol. 10 p.

(Archives colomales du Connecticut, vol. 10 p. 452) App. K, p. 317.
Longueuil au ministre. Québec, 27 avril 1752. (Série F. 98 p. 258) App. N, p. 407.
Le roi d'Angleterre, sur l'avis de son Conseil privé, accorde aux Acadiens la permission de devenir colons à la Nouvelle-Ecosse. A la Cour de St-James, 11 juillet 1764. (Série M. 463 p. 16) App. J. p. 271.

J. p. 271. Manifeste de Boishébert aux Acadiens, 20 déc. 1755. (Knox-Historical Journal, vol. I, p. 38)App. N,

Manifeste de Bourdon aux habitants de la baye des Ouines et de Richibouctou, 14 février 1760. (Série F. 105, p. 133) App. H, p. 250. Marché de vente faite en faveur de monsieur Auteau

Robichaux, par Pierre Loubère, 28 mai 1781. (Decuments de la famille Robichaux, à Nigaouec)

(Decuments de la famille Robichaux, à Nigaouec)
App. I, p. 267.

Mariage de Marguérite Landry veuve de Michel
Robichaux, avcc Etienne Pelletier. (Registre
de L'Assomption, p. 2) App. I, p. 271.

Mascarène à Newcastle. Annapolis Royal, 29 avril
1745. (Série M. 395²⁵ p. 16) App. C, p. 95.

Mascarène à Shirley. Printemps de 1745. (Série
M. 390²⁵ p. 11) app, C, p. 95.

Mascarène à Newcastle. Annapolis Royal, 23 janvier 1746-7. (Série M. 395²⁸ p. 22)App. C, p. 103

MacCarmick au secrétaire d'Etat. Sydney, 23 oct.
1787. (Série M. 410⁴ p. 124) App. J, App. 309.

Mémoire relatif à la fondation d'Halifax et à la
situation des Acadiens. 29 août 1749. (Série
F. 94 p. 22) App. N, p. 354.

Mémoire touchant la situation de la rivière St-Jean
et des environs de l'Acadie, dressé en 1749 par
le Père Germain. (Série F. 113^h p. 334 et F.
160 p. 236) App. N, p. 369.

Mémoire en réponse aux plaintes portées par Corn-

Mémoire en réponse aux plaintes portées par Cornwallis, 1750. (SérieF. 96, p. 213) App. N, p. 395. Mémoire sur les Colonies de la France dans l'Amé-

rique septentrionale. Déc. 1750. (Série F. 96, p. 175, et p. 189.) App. N. p. 398.

Mémoire remis à l'ambassadeur d'Angleterre, à Paris, en 1751. (Série F. 93, p. 210.) App. N.

p. 400.

Mémoire sur les Acadiens, Londres, février 1763.

Memoire sur les Acadiens, Dilutes, tevrier 1706. (Série M. 193.) App. G. p. 209.

Mémoire du 16 avril 1763, concernant les Acadiens. (Série F. 123 A., p. 210.) App. G. p. 215.

Mémoire sur les Acadiens en France, 23 mars 1774. (Série F. 123 A., p. 280.) App. G. p. 220.

Mémoire au sujet de l'émigration de 80 familles acadiennes en Corse. (Série F. 123 A., p. 289.)

App. G. p. 222.

Mémoire pour établir les Acadiens vers Blaye. (Série F. 123 A., p. 324.) App. G. p. 223.

Mémoire au sujet des pensions accordées aux Acadiens refugiés en France, 1784. (Série F. 123 A., p. 355.) App. G. p. 299.

diens refugiés en France, 1784. (Série F. 123 A., p. 365.) App. G. p. 229

Mesures prises, le 30 août 1755, par Winslow avec Murray pour s'emparer des habitants français du district des Mines. Arrivée des premiers navires pour déporter les Acadiens. (Journal de Winslow.) App. B. p. 73.

Mistral au duc de Praslin. A Paris, 21 mars 1767. (Série F. 123 A., p. 247.) App. G. p. 198.

Monckton à Winslow. Camp du fort Cumberland, 6 août 1755. (Journal de Winslow.) App. B. p. 66.

Monekton à Winslow. Fort Cumberland, 7 oct. 1755. (Journal de Winslow.) App. B. p. 87. Monekton à Delancey, Riviere St. Jean, 14 nov. 1758. (Provenance indiquée) App. J. p. 303. Murray à Winslow. Fort Edouard, 31 août 1755.

(Journal de Winslow.) App. B. p. 74.

Murray à Winslow. Fort Edouard, 5 sept. 1755.

Murray à Winslow. Fort Edouard, 5 sept. 1755.
(Journal de Winslow.) App. B. p. 77.
Murray à Winslow. Fort Edouard, 8 sept. 1755.
(Journal de Winslow.) App. B. p. 78.
Murray à Winslow.) Fort Edouard, 3 oct. 1755.
(Journal de Winslow.) App. B. p. 85.
Murray à Winslow. Fort Edouard, 12 oct. 1755.

(Journal de Winslow.) App. B. p. 88.

Murray à Winslow. Fort Edouard, 14 oct. 1755
(Journal de Winslow.) App. B. p. 89.

Murray à Winslow. Fort Edouard, 16 oct. 1755.

Murray à Winslow. Fort Edouard, 16 oct. 1755.

(Journal de Winslow.) App. B. p. 90.

Murray à Winslow. Grand-Prée, 21 octobre 1755.

(Journal de Winslow.) App. B. p. 90.

Murray à Belcher. Québec, 20 déc. 1761. (Série M, 39612, p. 12, et Q 1, p. 37.) App. L. p. 325.

Murray à Egremont. Québec, 7 juin 1762. (Série Q 1, p. 28.) App. L. p. 326.

Newcastle à Shirley. Whitehall, 10 août 1745. (Série M, 39525, p. 165.) App. C, p. 95.

Newcastle à Pepperell. Whitehall, 10 août 1745. (Série M, 39525, p. 169.) App. C, p. 96.

Newcastle à Warren. Whitehall, 11 sept. 1745. (Série M, 39525, p. 169.) App. C, p. 96.

Newcastle à Knowles. Whitehall, 11 mars 1745-6. (Série M, 39526, p. 33.) App. C, p. 99.

Newcastle à Shirley. Brouillon d'une lettre de. Whitehall, 30 mai 1747. (Série M, 39528, p. 127.)

App. C, p. 104.

Nombre de catholiques dans la Nouvelle-Ecosse le 1er janvier 1767. (Série M, 468, p. 168.) App. J, p. 315.

Nombre de constructions, etc., brûlées en 1755, par le lieutenant-colonel Winslow dans les districts des Mines, etc. (Journal de Winslow.) App. B, p. 93.

Nomenclature des enfants issus d'Otho Robichaud et de Marie-Louise Thibodeau. (Tirés de divers

registres.) App. I, p. 265. Nomenclature des enfants issus de Pierre Bastara-Nomenciature des enfants issus de l'ierre Bastarache et de Marguerite Forest, par l'auteur de ce
travail. App. J, p. 311.

Notes sur la famille Dugas. (Provenance indiquée
au bas de la page.) App. M, p. 328.

Notes sur le projet de M. Tressan pour établir un
certain nombre d'Acadiens dans le courté de

Bitche, en Lorraine. (Série M, 793.) App. G, p. 209.

Notes concernant la déportation des Acadiens, pui-sées dans la tradition et le souvenir, par M. Fraser, de Miramichi, 1815. (Série M, 651, p. 331.) App. J, p. 311.

Observations et remarques au sujet de l'arpentage des côtes de l'est de la Nouvelle-Ecosse et des parties situées à l'ouest du Cap-Breton par ordre de Sa Majesté conformément aux instructions du 26 juin 1764. Halifax, 14 nov. 1764. (Série M, 463, p. 131.) App. J, p. 278.

Oliver à Mauduit. Boston, 24 août 1763. (Série M, 476, p. 431.) App. F, p. 191.

Opinion légale du juge en chef Belcher concernant

les concessions de terres aux Acadiens en qualité de catholiques romains. 1768. (Série M, 469, p. 131.) App. J, p. 282.

Ordination à la prêtrise de l'abbé Joseph Mathurin Bourg, le 19 sept. 1772. (Série M, 793.)

App. M, p. 341.

Ordination à la prêtrise de l'abbé Joseph Partin Bourg, le 19 sept. 1772.

App. M, p. 541.
Ordination à la prêtrise de l'abbé Jean Bro, le 15
nov. 1772. (Série M, 793.) App. M, p. 340.
Ordre de la Jonquière à de Léry pour la construction du fort Beauséjour, Québec, 12 avril 1751.
(Nos gloires nationales, vol. II p. III.) App. N. p. 406.

Ordres du jour au camp du fort Cumberland (Beau-séjour) 2 août 1755. (Extraits du journal de

Winslow.) App. B. p. 65. Ordres du jour. Camp du fort Cumberland, 7 août 1755. (Journal de Winslow.) App. B. p. 66.

18 - 59

Ordres du jour. Camp du fort Cumberland, 11 août 1755. (Journal de Winslow.) App. B. 67. Ordres de Winslow aux capitaines des navires. (Journal de Winslow.) App. B. p. 88. Ordres d'appareiller transmis par Winslow aux capitaines des vaisseaux. (Journal de Winslow.)

App. B. p. 88.
Osgood à Winslow. Les Mines, 18 déc. 1755. (Journal de Winslow.) App. B. p. 94.
Osgood à Winslow. Grand Prée, 20 déc. 1755. (Journal de Winslow.) App. B. p. 95.

Osgood a Winslow. Grand Pree, 20 dec. 1755. (Four-nal de Winslow.) App. B. p. 95.

Pepperell à Newcastle. Louisbourg, 4 nov. 1745. (Série M. 39528, p. 208.) App. C. p. 97.

Pepperell à Newcastle, Louisbourg, 4 nov. 1745. (Série M. 39528, p. 208.) App. C. p. 97.

Pétition de Louis Robicheau au gouverneur Shirley.

Cambridge, 10 sept. 1756. (Série M. 477, p. 145.) App. I. p. 258.

Petition de Gibbons concernant les concessions de

terres aux Acadiens de l'île Madame, et la déclaration contre la transubstantion en 1787. (Série

ration contre la transubstantion en 1787. (Serie M. 4104, p. 85.) App. J. p. 309.
Phillips. Son arrivée à Canso, 1729. App. D. 123.
Phillips à Newcastle. Canso, 2 oct. 1729. (Série M. 39516, p. 122.) App. D. p. 123.
Phillips à Newcastle, Annapolis Royal, 25 nov. 1729. (Série M. 39516, p. 144.) App. D. p. 123.
Phillips aux lords du Commerce. Annapolis Royal, 3 janvier 1730. (Série M. 39517, p. 3.) App. D. p. 124.

p. 124.

Phillips à Newcastle. Canso, 2 sept. 1730. (Série M. 395¹⁷ p. 52.) App. D. p. 124.

Phillips aux lords du Commerce. Annapolis Royal, 26 nov. 1730. (Série M. 395¹⁷ p. 157.) App. D. 125.

Phillips à Popple. Annapolis Royal, 26 nov. 1730. (Série M. 395¹⁷, p. 153.) App. D. p. 127. Placet envoyé au duc de Praslin par le duc de Ni-

vernois, le 10 janvier 1767. (Série F. 123 A., p. 242.) App. G. p. 200. Placet des Acadiens de St-Malo au roi d'Angleterre.

Janvier 1768. (Série M. 469, p. 99) App. J, p.

Placet envoyé au maréchal de Castries, présenté par les députés Acadiens du département de St Malo, le 19 février 1784. (Série F. 123 A. p. 367)

App. G, p. 227.

Plaidoyer de Belcher, le 28 juillet 1755, pour expulser les Acadiens. Série M. 446, p. 38) App. C, p. 120

Popple à Phillips. Whitehall, 20 mai 1730. (Série M. 395¹⁷ p. 35) App. D, p. 126. Pownall à Hopson. Whitehall, 28 mars 1754. (Série

M. 443, p. 37) app. C, p. 115.

Prebble à Winslow. Camp Cumberland, 10 oct.
1755. (Journal de Winslow) App. B, p. 87.

Précis de la réponse de l'évêque de Québec à l'abbé
Bourg. Québec, 8 nov. 1773. (Série M. 793) App. M, p. 342.

Préjan, Charles, à de la Jonquière. 1749. (Série F. 87^{ter} p. 218) App. N, p. 365.

Prisonniers acadiens au fort Edouard (Windsor) en 1761, 1762, 1763 et 1764 (Archives du Canada, P. 255-6, p. 30) App. L, p. 327.

Procès-verbal de la reprise de possession de l'île Royale et de ses dépendances en 1749. (F. 160 p. 146) App. N, p. 345.

Proelamation de Winslow). Grand-Prée, 5 sept. 1755. (Journal de Winslow.) App. B, p. 76.

Proclamation aux Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, avec la formule du serment qu'ils doivent prêter. Halifax, 7 nov. 1764. (Série F. 123 A p. 189)

App. J. p. 275.

Proclamation sommant les Acadiens de prêter le serment d'allégeance. Halifax, 5 novembre 1767.

(Série M. 469, p. 129) App. J. p. 282.

Projet d'établissement des familles acadiennes pour concilier les offres de M. le marquis de Péruse avec les intentions du ministère. (Série F. 123 A p. 312) App. G. de p. 205 à p. 208.

Rapport de la marche des troupes lors de l'expédi-tion sur le haut de la rivière St-Jean et à la baie de Fundy, sous le commandement du colonel Monckton. (La provenance y est indiquée) App. J. p. 297.

Rapport concernant l'état et les conditions de la province de la Nouvelle-Ecosse de Sa Majesté en 1774-- Habitants. (Série M. 486, p. 23) App. J. p. 293.

Recensement nominatif des familles établies à l'A-cadie, 1671. (Série F. 179, N, p. 2) App. Ap. 57. Récit de la marche du détachement commandé

par le major Lawrence, après son entrée dans le bassin de Chignecton. 1750. (Série M. 395³⁴ p. 250) App. N, p. 383.

Refus des Acadiens de la rivière Annapolis de faire arpenter leurs terres. 1731. (Série M. 396^T p 197) App. D, p. 133.

Réponse de Cornwallis aux députés de l'Acadie, septembre 1749. (Série F. 89ter p. 208) App. N, p. 363.

Réponse faite par les Acadiens au sieur Perrault. De Miquelon, le 16 sept. 1764. (Série F. 123 A.,

p. 219.) App. G. p. 217. Réponse de DesBarres à l'adresse des Acadiens. Sydney, 12 mars 1786. (Série M. 410² p. 106.) App. J. p. 308.

Représentation à Sa Majesté Georges III avec la teneur d'une instruction additionnelle pour auto-riser le gouverneur de la Nouvelle Ecosse à permettre aux Acadiens de devenir colons de cette province. Whitehall, 16 juillet 1764. (Série M. 463, p. 36.) App. J. p. 272. Requête des Acadiens à Phillips par laquelle ils de-

mandent de prêter le serment d'allégeance. Annapolis Royale, 1729. (Série M. 395¹₹, p. 9.)

App. D. p. 129. Requête de l'abbé de Breslay à Phillips, 23 décembre 1729. (Série M. 39516, p. 167.) App. D. p.

Requête des Acadiens au roi de France, 1749. (Sé-

rie F. 87^{ter}, p. 196.) App. N. p. 361. Requête des Acadiens à Cornwallis, 1749. (Série F. 87ter, p. 202.) App. N. p. 362. Requête des habitants de Port Royal à de la Jon-

quiere. Acadie, décembre 1759. (Série F. 87^{ter}. p. 214.) App. N. p. 364. Requête des Acadiens à Lawrence. Aux Miees, 24 juin 1755. (Série M. 296^s, p. 166.) App. C.

p. 118. Requête des Acadiens à Lawrence. Aux Mines, 10 juin 1755. (Série M. 396⁸, p. 159.) App. C.

p. 117. Requête des députés de la rivière d'Annapolis Royale à Mascarène, le 21 juin 1745. (Série M. 395²⁵, p. 29.) App. I. p. 260. Requête des habitants des Mines et de la rivière aux

Canards à Lawrence, juillet 1755. (Série M. 396⁸, p. 202.) App. C. p. 119.
Requête des Acadiens à Lawrence. Pisiquit, 22

juillet 1755. (Série M. 3968, p. 200.) App. C. p. 119.

Requête des Acadiens de la rivière Annapolis à Lawrence, juillet 1755. (Série M. 396^s p. 194.) App. C. p. 118.

App. C. p. 118. Requêtes à Winslow par les Acadiens de la Grand-Prée, le 11 sept. 1755, où ceux-ci lui transmettent les pièces établissant les garanties accordées, en avril 1730, par Phillips lorsqu'ils prêtèrent le serment de fidélité. (Journal de Winslow.) App-

B. pp. 80 et 81. Requête des habitants de Richibouctou au commandant du fort Cumberland, après le 6 fév. 1760. (Série F. 105, p. 158.) App. H. p. 251.

Retour le 13 oct. 1755, de 22 Acadiens désertés d'un navire. (Journal de Winslow.) App. B. p. 89. Rôle des noms, surnoms et qualités des Acadiens d'honnête famille de l'Amérique septentrionale qui y ont exercé les fonctions d'officiers militaires actuellement résidants à Cherbourg le 13 mars 1767. (Série F. 123 A. p. 253.) App. G. p. 198.

Rôle des noms, surnoms et qualités des familles de l'Amérique septentrionale reconnues d'extraction noble et de leurs alliés, actuellement à Cher-bourg, joint à la lettre de M. Mistral du 21 mars 1767. (Serie F. 123 A. p. 258.) App. G. p. 200. Rôle des noms et surnoms des Acadiens résidants à Charlemag reconnue graphetaires et infigures. Fait

Cherbourg reconnus grabataires et infirmes. Fait le 13 mars 1767. (Série F. 123 A. p. 258.) App.

Cherbourg reconnus graduantes et al. 18.

le 13 mars 1767. (Série F. 123 A. p. 258.) App. G. p. 204.

Rous à Boishébert. Rivière St-Jean, 31 juillet 1749. (Série F. 93 p. 75) App. N. p. 354.

Saul à Winslow. A bord du Seneau Halifax, 12 oct. 1755 (Journal de Winslow) App. B, p. 88.

Séance du Conseil, Halifax, 28 juillet 1755. (Série M. 396⁸ p. 200) App. B, p. 63.

Séance du Conseil tenue à Halifax, le 10 mars 1760 (M. 396¹⁰ p. 46) App. J. p. 304.

Séance du Conseil, Halifax, 14 avril 1761. (Série M. 396¹⁰ p. 167) App. L, p. 318.

Séance du Conseil, Halifax, 18 août 1761. (Série M. 396¹⁰ p. 251) App. L, p. 319.

Séance du Conseil, Halifax, 10 sept. 1761. (Série M. 396¹⁰ p. 258) App. L, 319.

Séance du Conseil, Halifax, 18 sept. 1761. (Série M. 396¹⁰ p. 264) App. L, p. 320.

Séance du Conseil, Halifax, 21 sept. 1761. (Série M. 396¹⁰ p. 263) App. L, p. 320.

Séance du Conseil, Halifax, 28 nov. 1761. (Série M. 396¹⁰ p. 294) App. L, p. 320.

Séance du Conseil tenue à Halifax, le 18 août 1763, au sujet de la correspondance relative au rapatrie-

sujet de la correspondance relative au rapatriement en France des Acadiens déportés dans les colonies anglaises. (M. 396¹² p. 190) App. F. de

colonies anglaises. (M. 396¹³ p. 190) App. F. dep. 195 à p. 197.

Séance du Conseil, Halifax, 27 mars 1764. (Série M. 396¹³ p. 3) App. L, p. 321.

Séance du Conseil, Halifax, 15 mai 1764. (Série M. 396¹³ p. 46) App. L, p. 321.

Séance du Conseil, Halifax, 28 sept. 1764. (Série M. 396¹³ p. 94) App. L, p. 321.

Séance du Conseil, Halifax, 25 oct. 1764. (Série M. 396¹³ p. 98) App. L, p. 321.

Séance du Conseil, Halifax, 28 sept. 1766. (Série M. 396¹⁴ p. 50) App. L, p. 322.

M. 396¹⁴ p. 50) App. L, p. 322. Séance du Conseil, Halifax, 30 mars 1767. (Série

Seance du Conseil, Halifax, 30 mars 1767. (Serie M. 39614 p. 116) App. L, p. 322.
 Séance du Conseil, Halifax, 29 août 1767. (Série M. 39614 p. 154) App. L, p. 322.
 Séance du Conseil, Halifax, 5 oct. 1767. (Série M. 39614 p. 162) App. L, p. 322.
 Séance du Conseil, Halifax 31 oct. 1767. (Série M. 29614 p. 162) App. L, p. 322.

396¹⁴ p. 163) App. L, p. 322.

Séance du Conseil, Halifax, 13 nov. 1767. (Série M, 396¹⁴, p. 170.) App. L, p. 323.

Séance du Conseil, Halifax, 23 déc. 1767. (Série M, 396¹⁴, p. 177.) App. L, p. 323.

Séance du Conseil au Château Saint-Louis, dans la ville de Québec, 13 mai 1774. (Série E, vol. C, p. 144, verso.) App. M, p. 343.

Séance du Conseil tenue à Sydney, C.-B., le 27 oct. 1787. (Série M, 411³, p. 132.) App. J, p, 310.

Scènes déchirantes du 10 sept. 1755, lors du pre-mier embarquement à bord des transports, ra-contées par Winslow. (Journal de Winslow.) App. B, p. 78.

Serment d'allégeance prêté et signé par les Acadiens de la rivière Annapolis en décembre 1729. (Série M, 39517, p. 15.) App. D, p. 131.

Serment d'allégeance prêté et signé par les Acadiens des districts des Mines, Cobequit, Piziquid et Beaubassin, en avril 1730. (Série M, 395¹⁷, p. 162.) App. D, p. 134. Shaw à Wilmot. Annapolis Royal, 28 nov. 1764. (Série M, 463, p. 160.) App. J, p. 277. Tableau donnant les noms de six vaisseaux à bord desquels étaient, 1,077 déportés acadiens, arrivés.

desquels étaient 1,077 déportés acadiens, arrivés à Boston au commencement de nov. 1755, avecles noms des capitaines, le nombre de personnes à bord, leur destination, leur tonnage, la quantité de vivres à bord et remarques. (Série M,

476, p. 9) App. E, p. 139.

Tableau indiquant les noms, les âges et l'état de santé des membres des familles françaises envoyées à Cambridge par ordre du gouvernement, 30 nov. 1757. (Série M, 476b, p. 625.) App. I, p. 259.

Tableau indiquant la distribution des Français neutres dans le comté de Middlesex, en 1761. (Série

M, 476^d.) App. I, p. 260. Texte de la sommation, par Winslow et Murray, aux Acadiens des Mines de se réunir le 5 sept. 1755, à l'église de la Grand-Pré et au fort Edouard. (Journal de Winslow). App. B, p.

Texte du discours de Winslow, le 5 sept. 1755, aux Texte du discours de Winslow, le 5 sept. 1755, aux
Acadiens réunis dans l'église de la Grand-Prée
(Journal de Winslow.) App. B, p. 76.
Warren à Newcastle. Louisbourg, 3 oct. 1745. (Série M, 395²⁵, p. 200.) App. C, p. 96.
Warren à Newcastle. Louisbourg, 23 nov. 1745
(Série M, 395²⁵, p. 223.) App. C, p. 97.
Warren et Pepperell à Newcastle. Louisbourg, 18
janvier 1745-6. (Série M, 395²⁶, p. 1.) App. C

p. 98.

Warren à Townsend. Louisbourg, 16 mai 174b. (Série M, 395²⁶, p. 99.) App. C. p. 99
Warren à Knowles. Louisbourg, 2 juin 1746. (Série M, 395²⁶, p. 114.) App. C, p. 100.
Wilmot au comte d'Halifax. Halifax, 29 août 1764.

(Série M, 463, p. 61.) App. J, p. 274. Wilmot aux lords du commerce et des colonies. Halifax, 5 nov. 1764. (Série M, 463, p. 100.)

Halifax, 5 nov. 1764. (Serie M, 400, p. 100.)
App. J, p. 274.
Wilmot au comte d'Halifax. Halifax, 9 nov. 1764.
(Série M. 463 p. 118.) App. J. p. 276.
Wilmot aux lords du commerce. Halifax, 17 déc.
1764. (Série M. 463, p. 170.) App. J. p. 277.
Winslow à Lawrence. Fort Edouard, 18 août 1755.
(Journal de Winslow.) App. B. p. 68.
Winslow à Shirley. Au camp de la Grand-Prée,
22 août 1755. (Journal de Winslow.) App. B.

Winslow à Coffin. Au camp de la Grand-Prée, 22 août 1755. (Journal de Winslow.) App. B. p.

Winslow à Lawrence, Grand-Prée, 30 août 1755.

Winslow à Lawrence, Grand-Pree, 30 août 1755.
(Journal de Winslow.) App. B. p. 73.
Winslow à Murray. Grand-Prée, 1er sept. 1755.
(Journal de Winslow.) App. B. p. 74.
Winslow à Murray. Grand-Prée, 5 sept. 1755.
(Journal de Winslow.) App. B. p. 77.
Winslow à Murray. Grand-Prée, 7 sept. 1755.
(Journal de Winslow.) App. B, p. 78.
Winslow à Murray. Grand-Prée, 11 sept. 1755.
(Journal de Winslow.) App. B, p. 80.

(Journal de Winslow.) App. B. p. 80. Winslow à Lawrence. Camp de la Grand-Prée, le 17 sept. 1755. (Journal de Winslow.) App. B.

p. 82. Winslow à Joshua Winslow. Camp de la Grand-Prée, 19 sept. 1755. (Journal de Winslow.) App.

Winslow à Saul. Camp de la Grand-Prée, 20 sept. 1755. (Journal de Winslow.) App. B, p. 83. Winslow, Joshua, au colonel Winslow. Fort Lawrence, 23 sept. 1755. (Journal de Winslow.) App. B, p. 83. B, p. 83.

18-591

5-6 EDOUARD VII, A. 1906

- Winslow à Monckton. Camp de la Grand-Prée, 29 sept. 1755. (Journal de Winslow.) App. B,
- Winslow à Lawrence. Camp de la Grand-Prée, 29 sept. 1755. (Journal de Winslow.) App. B,
- sept. 1755. (Journal de Winslow.) S.P.P. p. 84.
 Winslow à Lawrence. Grand-Prée, 10 oct. 1755. (Journal de Winslow.) App. B, p. 87.
 Winslow à Apthorp, fils, et Hancock. Camp de la Grand-Prée, 19 oct. 1755. (Journal de Winslow.) App. B, p. 90.
 Winslow à Shirley. Camp de la Grand-Prée, 20 oct. 1755. (Journal de Winslow.) App. B, p. 90.

- Winslow à Apthorp et Hancock. 22 oct. 1755. (Journal de Winslow.) App. B, p. 91. Winslow à Lawrence. Fort Edouard, 27 oct. 1755. (Journal de Winslow.) App. B, p. 91. Winslow à Lawrence. Fort Edouard, 31 oct. 1755. (Journal de Winslow.) App. B, p. 92.
- Winslow à Nathan Adams. Grand-Prée, 3 nov. 1755. (Journal de Winslow.) App. B, p. 92.
- Winslow à Monckton. Camp de la Grand-Prée, 3 nov. 1755. (Journal de Winslow.) App. B, p. 93.
- Winslow à Shirley. Halifax, 19 dec. 1755. (Journal de Winslow.) App. B, p. 94.

INDEX GÉNÉRAL

DES

DOCUMENTS RELATIFS À LA GÉNÉALOGIE DES FAMILLES ACADIENNES.

cadiens. Prétendent avoir été lésés de leurs droits, 117; pétitions à Phillips demandant de prêter serment d'allégeance, 129-131; de la rivière Annapolis, refusent de faire arpenter leurs terres, 133-134; ayant prêté le serment d'allégeance, 134-138; à déporter aux casernes de la forteresse à Boston, 147; offre de les transporter à Saint-Domingue, 148; demandent un passeport pour se rendre à St-Domingue, 148-149; rapport des administrateurs de la taye des paures. port pour se rendre à St-Domingue, 148-149; rapport des administrateurs de la taxe des pauvres (Mass.) concernant les, 149; exposent leur détresse au gouverneur de la baie de Massachusetts, 150; de Boston, sollicitent des secours, 152; demandent d'être transportés au Canada, 154-156; On arrête de les secourir, 156; extraits de la Grante de Ouche, indicanant le prophe 154-156; On arrête de les secourir, 156; extraits de la Gazette de Québec indiquant le nombre de ceux envoyés au Canada, 157; s'établissant au Canada, 157; implorent de l'assistance, 161; ordre de les surveiller étroitement à cause de la reddition du fort William Henry, 172; rapport du comité de la Chambre des Représentants (baie de Massachusetts) touchant la fourniture d'aliments, etc., aux Français neutres, 188; liste des, désirant passer en France, 193-195; liste des, à qui le roi de France accordera des pensions, 195; déportés en Angleterre et se dirigeant maintenant vers la France, 196. Acadiens. Rôle des, de l'Amérique du Nord, qui exercèrent des fonctions militaires et actuelle-

exercerent des fonctions militaires et actuellement domiciliés à Cherbourg, 198; familles nobles demandant à être transportés aux îles St-Pierre et Miquelon, 200; liste des, à Cherbourg eu 1767, 200-203; à Cherbourg ne peuvent produire de preuve touchant leur origine, 203; rôle des, infirmes et grabataires résidant à Cherbourg, 204; projet d'établissement des, en France, 205; état général des, en France, 207; métiers qu'ils exercent, 208; état des dépenses nécessaires pour la formation d'un établissement de 10, 208; projet de Tressan de les établir en Lorraine, 209; nombre d', en Angleterre, 4 mars 1763, 209; mémoire relatif à 1,500 déportés à la Virginie et, plus tard, en Angleterre, 209; mémoire concernant 1,200 déportés au Maryland, 209; mission secrète de M. de la Rochette, 210; mémoire concernant les, déportés à la Caroline, bles demandant à être transportés aux îles St-209; mission secréte de M. de la Rochette, 210; mémoire concernant les, déportés à la Caroline, 210; un transport à destination de la Pennsylvanie sombre, 210; la mort décime ceux déportés en Angleterre, 210; détenus dans divers ports anglais, surtout à Liverpool, 210; détenus à Liverpool adressent une pétition au duc de Nivernois, 210; à Liverpeol, mission de la Rochette, 210-211; sermons d'un certain prêtre écossais, 211

écosais, 211.

Acadiens. Nombre à Southampton, mission de la Rochette, 211; nombre à Bristol, mission de la Rochette, 211; divers projets pour les établir, 212-213; état des, en Angleterre, en France et dans les colonies anglaises de l'Amérique, 215;

Acadiens-Suite.

cadiens—Suite.
en France, fin de 1763, 215; renvoyés de France à Saint-Domingue, à la Martinique, aux îles Saint-Malo et de Morlaix décident de se fixer à Belle-Isle, 215; 150 familles seront établies en Touraine, 215; lettres de Perreault aux, à Miquelon, les engageant à émigrer à la Cayenne en 1763, 215-217; réponse à la lettre de Perrault, 1763, 217; de Saint-Malo qui désirent se rendre à Boston, 1784, 221; à Nantes désirant passer à la Louisiane, 1784, 222; projet de les établir à Blaye, 223; implorent leur renvoi à Boston, 1784, 227; demandent de passer à la Louisiane, 1784, 228; obtiennent permission d'aller à Boston, 1784, 227; demandent de passer à la Louisiane, 1784, 228; obtiennent permission d'aller à Boston, 1784, 229; pensions airêtées, 230; recensement des îles Saint-Pierre et Miquelon, 1767, 231-236; des îles Saint-Pierre et Miquelon partis pour la France sur Les Deux-Amis, 1765, 231; embarqués sur un vaisseau, s'en rendent maîtres et le ramènent à la rivière Saint-Jean, 240; envoient des députés à Boisbot, et à Vaudreuil, 242-243; déportés à l'île s'en rendent maîtres et le raménent à la rivière Saint-Jean, 240; envoient des députés à Boishébert et à Vaudreuil, 242-243; déportés à l'île Saint-Jean, souffrent beaucoup, 243-244. Peuvent devenir colons dans la Nouvelle-Ecossearrêté du conseil impérial, 271; rapport des lords du commerce, recommendant de leur permettre de s'établir dans la Nouvelle-Ecosse, 273; à Halifax, lettre à ceux de Pigiguit et de Fort Cumberland relative aux députés à envoyer en Cumberland relative aux députés à envoyer en France, 273; instructions additionnelles leur permettant de se fixer dans la Nouvelle-Ecosse, 273; de la Nouvelle-Angleterre autorisés à passer dans lee colonies françaises, 273; refugiés aux îles Saint-Pierre et Miquelon, lettre du président du conseil de marine à MM. Dangeac et Beaudéduit, 279; revenus des îles Saint-Pierre et Miquelon et qui ont prêté le serment, 279; arrivés à Cherbourg et à LaRochelle, 304; de la rivière Saint-Jean à déporter en Europe comme prisonniers de guerre, 304; adresse au gouverneur Des Barres, 307; mémoire ayant trait aux terres, par R. Gibbons, 309; de Saint-Malo, supplique pour permission de s'établir en Acadiens. Arrêtés en conseil concernant l'expul-Cumberland relative aux députés à envoyer en

die, 314.
cadiens. Arrêtés en conseil concernant l'expulsion des, 318; de la baie des Chaleurs, refusent de se rendre, 319; qui s'établissent actuellement sur la rivière Saint-Jean devraient être expulsés, 320; établissement dans la Nouvelle-Ecosse et serment d'allégeance, 321; le conseil encore en faveur de l'expulsion entière de la Nouvelle-Ecosse, 321; arrêté en conseil ordonnant l'emprisonnement des, qui rédigèrent un mémoire, 321; arrêté en conseil concernant les, qui veulent s'établir sur la rivière Saint-Jean, 322; requis de prêter le serment d'allégeance avant le Acadiens. quis de prêter le serment d'allégeance avant le 1er juin 1767, 322; a être placés près de BarAcadiens-Suite.

rington et de Yarmouth, 322; obtiennent des terres à Cocagne, 323; d'Annapolis et de Windsor recevront des concessions, 323; de Ristigouche équipent des corsaires, 324; conduite des, de Ristigouche et de Miramichi, 325; de Ristigouche et de Miramichi faits prisonniers par le capitaine McKenzie, 326; s'établissent au Canada, 326; prisonniers à Fort Edouard en 1761-64, 327; familles retirées des prisons d'Angles 64, 327; familles retirées des prisons d'Angle-terre et rapatriées en France, 1761-1773, 336; qui prêteront le serment de fidélité pourront s'éta-blir dans la Nouvelle-Ecosse, 343; requête au roi de France, plaintes contre les Anglais, requièrent des concessions dans quelque province fran-çaise, 361; requête à Cornwallis, refusent de prêter le nouveau serment, 362. Acte pour secourir les habitants de la N.-E. dé-

portés au Massachusetts, 140; supplémentant l'acte pour secourir les habitants de la N.-E., 143; pour délier toute ville ou tout district de l'obligation de secourir les habitants de la N.-E., 144; à l'effet de défendre aux ex-habitants de la N.-E. de voyager de ville en ville, 146; retatif aux ci-devant habitants de la N.-E. déportés ici par ordre du gouvernement, de celle-ci, 147; pour répartir et bien diriger les Français déportés de la N.-E., au Connecticut,

Adams, capitaine, ordonné de se rendre à la pointe à Boudreau, 92 ; n'a pu répondre plus tôt au colonel Winslow, ayant été occupé à embarquer les Français, 93.

Amherst, genéral, au sujet de l'expédition Monck-ton en haut de la Saint-Jean, 303; il reste assez de troupes à la N.-E. pour protéger les établissements, 323.

Anglais faits prisonniers par les sauvages à Canso, 111; prisonniers envoyés à Québec, 240; en Acadie, force des, 240; établis à Chibouctou,

némoire français touchant les, 354-355.

Annapolis, les députés d', refusent le serment, 64; députés d', ordre de les emprisonner, 64.

Autremont, Joseph d', sollicite d'être transporté à Medfield, 178.

Armes, fournies aux Français et aux Sauvages par

les Français du Canada, 112.

Armée, services pendant le siège de Louisbourg,

Arpentage des communes, 106; sur les côtes orien-tales de la Nouvelle-Ecosse, et parties occiden-tales de l'Île du Cap-Breton, 278.

Arsenault, François, ornements d'église en sa possession, 342.

Assemblée des habitants français pour entendre les

ordres du Roi, 73. Aucoin, Jeanne. Recensement 1671, 60. Aucoin, Michelle. Recensement 1671, 60. Babin, Anselme, extrait de mariage, 270.
Babin, Antoine. Recensement 1671, 58.
Babin, Chs, extrait de mariage, 271.
Bagard, Catherine. Recensement 1671, 59. Baie Verte, établissement à y former, 106.

Bailly, abbé, pénitence imposée à des personnes mariées contre les lois, 269; nommé missionnaire des sauvages de la N.-E., 283.

Baiolet, Barbe. Recensement 1671, 61.

Bastarache, Pierre, liste de ses enfants, etc., 411. Bau, Perrine. Recensement 1671, 58. Bayou, Rose. Recensement 1671, 61.

Beauséjour, provisions à, pour l'entretien des habitants français, 65.

Belcher, juge en chef, opinion sur la concession de terres aux Acadiens en tant que catholiques romains, 282; Acadiens du district nerd-est, qui ne se sont pas soumis équipent des vaiseaux, 323.

Belliveau, Anthoine. Recensement 1671, 61.

Belou, Jacques. Recensement 1671, 60.
Bennawy, Eday et autres, demandent leur transport au Canada, voir aussi "Benoit", 190.
Benoit, Edouard. Voir aussi "Bennaway" et

Benoit, Edouard. "Benway".

Benoit, John. Supplie que l'on rassemble sa famille, 186.

Benway, Claude. Demande de ne pas être ren-voyé à Cambridge, 165.

Bernard, Frs, touchant les misères des Français à Boston, 147; dépêche concernant les Acadiens,

Boston, 147; dépêche concernant les Acadiens, rapport du comité du Conseil, 151; insiste pour la prise en considération par le Conseil d'une pétition acadienne, 153; le gouv. Murray consent à recevoir les Acadiens, 156.
Bertrand, Clément. Recensement 1671, 61.
Bigot, l'intendant. Lettres au ministre, Louisbourg sera restitué à la France, provisions et soldats expédiés à l'île Royale, 341; établissement à Chibouctou, exportation du bétail défendue en Acadie, 347; acadiens offrent d'habiter l'île Royale, achètera provisions île S. Jean, ter l'île Royale, achètera provisions île S. Jean, 349; a acheté vivres, qui manquent encore, Acadiens, 350; nouveau serment requis des Acadiens de la N.-E., essayera de les persuader de passer du côté français, Indiens s'opposent à l'établissement des Anglais à Chibouctou, 351; gratification au sieur Gautier; son établissement à l'île Saint-Jean; Acadiens s'y rendront pour se fixer; sauvages tentent d'empêcher les Anglais de s'établir à Chibouctou, 351; récoltes de l'île Saint-Jean ravagées, Acadiens vont s'y fixer, vivres nécessitées, en enverra un peu, 351; Acadiens réfugiés à l'île Saint-Jean ont besoin de secours, a envoyé farine, etc., 378; bateau capturé, Anglais saisissent correspondance de Le Loutre, envoie vivres à Boishébert, 380; encouragement à culture dans l'île Saint-Jean, secours seront accordés aux Acadiens, présents offerts aux sauvages d'île Royale, remercie pour compagnie à DuChambon Vergor, etc., 381; vivres expédiés à l'île et à la rivière Saint-Jean, et à Chedaîk; La Corne a gardé bâtiments pour transporter Acadiens à l'île Saint-Jean, chemin de la Rivière du Loup au lac Témiscouata, 381-382; dépenses occasionnées par postes de la rivière Saint-Jean et de Chedaïk, 382; arrivée de La Corne, nouvelles de l'Acadie, 394; comment les Anglais traitent les Acadiens, etc., 409.

Binney, John, au gouv. Legge. Acadiens venus à Canso pour s'y établir, commerce de contre-bande, vaisseau devrait stationner ici, perception des droits d'accise importants, 293.

Blanchard, Anne, veuve de défunt François Guérin.

Recensement 1671, 58.
Blanchard, Jehan. Recensement 1671, 58.
Blanchard, Martin, Recensement 1671, 60.
Blanchard, Magdeleine. Recensement 1671, 62.

Boishébert, M. de. Extrait du journal sur les dif-férents événements survenus en Acadie depuis la prise du fort de Beauséjour, 236; demeurera à la rivière Saint-Jean, 237; bataille de Petkou-diac, 238; combat avec Anglais près de Cocagne, 239; ordres de Vaudreuil, 240; son poste sauf, disette de vivres Acadiens aprovés de Saintdisette de vivres, Acadiens envoyés île Saint-Jean, déportés retournent à rivière Saint-Jean, 242 ; lettre à Cornwallis, touchant son séjour sur la rivière Saint-Jean, 251 ; lettre à La Galissonnière, Acadiens contraints à prêter serment d'allégeance au 10i d'Angleterre, prétentions des Anglais sur rivière Saint-Jean, mission du cap. Rous, entente des sauvages avec Anglais, 353; reproche à l'abbé Manach sa soumission aux Anglais, 254; envoie nouvelles au P. Germain, conduite des abés Manach et Maillard, 256; manifeste aux Acadiens, défendant de quitter leurs habitations, 409.

Boudreault, Pierre, implore des secours, 168.

Boudrot, Jeanne. Recensement 1671, 60. Boudrot, Margueritte. Recensement 1671, 60. Boudrot, Michel, Recensement 1671, 60.
Bour, Bernard. Recensement 1671, 59.
Bour, Jehan. Recensement 1671, 60.

Bourc (Bour et Bourg), Anthoine. Recensement

Bourc, Marie. Recensement 1671, 61.
Bourc, Perrine. Recensement 1671, 61.
Bourdon, sieur, aux habitants de baie des Ouines et de Richibouctou, reproches concernant leur reddition, 250.

Bourg, François. Recensement 1671, 60.

Bourg, Jos. Mathurin, ordonné prêtre, 341; ornements d'église en possession d'Arsenault, 342;

ments d'eglise en possession d'Arsenault, extrait de sépulture, 343. Bourgeois, Charles. Recensement 1671, 61. Bourgeois, Jacob. Recensement 1671, 57. Bourgeois, Jeanne. Extrait de mariage, 261; de sépulture, 264.

Extrait de mariage, 261 : acte

Bourgeois, Timotée, acte de mariage, 270. Breslay, abbé de, représentation à Philipps concernant ses démêlés avec Armstrong, 127-128. Bro, Jean, son ordination, 341; extrait de sépulture,

344.
Brode [Breau], Renée. Recensement 1671, 59.
Brot, Vincent. Recensement 1671, 61.
Brun, Andrée. Recensement 1671, 58.
Brun, Françoise. Recensement 1671, 59.
Brun, Magdeleine. Recensement 1671, 59. Brun, Vincent. Recensement 1671, 59. Burrell, sergent John. Extrait de son journal, 1759-60, 304,

Caissie, voir aussi "Kriessy" "Kuessy" "Caissy" et "Quessy".

Campbell, lord Wm., enquête sur l'état de Louispoeli, lord w.m., enquete sur l'etat de Louis-bourg et des environs sera poursuivie, 284; nomi-nation de M. Bailly, approuvée; goëlette nolisée pour savoir ce qui se passe à Miquelon, 285; Fran-çais n'ont pas construit de fortifications à St-Pierre et Miquelon et ont juste le nombre de trou-pes stipulé par le traité de Paris, 286; instructions à Jos. Woodmass concernant son voyage aux îles St-Pierre et Miquelon, 286; transpart repront de à Jos. Woodmass concernant son voyage aux lies St Pierre et Miquelon, 286; transmet rapport de Woodmass à Hillsborough, Acadiens consen-tent à revenir des îles Saint-Pierre et Miquelon, 289; dépenses de la mission Woodmass, 290; Etablissement sauvage près d'Halifax, éloges de M. Bailly, 291; commerce illicite dans la par-tie N.-E. de la province, pêcheries considéra-bles; 292; Renseignements relatifs à la contre-lande, 293 bande, 293.

Cap-Breton. Recensement 1774, 316. Cap Neigre. Sommaire du recensement, 1671, 57. Capitulation de Louisbourg, V. Louisbourg, Capture des déserteurs français, 86.

Carteel, Peter, jugement pour meurtre, 112.

Catholiques romains: dans la Nouvelle-Ecosse en 1767; sur l'île Saint-Jean, 315; encouragement donné à l'égard de leur éducation dans les écoles protestantes, 108.

Cens (Quit.rents), On ne doit demander que ce qui

est dû, 113. Chebrat, Jeanne. Recensement 1671, 61. Chemin à construire entre Halifax et Fort Sackville, 321.

Church, Cap. Thomas. Ordres reçus concernant déportation des Français au Maryland, 88.

Claude, Jehan. Recensement 1671, 60. Clermont, Paul, demande remise d'une convention passée avec Ray Thomas, 171; rapport du conseil, 173. Collison, Nicolle. Recensement 1671, 58.

Colons qu'on doit envoyer aux nouvelles communes, 106; aux Mines; Se comportent très honnêtement, 111 Commeaux, Estienne. Recensement 1671, 61.

Commeaux, Pierre. Recensement 1671, 61. Connecticut, acte concernant Acadiens au 317 Conseil de guerre à Louisbourg, procès-verbaux du,

Corniè, Thomas. Recensement 1671, 62. Cornwallis, nommé gouv. de l'Acadie, 106; instruc-tions à, 106; première déclaration aux Acadiens, 109; informe lords du commerce et des colonies des travaux nécessaires pour fortifier Chi-bouctou, 110; deuxième déclaration aux Acadiens, 110; état actuel de la province, 112; let-tre à Desherbiers relative à la conduite des sauvages et des missionnaires, surtout de Le Loutre, 356; réponse aux députés acadiens; ils sont depuis 1714 sujets du roi d'Angleterre, 363; in. forme lords du commerce que La Corne et Le Loutre sont à Chignectou avec 2,500 hommes ; à leur instigation Acadiens redoutant massacre

général près de quitter province, 382. Corporon, Jehan. Recensement 1671, 59. Correspondance entre Français de N.-E. et ceux du Canada, 183.

Courpon, Savinien de. Recensement 1671, 61.

Daigre, Olivier. Recensement 1671, 58. Daigre s'épelle maintenant "Daigle."

Dartmouth à Campbell, désire plus amples renseiurtmouth à Campbell, desire plus amples renseignements au sujet de la contrebande, 292; approuve mesures prises pour enrayer contrebande avec îles Saint-Pierre et Miquelon; demande rapport sur Acadiens établis à l'île Madame, traitement de Bailly, 295; à Legge, recommande prudence dans la concession de terres aux Catholiques, 296.

Délég 4 és des habitants, leurs détention à Halifax, prière de les renvoyer chez eux, 119.

Des Barres, gouv., réponse à l'adresse des Acadiens, 308-309.

Deschamps, Isaac, a traduit en substance, deux documents français à lui transmis, 80 ; a reçu

mémoire des habitants neutres, 80.

Desherbiers et Prévost au ministre, Acadiens désirant s'établir à l'île Royale; Le Loutre excitera les sauvages; missionnaires en Acadie, 348.

Desherbiers à Cornwallis : Prisonniers anglais ran-

Desherbiers à Cornwallis : Prisonniers anglais ran-connés ; n'est pas responsable des actes de Le Loutre, ni de ceux des Indiens qu'il ne peut contrôler, 357.

Dobbs, l'hon. Arthur, gouverneur général de la Caroline du N., lettre de Lawrence, 71.

Doucet, Germain. Recensement 1671, 60.

Doucet, Marguerite. Recensement 1671, 62.

Doucet, Pierre. Recensement 1671, 60.

Doucett. Voir aussi "Dowsett" et "Ducee."

Dowsett, Marguerite, sollicite d'être envoyée à Newberry, 104.

Newberry, 104.

Doucee, Peter. Permission de demeurer dans le comté de York, 162. Voir aussi "Doucett," "Dowsett," etc.

Notes sur famille, 328-334.

Dugas. Notes sur famille, 328-334. Dugas, Joseph, implore des secours, 176; lettre à l'abbé Manach ayant trait aux conditions pour la soumission, 252.

Dugas, Marie Joseph Esther, extrait de baptême, 343.

Dugast, Abraham. Recensement 1671, 62. Dugast, Abraham. Recensement 1671, 62.

Dugast, Anne. Recensement 1671, 61.

Dugast, Marie. Recensement 1671, 62.

Dumont, J.-Bte, extrait de mariage, 264.

Dupont [Dupuis], Michel. Recensement 1671, 58.

Duvivier, arrivée à Annapolis accompagné du nou-

veau gouverneur, 95.

Eglises, leur nombre dans les établissements français ; on ne doit les ériger sans en avoir obtenu permission, 108.

Ellie, Madellene. Recensement 1671, 62. Entremont, d'. Voir aussi "Antremont."

Estaing, comte d'. Acadiens de Nouvelle-Angle-terre invités à émigrer aux colonies françaises,

Expédition sur le haut de la rivière Saint-Jean dans baie de Fundy, rapport des opérations des troupes commandées par Monckton, 297.

Forest, Michel de. Recensement 1671, 58. Fort Cumberland, campement de, billet de Monckton à Winslow, 66.

Fort Edouard arrivée de Winslow à, 68. Français-Neutres. Voir "Acadiens," "Français-neutres" "Habitants français," admis dans l'Etat de Massachusetts, 139; rapport du Co-mité sur l'état des—, dans le transport à Bos-ton, 139; dans le comté de Middlesex, Mass. Voir aussi : Acadiens, Neutres, Habitants, 260. Français de Pisiquid, des Mines, de la rivière aux

Canards, mémoires touchant serment d'allé-geance, 63; on devra tenir secrète décision de leur deportation; trouver quelque stratagème pour s'emparer d'eux, décision de les déporter dans diverses colonies, de noliser vaisseaux à cette fin, et de les enlever de la province, 64 ; décision du Conseil, bétail et céréales confisqués au profit de la couronne; le bétail et cereales confisqués au profit de la couronne; le bétail sera épargné, les villages détruits, 67; les empêcher de s'échapper, ne pourront apporter que leur argent et leur mobilier, leurs bestiaux déclarés confisqués pour Sa Majesté, faits prisonniers au Fort Cumberland par Monekton, pas vévéles leur destination par Monckton, ne pas révéler leur destination, enjoints de couper foin et céréales à Piziquid, on leur enlèvera leurs armes à feu, leur fera croire qu'ils ne seront pas déportés, 68; leur empêcher de savoir nouvelles concernant Braddock, harangueurs pris sur le fait seront empri-sonnés, leurs familles et voisins les nourriront pendant incarcération, Lawrence ordonne à Murray et à Winslow de rendre dent pour dent aux sauvages et autres s'ils molestent troupes royales, 68; instructions à Winslow concernant déportation habitants des Mines, ne reviendront pas dans province ni ne renforce-ront Français du Canada, 69-70; refusent de prêter serment d'allégeance, grâce à ceux qui prêteront ce serment; trouvés en armes au fort Beauséjour seront forcés de se soumettre ou expulsés, 71 ; faudra provision d'eau suffisante pour voyage, mobilier inu-tile ne sera pas embarqué, Winslow ne fera aucun cas de leurs réclamations, 72-73 ; faudra les déporter sans retard, expulsion de Grand Pré, des Mines, de rivière aux Canards, d'Habbertong (Habitant) et Gaspereau, rassemblés pour recevoir ordres du roi, 73; semblent satis-faits de sommation faite par Winslow à leur égard, permission d'apporter argent et mobilier, terres et bétail confisqués par la couronne, 78; n'essaient pas de s'échapper, quelques-uns malades, 78; inimitié entre eux et soldats occasionnades, 18; inimitie entre eux et soldats occasion-nera mort de quelques-uns, insubordination sera punie, 78; pétition à Phillips demandant d'accorder à ceux qui prétèrent serment libre exercice de leur religion, etc., serment de fidé-lité à Georges II, différence dans serments prêtés par eux, 80; pétition à Winslow priant de protéger sujets loyaux, informés que terres, habitations et bétail déclarés acquis à Couronne, quelques-uns demeureront comme charge, tous quelques-uns demeureront comme otage, tous arrêtés sauf quelques vieillards et infirmes, 81; en mettre sur bateaux autant qu'ils en peuvent en mettre sur bateaux autant qu'ils en peuvent recevoir familles ne seront pas divisées, ne croient pas à sincérité de Winslow, jeunes gens déserteurs, leur capture, 85-86; s'évadent du fort Lawrence, emmènent leur bétail sans en être empêchés, 87; déserteurs en liberté, 88; quelques-uns se sont sauvés dans bois, autre à Canad Préservet dévortés autaits des présibles Grand Pré seront déportés aussitôt que possible,

Français | Suite.

93; leur déportement pendant que l'ennemi était dans la province, 96; conséquences désastreuses qui résulteraient de leur séjour en N.-E., leur expulsion d'île Saint-Jean, situation à Louisbourg, 97; on ne saurait avoir confiance en eux, 98; de Louisbourg seront transportés en France, emprisonnés pour avoir correspondu avec ennemi, 98-99; ceux qui se sont conformés aux ordres royaux conserveront leurs terres, 101; liberté de rester sur terres durant bon plaisir royal, 102; fidèles à serment d'allégeance ne se rallieront pas à armée française, payés pour provisions consommées par soldats, soldats s'accordent bien, 103; déclarations de Shirley concernant confiscation des terres, 104-105; nombre en état de porter armes, leur nombre en province, devront causer aucun dommage avant déportation, obeissance aux lois première condition pour obtention, d'indul ence, griefs contre leur délcyauté, leur expulsion de province, 108; terres concédées à ceux qui embrasseront protestantisme, commerce avec sauvages, étendue de terres qu'ils cultivent, liberté de conscience dans les mariages mixtes, 108-109; propriétaires fonciers confirmés dans leur possession s'ils embrassent protestantisme, seront pas tracassés, s'ils prêtent serment d'allégeance, 109; auront prêtre de leur religion, aucun tort exercé contre ceux qui jureront fidélité, impossible de les exempter du serment, 110; arrivés avec réponse définitive, 111; quitteront province plutôt que de prêter serment, excitent sauvages contre Anglais, 111; dispositions réfractères de certains; du Canada devront être chassés d'établissement, très utiles à province, 112; attendre temps propice pour faire prêter serment, 111-113; formule de serment qu'on leur fit prêter, 115; remettent armes à Handfield, sollicitent indulgence si leur requête heurtait sentiments du gouverneur, délégation envoyée à Halifax, 118; demandent délivrance des otages, 119; leur séjour dans ou expulsion de province, considérés comme rebelles, retard dans expulsion cause embarras, leur conduite depuis traité d'Utrecht, certains refusent de prêter serment s'allièrent aux sauvages pour détruire pêcherie anglaise, aidèrent Duvivier à surprendre la garnison, entretinrent Canadiens et armés contre gouvernement; de province se joignent aux troupes françaises pour attaquer anglais, 120; cruauté envers prisonniers anglais, dangereux pour province de leur faire prêter serment, 121; nombre en divers districts, détournent Colons, nulle possibilité de les expulser après rappel des troupes, 122; comité s'enquerra de leur état à bord des transports à Boston, 138; remboursement pour entretien de ceux dirigés sur le Massachusetts, 140; comité chargé de subsistance des, 142; résolution soumettant au comité examen des comptes pour leur entretien (Mass), 145; pétition au gouverneur de baie de Massa-chusetts touchant séparation d'avec leurs en-fants, 146; de baie de Massachusetts, rapport du comité sur pétitions, 146; habitant Massa-chusetts, 1757, 305.

Francklin, Michael. Au comte de Shelburne:
Acadiens revenus des îles Saint-Pierre et Miquelon et assermentés, 280; bons résultats de sa proclamation aux Acadiens, terres à concides 281 à 1111 de la concidera concidera su céder, 281; à Hillsborough : troupes requises, mettra milice sur excellent pied, donnera satisfaction aux sauvages, Acadiens prêtent ser-ment, 283; nomination de Bailly comme missionnaire des sauvages de la Nouvelle-Ecosse, 283-284; nécessité de remplir vacances au conseil, 292.

Fraser, (de Miramichi, 1815). Notes de mémoire et d'après la tradition sur l'expulsion des Acadiens, 311. Fraser, J. A

aser, J. A Otho Robichaux, habitants de Miramichi désirent organiser des tribunaux, 266.

Gaudet, Anne. Recensement 1671, 61.
Gaudet, Denis. Recensement 1671, 58.
Gaudet, Françoise. Recensement 1671, 58.
Gaudet, Jehan. Recensement 1671, 58.
Gaudet, Marie, veuve Estienne Hébert. Rement 1671, 58.
Gaudet Marie, Recensement 1671, 58.

Recense-

Gaudet, Marie. Recensement 1671, 58. Gautier. Fait prisonnier aux Mines par les sau-

vages, 95.
Gautier, Martine. Recensement 1671, 58.
Gautrot, François. Recensement 1671, 59.
Gautrot, Marguerite. Recensement 1671, 61.

Gautrot, Marie, femme de Claude Terriau.
censement 1671, 58.
Gautrot, Marie, femme de Michel Dupuis.
censement 1671, 58.
Germain R. P. agine d'accord auc. Paid.

Germain, R. P., agira d'accord avec Boishébert, 237; lettre à Vaudreuil: lui enverra toutes nouvelles qu'il apprendra, habitants de Miranichi non déportés, 257-258; gratification, 320. Gibbons, R. Petition concernant les concessions de terres aux Acadiens du Cap Breton, 309.

Girouard, François. Recensement 1671, 60. Girouard, Jacob. Recensement 1671, 61.

Girouard, Magdelaine. Recensement 1671, 62. Girouard, Marie. Recensement 1671, 60.

Gougeon, Anthoine. Recensement 1671, 61. Grand Pré. Arrivée de Winslow et de son contingent à, 68; palissades qu'on doit placer de l'église à a cour de l'église, 69; vieillards chargés par Winslow d'enlever les objets sacrés de l'é-

glise, 69.
Grangé, Laurent. Recensement 1671, 60.
Green. Nommé à la charge des provisions, 99.
Griddley. Fera partie du comité nommé pour examiner la condition des Français sur ces trans-

ports à Boston, 138. Goélette anglaise, saisie par les sauvages, 239. Guérin, François. Recensement 1671, 58. Guerre, déclaration de, par les Micmacs contre les

Anglais, 356. Guilbeau, Joseph, certifie que l'abbé Manach a intercepté une lettre, 159.

Guilltbeaue, Pierre. Recensement 1671, 60.

Guion, André. Recensement 1671, 61.

Habitants français. Voir aussi "Acadiens",
"Français", "Neutres" de la Nouvelle-Ecosse
demandant du secours, 162; de l'He Royale, de
l'Acadie, et du Canada demandant maintien de leur famille en France, 220; du Canada, à Ca-lais en 1765, 230; de Pekoutiac, au Col. Frye: conditions de la paix, 251; de Richibouctou au Col. Frye: l'Abbé Manach ne les représente pas, ils le repudient, 251; de la rivière d'Annapas, ils le repudient, 252; de la rivière d'Allia-polis Royal, à Mascarene: demandent sa pro-tection, 260; de Port Royal: pétition à La Jonquière: ont toujours refusé de prêter le serment d'allégeance au roi d'Angleterre: sont attachés à la France; désirent quitter le pays; demandent l'assistance, 365.

Halifax, le Comte de : au sujet des Acadiens qui refusent de reconnaître le Roi d'Angleterre comme souverain, et qui désirent d'émigrer,

Hall, fait partie du comité chargé de pourvoir aux besoins des habitants français, 141.

Handfield, le major: demandant du renfort du col. Winslow, pour le transport des habitants français, 73; informe Winslow d'un malade parmi ceux qu'il lui a envoyés, 87; un détachement lui sera envoyé par Winslow, 91.

Hébert, Anthoine. Recensement 1671, 58.

Hébert, Augustin: demandant l'assistance, 164, 170.

Hébert, Etienne. Recensement 16/1, 58.

Hébert, Magloire. Demande des secours, 169. Hébert, Marie. Recensement 1671, 58. Hillsborough à Francklin. Est satisfait de la sou-mission des Acadiens, 280; approuve son attimission des Acadiens, 250; approuve son atti-tude à propos des terres accordées aux Aca-diens, 282; à Campbell. Approuve la nomina-tion de M. Bailly comme missionnaire des sauvages, et d'un officier chargé du soin des maisons du roi, 284; désapprouve le nolisse-ment d'une goélette pour obtenir des informa-tions de Miquelon, 286; Mission de Woodmass, a recu les lois et les journaux de la législature a reçu les lois et les journaux de la législature de la Nouvelle-Ecosse, 290 ; établissement sau-vage près de Halifax, gratification à M. Bailly, 291.

Hopson, gouv., difficulté de persuader les habitants français à prêter le serment d'allégeance, 112; congé obtenu, 113; renonce au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse à cause de mauvaise santé, 114; informe le Conseil du Commerce de la bonne conduite des Acadiens, 114.

Houillères, établissement aux, ravagé par sauva-

ges, 120.

Ile Royale et ses dépendances, procès-verbal de leur restitution à la France, 345.

Instructions au lieut, col. Winslow, au sujet du transport des habitants aux Mines, 69.

Instructions royales, conditions sur lesquelles les

Acadiens seront acceptés comme colons, 321.
Joffriau, Jacques. Recensement 1671, 60.
Journal du colonel Winslow au sujet de la déportation des habitants français de l'Acadie, 7577; expédition à la rivière Saint-Jean, sous la direction du colonel Monckton, 297.

Knowles, nommé gouverneur du Cap-Breton, 99; informe Newcastle de l'arrivée du Canterbury et du Norwich à Louisbourg, 101.

et du Norwich à Louisbourg, 101.
Kriessy [Kuessy] Roger. Recensement 1671, 58.
Labatte, Jehan. Recensement 1671, 60.
Labrador, Jean, demande passage gratis pour Québec, 189; demande du secours, 175.
La Corne, le chev. de, fait rapport au ministre de son armée à Memeramkouc, a assemblé ses son armee a Memerankouc, a assemble ses hommes et les sauvages pour résister à une attaque des Anglais, 375; enverra des Canadiens au Sr. de Léry. Les Anglais ne se trouvent pas assez forts pour faire une attaque, 377; se prépare à repousser les Anglais. Lui donne des instructions à cet effet, 377; lettre à Desherbiers; vaisseaux dv l'expédition anglaise propillés au Grand Marineouin; conférence entre mouillés au Grand Maringouin; conférence entre les commandants français et anglais, retour de l'ennemi aux Mines, 387. Laflamme, l'abbé Eug. C., transmet des documents

à P. Gaudet.

La Galissionière, M. de, au ministre, Louisbourg doit être rendu à la France, envoie des soldats et des provisions à l'Ile Royale, 341; a envoyé Boishébert à la rivière Saint-Jean pour s'opposer au projet des Anglais qui demandent aux Acadiens de prêter le serment d'allégeance, pré-tentions anglaises sur la rivièe Saint-Jean et sur le littoral jusqu'à Beaubassin, et de Canceau à Gaspé, etc., limites de la Nouvelle-Ecosse, etc., 366; se rend à Louisbourg, et y a envoyé des troupes, 371; mémoire sur les colonies de la

France en Amérique Septentrionale, 398.

La Goudalie, l'abbé de, certifie que Phillips avait
promis aux habitants français de les exempter de prendre les armes contre les Français, 81.

La Hève, projet d'établissement à, 106. La Jonquière au ministre : mission de Boishébert à la rivière St-Jean, rencontre avec le capt. Rous, discussion au sujet du dit territoire, 372; lui transmet une carte de la Baie Françoise, La Jonquière au ministre—Suite.
indiquant les limites de l'Acadie, 373; mémoires sur les limites de la Nouvelle-France, requ5te des Acadiens à Cornwallis, sa réponse, situation en Acadie, 373; à Cornwallis, au sujet de la lettre de la Galissionière, les détachements envoyés à Petcoudiac, etc., discussion sur les limites, etc., 376; lettre du ministre sur la correspondance avec Cornwallis, 376; troupes et garnisons envoyées à Chedaïk, arrivée de La Corne et Ligneris, nouvelles d'Acadie, 394; La Corne et ligheris, houvenes d'Acade, 627, à Cornwallis, lui demande la raison de ses actes d'hostilité, 397; chemin de rivière-du-Loup au portage de Témiscouata, sur l'établissement d'un fort à la rivière St-Jean, y a envoyé des Canadiens, construction d'un fort à la Pointe de Beauséjour et à la Baie Verte, ce que font les Anglais et les sauvages, 402-407; instruc-tion au Sr. de Léry de construire un fort en pierre à la Pointe de Beauséjour, 407; les An-glais se fortifient encore sur les limites de l'Aglais se forment encore sur les fimites de l'Acadie, il a du faire comme eux, 406; Bigot au ministre, bois coupé à l'Île Royale, colons Acadiens à l'Île Royale et l'Île Saint-Jean, 352; destruction de la récolte à l'Île Saint-Jean, les Acadiens qui y vont auront besoin d'assistance, 373; établissement d'Acadiens à l'Ile Saint-Jean, nécessité pressante, leur a transmis de l'assistance, recommande Duvivier pour y être nommé commandant, etc., 379 ; lettre du ministre, établissement d'Acadiens à l'Île Royale et l'Ile Saint-Jean, M. de Bonaventure nommé commandant à l'Île Saint-Jean, Bigot continuera d'aider les colons en cet endroit, 407.
Lalloue, Armand, sieur de Rivedu. Recensement
1671, 62.

Lambelot, Huguette. Recensement 1671, 61. Lambert, Radegonde. Recensement 1671, 58. Landry, Anthoinette. Recensement 1671, 60.

Landry, Anthoinette. Recensement 16/1, 60.
Landry, Isabelle, extrait de mariage, 269.
Landry, Marguerite. Premier extrait de mariage, secondes noces, 271.
Landry, Marie, femme de Germain Doucet, recensement 1671, 60.
Landry, Marie, femme de Laurent Grangé. Recensement 1671, 60.
Landry, Marie, femme de Tita Robiebaux, extrait

Landry, Marie, femme de Tite Robicheaux, extrait de mariage, 271.

Landry, Perrinne. Recensement 1671, 60. Landry, René, l'ainé. Recensement 1671, 61.

Lanoue, Pierre Recensement 1671, 62. La Rochette, M. de, transport des français neutres en France, 195.

Valière, Sr de. Journal de ce que s'est passé à Chicnitou et ailleurs sur les frontières d'Aca-La Valière, Sr de. die depuis le 15 septembre 1750 au 28 juillet 1751, 385.

Lawrence, ordonne à Monckion de s'emparer des habitants pour les déporter,64; lettre à Arthur Dobbs, gouverneur en chef de la Caroline du Nord, 71; lettre à Winslow au sujet du trans-Nord, '1; lettre a Winslow au sujet du transport des habitants français, 72; informe le col. du succès des mesures prises contre les habitants français, 80; informe Winslow d'un changement arrivé dans le transport des habitants français; l'instruit de se dépêcher à déporter les gens; l'informe qu'il a donné instructions con l'envoi de transports aux Mines et à Piri pour l'envoi de transports aux Mines et à Piziquid, 85; donne instruction à Winslow d'envoyer un détachement au major Handfield, 91; sera nommé gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, 116; nommé gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, 116; dédommagement pour l'envoi des Français à l'Etat de Massachusetts, 140; récit de la mar-che d'un détachement sous sa direction, 1750,

Leblanc, François et Charles, demandant assistance pécuniaire, 162.

LeBlanc, Daniel. Recensement, 1671, 61.

François, requête pour être transporté à LeBlanc. Needham avec sa famille, 162; demande soulagement, 187; ses obligations au médecin seront payées, 188.

Leblanc, Françoise. Recensement 1671, 60. Leblanc, Jacques, demande du secours, 176; supplie que son fils lui soit rendu, 177.

LeBlanc, Louis Edouard, extrait de baptême, 264.
LeBlanc, Marie, femme de J.-Bte Dumont, extrait
de mariage, 264; femme d'Anselme Babin, extrait de mariage, 270.
LeBlanc, Marie Madeleine, extrait de baptême,

264

LeBlanc, Olivier, extrait de mariage, 264. LeBlanc, René, on peut s'y fier, en raison de sa bonne conduite, 78.

Leblanc. Voir aussi: "White . Lefebvre, Marie-Anne. Recensement 1671, 61. Lefrand, geneviefve. Recensement 1671, 58.

Legge à Dartmouth, droit des catholiques romains de devenir possesseurs de terre dans la Nouvelle-Ecosse, 293; désire être instruit au sujet de l'octroi de terres : commerce de contre-bande avec St. Pierre et Miquelon; les Aca-diens là et à l'Ile Madame, leurs dispositions, 294; concessions de terres aux catholiques romains, 294; absence de M. Bailly, son salaire, 295; fait rapport sur les Acadiens établis à l'Île Madame, 297.

LeGuerne, l'abbé, à M. Prévost. Assiste les Acadiens à se transporter à l'île Saint-Jean, traite-ment des Acadiens par les Anglais, 406-407; explique sa conduite, 407; affaires de sa mission, 408; les Acadiens n'ont pas l'intention de se transporter au Canada, nouvelles apportées par Pierre Suret, qui s'est sauvé de Beauséjour, on dit que les Acadiens déportés à la Caroline sont atisfaits, 409; au sujet d'un nommé Daniel, es-pion, et l'attaque des Anglais sur Boishébert, 410; au sujet des sauvages et les Acadiens de

410; au sujet des sauvages et les Acadiens de l'Acadie française, 410.
Leicester, conseillers de. Pétition au sujet du maintien de James Morris et sa famille, 168.
LeJeune, Catherine. Recensement 1671, 59.
LeJeune, Edmée. Recensement 1671, 59.
LeLeutre, l'abbé, on le dit être à la tête des sauvages qui out l'intention d'attenuer l'établissement.

ges qui ont l'intention d'attaquer l'établissement de Chibouctou, 111; lettres au ministre, son arrivée, les Anglais à Chibouctou formeront un établissement, ils tâchent de gagner les sauva-ces de l'Acadie, les missionneirs envoyée les ges de l'Acadie, les missionnaires renvoyés, les sauvages empêcheront les Anglais de former des établissements, 346-347; (au ministre) desseins des Anglais, en a averti Desherbiers, La-Jonquière poursuivera le plan de la Galissonière de s'emparer de la rivière Saint-Jean, y a envoyé LaCorne, revue de la condition des Acadiens depuis la cession à l'Angleterre, exposition de leurs griefs, a distribué des cadeaux aux sauva-

ges, etc., 358. Léry, Sr. de. Instructions de LaJonquière de faire construire un fort en pierre à Beauséjour, 406.

400.
Logis, doivent être trouvés pour les habitants français demeurant à la baie Massachusetts, 178.
Longueuil, M. de. Fait rapport au ministre de
l'état des affaires de l'île Saint-Jean, 407.
Louisbourg. Procès-verbaux du conseil de guerre
à, 100; articles de capitulation de, à mettre à
exécution le plus tôt possible, 101; desseins des
Anglais contre précautons à prendre, 243-244; Anglais contre, précautions à prendre, 243-244; six mille Français et sauvages destinés à saisir le fort, état faible de la garnison à cause des mortalités fréquentes, danger de sa prise par les Français, nécessité d'assistance, 97.

Maillard, l'abbé, présente ses hommages à How, dit qu'il est venu avec la flotte du duc d'Anville, implore la clémence des Anglais en faveur des Acadiens, 102; à Henry Schomberg, accepte les conditions de soumission, 247; à Alexandre Leblanc, a fait soumission, l'invite à faire de même, 247; à Louis Robichaux, approuve qu'il reçoive le consentement mutuel de ceux et celles qui voudront se marier à la Nouvelle-Angleterre,

en l'absence d'un prêtre, 267.

Manach, l'abbé, au Sr. Bourdon. A fait soumission, et on le traite bien, l'invite à faire de même, 250; à Joseph Dugas. Explique sa conduite à l'égard des conditions de soumission, 253; au marquis de Vaudreuil. Explique la soumission des Acadiens, 255.

Marie, Anne. Recensement 1671, 62. Martin, Andrée. Recensement 1671, 59. Martin, Barnabé. Recensement 1671, 61.

Martin, Barnabé. Recensement 1671, 61.
Martin, Margueritte. Rencensement 1671, 60.
[Martin, Marie. Recensement 1671, 59.
Martin, Mathieu. Recensement 1671, 59.
Martin, Pierre. Recensement 1671, 59.
Martin, Pierre, le jeune. Recensement 1671, 61.
Mascarene. Fait rapport à Newcastle que les troupes françaises ont failli prendre possession de la rivière de l'Original, 103; augmentation de salaire informe Newcastle que les nouvelles de salaire, informe Newcastle que les nouvelles répandues de l'arrivée prochaine d'une grande force de la Nouvelle-Angleterre n'avaient au-eune fondation, 103.

Massachusetts. Habitants français y demeurant,

1757, 305.

Maurice, Joseph, à Jean Castellan. A reçu sa lettre, vu que l'abbé Manach ne l'a pas interceptée, 254. Maurice. Voir aussi "Vigneau" et "Morris." Micmacs, les sauvages. Ont fait un attentat contre la colonie, 111; déclaration de guerre au gouverneur de Halifax, 356. Mieuse: voir aussi "Mieux, Mius, Miuse". Mieuse Laurent, demandant que ses griefs soient

Mieuse, Laurent, demandant que ses griefs soient

entendus, 172.
Mieux [Mius], Filhipe, sieur d'Entremont. Recensement 1671, 62.

Melançon, Belloni, demandant permission de rester à Weymouth, 166. Melançon, Charles. Recensement 1671, 64. Melançon, Pierre. Recensement 1671, 64.

Mémoire sur la situation de la rivière St-Jeau, et les environs de l'Acadie; dressé en 1749, non-signé, sans date, 369.

Mémoire sur les colonies de la France dans l'Amérique Septentrionale, 400.

rique Septentrionale, 400.

Mémoire sur les colonies trançaises dans l'Amérique Septentrionale: remis à l'ambassadeur d'Angleterre, à Paris, en 1751, 398.

Mercié, Marie. Recensement 1671, 58.

Meuse, voir aussi "Mius".

Meuse, Charles Aimant: prière: Rapport du Conseil, 172; priant qu'une convention passée entre lui et Roy Thomas lui soit donnée, 171.

Meuse, Charles, demandant soulagement, 183.

Meuse, Charles, demandant soulagement, 183.

Meuse, François, demandant à être transporté à Salem, 180-181.

Michelle, Joseph, demande du secours au gouverneur, 158-159.

Milton, conseillers de, transportation des habitants

français, 179. Mines, Les, instructions à Winslow d'établir ses quartiers autour de l'église, 68; établissement qu'on propose d'y faire, 106; nombre de constructions, etc., brulées par Winslow, 93.

Mius, voir aussi "Mieuse, Mieux, Miuse".

Mius, Jean, priant d'être transporté à Methuen, 185; demendant du secours, 184

185; demandant du secours, 184.

Miuse, François, priant d'être transporté à Sa-Monckton, fait part à Winslow comme il est difficile d'assembler les gens, 87 ; à Delancey, expédition à la rivière St-Jean, 203.

Morin, Pierre. Recensement 1671, 59.
Morris, voir aussi "Maurice" et Vigneau".
Morris, Charles, arpentage de la côte orientale de la Nouvelle-Ecosse, et des parties occidentales du Cap Breton, 278-279.

Morris, Jacques, maintien à Leicester, 168. Mouskadabouet, sommaire du recensement de 1671,

Murray, le cap^e Alexandre, au col. Winslow, arri-vée des vaisseaux aux Mines pour le transport des habitants français : doit assembler les habitants français à Piziquid, pour entendre les ordres du roi, 73-74 ; au col. John Winslow, a 183 hommes dans sa possession, et demande des transports, a envoye Pierre Leblanc, jeune, au col. Winslow; aura besoin d'environ 400 tonnes de vaisseaux, 77; les habitants français bien de valsseaux, 77; les naoltants français olen soumis à leur situation, 78; lui fait part des ordres de ce gouverneur au sujet de l'envoi des transports, 85; lui fait part qu'il a encore besoin de quatre transports, 88; lui fait part qu'il fait embarquer les habitants français sur deux sloupes : ne peut aller à sa rencontre, 89; lui fait part qu'il attend des instructions, 89.

Murray, le gouv. James: les Acadiens doivent être mis sur le même pied que les nouveaux colons, 153-154; à Belcher, au sujet des ordres d'Amherst d'établir les Acadiens au Canada, 325; au comte d'Egremont, ni les Acadiens ni les Canadiens ne devraient être permis de s'éta-

blir dans le golfe St-Laurent, 326.

McCarmick, W. à lord Sydney: le serment contre la transubstantiation empêche les Acadiens de recevoir des terres, 309-310.

McKenzie, le capt., remerciments du Conseil pour ses services au Fort Cumberland, 320. Needham, conseillers de, Au sujet des habitants

Français qu'on y a envoyés, 174. Newcastle àShirley, les nouvelles qu'on devait chasser les habitants français de leurs possessions, n'ont aucune fondation, 104; félicitations sur le succès des armes britanniques à Louisbourg,

95.
Nicholson, Art., à Otho Robichaux, impôt prélevé sur chaque habitant du district de Neguack pour la construction d'une prison, 266.
Nicollas, Ellisabet. Recensement 1671, 62.
Noinville, M. de, certifie que Phillips aurait promis aux habitants français de les excuser de porter les armes contre les Français, 81.
Nouvelle-Ecosse, la, rapport sur l'état actuel de la province, 1774, 293.
Oliver, Andrew, dépenses du maintien des français neutres, 191.

neutres, 191.
Ordre en Conseil (Impérial), permettant aux Acadiens de s'établir dans la Nouvelle-Ecosse, 271;
Cap Breton, recommandant que les Catholiques romains qui recevront des terres soient dispensés du serment de transubstantiation, 310; Nouvelle-Ecosse, au sujet de la transportation des Acadiens, 318.

Ordres de marche donnés aux maîtres de vaisseaux,

Osgood, le cap. a prêté serment de discrétion, 73; fait part à Winslow qu'il a embarqué les habitants français laissés à Grand Pré, 94; fait part au col. Winslow que tous les habitants français dont il a charge ont été transportés, 95.

Otis, sera du comité chargé d'examiner l'état des Français sur les transports à Boston, 138. Ouestuorouest, Anne. Recensement 1671, 61.
Paté, Bernard, A., documents copiés par, 138.
Ouinète, Elizabeth, extrait de mariage, 270.
Pelerin, François. Recensement 1671, 59.
Pelerine, Pierre. Demande du secours, 187. Voir aussi "Pellerin".

Voir aussi "Pelerin" et "Pelerine". Pellerin. Voir aussi "Pelerin" Pelletier, Etienne, mariage, 271.

Pelletret, Jeanne. Recensement 1671, 61. Peltret, Henriette. Recensement 1671, 60. Pentagouet, sommaire du recensement de 1671, 57.

Pepperell, nommé baronet, 96; service de l'armée au siège de Louisbourg, 97
Perriersalvères, son escadre rencontre celle de Warren au Cap de Sable, 97.
Peslet, Marie. Recensement de 1671, 61.

Pesiet, Marie. Recensement de 10/1, 01.
Petitpas, Claude. Recensement 1671, 59.
Phillips, son arrivée à Canso : fait part à Newcastle
de son arrivée à Annapolis Royale, 123 ; fait
part au Conseil du Commerce des moyens qu'il prendra pour la soumission des Acadiens : féli-cité sur son bon gouvernement, 123 ; fait part à Newcastle de l'état des affaires dans la province, 124; objections faites aux termes du serment d'allégeance : fait part au Conseil du Commerce

de la soumission des habitants français, 126. Pichon, envoie mémoire des Acadiens de St. Malo, priant d'être permis de s'établir en Acadie, 312.

Pitre, Jehan. Recensement 1671, 61.

Pitre, Jehan. Recensement 1671, 61.
Piziquid, embarcation de quatre compagnies du
bataillon de Winslow, pour, 67.
Pobomkou, sommaire du recensement de 1671, 57.
Poirié, Jehan. Recensement 1671, 61.
Poirier, Marie. Recensement 1671, 58.
Poirier, Marie-Anastasie, extrait de mariage, 265.
Poirié, Michel. Recensement 1671, 61.
Popple, suggestions à l'égard du serment d'allégeance, 126.
Port Royal, sommaire du recensement de 1671, 57.
Poupet, J. Bte. Noël, ordonné prêtre, 341.
Poulet, Guillaume. Recensement 1671, 62.
Prebbe, Jedidiah, fait part à Winslow de son inquiétude d'embarquer les habitants français au fort Cumberland, 87.

fort Cumberland, 87.

Prêtres, seront envoyés à Halifax, 68; doivent obtenir la permission du commendant en chef pour pouvoir exercer leurs fonctions, leur nombre, 108.

Prisonniers, échange de, 243. Proclamation, qui défend l'exportation du blé, bétail et provisions, de s'emparer de terres incul-tes sans la permission du gouverneur, 108; qui demande aux Acadiens de prêter serment, et les permettre de s'établir dans la Nouvelle-Ecosse, 275-276.

Provisions à diviser parmi les habitants français, 78.

Puyzieulx, Marquis de, mémoire inclus dans sa lettre du 15 sept., 1750, 395. Québec, évêque de, visites épiscopales prohibées dans l'Acadie, 108; lettre à l'abbé Bourg, ayant trait aux ornements d'église en possession d'Ar-

senault, 341. Ramsay, M. de, se retire avec les troupes à Chignictou, 103.

Randin, sommaire du recensement de 1671, 57.

Randin, sommaire du recensement de 1671, 57. Recensement de l'Acadie, 1671, 57. Richard, Michel. Recensement 1671, 62. Rimbault, René. Recensement 1671, 62. Robichaux, Edouard, extrait de baptême, 262. Robichaut, Etienne. Recensement 1671, 61. Robicheau, Firmond, extrait de baptême et d'in-

humation, 263. Robicheau, Florent, extrait de baptême, 263

Robicheau, Florent, extrait de baptême, 263.
Robichaux, Frédéric, extrait de baptême, 262.
Robichaux, Jacques, extrait de baptême, 262.
Robichau, Louis, extrait de mariage, 261; extrait d'inhumation, 264; extrait de baptême, extrait de mariage, 261; prie d'être transferré de Cambridge à Boston, 260.
Robichaux, Marguerite, extrait de baptême, 262; dates de naissance et de décès, 271.
Robichaux, Marguerite Rachel, extrait de mariage, 271.
Robichault, Marie Esther, extrait de baptême, 262

Robichault, Marie Esther, extrait de baptême, 262.

Robichaux, Michel, dates de naissance et de décès ; extrait de mariage, 271.

Robichaud, Odo, extrait de baptême, 257; mariage, extrait de baptême, 263; titre de vente en faveur de, 267; extrait de mariage, extrait d'inhumation, 265; extrait de mariage, 264.

Robichaux, Tite, extrait de mariage, 271. Robicheau, Vénérande, extraits de baptême et

Robicheau, Vénérande, extraits de baptême et d'inhumation, 263.
Rodion, le Dr. Sommation à lui livrée par le col. Winslow, 76.
Rous, le capt. Jean à Boishébert. Veut savoir par quelle autorité il est sur la rivière St-Jean, 351. Russell, James. Fera parti d'un comité chargé du maintien d'habitants français, 140.
Saisie d'une chaloupe aux Mines, par les sauvages, 95.

95.

Sale, Marie. Recensement 1671, 60. Saul, Georges. Informe Winslow qu'il a approvisionné trois des transports, 88.

uvages. La prospérité de la province dépend de leur fidélité, 111 ; détestation des Anglais, leur font la guerre, etc., 238; se rendent maitres d'une goélette anglaise, 239; ont tué 20 habi-tants à Mirliqueche, 5 à Port Royal, plusieurs à la Baie Verte. Pictou, etc., 241-243; grande consommation de provisions, 243; sur la rivière

Saint-Jean, demandent un prêtre, 322. Savoie. Voir "Sçavois". Savoy. Voir "Sçavois".

Savoy. Vol. Scavois. Maintenant écrit "Savoie" et "Savoy. Sçavois. Maintenant écrit "Savoie" et "Savoy. Sçavois. François. Recensement 1671, 59. Schomberg, Henry, à l'abbé Maillard. Lui annonce la cession de Québec, et demande aux Acadiens de se soumettre, 246-247; au capt. Alexandre Leblanc. Lui demande de rendre les vaisceux pris aux Anglais, etc., 247.

seaux pris aux Anglais, etc., 247. Serment d'allégeance. Clause à être insérée, 114; traduit en français, 114-115; copie du, 362; proposé pour les Acadiens, 275; à être administré sur la rivière St-Jean, 322.

sur la rivière St-Jean, 322.
Shaw, Guillaume. Les Acadiens refusent de prêter le serment, 277.
Silhouette et la Galissonnière. Mémoire sur les colonies de la France septentrionale, 398.
St-Jean, l'Ile. Activité des Acadiens, mauvaise récolte, besoin d'assistance, 245-246.
St-Jean, la rivière. Situation à, 240; Boishébert ne craint plus pour son poste, 242.
St-Pierre dans l'Isle du Cap-Breton. Sommaire du recensement de 1671, 57.

du recensement de 1671, 57.

Terres, qu'on doit accorder aux colons pour les encourager, 107; proclamation qui défend la prise de possession de terres incultes sans permission du gouverneur, 107; assignées aux Acadiens, 275; donation aux Acadiens; avis du Juge en Chef Belcher à ce sujet, 282; confisquées, à être vendues, 296.

Terriau, Bonaventure. Recensement 1671, 60. Terriau, Catherine. Recensement 1671, 60. Terriau, Claude. Recensement 1671, 58. Terriau, Germain. Recensement 1671, 58.
Terriau, Jeanne. Recensement 1671, 58.
Terriau, Jehan. Recensement 1671, 58.
The Dove (vaisseau), parti avec les habitants français de Grand Prée, 94.

The Dunning (vaisseau), arrivé de Boston, pour le transport des habitants français, 73.

The Elizabeth (vaisseau), ordres donnés au capt-Nathanial Milbury par le gouverneur Law-rence, pour la déportation des habitants français, 75.

The Gooding (vaisseau), arrivé de Boston, pour la déportation des habitants français, 73.
The Indeavour (vaisseau), ordres donnés à Jean

Stone capt., de déporter les habitants français,

The Industry (vaisseau), ordres donnés à Georges Gooding, capitaine, pour la déportation des habitants français, 74.

The Leopard (valsseau), ordres donnés au capt. Thomas Church, par le gouverneur Lawrence, pour la déportation des habitants français, 75.

The Mary (vaisseau), ordres donnés par le gouver-neur Lawrence au capitaine André Dunning pour la déportation des habitants français, 74. The Neptune (vaisseau), ordres donnés par le gou-

verneur Lawrence au capitaine Jonathan Davis, pour la déportation des habitants français,

Thériault, voir "Terriau."

The Swallow (vaisseau), parti avec les habitants français de Grand Prée, 94.

Thibeaudeau, Pierre. Recensement 1671, 59.
Thibodeau, J.-Bte. Extrait de mariage, 269.
Thibodeau, Marie-Louise. Extrait de mariage; extrait d'inhumation, voir aussi "Tibodo" "Thibeaudeau", etc., 265.

Thomas, David. Déposition au sujet des griefs de Joseph Michel, 159.

Tibodo, Hammond. Demandant soulagement, rapport du comité, 180.

Tildon, Caleb. Déposition au sujet des griefs de Joseph Michell, 159.

Trahan, Guilleaume. Recensement 1671, 59. Trahan, Jean. Demande soulagement, 161.

Trahan, Jeanne. Recensement 1671, 57. Trahan, Pierre. Demande soulagement, 161-182. Traité d'Aix-la-Chapelle, le, 345.
Transportation des habitants du district des

Mines: instructions à Winslow, 69.

Vaisseaux, envoyés reprendre les prisonniers anglais, 111; attaqués sur la rivière St-Jean par les Anglais; chassés; un vaisseau anglais brûlé; construction à la Baie Verte, 240; à la Rivière Gasparos, 241.

Vaudreuil au ministre. Prise du Fort Beauséjour : Fort à la rivière St-Jean brûlé par Boishébert ; zèle des Acadiens et sauvages ; combat à Petkoudiac, assistance envoyée à Boishébert, qui doit rester à la rivière St-Jean, 237-238; rapport de Boishébert sur l'Acadie; mauvais traitement des femmes par les Anglais, 239; nouvelles d'Acadie; prise d'une goélette anglaise par les sauvages, combat de Boishébert près Cocagne; vaisseau anglais brûlé: Acadiens mis à bord d'un vaisseau, s'en sont emparés et l'ont ramené à la rivière St-Jean. Moyens pris par Boishé-bert pour assembler tous les Acadiens à la ribert pour assembler tous les Acadiens à la rivière St-Jean, prisonniers envoyés à Québec, force des Anglais en Acadie : aidera Boishébert de se maintenir à la rivière St-Jean, 239-240; attend des nouvelles d'Acadie ; a donné ses ordres à Boishébert, 240 ; nouvelles de la rivière St-Jean ; vaisseau anglais brûlé, ce que font les sauvages. Boishébert ne craint plus pour son St-Jean; vaisseau anglais brûlé, ce que font les sauvages, Boishébert ne craint plus pour son poste. Acadiens envoyés à l'Île St-Jean. Habitants des Mines, etc. sont dans les bois; les aidera, a reçu des députés Acadiens, 241; desseins des Anglais sur Louisbourg; précautions à prendre, 242-243; ce que fait Villejoin à l'Île St-Jean: activité des Acadiens, force des Anglais à Halifax; mauvaise récolte sur l'Île; a aidé Louisbourg; besoin d'assistance, 245-246; détachement envoyé pour intercepter la malle anglaise entre Halifax et Port Royal, Boishébert se prépare à aller aider Louisbourg en cas d'attaque, 246; prise du Fort Beauséjour; Boishébert a fait sauter le Fort à la rivière St-Jean, 408.

Vigneau, voir aussi "Maurice" et "Morris" Vigneau, Catherine. Recensement 1671, 59.

Villejoin, M. de, fait rapport à Vaudreuil, temps durs sur l'île St-Jean, Acadiens envoyés là de l'Acadie se préparent contre la possibilité d'une attaque, 243-244; rapport sur la situation dans l'île St-Jean, 245-246.

Vincent, Pierre. Recensement 1671, 61. Warren, nommé vice-amiral; recommandé pour être gouverneur de Louisbourg; nommé gouverneur du Cap-Breton, 96; acceptant la nomina-tion de gouverneur de Louisbourg, 96; craint que les Français essaieront de reprendre le Fort à Louisbourg, 97; abandonne le gouvernement du Cap-Breton; ce qu'il aurait accompli ent-il resté au commasdement des vaisseaux de S.M.; dit à Knowles à qui il laisse le Gouvernement de Louisbourg ce qu'il avait résolu d'exécuter: Townsend approuve ses desseins, 100; recommande Baptiste de Young comme pilote, 100.
White, Jean, une exemption des taxes publiques, 186. Voir aussi "Leblanc".

Whitehead: Etablissement qu'on propose de faire à, 106.

Wilmot au Comte d'Halifax : Emigration d'Acadiens à St-Pierre, etc., 274; dispositions des Acadiens, 274; au sujet du serment d'allégeance, et de terres accordables aux Acadiens, 275-276; au Conseil du Commerce. Disposition des Acadiens envers le serment et l'établissement.

Winslow, le col., embarqué à Chinegtou pour le fort Edouard, avec soldats; a pris possession de l'ancien terrain de Wm. Coffin aux Mines; instruit par Lawrence de prendre quartiers aux Mines, 59; lettre de Lawrence au sujet de la Mines, 59; lettre de Lawrence au sujet de la transportation des Acadiens, 72; exécutera les ordres du gouverneur Lawrence, 73; lettre au capt. Murray, lui faisant part qu'il le visitera afin de conclure tout ce qui regarde la transportation des habitants français, 74; ordre donné aux habitants de Grand Pré, Mines, Rivière cannard, etc., de s'assembler pour entendre ses instructions; a pris conseil avec le capt. Murray au sujet de la transportation des habitants français, 75; a livré la sommation au Dr. Rodion, exécutable de suite; conseil avec les capitaines sur la sommation à donner aux habitants; a reçu du gouverneur Lawrence les instructions du Roi pour sommer les habitants français; indulgence accordée aux habitants français; leur annonce qu'ils seront déportés; fera son devoir malgré la peine que cela lui coûtera; verra que les habitants français ne soient pas molestés en emportant leur argent et leurs meubles, 76; a 500 prisonniers; succès du capt. A. Murray en saississant les hommes; enverra 20 hommes de ses prisonniers pour apprendre aux femmes la détention des hommes; enverra des transports au capt. A. Murray dès qu'ils arriveront; a fait une distribution de pain aux habitants français; lettre au capt. A. Murray, lui disant que les habitants français sont bien disposés; a permis aux meuniers de faire leur disposés; a permis aux meuniers de faire leur lui disant que les habitants français sont bien disposés; a permis aux meuniers de faire leur besogne: fait rapport de maladie parmi les habitants français, 78; est inquiet à l'égard de sa barge, 78; annonce au capt. Murray qu'il a embarqué 230 habitants français, 80; annonce aux habitants français que leurs terrains, habitations, etc., sont confisqués à la Couronne; à Lawrence, qu'il est content des moyens qu'il à pris et les approuve, 81: 'a recu du col. Mondel. pris et les approuve, 81; 'a reçu du col. Moncktonune barge pour transportation, plus de vais-seaux pour transporter les habitants trançais; est content que ses procédés ont reçu l'approba-tion de Lawrence, 84; annonce au col. Monckton qu'il lui manque sérieusement de provisions; M. Saul devrait être envoyé avec des provisions; dit à Joshua Winslow qu'il est chargé d'environ 2,000 personnes; ne comprend

Winslow le col. -Suite.

pas pourquoi il ne reçoit pas des provisions, 83; instructions aux capitaines des sloupes Three Friends, Dolphin, et Ranger de prendre des provisions de la sloupe Snow; les transports qu'on lui envoie d'Annapolis partiront dans quelques jours, 88; dit au gouverneur Shirley que le manque de transports retarde l'embarquement des gens, 90; embarque les neutres à plus que deux la tonne, attend l'arrivée de transports pour la déportation des habitants français de Grand Pré et Gaspareau; instruit le capt. N. Adams de se mettre avec les siens, aux ordres du major Handfield, 91; état de bâtisses brulées par ses ordres, 93; a envoyé des renforts au major Handfield; pas pourquoi il ne reçoit pas des provisions, 83;

annonce au gouverneur que la déportation des habitants français se fait bien, 94.
Winslow, E., fait parvenir deux lettres adressées à Otho Robchaux à ses soins, 266; recommande le major Harris William Hailes comme député pour son comté, 266.
Wood, A avon report du Comité sur le maintien

Winslow le col.—Suite.

pour son comte, 266.

Wood, Aaron, rapport du Comité sur le maintien des Acadiens, 156.

Woodmass à Lord Wm. Campbell, rapport sur sa mission à St-Pierre Miquelon, 287.

Wroth, Robt., promessés aux Acadiens qui signeraient le serment d'allégeance, 362.

Young, J. Baptiste, recommandé comme pilote,